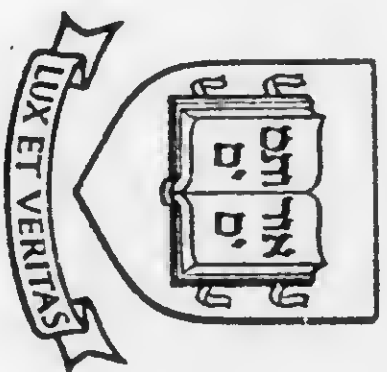
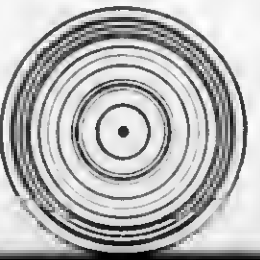
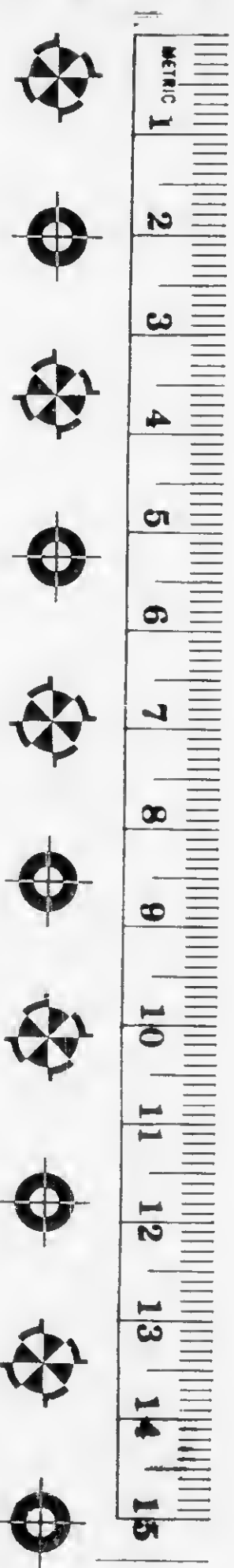
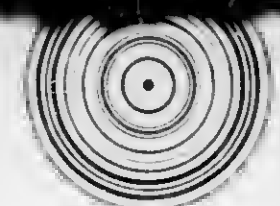


START



MICROFILMED BY YALE UNIVERSITY LIBRARY
Photographic Services Department

1972



POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU

NORD OUEST AFRICAÏN

RÉUNIS ET RÉDIGÉS PAR ORDRE DE

Gouverneur général de l'Algérie.

PAR

H.-M.-P. DE LA MARTINIÈRE.

Directeur du Cabinet
au service des affaires indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.

N. LACROIX.

Capitaine d'infanterie hors cadre
Chef de bureau arabe
détaché au service des affaires indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.

SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES

M DCCC XCIV

DOCUMENTS

pour servir à l'étude du

NORD OUEST AFRICAINE

TOME I.

RÉGIONS LIMITOPHES DE LA FRONTIÈRE ALGÉRIENNE.
LE RIF. — LES DJEBALA.

TIRÉ A 200 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS.

N° 74.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU

NORD OUEST AFRICAIN

RÉUNIS ET RÉDIGÉS PAR ORDRE DE

M. J. CAMBON

Gouverneur général de l'Algérie.

PAR

H.-M.-P. DE LA MARTINIÈRE,

Directeur du Cabinet
au service des affaires indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.

N. LACROIX,

Capitaine d'infanterie hors cadre,
Chef de bureau arabe
détaché au service des affaires indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.



GOVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES

M DCCC XCIV

AVERTISSEMENT

Lorsque l'expédition de 1830 quitta Toulon pour conquérir Alger, sous la conduite de l'amiral Duperré et du général de Bourmont, tous les détails des opérations avaient été mûrement étudiés et le succès fut, pour la plus grande part, dû aux soins qu'on eut mis à le préparer.

On fit choix de la presqu'île de Sidi Ferruch, comme point de débarquement; on en avait trouvé l'indication dans les travaux du capitaine de vaisseau Boutin, qui remontait à 1807. Cet officier, chargé par Napoléon d'explorer le littoral des États barbaresques, avait tracé jusqu'à l'itinéraire que nos troupes devaient suivre pour marcher de Sidi Ferruch sur Alger.

Ainsi la France recueillait, après vingt-trois années écoulées, le fruit de la prévoyance de l'Empereur.

C'est là un exemple de ce que peut, pour le succès des

1214
215
1

1214

grandes entreprises. *Étude intelligente des archives.* Or, nous avons aujourd'hui, épars dans les cartons de divers services publics, mille renseignements, le plus souvent inconnus, et qui, rassemblés, comparés, mis en œuvre, pouvaient fournir des indications précieuses, et constituer, par leur réunion même, l'ensemble de documents le plus précieux à consulter, sur toutes les questions qui intéressent notre domination dans le nord de l'Afrique. Il était donc utile de les rechercher, de les compléter et de les coordonner. Le Gouverneur général de l'Algérie l'a pensé et c'est de là qu'est né ce travail dont le premier volume concerne l'ouest de l'Algérie et une partie du Maroc.

Nos populations indigènes sont en rapports constants avec celles de l'Empire Chérifien, une frontière indécise les sépare, aussi l'enchevêtrement des territoires de parcours, et des habitudes séculaires de déprédation y sont-elles une cause permanente d'hostilités, qui aboutissent parfois à des conflits sanglants. Nos officiers, qui ont mission de maintenir l'ordre dans ces régions, doivent être mis à même de connaître les traditions et la force des tribus qu'ils ont devant eux, non moins que la nature du pays qu'elles habitent.

D'un autre côté, l'Empire Chérifien est, depuis trop longtemps, le théâtre de troubles profonds, l'autorité du Sultan y est trop peu respectée, la situation géographique du Maroc entre l'Atlantique et la Méditerranée est trop importante, pour qu'il ne soit pas indispensable à tous les hommes qui s'occupent de nos affaires du dehors, de bien

connaître un pays, dont les destinées à venir préoccupent à juste titre notre diplomatie. Nous avons trop de points de contact avec lui pour qu'il nous soit possible de nous en désintéresser.

Au reste, c'est à des explorateurs et à des savants français que sont dues la plupart des notions que l'on possède actuellement sur le Maroc. Car depuis l'époque déjà lointaine où Henri Barth était, en 1845, obligé de renoncer à dépasser la petite ville de Larache, peu d'Européens, hormis nos compatriotes, se sont écartés dans l'Empire Chérifien des sentiers battus. Aussi bien les levés hydrographiques des ingénieurs de la Marine française ont permis de dresser la carte côtière du Rif reproduite depuis par les Amirautes étrangères, les savantes recherches de Tissot sur la Maurétanie Tingitane, nous ont légué comme un monument impérissable les premières notions de géographie comparée observées sur le terrain de cette province peu connue de l'Empire Romain. M. de Foucault, dans des reconnaissances hardies, a tracé des itinéraires d'une extrême valeur. Enfin les études consciencieuses d'Henri Duveyrier, en grande partie inédites, ainsi que les missions scientifiques de M. de La Martinière, nous ont fait pénétrer plus complètement dans le Maghreb.

Les itinéraires de notre mission militaire auprès du Sultan n'ont pas été une source moins précieuse d'informations. — D'autre part, les rapports des officiers des Affaires indigènes, et les documents qui se trouvent au ministère de la Guerre et au Gouvernement général de

l'Algérie ont été mis à contribution et on a eu soin d'en indiquer chaque fois l'origine et la mention du nom des auteurs.

Le Gouverneur général a confié ce travail à M. de La Martinière, directeur de son cabinet, et à M. le capitaine Lacroix, du service des affaires indigènes, qui a longtemps servi dans la province d'Oran. Des cartes et des croquis topographiques, dressés et dessinés par le service géographique du Gouvernement général, faciliteront la lecture du texte.

L'ouvrage comprendra plusieurs volumes.

Le premier traite des régions qui bordent la frontière entre l'Algérie et le Maroc, jusqu'au point où elle a été délimitée, c'est-à-dire jusqu'à Teniet Es Sassi, ainsi que de celles qui forment le nord de l'Empire Chérifien.

Dans le deuxième seront décrits les pays situés au sud de Teniet Es Sassi et ces Oasis de l'extrême sud qui n'appartiennent pas au Maroc et qui dépendent géographiquement de l'Algérie, le Gourara, le Touat et le Tidikelt.

Le royaume de Fez, puis ceux de Merakech et de Sous, et l'ensemble de la région marocaine termineront cette étude.

Il peut être utile de donner ici quelques indications plus précises sur les matières qui sont traitées dans le présent volume.

Tout d'abord, on a cherché à faire une description générale de la frontière, telle que le traité de 1845 l'a dessinée, et on l'a fait précéder d'un résumé historique, qui remonte jusqu'aux temps antiques

et jusqu'à l'époque de la domination turque. La tradition joue un grand rôle chez les musulmans, et nous l'invoquons souvent dans les difficultés quotidiennes qui sont nées de ce traité de Lalla Mar'nia.

Les tribus qui peuplent ces régions ont été étudiées; leurs terrains d'habitat et de parcours décrits; leurs groupements déterminés avec autant d'exactitude que possible, ainsi que les forces dont elles disposent au moyen de documents statistiques, souvent inédits.

Les difficultés de ce travail ont été de plus en plus grandes à mesure qu'il s'étendait à des régions plus éloignées de la frontière. Pour le Garet et le Rif, les informations mises en œuvre proviennent d'une source moins autorisée que les premières, et le plus souvent indigènes; elles n'en ont pas moins une réelle valeur et constituent toutes nos connaissances sur une des parties les moins connues de l'Afrique. Quant au Rif en particulier, on s'est attaché, dans un résumé historique, à montrer la nature des liens qui unissent à la Cour de Fez, ses populations Kabyles toujours prêtes à la sédition.

Des renseignements précieux ont été également recueillis sur les populations berbères de même race que les tribus du Rif et dont le territoire entoure comme une ceinture cette dernière région. Elles ne présentent pas les mêmes caractères politiques. Connues du Makhzen marocain sous l'appellation de Djebala ou montagnards, ces tribus d'un effectif considérable, bien armées et peu soumises au Gouvernement, sont appelées à jouer un rôle considé-

rable dans l'histoire du pays. Leurs territoires bordent les provinces de Tanger et de Tétouan et commandent en partie la route de Fèz à Oudjda.

Il n'a pas semblé moins utile de traiter en détail le rôle des confréries. Ces associations religieuses exercent une grande influence dans les pays soumis à l'Islam. Elles se partagent le Maroc et quelques-unes ont de nombreux zéloteurs dans les territoires soumis à notre domination. Parmi elles, il en est une dont la domination religieuse est presque incontestée dans le nord de l'Empire Chérifien et dans la plus grande partie de la province d'Oran, celle de l'ordre de Moulai Taïeb. Le chef de cette famille, Moulai Abd Es Selam, était notre protégé : son fils Moulai El Arbi continue cette tradition et a donné personnellement au Gouverneur de l'Algérie des gages de sa fidélité, lorsqu'il prenait possession, en 1893, de la succession de son père. L'importance des avantages que peut avoir pour nous la protection de l'ordre de Moulai Taïeb ne semble pas avoir toujours été bien comprise. Cependant, pour qui connaît l'étendue réelle du prestige des chérifs d'Ouazzan, il y a là un moyen d'action et une source d'informations également incomparables. Il existe entre le Makhzen et les familles religieuses, une sorte de rivalité secrète, et c'est ainsi que par une contradiction qui n'est qu'apparente, certaines influences traditionnelles ne nous sont pas hostiles.

Ce volume présente également une description succincte des présides ou places de guerre que l'Espagne

entretient sur la côte du Rif. Ces établissements nous intéressent par la répercussion qu'ont sur les choses du Maroc et sur nos propres affaires, les incidents provoqués par les relations de leurs garnisons avec les populations qui les environnent.

On trouvera aussi dans cette première partie plusieurs itinéraires dont quelques-uns sont inédits. Ils pourront aider à combler les lacunes des cartes. On a donné un certain développement à la description topographique de la route qui unissait la ville de Fèz à celle de Oudjda, route naturelle autrefois très suivie. Enfin la série des étapes de Tétouan à notre frontière, à la hauteur de la ville de Nedroma, le long de la côte du Rif, que l'on trouvera dans le même chapitre, nous a été donnée par des agents indigènes éprouvés. Leur importance géographique n'échappera à personne.

Tel est l'ensemble des études qui font l'objet de ce premier volume et qui, résumant nos connaissances sur une partie du Maroc septentrional, font ressortir les nécessités traditionnelles qui ont imposé une même politique aux différents maîtres des États barbaresques.

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans l'histoire coloniale de l'Angleterre, de la persévérance qu'elle a mise à étendre et à consolider son empire ou du choix judicieux qu'elle semble avoir fait, depuis près de deux siècles, des points où elle devait s'établir. Il ne semble pas que nous ayons apporté dans nos efforts, la même continuité de vues ni le même esprit de méthode, et c'est pourquoi il y a lieu de faire un peu plus de

lumière sur toutes les questions où nous pouvons être engagés dans l'avenir.

Le rôle que la conquête de l'Algérie avait donné à la France en Afrique était considérable. Les événements de ces dernières années l'ont encore grandi. L'Algérie n'est plus seulement une bande de territoire qui s'étend le long de la Méditerranée entre la Tunisie et le Maroc : elle détermine au nord, avec le Soudan et le Sénégal au sud, la part qui nous a été attribuée comme zone d'influence en Afrique, et il importe que nous ne laissions porter aucune atteinte aux droits qui nous ont été reconnus. La France a montré jadis une grande modération, après que sa flotte eut planté son pavillon dans l'île de Mogador, et son armée triomphé à Isly, mais elle ne saurait se montrer oublieuse de pareils souvenirs.

Cette publication n'est pas destinée au public, mais uniquement à nos représentants au dehors, à nos agents administratifs et à nos officiers des Affaires indigènes¹.

¹ Les renseignements contenus dans ce volume ont été mis à jour jusqu'au mois de Juin 1894, époque de la mort du Sultan Moulay el Hassan.

OBSERVATIONS

Dans le cours de cet ouvrage, on a adopté comme règle de transcription française des noms arabes, celle qui a paru le plus se rapprocher de l'usage et de la prononciation phonétique. Afin de simplifier, on a évité de transcrire en français les pluriels sous leur forme arabe, ainsi, au lieu d'écrire au pluriel *Cheurfa*, *Kiad*, *Mokadmine*, on a préféré *Cherifs*, *Kaïds* ou *caïds*, *Mokaddems*. Pour ce qui concerne l'équivalence du *ع* on s'est arrêté au *r* généralement usité. Quoiqu'il en soit, on a dû laisser subsister l'orthographe adoptée *gh*, *rh*, *g*, dans les reproductions de certains documents cartographiques.

H. M. et N. L.

ABRÉVIATIONS

H. D. : Henri Duveyrier.

H. M. : H. de La Martinière.

Cap. de B. : Capitaine de Breuille.

PREMIÈRE PARTIE

Étude descriptive de la région comprise entre l'embouchure de l'Oued Kiss et le Teniet es Sassi. — Régions et tribus à l'est de la Mouloua. — Résumé de nos connaissances historiques et géographiques sur le Garet. — Le Rif. — Les Présides espagnols. — Les Djebala du Maroc. — Itinéraires de la frontière oranaise vers le Maroc.

DOCUMENTS CONFIDENTIELS
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU

NORD OUEST AFRICAÏN

CHAPITRE PREMIER.

Étude historique et descriptive de la frontière
entre l'Algérie et le Maroc.

La France, en prenant pied dans l'Afrique du Nord et en se substituant aux Turcs de l'Odjak d'Alger, avait hérité de leurs droits. Elle n'allait pas tarder à être obligée de les soutenir vis-à-vis de son nouveau voisin, l'Empire du Maroc. C'est l'étude des événements qui en sont résultés et de leurs conséquences, au point de vue de la limite entre les deux états, que nous abordons ici.

Mais il paraît nécessaire, au préalable, de passer rapidement en revue les traditions historiques se rapportant à cette frontière. Nous pourrions ensuite examiner, en toute connaissance de cause, dans quelle mesure ces traditions ont été respectées dans le traité de délimitation du 18 mars 1845.

Nous nous attacherons enfin à ne traiter dans ce chapitre que de la frontière délimitée par cette convention, depuis la mer jusqu'au Teniet es Sassi. Ce n'est qu'incidenment que nous parlerons de nos relations avec le Maroc au Sud du Teniet es Sassi¹. L'examen de la question de frontière dans le Sud-Ouest algérien sera repris dans le second volume.

Enfin, en terminant, nous dirons quelques mots des difficultés que les erreurs matérielles de cette convention ont fait surgir, ainsi que des incidents de toute nature auxquels elle a pu donner lieu.

Les documents antiques qui nous sont parvenus s'accordent à donner un grand cours d'eau comme limite aux deux Maurétanies. Au témoignage de Salluste, le fleuve Mulucha séparait le royaume de Bocchus de celui de Jugurtha². Une indication similaire nous est transmise par Pomponius Méla³ et par Pline⁴. D'autre part, Ptolémée⁵ donne le nom de Μαλὸν au cours d'eau qui formait la limite entre la Maurétanie Tingitane et la Maurétanie Césarienne, et c'est encore cette même Malva que « *l'Itinéraire d'Antonin* »⁶

¹ Au-dessous de ce point, aucune ligne de démarcation n'a été fixée par le traité de 1845.

² Bell. Jugurtha, XCVII « flumen Muluchæ quod Jugurthæ Bocchique regnum disjungebat. »

³ l. 5. « Mulucha amnis, nunc gentium, olim regnorum quoque terminus Bocchi Jugurthæque. »

⁴ V. I (II), 19. « Amnis Muluchæ, Bocchi Massæsyliorumque finis. »

⁵ IV. I.

⁶ Malva flumen dirimit Mauretanas duas.

attribue comme frontière aux deux provinces. Quant à Strabon, il appelle Molochath ce même fleuve qui marquait la séparation des Maurusii d'avec les Massæsylii¹. Ce fleuve c'est la Moulouïa qui, sous les Turcs, avait séparé le Maroc de la Régence d'Alger, comme elle avait séparé au moyen-âge le royaume de Fez de celui de Tlemcen² ou, pour emprunter les expressions plus générales dont se sert Ibn Khaldoun, le Maghreb el Oust³, équivalent de la Maurétanie Césarienne, du Maghreb el Aksa⁴, qui représente la Tingitane. Il y a là, ou le voit, une sorte de tradition ininterrompue à propos d'une limite qu'indiquait la force des choses et qui fut consacrée à toutes les époques. Cette limite n'a donc pas plus varié⁵ dans l'antiquité qu'au moyen-âge arabe ou berbère et qu'à l'époque moderne.

¹ XVII. III, 6.

² Léon l'Africain dit (p. 253) : Le royaume de Tlemcen (Algérie occidentale) de la partie du Ponant se termine au fleuve Za et à celui de Maluïa (Moulouïa). » En citant ce passage, A. Berbrugger (*Rev. Afric.*, 4^e vol., p. 414) ajoute : « Il n'est pas un auteur de quelque poids en géographie africaine qui ne reproduise cette délimitation. »

³ Maghreb central.

⁴ Maghreb extrême. On trouve assez souvent dans les auteurs arabes le terme Maghreb employé seul pour désigner le Maghreb el Aksa. Cette dénomination semble se généraliser aujourd'hui.

⁵ Certaines dissemblances entre les textes de Pline et de Ptolémée ont pu faire considérer la Malva ou Malvana et la Mulucha ou Molochath comme deux cours d'eau distincts ; mais, ainsi que l'a nettement établi Tissot, d'après la place que chacun de ces auteurs attribue au fleuve, on ne doit accueillir qu'avec une extrême circonspection les données contradictoires de ces auteurs, et par le témoignage de Pline

Aussi bien, Ibn Khaldoun, qui vivait au XIV^e siècle, donne les mêmes limites au Maghreb el Aksa. Il écrit à ce propos¹ : « Le Maghreb el Aksa est borné à l'est » par la Moulouïa ; il s'étend jusqu'à Asfi, port de la » mer Environnante (l'Océan) et se termine par les » montagnes de Deren² »
 « La Moulouïa, une des limites du Maghreb el Aksa, » est un grand fleuve qui prend sa source dans les » montagnes au midi de Taza et va se jeter dans la mer » Romaine³, auprès de R'assassa »

Quant au Maghreb el Oust, il en parle en ces termes⁴ :
 « Le Maghreb central, dont la majeure partie est main- » tenant habitée par les Zenata, avait appartenu aux » Magraoua et aux Beni Ifren. »
 « Tlemcen en est maintenant la capitale et le siège de » l'empire. »

La suite des événements qui se sont produits dans l'Afrique septentrionale, après la conquête arabe, ne peut que confirmer les traditions que nous venons de rapporter. L'étude de l'histoire permet, en outre, de

lui-même nous savons que la rivière qui formait les limites des anciens royaumes de Bocchus et de Jugurtha servait encore, de son temps, de frontière aux deux Maurétanies.

¹ *Histoire des Berbères*. Traduction de Slane. Tome I, p. 194 et suiv.

² La plupart des géographes arabes, comme ici Ibn Khaldoun, comme plus tard Léon l'Africain, ont commis l'erreur de considérer la côte occidentale du Maroc comme s'étendant de l'est à l'ouest.

³ La Méditerranée.

⁴ Tome I, page 196.

constater les tendances constantes des souverains du Maghreb el Aksa à s'étendre vers l'orient¹. Car, dans leur capitale de Fez, ils ne se trouvaient pas suffisam-

¹ Nous résumerons ici, aussi brièvement que possible, la suite des événements historiques qui se sont déroulés, après la conquête arabe, dans la région de la frontière actuelle du Maroc et de l'Algérie.

Il nous paraît inutile de remonter au-delà du X^e siècle ; les faits antérieurs, qui ont pu se produire dans cette contrée, se confondant avec l'histoire générale de l'Afrique septentrionale, sont sans intérêt pour l'étude que nous poursuivons ici.

Lorsque, en 991, le Zénète Ziri ben Atia, chef des Magraoua, eut été investi par les Khalifes oméïades d'Espagne, du commandement des deux Maghreb, il dut d'abord faire la conquête du Maghreb el Oust, alors gouverné par Abou el Behar, oncle d'El Mansour, le prince Ziride qui régnait à Kairouan. Devenu maître de Tlemcen, Ziri résolut de s'installer au centre du pays qu'il avait à administrer en abandonnant Fez où, comme il le savait par expérience, il ne pouvait trouver un refuge suffisamment assuré en cas d'attaque. C'est dans ce but qu'il fonda, en 994, un peu à l'est de l'oued Isly, la ville d'Oudjda, où il s'établit avec sa famille et ses richesses. La forte position qu'il avait choisie, située à proximité des montagnes, pouvait lui servir d'abri en cas de revers. Mais ce qu'il n'avait pas prévu, et ce que la suite des siècles démontra, c'est que la nouvelle cité, placée sur la route de Tlemcen à Fez, devait nécessairement subir le premier choc toutes les fois que l'esprit de conquête des sultans du Maghreb el Aksa les amènerait à entrer en lutte avec les souverains de Tlemcen, maîtres du pays jusqu'à la Moulouïa (*).

C'est ainsi qu'environ un siècle plus tard, en 1084, l'almoravide Ioussouf ben Tachefine, après s'être emparé de Tanger et avoir réduit les régions maritimes du Maghreb el Aksa, franchit la Moulouïa et

(*) « Dès lors, dit Ibn Khaldoun (t. 3, p. 243), Oudjda forma le boulevard de » la frontière qui sépare le Maghreb central du Maghreb el Aksa. » Le géographe El Bekri, qui écrivait vers l'an 1068 de notre ère, dit que, de son temps, la ville d'Oudjda comprenait deux cités bien distinctes dont l'une était de fondation récente : « Oudjda, écrit-il, se compose de deux villes ceintes de murailles, dont » une fut bâtie postérieurement à l'an 440 (1048-49 de notre ère) par lala, fils » de Bologguin, de la tribu des Ourtaguin (Ourtedjin). »

ment à l'abri des invasions venant de l'est, invasions qui, pour les atteindre, n'avaient qu'à suivre la trouée

vient soumettre les populations belliqueuses des Beni Snassen ; puis il occupe Oudjda. De là, se portant sur Tlemcen, il s'en empare et fait massacrer les derniers débris des Magraoua et des Beni Ifrene (Zenata) qui s'y étaient réfugiés.

Deux siècles plus tard, Iar'moracène ben Zian, chef des Abdelouad, qui gouvernait à Tlemcen pour les Almohades, se déclare indépendant et fonde une dynastie nouvelle, celle des Beni Zian. Le khalife almohade Abou el Hassen Ali es Saïd, embarrassé par la lutte engagée avec les Beni Merin, est contraint d'ajourner sa vengeance. Ce n'est qu'en 1248 que, libre de ses actions par la défaite et la soumission des Mérinides, il peut marcher sur Tlemcen. Iar'moracène, ne se trouvant pas suffisamment en force pour résister dans sa capitale, l'abandonne et va se renfermer avec ses meilleures troupes dans la citadelle de Tamzezdekt, position fortifiée au milieu des montagnes voisines d'Oudjda (*).

Le khalife Es Saïd vient y assiéger Iar'moracène, mais à la première affaire le souverain almohade est tué et son armée se débande.

Profitant de cette défaite, les Mérinides reprennent aussitôt les armes et les Almohades, incapables de leur résister, implorent l'assistance de Iar'moracène. A cette nouvelle, l'émir mérinide Abou Iahia marche sur Tlemcen : il atteint les forces des Abdelouad sur l'oued Isly, près d'Oudjda, (là où six siècles plus tard nous devons remporter une éclatante victoire sur les Marocains) et les met en complète déroute (1250).

Vingt ans plus tard, en 1271, le Sultan mérinide Abou Ioussouf

(*) C'était, d'après Ibn Khaldoun (t. III, p. 405), une ancienne forteresse que les Beni Zian « possédaient dans la montagne qui s'élève au midi d'Oudjda et dont ils se servaient avant d'avoir fondé leur royaume. » Léon l'Africain (t. I, p. 586) ajoute que ce château, placé au haut d'un rocher, sur les confins du territoire de Tlemcen et du désert d'Angad, appartenait aux souverains de Tlemcen qui s'en servaient pour barrer le passage aux invasions venant de Fez. Marmol (édit. de 1573, t. II, p. 172 v^o) complète ces renseignements en disant que les Turcs avaient occupé et fortifié cette place, qu'ils l'avaient garnie d'artillerie et qu'ils y entretenaient une garnison. Ibn Khaldoun écrit Temzezet, Léon l'Africain et Marmol, Temzezet.

bien marquée et relativement facile qui unit cette capitale à Lalla Mar'nia.

Iakoub ben Abd el Hak, débarrassé des Almohades, songe à tirer vengeance de la diversion qu'avait opérée Iar'moracène dans le Maghreb el Aksa pendant qu'il assiégeait Merakech. Réunissant de nombreux contingents, il marche de nouveau vers l'est. Le choc des deux armées eut lieu encore une fois sur le champ de bataille d'Isly. Iar'moracène fut complètement battu, et le souverain mérinide, s'emparant d'Oudjda, la détruisit de fond en comble ; puis, dévastant tout sur son passage, il vint assiéger Tlemcen (mai 1272). Mais devant la sérieuse résistance que lui opposa Iar'moracène, il dut lever le siège de cette place et rentrer à Fez.

En 1281, Abou Ioussouf, rentrant en campagne, atteignait Iar'moracène à Kharzouza, sur la Tafna, au nord-est de Tlemcen. Cette fois encore les Abdelouad furent vaincus ; mais Abou Ioussouf, n'ayant pu encore réduire Tlemcen, se retira après avoir toutefois ravagé la contrée.

En mai 1290, le nouveau sultan mérinide Abou Iakoub Ioussouf, fils du précédent, reprenant les hostilités, marchait directement sur Tlemcen. Mais, après un siège de 40 jours, désespérant d'enlever cette place, il regagnait l'ouest non sans avoir dévasté les territoires voisins.

Il reparait au-delà de la Moulouïa, en 1295, ne s'avançant cette fois que jusqu'à Taourirt, sur l'oued Za, où se trouvait un petit poste frontière occupé alors moitié par les Mérinides, moitié par les Abdelouad. En ayant chassé ces derniers, il se borna à augmenter les fortifications de ce poste, sans pousser plus loin ses armes.

L'année d'après (1296), il s'emparait d'Oudjda et en rasait les fortifications, mais échouait dans sa tentative sur Nedroma. (Cette ville ne fut prise par les Mérinides qu'en 1298.)

Enfin, en 1297, Abou Iakoub se décidait à mettre le siège devant Tlemcen même. Mais, après trois mois de lutte, n'ayant pu s'en rendre maître, il se retirait, laissant une garnison à Oudjda dont il venait de relever les murailles et où il avait fait construire la Kasba, ainsi qu'une mosquée et une habitation pour lui-même.

En mai 1299, Abou Iakoub reparait sous les murs de Tlemcen. Bien décidé cette fois à s'en emparer, il commence un siège en règle

Le premier fait important que l'on relève dans les traditions historiques est la fondation (994) d'Oudjda,

et débute par faire construire autour de la place un mur de circonvallation; puis, non loin de là, il s'installe lui-même au milieu d'une vaste enceinte qu'il fait édifier et qui embrasse une véritable ville: il l'appelle Mansoura (la Victoriense). Pendant huit ans, les Abdelouad résistent aux attaques du Sultan mérinide; enfin réduits aux dernières extrémités, ils songeaient à se rendre, quand la mort d'Abou Iakoub vint les délivrer (13 mai 1307). Son petit-fils, Amer Abou Thabet, prévoyant les complications que cette mort allait faire surgir, traita avec l'émir Abou Zian, successeur de Othman ben Iar'moracène, mort en 1304, pendant le siège.

Les Mérinides se retirèrent, abandonnant toutes les conquêtes qu'ils avaient faites sur les Beni Zian et leur restituant toutes leurs places.

La paix ne dura guère: en 1314, le Sultan Abou Saïd Othman, reprenant les projets de ses prédécesseurs, franchit la Moulouïa et vint assiéger Oudjda. N'ayant pu réduire cette place, il ravage le pays aux alentours et se porte sur Tlemcen avec l'intention de l'investir. Mais la crainte d'une révolte dans ses états le contraint bientôt à lever son camp et à battre précipitamment en retraite.

Ce ne fut qu'en 1335 que le Sultan Abou el Hassen, fils d'Abou Saïd, put recommencer les hostilités contre les Beni Zian, alors commandés par Abou Tachefine. Pendant que des détachements de troupes mérinides s'emparaient d'Oudjda et de Nedroma, Abou el Hassen lui-même investissait Tlemcen. La ville résista deux ans: le 1^{er} mai 1337, elle fut enlevée d'assaut. Abou Tachefine fut mis à mort par le vainqueur et tout le Maghreb el Oust tomba au pouvoir des Mérinides.

Cette situation se prolongea pendant douze ans. En 1347, Abou Saïd Othman, descendant de Iar'moracène, profitant des dissensions qui divisaient l'empire mérinide, relève le trône des Beni Zian. Il rentre à Tlemcen presque sans coup férir, et Abou Thabet, son frère, qu'il met à la tête des forces des Abdelouad reconstituées, achève de reconquérir les états de ses ancêtres, en battant successivement En Nacer, fils d'Abou El Hassen (1349), et Abou el Hassen lui-même (1350).

Dès 1352, le nouveau sultan mérinide Abou Eïmane reprend les armes contre les Beni Zian. Vainqueur près d'Oudjda (juin), il entre

par Ziri ben Atia, le chef des Magraoua, maître des deux Maghreb pour le compte des Khalifes oméïades

à Tlemcen qu'il trouve abandonnée. Pour la deuxième fois, la dynastie fondée par Iar'moracène est renversée.

Les Mérinides restent maîtres de Tlemcen jusqu'en 1359. A cette époque, un neveu d'Abou Thabet, nommé Abou Hammou, sortant de Tunis où il avait trouvé un refuge, reparaît dans le désert au sud de Tlemcen. Les partisans des Beni Zian accourent à lui; il a bientôt une armée à la tête de laquelle il rentre à Tlemcen. Les troupes mérinides envoyées pour le combattre sont battues près d'Oudjda et leurs chefs trouvent un refuge dans cette place.

L'année suivante (1360), une nouvelle tentative du sultan mérinide Abou Salem pour reconquérir Tlemcen échoue devant l'habileté d'Abou Hammou. Ce prince, se jugeant trop faible encore pour résister au souverain mérinide, se retire devant lui et lui abandonne sa capitale; puis, portant la guerre sur la haute Moulouïa, il le contraint à rentrer dans ses états pour les défendre. Cette tactique réussit pleinement et Abou Hammou, reprenant aussitôt le chemin de Tlemcen dégagée, chasse de son territoire tous les contingents que l'envahisseur avait pu y laisser.

En 1370, le mérinide Abd el Aziz, reprenant les projets de ses prédécesseurs sur Tlemcen, marche sur cette ville. Abou Hammou, qui y règne toujours, est abandonné de tous; il se réfugie dans le désert. C'est la troisième fois que la dynastie des Beni Zian se trouve expulsée du Maghreb el Oust. Cette fois toutes les tentatives d'Abou Hammou, pour reconquérir son trône, restent infructueuses jusqu'à la mort d'Abdelaziz (1372).

A ce moment, le descendant de Iar'moracène, profitant de la faiblesse du jeune Eïs Saïd, fils et successeur d'Abd el Aziz, sort de sa retraite et rentre à Tlemcen, rappelé par les populations. Bientôt tout le territoire des Beni Zian est reconquis et Abou Hammou songe à se venger des humiliations passées en portant ses armes contre l'empire mérinide. Profitant des dissensions qui le partagent, il vient mettre le siège (1382) devant Taza. Mais la ville résiste à toutes les attaques et craignant une diversion, Abou Hammou se retire.

L'année suivante (1383), le sultan Abou el Abbas, voulant tirer vengeance de cette agression, envahit le Maghreb el Oust. Abou

d'Espagne. Après lui, les souverains de l'ouest, comprenant l'importance de cette place qui ferme l'accès vers

Hamou, abandonnant sa capitale, se réfugie dans l'est de ses états, et Tlemcen est livrée au pillage par le vainqueur.

La chute d'Abou el Abbas vint rendre, pour la quatrième fois, ses états à Abou Hamou. Mais, en 1389, son fils Abou Tachefine parvient à le détrôner avec l'aide des Mérinides et le fait mettre à mort. L'usurpateur meurt lui-même en 1394 et est remplacé par son frère Abou Zian qui se reconnaît vassal de la Cour de Fez.

Depuis ce moment jusqu'en 1411, les émirs de Tlemcen restent tributaires des sultans mérinides. A cette date, Abou Malek s'empare du pouvoir grâce à leur appui, mais, s'affranchissant aussitôt de cette tutelle, il cherche à venger sa dynastie des humiliations constantes qu'elle a eu à subir des souverains de l'Occident et porte la guerre dans le Maghreb el Aksa. (Nous n'avons pas d'autres renseignements historiques sur ce règne; ils ont été tirés de l'*Imam el Tensi*, p. 111 et suiv.)

Un moment soumis (1428) au Khalife hafside de Tunis, Abou Farès, le royaume de Tlemcen ne tarda pas à reprendre son indépendance et à briller même, un instant, d'un assez vif éclat sous le règne de El Metaoukkel, petit-fils d'Abou Thabet (1461-1475). Mais ces luttes continuelles avaient affaibli cet empire, et, lorsque les Espagnols se furent emparés des principaux ports de la côte, les souverains de Tlemcen n'hésitèrent pas à chercher un appui auprès d'eux en se déclarant vassaux de l'Espagne (1512).

De leur côté, les Mérinides n'étaient plus en état de profiter de la décadence des Abdelouad et de reprendre leurs projets de conquête vers l'est. Affaiblis eux-mêmes par les luttes intestines et les continues attaques des chrétiens, ils avaient fort à faire à se maintenir contre les chérifs saadiens qui venaient de surgir dans la vallée de Foued Drâa et se préparaient à les supplanter, en prenant en main le gouvernement du Maghreb el Aksa.

C'est au milieu de cette anarchie que les Turcs apparurent à Alger. La crainte du chrétien les fit accueillir comme des sauveurs et facilita leur tâche.

Dès 1517, la population de Tlemcen, humiliée du joug subi par ses souverains de la part de l'Espagne, appelle Baba Aroudj à son

Fez en avant de Taza, vont tout faire pour s'en emparer et la garder quand ils l'auront conquise. Mais, comme

aide. Celui-ci accourt et entre en vainqueur dans la place. Mais les atrocités qu'il commet en faisant mettre à mort tous les membres de la famille des Beni Zian qu'il peut saisir et une partie des habitants, provoque un soulèvement contre lui. Les Espagnols accourent d'Oran et Baba Aroudj s'enfuit avec ses contingents turcs avec l'intention de chercher un refuge dans la montagne des Beni Snassen. Atteints bientôt par ceux qui les poursuivent, les fuyards sont massacrés non sans avoir vendu chèrement leur vie (1518).

Ce n'est qu'en 1542 que les Turcs reprennent le chemin de Tlemcen. Hassan pacha, qui les y conduit, place sur le trône d'ar'moracène, un de ses descendants, Abou Zian Ahmed, et se retire laissant dans la ville une garnison de 400 Turcs. A peine est-il parti que les Espagnols reparassent, chassent Abou Zian et le remplacent par son frère Abou Abdallah (1543). Le règne de ce dernier fut de courte durée; car son frère Abou Zian, reprenant l'offensive dès le départ des Espagnols, reconquiert bientôt son trône, rappelé du reste par les vœux de ses anciens sujets.

Vers la même époque, le chérif saadien, Mohammed el Mahdi, qui venait de se substituer à Fez au mérinide Ahmed, était accueilli partout, dans le Maghreb el Aksa, comme un libérateur. Ses succès retentissants firent espérer à la population de Tlemcen qu'il la délivrerait aussi bien du joug abhorré des Espagnols que de celui des Turcs. Elle l'appela à son secours. Répondant à cet appel, le chérif accourt à Tlemcen. Il y arrive le 10 juin 1550 et trouve la ville abandonnée par Abou Zian. Continuant leur marche vers l'Ouest, ses troupes s'avancent jusqu'au Chélif où elles se heurtent à l'armée turque d'Hassan Corso qui les bat. Une nouvelle victoire des Turcs (janvier 1552), sous les murs de Tlemcen, leur livre cette ville qu'ils mettent au pillage. L'armée chérifienne est poursuivie jusqu'à la Moulouïa et les Turcs s'établissent définitivement à Tlemcen.

Mais les Marocains vaincus n'en continuent pas moins leurs incursions constantes sur la rive droite de la Moulouïa. Dès 1553, le nouveau pacha d'Alger, Salah Raïs, irrité de ces continuelles agressions, réunit une armée formidable et marche contre Mohammed el Mahdi, enmenant avec lui un prétendant au trône de Fez, le mérinide

chaque fois qu'ils se retirent, elle retombe presque aussitôt entre les mains des maîtres de Tlemcen, la

Abou Hassoun. Vainqueur deux fois des troupes chérifiennes, il entre à Fez, le 5 janvier 1554, et rend momentanément à Abou Hassoun l'empire du Maghreb el Aksa. (*)

Après le départ des Turcs, Mohamued el Mahdi reconquiert bientôt ses états; puis, voulant profiter des troubles dont Alger était le théâtre, il lance une armée sur Tlemcen, s'empare de la ville et vient échouer contre le Méchouar (citadelle de Tlemcen) où s'était retranchée la garnison turque. Ces attaques constantes du souverain de l'Ouest ne pouvaient qu'exaspérer davantage Hassan pacha; aussi se décida-t-il à se débarrasser de cet adversaire acharné en le faisant assassiner (1557). Puis, profitant du trouble que cette mort devait porter dans l'empire chérifien, il s'avance avec une armée jusqu'à Fez et se fait battre (1558).

Les panégyristes d'Hassan pacha ont passé sous silence ce grave échec, sur lequel nous n'avons que des détails assez vagues.

De 1558 à 1647, c'est-à-dire pendant une période de 89 ans, nous n'avons à noter qu'une expédition des Turcs dans le Maghreb el Aksa, sous prétexte de rendre le trône de Fez à Abou Merouane Abdelmalek.

Son successeur, Abou el Abbas Ahmed, dit el Mansour, porta à son apogée l'empire des chérifs saadiens. Craignant l'issue d'un conflit avec les Turcs, il évita toujours de se mesurer avec eux et porta de préférence ses armes vers le Touat, le Gourara et le Soudan. Ses héritiers se disputèrent sa succession, préparant, par leurs divisions, l'avènement des chérifs filali qui règnent encore au Maroc.

Ce n'est qu'en 1647 que les souverains du Maghreb reprennent leurs projets sur les régions à l'est de la Moulouïa. Cette fois l'attaque ne vient plus de Fez, elle part de Sidjilmassa (Tafilalet), c'est-à-dire de l'extrême sud du Maroc. En effet, depuis quelques années, Moulai

(*) A. Berbrugger (Des frontières algériennes. *Revue africaine*, 1860, 4^e vol., p. 414) écrit à propos de ces événements: « En 1553, Salah Raïs, pacha d'Alger, » écrit au roi de Fez qu'il lui demande seulement de ne pas dépasser les mon- » tagues de la Moulouïa qui sont en face de Melilla et séparent le royaume de » Fez de celui de Tlemcen. Le chérif n'ayant pas tenu compte de cette recom- » mandation, le pacha d'Alger le bat à deux reprises et s'empare de sa capitale. » (Voir Haedo, p. 67, au verso.)

lutte change de face et c'est aux souverains de cette ville qu'ils s'attaquent bientôt, voulant les chasser de

Cherif d'abord, son fils Moulai M'hammed ensuite, les premiers sultans de la dynastie actuelle, s'étaient créés, dans ces régions, un état indépendant. Trop faible encore pour lutter avec avantage contre les marabouts de Dela qui s'étaient installés en maîtres à Fez, Moulai M'hammed chercha d'abord à relever sa puissance naissante par l'éclat de la victoire. Tournant ses yeux vers les régions soumises aux Turcs, il se décide à y porter la guerre, sachant que les populations y supportent difficilement le joug de leurs oppresseurs ottomans.

Vers 1647, il pénètre dans la haute Moulouïa et s'avance jusque dans la plaine d'Augad, soumettant successivement les Hallaf (Ahlaf) et les Augad. Puis, avec l'aide de ces derniers, il s'empare d'Oudjda et en chasse les Turcs. Faisant alors de cette place le centre de ses opérations, il se porte « contre les Beni Suassen qui étaient sur le » territoire soumis aux Turcs » (Ettordjemân, traduction Houdas, p. 6) et effectue sur ces populations une razzia des plus fructueuses. Il agit de même avec les Oulad Zekri, les Oulad Ali ben Tallia, les Beni Mathar, les Beni Snouss et les Domi lalia et contraint toutes ces tribus à reconnaître son autorité. Enfin, poussant plus à l'est, il bat et refoule les Rosel et les Beni Amer jusque sous les murs d'Oran et rentre à Oudjda, chargé de dépoilles, après avoir infligé un échec aux Turcs de Tlemcen qui avaient essayé de lui reprendre une partie de son butin.

L'année suivante (1648), sortant d'Oudjda où il a passé l'hiver, Moulai M'hammed parcourt en vainqueur le sud du Maghreb el Oust. Puis, rentrant à Oudjda, il repart aussitôt pour regagner le siège de son empire, Sidjilmassa. Pendant ce temps, le pacha d'Alger organisait une expédition pour rétablir l'autorité turque dans l'ouest de la Régence. Mais les déprédations commises par le chérif avaient tellement appauvri le pays que l'armée turque, après avoir atteint difficilement Tlemcen, dut rentrer à Alger sans avoir obtenu la satisfaction qu'elle cherchait.

Le pacha d'Alger se décida alors à envoyer à Sidjilmassa deux ambassadeurs pour amener Moulai M'hammed à conclure la paix. Après de longs pourparlers, les envoyés turcs durent se contenter de

leur capitale. Aussi le fondateur de la dynastie des Beni Zian à Tlemcen, l'ar'moracène ben Zian, consi-

l'engagement que prit le Chérif, par serment, de ne pas franchir la Tafna.

C'est surtout depuis cette époque que les efforts des Marocains ont tendu à se maintenir sur la rive droite de la Moulouïa, malgré la menace constante des Beni Snassen, restés presque toujours fidèles aux Turcs.

Dès 1664, Moulay M'hammed reparait dans la région : il vient combattre son frère Moulay Rechid qui a su intéresser à sa cause les Angad et les Beni Snassen ainsi que tous les arabes Makil, s'est fait reconnaître par eux comme sultan et est entré en maître à Oudjda. Les deux frères en viennent aux mains dans la plaine d'Angad et, au début de l'action, Moulay M'hammed est tué.

Quelques années plus tard (1667), Moulay Rechid, maître du Maghreb el Aksa, revient dans la région d'Oudjda et châtie l'insolence des Beni Snassen. Son successeur, Moula Ismael, s'y montre également en 1674, pour réprimer les continuelles déprédations des tribus de la plaine d'Angad.

En 1678, Moula Ismael, reprenant les projets de conquête vers l'est de tous les souverains marocains, s'avance jusqu'au Chélif. Mais, abandonné des contingents arabes qu'il traîne à sa suite et qu'a effrayés le canon des Turcs, il se retire presque sans combattre après avoir de nouveau reconnu la Tafna pour limite.

En 1679, il se résout à faire transporter aux environs d'Oudjda les tribus remnantes des Chebanat et des Oulad Zerara qui habitaient aux environs de Merakech (ces deux tribus habitent actuellement la rive gauche de l'oued Oum er Rebia, à l'ouest du Tadla) et les chargea de maintenir en respect les Beni Snassen qui « relevaient du gouverne-
» ment turc. » (Éttordjemân, traduction Houdas, p. 34). Puis, pour donner plus d'efficacité encore à cette mesure, il prescrit en outre la construction de Kasba à Selouan, à El Aïoun Sidi Mellouk et à Regada.

Mais les incursions des Beni Snassen continuant, Moula Ismael se décide à marcher lui-même contre eux (1680). Il envahit leur montagne, leur impose de dures conditions et exige d'eux la remise de leurs armes. Une semblable obligation est imposée aux

dérant que le danger pour ses successeurs viendrait toujours de l'ouest, aurait-il, d'après la tradition,

Angad, aux Meluïa et aux Hallaf qui se soumettent. Enfin, pour compléter son œuvre, le Sultan décide la construction à Taourirt, sur l'oued Za, d'une Kasba qui porte encore aujourd'hui le nom de Kasba Moula Ismael.

Au printemps de 1682, le sultan marche de nouveau vers l'est. Cette fois, il s'avance jusque chez les Beni Amer et fait chez eux une importante razzia. Mais, à peine de retour à Fez, il apprend qu'une armée turque est venue opérer dans la région des Beni Snassen. Malgré toutes les difficultés que lui occasionne la révolte de son neveu Ahmed ben Mahrez, il accourt aussitôt, à marches forcées, et, parvenu à Oudjda, il apprend la retraite précipitée des Turcs, rappelés à Alger par l'attaque de Duquesne.

En mai 1692, Moula Ismael, reprenant ses projets de conquête, se met de nouveau en marche. Averti de ses intentions, le dey Hadj Chabane vient l'attendre sur la Moulouïa et lui inflige une sanglante défaite. L'armée marocaine, terrifiée par ce rude échec, oblige Moula Ismael à demander la paix ; elle lui fut accordée et il signa, à Oudjda, un traité reconnaissant tous les droits des Turcs jusqu'à la Moulouïa.

Mais, dès 1693, il reparait dans la région d'Oran et, après avoir tenté de razzier les Beni Amer et d'autres tribus, il vient sans succès attaquer Oran même (cette ville était alors au pouvoir des Espagnols) et se retire avec de grosses pertes.

Voulant venger ce nouvel échec, Moula Ismael reprit les hostilités en 1701. Il s'avance jusqu'à la Djidouïa, affluent de gauche du Chélif, et là, au lieu dit Hadj bou R'azi, il essuie une sanglante défaite que lui inflige le dey El Hadj Moustafa (*). Moula Ismael ramène au

(*) De Grammont (*Histoire d'Alger*) identifie la localité de Hadj bou R'azi avec celle de Hassian Tizazin. Le nom de ce champ de bataille et les indications sur sa position géographique ont été puisés par les historiens modernes dans la *Gazette de France* (1701, p. 240) qui avait pris elle-même son information dans un rapport consulaire. D'autres auteurs, comme Léon Godard (*Description du Maroc*, p. 522), prétendent que cette bataille eut lieu à Zeboudj el Oest (le bosquet d'oliviers sauvages du milieu), endroit « connu depuis cette époque sous le nom » de forêt de Moula Ismael. » Enfin Walsin Esterhazy (*Domination turque*, p. 169) indique que la localité qui porte ce nom se trouve chez les Shéah. Il existe

conseillé à ses héritiers, en mourant, d'étendre de préférence leurs conquêtes vers l'est. L'histoire nous montre que les Beni Zian, se conformant à cet avis, ont presque toujours gardé la défensive vis-à-vis des souverains du Maghreb el Aksa.

Lorsque enfin les Turcs apparaissent à Alger, la situation ne tarde pas à se modifier. C'est que les nouveaux venus, dans leur capitale éloignée de la frontière, sont plus à l'abri que les Beni Zian des coups de l'ennemi, ils ont moins à craindre de l'invasisseur. Mais cet éloignement même les contraint à entreprendre de fortes expéditions vers l'ouest pour pouvoir s'y maintenir.

Maroc les débris de son armée et ne cherche plus à entrer en lutte avec ses voisins de l'est. (*)

Jusqu'en 1795, les souverains du Maghreb, embarrassés à l'intérieur par des luttes intestines, semblent avoir abandonné les idées de conquête vers l'est de leurs prédécesseurs. Cette même année, le Sultan Moulay Sliman, reprenant le chemin de l'est, envoie une expédition sur la Moulouïa pour s'emparer d'Oudjda qui, avec les tribus « qui en » dépendent, faisait en ce moment partie du territoire turc. » (Éttordjemân, traduction Houdas, p. 178). Le bey d'Oran ne voulut opposer aucune résistance. Par son ordre, son Khalifa évacua cette ville et cessa tout acte d'autorité sur les tribus qui en dépendent.

Telle était encore la situation au moment de l'arrivée des Français en Algérie.

en effet, actuellement, un douar-commune appelé *Zebouaj el Oust*, formé d'une fraction des Shéah, dans l'arrondissement d'Orléansville, à l'est de Charon et près de la limite du département d'Oran.

(*) Castonnet des Fosses (La dynastie des chérifs filali. *Revue de l'Afrique française*, 1888, p. 419 et suiv.) rapporte que Moula Ismael avait conçu le projet d'expulser les Turcs de l'Algérie. Il aurait été encouragé dans ce dessein par Louis XIV, avec lequel il avait signé un traité en 1699.

Tout d'abord, ils sont gênés par la présence des Espagnols qu'ils trouvent maîtres d'Oran; Mazouna, dans le Dahra, est alors leur poste avancé vers l'ouest. Bientôt, se substituant aux Beni Zian, ils recueillent tous les droits de cette dynastie à la frontière de la Moulouïa. Cependant, si parfois encore ils ne tirent pas une vengeance immédiate des agressions commises par les Marocains, c'est qu'ils ont à combattre sur leur propre territoire les chrétiens d'Oran, ou que des luttes intestines les divisent. Mais, dès qu'ils sont en état de le faire, ils accourent sur la frontière de l'ouest et, souvent, vont porter la guerre chez leurs voisins mêmes. Jusqu'au jour où, affaiblis par leur organisation qui, tirant toute sa force du pays conquis, s'appuyait sur une partie du peuple vaincu pour exploiter l'autre, et, peut-être, ne se sentant plus capables de résister aux envahissements des Marocains, ils les laissent s'installer dans la région d'Oudjda (1795) ¹.

Les Turcs ont donc occupé longtemps cette ville. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ils en ont été les maîtres ainsi que de tout le pays environnant. Après leur départ, les Marocains occupèrent Oudjda; les tribus situées sur le territoire contesté vécurent, dès lors, à peu près indépendantes et on en vint à considérer le pays comme appartenant aux deux États, puis,

¹ On ne trouve indiqué dans aucun historien le véritable motif de l'abandon par les Turcs, en 1795, de toute prétention sur la rive droite de la Moulouïa. On ne peut se livrer, à ce point de vue, qu'à des conjectures.

peu à peu, le Kiss fut regardé comme la frontière commune.

Telle était la situation au moment de l'expédition d'Alger.

Dès les premiers jours de l'occupation de cette ville, la province d'Oran qui était alors commandée par le bey Hassan, vieillard sans énergie, se trouva livrée à ses propres ressources. Tout le pays fut bientôt en complète désorganisation, et les populations musulmanes, affolées par les succès des chrétiens, tournèrent leurs regards vers le souverain du Maghreb qui leur parut susceptible de les protéger contre l'envahisseur. Le Sultan du Maroc, informé de ces dispositions d'esprit des tribus oranaises, se hâta d'occuper Tlemcen et de réaliser ainsi un rêve longtemps caressé par ses prédécesseurs, celui de réunir à ses états l'ancien royaume des Beni Zian. Mais, devant les représentations de la France¹, le souverain marocain dut

¹ Dès la fin de 1830, le sultan Moulai Abderrhman, appelé du reste par les vœux des habitants de Tlemcen qui lui avaient envoyé une députation, avait fait prendre possession de cette ville par son neveu Moulai Ali. Pour opposer une barrière aux prétentions naissantes du Maroc, le général Damrémont fut dirigé sur Oran en décembre 1830 ; il occupa cette ville le 4 janvier 1831. En même temps, le colonel d'état-major Auvray était envoyé au chérif pour le sommer d'évacuer la province d'Oran. Arrêté à Tanger, le colonel n'obtint que des promesses restées sans suite. Pendant ce temps, Moulai Ali, toujours à Tlemcen, se montrait impunément jusque sous les murs d'Oran, qu'il n'osait cependant attaquer. On apprit bientôt que trois agents du sultan, Cherif el Moati, Mohammed ben Chergui et Bel Ameri s'étaient installés, le premier à Médéa, le second à Miliana et le troisième à Mascara ; déjà les populations,

reculer : il retira ses troupes et se contenta d'exercer une autorité toute nominale sur les populations de la vallée de la Tafna.

Cet état de choses se maintint jusqu'en 1836, époque de l'occupation du méchouar (citadelle de Tlemcen) par le maréchal Clauzel¹. Cet événement semblait

jusqu'aux portes d'Alger, s'étaient soumises à l'autorité de ces délégués du Chérif.

On se décida à faire des représentations énergiques à la cour chériemne. Une mission fut envoyée à Meknas (mars-avril 1832). M. de Mornai, qui la dirigeait, obtint le rappel des agents marocains. Il reçut, en outre, du sultan l'engagement de ne plus se mêler des affaires de l'Algérie, la renonciation de toute prétention sur Tlemcen et son territoire, et, enfin, la reconnaissance de nos droits de conquête.

Mais, en 1836, à la suite de plusieurs combats livrés sur la Tafna, des correspondances furent saisies. Elles prouvèrent de nouveau l'immixtion des Marocains dans les affaires algériennes. Des protestations furent d'abord adressées au caïd d'Oudjda, qui était venu en aide à Abdelkader, au combat de Seba Chioukh, sur la Tafna, en lui envoyant ses cavaliers soldés et de nombreux contingents marocains. La situation fut jugée assez grave pour nécessiter, en outre, l'envoi d'une nouvelle mission au Maroc. Elle fut confiée au colonel de la Ruë qui se rendit à Meknas afin de rappeler le sultan à l'observation de la neutralité.

¹ Dès notre arrivée à Tlemcen, les populations du pays d'Angad, qui, de tout temps, s'étaient montrées hostiles à Abdelkader, nous offrirent leur concours.

« En 1836, écrit Galibert, dans son *Algérie ancienne et moderne*, » lors de l'occupation de Tlemcen par le maréchal Clauzel, 400 cavaliers du désert d'Angad vinrent l'aider à poursuivre les contingents d'Abdelkader. Ces auxiliaires, appuyés par les Koulouglis et les Turcs de Mustapha ben Ismaël, atteignirent l'infanterie de l'émir » et la mirent en déroute. »

Pellissier de Reynaud, dans les *Annales algériennes*, dit de son côté :
« Dès les premières ouvertures de soumission que parurent faire

devoir anéantir les espérances de la cour de Fez. Il paraissait, en effet, rationnel que, puisque nous nous étions substitués aux Turcs en Algérie, nous devions partout revendiquer comme nôtre toute l'étendue du territoire qui leur avait été soumis. Il n'en fut rien cependant, au moins dans cette région, et le sultan, se sentant incapable de lutter avec nous à armes égales, chercha à obtenir par un moyen détourné une partie au moins de ce qu'il n'avait pu avoir par une occupation illicite.

Dès notre installation à Tlemcen, il revendiqua hautement la vallée de la Tafna. En agissant ainsi, il

» les tribus des environs de Tlemcen, on s'était hâté de les frapper
 » d'une réquisition de chevaux, ce qui eut pour résultat nécessaire
 » de les éloigner de nous. On commit les mêmes fautes à l'égard des
 » gens d'Angad, qui étaient venus présenter au maréchal, leur
 » cheikh, jeune enfant, dernier fils d'El Gomary et seul rejeton d'une
 » famille dont tous les membres avaient péri en combattant Abdel-
 » kader. Les personnes qui furent chargées de les recevoir et de leur
 » parler les traitèrent avec hauteur, ne trouvèrent pas assez beau le
 » cheval d'hommage qu'ils offraient au maréchal et leur ordonnèrent
 » d'en amener d'autres, non seulement pour le maréchal, mais encore
 » pour sa suite. Ces hommes s'éloignèrent promettant de revenir
 » avec ce qu'on exigeait d'eux, mais ils allèrent sur le champ faire
 » leur soumission à Abdelkader, dont ils avaient méconnu l'autorité
 » jusqu'alors. »

Parlant de cet El Gomary qui remplissait, du temps des Turcs, les fonctions de « chouaf », c'est-à-dire d'espion, chargé de les renseigner sur l'état d'esprit des tribus et sur leur situation, Walsin Esterhazy (*De la Domination turque*, 1840, p. 252) écrit : « Mohammed ben Gremari ez Zelbouni, celui qu'Abdelkader a fait pendre à Mascara à un des canons de la ville, était chouaf es Sahra, chouaf de l'Angad, du bey Hassan (le dernier bey d'Oran). Il arrivait

espérait, grâce aux difficultés que nous créait notre lutte avec Abdelkader, nous amener peu à peu par lassitude et aussi par nécessité d'assurer notre tranquillité, à abandonner à l'empire du Maroc une partie du territoire qu'il convoitait. C'est ce qui aurait sans doute eu lieu en effet, en raison surtout de notre ignorance absolue de la situation, si le traité de la Tafna (1837), en reconnaissant les droits d'Abdelkader à la possession de la majeure partie de la province d'Oran, n'était venu ajourner la question.

Elle ne fut reprise que quelques années plus tard, lorsque la lutte avec Abdelkader à peine interrompue

» Oran à l'improviste de jour ou de nuit; aussitôt le bey donnait
 » l'ordre aux makhzen de monter à cheval. Ils se transportaient
 » rapidement sur le terrain où campaient les tribus dont le chouaf
 » avait reconnu la position, les surprenaient et enlevaient tout ce
 » qu'ils pouvaient atteindre. On raconte qu'une fois, Mohammed
 » ben Gremari, qui était cheikh des Angad, étant arrivé en tête du
 » makhzen du bey à l'endroit où il croyait rencontrer une tribu
 » campée, et ne l'ayant pas trouvée, fit faire une razzia sur sa propre
 » tribu, la tribu des Angad, pour ne pas perdre la confiance du bey. »

Ajoutons ici que dès leur installation dans la province d'Oran, les Turcs eurent souvent affaire avec les Angad. Walsin Esterhazy, dans le même ouvrage (p. 107), parle en effet des « tentatives » quelquefois heureuses, souvent malheureuses des Turcs contre les « tribus nomades de l'Angad », tentatives qui eurent lieu depuis le gouvernement du troisième bey Saad, jusqu'à la mort du bey Chaban, sous les murs d'Oran qu'il assiégeait.

Enfin rappelons encore que pendant tout le temps qu'avait duré le siège soutenu par Mustapha ben Ismaël dans le méchouar, il avait trouvé une aide constante chez les Angad qui, par leurs fréquentes diversions, rendaient l'investissement moins rigoureux et facilitaient même le ravitaillement de la place.

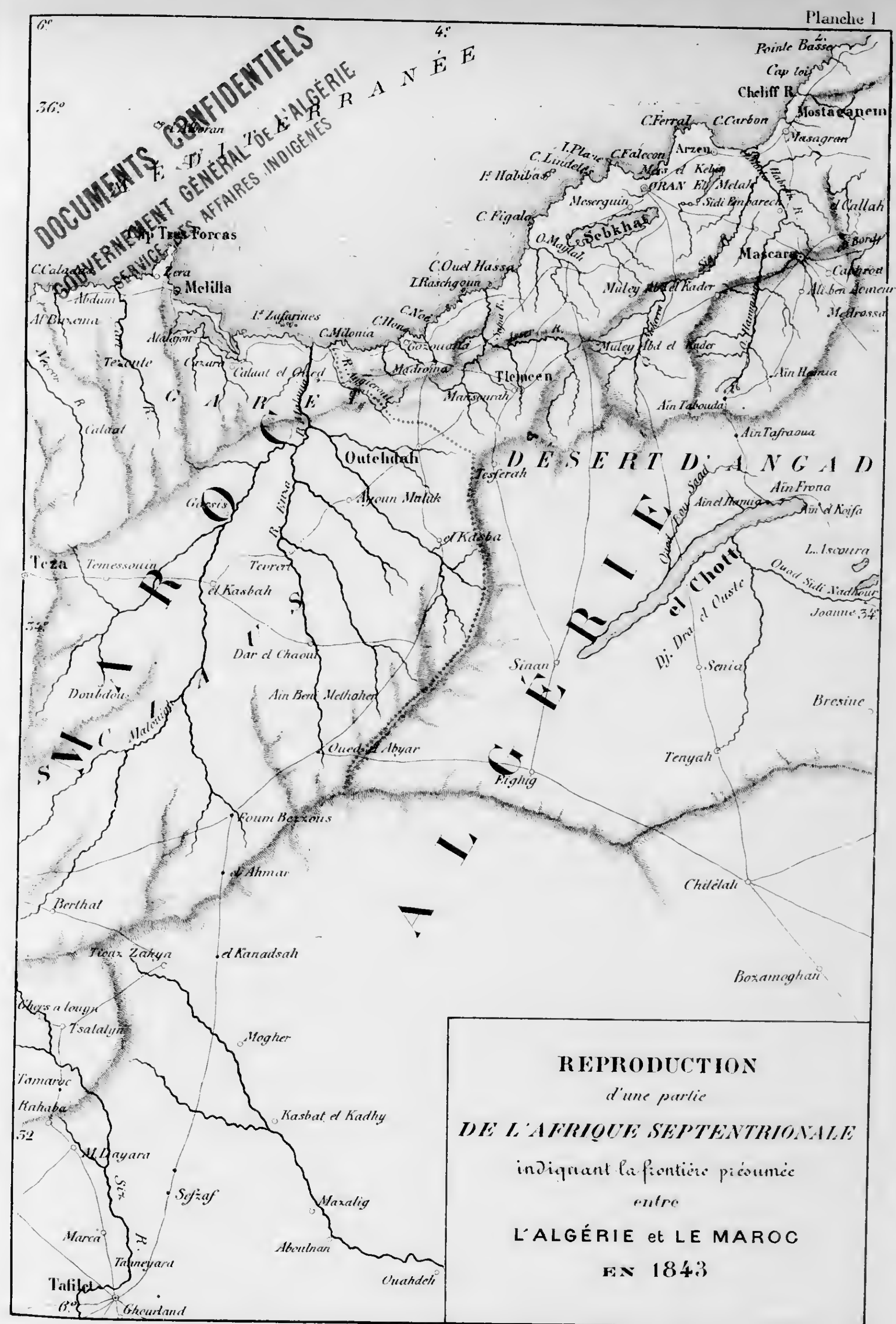
par le traité de 1837, nous eut amenés à occuper peu à peu l'intérieur de la province d'Oran.

En 1842, nous étions de nouveau à Tlemcen¹ et nous en chassions l'émir malgré l'appui que lui apportaient les Beni Snassen et quelques autres tribus² soumises nominalement au caïd marocain que le Gouvernement de Fez entretenait à Oudjda.

Abdelkader se décida alors à porter les hostilités

¹ Dès notre arrivée dans cette ville, pour la deuxième fois, le Gouvernement français engagea des négociations avec la cour de Fez en vue de procéder à la délimitation de la frontière entre l'Algérie et le Maroc. Le général Bedeau fut désigné par le Ministre de la Guerre pour effectuer cette opération comme délégué français. Le Ministre rappela à ce propos, à la date du 22 août 1842, que la Moulouïa avait été presque toujours considérée comme limite entre le Maroc et la Régence d'Algérie. Mais le sultan Moulay Abderrahman refusa formellement de concourir à la délimitation proposée, sous prétexte que les frontières entre le Maroc et l'Algérie étaient bien connues et que l'opération dont il s'agissait pourrait faire naître certaines complications. En réalité, le sultan avait plus que jamais besoin d'user de circonspection et de ménagement à l'égard de ses sujets de la frontière est pour ne fournir aucun prétexte à ceux d'entre eux qui avaient de la sympathie pour l'émir Abdelkader, de faire un mouvement en sa faveur.

² L'attitude de ces tribus, en cette circonstance, fit l'objet de nouvelles représentations adressées par notre consul à Tanger à la cour chérifienne. L'incident se termina par une entrevue (le 3 juin 1842) où le général Bedeau, qui commandait à Tlemcen, se rencontra avec le caïd d'Oudjda. Il fut convenu que le commerce serait libre sur la frontière et que les émigrés qui voudraient rentrer en Algérie auraient toute faculté de le faire. En outre, le caïd marocain fit des excuses pour avoir laissé les tribus de son territoire fournir des secours à Abdelkader : il déclara avoir pris des mesures sévères pour empêcher à l'avenir toute violation de la neutralité.



dans la région de Mascara. Mais, vaincu sur tous les points et se sentant incapable de continuer la lutte avec ses seules ressources, il songea à amener une rupture ouverte entre nous et les Marocains. Si son plan réussissait, il espérait utiliser à son profit les forces que pourraient fournir la plupart des tribus de la frontière et particulièrement les Beni Snassen, qui lui avaient marqué leur dévouement. Les ouvertures qu'il fit à Moulay Abderrahman au commencement de 1844¹, furent froidement accueillies. Ce prince, malgré son désir de reculer les limites de ses états, malgré la vénération personnelle qu'il avait pour Abdelkader, redoutait les suites d'un conflit avec la France et se souciait peu d'ailleurs de voir l'émir s'immiscer dans les affaires de son empire.

Mais les populations marocaines étaient fanatisées

¹ En août 1843, à la suite d'une collision survenue entre des cavaliers du caïd d'Oudjda et la colonne du général Bedeau, le Ministre de la Guerre prescrivit l'établissement d'un travail préparatoire en vue de la délimitation de la frontière que le Gouvernement français désirait provoquer de nouveau. D'après les instructions données, la ligne à étudier devait s'appuyer à la mer et remonter « dans le désert d'Angad jusqu'au point où il pouvait y avoir contact » avec le territoire du Maroc », en réunissant « autant que possible, » sur notre territoire, les tribus ou fractions de tribus de même « famille, au détriment, s'il le fallait, de l'abandon de quelques » portions de terrain sur les limites. » C'est pour faciliter ce travail préparatoire que le Ministre adressa, le 2 août 1843, au Gouvernement général de l'Algérie, quelques documents cartographiques et une note manuscrite sur la région de la frontière. Voir à ce sujet, à la fin du présent chapitre : Cartographie, p. 105 et 106, notes 2 et 1, et la planche 1 ci-contre.

par l'idée d'une guerre contre les chrétiens. Abdelkader sut habilement profiter de cette disposition des esprits, et lorsque l'on apprit que le général Bedeau avait décidé l'installation d'un camp retranché (1844) à l'entrée de la plaine qui conduit à Oudjda, à la Zaouïa de Lalla Mar'nia¹, les Marocains crièrent bien haut que c'était une violation de territoire. Depuis Oudjda jusqu'à Mogador, la guerre sainte fut partout proclamée. La cour de Fez dut s'émouvoir; elle envoya des troupes à Oudjda, sous les ordres de *Si Ali et Taïeb el Guenaouï*.

Celui-ci avait ordre d'agir avec la plus grande circonspection et de ne pas prendre l'initiative de l'attaque. Mais le fanatisme de ses troupes l'emporta sur les conseils de la sagesse et la guerre qui s'ensuivit se termina, sur terre, par la bataille d'Isly (14 août 1844) et, sur mer, par les bombardements de Tanger (6 août) et de Mogador (15 août). La cour de Fez implora la paix; elle fut signée à Tanger, le 10 septembre de la même année. Le traité qui fut conclu, était surtout dirigé contre Abdelkader²; un article (le 5^e) était

¹ A l'endroit où se trouvait l'oppidum romain qui s'appelait Numerus Syrorum.

² Voir à la fin de ce volume le texte complet de ce traité.

Comme on pourra le constater, par une des clauses (article 1^{er}) de cet instrument diplomatique, le Maroc s'est engagé à n'avoir jamais sur la frontière qu'un corps de troupes dont la force ne peut excéder 2000 hommes et qui ne peut être augmenté que si les deux gouvernements en reconnaissent la nécessité. Nous n'avons jamais eu occasion depuis 1844 de nous prévaloir de cette disposition.

relatif à la frontière dont il prévoyait la prochaine délimitation¹. Cet article était ainsi rédigé :

« La délimitation des frontières entre les possessions
» de Sa Majesté l'empereur des Français et celles de
» Sa Majesté l'empereur du Maroc, reste fixée et
» convenue, conformément à l'état des choses, reconnu
» par le gouvernement marocain à l'époque de la
» domination des Turcs en Algérie.

» L'exécution complète de la présente clause fera
» l'objet d'une convention spéciale, négociée et conçue
» sur les lieux, entre le plénipotentiaire désigné à cet
» effet par Sa Majesté l'empereur des Français et un
» délégué du gouvernement marocain. Sa Majesté
» l'empereur du Maroc s'engage à prendre, sans délai,
» dans ce but, les mesures convenables et à en
» informer le gouvernement français. »

Quelle frontière allait réclamer la France au moment de la conclusion de la convention de délimitation, prévue à l'article précédent? Exigerait-elle la frontière naturelle et historique de la Moulouïa ou se contenterait-elle simplement de la limite indécise qu'avaient subie les Turcs depuis 1795?

Deux lettres du maréchal Bugeaud, adressées par lui

¹ On rapporte que le maréchal Bugeaud et le prince de Joinville avaient été d'avis d'exiger du chérif le paiement de 12 millions de francs pour frais de guerre. Les plénipotentiaires chargés des négociations, trouvèrent que la France gagnait suffisamment à avoir mis Moulay Abderrahman dans la nécessité de rompre solennellement à la face de ses peuples et de l'Europe, avec Abdelkader.

à el Guenaouï, le chef marocain qui commandait à Oudjda au début de la campagne de 1844, vont faire connaître quelles étaient les idées de nos gouvernants sur cette question.

Dans la première, le maréchal s'exprime ainsi :
 « Les Marocains ont violé plusieurs fois notre territoire ; deux fois ils nous ont attaqués sans aucune déclaration de guerre¹ ; et cependant j'ai voulu, dès mon arrivée au camp, te donner une grande preuve du désir que j'avais de rétablir la bonne harmonie que vous seuls avez troublée par les procédés les plus hostiles, et je t'ai offert une entrevue.

» Tu y es venu et tu nous as proposé, pour prix des relations de bon voisinage, qui auraient dû toujours régner entre nous, d'abandonner notre frontière et de nous retirer derrière la Tafna.

» Nous ne tenons assurément pas à l'étendue du territoire, nous en avons bien assez ; mais nous tenons à l'honneur, et si tu nous avais vaincus dans dix combats, nous te céderions encore moins la frontière de la Tafna, parce que une grande nation comme la France ne se laisse rien imposer par la force, et surtout par les procédés comme ceux que vous avez employés avec nous depuis deux ans. . .

»
 » Je veux donc me contenter d'aller à Oudjda, non

¹ Allusion aux combats de Si Aziz (30 mai 1844) et de Sidi Mohammed el Ouassini (16 juin suivant) où les Marocains attaquèrent nos troupes sans provocation.

» point pour le détruire, mais pour faire comprendre à nos tribus, qui s'y sont réfugiées, parce que vous les avez excitées à la rébellion, que je veux les atteindre partout, et que mon intention est de les ramener à l'obéissance par tous les moyens qui se présenteront.

» En même temps, je te déclare que je n'ai aucune intention de garder Oudjda, ni de prendre la moindre parcelle de territoire du Maroc. »

La seconde lettre est encore plus explicite : « Dans toutes tes lettres précédentes, tu nous as accusés d'avoir violé votre territoire et d'avoir enfreint les lois de la bonne amitié qui régnait entre nous ; . . .

»
 » Nous voulons conserver la limite de la frontière qu'avaient les Turcs et Abdelkader après eux ; nous ne voulons rien de ce qui est à vous ; »

Abdelkader n'ayant jamais eu sous sa domination le pays compris entre la frontière actuelle et la rive droite de la Moulouïa, la déclaration du maréchal Bugeaud équivalait à l'abandon de toute prétention de notre part sur ce pays qui avait incontestablement fait partie de la Régence d'Alger¹.

¹ A. Berbrugger (*Revue Africaine*, 4^e vol., 1859-60, p. 415) s'exprime ainsi, à propos de cet abandon de toute prétention de notre part à la frontière historique de la Moulouïa : « La nature a séparé profondément le Maroc de l'Algérie par des frontières évidentes ; les Romains l'avaient si bien senti qu'ils rattachaient administrativement la Tintigane (le Maroc) à l'Espagne, tandis que le reste de l'Afrique septentrionale dépendait du proconsul d'Afrique. Cet

Cette déclaration n'était pas faite pour déplaire à Moulai Abderrahman qui n'ignorait certainement pas que les Turcs avaient étendu leur domination jusqu'à la Moulouïa. Il dut être entièrement rassuré sur nos intentions quand, au lieu de répondre à ses prétentions sur la Tafna par une revendication sur la région bornée à l'ouest par l'ancienne frontière du Maghreb el Oust, il apprit ainsi, par nous-mêmes, que nous ne dépasserions pas la ligne marquée par le Kiss, Lalla Mar'nia et Sebdu¹.

C'est dans cet ordre d'idées que fut signé, à Lalla Mar'nia, le 18 mars 1845, le traité de délimitation². Dans cette convention³, comme lors de la signature du traité de Tanger qui l'avait précédé, l'intérêt algérien

» isolement naturel a motivé, sous les dynasties indigènes, la distinction des deux royaumes de Fez et de Tlemcen avec les mêmes frontières précisément qui existaient entre la Tintigane et la Césarienne (Algérie occidentale). On a vu enfin que le pachalik d'Alger avait aussi la Moulouïa pour frontière à l'ouest. On ne saurait trop le répéter, un fait qui persiste ainsi pendant vingt siècles doit avoir une puissante raison d'être et il constitue certainement un droit respectable que ne sauraient prescrire quelques usurpations récentes, arrachées à la faiblesse d'un gouvernement qui tombait en décrépitude et à l'ignorance bien naturelle au début du pouvoir qui lui a succédé. »

¹ Nous avons utilisé pour la rédaction de cette première partie une étude historique de la frontière de l'ouest due à M. le Capitaine Pansard, commandant supérieur du Cercle de Tiaret. Nous y avons même fait quelques emprunts.

² Voir à la fin du volume le texte complet du traité.

³ Les plénipotentiaires, qui furent chargés d'en discuter les termes, furent : pour la France, le général comte de la Ruë, assisté de

dominant fut d'obtenir du Maroc la reconnaissance de notre souveraineté sur les musulmans algériens, en même temps qu'un concours efficace pour éloigner de

l'interprète Léon Roches, et pour le Maroc, Si Ahmida ben Ali, caïd d'Oudjda, assisté de Si Almed ben el Khadir.

M. Léon Roches, interprète principal de l'armée, dont il vient d'être question, raconte dans son ouvrage *Trente-deux ans à travers l'Islam*, (2^e vol., p. 451 et suiv.) qu'en arrivant à Tlemcen, le général de La Moricière, commandant la province d'Oran, remit au général de la Ruë un travail qu'il avait fait préparer « sur les limites établies entre l'empire » du Maroc et la Régence d'Alger sous la domination des Turcs. »

Ce travail avait été rédigé d'après les documents sur la frontière trouvés dans les archives turques et d'après les renseignements recueillis auprès des chefs et notables indigènes des tribus algériennes limitrophes.

Sur ces données, le commandant de Martimprey, chef du service topographique de la Division, avait dressé une carte au cent millième où les limites se trouvaient indiquées.

Dans une entrevue préparatoire avec les délégués marocains, M. Léon Roches, envoyé spécialement à cet effet à Oudjda, fit admettre l'exactitude du tracé du commandant de Martimprey. Le général de la Ruë s'aboucha lui-même ensuite avec les plénipotentiaires marocains. Après plusieurs entrevues, le traité fut définitivement rédigé et signé, le 18 mars 1845, au poste de Lalla Mar'nia.

Sur les instances du général de La Moricière, en même temps que le traité de délimitation, le général de la Ruë avait fait signer aux plénipotentiaires marocains une convention destinée à régler les rapports commerciaux entre l'Algérie et le Maroc par la frontière de terre.

Le roi Louis-Philippe, craignant que cette convention commerciale ne fût cause de difficultés avec le Maroc, hésita à la ratifier. Il ne le fit que sur les instances pressantes du maréchal Soult.

Les prévisions du roi ne tardèrent pas à se réaliser : le Sultan refusa toute ratification.

C'est qu'en effet, comme le reconnut bientôt M. L. Roches, les intérêts du Maroc, comme les nôtres du reste, allaient se trouver

la frontière, Abdelkader qui y était établi et qui entretenait une fâcheuse perturbation chez nos tribus limitrophes. Comme intérêt européen, le commissaire

lésés. Car l'Espagne, ainsi que toutes les puissances qui avaient conclu des traités avec l'empire chérifien, avaient droit à tous les avantages accordés à l'une d'elles. Il en résultait que l'Espagne avait le droit de réclamer pour ses quatre présides la liberté de commerce par terre que la convention nous accordait, et que l'Angleterre et les autres puissances allaient également profiter des nouvelles voies commerciales qui allaient s'ouvrir dans des conditions aussi favorables pour elles.

Enfin, après des négociations habilement menées par M. L. Roches, Moulay Abderrahman se décida à ratifier le traité de délimitation seul, en y apposant la mention suivante :

« *J'approuve tous les articles du traité de délimitation qui précède, parce que mon intention a été, est et sera toujours de maintenir les frontières qui existaient du temps des Turcs.* »

« *Quant à la convention commerciale, elle restera sans effet jusqu'à ce que, par un nouveau traité avec le sultan de France, nous réglions la question commerciale.* »

Tels seraient, brièvement résumés d'après M. Léon Roches, les divers incidents qui ont accompagné la conclusion de cette convention de délimitation et l'échange des ratifications qui suivit.

De son côté, le général de Martimprey a écrit dans ses mémoires (*Souvenirs d'un Officier d'Etat-Major*, p. 213) : « Dans le Tell, le travail était facile ; dans le Sahara, c'était beaucoup moins clair et je fus conduit à une erreur grave, en m'en rapportant au témoignages du caïd de Tlemcen, Si Ammadi Sakal, et de l'agha de la montagne de l'ouest, Si ben Abdallah. Ils nous certifièrent que les Oulad Sidi Cheikh R'araba étaient Marocains. Ce mensonge, car ce ne pouvait être une erreur, était léger à des musulmans témoignant de la non appartenance aux chrétiens de populations musulmanes. »

Malgré l'affirmation bien justifiée du général de Martimprey, nous verrons au cours de cette étude que de graves erreurs ont été aussi bien commises au Nord qu'au Sud du Teniet es Sassi, lors de la conclusion du traité de 1845.

français avait pour mission de faciliter un accord entre la Suède et le Danemark avec le Maroc. La question des limites en elle-même était d'un intérêt secondaire. Nous n'étions établis à Tlemcen que depuis 1842 ; les postes de Sebdou, de Lalla Mar'nia et de Nemours étaient de création récente. Nous ne connaissions que très imparfaitement les populations algériennes les plus rapprochées du Maroc. Le voisinage d'Abdelkader entretenait la plus grande agitation dans ces contrées. Les préoccupations et les conditions dans lesquelles le traité de délimitation avait été fait, ne devaient pas tarder à amener des difficultés dès que les circonstances politiques seraient changées.

En effet, à la fin de 1847, Abdelkader fait sa soumission à la France. Les tribus algériennes rentrent dans le calme et se rangent plus entièrement sous notre domination. La fin de la guerre permet aux intérêts de se révéler et de prendre la parole. Bientôt se produisent les critiques et les plaintes contre le traité de 1845. Le 12 juin 1849, le général Péliissier, commandant la province d'Oran, présentait et appuyait un mémoire du général de Mac Mahon, commandant la subdivision de Tlemcen, pour demander la révision de la délimitation. Il exposait qu'en l'absence d'une rédaction bien précise des articles 3, 4 et 7, la mauvaise foi du caïd d'Oudjda et l'audace des tribus marocaines, adonnées au vol, pouvaient nous forcer, à tout instant, à prendre les armes.

Auprès de Sidi Zaher, nos Beni bou Saïd réclamaient

un terrain qu'ils avaient acheté des beys algériens¹ et qu'on avait compris dans le territoire marocain; de ce côté les droits de nos administrés allaient jusqu'aux portes d'Oudjda, et pour éloigner de cette ville la limite qu'ils traçaient et qu'ils prétendaient identique à celle de l'époque turque, les commissaires délimitateurs avaient été obligés de faire une pointe dans le territoire algérien. Des discussions continuelles s'élevaient entre nos Achache et nos Beni Ouassin et les tribus marocaines au sujet de la possession de la plaine d'Amerhès. Les Attia et les Beni Mengouch Tahta, sujets marocains², autorisés par le traité à vivre sur le

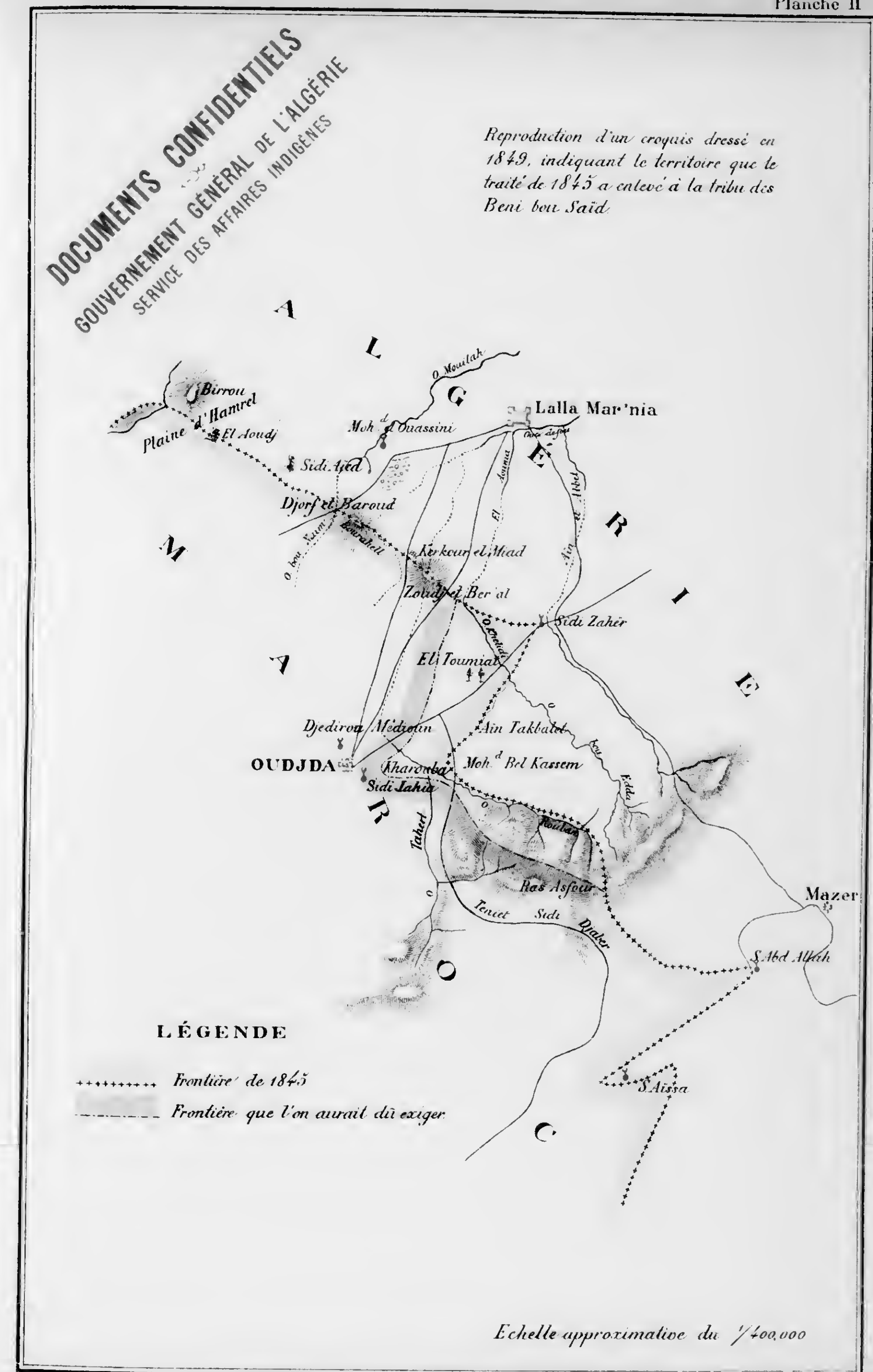
¹ Les Beni bou Saïd ont cultivé ce terrain jusqu'en 1845. Ils l'avaient acheté une somme considérable des Turcs, qui établissaient ordinairement leurs campements à l'ouest de Sidi Zaher. La portion du territoire qui a été ainsi laissée au Maroc s'étendait jusqu'aux jardins de la ville d'Oudjda. (Voir à ce propos la reproduction du croquis établi en 1849: planche II.)

² Malgré les dispositions bienveillantes des § 4 et 5 de l'art. 3 du traité du 18 mars 1845, les Beni Mengouch et les Attia continuèrent à payer l'impôt à l'amel d'Oudjda jusqu'en 1858.

Les premiers participaient pour un tiers à la contribution annuelle de 2000 francs imposée à la tribu des Beni Mengouch (Fouar'a et Tahta). Les seconds payaient le cinquième de l'impôt annuel de 2000 francs fixé pour la fraction des Beni Khaled.

Pour effectuer les recouvrements, l'amel envoyait chaque année, à la fin des moissons, six cavaliers du Makhzen chez les Attia et les Beni Mengouch sur notre territoire. Les Chioukh de ces fractions réunissaient l'impôt et se rendaient ensuite à Oudjda où ils le remettaient eux-mêmes entre les mains de l'amel.

Le dernier versement eut lieu en 1858: il ne fut pas renouvelé en 1859, parce que les Attia et les Beni Mengouch avaient fait défection et étaient passés au Maroc. En 1860, l'amel qui commandait à



territoire algérien, étaient affranchis de toute redevance et administrés par les soins du caïd marocain

Oudjda demanda que ces fractions fussent astreintes par l'autorité française à lui verser l'impôt comme ils l'avaient fait précédemment.

A cette occasion, le général Deligny, commandant la province d'Oran, fit connaître que non seulement « nous n'avons pas à » permettre que les agents marocains pénètrent sur notre territoire, » pour y faire un acte quelconque de souveraineté sur les Attia, Beni » Mengouch et Oulad Mansour (cette tribu marocaine était alors » installée en territoire algérien), mais qu'encore nous ne pouvons » prêter les mains à ce que ces tribus aillent acquitter sur le territoire » marocain des impôts qui consacrerait cette souveraineté sur terre » française. Car nous ne pouvons pas oublier que pour les gouverne- » ments musulmans c'est la terre et non l'homme qui paie. Il n'est » d'ailleurs pas douteux qu'il ne suffise de leur faire comprendre, » ainsi que l'indiquait M. le Consul Général de France à Tanger » (dans sa lettre au Ministre des Affaires Étrangères, du 13 août » 1850) qu'elles sont libres de ne pas le faire. »

Les appréciations du général Deligny étaient du reste conformes aussi bien à l'esprit qu'à la lettre de l'art. 3 du traité de 1845 ; elles ont, depuis lors, servi de règle dans cette question.

Actuellement, les Beni Mengouch et les Attia sont affranchis de tout impôt. Ils ne sont astreints qu'au paiement des centimes additionnels.

Cette disposition bienveillante n'est pas appliquée aux indigènes étrangers à ces tribus qui possèdent, sur le territoire qu'elles occupent, des biens meubles ou immeubles ; ils paient pour leurs matières imposables.

En 1876, à la suite du voyage du Sultan à Oudjda, l'amel nous annonça son intention d'envoyer des agents recueillir l'impôt chez les Attia, Beni Mengouch et Hamian Djembâa. Sans attendre notre réponse, il écrivit même à ces derniers.

Il lui fut répondu que nous ne pouvions laisser pénétrer sur notre territoire aucun agent marocain, sans qu'au préalable, l'affaire n'ait été examinée par voie diplomatique. Cet incident souleva quelque émotion sur la frontière où le bruit courait, en même temps, que le Sultan voulait réclamer la Tafna comme limite des deux pays.

d'Oudjda. Cette concession avait été faite pour obtenir la signature du traité avec la Suède et le Danemark en vue d'abolir l'usage des présents annuels envoyés au Sultan. Les Hamian Djembâa avaient été assignés au Maroc; les Oulad Sidi Cheikh R'araba avaient été classés parmi les tribus marocaines¹, alors que le

¹ En nous appuyant sur les traditions, nous aurions pu, lors de la signature du traité, revendiquer encore d'autres tribus. L'étude des événements antérieurs à notre occupation l'a du reste déjà fait voir. Nous citerons cependant ici quelques exemples.

Les Oulad Ali ben Talha (Angad) et les Mehaïa se trouvent dans ce cas. Nous avons, en effet, gardé le souvenir d'une expédition faite, en 1781, contre ces deux tribus par le bey Mohammed ben Osman, qui les contraignit à se soumettre (Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, t. III, p. 421).

Quant aux Mehaïa, Walsin Esterhazy (*Domination turque*, 1840, p. 268), qui les appelle El Mehaïa, les compte parmi les tribus raïas de la lagoubia el R'arb, que commandait l'agha des Douair.

Le même auteur dit encore (p. 225): « Une année après (1821), » un autre marabout derkaouï, Sidi Ahmed, cheikh des Mehaïa, se » révolta dans le pays au-delà de Tremecen (Tlemcen). Il s'était » établi à Ouidjeda (Oudjda), petite ville à une journée de marche de » Tremecen sur la frontière du Maroc. Hassan (le dernier bey d'Oran), » sorti contre lui, eut une affaire très sérieuse chez les Oulad » Medjahed. Il y perdit beaucoup de cavaliers de son makhzen. Il » battit cependant les révoltés, s'empara de la maison et des trésors » du marabout. Sidi Ahmed parvint à se sauver, il passa la frontière, » et alla chercher un refuge dans le Maroc. »

Enfin le même écrivain rappelle encore (p. 251) qu'« il y avait » dans le désert des tribus nomades, telles que. . . . les Mehaïa, les » Eumian (Hamian). . . . qui avaient toujours échappé à l'autorité » des Turcs. La rapacité des beys parvenait cependant à arracher de » lourds impôts à ces tribus errantes au moyen des chouaf, dont la » seule mission était de pouvoir indiquer au bey la position où cam- » paient ces tribus. »

centre de la tribu était à El Abiod, sur le sol algérien. Enfin, interprétant faussement l'article 7, les autorités marocaines refusaient de rendre les tribus qui se réfugiaient au Maroc, tandis que cet article n'applique qu'aux individus la liberté d'émigration¹.

Les plaintes des autorités militaires furent adressées au Ministre des Affaires Étrangères qui écrivit à ce sujet au Consul général de France au Maroc. Cet agent répondit que c'était se laisser aller à des idées trop européennes que de demander à une convention avec le Maroc toute la précision qui est désirable dans un traité avec les puissances continentales. Nous sommes habitués à respecter la légalité et le droit écrit, le gouvernement marocain ne l'est nullement. Nous avons du désavantage dans une position qui empêche nos mouvements, sans empêcher ceux d'un voisin moins scrupuleux; l'important est d'être toujours le plus fort pour se faire respecter. Il concluait donc qu'il n'y avait pas lieu, matière ni motif suffisant à entamer une négociation en vue de faire modifier le traité de 1845.

Partant de ce principe, il proposait de résoudre les réclamations des autorités militaires en déclarant au Sultan qu'à l'avenir les tribus émigrant soient renvoyées ou internées, si on ne veut pas que nous allions les châtier nous-mêmes, au-delà de la frontière; que le sultan signifie aux Attia et aux Beni Mengouch

¹ Le général de Mac Mahon proposait, en même temps, de modifier le tracé de la limite fixée en 1845 afin de faire disparaître une partie

Tahta qu'en les affranchissant d'impôt, ils restent soumis sur notre territoire à notre police, et que s'ils

des inconvénients signalés. Il préconisait, dans ce but, le remplacement de :

Fancienne rédaction :

« Jusqu'à ce qu'elle
» arrive à Dra el Doum ; puis
» elle descend dans la plaine
» nommée El Aoudj. De là,
» elle se dirige, à peu près en
» ligne droite, sur Haouch
» Sidi Aïed. Toutefois, le
» Haouch lui-même reste à
» 500 coudées (250 mètres)
» environ, du côté de l'est,
» dans les limites algériennes.
» De Haouch Sidi Aïed, elle
» va sur Djorf el Baroud,
» situé sur l'oued bou Naïm ;
» de là, elle arrive à Kerkour
» Sidi Hamza ; de Kerkour
» Sidi Hamza à Zoudj el
» Beghal ; puis, longeant à
» gauche le pays des Oulad
» Ali ben Talha jusqu'à Sidi
» Zahir, qui est sur le terri-
» toire algérien, elle remonte
» sur la grande route jusqu'à
» Aïn Takbalet, qui se trouve
» entre l'oued bou Erda et les
» deux oliviers nommés El
» Tourniet qui sont sur le
» territoire marocain.
» De Aïn Takbalet, elle
» monte avec l'oued Roubban
» jusqu'à Ras Asfour. . . . »

par la suivante :

« Jusqu'à ce qu'elle
» arrive à Dra el Doum ; puis elle
» descend dans la plaine nommée
» El Aoudj, *en suivant le ravin de*
» *Sidi Azem jusqu'au mamelon de*
» *Barro ; de là, elle se dirige, en*
» *passant par la petite plaine d'Amer-*
» *hès, sur le Mochera El Aoudj d'où*
» *elle suit à peu près une ligne droite*
» *jusqu'au Haouch Sidi Aïed ; toute-*
» *fois le Haouch lui-même reste à*
» *500 coudées (250 mètres) environ,*
» *du côté de l'est, dans les limites*
» *algériennes. De Haouch Sidi Aïed,*
» *elle va sur Djorf el Baroud, situé*
» *sur l'oued bou Naïm ; de là, elle*
» *arrive à Kerkour el Miad. (*)*
» *De Kerkour el Miad, elle suit*
» *une ligne droite jusqu'aux deux*
» *mamelons appelés Zoudj el Beghal ;*
» *puis longeant à gauche le pays des*
» *Oulad Ali ben Talha, elle remonte*
» *le Châaba de Khelid jusqu'au point*
» *où il rencontre la grande route de*
» *Sidi Zahir à Oudjda qu'il suit*
» *jusqu'à l'Aïn Takbalet qui se*
» *trouve entre l'oued bou Erda et*
» *les deux oliviers nommés El Tou-*
» *miet qui sont sur le territoire*
» *marocain.*
» De Aïn Takbalet, elle monte
» avec l'oued Roubban jusqu'à Ras
» Asfour ; »

(*) Kerkour el Miad, dit le général de Mac-Mahon, a été appelé par erreur en 1845, Kerkour Sidi Hamza, bien que ce nom ne soit nullement connu dans le pays.

résistent, ils seront assimilés à nos tribus ou expulsés ; que le malentendu au sujet des Oulad Sidi Cheikh R'araba, étant une question de bonne foi, ne se prolonge pas ; que les Hamian Djembâa soient gardés en Algérie sans autre réclamation pour légaliser le fait ; quant à nos autres griefs, le Consul général pensait qu'ils ne pouvaient donner lieu actuellement à un nouveau projet de délimitation¹.

Les choses restèrent dans cette situation, le département des Affaires Étrangères n'ayant pas jugé opportun de donner suite aux demandes des autorités algériennes. Au commencement de l'année 1853, des troubles très graves éclatèrent dans l'intérieur du Maroc. Les Zemmour Chellaha et les Beni Mguild, vivement poursuivis par le Sultan, écrivirent, par l'intermédiaire de la mission de France à Tanger, au Gouverneur général de l'Algérie, pour réclamer un

¹ Lettre du Consul général de France à Tanger en date du 13 août 1850, adressée au Ministre des Affaires Étrangères.

Rappelons ici qu'en mai 1849, notre représentant à Tanger, qui était alors M. Léon Roches, amena son pavillon à la suite de différents incidents, ce qui provoqua une demande de réparation qui fut exigée par le gouvernement français. Le gouverneur général de l'Algérie proposa à ce moment de profiter de cette circonstance pour réviser certains points litigieux de la délimitation fixée par le traité de 1845. Mais le Ministre des Affaires Étrangères fut d'un avis opposé. Il considéra qu'il fallait attendre l'aplanissement des difficultés avec le Maroc avant d'entreprendre aucune négociation en vue d'une révision du traité. Toutes les satisfactions réclamées ayant été accordées par la cour chérifienne, la question de la révision fut reprise en 1850, ainsi qu'il est indiqué ici.

appui. Cette démarche, d'une authenticité suspecte, ne fut et ne devait pas être accueillie, mais à ce propos le Gouverneur général de l'Algérie par intérim¹, en rendant compte de ces faits et de l'état du Maroc au Ministre de la Guerre, demanda des instructions pour n'être pas pris au dépourvu au cas où la mort de Moulaï Abderrahman ou tout autre événement amènerait la dissolution de l'empire marocain. Le Ministre² répondit, le 20 août 1853, qu'en présence de la situation délicate du Maroc, il fallait observer la plus grande réserve et ne songer qu'à établir notre ligne frontière à la Moulouïa.

A la suite de ces instructions, le Gouverneur général fit étudier la démarcation qu'on pourrait donner à la frontière avec la Moulouïa pour limite. Dans un mémoire communiqué³ au Ministre au mois de novembre 1853, la question de modifications du traité

¹ Général Pélessier.

² Général de Saint-Arnaud.

³ Dans ce mémoire, dû au capitaine Chanzy, chef du bureau arabe de Tlemcen, cet officier rappelait que la frontière des Turcs, que nous n'avions pas voulu dépasser, n'avait été, en réalité, qu'une limite née des événements, mais non authentiquement reconnue. Il proposait de la modifier parce que celle qu'avait tracée le traité de 1845 était une cause incessante de troubles et un obstacle à l'établissement rapide de notre colonisation; parce que la véritable limite entre le pays formant aujourd'hui l'Algérie et le Maroc avait toujours été la Moulouïa; parce que cette dernière était la seule admissible, la seule qui ne donnât point lieu à contestation, la seule qui tint compte des intérêts, des liens, des habitudes des tribus; et parce que nous n'avions qu'à perdre en différant de régler cette question. Il ajoutait que

de 1845 fut reprise avec des détails nouveaux. On fit valoir que cette convention a séparé des populations de même origine, ayant des habitudes communes, qu'elle

l'empereur du Maroc étant impuissant à faire respecter le traité, nous nous trouvions dégagés de droit.

En même temps, le capitaine Chanzy montrait que deux tracés pouvaient être préconisés: le premier, partant de l'embouchure de la Moulouïa, en remontait le cours jusqu'à l'oued Za, suivait cette rivière jusqu'à Ras el Aïn des Beni Mathar pour gagner de là Figuig, comme nous le verrons dans le second volume; le deuxième empruntait le cours de la Moulouïa jusqu'à ses sources et, descendant ensuite l'oued Guir, atteignait le Touat.

En proposant le second tracé, le capitaine Chanzy avait en vue, évidemment, un passage d'Ibn Khaldoun où cet historien (t. I, p. 195 et suivantes), après avoir affirmé que la Moulouïa était une des limites du Maghreb el Aksa, semble indiquer que cette limite se prolonge au Sud par l'oued Guir. Mais cette assertion de l'écrivain musulman ne saurait être admise sans examen. L'étude des faits historiques permet, en effet, de constater que, dès 1295 (voir page 7), les Marocains étaient établis sur le cours inférieur de l'oued Za, que les Hallaf, installés dans cette même région, vers 1360, par Abou Hammou II, souverain de Tlemcen, n'avaient pas tardé à subir l'influence prédominante des sultans marocains qui trouvaient souvent un appui chez eux et s'en servaient pour garder la route de Fez en avant de Taza, et qu'enfin, les maîtres du Maroc ont toujours été possesseurs incontestés de la Haute Moulouïa.

Il en résulte que la véritable limite sur laquelle nous possédions des données certaines, pouvant, un jour ou l'autre, servir de bases à des revendications, serait celle de la Moulouïa inférieure jusqu'à l'oued Za, puis le cours de cette rivière dans toute la partie habitée par les Hallaf.

Dans le reste de son cours jusqu'à Ras el Aïn, l'oued Za traverse un pâté montagneux, habité par des tribus d'origine berbère, qui ont conservé à travers les siècles une indépendance presque absolue. Par suite, le tracé dans cette région devient incertain.

Enfin, le capitaine Chanzy terminait son étude en proposant de

est une cause incessante de troubles ; qu'elle est un obstacle à la prospérité et au développement des établissements industriels de cette zone¹ ; qu'en invoquant la frontière turque, on s'était appuyé non sur des bases fixes et rationnelles, mais sur le résultat des incidents variés des relations entre deux états musulmans limitrophes pour lesquels il n'y avait jamais rien eu d'écrit ; que des tribus marocaines sont sur le territoire algérien² ; que les Oulad el Moungar³ de la plaine de Trifa sont frères de ceux de Lalla Mar'nia ; que les propriétés et les cultures de nos Beni Ouassin sont mêlées à celles des Beni Drar et des Mezaouir marocains au nord-ouest de Lalla Mar'nia ; que nos Angad ont des propriétés aux portes d'Oudjda et ceux du Maroc sur les bords de la Tafna ; que nos Oulad Sidi Medjahed ont leurs mechtas⁴ sur le territoire marocain ; qu'enfin nous possédons les Ksour qui servent de dépôt aux Amour et aux Hamian Djembâa, classés comme Marocains.

D'autres préoccupations politiques assiégeaient alors

constituer avec les nouveaux territoires qui seraient acquis jusqu'à la Moulouïa, une subdivision dont le chef-lieu serait placé à Oudjda. Trois postes en auraient dépendu : un à l'embouchure de la Moulouïa, en un point à déterminer, un à Ras el Aïn des Beni Mathar et un à El Aïoun Sidi Mellouk.

¹ Mines de Gar Rouban et de Maaziz. Les premières sont seules exploitées aujourd'hui. Quant aux mines de Maaziz, on y a cessé tout travail depuis 1885, à la suite de la baisse des métaux.

² Attia et Beni Mengouch Tahta.

³ Des Beni Snassen.

⁴ Établissements d'hiver.

nos gouvernants ; la question de la révision du tracé de la frontière resta en suspens.

Plus tard, en 1859, on espéra un instant pouvoir la reprendre ; nous venions en ce moment de parcourir en maîtres le massif des Beni Snassen¹ et de calmer par une rapide campagne l'effervescence qui régnait parmi les populations de la frontière. Mais cette fois encore nos regards se portèrent ailleurs ; nous nous contentâmes des faciles succès que nous avions remportés sur les tribus marocaines limitrophes, sans chercher à exiger du Maroc lui-même une autre délimitation, ni même une réparation quelconque.

Les graves erreurs de fait ou d'appréciation, commises dans la rédaction du traité de 1845, ne devaient pas tarder cependant à nous créer de nouveaux embarras matériels.

La réorganisation de nos tribus nous avait forcés, dès 1859², comme suite de la campagne des Beni

¹ Depuis la fin de 1857, la frontière jouissait d'une tranquillité absolue. En août 1859, l'attitude des tribus marocaines changea subitement. Nous voyant engagés dans la guerre d'Italie, elles crurent l'heure propice pour nous attaquer. Après une série d'agressions et de coups de main contre nos troupes mêmes, il fallut recourir à la force pour ramener le calme dans la région.

Voir chapitre III, pour plus de détails.

² Rappelons ici qu'au commencement de 1858, le caravansérail de Sidi Zaher avait été construit malgré les dispositions de l'article 1^{er}, § 2, du traité de 1845. Les autorités marocaines ne formulèrent aucune réclamation. Quant au caravansérail d'Aïn Tolba, construit à la même époque, il se trouve à l'intérieur des terres à une quinzaine de kilomètres en deçà de la frontière. Appréciant la disposition du

Snassen, à assigner¹ l'oued Tahert comme limite d'avenir aux tribus marocaines. On agissait sous l'empire de nécessités qu'imposaient les événements récents de la frontière. A ce moment, en effet, il n'y avait pas de caïd à Oudjda²; les tribus à moitié désorganisées ne se remettaient qu'à grand'peine de la secousse qui les avait profondément ébranlées : elles n'offraient que des garanties peu certaines et, bien qu'elles eussent accepté nos conditions, le moindre incident imprévu pouvait, d'un instant à l'autre, changer à nouveau leurs dispositions à notre égard.

traité, à laquelle nous venons de faire allusion, le général Cerez, commandant la division d'Oran, écrivait en juin 1879 : « Comme pour » compliquer encore les clauses de ce traité, comme pour empêcher » de résoudre les difficultés auxquelles on semble avoir prévu qu'il » allait donner lieu, le second paragraphe de l'article premier porte : » *Aucun d'eux (les deux états) n'élèvera à l'avenir de nouvelles con-* » *structions sur le tracé de la limite, ELLE NE SERA PAS DÉSIGNÉE* » PAR DES PIERRES. »

¹ Cette décision fut prise au camp d'Hamman bel Kheir, en novembre 1859, par le général Deligny qui commandait la colonne.

² Le caïd d'Oudjda, Bel R'adi, qui, à de nombreux et anciens sujets de plainte de notre part, avait ajouté celui de sa participation publique aux troubles d'août et septembre 1859, troubles qui avaient provoqué l'expédition du général de Martimprey au-delà de la frontière, avait mérité d'être sévèrement puni. Devant les succès de nos troupes, il changea d'attitude, se rendit à notre camp et offrit de payer l'impôt. On n'accepta aucune de ses propositions. On se contenta de le faire conduire à Nemours et de l'embarquer pour Tanger, où il fut remis au gouvernement marocain. Ce n'est qu'à partir de 1860 que, dans la correspondance, la dénomination d'amel est donnée au représentant du sultan à Oudjda.

Dans cet état de choses, il devenait urgent d'affirmer hautement notre volonté en imposant à nos ennemis de la veille une ligne de démarcation bien apparente sur le sol, et de nature à nous permettre, par son éloignement de la frontière, de reconstituer paisiblement les tribus algériennes et d'écarter d'elles tout prétexte de désordre.

Mais une semblable mesure ne devait et ne pouvait avoir qu'un caractère essentiellement transitoire. C'est ce que fit remarquer le général Deligny lui-même¹ en mars 1866, lorsque, par suite de l'application du sénatus-consulte de 1863² dans la tribu des Beni Ouassin, la question de l'adoption définitive de l'oued Tahert comme frontière fut soulevée par le colonel Chanzy, commandant par intérim la subdivision de Tlemcen, qui proposait de s'entendre à cet effet avec le gouvernement marocain. Cette proposition fut rejetée, et le général Deligny prescrivit de s'en tenir aux dispositions pures et simples du traité du 18 mars 1845, sans se préoccuper de l'état de choses existant depuis 1859.

Mais les opérations de délimitation exécutées chez les Beni Ouassin avaient déjà fortement inquiété les populations marocaines : elles craignaient de voir leurs intérêts compromis. Pour couper court aux difficultés ultérieures qu'elles pourraient soulever et aussi en

¹ Le général Deligny commandait alors la province d'Oran.

² En vue de la constitution de la propriété indigène.

raison de l'intérêt qu'il y avait à nettement définir la frontière¹, le colonel Chanzy proposa à l'amel d'Oudjda de procéder à la reconnaissance de la partie de cette frontière concernant les Beni Ouassin². Ce fonctionnaire marocain ayant accepté l'invitation qui lui avait été adressée, l'entrevue eut lieu le 18 juin 1866 au Djebel Birrou, d'où la vue s'étend au loin et sur tout le pays dont on avait à s'occuper. Le colonel et l'amel purent ainsi examiner la frontière, en s'aidant du texte même du traité et échanger leurs observations.

La reconnaissance de cette partie de la limite commune des deux états donna lieu à un rapport du colonel Chanzy³, en date du 29 juillet 1866, où tous les incidents qui ont pu se produire sont relatés dans les termes suivants⁴ :

Reproduction d'une partie du traité de 1845.

« Dans le pays, on désigne par *Dra* (bras) les contre-

¹ Les travaux préparatoires en vue de la délimitation des Beni Ouassin avaient déjà fait ressortir que le commandant de Martimprey, qui avait été chargé en 1845 du levé de la frontière (voir la carte annexée au traité et reproduite en réduction : planche VII) avait été trompé sur l'emplacement des points d'El Aoudj, de Djorf el Baroud et de Kerkour Sidi Hamza. La reconnaissance du colonel Chanzy vérifia en partie ces allégations.

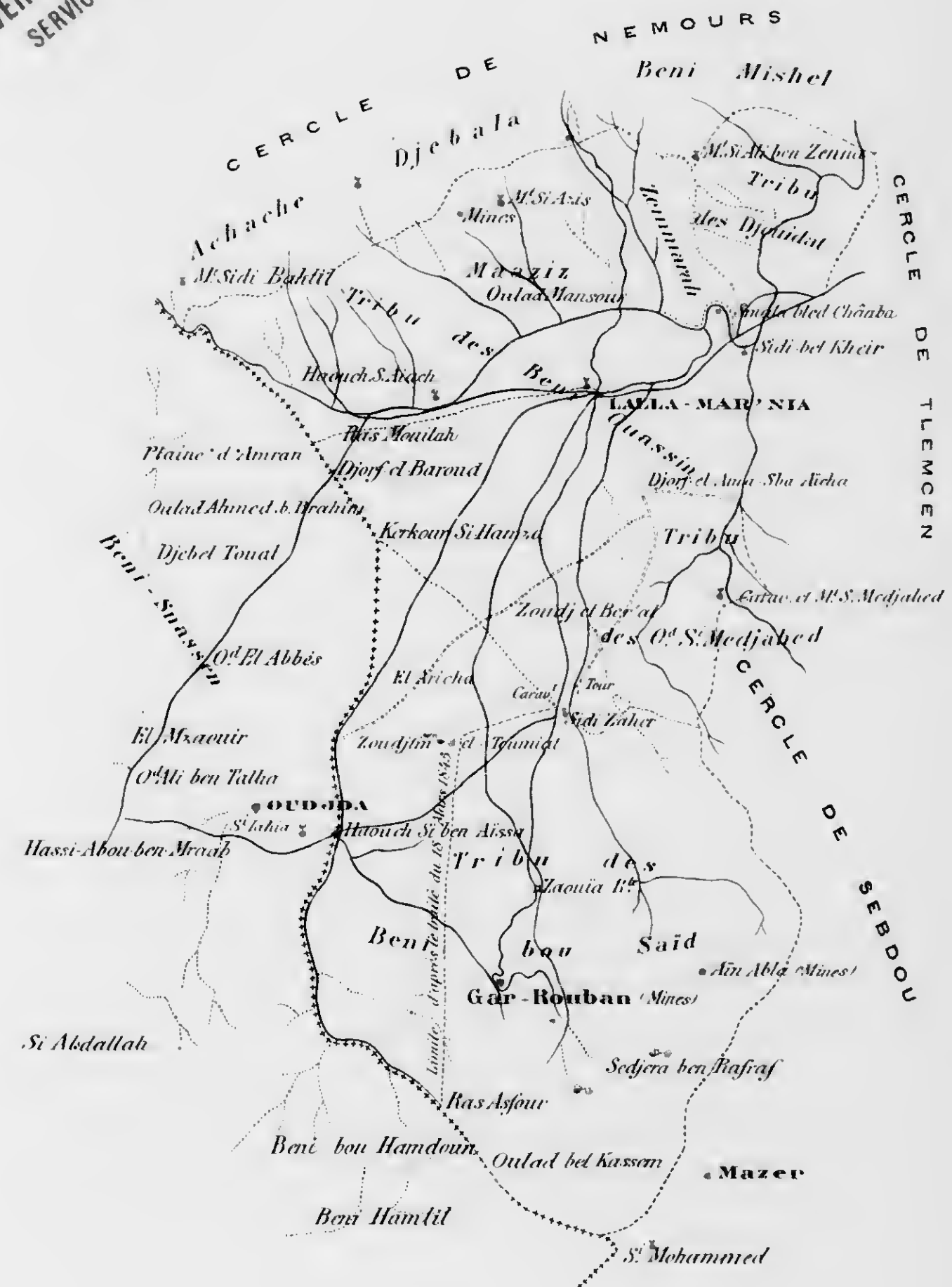
² Cette reconnaissance fut successivement étendue, comme nous le verrons, à toutes les autres parties de la frontière.

³ Dans ce rapport, le colonel Chanzy constate que, lors de sa promulgation, le traité du 18 mars 1845 ne fut pas porté à la connaissance des indigènes intéressés. Il en résulte qu'il ne put « modifier » d'une manière sensible, l'état de choses existant avant l'arrivée des colonnes françaises, avant la bataille d'Isly. »

⁴ Voir planche III la reproduction du croquis annexé à ce rapport.

DOCUMENTS CONFIDENTIELS
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES

Reproduction d'un croquis de la frontière marocaine dans le cercle de Lalla Mar'nia annexé au rapport établi en 1866 à la suite de la reconnaissance exécutée par le Colonel Chanzy commandant la Sub.^m de Tlemcen.



Echelle approximative du 1/400.000.

De Ras el Aïoun, cette
une ligne remonte sur
la crête des montagnes
voisines jusqu'à ce
qu'elle arrive à Dra el
Doum.

» forts perpendiculaires aux montagnes principales,
» ou bien une série de crêtes reliant les montagnes
» plus élevées. C'est le cas de Dra el Doum. Mais ce
» Dra a environ 4 kilomètres de long. . . . Il fut
» convenu que le point de Dra el Doum devant servir
» de point frontière, serait *un terrain complètement*
» *blanc et parfaitement facile à reconnaître.*

Puis elle descend dans
la plaine d'El Aoudj.

» Mais comment y descend-elle? En suivant les
» montagnes des Beni Snassen ou bien en suivant les
» montagnes de Birrou? Cette plaine d'El Aoudj est
» très grande, produit habituellement de très bonnes
» récoltes et est également convoitée par les Marocains
» et les Algériens. Or, du *terrain blanc* dont il vient
» d'être question, descend un ravin, lequel traverse
» toute la plaine d'El Aoudj et se réunit à un autre
» ravin venant de l'ouest. Il y a là un confluent d'où
» sort un ravin plus considérable naturellement et
» qui porte le nom de Ras el Aoudj. Ce confluent
» parut devoir être le point à choisir comme limite
» entre les Beni Snassen, les Beni Ouassin et les
» Achache. La frontière pourrait donc être déterminée
» soit par une droite partant du *terrain blanc* et abou-
» tissant au confluent dit Ras el Aoudj, soit, ce qui
» vaudrait beaucoup mieux, par le cours du ravin,
» sortant du terrain blanc et arrivant à Ras el
» Aoudj¹.

¹ En juillet 1866, le commandant supérieur de Nemours fit connaître que « d'après Hamdoun, cheikh des Achache, cette ligne » devrait être celle qui est tracée sur le croquis (qu'il envoyait) à

» L'amel d'Oudjda admet bien cette limite,
 » mais les Beni Snassen ne veulent pas la reconnaître.....

De là elle se dirige à
 peu près en ligne droite
 sur Haouch Sidi Aïed.
 Toutefois le Haouch lui-
 même n'est à 500 coudées
 250 mètres environ, du
 côté de l'est, dans les
 limites algériennes.

» Ras el Aoudj étant un point de départ
 » bien déterminé,..... une distance de 250 mètres
 » fut choisie dans la direction de l'est à l'ouest;
 » partant de la façade occidentale de l'Haouch, elle
 » aboutit sur une berge facile à reconnaître et située
 » sur la rive gauche du ravin d'El Aoudj.

» Ce dernier point et Ras el Aoudj sont
 » reliés par une droite, les Beni Ouassin et les Maro-
 » cains sont d'accord pour demander que le ravin
 » d'El Aoudj serve de limite. Il n'y a à cela que des
 » avantages : car le cours de ce ravin est sensiblement
 » en ligne droite.

De Haouch Sidi Aïed
 elle va sur Djorf el
 Baroud, situé sur l'oued
 bou Naïm.

» Djorf el Baroud est un point parfaitement connu
 » de tous les habitants du pays, Algériens et Maro-
 » cains ; c'est une berge élevée, composée d'assises de
 » grosses pierres et dominant à pic le cours de l'oued
 » bou Naïm (rive gauche). Il n'y a là aucune contes-
 » tation.

De là elle arrive à
 Kerkour Sidi Hamza.

» Ici, la question est toute différente, Marocains et
 » Algériens sont en désaccord complet. D'après les

» l'ouest du ravin d'El Aoudj (voir la reproduction de ce croquis,
 » planche V).

» Il est à remarquer, ajoutait-il, que l'indication donnée par
 » Hamdoun concorde presque entièrement avec les cartes du pays,
 » sur lesquelles la ligne frontière entre Dra el Doum et El Aoudj est
 » indiquée par le ravin portant lui-même le nom d'El Aoudj. »

» Beni Ouassin, ce Kerkour est le N° 1 ; d'après eux le
 » Kerkour Sidi Hamza et le Kerkour Si M'hammed
 » ben bou Zian¹ ne forment qu'un, et les plénipoten-
 » tiaires ont bien eu l'intention de désigner le N° 1, le
 » Kerkour Si M'hammed ben bou Zian ; mais il y a eu
 » erreur et confusion dans les noms.

» D'après les sujets marocains, au contraire, les
 » deux Kerkour sont parfaitement distincts et le
 » Kerkour Sidi Hamza est le N° 2. C'est bien celui-là
 » dont le traité a voulu parler.

» Mon avis est que le véritable Kerkour Sidi Hamza
 » est le N° 2, celui désigné par les Marocains. J'en ai
 » eu la conviction, d'abord parce qu'il se trouve sur la
 » direction générale de la frontière, et ensuite parce
 » que des bergers, des moissonneurs des Beni Ouassin,
 » interrogés brusquement et hors la présence de gens
 » influents, me l'ont déclaré.

» A l'examen du croquis, on remarquera que la
 » frontière se dirigeant sur Zoudj el Ber'al, il était
 » beaucoup plus rationnel de choisir le N° 2.

» Encore bien que Zoudj el Ber'al soit le nom de
 » terrains considérables, les Djemaa désignaient d'un
 » commun accord *un point* situé dans la plaine que
 » rien ne fait reconnaître² et sur lequel on dut mettre

.... De Kerkour Sidi
 Hamza à Zoudj el Ber'al ;

¹ Voir le croquis de la page 75 et la note de la page 76.

² Nous avons vu, page 35, note 1, que d'après le général de Mac Mahon, le point de Zoudj el Ber'al était désigné par deux mamelons.

» des pierres ¹ afin que les géomètres pussent le
» retrouver plus tard.

.... Puis longeant à
gauche le pays des
Oulad Ali ben Talba,
jusqu'à Sidi Zaher qui
est sur le territoire
algérien;

» Interrogés sur ce qu'ils entendaient par Sidi
» Zaher, l'amel d'Oudjda, son cadî et toute leur suite
» déclarèrent que Sidi Zaher était un haouch et que la
» frontière partant de Zoudj el Ber'al arrivait jusqu'à
» la façade occidentale de l'Haouch
» Ainsi, pour résumer l'opération, un point situé à
» 250 mètres à l'ouest de l'Haouch Sidi Aïed, Djorf el
» Baroud, Kerkour Sidi Hamza, Zoudj el Ber'al,
» Haouch Sidi Zaher, tels sont les points qui, reliés
» par des droites, devraient former la frontière entre
» les Beni Ouassin et le Maroc. »

Ici le colonel Chanzy fait observer que si cette
délimitation était adoptée, non seulement les Beni
Ouassin, mais encore les Beni ben Saïd, allaient se
trouver privés d'un territoire étendu sur lequel ils
avaient des droits de propriété incontestables. A
l'appui de leurs revendications, ces deux tribus
faisaient remarquer que « Zoudj el Ber'al et Haouch
» Sidi Zaher n'avaient jamais été des points de la
» frontière et que cette frontière passait au contraire à
» dix mille mètres de Haouch Sidi Zaher.

» La carte de 1845² indique un tracé sensiblement
» conforme aux revendications de nos tribus. »

¹ Ainsi que nous l'avons déjà vu d'après une disposition inscrite
dans le § 2 de l'art. 1^{er} du traité de 1845, la limite ne « doit pas être
désignée par des pierres. »

² Voir la réduction de cette carte : planche VII.

Sans doute « au moment de la convention interna-
» tionale, notre plénipotentiaire n'a pas parcouru la
» frontière. Il n'eût pas proposé, certainement, une
» délimitation faisant un angle rentrant aussi consi-
» dérable dans notre flanc. Sidi Zaher est sous le
» méridien de Lalla Mar'nia qui ne serait plus alors un
» avant-poste. Les Marocains campés sous Sidi Zaher
» seraient plus près de Tlemcen que nos troupes
» campées à Lalla Mar'nia. »

Dans ces conditions, il parut nécessaire au colonel
Chanzy de ne pas borner sa reconnaissance de la fron-
tière à la seule tribu des Beni Ouassin. Il résolut de
reconnaître également avec l'amel la partie de cette
limite qui longe le territoire des Beni bou Saïd dans le
cercle de Mar'nia.

Puis, il prescrivit au commandant supérieur de
Sebdou ¹ d'exécuter une semblable reconnaissance
depuis Ras Asfour jusqu'au Teniet es Sassi, de concert
avec un délégué marocain. En même temps, le Com-
mandant supérieur de Nemours dut étudier la frontière
du Kiss et examiner les droits de nos administrés et
des Marocains sur les terres de l'une ou l'autre rive de
ce cours d'eau.

¹ En 1866, trois circonscriptions administratives algériennes
touchaient à la frontière marocaine ; c'étaient les cercles de Nemours,
de Lalla Mar'nia et de Sebdou. Aujourd'hui (1894), l'extension du
territoire civil a fait modifier cette organisation. L'autorité militaire,
ayant conservé l'administration des tribus qui avoisinent la frontière,
le cercle de Lalla Mar'nia s'est augmenté de toutes celles qui dépen-

Poursuivant son étude de la frontière après Sidi Zaher, le colonel Chanzy s'exprime ainsi :

« ... Elle remonte sur la grande route jusqu'à Ain Tekbalet, qui se trouve entre l'oued bou Erda et les deux oliviers nommés El Toumlet, qui sont sur le territoire marocain. »

« D'Ain Tekbalet, elle monte avec l'oued Rouban jusqu'à Ras Asfour; »

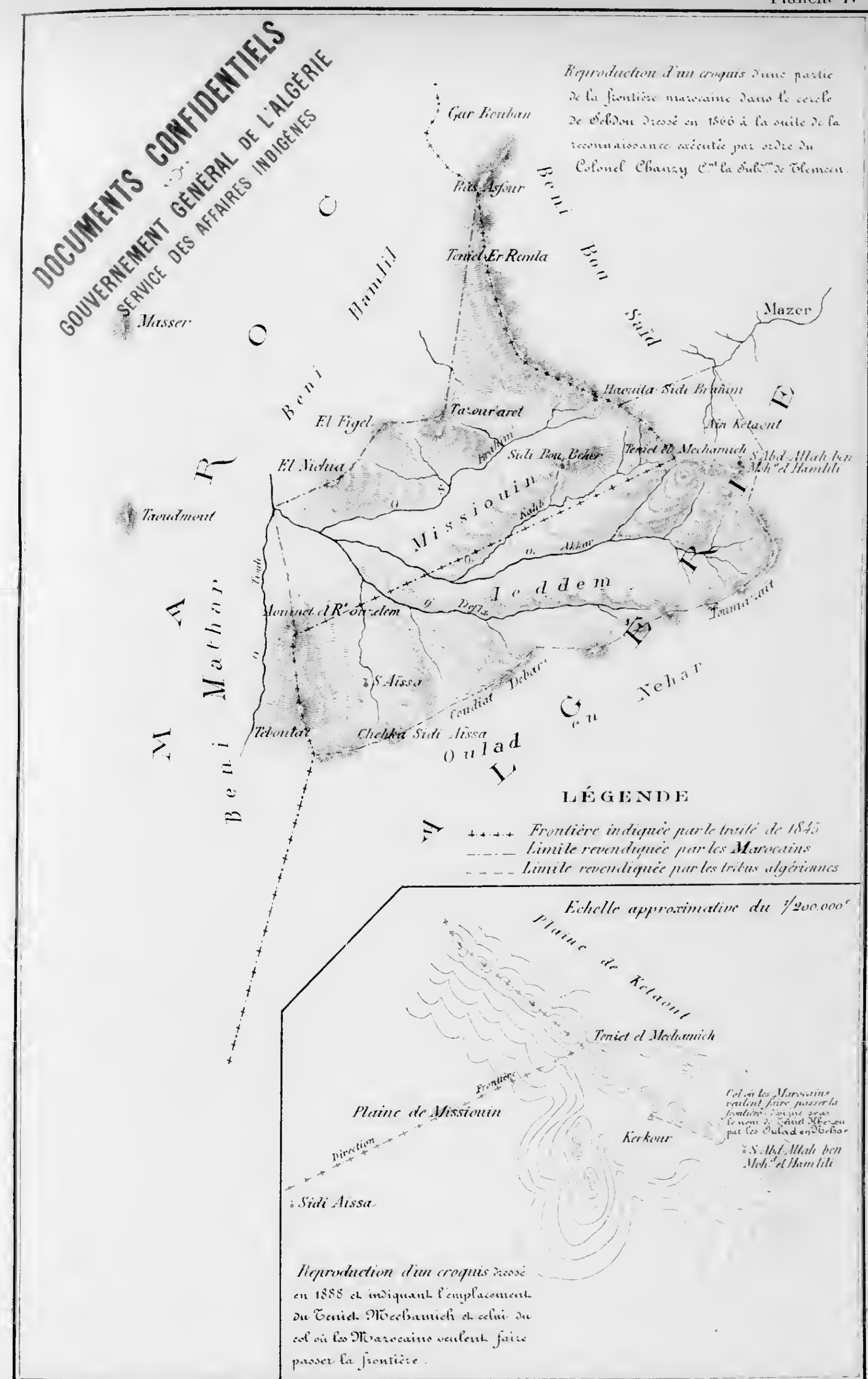
« D'après la carte jointe au traité et d'après l'amel d'Oudjda, l'oued Rouban serait celui qui passe au milieu de la concession des mines. S'il en était ainsi, toutes les constructions, et entre autres la fonderie, élevées sur la rive gauche de l'oued, se trouveraient en territoire marocain. Heureusement l'oued Rouban n'existe pas et le ravin qui passe au milieu des mines, se nomme oued Aïache. Cela a été établi de la manière la plus rigoureuse et d'après le témoignage des gens les plus anciens du pays, algériens et marocains. L'oued dont on a voulu parler est le Chabet Rouban, qui, sortant de la pointe occidentale de Ras Asfour, se jette dans l'oued Tahert après avoir traversé le territoire de la fraction de Rouban, fraction qui fait partie de la tribu des Beni bou Saïd. Ainsi... la frontière irait de Haouch Sidi Zaher à

daient de l'ancien cercle de Nemours supprimé. Au sud, le cercle de Sebdu, réduit d'étendue, est devenu l'annexe d'El Aricha.

Les tribus algériennes, limitrophes de la frontière, sont :

| | | | |
|-------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| Du cercle de Lalla Mar'nia en 1894. | } Beni Mengouch Tahta .. | } Du cercle de Nemours en 1866. | |
| | | | Attia |
| | | | Msirda |
| De l'annexe d'El Aricha en 1894. | } Beni Ouassin | } Du cercle de Lalla Mar'nia en 1866. | |
| | | | Beni bou Saïd |
| | | | Beni Snouss-El Khemis |
| | } Oulad En Nehar | } Du cercle de Sebdu en 1866. | |

DOCUMENTS CONFIDENTIELS
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES



» Aïn Takbalet et de là au confluent du Chabet Rouban
 » dans l'oued Tahert, de là enfin, à Ras Asfour en
 » suivant le cours du ravin.

» Cette délimitation enlèverait aux Beni bou Saïd
 » toutes leurs meilleures terres de labour.

» La plus grande partie de ces terrains n'est pas
 » contestée à nos gens. . . . »

A partir de Ras Asfour la reconnaissance de la frontière se poursuit dans le cercle de Seb dou¹. Elle permet de relever une erreur de la carte de 1845 en ce qui concerne le point appelé Sidi Aïssa : « Le Coudiat » Debar' se trouve directement à l'est de la Koubba et non au sud. »²

Les Oulad En Nehar revendiquèrent alors tous les terrains situés à l'ouest de cette limite et englobés dans une ligne qui, « partant du point ouest des dépendances de Sidi Aïssa se dirige sur El Nichia, El Figel, » Tazour'aret et va aboutir à Ras Asfour. » Ils faisaient remarquer que leur tribu ayant été internée dans le Tell pendant plusieurs années par l'autorité française, les Beni Hamilil marocains avaient profité de leur éloignement momentané pour s'emparer de leurs terres.

¹ Voir la reproduction du croquis de la frontière établi dans le cercle de Seb dou en 1866 : planche IV.

² D'après le rapport établi à Seb dou en 1866, « cette erreur doit » être le résultat d'un manque d'accord en 1845 sur la signification » du mot « guebla » qui, d'après les indigènes, veut aussi bien dire » le côté où se lève le soleil et vers lequel on se tourne pour faire sa » prière, que le Sud proprement dit. »

... Elle suit au-delà le Kef, en laissant à l'est le marabout de Sidi Abdallah ben Mohammed el Haouli; puis après s'être dirigée vers l'ouest, en suivant le col de El Mehamiche, elle va en ligne droite jusqu'au marabout de Sidi Aïssa, qui est à la fin de la plaine de Misslouin. Ce marabout et ses dépendances sont sur le territoire algérien. De là elle court vers le sud jusqu'à Koudiet el Debar', colline située sur la limite extrême du Tell (c'est-à-dire le puits cultivé). De là elle prend la direction sud jusqu'à Kheneq el Hada, d'où elle marche sur Teniet es Sassi, col dont la jouissance appartient aux deux empires.

Ils ajoutaient qu'ils possédaient réellement « sur le » territoire marocain une étendue de terrain, allant » depuis les portes d'Oudjda jusqu'au pays des Beni » Iala¹ et de là à Tiouli.

» De leur côté, les Beni Hamlil indiquaient, comme » limite de leurs prétentions, une ligne qui partant » de Sidi Aïssa qu'ils prétendaient devoir être à eux » ainsi que ses dépendances², passe par Coudiat Debar', » Toumazaït, Sidi Abdallah, Aïn Ktaout et va jusqu'à » la limite du territoire de Mazer.

» Ils disaient que la limite établie entre les deux » empires étant la ligne qui passe à Ras Asfour et au » col de Mechamich, ils ne pouvaient admettre qu'elle » suivit la crête des montagnes entre ces deux points » et faire ainsi la courbe qui existe sur la carte signée » par les plénipotentiaires de la France et du Maroc ; » ils la supposent droite. Le terrain d'Aïn Ktaout » serait forcément compris en grande partie à l'ouest » de cette ligne. De là, suivant eux, la frontière doit » aller à Sidi Abdallah ben Mohammed el Hamlili » dont ils revendiquent l'habous ; car, disent-ils, la » Koubba élevée à Sidi Abdallah³, marabout de leur

¹ Les Oulad En Nehar réclamaient en outre 52 sekkas (charrues de labour), à Tadouaout, dans le pays des Beni Iala.

² Les Beni Hamlil « reconnaissent que Sidi Aïssa a été enterré » par les Oulad En Nehar et que la piété de ces derniers seulement » a constitué l'habous qui existe. »

³ Les Oulad En Nehar affirment « que Sidi Abdallah, venu malade » sur le point qui porte son nom, y est mort, et a été enterré là » par leurs soins. Ils auraient élevé eux-mêmes la Koubba.

» tribu, n'a pu l'être que sur un territoire leur appar- » tenant¹. »

Tel fut le résultat de la reconnaissance de la frontière dans le cercle de Sebdou. Aucune observation ou revendication ne fut présentée tant par les Algériens que par les Marocains pour la partie de la limite comprise entre Sidi Aïssa et Teniet es Sassi, ainsi que l'a définie le traité de 1845.

¹ La question des cultures dans la plaine de Missiouïn est chaque année l'occasion de violentes discussions entre les Oulad En Nehar et les Beni Hamlil.

En août 1874, en juin 1875, les Beni Hamlil ont exposé leurs prétentions qui tendent à réserver à eux seuls la jouissance de toute la plaine de Missiouïn.

En 1877, ils ont déclaré que leur seul but en soulevant des conflits était de provoquer les plaintes des Oulad En Nehar afin de pouvoir reproduire leurs revendications au sujet du tracé de la frontière.

Une entrevue eut lieu, le 2 mars 1877, entre le capitaine Calley Saint-Paul, chef du bureau arabe de Sebdou, et les délégués de l'amel.

Le capitaine, pour éviter le retour de nouvelles difficultés entre les Oulad En Nehar et les Beni Hamlil, proposa de faire provisoirement une ligne que ces derniers ne dépasseraient ni avec leurs tentes, ni avec leurs troupeaux ; de même les Oulad En Nehar resteraient en deçà d'une ligne conventionnelle qu'il leur serait interdit de dépasser jusqu'à nouvel ordre. Cette proposition fut adoptée.

Le cadhi d'Oudjda fixa, comme ligne conventionnelle, aux Beni Hamlil, une colline désignée sous le nom de Terrichet et située un peu au-delà de la frontière vers le Maroc. Du côté des Oulad En Nehar, la ligne conventionnelle part du col de Mechamich, passe par le col d'Aïn Kelib et laisse toute la plaine de Missiouïn à l'ouest.

Le gouverneur général approuva, le 29 mars 1877, les dispositions qui avaient été prises relativement à l'indication d'une zone devant rester neutre jusqu'à la fin du litige.

comprise dans le cercle de Nemours. Quoique cette partie eût déjà été examinée, comme nous l'avons vu, par le colonel Chanzy et l'amel d'Oudjda, le commandant supérieur du cercle de Nemours crut devoir en faire l'étude au point de vue des terres melk qui s'y trouvent.

Il fut alors constaté que de Ras el Aïoun à Dra el Doum « la limite laisse à l'est une étendue de territoire assez considérable, appartenant aux Oulad el Moungar, fraction des Beni Snassen » et limitée par la ligne de crête, qui, entre Ras el Aïoun et Dra ed Doum, forme la frontière, l'oued Melah et le Chabet el Karouba.

Enfin, il fut établi que, vers les premières années du XIX^e siècle, les Beni Drar¹ s'étaient emparés sur les Beni Ouassin, qui en étaient alors propriétaires, « d'une assez grande étendue de territoire située à l'est « de la ligne joignant Dra ed Doun à El Aoudj. » Depuis, les Beni Drar n'ont jamais abandonné ce territoire. Car, en thèse générale, « le traité de 1845 n'a » apporté aucun changement à ce qui existait auparavant au point de vue de l'occupation des terres. » Après 1845, comme avant, les propriétés collectives » ou particulières restèrent entre les mains de leurs » possesseurs. »

Cette longue et minutieuse enquête, tout en recueillant les opinions émises, avait permis de constater les

¹ Des Beni Snassen.

inconvenients qui devaient résulter de la stricte application de la ligne frontière indiquée par le traité de 1845. Elle avait servi, en même temps, à relever une différence assez considérable existant entre la limite fixée par le traité et celle portée sur la carte qui lui était annexée¹. Elle avait enfin fait ressortir que la frontière telle que l'a décrite cette convention, n'est pas celle qui est réellement reconnue par les populations limitrophes et que l'obligation pour nous de nous renfermer dans la limite stipulée présenterait plusieurs inconvenients graves dont le principal serait, sans contredit, la perte pour nos tribus de Lalla Mar'nia d'une superficie d'environ 10.000 hectares d'excellentes terres qu'elles détiennent depuis un temps immémorial. C'est ce que le gouverneur général fit remarquer au ministre de la guerre en lui transmettant les résultats de cette enquête.

Mais, cette fois encore, la question de la frontière, soulevée par les opérations de délimitation de la tribu des Beni Ouassin, resta en suspens. Du reste, l'application du sénatus-consulte² de 1863, momentanément arrêtée vers cette époque, rendait moins urgente une nouvelle fixation de la limite entre les deux États.

La situation ne fut donc nullement modifiée ; elle ne fit même qu'empirer chaque jour par ce fait que les

¹ Voir la réduction de cette carte : planche VII.

² Le travail de délimitation des Beni Ouassin établi en 1866, n'a jamais été homologué. Les opérations de la constitution de la propriété dans cette tribu, n'ont pas été reprises depuis cette époque.

Marocains, comme nos administrés, labouraient le long d'une frontière indécise où des similitudes de noms de lieux permettaient à nos tribus et à celles du Maroc, de proposer deux limites différentes. De là, des conflits fréquents ; de là encore, de graves difficultés chaque année pour obtenir des Marocains le paiement de l'impôt achour qu'ils nous devaient pour leurs cultures.

Dans les derniers jours de 1873, le général Carteret, commandant la subdivision de Tlemcen, prescrivit de recenser, en vue du paiement de l'impôt, les Marocains qui cultivaient sur notre frontière. Mais cette opération ne pouvant que présenter de grandes difficultés dans la pratique, cet officier général décida, pour les résoudre, de fixer, de concert avec les chefs des tribus marocaines limitrophes, les points qui seraient considérés provisoirement comme frontière¹.

Cette proposition ayant été agréée, le capitaine Boutan, chef du bureau arabe de Lalla Mar'nia, se rencontra avec les chefs marocains sur la frontière.

¹ Déjà en mai 1873, le général Dastugue, commandant alors la subdivision de Tlemcen, profitait d'une visite qu'il fit à Oudjda pour convenir avec l'amei que dans une zone déterminée de pays située entre l'Algérie et le Maroc, et revendiquée par les deux gouvernements, il ne serait pas payé d'impôt, ni par les Algériens, ni par les Marocains.

En outre, le versement de l'achour revenant au gouvernement français pour toutes les cultures des Marocains qui se trouvent à l'est de cette bande de terrain, devait avoir lieu avant la moisson, c'est-à-dire vers le 20 mai et cela pour éviter toute difficulté ultérieure.

Il en était absolument de même pour les redevances à payer au gouvernement marocain par les Algériens qui cultivent à l'ouest de cette ligne de démarcation.

Cette reconnaissance donna les résultats suivants, qui sont extraits du rapport adressé par le général Carteret¹ :

« Le tracé de la frontière entre Dra el Doum et Ras el Aoudj ne fut point examiné ; les Marocains (Beui Drar) sont autorisés à camper dans la portion du territoire des Achache qu'ils revendiquent et dont les limites sont comprises entre la frontière à l'ouest, le chemin des Beni Snassen à Adjeroud au nord, les ravins de Tamsit et de Aïdour, ainsi que le Djebel Birrou à l'Est, et enfin les points de Sidi Bahlil et de Ras el Aoudj au sud.

» Le point de Dra el Doum avait été déterminé en 1866 ; il donnera néanmoins lieu plus tard à des difficultés.

» Le point de Ras el Aoudj fut considéré comme étant à la jonction d'un lit de rivière allant du nord au sud et d'une ligne partant de la Koubba de Sidi Bahlil² vers l'ouest, c'est à peu près le même point que celui proposé en 1866.

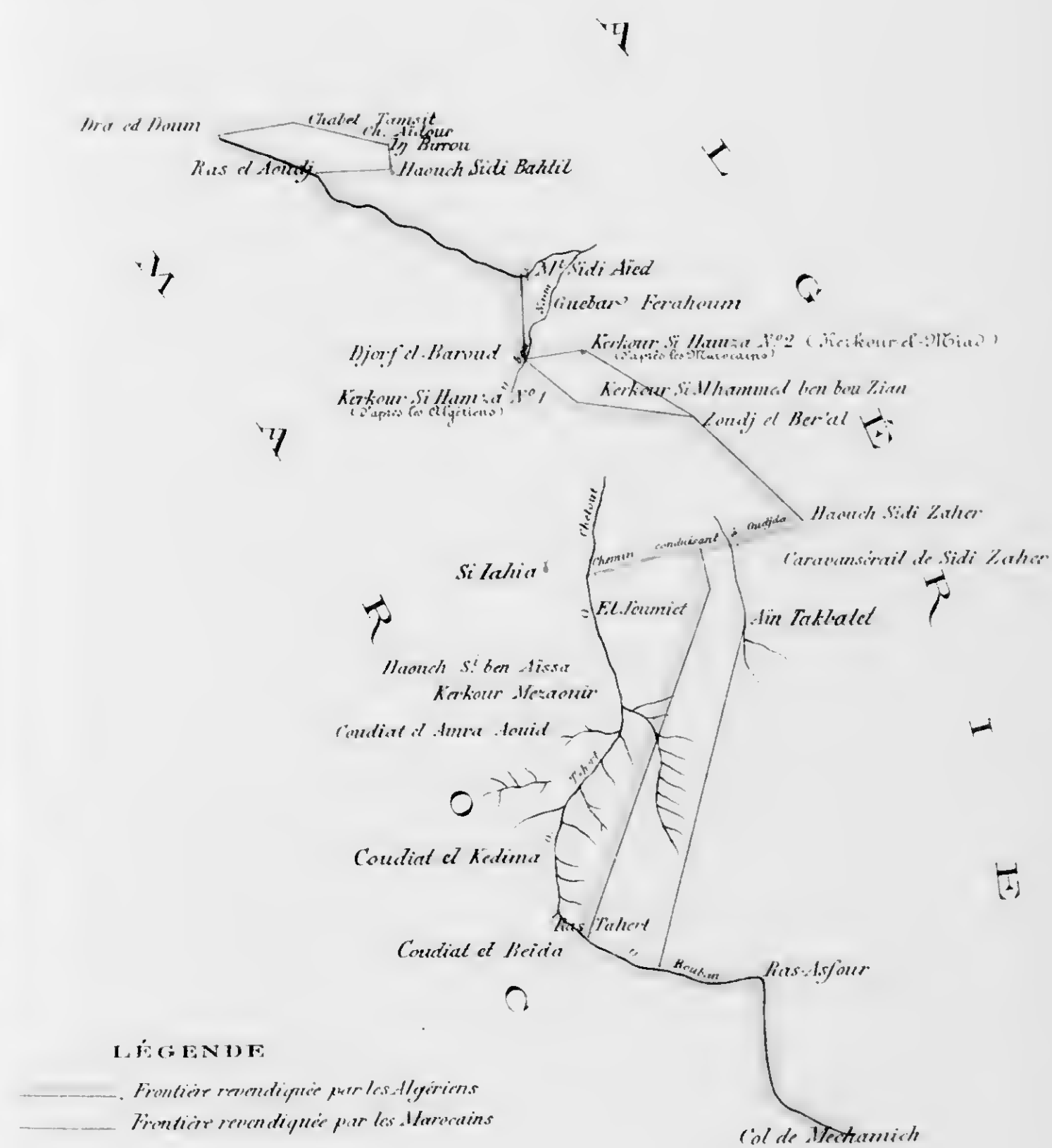
» De là, une ligne droite aboutit à 250 mètres à l'ouest de Sidi Aïed.

¹ Voir la reproduction du croquis annexé à ce rapport : planche VI.

² En 1888, une conférence eut lieu entre le khalifa de l'amel d'Oudjda et le chef du bureau arabe de Lalla Mar'nia, le capitaine de Saint-Julien. D'un commun accord, la limite, adoptée en 1874, fut modifiée par une ligne qui, partant de Sidi Bahlil, allait rejoindre Hassi Mokaddem Ahmed bou Chetat, dans l'oued El Aoudj. (Voir planche IX).

DOCUMENTS CONFIDENTIELS
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES

Reproduction d'un croquis dressé en 1874 à la suite de la reconnaissance du Capitaine Boutan, Chef du bureau arabe de Lalla Mar'nia, et indiquant les zones neutres déterminées par cet officier de concert avec l'amel d'Oudjda.



» Le point de Djorf el Baroud fut contesté, les chefs
» marocains le plaçaient à celui que les Algériens
» nomment Guebar Ferahoum. Un accord intervint
» d'après lequel le point adopté est celui qui se trouve
» sur l'oued bou Naïm, en amont de Guebar Ferahoum
» et par conséquent le plus au sud-ouest. La limite
» part donc de 250 mètres à l'ouest de Sidi Aïed, pour
» arriver en ligne droite à cet endroit.

» Il n'a pas été possible d'arriver à une entente au
» sujet du point de Kerkour Sidi Hamza. Les Maro-
» cains ont fait tout récemment un Kerkour ou tas de
» pierres et prétendent que c'est le point désigné par
» le traité de 1845 : les Beni Ouassin affirment que le
» même point est nommé Kerkour el Miad¹ et que le
» Kerkour Sidi Hamza existe à 2 kilomètres plus au
» sud-ouest.

» Pour ne pas soulever de discussion, le capitaine
» Boutan crut devoir tourner la difficulté : il proposa
» de laisser provisoirement comme terrain neutre, en
» quelque sorte, le losange compris entre Djorf el
» Baroud, Zoudj el Ber'al et les deux Kerkour Sidi
» Hamza, c'est-à-dire de ne considérer comme chez
» nous que les Marocains campés en deçà de la limite
» qu'ils réclament et de ne regarder comme établis au
» Maroc que les indigènes algériens placés à l'ouest de
» la limite que nous revendiquons. Les indigènes
» présents ont adhéré à cette solution.

¹ Voir à ce sujet page 75.

» Les points de Zoudj el Ber'al et de Haouch Sidi Zaher ne soulevèrent aucune contestation, la frontière est formée par la ligne droite qui les réunit.

» En partant du cimetière de Sidi Zaher, la limite suit *la grande route dite Trek el Hadj Sultan* jusqu'au point où cette route coupe l'oued bou Erda, cela était indiscutable. Mais ce point est, contrairement à ce qui est porté sur le texte du traité, fort loin de Aïn Takbalet. En outre, cette source est située dans le lit même de la rivière et non *entre l'oued bou Erda et les deux oliviers nommés El Toumiet, qui sont sur le territoire marocain.*

» Le capitaine Boutan, s'appuyant sur cette dernière phrase du texte du traité, demanda que la ligne frontière fût considérée comme partant du point milieu entre le cours d'eau et les oliviers de Toumiet et se dirigeant parallèlement au lit de la rivière jusqu'au point où cette ligne rencontrerait la *grande route.*

» Les délégués marocains ne furent pas de cet avis : ils ont pensé que l'on ne devait pas considérer le point situé *entre l'oued bou Erda et les oliviers nommés El Toumiet*, mais seulement la source de Takbalet, quelle que fût d'ailleurs sa position. Ils ont voulu, en conséquence, que la frontière fût considérée comme suivant le lit même de la rivière depuis Aïn Takbalet jusqu'à la *grande route.*

» Mais là ne s'arrêtèrent pas les divergences d'opinions.

» De Aïn Takbalet, dit le texte du traité, *la frontière monte avec l'oued Rouban jusqu'à Ras Asfour.*
 » Or, l'oued Rouban est très éloigné de Aïn Takbalet ; son point le plus rapproché de cette source est son confluent avec l'oued Tahert. Afin que la frontière puisse *monter avec l'oued Rouban jusqu'à Ras Asfour*, le capitaine Boutan pensa qu'elle devait prendre ce cours d'eau à partir de son embouchure, et par conséquent aller d'abord en ligne droite du point milieu entre l'oued bou Erda et El Toumiet jusqu'à Tahert. Il y a du reste un chemin qui suit exactement cette ligne.

» Les délégués marocains pensèrent que la frontière ne devait suivre que la *portion supérieure de l'oued Rouban* et qu'il fallait, par conséquent, tirer une ligne droite depuis le point milieu du parcours de cette rivière jusqu'à Aïn Takbalet.

» Aucun des délégués n'ayant qualité pour interpréter le texte du traité inapplicable sur le terrain, il fut convenu, comme il avait été fait pour le territoire situé entre Djorf el Baroud et Zoudj el Ber'al, de laisser neutre en quelque sorte, jusqu'au règlement définitif de la question, le territoire contesté, qui comprend plus de 5.000 hectares.

» Les Marocains campés dans la zone contestée seront provisoirement regardés comme étant au Maroc et les Algériens campés dans la même zone seront considérés comme étant en Algérie. »

Dans le cercle de Sebdu, une reconnaissance de la

frontière fut également exécutée en 1874, sur les ordres du général Carteret; ses résultats furent négatifs, car le délégué marocain ne voulut point « admettre comme » point limite le col bien connu de Mechamich. Il » prétendit que de la Koubba de Sidi Abdallah ben » Mohammed El Hamlili, on devait mesurer 1600 » mètres vers l'ouest et arriver à un petit col situé à » l'est de celui de Mechamich.

» Il n'est pas question dans le texte français du » traité d'une mesure de 1600 mètres.

» En 1845, Marocains et Algériens ont admis sans » conteste comme limite entre Ras Asfour et le col de » Mechamich une crête rocheuse parfaitement » dessinée et désignée sous le nom de Kef par la » lettre du traité susvisé.

» La convention laisse à l'est de la limite, c'est- » à-dire chez nous, le dit marabout du col; la limite » est une ligne droite se dirigeant sur le marabout de » Sidi Aïssa dont les dépendances nous sont laissées, » mais il ne parle nullement d'une ligne se dirigeant » vers l'ouest pendant 1600 mètres pour atteindre un » petit col voisin et situé à l'est de celui de Mecha- » mich. Il faudrait pour cela que le traité indiquât » que la limite passe par la Koubba de Sidi Abdallah » ben Mohammed el Hamlili; ce qui est complètement » inexact, le traité portant au contraire ¹ : *Elle suit*

¹ En 1877, en 1888, la question du col de Mechamich dut être examinée de nouveau avec un délégué de l'amel, mais chaque fois ce dernier ne voulut pas admettre les termes, cependant précis, du traité

» *au delà* le Kef, en laissant à l'est le marabout de » Sidi Abdallah ben Mohammed el Hamlili; puis, » après s'être dirigée vers l'ouest, en suivant le col de » Mechamich, elle va en ligne droite jusqu'au mara- » bout de Sidi Aïssa qui est à la fin de la plaine de » Missiouïn. »

Le modus vivendi, adopté en 1874, créant des zones neutres sur la frontière, aurait pu empêcher bien des difficultés d'avenir sans la mauvaise foi que les tribus marocaines mettent à son application, sans l'incertitude de la détermination de la plupart des points de la frontière, et aussi sans le manque d'autorité qui caractérise tous les fonctionnaires marocains.

Le paiement de l'impôt achour, dû chaque année par les Marocains qui ont labouré sur notre territoire, est une nouvelle source de difficultés périodiques. A peine la conférence de 1874 était-elle terminée, que des difficultés de ce genre surgissaient.

Les Angad el Beni Drar avaient, cette année-là, labouré en deçà de la frontière 75 charrues et les Beni Hamlil 42. Les premiers devaient payer pour ces labours 5.310 fr. d'impôt, les seconds 2.180 fr.

Après de longs pourparlers avec l'amel pour obtenir le versement de ces sommes, le Gouverneur dut décider (27 juin 1874) de prélever sur les récoltes la valeur nécessaire pour garantir le paiement de l'impôt.

de 1845, subissant en cela l'influence des Beni Hamlil, auxquels il n'osait pas dire que leurs prétentions étaient injustifiées.

Voir le croquis dressé à ce sujet en 1888 : planche IV (papillon)

Les mesures militaires à prendre, en cas de nécessité, pour effectuer l'opération, ne devaient consister qu'à assurer la saisie de la quantité de grains voulue. Il était, en effet, important d'éviter tout mouvement de troupes qui dépasserait le but¹.

Un escadron de chasseurs, un bataillon d'infanterie et deux pièces de canon furent envoyés à Lalla Mar'nia. Le général Carteret, commandant la subdivision de Tlemcen, s'y rendit lui-même. Devant ce déploiement de forces, l'amel se hâta d'annoncer le versement prochain de l'impôt. Il fut payé le 16 septembre, sans difficulté, pour les Angad et les Beni Drar. — Quant aux Beni Hamlil, ils ne s'acquittèrent que l'année suivante.

Pour éviter à l'avenir de semblables retards, l'amel fut prévenu que nous exigeons le paiement de l'impôt avant que la récolte ne fût enlevée, c'est-à-dire dans le courant du mois de mai de chaque année. Malgré cela, l'amel chercha, dès 1875, à nous créer de nouvelles difficultés. Il refusa de verser l'impôt avant d'avoir reçu les instructions qu'il prétendait avoir demandées au Sultan. Bref, après de longs pourparlers, l'impôt fut versé.

¹ Pour parer aux difficultés qui s'étaient présentées jusqu'alors lorsque les cultivateurs marocains, qui avaient labouré sur notre territoire, étaient invités à verser l'impôt achour, il fut convenu avec l'amel que, dorénavant, tous les Marocains qui se trouvaient dans ce cas, paieraient l'impôt à raison de 60 fr. par charrue, au lieu de verser, comme nos administrés algériens, un impôt (achour) calculé sur la quotité de la production des cultures.

Mais on dut cette fois encore, pour obtenir ce résultat, avoir recours à la saisie momentanée d'une partie des céréales des Marocains.

En résumé, les vices du traité de 1845 ont fait l'objet des préoccupations constantes de nos représentants les plus élevés en Algérie.

En dernier lieu, M. Albert Grévy, en 1879, appelait l'attention du Gouvernement sur cette question, mais particulièrement, cette fois, en ce qui concerne les lacunes de la délimitation au sud-ouest de l'Algérie, indiquée dans l'article 4 du traité¹.

Depuis cette époque, la question de la révision de la frontière n'a plus été soulevée par nous². Mais des

¹ Cette partie de la question sort du cadre de cette étude; elle sera traitée dans le volume suivant.

² Si, pour notre part, nous semblons avoir laissé cette question de côté, par contre, le Sultan a cherché, à différentes reprises, à la soulever et notamment, en 1892, lors du voyage à Fez de notre représentant au Maroc, M. le comte d'Aubigny. Sa Majesté Chéri-fienne, en butte à nos réclamations continuelles, proposa la réunion d'une commission internationale pour réviser le tracé de la frontière. Elle voyait surtout là un moyen de réduire sensiblement nos constantes demandes d'indemnités pour nos administrés, lésés par les fréquents attentats des sujets Marocains.

Mais l'adoption d'une pareille mesure allait porter atteinte au statu quo; elle risquait, par suite, d'éveiller les méfiances d'un Gouvernement étranger. Aussi se borna-t-on à faire connaître au Gouvernement Marocain que nous n'entendions pas mettre en cause le traité de 1845.

Rappelons également qu'en septembre 1876, lors de la visite que le général Osmont, commandant la division d'Oran, rendit au Sultan de passage à Oudjda, la question de la révision de la frontière fut soulevée par le premier vizir, Si Moussa. Ce haut fonctionnaire

incidents de toute nature¹ ont continué à se produire, tenant constamment en haleine tant nos tribus limi-

Marocain proposait de régler, d'une manière définitive, les points litigieux de cette limite, entre le Teniet es Sassi et la mer. Le commandant de la division d'Oran, n'ayant pas qualité pour aborder cette affaire, ne put que repousser courtoisement l'ouverture qui lui avait été faite par Si Moussa.

Au printemps de l'année suivante, lorsque notre ministre à Tanger, M. de Vernouillet, présenta ses lettres de créance à la cour de Fez, la question fut directement abordée par le Sultan qui fit ressortir la nécessité d'une frontière bien déterminée entre les possessions des deux États. Notre représentant, conformément à ses instructions, s'efforça d'é luder la question en invoquant les difficultés très réelles qu'il y aurait pour les deux Gouvernements et surtout pour le Gouvernement Chérifien, à composer le personnel chargé des travaux graphiques.

¹ Ces incidents donnent lieu à de continuelles revendications adressées par nous au Gouvernement Marocain, qui finit généralement par nous accorder les indemnités que nous réclamons.

C'est ainsi, pour ne citer que ces faits, qu'en février-mai 1880, une entrevue eut lieu, sur nos instances, à Tlemcen, entre le général Louis, commandant la subdivision, et un délégué de la cour de Fez, Moulay Ahmed ben el Arbi el Bel'itsi. Toutes les affaires pendantes (vols, agressions, etc.), furent réglées, et le Gouvernement Marocain s'engagea à nous payer les sommes suivantes destinées à indemniser nos administrés lésés, à savoir :

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| le 1 ^{er} octobre 1880..... | 143.355 fr. |
| le 1 ^{er} janvier 1881..... | 167.000 » |

De notre côté, nous nous engageons à verser au Maroc, le 1^{er} octobre 1880, la somme de 17.000 fr., pour déprédations commises par nos gens.

En outre, sur les observations du général Louis, Moulay Ahmed fit connaître que des ordres avaient été donnés par le Sultan pour prescrire aux tribus marocaines de la frontière, de repousser par tous les moyens, les rebelles du territoire français réfugiés au Maroc, d'abandonner toute idée d'incursion sur le territoire algérien, de

tropes appelées à en supporter le préjudice immédiat que nos officiers chargés de leur administration. C'est ainsi qu'en 1893, pour citer un fait tout récent, au mois de mai, le commandant supérieur de Lalla Mar'nia dut employer l'intimidation pour obtenir la rentrée au Maroc de plusieurs douars des Beni Drar qui avaient franchi la frontière¹. Sur les observations qui leur étaient faites, ils quittaient le territoire de la tribu algérienne où ils campaient pour aller s'installer

demeurer dans leurs limites, de chasser de leur pays Si Kaddour ben Hamza (Oulad Sidi Cheikh Cheraga) et tous ses adhérents, gens de désordre, et de cesser toute relation et tout compromis avec eux.

Le premier versement fut effectué à la date fixée ; le second n'eut lieu qu'en juillet 1881, après une nouvelle conférence du général Louis avec l'amel d'Oudjda.

Tout récemment encore (1893), la cour de Fez, sur les réclamations de notre ministre à Tanger, a versé deux nouvelles sommes entre nos mains : la première, montant à 56.715 fr., était destinée à indemniser ceux de nos administrés qui avaient eu à supporter des déprédations de la part de sujets marocains ; la seconde, s'élevant à 233.745 fr., devait être remise aux Hamian pour les indemniser des préjudices qu'ils avaient subis au Tafilalet en 1892, où leur caravane annuelle, attaquée à l'improviste, avait dû battre précipitamment en retraite, en éprouvant de grosses pertes.

Rappelons ici que, d'après les instructions données en 1876 par le général Chanzy, gouverneur général, le général commandant la subdivision de Tlemcen a seul qualité pour correspondre avec l'amel d'Oudjda et traiter avec lui les questions d'importance secondaire ou d'un intérêt immédiat.

¹ Il fallut déployer une force relativement sérieuse : 150 cavaliers des goum, appuyés par une compagnie de zouaves et un peloton de spahis, pour faire déguerpir les 70 tentes des Beni Drar qui campaient chez nous.

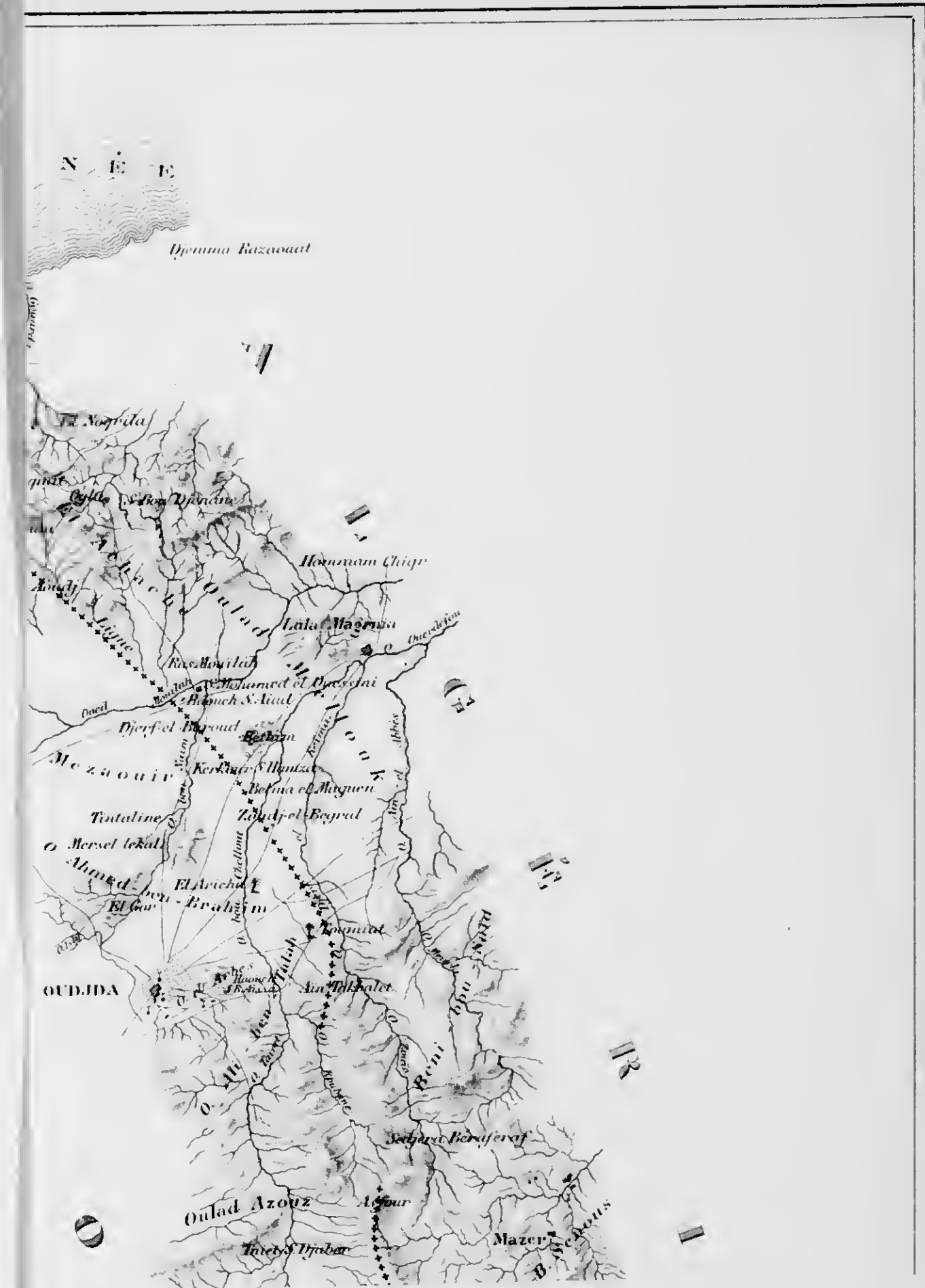
dans la tribu voisine. Ce n'est qu'après avoir porté ainsi successivement leurs campements chez les Msirda, les Achache et les Beni Ouassin qu'ils se décidèrent à rentrer dans leur pays.

A la fin de novembre suivant, ces mêmes douars sont revenus sur notre territoire, mais cette fois pour y labourer les terres qu'ils ont l'habitude d'y cultiver, sans toutefois avoir voulu en solliciter au préalable l'autorisation¹, bien que le bureau arabe de Lalla Mar'nia ait poussé la condescendance jusqu'à leur assurer que cette permission leur serait accordée.

En somme, il n'y a pas de frontière nettement caractérisée, ni tracée avec précision à partir de l'endroit

¹ Toutes les réclamations adressées en cette circonstance aux autorités marocaines de la frontière, restèrent sans effet : on n'obtint que des réponses dilatoires. Dans ces conditions, le Ministre des Affaires étrangères, sur la proposition du Gouverneur général, décida, le 24 décembre, de faire adresser aux Beni-Drar, qui labouraient sur notre territoire, une dernière sommation de se retirer, puis, en cas de résistance de leur part, d'opérer contre eux une démonstration armée, dont l'exécution serait confiée à des contingents indigènes recrutés parmi nos tribus, sous la direction de l'autorité militaire. Ces mesures ne purent être mises à exécution par suite de la terminaison des labours faits par les Marocains qui s'étaient, aussitôt après, retirés au-delà de la frontière.

Des dispositions, approuvées par M. le Ministre des Affaires étrangères, ont été arrêtées d'avance pour empêcher une nouvelle violation de notre territoire par ces étrangers au moment de la récolte. Il a été décidé qu'on ne leur accorderait l'autorisation de moissonner qu'autant qu'ils l'auraient sollicitée et qu'ils auraient payé une légère amende en punition de leur incursion précédente. En cas de refus de leur part de se soumettre à ces formalités, une démonstration armée serait effectuée contre eux dans les conditions indiquées précédemment.



où la ligne adoptée par le traité de 1845 quitte le lit de l'oued Kiss¹. L'imperfection des documents cartographiques, dressés à l'occasion des travaux de cette délimitation, prouve surabondamment combien étaient incertaines les connaissances en topographie locale des plénipotentiaires et aussi à quel degré s'exerça la mauvaise foi des délégués de la cour de Fez. Il a donc paru utile de reproduire ci-contre, et à une même échelle, la carte de 1845 en opposition avec celle publiée récemment par le service géographique de l'armée².

¹ Le général Vuillemot écrivait, à ce propos, en 1877, en renvoyant les épreuves de la carte de la frontière dressée par le commandant Titre, épreuves qui lui avaient été soumises :

« La carte indicative de la frontière du Maroc, qui a été dressée
» au bureau du service topographique, ne peut être, en ce qui concerne
» spécialement cette ligne frontière, l'objet d'aucune rectification
» raisonnée. Les indications fournies, à ce sujet, par le texte du
» traité de 1845 sont, en effet, beaucoup trop vagues pour permettre
» d'y reconnaître une délimitation exacte, surtout avec des cartes
» établies, pour beaucoup de points, à l'aide de renseignements. Il
» n'y a donc pas possibilité de connaître aujourd'hui la figuration
» exacte de cette ligne frontière, et il paraît nécessaire, pour éviter
» tous les conflits qui naissent fréquemment de cette situation d'in-
» certitude, de faire reconnaître la limite sur les lieux mêmes, par
» une commission internationale qui serait chargée de la révision
» partout où cette opération serait reconnue nécessaire. »

² Voir planche VII, réduction de la carte annexée au traité de 1845, et planche VIII, réduction des feuilles 30 et 41 de la carte de l'Algérie au 1 : 200.000^e dressée par le service géographique de l'armée. Ces deux feuilles s'arrêtent au 38°10' environ ; la feuille 52, qui doit les prolonger au sud et donner le tracé de la frontière jusqu'au Tienet es Sassi, n'a pas encore paru. Nous avons reproduit la partie

Le lecteur pourra ainsi juger des difficultés insurmontables qui entourèrent les opérations de nos plénipotentiaires. En effet, bien que dressée à une très grande échelle (1 : 100.000^e), la carte en question donne un figuré très défectueux du relief du terrain.

Pour citer quelques points : la crête, appelée Dra ed Doum, par exemple, est mal représentée, si on s'en rapporte à la description qu'en a donné en 1866 le colonel Chanzy.

Le Djebel Birron, position dominante, d'où la vue s'étend sur toute la frontière depuis Ras el Aïoun jusqu'aux environs de Ras Asfour, n'est même pas indiqué.

Vers Gar Rouban, l'inexactitude de la carte est plus grande encore. La situation de l'oued Rouban est mal définie et l'incertitude est grande lorsqu'il s'agit de déterminer sur le terrain la limite adoptée.

Du reste, en examinant attentivement la carte de 1845, on constate bientôt que sur presque toute la frontière le relief du terrain y est indiqué d'une manière plus qu'insuffisante.

du tracé qui manque et la région environnante d'après la carte du sud-oranais au 1 : 200.000^e du service géographique (feuilles 1, 2, 4 et 5).

Si, au point de vue du tracé de la frontière, la carte de 1845 était dépourvue d'exactitude comme nous nous efforçons de le démontrer, on peut dire que celle de 1893, malgré tout le soin qui a présidé à son établissement, présente le même défaut. La faute en est, non pas à ceux qui l'ont dressée, mais bien aux incertitudes du tracé adopté, et à la fragilité des points de repère choisis.

Car, pour qui connaît la contrée, de la mer aux Hauts Plateaux, la frontière marocaine est constituée par un massif montagneux, assez praticable dans sa partie nord, la plus rapprochée de la côte, mais qui, à partir de Lalla Mar'nia et jusqu'à Sebdou, se hérissé en contreforts inextricables, d'un accès des plus difficiles, escarpe de la Tafna qui, pendant 200 kilomètres, court parallèlement à la frontière. C'est la région des Beni Snouss. Le poste de Lalla Mar'nia barre la trouée d'Oudjda entre ces deux masses montagneuses, celle du nord et celle du sud.

La plaine de Sidi Djilali limite au sud ce massif des montagnes des Beni Snouss et Sebdou y remplit le même rôle.

Ces deux postes symétriques ont la même valeur militaire ; El Aricha, plus au sud, complète le système défensif.

Les Romains, qui nous ont précédés presque partout dans le nord du continent africain, nous avaient indiqué l'emplacement de ces garnisons ; à travers les siècles nos légions ont succédé aux leurs.

Entre Sebdou et Lalla Mar'nia, les smalas¹ de Bled

¹ Quelques mots nous paraissent ici nécessaires sur les smalas, leur origine, leur but, les résultats qu'elles ont donnés.

Nous les empruntons à des notes qu'a bien voulu nous communiquer M. le capitaine Pagano, commandant la Smala de Sidi Medjahed, notes où nous avons puisé, du reste, la plupart des renseignements que nous donnons ici sur l'organisation de la frontière au point de vue militaire ainsi que sur l'origine et le fonctionnement des smalas.

L'organisation de la cavalerie indigène en escadrons détachés à

Châaba et de Sidi Medjahed servent, en quelque sorte, de postes avancés.

poste fixe dans diverses localités, fut adoptée d'assez bonne heure. Tout d'abord on avait compris et admis en principe qu'il était nécessaire d'avoir sur la ligne de nos avant-postes, en présence des tribus du sud toujours disposées à nous échapper et susceptibles de prêter les mains à toutes les révoltes, et en présence aussi des tribus marocaines ou tunisiennes, voisines de nos deux frontières, qui n'hésitaient jamais à venir en aide à nos tribus soulevées, un noyau de cavalerie prêt à marcher, pouvant se porter rapidement sur les points menacés et autour duquel viendraient se grouper les goums arabes qui nous étaient attachés.

La période de tâtonnement fut assez longue : on hésitait sur le choix de l'emplacement à assigner aux escadrons, sur le mode de fonctionnement à adopter.

Le maréchal Randon, gouverneur général de l'Algérie (1851-1858), chercha, dès 1852, à leur donner une organisation plus régulière. Mais ce ne fut qu'en 1862, que comme Ministre de la Guerre, il posa définitivement les bases de l'organisation des smalas telle que nous en trouvons aujourd'hui les vestiges.

S'inspirant alors des idées du maréchal Bugeaud, dont il avait adopté la devise : *Ense et aratro*, il crut que rendre les indigènes aux conditions de leur existence normale, tout en leur permettant de suivre pas à pas les errements de nos procédés de culture et d'élevage, de s'initier petit à petit aux avantages de nos mœurs, serait un moyen d'assimilation. Il avait espéré les voir renoncer progressivement à leur système d'habitations rudimentaires, à leurs procédés d'exploitation encore barbares, et créer ainsi dans la zone frontière ainsi que le long de la ligne des Hauts Plateaux (depuis Sebdoù jusqu'à Tiaret, pour la province d'Oran), de véritables colonies militaires et agricoles, confins militaires, souvenirs des colonies légionnaires romaines qui firent tant pour la pénétration et l'occupation des Maurétanies césarienne et tingitane, et dont nous trouvons encore les innombrables vestiges. Mais alors que les colonies formées d'anciens soldats, vétérans implantés, ne pouvaient se fondre, s'assimiler avec l'élément vaincu, resté hostile, les nouvelles recrutées au moyen de ce dernier élément devaient avoir une durée plus certaine, plus sûre, et une influence

Tandis que Bled Châaba avec le détachement d'Adjeroud contribue de son côté à couvrir Nemours

d'une grande portée. Les smalas, dotés de terrains de labours et de pacages, possédaient de suffisantes ressources pour être à la fois des camps permanents et des écoles modèles d'agriculture. Dans l'avenir, elles devaient permettre de compter sur un contingent de cavaliers de race, sur un recrutement constant au moyen de l'accroissement normal de leur population, et aussi de contribuer, par l'exemple, à développer chez les indigènes le goût du travail, les habitudes sédentaires, qui arrachent l'individu à l'esprit d'aventure, lui font faire un pas vers la civilisation et définitivement, par l'intérêt, l'attachent à notre cause.

L'institution a trop peu duré pour pouvoir se prononcer sur son efficacité en tant que moyen d'assimilation, mais quant aux autres résultats, on peut affirmer qu'ils étaient déjà des plus satisfaisants.

Certains inconvénients inhérents au système, la réorganisation de nos forces militaires, la réaction qui se produisit après la guerre de 1870 contre les Africains, ameuèrent la suppression en principe des smalas. En 1874, maintenues comme postes, elles cessèrent d'être un facteur de colonisation et d'influence civilisatrice.

Dans cette nouvelle situation, les smalas de la frontière n'en ont pas moins rendu, depuis, de grands et signalés services. Non seulement la force, dont elles disposent d'une manière permanente, en fait des postes avancés d'une importance militaire incontestable, mais encore en groupant, à notre solde, les individus que leurs intérêts attachent au sol, elles diminuent d'autant le nombre de ceux que leur situation précaire et le voisinage rapproché de la frontière pourraient entraîner à une vie d'aventures et de rapines. Et nos spahis, par leurs aboutissants, par leurs parentés avec les tribus limitrophes constituent, en somme, une des garanties de la sécurité de la frontière qui serait peut-être encore plus troublée qu'elle ne l'est s'ils venaient à disparaître.

Terminons cet aperçu sur les smalas en général et sur celles de la frontière en particulier, en indiquant celles qui existent encore en Algérie. Dans la division d'Oran, en dehors des smalas de Sidi Medjahed et de Bled Châaba, il y en a une troisième, à Aïn Kerma, près de Tiaret. Elles sont toutes occupées par des escadrons du 2^e régiment de spahis. Dans la division de Constantine, le 3^e régiment

et la basse Tafna¹, Sidi Medjahed et ses deux petits postes détachés de Gar Rouban et de Sidi Zaher couvrent la route de Tlemcen qui, pendant 60 kilomètres, suit le versant nord du massif montagneux des Beni Snouss.

Une autre route, continuation du sentier qui, longeant l'oued Khemis, débouche dans la plaine de Zara, sur la Tafna, s'amorce sur ce point et par les hauteurs d'Afir, gagne Terni à 17 kilomètres de Tlemcen. C'est une voie de pénétration dangereuse, bien que son peu de viabilité la rende d'un difficile accès, mais la smala de Sidi Medjahed et la route de Lalla Mar'nia à Sebdou par le Kef, permet d'en fermer

de spahis a encore trois escadrons en smalas, répartis sur les points suivants : un escadron au Tarf et à Bou Hadjar, un autre à Aïn Guettar et El Meridje, le troisième enfin à Biskra et El Outaïa.

Quant au 1^{er} régiment de spahis qui tient garnison dans la division d'Alger, il n'a plus aucun escadron en smala.

¹ L'escadron de Bled Châaba détache en permanence un peloton commandé par un lieutenant français ou indigène au bordj d'Adjeroud. Ce peloton a la surveillance du marché d'El Heïmer (voir page 95, note 2) et, en outre, il doit fournir des patrouilles qui vont jusqu'à Menasseb el Kiss avec mission de surveiller la frontière.

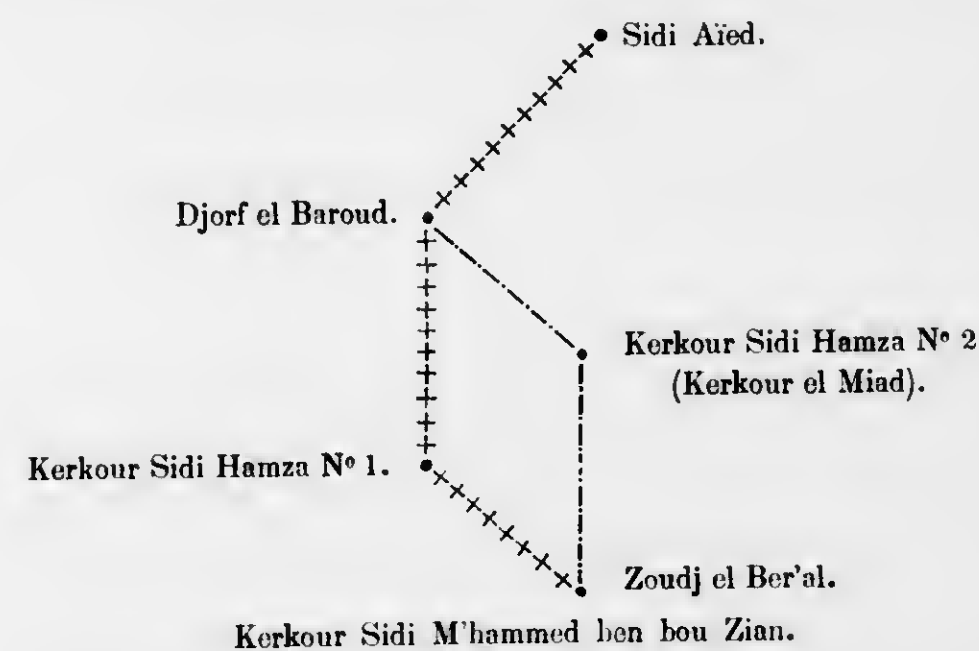
La smala de Bled Châaba détache encore, tous les samedis, vingt hommes commandés par un maréchal-des-logis, pour la surveillance du marché de Lalla Mar'nia. Ce détachement rentre le dimanche dans la journée à Bled Châaba.

La smala de Sidi Medjahed fournit pour le service du courrier deux petits postes, soit : un brigadier et quatre cavaliers à Sidi Zaher, et quatre spahis à Gar Rouban.

En cas de circonstances exceptionnelles, les deux escadrons peuvent être appelés à faire un service de patrouille le long de la frontière.

l'accès facilement. Toutefois on peut affirmer que sans le poste de Sidi Medjahed et l'escadron de spahis qui l'occupe, grâce au massif des Beni Snouss qui lui prêterait le mystère de ses couverts et ses découpures profondes, une troupe résolue pousserait jusqu'aux portes de Tlemcen en une journée de cavaliers.

Nous avons déjà montré, au cours de l'étude qui précède, le réel inconvénient qui résulte de l'adoption comme démarcation de points aussi fragiles que les Kerkour¹ ou sortes de pyramides et amas de pierres que les indigènes marocains intéressés ne se font aucun scrupule de déplacer suivant les besoins de leur cause. C'est ainsi que le Kerkour Sidi Hamza, désigné dans l'article 3 du traité comme point intermédiaire entre Djorf el Baroud et Zoudj el Ber'al, et qui est un



¹ On pourrait faire une semblable observation à propos des deux oliviers nommés El Toumiet, qui se trouvent mentionnés, comme point de repère, à l'article 3 du traité de 1845.

amas de pierres de date très ancienne, a donné lieu, de tout temps, à des contestations. En effet, les Marocains ont élevé, à deux kilomètres environ au nord-est du vrai Kerkour Sidi Hamza (N° 1), un autre tas de pierres qui porte maintenant le nom de Kerkour el Miad et ils prétendent que ce point était le Kerkour désigné dans le traité sous le nom de Sidi Hamza¹.

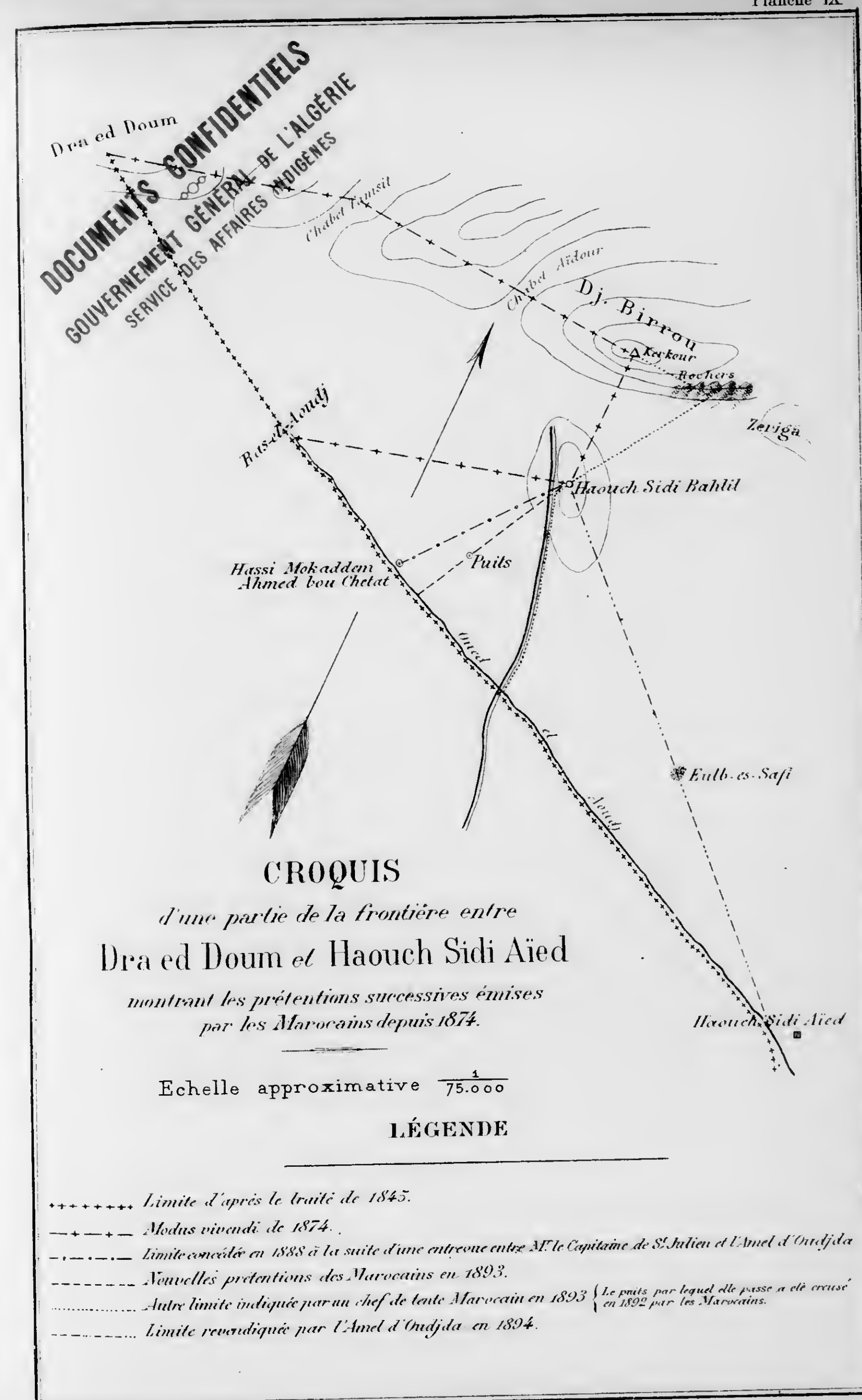
D'une façon générale, il semblerait que la frontière ait été tracée presque à plaisir, afin d'amener des complications de toutes sortes.

Et, de fait, des contestations incessantes s'élèvent à tout moment, qui créent des entraves à la bonne administration du pays et par suite desquelles les intérêts de nos administrés sont lésés au profit des Marocains.

Il est à remarquer, en effet, que par suite, sans doute, de notre désir constant de conciliation, c'est toujours à notre détriment que ces contestations ont été réglées jusqu'à présent, en dépit des droits incontestables que faisaient valoir nos indigènes.

¹ Ces renseignements, recueillis sur les lieux, semblent pourtant sujets à controverse. En effet, le général de Mac-Mahon en proposant, en 1849, une nouvelle délimitation de la frontière, écrivait : « Kerkour el Miad a été appelé, par erreur, en 1845, Kerkour Sidi Hamza, bien que ce nom ne soit nullement connu dans le pays. » D'autre part nous avons indiqué, page 46, l'opinion du colonel Chanzy sur cette question, et page 59 les renseignements recueillis par le capitaine Boutan sur le même sujet.

Cet exemple suffit pour faire nettement ressortir les constantes difficultés que peut créer une frontière basée sur des points aussi fragiles en même temps qu'aussi mal définis.



Comme preuve de la véracité de cette assertion, il suffit de jeter les yeux sur le croquis¹ joint à l'enquête faite en 1874, qui indique la ligne conventionnelle adoptée à la suite du modus vivendi établi à cette époque. C'est sur cette ligne que nous nous basons aujourd'hui pour régler les diverses contestations de frontière qui se présentent encore très fréquemment.

Malgré les concessions dont il est ici question, les Marocains ne cessent, en effet, dans leur mauvaise foi, de continuer leurs empiètements.

Le croquis ci-contre² nous donne l'exemple le plus manifeste de ce fait. On y trouve figurées les prétentions émises par les Marocains entre Dra el Doum et Haouch Sidi Aïed en 1874, 1888 et 1893³.

Bref, à part l'oued Kiss, qui n'a guère, d'ailleurs, qu'une dizaine de mètres de large et qui forme une ligne de démarcation à peu près nette, tous les points de la frontière peuvent donner lieu à des contestations.

Mais ce n'est pas à ce seul point de vue que le manque de limites bien déterminées présente des inconvénients. Il est une conséquence dont la gravité ne

¹ Planche VI.

² Planche IX.

³ Tout récemment (Juin 1894), une nouvelle contestation s'est produite. L'amel d'Oudjda, Si Abdesselam ben bou Cheta Djami, réclame pour limite la ligne qui unit Sidi Bahlil et Haouch Sidi Aïed. Il cherche, en agissant ainsi, à contrecarrer les dispositions que nous avons arrêtées précédemment et dont il a été fait mention page 58, note 2, dispositions qui lui avaient été notifiées antérieurement sans qu'il eût jusqu'alors adressé aucune protestation.

saurait échapper et qui découle de ce choix défectueux. Le défaut d'obstacles naturels constitue, en effet, un véritable danger pour la sécurité et une difficulté très grande pour organiser ce que nous appellerons la police de la frontière. Les malfaiteurs qui proviennent du Tell algérien quittent notre territoire avec la plus complète facilité sur tous les points du territoire, se mettant ainsi à l'abri de notre action.

C'est ainsi que le 25 décembre 1889, à moins de deux kilomètres de Nemours, trois malfaiteurs venus du Maroc, dévalisaient des femmes arabes, tentaient d'arrêter une voiture publique et assassinaient un passant espagnol qu'ils dépouillaient ensuite¹.

Un de ces bandits était, d'après la rumeur publique, un indigène originaire des Djebala (commune mixte de Nemours), Ahmed ould Si Ahmed ben Djilali, dit El Mezaout. C'est encore lui qui, à la tête d'une bande

¹ D'après l'enquête faite par l'administrateur de la commune mixte de Nedroma, ces trois malfaiteurs, après ce triple attentat, auraient regagné le Maroc de la manière suivante. Ils auraient suivi le ravin d'Aïn Melah, conduisant au village indigène de Tient, dépendant des Souhalia, où, vers onze heures du soir, ils essayaient, sans succès, de pratiquer une brèche dans le mur de la maison de Si Rabañ Derkaoui, afin de lui voler ses chevaux et juments; de là, ils auraient, selon toute probabilité, pris le chemin du Maroc en traversant les Djebala (commune mixte de Nemours) vers le quartier d'El Aroussi, en suivant le ravin de l'oued Zlamet qui conduit aux Achache (cercle de Lalla Mar'nia) et à la frontière.

Rappelons ici que c'est sur le territoire des Achache que la zone du territoire militaire, qui forme le cercle de Lalla Mar'nia, a le moins de largeur : 8 kilomètres environ.

de six malfaiteurs algériens vint attaquer, le 31 octobre 1890, le courrier de Nemours à Lalla Mar'nia. Au cours de cette agression, le conducteur de la voiture fut tué et les voyageurs n'échappèrent que par miracle.

Les auteurs de cette attaque ne purent être arrêtés : ils se réfugièrent au Maroc et le représentant du gouvernement chérifien à Oudjda, sur la demande du général commandant la subdivision de Tlemcen, promit de les livrer aux autorités françaises. Cette promesse ne s'est pas réalisée jusqu'à présent.

Bien au contraire, à la fin de 1892, les autorités marocaines parurent prendre une nouvelle attitude en semblant chercher à couvrir ces bandits de leur protection. En effet, au lieu de remettre entre nos mains les auteurs de cette agression, elles favorisaient leur séjour au Maroc et allaient jusqu'à investir de fonctions publiques le plus dangereux de ces malfaiteurs, Ahmed ould Si Ahmed ben Djilali el Mezaout, qui devenait un des Mokhazeni officiels d'un des caïds des Kebdana, Mohammed ben Chouâa. Des représentations immédiatement adressées au Sultan par notre représentant à Tanger provoquèrent l'envoi de plusieurs lettres du Makhzen aux différentes autorités marocaines de la frontière en vue de nous faire livrer El Mezaout et ses complices. Nous ne pûmes obtenir satisfaction.

Enfin, sur nos instances réitérées, la légation de France au Maroc obtint, en septembre 1893,

du gouvernement chérifien, une mise en demeure adressée à l'amel d'Oudjda et le pressant d'exécuter les ordres précédemment donnés. C'est par notre intermédiaire que ces nouvelles instructions furent transmises au fonctionnaire marocain. En les lui faisant parvenir, le général commandant la subdivision de Tlemcen dut lui faire observer que c'étaient ses attermolements qui nous avaient amenés à nous plaindre de son attitude à son souverain, lequel avait reconnu le bien fondé de nos plaintes, que nous espérions que la lettre du Sultan allait le décider à faire droit à nos justes exigences, mais que, s'il en était autrement, le gouvernement français n'hésiterait pas à intervenir de nouveau auprès de S. M. Chérifienne pour briser la résistance de son subordonné.

Quoi qu'il en soit, aucun des auteurs de l'agression du 31 octobre 1890 n'a pu encore nous être livré ; et les autorités marocaines ont montré une fois de plus en cette circonstance qu'elles avaient autant de mauvaise volonté à nous venir en aide que d'impuissance à se faire obéir de leurs administrés.

Les quelques faits que nous venons de rapporter démontrent suffisamment l'insécurité de la frontière et permettent de constater l'énorme difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, dans laquelle nous nous trouvons de parvenir à arrêter les bandits qui viennent opérer chez nous avant qu'ils se soient réfugiés au Maroc.

Sans doute des postes de sûreté existent en territoire

civil comme en territoire militaire sur les chemins conduisant à la frontière ; des patrouilles de gens armés circulent la nuit sur les mêmes voies avec ordre d'arrêter tout étranger non muni d'autorisation et tous gens suspects, mais ces mesures empêchent-elles des bandes de maraudeurs de pénétrer en Algérie, d'incendier des récoltes, d'arrêter des caravanes et de venir, jusqu'aux abords de nos villes, assassiner des gens inoffensifs¹ ? Ces malfaiteurs, originaires souvent du pays, ne connaissent-ils pas aussi bien que ceux qui l'habitent les emplacements des postes de sûreté et ne savent-ils pas les éviter ? On peut les multiplier, on n'arrivera pas à supprimer ces attentats et à donner la sécurité au pays.

Car, jouissant d'une indépendance complète, redoutée des faibles fonctionnaires marocains sans prestige et ayant déjà bien peu de recours sur le restant des tribus, cette population de criminels en rupture de ban, de déserteurs, de coupeurs de routes et de voleurs, véritable gibier de potence, ne craint pas de venir opérer jusque chez nous ; demeurant à l'affût d'un beau coup à tenter, ils profitent de la moindre occasion, réintégrant ensuite et immédiatement le territoire de Sa Majesté Chérifienne sans qu'il

¹ Jusqu'à Tlemcen même, à 58 kilomètres de la frontière, on ne laisse durant la nuit que deux portes ouvertes à la circulation sur la totalité afin de faciliter la surveillance, les vols d'animaux étant fréquents jusqu'à l'intérieur des écuries et les ravisseurs s'enfuyant au Maroc y vendre le produit de leurs brigandages.

nous soit possible d'y remédier, malgré la plus active des surveillances.

La police que nous exerçons constitue elle-même une charge très lourde pour nos populations tenues constamment sur le qui-vive, contraintes à une vigilance incessante et obligées par nous à rester toujours dans l'expectative sans pouvoir jamais exercer de représailles contre les malfaiteurs de toutes origines.

La région la plus dangereuse est comprise entre le Djebel Birrou et Menasseb el Kiss et plus spécialement il convient de citer le point dit Bab El Melah et le canton du Dahra. Le fait s'explique, car au sud du Djebel Birrou s'étend la plaine d'Oudjda où passe la route qui unit Lalla Mar'nia à la ville marocaine, chemin qui est très suivi et qui de loin permet d'observer tout le terrain. Tandis qu'au contraire entre le Djebel Birrou et Menasseb el Kiss le pays est peu fréquenté, les malfaiteurs ont alors choisi cette contrée mouvementée pour s'y tenir à l'abri. La maison en ruines, désignée sous le nom de Dar el Beïdha, située dans le pays appelé Dahra, à proximité de la limite des deux états et non loin de Bab el Melah, est bien placée pour servir aux embuscades. Elle domine, en effet, à droite et à gauche, la route qui longe la frontière et qui aboutit au marché d'El Heïmer. Les brigands y sont à l'abri, ils voient venir au loin les caravanes, les voyageurs allant ou venant, ils ont tout le loisir de préparer leurs embuscades. Ils peuvent se sauver avec toute la

facilité désirable, car ils connaissent le terrain, et le relief du sol ne permet guère les poursuites¹.

Au surplus, le tableau d'autre part qui a été dressé par les soins de M. le capitaine Redier, chef du bureau arabe de Lalla Mar'nia, donnera une idée de l'importance que l'autorité militaire s'est vue dans l'obligation d'attacher à ces postes de surveillance².

Au point de vue militaire, l'insuffisance de la frontière actuelle n'est pas moins absolue. Aucun obstacle naturel, en effet, ne met Lalla Mar'nia à l'abri d'un coup de main. Bien plus, cette localité alimentée en eau potable par une conduite à ciel ouvert, peut s'en trouver brusquement privée. Car le canal, qui amène l'eau du barrage construit à Si Mohammed el Ouassini, dans l'oued Mouilah, à 16 kilomètres de Lalla Mar'nia, peut être aisément coupé, sans qu'on s'en aperçoive, par un parti hostile, qui enlèverait ainsi brusquement aux colons et à la garnison de cette localité une ressource indispensable³.

¹ Cette maison inspire une telle terreur dans la contrée qu'il n'a pas été possible de la faire occuper par un poste de gardiens. Ceux-ci, malgré les ordres donnés, ont construit un gourbi, fait de branchages, non loin de là, et c'est dans ce gourbi qu'ils se tiennent.

² Nous avons vu (page 74 note 1) que dans des cas exceptionnels (troubles parmi les tribus marocaines limitrophes par exemple) ce service de surveillance est complété par des patrouilles de spahis fournies par les smalas de Bled Châaba et de Sidi Medjahed et le détachement d'Adjeroud.

³ Lalla Mar'nia n'a qu'un puits d'eau potable et une fontaine très peu abondante, installée en 1846 par le colonel de Mac Mahon.

TABLEAU DES POSTES DE SURVEILLANCE DE LA FRONTIÈRE
ÉTABLIS DANS LE CERCLE DE LALLA MAR'NIA
depuis Adjeroud jusqu'à Teniet Mechamich.

| TRIBUS par lesquelles les postes sont fournis. | COMPOSITION du poste | LIEUX où sont installés les postes. | OBSERVATIONS |
|---|-------------------------|--|--|
| Beni-Mengouch | 4 hommes | Souk el Heïmer. | Soit un total d'environ 140 hommes employés journellement pour assurer la sécurité sur notre frontière. En outre, les caïds ont ordre de faire eux-mêmes, accompagnés de quelques cavaliers, des patrouilles, au moins trois fois par semaine. |
| | 4 d° | Oued Kiss. | |
| Attia..... | 4 d° | Sidi el Hassan. | |
| | 4 d° | Souk el Djemâa. | |
| | 4 d° | Chouarka. | |
| Msirda | 6 d° | Dar Cherif. | |
| | 10 d° | Menasseh el Kiss. | |
| | 20 d° | Bab el Melah. | |
| | 10 d° | Dar el Beïdha. | |
| | 4 d° | Souk et Anabra. | |
| Achache. | 6 d° | Rokbat Djeder. | |
| | 4 d° | Bab el Mahseur. | |
| | 2 tentes..... | Souani. | |
| | 4 d° | Sidi bou Djenane. | |
| Beni Ouassin.. | 3 d° | Sidi Hasseïn. | |
| | 4 d° | Haouch Sidi Bahlil. | |
| | 6 d° | Zoudj el Ber'al. | |
| | 4 d° | Mechera et Turk. | |
| | 4 d° | Barrage (Si Mohem. el Ouassin). | |
| | Un douar | Chebikia. | |
| | 2 tentes..... | Hassi Djedid. | |
| Beni bou Saïd. | 3 d° | Saheb el Melah. | |
| | 3 hommes..... | El Morki. | |
| | 3 d° | Rakeh el Mekam. | |
| | 3 d° | Bou Sefeur. | |
| | 4 d° | Bou Amara. | |
| | 4 d° | Teniet er Remlah. | |
| | 3 d° | Saheb el Karroub. | |
| | 2 d° | Gar Rouban. | |
| | 3 d° | Rakeb el Achache. | |

En 1886, nous l'avons vu¹, le colonel Chanzy signalait l'importance de Sidi Zaher. Il montrait que la situation de ce point, sous le méridien de Lalla Mar'nia, laissait aux Marocains toute liberté pour atteindre Tlemcen². A l'appui de sa thèse, il rappelait en outre que les désordres de 1859 avaient commencé là. C'est à cet endroit, en effet, qu'eurent lieu les premiers engagements de nos troupes avec les contingents des tribus marocaines fanatisées par un chérif originaire d'Ouazzan.

Plus au sud, il serait d'un intérêt réel que nous soyons maîtres du Teniet Sidi Djaber, qui fait communiquer la plaine de Missiouïn avec celle d'Oudjda et que le traité de 1845 a laissé au Maroc. En 1849, le général de Mac Mahon, commandant alors la subdivision de Tlemcen, avait déjà signalé l'importance de ce passage, qui permet de prendre à revers les malfaiteurs installés habituellement dans les bois qui se trouvent à l'ouest des hauteurs de Mechamich, d'où, à la moindre alerte, ils se réfugient chez les Beni bou Hamdoun ou chez les Beni Hamlil.

L'insuffisance de la frontière est encore notoire lorsqu'il s'agit de la perception des droits de douane. Un bureau de ce service est installé à Lalla Mar'nia. Quel que soit le zèle déployé par les agents de ce bureau, il leur est à peu près impossible de surveiller

¹ Page 49.

² Voir également ce qui a été dit sur cette facilité d'accès, pages 74 et 75.

d'une façon efficace une frontière si étendue. Aussi peut-on dire que cette surveillance se restreint réellement à Lalla Mar'nia même et ses environs immédiats. On ne peut en donner une meilleure preuve qu'en relatant le fait suivant :

En juillet 1890, une brigade de douane avait été installée, à Gar Rouban, sur la frontière même. Mais le détachement de troupes, qui tenait garnison à ce point, ayant été supprimé en 1893, les douaniers ne se trouvant plus en sûreté, durent également être retirés. A cette occasion, le Directeur des Douanes de l'Algérie fit connaître que le bureau de Gar Rouban n'avait fait aucune recette depuis son installation.

Peut-être la solution de ce problème réside-t-elle dans la création d'un marché franc à Lalla Mar'nia¹

¹ Plusieurs membres du Conseil général d'Oran, reconnaissant la nécessité pour notre commerce de la frontière, de recourir à des mesures spéciales, ont proposé l'adoption d'une semblable solution. Dans la session d'octobre 1893, ils ont fait adopter par cette assemblée départementale un vœu tendant à la création à Lalla Mar'nia d'un entrepôt franc de marchandises destinées à l'importation marocaine.

« Il suffit, a-t-il été dit au Conseil général, de faire un seul voyage » à Oudjda, distant de 25 kil. de Lalla Mar'nia, pour être frappé du » peu de place que tiennent nos produits dans le commerce marocain.

» Les Anglais, les Allemands, les Espagnols sont les maîtres » exclusifs d'un marché dans lequel nous ne comptons que pour » quelques paquets de bougies et quelques mètres de rouennerie.....

» Établir sur le point le plus rapproché de la frontière, un » entrepôt dont les marchandises exclusivement destinées à l'impor- » tation seraient affranchies de tous droits d'entrée à la frontière de » mer paraît d'autant plus s'imposer, et s'imposer à brève échéance,

ou même l'établissement d'une zone franche embrassant toute la région et complétée par une ligne de

» que les récents événements de Melila sont favorables à un dépla- » cement du marché.

» » Les conséquences pour le marché français, seraient des plus » considérables.

» Un homme admirablement placé pour l'étude préliminaire de ce » projet, car il connaît tout le bassin de la Moulouïa, estime » l'importation à 10 millions de francs annuels.

» Dans un travail fort consciencieux et très documenté paru dans » le *Bulletin de la Société de géographie d'Oran* (octobre à décembre » 1892, pages 493 et suivantes), M. M'hammed ben Rahal, qui est » un touriste doublé d'un observateur, conclut ainsi :

» « Comme on le voit, c'est la pénétration du Maroc par le » » commerce, c'est même quelque chose de plus, et, à côté de » » l'intérêt purement commercial, on peut escompter l'intérêt » » politique.

» » En effet, lorsque par la multiplicité des relations et l'impor- » » tance des échanges, des courants se seront établis, des liens » » noués, il va de soi que les intérêts réciproques se chercheront, » » tendront à se rapprocher, à s'harmoniser, et — c'est la loi natu- » » relle — peu à peu deviendront solidaires sinon identiques.....

» » — n'est-ce pas là la meilleure des conquêtes et la plus profitable, » » puisqu'il n'en coûtera rien pour la faire, rien pour la conserver » » et qu'elle reposera entièrement sur les intérêts des uns et des » » autres ? — Ce n'est certainement pas le Gouvernement Marocain » » qui s'y opposera ou cherchera à l'entraver, pourvu qu'il continue » » à encaisser les droits de douane (en principe 10% ad valorem) que » » toute marchandise entrant dans ses états doit payer à ses « amins »

» » » A la rigueur, pour faciliter cette opération, on l'autoriserait à » » percevoir à Lalla Mar'nia même, comme les Espagnols le tolèrent » » pour Melila. J'incline même à penser que cette concession l'amè- » » nerait à en consentir quelque autre. En tout cas, il ne serait » » pas mauvais, je pense, d'avoir sous la main un fonctionnaire » » marocain qui, suivant l'occasion, pourrait servir d'intermédiaire.

douanes intérieures qui permettrait une surveillance plus efficace puisqu'elle s'effectuerait sur notre terri-

- » » de représentant ou même d'otage.....
- » »
- » » Si la monnaie espagnole est actuellement recherchée par les
- » » Marocains, c'est que leurs transactions se font principalement
- » » avec Melila. Notre voisinage nous fait subir forcément le contre-
- » » coup de cette préférence.
- » » Si le courant commercial est détourné à notre profit, l'argent
- » » français aura naturellement la préférence, et peu à peu la
- » » monnaie espagnole subira la juste dépréciation dont elle est
- » » frappée jusque dans son pays d'origine.
- » » Ne serait-ce que pour anéantir ce fléau, cause de ruines péri-
- » » diques et d'une gêne perpétuelle, le Gouvernement devrait
- » » adopter la création d'un marché franc à Lalla Mar'nia. » »

Appelé à donner son avis sur le vœu émis par le Conseil général d'Oran, le Directeur des douanes de l'Algérie a estimé à plus de cent mille francs la dépense que comporterait la nouvelle organisation rendue nécessaire par la création de l'entrepôt franc projeté. Il écrivait à ce sujet :

« Il est à craindre que les circonstances soient actuellement peu favorables pour déterminer le commerce français à entretenir des relations plus suivies avec nos voisins. Toutefois et suivant la manière d'envisager les choses, il y a là, peut-être, une expérience à tenter. Mais, comme l'application d'une mesure semblable aurait pour effet de concentrer sur un même point de grosses quantités de marchandises fortement taxées et représentant pour le Trésor un intérêt relativement considérable, il importe, au préalable, de renforcer sérieusement le service de surveillance tout à fait insuffisant aujourd'hui pour réprimer les tentatives d'abus qui viendraient à se produire. Autrement, ce serait la porte ouverte à la fraude et les communes et le commerce honnête même ne tarderaient pas à se plaindre. »

Tel est, à l'heure actuelle, l'état de la question. Aucune suite pratique n'a pu être encore donnée au vœu du Conseil général d'Oran.

Voir également sur cette question ce qui est dit, page 93, note 1.

toire même, dans un pays connu, tranquille et où nos moyens d'action peuvent avoir toute leur portée¹.

¹ Pendant les derniers événements de Melila, une augmentation sensible a été, toutefois, momentanément signalée dans le mouvement commercial entre le Maroc et l'Algérie. C'est que le marché espagnol leur étant fermé, les Marocains se sont vus dans l'obligation de venir chercher à Lalla Mar'nia, à Nemours et à Tlemcen, les savons, drogues diverses, clous de ferrage, soieries, mousselines, étoffes, madriers, planches et surtout du sucre, du thé et du café qu'ils achetaient ordinairement à Melila. La cessation des hostilités a ramené à leur courant normal et primitif les relations commerciales des deux pays.

Actuellement, ces relations consistent principalement dans l'importation, en Algérie, par les tribus marocaines voisines de la frontière, de moutons et de laines, et dans l'exportation de divers objets dont les plus demandés sont les suivants :

| | |
|---|--------------------|
| Kessa ou haïk de coton de 4 ^m fabrication française, la pièce. | 1 ^{fr} 90 |
| d ^o 5 ^m d ^o la pièce. | 2 50 |
| d ^o de laine de 5 ^m d ^o la pièce. | 3 50 |
| d ^o 5 ^m d ^o qualité | |
| supérieure, la pièce..... | 8 » |
| Burnous de coton, fabrication française, la pièce..... | 3 50 |
| d ^o de laine d ^o la pièce.. | 10 » |
| Calicots blancs et rouges à 0 fr. 25, 0,30, 0,38, 0,42 et 0,50 le mètre. | |
| Foulards de soie, fabrication française, à 18 fr. la douzaine. | |
| Draps, fabrication française, de 4 à 12 fr. le mètre. | |
| Chéchias, d ^o 10 à 16 fr. la douzaine. | |
| Bois de selle, fabrication de Tlemcen, 10 à 20 fr. la pièce. | |
| Housse en cuir, d ^o 12 à 17 fr. la pièce. | |
| Tapis de selle en feutre, 10 à 30 fr. la pièce. | |
| Divers articles de quincaillerie. | |

La vente des articles français n'a pas l'importance qu'elle devrait avoir par suite de la concurrence de Melila où les Marocains trouvent le thé, le sucre et le café à des prix bien inférieurs aux nôtres. Ils vont, en caravane, chercher ces dernières denrées dans le port

Cette situation, aggravée encore par l'élévation des droits que nous percevons sur les marchandises, a été la cause dominante de la diminution sensible qui s'est produite depuis quelques années dans nos rapports commerciaux avec le Maroc¹. De tout temps, de

espagnol et en profitent pour s'y procurer des marchandises qu'ils trouveraient chez nous à des prix aussi avantageux et même inférieurs, mais qui les obligeraient à un nouveau déplacement.

D'autre part, les commerçants d'Oudjda, d'El Aïoun Sidi Mellouk et de Debdou viendraient s'approvisionner chez nous plus fréquemment qu'ils ne le font, s'ils y trouvaient des conditions aussi avantageuses que celles que leur offre la concurrence étrangère.

Actuellement, les commerçants de ces localités, sans avoir cessé complètement leurs relations avec l'Algérie, tirent cependant en grande partie leurs approvisionnements de Melila et de Fez. Le commerce avec ce dernier point est surtout entretenu par Debdou, en raison des rapports qui existent entre divers commerçants de Fez et Marseille, par la voie plus directe et plus sûre de Tanger ou de Tétouan. Les négociants de Debdou apportent en Algérie une grande quantité de monnaie espagnole dont ils font le change soit à Lalla Mar'nia, soit à Tlemcen. Ils prennent ensuite dans cette dernière ville des chèques payables à Marseille qu'ils donnent en paiement, moyennant commission, aux maisons de Fez auprès desquelles ils se fournissent. Celles-ci s'en servent ensuite pour effectuer leurs achats à Marseille.

Quant à la monnaie espagnole ainsi apportée en Algérie, elle ne tarde pas à reprendre le chemin du Maroc où elle a seule cours parmi les populations limitrophes, en échange des moutons et laines que vendent à nos commerçants les producteurs de ce pays.

(Renseignements fournis par la division d'Oran. — Juin 1894).

¹ Cependant le commerce d'importation des bestiaux marocains n'a pas subi une semblable diminution. Bien au contraire, il semble prendre chaque jour plus d'extension en raison des besoins sans cesse croissants tant de la Colonie que de la Métropole.

C'est en grand nombre que les tribus marocaines des deux rives de

grandes caravanes s'organisaient périodiquement à Fez et venaient apporter à Tlemcen les produits marocains. Elles repartaient chargées de marchandises diverses qu'elles s'étaient procurées chez nos commerçants. Aujourd'hui les mêmes caravanes viennent encore à Tlemcen, mais elles en repartent à vide, n'emportant tout au plus que des allumettes; elles vont faire leurs achats à Oudjda, où elles trouvent à bon compte des marchandises importées par le port espagnol de Melila. C'est, en effet, depuis plusieurs années, par ce préside que se fait presque exclusivement le commerce d'importation de ces régions¹. Une telle

la Moulouïa et même des environs de Figuig (Beni Guill et Doni Ménia) nous amènent leurs moutons. On peut estimer à cent mille environ le nombre de ces animaux provenant du Maroc qui sont achetés sur les différents marchés de la subdivision de Tlemcen seule.

C'est également en grande quantité que les bœufs marocains arrivent sur nos marchés. Ces animaux proviennent principalement du pays des Haïâina, des Miknasa et des Oulad Bekhar, c'est-à-dire de régions marocaines déjà éloignées de la frontière. Ils sont escortés jusqu'à Poud Za par les chérifs de Poud Innaouen, et de là parviennent à Oudjda et à Lalla Mar'nia sous la conduite des chérifs Oukili (Beni Oukil). Cette importante branche de commerce a nécessité la création d'un service spécial de police et de visites sanitaires, destiné à empêcher l'introduction d'animaux malades. Mais les difficultés que l'on éprouve à surveiller efficacement cette importation sur une aussi grande étendue de territoire va sans doute nécessiter l'adoption de mesures spéciales, telles que la création d'une deuxième ligne de postes de visite sanitaire. La question est actuellement à l'étude.

¹ C'est en 1881 que les Espagnols ont fait de Melila un port franc; c'est depuis cette époque que ce préside a drainé peu à peu tout le commerce de la vallée de la Moulouïa, du Garet et d'une partie du

concurrence est déplorable et les réflexions, que cette comparaison suggère, ne sont pas en notre faveur.

On ne peut terminer l'exposé de la situation commer-

Rif. Le Sultan, avec l'assentiment des Espagnols, a installé un bureau de douanes à Melila, et l'a chargé de la perception des droits sur les marchandises. Le montant total de ces droits s'élève annuellement à environ 250.000 fr. Mais depuis longtemps déjà, le préposé marocain a pris l'habitude de ne justifier que d'une recette de 30.000 fr. qu'il verse chaque année dans la caisse du Makhzen.

Il en résulte que la création d'un marché franc à Oudjda et l'installation, en ce point, d'une douane marocaine seraient accueillies favorablement par le Sultan, qui y verrait surtout un accroissement certain de ressources pour son trésor.

Il y a lieu de parler ici d'une mesure que les nécessités de la situation nous contraignirent de prendre en 1881 : l'interdiction de nos marchés aux tribus marocaines qui prêtaient aide et assistance à nos insurgés ou leur servaient d'intermédiaires pour se ravitailler.

Au moment où l'insurrection éclata, cette mesure était déjà appliquée aux Hamian Djembâa qui s'étaient retirés au Maroc ; nous dûmes bientôt l'étendre à presque toutes les tribus de la frontière, telles que Douï Menia, Oulad Djerir, Beni Guil, Mehaïa, Angad, Beni bou Hamdoun, Beni Hamlil, Beni Mathar, Beni lala et Sedjâa.

Ce furent les Mehaïa qui provoquèrent les premiers l'application de cette prohibition. Avant l'insurrection, ces nomades nous avaient, en plusieurs circonstances, manifesté leurs bonnes dispositions, mais au fur et à mesure que le mouvement insurrectionnel prenait de l'extension et que l'hostilité des partis marocains s'accroissait davantage, nous dûmes reconnaître que les Mehaïa ne conservaient plus à notre égard la même attitude qu'autrefois et que leur caïd Saheli ould bou Beker, en particulier, usait de sa grande influence sur les tribus de la région pour nous aliéner les fractions encore hésitantes. Malgré cela, il continuait à rester en relations avec nous, ne cessant dans ses lettres de protester de son dévouement à notre cause. Nous nous refusâmes longtemps à croire à une pareille duplicité et ce ne fut que lorsque nous eûmes la preuve de la conduite déloyale des Mehaïa et de leur chef, qui avaient pris une part active au coup de

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



Marchés Algérie et Marocain d'El-Heimer. (Montagne de l'Atlas.)

d'après une Photographie communiquée par M. de la Martinière

Marine Algérien

Marcus Marcian

ciale de cette région sans parler du marché qui se tient deux fois par semaine à El Heïmer sur les bords du Kiss¹ : sur la rive droite se trouve le marché algérien,

main exécuté sur notre territoire par Si Sliman ben Kaddour, le 17 novembre 1881, que nous dûmes décider que nos marchés de la frontière leur seraient fermés jusqu'à nouvel ordre.

Cette interdiction fut prononcée d'un commun accord avec l'amel d'Oudjda, qui, de son côté, avait intérêt à tenir les partisans du désordre le plus éloignés possible de son territoire et qui avait, du reste, reçu à ce sujet des instructions formelles de son souverain. En ce qui nous concernait, nous ne pouvions admettre que des caravanes de gens dont le caractère d'hostilité nous était bien connu, fussent autorisées à venir sur notre territoire pour ravitailler les rebelles ou se ravitailler elles-mêmes.

Cette mesure, dont les Mehaïa avaient été avisés, dut recevoir son exécution dans toute sa rigueur et c'est pour ce motif que les caravanes qui n'en ont pas tenu compte en y contrevenant, ont été arrêtées et saisies chaque fois qu'elles ont été rencontrées en deçà de la frontière, au nord de la latitude de Teniet es Sassi.

En Avril 1883, le calme étant revenu dans l'ouest et le sud-ouest, et la tranquillité paraissant rétablie, le Gouverneur général, M. Tirman, sur les instances de l'amel d'Oudjda, venu le saluer à son passage à Lalla Mar'nia, leva l'interdiction de fréquenter nos marchés prononcée contre les Mehaïa et tous les autres ressortissants marocains de ce fonctionnaire, depuis Figuig jusqu'à la mer.

On ne peut se dissimuler que ces mesures prohibitives, imposées par les nécessités du moment, n'aient eu une influence sérieuse sur nos relations commerciales avec le Maroc, et cela, d'autant plus qu'elles ont été prises presque au moment où l'Espagne faisait de Melila un port franc.

¹ Il y a quelques années un autre marché se tenait non loin de là, à l'embouchure même du Kiss, sur la plage, au lieu dit Foum Adje-roud. Les commerçants de Nemours, de Melila, des Zafarines venaient y opérer des transactions commerciales qui portaient principalement sur les céréales. L'impossibilité d'exercer une surveillance suffisamment efficace, sur un marché placé à la fois à proximité de la frontière

sur la rive gauche le marché marocain. On comprend les difficultés qui naissent de cette position pour en

et de la mer, en même temps que les réclamations des négociants de Nemours, ont déterminé l'administration à le supprimer et à interdire sur cette plage tout embarquement.

Un lieutenant de vaisseau de réserve, M. Louis Say, qui, lors d'un voyage accompli en 1887, à travers la plaine de Trifa jusqu'à la Moulouïa, a vu fonctionner ce marché, exprime en ces termes l'impression qu'il en a conservée :

« Le marché d'Adjeroud doit son animation toute particulière au » commerce des céréales, qui se fait au territoire français, sur la rive » droite du Kiss, et au trafic des armes prohibées, qui se vendent au » grand jour, sur la rive gauche, en territoire marocain.

» Leur provision de poudre terminée, les Beni Snassen, les Trifa » (Angad), les Oulad Mansour, les Athamna (Angad), laissent leurs » fusils en faisceaux dans le lit du Kiss, sur les galets, et leurs » chevaux sur la grève, puis passent sur le marché français prendre » des nouvelles dans les cafés maures, et acheter des cotonnades et » de la quincaillerie aux Israélites de Nemours, venus à dos de » mulets.

» On trouve aussi sur la rive gauche du Kiss, et non sans éton- » nement, du sucre, du thé et du café, rapportés de Melila par » caravanes, et toujours 20, 30, 40 centimes moins cher que les » produits similaires provenant d'Algérie.

» Depuis l'assimilation des tarifs algériens aux tarifs de la métro- » pole, les droits de douane ont tué le commerce de Nemours, port » français, au profit de Melila, dont les Espagnols ont eu le bon sens » de faire un port franc en 1881.

» La grosse question à Adjeroud, ce sont les céréales.

» Quand viennent les caravanes du Maroc, les chameaux et les » mulets sont déchargés sur le sable, les tellis (sacs) sont vidés sur » les nattes, le blé mesuré mis en sac, amoncelé en tas énormes sur » la plage du Kiss et recouvert de bâches jusqu'à l'arrivée des » bateaux. » (Louis Say. La frontière du Maroc. *Bull. de la Soc. de Géographie commerciale de Paris*, 1887, p. 533).

La description faite par M. L. Say, du marché d'Adjeroud, pourrait tout aussi bien s'appliquer à celui d'El Heïmer. Les Marocains y

assurer la police. Aussi l'autorité militaire a-t-elle en soin de détacher à cet endroit un peloton de spahis¹ sous les ordres d'un officier, et d'interdire aux Marocains armés de venir sur la rive droite. La mission de cet officier est des plus délicates : car, s'il est nécessaire, par exemple, de procéder à l'arrestation d'un délinquant, il peut souvent provoquer sous le prétexte le plus futile un conflit avec les Marocains. Ceux-ci ont bien vite fait de franchir la rivière et de revenir en armes pour porter secours au coupable quel qu'il soit.

De semblables incidents se produisent assez fréquemment quand on surprend des indigènes porteurs de poudre achetée sur le marché marocain.

viennent également faire leurs achats dans des conditions identiques, après avoir laissé leurs armes au-delà de la rivière. Quelquefois même, des malfaiteurs algériens, réfugiés au Maroc, poussent l'audace jusqu'à venir interpellier nos agents de la rive gauche sans qu'il soit possible de châtier leur insolence.

¹ Ce détachement occupe le petit bordj d'Adjeroud que nous avons édifié sur la rive droite du Kiss, malgré les stipulations de l'article 1^{er} du traité de 1845.

Le bruit ayant circulé en 1881 que l'Allemagne s'était fait céder par le Sultan la baie d'Adjeroud, nous fîmes construire sur la rive algérienne du Kiss, durant l'hiver 1881-1882, un pied-à-terre destiné à abriter les officiers des affaires indigènes appelés fréquemment dans ces parages en vue de la surveillance constante à y exercer. En 1887, on adjoignit à ce pied-à-terre un casernement pour un peloton de spahis chargé de la police du marché d'El Heïmer.

Dès les commencements de la construction de ce bordj, les Marocains s'étaient émus, se figurant qu'il était dirigé contre eux. Aussi pour répondre à cette prétendue menace de notre part, le Sultan se hâta-t-il de faire édifier un bordj semblable en 1883, sur la rive gauche du Kiss, à Saïdia.

C'est, en effet, au Maroc que tous nos administrés des régions environnantes vont s'approvisionner de munitions qu'ils achètent soit à Oudjda même, soit aux marchés marocains d'Ar'bal¹ et d'El Heïmer. Ce trafic, qui a existé dès les premiers jours de l'occupation française, a toujours été impossible à enrayer complètement, en raison même de la parcimonie avec laquelle nous autorisons les indigènes à acheter de la poudre², et du prix élevé de celle que nous leur vendons.

Les autorités françaises de la frontière se sont de tout temps efforcées de porter obstacle à cet état de choses, mais elles se sont toujours heurtées à de réelles difficultés provenant principalement de l'impossibilité de surveiller efficacement, avec des moyens restreints, une longue étendue de frontière. Il convient d'ajouter à ces difficultés, l'appui mutuel que se prêtent les indigènes entre eux pour échapper à notre surveillance.

Il faut connaître le Maroc et la façon dont s'y exerce l'autorité nominale du Sultan pour comprendre les difficultés presque insurmontables que rencontre notre Légation de Tanger quand elle poursuit l'arrestation des malfaiteurs dans les régions reculées de la frontière et où les agents de la Cour Chérifienne ont eux-mêmes une action très limitée.

Aussi toutes les promesses qu'ils peuvent nous faire sont-elles à peu près illusoires. En réalité, nous devons

¹ Chez les Beni Snassen.

² Les indigènes algériens ne peuvent acheter des munitions et des armes que munis d'une autorisation spéciale de l'autorité.

compter sur nos propres ressources pour tenter de nous emparer des bandits qui infestent la frontière.

Au surplus, les fonctionnaires marocains semblent avoir conscience de leur impuissance¹ et le Sultan lui-même n'hésite pas à recourir à des moyens dilatoires. C'est ainsi qu'en 1891, notre Ministre à Tanger obtenait une lettre du Sultan qui avait trait, croyait-on, à une demande du gouvernement français en vue d'obtenir l'arrestation des auteurs de l'attaque commise le 31 octobre 1890, sur la diligence de Nemours à Lalla Mar'nia. Mais on dut reconnaître que les faits criminels, visés dans la lettre du Sultan, n'étaient pas du tout ceux qui se rapportaient à l'attaque de cette diligence.

L'amel d'Oudjda avouant sans cesse son incapacité et son impuissance à agir sur les populations que la cour de Fez attribue à son autorité nominale², on

¹ Cette impuissance est telle que, à plusieurs reprises et surtout lors des périodes de troubles, les tribus marocaines limitrophes, lasses du désordre constant au milieu duquel elles vivent, n'ont pas hésité à nous faire des offres de soumission par l'organe de leurs chefs respectifs.

C'est ainsi qu'en 1884, le caïd des Mezaouïr (Angad), Abdelkader ben bou Terfas, nous demanda de placer l'amalat d'Oudjda sous notre protectorat.

² Fréquemment l'amel reconnaît, dans sa correspondance, qu'il est dans l'impossibilité de faire donner satisfaction à nos justes réclamations. Souvent même, il nous prie de sévir en son nom, ou bien il nous engage, si les coupables appartiennent à une tribu marocaine hors de toute atteinte, à prendre des gages sur ceux de leurs coreligionnaires qui fréquentent nos marchés.

s'était demandé s'il n'y aurait pas avantage à posséder dans la ville frontière marocaine une agence consulaire française, confiée à un indigène et qui aurait pu, en coordonnant nos réclamations, les présenter à l'amel, tout en étant pour nous une agence peut-être précieuse d'informations. Une enquête, faite à ce sujet, n'a pas montré que l'on doive poursuivre cette création d'agence. Outre la difficulté de rencontrer un indigène qui, en un tel milieu, présentât toutes les garanties de moralité désirable, on pourrait craindre qu'il naisse de cette installation une source de conflits et de difficultés véritables, sans compter que la présence d'un agent français, isolé au milieu de ces populations marocaines et nécessairement en opposition constante avec l'amel, ne pourrait que compliquer la situation — au lieu de la simplifier.

Aujourd'hui, envisageant d'une manière différente la situation, notre diplomatie semble avoir admis le principe d'une action vigoureuse toutes les fois qu'il s'agirait de faire respecter notre territoire par les tribus marocaines. C'est ainsi qu'il a été procédé, au commencement de mai 1893, quand 350 tentes des Mehaïa, venus s'installer à Magoura, chez les Oulad En Nehar, refusaient de déguerpir. La simple menace de l'emploi de la force a suffi pour les faire rentrer dans leur pays.

Quelques jours plus tard, ainsi que nous l'avons relaté plus haut, plusieurs douars des Beni Drar franchissaient la frontière et venaient camper au milieu de nos tribus, refusant de regagner le Maroc : le

département des Affaires Étrangères estima qu'il suffisait, pour assurer ce résultat, d'une démonstration armée. Le Ministre de la Guerre écrivait à ce propos :
 « Les bons effets qu'a eus, lors de l'incident de
 » Magoura, la simple menace d'une semblable inter-
 » vention, ne peuvent que nous encourager à adopter
 » pour règle cette manière de procéder, étant bien
 » entendu que les forces que nous mettrons en ligne
 » seront toujours assez imposantes pour prévenir toute
 » idée de résistance, partant toute possibilité de
 » conflit. »

*Relevé des tentes d'origine algérienne réfugiées dans les tribus du Nord-Est
du Maroc, au premier semestre 1894.*

| TRIBUS MAROCAINES où elles résident actuellement. | Nombre de tentes algériennes qui y résident. | Année de leur passage au Maroc. | TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires. | CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ALGÉRIENNES auxquelles elles appartiennent | | | Observations. |
|---|--|--|---|---|--------------------|-----------------|---------------|
| | | | | Cercles ou annexes. | Subdivi- sions. | Divi- sions. | |
| Mehaïa | 2 | 1881 | Rezaïna Cheraga | Saïda. | Mascara. | Oran | |
| | 4 | 1881 | Rezaïna R'araba..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1881 | Oulad Ziad R'araba..... | Géryville | D° | D° | |
| | 6 | 1881 | Derraga R'araba..... | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1864 | Rezeigat..... | D° | D° | D° | |
| | 15 | 1879 | Sendan | Méchéria | D° | D° | |
| | 52 | 1867 | Oulad En Nehar R'araba. | El Aricha | Tlemcen | D° | |
| | 9 | 1885 | D°..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1881 | Beni bou Saïd..... | Lalla Mar'nia | D° | D° | |
| | 1 | ? | Maaziz..... | D° | D° | D° | |
| Total..... | 93 tentes | | | | | | |
| Beni-Mathar... | 1 | 1881 | Oulad Ziad R'araba..... | Géryville | Mascara | D° | |
| | 4 | 1864 | Oulad Aïssa ou Guera- ridj..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1881 | D°..... | D° | D° | D° | |
| Total..... | 6 tentes | | | | | | |
| Beni-lala..... | 1 | Depuis 1881 | Khemis..... | Lalla Mar'nia | Tlemcen | D° | |
| Total..... | 1 tente | | | | | | |
| Beni-Oukil.... | 1 | Depuis 1881 | Beni Ouassin | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1881 | Msirda..... | D° | D° | D° | |
| | 2 | Depuis 1881 | Achache..... | D° | D° | D° | |
| Total..... | 5 tentes | | | | | | |

| TRIBUS MAROCAINES où elles résident actuellement. | Nombre de tentes algériennes qui y résident. | Année de leur passage au Maroc. | TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires. | CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ALGÉRIENNES auxquelles elles appartiennent | | | Observations. |
|---|--|--|---|---|--------------------|-----------------|---------------------------|
| | | | | Cercles ou annexes. | Subdivi- sions. | Divi- sions. | |
| Beni bou Ham- doun | 1 | Depuis 1881 | El Kef..... | Lalla Mar'nia | Tlemcen | Oran | |
| | 2 | Depuis 1881 | Khemès..... | D° | D° | D° | |
| Total..... | 3 tentes | | | | | | |
| Sedjâa..... | 1 | 1881 | Rezaïna R'araba..... | Saïda. | Mascara | D° | |
| | 2 | 1865 | Oulad Toumi..... | Méchéria | D° | D° | |
| Total..... | 3 tentes | | | | | | |
| Mezaouir..... (Angad R'araba) | 2 | 1864 | Beni Ouassin..... | Lalla Mar'nia | Tlemcen | D° | |
| | 3 | Depuis 1881 | D°..... | D° | D° | D° | |
| | 2 | Depuis 1881 | Achache..... | D° | D° | D° | |
| Total..... | 7 tentes | | | | | | |
| El Athamna... (Angad R'araba) | 2 | 1864 | Msirda..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1881 | D°..... | D° | D° | D° | |
| | 10 | Depuis 1881 | D°..... | D° | D° | D° | |
| Total..... | 13 tentes | | | | | | |
| Oulad Ahmed ben Brahim... (Angad Cheraga) | 2 | Depuis 1881 | Beni Ouassin..... | D° | D° | D° | Chez les Beni Hassan. |
| | 1 | Depuis 1881 | D°..... | D° | D° | D° | |
| Total..... | 3 tentes | | | | | | |
| Angad de Trifa. | 1 | Depuis 1881 | D°..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | Depuis 1881 | Msirda..... | D° | D° | D° | Chez les Oulad Ser'ir. |
| Total..... | 2 tentes | | | | | | |

| TRIBUS MAROCAINES où elles résident actuellement. | Nombre de tentes algériennes qui y résident. | Année de leur passage au Maroc. | TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires. | CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ALGÉRIENNES auxquelles elles appartiennent | | | Observations. |
|---|--|---------------------------------|---|---|---------------|------------|---|
| | | | | Cercles ou annexes. | Subdivisions. | Divisions. | |
| Angad | 1 | 1864 | Oulad Ziad Chéraga | Géryville | Mascara | Oran | Nous n'avons pu déterminer dans quelles fractions des Angad ces tentes étaient réfugiées. |
| | 5 | 1864 | Oulad Moumen | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1864 | Oulad Aïssa ou Guéaridj | D° | D° | D° | |
| | 6 | 1867 | Oulad En Nehar Cheraga. | El Aricha | Tlemcen | D° | |
| Total | 13 | tentes | | | | | |
| <i>Beni Snassen</i> 1° Beni Khaled. | 1 | 1864 | Msirda | Lalla Mar'nia | Tlemcen | D° | Chez les Beni Drar. |
| | 1 | 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| | 8 | Depuis 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | Depuis 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| | 4 | Depuis 1881 | Achache | D° | D° | D° | |
| | 1 | Depuis 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| | 3 | Depuis 1881 | Attia | D° | D° | D° | |
| | 2 | Depuis 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| | 4 | 1893 | D° | D° | D° | D° | |
| 2° Beni Mengouch | 2 | ? | Maaziz | D° | D° | D° | Chez les Oulad el R'azi. |
| | 1 | 1864 | Msirda | D° | D° | D° | |
| | 3 | Depuis 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| 3° Beni Ourimèche | 1 | 1891 | Oulad en Nehar R'araba. | D° | D° | D° | |
| Total | 33 | tentes | | | | | |

| TRIBUS MAROCAINES où elles résident actuellement. | Nombre de tentes algériennes qui y résident. | Année de leur passage au Maroc. | TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires. | CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ALGÉRIENNES auxquelles elles appartiennent | | | Observations. |
|---|--|---------------------------------|---|---|---------------|------------|---------------|
| | | | | Cercles ou annexes. | Subdivisions. | Divisions. | |
| Tegaféit (Oued Za) | 1 | 1864 | Oulad Maallah | Géryville | Mascara | Oran | |
| Total | 1 | tente | | | | | |
| Taza | 1 | 1864 | Rezaïna R'araba | Saïda. | D° | D° | |
| Total | 1 | tente | | | | | |
| Fez | 37 | 1864 | Oulad Sidi Cheikh Cheraga | Géryville | Mascara | D° | |
| | 6 | 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| | 4 | 1881 | Derraga R'araba | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1881 | Oulad Maallah | D° | D° | D° | |
| | 5 | 1864 | Akerma | D° | D° | D° | |
| | 8 | 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1881 | Oulad Sidi Ahmed ben Madjdoub | D° | D° | D° | |
| | 5 | 1864 | Oulad Moumen | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1881 | Oulad Aïssa ou Guéaridj | D° | D° | D° | |
| | 8 | 1864 | El Abiod Sidi Cheikh | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1877 | Bou Semr'oun | D° | D° | D° | |
| Total | 77 | tentes | | | | | |
| Quaz'zan | 1 | 1864 | Rezaïna R'araba | Saïda. | D° | D° | |
| | 4 | 1881 | Oulad Ziad R'araba | Géryville | D° | D° | |
| | 1 | 1864 | Oulad Sidi Ahmed ben Madjdoub | D° | D° | D° | |
| Total | 6 | tentes | | | | | |
| Djebel Zerhoun | 2 | ? | Mâaziz | Lalla Mar'nia | Tlemcen | D° | |
| Total | 2 | tentes | | | | | |

| TRIBUS MAROCAINES où elles résident actuellement. | Nombre de tentes algériennes qui y résident. | Année de leur passage au Maroc. | TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originales. | CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ALGÉRIENNES auxquelles elles appartiennent | | | Observations. |
|---|--|--|--|---|--------------------|-----------------|--|
| | | | | Cercles ou annexes. | Subdivi- sions. | Divi- sions. | |
| Oulad Mansour | 1 | 1864 | Msirda | Lalla Mar'nia | Tlemcen | Oran | |
| | 3 | 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| | 20 | Depuis 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| | 17 | 1881 | Beni Mcngouch | D° | D° | D° | A Kalaa. |
| | 7 | Depuis 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| | 17 | 1881 | Attia | D° | D° | D° | A Arbouch, hameau près du Kiss. |
| | 6 | Depuis 1881 | D° | D° | D° | D° | A Taggart, hameau près du Kiss. |
| | 12 | Depuis 1881 | D° | D° | D° | D° | A Arbouch. |
| Total..... | 83 | tentes | | | | | |
| Oulad Settout. | 1 | 1864 | Beni Ouassin | D° | D° | D° | |
| Total..... | 1 | tente | | | | | |
| Kebdana | 1 | 1881 | Msirda | D° | D° | D° | |
| | 8 | Depuis 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| Total..... | 9 | tentes | | | | | |
| Oudjda..... | 4 | 1864 | Oulad Sidi Cheik Cheraga | Géryville | Mascara | Oran | |
| | 1 | 1864 | Derraga Cheraga | D° | D° | D° | |
| | 5 | 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1881 | Derraga R'araba | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1864 | Oulad Abdel Kerim | D° | D° | D° | |
| | 3 | 1881 | Oulad Sidi Ahmed ben Medjdoub | D° | D° | D° | |
| | 3 | 1864 | Rezeïgat | D° | D° | D° | |
| | 4 | 1881 | El Abiod Sidi Cheikh | D° | D° | D° | |
| | 4 | 1893 | Mar'aoulia | Méchéria | D° | D° | |
| | 7 | 1874 | Oulad Farès | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1864(?) | Khemis | Lalla Mar'nia | Tlemcen | D° | |
| | 3 | 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| Total..... | 38 | tentes | | | | | Suivent les pâturages de Figuig à Oud- jda. |

CARTOGRAPHIE ¹

1^o Trois calques ² des reconnaissances exécutées dans la partie occidentale de l'Algérie par MM. Tatareau, Gouyon et de Martimprey, du corps d'état-major.

¹ Nous donnons ici le relevé des documents cartographiques relatifs à la frontière de l'Algérie et du Maroc ou à la région avoisinante, qui ont servi ou ont pu servir à l'étude préparatoire de la limite à revendiquer avant la conclusion du traité de 1845 ou qui ont été publiés depuis cette époque jusqu'à nos jours.

² Ces documents, qui n'ont pu être retrouvés, étaient joints à une lettre adressée le 2 août 1843 par le Ministre de la Guerre au Gouverneur général de l'Algérie. Une note annexée à cette lettre donne les indications suivantes sur les documents en question : « Le capitaine » d'état-major Tatareau a relevé, en 1832, la côte de la province » d'Oran. Sa carte, au 400.000^e, donne une faible partie du cours » de l'Aggierout (éoued Adjeroud), rivière qui, séparant près de la mer » l'Algérie et le Maroc, coule dans une vallée fort accidentée, formée » par les monts Aghareb et de Trifa; son embouchure, garnie de » bois, se trouve à 8.000 mètres de la Moulouïa, fleuve considérable » qui arrose les provinces de Sciaus et de Garet.

» Le commandant Gouyon et les officiers de la section topographique de l'Algérie ont fait, au commencement de 1842, une belle » reconnaissance de la province de Tlemcen; mais ils se sont arrêtés » sur le Djebel Zandal, à 3 lieues du ruisseau sur lequel ils placent » les limites et qu'ils appellent Menasseb Khis.

» Enfin, le commandant de Martimprey a dressé, en 1843, une » carte administrative de la province d'Oran, très précieuse et remplie » de détails sur toutes les parties de cette province; mais elle ne » comprend pas le territoire qui touche aux frontières et n'indique » même pas le ruisseau sur lequel les autres documents les ont » placées.

» Au surplus, tous ces documents indiquent les limites comme

2° Carte gravée¹ d'une partie de l'Afrique septentrionale portant indication, au moyen d'une ligne colorée et d'après les renseignements connus (en 1843) de la frontière présumée qui sépare l'Algérie du Maroc².

3° Reconnaissance du terrain de Lalla Mar'nia à Oudjda pour servir à l'intelligence de la bataille d'Isly³.

Levé du terrain, publié dans le *Spectateur militaire* du 15 septembre 1844, à la suite d'un article sur les opérations militaires contre les Marocains, reproduisant des extraits des rapports officiels du maréchal Bugeard.

4° Carte jointe au traité du 18 mars 1845, dressée d'après les travaux de l'État-Major et gravée au Dépôt de la Guerre en 1845. Le nom du commandant de Martimprey, chef d'escadron d'état-major, chargé du service topographique de la province d'Oran, s'y trouve

» partant de la mer et s'élevant, par une ligne plus ou moins sinuense,
 » jusqu'à la chaîne du Petit Atlas, qui, dans cette partie, est fort
 » rapprochée de la mer. Les limites se prolongent ensuite dans la
 » même direction jusqu'au désert d'Angad, laissant Oudjda à l'ouest.
 » Tel est, à peu près, le tracé de la frontière sur notre carte générale
 » de l'Algérie. »

¹ Cette carte était également jointe à la lettre du Ministre de la Guerre du 2 août 1843.

Elle est extraite de la *Carte du bassin de la mer Méditerranée*, dressée au Dépôt de la Guerre en 1840.

² Nous reproduisons une partie de cette carte, planche I.

³ La frontière s'y trouve indiquée approximativement.

inscrit. La signature et les cachets des plénipotentiaires y figurent également¹.

5° En 1851, le général de Mac Mahon, commandant la subdivision de Tlemcen, en raison du manque de concordance de la carte précédente avec le traité, fit faire une reconnaissance de la frontière par une brigade topographique composée de :

MM. D'ABRANTÈS, capitaine d'état-major ;
 LOYSEL, lieutenant d'état-major ;
 THOMAS, sous-lieutenant au 11^e léger ;
 FITLI, lieutenant au 9^e de ligne, détaché
 aux affaires indigènes.

L'original du levé exécuté par ces officiers se trouvait, en 1889, au bureau arabe subdivisionnaire de Tlemcen².

6° En 1874, le général Osmont, commandant la division d'Oran, décida, sur la proposition du général Carteret, commandant la subdivision de Tlemcen, de faire exécuter le levé de la frontière de Ras Asfour à la mer³. Ce travail fut exécuté par le capitaine

¹ Nous donnons une réduction de cette carte, planche VII.

² Une copie exécutée en 1873 par le capitaine Meunier, chef du bureau arabe, existe dans les archives de la Direction divisionnaire des Affaires arabes d'Oran.

³ Le général Osmont se proposait de saisir ultérieurement le Gouverneur général de la question de révision de la frontière. Le levé exécuté devait faciliter leur tâche aux plénipotentiaires chargés de la révision.

Godelier; il fut secondé par deux officiers du 53^e de ligne¹.

Il n'a pas été possible de retrouver la minute du levé qui a dû être exécuté à cette époque.

7^o Carte de la frontière entre l'Algérie et le Maroc, à l'échelle de $\frac{1}{200.000}$, dressée (à Alger) d'après les documents existant au Service topographique du 19^e corps d'armée. (Carte du commandant Titre, 1877).

8^o Frontière de l'Algérie et du Maroc, au $\frac{1}{200.000}$, carte gravée au Dépôt de la Guerre (en trois couleurs), 1879.

9^o Carte topographique de l'Algérie au $\frac{1}{50.000}$ (en sept couleurs). Feuilles déjà parues : 237, 238, 268, 269.

Et carte de l'Algérie au $\frac{1}{200.000}$ (en quatre couleurs). Feuilles 30 et 41².

Cartes en cours de publication, éditées par le Service géographique de l'Armée.

¹ L'un d'eux était M. le sous-lieutenant Couderc, aujourd'hui sous-intendant militaire. Il a travaillé pendant plus de six mois entre Adjeroud et Sidi bou Djenane.

² Nous donnons une réduction de ces deux feuilles, planche VIII.

CHAPITRE II.

Description de la région marocaine immédiatement limitrophe de notre frontière. — Routes. — Lieux habités. — Ordres religieux.

DESCRIPTION DE LA RÉGION.

Le pays marocain situé à l'Ouest de l'Algérie appartient tout entier au bassin inférieur de la Moulouïa.

Avant d'étudier plus spécialement la région qui touche à la frontière algérienne, il paraît nécessaire de donner, à grands traits, un aperçu général du cours inférieur de la Moulouïa et de sa vallée.

Après un long trajet à travers les montagnes et les plaines de son cours supérieur, la Moulouïa pénètre dans son bassin inférieur par un défilé (kheneg) resserré entre le Djebel Debdou à droite et un massif innommé à gauche, massif qui appartient au système du Moyen Atlas marocain et où se trouve une kasba, celle de Refoula, qui appartient aux Hallaf¹.

¹ C'est la partie de la chaîne occupée, à quelque distance du fleuve, par les Beni Ouaraïne. D'où, nous l'appellerons, Djebel Beni Ouaraïne.

En sortant de ce défilé que nous désignerons sous le nom de défilé de Refoula, le fleuve reçoit sur sa gauche l'oued Mellilo, qui coule entre le Moyen Atlas et la chaîne de R'iatsa et vient se réunir à la Moulouïa¹. Celle-ci longe en même temps, à droite, une vaste plaine désertique, celle de Tafrata, limitée au Nord

¹ La Moulouïa, (différentes orthographes : Mloufa, Molouya, Duveyrier écrit Moloûya), le plus long fleuve du bassin méditerranéen de la Berbérie toute entière, est celui dont le cours est encore de beaucoup le moins connu et peut-être le plus mal représenté sur nos cartes, car, sauf les points vus par MM. de Foucauld, Duveyrier et de La Martinière, son tracé, si hardiment arrêté sur les documents géographiques, n'a d'autre valeur que celle d'une supposition. C'est à M. de Foucauld que la science doit la connaissance de la haute Moulouïa et jusqu'à ces dernières années nos informations positives s'arrêtaient à l'embouchure levée en 1873 par M. le capitaine de vaisseau Mouchez. La carte de cet éminent hydrographe suspend prudemment le tracé du fleuve à 3400^m de la côte ; en le prolongeant de deux kilomètres le cartographe eût consacré une erreur sur un document géographique officiel.

Nous avons traité dans notre étude du tracé de la frontière, des renseignements antiques transmis jusqu'à nous par les géographes et les historiens anciens, nous avons étudié alors l'étymologie du nom Moulouïa ; quelle que soit, en tout cas, la racine du nom classique Mulucha, peut être bien « (rivière) royale » en phénicien, le nom arabe Moulouïa « contournée, damasquinée », tout en rappelant le son de la vieille appellation, caractérise parfaitement le cours du fleuve. En effet, si restreintes que soient nos connaissances sur la Moulouïa, nous savons qu'elle décrit des méandres qui atteignent jusqu'à 40 kilomètres à angle droit dans sa direction générale. L'esprit arabe, au surplus, aime les jeux de mots sur racines sémitiques ou autres.

La Moulouïa prend sa source au Djebel el Aïachi, massif d'une hauteur d'environ 3.500^m couvert de neiges éternelles et qui fait partie de la chaîne du grand Atlas marocain, à droite de la route de Fez au Tafilalet, dans l'ouest du col de Tizi n'Telremt.

par les hauteurs peu accentuées qui unissent le prolongement de la chaîne des R'iatsa à celle des Beni bou Zeggou. C'est dans la partie septentrionale de cette plaine que l'oued Za vient rejoindre la Moulouïa.

Après les dernières pentes de la chaîne des R'iatsa qui s'avancent sur sa rive gauche, le fleuve entre en plaine. Il traverse de vastes espaces unis et déserts qui s'étendent très loin à l'Est et à l'Ouest. Cette immense plaine prend, sur la rive gauche, le nom de Djel, puis celui de Garet.

Une chaîne de collines peu élevées sépare le Djel du Gâret, c'est le Guelez¹. Sur la rive droite, la plaine est connue sous le nom d'Angad.

Dans cette surface unie et presque sans obstacles, la Moulouïa coule en décrivant vers l'Orient une immense boucle qui se termine au confluent de l'oued Sidi Okba (Oued Ksob), le collecteur des eaux de l'Angad. Là aussi se termine la plaine ; le fleuve longeant d'abord les pentes ouest du Djebel Beni Snassen, se fraye bientôt un chemin en montagne entre le Djebel Beni Snassen et le Djebel Kebdana. Mais les hauteurs de ce dernier massif l'accompagnent jusqu'à la mer tandis que sur sa rive droite s'étale une dernière plaine, celle de Trifa.

Ce rapide exposé du cours de la Moulouïa était nécessaire avant d'aborder l'étude plus détaillée de la région marocaine voisine de notre frontière, région limitée par

¹ Orthographié aussi Guëliz. Il existe à Merakech, et désignée du même nom, une série de petites collines analogues d'aspect au Guelez de la plaine d'Angad.

les montagnes de Debdou au Sud, la mer au Nord, la Moulouïa à l'Ouest et la frontière algérienne à l'Est.

L'espace ainsi délimité ne comprend en réalité que la partie Est (rive droite) du bassin inférieur de la Moulouïa, augmentée toutefois de la plaine d'Oudjda. Celle-ci qui va jusqu'à Lalla Mar'nia n'est, à proprement parler, que le prolongement vers l'Algérie de la plaine d'Angad; elle en est séparée par des hauteurs peu accentuées. La plaine d'Oudjda déversant ses eaux dans la Tafna, appartient au bassin de ce fleuve algérien.

OROGRAPHIE.

Comme nous avons pu le constater plus haut, le bassin inférieur de la Moulouïa est sillonné de massifs montagneux qui se rattachent au système orographique marocain, dont ils ne sont en quelque sorte que le prolongement au-delà du fleuve. En outre, ces massifs, sur l'une et l'autre rive, sont séparés les uns des autres par de vastes plaines.

C'est ainsi qu'au Sud, la plaine de Tafrata est bornée par le Djebel Debdou, prolongement du Moyen Atlas, tandis que vers l'Est cette même plaine a pour limites le Djebel Oulad Amer et le Djebel Beni bou Zeggou.

Plus au Nord, la plaine d'Angad s'arrête dans sa partie méridionale aux mouvements de terrains qui prolongent sur la rive droite de la Moulouïa la chaîne des R'ïata, et qui se relevant peu à peu, viennent

former le massif des Beni bou Zeggou. De ce dernier se détache, vers le Nord-Est, une série de hauteurs plus ou moins élevées et plus ou moins accessibles, connues sous les noms de Djebel Zekkara¹, de Djebel bou Keltoum, Djebel Djerada, etc... Elles vont rejoindre le système orographique algérien vers Ras Asfour, sur la frontière. Cette chaîne secondaire limite à l'Est la plaine d'Angad et la sépare de celles de Tiouli et de Missiouin.

Enfin, au Nord de la plaine d'Angad et au Sud de celle de Trifa, se dresse le massif des Beni Snassen, prolongement du Rif marocain. Cette montagne qui commence à dix kilomètres de Menasseb Kiss, près de la frontière algérienne, vient finir à la Moulouïa en suivant une direction sensiblement parallèle à la côte. Le massif qu'elle forme a environ 70 kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de 26 kilomètres. Son point culminant, le Ras Fournal, haut de 1420 mètres environ, domine de sa masse imposante les plaines environnantes.

HYDROGRAPHIE.

La région marocaine que nous étudions ne contient qu'un cours d'eau un peu important déversant ses eaux à la Tafna. C'est l'oued bou Naïm qui coule à peu de

¹ Le Djebel Zekkara semble former un îlot dans la plaine.

distance d'Oudjda et qui, après s'être grossi de l'Oued Isly, va rejoindre, près de la frontière, l'Oued Mouïlah, affluent de la Tafna.

Les affluents de la Moulouïa dans la région étudiée sont peu nombreux. Nous citerons en allant du Sud au Nord :

L'Oued Za. — Il prend sa source auprès des puits de Tisreïn, chez les Ait Tser'rouchen, dans cette partie des Hauts Plateaux que les nomades marocains de l'Extrême-Sud nomment Dahra. L'Oued Za porte alors le nom d'Oued Charef, nom qu'il conserve jusqu'à Kasba Ras el Aïn des Beni-Mathar où il arrive après un long parcours dans un pays désert. Il parvient ensuite à Guefaït (Tegafeït) où il change brusquement d'aspect. Sa vallée, jusqu'alors aride, se resserre entre le Djebel Beni bou Zeggou à droite et le Djebel Oulad Amer à gauche, et contient dorénavant de nombreux jardins. Enfin, dans la dernière partie de son cours, abandonnant la montagne, il coule dans la plaine de Tafrata, formant une bande de verdure à travers les campements des Beni Oukil. On trouve de l'eau dans l'Oued Za, depuis Ras el Aïn des Beni Mathar jusqu'à son confluent avec la Moulouïa.

L'Oued Sidi Okba (oued Ksob). — Il prend sa source chez les Beni Yala, reçoit à gauche l'Oued Mesegmar qui vient du pays des Beni bou Zeggou et passe à peu de distance de Kasba El Aïoun Sidi Mellouk.

Divers autres cours d'eau peu importants descendent du Djebel Beni Snassen et se jettent dans la Moulouïa.

Nous citerons seulement l'Oued Cherrâa (oued Sidi Mohammed ou Aberkan) dont l'eau passe pour avoir propagé le choléra en 1859, dans la colonne du Général de Martimprey.

Enfin un cours d'eau mérite encore d'être mentionné. C'est l'Oued Kiss, que suit la frontière pendant une partie de son cours. Il n'a pas, du reste, d'autre importance que celle qui lui a été dévolue par le traité de 1845.

Dans les montagnes de toute cette région, l'eau abonde, mais les sources considérables sont assez rares. On peut cependant noter dans la montagne des Beni Snassen : au nord, Aïn Regadda, où campa la colonne de Martimprey ; au sud, Aïn Berdil, près de la maison du caïd El Hadj Mohammed bel Bachir, et Aïn Sfa, où se trouvent de beaux jardins. Ces sources sont tout à fait au pied de la montagne et peuvent servir à abreuver une colonne contournant le massif montagneux.

Dans la plaine de Trifa, on cite Aïn Sidi Mansour et Aïn Zerga, au Nord-Est et au Nord-Ouest d'Aïn Reggada, et Aïn Zebda, intermédiaire entre Aïn Zerga et la mer.

Dans la plaine d'Oudjda, les points d'eau remarquables sont les suivants :

1° Aïn Sidi Iahia, à 5 kilomètres Sud-Est d'Oudjda dont cette source arrose les jardins. Le débit qui en a été estimé en 1880, par M. le Capitaine Journée, à 270 litres par seconde, est constant pendant toute

l'année. Les eaux se rendent à Oudjda par deux canaux à ciel ouvert. Elles contiennent une forte proportion de bicarbonate de chaux qui ne les rend pas impropres à la boisson.

2° Aïn Tinsaïn, sur la route de Lalla Mar'nia à Oudjda, à 10 kilomètres de cette dernière ville. Elle donne environ 30 litres par minute, mais un aménagement de la source augmenterait probablement la proportion d'eau utilisable.

3° Aïoun Serak, petites sources peu importantes au Sud d'Oudjda. Elles suffisent à peine à la consommation des douars voisins.

4° Aïoun Sidi Soltan, plusieurs sources peu importantes à l'Ouest d'Oudjda.

Dans cette ville même, on trouve plusieurs puits fournissant de l'eau de très bonne qualité.

La plaine d'Angad est très pauvre en eau. Les rivières qui la traversent en sont généralement dépourvues. Cependant la nappe aquifère y est peu profonde (7 à 8 mètres) ce qui a permis aux tribus qui l'habitent d'y creuser quelques puits pour leurs besoins. Le seul point d'eau important que l'on puisse y signaler, est El Aïoun Sidi Mellouk à 60 kilomètres environ d'Oudjda, avec des jardins et une Kasba où réside un caïd investi par le sultan, celui des Sedjaa.

Chez les Beni bou Zeggou, la maison du caïd Haoummada se trouve près d'une belle source en pleine montagne, appelée M'ta ech Cheurfi.

Aucun point d'eau n'est à citer dans la plaine de

Tafrata. Quant au Djebel Debdou, on y signale de nombreuses sources, principalement à Debdou même ou dans les environs immédiats. Toutes se déversent dans l'oued Debdou. Mais cette rivière se perd dans la plaine de Tafrata, sans atteindre la Moulouïa.

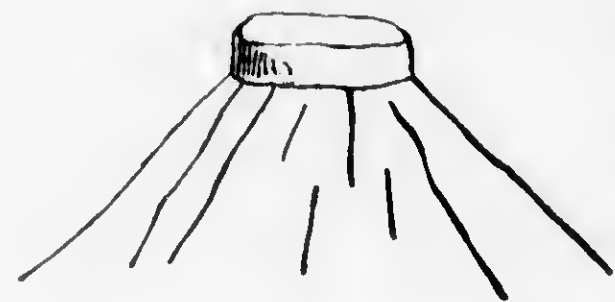
ROUTES.

Les plaines situées au Nord, celles du Sud et le pays facile situé à l'Est permettent de se transporter d'un côté ou de l'autre de la chaîne de hauteurs qui séparent les deux bassins de la Moulouïa et de la Tafna; il suffit donc d'énumérer les divers cols qui permettent de la traverser. Nous les citerons dans l'ordre où ils se trouvent en commençant par l'Est et allant à l'Ouest.

Le premier est Teniet Sidi Djabeur qui réunit la partie nord de la plaine d'Angad avec celle de Missiouin au Sud et, par suite, avec les Hauts Plateaux. Ce col est large, facile, un peu boisé et même carrossable dans toute son étendue. Il a été parcouru jadis par nos troupes sous les ordres du Général Cavaignac. La colonne de ce Général traînait avec elle des pièces de campagne.

A l'ouest de Teniet Sidi Djabeur se trouve un autre passage qui relie la plaine d'Angad avec celle de Tiouli et, par suite, avec les Hauts Plateaux. On le nomme Oum El Haïran. Il débouche, en partant de Tiouli dans

la plaine d'Angad, en un point que l'on nomme Bon Bahr, à l'ouest d'Oudja. Ce col n'est point très difficile; il a environ trois kilomètres de long; sa partie Sud-Est est boisée. Dans son parcours, il laisse, à l'ouest,



un piton bien connu et que l'on nomme Mahser ben Rekia. Il suffit d'indiquer ici par un petit dessin la forme de cet acci-

dent de terrain isolé pour qu'on ne puisse s'y méprendre, il est situé sur le territoire des Beni Iala.

À l'ouest du col de Oum el Haïran, se trouve celui de Djerada qui passe entre le pilon de Mahser ben Rekia et le Djebel bou Kellom. Trois issues conduisent des Hauts Plateaux dans Teniet Djerada. Ces trois passages sont: Teniet Okba à l'Est, Teniet Djerada à l'Ouest et Teniet Djerida au centre. Le point de rencontre est situé au pied et à l'Est du Djebel bou Kellom. En continuant à marcher vers le Nord se trouve, dans le défilé unique qui garde le nom de Djerada, une source importante que l'on nomme Aïn Guemfonda, appellation que l'on donne quelquefois au col où elle se trouve. Cet col est large, facile, quoique un peu boisé, ses débouchés dans le Sud ne sont étroits que sur un petit parcours.

Le territoire des Beni Iala se trouve coupé en deux par le col de Djerada qui vient ensuite, dans la partie Nord, longer la limite des Zekkara et des Beni Iala,

pour déboucher dans la plaine d'Angad, dans le voisinage de la tête des eaux de l'oued Isly.

À l'ouest du Teniet Djerada, se trouve le col nommé Teniet Metrouh qui limite le pays des Beni Iala de celui des Beni bou Zeggou. Il réunit les Hauts Plateaux avec la partie de la plaine d'Angad habitée par les Sedjaa et les Achache (fraction des Mehaïa). Ce col est large dans toute son étendue, à l'exception d'une partie longue de six à sept cents mètres. Il est un peu boisé sur les côtés. L'entrée, située au Sud, se trouve à une distance d'environ huit kilomètres à l'est de la Zaouïa de Gnefaït (Tegaleït) où réside un personnage religieux influent.

Enfin, il nous reste à parler d'un autre passage aboutissant à la haute Moulouïa. On l'appelle Teniet Bezzouz. Il est étroit, long et bordé de montagnes assez difficiles. Quant à la route elle-même, située dans le bas, elle est d'un parcours très aisé. Il n'y aurait à craindre dans ce passage que la résistance de l'ennemi. Le col de Bezzouz a une direction Est-Ouest. Il réunit la chebka de Méridja, qui domine le Dahra, avec la plaine de Tafrata qui aboutit à la Moulouïa.

Si maintenant la colonne¹ avait à opérer dans la plaine de Trifa ou dans la partie nord de la plaine d'Angad pour se porter de là sur la haute Moulouïa,

¹ D'après un travail établi en 1893, par le lieutenant de Beaufort, du bureau arabe de Lalla Mar'nia.

en enfin chez les Beni Snassen, elle aurait trois chemins¹ principaux à suivre.

Le premier part de Menasseb Kiss pour aboutir à Cherraa, marché important. Il est bon et constamment en plaine, mais sans eau. On pourrait cependant en trouver en laissant la route au Nord et en suivant le pied de la montagne où l'on rencontre les sources d'Ar'bal, près du marché de ce nom et de Regadda².

L'autre chemin part de Lalla Mar'nia, passe à Oudjda et conduit à la Moulouïa supérieure. Il est également bon et facile mais sans eau entre Oudjda et El Aïoun Sidi Mellouk, sauf quelques rares redirs dans l'oued Isly et l'oued bou R'edim. D'El Aïoun Sidi Mellouk à l'oued Za, il y a encore 25 ou 30 kilomètres à faire, et 15 ou 20 de l'oued Za à la Moulouïa. Des charrettes peuvent sans trop de difficulté aller d'Oudjda à El Aïoun Sidi Mellouk. L'expérience en a du reste déjà été faite.

Enfin pour se porter chez les Beni Snassen, il existe deux chemins. Le premier, qui a été suivi en 1859 par la colonne de Martimprey, part de Menasseb Kiss et passe par Aïn Regadda et le Teniet Tafouralet. Le second va de Sidi Aïed à Sefrou. Il s'élève ensuite par des pentes assez douces et en passant par des silos

¹ Il n'existe pas au Maroc de routes entretenues comme les nôtres, mais simplement des directions suivies, des pistes tracées par l'usage, des sentiers. C'est dans ce dernier sens qu'il faut entendre les mots : route ou chemins, quand nous les employons.

² Où se trouvent également des silos.

situés non loin de ce grand marché, jusqu'aux villages des Beni bou Iâala et des Beni Attigue et se continue ainsi jusqu'aux Beni Ourimèche.

Il n'existe enfin que deux routes praticables aux colonnes pour passer de la plaine d'Angad dans celle de Trifa. La première, située chez les Beni Khaled, passe par le Teniet el Guerbous et Rounan qui commande le village d'Ar'bal. Elle est relativement facile. La seconde, plus accidentée, passe par le Teniet Tafouralet, en prenant par Aïn Sfa, Sidi bou Houria et Aïn Berdil. C'est la route de retour de nos troupes en 1859.

LIEUX HABITÉS. — KSOUR.

En dehors du massif des Beni Snassen où les habitants vivent dans de nombreux villages¹, les lieux habités d'une façon permanente, dans la partie Est du bassin inférieur de la Moulouïa, sont assez rares.

Nous les étudierons dans l'ordre suivant :

- 1° Ksour du Djebel Debdou ;
- 2° Ksour de l'oued Za ;
- 3° Kasba El Aïoun Sidi Mellouk ;
- 4° Oudjda.

¹ Nous n'avons pas jugé utile de décrire ici d'une manière spéciale les lieux habités (villages) des Beni Snassen qui sont fort nombreux ; nous en parlerons plus loin, dans l'étude descriptive que nous donnerons de la tribu tout entière.

1^o *Ksour du Djebel Debdou.*

Le massif du Djebel Debdou contient un assez grand nombre de villages et de Ksour dont l'ensemble prend le nom collectif de Haous Debdou. On peut le partager en trois groupes bien distincts. Ce sont :

a. — Les villages des Beni Riis ;

b. — Les Ksour du versant occidental de la montagne ;

c. — Les villages de l'oned Debdou.

Les villages des Beni Riis au nombre de deux (Oulad ben el Houï et Oulad Otman), sont situés dans la vallée d'un petit affluent de la Moulouïa inférieure. Nous ne les citons ici que pour mémoire, comme du reste ceux du versant occidental du Djebel Debdou, car ils sont occupés par des fractions des Oulad el Hadj dont il sera parlé dans une autre étude.

Les villages de l'oned Debdou sont au nombre de sept. Le plus important est Debdou, situé au fond de la vallée et dominé par une Kasba en partie ruinée. Il donne son nom à la vallée où il se trouve appelé par les indigènes El Debdou.

M^r De Foucauld qui a visité le pays de Debdou, en 1883, donne les indications suivantes sur les villages qui s'y trouvent. Ce sont, en descendant le cours de la rivière :

| | | |
|--|----------------|-------------|
| Debdou (300 familles juives, 100 musulmanes) | rive droite... | 100 fusils. |
| Kasba Debdou..... | rive droite .. | 50 » |
| Koubbouin..... | rive droite... | 15 » |

| | | |
|-----------------|----------------|-------------|
| El Mesalla..... | rive gauche.. | 100 fusils. |
| Bou Aïach..... | rive gauche.. | 40 » |
| Sellaout..... | flanc droit... | 50 » |
| Flouch..... | flanc gauche. | 30 » |

Entre Bou Aïach et Sellaout, sur le flanc droit de la vallée, se trouvent deux groupes de tentes installées en permanence auprès de sources et au milieu de jardins. Ce sont les Beni Fachat (150 fusils) et les Beni Ouchgel (30 fusils).

De Foucauld nous a fait le tableau de la situation du Ksar de Debdou, nous ne pouvons mieux faire que d'en reproduire les termes :

« Debdou est située dans une position délicieuse,
 » au pied du flanc droit de la vallée, qui s'élève en
 » muraille perpendiculaire à 80 mètres au-dessus du
 » fond : il forme une haute paroi de roche jaune, aux
 » tons dorés, que de longues lianes rayent de leur
 » feuillage sombre. Au sommet se trouve un plateau,
 » avec une vieille forteresse dressant avec majesté au
 » bord du précipice ses tours croulantes et son haut
 » minaret. Au-delà du plateau, une succession de
 » murailles à pic et de talus escarpés s'élève jusqu'au
 » faite du flanc. Là, à 500 mètres au-dessus de Debdou,
 » se dessine une longue crête couronnée d'arbres, la
 » Gada. Des ruisseaux, se précipitant du sommet de
 » la montagne, bondissent en hautes cascades le long
 » de ces parois abruptes et en revêtent la surface de
 » leurs mailles d'argent. Rien ne peut exprimer la
 » fraîcheur de ce tableau. Debdou est entourée de

» jardins superbes : vignes, oliviers, figuiers, grenadiers, pêchers y forment auprès de la ville de profonds bosquets et au-delà s'étendent en ligne sombre sur les bords de l'Oued. Le reste de la vallée est couvert de prairies, de champs d'orge et de blé se prolongeant sur les premières pentes des flancs. La bourgade se compose d'environ 400 maisons construites en pisé ; elles ont la disposition ordinaire : petite cour intérieure, rez-de-chaussée et premier étage ; comme à Tlemcen, bon nombre de cours et de rez-de-chaussée sont au-dessous du niveau du sol. Les rues sont étroites, mais non à l'excès comme dans les Ksour. Point de mur d'enceinte. La localité est alimentée par un grand nombre de sources dont les eaux sont délicieuses et restent fraîches durant l'été ; l'une d'elles jaillit dans la partie basse de Debdou, à la limite des jardins. Le voisinage en est abondamment pourvu : Kasba-Debdou, la vieille forteresse qui domine la ville, en possède plusieurs dans son enceinte ».

Les habitants du pays de Debdou, les Ahl-Debdou, comme on les appelle, sont de races mélangées. Pour un motif encore inexpliqué, le nombre des israélites vivant dans la région est supérieur à celui des musulmans : les juifs forment les trois quarts de la population. Debdou est peut-être le seul point du Nord de l'Afrique où pareil fait ait été encore signalé. Il y existe une mellah¹. Quant aux musulmans ils paraissent être

¹ Quartier isolé et séparé exclusivement habité par les Juifs.

d'origines diverses, arabe ou berbère. Les uns se servent de la langue arabe, les autres font usage du chellah¹.

Le pays de Debdou est placé sous l'autorité du caïd de Taza qui, chaque année, vient faire une tournée dans la région pour récolter l'impôt ou envoie des Mokhazeni pour le suppléer. Mais l'autorité administrative de ce fonctionnaire marocain ne s'étend qu'aux musulmans des Ahl-Debdou. Toute la partie juive de la population relève d'un des pachas de Fez, chargé de recevoir le tribut qu'elle paie. C'était, en 1883, le pacha Ould Ba Mohammed Chergui, dans la suite et momentanément cette situation fut modifiée, le sultan y ayant nommé temporairement le kaïd Ould Abderrahman ben Cheleh.

Il y a à Debdou même un marché permanent qui, chaque jeudi, attire un plus grand nombre de visiteurs et prend une réelle importance.

Cette localité est la première du Sud marocain qui ait des rapports commerciaux avec l'Algérie. Le trafic qu'elle faisait avec la colonie était, en 1883, fort important, tandis que les transactions avec Fez et Melila étaient plus rares. Aujourd'hui la situation s'est modifiée, le courant commercial avec l'Algérie a beaucoup diminué au profit de Melila dont les Espagnols ont fait un port franc. Pour amener ce résultat, les autorités de Melila ont commencé par accorder la plus grande tolérance à la vente des armes à feu perfectionnées.

¹ Dialecte berbère.

Venus d'abord dans cette ville pour y acheter des armes, les Ahl-Debdou n'ont pas tardé à reconnaître qu'il y avait également avantage pour eux à s'y approvisionner de la plupart des autres marchandises qu'ils pouvaient s'y procurer à meilleur compte.

Notons en terminant que les Ahl-Debdou sont riches en troupeaux grâce aux gras pâturages de leurs montagnes. Les races de bœufs, moutons et chèvres du pays de Debdou sont renommées parmi les indigènes.

2° *Ksour de l'oued Za.*

Les différents ksour ou villages que l'on rencontre en descendant le cours de l'oued Za, sont les suivants :

Kasba Ras el Aïn des Beni Mathar :

Guefait (Tegaféit) ;

Kasba beni Koulal ;

Dar Cheikh ech Chaoui ;

Taurirt (Kasba Moula Ismaël).

C'est à Kasba Ras el Aïn des Beni Mathar ou plus simplement Ras el Aïn des Beni Mathar, que la rivière, qui a porté jusqu'ici, dans son long parcours à travers le Dahra, le nom d'oued Charef, prend celui d'oued Za. Là, aussi, elle commence à couler d'une façon permanente, alimentée qu'elle est alors, par la source abondante et intarissable qui a donné son nom à la localité.

Le petit Ksar, bâti en ce point, appartient par moitié aux Beni Mathar et aux Mehaïa. Il est situé, à proximité

de la source dont nous venons de parler, sur la rive même de la rivière.

En 1878, le caïd des Mehaïa fit construire en cet endroit un bordj, sorte de redoute rectangulaire aux murs de pisé, fermée par une porte placée dans la face sud. Le côté ouest de la construction était à environ 150 mètres de la source. Une maison d'habitation composée d'une grande et unique pièce, se dressait au milieu de cette enceinte. Ce bordj aurait été détruit en 1892, lors de la lutte engagée, à cette époque, entre les différentes tribus de l'amalat d'Oudja¹.

A Guefait, ou plus exactement Tegaféit, l'oued Za quitte la plaine aride et entre en montagne, au milieu de superbes cultures.

Cette petite localité n'est en réalité qu'un hameau de six maisons. C'est là qu'habite un marabout influent dans la contrée, Si Haoummada ben Hamza ben Abderrahman, qui partage toute l'influence religieuse chez nos voisins de l'Ouest avec les Cheurfa d'Ouazzan, les marabouts de Kerzaz et de Kenadza et les Oulad Sidi Cheikh. Il a actuellement environ 50 ans.

En 1880, les six maisons de ce hameau avaient pour occupants les indigènes dont les noms suivent :

1° Le marabout Si Haoummada (maison à deux étages) ;

¹ En décembre 1892, le même caïd des Mehaïa, El Hadj Saheli ould bou Bekeur, conversant avec le chef de l'Annexe d'El Aricha, lui annonça qu'il avait reçu du Sultan l'ordre de construire une Kasba à Ras el Aïn des Beni Mathar, mais que le manque de fonds empê-

- 2° Sidi Bou Médine, son frère ;
- 3° Sid el Mahia ;
- 4° Moulai Abderrahman ;
- 5° Moulai Taïeb ;
- 6° Sidi Taïeb ben Driss.

Guefait appartient aux Oulad Bakhti qui campent d'ordinaire dans la montagne sur le cours de l'oued Za. Quatre de leurs tentes restent en permanence auprès du village pour garder les silos de la tribu¹.

Kasba Beni Koulal appartient, comme son nom l'indique, à la tribu des Beni Koulal. Ce n'est à proprement parler qu'une enceinte, où les gens de cette tribu serrent leurs grains et où il existe quelques habitations.

Dar Cheikh ech Chaoui, que l'on trouve ensuite sur l'oued Za, n'est qu'une maison placée sur le flanc droit de la vallée. Elle appartient au caïd de la tribu des Kerarma, Mohammed ben ech Chaoui.

Puis vient Taourirt, appelée quelquefois Kasba Moula Ismaël en souvenir de son fondateur. De Foucauld, qui a visité cette localité en 1883, en donne la description suivante :

« Elle s'élève sur un mamelon isolé dans un coude
» de l'oued Za, dont la vallée s'élargissant forme une

cherait sans doute, avant longtemps, la réalisation de ce projet. Cette dernière prévision semble s'être produite puisque, à l'heure actuelle, la Kasba en question n'est pas encore édifiée, ni même commencée.

¹ Le capitaine de Breuille, aujourd'hui colonel commandant le 34^e régiment d'infanterie, a fourni la plupart des renseignements donnés ici (1880).

» petite plaine ; la vallée bordée à gauche par la rampe
» que j'ai descendue, l'est à droite par un talus escarpé,
» partie sable, partie roche jaune, de 60 à 80 mètres
» de haut. Le fond présente l'aspect le plus frais et le
» plus riant ; il est tapissé de cultures et d'une multi-
» tude de bouquets d'arbres, oliviers, grenadiers,
» figuiers, taches sombres sur cette nappe verte. Au
» milieu se dressent une foule de tentes dispersées par
» petits groupes, disparaissant sous la verdure. Les
» rives de l'oued Za, dans cette région, présentent
» partout même aspect : elles sont d'une richesse
» extrême ; cette prospérité est due à l'abondance des
» eaux de la rivière ; jamais elles ne tarissent : c'est
» une supériorité du pays de Za¹ sur Debdou et les
» environs, où les belles sources que j'ai vues se dessè-
» chent en partie pendant les étés très chauds.

» Kasba Moula Ismaël, ou Taourirt, est une enceinte
» de murailles de pisé, en partie écroulée, dont il reste
» des portions importantes ; les murs bien construits,
» sont élevés et épais, garnis de banquettes, flanqués
» de hautes tours rapprochées ; ils sont du type de ceux
» de Meknas et de Kasba Tadla. De larges brèches
» s'ouvrent dans l'enceinte qui n'est plus défendable.
» Au milieu s'élève, sur le sommet de la butte que les
» murailles ceignent à mi-côte, un bâtiment carré de
» construction récente servant aux Kerarma à emma-

¹ Tout le cours de l'oued Za depuis Tegaféit jusqu'à son confluent avec la Moulouïa est appelé par les indigènes bled Za.

» gasiner leurs grains ; la tribu a ici la plupart de ses
 » réserves. Cette sorte de maison, neuve, mal bâtie,
 » basse, contraste avec l'air de grandeur des vieilles
 » murailles de la Kasba ».

3° *Kasba El Aïoun Sidi Mellouk.*

Kasba El Aïoun Sidi Mellouk, appelée aussi Kasba El Aïoun et El Aïoun Sidi Mellouk, se dresse isolément au milieu de la plaine d'Angad, non loin du lit de l'oued Ksob, rivière généralement à sec, excepté au moment des pluies, qui draine les eaux de la région.

Kasba El Aïoun offre, de l'extérieur, l'aspect d'une vaste enceinte rectangulaire, sorte de redoute, constituée par des murs en pisé, hauts de près de 5 mètres, sur 0 m. 40 d'épaisseur. On trouve à l'intérieur des maisons basses et en fort mauvais état, bien que quelques-unes soient blanchies à la chaux. Ces habitations sont agglomérées et constituent, au milieu de l'enceinte, des groupes distincts, si bien que les vastes espaces, qui séparent ces divers groupes, paraissent plutôt de larges places que des rues proprement dites. Il y existe quelques puits utilisés par les habitants.

A proximité de l'enceinte, vers l'angle Nord-Est, se dresse la Koubba de Sidi Mellouk, au milieu d'un bouquet d'arbres. C'est là que jaillissent les sources abondantes qui, de la Koubba voisine, se sont appelées Aïoun Sidi Mellouk.

Aux environs de la Kasba, on découvre généra-

lement des petits groupes de tentes des Sedjaa, qui possèdent là quelques cultures.

Les habitants d'El Aïoun Sidi Mellouk sont, pour la plupart, des marchands musulmans ou juifs ; ces derniers sont originaires de Tlemcen ou de Debdou. Ils sont tous en relation d'affaires avec l'Algérie et Melila, au même titre que les Ahl Debdou, c'est-à-dire que le courant commercial de cette localité tend de plus en plus, comme à Debdou, et pour les mêmes motifs, à se porter vers le préside espagnol. Il se fait ici des transactions importantes, car c'est là que viennent s'approvisionner toutes les tribus de la plaine d'Angad et des montagnes environnantes (Zekkara, Beni bou Zeggou, Beni Snassen, etc...).

Kasba El Aïoun a été restaurée, en 1876, par le sultan Moulay el Hassan qui l'a trouvée presque complètement ruinée. Il y a installé une garnison régulière sous le commandement d'un agha et l'a assignée comme résidence au caïd des Sedjaa, à qui il a donné le commandement de la place.

4° *Oudjda.*

La ville d'Oudjda, résidence d'un amel¹ marocain, est située dans la plaine à une distance de 24 kilomètres à l'ouest de Lalla-Mar'nia. C'est une fort petite ville entourée de jardins d'oliviers. Elle n'a pris réellement d'importance que depuis la conquête et l'occupation de

¹ Gouverneur de province.

l'Algérie par les Français : notre proximité a développé chez elle, au grand profit de ses habitants, un courant commercial qu'elle ignorait auparavant.

Oudjda¹ possède une Kasba bâtie à la même époque et sur le même modèle que Mansoura auprès de Tlemcen. Dans l'intérieur de cette forteresse il n'existe qu'une maison à un étage, c'est celle occupée, en 1879, par la mission militaire française. Les autres habitations sont de misérables masures bâties en pisé. La garnison et les autorités y sont logées. Il n'y a ni arsenal ni poudrière. Les murs de la Kasba sont en bon pisé, semblables comme construction et tracé à ceux de Mansoura. Ils ont 5 mètres de haut et 1 mètre d'épaisseur. Il existe à la partie supérieure du mur un chemin de ronde, mais il est si étroit et tellement dégradé que l'on ne pourrait guère y mettre des combattants. Les tours qui flanquent le mur sont carrées et fort petites. Elles sont à un étage, mais il n'y a ni escalier ni échelles pour monter à la partie supérieure. Le pied de tous ces murs est rongé par l'eau. La face sud de la Kasba est couverte en tout temps par un fossé plein d'eau, non guéable sauf près de l'aqueduc.

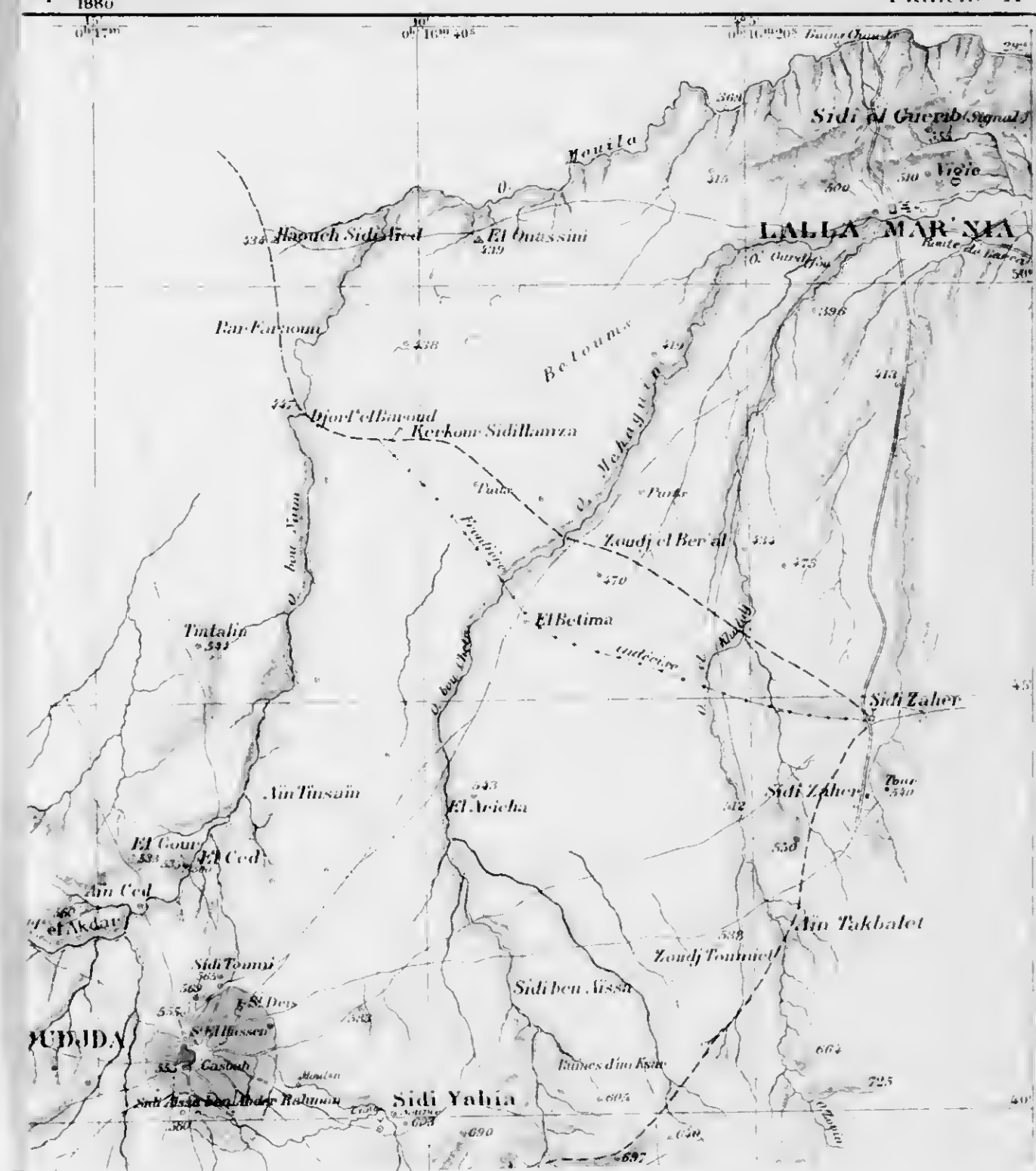
La ville est groupée irrégulièrement autour de la Kasba. Le seul édifice qu'on y remarque est la mosquée dont on aperçoit le minaret de fort loin. Elle n'offre aucune particularité. Elle est sale et mal entretenue.

¹ Reproduction d'un travail sur Oudjda, établi en 1880 par M. le capitaine Journée, membre de la mission militaire française au Maroc.

S D'OUJDJA

Capitaine Journée.

Planche X



ENVIRONS D'OUDDJA
d'après le Capitaine Doumé.

Planche X



Echelle de 1:200,000

Gouvernement Général de l'Algérie (d'après des cartes et Plans)

Presque toutes les maisons de la ville sont bâties en contre-bas du sol, ce qui les rend fort malsaines. Elles sont toutes affreusement misérables. Il n'existe aucun égout, ni fontaine publique, et aucun nettoyage ne se fait dans les rues où toutes les immondices viennent s'accumuler depuis des siècles.

Les jardins forment, autour d'Oudjda, une ceinture d'un kilomètre de rayon environ, qui n'est interrompue que du côté nord sur un intervalle de 200 mètres. Ces jardins sont divisés par des murs en pisé facilement défendables. Ces murs ont généralement deux mètres de haut et soixante centimètres d'épaisseur. En les construisant on ménage entre les blocs des trous qui peuvent servir de créneaux. Pour en empêcher l'escalade leur sommet est garni de branches de jujubiers.

Les sources de Sidi-Iahia, situées à 5 kilomètres d'Oudjda, servent à irriguer les jardins. Les eaux se rendent à Oudjda par deux canaux à ciel ouvert¹. Elles sont très bonnes comme boisson, mais contiennent une telle proportion de bicarbonate de chaux, qu'il

¹ C'est à partir de l'endroit appelé Fagdane, situé à environ 4500 mètres d'Oudjda, que le canal d'aménée des eaux de Sidi Iahia se partage en deux branches. L'une, que les indigènes appellent Oujda et qui coupe la route de Lalla Mar'nia, arrose tous les jardins, à l'Est et au Nord-Est de la ville, jusqu'aux environs de la Koubba de Sidi El Hassen. L'autre branche, connue sous le nom de Meksem, contourne Oudjda par le Sud. Elle sert à irriguer tous les jardins extérieurs situés au Sud et à l'Ouest. De cette deuxième branche se détache, au point dit Regaad Safsaf, un canal secondaire qui amène les eaux à la Kasba et dessert successivement les bains maures, la piscine de la mosquée et les jardins de l'amel.

serait impossible de les faire passer dans des conduites sans voir ces dernières s'obstruer rapidement.

Dans la ville d'Oudjda on trouve plusieurs puits fournissant une eau de très bonne qualité.

Le commerce d'Oudjda est assez important, grâce au voisinage de la frontière algérienne. C'est là que viennent s'approvisionner toutes les tribus environnantes. Tous les jours il y a marché. Les négociants de la ville sont ou musulmans ou juifs. Ceux-ci sont les plus nombreux ; une partie d'entre eux sont originaires de Tlemcen.

Chaque maison à Oudjda a son silo, il n'y a pas de silos collectifs.

L'amel réunit dans ses mains tous les pouvoirs ; il est assisté d'un amin, sorte de trésorier chargé de l'encaissement de l'impôt. Très puissant à Oudjda même, l'amel n'exerce sur les tribus voisines que l'influence qu'il sait s'acquérir par ses propres qualités. Les deux ou trois cents hommes de garnison dont il dispose ne sont employés par lui que dans l'intérieur de la ville.

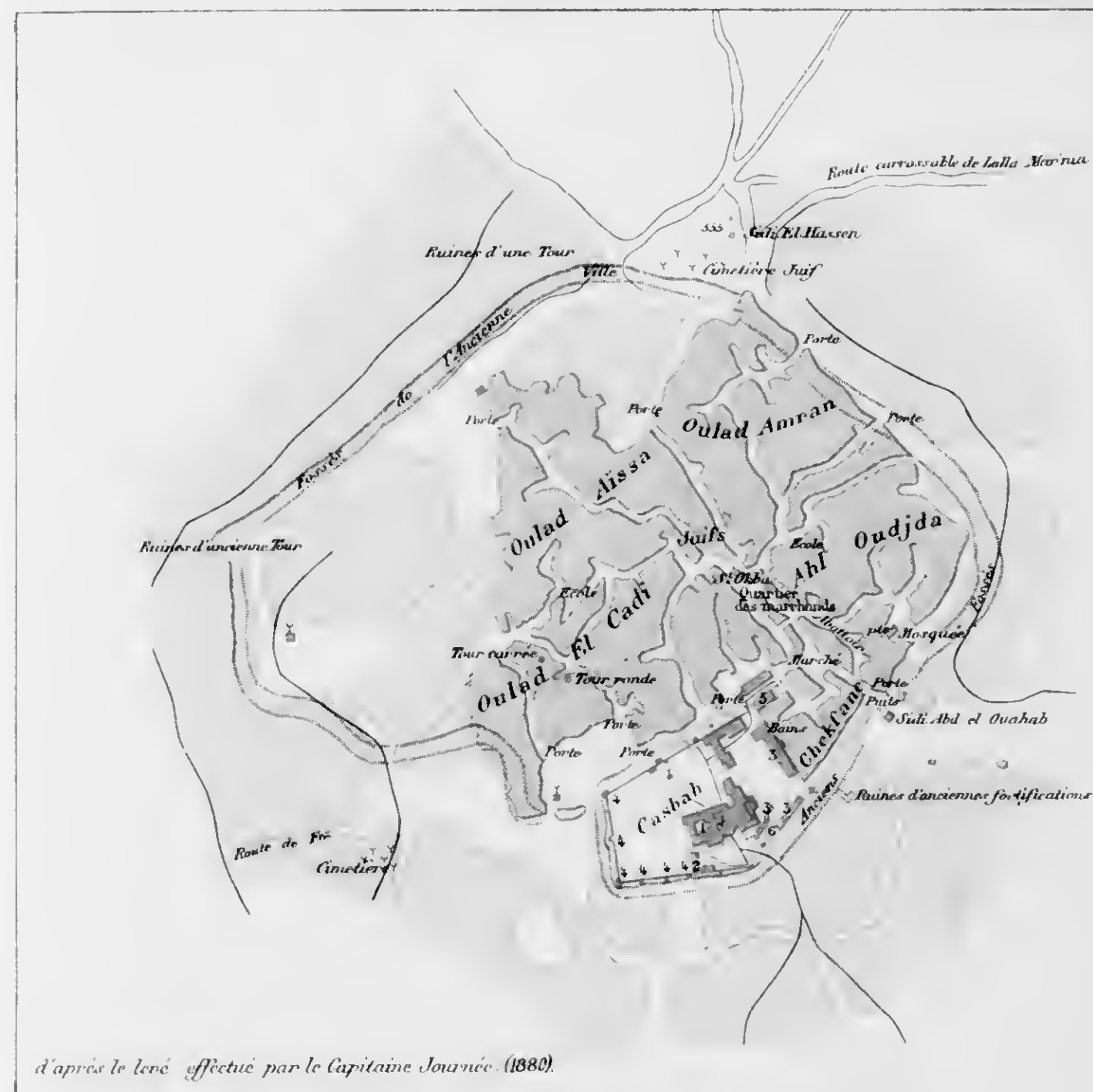
Quand les tribus en viennent aux mains, l'amel ne s'en préoccupe pas outre mesure, pourvu que le conflit n'intéresse pas directement l'autorité du souverain.

Mais si une tribu refuse d'exécuter les ordres du sultan, l'amel s'efforce de lever des contingents dans les populations voisines afin de soumettre les rebelles. S'il ne peut y parvenir de suite, il attend tranquillement qu'une occasion se présente.

PLAN D'OUJDJA

Échelle du 1: 2500

Planche XI



Gouvernement Général de l'Algérie (Service des Cartes et Plans).

LEGENDE

- | | |
|--|----------------------------|
| 1 Logement de l'Amel | 4 Casernes Cavalerie. |
| 2 Maison des Hôtes (Ancien logement de la mission militaire française) | 5 6 ^{de} Mosquée. |
| 3 Casernes Infanterie | 6 Prison. |

On voit que son autorité est bien faible et loin d'être en rapport avec l'idée que nous nous en faisons généralement.

C'est à Oudjda que fut d'abord installée la mission militaire que la France entretient au Maroc. M. le capitaine Journée¹, l'un des premiers membres de cette mission, a fourni la plupart des informations qui précèdent ; nous les compléterons en donnant ci-après un tableau (p. 137) contenant des renseignements statistiques sur cette ville. Il est extrait d'un travail établi récemment par M. le lieutenant de Beaufort.

ORDRES RELIGIEUX. — ZAOÛIA. — MARABOUTS.

Les populations marocaines limitrophes de notre frontière sont affiliées à divers ordres religieux. Ce sont principalement ceux de Moulai-Taïeb (Taïbia), de Moulai-Abdelkader (Kadria), de Kenadza (Ziania) et de Kerzaz (Kerzazia). Chacun d'eux compte à peu près le même nombre de serviteurs.

Il n'y a, dans la région, qu'une seule zaouïa importante, c'est celle de Guefait sur l'oued Za dont le chef est Si Haoummada ould Si Hamza ben Abderrahman. C'est lui qui, avec les marabouts de Kenatsa et de Kerzaz et les chérifs d'Ouazzan, exerce l'influence religieuse la plus considérable dans le pays. Les Oulad

¹ Aujourd'hui chef de bataillon au 37^e régiment d'infanterie.

Sidi Cheikh R'araba, représentés par leur chef Si Allal ouled Sidi Cheikh qui campe avec les Beni Guill, jouissent également d'une grande vénération dans la contrée. Les Oulad Sidi Cheikh Chéraga comptent aussi des serviteurs, principalement chez les Mehaïa, les Angad et les Beni-Mathar.

Il y a enfin un certain nombre de tribus maraboutiques dont la réputation tient moins à la sainteté et à l'illustration de leurs ancêtres qu'à leur caractère plus ou moins pacifique qui les porte généralement à se mettre à l'écart des querelles si fréquentes dans l'amalat d'Oudjda, et à intervenir pour réconcilier les partis sur le point d'en venir aux mains. Ces tribus sont : les Beni Oukil, les Beni bou Hamdoun, les Beni Hamlil (descendants de Sidi Abdallah el Hamlili). Plusieurs familles dans ces tribus se font passer pour Chérifs ; mais en dehors de l'action que ces marabouts peuvent exercer pour amener les tribus en lutte à se réconcilier, leur influence est à peu près nulle sur leurs concitoyens.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES SUR OUDJDA.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMS DES CHEFS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transport | | | RICHESSE en troupeaux | | |
|-------------------------------|---|-----------|-------------------|------------------|---------------------------|---------|-------|-----------------------|----------|---------|
| | | maisons. | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux. | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. |
| Oudjda. | Si Abdessalam ben bou Cheta, amel (1893). | | | | | | | | | |
| | El R'ouazi..... | 20 | 40 | » | 10 | 20 | 50 | 40 | 40 | |
| | Chekarna..... | 50 | 70 | » | 12 | 40 | 70 | » | 60 | |
| Oulad | Tlemcenin..... | 12 | 22 | » | 4 | 10 | » | » | 20 | |
| Amran. | Achkfan ¹ | 60 | 100 | » | 12 | 30 | » | 50 | 30 | |
| | Oulad ben Ali ... | 14 | 24 | » | 6 | 8 | » | 10 | 20 | |
| | Derb El Mazouzi. | 12 | 30 | » | 10 | 15 | » | 2 | 35 | |
| Oulad | Harrach..... | 60 | 100 | » | 20 | 30 | 200 | 100 | 40 | |
| el Cadi. | Iahet Iacoub..... | 70 | 110 | » | 40 | 20 | » | » | 50 | |
| | Ahl Idjamen..... | 75 | 120 | 2 | 25 | 40 | 100 | 50 | 80 | |
| | Ahbou..... | 60 | 120 | 1 | 25 | 30 | 50 | 100 | 70 | |
| Oulad Aïssa..... | Chikh Mohammed ber Riah ... | 50 | 80 | » | 10 | 35 | 30 | 40 | 20 | |
| Ahl Oudjda | Mohammed Kourdou | 50 | 100 | » | 30 | 12 | » | 60 | 25 | |
| Mouadjeri ² | Si Mohammed ben Touhami..... | 45 | 85 | » | 20 | 12 | » | 20 | 10 | |
| Israélites ³ | Amran ould Iacoub | 70 | 100 | » | 25 | 20 | » | 30 | 20 | |
| | Iacoub ould Tabia | | | | | | | | | |
| | Totaux..... | 648 | 1101 | 3 | 249 | 322 | 500 | 472 | 520 | |

¹ Ou Chekfane.

² Sous la dénomination de Mouadjeri, on comprend les Étrangers, originaires de Tlemcen, de Sidi-Bel-Abbès, etc., qui sont venus habiter Oudjda.

³ La plupart des Israélites habitent dans le quartier des Oulad Amran.

CHAPITRE III.

Étude des tribus placées entre la frontière
et la Moulouïa.

La région comprise entre la frontière algérienne et la Moulouïa est, comme nous l'avons vu, formée alternativement de plaines et de montagnes. Cette séparation du pays en deux parties bien distinctes, la partie montagneuse et la partie plane, correspond à peu près à la division, également marquée, des races qui l'habitent : dans la plaine, la race arabe, dans la montagne, la race kabyle ou berbère.

Le fait n'est pas spécial du reste à cette partie du Nord Africain ; car c'est un principe admis en ethnographie que la race vaincue a toujours cédé la plaine à la race victorieuse pour chercher un refuge dans la montagne.

Cette même loi a encore présidé à la répartition des tribus qui occupent le vaste espace que nous étudions.

Elles y sont fort nombreuses ainsi que le prouve leur énumération où nous n'avons cependant pas compris les populations du Djebel Debdou, traitées au chapitre précédent et qui dépendent nominalement du caïd de

Taza. Nous ne nous occupons ici que des tribus de l'amalat d'Oudjda proprement dit entre la Moulouïa et la frontière algérienne.

Ce sont les :

Houara ;
Hallaf ;
Beni Oukil ;

| | | |
|--|---|------------------|
| Beni bou Zeggou ; auxquels se rattachent les | } | Oulad Amer ; |
| | | Oulad Bakhti ; |
| | | Beni Chebel ; |
| | | Oulad El Mihdi ; |
| | | Beni Our'ar ; |
| | | Beni Koulal ; |

Kerarina ;
Beni Iala ;
Zekkara ;
Beni Mathar ;
Mehaïa ;
Sedjaa ;

| | | | | |
|-------------------|---|------------------------------|---|--------------------------|
| Angad d'Oudjda | } | Mezaouir ; | } | Oulad Ahmed ben Brahim ; |
| | | Oulad Iacoub ben Moussa ; | | Oulad Ali ben Talha ; |

Zaouïa Oulad Sidi Moussa el Berrichi ;
Beni Hamlil ;
Beni bou Hamdoun ;
Beni Snassen ;

| | | |
|----------------|---|----------------|
| Angad de Trifa | } | Oulad Ser'ir ; |
| | | Haouara ; |

Attia ;
Oulad Mansour ;

Avant de passer à l'étude de ces tribus et de fournir sur chacune d'elles un résumé de ce que nous savons,

nous allons donner, à grands traits, l'historique¹ des faits survenus dans l'amalat d'Oudjda actuel depuis les débuts de la conquête de l'Algérie ; nous indiquerons en même temps nos relations pendant la même période avec ces tribus.

Les populations marocaines, voisines de la frontière, forment cinq groupes principaux, sortes de confédérations composées de tribus d'origine commune. Ce sont : les Mehaïa, les Beni bou Zeggou, les Sedjaa, les Angad et les Beni Snassen. Autour de chacun de ces groupes sont venues se ranger des tribus isolées qui se sentaient trop faibles pour résister seules à leurs voisins.

Les deux principales de ces confédérations sont celles des Beni Snassen et des Angad, auxquels les Mehaïa se sont substitués depuis quelques années. Elles ont constamment entraîné les autres dans leur sphère d'action ; et leurs rivalités, leurs dissentiments ont été l'origine plus ou moins directe, (chaque fois qu'elle s'est produite), de notre immixtion dans les affaires de cette contrée.

Du temps de la domination turque, les Angad avaient eu pendant longtemps une influence prépondérante dans ces régions. Mais ils s'étaient peu à peu affaiblis

¹ Cet historique a été extrait des travaux suivants : 1° Notice historique sur les Beni Snassen, du capitaine Graulle, 1884. — 2° Renseignements sommaires sur la région voisine de notre frontière, du même, 1885. — 3° Notice sommaire sur les tribus marocaines comprises entre la Moulouïa et la frontière algérienne, lieutenant de Beaufort, 1893. — 4° Renseignements sur les tribus de l'Ouest et du Sud-Ouest, capitaine Poindrelle, 1893.

par des dissensions intestines dont on retrouve encore les traces aujourd'hui. Ils avaient laissé alors les Beni Snassen prendre une situation prédominante.

Tel était l'état politique de cette contrée au moment de notre débarquement en Algérie.

C'est en 1844, à la bataille d'Isly, que nous nous trouvâmes pour la première fois en présence de ces populations venues grossir de leurs contingents l'armée chérifienne¹. Parmi ces contingents, ceux des Beni Snassen commirent, à l'issue de la bataille, un véritable acte de félonie. Voyant les troupes du sultan en fuite, les Beni Snassen, se retournant contre les vaincus, massacrèrent un grand nombre de fuyards pour s'emparer de leurs chevaux, de leurs armes et du peu de bagages qu'ils avaient sauvés.

A la suite du traité de 1845, l'émir Abdelkader trouva un point d'appui au-delà de la frontière chez les mêmes Beni Snassen. Les agressions continuelles de cette tribu obligèrent alors le général Cavaignac à s'avancer par deux fois jusque dans la plaine de Trifa.

En 1847, la cour de Fez s'étant décidée à envoyer des troupes contre l'émir, les Beni Snassen se tournèrent brusquement contre lui et contribuèrent au succès du

¹ Cependant on s'était déjà trouvé, à plusieurs reprises, en contact avec ces populations. En effet, Abdelkader n'avait cessé de trouver aide et assistance parmi les tribus marocaines et particulièrement chez les Beni Snassen. Bien plus, le 26 janvier 1836, au combat de Seba Chioukh, sur la Tafna, le caïd d'Oudjda lui-même, se fit l'auxiliaire de l'émir en lui envoyant ses cavaliers soldés et de nombreux contingents de tribus.

combat livré le 21 Décembre 1847 sur la Moulouïa, en coupant en deux son infanterie. Le lendemain Abdelkader se rendait au général de La Moricière.

Devenues nos voisines par l'occupation de Tlemcen et de Lalla Mar'nia et le traité du 18 mars 1845, les populations de cette partie du Maroc continuèrent à vivre entre elles en état de guerre perpétuelle, ce qui les amenait fréquemment à franchir la frontière soit pour chercher chez nous un refuge momentané, soit pour y commettre des agressions contre nos tribus. C'est ainsi qu'en 1849 et en 1850, nous dûmes châtier les Mezaouïr (Angad), coupables d'incursions du côté de Sidi bou Djenan.

En 1852, ce sont les Beni Snassen qui sont en cause. A la suite d'actes d'hostilité commis par eux, le général de Montauban s'avance jusqu'au village de Targiret, au cœur de leur montagne, et leur inflige trois sanglants échecs, le 10 avril, le 15 mai et le 24 juin. Les Beni Snassen, réduits à l'impuissance, sollicitèrent de Si Abdessadok, envoyé par la cour de Fez pour observer la marche de l'expédition, de leur servir de médiateur auprès de nous. Nous acceptâmes l'intermédiaire de ce personnage, mais nous exigeâmes qu'il se rendit à notre camp du Kiss, où les conditions de la paix furent arrêtées.

Enfin la situation empira tellement en 1856, que nous dûmes envoyer une colonne d'observation à Ras Mouïlah, sur la frontière.

Après une période de calme qui dura deux années,

de nouveaux troubles éclatèrent dans la région d'Oudjda. Ils se produisirent peu après le départ de nos troupes pour la guerre d'Italie et furent provoqués par la venue d'un aventurier, originaire d'Ouazzan, Si Mohammed ben Abdallah, qui se prétendait appelé à nous chasser d'Algérie. Il réussit à rassembler de nombreux contingents, fournis par les Mehaïa, les Angad et les Beni Snassen et surprit et mit en déroute deux escadrons de cavalerie et tous les goums de Lalla Mar'nia (31 août 1859). Enhardi par son facile succès, il vint le lendemain attaquer le poste de Sidi Zaher, qui était défendu par une compagnie d'infanterie. Mais il trouva une sérieuse résistance et dut se retirer après six heures de combat.

Une colonne constituée à Tlemcen se porta rapidement en avant. A la nouvelle de la marche de nos troupes, l'agitateur, se souciant peu de se mesurer avec nous, se rejeta sur la région de Nemours. Là, après avoir razié les Msirda, il se lança audacieusement, le 11 septembre, sur une colonne d'observation rassemblée sur l'oued Tiouli, en prévision d'une attaque de ce côté contre nos tribus. Complètement défait, Mohamed ben Abdallah se décida alors à abandonner la partie. Il s'enfuit et se réfugia dans le Sahara.

Après son départ, le mouvement agressif des populations marocaines, qu'il avait entraînés contre nous, laissa une grande agitation parmi nos tribus. Pour ramener le calme à la frontière, une forte expédition fut décidée. Elle fut dirigée contre les Beni Snassen,

qui étaient les plus turbulents de nos voisins et avaient la prépondérance parmi les tribus marocaines qui les environnaient.

Une forte colonne fut concentrée à Menasseb Kiss, et le général de Martimprey, commandant en chef les forces de terre et de mer de l'Algérie, vint en diriger lui-même les opérations.

La marche de cette colonne s'accomplit sans coup férir. Les Beni Snassen, n'ayant pas réussi à nous faire accepter le combat dans une position excellente pour la défensive, qu'ils avaient choisie et où ils espéraient nous attirer, n'opposèrent aucune résistance. La colonne, après avoir campé à Adjeroud, gagna l'oued Cherrâa et occupa sans difficulté le col de Tafouralet qui la rendait maîtresse de toute la montagne. Les Beni Snassen demandèrent aussitôt la paix et acceptèrent toutes nos conditions.

Puis la colonne, traversant le massif montagneux occupé par cette tribu, s'avança chez les Zekkara et vint ensuite camper sous les murs d'Oudjda. L'amel, qui n'avait pas su empêcher les désordres du mois précédent, fut pris comme otage et envoyé au sultan qui l'interna à Merakech.

Pendant ces opérations, le général Durieu, à la tête d'une petite colonne, atteignait les campements des Mehaïa, sur l'oued Aï, et leur enlevait de nombreux troupeaux. Plus au Sud, le commandant Colonieu opérail presque en même temps une forte razzia sur les Beni Guill.

Le succès de cette expédition prouva aux Beni Snassen qu'ils n'étaient pas invincibles dans leurs montagnes comme ils le croyaient. La leçon leur profita; car, à partir de ce moment, ils cessèrent toute incursion sur notre territoire et entretenirent avec nous de très bonnes relations. Leur chef El Hadj Minoun, puis son frère El Hadj Mohammed ould El Bachir qui lui succéda, nous montrèrent même du dévouement en certaines circonstances.

Mais ces bonnes dispositions à notre égard n'empêchèrent pas les luttes intestines de reprendre chez nos voisins.

Au commencement de septembre 1863, le caïd des Beni Snassen, El Hadj Minoun ould El Bachir, fut assassiné par un homme des Mehaïa. Les Beni Snassen prirent aussitôt les armes pour venger leur chef. Ils placèrent à leur tête son frère El Hadj Mohammed ould el Bachir et engagèrent une guerre sans merci avec les Mehaïa. Toutes les autres tribus de l'amalat prirent fait et cause pour l'un ou l'autre parti. Mais la fortune ne cessa d'être contraire aux Mehaïa; et, en 1868, abandonnés de tous leurs alliés, ils furent contraints de quitter leur pays. Leur caïd, El Hadj bou Bekeur, vint, à la tête de sa fraction, nous demander l'hospitalité. Nous l'installâmes dans le cercle de Géryville. Ce ne fut que six ans après qu'El Hadj bou Bekeur put rentrer dans son pays, après avoir envoyé son fils aîné, El Hadj Saheli, implorer le pardon de sa tribu auprès du vainqueur (1874).

Pendant ce temps, les Beni Snassen ne cessaient de donner des preuves de leurs bonnes dispositions à notre égard. Une première fois en 1867, un fanatique des Oulad Sidi Cheikh, Moulai bou Azza, étant venu prêcher la guerre sainte dans l'amalat d'Oudjda, réussit à entraîner quelques contingents des tribus de la plaine et se jeta sur les Msirda, du cercle de Lalla Mar'nia. Dès que le combat fut engagé, les Beni Snassen accoururent prêter main forte à nos gens et les aidèrent à repousser l'agresseur et à disperser ses partisans. Moulai bou Azza se réfugia chez les Guelaïa : les Beni Snassen l'y poursuivirent et, après deux années de lutte, parvinrent à le chasser définitivement du pays.

En 1870 et en 1871, les Oulad Sidi Cheikh, renouvelant du reste une tentative déjà faite en 1865, essayèrent d'entraîner les Beni Snassen dans leur cause. Leur chef El Hadj Mohammed ould el Bachir, malgré les instances de l'amal d'Oudjda, rejeta catégoriquement leurs propositions, déclarant qu'il voulait continuer à vivre en paix avec nous et qu'il repousserait par la force toute tentative contre notre territoire.

Dans cette même année 1871, des dissentiments surgirent entre El Hadj Mohammed ould el Bachir et le chef des Beni Khaled (fraction des Beni Snassen), El Hadj Mohammed ben Zaïmi ; ces dissentiments provoquèrent une lutte armée entre les diverses fractions de la tribu. Ce fut là le premier témoignage de rivalités

qui devaient amener peu à peu cette tribu à perdre sa situation prépondérante dans la région.

Cependant la même année, à l'instigation de la cour de Fez, El Hadj Mohammed ould el Bachir intervint dans les affaires des Guelaïa et les contraignit à se soumettre aux ordres du Sultan en remettant aux Espagnols la portion de leur territoire située à proximité de Melila que le traité de 1860 leur concédait.

Les désordres continuant dans l'amalat d'Oudjda, le sultan Moulai el Hassan ¹, qui venait de monter sur le trône, dut intervenir en personne. Au mois d'octobre 1874, il s'avança avec une armée jusqu'à Selouane, chez les Guelaïa, et convoquant tous les chefs et notables des tribus de la frontière, il leur apprit qu'il venait

¹ Moulai el Hassan fut nommé en 1873, à la mort de son père Moulai Mohammed, qui l'avait désigné d'avance à l'exclusion de son frère aîné Moulai Othman. Moulai el Hassan était à cette époque à Merakech, il commandait, en qualité de Khalifa de son père, les contingents du Sous, les populations du sud de l'Empire l'acclamèrent donc sans difficultés. Il ne fut toutefois proclamé à Meknas qu'après deux mois de luttes continuelles avec les Berbères du centre. Il avait aussi combattu sur sa route les Beni Ahssen, tribu arabe et turbulente de la plaine du Sebou. De Meknas à Fez, il eut à faire aux Beni Methir, et à Fez les habitants de la ville basse, mécontents d'une augmentation d'impôts, se révoltèrent à la voix d'un vieux chérif aveugle nommé Moulai Abd-el-Malek. La ville fut prise néanmoins par surprise. Le sultan y passa une année, ce fut alors qu'il partit pour le Rif ; à son retour, il demeura encore une année à Fez, puis se rendit à Merakech afin d'y rétablir l'ordre que le pacha était impuissant à maintenir ; mais à peine rentré dans cette ville, il fut contraint de repartir pour Oudjda. (H. M.)

d'investir El Hadj Mohammed ould El Bachir, des fonctions d'amel d'Oudjda.

Ce choix mécontenta tout le monde, surtout les tribus arabes qui ne purent supporter d'être commandées par un homme de la race vaincue. Aussi le sultan parti, les Angad et les Mehaïa coururent aux armes. Une lutte furieuse s'engagea, entremêlée pour les Beni Snassen, qui appuyaient presque seuls leur chef, de succès et de revers.

En septembre 1875, le sultan envoya une armée à Oudjda pour rétablir l'ordre dans la contrée et enlever à El Hadj Mohammed ould el Bachir ses fonctions d'amel. Celui-ci, se portant au devant des troupes chérifiennes, leur infligea une sanglante défaite à Mestigmar¹.

Enfin, après avoir essayé sans succès de la conciliation en faisant intervenir le chérif d'Ouazzan, Moulaï Abdesselam, le Sultan Moulaï el Hassan, qui jusqu'alors avait été occupé à réprimer d'autres révoltes, se décida à agir lui-même et se porta sur Oudjda à la tête d'une nombreuse armée. Il s'empara¹ par ruse d'El Hadj Mohammed ould el Bachir et de plusieurs autres notables et les envoya prisonniers à Fez. El Hadj Mohammed devait y mourir quelques années après.

¹ L'opération fut conduite par le grand vizir Si Moussa qui était d'une grande habileté; il réussit à attirer Ould el Bachir au camp du Sultan sous prétexte de lui offrir un commandement important, puis il le fit enlever brusquement et conduire à Fez aux grandes allures.

Effrayés par cet acte d'autorité, les Beni Snassen se soumirent.

Pendant le séjour du sultan à Oudjda, le Général commandant la Division d'Oran vint l'y saluer. Après le départ de ce souverain, le nouvel amel, Bou Cheta ould el Bar'dadi¹, qui nous était fort hostile, chercha à nous créer des difficultés, en dénaturant aux yeux des populations la démarche faite auprès de Moulaï el Hassan par le général et en répandant partout le bruit que son maître était décidé à réclamer une rectification de frontière. Bientôt même, à l'instigation de Bou Cheta ould el Bar'dadi, les tribus de l'amalat, viofant cette frontière, vinrent s'installer sur notre territoire. Il fut nécessaire de mobiliser à Lalla Mar'nia une petite colonne pour obliger les douars marocains à rentrer dans leur pays.

En même temps Bou Cheta manœuvrait de telle façon chez les Beni Snassen qu'il parvenait à les diviser et à les affaiblir par des dissensions intestines. Les Angad et les Mehaïa lui prêtèrent souvent l'appui de leurs contingents pour la réalisation de ses projets. Ils eurent facilement raison des Beni Snassen désunis. Ceux-ci, battus en plusieurs rencontres, virent en l'espace de deux ans leur influence politique complètement ruinée; et la famille de leur ancien chef, les Oulad el Bachir, représentée par El Hadj Mohammed

¹ Mort Pacha de Fez el Bâli en 1893, il passait même parmi les personnages du Makhzen marocain pour un des fonctionnaires les plus fanatiques. (H. M.)

Ser'ir ould el Bachir, fut obligée de nous demander l'hospitalité. Elle fut installée d'abord à Nédroma, puis à El Bordj, près de Mascara.

Son départ acheva d'enlever aux Beni Snassen toute prépondérance. Divisés dès lors par des luttes intestines, ils devinrent incapables de résister aux attaques incessantes des Angad et des Mehaïa. Ils le reconnurent eux-mêmes et, voulant reprendre leur ancienne suprématie, ils rappelèrent, en 1879, les Oulad el Bachir; mais leurs ennemis ayant réclamé aussitôt l'assistance du Sultan, celui-ci répondit à cette requête en menaçant les Beni Snassen de l'envoi d'une nouvelle armée s'ils ne chassaient pas, de chez eux, la famille de leur ancien chef. Ils se soumirent encore et El Hadj Mohammed Ser'ir ould el Bachir et les siens, repassant la frontière, vinrent de nouveau s'installer chez nous, cette fois près de Tlemcen.

Alors commença pour l'amatat d'Oudjda une période de calme relatif, due en grande partie au nouvel amel qui vint prendre le commandement de la province en 1881; c'était Si Abdelmalek es Saïdi, homme sage, ferme, très conciliant et ennemi du désordre.

Le pays resta ainsi en paix jusqu'en 1885. A cette époque, profitant de l'absence de l'amel, le caïd des Mehaïa, El Hadj bou Bekeur, sur lequel s'était appuyé le prédécesseur de Si Abdelmalek pour maintenir le calme dans la région, noua de nouvelles intrigues. Il cherchait à reprendre l'influence que l'habileté du nouveau représentant du Sultan lui avait fait perdre.

Les luttes intestines recommencèrent alors avec une nouvelle fureur.

Mais l'amel, revenant bientôt de Fez, rapporta quatre cachets que lui avait remis le Sultan. Ils étaient destinés à quatre nouveaux caïds institués aux Mehaïa. Cette mesure visait directement El Hadj bou Bekeur, qui se trouvait dès lors exclu du commandement de la tribu.

Un de ces cachets fut remis à Abderrahman ould Chaïbi, des Achache (Mehaïa). Celui-ci, peu soucieux d'affronter la colère de son ancien chef, vint avec une quarantaine de tentes se réfugier chez les Oulad En Nehar, de l'Annexe d'El Aricha. El Hadj bou Bekeur l'y poursuivit avec une trentaine de partisans. Dans l'action qui s'engagea, Chaïbi et son fils furent tués; mais les Mehaïa, dans leur retraite, eurent à essuyer le feu de quelques cavaliers des Oulad En Nehar qui avaient cherché, dès le début de la rencontre, à empêcher toute effusion de sang. Une balle, partie, dit-on, du fusil du caïd actuel des Oulad En Nehar Cheraga, vint frapper mortellement El Hadj bou Bekeur.

Son fils aîné, El Hadj Saheli, recueillit sa succession et jura de le venger. A la fin de mars 1886, il se porta sur Oudjda et, malgré l'appui des Mezaouir et des Beni Khaled, força l'amel à s'enfuir précipitamment et à chercher un refuge momentané sur notre territoire, à l'abri de nos troupes en observation sur la frontière.

Intimidé par notre attitude, El Hadj Saheli n'osa pas poursuivre les Angad qui se réfugiaient dans la plaine

de Trifa, en longeant la frontière. Il se retourna contre les Beni bou Zeggou, qui étaient restés neutres, et leur imposa une contribution de guerre.

Dès qu'il connut tous ces événements, le Sultan, désireux de voir la paix se rétablir dans ce malheureux pays, appela à Fez tous les caïds de l'amalat. El Hadj Saheli crut prudent de ne pas répondre à cette convocation. Il apprit bientôt le prochain retour de l'amel à la tête d'une forte colonne. La menace d'une rencontre, dont l'issue était incertaine, le fit réfléchir et il se décida à faire des offres de soumission qui furent aussitôt acceptées. Il reçut en récompense le cachet de caïd et le commandement de tous les Mehaïa.

En même temps, l'amel laissait tous les exilés rentrer dans leur pays; cette mesure atteignit également El Hadj Mohammed Ser'ir ould el Bachir, qui fut nommé caïd des Beni Ourimèche.

Le calme dans l'amalat dura jusqu'à la fin de 1888. A cette époque le maintien du caïd Ali ou Rabah, à la tête des Beni Khaled, provoqua le soulèvement de cette fraction. L'agha Mohammed ben Bâou, qui commandait les troupes marocaines chargées de le maintenir dans son ancien poste, appela à son aide les contingents des Mehaïa, des Zekkara et des Beni Iala et marcha avec eux contre les rebelles. Les deux partis restèrent en présence pendant tout le mois de janvier 1889. Enfin, le 28 février, El Hadj Saheli étant venu avec ses contingents ravager les orges des Angad réfugiés dans la montagne, ceux-ci, secondés par une

partie des Beni Snassen, se décidèrent à l'attaquer. Bien que cette attaque fût inopinée, El Hadj Saheli, livré à ses propres forces, fut complètement victorieux, et laissa sur le champ de bataille plus de quatre cents de ses adversaires.

Malgré ce sanglant échec, Angad et Beni Snassen, résolus à combattre jusqu'au bout, se retirèrent derrière le col de Rouman, qui sépare la plaine d'Oudjda de celle de Trifa, et firent appel à El Hadj Mohammed ould el Bachir et aux Beni Snassen placés sous son commandement. Ce personnage, qui semble avoir attendu cette occasion pour jouer dans la lutte un rôle décisif, entra alors en ligne avec ses contingents; mais, arrivé en vue d'Oudjda, sur les instances des marabouts, il conclut la paix et l'imposa aux Angad, ses alliés. Puis, vers le commencement de mai, cédant aux prières de ces derniers, il viola le traité, s'unit aux Beni Bou Zeggou, dispersa les Mehaïa, les battit à Tiouli, à Ras El Aïn des Beni Mathar, et, acceptant de nouveau l'intervention des marabouts, se retira dans la montagne, ayant reconquis en partie la puissance de son père.

Ce nouveau traité rétablissait d'une façon stable la paix dans l'amalat, et l'amel Si Abdelmalek pouvait se rendre à la cour de Fez, où il était privé de son commandement¹. Sans doute comme suite à cette

¹ On a attribué cette disgrâce imprévue aux bonnes relations que Si Abdelmalek entretenait avec nous, et qui auraient été exploitées contre lui à la cour de Fez.

politique, le caïd Abdelkader ben bou Terfas, son ex-conseiller, était maintenu en prison à Fez, et, au commencement de 1890, un nouvel amel, Si Abderrahman ben Abdessadok, faisait son entrée à Oudjda, en s'appuyant sur le nouveau parti du Makhzen, c'est-à-dire sur les Mehaïa et El Hadj Saheli.

Cependant le nouvel amel comprit qu'il ne devait pas négliger l'ancien ennemi des Mehaïa, le rallié de la dernière heure, El Hadj Mohammed ould El Bachir. Grâce à sa politique habile, il sut maintenir l'union factice conclue entre le caïd des Beni Ourimèche et El Hadj Saheli : il put apaiser quelques révoltes partielles aux Beni Snassen, révoltes qui, en d'autres temps, eussent mis l'amalat à feu et à sang ; il parvint à réconcilier les Angad avec les Mehaïa, leurs ennemis traditionnels : il obtint enfin qu'une paix inaccoutumée régna pendant toute l'année 1890 à l'Ouest de la frontière.

À commencement de 1891, El Hadj Mohammed ould El Bachir, continuant à soutenir le parti du Makhzen, aidait El Hadj Saheli à soumettre les Oulad Amer, tribu rebelle qui dépend du commandement du caïd des Beni bou Zeggou. Mais à ce moment il éprouvait un premier froissement, en se voyant refuser par l'agha des troupes marocaines stationnées à El Aïoun Sidi Mellouk, la mise en liberté du caïd Hamidan, des Sedjâa, emprisonné depuis un an par ordre du sultan.

Aussi, lorsqu'au mois de juillet, les Sedjâa et les Beni bou Zeggou firent une démonstration hostile

contre l'agha d'El Aïoun Sidi Mellouk et mirent en fuite les goums des Mehaïa et des Angad, envoyés par l'amel pour soutenir son subordonné, El Hadj Mohammed, loin de répondre à l'appel du Makhzen, se mit à la tête des rebelles et força El Hadj Saheli à se réfugier sur notre territoire.

La paix fut conclue le 25 août ; mais un mois après, le caïd des Mehaïa, croyant avoir réussi à diviser entre eux les Beni Snassen, lançait un goum de 1500 chevaux contre les Sedjâa. El Hadj Mohammed ould el Bachir se mit alors à la tête d'une grande harka comprenant les Beni Snassen, les Sedjâa et les Beni bou Zeggou et refoula sur le territoire algérien les Mehaïa et les Angad.

Pour mettre un terme à ces dissensions, le Sultan appela à lui, à la fin de 1891, tous les caïds de l'amalat, ainsi que l'amel lui-même. Ce dernier fut nommé amel à Tanger et remplacé par Si Abdesselam ben bou Cheta.

Mais une violente discussion étant survenue à Fez entre El Hadj Mohammed ould el Bachir et le caïd Haoummada, des Beni bou Zeggou, celui-ci, de retour dans sa tribu en mai 1892, groupait autour de lui les Kabyles du Sud et les Beni Attigue (fraction des Beni Snassen) et pillait les partisans d'El Hadj Mohammed. Ce dernier, revenant de Fez avec une colonne marocaine commandée par le fils du Sultan, trop tard pour venger cet échec sur les Beni bou Zeggou, s'en prenait aux Beni Attigue, dont il tua le caïd Mimoun ould El Houbil.

Le fils du Sultan obligea les deux caïds des Beni Ourimèche et des Beni bou Zeggou à se réconcilier et rendit, sur leur prière, la liberté au caïd Hamidan des Sedjâa, cause indirecte des désordres de l'année précédente. En même temps le caïd Abdelkader ben bou Terfas, des Mezaouïr, était rendu à la liberté à Fez et réintégré dans son commandement.

Une réconciliation générale eut lieu à El Aïoun Sidi Mellouk, et depuis lors, sauf une assez forte alerte au commencement de 1893, à la suite de laquelle El Hadj Mohammed ould El Bachir fut obligé de passer sur la rive gauche de la Moulouïa, le calme semble s'être rétabli dans l'amalat d'Oudjda. Une paix sanctionnée par des solennités toutes particulières a été conclue récemment; elle paraît complète, sans que rien toutefois permette de supposer qu'elle doive être de longue durée¹.

Ce rapide exposé met, à première vue, en relief, dans la région d'Oudjda, deux grandes personnalités: El Hadj Saheli ould bou Beker aux Mehaïa, El Hadj

¹ Il ne semble pas pourtant qu'El Hadj Mohammed ould el Bachir se soit fait beaucoup d'illusions sur la solidité de cette réconciliation. Car nous le voyons dans les premiers mois de 1894, sans doute en prévision de l'avenir, se rendre acquéreur de la terre de Bou Zadjfol, chez les Beni Mengouch algériens, et, avec notre autorisation, y installer une partie de ses biens et de sa famille, et s'y rendre lui-même de temps à autre. Mais cette permission ne lui a été accordée qu'à la condition expresse que tant qu'ils seraient sur notre territoire, ni lui, ni les siens ne se prêteraient à aucune intrigue pouvant amener des difficultés avec le Maroc.

Mohammed ould el Bachir aux Beni Snassen, aujourd'hui amis et soutiens du Makhzen, jadis ennemis irréconciliables. Il semble probable que l'une des prochaines luttes se terminera par la perte de l'un ou de l'autre parti.

Nous trouvons encore, parmi les personnages influents, aux Beni Drar, Ali ou Rabah, aux Angad, Abdelkader ben bou Terfas, les anciens conseillers et soutiens de l'amel Si Abdelmalek, mais dont les personnalités semblent aujourd'hui un peu effacées.

Enfin il est une nouvelle influence qui paraît surgir sur ce champ de bataille si souvent bouleversé, c'est celle de la grande tribu Kabyle des Beni bou Zeggou, avec son chef énergique, le caïd Haoummada. Il semble que l'alliance naturelle entre Kabyles doive réunir un jour cette puissance déjà considérable à celle des Beni Snassen, pour déposséder les Mehaïa de l'influence qu'ils ont eue si longtemps dans la région, à moins qu'une rivalité privée n'entraîne, comme cela se voit si souvent de l'autre côté de la frontière, leurs deux chefs l'un contre l'autre et ne les fasse user l'un par l'autre pour la plus grande satisfaction d'El Hadj Saheli.

Après cet aperçu des faits historiques qui se sont produits dans la région voisine de notre frontière depuis la conquête de l'Algérie, nous passerons à l'étude aussi détaillée que possible des diverses tribus qui habitent cette contrée. Nous commencerons par les plus éloignées, c'est-à-dire celles avec lesquelles nous

avons eu moins de relations et que, par suite, nous connaissons le moins.

HOUARA¹. — La première tribu que nous rencontrons sur la Moulouïa est celle des Houara (Haonara²). Ils parlent l'arabe et prétendent être de race arabe, s'appuyant sans doute sur une tradition plus ou moins exacte que rapporte Ibn Khaldoun et d'après laquelle ils se rattacheraient aux Arabes de l'Yémen. Mais le nom qu'ils portent semblerait plutôt indiquer que ce sont des Berbères arabisés. C'est du reste l'opinion de l'historien que nous venons de citer; il ne les considère que comme des Berbères au même titre que les Sanhadja, Lamta, etc. . .

Ils ont leur principale installation sur les bords de la Moulouïa, dont ils occupent la rive droite depuis le défilé de Refoula, qui leur appartient presque tout entier, jusqu'aux Hallaf. Leurs diverses fractions se sont partagé, dans l'ordre suivant, les rives du fleuve qu'elles cultivent :

Athamna ;
Oulad Sedira ;
Mezarcha ;
Zergan ;
Oulad Messaoud ;
Oulad Hammou ou Moussa.

Ils ont également des cultures dans le Fhama,

¹ Renseignements extraits de l'ouvrage de de Foucauld : *Reconnaissance au Maroc*.

² Voir Ibn Khaldoun. T. I, page 273.

plateau bas et ondulé à l'ouest de la plaine de Djel qui sert de ligne de partage entre le bassin de la Moulouïa et celui du Sebou.

Les Houara, nomades et vivant sous la tente, résident une partie de l'année près de leurs cultures sur la Moulouïa, étendant alors leurs campements dans la plaine de Tafrata et dans la vallée de l'oued Melillo.

Ils envoient leurs troupeaux pâturer dans le Fhama, dans la plaine de Djel, dans celle d'Angad et jusque dans le Dahra.

Ils possèdent trois Kasbas où ils emmagasinent leurs approvisionnements. Ce sont :

1^o Kasba Guercif, sur la rive gauche de la Moulouïa. Cette construction, très ancienne et délabrée aujourd'hui, commande un gué important; elle appartient aux Oulad Messaoud.

2^o Kasba Oulad Hammou ou Moussa, à une certaine distance au-dessous de la précédente et sur la même rive; elle appartient à la fraction dont elle porte le nom.

3^o Kasba Messoun, sur l'oued Messoun, dans le Fhama. Cette rivière, dont les eaux sont salées, vient du Rif, de chez les Guezennaïa; elle traverse le Fhama et la plaine de Djel avant de se jeter dans la Moulouïa.

Les Houara constituent une forte tribu qui peut mettre sur pied, d'après de Foucauld, environ 1500 fantassins et 500 cavaliers. Ils ont été partagés par le

Sultan en quatre caïdats dont les titulaires étaient en 1883 :

Ali El Hamar qui commandait aux Athamna ;

M'hammed bel Hadj El Korradi, qui avait sous sa dépendance les Oulad Sedira et les Mezarcha ;

Cheikh Tib El Hafi, qui gouvernait les Zergan et les Oulad Messaoud ;

M'hammed ould Kaddour ben Djilali, qui était le chef des Oulad Hammou ou Moussa.

Les Houara ont deux marchés par semaine ; ils se tiennent le dimanche et le jeudi, près de la Kasba de Guercif.

Il n'existe pas de juifs dans la tribu. Les israélites de Debdou viennent y faire du commerce, mais n'y résident que momentanément.

HALLAF¹. — La tribu des Hallaf² qui occupe le cours de la Moulouïa à la suite des Houara, est une tribu nomade, de race et de langue arabe. Ils dressent leurs tentes dans les plaines qui bordent, à l'Ouest et à l'Est,

¹ Renseignements extraits de de Foucauld : *Reconnaissance au Maroc*.

² On comprend sous le nom d'Hallaf (Ahlaf, confédérés) les descendants d'Amran et de Monebba, pères des Amarna et des Monebbat, branches issues des Douï Mansour, fraction la plus importante des Makil. Les Makil formaient, d'après Ibn Khaldoun, une des plus grandes tribus de la Maurétanie occidentale qui comprenait les Douï Obeïd Allah, les Douï Mansour et les Douï Hassan. Ils occupaient tout le désert du Maghreb el Aksa, depuis le Sous jusqu'à l'oued Dra et le Tafilalet, et de là jusqu'à la Moulouïa et l'oued Za.

le fleuve, et en cultivent les deux rives dans l'ordre suivant, en allant du Sud au Nord.

Oulad Rehou ;

Medafra ;

Oulad Sidi Mohammed bel Hosseïn (Cheurfa) ;

Oulad Mahdi ;

El Arba ;

Oulad Seliman.

Ces nomades peuvent fournir environ 400 fantassins et 100 cavaliers.

Aux Hallaf se rattachent les Ahl Refoula de même origine. Ceux-ci habitent, plus au Sud, autour de la Kasba Refoula, à l'entrée du défilé du même nom. On compte chez eux une centaine de fusils.

Les Kerarma (djouad), dont il sera parlé plus loin, ont la même origine que les Hallaf proprement dits et les Ahl Refoula. Ces deux dernières fractions n'ont point de caïds particuliers et obéissent au caïd des Kerarma.

Placés, vers 1360, par Abou Hammou II, souverain de Tlemcen, dans la région qu'ils occupent encore actuellement, les Hallaf n'ont pas tardé à y subir l'influence des Sultans du Maroc. En effet, ceux-ci avaient besoin d'eux, tant pour garder le passage de la Moulouïa, en avant de Taza, et, par suite, la route de Fez, que pour conserver toujours libre l'accès de la vallée de la Haute Moulouïa, c'est-à-dire, « le chemin du Sahara ». C'est, sans doute, pour cette dernière considération qu'une de leurs fractions s'établit isolé-

ment au-delà du défilé de Refoula; elle pouvait ainsi surveiller plus efficacement ce passage.

Grâce à leur situation spéciale, les Hallaf ont eu assurément jadis une certaine prépondérance dans la contrée, principalement, d'après leurs propres traditions, du temps de Bou Zian ech Chaouï, ancêtre du caïd des Kerarma actuels. A cette époque, les Houara, maintenant complètement indépendants, étaient, dit-on, soumis aux Hallaf.

Il n'y a pas de marché dans la tribu des Hallaf.

En fait de juifs, on n'y rencontre que ceux qui viennent y trafiquer passagèrement.

BENI OUKIL¹. — C'est une tribu de marabouts. D'après de Foucauld, qui n'a pu lors de son voyage au Maroc que recueillir des renseignements sur leur compte sans les visiter, les Beni Oukil se partagent en trois fractions dont les campements sont installés à demeure le long de la Moulouïa, à 13 kilomètres environ les uns des autres². Ce sont : au Nord, les Oulad El Bacha, qui ont leurs tentes près du point où le fleuve quitte la plaine pour longer le massif des Beni Snassen. Puis vient, en allant vers le Sud, la fraction nommée El Khorb et une troisième fraction dont le nom n'a pu être indiqué au voyageur.

En réalité, cette tribu de marabouts est en bonnes

¹ De Foucauld. *Reconnaissance au Maroc*.

² M. de La Martinière qui les a visités en 1891, les a trouvés installés sur le cours inférieur de l'oued Za, non loin de son confluent.

relations avec les chérifs d'Ouazzan, on y compte quelques serviteurs de Moulay Taïeb, en tout cas, elle a un peu plus d'importance que ne l'avait rapporté de Foucauld.

Elle comprend deux grandes fractions bien distinctes et indépendantes l'une de l'autre¹, quoique rattachées par les liens d'une même origine; ce sont :

1° Les Beni Oukil Moualiin El Khorb;

2° Les Beni Oukil, des environs d'Oudjda².

Les premiers habitent le cours inférieur de l'oued Za, là où M. de La Martinière les a trouvés en 1891. Ils portent également leurs campements sur l'oued Sidi Okba (oued Ksob) et sur la Moulouïa, qu'ils dépassent même un peu vers l'ouest.

Quant aux Oulad El Bacha, mentionnés par de Foucauld, c'est une erreur que de les rattacher aux Beni Oukil. Ce sont en réalité des Kerarma, frères des Hallaf.

Les Beni Oukil des environs d'Oudjda sont séparés des Moualiin El Khorb par les Sedjâa et les Beni Mahiou (fraction des Beni Ourimèche, Beni Snassen). On peut les considérer comme faisant presque partie des Angad, auxquels ils sont pour ainsi dire inféodés.

¹ Renseignements fournis par le capitaine Redier, chef du bureau arabe de Lalla Mar'nia en 1893.

² Il faut y ajouter une autre petite fraction des Beni Oukil, fort peu importante, qui habite la plaine de Trifa et campe au nord du massif des Beni Snassen, autour de la Zaouïa Moula Idris.

Ils se partagent en cinq fractions, indiquées dans le tableau ci-après.

Leur qualité de marabouts alliés aux Chérifs d'Ouazzan en fait des gens paisibles. Il n'ont pas de caïd et ne paient aucun impôt. Ils ont leur Zaouïa sur l'oued Isly, et interviennent souvent pour arrêter l'effusion du sang dans les luttes qui ensanglantent la contrée.

Les Beni Oukil vont au marché à El Aïoun Sidi Mellouk, à Oudjda, à Lalla Mar'nia et à Melila.

Ils ensilotent à Sidi Sultan, chez les Angad R'araba.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES ¹.

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. | NOMBRE DE | | | RESSOURCES pour les transports | | | RICHESSES en troupeaux | | |
|---|--|-----------|-------------------|------------------|--------------------------------|---------|-------|------------------------|----------|---------|
| | | tentes. | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux. | mulets. | ânes. | montons. | chèvres. | boeufs. |
| Beni Oukil. | Si El Haoussine bel Haoussine, Cheikh, (1893). | | | | | | | | | |
| Chetaba | El Hadj El Haoussine bel Mcstefa . | 30 | 40 | 20 | » | 5 | 50 | 2.000 | 200 | » |
| Bou Ouriate..... | El Hadj Abdelkader ben Moussa... | 35 | 45 | 30 | » | 8 | 60 | 3.000 | 450 | » |
| Serardja..... | Si El Mekki ben Abdallah..... | 33 | 46 | 28 | » | 6 | 45 | 1.500 | 200 | » |
| Oulad ben Abdallah .. | Si El Hadj bel Habib | 100 | 500 | 150 | 400 | 100 | 300 | 18.000 | 1.000 | » |
| Oulad Aïssa..... | El Hadj El Hassan bel Mekki | 15 | 25 | 10 | » | » | 30 | 350 | 150 | » |
| | Totaux..... | 213 | 656 | 238 | 400 | 119 | 485 | 24.850 | 2.000 | » |

¹ Lieutenant de Beaufort, 1893.

Les Chérifs Beni Oukil assurent descendre de Moula Idris de Fez, leur premier ancêtre appelé Si Moussa, est mort en laissant trois fils.

Sidi Ahmed ben Moussa dont les descendants habitent la Zaouïa Guefait. — Sidi Ali ben Moussa dont les descendants habitent dans la vallée de l'oued El Ksob. — Sidi Aïssa ben Moussa dont les descendant sont à Aïn Sfa et dans le Bled Ed-Douara à l'ouest de la Moulouïa ¹.

BENI BOU ZEGGOU. — Les Beni bou Zeggou ² habitent des montagnes élevées et boisées qui s'étendent entre le Dahra et la plaine d'Angad. Ils occupent même dans cette dernière plaine le cours entier de l'oued Mesegmar et la lisière de leur montagne.

C'est une tribu sédentaire vivant sous la tente au milieu de ses cultures. La plupart sont des autochtones; les autres viennent de Figuig dans les temps reculés. Ce sont les Oulad Ali ben Ahmed ou Moussa et les Oulad Moussa ben Abbou.

Leur caïd, Haoummada bel Mokhtar, qui appartient à une de ces dernières fractions, aurait même fait vendre, il y a une vingtaine d'années, les biens qu'il possédait encore dans cette oasis saharienne.

Les Beni bou Zeggou parlent le chelha. Ils sont pour la plupart serviteurs religieux du Zaouïa de

¹ H. M.

² Renseignements extraits : 1° de la notice du capitaine de Breuille, 1880 ; 2° du travail du lieutenant de Beaufort, 1893.

Mergchou et de Sidi Ali ben Sama situés dans leur pays, on y rencontre quelques fidèles du Marabout de Kenatsa et très peu de la Zaouïa de Ouazzan.

Ils ont un marché le jeudi, à Tinedjan (M'ta ech Cheurfi), près de la maison du caïd et de la Koubba de Si Mohammed Saïdi. Ils ensilotent à M'ta ech Cheurfi et à Tasouïn, chez les Oulad Ali.

Le caïd Haoummada, investi par le sultan, a sous sa dépendance un certain nombre de petites tribus¹ d'origine berbère qui habitent presque toutes sur le cours de l'oued Za, principalement sur la rive gauche, entre Tégaféit et Dar Cheikh ech Chaoui (Kerarma). Ce sont :

- 1° Oulad Amer ;
- 2° Oulad Bakhti (Bekhata) ;
- 3° Oulad El Mihdi ;
- 4° Beni Our'ar ;
- 5° Beni Chebel ;
- 6° Beni Koulal ;

sur lesquelles nous allons donner toutes les indications que nous possédons.

Il faudrait ajouter à cette énumération les petites fractions suivantes sur lesquelles nous n'avons que des données statistiques résumées dans le tableau ci-après².

¹ D'après de Foucauld toutes ces petites tribus vivraient sous la tente près de leurs cultures. Les renseignements fournis en 1880 par le capitaine de Breuille indiquent au contraire que ces Kabyles vivent dans des maisons agglomérées en villages ouverts.

² Lieutenant de Beaufort, 1893.

Ce sont :

- Oulad Zirar ;
- Ahl R'eman ;
- Beni Fachchat ;
- Beni Oudjel ;
- Ahaddouine.

OULAD AMER, OULAD BAKHTI. — Ces deux tribus¹ d'origine berbère et parlant le chelha, n'en forment en réalité qu'une seule ; et, bien que dépendant du caïd des Beni bou Zeggou, elles subissent l'influence presque exclusive du marabout Si Haoummada ould Si Hamza qui habite à Tegaféit sur l'oued Za, c'est-à-dire, chez les Oulad Bakhti (Bekhata).

Les Oulad Amer et les Oulad Bakhti ont la même origine que les Beni Iala.

Ils faisaient jadis partie intégrante de cette dernière tribu, comme nous le verrons plus tard.

Les Oulad Amer occupent le massif montagneux, auquel ils donnent leur nom, à gauche de l'oued Za. De Foucauld prétend qu'ils peuvent mettre sur pied 50 cavaliers et 1000 fantassins.

Mais le capitaine de Breuille, dans une notice écrite en 1880, donne sur ces deux tribus les renseignements suivants :

Leur population totale serait d'environ 4800 âmes vivant dans des villages ouverts et occupant approximativement 800 maisons ou tentes. Ils pourraient fournir 50 cavaliers et 1600 fantassins.

¹ Capitaine de Breuille, 1880.

Le centre du pays des Oulad Amer serait Mekam Sidi Ali ben Sama, Koumba près de laquelle se tient leur marché hebdomadaire.

Enfin, ils seraient subdivisés en plusieurs fractions. On ne connaît les noms que des trois suivantes : Fekkouïne, Louaïk et Oulad Amar ben Ali.

OULAD EL MIHDI. — Les Oulad el Mihdi occupent également le flanc gauche de la vallée de l'oued Za, dans sa partie moyenne. Ce sont aussi des Berbères, parlant le chelha.

D'après de Foucauld, ils peuvent fournir 200 fusils.

Le capitaine de Breuille leur donne moins d'importance. D'après lui, ils ne pourraient mettre sur pied que 20 cavaliers et 80 fantassins, et n'occuperaient qu'une cinquantaine de maisons réparties en six villages : Oulad bou Hink, Beni Zoulet, Oulad En Naceur, Ahl Tamart, Oulad Atman, Issouïdin.

BENI OUR'AR. — Les Beni Our'ar sont encore des Berbères qui vivent sur l'oued Za (rive gauche).

Le capitaine de Breuille leur donne pour centre principal le village de Tinnezat sur le cours de la rivière. Ils occuperaient, d'après cet officier, vingt-cinq maisons, et pourraient fournir 5 cavaliers et 40 fantassins.

BENI CHEBEL. — Les Beni Chebel forment une petite tribu, de langue et de race berbère, qui habite sur le flanc gauche de l'oued Za.

D'après de Foucauld, ils pourraient armer 70 fantassins.

Le capitaine de Breuille les divise en trois fractions : les Oulad ben Diss, Ir'man, Zaouïa Sidi el Mahdi ben Derkaouï, occupant en tout trente maisons ou tentes et pouvant fournir 10 cavaliers et 50 fantassins.

BENI KOULAL. — La petite tribu berbère des Beni Koulal¹ occupe les deux rives de l'oued Za, mais principalement la rive gauche. Elle possède, sur cette rivière, à la limite ouest de son territoire, une kasba dénommée Kasba Beni Koulal, près de laquelle se tient un marché, le mercredi de chaque semaine.

Les indigènes de cette tribu habitent, d'après le capitaine de Breuille, trois gros villages non fortifiés. Ce sont : Oulad Ichou, Beni Iahi et El Djeale. Ils posséderaient en outre une centaine de tentes et pourraient armer 12 cavaliers et 200 fantassins. De Foucauld réduit ce dernier chiffre à 150.

Il n'y a pas de juifs dans les tribus de l'oued Za dont nous venons de parler, ni chez les Beni bou Zeggou.

Nous compléterons les renseignements ci-dessus, sur les Beni bou Zeggou et les tribus qui en dépendent, par l'adjonction du tableau statistique suivant ; il est extrait d'un travail, établi en 1893 par M. le lieutenant de Beaufort, et donne les indications les plus récentes.

¹ De Foucauld. *Reconnaissance au Maroc.*

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|---|--|-------------|-------------------|------------------|----------------------------|------------|-------------|-------------------------|-------------|-------------|
| | | tentes. | tentassins armés. | cavalière armés. | chameaux. | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. |
| Beni bou Zeggou. | Haoummada bel Mokhtar, Caïd, (1893). | | | | | | | | | |
| Oulad Mousa ben Abbou. | Si Mohammed ben M'hamed. | 20 | 60 | 40 | » | 30 | 25 | 3000 | 500 | 20 |
| Oulad el Hassen. | Ahmed ould Mohammed ben Kaddour. | 30 | 45 | 25 | » | 40 | 35 | 300 | 50 | 30 |
| Oulad El Mahi. | M'hamed ould Mohammed ben Ali. | 15 | 20 | 12 | » | 5 | 15 | 200 | 40 | 20 |
| Imr'ar'en. | Ali ould Djelloul. | 20 | 30 | 8 | » | 6 | 13 | 100 | 50 | 24 |
| Oulad Tahar. | Mohammed bou Kelkoul. | 24 | 33 | 6 | » | 3 | 10 | 150 | 60 | 8 |
| Oulad el Arech. | El Bachir el Arech. | 15 | 20 | 5 | » | 5 | 12 | 140 | 40 | 13 |
| Haddoudain. | Bou Chekroun ben Merzoug. | 10 | 15 | 4 | » | 1 | 8 | 100 | 50 | » |
| Oulad Moussa. | Cheikh Mohammed ben Moussa. | 12 | 30 | 6 | » | 2 | 8 | 120 | 44 | 7 |
| Ziaïta. | Moussa ould M'hamed bel Mokhtar. | 30 | 50 | 5 | » | 4 | 35 | 200 | 120 | 25 |
| Oulad el Hassen. | Ameur Andrar. | 50 | 100 | 10 | » | 12 | 46 | 400 | 300 | 45 |
| Oulad Ali. | Mohammed ould Amar ben Moussa. | 100 | 150 | 15 | » | 8 | 60 | 300 | 200 | 40 |
| Oulad Ali Melhassa. | Moussa el Bezidi. | 20 | 40 | 6 | » | 3 | 24 | 160 | 80 | 20 |
| Ahl Onkerfi. | Si Mohammed ben Ali El Cadhi. | 100 | 150 | 10 | » | 20 | 60 | 400 | 200 | 50 |
| Ahl Tahalaouatt. | Ali ould En Naceur. | 35 | 45 | 20 | » | 19 | 40 | 200 | 100 | 45 |
| El Hadjadj. | El Hadj M'hamed. | 30 | 40 | 6 | » | 2 | 10 | 400 | 180 | 40 |
| Oulad Ali ben Ahmed. | Monammed Agartit. | 20 | 30 | 12 | » | 2 | 15 | 60 | 200 | 10 |
| Oulad Mohammed ben M'hamed. | Mohammed Aberkan. | 22 | 35 | 9 | » | 3 | 18 | 354 | 100 | 12 |
| Ahl Tinassouine Ifkhiren. | Mohammed Kerroud. | 12 | 20 | 1 | » | 4 | 13 | 40 | 200 | 18 |
| Ahl Dadda Ali. | Si Randan. | 40 | 50 | 3 | » | 10 | 45 | 100 | 50 | 10 |
| El Maallemin. | El Hadj Hammou ben Kaddour. | 12 | 20 | 1 | » | 8 | 15 | 200 | 100 | » |
| Oulad Zirar. | Amar ben Zirar. | 40 | 60 | 18 | » | 10 | 35 | 400 | 200 | 35 |
| Beni Chebel. | El Bachir ber Rahal. | 200 | 300 | 2 | » | » | 60 | » | » | 45 |
| Ahl R'emman. | Mohammed Aberkan. | 20 | 35 | » | » | » | 15 | 100 | 50 | 8 |
| Oulad El Nihdi. | Mohammed ou Raho. | 40 | 100 | 6 | » | 7 | 45 | 300 | 100 | 50 |
| Beni Fachehat. | Amar ber Rahal. | 25 | 35 | 5 | » | 2 | 18 | 240 | 80 | 11 |
| Oulad Amar. | El Bachir ben Ali. | 500 | 1000 | 50 | » | 40 | 300 | 4000 | 1000 | 300 |
| Beni Oudjdel. | Amar ben Ahmed. | 10 | 20 | 1 | » | » | 12 | 80 | 90 | 12 |
| Beni Our'ar. | El Bachir el Our'ari. | 18 | 30 | 7 | » | 3 | 22 | 500 | 100 | 14 |
| Beni Koulal. | Mohammed ben Ahmed. | 150 | 200 | 20 | » | » | 100 | 300 | 160 | 70 |
| Ahaddouïne. | Si Mohammed ould M'hamed ben Addou. | 170 | 220 | 25 | » | 10 | 200 | 500 | 250 | 56 |
| Bekhata (Oulad Bakhti). | Ameur Azeroual. | 60 | 100 | 20 | » | 12 | 90 | 4000 | 400 | 100 |
| Oulad Sidi Hamza ben Taieb. | Si Haoummada ould Si Hamza (marabout de Tégafert). | 50 | 60 | 25 | 12 | 15 | 50 | 1000 | 700 | 100 |
| | Totaux..... | 1900 | 3143 | 383 | 12 | 256 | 1454 | 18344 | 5794 | 1238 |

KERARMA. — Les Kerarma¹ sont des Arabes (djouad), frères et alliés des Hallaf. Leur caïd Mohammed ben ech Chaoui, comme nous l'avons vu, commande également cette tribu.

Quoique vivant sous la tente, les Kerarma sont sédentaires.

Le pays qu'ils occupent s'étend le long de l'oued Za, depuis Kasba Beni Koulal jusqu'aux campements des Beni Onkil. Cette longue bande de terrains est des plus riches et des plus fertiles, grâce à un système d'irrigations judicieusement installées. Des barrages arrêtent les eaux dans le lit de la rivière et la déversent par des canaux d'irrigation, qui ont jusqu'à 5 et 6 mètres de profondeur, au milieu des cultures.

On ne trouve pas chez les Kerarma d'autres constructions que celles dont nous avons parlé au chapitre précédent : Dar Cheikh ech Chaoui, la maison du caïd, et Taourirt (Kasba Moula Ismaël). Nous n'y reviendrons pas.

Le marché de cette tribu est des plus importants. Il se tient le lundi, près de Dar Cheikh ech Chaoui.

D'après de Foucauld, les Kerarma peuvent fournir un contingent de 500 fusils.

On ne trouve chez eux aucun juif.

BENI IALA. — Les Beni Iala (Beni Iaâla) sont des berbères. Ils habitent à l'Est des Beni bou Zeggou et

¹ Renseignements fournis par de Foucauld. *Reconnaissance au Maroc.*

au Sud des Zekkara¹. Leur pays se compose de plaines et de montagnes d'élévation moyenne. On y trouve une ancienne Kasba, Hadjar Guemfouda, aujourd'hui ruinée.

Cette tribu est actuellement partagée en trois commandements, qui sont :

Les Beni Iala Cheraga, administrés directement par l'amel d'Oudjda ;

Les Beni Iala R'araba, obéissant au caïd Ahmed bou Zian ;

Les Beni Iala Sfassif, dépendant du caïd des Beni bou Zeggou.

Primitivement les Beni Iala comprenaient les fractions suivantes :

- 1° Beni Iala Sfassif ;
- 2° Zekkara (que nous verrons plus loin) ;
- 3° Oulad Amer ;
- 4° Oulad Bakhti (Bekhata).

Nous avons déjà vu ces deux dernières.

Par suite de luttes intestines qui divisèrent les Beni Iala, les Zekkara se sont d'abord éloignés du reste de leurs frères pour former un groupe spécial, s'administrant à part. Pour la même cause et successivement, les Sfassif, Oulad Amer et Bekhata se sont également séparés du gros de la tribu et ont formé trois groupes

¹ Renseignements extraits du travail du capitaine de Breuille, 1880 ; de celui du lieutenant de Beaufort, 1893, et complétés par les indications fournies par le capitaine Redier.

spéciaux, qui se sont placés sous la protection du caïd des Beni bou Zeggou. Les Oulad Amer et Bekhata, fractions de peu d'importance, ont dû faire de force partie intégrante, en quelque sorte, des Beni bou Zeggou, tandis que les Sfassif, plus forts, ont réussi à conserver une indépendance relative.

A la suite de cette dislocation de la tribu des Beni Iala, il est resté un fort groupe de tentes de toutes provenances et composées de mécontents qui n'acceptaient aucune autorité, surtout étrangère. Ils se sont partagés en deux groupes, sinon ennemis, du moins hostiles, que l'on appelle Beni Iala Cheraga et Beni Iala R'araba. Ils habitent la montagne, au Sud des Zekkara et au Nord des Mehaïa, avec lesquels ils étaient alliés autrefois et qu'ils suivaient dans leurs pérégrinations jusqu'à Ras El Ain des Beni Mathar. Ils sont ennemis aujourd'hui (1893).

Les troupeaux des Beni Iala vont paître dans le Sud jusque dans le Dahra.

Il existe dans la partie montagneuse de la région occupée par eux des gisements de plomb. Le minerai se rencontre en affleurements au fond de grottes. Les indigènes allument des bûchers à l'endroit où le minerai affleure, puis recueillent le plomb que la chaleur fait découler. Ce sont les femmes qui se livrent à cette occupation¹.

¹ C'est du moins ce que les indigènes ont rapporté au capitaine de Breuille.

Tous les Beni Iala ensilotent à Merz El Abiod chez les Sfassif, ils sont serviteurs des chérifs de Ouâzzan.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES p ^r transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|---|---|-----------|-------------------|------------------|---------------------------------------|---------|-------|-------------------------|----------|--------|
| | | tentés. | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux. | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | bœufs. |
| Beni Iala Cheraga. | L'amel Si Abdesselam ben bou Cheta (1893). | | | | | | | | | |
| Oulad El Maharâa | Cheikh Saïd | 45 | 75 | 25 | » | 30 | 64 | 1600 | 600 | 100 |
| Moussa Oulad Hammou | Mohammed ber Rabah | 30 | 45 | 13 | » | 11 | 40 | 1000 | 500 | 60 |
| ben Zouar | Mohammed ben Dahman | 49 | 30 | 5 | » | 7 | 15 | 300 | 400 | 30 |
| Ameur Oulad Ali | Ali ould Kaddour | 45 | 20 | 7 | » | 8 | 12 | 250 | 600 | 100 |
| Oulad Rabo | Mohammed ben Ahmed | 10 | 15 | 3 | » | 5 | 10 | 200 | 300 | 16 |
| Oulad el Haouadi | Aïssa ould Seddik | 17 | 30 | 10 | » | 14 | 20 | 2000 | 500 | 70 |
| Nouaoura | Mohammed ben Abbou | 43 | 24 | 5 | » | 7 | 12 | 350 | 170 | 40 |
| Oulad Hammou ben | | | | | | | | | | |
| Deba- lahia | Salah | 9 | 14 | 2 | » | 3 | 8 | 250 | 100 | 45 |
| bra. Khechachna | Zazonh ould El Miloud | 8 | 12 | 2 | » | 3 | 7 | 140 | 80 | 20 |
| Oulad Toumi | Taïeb ould Toumi | 11 | 15 | 3 | » | 4 | 8 | 130 | 200 | 10 |
| Oulad Taïeb | El Bachir ould lamina | 14 | 20 | 7 | » | 8 | 12 | 700 | 500 | 35 |
| Bou Alalen | Mohammed Lakhel | 25 | 35 | 6 | » | 9 | 18 | 540 | 300 | 20 |
| Messaada | El Arbi ould Messaoud | 17 | 25 | 8 | » | 5 | 10 | 900 | 200 | 35 |
| Mezrennan | Tahar bel Mahi | 70 | 100 | 23 | » | 40 | 60 | 8000 | 1000 | 250 |
| | Totaux des Beni Iala Cheraga. | 303 | 460 | 119 | » | 154 | 296 | 16360 | 5150 | 834 |
| Beni Iala Gharaba. | Ahmed bou Zian, Caïd (1893). | | | | | | | | | |
| El Kheloufine | Bou Medien ould bou Zian | 40 | 60 | 14 | » | 20 | 35 | 1200 | 400 | 70 |
| | Totaux des Beni Iala Gharaba. | 40 | 60 | 14 | » | 20 | 35 | 1200 | 400 | 70 |
| Beni Iala Sfassif. | Haounmada bel Mokhtar, Caïd des Beni bou Zeggou (1893). | | | | | | | | | |
| Aksiouine | Taïeb ould Kaddour | 100 | 130 | 60 | » | 100 | 90 | 5000 | 2000 | 200 |
| Amokhtaren | El Mokhtar ben M'hammed | 120 | 200 | 50 | » | 80 | 100 | 8000 | 7000 | 150 |
| | Totaux des Beni Iala Sfassif. | 220 | 330 | 110 | » | 180 | 190 | 13000 | 9000 | 350 |
| | Totaux généraux de la tribu. | 563 | 850 | 243 | » | 354 | 521 | 30560 | 13850 | 1254 |

Zekkara. — Les Zekkara¹ sont de même origine, comme nous venons de le voir, que les Beni Iala. Ce sont par conséquent des berbères. Ils parlent chelha. La montagne qu'ils occupent, au Nord-Est du massif des Beni bou Zeggou, forme comme un îlot isolé à l'extrémité de la chaîne.

En été, ils campent dans leur montagne et viennent souvent dresser leurs tentes à Hadjar Guemfouda, chez les Beni Iala, leurs frères et voisins. En hiver, ils s'avancent jusque sur les bords de l'oued Isly, où ils font du jardinage.

Un de leurs douars, celui des Oulad Si Ahmed ben Ioussef, est un douar de marabouts, qui campent généralement près de Tinzi. Il y a, à cet endroit, une source, entourée de jardins, qui donne beaucoup d'eau; on trouve à proximité une maison bâtie, partie en pierre, partie en pisé, qui se compose de six chambres. Il y reste encore les débris d'une ancienne Kasba, près de laquelle se trouvent environ 150 à 200 silos, gardés par un poste.

D'autres silos se trouvent à Bou Salah, à 1500 mètres de Tinzi. Il y a là plusieurs sources et deux puits. L'eau est bonne et se rencontre à une profondeur de 2^m50 au plus. Le pays, aux environs, est accidenté et couvert d'une forêt de thuyas, chênes, lentisques, etc...

Le douar El Arasla campe d'ordinaire dans un

¹ Renseignements extraits du travail du capitaine de Breuille, 1880, et de celui du lieutenant de Beaufort, 1893.

endroit appelé Tafrent. C'est une plaine, située entre Tinzi et Métrouh, où il y a trois Koubbas, l'une à côté de l'autre. Ce sont: Sidi Mohammed ben Zenagui, Sidi El Habib et Sidi El Haddadi, qui se trouve à proximité de Tinzi. Les Zekkara labourent dans cette plaine et y ont un certain nombre de figuiers.

Une partie de la fraction (quatre douars) des Oulad Moussa dresse d'habitude ses campements sur les rives de l'oued Moïetar. On y trouve la source d'Aïn Melloul qui est entourée de jardins. Une autre source jaillit à proximité, c'est l'Aïn Tisilias, près de laquelle on aperçoit une maison.

Les Zekkara s'approvisionnent de plomb aux mines des Beni Iala.

Ils ont pour industrie la fabrication des nattes d'alfa et celle du goudron. Ils n'ont pas de marché particulier; ils vont à El Aïoun Sidi Mellouk, Oudjda, Sefrou (chez les Beni Snassen) et Lalla Mar'nia.

Les Zekkara sont serviteurs religieux du marabout de Kenatsa et de Si Ahmed ben Ioussef et aussi et surtout de Moulai Taïeb.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS | NOMBRE de | | | | RESSOURCES pour transports | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|---|---|-------------|-------------------|-------------------|-----------|----------------------------|-------------|-------------------------|--------------|------------|
| | | tentes. | fantassins armés. | cavalliers armés. | chameaux. | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | bovins. |
| Zekkara. | Ramdan ould Aneur ez Zekraoui, caïd, 1893. | | | | | | | | | |
| Oued el Kebir. | Rimaïn | 70 | 150 | 25 | » | 70 | 100 | 10000 | 3000 | 40 |
| | Soualmia | 60 | 80 | 6 | » | 25 | 80 | 1000 | 2500 | » |
| | Oulad ben Aïssain. | | | | | | | | | |
| | Ali ould Mohammed ben Ahmed | 55 | 90 | 9 | » | 35 | 70 | 10000 | 1000 | » |
| Oulad Moussa. | El Maïcha | 30 | 40 | 10 | » | 25 | 60 | 800 | 150 | » |
| | Oulad ben Khelifa. | 65 | 70 | 1 | » | 10 | 40 | 700 | 500 | 160 |
| | Oulad ben el Hassen. | 25 | 36 | 2 | » | 13 | 35 | 900 | 1000 | » |
| | Oulad Hammou | 36 | 60 | 8 | » | 12 | 50 | 800 | 900 | » |
| Oulad M'hammed el Meïter. | El Aboudin | 40 | 60 | 7 | » | 20 | 55 | 300 | 2000 | » |
| | Kosouïn | | | | | | | | | |
| | Khelifa ould Ahmed ben M'hammed | 35 | 45 | 4 | » | 14 | 50 | 8000 | 1000 | » |
| | El Mouhaïn | 30 | 40 | 8 | » | 18 | 40 | 2000 | 600 | 45 |
| Oulad ben Moussa. | El Kherarga | 37 | 65 | 2 | » | 8 | 45 | 700 | 800 | » |
| | R'ennou | 45 | 56 | 1 | » | 10 | 55 | » | 9000 | 100 |
| | Zarfain | 20 | 30 | 5 | » | 7 | 45 | 800 | 200 | » |
| | Mohammed ben Aneur | 25 | 45 | 1 | » | 7 | 50 | 3000 | 800 | » |
| Oulad Moussa. | Meharrain | 15 | 35 | 7 | » | 8 | 35 | 1200 | 700 | » |
| | Imansouren | 18 | 30 | 4 | » | 9 | 45 | 800 | 600 | » |
| | Isalhen | | | | | | | | | |
| | El Mekki ben Ali | 40 | 55 | 18 | » | 16 | 50 | 1000 | 1500 | » |
| Oulad ben Ganah. | Mohammed Nali ould Ahmed | | | | | | | | | |
| | Kosouïn El Ganah. | 30 | 50 | 9 | » | 35 | 55 | 800 | 1100 | 40 |
| | Haddouïn | 35 | 53 | 6 | » | 30 | 60 | 1000 | 5050 | » |
| | Isalhen El Ganah | 25 | 40 | 7 | » | 10 | 45 | 1500 | 1045 | » |
| Oulad Tanchent. | Oulad bou Salem | 18 | 35 | 5 | » | 12 | 35 | 1000 | 600 | » |
| | El Kraara | 35 | 50 | 1 | » | 30 | 60 | 800 | 700 | » |
| | Soualha Idhain | 25 | 35 | 5 | » | 10 | 35 | 1000 | 1500 | » |
| | El Mahin | 30 | 45 | 7 | » | 20 | 50 | 700 | 1600 | » |
| Oulad Ali ben Iahia. | El Arasla | | | | | | | | | |
| | Abdelkader ould Ali ber Raho | 50 | 100 | 12 | » | 40 | 120 | 2500 | 3000 | 20 |
| | Atshaddou | 46 | 70 | 8 | » | 20 | 80 | 500 | 1500 | » |
| | El Maalim | 20 | 35 | 6 | » | 5 | 55 | 800 | 1600 | 10 |
| Oulad Sidi Ahmed ben Ioussef. | Abdelkader ould Abdallah | 40 | 150 | 11 | » | 40 | 70 | 3000 | 2000 | 70 |
| | Beni Zount | 25 | 60 | 10 | » | 35 | 50 | 2000 | 2500 | 80 |
| | Hekalain | | | | | | | | | |
| | Bou Djemaa ould Mellouk | 30 | 55 | 8 | » | 25 | 66 | 900 | 2000 | 25 |
| Oulad Sidi Ahmed ben Ioussef. | Aneur ould Mohammed Belkacem | 25 | 50 | 6 | » | 5 | 45 | 3000 | 2000 | 16 |
| | El Maafid | | | | | | | | | |
| | Abdallah ould Aïssa | 45 | 80 | 7 | » | 36 | 60 | 3500 | 2000 | 130 |
| | Oulad bou Asaker | 26 | 45 | 2 | » | 20 | 40 | 500 | 700 | 25 |
| Oulad Sidi Ahmed ben Ioussef. | Ichouïen | 30 | 50 | 8 | » | 16 | 40 | 1200 | 1500 | 20 |
| | El Bachir ould Ali | | | | | | | | | |
| | Totaux | 1181 | 1990 | 236 | » | 606 | 1781 | 46700 | 56645 | 775 |

BENI MATHAR. — Les Beni Mathar¹ racontent qu'ils sont originaires des R'enanema de l'oued Saoura. A une époque indéterminée, ils auraient quitté leurs frères pour se porter vers le Nord. Arrivée à Sahibat Beni Mathar, sur l'oued el Ardjem, la migration² se serait partagée en deux groupes. Le premier aurait gagné la région du Ras-el-Ma-Marhoum et constituerait actuellement les Beni Mathar de l'Annexe de Saïda, tandis que l'autre, s'installant sur l'oued Charef, aurait construit la Kasba de Ras el Aïn. C'est ce second groupe qui aurait donné naissance à la tribu dont nous nous occupons.

Les Beni Mathar parlent l'arabe et se prétendent de race arabe. Habitant le même pays que les Mehaïa, ils sont constamment en contact avec eux et suivent leur fortune. Ils sont presque considérés comme une fraction de cette tribu et obéissent à son caïd.

Les parcours des Beni Mathar sont limités par Kheneg El Ada, l'extrémité ouest du Chott R'arbi, Oglat Cedra et Ras-el-Aïn.

Ils campent la majeure partie de l'année à Ras-el-Aïn où ils ont des cultures.

Ils sont, pour la plupart, serviteurs religieux du marabout de Kenatsa (Ziania), qui a chez eux trois

¹ Extrait d'un travail établi par le capitaine Poindrelle, 1893.

² Il est à supposer que cette migration s'est produite à la même époque que celle qui a porté les R'enanema sur l'oued Saoura et qu'elle a été provoquée par la même cause. Ce serait un point à élucider.

mokaddems : Ali ben Bachir, des Oulad Ali ben Abbou, Mohammed ben Djerboa, des Oulad el R'azi, et mokaddem Talha, du douar El Fokra.

On ne trouve aucun juif chez les Beni Mathar.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES p ^r transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|---|---|-----------|-------------------|------------------|---------------------------------------|---------|-------|-------------------------|----------|---------|
| | | tentes. | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux. | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. |
| Beni Mathar. | El hadj Saheliould bou Bekour, caïd des Mehaïa, 1893. | | | | | | | | | |
| Oulad Hamuadi. | El Aouachir.... Mohammed ben Brahim.... | 25 | 24 | 18 | 14 | » | 75 | 2500 | 600 | 220 |
| | Oulad El R'azi. Mohammed ben Saïd..... | 45 | 17 | 6 | » | » | 16 | 350 | 150 | 45 |
| Oulad ben Aïssa. | Oulad Ali ben Abbou..... Mohammed El Mahi..... | 18 | 19 | 14 | » | » | 40 | 1500 | 300 | 240 |
| | Oulad ben Neer. Ahmed ben Chadli..... | 27 | 24 | 12 | » | » | 80 | 2800 | 500 | 218 |
| | Oulad Ali..... El Habibould Ahmed ou Moussa..... | 46 | 23 | 9 | » | 2 | 45 | 1000 | 800 | 80 |
| Oulad El Heïmer. | Oulad Daoud... Belkacemould Lakhdar ¹ .. | 22 | 18 | 10 | » | » | 60 | 500 | 220 | 48 |
| | Oulad Kaddour. Medjdoubould ben Addou.. | 22 | 26 | 11 | 14 | » | 55 | 1600 | 500 | 114 |
| | El Fokra..... Brahimould ben Brahim... | 34 | 50 | 15 | 8 | » | 85 | 1100 | 500 | 65 |
| | Totaux... | 179 | 201 | 95 | 36 | 2 | 456 | 11350 | 3570 | 1030 |

MEHAÏA. — Les Mehaïa² sont pour la plupart de race arabe. Tous emploient la langue arabe à l'exclusion de toute autre. Ils se partagent en trois grandes fractions

¹ Le cheikh des Oulad Daoud, Belkacemould Lakhdar, a servi, pendant plusieurs années, comme spahi au bureau arabe d'Aïn Sefra. Il nous rend de temps en temps des services. C'est l'homme lige du caïd El Hadj Saheli.

² Renseignements extraits du travail du capitaine Poindrelle, 1893.

d'origines diverses: les Mehaïa el Ouost, les Oulad Barka et les Achache.

Les Mehaïa El Ouost, qui ont donné leur nom à la tribu entière, prétendent descendre d'une femme, nommée Mehaïa, originaire des Angad; en réalité ce sont des Arabes Hilaliens, de la tribu de Athbedj, qui ont été transportés, dans la région qu'ils occupent, par le sultan Iar'moracène, en même temps que les Hamian, leurs voisins.

Les Oulad Barka se divisent en trois sous-fractions, d'origines différentes. Ce sont: 1° Les Oulad Barka proprement dits qui sont originaires: les Oulad Embarek des Oulad Djerir, les Rehamna des Douï Menia, et les Oursefan des Cheurfa de Saguiet-el-Hamra; 2° Les Oulad Khelifa, qui viennent de Kenatsa; 3° Les Oulad Maamar, qui viennent des berbères marocains.

Les Achache comprennent également trois sous-fractions. Ce sont: 1° Les Oulad Selim, originaires des Oulad El Hadj, qui habitent la Haute-Moulouïa; 2° Les Chouaker, qui viennent des Beni - Amer, grande tribu qui réside actuellement aux environs de Sidi bel Abbès; 3° Les Oulad Braz, venus du Tafilalet.

Les parcours des Mehaïa s'étendent depuis le Dahra jusqu'à la plaine d'Angad. Ils possèdent même quelques terres de culture dans cette dernière plaine aux environs de Sidi Moussa ben Abdelali, mais il est rare qu'ils puissent y effectuer des labours, à cause de l'état d'hostilité presque permanent dans lequel ils vivent vis-à-vis des populations environnantes. Aussi ne profitent-ils

guère de ces terrains que pour aller s'y installer après la moisson, au moment où ils font leurs achats annuels de grains. Ils labourent, du reste, relativement peu; ils ensemencent cependant une certaine superficie à Ras-el-Aïn des Beni-Mathar, à Tiouli et à Missiouin.

Les points d'eau les plus remarquables de la région qu'ils parcourent, sont:

1° Sur l'oued Charef supérieur, Matarka, où il existe de nombreux puits dans lesquels l'eau affleure la surface du sol à l'époque des pluies;

2° Sur l'oued Tanekhloufet, affluent du précédent. Tendrarra, où se trouvent plusieurs puits qui débordent souvent l'hiver et donnent naissance à un faible courant. Eau bonne et abondante;

3° Sur l'oued Charef, après le confluent de l'oued Tanekhloufet, Oglat Cedra, série de puits qui donnent une eau abondante et bonne quoique légèrement saumâtre;

4° Sur l'oued Charef, près du confluent de l'oued Mesakhsa, Ras-El-Aïn des Beni Mathar, source d'un débit considérable et permanent, qui donne naissance à une véritable rivière. C'est l'origine de l'oued Za. La différence de température entre l'eau de la source et l'atmosphère, pendant l'hiver, est telle qu'il s'en dégage de légères vapeurs. Elles restent en suspension dans l'air et indiquent au loin l'emplacement de Ras-El-Aïn;

5° Sur l'oued Magoura, près de son confluent avec l'oued Za, Aouzian, point d'eau comprenant plusieurs puits qui fournissent une eau de bonne qualité:

6° Sur l'oued M'ta Okba, autre affluent de droite de l'oued Za, Hassi Barka, puits donnant de l'eau de bonne qualité et assez abondante;

7° Sur l'oued Betoum, affluent de gauche de l'oued Za, Meridja, point d'eau important;

8° Sur les pentes Est de la Gara el Grâa, à Foun Mtaoura, Aïn Msiaïd;

9° Dans la plaine de Tiouli, Aïn Tiouli, non loin d'Hassi Barka, situé sur le versant opposé de la montagne.

Les Mehaïa emmagasinent leurs approvisionnements à Ras-el-Aïn des Beni Mathar, conjointement avec cette dernière tribu.

Ils sont presque tous serviteurs religieux des Oulad Sidi Cheikh, auxquels ils paient une redevance annuelle.

Les gens de la fraction des Oulad Khelifa et principalement ceux du douar Oulad Saïd sont des Ziania (Kenatsa).

Presque tous les Mehaïa paient en outre une redevance annuelle (une brebis) aux Oulad Sidi Abderrahman Saheli, en raison de leur qualité de serviteurs des Oulad Sidi Cheikh¹. On trouve aussi chez eux beaucoup d'adeptes de Moulaï Taïeb, des serviteurs de Moulaï Kerzaz, et un certain nombre de Mekhalia.

¹ Le grand Sidi Cheikh avait été le disciple de Sidi Abderrahman Saheli. La Zaouïa des Oulad Sidi Abderrahman Saheli, appelés aussi Moul Sehoul, est située sur l'oued Guir, non loin du confluent de l'oued bou Anan.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|---|---|-----------|-------------------|------------------|----------------------------|---------|-------|-------------------------|----------|---------|
| | | tentes. | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. |
| Mehaïa. | El Hadj Saheli ould bou Bekeur, caïd, 1893. | | | | | | | | | |
| Mehaïa el Ouest. | Zouala. Chaaba..... | | | | | | | | | |
| | Oulad Salem... | 15 | 14 | 15 | 100 | 1 | 30 | 6500 | 2400 | » |
| | Doui Khelifa. Oulad Maamar... | 30 | 30 | 10 | 120 | » | 35 | 5000 | 1600 | » |
| | Oulad Dhif..... | 15 | 15 | 10 | 70 | » | 20 | 3500 | 1100 | » |
| | Tolba..... | 8 | 7 | 8 | 60 | » | 20 | 4500 | 1500 | » |
| | Zeraoula..... | 4 | 6 | 2 | 40 | » | 8 | 2000 | 600 | » |
| | Oulad Kari. Oulad Amira... | 60 | 60 | 30 | 150 | » | 70 | 7000 | 3200 | » |
| | Firan..... | 7 | 7 | 4 | 40 | » | 10 | 4000 | 1200 | » |
| | Oulad be Diar.. | 7 | 8 | 7 | 45 | » | 18 | 3500 | 900 | » |
| | Oulad bou Djemila..... | 7 | 8 | 5 | 50 | » | 15 | 2000 | 600 | » |
| | Oulad Abid. Shain..... | 4 | 7 | 4 | 30 | » | 8 | 1200 | 300 | » |
| | Zementa..... | 25 | 20 | 18 | 105 | » | 26 | 4000 | 1300 | » |
| El Gouadim.... | 20 | 22 | 20 | 110 | » | 30 | 3500 | 1100 | » | |
| El Khalfa..... | 6 | 6 | 5 | 50 | » | 15 | 2000 | 500 | » | |
| Oulad Embarek. | 8 | 10 | 7 | 60 | » | 18 | 2500 | 800 | » | |
| Oulad-Barka | El Hadj Kerroum ould Kerroum..... | 70 | 60 | 60 | 700 | 3 | 140 | 10500 | 2250 | 50 |
| | Oulad Barka. Rehamna..... | | | | | | | | | |
| | El Hadj Haouari ben Guittoun..... | 30 | 20 | 35 | 600 | » | 55 | 4700 | 900 | » |
| | Oursefan..... | 95 | 100 | 50 | 420 | » | 170 | 2300 | 450 | » |
| | Oulad Khelifa. Chebka..... | 15 | 14 | 5 | 75 | » | 28 | 800 | 170 | » |
| | Sbetiin..... | 20 | 26 | 3 | 65 | » | 35 | 1100 | 200 | » |
| | Oulad Amran.... | 60 | 90 | 20 | 100 | » | 70 | 1900 | 400 | » |
| | Oulad Saïd..... | 100 | 225 | 60 | 800 | » | 210 | 10500 | 2300 | » |
| | Oulad Maamar. El Hedahda.... | 80 | 60 | 60 | 700 | 10 | 100 | 11000 | 3500 | » |
| | El Helalfa..... | 50 | 65 | 45 | 350 | 1 | 60 | 7200 | 1800 | » |
| | Louahag..... | 105 | 110 | 70 | 480 | » | 125 | 8400 | 2500 | » |
| | Oulad Selim. Nehartin..... | 20 | 30 | 20 | 120 | » | 30 | 3200 | 1200 | » |
| Zouaid..... | 32 | 30 | 28 | 370 | » | 35 | 6000 | 1800 | » | |
| Oulad Alibal... Kaddour bel Mahi..... | 16 | 12 | 8 | 100 | » | 30 | 2500 | 800 | » | |
| Maatig..... | 15 | 20 | 15 | 110 | » | 20 | 1200 | 450 | » | |
| Medafaïa..... | 50 | 70 | 25 | 180 | » | 70 | 2500 | 1700 | » | |
| Achache. | Chouaker. Abderrahman ould Abdelhakem..... | 40 | 40 | 25 | 160 | » | 40 | 3200 | 1100 | » |
| | El Kherarib.... | 25 | 40 | 15 | 170 | 2 | 30 | 5500 | 1800 | » |
| | El Hiansa..... | 20 | 30 | 20 | 200 | » | 35 | 2000 | 600 | » |
| | Oulad Braz. El Magader.... | 50 | 60 | 30 | 240 | » | 60 | 6200 | 2100 | » |
| | El Beidan..... | 10 | 10 | 6 | 50 | » | 15 | 1200 | 400 | » |
| | El Maïzin..... | 11 | 10 | 6 | 45 | » | 16 | 1200 | 380 | » |
| | Oulad Sidi Ali.. | 5 | 6 | 3 | 40 | » | 8 | 800 | 250 | » |
| | Oulad Moulaï El Hachem.... | 30 | 32 | 15 | 120 | 30 | 90 | 6000 | 2500 | » |
| | Codia..... | | | | | | | | | |
| | Mouley Brahim..... | 5 | 7 | 9 | 115 | 14 | 30 | 5000 | 1800 | 70 |
| | El Hadj Mohammed ben Abbès..... | | | | | | | | | |
| | | | 1230 | 1387 | 778 | 7340 | 61 | 1825 | 156200 | 48450 |

Il existe dans la région occupée par les Mehaïa et les Beni Mathar, deux familles importantes qui sont indépendantes du commandement du caïd El Hadj Saheli. Ce sont :

1° Les Oulad Moulai el Hachem, cheurfa originaires du Tafilalet et parents du Sultan du Maroc ;

2° Les Codia, famille du cadhi de Ras-el-Aïn, très influente et très riche.

SEDJAA¹. — Les Sedjaa (Chedja) sont Arabes, de race et de langue. Ils habitent l'extrémité orientale de la plaine d'Angad, aux alentours de Kasba El Aïoun Sidi Mellouk. Le pays qu'ils occupent sur la rive droite de la Moulouïa est ouvert et facile : il est traversé par la grande trouée qui conduit de Lalla Mar'nia à Fez.

trouée appelée par les Marocains, *الطريق السلطان*.

Et Trik es Sultan, la route du Sultan. Ils portent également leurs campements sur la rive gauche de la Moulouïa jusqu'au Foum Garet.

Les Sedjaa n'ont pas d'industrie particulière ; ils fabriquent cependant des tentes en poil de chameau estimées. Leur marché se tient le mardi, à El Aïoun Sidi Mellouk. Ils ensilotent, près de cette Kasba, à Makkhoukh.

Leur caïd joint, à ses fonctions de chef de tribu, le commandement de la Kasba d'El Aïoun, commande-

¹ Renseignements extraits du travail du capitaine de Breuille, 1880, et de celui du lieutenant de Beaufort, 1893.

ment pour lequel il reçoit du Sultan une investiture spéciale. En 1893, Bou Azza Soufi, personnage investi par la cour marocaine, n'avait aucune autorité, on citait le nommé Cheikh Hamidan jadis mis en prison par El Hadj Mohammed Douïda comme le personnage le plus influent de tous les Sedjaa¹.

Beaucoup de Sedjaa sont serviteurs religieux du marabout de Kenatsa (Ziania), mais la plupart relèvent des Cheurfa de Ouâzzan.

On ne trouve pas d'autres juifs chez eux que ceux qui résident à El Aïoun Sidi Mellouk.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | | |
|---|--|--|-------------------|------------------|-----------------------------|-------------|-----------|-------------------------|---------------|--------------|------------|
| | | tentes. | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux | mulats. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. | |
| Sedjaa. | Si bou Azza Soufi, caïd d'El Aïoun Sidi Mellouk, 1893. | | | | | | | | | | |
| Cherguia. | Oulad loub..... | Hamdoun ould Si Hamidan ben Mansour (fils de l'ancien caïd cassé). | 50 | 80 | 40 | 250 | 10 | 150 | 20000 | 1000 | 50 |
| | Meridserate..... | Aïssa ould Meridsa..... | 60 | 100 | 50 | 800 | 8 | 200 | 25000 | 400 | 80 |
| | Oulad Nabet..... | Lakhdar ben Charef..... | 30 | 55 | 20 | 150 | 5 | 70 | 1500 | 250 | 20 |
| | Oulad Aiad..... | Cheikh bel Louati..... | 25 | 40 | 15 | 100 | 4 | 45 | 4000 | 1000 | » |
| | Oulad Dja Rahim..... | Si Ali bou Aklina..... | 120 | 250 | 60 | 300 | 20 | 250 | 10000 | 3000 | 50 |
| | Oulad ben R'ennou..... | Cheikh ben Ramdan..... | 15 | 25 | 10 | 70 | » | 30 | 4000 | 200 | 6 |
| | Oulad Maallah..... | Si El Mokhtar ould ben M'hammed..... | 10 | 18 | 15 | 100 | » | 25 | 8000 | 2000 | 10 |
| | Oulad lahieh..... | Kaddour ber Raho..... | 18 | 30 | 20 | 200 | 2 | 30 | 12000 | 1000 | » |
| | El Bessaïs..... | Cheikh ben Ali El Bessaïsi..... | 22 | 50 | 30 | 150 | 4 | 40 | 7000 | 500 | » |
| | Oulad Khelifa..... | Mohammed bel Atsamni..... | 24 | 60 | 25 | 400 | 7 | 50 | 15000 | 600 | » |
| El Felalga. | Oulad ben Saha..... | Cheikh Slimi..... | 140 | 180 | 60 | 350 | » | 200 | 11000 | 800 | 20 |
| | Oulad Embarek..... | Cheikh ben Iacoub..... | 100 | 120 | 80 | 600 | 7 | 250 | 9000 | 500 | 30 |
| | Oulad Moussa..... | Cheikh El Madjoub ould ben Ali..... | 150 | 200 | 50 | 500 | 10 | 300 | 30000 | 1000 | 40 |
| | Oulad bou Nadji..... | El Hadj ben Abdallah..... | 180 | 220 | 80 | 600 | 11 | 250 | 15000 | 1050 | 30 |
| | Oulad Messaoud..... | El Aïssaoui ould Ramadan..... | 90 | 150 | 40 | 260 | » | 140 | 9000 | 800 | » |
| | El Ababda..... | Sliman ould Si M'hammed..... | 70 | 100 | 30 | 200 | » | 90 | 4000 | 1000 | » |
| | El Amran..... | El Bachir ould Mohammed..... | 30 | 50 | 18 | 130 | » | 70 | 2000 | 150 | » |
| | Oulad M'hammed..... | Mohammed ben Freha..... | 25 | 50 | 16 | 120 | 2 | 45 | 6000 | 400 | » |
| | Oulad Hassoun..... | Mohammed ben Laredj..... | 12 | 25 | 8 | 110 | » | 30 | 1500 | 115 | 20 |
| | Oulad Sbiha..... | El Iamani ould Rabah..... | 40 | 90 | 25 | 235 | 3 | 102 | 4000 | 450 | » |
| El Guenana. | Oulad Guir..... | Ben Tahar ould ber Rahal..... | 20 | 35 | 11 | 150 | » | 50 | 4000 | 366 | » |
| | Oulad Aiad Guenana..... | Bou Medien ould Sliman..... | 60 | 100 | 40 | 255 | » | 120 | 9000 | 600 | 30 |
| | Totaux..... | | 1291 | 2028 | 745 | 6030 | 93 | 2537 | 208000 | 17181 | 386 |

ANGAD. — Les Angad¹ sont de race arabe ; ils font remonter leur origine à la tribu de Makil². Placés entre Fez et Tlemcen, les deux capitales rivales des dynasties berbères, ils prêtaient leur concours, tantôt aux souverains de Fez, tantôt à ceux de Tlemcen pour surveiller et contenir les montagnards berbères.

La plupart des Angad³ habitent la partie de la plaine qui confine à notre territoire ; quelques-unes de leurs tribus étendent même leurs campements jusqu'au pied des montagnes qui limitent cette plaine vers le Sud. Tous parlent l'arabe.

Ils représentent dans l'amalat d'Oudjda l'élément envahisseur qui a pu s'altérer dans la suite des siècles, mais devant lequel primitivement le peuple conquis (les Berbères) s'était retiré au fond de ses montagnes. Plus tard une sorte de réaction se produisit, et les populations berbères, à l'étroit dans leurs montagnes, refluèrent vers la plaine. Cette sorte de mouvement reflexe ne put s'opérer sans avoir sa répercussion chez les Angad. L'on vit, alors, après une longue suite de luttes, une partie de cette confédération contrainte de chercher une autre patrie. Les émigrants n'allèrent du

¹ On les désigne fréquemment au Maroc et surtout à la cour chérifienne du nom de Ahl Angad. (H. M.)

² Ce sont des Douï Obéïd Allah, de la tribu de Makil. Ils ont été placés dans la région qu'ils occupent encore actuellement, vers 1360, par Abou Hammou II, souverain zianite de Tlemcen.

³ Renseignements extraits du travail du capitaine de Breuille, 1880, et de celui du lieutenant de Beaufort, 1893.

reste pas loin ; reprenant la route de l'Est, ils vinrent s'installer dans la plaine d'El Gor à l'est d'El Aricha, où ils sont encore. Plusieurs tribus algériennes ont la même origine que les Angad et étaient désignées anciennement comme faisant partie de cette confédération. Ce sont les Oulad Riah, les Doui Iahia de la commune mixte de Sebdou, les Djouïdat et les Acha-che du cercle de Lalla Mar'nia, les Angad de l'Annexe d'El Aricha.

Les Angad marocains sont séparés en deux par la montagne des Beni Snassen. Au Sud, sont les Angad d'Oudjda, qui campent dans la plaine d'Angad et aux environs d'Oudjda ; au Nord, les Angad de Trifa, qui habitent la plaine de ce nom.

Les premiers se partagent en deux groupes principaux, les Mezaouïr (Angad R'araba) divisés eux-mêmes en Mezaouïr proprement dits et El Athamna et les Oulad Iacoub ben Moussa ou Angad Cheraga, comprenant les Oulad Ahmed ben Brahim et les Oulad Ali ben Talha.

Les seconds constituent deux tribus : les Haouara et les Oulad Ser'ir.

Nous dirons quelques mots de chacune de ces tribus, qui, sauf les Mezaouïr et les Athamna, placés sous le commandement du caïd Abdelkader ben bou Terfas, sont administrés directement par l'amel d'Oudjda.

Celle des Mezaouïr est de beaucoup la plus importante ; elle se tient à l'écart des autres fractions et voudrait les dominer.

Son chef, Abdelkader ben bou Terfas, est le plus influent des Angad. Il a toujours eu de bonnes relations avec nous et nous a même demandé un instant (1884) de placer l'amalat d'Oudjda sous notre protection, espérant, avec notre aide, prendre une situation prépondérante dans la région, à l'exclusion des Mehaïa et de son adversaire, le caïd El Hadj Saheli.

Les Mezaouir campent généralement au nord d'Oudjda.

Ils n'ont pas de marché spécial; ils vont faire leurs achats à ceux des environs.

Leurs silos sont à Sidi Sultan et à Sidi Derfouf entre Oudjda et les Beni Snassen. Les Athamna, qui suivent la fortune des Mezaouïr, ont leurs silos à Maibil, dans la plaine de Trifa où ils vont quelquefois camper.

Parmi les Angad Cheraga, les Oulad Ahmed ben Brahim ont généralement leurs campements au Sud de ceux des Mezaouïr et au Nord de ceux des Oulad Ali ben Talha. Leur territoire est traversé par l'oued Isly.

Ils envoient leurs troupeaux à l'ouest jusqu'à El Aïoun Sidi Mellouk et au sud jusqu'aux confins du pays des Sedjâa.

Les Oulad Ali ben Talha campent d'ordinaire au sud-ouest d'Oudjda. Leurs troupeaux sont le plus souvent au sud, mais viennent parfois jusque sur notre territoire.

Tous les Angad Cheraga fréquentent les marchés d'Oudjda, de Sefrou (chez les Beni Snassen) et de Lalla Mar'nia.

Ils n'ont pas d'autre industrie que la fabrication de tentes en poil de chameau. Ils ensilotent à Oudjda et à Tinsâïn, près d'Oudjda; chaque douar a ses silos particuliers.

La plus forte tribu des Angad de Trifa est celle des Haouara. Elle campe d'ordinaire dans l'ouest de la plaine jusqu'à Méchera El Abiod, près du pays des Oulad Ser'ir. Ceux-ci dressaient autrefois leurs tentes près d'Oudjda, mais depuis 1882, se voyant disséminés à la suite des luttes intestines qui ont ensanglanté l'amalat, ils se sont tous réunis à Trifa.

Les Angad de Trifa n'ont chez eux aucun marché; ils fréquentent ceux des environs.

Les Haouara ont leurs silos à Aïn Zerf, près de la Moulouïa et à Mechera El Abiod. Les Oulad Ser'ir ont également les leurs près de ce dernier point.

Les Angad d'Oudjda, comme ceux de Trifa, sont généralement serviteurs religieux du marabout de Kenatsa. Ils comptent aussi quelques adeptes de Kerzaz et beaucoup de Moulai Taïeb.

Il y a auprès de l'Amel d'Oudjda un Khalifa appelé Mohammed ben Talha, c'est lui qui aurait la direction de toutes les affaires, il est réputé dans les tribus comme étant très courageux, il vient à Lalla Mar'nia tous les jours de marché¹.

ATTIA. — Nous parlerons ici d'une petite fraction originaire des Beni Khaled (Beni Snassen) dont ils se

¹ H. M.

sont séparés, bien avant l'occupation de l'Algérie, à la suite de dissensions intestines; ce sont les Attia¹ (Athia-Aattia du traité du 18 mars 1845).

Ils habitent le cours supérieur du Kiss; ceux de la rive droite de ce petit fleuve sont algériens, ceux de la rive gauche marocains. Les premiers sont exempts de tout impôt en vertu d'une disposition spéciale et toute bienveillante, inscrite dans le traité de 1845 (Art. 3).

Au moment de leur séparation des Beni Khaled, les Attia vinrent demander asile aux Msirda, du cercle actuel de Lalla Mar'nia, et leur achetèrent des terres. Ce n'est que plus tard qu'ils s'étendirent sur la rive gauche du Kiss.

En 1862, une grande partie des Attia, ne pouvant s'accommoder des règlements de police imposés par nous aux habitants de la frontière, abandonnèrent leurs villages et allèrent s'installer dans leurs terres situées de l'autre côté du Kiss. La plupart rentrèrent ultérieurement en Algérie.

Aujourd'hui, les Attia marocains forment une trentaine de foyers. Ils sont groupés en deux villages de peu d'importance: Bou Iahiaïn et Addïn. Ils possèdent encore deux ou trois maisons isolées. Toutes leurs

¹ Renseignements extraits d'un rapport du capitaine Hogenbill, chef du bureau arabe de Nemours (1866), et du travail sur la frontière, du capitaine Pansard, commandant supérieur du cercle de Tiaret (1893), ou fournis par le capitaine Redier, chef du bureau arabe de Lalla Mar'nia (1893).

habitations groupées ou isolées se trouvent le long du Kiss. Deux familles habitent sous la tente.

Leurs troupeaux pâturent depuis le Kiss jusqu'à Ar'bal, où Attia marocains et algériens ont des propriétés.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES SUR LES ANGAD ET LES ATTIA¹.

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS | NOMBRE de | | | RESSOURCES p ^r transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | | |
|---|--|---------------------------------|-------------------|-------------------|---------------------------------------|---------|-------|-------------------------|----------|---------|------|
| | | tentes. | fantassins armés. | chevaliers armés. | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. | |
| Mezaouir (ANGAD R'ARABA). | Abdelkader ben bou Terfas (caïd investi, 1833). | | | | | | | | | | |
| Mezaouir. | Oulad El Haouari.. | Mohammed ben Dali..... | 20 | 45 | 12 | 25 | 7 | 40 | 6000 | 400 | 35 |
| | Snaïna..... | Kaddour ould Maamar..... | 40 | 100 | 18 | 50 | 12 | 80 | 9080 | 500 | 10 |
| | Oulad Chiha..... | Ben Ali ould bou Sehaba..... | 25 | 56 | 10 | 22 | 4 | 40 | 5000 | 150 | 13 |
| | Derafif..... | Si Ahmed ben Abdallah..... | 45 | 100 | 18 | 40 | 8 | 60 | 9000 | 210 | 20 |
| | Seilate..... | El Kleechaï ould Maatallah..... | 12 | 22 | 6 | 4 | » | 20 | 100 | 55 | 8 |
| | Oulad Missaoui.. | Sliman Soum..... | 28 | 56 | 9 | 22 | 3 | 44 | 4000 | 200 | 24 |
| | El Hammal..... | Brahim ould Sahoul..... | 16 | 40 | 15 | 13 | 4 | 50 | 1465 | 136 | 20 |
| | El Ferariha..... | Dahman ould Moussa..... | 25 | 66 | 13 | 35 | 8 | 45 | 4050 | 340 | 25 |
| | Oulad Saïda..... | M'hammed ben Lakhdar..... | 40 | 120 | 15 | 50 | 10 | 60 | 8000 | 350 | 36 |
| | El Asakhda..... | El Arbi ould Dahman..... | 35 | 100 | 14 | 55 | 9 | 55 | 4050 | 116 | 14 |
| El Athamna. | Dsouba..... | Mimoun ould Kaddour..... | 30 | 80 | 19 | 22 | 4 | 44 | 5000 | 225 | 22 |
| | Oulad Messaoud.. | El Medjadi ould Ramdan..... | 10 | 25 | 6 | 3 | » | 20 | 300 | 85 | 35 |
| | Oulad Nadji..... | El Amouri ould Raho..... | 18 | 40 | 9 | 12 | 2 | 30 | 900 | 115 | 85 |
| | Khodran..... | Abdallah ould Djelloul..... | 26 | 60 | 12 | 17 | 5 | 44 | 4000 | 230 | 100 |
| | El Mekhalif..... | Ali ould Mohammed ben Taïeb. | 15 | 35 | 4 | 6 | » | 25 | 800 | 125 | 80 |
| | El Hadachat..... | Aïssa ould Ahmed ben Mimoun. | 30 | 66 | 10 | 18 | 7 | 45 | 1940 | 300 | 135 |
| | El Maarif..... | Mohammed ould Chaoui..... | 28 | 65 | 18 | 13 | 5 | 40 | 2000 | 150 | 200 |
| | El Abada..... | Ahmed ould ben Aneur..... | 22 | 50 | 7 | 11 | 4 | 35 | 1800 | 200 | 180 |
| | El Meraïd..... | Mohammed ould El Miloud.... | 10 | 18 | 2 | 3 | » | 18 | 200 | 80 | 35 |
| | Totaux..... | | 475 | 1144 | 217 | 421 | 92 | 795 | 67685 | 3967 | 1067 |

¹ Lieutenant de Beaufort, 1893.

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES p ^r transports. | | | RICHESSES on troupeaux. | | | |
|--|---|---|-------------------|------------------|---------------------------------------|---------|-------|-------------------------|----------|---------|-----|
| | | tentes. | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux. | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. | |
| Oulad Iacoub ben Moussa (Angad Cheraga). | L'amel d'Oudjda. | | | | | | | | | | |
| Oulad Ahmed ben Brahim | Guenafda..... | Mohammed ould Talha..... (cheikh des Oulad Ahmed ben Brahim) | 40 | 50 | 28 | 100 | 4 | 100 | 8000 | 1000 | » |
| | Houara..... | Kaddour ould bou Rezoug..... | 110 | 160 | 40 | 130 | » | 180 | 10000 | 3000 | » |
| | Ben Hassan..... | Bou Selham ould Haddou..... | 50 | 100 | 25 | 70 | » | 80 | 4000 | 400 | » |
| | Douai..... | El lazid ould Chouaf..... | 50 | 70 | 24 | 34 | » | 100 | 5000 | 300 | 20 |
| | Oulad Hamdoun..... | Abbou..... | 25 | 34 | 13 | 22 | » | 30 | 700 | 70 | » |
| | Oulad El Abbès..... | Moulai Ali..... | 54 | 80 | 35 | 80 | » | 70 | 5000 | 300 | » |
| | Oulad Azzouz..... | El Mokhtar ould Mohammed..... | 30 | 40 | 15 | 24 | » | 35 | 300 | 100 | » |
| | Merahil..... | El Arbi ould Hammou..... | 20 | 30 | 10 | 15 | » | 25 | 400 | 100 | » |
| | Ghelalis (Oulad Khalifa)..... | Mohammed ould Kaddour..... | 25 | 40 | 15 | 25 | » | 40 | 800 | 150 | » |
| | Oulad Hamira..... | Mohammed ben Cheikh..... (cheikh des Oulad Ali ben Talha) | 15 | 25 | 8 | 20 | » | 34 | 300 | 50 | » |
| | Oulad bou Taïeb..... | Mohammed ould Embarek..... | 24 | 35 | 14 | 26 | » | 35 | 250 | 700 | » |
| | Oulad ber Rioua..... | El Arbi ould Kaddour..... | 25 | 34 | 13 | 27 | » | 40 | 280 | 60 | » |
| | El Haouaoussa..... | Bou Zian ould ben Zian..... | 15 | 25 | 8 | 22 | » | 25 | 200 | 50 | » |
| | El Mahamid..... | Mohammed ould ber Rokeia..... | 37 | 45 | 20 | 70 | » | 80 | 3700 | 500 | » |
| | Oulad bou Arfa..... | | 15 | 25 | 8 | 16 | » | 30 | 200 | 54 | » |
| | | Totaux..... | 535 | 793 | 276 | 681 | 4 | 904 | 39130 | 6834 | 20 |
| Angad de Trifa. | L'amel d'Oudjda. | | | | | | | | | | |
| | Mohammed ben Trissi, cheikh des Haouara. | | | | | | | | | | |
| | Zedadra..... | Mohammed ben Trissi..... | 24 | 70 | 12 | 10 | 12 | 50 | 4000 | 360 | 248 |
| | Oulad Hamida..... | Ali ben Amri..... | 30 | 100 | 15 | 16 | 10 | 56 | 2050 | 256 | 180 |
| | Chaarnis..... | Ali ould El Hadj Ahmed..... | 22 | 50 | 6 | 13 | 8 | 35 | 1300 | 210 | 120 |
| | Oulad Daho..... | El Miloud ould Mohammed ben Tahar..... | 30 | 85 | 15 | 20 | 10 | 56 | 3300 | 400 | 200 |
| | Rihat..... | Ali ould Taïeb..... | 26 | 60 | 8 | 10 | 6 | 36 | 4037 | 252 | 45 |
| | Oulad Ahmed ben Ali..... | Mohammed ben Mansour..... | 28 | 75 | 12 | 13 | 7 | 45 | 2400 | 300 | 85 |
| | | Totaux des Haouara..... | 160 | 440 | 68 | 82 | 53 | 278 | 16787 | 1778 | 848 |
| | Ali bel Adel, cheikh des Oulad Ser'ir | | | | | | | | | | |
| | Oulad Abderrahman..... | Ahmed bel Haouari..... | 28 | 50 | 10 | 10 | 8 | 30 | 1200 | 110 | 85 |
| | Oulad bou Smier..... | Abderrahman ould Embarek..... | 18 | 46 | 5 | 4 | 2 | 40 | 526 | 144 | 70 |
| | Chenen..... | Ben Salah ould Ali ben Brahim..... | 25 | 55 | 8 | 9 | 5 | 43 | 1000 | 200 | 100 |
| | Ahl El Kelaa..... | Mohammed ben Aïssa..... | 15 | 30 | 2 | » | » | 30 | 80 | 100 | 65 |
| | | Totaux des Oulad Ser'ir..... | 86 | 181 | 25 | 23 | 15 | 143 | 2806 | 554 | 320 |
| Attia. | El Mamoun ould Sliman, cheikh des Attia. | | | | | | | | | | |
| | Bou lahiain..... | El Mamoun ould Sliman..... | 20 | 35 | 3 | » | 4 | 30 | 400 | 100 | 80 |
| | Addin..... | Mohammed bel Arbi..... | 10 | 25 | 2 | » | 2 | 24 | 200 | 80 | 40 |
| | | Totaux des Attia..... | 30 | 60 | 5 | » | 6 | 54 | 600 | 180 | 120 |

ZAOUÛIA OULAD SIDI MOUSSA EL BERRICHI. — Ce sont¹ des chérifs d'origine. La dénomination de Zaouïa donnée au groupe de leurs tentes provient simplement de la sainteté de leur extraction et de leur attitude généralement pacifique. Ils restent neutres et ne se mêlent jamais aux querelles qui désolent presque constamment le pays.

Leurs campements ne s'éloignent guère d'Oudjda. La Koubba de leur ancêtre Si Moussa ne reçoit que les offrandes de ses descendants directs. Parmi eux, les uns sont affiliés à l'ordre de Kerzaz, les autres à celui d'Ouazzan. Ils n'ont aucun chapelet spécial.

BENI BOU HAMDOUN. — Les Beni bou Hamdoun² sont de race et de langue arabe. Ils sont marabouts et, comme tels, s'interposent souvent entre les tribus de l'amalat, prêtes à en venir aux mains.

Ils occupent la région montagneuse au sud des Oulad Ali ben Talha, et au nord des Beni Iala et des Beni Hamlil.

Ils touchent à la frontière algérienne vers Ras Asfour.

On rencontre chez eux beaucoup de serviteurs religieux de Moulai Taïeb, et quelques ziania sont placés

¹ Renseignements fournis par le capitaine Redier et le lieutenant de Beaufort, 1893.

² Renseignements extraits du travail du capitaine de Breuille, 1880, et de celui du lieutenant de Beaufort, 1893.

sous le commandement du caïd d'Oudjda et ont pour cheikh le nommé Sidi Ben el Kebir ¹.

BENI HAMLIL. — Les Beni Hamtil² sont marabouts comme les précédents, et, comme eux également, ils emploient leur influence religieuse à arrêter l'effusion du sang entre les tribus.

Leur territoire, situé à l'est de celui des Beni Iala, confine au nord à celui des Beni bou Hamdoun. Ils sont nos voisins dans la plaine de Missioun, dont ils nous contestent en partie la possession.

Un grand nombre d'entre eux sont serviteurs religieux du marabout de Kenatsa : un certain nombre seulement ont le chapelet de Moulai Taïeb.

¹ H. M.

² Renseignements extraits du travail du lieutenant de Beaufort, 1893, et de celui du capitaine de Breuille, 1880.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES p ^r transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|--|-------------------------------|-----------|-------------------|-------------------|---------------------------------------|---------|-------|-------------------------|----------|---------|
| | | tentes. | fantassins armés. | cavalliers armés. | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. |
| Zaouïa Oulad Sidi Moussa El Berrichi | L'amel d'Oudjda. | | | | | | | | | |
| Oulad Sidi Moussa..... | Si El Haouari..... | 80 | 120 | 30 | 160 | 6 | » | 4000 | 1000 | » |
| El Berarich..... | Si El Mostefaould Ahmed..... | 60 | 80 | 40 | 140 | 5 | » | 3000 | 1200 | » |
| El Hadadcha..... | Si El Aredj..... | 40 | 50 | 20 | 100 | 4 | » | 2000 | 600 | » |
| | Totaux..... | 180 | 250 | 90 | 400 | 15 | » | 9000 | 2800 | » |
| Beni bou Hamdoun. | L'amel d'Oudjda. | | | | | | | | | |
| Oulad Chaïbi..... | Mohammedould El Mamoun... | 20 | 35 | 5 | » | 4 | 24 | 200 | 100 | 40 |
| Oulad El Kerzazi..... | Cheikh Moulai ben Abdallah... | 10 | 15 | 6 | » | 2 | 30 | 100 | 100 | 20 |
| Oulad El Akban..... | Moulai Amar ben Iousséf..... | 15 | 20 | 6 | » | 4 | 15 | 50 | 100 | 10 |
| Oulad Saïd..... | El Hadj Mohammed ben Taïeb.. | 20 | 30 | 10 | » | 5 | 30 | 200 | 100 | 40 |
| | Totaux..... | 65 | 100 | 27 | » | 15 | 99 | 550 | 400 | 110 |
| Beni Hamtil. | L'amel d'Oudjda. | | | | | | | | | |
| Oulad M'hammed. { Oulad Mezian..... | Moulai Touhami..... | 15 | 20 | 4 | » | » | 20 | 300 | 100 | 40 |
| { Oulad Iahia ben | Moulai El Kebir..... | 16 | 25 | 1 | » | » | 22 | 150 | 200 | 30 |
| { Ahmed..... | Si M'hammed ber Raho..... | 12 | 18 | 3 | » | » | 20 | 100 | 100 | 20 |
| { Beni bou Hassen.. | Moulai Abdallah ben Ali..... | 10 | 14 | 3 | » | » | 12 | 200 | 100 | 15 |
| Oulad Moussa. { Oulad Ali..... | Mohammedould bou Chekif... | 20 | 30 | 2 | » | » | 25 | 100 | 150 | 30 |
| { Oulad El Arbi..... | | | | | | | | | | |
| | Totaux..... | 73 | 107 | 13 | » | » | 99 | 850 | 650 | 135 |

BENI SNASSEN. — Les Beni Snassen¹ (Beni Znassen, Beni Iznassen, Beni Iznacen, Beni Iznaten) appartiennent à la grande famille berbère des Zenata. D'après la tradition, la conquête musulmane les trouva installés dans la plaine d'Er'ris, près de Mascara. Refoulés, vers l'ouest, par l'invasion arabe, ils abandonnèrent leur pays et vinrent se réfugier dans le massif montagneux qu'ils occupent encore et d'où ils chassèrent, après de longues luttes, les premiers occupants, les Beni Ielloul². De cette forteresse naturelle, que leur courage et leur énergie surent rendre inexpugnable, ils purent assister, presque sans coup férir, aux grandes migrations de tribus qui bouleversèrent le Maghreb dans les premiers temps de la conquête arabe.

Plus tard, jaloux de leur indépendance, ils surent constamment opposer une résistance presque invincible à ceux qui cherchaient à les asservir.

De nos jours ils durent rabattre de leurs prétentions à l'inviolabilité de leur territoire. Attaqués par nos troupes dans leurs montagnes même (1859), ils furent forcés de se rendre presque sans combat et d'accepter nos conditions.

Depuis lors la politique astucieuse des représentants du Sultan à Oudjda a su semer la division parmi eux. Profitant habilement de ces dissensions, les amels, qui se sont succédé, ont achevé de les réduire en obtenant

¹ Renseignements extraits de la Notice du capitaine Graulle, 1884.

² Tradition locale recueillie par le lieutenant de Beaufort et ayant besoin d'être contrôlée.

du Sultan leur partage en plusieurs caïdats. Actuellement certaines fractions sont administrées directement par l'amel; d'autres ont leurs caïds particuliers.

Le capitaine Graulle, qui a écrit en 1884 une notice intéressante sur les Beni Snassen, où nous avons puisé la plupart de ces renseignements, trace le portrait suivant des indigènes de cette tribu :

« Ils sont industriels, aiment le travail, s'adonnent » volontiers au jardinage, savent fondre et préparer les » métaux, fabriquer des armes et de la poudre, mais » leurs procédés sont très primitifs parce que, bloqués » de toutes parts par une population nomade rebelle » au progrès et avec laquelle ils étaient constamment » en guerre, les Beni Snassen n'ont jamais eu que des » communications très difficiles avec les grandes cités » musulmanes où les arts, les sciences et l'industrie » florissaient. L'état d'isolement dans lequel ils ont » vécu fait aussi que les Beni Snassen n'ont jamais » joué un rôle prépondérant, ni même marquant dans » l'histoire du Maghreb. »

Les Beni Snassen ont conservé l'usage de la langue berbère, mais presque tous comprennent et parlent l'arabe. Ils se partagent en quatre grandes fractions, ce sont les :

Beni Khaled,
Beni Mengouch¹,
Beni Attigue;
Beni Ourimèche.

¹ Les Beni Mengouch seraient, d'après Ibn Khaldoun, une fraction des Beni Resour'en, branche des Beni Toudjine. Les Beni Toudjine

Le pays occupé par eux est assez fertile. On y trouve de belles cultures et de l'eau en quantité suffisante. Cependant, les indigènes de cette région ont quelquefois à supporter de longues périodes de sécheresse pendant lesquelles un grand nombre d'entre eux s'expatrient et viennent chercher du travail en Algérie. Ils occupent dans leur pays de nombreux villages, souvent très rapprochés les uns des autres.

sont une des grandes ramifications de la tribu des Badin (Zenata) qui habitait les rives du Chélif, au sud de l'Ouarensenis. Ils suivirent, comme toutes les autres tribus zenatiennes, l'ar' moracène, en 647 (1249-1250), dans sa lutte contre les Mérinides. Ils avaient alors pour chef Abd el Çaoui el Mengouchi. Arrêtée à Taza par les troupes mérinides, l'armée zenatienne fut poursuivie par elles jusque dans la plaine d'Angad et, à la suite d'un combat acharné, mise en complète déroute. Il est probable qu'après cette défaite, quelques familles des Beni Mengouch qui avaient suivi Abd el Çaoui, restèrent dans le pays et trouvèrent un refuge dans la montagne des Beni Snassen, herbères de race zenatienne comme eux. Ce serait là l'origine des Beni Mengouch actuels. Bien avant l'arrivée des Français en Algérie, une fraction des Beni Mengouch abandonna la montagne des Beni Snassen à la suite de dissensions intestines et vint s'établir sur la rive droite du Kiss. Les Oulad Mansour étaient alors propriétaires presque exclusifs de cette région; ils en vendirent des parcelles aux Beni Mengouch, qui y construisirent des villages.

Cette fraction dissidente des Beni Mengouch est appelée actuellement Beni Mengouch Tahta, pour la distinguer de celle restée dans la montagne, qui est connue sous le nom de Beni Mengouch Fouaga.

Les Beni Mengouch Tahta, en raison de leur situation géographique, sont algériens. Ils ont fait l'objet d'une disposition spéciale inscrite dans le traité du 18 mars 1845 (art. 3), disposition en vertu de laquelle ils ne paient aucun impôt.

(Renseignements extraits d'un rapport du capitaine Hoguenbill, chef du bureau arabe de Nemours (1866), et du travail sur la frontière du capitaine Pansard, commandant supérieur du cercle de Tiaret (1893).

Leurs femmes fabriquent d'assez beaux vêtements (burnous et haïks). Les Beni Mengouch seuls se livrent à la fabrication d'une poterie grossière.

Les principaux ordres religieux qui ont des serviteurs dans cette tribu, sont : les Ziania, de Kenatsa; les Taïbia, d'Ouazzan; les Kadria, de Baghdad (Si Abdelkader el Djilani); les Derkaoua, de Fez (Moulay El Arbi).

Il faut y ajouter deux petits ordres religieux locaux qui ont leur siège dans la montagne. Ce sont : celui de Moulay Ahmed El Aïachi, dirigé en 1884 par Si El Hadj Moulay ben Saïd et Si El Hadj Seddik, qui habitaient tous deux chez les Beni Attigue, et celui de Si Ali El Bekkaï, qui avait pour chef, à la même époque, Si Mohammed bel Khatir, demeurant chez les Beni Mengouch Fouaga.

Les marabouts les plus influents des Beni Snassen, étaient, à la même date :

Si Mohammed ben Mokhtar, de l'ordre des Derkaoua,

Si Mohammed El Badaoui, de l'ordre des Kadria,

Domiciliés tous deux aux Beni Ourimèche;

Si El Hadj Mohammed El Hadri, des Derkaoua, et Si Ould El Hadj Mokhtar ben Tchich, des Ziania, résidant l'un et l'autre chez les Beni Khaled.

Lorsque des dissensions intestines viennent à éclater entre les Beni Snassen, ce sont tous ces marabouts qui cherchent à s'interposer pour arrêter les hostilités.

On ne trouve pas d'autres juifs chez ces Kabyles que ceux qui y viennent pour commercer.

RENSEIGNEMENTS

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. |
|---|--|
| BENI | |
| Tar'djirt. | |
| | Tahar ben Nehar (ex-caïd investi, révoqué par le sultan, est resté choikh de Tar'djirt). |
| Tar'erabt | ? |
| Agram | Ali ou Amar |
| Beni lahia | ? |
| Nedjadjera | Si Embarek Haho |
| Rahamna | El Hadj Mohammed |
| Oulad ben Talest | Mohammed ben Hamdan |
| Bou Halalen | Mohammed ben bou Azza |
| Oulad el Gadi | ? |
| Bou Ziza | ? |
| Douz | ? |
| Ben Neharen | Tahar ben Aneur |
| Bou Hassan | Mohammed ould Si Ahmed |
| El Becharir | Mohammed bel Baehir Mirhoum |
| Oulad Chiha | Mohammed ould bou Zian |
| | Totaux |
| Oulad El R'azi. | |
| | Saïd ould Mohammed ben Mimoun, (cheikh sous la dépendance de l'amel d'Oudjda). |
| Ahl Tizi | El Hadj Taïeb ben Abdelmoumen |
| Bou Ammala | Saïd ould Mohammed ben Mimoun (cheikh des Oulad El R'azi) |
| Bou Alaïn | Mohammed bel Baehir |
| Ouchanen | Si Ali ben Tahar |
| El Mekakra | El Arbi Mekour |
| Oulad Sliman | Ahmed bel Baehir |
| Oulad el Bahli | Mohammed ben Ahmed |
| Azerou Allou | Mohammed bel Madhi |
| | Totaux |

¹ Lieutenant de Beaufort, 1893.

STATISTIQUES ¹.

| NOMRE de | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSSE en troupeaux. | | | RENSEIGNEMENTS DIVERS. | | |
|---------------|-----------------------------|-------------------|------------------|-------------------------|---------|-------|------------------------|----------|--|
| | toutes ou maisons armés. | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux | mulets. | ânes. | | moutons. | chèvres. |
| KHALED | | | | | | | | | |
| 25 | 45 | 5 | » | 8 | 30 | 350 | 400 | 100 | Les gens de Tar'djirt ont un marché le mardi au lieu dit Tsnia entre Nedjadjera et les Oulad ben Talest. Ils vont beaucoup au grand marché d'Arbal, et aussi à ceux de El Heimer et de Lalla Mar'nia. Ils ensilotent à Tar'rit chez les Oulad ez Zaïmi. |
| 15 | 20 | 2 | » | 3 | 15 | 100 | 200 | 50 | |
| 15 | 25 | 3 | » | » | 16 | 150 | 200 | 40 | |
| 25 | 60 | 8 | » | 12 | 40 | 1500 | 600 | 200 | |
| 12 | 16 | » | » | 2 | 12 | 100 | 150 | 30 | |
| 20 | 35 | 4 | » | 4 | 30 | 300 | 400 | 45 | |
| 40 | 55 | 10 | » | 10 | 60 | 800 | 500 | 160 | |
| 20 | 30 | 4 | » | 5 | 20 | 150 | 200 | 35 | |
| 15 | 25 | 2 | » | » | 25 | 100 | 200 | 20 | |
| 8 | 10 | » | » | » | 10 | » | 50 | 15 | |
| 40 | 60 | 10 | » | 12 | 40 | 1600 | 600 | 200 | |
| 10 | 15 | 2 | » | » | 16 | » | 100 | 15 | |
| 16 | 25 | 2 | » | 8 | 15 | 100 | 100 | 25 | |
| 18 | 30 | 4 | » | 6 | 30 | 120 | 300 | 30 | |
| 279 | 451 | 56 | » | 70 | 359 | 5450 | 4000 | 955 | |
| 30 | 50 | 10 | » | 15 | 40 | 400 | 500 | 200 | Les Oulad El R'azi vont au marché d'Arbal, qui leur est commun avec les Oulad El Moun-gar; ils viennent également aux marchés d'El Heimer et de Lalla Mar'nia, sauf les Oulad el Bahli, et en général les fractions qui ont à se reprocher quelque méfait à notre égard. Ils ensilotent à Tizi. |
| 25 | 40 | 12 | » | 8 | 50 | 800 | 400 | 150 | |
| 16 | 25 | » | » | 7 | 25 | 200 | 200 | 80 | |
| 30 | 50 | 7 | » | 15 | 40 | 600 | 200 | 100 | |
| 25 | 50 | 7 | » | 12 | 40 | 500 | 300 | 300 | |
| 15 | 28 | » | » | 10 | 35 | 200 | 100 | 70 | |
| 40 | 60 | 12 | » | 16 | 100 | 1200 | 700 | 300 | |
| 10 | 15 | » | » | 4 | 100 | 100 | 50 | 50 | |
| 191 | 318 | 48 | » | 87 | 430 | 4000 | 2450 | 1250 | |

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. |
|---|---|
| Oulad el Mouggar. | Saïdould Mohammed ben Mimoun (également cheikh des Oulad El R'azi). |
| Ar'bal..... | Bel Aïdould Mohammed ben Bekouch..... |
| Hamamouchen..... | Si Aneurould El Mostefa..... |
| Abi Tiddert..... | R'aoutiould Abdallah..... |
| Ikhezzenen..... | Ahmed ber Rabah..... |
| Ahl el Kelaa..... | Mohammed ben Djilali..... |
| | Totaux..... |
| Oulad ez Zaïmi. | Mohammed ben Taïeb (ex caïd investi, révoqué par le sultan; est resté Cheikh des Oulad Ez Zaïmi) |
| Oulad bou Abdallah..... | Mohammed ben Taïeb (Cheikh des Oulad Ez Zaïmi).... |
| Oulad Amara..... | Mohammed ben Amara..... |
| Oulad bou Djennâa..... | Ahmed ben M'hammed..... |
| Oulad ben Ichou..... | Ahmed bel Mostefa..... |
| Oulad ben Azza..... | Si Mohammed ben Dris..... |
| | Totaux..... |
| Beni Drar. | Ali ou Rabah (ex-caïd investi, abandonné par un certain nombre de fractions des Beni Drar). Kaddourould Mohammed ben Kaddour (caïd non investi). |
| Azizain..... | Ali ou Rabah (Cheikh des Ahl El Oued)..... |
| Ahl El Oued (obéissent à Ali ou Rabah). | Mohammed bel Mokhtar..... |
| Gzennaïa..... | Cheikh el Mabdi ben Moussa..... |
| Oulad Tadjer..... | Ben Aoudaould El Arbi..... |
| Zâazâa..... | Mohammed ben Taïeb, ben Zazour..... |
| El Belalâa..... | Abdelkaderoula Cheikh..... |
| Beni Segmiman..... | Kaddourould Abderrahman..... |
| Oulad Tahar..... | Kaddourould Mohammed ben Kaddour (Cheikh des Oulad Aïssa)..... |
| Oulad Hammou ben Amar. | Kaddour ben Abbou..... |
| Oulad Meriem..... | Leehebould Smaïn..... |
| El Arâara..... | Mohammedould Sliman..... |
| Chetaïta..... | Mokaddem Ahmed bou Cheta..... |
| Oulad El Hammam..... | ? |
| El Aidan..... | Mimounould Si Ali..... |
| Oulad Sidi Sliman..... | El Hadj el Mekki bou Taleb..... |
| | Totaux..... |

| Tribus ou fractions. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSE ou troupeaux. | | | RENSEIGNEMENTS DIVERS. |
|----------------------|-------------------|------------------|-----------|-----------------------------|------------|------------|------------------------|-------------|-------------|---|
| | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | bovins. | | |
| Oulad el Mouggar. | 45 | 25 | 3 | » | 4 | 30 | » | 150 | 20 | Les Oulad el Mouggar vont aux mêmes marchés que les Oulad El R'azi; leur grand marché d'Ar'bal a lieu le mardi et le jeudi. Ils ensilotent à Tizi, chez les Oulad el R'azi, et un peu à Azber, près d'Ar'bal. |
| | 20 | 40 | 5 | » | 6 | 50 | 300 | 400 | 100 | |
| | 18 | 30 | 4 | » | 5 | 35 | 400 | 200 | 80 | |
| | 12 | 25 | 4 | » | 6 | 30 | 200 | 100 | 50 | |
| | 10 | 20 | 2 | » | 3 | 25 | 100 | 50 | 40 | |
| Totaux..... | 75 | 140 | 18 | » | 24 | 170 | 1000 | 900 | 290 | |
| Oulad ez Zaïmi. | 45 | 30 | 5 | » | 4 | 40 | 1500 | 600 | 300 | Le marché des Oulad Ez Zaïmi est à Tardjirt; comme les autres fractions des Beni Snassen, ils fréquentent également le marché d'Ar'bal et ceux du cercle de Lalla Mar'nia. Ils ensilotent à Tardjirt. |
| | 10 | 24 | 3 | » | 2 | 25 | 400 | 100 | 60 | |
| | 20 | 45 | 8 | » | 10 | 50 | 1000 | 300 | 200 | |
| | 15 | 30 | 4 | » | 3 | 35 | 200 | 150 | 100 | |
| | 20 | 40 | 6 | » | 8 | 50 | 1200 | 500 | 300 | |
| Totaux..... | 80 | 169 | 26 | » | 29 | 200 | 4300 | 1650 | 960 | |
| Beni Drar. | 20 | 40 | 12 | » | 15 | 50 | 1200 | 600 | 400 | Les Beni Drar vont au marché d'Ar'bal et à ceux de Sefrou (Bessara), et du cercle de Lalla Mar'nia, sauf ceux d'entre eux, assez nombreux, qui ont à se reprocher quelque méfait à notre égard. Ils ensilotent à Rennan, sur le territoire des Oulad Tahar. |
| | 12 | 30 | 4 | » | 5 | 30 | 200 | 100 | 50 | |
| | 25 | 50 | 8 | » | 10 | 60 | 300 | 100 | 150 | |
| | 15 | 35 | 3 | » | 4 | 40 | 100 | 200 | 40 | |
| | 10 | 20 | 2 | » | 4 | 25 | 700 | 200 | 100 | |
| | 8 | 20 | 2 | » | » | 25 | 100 | 50 | 25 | |
| | 25 | 60 | 8 | » | 10 | 70 | 1000 | 600 | 300 | |
| | 25 | 50 | 15 | » | 12 | 60 | 1200 | 400 | 500 | |
| | 12 | 30 | 8 | » | 5 | 30 | 400 | 200 | 100 | |
| | 20 | 45 | 5 | » | 6 | 40 | 300 | 400 | 200 | |
| | 30 | 60 | 10 | » | 12 | 70 | 1500 | 700 | 400 | |
| | 12 | 35 | 4 | » | 4 | 25 | 300 | 200 | 150 | |
| | 15 | 40 | 6 | » | 4 | 40 | 400 | 250 | 300 | |
| | 18 | 40 | 5 | » | 4 | 35 | 800 | 150 | 260 | |
| | 25 | 60 | » | » | 12 | 60 | 700 | 400 | 400 | |
| Totaux..... | 272 | 615 | 92 | » | 107 | 660 | 9200 | 4550 | 3375 | |

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. |
|---|---|
| RÉCAPITULATION DES BENI KHALED. | |
| Tar'djirt..... | |
| Oulad El R'azi..... | |
| Oulad el Mouggar..... | |
| Oulad ez Zaïmi..... | |
| Beni Drar..... | |
| Totaux des Beni Khaled... | |
| BENI | |
| Oulad Ali ou Ammes. | |
| Mohammed ben Ahmed el Guerroudj (caïd investi par le Sultan). | |
| Oulad Sidi Ramdan..... | Si el Mekki bel Haoussine..... |
| Ahl Gueddara..... | Ahmed ben Moumen..... |
| Beni Abdallah..... | Ahmed Arab..... |
| Beni Mahfoud..... | Ahmed ben M'hammed..... |
| Oulad el Bekkai..... | Si Ahmed bel Mostefa..... |
| Ahl Khellad..... | El Hadj Kada ben Khettou..... |
| Djedain..... | Mohammed ou Abdallah (ex-caïd des Oulad Ali révoqué). |
| Beni Ouaklan..... | Si el Mostefa ould Ali ou Kada..... |
| Oulad bou R'ennem..... | Mohammed ben Ali..... |
| Totaux..... | |
| Beni Khellouf. | |
| M'hammed ben Aïssa, (caïd investi par le sultan, révoqué par ses tribus, demeure avec le caïd des Beni Ourimeche). | |
| Oulad Djaber..... | Embarek ben Hamdoun..... |
| Ahl Tinissen..... | Mohammed Arab..... |
| Zerazera..... | Kaddour ben M'hammed..... |
| Oulad bou laoub..... | Mohammed bel Mahi..... |
| Tekouchet..... | Mohammed ben Embarek..... |
| Oulad Moussa ben M'hammed..... | El Hadj Kaddour..... |
| Ber Rahilen..... | El Hadj Rabah ber Rahil..... |
| Bezzerouden..... | El Haoussine Belkaem..... |
| Oulad Cherif..... | Abdallah Zirer..... |
| Oulad el Mantseur..... | Touhami ben Moussa..... |
| El Kaaoueha..... | Ali ould Ahmed ben Ameur..... |
| Oulad el Mane..... | Mohammed ben Iahia..... |
| Totaux..... | |

| tribus ou tribus. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSÉ en troupeaux. | | | RENSEIGNEMENTS DIVERS. |
|-------------------------|----------------------|---------------------|-----|--------------------------------|---------|-------|---------------------------|----------|---------|--|
| | fantassins armés. | cavaliers armés. | | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | bovins. | |
| | 279 | 451 | 56 | » | 70 | 359 | 5450 | 4000 | 955 | |
| | 194 | 318 | 48 | » | 87 | 430 | 4000 | 2450 | 1250 | |
| | 75 | 140 | 18 | » | 24 | 170 | 1000 | 900 | 290 | |
| | 80 | 169 | 26 | » | 29 | 200 | 4300 | 1650 | 960 | |
| | 272 | 615 | 92 | » | 107 | 660 | 9200 | 4550 | 3375 | |
| | 807 | 1603 | 240 | » | 317 | 1819 | 23950 | 13550 | 6830 | |
| MENGOUCH. | | | | | | | | | | |
| | 20 | 35 | 5 | » | 6 | 35 | 100 | 150 | 200 | Le marché des Oulad Ali ou Ammes a lieu le dimanche et le mercredi à Gueddara. (Ce nom vient de « Guedra », plats en terre, qui sont une des principales industries du pays). Ils vont aussi beaucoup à El Hefmer, et au marché des Attia. Ils ensilotent à Tizi Ali, à la Zaoua des Oulad Sidi Ramdan. |
| | 30 | 50 | 3 | » | 7 | 35 | 300 | 400 | 140 | |
| | 80 | 200 | 10 | » | 11 | 100 | 800 | 600 | 400 | |
| | 50 | 80 | 5 | » | 18 | 87 | 240 | 300 | 200 | |
| | 25 | 40 | 6 | » | 8 | 30 | 400 | 250 | 180 | |
| | 60 | 140 | 7 | » | 15 | 44 | 500 | 700 | 170 | |
| | 70 | 120 | 5 | » | 25 | 100 | 300 | 500 | 200 | |
| | 30 | 60 | 2 | » | 9 | 45 | 160 | 200 | 80 | |
| | 40 | 100 | 4 | » | 6 | 30 | 300 | 600 | 170 | |
| | 405 | 825 | 47 | » | 105 | 506 | 3100 | 3700 | 1740 | |
| | 15 | 30 | » | » | » | 30 | 220 | 300 | 60 | Les Beni Khellouf vont au marché de Sefrou ou à celui de Gueddara. Ils ensilotent à Toumlilt, non loin de Sefrou. |
| | 25 | 40 | 4 | » | 7 | 35 | 255 | 200 | 50 | |
| | 20 | 45 | 4 | » | 4 | 25 | 400 | 130 | 80 | |
| | 15 | 35 | 2 | » | 6 | 25 | 200 | 180 | 70 | |
| | 40 | 90 | 3 | » | 5 | 40 | 600 | 300 | 100 | |
| | 50 | 100 | 7 | » | 18 | 77 | 900 | 400 | 200 | |
| | 12 | 25 | 1 | » | » | 25 | 160 | 80 | 25 | |
| | 15 | 25 | 2 | » | 3 | 35 | 500 | 100 | 80 | |
| | 12 | 30 | » | » | » | 24 | 80 | 120 | 45 | |
| | 25 | 60 | 4 | » | 3 | 40 | 1200 | 500 | 100 | |
| | 22 | 60 | 2 | » | 7 | 44 | 800 | 250 | 70 | |
| | 30 | 50 | 6 | » | 4 | 40 | 700 | 200 | 60 | |
| | 281 | 590 | 35 | » | 57 | 440 | 6015 | 2760 | 740 | |

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. |
|---|---|
| Bessara. | M'hammed ben Aïssa (le même que celui des Beni Khellouf). |
| Oulad el Bali..... | Ali ou Kaddour |
| Oulad bou Ferra..... | Cbeikh Saïah (son autorité est reconnue chez les Beni Khellouf et les Bessara, mais il n'est pas caïd investi)..... |
| Ibou Delalen..... | M'hammed el Mamoun..... |
| Titernine..... | Abdelkader ben Ali..... |
| Oulad el Hadj..... | Abdelkader Ouchen..... |
| Oulad ben Meriem..... | Ahmed el Guenfoud..... |
| Beni bou Khellouf..... | Faradjiould Mohammed..... |
| | Totaux..... |
| Ahl Sefrou. | M'hammed ben Aïssa, (n'est pas plus obéi qu'aux Bessara) obéissent à Ahmedould el Hadj Ali, des Oulad Ouerrou. |
| Sefrou Ahl El Oued..... | El Hadj Mohammed Khidani..... |
| Oulad Salah..... | El Hadj Embarek ben Amara..... |
| El Haïaïna | Mokhtar ben Kaddour..... |
| Ibline | Aïssaould Abdallah..... |
| Iamranen..... | Mokhtar Rothi..... |
| Oulad Ouerrou..... | El Hadj Abdallah..... |
| Issardaouen..... | Hamdoun ben Sliman..... |
| Oulad bou Mimoun..... | Ahmed ben Ali..... |
| El Kerarcha..... | Dahmanould Kerrouch..... |
| Imzouren..... | Ameur Mezzour..... |
| Oulad Moussa ou Merah..... | Mohammedould Ali ben Ahmed..... |
| Kedjaïouen | Aïssa ben Bakhti..... |
| Oulad ben Melah..... | Si Mohammed ben Ahmed |
| Oulad ben Aïni..... | Si Mohammed ben Brahim..... |
| | Totaux..... |
| | RÉCAPITULATION DES BENI MENGOUCH: |
| Oulad Ali ou Ammes..... | 405 825 47 » 105 506 3100 3700 1740 |
| Beni Khellouf..... | 281 590 35 » 57 440 6015 2760 740 |
| Bessara..... | 103 215 37 » 36 254 7500 1080 324 |
| Ahl Sefrou..... | 261 636 62 » 84 540 7271 2535 1084 |
| | Totaux des Beni Mengouch..... |

| NOMBRE de | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSE en troupeaux. | | | RENSEIGNEMENTS DIVERS. | | | |
|-----------|-----------------------------|-------------------|------------------|------------------------|---------|-------|------------------------|----------|--|---|
| | maisons. | fontassins armés. | cavaliers armés. | chameaux | mulets. | ânes. | | moutons. | chèvres. | boeufs. |
| 20 | 35 | 8 | » | 8 | 35 | 1500 | 200 | 50 | Les Bessara vont au marché de Sefrou. Ils ensilotent à Toumlit, et chez les Beni bou Khellouf; ces derniers silos sont peu importants. | |
| 15 | 30 | 9 | » | 5 | 40 | 2000 | 300 | 40 | | |
| 10 | 25 | 5 | » | 4 | 35 | 1200 | 100 | 50 | | |
| 20 | 45 | 5 | » | 7 | 37 | 800 | 150 | 60 | | |
| 12 | 20 | 2 | » | 3 | 30 | 400 | 80 | 30 | | |
| 10 | 25 | 2 | » | 5 | 33 | 600 | 150 | 24 | | |
| 16 | 35 | 6 | » | 4 | 44 | 800 | 100 | 70 | | |
| 103 | 215 | 37 | » | 36 | 254 | 7500 | 1080 | 324 | | |
| 24 | 50 | 8 | » | 11 | 40 | 500 | 180 | 100 | | Les Ahl Sefrou vont, le vendredi, au grand marché de Sefrou. Ils ensilotent à Sefrou, à Toumlit et aux Beni bou Khellouf. |
| 15 | 36 | 4 | » | 8 | 44 | 455 | 300 | 50 | | |
| 18 | 40 | 5 | » | 3 | 35 | 200 | 80 | 50 | | |
| 10 | 25 | 2 | » | » | 22 | 160 | 100 | 45 | | |
| 12 | 25 | 1 | » | 2 | 30 | 166 | 100 | 80 | | |
| 24 | 50 | 10 | » | 9 | 45 | 800 | 200 | 60 | | |
| 16 | 40 | 4 | » | 5 | 36 | 600 | 140 | 100 | | |
| 40 | 130 | 12 | » | 14 | 88 | 1500 | 500 | 200 | | |
| 16 | 35 | 2 | » | 6 | 34 | 600 | 220 | 80 | | |
| 12 | 30 | 3 | » | 2 | 24 | 100 | 85 | 34 | | |
| 25 | 60 | 7 | » | 7 | 30 | 1200 | 300 | 100 | | |
| 12 | 30 | 2 | » | 3 | 24 | 140 | 60 | 25 | | |
| 17 | 35 | » | » | 9 | 44 | 300 | 100 | 60 | | |
| 20 | 50 | 2 | » | 5 | 44 | 550 | 170 | 100 | | |
| 261 | 636 | 62 | » | 84 | 540 | 7271 | 2535 | 1084 | | |
| 405 | 825 | 47 | » | 105 | 506 | 3100 | 3700 | 1740 | | |
| 281 | 590 | 35 | » | 57 | 440 | 6015 | 2760 | 740 | | |
| 103 | 215 | 37 | » | 36 | 254 | 7500 | 1080 | 324 | | |
| 261 | 636 | 62 | » | 84 | 540 | 7271 | 2535 | 1084 | | |
| 1050 | 2266 | 181 | » | 282 | 1740 | 23886 | 10075 | 3888 | | |

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. |
|--|--|
| BENI | |
| Tar'azerout. | Bou Lenouarould el Houbil, (caïd investi). |
| Takarboust | Si Mohammed ben Abdennebi |
| Tazar'inc | El Hadj el Kébdani |
| Beni Ahmed | Abdelkader ben Otsman |
| Oulad Ali ben Iacine | Mohammed Arab |
| Oulad Moulai Ahmed | El Hadj Seddik ben Saïd |
| Beni Ameir | El Bachir ben Tahar |
| Iaoufaï | El Hadj El Mazari |
| Oulad Mimoun | Si Ahmed ben bou Zian |
| | Totaux |
| Beni bou Iaâla. (Dekhala). | Bou Medienould Kaddour Ouliou (caïd investi) |
| Beni Attigue Berraniin. | Amarould el Oudjil (caïd investi). |
| Beni Moussi el Attach | Embarek ben Allah |
| Beni Moussi Rouha | Bou Taïeb bou Aklain |
| | Totaux |
| RÉCAPITULATION DES BENI ATTIGUE : | |
| Tar'azerout | 252 |
| Beni bou Yaâla | 160 |
| Beni Moussi | 270 |
| Totaux des Beni Attigue | 682 |

| NOMBRE de | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSÉ en troupeaux. | | | RENSEIGNEMENTS DIVERS. | | |
|-----------------|--------------------------------|---------|-------|---------------------------|----------|---------|------------------------|------|--|
| | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. | | | |
| ATTIGUE. | | | | | | | | | |
| 50 | 150 | 15 | » | 25 | 64 | 1000 | 200 | 260 | Les gens de Ter'azerout vont au marché de Souk el Had, chez les Beni Mous-si, et au marché de Souk El Arba, chez les Beni Ourimeche: ils ont aussi un marché, près de Tezer'ine, à Taïlout, le mardi. Ils ensilotent à Merz bou Saïd, chez les Beni Moussi, et à Tezar'ine. |
| 40 | 100 | 10 | » | 12 | 34 | 800 | 300 | 180 | |
| 25 | 40 | 6 | » | 8 | 44 | 400 | 200 | 80 | |
| 50 | 80 | 8 | » | 6 | 75 | 200 | 155 | 70 | |
| 20 | 45 | 6 | » | 3 | 44 | 4000 | 500 | 200 | |
| 25 | 55 | 4 | » | 9 | 40 | 486 | 120 | 50 | |
| 12 | 35 | 2 | » | 5 | 25 | 150 | 80 | 54 | |
| 30 | 70 | 9 | » | 5 | 54 | 2000 | 245 | 150 | |
| 252 | 515 | 60 | » | 73 | 380 | 9036 | 1820 | 1044 | |
| 160 | 400 | 25 | » | 20 | 120 | 3000 | 1000 | 300 | |
| 150 | 266 | 24 | » | 25 | 166 | 4000 | 400 | 200 | Le marché des Beni Meussi a lieu le dimanche (Souk El Had), près de Merz bou Saïd, entre les deux fractions. Leurs silos sont au même endroit. |
| 120 | 160 | 20 | » | 18 | 118 | 3000 | 300 | 160 | |
| 270 | 426 | 44 | » | 43 | 284 | 7000 | 700 | 360 | |
| 252 | 515 | 60 | » | 73 | 380 | 9036 | 1820 | 1044 | |
| 160 | 400 | 25 | » | 20 | 120 | 3000 | 1000 | 300 | |
| 270 | 426 | 44 | » | 43 | 284 | 7000 | 700 | 360 | |
| 682 | 1341 | 129 | » | 136 | 784 | 19036 | 3520 | 1704 | |

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. |
|---|---|
| BENI | |
| El Hararda. | |
| | Mohammedould el Hadj el Baehir Arroud (caïd non encore investi, 1893). |
| El Hararda | Mohammedould el Hadj el Baehir Arroud |
| Beni Nougael Djebel..... | Bou Djemâa Tarchoun..... |
| Tagma el Outa..... | Ahmed ben Mechal..... |
| Oulad bou Abdesseïed | Ahmedould el Hadj Djafer..... |
| Oulad Ali Chebeb..... | Mohammed Djefal..... |
| Oulad ben Aneur..... | Aïad ben ? |
| Oulad bou Bekeur..... | Mohammedould Aneur ou Ali (en prison à Fex)..... |
| Ahl Kerdad..... | Mohammed bel Hadj..... |
| Oulad Raho..... | Ahmed ben Salah..... |
| Tagma el Djebel..... | Abdallah Kherrez..... |
| Oulad bel Kheir..... | Mohammed Zeriousa |
| Oulad Abdessadok..... | Mohammed Akardal..... |
| | Totaux..... |
| Oulad Abbou. | |
| | El Hadj Mohammedould el Baehir (caïd investi). |
| Ahl Risselan..... | Kaddour Lezaar..... |
| Ahl Kannin..... | Mohammed ben Kaddour..... |
| Beni Nougael Outa | El Hadj Ahmed Chekrouni..... |
| Bou Zemour..... | Mohammedould Kaddour Zahaf..... |
| El Greb..... | Ali ben Ahmed..... |
| El Haïachera..... | El Hadj Aneur ben Allal..... |
| Ahl Titest..... | Cheikh Mohammed ben Seddik..... |
| Ahl Guemgan..... | Mohammedould el Hadj R'aouti..... |
| Zaara..... | Mohammed ben Salah |
| Oulad Aneur..... | Mohammed ben Abdallah |
| Oulad Ali Tafeliount..... | Ahmed bel Mostefa..... |
| Oulad bou Mia..... | Mohammed Belkacem |
| Oulad bou Kheris | Mohammed ben Soussan..... |
| Harkate | El Hadj Mohammed bou Haout..... |
| Guezennaïa | Mohammed bel Hadj |
| | Totaux..... |

| Tribus | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSE en troupeaux. | | | RENSEIGNEMENTS DIVERS. |
|-------------------|--------------------|----------------------|---------------------|-----------------------------|---------|-------|------------------------|----------|---------|---|
| | tentés maisons. | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. | |
| OURIMECHE. | | | | | | | | | | |
| | 60 | 130 | 15 | » | 18 | 80 | 3000 | 700 | 350 | Les El Hararda ont un marché à Cherrâa, chez les Oulad bou Abdesseïed, le lundi et le jeudi; ils vont aussi au marché de Souk El Arha, chez El Hadj Mohammedould el Baehir. Ils errent près de ces marchés. |
| | 55 | 110 | 10 | » | 12 | 95 | 1500 | 650 | 166 | |
| | 40 | 80 | 6 | » | 7 | 77 | 860 | 200 | 100 | |
| | 70 | 135 | 16 | » | 10 | 100 | 2000 | 450 | 180 | |
| | 87 | 150 | 22 | » | 15 | 110 | 4000 | 600 | 200 | |
| | 25 | 55 | 6 | » | 4 | 45 | 900 | 120 | 58 | |
| | 35 | 50 | 3 | » | 2 | 44 | 200 | 185 | 40 | |
| | 15 | 25 | » | » | » | 36 | 136 | 300 | 28 | |
| | 12 | 20 | 1 | » | 2 | 24 | 220 | 150 | 45 | |
| | 50 | 115 | 13 | » | 9 | 87 | 3045 | 334 | 120 | |
| | 13 | 20 | 1 | » | » | 22 | 110 | 200 | 76 | |
| | 14 | 23 | 2 | » | 3 | 24 | 186 | 140 | 45 | |
| | 476 | 913 | 95 | » | 82 | 744 | 16157 | 4029 | 1408 | |
| | 50 | 110 | 12 | » | 15 | 100 | 8000 | 900 | 304 | Les Ouled Abbou vont au marché de Souk el Arhe, le mercredi, marché qui se tient près de la maison de leur caïd. Ils ensilont au même endroit, à Cherrâe, et à Tagma El Outa chez les El Hararda. |
| | 40 | 18 | 2 | » | 3 | 22 | 150 | 208 | 55 | |
| | 30 | 75 | 7 | » | 9 | 50 | 844 | 500 | 100 | |
| | 24 | 50 | 6 | » | 7 | 45 | 150 | 200 | 75 | |
| | 13 | 24 | 3 | » | 4 | 28 | 240 | 188 | 85 | |
| | 18 | 30 | 9 | » | 10 | 36 | 4035 | 800 | 113 | |
| | 34 | 58 | 12 | » | 15 | 60 | 800 | 170 | 76 | |
| | 17 | 30 | 4 | » | 3 | 35 | 1045 | 253 | 100 | |
| | 18 | 40 | 7 | » | 2 | 36 | 1000 | 155 | 88 | |
| | 15 | 35 | 2 | » | 4 | 25 | 229 | 300 | 55 | |
| | 19 | 44 | 5 | » | 7 | 35 | 3100 | 250 | 110 | |
| | 21 | 60 | 15 | » | 10 | 77 | 4050 | 500 | 116 | |
| | 30 | 77 | 18 | » | 12 | 85 | 8000 | 400 | 216 | |
| | 35 | 60 | 11 | » | 13 | 76 | 1124 | 166 | 120 | |
| | 20 | 35 | 10 | » | 6 | 45 | 2270 | 334 | 100 | |
| | 354 | 746 | 121 | » | 120 | 755 | 35034 | 5224 | 1713 | |

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. |
|---|---|
| Beni Mahiou. | Bou Terfas ben (?) (ex-caïd investi, cassé par le sultan, commande sa tribu sans titre officiel). |
| Oulad bou Khamisa | Amour Belkacem |
| Oulad bou Irr'oumen | Tahar ben bou Djemaa |
| El Messamda | Amour ben Abdesselam |
| Oulad Ali | Zerroual ben Moussa |
| El Achache | Mohammed bel Bachir bou Atres |
| Oulad Merzoug | Ali ould Cheikh |
| | Totaux |
| | RÉCAPITULATION DES BENI OURIMECHE : |
| | El Hararda |
| | Oulad Abbou |
| | Beni Mahiou |
| | Totaux des Beni Ourimeche |
| | RÉCAPITULATION DES BENI SNASSEN : |
| | BENI KHALED |
| | BENI MENGOUCH |
| | BENI ATTIGUE |
| | BENI OURIMECHE |
| | Totaux des Beni Snassen |

| tribus ou douars. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSE en troupeaux | | | RENSEIGNEMENTS DIVERS. |
|-------------------|-------------------|------------------|-----|-----------------------------|---------|-------|-----------------------|----------|---------|--|
| | fantassins armés. | cavaliers armés. | | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | bovins. | |
| | 45 | 100 | 18 | » | 12 | 90 | 6000 | 510 | 245 | Les Oulad Mahiou vont à Seuk el Arba, et au marché de Cherrea. Leurs silos sont à ces marchés et à Tagma el Oula. |
| | 25 | 55 | 10 | » | 13 | 46 | 1100 | 240 | 85 | |
| | 30 | 87 | 11 | » | 7 | 85 | 623 | 300 | 90 | |
| | 20 | 40 | 6 | » | 4 | 54 | 900 | 186 | 140 | |
| | 25 | 60 | 9 | » | 7 | 40 | 836 | 200 | 84 | |
| | 14 | 35 | 2 | » | 3 | 28 | 500 | 80 | 70 | |
| | 159 | 377 | 56 | » | 46 | 343 | 9959 | 1516 | 684 | |
| | 476 | 913 | 95 | » | 82 | 744 | 16157 | 4029 | 1008 | |
| | 354 | 746 | 121 | » | 120 | 755 | 35034 | 5224 | 1713 | |
| | 159 | 377 | 56 | » | 46 | 343 | 9959 | 1516 | 684 | |
| | 989 | 2036 | 272 | » | 248 | 1842 | 61450 | 10769 | 3805 | |
| | 897 | 1693 | 240 | » | 317 | 1819 | 23950 | 13550 | 6830 | |
| | 1050 | 2266 | 181 | » | 282 | 1740 | 23886 | 10075 | 3888 | |
| | 682 | 1341 | 129 | » | 136 | 784 | 19036 | 3520 | 1704 | |
| | 989 | 2036 | 272 | » | 248 | 1842 | 61450 | 10769 | 3805 | |
| | 3618 | 7336 | 822 | » | 983 | 6185 | 128022 | 37914 | 16227 | |

OULAD MANSOUR. — Les Oulad Mansour sont des Arabes, de race et de langue¹. D'après la tradition, ils auraient la même origine que la tribu du même nom qui habite aux environs de Lalla Mar'nia²; ils s'en seraient séparés, il y a trois ou quatre siècles, pour venir s'installer sur le cours inférieur du Kiss.

Quelques années plus tard, ils s'étendirent sur le bord de la mer dans la plaine de Tazegraret et ne s'arrêtèrent qu'à la Moulouïa. C'est dans cette plaine de Tazegraret qu'ils campent actuellement. C'est là aussi qu'ils campaient en 1845; ils avaient alors cependant trois de leurs douars, possédant des terres de culture sur la rive droite du Kiss, en territoire algérien. Ce dernier fait explique comment, à différentes époques, les Oulad Mansour sont venus se placer sous notre autorité, si bien qu'en 1860 un projet d'organisation de cette tribu, resté sans suite, fut élaboré par les autorités françaises de la frontière.

La majorité de leurs terres de culture sont situées dans la plaine de Tazegraret.

Les Oulad Mansour possèdent, sur leur territoire, le

¹ Ce sont probablement les descendants des Doui Mansour, subdivision des Makil (Ibn Khaldoun).

² Ces divers renseignements sont extraits :

1° D'un rapport du capitaine Hoguenbill, chef du bureau arabe de Nemours (1866);

2° D'un travail sur la frontière du capitaine Pansard, commandant supérieur du cercle de Tiaret (1893);

3° De notes fournies par le capitaine Redier, chef du bureau arabe de Lalla Mar'nia (1893).

marché d'El Heïmer, sur la rive gauche du Kiss. Ce marché se tient le dimanche et le mercredi. Ils vont aussi à Cherrâa et aux marchés des Kibdana, des Attia et de Lalla Mar'nia.

Ils ensilotent au village de Kelâa, près d'El Heïmer.

Les Oulad Mansour sont placés sous l'autorité plus nominale qu'effective du caïd Si Allal ben Mansour el Bokhari, qui habite, depuis treize ans, le bordj de Saïdia, sur la rive gauche du Kiss.

En 1883, le Sultan décida la construction de ce bordj qui forme un carré de 100 mètres de côté environ (murailles en pisé) pour l'opposer à celui que nous avons édifié sur l'autre rive du Kiss, à Adjeroud.

L'espace qui se trouve circonscrit par les faces du bordj marocain est vide. On aperçoit seulement dans un coin, à l'intérieur, une chambre de 3 mètres carrés, construite en adoubes (briques séchées au soleil). C'est là que vit, depuis treize ans, Si Allal¹ avec les deux soldats marocains qui constituent toute la garnison du fort.

Au moment de sa nomination à cet emploi, Si Allal était khalifa de l'amel d'Oudjda, Si Abdelmalek. Il résigna ces fonctions pour occuper ce poste de confiance et prendre en même temps le commandement des Oulad Mansour. Mais cette tribu n'a jamais voulu

¹ Si Allal est un mulâtre; outre les deux soldats mentionnés ici, il a encore, auprès de lui, une négresse chargée des soins domestiques.

Quant aux deux soldats, ils font au marché voisin un commerce de boucherie qui leur permet de vivre. (H. M.)

se soumettre à son autorité et depuis son installation, Si Allal est pour ainsi dire prisonnier dans son bordj; les Oulad Mansour lui interdisent d'en sortir¹.

Ce n'est que lorsqu'un de nos officiers, en tournée, s'arrête à Adjeroud et lui envoie un spahi d'escorte qu'il se décide à franchir le seuil de sa forteresse, en venant rendre visite au représentant de l'autorité française.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.²

| NOMS DES TRIBUS (FRACTIONS, DOUARS). | NOMS DES CHEFS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports | | RICHESSES en troupeaux. | | | |
|---|--|--------------|----------------------|---------------------|----------------------------------|---------|----------------------------|----------|----------|---------|
| | | hommes. | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux. | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. |
| Oulad Mansour. | Si Allal ben Mansour (caïd investi, 1893). | | | | | | | | | |
| Oulad Ramdan..... | Mohammed ould El Hadj Kaddour. | 15 | 30 | 6 | 8 | 3 | 28 | 400 | 160 | 80 |
| Oulad Mohammed..... | Mohammed bel Bachir..... | 48 | 26 | 4 | » | 4 | 30 | 150 | 100 | 45 |
| Oulad M'hammed..... | El Mekki El Hassini..... | 8 | 20 | 2 | » | 1 | 12 | 60 | 75 | 44 |
| Chachâa..... | Abdelkader ould Ali Es Senoussi .. | 13 | 26 | 7 | 5 | 2 | 24 | 120 | 80 | 46 |
| El Maârif..... | » | 21 | 40 | 6 | 4 | 5 | 45 | 300 | 95 | 80 |
| Oulad Bou Noua..... | » | 24 | 60 | 8 | 9 | 7 | 56 | 860 | 160 | 100 |
| Oulad bel Kheir..... | » | 12 | 30 | 4 | 6 | 3 | 20 | 400 | 117 | 46 |
| El Araâra..... | » | 22 | 50 | 10 | 11 | 8 | 50 | 200 | 180 | 200 |
| Es Saâsââ..... | Aïssa ould El Hadj Moumen..... | 25 | 55 | 5 | 7 | 3 | 45 | 300 | 125 | 80 |
| Cherarba..... | Mohammed ben Hammada..... | 15 | 46 | 6 | 5 | 4 | 36 | 204 | 85 | 66 |
| Beni Moussi..... | Si M'hammed ben Tahar..... | 36 | 90 | 12 | 15 | 8 | 60 | 2000 | 300 | 250 |
| | Totaux..... | 209 | 483 | 70 | 70 | 48 | 406 | 4994 | 1477 | 1037 |

¹ En novembre 1893, à la suite de la venue de Moulai-Arafa, frère du Sultan, aux environs de Melila, les Oulad Mansour se sont décidés à verser au kaïd Si Allal le montant de treize années d'impôts arriérés.

(H. M.)

² Lieutenant de Beaufort, 1893.

ADMINISTRATION DE L'AMALAT; ARMEMENT DES TRIBUS.
— Terminons cette rapide revue des tribus marocaines, limitrophes de la frontière algérienne, en donnant un aperçu sur la façon dont s'exerce l'action administrative du représentant du Gouvernement chérifien dans cette contrée.

Primitivement, l'autorité de l'amel ne s'étendait pas seulement aux tribus dont nous venons de parler, elle embrassait encore, au moins nominativement, tous les nomades, tous les Ksour du Sud, avec lesquels nous nous trouvons nous-mêmes en contact dans les régions extrêmes de nos possessions actuelles, c'est-à-dire, dans l'annexe de Méchéria et le cercle d'Aïn Sefra.

En 1883, un caïd marocain, délégué de l'amel, fut installé à Figuig. La création de ce nouveau commandement fut décidée par la cour de Fez, presque sur les conseils de notre Ministre à Tanger, M. Féraud, qui crut trouver ainsi un moyen de faciliter nos rapports avec Figuig et les tribus marocaines voisines. Le Sultan s'empressa d'autant plus volontiers à se ranger à cet avis, qu'il ne pouvait qu'y voir un moyen de prendre pied dans ces parages et de surveiller de plus près nos agissements, tout en allégeant la tâche de son délégué à Oudjda. Mais le lien qui unissait Figuig à Oudjda ne pouvait être solide, étant donné l'éloignement entre ces deux postes et les difficultés de communication. Aussi bien, aujourd'hui, le caïd de Figuig correspond-il presque toujours directement avec le Makhzen et se considère-t-il, sinon en réalité, du

moins en fait, comme à peu près indépendant de l'autorité marocaine d'Oudjda.

L'amalat ne compte donc, à proprement parler, que les tribus que nous avons étudiées. Celles-ci sont divisées en plusieurs caïdats que nous indiquerons dans le tableau ci-après résumant les renseignements statistiques donnés précédemment.

Ces caïdats comprennent une ou plusieurs tribus ou fractions de tribus placées elles-mêmes sous le commandement d'un cheikh. Souvent aussi ces fractions n'ont pas de chef particulier, chacun de leurs douars a un cheikh auquel il obéit. Quelquefois l'influence d'un cheikh s'étend à plusieurs douars voisins.

La caractéristique de cette organisation, c'est qu'elle est très variable : souvent un caïd encourt la disgrâce du Sultan qui lui nomme un remplaçant tandis que sa tribu ne cesse pas de lui être fidèle et n'obéit qu'à lui. Tantôt, au contraire, c'est le caïd investi qui cesse de plaire et qui n'est plus considéré par la tribu que comme une quantité négligeable.

Parfois encore, il se produit une modification dans les alliances entre tribus. Les alliés d'un jour deviennent les ennemis du lendemain ; les serviteurs de telle tribu lui sont enlevés par telle autre au moindre prétexte ; les fractions de tribus se fractionnent encore, se mélangent ou disparaissent au gré des événements.

Bref, c'est à peu près partout la plus complète anarchie, et l'amal d'Oudjda lui-même ne peut guère

faire exécuter que ceux de ses ordres qui ont le don de plaire à ses administrés.

Il est secondé dans son rôle administratif par un « amin », sorte d'intendant qui remplit auprès de lui les fonctions de receveur-trésorier. Il perçoit et encaisse les impôts, les amendes et les droits de douane et de marché.

Au point de vue judiciaire, toutes les tribus de l'amalat dépendent du cadhi d'Oudjda ; mais la plupart du temps chacun fait régler ses litiges par les tolba locaux ou les marabouts du pays.

L'armement de toutes ces populations, celles de la plaine comme celles de la montagne, se compose d'une forte proportion de fusils de systèmes perfectionnés (surtout de Remington). Chacun possède en moyenne deux fusils de cette espèce sur trois. Les autres armes sont des fusils Lefauchaux ou à pierre, des pistolets de fabrication espagnole, pour la plupart à un ou deux coups, et quelques revolvers de fabrique française ou espagnole. Un petit nombre de cavaliers portent des sabres ou des yatagans, beaucoup se contentent de couteaux arabes.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES SUR L'AMALAT D'OUJDA.

| NOMS DES TRIBUS ET CAÏDATS (1883). | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSE en troupeaux. | | |
|--|--------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|---------|-------|------------------------|----------|---------|
| | tentes ou maisons. | fantassins armés. | cavalliers armés. | chameaux | mulets. | ânes | montons. | chèvres. | bovins. |
| Quatre Caïdats des Houara (1883)..... | » | 1500 | 500 | » | » | » | » | » | » |
| Caïdat des Kerarma (1883)..... | » | 500 | » | » | » | » | » | » | » |
| Caïdat des Kerarma (1883)..... | » | 400 | 400 | » | » | » | » | » | » |
| Caïdat des Beni bou Zeggou..... | 1900 | 3143 | 383 | 42 | 256 | 1454 | 18344 | 5794 | 1238 |
| Caïdat des Beni lala R'araba..... | 220 | 330 | 110 | » | 180 | 190 | 13000 | 9000 | 350 |
| Caïdat des Zekkara..... | 40 | 60 | 14 | » | 20 | 35 | 1200 | 400 | 70 |
| Caïdat des Mehaïa..... | 1181 | 1990 | 236 | » | 606 | 1784 | 46700 | 59645 | 775 |
| Caïdat d'El Aïoum Sidi Mellouk-Sedjâa..... | 1230 | 1387 | 778 | 7340 | 64 | 1825 | 156200 | 48450 | 120 |
| Caïdat des Mezaouir (Angad R'araba)..... | 179 | 204 | 95 | 36 | 2 | 456 | 11350 | 3570 | 1030 |
| Neuf Caïdats des Beni Snassen..... | 1291 | 2028 | 745 | 6030 | 93 | 2537 | 208000 | 17184 | 386 |
| Beni Snassen (quatre fractions des Beni Khaled)..... | 475 | 1444 | 247 | 424 | 92 | 795 | 67685 | 3067 | 1067 |
| Caïdat d'Oudja (administré par l'amel)..... | 3618 | 7336 | 822 | » | 983 | 6485 | 128022 | 37914 | 16227 |
| Beni Onkil..... | 243 | 656 | 238 | 400 | 119 | 485 | 24850 | 2000 | » |
| Oulad Ahmed ben Brahim..... | 535 | 793 | 276 | 681 | 4 | 904 | 39130 | 6834 | 20 |
| Oulad Ali ben Talha..... | 73 | 107 | 43 | » | » | 99 | 850 | 650 | 135 |
| Beni Hamlil..... | 65 | 100 | 27 | » | 15 | 99 | 550 | 400 | 110 |
| Beni bou Hamdoun..... | 180 | 250 | 90 | 400 | 15 | » | 9000 | 2800 | » |
| Oulad Sidi Moussa el Berrichi..... | 160 | 440 | 68 | 82 | 53 | 278 | 16787 | 1778 | 848 |
| Haouara..... | 86 | 182 | 25 | 23 | 15 | 143 | 2806 | 554 | 320 |
| Oulad Ser'ir..... | 30 | 60 | 5 | » | 6 | 54 | 600 | 180 | 120 |
| Attia..... | 303 | 460 | 119 | » | 154 | 296 | 16390 | 5450 | 831 |
| Beni lala Cheraga..... | 648 | 1104 | 3 | » | 249 | 322 | 500 | 472 | 520 |
| Oudja..... | 209 | 483 | 70 | 70 | 48 | 406 | 4994 | 1477 | 1037 |
| Caïdat de Saïdia. - Oulad Mansour..... | | | | | | | | | |
| Totaux..... | 12636 | 24650 | 4934 | 15495 | 3064 | 18344 | 768928 | 205516 | 24184 |

CHAPITRE IV.

Description de la région à l'ouest de la Moulouïa.
Étude des tribus qui l'habitent.

OROGRAPHIE.

A l'ouest de la Moulouïa, entre la mer et Taza, s'étend une vaste région qui comprend toute la rive gauche du bassin inférieur de ce fleuve. Elle englobe encore, vers le nord, quelques petits bassins de fleuves côtiers, qui arrosent presque tous le pays des Guelaïa.

Cette contrée offre, nous l'avons déjà dit, un aspect identique à celui de la rive droite du grand fleuve marocain. On y trouve également des massifs montagneux assez importants que séparent de grandes plaines. Mais ici, les montagnes les plus élevées ne se rencontrent qu'aux extrémités de la région : ce sont, au nord, les montagnes des Guelaïa et des Kibdana, au sud la partie du Moyen-Atlas qu'habitent les Beni Ouaraïne.

Au nord, les massifs des Kibdana et des Guelaïa forment une sorte de barrière entre la mer et l'intérieur du pays. Ils se terminent, vers le sud, au parallèle

passant par la Kasba de Selonane¹ et constituent une région assez difficile sur certains points, mais riche et productive.

Le massif occupé par les Kébdana est compris entre la mer au nord, la plaine de Bou Areg à l'ouest, et le cours de la Moulouïa à l'est et au sud. Il forme une région d'un parcours souvent peu aisé et dominée par le djebel Tamezzonkht (mont Oreille). On peut comparer le massif des Kébdana au Filhaoncen² avec cette différence toutefois que son versant maritime est plus escarpé et plus abrupte que celui qui regarde la Moulouïa.

Les montagnes des Guelaïa ne sont, à proprement parler, que l'extrémité orientale de la chaîne du Rif, dont les dernières pentes viennent finir dans la plaine de Bou Areg. La chaîne constitue, chez les Guelaïa, une suite de plateaux ondulés et peu accidentés, qui se relèvent vers le Nord pour former le Djebel Ouerk. Celui-ci, en s'avancant dans la mer, donne naissance à un large promontoire qui se termine au cap des Trois-Fourches (Tres Forcas, Ras Ouerk³). C'est sur le versant oriental de ce promontoire que se trouve

¹ De Foucauld écrit Kasba Iselouan. C'est la prononciation berbère.

² Au sud de Nemours.

³ Le grand promontoire du Ras Ouerk, la base et peut-être la partie la plus considérable du territoire des Guelaïa, a eu son histoire au commencement des temps modernes. Tout près de la côte, existait alors la place forte maritime de R'asâsa, qui prit bientôt le nom peu différent de Khasâsa; elle devait sans doute son nom à la tribu

Melila, non loin de la montagne la plus élevée du pays des Guelaïa, le Djebel Tazouda¹ (900 mètres environ). Deux autres sommets sont encore à citer dans le massif des Guelaïa, quoique moins élevés que le précédent; ce sont, le Djebel Ouksan et le Djebel Adhimin.

L'extrémité orientale du Moyen-Atlas limite au sud, comme nous l'avons dit, la région que nous étudions. Nous connaissons peu cette partie de la chaîne qui traverse tout le Maroc de l'est à l'ouest. Nous savons seulement par de Foucauld que les Beni Ouaraine y ont construit leurs villages, mais que ces villages sont assez éloignés du cours de la Moulouïa.

La limite ouest de la région étudiée est marquée par la partie de la chaîne des R'iatza d'où sort l'oued Innaouen qui arrose Taza, puis par le plateau ondulé appelé Fhama où prennent naissance des affluents de la Moulouïa ou du Sebou, enfin par le Djebel Metalsa, autre plateau de même aspect que le précédent, qui se relie au nord avec le massif des Guelaïa.

berbère des R'asâsa, qui appartient au groupe des Nefzaoua et que cite El Bekri dans son énumération des tribus des environs de Nokour. Le port, à quatre kilomètres de la ville, était fréquenté par les négociants de Venise, qui acheminaient de là leurs marchandises vers Fez; mais, après l'expulsion des Maures d'Andalousie, l'emporium de Khasasa se transforma en un nid de pirates. Dès les dernières années du XV^e siècle, la répression de la piraterie y attira la flotte des fervents souverains espagnols, Ferdinand et Isabelle, qui détruisit la R'asâsa musulmane en 1496 et bâtit sur ses ruines une ville chrétienne dont l'existence ne fut pas longue, car, dès 1534, les Marocains s'en emparèrent et la réduisirent en cendres. Depuis lors, elle n'a pas été rebâtie. (H. Duveyrier, documents).

² Duveyrier écrit Tazoudagh.

L'immense étendue ainsi circonscrite forme de vastes plaines, séparées entre elles par des mouvements de terrain peu accentués.

C'est d'abord, au sud, la vallée de l'oued Melillo (oued Amillou) entre le Moyen Atlas et une ramification du Djebel R'iatsa qui va finir à la Moulouïa non loin du confluent de l'oued Za.

Puis, vient la plaine de Djel (Djell, Jell) qui s'arrête, au nord, aux collines peu élevées de Guelez.

Enfin, ce dernier exhaussement de terrain marque la limite sud d'une vaste plaine, celle de Garet, qui s'étend jusqu'aux environs de Kasba de Selouane.

Cette grande étendue présente un fait intéressant à noter et que signale Duveyrier, au point de vue de la géographie physique : la présence d'un sol de sable, de dunes et d'une flore saharienne, au bord de la Méditerranée, par 35° 6' de lat. nord, c'est-à-dire à un degré plus au nord que dans le Sahara algérien. Ce désert de Garet¹ coupe, du sud au nord, la moitié orientale du Maroc et vient mourir à peine modifié sur

¹ En arabe Garet ou mieux Qaret a, entre autres sens, la signification de « sol couvert de pierres noires ». D'autre part, le mot arabe « Djaret », que les Marocains prononcent Garet, dérive d'une racine dont le sens est « produire des herbes longues et rampantes ». Le premier sens conviendrait à la partie nord du Garet qui est constituée de roches basaltiques ; le second, que nous adoptons, convient aux steppes, disons même au désert, qui forme du côté sud la plus grande partie de la province.

(Duveyrier, itinéraire, page 201).

Léon l'Africain cite le Garet comme étant la sixième province du royaume de Fez.

le rivage de la mer. Il se prolonge, à partir de Kasba de Selouane, par la plaine de bou Areg, qui s'avance entre le massif des Guelaïa et la montagne des Kebdana. Cette dernière plaine ne peut atteindre le bord immédiat de la mer ; elle en est séparée par une grande sebkha, connue sous le nom de sebkha de bou Areg¹.

HYDROGRAPHIE.

Cette sebkha² était autrefois une baie de la Méditerranée. Ce n'est, selon Duveyrier, qu'à un exhaussement volcanique du sol qu'il faut attribuer le dessèchement de l'ancienne baie et non à un ensablement. La sebkha contient, entre ses bords blanchis par le sel, un lac d'eau salée. Elle se divise, — toujours d'après Duveyrier qui seul en a suivi les

¹ Sebkha abou Areg. (H. D.).

² Tout ce qu'on va lire est extrait des notes de Duveyrier et comble une lacune des cartes marines, bien surprenante, car l'extrémité nord de la dépression est à moins de quatre kilomètres du préside de Melila.

La description nautique de la côte septentrionale du Maroc (de Sugny, 1893) donne les indications suivantes sur cette sebkha que nos ingénieurs hydrographes appellent, lac de « Puerto Novo » :

« Cette plage basse (la partie de la côte où est située la sebkha) » sépare de la mer un grand lac salin qui s'étend dans l'intérieur et à » la partie nord-ouest duquel s'élève le mont Atalayon (Djebel » Tinkert) ; un débarquement y serait facile pendant la belle saison, » surtout avec un vent d'ouest. Le lac salin, appelé lac de Puerto » Novo, n'a presque pas d'eau ; ce n'est qu'un vaste marais, divisé » dit-on, en nombreuses salines. Il ne communique pas avec la mer ;

bords, les travaux de l'hydrographie française étant imparfaits, — en deux parties bien distinctes : la sebkha bou Areg, de forme allongée, au sud, et la sebkha El Dzira, beaucoup plus petite et plus large, au nord. Les deux sebkhas communiquent ensemble par un étroit goulet. La sebkha El Dzira, elle-même, communique avec la Méditerranée par un petit canal qui est à sec en temps ordinaire et qu'on distingue de Mezoudja. L'assèchement de ces deux réservoirs paraît de date très récente.

La sebkha El Dzira est soumise à un régime très

» les eaux qui l'alimentent filtrent à travers les sables du rivage. On
 » lui attribue une longueur de 21 milles sur 9 de largeur. A la partie
 » sud-est de ce lac, il y a un grand village, celui de Moulai Ali
 » Chérif.

» Peu avant d'arriver à la pointe de Quiviana, on voit une petite
 » falaise rocheuse, grisâtre ou noire quand on la relève au sud-est.
 » Cette falaise « la Restinga de Tofino » est un peu en retrait de la
 » plage ; quelques roches noires débordent et s'éloignent à peine du
 » rivage. C'est là que les anciennes cartes marquent l'entrée de la
 » lagune. Plus on s'approche de la Restinga, plus la langue de sable
 » qui sépare la lagune de la mer se couvre d'une végétation rabougrie.
 » Les dunes de sable blanc qui existent au nord, disparaissent à peu
 » près entièrement et l'on ne voit, par dessus la plage, que les hautes
 » terres de l'intérieur qui encombrent l'espace occupé par les salines. »

Dans les archives de la division d'Oran, on trouve également des renseignements sur cette sebkha : ils sont extraits d'une lettre adressée, en mai 1878, au général commandant la division par le cheikh des Beni Chiker (Guelaïa) et peuvent se résumer ainsi :

Cette mer intérieure, nommée par les indigènes du pays, Bahr Ser'ir et aussi sebkha de Timkert, ne renferme de l'eau que pendant l'hiver. Cette eau provient à la fois des cours d'eau venant de l'intérieur et des infiltrations d'eau de mer en dessous du sol sablonneux de la langue de terre qui la sépare de la Méditerranée. Mais en

variable. Souvent son fond est assez sec et la croûte assez solide pour supporter des cavaliers. Par les gros temps, au contraire, la mer y rentre ; plusieurs torrents qui vont s'y perdre forment aussi un apport de vases et de boues liquides. Duveyrier conclut de ses observations au retrait, sur ce point, de la côte nord-est du Maroc, comme on est forcé de l'admettre sur la côte sud-est de Tunisie.

La sebkha finit à l'est à peu près à la hauteur du marabout de Sidi Mohammed El Moudjahed ; une plaine, couverte de joncs, remplit le prolongement nord du léger creux qu'elle forme.

aucun temps, cette sebkha ne contient assez d'eau pour porter des bateaux, quelque faible que soit leur tirant. De plus, il n'existe aucune communication actuellement entre la mer et cette sebkha. Toutefois, il y a sur la langue de terre, que les indigènes appellent improprement île (Djezira), une dépression de terrain qui semblerait indiquer que, à une époque antérieure, une communication existait ; les indigènes désignent ce point sous les noms de El Fak, de Arezran (en arabe, El Ouïdan, les rivières).

Au nord-ouest, la sebkha forme une baie qui vient baigner le pied de la crête appelée Timkert où les Mezoudja (Guelaïa) cultivent et où poussent une grande quantité de jujubiers sauvages et des arbres d'autres essences. On trouve encore sur ce sommet la Koubba de Si Ali Timkert, à proximité d'une citerne construite vers 1875.

Plus au sud, on rencontre une autre baie « Merset El Nador » qui a pris son nom de la hauteur nommée El Nador, située à proximité. A l'ouest de cette baie est un puits d'eau douce, Bir el Bakar, près de la Koubba de Si Ali ou R'ettous. Autour de ce puits, on trouve plusieurs sources d'eau salée.

Enfin, dans la partie méridionale de la sebkha, près de la Koubba de Si Ali El Hamman, on trouve une troisième baie, appelée El Ouazine. Elle est encombrée de joncs ; on y trouve aussi de l'eau douce.

Les affluents de gauche de la Moulouïa sont peu nombreux. Les deux plus importants sont l'oued Melillo et l'oued Messoun.

L'oued Melillo (Amlillou) prend sa source dans la montagne des Beni Ouaraïne pour finir dans la Moulouïa non loin de la Kasba Guercif appartenant aux Houara.

L'oued Messoun sort du pays des Guezennaïa. Il traverse le Fhama, puis entre dans la plaine de Djel qu'il parcourt jusqu'à son confluent avec la Moulouïa. Les eaux de cette rivière sont salées. On trouve sur ses bords, dans le Fhama, la Kasba de Messoun, établissement appartenant aux Houara. Dans la partie inférieure de son cours, l'oued Messoun traverse un pays désert, visité seulement de temps en temps par les nomades.

On peut encore citer, comme affluent de gauche de la Moulouïa, l'oued Defla. Il prend naissance dans les collines de Guelez et vient s'unir à la Moulouïa à l'endroit où elle s'avance le plus vers l'ouest avant d'atteindre sur sa rive droite le massif des Beni Snassen. L'oued Defla n'est, à proprement parler, que le déversoir des eaux de la région où il a son origine.

De la montagne des Kibdana coulent, en outre, un grand nombre de petits cours d'eau (torrents ou ruisseaux) plus ou moins intermittents, qui, au sud, viennent grossir de leurs eaux la masse de celles que le grand fleuve marocain porte à la mer, et au nord se déversent directement dans la Méditerranée. Aucun d'eux n'a assez d'importance pour pouvoir être cité ici.

A l'ouest du massif des Kibdana, le vaste bassin

dont la sebkha de bou Areg occupe le point le plus bas est sillonné par un assez long cours d'eau, l'oued Selouane, qui collige toutes les eaux du Garet septentrional. Cette rivière prend sa source dans la partie du Garet où nomadisent les Oulad Settout. Elle vient passer, après avoir traversé la plaine, à proximité de la Kasba de Selouane¹ pour finir au nord de cette localité sans pouvoir atteindre, la plupart du temps, la sebkha de bou Areg. Elle contient cependant toujours de l'eau, mais les habitants, qui occupent ses bords, l'utilisent complètement. Ils ont construit un barrage qui leur permet d'arroser les magnifiques cultures des environs de la Kasba; en outre, des canaux de dérivation conduisent le surplus des eaux à Tinegmaret où sont les azibs de la fraction des Mezoudja (Guelaïa).

Quelques cours d'eau de moindre importance et venant du pays des Guelaïa, se dirigent également vers la sebkha. Aucun d'eux cependant ne peut l'atteindre; tous viennent se perdre dans une petite plaine, qui, de ce fait, a reçu le nom d'El Feïda². Cette plaine est

¹ Kasba Selouane (Kasba Iselouan) est une vaste maison de commandement bâtie sous une montagne, dite Djebel bou Djeddar, le mont Davranche des cartes marines. Elle est exactement à 24 kilomètres sud de Melila; elle est encadrée dans des plantations considérables. On l'aperçoit des environs immédiats de Djebb ou Mortou (H. D.).

² La plaine d'El Feïda est le prolongement occidental de celle de bou Areg. Elle communique avec le Garet dont la sépare le petit massif du Djebel Si M'hammed par le Teniet Gounet, entre ce massif et les monts des Guelaïa.

située entre les montagnes de Tazouda au nord et celles d'Ouksan au sud-est. Les cours d'eau principaux, qui y aboutissent, sont l'oued Beni Nsar et l'oued Zer'enrane.

L'oued Beni Nsar passe à Souk el Djemâa et vient se perdre dans la plaine d'El Feïda.

L'oued Zer'enrane a sa source près du village du même nom, non loin du col d'Allahta chez les Beni bou Ifrou (Guelaïa). Après avoir servi à l'irrigation de nombreux jardins, il vient se perdre dans la plaine d'El Feïda. Il reçoit, à gauche, l'oued Menoun qui passe à Souk El Had et a toujours de l'eau, et l'oued Beni bou Armaren qui passe à Souk el Sebt et où on trouve également de l'eau. Son seul affluent de droite est le Mesraf qui descend des montagnes d'Ouksan et de Iouzoula.

Outre les deux cours d'eau qui viennent d'être mentionnés, le pays des Guelaïa est arrosé par plusieurs rivières qui se jettent directement dans la mer. Ce sont, en allant de l'est à l'ouest :

1° La rivière de Melila appelée par les indigènes : oued Beni Chiker, ou encore oued Laz, oued Farkhana, et par les Espagnols : Río del Oro. Elle descend du Djebel Tazouda et contient toujours de l'eau. Sa vallée est couverte de jardins d'où émergent de nombreux villages. Elle se jette dans la mer à Djennada¹, petite mosquée sous les murs de Melila ;

¹ Par le mot Djennada, les Marocains désignent tout poste de garde établi sur la côte. C'est au point de Djennada, cité ici, que se rassemblaient autrefois les Guelaïa, chargés de surveiller Melila. Chacune de

2° L'oued Ikhezacène. Il sort du Djebel Adhimiin, sert de limite entre deux fractions des Guelaïa, les Beni Chiker et les Beni bou Gafer et se jette dans la mer au petit port d'Azanène¹. Cette rivière a toujours de l'eau ;

3° L'oued bou Hamza. Il aboutit à la mer après un cours peu considérable ;

4° L'oued Kert (Kart). Il vient du pays des Metalsa et sert de limite entre les Guelaïa et les Beni Saïd (Rif). Son embouchure est à peu de distance des villages des Ahl Sameur. Il reçoit, à droite, l'oued Oumacine, lequel est lui-même grossi de l'oued Tlet. Son lit est assez large, mais son volume d'eau est moins considérable que celui de la Tafna. Pendant l'hiver, il est sujet à de très fortes crues ; on ne peut alors le

leurs fractions entretenait un mokaddem dans la petite mosquée qui s'y trouvait, et y emmagasinait, en outre, ses provisions de guerre et de bouche. Il paraît même que les Guelaïa y possédaient quelques vieux canons qu'ils avaient mis en batterie ; mais les Espagnols les auraient tous détruits ou encloués. (Capitaine de Breuille, 1880.)

¹ A l'ouest de la baie d'Azanène se trouve la petite crique de Bou Filous, dans laquelle aboutissent les ravins d'Aïn Sahridj et d'Aïn Timottalest qui, tous deux, ont de l'eau en abondance et sur les bords desquels se trouvent de nombreux vergers. Sur un piton situé à leur débouché et appelé El Kolla, on voit encore les ruines d'un fort et d'une ville espagnole. (Capitaine de Breuille, 1880.)

On a signalé à Duveyrier cette ruine chrétienne, pas très ancienne. D'après lui, elle serait située à 5 kilomètres à l'ouest des deux sommets du Djebel Tazouda et du Djebel Mezoudja qui font partie de la chaîne du Djebel El Qaulla. Elle se trouverait chez les Beni Ouir'maren. Duveyrier estime que ce serait le dernier vestige de la R'asâsa fondée sous Ferdinand et Isabelle.

traverser. Il charrie à ce moment des troncs d'arbres qui sont la seule ressource en bois des villages riverains.

En temps ordinaire, on peut le franchir sur tous les points.

POPULATIONS.

Ainsi qu'il a déjà été dit, la contrée à l'ouest de la Moulouïa comprend deux parties bien distinctes : la plaine qui en couvre la plus grande étendue, la montagne qui se dresse comme une barrière entre la mer et l'intérieur du pays.

Une différence semblable existe entre les populations qui habitent ces contrées ; au nord, c'est-à-dire dans la partie montagneuse et maritime, ce sont des Berbères, de race et de langue, tous essentiellement sédentaires et groupés en villages. Au sud, ce sont en majorité des nomades, mais d'origines diverses, arabe ou berbère ; quelques-unes de leurs fractions occupent également des villages.

Cette distinction va servir à classer les populations situées à l'ouest de cette partie du cours de la Moulouïa en deux groupes bien séparés :

- 1° Les tribus de la plaine ;
- 2° Les tribus du versant maritime. Chacun de ces groupes comprend un certain nombre de tribus.

Ce sont pour le premier, en allant du sud au nord, les tribus suivantes :

Houara ;
Hallaf ;
Beni Oukil ;
Sedjâa ;
Oulad bou Ajouj ;
Oulad Settout ;
Beni bou Iahi ;
Metalsa.

Le second ne comprend que deux grandes tribus :

Kebdana ;
Guelaïa.

Parmi les tribus de la plaine, les quatre premières : Houara, Hallaf, Beni Oukil et Sedjâa sont déjà connues. Toutes habitent sur les deux rives du fleuve. Il en a été déjà parlé au chapitre précédent.

Il semble cependant nécessaire de rappeler ici les points principaux de cette région où elles viennent installer leurs campements.

Les Houara, Berbères arabisés, nomadisent dans la vallée de l'oued Melillo et vont même jusque dans le Fhama, où ils possèdent la Kasba de Messoun.

Les Hallaf, qui sont Arabes de race et de langue, parcourent la plaine de Djel. Ils sont voisins, à l'ouest, des Oulad bou Rima et des Magraoua.

Les Beni Oukil envoient leurs troupeaux sur la rive gauche de la Moulouïa. Ils y transportent même leurs campements sans s'éloigner beaucoup du cours du fleuve.

La grande tribu des Sedjâa vient dresser ses tentes jusqu'au Foun Garet.

Les autres tribus de la plaine sont fort peu connues ; nous dirons seulement quelques mots de chacune d'elles.

A côté des Sedjâa, vit dans le Garet méridional une autre tribu arabe, les Oulad bou Ajouj dont Duveyrier parle incidemment dans ses notes et sur laquelle nous n'avons aucun autre renseignement.

Les Oulad Settout, qui viennent ensuite, sont des Berbères arabisés qui nomadisent du canton de bou Areg à l'intérieur du Garet. Ils ont pour voisins au nord, les Guelaïa, à l'ouest, les Beni bou Iahi, à l'est, les Kebdana. Dans cette dernière direction, ils touchent même à la Moulouïa en face du massif des Beni Snassen.

Les Beni bou Iahi (Beni bou Iahia, de Foucauld ; Beni bou Yahiyin, Duveyrier) sont Berbères, de langue et de race. Ils occupent la partie sud-ouest du Garet¹. D'après de Foucauld, leur caïd, en 1883, se nommait Mohammed bel Hirsch. Cette tribu pouvait alors, d'après le même, mettre sur pied 800 fantassins et 60 cavaliers².

Enfin les Metalsa occupent la région située entre les Beni bou Iahi et les Guezennaïa. Le pays qu'ils habitent

¹ Comme nous le verrons au chapitre VII, on place aussi les Beni bou Iahi (Beni bou Iahiïn) dans le Rif. Il est probable que leur territoire s'étend aussi bien dans le Garet que dans le Rif.

² D'après des renseignements datant de 1846, une de leurs fractions porterait le nom d'Oulad Assou. Ce serait la seule fraction des Beni bou Iahi, qui fit d'ordinaire alliance avec les Guelaïa et les Oulad Settout.

est un plateau très ondulé qui se rattache aux montagnes des Guelaïa, leurs voisins du nord.

KEBDANA. — La tribu des Kebdana¹ est d'origine berbère. Elle a conservé la langue berbère et berbérise même les noms arabes. Elle occupe toute la région comprise entre la mer au nord, la plaine de bou Areg à l'ouest et le cours de la Moulouïa à l'est et au sud. La plus grande partie de la contrée ainsi délimitée est couverte par un massif montagneux assez difficile. Dans la partie nord-est seulement, entre la mer et la Moulouïa, la montagne s'abaisse pour former une plaine basse où se trouve Bordj el Bachir sur le rivage, en face des îles Zafarines.

La majorité des villages des Kebdana sont groupés sur le versant maritime de leur montagne ; quelques-uns seulement sont situés sur le versant de la Moulouïa. Aucun de ces villages n'est fortifié ; cependant, il existe quelques restes de fortifications, à peu près régulières, mais complètement en ruines, à Bordj el Bachir².

Les principaux villages des Kebdana sont les suivants :

1° Dans la région Nord :

Timedbour'ine,
Tazar'ine,

¹ Ikebdan en berbère. (H. D.)

² A Bordj el Bachir, en face des îles Zafarines, il existait (1890) une petite maison en ruines qui, de tout temps, a été occupée par 12 gardiens, armés de fusils remington, avec mission de surveiller les barques venant des îles.

Oulad Hammou ou Amar,
 El Bordj Amar,
 Bahou Hammou,
 Tnadhet,
 El Brakna,
 Tinnelal,
 Oulad Thaleb,
 Madsen bou Dik,
 Bou Grib,
 El Hadara (El Adara),
 Bessri,
 Oulad Ikhlef.

2° Dans la montagne :

El Hammam,
 Talfraout,
 R'il Amran.

3° Sur le versant de la Moulouïa :

Hassi Labr'our,
 Tanout,
 Atkrirou,
 Zekhanine.

Il n'y a, chez les Kibdana, qu'un seul chemin praticable le long de la côte, encore ne l'est-il que pour des convois de mulets.

Un second chemin, meilleur que le premier et toujours en plaine, tourne, par le sud, le massif occupé par cette tribu, mène de Mechera Guerma à Ouzaïou (Zahio). Trois autres chemins traversent le massif entier et réunissent ses villages. Ils partent de Moulai Ali Chérif et passent :

Le premier, par Tizi Ousnous, les Oulad Daoud et Hassi Labr'our, pour déboucher à Mechera Guerma ;

Le second, par Tizi Oniène et Ras bou Angoud, pour déboucher dans la plaine de Taoungat ;

Enfin le troisième, par Tizi Timetlas, pour déboucher à Ouzaïou.

Ce sont des chemins muletiers, mais d'un parcours assez difficile.

Les Kibdana se divisent en six grandes fractions, dont voici l'énumération¹ :

Oulad el Hadj,
 El Berkaneïne,
 Chraouïth,
 El Hadara,
 El bou Alatéine,
 Oulad Daoud.

¹ Duveyrier divise les Kibdana en quatre fractions seulement. Ce sont, d'après lui, les suivantes :

Echerouïdhen (Aït Tacherouit) ;
 Aït Eboukfiyer (Ahl Bou Hafiyer) ;
 Ad Daoud (Oulad Daoud) ;
 Izakhanen (Ëz Zekhanen).

Chaque fraction a son caïd et les quatre caïds relèvent d'un fonctionnaire supérieur ou grand caïd des Kibdana qui réside dans une Kasba en face des Zafarines, sur le cap del Agua.

En 1886, cette fonction était remplie par El Hadj Mohammed bou Ouasfiya qui avait succédé à Amar ould Harfouf, assassiné sur la place du marché, l'année précédente. A la même époque, le caïd des Echerouïdhen était Si Mohammed ben Ahmed El Cherouïti. Il demeurait dans une grande maison entourée d'enclos de figuiers de barbarie, à Zebboudj El Makhroug, (en français, l'olivier sauvage lacéré), localité située à 30 ou 35 minutes de la mer et à 2 ou 3 kilomètres de montagnes basses. De ce point, on embrasse les montagnes

Toute la tribu est placée sous le commandement d'un caïd investi par le Sultan du Maroc. C'était encore en 1880, et depuis de longues années déjà, le nommé Amar ould Harfouf, personnage très influent et dont l'autorité était reconnue par tous. Après lui, on pouvait citer, à cette époque, les indigènes suivants, qui étaient chefs (chioukh) de leurs fractions respectives. C'étaient :

Mohammed ould el Hadj Ahmed, de Tazar'ine,
 El Mokaddem Zeroual, de El Hadara,
 Mohammed ben Allel, de Timedbour'ine,
 Mohammed el Daoudi, des Oulad Daoud,
 M'hammed bel Bachir El Berkani, d'El Berkanéine,
 El Hadj M'hammed bou Sefia, de Zekhanine,
 El Bachir Zriouth, d'El bou Alatiine,
 Ahmed bou Ali Chrouïth, de Chraouïth.

Les Kibdana ensilotent dans les localités suivantes :

Timedbour'ine,
 Tazar'ine,
 Hassi Labr'our.

des Kibdana et des Guelaïa et un long développement de côtes. Zebboudj est environ à 40 kilomètres de notre frontière algérienne et à 40 sud-est-est de Melila.

De ce point à Djebb ou Mortou s'étend une plaine semée de pierres, mais produisant une herbe fine, et sur laquelle s'étendent des champs de blé. Le terrain est coupé de vallées, vallons et ravins s'abaissant vers le nord avant Djebb ou Mortou qui est un grand village entouré de jardins, de citernes et de puits, vastes propriétés du Chérif de Ouazzan, chef de l'ordre de Moulai Taïeb. En 1888, au moment du passage d'Henri Duveyrier, le mokaddem, influent personnage, était un certain El Hadraouï. C'est un peu après Djebb ou Mortou que commencent les Oulad Settout, Berbères arabisants, qui nomadisent du canton de bou Areg à l'intérieur du Garet.

Zekhanine,
 Tizi Ousnous,
 Bou Angoud,
 Sidi Addou,
 Tanout.

Ils ont deux marchés sur leur territoire : celui de Sidi Addou, le vendredi, et celui de Chraouïth, le jeudi. Ils fréquentent, en outre, nos marchés de la frontière et ceux des Beni Snassen.

La population totale des Kibdana est évaluée à 9,500 âmes, habitant environ 1,300 maisons ou tentes.

On estime qu'ils peuvent mettre sur pied 120 cavaliers et 2,200 fantassins.

GUELAÏA.¹ — Les Guelaïa², comme leurs voisins les Kibdana, sont d'origine berbère. Ils sont de la grande tribu des Botouïa (Betaouïa) d'après Edrisi. Chaque année, un grand nombre d'entre eux viennent en Algérie pour y chercher du travail, principalement à l'époque de la moisson.

Les Guelaïa, qui forment une très grande tribu, ou

¹ De Foucauld (Reconnaissance au Maroc) écrit Qelaïa. Duveyrier orthographe Guela'aya, ce qui veut dire, d'après lui, « gens de forteresse ».

² D'après El Bekri, Guela'aï (Guelaïa) vient probablement de Qoloua Djara : châteaux du Garet.

Les Qoloua Djara étaient des forteresses imprenables sur une montagne. Elles sont citées sans indication de distance comme situées entre Aguersif (Guercif) et Melila.

D'après Duveyrier, les Beni Ourtadi, qui habitaient Melila, occupaient également Qoloua Djara.

plutôt une confédération de tribus berbères, occupent toute la presqu'île qui se termine au cap des Trois-Fourches (Cap Tresforças, Ras el Ouerk). Ils sont limités, à l'ouest, par l'oued Kert qui les sépare des Beni Saïd ; ils possèdent cependant quelques villages sur la rive gauche de ce cours d'eau. Au sud, ils ont pour voisins les Oulad Settout et les Beni bou Iahî. Enfin, à l'est, ils confinent aux Kibdana, avec lesquels ils se confondent même dans la plaine de bou Areg. Le pays des Guelaïa¹ est peu accidenté ; c'est une suite de plateaux ondulés.

On y trouve une grande quantité de sources plus ou moins abondantes. Cependant, d'après les dires des indigènes qui connaissent la contrée, on rencontre partout une eau très bonne et en très grande quantité.

Par suite de la configuration générale de la région qui est, comme nous venons de le dire, peu accidentée, les chemins y sont bons et praticables en toutes saisons.

Les principales voies de communication sont les suivantes :

1° De Djennada à Selouane, chemin bon et facile, toujours en plaine. On trouve de l'eau partout, mais pas de bois. Les habitants sont réduits à se servir, comme combustibles, de broussailles et même de fumier de bœuf desséché. A Djennada même, on trouve du bois en grande quantité.

¹ Le pays des Guelaïa est le Meggeo de Léon l'Africain. (H. D.).

La route passe à El Haouch m'ta Sidi Ali ou R'ettous. Elle laisse Timkert à gauche, El Nador à droite et traverse la plaine de Tinegmaret, qui prend son nom d'un village situé à une petite distance de Selouane. Distance approximative : 30 à 35 kilomètres, environ cinq à six heures de marche.

2° D'El Hadara (village des Kibdana) à Djennada, chemin très facile le long de la côte en passant entre la sebkhâ et la mer. En creusant, on trouve de l'eau partout. Il y a aussi du bois en quantité suffisante ; de plus, la mer rejette constamment des troncs d'arbres. Ce chemin est fréquenté par les gens qui viennent des Beni Snassen ; il est sûr, car il est éloigné des nomades (Oulad Settout, etc.). Distance approximative : 30 kilomètres, environ cinq heures de marche.

3° De Djennada à Zer'enrane (col d'Allahta), bon chemin, sur les pentes du Djebel Tazouda. On rencontre une très grande quantité de villages qui, tous, sont alimentés par des sources ou des puits, mais on manque de bois. Il faut aller le chercher sur le Djebel Tazouda qui est assez éloigné. A Zer'enrane, il y a beaucoup de vergers. On y trouve une quantité d'arbres fruitiers, mais la région manque aussi de bois de chauffage. Les habitants riches en achètent aux Arabes voisins, les pauvres se servent de fumier desséché. Distance approximative : 30 à 35 kilomètres, environ cinq à six heures de marche.

4° De Selouane à Zer'enrane, chemin très facile. On traverse la plaine d'El Feïda, mais on ne trouve ni eau

ni bois. Le chemin passe ensuite au col d'Allahta. C'est la route du Rif aux Kbdana et aux Beni Snassen. Distance approximative : 22 kilomètres, environ quatre heures de marche.

5° De Djennada à Souk El Arba. Ce chemin remonte la vallée de l'oued Beni Chiker (rivière de Melila) en traversant tous les villages de cette fraction. La vallée est assez ouverte et le chemin facile. La route incline ensuite à droite en passant par les villages supérieurs des Ahl-el-Gada. Cette partie du chemin est mauvaise, mais on trouve de l'eau et du bois partout. Cette route est très fréquentée : elle mène au marché d'El Arba, le plus considérable des Guelaïa. Distance approximative : 30 kilomètres environ, cinq heures de marche.

6° De Zer'enrane à Souk El Arba. Ce chemin, qui n'est que la continuation de celui de Selouane, est bon et facile ; il se maintient toujours en plaine. Distance approximative : 9 kilomètres environ, une heure et demie de marche.

7° De Djennada à Azanène. Deux chemins mènent de Djennada à Azanène : celui du haut est assez mauvais ; celui du bas est meilleur, quoique moins bon que ceux des autres parties du pays. On y trouve de l'eau et du bois. Distance approximative : 18 kilomètres, environ trois heures de marche.

Il y a encore un grand nombre d'autres chemins qui réunissent les différents villages entre eux. Presque tous sont d'un parcours facile.

Le pays des Guelaïa est généralement d'une fertilité

très grande, mais la population y étant très considérable, trouve à peine de quoi suffire à ses besoins. Quand la récolte est bonne, on peut faire quelques exportations, mais, en temps ordinaire, tout se consomme dans le pays. Les terres de labour se trouvent principalement dans les plaines d'El Feïda et de Garet. Les fractions de la presqu'île sont moins bien partagées et sont, en général, moins riches.

Le territoire est bien arrosé, aussi trouve-t-on beaucoup de vergers d'un grand rapport. En certains endroits, on plante la vigne comme en Espagne.

Les productions des vergers sont les mêmes que chez nos Kabyles, mais d'une qualité supérieure et, par suite, d'un meilleur rapport. On y trouve des légumes de toute espèce : melons, pastèques, etc... Au village de Zer'enrane, l'un des plus considérables de la tribu, on cultive en grand le chanvre et le tabac.

Il n'existe aucune forêt dans le pays. Les endroits boisés sont, du côté de Iouzoula et d'Ouksan, le Djebel Tazouda et le Ras el Ouerk. On n'y trouve que le thuya ; le lentisque y est assez clairsemé. En certains endroits, à Zer'enrane, Sameur, Azanène et même dans la fraction des Mezoudja, le bois est si rare qu'on est obligé de l'acheter chez les nomades voisins et même de se servir pour la cuisson des aliments de fumier desséché.

On trouve des mines assez considérables chez les Beni bou Ifrou, du côté de Iouzoula et d'Ouksan. Chez les Iouzoula, ce sont des mines de plomb et

d'antimoine exploitées et à Ouksan, des mines de fer non exploitées. Il paraîtrait que depuis un certain nombre d'années les mines de plomb sont épuisées et qu'on est obligé de se procurer ce métal dans l'intérieur.

La principale industrie du pays consiste dans la fabrication des haïks. Cette industrie est répandue dans toute la tribu, principalement chez les Beni bou M'hammed; mais les meilleurs produits viennent des Beni bou Gafer.

Les gens des Allahta, Beni bou M'hammed et Ahl el Gada font un assez grand commerce avec l'intérieur du Maroc; leurs convois vont jusqu'à Fez, d'où ils ramènent quantité de marchandises qu'ils débitent dans le pays et même jusqu'en Algérie. Les fractions des Mezoudja et des Ahl el Gada s'occupent beaucoup de culture et sont plus riches que les autres; elles possèdent de nombreux troupeaux de bœufs, moutons et chèvres. La fraction d'Allahta, des Beni bou Ifrou, est aussi très riche en troupeaux.

Autrefois les Beni bou Gafer, hardis pirates, faisaient avec l'Algérie et le R'arb un grand commerce par mer¹. Ils transportaient principalement beaucoup de sel et de céréales. Ils n'ont plus actuellement que quelques barques non pontées avec lesquelles ils ne font que le cabotage. Ce sont des espèces de chalands à rames et voiles, appelés Kareb². Quelques-uns

¹ Aujourd'hui, ce n'est que par exception qu'ils se laissent aller à commettre des actes de piraterie.

² D'où les Espagnols ont fait Carabo.

viennent à Nemours apporter du sel, de la poterie et des moulins arabes.

On fabrique de la poudre chez les Ionzoula où se trouve du salpêtre; le soufre vient du R'arb.

Chez les gens du Tlet (Ahl el Gada) on fabrique une poterie estimée.

Les Guelaïa sont très riches en bêtes de somme, juments, mulets et ânes. On trouve chez eux assez peu de chevaux; les gens riches seuls sont montés. Mais leurs montures ne viennent pas du pays. Elles sont achetées chez les Arabes voisins.

Les Guelaïa sont considérés par les Marocains instruits, comme de beaucoup supérieurs aux populations du Rif. Les hommes y sont plus forts, mieux faits; ils comprennent mieux l'aisance, se vêtissent mieux, se nourrissent mieux; leurs maisons sont mieux construites. Chez eux aussi la population est tranquille; les hommes y sont sûrs et on entend rarement parler de vol. Seulement, comme les autres Kabyles, ils sont d'un caractère violent. Il y a souvent des meurtres pour des motifs futiles. Une partie assez considérable des Guelaïa travaillent aux métiers. Quand le travail manque ou que la récolte est mauvaise, ils sont obligés de s'expatrier et de venir chercher du travail en Algérie.

Les Guelaïa se subdivisent en cinq fractions ou tribus qui sont, de l'est à l'ouest :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| 1° Mezoudja (Beni Mezoudja, H. M.) | } au nord, le long de la mer. |
| ou Ahl Mezoudja. | |
| 2° Beni Chiker (Beni Tchiker, H. D.) | |
| 3° Beni bou Gafer. | |

- 4° Beni Sedal (Beni Sidel, H. M.,
Beni Sidan, H. D.), ou Ahl el Gada. } au sud
5° Beni bou Ifrou. } des
précédents.

Chacune de ces fractions¹ est administrée par un cheikh² ou caïd³ à côté duquel est placé un intendant ou amin dont les fonctions, d'un ordre différent, paraissent limitées à la gérance des intérêts particuliers du Sultan et à l'expédition des affaires extérieures de la tribu.

En 1888, le chef de ces intendants, l'amin el omouma, était un certain Si Mohanmed El Aseri, résidant à Djeunada, non loin du caïd des Mezoudja.

Vers 1879, le Sultan voulut placer les Guelaïa sous le commandement d'un seul caïd. Il choisit, pour l'investir de ces nouvelles fonctions, un homme important des Beni Sedal, dont l'influence s'étendait à toute la confédération et déjà chef de sa tribu, Mokhtar el R'em. Mais les Guelaïa ne voulurent pas se soumettre à ce nouveau chef, et Moulai el Hassan dut se décider à envoyer dans leur pays une colonne sous le commandement de Moulai el Amin.

Craignant les horreurs de la guerre, les Guelaïa implorèrent, inutilement du reste, le secours des Espa-

¹ Il faut y ajouter deux petites fractions arabes (500 âmes en tout) qui vivent avec les Guelaïa. Ce sont les Oulad Daoudi (cheikh Addou ben Gourari, 1880), et les Oulad Zeïer (cheikh Ahmed ben Moussa, 1880).

² H. M.

³ H. D.

gnols. Ils se tournèrent sans plus de succès vers la France. Ce fut le cheikh des Beni Chiker, Kaddour ben Mohammed ben Chikan, qui se fit l'âme de toutes ces négociations.

Actuellement, un fonctionnaire ou caïd marocain, délégué du Sultan, a sa résidence à la Kasba de Selouane. Il exerce son action administrative sur le Garet, mais son autorité sur les Kbdana et les Guelaïa est à peu près nulle.

Voici maintenant les renseignements que nous possédons sur chacune des fractions de la tribu des Guelaïa :

1° *Mezoudja*. — Cette fraction est la plus orientale des Guelaïa; son territoire s'étend des revers est du Djebel Tazouda jusqu'à Tanegmaret et la sebkha, et au sud jusque dans la plaine d'el Feïda. Ce pays est fertile et d'un accès facile.

Le cheikh des Mezoudja était en 1880, (H. M.), le nommé El Hadj Amar Akouda. Il fut remplacé en 1888 par Si El Hadj Addou (H. D.). Il existe dans cette tribu deux marchés :

1° Souk et Tenin, près de Sidi Ouriach;

2° Souk el Djemâa, chez les Beni Nsar.

Les indigènes de Mezoudja possèdent une grande barque et cinq petites.

La population totale de la fraction est d'environ 9400 âmes¹.

¹ 3400 âmes seulement d'après M. de La Martinière.

| NOMS DES SUBDIVISIONS. | NOMBRE de | | | NOMS DES CHEFS OU DES NOTABLES en 1880 ¹ . |
|---------------------------|--------------------------|-----------------|------------------|---|
| | maisons ou tentes. | cava- liers. | fan- tassins. | |
| Ferkhana..... | 750 | » | 700 | Cheikh: El Mimoun ben Mokhtar. |
| Beni Nsar..... | 750 | » | 700 | Cheikh: Bou Ikharitchem. |
| M'samir..... | 450 | » | 400 | Cheikh: El Hadj el Mohdoui. |
| Ahl Nador..... | 300 | » | 250 | Cheikh: Mimoun ou Chaïri. |
| Baraha (Berraga). | 350 | » | 300 | Cheikh: Ahmed Abiid. |
| Totaux... | 2600 | 15 | 2350 | |

2° *Beni Chiker*. — Les Beni Chiker ont presque tous leurs villages sur les bords du ruisseau de ce nom qui vient déboucher à Melila. Cependant une de leurs fractions, les Beni bou Armaren, ont les leurs du côté d'El Feïda; il y a même quelques maisons isolées sur la presqu'île de Ras el Onerk. Cette presqu'île est complètement inculte. Le reste du pays est fertile; on trouve beaucoup de jardins irrigables sur l'oued Beni Chiker et sur l'oued bou Armaren.

Les Beni Chiker avaient pour cheikh en 1880, Kaddour ben Mohammed ben Chikan².

Il n'y a chez les Beni Chiker qu'un seul marché, à Souk el Had. Il est chez les Beni bou Armaren.

La population totale de la fraction est d'environ 6000 âmes³.

¹ Capitaine de Breuille.

² H. M.

³ 3400 âmes seulement d'après M. de La Martinière.

| NOMS DES SUBDIVISIONS ¹ . | NOMBRE de | | | NOMS DES CHEFS OU NOTABLES en 1880 ² . |
|---|--------------------------|-----------------|------------------|--|
| | maisons ou tentes. | cava- liers. | fan- tassins. | |
| Abdouna (Iabdounen)... | 350 | » | 300 | El Hadj Mohammed ou Abdallah (l'homme le plus marquant de la fraction). |
| Beni Athman..... | 600 | » | 500 | Si Addou bou Azza. |
| Berdjiouen..... | 500 | » | 400 | Si Mohammed ou Athman. |
| Beni bou Armaren..... | 350 | » | 300 | El Hadj Mohammed ou Hadi. |
| Totaux... | 1800 | 10 | 1500 | |

3° *Beni bou Gafer*. — Cette fraction, la moins forte de tontes, occupe tout le pays compris entre l'oued Kert et l'oued Ikhezacène. Au sud, ses villages se confondent avec ceux des Ahl el Gada.

Les Beni bou Gafer possèdent, sur la côte, des rades assez bonnes, ce sont : celle d'Azanène³ et celle de Sameur, à l'embouchure de l'oued Kert.

Autrefois, ils avaient d'assez fortes barques avec lesquelles ils faisaient le commerce de la côte barbaresque et aussi la piraterie. Ils n'en ont plus actuellement qu'une vingtaine de petites pour la pêche et le cabotage.

Ils étaient commandés en 1880 par El Hadj Hammou⁴.

¹ D'après d'autres renseignements datant de 1846, cette fraction se subdiviserait ainsi : Iabdounen, Imezoudjen, Ahl Tiza, Ahl Ouerk.

² Cap. de B.

³ Le village d'Azanène est le dernier point habité du territoire de la confédération des Guelaïa, du côté des Beni Saïd. Il ne compte guère que deux cents combattants, réputés, à juste titre, pour être les plus audacieux forbans parmi les Guelaïa. (H. D.)

⁴ H. M.

Ils fréquentent les marchés des autres fractions des Guelaïa.

La population totale de la fraction est d'environ 4800 âmes ¹.

| NOMS DES SUBDIVISIONS ² . | NOMBRE de | | | NOMS des CHEFS OU NOTABLES en 1880 ³ . |
|---|--------------------------|-----------------|------------------|--|
| | maisons ou tentes. | cava- liers. | fan- tassins. | |
| Ahl Sameur..... | 200 | » | » | L'homme le plus important de cette fraction était Si Addou ben Abdelmalek. Il a laissé en mourant trois fils dont l'un, Si Mohammed ould Si Addou, aurait hérité de son influence. |
| Mchaïatin..... | 50 | » | » | |
| Azanène..... | 300 | » | » | |
| Chemlala (Aït Chemalen). | 100 | » | » | |
| Oulad Amar ou Hamza.. | 50 | » | » | |
| Totaux..... | 700 | 40 | 4200 | |

4° *Ahl el Gada* (Beni Sedal). — Cette fraction est la plus importante des Guelaïa en même temps que la plus riche. Elle étend ses villages sur les pentes du Djebel Ouksan et sur la rive droite de l'oued Kert. Le pays qu'elle occupe est généralement plat et uni; il est arrosé par l'oued Kert, l'oued Oumacine et l'oued Tlet.

Les Ahl el Gada sont riches en troupeaux et en bêtes de somme; ils possèdent des terres de labour nombreuses et de bonne qualité.

¹ 2400 âmes seulement d'après M. de La Martinière.

² D'après d'autres renseignements, datant de 1846, cette fraction se subdiviserait ainsi : Aït Chemalen, Azanène, Ahl Sameur, Ahl Tar'edmia.

³ Cap. de B.

Ils obéissaient, en 1880, à Mokhtar el R'em, celui-là même que le Sultan avait voulu investir des fonctions de caïd de tous les Guelaïa.

On ne trouve chez eux qu'un seul marché important; c'est celui de Souk el Arba, qui se tient chez les Ahl el Tlet.

La population totale est d'environ 12000 âmes ¹.

| NOMS DES SUBDIVISIONS ² . | NOMBRE de | | | NOMS DES CHEFS OU NOTABLES en 1880 ³ . |
|---|--------------------------|-----------------|------------------|--|
| | maisons ou tentes. | cava- liers. | fan- tassins. | |
| Beni Daguel..... | 50 | » | » | Le seul homme important de cette fraction était, en 1880, Mokhtar el R'em. Il appartenait à la fraction des Djouaoua. Après lui on pouvait citer, à cette époque, son Khalifa, Si Mohammed ould el Hadj Hammou, des Beni Feklan. |
| Ahl el Tlet..... | 400 | » | » | |
| Addoïcia..... | 300 | » | » | |
| Beni Feklan..... | 500 | » | » | |
| Oulad Iacine..... | 300 | » | » | |
| Djouaoua..... | 300 | » | » | |
| Oulad R'anen..... | 50 | » | » | |
| El Atianen..... | 30 | » | » | |
| El Roudia ³ | 35 | » | » | |
| Oulad Amar ou Aïssa. | 20 | » | » | |
| Totaux..... | 1685 | 40 | 3000 | |

5° *Beni bou Ifrou*. — Les Beni bou Ifrou habitent au sud de la fraction des Mezoudja. Leurs villages

¹ 3500 âmes seulement d'après M. de La Martinière.

² D'après d'autres renseignements, datant de 1846, cette fraction se subdiviserait ainsi : Ahl Ioudjouhaoun, El Addahoua, Oulad Hâïsaïna, Beni Feklan, Ahl Lahia.

³ C'est une petite fraction de marabouts. Presque tous sont tolba et n'ont pas d'industrie.

⁴ Cap. de B.

sont disséminés sur les montagnes de Iouzoula et d'Ouksan. Cette dernière, qui forme le point culminant de leur pays, a la forme d'un pain de sucre et est d'une élévation approximative de 700 mètres. On ne trouve, sur leur territoire, qu'un cours d'eau, l'oued Mesraf qui se perd dans la plaine d'El Feïda et n'a d'ailleurs d'eau qu'en hiver.

Ils étaient commandés, en 1880, par Mohammed ou Amar¹.

Ils ont un marché important, celui de Souk el Khemis, qui se tient dans la sous-fraction de Iouzoula.

La population totale de la fraction est d'environ 8000 âmes².

| NOMS DES SUBDIVISIONS. (villages ou douars) ³ . | NOMBRE de | | | NOMS DES CHEFS OU NOTABLES en 1880 ⁴ . |
|--|--------------------------|-----------------|------------------|--|
| | maisons ou tentes. | cava- liers. | fan- tassins. | |
| Zer'enrane..... | 400 | » | » | L'indigène le plus mar- quant était Si Moham- med ould Mohammed ou Hadi, de Zer'enrane (1880) On pouvait citer encore le cadhi Si El Mokhtar, déjà âgé, qui habitait la même sous-fraction. |
| Iouzoula..... | 350 | » | » | |
| Ahl Ouksan..... | 350 | » | » | |
| Allahta..... | 200 | » | » | |
| Totaux..... | 1300 | 25 | 2000 | |

¹ H. M.

² 2900 âmes seulement d'après M. de La Martinière.

³ D'après d'autres renseignements, datant de 1846, cette fraction se subdiviserait ainsi : Beni bou M'hammed, Allahta, Ahl Ouksan, Ksoula, Reggana.

⁴ Cap. de B.

RÉCAPITULATION DES GUELAÏA.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de | | | Population. |
|---------------------|--------------------------|------------|-------------|-------------|
| | maisons ou tentes. | cavaliers. | fantassins. | |
| Mezoudja..... | 2600 | 15 | 2350 | 9400 |
| Beni Chiker..... | 1800 | 10 | 1500 | 6000 |
| Beni bou Gafer..... | 700 | 10 | 1200 | 4800 |
| Ahl el Gada..... | 1685 | 40 | 3000 | 12900 |
| Beni bou Ifrouf ... | 1300 | 25 | 2000 | 8000 |
| Totaux..... | 8085 | 100 | 10050 | 40200 |

Les documents anciens existant à Oran portaient autrefois la population totale des Guelaïa à 35000 âmes environ pouvant fournir 260 cavaliers et 8750 fantassins. Mais le nombre des chevaux en 1880, au moment où le capitaine de Breuille recueillait la plupart des renseignements rapportés ici, avait diminué de beaucoup ; il n'était certainement pas alors supérieur à 100. Par contre, la population s'était un peu accrue, et, grâce au commerce européen, le nombre des fantassins armés avait augmenté.

On peut, en chiffres ronds, évaluer la population des Guelaïa à 40.000 âmes¹ avec 100 cavaliers et au minimum 10.000 fantassins.

¹ Ces chiffres sont très différents de ceux donnés par M. de La Martinière qui évalue la population totale des Guelaïa à 15.600 âmes.

Cette situation n'a pu guère se modifier depuis lors que par un nouvel accroissement de population. Il paraît préférable de s'en tenir aux chiffres donnés que de chercher à indiquer une nouvelle évaluation qui serait encore approximative, et par suite sujette à caution. La seule modification à signaler chez ces Kabyles est celle de leur armement. Tous ou presque tous, depuis dix ans, ont abandonné leurs anciennes armes pour se procurer des armes perfectionnées qu'ils achètent à Melila. Aujourd'hui pas un Kabyle de ces régions, aussi bien des Guelaïa que des Kibdana, qui ne possède au moins un Remington et de nombreuses cartouches. Il en est à peu près de même des autres tribus de l'intérieur, qui suivent de plus en plus cet exemple.

RÉCAPITULATION DES TRIBUS DU VERSANT MARITIME.

| NOMS DES TRIBUS. | NOMBRE de | | | Population. |
|------------------|--------------------|------------|-------------|-------------|
| | maisons ou tentes. | cavaliers. | fantassins. | |
| Kibdana..... | 1300 | 120 | 2200 | 9280 |
| Guelaïa..... | 8085 | 100 | 10050 | 40200 |
| Totaux..... | 9385 | 220 | 12250 | 49480 |

CHAPITRE V.

Aperçu historique sur le Rif, et sur les populations primitives de cette partie du nord de l'Afrique.

Une incertitude presque complète règne sur les temps primitifs de la Berbérie en général et du Rif en particulier.

Les habitants de cette dernière partie de la Maurétanie, séparée par sa position géographique des autres territoires, ont, en effet, vécu dans un isolement qui paraît avoir été complet à toutes les époques de l'histoire. Sans relations avec l'extérieur, ils n'ont laissé que peu de traces des origines de leur existence. Toutefois, si nous en croyons les auteurs anciens¹, le

¹ Jugurtha. C. 18. Africam initio habuere Gætuli et Libyes, asperi, inculti.

Ainsi que l'avait déjà remarqué de Slane dans un des savants appendices qu'il consacra à l'histoire des Berbères, c'est plutôt aux auteurs anciens qu'aux historiens arabes que nous devons nous reporter pour essayer d'établir l'analogie entre les noms modernes des tribus qui habitent certaines parties de l'Afrique septentrionale et ceux que nous ont laissés les auteurs anciens.

Ainsi les Bakouatai de Ptolémée, les Baquates des Inscriptions et les Bacuates de l'Itinéraire, habitaient la partie centrale de la Tingi-

nord de l'Afrique était jadis occupé par deux races autochtones, les Gétules et les Libyens. Les premiers erraient dans le sud, les seconds étaient fixés sur les rivages de la Méditerranée; et c'est à ces derniers qu'il convient de faire remonter les indigènes du Rif. De nos jours, l'examen de la population berbère marocaine nous révèle encore, et très nettement, ces deux éléments ethniques absolument dissemblables. Dans le sud, dans tout le massif de l'Atlas, la population est composée de berbères ou cheleuls à l'aspect méridional, aux cheveux noirs, au teint basané et qui ne sauraient être confondus, bien que parlant une langue de même origine, avec les tribus du Rif. Parmi ces derniers, en effet, on constate un grand nombre d'individus blonds¹ ou roux, au teint blanc, d'aspect

tane, dans la région que les Berr'ouata occupaient jusqu'au milieu du cinquième siècle de l'hégire.

Les Makanitai de Ptolémée, les Macenites de l'Itinéraire se tenaient dans la contrée où s'élève actuellement la ville de Meknas, en berbère Miknassa, nom de la tribu qui habitait alors cette région.

Les Autololai de Ptolémée occupaient le massif du Zerhoun, le « Volubile oppidum » de la domination romaine y avait été construit. Les ruines de Volubilis sont à côté de l'Ain Oulili, les Autololai étaient les Ait Oulili.

Pellissier de Reynaud dans les Annales algériennes, tome III, p. 524, émet l'avis que les Maures venus s'installer dans la région comprise entre la Mulucha et l'Océan étaient d'origine arabe. D'après lui ce seraient les descendants des Hycsos qui, chassés d'Égypte, auraient fini par trouver un refuge dans ces régions.

¹ Pour toute cette question, voir Vivien de St-Martin, « le Nord de l'Afrique dans l'Antiquité » et Faidherbe « Aperçus ethnographiques sur les Numides ».

complètement différent des autres Berbères du pays. Or, ces individus ne descendent ni des mercenaires gaulois de Carthage, ni des Vandales, ni des esclaves chrétiens employés par les Musulmans. Les savants qui se sont occupés d'ethnographie africaine leur attribuent comme origine une race blonde qui, dès les temps les plus reculés, habitait le nord africain, les massifs de la Kabylie et le Rif¹. Elle s'est conservée dans toute sa pureté surtout dans la contrée qui nous occupe. Plus tard arrivent les immigrations asiatiques auxquelles devaient succéder les commerçants phéniciens, et les comptoirs se multiplièrent jusque sur les rivages reculés de l'Atlantique. Seule la côte du Rif ne fut qu'effleurée à Melila (l'antique « *Rusaddir*² »), car l'hostilité farouche des habitants découragea même ces hardis marins. Les textes anciens nous ont appris, en effet, qu'arrivé à ce dernier port le navigateur

¹ Le général Faidherbe a cherché à démontrer qu'un peuple blond, émigré du Nord avant l'invasion des Aryas, a envahi l'Afrique septentrionale. C'est aussi l'opinion de MM. Broca et Bertrand. Voir aussi l'ouvrage de Numismatique de Muller touchant les types blonds représentés sur les monnaies frappées en Maurétanie.

² La difficulté des relations locales avec les tribus de la région environnante, peut-être leur pauvreté, n'avaient pu rendre ce comptoir prospère, malgré l'infatigable activité commerciale des Phéniciens. La tradition, non plus que les historiens ou géographes, nous ont laissé peu de détails sur ce port, le meilleur de la côte. Quoi qu'il en soit, il est plus que probable que l'« *Ακρος πόλις καὶ λιμὴν* » du Périple, se retrouve dans le « Russadir oppidum et Portus » de Pline, la « Russadir Colonia » de l'Itinéraire dont l'identité avec Melila est hors de toute discussion depuis les travaux de Tissot.

évitait la côte du « Metagonium »¹, et, prenant la route du nord indiquée par la pointe de Rusaddir, allait reconnaître l'île déserte d'Alboran pour faire ensuite voile vers le détroit de Gabès.

A l'époque romaine, on confondait tous les habitants du nord-ouest de l'Afrique avec les Numides dans la même dénomination générique de Maures, et bien que les peuplades du Rif aient formé une nation indépendante, résistant à l'autorité impériale, il ne paraît pas que ce souvenir de son existence non plus que de ses luttes soit parvenu jusqu'à nous, et que les historiens les aient séparés des guerres des rois numides. En réalité, le Metagonium demeura fermé aux légions ; le seul résultat de la domination de Rome avait été, à la mort de Ptolémée, de refouler ces populations dans leurs montagnes. On se bornait alors à utiliser les solides vertus guerrières des indigènes qui s'engageaient comme mercenaires, et on les enrôlait dans les cohortes pour contenir les autres populations. Dans ce but et aussi pour garder la frontière méridionale de ces districts, on avait construit au pied des montagnes qui bordent le Rif et la région des Djebala, du côté de la Tingitane, une série d'ouvrages stratégiques.

¹ Nom que Strabon donne textuellement au grand promontoire voisin de l'embouchure de la Molochath (la Moulouïa) ainsi qu'à la coupée qui l'entoure et dont les montagnes forment le prolongement presque ininterrompu des montagnes des côtes. On y reconnaît sans peine le cap des Trois-Fourches et toute la côte rifaine de nos jours.

Les colonies agricoles qui garnissaient les vallées des fleuves étaient ainsi à l'abri des invasions des montagnards. On a retrouvé dans la Tingitane les vestiges de cette occupation qui isolait complètement du restant de la province impériale la région qui s'étendait de la Malva à la rivière de Tamuda oppidum. On sait, d'autre part, que le centre de l'occupation impériale était à Volubilis, dans le double massif du Zerhoun et du Tselfat, admirable position qui commandait le Tell marocain tandis qu'elle en imposait aux ancêtres des Djebala et des Rifains de notre époque.

Pour répondre à cette double mission, les légions romaines avaient donc établi une ligne de postes qui empêchaient toute communication entre les habitants de l'Andjera, voisins du détroit, et les tribus du massif occupé de nos jours par les Beni Ider, les Beni Messaouar du Djebel Habib. Cette chaîne de fortins se poursuivait dans le sud, et on a pu récemment admettre que parallèlement à la Méditerranée, une voie achevait la séparation du Rif proprement dit des autres territoires fertiles de la Tingitane¹.

Une sorte de route qui devait déboucher à la hauteur de la ville de Fez, assurait la communication terrestre entre les deux Maurétanies césarienne et tingitane. Quant aux entreprises militaires de Rome dans le Rif, nous n'en savons encore rien, malgré les récentes découvertes épigraphiques faites à Volubilis, et il n'y a

¹ H. M.

pas lieu de croire que ce voile puisse en être levé avant l'exploration archéologique qu'il reste encore à poursuivre de la Tingitane. Quoi qu'il en soit, on peut admettre que le Rif entier échappa à l'action de Rome. Les connaissances géographiques que nous a léguées l'antiquité¹ s'arrêtent à la côte, car aux derniers temps de la domination romaine, l'exploration s'était bornée à longer le rivage. L'intérieur en était demeuré aussi fermé, aussi inaccessible qu'il l'est encore de nos jours.

Ce que Rome n'avait réalisé, il n'apparaît pas que Byzance en ait eu les moyens lorsque Justinien borna l'occupation du Bas-Empire dans ces régions à l'entretien d'un simple tribun à Ceuta.

A la faible lueur des documents parvenus jusqu'à nous, on n'ose qu'effleurer l'histoire des origines de l'islamisme au Rif. Nous savons néanmoins que la persistance de la religion chrétienne² y fut plus grande qu'on ne le supposait, aussi les débuts de la doctrine de Mohammed furent-ils pénibles. El Bekri a eu soin de nous apprendre les difficultés que l'apôtre Salah ibn Mansour le Himyélite avait rencontrées en convertis-

¹ H. M.

Dans Ptolémée, nous trouvons un certain nombre de positions, mais sur cette partie du Metagonium, le géographe d'Alexandrie ne cite aucune localité: c'est à l'Itinéraire d'Antonin que nous devons recourir pour combler les lacunes.

² La PRISCIANA de Mela, sur le Djebel Moulay Bou Cheta, était le siège d'un évêché important. Voir la liste des évêques de la Tingitane, puis Étienne de Byzance et enfin le texte de l'Anonyme de Ravenne.

sant les Sanhadja et les R'omara¹, toujours enclins à reprendre leurs anciennes croyances².

Avant l'invasion arabe, la doctrine de Moïse³ avait aussi recruté des adeptes au Rif, et de très bonne heure, de 710 à 740 de notre ère, moins d'un siècle après Mohammed, eut lieu la conversion à l'Islam des Beni Tam Saman. Quant à l'histoire de la nouvelle religion dans le Rif, elle n'est guère, dans les débuts, que l'énumération de plusieurs schismes qui tentèrent

¹ Les R'omara étaient chrétiens et avec eux les Beni Hamed, les Mettioua, les Beni Nal, les Ar'saoua, les Beni Zeroual, les Medjkasa, d'après les historiens arabes et d'après les légendes encore en cours aujourd'hui. Ils furent convertis par Moussa ibn Hocein ou ibn Noceir qui leur infligea la défaite la plus rude et les porta à embrasser l'islamisme (Ibn Khaldoun, II, page 135). Il est curieux de remarquer avec quelle ardeur ils embrassèrent la religion de Mohammed; ce furent ensuite les plus zélés défenseurs des Idrissites; les Beni Tam Saman, aujourd'hui de farouches Derkaoua, avaient parmi eux des chrétiens; leur conversion date de 730.

² C'est à peu près une des seules indications précises que nous ayons sur les débuts de l'islamisme dans ces régions. Mais Salah ayant finalement triomphé, les Berbères furent ramenés dans le droit chemin, ainsi que nous l'apprend El Bekri. Salah mourut en odeur de sainteté et l'on voit encore son tombeau vénéré chez les Tam Saman.

Aussi bien, H. Duveyrier a discerné la religion tout à fait primitive des habitants berbères de ces régions, qui était le culte des mânes confié à des femmes passant pour prophétesses (kahena). Le savant voyageur avait autrefois trouvé les mêmes origines jusque chez les Touareg Azdjer.

³ Au moment de la conquête arabe, une partie des Berbères professaient aussi le judaïsme; parmi les Berbères juifs que cite Ibn Khaldoun, nous remarquons les Mediouna et les R'iata, que l'on rencontre encore, les premiers dans le Rif à côté des Sanhadja, les seconds au sud sur la route de Fez à Oudjda.

de s'y répandre, et ensuite et surtout de diverses confréries musulmanes s'y créant des fiefs afin d'y récolter des aumônes.

Déjà, avant la fin du VIII^e siècle, apparut un prophète chez les Medjkâsa en Djeraoua, près de Nokour. Il s'appelait Hâmîm¹; c'est le deuxième des trois prophètes berbères au Maroc; musulman lui-même, mais ayant comme tant de prophétesses ou sorcières de la religion nationale, il tâcha de trouver entre l'Islam et le culte des mânes, un juste milieu dogmatique, sans négliger le souci de ses intérêts. Il composa un Coran en berbère. L'enseignement de Hâmîm abolissait la circoncision, les ablutions et le pèlerinage à la Mecque; mais il prohibait les œufs comme aliments, prescrivait d'égorger les poissons et autorisait à manger la viande de sanglier; oiseaux et œufs étaient en effet considérés comme impurs chez les Berbères primitifs, comme ils le sont encore de nos jours chez les Touareg. Il instituait, pour chaque semaine, un jeûne dans la matinée du mercredi et toute la journée du jeudi, mais il abrégait de cinq jours le carême ou Ramadan des musulmans.

Les six prières musulmanes étaient réduites à deux, mais chaque homme devait apporter au prophète un tribut de cinq taureaux et la dîme sur tous ses biens. Cette dernière règle contribua à empêcher la nouvelle religion de s'étendre.

¹ Hâmîm est peut-être une réduction du nom hébreu « Prahâmini ». pieux.

De là, une suite ininterrompue de querelles et de luttes, souvent sanglantes, que favorisait le sentiment de combativité des habitants.

Les confréries de Sidi Abdelkader el Djilani, de Moulai Taïeb et de Sidi Mohammed ben Abou Zian, recrutèrent, dans la suite, çà et là des disciples: les Derkaoua Chadelia fondèrent même un couvent au Djebel Bou Berih; enfin les descendants de Sidi Abdesselam ben Mechich, natif des environs de Tétouan, y comptèrent de nombreux fidèles. Mais l'influence de ces cherifs, héritiers¹ d'une partie des revenus de la grande Zaouïa de Moula Idris à Fez, dérive plutôt de la tradition politique et historique, que d'une sympathie religieuse, car, suivant l'opinion de H. Duveyrier, hors de rares couvents, bien peu d'habitants du Rif se préoccupaient assez de l'idéal et de leur salut pour s'arrêter à la pensée d'une obole ou d'une protection religieuse².

Ces considérations d'histoire religieuse ont semblé utiles, elles permettront d'apprécier l'origine des difficultés rencontrées par les Sultans marocains dans leurs tentatives pour asservir le Rif. La théocratie de la cour de Fez est souvent demeurée impuissante et

¹ Un mois par année le corps des cherifs de Moulai Abdesselam envoie à Fez une délégation, qui, s'installant dans la grande Zaouïa qui renferme le tombeau de Moula Idris Ser'ir, le fondateur de Fez et le fils de l'apôtre musulman au Maroc, y récolte ainsi la douzième partie environ des collectes et dons assez considérables, de l'année.

² Voir, influences religieuses dans le Rif.

comme sans effet sur ces montagnards. On peut résumer l'histoire des relations du gouvernement chérifien avec les habitants de cette partie du Maghreb dans une énumération de révoltes, d'incursions réciproques, d'actes de piraterie amenant comme répression de véritables expéditions trop souvent infructueuses.

On sait que la première dynastie musulmane au Maroc, celle des Idrissides, s'appuya uniquement sur les éléments berbères. Ce fut dans le Rif, dans ce pays berbère par excellence, que les princes déchus cherchèrent un asile aussi bien que les moyens pour lutter contre leurs successeurs. La petite ville de Nokour fut leur dernier refuge; elle avait été fondée vers 758 par un chef arabe Salah ibn Mansour. Très populaire parmi les tribus r'omariennes des environs, ce prince avait développé une rigide orthodoxie musulmane, en conservant les principes de la foi entre les héritiers Berr'onata et les Kharedjites¹.

Dans la suite, ses héritiers agrandirent sa tâche et les schismes dont nous avons déjà parlé furent le prétexte de guerres qui ensanglantèrent longtemps ce pays.

A la mort d'Idris Ser'ir (828) toute la région maritime du Rif, habitée par les R'omara, échurent à Omar, tandis que son frère Daoud avait Taza, les Tesoul, les Miknassa, les R'iata et les Haonara. La guerre ayant éclaté entre Iahia ben Kacem ben Idris, qui régnait

¹ Voir Ibn Khaldoun, vol. II, pages 137 et suivantes.

en 901 à Fez, et son neveu Iahia ben Idris ben Omar, souverain du Rif, le premier périt dans un combat et Iahia ben Idris s'empara de l'autorité dans le Maghreb. Il rémit alors, pour la première fois depuis Idris II, le Rif au Maghreb. Vers cette époque, la grande tribu des Miknassa soumit tout le territoire compris entre les Tesoul, Taza et la Moulouïa, c'est-à-dire les confins méridionaux du Rif.

Après sa défaite par le fameux Moussa ben Abou el Afia, ce fut encore dans le Rif que vaincu, l'idrisside El Hassan se réfugia, et il devait en être ainsi pendant de longues années.

Cependant les princes idrissides, poursuivis jusqu'à Nokour, virent leur nouvelle retraite enlevée par trahison et livrée aux pillards. Une suite de combats fameux avec l'armée fatimide s'engagea et les Idrissides reconnurent la nouvelle autorité. Après la fuite de Moussa dans le désert, le chef des fatimides donna à Kacem ben Idris, surnommé Kennoun, le commandement de tout le pays conquis sur Moussa; cependant la ville de Fez fut réservée. Ne pouvant rentrer dans la cité de leur ancêtre, les Idrissides demeurèrent à Hadjar en Nacer et à Nokour, leurs capitales (936). C'est l'époque de la plus grande prospérité au Rif, malgré la guerre avec les Magraoua. Les Idrissides étaient comblés de cadeaux par les souverains d'Andalousie qui recherchaient une autorité politique doublée d'une puissante influence religieuse.

Quand les succès des Oméïades au Maghreb eurent

définitivement précipité la chute de la dynastie d'Idris¹, quand Basra² eut été abandonnée, avec le Ksar Masmouda³, nous voyons le Rif demeurer le refuge des princes déchus. Iousouf ben Tachefin, le plus brillant des Almoravides, ayant envahi une première fois,

¹ La puissance de la famille d'Idris fut anéantie dans la suite par les fatimides; mais pendant toute sa durée, les Alides de l'Orient (descendants du gendre du Prophète) n'avaient jamais ralenti leurs efforts pour s'emparer du Khalifat. Leurs agents parcouraient le Maghreb. Les berbères Ketama embrassèrent cette cause. Mais comme la nouvelle religion s'était bien établie chez les Berbères, en détruisant les monuments de la puissance arabe, ils ne portèrent aucune atteinte à l'édifice de la foi et voulurent fonder un empire. C'est ce qui arriva aux Miknassa, mais tous ces pouvoirs devaient s'écrouler pour faire place dans le Maghreb el Aksa, aux Beni Merin.

² Fondée vers le milieu du IX^e siècle par Mohanuned ben Idris, Basra était située sur un plateau qui commande à l'ouest la vallée de l'oued Meda, à l'est la route de Ouazzan, au nord-est une vallée qui débouche dans le bassin du Loukkos, et au sud, la route du Ksar el Kébir à Fez et à Meknas. L'importance d'une telle situation permet de supposer que Basra n'avait fait que succéder à une ville antique (Tremulæ, d'après Tissot). Basra est un des exemples les plus frappants de la rapidité avec laquelle disparaissent, au Maroc, des centres de population qui partout ailleurs laisseraient au moins des vestiges de leur ancienne prospérité. De cette grande ville qui couvrait deux collines et dont l'enceinte, au rapport d'El Bekri, ne comptait pas moins de dix portes, il ne subsiste plus aujourd'hui que l'angle nord-ouest du rempart; Edrisi, qui écrivait un siècle après El Bekri, parle déjà de Basra comme d'une ville qui avait été autrefois considérable.

³ Ksar es Ser'ir, le Ksar Masmouda d'El Bekri, était au Moyen-Age un des points les plus importants de la côte septentrionale. C'était tout à la fois le chantier où se construisaient la plupart des navires qui faisaient le commerce du détroit et l'arsenal où se préparaient les expéditions dirigées, contre l'Espagne, par les princes musulmans. La

en 1063, le pays de R'omara, trouva toute la contrée montagneuse du Rif¹ soumise à l'autorité des Idrissides hammoudites. Le Khalife Abou Iakoub, sous les Almohades, ayant confié à ses frères le commandement de l'Afrique, une révolte des R'omara et des Masmouda provoqua un terrible soulèvement, dont l'armée eut la plus grande peine à triompher. C'est de cette époque glorieuse (1167-1168) que le Khalife prit le titre de Commandeur des Croyants. On créa par la suite un commandement important à Sebta (Ceuta) pour surveiller toute la région du Rif.

A l'époque des Mérinides, Abou Thaleb est forcé de se mettre à la tête d'une grande expédition pour combattre en 1308 les rebelles du Rif, car les révoltes ne cessent de se multiplier dans cette région², dans la vallée du Ouar'ra et chez les Oulad Aïssa.

A la chute des Almohades, Abou Iousouf ben Abde

victoire de Las Navas de Tolosa avait mis fin, dès le XIII^e siècle, au rôle guerrier du Ksar; l'ensablement de l'oued el Iemm à l'embouchure duquel il est situé, en tarissant sa prospérité commerciale, a fini par amener sa ruine. La vieille place forte des Masmouda n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines que les dunes disputent aux broussailles et ne tarderont pas à ensevelir.

¹ En l'an 1142-43, Abd el Moumen subjuga les campagnes du Maghreb, se rendit maître du pays des R'omara. De là, il conquiert successivement le Rif (Ibn Khaldoun, I, p. 254).

² A la mort du sultan Mérinide, Moussa El Ouathek avait à lutter avec les R'omara du Rif toujours disposés à soutenir les prétendants de la famille Idrisside; nous retrouverons constamment cette fidélité et cette persistance à servir la première famille régnante berbère par ses origines.

Hak ayant désigné son fils aîné pour lui succéder, ce choix souleva de nouvelles révoltes dans le Rif, chez les R'omara, car il représentait lui-même une branche cadette de sa famille. On assiste à une nouvelle expédition et tous les personnages compromis furent exilés en Andalousie (1371).

L'histoire des Berbères par Ibn Khaldoun s'arrête à la fin du XIV^e siècle; nous n'avons que des notions éparses pour la période du XV^e siècle, qui précède les histoires de Nozhet el Hâdi, ou de la dynastie Saadienne au Maroc, et d'Aboukassem ben Ahmed Ez Ziani. Nous savons seulement que les Mérinides en décadence au Maghreb el Aksa se soutinrent faiblement à Fez dans la branche des Beni Ouattas, (Beni Oatès). Autour d'eux les petits états qui se formèrent amenèrent une confusion, véritable anarchie où il est difficile de se reconnaître.

Le Rif devint alors la proie de guerres de canton à canton qui s'y développèrent; c'est au surplus l'époque de troubles dont les Portugais et les Espagnols¹ profi-

¹ En 1458 : Prise de Ksar Masmouda par Alphonse V, de Portugal.

En 1468 : Prise d'Anafé (emplacement de Casablanca) par l'infant Ferdinand.

En 1476 : Prise d'Azila et occupation de Tanger par les Portugais.

En 1487 : Destruction par les Portugais de Tchemmich, l'ancienne *Λιχης* des Phéniciens et des Romains.

En 1496 : Prise de Melila par les Espagnols sous la conduite du duc de Medina Sidonia, d'après Marmol.

En 1506 : Fondation de Mazagan ou Castelloreal, peu après l'occupation de Safi par les Portugais.

tèrent pour prendre pied sur le territoire marocain. Cette période commence à la prise de Ceuta, en 1415¹, et se termine au XVI^e siècle quand les chérifs arabes Saadiens commencent à paraître sur la scène.

Après s'être emparé de Fez sur les Mérinides, Mohammed ben Hassan ne tarde pas à envoyer une expédition au Rif afin de s'emparer du Peñon de Badis² (1550).

Quelques années plus tard, en 1554, quand on apprit la reddition de Fez aux Turcs, le Peñon se donna à la flotte turque. Ce n'est que vers 1564 que Dou Garcia de Toledo s'en empara.

Pour faire saisir le rôle considérable de la nouvelle dynastie, un certain développement est nécessaire.

Jusqu'à l'arrivée des Chérifs Saadiens, les Berbères qui, en somme, constituent et de beaucoup l'immense majorité des populations marocaines, avaient eu une

¹ Au XV^e siècle, la piraterie s'était répandue sur toute la côte du Maghreb, principalement dans le nord-ouest où la configuration montagneuse du pays et le voisinage de l'Espagne avaient entretenu un esprit d'indiscipline et de révolte. De ce vaste littoral, sortaient des barques et des navires qui épiaient les navires marchands à l'approche du détroit et poussaient même leurs incursions jusque sur les rives chrétiennes. C'est la nécessité de pourvoir à la sécurité de leurs côtes qui devaient amener les Européens à agir eux-mêmes contre des populations que des sultans affaiblis ne pouvaient maîtriser, en témoignant de leur incapacité gouvernementale à assurer le respect des traités et leur propre autorité.

² Le bourg de Badis, situé à peu de distance de l'anse d'Alcala, a vraisemblablement succédé à la station romaine de « PARIETINA »; le mouillage y est assez profond.

attitude bien différente de celle que nous leur connaissons depuis cette époque. Parfois ils s'étaient rangés sous une même bannière, ainsi qu'à l'époque des descendants de Moula Idris, pour ne parler que des gens du Rif, mais le plus souvent ils avaient formé une série de petites confédérations sans aucun lien solide. Cet état de choses serait dû à l'esprit d'indépendance farouche de la race berbère et au manque d'autorité morale des dynasties autochtones.

S'il était difficile, pour ne pas dire impossible, au XVI^e siècle de discipliner les populations berbères, on pouvait, par l'autorité morale, relever le pouvoir politique et prendre un certain ascendant sur les tribus. Les Chérifs Saadiens entreprirent cette tâche et leur honneur est d'y avoir partiellement réussi en préparant les voies des Chérifs Filali dont le plus illustre fut Moula Ismael, un ancêtre du souverain actuel.

Le manque d'explications laissées par le Prophète sur les titres nécessaires à l'obtention du khalifat, avait été la cause des principales difficultés rencontrées par les apôtres musulmans dans la conversion des populations berbères, difficultés que les propagateurs de la nouvelle religion tournèrent en décidant que nul ne serait légitimement investi du pouvoir suprême s'il n'était issu de la famille même de Mohammed. Ce ne fut pas sans résistance que la race berbère adopta cette manière de commandement qui, en définitive, consacrait la suprématie de l'élément arabe. Aussi,

les premières ardeurs de la foi nouvelle calmées, seconterent-ils le jong des dynasties pour mettre à leur tête les Almoravides, les Almohades, les Mérinides, et c'est ce qui explique aussi la faveur des Idrissides; Moula Idris le Grand, le premier et le plus illustre apôtre musulman au Maghreb, s'étant établi au Djebel Zerhoun, c'est-à-dire dans un centre berbère, n'avait prêché la sainte parole que dans un milieu autochtone.

Toutefois ces dynasties n'avaient réussi à se faire accepter des vrais croyants que grâce à un pouvoir occulte et par des influences religieuses de Marabouts chèrement acquis, au lieu de réunir dans une même main, ainsi que les Khalifes, l'autorité spirituelle et temporelle. Les compétitions intérieures constantes les menacèrent, et, sous les Mérinides, les complications extérieures¹ aggravèrent la situation au point que les chérifs Saadiens n'eurent qu'à se présenter pour que l'élément arabe d'abord, devenu de plus en plus nombreux au moins depuis plusieurs années, les soutint et leur permit de prendre le pouvoir, après une longue lutte contre les Zaouïas qui voulaient encore revendiquer l'autorité spirituelle.

Il ne nous appartient pas d'entrer dans tous les détails de l'histoire moderne; nous nous bornerons à résumer les événements qui, depuis l'établissement

¹ Expulsion des Maures d'Espagne, conquête des principaux ports du pays par les Portugais et par les Espagnols, occupation de l'Algérie par les Turcs.

de la dynastie filali au Maroc, caractérisent les relations de la cour de Fèz avec le Rif.

En 1683, le sultan Ismael ben Ali ayant reçu la nouvelle de l'abandon de Tanger par les Anglais, y envoya s'établir une nombreuse colonie de Rifains qui procédèrent à la reconstruction des monuments, des mosquées, des médersa.

Sous Moula Ismael, le Rif fut soumis, et le chef de toute cette région, le caïd Ali ben Abdallah, étant mort, le sultan désigna un Pacha pour prendre cet important commandement. C'est l'époque la plus prospère du Maroc, celle où, suivant l'expression de l'historien Ez Ziani¹, une femme ou un juif pouvaient aller d'Oudjda à Taroudant sans avoir rien à redouter. Les gens du Rif cependant se tenaient toujours sur la défensive comme des caméléons, ajoute le chroniqueur. En 1757, le sultan Mohammed ben Abdallah est obligé de se mettre à la tête de son armée, en dirigeant chez les R'omara une puissante expédition pour combattre et tuer un marabout influent qui y prêchait la révolte.

En 1765, Moulai Ali, fils du sultan, ayant été nommé vice-roi de Fèz, reçoit en outre le commandement de toutes les tribus montagnardes du Rif. Une expédition est dirigée par le sultan en personne contre le Garet et le Rif; elle passa chez les R'omara et, dans toute la région, les tribus furent exterminées, sauf celle des Kbdana.

¹ Ettordjemân, traduction de Houdas, page 105.

Rien ne montrera mieux et la nature des montagnards du Rif et les procédés de la cour chérifienne, que l'histoire de la révolte de Zithân. Transmise par Aboulqassem Ben Ahmed Ez Ziani, nous la donnerons intégralement; les procédés du gouvernement marocain n'ont pas changé. Ce sont encore les mêmes de nos jours, débutant par la même violence dans la répression, se terminant ensuite par la plus insigne faiblesse, sans persévérance dans la ligne de conduite, témoignant enfin de la plus complète incapacité de gouverner et de la même impéritie.

Le Sultan¹ apprit la révolte de Zithân El Khamsi, dans la montagne des R'omara, et dans le Hebeth. Entouré de tous les fauteurs de désordres des diverses tribus, Zithân se transportait avec ses montagnards, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Sa renommée avait bientôt grandi et le nombre de ses partisans était devenu si considérable que le Sultan ne pouvait tarder plus longtemps à sévir. Seliman donna donc l'ordre à ses troupes de marcher contre le rebelle¹.

L'expédition, commandée par le « sinistre² » (*sic*) El R'enimi, se mit aussitôt en marche et prit contact avec Zithân dans la tribu des Athâoua. Au moment où l'on allait s'engager dans les montagnes, les Caïds qui accompagnaient El R'enimi lui demandèrent de laisser

¹ Seliman ben Mohammed ben Abdallah. L'expédition contre Zithân eut lieu vers 1792.

² Telle est l'expression employée par Aboul Qâsem ben Amhet Ezziâni et traduite par M. O. Houdas.

les bagages de l'armée au pied de la montagne, tandis que la cavalerie et l'infanterie poursuivraient leur marche en avant; El R'enimi s'y opposa en disant: « Je veux emmener tout mon monde avec moi et suivrai le rebelle partout où il ira ». Les troupes s'engagèrent alors dans la montagne, mais quand elles furent arrivées dans les passages difficiles, elles furent attaquées par l'ennemi qui surgit de tous les ravins. Embarrassés par leurs impedimenta, les soldats du Sultan prirent la fuite au milieu de ce pays accidenté. Les bagages furent pillés et un grand nombre d'hommes périrent. Vainement le « Sinistre » essaya un retour offensif, il dut de nouveau prendre la fuite. Quand il apprit ces événements, le Sultan entra dans une violente colère contre El R'enimi; il le livra aux enfants d'Es Soueïdi, qui le tuèrent pour venger la mort de leur père qu'El R'enimi avait fait périr après un cruel supplice. Le Sultan confia à son frère Et Taïeb le commandement des tribus montagnardes, ainsi que celui de toutes les villes du littoral et lui assigna Tanger pour résidence.

En 1209 (1794-1795), le Sultan envoya à son frère Et Taïeb une armée destinée à opérer contre ce même Zithân et ses partisans. Dès que ces troupes furent arrivées à Tanger, Et Taïeb quitta cette ville en emmenant en outre avec lui, les contingents des villes maritimes et dirigea toutes ces forces contre les Beni Djerfedh où se trouvait le foyer de l'insurrection. Il razzia les troupeaux de cette tribu, incendia ses

villages, saccageant tout et tuant le plus de monde qu'il put. Traqué par Et Taïeb, Zithân s'était d'abord réfugié chez les Beni Merchen, fraction des Beni Idder; Et Taïeb l'y poursuivit avec son armée: il campa chez les Beni Merchen, leur livra bataille, brûla leurs villages et coupa leurs arbres. Zithân s'enfuit dans la tribu des Akhmas; l'armée impériale entra dans ce pays, elle détruisit les villages, ravagea le territoire et fit périr la plus grande partie de la population. Les Akhmas furent aussi contraints de faire leur soumission; Zithân quitta cette tribu pour aller chez les R'omara. La colonne d'Et Taïeb revint alors sur ses pas et l'on écrivit à Zithân pour lui offrir l'aman. Zithân se rendit auprès d'Et Taïeb et de là fut envoyé vers le Sultan auquel il exprima son repentir. Le Sultan lui fit grâce et lui confia le commandement de la tribu des Akhmas. Zithân resta un des agents du Gouvernement jusqu'au jour où, ayant affermi son pouvoir, le Sultan le remplaça dans ses fonctions, lui assigna Tétouan pour résidence et lui servit une pension. L'ancien agitateur était encore dans cette ville au moment où Ez Ziani écrivait. La situation des tribus fut améliorée, par suite de l'habileté et de l'autorité dont fit preuve leur nouveau chef Et Taïeb.

Pendant l'année 1802, le Sultan Moulai Seliman envoya contre le Rif une colonne, sous les ordres de son frère Kaddour, qui eut surtout comme objectifs les Kbdana, les Guelaïa, les habitants du Garet et aussi les Metalsa et les Beni bou Iahi.

En 1810, nouvelle et grande expédition ; le Sultan à la tête de toute son armée se rendit au Rif, il campa à Aïn Zoura ; la lutte fut des plus vives ; les Rifains ne se soumirent qu'après avoir vu piller leurs troupeaux et incendier leurs villages ; on n'évacua le pays qu'une fois l'impôt payé.

Dès 1812 la cour Marocaine est obligée de diriger à nouveau un véritable corps d'armée contre les Guelaïa et le Rif. L'expédition est commandée par un secrétaire de la cour, Mohammed Es Selaoui, qui avait une grande réputation de finesse, afin de joindre la diplomatie à l'art de guerre ; mais, arrivé dans le pays, Mohammed se borna à lâcher ses soldats qui pillèrent, incendièrent, tuèrent et saccagèrent tout ce qu'ils rencontrèrent. Cette méthode de conquête marocaine devait amener un terrible soulèvement ; aussi en 1813, moins d'un an après, sous le prétexte que les gens du Rif vendaient des bestiaux et des céréales aux chrétiens, malgré la défense faite à ces derniers de faire des chargements dans les ports du Maroc, la cour de Fez résolut de frapper un grand coup afin d'arrêter la contrebande qui avait pris d'énormes proportions, car tous les Rifains sans exception étaient entrés en contact avec les chrétiens¹ qui, par mer, venaient y charger les produits que l'on trouve dans le Rif.

Quoi qu'il en soit, le Sultan, après avoir fait capturer un certain nombre de bâtiments et d'équipages euro-

¹ Le chroniqueur Ez Ziani, qui s'étend longuement sur tous ces incidents, a négligé de nous donner la nationalité de ces chrétiens.

péens, entreprit une expédition pour mettre à la raison les populations du Rif. Il plaça l'armée sous les ordres de ce même Mohammed Es Selaoui dont le nom seul, à la suite des atrocités déjà commises, provoquait la terreur. On lui adjoignit le fils du Sultan, Ibrahim, qui commandait les troupes des villes maritimes, les contingents du R'arb et des autres provinces. Cette armée nombreuse et telle que le Rif n'en avait encore vu, prit le chemin des montagnes tandis que le Sultan, à la tête du principal corps d'armée, suivait la route ordinaire, allant à Taza, puis dans le Garet. Les montagnards du Rif, nous dit Ez Ziani, connaissaient à peine la nouvelle de l'entreprise qu'ils étaient déjà cernés de tous côtés par cette habile manœuvre. On en fit un grand massacre, on pilla les villages que l'on incendia, puis on vida les silos. Le Sultan nomma comme gouverneur Ahmed ben Ali ben Abdessadok Er Rifi, membre d'une des familles les plus influentes du nord du Maroc qui a fourni tous les pachas ou gouverneurs de la ville de Tanger depuis deux siècles et qui est originaire du Rif. Le nouveau fonctionnaire auquel devait échoir la tâche difficile d'administrer une région ruinée, dévastée, et où les habitants traqués ainsi que des bêtes fauves ne devaient plus avoir aucun sentiment humain, paraît s'en être tiré à son honneur.

Au moment où l'Algérie allait être exposée à la plus rude épreuve, par le concours que l'empereur du Maroc Abd er Rahman, si puissant autant par le nombre de ses sujets que par son influence religieuse de chef

des Croyants dans tout le nord de l'Afrique, prêtait à la cause d'Abdelkader en faisant prêcher la guerre sainte jusque sur notre frontière, il a paru intéressant de rechercher quel avait été à cette époque le rôle des populations du Rif.

Les contingents de toutes les tribus berbères et arabes qui occupent le vaste territoire qui s'étend de Fez à Oudjda, étaient venus se joindre à l'armée marocaine que nous devions vaincre dans la brillante journée d'Isly. Il a été établi que les chefs de l'armée chérifienne n'avaient attendu pour nous attaquer que l'arrivée des populations du Rif, sur la valeur desquelles ils comptaient d'autant plus que leur courage avait souvent infligé de cruelles défaites aux troupes des sultans. Nul exemple ne permettra mieux de saisir la toute puissance, la magie, qu'exerce sur l'esprit de populations même aussi peu soumises, l'attrait de la guerre contre les infidèles avec l'appât du pillage. Cinquante ans plus tard nous pouvons retrouver dans les mêmes circonstances les mêmes masses de populations rebelles en temps ordinaire au gouvernement du Sultan du Maroc, mais que la perspective de la lutte contre l'étranger rallierait immédiatement à la cause commune.

Quoi qu'il en soit, la victoire du Maréchal Bugeaud calma, pour quelque temps au moins, l'excitation des gens du Rif.

Mais il est bon de rappeler, ainsi qu'un enseignement d'avenir, que c'est dans le Garet, à la Kasba de

Selouane chez les Guelaïa, qu'Abdelkader avait laissé sa famille durant ses luttes avec nous. Dignitaire de la confrérie toujours militante de Sidi Abdelkader El Djilani, l'émir Abdelkader profitait du prestige solidement établi que possédait sa confrérie.

En 1850, le général de Mac Mahon est par deux fois obligé de combattre les Mezaouir, voisins des Beni Snassen, qui étaient venus s'établir sur le territoire français et, durant les années 1851-1852, c'est une suite ininterrompue d'actes de piraterie commis sur mer par les Guelaïa, tandis que le 10 avril, le 15 mai et le 24 juin les Beni Snassen et notamment la tribu des Beni Drar, voisins de nos Achache, reçoivent de nos troupes de dures leçons, châtiments d'incursions que les Beni Snassen avaient faites sur notre territoire, à l'instigation de leurs Marabouts, dont le plus zélé était un certain Si Mohammed el Mekki, mokaddem de la zaouïa que possède, chez les Beni Snassen, la famille de Ouazzan.

Tandis que se passaient tous ces incidents, Abdesadok, caïd d'Oudjda et du Rif¹, avait reçu ordre de son souverain de pénétrer dans le Rif afin d'y prélever les impôts arriérés, tâche à laquelle il dut renoncer en abandonnant dans cette campagne jusqu'à ses propres animaux et son campement.

Cependant la situation, sur la côte nord toute entière

¹ Il n'y avait alors qu'un seul caïd pour tout ce vaste pays ; c'était un fonctionnaire de parade comme est encore le caïd ou le cheikh marocain de Taodeni, à 520 kilomètres de Timbouctou. (H. D.)

du Maroc, s'aggrava vers 1854, et en présence de l'inertie ou de l'impuissance constatée chez les nations jusqu'alors le plus directement intéressées, comme l'Espagne dont chaque année on pillait ou dévalisait des bâtiments, ou de l'Angleterre même qui avait vu à cette époque une goëlette battant pavillon britannique capturée et dépecée par les Guelaïa, le gouvernement français prit l'initiative de la répression de cette piraterie en décidant aussi l'exploration hydrographique de la côte. En même temps que le bâtiment de la marine française, le « Newton », faisait son apparition sur ces rivages inhospitaliers et bombardait les pirates, M. Vincendon Dumoulin, ingénieur hydrographe, recevait l'ordre de s'embarquer sur notre aviso « le Phare » pour lever toute la côte du détroit de Gibraltar, et notre chargé d'affaires¹ au Maroc, agrandissant par la plus louable des initiatives le cadre de cette mission, faisait relever par la même occasion toute la côte du Rif. L'imperfection des cartes si regrettable, si funeste pour la navigation de toutes les nations dans cette partie de la Méditerranée, fut remplacée par un travail qui sert maintenant à tous les capitaines de navires. C'est donc à la France que l'Europe doit l'hydrographie² du Rif proprement dit.

Dans le courant de l'année 1856, le prince Adalbert de Prusse, cousin germain du roi de Prusse et chef

¹ M. Jägerschmidt.

² Achevée en 1855 par le commandant de Kerhallet.

de l'Amirauté prussienne, côtoie le Rif. On tire sur le bâtiment qu'il commande, il fait une descente et il est blessé dans le combat avec sept de ses matelots.

En 1858, les Guelaïa s'emparent de sept indigènes que les autorités militaires de Melila détenaient à la suite d'un assassinat commis aux abords du préside. L'année suivante, la situation générale s'aggrave, au point de donner de sérieuses inquiétudes pour l'état des garnisons des établissements espagnols, sur toute la côte, depuis Melila jusqu'à Ceuta.

Le gouvernement de Madrid ne cessait, d'autre part, de se plaindre à la cour chérifienne du véritable blocus dans lequel les Rifains enfermaient les présides, et cela, au mépris des traités, et la diplomatie espagnole poursuivait, en vain, auprès du Makhzen, la réparation de tous les méfaits commis depuis 1837, jusqu'au moment où la mort du Sultan, Abderrahman, amena l'anarchie.

Le mécontentement devenait donc général dans toute la Péninsule, l'état des esprits était fort surexcité, on y résolut l'expédition de 1859-1860, qui amena, après six mois d'opération, l'armée espagnole de Ceuta à Tetouan et ensuite sur la route de Tanger. On sait quelle importance le Cabinet de Madrid, à la suite d'événements que nous n'avons ici ni à apprécier, ni à énumérer, crut devoir donner à cette campagne.

Par les préliminaires¹ de l'Oued Ras signés sur la

¹ Voir Tome V, histoire diplomatique et description du gouvernement marocain.

route de Tétouan à Tanger, l'Espagne obtenait de la cour de Fez certaines conventions militaires au profit des territoires qui avoisinent Ceuta et les présides du Rif. Mais il ne paraît pas que, depuis¹ cette époque déjà lointaine, on se soit attaché à profiter autant qu'on l'aurait pu, autour des présides du Rif proprement dits, des avantages concédés par le Sultan.

Pour la cour marocaine, l'état politique du Rif ne devait cesser d'être rien moins que satisfaisant. En effet, une année ne s'était écoulée depuis son avènement au trône, le sultan Moulay el Hassan fut obligé de faire une expédition dans le Rif et l'année suivante il lui fallut reprendre la direction de l'est de ses États, vers Oudjda, afin de mettre fin aux agissements du caïd El Hadj Mohammed ould El Bachir qui pouvait lui causer de graves embarras avec l'Algérie. Arrivé à hauteur de Taza, il fut arrêté par les R'iata qui lui disputèrent le passage et il éprouva un grave échec, laissant une partie de sa cavalerie dans un ravin profond. Le Sultan soumit les Kbdana au cours de cette difficile campagne.

En janvier 1880, Sa Majesté chérifienne envoya son oncle Moulay El Amin dans le Rif. Cette expédition fut très longue et se termina par la soumission momentanée des Guelaïa.

En mai 1880 eut lieu un grave soulèvement des

¹ Voir chapitre IX.

tribus situées entre Fez et Tanger, aux environs de Ouazzan ; on y envoya plusieurs bataillons d'infanterie et de l'artillerie de montagne ; après deux combats, les troupes Chérifiennes finirent par avoir le dessus et, le 7 juin, trente têtes étaient clouées au-dessus d'une des portes de la Kasba de Fez.

Une série de petits incidents tour à tour grossis ou passés sous silence, selon les besoins de la politique intérieure de la Péninsule, ne cessèrent de marquer l'état défectueux des relations des autorités espagnoles des Présides avec les populations environnantes. Nous ne citerons que les principaux et les plus récents. Au mois de mai 1885 des officiers espagnols de la garnison d'Alhucemas¹ sont attaqués ; on renverse leur barque et il faut une démonstration énergique pour obtenir une réparation immédiate ; vers la même époque, sous les murs de la place de Melila, les Guelaïa tuent deux Espagnols, et, quelques jours après, quatre Espagnols, dont deux commandants, un prêtre et un laïque, sont assaillis.

Durant l'été 1890, les gens de la tribu des Guelaïa ayant laissé pénétrer un troupeau de bœufs dans un jardin espagnol sous les murs de Melila, l'autorité saisit le troupeau. Les indigènes reprennent de force leurs animaux, la troupe espagnole leur tue un homme, mais les Rifains reviennent en nombre, ils sont armés de fusils à tir rapide, ils tuent huit Espagnols et deux

¹ Hadjar en Nokour.

chevaux. A la suite de cette affaire tous les troupeaux des Espagnols sont enlevés.¹

En septembre 1893, le général Chinchilla, commandant les forces militaires de l'Andalousie, était en tournée d'inspection à Ceuta, Peñon de Velez et Melila, et le Ministre d'Espagne à Tanger, frappé de la fréquence aussi bien que de la gravité des conflits qui, depuis quelques années, s'étaient produits autour de cette place, s'y rendait lui-même vers cette époque, afin de s'assurer des griefs que l'on pourrait faire valoir à la cour chérifienne aussi bien que des conditions où s'y exerçait l'autorité militaire. Dans les premiers jours d'octobre des dépêches de Madrid annoncèrent qu'un détachement de la garnison des présides, envoyé à l'endroit du marabout de Sidi Ouariach pour protéger les ouvriers qui y étaient occupés aux travaux dont les autorités militaires venaient de faire entreprendre et très inopinément la construction à la date du 29 septembre 1893, avait été repoussé. — La garnison toute entière avait dû sortir et, malgré les efforts de l'artillerie, n'avait pas été plus heureuse, car cette

¹ L'expérience a démontré que ces places sont des impasses et qu'aucune expédition n'en saurait partir. A Melila il y a peu d'eau, quand les citernes sont vides on doit en faire venir de Malaga ; au Peñon de Velez, même condition. En résumé, la situation précaire des présides espagnols de la côte du Rif, loin de toute base d'opération, la mauvaise position stratégique et topographique de ces places, sauf peut-être Ceuta, enfin l'armement perfectionné dont disposent actuellement les tribus de cette partie du Maroc, tout cela ne peut que créer une intarissable source de difficultés.

première rencontre coûtait aux Espagnols 19 hommes tués et 70 blessés, sur un effectif total de 1.600 hommes¹ dont pouvait disposer le général Margallo. C'est ainsi que surgissaient violemment et tout à fait à l'improviste les événements de Melila qui devaient occuper durant l'hiver 1893-1894 toutes les chancelleries européennes. — L'administration militaire espagnole était surprise presque au lendemain de la date fixée pour l'entrée en vigueur des mesures prises par le Ministre de la Guerre pour donner à l'armée nationale sa nouvelle organisation. Obligé de constituer un corps expéditionnaire assez considérable, le gouvernement de la Péninsule a dû faire fonctionner un organisme entièrement nouveau et s'est trouvé surpris en véritable période de transformation militaire.

Quoi qu'il en soit, le Gouvernement espagnol prit de suite des mesures énergiques pour ne pas laisser cette attaque impunie. Le commandant en chef du II^e corps d'armée (Séville) recevait, le 6 octobre, l'ordre de rappeler les hommes de son corps d'armée qui, libérés par anticipation, n'avaient pas encore accompli leurs

¹ La garnison de Melila, commandée par le général Margallo, comprenait, au début des affaires :

| | |
|---|-------------|
| Le régiment d'Afrique N° 1..... | 900 hommes. |
| Le bataillon disciplinaire..... | 490 » |
| Une compagnie d'artillerie de forteresse.... | 90 » |
| Une section de chasseurs à cheval de Melilla. | 50 » |
| Une compagnie du génie. | 70 » |
| Total..... | 1.600 » |

trois années de service, ainsi que ceux qui étaient absents pour un motif quelconque.

Le 8, le même ordre était donné au commandant du 1^{er} corps, à Madrid.

Comme la situation paraissait critique, le Ministre prescrivait en outre, dès le 3 octobre, l'envoi immédiat à Melila d'une compagnie d'artillerie de forteresse et du régiment d'infanterie de Bourbon, corps stationnés tous deux à Malaga. En même temps, d'autres troupes étaient concentrées en Andalousie, prêtes à s'embarquer au premier signal.

Le 15 octobre, le général Margallo, commandant général de Melila, disposait des forces suivantes : 3.245 hommes d'infanterie, 50 cavaliers, deux compagnies d'artillerie de forteresse soit 270 hommes, et deux compagnies du génie soit 120, c'est-à-dire un total général de 3.685 hommes¹.

A la même date, les troupes de renfort concentrées en Andalousie comprenaient : 3 bataillons de chasseurs (Segorbe, Tarifa et Catalogne), formant, avec le bataillon Cuba, la brigade de chasseurs du II^e corps d'armée, 2 régiments d'infanterie (Alava et Pavie), le régiment de dragons de Santiago, une batterie du 12^e régiment monté, une batterie du 1^{er} régiment de montagne.

En cas de besoin, le général Margallo aurait donc pu disposer de 6.000 hommes d'infanterie, 300 cavaliers,

¹ Dans cet effectif, seuls 200 hommes étaient armés du fusil Mauser de 7^{mm}65, toutes les autres troupes n'avaient que le fusil ancien modèle Remington.

2 batteries d'artillerie à 6 pièces et 2 compagnies du génie.

Mais ces préparatifs belliqueux avaient sans doute calmé le premier élan des Kabyles, qui se bornèrent à exécuter des tranchées sur les hauteurs qui dominent de toutes parts la place de Melila, notamment vers le nord.

De son côté, le Gouvernement espagnol faisait étudier par une commission spéciale les moyens de mettre, dorénavant, Melila à l'abri d'un coup de main, et semblait renoncer à tirer immédiatement des tribus du Rif la vengeance que réclamait à grand cris la presse espagnole, interprète du sentiment national. On avait cependant décidé de remplacer le général Margallo qu'on accusait de manquer d'énergie, par le général de division Macias, quand un nouvel incident, plus grave que le premier, vint changer tout d'un coup la face des choses.

Le 27 octobre, à la suite d'une reconnaissance entreprise par le général Margallo, les Kabyles avaient repris l'offensive et, après un combat sanglant, le général, coupé de Melila, avait dû se réfugier dans l'un des forts extérieurs pour y passer la nuit. Le lendemain, vers dix heures du matin, il tenta une sortie à la tête de deux bataillons d'infanterie, mais il fut tué presque aussitôt et la lutte se prolongea jusque vers deux heures de l'après-midi.

Dès la nouvelle du combat du 27, le général Macias recevait l'ordre de partir immédiatement et d'emmener

avec lui les premiers renforts disponibles. Le 29 octobre, il prenait lui-même la direction des opérations ; pendant les journées du 29 et du 30, il ravitaillait les forts et réussissait, sans trop de mal, à se donner de l'air en repoussant les Kabyles au-delà des limites du territoire de Melila.

Le total des pertes subies par les Espagnols, dans les journées des 27, 28, 29 et 30 octobre, s'élevait à 22 tués et 88 blessés.

Le 3 novembre, le général Macias opérant une nouvelle sortie pour relever la garde des forts et y envoyer des vivres et des munitions. Le convoi proprement dit était escorté par deux régiments d'infanterie, le bataillon disciplinaire, les sections de tirailleurs armés du Mauser, la section de cavalerie et une batterie de montagne. La brigade de chasseurs, renforcée par une seconde batterie de montagne, prenait position à mi-distance entre la place et les forts pour couvrir la marche et la retraite du convoi.

Quelques coups de feu furent échangés de part et d'autre et l'opération fut menée à bonne fin sans difficulté, les Kabyles s'étant retirés sans être poursuivis.

Le général Macias disposait, à la date du 4 novembre, d'environ 8.000 hommes de toutes armes, effectif qu'il trouvait suffisant puisqu'il télégraphiait au Ministre de la Guerre de ne plus lui envoyer de renforts, vu l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de loger de nouvelles troupes.

Mais le Gouvernement, poussé de plus en plus par

l'opinion publique, fortement surexcitée, avait déjà pris de nouvelles mesures. Le 28 octobre, on rappelait d'urgence, dans les III^e, IV^e, V^e, VI^e et VII^e corps, les hommes en congé qui n'avaient pas terminé leurs trois années de service, et des corps de toutes armes, pris dans les différentes parties de l'Espagne, recevaient l'ordre de se tenir prêts à partir au premier avis. C'était, en quelque sorte, une première mobilisation partielle de toute l'armée, destinée surtout à mettre les corps, notamment l'infanterie, en état de marcher avec des effectifs à peu près suffisants.

Le 3 novembre se réunissait un Conseil des Ministres où, après lecture des rapports et dépêches du général Macias, de graves décisions étaient arrêtées.

Bien que la situation à Melila fût relativement satisfaisante, le général Macias craignait un retour offensif des Kabyles, soutenus par leurs coreligionnaires de l'intérieur chez lesquels on prêchait, disait-on, la guerre sainte. De plus, on était sans nouvelles précises du Sultan du Maroc, parti depuis le 28 juin en expédition dans la direction du Tafilalet, et son Ministre des Affaires Étrangères à Tanger ne se hâtait pas de donner une réponse à la note qui lui avait été remise par le Gouvernement espagnol. On résolut donc de compléter les premières mesures prises dès le 28 octobre et l'on prescrivit, par un décret du 4 novembre, le rappel des hommes de la réserve active (classes de recrutement de 1887, 1888 et 1889).

Par suite de cette mesure, les effectifs de l'armée

espagnole devaient se trouver plus que doublés, et l'on allait disposer de forces suffisantes pour parer, non seulement à un retour offensif des Kabyles, mais aussi à toutes les éventualités qui pourraient se produire.

La tranquillité à peu près complète qui régnait à Melila depuis la dernière escarmouche du 3 novembre, n'avait pas été troublée et cependant les renforts continuaient d'affluer dans cette place, où le général Macias procédait activement à leur installation ainsi qu'à l'emménagement des approvisionnements de toute nature. Le 20 novembre, les troupes stationnées à Melila étaient pourvues de fusils Mauser, que le Gouvernement espagnol avait envoyé chercher en toute hâte en Allemagne.

Le sentiment national, vivement surexcité par les continuels mouvements de troupes qui s'exécutaient sans relâche dans toute l'étendue de la Péninsule, se montrait peu satisfait de l'inaction dans laquelle semblait rester le commandant des forces espagnoles. On reprochait amèrement au Gouvernement de ne rien faire pour l'honneur de l'Espagne et de reculer devant une poignée de Kabyles. On réclamait une action immédiate et énergique qui permit d'en finir rapidement avec les insolences des Rifains. Aussi, le 26 novembre, la Reine régente appelait-elle le maréchal Martinez Campos, capitaine général de la Catalogne, au commandement en chef de *l'Armée d'opérations en Afrique*, avec le général Macias comme chef d'état-major.

Cette armée, dotée d'un nombreux état-major, comprenait deux corps d'armée; son effectif total était de 26 généraux, 22.000 officiers et soldats, 48 pièces de canon et 500 chevaux.

Aussilôt arrivé à Melila, le maréchal Martinez Campos faisait recommencer les travaux du fort de Sidi-Onariach par 3 compagnies du génie et 100 hommes du pénitencier. Cette opération, protégée par 5 brigades d'infanterie, 1 régiment de cavalerie et 8 batteries d'artillerie, s'exécuta sans qu'il fût tiré un coup de fusil, et le maréchal Martinez Campos recevait des Kabyles l'assurance qu'ils ne se livreraient désormais à aucun acte d'hostilité.

En même temps, les négociations, précédemment entamées entre le général Macias et un frère du sultan, Moulai-Arafa, étaient reprises par le maréchal Martinez Campos. Le prince marocain n'ayant pas les pouvoirs suffisants pour donner satisfaction pleine et entière au maréchal, celui-ci était nommé, par décret du 28 décembre, ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne auprès du Sultan, qui venait de regagner la ville de Merâkech, afin de traiter directement avec le souverain.

Le maréchal conservait néanmoins le commandement en chef de l'armée d'Afrique, dont un seul corps, le 1^{er}, continuait à occuper Melila, tandis que le 2^e rentrait en Espagne et restait concentré en Andalousie, prêt à se réembarquer si les événements venaient à l'exiger.

Le conflit de Melila se trouvait donc, d'une manière

bien inattendue, en voie d'être pacifiquement résolu sans que l'Espagne tirât des Rifains cette vengeance, pour laquelle 22,000 hommes avaient paru à peine suffisants, et que réclamait avec tant d'insistance l'amour-propre national.

Après un mois de négociations assez pénibles, le maréchal Martinez Campos obtenait de Moulaï el Hassan un traité mettant fin à l'incident de Melila. Ce traité porte la date du 5 mars 1894 et comprend sept articles, dont le texte intégral n'a pas encore été livré à la publicité. Le gouvernement espagnol s'est borné, jusqu'ici, à en donner dans un « *livre rouge* » imprimé à Madrid en 1894 et ayant trait aux affaires de Melila, un résumé dont nous reproduisons ci-dessous la traduction :

CONVENTION ENTRE L'ESPAGNE ET LE MAROC.

Au nom de Dieu tout puissant :

Afin que les articles jusqu'à présent non accomplis des traités en vigueur entre l'Espagne et le Maroc relatifs à la place et au territoire de Melilla emportent l'effet qu'ils doivent, et pour éviter à l'avenir la répétition de faits aussi regrettables que ceux qui sont arrivés dans ledit territoire aux mois d'octobre et de novembre de l'année dernière, S. M. la reine régente d'Espagne, au nom de son auguste fils, le roi Alfonso XIII, et S. M. le sultan du Maroc ont désigné leurs plénipotentiaires, à savoir :

S. M. la reine régente d'Espagne D. Arsenio Martinez de Campos, capitaine général des armées nationales, sénateur du royaume, général en chef de l'armée d'opération d'Afrique, chevalier de l'ordre insigne de la Toison d'or, grand-croix des ordres royaux militaires de St-Ferdinand, de St-Hermenegilde et du Mérite militaire, grand-cordon de la Légion d'honneur de France, Collier de la Tour et de l'Épée de

Portugal, Grand-croix de Léopold d'Autriche, grand-cordon du Dragon d'or d'Annam, décoré d'autres croix diverses et médailles de distinction pour actions de guerre, etc., etc., etc.

Et Sidi Mohamed el Mefadel ben Mohamed Gharrit, son ministre des affaires étrangères, au nom de S. M. le Sultan du Maroc.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs respectifs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

ARTICLE PREMIER

S. M. le Sultan du Maroc s'oblige, conformément aux stipulations de l'art. 7 du traité de paix et amitié entre l'Espagne et le Maroc passé à Tétouan le 26 avril 1860, et d'accord avec ses déclarations à l'ambassadeur extraordinaire de S. M. la reine d'Espagne lors de l'audience publique qui eut lieu à Maroc le 31 janvier de l'année présente (1894), à châtier les rifains, auteurs des événements survenus à Melila aux mois d'octobre et de novembre de 1893. Le châtiment sera infligé dans le plus bref délai, et, s'il n'est pas possible de le faire dès maintenant, aura son plein effet au cours du printemps prochain, conformément aux lois et à la procédure marocaines.

Si le gouvernement de Sa Majesté Catholique ne considère pas comme suffisant le châtiment appliqué aux coupables, il pourra exiger de celui de Sa Majesté Chérifienne l'application en dernier ressort d'une peine d'un degré plus élevé, toujours, bien entendu, conformément aux lois et à la procédure marocaines.

ART. 2

A l'effet d'assurer la complète exécution de l'art. 4 de la convention du 24 août 1859 et des stipulations de l'acte de démarcation des frontières de la place de Melila et de sa zone neutre du 26 juin 1862, il sera procédé par les deux gouvernements intéressés à la nomination d'une commission composée des délégués espagnols et marocains, afin qu'elle effectue la démarcation de la ligne polygonale qui délimite la zone neutre du côté du territoire marocain, en plaçant les bornes de pierre y correspondantes à chacun des sommets d'angles et les blocs de maçonnerie nécessaires entre celles-ci à 200 mètres de distance les uns des autres.

La zone comprise entre les deux lignes polygonales sera neutre ; il ne s'y établira pas d'autres chemins que ceux qui conduiront du

territoire espagnol au territoire marocain et vice-versa ; il ne sera permis d'y paître du bétail ni d'en cultiver le sol. De même, les soldats de l'un ni de l'autre territoire ne pourront pénétrer dans ladite zone : sera autorisé seulement le passage au travers de ladite des sujets des deux nations allant d'un territoire à l'autre, et toujours sans armes.

Le territoire de la zone neutre sera définitivement évacué par ses habitants actuels le 1^{er} IX^{bre} de l'année présente ; les maisons et cultures y existant seront détruites par eux avant cette date, sauf les arbres fruitiers pour la transplantation desquels un délai sera accordé jusqu'au 1^{er} Mars 1895.

ART. 3

Le cimetière et les ruines de la mosquée de Sidi Onariach seront entourés de façon convenable par un mur percé d'une porte afin que les maures y puissent pénétrer sans armes pour prier dans ce lieu sacré ; il ne leur sera plus permis d'y pratiquer désormais des ensevelissements. La clef de la porte susdite restera aux mains du caïd, chef des troupes du sultan auquel se réfère l'article suivant.

ART. 4

Afin d'éviter tout nouvel acte d'agression de la part des riffsains, et pour assurer la due exécution des stipulations de l'article 6 du traité du 26 avril 1860, S. M. le Sultan du Maroc s'engage à établir et maintenir de façon permanente aux environs du territoire de Melila un caïd avec un détachement de 400 maures du roi.

Dans les mêmes conditions seront établies et maintenues aussi de façon permanente d'autres forces marocaines à proximité des places espagnoles des Zaffarines, du Peñon de Velez ou de la Gomera, et d'Allucemas, conformément aux stipulations de l'art. 6 de la convention sur les limites de Melila du 24 août 1859 et de l'art. 5 du traité de paix et amitié entre l'Espagne et le Maroc du 26 avril 1860. Ces forces dépendront du même caïd que celles de Melila. Au même effet, des forces suffisantes sous un caïd à elles, résideront à l'avenir sur les frontières de Ceuta.

ART. 5

La désignation à la charge de pacha du territoire de Melila tombera nécessairement, maintenant et à l'avenir, sur un dignitaire de l'empire

qui par ses qualités personnelles offrira des garanties suffisantes pour maintenir des relations de bonne harmonie et d'amitié avec les autorités de la place et du territoire de Melila. Le gouvernement marocain devra donner avis préalable à S. M. la reine d'Espagne de sa désignation et de sa résignation.

Ledit pacha pourra, de son chef et d'accord avec le gouverneur de Melila, résoudre les affaires ou les réclamations exclusivement locales ; au cas de désaccord entre les deux autorités, la solution sera remise aux représentants des deux nations à Tanger ; le tout à l'exception des affaires qui, par leur importance, demanderont l'intervention directe des deux gouvernements.

ART. 6

A titre d'indemnité des dépenses occasionnées au Trésor espagnol par les événements survenus aux alentours de Melila aux mois d'octobre et de novembre 1893, S. M. Chérifienne s'engage à payer au gouvernement espagnol la somme de 4 millions de douros, soit 20 millions de piécettes, de la façon suivante :

Un million de douros comptant dans le terme de 3 mois à compter du 5 mars 1894, date de cette convention correspondant au 26 chaaban 1311 de l'hégire, et prenant fin le 4 juin de l'année présente.

Les trois millions restant se paieront dans le terme de sept ans et demi par échéances semestrielles de 200.000 douros, l'acquittement de la première échéance ayant lieu entre le 5 juin et le 4 décembre 1894, celui de la seconde le 4 juin 1895, de la troisième le 4 décembre 1895, de la quatrième le 4 juin 1896, de la cinquième le 4 décembre 1896, de la sixième le 4 juin 1897, de la septième le 7 décembre 1897, de la huitième le 4 juin 1898, de la neuvième le 4 décembre 1898, de la dixième le 4 juin 1899, de la onzième le 4 décembre 1899, de la douzième le 4 juin 1900, de la treizième le 4 décembre 1900, de la quatorzième le 4 juin 1901, et de la quinzième et dernière le 4 décembre 1901.

Le paiement desdites sommes se fera effectivement dans les ports de Tanger et de Mazagan aux dates dessus-dites, et elles devront être livrées au délégué commis à cet effet par le gouvernement espagnol, en monnaie de cours légale en Espagne et aussi en douros dits isabellins à l'exclusion des demi-douros et des piécettes philippines.

Au sujet de la due garantie demandée pour ce paiement à échéances, S. M. la Reine d'Espagne considère comme (garantie) suffisante la parole de S. M. le Sultan. Toutefois, si, à la fin des années précitées le gouvernement marocain se trouve avoir laissé en souffrance le paiement correspondant à ladite année, l'intérêt à 6 % par an des sommes non payées sera bonifié au gouvernement espagnol. Au cas où les sommes en souffrance excéderaient une annuité, le gouvernement espagnol pourra s'entremettre dans les quatre douanes des ports de Tanger, Casablanca, Mazagan et Mogador, sauf à ne pas exercer ce droit s'il juge opportun d'agir ainsi.

A supposer que la somme convenue de quatre millions de douros ne soit pas acquittée dans son intégralité, le gouvernement marocain ne pourra conclure aucun emprunt avec les gouvernements d'autres nations ni avec des particuliers, qui exige pour sa garantie la caution des douanes des ports marocains. Et si le gouvernement de S. M. le Sultan a besoin de contracter quelque emprunt pour le paiement des échéances prédéterminées, il le fera d'accord avec le gouvernement espagnol.

Le gouvernement marocain conserve la faculté d'anticiper le paiement des échéances susdites s'il le juge convenable.

ART. 7

La présente convention sera ratifiée par S. M. la Reine d'Espagne et par S. M. le Sultan du Maroc, et l'échange des ratifications s'effectuera à Tanger dans les 60 jours ou plus tôt s'il est possible.

En foi de quoi, les plénipotentiaires soussignés ont conclu en duplicata cette convention et l'ont scellée de leurs seings respectifs, en la ville de Maroc le 5 mars 1894 de l'ère chrétienne qui correspond au 26 chaaban de l'hégire.

ARSENIO MARTINEZ DE CAMPOS
(L. S.)

MOHAMMED EL MEFADEL BEN MOHAMMED GHARRIT
(L. S.)

Nota. — L'incident de Melila est ainsi terminé sans qu'il puisse se produire sur ledit aucune réclamation, sauf les stipulations consignées aux sept articles de cette convention.

Par ce traité, l'Espagne obtenait donc à peu près toutes les satisfactions qu'elle avait demandées, sauf, cependant, en ce qui concerne le chiffre de l'indemnité, 20,000,000 de pesetas au lieu de 30,000,000 que le maréchal Martinez Campos avait, dit-on, réclamés tout d'abord.

L'Armée d'opérations en Afrique n'avait plus, dès lors, aucune raison d'être.

Déjà, les réservistes des classes 1887 et 1888 avaient été congédiés respectivement le 22 décembre et le 22 janvier; il ne restait plus qu'à licencier les réservistes de la classe 1889 et les hommes de l'armée active rappelés de congé. Une circulaire du 6 mars prescrivit de les renvoyer les uns et les autres le plus tôt possible.

Dès l'annonce de la signature du traité, le II^e corps ramené en Andalousie, avait été disloqué, et les troupes qui le composaient replacées dans les garnisons qu'elles occupaient avant la mobilisation.

Dès son retour à Melila, après avoir rempli sa mission au Maroc, le maréchal Martinez Campos donnait des ordres pour le rapatriement de certains éléments du I^{er} corps. On laissait à Melila des forces assez importantes, tandis que d'autres effectifs, dits de renfort et empruntés à tous les corps d'armée de la Péninsule, étaient placés sous le commandement du général de division Corroero afin de demeurer à Melila jusqu'au règlement complet de la délimitation et de l'évacuation de la zone neutre.

Comme conclusion momentanée à ces malheureux

incidents de l'automne de 1893 survenus, ainsi que nous venons de voir, à Melila, on ne saurait trop attirer l'attention sur la question de l'armement des tribus du Rif qui, plus encore que les populations du restant de l'empire marocain, sont particulièrement redoutables. Leur voisinage de notre frontière oranaise, leur caractère belliqueux, leur courage qui depuis des siècles ne s'est jamais démenti, ainsi que nous nous sommes efforcé de montrer au cours de ce résumé historique, toutes ces considérations doivent nous faire examiner avec le plus grand soin les moyens à préconiser pour empêcher l'introduction des armes de guerre à tir rapide et des munitions dans ces régions.

Dans ces derniers incidents de Melila, la supériorité de l'armement des montagnards du Rif a paru évidente, leur tir assuré et la portée de leurs armes en tous points remarquable. A la vérité, le gouvernement espagnol recevait un enseignement bien cruel ; mais pour tous ceux qui connaissaient avec quelle intensité se faisait déjà depuis plusieurs années l'importation des fusils « Remington » à ce même Melila, on ne pouvait que s'étonner qu'un tel conflit n'ait pas eu lieu plus tôt.

Si rapide que l'étude historique que nous avons entreprise ait pu être, elle serait incomplète si nous ne traitions ici même en quelques lignes une question d'un ordre purement diplomatique, mais qui est d'une réelle importance, aussi bien pour la sécurité de notre situation algérienne, que pour l'équilibre du *statu quo*

dans la Méditerranée. Il s'agit des bruits de cession¹ d'un point de la côte du Rif et qu'à certains moments le gouvernement marocain aurait été sur le point de consentir à une puissance européenne.

La première allusion relative à ces intrigues paraît remonter à 1871 ; au lendemain de la guerre, on avait assuré que l'Allemagne poursuivait l'établissement d'un port, tout au moins d'un dépôt de charbon sur cette côte, et la Légation de France à Tanger, qui, sous

¹ A propos de cession d'un port de la côte septentrionale du Maroc, il résulte d'une correspondance datant de 1796, transcrite dans des notes particulières et intimes de M. D. Hay, que son fils Sir John D. Hay, voulut bien confier à M. de La Martinière, qu'à cette époque (1796) l'Angleterre eut des vues sur El Ksar es Ser'ir.

Dans une première lettre, datée du 10 juillet 1796, du Consul britannique à Tanger, au duc de Portland, il y est exposé que l'Espagne, voyant la nécessité de posséder un port sur le détroit, avait, quelques années auparavant, examiné avec soin les mouillages de Tarifa ; mais ayant reconnu que les dépenses y seraient fort grandes pour un résultat douteux, le gouvernement de Madrid pensa pouvoir obtenir du Sultan la cession de Tanger en échange de Ceuta et des Présides de la côte du Rif.

Cette proposition ne semble pourtant point avoir été faite au Chérif, car le Consul britannique estime que le Makhzen eût agréé avec empressement ce projet. Le nord de la Tingitane étant suffisamment tenu avec Larache, Tétouan et El Ksar el Kebir et, en résumé, pour une place comme Tanger dont les systèmes de défense n'existent plus, il aurait gagné dans Ceuta une ville forte et bien défendue. Quant aux Présides du Rif, le Sultan eût pu s'en servir de clefs de domination sur cette province réellement insoumise.

Dans une lettre du 10 septembre 1796, du même au même, il est fait mention que les probabilités d'une guerre de l'Angleterre avec l'Espagne s'accroissant, le consul britannique à Tanger avait proposé au général Ottara, gouverneur de Gibraltar, l'occupation du point

la gérance de M. Tissot, s'en était déjà préoccupée, dut, en décembre 1883, faire des observations très nettes au gouvernement chérifien touchant les mêmes bruits de cession et les entraves que le Sultan voulait mettre aux relations des Marocains avec la province d'Oran.

Dans la suite, au cours de 1888, des renseignements intéressants furent recueillis par les soins de la Division d'Oran et dès lors il n'y eut plus aucun doute que le Sultan n'ait reçu une demande formulée par des

d'El Ksar es Ser'ir, situé sur la côte. Le Sultan Moula Iezid qui, dans son règne, s'était vu à la veille d'une guerre avec l'Espagne, avait du reste été le premier à offrir cette occupation à l'Angleterre.

Le consul britannique fait ensuite ressortir les avantages de cette position en vue de Gibraltar avec lequel on peut communiquer aisément, par des signaux optiques, et les vents de l'est et de l'ouest permettant de constantes communications, ce qui n'a pas lieu avec les autres points.

Au 22 du même mois de la même année, le consul s'étant convaincu du délabrement de la place d'El Ksar es Ser'ir et du manque de sécurité qu'aurait en l'état actuel un établissement de chrétiens, informe le Foreign-Office qu'il a décidé le Makhzen à y faire les réparations nécessaires. Cette province d'Andjera est, du reste, peu fidèle, remuée par l'influence religieuse de Moula Islemma (*sic*) ; nul doute que le Makhzen n'y voie même avec plaisir l'établissement d'une puissance amie coupant les facilités d'attaques des rebelles.

Les négociations à ce sujet durèrent assez longtemps, car, en décembre 1801, le même consul, dans une lettre à son gouvernement, mentionne qu'à cette dernière date il n'avait eu aucune conférence sérieuse avec le gouverneur de Tanger au sujet d'El Ksar es Ser'ir.

Puis, en 1803, la cession parut décidée, ainsi que nous l'apprend une nouvelle lettre, d'autant que, un mois après, l'empereur avait même l'intention de réparer entièrement à ses frais la place. La correspondance cesse alors ; et on ne retrouve plus alors mention d'El Ksar es Ser'ir qu'au moment des bruits qui circulèrent, en 1836, au sujet des projets des États-Unis d'Amérique au Maroc. (H. M.)

Européens dans le but d'obtenir une concession de terres entre la Moulouïa et le bordj des Kébdana. Dans leur lettre de pétition, les demandeurs faisaient ressortir l'avantage qui découlerait pour le Makhzen marocain de l'occupation par les Européens d'une région jusqu'alors inhabitée et en friche et qu'ils mettraient en valeur. Un ancien amel d'Oudjda, Si Ali Guider, fut chargé par le Sultan de reconnaître la région en faisant savoir si la demande pouvait être prise en considération. Or, ce fonctionnaire en s'acquittant de sa mission, découvrit que la région dite inhabitée et en friche était au contraire très peuplée, fort bien cultivée et possédait tous les caractères d'une fertilité extrême, car elle renfermait de nombreuses sources. Le Sultan aurait donc non seulement renoncé à donner suite à la pétition, mais aurait prescrit la construction d'une Kasba à Djenada des Kébdana, au lieu même indiqué sur les cartes par la mention « El Bordj », où jusqu'à présent il n'y avait qu'une maisonnette en ruine qui de tout temps avait été occupée par une douzaine de gardiens, armés de Remington, avec mission de surveiller les barques venant des Zaffarines. En novembre 1883, le grand vizir¹ de la cour chérifienne répondant à notre ministre² au Maroc, lui écrivait en des termes qu'il a paru utile de reproduire ici :

« J'ai communiqué votre lettre à Sa Majesté qui a pris connaissance de tout ce que vous y exposez ;

¹ Si Mohammed bel Arbi ben Mokhtar.

² M. L. Ordéga.

» elle m'a ordonné de vous répondre que les demandes
 » et les vues sur ce point ne manquent pas, elles sont
 » nombreuses et n'émanent pas de quelques-uns seule-
 » ment. Quant au but de ce fortin dont on a décidé la
 » construction, il concerne les affaires des deux puis-
 » sances (?) et Dieu sait si notre gouvernement n'est
 » pas le plus intéressé à son existence, notamment
 » pour la suppression de la contrebande, dans le pays
 » des Guelaïa et de ses environs, quoique le gouverne-
 » ment chérifien ait autorisé les transactions commer-
 » ciales avec Melila, la contrebande ne cesse pas; et
 » c'est surtout sur la demande des Angad que cette
 » construction a été élevée pour empêcher les habi-
 » tants de Guelaïa et des environs de faire le commerce
 » avec l'Algérie en contrebande et illicitement. »

Enfin, en mars 1888, le ministre des Affaires Étrangères¹ du Sultan écrivait de Meknas à notre représentant à Tanger, alors M. Féraud :

« Nous avons reçu la lettre par laquelle vous nous
 » avisez que votre gouvernement a eu connaissance
 » d'un bruit annonçant que S. M. Chérifienne avait
 » concédé à une puissance étrangère la baie d'Adje-
 » roud et la côte qui en dépend, sur laquelle ladite
 » puissance créerait un port, et élèverait des fortifica-
 » tions et autres constructions. Vous ajoutez que ce
 » bruit invraisemblable s'est répandu partout et qu'on
 » en parle aussi bien dans les conversations que dans

¹ Si Mohammed El Mefadel ben Mohammed Gharrit.

» la Presse. Vous nous demandez enfin une réponse
 » catégorique à cette question. Je me suis empressé de
 » communiquer cette lettre à S. M. Chérifienne,
 » laquelle m'a chargé de répondre à votre gouverne-
 » ment *qu'en effet une puissance étrangère lui a fait*
 » *quelques ouvertures* pour obtenir la cession de ce
 » point de la côte, mais S. M. n'a accueilli ses
 » demandes que par un refus. »

En effet, vers la fin de 1877, un gros négociant de Fez, du nom d'El Hadj Mohammed ben Niss, qui se rendait souvent en Europe pour ses achats, alla en Italie. Il y fit la connaissance d'Allemands qui l'emmenèrent en Allemagne; on le combla de cadeaux et, en rentrant à Fez, il aurait alors ramené deux ingénieurs allemands qui s'arrêtèrent à Tanger à la Légation d'Allemagne. Ben Niss dont l'influence au Makhzen était réelle, aurait été chargé de traiter très confidentiellement avec le Sultan la cession du petit port de Djenada des Kbdana.

Les documents de la cour marocaine faisaient allusion, ainsi que nous venons de voir, aux propositions que le Sultan aurait reçues de plusieurs puissances; en effet, dès le commencement de 1877, on pouvait prêter à l'Espagne le projet de fonder un établissement sur la côte des Kbdana; en octobre 1878, le Capitaine Général de la province de Grenade s'était rendu à Melila, il avait gagné les Zaffarines explorant la côte jusqu'à Bordj el Bachir (Cap d'el Agua) et avait eu une entrevue avec le fils du caïd des Kbdana, Amar

Hartouf, ce qui avait grandement ému le Makhzen Chérifien ; on avait cru y voir l'intention des Espagnols d'occuper toute la portion de la côte entre Melila et l'oued Kiss ; le gouvernement marocain n'ayant pas encore à cette époque réglé la totalité de l'indemnité de guerre de 1860, on élevait fortement la voix à Madrid.

CHAPITRE VI.

Description générale du Rif.

On peut avancer hardiment que le coin de l'Afrique septentrionale attribué par les géographes comme empire à Sa Majesté Chérifienne est, de nos jours, un des pays les moins connus du monde. Or, tous ceux qui ont vécu au Maroc, qui l'ont parcouru en y poursuivant des études scientifiques, savent que la province où il est le plus difficile de pénétrer¹ et où la haine fanatique que les habitants professent pour l'étranger forme comme une barrière infranchissable est sans contredit le Rif² ; on peut approximativement l'inscrire dans un polygone dont les différents sommets seraient Tetouan,

¹ Roland Frejus en 1666 et Duveyrier en 1888 sont les seuls Européens qui aient réussi le premier à traverser et le second à aborder le Rif. Duveyrier a failli payer de sa vie son audacieuse tentative, les Oulad Settout, les Guelaïa avaient juré de le tuer s'il avait persévéré dans son dessein.

² C'est, suivant Kasimirski, qui l'emprunte au grand répertoire de la langue arabe, au Kâmoûs, « le pays cultivé et fertile faisant suite à un désert et limitrophe d'un fleuve ou d'une mer ». Le Rif marocain répond bien aux conditions qu'implique son nom ; il confine au Garet et s'étend jusqu'à la Méditerranée. L'orthographe Riff est vicieuse.

Melila, l'embouchure du Kiss, Oudjda, Taza, Fez, le massif des montagnes des Beni Hasan.

L'intérieur du Rif est encore de nos jours « terra incognita » ; ce que nous en savons est acquis par voie de renseignements ; en y ajoutant ce que certains auteurs arabes comme Ibn Khaldoun, Edrisi et El Bekri, pour ne parler que des principaux, ont transmis, nous arrivons ainsi à la très faible somme de nos connaissances.

Ainsi que l'avait remarqué Duveyrier¹, la partie du Maroc septentrional qui reste à explorer, par rapport au

¹ L'exécuteur testamentaire d'Henri Duveyrier, M. Maunoir, a bien voulu nous confier, parmi ses papiers, les documents que ce savant avait, durant sa vie de labeur incessant, réunis sur le Maroc. Tous ceux qui ont connu ce voyageur savent avec quel soin il se promettait d'explorer, sinon le Maroc entier, tout au moins la région rifaine. Il y était attiré par l'étude de l'élément berbère, et sa compétence sur ces questions faisait espérer un ouvrage analogue à son grand travail sur les Touareg. Mais une tentative qu'il y fit, devait échouer sous les murs de Melila. Quoi qu'il en soit, l'itinéraire de Telemsan (Tlemcen) à Melila qu'il nous a laissé et que nous avons déjà pu étudier sur ses notes de route, avant sa toute récente publication par la Société de géographie de Paris, est un nouveau témoignage de la conscience et de l'exactitude topographiques que professait ce savant dans tout ce qu'il entreprenait. Il était élève d'Henri Barth et apportait à ses observations scientifiques les procédés et la méthode du plus grand des voyageurs modernes.

Dans ses papiers, dans toute la correspondance, nous avons puisé une grande partie de ce qu'on va lire à côté de précieux documents fournis par le service des affaires indigènes. Il est aussi une autre source que nous ne pouvons passer sous silence, il s'agit des travaux inédits de Tissot, de notes de ce diplomate et archéologue dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Salomon Reinach et qui nous ont été d'un puissant secours. (H. de La Martinière.)

terrain actuellement connu, est peut-être la plus intéressante et la plus considérable comme étendue. Car Melila n'est qu'à un tiers de la distance de Lalla Mar'nia à Chechaouen où M. de Foucauld a arrêté son itinéraire de Tétouan. Pour qui donc irait au plus court par terre en levant la route de Melila à Chechaouen, il y aurait deux cents kilomètres à faire, tous sur un terrain neuf, et ce terrain inconnu part du rivage de la Méditerranée et ne s'arrête en moyenne qu'à cent vingt-cinq kilomètres dans le sud, à la ligne de Taza à Fez et Ouazzan. En bloc, le pays du Rif à découvrir faisant suite à ces autres « blancs » de l'est, le territoire des Guelaïa, le bassin de la Moulouïa et le désert de Garet, représente à lui seul quelque chose comme 23,000 kilomètres carrés.

En somme on peut dire que sur une partie des côtes du « Mare nostrum » des Romains, nos connaissances positives s'arrêtent à l'horizon que l'on découvre du pont des navires et pourtant les cartes du Nord du Maroc, du Rif même, sont couvertes de montagnes artistement modelées par le dessinateur, soigneusement tracées par le graveur, bien que tout cela ne repose que sur de rares renseignements fournis par des indigènes, ou quelquefois sur de simples hypothèses.

L'importance politique de tous les événements qui touchent au Rif est cependant extrême. En effet, si l'expérience a surabondamment prouvé que les présides espagnols ne sont que des impasses et ne permettent aucune opération militaire sérieuse, tout au moins sans

des forces disproportionnées, on a pu de même se convaincre que les relations de ces places fortes avec les montagnards rifains sont une source intarissable de complications, de difficultés, de prétextes à intervention tour à tour cachées ou grossies suivant les besoins de la politique intérieure de la Péninsule. L'autorité de la cour chérifienne, parfois si précaire dans le reste du Maroc, l'est encore davantage dans le Rif. Au cours de l'étude historique nous nous sommes attachés à démontrer la fragilité des liens qui, à tous moments de l'histoire du Maghreb, réunissaient cette contrée, manière de province théorique, aux souverains du Maroc. De nos jours la situation n'a pas changé. On peut donc redouter les pires difficultés, d'une part provenant de l'impuissance du Sultan à faire respecter par les Rifains les engagements que lui a fait prendre la diplomatie espagnole, tandis qu'il n'est pas bien certain que les autorités militaires que le gouvernement de Madrid envoie dans le pays aient les connaissances et le tact voulus pour ne pas amener, ainsi que cela s'est vu tout récemment encore, de regrettables affaires.

L'entourage du Sultan et le souverain lui-même se rendent parfaitement compte de la situation, les soucis de la politique intérieure empêchent le gouvernement du chérif de se consacrer à l'étude de cette question du Rif, véritable plaie toujours saignante aux flancs de « *l'homme malade du Maghreb* ».

Aussi bien on y a une appréciation parfaitement

juste du degré de puissance qu'il convient d'attribuer à l'Espagne, de ses jalousies sur tout ce qui touche aux choses du Maroc septentrional. Il est donc permis de croire que la cour marocaine se sent assez bien gardée et jusqu'à un certain point, par ce rôle de chien de jardinier qu'aime à y remplir l'Espagne.

Dans l'esprit du Sultan, le Rif est même une manière d'os à ronger et rien ne peut faire croire que dans cet ordre d'idées pour s'assurer la vigilance de la garde espagnole qui veille aux portes de son empire verrouillé il ne soit allé jusqu'à de certains sacrifices. Il en est un pourtant que le chérif Filali qui règne à Fez ne peut faire et ne fera jamais afin de ne pas compromettre son prestige aux yeux des chérifs Idrissides dont nous étudierons plus loin l'autorité spirituelle toute puissante sur les hommes et les choses du Rif, ce serait l'abandon d'une parcelle de territoire aux mécréants de chrétiens. On sent donc toute la difficulté de la question et l'importance que les événements qui touchent au Rif peuvent avoir d'un moment à l'autre en ouvrant une question marocaine. Nous serons entièrement satisfaits si l'étude que nous avons entreprise, en démontrant cette importance, peut faciliter la tâche des agents du gouvernement dans une question aussi délicate.

Vers 1882 un Français, M. de Chavagnac, ayant eu l'occasion d'acheter à un homme du Rif qui se trouvait en prison à Meknas, des terrains miniers situés au Djebel Hammam non loin d'El Mezemma, fréta un

navire, embarqua tout un matériel d'exploitation, mais ne put même mettre pied à terre¹ quand il arriva à l'endroit, en présence de l'hostilité des indigènes. Il dut se réfugier au Peñon de Velez de la Gomera, où l'échec de sa tentative parut réjouir les autorités militaires emprisonnées dans cet îlot, à une centaine de mètres de la plage et d'où elles ne peuvent sortir pour mettre pied sur la terre ferme. Quand la tribu avait eu vent de l'affaire, elle avait défendu aux premiers propriétaires de céder la mine et elle est encore prête à repousser par les armes les acheteurs s'ils venaient prendre possession du terrain. On n'a pas rendu d'ailleurs le prix payé.

En 1883, M. de Foucauld qui devait parcourir sous un déguisement les parties les plus sauvages, les plus inexplorées du Maroc, le Sous, le Draa, l'oued Ziz, fut obligé de renoncer à une exploration de la bande du Rif qui s'étend de Tétouan à Fez ; il dut s'arrêter à Chechaouen et revenir sur ses pas.

On connaît aussi l'essai infructueux de Duveyrier ; bien qu'accompagnant le chérif de Ouazzan, le voyageur dut borner son itinéraire à Melila et, venu de Tlemcen au préside espagnol, il lui fallut s'embarquer et abandonner son projet devant les menaces de mort

¹ Dans l'état actuel de barbarie où est plongé le Rif on ne peut faire aux marins du commerce d'autres recommandations que d'éviter cette côte.

(De Kerhallet. Description nautique de la côte Nord du Maroc, 1857, p. 31).

et presque les tentatives d'assassinat dont il était victime¹.

Henri Duveyrier, sur les instances de notre ministre à Tanger, avait obtenu une manière d'autorisation du délégué du Sultan à Tanger, Si Mohammed Torres, pour se rendre de notre frontière à Tanger en suivant la côte du Rif. Le syndic² des Guelaïa avait déclaré son impuissance à faire accepter par les populations même la simple idée du voyage d'un chrétien chez elles, et cela malgré la protection religieuse du grand chérif de Ouazzan qui, il convient de le faire remarquer, se montra peu disposé à déplaire aux Espagnols en cette circonstance, et bien plus cédant à la demande du commandant du préside que prenant ombrage du voyage scientifique de Duveyrier, le poussa à s'embarquer, déchargeant ainsi sa responsabilité.

Les voyages qui sont déjà si difficiles dans tout le Maroc, au point que nul pays, même la Chine, ne peut sous ce rapport être comparé à cette partie de l'Afrique,

¹ En 1888, les Guelaïa déclarèrent alors qu'ils ne laisseraient point passer le voyageur Duveyrier. On avait déjà, il est vrai, prévenu notre compatriote, car à la zaouïa de Sidi el Mekki il lui avait été dit : « Il n'y a pas de pire que les gens du Rif ; ils tuent un homme pour un sou. » A Mezoudja les Guelaïa avaient voulu tuer leur cheikh el Hadj Haddou parce qu'il avait laissé le voyageur chrétien planter sa tente sous le mur extérieur de sa résidence ! Plus loin les délégués de la même tribu avaient déclaré qu'ils tueraient le voyageur, lui et ses domestiques, pilleraient son bagage et qu'on promènerait le feu sur les pas des hommes et animaux afin de purifier le pays de ce contact.

² Tel est le véritable titre, aussi ambigu que modeste, du représentant du gouvernement marocain en cette région et que l'on qualifie de caïd.

deviennent pour un Européen presque impossibles dans le Rif.

Pour faire un voyage dans le Rif, tout Musulman étranger au pays, fût-il Marocain, est d'ailleurs forcé d'acheter la protection de l'homme le plus puissant dans chaque canton; c'est, du reste, la seule manière de voyager dans toutes les tribus indépendantes du Maroc, ainsi que dans celles imparfaitement soumises. On ne saurait mieux résumer cette question des voyages au Maroc qu'en citant presque textuellement ce qu'a écrit à ce sujet M. de Foncauld.

« Dans toutes les tribus indépendantes du Maroc,
 » ainsi que dans celles qui sont imparfaitement sou-
 » mises, la manière de voyager est la même. On
 » demande à un membre de la tribu de vous accorder
 » son "anaïa", "protection", et de vous faire parvenir
 » en sûreté à tel endroit que l'on désigne : il s'y engage
 » moyennant un prix qu'on débat avec lui, "zetata" :
 » la somme fixée, il vous conduit ou vous fait conduire,
 » par un ou plusieurs hommes, jusqu'au lieu convenu ;
 » là on ne vous laisse qu'en mains sûres, chez des
 » amis auxquels on vous recommande. Ceux-ci vous
 » mèneront ou vous feront mener plus loin dans les
 » mêmes conditions : nouvelle "anaïa", nouvelle
 » "zetata" et ainsi de suite. On passe de la sorte de
 » main en main jusqu'à l'arrivée au terme du voyage.
 » Ceux qui composent l'escorte sont appelés "zetat",
 » leur nombre est extrêmement variable, un seul
 » homme suffit parfois, lorsqu'ailleurs, souvent tout

» près, quinze ne suffisent pas. L'usage de l'"anaïa",
 » appelée aussi "mezrag", forme une des principales
 » sources de revenu des familles puissantes. C'est à elles,
 » en effet, que les voyageurs s'adressent de préférence,
 » la première condition chez un "zetat" étant la force
 » de faire respecter son protégé. Il y a une seconde
 » qualité non moins essentielle qu'il faut chercher
 » chez lui : c'est la fidélité. En des lieux où il n'y a ni
 » justice d'aucune sorte, où chacun ne relève que de
 » soi-même, des "zetat" peuvent piller, égorger,
 » chemin faisant, les voyageurs qu'ils avaient promis
 » de défendre; nul n'a un mot à leur dire, nul n'a un
 » reproche à leur faire : c'est un accident contre lequel
 » rien au monde ne peut garantir; une fois en route
 » avec des zetat, on est entièrement à leur merci.
 » Aussi faut-il les choisir avec la plus grande prudence
 » et, avant de demander à un homme son anaïa,
 » s'informer minutieusement de sa réputation. D'ail-
 » leurs, quoiqu'on en voie un très grand nombre qui
 » trahissent soit ouvertement en vous pillant eux-
 » mêmes, soit par stratagème en vous faisant dépouiller
 » par un parti plus nombreux auquel ils donnent le
 » mot; quoiqu'il y en ait d'autres qui vous abandon-
 » nent chemin faisant, après s'être fait payer d'avance
 » ou bien qui ne consentent à vous accompagner
 » jusqu'au bout qu'à condition d'augmenter leur
 » salaire, malgré ces genres divers de trahison, on trouve
 » aussi des hommes honnêtes qui, les uns par senti-
 » ment d'honneur, les autres pour garder intacte une

» réputation source de nombreux bénéfices, non seule-
 » ment vous conduisent fidèlement jusqu'à la fin,
 » mais montrent même un dévouement qui va jusqu'à
 » risquer leur vie pour vous défendre. »

Aussi les négociants du Tafilalet, après avoir tâté le marché du Rif, ont-ils été obligés d'y renoncer¹. La guerre de canton à canton existe en effet presque constamment ; du plus simple différend intime surgit une véritable guerre de tribu à tribu, la vendetta arme les plus résolus qui en imposent aux plus timides et entraînent les irrésolus. Le perfectionnement des armes de guerre que la contrebande leur fournit enhardit ces populations et l'orgueil de ces montagnards fanatiques ne laisse que bien peu d'espoir aux projets d'explorations que voudraient entreprendre des Européens, et quand les Rifains sont sur une terre que gouverne l'Européen ils éludent les questions et les demandes de renseignements².

Ptolémée ne nomme que trois montagnes principales dans la Tingitane, le Διουρ, par 8° 30' de longitude, 30° de latitude, le Φοκρα par 10° et 20° 30', et l'extrémité occidentale du Δουρδα ou Δουρδος par 15° et 29° 30'.

Tissot ne met pas en doute que le Διουρ ou Διουρ ne soit le double massif du Tselfat et du Zerhoun, au nord

¹ Ainsi que nous avons vu, un commerce actif se fait pourtant, grâce aux Juifs de Debdou, et l'importation de Melila augmente ; les Marocains installés aux lignes espagnoles en témoignent. L'influence des Juifs est plus grande qu'on ne le supposerait au premier abord ; même dans ce pays du Rif le Juif s'infiltré.

² Duveyrier. *Étude sur le Rif*.

et entre Meknas et Fez ; le Phocra, qui s'étendait jusqu'au promontoire Russadir, et sous lequel étaient situés Herpis et Molochath, se retrouve dans la chaîne qui domine la rive gauche de la Moulouïa, l'antique Μολογαθ, et s'étend effectivement de l'Atlas jusqu'au cap des Trois Fourches. Le Diour paraît correspondre à la portion de l'Atlas, où la Moulouïa prend sa source, à laquelle se rattache la chaîne du littoral de la Maurétanie Césarienne.

Les connaissances du géographe ancien s'appliquent assez bien au système orographique, que nous attribuons de nos jours, au Maroc septentrional et qui est caractérisé par des massifs montagneux se rattachant indirectement au système de l'Atlas. D'une part, et à l'ouest, l'oued Sebou, le Subur amnis, de Plinè, qui se déverse dans l'Atlantique, d'autre part et à l'est, la Moulouïa, tributaire de la Méditerranée, circonscrivent, par leurs vallées respectives et par celles de leurs affluents, une contrée de forme quadrangulaire, dont les lignes de crêtes ne sont pas orientées dans le même sens que le grand Atlas. Un passage, dont l'altitude est d'environ 960^m, Bab Tannalon, dans la région de Meknas¹, sépare les deux régions sur la route de Tlemcen à Fez². Dans la contrée du nord, le relief prin-

¹ Voir itinéraire de Fez à Oudjda.

² La cime majestueuse du Djebel R'iata, semble marquer le dernier chaînon de l'Atlas, dans le nord, toute la plaine septentrionale de la vallée de l'oued Innaouen, par exemple, appartient à un autre massif qui en est entièrement distinct, le massif du Rif.

cipal de terre se rapproche du littoral méditerranéen : c'est là que se dressent les pics les plus élevés, dirigeant, par les saillies de leurs crêtes, la navigation côtière. L'ensemble de ce système, où domineraient suivant Lenz les formations anciennes, s'abaisse vers le rivage, de manière à présenter un versant montagneux qui se développe en un vaste hémicycle du Ras Ouerk ou cap des Trois Fourches à la pointe de Ceuta.

D'après ce que l'on aperçoit de la mer, et ce que confirme l'historien Ibn Khaldoun, la constitution orographique du Rif offrirait un certain nombre de chaînes, courant parallèlement entre elles et au rivage. On peut y voir le pendant en Afrique des chaînes espagnoles de la Contraviesa, des Alpujarras, et de la Sierra Nevada. La direction et la longueur des cours d'eau, qui débouchent là dans la Méditerranée, indiquent que ces chaînes doivent être interrompues sur plusieurs points, et comme divisées chacune en différents massifs allongés¹.

Mais nulle donnée ne peut encore nous fixer jusqu'où vont, du côté de l'ouest, la formation volcanique et basaltique des montagnes des Guelaïa, et dans l'est, les roches sédimentaires ou terrains secondaires (oolithique, crétacé, néocomien), et tertiaire eocène des environs de Tanger et de Tétouan, comme les gisements de houille au nord-est de cette dernière ville ; jusqu'à nouvel ordre ce sont problèmes réservés aux explorations de l'avenir¹.

¹ H. D.

Le géologue Maw¹, a constaté que la côte sud du détroit de Gibraltar, présentait les preuves évidentes d'un soulèvement moderne ; les observations de Duveyrier, sur la sebkha des environs de Melila, à 245 kilomètres du détroit, tendent encore à la même conclusion².

Le nœud central paraît se trouver entre les Sanhadja et les Metalsa, de l'ouest à l'est, et à mi-chemin de Taza à Nokour, à environ 80 ou 90 kilomètres de la mer. L'existence d'un massif considérable nous est en effet confirmée par El Bekri, qui nous le décrit sous le nom de Djebel Gouïn³ des Beni Gouïn⁴, montagne située sur le territoire des Guezennaïa, et où prennent naissance les trois cours d'eau les plus importants du Rif, le Ouar'ra, le R'is et le Nokour, mais nous en ignorons l'altitude. Cette indication, venant toutefois d'El Bekri, a d'autant plus de valeur, que l'écrivain arabe, dans la Cordoue musulmane où il rédigea son ouvrage, avait accès à des documents de première source : les rapports des agents du Khalife en Afrique,

¹ J. D. Hooker, *Journal of a Tour in Morocco*, London, 1878.

² Léon l'Africain nous a laissé la mention et la description d'un volcan en activité, de son temps. Malheureusement, le nom de la tribu est si défiguré par l'auteur, que l'on ne peut en tenter l'assimilation de nos jours. Aucun indigène, interrogé à ce sujet, n'a pu nous donner d'information.

³ Lieu de la bataille entre les deux frères Saleh et Sares, vers 917 de J.-C.

⁴ Djebel Beni Kaoum, suivant Duveyrier.

et il pouvait interroger les fonctionnaires de toutes les parties du Maroc qui affluaient à la cour.

Quant à la chaîne côtière, qui commence sur le détroit au Djebel des Beni Saïd, à côté de Tétouan et dont quelques points seulement ont été relevés de mer, jusqu'à un maximum de distance de vingt-trois kilomètres de la côte, elle est la seule pour laquelle on possède des mesures d'altitude. De ce qui est acquis, il résulterait que culminant par 2201^m dans le Djebel Beni Hasan¹, (le mont Anna des cartes) à 25 ou 26 kilomètres de Tétouan, elle atteint chez les R'omara, 1800 et 1850, chez les Mettioua El Bahr 1410 et 1787,

¹ Le versant oriental du Djebel Beni Hasan avait été entrevu et ses principaux sommets mesurés lors du travail hydrographique de la côte du Rif. C'est à de Foucauld que nous devons la première description du flanc occidental de ce massif qui, avant lui, nous était inconnu. La haute muraille rocheuse du Djebel Beni Hasan, couronne le chemin de Tétouan à Chechaouen : elle se dresse toute droite au-dessus du sentier, à peine se trouve-t-il entre elle et les lentisques qui la bordent une étroite bande de cultures... Plus loin, le Djebel Beni Hasan présente un aspect enchanteur : des champs de blé s'étagent en amphithéâtre sur son flanc... ce n'est que vie, richesse, fraîcheur. Des sources jaillissent de toute part, à chaque pas on traverse des ruisseaux. Le Djebel Beni Hasan est un massif extrêmement remarquable. Les plus hauts sommets, dont les cartes marines nous donnent les altitudes 1410^m, 2210^m, 1818^m, en sont invisibles du fond de la vallée ; une haute muraille de pierre grise, à crête dentelée, le couronne de ce côté et lui donne l'aspect le plus étrange ; on dirait une série de rochers de Gibraltar juxtaposés sur un piédestal de montagnes, la crête supérieure de cette montagne parut, à de Foucauld, d'une altitude uniforme, pouvant varier entre 1200 et 1500^m. Au-dessus quelques cultures, entrevues en deux ou trois points, semblent révéler l'existence d'un plateau.

chez les Beni Oulichek de 1437 à 1620^m. M. Vincendon Dumoulin, dans son tracé hydrographique de la côte, n'a pas signalé de neige sur ces sommets en août, septembre et octobre, mais on en a vu, en juin, sur les pics des Mettioua El Bahr et chez les R'omara.

Les parties montagneuses du Rif sont d'ailleurs réputées pour leur climat très froid, comme aussi pour les forêts qu'elles renferment.

L'oued Kart ou Kert, appelé aussi Oued bou Gafer, qui doit prendre sa source chez les Beni Touzi et au Djebel Gouïn, passe vraisemblablement chez les Metalsa, les Guezennaïa et peut-être les Beni Our'iaral, se jette dans la Méditerranée, presque à la base et à l'ouest du Ras Ouerk, après un parcours que l'on peut estimer, très approximativement, à 90 kilomètres en droite ligne.

L'oued bou Azzoun, de la carte du Service géographique de l'Armée¹, paraît être le même que l'oued Frezar ou Ranem, dont les bords sont couverts d'un grand nombre de villages appartenant aux Beni Tam Saman. Il prendrait sa source dans le même massif du Gouïn et, après un parcours d'environ 60 kilomètres, se jetterait dans la mer, à environ 12 kilomètres est du cap Quilates des cartes marines.

Nous ne savons rien de l'oued el Djemaa, qui sépare la tribu des Beni Tam Saman des Beni Oulichek. L'oued Nokour et l'oued R'is prennent aussi naissance au

¹ Carte d'Afrique au 1: 2.000.000.

Djebel Gouïn; ils se réunissent au lieu nommé Agdal¹ et là, ils se partagent encore pour former plusieurs ruisseaux. Le rivage de la mer, auprès du R'is, est d'un accès difficile et s'appelle Tagrarart².

L'oued Nokour se jette dans la mer, au fond de la baie où se trouve le préside espagnol d'Alhucemas, entre le cap Quilates et le cap du Maure des cartes marines, non loin et probablement au lieu habité, à la bourgade marocaine d'El Mezenma.

Sur une longueur d'environ 130 kilomètres, entre l'embouchure du Nokour et celle de la rivière de Tétouan, l'oued Martil, on compte un grand nombre³ de petites rivières aux eaux abondantes, même en été, et qui viennent des montagnes de l'intérieur, alimentées par toutes les sources des Djebel Mettioua, R'omara, et surtout des Beni Hasan.

Nous remarquons parmi les principaux : l'oued Bou Ferah, qui se jette à Badis, en face du préside espagnol de Peñon de Velez.

Puis, parmi les plus importants, l'oued Ourinega,

¹ El Bekri, page 210.

² Nokour paraissait située entre les deux rivières avant leur confluent. L'oued Nokour vient, suivant El Bekri, de la montagne des Beni Gouïn dans le pays des Guezennaïa; le R'is prend sa source, toujours suivant le même auteur, dans le territoire des Beni Our'iaral. Chacune d'elles parcourt une distance d'environ une journée et demie avant de se jeter dans la mer, leur confluent était à environ cinq milles du rivage. L'une et l'autre ont un courant intense puisque, toujours d'après El Bekri, elles faisaient tourner plusieurs moulins.

³ Environ dix-neuf.

qui se jette à l'est et près de la pointe des Pêcheurs des cartes marines. L'oued Ourinega est indiqué, mais sans nom, sur la carte du Service géographique de l'Armée¹, il vient des montagnes des Mettioua; dans sa vallée se trouve un marché très fréquenté, le Souk Tleta (du mardi) d'Ourinega; la rivière paraît former la limite des R'omara et des Mettioua el Bahr, son parcours en ligne droite semble être d'environ 50 kilomètres.

Ensuite, l'oued Tersa², de la carte du dépôt de la guerre, sur lequel nous ne possédons aucune donnée, et qui se jette dans la mer près de la Koubba du marabout de Sidi Tahar; on trouve, sur ses bords, la maison d'un mokaddem³ des Chérifs de Ouazzan.

Puis une grande rivière appelée l'oued Tarera. Sur ses rives, en plein territoire des R'omara, se rencontrent un grand nombre de Koubbas parmi lesquelles celle du marabout Sidi el R'azal qui était cheikh de la Djemâa de cette tribu.

Sur le territoire de la même tribu on rencontre encore l'oued Tiguïsas, et enfin l'oued Sifellaou⁴ qui prend sa source près de la ville de Chechaouen et se

¹ Carte d'Afrique au 1: 2.000.000.

² Probablement Tirarsa, nom d'une tribu des R'omara.

³ En 1893, Si Mohammed Tahar.

⁴ L'oued Sifellaou est l'oued Laou de Tissot, que ce savant avait identifié avec le « Laud Flumen » de Plin, tandis que l'anse voisine était, selon lui, le Promontorium Barbariæ de l'Itinéraire d'Antonin, désigné comme Ολέαστρον ἄκρον de Ptolémée.

jette dans la mer, entre les tribus des Beni Saïd et des R'omara, à l'endroit appelé Gaársas, point qui sert de limite entre les tribus des Beni Saïd, des R'omara (à droite) et des Beni Hasan (à gauche).

Plus loin, en se rapprochant de la rivière de Tétouan, on rencontre l'oued Merabet et enfin l'oued Tanisa avant d'arriver à l'oued Martil¹.

Telle est l'énumération approchée des principaux cours d'eau qui débouchent dans la Méditerranée; ce ne sont, pour la plupart, que des ruisseaux; on comprend, en effet, que les pentes des montagnes du Rif sont trop voisines de la côte pour fournir un long développement à ces ruisseaux.

Tout autre est le Ouar'ra, l'un des fleuves les plus célèbres du Maghreb, suivant El Bekri. Ainsi que nous l'avons déjà vu, cette rivière, véritable fleuve, prend sa naissance dans le massif du Djebel Gouïn et après environ 200 kilomètres de parcours se jette dans le Sebou, dans l'immense et fertile plaine qu'arrose ce dernier fleuve, bien connue de tous les voyageurs qui se sont rendus de Tanger à Fez ou à Meknas. Le Ouar'ra² roule toute l'année des eaux abondantes, claires et rapides sur un fond de galets, au moins dans la partie voisine de son confluent dans le Sebou; à la mechrâa el Bacha ou gué du Pacha, où passe une des

¹ L'oued Ras ou oued Medjekesa d'El Bekri, le Tamuda flumen navigabile de Pline, le Θαλοῦδα ποταμον ἐκβολαί de Ptolémée.

² Le traducteur d'El Bekri, M. de Slane, ajoute que ce mot signifie « or », en berbère.

routes de Tanger à Fez, la rivière a 80 mètres de large, son lit est bordé de berges terreuses et à pic de 4 à 5 mètres de haut; la rivière atteint, au gué même, 100 mètres, elle a environ 60 centimètres de profondeur; au-dessous, son cours se rétrécit, mais elle devient profonde alors de 1^m,50¹.

L'aspect de la vallée est très riant, c'est une grande prairie où paissent de nombreux troupeaux; quelques bouquets d'arbres l'ombragent; des jardins, des douars s'y voient en grand nombre. Elle conserve le même aspect jusqu'aux premiers contreforts du Djebel el Kalaa, sur une longueur d'environ 50 kilomètres à l'est du confluent avec le Sebou, entre les Cherarda² et les Beni Ahsen³, non loin de la mechraa el Megrem. La vallée du Ouar'ra est bornée jusqu'à cette hauteur au nord par le Djebel Setta et plus près par les hauteurs des collines du R'arb, puis par le Djebel Chaïbi, au sud par les petites montagnes des Oulad Aïssa qui se réunissent à celles des Fichtala. C'est entre l'étranglement formé au nord par le Djebel Chaïbi au point dit el Kasha, et au sud par la fin du

¹ Observations prises en Juillet par de Foucauld.

² Tribu arabe soumise, qui habite la partie de la plaine du Sebou, entre l'oued R'edem et le Sebou; au sud les prolongements du Djebel El Outita séparent son territoire de celui des Oulad Delim.

³ Tribu arabe peu soumise, qui habite le sud de la plaine du Sebou jusqu'à la forêt de Mamoura et qui touche aux Zemmour, tribu Cheleuh insoumise, et aux Guerouan, tribu de même caractère ethnographique et politique.

grand massif du Djebel Moulai Bou Cheta, que se dirige vers le nord, le Ouar'ra. Son cours passe alors en plein territoire des Djebala; depuis le marché des Atl Setta la région n'est plus très sûre, à dater d'El Kasba, les cavaliers du Sultan ne s'aventurent qu'en nombre. Par la coulée de la vallée, entre El Kasba et les contreforts du Djebel Moulai Bou Cheta, on perçoit un horizon fermé par les montagnes des Beni Mestara; mais un plateau ondulé, que ces monts projettent, repousse le cours du Ouar'ra vers l'est et c'est derrière le Djebel Moulai Bou Cheta que cette rivière repasse, semblant circonscrire la montagne. Traversant ensuite les territoires des Beni Zeroual, le bas des Mettioua el Djebel, puis une partie des Sanhadja, on arrive enfin à sa source dans le Djebel Gouïn. Cette dernière partie de son cours nous est totalement inconnue, le levé de la vallée a été fait jusque et y compris le Djebel Moulai Bou Cheta¹, mais ensuite nous devons avoir recours à El Bekri pour savoir que cette rivière coulait alors dans un pays magnifique au milieu d'une foule de villages qui ressemblent à des villes.

Parmi les essences forestières, les auteurs arabes citent les hauts pins des montagnes de Jellès, voisines de Bâdis, et dont le bois alimentait vraisemblablement les chantiers de construction des trirèmes de « Parie-

¹ A la Medjaz el Khacheba (le gué de la poutre), M. de La Martinière a pu retrouver l'emplacement, derrière le Djebel Moulai Bou Cheta, des ruines d'une grande ville arabe, « Fez el Bâli ».

tina »; puis le genévrier et le cèdre des environs de Nokour. El Bekri nous a laissé la description des piliers et du plafond de la mosquée célèbre de cette ville; enfin le buis des monts des Beni Ouardefeth, près de Tetouan. Les arbres cultivés les plus répandus¹ sont, dans le fond des vallées, l'olivier, le figuier, l'amandier, le cognassier, le noyer, le citronnier et la vigne. Le Rif possède encore aujourd'hui des vignobles avec lesquels musulmans et juifs fabriquent des vins appréciés des montagnards berbères². A côté de ces arbres fruitiers on cultive aussi le blé et l'orge, en moindre quantité, car les chevaux y sont peu nombreux, puis l'oignon et le lin.

Quand on examine l'aspect des chaînes côtières, en longeant le rivage, on devine le caractère rocheux et souvent stérile de la majeure partie de l'intérieur³. Le gros bétail y est donc rare, le mulet est l'animal par excellence dont on se sert pour les transports, avec l'âne et le petit cheval de bât ou « quidar ». Ces derniers ont même un endurement et une vigueur tout à fait remarquables. La chèvre est l'animal domestique le plus répandu. La faune sauvage non plus n'est

¹ La ville de Nokour, située à cinq milles de la mer, vers le sud, était renommée pour ses jardins et ses vergers de poiriers, de grenadiers, au temps d'El Bekri.

² H. D.

³ La région de l'embouchure de Nokour fait cependant exception, c'était là, dans le canton appelé Tagrarart, que la famille des Salah avait établi ses haras (El Bekri, page 211).

pas très riche, point de gros félins, quelques rares panthères, point de mouflons, encore moins de gazelles ou d'antilopes, les gazelles de la plaine de Messoun ne dépassent point, en effet, le Garet. Mais les sangliers abondent comme dans presque toutes les parties montagneuses du nord du Maroc.

Quant à la richesse minérale du pays elle est encore peu connue, malgré les récits enthousiastes des Espagnols qui, au surplus, en sont réduits aux conjectures. On assure que le sol est riche en minerai; il est vraisemblable que l'on doit y rencontrer les mêmes échantillons que dans le massif de Beni Saf et de Nemours. Quoi qu'il en soit, on assura à Duveyrier qu'une mine de métal, dont on ne voulut pas dire le nom, existerait dans le Djebel Hammam près de Badis¹. Le fer abonde partout chez les Beni Saïd de l'ouest, chez les Beni Touzin près des Beni Tam Saman, chez les Beni Saïd de l'est, d'où l'on a dit à Duveyrier qu'on l'exportait jusqu'à Fez (?), enfin dans le pays des Guelaïa. Duveyrier croit y voir l'explication des déviations anormales de l'aiguille aimantée, observées au cours des levés hydrographiques de MM. Dumoulin et de Kerhallet sur la côte du Rif.

C'est encore à Ptolémée que nous aurons recours pour une énumération des diverses peuplades Mauré-

¹ Probablement de la galène argentifère. Ce gisement serait celui que M. de Chavagnac comptait exploiter en 1882.

taniennes. Le géographe d'Alexandrie indique en même temps leurs situations respectives. Le littoral du détroit, comprenant de nos jours l'Andjera, est habité par les *Μεταγωνίται*, celui de la mer Ibérienne, c'est-à-dire le Rif, par les *Σοκέσσιοι*, au-dessous desquels se placent les *Οβερουεῖς*; il existe encore aujourd'hui, ainsi que nous verrons ultérieurement, dans les contreforts méridionaux du Rif, un district de Ouar'ra.

La partie orientale de la Tingitane est habitée tout entière par les *Μαυρήνσιοι* et une fraction des *Ἐρπεδιτανοί*, dont la capitale Herpes, se trouvait dans le Phocra.

Si fastidieuse que puisse paraître cette étude, elle n'en offre pas moins un intérêt puissant au point de vue ethnographique. Un certain nombre de noms de peuplades maurétaniennes se retrouvent, en effet, dans les listes des tribus berbères, qui nous ont été transmises par les géographes arabes du Moyen-Age, ou existent encore aujourd'hui. Les Baccuatœ, les Macenites, les Autololes, les Mazices, sont certainement les Ber'ouata, les Miknassa, les Ait Oulili et les Amazir' du Maroc. Au surplus, toutes ces tribus appartiennent incontestablement, ainsi que l'a dit Tissot, à cette antique race libyenne ou berbère que les premières navigations orientales ont déjà trouvée établie sur toute la côte septentrionale de l'Afrique et qui forme encore au Maroc, et surtout dans les districts de montagnes, la masse principale de la population, comme le Rif où l'infiltration arabe n'a pu se faire. L'étude des questions complexes qui n'ont pu encore

résoudre le problème des origines berbères, nous entraînerait au-delà des limites où nous tenons à nous renfermer, mais notre travail serait incomplet, même au point de vue très réduit où nous sommes placés, si nous n'avions esquissé tout ce qui précède.

Les limites du Rif n'ont pas dû varier au cours de l'histoire; borné à l'est par le Garet, dont le caractère désertique forme une frontière naturelle au bas et en avant du massif des Guelaïa, se terminant au sud par la vallée de l'oued Innaouen et la tronée qui unissait le royaume de Fez et celui de Tlemcen, la région rifaine semble, et à grands traits, bien délimitée.

Dans l'ouest, la séparation physique paraîtrait plus délicate à tracer au premier abord.

De l'est de Fez jusqu'aux environs de Ouazzan et de Tétouan au nord, on peut dire, en matière d'à peu près, que les populations du Rif sont bordées d'une véritable ceinture de tribus que nous appellerons les Djebala, ainsi qu'on les désigne au Makhzen marocain. Ces derniers, presque tous berbères arabisants et quoique d'une nature aussi guerrière, d'un caractère aussi farouche et en général aussi insoumis que les Rifains, sont cependant plus à portée de l'action de la cour chérifienne qui, chaque fois qu'elle le peut et en a l'occasion, agit avec ses procédés de rigueur bien connus.

C'est derrière cette sorte d'écran que commence le Rif proprement dit, qui, s'il est limité à l'est, comme nous l'avons vu, par l'oued Kert et les Guelaïa,

et au sud par les tribus des Miknassa, les Tesoul, les Branes, les Riata et les Haïaïna, bordant la route de Fez à Ondjda, à par contre dans l'ouest des frontières moins précises. On sent qu'en effet il serait bien délicat, dans l'état actuel de nos relations avec le Rif, d'établir les frontières du Rif avec les Djebala; entre des populations aussi semblables, les zones de démarcations doivent être insensibles.

Aux différentes époques historiques, que nous avons résumées précédemment, il n'apparaît pas que les limites du Rif aient changé; la nature du terrain se prête trop bien à isoler les habitants du restant du Maghreb pour croire que des frontières, autres que celles tracées par la nature, auraient pu être imposées par les différents pouvoirs qui se sont succédé en Tintigane et plus tard, dans le royaume de Fez.

CHAPITRE VII.

Géographie politique du Rif.

ESQUISSE DE DIVISION ADMINISTRATIVE. — GROUPEMENT GÉNÉRAL DES POPULATIONS¹.

La région comprise entre la frontière algérienne et Chechaouen forme une seule division administrative marocaine, le gouvernement d'Oudjda et du Rif, qui contient trois provinces historiques ou géographiques et qui sont, en partant de l'Algérie²:

La circonscription d'Oudjda comprenant le pays des Beni Snassen³;

Le pays de Garet comprenant l'intendance des Guelaïa⁴;

Le Rif.

Nous ne connaissons rien des détails de l'administration du Makhzen marocain au Rif, ou pour parler plus justement, de la façon dont s'y exerce le semblant

¹ D'après Duveyrier.

² H. D.

³ Voir Chapitre III.

⁴ Voir Chapitre IV.

d'autorité que prétend y avoir la cour chérifienne. Le Sultan, le long de la côte et seulement aux points qu'y possèdent les Espagnols, y entretient des douanes et des oumana ou intendants qui s'accordent plus ou moins avec les caïds que l'autorité de Sa Majesté y a nommés pour la forme et qui n'entretiennent que de très mauvaises relations avec les populations. Mais dans l'intérieur même du pays, si le gouvernement marocain y investit des caïds, nous ne connaissons pas la façon dont ils remplissent leurs charges, « in partibus » très vraisemblablement, ni l'accueil que leur réservent des tribus aussi insoumises, aussi indépendantes, et qui, pour tout dire, n'acceptent comme fonctionnaires du Sultan que des frères à eux, point d'étrangers, et encore à la condition que l'autorité de ceux-là, purement nominale, s'arrêtera au seuil de leurs demeures.

En un mot, nous avons toutes les raisons pour croire que la région du Rif est assez semblable aux territoires du grand Atlas où le nom du Sultan n'est même qu'à demi respecté et seulement, parfois, comme chef religieux.

Nous verrons plus loin comment s'exercent dans le Rif les diverses influences religieuses.

Le Rif proprement dit commence à l'ouest de l'oued Kert dont la rive occidentale est peuplée de Beni Saïd.

1^o La première région que l'on rencontre est alors le pays des Botouïa, arrosé par l'oued Bou Azzoun et peuplée par les Beni Oulichek;

2° Le pays des Beni Tam Saman arrosé par l'oued R'is et son affluent l'oued Nokour qui semble être la séparation entre les Beni Tam Saman et les Beni Oulichek ;

3° Au sud des Beni Oulichek, des Beni Ouriar'al et des Beni Tam Saman, vivent les Metalsa, les Guezennaïa, les Beni Touzin et enfin les Beni bou lahïïn. Ces dernières tribus ne sont séparées du chemin de Fez que par les Miknassa, les Tesoul et les Branes ;

4° A l'ouest des Beni Tam Saman vient le pays des Bokouïa ou Bokioua, puis celui des Beni bou Ferah.

Au-dessus des Bokioua et des Beni bou Ferah, dans l'intérieur, s'échelonnent vers l'est les Beni Mezdouï, les Beni Ammart, les Marnissa¹ ; plus à l'ouest les Beni Itteft, les Tsarguist, les Sanhadja et les Mediouna, au-delà desquels, dans la direction de Fez, on passe chez les Fichtala où commence la région des Djebala.

5° Le long de la côte vers l'ouest après les Beni bou Ferah viennent les Mesettâsa, puis les Mettioua el Bahr, qui ont pour voisins au sud les Mettioua el Djebel². Entre ces derniers et les Fichtala vivent les Beni Seddet, les Tar'zout et les Ketama.

¹ Les Marnissa, presque d'élément rifain, sont Djebala de langue ; leur territoire ne compte pas dans le Rif.

² Les Mettioua el Djebel sont Djebala (voir chapitre VIII).

Après les Mettioua el Bahr viennent les R'omara et leur fraction les Beni bou Zeran.

A l'ouest des R'omara vivent les Chechaouen, au nord-ouest les Beni Saïd, qui habitent le Djebel Beni Hasan, et enfin les Beni Maadan qui occupent le territoire jusqu'aux environs de Tétouan¹.

BENI SAÏD². — Les Beni Saïd³ sont Berbères ; ils habitent des villages dans la partie de la côte comprise entre l'oued Kert et l'oued El Mahden. Une seule de leurs fractions, les Beni Tomaït, a ses villages du côté de la plaine, vers le cours supérieur de l'oued Kert.

Leur pays ressemble à celui des Guelaïa, que nous avons décrit précédemment. Il est également fertile, bien arrosé et très populeux.

Il existe sur la côte une rade, à Sidi Hassen.

Les Beni Saïd ont un marché qui se tient le mercredi de chaque semaine chez les Beni Abdaïm.

Ils possèdent sur leur territoire une zaouïa de l'ordre de Sidi Mohammed ben bou Zian (Ziania-Kenatsa) dont le chef était, en 1880, Si Mohammed el Hadri.

La population totale de la tribu était, en 1880, d'environ 25.000 âmes. Les contingents qu'ils peuvent mettre sur pied étaient évalués, d'après des documents plus anciens, à 200 chevaux et 9.000 fantassins. Ces chiffres sont exagérés.

¹ H. D.

² On trouve une autre tribu de Beni Saïd près de Tétouan ; nous en parlerons plus loin.

³ Capitaine de Breuille, 1880.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de | | | NOMS DES CHEFS OU NOTABLES en 1880. |
|--|--------------------------|-----------------|------------------|--|
| | maisons ou tentes. | cava- liers. | fantas- sins. | |
| Medjaoua (Oum Djaoua, sur la rive gauche de l'oued Kert)... | » | » | 800 | Cette tribu a un kaïd investi d'une autorité reconnue : Mohammed Akehich (encore en 1893). On pouvait citer en 1880, après lui, les chioukh : Allal Zahaf, des Beni Tomait ; Si Mohammed ou Ali Zahti, des Medjaoua ; Ali ou Ahmed des Ahl Tchouket ; Amar bou Zain, des Beni Abdain ; Mohammed ou Re-kiza des Zaouma. En 1893, Sidi el Hadj Hammou Hadir personnage influent. Le caïd Akehich est Taïbna. |
| Ahl Tchouket (vers la mer).... | » | » | 3000 | |
| Beni Abdain, (vers la mer, à l'ouest de la précédente fraction)..... | » | » | 700 | |
| Zaouma (Izaoumen, dans la montagne)..... | » | » | 1000 | |
| Beni Tomait (du côté de la plaine) | » | » | 700 | |
| Totaux..... | 5000 | 100 | 6200 | |

BENI OULICHEK¹. — Cette tribu² a la même origine que la précédente, mais elle forme un caïdat séparé et est moins importante.

Le pays qu'elle habite est plus difficile et plus mouvementé que celui des Beni Saïd.

Les villages des Beni Oulichek occupent la portion montagneuse voisine de la côte, située entre l'oued el Mahden et l'oued bou Azzoun. Une fraction seule, celle des Ahl Tizi Abadin, a ses villages du côté de la plaine, sur le versant sud.

Il y a un marché le samedi, chez les Oulad Abd es Selam.

¹ Oulitchitch. d'après Duveyrier ; la véritable forme paraît être : Oulchchek.

² Cap. de Breuille, 1880.

La population totale de la tribu était évaluée, en 1880, à environ 12.000 âmes.

Les documents plus anciens donnaient à cette tribu une force de 5.000 fantassins et 200 chevaux. Ils n'avaient plus, en 1880, un seul cheval, excepté celui du caïd.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de | | | NOMS DES CHEFS OU NOTABLES en 1880. |
|---------------------------|--------------------------|-----------------|------------------|---|
| | maisons ou tentes. | cava- liers. | fantas- sins. | |
| Ahl Azerou (Aït Ouzerou). | » | » | » | Le caïd de la tribu était le nommé El Hadj el Arbi bon Tament, des Ahl Azerou. On pouvait citer après lui les chioukh Si Mohammed ou bou Hammou, El Hadj Mohammed ben Tinounat, Mohammed ben Abdes Selam. |
| Oulad Abd-es-Selam..... | » | » | » | |
| Oulad Ikhelef..... | » | » | » | |
| Ahl Tizi Abadin..... | » | » | » | |
| | 2400 | » | 3000 | |

BENI TAM SAMAN¹. — La tribu berbère des Beni Tam Saman², située à l'ouest de la précédente, occupe tout le pays compris entre l'oued bou Azzoun et l'oued Nokour, qui a un volume d'eau à peu près égal à celui de la Tafna.

Le pays occupé par cette tribu est assez abrupt dans certaines parties, mais il est très fertile et bien cultivé partout. On y trouve une grande Kasha nommée Kasha Ed Dchar.

¹ Temçaman d'Ibn Khaldoun et d'El Bekri.

² Cap. de Breuille, 1880.

³ Les Beni Tam Saman ont, du reste, été liés à la fondation de la ville de Nokour (Voir El Bekri).

Trois des fractions des Beni Tam Saman, les Aït Tmar'ni, les Beni Taben et les Beni Idian, ont leurs villages le long de la côte et sur le versant méditerranéen. Les deux autres fractions ont les leurs dans la montagne.

Les Beni Tam Saman ont un marché important, le jeudi, à Tam Saman même, chez les Amzaourou.

Tous les indigènes de cette tribu appartiennent à l'ordre religieux des Derkaoua.

La population totale des Beni Tam Saman était évaluée, en 1880, à environ 16.000 âmes.

Les documents plus anciens donnaient, à cette tribu, la même force en fantassins que la précédente, et de plus 300 chevaux. Elle n'avait plus, en 1880, un seul cheval, mais présentait, toutefois, une force un peu plus considérable que les Beni Oulichek.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de | | | NOMS DES CHEFS OU NOTABLES en 1880. |
|--------------------------|-------------------------|-----------------|-----------------|--|
| | maisons ou tentes | cava- liers. | fan- lassins | |
| Aït Tmar'ni..... | » | » | 500 | Le caïd de la tribu se nommait Ahmed ben Doudouch, des Aït Tmar'ni. On pouvait citer après lui les chioukh : El Hadj Messaoud ; El Hadj Hammou ; El Hadj Mohammed Akabel. En 1893, Ould el Hadj bou Azza était caïd de sa tribu. Sa demeure se trouvait près du marabout Sidi ben Daoud. |
| Beni Taben..... | » | » | 400 | |
| Beni Idian (Aït Idian).. | » | » | 4000 | |
| Ahl Trougout..... | » | » | 4000 | |
| Amzaourou..... | » | » | 4000 | |
| | 2500 à 3000 | » | 3000 | |

BENI OURIAR'AL¹ (OU BENI AOUR'IR'EL). — Cette tribu berbère² est un peu plus forte et plus populeuse que les Beni Saïd. Elle habite toute la région qui s'étend des Beni Tam Saman aux Azemouren, c'est-à-dire aux environs de la vallée des rivières Nokour et R'is.

Plus éloignée que les tribus précédentes, elle est moins connue. Elle se subdivise en cinq fractions; nous ne possédons que les noms de trois d'entre elles, savoir :

Aït Abdallah ;
Aït Zian ;
Marabtin.

Nous savons qu'un de leurs plus grands villages se nomme Mehaouline.

¹ Beni Ouriagol, d'Ibn Khaldoun, qui nous les donne comme étant des Sanhadjiens; à l'époque des Almohades, une tribu des Beni Ouriagol habitait aux environs de Bougie.

Suivant l'auteur de l'histoire des Berbères, les Beni Ouriagol seraient aussi issus des Nefzaoua, par conséquent alliés aux R'assaça, Mernissa, Zehila, Soumata, Zatima, Oulhassa, Medjra, Ourcif, et Meklata, tribus sur lesquelles nous ne possédons, de nos jours, aucune donnée. D'après Ibn Khaldoun, les Meklata ont formé :

Les Beni Ouriagol ;
Les Gueznaïa ; (les Guezennaïa de Duveyrier).
Les Beni Isliten.
Les Beni Dimar ou Rihoun ;
Les Beni Serain.

Quelques-unes de ces populations nous sont seules connues actuellement.

On trouve une autre fraction des Beni Ouriar'al, cette dernière, que nous rangerons dans les Djebala, est voisine des Beni Zeroual.

² Cap. de Breuille, 1880.

Le caïd de la tribu, El Hadj Addou ou Aïssa, était, en 1880, le seul personnage influent et important.

La population totale était évaluée alors à environ 35.000 âmes, habitant 600 ou 700 maisons.

Les renseignements plus anciens, portaient la force de cette tribu à 30.000 fantassins et 200 chevaux. Ils étaient fort exagérés. Les Beni Ouriar'al ne possédaient plus de chevaux en 1880 et ils ne pouvaient pas mettre en ligne plus de 8.000 fantassins.

GUEZENNAÏA. — Les Guezennaïa, d'après des renseignements recueillis en 1885¹, seraient voisins des Beni Ouriar'al et des Beni Touzin. Ils auraient une colonie chez les Beni Snassen, car un des villages de ce pays porte leur nom². Ils seraient également voisins des Metalsa. Les Guezennaïa sont exclusivement berbères, leur territoire est montagneux et touche celui des Beni bou Iahïïn.

BENI BOU IAHÏÏN. — Les Beni bou Iahïïn sont exclusivement berbères³; ils habitent un territoire très montagneux, bordé à l'ouest par les Metalsa et les Guezennaïa, et au sud par les Magraoua⁴.

¹ H. D.

² Ibn Khaldoun (*Histoire des Berbères*, I, page 227), range les Guezennaïa dans la même famille que les Beni Ouriar'al.

³ H. D.

⁴ Voir au chapitre IV ce que nous avons déjà dit à propos des Beni bou Iahïïn (Beni bou Iahi).

BENI TOUZIN. — D'après les informations qu'avait pu recueillir Duveyrier, et qui constituent la très faible somme de renseignements que nous avons sur cette tribu, les Beni Touzin vivraient entre les Guezennaïa et les Beni bou Iahïïn. Ce serait des berbères purs et leur territoire comprendrait les contreforts méridionaux du massif du Djebel Gouïn. Les historiens arabes ne mentionnent point les Beni Touzin.

SANHADJA. — Les Sanhadja habitent le bassin du haut Ouar'ra, entre le Rif, les Mettioua, Beni Oulid, Haïïna et Mezziat.

Les Sanhadja, issus de la grande tribu de ce nom, issue elle-même de la partie des Yemenides, qu'Ifricos établit en Ifrikia lorsqu'il envahit le pays, forment une importante confédération, qui compte en partie dans le Rif, en partie chez les Djebala.

Elle se divise en trois tribus de Sanhadja :

| | |
|---|------------|
| Sanhadja d Serir, qui sont dans le Rif. | |
| Sanhadja d Reddou. | } Djebala. |
| Sanhadja d Mousebaa. | |

Une autre tribu de Djebala, les Ketama, comptent politiquement et géographiquement avec les Sanhadja d Serir.

Les Sanhadja Djebala, aussi bien que ceux du Rif, sont soumis à l'ascendant exclusif d'une grande famille

¹ De Foucauld fait observer (page 11), que l'emploi de la particule « d », dans le sens de notre préposition « de », est général parmi les tribus de tout le Maroc, et particulièrement aux environs de Tétouan.

de Cherifs Oulad Sidi Ahmed ben Nasser qui est établie chez eux. Ils en forment la clientèle, lui obéissent en tout, et ne reconnaissent pas d'autres maîtres.

Chez les Sanhadja du Rif, c'est le chef de la famille qui exerce l'autorité au nom du Sultan. Lors de la campagne de 1889, Moulaï el Hassan, qui a traversé le territoire de la confédération et s'est arrêté trois semaines chez les Sanhadja d Serir, pour attendre le paiement d'une amende de 300 mulets, sans oser s'aventurer chez les Sanhadja d Mousebaa et d Reddou, a cependant essayé de détacher ceux-ci du parti de leurs maîtres. Il a nommé deux caïds dans la première tribu, un dans la seconde, mais les a emprisonnés quelques mois plus tard parce qu'ils n'avaient réussi à recueillir aucune *hédia*.

En fait, sous réserve de l'autorité d'origine religieuse, exercée par les Oulad Akhemlich, les Sanhadja Djebala sont complètement indépendants, les Mousebaa surtout, qui habitent dans le Djebel Médiouna des villages inaccessibles, où les mulets ne peuvent pas monter. Les Sanhadja ont des djemaa pour chaque dchar.

D'après le capitaine Thomas qui accompagnait, en 1889, l'expédition du Sultan chez les Djebala, on diviserait les Sanhadja en trois fractions :

1° Les Sanhadja du Rif. Ils habitent des maisons isolées, entourées de jardins, ils parlent le berbère.

2° Les Sanhadja Djebala, qui habitent des maisons

agglomérées en villages; ils parlent l'arabe et comprennent deux fractions principales :

Sanhadja d Reddou... 1000 fusils.
Sanhadja d Moussebah... 3000 fusils.

3° Les Sanhadja d Serir.

Les Sanhadja seraient en somme un ensemble assez hétérogène de tribus arabes et berbères sans autre lien que celui de la reconnaissance d'une même autorité religieuse; ils comprennent les neuf fractions principales suivantes :

| | | |
|----------------------|--------------------|-----------|
| Ketama..... | 3000 fusils. | Arabes. |
| Beni Siddet..... | 300 » | Berbères. |
| Beni Bou Nesser..... | 1200 » | » |
| Tarzout..... | 400 » | » |
| Beni Ahmed..... | 900 » | » |
| Beni Ouchir..... | 600 » | » |
| Zerakat... } | ensemble. 800 » | » |
| Targuist.. } | | |
| Beni Kennous..... | 200 » | » |
| | <hr/> 7400 fusils. | |

Ils se battent souvent entre eux.

FRACTIONNEMENT.

Sanhadja d Reddou. Villages :

Beni Krama ; Djala ; Bou Redda.

Sanhadja d Mousebaa. Villages :

Aïn Mediouna ; Tizeroual ; Bou Adel ;
Gzennaya ; Beni Salman ; Oulad Azam ;
Bou Knana ; Fennassa ; Tazouta.
El Menaa ; Beni Gorra ;

Ils subissent l'influence exclusive des Oulad Akhemlich.

La totalité des tribus des Sanhadja, réunit environ 5.000 fantassins.

BENI MEZDOUI ET BENI AMMART. — Parmi les noms des tribus énumérées par Duveyrier sans aucun renseignement détaillé, nous trouvons les Beni Mezdouï et les Beni Ammart. Leurs territoires seraient voisins des Sanhadja d Serir ; d'après la simple mention que nous a laissée le savant voyageur, ils habiteraient le massif allongé encore inconnu qui sépare la vallée où est le grand dchar de l'Aïn Berda des Beni Zeroual, des tribus de la côte telles que les Mettioua.

BENI BOU FERAH OU BENI OUFERAH. — Les Beni bou Ferah sont entre les Mestassa, les Beni Guemil à l'ouest, et les Beni Iteft. Leur territoire est peu étendu et à cheval sur plusieurs petites rivières séparées l'une de l'autre par des chaînons abrupts et orientés perpendiculairement à la Méditerranée.

On trouve chez eux le grand village de Rais Ali.

Ils subissent l'influence religieuse des cherifs d'Ouazzan.

C'est sur la côte des Beni bou Ferah que se trouve, dans un îlot, le préside de Peñon de Velez.

Les documents espagnols ne donnent aucune information sur cette tribu.

Leurs principaux villages sont : Idjenanet, Goubia, Bougara, Aounet, Oulad Ader'ar, Ibaïahiat, Assouani,

Dar Iazzi Iakhelaf, El Gaoubi, Sidi Abdallah ou Chaïb, Beni bou Guemat, Zennana. Ils posséderaient environ 1570 fusils.

METTIIOUA EL BAHR. — Les Mettioua el Bahr ou Mettioua de la mer, ainsi nommés pour les distinguer des Mettioua el Djebel ou de la montagne, ces derniers étant du groupe Djebala, sont renommés pour leur piraterie et leur sauvagerie ; ce sont les plus grands forbans du Rif. Ils ont pour voisins au sud, leurs frères les Mettioua el Djebel, à l'est les Beni bou Ferah, les Mesetlata et les Tazariaret¹, à l'ouest ils sont voisins des R'omara. De ce côté, leur territoire s'arrête à l'oued Ourinega dans la vallée duquel se trouve un marché célèbre dans la région, le Tleta d'Ourinega.

Il existe dans cette tribu quelques serviteurs des cherifs d'Ouazzan.

On trouve chez eux le grand village de Bou Hannine dont le cheikh, en 1893, était Si Mohammedine.

BOKOUÏA. — Le pays des Bokouïa, appelés aussi Bokioua et quelquefois Bekioua, est à l'ouest de celui des Beni Tam Saman ; il précède celui des Beni bou Ferah et se trouve non loin du rivage qui fait face au préside espagnol de Peñon de Velez. Rien ne nous autorise à les confondre avec les Botouïa d'Ibn Khaldoun, mais rien non plus ne s'élève contre cette

¹ Petite tribu peu connue et peu importante dont le territoire n'a environ que 6 kilomètres de large

assimilation, d'autant que l'auteur de l'histoire des Berbères partage la tribu Sanhadjienne des Bokouïa en trois branches : les Bacouïa de Taza, les Beni Ouriar'el d'El Mezemma et les Oulad Mahali.

Les Botouïa d'Ibn Khaldoun furent soumis par Abd el Moumen vers 1142.

Cette tribu se partage en quatre fractions comprenant chacune plusieurs villages. Nous allons énumérer toutes ces divisions en donnant pour chacune les renseignements statistiques que nous possédons.

1^{re} fraction : Izammouren (440 chevaux, 750 fusils).

Villages : Izammouren (120-200), Guirïach, comprenant deux grands villages (200-300), Tafanassa (120-250).

2^e fraction : Asakram (370 chevaux, 780 fusils).

Villages : Asakram (100-150), Asammar (80-150), Iboulifen (40-100), Taonassart (40-100), Iâabounen (30-80), Zaouïa Sidi Mohammed Amokran (80-200).

3^e fraction : Maïa (320 chevaux, 580 fusils).

Villages : Maïa (30-80), Tizi (30-80), Iatsmanen (80-120), Idjallouten (80-150), Azbarine (100-150).

4^e fraction : Tagnidit (215 chevaux, 630 fusils).

Villages : Taguidit (20-80), Tigout (15-40), Taddakent (20-60), Tir'esa (20-60), Bou R'ambou (20-70), Tizi Ali (20-50), Isrourten (30-70), Enrabat (30-60), Ikhantouren (20-60), Adouz (15-40), Beni bou Idir (10-40).

La force totale des Bokouïa atteindrait donc 2.740

fusils et 1.350 chevaux, mais ce dernier nombre est évidemment très exagéré.

MESETTASA OU MESTASSA¹. — Les Mesettassa sont entre les Beni Bou Ferah et les Mettioua el Bahr.

Les Mestassa sont séparés à l'est des Beni Guemil² par un pays désert appelé Bou Khachkhach, et à l'ouest ils sont voisins des Tazariaret³. On trouve chez eux le grand village de Mestassa qui peut armer 300 fusils.

MEDIOUNA. — Les Mediouna forment la dernière tribu que l'on compte dans le Rif avant les Fichtala. Les Mediouna sont célèbres dans l'histoire du Maghreb ; c'était une des tribus juives que trouvèrent les premiers conquérants arabes⁴. Ils sont alliés aux Mar'ila⁵ ; on sait que ces derniers furent les plus puissants des Idrissides.

BENI ITEFT. — La tribu des Beni Iteft est bornée à l'ouest par les Beni bou Ferah, au sud par les Sanhadja d Serir, à l'est par l'extrémité des Bokouïa, des Azemmouren et des Beni Our'iaral.

¹ Ibn Khaldoun (I, p. 170) les indique comme frères des Masmouda et des R'omara.

² et ³ On n'a pu réunir aucun renseignement sur ces deux tribus.

⁴ Ibn Khaldoun, I, page 209.

⁵ On voit encore un dehar de Mar'ila sur le versant méridional du Djebel Zerhoun, au pied du Kannoufa, à mi-route de Fez et de Meknas.

Influences religieuses : grande zaouïa des cherifs de Ouazzan dont le chef, en 1893, était Sidi Abdallah, fils de Sidi Brahim, cousin d'El Hadj Abdesselam, le grand chérif de Ouazzan.

Chez les Beni Iteft se trouve une grande Kasba, dite Kasba El Djenada : c'est un fort occupé actuellement par trente cavaliers des Oudaïa ; c'est près de cette Kasba que se trouve la zaouïa des cherifs de Ouazzan.

Les Beni Iteft se divisent en deux fractions : les Asouahel et les Lahouad ; elles disposeraient, réunies, d'environ 1.510 fusils et 516 chevaux. Ce dernier chiffre paraît exagéré.

Noms des principaux villages des Asouahel : Asouahel, Ahardounen, Aouïzakht, Mernissa, Beni Chiker, Azriahen, Tir'alin, Snada, Ez Zaouïa, El Adoua, Iselhiouen, Samaramar, Aâmaier, Mezoudjen, El Ars.

Principaux villages des Lahouad : Lahouad, Bousmada, Lamsak, Aït Aïssa, Achatounen, Bougafalen, Iouzaroualen, Bâïlen, Ibarhouten, El Hadj Boukar, Aït Chaïb.

TSARGUIST, BENI SEDDET, TAR'ZOUT¹. — Le bassin supérieur du Ouar'ra est encore entièrement inexploré ; la région qui est limitrophe des Beni Zeroual confine au Rif et sépare le territoire de cette dernière tribu des populations de la côte méditerranéenne. Les renseignements font défaut sur les tribus Tsarguist, Beni Seddet,

¹ Il existe un village de ce nom dans l'oued Souf. (H. D.)

Tar'zout, qui vivent entre les Mettioua el Djebel et les Fichtala.

KETAMA¹. — Tribu de population restreinte, mais renommée pour sa bravoure et au passé illustre dans l'histoire du Maghreb². Les Ketama habitent la région montagneuse entre les Mettioua et les Fichtala, à cheval sur les Djebala et les Rifains ; ils comptent dans le Rif³.

Tant est grande la rareté extrême des documents sur le Rif et l'extrême difficulté d'en réunir les informations, que nous ne possédons rien sur cette tribu.

R'OMARA. — Le pays des R'omara est borné au nord par l'oued Sifellaon qui le sépare du territoire des Ben Saïd à l'endroit appelé Gaârsas ; à ce point et à l'ouest vient aussi se terminer la région des Beni Hasan. Suivant la courbe que décrit la côte méditerranéenne,

¹ Kotoma suivant El Bekri. La ville actuelle d'Alkassar el Kebir (El Ksar El Kebir), à 90 kilomètres S. de Tanger, l'ancien *oppidum novum*, était au moyen-âge le grand centre des Kotoma et s'appelait Souk Kotoma ; c'était la plus florissante cité de cette puissante tribu.

² L'origine des Ketama est un sujet de controverse pour la plupart des généalogistes arabes. D'après l'opinion généralement reçue, les Ketama faisaient partie des Yemenites qu'Ifricos établit en Afrikia quand il envahit le pays. (Ibn Khaldoun, I, page 185.)

³ Ibn Khaldoun, dans son Histoire des Berbères, I, page 291, donne l'histoire et la généalogie de la tribu. El Bekri lui donne une origine masmondienne, et à l'époque d'El Obéid son territoire s'étendait jusqu'au Cala-t-ibn-Kharroub, château qui était à une journée de Tanger. Le Cala-t-ibn-Kharroub devait être sur le flanc méridional du massif du Djebel Habib, non loin de l'emplacement du Souk Tleta el Kharroub qui s'y tient de nos jours et au bas duquel coule l'oued el Kharroub.

les R'omara arrivent au territoire des Mettioua el Bahr. Dans l'ouest vivent les Chechaouen.

Le territoire des R'omara est donc très étendu ; il l'était encore davantage au XIV^e siècle puisqu'il englobait alors toute la partie de la côte des Botouïa, près de Khasasa¹ (R'assaça), sur une profondeur de cinq journées de marche de la Méditerranée jusqu'à l'oued Ouar'ra. L'auteur de l'histoire des Berbères leur assigne même tout le pays du Rif jusqu'à l'Atlas et El Bekri renferme dans leur territoire celui des Medjekassa jusqu'aux environs de Nokour.

A l'époque où écrivait El Bekri, le territoire des R'omara touchait dans l'ouest au Derega³, contrée dont le nom antique nous est parvenu sans que nous puissions de nos jours encore en établir l'assimilation. Le même géographe arabe nous indique quelques fractions des R'omara : les Beni Nefgaoua et les Beni Homeid qui habitaient les bords du Laou. De là on passait chez les Beni Messara, tandis qu'à l'extrémité opposée, à l'occident, on rencontrait l'oued Ilian qui coule dans la région médiane entre Tanger et Ceuta et qui marquait alors la limite des R'omara à un territoire qu'El Bekri nomme Kerouchet⁴.

¹ Ibn Khaldoun, I, p. 194.

² Ibn Khaldoun. Histoire des Berbères, II, page 133 et suiv.

³ Le Derega était situé à la distance d'un relai de poste de Tétouan et était habité par les Beni Hossein ibn Nasr et touchait au massif du Djebel Habib.

⁴ P. 246.

Edrisi fixe la limite occidentale des R'omara au petit port d'Anzelan, localité florissante, bien habitée et située de son temps à environ 15 milles de Tétouan. Les R'omara sont demeurés dans leur territoire au moins depuis les premières invasions musulmanes, et nos connaissances au sujet de leur histoire ne remontent pas au-delà de cette époque.

Plus tard l'empressement des R'omara à se rallier aux Almohades leur valut la faveur constante de cette dynastie¹, ensuite ils obéirent² aux Mérinides ; mais dans l'histoire moderne du Maghreb, depuis l'arrivée des dynasties arabes, ils interviennent comme les plus grands fauteurs de troubles. Sous les Saadiens³, en 1585, un certain personnage du nom d'El Hadj Karakouch se mit à la tête d'une insurrection dans les montagnes de R'omara et de Habeth⁴. Cet agitateur qui prenait le titre de « prince des croyants », se mit à la tête d'un gros mouvement insurrectionnel qui ne prit fin qu'après qu'il eut été tué.

Sous le sultan Sidi Mohammed ben Abdallah ben Ismael (vers 1758), la cour chérifienne dut organiser une véritable expédition chez les R'omara, que le souverain lui-même commanda pour y combattre le Marabout el Arbi Aboussokour El Khamssi qui avait

¹ Ibn Khaldoun, II, p. 156.

² Ibn Khaldoun, II, p. 157.

³ Nozhet el Hadi, p. 265.

⁴ Localité inconnue.

levé l'étendard de la révolte. Quand l'insurrection fut domptée, que le rebelle eut été tué et que sa tête eut été expédiée à Fez pour y être exposée, le Makhzen marocain donna le commandement de la tribu au pacha El Aïachi en lui assignant Chechaouen comme résidence ¹.

Actuellement, la région des R'omara est une des contrées du Rif les plus difficiles à aborder. L'expédition du Sultan, en 1889, n'a pu s'y engager, et l'intransigeance du fanatisme et de la haine de l'étranger sont portés au comble chez ces montagnards ².

Comme influences religieuses, on peut citer quelques serviteurs de la famille de Onazzan, il existe une zaouïa de Taïbia, à l'oued Tiguisas, chez le mokaddem Si Tahar (1893), mais l'influence prédominante est celle des Oulad Abdesselam ben Mechich.

Aujourd'hui, presque tous les R'omara parlent arabe et sont considérés pour ce fait, par le vulgaire, comme étant arabes.

Une seule de leurs tribus, a-t-il été rapporté à Duveyrier, celle des Beni Bou Zerane, a pourtant conservé la langue originelle.

Les Beni bou Zerane sont affiliés à l'ordre religieux

¹ Voir pour plus de détails sur les relations des R'omara avec la cour de Fez, le résumé historique du Rif et en particulier l'expédition contre Zithân.

² Les R'omara, d'après les estimations du capitaine Thomas, qui accompagnait l'armée de Moulai el Hassan, compteraient plus de 70.000 habitants avec 20.000 fusils.

de Sidi Ahmed El Filali, et ont une tradition suivant laquelle le pays des R'omara appartiendra un jour aux chrétiens, sauf pourtant le territoire occupé par la fraction et la ville de Chechaouen.

BENI SAÏD. — Les Beni Saïd habitent sur le littoral entre le Rif et Tetouan; ils sont séparés des R'omara par l'embouchure de l'oued Sifellaou, à l'endroit dit Gaâsras.

C'est une petite tribu de Djebala, en partie rifains. Dans la montagne des Beni Hasan, dont ils occupent le versant est, les Beni Saïd habitent des dchour assez resserrés et se livrent à la culture de l'olivier, arbres fruitiers, etc... Dans la plaine ils font des labours. On trouve chez eux quelques pêcheurs des anciens Baharia de Tétouan.

Les Beni Saïd relèvent du pacha de Tétouan qui nomme leur cheikh. Ceux de la montagne sont peu en main.

Ils forment trois fractions ayant chacune son cheikh :

| | |
|--------------------------------|-------------------|
| Beni Mesreg, dans la montagne. | |
| Cherouta el Outa | } dans la plaine. |
| El Msa | |

Il existe dans cette tribu une influence locale très importante, celle du feki ¹ Ould Alouen, chef d'une famille nombreuse, riche, très hospitalier et qui a complètement à sa dévotion les gens de la montagne.

¹ Feki : secrétaire.

On rencontre également, chez les Beni Saïd, quelques familles de cherifs :

Cherifs Oulad ben Resoul, chez les Cherouta el Outa et El Msa. Cherifs Oulad el Bekkal, chez les Beni Mezreg.

En fait d'influences religieuses, on cite chez les Beni Saïd quelques Kadria, relevant de la zaouïa El Bar'dadi de Tétouan.

On mentionne encore une grande zaouïa Derkaoua, à Anasel, relevant de celle des Andjera. C'est la plus importante et la plus influente.

On trouve également chez eux de nombreux serviteurs des cherifs d'Ouazzan.

Les Beni Saïd, quoique voisins du Djebel Alem, y vont peu. C'est de leur tribu qu'était le meurtrier de Sidi Abdesselam ben Mechich, et ses descendants, les Beni Touadjiin, ne peuvent, à en croire une tradition répandue, monter à la Koubba du marabout, les jambes leur manquant en route.

Le personnage influent de la tribu était Si Mohammed er R'assouli, en 1893. Il demeure sur l'oued Sifellaou.

On compte chez les Beni Saïd environ 1.000 fantassins armés, la plupart de fusils à tir rapide.

BENI MADAAAN. — Les Beni Madaan (Beni Naadan de la carte marine), occupent le territoire qui s'étend jusque dans les environs de Tétouan ; cette tribu est bornée au sud par les Beni Saïd et à l'ouest par les hautes montagnes des Beni Hasan.

CHECHAOUEN. — C'est un Ksar du massif du djebel Alem, ne dépendant¹ pas des tribus voisines.

Il fut fondé par les Andalous après l'expulsion des Maures d'Espagne.

On y compte deux fractions principales : Garnata et el Hadara.

Ce ksar est à peu près indépendant, quoique ayant un caïd. Il est surtout sous l'influence d'une famille de cherifs Oulad Mechich, les Oulad el Mahdjich.

Tous les habitants, Andalous ou autres, sont serviteurs dévoués de Si Abdesselam ben Mechich. De Foucauld est le seul européen² qui ait réussi à visiter cette petite ville, un des centres du fanatisme le plus intolérant de tout le Maroc, et qui nous en ait rapporté une description.

Chechaouen, « Ech Chaoun » suivant la véritable orthographe arabe, est une ville ouverte adossée au Djebel Mezedjel³ qui élève à pic la haute muraille de ses roches au-dessus des constructions.

Chechaouen est enfoncé dans un repli de la monta-

¹ De Foucauld écrit pourtant que le territoire de la ville dépend des Akhmas.

² Il convient de citer, toutefois, le récit que Walter Harris publia, il y a quelques années, dans le Bulletin de la Société de Géographie de Londres, relativement à l'essai qu'il tenta pour visiter Chechaouen ; malgré son énergie et son courage personnel et bien que travesti sous des habits maures, il dut y renoncer et manqua d'être tué sur la route.

³ Le Djebel Mezedjel, identique au Djebel Beni Hasan, n'est que la continuation de ce dernier, sous un autre nom.

gne, et on ne découvre le Ksar qu'au dernier moment. Avec son vieux donjon à tournure féodale, ses maisons couvertes de tuiles, ses ruisseaux qui serpentent de toutes parts, on se croirait bien plutôt en face de quelque bourg paisible des bords du Rhin, que d'une des villes les plus fanatiques du Rif. En avant de Chechaouen s'étendent de riches jardins et vergers qui couvrent un immense espace ; la ville est renommée pour l'excellence de ses fruits.

L'arête rocheuse sur laquelle est construite Chechaouen, s'appelle Kef et Thaaban, le rocher du Python. A Chechaouen, on estime que la population mâle armée de fusils, en grande partie à tir rapide, atteindrait 700 hommes.

La très courte énumération des tribus du Rif, qui précède, n'est qu'un témoignage trop apparent de la pauvreté de nos renseignements sur cette région. En effet, si nous connaissons, à grands traits, le nom des principaux groupes de ces populations, nous ignorons par contre, et pour la plupart, jusqu'aux appellations de diverses tribus, quelquefois les plus importantes de cette contrée.

Les indigènes du Rif ne se fixent guère en dehors de leur pays d'origine ; on en trouve peu à Fèz, et à Tanger ceux qui y sont établis avec leurs familles, qui ont formé une colonie prospère et nombreuse, y sont installés à demeure depuis longtemps et ne peuvent être pris comme exemple. C'est donc une preuve de l'attachement de cette race pour son sol natal, que son

désir d'y rentrer chaque année, au retour du mouvement d'exode considérable qui s'y produit depuis notre établissement en Algérie. Par centaines, en effet, les hommes du Rif viennent dans notre colonie prendre leur part des peines et des avantages des travaux qui s'y exécutent, y faire la moisson, la vendange, etc... La plus grande partie des terrassements et des constructions de routes, aussi bien que de chemins de fer, ont été, en Algérie, effectués par les bras de ces berbères dont l'énergie, la résistance et la capacité au travail sont merveilleuses. C'est encore dans le nord du Maroc, et en faisant appel à ces mêmes éléments que l'on est venu recruter, il y a quelques années, les ouvriers destinés aux travaux du chemin de fer du Sénégal.

Malheureusement l'influence de notre civilisation sur ces esprits n'est que relative, le spectacle de l'ordre qui règne chez nous enivre leur sentiment d'indépendance et, pure question d'atavisme, ils n'en préfèrent que davantage leur état social où la justice est rendue suivant le bon plaisir du plus fort et du plus courageux. Il semble qu'ils nous croient faibles, parce que nous leur ouvrons notre pays et recourons à leurs bras en leur permettant de gagner en deux ou trois mois de quoi payer leur voyage et vivre chez eux le restant de l'année. Ils se croient forts et redoutés, parce que, non seulement nous ne nous imposons pas à eux, mais aussi et surtout parce que, pas plus l'autorité du Sultan que celle de l'autre puissance avec laquelle ils sont en contact (nous voulons parler de l'Espagne) n'a

encore pu s'exercer d'une manière efficace et permanente contre eux.

De Tanger sur la côte, l'itinéraire projeté par Duveyrier eût embrassé toute la contrée de Tétouan à R'assassa et à l'oued Kert, puis, dans l'intérieur, le voyageur aurait rayonné, et des Beni bou Iahïïn serait venu déboucher à Fez en passant par tout le groupe intérieur inconnu des Guezennaïa, des Beni Touzin, des Ketama, des Sanhadja, des Mettioua el Djebel et des Fichtala; à cette dernière tribu il serait arrivé dans le territoire des Djebala. D'après les renseignements qu'il avait recueillis, les populations qu'il devait rencontrer étaient ainsi groupées :

| | |
|-----------------------|---------------|
| Beni Ouriar'al. | Tar'zoût. |
| Bokouïa. | Ketama |
| Beni Iteft. | Beni Zeroual. |
| Targuist (Tsarguist). | Beni Hamid. |
| Beni Mezdoui. | Beni Messara. |
| Beni Ammart. | R'ezaoua. |
| Marnissa. | Er Rona. |
| Sanhadja. | Ouazzan. |
| Beni Seddet. | |

D'autres indications lui avaient permis d'établir ainsi qu'il suit la liste des tribus placées sur le commencement du chemin des Beni Tam Saman à Fez.

| | |
|------------------|---------------|
| Beni Ouriar'al. | Mettioua. |
| Guezennaïa. | Beni Nal. |
| Beni Touzin. | Ar'saoua. |
| Beni bou Iahïïn. | Beni Zeroual. |
| Beni Hamid. | Medjkasa. |

Les tribus qui bordent le Rif entre Tétouan et Fez ou, pour parler avec plus de précision, qui s'étendent entre Chechaouen et le Djebel Moulai Bon Cheta en passant à l'est de la ville de Ouazzan, sont insoumises et célèbres par leurs brigandages; les caravanes évitent avec soin leur territoire, les courriers n'osent y passer, on leur prend leurs lettres et leurs vêtements; les tholba eux-mêmes ne s'y aventurent qu'à la condition d'être à peu près nus. De Foucauld cependant se persuada plus tard que si la route de Tétouan à Fez est impraticable, il n'en est pas de même de celle de Fez à Tétouan; en effet, les cherifs idrissides ont une assez puissante influence sur ces populations pour permettre d'accomplir un tel voyage. D'après ce voyageur, les tribus échelonnées sur la limite du Rif entre Tétouan et Fez, seraient à partir de Tétouan :

| | |
|-------------------|---------------|
| Les Beni Aouzmer. | Beni Zeroual. |
| Beni Hasan. | Beni Hamid. |
| Akhmas. | Cheraga. |
| Rehona. | |

On rencontre des Israélites dans le Rif. Entre chrétiens et musulmans le Juif a été autrefois au Maroc l'interprète inévitable parce qu'il savait l'espagnol et la langue des pays où ses pères avaient vécu, et même aujourd'hui, il sert souvent d'intermédiaire, bien que la connaissance de la langue arabe soit plus répandue chez les Européens.

En terminant cette étude du Rif, nous dirons ici

quelques mots de deux villes de cette région, aujourd'hui disparues : Tezzota (Tazouta) et Nokour.

TEZZOTA. — Quand les Beni Merin envahirent le Maghreb et s'en partagèrent les provinces, les Beni Ouattas obtinrent le Rif; la campagne de cette région leur servit de séjour, et les cultivateurs ainsi que les villes devinrent leurs tributaires. Tezzota ou Tazouta¹, un des châteaux les plus forts du Maghreb, s'élevait chez eux dans le Rif et appartenait aux Beni Merin. Les princes nés d'Abd el Hak² attachèrent une telle importance à la conservation de cette place qu'ils en donnèrent toujours le commandement aux plus habiles de leurs généraux. Elle servait à tenir en respect les Beni Ouattas³; elle était construite sur cette montagne.

Tezzota fut détruit au VIII^e siècle par l'armée du Mérinide, Abou Ioussouf Iakoul; elle refflorit plus tard après la prise de R'assassa par les Espagnols.

NOKOUR. — Lors de la conquête musulmane, les vainqueurs se partagèrent les cantons et les provinces du Maghreb et, à plusieurs reprises, ils obtinrent des khalifes l'envoi de nouvelles troupes afin de faire la guerre aux Berbères. Ibn Khaldoun nous a appris que dans l'un de ces premiers corps de troupes, lesquels

¹ Voir Renou. Description du Maroc, p. 336.

Détruite au commencement du XIV^e siècle par les Beni Merin, elle refflorit après la prise de R'assassa par les Espagnols.

² Les Mérinides.

³ Ibn Khaldoun, tome IV, p. 135.

étaient composés d'Arabes, se trouva un chef himyélite appartenant à ceux de l'Yémen et nommé Salah ibn Mansour. Ce guerrier s'appropriâ le territoire de Nokour qu'il obtint, dans la suite, en 709, du khalife. Telle est l'origine du royaume de Nokour¹, véritable centre de l'occupation arabe dans le Rif.

Salah commença de rassembler autour de lui les tribus R'omarites et Sanhadjiennes, et après les avoir converties à l'islamisme, il maintint son autorité avec leur appui. Ayant alors pris possession du pays des Beni Tam Saman, il propagea rapidement la nouvelle religion parmi toutes ces populations. Ibn Khaldoun assure que Nokour est la même ville qui portait de ses jours le nom d'El Mezenma². Il semble y avoir confusion dans son esprit, car Roland Fréjus, le seul Européen qui ait pénétré en ces parages et nous en ait laissé une description, a mis trois heures de marche d'El Mezenma à Nokour qu'il qualifie de bourg dans une vaste plaine. Quoi qu'il en soit, le Nokour actuel, lieu sur lequel nous n'avons guère de renseignements, est situé entre deux rivières dont l'une, l'oued Nokour, descend du pays des Guezennaïa où il prend sa source dans la même montagne qui donne naissance au Ouar'ra. L'autre rivière, appelée l'oued R'is, sort du pays des Beni Ouriar'al et verse ses eaux dans l'oued Nokour

¹ Pour une description du territoire de Nokour, voir Ibn Khaldoun, tome II, page 137; les limites antiques indiquées n'ont qu'un intérêt historique.

² Voir Allucemas (préside espagnol).

auprès d'Agdal; plus loin elles se séparent l'une de l'autre et vont se jeter dans la mer en face du Peñon d'Alhucemas.

En l'année 761, les Normands (Madjons¹), arrivèrent avec une flotte et s'étant emparés de Nokour, ils la saccagèrent pendant huit jours, mais ils en furent expulsés par les Boranès qui s'étaient ralliés autour de Saïd, petit-fils de Salah ibn Mansour. Nokour, dans la suite, devint le centre de royaumes berbères et plus tard celui de la résistance aux dynasties arabes.

¹ Les Infidèles.

CHAPITRE VIII.

Influences religieuses et politiques¹ du Nord-Est du Maroc.

ZAOUÏA DE MOULA IDRIS SER'IR A FEZ².

Cherifs Idrissides ou Drissiïn.

Le chapitre de la Zaouïa ou le couvent de Moula Idris de Fez est tout puissant dans le Rif. Au cours de

¹ On ne traitera ici que de la région du Maroc septentrional, qui s'arrête à la latitude approchée de Taza, Fez, Meknas. Les grandes influences politiques, qui s'exercent dans cette contrée, puisent leur puissance dans la noblesse religieuse de leurs chefs. On les divise en deux groupes principaux :

Les Drissiïn ou descendants de Moula Idris enterré au Djebel Zerhoun; les Alaouïn ou descendants de Moula Ali, mort au Tafilalet.

Les Drissiïn ont donné naissance à toute la postérité de Moula Taïeb de Ouazzan, à celle de Moulaï el Fedil, famille influente chez les Zaïane, à celle de Moulaï el Madani, famille influente chez les Beni Methir, et enfin aux nombreux descendants d'El Amrani, originaires de Fez.

Les Alaouïn ont formé la dynastie des sultans actuels, et aussi la famille du fameux chérif el Derkaoui du Tafilalet, et enfin la descendance des chérifs de Kçabi Ech Cheurfa.

Pour la description de Fez, voir la monographie de cette ville, tome II.

² Il y a deux Zaouïa des Drissiïn ou, pour parler avec plus de précision, deux centres d'influence qui puisent chacun leur action

l'aperçu historique qui précède, nous avons examiné les liens politiques qui, aux différentes époques de l'histoire, ont rattaché les populations de cette partie du nord du Maroc à la descendance de Moula Idris. Ces liens existent encore très vivaces aujourd'hui, mais ils s'exercent bien plutôt par la personne des mokaddem ou intendants de la grande mosquée de Moula Idris et de son entourage. Ce milieu¹ religieux et intellectuel est très influent à Fez, il est même redoutable pour

dans le culte et dans la vénération de chacun des deux tombeaux, l'un d'Idris le père ou Idris el Kebir, et l'autre d'Idris le fils ou Idris Ser'ir. Le mausolée du premier se trouve dans une des gorges du Djebel Zerhoun, à 24 kilomètres nord de Meknas, en face des ruines de Volubilis; le tombeau du second est dans la grande mosquée dite des cheurfa à Fez el Bâli.

La dévotion des fidèles a fondé autour de la Zaouïa de Moula Idris au Zerhoun, une véritable petite ville, peuplée presque exclusivement de chérifs ou descendants du Saint. Ces derniers sont régis par des gouverneurs nommés par le sultan et pris dans la famille des Alaouïin.

Le Sultan leur donne une solde fixe; ils résident près du tombeau objet de la vénération, mais relèvent d'un gouverneur suprême qui est à Meknas, appartenant aussi à la même famille, mais recevant les ordres des uléma de Fez. La zaouïa du Zerhoun dépend donc de celle de Fez, elle ne paie toutefois aucun impôt, chaque fois que le Sultan y vient en dévotion, il donne en général 500 francs à la mosquée et un présent de 5.000 francs chaque année.

¹ Au surplus, presque tous les ordres religieux du Maroc sont représentés à Fez, par des Zaouïa ou couvents de ces confréries. Car Fez est le centre des études théologiques du Maghreb, les étudiants y arrivent en foule et y forment un véritable parti indépendant. On ne trouve plus rien cependant dans ces bibliothèques si fameuses au moyen-âge; elles ont été dévastées par une théocratie étroite qui condamne comme impure, jusqu'aux études d'histoire. Parmi les

l'autorité du Sultan dont il contrôle, critique et combat parfois la politique, possède une autorité morale très grande, et souveraine même, chez certaines tribus d'une grande partie du Rif. Des confréries telles que les Taïbia ou les Derkaoua, y ont aussi de nombreux

principales Zaouïa, on citera les suivantes: Ordre des Derkaoua; Zaouïa de Sidi Ahmed el Bedâoui et Zaouïa de Sidi Mohammed el Harrak, qui sont les Zaouïa mères des deux branches les plus répandues dans le R'arb. Ordre des Tidjania: Zaouïa, mère des Tidjania du Maroc, connue sous le nom de Zaouïa Sidi Ahmed Tedjini; on trouve aussi une petite Zaouïa à Fez djedid. Ordre des Taïbia: Zaouïa dépendant de Dar Ouazzan et centralisant toutes les relations de cet ordre au Gourara et au Touat.

On trouve encore une importante Zaouïa de Sidi el R'azi, puis une autre d'El Kaemiin de Sidi Kacem des Cherarda, et un convent d'Aïssaoua, avec des établissements pour leurs sous-sectes des Sefianiin, des Hanacha et des Dr'oriin; et enfin les Kadria ont à Ras Tiallin, une Zaouïa qui a pour chef un chérif Kadri, du nom de Mohammed el Kadri, saint homme très vénéré et respecté. Bien que capitale du Maroc septentrional et parfois séjour préféré des Sultans, Fez a une existence politique autonome, et quoiqu'elle soit la principale résidence des agents du gouvernement, candidats, titulaires en fonctions ou anciens employés de tout rang, cette ville a toujours été un centre d'opposition, très difficile à manier, prompt à s'insurger, portée à la guerre civile et où la plupart des Sultans n'ont pu se faire admettre que les armes à la main. Ses habitants, en effet, n'ont cessé de jouer un rôle très actif dans les élections impériales, et ce qui leur donne un caractère aussi frondeur, c'est la présence des nombreux cheurfa qui y résident auprès des tombeaux des saints. La masse de la population demeure cependant étrangère aux fluctuations de la politique impériale, à l'exclusion des uléma, qui ont une influence marquée sur le Sultan, et dont les conseils et les requêtes sont toujours animés d'un esprit très étroit, très théocratique et très hostile aux Européens.

Comme familles religieuses, nous citerons les chérifs Drissiin et les Alaouïin, puis les Sekalliin, les Tahariin (venus d'Andalousie), les

adeptes ; l'action de la première, qui inspire le groupe politique de la maison de Onazzan, sera étudiée plus loin, et il convient de citer en tout premier lieu la zaouïa de Moula Idris¹.

En effet, l'influence du mokaddem en chef de la zaouïa de Fez, Si Er Rami, ou, pour parler plus

Yamaniin venus du Yemen, les Ketaniin, les Harakiin venus de l'Irak. Les Alaouiin représentent surtout le parti du gouvernement, ce sont pour la plupart des membres de la famille du Sultan, frères, oncles et cousins. Les Drissiin, descendants de Moula Idris Ser'ir, patron de la ville, forment la véritable noblesse religieuse de Fez. Outre les chérifs de la Zaouïa, qui représentent la lignée la plus directe du fondateur, ils comptent quelques membres des branches collatérales, tels que Si Dris el Abedin el Ouazzani, dont l'influence est primordiale chez les R'iata. Très nombreux, mais en général assez pauvres, les Drissiin jouissent d'une réelle considération et forment un parti très remuant. Après eux, les seuls qui méritent une mention spéciale, sont les Harakiin, qui ont acquis une récente illustration, due à la situation de l'un d'eux, Si Mohammed el Haraki, qui fut mokaddem d'une zaouïa de Guernis à Fez. Pour terminer, nous mentionnerons les chérifs El Fesiin, fraction de Tholba, qui fournissent le Kheteb ou chapelain du Sultan. L'étude du mode d'administration et de commandement des cheurfa et des uléma qui forment des castes distinctes dans la population, nous entraînerait dans des développements qui ne sauraient trouver ici leur place.

(Voir Monographie de Fez, tome III, et Administration du Makhzen marocain.)

¹ Les bourgeois de Fez et la plus grande partie de la population du nord du Maroc, vénèrent Moula Idris à l'égal du Prophète. (Duvyrier.)

On remarque d'autre part que chaque confrérie vit et se développe indépendante, pour son propre compte, sans se préoccuper des autres, loin de courber aveuglément le front devant l'autorité religieuse du Sultan.

exactement, Sidi Dris Zine El Abedine¹, est immense sur tout le groupe de population qui s'étend des bords de l'Innaouen² aux rives de la Méditerranée, c'est un homme considérable au Maroc³; en bien des lieux, il est plus puissant que le Sultan; presque toutes les tribus comprises dans la région que nous venons d'indiquer obéissent à ses moindres volontés: ont-elles des affaires à Fez, c'est lui qui s'en charge; le Sultan désire-t-il quelque chose de l'une d'elles, il s'adresse à lui. Aussi la famille des intendants de la Zaouïa⁴, qui remplissent leurs charges de père en fils, est-elle vénérée à l'égal de celle de Moula Idris même, et le vulgaire confond les deux dans une unique vénération;

¹ Si Dris Zine el Abedine est mort en novembre 1893. Son fils Sidi Abdesselam, qui a de grandes propriétés et une réelle influence chez les R'iata, lui a succédé. On avait un instant parlé du chérif Si Almida ben Thsauu el Ouazzani pour prendre cette importante situation.

² Il est impossible de déterminer avec précision le partage des influences religieuses. On peut cependant établir que les R'iata et une grande partie du Rif, obéissent au chapitre de Moula Idris, ou à celui de Moula Abdesselam ben Mechich. Les Tesoul, les Branes, les Meknassa, beaucoup des Beni Snassen, des Guelaïa, des Beni Tam Sauan, des R'omara, des Sanhadja et tout le groupe des tribus Djebala, les Masmouda, les Sarsar, les Rehona, dépendent de la maison de Ouazzan.

³ Par l'influence personnelle de ce personnage le Makhzen marocain exerce un semblant d'autorité chez les R'iata.

⁴ Il n'est ici question que de la Zaouïa de Fez, l'importance politique du couvent du Zerhoun étant tout à fait secondaire et dépendant au surplus des chapitres de la grande mosquée de Fez el Bâli.

comme la descendance de Moula Idris est fort nombreuse, on a dû régler la distribution des nombreux dons en nature et en argent, qui affluent au tombeau du Saint. C'est le mokaddem qui préside à ces opérations, et ne sont admises à participer à ce revenu de la zaouïa que deux classes : 1^o les familles résidant à Fez et Meknas, au nombre d'une soixantaine¹; 2^o celles qui font partie de la descendance de Moulaï Abdesselam ben Mechich.

On sent donc l'habileté et le tact politiques que doit posséder un tel personnage, mais aussi on devine la considération, le prestige, le pouvoir qu'il détient.

D'autre part, l'action de la zaouïa de Fez est doublement puissante, puisqu'elle s'exerce grâce à son propre prestige et parce qu'elle agit en vertu de son autorité sur la famille des Oulad Abdesselam ben Mechich qui, de leur côté et comme parallèlement, ont une influence souveraine sur une grande partie du Rif et de la région des Djebala.

A l'heure présente, l'action politique résultant de la noblesse religieuse de la zaouïa de Fez sur les tribus qui nous intéressent est entièrement prêtée, donnée au Makhzen marocain par le chapitre de cette zaouïa, ou au moins dans la limite où cette influence peut s'exercer sans nuire à ses propres destinées. Il est clair, en effet, que l'indépendance morale où vivent les populations du Rif et la rébellion effective où se

¹ De Foucauld.

plaisent parfois ces indigènes s'accommoderaient mal de ressentir la pression de la cour de Fez à travers la direction spirituelle que leur a toujours donnée le groupe de Moula Idris. Aussi bien, les membres de ce dernier sont de trop habiles politiciens et ont une trop grande expérience pour ne pas éviter cet écueil. On peut donc croire que, malgré certains dissentiments réels ou simulés avec la cour du Sultan, c'est encore par le moyen de cette influence religieuse que s'exerce le plus sûrement, et en tout cas le plus fréquemment, le gouvernement de Sa Majesté chérifienne. La cour marocaine n'a pas de plus sûr moyen de faire prévaloir sa politique intérieure que d'opposer tour à tour, pour les énerver et les détruire, les influences locales¹, et quand elle les juge invincibles ou trop redoutables, elle se les concilie par des cadeaux et même par des alliances contractées jusque dans la famille ou le harem du Sultan².

Mais de cette action politique dont nous percevons les grands traits, rien ne peut encore, dans l'état restreint de nos connaissances sur le Maroc, nous en faire discerner les détails. Il nous aura suffi d'esquisser le côté de la politique intérieure du Makhzen pour en faire saisir l'importance.

¹ Nomination, en 1884, à Ouazzan, comme caïd d'Abd el djebbar, cousin du grand chérif, mais ennemi particulier.

² Lella Mekeltoum, une des sœurs de Moulaï El Hassan, était mariée à Si Mohammed el Amrani ; elle mourut en 1889 à Meknas.

OULAD ABD ES SELAM BEN MECHICH.

Cherifs Beni Arouss. Akhmas, Soumata et cherifs de Chechaouen.

Nous verrons plus loin quel est le territoire des Beni Arouss¹; il nous reste à examiner l'influence religieuse et politique de cette tribu de cherifs.

Les Beni Arouss vivent du produit des offrandes religieuses ou Ziara apportées au tombeau de Si Abd es Selam ben Mechich, qui leur sont données, aussi bien que du produit, pendant un mois chaque année, des quêtes et des dons recueillis à la grande mosquée de Moula Idris de Fez. A cet effet, ils désignent un certain nombre d'entre eux qui vont en députation passer le délai indiqué à la zaouïa. Quant au sanctuaire² d'Abdesselam ben Mechich, c'est un lieu de pèlerinage où se rendent la plus grande partie des tribus des Djebala et de la

¹ Voir chapitre X « Djebala ».

² Le Djebel Alam ou Djebel Moulai Abdesselam est une montagne située au centre du massif qui s'étend de Tétouan à la vallée de l'oued el Kouss, et à une journée de marche de Tétouan dans le Djebel Beni Hasan. Là vivait, au commencement du VII^e siècle de l'Hégire, un « ouali », le plus révérend du Maroc, Sidi Abdesselam ben Mechich. Il était issu de la famille régnante des cherifs Drissiïn dont quelques-uns s'étaient réfugiés dans ces parages lors de la chute de la dynastie à la conquête Fatimide. Il représentait, à ce titre, la tradition de la souveraineté nationale et l'élément berbère, et personnifiait, en outre, les principes de la foi orthodoxe en présence des empiètements schismatiques qui se succédaient au Maroc depuis l'arrivée des Fatimides.

partie occidentale du Rif. On peut avancer que le culte rendu à la mémoire du Marabout forme un lien assez puissant pour unir ces populations dans une sorte de confédération religieuse¹. Toutes marcheraient groupées sous l'étendard de leur saint, de leur patron. Quoi qu'il en soit, Abdesselam ben Mechich ayant transmis à son élève Abou el Hassan Chadeli l'héritage de sa bénédiction, ses descendants, c'est-à-dire les Beni Arous, ne constituent qu'une noblesse religieuse sans pouvoir héréditaire. Ils n'ont donc pas d'influence personnelle dans les tribus du voisinage où ils vont s'établir. Ils sont, en général, fort riches, peu batailleurs en raison de leur extraction et des usages traditionnels qu'elle leur impose; ils ne se livrent à aucune occupation; ils sont, en qualité de cherifs, exempts de toute redevance et ne se montrent pas hostiles au Sultan qui, à l'occasion de l'expédition de 1889, est monté en pèlerinage au tombeau d'Abdesselam ben

¹ Contemporain des Almohades, Abdesselam ben Mechich semble avoir repris et continué l'œuvre religieuse qu'avait inaugurée le fondateur de la dynastie unitaire (Almohade). Enfin, élève du fameux Abou Médiān Choāib el R'out et maître lui-même d'Abou Hassan Ali ech Chādeli, il répandit le premier au Maroc la doctrine du soufisme, origine de tous les ordres religieux de l'Islam. On peut donc dire (voir Rinn « *Marabouts et Khouans* ») qu'Abdesselam ben Mechich, cherif des Beni Arous, est le véritable chef de l'ordre des Chadeliïa dont l'enseignement religieux a eu une si grande portée sur les choses de l'Islam.

Jouissant durant sa vie d'un prestige étendu, il devint après sa mort, en 625 de l'Hégire, un des patrons du Maroc, lorsqu'il fut tombé sous les coups de l'imposteur Abou Touadjin qu'il avait dévoilé.

Mechich, puis à la zaouïa de Sidi Ali Résoul, à Tétouan, distribuant de larges offrandes. Comme cherifs, les Beni Arouss sont en paix avec toutes les tribus des environs, sauf avec les Akhmas. Ces derniers sont dits *Akhmas ou tholba de Si Abdesselam ben Mechich*, et possèdent le privilège traditionnel, donné par le Saint, de venir en ziara à sa koubba, sans intermédiaire et d'en chasser les cherifs. Ils s'y rendent chaque année en délégation fort nombreuse. Aucun cherif ne doit s'y trouver, et ceux qui s'y trouvent par hasard sont impitoyablement chassés, sinon tués.

De là, entre les Beni Arous et les Akhmas, une hostilité implacable, des luttes fréquentes, des rixes où les cherifs ont toujours le dessous et qui débudent d'ailleurs par les attaques des Akhmas.

SOUMATA.

Dans la région du Sérif, la petite tribu des Soumata représente l'influence religieuse de Si Abdesselam ben Mechich, sans la détenir, mais elle bénéficie des privilèges qui s'y rattachent; c'est ainsi que les offrandes du Sultan sont partagées entre elle et les cherifs. Les Soumata recueillent de même les dons qu'apportent à la koubba, les tribus du voisinage, dont quelques-unes paient l'achour, sous forme d'offrande de quelques bœufs à Sidi Abdesselam. C'est du moins ce qui se faisait encore ces dernières années, chez

les Beni Zeroual, les Er Rehouna, et les R'ezaoua, etc. etc.

Toutes les tribus Djebala sont serviteurs de Sidi Abdesselam ben Mechich. Cependant celles du groupe du Djebel Alem, sont seules inféodées à ce parti politique. Suivant les uns, Sidi Abdesselam ben Mechich aurait eu quatre frères: Semlah, Moussa, Sidi Chakar et Sidi Amar, mais pas d'enfants; suivant les autres, il aurait laissé une postérité, cinq fils et une fille: Sidi Aïssa, Sellam, Bouker, Moussa, Ali et Lalla R'essoula.

De Sidi Semlah, descendent les cherifs d'Ouazzan, qui envoient des ziara à la koubba du marabout. De Lalla R'essoula, sont issus les cherifs Oulad ben R'essoul, auxquels se rattachent les cherifs Oulad el Bekkal, dont le plus illustre est Sidi Allal ben el Hadj.

Ces branches ne comptent plus parmi les cherifs Beni Arous. Dans la tribu même, quelques personnages marquants: Sidi Mohammed, Kébir des Oulad et Kher'arza à Sourrak, El Fekki el Mekki, et Sidi Hamdou el Kher'azi, qui sont oukil ou intendants de la koubba et chargés du partage des ziara (un tiers pour les tholba et deux tiers pour les cherifs).

Mais l'indigène le plus influent¹ est un nommé Sidi el Hassen de Thar'ezert, qui doit à une folie peut-être réelle, plutôt simulée, une grande réputation comme devin, prophète. Sa maison, par son fils Sidi Abdes-

¹ En 1893.

selam, est devenue un véritable but de pèlerinage, où les Djebala se rendent en foule. On considère la moindre de ses paroles comme un oracle, et à en croire quelques racontars, la tranquillité des Djebala, sur le passage du Sultan en 1889, serait due en partie à ce qu'un jour, avant la nouvelle de l'arrivée de celui-ci, Sidi Abdesselam s'était brusquement fait couper les cheveux, témoignage de soumission qu'on a reporté au Sultan.

Chechaouen compte un grand nombre de cherifs; parmi ceux-ci, on distingue au premier rang, la famille des Oulad el Maddjich; ils font partie de la descendance de Si Abdesselam ben Mechich.

*Chérifs de Ouazzan et zaouïa de Moulai Taïeb
à Ouazzan.*

Le territoire de la ville de Ouazzan est situé à l'extrémité de la région où s'exerce l'administration du Sultan. Ouazzan est, en effet, dans la partie médiane des Djebala et du R'arb. C'est au-delà que commencent les tribus des Beni Mestara, des Er Rehouna, des R'ezoua; à l'ouest, ce sont les Masmouda, puis les populations du djebel Sarsar. Ces deux dernières, que nous avons rangées parmi les Djebala, comme caractères ethniques et politiques, en réalité s'accommodent assez volontiers de l'autorité gouvernementale, ménageant ainsi la transition entre les tribus soumises de la plaine du R'arb et les populations rebelles et presque indépendantes des districts montagneux, comme les Beni Mestara.

Ouazzan¹ est une petite ville de quatre à cinq mille habitants, étagée sur le flanc nord du Djebel Ouazzan ou Djebel Bouellol et située à environ 150 kilomètres sud-ouest de Tanger².

Elle paraît avoir été fondée vers 1678-1679, par Moulai Abdallah Chérif, chef de la famille des cherifs de Ouazzan; ce n'était d'abord qu'un simple village des Beni Mestara, ce fut malgré eux que Moulai Abdallah y installa sa zaouïa, et l'hostilité entre cette tribu et la descendance du fondateur paraît n'avoir pas d'autre origine.

Véritable fief religieux, sorte de principauté soumise à la seule domination de la famille qui gouverne la confrérie de Moulai Taïeb, Ouazzan constitue une exception politique au Maroc. Résidence des cherifs descendants du fondateur de l'ordre et qui en possèdent la presque totalité des maisons, elle avait toujours été considérée comme indépendante des Sultans jusqu'au règne actuel. Exemptés de toute redevance, de toute obéissance, les cherifs n'avaient avec la famille régnante que des relations de quasi égalité dans le domaine religieux; sous Moulai Taïeb, la Zaouïa de Ouazzan

¹ Dans la banlieue, à environ 1,500 mètres, se trouve le bourg de Kucheriin, ainsi que trois ou quatre villages avoisinants. L'ensemble du fief de Ouazzan, ou territoire patrimonial des cherifs, s'étend à plusieurs kilomètres autour de la ville.

² Au sujet des origines, du but de la confrérie de Moulai Taïeb, consulter le chapitre XXV des Taïbia du savant ouvrage du commandant Rinn « *Marabouts et Khouans* ».

était devenue lieu d'asile, au même titre que la mosquée de Moula Idris Ser'ir à Fez, ou que la Zaouïa du Zerhoun, d'où l'appellation de Dar el Deniana (maison de l'asile), donnée à la maison de Ouazzan, où les proscrits ou criminels sont assurés d'un asile inviolable. Ouazzan, où la prédominance des cherifs, issus de Moulai Taïeb, est absolue, n'obéit qu'à cette famille; elle s'administrait par elle-même jusqu'à ces derniers temps; toutefois, Moulai el Hassan, lorsque le chef de Dar Ouazzan, Sid el Hadj Abdesselam, entra en relations avec nous, en conçut un vif ressentiment et voulut établir son autorité sur la ville. Il y mit un caïd, El Hadj Abd el Djebbar, habilement choisi dans une branche cadette de la maison et hostile au chérif chef de l'ordre, notre protégé. La légation de France exigea alors sa révocation, mais au mois de janvier 1890, le même individu fut replacé dans sa charge, puis enfin disgracié par l'entourage du Sultan. Depuis lors, et surtout après la mort du grand chérif, la situation est demeurée confuse, quoi qu'en fait l'administration de la ville dépende du fils d'Abdesselam; mais si, vis-à-vis du gouvernement du Sultan, Ouazzan jouissait d'une entière indépendance, il n'en est pas de même vis-à-vis des tribus voisines, vis-à-vis des Beni Mestara surtout. Quoique serviteurs de la Zaouïa, ceux-ci ont souvent pillé la ville, en 1885 notamment, où excités par Abd el Djebbar qui venait d'être destitué, ils coupèrent la population de toute communication avec l'extérieur, venant piller jusqu'aux tombeaux des

cheurfa, enlevant des jeunes filles, des petits garçons pour les vendre dans l'intérieur. Il fallut, en 1889, deux expéditions pour les réduire et encore leur soumission ne fut-elle que momentanée.

Enfin, tout récemment, en automne 1892, ces mêmes populations, encouragées par les intrigues même d'Abd el Djebbar¹, profitèrent d'un voyage à la cour de Fez, des deux fils du grand chérif décédé, pour tenter un coup de main, où la ville aurait succombé, sans le courage de Moulai Ali, le fils aîné de Moulai Mohammed.

En effet vers 1883, le Ministre de France, M. Ordéga, usant du droit que confère aux puissances européennes l'article 16² de la convention internationale du 3 juillet 1880, de Madrid, accorda la protection française au grand chérif Si El Hadj Abdesselam ben el Arbi el Ouazzani, en récompense de services politiques rendus et plus spécialement sur la demande de ce grand personnage qui, désireux d'entretenir des rapports d'amitié avec la puissance souveraine en Algérie, où se trouvent de

¹ Abd el Djebbar se faisait alors passer pour protégé d'une puissance européenne et exhibait à l'appui de ses allégations un document quelconque.

² ARTICLE 16. — ... l'exercice du droit consuetudinaire de protection sera réservé aux seuls cas où il s'agirait de récompenser des services signalés rendus, par un marocain, à une puissance étrangère, ou pour d'autres motifs tout à fait exceptionnels.

..... Le nombre de ces protégés ne pourra dépasser celui de douze par puissance, qui reste fixé comme maximum, à moins d'obtenir l'assentiment du Sultan.

nombreux fidèles de la confrérie de Moulai Taïeb, s'inquiétait vivement des procédés de jalousie cupide du Makhzen marocain. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, le gouvernement marocain protesta et on a encore présentes à l'esprit, les difficultés que rencontra à cette occasion notre diplomatie¹.

Depuis lors, les liens qui unissaient la famille de Ouazzan à la France ont été resserrés à la suite d'un voyage que Si El Hadj Abdesselam fit en Algérie. Le gouverneur général de l'Algérie profita de cette occasion pour déterminer d'une façon précise et d'un commun accord avec le cheikh de l'ordre de Moulai Taïeb et par une convention en date du mois de Mars 1892, le mode de nomination des Moqaddem et tout ce qui concerne l'administration temporelle de l'ordre. El Hadj Abdesselam, pour mieux affirmer les sentiments de déférence vis-à-vis de l'autorité française, demanda au Gouverneur général de l'Algérie l'autorisation d'entreprendre, malgré son grand âge et ses infirmités, un voyage dans tous les pays du sud oranais dépendant de son obédience. Il prolongea cette tournée jusqu'aux oasis de l'extrême-sud et il eut soin de revenir également par la voie de l'Algérie.

En 1892, El Hadj Abdesselam mourut à Tanger, mais auparavant et sentant sa fin prochaine, il avait eu soin d'envoyer près du Gouverneur général de

¹ M. Tissot, en 1874, avait déjà prévu les avantages politiques à retirer de cette protection à accorder au chef de la Zaouïa de Ouâzzan.

l'Algérie, son héritier présomptif, Moulai El Arbi, pour que celui-ci pût renouveler les engagements qu'il avait pris lui-même. Son fils aîné Moulai El Arbi, lui succéda, héritant de son chapelet et de son cachet, et prenait en mains la direction de la confrérie. Le grand chérif laissait deux fils, Moulai El Arbi l'aîné, et Moulai Mohammed, issus d'une même femme, puis un autre fils d'une concubine, Moulai Tsami, ce dernier à l'heure actuelle en France où il est soigné dans un asile d'aliénés.

Mais indépendamment de cette lignée, on sait qu'il y a une vingtaine d'années, le chérif s'était allié à une institutrice anglaise qui lui donna deux fils¹ élevés au lycée d'Alger.

Il ne fallut pas moins de plusieurs mois, pour que les affaires d'une aussi importante succession religieuse, compliquées des multiples intérêts des nombreux héritiers, soient enfin réglées.

Le partage des immenses propriétés du défunt, la sauvegarde des biens de main-morte de la zaouïa furent des opérations aussi longues que délicates, dans lesquelles notre administration française ne pouvait entrer, bien que les enfants du défunt aient fait appel, au moment de la mort de leur père, à notre intervention. Notre diplomatie n'était donc pas sans quelque appréhension. Des contestations regrettables pouvaient, en

¹ Moulai Ali et Moulai Ahmed ; le premier a 18 ans en 1893, et le second 12 ans.

effet, se produire au cours de ces opérations et nous pouvions notamment nous demander, avec quelque apparence de raison, quelle serait alors la conduite du gouvernement marocain. Le souvenir des difficultés suscitées par la délivrance, en 1884, de notre protection au chérif défunt, était encore assez vivace pour que la prudence conseillât d'éviter le retour de tels événements. Notre légation s'inspirant donc des éléments théocratiques du Maroc, aussi bien que des intérêts religieux et politiques des tribus algériennes où la famille de Ouazzan possède de nombreux fidèles et partisans, prévint avec habileté les objections que la cour de Fez aurait pu formuler.

Actuellement, il semble reconnu par le Makhzen marocain et par les divers représentants étrangers à Tanger, que nous ne pouvions abandonner à elle-même, sans la surveiller, la confrérie de Moulay Taïeb.

Il nous importait, en effet, de préserver des manœuvres étrangères les chefs d'une confrérie religieuse qui, parmi nos indigènes algériens, est un puissant instrument de domination. Cette tutelle n'impliquant d'ailleurs de notre part aucune immixtion dans les affaires intérieures de l'empire chérifien¹.

¹ Toutefois un des moindres inconvénients de cette protection accordée aux chefs de la famille de Ouazzan, est de compliquer étrangement la tâche de notre Légation de Tanger. Nos protégés n'hésitent pas, en effet, à s'adresser à notre représentation aussi bien pour toutes les questions que leur négligence laisse se créer, que pour le règlement des vols, des contestations de tout genre auxquelles donne lieu le nombre presque incalculable de leurs serviteurs, de leurs fermiers, de leurs

Ouazzan, résidence des chérifs de ce nom, est en même temps le siège de la grande zaouïa ou couvent principal de la confrérie de Moulay Taïeb. La direction appartient au chérif Moulay El Arbi, mais il est difficile d'établir dans quelle mesure l'influence de ce personnage est prédominante : elle ne s'exerce, en effet, que par l'intermédiaire du chef des Mokaddem de l'ordre, puissant et docte personnage qui réside à Ouazzan ; ce dernier transmet les ordres du maître de la confrérie à toutes les zaouïa extérieures, mais il est aussi en relations constantes avec le Makhzen¹ qui le ménage et a pour lui les plus grands égards.

L'influence de la maison de Ouazzan a été longtemps la plus grande du Maroc au point de vue religieux. Quoi qu'il en soit, encore aujourd'hui son renom s'étend au loin, et lors des grandes fêtes religieuses de l'année musulmane, on rencontre à Ouazzan par centaines les pèlerins et les délégués des régions les plus reculées du Maghreb. Apportant leur offrande religieuse au chérif grand chef de l'ordre, ils viennent

intendants. C'est donc une tâche singulièrement malaisée pour notre diplomatie que de séparer les intérêts politiques des affaires religieuses en discernant les questions de propriétés personnelles de nos quatre protégés des affaires purement religieuses qu'il convient de rattacher aux biens habbous ou de la confrérie et qui ne sauraient se réclamer de notre intervention.

¹ En 1893, il accompagna le Sultan dans l'expédition de Tafilalet, et on peut croire que le soin de Moulay el Hassan à asseoir sa domination dans l'extrême sud n'y était pas étranger. Le chef des Mokaddem est nommé après entente des chérifs avec le Sultan.

écouter sa sainte parole pour suivre ses conseils, et rendent compte de la gestion des nombreuses et immenses propriétés dites « biens habbons », que possède la confrérie sur toute l'étendue d'une partie du nord-ouest de l'Afrique. Le revenu en est considérable et difficile à estimer; leur administration est confiée au chef des Mokaddem de l'ordre qui, du convent principal de l'ordre, dirige l'emploi des fonds et des offrandes reçues. L'action de la famille de Ouazzan est demeurée considérable aussi bien sur l'esprit des populations de l'extrême nord, dans toute la région de l'Andjera notamment, que dans le centre et dans l'est du royaume de Fez, dans les contrées qui séparent le bassin du Sebon de la frontière oranaise. Là, les Haïaïna, les R'iatsa, les Miknassa, les Tesoul, les Branes, les Oulad Bekar, les Honara, les Magraoua, les Oulad Bon Rouma, les Metalsa, les Beni Bon Iahin, et jusqu'à la grande tribu des Beni Ouaraïne, ne connaissent que l'autorité religieuse des cherifs de Ouazzan¹. Le Sultan lui-même n'a qu'une influence relative dans la vallée

¹ L'influence de la maison de Ouazzan est très grande chez les Zemmour, grande tribu insoumise qui habite entre Meknas et l'Océan. A plusieurs reprises, notamment en 1853, les Sultans ont recouru aux cherifs de Ouazzan pour y faire prévaloir leur autorité ou pour obtenir un apaisement, alors que le succès de leurs armes était impuissant. Il convient de citer à l'appui de cette note, la démarche que fit chez les Zemmour le chérif Ouazzani Sidi Abd Allah, frère de El Hadj el Arbi et oncle de Moulai el Hajd Abdesselam, en juillet 1853, alors que le sultan Moulai Abderrahman traversait à Meknas une crise où l'on pouvait croire que l'autorité impériale était définitivement compromise au Maroc.

de l'Oued Innaouen; il a fréquemment recours à l'intervention de la maison de Ouazzan afin d'y faire tolérer certaines mesures très modestes de son administration. Pour parcourir ces régions, l'aide d'un mokaddem de Ouazzan est toute-puissante¹, les prières s'y faisant sous l'invocation de Moulai Taïeb. Dans la petite ville de Taza, où un caïd nommé par le Sultan n'est que toléré et n'ose sortir de sa demeure, c'est l'autorité d'un mokaddem de l'ordre de Moulai Taïeb, de la zaouïa de Meknassa, qui tranche, au nom du chef de la maison de Ouazzan, tous les différends. Chez les Beni Snassen, la zaouïa Sidi el Mekki, anciennement appelée zaouïa Sidi Ramdan, est un centre considérable d'influence religieuse qui rayonne sur le Garet proprement dit, sur les Oulad Settout, les Guelaïa et les Kebdana. Dans la région rifaine, l'action religieuse des cherifs de Ouazzan est moins considérable. Quoi qu'il en soit, on y compte un grand nombre de serviteurs religieux et de couvents²; mais leur influence politique vient après celle des Oulad Abdesselam ben Mechich.

Enfin, dans les oasis³ de la région saharienne, aussi bien que dans le massif de l'Atlas, l'influence religieuse des cherifs n'est pas moins importante; on se rappelle

¹ Voir : Itinéraire de Fez à Oudjda.

² Le chérif de Ouazzan possède à Blad el Hadana et à Djebb ou Mortou de grandes propriétés, de véritables villages; chez les Oulad Settout, nombreuses terres cultivées par des Marocains de l'ouest, tenanciers du chérif de Ouazzan.

³ Voir volume II.

que le célèbre voyageur allemand Gehrard Rohlfs, le seul Européen qui ait parcouru ces oasis, ne put effectuer son voyage que grâce aux lettres du chérif de Ouazzan dont il était porteur.

Par tout ce qui précède, on voit quelle serait la puissance de la maison de Ouazzan. Considérable dans le domaine religieux parmi ces populations marocaines que seule régit une théocratie fanatique, cette influence viendrait, au point de vue politique, presque directement après celle du Sultan, et c'est l'opinion des voyageurs qui ont séjourné dans ce pays¹.

Pendant longtemps on a admis que seule la famille de Ouazzan pouvait provoquer au Maroc un mouvement politique général contre la dynastie actuelle. Il convient de citer à l'appui de cette opinion les événements provoqués chez les tribus du nord du Maroc par l'attitude imprudente prise, vers 1884, par le chérif de Ouazzan, qui semble n'avoir visé rien moins qu'au renversement de Moulay el Hassan et l'élévation au pouvoir de la dynastie de Ouazzan. Chez les Andjera, les Beni Oued Ras, les Beni Messaouar, entre Tanger et Tétouan, dans tout le massif du Djebel Habib, et même, ce qui était encore plus grave, dans toute la contrée du Sérif, ordinairement si soumise à la dévotion des chérifs Oulad Abdesselam ben Mechich, une vive agitation se manifesta de tous côtés. Des bandes armées parcouraient la campagne aux cris de : « Allah iansar

¹ Rohlfs, de Foucauld, de La Martinière.

Mouleina Abdesselam¹ ». Il est délicat de prévoir maintenant ce qu'eût produit cette tentative ; mais le chérif fut désavoué et, abandonnés à eux-mêmes, les insurgés rentrèrent dans l'ordre, soumission relative, car ils continuèrent à refuser les impôts, et Moulay el Hassan, s'estimant heureux d'en être quitte à si bon compte, se borna à quelques exécutions isolées sans oser une répression générale. On voit donc qu'il n'y a pas lieu de contester que la protection française accordée au grand chef de l'ordre des Taïbia ait été réellement pour notre influence une victoire décisive et la preuve matérielle et publique de son étendue.

Certains écrivains² ont mis en doute l'ascendant du chérif d'Ouazzan, compromis, estimaient-ils, vis-à-vis des musulmans autant par sa conduite privée que par ses relations avec nous.

Il y a là une double erreur. On a surtout considéré le chérif comme devant son pouvoir spirituel au titre de chef d'un ordre religieux, celui de Moulay Taïeb ; puis,

¹ Que Dieu protège notre maître, notre Sultan, Sidi Abdesselam.

² Après avoir gagné à notre cause et protégé en 1883 le chef de la famille de Ouazzan, nous avons peut-être et dans la suite, insuffisamment guidé notre protégé pour le préserver de certains écarts. En effet, outre la concurrence qui s'établit forcément entre les différentes confréries au sein même des tribus, à l'occasion des quêtes, on n'ignore pas que les ordres religieux orthodoxes — si influents soient-ils au Maroc — ont dans ce pays comme dans tout l'Islamisme de nombreux ennemis : d'abord le clergé officiel et ceux des savants qui sont demeurés indépendants, enfin tous ceux qui dans le gouvernement redoutent une influence analogue à celle du chef de la confrérie des Taïbia.

jugeant que cet ordre n'a qu'une action restreinte au Maroc, on en a déduit que son grand-maitre n'était pas lui-même le personnage qu'il paraissait. Enfin on lui a attribué un caractère essentiellement religieux que ses tendances européennes eussent, en effet, dû rabaisser.

Mais la réalité est que le chérif d'Onazzan, tout en se trouvant chef d'une confrérie religieuse dont nous avons examiné l'étendue et l'influence, représente également la plus illustre maison de noblesse religieuse du Maghreb, Dar Onazzan. Par son ancêtre direct, Moulay Abdallah Chérif, il est l'héritier d'un des trois patrons les plus révéérés de la contrée, et les deux autres n'ont pas laissé de postérité. En même temps et au même titre, il personnifie la lignée directe des chérifs Drissiin, de la première et la plus populaire des dynasties locales, en opposition à la dynastie actuelle, celle des chérifs Alaouiin. Ce n'est donc point seulement un cheikh de khonan, mais aussi et surtout l'inspirateur d'un puissant parti politique. C'est vers lui que se tournent tous ceux qui, n'appartenant à aucun groupe particulier, rejettent ou combattent l'autorité du Sultan. Or, Moulay el Hassan ne comptait plus guère, avant l'expédition de 1893 au Tafilalet, comme partisans dévoués et traditionnels de sa cause, que les tribus où domine l'élément arabe, celles de la région de Merakech, du R'arb, au nord-ouest de Fez, et quelques districts isolés de Tafilalet, une partie du Sous et du Drâa. L'élément berbère, de beaucoup le

plus nombreux, lui était hostile, dans la majorité de ces deux dernières régions, dans l'Atlas, dans le Rif, et chez les Djebala, tribus arabes de langue, berbères de mœurs, qui s'étendent de Fez à Tanger et Tétouan. Là, bien que ne comportant pas l'exercice d'un pouvoir exclusif, ne s'appuyant sur aucune force matérielle, l'ascendant moral et l'influence du chérif d'Ouazzan, l'emportent de beaucoup, dans les limites qu'implique l'anarchie sociale et politique du Maroc. Rallier Sid El Hadj Abdesselam à notre parti, obtenir de lui une adhésion publique, en lui accordant la protection, était donc un acte de haute portée. Quelle que soit devenue sa situation religieuse, il n'en était pas moins resté le second personnage de l'empire, le premier après le Sultan.

En résumé et en définitive, le prestige et la renommée de la confrérie de Moulay Taïeb ont pu se ressentir des tendances manifestées par le grand chérif, mort il y a un an, à se rapprocher, dans ses mœurs, des Européens; l'influence politique de la maison de Ouazzan, considérable à certaines époques de l'histoire du Maghreb, a pu souffrir vis-à-vis de la théocratie puritaine et fanatique, de la protection d'une nation chrétienne, affichée sur les chefs de la sainte maison de Moulay Tsami, il n'en demeure pas moins certain que cette action religieuse et politique sera toujours un des facteurs les plus importants de la question marocaine, mais à la seule condition que cet élément soit manié avec l'expérience et la prudence nécessaires. Non

seulement, il paraissait utile d'intervenir dès à présent, dans la lutte des partis politiques qui partagent le Maroc en clans, les uns ralliés au Makhzen, les autres hostiles, mais il convenait que la France musulmane se ménageât le rôle qui semble devoir lui appartenir.

INFLUENCES RELIGIEUSES DIVERSES. — DERKAOUA
ET MOULAI BOUCHETA.

Derkaoua et Zaouïa de Bou Berih.

Dans une partie de la vallée du haut Ouar'ra, l'influence dominante est celle des Derkaoua, dont la Zaouïa principale, et le tombeau du marabout El Arbi Derkaoui, sont dans la tribu des Beni Zeroual à Bou Berih. Elle a pour chef actuel, un petit-fils de Sidi el Arbi, Sidi Abderrahman Ould Sidi Taïeb. Sans méconnaître d'une façon absolue son autorité, tous les Derkaoua du Maroc, même ceux de Medr'ara, admettent au moins la suprématie morale de la zaouïa de Bou Berih et les chefs des différentes branches y envoient des offrandes annuelles.

On trouve une autre Zaouïa de Derkaoua très importante à Medjour.

L'ensemble de la tribu des Beni Zeroual est, au point de vue religieux et peut-être politique, presque complètement dans la main du chef de la zaouïa Chadelia, de Bou Berih, et il en est de même de quelques tribus

voisines. Cette influence est plutôt hostile au parti du Makhzen¹. Elle a comme adversaire celle de la zaouïa de Sidi Allel el Hamouni, marabout local très révééré, dont les serviteurs sont en général favorables au gouvernement. Le Sultan s'y est rendu en Ziara pendant la colonne de 1889. L'influence des Derkaoua est prédominante chez les Tam Saman, et considérable chez les R'omara; chez ces derniers, une de leurs fractions, les Beni Bou Zemrane, qui parlent uniquement le rifain (Duveyrer), sont affiliés à la confrérie de Si Ahmed el Filâli.

Zaouïa de Moulai Bou Cheta.

Enfin, dans les mêmes régions du haut Ouar'ra, nous citerons aussi la Zaouïa du patron du R'arb de l'est, dont le tombeau est sur le territoire des Fichtala, populations qui sont très jalouses de leur Saint. Entre autres coutumes, ils s'opposent par la force à toute tentative faite pour blanchir sa koubba, Moulai Bou Cheta n'ayant jamais voulu habiter que dans des constructions en pisé.

Zaouïa des Oulad Abdesselam.

On cite aussi une Zaouïa très grande des Oulad Abdesselam entre les Beni Zeroual, Chechaouen et les Beni Messaouar.

¹ Le chef religieux, dont l'autorité s'étend au loin sur les tribus de cette contrée, est un certain Si Salah; il vint trouver en 1889 le Sultan et traita, comme d'égal à égal, des conditions du passage de l'armée.

Zaouïa des Oulad El Hadj Abd el Kader, de l'ordre de Sidi Abd el Kader el Djilani.

Aux environs de Melila, se trouve la zaouïa des Oulad El Hadj Abd el Kader, qui dépend de la confrérie de Sidi Abd el Kader el Djilani, qui a des attaches avec la ville de Mascara et la famille de l'ancien émir Abd el Kader. La famille des Oulad El Hadj Abd el Kader des environs de Melila, descendait, a-t-on rapporté à Duveyrier, du Sultan des saints Sidi Abd el Kader el Djilani; son chef actuel est Sidi Abder Rahman; elle entretient un agent spécial à Tlemcen qui a charge des intérêts commerciaux de la Zaouïa, qui sont considérables.

Zaouïa de Sidi El Hadj Mohammed ben Abder Rahman ben Abou Zian.

La confrérie de Sidi El Hadj Mohammed ben Abder Rahman ben Abou Zian de Kenatsa, a des affiliés dans le bassin de la Moulouïa, chez les Guelaïa et dans le Rif. On sait que cette association religieuse s'occupe activement d'affaires commerciales. On cite la grande zaouïa de cet ordre, entourée de jardins et de cultures très vastes, à 14 kilomètres sud de Melila, chez les Guelaïa. Les influences religieuses qui ont paru à Duveyrier dominer dans le Garet, sont celles de Moulaï Taïeb, Si Abd el Kader El Djilani¹, Sidi

¹ Le marabout Sidi Mohammed El Kadiri, de la Zaouïa (taïfa) de Moulaï Abd el Kader el Djilani, est mort en 1885 ou 1886. Son frère Moulaï Mohammed el Kadiri a pris sa place; il habitait, en

Hammou ou Mouça, et Sidi Ahmed et Tedjini, puis l'influence de Si Abd el Kader et Teliouanti des Beni Chiker, très répandue chez les Guelaïa. Sa Zaouïa est au Djebel Ouerk; ce personnage serait encore vivant en 1893.

Zaouïa du cheikh Mohammed el Hâbri, de Drioua.

Sur les bords de l'oued Kiss, sur la rive marocaine, par conséquent le long et auprès de la frontière oranaise, on cite la zaouïa d'El Hadj Mohammed el Hâbri, chef d'un couvent dépendant de l'ordre des Derkaoua (fraction marocaine des Chadelia), mais en réalité vivant et se développant pour son propre compte.

El Hadj Mohammed el Hâbri est originaire du Douar des Oulad Zaïm, fraction des Oulad Bou Azza, qui font eux-mêmes partie des Beni Drar (Beni Snassen, Maroc). On sait que les Oulad Bou Azza sont considérés comme des marabouts, leur ancêtre Si Abdallah Ben Azza a sa Koubba à Tar'jirt, village important de Beni Khaled, fraction des Beni Snassen. El Hadj Mohammed el Hâbri fut primitivement mokaddem de la secte des Derkaoua de la zaouïa de Kerther, située chez les Beni Bou Iahi du Rif, puis il vint s'installer à Tar'jirt et se mit à recueillir des ziara ou aumônes religieuses pour son propre compte, et ce fut dans ce but qu'il vint s'établir sur l'ultime frontière marocaine, au lieu dit

1888, à Ouerk (Kalia). On sait que le grand promontoire du Ras Ouerk est peut-être la partie la plus considérable du territoire des Guelaïa.

Drioua, à 3 ou 4 kil. sud d'Adjeroud, il y acheta des terrains importants aux Beni Mansour, tribu arabe de la plaine de Trifa, et y fit construire un moulin dont les fidèles déjà nombreux de Tlemcen ont fait tous les frais.

Le cheikh Mohammed el Hâbri est un personnage d'un âge avancé (60 ans environ en 1894), il a su acquérir par son austérité une grande réputation et une influence religieuse indéniable. Il ne s'occupe que peu ou point de politique, personnellement il ne nous paraît pas hostile. Mais il est certain que ses fokra sont assez disposés, dans leur fanatisme, à exagérer la doctrine du maître par un zèle religieux exagéré. En réalité, la zone de son influence ne s'étend pas au-delà des Guelaïa dans l'ouest, et de Tlemcen dans l'est. Les principales tribus où il compte des adhérents et serviteurs nombreux sont les Guelaïa, les Kibdana, les Beni Snassen, la ville et la banlieue d'Oudjda, les Angad, puis en Algérie les M'Sirda, les Maaziz dans le cercle de Lalla Mar'nia, les Trara, les Djebala et les Souhalia de la commune mixte de Nedroma, enfin à Tlemcen même¹.

Cette énumération, si succincte soit-elle, des

¹ Le chapelet des fidèles d'El Hadj Mohammed el Hâbri est celui de tous les Derkaoua. Quant à son « *dikr* », il ne diffère pas assez des invocations semblables imposées aux membres de l'ordre principal des Chadelia Derkaoua ou des ordres secondaires qui en dérivent. pour qu'on puisse l'assigner comme spécial à El Hadj Mohammed el Hâbri.

influences politiques ou religieuses, qui s'exercent dans le nord du Maroc, ne saurait être terminée sans citer la famille des Abd es Sadok, gouverneurs de Tanger de père en fils, et qui ont eu à certaines époques historiques, une réelle influence dans le Rif, mais qui ne paraissent plus avoir, de nos jours, de relations qu'avec les populations d'origine rifaine établies sur le territoire de la province de Tanger.

CHAPITRE IX.

Description succincte des Présides espagnols
de la côte du Rif.

ILES ZAFARINES.

Les trois îles (*tres insulæ*) que l'itinéraire d'Antonin indique à douze milles de la Malva, et à soixante-cinq de la « Russader Colonia », portent aujourd'hui le nom de Zafarines¹, corruption de celui de Djaferin, qu'elles avaient reçu à l'époque de la conquête arabe, de la tribu voisine des Beni Djafer. L'île du centre est désignée par les indigènes, sous le nom de Hadjera Kebdana, la roche de Kebdana, également emprunté au district berbère, dont le territoire s'étend en face du territoire des Zafarines. L'île la plus occidentale, qui est aussi la plus considérable, a reçu celui de Teneufa. Elles se composent de : l'île del Rey, la plus orientale ; l'île d'Isabel Segunda, qui occupe le centre du groupe, et l'île

¹ Tissot qui a fait d'intéressantes recherches à ce sujet, nous apprend que le Portulan de P. Visconti de Gènes, porte Zafarin (1318), la carte catalane de 1375 Jaffarine, celle de Jean d'Azzano (1442) Jafarin. Ce nom s'altère de plus en plus dans les documents postérieurs, qui écrivent Zafarinos, Chafarinas, Chafelines, Zapharines, Zaphran ; El Bekri donne aux Djaferin, l'épithète d'Iles de la Moulouïa.

Congresso, la plus occidentale¹. Cette dernière a environ 900 mètres de longueur.

Ces îles se trouvent près de la frontière de l'Algérie et du Maroc, et ces deux contrées se présentent sous un aspect tout à fait différent. Le Maroc, à cet endroit, n'est qu'une vaste plaine et une grande plage, tandis que la côte algérienne est couverte de montagnes mamelonnées, de 300 à 600 mètres de hauteur, terminées du côté de la mer, par des terrains en pente assez rapide et des falaises ou plages rocheuses.

Les îles Zafarines occupent de l'est à l'ouest, un espace de 2 kilomètres environ ; elles sont à 1,235 mètres au nord du cap del Agua (35° 8' 57" latitude nord et 4° 44' 0" longitude ouest), et forment une excellente rade abritée de la mer et du vent de toute direction. Le mouillage des îles est le meilleur de toute la côte du Rif et le seul bon jusqu'à Oran. Dans la belle saison, une escadre entière pourrait mouiller facilement aux Zafarines. Ces îles, peu éloignées de la côte, se distinguent de Melila ; elles changent d'aspect et de forme suivant la direction où l'on se trouve et la position qu'on occupe ; elles sont faciles à reconnaître à environ 50 kilomètres de distance.

Le sol est granitique, recouvert d'une petite couche de terre végétale, où l'on voit quelques plantes rabougries ; l'eau douce manque absolument ; elles sont petites et très voisines l'une de l'autre.

¹ Voy. les cartes de l'hydrographie française, N^{os} 804, 3412 et 3678.

L'île del Rey, longue, étroite, fortement découpée, offre plusieurs mamelons, dont le plus élevé a 34 mètres de hauteur. On n'y rencontre qu'une seule maison, comme sur l'île Congresso. Elle est séparée de l'île d'Isabel Segunda, par un canal fort étroit, mais profond.

L'île d'Isabel Segunda ou île du Milieu, présente une forme presque ronde. Elle a un kilomètre dans sa plus grande dimension et sa partie la plus élevée, près de son littoral septentrional, où elle atteint 41 mètres d'altitude, par 35° 10' 53" latitude nord et 4° 46' 2" longitude ouest. Cette île est couverte d'un nombre prodigieux de petits escargots blancs, qui dévorent presque toutes les plantes vivantes, on y trouve des figuiers de Barbarie. Le pénitencier s'étend sur tout le versant méridional de l'île, et compte de grandes constructions, l'église se trouve dans l'intérieur de l'île, qui porte, sur sa pointe nord-ouest, un phare qui s'élève à 64 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Une batterie de six pièces de fort calibre, couronne le sommet de l'île : d'autres ouvrages analogues sont construits sur les sommets des falaises, qui tombent partout à pic et rendent l'île inaccessible, à l'exception du sud où se trouve le débarcadère.

L'île de Congresso, la plus à l'ouest et en même temps la plus grande et la plus élevée, mesure 900 mètres du nord au sud, et atteint 136 mètres d'altitude dans sa partie la plus occidentale. Elle est terminée par des falaises accores dans sa partie méridionale, mais on débarque facilement sur la côte orientale, au pied

d'un sentier qui conduit à mi-hauteur de la montagne, à la seule maison qui existe dans l'île. Elle est séparée de l'île d'Isabel Segunda, par un canal large de six cents mètres, à travers lequel on peut passer, mais en s'approchant plus près de celle-ci.

Les Espagnols ont établi un préside dans les îles Zafarines ; c'est leur quatrième sur la côte du Rif.

Il y a aux Zafarines une garnison de soixante-quatorze hommes, commandés par un capitaine et quatre lieutenants ou sous-lieutenants, douze marins et quatre-vingts condamnés.

Les Zafarines ont une grande importance pour la France¹, maîtresse de l'Algérie, qui de là, pourrait

¹ L'importance de cette situation n'avait pas échappé au général de La Moricière, commandant la province d'Oran. Dès que la soumission d'Abdelkader fut un fait accompli, et qu'il n'eut plus de préoccupations de ce côté, il songea à faire surveiller plus efficacement que par le passé les parages du Rif. Sur sa demande, le Gouverneur général, duc d'Aumale, mit à sa disposition l'avis « le Véloce », qui eut ordre de s'établir au mouillage des Zafarines et d'y débarquer quelques hommes sous prétexte de réparations, mais de s'en retirer sans opposition, ni protestation, si on venait à les occuper. Suivant ces instructions, le commandant du « Véloce » visita, dans les premiers jours de novembre 1847, le mouillage en question et poussa jusqu'à Melila. Il y apprit que le gouverneur de ce préside avait eu le projet de faire un établissement militaire dans ces îles jusqu'alors inhabitées et d'où les Espagnols de Melila tiraient de la pierre pour leurs constructions, et que, deux ans auparavant, ce même gouverneur avait envoyé un ingénieur les explorer : le manque d'eau avait fait renoncer à tout projet d'occupation.

Un compte rendu de la reconnaissance du « Véloce » fut adressé au Ministre de la Guerre dans les premiers jours de janvier 1848. Il y répondit en prescrivant de n'envoyer personne aux Zafarines, de

surveiller la côte du Maroc, tandis qu'elles sont peu utiles aux Espagnols. Leur petit pénitencier est resté dans l'état le plus misérable. Tous les vivres et approvisionnements sont envoyés de Malaga, distante de 240 kilomètres, tandis que Nemours n'est éloigné que d'une cinquantaine de kilomètres.

Il n'y a d'autre population que celle des employés et des condamnés.

Dans notre siècle, l'amiral Bérard est le premier qui ait fait une description de ces îles, en 1850.

MELILA.

Melila¹, appelée Melilla par les Espagnols, est une ville fort ancienne; il est probable en effet, ainsi que l'a démontré Tissot, que le préside espagnol occupe l'emplacement même de l'antique comptoir phénicien, auquel avait succédé le Russadir oppidum et Portus de Pline, le Ρύσσάδερρον de Ptolémée, la Rusaddir Colonia de l'Itinéraire. Les ports sont rares sur cette côte et la navigation antique avait dû profiter du mouillage de ce point. Le fort actuel de Rosario, qui a succédé à la citadelle d'Abderrahman ben Nacer, a été construit

n'y mouiller qu'en cas de nécessité et d'éviter tout ce qui pourrait porter ombrage à l'Espagne et au Maroc. Mais, avant même que cette réponse fût parvenue en Algérie, on apprenait qu'un bataillon d'infanterie espagnole s'était embarqué à Barcelone, le 27 décembre 1847, pour aller occuper les Zafarines.

¹ Telle est la véritable orthographe, on écrit et on prononce en arabe aujourd'hui comme on écrivait au XI^e siècle. Le site est fiévreux et Melila veut dire en arabe chaleur fébrile. (H. D.)

à la place même de l'antique Acropole. Quant au débarcadère, taillé dans le rocher sur lequel est assise la ville, c'est selon toute vraisemblance une œuvre phénicienne, un « cothon ».

El Bekri nous apprend que la ville arabe fut reconstruite par les fils d'El Bouri ibn Abi el Afia le Miknasien; mais, de nos jours, cette ville est toute espagnole et rien, dans l'aspect extérieur des constructions, ne permet au passant de deviner que Melila fut d'abord une cité musulmane. Elle fut détruite en 1487, puis reconstruite par les Musulmans, et enfin conquise en 1496, suivant Marmol, par les Espagnols, sous la conduite du Duc de Medina Sidonia et depuis, elle a toujours appartenu à l'Espagne. Elle a été souvent attaquée avec acharnement; en 1563 notamment, où les Rifains firent contre cette place deux tentatives demeurées célèbres. Mais le siège le plus fameux que le préside ait subi, est sans contredit celui qui commença dans le courant du XVII^e siècle; quand, vers 1697, les vivres manquant, la garnison allait en être réduite à subir un sort affreux, si les navires n'étaient heureusement arrivés pour le ravitaillement. Deux jours plus tard, la famine eût forcé les habitants à se rendre aux montagnards. Enfin, en 1774, Melila fut assiégée, sans déclaration de guerre à l'Espagne, par le sultan Mohammed, qui fut toutefois obligé de renoncer assez rapidement à cette entreprise, au-dessus de ses forces.

De nos jours, les nombreuses attaques de 1893, où l'on a vu les Rifains aguerris, expérimentés et armés

de fusils à tir rapide, s'avancer jusque sous les murs, ont démontré la nécessité de perfectionner le système de défense de la place. Les forts ne pouvaient être alors approvisionnés qu'à la suite de combats acharnés ; quant aux fortins, ils ne se protègent pas les uns les autres et ne constituent point, dans l'état où ils se trouvent, une véritable zone offensive, afin de maintenir l'ennemi à distance ; en résumé, ils ne sont pas suffisamment sûrs, pour résister à un siège de quelque durée, en présence du perfectionnement de l'armement des Rifains.

En 1884, les autorités militaires ont jugé à propos de construire une ligne de blockhaus, qui ne figure pas encore sur les plans et cartes, même sur le plan de Melila au 1/5000 du lieutenant du génie Cervera Baviera. Ces fortins sont, de l'est à l'ouest : le Castillo de San Lorenzo, le Castillo del Camel et le Castillo del Cabril. Enfin en 1885, au moment où l'on parlait de projets allemands sur la côte nord du Maroc, on a réparé les fortifications de Melila, procédé à la construction d'un second mur d'enceinte, du côté « Est » tout au moins, et ajouté à l'artillerie de la place, quatre gros canons Krupp. Les murailles de la ville étaient alors déjà garnies de vingt canons de gros calibre, et les batteries extérieures de plus de cinquante pièces d'artillerie.

Les projets du Gouvernement espagnol, à la suite des événements de 1893, sont de construire une batterie à barbette en avant du fort del Camel, un fort sur la

route de celui de Rostrogardo, élevé il y a peu d'années en avant des lignes, puis relever le blockhaus commencé et détruit à Sidi Ouriach, ainsi que celui marqué à la borne III.

Le marabout de Sidi Ouriach couronne, en effet, une petite hauteur qui permet de dominer entièrement la plaine où se tient le marché de l'extérieur de la ville, celui où viennent en temps de paix les indigènes des environs, mais lieu habituel de disputes qui peuvent dégénérer en de véritables batailles entre les chrétiens et les montagnards fanatiques.

Depuis les levés hydrographiques de M. Vincendon Dumoulin et du commandant de Kerhallet, les Espagnols ont légèrement modifié un point de la topographie de leur possession de Melila. Jadis l'oued Farkhana, leur Rio del Oro, passait sous les murs de la ville, où il formait avant de se jeter dans la mer, un marais à émanations malsaines. Dans les temps récents, les Espagnols ont détourné plus au sud, le cours de l'oued et ils ont construit une digue en terre, le long du rivage de la Méditerranée, sur toute la partie du littoral que couvrait autrefois le marais ; grâce à ces travaux intelligents, le marécage a disparu et le climat du préside a gagné en salubrité.

D'après des informations recueillies par Henri Duveyrier, la place posséderait de longs souterrains partant de la ville et allant dans différentes directions jusqu'au delà du territoire espagnol ; un de ces chemins couverts se prolongerait par N. 15° E

(azimut magnét.), jusqu'à un petit cap à 10 kilom. de Melila. La place est assez directement dominée par les hauteurs du Djebel El Mezoudja, qui dans le S. S. E. porte le nom de Djebel Beni Chiker, d'après la tribu qui l'habite. On y remarque un marabout très vénéré, Sidi Mohammed El Moudjahed, à 6 kilomètres des murs de la ville.

Melila est la résidence du gouverneur général des Présides ; elle est occupée par une garnison composée d'un régiment d'infanterie, quelques soldats de cavalerie, et les troupes nécessaires d'artillerie, du génie. En 1893, le total des troupes s'est élevé à 20,000 et l'on avait dû alors élever de nombreux baraquements.

Des habitants, dont beaucoup de juifs, au nombre de 600, forment la population civile libre. Il existe un bagne avec quantité de forçats.

Le commerce de Melila s'est développé durant ces dernières années ; on y importe du sucre de Marseille, des cotonnades de Malaga, de Gibraltar et du thé de provenance anglaise. Toutes ces marchandises destinées au Rif, prennent aussi la voie d'Oudjda et de l'extrême sud et du bassin de la Moulouïa. Mais le commerce le plus actif est sans contredit celui des armes de guerre et des munitions, qui, d'abord établi en contrebande, s'est, dans la suite, exercé au grand jour¹.

¹ Presque toutes les armes perfectionnées que possèdent à l'heure actuelle les tribus marocaines du Rif, de la vallée de la Moulouïa et des hauts plateaux marocains, sont des Remington du modèle espagnol (fusils d'infanterie ou carabines de cavalerie). Ces armes,

Autour du territoire espagnol de Melila sont de nombreux villages Guelaïa ; parmi ceux-ci, le plus important et qui mérite presque le nom de ville, est Talemtiloukt ; il n'est marqué sur aucune carte, pas même sur les cartes espagnoles ni sur la carte inédite de MM. de Breuille et Meunier ; on l'a désigné à Henri Duveyrier comme la Melila musulmane, sans

appelées « collata » par les Marocains, sont fabriquées à bas prix en Espagne, à Barcelone, à Malaga. La vente en a commencé à Melila en 1885 : les Remington se vendaient alors de 100 à 200 francs, et le cent de cartouches de 20 à 25 francs. Depuis cette époque, le prix de ces armes a baissé considérablement : elles ne valent plus aujourd'hui (1893) que 50 à 60 francs, et le cent de cartouches (par paquet de dix) se paie de 3 fr. 50 à 4 fr. 50.

Quelques-unes des cartouches ont été examinées en octobre 1887 à la Direction d'Artillerie d'Alger. Il a été reconnu qu'elles correspondaient par leurs dimensions aux munitions pour fusil Remington, modèle espagnol. Ces cartouches sont plus petites que celles du fusil Gras, modèle 1874. Elles donnent de mauvais résultats au tir lorsqu'elles sont utilisées dans une arme de ce dernier modèle.

En 1887, le Sultan, inquiet de l'extension croissante que prenait, chaque jour, ce commerce d'armes et de munitions, et craignant de voir bientôt entre les mains de toutes les tribus de cette partie de son empire, un armement perfectionné, voulut enrayer cette contrebande. Dans ce but, il prit une mesure radicale : l'agent marocain des douanes, à Melila, fut destitué, et son successeur muni d'instructions catégoriques relativement à la répression de ce trafic illicite. Mais cette mesure fut absolument illusoire. Le nouvel agent des douanes, livré à ses propres forces, n'avait pas et ne pouvait avoir l'autorité nécessaire pour empêcher l'introduction d'armes et de munitions. Ce commerce se continua donc comme par le passé.

Ajoutons que les Marocains de ces régions possèdent quelques carabines Winchester (modèle 1873) de provenance américaine et achetées également à Melila et qu'en ces derniers temps on leur a aussi vendu des fusils Mauser.

que le voyageur ait pu la visiter, en raison de l'insécurité de cette région dont la population est constamment en guerre avec la place espagnole.

ALHUCEMAS.

En face de l'embouchure de petit fleuve de l'Oued Nokour, on voit en mer l'île Hadjerat En Nokour¹ couverte par le préside espagnol d'Alhucemas. L'île paraît avoir été cédée à l'Espagne vers la même époque que le Peñon de Velez et dans un but analogue, mais elle n'aurait été réoccupée qu'en 1873, suivant Duveyrier. Le nom espagnol d'Alhucemas, comme le vieux nom français Albouzème, sont des corruptions du nom arabe El Mezemma, sous lequel on désigne la ville marocaine qui fait face à l'îlot sur le continent.

El Mezemma était une ville bâtie sur une colline, au bord de la mer, par les anciens habitants du pays. Léon l'Africain nous apprend que, saccagée en 922, par le khalife de Kairouan, elle demeura déserte pendant quinze années; repeuplée alors, elle fut détruite une seconde fois par Abder Rahman III, calife de Cordoue. Elle devait plus tard, sous Louis XIV, acquérir une certaine importance comme port de commerce.

Ce fut d'El Mezemma que partit le seul Européen libre, le Français Roland Fréjus, qui traversa entièrement le Rif du nord au sud. Du 9 avril au 19 juin 1667, par ordre du roi Louis XIV, il fit le voyage

¹ La pierre de Nokour, pour la distinguer d'Hadjera Kebdana, la pierre de Kebdana des îles Zaffarines.

d'Alhucemas à Taza, alors résidence du sultan Moulay Rechid. Il passa par Nokour et Tafersit et revint de Taza à El Mezemma à peu près par le même itinéraire. Roland Fréjus était l'agent d'une Compagnie française de commerce qui possédait un établissement à Beni bou Iakoub, point sur la terre ferme du Rif, dans le canton de Tam Saman, mais dont aucune carte n'indique plus la position. Invité à prendre l'initiative de l'occupation par un certain Amar, cheikh des Tam Saman des Bokouia, qui considérait la mesure comme utile aux habitants, Roland Fréjus préconisa en vain, il y a deux cent vingt ans, l'idée de la construction d'une forteresse française à El Mezemma.

Le Peñon s'élève dans une anse où les navires de moyenne grandeur trouvent un mouillage, et il porte, sur un plan incliné de l'est à l'ouest, la ville irrégulièrement bâtie, fortifiée principalement par une sorte de château flanqué de tours. Pas plus que Velez, Alhucemas n'a assez de l'eau de pluie recueillie dans trois grandes citernes, et elle en reçoit d'Espagne. La garnison est d'environ 100 hommes, commandés par un capitaine. La population totale est d'environ 320 habitants dont une soixantaine de condamnés. Le matériel de bronze qui arme la place est magnifique et beaucoup plus considérable qu'il n'est nécessaire. Les indigènes Bokouia qui font face sur la terre à l'île, incommodent souvent la garnison avec de vieux canons qu'ils possèdent.

PEÑON DE VELEZ DE LA GOMERA ; BADÈS.

El Peñon de Velez de la Gomera, que les Arabes nomment Balech (d'où Velez), est un îlot¹, à quatre-vingt-cinq mètres du continent², tout couvert par les constructions du préside. Badès est dans la baie d'Alcala (El Kalaa la forteresse : Bâdès), à une petite distance au sud-ouest du peñon. Toute cette côte appartient aux Beni bou Ferah, gens libres, le doigt toujours sur la détente de leurs fusils, et si nous ne savons encore rien de la ville actuelle de Badès, c'est que les Espagnols sont bloqués et séquestrés dans leur îlot, qu'ils ne sont pas admis à débarquer sur le continent. Cela depuis les quatre siècles bientôt complets de l'occupation espagnole à Balech, les occupants se sont contentés de garder leur îlot ; ils paraissent peu curieux d'apprendre à connaître ce qui leur fait face, et les Beni bou Ferah se contentent de tirer sur les barques qui approvisionnent la galère, montrant bien par cette démonstration qu'ils demeurent sur le pied de guerre³.

On ne va pas à Badès, à moins d'être Marocain et

¹ L'île de San Antonio est réunie à un second îlot par un banc de roches ; tous deux n'ont pas un demi-kilomètre de longueur.

² Henri Duveyrier. — Documents inédits.

³ Les citernes ne suffisent pas à fournir d'eau douce la place, et l'Espagne est obligée de lui en envoyer dans les sécheresses et quand l'hostilité des Rifains interdit toute communication avec le rivage. Un service régulier de vapeurs partant de Malaga assure l'existence de la garnison.

ami des Beni bou Ferah et de partir de Tanger, de Tétouan ou de Fez : cela fait partie du Rif et c'est tout dire¹.

Le sultan Moulai Abdallah, vers 1560², voyant la prospérité d'Alger, dont les vaisseaux fréquentaient sans cesse les ports de Hadjar Badès (le Peñon de Velez) et de Tanger, craignit que les Algériens ne voulussent s'emparer de ces ports. Aussi, dans le but d'arrêter les empiètements des Turcs dans le Maroc et de leur ôter tout moyen d'y pénétrer, il convint avec le roi chrétien qu'il lui livrerait Hadjar Badès. Telle est l'origine de la cession de l'îlot appelé à devenir plus tard le Peñon et telle est la version donnée par le Nozhet el Hâdi. Les historiens modernes (Renou, Godard) attribuent pourtant à Don Pedro de Navarre la construction de la forteresse du Peñon vers 1588. Renou écrit qu'elle fut attaquée par Moulai el Mansour qui gouvernait à Badès. Moulai Mohammed, cousin et successeur de Moulai El Mansour, s'empara de cette place par trahison le 10 décembre 1522 ; quelque temps après, les Espagnols firent une tentative infructueuse pour reprendre le Peñon ; cette place tomba au pouvoir des Turcs en 1554 et leur fut soumise dix ans. Les Espa-

¹ H. D.

² Un accord intervenu entre l'Espagne et le Portugal, vers 1500, avait restreint le champ d'action de cette dernière puissance au Maghreb extrême, tandis que le reste de la Berbérie était abandonné à l'autre. Le Peñon de Velez marque la limite respective des possessions des deux États en Afrique (Mercier).

gnols essayèrent encore vainement de s'en emparer en 1563, mais, le 6 septembre 1564, ils se rendirent maîtres de la ville et de l'île.

La population actuelle de ce préside, le plus petit que l'Espagne entretient sur la côte, comprend environ 400 âmes, en y comptant la garnison.

CHAPITRE X.

Djebala.

On désigne au Maroc sous le nom de Djebala ou habitants de la montagne, les tribus berbères, plus ou moins arabisées, qui occupent la région montagneuse, bordant ainsi qu'une manière de ceinture le Rif et le séparant, comme par un écran, du Tell occidental marocain. Cette contrée, presque aussi peu connue que le Rif, s'étend des environs de Tétouan, au nord, jusque et près de Fez au sud et s'arrête à l'ouest avec les dernières ondulations projetées par la chaîne complexe du Rif, au-dessus des plaines du R'arb de la province d'Alcazar (El Ksar el Kebir), près de la ville de Ouazzan et enfin plus bas jusqu'aux rives du Sebou à la hauteur des Fichtala.

Le pays des Djebala ne forme qu'une transition insensible avec le district rifain ; certaines des tribus Djebala comptent en effet par moitié dans les deux districts, tels les Mettiona, les Sanhadja. La région des Djebala est beaucoup plus riche que le Rif, certaines parties en sont des plus luxuriantes, la vallée du Ouar'ra, notamment, qui est d'une fertilité exceptionnelle

qu'indique au premier coup d'œil la terre noire dont elle est formée; cette vallée est cependant très peu cultivée en raison de la rivalité des tribus voisines, qui toutes la convoitent, et ce terrain merveilleux n'est qu'une immense prairie naturelle. Plus haut, vers le nord, le territoire des Beni Arons, du Sérif, n'est qu'un immense verger dont les vignes sont renommées et dont les raisins sont portés jusqu'à Fez, Tanger, Tétouan, et El Araich (Larache).

Les Djebala se caractérisent par l'emploi de la langue arabe, le port de la djebala au lieu du burnous, l'habitat en dehour ou villages, formant parfois des agglomérations considérables, et diverses coutumes spéciales, notamment l'habitude d'enlever dans les tribus voisines, des jeunes garçons ou filles (chethah), pour en faire des danseurs et danses, l'usage du samt, ou vin frais, etc. etc.

Ces montagnards ne sont pas, en général, très grands de taille, mais ils sont trapus, ont de larges épaules et semblent très vigoureux; ils ont presque tous des « *remington* » ou autres fusils à tir rapide qu'ils entretiennent très bien, et sont abondamment pourvus de cartouches; ils ont l'air martial et seraient de sérieux adversaires s'ils savaient s'unir contre un ennemi commun¹.

En 1889, le sultan entreprit une longue expédition,

¹ Itinéraire de l'expédition suivi par le Sultan en 1889 de Fez à Tétouan, par le Cap. Thomas.

et par un itinéraire en grande partie nouveau, se se rendit de Fez à Tétouan en passant par les Haïaïna, les Mezziate, les Mettioua, les Setta, les Beni Zeroual, les Beni Ahmed, les Beni Mestara, les Akhmas, les Beni Hasan et par la petite ville de Chechaouen. Mais cette campagne revêtit bien plutôt la tournure d'un voyage religieux, que celle d'une entreprise guerrière, aussi le sentiment d'indépendance de toutes ces tribus ne s'en trouva-t-il dans la suite que très accru.

On peut diviser le territoire qu'elles occupent en Haous et Djebel Alem, au nord du bassin de Sébou.

1° *Haous (au nord du Tétouan)* (1).

D'après des informations réunies durant les dernières années, on estimerait à environ 115,000 fantassins armés de fusils en majorité à tir rapide, les forces que pourraient mettre en ligne ces populations.

| | |
|-----------------------|---------------|
| Andjera | 7,000 fusils. |
| Haous..... | 2,000 » |
| Ville de Tétouan..... | 3,500 » |

2° *Djebel Alem.*

| | |
|----------------------|---------------|
| Beni Oued Ras | 3,000 fusils. |
| Beni Messaouar | 3,500 » |
| Beni Aouzmer | 2,000 » |
| Beni Ider..... | 2,500 » |

(1) Nous ne donnerons dans ce I^{er} volume qu'un rapide aperçu des tribus de l'Haous, on en trouvera une étude plus complète dans le III^e volume.

| | |
|-------------------|-----------------|
| Djebel Habib..... | 2,500 fusils. |
| Beni Leit..... | 800 » |
| Beni Arous..... | 4,500 » |
| Beni Gorfit..... | 3,300 à 3,400 » |
| Beni Issef..... | 2,500 » |
| Ahl Serif..... | 4,000 à 4,200 » |
| Beni Hasan..... | 5,000 » |
| Akhmas..... | 10,000 » |
| Beni Ahmed..... | 3,000 » |
| Soumata..... | 684 » |

3^e Bassin du Sèbou.

| | |
|-------------------------|-------------|
| El Sarsar..... | 500 fusils. |
| Masmouda..... | 800 » |
| Er Rhouna..... | 2,500 » |
| Beni Mestara..... | 4,000 » |
| Beni Mesguilda..... | 3,000 » |
| Fichtala..... | 2,000 » |
| Setta..... | 2,000 » |
| Beni Zekkat..... | 500 » |
| R'zaoua..... | 3,000 (1) » |
| Beni Zeroual..... | 25,000 » |
| Oulad bou Rima..... | } 300 » |
| Oulad Bekkar..... | |
| El Djaia..... | 2,000 » |
| Beni Ouriar'al..... | 1,000 » |
| Sèlès..... | 1,000 » |
| Sanhadja..... | 5,000 » |
| Mazziate..... | 1,500 » |
| Mettioua el Djebel..... | 3,000 » |
| Fennassa..... | 300 » |
| Beni Ouandjen..... | 1,000 » |
| Oulad Bou Slama..... | 1,000 » |

¹ D'après de La Martinière ; 20 à 40,000 d'après le Cap. Thomas.

| | |
|-----------------|--------------------|
| Beni Oulid..... | 1,000 fusils. |
| Marnissa..... | 4,500 » |
| Haïaina..... | 20,000 fantassins. |
| »..... | 2,000 cavaliers. |
| Tesoul..... | 2,500 fusils. |
| Branes..... | 5,000 » |
| Rr'ioua..... | 500 » |

ANDJERA ¹.

Territoire. — Sur la côte, entre Tanger et Ceuta, Djebala, issus des anciens R'omara. Vivent en villages peu importants : 25 à 30 maisons en général.

Tribu soumise, mais dont l'attitude est hostile au pacha de Tanger dont elle releva; de nos jours elle dépend d'Acila. En 1884, il s'y était dessiné un mouvement en faveur du chérif d'Ouazzan, qui fut durement réprimé. Actuellement encore, beaucoup d'indigènes n'osent pas se rendre à Tanger ² et ne quittent pas la tribu, trop nombreuse et batailleuse pour que le Makhzen s'y risque à des arrestations isolées.

Elle relevait autrefois du pacha de Tanger, Ould Abdessadok, puis a été placée sous les ordres d'un caïd indépendant, Mohammed El Kandja. Replacée sous l'autorité du pacha de Tanger, à la mort du précédent, elle est sous les ordres du pacha d'Acila. elle a eu trois cheikh investis officiellement, mais qu

¹ Voir pour plus de détails le III^e volume.

² Le pacha d'Acila réside la majeure partie de l'année à Tanger.

ont été révoqués récemment, et relève aujourd'hui directement de Dris Amkicheh, malgré de nombreuses protestations élevées par les indigènes lors du voyage du Sultan à Tanger. A la suite de cette mesure, les Andjera ont crevé les yeux, suivant un usage répandu chez les Djebala, à un émissaire du pacha.

La tribu a de bonnes relations avec les Européens de Tanger, mais non avec les Espagnols de Ceuta.

La légation d'Allemagne a cherché, en 1887, à s'y faire donner des concessions de terrains sur la côte¹.

Fractionnement. — Deux subdivisions administratives : Haous el R'aba, Haous el Khemis.

Principaux villages : Aïn El Hamra, Zaouïa el Bekkal El Hasan, Aïn er Remel. Influence politique prédominante du chérif d'Ouazzan.

Quelques familles influentes : Oulad ben Iamoun, Sid Adesselam el Chotti, Oulad Mohammed El Kandja (ancien caïd), Mohammed el Breil (ancien cheikh, représentant l'influence allemande et peut-être anglaise).

Influence religieuse prédominante, fort étendue chez toutes les tribus Djebala du voisinage : Derkaoua de Sidi Ahmed El Hadjiba, chef d'une branche issue de Sidi Mohammed el Harrak. La zaouïa principale, où est enterré Sidi Ahmed et où réside son fils et successeur, Sid el Hadj Abd el Kader, est à Zemmei, en bas du djebel R'ouman, près de Souk el Tnin.

¹ Le Drogman de la légation d'Allemagne M. Mansour Mélamé, y possède une propriété sur la rade de Kankoch, derrière la pointe Malabatta.

Assez nombreux Aïssaoua, avec zaouïa importante à El Hasana.

Deux fractions de Cherifs : les Oulad bel Aïach et les Oulad el Bekkal, qui ont une zaouïa assez fréquentée (zaouïa Oulad el Bekkal).

Zaouïa Sidi Ali Len Harrazou, marabout local vénéré à Aïn Hamra, chez les Hammouïin.

HAOUS.

Territoire. — Sur la côte, entre Ceuta et Tétouan, séparée des Andjera par le Djebel Dougreich et Bahar el Hadjer.

Petits villages ; la population est composée de cultivateurs.

En relations fréquentes avec les Espagnols de Ceuta.

Tribu soumise et tranquille. Elle relève du pacha de Tétouan.

Fractionnement. — Deux subdivisions territoriales : Haous el Bahar, Haous el Djebel.

Fractions :

| | | |
|--------------------|---|---------------------|
| Haous el Bahar... | } | El Kbdana (du Rif). |
| | | Oulad Zerdjoum. |
| | | Beïin. |
| | | Ouled Dellil. |
| Haous el Djebel... | } | Serom. |
| | | Seddina. |
| | | Beni Saden. |

Deux familles influentes : Oulad Djenninou à Bou Zer'lal et Ali Souissi à El Gallalin.

Influences religieuses prédominantes : Derkaoua de Sidi Ahmed ben Hadjiba avec zaouïa chez les Beni Saden. Mokaddem el Harrak qui relève de la zaouïa des Andjera.

Les indigènes du Haous el Djebel sont tous Derkaoua, hommes et femmes. L'ascendance de la famille de Sidi Ahmed el Hadjiba est absolue pour eux.

TÉTOUAN.¹

Territoire. — Au pied du djebel Dersa, et au-dessus de l'oued bou Sféah ou oued Martil, à 6 kilomètres de la mer.

Ancienne cité, fondée peu après la conquête du Maroc par les musulmans, mais qui n'a pris son importance actuelle qu'après l'expulsion des Maures d'Espagne et des juifs du Portugal, qui forment la masse de la population. Du XIV^e au XVI^e siècle, Tétouan fut un centre de piraterie très important, Elle avait été prise une première fois par les Espagnols de Ceuta au XV^e siècle, et son port fut détruit par Philippe V en 1564 (?). C'est par sa prise que s'est terminée la guerre contre l'Espagne en 1860. Tétouan est une des plus riches cités du Maroc. C'est là que se retirent de préférence les négociants du Maroc ou les agents du Makhzen qui renoncent aux affaires après fortune faite.

Ville paisible où l'on s'occupe peu de politique. Elle

¹ Voir description et monographie de Tétouan, III^e vol.

est gouvernée par un pacha dont relèvent quatre tribus voisines : El Haous, Beni Oued Ras, Beni Aouzmer, Beni Saïd.

Tétouan est entourée d'une enceinte fortifiée et dominée par une kasba peu importante. On prête au Sultan l'intention d'y faire construire des batteries par un ingénieur allemand.

22.000 habitants.

Les principales familles sont les : Oulad El R'ezini, Oulad El Khfi, Oulad Otlob, Oulad El Badi, Oulad El Brichim, R'arsim, Oulad ben Oumiin, Oulad Skiridj.

Quelques familles de cherifs : Oulad Sidi Abdesselam ben Mechich, Oulad el Bekkal, Alaoniin, Bar'dadiin (Oulad Sidi Abdel Kader el Djilani).

Zaouïa de Derkaoua (branche de Sidi Mohammed el Harrak), Zaouïa Kadria, Zaouïa d'Aïssaoua, Zaouïa de Hamadcha, Zaouïa Tidjania.

La principale influence religieuse est celle de la zaouïa de Sidi Ali ben R'esoul, des cherifs Oulad ben Mechich, qui est le patron de la ville. Cette zaouïa est très fréquentée, mais la famille du marabout est éteinte, au moins dans la lignée directe.

BENI OUED RAS.

Territoire. — A cheval sur la route de Tanger à Tétouan, entre les Beni Aouzmer, les Andjera et les Beni Messaouar ; le fondouk d'Aïn Djedida, sur la route de Tanger à Tétouan, marque l'extrémité de la tribu.

Tribu soumise, assez tranquille, relevant de Tanger. Elle ne fournit pas d'askar.

Un cheikh investi officiellement.

Quatre fractions :

Bou Mettach. — Dans la montagne (côté sud), fraction plus remuante que le reste de la tribu. En 1887, ils ont tué leur cheikh, El Baroudi.

Outaouiïn. — Dans la plaine de Bou Sféah, au nord de la route de Tétouan.

Souk el Khemis. — Voisins des Andjera.

Dar el Fondouk. — Sur la route de Tétouan, autour du Fondouk construit à mi-chemin. Nombreux voleurs. La tribu se partage, comme influence politico-religieuse, entre Dar Ouazzan, qui a des azib, et le Djebel Alem. Les Bou Mettach sont exclusivement serviteurs de Bou Mechich. Chez les Outaouiïn et à Souk el Khamis, majorité de Derkaoua, serviteurs de Sidi Ahmed ben Hadjiba, des Andjera.

Quelques aïssaoua.

Petite confrérie locale de El Fekki ben Thaoul.

Les Beni Oued Ras dépendent de l'amalat de Tanger.

BENI MESSAOUAR.

Territoire. — Au sud de la route de Tanger à Tétouan, dans la région voisine du Fondouk.

Territoire très montagneux.

Djebala. — Petits villages.

Tribu soumise et assez en main. Relève de Tanger.

Elle a un cheikh à taba ou cachet officiel à Dar Chaoui.

Trois fractions :

Beni Harchem,

El Alleg,

Aït Sefi... } Rbâa Dar Chaoui,
 } Rbâa d'Rouif.

Quelques familles influentes :

Cherifs Oulad Afilel, Oulad Ben Assab, Oulad el Merrouch, Oulad Cheikh Mohammed el Tobi ;

Cherifs Oulad ben R'essoul et de Dar Ouazzan.

Tous les Beni Messaouar sont serviteurs de Sidi ben Mechich.

Zaouïa de Derkaoua de Sidi Abdallah Haddou, influente dans la tribu.

La tribu dépend du Pacha de Tanger (1893).

BENI AOUZMER.

Territoire. — Sur les flancs des montagnes qui dominant Tétouan au sud et dans la vallée, entre les Beni Oued Ras au nord, les Beni Saïd à l'est, les Beni Hassen au sud, et les Messaouar à l'ouest.

Les villages sont assez resserrés et forment parfois presque des petits ksour. Les Beni Aouzmer sont spécialement adonnés à la fabrication du plâtre.

Tribu soumise. Une partie de ses impôts est remplacée par l'obligation de fournir du plâtre au Makhzen pour les constructions du gouvernement à Tétouan. Elle relève du pacha de cette ville, qui lui nomme un cheikh.

Fractions et villages :

| | |
|-------------|-------------|
| Beni Mâden, | Derral, |
| Beni Retel, | Beni Kirem, |
| Ahl Lela, | Zinets, |
| Kermeks, | Amtil. |
| Mekdesem, | |

Familles influentes : Cheikh Mohammed el Guenari, Cheikh ben el Hadj.

Une famille de cherifs Drissiin, les Oulad Sidi Ahl el Rifi.

Tous les Beni Aouzmer sont serviteurs de Sidi Abdesselam et plus particulièrement de la zaouïa de Sidi Ben R'esoul de Tétouan.

Petite zaouïa de Derkaoua de Sidi Allel ben el Hadj et quelques Aïssaoua.

La famille de Ouazzan y possède une réelle influence.

Les Beni Aouzmer relèvent du Pacha de Tétouan (1893).

BENI IDER.

Territoire. — Dans la partie septentrionale du massif du djebel Alem, entre les Beni Arous au sud, le djebel Habib et les Beni Messaouar au nord, le djebel Habib et les Beni Gorfit à l'est, les Beni Hasan à l'ouest. Territoire boisé, montueux, en partie inhabité.

Djebala, vivant en villages dont quelques-uns sont importants, mais dont la plupart sont très divisés et disséminés. Tous se trouvent sur les sommets. La

tribu relève du pacha de Tanger, qui nomme son cheikh. Tribu remuante, soumise nominalelement.

Quatre fractions : Khemis, correspondant à quatre marchés qui représentent une subdivision territoriale ; Ez Zitouna (près du djebel Habib) ; Zaouïa el Ansar ou el Foukia, des Oulad bou Rech ; Tleta Beni Ider (près des Beni Aouzmer ;

Menkel ou Aït Selfi (du côté de Tétouan).

Les Aït Selfi sont à la dévotion d'une de leurs familles, les Oulad Charef.

Il existe des cherifs Oulad Bekkal à Djamoun.

Nombreux Aïssaoua relevant de la Zaouïa de Mezoura.

L'influence dominante est celle du djebel Alem.

Les Beni Ider relèvent du Pacha de Tanger (1893).

DJEHEL HABIB¹.

Territoire. — A l'extrémité nord-ouest du massif du Djebel Alem. La tribu tire son nom d'une haute montagne couronnée par la koubba de Sidi el Habib, et qui domine la route de Tétouan à Fez, à son débouché dans la plaine.

Les tribus voisines sont dans la plaine à l'ouest, les Bedoua, au nord les Beni Oued Ras, à l'est les Beni Messaouar et les Beni Ider, au sud les Beni Gorfit et les Beni Ider.

¹ Altitude 1000 mètres. El Bekri connaît cette montagne et nous apprend sa véritable appellation (El Bekri, p. 245), Djebel Habib ben Ioussef el Fihri.

Villages peu importants sur les points élevés.

Le district du djebel Habib relève de Tanger¹ et possède un cheikh. Tribu de tholba paisible, mais subissant peu l'action du makhzen dans les affaires intérieures.

Cinq fractions :

Dchar Ahrigh,
Merdj Akmar,
El Kharroub,
Habata,
Dar el Fellak.

Quelques familles de cherifs : Oulad el Bekkal et Beni Arous.

Nombreux marabouts locaux : Sid el Habib, Sid el Fadil.

Grande zaouïa de Derkaoua, près du débouché de la route de Tétouan : mokaddem Sid el Hadj Foddal.

Quelques serviteurs de Dar Ouazzan, à Dar el Fellak un mokaddem des cherifs de Ouazzan. Mais les membres de la tribu sont surtout serviteurs de Sidi Abdesselam ben Mechich.

BENI LEIT.

Territoire. — Dans le massif du djebel Alem, entre les Beni Hasan, les Akhmas et les Beni Arous.

Les Beni Leit constituent une fraction des Beni Aouzmer, séparée d'eux comme territoire et inféodée

¹ 1893.

aux Beni Arous, dont ils ont beaucoup d'azib, ou propriétés ou serviteurs.

Tribu paisible, meharrin comme r'edem des cherifs Beni Arous. Ne paient pas d'impôts.

Relèvent exclusivement des Beni Arous.

BENI GORFIT.

Territoire. — Sur la bordure occidentale du Djebel el Alem, à la limite de la plaine du R'arb où ils débordent.

Population Djebala où l'élément arabe paraît cependant prédominant comme origine. Les Beni Gorfit ont quelques grands villages, ou pour parler avec plus de précision des groupes de petits hameaux presque contigus. Leur territoire n'a pas ainsi une étendue proportionnée à leur importance numérique. On rencontre quelques tentes dans la plaine.

Tribu soumise mais remuante, principalement les Beni Gorfit de la montagne, chez lesquels l'action du caïd est nulle dans les affaires intérieures, ils sont souvent en lutte avec leurs voisins de la montagne, et en meilleurs termes avec ceux de la plaine, les Khlout, auxquels ils se mélangent. Ils sont divisés en deux tribus qui relèvent, l'une d'El Araïch (Beni Gorfit el Djebel) ou de la montagne, l'autre du R'arb, commandement d'El Abassi (Beni Gorfit el Outa) ou de la plaine.

Deux divisions administratives :

Ahl el Djebel, Ahl el Outa.

Principaux villages :

| | | |
|-------------------------------|-----|-----------------|
| Aouarmouts | 300 | fusils environ. |
| El Haoutsa | 300 | » » |
| Ser'ra | 320 | » » |
| Lahra | 400 | » » |
| Zoua | 200 | » » |
| Bouhani | 200 | » » |
| El Kifan | 150 | » » |
| El R'tot | 430 | » » |
| Sef flalda | 140 | » » |
| Chnaïla | 70 | » » |
| Dar el Karmoud | 200 | » » |
| Zerrakin | 200 | » » |
| (Zaouïa de Sidi Amar R'aïlan) | | |
| Erremela | 150 | » » |
| Chfraouche | 150 | » » |
| El Aïoun | 100 | » » |
| Sef R'emsinc | 40 | » » |

Population totale armée d'environ 3,300 à 3,400 fantassins.

Zaouïa de Derkaoua assez réputée à El Ahra.

Marabout local avec zaouïa El Ouerd.

Quelques Aïssaoua.

Assez nombreux serviteurs de Dar Ouazzan. Mais les Bem Gorfit sont principalement serviteurs de Sidi Abdesselam ben Mechich.

BENI ISSEF ou BENI IOUSSEF.

Territoire. — Dans la vallée de l'oued El Roûts, entre les territoires des Ahl Serif, des Beni Arous, des Er Rhouna et des Beni Zekkat.

Djebala habitant en villages assez resserrés.

Les Beni Issef dépendent d'El Araïch, mais ils sont presque indépendants, au moins quant aux affaires intérieures.

En 1889, leur arriéré d'impôts était de sept années.

Principaux villages :

| | |
|------------------------|----------------|
| Emsila, | Amgadé, |
| Gla el Haram, | Aïn Chak, |
| Beni Sliman, | Ousar el Hadj, |
| Feddane Djebel, | Chebika dib, |
| Sffa, | El Hamma, |
| Tsaria, | Amartchak, |
| El R'arba, | Feddane Dra, |
| Bouda, | Gla Ezlaouïn, |
| El R'nadak, | Aour'razen, |
| El Ouadeïne, | Tsimezlan, |
| Beni Iahia, | El Guezisa, |
| El Ousar ben Abdallah, | Adr'ous, |
| Kendammass, | Dar Outa, |
| Bouberkak, | Edjebila. |
| Aïn Kelba, | |

Les Beni Issef sont exclusivement serviteurs de Sidi Abdesselam ben Mechich et inféodés au groupe du djebel Alem.

Quelques familles de cherifs: Oulad Sidi Moussa ben Mechich et Oulad Sidi bou Thami, dans les tribus.

Ils réuniraient 2,500 fantassins environ.

AHL SERIF.

Territoire. — Du versant occidental du Djebel Moulai Abdesselam ou Djebel Alem jusque et y

compris le territoire des Beni Arous à l'ouest, et des Beni Gorfit au nord jusqu'à la vallée du haut Loukkos, tel est le territoire montagneux désigné sous le nom de Sérif et qui échappe de fait presque complètement à l'autorité du Sultan.

Semi-djebala, semi-arabe. Villages dans la montagne. Dans la plaine, tentes sédentaires, c'est-à-dire avec enceinte d'épines, haies de figuiers de Barbarie et huttes.

Les Ahl Serif dépendent nominalemeut d'El Araïch. Ceux de la montagne sont indépendants. Ceux de la plaine, au contraire, sont tranquilles et en main.

Deux divisions administratives :

Ahl Serif el Djebel,
Ahl Serif el Outa.

Principaux villages :

| | | | |
|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| El Guissa | 40 fusils environ | Ain Hajel..... | 60 fusils environ |
| Beni R'alead..... | 30 » » | Dar Maïza..... | 30 » » |
| Ketsama | 160 » » | El Maudjera | 30 » » |
| Mimouna..... | 25 » » | Ezaazaa..... | 60 » » |
| R'andak el Hamra | 50 » » | Beni Saïn | 150 » » |
| Beni Maafa..... | 50 » » | El Biar..... | 80 » » |
| Dehar el Arab ... | 20 » » | El Kous..... | 60 » » |
| Sebbab..... | 120 » » | Bakkara | 12 » » |
| Mektir..... | 60 » » | El Gara | 50 » » |
| El Euche..... | 100 » » | Megadi..... | 130 » » |
| Dar Ouzari..... | 60 » » | Aïn Dib..... | 12 » » |
| Outtah | 30 » » | Djahjouka | 100 » » |
| Miliana..... | 130 » » | | |
| El Gaïza..... | 20 » » | | |
| Beni Gueddour .. | 150 » » | | |

La population de ce dernier village fournit les clarinettes pour la musique du Sultan. (H. M.)

| | | | |
|-----------------------------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| Demna | 40 fusils environ | Dar el oued..... | 160 fusils environ |
| Ser'erets el Kat.. | 20 » » | Bir douar | 60 » » |
| Sef tsraoula..... | 25 » » | Aïn bou ameur... | 120 » » |
| Dar el Attar..... | 20 » » | Ani Smeu | 70 » » |
| Ce village appartient aux cheurfa | | Boujedian..... | 100 » » |
| Oulad Bekkal. | | Aïn Ksab..... | 12 » » |
| Dlem el R'emik.. | 30 » » | El R'orraf..... | 80 » » |
| Beni Sfar..... | 30 » » | Sef el R'ellaf.... | 50 » » |
| Aouadja..... | 30 » » | Aïn bou Kerchoun | 30 » » |
| Tseffer..... | 30 » » | El Klia | 30 » » |
| El Azib..... | 130 » » | Tsissimulal..... | 12 » » |
| Keskaz | 20 » » | Aïn Mamoun.... | 80 » » |
| Hameïmoun..... | 200 » » | Aïn Mansour.... | 80 » » |
| Feddan Kebir.... | 40 » » | Beni Merki..... | 130 » » |
| Bonadran | 60 » » | Aïn Mir..... | 50 » » |
| Si bou Sefra | 20 » » | Sefsaf | 200 » » |
| R'emareuche.... | 20 » » | Lahnia..... | 12 » » |
| El Ousar..... | 150 » » | Sour'emari | 40 » » |
| Alma | 50 » » | El Bestioun..... | 60 » » |
| Tsar'arrabouts... 12 » » | | | |
| Echaara..... | 25 » » | | |
| Dar S'af..... | 100 » » | | |

Ces deux derniers villages sont mélangés de populations appartenant au Djebel Sarsar. (H. M.)

On peut estimer à environ 4,000 à 4,200 fantassins armés le nombre de fusils de la région du Sérif.

Les Ahl Serif el Djebel sont serviteurs du Djebel Alem et les Ahl Serif el Outa, serviteurs de Dar Ouazzan en majorité.

Quelques Aïssaoua.

Zaouïa Derkaoua de la branche de Sidi Mohammed el Harrak à Aïn Mansour.

Zaouïa Hamadcha à Sidi Ali bou Soufa; la secte des fidèles de Sidi Ali ben Hamdouch compte de très

nombreux fidèles dans toute la région, les renseignements précédents ont été recueillis près d'un moggadem de l'ordre.

BENI HASAN.

Dans le massif montagneux dit Djebel Beni Hasan, qui s'étend de Chechaouen à Tétouan, et la vallée de l'oued Chechaouen, entre les R'omara, les Akhmas au sud, les Beni Saïd à l'est, dont ils sont séparés par l'oued Si Fellaou, les Beni Aouzmer au nord, les Beni Ider à l'ouest. C'est non loin du confluent de l'oued Arezaz, avec l'oued Isonmaten et au sud, que commence le territoire des Akhmas et le Blad es Siba.

Djebala du sud des R'omara.

Ils habitent en petits villages disséminés au pied des hauteurs, avec quelques groupes dans la montagne, sur des points escarpés.

Les Beni Hasan dépendent de Tétouan et ont deux cheikh : un pour les Sefeliin, gens de la plaine, un pour les Foukaniin, gens de la montagne. Ils sont batailleurs, fréquemment en lutte avec leurs voisins, les Akhmas, et peu en main.

Quatre fractions, khemis, correspondant à quatre marchés et à une subdivision territoriale par marché :

El Khoums,
Chérouta, dans la montagne à l'est,
Beni Ilits, au sud-ouest,
Beni Moussa.

Les Beni Hasan sont fort dévots et surtout serviteurs

de Sidi Abdesselam ben Mechich et de Sidi Mohammed ben el Hadj, un de ses descendants, dont la zaouïa est chez eux.

Quelques serviteurs de Dar Ouazzan.

Aïssaoua en petit nombre.

Zaouïa Sid el R'azi (R'aziin du Tafilelt) et Zaouïa Sidi Ioussef el Miliani (Ioussefiin de la région de Taza), toutes deux assez importantes.

Les Beni Hasan sont de race et de langue berbère ; ils sont très fanatiques.

Tout le massif montagneux auquel ils ont donné leur nom, leur appartient. Cette tribu est riche et nombreuse ; son territoire, ses cultures sont des plus prospères.

On peut compter, chez eux, environ 5,000 hommes armés la plupart de fusils modernes à tir rapide.

AKHMAS ou KHAMÈS.

Territoire. — Partie sud-est du massif du Djebel Alem. Ils touchent aux R'omara du Rif et aux Beni Hasan vers l'est, aux Beni Ahmed et R'omara au sud ; aux Beni Arous et Beni Leit à l'ouest ; aux Beni Ider et Beni Hasan au nord.

Djebala, parmi lesquels, malgré une instruction arabe prononcée, l'élément berbère domine et a gardé une partie de ses caractères propres.

On trouve encore chez les Akhmas des traces et le souvenir fort récent de l'ancienne organisation berbère :

la djemâa des Aït Arbeïn, le cheikh El Rbeia, l'izref, droit pénal berbère, n'ont disparu que depuis peu. Le régime des clans, des mezzrag, est encore en vigueur, et les pénalités appliquées par les djemâa sont celles de l'izref.

Ils ont actuellement deux caïds, mais dont le rôle n'est que nominal. En fait, les Akhmas sont complètement indépendants et d'ailleurs traditionnellement dégagés d'impôts comme tholba de Sidi Abdesselam ben Mechich.

Ce titre de tholba, justifié par une instruction répandue, un grand nombre de marabouts locaux, d'uléma célèbres aux anciens temps, n'empêche pas les Akhmas d'être une des tribus les plus remuantes et batailleuses de la région. Ils sont en hostilité avec tous leurs voisins, notamment les R'omara et les Beni Ahmed.

Ils étaient, en 1891, en lutte avec les R'zaoua et les Beni Issef, à la suite d'un différend où les premiers ont pris parti pour ceux-ci. C'est en même temps une tribu djebala où l'usage du vin frais est le plus répandu.

En 1889, les Akhmas ont refusé de laisser traverser leur territoire par l'Ambassadeur d'Italie qui avait demandé à aller porter ses lettres de créance au Sultan pendant l'expédition de ce dernier.

Deux fractions administratives :

Akhmas Foukaniin,
Akhmas Sefeliin.

Cinq fractions constitutives — Akhmas — connues sous le nom de leur alem ou drapeau de guerre :

Sid el Hadj Akhitran,
Sidi Ioussef Tlidi,
Beni Djebora,
Alem Sebaa Kebail,
Sid Ahmed el Alem.

Principaux villages :

Tisoufa, long de plusieurs kilomètres,
Amoukhen, célèbre par sa mosquée,
Beni Derkoul, en montagne,
Sidi Ioussef Tlidi, en plaine, près des R'omara.

Les Akhmas sont exclusivement serviteurs de Sidi Abdesselam ben Mechich, mais indépendants du groupe du djebel Alem (Voir Beni Arous).

Ils constituent une des plus nombreuses tribus du nord du Maroc ; ne comptant point de cavaliers, ils ont, par contre, de redoutables fantassins ; comme tous les Djebala, et d'après les informations les plus sûres, puisées aux sources les plus dignes de foi, ils pourraient armer 10.000 hommes. Les fusils modernes y commencent à se répandre ; on en comptait déjà beaucoup en 1891. En 1889, lors de la colonne du Sultan, ils ont refusé à l'armée, forte de 10.000 hommes, le droit de prendre de la paille, ce qui témoigne de leur esprit d'indépendance¹.

¹ Cap. Thomas. Itinéraire de l'expédition du Sultan en 1889.

BENI AROUS, et SOUMATA.

Le territoire des Beni Arous, très montagneux, est borné au nord par la petite vallée de l'oued El Kharoub; il se prolonge dans l'est jusqu'aux Akhmas, englobant tout le massif du Djebel Moulai Abdesselam ou Djebel Alem; au sud, il s'arrête aux Soumata et Beni Gorfit, tandis que dans l'ouest il domine la plaine ondulée qui s'étend jusqu'aux rives de l'Océan.

Les Beni Arous ont un grand nombre de villages fort importants; leur territoire est renommé pour ses vignes.

La tribu comprend trois éléments :

1° Les cherifs Beni Arous, ou El Aroussiïn, qui représentent plus ou moins directement la descendance de Sidi Abdesselam ben Mechich dont le tombeau est au Djebel Alem, sur leur territoire, et sert de lieu de pèlerinage vénéré dans toute la région des Djebala et dans une grande partie du Rif;

2° Les Soumata, sorte de clients religieux et politiques, des Beni Arous;

3° Les Ommiïn, qui sont aussi des clients, mais plus exactement des serfs ou cultivateurs attachés à la glèbe, en cultivant les terres des cherifs El Aroussiïn.

Les Beni Arous sont exempts d'impôts, de redevance et de toute prestation en qualité de cherifs. Les Ommiïn jouissent des mêmes privilèges comme serviteurs des Beni Arous. Quant aux Soumata, ils forment, depuis l'expédition du Sultan en 1889, une

tribu indépendante de ces castes religieuses, et soumise, au mois pour la forme, à l'impôt.

Les Beni Arous nomment dans leur tribu, pour le règlement des affaires intérieures, un cheikh suivant la mode berbère; mais le titulaire n'a aucune influence; en réalité, chacun agit à sa guise. Quant au caïd de parade que le Sultan y a nommé durant son expédition de 1889, il a une autorité encore plus précaire.

Les Soumata, dont la réputation de courage est établie dans tout le nord du Maroc, peuvent réunir environ 700 fantassins.

Principaux villages :

| | | | |
|-------------------|--------------------|-----------------|-------------------|
| Arregen. | | Bou Honsi..... | 50 fusils environ |
| El R'riba..... | 140 fusils environ | A Kersanel foki | 50 » » |
| Tsafirants..... | 30 » » | » Habti | 50 » » |
| Dar Errâti..... | 30 » » | Tsaberdots..... | 3 » » |
| El Adjas..... | 30 » » | Dar Mekkach... | 8 » » |
| Aïn el Beïda..... | 60 » » | Altaïn..... | 15 » » |
| Satel Haman.... | | R'enimen..... | 8 » » |
| El Melaâb..... | 10 » » | Afra..... | 12 » » |
| R'riba Chnadjä.. | 40 » » | Zeïtsouna..... | 50 » » |
| Tsaoula..... | 50 » » | El Horcha..... | 8 » » |
| Rokbat Errous.. | 10 » » | Beni Adour..... | 40 » » |

A Dar Errati se trouve la zaouïa de Sidi Mezzouas. Le village de Arreguen ne se compose que des propriétés du Cadi et de son frère.

Les Soumata comprennent, outre une fraction de ce nom, les Ahl el Djir.

Les Beni Arous comprennent trois fractions :

El Khekharza, la plus influente,
Oulad Abdelouahab,
Teidiin.

Les Cherifs et les Omniin sont également répartis dans ces trois fractions. Les derniers moins nombreux que les premiers.

Principaux villages :

| | |
|----------------------------------|-----------------------|
| El Harcha (Soumata, Marchammed), | |
| Bou Amsid, | Aine el Hadid, |
| Ou Altaid, | Boudjaria, |
| Ou Akerson, | Tardan ¹ . |

BENI AHMED.

Territoire. — Au sud du massif du Djebel Alem, dans les bassins de l'oued Oulai et de l'oued Maoudour, affluents de droite de l'oued Ouar'ra. Territoire peu accidenté, tout en cultures et jardins. Tribus voisines : Beni Mestara et R'zaoua à l'ouest, Beni Zeroual au sud, R'omara et Akhmas au nord et à l'est.

Tribu de djebala, mais où prédomine l'élément arabe. La population de plusieurs villages est issue d'Abid Bokhari².

Villages en général étendus.

Tribu très belliqueuse et pillarde.

Les Beni Ahmed coupent souvent les chemins qui

¹ Pour la situation politique et religieuse des Soumata et des Beni Arous, voir le chapitre « Influences religieuses ».

² Voir volumes III et IV.

traversent leur territoire et font de très fréquentes incursions chez leurs voisins. Ils sont en hostilité avec presque tous, et les luttes de village existent également. Ils relèvent du R'arb, commandement d'Ould el Abassi ; ils ont deux cheikh nommés par lui, mais ils sont très indépendants. La seule autorité qu'ils reconnaissent un peu est celle des chefs des Djemaa des villages. Ils pourraient mettre en ligne 3000 fantassins.

Deux divisions administratives :

Beni Ahmed el Foukani,
Beni Ahmed el Selfi.

On y ajoute une sous-fraction, les Chellal¹.

Les Beni Ahmed sont pour la plupart serviteurs de Sidi Abdesselam ben Mechich, mais sans être du groupe politique du Djebel Alem. Beaucoup aussi sont serviteurs religieux de la maison de Ouazzan.

Assez grand nombre de Derkaoua relevant de la zaouïa de Bou Berih des Beni Zeroual.

POPULATIONS DU DJEBEL SARSAR.

Territoire. — Tout le massif du djebel Sarsar², surtout sur le versant nord.

Les Ahl Sarsar sont djebala et habitent des villages.

¹ Capitaine Thomas. Itinéraire de l'expédition du Sultan en 1889.

² Le Sarsar, montagne située au sud du ksar Denhadja, château où étaient établis les rois du Maghreb aux temps antiques, était occupé à l'époque d'El Bekri par des peuplades appartenant aux tribus de Ketama d'Assada.

Ils descendent d'une fraction de berbères, serviteurs religieux de Moulai Abdallah Chérif, ancêtre des chérifs d'Ouazzan. Ce sont eux qui l'ont amené à Ouazzan, et l'ont aidé à s'y établir.

La tribu fournit des contingents irréguliers au Sultan et paie l'impôt. Elle est relativement peu pressurée en raison de son origine, et relève soit d'El Araïch, soit du caïd Ben Aouda, d'après les modifications de l'administration du gouvernement marocain.

Les Ahl Sarsar, sans être précisément serviteurs des chérifs actuels d'Ouazzan, en raison de leur origine, n'en appartiennent pas moins aux groupes religieux et politiques que dirige la famille Ouazzan.

Principaux villages :

| | |
|-------------------------------|-------------------|
| Demna..... | 60 fusils environ |
| El Berrakni..... | 80 » |
| Zaouïa..... | 100 » |
| Zaouïa de Sidi Ali ben Ahmed. | |
| Nehal..... | 100 » |
| Hjaoudj..... | 60 » |
| Ras el Mekil..... | 80 » |

On peut estimer de 480 à 500 le nombre de fantassins armés.

MASMOUDA.

Territoire. — Au sud-est du djebel Sarsar, dans les hauteurs qui forment, aux abords de ce massif, la plaine sud de la vallée de l'oued el R'ouïs. Tribus voisines : Sarsar, R'arb, Er Rhama, Beni Mestara.

Djebala vivant en villages. Ils descendent de l'ancienne tribu berbère¹ de ce nom.

Tribu tour à tour tranquille et révoltée. Par moment fournissant des contingents au Sultan. Dépendant du R'arb, caïdat de Er Remouch ben Aouda des Oulad Sefian en 1890 et du pacha de Tanger en 1892.

Principaux villages :²

| | | | |
|----------------------|-------------|------------------------------|-------------|
| Fersiou..... | 200 fusils. | Er Ramel..... | 100 fusils. |
| Dehar Lemnazel.... | 25 » | Mazraf..... | 100 » |
| El Khansousi..... | 25 » | El Hammarit..... | 100 » |
| Dehar Agallel..... | 100 » | Ez-Zaouïa Dabour | |
| Khandaq El Bir.... | 150 » | Hessina..... | 60 » |
| Tislâou..... | 150 » | Bou Ziouï..... | 100 » |
| Ed Daher et Beïnout | 100 » | Ledjelaoulaoua.... | 30 » |
| Gouna..... | 80 » | Beni Aham..... | 100 » |
| Djebel Laherech... | 80 » | Dchar Alïa..... | 100 » |
| Sgara..... | 100 » | Touïzta..... | 60 » |
| Erkouma Et Thatia. | 100 » | Et Taouret..... | 100 » |
| Erkouma Et Fouguia | 100 » | Oulad Bou Anone.. | 30 » |
| Oulad Siali ben Azuz | 30 » | Lahouitet..... | 40 » |
| Bou Hammou..... | 150 » | Beni Iammen..... | 40 » |
| El Haït..... | 100 » | Azrazer..... | 40 » |
| Er Bouïïn..... | 100 » | Dar Ed Deba..... | 60 » |
| El Harts..... | 150 » | Djebel Serserkla... 1200(?)» | |
| Bou Hessin..... | 100 » | | |

La tribu entière des Masmouda pourrait donc réunir un total de 4090 fusils environ.

¹ La plus grande partie des habitants du Maghreb El Aksa appartient à la tribu des Masmouda. (Ibn Khaldoun, I, 194).

Les Masmouda, à peu d'exceptions près, composent les habitants de la partie montagnaise du Maghreb El Aksa. (Ibn Khaldoun, II, p. 135).

² Renseignements statistiques. — H. de La Martinière.

Quelques Aïssaoua.

Influence dominante de Dar Ouazzan.

Au djebel Sedjen, se voit un tombeau juif où les israélites du Maroc se rendent en pèlerinage, ils y entretiennent une garde de Masmouda.

ER REHOUNA.

Territoire. — Entre l'oued R'ouïts et l'oued Ouar'ra, au sud des Ahl Serif.

Djebala vivant en villages.

Petite tribu très belliqueuse et de bravoure réputée.

Peu soumise, elle relève du commandement de Fez, mais, sauf lors du passage des colonnes, comme en 1889, elle est à peu près indépendante.

Trois fractions :

Beni Sedjel,
Beni Smeah,
Beni Grir.

Principaux villages : ¹

| | | | |
|---------------------|-------------|------------------|------------|
| Aïn Michallou..... | 100 fusils. | Batnou..... | 50 fusils. |
| Ellous..... | 100 » | El Bâadjine..... | 80 » |
| Amzou..... | 60 » | El Kalâa..... | 60 » |
| Bou Nidar..... | 50 » | El Anser..... | 40 » |
| Dar el R'ebbas..... | 50 » | Adchiïr..... | 30 » |
| Ez-Zitouna..... | 100 » | El Achchen..... | 200 » |
| Essaf..... | 120 » | Edouahir..... | 100 » |
| Azâanâan..... | 150 » | Farcha..... | 100 » |
| Zidour..... | 150 » | Akda..... | 100 » |
| En Nacharine..... | 100 » | El Ballount..... | 150 » |

¹ Renseignements statistiques. — H. de la Martinière.

| | | | |
|----------------|-------------|--------------------|------------|
| Brikecha..... | 100 fusils. | Guetina..... | 50 fusils. |
| El R'ar..... | 50 » | Beni M'hammed.... | 100 » |
| Tala..... | 100 » | Lemsabcha..... | 150 » |
| Niten..... | 50 » | Zarradou..... | 150 » |
| Akanetour..... | 50 » | Dehar Zaktaoua.... | 50 » |
| Sguifa..... | 50 » | Mazzou el Fouqui.. | 50 » |
| Harsal..... | 50 » | Khandaq Ezziara... | 10 » |

La tribu pourrait donc réunir un total d'environ 2400 fusils.

Grande zaouïa de Sidi Aïssa Ould Sidi Sellam, des Cherifs Oulad Sidi ben Mechich, patron de la tribu et dont l'alem ou drapeau sort le premier en cas de guerre. Zaouïa de Sidi Ahmed Mousebaa.

Grande zaouïa d'Aïssaoua, dont le mokaddem actuel, Sidi Thami, paraît assez influent. Zaouïa de Hamadcha à Boumidar.

BENI MESTARA ¹.

Territoire. — Dans le bassin de l'oued Ouar'ra, entre les Beni Mesguilda, les Beni Zeroual, les Er Rehouna, les Masmouda, les Aouf et les R'zaoua.

Djebala vivant en villages.

Les Beni Mestara sont la tribu la plus pillarde et la plus remuante de tous les Djebala. Les routes de leur territoire sont constamment coupées. Ils volent sans cesse leurs voisins et viennent par moment même piller

¹ Beni Messara suivant El Bekri qui les rangeait à son époque dans la tribu des Homeïd, par conséquent alliés aux R'omara (El Bekri, p. 246).

les maisons, enlever des jeunes garçons et des filles dans l'intérieur même d'Ouazzan.

En 1882, ils ont presque assiégé la ville, arrêtant tous les voyageurs entre la ville et Kucheriin¹ ou sur la route de Fez. Grands buveurs de vin et très adonnés pour leur propre compte aux danses des deux sexes; ils vendent aussi de côté et d'autre les enfants qu'ils volent.

Complètement indépendants, ils n'ont pu être maîtrisés en 1882-83, qu'après l'envoi de deux petites colonnes dont la première avait été battue.

En 1889, le Sultan leur a donné un caïd de chez eux, avec le concours duquel une partie des brigands attirés de la tribu ont pu être arrêtés. Deux mois après, le frère du caïd a été tué dans une émeute, et il a fallu envoyer de nouvelles troupes pour rétablir l'ordre.

Deux divisions administratives :²

| | | |
|-----------------|---|------------------------------|
| Outaouiin | } | Djahra (voisins de Ouazzan). |
| | | Beni Mestara Oulad el Outa. |
| Djebala | } | Beni R'iz. |
| | | Oulad ben Talba ou ben Tala. |

La tribu des Beni Mestara comprend sept fractions locales; ce sont avec leurs principaux villages :³

¹ Kucheriin, faubourg occidental de Ouazzan.

² Cap. Thomas. *l. c.*

³ Renseignements statistiques. — H. de La Martinière.

1^{re} fraction : Bou Garra, 805 fusils environ.

Villages :

| | | | |
|----------------------|------------|--------------------|------------|
| Beni Koulch..... | 50 fusils. | Rachgach..... | 40 fusils. |
| Si El Hadj El Abbès. | 25 » | Bou Garra..... | 70 » |
| Tinzah..... | 30 » | Kachkach..... | 20 » |
| Oulad Ben Dahla... | 50 » | Manaah..... | 20 » |
| Amadhas..... | 30 » | Oued El Fahs..... | 20 » |
| Kef el R'oul..... | 30 » | Ez-Zaouïa..... | 100 » |
| Daher Mengach.... | 25 » | Achehiba..... | 40 » |
| Galâat Edjala..... | 40 » | Ar'il..... | 50 » |
| Atsoul..... | 15 » | Tift..... | 20 » |
| El Halhal..... | 30 » | El Habbadjine..... | 80 » |
| El Oued Es Saïr... | 30 » | | |

2^e fraction : Beni Guis, 700 fusils environ.

Villages :

| | | | |
|-----------------|-------------|----------------|-------------|
| Afsa..... | 100 fusils. | Aïn Agtar..... | 150 fusils. |
| Ler'acheda..... | 200 » | El Behira..... | 150 » |
| Bab Diouar..... | 100 » | | |

3^e fraction : Beni Iammal, 750 fusils environ.

Villages :

| | | | |
|-------------------|------------|--------------------|------------|
| Laoua..... | 50 fusils. | Tichakrane..... | 40 fusils. |
| Laouhaheda..... | 30 » | El Herraguine..... | 100 » |
| Ech-Châaline..... | 80 » | Agrine..... | 70 » |
| Ouled Ben Tammou | 50 » | Ed Daher..... | 70 » |
| El Galâa..... | 80 » | R'elila..... | 80 » |
| Anafezi..... | 100 » | | |

4^e fraction : El Hadjera, 440 fusils environ.

Villages :

| | | | |
|--------------------|------------|-------------------|------------|
| El Hadjera..... | 30 fusils. | Edjeraoua..... | 30 fusils. |
| Khaldia..... | 100 » | Saggni..... | 40 » |
| Oulad El Hadj..... | 70 » | Aïn El Djaïa..... | 40 » |
| En-Nadamine..... | 50 » | Agrar..... | 50 » |
| Erhouniach..... | 30 » | | |

5^e fraction : Beni Raous, 520 fusils environ.

Villages :

| | | | |
|------------------|------------|------------------|------------|
| Lahsakra | 70 fusils. | Lâazaïbia | 60 fusils. |
| El Gueliâa | 60 » | El Haddada | 50 » |
| Er-Remela | 60 » | Lahouaoura | 40 » |
| Lamonalda | 60 » | Er-Riasine | 30 » |
| Chadian | 30 » | Zouma | 60 » |

6^e fraction : Metiïoua, 970 fusils environ.

Villages :

| | | | |
|--------------------|------------|------------------------|------------|
| El Harrag | 60 fusils. | Azrouf | 40 fusils. |
| El Houraeh | 70 » | Adouïkar Dazit | 40 » |
| Beni Amran | 50 » | El Khis | 60 » |
| Es Sabanine | 50 » | Oulad ben Dalha (ce | |
| Ouled ben Radouane | 70 » | nom est aussi porté | |
| El Hamria | 60 » | par un des villages de | |
| Oulad ben Achebika | 70 » | la fraction Bougarra). | 50 » |
| El Melh | 40 » | Asfal | 50 » |
| Ler'ouina | 80 » | Aïn Yammal | 50 » |
| Tir'nif | 40 » | Sidi Abdelkader | 50 » |
| | | Ouled ben Atrabeg. | 50 » |

7^e fraction : Beni Koulla, 1520 fusils environ.

Villages :

| | | | |
|---------------------|------------|---------------------|-------------|
| Bou Serour | 60 fusils. | El Gaddarine | 100 fusils. |
| Lemnaser | 50 » | Es Sand | 40 » |
| Er-Ramel | 50 » | Ouled ben Hannou. | 30 » |
| Dehahena | 40 » | Aïn Bouzid | 40 » |
| Asakkar | 40 » | Maouna | 40 » |
| Aïn El Oullig | 40 » | Ez-Zaouaguine | 250 » |
| Zerga | 30 » | El Guitoun | 100 » |
| Fendag El Djirane. | 40 » | Legzira | 40 » |
| Azamourine | 100 » | Lakherachech | 40 » |
| Adacherine | 50 » | El Kharfane | 50 » |
| Sidi Qassem | 40 » | Oulad Yagoub | 60 » |
| Aziatine | 30 » | Lâanaser | 100 » |
| Tagachehert | 60 » | | |

On peut compter dans toute la tribu des Beni Mestara, 5700 fusils environ.

Les Beni Mestara sont, au point de vue religieux, serviteurs de la famille de Ouazzan, mais ils sont politiquement très hostiles à la branche aînée, c'est-à-dire aux fils d'El Hadj Abdesselam. Ils avaient voulu empêcher Moulai Abdallah Chérif de s'établir à Ouazzan et depuis, tout en allant en ziara à son tombeau, ils volent à l'occasion jusqu'aux draperies de son cercueil. D'autre part, dans leurs incursions à main armée, ils ne ménagent pas plus les filles des chérifs que les autres. Les Beni Mestara sèment la terreur dans toute la région avoisinante de leur territoire et pourtant, d'après les renseignements précités, ils seraient relativement peu nombreux. En 1889, l'armée du Sultan dut séjourner du 2 au 24 août, au camp de Mazir'art pour en imposer aux tribus des Beni Mestara et des Beni Ahmed, afin de les décider à payer un long arriéré d'impôts, encore ne s'y exécutèrent-elles qu'après de longs marchandages et après avoir épuisé avec le Sultan lui-même, tous les moyens dilatoires¹.

BENI MESGUILDA².

Territoire. — Sur l'oued Aoudour, affluent de l'Ouar'ra, entre les Beni Mestara, les Setta, les Cheraga, les Fichtala et les Beni Zeroual.

¹ Cap. Thomas, *l. c.*

² L'itinéraire d'Antonin nous a transmis le nom d'une station.

Djebala vivant en villages. Les Beni Mesguilda sont en général tholba, presque tous savent écrire. Mais ils n'en sont pas moins fort adonnés au « *samt* », pillards, coupeurs de routes, en lutte avec tous leurs voisins.

Tribu peu en main, presque complètement indépendante. Elle dépend nominalemeut du R'arb commandement Ould el Abbassi, mais a eu à payer, lors du passage de la colonne en 1889, sept années d'arriéré d'impôts.

Trois fractions :

Dar el Oued,
Omana,
El Argoub.

Principaux villages : ¹

| | |
|----------------------------|------------------|
| Bab Djebel Zerka, | El Argoub, |
| Koudiia, | Oumana, |
| Beni Rbeia, | Oulad Abdallah, |
| Sidi Allal el Zerari. | Sidi Zitoun, |
| Moulai bou Cheta ez Zrira, | Djeinaa el Oued. |

(Moulai bou Cheta bou R'obrén),

Pas d'influence extérieure, en raison du grand nombre de tholba dans la tribu.

Nombreux marabouts locaux.

ou ville romaine de Gilda ou Guilda, située dans les mêmes parages que ceux habités par la tribu des Mesguilda ; il est facile de retrouver dans ce composé berbère, le nom de la station antique précédé du mot libyen « *Mes* » qui a la même signification que le mot arabe « *Beni* ».

¹ Renseignements statistiques. — H. de La Martinière.

FICHTALA.

Territoire. — Bassin de l'Ouar'ra, autour du Djebel Moulai bou Cheta et du djebel de Sidi Mergo, entre les Beni Mesguilda, Beni Ouriar'al bou Cheraga et Oulad Aïssa.

Tribu renfermant en majorité des éléments arabes ¹, mais djebala de mœurs, et d'habitat ².

Tribu dépendant du commandement de Fez (Ould Bâ Mohammed)³, soumise et assez bien en main.

Quelques serviteurs de Dar Ouazzan, mais l'ensemble de la tribu reconnaît surtout pour patron Moulai bou Cheta.

SETTA.

Territoire. — Bassin de l'oued Ouar'ra, entre les Oulad Aïssa, El R'arb, les Cheraga, les Beni Mesguilda, les Beni Mestara et Aouf.

Djebala très arabisés, vivant en villages.

Les Setta dépendent du R'arb, commandement d'El Abbassi. Ils sont assez tranquilles et en main.

¹ Les Fichtala étaient déjà arabisés à l'époque où écrivait Ibn Khaldoun ; l'auteur de l'histoire des Berbères leur assigne comme territoire, toute la partie de l'Atlas au Rif qu'ils partageaient avec les Beni Ouriar'al et les R'omara.

² Les Fichtala (Ibn Khaldoun) étaient déjà cités par l'auteur de l'histoire des Berbères, tome II, p. 123, avec les Mesguilda et les Beni Ouriar'al comme habitant les territoires du Ouar'ra.

³ 1893.

Villages :

| | |
|----------------|--------------------|
| Medjenoula, | Dar Hadden, |
| Kherb en Naïn, | Aïn el Oued, |
| El Khazzen, | Aïn el Raha, |
| Maalil, | Dchar Sidi Mimoun. |

Les Setta sont serviteurs de Dar Ouazzan, pour la plupart, et Derkaoua.

BENI ZEKKAT.

Petite tribu de Djebala située entre les Er Rehouna, Beni Issef, les Akhmas et les Rzaoua, dont ils dépendaient primitivement. Les Beni Zekkat sont seïbin comme ces derniers, quoique relevant du R'arb, commandement des Oulad Sefian¹.

Ils sont surtout serviteurs de Sidi Allal ben el Hadj, des cherifs Oulad el Bekkal, et aussi de Sidi Abdeslam ben Mechich.

R'ZAOUA.

Territoire. — Dans le bassin de l'Ouer'ra, entre les Beni Mestara, les Er Rehouna, les Beni Zekkat, les Beni Ahmed et les Akhmas.

Tribu djebala vivant en villages, où les tholba sont fort nombreux. Les R'zaoua dépendent du R'arb, commandement des Oulad Sefian. Mais ils sont assez indépendants, peu en main. Jusqu'en 1889, ils se contentaient, comme achour, d'envoyer 14 bœufs à la

¹ Er Remouche en 1893.

koubba du djebel Alem et ne payaient rien au Makhzen. Moulai el Hassan a réussi à leur faire donner une partie de leurs impôts arriérés. Ils sont actuellement en hostilité avec les Akhmas, à cause des Beni Issef, dont ils ont embrassé le parti.

Il existe une fraction isolée formant une tribu à part : les El Harraïk, dans le djebel de ce nom qui se continue chez les Akhmas, sous celui de djebel Haoulen.

Principales fractions et villages des R'zaoua¹.

1^{re} fraction : Beni Medracen.

Villages :

| | | | |
|----------------------------|-------------|--------------------|------------|
| Taria | 100 fusils. | Ed-Dardar | 50 fusils. |
| Beni Sedjel | 200 » | El Khallafine..... | 20 » |
| Doukkala..... | 150 » | Et-Tasudiin..... | 60 » |
| Ez-Zoureg..... | 80 » | El Guedmiin..... | 20 » |
| R'ilmen..... | 80 » | Mada..... | 20 » |
| Beni Barou ou Baroua | 100 » | El Oust..... | 40 » |
| Beni Iazeren..... | 150 » | En-Nadjarine..... | 50 » |
| Iamakout | 70 » | Tiliouan | 100 » |
| Ar'eram | 80 » | Amtal..... | 50 » |
| Ouchach | 60 » | Ech-Charatine..... | 30 » |
| El Bellouta..... | 50 » | Er'cladem..... | 40 » |
| El Ahraïg..... | 150 » | Beni Anâiem. El | |
| Fifi..... | 200 » | Kalâa..... | 150 » |
| Es-Salb..... | 60 » | | |

On peut évaluer la force des Beni Medracen à environ 2260 fusils.

¹ Renseignements statistiques. — H. de La Martinière.

2^e fraction : Beni Far'eloum.

Villages :

| | | | |
|-------------------|------------|--------------------|-----------|
| Et-Touzaïen..... | 40 fusils. | Bou Er-Raf..... | 40 fusils |
| Lâazaïeb..... | 40 » | Beni Ebrih..... | 30 » |
| Amergou..... | 20 » | Eshana..... | 40 » |
| Lechiakh..... | 50 » | Lemsag..... | 50 » |
| Dar Khoukh..... | 50 » | El Barriet..... | 40 » |
| Beni Mâaouia..... | 50 » | Oum Guersa..... | 30 » |
| Ardaouna..... | 80 » | Es-Send..... | 30 » |
| Armoud..... | 50 » | El Madjdjamine.... | 30 » |
| Ekhlîâa..... | 20 » | Oued Engoucht.... | 40 » |
| Etâalab..... | 10 » | Et Tialine..... | 40 » |
| Esbout..... | 60 » | | |

Les Beni Far'eloum possèdent environ 840 fusils.

3^e fraction : Bou Hessian.

Villages :

| | | | |
|--------------------|-------------|---------------------|-------------|
| Er-Remla..... | 150 fusils. | Dar el Oued..... | 100 fusils. |
| Oulad Sidi Amar... | 80 » | Dar Heïdour..... | 70 » |
| En-Nazia..... | 40 » | Ech-Châara..... | 40 » |
| Aïn Bou Hassan.... | 40 » | Aïn Lagbou..... | 100 » |
| Laazaïeb..... | 30 » | El Kalâa..... | 50 » |
| Lahraïef..... | 50 » | Fidj El Hamoud.... | 40 » |
| Adjenane..... | 30 » | Ar'bal El Fouki.... | 50 » |
| Ar'bal..... | 80 » | Tatoult..... | 30 » |
| Ed-Daher..... | 80 » | | |

Les Bou Hessian possèdent environ 1060 fusils.

4^e fraction : Beni Letnah.

Villages :

| | | | |
|-----------------|------------|---------------|------------|
| Ahammar..... | 40 fusils. | Takmacht..... | 50 fusils. |
| Herrara..... | 40 » | Lekrakra..... | 40 » |
| Bou Kamous..... | 30 » | Amalou..... | 80 » |
| El Ouedîme..... | 50 » | Lemgasab..... | 50 » |

| | | | |
|--|------------|---------------------|------------|
| El Kantra..... | 50 fusils. | Alabra..... | 50 fusils. |
| El Kalâa (même nom que dans la fraction précédente)..... | 60 » | Bouchouck..... | 40 » |
| Aferzimen..... | 40 » | Trachelah..... | 40 » |
| Fidj Enssour..... | 20 » | Ferraha..... | 50 » |
| | | Er Remel Dagrattet. | 50 » |

Les Beni Letnah possèdent environ 780 fusils.

5^e fraction : Beni Routab.

Villages :

| | | | |
|-----------------|------------|---------------------|------------|
| Mazzar..... | 50 fusils. | Oulad ben Atsman. | 50 fusils. |
| Chabtal..... | 50 » | Galâat Beni Routen. | 150 » |
| Oulad Ayad..... | 50 » | Beni Zekkar..... | 70 » |
| Ler'bou..... | 60 » | Khandag El Djeuna | 50 » |
| Tazga..... | 40 » | Aïn Aziaten..... | 70 » |
| Alma..... | 40 » | Ed-dar el Kedima.. | 50 » |
| Fatras..... | 80 » | Inasel..... | 30 » |
| Er-Rihane..... | 100 » | Ferrara..... | 40 » |
| Agrazen..... | 70 » | Tazrout..... | 80 » |
| Harrou..... | 40 » | Mekraza..... | 50 » |
| Tib..... | 30 » | | |

Les Beni Routab ont 1300 fusils environ et le total des fantassins armés dans toute la tribu des R'zaoua atteindrait 6240 hommes.

Nombreux cherifs Oulad el Bekkal, de la famille de Sidi Allal ben el Hadj, dont les descendants vivent à El Harraïk, grand village tout entier à leur dévotion.

Nombreux Khouan Derkaoua, relevant de deux zaouïa : Zaouïa Sidi Cherif, chez les Beni Naïn, qui dépend de celle de Bou Berih, chez les Beni Zeroual, et Zaouïa Sid El Hadj Er Radi, de la branche de Sidi Mohammed el Harrak.

Serviteurs de Sidi Ahmed Mouseba, ouali local.

En outre, les R'zaoua sont tous serviteurs de Sidi ben Mechich.

BENI ZEROUAL.

Territoire. — Bassin de l'oued Mezaz, affluent de l'Ouar'ra, à sa sortie des territoires Ketama, et bassin de l'oued Oulaïl, autre affluent de l'Ouar'ra.

Entre ces deux cours d'eau, massif montagneux assez élevé, on rencontre le djebel Ontka et quelques autres massifs plus petits, tels que la montagne où est située la fameuse fontaine dite Aïn Berda.

Par suite de confusion, Ibn Khaldoun appelle leur territoire Djebel Serif.

Les Beni Zeroual sont d'origine berbère, mais très arabisés. Ils comptent, en outre, d'assez nombreux descendants des Abid Bokhari¹. Ils vivent en villages très resserrés et compacts, entourés de jardins de tous côtés. Une seule de ces localités, celle dite Aïn el Berda, couvre tout un versant de la montagne de ce nom. On y compte six mosquées et elle peut mettre en ligne douze cents fusils.

Les Beni Zeroual forment la plus grosse tribu de tous les Djebala. S'ils étaient moins divisés, aucune de celles qui les avoisinent ne pourrait leur tenir tête.

Le capitaine Thomas donne le chiffre de 20.000 à 40.000 fusils. Mais ils sont constamment en lutte entre eux de même qu'avec leurs voisins. C'est ainsi que

¹ Voir Tome III.

Moulai el Hassan a pu les rapprocher un peu du Makhzen, camper chez eux en 1889 avec sa colonne et leur faire accepter quatre caïds. Ceux-ci n'ont d'ailleurs guère d'autorité, et il paraît peu probable que les Beni Zeroual continuent à payer l'impôt. Leur ancienne organisation intérieure, qui paraît avoir été très forte, a à peu près disparu. Les affaires de la tribu, des villages, sont traitées en miad, où tout le monde a rang égal, et où les plus turbulents l'emportent souvent. Il reste cependant quelques-unes des vieilles institutions locales.

Ainsi, dans chaque village, se trouve une pierre dressée devant la mosquée principale. Les indigènes qui ont à se plaindre de quelque vol ou de tout autre tort fait à leurs droits, sacrifient une poule, une chèvre, sur cette pierre. Le cheikh el djemâa doit s'y rendre aussitôt et ouvrir, en faisant comparaître témoins et défendeur, une sorte d'assise populaire, un miad, où se règle le litige.

Les quatre caïds sont placés à :

- 1° Chahrira, avec commandement des Beni Mka et Beni Medjerou, Bou Maam et Oulad Kacem ;
- 2° Azaïs, fraction des Beni Iadmi ;
- 3° Oulad Ialah, fraction des Beni Brahim ;
- 4° Aïn el Berda.

Outre Aïn el Berda, les principaux villages sont :

| | |
|-------------|------------------------------------|
| Tazerdra, | } forment une djemâa qui relève du |
| Bab el Bir, | |
| Ar'afsil, | |
| | } caïd d'Aïn el Berda, mais est |
| | } hostile à cette fraction. |

Beni Brahim :

| | |
|------------|------------------------------|
| El Oglâia, | Oulad Salah, |
| Afouzal, | Oulad Attia, |
| Sensia, | Ouar'out, |
| Afiguel, | Bou Thaam (cherifs Smainin). |
| Tidoufa, | } dans le djebel Outka. |
| El Mehâa, | |
| Nokla. | |

Beni Meka :

| | |
|---------|---------------|
| Taenza. | Beni Medjera. |
|---------|---------------|

On compte, en outre, avec les Beni Zeroual, deux petites tribus : Oulad bou Rima (200 fusils), Oulad Bekkar (100 fusils), issues de tribus jadis importantes détruites aujourd'hui et presque complètement absorbées.

Les Oulad Bekkar ont une petite kasbah sur l'oued Meknoun.

Le capitaine Thomas donne à la tribu des Beni Zeroual un groupement un peu différent, et la divise en six fractions :

Beni Brahim, les plus nombreux, qui forment à eux seuls le tiers de la tribu,
Aïn Berda,
Beni Iadmi,
Beni Mekka, qui se subdivisent en Beni Medjerou,
Beni bou Maham,
Oulad Kassem.

Les trois premières fractions ayant chacune un caïd particulier, les trois dernières sont réunies sous le commandement du quatrième caïd.

Quelques fidèles de Dar Ouazzan représentés par quelques familles de cherifs.

Quelques Aïssaoua.

Les Beni Zeroual sont, en outre, serviteurs de Sidi Abdesselam ben Mechich.

EL DJAÏA.

Territoire. — Entre les Sélès, les Haïaïna, les Beni Ouriar'al, les Beni Zeroual.

Djebala avec prédominance de l'élément arabe.

Les El Djaïa sont commandés par un caïd de leur tribu, mais dont l'influence est nulle en dehors de son propre parti. L'ensemble de la tribu doit être considéré comme seïbin ou indépendant. Ils sont, du reste, coupeurs de routes déterminés.

Trois fractions :

Oulad bou Zoulat et Oulad R'oroum (près des Haïaïna),
Beni Mohammed,
Senouber.

Principaux villages :

| | |
|------------------|----------------|
| Beni bou Zoulat, | Oulad R'oroum, |
| Senouber, | Djeber Mecht. |
| Zirarda, | |

Les El Djaïa sont pour la plupart serviteurs du djebel Alem. Ils ont chez eux quelques cherifs Beni Arous et une zaouïa leur appartenant. Azib et serviteurs de Dar Ouazzan. Quelques fidèles R'aziin.

BENI OURIAR'AL¹.

Territoire. — Presque complètement entourés par les Beni Zeroual. Voisins sur leur frontière libre des Chéraga et des Fichtala.

Tribu relevant de Fez (caïd Ould Bâ Mohammed)²; à peu près indépendante comme ses voisins, les Beni Zeroual.

Divisions administratives :

Beni Ouriar'al Sefeliin,
Beni Ourier'al Foukaniin,

Principaux villages :

Ardour, Tinguiran,
Beni Guisal, Derdour,
El Guitoun,

Serviteurs de Dar Ouazzan et de Moulai bou Cheta.

Les Beni Ouriar'al de cette partie occidentale du Maroc réunissent environ 1,000 fusils.

SÉLÈS.

Territoire. — Entre les rivières Ouar'ra et Sebou, vers leur partie supérieure, la région est montagneuse,

¹ Les Beni Ouriar'al sont arabisants, quoique berbères purs; ils étaient déjà classés et qualifiés comme tels à l'époque d'Ibn Khaldoun qui leur donne comme territoire toute l'immense étendue de l'Atlas au Rif concurremment avec les Fichtala et les R'omara.

² 1893.

très rocheuse et bien arrosée. Voisins : El Djaïa, Beni Ouriar'al, Chéraga, Haïaïna. Les Sélès sont les derniers descendants des Beni Merin et Beni Outas qui habitaient la région de Fez avant les Idrissiin. Ils sont djebala et vivent en villages.

Tribu tranquille et considérée, d'ailleurs, comme d'extraction noble et relativement peu exploitée. Elle a un caïd pris parmi ses kebars ou personnages notables.

Villages :

El Amser, Sidi Mohammed Senni,
Aïn Deuma, Herran.
Oulad bou Chérif,

Serviteurs de Dar Ouazzan et de Sidi Abdesselam ben Mechich.

MEZZIATE.

Territoire. — Bassin de l'oued Ouar'ra, entre les Haïaïna, les Mettioua, les Beni Zeroual et les Sanhadja.

Relèvent du caïd de Fez Djedid, El Ferradji. Sont tranquilles, mais doivent à leur position au milieu de tribus seïbin, une semi-indépendance.

Deux fractions :

Oulad bou Sultan, Mezziate.

Les influences religieuses prédominantes sont celles des cherifs de Ouazzan, puis ensuite vient la confrérie du Derkaoua et enfin on trouve aussi quelques Aïssaoua.

METTIOUA.

Territoire. — Sur l'oued Imezzaz, affluent de l'oued Ouar'ra, entre les Beni Zeronal, les Beni Ahmed, les Sanhadja et les Mezziate.

Originaires du Rif, mais sortis de cette région et arabisés comme langue; djebala de lef, quoique ayant conservé les villages rifains, par maisons isolées. Ils sont de même souche que les Mettiona el Bahr du Rif; ils occupent un immense territoire.

Les Mettioua étaient complètement seïbin avant la campagne de 1889. Ils ont accepté, lors de la colonne de l'été 1889, d'être placés sous le commandement d'un des caïds résidant à Fez, Ould el Daoudi, mais ils n'en sont pas moins restés fort indépendants. Ils sont pillards et très batailleurs. Ainsi, peu de temps avant l'arrivée du Sultan, qui a réglé ce différend, il y avait une lutte acharnée entre les deux fractions: En Nador et Oulad bou Hama. Les premiers avaient eu 80 hommes tués ou blessés.

Deux fractions:

| | | |
|----------|---|--------------------------|
| Mettioua | { | Ich, |
| Djebala. | | En Nador, |
| | | El Glâa de Beni Oum res. |
| Mettioua | { | Mechkour, |
| el Outa. | | El Oglâa, |
| | | Tar'ia. |

Les Mettiona Djebala sont surtout serviteurs des Derkaoua Oulad Akhemlich, au nombre des clients desquels ils comptent comme les Sanhadja.

Nombreux fidèles de Dar Ouazzan.

Le capitaine Thomas, qui a visité cette contrée avec la colonne du Sultan, les divise en:

1^o Mettioua el Bahr sur la côte de la Méditerranée, du côté de Badès;

2^o Mettioua El Djebel dans le Rif;

3^o Mettioua Djebala, les seuls dont nous ayons à nous occuper en ce moment. Ces derniers comprenant eux-mêmes deux fractions principales: Mettioua el Adjer Foukaniin, Mettioua el Outa ou Sefeliin, et plusieurs sous-fractions dont l'une sur le territoire de laquelle passa l'expédition du Sultan, les R'rioua.

FENNASSA.

Territoire. — Petite tribu située dans le bassin de l'oued Ouar'ra, entre les Sanhadja et les Mettioua, dont elle dépend comme commandement.

Ainsi que les Mettioua, elle est en fait seïba, sauf au passage des colonnes.

BENI OUANDJEN.

Territoire. — Dans le bassin supérieur de l'Ouar'ra, entre les Sanhadja et les Mar'nissa. Tribu composée par moitié de R'omara et de Sanhadja, réunies au cours de luttes locales. Malgré leur origine rifaine, ils sont djebala. Les Beni Ouandjen dépendent du caïd Daoudi des Mettioua, et comme eux sont presque seïbin. Influence de Dar Ouazzan en première ligne.

Quelques Derkaoua, Aïssaoua, etc. Sidi Ali ben Daoud, ouali de Mar'nissa, marabout local.

BENI BOU SLAMA.

Territoire. — Dans le bassin du Sébon, entre les Beni Ahmed, Mettioua, Beni Ouriar'al et Fennassa.

Djebala vivant en villages.

Les Oulad bou Slama dépendent des Mettioua, caïd Daoudi. Mais ils sont presque complètement indépendants. Leur territoire inaccessible les met à l'abri de toute tentative contre leur autonomie.

Ils sont serviteurs religieux des Oulad Akhemlich (Derkaoua), de Dar Onazzan et de Sidi Abdesselam ben Mechich.

BENI OULID.

Petite tribu enclavée au milieu du territoire des Sanhadja Ser'ir, dans le bassin de l'Ouar'ra.

Djebala vivant en villages.

Les Beni Oulid sont rattachés au commandement d'Ould Ba Mohammed de Fez, mais à peu près indépendants en temps normal.

Principaux villages :

El R'orfa,
Oued el Ouen,
Aïn Abdoul.

Les Beni Oulid, comme les Sanhadja, sont inféodés aux Oulad Akhemlich.

Serviteurs des Nasseriin.

MAR'NISSA.

Territoire. — Bassin de l'oued Ouar'ra, entre les Beni Ammart et les Guezennaïa du Rif, les Sanhadja d Reddon et les Tar'zonist des Sanhadja d Se'rir.

Les Mar'nissa se rattachent à l'élément rifain. Leurs villages sont, comme ceux du Rif, formés de maisons isolées, mais ils sont djebala de langue et leur territoire ne compte pas dans le Rif.

Les Mar'nissa dépendent du caïd Daoudi el Mettiouï, mais en fait ils sont à peu près indépendants. Ils sont très r'eddara, coupeurs de routes et pillards. Le mezzrag n'a aucune valeur chez eux. Ils sont exclusivement serviteurs de Sidi Ali Ben Daoud, des Oulad Sidi Ben Nasser, sans postérité, mais à la koubba duquel se trouve une zaouïa importante où l'on vient chercher les ziara de Tamegrout. Ibn Khaldoun (tome I, p. 171), range les Mar'nissa dans les frères des Soumata, des R'assassa.

R'RIOUA.

Territoire. — Dans la vallée supérieure de l'oued Ouar'ra, entre les Mezziate, Mettioua, Haïaïna et Sanhadja d Mousebaa.

Les R'rioua dépendent de Fez, caïd el Feradji. Récemment encore seïbin, très remuants malgré leur petit nombre, ils paraissent maintenant mieux en main.

Serviteurs de Moulai bou Cheta et surtout Sidi

ben Nasser, branche des Oulad Akhemlich, dont ils sont clients.

HAÏAÏNA¹.

Les Haïaïna sont rangés politiquement dans les Djebala, car ils occupent la bande de territoire qui en est la continuation ; mais, ainsi que les Tesoul, ils sont d'origine arabe. Ils habitent la région qui s'étend depuis le bas de la vallée de l'oued Innaouen jusque dans l'est aux premiers contreforts des montagnes des R'iatsa, au sud ils s'arrêtent avec la vallée de l'oued Innaouen aux prolongements du Djebel des Beni Ouaraïne et au nord ils sont limités par le massif des Tesoul. Quoi qu'il en soit, l'étendue de leur territoire est difficilement appréciable, car elle diminue presque chaque année par l'occupation progressive² des cantons les plus orientaux par les R'iatsa.

Les Haïaïna habitent généralement dans des villages, sauf les groupes qui occupent la vallée proprement dite de l'oued Innaouen et qui possèdent des douars.

Les Haïaïna sont assez soumis à l'autorité du Makhzen ; en butte aux incursions des R'iatsa avec lesquels ils sont constamment en lutte et où ils succombent, ils s'appuient volontiers sur l'autorité de la cour de Fez. Aussi bien ils ont d'eux-mêmes réclamé la construction d'une kasba au souk Djemâa des Beni Stiten,

¹ Houdas orthographe Haïaïna dans sa traduction d'Abou el Qassem Ez Ziani.

² Voir Itinéraire de Fez à Oudjda.

fraction dont le territoire est le plus en butte aux déprédations des R'iatsa. Les Haïaïna forment une tribu importante et susceptible, assure-t-on, de mettre sur pied jusqu'à 20,000 fusils et 2,000 chevaux.

Ils comprennent trois fractions :

Oulad Hamran,
Oulad Trik,
Oulad Errian.

Ces dernières se subdivisent en plusieurs sous-fractions :

Oulad Assera,
Oulad Hallel,
Oulad Aiade,
Beni Khalifa,
Beni Stiten.
Oulad Abd el Kerim.

Il convient d'ajouter les Oulad Sékhir, les Lâasra, les Lehbardja, les Oulad bou Zian, les Beni Rached, les Ler'ouel, les Laatsema, et une fraction des Houara qui campe avec eux.

Le Gouvernement marocain divise administrativement la tribu des Haïaïna d'une façon différente et d'après le groupement de ces populations dans les vallées des cours d'eau qui arrosent le territoire.

1° Les tribus dites de l'Onad Innaouen où se rencontrent les sous-fractions suivantes :

Oulad Riab, Châachaa, Oulad Iahia ; caïd Ould Djilali ben Mohammed.

on y comptait 1.500 cavaliers, 7.000 fusils.

2° Les tribus de l'Ouad El Leben avec les sous-fractions suivantes ; 1.200 cavaliers, 6.000 fusils :

El R'oal, caïd Mohammed Enbigui.
Oulad Abd el Kerim, caïd El Hassen ould Kaddour.
El Meskrin, caïd Dris Ould d Rouïchi.
Oulad Aadja, caïd Ould Es-Saheli.

3° Les tribus de l'Ouad Ouar'ra avec 800 cavaliers et 5.000 fusils :

Djâafra, caïd Ould el Meddad.
El Mehirrin, caïd Ould el Meharrari.
Oulad Aïssa, caïd Mohammed ben El Hadj.

(Les indications de commandement des caïds se rapportent au mois de novembre 1893).

Ces informations diffèrent un peu de celles fournies par le capitaine Thomas comme chiffre de combattants, notamment sur le nombre des cavaliers, mais quant aux totaux des fusils ils se rapprochent dans l'un et l'autre cas.

Les Haïaïna sont cités fréquemment dans l'histoire moderne du Maghreb ; après avoir été à demi détruits en 1662-1663 par Moulai Mohammed ben Cherif, ils furent dans la suite fortement mêlés, vers la fin de ce siècle, à tous les soulèvements de l'empire ; ils se réfugiaient alors chez les R'iatsa, quand les Sultans les poursuivaient.

Les Haïaïna seraient en grande partie serviteurs de la maison de Ouazzan, toutefois, on y rencontre aussi des Derkaoua.

TESOUL.

Territoire. — Dans le bassin du haut Sebou, sur l'oued Innaouen, affluent de l'oued Ouar'ra. Voisins des R'iatsa, des Mar'uïssa, des Branes, et des Haïaïna.

Tribu formée d'éléments berbères (Jebala) et arabes¹. Ils habitent pour la plupart en villages, mais ont aussi quelques tentes, Mezrag, cheikh el djemâa et méad. Leur territoire est fertile et bien arrosé par de nombreuses sources. Tribu indépendante, qui dépendait primitivement de Taza et, depuis 1889, le Makhzen marocain y a nommé les six caïds suivants pris dans le sein de la tribu : Kaddour ben Amar, Kaddour ben El Hadi, Tahar Ould Si Amara, Graoui ben Abou, El Mokhtar Ould el Hadj Ali et Hadj bou Zouata.

Ce dernier est plus influent que tous les autres.

Le Gouvernement marocain a divisé les Tesoul en quatre tribus subdivisées elles-mêmes en fractions, savoir :

1° Tribu des Oulad Cherif, 200 cavaliers, 650 fusils², comprenant les fractions suivantes :

| | | |
|----------------------------|---------------|-------------|
| Beni Oummer..... | 60 cavaliers. | 150 fusils. |
| Oulad Zeber ou Zebair..... | 80 » | 200 » |
| Beni Medjdoul..... | » » | » » |

¹ Voir Ibn Khaldoun, p. 266, t. I. El Bekri nous a transmis la description d'une ville de Teçoul, p. 316, qui était déjà détruite de son temps, mais qui avait été très prospère et avait été anéantie lors des luttes entre les Fatimides et les Omeïades. La tribu est d'illustre origine. Les Beni Abi-l-Afia étaient rois de Teçoul et de Fez.

² Ces chiffres indiquent le total des tribus et sous-fractions réunies.

2^o Tribu de Legraoua, 160 cavaliers, 350 fusils, comprenant les fractions suivantes :

| | | |
|-------------------|---------------|-------------|
| Beni Frasen | 60 cavaliers. | 150 fusils. |
| Tamdert | 40 » | 100 » |

3^o Tribu des Engoucht, 160 cavaliers, 400 fusils, comprenant les fractions suivantes :

| | | |
|----------------------|---------------|-------------|
| Bab el Heracha | 40 cavaliers. | 100 fusils. |
| El Khandok | 60 » | 150 » |

4^o Tribu de Beni Abdallah, 200 cavaliers, 500 fusils, comprenant les fractions :

| | | |
|--------------------------|---------------|-------------|
| Oulad Abdaleah ou Moussa | 80 cavaliers. | 200 fusils. |
| Beni Meggoura | 60 » | 150 » |

Beaucoup de serviteurs de Dar Ouazzan. Quelques Derkaoua, Aïssaoua, Nasserin.

Les Tesoul se divisent en Beni Ferassen, Groua, Beni Medjedoul, Oulad Zebaïr, Beni Ali, El Amal, Lembaïla, Beni Ouaza, Diab, Beni Four'ad et Tamdert.

Les Tesoul sont presque toujours en lutte avec les R'iatsa.

BRANES.

Territoire. — Sur l'oued el Fodda, affluent de l'Ouar'ra, entre les Tsoul, Mar'nissa, Guezennaïa (Rif et Sanhadja).

Arabes de langue et de territoire, mais se rattachant à l'élément rifain par la nature de leurs villages.

Dépendent de Taza, mais à peu près indépendants.

Ils ont adopté les coutumes des djebala, quoique ayant seulement des cheikh el djemâa, et règlent leurs affaires intérieures ou extérieures par miad. Ils sont très pillards, batailleurs, souvent en lutte avec leurs voisins.

Les Branes sont divisés en cinq tribus elles-mêmes subdivisées en sous-fractions.

1^o Oulad Djerou

| | |
|------------------------------|-------------|
| 140 cavaliers ¹ . | 450 fusils. |
|------------------------------|-------------|

Subdivisés en :

| | | |
|-------------------|------|-------|
| El Helha | 80 » | 150 » |
| Traïba | 60 » | 150 » |
| Beni Fettah | 40 » | 100 » |

2^o Tribu des Oulad Aïssa.....

| | |
|-------|-------|
| 250 » | 600 » |
|-------|-------|

Subdivisés en :

| | | |
|-------------------|------|-------|
| Oulad Abbou..... | 60 » | 150 » |
| Tribàgea | 70 » | 150 » |
| Ahl Tenasset..... | 40 » | 100 » |

3^o Tribu des Fezazera

| | |
|-------|-------|
| 220 » | 550 » |
|-------|-------|

Subdivisés en :

| | | |
|-------------------|------|-------|
| El Krakra..... | 40 » | 100 » |
| El R'erbïen | 60 » | 150 » |
| Lâamarna | 60 » | 150 » |

4^o Tribu des Oulad Bou Sâadau. 240 »

| |
|-------|
| 600 » |
|-------|

Subdivisés en :

| | | |
|----------------------|------|-------|
| Beni Mehammed..... | 60 » | 150 » |
| Legta ou Lakta | 60 » | 150 » |
| Ahl Bou Helil..... | 40 » | 100 » |

¹ Ces chiffres indiquent le total des tribus et sous-fractions.

| | | |
|--|----------------|-------------|
| 5° Tribu des Beni Ouria'rel (Beranes)..... | 200 cavaliers. | 500 fusils. |
| Subdivisés en : | | |
| Chegarna | 40 » | 100 » |
| Ahl Teouan | 40 » | 100 » |
| El Fraïma..... | 60 » | 150 » |

Très nombreux serviteurs de Dar Ouazzan.

Sidi Mohammed Zerrouk, marabout local.

Zaouïa Tidjaniia.

Quelques Bou Abid, Nasserïin, Raziin, Aïssaoua.

Les Beranes paraissent être les derniers et authentiques représentants de la grande famille des Bernès, à laquelle Ibn Khaldoun consacre tout un chapitre dans son histoire des Berbères, et qui avait fourni les Azadja, Masmouda, les Aureba, les Adjica, les Ketama, les Sanhadja, les Aurir'ha, les Lampa, les Heskoura, les Guezoula.

Vivien de Saint-Martin, p. 131, *Le Nord de l'Afrique*, cite les Beranes comme les Berbères de l'ouest ; il range les Masmouda parmi leurs groupes principaux, dont les Guezoula ou Gétules faisaient partie.

CHAPITRE XI.

Résumé d'itinéraires du Maroc vers la frontière.

RÉSUMÉ D'ITINÉRAIRE DE FEZ A OUDJDA
ET DESCRIPTION SUCINCTE DE LA CONTRÉE PARCOURUE
(par M. DE LA MARTINIÈRE, Juillet 1891¹).

1^{re} Étape. — De Fez à l'azib du chérif Sidi Abdallah ben abd el Djelil, territoire des Oulad Aïad fraction des Haïaïna.

Nous sortons de la ville par la porte dite Bab Segma et contournons les remparts en franchissant l'oued Fez², petite rivière qui alimente d'eau courante les deux villes de Fez. Nous croisons le chemin de Sefrou et du Tafilalet, défilant ainsi devant le flanc oriental du Djebel Zalar', au pied duquel s'étage la cité fondée par Moula Idris Ser'ir. Nous laissons sur notre droite

¹ Il a paru utile de donner dans cet itinéraire un certain développement à la partie descriptive, en raison de l'intérêt qu'il convient d'attacher à la région médiane qui sépare le royaume de Fez de la province d'Oran. Pour le tracé de l'itinéraire, voir dans le tome III, la carte au 1 : 800.000 du Maroc.

² L'ouad Fez ou l'ouad el Djouhor des auteurs arabes du moyen-âge, prend sa source à peu de distance et dans le S.-E. de la ville à un endroit de la ville nommé Ras el mâ. (Voir description et monographie de Fez, dans le tome III).

la porte située au sud de la ville et connue sous le nom de Bab Fetouh¹, celle où passe la route ordinaire de Taza et d'Oudjda. La ville est surmontée d'un immense cimetière étalé sur les contreforts de la montagne, les mausolées de personnages importants et de saints encombrant cet espace qu'entourent des bois d'oliviers. Au sommet de la colline, se voit un vieux fortin² en pisé à demi démolé mais dont les portes ont été murées, et dans le sud de la ville, sur le plateau à mi-côte duquel nous passons, se trouve un autre ouvrage semblable. A travers des haies de vergers, nous rejoignons la piste de Bab el Fetouh, et qui suivant la direction S.-E. conduit au pont du Sebou, tandis que la vallée sinueuse du petit oued Fez disparaît sous la verdure, et descend vers le fleuve.

Par une marche de 35 minutes sur un chemin excellent à cette époque de l'année, mais complètement impraticable après les pluies de l'hiver et du printemps qui détrempe les glaises argileuses, nous

¹ La porte de la Victoire, fait partie du quartier des Andalous et elle était déjà indiquée par El Bekri, p. 315, dans son itinéraire de Fez à Tétouan.

² Ces deux bastions furent construits sous le règne du Sultan Abou el Abbas Ahmed el Mansour el Dehbi vers 1588 (J.-C.), l'un en dehors de la porte Eldjisa, l'autre en face de la porte El Fetouh, (la première est disparue aujourd'hui). L'auteur ingénu du Nozhet el Hadi (traduction de Houdas), nous apprend que ces deux forteresses, connues de son temps sous le nom de El Besatin, mot dont le singulier est bastion, étaient d'une telle solidité qu'on ne pouvait s'en rendre compte qu'en les voyant.

atteignons à 7 h. 50 du matin, le Pont ou Kantara du Sebou¹.

Le pont sur lequel on traverse le Sebou a environ deux cents mètres de longueur; il est supporté par huit arches d'inégales ouvertures, il a huit mètres de largeur, la chaussée pavée de galets est assez bien

¹ J'ai été accompagné jusque-là par le chérif Sidi Ahmida ben Tsami, de la famille de Ouazzan, qui habite Fez, où il est allié directement avec les Drissiin. Possédant une grande influence dans toute la vallée de l'oued Innaouen, parmi les R'iatsa, les Miknassa, il a bien voulu donner l'ordre à son neveu, que je rencontrerai à la limite du territoire des Haïaïna et de celui des R'iatsa, de m'escorter jusqu'à Oudjda. Grâce à la lettre que le chef des Taïbia, El Hadj Abdesselam el Ouazzani, m'avait donnée, j'ai donc pu obtenir les protections locales, indispensables pour exécuter un voyage dont les difficultés résident dans le fanatisme des habitants et dans la hardiesse des pillards.

De l'avis de tous les voyageurs, le chemin de Fez à la frontière algérienne par Oudjda, est difficile; si on n'est pas sérieusement escorté, on court le risque d'être dépouillé par diverses tribus notamment par celle des Miknassa (Erkmann « Le Maroc moderne »). Les tribus que l'on rencontre, Haïaïna, Tesoul, Miknassa, sont pour la plupart à peine soumises, leur pays est peu sûr; on n'y voyage guère isolé; quant aux R'iatsa, ils sont célèbres par leurs violences et par leurs brigandages.

Il faut ajouter les obstacles accumulés par le gouvernement du Sultan, afin de décourager les tentatives de relations directes de Tlemcen à Fez. C'est la théorie de l'État tampon, avec tous ses inconvénients d'insécurité.

En 1720 toutefois, sous le Sultan Moula Ismael, la sécurité était si grande dans toutes ces mêmes régions, qu'Abou el Qassem ez Ziani nous apprend qu'une femme ou un juif, pouvaient aller de Oudjda à l'oued Noun, sans que personne osât leur demander d'où ils venaient et où ils allaient. Dans tout le Maghreb, on n'aurait trouvé ni un voleur ni un coupeur de route. Ce sont là de lointains souvenirs dont on aimerait à voir le souverain actuel s'inspirer.

entretenu; on rapporte qu'il fut construit par le Sultan Moulay Rechid en 1669-1670, avec le produit de l'argent que le souverain avait prêté, quelque temps auparavant, aux négociants de Fez. Au pied des piles du pont se trouve un gué¹. Le Sebou vient du S.-S.-E., il décrit des méandres multiples, son eau jaune et limoneuse est chargée d'argile et inonde les rives découpées à pic dans un terrain glaiseux. Le débit du fleuve est extrêmement variable, impétueux et profond en hiver, il ne conserve durant l'été que des filets d'eau de quelques mètres seulement de largeur. Des cultures maraîchères existent ici sur ses deux rives, tandis que en aval, on trouve quelques beaux vergers d'orangers.

A environ deux kilomètres en aval du pont est le confluent de l'oued Fez; le Sebou décrit ensuite presque à angle droit un crochet dans l'est, provoqué par les prolongements du Djebel Zalar'. Plus loin le fleuve tourne au N.-E. puis au N. en baignant le pied d'une autre chaîne de collines. Ces dernières sont séparées du massif précédent par un profond ravin dont l'orientation est N.-S. et le fleuve en prolonge la direction. A l'endroit où nous la traversons, la vallée du Sebou n'a qu'un demi-kilomètre de largeur sur sa rive orientale, elle semble moins large encore sur la rive occidentale au bas du Zalar'; elle est peu cultivée,

¹ A l'époque où écrivait El Bekri (vers 1050 J.-C.), le pont n'existait pas et le géographe arabe nous apprend que l'endroit de ce gué et les rives du fleuve assez marécageuses en hiver se nommaient Merdj' Ibn Hicham.

car on n'y rencontre que des capriers; il n'y existe pas de chemin, mais seulement des pistes étroites tracées à flanc de coteau sur les dernières pentes argileuses, où elles deviennent très difficiles en hiver, par les pluies.

A la sortie du pont, nous suivons pendant peu de temps une direction méridionale, afin d'atteindre au point le plus favorable, le pied des collines qui constituent l'Akbat¹ el Djemel², et qui dominant d'environ 280 mètres le fond de la vallée. La montagne est nue, escarpée ici, coupée de nombreux ravins présentant l'aspect d'un immense bloc d'argile. Nous nous élevons par une piste très étroite sur des pentes fortement inclinées, entre des ravins creusés par les pluies et au milieu d'affleurements de tufs. La montée dure une heure, on débouche alors sur un vaste plateau peu accidenté tout d'abord et dont l'inclinaison est dans une orientation N. O. S. E. Le territoire appartient aux Oulad el Hadj³, fraction de l'importante tribu du même nom, qui habite une partie de la vallée supérieure de la Moulouïa. Elle occupe ici toutes les terres depuis les rives du Sebou jusqu'aux abords de la vallée de l'oued Innaouen⁴; les cultures sont rares car la

¹ La montée du chameau.

² Vraisemblablement l'Akbat el Beguer ou montée des bœufs, indiquée par El Bekri dans sa route de Fez à Kairouan, page 316.

³ On trouve quelques campements des Oulad El Hadj aussi dans le Garet, ils y sont venus avec le nouveau caïd des Kbdana (1892).

⁴ Appelé oued Yenaoul par Ali bey, page 315. et Aïnaoul par Edrisi.

proximité de la ville de Fez met cette population à l'entière discrétion du Makhzen, et, ainsi qu'on le remarque dans toute la partie soumise du Maroc, les tribus pressurées d'impôts n'ont point d'intérêt à augmenter leurs récoltes. Cette partie des Oulad el Hadj dépend du commandement du pacha de Fez. Elle est réputée pour la beauté de ses chevaux, dont quelques-uns atteignent, paraît-il, le prix très élevé de 400 douros. La fraction est peu nombreuse, elle ne compte guère que 1.900 fusils et 400 chevaux, elle se décompose en Oulad El Hadj proprement dits, Oulad Hamid et Oulad Saïd¹.

Après une heure de marche sur ce plateau et suivant une direction nettement orientale, le terrain change d'aspect et devient mamelonné. Un quart d'heure plus loin, nous arrivons dans un ravin sinueux dont la direction générale est N. E. Le fond en est marqué par un ruisseau nommé par les indigènes

¹ Les tribus que je rencontrerai sur la route d'ici à la Moulouïa sont les Oulad El Hadj, population arabe, les Haïaïna, les Branes, les Tesoul qui parlent un mélange d'arabe et de berbère et qu'on est convenu de ranger parmi les Djebala. Dans le sud, je laisserai à droite de l'itinéraire les Beni Ouaraïne, population purement berbère, qui parle le chelha ou le berbère méridional, et qui vit en partie sous la tente comme les Guerouan, les Zemmour et autres berbères des environs de Meknas, et en partie dans des maisons de pierre solides et assez bien bâties, comme les montagnards de l'Atlas, ensuite les R'iatsa, tribu d'origine berbère, mais arabisée et dont le territoire est à cheval entre les Djebala, tels que les Tesoul, les Haïaïna et les Cheleuls Beni Ouaraïne. Quant aux Miknassa et les populations de la plaine de la Moulouïa, telles que les Houara, elles sont purement arabes.

Sehbt el Touïl, certaines parties sont garnies d'efflorescences salines. Un sentier étroit, mais assez bon, suit ce mouvement de terrain et franchit plusieurs fois le même lit de ruisseau, presque partout rocheux et formé de schistes désagrégés; quant aux flancs du ravin, ils sont dénudés, à pentes rapides avec des surfaces argileuses.

A quarante minutes de marche du point où nous avons rencontré pour la première fois le ruisseau, nous arrivons, après être passé devant les Aïoun¹ el Tin desséchés, aux Aïonn Sokof, situés sur le versant oriental de la chaîne que nous venons de traverser et qui marquent le commencement du territoire des Haïaïna. Le pays est désert et la température déjà élevée devient accablante²; nous ne tardons pas à découvrir toute la vallée de l'oued Imaouen dont les terres paraissent assez bien cultivées. On y voit quelques bouquets d'oliviers; la rivière décrit un demi-cercle au pied des collines que nous venons de traverser, puis s'échappe vers le N. O. pour rejoindre le Sebou.

L'oued Imaouen est formé de la réunion de l'oued Ouartsa, qui reçoit lui-même la petite rivière de Miknassa, venant du massif des Branes et de l'oued Taza, qui passe à la ville de ce nom et prend naissance dans les montagnes des R'iatsa. La longueur du cours

¹ L'Aïn et Tin d'El Bekri que le géographe arabe indique en dernier dans sa route d'Oudjda à Fez, page 205.

² + 45° au thermomètre fronde à 10 heures 1/2. H. B. 736^m.

de l'oued Innaouen atteint 150 kilom. C'est une rivière dont le débit est abondant même en été et dont l'eau claire et fort bonne coule sur un sol de gros graviers. Sa largeur moyenne est de 25^m et sa profondeur, à l'époque où nous l'avons traversée, environ 0^m60. Les berges à pic de 2 à 3^m sont bordées de lauriers-roses. Nous noterons durant la route, tous les affluents que nous rencontrerons ; toutefois le cours d'eau le plus important que reçoit, dans le nord, l'oued Innaouen avant de se jeter dans le Sebon est l'oued El Leben¹. La vallée de l'oued Innaouen est bordée au nord par les montagnes des Haïaïna et des Tesoul et au sud par le massif des R'iatsa et par la chaîne allongée des Beni Ouaraïne.

Deux heures et demie après les Aïoum Sokof, remontant la vallée de la rivière, nous arrivons au territoire des Oulad Aïad, fraction des Haïaïna. Dans cette tribu et sur les contreforts méridionaux qui bordent la vallée, nous couchons à l'azib du chérif Sidi Abdallah ben Abd el Djelil, près d'un puits médiocre, mais à proximité de l'oued bou Zennelane dont l'eau est excellente. Les cultures environnantes sont prospères, orge et blé, la moisson est faite, le douar a un aspect de richesse qui contraste avec les territoires traversés.

¹ C'est près de la réunion de l'oued Innaouen et de l'oued El Leben, qu'eut lieu en 1558, une grande bataille où les troupes turques, sous le commandement du pacha Hosain, fils de Kheir Eddine Ettorki, furent défaits par Moulai Abdallah.

2^e Étape. — De l'azib du chérif Sidi Abdallah ben Abd el Djelil, territoire des Oulad Aïad, fraction des Haïaïna, à l'azib du chérif Moulai Kassem el Ouazzani de l'oued Innaouen.

Nous partons à cinq heures et demie et suivons une direction N. E. ; à 15 minutes du douar, nous traversons l'oued bou Zemelane, qui sort des montagnes des Beni Ouaraïne ; c'est un ruisseau à l'eau courante et fraîche, nous remontons toujours la vallée de l'oued Innaouen assez généralement cultivée où se voient de nombreux douars et huttes de bone séchée des Haïaïna.

Cinquante minutes plus loin, nous traversons un autre affluent de gauche de l'oued Innaouen. C'est l'oued Matmata, il vient également du massif des Beni Ouaraïne et sa petite vallée fort encaissée est nettement séparée de celle de l'oued bou Zemelane, par un chaînon projeté au nord et que nous avons franchi. Les bords de l'oued Matmata sont couverts de quelques vergers abandonnés et on remarque les ruines d'une ancienne Kasba dite de l'oued Allal, construction en pisé du siècle de Moulai Ismael¹ ; on sait qu'à l'époque de splendeur de ce souverain, une série de forteresses avaient été construites le long de la route d'Oudjda, elles étaient gardées par des contingents de la garde noire ou Abid Bokhari. Une demi-heure plus loin, la vallée de l'oued Innaouen se rétrécit considérablement, et la rivière décrit un crochet dans le nord, que provoque un accident orographique remarquable. C'est un

¹ Aboul Qassem Ezziani. Trad. de Houdas, p. 31.

chaînon rocheux, appelé dans le pays Hadjera Mek-touba, sorte de promontoire à pic qui, dans le nord, détourne l'oued Innaouen. La vallée est extrêmement resserrée, car sur la rive droite, on remarque un autre chaînon, mais de nature argileuse. Au sommet se trouve le marabout de Sidi Ioub et un grand village du nom d'Aïn Gueddar, qu'arrose une source renommée. A l'hadjera Mektonba, le bled Makhzen cesse et l'on entre dans la région où il convient de prendre des précautions.

Tandis que la vallée était peuplée, le pays devient maintenant absolument vide jusqu'au grand village de El Ahsara, qui couronne le bord du plateau rocheux et dans le S.-O.-O. l'oued Innaouen. On découvre alors distinctement dans l'est, tout le massif des R'iatsa et la forme de la vallée avec les montagnes des Branes et des Tesoul. Peu après avoir quitté ce point nous retrouvons la rivière, dont les bords sont ici extrêmement cultivés. La vallée est la propriété des chérifs Drissiin et El Abediïn de Fez, ces derniers alliés à la famille de Ouazzan. De très bonne heure, à neuf heures du matin, après avoir traversé l'azib de Sidi Mohamed ould Sidi Dris el Abedi, nous arrivons à la maison du chérif Ouazzani Moulaï Kassem qui doit m'accompagner jusqu'à Oudjda. Nous y séjournons jusqu'au dimanche soir.

La demeure de Moulaï Kassem est à deux cents mètres environ de la rive gauche de l'oued Innaouen et presque au milieu de la vallée sur le territoire des

Haïaïna, mais dans une région médiane qui sépare cette tribu des R'iatsa, nommée Bou Hellou et dont l'insécurité est grande. Le caractère religieux de notre hôte, son alliance avec la maison de Ouazzan le mettent à l'abri des incursions des R'iatsa, pillards légendaires. D'ici nous découvrons aussi bien le massif régulier et très boisé du Djebel R'iatsa, sur le flanc oriental duquel se trouve la petite ville de Taza et qui nous est cachée par toute la chaîne des Beni Ouaraïne. Les pics les plus éloignés dans le sud sont encore couverts de neige ; on nous les désigne sous le nom de Djebel Bouïbelane, ils paraissent dans l'est du prolongement du méridien du Djebel R'iatsa. Ils appartiennent sans aucun doute au même soulèvement géologique : ce sont de hautes cimes boisées, m'assure-t-on, et où la population de Cheleuh trouve les ressources les plus abondantes pour son existence. De nombreuses vallées bien arrosées y existent et sont cultivées par les Beni Ouaraïne dont le territoire est encore inexploré. Cette tribu ne souffre sur son territoire le passage d'aucun fonctionnaire du Makhzen. Quant au massif des R'iatsa, il est boisé, de beaucoup moindre étendue, et on prétend qu'il renferme quelques gisements de plomb argentifère¹. Les Beni Ouaraïne sont, ainsi que je viens de le dire, Cheleuh ; plusieurs fractions de la tribu habitent sous la tente, et, de notre

¹ El Bekri, au sujet minier, est plus positif : il croit que l'on trouve dans les montagnes de cette tribu de l'or parfaitement pur et de qualité excellente.

campement, nous distinguons quelques-uns de leurs douars sur les dernières ondulations qui bordent au sud la vallée de l'oued Innaouen. Le djebel R'iatsa projeté par la chaîne des Beni Ouaraïne, détourne vers le nord le cours de l'oued et toute la vallée décrit un arc de cercle assez nettement tracé depuis la crête du point dit l'hadjera Mektonba jusqu'aux pieds de la montagne de Taza.

Quant à la face méridionale, elle est entièrement constituée par les derniers contreforts du massif du Rif qu'habitent ici les Djebala, Haïaïna, Tesoul et Branes. Ce sont des hauteurs de glaise, de marne, profondément ravinées par les pluies de l'hiver, abondantes en ces régions, et minérales d'aspect; on y rencontre peu de végétation; les villages eux-mêmes, agglomération en dhour de maisonnettes de terre battue, n'ont que peu de vergers, les luttes de tribu à tribu de ce territoire ne permettant guère les cultures.

Les Haïaïna, importante tribu que l'on range généralement dans les Djebala¹, sont en train de perdre tous leurs terrains que viennent occuper les armes à la main les R'iatsa. Déjà les Beni Khalifa et une partie des Onlad Abdel Kerim, fractions des Haïaïna, ont été dépossédés de cette manière; ce mouvement d'expansion occidentale de la tribu envahissante est très remarquable et s'accuse d'année en année.

Nous sommes à une heure et demie de marche dans

¹ Voir au chapitre Djebala.

le N.-N.-E. du Souk Djemaa des Beni Stiten, sous-fraction des Haïaïna et où le Sultan fait établir une grande kasba dont les travaux durent depuis deux années et servent de prétexte aux exactions commises par les caïds sur les populations. Cette construction est destinée à maintenir les R'iatsa dans les limites de leur territoire, tandis que dans le N.-O.-O., à deux heures et demie, se trouve le Souk Tleta des Haïaïna. Nous sommes ici à une grande journée et demie de marche du Djebel Moulai bou Cheta. Le chemin pour accéder à cette montagne, siège de la zaouïa du même nom si vénérée dans tout le R'arb de l'est, traverse d'abord le pays des Haïaïna, puis longe la limite entre les Cheraga et les Setta et finalement aboutit aux Fichtala. Notre séjour ici se prolonge pour attendre l'arrivée de Moulai Kassem et me permet de relever trois erreurs sur le très consciencieux itinéraire de de Foucauld; Hadjera el Kahela¹ est sur l'ouad Amellil, à une heure trente de l'oued Innaouen et non sur cette dernière rivière; puis la zaouïa Abdesselam, indiquée par le célèbre voyageur, est complètement inconnue dans la région, le Souk Tleta des Haïaïna n'est pas non plus à l'endroit où le marque son itinéraire; enfin, il n'y a pas de zaouïa de Moulai Abderrahman sur l'oued Innaouen à environ 20 kilomètres de Taza, mais une simple koubba de Sidi Abderrahman Elalloui.

¹ Il est vraisemblable que le guide de de Foucauld lui aura indiqué sous ce nom les rochers de Hadjera Metcouba où nous sommes passés.

3^e Étape. — De l'azib du chérif Moulai Kassem el Ouazzâni, vallée de l'oued Innaouen, au Ksar de Miknassa.

Le chérif Moulai Kassem, enfin arrivé, s'occupe avec zèle et dévouement d'organiser notre voyage dont les difficultés sont d'autant plus réelles qu'il s'agit de traverser le territoire des Oulad Abd el Kerim, sous-fraction des Haïâina qui a été récemment envahi après de nombreux combats par les R'iatsa¹.

Nous nous mettons en route à neuf heures et demie ; nous suivons une direction N., traversant tout d'abord l'oued Innaouen, laissant pen après sur notre droite le dchar el Merabtîn, et nous commençons de suite à nous élever sur les collines qui terminent le nord de la vallée. Environ deux heures après le départ, le terrain devient plus difficile, nous suivons la crête de vallonnements, nous n'avons rencontré qu'un village sur notre route jusqu'à notre arrivée sur le territoire des Oulad Abd el Kerim, récemment envahi par les R'iatsa² qui en ont chassé la population et en occupent les villages. Peu de temps ensuite nous passons à une grande source, l'Aïn R'ameledj. Une demi-heure plus loin, à l'Aïn Doukarat et un quart d'heure peu après,

¹ Notre séjour assez long dans la vallée de l'oued Innaouen avait donné tout le temps à cette tribu de pillards d'apprendre notre venue. et, afin d'éviter une affaire que le prestige religieux de notre protecteur eût été à peine suffisant à empêcher, on décida de profiter du clair de lune pour faire durant cette nuit le chemin d'ici à Miknassa où nous devons arriver, à moins d'encombres, demain lundi vers midi.

² Voir Haïâina, article Djebala.

à l'Aïn Chemrbouarer. Notre route, presque au N.-N.-O. jusqu'alors, prend une direction plus orientale. Une heure après avoir passé à la dernière fontaine, nous entrons dans la région des Beni Khalifa, dernier canton des Haïâina, aussi et récemment envahi par les R'iatsa. Nous passons près d'un gros village du même nom, et, à peine un kilomètre plus loin dans le N.-E., on commence à descendre. Nous entrons alors dans la petite vallée de l'oued Amellil sur les bords duquel se trouve la zaouïa de Sidi Abd el Kader avec un grand douar de Haïâina. Grâce à la protection religieuse de ce tombeau vénéré, la population de ce canton est respectée par les R'iatsa. Nous traversons deux fois l'oued Amellil, petite rivière aux eaux claires, coulant sur un fond de gravier. L'oued Amellil semble sortir du massif rifain et traverse le territoire des Branes. Une heure exactement après avoir quitté la zaouïa, nous arrivons au district d'El Methara qui est considéré comme formant la limite entre l'ancien territoire des Haïâina et celui des R'iatsa.

Nous traversons la vallée durant environ une demi-heure, laissant la rivière sur notre gauche venant du nord, tandis que nous arrivons au bout d'une demi-heure environ dans une direction nettement orientale au fond d'un vallonnement qui porte le nom de Zouitina.

Le sentier très étroit que nous suivons escalade de suite les pentes argileuses très raides et, après une montée d'une heure et demie à travers une

contrée qui paraît déserte et sans cultures, nous arrivons à une sorte de col très remarquable à l'altitude de 625 mètres et qui est formé par des collines semblables et symétriquement placées de chaque côté de la route. Sur le flanc méridional de l'une de ces collines située dans le nord de notre route, se trouve une azib des chérifs de Ouazzan, dite azib de Bab El Hamama, du nom du col donnant passage dans la vallée du territoire des Oulad Chérif, première fraction des Branes et où nous arrivons après une descente d'une demi-heure. Au fond de cette vallée, nous traversons l'emplacement du Souk Tleta des Oulad Chérif où sont des sources dites Aïoun Oulad Chérif. Le pays est absolument dénudé et l'aspect est des plus misérables. Nous sommes entrés dans une des régions les plus tourmentées du Maroc au point de vue politique. Le territoire des Branes qui fait suite au Rif, participe, en effet, de la véritable et constante insurrection de cette partie du nord du Maroc. Les Branes, quoique comptés dans les Djebala, paraissent d'origine arabe. Les luttes de tribu à tribu qui s'y livrent constituent un des dangers de la route de Fez à Oudjda. Environ trois quarts d'heure après avoir quitté le Souk Tleta des Oulad Chérif, nous entrons dans un canton nommé Blad el Mellali et une demi-heure plus loin nous voyons un assez grand douar sur notre gauche, à l'Aïn Omar qui coule sur le flanc du Djebel Oumdjéniba. Les Aïoun du Tleta, aussi bien que cette dernière source, sont tributaires de l'oued el Hader où nous

arrivons après quelques minutes de marche. L'ouad el Hader est une rivière importante d'environ 25 mètres de large aux eaux claires et abondantes coulant sur un fond de gravier, elle sort du territoire des Branes, et forme dans le bas de la vallée la limite des Miknassa. On m'assure que la rivière prend sa source au Djebel Gouïn. Après une heure et quart de marche, suivant toujours la direction de l'est, le sentier ayant traversé une région mamelonnée et de plus monotone, nous mène à l'oued Ouartsa, cours d'eau qui sort des montagnes des Metalsa. Les bords sont couverts de lauriers-roses, l'eau abondante roule sur un fond de galets et sur une largeur d'environ 30 mètres et une profondeur de 40 centimètres. L'oued Ouartsa serpente dans une vallée qui pourrait produire de belles cultures; c'est un affluent de l'oued el Hader, il baigne à droite de notre route et à 2500 mètres le pied de la colline du petit village de Miknassa des Beni Stiten, tandis que l'autre Miknassa vers lequel nous nous dirigeons, se nomme Miknassa des Beni Ali. Une colline allongée sépare les deux vallées, et, dans l'est, celle de l'oued Ouartsa est terminée par une ligne de hauteurs dont le point culminant paraît se trouver à peu de distance de la route que nous allons suivre et au marabout de Si Mohammed Zouaoui; à ce dernier point un passage existe. Nous y arrivons une heure et demie après avoir passé l'oued el Hader et découvrons à environ 3000 mètres le village Miknassa des Beni Ali perché de l'autre côté de la vallée de l'oued Errbar

ou oued Miknassa, appelé aussi oued el Arba, qui vient du territoire des Guezennaïa. Une descente assez accentuée nous mène bientôt à la rivière et de suite nous entrons dans le Ksar qui est un amas de maisons basses en pierres grises et mal bâties : la plupart des constructions revêtent le caractère de huttes¹ en pierres sèches avec des terrasses en pisé. Seule la demeure du mokaddem des Taïbia et la zaouïa des cherifs de Ouazzan font exception. Ainsi que nous venons de voir, il existe deux ksour de Miknassa. Cette tribu², une des plus illustres du Maroc, une de celles qui furent le plus intimement et le plus fréquemment mêlées à l'histoire de ce pays, ne paraît plus compter que les populations assez restreintes de ce district. Les Miknassa, au VIII^e siècle, alors que le « *Maghreb el Aksa* » était indépendant, dominaient dans la vallée de la Moulouïa en étendant leur influence jusque sur les oasis du désert marocain et dans les contrées qu'arrose l'ouad Ziz³. El Bekri, en effet, nous apprend qu'ayant adopté les doctrines kharedjites, c'est

¹ El Bekri écrivait que les Miknassa habitent des huttes de broussailles, p. 205.

² Pour l'histoire des origines des Miknassa, voir Ibn Khaldoun, I, page 258 et suivantes. L'origine du mot Miknassa vient de Meknas, mais il est difficile d'en tirer l'étymologie ; [Voir chapitre V, p. 256] on ne peut que citer comme mémoire la généalogie indiquée dans le Nozhet el Hadi, page 326. Les Oulad Mahalli auraient quitté Meknas pour aller à Sidjilmassa ; une partie de leurs descendants, sous le nom de Miknassa, se seraient établis dans le district de Tlemcen.

³ Ibn Khaldoun, t. III, p. 199.

à eux que remonte la fondation de la ville de Sidjilmassa. Profitant de l'affaiblissement de la dynastie Idrissite et sous la conduite de son chef Messala ben Habbous, elle avait soumis tout le territoire compris entre les Tesoul¹, Taza et presque toute la région du Maghreb oriental.

Les deux fractions des Miknassa, les Beni Ali et les Beni Stiten², habitent dans deux Ksour distincts à environ 17,500 mètres l'une de l'autre ; nous avons vu la situation du second ; dans le premier, grand village d'environ 2,000 habitants, l'autorité locale aussi bien qu'aux environs, était dévolue en 1891 au mokaddem des cherifs d'Ouazzan, Si Mohammed et Khelili, fanatique personnage dont la moralité ne paraissait pas irréprochable. Une des occupations et une source de profits pour sa tribu, est en effet aussi bien d'escorter les caravanes, que de dépouiller celles qui n'ont pas eu recours à lui, ou qui ne paient le droit de passage. Les Beni Ali sont de hardis cavaliers bien montés, armés de fusils Remington et abondamment pourvus de munitions qu'ils achètent à Melila. C'est ici qu'apparaissent, pour la première fois, les selles de forme

¹ Voir chapitre Djebala, à ce mot.

² Au village de Miknassa des Beni Stiten, on m'a assuré que résidait un fonctionnaire décoré du nom de caïd et investi par le Sultan. Au moment de notre passage, ce fonctionnaire avait été expulsé par la populace et on ne connaissait pas encore son successeur.

Située par 560 mètres d'altitude sur le sommet du prolongement d'une colline haute d'une centaine de mètres et dominant la vallée de l'oued Errbar, sa situation stratégique paraît meilleure.

algérienne, provenant presque toutes de Tlemcen. La tribu est d'origine arabe et le renom du courage de ses membres est établi au loin, en imposant même aux sauvages montagnards du Rif, aussi bien qu'aux R'iatsa.

L'importance politique et stratégique de la tribu des Miknassa et du territoire qu'elle occupe est primordiale.

Le territoire de Miknassa est borné à l'ouest¹ par les Tesoul, au nord par les Metalsa frères des Miknassa, d'après Ibn Khaldoun, et au nord-est par les montagnes des Guezennaïa, (ces tribus comptent dans le Rif), à l'est par les Oulad Bekhar qui servent de transition avec les Houara nettement arabes, qui occupent le sud-sud-est de la tribu ; au sud ce sont les R'iatsa.

La région de Miknassa, située entièrement sur le flanc méridional des derniers contreforts du système montagneux du Rif, est bien arrosée. On y rencontre d'étroites vallées dont le fond est cultivé ; on y récolte l'orge, le blé, tandis que sur les flancs marneux et crayeux, nous avons remarqué d'assez nombreux vergers d'oliviers. Quant aux cours d'eau des Miknassa, ils viennent du massif du djebel Gouïn, situé au nord des Metalsa et qui, ainsi que nous l'avons vu (description

¹ A l'époque où écrivait El Bekri, le territoire des Miknassa semblait commencer dans l'ouest à un point nommé par le géographe arabe « Khandoc el Foul », le ravin des fèves ; on a perdu actuellement le souvenir de cette dénomination.

géographique du Rif), donne naissance à tous les cours d'eau de cette partie du nord du Maroc. L'oued Errbar et l'oued el Hader y prennent leur source, et ce sont les hauteurs de Bab Tamalou qui forment la séparation du bassin des deux systèmes du Sebou et de la Moulouïa. Sur le versant occidental, la petite source de l'Aïn Lar'laka verse ses eaux aux affluents de l'oued Innaouen, tandis que l'autre côté du col, sur le versant oriental, l'Aïn Nakhla appartient à l'oued Messoun qui bordent le territoire qui nous occupe.

On sait qu'un des caractères les plus saillants de la topographie du nord du Maroc est de présenter une véritable voie de pénétration, du territoire oranais, vers le cœur même de l'empire chérifien. Une sorte de trouée, qui sépare distinctement le système orographique rifain des prolongements de l'Atlas, mène en effet de la ville frontière d'Oudjda jusqu'aux portes de Fez. Or, la séparation des deux bassins de la Moulouïa et du Sebou, c'est-à-dire de l'oued Messoun, affluent du premier fleuve et des ruisseaux de tête de l'oued Innaouen, tributaires du second, a lieu au massif même de Miknaça.

On passe d'un bassin dans l'autre, au col de Tamalou par une altitude de 1000^m environ. Bab Tamalou n'est qu'à une heure dans l'ouest du Ksar des Beni Ali, et les luttes de tribus à tribus empêchent la route de prendre une direction un peu plus méridionale où l'altitude de la séparation des deux bassins paraît moindre.

On peut dire que la région¹ des Hauts Plateaux algériens commence à cet endroit et que le Tell Marocain s'arrête avec la vallée de l'oued Innaouen. La tribu des Miknassa, qui occupe en le commandant le passage de ces régions, a donc une importance stratégique des plus considérables et qui est doublée par le prestige de son courage, de sa hardiesse et par l'influence que lui donne le grand nombre de fidèles de l'ordre de Moulaï Taïeb que l'on y compte. On peut estimer à environ 4,000 fantassins et 3,000 cavaliers la totalité de ses combattants, ces chiffres n'étant donnés que comme très approximatifs et rien ne nous ayant permis de les contrôler. Toutefois l'influence de cette tribu² sur les régions environnantes est en partie bien établie, notamment sur la ville de Taza des R'iatsa. On ne compte guère qu'une heure et demie de marche de Miknassa des Beni Ali à Taza³, et chaque mercredi

¹ Quand ce n'était pas à l'ouest de ce passage et dans la vallée de l'oued Innaouen, aussi bien qu'à Taza ou sous les murs de cette ville que se livraient les combats qui assuraient au vainqueur la prépondérance dans le royaume de Fez. c'était sur le flanc oriental et à l'est du passage, à la fin des Hauts Plateaux, dans la vallée de l'oued Messoun, qu'avaient lieu les luttes qui décidaient de la possession du royaume de Fez. Telle la victoire que les Idrissides remportèrent sous la conduite d'Ibrahim en 933 J.-C. contre Moussa ben Abou el Afia. Elle est connue sous le nom de bataille de Messoun, et permit le rétablissement de l'autorité fatimide au Maghreb.

² Ibn Khaldoun nous apprend que les Miknassa, à l'époque des fatimides, gouvernaient tout le pays de Tesoul, Guercif et Taza.

³ Taza n'a été visitée que par deux européens : Ali bey au commencement de ce siècle, qui nous en a laissé une courte description, et par

le mokaddem de la ville de Ouazzan, m'a-t-on affirmé, va y rendre une manière de justice et aider le caïd du Sultan dont l'influence aussi bien que l'autorité sont illusoires et qui n'ose sortir de sa demeure.

Quant à la position stratégique de Taza, elle est importante ; à une altitude moindre on peut dire que relativement au passage¹ de l'Algérie vers le Maroc, elle occupe une situation homologue de celle de Miknassa. Aussi cette ville a-t-elle joué un rôle considérable dans l'histoire des relations des deux pays et les souverains du Maghreb ont-ils compris de tout temps l'importance qu'il fallait attacher à sa possession.

Malgré l'expédition du Sultan contre les R'iatsa, malgré surtout la diplomatie de la cour de Fez, ne négligeant aucun procédé pour s'attacher le concours

de Foucauld en 1884, à qui nous devons sur la ville aussi bien que sur les R'iatsa, un travail qui est un modèle de précision et de conscience. Quoi qu'il en soit, il y a lieu de le compléter en y ajoutant quelques noms de fractions. D'après mes renseignements, les R'iatsa se subdivisent en Miassa, à l'extrémité méridionale du territoire de la tribu, le long des Beni Ouaraïne, Ahl Bou Driss, Oulad Aïache, Beni Methir (ces deux dernières fractions sont étrangères à la tribu et n'y sont que depuis une vingtaine d'années). Lem Kakis, Beni Oualechen fixées sur le territoire des Haïaïna Oulad Hedjadj, dans la vallée de l'oued Innaouen Beni Mira, Ahl el Oued, Beni Snane, Beni Oualdjane Beni bou Guittoun, Beni bou Iahmed, et Ahl el Doula, ces cinq dernières fractions échelonnées le long de la limite des Beni Ouaraïne. Les R'iatsa ont, en effet, le sud-est, le sud et le sud-ouest de leur territoire entouré par cette dernière tribu.

¹ A l'époque d'El Bekri le passage se nommait le défilé de Taza ou el Fedj Taza ; la localité appartenait aux Miknassa ; de là on se rendait à l'oued Messoun.

des cherifs El Abedin et ceux de la famille de Ouazzan, dont nous avons étudié l'influence et les attaches en cette région¹, on remarque toutefois que dans le massif des R'iatsa, l'autorité du gouvernement marocain est des plus faibles.

Il n'en a pas toujours été ainsi dans l'histoire du Maghreb, lorsque des souverains, comprenant l'importance de cette ville pour leur domination², s'attachèrent à la posséder, tel Moulai Rechid, qui en 1666, porta à la mort de Moulai Mohammed, toutes ses forces pour s'emparer après une longue lutte de Taza, avant de tenter même d'entrer à Fez³. L'histoire moderne des souverains du Maroc, témoigne fréquemment de cette nécessité où ils se trouvaient de ne confier le commandement de la ville qu'à des serviteurs de grande habileté et d'une loyauté éprouvée.

On peut dire que Taza⁴ et Miknassa sont les véritables portes de Fez et du Maroc central; il n'y a

¹ Ibn Khaldoun compte les R'iatsa parmi les tribus qui professaient le judaïsme au moment de la conquête arabe.

² Ils y fondèrent un couvent ou Ribat qui était célèbre au XVI^e siècle.

³ C'est la garnison de Taza qui contribua à assurer la victoire à la grande bataille de Dar el Abbas, où le Sultan Abdallah triompha, en 1747, d'un des plus gros mouvements insurrectionnels que nous offre l'histoire du Maghreb.

⁴ La route rationnelle qui franchit au point le plus bas, le seuil des deux bassins et qui suit le thalweg de l'Innaouen, passe presque sous les murs de Taza.

qu'une grande journée et demie de marche sur un terrain facile, de la première de ces localités à Fez et l'armée d'invasion qui occupera Taza possédera Fez du même coup¹. L'importance de Taza dans les relations avec l'Algérie n'est pas moindre; il a paru, à ce sujet, opportun de rappeler que ce fut à Taza qu'Abd el Kader reçut jadis le burnous d'investiture que le Sultan Moulai Abderrahman donnait à notre grand rebelle.

El Bekri nous a transmis le nom d'une ville de Tesoul, appelée de son temps aussi Aïn Ishac et qui avait déjà été depuis longtemps, à l'époque où écrivait le géographe arabe, la capitale des États de Moussa ibn Abi el Afia. Elle avait été détruite, mais le renom de sa splendeur était parvenu jusqu'à El Obéid qui nous vante ses bazars et sa mosquée.

Rien n'a pu, durant mon court séjour à Miknassa, me permettre de proposer une assimilation pour cette ville, située à 10 milles au nord du château de Gormal, localité elle-même inconnue à notre époque et qui était à deux journées de marche de Fez sur la route

¹ C'est ainsi que le comprenaient les Mérinides; un des princes de cette illustre dynastie fit bâtir la Kasba de la ville, en octobre 1287, on la remarquait déjà à l'époque d'Ibn Khaldoun. (Ibn Khaldoun, T. IV, page 140).

Quant à la fondation de la ville, si nous en croyons le même auteur, elle remonterait à l'année 900 de J.-C. et serait due aux Beni Abi el Afia, dynastie miknassienne qui régna dans le Tesoul, et El Bekri, dans son itinéraire de Fez à Kairouan, semble nous confirmer cette origine en citant toute la région de Taza comme appartenant aux Miknassa.

d'Oudjda. D'après ces distances, il conviendrait de placer cette forteresse aux environs de Miknassa, plus vraisemblablement dans la vallée de l'oued el Hader. La région de ce point à Fez était, au temps d'El Bekri, habitée par la tribu des Metr'arssa fraction des Miknassa, venue des Oasis du Sahara, mais de nos jours tous ces souvenirs sont perdus.

4^e Étape. — Du Ksar de Miknassa à la Kasba de l'oued Messoun.

On ne compte qu'une heure de marche du Ksar des Beni Ali à la Kasba de Tamalou, assez grand village situé à environ trois kilomètres à l'ouest du col ou Bab Tamalou. Nous partons à 5 heures 15, la route descend le flanc oriental de la colline, que supporte le Ksar, traverse la petite vallée et de suite escalade les hauteurs du Djebel Taourirt, chaînon que projette le massif des Guezennaïa. Le sentier est difficile et passe dans des bois d'oliviers pour atteindre une contrée rocheuse, et une demi-heure après le départ, nous arrivons à l'Aïn Lar'laka, 740^m d'altitude, puis encore une demi-heure de route dans la direction orientale nous amène au col même ou Bab Tamalou; à notre droite nous avons le djebel Taourirt, tandis que nous découvrons dans le bas et au sud, toute la plaine mamelonnée qui s'étend aux alentours de la ville de Taza et des montagnes des R'iatsa. La séparation des deux bassins de l'oued Innaouen et de l'oued Messoun semble peu perceptible et dans cette région restreinte, c'est la continuation des hauts plateaux de l'est du

Maroc, qui doit en former le seuil. Le fond de notre horizon méridional, très étendu, s'arrête aux montagnes des Beui Ouaraïne et du djebel Beni bou Belane, pic élevé de cette chaîne où nous distinguons encore des traces neigeuses. A gauche du col se trouve un assez grand village dit Kasba Tamalou, du nom d'une ancienne Kasba de l'époque de Moula Ismaël. La route suit toujours la même direction orientale, quelques minutes après nous passons à l'Aïn el Nakhla, qui appartient au bassin de l'oued Messoun; puis une demi-heure plus loin, au milieu de terrains rocailleux et stériles, apparaissent les douars des Chiana, sous-fraction de Houara, et enfin après deux heures de marche rapide nous arrivons aux bords de l'oued Messoun, à une altitude sensiblement égale à celle de la Kasba des Beni Ali. Nous entrons dans une région qui est le prolongement du Dahra¹.

L'oued Messoun² coule à 400 mètres de la Kasba, entre deux berges ravinées hautes de 10 mètres environ et sur un fond de gravier, le cours en est rapide et les eaux légèrement salées; la largeur de la rivière, à

¹ Le Dahra ou le Fhama est le nom que portent les hauts plateaux dans la région marocaine. De Foucauld l'arrête dans le nord, aux montagnes de Debdou et des Oulad Amer. En réalité, on peut dire que toute la partie occidentale qui précède la vallée de la Moulouïa, ainsi que la plaine où coule l'oued Messoun, participent des mêmes caractères que le Dahra. L'altitude moyenne est d'environ 560^m, dans la partie qui nous occupe.

² L'Ouadi Ouarogguin d'El Bekri, et qui, à l'époque de ce géographe, coulait entièrement dans le territoire des Miknassa.

l'époque où je l'ai traversée, ne dépassait pas 20 mètres, mais au printemps, elle inonde les terrains environnants. Les bords de l'oued Messoun sont inhabités, les R'iatsa y viennent en incursion attaquer les voyageurs isolés, couper la route et rançonner les caravanes. C'est un des endroits, avec le territoire des Miknassa et la région qui s'étend de l'oued Innaouen à Bab Hamuamat, où il convient de prendre des précautions.

La Kasba de Messoun¹ est un grand parallélogramme, dont les murs en pisé ne renferment à l'intérieur qu'un amas informe de constructions en ruines, datant de l'époque de Moula Ismaël. La description d'Ali bey, qui y passa en 1803, s'applique encore exactement à cet ensemble de masures et à l'enceinte de pisé. La même mosquée y est toujours en ruines et la désolation de ce lieu est semblable à celle qui avait frappé Ali bey, au commencement du siècle. La Kasba dépend du territoire des Houara et de la fraction des Oulad Hanoum ou Moussa, le caïd de cette dernière tribu en a aussi le commandement. Il réside dans un douar qui était, au moment de notre passage, à une heure dans le nord.

Les Houara ont une origine ethnographique qui paraît douteuse. Ibn Khaldoun cite deux versions, la première qui rattache cette population aux Branes, et la seconde qui la fait descendre des arabes du Yemen.

¹ Temessouïn d'Ali bey, p. 319.

C'est une tribu nomade se disant de race arabe. On en compte des représentants dans la vallée de l'oued Sous et aussi aux environs de Tanger, sur le littoral Atlantique, entre cette dernière ville et Acila, et cités déjà par El Bekri, page 256. Les Houara de cette partie du Maroc, se divisent en six fractions :

Mezarcha, Oulad Sedira, Athanuna, Oulad Messaoud, Zergan et Oulad Hamou ou Moussa. Ils ont quatre kasba qui leur servent de magasins pour leurs grains. Ce sont : Kasba Messoun, Kasba Guercif et Kasba Oulad Hamou ou Moussa, ces deux dernières sur la rive gauche de la Moulouïa. On prétend qu'ils peuvent lever environ 800 cavaliers et 1700 fantassins ; leurs chevaux sont renommés.

La position stratégique de la Kasba de Messoun est mauvaise, elle ne commande en réalité aucun passage. La position maîtresse de la route de Fez, ainsi que nous l'avons déjà vu, serait bien plutôt, soit dans le bas de la plaine au pied de Taza, faisant alors double emploi avec cette dernière ville, ou mieux encore sur le sommet du col de Tamaïou.

A la Kasba de Messoun, on quitte en se rendant à Oudjda, le Maroc géographique et l'on aborde une région qui dépend véritablement par ses caractères, de l'Algérie. Le Tell marocain s'arrête à l'oued Innaouen, et là il n'est séparé du Rif que par l'épaisseur du massif allongé des Djebala qui forme aussi la séparation de la vallée du Ouar'ra de celle de l'Innaouen. La région montagneuse des Miknassa, celle que nous désignerons

sous le nom de Djebel Taourirt, ménage la transition en formant la séparation entre le haut de l'Innaouen et le Fhama, contrée orientale qui commence à la Kasba de Messoun. Le Fhama ressemble à certaines parties des hauts plateaux algériens. C'est la même nature de sol rocailleux et stérile en été où de loin en loin se rencontrent quelques buissons rabougris et chétifs; à la moindre pluie ces terrains se recouvrent d'une végétation herbacée qui alimente les troupeaux des nomades. Quelques r'edirs, sortes de mares où séjourne l'eau de pluie, quelques citernes telles que le Djeboub qui se voit au nord-ouest et à 10 kilomètres de la Kasba de Messoun, dernier reste d'une splendeur à jamais éteinte pour le Maroc, alors que le Sultan Moula Ismaël avait ménagé sur toutes les routes de son empire la sécurité des voyageurs, sont les seules sources d'eau de cette contrée déshéritée qui est bornée au nord par les montagnes des Oulad Bekkar, puis par le Guelez et au sud par le Djebel Taourirt et par la région des Beni Ouaraïne. Sur la rive droite de la Moulouïa, on peut dire que le Fhama se prolonge jusqu'aux montagnes des Beni bou Zeggou. La pente est peu prononcée dans la Fhama occidental. Il débute à une altitude de 570 à la Kasba de Messoun, tandis que la rive de la Moulouïa est à 370. La différence de niveau de 200 mètres porte sur une étendue moyenne de 35 kilomètres. Le Fhama est aux Houara qui s'y déplacent indéfiniment d'après les époques de l'année pour les besoins de l'alimentation

de leurs troupeaux dans sa partie occidentale, tandis que sur la rive droite de la Moulouïa, ce sont les Hallaf qui l'occupent. Le Fhama paraît dans le sud et à droite de la Moulouïa, se confondre avec la plaine de Tafrata.

5^e Étape. — De la kasba de l'ouad Messoun au douar des cherifs Oulad Sidi Mohammed Hossein, fraction des Hallaf, sur la rive gauche de la Moulouïa.

Nous reprenons au lever du jour la direction de l'est et nous nous engageons dans l'immense plaine que rien ne paraît borner à l'Orient. Nous laissons dans le sud, à environ 4000 mètres, la petite koubba du marabout de Sidi Saada. Une heure vingt après le départ, nous retrouvons l'oued Messoun qui décrit entre ce point et la Kasba une boucle dans le sud; il prend alors une direction N.-E.-E., et nous ne le retrouvons plus que dans les marécages qu'il forme au moment de son confluent avec la Moulouïa. Les hauteurs des Oulad Bekkar, à l'extrémité méridionale où est construite la Kasba, s'éloignent dans le nord; plus loin dans la même direction, ce sont les collines du Guelez, et, entre ces deux hauteurs, nous distinguons la trouée de la vallée de l'oued Tinsin. Une heure et demie après avoir quitté l'oued, je perçois, à environ 800 mètres dans le sud de notre route, les ruines d'une autre Kasba de l'époque de Moula Ismaël, nommée Tha Dzar, et une heure quarante minutes plus loin, le terrain s'abaissant, nous apercevons la vallée de la Moulouïa, le lit de la rivière est indiqué par une ligne de végétation dont la couleur se

distingue de très loin. Nous laissons à peu de distance dans le sud le pays de Guercif, rien n'en révèle plus la splendeur passée; ce n'est qu'un nom de district qui indique simplement une étape et un canton à traverser. Personne parmi les indigènes n'a pu nous indiquer même les vestiges du bourg florissant de Guercif que l'on voyait à l'époque d'El Bekri sur les bords de la Moulouïa et désigné alors sous le même nom que celui de la région environnante. Ibn Khaldoun citait cette contrée parmi les pays soumis aux Miknassa; la ville avait été fondée vers l'an 900, à la même époque que le « ribath » ou couvent de Taza. Guercif était le Garsis de Léon l'Africain qui place « ce château » sur un roc auprès du fleuve Mulvia, à 30 milles de distance de Teurert (Taourirt) de l'oued Za. Quant à Marmol, qui copie toujours si exactement Léon l'Africain, il voit dans ce Ksar bâti selon lui par les Beni Merin, l'antique Galafa de Ptolémée.

Après trois heures de marche, on arrive sur les bords du fleuve que nous longeons pendant quelque temps, puis on traverse les marais qu'y forme l'oued Messoum au milieu de joncs et de roseaux, pour trouver le gué ou Mechraa de Sidi Abdallah Sebahri, du nom d'un petit marabout voisin qui est situé sur la rive droite du fleuve.

Au point précis où nous avons abordé la Moulouïa, avant d'en descendre la rive, nous avons vu une grande Kasba en ruines, ancien magasin d'une fraction aujourd'hui éteinte de Houara, les Oulad Beni Zaho,

qui furent exterminés dans une lutte avec les Lamtana ou Amtana. En face de ces ruines, sur la rive droite du fleuve et sur une petite éminence, on remarque d'autres ruines au lieu dit Enmerada; le vulgaire les attribue aux Roumis; ce sont, en réalité, des vestiges de constructions en pisé du XVII^e siècle.

A l'époque et à l'endroit où nous l'avons franchi, l'oued Moulouïa a 50 mètres de large¹ et coule sur un fond de galets entre deux berges peu élevées. Le lit a environ 140 mètres. L'eau est claire, montant jusqu'au poitrail des chevaux. Le courant, extrêmement rapide en cette saison, est alimenté par la fonte des neiges du Djebel El Aïachi. Mais en hiver et au printemps, au moment des grandes pluies, la Moulouïa est généralement infranchissable au gué où nous l'avons passée; on en est réduit à descendre jusque près de l'embouchure, à 5 kilomètres en amont, où se trouve, paraît-il, un bac, non loin du petit marabout de Sidi Mohammed Amezzian, situé sur la rive gauche.

La vallée de la Moulouïa, dans laquelle nous avons marché depuis neuf heures trente jusqu'à midi quarante-cinq, est de nature argileuse; cultivée, elle donnerait de bonnes récoltes, toute l'étendue nous en a paru en friche et nous n'avons rencontré aucun douar ni aucun habitant. Les campements des Houara se

¹ La Moulouïa est en général peu large en comparaison de son débit d'eau. Duveyrier, qui l'a franchie à son embouchure, ne lui attribue que 40 mètres, et de Foucauld, qui l'a traversée bien en amont, indique sensiblement le même chiffre.

dirigent en été vers les flancs du djebel Guelez ou dans la vallée de l'oued Tiusin. La rive droite du fleuve appartient aux Hallaf qui nomadisent du fleuve jusqu'à l'oued Za, et au pied du Djebel Gelob, qui sépare les vallées de la Moulouïa et de l'oued Za. A quelques centaines de mètres de la Moulouïa, suivant une direction orientale, nous atteignons le petit marabout de Sidi Abdallah el Zebahri qui a donné son nom au gué, et autour de ce sanctuaire campe une fraction des Hallaf, les Oulad Sidi Mohammed Hossein, cherifs filali chez lesquels nous couchons dans le propre douar du chérif, chef de la fraction. Leur campement est assez misérable. C'est la plus petite fraction des Hallaf; elle ne s'éloigne guère du chemin d'Oudjda à la Moulouïa. Les Hallaf sont d'origine arabe et se divisent¹ en deux groupes: les Ahl Refoula dont les terrains de parcours sont dans la vallée de la Moulouïa et à laquelle appartient la fraction où nous passons la nuit, et enfin les Hallaf proprement dits qui s'étendent jusqu'à la vallée de l'oued Za et se subdivisent en Medafra, Oulad Rehou, Oulad Mahdi, El Arba et Oulad Seliman, et enfin Kerarma; cette dernière fraction, très importante, campe dans le bassin de l'oued Za et possède un caïd qui administre, au moins nominativement, tout le groupe de la population.

¹ C'est, à peu de chose près, la division indiquée par de Foucauld. Toutefois ce voyageur fait déborder les Hallaf sur la rive gauche du fleuve, alors qu'il m'a été affirmé par le vieux Mohammed el Hossein lui-même qu'ils ne dépassaient jamais l'espace médian entre la Moulouïa et l'oued Za.

6^e Étape. — Du douar des cherifs Oulad Sidi Mohammed Hossein, fraction des Hallaf, sur la rive gauche de la Moulouïa, à la demeure d'un chérif Oukili, près du marabout de Sidi Mohammed ben Ali el Hassani, dans la vallée de l'oued Za.

La route que nous devons suivre, dans la même direction orientale, franchit les chaîmons que projette dans le nord le Djebel el Guelob. L'altitude de l'oued Za, à l'endroit où nous le traverserons, est à 500^m, tandis que le gué de la Moulouïa n'atteignait pas 320^m.

La région que traverse la piste suivie, est rocheuse et absolument dénudée, on n'y rencontre aucun douar. Nous étant mis en route à 4 heures 35 du matin, nous franchissons successivement à 4 h. 58¹, 5 h. 10², 5 h. 30³, 7 h. 25⁴ plusieurs lits de ruisseau. Tous sont à sec et ce phénomène, rare pour un voyageur qui arrive du riche Maroc si bien arrosé, indique la proximité de l'Algérie.

Une heure et demie après notre départ nous sommes par le travers du Djebel Guelez, à gauche du chemin et de l'autre côté de la Moulouïa. Nous longeons alors le Djebel el Guelob⁵ qui termine, au sud, notre horizon. Il est habité par les Hallaf; nous traversons

¹ Oued Telar'.

² Oued El Biodh.

³ Oued Guettara.

⁴ Oued el Abd.

⁵ Le Djebel el Guelob appartient au système orographique des montagnes des Beni bou Zeggou; il en est l'extrémité la plus occidentale; il nous masquait, au sud, la grande plaine de Tafraata, à laquelle on accède par le passage de Fom el Djir.

le pays appelé Errejeim Châada. Dans l'extrême lointain nous percevons, à l'ouest, les cimes bleuâtres du Djebel des Beni Ouaraïne et dans le nord, plus près de nous, les montagnes des Beni bou Iahi et du Rif.

Cinq heures et demie après avoir quitté le douar de Si Hosseïn nous entrons dans la région dite Kerama, appelée aussi Blad Za, où coule l'oued Za au milieu d'une très étroite mais riche vallée que bordent des collines rocheuses très découpées et absolument arides, de conglomérat et de calcaire avec de nombreux gisements de fer oligiste. L'aspect en est désertique et le contraste est frappant avec les cultures prospères qu'arrose la rivière; celle-ci a un lit d'environ 70 mètres de largeur, 20 mètres de largeur de courant. Son eau est claire, excellente et ne tarit jamais, le lit est formé de sable à l'endroit où je l'ai traversé.

Nous descendons cette vallée durant environ trois kilomètres pour arriver au marabout de Sidi Mohammed ben Ali el Hassani, chérif oukili¹, ancêtre vénéré d'un chérif, chez lequel nous coucherons et dont la maison et la zaouïa, solidement construites et installées, sont tout auprès de ce tombeau et à, exactement, deux kilomètres N. N. E. de la Kasba ruinée dite de Moula Ismael, du nom du Sultan qui la fit construire. La colline rocheuse où elle se trouve se nomme Taourirt. C'est le magasin de grains d'une grande partie de la tribu des Hallaf. Elle s'élève sur un mamelon domi-

¹ Voir à ce nom le chapitre III.

nant la vallée de l'oued Za, qui s'évase à cet endroit. Il s'y tient, le mardi, un marché fréquenté, le Souk el Tenin¹ de l'oued Za et où viennent surtout les Hallaf, les Beni bou Zeggou et les Juifs de Debdou et même les Houara. La contrée a bon air, elle est parsemée de canaux d'irrigation qu'alimente abondamment la rivière, arrosant des champs, des cultures diverses d'arbres fruitiers et autres. Les campements des Oukili exempts de toute redevance par le Makhzen, en tant que chérifs, sont très prospères. Ce sont, au surplus, de grands coupeurs de route que ces marabouts. (Voir Beni Oukil)².

7^e Étape. — De la demeure d'un chérif Oukili, près du marabout de Sidi Mohammed ben Ali el Hassani dans la vallée de l'oued Za, à la Kasba de Aïoun Sidi Mellouk.

La contrée de l'oued Za à la Kasba de Aïoun Sidi Mellouk était difficile à traverser au moment de mon voyage. Les luttes de tribu à tribu, entre les Beni bou

¹ Le marché se tient exactement à deux kilomètres S. E. de la Kasba, à côté d'une maison de commandement où réside le caïd des Hallaf.

² Si on ne les a pas pour escorter sa caravane, on court grand risque d'être inquiété ou dépouillé par ceux-là mêmes qui perçoivent un droit élevé pour accompagner les voyageurs ou les préserver des entreprises de leurs frères. Une partie de nos animaux étant demeurés en arrière, furent attaqués et nos propres cavaliers étaient sur le point d'engager une lutte meurtrière quand le chérif oukili, qui nous accompagnait en avant, accourut et fit reculer les agresseurs qui étaient de ses propres serviteurs toujours à l'affût d'un bon coup à faire et qui, en cette occurrence, s'étaient mépris ainsi qu'ils nous l'avouèrent ingénument.

Zeggou et les Sedjâa et l'impuissance du caïd de la Kasba el Aïoun, avaient provoqué un réel état d'insécurité. Avant d'arriver à el Aïoun, nous devons rencontrer de nombreux cadavres de chevaux, tués au cours d'un combat qui s'y était livré quelques jours auparavant.

Ce que l'on convient d'appeler le désert d'Angad sépare la vallée de l'oued Za des environs de la ville d'Oudjda. La description que nous en a laissée Ali bey, donne à cette contrée un aspect désertique des plus exagérés et les souffrances que ce voyageur semble y avoir éprouvées au commencement de ce siècle, reproduites plus ou moins fidèlement depuis cette époque, ont contribué à égarer l'opinion. En réalité la région qui sépare la Kasba de Messoun, ainsi que nous avons vu, est dépourvue d'eau et celle qui s'étend entre le gué où nous avons franchi le fleuve et l'oued Za nous a également paru manquer de ressources, sauf le douar des Oulad Mohammed el Hossein, mais les distances extrêmes qu'il y a à parcourir dans chacune de ces étapes ne dépassent point respectivement 35 ou 40 kilomètres et il a donc fallu toute l'imprévoyance ou la mauvaise organisation de la caravane d'Ali bey pour avoir été sur le point, ainsi qu'il nous l'écrit complaisamment, de périr de soif en cette région¹.

La région médiane entre le blad Za et la Kasba el

¹ Pages 335 et suivantes. Voyages d'Ali bey.

Aïoun Sidi Mellouk, appartient, de fait, au Sedjâa ou Chedja, tribu nomade de race arabe qui nomadise dans la vaste étendue de territoire, bornée au nord par les montagnes des Beni Snassen, au sud par l'oued Debdou, à l'ouest par l'oued Za et à l'est par le Koudiat el Khodra d'Oudjda. Elle est donc en contact ou opposition d'intérêt avec les Angad et les Beni bou Zeggou et aussi avec les Hallaf; il en résulte un état politique fréquemment troublé au milieu duquel s'agite, impuissant, le caïd que le Makhzen marocain lui a attribué et qui réside dans la Kasba d'el Aïoun Sidi Mellouk.

Nous partons à cinq heures et après une heure et demie de marche, nous traversons un petit ruisseau d'eau salée, l'oued Emmeridjer, laissant sur notre gauche la Koubba du marabout de Sidi Mohammed ben Abd el Kader. La direction de la route a été jusqu'à présent N. E. magnétique (270°-280°). Elle se maintient ainsi depuis le départ de l'oued Messoun. L'oued Emmeridjer ainsi que tous les cours d'eau, ou pour parler plus exactement, tous les lits de ruisseaux que nous rencontrerons sur notre route aujourd'hui, descend des montagnes des Beni bou Zeggou, dont les derniers contreforts prennent le nom de Djebel Chraïa, tandis que dans le nord nous avons, nettement dessiné, le massif des Beni Snassen, enfin dans le sud-ouest, nous commençons à distinguer le Djebel Zekkara, dernière hauteur avant les cîmes bleuâtres de l'Algérie, du côté de Gar Rouban.

L'oued Cheriat¹ est à exactement deux heures de marche de la Kasba el Aïoun; sur ses bords s'est livré il y a trois jours, un combat meurtrier, dont nous distinguons encore toutes les traces. La rivière coule sur un fond de sable; il n'y a qu'un filet d'eau, mais on trouve une bonne source au bas d'un des talus assez escarpés qui bordent le lit. Aux environs de la Kasba apparaissent quelques cultures. Le sol est moins ingrat, mieux arrosé et le territoire dont la sécurité est protégée par la petite garnison du fort, produit quelques récoltes. Non loin de l'édifice, et près des marabouts de Sidi Mellouk et de Sidi Mahrok, jaillissent plusieurs sources, qui ne tarissent jamais; elles se déversent dans le petit oued el Ksob, que l'on franchit à quelques centaines de mètres de la Kasba. Cette dernière a été décrite par de Foucauld, avec le soin et la conscience qui caractérisaient ce voyageur et il n'y a pas à ajouter quoi que ce soit². Nous campâmes sur le terre-plein qui s'étend au sud de la porte principale³.

8^e Étape. — De la Kasba d'el Aïoun de Sidi Mellouk à Oudjda.

On compte environ 52 kil. de la Kasba à Oudjda, en un terrain plat sur lequel chemine, sans aucun

¹ Cette rivière qui conserve de l'eau tout l'été, m'assure-t-on, prendrait sa source dans les montagnes des Beni bou Zeggou, dans la coupée que l'on distingue entre cette chaîne et le Djebel Zekkara, non loin du territoire des Beni Iala.

² Voir Chapitre II, page 130.

³ Pour cette dernière partie de la route, voir itinéraire de Debdou à Oudjda, d'après de Foucauld.

accident et avec les mêmes horizons, la route d'hier. Le sol devient sablonneux jusqu'aux approches d'Oudjda, où deux heures et quart avant d'arriver, on traverse l'oued Isly, qui ne tarit jamais même en été, et de suite on s'élève sur le chaînon de la Koudiat el Khodra, d'où l'on aperçoit la ville et son bois d'oliviers se détachant sur la plaine qui précède Lalla Mar'nia.

Par la route que nous avons suivie, on compte au pas allongé des mules peu chargées et à celui de mes cavaliers marocains, 56 heures 16 minutes de marche du Pont du Sebou à la porte d'Oudjda.

On m'a assuré toutefois que des cavaliers isolés et bien montés pouvaient faire la même route en cinq journées.

ITINÉRAIRE DE DEBDOU A LALLA MAR'NIA
(d'après de Foucauld, Mai 1884).

1^{re} étape. — De Debdou à Taourirt (Kasba Moula Ismael).

En quittant Debdou, on suit la vallée de l'oued Debdou. Cette rivière sans berges avait, en mai 1884, 3 mètres de large et 20 centimètres de profondeur; elle contenait une eau claire et courante coulant sur un lit de gravier.

Le sol de sa vallée est terreux, semé de quelques pierres. Les cultures diminuent d'importance au fur et à mesure que l'on se rapproche du débouché dans la plaine de Tafrata; elles n'occupent bientôt qu'une partie du fond, tout le reste se couvre de hautes

broussailles, d'où surgissent çà et là quelques grands arbres.

Après une heure et demie de marche on débouche dans la plaine de Tafrata.

C'est une immense étendue, déserte, complètement unie, qui reste souvent pendant plusieurs années stérile et sans végétation. Quelques pluies lui donnent bien vite mais momentanément, un aspect verdoyant. On y trouve un bas-fond au sol vaseux, coupé de flaques d'eau et couvert de hautes herbes, c'est Mader Tafrata Tahtani, près duquel se rencontre l'oued bou Rzab.

Au bout de six heures et demie de chemin, on arrive à Foun el Djir, qui marque l'entrée de la hauteur nommée El Guelob. Celle-ci est un bourrelet calcaire de peu d'élévation que l'on franchit en quelques minutes. La plaine se continue ensuite; elle est ondulée; son sol est terreux, de couleur jaune, semé de pierres, mais presque nu. On y trouve, au tiers du chemin entre El Guelob et Taourirt, un courant d'eau nommé Aïn Hammou qui, en mai 1884, coulait sur 2 mètres de profondeur, dans un lit large de 4 mètres, encaissé entre des berges de sable de 15 mètres de haut. Après 8 heures 50 minutes de route, on arrive à la crête du talus qui domine la vallée de l'oued Za.

Le talus que l'on descend pour gagner le fond de la vallée, est composé de sable et de galets roulés; il est peu élevé et en pente douce. Toute la vallée est remplie de cultures, d'où émergent de nombreux

donars, et au milieu desquelles surgit Taourirt (Kasba Moula Ismael). On y arrive après neuf heures de marche.

2^e étape. — De Taourirt à l'oued Mesegmar.

A partir de Taourirt, on remonte la riche vallée de l'oued Za, couverte de cultures et très peuplée.

Après trois quarts d'heure de marche on parvient à Dar ech Chaoui, résidence du caïd des Kerarma, située au haut du talus, sur le flanc gauche de la vallée. Un marché se tient chaque lundi sous ses murs; il est très fréquenté par les tribus voisines des deux rives de la Moulouïa.

Redescendant dans la vallée de l'oued Za, qui coulait, en mai 1884, sur une largeur de 20 mètres et une profondeur de 0^m,80, dans un lit de sable de 80 mètres de largeur, on traverse la rivière et on gravit le talus qui en forme le flanc droit. Arrivé au sommet, on se trouve dans une plaine sablonneuse et ondulée: c'est le désert d'Angad.

Cette vaste plaine est parfaitement plate au centre et ondulée sur ses lisières nord et sud, d'une manière d'autant plus accentuée qu'on se rapproche davantage des massifs montagneux qui la bordent. Le sol sablonneux est dur quand il est sec, vaseux, glissant et impraticable à la marche dès qu'il pleut.

Entre l'oued Za et l'oued Mesegmar, on rencontre aux trois quarts du chemin l'oued Ouseddan et ensuite plusieurs autres ruisseaux sans importance, encaissés

entre des berges escarpées, hautes de 7 à 8 mètres et qui ne contiennent d'eau qu'au moment des pluies.

Après cinq heures de marche on arrive à l'oued Mesegmar, large de 6 mètres dont 3 d'eau courante (mai 1884), encaissé entre des berges de 20 mètres à 45 mètres. Les deux rives sont garnies de cultures au milieu desquelles se dressent de nombreuses tentes.

3^e étape. — De l'oued Mesegmar à Kasba el Aïoun Sidi Mellouk.

Six heures de marche dans la plaine d'Angad.

On rencontre deux cours d'eau dans le trajet :

L'oued Metlili qui vient de chez les Beni Iala, lit de 5 mètres ; 1^m50 d'eau ; berges de sable de 12^m de hauteur (mai 1884).

L'oued el Ksob qui vient également de chez les Beni Iala et reçoit l'oued Mesegmar ; lit de 25 mètres, rempli de galets, à sec ; berges de sable de 15 mètres à pic (mai 1884).

4^e étape. — De Kasba el Aïoun Sidi Mellouk à Oudjda.

A partir de Kasba el Aïoun Sidi Mellouk, on continue à marcher dans la plaine, toujours sablonneuse, apercevant au nord le Djebel Beni Snassen, parsemé de points noirs (villages et cultures). On franchit bientôt l'oued bou Redim dont le lit, assez large, est généralement à sec.

En approchant d'Oudjda seulement, on trouve deux accidents de terrain qui changent un peu la monotonie du pays toujours plat jusqu'alors ; c'est d'abord une

colline peu élevée qui se détache du massif des Beni Snassen et vient mourir sur l'oued Isly. C'est ensuite le Coudiat El Khodra, où s'est livrée la bataille d'Isly et vers laquelle on se dirige.

Au bout de huit heures de marche, on parvient à l'oued Isly. Cette rivière avait, en mai 1884, 12 mètres de large et 0^m70 de profondeur ; le courant était rapide ; le lit, composé de gros galets, était en entier occupé par les eaux ; des berges de sable hautes de 8 mètres à 45^o l'encaissaient.

On traverse l'oued Isly, pour gravir la Koudiat el Khodra. Il faut 10 minutes pour arriver au sommet, qui forme un plateau pierreux et même rocheux. Il faut une heure pour traverser ce plateau, d'où l'on aperçoit Oudjda. On arrive dans cette ville après neuf heures et demie de marche.

5^e étape. — D'Oudjda à Lalla Mar'nia.

Trois heures de marche séparent Oudjda de Lalla Mar'nia. La distance qui existe entre ces deux localités est exactement de 24 kilomètres.

En quittant Oudjda on marche pendant près de deux kilomètres, à travers le bois d'oliviers qui entoure la ville.

A six kilomètres d'Oudjda, le chemin arrive à l'oued bou Chetat, qui devient plus bas l'oued Ouerdefou. On le franchit à pied sec. On trouve de l'eau à 2 kilomètres en amont de ce passage.

Le chemin atteint ensuite El Betimat (lieu marqué

par trois térébinthes) et coupe la frontière algérienne à une distance de 1200 mètres en deçà du puits de Zoudj El Ber'al.

Ce puits, où l'on arrive ensuite, est maçonné; il a une profondeur de vingt mètres et se trouve à six kilomètres du passage de l'oued bou Chetat.

Enfin quittant la plaine d'Oudjda, le chemin traverse à gué l'oued el Atchane et l'oued Ouerdefou, avant d'arriver à Lalla Mar'nia.

Douze kilomètres séparent Zoudj el Ber'al de Lalla Mar'nia.

ITINÉRAIRE DE LA ROUTE SUIVIE DE TANGER A NEDROMA
PAR LE MOKADDEM MAHMOUD DES CHERIFS DE OUAZZAN
ET PAR SI SLIMAN BEN ABDEL KERIM
(Octobre 1893).

1^{re} Étape. — Fondouk d'Aïn Djedida.

Traversé les villages de la banlieue de Tanger; passé par les villages des Sioufa, qui font partie de la tribu Oued Ras. Près des villages des Sioufa, existe un marché fréquenté le mardi (Souk Tleta); à proximité de ce marché coule l'oued du Tleta des Sioufa. Coucher au Fondouk (caravansérail) d'Aïn Djedida, situé à proximité de la tribu de l'Oued Ras.

2^e Étape. — Tétouan.

Suivi le chemin qui passe entre la tribu de l'Oued Ras

et la tribu des Beni Ider; traversé l'oued Ifiha; Tétouan.

3^e Étape. — Oued Sifellaou.

Passé dans la tribu des Beni Mâadan, puis dans celle des Beni Saïd, arrivé à l'oued Tamsa vers onze heures; traversé l'oued Merabet vers 1 heure 1/2, pénétré dans de nombreuses montagnes; coucher à l'oued Sifellaou, tribu des Beni Saïd, dans la maison de Sidi Mohammed Er-Rasouli.

L'oued Sifellaou prend sa source près de la ville de Ech-Chaoun et se jette dans la mer, entre les tribus des Beni Saïd et des R'omara, à l'endroit appelé Gâasras, point qui sert de limite entre les tribus des Beni Saïd, des R'omara à droite et des Beni Hasan (à gauche).

4^e Étape. — Oued Tiguisas.

Traversé Gâasras qui sert de gué à l'oued Sifellaou; pénétré dans la tribu des R'omara, dont tout le territoire est formé par de très hautes montagnes; coucher dans la maison des cherifs d'Ouazzan, située à l'oued Tiguisas, dans la tribu des R'omara.

5^e Étape. — Tir'assa.

Passé près de la Koubba du marabout Sidi Ahmed el Filali; pris le chemin qui se trouve à proximité et à droite de cette Koubba. Ce chemin s'appelle Sebâa

Louïat (les 7 détours), il se compose de sept montagnes et de sept ravins, et il faut environ sept heures de marche pour en sortir : toutes ces montagnes s'inclinent vers le bord de la mer. Traversé une grande rivière appelée oued Tarer'a. Sur les rives de cet oued se trouvent un grand nombre de Koubbas, parmi lesquelles celle du marabout Sidi El R'ezzal qui était cheikh de la djemâa : il y existe aussi de nombreux villages faisant partie de la tribu des R'omara. Coucher à Tir'assa, tribu des R'omara, dans la maison de Si Tahar, mokaddem des cherifs d'Ouazzan.

6^e Étape. — Bou Hannine.

Passé à la Koubba du marabout Sidi El Attar. Là se trouve une rade fréquentée par des pêcheurs (Pointe des pêcheurs). Suivi le bord de la mer pendant deux heures. Remonté l'oued Ourinega pendant trois heures. Dans le lit de cette rivière se trouve un marché fréquenté le mardi et appelé Souk Tleta d'Ourinega. Pénétré dans la tribu des Mettioua. Coucher dans le village Bou Hannine (tribu des Mettioua), chez le cheikh Mohammedine.

7^e Étape. — Dechera du Raïs Ali.

Pénétré dans la tribu Tazariaret, marché à travers cette tribu pendant une heure. Entré dans la ville de Mestassa, qui contient 300 hommes. Traversé un pays désert, appelé Bou Khachkhach, et situé entre la tribu

des Mestassa et la tribu des Beni Guemil. Entré dans la tribu des Beni Ouferah (Bou Ferah). Coucher dans le village des Raïs Ali, tribu des Beni Ouferah.

8^e Étape. — Kasba ed Djennada.

Entré dans la tribu des Beni Iteft. Après trois heures de marche, arrivé à la Kasba ed Djennada : c'est un grand fort occupé par trente cavaliers, fournis par les Oudaïa (tribu qui fournit la garnison de la Kasba). Coucher à Kasba el Djennada, tribu des Beni Iteft, dans la maison des cherifs d'Ouazzan, dont le chef se nomme Sidi Abdallah, fils de Sidi Brahim, cousin de Sidi El Hadj Abdesselam.

9^e Étape. — Mehaouline.

Passé à l'extrémité des tribus Bokouïa, Azemouren, Beni Ouriar'al. Coucher dans le village de Mehaouline, de la tribu des Beni Ouriar'al.

10^e Étape. — Kasba Ed Deher.

Traversé l'oued R'is. Entré dans la tribu Tam Saman (tribu très grande). Passé à la maison d'Ould El Hadj bou Azza, caïd de la tribu Tam Saman, près de laquelle se trouve le marabout Sidi Bou Daoud. Traversé l'oued Er'ezar ou R'anem, dont les bords sont couverts d'un grand nombre de villages appartenant à la tribu Tam Saman. Coucher dans la Kasba Ed Deher (tribu Tam Saman), dont tous les habitants sont des Derkaoua.

11^e Étape. — Dar Sidi El Hadj Hammou Hadri (Beni Saïd du Rif).

Traversé l'oued El Djemâa. Entré dans la tribu des Beni Oulichek. Passé sur un très grand marché fréquenté le vendredi. Pénétré dans la tribu des Beni Saïd. Reçu dans la maison du caïd des Beni Saïd, nommé Akchich. Coucher dans la maison de Sidi El Hadj Hammou el Hadri (tribu des Beni Saïd du Rif).

12^e Étape. — Dar Mohammed ben Abdallah (tribu des Guelaïa).

Traversé l'oued Aït Bou Gafer. Entré dans la tribu des Guelaïa. Coucher dans la maison de Mohammed ben Abdallah, mokaddem de la zaouïa d'Ouazzan, près du marché de Tleta (mardi) des Guelaïa.

13^e Étape. — Zaouïa d'Ouazzan dans la tribu Kbdana.

Passé au marché du dimanche de Azr'enr'en dans la tribu Guelaïa. Passé à la Kasba Selouan. Entré dans la tribu des Oulad Settout (toute en plaine). Pénétré dans la tribu des Kbdana. Coucher dans la zaouïa d'Ouazzan (tribu des Kbdana).

14^e Étape. — Oued Moulouïa.

Passé auprès d'un grand nombre de villages de la tribu des Kbdana, appelés Legratite. Passé près de la Koumba du marabout Sidi Brahim. Coucher à l'oued Moulouïa (tribu des Kbdana).

15^e Étape. — El Anabra (près de Zaouiet El Mira).

Entré dans la tribu des Haouara. Après deux heures de marche, arrivé dans la tribu des Oulad Mansour. Passé près de la Kasba Saïdia, bordj marocain qui est en face du fortin français. Traversé l'oued Adjeroud. Coucher à El Anabra (village français d'Algérie).

16^e Étape. — Nedroma.

TRAITÉ DE TANGER.

CONVENTION CONCLUE A TANGER, LE 10 SEPTEMBRE 1844,
POUR RÉGLER LES DIFFÉRENDIS SURVENUS ENTRE LA FRANCE
ET LE MAROC¹.

Sa Majesté l'Empereur des Français², d'une part,
et Sa Majesté l'Empereur de Maroc, Roi de Fez et de
Suz, de l'autre part, désirant régler et terminer les
différends survenus entre la France et le Maroc,
et rétablir, conformément aux anciens Traités, les
rapports de bonne amitié qui ont été un instant
suspendus entre les deux Empires, ont nommé et
désigné pour leurs Plénipotentiaires :

Sa Majesté l'Empereur des Français, le sieur *Antoine-
Marie-Daniel Doré de Nion*, officier de la Légion
d'honneur, chevalier de l'ordre royal d'Isabelle la
Catholique, chevalier de première classe de l'ordre
Grand-Ducal de Louis de Hesse, son Consul général
et chargé d'affaires près Sa Majesté l'Empereur de
Maroc, et le sieur *Louis-Charles-Elie Decazes*, comte
Decazes, duc de *Glücksberg*, chevalier de l'ordre royal

¹ Bulletin des lois, 9^e série, partie principale, N^o 1158. Année
1844, page 997. Reproduction littérale.

² Dans tous les actes politiques passés avec les princes maho-
métans, il est d'usage, depuis François I^{er}, que les Rois de France
prennent le titre d'Empereur.

de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre royal de Dannebrog et de l'ordre royal de Charles III d'Espagne, Chambellan de Sa Majesté Danoise, chargé d'affaires de Sa Majesté l'Empereur des Français près Sa Majesté l'Empereur de Maroc ;

Et Sa Majesté l'Empereur de Maroc, Roi de Fez et de Suz, l'agent de la Cour très élevée par Dieu *Sid-Bou-Selam-Ben-Ali*.

Lesquels ont arrêté les stipulations suivantes :

Art. 1^{er}. Les troupes marocaines réunies extraordinairement sur la frontière des deux Empires, ou dans le voisinage de ladite frontière, seront licenciées.

Sa Majesté l'Empereur de Maroc s'engage à empêcher désormais tout rassemblement de cette nature. Il restera seulement, sous le commandement du caïd de Oueschda¹, un corps dont la force ne pourra excéder habituellement deux mille hommes. Ce nombre pourra toutefois être augmenté si des circonstances extraordinaires, et reconnues telles par les deux Gouvernements, le rendaient nécessaire dans l'intérêt commun.

2. Un châtimement exemplaire sera infligé aux chefs marocains qui ont dirigé ou toléré les actes d'agression commis en temps de paix sur le territoire de l'Algérie contre les troupes de Sa Majesté l'Empereur des Français. Le Gouvernement marocain fera connaître au Gouvernement français les mesures qui auront été prises pour l'exécution de la présente clause.

¹ Oudjda.

3. Sa Majesté l'Empereur de Maroc s'engage de nouveau, de la manière la plus formelle et la plus absolue, à ne donner, ni permettre qu'il soit donné, dans ses États, ni assistance, ni secours en armes, munitions ou objets quelconques de guerre, à aucun sujet rebelle ou à aucun ennemi de la France.

4. *Hadj-Abd-el-Kader* est mis hors la loi dans toute l'étendue de l'Empire de Maroc, aussi bien qu'en Algérie.

Il sera, en conséquence, poursuivi à main armée par les Français sur le territoire de l'Algérie, et par les Marocains sur leur territoire, jusqu'à ce qu'il en soit expulsé ou qu'il soit tombé au pouvoir de l'une ou de l'autre nation.

Dans le cas où *Abd-el-Kader* tomberait au pouvoir des troupes françaises, le Gouvernement de Sa Majesté l'Empereur des Français s'engage à le traiter avec égards et générosité.

Dans le cas où *Abd-el-Kader* tomberait au pouvoir des troupes marocaines, Sa Majesté l'Empereur de Maroc s'engage à l'interner dans une des villes du littoral ouest de l'empire, jusqu'à ce que les deux Gouvernements aient adopté, de concert, les mesures indispensables pour qu'*Abd-el-Kader* ne puisse, en aucun cas, reprendre les armes et troubler de nouveau la tranquillité de l'Algérie et du Maroc.

5. La délimitation des frontières entre les possessions de Sa Majesté l'Empereur des Français et celles de Sa Majesté l'Empereur de Maroc reste fixée et

convenne conformément à l'état des choses reconnu par le Gouvernement marocain à l'époque de la domination des Turcs en Algérie.

L'exécution complète et régulière de la présente clause fera l'objet d'une Convention spéciale négociée et conclue sur les lieux, entre le Plénipotentiaire désigné à cet effet par Sa Majesté l'Empereur des Français et un délégué du Gouvernement marocain. Sa Majesté l'Empereur de Maroc s'engage à prendre sans délai, dans ce but, les mesures convenables, et à en informer le Gouvernement français.

6. Aussitôt après la signature de la présente Convention, les hostilités cesseront de part et d'autre. Dès que les stipulations comprises dans les articles 1, 2, 4 et 5 auront été exécutées à la satisfaction du Gouvernement français, les troupes françaises évacueront l'île de Mogador, ainsi que la ville de Oueschda, et tous les prisonniers faits de part et d'autre seront mis immédiatement à la disposition de leurs nations respectives.

7. Les Hautes Parties contractantes s'engagent à procéder de bon accord, et le plus promptement possible, à la conclusion d'un nouveau Traité qui, basé sur les Traités actuellement en vigueur, aura pour but de les consolider et de les compléter, dans l'intérêt des relations politiques et commerciales des deux Empires.

En attendant, les anciens Traités seront scrupuleusement respectés et observés dans toutes leurs clauses,

et la France jouira, en toute chose et en toute occasion, du traitement de la nation la plus favorisée.

8. La présente Convention sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées dans un délai de deux mois, ou plus tôt, si faire se peut¹.

Cejourd'hui, le 10 septembre de l'an de grâce 1844 (correspondant au 25 du mois de châaban de l'an de l'hégire 1260), les Plénipotentiaires ci-dessus désignés de Leurs Majestés les Empereurs des Français et de Maroc, ont signé la présente Convention, et y ont apposé leurs sceaux respectifs.

(L. S.) Signé : ANT. M. D. DORÉ DE NION,

(Place du cachet
du
Plénipotentiaire
marocain).

(L. S.) Signé : DECAZES, DUC DE GLÜCKSBURG.

¹ Les ratifications furent échangées le 26 octobre 1844.

TRAITÉ DU 18 MARS 1845

ou

DE LALLA MAR'NIA.

TRAITÉ¹ CONCLU ENTRE LES PLÉNIPOTENTIAIRES DE L'EMPEREUR DES FRANÇAIS ET DES POSSESSIONS DE L'EMPIRE D'ALGÉRIE, ET DE L'EMPEREUR DE MAROC, DE SUZ. DE FEZ ET DES POSSESSIONS DE L'EMPIRE D'OCCIDENT.

Les deux Empereurs, animés d'un égal désir de consolider la paix heureusement rétablie entre eux, et voulant, pour cela, régler d'une manière définitive l'exécution de l'article 5 du traité du 10 septembre de l'an de grâce 1844 (24 cha'ban de l'an 1260 de l'hégire).

Ont nommé, pour leurs Commissaires plénipotentiaires, à l'effet de procéder à la fixation exacte et définitive de la limite de souveraineté entre les deux pays, savoir :

L'Empereur des Français, le sieur *Aristide Isidore*, comte DE LA RUË, Maréchal de camp dans ses armées, Commandeur de l'ordre Impérial de la Légion d'honneur, Commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique, et Chevalier de deuxième classe de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne ;

¹ Bulletin des lois, 9^e série, partie principale, N^o 1234. Année 1845, page 501. Reproduction littérale.

L'Empereur de Maroc, le SID AHMIDA-BEN-ALI-EL-SUDJÂAI, gouverneur d'une des provinces de l'Empire ;

Lesquels, après s'être réciproquement communiqué leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivants, dans le but du mutuel avantage des deux Pays et d'ajouter aux liens d'amitié qui les unissent :

Article 1^{er}. Les deux Plénipotentiaires sont convenus que les limites qui existaient autrefois entre le Maroc et la Turquie resteraient les mêmes entre l'Algérie et le Maroc. Aucun des deux Empereurs ne dépassera la limite de l'autre ; aucun d'eux n'élèvera à l'avenir de nouvelles constructions sur le tracé de la limite ; elle ne sera pas désignée par des pierres. Elle restera, en un mot, telle qu'elle existait entre les deux Pays, avant la conquête de l'Empire d'Algérie par les Français.

2. Les Plénipotentiaires ont tracé la limite au moyen des lieux par lesquels elle passe et touchant lesquels ils sont tombés d'accord, en sorte que cette limite est devenue aussi claire et aussi évidente que le serait une ligne tracée.

Ce qui est à l'est de cette ligne frontière appartient à l'Empire d'Algérie.

Ce qui est à l'ouest appartient à l'Empire du Maroc.

3. La désignation du commencement de la limite et des lieux par lesquels elle passe est ainsi qu'il suit : cette ligne commence à l'embouchure de l'oued (c'est-à-dire cours d'eau) *Adjeroud* dans la mer ; elle remonte avec ce cours d'eau jusqu'au gué où il prend le nom

de *Kis*; puis elle remonte encore le même cours d'eau jusqu'à la source qui est nommée *Ras-el-Aïoun*, et qui se trouve au pied des trois collines portant le nom de *Menasseb-Kis*, lesquelles, par leur situation à l'est de l'oued, appartiennent à l'Algérie. De *Ras-el-Aïoun*, cette même ligne remonte sur la crête des montagnes avoisinantes jusqu'à ce qu'elle arrive à *Drâ-el-Doum*; puis elle descend dans la plaine nommée *El-Aoudj*. De là, elle se dirige à peu près en ligne droite sur *Haouch-Sidi-Aïéd*. Toutefois, le *Haouch* lui-même reste à cinq cents coudées (deux cent cinquante mètres) environ, du côté de l'est, dans les limites algériennes. De *Haouch-Sidi-Aïéd*, elle va sur *Djerf-el-Baroud*, situé sur l'oued-bou-Nâim; de là, elle arrive à *Kerkour-Sidi-Hamza*; de *Kerkour-Sidi-Hamza* à *Zoudj-el-Beghal*; puis, longeant à gauche le pays des *Ouled-Ali-ben-Talha*, jusqu'à *Sidi-Zahir*, qui est sur le territoire algérien, elle remonte sur la grande route jusqu'à *Aïn-Takbalet*, qui se trouve entre l'Oued-Bou-Erda et les deux oliviers nommés *El-Toumiet*, qui sont sur le territoire marocain. De *Aïn-Takbalet*, elle remonte avec l'oued *Roubban* jusqu'à *Ras-Asfour*; elle suit au-delà le *Kef*, en laissant à l'est le marabout de *Sidi-Abd-Allah-ben-Mehammed-el-Hamlili*; puis, après s'être dirigée vers l'ouest, en suivant le col de *El-Mechêmiche*, elle va en ligne droite jusqu'au marabout de *Sidi-Aïssa*, qui est à la fin de la plaine de *Missiouin*. Ce marabout et ses dépendances sont sur le territoire algérien. De là, elle court vers le sud

jusqu'à *Koudiet-el-Debbagh*, colline située sur la limite extrême du Tell (c'est-à-dire le pays cultivé). De là, elle prend la direction sud jusqu'à *Kheneg-el-Hada*, d'où elle marche sur *Teniet-el-Sassi*, col dont la jouissance appartient aux deux Empires.

Pour établir plus nettement la délimitation à partir de la mer jusqu'au commencement du désert, il ne faut point omettre de faire mention, et du terrain qui touche immédiatement à l'est la ligne sus-désignée, et du nom des tribus qui y sont établies.

A partir de la mer, les premiers territoires et tribus sont ceux des *Beni-Mengouche-Tahta* et des *Aâtia*. Ces deux tribus se composent de sujets marocains qui sont venus habiter sur le territoire de l'Algérie, par suite de graves dissentiments soulevés entre eux et leurs frères du Maroc. Ils s'en séparèrent à la suite de ces discussions, et vinrent chercher un refuge sur la terre qu'ils occupent aujourd'hui et dont ils n'ont pas cessé jusqu'à présent d'obtenir la jouissance du souverain de l'Algérie, moyennant une redevance annuelle.

Mais le Commissaire plénipotentiaire de l'Empereur des Français, voulant donner au représentant de l'Empereur de Maroc une preuve de la générosité française et de sa disposition à resserrer l'amitié et entretenir les bonnes relations entre les deux États, a consenti au représentant marocain, à titre de don d'hospitalité, la remise de cette redevance annuelle, (cinq cents francs pour chacune des deux tribus); de

sorte que les deux tribus sus-nommées n'auront rien à payer, à aucun titre que ce soit, au gouvernement d'Alger, tant que la paix et la bonne intelligence dureront entre les deux Empereurs des Français et du Maroc.

Après le territoire des Aättia, vient celui des Mes-sirda, des Achâche, des Ouled-Mellouk, des Beni-bou-Sâïd, des Beni-Senous et des Ouled-el-Nahr. Ces six dernières tribus font partie de celles qui sont sous la domination de l'Empire d'Alger.

Il est également nécessaire de mentionner le territoire qui touche immédiatement, à l'ouest, la ligne sus-désignée, et de nommer les tribus qui habitent sur ce territoire. A partir de la mer, le premier territoire et les premières tribus sont ceux des Ouled-Mansour-Rel-Trifa, ceux des Beni-Iznèssen, des Mezaouir, des Ouled-Ahmed-ben-Brahim, des Ouled-el-Abbès, des Ouled-Ali-ben-Talha, des Ouled-Azouz, des Beni-bou-Hamdoun, des Beni-Hamlil et des Beni-Mathar-Rel-Ras-el-Aïn. Toutes ces tribus dépendent de l'Empire du Maroc.

4. Dans le Sahara (désert), il n'y a pas de limite territoriale à établir entre les deux Pays, puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux Empires, qui viennent y camper pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires. Les deux Souverains exerceront de la manière qu'ils l'entendront, toute la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahara. Et, toutefois,

si l'un des deux Souverains avait à procéder contre ses ses sujets, au moment où ces derniers seraient mêlés avec ceux de l'autre État, il procédera comme il l'entendra sur les siens, mais il s'abstiendra envers les sujets de l'autre gouvernement.

Ceux des Arabes qui dépendent de l'Empire du Maroc sont : les M'beïa¹, les Beni-Guil, les Hamian-Djenba, les Eûmour-Sahra et les Ouled-Sidi-Cheikh-el-Gharaba.

Ceux des Arabes qui dépendent de l'Algérie sont : les Ouled-Sidi-el-Cheikh-el-Cheraga et tous les Hamian, excepté les Hamian-Djenba sus-nommés.

5. Cet article est relatif à la désignation des kessours (villages du désert) des deux Empires. Les deux Souverains suivront, à ce sujet, l'ancienne coutume établie par le temps, et accorderont, par considération l'un pour l'autre, égards et bienveillance aux habitants de ces kessours.

Les kessours qui appartiennent au Maroc sont ceux de Yiche et de Figuigue.

Les kessours qui appartiennent à l'Algérie sont : Aïn-Safra, S'fissifa, Assla, Tiout, Chellala, El-Abiad et Bou-Semghoune.

6. Quant au pays qui est au sud des kessours des deux Gouvernements, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabitable, et que c'est le désert proprement dit, la délimitation en serait superflue.

¹ Les Mehaïa.

7. Tout individu qui se réfugiera d'un État dans l'autre, ne sera pas rendu au Gouvernement qu'il aura quitté par celui auprès duquel il se sera réfugié, tant qu'il voudra y rester.

S'il voulait, au contraire, retourner sur le territoire de son Gouvernement, les autorités du lieu où il se sera réfugié ne pourront apporter la moindre entrave à son départ. S'il veut rester, il se conformera aux lois du pays, et il trouvera protection et garantie pour sa personne et ses biens. Par cette clause, les deux Souverains ont voulu se donner une marque de leur mutuelle considération.

Il est bien entendu que le présent article ne concerne en rien les tribus ; l'Empire auquel elles appartiennent étant suffisamment établi dans les articles qui précèdent.

Il est notoire aussi que *El-Hadj-Abd-el-Kader* et tous ses partisans ne jouiront pas du bénéfice de cette Convention, attendu que ce serait porter atteinte à l'article 4 du traité du 10 septembre 1844, tandis que l'intention formelle des Hautes Parties contractantes est de continuer à donner force et vigueur à cette stipulation, émanée de la volonté de leurs Souverains, et dont l'accomplissement affermira l'amitié et assurera pour toujours la paix et les bons rapports entre les deux États.

Le présent Traité, dressé en deux exemplaires, sera soumis à la ratification et au scel des deux Empereurs, pour être ensuite fidèlement exécuté.

L'échange des ratifications aura lieu à Tanger, sitôt que faire se pourra¹.

En foi de quoi, les Commissaires plénipotentiaires susnommés ont apposé au bas de chacun des exemplaires leurs signatures et leurs cachets.

Fait sur le territoire français voisin des limites, le 18 mars 1845 (9 de rabiâ el ouel 1261 de l'hégire).

Puisse Dieu améliorer cet état de choses dans le présent et dans le futur !

(L. S.) Signé : Le Général Comte DE LA RUE.

(L. S.) Signé : AHMIDA-BEN-ALI.

¹ Les ratifications furent échangées le 6 août 1845.

الشيخ الغرابي وصور الصحرا وحيان الجنبه والاعراب الشريفه هم
اولاد سيدى الشيخ الشراقه وكابه حيمان من غير حيمان الجنبه
الشرط الخامس في تعيين فصور ايلة المملكيتين في الصحرا فعلى
الملكين اتبع الطريف السابقه وتوفير اهل هذه الفصور رعايا لجانب
المفامين اما فصور حجيج وفصر ييش بلعليلة المغرب واما العين
الصغراء وسبيسيبة وعله وتيوت وشلاله والابيض وبو سيغون بلعليلة
الشريفه

الشرط السادس ان الارض التي هي قبلة فصور البريفين في الصحرا
لما فيها فلا تحتاج لتحديد لكونها ارض بلات
الشرط السابع ان جميع من التجا من رعية البريفين الى الاخر فلا يرد
من التجا اليه لموضعه حيث اراد البقا بما تجاه والا فمن اراد الرجوع
لموضعه فلا يتعرض له عامل ولا غيره وحيث غرم على البقا فيسبى
تحت حكم عامل المكان المتجا اليه ويكون امنا في نفسه وما له
احتراما من السلطنين لبعضهما بعضا وهذا الشرط لا تدخل فيه القبائل
الذين عملتهم مبيته في الشروط اعلاه وغير خفى ان الحاج عبد القادر
ومن في حزبه غير داخل في هذا الشرط لان دخوله فيه موجب
لبطلان الشرط الرابع في مكتوب الصلح المنبرم ١٥ شتنبر و سنه ١٨٤٤
بان العدل والوجاهه من اهم الامور الموجبة لتبوء كلمة السلطنين

وتصحیح المسحبة وابفا المودة بين الدولتين والالفة بين الجانبين
فيبعد المطلوب من السلطنين الرضى بها ذكر اعلاه والوجاهه ولا بد
من كتب نسختين لتفديد الشروط المذكورة فيتطبع نسخة منها بطابع
سلطان البرانصيص وياخذها سيادة سلطان المغرب وتطبع نسخة
اخرى بطابع سلطان المغرب وياخذها سيادة سلطان الجزائر نصيص
وتبديل النسختين انما يكون في طنجة عن قريب ان شاء الله بعد ان
يضع كل واحد من النايبيين المذكورين خط يده وخاتمه في كل
نسخة من النسختين وذلك بقر الحمدود

بتاريخ ٩ ربيع الاول سنة ١٢٦١ الموافق اليوم الثامن عشر من رجب
سنة ١٨٤٥ من تاريخ المسيح والله يصلح الحال والعمالي

واسفله خط يد النايب البرانصوي
الجلينار كونت دولاروا

واسفله خط يد النايب المغربي
السيد حميدة بن علي

حمزة ومنه الى زوج البغال وسر منه مياسرا لبلد الطلح الى سيدى
 الزهار المعلوم للعملة الشرفيه ومنه سر مع الطريف الجمادة الى عين
 تفتالت التي هي بين البواردة والزبوحتين المسماتين بالتسومييات
 المعروجتين لايالة مملكة المغرب واصعد من عين تفتالت مع وادى
 ربان الى راس عصبور وسر كذلك مع الكهوف واترك شرفا فبة
 سيدى عبد الله بن محمد الحمليلى وغرب مع ثنية المشاميش وسر
 كذلك غير مشرف وغير مغرب الى ان تبلغ فبة سيدى عيسى الكاينة
 منتهى طرف مسيون والغبة وحررها داخلان فى اىالة المهلكة
 الشرفيه وسر مستقبلا من الفبة المذكورة الى ان تبلغ كدية الدبغ وهي
 تهايم حد التل ومنها سر مستقبلا الى ان تبلغ الى خنيف الحدا ومنه
 الى ثنية الساسى المعلومه لايالة المملكيتين والحدادة المذكورة
 من البحر الى الصحرا من تهايمها ذكر الارض الملاصقة للحدود شرفا
 وذكر القبائل النازلة بها جاول الارض والقبائل ارض بنى منفوش
 التحاتم وعطيه الذين هم لايالة مملكة المغرب ومنزلهم ارض اىالة
 مملكة المشرف وسبب نزولهم وقعة وقعت بينهم وبين اخوانهم
 الغرابة فانهزموا فالتجوا الى الهنازل التي هي سكناهم الان ولا زالوا
 يتصرفون فى المنازل المذكورة بالكرا من مالكة اىالة المهلكة الشرفيه
 الى الان وحتى الان لاكن تكرم وقبرء النايب عن سلطان الغرانيص

على نايب سلطان المغرب بالوظيفة التي توديا هاتان القبيلتان
 المذكورتان لسلطان العملة الشرفية فلا يطالبون بفيل ولا كثير ولا جليل
 ولا خطير رغبة ولا استيلاى وابناء للمحبة وجلبا للهودة بين البريفين
 مدة الخير والصل والمهادنة وضيافة من النايب المتبرع المذكور
 على السيد النايب عن سلطان المغرب المسطور ثم يجاور تراب
 العرفتين المذكورتين تراب مسيردة ولاعشاش واولاد ملوك وبنى
 بوسعيد وبنى سنوس واولاد نهار بهذه القبائل الستة من جملة عملة
 الجزائر وكذلك ذكر الارض الملاصقة للحدود غربا وذكر القبائل
 النازلة فيها جاول الارض والقبائل ارض اولاد منصور اهل تريفية وبنى
 يزناسن والمزاور واولاد احمد بن ابراهيم واولاد العباس واولاد على
 بن طالحة واولاد عزوز وبنى بو حمدون وبنى حميل وبنى مطهر
 اهل راس العين وحولا القبائل بمنزلهم لعملة المغرب
 الشرط الرابع ان ارض الصحرا لا حد فيها بين الجانبين لكونها
 لا تحرت وانها هي مرعى فخط لعرب لاياتيين التي تنزل فيها
 وتنتجع بخصبها وماها ولكلا السلطانيين التصرف فى رعيته
 بها شا وكيبى شام غير معارض ان امتازت ولا بمن اراد احداث امر
 فى رعيته حالة اختلاطها برعيته غيره فليكون عن غير رعيته ويحدث
 فى رعيته ما يشاء بالاعراب الغربية هم الهامية وبنى فيل واولاد سيدى

الشرط الاول اتفق الوكيلان على ابفا الحدود بين ايالتى المغرب
والجزاير كما كانت سابقا بين ملوك التورك وملوك المغرب
السابقين بحيث لا يستعدى احد حدود الاخر ولا يحدث بناه في
الحدود في المستقبل ولا تميزا بالحجارة بل تبني كما كانت قبل
استيلاء البوانصيص على مملكة الجزاير

الشرط الثانى عين الوكيلان الحدود بالاماكن التى فى ممر الحدادة
وتراضيا عليها بحيث انها صارت واضحة معلومة كالخط فيما كان
غربى الخط يعنى الحد بلالاية مملكة المغرب وما كان شرفى الحد
بلالاية مملكة الشرف

الشرط الثالث ذكر مبدا الحدود والاماكن التى تمر عليها الحدادة
بمبداها ملتقى وادى عجرود مع البحر واصعد مع الوادى الى ان
تبلغ المشرع المسهى كيس وسر كذلك مع الوادى الى ان تبلغ راس
العيون الكايننة بحجر الكديات الثلاثة الهسبات مناصب كيس
وهذه الكديات الثلاثة داخلية فى الحد الشرفى وسر من راس العيون
مع الحمار الى ان تبلغ ذراع الدوم واهبط الى الوطا الهسبى الاعوج
وسر كذلك وحوشى سيدى عياد كالمقابل لك غير ان الحوشى
بنفسه يبنى داخل الجهة الشرفية بنحو الخمسمائة ذراع وسر كذلك
الى جرف البارود الكاين بوادى بونعيم ومنه الى كركور سيدى

TRAITÉ DU 18 MARS 1845

(TEXTE ARABE)¹.

الحمد لله وحده ولا يدوم الا ملكه

هذا تفهيد ما اتفق عليه نايب سلطان مراکش وجاس وسوس
لافصا ونايب سلطان البوانصيص وسائر مملكة الجزاير
بمراد السلطانين هو تصحيح عقد المحبة السابقة وثبوتها ولذا لك
ترى كل واحد منهما يطلب من الاخر الوفا بالشرط الخامس في مكتوب
الصالح المنبوم ١٥ اكتوبر و١٨٤٤ عام من تاريخ المسيح ومصادفا لتاريخ
٢٥ من شعبان ١٢٦٠ سنة من الهجرة وعين كلا السلطانين نايبه على
تحديد الحدود بين الايالتين وتصحيحها نيابه بتبويض بنمايب
سلطان المغرب هو البقيه السيد حميدة بن على الشجعى عامل بعض
مملكة المغرب ونايب سلطان البوانصيص هو الجنيرال اريسطيد
يزيدور كونت دلاوا صاحب نيشان الاستخار دولة البوانصيص
ودولة صبانیه ببعده الملافة بينهما واتيان كلاهما بوسم التبويض من
سلطانهم اتفقا على ما فيه مصلحة البريفيين وجلب المحبة بين
الجانبين وهاهو مذكور اسفله

¹ Extrait du *Moniteur algérien* (journal officiel de la Colonie) du
15 septembre 1845.

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

- Salluste. — Jugurtha.
 Strabon.
 Pline.
 Ptolémée.
 Itinéraire d'Antonin.
 Étienne de Byzance.
 Anonyme de Ravenne.
 Edrisi (Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed el). — Description de l'Afrique et de l'Espagne, traduction Dozy et de Gœje.
 El Bekri (Abou El Obeïd). — Description de l'Afrique septentrionale, traduction de Slaue.
 Ibn Khaldoun (Abou Zeïd Abderrahman). — Histoire des Berbères, traduction de Slaue.
 Abou el Qassem ben Ahmed ez Ziani (Ettordjeman). Le Maroc de 1631 à 1812, traduction Houdas.
 Mohammed es Ser'ir ben el Hadj ben Abdallah el Oufrani (Nozhet el Hadi). — Histoire des souverains du XI^e siècle, traduction Houdas.
 Imam Abou Mohammed Salah ben Abd el Halim el R'arnati (Roudh el Kartas). — Histoire des souverains du Maghreb et Annales de la ville de Fez, traduction Beaumier.
 Roland Fréjus. Relation d'un voyage fait en 1666 aux royaumes de Maroc et de Fez.
 E. Renou. — Description de l'empire du Maroc.
 Vivien de St-Martin. — Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité.
 Tissot. — Recherches sur la géographie de la Maurétanie Tingitane.

- Tissot et Broca. — Sur les monuments mégalithiques et les populations blondes du Maroc.
- Faidherbe. — Aperçus ethnographiques sur les Numides.
- Müller. — Numismatique de l'ancienne Afrique.
- O. Lenz. — Timbouctou.
- J. D. Hooker. — *Journal of a Tour in Morocco*. London, 1878.
- Abbé Léon Godard. — Description et histoire du Maroc.
- Walsin Esterhazy. — De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger (1840).
- Le même. — Notice historique sur le Makhzen d'Oran (1849).
- De Foucauld. — Reconnaissance au Maroc.
- A. Berbrugger. — Les frontières de l'Algérie. (*Revue africaine*, vol. IV, p. 401).
- Lieutenant-Colonel Sir R. L. Playfair and D^r R. Brown. — *A Bibliography of Morocco*.
- E. Mercier. — Histoire de l'Afrique septentrionale.
- A. du Mazet. — La frontière marocaine. (*Revue de Géographie*, t. IX (1881), p. 444).
- Pellissier de Reynaud. — *Annales algériennes*.
- Général de Martimprey. — Souvenirs d'un officier d'état-major.
- Léon Roches. — Trente-deux ans à travers l'Islam.
- H. Duveyrier. — La dernière partie inconnue du littoral de la Méditerranée. — Le Rif (1888).
- Ereckmann. — Le Maroc moderne.
- Ali bey el Abassi (pseudonyme de Domingo Badia y Leblich). — Voyages en Afrique et en Asie pendant les années 1803-1807).

DOCUMENTS MANUSCRITS MIS A CONTRIBUTION.

- Capitaine Colonieu, commandant supérieur du cercle de Sebdo. — Cols conduisant des Hauts Plateaux dans le Tell marocain. 29 septembre 1859.

- Colonel Chauzy, commandant par intérim la subdivision de Tlemcen. — Exposé des difficultés de frontière soulevées par l'application du sénatus-consulte chez les Beni Onassin du cercle de Lalla Mar'nia. 29 juillet 1866.
- Capitaine Bonisson, adjoint au Bureau arabe de Sebdo. — Rapport sur la situation de la frontière dans le cercle de Sebdo. 21 juillet 1866.
- Capitaine Hognenbill, chef du Bureau arabe de Nemours. — Rapport sur les revendications qui peuvent être faites à titre melk par les Algériens ou les Marocains le long de la frontière entre le Maroc et le cercle de Nemours. 18 juillet 1866.
- Capitaine Bontan, chef du Bureau arabe de Lalla Mar'nia. — Rapport établi à la suite d'une convention passée avec les autorités marocaines. Janvier 1874.
- Capitaine de Brenille, commandant supérieur du cercle de Lalla Mar'nia. — Notice sur les tribus marocaines du Rif et autres, depuis la Moulouïa jusqu'à Taza. Septembre 1880.
- Le même. — Notice sommaire sur la confédération des Angad et sur quelques tribus nomades de l'oued Za. Septembre 1880.
- Capitaine Journée, membre de la mission militaire française au Maroc. — Mémoire descriptif d'Oudjda et de ses environs. 1880.
- Capitaine Graille, chef du Bureau arabe de Tlemcen. — Notice historique sur les Beni Snassen. 30 juin 1884.
- Le même. — Renseignements sommaires sur la région et les tribus marocaines voisines de notre frontière. 25 avril 1885.
- Lieutenant de Beaufort, adjoint au Bureau arabe de Lalla Mar'nia. — Notice sommaire sur les tribus marocaines comprises entre la Moulouïa et la frontière algérienne. 8 juin 1893.
- Capitaine Poindrelle, chef de l'Annexe d'El Aricha. — Renseignements sur les tribus de l'Ouest et du Sud-Ouest. 14 août 1893.
- Capitaine Pansard, chef du Bureau arabe de Tlemcen. — Étude historique sur la frontière de l'Ouest. 1893.
- Archives de la section des Affaires indigènes de l'État-Major de la division d'Oran.
- Archives du Service des Affaires indigènes au Gouvernement général de l'Algérie.

Archives du deuxième Bureau au Ministère de la Guerre.

Documents inédits provenant des papiers laissés par Henri Duveyrier après sa mort, et qui furent remis par M. Henri Maunoir, son exécuteur testamentaire, à M. de La Martinière.

Documents inédits provenant des papiers de Tissot, et qui furent confiés par M. Salomon Reinach à M. de La Martinière.

Renseignements statistiques recueillis par le Capitaine Le Chatelier.

Rapports sur ses missions au Maroc, par M. de La Martinière.

TABLE DES MATIÈRES

| | PAGES |
|---------------------------------------|-------|
| AVERTISSEMENT | VII |
| Observations et abréviations. | XV |

CHAPITRE PREMIER

ÉTUDE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE DE LA FRONTIÈRE ENTRE L'ALGÉRIE ET LE MAROC.

| | |
|---|----|
| La frontière aux premiers temps de l'histoire. | 1 |
| Après la conquête arabe. | 4 |
| Depuis l'occupation turque jusqu'en 1795. | 16 |
| De 1795 à 1830. | 17 |
| Première apparition des Français dans l'ouest de l'Algérie ; occupation de Tlemcen (1836). | 19 |
| Deuxième occupation de Tlemcen (1842). | 22 |
| Campagne du Maroc (1844). Traité de Lalla Mar'nia (18 mars 1845). | 24 |
| Le général Pélissier demande la révision de la délimitation (12 juin 1849). | 31 |
| Nouveaux projets de révision (1853). | 38 |
| Campagne de 1859 chez les Beni Snassen. | 41 |
| Étude de la situation de la frontière provoquée par l'applica- tion du sénatus-consulte de 1863, dans la tribu des Beni Ouassin (1866). | 43 |
| 1° Enquête du colonel Chanzy dans le cercle de Lalla Mar'nia. | 44 |
| 2° Enquête dans le cercle de Sebdou. | 51 |
| 3° Enquête dans le cercle de Nemours. | 54 |

| | PAGES |
|--|-------|
| Résultats de l'enquête de 1866. | 56 |
| Difficultés constantes créées par le paiement de l'impôt dû par les Marocains cultivant en Algérie. | 57 |
| Reconnaissance de la frontière exécutée, pour remédier à la situation précédente, par le capitaine Boutan de concert avec les autorités marocaines. — Adoption d'un « modus vivendi ». | 57 |
| Incidents récents. | 65 |
| Comparaison entre la carte annexée au traité de 1845 et les documents cartographiques actuels. | 69 |
| Aperçu topographique de la région frontière; situation de nos postes militaires | 71 |
| Incertitude des points de délimitation désignés dans le traité. | 75 |
| Facilité d'accès et insécurité de la frontière adoptée. | 77 |
| Organisation de la police de la frontière. | 82 |
| Insuffisance de la frontière au point de vue de la perception des droits de douane. — Situation commerciale; marché d'El Heïmer. | 85 |
| Le commerce de la poudre sur la frontière. | 96 |
| Impuissance des fonctionnaires marocains. | 97 |
| Notre attitude actuelle vis-à-vis des tribus marocaines. | 98 |
| Relevé des tentes d'origine algérienne réfugiées dans les tribus du Nord-Est marocain. | 100 |
| Cartographie | 105 |

CHAPITRE DEUXIÈME

DESCRIPTION DE LA RÉGION MAROCAINE IMMÉDIATEMENT LIMITROPHE DE NOTRE FRONTIÈRE. — ROUTES. — LIEUX HABITÉS. — ORDRES RELIGIEUX.

| | |
|-----------------------------------|-----|
| Description de la région. | 109 |
| Orographie | 112 |
| Hydrographie. | 113 |

| | PAGES |
|--|-------|
| Routes | 117 |
| Lieux habités. — Ksour. | 121 |
| 1° Ksour du Djebel Debdou. | 122 |
| 2° Ksour de l'Oued Za | 126 |
| 3° Kasba El Aïoun Sidi Mellouk | 130 |
| 4° Oudjda | 131 |
| Ordres religieux. — Zaouïa. — Marabouts. | 135 |

CHAPITRE TROISIÈME

ÉTUDE DES TRIBUS PLACÉES ENTRE LA FRONTIÈRE ET LA MOULOÛIA.

| | |
|--|-----|
| Description succincte de la région, énumération des tribus qui l'habitent | 138 |
| Résumé historique des faits survenus dans l'amalat d'Oudjda, de 1830 à nos jours | 140 |
| Personnalités influentes de la région | 156 |
| Étude des tribus qui habitent la région : | |
| Houara | 158 |
| Hallaf | 160 |
| Beni Oukil | 162 |
| Beni bou Zeggou | 165 |
| Oulad Amer | 167 |
| Oulad Bakhti | 167 |
| Oulad El Mihdi | 168 |
| Beni Our'ar. | 168 |
| Beni Chebel. | 168 |
| Beni Koulal. | 169 |
| Kerarma | 171 |
| Beni lala | 171 |
| Zekkara | 175 |
| Beni Mathar. | 178 |

| | PAGES |
|--|-------|
| Mehaia | 179 |
| Sedjaa | 184 |
| Angad | 186 |
| Attia | 189 |
| Zaouia Oulad Sidi Moussa el Berrichi | 193 |
| Beni bou Hamdoun | 193 |
| Beni Hamlil. | 194 |
| Beni Snassen | 196 |
| Oulad Mansour. | 214 |
| Administration de l'amalat ; armement des tribus | 217 |
| Renseignements statistiques sur l'amalat d'Oudjda. | 220 |

CHAPITRE QUATRIÈME

DESCRIPTION DE LA RÉGION A L'OUEST DE LA MOULOÛIA. — ÉTUDE DES TRIBUS QUI L'HABITENT.

| | |
|---|-----|
| Orographie | 221 |
| Hydrographie. | 225 |
| Populations | 232 |
| Houara, Hallaf, Beni Oukil, Sedjaa | 233 |
| Oulad bou Ajouj, Oulad Settout, Beni bou Iahi, Metalsa. | 234 |
| Kebdana | 235 |
| Guelaïa : | 239 |
| 1° Mezoudja. | 247 |
| 2° Beni Chiker. | 248 |
| 3° Beni bou Gafer | 249 |
| 4° Ahl el Gada (Beni Sedal) | 250 |
| 5° Beni bou Ifrou | 251 |

CHAPITRE CINQUIÈME

APERÇU HISTORIQUE SUR LE RIF, ET SUR LES POPULATIONS PRIMITIVES DE CETTE PARTIE DU NORD DE L'AFRIQUE.

| | PAGES |
|---|-------|
| Temps primitifs | 255 |
| Époque romaine | 258 |
| Le christianisme, le mosaïsme et l'islamisme dans le Rif | 260 |
| Les Idrissides. — Lutte constante des populations du Rif contre les souverains marocains jusqu'aux Cherifs saadiens. | 264 |
| Le Rif sous les Cherifs saadiens et filali. | 269 |
| Le Rif pendant notre lutte contre l'émir Abdelkader | 277 |
| Résumé des événements de 1850 à nos jours | 279 |
| État politique du Rif à l'époque actuelle : situation des présides espagnoles ; incidents de Melila. | 282 |
| Convention entre l'Espagne et le Maroc du 5 mars 1894 | 292 |
| Projets d'établissement d'une nation européenne sur la côte du Rif | 299 |

CHAPITRE SIXIÈME

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU RIF.

| | |
|--|-----|
| État actuel de nos connaissances géographiques sur le Rif | 305 |
| Tentatives européennes pour pénétrer dans le Rif : de Chavagnac, de Foucauld, Duveyrier | 309 |
| Manière de voyager au Maroc | 312 |
| Connaissances géographiques des anciens sur le Rif | 314 |
| Essai d'orographie du Rif | 317 |
| Renseignements que nous possédons sur l'hydrographie du Rif | 319 |
| La végétation dans le Rif | 324 |
| La faune du Rif | 325 |

| | PAGES |
|--|-------|
| Les richesses minérales | 326 |
| Les populations du Rif d'après les auteurs anciens | 326 |
| Les limites du Rif à travers l'histoire. | 328 |

CHAPITRE SEPTIÈME

GÉOGRAPHIE POLITIQUE DU RIF.

| | |
|--|-----|
| Esquisse de division administrative. Groupement général des populations. | 330 |
| Beni Saïd | 333 |
| Beni Oulichek | 334 |
| Beni Tam Saman. | 335 |
| Beni Ouriar'al (Beni Aour'ir'el) | 337 |
| Guezennaïa | 338 |
| Beni bou Iahïïn | 338 |
| Beni Touzin | 339 |
| Sanhadja | 339 |
| Beni Mezdoui | 342 |
| Beni Ammart. | 342 |
| Beni bou Ferah (Beni Ouferah) | 342 |
| Mettioua el Bahr. | 343 |
| Bokouïa. | 343 |
| Mesettasa (Mestassa). | 345 |
| Mediouna | 345 |
| Beni Iteft | 345 |
| Tsarguist | 346 |
| Beni Seddet | 346 |
| Tar'zout | 346 |
| Ketama. | 347 |
| R'omara | 347 |
| Beni Saïd | 351 |

| | PAGES |
|---|-------|
| Beni Madaan | 352 |
| Chechaouen | 353 |
| Relations des Rifains avec l'Algérie; influence relative de notre civilisation sur ces populations. | 354 |
| Etat actuel de nos connaissances sur les positions relatives des tribus du Rif. | 356 |
| Deux anciennes villes du Rif: Tezzota, Nokour. | 358 |

CHAPITRE HUITIÈME

INFLUENCES RELIGIEUSES ET POLITIQUES DU NORD-EST DU MAROC.

| | |
|--|-----|
| Zaouïa de Moula Idris Ser'ir à Fez. — Cherifs Idrissides ou Drissiïn | 361 |
| Oulad Abd es Selam ben Mechich. — Cherifs Beni Arouss, Akhmas, Soumata et Cherifs de Chechaouen. | 368 |
| Cherifs de Ouazzan et Zaouïa de Moulai Taïeb à Ouazzan. | 372 |
| Influences religieuses diverses. — Derkaoua et Moulai Bou Cheta. | 386 |
| Derkaoua et Zaouïa de Bou Berih. | 386 |
| Zaouïa de Moulai Bou Cheta. | 387 |
| Zaouïa des Oulad Abdesselam. | 387 |
| Zaouïa des Oulad El Hadj Abdelkader, de l'ordre de Sidi Abdelkader el Djilani. | 388 |
| Zaouïa de Sidi El Hadj Mohammed bou Abder Rahman ben Abou Zian | 388 |
| Zaouïa du Cheikh Mohammed el Hâbri, de Drioua. | 389 |

CHAPITRE NEUVIÈME

DESCRIPTION SUCCINCTE DES PRÉSIDENTS ESPAGNOLS DE LA CÔTE DU RIF.

| | |
|-------------------------|-----|
| Iles Zafarines. | 392 |
| Melila | 396 |

| | PAGES |
|---------------------------------------|-------|
| Alhucemas | 402 |
| Peñon de Velez de la Gomera | 404 |

CHAPITRE DIXIÈME

DJEBALA.

| | |
|---|-----|
| Les Djebala, le pays qu'ils occupent. | 407 |
| Énumération des tribus de l'Haous (au N. de Tétouan) et du Djebel Alem | 409 |
| Énumération du bassin du Sebou. | 410 |
| Andjera. | 411 |
| Haous | 413 |
| Tétouan | 414 |
| Beni Oued Ras | 415 |
| Beni Messaouar | 416 |
| Beni Aouzmer. | 417 |
| Beni Ider | 418 |
| Djebel Habib. | 419 |
| Beni Leit | 420 |
| Beni Gorfit. | 421 |
| Beni Issef (Beni Ioussef). | 422 |
| Ahl Serif | 423 |
| Beni Hasan | 426 |
| Akhmas (Khamès) | 427 |
| Beni Arous. | 430 |
| Soumata | 430 |
| Beni Ahmed | 432 |
| Populations du Djebel Sarsar ou Ahl Sarsar. | 433 |
| Masmouda | 434 |
| Er Rehouna | 436 |
| Beni Mestara ou Beni Messara. | 437 |
| Beni Mesguilda | 441 |

| | PAGES |
|--------------------------|-------|
| Fichtala | 443 |
| Setta | 443 |
| Beni Zekkat | 444 |
| R'zaoua. | 445 |
| Beni Zeroual | 448 |
| El Djaïa. | 451 |
| Beni Ouriar'al. | 452 |
| Seles | 452 |
| Mezziate | 453 |
| Mettioua | 454 |
| Fennassa | 455 |
| Beni Ouandjen | 455 |
| Beni Bou S'lama. | 456 |
| Beni Oulid. | 456 |
| Mar'nissa | 457 |
| R'rioua. | 457 |
| Haiaïna | 458 |
| Tesoul | 461 |
| Branes | 462 |

CHAPITRE ONZIÈME

RÉSUMÉ D'ITINÉRAIRES DU MAROC VERS LA FRONTIÈRE.

| | |
|--|-----|
| Résumé d'itinéraire de Fez à Oudjda et description succincte de la contrée parcourue par M. de La Martinière, juillet 1891. | 465 |
| Itinéraire de Debdou à Lalla Mar'nia, d'après de Foucauld | 505 |
| Itinéraire de la route suivie, de Tanger à Nedroma, par le Mokaddem Mahmoud des cherifs de Ouazzan et par Si Sliman ben abd el Kerim (Octobre 1893). | 510 |

TRAITÉ DE TANGER.

| | PAGES |
|---|-------|
| Convention conclue à Tanger le 10 Septembre 1844, pour régler les différends survenus entre la France et le Maroc | 517 |

TRAITÉ DU 18 MARS 1845 OU DE LALLA MAR'NIA.

| | |
|--|-----|
| Traité conclu entre les plénipotentiaires de l'Empereur des Français et des possessions de l'Empire d'Algérie, et de l'Empereur de Maroc, de Suz, de Fez et des possessions de l'Empire d'Occident | 522 |
| Texte arabe du traité du 18 Mars 1845 ou de Lalla Mar'nia | 535 |
| — | |
| Principaux ouvrages consultés | 537 |

TABLE DES PLANCHES (1)

| | PAGES |
|--|-------|
| PLANCHE I. — Reproduction d'une partie d'une carte, gravée en 1840, sur laquelle a été indiquée, en 1843, la frontière présumée à cette époque | 23 |
| PLANCHE II. — Reproduction d'un croquis dressé en 1849 et indiquant le territoire que le traité de 1845 a enlevé aux Beni bou Said. | 32 |
| PLANCHE III. — Reproduction d'un croquis dressé en 1866, à la suite de l'enquête faite par le colonel Chanzy dans le cercle de Lalla Mar'nia | 44 |
| PLANCHE IV. — Reproduction d'un croquis dressé en 1866, à la suite de l'enquête prescrite par le colonel Chanzy dans le cercle de Sebdou | 51 |
| PLANCHE V. — Reproduction d'un croquis dressé en 1866, à la suite de l'enquête prescrite par le colonel Chanzy dans le cercle de Nemours | 54 |
| PLANCHE VI. — Reproduction d'un croquis dressé en 1874, indiquant les zones neutres adoptées à cette époque | 58 |
| PLANCHE VII. — Réduction de la carte jointe au traité de 1845 | 68 |

(1) Ces planches ont été reproduites sous la direction de M. Accardo, géomètre principal du Service topographique de l'Algérie, chef du Service des cartes et plans du Gouvernement général de l'Algérie.

| | PAGES |
|--|-------|
| PLANCHE VIII. — Réduction de la dernière carte de la frontière publiée (1893) par le Service Géographique de l'Armée | 68 |
| PLANCHE IX. — Croquis d'une partie de la frontière entre Dra ed Doum et Haouch Sidi Aïed montrant les prétentions successives émises par les Marocains depuis 1874 | 77 |
| PLANCHE X. — Environs d'Oudjda | 132 |
| PLANCHE XI. — Plan d'Oudjda | 134 |
| ————— | |
| Vue du marché d'El Heïmer | 93 |

Achévé d'imprimer le 30 septembre 1894,

par la Maison L. DANIEL, de Lille.



DOCUMENTS

pour servir à l'étude du

NORD OUEST AFRICAIN

TOME II.

LE SUD-OUEST ALGÉRIEN ET LES RÉGIONS LIMITOPHES.
FIGUIG. — L'OUED GUIR. — L'OUED SAOURA.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DE

NORD OUEST AFRICAIN

RÉUNIS ET RÉDIGÉS PAR ORDRE DE

M. JULIEN CAMBON

Gouverneur général de l'Algérie.

PAR

H.-M.-P. DE LA MARTINIÈRE.

Directeur du Cabinet
au service des Affaires Indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.

N. LACROIX.

Capitaine d'infanterie hors cadre,
Chef de bureau arabe
détaché au service des Affaires Indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.



GOVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES

M DCCC XCVI

AVERTISSEMENT

Le deuxième volume des Documents pour servir à l'Histoire du Nord-Ouest africain, devait comprendre la description de la région frontière située au sud du Teniet es Sassi, entre l'Algérie et le Maroc, et l'étude géographique et politique des oasis sahariennes qui forment le Gourara, le Touat et le Tidikelt. L'importance et l'étendue des matières nous a obligé à rejeter cette dernière partie dans les tomes suivants. Le présent volume traite donc uniquement de la contrée située entre le Teniet es Sassi et le Gourara.

Cette région frontière présente ce caractère singulier que la frontière n'y existe pas.

On se souvient en effet que le traité de 1845 qui a délimité le Maroc et l'Algérie, ne l'a fait d'une façon précise que jusqu'au col du Teniet es Sassi. — « Au-delà, dit l'art. 4, il n'y a point de limite territoriale à établir

Bk14
115
2

Plan

entre les deux Etats puisque la terre ne se laboure pas. » Les plénipotentiaires se sont donc bornés à désigner quelques ksours ou villages de la région comme appartenant à l'Algérie et à en attribuer deux au Maroc, ceux d'Iche et de Figuig; ils ont également déterminé les tribus qui dépendent de l'une ou de l'autre domination, laissant à chacune des deux souverainetés la liberté de s'exercer sur leurs propres ressortissants partout où ceux-ci seraient conduits par la recherche de l'eau et des pâturages.

Quant à la contrée située au-delà des ksours, les auteurs du traité de 1845 la déclaraient absolument inhabitable et proclamaient par suite toute délimitation superflue. — Ce pays, c'étaient l'Erg et ses dunes désolées: et ce n'était évidemment que cela aux yeux du plénipotentiaire français, mais c'était aussi ces oasis si denses et si peuplées, situées précisément au-dessous de l'Algérie et que l'habitude du langage confond aujourd'hui sous le nom général de Touat.

On s'est étonné que M. le général de La Rue, qui représentait la France au cours de ces négociations, ait passé si aisément sous silence des territoires qui, depuis, ont pris à nos yeux une si grande importance. A dire vrai, l'objectif principal des négociations de 1845 était de réduire Abd El Kader à notre merci, et non point de nous prémunir contre de futures et invraisemblables prétentions: eela eut été les prévoir et, jusqu'à un certain point les admettre que d'en disputer à ce moment. Il est donc naturel que le traité de 1845 ait laissé de côté ces oasis

de l'Extrême Sud; elles étaient et sont restées ce que la nature les a faites, c'est-à-dire les dépendances de l'Algérie.

Ce n'est pas ici le lieu d'en parler, ce volume traitant du pays qui s'étend entre le Teniet es Sassi et ces oasis. On ne saurait du reste imaginer les difficultés qui résultent pour l'autorité française dans cette région, de la confusion de territoires qui met continuellement en contact, des tribus turbulentes. Celles qui nous sont soumises, maintenues par une autorité forte, respectent les parcours des tribus marocaines, mais celles-ci cherchent tout au contraire à empiéter journallement sur les nôtres. Elles vivent dans un véritable état d'anarchie: continuellement en guerre entre elles, elles ne reconnaissent la souveraineté nominale du Maroc qu'autant qu'elles y acquièrent un moyen d'échapper à notre action de police. On trouvera dans le cours de ce volume, l'histoire des principaux incidents de frontière auxquels a donné lieu cet état de choses: la France s'efforce, sans se lasser, de protéger les droits de ses sujets et d'obtenir de la cour de Fez, les satisfactions légitimes que nos tribus réclament pour les dommages qui leur sont causés.

L'étude de l'oued Saoura et des tribus qui en peuplent la vallée a formé un chapitre avec une carte spéciale. On a utilisé les travaux fournis par nos officiers du service des Affaires Indigènes ainsi que les informations recueillies par les agents que nous avons envoyés. L'importance de cette contrée est considérable par l'accès quelle nous donne vers les oasis de l'Extrême Sud.

Une très grande partie des populations de ces régions appartiennent à l'ordre religieux des Chekia, dont les Oulad Sidi Cheik sont les chefs. Cette puissante et nombreuse famille est divisée en plusieurs branches : les principales relèvent de notre domination. Il est peu d'histoire qui soit plus significative que celle des Oulad Sidi Cheik, pour qui veut étudier l'action d'une aristocratie à la fois religieuse et guerrière, au milieu de populations énergiques mais soumises à leurs antiques traditions et dont la foi ardente est proprement du fanatisme. L'influence des Oulad Sidi Cheik s'étend sur tout le Sud Oranais. Dans la province d'Alger, les Chambaas les reconnaissent comme leurs chefs religieux. Au Gourara la majorité de la population des Ksours leur est dévouée, et ils ont des partisans dans le Sud du Maroc et presque dans le Tafilalet. Placés ainsi entre l'Algérie et le Maroc, sur la limite des hauts plateaux et du Sahara, s'appuyant sur les oasis de l'Extrême Sud que nous n'occupons pas encore, les Oulad Sidi Cheik se sont trouvés à même et pendant longtemps de ne se donner qu'en partie et de garder une indépendance relative. Si Hamza, ancêtre des chefs actuels de cette famille, qui montra dans le cours de sa vie, une grandeur peu commune, associa sa cause à la nôtre et nous témoigna une fidélité dont on ne s'est peut-être pas toujours assez souvenu. Il détruisit le Sultanat d'Ouargla pour le remettre dans nos mains et fut ainsi le principal agent de notre expansion dans l'Extrême Sud. Il mourut délaissé. Ses fils entrèrent en insurrection durant 1867. Il fallut plus de 16 ans

pour les amener à se soumettre. Depuis lors, cette région est tranquille.

La longue durée de cette rébellion surprend au premier abord. Il en faut sans nul doute chercher la cause dans le dévouement des populations du Sud-Oranais envers leurs chefs religieux, dans la nature du pays, dans la difficulté des communications, et aussi dans les événements de 1870, qui vinrent se jeter à la traverser de toute action vigoureuse dans ces contrées lointaines. Les conditions dans lesquelles s'exerce notre pouvoir sont aujourd'hui bien modifiées et le chemin de fer d'Aïn Sefra a tout changé; mais cependant, il est une observation qui ne saurait être passée sous silence, c'est que pour prolonger la lutte, les Oulad Sidi Cheik avaient, au-delà et en dehors du rayon de notre influence, des points d'appui et des asiles, des partisans et des moyens de ravitaillement dans les oasis de l'Extrême-Sud. Par là, ils étaient pour ainsi dire insaisissables et ils nous le firent bien connaître. — A la réalité, un mouvement insurrectionnel qui ne débordé point au-delà de nos territoires, est, quelle que soit sa gravité, nécessairement aussi limité dans le temps que dans l'espace : la pacification du Sud est la condition nécessaire de la tranquille domination de la région tellienne, et c'est pourquoi, à toutes les époques, les conquérants du Nord de l'Afrique ont dû s'étendre progressivement vers le Sud. La même loi s'est imposée et s'impose encore à nous.

Quant aux Oulad Sidi Cheik, notre civilisation, la facilité de nos mœurs et notre bienveillance semblent les

attirer vers nous chaque jour davantage. Quelques-uns paraissent avoir pris goût à la vie sédentaire. Enfin, les prétentions affichées de la cour chérifienne sur le Gourara blessent leurs intérêts autant que les nôtres, et lient leur fortune en ce pays à celle de la France. On a donc des raisons d'espérer qu'ils se montreront fidèles à l'exemple de leur ancêtre.

Cette situation incertaine qui a été faite pendant longtemps aux Oulad Sidi Cheik, ces incidents quotidiens de frontière, ces difficultés, ces conflits qui naissent de la pénétration réciproque de tribus soumises à des dominations différentes, tout cela est en partie l'œuvre du traité de 1845. On l'a souvent remarqué et non sans quelque raison. Notre plénipotentiaire d'alors s'est montré trop facile aux concessions, notamment en ce qui concerne Figuig, mais il ne faut rien exagérer et l'absence de frontière n'a point toute l'importance que certaines personnes sont portées à y attacher. Elle présente même quelques avantages car les musulmans ont en ces matières des habitudes d'esprit qui échappent entièrement aux Européens. Ils ne confondent pas, comme nous, l'idée de nationalité avec l'idée territoriale : leur race, leur religion, leurs mœurs déterminent leur individualité en tant que peuple, et c'est dans le Coran, qui ne parle point de patrie, qu'est pour eux renfermée toute la loi. Tout le reste n'est qu'accident. Il y a là un point de vue dont il importe de tenir compte quand on veut juger des idées et des actes politiques dans les pays de l'Islam.

Ce volume nous conduit aux portes des dernières

oasis sahariennes. Au-delà de ces oasis s'ouvrent les contrées désertiques qui s'étendent jusqu'au Soudan, et que sillonnent incessamment les caravanes et les rezzous des Touaregs. De poursuivre ces nomades au travers de ces immensités, on n'y saurait songer ; mais si l'on a souvent comparé le désert à une mer intérieure, et ces caravanes et ces rezzous à des navires qui la traversent, tantôt honnêtes marchands et tantôt corsaires, on peut dire qu'il suffit de tenir les ports de cette mer, pour en être le maître, et que ce qui a été emmené à Timbouctou doit être achevé à In Salah.

Ainsi tout nous commande de ne point nous arrêter, la domination de notre hinterland africain aussi bien que la paix de nos possessions telliennes. — C'est l'aboutissement de tout ce que nous avons fait jusqu'ici dans le Nord de l'Afrique : le présent volume en fournira la preuve¹.

J. C.

¹ Les renseignements contenus dans ce volume ont été mis à jour jusqu'au mois de Juin 1895.

OBSERVATIONS

Dans le cours de cet ouvrage, on a adopté comme règle de transcription française des noms arabes, celle qui a paru le plus se rapprocher de l'usage et de la prononciation phonétique. Afin de simplifier on a évité de transcrire en français les pluriels sous leur forme arabe, ainsi, au lieu d'écrire au pluriel Cheurfa, Kiad, Mokadmine, on y a préféré Chérifs, Kaïds ou caïds, Mokaddems. Pour ce qui concerne l'équivalence du ع on s'est arrêté au r' généralement usité. Quoiqu'il en soit, on a dû laisser subsister l'orthographe adoptée gh, rh, g, dans les termes consacrés par l'usage.

H. M. et N. L.

DEUXIÈME PARTIE

Étude descriptive de la région comprise entre le Teniet
es Sassi et le Gourara. — Populations nomades et
sédentaires dépendant de l'Algérie et du Maroc entre
le Teniet es Sassi et Figuig. — L'oasis de Figuig
et les populations, nomades et sédentaires qui se
trouvent au sud et au sud-ouest. — L'oued Saoura. —
Les Oulad Sidi Cheikh, leur origine, leur importance
et leur rôle dans le Sud-Oranais.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU

NORD OUEST AFRICAÏN

CHAPITRE PREMIER.

Les articles 4 et 5 du traité de 1845. — Considérations sur la situation historique et politique à l'époque du traité. — Abdelkader et la cour de Fez. — Difficultés diplomatiques — Les erreurs commises. — Leurs conséquences. — Interprétations du traité par les autorités algériennes et par le Ministère des Affaires Étrangères.

Nous avons examiné dans le volume précédent la délimitation, survenue à la suite du traité de 1845, des territoires compris entre l'embouchure de l'Oued Kiss et le col dit Teniet es Sassi. Analysant le travail effectué à cette époque par les plénipotentiaires, nous avons suivi dans les périodes postérieures les conséquences de cette délimitation, évidemment incomplète et défectueuse.

Or nous voici au Teniet es Sassi où, comme on le sait, s'est arrêtée la délimitation topographique de la

frontière des deux empires. Au delà, vers le sud, anenne limite, c'était, disait-on, le désert, car la région passait pour inhabitable. Le partage en ayant semblé superflu et impossible, elle devait être commune, et l'on se contenta de déterminer les possessions territoriales de chacun des contractants. Mais on ne le fit point avec une connaissance suffisante de la région et l'expérience, en un mot, semble avoir manqué alors à nos plénipotentiaires.

De là, par la suite, d'innombrables contestations, une source de difficultés intarissable, et de la part des autorités algériennes, qui s'y sont débattues, les plus vives critiques, origines d'incessantes réclamations, aussi n'est-il pas, dans le traité de 1845, de clause plus épineuse et qui ait provoqué pareils blâmes. Ceux, qui doivent l'appliquer, s'y heurtent sans cesse, et parfois même s'y perdent de fait, les conséquences qu'elle a eues, qu'elle aura sur l'état politique de la région méridionale de la province oranaise semblent la condamner.

Mais dans toutes les critiques, parfois fondées, que l'on a formulées, on n'a peut-être pas tenu un compte suffisant de l'esprit qui avait présidé à la rédaction de cet instrument diplomatique. On a paru, en un mot, oublier la situation délicate où se trouvaient nos plénipotentiaires à cette époque déjà lointaine. Il semble donc indispensable d'expliquer le motif de l'apparente concession faite à la cour de Fez. L'influence des choses marocaines est grande sur les

Crête Marocaine



Le Teniet es Sasst

Crête Algérienne



Crête du Sud

conditions où s'exerce notre domination oranaise, et l'on peut trouver de telles analogies entre les événements qui s'y déroulèrent alors et des périodes plus récentes que l'enseignement qui en découle, en rend le développement aussi utile qu'opportun.

Ce motif, nous l'avons dit déjà, c'est que nous voulions en finir avec Abdelkader. La longue lutte, que nous soutenions contre lui, paraissait devoir être interminable¹. A la vérité, nous venions de le battre, de le contraindre à quitter nos territoires, à se réfugier parmi les populations marocaines. Mais, là encore, il se montrait menaçant dans ce milieu qui était sien, et où il allait puiser de nouveaux éléments de lutte; avec une incroyable activité il s'efforçait d'y recruter

¹ Un an après, le 3 mars 1846, le maréchal Bugeaud écrivait à M. Guizot :

« On est dans une étrange erreur quand on croit que nous ne sommes occupés qu'à combattre un chef de partisans qui mène avec lui 7 ou 800 cavaliers. On oublie que c'est à la nation arabe tout entière que nous avons affaire et que si nous manœuvrons avec tant d'activité pour empêcher Abdelkader de pénétrer dans l'intérieur du pays ou du moins de s'y fixer, c'est pour qu'il ne vienne pas mettre le feu aux poudres accumulées derrière nous, pour qu'il n'ait le temps de rien organiser ou consolider. Nous connaissons le prestige immense qu'il exerce sur les Arabes par son génie, par son caractère éminemment religieux, par l'influence qu'il a gagnée en dix ans de règne.....
son influence sur les peuples est excessivement puissante, aucune tribu ne sait lui résister.... sa présence même n'est pas nécessaire.... Abdelkader n'est point un partisan c'est un prétendant légitime pour tous les services qu'il a rendus à la nationalité arabe et à la religion.... et qui est assuré de l'amour passionné de tous ses anciens sujets ».

des adhérents. Nous sentions que nos victoires avaient seulement ajourné un péril qui subsistait toujours. C'était à côté de nous une incessante menace et, chose pire, une cause d'inquiétude, d'insoumission, un espoir secret pour les populations dépendantes de nous et qu'il fallait avoir solidement dans la main pour les organiser. Aussi bien, un tel voisin à notre porte semblait nous enlever jusqu'au moindre espoir d'installation pacifique et définitive dans notre conquête.

Dès le commencement de 1844, ces inquiétudes s'étaient manifestées à Paris et à Alger. Une de nos tribus, les Beni Ouriache, venait de faire défection; elle avait gagné le camp d'Abelkader. D'autres peut-être allaient suivre. Les agents de l'émir se multipliaient, et nous percevions la duplicité des autorités marocaines pour favoriser son action. Un grand mouvement se préparait dans l'Ouest de nos territoires: M. Denion, notre représentant au Maroc, en avisait le ministre des affaires étrangères¹.

¹ Et on le vit bien lorsque plus tard, malgré notre victoire d'Isly, nos succès au Maroc et le traité de 1844 Abdelkader installé sur les confins du Rif et ayant développé son prestige en cette région réussit à faire échec et aux armes du Sultan marocain et à toutes les entreprises menées contre lui. S'acharnant contre l'occupation militaire de l'Algérie il fit naître les plus grandes inquiétudes jusque dans les chancelleries européennes, où l'on s'attendait de ce fait à voir un jour déborder à l'Ouest notre action militaire; on avait notamment à cette époque au Maroc, à la Légation britannique et au Makhzen marocain les pires angoisses, car il ne dépendait point du gouvernement marocain de donner satisfaction à la France sur ce point de l'expulsion de l'Emir puisqu'il apparaît que la cour se

Des représentations furent faites à Moulay Abderrahman qui l'ouvoya, et chercha à gagner du temps.

Ce délai, Abdelkader ne manquait pas de le mettre à profit. Les moindres circonstances le servaient, car nos menaces avaient ému la cour de Fez. En hâte, sur la ligne frontière, à Taza, à Oudjda, on improvisait des travaux de défense; on expédiait continuellement des convois d'armes et de munitions¹. C'étaient, au dire d'Abdelkader, les préparatifs d'une agression contre l'Algérie et qui devait se combiner avec son plan de campagne. Les autorités marocaines laissaient dire.

Les fanatiques s'exaltaient. Et cette idée que l'émir était soutenu sous main par le Sultan, qu'il allait bientôt l'être ouvertement, ajoutait à l'excitation des esprits. On voyait une preuve de cette entente dans la manière d'ambassade, reçue par Moulay Abderrahman, et chargée de lui renouveler l'acte de soumission

trouvait en face de l'impossibilité matérielle d'agir autrement que par une série d'intrigues longues à préparer: car l'appui que les populations farouches du Rif prêtait à Abdelkader rendait aux troupes impériales l'entrée du pays fort difficile. Le Sultan avait donné un gage sérieux de sa bonne volonté en mettant hors la loi, c'est-à-dire excommuniant, un tel personnage sur la demande du traité conclu avec les chrétiens. C'était là une décision qu'apprécieraient pleinement ceux qui connaissent la théocratie fanatique du gouvernement chérifien.

¹ Dans la suite, à Tetouan notamment, Abdelkader avait un agent zélé et actif, un juif du nom d'Abensur qui lui faisait passer une grande partie des armements et des munitions qui lui étaient nécessaires.

[Archives du ministère des Affaires Étrangères. Correspondance du consulat général de Tanger. 1845].

d'Abdelkader. Le souverain avait accepté les cadeaux offerts, les trois chevaux richement équipés. S'il n'y avait point là véritablement une complicité tacite, il était du moins facile aux révoltés de le faire croire.

D'autre part l'agitation gagnait les tribus de notre territoire. Le général Bedeau en informait le ministre de la guerre. Il insistait sur l'effet produit par cet appui moral prêté, sciemment ou non, par la cour chérifienne à Abdelkader dont le prestige s'en trouvait doublé.¹

A nos observations, le Sultan continuait de répondre évasivement. L'émir, informé, habile, sentant son action grandir, sachant qu'il avait pour lui les vœux de tous les musulmans, soutenu puissamment dans le makhzen marocain, agissait sur l'esprit du souverain. Il l'effrayait de nous, de ses propres sujets, car la passion religieuse lui était une auxiliaire précieuse. Pour éviter de répondre à nos réclamations, la cour de Fez alla, jusqu'à signifier à notre Consul général qu'elle ne voulait plus échanger avec la France que des communications se rapportant à l'internat de Bou Hamedi et d'autres adhérents d'Abdelkader réfugiés à Oudjda, pour le reste le Sultan osait renvoyer notre représentant au pacha de Tanger, auquel il aurait désormais à s'adresser !

La guerre apparaissait donc comme inévitable puisque nous n'obtenions rien. Quant à l'émir il poursuivait

¹ [Archives du Ministère des Affaires Étrangères. Correspondance du Consulat général de Tanger. 1844].

impunément sa prédication acharnée sur notre frontière où le bruit d'une rupture prochaine avec la cour de Fez avait suffi à soulever la passion religieuse des tribus. Tous les marabouts colportaient la nouvelle, la commentaient, Abdelkader aussitôt s'était représenté comme l'allié, le défenseur des chérifs du Maghreb. On avouera que la manœuvre était habile et peu faite pour décider le Sultan à écouter nos plaintes.

Cependant, et bien que nous fussions dès lors convaincus du mauvais vouloir du makhzen chérifien, nous hésitions à rompre ouvertement avec la cour de Fez. On résolut de différer.

En attendant, nos troupes devaient redoubler de surveillance et châtier, chaque fois que l'occasion s'en présenterait, le Maroc dans la personne de ceux de ses habitants qui seraient rencontrés parmi nos ennemis.

Ce n'était qu'un pis aller. Nos généraux, instruits par une dure expérience, désespéraient de pouvoir s'emparer de l'émir rebelle. Nous étions positivement hypnotisés par cette question de l'asile qu'il avait trouvé au Maroc. Situation qui semblait sans issue puisque dès que notre diplomatie demandait qu'Abdelkader fut éloigné des confins de notre territoire elle se heurtait aux pires prétextes.

La Cour de Fez n'allait-elle pas jusqu'à prétendre que l'empereur du Maroc n'était pas en droit de faire interner Abdelkader et les siens, attendu qu'ils n'étaient point sujets du Maroc, mais bien de la Porte Ottomane ! La duplicité n'était pas douteuse. Déjà au

moment de la prise de la Smala, en 1843, on avait saisi dans la tente de l'émir une lettre du Sultan marocain qui lui transmettait des renseignements d'une régulière précision sur le nombre et sur le mode de recrutement de nos troupes, sur le plan de nos opérations, sur la dissémination de nos forces, enfin sur cette « impétuosité des infidèles, qui fléchit après le premier choc et qui se brisera contre la persévérance et la fermeté des soldats de la foi. »

Mais dominé par notre action, Moulay Abderrahman, s'il cherchait par ses faux-fuyants à ne pas entraver l'action d'Abdelkader, lui refusait pourtant son appui direct. Il affectait, non sans raison d'ailleurs, de craindre cet agitateur, dont le prestige était fortement établi dans le Rif et où il pouvait s'appuyer au besoin pour résister à la Cour de Fez. La légation britannique témoignait les mêmes inquiétudes, celles-là plus sincères. Il se trouvait là un homme connaissant à fond les choses et les gens du pays qui prévoyait les conséquences des difficultés du moment, redoutant en particulier les avantages que donnerait à notre diplomatie l'entrée en campagne de nos troupes. Cet agent eut prudence d'aviser son Gouvernement, en demandant des ordres pour intervenir. Il s'interposa; mais il ne fut accueilli qu'avec une froideur blessante et obligé lui-même de reconnaître combien les prétentions de la Cour de Fez étaient incompatibles avec les droits et la dignité de la France¹.

¹ Si on n'a pas encore accédé à toutes les demandes faites par la France sans aucune réserve, ainsi que je l'avais recommandé de la

C'est qu'à cette Cour de Fez, le parti de la guerre et de la résistance avait fini par l'emporter. Le ministre Ben Driss, qui le représentait, avait recouvré toute son influence. Les envoyés d'Abdelkader, les fanatiques nous y représentaient comme animés des dispositions les plus hostiles. C'était nous, à les en croire, qui venions de pousser le Danemark et la Suède à réclamer l'abolition du tribut que ces États payaient au Maroc depuis longtemps. Une querelle, à la même époque, s'étant élevée entre la Cour chérifienne et l'Espagne à propos de l'assassinat d'un agent consulaire, on nous accusait de l'avoir soulevée. Aussi Moulay Abderrahman manifestait-il publiquement son irritation contre nous.

L'ouverture des hostilités n'était plus qu'une affaire

manière la plus pressante dans mes nombreuses entrevues avec le ministre maure Ben Driss, ainsi que dans ma correspondance, dont je vous envoie des copies, ce n'a pas été, je vous prie de le croire, faute de bonne volonté et d'assiduité.

Je m'abstiens de vous décrire les difficultés que j'ai éprouvées ici, quoiqu'elles aient été bien grandes, cependant après quinze ans de résidence au Maroc elles n'étaient pas inattendues.

[Archives du Ministère des Affaires Étrangères. — Correspondance du Consulat général de Tanger, 1844. Extrait d'une lettre de M. Drumont Hay, consul général d'Angleterre, à M. Denon, consul général de France.]

On doit me permettre de dire par avance, que depuis plusieurs années j'ai eu fréquemment l'honneur de faire entendre au Sultan, soit directement, soit par V. E., ou par d'autres officiers de S. M., le Conseil le plus grave et cependant le plus amical du gouvernement de ma royale Maîtresse, à savoir que la plus grande prudence devait être employée par le gouvernement du Sultan pour prévenir tout sujet juste de plainte de la part de celui des Français.

Il n'est pas trop clair cependant que cet avis n'a point été suivi,

de jours. On le prévoyait. L'issue n'en était pas douteuse et il était utile de nous rendre responsable de la guerre. Nos ennemis déclarés y trouvaient l'espoir d'un appui en cas d'échec ; nos ennemis secrets y ménageaient le moyen de réduire les fruits de victoires prévues.

Tout était exploité dans ce but ; fausses nouvelles, articles irréfléchis de feuilles françaises, débats maten-contreux au sein de notre Parlement, mouvements militaires, mesures d'organisation politique qui concouraient à l'affermissement de notre domination dans l'ouest de l'Algérie ; jusqu'à notre insistance relative à l'internement d'Abdelkader.

Celui-ci, plus acharné, plus actif, quoique toujours

cela est profondément regrettable ; des actes d'agressions ont été commis sous différentes formes contre les Français par les sujets du Sultan, et récemment encore avec des circonstances très aggravantes.

..... le Gouvernement de S. M. compte que le Sultan fera tout en son pouvoir pour faire cesser toute provocation contre les armes françaises et qu'il prendra des mesures immédiates et efficaces pour empêcher ses propres troupes et ses sujets de se joindre aux hostilités contre la France.

Pour détourner les calamités incalculables qui suivront indubitablement la guerre, S. M. est maintenant invitée par le Gouvernement britannique, à donner sans retard au Gouvernement français l'assurance la plus entière et les preuves les plus complètes qu'il fait et qu'il continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'entendre sur les demandes de la France.

(Suit l'exposé des demandes du Gouvernement français.)

[Archives du Ministère des Affaires Étrangères. — Correspondance du Consulat de Tanger. 1844. — Copie de la correspondance de M. Drumont Hay avec le Gouvernement chérifien, communiquée par M. Hay à M. Denon.]

défait par nos colonnes, s'était de nouveau retiré entre Oudjda et Taza pour s'organiser. Mille Oudaïa, faisant partie de la garde de l'Empereur, devaient former le noyau de sa troupe, cent cinquante chameaux portaient chaque jour de Fez pour lui porter des approvisionnements de toutes sortes. A Fez même, la guerre sainte contre les Français était hautement proclamée¹. Partout les Musulmans s'y préparaient avec ardeur. Ce n'était plus seulement les Kabyles de la frontière qui prenaient part au mouvement, mais aussi plusieurs groupes de populations du centre parmi lesquels on citait les Cheraga, les Oulad Djama tribus Makhzen, et dont l'attitude témoignait ainsi de celle du gouvernement chérifien. L'émir en arrivait à ses fins.

Telle était la situation lorsque se produisit l'agression du 30 mai 1844 contre le camp du général Lamoricière.

Ce fut alors que notre Consul général à Tanger remit à la Cour de Fez notre ultimatum. Il ne visait qu'Abdelkader. Et à vrai dire, notre diplomatie aurait pu affirmer, non sans apparence de raison, que c'était à ce rebelle que nous faisons la guerre et non directement à Moulay Adderrahman. L'émir, installé en maître dans la province d'Oudjda, y avait en quelque sorte supplanté le sultan. Et cette subtilité diplomatique eût pu être opposée avec une assurance plus grande, aux clameurs

¹ Archives du Ministère des Affaires Étrangères. — Correspondance du Consulat général de Tanger. 1844.

que souleva, en particulier à Londres, la nouvelle des opérations. Au delà de la Manche, on affectait de craindre que ce ne fut là le commencement de la conquête du Maroc et cette perspective y était un sujet d'inquiétudes très vives que le chef du cabinet, sir Robert Peel avivait, et exploitait. Nous crûmes à leur entière sincérité. Ce fut un souci pour notre ministre des Affaires Étrangères qui s'efforça de calmer ces alarmes. Nous avions en cependant le soin de déclarer hautement nos motifs de guerre et nos conditions de paix. Elles étaient les mêmes qu'avant les hostilités¹. Grâce à la clairvoyance de lord Aberdeen ce pseudo-malentendu cessa. Dès la victoire définitive d'Isly, nous nous arrê-
tâmes.

¹ Il n'est pas sans intérêt à ce sujet de reproduire les instructions remises par le maréchal Bugeaud au général Bedeau au moment de la conférence de Fouad Mouilah (14 juin 1844) avec Si Ali el Guennaoui, Caïd d'Oudjda.

..... Les premières conditions pour le rétablissement des relations de bonne amitié entre la France et le Maroc, sont :

- 1° Qu'Abdelkader parti depuis quelques jours pour l'Est, les chefs qui l'auront servi, les tribus qui l'accompagnent ne soient plus reçues sur le territoire marocain.
- 2° Qu'il ne leur soit donné aucun secours patent ou occulte en hommes ou en argent, en armement, en équipement et en munitions de guerre, ni en vivres.
- 3° Que la Déira d'Abdelkader, les chefs qui l'auront servi, ses parents et ses amis réfugiés sur le territoire du Maroc soient envoyés dans l'ouest de l'Empire.
- 4° Que si Abdelkader lui-même demandait encore asile au Maroc, l'Empereur le ferait interner également dans l'ouest de l'Empire.
- 5° Que les tribus non soumises de notre frontière qui se sont retirées sur le territoire de l'Empire de Maroc soient immédiatement renvoyés sur leur territoire.
- 6° Que le Maroc s'oblige à ne plus les recevoir en corps de tribus. La France

Le Maroc était vaincu, il n'en était pas de même d'Abdelkader. C'est lui que nos diplomates allaient traquer dans le traité de paix.

Bien des gens voulaient que l'empereur du Maroc nous le livrât. Le pouvait-il ? Ses tergiversations, ses récents revers l'avaient compromis aux yeux des tribus du Maghreb. La sédition qui s'était déjà manifestée aux extrémités de l'empire gagnait du terrain, se rapprochait. Même autour de lui on conspirait. Son trône était ébranlé. L'émir s'était placé à l'abri d'un coup de main qu'aurait voulu tenter sur lui Moulay Abderraman. On le regardait, dans toute une partie de l'empire, comme le plus glorieux défenseur de l'Islamisme. Les populations

de son côté prend le même engagement à l'égard des émigrations marocaines qui pourraient demander un refuge sur le territoire de l'Algérie.

7° Qu'il sera nommé de part et d'autre des Commissaires pour régler définitivement la délimitation des frontières entre les deux pays.

Quant aux relations commerciales vous pourrez dire qu'elles pourront être ultérieurement réglées par un traité favorable aux parties contractantes.

Vous ferez comprendre que ce commerce peut prendre un grand développement par les progrès que nous ferions faire inévitablement à l'Algérie et que c'est un des grands motifs qui doivent nous faire désirer mutuellement la bonne harmonie.

Vous ne parlerez pas le premier de la possibilité d'évacuation du poste de Lalla Mar'nia, mais si cela vous est demandé en échange de toutes les conditions ci-dessus indiquées, vous pourrez répondre que vous êtes autorisé par moi, à dire que si toutes les stipulations susdites sont complètement exécutées par l'Empire du Maroc et après un temps déterminé, nous supprimerons ce poste bien qu'il soit sur notre territoire et qu'au fond il ne menace en rien la sécurité de l'Empire.

commençaient à se faire à l'idée que, lui, empereur, il eut opposé, il opposerait une résistance plus efficace aux chrétiens¹. Qu'aurions-nous gagné à provoquer, par une exigence trop grande, la sédition couvant de toutes parts? N'eut-ce pas été donner raison à ceux qui, bien que convaincus de notre modération, incriminaient à plaisir nos intentions?

Bien au contraire, nous devons trouver, selon la propre expression de M. Guizot, dans un grand acte de modération, conforme à notre politique générale en Europe, plus de sécurité pour notre établissement en Afrique. Nous résumions et bornions ainsi nos réclamations à la mise d'Abdelkader hors la loi.

En ce qui concernait ce rebelle, il y avait quant aux demandes à faire au sultan marocain deux partis à prendre. On pouvait demander à la Cour chérifienne de

¹ L'ex-Emir s'était placé à l'ouest de la Moulouïa entre les Oulad Settout, les Beni bou Iahi, les Hallaf, les Gnelaïa et les Beni Snassen.

Dans cet emplacement il pouvait facilement se soustraire à un coup de main tenté sur lui par l'Empereur du Maroc en se retirant dans des montagnes difficiles dont les habitants lui étaient dévoués en tant que serviteurs religieux du fameux marabout Mahi Ed Dine. Le pays riche lui assurait les subsistances. Il y avait aussi à sa disposition un grand nombre de fusils toujours heureux de tirer pour celui que l'on regardait là-bas comme le défenseur le plus glorieux de l'Islamisme. Ne lui donnait-on pas à ce sujet même l'espoir de remplacer peut-être un jour l'Empereur du Maroc. Cet espoir aurait été entretenu, disait-on, par les gens les plus riches et les plus influents de Fez.

[Archives du Ministère des Affaires Étrangères. — Correspondance avec le Gouverneur Général de l'Algérie. 1845. Note du colonel Daumas, Directeur des Affaires arabes à Alger.]

l'expulser de son territoire, requête qui fut effectivement adressée par notre diplomatie, ou bien lui imposer de s'en saisir, de l'interner et de le retenir à l'ouest du Maroc dans un des ports de la côte atlantique. L'une ou l'autre alternative adoptée exclusivement avait des avantages et des inconvénients. L'internat d'Abdelkader aurait eu le grave défaut en établissant pour ainsi dire officiellement au milieu de la population marocaine notre rebelle de lui donner ainsi par cette sorte de consécration les meilleurs moyens pour agir et exercer son influence, en rendant son personnage comme plus intéressant. On aurait aussi et par cette même occasion rendu le Sultan responsable de tout ce qu'aurait fait ou tenté Abdelkader. Ayant tenu sous sa garde l'ancien agitateur il nous eut fallu demander raison au souverain marocain de ce qui serait advenu. De là une source de conflits continuels avec le Maroc et qu'il importait d'éviter. Il y avait donc dans toute cette combinaison de graves inconvénients. Quant à continuer la guerre à outrance pour se saisir au Maroc de la personne d'Abdelkader il est douteux que nous y ayons mieux réussi qu'en Algérie où le maréchal Bugeaud avec 80.000 fusils fut impuissant à s'emparer du rebelle. Quant à obliger le Sultan à cette opération cela eut été demander beaucoup plus qu'il n'aurait pu faire, car ses moyens étaient inférieurs aux nôtres. Il parut donc qu'il valait mieux n'adopter exclusivement ni l'un ni l'autre des deux partis, et qu'il était préférable de mettre dans le traité l'obligation alternative pour la Cour de Fez ou d'expulser

Abdelkader du territoire marocain ou de l'arrêter et de le retenir.

On avouera que ces mesures étaient graves à prendre pour un souverain dont le prestige risquait de passer, à cette heure, aux mains de celui même qu'on lui demandait de frapper. Moulai Abderrahman hésitait. Cette clause était cependant essentielle à nos yeux. Un refus de lui nous jetait dans les pires embarras. Nous pouvions nous demander, non sans crainte, quelles complications amèneraient l'échec de notre demande et le souci de notre dignité. Si nos droits, notre modération, hautement reconnus au cours des opérations militaires par le gouvernement britannique¹, ne servaient de rien, à quelles extrémités serions-nous conduits? Et ce qui s'était produit au moment de notre entrée en campagne n'était point fait pour nous rassurer, si nous tenions à rester dans le cadre de la même politique, réservée, prudente.

Il fallait donc amener Moulai Abderrahman à céder.

¹ Les instructions adressées par Lord Aberdeen aux Lords de l'Amirauté et qui devaient être transmises par ceux-ci au commandant de forces navales anglaises stationnées à Gibraltar à l'occasion des événements du Maroc étaient pleinement satisfaisantes. Elles reconnaissaient la justice et la modération de nos demandes à l'Empereur du Maroc. Elles interdisaient au commandant anglais tout acte, toute démarche qui pourraient donner à l'Empereur quelques espérances de l'appui de l'Angleterre et s'il se refuse à nos démarches elles lui prescrivent même d'employer son influence pour que les satisfactions que nous demandons nous soient accordées.

[Archives du Ministère des Affaires Étrangères. — Correspondance avec le Consulat Général de Tanger. 1844.]

La préoccupation de ce succès éclate partout¹. Nous affirmions, nous ne cessons de répéter au Sultan que notre vif désir était de vivre en bonne intelligence avec lui². Un fauteur de troubles aussi dangereux pour lui que pour nous, nous séparait. Il n'avait qu'à le sacrifier, mais il ne s'y décida qu'à regret, et comme contraint. Cinq mois après la signature du traité aucune mesure n'avait été prise pour l'exécution de l'article relatif à l'expulsion d'Abdelkader ou à son internement dans une ville de l'intérieur. Moulai Abderrahman n'osait rien entreprendre contre le rebelle. Notre situation était cependant très grave et

¹ Le traité de Lalla Mar'nia n'est pas une simple convention de limites, mais, en même temps et surtout un traité de principes qui partage entre un Prince chrétien et le Sultan du Maroc des populations musulmanes, qui place l'empire d'Algérie sur le pied d'égalité avec l'empire du R'arb et qui nous reconnaît le droit de poursuivre Abdelkader jusque dans l'intérieur du désert marocain.

[Archives du Ministère des Affaires Étrangères. — Correspondance du général comte de la Ruë en mission Tanger. 1845.]

² Nos dispositions envers le Maroc sont essentiellement amicales, et nous ne demandons qu'à bien vivre avec lui tant que son souverain lui-même se montrera sincèrement animé du désir d'éviter tout ce qui serait propre à troubler la bonne intelligence heureusement rétablie entre les deux États. Nous croyons que telle est, quant à présent, son intention, et qu'il ne tiendra pas à lui que toute nouvelle cause de conflits ne soit écartée. Nous faisons d'ailleurs la part des difficultés de sa position. Il le sait et il a pu apprécier la modération et la générosité dont nous avons si largement usé à son égard dans des circonstances bien critiques pour lui. La mission confiée à M. le comte de la Ruë, sur la frontière de l'Algérie, est encore un gage du caractère bienveillant et loyal de notre politique à l'égard du Maroc, car cette mission n'a pas seulement pour but d'assurer la fixation des limites respectives, elle tend également à resserrer et à

nous le pressions avec insistance de tenir ses engagements. L'émir, lui, ne restait pas inactif; il continuait de prêcher la guerre. On craignait même un

fortifier les relations des deux empires en faisant disparaître et en prévenant autant que possible tout sujet d'ombrage et de méintelligence.

[Lettre du Ministre des Aff. Étrangères à M. De Chasteau, alors chargé d'affaire à Tanger, mars 1845. Archives du Ministère des Affaires Étrangères, 1845.]

Pour permettre de saisir toute l'importance des préoccupations qui animaient alors notre diplomatie, on ne saurait mieux faire que résumer brièvement l'histoire d'Abdelkader de cette époque jusqu'au moment où il est forcé de se rendre à nous.

Au commencement de septembre 1845, une insurrection nouvelle et violente éclate. L'ex-Émir envahit notre territoire. Un bataillon tout entier, attiré dans un guet-apens, est détruit au marabout de Sidi Brahim (22 septembre), après une héroïque résistance. Et la guerre se trouve rallumée dans cette partie de l'Algérie. En quelques jours le plus grand nombre des tribus du royaume de Tlemcen rejoignent Abdel-kader. Et parmi ses adhérents combattent de nombreuses bandes marocaines.

Moulay Abderraman ne pouvant se résoudre à prendre un parti, des renforts considérables furent envoyés en Afrique. Le duc d'Isly repartit muni de toutes les forces dont il pouvait avoir besoin. Ses instructions portaient de ne pas se borner à faire rentrer dans le devoir nos tribus insurgées, et à repousser Abdelkader de notre territoire. Il avait aussi l'ordre de le poursuivre sur le territoire marocain, et de châtier sévèrement les populations marocaines qui, au mépris des engagements et sans doute des ordres de leur souverain avaient prêté contre nous à Abdelkader asile et appui, et s'étaient associées à ses agressions.

Le Représentant de la France au Maroc eut à annoncer à l'Empereur du Maroc ces résolutions du Gouvernement français, en lui demandant de nous donner son concours et de joindre ses moyens aux nôtres, afin que nous poursuivions en commun accord le but qu'il s'était engagé à atteindre lui-même.

Si l'Empereur, par un motif quelconque, nous refusait son concours, le Représentant de la France avait à lui faire connaître notre

instant que le jour de la signature du traité il ne tentât, sur les plénipotentiaires, un audacieux coup de main.

résolution d'agir seuls en accomplissant par nos propres forces ce que l'Empereur n'aurait pu exécuter après l'avoir formellement promis.

Le guet-apens du marabout de Sidi Brahim exigeait un châtiment exemplaire.

Mais là encore l'Empereur du Maroc se déclarait impuissant. Le pacha Bou Selhau l'avouait ouvertement (Lettre de M. Roches, en mission à Tanger, 23 octobre 1845), mais il assurait confidentiellement que son maître s'occupait de se débarrasser par des moyens occultes, de cet hôte dangereux. Il assurait également que l'Empereur verrait avec plaisir que les Français fassent un coup de main sur le territoire marocain, pour s'emparer de la Deïra d'Abdelkader ou pour la disperser, mais ce qu'il redoutait par dessus tout était l'arrivée préméditée ostensible d'un corps d'armée au milieu des tribus marocaines, arrivée qui n'aurait eu d'autre résultat que l'agrandissement de la puissance d'Abdelkader. On redoutait, à la cour de Fez, un soulèvement général du Rif, depuis Ceuta jusqu'aux Beni Snassen, ainsi que toutes les tribus qui s'étendent parallèlement à ces Kabyles depuis la montagne du Rif jusqu'au désert, et depuis Taza jusqu'à Oudjda. Et on craignait qu'Abdelkader ne profitât de l'occasion pour se faire proclamer Sultan par les insurgés, et pour fonder ainsi un Empire avec les forces duquel il pût résister ouvertement à l'Empereur, « Dans ses nouvelles possessions, écrit M. Léon « Roches (29 octobre 1845), en faisant part de ces craintes, il appellera tous les mécontents de l'Algérie et dirigera contre nous des » attaques telles, que nous serons naturellement forcés de conquérir son pays si nous voulons y renverser sa puissance. » Et il ajoute : « L'empereur Abderrahman qui est impuissant contre le » réfugié, osera-t-il attaquer Abdelkader proclamé Sultan ? » N'est-il pas au contraire très probable que l'ambitieux parvenu » portera ses vues sur le trône de son ancien protecteur, et qu'il » exploitera pour son compte l'esprit de mécontentement et de » révolte qui règne dans presque tout le Maroc. »

Ces considérations devaient nous arrêter. Elles nous étaient

Laisser se prolonger les négociations, c'était lui donner du temps pour se préparer, se prémunir; et chaque jour perdu semblait, à ce point de vue,

présentées par la Cour de Fez avec ce même esprit de duplicité qui devait plus tard (1^{er} juillet 1846) dicter cette lettre de M. de Chasteau :

« ... Il est à peu près certain que l'Empereur ne nous aime pas » et que ce n'est que par crainte qu'il nous fait mille protestations » d'amitié, il est également certain qu'il n'aime pas Abdelkader et » qu'il voudrait en être débarrassé, mais le respect humain musulman » l'empêche de se laisser aller ouvertement à sa haine contre son » coreligionnaire, tout aussi bien que de se montrer hautement » résolu à agir de concert avec nous contre lui. Sous l'influence » de ces sentiments il agit mollement et emploie des demi-mesures. » Il ne peut nier que nous ayons le droit de pénétrer sur son terri- » toire, il ne peut aller au secours des tribus que nous attaquerons ; » mais il serait possible qu'il fit secrètement travailler l'esprit fana- » tique de ces populations pour les engager à opposer une énergique » résistance à nos troupes. Peut-être aussi serait-il bien aise que » ces tribus, rebelles à ses ordres, reçussent une forte leçon de nous, » sans qu'il eût l'air, à leurs yeux, d'y avoir prêté les mains. On ne » peut, en vérité, faire que des suppositions, en face de faits si » étranges, et d'un gouvernement dont les allures sont tellement en » dehors non seulement de la marche ordinaire des gouvernements » européens, mais de ceux du reste de l'Islamisme. »

Cependant l'Empereur du Maroc finissait par se rendre à l'évidence des périls que faisait courir à sa politique la présence d'Abdelkader au Maroc. En 1846 il nommait gouverneur du Rif un des personnages les plus marquants de l'empire, Ben Abbou, pacha de Tanger, tandis qu'un corps d'armée, réuni à Fez sous les ordres du cousin du Sultan, partait pour Taza. En même temps une ambassade marocaine venait à Paris.

Il est vrai qu'à la fin de l'année on n'avait pas encore entendu parler du gouverneur du Rif, ni des rassemblements de Taza, qui devaient concourir à des opérations contre Abdelkader.

Par contre, celui-ci avait mis à profit la réserve de Moulay Abderahman. Chassé du Tell à la fin de 1845, il reparaisait inopinément en 1846, quelques mois après, sur le bas Isser, aux portes même

compromettre les avantages que nous attendions du traité, c'est-à-dire notre victoire définitive sur lui.

Pour vaincre les incertitudes du Sultan, nous sacri-

d'Alger. Une colonne légère, commandée par Jusuf, est lancée à sa poursuite. L'émir est surpris une première fois le 13 mars à Jouiga, une seconde fois le 5 avril à Djama el Messad et le 22 une troisième fois à R'arza. Vaincu, isolé, désespéré, Abdelkader finit par disparaître dans le sud-ouest et s'enfonce dans le Maroc (juin 1846) après avoir fait atrocement massacrer les 270 français prisonniers qu'il traînait à sa suite, acte abominable dont rien ne lavera la mémoire de ce rebelle.

Les tribus nomades de la province d'Oran se soumettent. Oulad Ziad, — Oulad Abdelkerim, — Derraga, — Oulad Moumen, — Oulad Bourezig, — Oulad Aïssa, — Gens de Chellala, — de Bou Semr'houn, — Hamian Cheraga, — Oulad Sidi Nasser, — Makena, etc. Le 25 novembre, 11 prisonniers que l'émir avait conservés après le massacre dans un but de rançon, sont délivrés.

La situation n'en restait pas moins délicate. Nous attendions toujours l'action marocaine contre le rebelle. En décembre nous nous décidons cependant à autoriser le général Cavaignac à faire une entreprise sur la rive droite de la Moulouïa pour tâcher de saisir la Deïra, ou tout au moins pour ramener une partie de nos populations émigrantes qui faisaient elles-mêmes appel à notre intervention. (A la vérité les expéditions n'eurent pas toutes le résultat qu'on devait en espérer). Mais les croyant suffisantes pour déterminer le Sultan à agir de son côté, afin d'éviter de nouvelles incursions de notre part sur son territoire, le Gouverneur général ordonna au général Cavaignac de s'abstenir de toute nouvelle opération sur la frontière, ne voulant rien négliger pour éviter même l'ombre de complications.

Quant à Abdelkader, il ne semblait pas s'être soucié beaucoup de cette action du Maroc.

La Deïra qui avait paru d'abord avoir quelques inquiétudes avait été pleinement rassurée du côté du Maroc puisqu'elle s'était portée un peu plus loin sur la rive gauche de la Moulouïa, ce qui ne pouvait avoir d'autre but que de s'éloigner de nos coups. Mais ce qui prouvait encore mieux que tout autre chose qu'Abdelkader était plein de

fiâmes certains points¹. Ces concessions devaient satisfaire son amour-propre et ménager sa situation aux

confiance sur les intentions ou sur l'impuissance de l'Empereur du Maroc, comme aussi sur les garanties que donnaient les tribus de la frontière marocaine, c'est que malgré nos deux expéditions connues longtemps à l'avance, il poursuivait obstinément le cours de ses projets contre l'Algérie et qu'il s'y maintenait autant qu'il le pouvait.

Chaque jour l'audace de son lieutenant Bou Hamedi, qui commandait des populations nombreuses, devenait plus grande. Il parcourait en maître toute la zone entre l'oued Kiss et la Moulouïa qui s'étend jusqu'au désert. Il y levait des contributions et des amendes sur toutes les tribus réfugiées. Oudjda que l'on eut pu appeler un nouveau Coblentz paraissait être une ville à lui (*).

Enfin cette action tant attendue de Moulay Abderrahman se produisit. Et deux ans et demi après la signature du traité de Lalla Mar'nia, Abdelkader, était pressé au Maroc par les troupes de l'Empereur, qui craignait enfin pour son pouvoir depuis qu'un de ses neveux avait rejoint la cause de l'Émir. Le 23 décembre 1847, notre rebelle redoutable se rendait au général Lamoricière.

¹..... M. le général Cavaignac me fait connaître que le Caïd d'Oudjda et les personnes qui l'entourent n'ont pas dissimulé que quelq'accident pourrait arriver au moment de l'entrevue, mais nos mesures sont prises pour être prêt à tout événement. Le général réunira pour cette circonstance 2.000 hommes d'infanterie et 400 chevaux réguliers, cette force sera bien suffisante. L'entrevue d'ailleurs sera fort courte. On la réduira autant que possible à l'échange des signatures des plénipotentiaires.

[Correspondance du Général de La Moricière commandant la Division d'Oran avec le Gouverneur Général de l'Algérie. Oran, 2 mars 1845.]

(*) Et cette situation était telle en avril 1846, que le duc d'Isly proposait alors de refouler la Deïra et les partisans de l'Émir jusqu'aux environs de Taza. C'était une opération profonde qui pouvait nous exposer à avoir affaire un jour donné à des réunions de 30 à 40.000 hommes, et pour cela le Gouverneur général estimait qu'il serait nécessaire d'obtenir du Gouvernement espagnol que Melila nous serve de point de ravitaillement et que l'on mette à notre disposition l'hôpital et peut-être quelques magasins. Cette proposition ne fut pas

yeux de ses sujets. La mise hors la loi d'Abdelkader par l'Empereur du Maroc ce n'était ni plus ni moins qu'une manière d'excommunication et qui devait tendre comme elle le fit à amoindrir l'autorité religieuse de notre rebelle. Mais en même temps que nous imposions cette condition au Sultan nous avons mis dans le traité (et de notre plein gré) que si Abdelkader poursuivi par les troupes marocaines tombait entre nos mains il serait traité avec égards et générosité, et cette déclaration spontanée nous l'avons faite par un motif politique pour couvrir jusqu'à un certain point l'Empereur marocain aux yeux de ses sujets par cette sorte de garantie ou de sauvegarde, pour le gouvernement qui acceptait la condition, de mettre Abdelkader hors la loi religieuse du pays.

En un mot nous nous considérons comme devant user avec la Cour de Fez de certains ménagements, comme ne devant jamais la pousser à bout¹, et même

¹ Enfin on peut rappeler que ce fut sur le 63^e verset du chapitre VIII du Koran intitulé le butin.

« S'ils inclinaient à la paix (les infidèles), tu t'y prêteras aussi et tu mettras ta confiance en Dieu, car il entend et sait tout » que s'appuya Abderrahman pour se disculper aux yeux des Musulmans fanatiques de son entourage d'avoir traité avec la France. »

acceptée. En réalité la Deïra se trouvait à 25 lieues dans l'intérieur du Maroc. Elle eût été avertie et eût pu s'éloigner. En outre, une telle expédition était des plus dangereuses par les conséquences qu'elle pouvait avoir au profit d'Abdelkader. Il était bon cependant de noter ici cet incident. Il montre mieux qu'aucun commentaire l'appréhension judicieuse que l'on avait du rôle joué par Abdelkader dans l'orient du Maroc. Pour en arriver à envisager les possibilités d'une telle marche dans l'ouest, il fallait bien qu'en Algérie l'on ait conçu à ce sujet les craintes les plus vives.

lors de la guerre d'Isly nous ne voulûmes point traiter le Sultan marocain en ennemi qu'il s'agissait d'abattre. Et ce n'était pas la politique la moins habile que de vouloir qu'il ne restât entre ce souverain et nous que des rapports tranquilles et jusqu'à une certaine mesure des relations confiantes. Notre diplomatie chercha donc à éloigner les sentiments hostiles, amers, violents et ce fut là un des principaux motifs qui nous portèrent également à ne pas demander d'indemnité.

Les concessions que nous faisons ainsi, il faut l'avouer, ne nous paraissent d'ailleurs pas aussi importantes qu'elles l'étaient en réalité.

C'est qu'à cette hâte, que nous avons d'en finir avec Abdelkader, était venue se joindre notre ignorance presque totale des choses du Sud. Rien ne nous la signalait. Et les renseignements que nous avons pu réunir ne servaient au contraire qu'à nous aveugler davantage.

Quatre ans auparavant nous avions demandé au vieux général turc Mustapha ben Ismaïl de nous dresser une carte de la frontière. Arrivé à Koundiyat el Debbagh, il s'était arrêté, disant : « Le pays au-delà ne peut se délimiter, c'est le pays des fusils. » et la seule inspection de ce document en révèle la valeur. — La reproduction ci-jointe a été faite d'après un fac-simile sur papier calque qui existe aux archives du Ministère de la Guerre. L'original aurait été déposé au bureau topographique de la division d'Oran, le 21 décembre 1840. A vrai dire, cette carte n'est qu'un croquis enfantin.

*Fourni par
L'émir
Du général*



هذه الحدود بين رعيتي الترك و رعيت مولاي عبد الرحمن
Limites entre l'Empire de Maroc, et la Régence d'Alger sous les Turcs

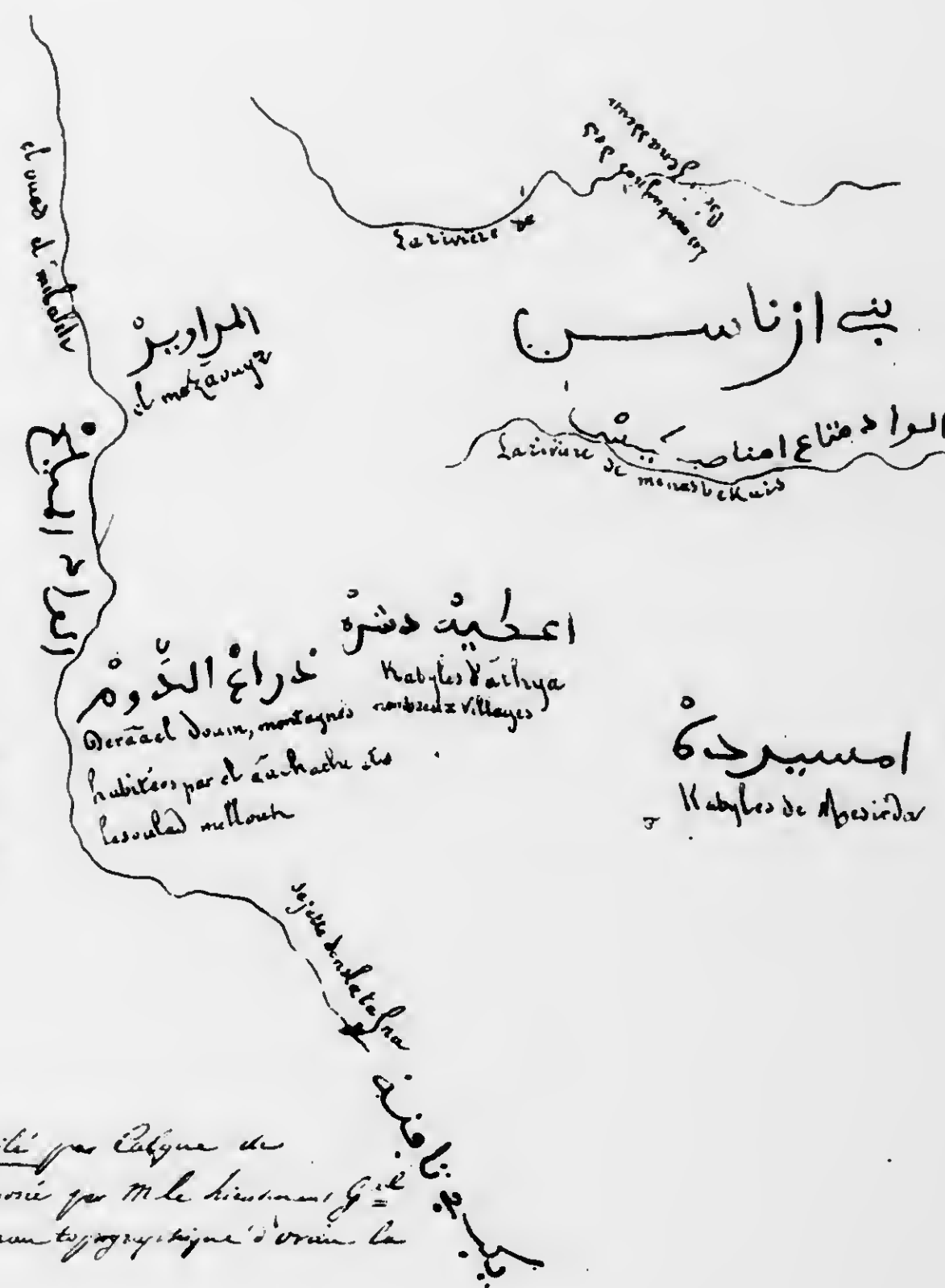
لما بقينا هاهنا شاهد علينا من اسما من اسما شوال قما مراه بامر مطيع بن اسما اعيل

DOCUMENTS CONFIDENTIELS
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGERIE
SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES



مدينة وجدة
مقاطعة مكناس
اولاد علي بن لحيمة
مقاطعة مكناس
والقبا لتيكي لاجد
في بلاد السعيدة
اولاد علي بن لحيمة
مقاطعة مكناس
الجبل متاع ابن اسنوش
Djebel des Beni Senous, montagnes
villages, jardins.

اكديات الزبوج
ما جهة الشرف رعيتي الترك
de Kadiat ez Zouj, la côte qui regarde le sud
appartient aux Turcs, et celui qui regarde le nord
à l'Empire de Maroc. Ces montagnes sont habités
par les sould el hamel qui vont jusqu'au Beni
Senous



Fourni par ordre de M. le Général de
Lamoricière, et sur les renseignements
du Général Mustapha Benismajl
Oran le 21 Décembre 1840

مدينة مكناس
La ville de Meknes

Le Capitaine
E. Daumas

Ceci est la Fac simile par l'Élyne de
la pièce originale déposée par M. le Lieutenant G. de
la Mission au Bureau topographique d'Oran le
21 Décembre 1840
à la Mayenne, le 1er Juin 1844
Le Chef de Section des Major
d'Oran du fortin de la Mayenne
L. de la Mayenne



Mais le cachet et la mention « Nous avons scellé le présent témoignage le 12 choual 1256, p. o. de Mustapha ben Ismael » ainsi que certaines indications très concordantes, particulièrement celle-ci : « Le désert — il n'appartient à personne » qu'on retrouve textuellement dans le traité, tout cela indique l'importance qu'on a donnée à ce document.

Le 9 juillet 1843, le général Pelet avait établi au Dépôt de la Guerre une note sur la frontière occidentale de l'Algérie et l'étude de cette note est également intéressante, car elle devait plus tard être jointe aux instructions que le Ministre de la Guerre fit remettre au général de La Ruë, le 10 janvier 1845. On s'y reporte notamment à l'ouvrage publié en 1834 par M. Graebert de Hemso. Or, cet auteur, dont le livre a longtemps fait autorité et est encore cité en matière de géographie marocaine, ne connaissait pas le pays qu'il a en la prétention de décrire. Chargé pendant de longues années de fonctions consulaires à Tanger, Graebert paraît ne pas être sorti de Tanger, tous les détails qu'il donne sur l'intérieur sont empruntés à des renseignements fournis par des indigènes et surtout par les différentes communautés juives du Maroc. Son ouvrage abonde en erreurs les plus grossières et de tout genre; de Slane et plus tard Tissot ont fait observer avec quelle circonspection il fallait le consulter.

Et trois jours avant la signature du traité, le 15 mars 1845, le général de Lamoricière, commandant la province d'Oran, écrivait au Ministre de la Guerre : « Au

» sud des populations que je viens d'indiquer (celles
» situées à l'ouest du Djebel Amour) se trouve la plaine
» de sables où les tribus ne peuvent plus camper avec
» leurs troupeaux, que les caravanes seules peuvent
» franchir, et qui forment, de notre côté, pour cette
» cause, la véritable frontière sud de l'Algérie. A l'ouest
» sont les populations nomades qui dépendent du
» Maroc.¹ »

¹ Or nous savons que le général de Lamoricière s'était trouvé à Tlemcen au moment du passage du général de la Rüe se rendant à Lalla Mar'nia en vue de négocier le traité de délimitation. Il avait remis à notre plénipotentiaire un travail qu'il avait fait préparer sur les limites établies entre l'Empire du Maroc et la régence d'Alger sous la domination des Turcs. C'est de ce travail, qui devait évidemment contenir sur le sud les mêmes idées que la lettre dont nous eîtons ici un passage, que s'inspira le général de la Ruë pour la discussion et la rédaction des clauses de la Convention du 18 mars 1845.

En février 1866, le service de l'Algérie a fait verser aux archives historiques du Ministère de la Guerre un dossier intitulé : « Mission » de M. le Maréchal de camp de La Ruë, chargé d'établir les limites » entre l'Algérie et le Maroc et de conclure un traité de commerce » avec cette puissance ». Ce dossier qui comprenait 146 pièces a été réparti dans les papiers relatifs à l'Algérie. Le dépouillement de ces derniers se rapportant à l'époque où eut lieu la mission du général de La Ruë, c'est-à-dire de janvier à mars 1845, n'a fourni aucune indication nouvelle. Une lettre du général de Lamoricière au maréchal Soult, en date du 25 février 1845, commença ainsi : « M. le Maréchal de La Ruë est parti pour Tlemcen le 17 du courant, » après avoir réuni tous les documents dont il pouvait avoir besoin » pour l'accomplissement de sa mission. » La suite de la lettre ne dit pas quels étaient ces documents.

La seule pièce présentant quelque intérêt est une « note sur la frontière occidentale de l'Algérie » établie au dépôt de la guerre par le général en 1843 et jointe aux instructions que le Ministère de la Guerre fit remettre au général de La Ruë, le 10 janvier 1845. — En



Vue de la région au Sud de Tamez es Sassi
prise du sommet de la crête Marocaine

*Documents pour servir à l'Étude
du Nord-Ouest Africain - Tome II, page 26*



Vue de la région au Nord de Fentel es Sassi
Pics du massif de la cote Mouton

Photomontage pour servir à l'étude
du Nord-Ouest Mouton — Tome II, page 27

Montagne de Mouton

Montagne

Montagne

Montagne

D'autre part la situation des tribus, dont nous allions débattre le sort, n'était point faite pour nous mieux avertir. « Placées aux extrémités de deux États impuis-
 » sants à les maintenir, elles restaient livrées sans frein
 » aux instincts de pillage qui dominent chez tous les
 » nomades, tiraillées par les influences religieuses qui
 » ont une action si puissante sur leurs imaginations
 » ardentes et satisfaites d'une vie de troubles, de dan-
 » gers, d'aventures, préférables pour elles à un ordre
 » de choses régulier qui eut pu paraître une atteinte à
 » leur indépendance. Toutefois ces querelles soulevées

1872, les papiers du général de La Ruë, qui venait de mourir, furent remis aux Archives du Ministère de la Guerre; on n'y trouva point d'étude relative aux limites de l'Empire du Maroc et de la Régence d'Alger sous la domination turque.

« Paris, 9 juillet 1843.

» *Note sur la frontière occidentale de l'Algérie.*

» En 1808, le capitaine Burel dresse la carte d'un pays entre Tanger, Fez et Méquinez.

» En 1832, le capitaine Tatareau donne une faible partie du cours de l'Aggierout, (*sic*) rivière qui, séparant près de la mer l'Algérie et le Maroc, coule dans.....

» En 1842, le commandant Gouyon fait une reconnaissance topographique de la province de Tlemcen, mais s'arrête sur le Djebel Zemidal, à trois lieues du ruisseau sur lequel il place les limites et qu'il appelle Menasseb el Khis.

.....
 » Au surplus, tous ces documents indiquent les limites comme partant de la mer et s'élevant par une ligne plus ou moins sinueuse jusqu'à la chaîne du petit Atlas, qui dans cette partie est fort rapprochée de la mer..... laissant Oudjda à l'ouest.....

» L'ouvrage publié en 1834 par M. Græberg de Hemso, place la frontière près d'un cap de la Guardia à Trount, (*sic*) entre la Molouya

» par des questions de jalousie ou d'intérêts, ces luttes
 » au bout desquelles venait toujours la razzia, *étaient*
 » *pour ainsi dire locales*, et l'un ou l'autre des gouver-
 » nements intéressés ne pouvait y voir aucune menace
 » sérieuse pour la tranquillité générale¹. »

Aussi bien la domination des Turcs n'était là que fort précaire, à peu près nulle. Ces habitants du petit Désert (c'est ainsi que l'on appelait alors les Hauts Plateaux) ne consentaient à un simulacre de soumission qu'au moment des récoltes, et, une fois leurs approvisionnements rentrés dans leurs ksours ou villages fortifiés, ils s'enfouaient dans les immenses steppes

et la Teyna (*sic*). Cette direction est la même que celle donnée en 1803 par la carte d'Ali-Bey, qui n'indique aucun point pour le tracé des limites.

» La Malouja formait anciennement la frontière naturelle des Mauritanies Tingitane et Césarienne.

» Conclusion. Dans l'incertitude où nous laissait la rareté des documents sur la position occidentale de l'Algérie et les différences qu'ils présentent, on doit d'abord rechercher et constater la position de l'Aggierout (*sic*) de M. Tatareau, ou Oued Menasseb-Khis de M. Gouyon qui paraissent être le même ruisseau ; on doit ensuite chercher dans les accidents de la montagne des points remarquables sur lesquels les limites puissent être assises. Il serait certainement préférable de les porter sur la Malouja qui est un fleuve assez considérable, même en prenant un des affluents orientaux qui remontent vers le désert d'Angad. Mais c'est une partie riche, importante, du territoire marocain, qu'on ne pourrait probablement pas avoir sans négociations. »

¹ (Général Chanzy. — Rapport sur la situation du sud de la subdivision de Tlemcen et sur la nécessité d'une réorganisation des populations sahariennes. 1870).

de leurs territoires pour y retrouver une complète indépendance jusqu'à l'année suivante. Il y a plus. Dès notre installation à Oran, à Tlemcen, ils cessèrent même cette peu compromettante démonstration. Soit par crainte, soit par fanatisme religieux, ils s'en allèrent, malgré les longueurs et les périls du voyage, les sacrifices d'argent, tirer leurs provisions du Maroc¹.

Nous devons donc, à de telles apparences, devant ce vide qui s'était fait devant nous, d'être facilement trompés et en croyant que ces régions méridionales n'étaient qu'un lieu de pacage commun aux deux empires, et dont la délimitation était inutile. Les archives turques, en outre, où nous cherchions à puiser quelque indication, ne pouvaient pas mieux nous éclairer, et sur ces choses du sud et même sur la frontière du Tell.

De frontière, telle que nous la concevons, il n'y en avait pas. C'était pour ainsi parler, une frontière flottante.

Avec nos habitudes d'ordre, de méthode et de précision en toutes choses, nous épronvons toujours quelques difficultés à nous rendre un compte exact de la situation respective de deux États musulmans limitrophes en général et particulièrement de ceux de l'Afrique du Nord. Il en est là cependant des états

¹ (Extrait du Journal des opérations de la colonne expéditionnaire du colonel Géry (avril-mai 1845).

comme des tribus : celles-ci ont un territoire où depuis des siècles elles nomadisent mais les confins de leurs terres de parcours ne sont guère définis et c'est là une des causes principales de leurs luttes constantes avec leurs voisins pour la possession de ce « bled el barond », pays de la poudre comme ils l'appellent.

La situation était la même entre les états, avec cette restriction cependant que leurs luttes, moins fréquentes, se produisaient généralement d'une façon inopinée, qu'ils prenaient souvent les armes les uns contre les autres sans guère de motifs apparents, qu'un but de conquêtes, et que bien des fois, leur campagne, arrêtée pour une cause quelconque, se terminait sans qu'aucun traité intervint.

A une telle confusion dans les renseignements et les faits qui auraient dû nous guider, à cette ignorance où nous rejetait sans cesse ce qu'ils nous apportaient d'indécis ou de contradictoire, nous ne nous montrions pas, il faut bien le dire, autrement émus.

Ce désert, à nos yeux, figurait quelque chose comme une mer commune aux deux empires. Nos préoccupations, jusqu'alors, n'avaient pas dépassé le Tell où nous avions si fort à faire. Et nous n'imaginions pas que nous aurions un jour à nous avancer vers des contrées que nous jugions inhabitées, inhabitables, inconnues et fort lointaines. Nous pensions qu'à l'exemple des Turcs, nos prédécesseurs, nous restreindrions au Tell notre occupation. Les événements ne nous avaient pas encore amenés à aborder, les Hauts

Plateaux¹. Ils étaient pour nous le seuil du désert où les ressources devaient manquer presque complètement² et où des troupes ne pouvaient, croyions-nous alors, s'aventurer sans grandes difficultés³.

¹ Nous venions de créer trois postes à la lisière des Hauts Plateaux : Tiaret, Saïda et Sebdu. Nous allions en créer (avril 1845) un quatrième à Daya. Cette ligne de postes semblait alors suffisante pour protéger nos établissements naissants du Tell contre les incursions des populations du sud.

² Quelles étaient, en 1845, les ressources de ces contrées méridionales, quelle était l'importance des populations nomades qui y habitaient, leurs richesses en troupeaux, etc. ? Nous l'ignorions complètement et aucun document imprimé ou manuscrit de cette époque et des époques ultérieures jusqu'aux environs de 1860, n'indique que l'on ait cherché même approximativement à s'en rendre compte.

Actuellement nous constatons que la population indigène qui occupe la partie de la division d'Oran située au sud de la ligne Sebdu, Saïda, Tiaret, est, en chiffres ronds de 100.000 âmes et qu'elle possède (1894) 78.702 chameaux, 40.814 bœufs, 1.215.175 moutons et 23.676 chèvres.

³ D'ailleurs nous hésitions à nous lancer vers ces régions inconnues où les Turcs, nos prédécesseurs, n'avaient jamais fait que passer. Cependant, depuis notre récente installation à Tiaret, les Harrar s'étaient soumis et le Cheikh du Djebel Amour, Djelloul ben Iahia avait fait des offres de soumission. De semblables ouvertures avaient enfin été faites à la fin de 1844 par les Hamian Cheraga (Trafî).

Un mois après la signature du traité de 1845, nous lançons notre première colonne sur les Hauts Plateaux. Le colonel Géry, qui la commandait, visitait successivement Stitten, R'assoul et Brezina. C'était la première fois que nous nous trouvions en contact dans leur pays même avec les Oulad Sidi Cheikh et les Trafî (Hamian Cheraga). Nous n'avions eu jusqu'alors que quelques pourparlers avec un notable des Derraga (Trafî) nommé Bou Douaïa.

Mentionnons cependant que dans une lettre en date du 10 janvier

Enfin nous ne traitions peut-être pas sans esprit de retour¹. Les circonstances paraissaient comporter, en même temps que la nécessité de hâter la conclusion des négociations, la prévision de nouvelles complications, qui nous eussent permis de revenir, mieux informés et plus forts, sur ce que nous paraissions abandonner. En tous cas, nous pensions que trop demander serait ne rien obtenir.

De leur côté les plénipotentiaires marocains, servis par les circonstances, de la situation politique, se prévalant de notre hâte, de notre espèce d'indifférence envers les choses du Sud, volontairement ou non, en profitèrent. Leur mauvaise foi les aida et aussi ceux-là mêmes des agents à qui nous dûmes recourir pour nous éclairer. Et encore ne peut-on parler de mauvaise foi

1845, adressée au Ministre de la Guerre, le général de La Moricière, commandant la division d'Oran, annonce que l'Agba Taïeb ben Guernia a été envoyé avec une centaine de chevaux chez les Hamian Cheraga et Gharaba pour faire acte d'autorité sur eux en réclamant le paiement de l'impôt Zekkat.

1... Comme j'en ai toujours été convaincu l'intention de ce prince (Moulai Abderrahman) est de revenir sur le traité de délimitation dans lequel nous avons inséré deux ou trois articles essentiels, indispensables même, mais qui lui portent ombrage et qui blessent son orgueil musulman. Il a donc prescrit à Bouselham de refaire une autre convention, de n'accepter que la délimitation du Tell, de rejeter celle du Désert et d'éloigner tous les articles relatifs aux tribus et aux droits de souveraineté sur elles...

[Archives du ministère des Aff. Étrangères. Correspondance du Consulat général de Tanger. Lettres de M. Léon Roches en mission à Larache (juin 1845) à M. De Chasteau chargé d'affaires à Tanger].

évidente, de mensonge flagrant qu'en ce qui concerne les Oulad Sidi Cheikh R'araba et Figuig¹. Cette oasis quand elle n'était pas indépendante avait de tout temps relevé du royaume de Tlemcen. Les Oulad Sidi Cheikh R'araba étaient incontestablement algériens. Pour les autres tribus, ainsi que pour leurs territoires, le doute était admissible même chez les notables musulmans appelés à se prononcer. La situation des nomades si indépendante, ainsi que nous venons de le voir, vis à vis des Turcs et du Maroc, autorisait à les croire de bonne foi : d'ailleurs, une fausse déclaration était légère à des musulmans témoignant de la non appartenance aux chrétiens de populations musulmanes.

C'étaient là, il faut l'avouer, de fort mauvaises conditions générales pour traiter. Elles eussent été bien meilleures si nous avions eu le temps ou la bonne fortune de prendre connaissance des écrits des historiens arabes espagnols. Leurs enseignements nous eussent grandement profité car une analyse succincte de ces ouvrages aurait d'autant mieux fait saisir les erreurs qui devaient entacher le traité².

¹ Figuig était déjà renommée aux temps anciens de l'écrivain Ibn Khaldoun qui la place à six journées au midi de Tlemcen : elle était considérée comme une des principales villes du désert et jouissait alors d'une entière indépendance.

² C'est ainsi que l'auteur de l'histoire des Berbères, Ibn Khaldoun, qui vivait au XIV^e siècle, avait écrit : La Moulouïa, une des limites » du Maghreb el Aksa, est un grand fleuve qui prend sa source dans » les montagnes au midi de Taza..... De la montagne qui donne

Ces renseignements, au moment de la signature du traité de Lalla Mar'nia, nous les ignorions. Ce furent,

» naissance à la Moulouïa sort un autre fleuve appelé, encore aujourd'hui, le Guir (*) qui se dirige vers le midi, en dérivant un peu vers l'Orient. Après avoir coupé l'Areg et traversé successivement Bouda et Tementit, il se perd dans les sables, auprès de quelques autres bourgades entourées de palmiers, à un endroit appelé Regan. C'est sur cette rivière que s'élèvent les bourgades de Guir.

« Derrière l'Areg, et à l'orient de Bouda se trouvent les bourgades de Teçabit, Ksour qui font partie de ceux du Sahara. Au nord-est de Teçabit sont les bourgades de Tigourarin dont on compte plus de trois cents, elles couronnent le bord d'une rivière qui coule de l'ouest à l'est. » (**)

Marmol qui écrivait vers 1550, est plus explicite, sinon plus exact : il indique avec précision la limite ouest des possessions des Souverains de Tlemcen dans les régions de l'extrême-sud, mais il la porte beaucoup plus à l'ouest. D'après l'auteur espagnol, le royaume de Tlemcen » a, au couchant, le royaume de Fez, dont il est séparé par deux rivières : l'une que l'on appelle Ziz et qui naît des montagnes des Zénègues et passant par la ville de Garcyluûin (Gers sans doute) et par les États de Quinessa, de Metagara et de Reteb, se va rendre à Sugulmesse et, de là, dans les déserts où elle se convertit en lac. L'autre rivière est nommée Mulye (la Moulouïa), elle descend du Grand Atlas, et, courant vers le Septentrion, se va rendre dans la Méditerranée près de la ville d'One (***) . Ce royaume a pour limites au levant... ; au midi, il a le désert de la Numidie (le Sahara) au quartier des Maurabitains (les Mozabites). »

Or nous savons que l'oued Ziz prend sa source dans le Djebel el Aïachi (d'où sort également la Moulouïa) chez les Aït Addidou, et qu'il arrose un certain nombre de districts, dont les cinq premiers sont presque exclusivement habités par les Aït Izdek, les Zénègues sans

(*) Par ces mots Ibn Khaldoun semble indiquer que le Guir portait le même nom dans l'antiquité. Aussi la critique moderne l'a-t-elle identifié avec le Ger de Pline.

(**) Ibn Khaldoun. Tome I, page 195 et suivantes.

(***) Honeïn qui, contrairement à ce que dit Marmol, est assez éloignée de l'embouchure de la Moulouïa.

comme nous l'avons indiqué, de notables indigènes, tels que le caïd de Tlemcen, Si Ammadi Sakal, et

doute de Marmol. Ces districts sont ceux de Ziz, de Gers, de Tiallalin, d'El Kheneg, de Ksar-es-Souk, de Medaghra, de Reteb, de Tizimi et du Tafilalet. (*)

Mais où nous pouvons puiser les enseignements les plus précis c'est dans l'historique des faits qui se sont déroulés dans les contrées du sud depuis le moment où l'empire almohade s'est démembré au profit de trois dynasties nouvelles formées de ses débris : les Hafsides de Tunis, les Mérinides de Fez et les Beni Zian de Tlemcen.

Depuis plusieurs générations déjà, les chefs des Abdelouad (Zenata) qui allaient former la nouvelle dynastie des Beni Zian, gouvernaient à Tlemcen, pour le compte des Almohades. Quand leur premier prince lar'moracène ben Zian songea à se déclarer indépendant, il trouva chez les deux fractions des arabes Makil, les Doui Obeïd Allah et les Doui Mansour (Monebatte) établies au sud de Tlemcen, des auxiliaires

(*) D'où pouvait venir chez les auteurs anciens cette indécision sur les limites existant dans le sud, entre des régions qui, au temps des Romains, formaient la Maurétanie Césarienne et la Maurétanie Tingitane et qui depuis ont constitué le Maghreb el Onst et le Maghreb el Aksa ? C'est que, à l'époque où vivaient ces écrivains, les princes musulmans qui régnaient à Tlemcen, comme les Turcs qui allaient leur succéder, agissaient en maîtres dans le Tell, tandis que dans le sud, ils ne parvenaient à exercer qu'une action purement nominale et passagère sur des populations qui ne se soumettaient qu'au vainqueur du moment. De même les Souverains du Maroc, occupés presque constamment à lutter contre des compétiteurs, s'étaient vus forcés jusqu'alors à se désintéresser presque complètement de ces régions limitrophes.

Déjà les Romains restreignant à peu près leur occupation à la région tellienne, n'avaient fait que de rares expéditions dans le sud. Pline parle de l'une d'elles dans les termes suivants : « Suetonius Paulinus, le premier des Généraux romains qui ait dépassé « l'Atlas » rapporte qu'au delà, jusqu'à un fleuve qui porterait le nom de Ger, on traverse des déserts couverts d'un sable noir, au milieu duquel s'élèvent d'intervalle en intervalle des rochers comme brûlés : que ces lieux sont inhabitables, à cause de la chaleur, même en hiver et qu'il l'a éprouvé. » (**)

(*) Cette expédition eut lieu en 1 an 41. Elle fut provoquée par la révolte de l'affranchi Edémon, à la suite de l'assassinat du roi Ptolémée, et se termina par la réduction de la Maurétanie en province Romaine.

(**) Pline. Livre V - 1. Ainsi que le fait remarquer Duveyrier (Tonareg du Nord, page 481), en citant ce passage, Pline affirme ici que le pays n'avait alors que de rares habitants.

l'agha de la montagne de l'ouest, Si ben Abdallah, qui

précieux. Aussi lorsque vers 1262, les Monebatte parvinrent à s'emparer de Sidjilmassa, c'est à l'ar' Marocène qu'ils offrirent leur conquête. Celui-ci s'empressa de prendre possession de cette nouvelle province et y installa comme Gouverneur, son fils Iahia. Mais dix ans plus tard (1273) le Sultan Mérinide, Abou Ioussouf, vint mettre le siège devant la place et l'enleva d'assaut après un siège d'un an. (*) Quelques années après (1282) l'ar' Marocène profitant de l'anarchie qui régnait en Ifrikia, sur le territoire hafside, s'avancait jusque chez les Arabes Zor'ba de Hamza et de Titeri. Bien accueilli par ces nomades, il songea à s'en faire des auxiliaires dévoués en leur concédant des terres dans l'ouest de ses états. Quelques fractions de ces Arabes répondirent à son appel : ce furent les Hamian, de la tribu des lézid, et une partie des Amer : les Mehaïa, famille originaire d'Athbedj, qui s'étaient fondus parmi les Zor'ba, suivirent le mouvement. l'ar' Marocène installa ces trois importantes tribus arabes au sud de Tlemcen refoulant vers Sidjilmassa les Monebatte et les Doui Obéïd Allah. (**) C'est avec l'aide de ces tribus arabes que les Beni Zian vont pouvoir se maintenir à Tlemcen contre les attaques incessantes des Souverains marocains. Souvent ceux-ci franchissant la Moulouïa viendront les assiéger dans leur capitale et parcourront, en vainqueurs, tout le pays entre l'Oued Za et la mer. Mais jamais ils ne se risqueront, tant que les Beni Zian seront maîtres de Tlemcen, à porter leurs armes dans les régions du Sud.

Les Turcs qui se substituent aux Beni Zian continuent à soutenir la lutte contre les Sultans de l'Ouest. Leur action sur les nomades du Sud, qui supportent impatiemment leur domination, si éloignée qu'elle soit, n'est plus aussi efficace que celles de leurs prédécesseurs.

(*) Septembre 1274. — Le Sultan Abou Ioussouf disposait pour ce siège d'un engin de guerre d'un nouveau genre lançant de son âme, au moyen d'une poudre inflammable, du gravier, du fer et de l'acier.

(**) Les Monebatte (Doui Mansour) et les Doui Obéïd Allah restèrent dans ces régions méridionales jusqu'en 1358. A cette date Abou Hamou II, un des successeurs d'ar' Marocène, qui venait de reconquérir son trône grâce à leur appui, installa les Doui Obéïd Allah, sur la rive droite de la Moulouïa, depuis son embouchure jusqu'à l'Oued Za, et les Monebatte le long du cours de cette dernière rivière. Les Doui Obéïd Allah sont connus aujourd'hui sous le nom d'Angad et les Monebatte sous celui de Hallaf.

nous désignèrent celles des populations du sud que

Aussi à deux reprises différentes, voyons-nous les Marocains, venir guerroyer dans le Sud Algérien.

La première fois en 1647, Moulai M'hammed, le chérif saadien, qui n'est encore maître que du Tafilalet, descend la vallée de la Moulouïa et vient occuper Oudjda. Il y passe l'hiver après avoir soumis les tribus environnantes, puis s'avancant sur les Hauts Plateaux au sud de Saïda, il opère une grande razzia sur les Harrar. Cet important succès attire à lui les tribus sahariennes. Le Cheikh des Hamian, Mahmoud, lui apporte la soumission de cette grande tribu. Cet exemple est suivi par les Mehaïa et les Dakhila. Grâce aux nombreux cavaliers fournis par les nomades nouvellement soumis Moulai M'hammed se porte sur le Tell et s'attaque aux Souéïd, aux Hocéïne, aux Houaret, et aux Hachem. Puis les chassant devant lui, il les contraint à chercher un refuge dans le Djebel Rached (Djebel Amour). Continuant alors ses conquêtes, il s'avance jusqu'à Aïn Mahdi et Laghouat, recevant constamment de nombreuses soumissions. Il arrête enfin à Laghouat sa marche triomphante pour rentrer à Oudjda, chargé de butin, et regagner bientôt le Tafilalet, annonçant toutefois l'intention de reparaitre dans ces régions au printemps suivant. D'autres conquêtes allaient l'empêcher de mettre ce projet à exécution.

Ce ne fut qu'en 1679, que les Marocains reprirent le chemin du Sud Algérien. Moula Ismaël ayant alors envahi ces régions vit bientôt son armée se grossir des contingents des tribus arabes qui y nomadisent, impatientes du joug des Turcs ou attirées par l'espoir du butin. C'étaient les Segouna, les Doui Menia, les Dekhîça, les Hamian, les Amour et les Oulad Djerir (*) auxquels se joignirent les Beni Amer, les Harrar et les Hachem, Guidé par ces nomades, Moula Ismaël s'avança jusqu'au Djebel Amour. Mais arrivé à Elgouïa (Gouïaa) sur le Chélif, il se trouva en présence d'une colonne turque. Ses auxiliaires

(*) Parmi toutes ces tribus, la seule qui ait pu subir réellement l'influence des Souverains marocains est celle de Doui Menia. En effet, ces nomades ont des relations constantes avec les maîtres du Tafilalet où ils possèdent de nombreuses propriétés principalement dans le district d'El R'orfa. C'est avec l'aide des Doui Menia comme nous le verrons, que le Sultan Moulai Sliman occupa Figuig en 1806.

nous étions en droit de réclamer comme algériennes et

arabes effrayés par la détonation de l'artillerie du dey, prirent la fuite sans combattre, laissant le Sultan réduit à ses troupes régulières. Moula Ismaël trop faible pour lutter seul, se vit dans l'obligation d'accepter la paix que lui offraient les Turcs.

Ainsi que nous venons de le voir dans ce rapide exposé historique, les Souverains du Maghreb n'ont paru qu'à deux reprises différentes sur les Hauts Plateaux au Sud du Teniet Es Sassi, sous Moulaï M'hammed et sous Moula Ismaël. Mais si nous savons que pour la première expédition, leur attaque partait d'Ondjda, nous ignorons quel fut exactement le point de départ de la seconde. (*)

Quoi qu'il en soit, ces expéditions des Sultans marocains ne devaient laisser aucune trace dans la région immédiatement au Sud, du Teniet es Sassi. Et si les chérifs les avaient entreprises, c'était surtout pour donner satisfaction à leur désir de conquête et aussi, peut-être, pour répondre aux vœux des tribus nomades de ces contrées qui supportaient difficilement le joug, pourtant bien léger, des Turcs. C'est dans ces conditions qu'ils s'étaient laissé entraîner momentanément en dehors de l'objectif habituel des Souverains du Maghreb.

(*) Mercier (*Histoire de l'Afrique Septentrionale*, Tome III, page 289) indique que Moula Ismaël se transporta « dans les régions sabariennes du Haut Moulouïa » pour s'avancer de là vers l'Est. Il a puisé, ainsi qu'il l'a fait connaître dans une note, les renseignements qu'il donne sur cette expédition : 1^o dans le *Nozhet el Hadi*, dont les indications sont fort vagues et parfois erronées puisque l'on y trouve que Moula Ismaël avait conquis tout le pays jusqu'à Biskra, tandis que arrêté par les Turcs sur le Chélif, il dut se retirer en abandonnant ses conquêtes. 2^o dans le *Et Tordjeman*, où il est dit, (traduction Hondas, page 32) à propos de cette expédition. « Une nouvelle campagne fut entreprise l'année suivante en » 1090 (1679) dans l'est, sur la route du Sahara. » Or parmi les tribus qui fournirent des contingents à Moula Ismaël, figurent les Doui Menia, les Oulad Djerir et les Amour. D'autre part nous savons par l'auteur d'*Et Tordjeman* lui-même, que Moula Ismaël occupa Figuig à une époque qu'il a omis d'indiquer. Il paraît probable que cette occupation se produisit lors de l'expédition de 1679. Moula Ismaël, ayant alors remonté le Moulouïa, c'est-à-dire « la route du Sahara », se serait porté sur l'oued Guir chez les Doui Menia et les Oulad Djerir, d'où il aurait gagné Figuig, ramassant sur sa route les contingents de toutes les tribus qu'il rencontrait et qu'il contraignait à le suivre, Amour, Hamian, etc., en appelant à lui toutes celles qui étaient mécontentes du joug des Turcs ou avides de pillage.

celles aussi que nous devons en toute justice reconnaître comme marocaines.

objectif qui les avait toujours conduits, à l'époque des Beni Zian comme au temps des Turcs, à chercher à se maintenir sur la rive droite de la basse Moulouïa, afin de donner à leur empire une sécurité qui lui faisait défaut par suite du manque d'obstacles naturels entre Lalla Mar'nia et Fez. (*)

Du reste, si les souverains du Maghreb ont souvent franchi la Moulouïa dans son cours inférieur pour porter leurs armes dans le Tell algérien actuel, par contre ils n'ont jamais cherché à utiliser la vallée de la Moulouïa, quand ils ont été amenés à y opérer, pour cavalier directement les plateaux situés à l'est, c'est à dire la région du Dahira et le Sud oranais. Tous les historiens nous parlent en effet des fréquentes expéditions des Sultans dans la haute vallée du fleuve contre les populations berbères qui l'habitent. Ils nous montrent l'intérêt que ces souverains avaient à maintenir toujours libre la route d'accès du Tafilalet (***) et du Sahara. Mais aucun d'eux ne nous fait

(*) Nous voulons parler de la longue trouée qui unit Fez à Lalla Mar'nia.

Une autre considération devait encore entraîner les Souverains marocains à s'établir solidement sur la rive droite de la basse Moulouïa c'est que, maîtres de la haute vallée de ce fleuve, ils avaient besoin d'éloigner le plus possible de cette région tout danger d'invasion, c'est à dire la possibilité de se voir couper toute communication avec le Tafilalet et, en général, avec le Sahara.

C'est sans doute pour ces motifs que les anciens Souverains de Maghreb considéraient la position de Taza comme des plus importantes et qu'ils n'en confiaient jamais le commandement, ainsi que nous l'apprend l'auteur du *Nozhet el Hadi* (Traduction Hondas, page 284) « qu'à des serviteurs intimes dont l'affection, le zèle et le dévouement étaient assurés. »

(**) C'est qu'en effet la liberté d'accès de cette voie de communication est une des conditions d'existence des oasis de l'oued Ziz et du Tafilalet. Aussi loin que nous remontons dans l'histoire de ces régions, nous voyons qu'une sorte de dépendance intime à toujours uni la haute Moulouïa aux oasis sahariennes situées au Sud. Au début de la conquête musulmane, vers 750, nous trouvons les berbères Miknasa, maîtres de la haute vallée du fleuve qui étendent leur influence sur les oasis du désert marocain. Plus tard, vers 909, la dynastie des Beni Midrar, qui règne à Sidjilmassa, exerce sa domination sur les tribus miknassiennes de la haute Moulouïa. Plus tard encore, les chérifs filali, partis du Tafilalet, ont la même préoccupation. C'est d'abord sur la haute Moulouïa que Moulaï M'hammed, le véritable fondateur de la dynastie, dirige sa marche. Ses successeurs sont constamment à guerroyer dans ces régions élevées contre le

Les articles 4 et 5 de la convention furent donc

voir les Sultans marocains cherchant à étendre leur domination (*) sur les tribus qui nomadisent à l'est de cette même vallée de la Moulouia supérieure. (**)

Il en fut de même pour les régions placées au Sud-est de ce cours d'eau. Les premiers Souverains marocains n'avaient jamais songé à y asseoir leur autorité. Mais sous les chérifs filali, la situation se modifie : les souverainetés locales qui depuis des siècles avaient successivement surgi au Maghreb, disparaissent peu à peu et bientôt l'autorité du Sultan prédomine seule. Sans les compétiteurs qui surgissent fréquemment dans la famille impériale elle-même, sans l'esprit d'indépendance des populations qu'il faut sans cesse réprimer, l'unité de l'empire serait à peu près complète. Trois fois cette unité se produit sous les règnes glorieux d'Abou El Abbas Ahmed el Mansour (1578-1603), de Moula Ismaël (1672-1727) et de Moula Slimane (1792-1822) et chaque fois les Sultans maîtres à peu près incontestés du Maghreb, vont porter leurs armes dans les régions du Sahara placées au Sud-Ouest des Hauts Plateaux algériens, (***)

Berbères qui les habitent. Citons, par exemple les expéditions d'Er Rechid en 1669, de Moula Ismaël, en 1692, de Moula Slimane en 1803, en 1808 et en 1819, et, plus près de nous encore, celles de Moula Hassan en 1877 (où une garnison fut installée à Ksabi ech Cheurfa) en 1884 et en 1887.

(*) Sauf Moula Ismaël ainsi que nous avons cherché à l'établir dans une note précédente. Ce souverain en prenant pour bases d'opérations l'Oued Guir, de préférence à la basse Moulouia, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, semble avoir voulu grouper autour de lui les grandes tribus nomades du Sud afin d'en mieux utiliser les forces pour atteindre les Turcs qu'il espérait prendre au dépourvu. Il était à craindre d'autre part qu'en prononçant son attaque directement de la haute Moulouia vers l'est, il risquât de se heurter, réduit à ses propres forces, aux Berbères qui habitent le flanc droit de la vallée comme les Aït Tserrouchen, et que le succès de son expédition fut compromis, dès le début, par une défaite.

(**) Il ne faudrait cependant pas en inférer que les nomades des Hauts Plateaux ne se sont jamais trouvés en contact avec les Marocains. Nous n'en voulons pour preuve que le passage suivant du « Moniteur Algérien » du 10 Janvier 1844. Ce journal, organe officiel de la Colonie, résumant les faits accomplis dans l'ouest durant les derniers mois de 1843, écrivait à propos des Hamian : « Cette grande » tribu limitrophe qui n'a jamais reconnu l'autorité d'aucun souverain, était pour » le moment en hostilité avec le Maroc. »

(***) C'est à dire dans la région que le traité de 1845 considère comme inhabitable et où il trouve toute délimitation superflue.

consacrés au partage des tribus et des ksour du Sud.

cherchant moins à soumettre les tribus qui les parcourent qu'à occuper les ksour qui s'y trouvent. Mais leur autorité dans ces contrées est tout éphémère, car à peine le Sultan est-il parti que nomades et ksouriens reprennent leur antique indépendance.

Les historiens nous ont conservé le souvenir des expéditions entreprises par les Souverains marocains dans cette partie du Sahara qui commence à Figuig et finit au Tidikelt. Elles sont, comme nous allons le voir, fort peu nombreuses. Pour en faciliter l'exposé, nous les diviserons en trois groupes distincts : 1^o les expéditions dont Figuig était l'objectif ; 2^o celles qui étaient dirigées sur l'Oued Saoura ; 3^o celles enfin qui avaient pour but la conquête du Gourara et du Touat.

1^o *Expéditions sur Figuig.* — D'après l'auteur d'Et Tordjemane, le Sultan Moula Ismaël, à une date qu'il n'indique pas envoya une expédition, pour occuper Figuig. Une garnison d'abid (soldats nègres) y fut laissée. (*)

Il ne fut qu'en 1806 que les Marocains reprirent le chemin de Figuig. Moula Slimane qui régnait alors à Fez, envoya un de ses amels s'en emparer avec l'aide des Doui Menia. « L'amel perçut les » impôts, prit possession du château impérial qui se trouvait dans la » ville et le rendit aux Abid, ses anciens occupants au temps du » Sultan Ismaël. » (**)

2^o *Expéditions sur l'Oued Saoura.* — L'auteur d'Et Tordjemane est encore le seul qui fasse mention d'expéditions envoyées dans cette région. D'après lui ces expéditions au nombre de deux ont eu lieu

(*) Et Tordjemane traduction Houdas, page 189. Nous avons indiqué précédemment les raisons qui nous amenaient à placer cette expédition en 1679. En occupant Figuig, à cette époque, comme nous le supposons, Moula Ismaël, assurait sa retraite en cas d'échec dans la campagne qu'il entreprenait sur les Hauts Plateaux algériens.

(**) Et Tordjemane, loc. cit.

Il n'existe plus trace de ce château impérial, si tant est qu'il ait jamais existé autre part que dans l'imagination de l'auteur d'Et Tordjemane. En tous cas les indigènes de l'oasis n'en ont même pas gardé le souvenir. Il est probable qu'en passant à Figuig comme nous l'avons supposé au début de sa campagne de 1679, Moula Ismaël y laissa une garnison et que forcé de se retirer après son échec d'Elgonia, il reprit le chemin de Figuig dont la garnison le suivit dans sa retraite.

Il y fut spécifié que les tribus dépendant du Maroc

sous le règne de Moulai Slimane. Elles sont par suite de dates relativement récentes.

La première eut lieu en 1801, l'armée chérifienne après avoir parcouru le Sous, le Dra et le Tafilalet, s'avança jusqu'à l'Oued Saoura. Toute la contrée visitée depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oued Saoura « fut ouverte aux négociants et aux voyageurs qui purent, sans être inquiétés, aller de ksour en ksour et de province en province. » (*)

Deux ans après (1803), Moulai Slimane plaça l'amel du Sahara, Dahman es Souâdi, à la tête d'une nouvelle expédition qui gagna le Tafilalet par la haute Moulouia. Un détachement fut envoyé sur l'Oued Saoura pour faire rentrer les impôts et assurer la sécurité des routes.

3° *Expéditions au Gourara et au Touat.* — En 1315, le mérinide Abou Ali, ayant reçu de son père le Sultan Abou Saïd, la souveraineté de Sidjilmassa, vint aussitôt en prendre possession. Il organisa le pays et prenant à sa solde les « arabes nomades de la tribu de Makil, il » s'empara des places fortes du désert, réduisit les bourgades de « Touat, de Tigourarin (Gourara) et de Tementis. » (**)

Cette expédition au Gourara est la seule qui soit mentionnée par les historiens arabes avant l'avènement des chérifs saadiens. Elle ne fut entreprise du reste que par un souverain local dont la royauté éphémère disparaît avec lui, en même temps que le Touat et le Gourara, s'ils ne l'avaient déjà fait, reprenaient leur indépendance.

Ce ne fut qu'en 1581 que le chérif Abbou el Abbas Ahmed el Mansour conçut le projet de s'emparer du Touat et de « Tigourarin ». L'expédition fortement organisée fut confiée aux deux meilleurs généraux du Sultan ; l'armée marocaine atteignit les oasis du Gourara et du Touat après soixante-dix jours de marche. Sommés de se rendre, les habitants refusèrent. Il fallut donner l'assaut à chaque oasis qui toutes furent défendues avec le plus grand courage, mais la victoire resta enfin aux troupes chérifiennes. (***)

Après cette expédition, il ne semble pas que l'autorité des Sultans

(*) Et Tordjemane, traduction Houdas, p. 183.

(**) Ibn Khaldoun, Tome IV, page 194.

(***) Mercier. — hist. de l'Afrique Septentrionale, Tome III, page 157. — Nohzet el Hadi, traduction Houdas, pages 154 et 155. L. Godard, Description et histoire du Maroc, page 475.

étaient : les Mbeïa¹, les Beni Guil, les Hamian Djembâ, les Eunour Sahra² et les Oulad Sidi Cheikh R'araba,

ne soit maintenue longtemps au Touat et au Gourara. Les luttes intestines qui allaient désoler le Maghreb devaient contraindre ces souverains à abandonner toute action sur des régions aussi éloignées. Le chérif Moulai Ismaël, tout à sa lutte contre les Turcs, put évidemment, nous l'avons vu, occuper Figuig, mais il ne tourna jamais ses vues vers le Gourara et le Touat. Ce ne fut qu'en 1808 que Moulai Slimane reprit le chemin de ces contrées, où il dirigea lui-même, nous apprend l'auteur d'Et Tordjemane, une expédition heureuse au cours de laquelle, il contraignit les habitants à lui verser l'impôt. (*)

Du rapide exposé historique que nous venons de faire, nous pouvons hardiment conclure que les Marocains, avant l'arrivée des Français en Algérie, n'avaient jamais fait que très passagèrement acte d'autorité sur les régions limitrophes du sud oranais actuel, depuis le Teniet es Sassi jusqu'au Touat. En outre si, à de rares intervalles, les maîtres du Maghreb, ont pu porter leurs armes dans ces contrées et y occuper momentanément certains points, sans jamais étendre leur autorité sur l'ensemble du pays à la fois, leur domination n'y fut qu'éphémère : elle disparaissait dès qu'ils s'étaient éloignés. Nous avons vu également que toutes ces régions étaient en dehors de la sphère d'action habituelle des Sultans et que le petit nombre d'expéditions qu'ils y ont faites se sont produites presque toujours et précisément à l'époque où leur puissance était à l'apogée. Assez forts à ce moment là pour établir une apparente tranquillité à l'intérieur, ils avaient besoin pour la maintenir d'occuper l'esprit remuant de leurs sujets en les entraînant vers de nouvelles conquêtes.

¹ Ce sont les Mbeïa que le traité désignait ainsi. Nous avons vu, tome I^{er}, page 34, à la note I, que nous aurions pu faire valoir des droits incontestables sur cette tribu, lors de la signature de cette convention.

² Ce sont les Amour.

La méconnaissance que l'on avait alors des choses du Sud Oranais, s'étalait en tout et à chaque propos dans ce traité, c'est ainsi que

(*) Et Tordjemane, traduction Houdas, page 189.

et que celles dépendant de l'Algérie étaient : les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, et tous les Hamian, à l'exception des Hamian Djembâ susnommés.

Pour les Ksour, deux étaient reconnus marocains,

les Amour attribués au Maroc ont leurs greniers et magasins de provisions dans les villages qui ont été laissés à l'Algérie dont ils habitent les environs et où ils possèdent au surplus la majorité des jardins.

Peu après le traité le général Pélissier écrivait :

« Dans les régions sahariennes le traité de 1845 a laissé se créer
 » plusieurs anomalies. C'est ainsi que les Djemba, fraction des
 » Hamian R'araba, relèvent du Maroc. Cependant cette fraction
 » campe toujours au milieu des Chafaa sur notre territoire, elle a
 » toujours fait avec eux ses approvisionnements dans le Cherg (*)
 » du temps des Turcs comme sous la domination d'Abdelkader,
 » elle payait le Zekkat à l'Algérie. C'est ce que peuvent témoigner
 » de nombreux rekkas (**), autrefois employés au paiement de l'impôt
 » et qui se trouvent aujourd'hui à Tlemcen. Ces Djemba devaient donc
 » rentrer sous notre domination, leurs chefs, qui ont eu avec nous
 » de fréquents rapports, sont disposés en notre faveur et ne feront
 » certainement aucune opposition du jour où l'influence hostile de
 » l'empereur du Maroc et les intrigues de Sidi Cheikh ben Taïeb
 » n'empêcheront plus les Chafaa dissidents de nous revenir.
 » Quant au malentendu concernant les Oulad Sidi Cheikh R'araba,
 » la clause de la convention qui a donné lieu à cette erreur, n'a été
 » ambiguë que pour nous : ni la cour de Fez, ni les Oulad Sidi
 » Cheikh n'y ont vu, dans l'origine, matière à équivoque. Moulai
 » Abderrahman a déclaré à la tribu qu'ancienne raya des Turcs et
 » vivant sur le territoire français, elle était sujette de la France. La
 » tribu nous a été soumise deux ans; deux ans elle nous a payé
 » l'impôt, c'est d'Oran qu'est partie la fausse interprétation du traité;
 » c'est ici que le mot fraction R'araba des Oulad Sidi Cheikh, au
 » lieu de ne désigner que la portion de cette tribu religieuse qui

(*) L'Orient, par opposition au R'arb, l'occident, le Maroc.

(**) Courrier, emissaire ; au sens littéral : coureur à pied.

c'était Ich et Figuig, et sept algériens. Aïn Sefra, Stissifa, Asla, Tiout, Chellala, El Abiod et Bou Semr'oum.

« habite Figuig, a commencé à être appliqué à une partie de nos
 » rayas d'El Abiod qui n'est R'araba que par rapport à El Abiod (*).

De son côté M. Hourée, Ministre plénipotentiaire à Tanger, écrivait à la même époque :

« Pour les Hamian Djemba, ils sont nomades : de tout temps, ils
 » ont erré dans le Sahara marocain et le Sahara algérien. Autrefois,
 » ils dépendaient des beys, cette tradition les rapprochait de nous,
 » mais, d'autre part, le traité les attribue à l'empereur du Maroc,
 » disposition à laquelle ils n'ont naturellement pris aucune part.
 » Aujourd'hui les Hamian sont venus et paraissent s'être décidément
 » fixés sur la partie du territoire saharien où il est entendu que nous
 » dominons ; ils ne paient rien à l'empereur qui ne les fait pas
 » rechercher si loin. Étrangers accueillis chez nous, ils ne figurent
 » pas sur nos registres d'impôt, et nous n'exigeons, par conséquent,
 » rien d'eux. Cette condition leur convient fort et ils en désirent la
 » prorogation : pour les repousser, nous n'avons aucune bonne
 » raison, d'autant moins que les agents de l'empereur ont sur eux
 » des prétentions si modestes qu'on nous a adressé des excuses pour
 » avoir tenté de les rechercher et de leur faire payer l'impôt l'an
 » dernier. Les Djemba s'éloignent, en venant chez nous du contact
 » des tribus avec lesquelles ils sont en mauvais termes et contre
 » lesquelles ils luttent quelquefois. Nous les accueillons, mais l'on
 » ne peut guère partir de là pour requérir par la voie diplomatique,
 » l'empereur de nous les abandonner, et cela quand nous lui
 » réclamons nous-mêmes nos tribus émigrées. S'il y avait concession,
 » nous nous trouverions, il est vrai, investis du droit de leur
 » demander l'impôt : mais, dans le Sahara, l'impôt est-il bien
 » intéressant ? L'essentiel est qu'ils achètent chez nous, le Sahara
 » me semble avant tout un terrain d'intérêts commerciaux... ..
 »

(*) La question de la nationalité de Hamian Djemba et de Oulad Sidi Cheikh R'araba sera reprise avec de nouveaux détails dans l'historique que nous donnons plus loin de chacune de ses fractions.

Quant à la région située plus au Sud nous acceptons sans conteste que toute délimitation y était « superflue » puisque c'était le désert proprement dit, qu'il n'y a pas d'eau et que le pays est inhabitable. Mais nous crûmes devoir remédier à cette absence de frontière par l'adjonction d'une clause ainsi conçue :

« Si l'un des deux souverains avait à procéder contre ses sujets au moment où ces derniers seraient mêlés à ceux de l'autre Etat il procédera comme il l'entendra pour les siens, mais il s'abstiendra envers les sujets de l'autre. »

Or parmi les nomades assignés de la sorte au Maroc figuraient trois tribus qui, incontestablement auraient dû être rattachées à l'Algérie. Ce sont les Hamian Djembâ, les Eumour Sahra (Amour) et les Oulad Sidi Cheikh R'araba ¹.

Notons également que le traité est resté muet en ce qui concerne la petite tribu des Cheurfâ qui a tous ses intérêts à Tiont ou dans les environs immédiats de ce ksar. Quel que soit le degré de parenté existant entre

¹ Nous avons déjà montré que le général de Martimprey qui avait été chargé comme chef d'escadron d'Etat-major, du service topographique de la province d'Oran, du levé de la frontière annexé au traité et avait assisté le général de la Rue, lors de sa conclusion avait reconnu, dans ses mémoires l'erreur commise en ce qui concerne les Oulad Sidi Cheikh. Quant aux Hamian, on peut s'expliquer d'autant moins l'erreur dont ils ont été l'objet que le 4 janvier 1845, le général de Lamoricière, commandant la province d'Oran, écrivait au Ministre de la Guerre, sans faire de distinction entre les Cheraga ou les R'araba, les Chafâa ou les Djembâ : « La tribu des Hamian ne nous a fait aucune soumission, mais elle est algérienne. »

les membres de cette tribu et la famille des souverains régnants du Maroc, la situation géographique de ces nomades était suffisante pour justifier une revendication de notre part.

D'autre part les deux ksour indiqués comme marocains Ieh et Figuig, auraient dû de même rester dans notre sphère d'action. Et ajoutons que beaucoup de villages n'étaient même pas dénommés, entre autres les deux Arba, les deux Moghrar, etc... C'est la logique autant que l'usage et la tradition qui ont fixé la domination de la France sur ces ksour situés à l'est ou au sud-est de celui d'Aïn Sfisifa, qui nous était donné.

Nous ne devons pas tarder à éprouver les conséquences d'un partage aussi défectueux. Dès qu'Abdelkader eut été réduit à se rendre, nous fûmes contraints par les circonstances de tourner nos regards vers le sud. Les populations viennent à nous. Il faut songer à les organiser. Aussitôt nous constatons une situation qui doit se prolonger durant de longues années, qui se prolonge encore, toute pleine de difficultés, de complications incessantes. Nous nous apercevons que les tribus, à peu près mêlées les unes aux autres, algériennes ou marocaines, ne peuvent former un tout homogène dans notre main. Nous voyons très-nettement que celles que nous avons abandonnées au Maroc, vivant au milieu des nôtres, n'y apporteront que le trouble, qu'elles ne peuvent être ni éliminées, ni assimilées. Et c'est là cependant la besogne, toute de police, que nous serons amenés fatalement à entre-

prendre. Et nous ne manquons pas d'être frappés par l'obstacle à peu près insurmontable que sera, dans cette opération de longue haleine, d'habileté et de persévérance, l'absence de frontière au Sud de Teniet es Sassi, la répartition inhabile des ksours qui laissent au milieu de territoires où forcément nous devons exercer notre action, des îlots d'indépendance ouverts à tous les auteurs de trouble ou d'intrigues. Comment chasser d'un territoire sans limite les bandits ou les révoltés ? Comment même avec la clause qui nous autorise à poursuivre nos rebelles sur le territoire marocain, châtier ceux qui nous attaquent, alors que précisément ceux-ci sont sujets du Maroc, s'allient à nos révoltés et la plupart du temps sont les provocateurs du mouvement à réprimer ?¹

Ce fut en 1849, à propos des Oulad Sidi Cheïkh R'araba, qu'on entrevit cette longue suite de difficultés et que furent formulées les premières critiques contre le traité de 1845. Dès lors elles ne cessèrent pas. Les autorités algériennes, aux prises constantes avec ces difficultés, ne manquèrent aucune occasion de les formuler. Elles réclamaient deux choses : 1^o une frontière mieux établie et prolongée au Sud de Teniet es Sassi ; 2^o une plus juste répartition des tribus.²

¹ Ces complications, les difficultés à surmonter, les révoltes à dompter, toute cette longue suite d'entreprises faites, dans le sud, à partir du traité de 1845, forment l'histoire de la conquête du Sud oranais, que nous étudierons dans le chapitre II.

² C'est ainsi en ce qui concerne la frontière, que le 12 juin 1849, le général Pelissier, commandant la province d'Oran, adressait au

« L'établissement d'une limite fixe, écrivait par exemple en 1879 le général Cerez, commandant la division d'Oran, ne mettra peut-être pas fin immédiatement à toutes nos difficultés, mais elle dégagera et simplifiera singulièrement la situation. Nous saurons ainsi exactement où nous serons libres

Gouverneur général (*) un mémoire où il proposait de prolonger la frontière au sud (**) de la manière suivante :

« A partir du Teniet es Sassi, la limite doit naturellement passer par le Debded ou relèvement qui divise le Chott el R'arbi en Chott des Hamiaï et Chott des Mehaïa.

» De Debded, elle doit se continuer vers l'ouest dans la direction de la pointe ouest du Djebel Guettar, de manière à laisser à l'orient, les cols connus sous le nom de Teniet el Hameri, les eaux de Galoul et de Fortassa Cherguia (***)

« De Galoul, la limite devra se diriger en ligne droite sur les crêtes qui déterminent au couchant le bassin de l'oued Slissifa, et du sommet de ces crêtes, atteindre et suivre les crêtes rocheuses qui forment le défilé du Djeliba. Elle passera alors par le Mir el Djebel, point culminant du système de montagnes que traverse le défilé du Djeliba, et en se prolongeant nous laisserait la possession

(*) Général Charon.

(**) C'était le général de Mac-Mahon, commandant la subdivision de Tlemcen qui avait soulevé la question, comme nous l'avons vu, tome I, page 31, en demandant la révision de la délimitation entre la mer et le Teniet es Sassi.

(***) A propos des points d'eau situés sur la frontière qu'il proposait, le général Pelissier faisait justement observer dans son mémoire « que lorsque des puits ou autres eaux servent à jalonner une limite, on doit se borner à dire que tel puits ou telle source appartiendront à telle ou telle tribu et que ces tribus ne pourront pas aller boire au delà. Il serait impossible de pouvoir assujettir les campements des tribus du Sud à la régularité d'un alignement. La latitude qui serait donnée aux tribus en insérant une clause de la nature de celle dont nous parlons, aurait toutefois pour limite la distance à laquelle les Arabes ont l'habitude de camper relativement à l'eau, c'est-à-dire 12 kilom. »

Remarquons que les nomades du sud établissent fréquemment leurs campements à une distance de tout point d'eau beaucoup plus considérable que ne l'indique ici le général Pelissier.

» d'agir et où devra s'arrêter l'action du Maroc ; tout
 » ce qui sera à l'ouest de cette limite appartiendra au
 » Maroc, sera régi et administré par les autorités
 » marocaines ; tous les gens sans distinction de natio-
 » nalité, qui se trouveront à l'est de la ligne frontière
 » seront soumis à notre autorité et nous devront

» intégrale du bassin des Moghrar. A cet effet, elle irait courir vers
 » le désert jusqu'à l'extrémité de la gorge profonde que Moghrar et
 » Foukani ferme au Levant. Cette ouverture est à une lieue environ
 » de ce village. Là s'arrêtera naturellement la limite, toutes les
 » pentes méridionales des montagnes que la ligne de démarcation
 » laisse à l'est, doivent appartenir à la France.

» Il sera cependant convenable de stipuler que la route commer-
 » ciale qui de Moghrar Tahtani aboutit au village des Oulad Aïssa,
 » chez les Der'emcha du Tonat, doit rester libre, comme par le passé
 » pour les caravanes des Hamian R'araba, la même garantie couvrira
 » à fortiori les deux routes qui, partant d'El Abiod, se bifurquent
 » sur l'oued el Khebiz et aboutissent l'une à Sidi Mansour, et l'autre
 » à Tabelkoza, en passant par les puits de Ben Hanniche et de Bou
 » Aroua. Ces stipulations sont bonnes à mentionner quelle que soit
 » l'évidence des droits. » (*)

Plus tard, en 1853, le général Pélessier communiquait au ministre

(*) Il est évident pour qui connaît la contrée, qu'on proposant une telle fron-
 tière, le général Pélessier avait cherché à déterminer à grands traits, à l'aide de
 renseignements de jour en jour plus certains que nous arrivions à posséder la
 limite ouest du territoire des Hamian entre Teniet es Sassi et Galoul.

A partir de ce dernier point, la délimitation qu'il indiquait tenait exactement
 compte des dispositions du traité de 1845, en n'englobant dans notre sphère
 d'action que les ksour algériens, mais elle lésait nos intérêts en coupant en deux
 le territoire des Amour qu'une erreur du traité avait reconnus comme maro-
 cains et en laissant au Maroc presque tous les massifs montagneux qu'occupait
 cette tribu et que traversent les nombreux passages qui relient Figuig et Ain
 Sefra.

Plus au sud enfin, le général Pélessier, en se montrant soucieux de main-
 tenir toujours libres les voies commerciales du Gourara, faisait voir quels
 progrès nous avions accomplis depuis quatre ans dans la connaissance des contrées
 de l'Extrême Sud que nous considérions en 1845, comme inhabitables.

» obéissance ; les Marocains qui, pour une cause quel-
 » conque, franchissent la frontière, seront soumis à
 » nos lois, absolument comme les Espagnols, les
 » Italiens ou autres étrangers qui viennent en France.
 » L'adoption d'une limite exacte dans le Sahara
 » aura enfin pour conséquence de bien établir les

un mémoire dû au capitaine Chanzy, chef du bureau arabe de
 Tlemcen, où cet officier rappelait que depuis les temps les plus
 reculés la Moulouia avait servi de limite entre l'Algérie et le Maroc.
 En même temps il montrait qu'en prenant ce fleuve pour limite, deux
 tracés pouvaient être préconisés. Le premier, partant de l'embouchure
 de la Moulouia en remonterait le cours jusqu'à l'oued Za, suivrait
 cette rivière jusqu'à Ras el Aïn des Beni Mathar, gagnerait de là le
 Djebel Dong pour se prolonger ensuite jusqu'à Figuig en suivant
 l'oued el Hallouf; le second tracé empruntait le cours de la Moulouia
 jusqu'à ses sources, et descendant ensuite l'oued Guir atteindrait le
 Touat. (*)

(*) Nous avons vu dans le tome I^{er} (page 38, note 3) quelle était la valeur de
 ce premier tracé depuis l'embouchure de la Moulouia jusqu'à Ras el Aïn,
 des Beni Mathar. A partir de ce point jusqu'à Figuig, la ligne proposée
 sauvegarderait mieux nos intérêts que celle préconisée en 1849 : elle engloberait
 en effet tout le pays des Amour, c'est-à-dire des nomades qui campent d'ordi-
 naire aux environs de nos ksour du sud-ouest, elles auraient en outre l'avantage
 de nous reconnaître la possession des montagnes à l'est de l'oued el Hallouf et
 par suite de placer entre nos mains tous les débouchés qui conduisent d'Aïn
 Sefra vers l'ouest.

Quant au second tracé qui traverse une région fort peu connue alors et qui
 l'est à peine encore aujourd'hui, on peut affirmer que sa valeur serait très
 discutable. Car, ainsi que nous l'avons dit dans le premier volume, l'étude
 de l'histoire de ces régions, si incertaine qu'elle soit, montre que de tout temps
 les souverains marocains ont été les possesseurs incontestés de la Haute Mou-
 louia « le chemin du Sahara » des auteurs arabes. D'ailleurs l'adoption d'une
 telle limite ne pourrait que nous faire retomber dans un des défauts reprochés à
 la frontière entre la mer et le Teniet es Sassi, celui d'avoir séparé des tribus de
 même origine et de mêmes intérêts, et préparer ainsi, comme à plaisir, une foule
 de contestations d'avenir. Toutefois, en proposant de prolonger cette limite
 jusqu'au Touat, le chef du bureau arabe de Tlemcen montrait que nous com-
 mençons à avoir conscience de nos droits sur ces régions éloignées.

» responsabilités, de faire disparaître l'état de confusion et de désordre permanent qui règne dans cette région. »

De son côté, M. Albert Grévy, gouverneur général de l'Algérie, soutenait vivement cette idée d'une frontière au sud de Teniet es Sassi.

« Si l'on examine, disait-il à la même époque, » quelle a été notre action dans le Sud jusqu'à ce » jour, en vertu du regrettable traité de 1845, si l'on » remonte dans le passé et que l'on recherche les » résultats obtenus à la suite des diverses expéditions » toujours assez onéreuses, dirigées dans le Sud- » Ouest, soit pour ramener nos dissidents, soit pour » châtier les tribus marocaines qui avaient adhéré à » leur cause, on constatera que ces résultats ont été et » ne pouvaient être que de peu de durée. Une fois le » châtiment infligé, nous reprenions nos anciennes » positions. Quelques années suffisaient ensuite à » faire oublier à ces populations aussi mobiles de » caractère que d'habitudes, la répression qu'elles » avaient essuyée. Il nous fallait alors repartir en » expéditions, recommencer nos poursuites contre un » ennemi presque insaisissable à une distance si » considérable de notre base d'opérations, que notre » action s'en trouvait forcément diminuée, et cela » pour atteindre un résultat qui était le plus souvent » hors de proportion avec l'effort tenté. Le jour où » nous aurons au sud du Teniet es Sassi, une ligne » de démarcation nettement établie, il n'en sera plus

» ainsi : le Gouvernement marocain ne pourra plus » nous inviter à procéder nous-mêmes contre nos dissidents. Chaque fois que notre frontière sera violée, » il nous devra une réparation et il appartiendra à » notre représentant diplomatique près la cour de Fez » d'en fixer la nature et l'importance, de nous la faire » obtenir réellement. Dans le cas où, par un aven définitif d'impuissance de la part du Sultan, cette » satisfaction ne pourrait pas nous être accordée, il y » aurait lieu d'examiner dès lors dans quelles conditions nous pourrions nous faire justice nous-mêmes.

» Il est donc de notre intérêt, bien entendu, d'amener le Maroc à prolonger au Sud de Teniet es Sassi » la ligne de démarcation officielle des deux états. »

Il est certain que les difficultés étaient incessantes et qu'une limite eût grandement favorisé notre action. Les autorités de la province d'Oran eussent pu, sans craindre de soulever avec l'empire du Maroc des incidents toujours délicats, exercer leur police sur un point précis avec la plénitude de leurs moyens. Mais il semble qu'une idée de frontière réponde bien plus à nos mœurs qu'à celles des populations musulmanes contre lesquelles nous avons à agir.

« Une ligne frontière, écrivait en 1849 M. Bourée, » notre représentant à Tanger, au-delà de laquelle » commence cette chose sérieuse qu'on appelle une » violation de territoire, éveille des idées dont la » gravité et la rigueur ne sont probablement jamais » entrées dans l'esprit d'un souverain maure, ni de

» ses ministres, et il faut reconnaître que l'ancien
 » voisinage des Turcs et que le vague des limites sud
 » de l'empire ne sont pas faits pour leur donner ces
 » notions. Si cela est vrai, avons-nous bien intérêt à
 » établir entre le Maroc et nous, quelque chose de
 » précis qui engagerait notre respect pour la légalité,
 » et n'engagerait jamais aussi sérieusement nos
 » voisins.

»
 » Dans le sud, plus que dans le Tell,
 » le fusil est le dernier et quelquefois le premier
 » argument. Là, errent les tribus qui peuplent le
 » Sahara algérien et le Sahara marocain : je ne vois
 » rien de mieux pour les régir que l'article 4 du traité :
 » ces tribus s'arrangent entre elles ; si, au lieu de
 » s'arranger, elles se battent, l'empereur du Maroc
 » n'y peut rien et nous pas davantage : là surtout il y
 » a des traditions et des besoins plus forts que tous
 » les traités. Supposons la ligne tracée : qui enga-
 » gerait-elle ? L'idée de frontière, qui est si peu
 » rigoureuse à Fez, ne saurait à plus forte raison
 » exister dans la tête de ces gens-là, et le mieux est
 » sans doute de les laisser à eux-mêmes ; de leur aban-
 » donner le soin de mesurer les résistances ou les
 » concessions à leurs besoins d'eau et de pâturages et
 » aux besoins de leurs adversaires. Dans ces régions
 » sahariennes, l'eau amène souvent des questions de
 » vie ou de mort, laissons-les se trancher comme elles
 » se sont tranchées depuis des siècles. »

Rien de plus juste que ces appréciations. Une ligne de frontière ne serait un obstacle que pour nous. Les Arabes ne la respecteraient pas. Elle pourrait fortifier, rendre plus facile notre action sur notre territoire, mais elle serait pour les tribus pillardes, réfugiées au Maroc, quelque chose comme une muraille de Chine, la presque certitude de l'impunité. D'autre part nos réclamations, rendues possibles et plus positives auprès de la Cour de Fez, n'y gagneraient rien. Pour qu'on y fasse droit, il faudrait que l'autorité du Sultan fut effective sur les populations du sud. Cette autorité n'est que nominative, chimérique ¹.

¹ « Le traité de 1845 a divisé les tribus nomades de cette région en tribus marocaines et tribus algériennes. En vertu de l'article 4 de ce traité, les tribus réputées marocaines seraient en l'absence de toute limite, rigoureusement en droit de porter leurs campements dans l'est aussi loin qu'elles le voudraient, rien ne s'oppose dans la lettre des conventions à ce qu'elles s'avancent jusqu'à nos postes dans le Sahara, dépendant de Saïda et Géryville, et ne viennent à s'y installer sur les parcours de nos nomades : si pour les points que nous venons de citer la distance met obstacle jusqu'à un certain point aux envahissements des populations chérifiennes, il n'en est pas de même pour nos ksour du cercle de Sebdo (*) autour desquels sont installés à demeure fixe ou à très peu près, diverses fractions marocaines ; celles-ci, notamment les Amour, profitent de leur position pour opprimer les habitants sédentaires de ces localités, elles y commettent toute sorte d'exactions et vont jusqu'à prélever des espèces d'impôts réguliers. Nous le savons, les plaintes de nos sujets des ksour ne nous laissent aucun doute à cet égard, mais notre éloignement ne nous permet que bien rarement de venir affirmer dans cette région le principe de notre domination, et alors l'espèce de promiscuité, s'il est permis d'employer cette expression

(*) Les ksour du Cercle d'Ain Sefra actuel.

L'essai que nous avons fait d'une ligne hypothétique reliant le point du Teniet es Sassi à Ain Sissifa¹, n'a pas donné des résultats heureux. C'était renoncer à

» dans laquelle les termes du traité ont placé les populations de cette zone, rend extrêmement difficile et délicate toute tentative de répression de notre part. Quant à obtenir le concours du Sultan pour y obtenir l'observation des stipulations internationales, il n'y faut pas songer et une invariable déclaration d'impuissance est la réponse faite à toutes nos protestations. »

(1) C'est en 1881 que M. Albert Grévy, alors gouverneur général de l'Algérie, prescrivit aux autorités de la division d'Oran de considérer dorénavant comme limite entre les deux États la ligne hypothétique partant du Teniet es Sassi et allant aboutir à mi-distance les ksour d'Ieh et d'Ain Sissifa.

« Le territoire situé à l'est de la limite, écrivait-il le 21 février 1881, sera librement occupé par toute tribu ou fraction de tribu, quelle que soit sa nationalité, que nous jugerons pouvoir y laisser pénétrer sans crainte d'actes d'hostilité de sa part.

» Les dissidents algériens ne pourront venir s'installer dans cette contrée qu'après y avoir été autorisés par une lettre d'aman dont ils auront fait la demande au préalable.

» Toutes les populations qui se seront ainsi établies chez nous devront reconnaître l'autorité des chefs que nous mettrons à leur tête et nous paieront l'impôt au même titre que nos sujets indigènes.

» Les caravanes traverseront librement et en tout temps notre territoire, pour venir effectuer leurs transactions sur nos marchés.

» Toute agression venant de la région située à l'ouest de la frontière sera repoussée vigoureusement par les armes, mais la poursuite s'arrêtera à la limite des deux états. Les dommages qui résulteraient de ces coups de main feront l'objet de demandes d'indemnités au Gouvernement marocain, quelle que soit la nationalité, de par le traité de 1845, des tribus, fractions ou personnes lésées.»

M. Albert Grévy avait auparavant informé le ministre des Affaires étrangères de la mesure qu'il se proposait de prendre. Il faisait ressortir que l'état particulièrement difficile de notre situation dans le sud était, à proprement parler, l'absence de limites et de territoire distincts à

la clause nous autorisant à poursuivre nos sujets sur le territoire marocain, c'est-à-dire non seulement au sud du Teniet es Sassi mais au nord de ce point, en plein

partir de Teniet es Sassi, ce qui engendrait nécessairement la confusion de toutes les responsabilités et le désordre à l'état permanent.

« Fort de cette clause (art. 4, § 1), écrivait M. Albert Grévy, le Sultan pourrait envoyer ses cavaliers jusque dans notre Sahara oriental, soi-disant pour rechercher des marocains en rupture de nationalité et, de notre côté, du moins nous aurions également la faculté de pénétrer jusque dans les profondeurs du Sahara marocain sous de semblables prétextes ; d'autre part, le cabinet de Fez peut toujours se retrancher derrière cette absence de démarcation territoriale pour récuser toute responsabilité dans les incursions que tentent nos dissidents. Il est inutile d'insister sur les conséquences d'un pareil état de choses auquel il serait prudent de remédier le plus tôt possible en obtenant la modification du premier paragraphe de l'art. 4 du traité du 18 mars 1845, et en ajoutant au détail topographique de la limite indiquée à l'article 3 que cette limite sera continuée, à partir du Teniet es Sassi, par une ligne hypothétique reliant ce point au ksar d'Ain Sissifa. Nous pourrions admettre alors, sans grand inconvénient, qu'au dessous de la latitude de ce ksar, il n'y aurait plus réellement de limites entre les deux États. »

Mais bientôt l'insurrection fomentée par Bou Amama allait nous montrer l'inconvénient de cette conception.

Les premières instructions données à nos commandants de colonnes leur interdisait de dépasser la ligne hypothétique indiquée par M. Albert Grévy. Mais l'asile donné à nos insurgés par les nomades marocains, l'aide effective qu'ils leur prêtaient, allaient nous contraindre à changer d'attitude. Les constantes incursions qu'ils commettaient sur notre territoire, les coups de main qu'ils opéraient sur nos administrés, réclamaient de prompts représailles. Aussi le Gouverneur Général dut-il faire connaître que si les dispositions antérieures avaient « été prises pour maintenir notre action officielle dans des conditions qui nous permettent de protester auprès du Gouvernement marocain et d'entraîner une action diplomatique pour obtenir satisfaction, elles ne sauraient engager d'une façon

Maroc. Enfin il n'est pas inutile de faire observer qu'une frontière tracée vers le sud s'arrêtera forcément à un point quelconque et qu'au sud de ce point restera encore un territoire commun. Ce serait rééditer là l'œuvre des plénipotentiaires de 1845. Du jour où ce

» absolue les groupes indigènes qui, attaqués par des r'ezzou,
 » les repoussent et les poursuivent sans le concours de nos troupes
 » régulières ou de nos agents investis (agha ou caïd).

» Les intérêts matériels de nos tribus fidèles ne doivent pas être
 » sacrifiés dans la pratique à l'application d'une décision de principe
 » prise en vue d'intérêts politiques d'un ordre différent. »

Mais ces instructions, qui étaient suffisantes tant qu'il s'agissait des coups de main opérés contre nos tribus ou fractions de tribus, ne l'étaient plus lorsque nos troupes, poursuivant nos dissidents, se trouvaient en présence de contingents marocains faisant cause commune avec les rebelles. Les conflits qui en étaient la conséquence, pouvaient entraîner à des complications. Aussi le Gouvernement se décida-t-il à réclamer du Sultan, par voie diplomatique, la reconnaissance de notre droit de poursuivre les rebelles sur son territoire et de les y châtier ainsi que tous leurs adhérents, quels qu'ils fussent (*).

C'est ce que nous avons appelé, depuis lors, le « droit de suite ».

L'article 4 du traité de 1845 ayant reconnu pour les deux états la faculté d'exercer de la manière qu'ils l'entendraient la plénitude de leurs droits sur leurs sujets respectifs *dans le Sahara* en procédant chacun comme ils l'entendraient sur ses sujets, mais en s'abstenant sur les ressortissants de l'autre Gouvernement.

Par la nouvelle disposition que nous réclamions de lui et qu'il ne tardait pas à nous accorder, le Sultan nous reconnaissait non seulement le droit, déjà inscrit dans l'article 4 précité, de poursuivre nos dissidents dans la zone saharienne qui fait normalement partie de ses

(*) Ce fut M. Ordega, notre Représentant à Tanger, qui obtint de Moulay el Hassan la satisfaction que nous lui demandions, et quelque temps après les autorités de la frontière signalaient l'arrivée parmi les tribus marocaines de lettres du Sultan, interdisant à tous ses sujets de faire cause commune avec les révoltés, et leur donnant à entendre que nos troupes pourraient bien aller châtier au loin, dans l'ouest, les adhérents de nos dissidents.

point, si éloigné fut-il, serait atteint, les mêmes difficultés reparaitraient, en supposant qu'une frontière fixe eût fait disparaître ces difficultés.

La seule erreur véritable a été la répartition maladroite des tribus et des ksours. Mieux établie, elle eût évité

états, mais aussi celui de châtier ceux de ses sujets qui feraient cause commune avec nos rebelles.

Ce droit de suite était apprécié de la sorte par M. Tirman, le 3 août 1882 :

« Nécessaire, c'est-à-dire en tout ce qui n'est pas impraticable ou
 » contraire à la sécurité de l'Algérie et spécialement de la zone fron-
 » tière. Ce qui se résume à respecter la frontière là où elle existe :
 » depuis la mer jusqu'au Teniet es Sassi. Au delà de ce point, nous
 » n'avons à respecter d'une façon absolue que les ksour nominati-
 » vement désignés dans le traité.

» Mais, d'autre part, il est inadmissible qu'au sud du Teniet es
 » Sassi nous n'ayons pas un territoire et qu'aux portes de Mogharrar
 » ou même de Brezina, des Marocains circulent en armes, s'installent
 » et perçoivent, soit des impôts, soit des ziara : encore bien que le
 » traité de 1845 les autorise comme il nous autorise aussi à aller à
 » Aïn Chaïr ou au Tafilalet, puisque d'après cet étrange document «*le*
 » *Sahara n'est à personne* » et que chaque nation peut y exercer sur
 » ses sujets ses droits suzerains.

» Cependant malgré cet article 4, ni l'opinion publique en Europe,
 » ni même en France, les ministres de la Guerre et des Affaires
 » Étrangères n'ont un seul instant admis comme absolument correctes
 » nos représailles exercées sur ce qu'ils appelaient le territoire maro-
 » cain : et tout récemment, le Gouvernement métropolitain a donné
 » un certain retentissement à l'acte de S. M. Chérifienne, nous auto-
 » risant à poursuivre *sur son territoire*, en dehors des ksour, nos
 » rebelles et nos dissidents.

» C'est qu'en effet le bon sens veut qu'il y ait au sud de Teniet es
 » Sassi un Sahara marocain et un Sahara français, et il n'y a qu'à
 » revenir dans la pratique, à ce qui a toujours été la politique des
 » généraux qui ont commandé la division d'Oran, à regarder comme
 » limite de notre territoire algérien, la ligne hypothétique qui, partant

même de songer à une frontière. Dans la région des Hauts Plateaux et du Sahara les populations pastorales ont des usages admis.

» du Teniet es Sassi, irait passer à égale distance à peu près, entre
» Ich, ksar marocain, et Ain Sfisifa, ksar français.

» Tout ce qui, à l'est de cette ligne, habite d'une façon suivie,
» s'installe ou pâture en permanence, est algérien, doit être organisé
» et exclusivement dans notre main : par contre, ce qui est à l'ouest,
» dans les mêmes conditions, doit être reconnu comme marocain et
» laissé tranquille tant qu'il ne s'agit pas d'un rassemblement en
» armes existant dans le rayon de protection de nos camps avancés,
» car, dans ce dernier cas, nous usons de la latitude à nous donnée et
» par le traité et par la dernière lettre de S. M. Chérifiennne. »

En somme, c'était le retour à la limite hypothétique précédemment préconisée. Le général Thomassin crut devoir présenter à ce sujet les observations suivantes :

« Il est à remarquer que cette innovation constitue une véritable
» rectification d'un traité par un seul des contractants. A ce titre, je
» la considère comme de nature à nous susciter des embarras multi-
» ples, car si le Gouvernement marocain soulève la moindre objection
» à l'encontre de la ligne hypothétique servant de base en même
» temps que de justification à certains de nos actes, nous n'aurons
» aucune réponse plausible à formuler et nous nous trouverons, vis à
» vis d'un état inférieur, dans la situation fâcheuse que crée à tous
» contractants la négation pratique de la parole donnée.

» Entrant résolument dans la voie que vous avez tracée, nous nous
» enlevons tous droits et peut-être toutes chances d'obtenir de l'amel
» d'Oudjda qu'il fasse honneur aux engagements de son souverain,
» nous ne devons plus rien attendre que de l'emploi exclusif de la
» force ou de l'exploitation de l'intérêt occasionnel que nos voisins
» pourront avoir à nous donner certaines satisfactions.

» L'avenir, dans ces conditions, me paraît gros d'imprévu. »

Le général Thomassin écrivait encore à propos du droit de suite (1883) :

« Cette déclaration de Moulai el Hassan, est la négation de l'article
» 4 du traité de 1845.

» Ayant le droit absolu d'agir dans des conditions déterminées,

Chaque tribu nomade a ses parcours définis, ses points d'eau consacrés, en un mot son domaine pastoral toujours respecté en temps normal par les tribus

» nous n'avons ni à rechercher, ni à accepter comme une preuve de
» sécurité, une déclaration de S. M. Chérifiennne qui se rapporte à un
» droit indéniable. En le faisant, nous nous effaçons gratuitement et
» abandonnons le bénéfice d'une situation qui a près de quarante ans
» d'existence. Nous avons procédé contre nos sujets rebelles comme
» nous l'avons entendu, près d'Ain Chair, ou sur l'oued Fendi,
» comme à Madena ou à Mekam Sidi Cheikh. Et si nos coups sont
» parfois tombés aussi sur des gens marocains, ce n'a été que sur des
» gens qui s'étaient eux-mêmes privés du bénéfice de la situation
» réglée par l'article 4 du traité. Nous ne devons, en effet, nous
» abstenir à l'égard des sujets marocains qu'autant qu'ils ne seront
» pas associés à nos rebelles dans des actes que notre sécurité et notre
» dignité ne nous permettent pas de tolérer. Ce point a toujours été
» admis comme indiscutable et cette interprétation du traité paraît
» aussi loyale que nécessaire. »

D'ailleurs, peu de temps après, le Gouvernement revenant sur son ancienne appréciation, décida qu'il n'y avait plus à admettre au sud du Teniet es Sassi, l'existence d'une limite constituant en fait, mais non en droit, deux territoires, et nous empêchant de faire poursuivre par nos goums les tribus marocaines coupables de coups de main contre nos administrés.

C'était revenir à une interprétation du traité de 1845, pratique et compatible avec notre dignité et notre sécurité.

Comme conséquence et par une saine et correcte application de l'article 7 de cette convention, nous nous déclarons disposés à accueillir, en n'importe quel nombre, les individualités de l'état voisin qui viendraient se réclamer de notre autorité, et cette mesure visait particulièrement les Hamian Djemba et les Amour.

On sait la condition bizarre de ces nomades marocains par erreur. Dans l'intérêt de la police et de la sécurité, nous avons dû organiser les nombreuses individualités de ces tribus et nous l'avons fait sous des noms de fractions ou de familles qui écartent toute revendication fondée de la part du Maroc.

voisines. Toute atteinte portée à ces droits traditionnels est la cause de conflits, de rixes, de graves désordres, car ce sont là pour les nomades, des questions vitales.

Il paraît donc évident que c'est seulement en nous attachant les tribus soit par la force et une continuelle action policière sur leurs ksour, soit par l'habileté, que nous établirons solidement notre influence et notre autorité dans le Sud. Les difficultés que nous y rencontrons dérivent bien plus de l'esprit indépendant des populations que de l'absence de toute frontière. « En règle générale, écrivait M. Waddington, ministre des Affaires Étrangères, « l'absence de limites officielles » entre deux états est toujours au détriment du » plus faible. C'est en vertu de ce principe qu'on » a reproché autrefois aux négociateurs du traité de » 1845, d'avoir procédé au partage des tribus insou- » mises du Sahara, et abandonné au Maroc des villages » qui serattachaient étroitement aux groupes algériens. » Mais on avait reconnu, dès ce moment l'impossibilité » de délimiter des contrées où la terre est de libre » parcours, les habitudes et les intérêts des populations » nomades ayant toujours plus de force que les stipu- » lations diplomatiques. »

» ¹ La première de ces objections, répondait M. Albert Grévy, » est basée sur les avantages qu'en règle générale un pays fort retire » de l'absence de limites officielles avec des états voisins plus faibles » que lui. Mais ceci ne s'applique qu'au cas de deux pays réellement » organisés. Alors le plus fort peut peser sur le plus faible et lui » imposer les satisfactions qu'il désire; ce dernier, en situation de » faire exécuter chez lui les décisions qu'il arrête, accorde les répa-

» J'ajouterai que nous ne devons pas reconnaître » sans nécessité évidente, le droit absolu de l'empereur

» rations exigées par son puissant voisin. Or, peut-on considérer le » Maroc comme un Etat organisé? a-t-il les moyens d'exercer une » action sur les parties éloignées de ses possessions, notamment sur » les tribus nomades, limitrophes de l'Algérie qui en relèvent? Le » passé nous démontre que nous ne devons attendre rien de pareil de » cet empire. En ce qui nous concerne, nous observons fidèlement » le traité de 1845, tandis que le Sultan, sans autorité réelle sur ses » gens dans la région qui nous occupe, est dans l'obligation de » tolérer tous les coups de main que ceux-ci viennent exécuter chez » nous, il en résulte que, bien que nous soyons certainement les plus » forts, c'est nous qui subissons constamment les préjudices.

» Le jour où la ligne de démarcation sera prolongée jusqu'à » hauteur d'Aïn Sfisifa; tout ce qui viendra camper à l'est tombera » sous notre action, car nous aurons alors un territoire dont la » nationalité sera incontestable; ceux qui s'installeront dans l'étendue » de ce territoire devront reconnaître notre autorité, sinon, nous » aurons le droit de les châtier et de les expulser. Il est certain » qu'aujourd'hui rien ne nous empêche de considérer cette ligne » comme existant et d'agir en conséquence; le Maroc ne nous sus- » citera jamais de difficultés à cet égard, mais il est préférable que » cette manière de faire reçoive une consécration officielle, qu'elle » soit nettement stipulée dans un article du traité, et que les tribus » marocaines en soient bien et dûment instruites par l'intermédiaire » du souverain qu'elles reconnaissent sinon de fait du moins de nom. » Dans sa dépêche, votre prédécesseur (*) mentionne, en outre, que, » lors des négociations du traité de 1845, on avait reconnu l'impos- » sibilité de délimiter des contrées où la terre est de libre parcours, » et que cette situation étant probablement encore la même aujourd- » d'hui, il serait à craindre que la modification proposée n'eût pour » résultat de multiplier sur la frontière les incidents que nous cher- » chons à prévenir. Je crois devoir vous faire remarquer, à ce sujet, » que la ligne hypothétique que je demande de fixer dans le traité ne » changera en rien les habitudes des populations de cette zone; elle

(*) M. de Freycinet avait succédé à M. Waddington, aux Affaires Étrangères.

» du Maroc sur des territoires où son autorité n'est le
 » plus souvent que nominale. et que nous pourrions
 » avoir un jour l'occasion de revendiquer, surtout si

» se bornera à les régulariser, à bien déterminer les responsabilités,
 » surtout en ce qui concerne les coups de main commis par les bandes
 » de maraudeurs, et pour ce motif précisément il n'y aura aucune
 » difficulté à l'adopter d'une façon officielle. Nous poursuivons la
 » création de cette ligne de démarcation, non point pour entraver le
 » libre parcours dont les traditions seront respectées de part et
 » d'autre, ce qui du reste est d'intérêt commun, mais bien pour
 » définir plus nettement l'état de choses actuel au point de vue des
 » agressions dont nos gens sont trop souvent les victimes. Jamais
 » nous ne songerons à poser une barrière à des migrations pacifiques
 » que nous avons avantage à ne pas entraver tant qu'elles garderont
 » ce caractère. Quant aux profits que le Gouvernement marocain
 » pourrait retirer de l'existence d'une limite fixe entre Teniet es Sassi
 » et Aïn Sfisifa, je ne les entrevois pas, puisque il s'agit d'une région
 » où, je le répète, l'action du cabinet chérifien est presque nulle.
 » Dans tous les cas, nous n'avons pas à nous préoccuper de cette
 » alternative, et si la nouvelle situation que nous recherchons est
 » réellement la plus profitable à nos intérêts, si elle nous offre des
 » garanties plus réelles que l'ancienne, je me demande pourquoi
 » nous renoncerions à l'obtenir, en admettant même qu'elle procurât
 » certains avantages à nos voisins, sur la condition, bien entendu,
 » que ces avantages ne constituassent pas un détriment pour nous.
 » Du reste, ce n'est pas, comme le supposait M. Waddington, cette
 » question qui a été soulevée par le Sultan lors de l'entrevue de 1877.
 » Il ne s'est agi à cette époque, que de territoires situés à l'est de la
 » limite comprise entre la mer et Teniet es Sassi, dont quelques-uns
 » étaient réclames par l'Empereur, nous avons érudé courtoisement
 » cette demande et l'affaire en est restée là. Enfin, pour répondre à
 » la dernière objection formulée dans la dépêche de M. Waddington,
 » je ne crois pas que les études entreprises en vue des chemins de fer
 » Transsahariens puissent être jamais entravées par le prolongement
 » de la frontière jusqu'à Aïn Sfisifa : c'est seulement à partir de ce
 » point que nous avons intérêt à maintenir le statu quo, afin de

» les études du chemin de fer Transsaharien aboutis-
 » saient à des conclusions pratiques. »

Et le 18 janvier 1886, le Ministre de l'Intérieur confirmait en ces termes cette manière de voir :

« Si l'on a justement regretté que les négociateurs
 » du traité de 1845, en procédant au partage des tribus
 » insoumises du Sahara, aient abandonné au Maroc
 » des populations rattachées aux groupes algériens,
 » permettre que le tracé de la grande ligne projetée puisse se déve-
 » lopper librement sans crainte de complications diplomatiques.
 » En terminant, il me paraît utile d'établir que les reproches que
 » l'on a pu adresser aux négociateurs n'ont pas précisément pour
 » motifs ceux que l'on invoque dans la dépêche à laquelle je réponds
 » aujourd'hui, je reconnais les reproches fondés, ceci est hors de
 » discussion depuis longtemps. Bien certainement ceux qui ont
 » procédé aux partages des tribus du Sud, au nom de la France, ne
 » connaissaient ni ces tribus, ni leurs lieux de campement, ni leurs
 » points d'attache ; témoin les Oulad Sidi Cheikh R'araba que l'on
 » a confondus avec une fraction de même nom habitant les oasis de
 » Figuig et que l'on a fait marocains alors que par leurs origines, ils
 » sont absolument algériens. Dans ces conditions, les négociateurs
 » ont contracté des engagements dont ils ne pouvaient apprécier les
 » conséquences et il était peut-être, du reste, bien difficile de les
 » prévoir à ce moment, en raison de l'absence de renseignements
 » précis qui n'ont pu être relevés depuis cette époque. Toutefois, les
 » critiques adressées à leur œuvre ne sauraient être formulées en
 » vertu de ce principe que l'absence de limite entre deux états profite
 » au plus fort. Ne voulant pas borner notre frontière au Tell, ni fixer
 » la limite dans le Sud, il fallait bien nécessairement désigner, au
 » delà, les ksour qui relèveraient de notre autorité et les tribus dont
 » nous revendiquerions la souveraineté. Seulement cette opération,
 » ainsi que je l'ai constaté plus haut, a été faite d'une manière défec-
 » tueuse et nos négociateurs ont eu le tort d'abandonner au Maroc,
 » sans avoir approfondi la question, des tribus et des ksour que tout
 » rattachait à l'Algérie. »

» on a cru devoir, jusqu'à présent, tenir compte des
 » obstacles que rencontrerait au delà du Teniet es Sassi,
 » la délimitation des contrées où la terre est de libre
 » parcours et où les habitudes et les intérêts des popu-
 » lations nomades auront toujours plus de force que les
 » stipulations diplomatiques. Ces idées ont été soute-
 » nues avec trop d'autorité pour que nous ne nous
 » demandions pas si l'établissement conventionnel
 » d'une frontière précise dans la région des ksour
 » n'aurait pas pour effet de multiplier les incidents que
 » les deux gouvernements cherchent à prévenir.

» D'autre part, serait-il sage de reconnaître le droit
 » absolu de l'empereur du Maroc sur des territoires où
 » son autorité n'est que nominale et sur des tribus
 » auprès desquelles une politique habile et persévérante
 » peut nous permettre de développer les moyens d'ac-
 » tion que nous créent nos rapports de voisinage ?¹

C'est là, en effet, la politique que l'on s'est toujours
 proposée : attirer et capter, fixer les tribus nomades du
 sud.

On peut, cependant, se demander si ce n'est point

¹ Le Gouverneur Général répondit au Ministre de l'Intérieur dans
 les termes suivants :

» Au fond nos diplomates estiment que ce traité si défectueux,
 » doit être prolongé et maintenu jusqu'au jour où les circonstances
 » fourniront à la France les bases d'une révision nous donnant au
 » moins nos frontières historiques et nécessaires: la Moulouïa, Oudjda,
 » Figuig, le Touat et le Gourara.

» Cette opinion peut avoir une valeur réelle à Paris ou à Tanger
 » où l'on n'a affaire qu'avec la Cour Chérifienne et les agents diplo-

une illusion. Il ne paraît pas que des musulmans
 acceptent avec facilité la domination de chrétiens.
 Leurs intérêts les amèneront à un semblant de sou-
 mission, mais cet état restera toujours aléatoire.

» matiques de puissances qui surveillent d'une façon jalouse et
 » malveillante nos relations avec le Maroc.

» Ce traité permet toujours, en effet, d'établir, pour des tiers, que
 » quelque chose que nous fassions (en dehors de l'occupation de
 » Figuig), nous restons dans le texte et l'esprit du traité » (*).

» Mais en Algérie où nos commandants territoriaux de l'ouest sont
 » tous les jours aux prises avec les difficultés de détail que crée cette
 » absence voulue de toute délimitation territoriale, les généraux qui
 » ont successivement administré la Division d'Oran et les divers
 » Gouverneurs qui ont eu la direction de la responsabilité officielle
 » de cette administration ont certainement demandé la révision, ou
 » au moins la précision du traité de 1845.

» La vérité est, qu'en 1845, pas plus les délégués marocains que le
 » plénipotentiaire français ne savaient au juste ce qu'il y avait au sud
 » du Teniet es Sassi. Les Arabes nomades n'étaient pas alors pour le
 » Maroc des populations administrables. Nous avons introduit dans
 » telles de ces régions (que la logique et le bon sens ont fait territoire
 » français en dépit du traité) des habitudes d'ordre et de régularité
 » qui ont profité à nos voisins.

» En dépit de la théorie islamique qui veut que la terre soit à
 » Dieu et les musulmans sous les ordres du successeur du prophète,
 » nos voisins immédiats comme l'Empereur du Maroc ont compris
 » qu'un état avait des limites, et ils acceptent très bien, comme plus
 » pratique, aujourd'hui l'exercice de l'autorité sur un territoire et
 » non plus sur des agglomérations humaines. Les Marocains qui
 » viennent sur nos chantiers et nos marchés ne songent nullement à
 » réclamer un régime à part : ils savent parfaitement que, dans notre
 » pays, le lieu et non la qualité de la personne entraîne la juridiction.
 » Les différents amels d'Oudjda qui ont été en relations incessantes

(*) Ce dernier paragraphe est extrait d'une lettre de M. Bourée, notre
 représentant à Tanger, lettre datée du 13 août 1850.

Notre seul but semble devoir être de nous établir solidement au milieu de ces populations, de profiter pour cela de l'absence de frontière, d'enclaver les tribus dont nous avons à craindre la turbulence, jusqu'au jour où la question du Maroc se posant d'une manière définitive nous pourrions agir et parler en maîtres.

» avec nos chefs de la frontière, leur Makhzen, les notables d'Ich et de Figuig, les nomades même des Mehaïa, Oulad Djerir, Beni Guil, comprennent et acceptent ce *modus vivendi* qui n'est pas du reste d'une nouveauté absolue, car, contrairement aux affirmations du traité, il n'est pas un point du Sahara ou des Hauts Plateaux qui n'ait un maître nominal ou effectif et ne soit désigné par ces mots parcoures de tel ou tel.

» La situation spéciale de l'Empereur du Maroc impose, je le reconnais, au département des Affaires Étrangères, une grande circonspection dans l'affirmation de nos relations internationales avec nos voisins de l'ouest. Je comprends parfaitement qu'on hésite, depuis 1850 à aborder cette grosse question d'une révision du traité de 1845. Mais, il ne s'agit pas ici de révision, ni de remaniement de frontières. Quelque désirable que puisse être pour nos intérêts algériens, l'occupation de Figuig et le remplacement de la frontière à la Moulouïa, ce n'est pas cette grosse affaire que mes prédécesseurs et moi poursuivons avec instance; ce qu'ils ont demandé depuis 1850, ce que je demande aujourd'hui, c'est une simple affirmation, une simple interprétation officielle et compréhensible de ce que le traité a évité d'affirmer: c'est le tracé d'une limite géographique qui nous donne une ligne à l'est de laquelle nous soyons chez nous. Que cette ligne se rapproche autant que possible de la droite hypothétique allant de Teniet es Sassi à mi-distance d'Ich et d'Aïn Stissifa, il n'y a nulle difficulté à cela; les Marocains, tant les sujets de l'ouest que les personnalités de la Cour de Fez sont prêts à accepter ce *modus vivendi* qui n'engagerait en rien l'avenir, car il pourrait toujours être présenté non comme une modification du traité, mais comme une convention annexe fixant un point d'exécution du dit traité.

» Le département des Affaires Étrangères objectera sans doute

Quoi qu'il en soit des difficultés créées par le traité de 1845, il semble, en résumé, qu'elles aient été peut-être exagérées et que les avantages que nous avons pu tirer et que nous pourrions encore tirer de l'absence de frontière, soient bien réels. A plusieurs reprises le Maroc a tenté vainement de nous arrêter,

— qu'il n'est pas utile d'affirmer et de reconnaître le droit absolu de l'Empereur du Maroc sur des pays où son autorité n'est que nominale et sur des tribus auprès desquelles une politique habile et persévérante peut nous permettre de développer les moyens d'action que nous créent nos rapports de voisinage.

» Cette objection pourrait avoir une valeur réelle s'il s'agissait de statuer sur les tribus au sud des ksour marocains. Mais si la limite tracée ne va pas au sud de la latitude Figuig, l'objection n'a plus sa raison d'être. Si notre voisinage nous crée des moyens d'action, les tribus marocaines s'égreneront pour se fixer chez nous (c'est le cas des Hamian Djemba « marocains » installés à Méchéria et venus par individus ou groupes isolés). Quant au fait de reconnaître et d'affirmer que Ich, Figuig, les Mehaïa, Oulad Djerir sont marocains, je n'y vois aucun inconvénient. Si Figuig est nécessaire à notre sécurité, ce n'est pas en tant que forteresse, c'est comme refuge d'influences qui nous sont hostiles. En affirmant et en aidant même l'Empereur du Maroc à faire valoir ses droits et à développer ses moyens d'autorité sur cette place, nous contribuons à assurer notre propre sécurité. Quand le chemin de fer de Méchéria sera prolongé au sud d'Aïn Sefra, sur notre territoire, les gens de Figuig seront plus à nous qu'à l'Empereur du Maroc, et ils se rapprocheront de nous d'autant plus facilement et d'autant plus vite que nous aurons évité une annexion brutale et précipitée.

» En somme ce que demande le Lieutenant-Colonel Marmet, c'est la régularisation d'un *modus vivendi* qui existe en partie, qui s'impose à tous les riverains, qui est désiré par les autorités marocaines comme par nous et qui n'a besoin que d'une consécration officielle, consécration qui peut être présentée comme l'exécution pure et simple d'un point du traité de 1845 ».

Notre seul but semble devoir être de nous établir solidement au milieu de ces populations, de profiter pour cela de l'absence de frontière, d'enclaver les tribus dont nous avons à craindre la turbulence, jusqu'au jour où la question du Maroc se posant d'une manière définitive nous pourrions agir et parler en maîtres.

» avec nos chefs de la frontière, leur Makhzen, les notables d'Ich et de Figuig, les nomades même des Mehaïa, Oulad Djerir, Beni Guil, comprennent et acceptent ce modus vivendi qui n'est pas du reste d'une nouveauté absolue, car, contrairement aux affirmations du traité, il n'est pas un point du Sahara ou des Hauts Plateaux qui n'ait un maître nominal ou effectif et ne soit désigné par ces mots parcourus de tel ou tel.

» La situation spéciale de l'Empereur du Maroc impose, je le reconnais, au département des Affaires Étrangères, une grande circonspection dans l'affirmation de nos relations internationales avec nos voisins de l'ouest. Je comprends parfaitement qu'on hésite, depuis 1850 à aborder cette grosse question d'une révision du traité de 1845. Mais, il ne s'agit pas ici de révision, ni de remaniement de frontières. Quelque désirable que puisse être pour nos intérêts algériens, l'occupation de Figuig et le remplacement de la frontière à la Moulouïa, ce n'est pas cette grosse affaire que mes prédécesseurs et moi poursuivons avec instance ; ce qu'ils ont demandé depuis 1850, ce que je demande aujourd'hui, c'est une simple affirmation, une simple interprétation officielle et compréhensible de ce que le traité a évité d'affirmer ; c'est le tracé d'une limite géographique qui nous donne une ligne à l'est de laquelle nous soyons chez nous. Que cette ligne se rapproche autant que possible de la droite hypothétique allant de Teniet es Sassi à mi-distance d'Ich et d'Aïn Sïssifa, il n'y a nulle difficulté à cela : les Marocains, tant les sujets de l'ouest que les personnalités de la Cour de Fez sont prêts à accepter ce modus vivendi qui n'engagerait en rien l'avenir, car il pourrait toujours être présenté non comme une modification du traité, mais comme une convention annexe fixant un point d'exécution du dit traité.

» Le département des Affaires Étrangères objectera sans doute

Quoi qu'il en soit des difficultés créées par le traité de 1845, il semble, en résumé, qu'elles aient été peut-être exagérées et que les avantages que nous avons pu tirer et que nous pourrions encore tirer de l'absence de frontière, soient bien réels. A plusieurs reprises le Maroc a tenté vainement de nous arrêter,

» qu'il n'est pas utile d'affirmer et de reconnaître le droit absolu de l'Empereur du Maroc sur des pays où son autorité n'est que nominale et sur des tribus auprès desquelles une politique habile et persévérante peut nous permettre de développer les moyens d'action que nous créent nos rapports de voisinage.

» Cette objection pourrait avoir une valeur réelle s'il s'agissait de statuer sur les tribus au sud des ksour marocains. Mais si la limite tracée ne va pas au sud de la latitude Figuig, l'objection n'a plus sa raison d'être. Si notre voisinage nous crée des moyens d'action, les tribus marocaines s'égreneront pour se fixer chez nous (c'est le cas des Hamian Djemba « marocains » installés à Méchéria et venus par individus ou groupes isolés). Quant au fait de reconnaître et d'affirmer que Ich, Figuig, les Mehaïa, Oulad Djerir sont marocains, je n'y vois aucun inconvénient. Si Figuig est nécessaire à notre sécurité, ce n'est pas en tant que forteresse, c'est comme refuge d'influences qui nous sont hostiles. En affirmant et en aidant même l'Empereur du Maroc à faire valoir ses droits et à développer ses moyens d'autorité sur cette place, nous contribuons à assurer notre propre sécurité. Quand le chemin de fer de Méchéria sera prolongé au sud d'Aïn Sefra, sur notre territoire, les gens de Figuig seront plus à nous qu'à l'Empereur du Maroc, et ils se rapprocheront de nous d'autant plus facilement et d'autant plus vite que nous aurons évité une annexion brutale et précipitée.

» En somme ce que demande le Lieutenant-Colonel Marmet, c'est la régularisation d'un modus vivendi qui existe en partie, qui s'impose à tous les riverains, qui est désiré par les autorités marocaines comme par nous et qui n'a besoin que d'une consécration officielle, consécration qui peut être présentée comme l'exécution pure et simple d'un point du traité de 1845 ».

et nous avons pu ne pas écouter ses réclamations¹, et poursuivre ainsi notre installation dans le sud.

¹ Lorsqu'en 1877, M. de Vernouillet présenta ses lettres de créance à la cour de Fez, la question d'une frontière dans le sud fut directement abordée par le Sultan. M. de Vernouillet, conformément à ses instructions, s'efforça de l'é luder, en invoquant les difficultés très réelles qu'il y aurait pour les deux Gouvernements et surtout pour le Gouvernement chérifien, à composer le personnel chargé des travaux géographiques.

Plus tard en 1884 lors de l'entrevue qui eut lieu à Ich, en septembre 1884, entre un frère du Sultan Moulai-Arafa et le lieutenant-colonel Marmet, commandant supérieur d'Aïn-Sefra, le prince marocain parla ouvertement de l'intention où était le Sultan d'ouvrir des négociations en vue de la fixation de la frontière dans le Sahara et de la détermination des tribus respectives des deux états.

Les déclarations de Moulai Arafa demeurèrent sans effet.

La question de la frontière du sud fut de nouveau soulevée par le Maroc à l'époque des incidents qu'amena notre projet de création d'un poste à Djenien bou Resk.

Dans l'entrevue qui eut lieu en novembre 1885, à Djenien bou Resk même pour examiner nos droits de possession sur ce point, les délégués des deux Gouvernements se mirent d'accord pour proposer d'adopter comme limite, au sud des Ksour, une méridienne partant du point milieu entre Ich et Aïn Sfissifa et tracée vers le sud (*).

Enfin, dans les derniers jours de juillet 1891, le cabinet chérifien informait notre Chargé d'affaires au Maroc que pour mettre fin aux discussions qui se produisaient journellement sur la frontière, des ordres avaient été donnés aux « Gouverneurs » d'Oudjda et de Figuig afin qu'ils compensent dorénavant toute affaire que leur présenteraient les autorités algériennes par une réclamation analogue et équivalente prise parmi celles qui existent contre nos tribus.

En même temps, le Gouvernement chérifien proposait la nomination d'une commission franco-marocaine qui serait chargée de parcourir la frontière d'une extrémité à l'autre et d'y comparer l'état des

(*) D'après le rapport de notre délégué cette ligne laisserait non seulement Djenien bou Resk, mais Dermel, sur notre territoire.

lieux avec les clauses insérées dans le traité de 1845, afin de s'entendre sur la possession de points (*) au sujet desquels notre Ministre à Tanger, M. Patenôtre, avait fait toutes réserves.

Cette question paraissait d'autant plus délicate qu'à ce moment même Moulai el Hassan contestait notre droit d'occupation des oasis du Touat qui, prétendait-il, relèvent de son empire.

Le Gouverneur Général, (**) appelé à donner son avis sur les questions soulevées par le cabinet de Fez, fit remarquer que bien certainement, étant donné l'état de civilisation des populations qui habitent les deux côtés de la frontière, des actes de violence et de rapine se sont toujours produits et se produiront toujours entre tribus ennemies, mais qu'on ne peut comparer la police qu'exercent nos officiers avec la complicité plus ou moins déguisée des agents marocains avec les pillards qu'ils gouvernent. « Mais en dehors de mêmes incidents de » frontière qui se produisent sans cesse, des plaintes formelles et » portant sur des faits relativement graves nous ont été précédemment » faites et leur entière fausseté a pu être établie. Il y a donc lieu de » laisser entièrement de côté les griefs du Maroc, qui ne sont » invoqués que pour les besoins de la cause. »

Quant aux prétentions élevées sur les trois points de Moghrar Foukani, Oulakak et Dermel par les autorités marocaines, le Gouverneur Général les considérait comme étant de même nature que celles qu'avait soulevées autrefois auprès d'elles l'occupation de Djenien bou Resk qui est aujourd'hui définitive.

Enfin en ce qui concerne la réunion d'une commission internationale destinée à déterminer d'une façon précise la limite entre les deux pays, M. Cambon ne pensait pas qu'il y eût lieu de l'accepter. En effet, « d'une part, ce serait reconnaître que le Maroc peut élever » des prétentions sur les localités dont nous lui contestons absolu-

(*) Moghrar Foukani, Dermel et Oulakak. La question de Moghrar Foukani fera l'objet d'une étude spéciale que nous développerons ultérieurement. Nous verrons bientôt quels sont nos droits sur Oulakak.

Quant à Dermel, nous avons déjà vu, que cette localité est indubitablement dans notre sphère d'action.

Remarquons ici que le point que nous avons pris l'habitude d'appeler Dermel, est connu par les indigènes sous le nom d'Hadjerat M'Guil, et est situé à quelques kilomètres de Megueta Dermel, localité que l'on confond souvent avec la première.

(**) M. Cambon.

» ment la souveraineté, d'autre part, l'existence de cette commission
 » dont le travail durerait nécessairement longtemps, pourrait nous
 » empêcher, en cas de besoin, de prendre les mesures de protection
 » que les circonstances peuvent rendre d'un jour à l'autre nécessaires.

Le Ministre de la Guerre (*) approuva de son côté les conclusions
 du Gouverneur Général, ajoutant : « il est d'ailleurs hors de doute
 » que l'opération de la délimitation donnerait lieu à des discussions
 » interminables sur la durée desquelles le Gouvernement marocain
 » compte vraisemblablement pour gagner du temps et détourner
 » notre attention de ses agissements et de ses empiètements au
 » Touat. »

(*) M. de Freycinet.

CHAPITRE SECOND.

L'occupation du Sud-Oranais. — Nos intérêts
 commerciaux dans cette région.

Dès la signature du traité, le général de La Moricière, commandant la province d'Oran, songea à montrer nos troupes dans les régions du sud où cette convention diplomatique venait de reconnaître nos droits sur certains ksour et sur certaines tribus sur lesquels nous possédions fort peu de renseignements, et où il était nécessaire en même temps de s'assurer des dispositions à notre égard des populations qui pouvaient à un moment donné faire cause commune avec Abdelkader. Le projet primitif était de lancer simultanément sur les Hauts Plateaux deux colonnes, l'une partant de Tlemcen, sous les ordres du général Cavaignac, commandant cette subdivision, l'autre de Mascara aux ordres du commandant de cette subdivision, le colonel Géry, du 56^e de ligne.

Des considérations politiques vinrent modifier ce premier plan et il fut décidé que la colonne de Tlemcen ne partirait qu'après le retour de celle de

Mascara; celle-ci devait agir sur la ligne de Stitten, préparer autant que possible la soumission des Trafi, attirer les Lar'ouat et les Makena et les organiser en favorisant les tendances vers l'est comme conséquence naturelle du mouvement général de la conquête.

Le 14 avril, la colonne¹ quittait Mascara²; elle n'emportait qu'un mois de vivres, ceux des sacs compris, avec un équipage de tonnelets et d'outres permettant de se faire suivre de deux litres d'eau par homme. C'étaient là de bien minces approvisionnements qui témoignaient autant de l'inexpérience des régions où l'on allait s'engager que de la vaillance hardie du commandant de l'expédition.

Dix jours après, le 24, la colonne atteignait Stitten qui faisait sa soumission et où les chefs des Derraga, des Akerma et des Oulad Abdelkerim, en annonçant leur prochaine venue, faisaient supplier les « enfants de la puissance » d'épargner leurs ksour et leurs jardins.

¹ Elle comprenait : 3 bataillons du 56^e de ligne, le 1^{er} bataillon d'Afrique, 2 escadrons du 9^e chasseurs de France, 1 escadron de spahis, 4 pièces de montagne, un détachement du génie et les services accessoires, en tout 2000 hommes et 460 chevaux ou mulets, sans compter un goum de 150 cavaliers aux ordres du capitaine Deligny.

² A la date du 1^{er} mai suivant, c'est-à-dire trop tard pour qu'il pût en être tenu compte, le maréchal Bugeaud prescrivait au général de La Moricière de surseoir aux opérations projetées dans le sud et de porter une colonne sur Tiaret. « Avant de tenter une conquête, » écrivait-il à ce propos, il faut étouffer l'insurrection dans le pays » conquis ».

Sentant les populations ébranlées par la hardiesse de notre démarche qu'elles avaient toujours jugée impossible, disposées à venir à nous, le colonel Géry résolut de mettre un terme à leurs hésitations, de lever leurs derniers scrupules et surtout de détruire les influences hostiles, en s'avancant au cœur même du pays. La marche sur Brézina en passant par R'assoul fut alors décidée¹. C'était oser beaucoup, car le nombre de jours dont on disposait était déjà à peine suffisant pour regagner Tiaret, le moins éloigné des postes-magasins que l'on avait laissés dans le Nord.

On s'attacha à éviter le passage du Teniet et Temens, célèbre par une défaite que les Turcs y avaient essuyée. Passant plus à l'Ouest, on dérouta les projets de résistance de la population, on s'engagea dans le lit à sec et encaissé de l'oued Mécheria et, par une chaleur excessive, on prit le camp sur des sources salées. La ration d'eau potable se trouvait réduite à deux litres par homme. Le lendemain, la petite colonne fut attaquée. Les gens du pays qui rôdaient autour du camp avaient surpris la direction projetée; ils coururent à un passage dangereux que l'on ne pouvait éviter, appelé Kheneg Mécheria, où leur fusillade nous tua une douzaine d'hommes. Le lendemain, malgré une fatigue excessive et de grandes privations (la ruse d'un espion avait égaré la colonne), on attaquait Brézina. Il fallut alors forcer sous le feu de deux à trois cents

¹ Voir à propos de cette expédition, chap. IX.

fantassins un passage étroit, véritable porte dans la dernière chaîne de hauteurs qui précèdent le Sahara proprement dit. Un combat de cavalerie s'engagea sous les murs, et après quelques jours d'occupation, on quittait Brézina, en faisant sauter les faibles remparts dont les débris remplirent l'air d'immenses gerbes de poussière. Le lendemain, on rencontra la tribu armée des Oulad Sidi Cheikh. Ils montrèrent d'abord beaucoup d'ardeur et de courage et un moment mirent le désordre parmi nos goums. Mais, décontenancés par le feu et la solidité de notre infanterie, ils ne tardèrent pas à reculer, puis à fuir dans toutes les directions. Les chasseurs de France les poursuivirent et ramenèrent quelques prises. Cette brillante affaire permit de repasser sans encombre le long défilé qui avait amené la colonne de R'assoul, et quelque temps après on était à Frenda, après avoir reçu en route un convoi de vivres. Telle avait été la première opération de nos troupes dans le Sud-Oranais, et le premier acte que nous avions fait de notre domination. Nous avions pris contact avec les Oulad Sidi Cheikh et avec les Trafi¹.

Mais nous ne devons pas tarder à reconnaître la nécessité d'une action directe sur ces populations, si

¹ Les résultats devaient en être considérables, car nous avions étendu notre domination sur des régions où les Turcs eux-mêmes, nos prédécesseurs, n'avaient jamais fait que passer. Nous avons été, il est vrai, encouragés par la soumission des Harrar et par celle du cheikh des Djebel Amour, Djelloul ben Iahia. Dans l'ouest, de semblables

nous voulions couvrir efficacement nos établissements naissants du Tell.

En 1849, en effet, les Oulad Sidi Cheikh R'araba faisaient brusquement défection, entraînant à leur suite tous les Trafi. Il fallut, pour apaiser le trouble que cet événement avait apporté dans le Sud, toute l'activité du général Péliissier, commandant la province d'Oran, qui avait conduit nos colonnes jusque dans les ksour et l'intervention efficace du sultan Monlai Abderrahman. Nous avons alors constaté combien était insuffisante notre ligne de postes de Boghar à Sebdoù, et pour obtenir la sécurité dont nous avions besoin, nous résolûmes d'utiliser à notre profit, comme nous l'avions fait ailleurs heureusement, les influences locales qui devaient nous donner, sans coup férir, la prépondérance dans toute la contrée.

Or, dans cet ordre d'idées, nous ne pouvions recourir à une meilleure intervention qu'à celle de cette même famille des Oulad Sidi Cheikh, dont la branche aînée avait été reconnue comme algérienne par le traité de 1845, et qui avait dans sa dépendance religieuse presque tous les nomades du Sud. C'est donc à elle que nous nous adressâmes, et lorsque, après bien des hésitations, son chef, Si Hamza eut accepté la situation

offres nous avaient été faites, dès la fin de l'année précédente, par les Hamian Cheraga (Trafi), et le général de Lamoricière, commandant de la Division, avait envoyé l'agha Taïeb ben Guernia avec une centaine de cavaliers pour faire acte d'autorité parmi ces tribus en y réclamant le paiement de l'impôt Zekkat.

que nous lui offrions, nous nous empressâmes de compléter l'œuvre que nous venions d'ébaucher, en créant un poste à Géryville (1852).

C'était prendre pied définitivement dans le Sud, c'était surtout nous permettre de surveiller de plus près les agissements de nos tribus et des nouveaux chefs investis par nous, c'était encore nous permettre de guider dans un sens favorable à nos intérêts, nos nouveaux sujets.

Mais nos tribus de l'ouest, limitrophes des nomades marocains des Hauts Plateaux, allaient rester en dehors de l'action de ce nouveau poste¹. De tout temps, en effet, même à l'époque des Turcs, les intérêts des Hamian les avaient toujours plutôt rattachés à la région de Tlemcen. Nous ne changeâmes rien à cette situation et ces tribus continuèrent à dépendre du cercle de Sebrou. Nous nous contentâmes seulement de chercher à les grouper en un seul tout, afin de leur permettre, grâce à la cohésion que nous espérions leur donner, de mieux résister aux attaques dont elles pouvaient être l'objet et de couvrir plus efficacement nos établissements du Tell. Mais leur esprit d'indépendance l'emporta sur tous nos efforts et la tentative que nous fîmes en 1854 de les grouper dans la même main, aux environs d'Aïn ben Khelil, où nous venions de créer une maison de commandement, ne réussit que médiocrement.

¹ C'était là un danger. A la merci des agressions des tribus marocaines, elles étaient aussi accessibles aux prédications fanatiques des agents de la cour de Fez.

La situation du Sud était donc, en réalité, fort précaire; elle ne reposait que sur la fidélité d'une grande famille, fidélité qu'un caprice de l'esprit mobile de la plupart de ses membres pouvait faire cesser d'un jour à l'autre. Elle se maintint néanmoins tant que les représentants de la France à Géryville surent, par une patience à toute épreuve, faire tourner à l'avantage de notre cause leur immense influence.

Mais, du jour où nous nous écartâmes tant soit peu de cette ligne de conduite, l'équilibre fut rompu. C'est ce qui se produisit en 1864, lorsque le bach agha Si Sliman, mécontent, dit-on, de l'attitude prise à son égard, fit brusquement défection, entraînant à sa suite toutes les tribus des hauts plateaux oranais et la plupart de celles du sud de la province d'Alger.

Un instant surpris par la soudaineté de la révolte et par l'anéantissement à Aouinet bou Bekeur de la petite colonne du colonel Beauprêtre, accouru de Tiaret pour couvrir Géryville et s'efforcer d'empêcher la défection d'une partie de nos tribus, nous ne parvenons à nous maintenir dans le Sud oranais que grâce à cet unique poste de Géryville¹, et à l'appui moral qu'il nous procure. Cette heureuse influence nous permet d'organiser la répression, de négocier avec une partie des

¹ Une maison de commandement avait été édiflée à Aflou au cœur du Djebel Amour. Elle avait été occupée par un officier des affaires indigènes en 1858 et en 1859 et seulement pendant quelques mois de chacune de ces deux années. Elle fut en partie détruite en 1864 par les insurgés qui s'acharnèrent surtout sur les plantations d'arbres faites par les soins de l'autorité aux alentours.

insurgés et de détacher de leur cause les Harrar et les tribus du Djebel Amour. Bientôt avec le concours de ces nouveaux auxiliaires, nous pouvons reprendre plus efficacement l'offensive, et nous finissons par rejeter les Oulad sidi Cheikh dans le sud-ouest, ramenant peu à peu par la persuasion ou la force toutes les tribus révoltées.

Le poste de Géryville comme ceux du Sud de la province d'Alger, avait eu un véritable rôle efficace pendant cette période de trouble. Un seul point s'était montré faible sur notre ligne défensive, c'était celui par où était passé Si Lala dans sa pointe hardie jusqu'à Si Ali ben Ioub¹, à quelques kilomètres de Sidi bel Abbès. C'était bien là une preuve de la nécessité où nous nous trouvions d'occuper les Hauts-Plateaux si nous voulions obtenir une protection efficace de nos établissements du Tell.

On ne s'y décida pas encore cependant bien que l'on ait songé un instant à Oran à cette époque à réoccuper Aïn ben Khelil. On se contenta de chercher de nouveau à organiser la grande tribu des Hamian qui habite au sud de la région menacée et à placer ces nomades sous l'autorité d'une personnalité indigène marquante, prise soit dans le sein de la tribu même, soit dans une des grandes familles du Tell qui s'était illustrée déjà à notre service. Ces diverses tentatives devaient encore échouer complètement, parce qu'on ne trouvait pas

¹ Aujourd'hui Chanzy.

parmi les Hamian l'homme assez influent pour dominer sans conteste tous les autres chefs, et qu'en outre ces nomades habitués depuis très longtemps à une indépendance à peu près absolue, ne pouvaient supporter aucun joug, surtout celui d'une notabilité indigène étrangère à leur tribu.

La situation était d'autant plus délicate que ces nomades n'hésitaient jamais à se retirer loin de notre portée au moindre sujet de mécontentement et qu'on était en droit de craindre des complications multiples d'une pareille attitude.

Cependant les Oulad Sidi Cheikh, toujours vaincus et semblant chaque fois à la veille d'un anéantissement complet, reparaissaient bientôt à la tête de nouvelles forces, lançant à l'improviste les bandes de pillards à leur dévotion sur nos administrés, trouvant des auxiliaires non seulement parmi les quelques dissidents de nos tribus restés attachés à leur fortune, mais encore parmi ces turbulents nomades marocains qui ont leurs parcours au sud-ouest de l'Algérie.

C'est ainsi qu'au début de l'année 1870, la situation déjà grave pour les divers motifs que nous venons d'exposer, devint plus menaçante encore lorsque l'on apprit coup sur coup que les chefs des deux branches des Oulad Sidi Cheikh, faisant taire un instant leur inimitié, venaient de rallier à leur cause la puissante confédération de tribus marocaines connue sous le nom de Zegdou et, qu'unis aux contingents de leurs nouveaux alliés, ils avaient razié les Hamian et leur

avaient enlevé 2.000 chameaux et 16.000 moutons. Ce hardi coup de main que nos gens n'avaient pu réprimer jeta l'épouvante dans le sud. Presque toutes nos tribus du sud-ouest redoutant une nouvelle invasion, se préparèrent à émigrer, les unes voulaient chercher un refuge dans le Tell, les autres se disposaient à passer à l'ennemi. Devant la gravité d'une pareille situation le général de Wimpffen, qui commandait alors la province d'Oran, proposa de briser la naissante coalition en allant l'atteindre dans son foyer même et par ce moyen de relever notre prestige au instant compromis et de prouver aux indigènes que toute rébellion, quelle que fut son origine, serait promptement réduite.

C'est alors que fut décidée l'expédition de l'oued Guir qui devait avoir de si importants résultats¹. Aussi bien elle allait imprimer aux turbulentes populations du sud-ouest une haute idée de notre puissance, en enlevant aux Oulad Sidi Cheikh, la plus grande partie de leurs moyens d'action, elle maintenait dans le devoir les tribus hésitantes, tout en rassurant celles qui avaient été un instant affolées par les incidents du commencement de l'année et surtout elle ramenait dans le Sud une tranquillité d'autant plus appréciable que les tristes événements qui étaient à la veille de se dérouler en Europe n'auraient pas leur contre-coup

¹ Ces résultats auraient peut-être été encore meilleurs si le Gouvernement français, qui craignait d'inquiéter la Cour de Fez et de froisser les susceptibilités de l'Angleterre, avait laissé plus de latitude au général de Wimpffen qui dirigeait lui-même l'expédition.

dans le Sud oranais, pas plus du reste que l'insurrection soulevée par le bach aga de la Medjana, Mokrani, ne devait avoir d'écho dans cette même région.

Une mesure due à l'initiative du général Chanzy, commandant la division de Tlemcen, vint encore compléter ces résultats et affirmer davantage peut-être la quiétude. Ce fut la décision de placer à la tête des Hamian, un parent de Sidi Cheikh ben Taïeb, le chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba, Si Sliman ben Kaddour, récemment rallié à notre cause¹. Esprit aventureux, homme d'une grande énergie, il sut d'abord grouper autour de lui tous les Hamian en utilisant la grande influence que sa qualité de membre de la famille des Oulad Sidi Cheikh lui donnait sur ces nomades et en s'appuyant sur les familles marquantes de cette tribu. Nous n'avions qu'à profiter de ces heureuses dispositions qui contribuèrent en effet comme nous l'avons dit à maintenir le calme sur les hauts plateaux pendant la guerre de 1870.

Cependant si on rencontrait chez Si Sliman les qualités qui font le chef de bande renommé dans le Sahara, on ne trouvait chez lui aucun sens politique. C'était un esprit mobile et passionné, dont la nature violente et indisciplinée, s'aggravait encore d'une

¹ Ce fut, dit-on, la violente passion inspirée par une femme qui fut cause, en 1868, de la venue dans nos rangs de Si Sliman. Il avait été nommé d'abord agha de Géryville.

grande rapacité. Il était facile de prévoir qu'une époque viendrait où il s'aliénerait non seulement ses administrés, mais encore l'autorité.

C'est le moment que choisit Si Kaddour pour reprendre vigoureusement la campagne, amener à lui les mécontents, et s'avancer un instant jusqu'à Ras en Nouala, à 30 kilomètres de Magenta, semblant chercher à renouveler la pointe hardie faite en 1864 dans les mêmes parages par Si Lala. Il fallait aviser, on se décida à faire opérer un mouvement combiné à nos goums et à le soutenir par nos colonnes. Atteint à Benoud, Si Kaddour fut complètement battu et ne dut son salut qu'à la fuite : tous les dissidents, qui se trouvaient encore avec les Oulad Sidi Cheikh Cheraga depuis 1864, où les avaient rejoints depuis, firent leur soumission.

Ce succès important, auquel avait pris part Si Maamar, le chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba venus à nous par haine de leurs parents de la branche aînée autant qu'attirés par la présence de Si Sliman dans nos rangs, allait achever de repeupler le cercle de Géryville et enlever au moins momentanément aux Zoua Cheraga les moyens de renouveler leurs incursions sur les Hauts Plateaux. Malheureusement cet heureux résultat se trouva en partie annihilé par le départ de Si Maamar qui, satisfait de la part active qu'il avait prise au combat de Benoud, se retira au Maroc, et aussi par la nécessité où nous nous trouvâmes de retirer son commandement à Si Sliman.

Cette dernière décision remettait en cause la question de l'organisation des Hamian.

Les effets du combat de Benoud avaient été tels cependant que les années 1872 et 1873 restèrent assez calmes jusqu'au jour où Si Sliman eut reconquis sa liberté en abandonnant par la fuite la plaine de la M'leta où nous l'avions interné. En mars 1874, il recommença ses incursions sur les Hauts Plateaux algériens, mais atteint à Nefich, par un vigoureux retour offensif de nos goums, il voit ses contingents dispersés, lui-même est blessé dans l'action et Si Maamar, son cousin, est tué.

Les deux succès de Benoud et de Nefich avaient donné momentanément une sécurité relative à la région des Hauts Plateaux. Ils furent encore complétés par l'habile intervention du Chérif d'Ouazzan, Moulay Abdesselam, qui parvint à amener Si Sliman à accepter d'établir des campements aux environs de Fez.

La période de tranquillité relative qui s'ouvrit alors devait durer jusqu'en 1876. Elle ne fut troublée que par les tentatives habituelles des nomades marocains sur nos gens, et par les représailles exercées par ces derniers. C'est le moment où les Oulad Sidi Cheikh Cheraga ou tout au moins une partie d'entre eux cherchent à négocier leur rentrée. Mais ce calme apparent ne pouvait qu'avoir une durée limitée. Il était bien certain que cette situation n'était que transitoire et que les causes de troubles qui désolaient le sud

depuis si longtemps reparaitraient à la première occasion.

Jusqu'à présent, ainsi que nous avons pu le constater, de toutes les tribus que le traité de Lalla Mar'nia avait reconnues à tort comme marocaines, les Zoua R'araba seuls s'étaient réclamés du Maroc. Parmi les autres, les Hamian Djemba avaient toujours subi sans contestation notre domination, tant qu'ils n'avaient pas fait cause commune avec des insurgés : et de leur côté les Amour, encore trop éloignés de notre action directe, étaient cependant venus à nous chaque fois que leurs intérêts du moment les y portaient.

Jusqu'alors aussi, le Gouvernement marocain n'avait jamais cherché à s'appuyer sur le texte de ce traité pour nous adresser quelques revendications à propos de ces mêmes tribus ou pour tout autre motif. On l'avait même vu en 1845, le lendemain de la signature du traité, répondre tout d'abord aux avances que lui faisaient les Zoua R'araba en leur déclarant qu'ils n'étaient et ne pouvaient être que sujets algériens. C'est que pour les peuples musulmans habitués à ne reconnaître d'autre droit que la force, un traité n'est que la solution momentanée d'une difficulté, et il perd toute sa valeur le lendemain de sa conclusion s'il n'est plus appuyé par des arguments puissants. Le traité de 1845 aurait subi le sort général si nous n'avions dès le début affirmé, par la fréquente présence de nos colonnes ou même par une occupation partielle, notre droit sur le sud et les populations qui l'habitent.

Par contre, jamais, à cette époque, le Sultan du Maroc n'eut été en mesure d'exercer une action semblable sur les populations de ces régions ou sur celles qui leur sont limitrophes.

Alors ce souverain ne pouvait avoir sur elles qu'une action morale due principalement à sa qualité de chérif. Il en usa, en 1849, lorsqu'il se décida sur nos instances, à appeler à Fez Sidi Cheikh ben Taïeb, le chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba, et l'interna à sa cour. Dans de pareilles conditions, la politique la plus conforme à nos intérêts était de continuer à faire acte d'autorité dans les régions méridionales soumises moralement à notre influence, sans nous préoccuper de la nationalité de populations que nous devons y rencontrer, et en réglant nous-mêmes les difficultés de tout genre qui pourraient surgir.

L'adoption d'une semblable ligne de conduite qui fut d'abord mise en pratique comme les événements permettent de le constater, devait entraîner, sinon l'occupation totale du sud, du moins l'envoi de fréquentes et nombreuses colonnes. C'était nous engager dans de fortes et perpétuelles dépenses pour des résultats généralement passagers. La vraie solution résidait donc dans une occupation effective de toute la région. Mais les idées d'extension effrayaient les esprits qui ne pouvaient encore en comprendre les nécessités et on s'arrêta plutôt à un moyen terme qui donnait satisfaction à nos idées européennes de relations de peuple à peuple; on substitua l'action de la diplomatie à celle de

la force directe, on signala au Gouvernement marocain les méfaits commis par ses sujets, on lui réclama des réparations, on l'ameua peu à peu à se mêler de la vie de populations qui lui avaient toujours à peu près échappé, on lui rappela enfin qu'il existait un traité de Lalla Mar'nia qui avait réglé nos relations de voisinage dans le sud, comme il avait plus ou moins bien délimité les possessions des deux états dans le Tell.

Ce changement d'attitude politique se fit peu à peu, il fut la conséquence des besoins d'économie budgétaire et des idées nouvelles qui réprouvaient les trop fréquentes expéditions militaires. Il eut pour résultat immédiat de compliquer davantage une situation déjà fort embarrassée et d'amener insensiblement mais sûrement le Maroc à utiliser à son tour les clauses contenues dans la Convention de 1845.

Ce virement dans la politique du Makhzen marocain se produisit en 1876, à la suite du voyage fait à Oudjda par le Sultan Moulay el Hassan. Il semble dès lors que la cour de Fez va tenter d'inaugurer une ère nouvelle en s'efforçant de faire acte d'autorité sur toutes les populations que l'usage ou les traités raugeaient sous ses lois. Des cavaliers marocains, porteurs de lettres du Sultan, sont bientôt signalés chez les Hamian Djemba. L'énergique intervention de notre Ministre au Maroc oblige, il est vrai, Moulay el Hassan à ordonner leur rappel. Mais l'attitude nouvelle adoptée en cette circonstance par la cour de Fez et la tournure prise par les

négociations entamées nous contraignent à notre tour à ne plus comprendre au nombre de nos administrés que ceux des Djemba qui continueraient à vivre sur notre territoire. C'était admettre que dans le sud chacun des deux états possédait un territoire bien déterminé, tandis que le traité de 1845 laisse tout au contraire ces régions dans l'indivision. C'était encore donner un prétexte aux Djemba pour chercher à échapper à toute autorité. Ils ne s'en firent pas faute et l'anarchie la plus grande régna dès lors dans ces contrées.

En même temps, les Onlad Sidi Cheikh Cheraga qui s'étaient moins souvent montrés depuis qu'ils négociaient leur rentrée reprenaient leurs incursions sur nos administrés, aidés dans leurs diverses tentatives par les tribus marocaines toujours prêtes aux aventures. Et comme si la situation n'était pas encore assez compliquée, nous défendions presque en même temps à nos administrés d'exercer aucunes représailles contre leurs agresseurs marocains¹. C'était, en somme, la conséquence logique de la nouvelle ligne

¹ La règle adoptée en 1877 d'empêcher nos administrés du Sud de tirer eux-mêmes satisfaction des agressions dont ils pourraient être l'objet de la part des sujets du Maroc, substituait l'action diplomatique, évidemment plus régulière suivant le droit des gens européens, à l'action individuelle, aux hasards des représailles à main armée. C'était, en un mot, transformer par une décision administrative les mœurs séculaires de nos nomades, en leur interdisant toute initiative personnelle. Il fallait donc, pour que le résultat obtenu ne fût pas en opposition avec nos intérêts et n'excitât aucun mécontentement parmi nos gens, que les questions pendantes fussent toujours réglées avec promptitude par notre diplomatie et que nous fussions assurés

de conduite adoptée par nous. le respect absolu des clauses du traité, en ce qui concerne la nationalité des

d'obtenir pour nos administrés, sans trop de retard, les indemnités auxquelles ils avaient légitimement droit.

Malheureusement, il n'en fut pas toujours ainsi, et le refus de comprendre, parmi les revendications adressées au Maroc, en 1880(*), celles des Hamian Djemba, sous le prétexte, subitement accepté, que le traité de 1845 a reconnu cette fraction comme marocaine, eut un très fâcheux retentissement dans le Sahara, où on ne put comprendre pourquoi nous abandonnions tout d'un coup ces nomades, après les avoir si longuement accueillis.

Les événements de 1881 n'allaient pas tarder à nous faire revenir à notre ancienne interprétation à propos des Djemba et à ne plus nous préoccuper de question de nationalité quand il s'agit de gens qui sont normalement nos administrés, en même temps que nous maintenions plus que jamais la ligne de conduite précédemment adoptée en ce qui concerne le règlement des méfaits commis par les sujets marocains au préjudice de nos administrés.

L'épisode que nous allons relater allait nous procurer l'occasion de le prouver.

Le 17 novembre 1881, Si Sliman ben Kaddour, des Oulad Sidi Cheikh R'araba, notre ancien agha de Géryville et des Hamian, qui venait de s'échapper de Fez où il était interné, exécuta à Ang el Djemel un coup de main heureux sur nos Hamian (**).

A la tête de 800 cavaliers des Beni Guil, des Hamian Djemba dissidents et de Melhaïa (***) et d'un contingent de fantassins des

(*) Nous avons déjà parlé des indemnités obtenues du Maroc, en 1880, à la suite de l'entrevue de Tlemcen (février-mai), voir tome I^{er}, page 66, note 1.

Ajoutons que ces indemnités étaient allouées pour des méfaits commis au préjudice des nôtres, aussi bien au nord qu'au sud du Teniet es Sassi. Les Djemba seuls avaient été systématiquement exclus des revendications que nous présentâmes alors.

(**) Ces Hamian appartenaient aux tribus suivantes : Bekakra, Beni Metharref, Ri'atra Oulad Ahmed, Ri'atra Oulad Messaoud, Oulad Farès, Oulad Mansoura, Akerna, c'est-à-dire aussi bien aux Chafâa qu'aux Djemba.

(***) Auxquels s'étaient joints quelques cavaliers de Sedjâa, venus apporter des approvisionnements à Si Sliman.

diverses tribus, mais nos gens habitués dès longtemps à une autre attitude de notre part, n'y virent

mêmes tribus, évalué à un millier d'hommes, il était tombé sur les campements de nos gens, vers 9 heures du matin, et les avait complètement raziés.

Dès que le calme fut rétabli, une enquête minutieuse fut faite chez les Hamian (*) pour établir l'importance des pertes subies par eux (**). Il fut constaté qu'il leur avait été enlevé :

2048 chameaux,
10845 moutons,
39 chevaux,
251 ânes,
9 mulets,

dont la valeur totale était de 429.745 francs.

L'insuccès des négociations poursuivies dans les derniers mois de 1881 par l'amel d'Oudjda avec Si Sliman (***), donna à penser au général commandant la Division d'Oran qu'il était peut-être difficile de faire régler l'affaire par une discussion directe entre l'amel d'Oudjda et les autorités militaires de la frontière. Dans ces conditions, M. Ordéga, notre ministre à Tanger, qui se rendait à la cour de Maroc, fut chargé de réclamer au sultan lui-même les réparations pécuniaires dues aux Hamian.

Sur les instances de notre représentant, l'empereur s'engagea à payer intégralement, en plusieurs échéances, la somme de 429.745 francs et il prescrivit à l'amel d'Oudjda de verser immédiatement un acompte de 100.000 francs.

Toutefois, le sultan présentait en même temps une réclamation

(*) Cette enquête poursuivie sur les lieux pendant près de 4 mois fut faite par M. le capitaine Cauchemez, chef du bureau arabe de Sedon.

(**) La fuite du marabout qui craignait un retour offensif de nos colonnes d'El Aricha et de Mechéria avait été des plus précipitées. La colonne d'El Aricha, lancée à sa poursuite, trouva, le lendemain et le surlendemain, la route qu'il avait suivie semée de cadavres d'animaux.

(***) Ces négociations avaient été entamées à notre instigation dès que Si Sliman était apparu dans le Sud-Ouest.

qu'une marque de faiblesse. En outre, ils ne se firent pas d'illusion sur les résultats problématiques des

s'élevant à plus de 1.800.000 francs pour pertes infligées par les troupes françaises à diverses tribus marocaines.

Notre ministre à Tanger estima qu'il ne serait pas d'une sage politique, au moment où le sultan venait de nous donner des preuves manifestes de son bon vouloir, d'opposer à sa demande une fin de non-recevoir absolue. Il pensa, d'autre part, que le gouvernement chérifien se prêterait volontiers à l'abandon de cette créance, à la condition que, de notre côté, nous le libérions de celle que nous avions contre lui.

Le Gouverneur général (*), appelé à donner son avis, fit remarquer dans sa réponse que le cabinet chérifien ne pouvait être fondé à nous réclamer quoi que ce soit pour les pertes subies par ses sujets du fait de nos colonnes, alors qu'il était démontré et notoirement connu que les dits sujets avaient commis antérieurement des actes d'hostilités contre nous, en prenant fait et cause pour nos dissidents.

« Dans ce cas, en effet, le traité de 1845 autorise nos représailles, » car les sujets marocains, en se livrant à ces hostilités, se sont eux-mêmes privés du bénéfice de la situation réglée par l'article 4 de ce document. D'ailleurs, les lettres auxquelles le sultan a tenu à faire donner la plus grande publicité et par lesquelles il a formulé son assentiment à l'action éventuelle de nos troupes en ce qu'il est admis de considérer comme Sahara marocain, n'ont pu que mettre en parfaite lumière pour tous notre droit incontestable de nous faire respecter (**).

» Comme principe, dans toute agression militaire contre nos sujets révoltés, nous devons nous abstenir vis-à-vis du gouvernement marocain, mais c'est évidemment à la condition expresse que ces derniers ne seront pas associés aux premiers dans des faits que notre sécurité et notre dignité ne nous permettent pas de tolérer.»

Quant à la réduction proposée sur l'indemnité de 429.745 francs réclamée, il paraissait bien difficile à M. Tirman de l'accepter et de se contenter de ne recevoir que 100.000 francs, dont le versement à ce

(*) M. Tirman.

(**) Voir la note, page 59.

revendications que nous promettions d'adresser au Makhzen marocain pour les faire indemniser de leurs

moment même s'effectuait avec une certaine lenteur, contrairement aux engagements pris. M. Tirman estimait que nous ne manquerions pas malheureusement d'occasions de nous montrer, plus tard, faciles et généreux, en nous maintenant toutefois dans la limite que nous impose le souci des intérêts de nos administrés. Car les remises que nous pourrions consentir un jour, ce sont nos sujets qui les paieraient.

Répondant à une allégation de M. Ordéga qui estimait que l'évaluation des pertes, subies par nos Hamian, était exagérée, M. Tirman cita le passage suivant d'une lettre du général commandant la Division d'Oran :

« Dès le premier moment, les déclarations des indigènes s'élevaient » à un total de 1.317.029 francs. Un travail très minutieux, poursuivi » pendant près de quatre mois sur les lieux, au milieu des Hamian, a » fait baisser ce total de plus des deux tiers.
« Je tiens donc pour sérieusement basée notre revendication ; il » serait, par suite, peu politique de lui faire subir une notable » réduction. Déjà nos sujets qui, comme tous les gens intéressés » dans une question matérielle ou financière, n'apprécient que ce » qu'ils touchent et goûtent peu les espérances vaporeuses et de durée » inconnue, ne se privent pas de dire que nous ne les soutenons pas » suffisamment et que nous nous contentons trop aisément de paroles » et de promesses. Il n'y a malheureusement pas de réplique victo- » rieuse à opposer à ces plaintes, et puisque l'occasion s'en présente, » je n'hésiterai pas à déclarer que nos Trafi qui avaient été raziés » le 17 décembre 1879, près de Brézina, et qui, en avril 1881, » n'avaient encore reçu aucune indemnité, étaient sérieusement » désillusionnés et désaffectionnés par ces lenteurs. »

A la suite de ces observations, le Ministre des Affaires Étrangères reconnut comme inadmissible la réclamation formulée par S. M. Chérifienne à propos des pertes subies par ses sujets du fait des représailles que nous avons été forcés d'exercer contre eux en raison de leurs agressions. Mais il fit connaître en même temps (*) que « si » de notre côté, nous écartions toute revendication du sultan en

(*) Lettre du Ministre, du 14 février 1883.

perles, car ils savaient qu'en semblable matière les engagements pris par un Gouvernement musulman

» faveur de ses tribus, si nous lui contestons absolument le droit de
 » prendre en mains les intérêts des gens qui ont enfreint ses ordres,
 » nous avons nous-mêmes exercé dans toute sa plénitude notre droit
 » de représailles, et nos colonnes ont successivement razzié les
 » Amour, les Cheurfa, les Beni Guil et d'autres tribus marocaines.
 » S'il s'agit de ne pas laisser en souffrance les dommages de nos
 » administrés, nos prises ont sans doute été suffisantes pour nous
 » permettre de prélever le complément de leur indemnité sur le
 » produit des razzias effectuées par nos troupes.

» Nous avons d'ailleurs reconnu nous-mêmes que les sujets du
 » sultan ont agi contre ses ordres les plus formels, nous avons
 » constaté qu'il est impuissant à les protéger, aussi bien qu'à réprimer
 » leur rébellion. Pouvons-nous en bonne conscience le rendre soli-
 » daire et responsable d'actes qu'il a répudiés à l'avance ?

» S. M. Chérifienne nous a donné une preuve manifeste de sa
 » sincérité, en déclarant publiquement que son territoire était
 » ouvert à nos troupes et, devant la menace de notre apparition
 » éventuelle, les rebelles se sont éloignés de notre frontière pour
 » exercer leurs déprédations sur les tribus marocaines. Il a dû en
 » coûter à Moulay el Hassan d'entrer ouvertement dans une voie qui
 » pouvait le compromettre aux yeux du fanatisme musulman et
 » provoquer une révolte de sujets contre leur souverain. C'était se
 » mettre implicitement sous notre protection. Nous sied-il de lui en
 » faire sentir le poids, en refusant de rien abandonner de nos reven-
 » dications rétroactives ?

» Au surplus, si nous maintenons intégralement nos exigences,
 » sur qui retomberait la charge des 329.745 francs que nous aurions
 » encore à réclamer ? Sur les tribus limitrophes de nos frontières que
 » l'amel d'Oudjda a dû convoquer et mettre à contribution pour
 » payer les cent mille francs que l'Algérie a déjà touchés. Mettant à
 » part toute considération de justice, il serait imprudent d'indisposer
 » contre nous nos plus proches voisins, en les faisant pressurer à un
 » moment où la misère et la disette règnent dans tout le Maroc, par
 » suite de la sécheresse persistante et du manque de récoltes depuis
 » quatre années consécutives. Le sultan a lui-même confessé son

vis-à-vis une nation chrétienne, sont facilement révo-
 cables. Dans de telles conditions, le désordre ne pouvait

» dénuement et il a, en quelque sorte, imploré l'indulgence de son
 » créancier. Devons-nous lui refuser une concession compensée
 » d'ailleurs par les témoignages effectifs de son bon vouloir ? Ce
 » serait risquer de perdre tout le terrain gagné depuis un an et rejeter
 » notre débiteur dans les bras de l'Angleterre ou de l'Espagne, dont
 » les agents ne cherchent qu'à nous aliéner les sympathies du souve-
 » rain du pays. »

Répondant à ces observations, le Gouverneur général fit remarquer
 que pour achever de désintéresser les victimes du coup de main du 17
 novembre 1881, il n'était pas possible de prélever le complément de
 cette indemnité sur le produit des prises que nos soldats ou goumiers
 avaient perçu. Il ajouta que, sous réserve de cette objection, il était
 d'avis que nous devons éviter de compromettre l'état actuel de nos
 relations avec le sultan par une trop grande exigence à son égard.
 Cependant il lui paraissait imprudent de laisser supposer à ce souve-
 rain que nous abandonnions tous nos droits sur les trois cents et
 quelques mille francs restant dus, car il y aurait, peut-être, lieu, le
 cas échéant, d'en réclamer le versement ou, tout au moins, de faire
 entrer cette somme en ligne de compte dans le règlement d'une
 question internationale qui viendrait à se produire ultérieurement. En
 tout cas, il lui semblait juste de maintenir le principe de l'indemnité
 due à nos administrés que nous ne pouvons désintéresser nous-mêmes,
 indemnité dont ils n'avaient encore perçu que le quart environ.

Cependant les Hamian, lésés dans leurs intérêts, ne cessaient
 d'adresser des réclamations à l'autorité. Le 22 avril 1884, le Gouver-
 neur général se décida à tenter une nouvelle démarche auprès du
 Ministre des Affaires Étrangères. Elle n'eut pas un meilleur succès, car
 M. Ordéga, consulté, fit connaître que sa manière de voir n'avait pas
 changé, qu'il serait fâcheux d'indisposer contre nous par des réclama-
 tions répétées les tribus marocaines, voisines de notre frontière, qui
 auraient à supporter toute la charge du reliquat de la dette à payer,
 après avoir été mises à contribution pour payer les premiers 100.000 fr.,
 et qu'enfin nous devons écarter toute complication qui risquerait de
 nous entraîner en dehors de la ligne politique que nous avons adoptée.

En novembre 1884, au cours d'une tournée qu'il faisait dans la

qu'augmenter chaque jour dans notre sud-ouest ; nos tribus se désagrégeaient de plus en plus et les mesures

division d'Oran, M. le général Detrie fut saisi personnellement d'une réclamation par les Oulad Mansoura, une des tribus lésées par le coup de main du 17 novembre 1881. En transmettant leur requête qu'il appuyait avec beaucoup d'insistance, cet officier général résumait ainsi la question :

« Sous l'influence de considérations diplomatiques, notre Gouvernement ne croit pas devoir exiger du Maroc la somme encore due, tout en reconnaissant qu'il est juste et politique que la tolérance ne soit pas supportée, en fait, par les victimes du coup de main du 17 novembre 1881.

« Conséquemment, il paraît devoir incomber à notre Trésor la charge d'indemniser les Oulad Mansoura (Hamian). *Notre parole est engagée vis-à-vis d'eux*, notre dignité par suite, et aussi le souci de la tranquillité générale, car le dépit prolongé des nomades peut les pousser à des représailles interdites et jusqu'ici évitées et les lancer dans une aventure fâcheuse à tous les points de vue. »

Cette nouvelle réclamation transmise aux Affaires Étrangères resta sans réponse.

En février 1885, sur les instances constantes (*) de la Division d'Oran, le Gouverneur général la renouvela, ajoutant que s'il insistait de nouveau sur cette question c'est qu'il avait la conviction profonde de la justice de la question qu'il défendait, et qu'il envisageait, en

(*) Le général commandant la Division d'Oran avait écrit à ce propos :

« Je prends la liberté de revenir sur cette question qui présente un haut intérêt au point de vue de notre dignité et de notre prestige sur les populations nomades du cercle de Seboulou, peut-être aussi au point de vue du maintien de la tranquillité dans un certain avenir.

« J'ai, du reste, peu de choses à ajouter à ce qui a été dit à ce sujet.

« Lors du voyage de la mission militaire à Tanger et à Maroc avec M. Ordéga, en mars et avril 1882, l'empereur du Maroc promit de nous faire verser immédiatement un acompte de 100,000 francs, versement qui n'a eu lieu qu'en plusieurs paiements et au bout de huit mois seulement. En outre, il s'engagea, par écrit, à faire payer les 329,475 francs restant dûs, à des époques qui seraient fixées ultérieurement, à la suite d'arrangements pris

prises pour rendre un peu de leur ancienne liberté d'allures à nos gens ne servaient à rien.

même temps, les conséquences fâcheuses pour notre prestige et notre autorité, du résultat presque négatif auquel avaient abouti jusqu'alors les efforts de notre diplomatie.

« Il est certain, pour moi, écrivait encore M. Tirman, qu'avec un peu de pression nous obtiendrions la satisfaction légitime que réclament nos administrés, et cela sans aucun danger pour notre situation vis-à-vis du Maroc. Dans tous les cas, il me paraît difficile d'admettre que nous abandonnions cette créance, en faisant acte de générosité au détriment de nos sujets. »

Enfin, en terminant, le Gouverneur général demandait que l'on profitât de la présence à Paris d'un envoyé extraordinaire de l'empereur du Maroc (*) pour rappeler les engagements pris par ce souverain et en demander l'exécution.

M. Féraud, notre nouveau ministre à Tanger, saisi de la question, se rangea à l'opinion émise par son prédécesseur, M. Ordéga.

Ce ne fut qu'en janvier 1886, après de nouvelles démarches des autorités algériennes, que notre représentant au Maroc, à la suite d'instructions reçues de Paris, tenta une nouvelle démarche auprès du Gouvernement chérifien ; le Makhzen répondit en envoyant la copie d'une lettre de Sid Bargach dans laquelle le ministre marocain informait son souverain que M. Ordéga avait abandonné le reliquat de l'indemnité qui restait à payer après le premier à-compte de 100,000 francs.

En transmettant ce document (**), M. Flourens, alors ministre des Affaires Étrangères, ajoutait que les termes de cette communication

entre les deux gouvernements (voir le rapport de la mission, pages 110 et 111).

« Dans ce même rapport, à propos des Oulad Sidi Cheikh (page 125), il est constaté avec quelle facilité le sultan fait généralement droit à nos revendications, au sujet des coups de main opérés contre nos tribus par les Oulad Sidi Cheikh. Le rapport ajoute que le sultan se déclare impuissant à réprimer de pareils faits, mais qu'il donne l'ordre de nous payer ce qui clôt chaque fois l'incident. »

(*) L'amel d'Oudjda, Si Abdesselam ben Ali es Saïdi.

(**) 16 mars 1887.

Sur ces entrefaites M. Albert Grévy fut nommé gouverneur général de l'Algérie. Ses instructions ne

ne nous permettaient pas de nous faire illusion sur les difficultés que rencontrerait l'action diplomatique ainsi engagée pour assurer aux Hamian un supplément d'indemnité (*).

A toute autre époque, la terminaison donnée à cet épisode eût pu avoir de graves conséquences pour notre domination dans le Sud. Mais à ce moment, si l'effet moral produit sur l'esprit des populations indigènes intéressées fut des plus fâcheux, il n'amena heureusement aucune complication. Il faut en rechercher la cause peut-être dans le fait de notre présence permanente dans ces régions; mais surtout dans les moyens que nous avons procurés depuis 1881 à nos nomades de se créer des revenus, souvent considérables et de réparer leurs pertes en louant leurs chameaux pour le service de nos colonnes et le ravitaillement de nos troupes (**).

Une autre circonstance devait, quelques années après, nous permettre d'effacer la mauvaise impression, produite chez nos nomades par la suite donnée à l'affaire que nous venons de rapporter et leur prouver que nous étions bien à même de leur faire obtenir du Maroc les réparations auxquelles ils avaient droit.

C'est en 1891 que se sont produits les faits que nous allons relater,

(*) Les Hamian renouvelèrent encore leur réclamation en 1888. L'autorité algérienne n'y donna cette fois aucune suite et s'efforça de leur faire comprendre qu'il était inutile de soulever de nouveau cette question.

(**) Nos colonnes disposaient en permanence d'un convoi de chameaux de réquisition qui leur permettait de se porter rapidement et sans retard sur les points où leur présence était nécessaire.

Ces chameaux de réquisition étaient alors payés 3 francs par jour. Le propriétaire de ceux qui mouraient dans le service (et il en mourait beaucoup) recevaient une indemnité qui variait de 70 à 90 francs, rarement davantage.

D'autre part, lorsque le calme fut rétabli, ce furent des entrepreneurs qui furent chargés des transports des vivres de la troupe. Ils louèrent dans ce but un grand nombre de chameaux aux nomades, qui trouvèrent dans ces ravitaillements une grande source de bénéfices.

Or, un bon chameau valait, à cette époque, 150 francs chez les Beni Guil. Cette indication est suffisante pour faire comprendre ce que pouvait rapporter à un nomade du sud la location d'un chameau à l'État ou à des particuliers, comparativement à la valeur du capital engagé.

remédièrent point à la situation. Il affirma davantage la nouvelle politique suivie.

faits qui ont amené notre diplomatie à engager de nouveau, avec la Cour de Fez, des négociations en vue d'obtenir de fortes indemnités pour nos administrés lésés.

Cette année-là, les Hamian décidèrent d'envoyer une grande caravane faire des achats de dattes au Tafilalet. Partie le 26 novembre 1891, leur caravane se partagea en deux groupes: l'un comprenant les Bekakra, les R'iatra Oulad Messaoud et les R'iatra Oulad Ahmed, prit la route de Figuig et de Foued Guir (*); l'autre suivit le chemin qui passe par Talzaza (**).

Arrivés à El R'orfa, nos gens auxquels s'étaient joints en route une caravane de Doui Menia, furent bien reçus par les habitants de ce village, dévoués à ces derniers. Mais ils se déclarèrent dans l'impossibilité d'entamer aucune transaction avec eux en raison des ordres donnés par Moulai Rechid, grand-oncle du Sultan Moulai Abdelaziz et qui réside au Tafilalet.

En même temps nos gens apprenaient que des lettres de Moulai Rechid avaient été lues dans toutes les mosquées de la région, prescrivant, sous les peines les plus sévères, de ne rien vendre aux Hamian qu'elles traitaient de Mezanates (***).

Le 10 décembre, une bande composée d'environ 1.000 à 1.200 fantassins, gens sans aveu de toutes origines et principalement de Beraber, déboucha de Dar el Beïda et vint attaquer nos gens. Parmi eux on apercevait une soixantaine de cavaliers. Mais tous étaient mal armés de fusils à pierre, de hachés et de couteaux. Nos Hamian s'empressèrent de faire prendre à leurs chameaux la direction du nord-est, tandis que leurs 70 à 80 cavaliers se préparaient à faire face à l'attaque. A la première décharge le désordre se mit parmi les assaillants: deux de leurs cavaliers ayant été tués, les autres prirent

(*) Quelques gens des Amour d'Aïn Sefra se joignirent à cette portion de la caravane.

(**) Entre Bou Kaïs et Kenadsa.

(***) C'est-à-dire serviteurs de mécréants.

On avait fait courir le bruit que deux officiers français déguisés se trouvaient parmi les Hamian.

Le général commandant la division d'Oran reçut les

la fuite bousculant les fantassins. Ceux-ci firent mine de mieux résister, mais mal armés, ils ne purent tenir et lâchèrent bientôt pied (*).

Le combat terminé, les Hamian, craignant un retour offensif, se mirent en retraite vers Foued Guir. Là ils se séparèrent, un groupe gagna Bechar, Kenadsa et Ouakda, un autre se rendit aux Beni Goumi le troisième prit la direction de Figuig.

Un nouvel incident allait se produire parmi ceux qui s'étaient rendus à Bechar, incident qui allait encore augmenter le chiffre des pertes subies jusqu'alors par nos gens.

Un homme des Bekakra, connus par ses excentricités (**), croyant reconnaître sa jument perdue dans celle d'un indigène des Oulad Djerir, habitant Bechar, sauta dessus et s'enfuit en criant aux Hamian qu'ils étaient trahis. Il se produisit dans le premier moment une panique parmi nos gens. Dès que le calme fut rétabli, plusieurs d'entre eux se lancèrent à la poursuite du fugitif, sans pouvoir l'atteindre. La conséquence de cet acte de folie fut que les gens de Béchar s'emparèrent de tout ce qui appartenait à nos Hamian qui se trouvait à leur portée et particulièrement de tout ce qu'ils avaient déjà versé en prévision de leurs achats.

Ces divers incidents étaient de nature à motiver de notre part une demande de réparations au Gouvernement marocain. En prévision d'une telle éventualité, le général commandant la division d'Oran fit dresser l'état des pertes subies par nos Hamian. Le total de ces pertes s'élevait :

| | |
|---------------------------------|--------------------|
| pour l'affaire de R'orfa à..... | 215.249 fr. |
| et pour celle de Bechar à..... | 18.496 fr. |
| soit en tout..... | <u>233.745 fr.</u> |

Muni de tous ces renseignements, le Ministre des Affaires Étran-

* Dans ce combat, nos gens avaient eu un homme tué, un autre blessé, deux juments tuées et une perdue. Celle-ci s'était enfuie pendant l'action, alors que son propriétaire avait mis pied à terre. Les pertes des Beraber furent évaluées à 140 tués que nos gens déponillèrent consciencieusement avant de se retirer.

(**) Celui-là même qui avait perdu sa jument au combat de Dar el Beïda, comme nous l'avons dit dans la note ci-dessus.

ordres le plus impératifs afin de s'en tenir strictement

gères (*) prescrivit de réclamer du Gouvernement chérifien une indemnité égale aux pertes subies par nos gens, et en même temps de demander du Sultan la destitution de Moulai Rechid, gouverneur du Tafilalet, qui semblait sinon l'instigateur, du moins le complice de l'attaque dirigée contre nos administrés.

Notre représentant à Tanger (**) s'empressa, suivant ces instructions, d'adresser au Makhzen une énergique demande de réparations (***). La réponse du Ministre des Affaires Étrangères du Sultan ne parvint à Tanger qu'à la fin de juillet. Le Makhzen semblait accepter le principe d'une indemnité, mais faisait remarquer que Moulai Rechid avait depuis longtemps résigné ses fonctions de Gouverneur du Tafilalet.

Quelques mois après (septembre 1892), l'affaire était conclue à notre entière satisfaction. Le comte d'Aubigny, profitant de son voyage à Fez où il allait présenter ses lettres de créance, obtenait du Sultan le paiement de l'indemnité réclamée ainsi que la destitution du fonctionnaire marocain (****), qui commandait dans la région où nos gens avaient été attaqués.

Les événements que nous venons de rapporter montrent l'esprit d'animosité qui existe contre nous et tous ceux qui nous approchent chez les populations du sud-est marocain. Ils font justement apprécier en outre, la valeur des relations que nous pouvons avoir avec elles et permettent de comprendre pourquoi, depuis quelques années, nos nomades ont, en grande partie, désappris le chemin du Tafilalet.

(*) M. Ribot.

(**) Le comte d'Aubigny.

(***) 19 mai 1892.

(****) Ahmed ould Merimida Cherradi, des Oulad Dehm. Il résidait à Reçani, sur Foued Ifi et était en fonctions depuis 3 ans.

Le Sultan Moulai el Hassan ne cacha pas à notre Ministre que la destitution de ce fonctionnaire de mince importance pour lui, lui coûtait peu. Car il fit remarquer que son autorité au Tafilalet était restreinte et constamment battue en brèche par de nombreux et puissants chérifs, représentant des branches rivales de sa dynastie et ses ennemis personnels qui y résident.

aux termes du traité de 1845¹. De son côté le Maroc semblait comprendre qu'il y avait pour lui plus d'avantages que d'inconvénients à favoriser notre attitude

Toutefois ces incidents(*) n'ont pas eu heureusement grande influence sur le commerce que nous pouvons avoir avec ces contrées, commerce qui s'effectue la plupart du temps par l'intermédiaire de négociants de Figuig et qui, en somme, suit un courant ascendant.

¹ Dans un rapport d'ensemble sur l'insurrection de 1881, rapport adressé le 1^{er} août 1883 au Ministre des Affaires Étrangères, on relève le passage suivant :

« Nous signalerons au premier plan des causes qui ont pu favoriser
 » le mouvement insurrectionnel dans le sud oranais, notre respect
 » peut-être excessif, dans ces dernières années du traité de 1845 avec
 » le Maroc, respect résultant d'une interprétation sans doute trop
 » littérale de cet acte international. A une attitude généralement très
 » énergique, on a cru pouvoir dans un but d'apaisement et de
 » conciliation, substituer l'action presque exclusive de la diplomatie.
 » Cette action comporte forcément une certaine lenteur, une sorte
 » de temporisation sur laquelle nos sujets musulmans ont bien pu se
 » méprendre. Les gens mal intentionnés n'ont pas manqué de leur
 » représenter ce changement dans notre manière d'être, comme un
 » indice de faiblesse et d'impuissance de notre part.
 » Cette application des clauses du traité de 1845 a placé toutes nos
 » populations nomades dans une sorte de situation d'infériorité vis à
 » vis de leurs voisins. En interdisant aux nôtres le droit de représailles
 » immédiates, pour y substituer des revendications réclamées
 » par la voie diplomatique, réparations souvent érudées ou accordées
 » tardivement et d'une manière incomplète, nous avons fait le jeu de
 » nos ennemis. Nous avons permis à ces derniers de propager leurs
 » mensonges sur notre situation effacée depuis nos revers en Europe. »

(*) Depuis 1891, nos tribus du sud, et particulièrement les Hamian, ont eu à supporter un grand nombre d'incursions, coups de mains, agressions, etc., de la part de leurs voisins marocains. Le total des indemnités qu'ils ont réclamées de ce fait, en juin 1894, s'élève à 273.566 fr. 55, pour lesquelles de nouvelles revendications vont être incessamment adressées au Maroc, par voie diplomatique.

nouvelle faisait taire ses appréhensions habituelles et montrait le moins d'hésitation possible à nous payer les fréquentes et nombreuses indemnités que nous lui réclamions pour les méfaits commis par ses sujets au préjudice des nôtres. Cette politique ne pouvait qu'être profitable au Gouvernement marocain, car elle lui permettait de faire acte de souveraineté sur des populations qui lui avaient toujours échappé, leur faisant comprendre l'utilité des liens qui pouvaient les unir au pouvoir central. Elle ne pouvait qu'être en même temps préjudiciable à nos intérêts en permettant à nos nomades de constater que nos rapports avec le Maroc s'étaient transformés et que loin d'imposer nos volontés comme par le passé, nous acceptions maintenant de discuter sur le moindre incident.

Le contre-coup d'une pareille attitude ne pouvait que se faire sentir parmi nos nomades dont l'attention éveillée par les incidents des dernières années suivait de près une évolution dans laquelle ils se trouvaient les premiers intéressés.

Pour remédier à toutes ces difficultés les autorités de la division d'Oran renouvellèrent la proposition qu'elles faisaient depuis si longtemps, d'envoyer une colonne dans le Sud où elle eût été chargée de montrer notre drapeau; mais M. Albert Grévy pensa trouver le remède cherché dans l'installation d'un nouveau poste permanent dans le sud et dans une mesure dont il prescrivit l'application immédiate. Elle consistait à considérer dorénavant comme frontière hypothétique la ligne qui

joindroit le Teniet es Sassi à un point situé à égale distance entre Ich, le dernier ksar marocain du traité de Lalla Mar'nia et Aïn Slissifa, le premier ksar algérien de la même convention.¹

La création d'un poste dans le sud, arrêtée en principe dès le commencement de l'année 1881,² ne

¹ Nous avons vu au chapitre précédent les inconvénients que devait présenter une telle mesure.

² Les modifications apportées au régime administratif de tout le Tell algérien par l'extension du territoire civil, faisaient alors ressortir la nécessité d'assurer le fonctionnement des nouvelles institutions derrière une ligne fortement établie et confiée à l'autorité militaire. Dans cet ordre d'idées, on songea à réorganiser le territoire militaire des trois départements algériens de façon à créer une barrière qui pût empêcher les ferments de discorde et les excitations dangereuses de pénétrer dans les tribus telliennes.

Ce projet de réorganisation territoriale prévoyait la création d'un poste dans nos ksour du sud-ouest. Dans un rapport (*) établi par le commandant Rinn, chef du service central des Affaires Indigènes, rapport présenté au Conseil du Gouvernement le 21 février 1881 par

(*) Ce rapport faisait ressortir que la ligne de protection du Tell doit être formée par un cordon de postes placés sur les Hauts Plateaux et ayant des avant postes dans le désert.

Les premiers étaient de l'ouest à l'est : Sebden avec l'annexe d'El Aricha, Saïda, Frenda et Tiaret, doublés par le cercle de Géryville et l'annexe d'Aïlou, Boghar, avec sa nouvelle annexe de Chellala et Aumale, que couvraient dans le sud : Laghouat, Djelfa et Bou Saada.

Tous ces postes existaient déjà : pour leur faire suite vers l'est, il paraissait utile de transformer en cercles les annexes de Msila et de Barika et de créer au Djebel Chechar un nouveau cercle, avec des éléments empruntés aux cercles de Biskra, Khenchela et Tebessa.

Quant aux seconds, sentinelles avancées dans l'Extrême-Sud, ils étaient à créer et leurs chefs-lieux paraissent indiqués vers Tiout (annexe de Sebden) dans la division d'Oran, à Metlili, (annexe de Laghouat avec poste temporaire à Ouargla) pour celle d'Alger, et à Touggourt (cercle avec poste permanent à el Oued) pour celle de Constantine.

pouvait qu'avoir un heureux résultat, en nous donnant une action directe sur des populations sur lesquelles

le Conseiller Vignard, l'opportunité de cette création était démontrée dans les termes suivants :

« Les moyens que nous avons dû employer pour arriver à main-
 » tenir tant bien que mal notre influence et notre autorité (dans le
 » Sahara franco-algérien) sont bien dispendieux et bien défectueux.
 » En dehors des coups de force et des répressions militaires, ils
 » ont consisté surtout à nous servir plus ou moins habilement de
 » grandes personnalités maraboutiques ou politiques ralliées à notre
 » cause par des immunités ou des privilèges qui retonibaient lourdement
 » sur la masse de leurs administrés, et qui sont en désaccord complet
 » avec les principes démocratiques et libéraux du Gouvernement de
 » la République. D'ailleurs ces personnalités ont disparu de la scène
 » politique depuis la révolte des Oulad Sidi Cheikh qui avaient été
 » nos principaux auxiliaires dans l'exercice de notre occupation du
 » sud-ouest de l'Algérie. Les chefs indigènes que nous avons mis à
 » leur place depuis 1864, n'ont ni leur prestige, ni leur influence,
 » ils sont tous restés au-dessous de leur tâche; d'autre part, l'éloigne-
 » ment de nos postes-frontières nous empêche presque toujours de
 » donner en temps utile à nos ksouriens et à nos nomades, protection
 » efficace contre les agressions et les coups de main dont ils sont
 » fréquemment l'objet : il en résulte que depuis plusieurs années, les
 » uns et les autres ne sont plus complètement dans notre main.
 » Chaque fois que nous avons vu cette situation s'aggraver, nous
 » avons pensé qu'il suffirait de nous montrer en armes dans ces
 » contrées pour rétablir le principe de notre autorité et rejeter au loin
 » les partis ennemis : mais à peine étions-nous rentrés dans le Tell,
 » que les intrigues et leurs conséquences reprenaient leur cours
 » naturel. Les différentes expéditions que nous avons dirigées, tous
 » les ans, depuis 1864, dans la région de nos ksour, et plus loin, en
 » 1870, sur l'oued Guir, prouvent que, tout en dépensant des
 » sommes considérables, l'objectif que nous visions n'a jamais été
 » atteint. Actuellement, la situation est la suivante : les tribus
 » nomades du sud-ouest se désagrègent de plus en plus et s'égrènent
 » par fractions constituées au Maroc; quant aux ksouriens, ils
 » donnent ouvertement accès dans leurs murs à nos dissidents, Oulad

nous n'avions jamais eu qu'une action éloignée et en couvrant en avant nos établissements du Tell. Mais

» Sidi Cheikh Cheraga et autres, dont ils adoptent volontiers les
» idées d'indépendance, et vont même jusqu'à envoyer à Fez des
» députations chargées de demander leur réunion au territoire de
» l'empire marocain.

» En résumé, depuis les limites sud du Cercle proprement dit de
» Sebdoù, nous avons devant nous ces espaces considérables auxquels
» le traité de 1845 a donné le nom de Sahara, mais qui sont en
» réalité habités par des populations, les unes algériennes, les autres
» marocaines, qui ne reconnaissent pour ainsi dire aucune autorité
» effective. Celles qui dépendent de nous, ou du moins celles qui ont
» des caïds investis par nous, paient, il est vrai, des impôts à la
» France, mais la base elle-même de ces impôts ne présente aucune
» fixité, car il nous a été toujours à peu près impossible d'en contrôler
» l'exactitude; il arrive même souvent que ces perceptions atteignent
» un chiffre dérisoire. Au point de vue politique, la situation est plus
» mauvaise encore, puisque nous n'avons jamais pu empêcher
» l'alliance étroite de nos nomades ou ksouriens, avec les plus
» influents des dissidents réfugiés au Maroc, il en résulte fréquem-
» ment des actes d'insoumission, que nous ne pouvons presque jamais
» réprimer, en temps utile, et qui s'accumulent avec le temps,
» sapent notre influence et finissent par compromettre le principe
» même de notre autorité qu'il nous faut affirmer par des moyens
» violents, dispendieux et peu faits pour rendre notre Gouvernement
» sympathique aux indigènes du Sahara. Nous avons donc un puis-
» sant intérêt à ce que cet état de choses ne s'accroisse pas et cesse
» même au plus vite, aussi est-ce dans ce but que le général comman-
» dant la division d'Oran propose l'installation, dans la région des
» ksour, d'un poste permanent en un point convenablement
» choisi » (*).

Le Conseil du Gouvernement ayant adopté les conclusions du rapport qui lui avait été présenté, on se disposait à mettre à exécution le projet de création d'un poste dans nos ksour, lorsqu'éclata l'insurrection.

(*) On hésitait entre Tiout et Ain Sissifa. Dès février 1881, un officier du bureau arabe de Sebdoù, le lieutenant de Bamères, avait été envoyé dans la

elle ne devait avoir d'effet immédiat sur l'état politique du pays que si elle était complétée par une action vigoureuse de nos troupes.

Les événements allaient bientôt se charger de le démontrer.

C'est alors, en effet, qu'éclata l'insurrection fomentée par Bou Amama¹, et l'on put se rendre compte de la prévoyance du général Cerez, commandant la division

¹ Le 6 avril 1881, le bach-agma de Frenlah avisait le commandant de la division d'Oran d'un complot ourdi à l'instigation du marabout Bou-Amama (*) et dans lequel, disait-il, étaient entrés tous les Harrar

région des ksour. Il devait, entre autres missions, rechercher l'emplacement le plus convenable pour l'installation du nouveau poste. Dans son rapport il préconisa l'adoption du point de Tiout.

Ce ne fut cependant qu'à la fin de 1881, qu'une décision ferme fut prise par le général Delebecque, commandant la division d'Oran, Ain Sefra fut alors choisi comme étant le point le mieux placé pour commander tous les débouchés de la région.

(*) Bou Amama, comme nous le verrons dans la suite de ce volume, était marocain. Il n'avait rien pour être le chef d'une insurrection importante. Petit marabout, intrigant, ayant recours pour développer son crédit à des moyens grossiers et charlatans qui n'avaient d'empire que sur les simples, il ne pouvait entraîner à sa suite les Arabes sérieux, pour qui son caractère religieux restait discutable, ni les grandes personnalités dont l'orgueil se fut mal accommodé de plier devant ce chef improvisé. Ce fut là même une circonstance heureuse pour nous. Notre situation eût été singulièrement plus grave si, comme en 1864, le chef d'une grande famille se fut trouvé à la tête du mouvement. Un instant on put craindre que Si Sliman Ben Kaddour ne prit cette place. Mais là encore, nous fûmes servis par les circonstances, l'espèce de rivalité qui s'établit entre Si Sliman Ben Kaddour et Bou Amama, ainsi que le caractère versatile de Si Sliman Ben Kaddour.

Bou Amama n'a été, en somme, que l'habile instigateur d'un grand rezzou. Il y a été amené, pour ainsi dire, fatalement. Son prestige rendait sa conspiration nécessaire. Il voulait se créer une large place, s'assurer de nombreuses ziara. Or, à cette époque il ne pouvait, pour y parvenir, exploiter de meilleurs filons que le fanatisme et la haine des chrétiens. L'état général des esprits se prêtait alors merveilleusement à son agitation; et l'état particulier du sud oranais, diverses circonstances favorables marquaient l'heure pour une tentative. Il est

d'Oran, lorsqu'il demandait, avec instance, depuis deux ans, l'envoi d'une colonne dans ces régions,

du cercle de Tiaret, toutes les tribus du cercle de Géryville et les Rezaïna de Saïda. L'heure du soulèvement était prochaine. Aussitôt, des ordres furent donnés pour arrêter les émissaires de l'agitateur, partout signalés au milieu de nos tribus. Un de nos officiers, le sous-lieutenant Weinbrenner, détaché à cet effet chez les Djeramma, y trouvait la mort. Le 22 avril, il était assassiné ainsi que presque toute son escorte.

Ce meurtre fut le signal de la rébellion. Elle éclata, sans doute, avant la date fixée par les conspirateurs, le déconsert des premières défections semblerait l'indiquer.

Néanmoins, la situation était des plus graves. Le Tell fut immédiatement couvert, le plus en avant possible, par les goums des cercles

utile, en effet, d'insister sur ce fait que Bou Amama n'a pas créé de toutes pièces une rébellion; son action a été la résultante d'une situation, situation telle que, à défaut de Bou Amama, un autre agitateur, plus redoutable, eût pu se dresser contre nous.

En 1880, M. Fournier, notre ambassadeur à Constantinople, signalait une recrudescence du fanatisme musulman. « Depuis la guerre de 77-78, écrivait-il, il s'est développé avec les grandes espérances et les grands rêves nationaux; il s'agit en Syrie, en Arabie, dans la Tripolitaine, en Tunisie, au Maroc, surtout dans l'Yemen et autour des villes saintes, la Mecque et Médine... Le pèlerinage de 1879 a été un grand congrès musulman qui a fait autant de politique au moins que de religion. » Et ces renseignements étaient confirmés par tous nos agents diplomatiques et consulaires du Levant, par M. Roustan à Tunis, par M. Féraud à Tripoli. D'après certaines prédictions musulmanes, on fixait même l'année 1882 comme devant être l'époque d'un grand mouvement islamique. M. Tissot, ambassadeur à Constantinople signalait même que des démarches avaient été tentées jusqu'au près des chefs hindous dans le but de créer à l'Angleterre des embarras analogues à ceux que la Turquie cherchait depuis plusieurs années, à nous créer en Algérie. Le sultan, en effet, voyant le trône des Osmanlis menacé par le soulèvement de l'élément arabe agissant au nom du principe religieux qui domine et réunit tous les peuples de l'Islam, s'était placé à la tête de l'œuvre de panislamisme entreprise par Si Snoussi, à peu près comme Henri III se plaçait à la tête de la Ligue. Il y avait des allées et venues incessantes entre Constantinople et les états musulmans de l'Afrique et de l'Asie. Nous devions prendre des mesures, en Algérie, pour entraver cette agitation; mesures à peu près illusoire, étant donné le caractère secret de cette agitation et la médiocrité de nos moyens de surveillance et de renseignements. C'était une croisade prêchée contre les chré-

pour y rétablir notre autorité et y installer, si on s'y décidait, un poste permanent.

de la lisière, tandis que des troupes étaient réunies, dans la mesure des ressources alors disponibles, en avant de Saïda, de Daya et de Sebdon. Mais, aussitôt, des résistances se firent sentir. On eut à constater du mauvais vouloir sur certains points, des refus formels, sur d'autres, d'obtempérer aux ordres donnés.

Dès que la nouvelle de l'assassinat du sous-lieutenant Weinbrenner fut connue, l'agha de Saïda fut lancé en avant, au delà du Chott, sur la route de Géryville, avec un goum de 800 chevaux. Le 27 avril, à Khadra, il se heurtait aux contingents des sept tribus des Trafi. Mais, lâchement abandonné par les goums, l'agha, après un premier succès, devait se replier sous les murs de Sfisifa. Cependant, cette rencontre,

tiens à Constantinople, à la Mecque, au Djebel Lakhdar. On a même voulu voir dans le massacre de la mission Flatters comme un acte d'adhésion des Touaregs à cette conspiration générale. Une lettre de l'agent principal de ce guet-apens, Abitaghel, adressée à Bou Aïcha, emir de R'adannès, et saisie par notre police, montre ce crime comme le fait d'un bon musulman et insiste vivement pour la nouvelle de « cette guerre sainte exemplaire faite contre les chrétiens par les Touaregs » soit portée à la connaissance du sultan de Stamboul.

Telle était la situation générale des esprits au moment où éclata la révolte de Bou Amama. Ce n'était, on le voit, qu'une manifestation partielle et hâtive, d'un mouvement qui se préparait plus vaste et plus complet.

Quant aux causes locales, on peut les rappeler brièvement. Nos ksour n'étaient point gardés; notre frontière avait été dégarnie pour fournir des contingents à la Tunisie; l'impuissance du Sultan du Maroc sur les tribus relevant nominalemeut de son autorité, rendait vaine toute réclamation de notre part; et, bien qu'en tout état de cause, ces réclamations se fussent heurtées à une inertie calculée, les intrigues de nos ennemis secrets ne nous permettaient point d'avoir recours à des moyens plus précis que des notes diplomatiques; enfin, les grandes influences indigènes, à ce moment, nous échappaient, ou, du moins, se tenaient dans une réserve très préjudiciable à nos intérêts. L'extension du territoire civil avait laissé sans emploi 70 khalifas, bach-aghas ou caïds. Ils touchaient ensemble 260.000 fr. environ. Or, du jour au lendemain, et bien qu'on ait proposé et décidé des compensations pécuniaires, 53 avaient été laissés sans allocations, 26 touchaient des sommes dérisoires. (Les choses ont changé depuis.) Les chefs indigènes, frappés dans leur situation politique, également frappés dans leurs intérêts, se renfermèrent dans une indifférence qui laissa le champ libre aux agitateurs.

Ce sont ces causes particulières qui facilitèrent le rezzou de Bou Amama.

Dès que les événements l'avaient permis, on avait

dans laquelle les Trafi perdirent une vingtaine de cavaliers marquants eut pour résultat de trancher la situation. Les insurgés constatèrent qu'ils ne pourraient pas entraîner de nouvelles défections, et ils se retirèrent vers l'Ouest pour mettre en sûreté leurs familles et leurs biens. Ils se rapprochaient en même temps des tribus marocaines sur les secours desquelles ils étaient sûrs de pouvoir compter.

Ce fut un répit. Nous en profitâmes. On releva le télégraphe détruit par les rebelles ; la route de Géryville redevint libre. A ce moment, les forces de Bou Amama se composaient, en outre des Trafi algériens, des fractions des Amour, des Cheurfâ, des Oulad Sidi Ahmed ben Medjedoub, des Djemba, qui s'étaient placés sous l'autorité marocaine, d'habitants de nos ksour, de cavaliers des Beni Guil, Oulad Djerir, Oulad Sidi Cheikh R'araba.

Sans perdre une heure, dès que l'ordre fut rétabli aux abords de Géryville, que l'on ravitailla, la colonne formée en avant de Saïda marcha aux insurgés. Le 19 mai, elle les rencontrait, l'attendant, à Tazina, à 4 kilomètres à l'est de Chellala. Une vive action fut engagée. Les rebelles subirent des pertes sérieuses. Mais, comme à Khadra, nos goums se débandèrent, mirent le désordre en fuyant, dans le convoi. Notre colonne dut remonter vers le Tell pour renouveler ses approvisionnements. Et les insurgés profitèrent de cette circonstance pour revenir dans l'Est et attirer à eux les Lar'ouat et quelques fractions des Oulad Sidi En Nasseur, des Makena et des Oulad Sidi Tifour, de l'annexe d'Allon.

Alors, tandis qu'une colonne partait de Laghouat et venait occuper le Djebel Amour, que d'autres troupes protégeaient les Harrar de Tiaret, que les communications entre Saïda et Géryville étaient assurées par une colonne légère placée à Sfissifa, et que les Hamian étaient gardés par celle d'El Aricha, des mesures étaient prises partout pour fermer le Tell aux nomades dissidents et chercher à les affamer. En même temps, la colonne de la division d'Oran, ravitaillée et renforcée, s'avancait, sous les ordres du général Detric, par Khadra et le Kheneg, contre le marabout. Celui-ci, hardiment, marcha vers le Nord. Il espérait, sans doute, entraîner les Harrar Cheraga. Mais, arrivé le 9 à Sidi Abderrahman, il renonçait à ce projet, se rejetait brusquement vers l'Ouest, forçait, le 10, la soumission de la majeure

repris le projet d'installation de ce poste permanent,

partie des Oulad Zian R'araba, du bach aghalik de Frendah ; puis le 11 et le 12, il pillait les silos des Doui Hassen et des Hassasna Cheraga et R'araba, ravageait les chantiers d'alfa et massacrait les ouvriers. Une telle rapidité de mouvements lui permettait d'échapper à l'action combinée de nos colonnes chargées de barrer les passages du Chott. Il paraissait le 14 à Sfid, où il avait avec nos goums une rencontre assez sérieuse, couchait le 15 à Chaïb et regagnait le sud-ouest par Fekarine.

Cependant, si Bou Amama ne pouvait être frappé, nous obtenions, d'autre part, des succès partiels. Le 10, à Mekam Sidi Cheikh, sur l'Oued Sidi en Nasseur, le général Detric battait l'arrière-garde des Lar'ouat, cherchant à rejoindre l'agitateur. Ils avaient 30 tués, 60 blessés. Leur mouvement était entravé. Le 14, les goums des Harrar Cheraga, commandés par l'agha El Hadj Kaddour Sahraoui, atteignaient à Madena, au nord du Chott, ces mêmes Lar'ouat et les Oulad Sidi en Nasseur. Ils leur tuaient 85 hommes et s'emparaient de leurs convois et troupeaux. Deux jours plus tard, ces insurgés, forcés de rétrograder, se heurtaient à la colonne de Laghouat, à Aïn Khecheb, sur l'Oued Sidi en Nasseur, laissant sur le terrain 105 morts. D'un autre côté, une colonne légère sortie de Géryville avait attaqué, le 14, les Ahi Stitten, leur tuant 45 hommes et leur enlevant un butin considérable.

Le mois suivant, Bou Amama recommença sa campagne. Elle fut malheureuse. Il avait, en outre de ses contingents habituels, 400 Chaamba, montés à mehari. Le 5, on le signalait à Mécheria de l'Antar, le 7, à Fekarine. Mais le 9, en passant devant le Kheider gardé par 3 compagnies de tirailleurs, il essayait un échec.

Quelques jours plus tard, quelques-uns de ses cavaliers enlevaient des troupeaux à Aïn el Hadid, sur le territoire de Frendah, et jetaient la panique chez les Harrar R'araba, restés fidèles. Ceux-ci se réfugièrent dans le Tell. Ce fut là son seul succès. Le lendemain, 14, à Medrissa, la colonne et les goums de Tiaret tombaient sur le gros de ses forces, les poursuivaient vigoureusement ; et les insurgés devaient s'enfuir vers le Sud, par Guetila et Hamia el Cherguia, jalonnant la route de cadavres de chevaux.

Cette défaite eut pour conséquence de détruire le prestige que Bou

mais on l'avait complété en décidant la création de

Amama avait retiré de sa première incursion. Les défections commencèrent et ne firent que s'accroître. Le rôle du marabout était terminé. Si Sliman ben Kaddour, dont nous rappelons les agissements dans l'histoire des Oulad Sidi Cheikh, venait d'attirer à lui les révoltés.

Jusqu'aux premiers jours d'octobre, les opérations militaires se réduisirent à une défensive commandée par la saison. Puis on se mit en devoir de châtier les tribus des Amour. Le pâté montagneux fut cerné, fouillé, les tribus réduites. Malheureusement nous ne pouvions aller châtier également les rebelles réfugiés sur des territoires que les ordres faisaient considérer comme marocains. Ils en profitèrent, s'enhardirent. Ils lancèrent leurs bandes dans la région montagneuse des ksour.

Diverses opérations eurent alors lieu contre eux. Mais on n'obtint que des résultats passagers. Bou Amama avait établi ses campements sur l'oued Fendi. C'était lui qui avait été l'âme de la révolte. On résolut de l'atteindre. Le commandant de la colonne d'Aïn Sefra se mit en marche, le surprit le 2 avril. Pour donner à leurs familles et à leurs troupeaux le temps de fuir, les insurgés se battirent en désespérés. Ils abandonnèrent 52 cadavres, 80 tentes et entre autres celle du marabout. Le butin fut considérable.

Cependant une mission topographique attachée à la colonne, s'était éloignée avec 350 hommes pour reconnaître le Chott Tigri. Les gens de Bou Amama, qui avaient transporté leurs campements au-delà d'Aïn Chaïr se réunirent aux Beni Guil, aux Djemba et tombèrent sur la petite troupe qui perdit 76 hommes, 2 officiers, ses mulets, son convoi. Aussitôt, pour venger cette surprise, les colonnes d'Aïn Sefra d'Aïn et Ben Khelil sortirent, et combinant leur action, attaquèrent les révoltés. La première atteignait, le 10 mai, les campements de Bou Amama sur l'oued Zelmou, prenait 300 tentes et un butin important; la seconde, à Mengoub, près d'Aïn Chaïr, tombait, le 11, sur les campements des Djemba, capturant 150 chameaux et 3.000 moutons. En même temps, les troupes d'El Aricha s'étaient avancées pour appuyer le mouvement. Le 17, leur avant-garde se heurtait sur l'oued Charef à un parti de Beni Guil. Ceux-ci eurent 80 hommes tués. Ils furent mis en pleine déroute.

Ce fut la dernière rencontre de cette campagne. L'insurrection était terminée.

postes intermédiaires¹ qui, en assurant les communications devaient servir à couvrir notre flanc vers l'ouest.

Le plus important de ces postes intermédiaires fut Méchéria² en raison de sa situation au cœur du pays des Hamian. Dès lors cette grande tribu que nous n'avions jamais pu administrer que de loin, allait se trouver directement en contact avec l'autorité française, les causes qui avaient pu jadis nous conduire à chercher à mettre dans la même main ces turbulents nomades allaient disparaître et nous allions pouvoir les maintenir dans le devoir mieux que nous n'avions pu le faire jusqu'à ce jour.

Ce fut la localité d'Aïn Sefra qui fut choisie pour y installer le nouveau poste que nous voulions créer dans le sud. Située au nord des montagnes qui forment la limite sud des hauts plateaux, la position se trouvait au centre de cette région des ksour où nous n'avions en depuis 1845 qu'une action indirecte malgré les droits incontestés que nous avait dévolus le traité. Intermédiaire entre Aïn Sfisifa et Tiout, elle commandait les débouchés des montagnes qui aboutissent à proximité de ces ksour et allait nous permettre d'y exercer une active surveillance. Elle avait en outre l'avantage de nous installer au milieu de centres de

¹ Le Khreider et Méchéria. En même temps Aïn ben Khelil était réoccupé et la colonne permanente d'El Aricha réorganisée.

² La colonne du général Colonieu, chargée de procéder à la première installation de ce nouveau poste, arriva à Méchéria le 8 août 1881.

populations où jusqu'alors toutes les bandes de malfaiteurs avaient trouvé un refuge assuré et où les Oulad Sidi Cheikh venaient se renseigner sur nos projets quand ils n'en faisaient pas la base d'opération de leurs coups de mains sur nos tribus¹.

Cependant si notre installation dans ces régions avait des avantages incontestables pour notre domination, elle allait nous mettre aux prises avec des difficultés nouvelles que jusqu'à présent nous avions pu, à cause de notre éloignement, considérer comme négligeables, mais qui prenaient une importance de premier ordre du moment que nous devenions maîtres effectifs de la contrée.

En effet notre présence à Aïn Sefra ouvrait la question de la nationalité des Amour que le traité de 1845 a reconnus comme Marocains bien qu'ils nomadisent aux environs des ksour du sud-ouest. Nous tournâmes la difficulté en amenant à nous, de vive force autant que par la persuasion, ces populations intimidées de prime abord par le déploiement de notre puissance ; mais il était facile de prévoir qu'un jour où l'autre elles chercheraient à reprendre leur indépendance et que la question de leur nationalité se poserait alors dans

¹ Le 14 décembre 1881, nos colonnes, après avoir opéré dans tout le massif montagneux entre Aïn Sflissifa et Ich et en avoir chassé les Amour qui s'y étaient réfugiés, venaient s'installer à Aïn Sefra, et commençaient immédiatement la construction d'un mur d'enceinte provisoire en pierres sèches, c'est là que se trouvent actuellement la redoute et les établissements militaires d'Aïn Sefra.

toute son acuité. Il est en effet inadmissible que, possesseurs incontestés d'un pays, nous ne le soyons pas de ses habitants. En somme, le problème qui les concerne est simple par lui-même, mais il se complique étrangement si l'on considère que le territoire où nomadisent les Amour s'étend depuis Foned Zousfana jusqu'à Asla, c'est-à-dire que la moitié de son étendue se trouve dans les régions avoisinant les ksour marocains d'Ich et de Figuig qu'il nous est malaisé de revendiquer, tandis que le reste appartient à la région des ksour algériens.

Quoiqu'il en soit, la campagne menée en 1882 par nos troupes, à la suite de notre installation dans les nouveaux postes, avait porté ses fruits. Bou Amama, abandonné peu à peu de tous ses fidèles, qui, pour la plupart avaient rejoint les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, tandis que quelques autres unissaient leur fortune à celle des R'araba, s'était réfugié à Figuig. De son côté, le Gouvernement français était las de cette guerre d'escarmonches perpétuelles qui, commencée en 1864, nous entraînait depuis cette époque dans de fortes et continuelles dépenses. Il nous fallait entretenir constamment sur pied de nombreuses colonnes, de là une cause de gêne pour l'installation définitive de nos nouveaux postes ou le prolongement projeté de la voie ferrée de Saïda-Mecheria. On résolut donc d'en finir avec cette situation embarrassée et, pour y parvenir, il fut décidé de procéder à l'aide de moyens pacifiques au repeuplement des territoires

méridionaux restés à peu près vides depuis la défection en masse des tribus insurgées.

Ce fut au général Thomassin placé, à cet effet, à la tête de la division d'Oran, que fut réservée la réalisation de ce programme. Au moment de la prise de son commandement, le plus grand nombre de nos dissidents se trouvaient avec les Oulad Sidi Cheikh Cheraga. C'était dans cette direction qu'il fallait chercher la solution du problème, soit en s'efforçant de détacher les révoltés de leurs seigneurs religieux, soit en amenant les Zoua Cheraga à faire eux-mêmes leur soumission et à ramener tous ceux de leurs serviteurs qui s'étaient groupés autour d'eux. A ce dernier parti, plus conforme du reste aux instructions qu'il avait reçues, le meilleur, en tout cas, puisqu'il lui assurait le retour intégral de nombreux nomades qui étaient avec les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, s'arrêta le général Thomassin. Les négociations habilement conduites par l'intermédiaire de notabilités indigènes, telles que le bach agha de Frenda, Si Ahmed ould Cadli aboutirent au résultat désiré¹.

¹ On a reproché au général Thomassin d'avoir ramené les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, éloignés de nous depuis 1864, pour leur rendre une partie de leur ancienne situation. Nous avions, pendant plus de vingt ans, disent les contradicteurs, administré le sud sans avoir recours à leur influence, et en nous mettant directement en contact avec les populations qui habitent ces régions. Puisque cette manière de faire nous avait donné de bons résultats, pourquoi l'avoir modifiée ? pourquoi avoir ramené parmi nous une famille dont l'existence même au milieu de nous est une sorte de contradiction du principe d'autorité

La solution qu'apportait la rentrée des Oulad Sidi Cheikh Cheraga fut complétée par un événement, heureux pour notre politique, qui se produisit peu de temps après, au Maroc. Si Sliman ben Kaddour, notre ancien agha des Hamian, le chef militaire des Zoua R'araba, fut assassiné par les Béraber, et les dissidents qui suivaient encore sa fortune se hâtèrent de venir réclamer notre protection.

Désormais, nous pouvions nous considérer comme forlement établis sur les hauts plateaux où nos nouveaux postes allaient nous permettre d'exercer une

dont l'arrogance et la cupidité ne peuvent que créer de perpétuelles difficultés au commandement ? D'ailleurs, au moment de leur rentrée, ces marabouts, comme du reste les dissidents réfugiés auprès d'eux à cette époque, étaient alors à bout de toutes ressources et six mois de patience, prétend-t-on, nous les auraient tous amenés à merci.

On ne peut nier que les tribus révoltées, dont l'état était des plus précaire, à ce moment, n'auraient pas tardé à réclamer de nous leur pardon, malgré même l'opposition des Oulad Sidi Cheikh. Mais rien ne nous dit que ces derniers, qui, depuis si longtemps, vivaient indépendants, au milieu de leurs serviteurs du sud-ouest et s'étaient même créés des intérêts nouveaux dans ces régions, par un séjour prolongé, auraient abandonné de gaieté de cœur cette situation pour venir à nous comme les autres rebelles, sans avoir l'espoir d'obtenir aucune compensation.

Bien au contraire, il paraît plus juste de penser qu'ils auraient préféré rester dans leur exil volontaire plutôt que de venir bénévolement accepter un joug qui ne pouvait que les amoindrir. C'eût été alors le retour au statu quo antérieur, et la tranquillité que nous cherchions à ramener dans notre sud, aurait été aussi incertaine que par le passé. Car reprenant la campagne, les Zoua Cheraga seraient revenus comme jadis harceler nos administrés, disparaissant avec autant de rapidité qu'ils étaient apparus pour tenter leur coup de main. Nos nouveaux postes à peine installés n'auraient pas été un obstacle suffi-

action que nos nomades n'avaient jamais ressentie. D'autre part, le pays était repeuplé et la réinstallation des tribus presque toutes ruinées par l'insurrection sur leur territoire étaient un gage de tranquillité pour le sud. L'heure de la révolte était passée. Bou Amama, réfugié presque seul à Figuig, le comprit, il se rendit compte que, maîtres de la situation, nous allions pouvoir dorénavant attaquer plus spécialement sa personne et nous efforcer de faire disparaître de la scène une personnalité aujourd'hui abattue, mais qui demain pouvait élever contre nous l'étendard de la révolte. Il

sant pour les arrêter dans leurs hardies tentatives, et nos colonnes, sans cesse en haleine, auraient dû être tenues sur un pied fort dispendieux pour nos finances.

D'ailleurs les Oulad Sidi Cheikh algériens ne comprennent pas seulement les Zoua du cercle de Geryville, ils embrassent également tous ceux de la descendance de Sidi Cheikh qui se sont fixés un peu partout sur le territoire de la colonie et particulièrement dans le Tell oranais. On ne peut nier que toutes les branches de cette grande famille aient de tout temps conservé des relations entre elles et qu'il sera toujours plus avantageux pour nous de les avoir entre les mains toutes ou presque toutes puisque le traité de 1845 nous a enlevé les R'araba.

Enfin, il est certain que si en 1883, nous n'avions pas ramené à nous les Cheraga, leur présence dans le sud aurait été un nouvel obstacle à nos projets d'extension. En agissant ainsi le jour où nous aurions mis le pied dans ces régions éloignées où les Zoua sont établis en grand nombre encore et depuis un long espace de temps, il nous aurait fallu compter avec la branche aimée et lui accorder « l'aman » que nous lui avons toujours refusé, à moins que nous ne soyons décidés à la refouler de nouveau. Mais il n'est pas besoin de montrer quels avaient été les inconvénients et les désavantages d'une pareille détermination.

s'enfuit précipitamment et clandestinement de Figuig et alla chercher un nouveau refuge au Gourara dans le district de Deldoul.

Notre situation au commencement de 1884 était donc des meilleures. Cet état prospère était dû autant aux heureuses déterminations que nous avons prises depuis deux ans qu'aux vigoureux retours offensifs que nous avons dirigés contre nos dissidents et leurs alliés marocains au cours de la dernière campagne où nous avons poussé jusqu'à Fendi sur la rive droite de l'oued Zousfana, et jusqu'à l'oued Zelmou, un des affluents supérieurs de l'oued Guir.

Maîtres effectifs dorénavant de la région des ksour, il nous fallait songer à l'organiser solidement afin d'éviter toute surprise dans l'avenir. Si les récentes dispositions prises avaient singulièrement renforcé notre position dans le sud oranais, il n'en était pas de même dans les deux autres provinces, où Laghouat et Biskra, malgré leur force naturelle, ne pouvaient avoir d'action bien efficace sur des régions comme le Mzab jusqu'alors à peu près indépendant, ou sur les tribus, comme celles des Chaamba, qui occupent tout le sud des deux provinces de l'est. Nous ne pouvions oublier que tout récemment encore les Oulad Sidi Cheikh et leurs adhérents avaient trouvé dans ces contrées, comme au Touat et au Gourara, des ressources nouvelles et qu'ils avaient tiré du Mzab une partie de leurs approvisionnements. Ce fut à ce point de vue qu'on se plaça pour

occuper en 1882¹ le Mzab. Cette mesure était encore incomplète, car notre situation constituait une sorte de position avancée dont les flancs étaient dégarnis. On fut donc amené à compléter cette prise de possession pour lui donner toute son action en occupant ou réoccupant successivement Tonggourt et El Oued, dans la division de Constantine, et Onargla, dans celle d'Alger. Enfin dans le sud oranais, on se décida à donner toute sa force au nouveau poste d'Aïn Sefra en prolongeant la voie ferrée jusqu'à ce ksar. Mais cela encore était insuffisant pour assurer la sécurité d'une manière absolue dans toute l'étendue du territoire sud de la Division d'Oran et particulièrement dans l'immense vide existant entre les postes de Géryville et d'Aïn Sefra. Aussi le Général d'Auerstadt, commandant le 19^e corps d'armée, reconnaissant ce défaut, songea à installer dans le sud oranais une double ligne de caravansérails qui auraient eu à la fois pour mission d'assurer la sécurité du pays et de faciliter les relations commerciales. Des difficultés d'exécution firent abandonner ce projet, mais le Général Delebecque, successeur du Général d'Auerstadt, reconnaissant l'importance d'un des points précédemment choisis, Djenien bou Resk², décida (mars 1885) d'y élever un poste for-

¹ Ce fut le 17 novembre 1882 que le Général de La Tour d'Auvergne arriva avec sa colonne sous les murs de Ghardaïa pour prendre possession du Mzab.

² Le Ministre des Affaires Étrangères et celui de la Guerre firent l'un et l'autre, à ce projet des objections, basées surtout sur ce que le

Ras el Abou

Herma

Herma Foukani



Photo de M. de la Martinière

La vallée vers Figné.— Au nord de Hadjerat el gud

*Documents pour servir à l'Étude
du Nord Ouest Africain — Tome II, page 121*

tifié, destiné à couvrir les communications qui relient Figuig à Aïn Sefra à travers les montagnes ¹ (voir cette note page 125.) et à surveiller la grande oasis marocaine.

point en question était situé sur le territoire des Amour, sujets marocains et au sud de la ligne des ksour considérés comme français par le traité de 1845.

Le Gouvernement Général, pour trancher la question fit examiner par le Conseil du Gouvernement la validité de nos droits d'occupation sur Djenien bou Resk. Dans sa séance du 8 mai 1885 ce conseil, sur le rapport de M. le Conseiller Rinn, émit l'avis que « la France » pouvait légitimement exercer la plénitude de sa souveraineté sur » le lieu dit Djenien bou Resk, parce que ce point, situé dans la » banlieue de Moghrar, est à 17 kilomètres d'un méridien équidistant d'Ich et d'Aïn Sfissifa et qu'au surplus il est sur le » territoire notoirement connu comme étant celui des Oulad Sidi » Cheikh R'araba d'El Abiod et des Amour non sahariens, maîtres » de nos ksours, lesquels indigènes sont sujets de la France de droit, » depuis 1845, et de fait, depuis 1847. »

Nos droits à l'occupation de Djenien bou Resk étant incontestables, le Gouvernement se rallia à l'avis du Conseil du Gouvernement. Djenien bou Resk fut occupé (juillet 1885) et on commença immédiatement les premiers travaux en vue d'une installation définitive, non sans avoir pressenti au préalable le cabinet de Fez qui ne crut devoir formuler aucune objection.

Déjà les premières constructions provisoires commençaient à s'élever, lorsque les récriminations des habitants de Figuig amenèrent le Sultan à voir dans la réalisation de notre projet un empiètement sur le territoire marocain et à demander qu'il fut sursis à tout travail de construction jusqu'à examen de la question, sur le terrain. Pour donner satisfaction au souverain marocain et éviter toute complication diplomatique, les travaux de construction du nouveau poste cessèrent immédiatement ainsi que ceux qu'on avait entrepris pour remettre en état de viabilité la route qui traverse le col de Founassa. Nos troupes et nos travailleurs se retirèrent sur les ordres formels venus de Paris.

Le 25 novembre 1885 une entrevue eut lieu à Djenien bou Resk. Le gouvernement marocain y fut représenté par le caïd El Hadj

Malheureusement les travaux d'installation du nouveau poste, à peine commencés, durent être interrompus, et la réserve que nous nous étions imposée

Ahmed el Bekhari, un des chefs des Mokhazeni en garnison à Oudjda, assisté de Si Ahmed ben Embarek, khalifa de l'amel à Figuig, de deux adoul d'Oudjda et de six notables de Figuig. Le lieutenant-colonel Marmet, commandant supérieur du cercle d'Aïn Sefra, était notre délégué. De part et d'autre, on convint de proposer aux deux Gouvernements de trancher la question en adoptant comme limite, au sud des ksour, une méridienne qui laissait le point contesté de Djenien bou Resk à environ 8 kilomètres à l'est, c'est-à-dire dans le territoire qui serait considéré comme le nôtre.

Ce ne fut qu'en décembre 1886, sur les instances répétées de notre diplomatie, que le Sultan se décida à reconnaître que notre projet d'installation à Djenien bou Resk n'avait rien de contraire aux clauses du traité de 1845. Toutefois en vue d'éviter le renouvellement des incidents de 1885, le Gouvernement prescrivit de ne reprendre les travaux qu'après que les populations marocaines intéressées auraient été informées par l'amel d'Oudjda ou son représentant des intentions formelles du Sultan. Cette notification tardant à se produire, le Ministre des Affaires Étrangères estima qu'il y avait lieu de passer outre et de faire reprendre aussitôt les travaux de construction (23 mai 1887). Quelques jours après (6 juin 1887) le Sultan avisait notre Ministre à Tanger que depuis longtemps il avait informé l'amel d'Oudjda et les habitants de Figuig de l'accord intervenu entre les deux Gouvernements à propos de Djenien bou Resk.

Ce ne fut qu'en décembre 1888 que l'édification du nouveau poste fut complètement achevée.

Ajoutons qu'au moment où ces incidents se produisirent, on crut devoir, pour parer à toute éventualité, déterminer à l'avance la limite que nous pourrions assigner, le cas échéant, à nos revendications. Cette question fit l'objet d'une étude particulière de M. le Général Commandant la Division d'Oran. Il montra, dans les termes suivants, quels étaient nos droits, quelles pouvaient être nos prétentions, si la question de la limite venait en discussion.

« Il est difficile, si ce n'est impossible, de fixer, avec quelque

en cette circonstance ne pouvait qu'être mal interprétée par les indigènes de ces régions peu habituées aux formes de la diplomatie. C'est ce qui eut lieu en

- » exactitude, les limites de parcours (des tribus marocaines voisines, » comme les Beni Guil).
- » Les nomades sahariens, selon que leurs relations sont pacifiques » ou hostiles avec leurs voisins étendent plus ou moins leurs campements.
- » Ceux-ci, dans le premier cas, sont souvent enchevêtrés avec » ceux de leurs voisins ; dans le second, ils se rapprochent du centre » de la région qu'on peut considérer comme leur appartenant » normalement et il s'établit entre les tribus une zone de protection, » un territoire tampon en quelque sorte, qui n'est réoccupé que » lorsque la sécurité le permet.
- » Dans cette zone, quelle est la part qui revient aux uns et quelle » est celle qui revient aux autres ? C'est ce qu'il est bien difficile de » préciser.
- » Entre les Beni Guil et les Hamian, la ligne médiane de ce » territoire indéfini passe à peu près par Oulakak, Fortassa R'arbia, » et l'oued bou Kholkhal.
- » Nos gens campent plus souvent que nos voisins à Oulakak et » presque aussi souvent qu'eux aux Feratis et à l'oued bou Kholkhal, » mais des deux parts, cette ligne est souvent franchie.
- » Dans ces conditions, il paraît que le meilleur mode de procéder » pour nous assurer la possession de ces points serait moins de se » baser sur les droits discutables que sur une occupation effective, » continue, appuyée par des travaux d'aménagement des eaux.
- » L'occupation de cette ligne permettrait sans doute à nos gens » de pousser plus souvent vers l'ouest leurs troupeaux afin de les » faire jouir des excellents pâturages qui se trouvent entre Oulakak » et Madher el Almar et au delà de Fortassa R'arbia.
- » En outre, elle aurait l'avantage, si une frontière était plus tard » officiellement reconnue entre l'Algérie et le Maroc, de nous per- » mettre de gagner encore du terrain à l'ouest en certains points, » sous le juste motif de rendre cette limite rationnelle, défendable.
- » C'est ainsi qu'à Fortassa R'arbia qui se trouve dans un fond

effet, et à partir de cette époque, nous voyons les tribus des Amour se désagréger chaque jour davantage, si bien que l'on peut dire qu'à l'heure actuelle la plus grande partie de ces nomades nous ont abandonnés pour se réfugier dans l'ouest et unir leur sort soit aux

» dominé par les pentes Est du Djebel Dong, nous pourrions réclamer une partie de ce massif montagneux pour permettre à nos gens d'abrenver leurs animaux sans craindre une surprise. C'est là d'ailleurs une question qui ne pourrait être complètement élucidée qu'après un travail de reconnaissance de détail sur les lieux.

» Le mieux paraît donc de s'en tenir pour le moment à l'occupation effective de la ligne Oulakak, Fortassa R'arbia, Oued bou Kholkhal. Cette ligne donnerait d'ailleurs satisfaction aux désirs comme aux besoins de nos Hamian : aller plus loin, si j'en crois les renseignements qui me sont donnés, serait peut-être pousser les Beni Guil aux moyens extrêmes.

» D'autre part, au sud d'Oulakak sur la ligne Ich, Djenien bou Resk, oued Dermel, jusqu'à Zoubia et à l'ouest jusqu'au méridien de Figuig, cette région fait partie des parcours des Amour et des Oulad Sidi Cheikh R'araba dont le chef actuel est Si Allal.

» Nous pouvons donc pour justifier l'occupation de ce pays et pour motiver notre installation en dehors de l'oasis d'Ich présenter la plupart des arguments qui ont été développés, à l'occasion de la création du poste de Djenien bou Resk, par M. le Commandant Rinn, Conseiller du Gouvernement, dans son rapport de mai 1885.

» Enfin, au delà de Zoubia, on rencontre les parcours des Oulad Djerir.....

» Depuis que nous occupons Aïn Sefra, nous avons vu ces nomades s'étendre fréquemment entre l'oued Zousfana et l'oued Namous jusqu'à Hassi Mamoura.

» Quels sont leurs droits à ce sujet ? et leur présence dans cette région n'est-elle qu'un empiètement de leur part et une tolérance de la nôtre ? C'est ce qui n'a pu être établi jusqu'ici.

» En tout cas, ce qui est certain, c'est que les Hamian campent aussi dans ce pays, et que nous pourrions toujours opposer leurs droits à ceux des tribus marocaines, si tant est que des droits de

Beni Guil, soit aux Oulad Sidi Cheikh R'araba, soit aux Oulad Djerir.

Cette fuite des Amour ou l'internement dans l'annexe d'Aflou de ceux d'entre eux qui n'avaient pu nous échapper, avait vidé le pays et rendu toute leur audace aux malfaiteurs de toute origine qui reprirent la campagne, s'attaquant aussi bien aux Européens qu'à nos administrés indigènes. En même temps, les tribus marocaines qui, depuis 1883, s'étaient tenues à l'écart, se rapprochaient de nous. Certaines, depuis les incidents de Djenien bou Resk, que leurs récriminations seraient écoutées à Fez, elles prenaient de nouveau contact avec nos gens et provoquaient à chaque instant les réclamations de ceux-ci pour des questions de pâturages.

Ce fut en mars 1887 que le caïd de Figuig, Driss bel Kouri Cheradi, se décida à poser nettement la question.

» parcours puissent exister dans un pays que le traité de 1845 déclare inhabitable, qui très probablement n'a jamais appartenu qu'au plus fort et dont nous pourrions toujours justifier l'occupation par la nécessité de protéger les caravanes de nos administrés qui chaque année se rendent au Gourara et au Touat. »

¹ Dès notre arrivée à Aïn Sefra, la nécessité de surveiller les débouchés des montagnes qui entourent ce poste et de se renseigner sur ce qui se passe au delà de la chaîne, nous avait contraint d'établir des détachements de troupes : 1° à Aïn Sflissifa pour surveiller la direction d'Ich et du Clott Tigri ; 2° à Founassa pour assurer la sécurité de ce long défilé de 7 kilomètres. — 3° à Hassi Sliman bou Moussa, pour assurer les communications entre Founassa et Aïn Sefra et 4° d'installer un poste de cavaliers à Moghrar Tahtani pour surveiller l'oued Namous et la plaine d'El Feïdja.

Il écrivit au Commandant supérieur d'Aïn Sefra pour réclamer, en faveur des tribus nomades marocaines relevant de son autorité, l'application des dispositions de l'article 4 du traité de 1845, qui reconnaît que dans le Sahara il n'y a pas de limite puisque la terre ne se laboure pas et qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux empires qui viennent y camper pour y trouver les pâturages et les eaux qui leur sont nécessaires ¹.

Il était facile de prévoir les inconvénients qui résulteraient de l'enchevêtrement des campements et des troupeaux de Beni Guil avec ceux de nos nomades ; ce contact amènerait inévitablement des vols, des rixes, des crimes, et deviendrait la source des difficultés, ou même donnerait naissance à des complications qu'il comportait d'éviter. Du reste, la pénurie des pâturages dans le cercle d'Aïn Sefra ne permettait pas aux troupeaux étrangers d'y trouver à vivre.

S'inspirant de ces considérations, le général Detrie prescrivit au Commandant supérieur d'Aïn Sefra de répondre au khalifa de Figuig que, bien qu'aux termes du traité de 1845, les Beni Guil eussent le droit de s'étendre vers l'Est, il paraissait préférable, dans l'intérêt de la tranquillité du sud, de limiter les migrations des populations des deux empires à une ligne qui,

¹ Cette demande du fonctionnaire marocain de Figuig concernait des Oulad Farés (Beni Guil) qui avaient établi depuis un mois environ leurs campements entre Figuig et Ich et dont les troupeaux étaient arrivés en vue d'Aïn Sfissifa et s'étendaient jusque vers la sortie sud du défilé de Founassa.

partant de Galoul, passerait à Oulakak, à Dar Nouichen, Oued Sidi Aldallah, Mezil, Hadjerat el M'guil et l'oued Dermal. Enfin, il fut fait remarquer en même temps au fonctionnaire marocain que les pâturages n'étaient pas plus abondants dans la région d'Aïn Sefra que du côté d'Ich et de Figuig, qu'il ne serait pas équitable d'en priver nos gens au profit des Beni Guil, et que lorsque les pâturages nous font défaut nous ne songeons jamais à autoriser nos nomades à transhummer vers l'ouest et nous renonçons au bénéfice du traité de 1845 pour éviter des difficultés avec les tribus marocaines limitrophes.

Dans sa réponse, le khalifa de Figuig fit ressortir que puisque nous mettions en discussion une des clauses les plus formelles de la Convention conclue entre les deux pays, il se voyait dans la nécessité d'en référer à son maître, le Sultan ¹.

Le Ministre des Affaires Étrangères ², d'accord avec le Gouverneur général, estima que les autorités militaires de la province d'Oran auraient peut-être pu empêcher les nomades marocains de se rendre dans la partie du Sahara habituellement occupée par les tribus algériennes, en désignant à celles-ci certains lieux de

¹ En rendant compte de cet incident, le Général commandant la division d'Oran fit remarquer que ces faits se produisaient précisément au moment où nous allions élever un poste fortifié à Djenien bou Resk, et où des troupes marocaines arrivaient dans l'amalat d'Oudjda, pour y tenir dorénavant garnison.

² M. Flourens.

campement choisis de façon à leur donner satisfaction, sans créer une cause d'embarras pour nos ressortissants établis dans le voisinage ¹.

« Il eut été préférable, ajoutait le Ministre, que des
 » pourparlers, impliquant l'interprétation d'une des
 » clauses les plus délicates du traité de 1845, ne fussent
 » pas poursuivis directement entre les autorités mili-
 » taires françaises et les autorités algériennes ; aussi,
 » en l'état actuel des choses, convenait-il de laisser
 » tomber, s'il était possible, la discussion assez mal
 » engagée sur ce terrain diplomatique et d'indi-
 » quer le plus promptement possible des campements
 » aux Beni Guil, de manière à régler l'affaire sur place
 » sans mettre en cause des questions de principes que
 » nous n'avions nul intérêt à voir soulever par la Cour
 » de Fez ². »

¹ Appréciant de son côté l'incident qui venait de se produire, le Ministre de la Guerre faisait observer que le texte de l'article 4 du traité est absolument précis et ne peut laisser subsister aucun doute sur les droits respectifs des deux pays.

« Il peut se faire, ajoutait-il, que le khalifa de l'amel d'Oudjda à
 » l'iguig, en réclamant pour ses administrés le libre parcours des
 » pâturages sahariens, déjà fréquentés par nos tribus, obéisse à une
 » influence hostile à la nôtre, mais il n'en est pas moins vrai qu'il
 » revendique un droit formellement reconnu par un acte interna-
 » tional et, de quelque façon qu'on envisage la question, on se heurte
 » à ce traité. »

² Cette intervention d'un fonctionnaire marocain invoquant pour la première fois l'exécution du traité de 1845 était un symptôme nouveau, qui méritait d'attirer toute notre attention. En en faisant la remarque, le Ministre ajoutait que le fait indiquait, d'après lui, « qu'en portant trop souvent à Fez la discussion d'affaires de fron-

Les instructions données par le Ministre des Affaires Étrangères, servirent dorénavant de règle en pareil cas.

« tières qui pourraient pratiquement se régler sur les lieux, par une
 » entente directe, avec les intéressés eux-mêmes, nous avons appris
 » au Gouvernement marocain à se prévaloir de son côté, des dispo-
 » sitions internationales dont il sait aujourd'hui apprécier comme
 » nous la valeur. »

Le Gouverneur Général crut devoir faire connaître au Ministre, les observations que ces instructions lui avaient suggérées, ainsi qu'au Général Detrie, qui comme ses prédécesseurs, se trouvait constamment aux prises avec les difficultés que créait dans la pratique l'application du traité de 1845.

En effet, « depuis 1871 ou 1872, écrivait-il, ces difficultés ont
 » toujours été en augmentant parce que notre action régulière et
 » permanente, s'avancant chaque jour vers le sud, amenait des
 » relations plus fréquentes et plus suivies. Puis, nous présents, nous
 » ne pouvions plus laisser nos tribus régler à coups de fusil avec leurs
 » voisins, des questions, sans gravité aucune entre sahariens à demi-
 » indépendants, mais fort délicates quand elles se posent avec un
 » caractère international.

« La clause du traité de délimitation déclarant qu'il n'y a pas de
 » limites et par suite qu'il n'y a ni Sahara algérien ni Sahara maro-
 » cain, est non seulement étrange pour des Européens, mais elle est
 » absolument contraire aux errements suivis et aux usages admis par
 » toutes les populations pastorales des Hauts Plateaux et du Sahara.
 » Divers groupes de nomades du Cercle d'Aïn Sefra précisément
 » d'origine marocaine et qui n'étaient venus se placer sous notre
 » autorité que pour jouir en paix de leur parcours » avaient dit en
 » réclamant contre l'envahissement de leur pays par les Marocains :
 » Si ces gens veulent venir sur notre territoire qu'ils se placent
 » comme nous sous l'autorité de la France.

« Ces paroles sont très graves, car si nous ne protégeons pas contre
 » les empiètements de leurs voisins marocains, ceux qui se sont
 » volontairement déclarés nos sujets et nos contribuables, ces gens-là,
 » ne retirant plus, de leur option, le bénéfice qu'ils en attendaient,
 » invoqueront à leur tour le traité de 1845 et se diront Marocains.
 » Ils en ont le droit, et, en le faisant, ils cesseraient seulement de

Le Gouverneur Général eut encore occasion de le rappeler quelques jours après (13 juillet 1887), lorsque, sur

» nous payer l'impôt, mais ils continueraient à jouir de ces pâturages
 » qui sont à eux, et qui, en réalité, ne leur sont contestés que parce
 » qu'ils sont sujets des chrétiens. Or, aux termes mêmes de ce traité
 » que l'on invoque aujourd'hui pour accueillir les Beni Guil, nous
 » ne pourrions rien faire de correct pour modifier une situation qui
 » serait insoutenable, humiliante et dangereuse pour le principe et
 » le prestige de notre autorité.

» En somme, comme le fait remarquer le Général Commandant la
 » Division d'Oran, c'est toujours nous qui subissons les inconvénients
 » du traité de 1845 que nos voisins invoquent contre nous avec
 » d'autant plus de logique que chaque fois que nous aurions pu
 » profiter de ce traité, ils ont réussi à empêcher ou à entraver notre
 » action.

» Le traité de 1845 donne nettement à chacune des parties con-
 » tractantes un droit de suite sur ses nomades nationaux dans tout
 » le Sahara. Le Maroc n'en use guère étant mal organisé et trop
 » faible pour faire sérieusement acte de Gouvernement en ces
 » parages : quant à nous, nous n'osons user de ce droit sans en
 » demander en quelque sorte la permission. Un de nos Ministres à
 » Tanger considérait comme un grand résultat d'avoir obtenu, en
 » 1881, de l'empereur du Maroc, l'autorisation de poursuivre nos
 » insurgés sur ce qu'il appelait (contrairement au texte du traité)
 » le *Sahara marocain*. En une autre circonstance, il nous a fallu
 » deux années de négociations pour nous décider à commencer la
 » construction d'un bordj dans la banlieue d'un de nos ksour (*), dans
 » un pays situé sur un méridien passant à 13 kilomètres à l'est
 » d'Oran, pays que le traité déclare *inhabitable* et sans frontière. Enfin,
 » plus récemment, lorsqu'au mois de novembre 1886, le Général
 » Commandant la Division d'Oran demandait l'autorisation d'exercer
 » le droit de suite contre une bande de malfaiteurs réfugiés dans le
 » Djebel Beni Smir, on hésitait à lui accorder cette autorisation qu'il
 » n'a pas pu encore obtenir, si bien que ces mêmes malfaiteurs (ou
 » peut-être les nomades marocains) viennent impunément la nuit briser

(*) Allusion à la redoute de Djenien bou Resk.

une nouvelle recueillie, par le Général commandant la
 subdivision de Tlemcen on apprit que le caïd marocain

» nos bornes kilométriques et faire tomber des blocs de rocher pour
 » obstruer notre route dans le défilé de Founassa.

» Certes, on ne peut méconnaître l'importance et la valeur des
 » raisons d'ordre supérieur qui nous imposent dans nos relations avec
 » le Maroc une extrême circonscription et une attitude absolument
 » correcte ; mais cette correction serait bien mieux démontrée aux
 » cabinets européens s'il existait une frontière réelle au lieu de
 » ces conventions contraaires à la fois à ce que les diplomates estiment
 » être un traité de délimitation et à ce que veulent les traditions,
 » droits et usages des intéressés, nomades et pasteurs, des deux pays.
 » Cette correction, d'ailleurs nous fait perdre dans la pratique
 » journalière tout le bénéfice qu'un état fort et bien organisé, peut en
 » théorie, retirer vis-à-vis de son voisin plus faible, d'une frontière
 » indéterminée.....

» Nous sommes toujours placés dans l'alternative, ou de provoquer
 » les réclamations des cabinets européens en usant vis-à-vis du
 » Maroc, des droits exorbitants, illogiques, surannés que nous
 » confère le texte si critiquable du traité de 1845 ; ou de placer nos
 » commandants territoriaux dans une situation fautive, humiliante et
 » préjudiciable à la fois à l'action légitime de la France au sud du
 » Tell algérien, et à celle aussi de la civilisation européenne, vis-à-
 » vis de populations à demi-sauvages.

» Il n'est qu'un moyen de sortir de cette impasse, c'est d'avoir
 » une frontière, car il ne semble pas qu'aujourd'hui on puisse,
 » comme jadis, autoriser le Général Commandant la Division d'Oran
 » à agir comme s'il existait une frontière reconnue. Ce modus
 » vivendi, très pratique a pu être, à une autre époque, une solution
 » offrant des avantages réels, mais depuis longtemps, il est reconnu
 » impraticable parce qu'il donne au Maroc et à ceux de nos ennemis
 » européens qui l'inspirent, le droit de nous accuser de violer le
 » traité de 1845.

» Il est donc plus sage, plus logique de compléter ce traité par la
 » fixation d'une ligne frontière qui existe, en fait, que reconnaissent
 » entre eux tous les nomades de ces régions et qui n'est contestée
 » que par les intrigues des chefs religieux qui n'admettent pas qu'un

des Mehaïa, El Hadj Saheli, avait reçu du Sultan l'ordre d'aller camper avec sa tribu à Djenan el Adham, point d'eau situé au sud du Chott R'arbi et occupé de tout temps par les Hamian ¹.

» prince musulman reconnaisse à une nation chrétienne un droit de
» souveraineté pour une terre de l'Islam. »

Mais tout en insistant auprès du Ministre des Affaires Étrangères sur l'utilité d'une ligne de démarcation officielle entre le Maroc et l'Algérie, le Gouverneur Général rappelait au Général Commandant la Division d'Oran que s'il ne pouvait y avoir divergence d'opinions quand on se place exclusivement au point de vue algérien, il n'en était pas de même au point de vue de la politique générale de la France, car notre diplomatie « a à tenir compte d'autres considérations imposées par des raisons d'ordre supérieur. Les nécessités gouvernementales ou les convenances diplomatiques peuvent parfois empêcher d'aborder et de conduire, comme on le désirerait, les affaires ayant un caractère international (*) ». Pour ces motifs, il ne semblerait pas au Gouverneur Général qu'on peut espérer voir les propositions qu'il avait présentées, avoir un effet immédiat ou même prochain.

¹ El Hadj Saheli, alors en mésintelligence avec l'amel d'Oudjda, aurait refusé d'exécuter cet ordre, parce qu'il ne voulait nous donner aucun sujet de mécontentement et aussi par crainte de voir ses alliés se détacher de lui, pendant son éloignement, et se rapprocher des Angad ses ennemis.

(*) En même temps le Gouverneur Général recommandait de s'en tenir strictement aux instructions précédemment données par le Ministre des Affaires Étrangères. Il les complétait de la manière suivante :

« Ce qu'il importe surtout de bien recommander, c'est d'opposer toujours, dans le Cercle d'Aïn Sefra, une fin de non recevoir aux tentatives qui pourraient être faites pour engager des discussions sur le terrain diplomatique ou international. Il ne faut voir que les droits de nos nomades sur leurs points d'eau et sur leurs parcours. Ces droits étant réels, connus et incontestables, encore bien qu'ils aient pu être, parfois violés par des coups de force, il nous faut les dégager, les affirmer et les garantir contre toute violence. Il sera sans doute possible d'arriver, sur les lieux et par des moyens indigènes, à faire reconnaître et respecter ces droits, qui ne sont contestés que parce que ces nomades sont aujourd'hui nos sujets. »

A cette occasion le Gouverneur général rappela les instructions qu'il venait précisément de donner et recommanda de veiller à ce que nos Hamian occupassent toujours les premiers la localité de Djenan el Adham dès le commencement de la saison des pâturages, leur seule présence devant vraisemblablement suffire à tenir à distance les nomades marocains quels qu'ils fussent. ¹

Jusqu'en 1891, les tribus marocaines semblèrent hésiter à rapprocher leurs campements de ceux de nos nomades. En avril de cette année, la présence de nombreux douars marocains (Mehaïa et Angad) était signalée entre Kasdir ², Djenan el Adham et Daït Oum ech Cherif. ³ Ils refusèrent d'abord de se conformer à l'invitation qui leur fut adressée de se retirer dans l'ouest, puis se ravisant, au bout de quelques jours, ils se décidèrent à s'éloigner. ⁴

¹ En même temps, le Gouverneur Général rappelait qu'à diverses reprises, le Ministre des Affaires Étrangères, faisant ressortir les inconvénients que présenteraient des pourparlers avec la cour de Fez au sujet des modifications à faire subir à la frontière marocaine, avait recommandé, de laisser les tribus intéressées des deux pays régler entre elles sur place leurs droits de pâturage.

² Point d'eau dans le Chott R'arbi.

³ A 28 kilomètres à l'est de Djenan el Adham.

⁴ Comme nous l'avons vu, cette tentative d'occupation de points contestés amenait quelques mois après (juillet 1891) Si Feddoul Gharnit, Ministre du Sultan, à proposer, au nom de son maître à notre représentant à Tanger, M. Patenôtre, de procéder d'accord avec un délégué nommé par le chérif à la délimitation des territoires respectifs sur les points en litige. Cette proposition ne fut pas accueillie par

L'année suivante (novembre 1892) les prétentions marocaines s'affirmèrent de nouveau. L'amel d'Oudjda, Si Abdesselam ben bou Cheta, dans une lettre adressée au Général commandant la subdivision de Tlemcen, revendiqua comme dépendant du territoire marocain, les points de Oulakak, Galoul, Djenan el Adham et Mengoub.¹ Le général Détrie, tout en lui faisant répondre qu'une question aussi grave ne pouvait être traitée sans avis préalable de l'autorité supérieure, prescrivit de lui faire observer que ces points paraissaient devoir être praticables à nos gens et non aux marocains.

En même temps, cet officier général proposa « de » revendiquer les droits des nôtres en se basant sur leur » longue possession qui, en droit, vaut titre. »

Il se rappela qu'il a toujours paru préférable de ne pas trop invoquer, en pareille circonstance la lettre du traité de 1845. Car « cette manière d'envisager la ques- » tion, si l'on avait recours à la voie diplomatique, » outre les lenteurs qui en seraient la conséquence, » n'aurait sans doute d'autre résultat que de faire » reconnaître les droits égaux aux populations maro-

notre Ministre et un mois après (août 1891) M. Souhart, notre chargé d'affaires au Maroc, répondit dans le même sens à de nouvelles ouvertures.

¹ Quelques jours auparavant, notre représentant au Maroc, M. le comte d'Aubigny, avait remis au Sultan, ses lettres de créance. Au cours des entrevues qu'il avait eues à ce moment avec ce souverain, il n'avait pas été question des droits du Maroc sur les points en litige. C'était donc bien à l'amel seul qu'il fallait imputer l'initiative de cette revendication.

» caines, frontières, et aux nôtres, sur les points d'eau » et les pâturages qui sont presque sous nos postes du » sud. »

Enfin, le général Détrie faisait remarquer que si nos droits sur les trois points de Oulakak, Galoul et Djenan el Adham étaient incontestables il pouvait y avoir quelque doute à propos de Mengoub,¹ mais cela ne lui paraissait pas une raison suffisante pour ne pas en revendiquer hardiment la possession; et pour couper court à toute revendication de même nature, il proposait de faire occuper par les Hamian les points d'eau contestés dès le commencement de la saison des pâturages afin d'éviter aussi de voir périmer leurs droits par défaut d'occupation.²

¹ De temps immémorial, les trois points de Oulakak, Galoul et Djenan el Adham, ont toujours été occupés par nos nomades qui y campaient constamment, même à l'époque de la conquête, et où ils ont leurs cimetières.

Quant à Mengoub, dans le Chott R'arbi, les Hamian et d'autres tribus soumises à l'autorité française, s'y sont fréquemment installés; mais cette occupation paraît n'avoir été jamais que de courte durée et à titre de tolérance réciproque, lorsque ce point d'eau utile à nos gens, par suite de pénurie de pâturages, était superflu pour les populations marocaines plus favorisées momentanément par les pluies.

Remarquons que les Hamian, au moment de la conquête française, occupaient le pays jusqu'à Tigri d'une façon permanente. A l'exception des Chafaa, ils n'y envoient plus leurs troupeaux que très rarement afin d'éviter d'avoir des contestations possibles avec leurs voisins les Beni Guil.

² Cette solution, s'imposait d'autant plus que, dès que la lettre de l'amel fut parvenue à son adresse, les Mchaïa, sans plus attendre, s'étaient installés à Djenan el Adham.

Ces mesures approuvées d'abord par le Gouverneur général qui donna les ordres d'exécution nécessaires, le furent également par le Ministre des Affaires Étrangères.¹ Celui-ci reconnut que « les localités dont il » s'agit se trouvant au sud du Teniet es Sassi et n'étant » pas comprises par conséquent dans les territoires » attribués au Sultan par le traité de 1845, il est de » toute évidence que nos nomades sont fondés à y » exercer leur droit de parcours. »

L'interprétation du Ministre tranchait nettement la question : elle permit au Gouverneur de prescrire non pas l'occupation momentanée, mais bien permanente des points en litige.² Mais presque en même temps la Cour de Fez protestait auprès de notre Ministre à Tanger contre nos soi-disant empiétements.³ et proposait de faire procéder par des délégués des deux pays à la délimitation des régions contestées.

Quelques jours après, le Makhzen marocain, ayant eu connaissance de l'installation de nos gens sur les

¹ M. Ribot.

² Ces ordres furent exécutés dans les premiers jours de février 1893. Nos Hamian en s'installant sur ces différents points durent refouler devant eux les douars marocains qui s'y étaient déjà installés. L'amel d'Oudjda s'empressa de protester contre cette prétendue violation du territoire marocain.

³ Les points revendiqués alors par le Ministre du Sultan, Si Fedoul Gharnit, au nom de son maître, furent ceux de Dermel, Oulakak et Moghrar Tahtani.

points contestés, renouvelait ses protestations⁴ et réclamait de nouveau la réunion d'une commission mixte de délimitation. Ces ouvertures de la cour de Fez ne furent pas mieux accueillies que les précédentes et le Gouverneur général appréciant la situation nouvelle fit remarquer que nous ne pouvions « interdire, d'une » façon absolue, aux tribus marocaines, l'usage des » points d'eau en litige, car le texte de l'article 4, du » traité de 1845, nous en impose l'obligation. Toute- » fois, en raison même de nos droits de propriété, nous » ne devons autoriser l'accès de ces localités que par » tolérance, et nous réserver, si les circonstances nous » y obligent, de modifier, complètement notre manière » de faire. »

En résumé les heureux résultats que nous avons retirés de notre prise de possession effective de la région des ksour du sud-ouest, et la situation, prépondérante que nous avait donnée le déploiement de nos forces à la même époque avaient été amoindris par notre hésitation à faire valoir nos droits comme le comprennent des musulmans.

⁴ Les points revendiqués cette fois par le Maroc, furent ceux de Mengoub, Galoul, Oglat el Hadj Mohammed et Djerman Dermel.

Remarquons ici l'erreur commise par le Makhzen marocain qui, non-seulement dans ses protestations successives revendiquait chaque fois des points différents, ce qui semblerait indiquer qu'il n'était pas bien fixé sur ses droits, mais citait même des noms de localités qui n'existent pas, comme Djerman Dermel qui sont deux points bien distincts : El Djeramin, pàté de collines au N.-O. de Zoubia, et Dermel, point dont nous avons parlé précédemment.

D'autre part, l'éloignement existant entre les postes du sud de ces régions était une cause de faiblesse qui n'avait pas échappé à l'autorité militaire. La ligne qu'ils constituent pouvait, à un moment donné, être aisément franchie par un parti ennemi venant ainsi inquiéter nos administrés confiants dans notre force. Déjà des bandes qui se formaient au Touat et au Gourara avaient atteint nos gens jusqu'aux environs de Moghrar Tahtani ou dans le cercle de Ghardaïa. Ces tentatives fréquemment répétées tenaient constamment en haleine nos postes du sud, et le passé était là pour nous faire comprendre la nécessité de porter un prompt remède à un pareil état de choses, si nous voulions éviter des complications ultérieures et principalement celles que pouvait amener la présence au Gourara de Bou Amama. En effet, si, depuis qu'il avait cherché un refuge à Deldoul, ce marabout s'était tenu en apparence à l'écart, il avait toujours été en rapport avec ses anciens fidèles, accueillant chaque année tous ceux d'entre eux qui venaient au Gourara pour y faire des achats, ou accordant l'hospitalité à tous ceux qui pour une cause quelconque avaient dû se soustraire à notre autorité. C'était en somme la réédition des difficultés que nous avions rencontrées jadis au moment où n'ayant pas encore dépassé la limite sud du Tell, nous allions être entraînés sur les Hauts Plateaux pour pouvoir mieux résoudre ces difficultés mêmes.

Mais si autrefois, en raison de notre ignorance du pays, nous nous rendions peu compte des obstacles et

des résistances que nous allions rencontrer et des dangers que nous allions courir, nous sommes mieux partagés aujourd'hui, car nous avons une notion plus nette de la situation et une plus grande connaissance des hommes et des choses de ces contrées¹.

En 1890, alors qu'il était encore campé au Gourara, dans le district de Deldoul, Bou Amama avait auprès

¹ Pour bien se rendre compte de la situation que nous occupons dans le sud depuis 1881 et pouvoir en tirer des conséquences sur les événements ultérieurs ou futurs, il est nécessaire d'avoir une idée de la topographie de ces régions et des relations qui les unissent.

De l'ouest à l'est de l'Algérie, et plus particulièrement dans le sud oranais où le fait marqua d'une façon plus nette que dans les deux autres provinces, un long bourrelet montagneux, prolongement de celui qui existe au Maroc, à peu près dans les mêmes conditions, vient terminer au sud de la région des hauts plateaux cette chaîne, dont les points culminants se trouvent dans le Djebel Amour et dans le Djebel Aurès, court dans une direction sensiblement E. 30° N.-O. 30° S., depuis Figuig jusqu'à Négrine. On ne peut mieux le comparer qu'à un vaste front de fortifications dont la courtine et l'escarpe seront formées par le versant méridional de cette longue chaîne et dont les bastions flanquants seraient constitués par les oasis de Figuig, de Laghouat et de Biskra.

Au pied de ce redressement du sol auquel les indigènes donnent souvent le nom de Kef-el Guebli (rocher du sud) s'étend une immense plaine, plateau peu accidenté que sillonnent de longues dépressions, lits de rivières généralement à sec qui tous se dirigent presque parallèlement vers le midi. Cette étendue, large de 2 à 400 kilomètres, suivant les régions, se trouve barrée au sud par une ligne de dunes qui, en s'étendant au loin, constituent un obstacle des moins praticables. C'est ce qu'on appelle communément des Areg (les dunes, au singulier Erg) dans l'ouest, et le grand Erg dans l'Est, ou encore l'Erg oriental et l'Erg occidental.

Cette immense muraille n'est cependant pas complètement infranchissable, car la nature a heureusement laissé, entre ces énormes

de lui un grand nombre d'indigènes qui étaient venus peu à peu pour lui demander asile; c'étaient pour la

amoncellements de sables, des espaces découverts assez étendus, permettant de tourner l'obstacle qu'ils constituent et l'expérience a fait en outre découvrir des points où il est possible de le franchir.

C'est au centre et à l'extrémité ouest de cette ligne de dunes que se trouvent ces sortes de voies d'accès. Au centre, en effet, existe une vaste trouée qui forme la séparation entre le grand Erg et les Areg. Elle est nettement marquée par trois passages principaux. Le premier conduit de Touggourt à Temassinin, par le Gassi Touil et l'oued Igharghar; c'est la route d'accès au pays des Touareg. Le second, dont la tête est placée à Ouargla, suit la voie tracée par l'oued Mia, et aboutit à In Salah et au Tidikelt. Le troisième enfin, empruntant le cours de l'oued Meguiden, passe à El Goléa et, longeant les Areg au sud, conduit directement au Gourara. Quant à la route de l'ouest, elle est jalonnée par l'importante ligne d'eau qui forme le cours de l'oued Zousfana et de l'oued Saoura.

Pour les voies de franchissement que l'expérience a permis de déterminer, elles sont relativement peu nombreuses. Les plus importantes sont, à l'est, la route qui conduit du Souf à R'adamès, et à l'ouest trois routes principales suivies par les caravanes qui partent annuellement du sud oranais pour aller s'approvisionner au Gourara.

Il ne faudrait pas conclure de cet exposé que les deux massifs de dunes sont complètement dénués de toutes ressources et que jamais, en dehors des voies connues, l'homme ne s'y hasarde. On y trouve, au contraire, de la végétation et les chasseurs n'hésitent pas à s'y aventurer. Dans l'ouest particulièrement, les habitants du Gourara comme ceux de l'oued Saoura, envoient chaque année, à époque fixe, leurs chameaux pâturer dans certaines régions des Areg, où la végétation est plus dense. Si, à ce point de vue, le grand Erg est moins fréquenté, cela tient surtout à son étendue qui le rend moins accessible et aussi à son plus grand éloignement de toute agglomération de populations. Aussi peut-on dire que les dunes du grand Erg sont peu fréquentées comparativement à celles de l'ouest. On comprend que dans de semblables conditions, les Areg constituent dans le sud oranais une sorte de réduit d'où partent la plupart des bandes, qui viennent tenter de hardis coups de main sur nos popu-

plupart des mécontents ou des gens qui avaient à craindre les effets de notre justice.

lations du sud et où ils trouvent un refuge assuré après l'accomplissement de leurs méfaits.

Or, ainsi que nous l'avons vu, la prise du Mzab, nous a contraints à couvrir les flancs de cette position avancée en occupant Touggourt, et l'oued. Par suite, dans le sud-est algérien, notre extension se heurte au grand Erg, obstacle à peu près insurmontable qu'on ne peut tourner que par le Gassi Touil à l'ouest ou en empruntant la direction El Oued R'adamès, tout entière à travers les sables.

Vers l'ouest, le Mzab est à découvert. Il n'a pour se garantir que la grande distance qui le sépare des populations marocaines de l'oued Saoura et la présence de quelques campements de nomades de nos tribus qui s'aventurent au sud d'El Abiod Sidi Cheikh. Mais cette garantie ne saurait être qu'illusoire, en raison de la proximité des Areg, d'où peuvent surgir à l'improviste des bandes de malfaiteurs ayant profité de cet abri discret pour venir tenter quelque incursion nouvelle. Cette situation a pour origine le peu d'extension que nous avons donné jusqu'à présent, toutes proportions gardées, à notre occupation dans le sud oranais. Car si, à l'ouest, Aïn Sefra est presque à la même latitude que Berriani et Guerrara (Mzab), Aïlou, le dernier poste oranais à l'est, est situé beaucoup plus au nord.

C'est que en prenant position dans le sud oranais, nous avons dû tenir compte de la nature des lieux. Chaque fois en effet que nous avons créé un nouveau poste dans ces régions, nous l'avons installé au nord de la chaîne des ksour, c'est-à-dire que nous l'avons placé au milieu des contrées où se tenaient surtout les populations, sachant bien qu'au sud de la chaîne, les centres de population sont peu nombreux et que les nomades n'y paraissent qu'à peu près pour profiter des pâturages. Une autre cause nous avait encore guidés dans ce choix, c'était la nécessité de couvrir le mieux possible une ligne d'invasion importante qui menaçait notre flanc à l'ouest. En effet la chaîne de montagnes situées au sud des hauts plateaux n'est pas, à proprement parler, formée d'une ligne continue de hauteurs; si elle offre, à peu de choses près cet aspect du côté du Sahara, elle se présente au nord comme formée de chaînons parallèles, plus ou moins reliés entre eux et dont l'enchevêtrement finit par constituer

Une semblable agglomération d'hommes à l'esprit aventureux, animés souvent de sentiments de haine contre nous, ne pouvait qu'être une menace perpétuelle pour nos postes du Sud et pour nos administrés de ces régions. Aussi les coups de main exécutés par ces réfugiés sont-ils nombreux, et leur exemple a entraîné souvent les populations voisines à tenter, elles aussi, la fortune contre nos gens.

C'est ainsi que nous voyons, en 1886, un parti d'Ou-

une sorte de couloir abrité allant de Figuig à Laghouat. Par suite, un ennemi, maître par Figuig des débouchés des montagnes vers l'ouest, trouverait devant lui une ligne d'invasion toute tracée qui l'amènerait à Laghouat, c'est-à-dire au cœur de l'Algérie. Nos postes du sud sont, il faut l'avouer, bien insuffisants pour remédier à un pareil inconvénient, et il faudra tôt ou tard arriver à réparer l'erreur commise en 1845 à propos de Figuig. Une semblable situation devait avoir deux conséquences graves : nous empêcher d'abord de surveiller d'une façon suffisamment efficace la région au sud de la chaîne des ksour et gêner ensuite notre extension dans le sud. Une décision prise récemment a paré au premier inconvénient. Des officiers des affaires indigènes installés depuis peu à El Abiod Sidi Cheikh et à Djemien bou Resk, pourront exercer, grâce aux moyens d'action dont ils disposeront, une active surveillance sur ces régions méridionales.

En ce qui concerne notre extension dans ces contrées, il est à remarquer que cette partie du sud oranais, sillonnée de cours d'eau parallèles, vient se terminer au midi à la ligne des Areg qui sera toujours pour nous d'un difficile accès. C'est donc dans d'autres directions que nous devons forcément chercher la voie à suivre. A l'est, la ligne de l'oued Meguiden a l'avantage d'être entre nos mains, mais elle est la plus longue. A l'ouest, la voie est tracée par l'oued Zousfana et son prolongement l'oued Saoura. C'est la plus directe, la plus courte et la mieux jalonnée des deux. Nous verrons, au cours de cette étude les motifs qui ont fait cependant adopter la première de ces deux routes.

lad Moulât, venant du fond du Touat, assaillir une de nos tribus du sud et à proximité de Moghrar. Ce sont encore des Touareg, guidés par des Chaamba dissidents, qui viennent, à leur tour, opérer un coup de main sur nos gens en 1887. Ce fut là une des causes qui déterminèrent l'occupation, en janvier 1891, d'El Goléa, poste avancé destiné à protéger le Mزاب vers le sud et à jalonner une des voies d'accès au Gourara, but vers lequel on se décidait à marcher.

Deux routes principales peuvent nous mener dans cette région. La première, empruntant la vallée de l'oued Meguiden, tourne par l'est et le sud l'obstacle des Areg. L'autre, moins longue, plus directe, suit le cours de l'oued Zousfana et de son prolongement l'oued Saoura. Elle a l'énorme avantage de s'appuyer à la voie ferrée qui aboutit à Aïn Sefra et sera bientôt à Djemien ben Resk¹. Elle est, en outre, heureusement jalonnée

¹ Le 1^{er} juin 1881, c'est-à-dire en pleine insurrection, la Compagnie franco-algérienne, propriétaire du Chemin de fer d'Arzew à Saïda, avait livré à l'exploitation la section comprise entre la gare de Saïda et celle de Khalfalla (44 kilomètres). Elle avait, en outre, poursuivi en même temps l'établissement de la voie pour les besoins de son exploitation de l'alfa dans la direction des puits de Marhoum. Telle était la situation lorsqu'une loi du 8 août 1881 vint autoriser le Ministre de la Guerre à faire construire, comme ligne stratégique, un chemin de fer reliant Mèchéria avec la ligne d'Arzew Saïda prolongée. Cette nouvelle ligne, construite spécialement pour assurer les transports de la guerre et terminée dès le commencement de 1882, fut concédée à la Compagnie franco-algérienne et l'acte de concession approuvé par la loi du 21 juillet 1885. En même temps était décidé le prolongement de la ligne jusqu'à Aïn Sefra. Celle-ci fut ouverte à l'exploitation le 28 août 1887. Mais ce n'était qu'un temps d'arrêt.

de points d'eau sur tout son parcours et elle traverse presque constamment des centres de populations. Malheureusement, elle longe des territoires connus comme appartenant aux Doui Menia et aux Oulad Djerir, que nous avons pris l'habitude de considérer comme marocains c'est cette seule considération qui nous a empêchés jusqu'à présent de nous étendre dans cette direction, car notre diplomatie craignait de porter ombrage à la souveraineté à peine nominale de la cour de Fez sur ces territoires¹. Mais comme la nécessité de gagner le Gourara se faisait sentir chaque jour davantage en

dans la marche en avant, car on ne devait pas tarder à reconnaître la nécessité de porter encore plus loin la voie ferrée, afin d'augmenter la valeur de notre poste avancé de Djenien Bou Resk, de faciliter nos relations commerciales avec Figuig et de préparer notre extension dans ces régions. Commencées en 1893, les études de la nouvelle ligne ont été promptement terminées. Actuellement, les travaux d'infrastructure sont poursuivis sur une partie de la ligne, mais l'insuffisance des crédits alloués pour cette entreprise ne permet pas d'imprimer aux travaux toute l'activité qu'il conviendrait en raison de l'importance de l'œuvre en exécution.

¹ La ligne de pénétration que trace au sud-ouest l'oued Zousfana prend réellement naissance à Figuig. Quoique la possession de cette grande oasis ne soit pas absolument nécessaire pour l'aborder, puisqu'il nous est toujours loisible de la rejoindre par Zoubia et l'oued El Aouedj, il n'en est pas moins vrai qu'il serait désirable qu'il en fût autrement. Cette proximité de Figuig a été jusqu'ici une des causes qui nous ont empêchés de nous avancer plus au sud dans cette direction. Aussi bien notre diplomatie ne peut oublier que déjà, en 1870, lorsqu'il fut question d'envoyer une expédition sur l'oued Guir, on hésita longtemps par crainte de froisser les susceptibilités de la Grande-Bretagne. Des raisons analogues ont encore fait rejeter un projet d'occupation de Figuig, présenté en 1882 par le général Delebecque, ainsi que cela

raison du peu de sécurité dont jouissaient nos établissements du sud et de leur situation à découvert du côté de l'ouest ; force fut de s'en tenir à la seule voie dont nous fussions maîtres incontestables, à celle qui d'El Goléa gagne l'Aouguerout par l'oued Meguiden ; c'était choisir l'arc au lieu de la corde, car pour aller par cette voie de Berrouaghia, dernière station du chemin de fer de pénétration de la province d'Alger, au Gourara, on doit décrire une immense courbe, beaucoup plus grande que la ligne presque directe qui unit Aïn Sefra aux

s'était déjà produit en 1867 à la suite de propositions semblables du général Deligny.

D'autre part, l'oued Zousfana, dans son cours, longe sur la rive droite une région assez mouvementée que sillonnent de longues vallées dont le débouché, généralement tourné vers le Sud, vient finir à Igli. Cette région est occupée par les Oulad Djerir et des Doui Menia, tribus dont la situation n'a pas été définie en 1845, puisqu'elles se trouvaient dans une région que les plénipotentiaires considéraient comme inhabitable, mais que nous avons pris l'habitude de regarder comme marocaines. Ce fut encore la crainte de ce voisinage qui a arrêté notre extension dans cette direction ; quelque exagérées que puissent être ces appréhensions, on ne peut nier qu'il sera toujours désavantageux pour nous d'avoir sur notre flanc droit le pays mouvementé des Doui Menia et des Oulad Djerir, d'où ils pourront fondre à l'improviste sur nos gens, arrêter les convois et entraver les échanges commerciaux.

Cependant, il est un point important dont l'occupation parerait en grande partie aux différents inconvénients que nous avons successivement signalés au cours de cette étude, c'est celui d'Igli. Cette localité, placée sur la rive gauche de l'oued Saoura, à proximité de l'oued Guir et de l'oued Zousfana, commande non-seulement les vallées de ces deux cours d'eau, mais encore, comme nous venons de le dire, toutes les vallées secondaires qu'ils englobent. Cette situation nous rendrait donc moins menaçante pour notre ligne de pénétration

oasis du Sud, et suivre une route qui est non seulement longue, mais encore difficile, sans ressources, et partant, fort dispendieuse et qui, en outre, a le grand inconvénient d'être complètement en l'air.

Tel avait été cependant le programme arrêté dès le principe. On en commença la mise en exécution en janvier 1891, en occupant, ainsi que nous l'avons déjà dit. El Goléa d'où l'on pouvait, en rayonnant dans toutes les directions, reconnaître au loin le pays et préparer par une étude sur place notre marche en avant vers le Gourara, le Touat et le Tidikelt.

La politique que nous allions suivre fut nettement affirmée à la tribune du Parlement par M. Ribot, ministre des Affaires Étrangères, qui vint déclarer que les affaires du Sud algérien ou tout au moins les

le voisinage des Oulad Djerir et des Doui Menia, puisqu'ils pourraient être pris à revers.

En outre, Igli aurait le gros avantage de fermer l'ouverture qui existe entre nos derniers établissements du Sud Oranais et les Areg. Elle nous livrerait, en outre, une nouvelle route d'accès au Tafilalet par l'oued Guir et nous ouvrirait la porte du Gourara en nous permettant d'exercer une surveillance efficace sur l'oued Saoura et les populations qui l'habitent, telles que les R'enanema qui ont la plus mauvaise réputation et la justifient en venant attaquer nos caravanes au moment où elles traversent les Areg.

En terminant, citons l'opinion de l'allemand Gérard Rholf à propos d'Igli : « Avant tout, les Français devraient transporter leur » frontière jusqu'à l'oued Saoura ; c'est d'ici, en effet, que partent » toutes les difficultés, tous les désordres, et tant qu'ils n'occuperont » pas ces frontières naturelles, il n'y aura aucun calme durable » dans le sud de la province d'Oran, » (Mittheilungen de Petermann, 1864).

questions que nous y avions pendantes, étaient de simples opérations de police intérieure.

Cette déclaration avait paru d'autant plus nécessaire que nos projets avaient été bientôt connus au Maroc, aussi bien que des populations du Gourara. Le sultan s'en était ému comme il s'émouvra chaque fois qu'il verra des chrétiens mettre la main sur un pays musulman. Il s'empessa d'accueillir avec bienveillance les députations que les habitants du Touat et du Gourara se hâtèrent de lui envoyer et d'investir des fonctions de caïds les principaux notables de ces contrées. C'était une sorte de main mise à distance de l'autorité chrétienne sur ces régions. On ne s'en émut pas cependant outre mesure en Algérie, car on savait combien toutes les dispositions que prend de la sorte la cour de Fez sont généralement d'un effet platonique. On se contenta de protester auprès du sultan par la voie diplomatique et on en revint au programme précédemment arrêté, c'est-à-dire à une progression lente et comme mathématique qui consiste à construire une série de fortins dans l'extrême Sud, afin d'occuper les points d'eau où les nomades aussi bien que les caravanes viennent s'approvisionner.

Un instant cette politique fut mise de côté : on se souvient, en effet, qu'une colonne assez nombreuse fut organisée pendant l'automne 1893 et mise en marche dans le sud de la province d'Alger ; mais on se rappelle qu'à peine en mouvement ces troupes reçurent contre-ordre et rebroussèrent chemin, ce qui produisit dans

tout le Sahara une impression des plus mauvaises, en laissant le champ libre à tous les désobligeants commentaires de nos adversaires.

Pendant ce temps, les autorités algériennes, préoccupées de la situation des régions méridionales et convaincues de plus en plus de la nécessité d'exercer une surveillance plus efficace et une action plus étendue, avaient étudié et décidé la création d'un certain nombre de petits ouvrages, sortes de caravansérails fortifiés, destinés à abriter de légères garnisons. Ces forts ont été construits auprès des puits qui ont paru les plus abondants et qui étaient situés sur les routes les plus fréquentées. On assurait de cette manière le ravitaillement de nos caravanes et on espérait décourager les dissidents dans leurs incursions et ramener par la même occasion plus de confiance et de tranquillité dans des régions souvent appelées par les Arabes du nom suggestif de « pays de la peur ». C'est ainsi que les forts Mac-Mahon, Miribel et Lallemand ont été construits, installés et occupés en l'espace de deux années.

Aussi bien ces ouvrages ne sont pas tant destinés à couvrir les territoires que nous occupons dans le sud, qu'à jalonner d'une ligne d'étapes assurées les routes que nous réservons à l'avenir de notre pénétration. C'est, en effet, un principe élémentaire de stratégie saharienne, que dans le désert, quand on occupe un point, on n'occupe guère que ce point et que ce n'est pas comme dans nos pays où tel fort commande un plateau,

un passage, un gué et, partant, une contrée. Là-bas, ceux qui le veulent peuvent toujours éviter ces ouvrages. Il leur suffit de passer à dix ou vingt kilomètres à droite ou à gauche et comme il paraît difficile, pour ne pas dire impossible, en raison des dépenses que cette œuvre occasionnerait, d'occuper tous les puits du Sahara, on conçoit que cette installation de caravansérails fortifiés est surtout capable d'une action morale; que, continuée avec méthode, elle est destinée à nous faire prendre contact avec les populations des oasis bien plus qu'à nous faire occuper le désert proprement dit. Il convient donc et expressément que ce programme soit poursuivi avec la même et sûre méthode, sans arrêt comme sans défaillance, car l'audace de nos ennemis en serait d'autant accrue, qu'insuffisamment installés pour les dominer, nous n'aurions fait que multiplier nos points de vulnérabilité¹. Or, si nous avons dans les oasis de l'extrême sud des adversaires résolus qui puisent leur résistance dans le fanatisme intransigeant qu'y entretiennent certains émissaires de la cour de Fez, nous y avons aussi des amis. Dans le nord du Gourara, à Timimoun même, dans certains villages de l'oued Zousfaua et ailleurs, il ne serait pas difficile d'augmenter le nombre de nos partisans, car ce ne sont point les moyens d'actions et d'influences

¹ La récente affaire (1894) du Hassi bou Khanfous a été organisée, à n'en pas douter, par des gens de l'entourage de Bou Amama et exécutée par eux avec une grande hardiesse. C'est là une preuve de ce que nous avançons.

diverses qui doivent nous manquer ; mais il importe que cette politique saharienne dont on vient d'esquisser les traits principaux, soit poursuivie avec une extrême et patiente continuité et sans le moindre arrêt qui puisse décourager les hésitants.

Dans cet ordre d'idées, il est un élément des plus importants et dont on a paru assez peu se soucier depuis quelque temps : il s'agit de la situation que prendrait dans la région que l'on est convenu d'appeler le Sahara orano-marocain notre ancien rebelle, Bou Amama.

Il ne semble peut-être pas, en effet, que l'on s'occupe assez de l'importance actuelle de ce personnage ; elle provient surtout des conditions nouvelles créées dans le sud marocain par la disparition du chérif des Derkaoua habitant l'oasis de Medaghra et par la mort du sultan Moulay el Hassan.

Le marabout Mohammed ben el Arbi, dit Bou Amama, appartient à la grande famille des Oulad Sidi Cheikh, mais issu des Oulad el Heurma¹ cette fraction de la descendance de Sidi Tadj, qui a toujours habité Figuig, il se trouve compris parmi ceux qui, rangés sous la dénomination de R'araba, relèvent du Maroc d'après le traité de 1845. Il est donc sujet marocain et est né à Figuig, au ksar de Hammam Foukani, vers 1840. Ses ancêtres directs avaient déjà une grande réputation de sainteté, car ils recueillaient d'abondantes aumônes ou ziara parmi les tribus du Tell algérien. Tou-

¹ Voir chap. VI.

tefois Bou Amama n'est pas un chérif, c'est-à-dire qu'il ne peut prétendre, non plus que les Oulad Sidi Cheikh, à la descendance du divin prophète Mohammed. Quoiqu'il en soit, on a encore présent à la mémoire tout le détail de cette insurrection et le rôle considérable qu'il y joua par la popularité et le renom extraordinaire de sainteté qu'il s'était acquis.

Après sa défaite, ainsi que nous l'avons vu, le chef de la révolte se réfugia au Gourara, près de Deldoul. Il n'y fut pas accueilli avec grand empressement par la population d'origine berbère, composée en majeure partie de la famille de Onazzan. Seules, quelques tentes des Zona, se groupèrent autour de lui avec quelques individualités des Djeramna qui avaient participé au massacre de notre infortuné lieutenant Weinbrenner, point de départ de l'insurrection et qui avaient fui avant le rebelle¹. Mais Bou Amama ne devait pas tarder à augmenter ses relations avec le sud marocain ; c'est ainsi qu'il s'aboucha, puis se lia intimement avec le célèbre chérif Si Mohammed el Arbi el Derkaoui, qui dirigeait au nord du Tafilalet, dans l'oasis de Medaghra, la zaouia ou convent d'El Gaouz dont la réputation s'étendait au loin. Or, ce convent était déjà

¹ En 1890, Bou Amama avait avec lui les tentes suivantes :

- 6 des Oulad Ziad Cheraga (Djeramna) ;
- 3 des Oulad bou Douaïa (Zoua R'araba) ;
- 5 des Oulad Sidi el Hadj Ahmed (dⁿ) ;
- 1 des Oulad Sidi el Hadj bou Hafs (Zoua Cheraga) ;
- 84 des Chaamba dissidents.

depuis longtemps, à la suite de la rébellion des Oulad Sidi Cheikh un centre de propagande active contre nous.

Les populations de la région entre Figuig et l'ouad Ziz lui étaient inféodées, tels les Doui Menia, les Beni Guil, les Oulad Djerir, ainsi que les Aït Atta et toute la masse des tribus brabères du Grand Atlas. On conçoit combien un semblable milieu devait être favorable à Bou Amama sur lequel tant de légendes couraient, glorifiant ses combats contre les infidèles. Le bruit de son amitié avec le chérif el Arbi s'était répandu, notre ancien rebelle y gagna de même une popularité sans bornes. Les Brabères à plusieurs reprises le convièrent à venir s'installer parmi eux, et dans une autre direction, les Touareg Ahaggar lui faisaient les mêmes propositions, tandis qu'il ne cessait de recevoir des marques de déférence et de piété de toutes les caravanes oranaises qui chaque hiver se rendent au Gourara. Aussi, peut-on croire que depuis la mort du chérif de Medaghra, Bou Amama, s'il ne peut recueillir une part de cet important héritage, ne manquera pas de se prévaloir de l'amitié qui l'unissait à ce personnage pour jouer un rôle prédominant dans la conduite des affaires de la confrérie, tombée aux mains d'un jeune homme assez inexpérimenté. On voit donc là tout le parti qu'il est en train de se créer.

Du vivant du sultan Moulai el Hassan, la cour de Fez, justement émue, s'était préoccupée de la portée que pouvaient avoir, non seulement pour son autorité dans

le sud, mais aussi pour le maintien de ses bonnes relations avec la puissance maîtresse de l'Algérie, les menées du chérif Derkaoui. Le makhzen marocain redoutait avec raison que nous ne fussions amenés à lui faire quelques remontrances et peut-être même à intervenir plus tard en face du danger qui grandissait chaque année : aussi avait-on vu Moulai el Hassan entreprendre au sud de Meknas la difficile campagne des Beni Megniled pour détruire la propagande des Derkaoui. Enfin au lendemain de la mort du chérif, le Sultan se rendait, en 1893, au Tafilalet et, dans une expédition qui demeura légendaire dans l'histoire du Maroc, il examinait les conditions où devait s'exercer désormais la politique saharienne. Mais voici que l'arrivée au trône marocain du jeune Abd el Aziz remet tout en question et il est à croire que d'ici longtemps le pouvoir chérifien ne sera pas en état d'en imposer aux fanatiques ambitieux du genre de Bou Amama. A l'heure présente, ce dernier a de nombreux partisans dans les tribus des Aït Atta, il est très écouté chez les Doui Menia, les Oulad Djerir, les Beni Guil et dans une grande partie des Oulad Sidi Cheikh R'araba. Campé à Mer'imim, on lui prête même le projet de se rapprocher de Figuig, car il a quitté Deldoul depuis que Moulai el Hassan, sur les conseils d'adroits rivaux que nous avons au Maroc, lui a enjoint d'abandonner ces oasis, afin de donner le moins de prétexte à une action de notre part.

Nous ajouterons cependant, pour ne rien négliger,

que Bou Amama a, assez souvent, affecté de se rapprocher de nous. Parfois il renvoyait des chameaux volés à nos tribus par des gens de son entourage. Ceux-ci, il est vrai, en avaient généralement enlevé le double, de sorte que l'on ne savait si les autres, demeurés aux mains des ravisseurs, ne constituaient point la part du Marabout. Vers 1889, il nous adressa même des demandes de soumission qui furent naturellement repoussées, en raison des exigences inouïes de cet agitateur. Quant aux protestations qu'il alla jusqu'à nous faire, à certains moments, il se peut que, malgré leur exagération elles fussent l'expression d'une tendance pacifique, bien qu'à l'instant même où il les prodiguait, notre héros ait continué, en sous main, ses menées hostiles. En effet, il écrivait à certains caïds ou chefs de tribus du sud oranais, des lettres destinées à tomber entre les mains de l'autorité française et de nature à les compromettre à nos yeux, tout en ne cessant d'ailleurs de s'approvisionner par Oudjda et Mèlila d'armes de guerre à tir rapide et d'abondantes munitions. D'après cela, on conçoit combien profonde doit être la connaissance de tous ces milieux pour discerner le double jeu que jouent presque toujours les agitateurs religieux dans l'Islam. Ambitieux avant tout, ils n'ont guère de préférence bien nette sur les moyens même opposés auxquels ils demandent la satisfaction de leurs appétits. Aussi est-il parfois difficile de procéder avec fruit à l'inventaire qui devrait toujours précéder et guider notre action.

L'étude que nous avons entreprise serait incomplète si, nous plaçant à un autre point de vue nous n'examinions, pour clore ce long exposé, l'état économique actuel du Sahara aussi bien que des contrées qui avoisinent le Maroc, et ne recherchions les mesures les plus propres à développer nos intérêts commerciaux dans ces régions.

Il est une pensée qui a dominé, depuis ces trente dernières années, toutes nos entreprises dans le sud algérien, c'est de moins nous préoccuper des relations avec l'intérieur de l'Afrique que d'arriver aux gîtes d'étape, suivant l'expression militaire, par la création successive et méthodique de postes judicieusement établis, ce qui est le seul moyen de posséder une précieuse base d'opérations.

Mais s'il est nécessaire d'indiquer aux tribus du Sahara la puissance de notre volonté d'occupation, il faut aussi nous créer des protecteurs dans l'ensemble de ces régions où nous avons bien plus d'ennemis que d'amis, mais enfin où nous avons aussi quelques partisans. Il convient en un mot d'agrandir le cercle de nos relations par le commerce et surtout par l'association à nos bénéfices. Notre situation économique algérienne ne nous permet pas de lutter avec les marchandises similaires de nos produits et qui pénètrent par un courant établi du Maroc ou de la Tripolitaine vers ces mêmes régions où nous voulons agir. Avant tout, avant même de songer à entreprendre une action commerciale qui ne saurait être rémunératrice, ainsi

que nous allons le montrer, il importe donc de modifier les causes de cet état d'infériorité de nos marchandises.

Dans le premier ordre d'idées, les causes de l'opposition faite de tout temps par les musulmans, à l'expansion des chrétiens, sont multiples, et sans avoir recours à l'idée d'un panislamisme qui paraît un terme bien pompeux pour caractériser le fanatisme de misérables tribus, ainsi que l'influence religieuse qu'acquièrent les Gouvernements tels que celui de Fez ou celui des autorités de Tripoli ou de Radamès, il convient d'en trouver la raison dans cette sympathie qui a toujours uni et unira encore durant de longs siècles les musulmans pratiquants de l'Afrique contre l'esprit novateur des sommis. D'autre part nous n'aspérons par le développement de notre commerce méridional de l'Algérie à rien moins qu'à lutter contre le mouvement déjà établi et qui s'effectue parallèlement aux flancs de notre colonie, à l'est par Tripoli, Radamès et Rat, à l'ouest par Tanger, Fez et les oasis du Tafilalet. Nous poursuivons donc une véritable concurrence pour détrôner tous les agents indigènes qui, établis au Maroc ou en Tripolitaine, ont enrichi les maisons européennes qu'ils représentent avec une science, un art infinis et une connaissance profonde des mœurs et des goûts des populations. On conçoit qu'en présence de la lutte qui se dessine, tous ces courtiers, gens sans grands scrupules, ne reculent devant rien pour maintenir leur suprématie commerciale et même politique.

C'est donc sur ce même terrain et par ces mêmes moyens que nous devons nous efforcer de combattre, et, contrairement à ce que nous avons fait dans nos entreprises commerciales, nous devons uniquement employer des agents indigènes musulmans. Utilisant les influences religieuses dont nous disposons, nous couvrirons ainsi d'un vaste réseau d'agences d'informations et de propagande commerciale cet immense domaine saharien qui prolonge l'Algérie, mais dont nous ne retirons aucun profit, car nous y sommes supplantés par des concurrents plus entreprenants.

Ayant ainsi modifié notre outillage, nous n'aurons encore accompli que la moitié de la tâche, car, si nous examinons la situation économique de nos marchés du sud algérien, nous la voyons peu favorable à toute entreprise commerciale en raison de l'extrême élévation du prix de nos produits, majorés des $\frac{2}{3}$ par les taxes qu'ils subissent comparativement aux denrées similaires parvenues à une même latitude dans le Sahara par la voie de Tripoli ou du Maroc. Tel est l'obstacle des plus sérieux au développement de nos relations avec toutes les populations du Sahara; aussi le Gouvernement Général de l'Algérie, vivement préoccupé des remèdes à apporter à ce lamentable état économique, constitua, dès l'année 1893, une commission spéciale, dite des relations commerciales avec les pays situés au sud de l'Algérie et qui, présidée par le Général de la Roque, Commandant la Division de Constantine, renfermait des fonctionnaires et des officiers des plus au

courant des questions sahariennes ¹. Cette commission constata qu'il était extrêmement urgent d'apporter une modification, sous la forme de dégrèvements, à notre tarif douanier algérien, qui nous crée, dans le sud de la colonie, une situation que l'on peut qualifier sans exagérations de lamentable et que nous résumons ici.

Les denrées consommées dans le Sahara septentrional au Gourara, au Touat, au Tidikelt, comme chez les Touareg, peuvent se diviser en trois grandes catégories :

1^o Les matières premières ou objets d'alimentation courante, telles que laines brutes, peaux, viandes séchées, grains qui proviennent en grande partie de

¹ Cette commission était ainsi composée :

MM. le Général de la Roque, commandant la Division de Constantine, président.

de la Martinière, Directeur du cabinet de M. le Gouverneur général, membre.

Rinn, Conseiller du Gouvernement, membre.

Brehier, Directeur des douanes de l'Algérie, membre.

Mercier, membre de la Chambre de Commerce d'Alger, membre.

Giraud, président de la Chambre de Commerce d'Oran, membre.

Dukers, président de la Chambre de Commerce de Constantine, membre.

Jolly, inspecteur des finances à Alger, membre.

Le Capitaine Reibell, sous-chef du service des Affaires Indigènes au Gouvernement général d'Algérie, membre.

Le Capitaine Pansard, chef de bureau arabe à la Division d'Oran, membre.

Turlin, chef du 5^e bureau du Gouvernement général, membre.

Fock, ingénieur civil, membre.

Broussais, Conseiller général d'Alger.

nos tribus algériennes ; mais n'ayant payé aucun droit intérieur, leur sortie ne peut donner lieu à aucune restitution, et, sur ce point, mais sur ce point seulement, notre situation est très bonne.

2^o Les denrées coloniales, sucres français ou coloniaux, cafés, thés, épices, toutes marchandises consommées en énorme quantité, surtout les sucres, par tous les indigènes, mais frappés de droits énormes à leur débarquement dans un port algérien. Ainsi le sucre supporte une taxe de 50 francs par 100 kilos (droit de douane 30 fr., octroi de mer 20 fr.) ; le café un droit de 60 fr. par 100 kil. (droit de douane, 30 fr., octroi de mer 30 fr.). Or ces mêmes produits, quand ils empruntent les ports marocains et tripolitains ont à peine un droit de 10 % ad valorem à payer ; on arrive donc à cette conclusion étonnante que le sucre rendu au Gourara via Fez et le Tafilalet ou à R'adamès via Tripoli y revient à meilleur compte et dans de très grandes proportions malgré les difficultés du transport en caravanes et malgré tous les risques de route à travers des régions peu sûres.

Le désavantage est pour les marchandises transportées dans le sud algérien par le chemin de fer, et avec tous les perfectionnements de notre outillage et de notre administration moderne. En effet, si pour deux cargaisons parties, l'une de Marseille pour Tripoli et l'autre du même port pour Philippeville, par exemple, on néglige le prix du fret qui est un peu plus élevé pour la Tripolitaine que pour l'Algérie, on constate, après

une enquête approfondie aussi bien vers ces régions que du côté du Maroc, que les 100 kilos de sucre se vendront dans la première de ces villes, environ 46 fr. de moins qu'en Algérie ! L'intérêt des populations du Sahara est donc de s'approvisionner chez nos voisins et chez nos concurrents : aussi la conclusion de tout ce qui précède est-elle de tout faire pour ne point prolonger davantage cet état de choses et de supprimer les droits de douane et cet octroi de mer sur des objets qui, en somme, sont destinés à être consommés dans des régions situées, pour le moment, au-delà de notre domination.

3^o Les produits manufacturés : quincailleries, tissus, etc., qui ne sont pas tous d'origine française comme les sucres ou autres denrées coloniales. La question du régime qui leur est applicable est quelque peu complexe, car, si les avis recueillis s'accordent à préconiser le dégrèvement pour les produits d'origine française, par contre on est très partagé pour le traitement à appliquer aux produits étrangers ayant déjà acquitté le droit de douane. On ne paraît même pas avoir déterminé dans l'espèce si on leur refusera la détaxe à la sortie, ou bien si cette détaxe devra indifféremment s'appliquer aux produits français et étrangers. Il paraîtrait cependant naturel d'allouer la détaxe à toutes les marchandises sans distinction d'origine ni de provenance et qui ont acquitté les droits à leur entrée. En effet, du moment qu'il s'agit de favoriser le commerce algérien, il convient de procéder le plus largement possible, l'industrie

française devant être en mesure d'offrir aux populations sahariennes et de l'extrême sud tous les produits qu'elles achètent actuellement sur les marchés de nos rivaux au Maroc et en Tripolitaine. Il semblera, d'autre part, évident que, même en admettant le remboursement intégral des droits perçus à l'arrivée de ces marchandises étrangères, la colonie en aura largement bénéficié, car elle y aura trouvé un avantage marqué résultant du transit de ces mêmes marchandises et le commerce local aura touché les commissions et courtages multiples, tandis que les chemins de fer auront perçu des frais de transport qui diminueront d'autant la garantie de l'Etat. On voit donc que même dans le cas où les fabriques françaises ne pourraient lutter sur tous les articles avec la concurrence étrangère, l'Algérie a encore intérêt à détourner à son profit et sur ses territoires un courant d'importation commerciale qui, actuellement, s'exerce en dehors de notre zone d'influence. Cependant il est des esprits qui, dans la crainte patriotique de voir l'industrie étrangère prendre insensiblement la place des manufactures nationales, voudraient que parmi les produits étrangers, on ne détaxe que ceux dont notre industrie ne peut produire les similaires, tels que les essences minérales et les pétroles, etc.

Toutes ces considérations ne paraissent nullement incompatibles avec les principes de notre règlement ou législation des douanes ; d'autre part, nous devons bientôt nous arrêter et ne songer à étendre davantage

et comme indéfiniment notre ligne douanière vers l'extrême sud, car l'état géographique aussi bien que politique nous y forcera. Il semble en effet, peu raisonnable d'imposer le paiement de droit d'octroi de mer et de douane à des populations sahariennes, alors que ces taxes ne sont basées que sur le fait de la consommation dans le pays soumis aux droits, et l'on se demande pourquoi ne pas admettre les marchandises en transit avec toutes les garanties spéciales destinées à en prévenir les dangers de fraude. Ainsi que l'avait excellemment indiqué le rapporteur de la Commission réunie à Alger¹, le régime suivant pourrait être adopté.

Les marchandises après acquittement des droits dans un port de l'Algérie, seraient dirigées sur un point par lequel elle doivent sortir et, au vu de la constatation de sortie par un agent de l'État, les droits consignés seraient remboursés par le bureau même qui a fait la recette. Tous ces détails ont leur importance. En exigeant, 1^o que l'entrée ait lieu par un port, on élimine surtout les produits provenant du Maroc ou de la Tripolitaine et qu'une frauduleuse combinaison ferait pénétrer en Algérie par terre et sur les points mal gardés de nos frontières occidentales ou orientales ; 2^o que la totalité des droits soit perçue à l'entrée à titre de consignation, on évite ainsi l'obligation de suivre la circulation des marchandises dans un pays immense où les moyens de surveillance font parfois défaut, on

¹ M. Jolly.

trouvera donc par cette méthode une garantie pour le Trésor, ainsi que pour les communes de l'Algérie contre les conséquences de la consommation éventuelle de ces mêmes marchandises détaxées à l'intérieur de nos territoires ; 3^o que la restitution des droits ait lieu au bureau même qui a reçu la consignation, on simplifie les opérations et on évite les transports onéreux des numéraires.

Enfin les marchandises introduites sous le régime spécial devraient être réexportées dans le délai d'un an à dater du jour de la consignation des droits, après ce laps de temps, le remboursement serait refusé. Cette période est suffisante pour laisser toute latitude au commerce, tout en engageant nos négociants à terminer leurs opérations promptement afin de rentrer dans leurs avances.

Bien que toutes ces formalités n'aient aucun rapport avec celles qui existaient autrefois avant la suppression des pays francs du sud, on serait peut-être tenté de trouver dans le régime proposé un retour au système antérieur à 1890 et qui avait provoqué des critiques trop fondées : mais aucune corrélation n'existe, car ce ne sont point des territoires francs qu'il s'agirait de créer, mais simplement des postes de sortie où l'on s'assurera que les exportations sont bien réelles¹. En

¹ Les points du sud algérien où l'on a proposé d'organiser le service que nous venons d'écrire sont les suivants.

1^o Dans le sud de la province de Constantine El Oued et Touggourt. El Oued est en effet le cœur d'un pays de négoce où la probité tradi-

outre, ces points sont situés à une distance assez grande pour que, en admettant même que les marchandises rebroussent chemin après détaxe et pour rentrer en fraude dans l'intérieur de l'Algérie, les frais de transport jusqu'au centre le plus voisin fassent disparaître une partie du bénéfice résultant des dégrèvements. Au surplus, la surveillance nécessaire pour prévenir toutes les fraudes ressort de l'autorité militaire, car elle ne peut être efficace que si la caravane qui emporte les produits détaxés est escortée pendant une distance variable d'après la configuration de la région et suivant les moyens dont dispose la garnison locale. Bien exercée avec la vigilance et tous les moyens que les autorités des affaires indigènes ont à leur disposition, cette surveillance préviendra assurément toute fraude ; en tous cas, les avantages multiples et considérables de ce

tionnelle des commerçants indigènes n'a d'égale que leur habileté. On choisirait ensuite Touggourt comme terminus probable de la ligne ferrée sauf à reporter ce dernier point à Ouargla quand le chemin de fer dépassera Touggourt.

2° Dans la province d'Alger, Ghardaïa. Bien que les relations actuelles avec les oasis de l'extrême-sud, soient moins actives, l'importance commerciale du Mزاب désignerait cette localité.

3° Dans la province d'Oran, Aïn Sefra et Géryville. Le mouvement d'exportation et d'importation est déjà assez développé dans cette partie de l'Algérie, pour qu'on veuille certainement installer à l'extrémité de la ligne de la Compagnie franco-algérienne, les services préconisés, soit à Aïn Sefra, soit à Djenien bou Resk, quand les rails auront atteint ce dernier poste, tandis que l'on procédera de même pour Géryville, d'où partent tous les hivers de nombreuses caravanes pour le Gourara et les oasis de l'extrême sud.

nouvel état de choses ont déjà été examinés précédemment.

Il nous reste maintenant à examiner la situation économique du sud et du sud-ouest de la province d'Oran, aux flanes du Maroc. Or, c'est là un des côtés les plus importants de la question, d'abord parce qu'il demande à être traité avec une extrême circonspection pour n'apporter aucun élément qui puisse brusquer ou même amener l'ouverture du problème marocain, et ensuite parce qu'on ne saurait prolonger indéfiniment cet état de choses sans compromettre l'œuvre de notre expansion en Afrique.

L'intérêt qui s'attache au développement de notre commerce oranais est plus ou moins immédiat, soit

* Au surplus, il serait encore à souhaiter que dans les postes du sud les divers services financiers soient réunis dans les mains d'un seul agent, car la division du travail n'est utile que dans le pays déjà doté d'une organisation administrative à peu près complète, tandis qu'il faut connaître l'existence dans nos postes de l'extrême sud pour savoir avec quelle rapidité l'isolement et le manque d'occupations assidues dépriment le moral ; aussi paraît-il convenable que l'administration financière ait un représentant distinct dans chaque poste et suffisamment rétribué pour faire face aux nombreuses difficultés matérielles. Ce service devrait être confié de préférence à un agent de douanes, en raison des connaissances très spéciales que nécessitent les constatations à faire. Enfin, au point de vue budgétaire, la réforme proposée n'entraînerait que bien peu de dépenses nouvelles si on veut bien considérer que déjà, dans la plupart des postes du Sud, préconisés comme portes de sortie, il existe des agents financiers de diverses natures ; on ne croit pas s'écarter sensiblement de la vérité en affirmant que la charge annuelle de la nouvelle organisation ne dépasserait guère cinq à six mille francs.

qu'on envisage la situation dans les régions méridionales qui prolongent nos territoires jusqu'aux oasis de l'extrême sud et là, il faut bien l'avouer, la misère des populations aussi bien que la pauvreté du sol rendent cette étude moins intéressante, soit, au contraire, que l'on examine qu'elle serait la portée de notre rayonnement commercial, si mieux compris, plus favorisé, il dépassait l'antique royaume de Tlemcen et pénétrait, comme nous l'avons indiqué dans le premier volume, dans ces riches territoires de la vallée de la Moulouia, contrée qui est parmi les mieux et les plus solidement peuplées au nord de l'Afrique.

Dans le Sud-Oranais¹, le courant commercial est peu

¹ Rappelons quelles ont été, au début de notre installation dans la région des ksour, les dispositions spéciales que les nécessités du moment nous ont contraints de prendre en ce qui concerne nos rapports avec les populations marocaines limitrophes. Nous voulons parler de la fermeture de nos marchés à ces nomades.

Les événements insurrectionnels de 1881 dans le sud de la province d'Oran avaient eu un grand retentissement au Maroc. Les tribus chérifiennes voisines de nos possessions, telles que les Beni Guil, Doui Menia, Oulad Djerir, etc., avaient saisi avec empressement cette occasion de se joindre à nos dissidents pour entrer en lutte ouverte contre nous. En même temps, ces mêmes populations n'hésitaient pas à envoyer jusque sur nos marchés du Tell de fortes caravanes qui ne venaient pas seulement y chercher des ravitaillements pour elles-mêmes, mais qui opéraient également de nombreux achats pour le compte des insurgés. Cette situation fut bien vite signalée par nos autorités de la frontière. Elles préconisèrent en même temps pour la faire cesser, l'adoption d'une mesure radicale, l'interdiction de nos marchés à tous les nomades marocains. Ce n'était, en somme, que l'extension à toutes les populations chérifiennes limitrophes de la mesure appliquée depuis plus d'un an aux Djemba

important, en raison de la faible densité de la population, des conditions de la vie nomade et de l'infertilité

dissidents. Se rangeant à cet avis, le général commandant la Division d'Oran (*) fit connaître à l'amel d'Oudjda que nos marchés étaient fermés temporairement aux tribus suivantes de son commandement : Beni bou Hamdoun, Beni Hamlil, Beni Mathar, Beni Iala, Sedjâa, Mehaïa et Angad.

Toutefois, ce ne fut qu'après le coup de main du 17 novembre 1881, dirigé par Si Sliman ben Kaddour contre nos Hamian, que la mesure fut appliquée de concert avec l'amel d'Oudjda dans toute sa rigueur, elle fut alors étendue aux Beni Guil qui avaient participé à cette expédition, en même temps qu'aux Doui Menia et aux Oulad Djerir qui avaient donné asile à nos sujets rebelles et qui leur avaient prêté aide et assistance en diverses circonstances dans leurs agressions contre notre territoire.

Par suite du manque à peu près complet de récolte dans toute la région orientale du Maroc, cette mesure gêna beaucoup ces populations. Quelques-unes ne tardèrent pas à faire des démarches pour en obtenir le retrait.

Dans la première quinzaine de mai 1882, une députation de Doui Menia se présenta à Ain Sefra. Protestant des dispositions pacifiques à notre égard de leur tribu, elle nous demanda l'accès de notre territoire pour leurs caravanes, s'engageant à faciliter le retour en Algérie de nos tribus révoltées. Cette demande fut accueillie.

Les Oulad Djerir qui marchent toujours de concert avec les Doui Menia ne tardèrent pas à suivre leur exemple. L'interdiction fut également levée en leur faveur.

Quant aux Beni Guil, ils continuèrent jusqu'en mai 1883 à ne pouvoir venir s'approvisionner chez nous. A cette époque, ils furent compris dans la mesure bienveillante prise par M. Tirman, sur la demande de l'amel d'Oudjda à l'égard des Mehaïa, mesure qui fut étendue quelques jours après à tous les ressortissants de l'amalat (**).

Toutefois, l'année suivante (août 1884), on dut fermer de nouveau l'accès de nos marchés aux Doui Menia : ceux-ci avaient refusé d'in-

(*) Général Delebecque.

(**) Voir ce que nous avons déjà dit à ce sujet, tome I, page 91, note 1.

des régions plus méridionales avec lesquelles nos populations sont en contact. Ce mouvement est établi par une série de caravanes algériennes qui vont chercher dans les oasis de l'Extrême-Sud, au Gourara, au Touat, les dattes et les quelques très rares denrées provenant du Soudan, ainsi que les maigres produits de l'industrie locale qui se rencontrent sur les marchés de ces oasis. Ces caravanes annuelles sont celles des Rezaïna et des Beni Mathar de l'annexe de Saïda, des Hamian de l'annexe de Méchéria, des Trafi et des Oulad Sidi Cheikh du cercle de Géryville, et enfin des Amour du cercle d'Aïn Sefra. Elles partent chaque hiver, elles reviennent avant les chaleurs du printemps, et comportent environ quinze mille chameaux et un total de quatre mille hommes¹. Tout ce personnel porte au Gourara des toisons de laine, des céréales telles que blés, orges, des fèves, du beurre, du fromage sec et de la viande desséchée. Quant au sucre, au thé, au café et aux objets de quincaillerie, ils nous échappent entière-

demniser deux algériens qu'une bande de pillards de leur tribu avait dépouillés en même temps qu'une caravane des Khenafsa (Gourara), revenant de Figuig. Cette prohibition ne fut rapportée qu'en mai 1886.

Bien que les événements aient pleinement justifié la mesure de l'interdiction de nos marchés prise en 1882, sur la proposition des autorités de la frontière, on ne peut s'empêcher de la regretter, car, quand elle s'est produite, nous l'avons déjà dit, les Espagnols faisaient de Melila un port franc et profitaient de la fermeture de nos marchés pour attirer dans ce port la plus grande partie du mouvement commercial de l'Est marocain.

¹ Ce sont les chiffres de 1893. On peut les considérer comme une moyenne.

ment, car ils pénètrent dans la région saharienne par la voie marocaine ; les seules marchandises que nous importons là-bas sont celles que fabriquent ou produisent nos indigènes. Un exemple le prouvera. Une des dernières caravanes, celle des Rezaïna, était chargée de denrées diverses atteignant une valeur d'ensemble de 65.828 francs : or, sur ce total, il n'y avait qu'un seul produit de notre industrie française, les bougies de Marseille, et encore n'y entrerait-il que pour 96 francs. Ce dernier chiffre n'a-t-il pas son éloquence ?

Plus au nord, nous trouvons une situation également très misérable : ainsi il semblera incroyable que le marché d'Aïn Sefra alimenté par une ligne de chemin de fer ne fournisse qu'un chiffre d'exportation tout à fait infime aux oasis de Figuig qui n'en sont cependant distants que de 113 kilomètres alors que ces mêmes oasis servent, au contraire, d'entrepôts à toutes les marchandises venues de Melila à travers une région pleine de périls, après un parcours à dos d'animaux durant plusieurs semaines et avec toutes les risques que comporte l'état politique du Maroc oriental. Bien plus, les mêmes marchandises parvenues de cette manière à Figuig y sont meilleur marché et y arrivent à meilleur compte que celles de notre marché d'Aïn Sefra. Il en résulte une contrebande et, notamment pour le sucre, le café et le thé, nos indigènes se pourvoient plus économiquement au Maroc.

La création et l'installation d'un entrepôt franc dans ces parages semblerait une excellente mesure et propre

à remplir le but que nous cherchons¹, la surveillance y serait d'autant facilitée si l'autorité militaire présente consentait à aider par ses patrouilles de garde les fonctions des douaniers, et, en opérant la police de la contrée et de la zone frontière, elle empêcherait du même coup les fraudes qui pourront se produire. Cette question est d'autant plus intéressante qu'en réalité le mouvement commercial entre le Maroc et le sud oranais tend à augmenter : on voit donc qu'il s'en faut de bien peu pour donner une vive impulsion à ce courant, développer nos relations, augmenter notre influence politique et, en résumé, créer une source honnête de profits pour nos indigènes.

Que l'on n'aille pas en guise d'excuses et en manière de défaite protectionniste alléguer à l'avance l'inefficacité de ces détaxes en prétendant que seule l'insécurité de ces régions lointaines du Maroc, empêche les échanges, car cette même insécurité n'entrave point le mouvement d'importation vers Figuig, l'oued Saoura et une partie du Talifalet qui s'effectue de Méhila à travers des contrées justement connues des indigènes

¹ Il y aurait en outre un très gros avantage comme l'a fait observer le Général Commandant la Division d'Oran, d'obtenir l'abaissement des tarifs de transport de la Compagnie franco-algérienne.

« Ces tarifs, écrivait-on d'Oran en juin 1894, il faut le reconnaître, » sont actuellement très élevés. Ils empêchent beaucoup d'indigènes » du pays de faire usage des transports par voie ferrée. C'est ainsi » qu'ils préfèrent aller faire dans le Tell des voyages longs et pénibles » pour acheter des céréales que d'employer le chemin de fer pour se » les procurer sur place. »

sous le nom de pays de la poudre ou de la peur. Aussi bien l'augmentation très réelle, dans notre commerce d'exportation, qui a été signalée dans le nord-ouest oranais, au moment où les incidents de Méhila avaient arrêté les affaires dans ce port avec l'intérieur du Maroc oriental, prouve surabondamment l'importance de cette concurrence. C'est donc par l'installation d'entrepôts francs que nous arriverons à procurer à notre commerce, dans ces régions, les moyens qui lui font défaut pour atteindre tout le développement désirable¹.

¹ Il est encore une question dont il est nécessaire de parler ici, c'est celle de la circulation de la monnaie espagnole dans le sud oranais. On constate que cette monnaie est refusée par les indigènes de ces régions et qu'elle n'est chez eux l'objet d'aucune contrebande. Il s'en introduit toutefois quelque peu à Méchéria et à El Aricha par l'intermédiaire des Beni Guil, des Melhaïa et des Doui Menia qui, ayant d'assez grosses relations commerciales avec Ondjda et Lalla Mar'nia, emploient volontiers cette monnaie.

Il en est de même à Figuig où les paiements sont faits le plus souvent en pièces espagnoles.

La monnaie française est également acceptée par tous les marocains, nomades et ksouriens, des régions limitrophes du sud oranais. En outre, tous les renseignements s'accordent à dire qu'elle afflue de plus en plus au Touat et au Tafilalet. Il faut attribuer évidemment l'introduction de notre monnaie dans ces parages non seulement à nos caravanes qui s'y rendent annuellement, mais encore à la grande quantité de travailleurs originaires de ces contrées qui viennent, plus nombreux chaque année, s'employer en Algérie et rentrent ensuite chez eux après une absence plus ou moins prolongée avec le petit pécule qu'ils ont amassé.

CHAPITRE TROISIÈME.

Caractères généraux des régions qui bornent à l'ouest la province d'Oran. — Les Hauts Plateaux sud-occidentaux, les Chotts. — Le pays de Figuig. — Le Sahara septentrional (Hamadas et grandes vallées). — Le sol. — Les ressources en eau ¹.

Au delà de la falaise occidentale du plateau jurassique qui s'étend depuis Ras Asfour jusqu'au Djebel Toumazaït (Akhezzouz), vers le Teniet Mechamis, la ligne frontière descend brusquement dans la plaine de Missiouin pour gagner Sidi Aïssa; de ce dernier point, elle remonte sur le flanc ouest du Coudiat Debar²; au pied du versant méridional de ce ridement, elle atteint

¹ C'est grâce à l'obligeant et savant concours de M. Flamand, chargé de conférences à l'École des Sciences d'Alger, que nous avons pu insérer cet aperçu général sur les régions situées à l'ouest de l'Algérie. M. Flamand était d'autant mieux désigné pour cette tâche que, depuis quelques années, il s'est particulièrement adonné à l'étude de ces contrées et qu'il les a parcourues en tous sens. Une semblable étude eût été incomplète si elle n'avait traité que des régions placées au sud du Teniet es Sassi sans s'occuper de celles situées au nord auxquelles elles se rattachent. De là, l'auteur a été amené à donner également quelques généralités sur ces contrées septentrionales.

la région des grandes plaines; là commencent les steppes à alfa; alors on quitte la région tellienne pour aborder celle des Hauts Plateaux proprement dits.

La ligne frontière continue ensuite au sud, parallèlement au méridien jusqu'au Kheneg El Ahda et, gagne un peu obliquement le dernier relief appartenant au système orographique du Tell: le Djebel Sidi el Aâbed, chaîne sinueuse, formée d'assises puissantes de calcaires rigides et de marnes, se rattachant dans le nord-est par le Djebel Taërziza et ses prolongements (Djebel Ouazen, Djebel Beguira) au massif compact de Daya. Plusieurs défilés coupent çà et là cette chaîne: le Teniet Abbada, le Teniet el Maïz et le Teniet es Sassi, le plus occidental, dernier point qui fixe au sud la limite des deux États.

Les régions diverses qui se succèdent tout au long de la limite tracée entre l'Algérie et le Maroc présentent les grandes divisions générales qui se caractérisent si bien dans les pays barbaresques: le *Tell*, les *Hauts Plateaux* et le *Sahara*.

Le Tell s'y montre avec ses allures diverses: zone littoraliennne ou Sahel, hautes et basses plaines, masses montagneuses puissantes du relief atlantique, qui, par des altitudes rapidement croissantes atteignent bientôt les Hauts Plateaux.

A partir de l'embouchure de l'oued Kiss à Adjeroud (Oued Adjeroud), jusqu'un peu au delà de Menasseb Kiss, les terrains très variés d'allure et de composition, très mouvementés, appartiennent aux formations ter-

tiaires, sédimentaires et éruptives; de faible altitude générale, ils prennent tous les caractères des *Sahels* si importants au point de vue agricole dans les provinces algériennes.

Cette zone sahélienne se développe vers l'ouest jusqu'à la Moulouia. et, sur la rive gauche de cette rivière, les collines qui s'élèvent faiblement entre Agueddim et Ez Zebra en font encore partie; sur la rive droite elle comprend tout l'espace situé entre le rivage sableux de la plaine de Tazegrarét et les premiers contreforts septentrionaux des Djebels Ichouen. Bou Hammad, Messeref, Kelba des montagnes des Beni Snassen, c'est-à-dire dans l'ensemble, les plaines de Tazegraret et de Trifa et le soulèvement ondulé de Kern ech Chems qui les sépare.

Au sud du Kiss, les altitudes augmentent, on franchit une sorte de détroit de formations jurassiques (Lalla Aïcha) qui relie les monts des Beni Snassen par le Djebel Toumaï et le Djebel Filhaoucen au massif des Traras, prolongement apophysaire de l'Atlas septentrional; mais un peu plus au sud à El Aoudj la ligne frontière redescend dans la haute plaine des Angad (altitude 550^m-400^m) qu'elle parcourt en zigzaguant pour rejoindre à l'est de Sidi Iahia le plateau jurassique de Tlemcen dont elle épouse le rebord occidental jusqu'au Teniet Mechamis atteignant dans la région de Gar Rouban au Ras Asfour une altitude de près de 1.600 mètres.

Les Hauts Plateaux, développés depuis les golfes de

Hammamet et de Gabès, traversent en écharpe toute la Tunisie et l'Algérie avec une direction sensiblement E. 35° N. Ils présentent *en moyenne* du nord au sud une largeur de 120 à 130 kilomètres, affectant un caractère peu tranché dans l'est, ils prennent une extension d'autant plus grande qu'ils occupent une position plus occidentale, et, ils se montrent dans leur maximum de développement dans la province oranaise vers les Chotts R'arbi et Tigri et dans les vastes steppes de la région de l'oued Charef à l'ouest duquel ils viennent buter contre les pentes orientales des reliefs secondaires du Djebel El Aïachi.

Les Hauts Plateaux atteignent là du nord au sud une étendue de plus de 250 kilomètres. Ils se limitent au sud du Chott Tigri aux premières falaises méridionales; les Djebels ed Deffa, el Klakh, Doug forment une sorte de barrière à leur extension.

Au delà ils perdent leur caractère franc.

Au sud-ouest du Chott Tigri, entre ce dernier et l'Atlas, de vastes plaines séparées par de faibles ridements montagneux permettent de passer insensiblement de la région des Hauts Plateaux proprement dits à la région saharienne. Leur limite dans cette zone correspond sensiblement à la ligne de partage des eaux des bassins de l'oued Charef et de l'oued Gmir, c'est une ligne sinueuse suivant dans son ensemble un parallèle terrestre, et, située quelque peu au nord d'Aïn Chaïr.

Les eaux des affluents de l'oued Charef sont par la

Moulouia tributaires du bassin méditerranéen. Les eaux de l'oued Guir jointes à celles de l'oued Zousfana portent la fertilité dans les oasis du Gourara et du Tonat.

La région désertique, Plateaux de Hamada, grandes et larges vallées sableuses ne commencent vraisemblablement que plus au sud dès les falaises septentrionales de Hamadet Kenadsa. La zone intermédiaire comprise entre le Djebel Djelalil, le Djebel Haouanet, le Djebel Doug jusqu'à l'oued Talzaza au sud de Bou Kaïs, et, l'oued Ziz, dans l'ouest jusqu'auprès de Medaghra représente la région montagneuse toujours coupée de grandes plaines parallèles, type du système orographique général de l'Atlas saharien, prolongement occidental des montagnes des Ksour et du Djebel Amour; mais alors, cette chaîne saharienne s'y montre avec un développement beaucoup plus considérable des steppes, une moindre altitude dans les sommets, et, surtout, une dispersion plus marquée des reliefs. Très atténués dans l'extrême ouest (Aït Izdek), au nord du Tafilalet, les caractères propres à ces soulèvements s'accroissent en allant vers l'est, et, dans le pays de Figuig, les massifs montagneux de plus en plus denses prennent leur maximum d'importance, ils atteignent et dépassent 2000^m d'altitude, (Djebel Mzi, Djebel Maïz, Mir el Djebel), enserrant les plaines, devenues de longs et larges conloirs, très subordonnés comme étendue, comparativement à l'aire occupée par les régions montagneuses.

Au pied du dernier ridement de cet ensemble se développe, immense, *Sahara*.

Lorsque venant du nord, l'on atteint l'un des points culminants du Djebel Sidi el Aâbed, après avoir franchi par le Teniet es Sassi ce dernier ridement tellien, au midi et à l'occident, les Hauts Plateaux à l'infini se développent, uniformément semblables, laissant à peine deviner çà et là quelques faibles reliefs.

A l'est et au sud se détachent seulement en teintes sombres des lignes épaissies accusant la coupure des Chotts (Chott R'arbi, Chott Tigri) que dominant, en des plans beaucoup plus lointains encore, les silhouettes bleutées des chaînes de l'Antar, du Guettar et du Djebel Doug.

A l'ouest dans les vapeurs de l'horizon s'indiquent à peine quelques sommets aigus du massif du Djebel el Aïachi.

Les Hauts Plateaux occidentaux plus élevés que ceux des provinces d'Alger et de Constantine¹ ont une altitude moyenne variant entre 1.100 mètres et 1.200 mètres, ils se montrent creusés dans leur partie média et suivant l'axe de leur direction de deux grandes dépressions, les Chotts: le Chott Chergui et le Chott R'arbi; constituant des bassins intérieurs indépendants. Le Chott R'arbi confine aux *terrains de*

¹ En Tunisie l'altitude des Hauts Plateaux varie seulement de 600 à 1.000 mètres.

parcours communs aux tribus de l'Algérie et du Maroc; ses points d'eau multiples et abondants sont très fréquentés, ils abreuvent de nombreux troupeaux. Ce Chott R'arbi, par sa position et par sa fonction, présente donc un intérêt de premier ordre au point de vue de l'industrie pastorale.

Le Chott R'arbi est composé de deux dépressions secondaires auxquelles on donnait autrefois le nom de « Chott des Mehaïa » et de « Chott des Hamian », reliées par des couloirs étroits taillés à pic; il est entièrement limité sur tout son pourtour par de hautes falaises coupées verticalement; de place en place s'ouvrent de larges vallées entaillant profondément les Hauts Plateaux, et au fond desquelles se montrent des lits d'oueds desséchés; au moment des crues, ces oueds se transforment en torrents roulant tumultueusement leurs eaux recueillies, au nord, sur le plateau d'El Mergueb, au sud, sur les flancs occidentaux du Djebel Guettar et sur les versants septentrionaux des ridements qui bornent au nord le Chott Tigri.

La majeure partie du Chott R'arbi couverte de petites dunes provenant des éléments sableux arrachés aux berges, laisse peu d'étendue aux sebkha; en effet, les fonds limono-salins, les terres à gypse, les sols mouvants y sont peu développés, et, ce caractère joint à celui d'une excavation générale profonde, distingue très nettement le Chott de l'ouest, du Chott Chergui. Ça et là des *Gara*: Garet el Begar,

Souiridj, Golb el Djir, découpent dans la plaine même du Chott d'immenses témoins, laissés par les érosions de nature très particulière, auxquelles sont dus les affonillements des dépôts quaternaires anciens des Hauts Plateaux, affonillements qui ont donné naissance à ces vastes dépressions, les Chotts.

Les Oglat sont très nombreux dans le Chott R'arbi, répartis presque uniformément sur toute l'étendue du Chott de l'est à l'ouest: Oglat Nadja, Hassi bed Drous, Oglat Morra, Oglat Moussa pour la partie orientale, le Chott des Hamian; les beaux puits de Kasdir, Hassi bou Fathma, El Merir, Brazzia foukania et tahtania, El Mengoub pour la partie occidentale, le Chott des Mehaïa. En général l'eau y est de bonne qualité, quelquefois cependant un peu saumâtre, mais toujours très utilisable pour l'abreuvement des troupeaux, en tous cas toujours très abondante.

Les puits dans chaque groupe sont disposés au fond d'une cuvette elliptique; le niveau de l'eau est en moyenne à quatre mètres du niveau du sol; l'eau y atteint deux mètres de profondeur; rarement la profondeur d'un puits dépasse sept mètres. L'abreuvement du bétail s'y fait chaque matin dès le lever du soleil; d'un puisement au suivant les puits se remplissent.

On voit combien excellentes sont ces conditions pour le développement des troupeaux; les effectifs qui viennent *tout l'été* s'abreuver à ces puits sont considérables. D'autre part, vers ces Chotts, dans

toutes les directions, de bons pâturages se montrent sur les Hauts Plateaux.

Le Chott R'arbi possède une population très dense, c'est une des régions les plus favorisées de l'Annexe de Méchéria¹.

Vers El Habbara, El Mengoub, lorsque l'on a gravi les falaises abruptes qui ferment le Chott R'arbi à l'occident, on retrouve jusqu'aux berges élevées de l'oued Charef, la table rase tuffense des plateaux à alfa : quelques *daïas*, quelques *haouilh*², des *bothma*³, des *djenan*⁴, constitués par quelques bethoum s'y montrent, rares et clairsemés. Ce sont toujours les mêmes aspects monotones, la répétition constante et infinie des mêmes caractères.

Les steppes du sud montrent suivant la composition lithologique de leur sol une végétation spontanée très différente, et les pâturages sont aussi relativement assez variés : « l'alfa occupe les steppes rocaillenses, » complètement dépourvues d'humidité. Entre ses » touffes, vivent des petites plantes très recherchées

¹ On peut remarquer que les Chotts mêmes, pauvres en pâturages, ne laissent pas que d'être très intéressants, au point de vue du développement du bétail : des herbes salées, des salsolacées croissent sur les rives des dépressions salines. Les moutons sont très avides de ces plantes et ils s'en nourrissent presque exclusivement pendant la saison d'hiver. « *Le Pays du mouton* » (publication du Gouvernement général de l'Algérie, 1893) page 345.

² Dépression.

³ Bothma, pluriel bothmat, collectif bethoum (*Pistacia atlantica*).

⁴ Jardin.

» du bétail. La steppe limonense est convertie
» d'armoïse blanche (*artemisia herba alba*, chieh) dans
» les terrains secs, d'armoïse champêtre (*artemisia*
» *campestris*, tagonfet) dans les sols plus profonds et
» plus riches en argile, de *tygée sparte* (sennar')
» dans ceux où l'argile contient un mélange de
» sable¹ ».

L'oued Charef en aval de Sidi Salem suit une large vallée (Ang el Djemel — Ras el Aïn), limitée par des plaines sablenses rappelant avec une disposition un peu différente la dépression profonde des Chotts. Des points d'eau d'une grande valeur s'y montrent à Sidi Salem, à Oglat Sedra : les pasteurs des tribus Hamian ne s'y rendent cependant pas, la présence de nos turbulents voisins étant une cause d'insécurité constante.

Plus loin, vers l'ouest et le sud-ouest, ce sont encore des terrains de parcours, Hauts plateaux, où s'étendent çà et là des pâturages coupés de zones entièrement arides et dénudées, que traversent du S.-O. au N.-E. des oueds : oued Sidi Ali, oued Nadji, oued Bethoum, tributaires de l'oued Charef. Enfin, au nord-ouest, à près de 150 kilomètres des rivages du Chott R'arbi, ces steppes se terminent au pied de la muraille du Gadet el Grâa, premier échelon des contreforts atlantiques.

Ces vastes régions des Plateaux que nous voyons s'étendre de la Tunisie au massif de l'Atlas marocain, descendre jusqu'à la zone désertique au sud-ouest du

¹ *Le Pays du mouton*, p. 327.

Chott Tigri et du pays de Fignig jusqu'au nord du Tafilalet, et, à l'ouest de la vallée de l'oued Guir, sont constituées par un ensemble de dépôts de nature alluvionnaire appartenant aux terrains quaternaires anciens et récents ; ils sont dus aux apports successifs des produits de l'érosion qu'ont subie les masses montagneuses qui les limitent. Cette action érosive s'est manifestée avec son maximum de puissance pendant la longue période géologique *quaternaire* (ancienne et récente), elle s'est montrée considérable encore, quoique atténuée, pendant les temps modernes ; de nos jours, même, on en peut encore constater l'action violente et les efforts grandioses.

Les terrains quaternaires anciens recouvrent la presque totalité de ces plateaux ; ils sont constitués par des éléments détritiques provenant des formations antérieures ; ils se composent de séries d'assises de cailloux roulés, de graviers, de sables, et de limon gris ou jaunâtre intercalés à différents niveaux de couches gypseuses. Ces différentes couches se répètent un grand nombre de fois et présentent des types variés suivant leur degré de compacité et de cohésion : tantôt meubles (graviers et sables), ils s'éboulent alors facilement ; ils se montrent au contraire, à d'autres niveaux ou en d'autres points, soit à l'état de véritables poudingues très compacts, soit à l'état de roches grésenses cohérentes. Leur puissance est considérable, elle peut atteindre 300 mètres. Ils comblent les larges et profondes dépressions comprises entre les reliefs montagneux et

s'étagent en plateaux successifs (alt. 1260, Taoussera, — 1200, Chott Tigri). En outre dans ces mêmes terrains on constate l'existence de couches de gypse pulvérulent formant de grandes épaisseurs, quelquefois au contraire disséminé, mélangé aux terres argileuses et aux limons.

La partie supérieure de ces terrains est presque toujours reconverte d'une couche calcaire englobant des éléments siliceux, formant des brèches des poudingues où le ciment calcaire domine toujours. L'épaisseur de cette croûte superficielle est très irrégulière ; elle varie de quelques centimètres à plusieurs mètres. Elle constitue le sol dur des Hamadas du Sahara septentrional, les tables rases des Plateaux.

Souvent les éléments, cailloux calcaires et silex encastés dans la masse, se détachent vers la partie superficielle, ils se répandent alors à la surface de la carapace calcaire y forment un cailloutis à gros éléments caractéristiques du sol de la Hamada¹.

L'étude de ces terrains quaternaires démontre que le creusement des puits ordinaires présenterait de grandes difficultés. L'exécution de forages artésiens demanderait un temps très long et des sommes considérables.

Pour obtenir de *prompts* résultats sur d'aussi vastes espaces, et pour développer les conditions les plus favorables en vue de l'utilisation des pâturages de ces

¹ La Hamadet el kebir entre l'oued Guir et l'oued Ziz.

steppes, il serait préférable de rechercher des emplacements propres à la création de redirs artificiels.

On n'a point tenté, jusqu'à ce jour, l'établissement de puits artésiens dans le Sud oranais : mais l'étude détaillée des grandes vallées parallèles qui drainent vers le sud les eaux de la chaîne saharienne, permettra sans doute un jour de réaliser cette création. On rendrait ainsi praticables des parcours immenses : les tribus qui, aujourd'hui ne séjournent que quelques mois sur ces vastes territoires, s'y fixeraient, dans des limites déterminées, le pays rendu habitable deviendrait rapidement peuplé et par conséquent plus sûr.

Placé en dehors de l'axe des Hauts Plateaux et exceptionnellement par rapport à la loi de dispersion des Chotts, le Chott Tigri occupe une région située à l'extrémité sud-occidentale de la longue chaîne du Djebel Antar et du Djebel Guettar, à 50 kilomètres au sud-ouest du point d'eau de Galoul.

Il forme, lui aussi, un bassin indépendant recevant au sud des oueds nombreux, mais d'un parcours restreint, les eaux recueillies par les Djebel Doug, Djebel Klakh, Djebel bou Arfa, Djebel Hamda, qui sont le prolongement naturel, par les ridements de El Hallalif et de Fortassa, du Djebel Guettar.

Au nord, le plateau d' El Anaguer sépare le bassin du Chott Tigri des bassins du Chott R'arbi et de l'oued Charef.

Dans sa partie septentrionale, le Chott Tigri montre de hautes falaises abruptes d'alluvions qu'entaillent profondément des oueds, mais sur de très faibles étendues. C'est cette même disposition que l'on trouve si caractéristique pour le Chott R'arbi ; au contraire au sud, mais surtout à l'est, les rives du Chott s'élèvent graduellement en pente douce, gagnant les plateaux et les contreforts montagneux ; il y a ici deux facies bien distincts de rivages.

La dépression du Chott Tigri, orientée O.-E., d'une longueur de 60 kilomètres sur une largeur de 40 kilomètres, se montre très mouvementée dans sa partie orientale. C'est là une succession de défilés, de gara, de dunes, de petites sebkhas qui forment un enchevêtrement d'un très pénible accès.

A l'est les dunes ou les *nebkhet* occupent une grande surface de la dépression. Les régions de sebkha à dépôts récents limono-gypseux et salins, à efflorescences, sont peu étendues : elles se montrent, au contraire, dans la partie médiane vers le nord et au sud très développées (El Guessâ) : elles forment de petits bassins secondaires distincts, séparés par des alignements en forme de gour plus ou moins effondrés. C'est vers le centre de ces dépressions que sont creusés les groupes de puits relativement nombreux.

La région au nord-est du Chott Tigri jusqu'à Galoul montre des alternances de petites vallées et de ridements peu accentués (Rouissat-Halima, El Hallalif) : c'est une région sablonneuse. Des dunes peu

élevées, mais couvrant la presque totalité du sol, gagnent chaque jour davantage; arrêtées momentanément par un accident, un relief du sol, elles montent peu à peu et finissent par recouvrir totalement les bancs rocheux peu élevés. De beaux points d'eau: Fortassa Cherguïa, Fortassa R'arbia, Galoul permettent aux tribus des Hamian de fréquenter les pâturages. A Fortassa Cherguïa, une source a donné naissance à un lac. Plus à l'est, les assises gréseuses des terrains secondaires se montrent en longues bandes couvertes çà et là de genévriers, laissant entre leurs alignements de larges passages où croît une végétation abondante, mais malheureusement les points d'eau y sont rares (Hadjar ala Hadjar, El Gouachich, Madher El Oussera). Ce sont d'autre part, des pays faciles aux surprises, où l'on n'aventure les troupeaux que sous la garde de nombreuses tentes, quoique situés à proximité de notre Ksar d'Aïn Sfissifa où récemment encore nous avons un poste permanent.

Au sud des reliefs orographiques qui prolongent le Djebel Doug, dans l'ouest, se développe parallèlement une succession de grandes plaines et de chaînes montagneuses étroites jusqu'à la zone franchement saharienne. Ces ridements, d'altitude assez faible, deviennent, vers l'est, plus considérables; les plaines alors se resserrent, de profondes et étroites vallées leur succèdent, les chaînes plus nombreuses, plus ramifiées, gagnent en altitude et bientôt viennent entre Figuig et Aïn Sefra, constituer les massifs du Djebel Seffah, du

Djebel Beni Smir, du Mir Djebel et du Djebel Mekter (altitude supérieure à 2.000 mètres); c'est dans l'ensemble un des nœuds montagneux les plus considérables de l'Atlas saharien. Sur les plateaux couverts de forêts qui les couronnent, existent quelques sources abondantes qu'utilisent en été certains pasteurs des Amour dissidents: leur présence rend dangereuse l'étude détaillée de ces montagnes. Là, dans les vallées ou sur les contreforts, se développent des jardins d'oasis, des cultures maraichères à l'ombre de quelques palmiers (Figuig, Ich, Aïn Sfissifa, Aïn Sefra, les Moghrar). Au delà d'Aïn Sefra, dans l'est, on retrouve de nouveau l'aspect particulier des régions méridionales du Chott Tigrî; les plaines, où coulent des oueds importants, largement se développent à nouveau entre les longs et étroits reliefs; elles occupent des surfaces considérables comparées à celles des montagnes, c'est la *région des Ksour*.

- « Dans le pays des Ksour¹ ce n'est plus, à proprement
 » parler, un massif montagneux admettant des rejets,
 » des chaînes secondaires et des contreforts, mais une
 » série d'alignements, de crêtes arides d'une consti-
 » tution très simple, ordinairement parallèles et distri-
 » buées irrégulièrement sur d'immenses plateaux.
 » Ces reliefs montagneux présentent des aspects
 » bien caractérisés suivant la nature lithologique de

¹ G. B. M. Flamand, l'Atlas oranais et les régions limitrophes. — Nouvelles géographiques. — Mai 1892, N° 5, page 76.

» leurs éléments ; on peut les classer en deux grands
 » groupes, les uns de nature gréseuse, les autres
 » formés d'argiles gypsifères et de calcaires. Ces
 » derniers, semblables à des *gour* géants, se dressent
 » au milieu des plaines comme des témoins immenses
 » laissés à dessein pour mesurer la colossale érosion
 » qu'ont subie ces contrées. Sur des bancs très puissants
 » de marnes gypseuses s'étagent au sommet des couches
 » compactes de calcaire formant un couronnement à
 » peu près horizontal. » (Jebel Melah, au N.-O. de
 Figuiç, Jebel Mdaouer. etc.).

Tout autres sont les reliefs gréseux ; ils constituent
 des masses d'une puissance énorme occupant des
 surfaces considérables. Les couches de grès rougeâtre
 qui les composent ont subi des actions énergiques de
 plissements. Ces couches relevées presque verticale-
 ment disparaissent sous les bancs calcaires à la lisière
 du Sahara ; mais « en général les strates gréseuses ¹
 » dans les montagnes des Ksour — Jebel Mekter,
 » Jebel Mzi, Mir Jebel, les monts de Zeguillém et
 » d'El Feritis — se présentent en couches horizontales.
 » Ce sont ces grès qui forment la plupart des massifs
 » et presque toutes les plaines. Leur épaisseur, leur
 » horizontalité, voilà les deux grands coefficients, les
 » deux causes principales de la constitution de ce
 » pays ».

Les formations calcaires, qui sur la bande méridio-

¹ Nouvelles géographiques, article cité, page 76.

male de l'Atlas saharien, s'appuient directement sur
 les assises gréseuses et constituent, pour ainsi dire
 « la barrière du désert », se développent de l'est à
 l'ouest sur des centaines de kilomètres. Elles forment
 une arête aiguë très étroite, plongeant verticalement
 vers le désert, et disparaissent sous les terrains
 quaternaires de la Hamada. Vers Chebket Bèida, au
 sud-est de Figuiç, cette crête modifie son allure, elle
 devient presque horizontale et, continuant vers le
 S.-O., elle gagne Oglat el Hadj Mohammed, où le
 manteau quaternaire saharien la recouvre.

Au sud de Figuiç, elle réapparaît au delà du Jebel
 Kardacha (Kheneg Zoubia) jusque vers Feïdh Athia,
 là où l'oued El Ardja (Zousfana) s'ouvre un large pas-
 sage pour pénétrer dans le désert.

Les Ksour sont ordinairement bâtis sur des dépôts
 alluvionnaires quaternaires anciens qui forment le
 remplissage, le fond des grandes plaines ; ces apports
 de nature peu variée présentent des épaisseurs très
 notables de parties argilo-sableuses sur lesquelles
 s'établissent précisément les Ksour et les jardins ; ce
 sont là les seules terres cultivables et, les plantations
 des oasis suivant le développement de ces dépôts,
 elles leur sont tout à fait subordonnées. Ordinaire-
 ment dans les Ksour comme à Ich, à Aïn Sfissifa, aux
 Moghrar, ces dépôts ont peu de surface, enserrés
 qu'ils sont entre les rochers gréseux ; alors les jardins
 sont eux-mêmes très limités, ils suivent les méandres
 de l'oued qui les arrose, s'établissent souvent dans

son lit même et s'étendent ainsi très loin du Ksar, en long ruban sinueux (Aïn Sfisifa).

Les Ksour et les jardins de Figuig sont sous ce rapport plus favorisés : la dépression, dans laquelle ils s'élèvent, est large de plusieurs kilomètres, et les eaux d'irrigation y sont relativement abondantes. On pourrait tout au long du cours de l'oued Dermel, dans la Feïdja, créer depuis Djenien bou Resk jusqu'auprès de Zoubia, une série presque ininterrompue de jardins ; à Hadjerat M'guil, l'oued Dermel s'élargit, les terres argilo-sableuses y occupent des surfaces assez vastes jusqu'au coude méridional de l'oued, au N.-E. des Djeramin ; l'installation de la voie ferrée d'Aïn Sefra à Djenien bou Resk, développant l'importance de ce poste, rendra sans doute nécessaire cette extension des jardins.

Tout cet ensemble imposant est parcouru par des défilés sinueux établissant la communication entre le versant nord appartenant au bassin des Chotts et le versant saharien tributaire de l'Océan. Ces Khenegs débouchent dans les vallées par des couloirs, réduits souvent à quelques mètres, au lit même du torrent qui les a peu à peu taillés dans le rocher.

Des cols importants permettent aussi le passage de ces monts : le Djeliba entre le Djebel Mekter et le Mir Djebel ; le col de Founassa entre ce dernier et le Djebel Mzi ; puis plus, au sud, le Teniet Djemel, au S.-E. de Djenien bou Resk, par lequel on passe de la Feïdja à El Menasseb (Zeguïlem) à quelques kilomètres du

Kheneg Namous. Dans le massif même le Kheneg Tahtoufelt, par la vallée de Mzil, conduit du Ksar d'Ich à la Feïdja.

Au sud, c'est au travers de la longue bande calcaire verticale qui limite la région saharienne que s'ouvrent d'étroits passages, par lesquels les oueds qui sillonnent ces masses montagnenses, gagnent le Sahara : tels sont le défilé entre les hauteurs d'El R'ar et de Bou Djihan pour l'oued R'arbi, le Kheneg Namous, le Kheneg Zoubia pour l'oued Dermel, mais c'est en traversant une large plaine développée au sud-ouest du Djebel Kardacha que l'oued Zousfana grossi par de nombreux affluents franchit ce dernier relief ; plus au nord (oued el Ardja) c'est encore par un étroit défilé que cet oued passe des environs immédiats de Figuig aux plaines de Meghrour et de Tasra.

Plus loin encore vers le sud, et vers l'ouest (oued Guir), tous ces cours d'eau s'élargissent : ils entaillent profondément le sol durci et caillouteux des hamadas sans le moindre filet liquide, amènent, par un lit de sable, large souvent de plusieurs kilomètres, leurs eaux souterraines jusqu'aux grandes dunes de l'Erg. De distance en distance, partout où, en suivant ces oueds, on découvre sous la carapace calcaire les terres argilo-sableuses, se voient des restes de jardins abandonnés, des ruines de Ksour (Benond).

C'est dans le lit même de ces oueds sur les terres sableuses, sur les nebkets, arrosées à l'époque des crues, que paissent en hiver les troupeaux des tribus

du nord (Chotts, Hauts Plateaux et montagnes des Ksour). Les pâturages y sont riches et variés, l'eau conservée dans des redirs dispersés tout au long du cours des oueds, les puits ordinairement peu profonds, suffisamment abondants en cette saison, en font des régions privilégiées, couvertes de tribus dès les premières pluies de l'automne : mais aux chaleurs du printemps, les puits tarissent, les redirs s'épuisent, les troupeaux remontent alors vers le nord, et ces régions du sud sont alors presque complètement désertes (oned Namous, oned Zousfana).

Séparant ces larges vallées fertiles, si précieuses pour la vie pastorale, se développent de l'est à l'ouest jusqu'aux premières pentes de l'Atlas marocain et au sud jusqu'à l'Erg, les plateaux arides des Hamadas. Pendant la saison pluvieuse et non loin des grands oueds, les pâturages qui s'y développent sont utilisés, pour la zone septentrionale en particulier, là où encore de grandes daïas, des redirs conservent temporairement un peu d'eau, les troupeaux, à des époques qui suivent les grandes pluies, s'y aventurent. Mais hors de cette zone restreinte, ils sont déserts et inhospitaliers ; dangereux à parcourir, sans eau, sans ressources d'aucune sorte, c'est la hamada qui constitue par excellence la région désertique du Sahara.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Les tribus sous la dépendance normale de l'Algérie entre le Teniet es Sassi et Figuig : Hamian, Amour, Cheurfa et Oulad Sidi Tadj.

Si le traité de 1845, en n'assignant pas de limites aux deux États au Sud du Teniet es Sassi, n'avait pas déterminé exactement les possessions territoriales de chacun d'eux, la logique et la force des choses, comme aussi les nécessités politiques et administratives, devaient nous amener à rechercher un remède à une pareille omission, et nous contraindre presque un jour à considérer comme nôtres un territoire bien défini ainsi que les populations qui l'habitent.

C'est l'étude des populations nomades qui se sont trouvées ainsi englobées par nous que nous allons poursuivre ici ; c'est leur situation par rapport à nous, leurs relations avec nous depuis l'origine que nous allons examiner.

Ces tribus peuvent se partager en deux groupes :

celui des Hauts Plateaux, comprenant la grande confédération des Hamian, et celui de la région des Ksour embrassant les tribus des Amour et les petites fractions des Cheurfa et des Oulad Sidi Tadj.

C'est dans cet ordre que nous les étudierons et que nous donnerons sur chacune d'elles les renseignements les plus propres à faire connaître la véritable situation de ces nomades.

HAMIAN.

Les Hamian¹ de l'Annexe de Méchéria plus connus auparavant sous le nom de Hamian R'araba² pour les distinguer des Hamian Cheraga qui comprenaient les Trafi proprement dits, les Oulad Ziad et les Rezaïna,

¹ De Slane écrit, « Hameïan », et il ajoute que si l'on admet l'orthographe ponctuée de ce nom, telle que les meilleurs manuscrits le présentent, il faut le prononcer « Homeïyan ».

Pour l'origine de cette tribu voir pages 36 et 37 à la note.

² Au moment de la signature du traité de Lalla Mar'nia, nous n'avions que des données incertaines sur ces tribus. Ainsi, la correspondance officielle de cette époque, comme aussi l'ouvrage du Général Daumas, intitulé le « Sahara algérien », ouvrage qui porte la date de 1845 et qui a été écrit à l'aide de renseignements recueillis auprès de 2.000 indigènes comme nous l'apprend l'auteur, nous montrent l'importante tribu des Hamian se partageant en deux grandes fractions: les Hamian Cheraga ou Trafi et les Hamian R'araba ou Chafâa qui, ainsi que l'indique le Général en faisant l'énumération des tribus de cette fraction comprennent les Chafâa proprement dits et les Djemba.

se composent de deux grandes fractions, les Chafâa et les Djemba¹.

De tout temps à toutes les époques, ces deux fractions, dont le traité de 1845 attribue l'une à la France et l'autre au Maroc, ont suivi la même fortune, reconnu la même autorité. Le plénipotentiaire français, qui a signé le traité du 18 mars 1845 a créé une situation bizarre par les stipulations qu'il a acceptées sur une question qu'il ne possédait pas, ne l'ayant étudiée que

¹ Les Hamian R'araba comprennent les tribus suivantes :

| | | | | |
|------------------------|---|---------|---|-----------|
| Akerma | } | Chafâa. | | |
| Oulad Mansoura | | | | |
| Bekakra | | | | |
| Beni-Metharref | | | | |
| Oulad Scrou | } | Djemba. | | |
| Mer'aoulia | | | | |
| Sendan | | | | |
| Megan | | | | |
| Oulad Embarek | | | | |
| Oulad Toumi | | | | |
| Oulad Farès | | | } | Beni Okba |
| Fralda | | | | |
| R'iatra oulad Messaoud | | | | |
| R'iatra oulad Ahmed | | | | |

Aux Oulad Mansoura ont été rattachés en 1871, les Oulad Khelif qui constituaient auparavant une tribu séparée appartenant à la grande fraction des Chafâa.

Avant la domination française, les R'iatra formaient, comme aujourd'hui, deux fractions bien distinctes, n'ayant aucune communauté d'intérêts et très peu de liens de famille. Mais dès le commencement de notre prise de possession du pays, elles furent réunies sous un même chef, pris indifféremment chez les Oulad Ahmed ou les Oulad Messaoud. Cette situation ne fit qu'augmenter les anciennes

d'une manière forcément précipitée. Ce négociateur pour la France fut donc induit en erreur en admettant que les Djemba étaient sujets marocains alors que les Chafâa étaient reconnus appartenir à la France.

D'ailleurs, depuis cette époque, malgré la clause qui les fait marocains, les Djemba sont restés généralement soumis à notre autorité, nous payant l'impôt et acceptant les caïds de notre choix.

Installés presque toujours à l'Est des Chafâa proprement dits, ils portent souvent leurs campements jusqu'à la route qui unit Saïda à Géryville¹.

inimitiés qui avait pu jusque là rester à l'état à peu près latent. On dut en 1857 les constituer en deux caïdats séparés (décision du maréchal Vaillant, ministre de la Guerre, du 17 août 1857).

Pendant un certain nombre d'années, les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub campèrent avec les Djemba. En 1878, ils furent autorisés à rentrer dans le cercle de Géryville.

Les Hamian Cheraga comprenaient les tribus suivantes :

| | |
|-------|---|
| | Oulad Ziad. |
| | Rezaïna. |
| Trafî | } Oulad Abdelkerim. Derraga. Oulad Maallah. Oulad-Serour. Akerma. |

Toutes appartiennent actuellement au cercle de Géryville sauf les Rezaïna qui dépendent de l'Annexe de Saïda.

¹ Le général Chanzy, dans un rapport portant la date de 1870, indique ainsi qu'il suit les limites de leur territoire :

« La contrée dans laquelle les Hamian se meuvent, s'étend de la
» ligne d'eau jalonnée par les points de Magoura, El Aricha,
» Taërziza, Kersouta, Ras-el-Ma, au nord; aux montagnes des

Par suite, s'ils étaient venus à se revendiquer du Maroc, deux cas se seraient présentés : ou bien continuant à vivre sur leurs terrains de parcours habituel, comme l'article 4 du traité leur en donne le droit, ils se seraient trouvés enclavés au milieu de populations reconnues algériennes, ou bien se retirant dans l'ouest et abandonnant leur pays, ils se seraient installés dans ces régions, au détriment des premiers occupants. Les deux solutions n'étaient pas plus admissibles l'une que l'autre. Car, dans le premier cas, nous n'aurions jamais toléré la présence au milieu de nos administrés de fractions étrangères, échappant à notre domination ; dans le second, les inconvénients qui en résulteraient pour eux étaient tels qu'ils se sont hâtés, chaque fois que le fait s'est produit, de venir d'eux-mêmes se replacer sous notre autorité.

» Ksour, au sud; de Bou Guern, Fekarine et Nâama à l'est; à
» Mesaksa, Mengoub, Galoul et El Anbaa, à l'ouest.
» Les Chafâa ont leur territoire le long de la frontière; leurs
» campements d'été de Taërziza à Magoura, leurs magasins à Aïn
» Slissifa, aux deux Moghrar et partie à Aïn Sefra.
» Les Djemba, qui se tiennent d'habitude à l'est des premiers,
» campent l'été sur les eaux de Kersouta, Ras el Ma, ont une tendance
» à se prolonger sur les Hauts plateaux de Daya, jusqu'à Hammam;
» fréquentent de préférence dans les Chott, les puits de la pointe
» ouest du Chott Chergui, poussent leurs troupeaux jusqu'à Fékarine,
» Méchéria et Nâama, et emmagasinent à Asla, Tiout et Aïn
» Sefra ».

Ajoutons qu'au moment de notre occupation définitive d'Aïn Sefra, en 1881, les Hamian emmagasinaient leurs approvisionnements de la manière suivante : les Chafâa, à Aïn Slissifa, Aïn Sefra et Tiout, et les Djemba à Tiout, Asla, Aïn Sefra et Moghrar-Tahtani.

D'autre part, ainsi que le constate le général Chanzy, dans le rapport déjà cité « dans le Tell, les Djemba » fréquentent tous les marchés de l'Ouest, mais de » préférence, les tribus de la plaine de Sidi Bel Abbès » qu'ils gagnent facilement par la vallée de la » Mékerra¹, désignée par eux sous le nom de Fortoul, » ou celle du haut Isser : les Chafâa ont toutes leurs » relations avec les tribus de Tlemcen par la route de » Sebdon ».

Enfin, tous les Hamian R'araba, sans distinction, ensilotent dans les Ksour du cercle d'Aïn Sefra dont ils partagent la possession avec les Amour.

Avant 1830, les Hamian échappaient presque complètement à l'autorité des Turcs. Ceux-ci cependant parvenaient à leur arracher de lourds impôts au moyen des chonafs² qui signalaient la position de leurs campements et permettaient ainsi au Makhzen³ d'opé-

¹ Il existe dans la vallée de la Mékerra (commune mixte de Ténira) une tribu des Hamian qui a été soumise aux opérations de délimitation prescrites par le sénatus-consulte de 1863 et forme actuellement un donar commune. L'origine de cette tribu est toute récente.

Abdelkader avait trouvé dispersé dans le Tell un certain nombre de tentes originaires des Hamian, surtout des Cheraga. Ces émigrants étaient venus se fixer dans le pays successivement, à la suite de disette dans le Sud. L'émir groupa, en 1842, ces divers éléments aux environs d'Aïn Témouchent et en forma une tribu que nous cantonnâmes, en 1848, près de Ténira, là où elle est encore.

² Espions.

³ Voir Walsin Esterhazy, *Domination turque* (1840), page 251.

rer sur eux de fructueux coups de main ou de leur imposer de fortes contributions¹.

En outre, chaque fois que ces nomades, comme du reste tous ceux du Sud, venaient faire leurs approvisionnements de grains dans le Tell, ils devaient payer aux Turcs un impôt de capitation appelé *Gharama* ou *Lezma*.

En somme, indépendants de fait sur les Hauts-Plateaux, les Hamian avaient cependant subi réellement l'influence des Turcs. Abdelkader qui succéda à ces derniers trouva chez eux, jusqu'au dernier moment, de précieux auxiliaires. Il les groupa et donna un caïd à chacune de leurs tribus.

Après la signature du traité de 1845, nous n'allions pas tarder à notre tour, à nous trouver en contact avec eux. Notre première préoccupation fut de les organiser. Mais nous ne réussîmes guère dans ce sens tant que nos postes extrêmes restèrent à la limite du Tell. Aussi l'histoire de nos relations avec les Hamian R'araba n'est-il, à proprement parler, que l'étude de nos tentatives d'organisation de ces nomades, aussi bien des Chafâa que des Djemba, jusqu'au jour où nous nous décidâmes à nous installer définitivement dans cette région des Hauts-Plateaux. Cette étude nous

¹ Au moment de l'arrivée des Français en Algérie, le personnage le plus influent des Hamian R'araba était Melkhout dont nous fîmes un instant un agha de cette tribu. « C'était lui qui était chargé de » négocier avec les Turcs ou avec les Français (au début de la conquête) » mais une fois rentré dans sa tribu, il devenait simple particulier et » il n'exerçait une influence réelle que dans sa fraction. »

Lettre de la Division d'Oran du 11 octobre 1869.

fera voir combien les intérêts de ces deux fractions sont intimement liés et quelle grave erreur le traité de 1845 a commise en les scindant.

Les premières soumissions ¹ des Hamian datent de 1845. Au fur et à mesure de l'arrivée de chacune des fractions, le Général Cavaignac ² lui laissa pour caïd le chef qu'elle avait sous Abdelkader, et l'organisation consista, dès le principe, à rattacher définitivement chacune d'elles au commandement français de Sebdo. Toutefois, ces soumissions se firent attendre pour la plupart jusqu'en 1847, à la suite des expéditions des Généraux Cavaignac et Renault ³ dans les Ksour. Restés partisans de l'émir jusqu'à sa chute, les Hamian ne vinrent complètement à composition qu'en 1848, après une razzia exécutée sur eux au mois de juin, par le Général de Mac-Mahon ⁴. On voulut essayer alors d'une organisation qui plaçait Mebkhout, des Oulad Mansoura, à la tête de la tribu, mais cette disposition ne fut pas adoptée et n'eut pas de suite.

En 1849, Sidi Cheikh ben Taïeb, le chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba, en hostilité avec Si Hamza ⁵ avec lequel il partageait l'influence religieuse sur toutes les tribus d'Onargla à Fignig, fait courir le bruit que le

¹ Extrait du rapport du Général Chanzy (1870) sur la réorganisation des Hamian.

² Commandant la subdivision de Tlemcen.

³ Commandant la subdivision de Mascara.

⁴ Commandant la subdivision de Tlemcen.

⁵ Le chef des Oulad Sidi Cheikh Cheraga.

Sultan Monlai Abderrahman, vient de lui confier le commandement des populations du Sahara marocain, et attire à lui les Hamian. Ils sont ramenés dans les derniers jours de 1849, après une expédition faite par deux colonnes à la tête desquelles était le Général Pélessier, alors commandant la province d'Oran ¹ et après l'internement de Sidi Cheikh ben Taïeb à Fez par ordre du souverain marocain.

La situation s'améliore en 1850 et se maintient en 1851, malgré la mise en liberté de Sidi Cheikh ben Taïeb et son retour dans la région.

En 1852, on essaie de nouveau d'organiser les Hamian, mais, comme toujours, on s'arrête devant la difficulté de trouver parmi eux un chef qui puisse être accepté par les autres. L'agha Mohammed ben Abdallah, des Beni Srouss, sollicite ce commandement, mais le

¹ Le Général Pélessier « organisa deux colonnes, l'une à Mascara, » sous son commandement personnel, l'autre à Tlemcen, sous les » ordres du Général de Mac-Mahon » » Il n'y eut pas d'action décisive parce que les Hamian, fuyant » devant les Français, finirent par se réfugier sur le territoire du » Maroc » » Avant de regagner le Tell, le Général Pélessier constitua deux » colonnes mobiles, l'une à El Aricha, l'autre au Kheider, afin » d'empêcher les émigrants de rentrer sur leur territoire sans avoir » fait leur soumission d'abord. Mais plus tard, cette condition ayant » été acceptée par la plus grande partie des dissidents, les colonnes » mobiles furent rappelées dans leurs garnisons accoutumées. » Camille Rousset, *Conquête de l'Algérie*, pp. 217, 218. (Voir chap. IX).

Général de Mac-Mahon écarte ses prétentions parce qu'il reconnaît l'impossibilité et l'inconvénient de mettre à la tête de ces Sahariens, un étranger et surtout un homme du Tell.

À commencement de 1853, la situation redevient ce qu'elle était en 1849 : tout les Hamian R'araba, Chafâa et Djemba, et jusqu'aux Cheraga de Mascara sont en complète défection, groupés autour de Sidi Cheikh ben Taïeb. Les Angad et les Oulad en Nehar¹ n'osent plus s'aventurer sur les Hauts Plateaux et se réfugient dans le Tell.

Le Général de Montauban, commandant la subdivision de Tlemcen, force les Hamian à rentrer dans leur pays six mois après, et cherche encore à les organiser. Il reconnaît qu'on ne peut songer à mettre les diverses fractions sous un même chef parce qu'il n'y a pas d'influence assez solidement établie dans la tribu, et qu'il est encore préférable de laisser les caïds des diverses fractions relevant directement du commandement français de Seb dou et se réunissant en « djemâa » au chef-lieu du cercle pour traiter les affaires d'administration.

On tenait compte dans cette organisation du fractionnement tel qu'il existe dans la tribu : les R'iatra et les Megan, deux de leurs plus petites fractions eurent chacune leur caïd : Abdelouahab et Bou Tkhil.

¹ Ces deux tribus appartenaient alors au Cercle de Seb dou ; elles dépendent actuellement de l'Annexe d'El Aricha.

Ce n'est, du reste, qu'à cette époque que l'on commence à investir officiellement les chefs des Djemba, dont le choix et la nomination avaient été laissés jusque là au Commandant de la subdivision de Tlemcen¹.

La question de la création d'une maison de commandement à Aïn ben Khelil est traitée en 1851, par le Général de Moutauban² qui considère cette mesure comme indispensable pour surveiller le pays au delà du Chott R'arbi, protéger la route de Figuig et maintenir les Hamian. Il propose deux combinaisons : la première, de faire jouer à Aïn ben Khelil à l'ouest, le rôle que Géryville jouait dans l'est, en y plaçant avec deux compagnies d'infanterie et un Makhzen de 50 chevaux, un officier français, duquel relèverait directement chacun des caïds des Hamian ; la deuxième, de nommer Moulai Seddik, gendre et Khalifa de l'agha Mohammed ben Abdallah, agha des Hamian, et de l'installer dans cette maison de commandement.

Les considérations qui avaient fait repousser l'agha ben Abdallah, lorsqu'il avait sollicité les Hamian, firent rejeter la combinaison de Moulai Seddik, et comme on voulait laisser à Géryville toute son action dans le Sud,

¹ La nomination des chefs indigènes appartenait alors aux Généraux commandant les provinces. Elle leur fut retirée en septembre 1864 ; mais l'exécution de cette mesure, suspendue presque aussitôt, ne fut rendue obligatoire qu'en juillet 1871.

² Commandant la subdivision de Tlemcen.

on se décida à essayer d'une organisation dont les éléments fussent pris exclusivement dans la tribu. Au mois de juillet 1854, le Général Pélissier, commandant la province, investit lui-même et de son autorité Mebkhouf, agha des Hamian, avec Demmouch¹ pour caïd des caïds des Chafâa, Abdelouahab² pour caïd des caïds des Djemba.

Le nouvel agha dut s'établir à Aïn ben Khelil³. Dès

¹ Des Oulad Khelif, tribu rattachée en 1871 aux Oulad Maousoura.

² Des R'iatra.

³ La nécessité de donner un point d'appui aux colonnes opérant dans le Sud avait fait élever, dès le début à El Aricha un caravansérail, sorte de biscuit-ville. Mais, les Généraux, commandant la Division d'Oran, préoccupés dès la première heure, de l'idée d'asseoir notre domination dans le Sud, n'avaient cessé de réclamer en même temps l'établissement d'un poste à Aïn Süssifa. Ce projet fut écarté par le Maréchal Randon, Gouverneur général, comme prématuré, comme ne pouvant donner aucune satisfaction aux intérêts de notre domination, comme excentrique et devant, par suite, créer des difficultés nombreuses et des embarras incessants. On se rejeta sur Aïn ben Khelil, situé au milieu de la tribu des Hamian, pour y construire, aux frais des indigènes, non un poste, mais une maison de commandement pour l'agha de cette tribu, Mebkhouf (1854).

Les heureux résultats obtenus par cette création, amenèrent en mars 1856, le général Cousin-Montauban, commandant la Division d'Oran, à proposer l'établissement en ce point d'un poste permanent comme celui de Géryville afin de bien marquer notre prise de possession du pays. Il proposait en même temps d'y installer une garnison forte d'une compagnie qui serait relevée tous les mois et 50 gommiers remplacés tous les huit jours. Suivant l'avis exprimé par le Maréchal Randon, le Ministre de la Guerre rejeta ces propositions parce que la compagnie placée dans le nouveau poste allait se trouver hors de toute protection en face des populations turbulentes du Maroc, parce que les communications avec un tel poste seraient toujours

le mois d'octobre suivant, les Hamian protestaient : on était obligé d'envoyer à Aïn ben Khelil le chef du bureau arabe de Tlemcen, qui ne parvenait à rétablir l'ordre qu'en ramenant au Méchouar¹, 16 otages pris chez les Djemba les plus récalcitrants.

En 1855 et 1856, malgré de nouvelles oppositions

difficiles, parce que enfin, un jour peut-être, on se trouverait dans la nécessité d'organiser de fortes colonnes pour aller dégager le poste bloqué.

Mais quelques mois plus tard (juillet 1856) la défection des Hamian et les événements qui suivirent vinrent modifier la situation. Aïn ben Khelil se trouva du jour au lendemain devenu un point d'appui pour nos colonnes. On se hâta d'achever les constructions commencées en leur donnant tout le développement reconnu nécessaire, et dans les premiers jours de juillet 1857 le Général Cousin-Montauban pouvait annoncer au Gouverneur l'achèvement du nouveau poste. Celui-ci se composait : 1^o d'un fort en maçonnerie de 100 mètres sur 80, comprenant une caserne pour 200 hommes, une munition, une poudrière, un pavillon pour les officiers, un pavillon affecté au bureau arabe ; 2^o un camp retranché en terre ayant également 100 mètres sur 80, destiné au campement des troupes de passage et à recevoir les approvisionnements des colonnes opérant dans le Sud. Un équipage de 200 chamcaux était en outre toujours prêt à marcher. Le Général commandant la Division d'Oran demanda alors de compléter l'organisation de ce poste en en faisant le chef-lien d'une annexe du Cercle de Sebdo. Le chef de cette nouvelle circonscription eût été spécialement chargé d'administrer les Hamian, les Ksour du Sud-ouest et les Amour. Mais le budget se trouvant déjà grevé par de nouvelles dépenses à prévoir pour d'autres créations projetées antérieurement, il fallut ajourner la constitution régulière de l'Annexe d'Aïn ben Khelil et quelque temps après la situation momentanément pacifique de ces régions permit d'abandonner complètement le poste provisoire que les événements avaient contraint d'y installer.

¹ Citadelle de Tlemcen.

et de nouvelles difficultés qui entraînent la destitution de trois caïds, dont Taïeb ben Sliman, des Oulad Serour, l'agha Mebkhout se maintient; il va même chercher jusqu'à Figuig les tentes des Hamian restées insoumises, reçoit des ouvertures des Doui Menia et des Oulad Djerir qui proposent de l'aider à combattre les partisans des Oulad Sidi Cheikh R'araba et à les maintenir au delà de l'oued Guir, et obtient aussi la soumission de Moghrar Foukani.

En juin 1856, les complications reparaissent; les Hamian qui ne veulent plus d'agha, ni de caïd des caïds, se dispersent de tous les côtés sans que Mebkhout puisse les maintenir. Abdelouahab est du reste le premier à lui faire de l'opposition et à entraîner les Djemba dans le cercle de Géryville. Ce n'est qu'en novembre que les émigrants sont ramenés dans leur pays par des colonnes de goums envoyés à cet effet¹.

¹ La défection des Hamian en juillet 1856 avait laissé le poste d'Aïn ben Khelil au milieu d'un pays vide, à cinquante lieues de tout secours et sans cesse exposé aux incursions des rebelles qui étaient allés jusqu'à attaquer un convoi de ravitaillement destiné à ce poste. En outre nos tribus complètement à découvert étaient sans cesse sur le qui vive.

Le 28 octobre 1856, après les fortes chaleurs, le capitaine de Colomb, commandant supérieur de Géryville à la tête d'une colonne composée surtout des contingents indigènes de son cercle et de cent chevaux du cercle de Saïda, renforcée d'une compagnie de tirailleurs et de quelques spahis, reçut l'ordre de marcher sur les Hamian insoumis et de tâcher de les surprendre et de les tourner pour leur couper les routes du Sud. En même temps le capitaine Leroux, commandant supérieur de Sebdo, à la tête d'une autre petite colonne comprenant 300 chevaux, une compagnie de tirailleurs et 25 spahis, devaient se

Le Général de Montauban, qui commande la province reprend alors son projet de donner à Moulaï Seddik, khalifa de l'agha des Beni Snouss, le commandement des Hamian, et le nomme caïd des caïds des Chafâa et des Djemba, le 23 avril 1857.

Il y a là dans l'histoire des Hamian une période de calme relatif due surtout à la situation des partis dans le Sahara. Quant à leur nouveau chef, toujours malade, vivant presque constamment, soit à Tlemcen, soit

porter à Aïn ben Khelil et prendre les dissidents à revers. Enfin le sous-lieutenant Nicolas, chef du bureau arabe de Saïda, devait se tenir en réserve prêt à répondre à l'appel des deux autres colonnes.

L'opération réussit: le 8 novembre le capitaine de Colomb atteignait la plus grande partie des Hamian Chafâa à Timechtin entre la chebka de Tioudadin et de Djebel Tendirara R'arbia. Après un engagement assez vif, l'ex-agha Mebkhout, pressé de tous côtés faisait sa soumission, avec tous les siens, malgré l'opposition des Beni Guil, contre les attaques desquels il fallut ensuite protéger les Hamian. En même temps le capitaine Leroux obtenait la soumission de la plupart des Djemba.

Quelques opérations ultérieures devaient achever de compléter ces résultats.

Le 20 février 1857, le chef du bureau arabe de Géryville à la tête des goums de ce cercle appuyés de 35 tirailleurs et de 15 spahis atteignait plusieurs douars des Hamian dissidents (R'iatra, etc.) à l'est de Figuig et leur enlevait 10.000 moutons.

Enfin à la suite d'un coup de main exécuté par les tribus marocaines du Zegdou contre les Oulad En Nehar et d'une tentative semblable contre nos Hamian, les contingents indigènes des trois subdivisions de Tlemcen, de Sidi Bel Abbès et de Mascara, appuyés de quelques troupes régulières indigènes et placés sous les ordres du lieutenant-colonel Niqueux, commandant supérieur de Tiaret, furent mis en mouvement. Le Hassi El Aricha au sud du Djebel Tendirara R'arbia leur fut assigné comme point de concentration. Pendant sa marche, la colonne trouva le vide devant elle. Seul, le capitaine de

aux Beni Snouss, et ne dépassant pas Sebdu, sa présence dans l'organisation ne soulève que des compétitions, mais pas de grandes difficultés; les caïds règlent généralement leurs affaires directement avec le commandement français.

Moulai Seddik étant mort en 1863, on voulut essayer sur les Hamian de l'effet d'un grand nom, et on leur donna comme agha, le 13 mars 1864, le fils du Général Mustapha ben Ismaël. Le nouveau chef devait avoir 10 khialas¹ choisis par lui dans le Tell pour sa garde, et résider dans la tribu. Il n'en fut rien; les Hamian affectèrent de ne pas lui donner plus d'importance qu'ils n'en avaient accordé à Moulai Seddik; l'insurrection éclata dans le Sud, et l'agha Mohammed ould Mustapha ben Ismaël resta à Sebdu jusqu'en 1867, complètement étranger à ce qui se passait dans son commandement.

Colomb, commandant supérieur de Géryville, après avoir passé entre l'oasis de Figuig et Beni Ounif, atteignit les Oulad Djerir, au pied du Djebel Bechar, à proximité d'Ouakda et leur infligea un cruel échec, avant de se porter sur Mengoub où il fit sa jonction avec le lieutenant-colonel Niqueux.

Celui-ci après s'être avancé jusqu'après d'Aïn Chaïr ramena sa colonne sans avoir aucun engagement. Quoiqu'il en soit cette expédition devait amener d'excellents résultats, car elle prouva aux tribus marocaines que leur pays n'était pas inaccessible à nos forces et que nos contingents pouvaient s'y porter avec toute la célérité désirable. Le calme qui s'établit dans ces régions à la suite de cette expédition justifie en partie ces conclusions. A la fin de l'année 1857, presque toutes les tentes des Hamian qui étaient encore en dissidence avaient fait leur soumission.

¹ Cavaliers.

Cette même année, le Commandant supérieur de Sebdu propose de revenir au système du caïd des caïds pris dans la tribu même. Cette combinaison doit être abandonnée chez les Chafâa à cause des rivalités qu'elle suscite et de la jeunesse d'El Habib ould Mebkhout¹ qui paraît être le candidat le plus sérieux. Quant aux Djemba, le Général Deligny, commandant la province, convaincu qu'ils sont disposés à nous échapper si on les maintient agglomérés là où on les a cantonnés, nomme Taïeb ben Sliman caïd des caïds, lui laissant toute latitude pour les emmener dans l'est, s'il répond d'eux. Toutefois Taïeb ben Sliman, tout en conservant le commandement de sa tribu, les Oulad-Serour, n'est chargé en ce qui concerne les autres fractions des Djemba, que d'assurer l'exécution des ordres du commandement, la police et la défense du territoire, sans immixtion dans les affaires administratives.

Enfin, en 1868, le Général Deligny « pour établir un »
 » peu d'unité dans le commandement des Sahariens,
 » les place tous (les Hamian compris) dans la main de
 » l'agha ben Abdallah » et prescrit de s'en « occuper le moins possible ».

Mais les Hamian ne veulent pas accepter un tel chef; à la fin de l'année 1868, ils se dispersent complètement dans le sud des subdivisions de Sidi bel Abbès et de Mascara; leurs campements s'étendent bientôt jusqu'à Géryville. L'agha ben Abdallah aidé

¹ Caïd actuel des Oulad Mansoura.

de spahis de Sebdo et de cavaliers du Makhzen cherche à les ramener. Mais au bout de deux mois d'efforts stériles, il ne ramenait pas une tente si la colonne de Sidi bel Abbès n'avait rassemblé et reconduit jusqu'à Ras el Ma toutes les fractions éparpillées sur les Hauts Plateaux.

Cette concentration forcée ne dura guère. Au mois de juillet, l'agha dut encore se mettre en route. Il trouva cette fois de la résistance; des coups de fusil furent tirés. Il accusa de ces menées quelques chefs de famille¹ et demanda leur expulsion².

Cette répression vigoureuse ramena un instant le calme à la surface³. Mais la situation ne fut guère mo-

¹ Entre autres El Habib Ould Mebkhout, caïd des Oulad Mansoura, un des plus dévoués à notre cause.

² C'est alors que pour soustraire les Hamian à l'inquiétude qu'ils prétextaient pour lui échapper, l'agha chercha à négocier avec les tribus marocaines.

En août 1868, il échoua dans ses négociations; il fut plus heureux l'année suivante à Oglat Cedra (juillet 1869). Sidi Cheikh ben Taïeb, qui n'avait que le désir de voir relâcher ses enfants, parents ou amis, prisonniers à Fez, promit tout ce qu'on lui demandait. La suite des événements allait faire voir que les tribus marocaines n'avaient jamais songé à tenir aucune des promesses qu'elles avaient faites alors. Cependant, dans le premier moment, les Beni Guil se montrèrent désireux de prouver leur bonne foi. Suivant les clauses de la convention, ils chassèrent de leur territoire les tentes des Hamian installées depuis quatre ans au milieu d'eux: 10 tentes des R'iatra Oulad Messaoud et le douar des Ougaba (Oulad Serour) regagnèrent leurs tribus.

³ Entre temps, les autorités de la Division d'Oran, toujours préoccupées par cette question des Hamian, avaient cherché à leur donner plus de cohésion et à leur procurer un point d'appui plus

difiée et l'attitude des tribus marocaines nous obligea bientôt à envoyer une colonne jusqu'à l'oued Guir.

C'est à la suite de cette expédition que le Général Chanzy, commandant la subdivision de Tlemcen, proposa de réorganiser le Sud-Ouest et de ramener nos tribus dans le vide qui s'était fait depuis 1864 en plaçant à Aïn ben Khelil un chef vigoureux et vigilant ayant en main la force nécessaire pour se défendre et pour menacer¹. Si Sliman ben Kaddour, neveu de Sidi Cheikh ben Taïeb, qui, le 16 décembre 1867, était venu se soumettre à notre autorité et avait été nommé agha de Géryville, lui parut remplir les conditions voulues. Sur sa proposition Si Sliman fut nommé « agha du Sud-Ouest et des Hamian² ».

avancé dans le Sud que Sebdo, en décidant (1869) l'agrandissement de la maison de commandement qui existait à El Aricha (50 kilomètres sud de Sebdo) et sa transformation en un poste pouvant contenir une garnison permanente de 150 hommes. Des magasins d'approvisionnement y furent construits en même temps, dans le but de pouvoir, en cas d'expédition dans le Sud-Ouest, faire d'El Aricha un point de ravitaillement pour les colonnes.

¹ Le Général Chanzy proposait, en outre, d'organiser le Makhzen de Sebdo destiné à surveiller le pays depuis le Tell jusqu'au Chott R'arbi et à éclairer la colonne si elle avait à paraître dans le Sud; d'installer à El Aricha un poste magasin qui fût à la fois un appui pour ce Makhzen et une base d'opération pour nos troupes; enfin de former d'une façon effective et de rendre aussi mobiles que possible les colonnes de Sebdo et d'El Haçaïba (Magenta) afin qu'à la moindre alerte elles puissent déboucher sur les Hauts-Plateaux.

² Décision du Gouverneur général du 28 juillet 1870.

Le commandement de l'agha du Sud-Ouest et des Hamian comprit :

Les Hamian R'araba (Chafâa et Djemba), les Oulad Sidi Ahmed el

Cette nomination fut d'abord bien accueillie des Hamian qui avaient demandé avec instance un chef saharien comme eux, connaissant leurs habitudes et leurs besoins, campant au milieu d'eux avec sa famille et ses troupeaux, intéressé à leur sécurité qui serait la sienne, partageant leurs dangers, connaissant leurs ennemis et les moyens de leur résister, toujours prêt à monter à cheval pour les défendre ou pour les venger, ayant une origine et une personnalité qui le placeraient au-dessus de leurs ambitions et qui les maintiendrait.

L'adoption de la mesure proposée par le Général Chanzy produisit donc d'abord le meilleur effet. Tant que dura la malheureuse guerre avec la Prusse, les Hamian, tenus constamment groupés par Si Sliman, ne bougèrent pas. Grâce à lui, nous eûmes pendant toute cette période, un goum de 800 chevaux sans cesse à notre disposition et tous les moyens de transport nécessaires à nos colonnes. Sans la main ferme

Medjdoub, les Mehaïa (réfugiés alors sur notre territoire et qui avaient d'abord été rattachés au cercle de Géryville);

Les Ksour d'Asla, Tiout, Aïn Sefra, Moghrar Foukani, Moghrar Tahtani, Aïn Sfissifa;

Les Zoua des Oulad Sidi Cheikh; les fractions rentrées ou encore en émigration des Trafi, Rezeïgat (Lar'ouat El Ksel) et Rezaïna.

En même temps l'agha Mohammed ben Aldallah était nommé agha du Makhzen et du Djebel du Sud. Son commandement embrassait:

Les Oulad En Nihar, les Oulad Ali bel Hamel (Angad), les Oulad Ouriach, les Beni Snouss, et les Beni Hédiel;

Un Makhzen de 300 cavaliers était constitué avec des éléments pris dans les Oulad En Nihar, les Oulad Ali bel Hamel et les Oulad Ouriach.

qui les maintenait, ces tribus auraient été raziées par Si Kaddour ben Hamza¹, ou bien reconnaissant notre impuissance à les protéger à ce moment elles auraient pris le parti de l'ennemi. Leur défection aurait été sans doute suivie de celle des nomades de l'Est et le mouvement insurrectionnel eut pu gagner le Tell.

Toutefois ce joug devait nécessairement peser à l'esprit indépendant des Hamian. Aussi du jour où Si Sliman ne fut pas assez habile pour s'assurer les sympathies des deux chefs les plus influents des Hamian, El Habib ould Mebkhout, des Oulad Mansoura (Chafâa), et Djelloul ould Lakhdar, des R'iatra Oulad Messaoud (Djemba), la masse de la population fut toute disposée à se liguier contre lui. Bientôt le mécontentement s'accrut en raison des exactions commises par Si Sliman et grâce aussi aux menées secrètes de Si Kaddour ben Hamza; et Djelloul ould Lakhdar, entraînant à sa suite une partie des Djemba, 30 tentes des Akerma (Chafâa) et les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub, fit défection (septembre 1871) et alla rejoindre Si Kaddour. Dans ces conditions, on ne crut pas devoir maintenir Si Sliman à la tête des Hamian. Il fut révoqué le 19 décembre².

¹ Chef des Oulad Sidi Cheikh Cheraga.

² Si Sliman rongéait ses administrés littéralement jusqu'à l'os; c'était la razzia à l'intérieur, incessante et désordonnée, et cela, indépendamment du détournement des caravanes qui s'aventuraient à proximité de ses campements. Aussi les Hamian en étaient-ils arrivés

Ces dissentiments parmi les Hamian avaient ramené l'insécurité sur les Hauts Plateaux de la Division

à ce point de préférer, à cette paix que leur donnait leur agha, la razzia de leurs désagréables voisins du Maroc, parce qu'avec eux ils pouvaient nourrir l'espoir de rentrer dans leurs biens, par une opération du même genre, tandis qu'avec Si Sliman ce qui était perdu l'était à tout jamais.

L'autorité faisait bien tout ce qu'elle pouvait pour amener Si Sliman à rendre gorge ; mais elle était obligée d'y mettre des formes et beaucoup de patience, car elle avait besoin de lui. Il le savait et il en abusait. Il fallait fermer les yeux sur cet état de choses, remettant à des temps meilleurs, le moment de se priver de ses services. Nous n'avions pas les moyens de faire de la justice et de la sécurité, et, en définitive, il était préférable, malgré ce qu'avait de peu correct ses théories administratives d'avoir Si Sliman pour allié que pour ennemi.

Toutefois cette situation ne pouvait durer longtemps sans compromettre gravement nos intérêts dans le Sud et sans nous aliéner l'esprit des populations qui souffraient des exactions de Si Sliman ben Kaddour.

Déjà quelques fractions des Hamian, nous venons de le voir, pour se mettre à l'abri de sa tyrannie, avaient fait défection et avaient rejoint Si Kaddour ben Hamza.

Il arriva un moment où il ne fut plus possible de reculer devant une mesure de rigueur qui s'imposait impérieusement.

En conséquence, à la date du 19 décembre 1871, le Gouverneur général décidait que Si Sliman ben Kaddour conserverait son titre d'agha (et son traitement de 12.000 francs), mais qu'il n'exercerait plus aucune autorité sur les Hamian et se retirerait dans le cercle de Daya.

Sa disgrâce lui enlevait toute l'autorité, tout le prestige qu'il tenait de sa situation officielle ; il demanda l'autorisation de se fixer dans le Tell, faveur qui lui fut accordée sans difficulté. La plaine de la M'léta au sud de la sebkha d'Oran, lui fut assignée pour l'établissement de ses campements. A son retour de l'expédition de Mengoub, à laquelle il avait pris part à la tête du goum des Hamian, il se rendit au lieu qui lui avait été fixé.

d'Oran. Les Oulad Sidi Cheikh Cheraga y faisaient de constantes incursions et opéraient d'heureux coups de main contre nos nomades. La défection de Djelloul ould Lakhdar, en augmentant les contingents dont pouvait disposer Si Kaddour, rendait nécessaire une action vigoureuse.

De forts goums rassemblés à Géryville et à Daya, durent combiner leurs mouvements soutenus par nos colonnes. Le 23 décembre 1871, le goum de l'Ouest dont faisaient partie les Hamian, atteignit les dissidents à Benoud sur l'Oued R'arbi, et leur infligea une sanglante défaite que le goum de Géryville compléta en poursuivant les fuyards. Au milieu de l'action, les Hamian révoltés s'étaient joints à nos contingents.

A la suite de ce combat, les Hamian dissidents demandèrent l'aman qui leur fut accordé, sauf aux personnages qui s'étaient mis à la tête du mouvement de défection, c'est-à-dire Djelloul ould Lakhdar, Cheikh ould bou Beker, El Hadj Haddi, Cheikh ould Embarek, Miloud ben Dinia et Kaddour ben Allal.

Traduits devant le conseil de guerre, ces six indigènes furent acquittés, mais leur retour au milieu des Hamian pouvant, de l'aveu même de ces derniers, être une cause de nouveaux désordres, l'autorité se décida à prononcer leur internement dans le Tell¹, au mois d'août 1872.

¹ Dans la tribu des Oulhassa, dépendant alors du cercle de Nemours.

Les événements qui venaient d'avoir lieu avaient rendu nécessaire une nouvelle réorganisation des Hamian. Dans ce but, avait été constituée, dès le mois de février 1872, l'annexe d'El Aricha¹ ; elle eut pour chef le capitaine Mohammed ben Daoud, du 2^e Régiment de spahis. Le premier soin de cet officier fut de rassembler les tentes rentrant de dissidence ; il y employa toute l'année 1872. Les dernières tentes, qui étaient éparses aux environs des Ksour du sud-ouest, furent ramenées au cours d'une tournée faite par lui pendant les mois de novembre et décembre.

En même temps, et dans le but de retenir les Hamian auprès d'un point où les rattacherait le souci de leurs intérêts principaux, c'est-à-dire la conservation de leurs biens, les caïds furent engagés à construire des maisons à El Aricha, sous la protection des troupes qui y tenaient garnison. Quelques-uns d'entre eux se conformèrent à cette invitation. D'autre part une centaine de silos furent creusés au pied des murs de la redoute de ce poste et les Hamian durent y emmagasiner leurs grains. A l'exception des faits que nous venons de rapporter, les années 1872 et 1873 se passèrent sans incident notable chez les Hamian².

¹ Cette annexe releva directement du Général commandant la subdivision de Tlemcen. Le 3 septembre 1872, le cercle de Sebdo fut lui-même constitué en annexe, mais le 26 novembre de l'année suivante, le cercle de Sebdo fut reformé et l'annexe d'El Aricha fut supprimée.

² Il y a lieu cependant de citer l'entrevue qui eut lieu à El Aricha le 27 juin 1872, entre les caïds des Hamian et les délégués des

Toute cette période ne fut en somme pour ces nomades qu'une période de réorganisation. Le fait politique le plus important que l'on puisse signaler fut la fuite, au mois d'avril 1873 de Si Sliman ben Kaddour qui, à la suite de sa révocation des fonctions d'agha des Hamian, avait dû s'installer avec sa famille et ses serviteurs, dans la plaine de la M'leta. Cette fuite, qui s'accomplit le long de la lisière du Tell, n'intéressa pas immédiatement les Hamian dont le marabout ne traversa pas le territoire, mais elle devait avoir néanmoins par la suite, chez ces populations, des conséquences inévitables.

Si Sliman ben Kaddour ne pardonnait pas en effet aux Hamian d'avoir, par leurs plaintes, provoqué sa

Doni Menia, Oulad Djerir et Amour. Les trois frères du marabout de Kenadsa qui, par leur influence, avaient provoqué cette réunion, dirigeaient la discussion. Ils s'efforcèrent de faire comprendre à tous qu'il était de leur intérêt commun de faire régner la tranquillité dans le sud. Un acte fut signé, pour lequel les uns et les autres se portaient garants, en ce qui concernait leurs tribus, pour tout dommage qui serait causé à l'avenir à une des parties contractantes. De plus, il fut stipulé que les tribus se donneraient réciproquement toutes les facilités possibles pour la fréquentation des marchés et pour les relations commerciales. Le 19 octobre suivant, une semblable convention était signée entre les Hamian et les Beni Guil qui avaient envoyé à El Aricha plus de quatre-vingts délégués.

Ces heureux résultats étaient dus, comme le constata le Général commandant la division d'Oran, à l'habileté du capitaine Ben Daoud, qui, serviteur religieux par sa famille du marabout de Kenadsa avait su heureusement user de l'influence du chef de l'ordre dans l'ouest pour faire arriver à El Aricha des députations de toutes les tribus marocaines limitrophes.

révocation. Aussi, dès son arrivée au Maroc, uni à son cousin, Si Maamar ould Sidi Cheikh ¹, chercha-t-il à jeter le trouble parmi eux, tant par ressentiment contre ces tribus que par dépit contre l'autorité française.

Aucun élément sérieux d'agitation ni aucune personnalité susceptible de la provoquer n'existait alors chez les Hamian, depuis l'internement des six indigènes qui avaient amené la défection de 1871.

Mais sur la fin de l'année 1873 leur internement fut levé et ils rentrèrent dans leurs tribus.

De ces six indigènes, Djelloul ould Lakhdar dont la défection n'avait été amenée que par sa haine contre Si Sliman ben Kaddour ² et non par un esprit d'opposition à l'autorité française, parut, tout d'abord, par sa conduite, vouloir effacer le souvenir du passé.

Les autres au contraire, animés de mauvaises dispositions envers l'autorité et ayant des relations avérées avec l'ex-agma des Hamian étaient trop disposés à bien

¹ Fils de Sidi Cheikh ben Taïeb, mort à Figuig le 15 juillet 1870, et dont il avait pris la succession comme chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba.

Il fut tué le 14 juin 1874 au combat de Nefich (à 20 kilom. au S.-E. de Nâama, au pied du Djebel Malha) qui lui fut livré par les Trafi en représailles d'une razzia qu'il avait affectuée sur eux le 11 mars précédent. Dans ce combat son cousin Si Sliman ben Kaddour fut blessé et deux caïds des Trafi furent tués. Si Maamar ould Sidi Cheikh eut pour successeur son jeune frère Si Allal qui n'était alors âgé que de 12 ans et qui vit encore.

² Si Sliman ben Kaddour avait séduit une des parentes de Djelloul ould Lakhdar ainsi que l'a fait connaître le Commandant supérieur de Sebdo dans un rapport officiel (mars 1875).

accueillir les avances, faites à leurs coreligionnaires par ce dernier et Si Maamar ould Sidi Cheikh, pour ne pas chercher à entraîner tous ces nomades dans une nouvelle défection.

Un fait important survenu au mois de février 1873, l'union au moins momentanée des deux branches des Oulad Sidi Cheikh au Maroc ¹ vint redoubler les appréhensions de l'autorité pour le maintien de la tranquillité sur les Hauts-Plateaux. En effet, aussitôt après cette fusion, on prêta à Si Kaddour ben Hamza et à Si Sliman ben Kaddour l'intention de tenter une incursion sur notre territoire; le bruit qui en courut amena un mouvement de recul des Hamian vers le nord. ce qui empêcha probablement les marabouts de mettre leur projet à exécution. Mais la présence de ces derniers dans le voisinage de nos tribus ne pouvait qu'encourager les mauvaises dispositions des personnalités des Hamian dont l'hostilité à notre cause était notoire. Au mois de mai 1874, le 11, l'une de ces personnalités, El Hadj Haddi, des Mer'aoulia, manifesta l'intention de faire défection avec quelques tentes. Le caïd de cette tribu voulut s'opposer par la force à son départ. Un combat s'ensuivit dans lequel El Hadj Haddi et le caïd Bou Feldja ould M'hammed bel Aïredj, furent tués. L'action vigoureuse de ce caïd eut toutefois pour effet d'empêcher d'autres tentatives

¹ L'entente entre Si Kaddour ben Hamza et Si Sliman ben Kaddour ne dura pas longtemps d'ailleurs. A la fin de l'année 1874, leur alliance était dissoute.

de défection. Cependant le 1^{er} septembre suivant, quelques coups de feu à balles ayant été tirés dans une fantasia exécutée aux Akerma, sans atteindre cependant personne, huit indigènes des Mer'aoulia parents d'El Hadj Haddi qui assistaient à la fête furent soupçonnés d'avoir voulu venger la mort de leur parent en tirant sur le caïd des Mer'aoulia, Badaoui ould M'hammed bel Aïredj, frère de Bon Feldja auquel il avait succédé. Sans attendre les résultats de l'enquête qui fut aussitôt ouverte, ces huit indigènes prirent la fuite et se retirèrent à Tiont. Quelques jours après, ils demandaient l'aman qui leur fut accordé, l'enquête n'ayant pu établir leur culpabilité; ils furent internés aux Oulad Ouriach¹.

Dès la fin du mois de septembre 1874, le bruit se répandit que le Sultan du Maroc devait prochainement venir dans l'amalat d'Oudjda pour y rétablir l'ordre troublé et pour asseoir l'autorité de l'amel vis-à-vis des tribus révoltées de cette région.

L'annonce de la venue de ce souverain et sa présence à la tête d'une armée, bientôt signalée (octobre 1874) à Selouane² jetèrent la perturbation chez les tribus marocaines du Sud-Ouest et y produisirent une agitation dont le contre-coup se fit sentir jusque chez les Hamian, car les Oulad Sidi Cheikh profitèrent aussitôt de cette situation pour semer le trouble parmi ces

¹ Tribu dépendant alors du cercle de Seb dou.

² Voir tome I^{er}, page 147.

derniers en faisant courir le bruit que le sultan était dans l'intention de réclamer à la France le retour sous son autorité des Hamian Djemba.

Trois personnages de cette fraction s'empressèrent d'accréditer ce bruit dans le but de satisfaire leurs ambitions personnelles: c'étaient Cheikh ould bou Beker, Kaddour ben Allal, rentrés tous deux d'internement à la fin de 1873, et Taïeb ben Sliman, ex-caïd des Oulad Serour, qui, interné à Daya, depuis le mois d'août 1873, n'en continuait pas moins à entretenir l'agitation chez ses anciens administrés. A leur instigation, les Oulad Serour, les Oulad Farès et les Oulad Embarek prirent la fuite pendant les mois de février et mars 1875 et se rendirent jusqu'à Naama, pour de là gagner les Ksour où se trouvait Si Sliman ben Kaddour. Mais, arrivés à Naama, les Oulad Serour et une partie des Oulad Farès et des Oulad Embarek, redoutant les conséquences d'un premier mouvement d'entraînement, revinrent sur leurs pas et abandonnèrent le parti de Cheikh ould bou Beker et de Kaddour ben Allal; ceux-ci achevèrent leur migration avec 44 tentes seulement.

Cette situation nécessitant une étroite surveillance sur les Hamian, le Général Commandant la subdivision de Tlemcen entreprit avec une colonne légère de 400 hommes et un nombreux goum des Hamian une tournée dans les Ksour. Parti le 18 mars de Seb dou, il y rentra le 19 avril. Cette tournée eut pour résultat d'empêcher de nouvelles défections chez les

Hamian et de détruire les hésitations produites par les agissements des Oulad Sidi Cheikh.

La tranquillité ne fut plus troublée jusqu'à la fin de l'année 1875 que par une razzia opérée le 31 octobre par Djelloul ould Lakhdar sur les Amour (Merinat, Souala, Oulad Chahmi, Oulad Gottib). Avec 44 chevaux et 80 fantassins des Mer'aoulia, il tomba à l'improviste sur les troupeaux de ces tribus, aux environs des Ksour d'Aïn Sfissifa, d'Aïn Sefra et de Tiout, et razzia 5.000 moutons¹. Le coup de main avait parfaitement réussi; mais malgré toutes les recommandations faites, certaines fractions des Hamian (Oulad Tommi, Sendan, R'iatra Oulad Ahmed) avaient plusieurs troupeaux un peu aventurés dans le Sud et

¹ La razzia opérée par Djelloul ould Lakhdar ne constituait pas un fait de désordre de la part de cet indigène. Elle n'était au contraire que l'exécution d'ordres donnés par l'autorité à la suite des faits suivants. Au mois de mai 1875, la région des Ksour fut inquiétée par une incursion des Oulad Sidi Cheikh Cheraga. Un parti de 40 cavaliers et de 150 fantassins conduit par Si El Fodhil ben Ali, beau-frère de Si Kaddour ullarazzier sur l'oued Seggueur des troupeaux appartenant aux Sionfa et aux Oulad Sidi Kaddour, fraction des Zoua Cheraga restés fidèles. En agissant comme il l'avait fait Djelloul ould Lakhdar s'était donc conformé strictement aux instructions données qui étaient de poursuivre les Amour et de les razzier dès que l'occasion s'en présenterait et jusqu'à ce qu'ils se soient décidés à accorder les satisfactions exigées d'eux, telle que la restitution des troupeaux qu'ils avaient enlevés à Tiout. L'attitude de Djelloul ould Lakhdar était d'autant plus remarquable que peu de jours avant, deux fractions des Hamian, les Akerna et les Oulad Serour, avaient reçu et bien accueilli, sans tenir compte des ordres donnés, une députation des Amour (Voir à ce sujet Chapitre IV).

quelques-uns de ces troupeaux, 10 environ, purent être enlevés par les cavaliers des Amour qui s'étaient aussitôt lancés à la poursuite de Djelloul ould Lakhdar et de son goum. Les propriétaires de ces troupeaux exagérèrent considérablement les pertes qu'ils avaient éprouvées et il s'ensuivit de vives récriminations; mais ces indigènes durent convenir ensuite qu'ils avaient été razzés par leur faute et que leurs récriminations ne provenaient que du dépit de n'avoir pas participé à la razzia conduite par Djelloul ould Lakhdar.

Ce conflit, d'ordre en quelque sorte intérieur, ne pouvait avoir et n'eut d'ailleurs aucune suite.

Mais la menace constante d'une incursion des Oulad Sidi Cheikh qui avaient conclu des alliances au Maroc (Si Kaddour ben Hamza avec les Doui Menia, Si Sliman ben Kaddour avec les Beni Guil) n'en persistait pas moins et obligeait toujours les Hamian à se garder étroitement

Au mois de janvier 1876, on annonçait que les chefs des deux branches des Oulad Sidi Cheikh s'étaient mis en mouvement vers l'Est et que leur objectif paraissait être les caravanes des Hamian et des Trafi qu'ils devaient attaquer à leur retour du Gourara, à la sortie des Areg. Un goum de 250 chevaux des Trafi et de 200 chevaux des Hamian fut envoyé au-devant de ces caravanes qui purent rejoindre les tribus sans accident dans les premiers jours de février.

Le 26 du mois de février 1876, le chérif d'Ouazzan, Si el Hadj Abdesselam, chef de l'ordre de Moulai Taïeb,

arrivait à Seb dou, chargé par l'Empereur du Maroc, après entente de ce dernier avec le Gouvernement français, de régler définitivement la question des Oulad Sidi Cheikh et d'obtenir, s'il était possible, leur internement dans l'ouest du Maroc. Le chérif, dès le lendemain de son arrivée à Seb dou, écrivit des lettres à Si Kaddour ben Hamza et à Si Sliman ben Kaddour par lesquelles il les convoquait à El Aricha où il se rendit lui-même. Si Kaddour et Si Sliman ne répondirent qu'incomplètement à la convocation du chérif. Si Sliman seul s'avança en personne, mais ne consentit à avoir une entrevue avec El Hadj Abdesselam, qu'à Ras el Aïn des Beni Mathar, sur le territoire marocain. Le chérif se rendit à Ras el Aïn; quant à Si Kaddour ben Hamza, il envoya au même point pour le représenter son khodja, Si el Fodhil et son frère Si Eddin auxquels il avait donné pleins pouvoirs. Par leur intermédiaire, il mit comme prix à sa soumission la restitution de tous ses biens.

Si Sliman, à la suite d'un long entretien avec le chérif, se décida à se rendre avec lui auprès du sultan du Maroc. Si el Hadj Abdesselam et lui rentrèrent le 31 mars à Seb dou d'où ils gagnèrent Oudjda par Lalla Mar'nia.

Le voyage du chérif d'Ouazzan fut interprété chez nos nomades, dans les Ksour et jusqu'à Figuig, dans un sens défavorable à notre domination. On disait que ce personnage était venu avec la mission de son souverain de tout préparer pour faire la guerre aux

Français, et les chasser du pays. Ces bruits, démentis par l'autorité française dès qu'elle en eut connaissance¹, n'en causèrent pas moins une certaine effervescence qui se traduisit par quelques défections isolées, notamment chez les Beni Metharref et les Mer'aoulia (juin 1876.)

Dans le courant de juillet, les Hamian quittèrent les bords du Chott et allèrent prendre leurs campements d'été auprès d'El Aricha.

L'arrivée (août 1876) dans le voisinage de notre frontière du sultan Moulai el Hassan, l'entrevue qu'il eut à Oudjda (septembre) avec le Général Os mont, commandant la division d'Oran, entrevue qui fut diversement commentée par les indigènes, causa chez les Hamian une certaine émotion; quelques individualités intrigantes cherchèrent immédiatement à exploiter cette situation pour répandre le trouble au milieu de nos tribus du Sud-Ouest.

Un nouvel incident vint encore entretenir et même augmenter cette émotion. Le 6 novembre, 40 ou 50 cavaliers du Makhzen marocain, partis d'Oudjda et envoyés par l'amel de cette ville, vinrent pour percevoir l'impôt dans le Sud². Dix de ces cavaliers se rendirent

¹ On disait même que Si Kaddour allait être nommé agha de Géryville.

² Le Général Chanzy, Gouverneur général, rappela à ce propos que ce n'était pas la première fois qu'un fait semblable se produisait: « En 1852, écrivait-il au général Os mont, commandant la division d'Oran, lorsque le pacha Si Sadok s'est présenté sur la Moulouia,

chez les Hamian Djemba pour leur remettre deux lettres dont ils étaient porteurs, l'une du Sultan, l'autre de l'amel d'Oudjda et pour leur réclamer l'impôt.

La présence de cavaliers marocains chez nos nomades, au moment où ceux-ci étaient fort agités, faisait craindre que le trouble prit des proportions plus grandes; d'un autre côté il y avait violation du territoire algérien, puisque les autorités marocaines avaient envoyé leurs agents chez nos administrés sans en avoir préalablement référé à l'autorité française. Deux lettres furent expédiées, l'une à l'adresse du chef du Makhzen marocain pour l'informer qu'il lui était interdit de demander quoi que ce soit aux tribus sur notre territoire, sans que la question ait été réglée définitivement entre les deux gouvernements pour l'inviter à se retirer, l'autre aux Djemba pour leur défendre de rien donner sans y avoir été autorisés par nous¹.

L'incident que nous venons de signaler avait amené une assez grande effervescence chez les Hamian. Notre Ministre à Tanger dut faire à la Cour du Fez des représentations énergiques. Devant ces protestations,

» il a également cherché à profiter de sa présence en cet endroit et
 » des bonnes relations qu'il avait entretenues avec les autorités
 » françaises pour agir efficacement sur les populations relevant de
 » S. M. chérifienne et trop éloignées du centre de l'Empire pour que
 » l'action directe du gouvernement marocain se fasse bien sentir ».

¹ Le Makhzen du Sultan, après être resté quelques jours chez les Hamian, se rendit dans les Ksour d'Aïn Sefra, Aïn Slissifa et Moghrar, ainsi que chez les Oulad Sidi Tadj pour percevoir l'impôt. Cette tournée terminée il rentra à Oudjda.

le Sultan donna à l'amel d'Oudjda l'ordre de rappeler de suite son Makhzen de notre territoire et de restituer les sommes indûment perçues¹ parce que les cavaliers

¹ Ce fut l'amel lui-même qui vint restituer les 2.500 fr. indûment perçus. A cet effet, il eut à Magoura, le 21 mars 1877, une entrevue avec le commandant Ben Daoud, Commandant supérieur de Sebrou.

L'amel reçut en outre de son gouvernement un blâme sévère pour avoir agi sans ordres, il fut menacé de peines rigoureuses si pareille violation de notre territoire se renouvelait. La plus grande publicité fut donnée par nous au blâme infligé à l'amel par la Cour du Fez.

En même temps une colonne sous les ordres du Général de Flogny fut envoyée dans le Sud-Ouest. Elle parcourait la région des Ksour et rentra à El Aricha (février-mars 1877).

Avant de se mettre en route, le Général de Flogny avait adressé une proclamation aux caïds des Hamian et des Ksour, leur annonçant sa venue. Il prescrivait en outre aux premiers de porter leurs campements à l'est d'Oglat Nadja depuis Bou Guern jusqu'à Naama avec interdiction de dépasser Oglat Nadja dans la direction de l'ouest et Naama dans celle du sud. De cette manière, en arrivant à Aïn ben Khelil, il devait avoir à sa gauche tous ceux qui avaient obéi, et seroit fixé sur les intentions des autres.

Ce ne fut pourtant qu'au retour que les caïds des Hamian Djemba se présentèrent à Aïn ben Khelil au général de Flogny, apportant volontairement une innueuse diti pour la colonne. Ils témoignèrent tous de leur désir de rester soumis à la France, demandant que la fréquentation de nos marchés fut interdite aux tribus marocaines qui ne paient pas comme eux des impôts, ce qui les met dans une réelle situation d'infériorité vis-à-vis de ces dernières et les empêche de vendre leurs produits dans de bonnes conditions. On les renvoya en leur disant qu'on examinerait plus tard leur demande, mais que la liberté de commerce exige que nos marchés soient accessibles à tous.

Enfin on annonça aux Djemba que le Gouvernement marocain avait désapprouvé la conduite de l'amel d'Oudjda et que l'impôt indûment perçu allait être restitué.

Deux jours après, à Oglat Beïda, c'était le tour des Chalâa qui venaient protester également de leur dévouement.

chargés de cette mission avaient pénétré dans les Ksour désignés nominativement dans le traité comme nous appartenant. Mais à la suite des pourparlers que cet incident avait provoqués entre notre Ministre à Tanger et la Cour du Fez¹ le Gouverneur général se vit dans l'obligation de prescrire : 1^o de considérer les Djemba comme sujets marocains, conformément à l'acte international de 1845 ; 2^o de ne pas traiter, comme insoumis, ceux d'entre eux qui ne voudraient pas reconnaître notre domination ; et 3^o de n'établir qu'une seule distinction à leur égard : ceux qui restaient sur notre territoire devaient accepter nos lois, ceux qui passaient sur le territoire marocain recouvraient toute indépendance vis-à-vis de nous. Cette distinction était assez délicate : le traité invoqué porte qu'il n'y a pas de limite entre les deux empires au sud du Teniet es Sassi et les Djemba campent toujours au sud de ce point.

La difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de concilier ces diverses conditions, amena la désorganisation des Hamian. En effet, avisée que d'après les traités nous n'avions à prétendre à aucune action sur eux, une grande partie des Djemba en profita. Reconnaître notre autorité, c'était se soumettre à nous payer l'impôt ; invoquer la qualité de sujets marocains, c'était, pour eux, se soustraire à tout

¹ A l'avènement de Moulay El Hassan, la Cour de Fez a tenté d'inaugurer une ère nouvelle en faisant acte d'autorité sur tout ce que l'usage ou les traités rangeraient sous ses lois. C'est alors qu'elle a revendiqué les Djemba.

contrôle, à toute autorité, à toute charge : l'hésitation ne leur parut pas permise. Une partie des Chafâa suivit les Djemba et fit défection.

Dans ces conditions nous n'avions que deux partis à prendre : attendre du temps le rétablissement de l'ordre ou recourir à des moyens de coercition à l'égard des récalcitrants, en reprenant notre interprétation des premiers jours sur le traité de 1845. Cette dernière résolution pouvait entraîner à des dépenses considérables et peut-être amener de graves complications. On s'arrêta au premier parti, à la temporisation. Les résultats en furent des plus défavorables et la situation ne fit qu'empirer. Enhardis par notre attitude, les Hamian Djemba, qui avaient voulu bénéficier des termes de l'article 4 du traité, comme les Hamian Chafâa qui s'étaient mis en état de rébellion, venaient camper à l'Est de la ligne de Teniet es Sassi au Ksar de Aïn Sfissifa, organisaient, avec l'assistance des tribus marocaines limitrophes et d'autres de nos dissidents tels que les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, des coups de main contre notre territoire et nos tribus¹.

¹ A la suite de différents coups de main opérés sur nos tribus par les Hamian dissidents unis généralement aux Beni Guil et aux Amour, nos administrés, qui n'avaient provoqué ces agressions par aucun acte d'hostilité, demandèrent à exercer des représailles. Cette autorisation leur fut refusée afin d'éviter une conflagration sur la frontière. Mais des représentations furent adressées à ce sujet au gouvernement marocain par notre Ministre à Tanger.

Au mois de juin 1878, le sultan envoya à Oudjda deux de ses

Quant à ceux des Hamian Djemba ou Chafâa qui étaient réputés restés sous notre autorité, ils n'obéissaient que d'une manière assez équivoque et étaient en relations constantes avec leurs parents émigrés. Nous ne pouvions faire aucun fond sur eux. On évitait même de les commander pour ne pas donner le signal d'une défection générale. Dans de telles conditions, un profond désordre régnait nécessairement du côté de la zone frontière du Sud-Ouest de l'Algérie.

A la fin de 1878, le général Cerez, commandant la division d'Oran, constatait dans les termes suivants la situation politique profondément troublée de cette région : « La désagrégation des tribus des Hamian s'accroît chaque jour : plus de 600 tentes sont en défection et les intentions de celles restées soumises sont incertaines.

» Cet état de choses tient surtout à la nationalité mal définie des Djemba, sujets algériens, quand ils y trouvent leurs avantages, et marocains dès que notre domination leur pèse. Libres de quitter notre

officiers chargés de régler, de concert avec les autorités françaises, les difficultés pendantes entre les tribus limitrophes des deux pays.

Le commandant Ben Daoud, Commandant supérieur de Sebrou, délégué à cet effet, eut plusieurs entrevues avec ces officiers à Sidi Zaher et à Oudjda. Dans l'entrevue de Sidi Zaher, le 24 juillet, une convention fut conclue entre les Hamian et les Beni Guil, en vertu de laquelle les deux partis s'engagèrent à ne pas user de représailles au sujet des coups de main qui pourraient se produire et à avoir recours, pour régler ces questions, à l'intervention des représentants des deux Gouvernements.

» territoire et de passer dans l'Ouest, quand bon leur semble, sans que nous puissions les y poursuivre et les y châtier, ces indigènes se considèrent à juste titre, à peu près indépendants et cet esprit d'indépendance gagne forcément les Chafâa qui vivent avec eux.

» Nous avons adopté comme règle de conduite de ne pas nous immiscer dans les affaires intérieures des Hamian, de nous borner à les commander et à les diriger de loin. Mais cette direction même nous échappe¹ ».

Enfin en juin 1879, la situation devint telle que le Général Cerez, crut devoir appeler l'attention du Gouverneur général sur la désorganisation de nos tribus du Sud-Ouest, sur le mouvement de désagrégation constante qu'elles subissaient et sur l'insécurité qui régnait dans ces régions.

Après entente avec cet officier général, M. Albert Grévy, Gouverneur général, décida² : 1^o que toutes les fois que la chose serait possible nos contingents indigènes devaient s'efforcer d'agir assez promptement pour atteindre les fractions dissidentes avant qu'elles n'aient eu le temps de se mêler aux populations marocaines ; 2^o que tous nos efforts devaient tendre à rendre

¹ Extrait du rapport résumant l'ensemble des faits administratifs, historiques et politiques pendant l'année 1878.

² En même temps, M. Albert Grévy soumettait au Ministre des Affaires Étrangères un projet de modification du traité de 1845.

moins fréquents les coups de main dirigés contre nos administrés.

Pendant toute l'année 1879, la situation du Sud-Ouest reste des plus précaires. Les coups de main s'y succèdent et nous sommes impuissants à les empêcher autant qu'à y riposter par l'unique emploi de nos Hamian, sans cohésion et sans confiance. Des revendications sont adressées à l'amel d'Oudjda¹ et à l'occasion d'une attaque subie par quatre prolonges du train (27 septembre 1879), entre El Aricha et Seb dou, des réparations sont demandées. Le mauvais vouloir, l'esprit de duplicité et aussi l'impuissance de ce fonctionnaire se manifestant tour à tour, notre Ministre à Tanger agit de son côté sans relâche sur la Cour de Fez et finit par la décider à nous faire adresser publiquement des excuses pour l'attaque du convoi du train et à nous remettre l'indemnité exigée (19.000 francs). Mais le résultat de l'entrevue qui eut lieu à Seb dou le 19 novembre 1879, entre Si Abdesselam Baïès, délégué marocain, et le Général commandant la subdivision de Tlemcen, démontra que la Cour de Fez ne pouvait ou ne voulait en réalité rien faire de sérieux ou de stable².

¹ Une de ces revendications fut motivée par le fait suivant : au mois de juin 1879, des cavaliers de l'amel avaient violé notre territoire en percevant un impôt sur les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub qui avaient été rattachés au Cercle de Géryville en novembre 1878. L'impôt ainsi indûment perçu ne fut restitué qu'en 1880.

² L'envoyé marocain avait d'abord été annoncé comme partant de Fez pour régler la question de l'impôt des Oulad Sidi Ahmed el

Aussi le Général Cerez fit-il observer, en constatant le fait, que la situation de notre Sud ne pouvait se prolonger sans danger, et que nous avions le devoir de poursuivre directement par nos moyens d'action les modifications devenues nécessaires, c'est-à-dire le rétablissement de notre autorité et la réorganisation des Hamian, seules garanties de la sécurité dans ces régions¹.

Cependant une amélioration sensible se produisit vers le printemps de 1880. Elle était due, en premier lieu, au séjour prolongé d'un officier du bureau arabe de Seb dou, M. le Lieutenant de Castries, qui, avec quelques goums, parcourait la région², opérait des

Medjdoub. Il reçut à Oudjda seulement la mission de traiter toutes les autres affaires pendantes et principalement celle de l'attaque des prolonges du train, avec le montant des indemnités afférentes à chacune d'elles.

Arrivé au lieu et à l'heure de l'entrevue, il déclara, après quelques hésitations, que ses pouvoirs étaient limités à la seule affaire du convoi du train. Encore le résultat obtenu en cette circonstance, résultat qui ne comprenait pas l'extradition des dissidents ayant pris part à cette attaque, dut-il être attribué, en partie au moins, au déploiement de troupes et de goums que nous avions mobilisés et dont la concentration à Seb dou fit croire un instant que nous avions l'intention d'obtenir par la force toutes nos revendications.

¹ Pour remédier à cette situation, le Général Cerez proposa dans les premiers jours de 1880, l'envoi d'une colonne dans la région des Ksour.

Il en sera parlé en détails à propos des Amour.

² Le Gouvernement marocain envoyait en même temps une députation de « sept officiers » parcourir le Sud-Ouest. Il représentait cette mission comme ayant pour but d'imposer aux nomades marocains le respect de notre territoire et de nos administrés.

arrestations, et réglait des différends. Les résultats obtenus par cette tournée démontrèrent une fois de plus, la nécessité d'occuper en permanence un point du Sud-Ouest, pour y installer définitivement et y maintenir notre action directe.

A cette première cause d'améliorations, s'ajoutait l'heureuse issue des conférences qui avaient eu lieu à Tlemcen en février et mai, entre le général Louis, commandant la Subdivision, et l'envoyé marocain Moulaï Ahmed ben el Arbi el Bel'itsi¹ et l'ensemble des allures nouvelles du gouvernement marocain qui paraissait résolu à relever son autorité dans le Sud, tant sur les Amour, Doui-Ménia, Beni Gnil et autres, que sur nos dissidents réfugiés près d'eux.

Une des conséquences de cet état de choses fut de ramener pendant plusieurs mois le calme dans cette région et de décider tous les Bekakra dissidents (64 tentes) à rentrer sous notre autorité. Mais bientôt l'amel Si Ali Guider parut se repentir de sa manière d'être, courtoise à notre égard, ferme envers ses administrés. Il éleva subitement des prétentions sur les Djemba, en arguant du texte inhabile du traité du

¹ Dans ces conférences, revenant encore une fois à la stricte application du traité de 1845, nous considérâmes les Djemba comme sujets marocains et nous refusâmes de comprendre leurs revendications parmi celles à présenter à l'envoyé marocain. La conséquence de cette attitude fut de laisser aux Djemba une très large liberté d'action pour régler leurs différends avec les tribus marocaines dont ils avaient à se plaindre et, en un mot, de leur laisser le droit de se faire justice eux-mêmes.

18 mars 1845, et leur donna une grande publicité et la sanction d'un acte violent, par l'arrestation d'un notable des Djemba¹ qui s'était rendu sans méfiance à Oudjda pour y recouvrer une créance. En même temps l'amel faisait des démarches actives pour essayer d'obtenir que les Djemba vinsent se placer, de gré ou de force, sous les ordres du Gouvernement marocain.

L'autorité française s'y refusa toujours laissant les Djemba libres de se rendre volontairement au Maroc ou de rester sous notre domination. Ce refus était basé sur ce fait que nous n'avions jamais réclamé la rentrée sur notre territoire des dissidents algériens et que nous n'avions demandé l'extradition que de ceux qui s'étaient rendus coupables de crimes de droit commun.

Une vive agitation se manifesta chez les Djemba dès qu'ils connurent les démarches de l'amel d'Oudjda et qu'ils virent la question de leur nationalité mise en cause; jaloux de leurs frères les Chafâa, pour lesquels des indemnités assez considérables avaient été stipulées dans les conférences avec Moulaï Ahmed, ils affirmèrent hautement, en se basant sur les précédents, leurs

¹ El Hadj El Airedjould El Hadj Abdelouahab, frère du caïd des R'iatra oulad Messaoud. Il fut arrêté ainsi que son compagnon de voyage originaire de la même tribu, et incarcéré par l'ordre de l'amel, comme sujet marocain dissident. Tous deux parvinrent à s'échapper quelques jours après. Mais leurs armes, leurs chevaux, leurs effets qui avaient été confisqués, ne leur furent rendus, malgré les vives instances du Gouvernement français, qu'environ une année après cet incident.

droits d'être algériens et d'être soutenus par notre Gouvernement. « Ne demandez pas, disaient-ils à » cette époque, de nouvelles sommes comme indem- » nité au Maroc, mais divisez entre tous les Hamian » ce que vous avez obtenu pour les Chafâa. Dussions- » nous ne toucher que 0 fr. 50 pour 50 chameaux, » nous serons contents ¹. »

La politique suivie à cette époque à l'égard des Djemba émanait d'ordres précis du Gouvernement général et du Ministère des Affaires Étrangères ².

¹ Lettre de la subdivision de Tlemcen du 4 juillet 1880.

² Par lettre du 9 mars 1880, M. Albert Grévy, Gouverneur général, renouvelant les instructions antérieures, avait invité le Général commandant la Division d'Oran à donner, une fois pour toutes, les ordres les plus précis pour que l'on se conformât en tout et partout à la lettre du traité de 1845 et que l'on éliminât soigneusement de nos revendications, tout ce qui concernait les Hamian Djemba, dans les affaires desquels nous n'avons à intervenir d'aucune façon.

Ces ordres impératifs avaient été motivés par les observations suivantes qu'avait cru devoir émettre le Général Cerez (lettre de la Division d'Oran du 5 mars 1880).

« Je me suis conformé strictement à vos instructions. Ceux des » Djemba qui ont voulu s'en aller au Maroc et se soustraire à notre » domination, l'ont fait en toute liberté : nul ne les a recherchés ou » inquiétés à ce sujet. Quant à ceux qui veulent rester chez nous, » sur notre territoire (car enfin, il n'est pas admissible que nous » n'ayons pas un pays à nous au Sud de notre Tell, au sud de la » latitude de Teniet el Sassi), quant à ceux, dis-je, qui se sont » rangés sous notre autorité, dans un pays à nous, nous leur devons, » en stricte légalité, protection au même titre que nous l'accordons » à un belge, par exemple, qui fixe son domicile dans le département » du Nord.

» Si ce point n'est pas admis, si nous n'avons pas à exercer la

Lorsqu'il s'agit de passer à la pratique, l'autorité locale à Sebdou, dont dépendaient alors les Hamian R'araba, fit tout ce qu'elle put pour cacher aux Djemba la ligne de conduite adoptée à leur égard et, par ses hésitations à communiquer nettement aux intéressés les ordres de l'autorité supérieure, elle amena cette fraction à exagérer la situation et à lui laisser supposer qu'on voulait la livrer de force au Gouvernement marocain.

Au moment où l'agitation était la plus vive chez les Djemba, le Général commandant la Division d'Oran prescrivit d'arrêter les caïds El Hadj Lazereg ould Othman et El Badaoui ould M'hammed bel Aïredj, des Sendan et des Mer'aoulia, qui avaient tenu des propos hostiles à notre domination dans le Cercle de Saïda. Cet ordre fut mal exécuté à Sebdou, El Badaoui prit la

» police chez les fractions des Djemba, *toujours* campées, veuillez le » remarquer, à l'Est des Chafâa, je me demande de quel droit nous » acceptons alors l'impôt qu'ils nous versent depuis que notre action » s'est affirmée dans le Sud, c'est-à-dire depuis 1847.

» Si vous décidez que nous ne recouvrerons plus d'impôt sur les » Djemba qui consentent à nous le payer, qui sont campés entre nos » Tafi et nos Chafâa, sous le méridien de Daya et de Ras El Ma, » je suis prêt à exécuter cet ordre dans le sens que vous voudrez » bien m'indiquer. Mais je ne dois pas vous laisser ignorer les » conséquences désastreuses de cette mesure : les Tafi, Chafâa et » autres nomades tenteront de se soustraire également au versement » de l'impôt. Une partie des Chafâa l'a déjà fait.

» Ce sera à courte échéance, la désorganisation de tout le Sud, la » dislocation de toute une situation péniblement acquise après plus » de vingt ans de luttes, d'expéditions et de combats. C'est à ce » résultat que nous marchons depuis quelques années. »

fuite et seul, El Hadj Lazereg, fut arrêté et dirigé sur Oran où il resta consigné pendant un mois.

A ce moment, les Djemba envoyèrent des députations à l'amel d'Oudjda et au Sultan pour se réclamer de la qualité de sujets marocains. Déjà ils refusaient d'obéir aux ordres de l'autorité locale. On leur signifia à différentes reprises, qu'ils étaient libres de rester chez nous ou d'aller au Maroc, que tous ceux qui resteraient sur le territoire que nous considérons comme le nôtre, à l'Est d'une ligne hypothétique allant du Teniet es Sassi à mi-chemin entre Ich et Sfisifa¹, seraient considérés comme sujets algériens et traités comme tel, et que ceux qui dépasseraient cette ligne à l'Ouest seraient marocains; mais la frontière franchie, ils ne reviendraient jamais plus chez nous.

El Hadj Lazereg, en quittant Oran, fut chargé spécialement de leur porter cette communication et un délai fut spécifié pour l'exécution de cette mesure.

Quelques jours après, le Général commandant la Division d'Oran, décida (février 1881) qu'un officier du

¹ Le Gouverneur général avait en effet reconnu alors le besoin absolu d'avoir dans le Sahara comme dans le Tell un territoire nettement défini, afin de bien établir les responsabilités dans tous les incidents qui pourraient se produire par la suite.

Pour atteindre ce résultat, il décida, après avoir pris l'avis du Ministre des Affaires Etrangères, que nous considérerions désormais comme limite entre les deux Etats, la ligne qui partant du Teniet es Sassi, vient aboutir à égale distance entre Ich et Aïn Sfisifa. « Le but » est de nous garder, en prenant pour fermer notre territoire, la ligne » hypothétique indiquée plus haut et que l'on pourrait consacrer ultérieurement par un acte diplomatique ».

bureau arabe de Seb dou, le lieutenant de Banières, se rendrait au milieu des Djemba comme il avait été fait l'année précédente par le lieutenant de Castries, pour leur porter les nouvelles instructions que l'on venait d'adopter à leur égard.

Elles étaient semblables¹ aux précédentes en ce qui concernait la manière dont nous considérerions les tentes de cette fraction qui auraient dépassé la frontière pour se rendre au Maroc ou qui resteraient sur notre territoire, mais elles stipulaient formellement en plus que, pour ces dernières, nous prendrions dorénavant leur cause en main s'ils avaient des revendications à présenter, comme nous avons fait auparavant pour les Chafâa.

Le lieutenant de Banières arriva trop tard pour faire revenir les Djemba sur leur détermination. Poussés par leur désir d'indépendance et surtout par Bou Amama qui à Moghrar appelait à lui tous les mécontents et avait une grande influence sur eux, ils se déclarèrent tous marocains, moins 150 tentes environ, mais en ajoutant qu'ils entendaient rester sur notre territoire.

Malgré cette déclaration, puisqu'ils restaient à l'Est de la frontière hypothétique, le lieutenant de Banières devait les considérer comme sujets algériens et les traiter comme tels, s'ils lui refusaient obéissance. Or, cet officier avait trop peu de monde avec lui pour

¹ Cet officier devait aussi chercher à raffermir dans la région des Ksour notre autorité qui était de plus en plus méconnue depuis que nous avons renoncé à y montrer chaque année nos troupes.

agir de force avec les Djemba. Il parvint seulement, toutes les fois qu'il s'approchait d'eux avec un goum nombreux, à leur faire passer la frontière; mais dès qu'il appuyait à l'Est, les Djemba s'empressaient de revenir avec leurs troupeaux sur notre territoire. Cette situation dura jusqu'au moment de l'insurrection.

Les Djemba furent des premiers à se ranger sous les ordres de Bou Amama. Ils assistèrent en grand nombre au combat de Tazina (19 mai 1881) où un de leurs caïds, El Hadj Lazereg, des Sendan, dont il a été question plus haut, fut tué. Ils prirent part ensuite à toutes les incursions de Bou Amama et de Si Sliman sur notre territoire et aux combats que ces marabouts ont livrés à nos troupes ou à nos goums.

En mai 1882, la ligne de conduite à suivre avec les Djemba fut définitivement réglée. Elle assura aux indigènes de cette fraction, qui viendraient se placer sous notre autorité, les mêmes avantages que ceux attribués à nos sujets algériens. D'autre part, elle enleva au Gouvernement marocain tout droit à protester par ce fait que nous administrons une tribu marocaine.

L'article 7 du traité de 1845 dispose en effet que chaque Etat a le droit d'accueillir les individualités de l'Etat voisin qui viendraient à se réfugier sur son territoire, mais que cette mesure ne s'applique pas aux tribus. Dès lors la dénomination des Djemba n'est plus employée. Nous recevons les individualités de cette fraction qui se présentent et nous les classons pour les

besoins du service en groupes auxquels nous donnons certains noms de famille ou autres, mais ne figurant pas au traité de 1845, tels sont les noms de Mer'aoulia, Sendan, etc ¹.

Dans le courant de 1882, surtout dans les derniers mois de l'année, un grand nombre de tentes des Hamian Djemba (environ 650) ² se replacèrent sous notre autorité. Il ne restait plus au Maroc à la fin de 1882, qu'environ 200 tentes de ces nomades ³. Nous nous empressâmes de réorganiser ces groupes de populations suivant les dispositions indiquées plus haut.

L'occupation de ces postes du Sud à la suite de l'insurrection, et principalement de Méchéria et d'Aïn

¹ Depuis cette époque, le Gouvernement marocain n'a plus soulevé la question de nationalité des Djemba.

² Avant de revenir à nous, ces Hamian s'étaient aliénés à peu près toutes les tribus marocaines du Sahara, limitrophes de l'Algérie, par leurs rapines et leurs déprédations de tout genre. Nous n'avions pas à nous préoccuper de ces coups de main dont les victimes étaient les tribus qui accueillaient nos sujets algériens rebelles et les assistaient dans leur résistance comme dans leurs agressions contre notre territoire.

³ Depuis cette époque un certain nombre de ces tentes sont revenues se placer sous notre domination. En 1888, il ne restait plus que 76 tentes des Hamian au Maroc. Depuis, ce nombre a quelque peu augmenté par suite de fuites clandestines. Il était de 74 en 1891 et de 93 en 1894.

La plupart de ces tentes appartiennent à des indigènes qui se trouvent sous le coup de poursuites judiciaires et ont par suite tout intérêt à se tenir aussi loin que possible de notre action.

ben Khelil ¹, au centre du pays des Hamian, allait dorénavant nous aider à maintenir plus facilement

¹ Préoccupé des difficultés incessantes que nous rencontrions au sud du Teniet es Sassi, le Gouverneur général, M. A. Grévy, avait demandé dans les derniers mois de 1880 au Général Cérez, commandant la division d'Oran, des propositions en vue du maintien de la sécurité et de l'administration du pays hors Tell.

Il avait signalé expressément à son attention, la nécessité d'avoir, sinon à Aïn ben Khelil même, du moins dans cette région, des installations reliant la lisière du Tell avec l'annexe à créer dans le Sud, installations dans lesquelles pourraient s'abriter des officiers détachés temporairement avec du makhzen au milieu des Hamian, lorsque ces derniers remouent vers les Chotts (*).

Au moment où éclata l'insurrection de 1881, aucune résolution n'avait été encore prise. Les nécessités de la répression de la révolte allait bientôt nous contraindre de hâter la solution de la question.

Le Ministre de la guerre, Général Farre, à qui avait été soumis par le Gouverneur général le projet de réorganisation du Sud de l'Algérie où se trouvait prévue la création d'un poste dans la région des Ksour, vers Tiout, rejeta d'abord cette proposition parce que la localité choisie lui parut trop éloignée et d'un ravitaillement difficile; mais les événements lui ayant bientôt démontré l'utilité d'une telle création dans le Sud-Ouest, le Ministre songea à réoccuper Aïn ben Khelil. Puis, sur la recommandation du général Colonieu qui estimait qu'au lieu de nous jeter d'un bond aussi loin dans le Sud, il était bien préférable de choisir un point central facile à relier avec El Aricha, Daya, El Kheider, Aïn Sfisifa et Géryville et qui préconisait l'occupation de Méchéria (**)
« Ksar ruiné où il y a une belle source donnait au minimum 30 litres
« à la minute », il se rallia à ce dernier projet.

C'est ainsi que fut décidée la création d'un poste à Méchéria, c'est-

(*) Notre ligne de défense dans le Sud était évidemment trop faible. Elle ne s'appuyait que sur Géryville, c'est-à-dire sur un poste situé à 200 kilomètres de la frontière marocaine, ne commandant qu'une partie des cours d'eau qui font communiquer les hauts plateaux avec l'extrême Sud et n'ayant aucune action sur Figuig et les tribus marocaines avoisinantes, refuge habituel de nos dissidents.

(**) En même temps et pour des motifs identiques on décidait l'occupation de Négrine sur la frontière tunisienne.

dans le devoir ces nomades à l'esprit indépendant. Dans le même but il fut décidé qu'un des officiers du bureau arabe de Sebdou serait désormais détaché à Méchéria et chargé spécialement de l'administration des Hamian.

Enfin le 1^{er} septembre 1885, la suppression du cercle de Sebdou amena la création de l'annexe de Méchéria, comprenant tous les Hamian, annexe qui fut rattachée au cercle d'Aïn Sefra et à la subdivision de Mascara.

Depuis lors, la préoccupation de renforcer notre

à-dire d'un centre de ravitaillement où nos colonnes tout en gardant le Chott au Sud, allaient pouvoir trouver une excellente base d'opérations (*) et d'où la surveillance politique s'exercerait aisément sur toute la plaine au nord des Ksour, permettant ainsi de tenir les Hamian qui depuis la conquête étaient restés réfractaires à toute action administrative exercée par des chefs indigènes quelle qu'ait été leur valeur.

En même temps les communications en arrière de Méchéria étaient assurées par le poste du Kheider que l'on relevait et le prolongement de la voie ferrée de Saïda-Modzbah sur le Kheider et Méchéria (**).

Puis la redoute d'Aïn ben Khelil, au débouché de deux cols et qui avait dû être abandonnée en 1857 à cause de son isolement, était réoccupée et restaurée (décembre 1881).

(*) On ne devait pas tarder cependant à reconnaître que Méchéria n'offrait pas toutes les facilités désirables pour passer rapidement à l'offensive, si des rassemblements menaçants pour la sécurité du pays se formaient près de la frontière. Ce fut là une des causes qui amenèrent le Ministre de la guerre à accepter la création d'un poste dans les Ksour qu'il avait d'abord rejeté comme trop éloignés.

(**) On avait hésité sur la direction de la voie ferrée à partir du Kheider; deux projets avaient été mis en avant: atteindre Méchéria par Fékarine ou gagner Géryville par Tismouline. C'est le premier tracé qui fut adopté comme répondant tout à fait aux besoins du moment et parce que rien n'empêchait de faire plus tard, si on le jugeait nécessaire, l'autre embranchement.

situation dans le Sud, à proximité des territoires marocains, a amené la création d'une subdivision à Aïn Sefra bientôt suivie de l'érection en cercle de l'annexe de Méchéria. Cette double décision ne peut que fortifier encore l'action du commandement qui depuis 1881, c'est-à-dire depuis que nous administrons de près les Hamian, n'a plus rencontré chez ces nomades les difficultés d'autrefois. C'est que le Hamian diffère totalement comme caractère de la masse des indigènes du territoire algérien. C'est une personnalité qui plaît par certains côtés et qui a su s'attirer les sympathies des chefs qui l'ont approchée; c'est le meilleur éloge qu'on puisse en faire.

Le général Chanzy nous en a laissé le portrait suivant :

« Le Hamian est le type du Saharien, excellent
 » cavalier, infatigable, aventureux, pillard, d'une
 » religion facile qui ne va jamais jusqu'au fanatisme,
 » essentiellement insubordonné, supportant difficile-
 » ment toute action étrangère et n'admettant comme
 » chefs que ceux des siens qui se sont fait une répu-
 » tation de bravoure et d'audace, qui lui inspirent de
 » la confiance et qui partagent sa vie, ses aventures
 » et ses dangers.

» L'esprit de la tribu n'est pas mauvais en ce que

¹ Les appréciations que nous donnons ici ainsi que la plupart des renseignements que nous allons reproduire en finissant cette étude des Hamian nous ont été obligeamment adressés par M. le Capitaine Fariau, Chef de l'Annexe de Méchéria.

» notre domination y est facilement acceptée et même
 » préférée à toute autre, mais il est difficile parce que
 » l'obéissance et la règle y sont choses complètement
 » inconnues.

» C'est une population qu'il faut comprendre pour
 » n'exiger d'elle que ce qui est nécessaire; qu'il faut
 » contrarier le moins possible dans ses instincts et
 » dans ses habitudes, qu'on ne peut grouper qu'en
 » l'amenant à connaître que c'est dans l'intérêt de sa
 » force et de sa sécurité; et qu'on doit maintenir en
 » la commandant avec vigueur beaucoup plus qu'en
 » l'administrant avec détail. »

Il y a peu de chose à changer aujourd'hui à ce portrait.

On peut dire cependant qu'à condition, comme l'a si bien indiqué le Général Chanzy, de ne pas contrarier par des détails et de ne pas heurter mal à propos les habitudes de sa confédération, on est étonné de la ponctualité avec laquelle les ordres sont exécutés.

Le Hamian ignore la réclamation pour des questions futiles. Il n'aime pas, comme la plupart des indigènes algériens, fatiguer ses chefs par ses querelles de ménage ou les coups de poing échangés aux abords d'un puits par deux jeunes bergers. Si au contraire on s'adresse à ces nomades pour des questions touchant leur amour-propre, ils en deviennent reconnaissants et offrent un concours empressé.

C'est grâce à cette particularité de leur caractère que l'on a pu organiser à Méchéria des fêtes hippiques sur

le pied des courses en France dont tous les Hamian sont fiers. Les prix distribués qui, en 1894, se sont élevés à 6.750 fr. ont tous été donnés par la confédération qui supporte en outre tous les faux frais d'une semblable rémion. Et c'est avec empressement que tous donnent leur obole pour cette fête, qu'ils s'y rendent en masse, observant avec docilité toutes les mesures d'ordre qu'on leur impose en pareille circonstance. N'est-ce pas là, en résumé, une preuve de bon esprit.

Ajoutez à cela que la convocation d'un goum, l'envoi de cavaliers sur la frontière ou dans le Sud, à la rencontre de la caravane, par exemple aux confins des Areg, est chose aussi facile et aussi ponctuellement exécutée qu'ailleurs la convocation d'un témoin.

Si les Hamian ont des qualités guerrières et d'amour-propre, le voisinage de la frontière nous fait un devoir d'entretenir ces qualités.

En effet, si nous passons en revue les tribus marocaines avec lesquelles ils sont immédiatement en contact, Mehaïa, Beni Mathar, Beni Guil (y compris les Oulad Sidi Ali ben Chenafa), Oulad Sidi Cheikh R'araba, et accidentellement au Sud les Oulad Djerir, nous constatons, d'après les plus récentes statistiques, que l'ensemble de ces sujets du Sultan peut mettre en ligne une masse de 7.000 fantassins et de près de 4.000 cavaliers ¹.

¹ Exactement d'après les données que nous avons recueillies :

6.753 fantassins armés.

3.928 cavaliers armés.

Ce sont là des adversaires redoutables non seulement par leur nombre mais encore par leur armement et la qualité de leur cavalerie.

Quelques-uns possèdent des fusils à répétition, la plus grande partie est armée de remington.

Leurs chevaux, dont les Hamian possèdent quelques types enlevés dans les razzias, sont plus forts et plus suivis dans leurs lignes que ceux des Hamian. Ils en font grand cas et ne veulent s'en défaire à aucun prix.

De tout temps, Hamian et Beni Guil, ont été plus ou moins en lutte. Actuellement, les deux confédérations, sans vivre en hostilité ouverte, sympathisent peu. C'est en grande partie la conséquence des nombreux vols que les Beni Guil commettent sur notre territoire, assurés qu'ils sont de l'impunité dès qu'ils rentrent sur le territoire marocain.

Les Hamian n'aiment peut-être pas beaucoup les Oulad Sidi Cheikh R'araba, mais à cause du caractère maraboutique dont sont revêtus ces derniers, ils craindraient de leur nuire et ils vivent au moins extérieurement en bonne intelligence.

Les Oulad Sidi Cheikh R'araba et les Beni Guil servent de refuge à tous les indigènes des Hamian qui ont cessé de bien faire : dissidents, évadés de Cayenne, contumaces, trouvent chez nos voisins un asile assuré. Il y a là un gros danger.

Ces gens qui ont forcément conservé des attaches dans leurs tribus d'origine, cherchent à attirer vers eux leurs parents en faisant miroiter à leurs yeux des

avantages qui, il faut l'avouer, ne sont pas toujours aussi troupeurs qu'on pourrait le croire : indépendance, absence d'impôts, sécurité relative, grâce à notre voisinage.

Pour les vols, ils sont affiliés à des voleurs de profession résidant dans nos tribus. Leur connaissance des hommes et du pays fait d'eux de précieux indicateurs.

Se débarrasser d'eux est chose délicate, car ils ont soin de ne jamais camper isolément entre eux.

Si même des fractions marocaines, auxquelles ils sont accolés, pénètrent sur notre territoire, les Hamian de cette catégorie pousseront l'arrogance jusqu'à les suivre, forts de leur protection.

En effet toute action vigoureuse devient impossible sous peine de prendre les allures d'une agression contre les sujets de l'empire voisin.

On ne trouve chez les Hamian aucune influence religieuse locale. On ne rencontre du reste sur toute l'étendue de leur territoire que deux Koubbas, l'une dite Koubba de Sidi Mohammed ben M'hammed près de Fekarine, l'autre Koubba de Sidi Ahmed ben Miloud à l'extrémité est du Chott R'arbi.

La première rappelle la mort, il y a environ 70 ans, d'un marabout de Kerzaz qui fut d'abord enterré à Aïn Sfisifa, où une Koubba lui a été élevée, puis transporté à Kerzaz.

L'autre sert de tombeau à Sidi Ahmed ben Miloud, marabout originaire de Kerzaz dont les descendants habitent les environs d'Oudjda.

Diverses confréries comptent de nombreux serviteurs parmi les Hamian. Ceux-ci, quoique peu religieux par nature, remettent volontiers leur offrande aux représentants de ces divers ordres qui ne paraissent pas chercher à faire auprès d'eux de propagande hostile à nos intérêts.

Nous résumerons dans le tableau suivant l'ensemble des renseignements que nous possédons sur la répartition des influences religieuses chez les Hamian.

| DÉSIGNATION des ORDRES | NOMBRE DE | | |
|------------------------------|-----------|---------|----------|
| | MOKADDEMS | KHOUANS | AFFILIÉS |
| DERKAOUA (1)..... | 3 | 67 | 1.035 |
| IOUSSEFIA..... | 3 | 300 | 140 |
| KERZAZIA..... | 40 | 180 | 189 |
| TAMBA..... | 8 | 196 | 208 |
| ZIANIA..... | 6 | 105 | 104 |
| KADRIA..... | 4 | 69 | 73 |
| CHEIKHIA..... | 10 | 264 | 274 |
| TOTAUX..... | 54 | 1.181 | 2.023 |

¹ Cet ordre continue à faire beaucoup de progrès, notamment chez les Hamian Chafaa.

AMOUR ¹.

Le pays parcouru par les Amour (les Emmour Sahra du traité de 1845) avant l'occupation d'Aïn Sefra en 1881, s'étendait depuis les environs d'Asla jusqu'à l'ouest de Figuig et, au sud de cette oasis, jusqu'à Fendi, sur la rive droite de l'oued Zonsfana, où ils possèdent des palmiers². La plupart du temps ces nomades se tenaient au centre de cette région, dans la partie³ qui avoisine nos Ksour de Tiout, d'Aïn Sefra et d'Aïn Sfissifa ainsi que le ksar marocain d'Ich et les deux Moghrar qui, par un oubli sans doute involontaire mais en tout cas regrettable, n'ont pas été mentionnés dans le traité de 1845.

Bien que l'article 4 de cette convention reconnaisse

¹ Les Amour se divisent en trois fractions qui se partagent elles-mêmes en trois sous-fractions. Ce sont les :

| | | |
|---------------------|---|---|
| Oulad bou Bekeur... | { Oulad Abdallah Oulad Gottib Médabiah | { appelés quelquefois Amour |
| Oulad Selim | { Merinat Oulad bou Chareb Oulad Chahmi | { R'araba |
| Souala..... | { Oulad Aneur Oulad Sliman Oulad Aliat | { appelés quelquefois Amour Cheraga |

² Depuis notre occupation d'Aïn Sefra nous avons rarement autorisé les Amour qui nous étaient soumis à dépasser la ligne Ich-Djenien bou Resk.

³ Pour bien fixer les idées sur l'étendue du pays parcouru par les

aux deux gouvernements la liberté d'exercer « de la » manière qu'ils l'entendront, la plénitude de leurs

Amour, nous indiquerons ici leurs campements habituels avant la création d'Aïn Sefra.

1° Les Oulad bou Bekeur avaient leurs campements aux endroits désignés ci-après :

| | | |
|----------|---------------------|---|
| en hiver | { Oulad Abdallah .. | { ErRekani, Dermal, Madher ElAhmar, Djahf, Rounadia, Gaadi (Madher El Ahmar). |
| | { Medabiah | { Chebka Tamednaïa, El Aouedj, Ouod Namous, El Feïdja, Moghrar. |
| en été | { Oulad Abdallah .. | { Entre Ich et Aïn Sfissifa, El Anbâa, Galoul, Taoussera, El Magroun. |
| | { Medabiah | { Oulakak, El Ferathis, Ouzert (près de Doug). |
| | { Oulad Gottib..... | { Mekalis, Asla, Somm. |

En résumé, les Oulad bou Bekeur campaient en hiver à l'ouest et au sud-ouest de la ligne Moghrar-Ich et en été à l'est et au nord-est de la même ligne.

2° Les Oulad Selim installaient leurs tentes de la manière suivante :

| | | |
|----------|--------------------|---|
| en hiver | { Merinat..... | { El Feïdja, Er Rouïba, Garet R'achoua, Namous (c'est-à-dire aux environs et au sud des Moghrar). |
| | { Oulad bou Chareb | { Es Seder, El Mesilha, El Mekhizen de Founassa (c'est-à-dire au sud de Aïn Sfissifa). |
| en été | { Oulad Chahmi ... | { Comme les Oulad bou Chareb. |
| | { Mérinat..... | { Mir Djebel, Djebel Mzi, Djebel Mekter (c'est-à-dire les montagnes au sud d'Aïn Sefra et de Aïn Sfissifa). |
| | { Oulad bou Chareb | { El Haïrech, El Guettar, El Araouïa, Feïdh Chadli, R'arnoug, Taoussera, El Magroun, Daït ed Diss, El Anbâa, (c'est-à-dire la région à l'est au nord-est d'Aïn Sfissifa). |
| | { Oulad Chahmi ... | { Comme les Oulad bou Chareb. |

Les Oulad Selim faisaient boire leurs troupeaux à El Bridj (14 kilom.

» droits sur leurs sujets respectifs dans le Sahara », il semble au moins étrange que maître de la plupart

d'Aïn Sefra) et les menaient paître jusqu'à Madher El Ahmar et Galoul, mais ils ne restaient pas dans ces régions.

3° Les Souala campaient d'habitude sur les points suivants :

| | | |
|----------|---|---|
| en hiver | } | Bou Ler'fad, El Melaha, Kheneg Namous, Teniet Zeboudj, El Ouziden, El Mezimerat. |
| en été | | de R'oundjaïa à Messif, Biin Et Thouaref, Megueta Deli. |

Par suite, les Saoula parcouraient la région à peu près délimitée par les méridiens d'Aïn Sefra et d'Asla. En réalité, ils allaient rarement plus à l'ouest que les Moghrar, Founassa et Sflissifa. En été, lorsqu'ils remontaient vers le Nord, ils faisaient boire leurs troupeaux à Messif, Megueta Deli et jusqu'à Naama.

Les indications données ici ne peuvent avoir rien d'absolu; elles indiquent seulement la région dans laquelle se mouvait chaque tribu des Amour. Mais il leur arrivait souvent, d'en dépasser les limites (*). Aussi peut-on dire qu'en thèse générale, avant notre installation à Aïn Sefra, les Amour s'étendaient jusqu'à Oglat Abdeldjebbar et le Chott Tigri, quand ils étaient en paix avec les Beni Guil, jusqu'à El Magroun et même Naama, quand ils étaient en paix avec les Hamian.

Ils ne passaient l'été dans la montagne que quand ils redoutaient des coups de main de la part de leurs voisins. Il n'y a qu'une fraction des Oulad Adballah, les Oulad El Aouer, qui restait presque constamment dans le Djebel Beni Smir parce qu'elle y faisait du jardinage et se livrait à la fabrication du goudron. Du reste il n'y a que ce Djebel qui ait de l'eau en abondance pendant toute l'année; les autres montagnes manquent d'eau.

Les terrains contestés des Amour ne s'étendent pas au delà de Fendi, de l'oued El Hallouf, de Madher El Ahmar et de Galoul. Mais les Beni Guil venaient en deçà de cette ligne et les Amour la dépassaient parfois vers l'Ouest.

En résumé les terrains traditionnels de parcours de la confédération

(*) Sauf cependant pour les Souala qui sortaient bien rarement des limites que nous avons indiquées.

des Ksour précités, nous ne le soyons pas des populations nomades qui en habitent les environs, qui y ont

des Amour s'étendent d'Asla à l'Est jusqu'à Figuig à l'Ouest. En les confinant dans le cercle d'Aïn Sefra en 1882, nous les avons resserrés dans la portion est de leur pays.

Nous compléterons ces renseignements en indiquant quelles étaient les propriétés des Amour et leurs lieux d'emmagasinage avant notre installation définitive à Aïn Sefra.

Propriétés. — Les Oulad Abdallah, et principalement les Oulad El Aouer ainsi que la famille du caïd de la tribu, ont des palmiers à Figuig ou dans les environs (El Hammam tahtani et foukani, Oulad Sliman, El Ardja, Bel Habbizat, Beni Ounif) et plus au sud à Fendi. Les palmiers de Raknet, au nord de Figuig, appartiennent aux mêmes Oulad El Aouer et aux Oulad Saad, autre fraction des Oulad Addallah. Enfin cette tribu était jadis propriétaire de Djenien bou Resk; elle a en outre, des droits incontestables, sur les terrains d'Hadjerat M'guil. Les Oulad El Aouer cultivent depuis longues années dans le Djebel Beni Smir.

Les Oulad Gottib ont des palmiers à Moghrar tahtani, à Figuig (Djeninat et Hameslou) et à Fendi, localité située au sud de Figuig, sur la rive droite et à quelques kilomètres de l'oued Zousfana.

Les Merinat ont des propriétés et des palmiers aux deux Moghrar, à Ich et à Founassa.

Les Oulad Chahmi ont des palmiers à El Hammam tahtani (Figuig).

Les Oulad Amour et les Oulad Sliman en possèdent également à Tiout et à Moghrar tahtani.

Les Amour labouraient aussi quelquefois. Ainsi en 1879-80, ils ont cultivé à Oulakak, à Aïn Raho, à Aïn Madher El Ahmar, sur l'oued El Hallouf, à Fendi, à El Aouedj tahtani et à Dermel. Ils y avaient semé de l'orge, du maïs et des légumes. Il est probable que si on les avait laissés libres, depuis notre occupation, de cultiver sur ces points situés en dehors de notre action, ils auraient continué à y ensemençer.

Lieux d'emmagasinage. — Les Amour avaient l'habitude avant notre arrivée à Aïn Sefra, d'emmagasiner leurs approvisionnements ainsi qu'il suit :

Les Oulad Abdallah emmagasinaient à Ich et à Figuig (El Oudar'ir);

des propriétés et qui y déposent leurs approvisionnements.

C'est cette constatation qui avait amené en mai 1885, M. Rinn, conseiller du Gouvernement ¹ à développer cette théorie que les Amour du sud-ouest se partageaient en deux groupes : le premier composé d'Amour Ksouriens ou montagnards, habitant les Ksour et les montagnes d'Aïn Sefra, le second formé d'Amour Sahariens, qui aurait été le seul désigné dans le traité de 1845, comme appartenant au Maroc attendu que ce traité ne parle que des Amours « Sahra » ou Sahariens ² ».

A l'appui de sa théorie divisant en deux parties les Amour du sud-ouest, M. le conseiller Rinn affirmait

les Oulad Gottib, à Moghrar tahtani et à Figuig (Zenaga et El Oudar'ir) ; et les Medabiah, à Aïn Sfisifa et Figuig (El Oudar'ir).

Les Merinat avaient leurs dépôts à Moghrar foukani ; les Oulad bou Chareb, à Aïn Sfisifa et Ich ; et les Oulad Chahmi aux deux Moghrar. Mais une fraction de ces derniers, les Oulad Ahmed emmagasinaient isolément à Aïn Sfisifa.

Quant aux Souala, ils emmagasinaient tous à Moghrar tahtani et à Tiout ; cependant une de leurs fractions, les Oulad Aliat, avait encore des dépôts à Aïn Sefra et un autre à Zenaga.

Actuellement toutes les fractions des Amour qui se sont soustraites à notre autorité ont repris leurs anciens lieux d'emmagasinage, dans l'ouest ; cependant la plupart déposent leurs approvisionnements à El Maïz et El Oudar'ir (Figuig).

¹ Rapport présenté au Conseil supérieur (séance du 8 mai 1885) au sujet des droits d'occupation de Djenien bou Resk.

² Cette théorie fut reprise en février 1888 par les autorités d'Aïn Sefra qui essayèrent de prouver que les Eumour Sahra du traité étaient uniquement les Medabiah qui après s'être soumis à notre

que, d'ailleurs, les Amour « ne constituaient pas une » tribu, qu'ils n'étaient pas un ethnique, qu'ils étaient » formés d'éléments disparates (arabes ou berbères) » forcés de fuir la plaine et de se réfugier dans des » massifs montagneux, ce qui leur aurait valu le nom » d'Amour (en berbère : lamouren, les montagnards, » Manri des Latins) ».

Ces affirmations et cette étymologie séduisantes au premier abord sont malheureusement erronées : si l'on consulte Ibn Khaldoun (tome 1, page 57), on voit, en effet, que Amour ou plutôt Omour, est le pluriel du nom propre Amr (Omr) et que Amour est le nom d'une des tribus de l'invasion hilalienne, tribu qui a dispersé ses fractions dans le Zab de Constantine, dans le pâté montagneux de l'annexe d'Aflou, auquel elle a donné son nom (Djebel Amour) et qui, à l'époque, où Ibn

autorité en 1882, s'en étaient affranchis en 1884 en s'enfuyant chez les Beni Guil.

Appréciant cette théorie, en novembre 1888, le général Détrie commandant la division d'Oran, écrivait :

« Personnellement j'ai toujours été d'avis que contrairement aux » considérations développées dans le rapport de M. le conseiller Rinn » (1885) et contrairement aux conclusions de la note historique » établie par M. le Commandant supérieur d'Aïn Sefra (1888), nous ne » saurions, sans aller à l'encontre du traité de 1845, prétendre que » les Amour englobés dans le cercle d'Aïn Sefra, lors de sa formation, » sont *sujets algériens*.

» Selon moi, nous ne pouvons considérer et traiter les indigènes de cette confédération que comme des *sujets marocains*, » volontairement placés sous notre autorité.

» Ils sont en un mot dans une situation analogue à celle des » Hamian Djemba de l'annexe de Méchéria. »

Khaldoun terminait ses chroniques, c'est-à-dire vers 1394, avait, dépassant le Djebel Amour, poussé déjà une partie des siens vers l'ouest.

Si l'on consulte ensuite l'ouvrage du général de Colomb, intitulé: « Notice sur les oasis du Sahara » on y lit que « les Amour de l'ouest, Oulad bou Bekeur » (c'est le nom qu'il leur donne) sont sortis de la montagne qui s'élève entre Tiaret et Laghouat¹. Ils en furent chassés à la suite des guerres intestines, par les fractions qui y vivent encore aujourd'hui ».

Si l'on s'adresse enfin, aux taleb du Djebel Amour, on apprend que, d'après eux, les Amour de l'ouest sont issus de fractions que l'on rencontre encore aujourd'hui dans la tribu des Oulad Mimoun, qui habite cette montagne.

Ainsi, par exemple, les Oulad Abdallah descendraient des Oulad Adda (fraction des Oulad Mimoun).

Les Merinat descendraient des Zerakta (fraction des Oulad Mimoun).

Les Oulad Chahmi et les Oulad Gottib descendraient des Oulad Riab (fraction des Oulad Mimoun).

Les Souala descendraient des Oulad En Nadhri (fraction des Oulad Mimoun).

Seuls les Medabiah, ne seraient pas sortis de la

¹ C'est-à-dire du Djebel Amour.

tribu actuelle des Oulad Mimoun, mais d'un Ksar voisin du Djebel Amour, celui de El Maïa¹.

Les Amour de l'ouest forment donc, cela est incontestable, un tout aussi homogène que celui de la plupart des tribus ayant une origine connue²; ils constituent un ethnique qu'il n'y a pas de raisons pour partager en sahariens et en montagnards.

Si les rédacteurs du traité de 1845 ne mentionnèrent qu'un groupe d'Amour dans le Sud-Ouest, c'est qu'en réalité il n'en existe qu'un et s'ils qualifièrent de « Sahra » ou de Sahariens, ces Amour du Sud-Ouest, ce fut, par opposition à l'épithète de « Djebaïlia »³ qui

¹ Il y a, en effet, à El Maïa une fraction portant le nom de Medabiah. Une de leurs colonies se rencontre au Mزاب et quelques familles de la même fraction sont également installées à Laghouat.

² Les Amour de l'ouest n'acceptent pas cette origine qui les rattacherait tous aux Amour d'Alou. Ils agissent ainsi, par crainte évidemment, de nous voir tirer de cette extraction un argument pour les revendiquer comme algériens.

D'après eux, les Oulad Abdallah, seraient seuls originaires du Djebel Amour, ainsi qu'un petit groupe de tentes des Medabiah, les Oulad Hameïda.

Quant aux autres fractions voici les origines qu'elles se donnent :

Les Oulad Gottib prétendent venir des Beni Ounif (Figuig).

Les Medabiah se partagent en trois groupes : les Oulad Hameïda sus-mentionnés, les Oulad El Abid qui viendraient de Saguiet El Hamra et les Oulad bou Trâa qui croient venir des Beni Guil.

Les Oulad Selim se disent originaires de Zenaga (Figuig). Ils auraient contracté des alliances avec les Beni Mérin de Fez; ce serait là l'origine de la fraction des Merinat.

Enfin, les Souala se donnent pour ancêtre un indigène du Touat, émigré à Figuig.

³ Les montagnards.

appartenait à leurs congénères du Djebel Amour, lesquels venaient, depuis quelques mois à peine, de reconnaître la souveraineté de la France, lorsque l'on rédigea ce traité de 1845³.

³ Avant l'occupation française, les faits historiques concernant les Amour nous sont presque totalement inconnus. Nous avons vu cependant, d'après l'auteur d'Et Tordjemane, que cette tribu fut une de celles qui prêtèrent leur aide à Moula Ismaël lors de son invasion dans le Sud algérien, en 1679.

Les traditions locales sont plus explicites : mais elles se rapportent à une période relativement récente. Elles prouveraient toutefois que les Amour ont accepté au moins momentanément la domination turque. Ces traditions que nous allons donner ici, ont été rapportées par le vieux caïd des Souala, Bou Zian Ben Heddi.

D'après lui, sous le gouvernement de Mohammed El Kebir, un des derniers beys d'Oran, les Amour pressés par le besoin et se trouvant dans l'impossibilité absolue de s'approvisionner au Maroc, infesté alors par les brigands, résolurent de s'ouvrir les marchés algériens, en faisant leur soumission aux Turcs. Jusqu'alors ils avaient conservé une autonomie absolue, se renfermant dans leurs montagnes ou descendant dans la plaine, suivant que l'état de paix ou de guerre avec leurs voisins le permettait.

Mettant leur projet à exécution, les Amour se mirent en route pour aller acheter des denrées chez les Beni Amer : de là, ils se rendirent en députation à Oran auprès du bey. En tête de cette députation, où toutes les fractions des Amour étaient représentées, figuraient Ben Sliman ben Merin, des Mérinat, et El Miloud ould El Mazouz, des Oulad Gottib, tous deux principaux notables. Ces délégués présentèrent l'hommage de leur fidélité au bey Mohammed, lui offrirent de l'argent et payèrent en outre deux francs de taxe par chameau. Le bey accueillit bien la députation, il fit cadeau aux députés de vêtements de prix et remit à Ben Sliman un drapeau rouge.

Trois ou quatre ans avant cette soumission, une colonne turque, commandée par Cheikh ould el R'omari, des Angad, était venue faire une reconnaissance jusqu'à Chellalla et Bou Semr'oun.

Depuis cette époque jusqu'à l'avènement d'Abdelkader, les Amour

Quoi qu'il en soit, cette convention avait consacré un principe qui était véritablement la négative de l'autorité de la France sur les Ksour, comme sur la région qui les avoisine. Du reste, les Amour eux-mêmes semblèrent avoir compris dès le début qu'ils ne pouvaient échapper à notre autorité ; car, le jour où pour la première fois une colonne française alla, en 1847, sous la conduite du Général Cavaignac, prendre possession effective des Ksour déclarés français, ils ne cherchèrent pas à s'écarter et à se soustraire à notre autorité. Bien au contraire, ils vinrent à nous, sans que rien les y forçât, si ce n'est leurs intérêts dans les Ksour et le désir de rester dans leurs montagnes, et firent acte de soumission entre les mains du Général commandant la colonne. Ils furent alors organisés en quatre caïdats dont les titulaires furent nommés séance tenante.

vécurent tranquilles, conservant leur autonomie et leur indépendance primitive sous l'autorité purement nominale du gouvernement Turc.

Abdelkader après ses succès, voulut se rallier aussi la confédération des Amour, mais ne put y parvenir. Ceux-ci se trouvaient alors à Galoul, Fratis et El Arouïa, lorsqu'ils furent attaqués soudain par l'émir de concert avec les Hamian Chafâa et raziés de fond en comble. Les Amour pour se venger de cet échec et du coup de main de leurs ennemis héréditaires, les Hamian, attendirent le retour de leurs caravanes du Gourara. Ce retour s'effectua un mois après la razzia d'El Fratis ; sans perdre de temps, les Amour vinrent tomber sur les Oulad Khelif (Chafâa) campés à Oglat et Tin, près d'Aïn ben Khelif et leur enlevèrent un butin considérable.

Un mois plus tard, ils attaquèrent à nouveau les Hamian campés à R'arnoug et se dédommagèrent amplement de ce que ceux-ci leur avaient enlevé de concert avec Abdelkader. La paix fut conclue à Figuig.

Alors la Cour chérifienne ne protesta ni ne s'émut, car pour elle les Amour, étant les serviteurs politiques ou religieux d'El Abiod Sidi Cheikh et de la Zaouia de Tiout, devaient suivre le sort de leurs maîtres et seigneurs et être algériens.

Quand plus tard, en 1849, le chef de nos Oulad Sidi Cheikh de la branche cadette, Sidi Cheikh ben Taïeb, fit défection, les Amour suivirent sa fortune et finirent comme lui par se réclamer du Maroc ¹.

Toutefois, comme ce sont des gens pauvres, et que leurs intérêts les rappellent dans nos Ksour, ils revinrent d'autant plus volontiers qu'ils savaient alors notre action plus nominale que réelle. Nous les revîmes donc à chaque colonne qui visita les Ksour, se représenter toujours volontairement et en nombre plus ou moins grand, payer des impôts et recevoir des caïds sans que la Cour chérifienne protestât jamais.

Ce ne fut cependant qu'en 1855 que nous pûmes leur donner véritablement une organisation régulière. Ils furent alors partagés en trois caïdats ².

¹ Cependant en 1850 une députation des Amour se présente à Tlemcen. Elle vient « demander la cessation de ces hostilités qui de temps immémorial ont fait de la partie du Sahara qu'ils occupent » l'arène où les populations de l'ouest disputent à celles de l'est, la possession de toute la zone des Hauts Plateaux ».

² 1° Souala : caïd Bouzian ben Heddi (en fonctions jusqu'en 1889).

2° Oulad Selim : caïd Kaddour ould Hammou (aujourd'hui décédé).

3° Oulad bou Bekeur : caïd Ben Abdallah ould Laredj (décédé). Quelque temps après on forma le caïdat des Merinat, mais cette

Mais, à cette époque, notre action, sur des populations aussi éloignées ne pouvait être suffisamment efficace. Elles ne tardèrent pas à s'affranchir de notre autorité et n'eurent pas de difficulté à reprendre leur indépendance.

Au commencement de 1857, ils firent une nouvelle soumission ¹. Elle ne dura guère, car dès le mois de Mai 1858, ils cessèrent de nouveau de reconnaître notre autorité. On put alors constater qu'ils ne se rapprochaient de nous que lorsqu'ils avaient besoin de notre appui.

Pendant les trois années qui suivirent on ne s'occupa plus d'eux. Le 22 février 1861, le commandant Dastugue, Commandant supérieur du cercle de Sebdou, à la suite d'une tournée qu'il venait de faire dans la région des Ksour, proposa une nouvelle organisation

mesure ne provint pas de ce que ce groupe fut détaché des Oulad Selim. Les Merinat n'étaient pas venus à nous en même temps que le gros de la confédération et ce fut pour ne pas froisser la susceptibilité de leur chef, Aïssa ben Merin, homme très influent, qu'on ne les réintégra pas dans la fraction dont ils faisaient partie.

Le principe des trois caïdats était donc maintenu. On ne peut apprécier s'il aurait donné de bons résultats, car dans le courant de 1855 même, les Amour méconnurent notre autorité.

¹ Trois caïdats furent constitués :

1° Oulad Selim : caïd Cheikh Hamadou ben Aïssa ben Merin, décédé.

2° Oulad bou Bekeur : caïd Taleb Embarek (père de Bou Feldja, dont il sera souvent parlé plus tard), décédé.

3° Souala : caïd Bou Zian ben Heddi.

des Amour qui fut adoptée. On constitua alors sept caïdats¹.

Cette organisation n'eut pas plus de succès que les précédentes² ni les tentatives de rapprochement

¹ 1° Merinat: caïd Abderrahman ben Aïssa ben Merin, révoqué en 1889.

2 Oulad bou Chareb: caïd Milond ben Azouz, décédé.

3° Oulad Chahni: caïd Kaddour ben el Koseïr, décédé.

4° Oulad Abdallah: caïd Bou Feldja oul Embarek.

5° Medabial: caïd Brahim ould Moussa, décédé.

6° Oulad Gottib: caïd Abdallah ben Laredj, décédé.

7° Souala: caïd Bou Zian ben Heddi.

Ces propositions furent soumises au Général commandant la subdivision d'Oran qui les approuva, mais sans vouloir donner à l'organisation des Amour un caractère autrement officiel.

² Cependant, si les Amour restaient confinés dans leur pays sans chercher à avoir des relations avec les autorités françaises, quelques-uns d'entre eux n'hésitaient pas à faire acte de déférence envers les représentants de cette autorité quand ils pouvaient y trouver intérêt. C'est ainsi que lorsqu'en mars 1868, le lieutenant-colonel Colonieu opérait aux environs du Chott Tigrî il vit arriver à sa colonne à Galoul quatre caïds des Amour qui venaient à lui spontanément et lui demandèrent l'aman. Suivant les prescriptions qu'il avait reçues, le colonel leur imposa comme première condition à remplir l'appel de leurs contingents.

Ils ne firent pas de difficulté pour les lui amener au point fixé, et lorsque quelques jours plus tard se rapprochant de Figuig, le colonel se trouva à proximité des campements de ces nomades, ceux-ci ne commirent contre sa colonne aucun acte d'hostilité ou de pillage. Les caïds des Amour offrirent même au colonel de le guider de Poued Dermal à Ich par une route qui n'avait pas encore été parcourue par une troupe française. Les Amour paraissaient donc franchement disposés à la paix. Mais un incident fâcheux se produisit en arrivant à Ich provoqué évidemment par les Hamian faisant partie du goum. Ceux-ci voyaient d'un mauvais œil les dispositions pacifiques de gens auxquels ils avaient à reprocher entre autres choses l'assassinat

qui se produisirent plus tard en 1872 et 1874¹.

Au printemps de cette année, les Amour en vue

du caïd Abdelouahab. Voici ce qui arriva: les caïds des Amour, informés qu'un grand nombre de chameaux du convoi, fatigués, restaient en arrière, se portèrent garants de la reddition de ces animaux moyennant certaines conventions d'usage. Le marché fut conclu et les caïds s'occupaient de rameuer les animaux qu'ils avaient réunis, quand Si Sliman ben Kaddour qui commandait le goum, aperçut dans le voisinage un groupe d'une quinzaine d'hommes des Amour. Croyant avoir affaire à un djich, Si Sliman les chargea avec quelques cavaliers. Quatre de ces Amour se réfugièrent près des caïds. Si Sliman, mal conseillé par quelques Hamian, arriva le fusil haut, injuria violemment les caïds des Amour et tua devant eux les quatre fantassins. Couffiant ensuite ces caïds à quelques cavaliers, il les expédia au colonel au camp. Malheureusement l'officier de Chasseurs d'Afrique, chargé de surveiller le retour du convoi, leur défendit de passer et, ne comprenant rien aux explications qui lui étaient données, voulut se faire obéir par des procédés arabes et frappa le chef d'escorte, le caïd d'El Abiod Sidi Cheikh. Celle-ci se dispersa, les caïds des Amour partirent de leur côté et ne revinrent plus à l'exception du caïd des Souala, Bou Zian. Malgré une lettre du colonel, aucun autre caïd, sauf celui des Oulad bou Chareb, campé à proximité, ne voulut revenir.

Pendant l'étape du lendemain, le capitaine Morhain, de la Légion étrangère, qui s'était éloigné pour chasser, disparut. Toutes les recherches faites pour le retrouver restèrent inutiles et la colonne retourna à Géryville ramenant en otage le caïd des Oulad bou Chareb qui par deux fois pendant la marche avait tenté de s'évader.

Quant au caïd des Souala dont la tribu campée dans les environs d'Asla et de Tiout était celle qui de tout temps avait à supporter tous les coups de main des Hamian, il fut renvoyé au passage de la colonne à Asla.

¹ Au mois de mars 1872, des délégués des Oulad Selim (Merinat, Oulad bou Chareb) et des Souala se rendaient auprès du capitaine Ben Daoud, à Daïat el Garad, près Bou Guern, et lui faisaient des ouvertures de soumission. Le Général Osmont, commandant la

d'obtenir l'autorisation de camper sur notre territoire, nous firent, comme en 1855, des ouvertures pour reconnaître notre autorité. L'autorisation de pâturage leur fut accordée, mais le Gouverneur général prescrivit

division d'Oran, prescrivit aussitôt de n'accueillir leurs offres qu'à la condition que leurs chefs seraient investis par nous, qu'ils renverraient de leur pays les tentes originaires de nos tribus qui y étaient réfugiées, qu'ils nous paieraient l'impôt et qu'ils accepteraient d'être compris dans l'annexe d'El Aricha.

Ces démarches ne devaient pas avoir d'autre suite et peu de temps après (27 juin 1872) une entrevue avait lieu à El Aricha, ainsi que nous l'avons déjà vu où les Amour, unis aux Doui Menia et aux Oulad Djerir, venaient traiter de la paix avec les Hamian.

En décembre de la même année, le capitaine Ben Daoud, chef de l'Annexe d'El Aricha, se rendait dans la région des Ksour et s'efforçait, sans grand résultat, d'organiser ces nomades.

L'année suivante, la présence de douars des Amour était signalée à Naama, et bientôt leurs chefs se présentaient à El Aricha demandant à se placer sous notre autorité. Mais aucune décision ne fut prise à leur égard.

Au mois de mars 1874, trois cents de leurs tentes s'installaient entre Taoussera et R'arnoug et leurs chefs venaient trouver à El Aricha, le général Carteret-Trécourt, commandant la subdivision de Tlemcen. C'étaient :

Abderrahman ben Aïssa, des Merinat,
Brahim ben el Koseïr, des Oulad Chalmi,
Sliman Ould Sér'ir, des Oulad bou Chareb,
Brahim bel Arbi, des Souala.

Suivant les instructions du Gouverneur général, on les accueillit comme par le passé, mais en évitant les investitures officielles de leurs chefs, ainsi que des mesures ostensibles qui pouvaient soulever des réclamations de la part du Maroc. On se contenta de les autoriser à venir camper au nord des Ksour chaque fois qu'ils en feraient la demande et tant qu'ils ne donneraient pas asile aux partisans des Oulad Sidi Cheikh ou aux maraudeurs et qu'ils nous informeraient de tous les incidents pouvant intéresser nos tribus.

de ne prendre aucune mesure qui put ressembler à une acceptation de leur soumission à la France¹.

L'attitude prise par les Amour ne dura guère. Dès l'année suivante, on signale la présence parmi eux de Si El Fodhil ben Ali, ancien khodja du khalifa Si Hamza et beau-frère de Si Kaddour ben Hamza, qui cherche à provoquer des défections parmi nos nomades. Le Général Carteret-Trécourt, commandant la subdivision de Tlemcen, s'étant avancé avec une forte escorte dans la région des Ksour (avril 1875), eut à essayer quelques coups de fusil de la part des Amour auprès d'Aïn Sefra. Il constata la présence parmi eux de nombreux dissidents des Hamian.

Après le départ du Général, les Amour commirent un nouveau méfait en aidant des gens de Tiout réfugiés à Moghrar Foukani à enlever tous les troupeaux de leur Ksar d'origine y compris ceux du marabout Si Mohammed ben Miloud.

A la suite de ce coup de main, la date du 15 juin 1875 fut assignée aux Amour comme délai, pour restituer tous les troupeaux enlevés à Tiout et pour donner toutes les satisfactions possibles, au sujet des autres griefs à leur charge, antérieurs à cette attaque.

¹ A ce propos le Général Osmont, commandant la division d'Oran, fit remarquer que le traité de 1845, avait classé ces populations parmi les sujets marocains, bien qu'elles habitent, à peu près constamment, dans les montagnes de nos Ksour de l'Ouest dont une partie des jardins leur appartient et où ils ensilotent. « Cette situation offre bien » des inconvénients, ajoutait-il. Une revision partielle du susdit traité » serait à désirer dans le Sud, comme dans le Tell d'ailleurs ».

Ils ne tinrent aucun compte de cette mise en demeure et l'on dut se décider bientôt à donner à leur rencontre des instructions spéciales à nos tribus (Trafî et Hamian). Elles furent informées qu'il n'y avait plus de ménagements à garder à l'égard des Amour¹.

La situation vint encore se compliquer l'année suivante (novembre 1876) à la suite de la tournée faite dans le Sud-Ouest par des cavaliers du makhzen marocain, tournée pendant laquelle ces agents de l'amel d'Ondjda entrèrent en relations avec les Amour. Toutefois, vers la même époque, une fraction de ces nomades, les Oulad bou Chareb, sollicitèrent l'autorisation de camper avec les Hamian. Elle leur fut accordée. Et lorsqu'en février 1877, le Général de

¹ Quelque temps après (31 octobre 1875) Djelloul ould Lakhdar, ex-caïd des R'iatra Oulad Messaoud (Djemba) usant de la latitude laissée par le commandement, se mit à la tête de 44 chevaux et 80 fantassins des Hamian et razzia entre Aïn S'issifa et Tiout, 5.000 moutons aux Amour.

Ceux-ci répondirent à ce coup de main en enlevant le 8 novembre suivant, à Tismouline, 100 moutons et 450 chèvres aux Oulad Abdelkerim (Trafî).

Peu de jours auparavant cependant (octobre 1875) les Amour, agissant comme gens indépendants, avaient envoyé une députation aux Akerma et aux Oulad Mansoura (Hamian) ; leurs délégués furent bien accueillis. L'attitude prise en cette circonstance par ces deux tribus des Hamian était d'autant plus à noter qu'ils agissaient tout à fait à l'encontre des instructions données, qui étaient de courir sus aux Amour et de les razzier toutes les fois que l'occasion s'en présenterait, jusqu'à ce qu'ils aient restitués les troupeaux enlevés à Tiout et accordé toutes les satisfactions que l'on exigeait d'eux.

Flogny, commandant la subdivision de Tlemcen, se décida à se rendre avec une colonne dans les Ksour pour y régler les affaires pendantes et combattre l'effet produit par la venue des agents marocains, il reçut à son passage à Aïn ben Khelil la visite du caïd de cette tribu qui lui demanda la permission de continuer à suivre les Hamian dans leurs migrations. On lui accorda ce qu'il sollicitait d'autant plus facilement que les Oulad bou Chareb depuis leur récente soumission n'avaient donné aucun sujet de plainte. Les points d'Oglat et Tin et de Korima leur furent assignés comme lieux de résidence provisoire.

Continuant sa marche vers les Ksour, le Général de Flogny apprit en arrivant à Aïn Sefra que les Amour, en armes, surveillaient à distance ses mouvements, fort hésitants sur la conduite à tenir. Toutefois deux jours après les chefs de ces nomades se présentèrent à Tiout pour protester de leurs intentions pacifiques¹. Mais en arrivant à Moghrar tahtani les dispositions de ces Amour semblèrent vouloir se modifier ; ils parurent désirer organiser la résistance à Moghrar fokani. Un djich de ces nomades vola même dix chameaux à la colonne lorsqu'elle fut campée près de ce dernier Ksar,

¹ Ce fut avec les Souala (Amour Cheraga) que la colonne fut en relation pendant tout son séjour dans la région des Ksour. Lorsqu'ils se présentèrent pour la première fois à Tiout, ils accusèrent les autres fractions de tous les méfaits commis à notre préjudice ou à celui de nos gens. Deux délégués des Amour R'araba se présentèrent également à Tiout, protestant de leur soumission. Ils venaient surtout pour tâter le terrain, on ne les revit plus.

et une autre bande d'Amour fit feu sur l'escorte d'un officier en reconnaissance. Par des dispositions promptes et énergiques, le Général de Flogny vint rapidement à bout de toutes les résistances sans avoir brûlé une amorce. Il obtint l'entière soumission des Amour et la restitution des animaux volés. Bien plus, les chefs de ces nomades l'accompagnèrent dans sa traversée du col du Founassa¹ et ne le quittèrent qu'à El Aubaa, c'est-à-dire une étape après Aïn Sfisifa. Mais dès le départ de la colonne, les Amour reprenaient leur attitude hostile et leurs habitudes d'indépendance. Nous voyons dès lors plus que jamais figurer quelques-uns d'entre eux parmi les bandes qui viennent tenter des coups de main sur nos nomades. C'est ainsi qu'on en trouve avec les Beni Guil et les Hamian dissidents, lorsque ceux-ci viennent, le 24 janvier 1878, attaquer les campements de nos Hamian dans les environs de Mecheria².

Dans ces conditions, l'insécurité augmente sans cesse dans tout le Sud-Ouest dont les Onlad Sidi Cheikh sont les véritables maîtres.

¹ La traversée du long col de Founassa très difficile alors s'accomplit sans encombre, malgré l'annonce d'une attaque des Amour R'araba. Mais le Général de Flogny avait prévenu les délégués des Amour Cheraga qui l'accompagnaient qu'à la moindre insulte, il châtierait rigoureusement les agresseurs et, revenant sur ses pas, irait détruire leurs magasins de Moghrar foukani. Cette menace produisit un effet salutaire sur les esprits des nomades qui ne bougèrent pas.

² Le commandant Ben Daoud et le capitaine Jacobé de Haut, chef du bureau arabe d'El Aricha, se trouvaient précisément au milieu de

Aussi lorsque les Amour, ainsi que les Doni Menia pressés par les nécessités de l'existence, sollicitèrent, dans le courant de 1879, l'autorisation de fréquenter nos marchés, nous ne crûmes pas devoir la leur refuser, mais nous y mîmes la condition qu'ils nous tiendraient au courant des intentions de Si Kaddour ben Hauza, de Si Allal onld Sidi Cheikh et de leurs gens, campés ordinairement près ou au milieu d'eux.

Cet engagement ne fut pas plus tenu par les Amour que par les Doni Menia; ces deux tribus se hâtèrent de faire leurs approvisionnements et rentrèrent sur leur territoire habituel. Peu de temps après, le 17 décembre 1879, les Onlad Sidi Cheikh enlevaient 13 troupeaux de chameaux près de Brézina, sans que nous ayons été avisés de ces projets malgré la promesse faite.

C'est après ce nouvel incident que le général Cerez pensa, ainsi que nous l'avons déjà vu, qu'indépendamment d'une demande immédiate de réparation à formuler auprès du Gouvernement marocain pour l'envoi sur la frontière d'un délégué chargé de régler

ces tribus pour grouper leurs campements. Ils organisèrent rapidement la défense et repoussèrent les assaillants, après leur avoir infligé des pertes sérieuses.

Le R'ezzou composé de Beni Guil, d'Amour et d'Hamian dissidents, comprenait 350 cavaliers et un grand nombre de fantassins. Il perdit dans cette affaire 30 hommes et 52 chevaux et laissa, en outre, entre nos mains un drapeau et un fanion. De notre côté nous n'avions eu que deux hommes et trois chevaux blessés.

à l'amiable toutes les affaires en litige¹, il serait nécessaire de diriger sur la région des Ksour une assez forte colonne de troupes : celle-ci serait maintenue pendant quelque temps dans cette contrée, de façon à agir par la force si les négociations échouaient et à mettre un terme à la licence ainsi qu'au dévergondage actuel en prenant les garanties nécessaires pour assurer la sécurité de notre Sud-Ouest, ce qui devait nous amener logiquement, dans l'esprit du Général, à l'occupation de Fignig et autres positions reconnues indispensables. Enfin le Commandant de la division d'Oran, ajoutait que, pour nous relever dans l'esprit de nos tribus, sur lesquelles notre tolérance et notre abstention, en présence des agressions marocaines, produisaient le plus regrettable effet, il était indispensable de leur rendre leur liberté d'action, et de les autoriser à user de représailles en lançant sur les tribus chérifiennes limitrophes nos nomades de la frontière appuyés par les gonms de Tiaret, Saïda, Aflon et Daya. Mais les négociations entamées à Tlemcen avec Moulai Ahmed empêchèrent de donner aucune suite à ce projet.

Presque en même temps (Février 1880), un officier du bureau arabe de Sebden, le lieutenant de Castries, chargé de régler de concert avec le chef du bureau arabe de Géryville, des questions en suspens entre les tribus des deux cercles, profita de sa présence dans la

¹ Une entrevue devait avoir lieu un mois après à Tlemcen entre le Général Louis, commandant la subdivision, et Moulai Ahmed, délégué marocain. Cette entrevue a déjà été mentionnée.

région pour faire une tournée dans nos Ksour. Il y constata les déprédations croissantes des Amour au préjudice des Ksouriens.

En signalant cette situation à notre Ministre à Tanger¹ le Gouverneur général insista pour que le cabinet de Fez se décidât à arrêter de concert avec nous

¹ En même temps que le lieutenant de Castries une députation de 7 officiers marocains parcourait la région avec mission d'assurer soi-disant la bonne entente entre les tribus limitrophes des deux États. Ces délégués séjournèrent successivement chez les Amour, les Oulad Sidi Tadj, et les deux Moghrrar, montrant partout la plus excessive cupidité et accueillant les doléances de tous ceux qui se réclamaient du Sultan.

Le Gouverneur général en portant ces faits à la connaissance de notre représentant à Tanger, faisait ressortir « les difficultés sans cesse » renaissantes que créent les clauses par trop vagues et sommaires du » traité de 1845, en ce qui concerne la délimitation des deux États » dans cette zone, ainsi que l'espèce de fâcheuse promiscuité avec les » populations chérifiennes qui en résulte pour nos tribus par suite de » la teneur de cet acte international.

» Elles se reproduiront sûrement, ajoutait-il, tant que la France et » le Maroc ne jugeront pas convenable de procéder à une fixation plus » précise de la ligne de démarcation qui doit séparer les deux États et » c'est là une question dont le règlement est subordonné à des circonstances dépendant de l'ensemble général de notre situation diplomatique.

» Toutefois, en tout état de cause et sans autres atermoiements, il » est indispensable tout d'abord que le Cabinet de Fez, reconnaisse » catégoriquement les droits imprescriptibles que nous donne le traité » de 1845 dans le Sud-Ouest ainsi que la façon dont il a été interprété » jusqu'à ce jour sans conteste de part et d'autre, notamment en ce » qui concerne les deux Moghrrar ; ensuite qu'il empêche ses agents » de les mettre en doute aux yeux de tribus et de Ksour que leur » éloignement du pouvoir central des deux pays, rend si éminemment » impressionnables. »

un *modus vivendi* rationnel permettant de mettre un terme à des difficultés également préjudiciables aux deux puissances. Le Gouverneur rappela en même temps que l'ambassade marocaine, venue à Paris, en février précédent, s'y était engagée et que de plus longs atermoiements seraient de nature à atteindre la parole donnée, au nom du souverain par ses représentants.

Peu après, dans une nouvelle entrevue (avril-mai 1880) qui eut lieu à Tlemcen entre Moulay Ahmed et le Général Louis, le délégué marocain fit connaître sur nos instances que son souverain avait prescrit formellement aux Amour de cesser tout acte de violence contre nos Ksour et de chasser de chez eux les auteurs de désordres¹.

Malgré toutes ces promesses, la situation resta la même.

En février 1881, un autre officier du bureau arabe de Sebdo, le lieutenant de Banières, fut envoyé dans la région des Ksour. L'un des buts de sa mission²,

¹ En même temps le Gouvernement marocain s'engageait à payer le 1^{er} octobre une indemnité de 1.200 fr. pour les dégâts commis par les Amour dans nos Ksour.

² Il devait en même temps rechercher le point qui paraissait le plus convenable pour l'installation d'un poste permanent.

Les gens de Figuig bientôt informés de ce projet se hâtèrent d'envoyer une députation de notables auprès du Sultan pour protester contre la création d'un poste à Tiout ou dans tout autre de nos Ksour. L'empereur Moulay El Hassan aurait fait observer à ces envoyés que le Gouvernement français était libre de s'installer sur n'importe quel point du territoire algérien et qu'il n'appartenait à qui que ce soit de le défendre.

était de chercher à raffermir dans cette région notre autorité de nouveau mise en cause.

Les résultats obtenus ne répondirent pas à l'attente que l'on pouvait désirer. La présence de Bou Amama à Moghrar Tahtani, les agissements de cet agitateur qui préparait alors l'insurrection, prête à éclater bientôt, contribuèrent à l'échec relatif de la mission de cet officier. Toutefois cet insuccès fit ressortir avec évidence la nécessité où nous nous trouvions d'occuper en permanence un point du Sud-Ouest afin d'y assurer notre action directe, d'y rétablir la sécurité et d'y réprimer les déprédations constantes des Amour.

Dès le début de l'insurrection, ces derniers fournissent des contingents à Bou Amama. Bientôt ils se mêlent à nos dissidents et suivent l'agitateur dans ces incursions jusqu'à la lisière du Tell.

Nous ne ferons pas ici l'historique de l'insurrection de 1881¹, nous rappellerons seulement qu'aussitôt que

¹ Nous résumerons ici en quelques lignes, les événements qui marquèrent les débuts de l'insurrection. L'assassinat du lieutenant Weinbrenner (21 avril) par les Djeramma (Oulad Ziad Cheraga) fut le signal de la rébellion. Les Tafi firent aussitôt défection et Bou Amama, quittant sa Zaouia de Moghrar tahtani, prit le commandement des révoltés, forma une colonne à Tiourtelt (au nord de Tiout) et marcha sur Chellala où le rejoignirent d'autres groupes de Tafi.

D'avril en juillet, les événements se déroulèrent principalement dans le cercle de Géryville (affaire de Tazina) et dans celui de Saïda (affaire de Khalfallah). Refoulé au commencement d'août par la colonne Colonieu, installée à Méchéria, Bou Amama porta successivement ses campements à l'ouest d'Aïn Sfisifa, puis au Djebel Doug; il longea la chaîne qui court au sud du Chott Tigri et se

l'abaissement de la température le permit, il fut décidé de porter nos troupes vers le Sud-Ouest pour aller châtier chez eux les Amour, ces indisciplinés nomades dont nous n'avions pu jamais venir à bout jusqu'alors, et pour procéder à l'installation du poste qu'on avait projeté d'y créer depuis près d'un an¹, reconnaissant

dirigée par Bab en Nedjona et Aïn Dettla, sur Bon Arfa. C'est en ce point que surgirent entre lui et plusieurs groupes des Tafi des difficultés qui déterminèrent les Oulad Maallah, les Oulad Abdelkerim et les Oulad Taleb Cheikh à l'abandonner. Accusant Bon Amama d'imposture, ceux-ci allèrent rejoindre Si Sliman ben Kaddour, à Oglat Sedra. En même temps quelques fractions des Derraga et les Oulad Ziad quittèrent l'agitateur pour se réfugier auprès de Si Kaddour ben Hamza, dans la région du Tafilalet.

Il ne restait, à ce moment, auprès de Bon Amama que les Oulad bon Douaïa (Zona R'araba) et cinq fractions des Tafi, les Oulad Serour, les Razna, les Sababah, les Chaaneb et les Oulad Sidi ben Aïssa. Le marabout se mit à la poursuite des Oulad ben Zian (Derraga) et des Oulad Ziad; mais il se heurta aux Beni Guil qui lui infligèrent une défaite à Aïn el Orak. Il se retira alors à Bon Denib. C'est à ce moment qu'abandonné de presque tous ses contingents il entra en relation, comme nous le verrons plus loin, avec Si Sliman et Si Kaddour.

¹ Dans un projet de réorganisation des territoires de commandement du Sud algérien, présenté au Conseil supérieur le 21 février 1881, la création d'une annexe des Ksour du Sud-Ouest et de la province d'Oran se trouvait prévue. Le poste à créer devait former un bureau arabe annexe du cercle de Sebden. On hésitait toutefois sur le choix du Ksar où l'on établirait le chef-lieu de la nouvelle annexe : Tiont ou Aïn Sissifa. Le général Cérès avait émis l'avis qu'avant d'arrêter le choix de ce Ksar il convenait d'examiner quelle était la meilleure situation à occuper au point de vue technique, au point de vue militaire, au point de vue des facilités d'approvisionnements, de ravitaillements, etc. . . . ; c'était une question à étudier sur place.

Le rapport ajoutait : « Il importe que l'arrêté créant cette annexe

que la position de Méchéria récemment occupée était insuffisante pour passer rapidement à l'offensive et couvrir efficacement nos établissements.

Dans les premiers jours du mois de novembre, les colonnes expéditionnaires cernaient et fouillaient le pâté montagneux des Amour et réduisaient ces tribus, qui de tout temps, confiantes dans leurs repaires réputés inaccessibles, avaient rançonné et pillé nos Ksour du Sud-Ouest. L'œuvre de la force fut complétée par la fondation du poste d'Aïn Sefra. Notre installation sur ce point indiquait à tous notre ferme intention de nous implanter dans le pays d'une façon définitive et de substituer à une action jusque là intermittente notre autorité directe et permanente.

Dès que les opérations militaires eurent ramené la sécurité dans la contrée, on songea à lui donner une organisation administrative qui facilitât le fonctionnement régulier des divers services. L'éloignement de Sebden¹, dont avait dépendu jusqu'alors la région de nos Ksour, rendait les communications difficiles avec le nouveau poste. Aussi se décida-t-on à le rattacher à la subdivision de Mascara avec laquelle il allait se

» soit pris le plus tôt possible afin que le Commandant en chef du
» 19^e Corps puisse prendre les dispositions nécessaires et que le
» Ministre de la Guerre puisse être saisi en temps utile, de cette
» création déjà annoncée au Ministre des Affaires Étrangères et à
» notre agent diplomatique à Tanger. »

¹ Le cercle de Sebden, aujourd'hui supprimé, dépendait de la subdivision de Tlemcen.

trouver en rapport facile grâce à l'ouverture prochaine de la voie ferrée du Kheider à Méchéria.

Par arrêté du 20 mars 1882, le Général Saussier, commandant le 19^e Corps d'armée, alors chargé de l'administration des territoires militaires, créa le cercle d'Aïn Sefra qui comprit les Ksour d'Asla, Tiout, Aïn Sefra, Aïn Sfisifa, Moghrar Foukani et Moghrar Tahtani et les trois tribus des Oulad bou Bekeur, des Oulad Selim et des Souala ¹.

Ces trois tribus, comme nous l'avons vu, constituaient la confédération des Amour. Dans la rédaction de l'arrêté on avait semblé éviter d'employer l'expression de Amour.

Néanmoins le Ministre de la Guerre² s'émut. Il fit remarquer que pour nous, tant que le traité de 1845 subsistera, nous n'avons qu'à l'observer religieusement, que si les Amour sont propriétaires dans nos Ksour, ils sont soumis à nos lois pour tout ce qu'ils possèdent dans ces Ksour, mais qu'il ne découle nulle-

¹ Cet arrêté, ainsi que nous l'avons déjà dit, confinait les Amour dans la partie Est de leur territoire traditionnel, c'est-à-dire celle que nous occupions.

Cette situation dès le début, fut particulièrement pénible pour les Oulad bou Bekeur, c'est-à-dire pour les Médabiah, les Oulad Gottib et les Oulad Abdallah. Dès le commencement de 1883, le Commandant supérieur d'Aïn Sefra la signalait en demandant pour ces fractions l'autorisation d'aller s'établir auprès de Figuig et même de Fendi pour y récolter les dattes des palmiers qu'ils possèdent sur ces points.

Des considérations d'ordre supérieur empêchèrent de donner satisfaction à ce desideratum.

² Général Billot.

ment de là que nous ayons à les considérer comme nos sujets. Quant à leurs pâturages et parcours qui seraient entre nos mains, l'article 4 du traité est précis : les parages situés au sud du parallèle du Teniet es Sassi ne relèvent pas plus d'un souverain que de l'autre et ceux-ci en dehors des Ksour et de l'enceinte de leurs jardins n'ont à exercer leurs droits que sur les membres des tribus désignées nominativement dans le pacte intervenu. En même temps le Ministre prescrivait de prendre les dispositions nécessaires pour modifier l'arrêté du 20 mars dans le sens qu'il indiquait.

Le Général Saussier qui, entre temps, avait remis l'administration des territoires militaires au Gouverneur général jugea cependant utile d'adresser son avis sur la question au Ministre. Il le fit dans les termes suivants :

« L'obligation de protéger les Hauts Plateaux où le
» Gouvernement avait donné d'immenses concessions
» à la compagnie franco-algérienne nous a entraînés
» dans les Ksour avec la résolution d'y être les maîtres.
» Or, cela ne peut être qu'à la condition expresse de
» posséder les montagnes qui les dominent ainsi que
» les tribus qui les habitent. Les Amour sont dans ce
» cas.

» Militairement parlant, ils ne peuvent être qu'à
» nous et nous ne pouvons établir de police chez eux
» qu'en les administrant et, par conséquent, nommant
» leurs chioukh.

» A la simple inspection de la carte, il est visible

» que ces montagnes des Ksour forment un long couloir
 » qui mène jusqu'au centre de notre province d'Alger
 » et dont il faut à toute force que nous possédions les
 » issues.

» La diplomatie doit, en cette occasion, céder le pas
 » au grand intérêt militaire qui nous a fait agir et il
 » est nécessaire que les choses restent en l'état où
 » nous les avons mises.

» Peut-être d'ailleurs trouvera-t-on un moyen
 » d'arranger les choses à l'amiable en donnant aux
 » Amour une autre dénomination politique ».

De son côté, le Général Delebecque, commandant la
 Division d'Oran, exprimait un avis identique de la
 manière suivante :

« Après avoir spécifié dans son article 4, quelles sont
 » les tribus nomades, quels sont les Ksour qui appar-
 » tiennent à chacune des parties contractantes, le traité
 » de 1845, par son article 7, dispose que chaque Etat
 » a le droit d'accueillir les individualités de l'Etat
 » voisin, qui viendraient à se réfugier sur son terri-
 » toire, mais que cette mesure ne s'applique pas aux
 » tribus.

» Cet article fut certainement introduit sur la
 » demande du plénipotentiaire marocain et pour
 » sauvegarder les tribus algériennes des Djaffra, Beni
 » Amer, etc., à cette époque réfugiées au Maroc, après
 » leur rébellion contre la France, et qui s'y étaient
 » fractionnées.

» Quoi qu'il en soit, ces dispositions de l'article 7

» du traité de 1845 ont toujours été respectées par
 » nous, aussi bien en ce qui concerne le cercle de
 » Seb dou, qu'en ce qui a trait au cercle d'Aïn Sefra.

» Des individualités appartenant aux Djemba, que
 » le traité de 1845 a si malencontreusement reconnus
 » marocains, sont venus successivement se réfugier
 » chez nous. A une certaine époque, ces individualités
 » formèrent un groupe si nombreux et si confus que
 » pour assurer la police et la sécurité du pays il fallut
 » bien les organiser

»Pour les Amour, il en a été de même
 » Propriétaires de la plus grande partie des jardins de
 » nos Ksour, tous ceux des Amour qui se trouvent
 » dans ce cas, sont venus individuellement se ranger
 » sous notre autorité, après avoir au début, quand nos
 » colonnes ont paru dans le pays, fait acte d'hostilité
 » contre nos troupes, dont elles croyaient la présence
 » simplement temporaire, comme d'habitude.

» Leur exemple a été suivi par les gens qui, sans
 » être propriétaires, dans nos Ksour, y ensilotent
 » leurs grains, y déposent leur avoir.

» On ne pouvait pas plus repousser ces gens que les
 » laisser vivre à l'abandon. Nous les avons organisés
 » et, dans l'arrêté du 20 mars qui sanctionne cette
 » organisation, le mot Amour, n'a pas été plus
 » énoncé que celui de Djemba pour la constitution du
 » cercle de Seb dou.

» Telle est la situation ; elle est correcte. Ni l'amel
 » d'Oudjda, ni son gouvernement n'ont formulé la

» moindre protestation. Nos hésitations seules pour-
 » raient à la longue leur en inspirer l'idée.

» Si notre diplomate au traité de 1845 avait été
 » aussi habile que celui du Maroc, c'est-à-dire, s'il
 » eût obtenu la classification, comme françaises, des
 » tribus dont tous les intérêts sont dans les Ksour
 » attribués au Maroc, il n'est pas douteux que, le jour
 » où ce dernier gouvernement eût voulu faire acte
 » d'autorité dans ces Ksour, nos tribus se seraient
 » égrénées et auraient passé tente par tente, sous la
 » domination marocaine.

» En résumé l'arrêté du 20 mars ne contient aucune
 » clause de nature à motiver une demande d'expli-
 » cations de la part du gouvernement de Fez, et je ne
 » vois aucune utilité à rectifier ce document par la
 » publication d'un erratum puisqu'il respecte la
 » vérité du traité ».

Enfin, notre Ministre à Tanger, M. Ordéga donnait également son avis sur la question. Il s'exprimait ainsi :

«..... L'adoption de la mesure proposée par
 » le Gouverneur général de l'Algérie, n'a rien de
 » contraire à l'esprit même du traité de 1845 ;
 » elle ne saurait, en aucun cas,
 » provoquer les complications qu'une légitime pru-
 » dence nous fait un devoir d'éviter et de prévenir.

» Sans doute, au-dessous du Teniet es Sassi, il
 » n'existe plus qu'une frontière hypothétique. Mais,
 » dans la pratique, n'est-il pas évident qu'en deçà de

» cette ligne imaginaire, l'organisation des Ksour
 » reconnus français nous appartient sans conteste.
 » Du moment où nous nous sommes installés à Aïn
 » Sefra pour y créer un cercle militaire, nous avons
 » le droit d'y assurer notre administration et d'affirmer
 » notre juridiction sur les nomades qui y ont des
 » intérêts et qui s'y fixent en permanence. Tel est le
 » cas bien avéré des Souala, des Oulad Selim et des
 » Oulad bou Bekeur. Si nous les accueillons sur
 » notre territoire, il n'est pas admissible que nous les
 » laissions vivre à l'abandon et en dehors de notre
 » juridiction. L'arrêté du 20 mars ne désigne,
 » d'ailleurs, que des fractions de tribus et s'abstient
 » de nommer les Amour. Dès lors, nous n'infirmos
 » en rien la souveraineté du Sultan sur ses sujets.

» La mesure qui englobe dans le cercle d'Aïn
 » Sefra les trois fractions dont il s'agit ne saurait
 » provoquer plus d'objections de la part du gouver-
 » nement marocain que les précédents analogues déjà
 » suivis pour l'organisation du cercle de Sebdou. Il
 » s'est écoulé un intervalle de plus de cinq mois depuis
 » la publication de l'arrêté du Général Saussier, sans
 » qu'aucune réclamation ait été formulée, et, le cas
 » échéant, il serait facile d'écarter toute objection du
 » gouvernement marocain, en démontrant notre
 » droit indéniable à maintenir les dispositions que
 » nous avons prises.

» Il y a enfin un dernier argument qui s'impose à
 » nous sans réplique ; si la question du Sud oranais

» est entrée dans une phase d'apaisement, nous en
 » sommes pour une bonne part redevables à la publicité
 » donnée aux récents engagements que nous avons
 » fait prendre à l'Empereur du Maroc. Le consentement
 » donné par Moulai El Hassan à l'entrée éventuelle de
 » nos troupes sur son territoire¹, a eu un retentisse-
 » ment salubre. Pour obtenir ce consentement il a
 » fallu laisser entendre au Souverain que nous saurions
 » au besoin nous en passer. Mais en déclarant que nous
 » étions prêts à agir, nous avons fait disparaître toute
 » équivoque. Les rebelles ont compris que nous étions
 » décidés à les poursuivre sans merci, les adhérents
 » des marabouts les abandonnent et se disséminent, et
 » nos dissidents rentrent les uns après les autres dans
 » le devoir et viennent nous faire leur soumission. En
 » présence de ce revirement devons-nous hésiter à
 » couvrir de notre égide ceux qui viennent aujourd'hui
 » d'hui se mettre sous la protection de la France ?

» Plus que jamais, ce me semble, il importe d'affir-
 » mer notre esprit de suite en même temps que
 » l'efficacité de nos décisions. Tout acte qui pourrait
 » être interprété comme une faiblesse ou un recul
 » risquerait de nous faire perdre le terrain que nous
 » sommes en voie de reconquérir.

» C'est à ce point de vue que je me place pour
 » résoudre les questions qui touchent à la sécurité
 » de notre frontière et c'est sans aucune réserve

¹ Voir ce que nous avons dit à propos du droit de suite, page 58.

» que je me prononce pour le maintien pur et simple
 » de l'arrêté du 20 mars dernier. »

Cette déclaration si nette reçut l'approbation du
 Ministre des Affaires Étrangères qui estima que si des
 réclamations devaient se produire de la part du gouver-
 nement chérifien, autant valait les attendre que les
 prévenir au moyen d'une mesure qui ne manquerait
 pas d'être interprétée comme une marque de faiblesse.

Lorsqu'au mois de novembre 1881, nos colonnes
 avaient paru dans la région des Ksour, notre premier
 soin avait été d'assurer la sécurité du nouveau poste que
 nous allions créer à Aïn Sefra, en chassant des monta-
 gnes environnantes et particulièrement du Djebel Beni
 Smir, tous ceux des Amour qui y avaient cherché un
 refuge et pouvaient, de là, continuellement inquiéter
 nos établissements

Mais dès que nous fûmes installés à Aïn Sefra, les
 bandes de maraudeurs reparurent dans la région
 et poussèrent jusqu'au delà de Chellala et de Bou
 Semr'oun, rendant les communications et les ravitail-
 lements de nos postes difficiles et ramenant partout
 l'insécurité. La situation était, du reste, la même sur
 toute la zone frontière au sud du Teniet es Sassi. Il
 fallait forcer à s'éloigner les tribus où se recrutaient
 ces pillards insaisissables. Nos colonnes d'observation
 échelonnées le long de cette frontière commencèrent
 alors une série d'opérations, généralement combinées
 et destinées à poursuivre ces maraudeurs ainsi que
 les tribus qui les soutenaient.

Chassés de leur pays, une partie des Amour ne tarda pas à chercher à y rentrer en acceptant volontairement notre domination. Mais en raison de leur esprit d'indépendance qui ne leur avait jamais fait, jusqu'alors, accepter que difficilement l'autorité même de leurs chefs, ils ne se soumirent que successivement et par petites fractions.

Les premiers qui vinrent à nous, à la fin de 1881¹, appartenaient aux Merinat², ils furent bientôt suivis

¹ A la fin de 1881 le nombre des tentes soumises était le suivant pour les Oulad Selim et les Oulad bou Beker :

| | | | | | |
|---------------------|---|-----------------------|----|---|-----|
| Oulad Selim | { | Merinat..... | 91 | } | 133 |
| | | Oulad Chahmi | 41 | | |
| | | Oulad bou Chareb..... | 1 | | |
| Oulad bou Bekeur. } | { | Oulad Abdallah..... | 6 | } | 65 |
| | | Oulad Gottib..... | 40 | | |
| | | Medabiah..... | 19 | | |

Leur petit nombre fut une des raisons pour lesquelles on se décida à constituer avec les Amour soumis trois caïdats au lieu de les scinder en nombreuses fractions comme en 1861.

Ce partage, comme nous le verrons, ne répondait pas aux nécessités, aux aspirations des indigènes de la confédération : tout autant montagnards que nomades, possédant un esprit individuel d'indépendance bien caractérisé, n'ayant pas, dans leur sein, d'individualité politique ou religieuse saillante, susceptible de les diriger ; destinés par conséquent, à affectionner le groupement par famille, obligés d'ailleurs d'agir ainsi eu égard à la configuration des étroites vallées de leur pays où de nombreux troupeaux ne peuvent être placés à côté les uns des autres sans se gêner mutuellement, la majeure partie des Amour répugnait à obéir aux trois chefs investis par nous. Chaque fraction voulait un caïd pris dans son sein. On ne tarda pas à s'en rendre compte.

² Les Merinat, qui occupaient le Mir Djebel, ne cherchèrent pas dans leur montagne à opposer une résistance quelconque aux opérations

par les Souala et une partie des Oulad Gottib. Peu à peu les autres fractions vinrent se soumettre ; l'autorité locale à Aïn Sefra cherchait du reste à les attirer afin de rendre à la contrée toute sa sécurité en y ramenant la population qui l'avait habitée de tout temps.

Souvent même les caïds que nous avions investis signalaient un groupe de tentes non encore soumises, comme disposées à venir à nous, mais cependant encore hésitantes. Un goum se rendait aussitôt à l'endroit où étaient installées ces tentes et l'officier des affaires

de la colonne Delebecque. Dès qu'ils virent nos troupes gravir les pentes de leur refuge, leur chef Abderrahman ben Aïssa, l'ancien caïd investi par nous pour la première fois en 1861, se présenta (9 novembre 1881), à Ben Ikhrou, au chef d'escadrons Oudet, pour faire sa soumission. En décembre, les Souala, délogés des montagnes de Moghrrar et raziés par le général Delebecque, demandèrent l'aman, et, dans les premiers mois de 1882, plusieurs tentes des Oulad Chahmi suivaient cet exemple et venaient à nous.

Il n'en fut pas de même des Oulad bou Bekeur. Si quelques tentes des Medabiah, des Oulad Abdallah et des Oulad Gottib étaient rentrées au mois de janvier 1882, la majeure partie de cette tribu était encore insoumise. Les Oulad Abdallah avaient opposé une résistance énergique à nos troupes dans le Djebel Beni Smir : ils avaient été raziés, mais avaient pu s'échapper. Les Oulad Gottib avaient été raziés dans le Djebel Kharrouba, mais s'étaient enfuis : 36 tentes seulement avaient été ramenées par Hamouin ben Chadli en février 1882. Quant aux Médabiah, 19 tentes de cette fraction, avaient été cernées dans le Raknet au nord de Figuig par les goums du général Colonieu, et obligées de mettre bas les armes, les autres n'avaient point fait leur soumission.

Ce ne fut qu'en 1883 que le reste des Oulad Gottib se soumit avec Bel Heurmaould ben Et Tadj, qui fut nommé caïd.

indigènes qui le commandait sans user de rigueur, à moins de circonstances particulières¹, ramenait les hésitants et les rémissait aux fractions déjà soumises.

L'autorité marocaine ne s'émut pas tout d'abord de ces soumissions. Cependant un fort groupe de tentes de ces nomades étant venu à nous en juillet 1882, au moment où le Khalifa de l'amel d'Oudjda se trouvait en mission à Figuig, celui-ci écrivit aux Amour pour les inviter à venir le trouver, leur annonçant qu'il avait des lettres du Sultan à leur communiquer. Il prévenait en même temps le Commandant supérieur d'Aïn Sefra de l'arrivée de ces lettres, ajoutant qu'il était chargé par son souverain de le prier d'empêcher les Amour de « l'Est »² d'envoyer des djich³ contre les autres Amour.

Informé de cette communication, le Gouverneur général estima qu'elle ne comportait pas de réponse et que nous devions la considérer comme une simple lettre de renseignement. « Cela vaut mieux que » d'être obligé de lui dire qu'en exécution de l'article 7 du traité de 1845, nous continuerons à

¹ Une seule fraction, celle des Oulad El Aouer (Oulad Abdallah) fit de la résistance. Installée dans le Djebel Beni Smir, elle nécessita l'organisation d'une petite opération, dont il sera parlé plus loin et dans laquelle des coups de fusils furent échangés. Les Oulad El Aouer ne furent jamais soumis complètement.

² Le fonctionnaire marocain faisait allusion à une *petiterazzia* opérée deux mois auparavant dans le Djebel Beni Smir par quelques Oulad Abdallah et Medabiah sur des Oulad Abdallah non soumis.

³ Bande de maraudeurs.

» accueillir les individus d'origine amourienne qui » viendraient volontairement s'installer et vivre en » paix sous notre autorité, aussi longtemps que nos » dissidents Chafâa, Oulad Sidi Cheikh Cheraga et » autres auront la faculté de vivre en paix dans le » Sahara marocain. »

Au commencement de 1883, presque tous les Amour avaient accepté notre domination¹; un petit nombre de tentes seulement des Oulad Abdallah nous avaient échappé². Réfugiées dans le Djebel Beni Smir et se soustrayant à toute juridiction, elles allaient former un centre vers lequel seraient bien vite attirés tous les mécontents, tous les malfaiteurs de la région.

Le fait ne tarda pas à se produire à l'instigation, sans aucun doute, des réfugiés, Bou Feldja ould Embarek. Celui-ci, dans les premiers mois de l'année 1884, arriva à Figuig, revenant de Fez. Il fit aussitôt courir le bruit que le Sultan l'avait nommé caïd des Amour, qui, répétait-il, d'après le traité de 1845 sont

¹ Peu après leur soumission, la plupart des groupes, constituant ces tribus, réclamèrent des caïds distincts pris dans leur sein. Cette tendance comme nous le verrons ne devait que s'accroître par la suite.

² Elles appartenaient toutes aux Oulad El Aouer, des Oulad Abdallah. Les deux principales étaient celles de Mohammed ould Ali, qui se faisait appeler « le Sultan de la Montagne », et de Bou Feldja ould Embarek, fils d'un ancien caïd des Oulad bou Bekeur, qui avait été lui-même investi en 1861 par le commandant Dastugne, Commandant supérieur de Sebdou, bien qu'il fût alors tout jeune. Son ambition s'était accrue avec l'âge : car son idée fixe paraissait être alors de devenir caïd de tous les Amour.

sujets marocains. Ce fait pouvait, s'il était exact, laisser pressentir de la part du Gouvernement marocain l'intention d'exercer d'une manière plus effective, son action sur les populations de ces régions et de revendiquer même celles qui dépendent de nous par suite d'un acte volontaire.

La suite des événements sembla le prouver, car c'est à la nouvelle attitude prêtée à la Cour de Fez qu'il fut possible d'attribuer en grande partie le départ subit, en juin 1884, d'un douar de la tribu des Oulad bou Bekeur, les Medabiah, qui nous quitta furtivement pour se replacer sous l'autorité du Sultan ¹. Cet exemple fut également suivi par quelques tentes des

¹ Ce douar qui comprenait 62 tentes était campé près de Galoul, dans le voisinage des Beni Guil, chez lesquels se trouvaient deux cavaliers du Makhzen marocain. Il alla se joindre à ces nomades qui, aussitôt, décampèrent et l'emmenèrent à marche forcée jusque près de Debdou. Il convient de dire aussi que les gens de ce douar étaient tous des bergers des Beni Guil.

En agissant ainsi, les Medabiah usaient au fond du droit que leur réserve l'article 7 du traité de 1845, mais dans un sens inverse à celui en vertu duquel ils s'étaient précédemment réclamés de nous.

Toutefois comme ils s'étaient éloignés sans acquitter leur impôt de l'année en cours, il leur fut fait une mise en demeure d'avoir à le payer à bref délai. Ils y répondirent par une fin de non-recevoir. En présence de ce refus, une revendication fut adressée à l'amel d'Oudjda, Si Abdelmalek, pour lui demander d'intervenir dans cette question et d'obliger les Medabiah à nous verser la somme qu'ils nous devaient. L'amel reconnaissant la légitimité de notre revendication, nous promit de nous faire donner satisfaction.

En décembre 1884, il nous faisait parvenir la plus grande partie de cet impôt soit 3.000 francs.

L'autorité d'Aïn Sefra attribua la fuite des Medabiah au refus

Oulad Abdallah (9 tentes) et des Oulad Selim (4 tentes)¹ qui, dans le courant de la même année, s'enfuirent dans l'Ouest. La plupart de ces dernières allèrent se réfugier dans le Djebel Beni Smir. Mais à la suite de l'assassinat d'un de nos indigènes qui s'était rendu dans cette montagne pour enlever ses récoltes, l'autorité dut prescrire l'installation de postes indigènes pour la sécurité de nos administrés dans cette région au moment des moissons ainsi que pendant les labours.

C'est vers la même époque (septembre 1884) que le Gouvernement marocain se décida à installer à Figuig un fonctionnaire dépendant de l'amel d'Oudjda. Cette détermination fut prise sur les instances de notre Ministre à Tanger, M. Féraud, qui espérait, par la présence dans cette oasis d'un représentant autorisé du Makhzen marocain, voir bien des difficultés aplanies.

Un frère du Sultan, Moulai Arafa ², accompagné de l'amel, vint lui-même installer le nouveau fonctionnaire. A son retour, il se rencontra à Ich avec le Commandant supérieur d'Aïn Sefra, le lieutenant-colonel Marmet. Cette entrevue eut quelque retentis-

qu'ils avaient éprouvé de notre part de leur donner un caïd séparé, pris dans le sein de leur fraction. Il y a lieu de penser que ce départ fut également causé par l'obligation que nous imposions à cette fraction de ne plus parcourir que la partie de son territoire traditionnel, soumis à notre action.

¹ Les quatre chefs de tentes des Oulad Selim étaient des contumax.

² Celui-là même que nous avons vu, en 1893-94, à Melila, servir de négociateur entre les Espagnols et les Guelaïa.

sement dans la région ; elle produisit un peu d'émotion dans la population d'autant plus que Moulai Arafâ profita de l'occasion, comme nous l'avons déjà vu, pour parler ouvertement de la ferme intention qu'avait la Cour de Fez de provoquer la fixation d'une limite dans le Sahara, ajoutant que, à cette délimitation, se rattachait une question de populations. Or, au moment où il faisait ces déclarations, Moulai Arafâ, avait auprès de lui Bou Feldja ould Embarek, dont il a déjà été question et qui se disait investi par le Sultan du caïdat des Amour. Le fait était au moins caractéristique.

Des incidents de cette nature ne pouvaient que provoquer, si on n'y prenait garde, la désorganisation rapide des nomades du cercle d'Aïn Sefra et leur départ successif dans l'ouest marocain. C'eût été le retour, à bref délai, de l'insécurité dans la région devenue tout à coup vide de ses habitants comme aux premiers temps de notre occupation. L'autorité locale à Aïn Sefra s'en émut ; elle chercha à enrayer dans la mesure du possible ces fuites clandestines en plaçant dans chaque douar des Amour, quelques cavaliers de Makhzen, choisis parmi les plus sûrs. Ils avaient pour

¹ Une autre mesure fut encore adoptée : les deux fractions des Oulad bou Bekeur restées seules sous notre autorité depuis la fuite des Medabiah, furent constituées en caïdats séparés à la mort du caïd Cheikh ould ben Zian (septembre 1885.) Cette mesure, déjà proposée par l'autorité locale en 1883 et en 1884, n'avait pu jusqu'alors être adoptée par égard pour le chef indigène précité qui s'était beaucoup employé pour amener à nous, en 1882, non seulement sa fraction, les Oulad Abdallah, mais encore les deux autres, les Oulad Gottib et les

mission de surveiller discrètement les dispositions des nomades et de tenir au courant l'autorité de leurs faits et gestes. Malgré ces précautions, neuf tentes parvinrent encore à échapper à notre autorité pendant l'année 1885¹ et trois dans le courant de 1886².

Ces fuites successives avaient amené la formation dans le Djebel Beni Smir, montagne que contourne la route d'Aïn Sefra à Figuig, d'une vingtaine de tentes habitées par des contumax et des gens sans aveu, malfaitiers vivant de rapines, rançonnant les caravanes et dépouillant les voyageurs isolés. Leur présence rendait dangereux le parcours de cette voie de communication. Ce repaire était un refuge assuré pour ceux

Medabiah, et qui s'était, depuis lors, toujours montré serviteur très dévoué.

D'ailleurs, depuis le départ des Medabiah, l'autorité d'Aïn Sefra signalait sans cesse les tendances à se séparer de nous des Oulad Gottib, ajoutant que cette tribu ne resterait sous notre domination qu'à la condition d'avoir un caïd pris parmi les siens.

La mort de Cheikh ould ben Zian permit de reprendre la question et de lui donner la solution désirée.

Dès 1884 les Oulad Chahmi (Oulad Selim) montrèrent les mêmes tendances que les Oulad Gottib. Ce n'est qu'en 1889, nous le verrons, qu'on put les constituer en caïdat séparé.

¹ Six appartenaient aux Oulad Abdallah : (quatre d'entre elles se réfugièrent au Djebel Beni Smir ; une de celles-ci avait pour chef un contumax) ; une appartenait aux Oulad Selim. Celles-ci allèrent également grossir le groupe de tentes qui se trouvaient dans la montagne précitée.

² Deux des Oulad Abdallah et une des Oulad Selim. Ces trois tentes se réfugièrent au Djebel Beni Smir. Il s'y trouvaient deux contumax.

de nos administrés qui commettaient des crimes sur notre territoire.

Enfin si la présence de ces coupeurs de route constituait un danger permanent pour les voyageurs, elle était en même temps un obstacle à l'exécution des labours dans le Djebel Beni Smir où nos administrés possèdent des terres de culture. Car les malfaiteurs en question laissaient bien ensemencer, mais ils faisaient eux-mêmes la récolte, le moment venu.

Au mois de novembre 1886, le Général Détrie, commandant la division d'Oran, soumit des propositions en vue de débarrasser la route de Figuig de ce groupe de gens sans aveu. Sur avis conforme du Général Delebecque, commandant le 19^e Corps d'armée, le Gouverneur sollicita du Ministre des Affaires Étrangères l'approbation de l'opération projetée. Celui-ci fit connaître qu'en principe nous étions libres d'agir comme il nous conviendrait et d'user à l'égard des contumax réfugiés dans le Djebel Beni Smir du droit de suite stipulé dans l'article 4 du traité de 1845 pour les cas précisément où nos ressortissants réfractaires se trouvent confondus avec des groupes marocains¹. En conséquence le Ministre des Affaires Étrangères²

¹ D'après le rapport du Général commandant la division d'Oran, le groupe de malfaiteurs du Djebel Beni Smir, comprenait outre les six contumax des Oulad Selim et des Oulad Abdallah, un certain nombre de vagabonds de Figuig, qui, avec les précédents, faisaient métier de voleurs et de coupeurs de route.

² M. Flourens.

approuvait l'opération projetée et afin de dissiper toute équivoque aux yeux des marocains, il prescrivait à M. Férand, notre représentant à Tanger, de représenter au Sultan cette mesure comme une nécessité non seulement pour notre propre sauvegarde, mais pour le rétablissement de l'ordre dans l'annalat d'Oudjda¹.

Déjà les ordres étaient donnés pour l'exécution de cette opération, lorsque le Ministre de la Guerre²

¹ Le Cabinet de Fez répondit à cette communication en faisant connaître que des ordres avaient été donnés tant à l'amel d'Oudjda qu'à la « tribu » de Figuig d'arrêter les malfaiteurs du Djebel Beni Smir, de nous livrer les contumax des Oulad Selim et d'emprisonner à Oudjda leurs complices des Oulad Abdallah. Le Ministre des Affaires Étrangères du Sultan, en nous communiquant cette réponse, ne faisait aucune allusion à l'expédition que nous avions annoncée à son souverain.

Le Général commandant la division d'Oran fit remarquer 1^o que, dans cette lettre le Gouvernement marocain semblait reconnaître que les Oulad Selim étaient nos sujets, mais non les Oulad Abdallah, qui appartenaient cependant à la confédération des Amour; 2^o qu'il était peu probable que les gens de Figuig tentassent jamais de s'emparer des malfaiteurs visés et qu'une opération de ce genre, si elle était faite, aurait peu de chance de succès, car les malfaiteurs connaîtraient le danger les menaçant avant qu'un seul fusil fut sorti du Figuig; 3^o que la Cour de Fez semblait émettre la prétention de vouloir exercer le droit de suite sur des gens, algériens ou marocains, condamnés par nos tribunaux pour crimes commis pendant qu'ils étaient sous notre autorité et qui cherchent à échapper à notre action en se rejetant vers l'Ouest dans une région où il n'existe pas de limites entre les deux territoires.

C'était, disait encore cet officier général, faire un abandon regrettable de nos prérogatives que de laisser au Gouvernement marocain le soin de cette poursuite; c'était reconnaître implicitement que nous n'avions pas le droit de l'exercer nous-mêmes.

² Général Boulanger.

prescrivit par télégramme, d'y surseoir, en faisant observer que les dispositions de l'article 4 du traité de 1845, à propos du droit de suite, ne paraissent pas applicables à des individus isolés dont la situation est réglée par l'article 7, ni surtout à des indigènes appartenant, comme ceux en cause, aux « *Enmour Sahra* » qui sont sujets marocains en vertu du paragraphe 2 de l'article 4 précité. D'autre part, le Gouvernement chérifien, d'après le Ministre, pourrait opposer à notre action contre ces réfugiés les objections qu'il a jadis adressées à l'administration algérienne quand elle réclamait des indemnités pour les Hamian Djemba marocains autorisés à séjourner sur notre territoire. Enfin le Ministre faisait observer que, jusqu'alors, on n'avait constaté aucun acte d'agression ou d'hostilité à la charge du groupe d'indigènes campés au Djebel Beni Smir.

Les conséquences d'une telle décision étaient faciles à prévoir : huit nouvelles tentes¹ des Amour s'enfuyaient dans l'Ouest au cours de l'année 1887².

¹ Cinq des Oulad Abdallah et trois des Oulad Selim, dont deux contumax.

² Au commencement de l'année 1887, la Cour de Fez avait exprimé le désir que nous facilitions la rentrée dans leur pays d'origine de mille tentes environ de la tribu des Amour, « appartenant à la province de Maghreb et qui se trouvent en ce moment sur le territoire algérien ».

A ce propos le Ministre des Affaires Étrangères écrivait : « C'est à défaut de renseignements exacts sur la situation des Amour que les négociateurs du traité de 1845 ont désigné ce groupe indigène

Dès le commencement de 1888, le Général commandant la division d'Oran signalait le départ d'une nouvelle tente des Oulad Abdallah. Il faisait observer à ce propos que cette situation ne pouvait que s'aggraver si nous ne prenions pas des mesures énergiques pour enrayer l'égrenage de nos tribus nomades du cercle d'Aïn Sefra.

« Les Amour, disait-il, font ressortir, à toute occasion, que depuis leur installation sous notre autorité, ils sont traités en ennemis par les fractions marocaines avec lesquelles ils avaient autrefois de bons rapports. Ils n'oseraient plus aujourd'hui, lors même que nous le leur permettrions, envoyer leurs troupeaux dans le parcours au sud et à l'ouest de Figuig.

» Ceux de leurs frères qui se sont soustraits à notre action exploitent cette situation pour les engager à les imiter et ces conseils sont accueillis.

» Les caïds et quelques personnalités indigènes qui nous paraissent dévoués ne cessent de prier l'auto-

» comme sujets marocains et depuis cette époque nous nous sommes constamment attachés à affirmer notre autorité sur ceux qui sont venus se fixer au milieu de nos ressortissants algériens ».

Répondant à la demande du Cabinet de Fez, le Général commandant la Division d'Oran fit observer qu'il n'existait dans le cercle d'Aïn Sefra que 683 tentes des Amour ; que ceux-ci ont toujours occupé le pays autour des Ksour que nous a dévolus le traité de 1845, qu'ils n'ont par conséquent, aucun intérêt à abandonner leur véritable pays pour s'enfoncer dans l'ouest et que, s'ils se sont librement placés sous notre autorité, ils n'ont nullement demandé à se replacer sous celle du Sultan.

C'est dans ce sens qu'il fut répondu au Sultan.

» rité locale d'agir sans retard si nous voulons empê-
 » cher la désagrégation de ces tribus. Le caïd des
 » Onlad Abdallah, a fait, à ce propos, la déclaration
 » suivante :

» Si vous laissez impunis les Amour réfugiés dans
 » le Djebel Beni Smir, il nous sera difficile, sinon
 » impossible, de retenir nos gens dans le devoir. Ceux-
 » ci partiront les uns après les autres, en voyant ceux-là
 » vivre tranquillement et indépendants dans leur
 » voisinage immédiat. »

Le général Détrie estimait en outre qu'en procédant à l'enlèvement de ces tentes nous n'avions aucune complication diplomatique à redouter de la part de la Cour de Fez, puisque ce même gouvernement nous avait offert d'agir lui-même contre les malfaiteurs du Djebel Beni Smir.

Ils nous était loisible d'exercer nous-mêmes l'action que ce gouvernement se proposait d'exercer dans une région où il n'existe pas de frontière. En admettant le contraire, nous renoncions, en faveur de la puissance voisine, à un droit que nous concède formellement l'article 4 du traité de 1845 et nous semblions admettre que le Maroc, seul, peut bénéficier des dispositions stipulées dans ce traité.

Le Ministre de la Guerre et celui des Affaires Étrangères¹ donnèrent leur approbation au plan d'opé-

¹ Avant de transmettre aux deux Ministres, les nouvelles propositions du général Détrie, le Gouverneur général de l'Algérie pria cet officier général de lui faire parvenir tous les renseignements de nature

ration proposé par le Général Détrie, plan qui tendait à faire rechercher et arrêter les gens dont il s'agit par des cavaliers indigènes, non militaires, mis à la disposition du Commandant supérieur d'Aïn Sefra et agissant en vertu du droit de suite que nous confère le traité de 1845. Mais, sous aucun prétexte, l'opération ne devait dépasser le but proposé. Nos cavaliers devaient se borner à poursuivre les individus qui leur auraient été désignés en évitant avec le plus grand soin de nous engager dans des conflits avec les tribus marocaines. Si ces recommandations n'étaient pas strictement observées, il y avait lieu de s'attendre à des actes de représailles de la part de nos voisins.

Mais au moment de donner les ordres d'exécution de cette opération, le Gouverneur général, d'accord en cela avec le Général commandant le 19^e Corps d'armée hésita. Il pensa que bien que l'article 4 du traité nous laisse le droit d'agir comme nous l'entendrons sur les sujets algériens réfugiés dans le Djebel Beni

à l'éclairer sur l'origine algérienne ou marocaine des tentes qui avaient échappé à notre autorité et d'y joindre une notice historique succincte sur les divers groupes, soit algériens, soit marocains, qui composent la tribu des Amour.

C'est alors que fut établie à Aïn Sefra, la notice dont il a été fait mention au commencement de cette étude (page 198). Elle faisait revivre la thèse déjà soutenue par le conseiller Rinn, en 1885, que les Amour se partagent en Amour Ksouriens ou algériens, et Amour sahariens (Amour Sahara du traité) ou marocains, représentés seulement par les Medabiah qui avaient fui dans l'ouest en 1884.

Cette notice fut adressée aux deux ministres en même temps que les propositions du général Détrie leur étaient soumises.

Smir, il était préférable de ne donner suite au projet que s'il ne soulevait aucune objection de la part de la Cour chérifienne.

Sur les instances du Gouverneur général de l'Algérie, le Ministre de France à Tanger¹ pressentit le Cabinet de Fez afin de savoir s'il maintenait l'assentiment tacite qu'il avait donné l'année précédente à cette opération et s'il était disposé à prendre, le moment venu, les mesures de police nécessaires pour qu'il n'y soit apporté aucune entrave de la part des tribus marocaines.

Le Ministre des Affaires Étrangères du Sultan, chargé de nous répondre le fit en ces termes :

« Quant aux mauvais sujets qui se réunissent au » Djebel Beni Smir, l'ordre de Sa Majesté est parti » pour que le gouverneur d'Oudjda les poursuive et » qu'il n'en reste pas trace. Le Sultan a envoyé » quelqu'un de confiance pour surveiller l'exécution » ponctuelle de cet ordre et qu'on n'entende plus » parler de ces gens-là ».

M. Féraud ajoutait qu'en présence de ces ordres formels donnés par S. M. Chérifienne, il semblerait inopportun de prendre l'initiative d'une mesure que le Gouvernement marocain assurait être prêt à appliquer lui-même.

Le Ministre des Affaires Étrangères² en approuvant

¹ M. Féraud.

² M. Goblet.

les conclusions de notre représentant à Tanger, écrivait : « Il est, sans doute regrettable, à plusieurs » points de vue, que nous n'ayons pas pris les devants, » comme vous le proposiez, il y a un an, avec l'assen- » timent de mon prédécesseur. Mais, étant donnée la » situation signalée par M. Féraud, je crois comme lui » préférable de surseoir à notre projet et d'attendre » que nous ayons pu nous rendre compte de l'effica- » cité des mesures annoncées par S. M. Chérifienne ».

Le Général commandant la Division d'Oran, qui depuis plus de deux ans, ne cessait de demander l'autorisation d'opérer dans le Djebel Beni Smir, crut devoir faire remarquer que la réponse du Cabinet de Fez, communiquée par M. Féraud, était muette sur les conditions dans lesquelles allait s'effectuer l'opération ordonnée par le Sultan. « Le Makhzen marocain, » ajoutait le Général Détrie, nous remettra-t-il les » malfaiteurs ou se bornera-t-il à les déloger de la » montagne ? Dans ce dernier cas, il est probable que » le groupe se reformera aussitôt après le départ des » troupes chérifiennes et l'action de celles-ci n'aura » eu d'autre effet que de bien établir aux yeux des » populations de la région, que nous ne croyons pas » pouvoir opérer dans le Djebel Beni Smir contre les » Amour d'Aïn Sefra. Ce sera, à mon avis, un » précédent fâcheux ».

La prévision du Général Détrie n'allait pas tarder à s'accomplir et, ainsi que nous allons le voir, la désagrégation des Amour allait se produire à bref

délai, ramenant à sa suite l'insécurité dans la région.

Un coup d'œil rétrospectif paraît ici nécessaire pour mieux faire apprécier les événements qui vont être relatés.

Après la création du cercle d'Aïn Sefra, en mars 1882, les Amour, pendant environ deux ans et demi, n'avaient rien tenté pour se soustraire à notre autorité. A la fin de juin 1884, les Medabiah, au nombre de 62 tentes, s'étaient enfuis dans l'ouest, à l'instigation des Beni Guil et vraisemblablement aussi d'agents du Makhzen marocain.

De juillet 1884 à l'époque où nous sommes arrivés (juin 1888), environ 40 tentes de diverses fractions avaient isolément quitté notre territoire. Pour la plupart elles s'étaient installées au Djebel Beni Smir, attirées par Bou Feldja ould Embarek et Mohammed ould Ali, personnalités ambitieuses des Amour qui n'ont jamais voulu se soumettre à notre autorité et qui, depuis 1882, n'avaient pas cessé d'exciter leurs frères à venir les rejoindre dans l'ouest. Ils agissaient ainsi dans l'espoir d'être placés, par le Gouvernement marocain, à la tête des fractions ou groupes qu'ils parviendraient à attirer autour d'eux.

En outre, parmi les indigènes partis de juillet 1884 à juin 1888, se trouvaient neuf contumax qui avaient fui pour échapper à l'action de nos lois.

L'exemple de ce noyau de malfaiteurs ou de mécontents ne payant aucun impôt, vivant dans

l'impunité des méfaits commis et dans une indépendance absolue aussi bien vis-à-vis du gouvernement français que du gouvernement marocain ne pouvait manquer d'être fâcheux. Aussi les fractions restées sous notre autorité étaient-elles déjà hantées par l'idée de se soustraire à notre action, lorsque le 1^{er} juillet 1888 arriva à Figuig un nouveau caïd, Aomar Soussi.

Dès son installation, ce chef marocain prit l'attitude d'un agent venu avec le parti bien arrêté de nous créer des embarras et, en particulier, d'attirer les Amour sous son commandement.

En même temps qu'il affectait de ne pas entrer en relation avec le Commandant supérieur d'Aïn Sefra, qu'il affichait des sentiments hostiles et tenait des propos injurieux à notre égard, il faisait arrêter près de Figuig et emprisonner trois de nos administrés, porteurs de lettres adressées par le Commandant supérieur à un indigène des Doui Menia et au marabout de Kenadsa; il proclamait hautement que les Amour étaient sujets marocains et que nous ne pouvions exercer aucune action sur eux, ni les empêcher d'user librement de tous les parcours de la région d'Aïn Sefra; il faisait colporter ces propos, par des agents choisis, à Ich et au Djebel Beni Smir, à qui il promettait le commandement des fractions qui se soustrairaient à notre domination.

Sur une sommation qui lui fut faite par le Commandant supérieur d'Aïn Sefra, il relâcha bien nos trois

administrés, le 20 juillet¹, mais il n'en continua pas moins à agir sur les Amour restés sous notre autorité et, les 26 et 27 juillet, 80 tentes environ des Oulad Selim² et des Oulad Abdallah passèrent dans l'Ouest.

¹ Après quinze jours de détention.

² Au commencement de septembre le général Détrie avait d'abord proposé de faire exécuter une razzie complète au Djebel Beni Smir, comme il avait été projeté précédemment : « Si cette opération se » faisait, l'enlèvement des tentes et troupeaux des dissidents qu'on » rencontrerait sur la montagne, amènerait vraisemblablement ceux- » ci à reconnaître notre autorité et à ne plus prêter l'oreille aux » suggestions de l'ouest. »

A l'appui de ses propositions, cet officier général rapportait un propos tenu, lors de son récent passage à Aïn Sefra par le précédent caïd de Figuig, Driss bel Kouri, qui avait dit : « J'ai reçu du Sultan » l'ordre de faire évacuer le Djebel Beni Smir ; le caïd Aomar est » arrivé porteur du même ordre. Pourtant une partie des Amour n'ont » pas quitté la montagne ; pourquoi les Français ne protestent-ils pas » auprès du Sultan ? Ils n'auront la tranquillité que le jour où la » montagne, qui est le refuge permanent des hommes de désordre, » sera évacuée. »

L'opération n'eut pas lieu. On se contenta de faire parcourir la région par une colonne de manœuvre devant laquelle les Amour effrayés se réfugièrent sous Figuig.

Les Amour appartenant aux divers groupes qui s'eufirent à cette époque, laissaient derrière eux des dettes, en même temps, qu'ils emmenaient avec eux, des troupeaux, des céréales et divers objets dont ils avaient la garde et appartenant à des indigènes des cercles de Géryville et d'Aïn Sefra. Les pertes subies de ce chef par leurs créanciers s'élevaient à plus de 60.000 francs.

Le Gouverneur général pensa que ces faits pourraient donner lieu de notre part à des revendications auprès de la Cour de Fez.

Mais le Ministre des Affaires Étrangères estima « que pour faire » rendre gorge aux Amour fugitifs, nous n'avions le choix qu'entre » l'une ou l'autre des deux alternatives suivantes : ou bien nous » porterions plainte au Sultan et alors nous reconnaitrions par là

Le 4 septembre, 120 autres tentes des Souala (Oulad Aliat) et Oulad Selim en firent autant¹. Tous les Amour avaient résolu de suivre ce mouvement et déjà

» même, contrairement à tous nos intérêts, son autorité sur une » fraction des Amour, classée comme marocaine dans le traité de » 1845, mais que son établissement continu au milieu de nos tribus » avait fait considérer avec raison depuis longtemps comme algérienne, » ou bien nous devons traiter ces fugitifs comme nos ressortissants et » exercer contre eux le droit de suite que nous confère l'article 4 du » traité précité. Dans les deux hypothèses, notre intervention diplo- » matique ou militaire aurait pour résultat de remettre en question » la nationalité des Amour sur laquelle notre interprétation du traité » de 1845 diffère sensiblement de celle de la Cour chérifienne.

» Les réparations pécuniaires à faire accorder à nos administrés » ne semblent pas présenter une suffisante importance pour justifier » de notre part une démarche dangereuse pour la solution des » délicates questions de principe qu'elle ne manquerait pas de » soulever ».

¹ Le général O'Neill, commandant la subdivision de Mascara, estimait que ces départs avaient été provoqués par les causes suivantes :

1° Domination incomplète de cette confédération dont nous ne possédons qu'une partie du territoire, l'autre étant en dehors de notre rayon d'action ;

2° Perturbation apportée, par notre domination incomplète, dans la vie de la confédération que nous n'avons pu, en raison de la lacune ci-dessus indiquée, laisser osciller sans entraves, de l'est à l'ouest, dans ses campements séculaires ;

3° Division de la confédération en un nombre restreint de caïdats, ce qui ne répondait pas aux besoins et aux aspirations des indigènes la composant ;

4° Attitude passive gardée par nous à la suite du départ de la fraction des Medabiah, ce qui a porté les autres à croire qu'elles pouvaient imiter impunément l'exemple donné ;

5° Agissements, dans le cours de l'année 1888, du caïd marocain de Figuig.

bon nombre de troupeaux appartenant aux groupes non encore partis, avaient été poussés à l'ouest de notre zone d'action, en prévision du prochain départ des propriétaires.

Le Gouverneur général estimant que nous devions considérer les Amour comme sujets algériens, adopta la mesure qui lui fut proposée par le Général commandant la division d'Oran et qui était seule de nature à enrayer leur fuite : les fractions encore à notre portée furent groupées et envoyées sous escorte dans l'annexe d'Aflou ¹.

Le départ des Amour produisit un vide sensible dans le cercle d'Aïn Sefra. Les malfaiteurs en profitèrent pour commettre une série de vols et d'assassinats ² qui vinrent profondément troubler la sécurité de cette région.

Ces attentats, dirigés tous contre des Européens ou des indigènes attachés à notre service eussent été certainement plus nombreux et plus graves, si des mesures énergiques n'eussent été prises pour intimi-

¹ Djebel Amour.

² Nous énumérerons ici les principaux de ces attentats :

1° 9 septembre 1888, tentative de vol d'un troupeau appartenant aux Sokhars du convoi permanent de l'Etat.

2° 10 septembre 1888, assassinat d'un Européen à la maison d'arrêt (station) de Bou R'ellaba ; tentative de meurtre d'une femme européenne ; pillage de la maison d'arrêt.

3° 14 septembre 1888, assassinat d'une sentinelle (tirailleur indigène) à la porte de la redoute d'Aïn Sefra.

4° 30 septembre 1888, assassinat, dans le col de Founassa, d'un

der les malfaiteurs et mettre un terme à leurs audacieux coups de main. Des détachements d'infanterie firent dans ce but de fréquentes reconnaissances dans les parties de territoire où les bandits pouvaient espérer s'embusquer le plus sûrement, en attendant une occasion propice de commettre un nouvel exploit. Quelques hommes d'infanterie étaient placés en même temps dans les stations de la voie ferrée entre Méchéria et Aïn Sefra pour la sécurité des employés. Enfin des postes de spahis et de gounniers des Hamian étaient répartis sur divers points pour la surveillance du pays et la poursuite des malfaiteurs ¹.

tirailleur indigène faisant partie de l'escorte d'un convoi de ravitaillement.

5° 9 octobre 1888, attaque d'un convoi de ravitaillement d'eau dans le col de Founassa.

6° 29 octobre 1888, vol de deux chameaux de l'Etat, entre les deux Moghrar.

7° 4 décembre 1888, agression contre deux soldats télégraphistes près de Founassa.

8° 12 mars 1889, attaque de deux chasseurs d'Afrique près de Founassa ; assassinat de l'un d'eux.

9° 13 mars 1889, agression contre deux spahis au-dessus du poste optique de Foun el Kheneg (sud de Aïn Sissifa).

10° 13 mars 1889, attaque d'un berger des Akerma (Hamian) à 700 mètres de Founassa (blessé de trois coups de couteau).

11° 24 mars 1889, assassinat d'un soldat du train à 8 kilomètres d'Aïn Sefra.

Etc...

¹ Dès le mois de septembre 1888, on essaya de combler le vide produit par le départ ou l'internement des Amour, en amenant les Hamian à occuper la région, mais ces efforts n'aboutirent pas.

Les Hamian se contentèrent d'envoyer, en octobre 1888, quantité

Dès qu'il avait connu la fuite des premiers groupes des Amour, c'est-à-dire dès les derniers jours de juillet 1888, le Ministre des Affaires Étrangères ¹ avait invité « M. Féraud à signaler d'urgence au Sultan du Maroc les mauvais procédés du nouveau caïd de Figuig et à réclamer : 1^o l'envoi d'ordres obligeant ce fonctionnaire chérifien à rendre la liberté aux trois indigènes d'Aïn Sefra incarcérés, et à leur verser l'indemnité demandée par le général Détrie ; 2^o l'engagement de nous renvoyer les groupes des Amour, qui, trompés par les incitations de Si Aomar Soussi, passeraient au Maroc ; 3^o un rappel sévère du caïd à de meilleurs procédés à l'égard des autorités françaises voisines et amies du Gouvernement chérifien. »

En avisant le Gouverneur général des dispositions prises, le Ministre ajoutait : L'article 7 « du traité de 1845 ne vise que le cas où les dissidents se sont déjà réfugiés sous la juridiction du Gouvernement voisin. Il nous laisse le droit de nous opposer au départ non seulement des tribus entières ou des groupes importants, mais encore à celui des familles ou des individus isolés. La seule différence entre ces derniers et les collectivités importantes, c'est que nous ne pourrions les réclamer une fois

de leurs troupeaux pâturer dans toute la région comprise entre Galoul et El Outed. Tous ces troupeaux étaient remontés sur le territoire de l'annexe de Méchéria en mars 1889.

¹ M. Goblet.

» qu'ils auraient abandonné notre juridiction. La question de savoir s'il convient de leur laisser une certaine latitude à cet égard n'est à aucun degré diplomatique. Vous pouvez la résoudre uniquement d'après les considérations d'administration intérieure dont nos autorités militaires et le gouvernement général sont les juges autorisés ¹».

¹ La mise en demeure adressée à la Cour de Fez et l'interprétation de l'article 7 du traité donnée par le Ministre des Affaires Étrangères, provoquèrent des observations de la part du Général Détrie, commandant la division d'Oran, qui écrivit :

« M. le Ministre des Affaires Étrangères, en faisant cette demande au Gouvernement chérifien considère comme fait incontestable que les groupes d'Amour qui se sont furtivement soustraits à notre autorité, depuis le 26 juillet, sont sujets algériens. Il est à craindre que S. M. Chérifienne ne les considère au contraire comme sujets marocains et que par suite elle se refuse absolument à nous renvoyer les tentes qui ont gagné ou qui gagneront l'ouest.

» Si on se reporte à ce qui a été écrit jusqu'ici, relativement à ces populations, on constate que lors de la constitution du cercle d'Aïn Sefra (1882), nous considérons nous-mêmes les Oulad bou Bekeur, les Souala, les Oulad Selim, comme marocains.

» Au mois d'avril 1884, le Général Thomassin, commandant alors la division d'Oran, a donné, sur la ligne de conduite à tenir vis-à-vis des indigènes de ces fractions, des instructions qui indiquent que dans son esprit il n'y avait aucun doute à ce sujet, il les tenait pour marocaines de par l'article 4 du traité de 1845 et nous devions traiter comme tels, les chefs de tente faisant partie de ces fractions qui demanderaient à ne pas rester sous notre autorité, où ils étaient considérés comme s'étant volontairement placés en 1882.

» Lorsqu'il s'est agi de la création du poste de Djenien bou Resk il a été, il est vrai, écrit que les Amour compris dans le décret d'organisation du cercle d'Aïn Sefra, étaient algériens ; cette thèse a été notamment soutenue dans le rapport présenté par M. le conseiller Rinn, au Conseil du Gouvernement, dans sa séance du

Le Cabinet de Fez répondit à nos sommations en adressant, par notre intermédiaire, au caïd de Figuig une lettre où il était sévèrement blâmé de son attitude à notre égard et où il lui était enjoint d'avoir à payer à chacun des algériens qu'il avait retenus prisonniers une indemnité de 20 fr. par jour.

Mais cette réprimande était insuffisante, on ne tarda pas à le reconnaître; à la suite de l'envoi au Commandant supérieur d'Aïn Sefra par le caïd Aomar Soussi de lettres inconvenantes, de nouvelles réclamations furent adressées à Fez. Elles amenèrent la révocation de ce fonctionnaire marocain qui quitta Figuig le 20 décembre 1888¹. Son successeur, le caïd Mohammed El Aksimi, annoncé d'abord comme un homme conciliant

» 8 mai 1885; mais aucun acte officiel n'est venu sanctionner cette
 » thèse et dans l'entrevue qui a eu lieu entre le colonel Marmet et les
 » représentants du Gouvernement chérifien, en novembre 1885, la
 » question de nationalité des Amour englobés dans le cercle d'Aïn
 » Sefra n'a été qu'effleurée. L'attitude de Si Aomar Soussi semble
 » indiquer nettement que ce chef marocain, soit de son autorité privée,
 » soit d'après les instructions de son Gouvernement, regarde les
 » Amour du cercle d'Aïn Sefra comme marocains. »

En terminant, le Général Détrie, rappelait la notice historique établie à Aïn Sefra en février 1888, notice d'après laquelle les Medabiah seuls seraient Amour marocains, tandis que les autres fractions, auxquelles appartenaient tous les Amour restant, à cette époque, dans le cercle d'Aïn Sefra, seraient Amour algériens. Il ajoutait que les termes de la récente correspondance lui donnaient à penser que cette classification des Amour avait été adoptée par le Ministre des Affaires Étrangères.

¹ Peu de temps avant son départ, le caïd Aomar Soussi avait émis la prétention de nous amener à ne laisser pénétrer dans le cercle d'Aïn

se montra animé à notre égard du même esprit hostile.

C'est à sa manière d'être qu'il faut attribuer les nouvelles fuites qui se produisirent en mars 1889, parmi les cavaliers du Makhzen et les sokhars du convoi permanent des chameaux de l'État¹, tous originaires des

Sefra aucune caravane marocaine non munie d'un permis de voyage délivré par l'autorité de Figuig.

A son instigation, le Sultan fit une démarche dans ce sens auprès de notre représentant à Tanger. M. Féraud exprima l'avis que la singulière réclamation du caïd de Figuig devait être motivée par le désir qu'il avait de se faire des revenus en obligeant les caravanes du Sud qui pénétraient en Algérie à acquitter des droits de passeport.

En approuvant cette opinion, le général Détrie répondit que les mêmes prétentions avaient été émises par les prédécesseurs d'Aomar Soussi en 1885 et 1886; que l'adoption de cette mesure nous ferait entrer dans une voie contraire à nos intérêts et créerait des entraves aux relations commerciales entre les Figuigiens et nos administrés.

¹ Ces convois de chameaux ont été supprimés depuis.

Les services qu'ils rendaient n'étaient pas en rapport avec les dépenses qu'ils occasionnaient. On est revenu à l'ancien système des réquisitions.

C'est une grave erreur que de croire que le dromadaire (auquel on donne improprement en Algérie le nom de chameau) est un animal d'une grande endurance. C'est au contraire un animal qui a besoin de soins et de ménagements si l'on veut en tirer tous les services que l'on est en droit d'en attendre.

Nos indigènes des Hauts Plateaux qui en possèdent un grand nombre, n'en gardent jamais qu'une faible partie auprès de leurs tentes pour leurs services journaliers, et principalement pour les changements de campements. Le plus grand nombre de leurs chameaux sont généralement envoyés sur des pâturages souvent éloignés suivant la saison et la nature des herbes qui y poussent à cette époque. A certains moments même, ils sont conduits auprès des chotts pour y brouter des herbes salées et y boire les eaux émergeant des sources également salées, qui sourdent aux environs de ces bas-fonds. Chaque année à

Amour. En cette circonstance trois spahis furent maltraités ; l'un d'eux même blessé ; leurs chevaux furent enlevés en même temps que deux d'entre eux étaient dépouillés de leurs armes et de leurs burnous.

Ces nouveaux départs et les incidents qui les avaient accompagnés rendirent aux Amour fugitifs toute leur hardiesse. Ils recommencèrent leurs incursions : un certain nombre de vols et trois assassinats commis sur des militaires se produisirent. Pour l'exécution de

l'automne, chacun dans la tribu se prépare à faire le voyage du Gourara ; il choisit pour l'accomplir ses meilleurs chameaux c'est-à-dire ceux qui pourront le mieux supporter les fatigues du voyage, la privation d'eau pendant plusieurs jours, de fortes charges, et de longues étapes. En résumé la plupart des indigènes n'imposent à leurs chameaux un travail à peu près constant que pendant quelques semaines chaque année. Aussi de tout temps nos colonnes ont-elles toujours fait une grande consommation de ces animaux et les routes suivies par elles étaient-elles sillonnées de cadavres de ces animaux qui pendant les marches ne trouvaient pas le temps d'absorber la grande quantité de nourriture nécessaire chaque jour à leur subsistance et dépérissaient peu à peu.

Ajoutons que s'il est vrai que le chameau puisse rester jusqu'à sept jours sans boire, il serait dangereux d'en renouveler souvent l'expérience. Enfin rappelons que le chameau coureur connu sous le nom de Méhari, diffère du chameau de charge, comme le cheval de course diffère du cheval de trait et qu'il existe en outre de nombreuses variétés chez cet animal propres au terrain qu'elles habitent. C'est ainsi que les rares chameaux que l'on trouve encore dans le Tell sont gros et lourds de formes. Habités à vivre dans des pâturages relativement gras, ils auraient du mal à supporter la maigre nourriture que leurs congénères de forme moins massive trouvent sur les Hauts Plateaux. Quant aux chameaux appartenant à des tribus habituées à vivre en pays de montagnes, comme ceux des Amour, ce sont ceux qui ont la plus petite taille et le pied le plus sûr. Il semble qu'ils se sont adaptés au terrain qu'ils étaient appelés à parcourir.

ces méfaits, les Amour réfugiés dans l'Ouest trouvaient aide et assistance auprès des Beni Guil avec lesquels ils étaient mêlés. Pour empêcher la continuation de cet état de choses, de nouvelles mesures furent aussitôt prises : le système de patronilles et de postes de surveillance fut partout renforcé.

Les Amour n'avaient pas trouvé dans l'Ouest une situation aussi prospère qu'ils l'espéraient. Ils ne tardèrent pas à nous faire des ouvertures¹ pour négocier leur retour sous notre autorité. L'émissaire qu'ils envoyèrent à Aïn Sefra dans ce but, rapporta que les Oulad Djerir et les Figuigiens cherchaient à s'opposer au retour de ces tentes. Ces négociations n'aboutirent d'ailleurs pas. Mais pour réagir contre l'attitude prise par les Oulad Djerir et les gens de Figuig, et aussi contre les agissements des Beni Guil qui donnaient asile aux fugitifs, le Général commandant la division d'Oran proposa de leur interdire l'accès de nos marchés tant qu'ils mettraient des entraves au retour des Amour ou qu'ils accueilleraient leurs fractions en fuite. « Le moment me paraît venu, écrivait cet officier général, de recourir à cette mesure qui a été maintes fois appliquée avec succès, par le passé² ».

¹ Principalement les Oulad Aliat et, parmi ceux-ci, Aïssa bel Arbi, un des hommes les plus influents de cette fraction.

² « L'application de la mesure proposée, disait encore le général » Détrie, n'occasionnerait aucune entrave aux relations commerciales » que nous avons avec les tribus de l'empire chérifien qui fréquentent » le marché de Lalla Mar'nia et qui fournissent des bras au moment » de la moisson et de la cueillette de l'alfa ».

Les mesures temporaires proposées parurent au Ministre des Affaires Étrangères et à celui de la Guerre contraires à nos engagements avec le Gouvernement chérifien. Car nous avions tout intérêt à chercher, autant que possible, à aplanir sur les lieux mêmes les difficultés que nous pouvions rencontrer dans la direction de Figuig, sur les confins du Sud oranais plutôt que d'en saisir la Cour de Fez.

Du reste quand la réponse des Ministres parvint à Alger, la tranquillité était rétablie dans le cercle d'Aïn Sefra, grâce aux mesures préventives qui avaient été prises et il ne fut plus question de ce projet d'interdiction de nos marchés.

Entre temps quelques tentes étaient rentrées de l'Ouest et une fraction entière, les Oulad Chahmi¹ avaient pu être reconstituée et réinstallée dans le cercle d'Aïn Sefra² (1889).

Quant aux fractions internées dans l'Annexe d'Aflon, après avoir peu à peu épuisé leurs ressources, elles se trouvaient, à la fin de l'année 1889, dans une situation précaire. Pour y remédier, dans une certaine mesure,

¹ C'est la fraction dite des Oulad Toumi qui s'est replacée sous notre autorité. L'autre fraction des Oulad Chahmi, les Oulad Ahmed, sans une tente, est restée tout entière dans l'Ouest.

² Vers la même époque (mars 1889) sur la demande de l'autorité d'Aïn Sefra, qui signalait de nouveau les tendances des fractions des Amour à ne rester sous notre domination que si elles avaient des caïds pris dans leur sein, le Gouverneur général prononçait la constitution de quatre caïdats parmi les fractions restées soumises.

On révoquait le caïd des Oulad Selim, Abderrahman ben Aïssa,

il parut nécessaire d'envoyer ces gens dans le cercle de Saïda où ils pouvaient travailler à la cueillette de l'alfa et se procurer ainsi les ressources qui leur manquaient.

On put craindre au instant en 1890, de voir les Amour de l'Ouest recommencer leurs incursions. Quelques indigènes de ces fractions vinrent au commencement de l'année commettre sur le territoire du cercle d'Aïn Sefra quelques agressions ou tentatives de vols dans lesquelles ils furent repoussés. Vivement poursuivis, ils eurent quatre hommes tués; cette énergique répression ramena la tranquillité dans cette région.

Dans le courant de 1891, les Amour réfugiés dans l'Ouest manifestèrent encore, à différentes reprises, l'intention de se replacer sous notre autorité. Malgré l'affirmation qui leur fut donnée qu'ils seraient accueillis sans conditions et que les seuls individus coupables de crimes de droit commun seraient poursuivis, il ne resta que quelques indigènes isolés.

Durant cette même année les Amour internés dans le cercle de Saïda furent autorisés à rentrer dans leur pays; cette migration s'effectua sans incident.

qui avait favorisé la fuite des Oulad bou Chareb et avait cherché à nous échapper lui-même. Sa tribu scindée formait celle des Merinat et des Oulad Chahmi.

Le vieux caïd des Souala, Bou Zian ben Heddi, ayant donné, en même temps, sa démission, en invoquant son grand âge, cette tribu se partageait en deux tribus nouvelles: les Oulad Ameer et les Oulad Sliman.

Quelque temps auparavant à la suite de faux bruits répandus avec malveillance parmi les Oulad Gottib¹, cette fraction avait tenté de gagner le territoire marocain. Elle fut arrêtée dans sa fugue; quelques tentes et quelques individus seulement réussirent à s'enfuir. Plusieurs d'entre eux rentrèrent ensuite spontanément sur notre territoire.

Depuis leur réinstallation dans leur pays les Amour n'avaient donné lieu à aucun sujet de plainte. Seuls quelques individus des Oulad Abdallah et des Oulad Gottib avaient cherché à passer dans l'Ouest en 1892, poussés en cela par les Marocains qui venaient à Aïn Sefra et dépeignaient sous le jour le plus favorable la situation des Amour qui s'étaient soustraits à notre autorité. Ceux-ci cherchaient aussi à attirer leurs frères auprès d'eux, mais leurs tentatives étaient restées vaines jusqu'alors, lorsque dans les derniers jours du mois d'avril 1893, la tribu des Merinat, qui était campée à cette époque entre Aïn Sefra et Hassi Sliman ben Moussa, dût être ramenée à l'est d'Aïn Sefra; en effet ces nomades manifestaient des projets de départ à la suite du bruit répandu par les Figniguiens que le Sultan, Moulay El Hassan, en revenant du Tafilalet, allait venir dans l'oasis et y grouper les Amour et les Djemba sous le commandement de Bou Amama et

¹ Cette tribu était de celles qui étaient internées dans le cercle de Saïda. Il fut à peu près prouvé que les auteurs de ces bruits étaient des individualités des Rezaïna qui espéraient, sous prétexte de poursuivre les fugitifs, pouvoir les piller à leur aise.

qu'ils seraient exempts de toute espèce d'impôts et de corvées.

Les mesures prises alors à Aïn Sefra avaient arrêté toute velléité de fuite de la part de ces nomades. Toutefois, les esprits continuaient à être très travaillés chez les Amour et dans les premiers jours de mars 1894, un avis officieux du cheikh marocain d'Ich, vint avertir le Commandant supérieur intérimaire d'Aïn Sefra d'avoir à veiller particulièrement sur les Amour campés dans le Sahara, qui, disait-il, pourraient faire défection. Mais la présence d'un poste de cavaliers du Makhzen à Moghrar, celle de cavaliers des Hamian sur Poued Namous, et la confiance que l'on avait dans les Oulad Chahmi et les Merinat, qui étaient de force à arrêter ceux qui voudraient fuir firent juger inutiles toutes mesures de précautions spéciales. Cette trop grande confiance fut mise à profit peu de jours après (24 mars) par les Oulad Gottib qui, quittant clandestinement leurs campements au sud du Djebel Haïmer, allèrent s'installer au sud du Kheneg Namous¹ et gagnèrent ensuite Poued Safsaf où ils trouvèrent un refuge au milieu des Oulad Sidi ben Aïssa (Oulad Sidi Cheikh R'araba) qui avaient rapproché leurs campements pour favoriser leur fuite².

¹ Le caïd de la tribu, revenant d'Aïn Sefra, n'arriva que dans l'après-midi dans son douar qu'il trouva installé au sud du Kheneg Namous. Il fut entouré, frappé à coups de bâton, et ensuite ses gens, levant le camp, prirent le chemin de l'Ouest.

² Avant qu'on ait pu prendre aucune mesure pour empêcher de

Depuis lors, presque tous les Amour qui s'étaient soustraits à notre autorité, sont venus peu à peu se grouper à proximité de Figuig principalement dans la région où nomadisent normalement les Oulad Djerir dont ils se sont rapprochés de plus en plus. Aussi se sont-ils trouvés récemment englobés dans la lutte engagée entre les Beni Guil et les Oulad Djerir. Mais à la suite des razzias fructueuses opérées par les premiers sur les seconds, ils ont dû abandonner ces derniers. Et au 1^{er} décembre 1894, on les signalait, comme se trouvant dans une position assez précaire, dispersés entre l'endi et le Djebel Beni Smir et sous la double menace des représailles des Oulad Djerir et des attaques des Beni Guil.

Telle était la situation au moment où le Gouvernement, désireux de renforcer notre action dans ces régions et voulant lui donner toute son efficacité, décréta, le 9 décembre 1894, la création à Aïn Sefra d'une subdivision militaire. La nouvelle circonscription, chargée de l'administration de tout le Sud-Ouest

nouvelles fuites la petite tribu des Cheurfa se retira à son tour dans l'Ouest (30 mars 1894).

D'après les renseignements fournis ultérieurement par Aïn Sefra, les Oulad Aneur, les Oulad Sliman, les Oulad Sidi Tadj, les Oulad Abdallah avaient été vivement sollicités par les gens de l'Ouest de passer au Maroc et le plus grand nombre des chefs de tente étaient prêts de céder à ces sollicitations.

Une tournée faite par le Commandant supérieur, appuyé par la compagnie montée qui tient garnison en permanence à Aïn Sefra, contraignit toutes ces tribus à remonter au nord du Kheneg el Hadjadj, entre Tiout et Asla.

oraouis, va centraliser les efforts partiels mieux que n'a jamais pu le faire auparavant la subdivision de Mascara dont le chef lieu était placé dans une position un peu excentrique par rapport au territoire qu'elle avait à administrer. Quant à l'influence que cette création pourra avoir sur les populations des Amour passés dans l'Ouest, elle est, il faut le reconnaître, fort problématique. Ces indigènes ont en effet l'esprit trop mobile et trop indépendant pour que l'on puisse espérer les voir venir, de gaieté de cœur, se plier de nouveau à nos exigences administratives. S'ils reviennent à nous, ce ne sera jamais que contraints par la force ou poussés par l'intérêt du moment. Mais ils ne se soumettront jamais qu'avec l'arrière-pensée de nous abandonner à la première occasion dès que leur caractère fantasque les y entraînera, ou qu'ils voudront jouir en toute liberté de ceux de leurs biens que le traité de 1845 a laissés en dehors du territoire soumis normalement à notre action.

Aussi ne pourra-t-on réellement espérer les voir accepter notre domination que le jour où nous nous déciderons à faire acte permanent d'autorité sur la partie de leur territoire qui sert de refuge habituel au plus grand nombre d'entre eux, c'est-à-dire, sur le pâté de montagnes au nord-est de Figuig, où domine le Djebel Beni Smir. Privés à peu près alors de tout territoire où ils puissent vivre indépendants, ils seront complètement à la merci des autres tribus de l'ouest et préféreront probablement subir notre joug, plutôt que

de se trouver constamment en butte aux vexations de leurs coreligionnaires marocains, qui leur marchanderont certainement, plus que maintenant, l'hospitalité qu'ils leur donnent.

Depuis le commencement de 1895, la situation sans avoir subi de changement notable, ne s'est pas cependant améliorée. C'est qu'il y a actuellement dans le Sud-Ouest, une personnalité avec laquelle il faut compter, Bou Amama, le chef de l'insurrection de 1881, qui depuis son retour de Deldoul¹ et son installation

¹ Longtemps, Bou Amama est resté à Deldoul, entouré seulement de quelques fidèles ; mais son prestige n'en subsista pas moins sur les Arabes qui l'avaient suivi au « djihad » (guerre sainte). Seulement, ses mokaddems dans nos tribus, se sentant surveillés, dissimulèrent et prétendirent être seulement des mokaddems de Sidi Cheikh. Mais pendant leurs voyages annuels au Gourara, nos nomades n'omirent jamais d'aller visiter le « Cheikh » et de lui porter leurs offrandes ; elles lui parviennent régulièrement chaque année.

Bou Amama a d'un autre côté depuis dix ans, étendu son influence et recruté beaucoup de fidèles dans les grandes tribus de la région de l'oued Zousfana, de l'oued Guir et de l'oued Saoura, comme les R'enanema, les Beraber, les Beni Guil, les Doui Menia, les Oulad Djerir. Ses mokaddems sont installés jusque chez les Zoua R'araba et les Mehaïa.

Ainsi, bien que la fortune des armes lui ait été contraire, sa situation s'est sans cesse agrandie du fait même de son hostilité ouverte contre nous et son autorité sur ses fidèles est devenue d'autant plus personnelle que les descendants directs de Sidi Cheikh, son ancêtre, et longtemps son patron, ont, en 1883, fait leur soumission à la France. Lui, au contraire est resté l'espoir secret de nos sujets, jadis rebelles, aujourd'hui résignés islamiquement, c'est-à-dire seulement jusqu'au jour où ils pourront penser que Dieu leur a mis aux bras assez de force pour jeter l'infidèle à la mer et rétablir l'intégrité de la « Maison de l'Islam ».

Les démarches réitérées de Bou Amama auprès du Sultan du

à proximité du cours supérieur de l'oued Saoura, a reconquis toute son influence sur les populations de ces contrées. Grâce à son intervention, les hostilités qui divisaient récemment les tribus marocaines ont cessé. Actuellement les Amour fidèles, travaillés du reste sans cesse par des émissaires des Zoua R'araba, ont repris l'espoir de se soustraire un jour ou l'autre à notre autorité et de trouver à leur tour un refuge dans l'Ouest.

Maroc n'ont jamais pu lui procurer l'appui avoué de la Cour de Fez. Il paraît même certain que c'est sur l'avis de Moulai el Hassan, alors au Tafilalet, qu'il est venu s'installer sur l'oued Saoura. Le souverain marocain craignait sans doute que la présence du marabout au Gourara ne vint gêner l'action qu'il prétendait exercer sur cette région, en provoquant quelque intervention de notre part.

Mais en remontant vers le Nord, Bou Amama allait se trouver plus à même de surveiller avec vigilance nos entreprises ; en même temps, il se rapprochait de ses fidèles et allait trouver chez eux des forces toujours prêtes à lui porter secours en cas d'événement, sans compter les nombreuses tentes qui suivent toujours sa fortune et particulièrement le nombreux groupe des Chaanba dissidents. Aussi semble-t-il être actuellement l'arbitre du Gourara, de la région de l'Erg et du Sahara marocain.

En attendant que l'heure lui paraisse propice pour une action toujours possible contre nous, il travaille sans cesse à entretenir et étendre ses relations, et se fait un entourage de tous les musulmans qui sentent le besoin de se grouper en dehors du chrétien et contre lui.

En résumé, si nous sommes venus à bout de la manifestation guerrière de 1881, il paraît bon de ne pas oublier que nous avons toujours devant nous l'œuvre maraboutique et religieuse de Bou Amama.

(Extrait d'un travail sur les ordres religieux dû à M. Martin, interprète militaire à Géryville, mai 1895).

En ce qui concerne l'organisation de l'ordre religieux fondé par Bou Amama, voir chap. IX.

Cette attraction des Amour vers l'Ouest s'explique en partie lorsque l'on sait que la grande majorité de ces nomades sont serviteurs religieux des Zoua R'araba et plus particulièrement des descendants de Sidi Tadj dont fait partie Bou Amama¹.

C'est ainsi que les Oulad bou Bekeur (Oulad Abdallah, Oulad Gottib, Medabiah) et les Oulad Selim (Merinat, Oulad Chahmi, Oulad bou Chareb)² leur versent annuellement à titre de ziara, un mouton par tente; ils paient cette redevance une année aux Oulad Sidi Tadj proprement dits, l'année suivante à leurs cousins les Oulad el Heurma de Figuig.

Chez les Souala (Oulad Sliman, Oulad Aliat, Oulad Ameur) l'influence des Oulad Sidi Tadj est moins grande; dans ces tribus la prépondérance appartient

¹ Voici d'après la légende, comment les Amour sont devenus serviteurs des Oulad Sidi Cheikh: au temps de Sidi Cheikh, les Amour envoyèrent une députation saluer le grand marabout. Celui-ci avait un jeune garçon, du nom de Sidi Tadj, qu'il avait eu sur le tard d'une femme d'El Oudar'ir (Figuig) et qui était son fils préféré. Sidi Tadj portait de longs cheveux. A leur arrivée les envoyés des Amour aperçurent l'enfant, le prirent pour une fille. Sidi Cheikh les détrompa et ajouta que c'était celui de ses fils qu'il affectionnait le plus. Les Amour se mirent alors sous la protection de Sidi Tadj, et, c'est depuis cette époque qu'ils donnent chaque année à la descendance de Sidi Tadj, un mouton par tente quel que soit leur état de fortune.

² Tout en payant une redevance annuelle à la descendance de Sidi Tadj, un petit nombre seulement de ces nomades, comme nous le verrons dans le tableau ci-après, ont accepté le chapelet de Bou Amama et sont devenus des Khouan Amamia. D'autres subissent également l'influence de la zaouia de Tiout.

plutôt à une autre fraction des Zoua R'araba, les Oulad Sidi El hadj Brahim, mais à côté surgit une influence rivale celle de la zaouia de Tiout¹. Ainsi, chez les Oulad Sliman, on trouve vingt tentes inféodées à cette zaouia (loussefia), tandis que le reste de la tribu donne chaque année un mouton par tente aux Oulad Sidi El hadj Brahim. Aux Oulad Aliat, presque toute la tribu est affiliée aux loussefia du Tiout et trois tentes seulement paient une redevance annuelle aux Oulad Sidi El hadj Brahim. Quant aux Oulad Ameur, ils sont presque tous serviteurs de la descendance de Sidi Tadj dans les conditions que nous avons précédemment indiquées, sauf dix tentes de serviteurs de la zaouia de Tiout.

On trouve encore chez les Amour quelques Khouan Kerzazia et dans chaque tribu trois ou quatre serviteurs de Si Abdelkader el Djilani, sans qu'aucun de ces ordres soit représenté dans leurs tribus par un mokaddem.

Pour clore cette étude nous donnerons ci-après, d'abord le relevé des influences religieuses, existant chez les Amour, puis celui des tentes de ces nomades qui se trouvent encore (juin 1895) dans le cercle d'Aïn Sefra.

¹ A priori, il semblerait d'une bonne politique de chercher à opposer les marabouts de Tiout aux descendants de Sidi Tadj et à leur véritable chef spirituel Bou Amama. C'est du reste le but vers lequel tendent tous les efforts des autorités de la Division d'Oran; mais, jusqu'ici, les résultats obtenus ont été nuls. C'est qu'à l'heure présente Bou Amama est le maître incontesté des esprits dans tout le Sud-Ouest et qu'il a retrouvé presque au même degré la situation prestigieuse qu'il avait au début de l'année 1881.

| ORDRES RELIGIEUX. | NOMS DES FRACTIONS | NOMS DES MORADDEM | NOMBRE de tentes | OBSERVATIONS |
|----------------------|-----------------------|-------------------------|------------------------|---|
| Amamia ... | Oulad Abdallah (D)... | Ali ben Rekia | 15 | (1) Appartenant à une fraction dissidente. |
| | Oulad Gottib (D).... | Mohammed ben Saïd | 30 | |
| | Oulad Chahmi | Hammouin ould Mansour. | 15 | |
| Ioussefia ... | Oulad Abdallah (D)... | Djelloul ould Ali | 22 | |
| | Oulad Gottib (D).... | | 10 | |
| | Medabiah (D)..... | | 20 | |
| | Merinat..... | Mohammed ben Khalifi .. | 20 | |
| | Oulad Chahmi (D) ... | | 10 | |
| | Oulad Aneur..... | | 15 | |
| Taïbia | Oulad Sliman | | 20 | |
| | Oulad Aliat (D)..... | | 50 | |
| Kadria..... | Merinat..... | | 6 | |
| Kerzazia... | Merinat..... | El Arbi ould Aïssa..... | 8 | |
| | | | 30 | Répartis entre toutes les tribus des AMOUR. |

| NOMS DES FRACTIONS | | NOMBRE de TENTES | OBSERVATIONS |
|----------------------|-----------------------|------------------------|---|
| Oulad bou Bekeur. | Oulad Abdallah | 8 | dont une tente employée au makhzen |
| | Oulad Gottib..... | 10 | dont deux tentes au makhzen; plus 25 tentes chez les Hamian où leurs propriétaires sont employés comme bergers. |
| | Medabiah..... | 1 | campe avec les Oulad Sidi Tadj. |
| Oulad Selim. | Merinat..... | 85 | dont deux tentes au makhzen. |
| | Oulad Chahmi..... | 51 | dont cinq tentes au makhzen. |
| | Oulad bou Chareb..... | » | |
| Souala. | Oulad Sliman | 50 | |
| | Oulad Aneur | 52 | dont deux tentes aux makhzen. |
| | Oulad Aliat..... | 2 | leurs propriétaires sont employés comme bergers à Tiout. |
| TOTAL..... | | 259 | |

CHEURFA.

Les Cheurfa sont originaires du Tafilalet. Ils ont pour ancêtre Moulai Abdelmalek¹ descendant de Moulai Abdallah, un des fils de Moulai Chérif ben Ali, d'où sont également sortis les souverains actuels du Maroc. Moulai Abdelmalek demeurait au Ksar de Tir'eddouïne dans le district d'El R'orfa (Tafilalet).

Les Cheurfa sont venus s'installer dans la région dite des Ksour, il y a environ 100 à 125 ans, sous la conduite de Moulai Mohammed ben Abdelmalek. Depuis cette époque ils ne sont plus retournés au Tafilalet et ont dressé généralement leurs campements dans la partie du territoire comprise entre Figuig et Ich d'une part, Asla et Bou Semr'oum de l'autre, c'est-à-dire dans la région qui forme actuellement le cercle d'Aïn Sefra².

¹ D'où le nom de Oulad Moulai Abdelmalek qu'on leur donne quelquefois. C'est ainsi que les désigne l'amel d'Oudjda dans sa correspondance.

² Quel fut le véritable motif de cette migration. Les Cheurfa, qui, comme tous les indigènes, aiment le merveilleux, l'expliquent de la manière suivante : Leur ancêtre Moulai Mohammed ben Abdelmalek, étant allé à la chasse, emmena avec lui ses lévriers qui portaient au cou des colliers d'or. Tout en chassant, ce saint personnage fit la rencontre du fils du marabout Si Ahmed bel Habib qui se livrait au même exercice, également avec des lévriers porteurs de colliers d'or. Furieux de voir les chiens du fils du marabout ornés de colliers semblables à ceux des siens, Moulai Mohammed ben Abdelmalek tua ce jeune homme. Si Ahmed bel Habib en apprenant la mort de son fils fit une prière pour demander à Dieu la punition du meurtrier. A

Les Cheurfa posséderaient encore des biens au Tafilalet. Ils allaient autrefois les visiter de temps en temps, mais ils sembleraient actuellement ne plus s'y rendre aussi fréquemment. Cependant leur dernier caïd passait pour avoir un frère au Tafilalet, Moulai Mohammed bel Hachemi.

Malgré leur titre de descendants du prophète, les Cheurfa sont presque tous affiliés à un ordre religieux. Quelques-uns sont Taïbia ou Tidjania, mais la plupart sont serviteurs de Si Abdelkader el Djilani.

Les Cheurfa, en raison de leur origine noble, jouissent d'une certaine considération auprès des arabes. Ils ont particulièrement de bonnes relations avec les Souala (Amour), les Oulad Sidi Tadj, les Hamian Djemba, les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub, une partie des Oulad Ziad et quelques habitants de Bou Semr'ouu.

On ne leur donne pas de ziara, mais ils reçoivent de temps à autre, fort rarement du reste, un chameau ou quelques moutons des chefs de tente avec qui ils sont en rapport. Les Cheurfa prennent en général leurs femmes dans leur fraction même. On cite

partir de ce moment, celui-ci se vit privé de toute postérité. Accablé par cette malédiction, il se décida à venir implorer la clémence du père de sa victime : Répondant à ses supplications le marabout lui dit : Tu as tué mon fils et, pour cela, j'ai demandé à Dieu de te punir en te privant de postérité, mais tu peux aller dans l'Est à un endroit appelé Tiout que tu peupleras de tes descendants. Moulai Mohammed suivant ce conseil, vint s'établir à Tiout ; il s'y maria et c'est sa descendance qui forme la petite tribu actuelle des Cheurfa.

cependant quelques dérogations à cet usage. C'est ainsi que la mère de Moulai Brahim bel Hachemi était de Bou Semr'oun et que l'on mentionne encore des alliances contractées par des Cheurfa avec des femmes des Oulad Abdelkerim, des Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub, des Lar'ouat El Ksel et même des Oulad Sidi Cheikh Cheraga et R'araba.

A Tiout¹ les Cheurfa sont bien vus par une partie des habitants du Ksar, les Ahlaf, qui s'occupent de leurs jardins et de leurs cultures. Ils sont par contre en mauvais termes avec le restant de la population de ce Ksar qui donne toutes ses sympathies à la famille d'un marabout descendant de Si Ahmed ben Ioussef el Miliani.

Les Hamian Chafaa qui donnent la ziara à la zaouia de ce marabout, sont également hostiles aux Cheurfa.

D'après des renseignements recueillis en 1881, les Cheurfa se partageraient en trois groupes².

1° Les Oulad Moulai el Hachemi ;

¹ D'après d'autres informations fournies au commencement de 1881, les Cheurfa possédaient à Tiout approximativement trois maisons, onze jardins, quatre cent quarante guemoun (lopin de terre de 5 mètres carrés) et vingt-quatre palmiers. Ils avaient encore à Bou Semr'oun, cinq maisons et une douzaine de palmiers.

A la même époque, ils étaient signalés comme entretenant des relations avec les populations du cercle de Géryville et particulièrement avec Bou Semr'oun, les Chellala et les Oulad Abdelkerim. C'est grâce à ces relations qu'ils étaient immédiatement avisés de nos moindres mouvements.

² D'après des données plus récentes, ils ne formeraient en réalité que deux groupes principaux, les autres divisions n'étant à propre-

2° Les Oulad Moulai Abderrahman ;

3° Les Oulad Moulai Kaddour ben Ahmed ;

4° Les Oulad Moulai el Kebir.

Jusqu'en 1872, il est rarement fait mention des Cheurfa qui habitaient une contrée où notre action n'avait jamais été jusqu'alors que passagère. Au commencement de l'année précitée, l'assassinat du caïd de Tiout, commis à leur instigation, les troubles qui ensanglantèrent ensuite le même Ksar, vinrent appeler l'attention de l'autorité française sur ces nomades. En décembre 1872, le capitaine Ben Daoud, chef de l'annexe d'El Aricha, en tournée dans ces régions, tenta de s'emparer des auteurs des différents attentats eommis à Tiout, mais comme les coupables avaient fui au Maroc sa tentative fut vaine. Il la renouvela sans succès enore, en mars 1873, dans une nouvelle tournée qu'il fit à cette époque dans ces régions et fut alors obligé de reconnaître que la situation troublée du Ksar de Tiout ne prendrait fin que le jour où on pourrait arrêter les auteurs de ces désordres, c'est-à-dire les Cheurfa qui s'efforçaient de persuader aux Ksouriens qu'ils dépendaient du Maroc. Pour remédier à eet état de choses, il fut décidé que l'on obligerait les Cheurfa à reconnaître notre autorité, et à nous payer l'impôt ou à évacuer notre territoire,

ment parler qu'un fractionnement en famille. Ces deux groupes seraient : les Oulad Moulai El Haehemi dont le chef actuel est Moulai Kaddour, et les Oulad Moulai Ali dont le chef est Moulai Smaïn, bien que l'aîné de la famille soit Moulai Abdelkader.

mais en même temps il fut prescrit de procéder avec prudence pour éviter toute complication avec les Amour et les tribus marocaines voisines.

A la fin de 1873, à la suite de divers coups de main opérés à l'instigation des Oulad Sidi Cheikh contre les Trafi, ces derniers accusèrent hautement les Cheurfa d'accueillir les maraudeurs de l'Ouest, de donner asile à leurs espions et même de les renseigner sur les campements de leurs bergers. En même temps, ils insistaient pour que les Cheurfa fussent éloignés de la région des Ksour, soit en quittant le territoire algérien, soit en allant camper avec eux ou avec les Hamian.

Quelques mois après (mai 1874), les Cheurfa suscitaient encore de nouveaux désordres dans le Ksar de Tiout.

Presque en même temps, peut-être même à leur sollicitation, le Ministre des Affaires Etrangères du Sultan, Si Mohammed Bargach adressa, pour la première fois, au nom de son maître à M. Tissot, notre représentant à Tanger, une requête en faveur des Cheurfa. Il réclama pour eux de la part des autorités algériennes « plus d'égards et de considération attendu
 « que ces gens-là, bien qu'habitant où ils habitent et
 » payant ce qu'ils doivent payer, n'en sont pas moins
 » sujets du Sultan et que les Français qui habitent le
 » Maroc ne sont soumis à aucune taxe et qu'ils sont
 » traités par les autorités avec égard et considération ». Nous n'eûmes pas de peine à répondre à ces allégations en faisant au délégué du Sultan l'exposé réel

des faits et en lui faisant connaître que les Cheurfa n'avaient encore payé aucun impôt et qu'ils seraient mis en demeure de se soumettre ou d'évacuer notre territoire.

L'année suivante, au cours d'une tournée exécutée dans les Ksour par le Général Carteret, les principaux des Cheurfa, Moulai Kaddour bel Hachemi, Moulai Ali, se présentèrent à son camp d'Asla (5 avril). Ils avaient été convoqués quelques jours auparavant à Tiout, mais comme ils n'avaient envoyé sur ce point que quelques-uns des leurs, sans influence, qui ne pouvaient les représenter, ils avaient reçu l'ordre de venir eux-mêmes. Mis en demeure de payer l'impôt puisqu'ils habitaient notre territoire ou de se retirer au Maroc, ils déclarèrent d'abord qu'ils préféraient s'éloigner du pays, mais, après s'être consultés, ils consentirent à verser une lezma annuelle. De concert avec Moulai Kaddour cette lezma fut fixée à 1.000 fr. par an pour les années 1872, 1873 et 1874. Ils acquittèrent immédiatement un premier versement de 1.500 francs et s'engagèrent à payer une égale somme dans un délai de deux mois. Enfin ils promirent de verser annuellement à partir de 1875, une lezma de 2.000 francs, s'engageant en outre à renvoyer toutes les tentes d'étrangers qui vivaient au milieu d'eux et que nos nomades des Hamian et des Trafi accusaient de temps immémorial de servir d'espions et de guides aux bandes de pillards.

Ces dispositions amenèrent au moins momenta-

nément d'heureux résultats, le calme se rétablit avec la sécurité dans le Sud; les campements de nos nomades ne furent plus inquiétés.

Telle était la situation lorsque le Ministre des Affaires Étrangères¹ signala une réclamation adressée au nom de son souverain par l'ambassadeur marocain, Si Mohammed ben Zebdi, alors à Paris, et qui sollicitait, « le rétablissement du privilège autrefois conféré » aux Cheurfa c'est-à-dire l'exemption du paiement « de toute contribution ». Les autorités algériennes consultées firent connaître qu'elles ne voyaient aucun inconvénient à ce qu'il fut donné satisfaction à la demande présentée par le représentant du Sultan. En conséquence la suppression de toute redevance à exiger des Cheurfa fut décidée². L'ambassadeur marocain en fut aussitôt informé et le Ministre des Affaires Étrangères lui rappela en même temps que cet impôt ayant

¹ Duc Decazes.

² Avant que cette décision ait pu être notifiée aux autorités de la Division d'Oran, le Général de Flogny, commandant la subdivision de Tlemcen, avait reçu une lettre de l'amel d'Oudjda, Si Bou Cheta ben el Bar'dadi, dans laquelle ce fonctionnaire marocain protestait contre les agissements du Commandant supérieur de Sebdu qui réclamait l'impôt aux Cheurfa. Il rappelait que quelques jours auparavant le Sultan de passage à Oudjda avait reçu une députation de ces nomades qui avait été bien accueillie de ce souverain auquel elle avait fait hommage.

Remarquons ici que les Cheurfa devaient encore 500 fr. sur l'impôt de 1874 et la lezma entière des années 1875 et 1876 soit en tout 4.500 francs. La décision prise à la fin de 1876, les exonéra complètement de cet arriéré.

été établi à la suite de plaintes auxquelles les Cheurfa avaient donné lieu, le maintien de la faveur qui leur était accordée serait subordonné à la conduite qu'ils tiendraient dans l'avenir.

Quelques mois après (février 1877) le général de Flogny, commandant la subdivision de Tlemcen, se portait avec une colonne légère dans la région des Ksour. A son approche, Moulai Ali, celui d'entre les Cheurfa qui était considéré comme leur chef spirituel, s'enfuyait chez les Amour, déclarant que de sa vie il ne voulait plus voir un visage de chrétien. En même temps leur chef politique, Moulai Kaddour, malade, faisait savoir qu'il était dans l'impossibilité de répondre à la convocation qui lui était adressée. Ce furent ses frères qui se présentèrent à sa place au général au camp de Moghrar tahtani. Ils vinrent protester de leur désir de rester sur notre territoire, soumis à notre autorité, et déclarèrent séparer complètement leur cause de celle de Moulai Ali¹. Ils parurent apprendre avec satisfaction la mesure bienveillante dont ils avaient été récemment l'objet de la part du Gouvernement français.

Deux ans après (novembre 1879) le Général Cerez, commandant la division d'Oran, faisait connaître que les Cheurfa, loin d'avoir rempli les conditions qu'ils

¹ Quelques jours après ce personnage, celui des Cheurfa qui possédait le plus de biens à Tiout, écrivait au Général de Flogny et lui annonçait qu'il était rentré dans son pays par l'ordre de son maître le Sultan.

avaient implicitement acceptées de ne plus nous susciter d'embarras, abusaient de leur situation au détriment de nos administrés de Tiout et donnaient comme par le passé asile dans leurs campements à une foule de dissidents, de malfaiteurs et d'espions de nos ennemis du Sahara marocain. Pour ces motifs, cet officier général demanda que la mesure bienveillante prise en faveur des Cheurfa fut rapportée. Il lui paraissait en effet nécessaire non seulement d'exercer à leur égard nos droits incontestables en matière d'impôts, mais encore de les contraindre à reconnaître définitivement et effectivement notre autorité. Ces propositions furent adoptées et le Gouverneur général¹ prescrivit de faire payer à l'avenir l'impôt à ces nomades « sur les mêmes bases que les autres indigènes du territoire algérien ».

Un officier du bureau arabe de Sebdou, le lieutenant de Castries, envoyé en février 1880 dans la région des Ksour, fut chargé de notifier aux intéressés cette décision et de s'efforcer par tous les moyens de faire cesser les agissements des Cheurfa dans le Ksar de Tiout, où leurs démêlés avec le marabout Si Abdolkader ben Miloud venaient de se raviver².

¹ M. A. Grévy.

² Sur leur invitation, les Amour étaient venus camper (novembre 1879) dans les jardins du Ksar et les avaient complètement dévastés. En outre les Cheurfa avaient pénétré en bande dans le village pendant que les Amour en gardaient les issues et avaient fait feu sur le marabout Si Abdolkader et sur un autre habitant, sans atteindre heureusement personne.

Presque en même temps, le Gouvernement marocain Si Mohammed Bargach, demandait de nouveau à notre représentant à Tanger, au nom de son maître, que des mesures fussent prises par les autorités algériennes pour faire respecter les Cheurfa, parents du Sultan, constamment en butte aux persécutions des gens de Tiout. On n'eut pas de peine cette fois encore à démontrer au haut fonctionnaire marocain que les doléances des Cheurfa n'avaient aucun fondement sérieux et que c'était au contraire leur conduite à notre égard qui était répréhensible¹.

Un incident qui venait de se produire (la saisie par le lieutenant de Castries d'une lettre adressée à Si Kaddour ben Hamza, le chef des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, par Moulai Kaddour, le chef des Cheurfa, et par son frère Si Mohammed bel Hachemi) vint encore donner plus de poids à la réponse faite au représentant du Makhzen marocain².

Nous avions dès lors entre les mains une preuve

¹ On fit observer en même temps à Si Mohammed Bargach que le fait seul d'avoir adressé leurs plaintes à d'autres qu'aux autorités du territoire où ils résident, constituaient pour nous un grief contre les Cheurfa.

² Dans cette lettre le chef des Cheurfa signalait à Si Kaddour l'arrivée à Tiout d'un chrétien (M. C. Sabatier) qui avait, disait-il « l'intention » d'aller jusqu'aux Ksour marocains ». Et il ajoutait : « Si vous avez quelques cavaliers, venez vite, vite, ces jours-ci, afin de les enlever » et de tuer l'infidèle chrétien pour qu'il ne revienne plus chez nous. »

M. Sabatier était venu dans la région des Ksour pour y recueillir des renseignements géographiques.

manifeste de la connivence des Cheurfa avec les Oulad Sidi Cheikh Cheraga. L'attitude prise par les Cheurfa ne pouvait être tolérée plus longtemps, d'autant plus que le lieutenant de Castries constatait de nouveau que ces nomades donnaient asile à une foule de mécontents, de malfaiteurs et d'espions. C'est ainsi que le douar de Moulai Kaddour, qui comprenait alors cinquante-huit tentes, n'en comptait réellement que huit des Cheurfa, les cinquante autres se composant d'Amour et de dissidents. Le seul remède à une pareille situation consistait à nous débarrasser des Cheurfa ou du moins à les contraindre à résider dans une région où ils ne pourraient plus servir d'intermédiaires à nos ennemis. Mais le moment ne paraissant pas favorable à l'exécution d'une mesure aussi radicale, le lieutenant de Castries reçut l'ordre de procéder d'abord à l'arrestation de Moulai Kaddour et de son frère Si Mohammed bel Hachemi. Malheureusement cet officier échoua en partie dans l'exécution de sa mission : Moulai Kaddour avec tout son monde et deux autres douar des Cheurfa qui campaient près de lui, s'enfuit dans les montagnes. Un quatrième douar, commandé par Moulai El Arbi put seul être cerné et amené à Géryville¹ puis dirigé de là sur Frendah où les indigènes qui la composaient furent conservés comme otages. Les Cheurfa protestèrent aussitôt

¹ Ce douar (les Oulad Moulai el Kebir) comprenait six tentes des Cheurfa et onze des Oulad Sidi Cheikh et des Hamian dissidents. Toutes, moins une replacée dans sa tribu d'origine appartenant au cercle de Géryville, furent internées à Frendah.

contre cette mesure en envoyant une députation au Sultan. Elle revint bientôt avec cette réponse, qu'en cas où ces nomades ne voudraient plus rester soumis à l'autorité française, ils n'avaient qu'à aller s'établir au delà de la frontière. Toutefois, quelques jours après l'annonce du retour de leurs envoyés, l'amel d'Oudjda, Si Ali Guider, écrivit directement au général commandant la Division d'Oran, contrairement aux usages généralement admis, et le pria de rendre la liberté aux Cheurfa internés à Fren dah, de restituer à tous ces nomades ceux de leurs biens qui avaient été saisis à Tiout et de les faire tous diriger sur le Ksar marocain d'Ich, en les prévenant qu'ils ne devaient plus revenir à Tiout. En même temps l'amel demandait que les questions de propriété qui pourraient être soulevées à la suite de cette migration, fussent traitées par la voie diplomatique, et, il ajoutait qu'en raison de la considération due au Sultan et des liens de parenté qui unissent ce souverain aux Cheurfa, il insistait particulièrement pour obtenir la restitution intégrale des biens de ces nomades. La réponse faite au représentant du Sultan à Oudjda, fut catégorique; elle contenait en substance que les Cheurfa, sujets algériens, relèvent, comme tels, exclusivement du gouvernement français qui entend les traiter suivant leurs agissements, que l'on avait tenu compte de leurs liens de parenté avec le Sultan en les exemptant d'impôts pendant plusieurs années et que, si cette faveur avait été rapportée, si des mesures de rigueur avaient été prises, c'est que leur conduite l'avait rendu

nécessaire. En même temps l'amel était prévenu qu'il eût à s'abstenir dorénavant de toute immixtion dans les affaires des populations résidant sur le territoire algérien et qu'une modification quelconque dans la situation des Cheurfa ne pouvait être traitée que par voie diplomatique.

Cet échange de correspondance avec l'amel d'Oudjda avait ramené particulièrement l'attention sur les Cheurfa. On songea plus que jamais à se débarrasser complètement de ces perturbateurs en faisant arrêter les principaux d'entre eux pour les interner au loin comme otages, et en dispersant leurs tentes. L'exécution de cette mesure de violence devait être confiée aux goums des subdivisions de Tlemcen et de Mascara qui devaient mettre à profit toute circonstance pour arriver à s'emparer des tentes et des personnalités notables des Cheurfa, particulièrement de Moulai Kaddour et de son frère Si Mohammed bel Hachemi.

Les circonstances n'avaient pas encore permis de mettre ce projet à exécution lorsque l'on apprit que cinq cavaliers des Cheurfa avaient blessé mortellement, le 24 janvier 1881, Si Mohammed ben Mohammed ben Miloud, frère du chef de la zaouia de Tiout¹. C'était

¹ Un parent du marabout avait été blessé en même temps. Si Mohammed succomba à sa blessure quelques jours après l'attentat (28 janvier).

Les agresseurs Cheurfa avaient été: le fils même de Moulai Kaddour et les nommés Moulai Abdelmalek, Mohammed ould Moulai Ali, Moulai Abdelkader et Moulai el Hassan.

une vengeance des Cheurfa qui acensaient le marabout d'avoir, l'année précédente, engagé le lieutenant de Castries à les arrêter et d'avoir poussé les autorités françaises à créer un poste dans la région des Ksour.

Cette agression montrait une fois de plus la nécessité d'en finir avec ces nomades qui malgré leur petit nombre parvenaient à tenir impunément en échec l'autorité française. Les prescriptions données antérieurement furent renouvelées et un officier du bureau arabe de Sebdeu, le lieutenant de Banières, qui se préparait à faire une longue tournée dans la région du Sud-Ouest, reçut pour instruction de profiter de toute occasion convenable pour atteindre le but que nous nous proposons à l'égard des Cheurfa.

Mais les événements, qui se produisirent, obligèrent cet officier à précipiter son retour de la région des Ksour et l'empêchèrent de mettre à exécution les ordres donnés¹. Toutefois, il rapporta la nouvelle que les tentes étrangères qui campaient autrefois avec les Cheurfa les avaient abandonnés et que ceux-ci

¹ Il y apprit cependant que les Cheurfa avaient envoyé une députation au Sultan après l'assassinat de Si Mohammed ben Mohammed ben Miloud. Ces délégués, revenus pendant le séjour du lieutenant de Banières dans les Ksour, prétendirent avoir reçu le meilleur accueil du Sultan qui avait accédé à leur demande de continuer à résider dans cette région tout en ne relevant que des autorités marocaines. Mais on sut bientôt qu'en réalité Moulai el Hassan leur avait manifesté tout son mécontentement pour les difficultés qu'ils ne cessaient de lui créer et qu'il leur avait prescrit d'aller camper à Ras el Aïn des Beni Mathar, après avoir livré au marabout de Tiout, les quatre individus qui avaient tué son frère.

campaient maintenant seuls dans les environs de Moghrar, c'est-à-dire à proximité de Bon Amama qui avait installé sa zaouia à Moghrar taltani.

A partir de cette époque, les Cheurfa se trouvèrent englobés dans le mouvement insurrectionnel, restant généralement attachés à la fortune de Bon Amama qu'ils suivirent presque partout dans les diverses migrations qu'il accomplit à cette époque.

Mais les intérêts qu'ils avaient laissés en territoire algérien devaient tôt ou tard ramener sous notre domination au moins ceux d'entre eux qui n'avaient à se reprocher aucun crime de droit commun¹. C'est ainsi que le 25 décembre 1882, dix tentes de cette fraction vinrent se replacer sous notre autorité. Elles avaient pour chef Moulai El Arbi bel Hachemi, frère de Moulai Kaddour qui restait avec 25 tentes chez les Beni Guil².

¹ Les biens que possédaient les Cheurfa dans le cercle d'Aïn Sefra avaient été cependant séquestrés à la suite de l'insurrection. Mais ceux qui ne tardèrent pas à revenir avaient espéré voir lever ce séquestre en leur faveur, car on n'avait pas à leur reprocher d'avoir trempé dans l'assassinat du marabout de Tiout et on avait décidé de ne pas traiter les nomades du cercle d'Aïn Sefra, où nous venions de nous installer, de la même manière que ceux des autres cercles qui avaient pris part à la rébellion et qui se voyaient imposés le paiement d'une contribution de guerre, etc.

² En 1875, le Général Carteret, dans sa tournée des Ksour, avait constaté que les Cheurfa comprenaient trente-deux tentes.

En février 1881, des renseignements, qui n'avaient pu être contrôlés, établissaient que cette petite tribu était forte de 30 tentes, mais que 33 tentes étrangères vivaient avec elle.

En décembre 1882, au moment de la rentrée des dix tentes dont

Comme les tentes rentrées ¹ ne formaient qu'une partie de celles composant la fraction, le Général Thomassin, commandant la Division d'Oran, décida d'attendre le retour de la tribu entière pour le règlement des questions en suspens depuis 1881, c'est-à-dire le paiement de la lezma de 1880 et le règlement, au moins par la justice musulmane, du différend existant entre eux et le marabout de Tiout depuis l'assassinat du frère de ce dernier.

En avril 1884, Moulai Kaddour fit savoir au général, par une lettre écrite de Ras el Aïn des Beni Mathar, qu'il viendrait avec toutes ses tentes rejoindre celles de sa fraction déjà installées dans le nouveau cercle d'Aïn Sefra, dès que la récolte de l'orge qu'il avait ensemencé au Maroc serait faite ².

Il est ici question, le Commandant supérieur d'Aïn Sefra, rendait compte qu'il restait encore 21 tentes des Cheurfa au Maroc.

En mars 1884, le même officier supérieur constatait que, par suite de la rentrée de quelques tentes et du dédoublement d'autres, le nombre de celles existant dans le cercle d'Aïn Sefra était de 20 et celui des tentes restant au Maroc de 25.

Tous ces chiffres sont en résumé assez incertains et il faut bien avouer que nous n'avons jamais été bien fixés sur la force de cette tribu.

¹ Dès leur retour, elles avaient demandé à aller s'installer dans le cercle de Géryville dans les environs de Bou Semr'oun, où elles campaient souvent avant 1881, particulièrement dans la région d'Aïn el Ourka. Elles cherchaient ainsi à éviter tout contact avec la zaouia de Tiout. Cette permission leur fut cependant refusée, car on espérait faire régler le différend à l'amiable par les tribunaux musulmans.

² En prévision de cette éventualité, il avait été prescrit de ne faire payer aux Cheurfa aucune contribution de guerre ou amende

Malgré cet engagement, aucune tente des Cheurfa n'était rentrée en septembre 1884. Le fait pouvait être attribué au récent voyage accompli par Moulai Arafa à Figuig et à Ich et à la tendance déjà signalée du Gouvernement marocain à exercer une action plus effective sur les populations du sud de l'Empire.

Aussi ne parut-il pas possible de laisser plus longtemps bénéficier de l'immunité d'impôt des tentes placées sous notre autorité et auxquelles nous accordions la même protection et la même sécurité qu'à toutes celles des autres tribus de l'Algérie. Mais la redevance qu'il y avait lieu de leur faire payer ne semblait pas pouvoir être basée sur le prix de 2.000 francs, précédemment fixée pour la lezma annuelle des Cheurfa ; car les 20 tentes ¹ qui existaient alors sur notre territoire étaient dénuées de toutes ressources.

C'est pourquoi, se maintenant dans une juste limite, le Gouverneur général décida, le 15 septembre 1884, sur la proposition du général Détrie, commandant la Division d'Oran, que ces tentes ne paieraient annuelle-

collective, comme pour les autres indigènes du cercle d'Aïn Sefra. Ils devaient être astreints à payer la lezma due en 1880, au moment de leur départ, soit 2.000 fr. Pour l'année courante et par la suite, ils devaient payer une lezma égale. En attendant, les tentes déjà rentrées ne devaient pas figurer sur les listes de recensement du cercle ; au retour de celles qui manquaient, on pourrait frapper la lezma totale.

¹ Sur les dix tentes rentrées en Décembre 1882, un certain nombre s'était dédoublé. Le 6 mars 1884, trois nouvelles tentes étaient revenues de l'Ouest.

ment qu'une lezma de 200 francs représentant à peu près le montant total de ce qu'elles auraient à verser, en principal, si elles étaient soumises au Zekkat.

Jusqu'à la fin de 1892, la situation des Cheurfa ne fut pas modifiée : ceux qui étaient restés dans l'Ouest continuèrent à unir leur fortune à celle des Beni Guil ou plutôt à celle des Oulad Sidi Cheikh R'araba, qui vivent au milieu d'eux. Quant à ceux du cercle d'Aïn Sefra, toujours placés sous la direction de Moulaï el Arbi bel Hachemi, qui les avait ramenés dix ans avant, ils n'avaient donné lieu jusqu'alors à aucune observation méritant d'être citée. En janvier 1893, les autorités de la Division d'Oran pensèrent que l'érection de la fraction algérienne en un caïdat pourrait déterminer les tentes restées au Maroc à rentrer, et leur enlèverait la crainte d'être placées sous les ordres d'un caïd étranger à leur tribu. Cette proposition fut agréée du Gouvernement général et Moulaï el Arbi bel Hachemi fut investi des fonctions de caïd.

Mais un an après, à la suite de la fuite dans l'Ouest des Oulad Gottib (Amour), lorsque le Commandant supérieur d'Aïn Sefra arriva à Douis, entre Djenien bou Resk et Zoubia, avec le projet de faire remonter vers l'Ouest tous les nomades du cercle d'Aïn Sefra disséminés alors au sud de Moghrar tahtani, sur l'oued Namous, il apprit que, deux jours auparavant (30 mars 1894), les Cheurfa avaient fait défection, malgré l'opposition de leur caïd. Celui-ci avait été emmené de vive force par ses administrés qui l'avaient préalablement attaché.

Les tentes, qui venaient de fuir, au nombre alors de 16¹, avaient été immédiatement rejoindre celles de même origine qui se trouvaient déjà avec les Oulad Sidi Cheikh R'araba. Elles y sont encore et les suivent dans toutes leurs pérégrinations².

Depuis cette époque, nous n'avons plus entendu parler des Cheurfa, mais il est probable que ces gens demanderont tôt ou tard à rentrer sur notre territoire ou provoqueront dans un but analogue des incidents divers par voie diplomatique³.

OULAD SIDI TADJ.

La tribu des Oulad Sidi Tadj, issue de Sidi Tadj, un des fils du grand Sidi Cheikh, a toujours vécu avec les Amour dans la région où sont situés la plupart des Ksour que nous a reconnus le traité de 1845, c'est-à-dire sur le territoire limité à l'ouest par Fignig et à

¹ 5 tentes des Cheurfa seulement sont restées dans le cercle d'Aïn Sefra : elles campent avec les Oulad Ameur (Amour).

² Aux Cheurfa existant au Maroc sont venues se joindre depuis plusieurs années des tentes des Hamian dissidents. Tous campent généralement accolés aux Zoua R'araba ou tout au moins dans leur voisinage immédiat.

En été ils dressent d'ordinaire leurs tentes à Ras-el-Aïn des Beni Mathar et descendent en hiver jusqu'à Foued el Hallouf.

³ Leurs biens sont toujours soumis au séquestre depuis 1881.

l'est par Asla, mais principalement aux environs de Moghrar¹.

En raison de son habitat, dans une contrée située à l'ouest d'El Abiod et à proximité des parcours primitifs des Oulad Sidi el Hadj Abdelhakem, elle a été englobée avec ceux-ci sous la dénomination d'Oulad Sidi Cheikh R'araba. Il est certain cependant que les Oulad Sidi Tadj ont toujours vécu en groupe à peu près isolé du reste des Zoua R'araba², conservant pour ainsi dire une vie propre tout en restant cependant en relation avec eux lorsque les intérêts communs de ces marabouts pouvaient le commander.

Sidi Tadj, l'ancêtre de cette fraction, est enterré aux Oulad Sidi el Hadj Ahmed d'El Abiod Sidi Cheikh.

C'est là que son descendant Bou Amama, le futur chef de l'insurrection de 1881, venu en octobre 1878 pour faire ses dévotions, favorisa, dit-on, la fuite de Si Hamzaould bou Bekeur.

Une famille, descendant également de Sidi Tadj, les Oulad el Heurma, habite El Hammam fokami (Figuig). Son chef actuel, Sidi Tadj, entretient avec l'autorité française d'Aïn Sefra les meilleures rela-

¹ Cette tribu se trouve donc dans des conditions identiques à celles faites aux Amour par le traité de 1845. Elle est incontestablement algérienne par son habitat.

² Comme tous les Zoua, les Oulad Sidi Tadj sont serviteurs religieux de la zaouïa d'Es Saheli (Moul Sehoul) sur le haut oued Guir.

tions comme l'avait fait son père, Si El Menouar; ils semblent chercher à réserver l'avenir, espérant peut-être pouvoir servir un jour d'intermédiaires à leur parent, Bou Amama, pour l'aider à rentrer en grâce.

Dès notre première apparition dans la région des Ksour en 1847, nous nous étions trouvés en contact avec les Oulad Sidi Tadj, mais les ayant trouvés confondus avec les Amour nous n'avions pu nous rendre exactement compte de leur situation. Ce ne fut du reste qu'après l'expédition du Général Pélistier en 1849, dans les mêmes régions, que nous songeâmes pour la première fois à faire réellement sentir notre action dans le Sud. Notre tâche fut d'abord favorisée par la nécessité où se trouvaient les populations de ces contrées de venir faire annuellement leurs approvisionnements dans le Tell. C'est ainsi que les Oulad Sidi Tadj entrèrent en relations avec nous en 1850 et que nous leur imposâmes comme au temps des Turcs, un droit de passage, le « hak et tenia », qui fut fixé pour cette tribu à 100 « douros bou medfa »¹. Pendant quelques années ils acquittèrent

¹ Douros aux canons; pièces espagnoles de 5 francs ainsi nommées par les indigènes qui prennent pour des canons les deux colonnes d'Hercule qui figurent au revers.

Les tribus qui acquittaient le « hak et tenia » étaient laissées libres de payer un douro bou medfa par chameau pour entrer dans le Tell ou de verser d'un seul coup la somme imposée pour pouvoir s'approvisionner. Ajoutons que le « hak et tenia » n'était payé en principe que par les tribus marocaines qui venaient acheter des grains dans le Tell algérien.

cette contribution; puis, lorsque nous eûmes une connaissance plus approfondie du Sud et des droits que nous pouvions avoir sur les tribus qui l'habitent, nous leur fîmes payer l'impôt (1858) comme nous le faisons pour les Hamian R'araba, auxquels nous les rattachions alors¹.

Ils obéissaient alors à Si Cheikh ben Mohammed : nous le confirmâmes dans son commandement et c'était encore lui qui était à la tête de la tribu, comme caïd, quand en 1865, elle fit ouvertement défection.

Ce ne fut que sept ans plus tard que les Oulad Sidi Tadj revinrent à nous : le chef de l'annexe d'El Aricha, le capitaine Ben Daoud, pendant sa tournée dans les Ksour au mois de novembre 1872, reçut leur soumission². Les 37 tentes qu'ils comprenaient alors avaient été ramenées par l'ancien caïd : on accorda à celui-ci une nouvelle investiture (décision du 2 janvier 1873). Mais cette soumission dictée sans doute par l'intérêt devait être de courte durée : en février 1874, les Oulad Sidi Tadj reprenaient leur indépendance. Lorsque l'année suivante le général Carteret parcourut la région des Ksour, il ne put entrer en contact avec eux : ils

¹ Il en était de même alors d'une autre fraction de souche à peu près identique, les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub, qui dépendait alors de Sebdu. Elle ne paya également l'impôt qu'à partir de 1858.

² Déjà quelques mois avant, après l'entrevue d'El Aricha où les Doui Menia, Oulad Djerir et Amour, avaient conclu la paix avec les Hamian, entrevue qui avait eu un grand retentissement dans le Sud, les Oulad Sidi Tadj avaient demandé l'aman. Ils étaient alors campés dans la montagne à proximité de Mekalis.

campaient alors avec les Oulad Gottib (Amour)¹ et semblaient peu soucieux de revenir se placer sous notre domination.

Aussi, les voyons-nous, en novembre 1876, faire le meilleur accueil aux cavaliers du Makhzen marocain que l'amel d'Oudjda avait envoyés dans le Sud-Ouest. Leur désir de rester complètement en dehors de nous, se manifesta encore l'année suivante, lors du passage de la colonne du général de Flogny : les Oulad Sidi Tadj ne se présentèrent pas à lui².

Mais en juillet 1879, ils étaient signalés comme donnant asile aux Hamian dissidents, recevant dans leurs campements les mokhazeni de l'amel d'Oudjda et leur renettant cent francs d'impôt. Bientôt après (décembre 1879) on apprenait la venue clandestine chez les Rezaïna, du cercle de Saïda, d'une caravane composée d'Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub rebelles et d'Oulad Sidi Tadj. Cette caravane fut aussitôt saisie et les indigènes qui en faisaient partie furent arrêtés; mais presque aussitôt ceux d'entre eux qui appartenaient aux Oulad Sidi Tadj étaient relâchés sous le double prétexte qu'ils étaient sujets marocains et, ce qui était plus réel, que nous n'avions rien à leur reprocher.

On eut encore à s'occuper de ces nomades en

¹ La même année on avait également signalé leur présence aux environs de Figuig et même chez les Beni Guil.

² A la traversée du col d'El Hadjadj la colonne put seulement s'emparer de deux de leurs troupeaux.

mars 1880, lorsque le lieutenant de Castries, en tournée dans les Ksour, signale le passage dans leurs campements de Ferâat Mezzin de la députation des 7 officiers marocains, soi-disant envoyés dans ces parages pour travailler à l'apaisement des esprits. Cette délégation avait apporté aux Oulad Sidi Tadj, aux Oulad Sidi ben Aïssa et aux Oulad Sidi el Hadj Brahim une lettre collective du Sultan. En la communiquant aux premiers ils voulurent exiger d'eux une somme de 150 fr., mais ceux-ci ne voulurent payer que le tiers de cette somme¹.

L'insurrection de 1881 devait rencontrer dans les Oulad Sidi Tadj, parents de Bou Amama, ses premiers adhérents. Aussi les voyons-nous s'attacher dès le début à la fortune du chef du mouvement; et c'est en combattant dans les rangs des insurgés que leur ancien caïd Si Cheikh ben Mohammed se fait tuer².

Lorsque le calme fut rétabli, et que la création d'Aïn Sefra eut fait comprendre à tous que nous étions bien

¹ « La cupidité qui caractérise ces officiers marocains, écrivait à ce propos le Général Cérez, commandant la Division d'Oran, comme » la plupart des agents du Sultan d'ailleurs, est un obstacle sérieux » à la réussite de leurs missions dans lesquelles ils ne voient qu'un » moyen de pressurer les tribus qu'ils parcourent. La déconsidération » qui rejailit sur le Gouvernement marocain d'une pareille attitude » de ses agents lui enlève tout prestige et toute autorité morale. » C'est une des principales causes de son impuissance à régler tout » ce qui nous concerne, sa bonne foi étant admise ».

² Il fut tué en novembre 1881 dans le Djebel Beni Smir par les goums du corps expéditionnaire du Général Delebecque.

décidés à rester les maîtres chez nous, les Oulad Sidi Tadj songèrent à rentrer dans le pays où ils avaient tous leurs intérêts¹. En mai 1883, toutes les tentes qui étaient revenues sur notre territoire furent constituées en un douar séparé sous le commandement de Si bou Douaïa ould bou Hafs, proche parent de l'ancien caïd, qui avait laissé cinq fils dont l'aîné Sliman, seul, avait dépassé vingt ans. A sa mort en avril 1891, il fut remplacé par Si El Medjdoub ben Ahmed, qui deux ans plus tard (janvier 1893) reçut le titre de caïd.

Il avait paru en effet nécessaire d'augmenter le prestige et l'influence du chef d'une fraction qui comprenait à ce moment 54 tentes, alors qu'il ne restait au Maroc que deux tentes de même origine dont l'une avait pour chef Si Ahmed ben Cheikh, le fils de l'ancien caïd tué en 1881.

Mais ce dernier qui se considérait, malgré son éloignement, comme le chef réel des Oulad Sidi Tadj prit ombrage de cette nomination. Ses intrigues amenèrent bientôt (avril 1893) treize tentes de sa fraction à aller le rejoindre dans l'Ouest, où elles vivent

¹ Ils rentrèrent successivement et par petits groupes.

Le 17 avril 1883, il existait 15 tentes de cette fraction dans le cercle d'Aïn Sefra.

Le 10 avril 1884, elles étaient au nombre de 28 et d'après le Commandant supérieur d'Aïn Sefra, il n'en restait plus que 3 dans l'Ouest. Il signalait en même temps les 28 tentes rentrées comme étant dans le plus grand dénuement. Elles ne possédaient alors, en tout, que 23 chameaux et 58 moutons ou chèvres.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Les tribus sous la dépendance du Maroc entre le Teniet es Sassi et Figuig : Mehaïa, Beni Guil, Oulad Sidi Ali bou Chenafa, etc. — Description sommaire du Dahra marocain.

Les Hauts Plateaux oranais en se prolongeant à l'Ouest constituent la région que les nomades marocains de l'extrême Sud ont coutume d'appeler le Dahra ¹. C'est toujours la même vaste étendue à l'aspect désertique, « au sol uni, dure sans être pierreusé, aride, » sans autre végétation que l'alfa qui la couvre en » entier, sans autre eau que celle de rares puits creusés » à grands intervalles, souvent à plus d'une journée » de marche l'un de l'autre. Encore les puits sont-ils » fréquemment à sec ou comblés et si l'on y trouve de » l'eau, elle est presque toujours saumâtre ² ».

Cette immense plaine a pour limites à l'ouest, un mouvement de terrain à peine sensible que de Foucauld appelle Rekkam et qui forme la ceinture orientale d'une

¹ Le Nord.

² De Foucauld, Reconnaissance au Maroc, page 389.

partie du bassin moyen de la Moulouïa au nord, le Djebel Debdou, le Djebel Oulad Amer et les montagnes qu'occupent les tribus berbères des Beni bou Zeggou, Zekkara, etc., et qui la séparent de la plaine d'Angad ; à l'est, par les tribus algériennes ; au sud, enfin par une série de bourrelets montagneux qui l'isolent, soit du bassin du Chott Tigri, soit de celui de l'oued Guir.

Ces steppes désolées, où vivent cependant de nombreux nomades, sont sillonnées de rivières qui ne contiennent généralement d'eau qu'au moment des fortes pluies. Mais alors l'afflux momentané des eaux vient remplir les redirs qui existent en grand nombre dans leurs lits, apportant ainsi une passagère abondance dans une contrée où la sécheresse est l'état le plus fréquent.

Le principal cours d'eau, vaste gouttière qui draine toute l'humidité de la région, est l'oued Charef. Il a son origine chez les Aït Tser'rouchen, non loin des puits de Tisreïn ¹. Après avoir creusé un large sillon du S.-O. au N.-E. dans cette immense plaine, il atteint Ras El Aïn des Beni Mathar, d'où, changeant brusquement d'orientation, il coule dorénavant presque perpendiculairement à son ancienne direction et va se jeter dans la Moulouïa, non sans avoir changé dès lors son nom pour celui d'oued Za.

Au nord-est et au sud-est de la plaine du Dahra se

¹ Tizer'aïn.

trouvent les deux grandes dépressions du Chott R'arbi et du Chott Tigri.

De nombreux nomades vivent dans le Dahra. Les tribus qu'ils forment n'ont point à proprement parler de territoire fixe : sans cesse en mouvement, leur population change constamment de place, pour donner de nouveaux pâturages à leurs troupeaux, et parcourt cette immense plaine en tous sens. Cependant certaines tribus sont plus souvent au sud, tandis que d'autres se tiennent de préférence dans le nord. Les premières sont celles qui ont leurs dépôts de grains dans la région qui avoisine au sud le Dahra, les secondes ont leurs silos à Ras el Aïn des Beni Mathar ou dans les montagnes au nord du Dahra, ou même dans la plaine d'Angad.

Les tribus du Sud sont, en allant de l'est à l'ouest, les Beni Guil, les Oulad Sidi Ali bou Chenafa, les Oulad en Nasseur, les Aït Tser'ouchen et différentes fractions maraboutiques presque toutes originaires des Oulad Sidi Cheikh et dont il sera parlé au cours de cette étude. Celles du Nord sont les Mehaïa et les Beni Mathar. La description que nous avons déjà donnée de ces deux tribus rend inutile tout nouveau développement¹. Nous dirons seulement que de ces deux fractions, ce sont les Mehaïa qui s'avancent le plus loin dans le Dahra, tandis que les Beni Mathar ne se montrent que rarement au sud de Ras el Aïn.

¹ Voir Tome 1^{er}, Chapitre III.

Enfin les tribus du Nord sont soumises au moins nominativement à l'autorité du Sultan, tandis que celles du Sud ont joui, presque toutes jusqu'à présent, d'une indépendance à peu près absolue.

BENI GUIL.

De toutes les tribus qui habitent le Dahra, celle des Beni Guil est incontestablement la plus forte. Le territoire qu'elle occupe s'étend depuis le Chott R'arbi jusqu'à Figuig¹ et depuis Matarka, sur l'oued Charef, jusqu'à Aïn Chaïr et Bou Kaïs. Cet immense espace, embrasse la plus grande partie du Dahra et la région située au sud, au sud-est et à l'est du Chott Tigri². Sur toute cette vaste étendue, il n'existe aucun lieu habité d'une façon permanente, sauf vers le Sud, comme nous le verrons.

Les Beni Guil, étant essentiellement pasteurs, ne vivent que sous la tente et ne s'adonnent à aucune culture. Le sol de leur pays, dont la nature est la même que celle des Hauts Plateaux algériens, ne produit que

¹ Nous avons vu dans le chapitre deuxième quelle était la limite que nous pouvions logiquement revendiquer pour nos possessions dans cette région, c'est-à-dire entre les Hamian et les Beni Guil.

² « Ce pays, a écrit le Général de Wimpffen dans le rapport » d'ensemble adressé au Gouverneur général à la suite de l'expédition » de l'oued Guir en 1870, est loin de présenter les conditions de dépendement et d'aridité qu'on est généralement porté à lui attribuer. » De Taoussera, et en suivant mon itinéraire qui devait » laisser Figuig à l'est, les eaux de Galoul et de Tigri à l'ouest, on

les plantes que l'on trouve habituellement dans ces mêmes régions, c'est-à-dire principalement l'alfa, l'armoïse, etc.¹.

La tribu des Beni Guil paraît s'être constituée d'éléments très disparates à une époque fort reculée et dont il n'est pas possible de préciser la date. Aussi, peut-on la considérer plutôt comme une confédération qu'une communauté d'intérêts réunie en un tout plus ou moins homogène.

On a cependant essayé de démontrer que les Beni Guil n'étaient qu'une fraction des Beni Hassen², mais

» atteint les rivières d'Oulakak et de Souf el Keser chez les Amour
 » dont les montagnes sont à proximité vers l'Est. Puis continuant vers
 » l'Ouest, on pénètre dans la magnifique plaine de Tamlelt. La grande
 » tribu des Beni Guil y séjourne pendant plusieurs mois de l'année
 » avec ses nombreux troupeaux qu'elle trouve à abreuver à Aïn Desla,
 » à l'oued Bou Arfa et à l'oued Foum Falet, qui sortent des montagnes
 » situées au Nord. Cette plaine n'est guère couverte aujourd'hui que
 » d'excellents pâturages; mais une partie notable de sa superficie se pré-
 » terait à des cultures de céréales; on en voit des plaques de distance en
 » distance, et nul doute qu'avec plus de sécurité dans la contrée, ces
 » essais timides ne vinssent à s'étendre ».

¹ C'est la plante que les indigènes nomment le chih, *artemisia herba alba* des botanistes, appelée improprement thym par nos soldats.

² Voici ce qu'écrivit à ce propos A. Fillias, dans sa brochure sur l'expédition de l'oued Guir en 1870 (page 9 et suivantes), d'après, sans doute, le lieutenant-colonel de Colomb (Notice sur les oasis du Sahara, 1860, p. 116).

« Les Beni Guil descendent des Beni Hassen, qui habitaient autre-
 » fois le Sahara marocain. Il y a un siècle environ, et après deux
 » années consécutives d'extrême sécheresse, les Beni Hassen émi-
 » grèrent en masse vers le Nord. Un jour que la chaleur était intense,
 » une fraction de la tribu fit halte pour se reposer quelques heures. La

rien n'est venu encore confirmer cette assertion; un autre prétend qu'une partie d'entre eux, les Beni R'omeracen, comprend les débris des berbères Zenata qui occupèrent jadis la même contrée, et il en voit la preuve dans le nom de cette fraction qui aurait signifié originairement: les enfants de Iar'moracène, c'est-à-dire les descendants du fondateur de la dynastie des Beni Zian (Zenata) à Tlemcen.

Une étude plus approfondie permettra sans doute de reconnaître quelle est la valeur de ces affirmations qui, au demeurant, peuvent avoir un fond de vérité, étant donné les mouvements de populations qu'ont produits depuis des siècles, dans ces régions, les invasions et les guerres continuelles. Et cela est d'autant plus probable que, ainsi que nous allons le voir, des renseignements recueillis sur place permettent d'indiquer, avec assez de certitude, quelle est la véritable origine de plusieurs des fractions qui constituent cette grande confédération.

A l'heure actuelle, on partage quelquefois les Beni

» pluie survint, puis continua, rendant le départ impossible: il fallut
 » attendre. Bientôt cependant, sous son action bienfaisante, les pâtu-
 » rages reverdirent et la campagne aride la veille se transforma comme
 » par enchantement. Le chef du douar y fixa ses tentes. Les Beni
 » Hassen qui avaient gagné le Tell, donnèrent à la tribu séparatiste le
 » nom de Beni Guil, enfants de la sieste, et ce nom lui est resté ».

Les Beni Hassen mentionnés ici sont évidemment ceux qui habitent actuellement dans le R'arb la plaine du Sebou. Ce sont des arabes de la tribu de Makil. Les lettrés du Maghreb admettent cette origine commune des Beni Guil et des Beni Hassen, mais ils ne peuvent fournir de preuve à ce sujet.

Guil en Cheraga et R'araba, mais le plus souvent, on donne à chacune des deux grandes fractions qu'ils forment les noms qui leur sont propres : Beni Goummen et Beni R'omeracen.

Les Beni Goummen comprennent environ 1.400 tentes. Ils se subdivisent en trois sous-fractions qui sont : 1^o les Oulad Brahim, originaires d'après la tradition d'El Oudar'ir (Figuig) ; 2^o les Oulad Farès, qui viendraient de Sagniat el Hanra et comme tels prétendraient à une origine chérifienne ; 3^o les Oulad Ahmed ben Abdallah, de souche inconnue.

Les Beni R'omeracen comptent environ 1.300 tentes. Ils ne forment que deux sous-fractions : les Oulad loub, qui seraient originaires des Sedjâa ; 2^o les Oulad Hadji, d'origine inconnue.

Les Beni Goummen étant nos proches voisins, c'est d'eux que nous nous occuperons d'abord.

La première de leurs trois fractions, les Oulad Brahim, comprend quatre grands douars qui sont :

1^o Les Oulad M'hammed, forts de 180 tentes et qui obéissent au cheikh Ahmed ben el Kebir. Celui-ci a été investi de ses fonctions par l'ancien amel d'Oudjda, Si Abdelmalek¹, mais il n'a reçu aucun cachet.

Les 180 tentes de ce douar campent d'ordinaire en quatre groupes de la manière suivante :

| | |
|---------------------------|------------|
| Oulad Taleb Mohammed..... | 50 tentes. |
| Oulad Sliman..... | 30 tentes. |

¹ Si Abdelmalek ben Ali es Saïdi a été amel d'Oudjda de 1879 à 1882.

| | |
|---------------------------|------------|
| Oulad Ali ben Brahim..... | 50 tentes. |
| Oulad Abderrhaman..... | 50 tentes. |

2^o Les Oulad Ali bel Hassen, qui comprennent 110 tentes, ont pour cheikh Smaïn ben Mehenni qui a été investi par l'amel Si Abdelmalek dans les mêmes conditions que le précédent. Ce douar forme les trois groupes suivants :

| | |
|---------------------|------------|
| Oulad Taleb..... | 50 tentes. |
| Oulad Kassou..... | 30 tentes. |
| Oulad bou Arfa..... | 30 tentes. |

3^o Les Oulad Rhamdan, qui comptent 110 tentes et sont soumis à l'autorité de deux chioukh. Le premier, Tahar ben Abdallah, qui a reçu son investiture, sans cachet du caïd de Figuig, Mohammed ben Aouniar¹, a sous son autorité les deux groupes des Oulad Ali (20 tentes), et des Oulad Abderrahman (30 tentes). Le second, Mohammed ben Brahim ben bou Zian, qui tient son autorité de l'amel Si Abdelmalek, mais ne dispose d'aucun cachet, commande aux Oulad bou Zian (30 tentes) et aux Oulad Abdelkader (30 tentes).

4^o Les Oulad Chaïb, qui comprennent 130 tentes, forment trois groupes qui obéissent chacun à des chioukh particuliers. Ce sont les Oulad Abdelkader (40 tentes) dont le cheikh Sliman ben el Kebir a reçu son autorité² de l'amel si Abdelmalek ; les Oulad Ali (40 tentes) et les Zareg (50 tentes) qui obéissent aux

¹ En fonction depuis 1891.

² Sans cachet.

chionkh, Ben Abdallah Ould Zeroual et Brahim ben Dalman Debbali, tous deux investis¹ par le caïd de Figuig, Mohammed ben Aoumar.

La seconde fraction des Beni Goummen, les Oulad Farès, se partage en trois grands douars : les Oulad Mohammed, les Oulad Embarek et les Oulad bel Hassen.

Les Oulad Mohammed, qui comptent 145 tentes, ont pour cheikh Ahmed ould Ali ben bou Djemaa qui a été investi par l'amel Si Abdelmalek. Ils forment quatre groupes qui sont :

| | |
|--------------------------------------|------------|
| Oulad Mohammed proprement dits | 40 tentes. |
| Oulad Abdeuralman..... | 30 tentes. |
| Oulad Azzi..... | 25 tentes. |
| Oulad bou Azza..... | 50 tentes. |

Les deux autres douars de la fraction sont placés sous les ordres du cheikh Mohammed ould Ahmed ben Embarek. Ils se partagent de la manière suivante : les Oulad Embarek, en :

| | |
|------------------------------------|------------|
| Oulad M'hammed | 30 tentes. |
| Oulad Mohammed ben Ahmed..... | 50 tentes. |
| Oulad Embarek proprement dits..... | 40 tentes. |

et les Oulad bel Hassen en :

| | |
|---|--------------------------|
| Oulad bel Hassen proprement dits (appelés aussi Oulad Djilali)..... | 60 tentes ² . |
| Oulad Ali..... | 40 tentes ³ . |

¹ Sans cachet.

² Ils ont pour cheikh particulier, Lakhdar ould ben Azzi.

³ Cheikh particulier, Kaddour ould M'hammed.

La troisième fraction des Beni Goummen, les Oulad Ahmed ben Abdallah, se subdivise elle-même en dix groupes d'inégale importance. Ce sont :

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| 1° les Oulad Abdallah ben Ahmed | 30 tentes. |
| 2° les Oulad Amar..... | 40 tentes. |
| 3° les Oulad Ali..... | 50 tentes. |
| 4° les Oulad M'hammed..... | 30 tentes. |
| 5° les Oulad Madjoub..... | 50 tentes. |
| 6° les Oulad el Mouloud..... | 60 tentes. |
| 7° les Oulad Messaoud..... | 100 tentes. |
| 8° El Alaouna..... | 100 tentes. |
| 9° les Oulad Abid..... | 40 tentes. |
| 10° les Oulad ben Nasseur..... | 30 tentes. |

Les Beni R'omeracen vivent à l'ouest des Beni Goummen. Leur première fraction, les Oulad Ioub, se partage en sept groupes qui ont chacun leur chef particulier, ce sont :

1° Les Oulad bel Kassem qui comprennent 150 tentes et forment 4 douars : Oulad ben Amar, Oulad ben Ali, Oulad R'elane et Oulad bel Kassem proprement dits.

2° Les Oulad Embarek qui comptent 100 tentes et se divisent également en 4 douars : les Oulad bou Faïeda, les Oulad Ahmed, les Oulad Ahmed ben Ali et un quatrième douar dont le nom ne nous est pas parvenu.

3° Les Oulad Bedda qui se divisent en Oulad el Aredj, Oulad bou Melifa, Oulad M'hammed ben Bedda et comprennent 130 tentes.

4° Les Oulad Slama qui comptent également 130 tentes réparties en trois douars.

5° Les Oulad Djabeur qui, au nombre de 200 tentes, forment 4 douars : Oulad Abdallah ben Djabeur, Oulad Mohammed ben Djabeur, Oulad ben Tahar, Oulad Dahuan ben Djabeur.

6° Les Oulad Raho qui comptent 60 tentes et auxquels appartient le caïd Abderrahuan ould M'hammed bel Hassen.

7° Les Oulad ber Raho, au nombre de 50 tentes.

La seconde fraction des Beni R'omeracen, celle des Oulad Hadji, se divise en quatre groupes principaux. Ce sont :

- 1° Les Oulad El Amouri.
- 2° Les Oulad M'hammed ben Nasseur.
- 3° Les Oulad Amama.
- 4° Les Oulad Ali ben Iassine.

Les Oulad el Amouri se partagent à leur tour en trois douars qui sont :

| | |
|---------------------------------------|------------|
| Oulad el Amouri proprement dits | 50 tentes. |
| Oulad Abdallah | 40 tentes. |
| Oulad el Meddah | 25 tentes. |

Les Oulad M'hammed ben Nasseur forment également quatre douars :

| | |
|--|------------|
| Oulad M'hammed ben Nasseur proprement dits | 80 tentes. |
| Oulad Mohammed | 40 tentes. |

| | |
|-----------------------|------------|
| Oulad ben Abbou | 30 tentes. |
| ? (nom inconnu) | 25 tentes. |

Les Oulad Amama de leur côté constituent trois douars :

| | |
|-----------------------------------|------------|
| Oulad Amama proprement dits | 80 tentes. |
| Oulad ben Amama | 20 tentes. |
| Oulad Ouali | 50 tentes. |

Enfin les Oulad Ali ben Iassine forment de même trois douars.

| | |
|---------------------|------------|
| Oulad Hammadi | 50 tentes. |
| Oulad Rhamdam | 20 tentes. |
| Oulad Aïssa | 25 tentes. |

NOTABILITÉS ET FAMILLES MARQUANTES DES BENI GUIL.

1° BENI GOUMMEN.

Chez les Beni Goummen, la principale famille est celle des Oulad Ali ben bou Djemâa dont le chef actuel, Ahmed ould Ali ben bou Djemâa, est un homme d'une quarantaine d'années qui a hérité de l'immense influence de son père et de ses ancêtres. Cette influence s'étend chez les Oulad Farès dont cheikh Ahmed possède toutes les sympathies. Il a donné plusieurs fois des preuves de ses aptitudes guerrières, notamment dans un combat qu'il soutint contre les Oulad Serour (Hamian), au sud d'El Gor, non loin d'El Aricha, il y a une vingtaine d'années.

Citons encore les Oulad Abdallah ben Ahmed dont le chef actuel, Cheikh el Mehediould Abdallah, est un homme d'environ 48 ans qui dispose d'une autorité incontestée sur l'ensemble des Oulad Ahmed ben Abdallah et chez ses frères. Il est respecté de tous les Beni Guil chez lesquels il est connu par sa bravoure, sa sagesse et ses largesses. Sa famille est nombreuse, mais aucun de ses parents n'est en évidence.

En dehors de ces familles importantes il existe encore aux Beni Gommén des personnalités marquantes de moindre notoriété, nous allons en donner l'énumération en l'accompagnant de renseignements qui peuvent être utiles :

a. — Aux Oulad Brahim :

Dans le douar Oulad M'hammed, on rencontre, en outre du cheikh Ahmed ben el Kebir, un jeune homme de 25 à 30 ans, El Haoussineould Ahmed bel Haoussine, fils d'un ancien cheikh, tué en 1879 dans une rixe entre Beni Guil, qui paraît devoir hériter de l'influence de son père.

Dans le donar Oulad Ali bel Hassen, le cheikh Smaïn ben Mehenni est la personnalité la plus importante. Il a aussi une grande influence chez les Oulad Brahim.

Citons encore, dans le même douar, El Aribi ben Mehenni, frère du précédent; Mohammed Lakhdar, homme d'une cinquantaine d'années, très écouté dans sa fraction, et Mokaddem Souïah, âgé également de 50 ans, qui appartient à l'ordre des Kadria.

Dans le donar Oulad Rhamdan, Hamzaould ben Salah, de la fraction Oulad Ali, homme d'une trentaine d'années, est le représentant d'une famille riche et très influente.

Dans le douar Oulad Chaïb, le cheikh Sliman ben el Kebir (45 ans) est le seul personnage un peu en relief que l'on puisse citer.

b. — aux Oulad Farès.

Dans le douar Oulad Mohammed, les notables influents sont: Dahmanould Eubarek (45 ans), Sliman ben Haïda, Ben Farès ben Ali et surtout le mokaddem bou Djemâa qui est universellement écouté.

Dans le donar Oulad bou Azza, il faut nommer un homme de 50 ans, Ahmed ben Zerouki qui jouit d'un certain crédit.

Parmi les Oulad M'hammed, des Oulad Embarek, c'est le nommé Ali ben Dahman qui a la plus grande influence (30 ans); et chez les Oulad Mohammed, ben Ahmed, de la même fraction, Ahmed ben Sliman (40 ans).

Enfin, chez les Oulad bel Hassen ce sont les nommés Dahmanould Ahmed ben Djilali, personnage de 45 à 50 ans, Lakhdarould ben Azzi (40 ans) et Kaddourould M'hammed (40 ans) qui ont le plus d'autorité.

c. — aux Oulad Ahmed ben Abdallah.

Les personnalités jouissant d'une réelle autorité dans

chacun des groupes composant cette fraction sont les suivantes :

1° Chez les Oulad Abdallah ben Ahmed, le mokadem Abdallah ould el Hadj el Madani Tonidjeur.

2° Chez les Oulad Amar, le cheikh Mohammed Lekhal, qui tient complètement son monde dans sa main (65 ans).

3° Chez les Oulad Ali, un homme de 32 ans, Ali ould Ahmed bel Arbi et un autre de 37, Amar ben Haddada.

4° Chez les Oulad M'hammed, Bou Lenouar ould ben M'hammed.

5° Chez les Oulad Madjoub, M'hammed ben Fodhil, homme de près de 40 ans.

6° Chez les Oulad el Monloud, Ahmed ould ben Aneur, homme d'une trentaine d'années.

7° Chez les Oulad Messaoud, Embarek ould Dahman bel Mahi, personnage du même âge que le précédent qui jouit d'un fort crédit dans sa fraction.

8° Dans le douar El Alaonna, Mohammed ould Dahman ben Abdallah, homme âgé de trente ans.

9° Chez les Oulad Abid, El Hadj el Arbi ould Ahmed ben Abid, frère du cheikh.

10° Chez les Oulad ben Nasseur, le cousin du cheikh, Ben Nasseur ould Embarek ben Nasseur, âgé de 40 ans.

Les Beni Goummen se rangeraient immédiatement sous les ordres de Ahmed ould Ali ben bou Djemaa et d'El Mehedi ould Abdallah ben Ahmed au premier appel de ceux-ci pour entamer une action, ou accep-

teraient leur décision sur toute question touchant leurs intérêts généraux.

11°. — BENI R'OMERACEN.

La principale famille de cette fraction est celle des Oulad bel Kassem, dont le représentant actuel est Cheikh Hamouan ben bou Medien. L'influence de cet indigène est bien supérieure à celle dont dispose le caïd dit « des Beni Guil » Abderrahman ould M'hammed bel Hassen, investi par le Sultan et qui n'a été accepté que par une partie des Beni R'omeracen et pas du tout par les Beni Goummen.

Citons encore comme personnalités marquantes chez les Beni R'omeracen :

Ali ould M'hammed, des Oulad ben Kassem ;

Kaddour ould ben Abdallah, du douar Oulad Djabeur ;

El Haoussine el Amar ould Mohammed ben Djabeur, des Oulad Djabeur ;

Mohammed ould Embarek, des Oulad Bedda ;

Mohammed ould Salah, des Oulad Embarek ;

Bou Djemâa ben Ahmed, des Oulad Slama ;

Haoumine ould Abdallah ben Hammadi, des Oulad Ali ben Iassine ;

Ahmed ben Fodhil, des Oulad M'hammed ben Nasseur.

En thèse générale, dans toutes les fractions des Beni Guil, l'autorité des chioukh est plus ou moins effective. C'est que ce sont d'ordinaire des individualités qui se

sont à peu près imposées. Acceptées d'abord par leurs douars, elles ont été agréées ensuite par le représentant du Sultan à Figuig, de qui elles dépendent administrativement, car l'action très restreinte de ce fonctionnaire sur les populations qu'il dirige ne lui a jamais permis de leur imposer un chef de son choix. D'ailleurs ces nomades, au moindre prétexte, au moindre caprice, n'hésitent pas à retirer à leurs chioukh le semblant d'autorité dont ils jouissent et à les confondre de nouveau au milieu du commun des mortels.

Comme dans la plus grande partie du territoire de l'empire chérifien, les Beni Guil ne paient point d'impôts bien réguliers. Chaque année, les chioukh perçoivent le plus qu'ils peuvent de moutons, en remettent le moins qu'ils peuvent aux mokhazeni envoyés de Figuig et y ajoutent quelques douros à titre de gratification, appelée Sokra. La plupart du temps il ne parvient pas au Sultan un atome de ces soi-disant impôts qui, avant de lui arriver, sont passés entre les mains du chef de douar, du cheikh, des mokhazeni, du caïd de Figuig, du chef d'escorte et de l'escorte elle-même chargée de les porter à la résidence chérifienne.

Les relations des Beni Guil et leurs alliances avec les tribus limitrophes sont de nature excessivement variable, car ils sont subordonnés aux discussions de toute sorte qui prennent si facilement naissance au sein de populations échappant à une autorité assise et effective. Aussi, les voit-on souvent prendre part aux luttes qui désolent l'amalat d'Oudjda et soutenir

tantôt un parti, tantôt l'autre, suivant le caprice du moment.

Les relations des Beni Guil avec les Doui Menia étaient assez tendues en 1893. Il ne semble pas que cette situation se soit améliorée depuis, bien au contraire. L'origine de cette inimitié provenait d'actes de brigandage commis par les Oulad Ioub à l'égard de caravanes venant du Tafilalet sous la protection des Doui Menia.

En outre, les relations qu'ils entretiennent avec les Oulad Djerir et les Beraber, qui étaient assez bonnes il y a quelques années, sont actuellement fort mauvaises¹. Il en est de même des Oulad el Hadj de la Moulouïa avec lesquels les Beni R'omeracen sont en état perpétuel d'hostilité.

Ordres religieux.

Différents ordres se partagent l'influence religieuse chez les Beni Guil.

Celui de Kenadsa (Ziania) est le plus répandu chez ces nomades. Après lui vient l'ordre des Kerzazia qui a de nombreux adhérents chez les Oulad Farès et dont le mokaddem, Bou Djemâa, est un personnage influent, ainsi que nous l'avons déjà dit. L'ordre de Moulay Taïeb (Ouazzan) compte également d'assez nombreux serviteurs dans ces tribus, ainsi que celui des Derkaoua

¹ Comme nous le verrons plus loin (chapitre VII) la paix serait actuellement faite (mai 1895).

qui semble y gagner chaque jour du terrain, recrutant sans cesse de nouveaux adeptes chez ces nomades et particulièrement chez les Oulad Chaïb.

Quant aux Oulad Sidi Cheikh R'araba dont le chef est actuellement Si Allal, et qui vivent au milieu de ces populations marocaines, ils comptent parmi elles des serviteurs, surtout dans le douar Oulad Madjoub avec lequel ils campent d'ordinaire.

Nous résumerons ici en un tableau les renseignements que nous possédons sur les influences religieuses prédominantes dans chacun des groupes de population composant la confédération des Beni Guil.

| NOMS DES FRACTIONS | ORDRES RELIGIEUX | NOMS DES MOKADDEMS | |
|-------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|--|
| BENI GOUMMEN | | | |
| OULAD BRAHIM | Oulad M'hammed..... | tous Ziania..... | Cheikh Ahmed el Kebir. |
| | Oulad Ali bel Hassen..... | Taïbia..... | » |
| | Oulad Rhamdan..... | tous Ziania..... | Ben Rhamdan ben M'hammed. |
| OULAD FARÈS | Oulad Chaïb..... | tous Derkaoua..... | El Hadj Abdallah, orig ^e du Sous. |
| | Oulad Mohammed..... | sauf six Taïbia..... | Mohammed ould Taleb Ahmed. |
| OULAD FARÈS | Oulad Mohammed..... | Kerzazia 2/3 de la population. | Bou Djemâa ben el Kebir. |
| | Oulad Embarek..... | Taïbia 1/3 de la population. | Ahmed ben Fersi. |
| | Oulad bel Hassen..... | comme les précédents..... | mêmes Mokaddems que ci-dessus |
| Oulad Ahmed ben Abdallah..... | tous Ziania..... | Bou Cheret ould el Aredj. | |
| | | tous Kerzazia..... | N..... |
| BENI ROMERACEN | | | |
| OULAD IOUB | Oulad bel Kassem..... | Derkaoua..... | Ben Ahmod ben Amar. |
| | Oulad Embarek..... | Kerzazia..... | Mohammed ben bou Feïda. |
| | Oulad Bedda..... | »..... | » |
| OULAD HADJI | Oulad Slama..... | Taïbia..... | Abdelouahab ben Ali. |
| | Oulad Djabeur..... | »..... | » |
| | Oulad Raho..... | Kadria..... | Abdallah ben M'hammed. |
| OULAD HADJI | Oulad ben Raho..... | Derkaoua..... | Embarek ben Djilali. |
| | Oulad el Amouri..... | Derkaoua..... | Mohammed ben Mostefa. |
| | Oulad M'hammed ben Nasseur..... | Ziania..... | Abdelkader bel Amouri. |
| OULAD HADJI | Oulad Amama..... | Derkaoua..... | » |
| | Oulad Ali ben Iassine..... | Kerzazia..... | Abdallah bou Amadi. |

De toutes les tribus habitant le Dahra, celle des Beni Guil est certainement celle qui a eu le plus contact avec nous ¹ en raison de la prépondérance réelle qu'elle a sur l'ensemble de ces nomades par l'importance de sa population et à cause surtout de la situation de son territoire de parcours habituel qui confine à celui de nos administrés, les Hamian. Aussi, faire l'historique de nos relations avec ces tribus chérifiennes, revient-il à répéter tout ce que l'on a déjà pu dire à propos des Hamian et des conséquences qu'a eu pour eux la proximité de ces nomades marocains. Nous nous contenterons de rappeler que nos dissidents, que nos mécontents de tout genre, ont de tout temps trouvé un refuge assuré chez les Beni Guil, en même temps qu'une aide efficace toutes les fois qu'il s'est agi de tenter un coup de main contre nos gens. C'est à eux qu'en 1849, les Oulad Sidi Cheikh R'araba, forcés de quitter le sol algérien sont venus demander asile; c'est chez eux que Si Sliman ben Kaddour avait recruté la plupart des partisans avec l'aide desquels il a exécuté son coup de main du 17 novembre 1881 ²;

¹ Nous ne parlons pas bien entendu des Mehaïa et des Beni Mathar dont il a été déjà question dans le 1^{er} volume, ni des Zoua R'araba qui feront l'objet d'une étude spéciale.

² C'est à la suite de cette incursion que les autorités algériennes interdirent aux Beni Guil la fréquentation de nos marchés. Maintenu jusqu'en mai 1883, cette mesure fut alors rapportée par M. Tirman, sur la demande de l'amel d'Oudjda, d'abord en faveur des Mehaïa et étendue quelques jours après à tous les ressortissants de cet amal et par conséquent aux Beni Guil (voir à ce sujet chap. II.)

c'est chez eux encore que se sont enfuis la plupart des groupes des Amour qui se sont brusquement soustraits à notre autorité depuis quelques années; c'est à eux enfin qu'il faut imputer la plupart des méfaits commis de tout temps au préjudice de nos nomades et particulièrement des Hamian dont les revendications depuis les derniers mois de 1891 se sont élevées comme nous l'avons dit à plus de 273.000 fr.

Cela suffit pour montrer l'état véritablement anarchique dans lequel vivent ces nomades, et on comprend le peu d'autorité que peut avoir chez eux le caïd que le Sultan s'est décidé, en 1892, à placer à la tête de cette grande tribu.

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que l'action du Sultan ne se fasse déjà un peu plus sentir que par le passé (où elle était nulle) chez ces nomades.

C'est que jadis ils ne se trouvaient en contact qu'avec des musulmans, comme eux, tandis qu'aujourd'hui ils se trouvent en présence de chrétiens qui ont la force pour eux et avec lesquels il faut compter. Aussi ne sont-ils pas fâchés de trouver auprès du Sultan un appui et une aide au moins morale contre l'envahisseur quelque peu menaçant qu'il soit.

Jadis les Beni Guil, unis aux Doui Menia, aux Oulad Djerir et aux Amour, formaient une vaste association, appelée zegdou, dont le but semble avoir été moins la défense commune, que le pillage des tribus ennemies ou éloignées. Peu après la campagne du Général de

Wimpffen sur l'oued Guir (1870), ce zegdou s'est dissout et ne s'est plus rassemblé depuis, au moins dans les mêmes conditions qu'autrefois.

RENSEIGNEMENTS

| NOMS DES FRACTIONS | NOMS DES CHEFS |
|---|-------------------------------|
| BENI GUIL | |
| BENI GOUMMEN | |
| OULAD BRAHIM. | Oulad M'hamed..... |
| | Oulad Ali bel Hassen..... |
| | Oulad Rhamdan..... |
| Oulad Chaïb..... | |
| OULAD FARES. | Oulad Mohammed..... |
| | Oulad Embarek..... |
| | Oulad bel Hassen..... |
| OULAD AHMED BEN ABDALLAH. | Oulad Abdallah ben Ahmed..... |
| | Oulad Amar..... |
| | Oulad Ali..... |
| | Oulad M'hamed..... |
| | Oulad Madjoub..... |
| | Oulad el Mouloud..... |
| | Oulad Messaoud..... |
| | El Alaouna..... |
| | Oulad Abid..... |
| | Oulad ben Nasseur..... |
| BENI R'OMERACEN | |
| OULAD IOUR. | Oulad bel Kassem..... |
| | Oulad Embarek..... |
| | Oulad Bedda..... |
| OULAD HAÏDJ. | Oulad Slama..... |
| | Oulad Djsbeur..... |
| | Oulad Raho..... |
| Oulad ber Raho..... | |
| Oulad el Amouri..... | |
| Oulad M'hamed ben Nasseur..... | |
| Oulad Amama..... | |
| Oulad Ali ben lassine..... | |
| TOTAUX DES BENI GOUMMEN..... | |
| TOTAUX DES BENI R'OMERACEN..... | |
| TOTAL GÉNÉRAL DES BENI GUIL..... | |

Ahmed ben el Kebir.....
 Smain ben Mehenni.....
 Tahar ould Abdallah, Mohammed ben Brahim ben bou Zian.....
 Sliman ben el Kebir.....
 Ben Abdallah ould Zeroual.....
 Brahim ben Dahman ed Debbali.....
 Ahmed Ould Ali ben bou Djemâa.....
 Mohammed Ould Ahmed ben Embarek.....
 Lakhdar ould ben Azzi. — Kaddour ould M'hamed.....
 El Mehedi ould Abdallah ben Ahmed.....
 Mohammed Lekhal.....
 Amar ould Haddada.....
 El Haddad ould el Aïssaoui.....
 El Mâti ould Ali ben Abdallah.....
 Ahmed ould Mohammed.....
 Amar ould Chabir.....
 Taïeb ben Segher.....
 Hamouan ould Ahmed ben Abid.....
 Mohammed ben Ahmed ould Zerigui.....

STATISTIQUES.

| NOMBRE DE | RESSOURCES POUR TRANSPORTS | | | RICHESSES EN TROUPEAUX | | | LIEUX D'ENSILOTEMENT | | |
|-----------|----------------------------|-------------------|------------------|------------------------|---------|---------|----------------------|----------|---|
| | hommes. | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux. | mulets. | ânes. | | moutons. | chèvres. |
| 180 | 200 | 100 | 500 | » | 300 | 18.000 | 2.000 | » | Ksour d'El Oudar'ir et d'El Abid (Figuig) |
| 110 | 150 | 80 | 400 | » | 200 | 20.000 | 2.000 | » | |
| 110 | 160 | 90 | 300 | » | 200 | 20.000 | 3.000 | » | |
| 130 | 200 | 100 | 500 | » | 300 | 30.000 | 3.000 | » | Zenaga (d°) |
| 145 | 160 | 100 | 600 | » | 400 | 25.000 | 2.000 | » | El Oudar'ir (d°) |
| 120 | 150 | 90 | 400 | » | 200 | 20.000 | 1.500 | » | d° (d°) |
| 100 | 170 | 100 | 300 | » | 200 | 15.000 | 2.000 | » | d° (d°) |
| 30 | 60 | 30 | 100 | » | 80 | 6.000 | 1.000 | » | Oulad Sliman (d°) |
| 40 | 70 | 40 | 130 | » | 80 | 8.000 | 1.500 | » | d° (d°) |
| 50 | 80 | 40 | 150 | » | 100 | 8.000 | 1.500 | » | El Maïz (d°) |
| 30 | 40 | 30 | 100 | » | 80 | 6.000 | 1.000 | » | Zenaga (d°) |
| 50 | 100 | 50 | 150 | » | 100 | 8.000 | 2.000 | » | d° (d°) |
| 60 | 80 | 60 | 240 | » | 150 | 12.000 | 1.000 | » | d° (d°) |
| 100 | 150 | 80 | 300 | » | 200 | 20.000 | 2.000 | » | d° (d°) |
| 100 | 130 | 80 | 300 | » | 200 | 18.000 | 2.000 | » | d° (d°) |
| 40 | 60 | 30 | 100 | » | 100 | 13.000 | 1.000 | » | d° (d°) |
| 30 | 40 | 20 | 80 | » | 50 | 5.000 | 600 | » | d° (d°) |
| 1.125 | 2.000 | 1.120 | 4.650 | » | 2.940 | 252.000 | 29.100 | » | |
| 150 | 150 | 100 | 200 | » | 200 | 30.000 | 4.000 | » | Aïn Chair |
| 100 | 150 | 80 | 300 | » | 150 | 20.000 | 1.500 | » | d° |
| 130 | 160 | 80 | 200 | » | 150 | 12.000 | 1.000 | » | d° |
| 130 | 150 | 70 | 200 | » | 150 | 25.000 | 2.000 | » | Zenaga (Figuig) |
| 200 | 200 | 150 | 500 | » | 300 | 40.000 | 6.000 | » | Aïn Chair |
| 60 | 80 | 60 | 100 | » | 150 | 6.000 | 500 | » | d° |
| 50 | 80 | 40 | 100 | » | 100 | 5.000 | 500 | » | |
| 115 | 130 | 80 | 300 | » | 200 | 23.000 | 2.000 | » | Mour'eul, El Ahmar. |
| 175 | 200 | 130 | 400 | » | 300 | 30.000 | 5.000 | » | Sfissifa et Boukaïs |
| 95 | 100 | 70 | 150 | » | 150 | 9.500 | 500 | » | |
| 95 | 100 | 70 | 200 | » | 200 | 18.000 | 3.000 | » | |
| 1.300 | 1.500 | 930 | 2.650 | » | 2.050 | 218.500 | 26.000 | » | |
| 2.725 | 3.500 | 2.050 | 7.300 | » | 4.990 | 470.500 | 55.100 | » | |

OULAD SIDI ALI BOU CHENAFÀ.

Avec les Beni Guil, vit depuis de longues années une tribu d'origine chérifienne, qui bien qu'indépendante de fait, partage toutes leurs vicissitudes. Ce sont les Oulad Sidi Ali bou Chenafa¹, dont le pays reconnu est le Djebel Tendirara R'arbia où ils ont de nombreux cimetières et les Koubbas de leurs ancêtres.

Ils se partagent en six fractions qui se subdivisent elles-mêmes en un certain nombre de douars, ce sont :

1° Les Oulad R'eziel qui ont pour cheikh, Si Abdelmalek ben el Hadj el Madani et forment six douars.

2° Les Djebabra qui comprennent deux douars ayant chacun un cheikh particulier.

3° Les Oulad bou Ras qui obéissent au cheikh El Hadj Saïd ben Amar et forment quatre douars.

¹ Comme bien d'autres fractions, reconnues marocaines par le traité de 1845, les Oulad Sidi Ali bou Chenafa, avaient généralement l'habitude à l'époque des Turcs de faire leurs approvisionnements de grains dans le Tell oranais. Il payaient pour cela l'impôt appelé « Hak et Tenia » (droit de passage). Nous continuâmes ces errements en exigeant de ces nomades une semblable redevance dont le montant était fixé à un « douro bou medfa » (voir chap. IV), par tête de chameau. En 1851 sur la demande des Oulad Sidi Ali bou Chenafa, cet impôt fut changé en un droit annuel fixe de 200 douros bou medfa.

Pour faciliter nos relations avec ces nomades, il fut même question, à la fin de 1852, de leur donner un caïd qui aurait eu qualité pour correspondre avec nous au nom de sa tribu.

Nos exigences administratives et les événements politiques qui allaient se produire devaient désapprendre peu à peu à cette tribu le chemin de notre Tell.

4° Les Oulad Sidi Ameer, placés sous le commandement du cheikh Si Eddin ould Si Ahmed ben Korès, qui comprennent trois douars.

5° et 6° Les Touhama et les Regâa qui ne forment chacun qu'une fraction.

En dehors des chefs de chacune de ces fractions, il n'existe aux Oulad Sidi Ali bou Chenafa aucune personnalité marquante digne d'être citée.

Quant aux influences religieuses qui s'y font sentir, nous résumerons les renseignements que nous possédons à cet égard dans le tableau suivant :

| NOMS DES FRACTIONS | ORDRES RELIGIEUX | NOMS DES MOKADDEMS |
|-----------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|
| OULAD SIDI ALI BOU CHENAFÀ | | |
| Oulad R'eziel... | Oulad Messaoud..... | Derkaoua. » |
| | El Guetaïat..... | Kerzazia... Si el Miloud ben Ahmed. |
| | Oulad Moussa..... | Taïbia..... El Bachir ben Toumia. |
| | El Aomeur..... | Taïbia..... » |
| Djebabra .. | Oulad Ioussef..... | Derkaoua.. » |
| | Oulad Iacoub..... | Derkaoua.. » |
| | Oulad el Bachir .. | Taïbia..... Si Djelloul ould Mansour. |
| Oulad Sidi Ameer. | Djemoula..... | d° d° |
| | El Kerenga..... | d° Si Ahmed ben bou Djemâa. |
| | El Hamcimat..... | Derkaoua.. » |
| Oulad bou Ras... | Oulad bou Chenafa.... | Derkaoua.. » |
| | Oulad Sidi el Hadj Saïd. | Kerzazia... El Hadj Tahar. |
| | El Cheretat..... | Derkaoua.. » |
| Oulad bou Ras... | Negagza..... | d° » |
| | Chelafa..... | d° » |
| | Touhama..... | Taïbia..... Si Kaddour ben Lakhdar. |
| | Regâa..... | Ziania.... Ben Atila ben (?) |

RENSEIGNEMENTS

| NOMS DES FRACTIONS | NOMS DES CHEFS |
|-----------------------------------|--|
| Oulad Sidi Ali bou Chenaïa | |
| Oulad R'eziel.. | Oulad Messaoud..... Abdelmalek ould el Madani..... El Guetaïat El Aredj ben Sérïer..... Oulad Moussa..... Si El Aredj ben Abdelmalek..... El Aomeur..... El Hadj Mohammed Brida..... Oulad Ioussef..... Si ben Moussa ben bou Djemâa..... Oulad Iacoub..... El Hadj Kaddour ben bou Djemâa..... |
| Djebabra..... | Oulad El Bachir..... Bou Médien ben Mamoun..... Djemoula..... Bou Alem ben Djelloul..... |
| Oulad Sidi Aneur..... | El Kherenga..... Si Ahmed ben bou Djemâa..... El Hameïmat..... Si Eddin ould Si Ahmed ben Korès..... Oulad bou Chenaïa..... Si El Bachir bel Arbi..... |
| Oulad bou Ras..... | Oulad Sidi El Hadj Saïd..... Si El Hadj Saïd ben Amar..... El Chérétat..... Mohammed ben Ali..... Negagza..... Si Aïssa ben Ahmed..... Chelafa..... Si Abdallah ben Madani..... Touhama..... Si El Haoussine ben Ali..... Regâa..... Si Ahmed Dhassi..... |
| | TOTAUX |

STATISTIQUES

| NOMBRE DE | RESSOURCES POUR TRANSPORTS | | | RICHESSES EN TROUPEAUX | | | LIEUX D'ENSILOTEMENT | | | |
|-----------|----------------------------|-------------------|------------------|------------------------|---------|-------|----------------------|----------|----------|---|
| | tentos | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux. | mulets. | ânes. | | moutons. | chèvres. | bovifs. |
| | | | | | | | | | | Oued Charef |
| | 30 | 100 | 40 | 100 | » | 200 | 6.000 | 500 | » | d° |
| | 30 | 100 | 40 | 80 | » | 200 | 6.000 | 500 | » | d° |
| | 60 | 120 | 60 | 150 | » | 210 | 9.000 | 800 | » | d° |
| | 60 | 120 | 60 | 150 | » | 210 | 9.000 | 800 | » | d° |
| | 50 | 70 | 50 | 70 | » | 200 | 7.500 | 600 | » | d° |
| | 40 | 50 | 30 | 80 | » | 150 | 6.000 | 500 | » | d° |
| | 50 | 70 | 50 | 150 | » | 200 | 7.500 | 600 | » | Oued el Aouedj |
| | 70 | 80 | 60 | 170 | » | 250 | 10.500 | 1.000 | » | à 50 kilom. N.-O. de Ras el Aïn des Beni Mathar |
| | 40 | 50 | 30 | 80 | » | 200 | 6.000 | 500 | » | Oued el Aouedj |
| | 40 | 50 | 30 | 90 | » | 150 | 7.500 | 500 | » | à 50 kilom. N.-O. de Ras el Aïn des Beni Mathar |
| | 50 | 70 | 50 | 100 | » | 150 | 6.000 | 600 | » | Oued el Aouedj |
| | 30 | 50 | 30 | 100 | » | 90 | 6.000 | 500 | » | à 50 kilom. N.-O. de Ras el Aïn des Beni Mathar |
| | 30 | 50 | 30 | 100 | » | 90 | 6.000 | 500 | » | Oued Charef |
| | 40 | 60 | 40 | 120 | » | 120 | 8.000 | 600 | » | |
| | 40 | 60 | 40 | 120 | » | 120 | 8.000 | 600 | » | |
| | 40 | 60 | 40 | 100 | » | 120 | 8.800 | 600 | » | |
| | 40 | 60 | 40 | 100 | » | 120 | 8.000 | 600 | » | |
| | 760 | 1.220 | 720 | 1.840 | » | 2.780 | 125.000 | 10.300 | » | |

OULAD EN NASSEUR.

Cette tribu, forte de 370 tentes et indépendante des Beni Guil, partage également leurs vicissitudes et leurs campements. Ils dressent cependant leurs tentes le plus souvent au sud-ouest du territoire des Beni Guil, dans la région d'Aïn Chaïr. Ils possèdent d'ailleurs à une cinquantaine de kilomètres de cette oasis un certain nombre de petits Ksour où ils emmagasinent leurs approvisionnements.

Cette tribu se divise en quatre groupes qui sont : El

RENSEIGNEMENTS

| NOMS DES FRACTIONS | NOMS DES CHEFS |
|-------------------------|---|
| OULAD EN NASSEUR | |
| El Ozalcha..... | <ul style="list-style-type: none"> Onlad Taleb..... Onlad ber Raho..... Onlad Rezzouz..... |
| Oulad Ali..... | <ul style="list-style-type: none"> Onlad Ali..... Onlad ben Abbou..... |
| El Kerari..... | El Chebeb..... |
| Oulad Abbou..... | Allal ould M'hammoud..... |
| | TOTAUX..... |

Ozalcha (120 tentes), Oulad Ali (50 tentes), El Kerari (100 tentes) et Oulad Abbou (100 tentes). Les Oulad en Nasseur ont la plus mauvaise réputation dans notre Sud-Ouest, car les bandes de malfaiteurs se recrutent peut-être avec encore plus de facilité chez eux que chez tous leurs voisins. C'est qu'assurés de la complicité des Beni Guil, leurs alliés, qui cachent leurs entreprises et protègent leurs retraites, ils n'hésitent pas à franchir la grande distance qui peut les séparer des campements de nos nomades pour venir tenter un coup de main contre eux.

STATISTIQUES.

| NOMBRE DE | | | RESSOURCES POUR TRANSPORTS | | | RICHESSES EN TROUPEAUX | | | LIEUX D'ENSILOTEMENT |
|-----------|------------------|-----------------|----------------------------|--------|-------|------------------------|---------|--------|--|
| tentes | fantassins armés | cavaliers armés | chameaux | mulets | ânes | moutons | chèvres | bovins | |
| 50 | 100 | 25 | 100 | » | 150 | 4.000 | 400 | » | Les Oulad en Nasseur ont de petits Ksour sur l'Oued bou Anan à 50 kilom. à l'ouest d'Aïn Chaïr, ils y ensilotent et y cultivent. |
| 50 | 80 | 20 | 40 | » | 120 | 2.000 | 200 | » | |
| 30 | 50 | 15 | 30 | » | 90 | 1.500 | 200 | » | |
| 30 | 50 | 40 | 45 | » | 90 | 1.500 | 200 | » | |
| 20 | 40 | 40 | 30 | » | 60 | 1.000 | 200 | » | |
| 100 | 200 | 30 | 100 | » | 300 | 5.000 | 500 | » | |
| 100 | 200 | 30 | 100 | » | 300 | 5.000 | 500 | » | |
| 370 | 720 | 140 | 445 | » | 1.110 | 20.000 | 2 200 | » | |

AÏT TSER'ROUCHEN DU SUD.

Parmi les populations nomades du Dahra marocain, mentionnons encore une tribu d'origine berbère qui vit à l'extrémité ouest de cette plaine, à la source de l'oued Charef, et qui étend également son aire d'habitation sur les deux versants du Grand Atlas : ce sont les Aït Tser'rouchen méridionaux, ainsi nommés pour les distinguer de leurs frères de même nom et de même souche qui habitent les montagnes de l'autre côté de la vallée de la Moulouïa et dont ils vivent complètement séparés. Ils sont tous connus aussi sous les noms de Mermoucha et de Oulad Moulaï Ali ben Amer² parce qu'ils se prétendent descendants du chérif de ce nom. C'est du reste pour ce même motif qu'ils sont serviteurs religieux des marabouts de Kenadsa, qui ont une origine commune avec le chérif Moulaï Ali ben Amer.

Les Aït Tser'rouchen du Sud dont nous parlerons du reste encore quand nous étudierons la Haute Moulouïa, sont généralement nomades ; cependant ils possèdent un certain nombre de Ksour dont nous ne mentionnerons ici qu'un seul, celui d'Anoual (Zaouiet Anoual)³ sur un affluent de gauche de

¹ Renseignements extraits de l'ouvrage de de Foucauld : Reconnaissance au Maroc, page 384 et suivantes.

² Renseignements donnés par de Foucauld que nous n'avons pu contrôler.

³ Comme nous le verrons, ils ne possèdent que quelques maisons dans ce Ksar.

l'oued Guir. Les fractions nomades de cette tribu qui vivent d'ordinaire dans le Dahra, sont d'après de Foucauld : 1^o les Aït bou Ouchchaouen¹ campant habituellement près d'Anoual² ; d'après le même voyageur, ils pourraient armer mille fusils³ ; 2^o les Aït Saïd ou el Hasen, 200 fusils d'après le même ; 3^o les Aït Heddou ou bel Hasen, 200 fusils ; 4^o les Aït Haseïn, vivant aux environs de l'oued Guir, 800 fusils ; 5^o les Aït Haumon bel Hasen, 60 fusils.

Terminons en disant que les Aït Tser'rouchen⁴ jouissent d'une complète indépendance et qu'ils n'ont aucune relation avec le makhzen marocain. Une intervention du Sultan chez eux n'aurait à la rigueur quelque chance d'aboutir que si elle se faisait par l'intermédiaire des marabouts de Kenadsa.

¹ Autres orthographe : Aït bou Oussaouen, Aït bou Chaouan.

² C'est dans cette fraction que Si Sliman ben Kaddour fut assassiné en 1883.

³ Tous ces chiffres paraissent fort exagérés. Il ne faut pas oublier que toutes les fois que de Foucauld n'a pas vu par lui-même, il y a lieu de se méfier de ses informations, car elles lui ont été généralement données par des Juifs, enclins à amplifier démesurément les moindres faits.

⁴ D'après un voyageur indigène qui tout récemment (mai 1894) s'est rendu à Figuig après avoir traversé le Dahra, des gens des Aït Tser'rouchen viendraient, tous les étés, s'établir avec des vivres dans les environs de Mouih es Sifer, avec l'intention de couper la route à tous ceux qui suivent la route de Souf el Kesser à Figuig.

C'est une bande de ce genre, à laquelle s'étaient joints quelques indigènes des Oulad en Nasseur, qui assassina, en juin 1888, à Hadjerat es Seun, Si El Menouarb el Heurma, oncle de Bou Amama, revenant de chez les Beni Guil et rentrant à Figuig où il habitait.

*Fractions maraboutiques. — Oulad Sidi Cheikh
R'araba.*

An milieu des Beni Guil, sans cependant se confondre avec eux et sans s'associer complètement à leur fortune, campent la plupart des fractions des Oulad Sidi Cheikh R'araba qui vivent au Maroc, et le groupe de populations connu sous le nom de Cheurfa¹ qui dressait autrefois ses tentes aux environs du Ksar algérien de Tiont².

Les Oulad Sidi Cheikh R'araba (550 tentes³) constituent cinq groupes bien distincts qui sont⁴ :

1^o Les Oulad Sidi el Hadj Abdelhakem qui obéissent à Si Allal ould Sidi Cheikh ben Taïeb⁵ et comprennent 195 tentes.

¹ Nous avons parlé assez longuement de cette fraction dans le chapitre précédent pour qu'il ne paraisse pas utile d'en dire davantage ici. Avec les Zoua R'araba campent également les Oulad Ahmed ben Moussa, fraction des Oulad Khelif (Hamian) qui se sont soustraits à notre autorité en 1889.

² Avec les Zoua R'araba campent également la plupart des Amour qui se sont soustraits à notre autorité.

³ Pouvant fournir environ 370 fantassins armés et 800 cavaliers.

⁴ La plupart de ces renseignements ont été puisés dans une monographie des Oulad Sidi Cheikh R'araba, due à M. le Capitaine Regnault, chef de bureau arabe, et portant la date du 20 septembre 1893. Nous examinerons la situation politique des Zoua R'araba au chapitre IX.

⁵ Si Allal n'a pas reçu de cachet du Sultan, il se sert de celui de son père.

2^o Les Oulad Sidi ben Aïssa, commandés par Si bon Hafs ben Arabi¹ et comptent 190 tentes.

3^o Les Oulad Sidi el Hadj Brahim, qui ont pour chef Sidi Cheikh ben bon Hafs² et comptent 40 tentes.

4^o Les Oulad Sidi el Hadj Ahmed, placés sous l'autorité de Si M'hammed ould Si el Hadj Maamar² et comprenant 70 tentes.

5^o Les Oulad Sidi M'hammed Abdallah que dirige Si el Kadj Mohammed ben Aneur et qui forment une agglomération de 50 tentes.

Les Oulad Sidi el Hadj Abdelhakem se subdivisent eux-mêmes en six douars qui sont :

a. — Oulad Sidi Zian, 80 tentes; chef du douar, Si Kaddour ben Mohammed.

b. — Oulad Sidi ben Douaïa, 20 tentes; chef du douar, Ben Chellali ben . . . ?

| | | |
|--------------------------------|-----------|--|
| c. — Oulad Sidi Taïeb. | 30 tentes | } soumis directement à Si Allal. |
| d. — Oulad Aziz (3). | 30 tentes | |
| e. — Merasla (3). | 20 tentes | |
| f. — Melabda (3) (4). | 15 tentes | |

¹ Si bon Hafs a reçu un cachet, il y a une douzaine d'années, par l'intermédiaire de l'amel d'Oudjda qui l'avait demandé pour lui.

² Ces chefs de fractions sont reconnus par le Sultan, mais ils n'ont reçu que des lettres de nominations sans cachet.

³ Ces trois fractions ne sont pas originaires des Oulad Sidi Cheikh, mais comme elles vivent avec eux depuis plusieurs générations, elles se considèrent néanmoins comme en faisant partie.

⁴ 14 tentes de cette fraction qui vivaient sur notre territoire à El Abiod Sidi Cheikh se sont soustraites brusquement à notre autorité en avril 1884 et sont allées rejoindre Si Allal. La cause de cette

De leur côté, les Oulad Sidi ben Aïssa constituent trois douars :

a. — Oulad Sidi el Hadj el Arbi, 40 tentes ; chef de douar, Si el Mahdi ben Zoubia.

b. — Oulad Sidi Sliman ben Abdelkader, 70 tentes ; chef du douar, Si bou Hafs ben Arabi ¹.

c. — Oulad Sidi Mohammed, 80 tentes ; chef de douar, Si el Haouari ben Mohammed.

finie était moins imputable aux agissements secrets de Si Allal qu'aux désirs qu'avaient ces nomades d'échapper à l'administration exercée du caïd d'El Abiod Sidi Cheikh. Quelque temps après (juin 1894), avant même que la nouvelle de la révocation de ce chef indigène et de son remplacement fut parvenue à Géryville, 7 autres tentes, cette fois des Oulad Sidi M'hammed (Zona R'araba), dépendant également d'El Abiod, s'enfuyaient à leur tour dans l'Ouest, invoquant le même motif que les précédentes pour justifier leur départ clandestin.

Enfin le 15 mars 1895, les six tentes des Mehabda, qui restaient encore en Algérie, quittèrent brusquement leur campement de Melk Sliman, dans l'oued R'arbi, et prirent la route de l'Ouest. Un douar du Makhzen de Géryville, installé à Benoud, fut avisé aussitôt de ce mouvement. Les cavaliers qui le composaient se lancèrent immédiatement à la poursuite des fuyitifs. Ils les atteignirent à Arich el Meha, sur l'oued Namons, et, devant la résistance des fuyards, durent engager une lutte avec eux. Au cours du combat trois des Mehabda furent tués ; mais les chevaux exténués souffraient tellement de la soif que les mokhazeui ne purent tirer de leur avantage tout le profit désirable. La plupart des dissidents purent s'échapper et il ne resta entre les mains de nos cavaliers qu'un homme, deux femmes et cinq enfants. En même temps 14 chameaux, 142 montons et 70 chèvres étaient saisis et ramenés.

Par suite de ces départs successifs, la fraction des Mehabda réfugiée au Maroc compte actuellement une quarantaine de tentes.

¹ Celui-là même qui a autorité sur tout le groupe.

Il y a quelques années, les Oulad Sidi el Hadj Abdelhakem et les Oulad Sidi M'hammed Abdallah campaient seuls constamment ensemble. Il y a quatre ans environ les trois autres fractions sont venues momentanément les rejoindre à la suite des faits que nous allons brièvement relater. A cette époque, les Regâa (Oulad Sidi Ali ben Chenafa), ayant tué sept hommes aux Touhama (même tribu), vinrent solliciter l'appui des Zoua R'araba et avec leur aide réussirent à tuer sept hommes aux Beni Guil qui avaient pris parti pour les Touhama. Les Oulad Sidi ben Aïssa, les Oulad Sidi el Hadj Brahim et les Oulad Sidi el Hadj Ahmed qui jusqu'alors avaient vécu disséminés au milieu des Beni Guil, ne se crurent plus en sûreté et vinrent se grouper auprès de Si Allal. Ils s'en sont de nouveau séparés aujourd'hui pour reprendre leur liberté d'action d'autrefois.

Comme nous l'avons déjà dit et comme nous le montrerons encore plus loin ¹, c'est une erreur du traité de 1845, qui a fait d'une partie de ces nomades des sujets marocains et les a contraints à abandonner une contrée où ils vivaient depuis l'origine de leur famille ².

¹ Voir chapitre IX.

² Un certain nombre de familles des Zoua R'araba se trouvent cependant encore en Algérie, mais elles sont fort disséminées. On en trouve un certain nombre dans le caïdat d'El Abiod Sidi Cheikh, d'autres aux environs de Freneda, et quelques autres encore (ou même des fractions entières, comme les Rehamma, des Oulad Mimoun, de la commune mixte de La Moricière) çà et là dans le Tell. Enfin quelques tentes des Oulad Sidi el Hadj Ahmed seraient chez les Beni Snassen et chez les Augad, de l'amalat d'Oudjda.

Aussi ceux d'entre eux qui possèdent des propriétés à Fignig appartiennent-ils à des fractions incontestablement marocaines et qui sont établies depuis de longues années dans le pays. Ce sont les Oulad Sidi el Hadj Brahim et les Oulad Sidi ben Aïssa qui ont des maisons et des jardins à Beni Onnif (Fignig).

Les zaouïas de Sidi Abdelkader ben Mohammed, au N.-E. d'El Hammam, et de Sidi ben Aïssa, entre El Oudar'ir et Zenaga, dépendent des Oulad Sidi ben Aïssa. Ceux-ci ont également des palmiers et des jardins à Bechar, Onakda, Bou Kaïs, El Ahmar, Sfissifa. En vertu de titres authentiques les habitants de ces ksour leur doivent le 1/8 de leurs produits. S'ils ne les paient pas, les descendants de Sidi ben Aïssa ont le droit de faire vendre les propriétés et de prélever le 1/8 du prix de la vente.

La justice est rendue chez les Zona R'araba par le cadhi Si Mohammed ben Mohammed qui a reçu un cachet du Sultan Moulay el Hassan.

Les Oulad Sidi Cheikh R'araba sont exempts d'impôts en vertu d'un titre qui leur a été remis, il y a une douzaine d'années. Ils paient seulement une redevance volontaire pour l'entretien du makhzen d'Oudjda : elle peut être évaluée annuellement à 2.000 fr.

Les Oulad Sidi Cheikh n'ont pas de pays à eux à proprement parler. Ils nomadisent dans toute la région occupée par les Mehaïa, les Beni Guil et les Oulad Djerir, depuis la plaine d'Augad jusqu'à Béchar.

Leurs principaux points de culture sont situés : à

El Aouedj Foukani et Tahtani, à Ras el Aïn des Beni Mathar, chez les Beni lala, à Tionli (chez les Mehaïa), à Tonal (chez les Angad), à Metarrih (chez les Beni bou Zeggou). Quant aux Oulad Sidi el Hadj Brahim et aux Oulad Sidi el Hadj Ahmed, les premiers ne cultivent pas en dehors de leurs jardins de Beni Onnif et les seconds ne s'adonnent à aucune culture.

Oulad Sidi M'hammed ben Ahmed.

A l'ouest des Beni Guil, mêlé souvent aux Oulad En Nasseur, vit encore un groupe maraboutique, les Oulad Sidi M'hammed ben Ahmed qui forment une petite tribu d'une trentaine de tentes¹. Ils ont une réputation justifiée de commerçants émérites et fréquentent les marchés de Debdou, d'Oudjda et de la Kasba de Messou, ils viennent quelquefois à Lalla Mar'nia. Leurs transactions sont d'ailleurs facilitées par leur caractère maraboutique qui les met généralement à l'abri des vexations des tribus voisines et leur crée une réelle indépendance.

Les Oulad Sidi M'hammed ben Ahmed sont en outre de grands éleveurs de troupeaux ; ils possèdent

¹ Les renseignements que nous possédons sur l'importance de cette fraction sont fort contradictoires ; les uns affirment qu'elle ne se compose que d'une trentaine de tentes, tandis que les autres prétendent qu'elle est forte de 3 à 400 tentes. Cette dernière assertion paraît fort exagérée, car si cette tribu avait véritablement cette importance, elle jouirait dans ces régions d'une plus grande notoriété et il est probable qu'elle ferait parler d'elle davantage. C'est là la raison qui nous a fait adopter jusqu'à plus ample informé la première de ces deux versions.

beaucoup de chameaux et de moutons et élèvent une race de chevaux estimée.

Les Koubbas de leurs ancêtres sont à Zouiet Anoual ; ils possèdent également la plupart des maisons de cette localité.

Avec les Oulad Sidi M'hammed ben Ahmed vivaient autrefois 70 tentes de Mesabih, leurs serviteurs religieux ; il n'en reste plus qu'une douzaine à présent. La majeure partie de ces nomades est, en effet, allée se fixer auprès des Beni Guil, il y a une trentaine d'années à la suite de dissentiments avec leurs seigneurs religieux¹.

Les Oulad Sidi M'hammed ben Ahmed, gens pacifiques, virent cependant la discorde s'élever entre eux, vers 1882, à propos d'une question d'eau, mais la paix fut bientôt rétablie. Quelques années plus tard, vers 1890, les bonnes relations qu'ils entretenaient avec leurs voisins furent elles-mêmes un instant troublées. A cette époque, une partie d'entre eux, se trouvant camper avec les Oulad el Hadj, leurs serviteurs, eut à subir, en même temps que ces derniers, une agression des Mehaïa et des Zoua R'araba, qui ignoraient que leurs campements fussent mêlés avec ceux des Oulad El Hadj que seuls ils voulaient atteindre. Dans l'action, un neveu de Si Allal fut tué par les Oulad Sidi M'hammed ben Ahmed ;

¹ Ces Mesabih sont fort pauvres ; ils vivent de rapines qu'ils exercent autant au préjudice des marabouts que de leurs autres voisins.

malgré cela, le chef des Zoua, se rendant bientôt compte de l'erreur commise, fit aussitôt restituer aux marabouts les chameaux qui leur avaient été enlevés. En échange de ces bons procédés, les Oulad Sidi M'hammed offrirent de payer la « dia » (prix du sang) pour la mort du neveu de Si Allal. C'est sur ces bases que la réconciliation s'effectua.

Ksour.

Dans toute la région parcourue par les différentes tribus dont nous venons de parler, il n'existe aucune agglomération de population sédentaire, si ce n'est sur les limites nord et sud du parcours de ces nomades. Au nord, c'est la Kasba de Ras el Aïn¹ où emmagasinent les Mehaïa et les Beni Mathar, ainsi que la plupart des fractions maraboutiques qui nomadisent dans la région ; au sud, ce sont les Ksour de l'oasis de Figuig qui feront l'objet d'une étude spéciale, et tous ceux qui sont situés à la limite sud-ouest du territoire de ces tribus. Ces derniers, que nous allons étudier ici, sont tous placés sur les affluents de gauche de l'oued Guir ; ce sont d'une part Aïn Chaïr, Mour'eul, Sfissifa, El Ahmar, Bou Kaïs ; de l'autre Zaouiet Anoual et les petits Ksour avoisinant ce dernier et qui appartiennent pour la plupart aux Oulad en Nasseur.

¹ Voir la description que nous avons donnée de cette localité dans le Tome I^{er}, chapitre II.

AÏN CHAÏR¹.

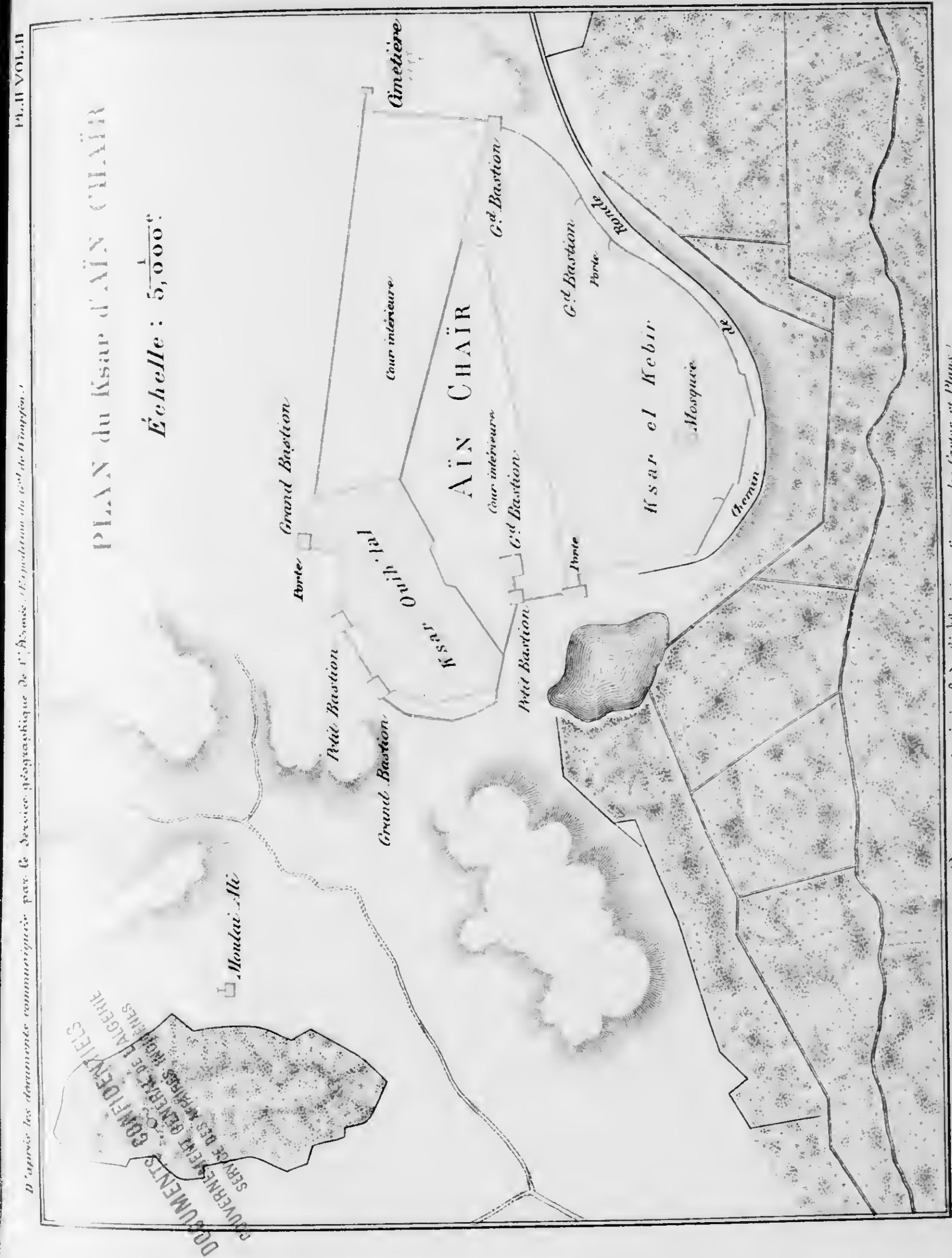
Le Ksar d'Aïn Chaïr², construit sur le rocher et dominé vers le nord par une croupe détachée du Djebel R'enem, est entouré d'un mur garni de tours formant bastions. Le rôle actif qu'a joué et que joue encore cette localité située à l'extrémité ouest de la plaine de Tamlelt, l'a en effet mise dans l'obligation de songer sérieusement à sa défense, et un mur d'enceinte bien entretenu, flanqué de distance en distance par des tours³, était nécessaire pour assurer son indépendance.

Dans l'espace que circonscrit cette enceinte se trouvent en réalité deux Ksour, séparés entre eux par deux grandes cours intérieures: ce sont, au sud, le Ksar el Kebir, où se dresse une mosquée qui pourrait servir de réduit en cas de siège et qui domine la plaine au loin, et au nord-ouest, le Ksar Ouïh'lal dont la partie sud serait, dit-on, inhabitée à l'heure actuelle. Trois portes donneraient accès dans ces deux Ksour: la

¹ La plupart des renseignements que nous donnons ici ont été extraits des rapports laissés par le Général de Wimpffen à la suite de son expédition dans ces régions en 1870. Nous les avons complétés par des renseignements communiqués par M. l'interprète militaire Piogé, attaché au bureau arabe de Méchéria.

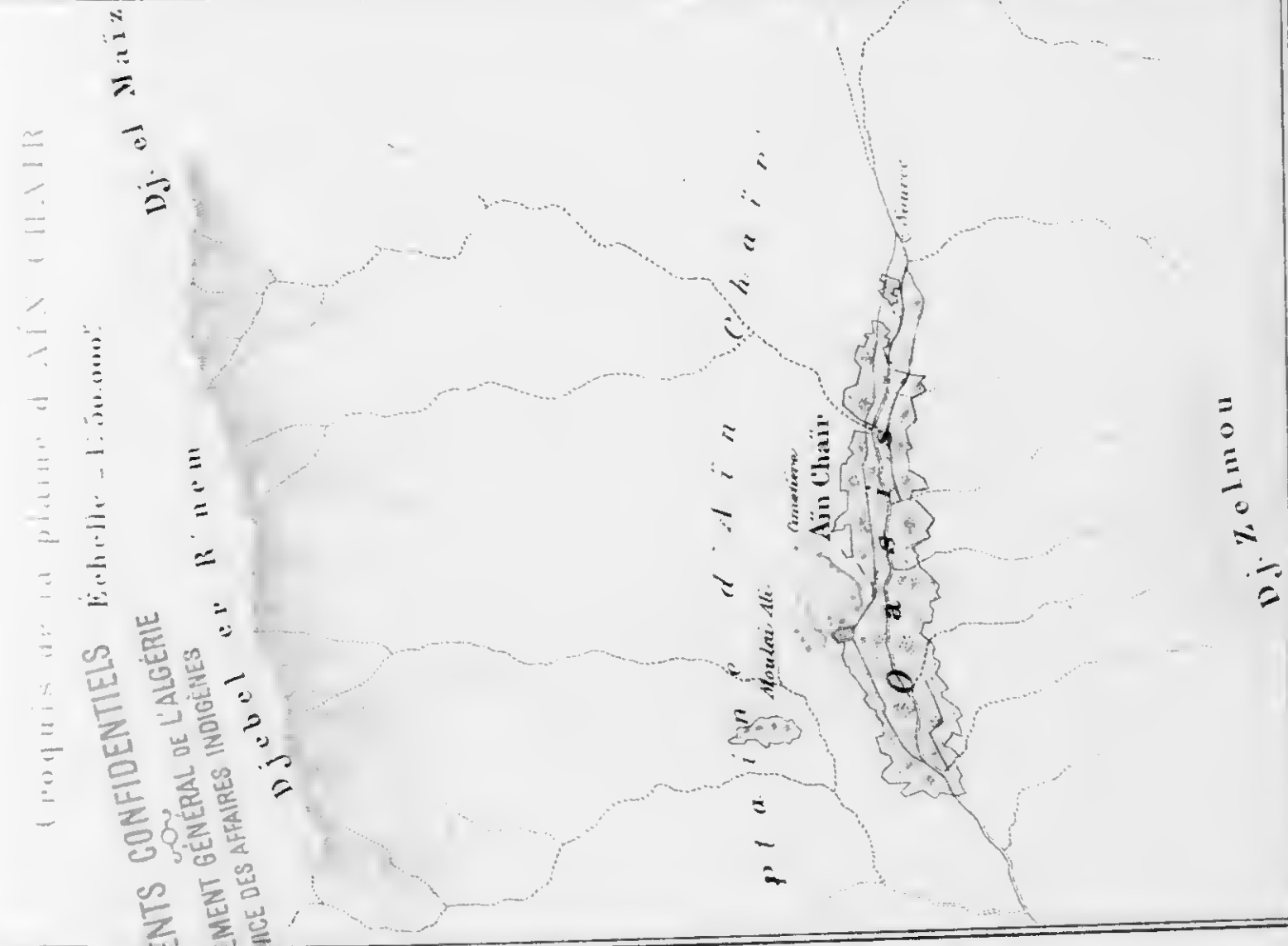
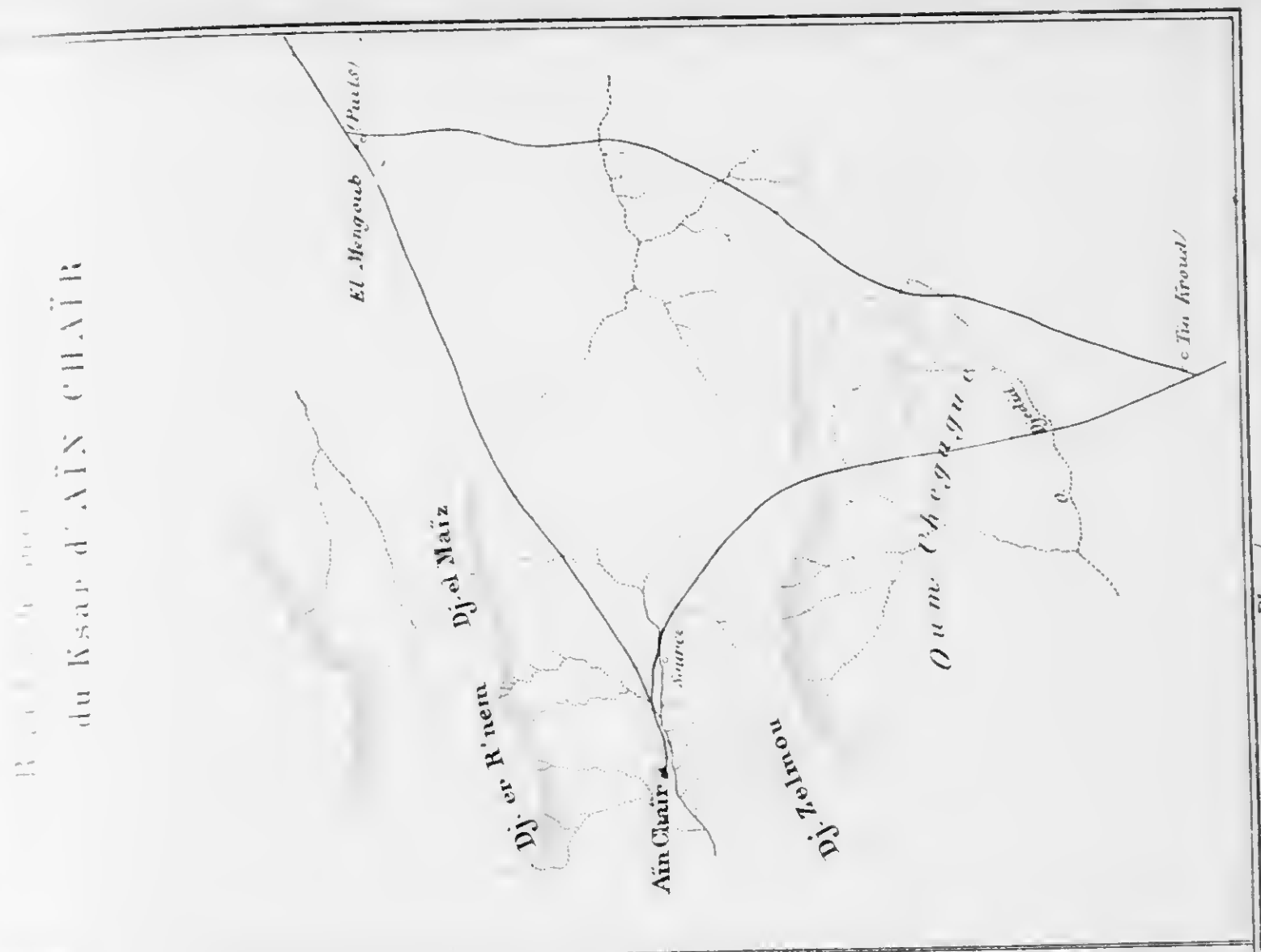
² A 980 mètres d'altitude. E. Reclus, Nouvelle géographie universelle, t. XI, page 763.

³ D'après M. Piogé, ces tours seraient au nombre de onze, ce que semblerait confirmer le croquis du Ksar que nous reproduisons d'après les levés faits en 1870.



Croquis de la plaine d'AIN CHAÏR
Échelle 1:50,000

DOCUMENTS CONFIDENTIELS
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES



première placée au sud-est du Ksar el Kebir ouvrirait sur les jardins ¹; la seconde et la troisième donneraient sur la plaine, au nord-ouest de ce même Ksar ² et au nord de Ksar Ouïh'lal ³. Enfin, les habitations construites en pisé et presque toujours à un étage (le rez-de-chaussée restant généralement affecté aux troupeaux), ne seraient plus en aussi bon état que les a reconnues le Général de Wimpffen en 1870.

Les dattiers⁴, à l'abri desquels poussent des arbres fruitiers de différentes espèces, enveloppent la ville à l'ouest, au sud et à l'est et, de ce côté, deux sources abondantes, mais un peu saumâtres, situées à quelques centaines de mètres des premiers palmiers, vont porter la vie, au moyen d'une conduite d'eau⁵ à ciel ouvert et bien maçonnée, dans l'oasis et le Ksar dont les maisons assises sur le rocher ne possèdent ni puits, ni citerne ⁶.

¹ D'après le sous-lieutenant Rochas (1883), cette porte serait appelée Bab el Guebli, la porte du sud, par les Ksouriens.

² D'après le même, Bab el R'arbi, la porte occidentale.

³ D'après le même, Bab el Aousta, la porte centrale. C'est cette porte qui avait été bouchée en 1870 : c'est contre elle que vinrent se heurter les efforts des tirailleurs sous les ordres du commandant Surtel. En 1881, à l'approche de nos colonnes, les Ksouriens s'étaient empressés de nouveau de la faire boucher.

⁴ D'après M. l'Interprète Piogé, il y aurait seulement 3.000 palmiers dans l'oasis d'Aïn Chair.

⁵ Cette Séguia, d'après M. Piogé, serait dite Aïn el Kebir.

⁶ Contrairement à cette assertion du Général de Wimpffen, M. Piogé prétend qu'il existerait vingt puits dans l'intérieur des deux Ksour, et deux petites sources, légèrement saumâtres et de faible débit dans le Ksar Ouïh'lal. Il ajoute qu'à une heure de marche à l'est

La population d'Aïn Chaïr, d'origine berbère, est très énergique et turbulente; c'est que cette localité est le véritable « centre d'action de la vallée de l'oued » Guir et de la plaine de Tamlelt », ainsi que l'a écrit le Général de Wimpffen. Le pouvoir y était exercé en 1894 par le cheikh Abdallah ould Ali¹ qui habitait le Ksar el Kebir.

Les habitants d'Aïn Chaïr pourraient mettre sur pied environ 700 fantassins et 100 cavaliers. Ils posséderaient environ 4.000 moutons et une vingtaine de mulets.

Aïn Chaïr, la « source de l'orge », fidèle à l'étymologie de son nom, cultive beaucoup cette céréale tant dans l'oasis que dans les environs.

Comme la plupart des oasis de cette région, elle subit l'influence religieuse du marabout de Kenadsa qui y est représenté par le mokaddem Si el Abbès. D'autres ordres y ont également des adeptes: les Nasseria² (mokaddem Si Abbou), les Taïbia (Ouazzan) et surtout les Derkaoua qui y ont une zaouïa.

d'Aïn Chair, on rencontre cinq puits connus sous le nom d'El Biadha qui fournissent un eau excellente servant à arroser les quelques jardins qui les entourent. Enfin, à un quart d'heure de marche au nord-ouest du Ksar coulent deux sources appelées Aïoun Moulai Ali, qui donnent une eau un peu salée et servent à arroser les jardins situés à l'ouest de la Koubba de Moulai Ali.

¹ Dans ce Ksar, comme dans la plupart des Ksour, c'est véritablement la djemâa, assemblée des notables, qui a l'autorité. Le cheikh en est le personnage le plus important, mais non le plus influent.

² La maison-mère de cette confrérie religieuse est à Tamgrout, sur l'oued Dra.

Une certaine animosité a jadis existé entre les habitants de Ksar el Kebir et de Ksar Ouïh'lal; réconciliés aujourd'hui, ils entretiennent de bonnes relations avec leurs voisins, les Oulad en Nasseur, dont les Ksour de l'oued bou Anan sont situés à 50 kilomètres à l'ouest d'Aïn Chaïr. Par contre, ils n'étaient pas en 1894 en aussi bon rapport que par le passé avec les Beni Guil (Beni R'omeracen) qui de tout temps ont emmagasiné chez eux leurs céréales, moyennant quelques cadeaux.

La grande distance qui sépare Aïn Chaïr de nos postes algériens a toujours été un obstacle au développement des relations de ces Ksouriens avec nous. C'est à Figuig et à Debdou qu'ils vont généralement s'approvisionner et très rarement ils s'aventurent sur nos marchés. Il a fallu la campagne conduite sur l'oued Guir en 1870 par le Général de Wimpffen pour les amener brusquement en contact avec nous⁴. C'est

⁴ Ce n'était cependant pas la première fois que nos forces se montraient à proximité d'Aïn Chaïr. Déjà en 1857, nous étions apparus dans ces parages. Le 25 mai 1857, le lieutenant-colonel Niqueux, commandant supérieur de Tiaret, à la tête des contingents indigènes des subdivisions de Tlemcen, de Sidi Bel Abbès et de Mascara, contingents qu'appuyaient quelques troupes régulières indigènes, venaient dresser son camp à 3 kilomètres d'Aïn Chaïr et entraient en relation avec ses habitants. Ceux-ci prévenus que nous ne voulions exercer que de justes représailles sur les tribus marocaines, constituant la confédération, dite du Zegdou, tout en respectant les populations paisibles dont nous n'avions pas à nous plaindre, firent à nos goums le meilleur accueil et fournirent tous les renseignements qu'on leur demanda.

cet épisode que nous allons brièvement raconter ici pour clore l'étude que nous présentons sur ce Ksar.

Lorsqu'après le combat d'El Toumiat (15 avril 1870) les Doui Menia eurent fait leur soumission, la colonne du Général de Wimpffen rétrograda sur Bou Kaïs. A son approche, les contingents des Beni Guil échappés au combat du 15 et qui, sous la conduite d'un des fils de Sidi Cheikh ben Taïeb et du vieux chef des Zoua R'araba lui-même, étaient venus avec l'assistance des fantassins d'Aïn Chaïr, attaquer la petite garnison que nous y avions laissée, se hâtèrent de se retirer et d'aller chercher un refuge à Aïn Chaïr même, en attendant les événements. Désireux de compléter les résultats de son premier succès, le Général de Wimpffen résolut de les y poursuivre¹.

Le 24, la colonne arrivait devant l'oasis d'Aïn Chaïr et allait bivouaquer à l'est du Ksar et à 1 kilomètre environ de la lisière de la forêt de palmiers. Les premières reconnaissances furent accueillies à coups de fusils par les habitants sortis en foule pour les recevoir et nos soldats furent obligés de se replier². En même temps les propositions de paix du Général étaient repoussées avec arrogance et celui-ci se décida à installer sur la croupe au nord du Ksar, les six pièces

¹ Malgré les recommandations très formelles du Gouverneur général (Maréchal de Mac-Mahon), comme nous le verrons plus loin, Chapitre VII.

² Nous avons eu 1 officier et 11 hommes blessés.

d'artillerie dont il disposait et à canonner pendant une heure les points de la ville où se voyaient les rassemblements les plus nombreux.

Le 25, de bon matin, le goum investit le Ksar et occupa les passages au nord et au sud pour couper toute communication avec l'extérieur. Sur ces entre-faites, la colonne de ravitaillement qu'amenait le Colonel de Lajaille fit sa jonction avec celle du Général de Wimpffen et celui-ci, ainsi renforcé et sentant qu'il ne pouvait plus prolonger son séjour davantage dans ces régions en raison des rappels pressants que lui adressait sans cesse le Gouverneur général, résolut de brusquer le mouvement. De nouvelles propositions de paix ayant été repoussées avec défi par les défenseurs du Ksar, l'attaque fut décidée pour le soir même, trois heures avant le coucher du soleil, c'est-à-dire 5 heures du soir.

A 4 heures et demie, l'artillerie ouvrit le feu et, après une demi-heure de canonnade, toutes les colonnes d'assant se précipitèrent à la fois vers le Ksar. Au sud-est de Ksar el Kebir, le Général de Wimpffen en personne, dirigeait les opérations : c'était l'attaque principale. A l'ouest, le Colonel de Lajaille attaquait la porte qui s'ouvre dans cette face du Ksar. Au nord, le commandant Surtel¹ avec ses tirailleurs, faisait tous ses efforts pour pénétrer dans Ksar Ouïh'lal. Mais partout le mur est garni de trois étages de

¹ Blessé mortellement pendant l'action.

feux¹ et l'on n'a pas d'échelle, pas de pétard pour tenter de faire brèche; chacun sent son impuissance en face de ces murailles élevées qui défient l'escalade². Voyant la nuit arriver le Général de Wimpffen donna l'ordre de battre en retraite; le retour s'exécuta partout sans être inquiété par l'ennemi³. Pendant toute la nuit nos avant-postes firent le coup de fusil sur les Arabes qu'ils voyaient défiler devant eux malgré l'obscurité. C'étaient les cavaliers des Beni Guil peu préparés à une guerre de siège et qui, ne doutant pas que l'attaque serait renouvelée le lendemain se hâtaient de reprendre la campagne. Mais surpris de la résistance qu'il venait de rencontrer, comprenant enfin qu'il n'était pas outillé pour une pareille entreprise et préoccupé des rappels incessants du Maréchal de Mac-Mahon, le Général de Wimpffen, qui était certainement la bravoure et l'audace mêmes, se décida à traiter avec la djemâa du Ksar le lendemain 26. Les négociations furent singulièrement facilitées par le départ des Beni Guil qui avaient laissé les habitants réduits à leurs propres forces. Ceux-ci répudiant toute participation aux luttes dirigées

¹ Une première ligne faisait feu du haut des terrasses, une deuxième par des petites fenêtres élevées à trois mètres du sol et une troisième par des créneaux percés presque à fleur du sol.

² Le génie se trouva dans l'impossibilité de faire jouer la mine parce que le mur d'enceinte du Ksar était bâti sur un terrain rocheux où le travail nécessaire pour établir une fougasse ne marche que lentement.

³ Nos pertes étaient de 1 officier et 13 hommes tués, 9 officiers et 110 hommes blessés.

contre nous, protestèrent de leur désir d'entretenir avec nous de bonnes relations. Comme gage de leurs intentions pacifiques, ils nous offrirent de nous livrer 200 quintaux d'orge, autant de dattes, des moutons et de menus vivres pour nos troupes. C'était en somme une compensation morale à l'échec militaire de la veille, mais ce n'était que cela et le souvenir de notre impuissance est resté profondément gravé dans l'esprit de ces Ksouriens qui ne se faisaient pas faute, en mai 1882, de nous défier par des feux de salve, lorsque poursuivant Bou Amama et ses adhérents, nos colonnes passèrent à quelques kilomètres de leur Ksar¹.

MOUR'EUL².

Mour'eul est un petit Ksar de 80 maisons environ, presque toutes à un étage. Situé à peu près à mi-distance entre les puits de Mengoub et Sfissifa, et bâti au pied des hauteurs qui servent de ligne de partage des eaux entre la plaine de Tamlelt et le bassin de l'oued Guir, il s'élève sur un petit plateau dominé au nord et à l'ouest par les hauteurs, dont nous venons de parler et d'où sort l'oued Mour'eul, origine de l'oued Talzaza.

C'est un Ksar de forme carrée et dont toutes les faces sont également accessibles. Il n'y existe pourtant que

¹ En somme, le but cherché de châtier les Beni Guil aussi bien que les habitants d'Aïn Chair n'avait pas été atteint.

² Renseignements fournis par M. Piogé.

deux ouvertures : une au nord, l'autre à l'ouest. Elles sont défendues par des tours¹ comme du reste toute l'enceinte elle-même.

La population de Mour'eul, d'origine berbère, pourrait armer 100 fantassins. Fort pauvre, elle ne posséderait qu'environ 600 moutons ou chèvres, mais ni cheval, ni mulet, ni chameau. Les jardins, qui forment le plus clair de ses revenus et qui sont situés au nord et à l'ouest du Ksar, entre celui-ci et les hauteurs environnantes, contiennent environ 5 000 palmiers. Une source² les arrose. Elle sort de terre au nord-est et à proximité du Ksar. Non loin de là, un barrage empêche l'ensablement de cette source au moment des crues.

Les gens de Mour'eul n'ont pas de chef désigné mais ils subissent l'influence du marabout de Kenadsa, à qui ils soumettent tous leurs différends et dont ils sont serviteurs. Celui-ci a pour représentant dans le Ksar le mokaddem Si Abdallah ould Ahmed.

Les Beni Guil et particulièrement les Oulad Hadji des Beni R'omeracen emmagasinent, à Mour'eul, leurs grains, leur beurre, leur laine, etc.; ils y posséderaient même quelques jardins.

¹ D'après M. Piogé, il y aurait en tout huit tours.

² C'est à cette source que les gens du Ksar vont s'approvisionner d'eau, car dans l'intérieur de leur village il n'existe qu'un puits, celui de la mosquée.

SFISSIFA¹

Sur les quarante maisons qui composaient jadis le petit Ksar de Sfisifa, dix sont encore debout et abritent une population d'origine berbère qui ne possède que 700 moutons ou chèvres environ et pourrait à peine fournir dix fantassins armés. Situé sur un gour peu élevé² au milieu d'un pays légèrement mouvementé³ et à proximité de l'oued Sfisifa qui coule à petite distance à l'est, ce village est entouré de murailles peu solides percées d'une seule ouverture du côté du sud-est. Les jardins qui s'étendent entre le Ksar et la rivière, le long de la rive, contiennent environ 1.500 palmiers; on y trouve quarante ou cinquante puits dont l'eau fraîche et douce sert à l'arrosage des cultures.

Les Beni Guil et les Oulad Djerir emmagasinent à Sfisifa leurs céréales, leur laine, etc.

Les Beni Guil possèdent les deux tiers des palmiers et des jardins; le tiers restant est la propriété des

¹ Renseignements fournis par M. l'Interprète Piogé.

² *Gara, garet*, au pluriel *gour*, élévation isolée dans les sables, hauteur terminée par un méplat, témoin d'érosion. — Dans le Sahara algérien on emploie *gour* pour désigner un monticule isolé à tête plate, et *gara* comme nom collectif pour région ou collection de *gour*. (Général Parmentier, Vocabulaire arabe-français des principaux termes géographiques.)

³ Au sud-ouest du Ksar se trouve une colline peu élevée, le Djebel Aridh. Au sud-est et sur la rive gauche de l'oued Sfisifa, on aperçoit le petit massif du Djebel Mhadjib.

Oulad Djerir. Les gens du Ksar sont leurs khammès aux uns et aux autres.

EL AHMAR ¹.

A quelques kilomètres à l'ouest de Sfisifa, au milieu d'une contrée mouvementée se dresse, également sur un gour élevé dont les flancs sud et ouest sont inaccessibles, le Ksar d'El Ahmar. Son enceinte, percée de deux portes au nord et au nord-est, et renforcée de cinq tours formant bastions, offre peu de solidité.

La population d'origine berbère, qui l'habite, est répartie dans une centaine de maisons dont un grand nombre servent de magasin.

Les jardins situés au nord-ouest et à l'ouest du Ksar, entre celui-ci et une colline peu élevée qui le domine au nord-ouest, contiennent environ 3.000 palmiers. Trois sources apportent la fraîcheur dans l'oasis et viennent vivifier les cultures: la première située près du Ksar même fournit une eau excellente. La seconde qui naît au sud-ouest de celle-ci, au pied de la colline et au milieu des jardins est connue sous le nom d'Aïn Falgassem. La troisième enfin, qui sort de terre un peu plus au sud, et toujours à proximité de la colline, est appelée Aïn Tethaf.

Les habitants de ce Ksar qui obéissent au cheikh El Abiod, seraient actuellement en inimitié avec les gens d'Ouakda. Ils sont Khammès des Oulad Hadji

¹ Renseignements fournis par M. l'interprète Piogé.

(Beni Guil) à qui appartiennent tous les jardins et qui enmagasinent chez eux leurs céréales et tous leurs autres approvisionnements.

Bou KAÏS ¹.

Située à 35 kilomètres d'Aïn Chaïr et à 30 à l'ouest de Sfisifa, le Ksar de Bou Kaïs, qui contient une quarantaine de maisons, est adossé au nord à une arête rochense et complètement découvert du côté du sud que garantit seulement la ceinture des jardins. Son enceinte, aux murailles peu solides, flanquée de sept tours, est percée au sud-ouest d'une grande porte ², au nord-est ³ et au nord ⁴ de deux petites.

Les habitants de Bou-Kaïs, d'origine berbère, pourraient fournir soixante fantassins armés et un seul cavalier. Ils ne posséderaient plus qu'une centaine de moutons depuis que les gens d'Ouakda, leurs ennemis, seraient venus les razzier.

« L'oasis de bou Kaïs, dit le Général de Wimpffen ⁵,
» couvre de l'ombre de ses beaux palmiers 40 à 50
» hectares cultivés en orge et en blé, dont une eau
» abondante assure constamment la récolte. Cette eau

¹ D'après les renseignements fournis par M. l'interprète Piogé et la correspondance du Général de Wimpffen.

² Bab en Nouader, d'après le sous-lieutenant Rochas (1883).

³ Bab Sidi el Hadj Ali, d'après le même.

⁴ Bab el Morab, d'après le même.

⁵ Lettre au Président de la Société de géographie de Paris (Bulletin de la Société, janvier 1872).

» vient de 150 mètres au nord du Ksar et arrive aux
 » canaux des jardins au moyen du système dit *foggara*,
 » qui consiste en une série de puits communiquant
 » entre eux et dont chacun réunit par un faisceau de
 » galeries les eaux plus ou moins abondantes de la
 » nappe au milieu de laquelle ils sont creusés¹.

» L'oasis est garantie des vents du nord par le massif
 » montagneux auquel elle est presque adossée et
 » s'ouvre complètement dans la direction sud où la
 » vue s'étend au loin sur une plaine qui se relève
 » sensiblement à l'horizon ».

Le pouvoir est exercé par le cheikh Mohammed
 ould Mohammed. Il est à la dévotion du marabout de
 Kenadsa qui l'a choisi pour mokaddem de son ordre.

Les Oulad Hadji (Beni Guil) sont en très bonnes

¹ Le voyageur El Aïachi à son retour de La Mecque, en 1663, est passé par Bou Kaïs. Il écrit à ce propos : « La rivière qui est en cet
 » endroit avait fort peu d'eau, et cependant nous savions que
 » d'ordinaire il y en a beaucoup. Les gens du pays nous apprirent
 » qu'à la source de cette rivière, dans une caverne de la montagne,
 » il y a un réservoir dont l'eau est excellente. Ils ne savaient d'abord,
 » disaient-ils, ni d'où venait cette eau ni où elle allait. Ils avaient
 » commencé à creuser pour la faire arriver à leur rigole d'irrigation,
 » et, après avoir beaucoup travaillé, ils y avaient réussi ; mais, alors,
 » l'eau de la rivière, qui venait jusqu'à leur bassin, avait cessé de
 » couler. Ceci leur avait fait voir que l'eau qui alimentait la rivière
 » était précisément celle de la caverne d'où il résultait qu'ils
 » avaient travaillé en vain. « Mais Dieu soit loué, disaient-ils, de ce
 » que nous n'avons pas perdu toute notre eau. » Au reste, ils avaient
 » gagné, à faire cette besogne, que, dans la saison des pluies, l'eau
 » venait à la fois, et par le canal qu'ils avaient creusé et par le lit de
 » la rivière. » El Aïachi, traduction Berbrugger, p. 161-162.

relations avec les gens du Ksar, qui emmagasinent
 volontiers leurs grains moyennant une légère rede-
 vance (en beurre, mouton, etc.).

Eloignés de nos possessions, les habitants de Bou
 Kaïs n'auraient peut-être pas eu encore de relations
 directes avec nous, si leur Ksar ne s'était trouvé sur la
 route que suivit en 1870 le Général de Wimpffen
 pour atteindre l'oued Guir. Ce sont les faits qui
 se sont produits à cette époque que nous allons
 raconter ici.

Ce fut le 8 avril 1870 que nos troupes arrivèrent en
 vue de l'oasis. Au moment où nos soldats se préparaient
 à fouiller les jardins, un parlementaire se présenta et
 la djemâa se rendit à discrétion. Il fut convenu avec
 elle que la population évacuerait le Ksar¹ où le
 Général voulait laisser quelques malingres avec une
 partie de ses impedimenta.

La petite garnison laissée à Bou Kaïs ne fut pas tout
 d'abord inquiétée. Mais les contingents des Beni Guil,
 battus le 15 avec les Doui Menia à El Touniat et ne
 voulant pas traiter avec nous comme ces derniers,
 résolurent de rentrer dans leur pays et de profiter de
 leur marche rétrograde pour inquiéter notre ligne de
 retraite. Du 19 au 21, conduits par un des fils de
 Sidi Cheikh ben Taïeb et par le vieux marabout lui-
 même, ils livrèrent de furieux combats à notre petite

¹ La population se renferma dans une Koubba située à 100 mètres
 environ de l'oasis.

garnison² et ne s'éloignèrent qu'à l'annonce de l'approche de notre colonne.

C'est pour châtier cette agression, nous l'avons vu, que le Général de Wimpffen résolut de modifier son itinéraire primitif et d'aller attaquer Aïn Chaïr dont les fantassins avaient prêté en cette circonstance main forte aux Beni Guil.

ZAOUIET ANOUAL¹.

Anoual ou Zaouiet Anoual est un Ksar de peu d'importance, placé comme celui d'Asla (cercele d'Aïn Sefra) au haut d'une falaise, mais au milieu d'une vallée très resserrée, au fond de laquelle coule l'oued Anoual². Au delà, la vallée se rétrécit et la rivière après avoir franchi le Kheneg Gro, atteint l'oued bou Anan entre les Ksour des Aït Aïssa et des Beni Iti.

Zaouiet Anoual comprend environ 18 maisons, dont 15 sont habitées par des gens des Oulad Sidi M'hammed

² Malgré l'ardeur des assaillants nous n'eûmes à déplorer que la perte d'un seul homme dans ces différentes attaques. Celle du 21 avril avait été particulièrement sérieuse, les 165 hommes de la garnison avaient eu à repousser 1.500 arabes des Beni Guil ou d'Aïn Chaïr.

¹ D'après les renseignements fournis par de Foucauld, Reconnaissance au Maroc, p. 373; le capitaine Fariau et le lieutenant de La Gardette, chefs de bureau arabe.

² De Foucauld, d'après l'interprète Pilard, l'appelle oued Oulad Ali, et ajoute, toujours d'après le même informateur, que cette rivière tombe dans l'oued Aït Aïssa à Kheneg Gro, à environ 8 kilomètres au sud de la Zaouïa.

ben Ahmed¹, chargés de la garde des quatre Koubbas de leurs ancêtres qui se trouvent en cet endroit. Les deux ou trois autres sont occupées par des familles des Aït bou Ouchchaouen (Aït Tser'rouchen).

Les habitants d'Anoual² parlent le tamazirt³ plus que l'arabe; ils n'ont pas de jardins, mais quelques maigres cultures d'orge, au milieu des pierres; et utilisent pour les arroser les eaux de la rivière qui contient toujours plus ou moins d'eau⁴.

KSOUR DE L'OUED BOU ANAN.

Ces Ksour sont situés sur une même rivière, affluent de l'oued Guir et qui prend naissance près des villages berbères des Aït Aïssa. Elle change de nom suivant le Ksar qu'elle arrose; c'est ainsi que l'appellation

¹ Leur chef se nommerait Si Taïeh d'après les dires d'un de ses parents venu à Méchéria en 1893.

² D'après de Foucauld, ils descendraient comme les marabouts de Kenadsa de Moulay el Abdallah el Rezouani, enterré à Merakech; mais ils se seraient berberisés au point de presque oublier l'arabe.

³ Berbère.

⁴ C'est à proximité de Zaouiet Anoual que les Aït bou Ouchchaouen, auteurs de l'assassinat de Si Sliman ben Kaddour, se virent infliger un châtement exemplaire, en avril 1884, par les Mehaïa.

Cette expédition avait été entreprise à l'instigation des Oulad Sidi Cheikh R'araba qui avaient voulu venger la mort de leur parent. Ils y étaient parvenus avec l'aide des Mehaïa et d'un certain nombre de Beni Guil et de Beni Mathar, leurs serviteurs religieux. Les Aït bou Ouchchaouen auraient, dit-on, perdu dans cette affaire plus de 30 hommes et une grande partie de leurs troupeaux.

d'oued bou Anan que nous lui donnons lui vient du dernier village qu'elle rencontre avant d'atteindre l'oued Guir. Alimentée sur tout son parcours par des sources nombreuses, cette rivière contient constamment de l'eau courante. Elle coule dans une vallée d'environ 1.500 mètres de largeur moyenne, au moment de la traversée des Ksour que nous allons décrire.

Ceux-ci, répartis en quatre groupes le long de l'oued bou Anan sur une longueur de 20 kilomètres, s'élèveraient aux extrémités d'une longue forêt de palmiers, interrompue seulement sur une longueur de 6 kilomètres entre les deux groupes du centre. Ce sont en allant du Nord au Sud : Beni Iti, El Haïrech, Tekoumit et Bou Anan.

Indépendamment des palmiers, les habitants de ces Ksour cultivent l'orge en abondance le long de la rivière. Leurs jardins sont en outre complantés d'anandiers, d'abricotiers, de pêcheurs, de grenadiers, etc.

1° *Beni Iti.*

Les Beni Iti (ou Beni Iati), d'origine berbère, sont complètement indépendants. Ils sont administrés par une djemâa qui nomme chaque année son chef.

Leurs Ksour, au nombre de trois, sont bâtis le long de la rivière, à 100 mètres l'un de l'autre : deux sont situés sur la rive droite, un sur la rive gauche. Ils renferment ensemble 4 à 500 maisons construites en pierres et pisé et ne sont pas entourés de remparts.

Le plus important des trois est le Ksar Tahtani (d'en bas) dont la fondation est la plus ancienne ; c'est à un accroissement de sa population qu'est due la création des deux Ksour supérieurs.

Les Beni Iti peuvent équiper quarante cavaliers. Ils passent pour très habiles tireurs. On les cite comme perçant facilement d'une balle un flous¹ placé au bout d'un roseau.

Les Ksour des Beni Iti n'appartiennent pas aux Oulad En Nasseur. La fraction des Kerari de cette tribu se borne à y emmagasiner ses grains et à y passer l'automne. Elle y possède en outre un certain nombre de palmiers.

2° *El Haïrech.*

Le Ksar d'El Haïrech, situé à 8 kilomètres au sud des villages des Beni Iti, appartient à une famille de marabouts les Oulad Sidi Zian, d'où le nom de Zaouïet Oulad Sidi Zian donné parfois à cette localité. Ces marabouts sont des gens pauvres et pacifiques, qui vivent des maigres aumônes qu'ils reçoivent de leurs serviteurs envers lesquels ils se montrent du reste peu exigeants.

Ils recueillent ces offrandes auprès des Oulad en Nasseur, des Beni Guil et des Akerma (Hamian Chafâa).

La famille la plus importante du Ksar est celle des

¹ Monnaie de billon marocaine.

Oulad Sidi Mohammed ben Embarek dont le chef actuel est Si El Hassen.

Le petit Ksar d'El Haïrech comprend une trentaine de maisons et la Koubba de Sidi Zian.

3° *Tekoumit.*

Ce groupe comprend deux Ksour placés sur chaque rive de l'oued et qui appartiennent aux fractions El Ozalcha et Oulad Abboud, des Oulad En Nasseur.

Chacun de ces villages renferme une quarantaine de maisons environ, habitées par des harratin et des khammès des indigènes des fractions précitées.

4° *Bou Anan.*

Ce Ksar, situé à 6 kilomètres des précédents sur la rive droite de l'oued, comprend un peu plus de 100 maisons. Sa population est composée d'harratin et de khammès des fractions El Ozalcha, Oulad Ali et Oulad Abbou, des Oulad En Nasseur qui sont les maîtres absolus de cette localité.

Bou Anan a été visité par Gérard Rohlfs en 1862. Il y séjourna dix jours attendant, sur les instances du chef du Ksar, Taleb Mohammed ben Abdallah, le départ d'une caravane qui lui permit de continuer en toute sécurité son voyage. Mais l'explorateur ayant commis l'imprudence de laisser voir au chef du Ksar qu'il possédait de l'argent, celui-ci lui procura aussitôt un guide et l'engagea à se remettre immédiatement en route. Attaqué à la première étape par son hôte de la

veille, le voyageur fut complètement dépouillé et grièvement blessé, laissé pour mort sur place.

EL HADJOUI ¹

A une douzaine de kilomètres à l'est de Bou Anan, au milieu de la plaine et à proximité de sources, on rencontre un petit Ksar d'une cinquantaine de maisons. C'est El Hadjoui où fut recueilli en 1862 après le guet-apens dont il avait été victime, G. Rohlfs blessé.

Les chérifs qui forment la population de ce Ksar avaient alors pour chef Si El Hachemi, celui-là même qui recueillit dans sa demeure le voyageur allemand.

L'oasis située aux abords du Ksar contient seulement une centaine de palmiers et un petit nombre de jardins.

¹ Autres orthographe : El Hajoui, El Ajoui, suivant la prononciation généralement usitée dans l'Ouest où la lettre arabe « djim » s'énonce comme notre j.

CHAPITRE SIXIÈME.

Les Ksour algériens et marocains du Sud-Ouest
de l'Algérie. — Figuig.

Notre installation à Aïn Sefra, à la fin de 1881, nous amenait brusquement en plein pays des Ksour et transformait notre action jadis passagère sur ces régions en une action permanente et directe.

La situation des agglomérations de population sédentaire au milieu desquelles nous allions vivre désormais avait été assez mal définie par le traité de 1845, car, si d'après l'article 5 de cette convention la plupart des Ksour du Sud-Ouest nous avaient été dévolus tandis que quelques-uns seulement étaient reconnus comme appartenant au Maroc; un petit nombre d'entre eux se trouvait cependant omis dans l'énumération des possessions respectives des deux États. Mais la position géographique de ces derniers (Moghrar tahtani et Moghrar foukani) placés à l'est du méridien du Ksar algérien d'Aïn Sfisifa, les avait faits incontestablement algériens. C'est pourquoi nous partagerons les Ksour du Sud-Ouest en deux groupes

seulement: 1° Ksour algériens: ce sont Aïn Sefra, Aïn Sfisifa, Tiout, Asla, Moghrar tahtani et Moghrar foukani; 2° Ksour marocains, c'est-à-dire Ich et Figuig.

La population de tous ces Ksour, sauf pour celui d'Aïn Sefra, est d'origine berbère, et à l'heure actuelle elle continue à faire usage de sa langue maternelle, le chelha, qu'elle parle purement, c'est-à-dire en faisant très peu d'emprunt à l'arabe, mais elle emploie également bien cette dernière langue sans y introduire de mots, ni de formes berbères¹.

1° *Ksour algériens.*

Avant 1830, les Turcs n'avaient fait que de très rares apparitions dans le Sud-Ouest et les Ksouriens, livrés à eux-mêmes avaient de tout temps eu fort à faire pour se défendre contre les déprédations des nomades qui les tenaient pour ainsi dire constamment sous la menace d'une agression ou d'une déprédation.

Ce ne fut qu'en 1847, c'est-à-dire deux ans après la

¹ Ces renseignements nous ont été fournis par M. l'interprète militaire Ismaël Hamet qui a séjourné longtemps à Aïn Sefra. Il nous écrivait à propos de cet emploi simultané de l'arabe et du chelha sans pourtant qu'il y ait mélange entre les deux langues: « Ce fait » mérite d'être signalé, car il est en désaccord avec tout ce qui se voit » là où les groupes berbères avoisinent des populations faisant usage » de l'arabe ».

signature du traité de délimitation que nous songeâmes à visiter nos possessions de ces régions ¹.

Le 21 avril 1847, le Général Cavaignac campait sous les murs d'Asla ² et était bien accueilli des habitants. Quand il arriva à Tiout ³, il trouva le Ksar abandonné de la plus grande partie de la population et put reconnaître bientôt que ceux qui y étaient restés ne l'avaient fait que pour donner le change sur leurs intentions et laisser le temps à leurs compatriotes d'enlever leurs objets les plus précieux. En effet lorsque cette opération fut achevée, le Ksar se vida complètement. Le Général se décida alors à le livrer au pillage.

Les gens de Moghrar tahtani montrèrent plus ouvertement encore leur hostilité : ils assassinèrent trois des quatre parlementaires qu'on leur avait envoyés. Mais quelques projectiles ayant semé l'épouvante et la terreur dans le Ksar, ses habitants se hâtèrent de l'abandonner. Le Général Cavaignac

¹ Pendant longtemps nous ne nous immiscâmes pas dans les détails de l'administration intérieure des Ksour. Nous laissons sous ce rapport la plus grande liberté aux djemâas établies dans chacun d'eux, ce n'est qu'à partir de 1872 que nous commençâmes à faire payer aux Ksouriens un impôt très faible à titre de zekkat.

² Le Général Renault qui visitait en même temps les Ksour du cercle actuel de Géryville avait fait halte à Asla le matin du même jour.

³ D'après le docteur F. Jacquot (Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien), les habitants de Tiout versaient autrefois aux Turcs comme tribut des haïks et des négresses esclaves.

pour venger le meurtre de ses émissaires fit mettre leur village à sac, puis incendier et démolir.

A leur tour les habitants de Moghrar fokani se croyant à l'abri de toute attaque de notre part, n'hésitèrent pas à adresser des provocations au Général. Une partie de la colonne fut envoyée contre eux. A son approche la plupart des Ksouriens se réfugièrent dans un vallon voisin au milieu des rochers. Nos soldats durent les y poursuivre et les en délogèrent malgré les difficultés du terrain parsemé de nombreuses anfractuosités ¹ offrant des abris propres à la défensive. En même temps une centaine de dattiers étaient abattus dans l'oasis et la plupart des maisons du Ksar incendiées et ruinées.

Quant au Ksar d'Aïn Sefra, l'accès en fut défendu quelques jours plus tard par des contingents des Hamian, des Amour et des tribus marocaines voisines (Doui Menia, Oulad Djerir, Beni Guil). Pendant que les Ksouriens se hâtaient d'abandonner leurs demeures non sans avoir au préalable enlevé leurs effets les plus précieux, nous nous rendions maîtres de la position. Puis le Ksar fut mis au pillage et dans les jardins, les céréales furent coupées.

Enfin Aïn Sfissifa fut trouvé abandonné par ses habitants. Ceux-ci dès qu'ils avaient connu le résultat

¹ Le docteur F. Jacquot dans sa relation de l'expédition (ouvrage cité) emploie l'expression : grottes pour désigner les ressauts de terrain où les Ksouriens s'abritaient pour combattre. Cette expression est exagérée.

du combat sous Aïn Sefra avaient d'abord songé à faire leur soumission et à payer l'impôt mais ils avaient compté sans les nomades qui les contraignirent à abandonner leur Ksar ¹. La colonne l'ayant trouvé désert, il fut mis au pillage et les jardins furent dévastés.

En résumé, le Ksar d'Asla seul avait fait acte de soumission, tous les autres avaient plus ou moins volontairement refusé d'accepter notre domination. Aussi le brusque départ en 1849 de Sidi Cheikh ben Taïeb, fut-il une occasion pour le général Péliissier, commandant la province d'Oran, de reparaitre dans ces régions et de châtier tous ceux qui n'avaient pas voulu se soumettre à notre autorité.

C'est sur Tiout qu'il marcha d'abord. Ce Ksar avait refusé d'accueillir les émissaires de sa colonne; il passait en outre pour être le principal dépôt d'approvisionnement du chef des Zoua R'araba. On le trouva évacué par ses habitants, mais leurs demeures regorgeaient de blé, d'orge, de dattes et de raisins secs. On passa trois journées à enlever tous les approvisionnements qui se trouvaient dans le Ksar pour le distribuer soit aux troupes, soit plutôt aux auxiliaires.

Moghar tahtani et Moghrar foukani qui avaient si mal accueillis l'expédition de 1847 furent pillés et rasés; on ne laissa debout que les mosquées et les Koubbas; mais les jardins furent détruits et nombre

¹ D'après le docteur Jacquot (ouvrage cité), il y avait à cette époque à Aïn Sfisifa quelques familles juives.

de palmiers abattus. Enfin Aïn Sefra et Aïn Sfisifa, moins coupables en 1847, ne furent pas traités avec autant de rigueur: on se contenta de vider leurs magasins de blé et d'orge comme on l'avait fait à Tiout.

Quelle qu'ait été la rigueur déployée en cette circonstance, il était bien certain que des Ksour, aussi éloignés, subiraient encore pendant de longues années le joug des tribus voisines et que nous ne pourrions être réellement les maîtres de ces villages, dont le traité de 1845 nous avait reconnu la possession, que le jour où nous serions à même d'y faire acte d'autorité d'une façon permanente et durable. Aussi l'action que nous avons pu exercer sur ces Ksour avant 1881 a-t-elle toujours été assez précaire; les caïds que nous nommions n'avaient jamais d'autre autorité que celle que pouvait leur donner leur influence personnelle ¹ et les Ksour parcourus sans cesse par nos dissidents leur servaient de repaire et de lieux d'information.

Parmi eux Moghrar foukani, malgré le vigoureux châtiment dont il avait été l'objet à deux reprises différentes avait persisté dès le début à protester contre notre soi-disant usurpation. Profitant de l'activité déployée par l'agha des Hamian Mebkhout, récemment nommé, l'autorité française le chargea de réprimer ces velléités d'indépendance. Dans le courant

¹ En 1861, le caïd de Moghrar foukani, Ali ben Cheikh, abandonnant son poste, s'était réfugié dans le Tell. On dut pourvoir à son remplacement.

de l'année 1855, nous voyons ce grand chef indigène, contraindre, suivant les ordres donnés, Moghrar fokani à faire acte de soumission.

Malgré tout, les relations étaient fort difficiles avec les Ksour et si les nécessités de l'existence n'avaient pas contraint leur population à avoir des rapports avec le Tell, il est certain que ces bourgades nous auraient échappé complètement. Quoi qu'il en soit, leur réorganisation fut une des causes de la grande tournée entreprise dans ces régions en 1861 par le commandant Dastugue, Commandant supérieur de Sebdu, qui fut bien accueilli partout ¹ et put régler sur place tous les différends existant entre les populations.

Quelques années plus tard, l'insurrection des Oulad Sidi Cheikh allait attirer de nouveau nos colonnes dans ces régions ; c'est d'abord en 1866, celle du colonel de Colomb, puis en 1868 celle du colonel Colonieu ². Ces deux officiers s'avancent jusqu'à Figuig et ne font que traverser la région des Ksour algériens ³.

En 1870, les Ksour suivant la fortune des Hamian sont compris dans l'aghalik dont le commandement

¹ Il visita successivement Aïn Sefra, Tiout, les deux Moghar et Aïn Sfisifa.

² Cette colonne en revenant de Figuig passa par Ich, et laissant Aïn Sefra sur sa droite, campa successivement à Tiout et Asla, avant de rejoindre par étapes Geryville. Elle reçut bon accueil dans ces deux derniers Ksour.

³ Le 17 novembre 1865, le colonel de Colomb qui venait d'atteindre les Hamian successivement à Magroun et à Galoul et les avait contraints à demander l'aman, était venu camper sous les murs d'Aïn

est confié à Sliman ben Kaddour. Plus préoccupé des nomades que de ses administrés sédentaires, Si Sliman s'occupa fort peu d'eux, et l'on ne sut que beaucoup plus tard que dans les derniers mois de son commandement le Sultan et son représentant à Oudjda avaient cherché à cette époque à s'immiscer dans les affaires de Tiout ¹. Un parti dans ce Ksar semblait vouloir faire accréditer le bruit qu'il avait cessé d'appartenir à la France.

Ce parti qui trouvait un appui chez les Cheurfa se rendit coupable au commencement de 1872 de l'assassinat du caïd de Tiout, Mostefaould el hadj Saheli. Ce meurtre ne pouvait rester impuni sans préjudice pour notre autorité. Mais l'éloignement où se trouvait le lieu du crime en retarda la répression.

Ce ne fut qu'en décembre de la même année que le capitaine Ben Daoud, chef de l'annexe d'El Aricha, put se transporter dans la région des Ksour et s'occuper de cette affaire. Il constata que le nouveau caïd ² avait

Sfisifa où il avait envoyé son convoi dès le 13. Il y faisait séjour afin de faire reposer ses troupes avant de reprendre ses opérations contre les Oulad Sidi Cheikh. Puis se portant vers l'Est, il gagne Aïn Sefra, Tiout et Asla. Arrivé à ce dernier Ksar le 25, il y laissait son convoi et s'enfonçait deux jours après avec une colonne légère vers le Sud pour atteindre bientôt les rebelles qui se rendaient à discrétion.

¹ Une lettre du Sultan et une du caïd d'Oudja adressées aux gens de Tiout en août 1871, furent saisies l'année suivante par le capitaine Ben Daoud, chef de l'annexe d'El Aricha.

² El Milianiould el Hadj Saheli, frère du précédent, assassiné à son tour le 29 mars 1895.

été impuissant à faire prévaloir son autorité et que le désordre avait continué de régner dans le Ksar. Des représailles avaient même eu lieu dans lesquelles avaient succombé quatre nouvelles victimes. Les auteurs de ces meurtres s'étant enfuis au Maroc, il ne fut pas possible au capitaine Ben Daoud de procéder contre eux à une instruction régulière. Les membres de la djemâa qui avaient refusé d'appuyer l'autorité du caïd furent mis à l'amende et la loi musulmane fut appliquée autant pour dédommager les familles des victimes que pour arriver à un apaisement des esprits.

A peine le chef d'annexe d'El Aricha avait-il repris le chemin de son poste que deux indigènes du parti hostile au caïd El Miliani étaient envoyés à l'amel d'Oudjda; ce fonctionnaire marocain avait le tort de faire bon accueil à ces deux envoyés et ceux-ci de retour dans leurs foyers s'empressaient de raconter que l'amel leur avait promis de soutenir leur fraction et qu'il leur avait assuré que leur Ksar ne dépendait plus de la France.

Ces incidents contraignirent le capitaine Ben Daoud à reparaitre dans ces régions en mars 1873. Il put se rendre compte que la situation de Tiout était toujours aussi mauvaise et dans son rapport il montra que l'on n'arriverait à modifier cet état de choses qu'en s'en prenant aux vrais coupables, les Cheurfa¹, qui

¹ Les gens de Tiout se partagent en deux fractions : les Ahlaf, les plus anciens habitants du Ksar, et les Oulad Raho. Les Cheurfa possèdent des jardins dans l'oasis, ainsi que les Oulad Sidi Tadj, mais

cherchaient à persuader aux Ksouriens qu'ils relevaient du Maroc.

En mai 1874, profitant d'une sortie que le caïd de ce Ksar avait dû faire pour aller détruire des sauterelles, la fraction opposée, les Ahlaf, voulut l'empêcher de rentrer. Une lutte s'engagea. Le parti hostile au chef du Ksar eut le dessous, et, après être restés, quelque temps bloqués dans leurs maisons, les notables des Ahlaf se retirèrent à Moghrar fokani au retour d'émissaires envoyés par eux au caïd marocain de Taza.

Ce sont ces réfugiés qui devaient, quelques mois plus tard, secondés par les Amour, exécuter un coup de main sur leur Ksar d'origine et s'emparer de tous les troupeaux de leurs frères, y compris ceux du marabout Mohammed ben Miloud.

La situation des autres Ksour était en même temps fort troublée. Il paraissait urgent de montrer notre autorité dans ces contrées et de contraindre à s'en éloigner les Oulad Sidi Cheikh qui en avaient fait un lieu d'information où ils venaient chercher des renseignements pour préparer leurs coups de main contre nos administrés. On se décida à confier au Général Carteret-Trécourt, commandant la subdivision de Tlemcen, le soin d'aller faire acte de domination

ceux-ci en très petit nombre. Les Ahlaf sont les alliés des Cheurfa, tandis que les Oulad Raho suivent le marabout Si Mohammed ben Miloud descendant de Si Ahmed ben Ioussef qui a une zaouia dans ce Ksar.

dans la région des Ksour et on lui donna comme escorte une colonne légère.

Le 27 mars 1875, cet officier général arrivait sous les murs d'Aïn Sflissifa, ramenant avec lui le caïd de ce Ksar, Mamoun ould el Aïredj, qui avait dû abandonner son commandement l'année précédente à la suite d'une tentative d'assassinat sur sa personne, fomentée par son prédécesseur, l'ex-caïd Moulai El Ahdef ould Ahmed¹, à ce moment réfugié à Figuig.

Mamoun fut réinstallé à son poste et la djemâa promit de faire tous ses efforts pour amener une réconciliation entre les deux adversaires et leurs partisans.

L'accueil fait au général Carteret dans les Ksour du Sud-Ouest fut généralement excellent. Partout l'impôt fut payé ; cependant il ne crut pas devoir s'avancer jusqu'à Moghrar foukani où, lui dit-on, les Amour rassemblés en grand nombre, étaient décidés à la lutte.

Désireux d'éviter tout conflit et ne se sentant pas assez fort avec les quelques troupes dont il disposait pour engager un combat dans ces terrains de montagne, il se contenta de la visite qu'il avait reçue à Tiout du caïd de Moghrar foukani. Celui-ci qui était venu verser l'impôt de son Ksar, déclara que les Amour étaient les maîtres absolus de son village.

¹ Moulai El Ahdef avait été accusé, au commencement de 1873, de participation à un vol commis au préjudice d'israélites de Figuig. Craignant des poursuites judiciaires, il s'était enfui et avait été chercher un refuge à Figuig ; c'est à la suite de ces faits qu'il avait été révoqué le 30 mars 1873.

L'influence de ces nomades était réelle. On en eut la preuve quelque temps après (octobre 1876) lorsque l'amel d'Oudjda fit connaître que les gens de Moghrar foukani et les Cheurfa de Tiout avaient envoyé une délégation saluer le Sultan à son récent passage à Oudjda et faire acte de soumission¹ entre les mains de ce souverain.

S'appuyant sur la démarche faite en cette circonstance par ces populations, l'amel les revendiqua comme marocaines et protesta en même temps contre les prétentions du Commandant supérieur de Seb dou, le commandant Ben Daoud, qui exigeait des uns et des autres le paiement de l'impôt. Il lui fut répondu que jamais nous ne nous immiscions dans les détails d'administration de la Cour de Fez, que nous étions en droit d'exiger une conduite analogue à notre égard, et qu'au surplus des affaires de cette importance ne doivent être résolues que par voie diplomatique.

Presque en même temps on signalait la présence de cavaliers du makhzen marocain dans le Sud-Ouest ; une partie d'entre eux allait visiter nos Ksour, excepté Asla, et y percevait l'impôt au nom du Sultan. Seul le

¹ Une conséquence de l'envoi de cette députation et du bon accueil qu'elle avait reçu du Sultan fut un brusque changement dans l'attitude du caïd de ce Ksar, Ahmed ben bel Kassem, qui jusqu'alors avait cherché au moins à justifier sa fonction en entretenant des relations avec le Commandant supérieur de Seb dou. Parlant de ce chef indigène en septembre 1876, cet officier écrivait : « On n'entend plus parler de » lui ; il est complètement annihilé par les Amour qui se sont emparés » de son Ksar ».

Ksar d'Aïn Sfissifa refusait le versement de toute contribution.

Cette immixtion du makhzen marocain amena parmi les populations sédentaires du Sud-Ouest, comme parmi les nomades qui recevaient également la visite de ces cavaliers, une grande agitation. Malgré le désaveu des agissements de l'amel d'Oudjda obtenu par notre diplomatie, il était urgent de couper court à cette ingérence du Maroc dans nos affaires en affirmant notre autorité sur ces régions. Cette mission fut confiée au Général de Flogny, commandant la subdivision de Tlemcen.

A la tête d'une colonne de trois bataillons d'infanterie et de deux escadrons de cavalerie, il quittait El Aricha le 15 février 1877. Le 22, il était à Aïn Sefra et gagnait le lendemain Tiout où, laissant ses approvisionnements à la garde d'un bataillon de la Légion étrangère, il se dirigeait sur Asla qu'il atteignait le 28. De là, se portant sur Moghrar tahtani il y parvenait le 5 mars, et y trouvait bon accueil comme dans tous les Ksour précédemment visités.

L'attitude des gens de Moghrar foukani fut toute différente. Lorsque nos troupes se présentèrent devant leur Ksar le 7, ils montrèrent peu d'empressement à les accueillir; bien plus la djemâa ne craignit pas de déclarer qu'elle s'était toujours considérée comme dépendant du Maroc. Les contributions imposées par le Général de Flogny n'ayant pas été versées dans le délai fixé, cet officier général fit mine de mettre à

exécution la menace qu'il avait faite à son arrivée de détruire le Ksar s'il ne s'exécutait pas sans retard: deux canons furent braqués sur le village; l'effet de cette disposition fut immédiat et les ordres donnés antérieurement promptement exécutés. Mais quelques instants après, un coup de feu ayant été tiré par un djich des Amour sur l'escorte d'un officier envoyé en reconnaissance, ceux de ces nomades qui se trouvaient cachés dans le Ksar commencèrent à fuir dans les montagnes. Pour arrêter ce mouvement, l'infanterie de la colonne dut occuper les hauteurs, et poursuivre de ses feux les fuyards tout en empêchant ceux qui restaient encore dans le village d'en sortir. De Moghrar tahtani la colonne atteignait ensuite Aïn Sfissifa pour reprendre presque aussitôt le chemin d'El Aricha.

Mais les résultats de cette expédition, si heureux qu'ils fussent, ne pouvaient être de longue durée. Car dès notre départ les Amour reprenaient leur attitude menaçante contre les Ksouriens: les Oulad Sidi Cheikh recommençaient leurs incursions. L'insécurité reprenant de plus belle, les Ksour furent bientôt signalés comme se dépeuplant chaque jour davantage¹ et nous échappant de plus en plus. « Notre autorité, » écrivait-on d'Oran, n'y est plus que nominale, tandis » que l'action des Oulad Sidi Cheikh s'y exerce

¹ Au moment de l'occupation d'Aïn Sefra en 1881, nous trouvâmes ce Ksar à peu près abandonné; un grand nombre de ses habitants, réfugiés depuis longtemps à Tlemcen, rentrèrent peu à peu à notre suite. Pour mieux faire ressortir l'état de dépopulation des Ksour

» effectivement et que ces abris sont pour eux de
 » véritables relais de nouvelles, fonctionnant en
 » permanence au préjudice de nos administrés. »

Cette situation troublée était du reste générale dans le Sud-Ouest, elle ne laissait pas d'inquiéter le gouvernement marocain lui-même. Bientôt l'on apprit que, sous prétexte de se rendre compte de l'état réel du pays et d'imposer aux nomades marocains le respect de notre territoire et de nos administrés, la Cour de Fez avait décidé l'envoi dans ces contrées d'une mission composée de sept officiers¹. Mais ceux-ci loin de

avant 1881, nous reproduisons ici un tableau dressé en 1875 par le Général Carteret où il compare les chiffres qu'il a recueillis pour les Ksour d'Aïn Sfisifa et d'Aïn Sefra avec ceux fournis en 1849 par le Général Pélessier et en 1861 par le Commandant Dastugue.

| KSOUR | Maisons habitées en | | | Populations en | | |
|-------------------|---------------------|------|------|----------------|------|------|
| | 1849 | 1861 | 1875 | 1849 | 1861 | 1875 |
| Aïn Sfisifa | 200 | 70 | 33 | 1.200 | 350 | 145 |
| Aïn Sefra | 250 | 100 | 64 | 1.000 | 500 | 300 |

¹ Presque en même temps (février 1880), le grand vizir du Sultan, transmettait à notre Ministre au Maroc une requête des Ahlaf, habitants de Tiout, qui se plaignaient de n'avoir pu obtenir justice d'un crime commis au préjudice de l'un des leurs. En même temps, le Ministre marocain se faisait également l'écho des réclamations portées par des gens de Tiout, à propos de prétendues entraves que nous mettions à l'édification de construction à Tiout. Il terminait en demandant que « les Ksour soient respectés et considérés comme de bons voisins ».

Répondant à ces allégations du grand vizir, le Gouverneur général fit remarquer que le Ksar de Tiout, ainsi mis en cause, était algérien et que par conséquent la Cour de Fez était mal fondée de s'immiscer dans les affaires de ce Ksar.

chercher à apaiser les esprits comme ils en avaient charge, n'hésitèrent pas au contraire à écouter les doléances des gens de Moghrar foukani et de Moghrar tahtani chez lesquels ils séjournèrent le 2 et le 4 mars 1880¹.

Dans le premier de ces Ksour, la djemâa leur offrit même 100 francs de gratification et demanda instamment à n'avoir plus à payer l'impôt aux chrétiens. Les officiers marocains répondirent qu'ils n'étaient porteurs d'aucune lettre du Sultan pour les Ksouriens, mais qu'il entraît dans leur mission de se charger de celles qu'on leur confierait.

Les habitants de Moghrar foukani s'empressèrent alors de rédiger une supplique à l'adresse du Sultan qu'ils remirent aux cavaliers marocains².

A Moghrar tahtani une fraction du Ksar, les Oulad Ali, leur fit présent d'une somme de 75 francs. Elle aurait voulu écrire également au Sultan, mais le caïd s'y opposa.

Quelques jours auparavant, le 21 février, un officier du bureau arabe de Sebdou, le lieutenant de Castries, en tournée dans les Ksour, avec une escorte de 35 cavaliers avait visité Moghrar tahtani. Il y avait reçu un parfait accueil. Les habitants lui avaient porté plainte

¹ Ils s'y étaient présentés escortés de deux cavaliers des Amour.

² Notre représentant à Tanger, M. de Vernouillet, se plaignit à la Cour de Fez de la conduite des sept officiers marocains qui avaient été envoyés sur la frontière dans le but d'apaiser les esprits et non de les exciter et de nous créer ainsi de nouvelles complications.

contre les Amour qui venaient régulièrement saecager leurs maisons et leurs jardins et s'emparer des vêtements tissés par leurs femmes. M. de Castries put même constater que cette année là, le pillage avait été tel que les Amour avaient pris la récolte de dattes tout entière et n'avaient pas eu besoin d'envoyer de caravane au Gourara.

Le jour même de son arrivée à Moghrar tahtani, cet officier écrivait au caïd de Moghrar foukani pour lui prescrire de se rendre auprès de lui, mais celui-ci lui répondit qu'il ne pouvait sortir de son Ksar. La nuit suivante, le lieutenant de Castries recevait une lettre de la djemaâ lui demandant de ne pas entrer dans Moghrar foukani qui appartenait au Sultan. Le 22, M. de Castries, partit néanmoins pour ce village avec l'intention de n'y faire qu'une halte pour s'entretenir avec les habitants. Mais ceux-ci fermèrent leurs portes et refusèrent de paraître, déclarant qu'ils n'avaient aucun entretien à avoir avec le représentant de l'autorité française et qu'ils ne reconnaissaient d'autre autorité que celle de l'Empereur du Maroc¹. En présence de ce refus, cet officier qui n'avait pas à sa disposition des moyens suffisants pour

¹ Notre représentant au Maroc, M. de Vernouillet, se plaignit également auprès de Si Bargach, Ministre des Affaires Étrangères du Sultan, de l'attitude menaçante prise par le caïd et la djemaâ de Moghrar foukani. Il fit remarquer que, depuis le traité de 1845, ce Ksar est sous notre autorité et que nous entendons ne pas abandonner les droits que sa situation géographique nous confère.

imposer sa volonté aux Ksouriens, prit le chemin d'Aïn Sfisifa, par le col de Djeliba.

Il apprenait bientôt que quelques heures après son départ de Moghrar tahtani, les Mérinat (Amour) s'étaient emparés des moutons des habitants qui paissaient sur les collines environnantes. Poursuivis par les Ksouriens, les ravisseurs avaient dû lâcher une partie de leurs prises.

La tournée du lieutenant de Castries ne prit fin qu'en juin 1880. Il visita plusieurs fois chacun des Ksour, écoutant partout les réclamations des plaignants, tranchant les litiges pendants et mettant fin aux agissements des Cheurfa et des Amour. Il termina enfin son séjour dans la région par une pointe hardie sur Moghrar foukani (9 juin) dont les habitants firent leur soumission et payèrent les impôts de 1878 et 1879 dont ils étaient redevables envers l'État.

En résumé, notre autorité s'était affirmée sur la région des Ksour et cet heureux résultat avait été obtenu grâce au séjour prolongé fait dans ces parages par un représentant du commandement, à l'activité qu'il avait déployée et à l'énergie qu'il avait montrée. Mais dès son départ, les causes du désordre, un instant dissimulées, devaient forcément reparaitre et faire revivre l'ère des pillages et des agressions.

Toutefois, il restait bien établi par cette expérience que nous n'arriverions à être les maîtres incontestés de ces contrées qu'en y créant un établissement permanent.

C'est dans cet ordre d'idées que dès le mois d'août 1880, M. Albert Grévy fit étudier les moyens de donner plus d'extension et plus de solidité à notre action dans le sud-ouest de nos possessions ¹.

Alors fut proposée pour la première fois l'installation d'une annexe dans les Ksour du Sud-Ouest, à Tiout par exemple. Ce projet ne pouvait du reste que donner satisfaction au désir exprimé par le département des Affaires Étrangères qui, tenu constamment au courant par de fréquents rapports de la situation de cette région, situation qui s'aggravait de plus en plus chaque jour, avait été le premier à demander qu'une surveillance plus effective fut exercée dans ces parages. Or une semblable surveillance à 200 kilomètres au sud de Sebou ne pouvait être efficace qu'autant qu'elle aurait un point d'appui dans les Ksour même où, à cette heure les nomades marocains étaient en fait les maîtres. L'emplacement du poste à créer restait à choisir : on hésitait entre Tiout que préconisait le Général Cerez, commandant la Division d'Oran, et Aïn Sflissifa que proposait le Général Osmont, commandant le 19^e Corps. Un officier du bureau arabe de Sebou, le lieutenant de Banières, envoyé dans la région des Ksour, dès le début de l'année 1881, avec une mission analogue à celle qu'avait remplie l'année précédente le lieutenant de Castries, était également chargé

¹ La question fut généralisée et l'étude poursuivie fut étendue à tout le Sud algérien.

d'élucider la question. Il donna la préférence à la position de Tiout comme remplissant le mieux les conditions imposées à l'établissement d'un nouveau fort ¹.

Telle était la situation au moment où Bou Amama leva l'étendard de la révolte. Cette levée de boucliers ne fit qu'accentuer davantage l'urgence qu'il pouvait y avoir à créer dans le Sud-Ouest un poste susceptible de surveiller les menées des Oulad Sidi Cheikh, et la nécessité où nous étions de diriger au préalable sur ces régions des forces convenables pour choisir l'emplacement du nouveau poste et commencer les travaux.

Mais le Général Farre, Ministre de la Guerre, bien que ne faisant aucune objection à l'organisation proposée au point de vue administratif, ne jugeait pas opportun d'étendre aussi loin notre occupation militaire ¹. A son avis, il suffirait de renforcer vers l'Ouest la ligne Lagonat, Géryville, ce dernier poste étant trop éloigné (200 kilomètres) de la frontière. C'est alors que fut décidée l'occupation de Méchéria.

¹ Le Général Osmont, tout en reconnaissant la nécessité de renforcer notre autorité dans le Sud-Ouest, avait cru devoir, en raison des faibles effectifs dont il disposait, faire des réserves relativement aux garnisons à placer dans ce poste comme dans tous ceux que l'on proposait alors de créer dans le sud des trois Divisions. Il avait en effet à se préoccuper avant tout d'assurer la mobilisation des troupes de son corps d'armée en vue de l'embarquement pour la France dans l'éventualité d'une guerre européenne.

¹ « Tiout, avait écrit le général Farre, que l'on songe à occuper à » demeure dès à présent, est à 200 kilomètres soit de Géryville, soit » d'El Aricha. On rencontrera donc pour se maintenir en communica-

Mais cette dernière position quoique renforcée bientôt par Aïn ben Khelil, et bien qu'excellente pour couvrir les Hauts Plateaux, laissait la région des Ksour ouverte aux manœuvres des partis hostiles. L'oasis de Figuig continuait ainsi d'échapper à notre influence et d'être le centre d'intrigues préjudiciables à nos intérêts ainsi qu'un point de ravitaillement pour nos dissidents et leurs alliés marocains.

Les inconvénients de cet état de choses devinrent bientôt si manifestes qu'on dut se résoudre à reprendre le projet primitivement présenté par le Gouverneur général et à s'avancer plus loin dans le Sud en s'établissant au milieu même des Ksour. A la suite d'études faites sur place, par le général Delebecque, le choix s'arrêta sur le Ksar d'Aïn Sefra¹ où l'on

» tion avec ce poste ou pour en assurer le ravitaillement des difficultés
 » autrement sérieuses que celles que l'on a éprouvées, ces derniers
 » temps entre Gélyville et Saïda. Ce point paraît donc beaucoup trop
 » éloigné pour y placer une garnison permanente tant que nous
 » n'aurons pas jalonné, en créant des postes intermédiaires, la route
 » qui y conduit et que nous n'aurons pas reculé vers le Sud nos
 » centres de ravitaillement ».

¹ Consulté par le Ministre de la Guerre sur la valeur de la position de Tiout primitivement proposée, le Général Colonieu avait protesté contre le projet d'occupation de cette localité. « Cette petite oasis, » écrivait-il, est située dans une vallée rétrécie, inabordable par le » nord, dominée de tous côtés, au sud par une élévation qui n'est dis- » tante de l'oasis que de quelques centaines de mètres ; au nord par un » petit plateau à bords escarpés, de quelque centaines de mètres de » large qui forme le soubassement du massif au pied duquel est bâti ce » Ksar.

» La vue ne s'étend d'aucun côté, le bois fait complètement défaut

construisit une redoute et qui reçut une garnison dès le mois d'octobre 1881¹.

Quelques mois plus tard (20 mars 1882), le cercle d'Aïn Sefra était régulièrement constitué : il comprenait en outre des Amour nomades, les Ksour que le traité de 1845 nous a dévolus dans ces parages ainsi que les deux Moghrar dont cette convention a omis de citer les noms.

Notre premier soin en nous installant dans cette contrée avait été de frapper les fauteurs de désordre.

» à moins de brûler les palmiers. L'eau est dans un ravin en dehors
 » de l'oasis. Les communications au sud ne peuvent se faire que par
 » une gorge fort longue et dangereuse..... Les communications
 » avec Asla sont difficiles à cause du manque absolu d'eau sur tout le
 » parcours (50 kilom.) ».

¹ A son arrivée dans la région actuelle du cercle d'Aïn Sefra, le général Delebecque, commandant la division d'Oran, avait fait prévenir les Ksouriens, comme les Amour du reste, que tout ce qui ne viendrait pas à nous faire acte de soumission, serait traité en rebelle.

Moghrar tahtani qui au moment de l'insurrection était partagé en deux sofs bien distincts : les partisans de Bou Amama et leurs adversaires, fit sa soumission le 15 novembre 1881, quand Maamar ben Daho vint au-devant du colonel de Négrier.

A Moghrar fokani, toute la population avait disparu, à notre arrivée, le Ksar fut détruit en partie. Les habitants y revinrent et conservèrent depuis une attitude soumise.

Il est hors de doute que les gens d'Asla ont fait cause commune avec les partisans de Bou Amama, mais il n'y avait rien d'étonnant à ce que ces indigènes, extrêmement pauvres, suivissent la fortune de l'agitateur qui leur promettait monts et merveilles alors qu'ils étaient livrés à eux-mêmes.

Aïn Stissifa, Tiout et Aïn Sefra, sauf quelques individualités de ce dernier Ksar, conservèrent durant toute la lutte une attitude correcte et s'abstinrent de toute participation au mouvement insurrectionnel.

C'est ainsi qu'un certain nombre d'habitants de Moghrrar fokani, connus par leur esprit hostile à notre cause furent momentanément internés en Corse et leurs biens mis sous séquestre¹. Quelques années plus tard (janvier 1887) la Cour de Fez, tout en

¹ Une mesure semblable dut être prise en 1884, à la suite des faits suivants : Le 27 septembre de cette année, une entrevue avait eu lieu à Ich entre le commandant Marmet, Commandant supérieur d'Aïn Sefra, Moulai Arafa, frère du Sultan, et l'amel d'Oudjda, Si Abdelmalek. Au moment d'arriver sur le lieu de l'entrevue, le caïd de Moghrrar fokani, qui accompagnait le Commandant supérieur, l'informa que la djemâa de ce Ksar avait reçu une lettre de l'amel d'Oudjda la convoquant à Ich et qu'il avait recommandé à ses administrés de n'en pas tenir compte. Les procédés de l'amel avaient été si courtois, et même si corrects, que cette démarche parut au commandant Marmet ne pouvoir être que le résultat d'une erreur ; il effleura néanmoins la question en présentant notre caïd de Moghrrar fokani à l'amel qui ne fit aucune observation, et dans le cours de la conversation l'amel exprima le regret d'avoir été souvent mal renseigné par son entourage. Après cette déclaration, il fut jugé inutile de demander de plus amples explications à l'amel aussi longtemps du moins que sa lettre n'avait pas d'autre suite.

Mais cette lettre avait produit une certaine effervescence à Moghrrar fokani : des gens mal intentionnés avaient tenu des propos séditieux et hostiles, déclarant que leur Ksar était marocain, que la lettre de l'amel en faisait foi et qu'il fallait se rendre à la convocation du représentant du Sultan. Finalement quatre Ksouriens se rendirent à Ich. Ils revinrent rapportant une lettre de l'amel au Commandant supérieur demandant des égards pour les gens de Moghrrar qui étaient venus à Ich visiter Moulai Arafa. Pour couper court à de nouveaux désordres, les quatre indigènes les plus compromis furent internés en Corse et le Général commandant la division d'Oran écrivit à l'amel pour lui rappeler que nous n'avions jamais admis et que nous ne pouvions admettre l'immixtion du Gouvernement marocain dans les affaires de Moghrrar.

réclamant le retour au Maroc de mille tentes des Amour soi-disant installés sur notre territoire, intercédait en faveur de ceux de ces Ksouriens qui n'avaient pas encore été autorisés à rentrer dans leurs foyers et demandait qu'on leur restituât leurs biens séquestrés. L'intervention du Maroc dans cette question n'était pas admissible. On le fit remarquer au Sultan dans la réponse qui lui fut adressée, en lui faisant observer que ces indigènes originaires d'un Ksar incontestablement soumis à notre autorité, s'étaient rendus coupables d'un délit pour lequel ils avaient été punis par les autorités françaises, seules compétentes.

Il semblait que cette question de la nationalité des Moghrrar fut dorénavant bien établie et qu'elle ne dut plus être l'objet d'aucune contestation de la part du Maroc lorsque le 26 novembre 1892, elle fut de nouveau soulevée par le Ministre des Affaires Étrangères du Sultan, Si Feddoul Gharnit. Au nombre des revendications que ce haut fonctionnaire marocain présenta, à cette époque à notre représentant à Tanger, en figurait une réclamant le retour au Maroc de Moghrrar tahtani, prétendue dépendance de l'Empire chérifien, indûment occupée par les autorités algériennes.

Il parut inutile de répondre à cette allégation, car elle se rapportait à la situation politique d'une région frontière, et qu'une discussion par voie diplomatique risquait de provoquer des complications ultérieures.

Depuis 1882, la situation des Ksour du Sud-ouest s'est sensiblement améliorée. Il est incontestable,

qu'au moment de notre venue à Aïn Sefra, un grand nombre d'habitants de ce Ksar et des Ksour voisins s'étaient retirés dans le Tell, plus particulièrement à Tlemcen, pour échapper aux exactions des nomades.

Revenus en grand nombre derrière nos colonnes, ils ont repris possession de leurs anciennes demeures, trouvant auprès de nous la protection qui leur manquait jadis. ¹ Et il est probable que cet état de sécurité ne fera qu'augmenter en raison de l'accroissement d'autorité que nous donnera la récente création d'une subdivision à Aïn Sefra².

Cette étude des Ksour algériens ne serait pas complète, si nous ne disions quelques mots des influences religieuses qui se partagent les esprits dans ces contrées où qui y ont laissé des souvenirs.

Au premier rang, nous placerons Bou Amama, le chef de l'insurrection de 1881, qui avait fondé une zaouïa à Moghrar tahtani d'où il était parvenu à exercer une influence prestigieuse sur toutes les tribus des Hauts Plateaux et du Sud-Ouest.

¹ Quelques Ksouriens cependant, mais en très petit nombre, refusant d'accepter notre autorité, ont cherché un refuge au Maroc. Ce sont là des cas isolés qui ont chacun une cause déterminante particulière. C'est ainsi qu'en novembre 1883, le caïd de Moghrar fokani, El Arbi ben Aïssa ben El Hassen, investi depuis un mois seulement, quitta clandestinement son Ksar et alla se réfugier à Figuig. L'enquête démontra que cette détermination avait été dictée à El Arbi par le désir de se soustraire à l'action de ses créanciers qui menaçaient de le poursuivre judiciairement pour des dettes anciennes contractées à Tlemcen avant notre installation à Aïn Sefra.

² Décret du 9 décembre 1894.

Ce marabout, descendant de Sidi Tadj, un des fils du grand Sidi Cheikh, se nomme en réalité : Mohammed ben el Arbi ¹. Son instruction est médiocre : il a étudié le Coran seulement, mais il est étranger aux autres sciences, excepté à celle de la « fantasmagorie », si l'on peut appeler science ces pratiques grossières d'escamotage et de ventriloquie par lesquelles les initiés font croire qu'ils sont doués d'une puissance surnaturelle.

Né à El Hamman fokani (Figuig) vers 1838 ou 1840 ², Bou Amama est resté dans ce Ksar jusqu'en

¹ Son père El Arbi ben Cheikh est enterré à Figuig au Ksar d'El Hamman fokani. C'était le frère de Si el Menouar dont il sera parlé plus loin. Son bisaïeul, El Hcurma ben Brahim était un homme insignifiant. Il est également enterré à El Hamman fokani. Bou Amama a épousé la fille de son oncle Si el Menouar, nommée Rebiâa. C'est de cette union qu'est né son fils Taïeb, aujourd'hui âgé de 45 ans environ. Pendant longtemps Rebiâa fut sa seule et unique épouse. Il y a six ans environ, il a pris une seconde femme originaire des Oulad Allouch (Chaanba de Metlili). C'est la mère de son jeune fils El Arbi, âgé aujourd'hui de 5 ans. Voir chap. II.

² A El Hammam fokani, Bou Amama fut élevé et instruit par un mokaddem de Sidi Cheikh, du nom de Si Mohammed ben Abderrahman, chez lequel il demeura. Adolescent, Bou Amama fut, dit-on, éprouvé par Dieu qui lui réservait un rang glorieux dans l'Islam. Il fut atteint d'une maladie nerveuse qui lui faisait accomplir toutes sortes d'extravagances ; fréquemment, il se dépouillait de tous ses vêtements et parcourait les rues étroites du Ksar dans un état complet de nudité.

Il suivait son maître dans ses tournées chez les fidèles, comme dans ses visites pieuses à la Koumba d'El Abiod Sidi Cheikh, à celle de Chellala et à celles de Figuig. Aussi, Si Mohammed ben Abderrahman étant venu à mourir, Bou Amama, son disciple, recueillit sa succession religieuse ; il n'avait toutefois encore aucune importance particu-

1875, époque à laquelle il est venu s'installer à Moghrrar tahtani avec sa famille. Les habitants lui bâtirent une maison à l'extrémité de leur Ksar.

Sa présence dans cette localité passa d'abord inaperçue : pendant plusieurs années il sut dissimuler ses desseins. Mais la renommée de sa sainteté ne devait pas tarder à se répandre dans le Sud, accrue encore par l'annonce des prétendus miracles qu'il accomplissait. De toutes parts, les nomades affluèrent bientôt apportant leurs offrandes au saint homme et écoutant ses prédications hostiles à notre influence.

Lorsque au commencement de 1881, le lieutenant de Banières se rendit dans la région des Ksour, il put constater presque de visu les sentiments d'animosité envers la France ouvertement affichés par Bou Amama. Il put se rendre compte en même temps, que tous les Hamian Djemba étaient ses serviteurs, que les

lière ; il commençait seulement à être remarqué pour sa piété et son ascétisme.

Ce n'est qu'à partir de 1875, époque de son installation à Moghrrar, qu'il commença à se créer une clientèle, qu'il augmenta peu à peu et à laquelle il donna, comme mokaddem de Sidi Cheikh, le dekr des Cheikhia. Il partageait alors son temps entre Figuig et la zaouia qu'il venait de fonder à Moghrrar ; il faisait de fréquents voyages à El Abiod, disparaissait souvent et donnait à ses absences des motifs surnaturels. Il accueillait les voyageurs et les pauvres, multipliait les aumônes, guérissait les malades et « rendait fécondes » les épouses stériles. Mais en 1878, il se compromit une première fois à nos yeux en favorisant la fuite du jeune Si Hamza ben Bou Beker vers l'Ouest : il dut disparaître pendant quelque temps. (Extrait d'un travail sur les ordres religieux de M. l'interprète militaire Martin).

Trafi étaient gagnés chaque jour et que si la plupart des Hamian Chafâa résistaient à son influence, aucun d'eux probablement n'oserait participer à son arrestation. Dans les Ksour, Bou Amama avait pour lui tous les habitants de Moghrrar tahtani et la plus grande partie de ceux de foukani, enfin chez les Amour la majorité lui était dévouée, les Zoua étaient entièrement à sa dévotion et les grandes tentes des Beni Guil, Oulad Djerir et Doui Ménia, lui apportaient des ziara¹.

¹ Dans un dernier rapport, adressé au Général commandant la subdivision de Tlemcen, le 18 avril 1881, le lieutenant de Banières ajoutait que de nombreuses députations des Harrar, des Rezaina, des Oulad Sidi Khalifa, des Beni Mathar et même des Chaanba étaient venues pendant l'hiver apporter des aumônes religieuses à Bou Amama. « Tous les pèlerins, écrivait-il, qui viennent de ce Ksar, sont enthousiasmés par les jongleries du marabout, et, pour employer dans toute sa erudition une expression que j'ai trouvée dans maintes bouches : Lorsque des individus vont voir Bou Amama, ils ont toute leur raison, quand ils en reviennent, ils sont fous ! »

Le 14 avril, étant encore à Tiout, le lieutenant de Banières recevait une lettre du marabout où celui-ci l'invitait à venir le voir à Moghrrar, mais sans armes et sans escorte, Bou Amama se chargeant de lui en fournir et de lui envoyer même des porteurs. La réponse de M. de Banières fut des plus brèves et des plus sèches ; elle faisait savoir au marabout que cet officier irait à Moghrrar quand le tour d'y régler les affaires l'y appellerait, qu'il s'y rendrait avec ses armes et son escorte et qu'il préviendrait le Khalifa du caïd qui, seul en ce moment dans le Ksar, était le représentant de l'autorité française.

En écrivant cette lettre, le marabout n'avait obéi qu'à un seul mobile, celui de savoir quelles étaient les intentions de l'autorité française à son égard. Il craignait en effet d'être arrêté et ses craintes étaient partagées par les caïds des Oulad Toumi et R'iatra Oulad Ahmed (Hamian) qui étaient venus le rejoindre pour le protéger

Telle était l'importance prise par la zaouïa de Moghrar tahtani au moment où éclata l'insurrection de 1881¹.

Un des premiers soins du général Delebecque, commandant la Division d'Oran, lorsqu'il arriva dans ces parages à la fin de 1881 fut de faire détruire la maison que Bou Amama avait habitée à Moghrar tahtani et de faire disparaître toute trace du passé.

A Aïn Sefra, on trouve des descendants plus ou moins authentiques de Si Abdelkader el Djilani, le grand saint de l'Islam.

Ils sont issus de Sidi Bou Tkhil², chérif marocain³, contemporain du grand Sidi Cheikh, qui le premier vint s'installer dans ces parages. On raconte que Sidi Cheikh ayant voulu bâtir El Abiod dans un bas-fond humide où la présence de l'eau s'accusait par une végétation vigoureuse, se trouva en présence des droits

contre toute tentative et lui avaient proposé déjà de se mettre à leur tête pour venir nous attaquer. Mais Bou Amama avait refusé, disant que l'heure n'était pas encore venue, et qu'il n'avait pas entre les mains de forces suffisantes.

L'assassinat du lieutenant Weinbrenner survenu sur ces entrefaites (21 avril), vint précipiter les événements et mettre le feu aux poudres.

¹ Une zaouïa avait déjà existé jadis à Moghrar. Elle avait eu pour fondateur le grand Sidi Cheikh. Son existence avait été éphémère : au bout de quelques années le saint marabout avait abandonné cette localité pour aller s'établir à El Abiod où il avait résolu d'installer dorénavant sa zaouïa. Voir chap. IX.

² Ou Sidi bou Dekhil. Ceux de ses descendants qui habitent Aïn Sefra sont connus sous le nom d'Oulad Daoudi.

³ D'autres le disent originaire de Zemmorah.

acquis par Sidi bou Tkhil, qui avait cherché un refuge dans ces lieux. Bou Tkhil s'opposa tout d'abord à la prise de ses terres, mais il se convainquit bientôt que toute résistance était impossible et il partit pour Benoud, près de la jonction des vallées de Bou Semr'ouu et d'Arba.

Ses tribulations ne devaient pas s'arrêter là et la haine de Sidi Cheikh le poursuivant, il dut chercher un nouveau refuge à Arba. C'est là qu'il mourut. La zaouïa construite auprès de son tombeau devint Arba tahtani. Les descendants de Sidi Cheikh, redoutant l'influence des enfants de Sidi bou Tkhil les chassèrent plus tard de cette zaouïa qu'ils confièrent à des Abid et à des Hassasna à leur dévotion.

Contraints de chercher un nouvel asile, les descendants de Sidi bou Tkhil allèrent bâtir Aïn Sefra dont ils avaient acheté le terrain aux Beni Amer et où ils élevèrent une nouvelle Koubba à leur ancêtre¹. C'est là que ces malheureux végètent² depuis plus de deux siècles, en lutte continuelle avec les sables qui auraient englouti leur ville tôt ou tard, si depuis notre occupation nous n'avions pris d'énergiques mesures de préservation pour empêcher cette éventualité de se produire.

¹ Les habitants des Arba disent que dans cette Koubba, il n'existe qu'une dent du marabout.

² Le Ksar d'Aïn Sefra n'abrite plus actuellement que deux prétendus descendants de Sidi bou Tkhil ; les autres fractions sont d'origines diverses et l'élément arabe y domine. Ce sont, les Oulad Alba, les Oulad Ioussef et les Oulad el Meddah, qui proviennent des Hamian, Doui Menia, Oulad Djerir, Beni Snous, Lar'ouat el Ksel, etc.

La situation, faite, pendant une longue suite d'années, aux enfants de Sidi bou Tkhil, dont ils ne peuvent desservir la zaouia, explique la conduite qu'ils ont tenue à notre égard, en haine des Oulad Sidi Cheikh. Depuis notre installation à Aïn Sefra, si peu nombreux qu'ils fussent, nous avons su souvent utiliser leur bon vouloir et n'avons eu jusqu'ici qu'à nous louer des modestes, mais dévoués services qu'ils ont su nous rendre.

ZAOUIA DE TIOUT (IOUSSEFIA).

Il y a plus d'un siècle, un marabout du nom de Si Mohammed ben Miloud, issu de Si Ahmed ben Ioussef, arrivait à Tiout venant de Tlemcen, dans les environs de laquelle existe encore un groupe de descendants du saint de Miliana¹. Bien accueilli par les gens de Tiout, il

¹ Les Oulad El Miloud, marabouts de Tiout, descendent directement de Si El Khelladi, arrière-petit-fils de Si Ahmed ben Ioussef. Ce Si El Khelladi qui est l'ancêtre commun des branches de cette famille répandues dans la province d'Oran, à Tiout, et au Maroc, était le fils de Ben Iahla, fils de Moumen, fils de Ben Ahmed, surnommé ben Marzouga, un des enfants de Si Ahmed ben Ioussef.

A une époque déjà ancienne il vint s'établir à El Kenater, dans l'ancien aghalik des R'ossel, sur le territoire actuel de la commune mixte de Remchi. Il mourut en laissant six enfants : Si Zerrouki, Si El Hadj Safi, Si Zenagui, Si Ouis, Si Iahia, et Si El Miloud ; chacun de ses fils devait à son tour être le père d'une nombreuse descendance qui s'est dispersée de la manière suivante :

Une partie des Oulad Si Zerrouki alla se fixer chez les Zekkara (Maroc) ; les Oulad Sidi El Hadj Safi, les Oulad Zenagui, les Oulad Sidi Ouis et les Oulad Sidi Iahia restèrent fixés à El Kenater où ils sont encore. Quant à Si Miloud, sixième fils d'El Khelladi, il mourut à El Kenater, laissant un fils nommé Si Mohammed, qui se rendit à

se maria dans leur Ksar avec la sœur d'un des notables de l'endroit, El Hadj Saheli¹. De cette union naquit un fils, Si Mohammed, qui fut élevé dans la famille de son oncle maternel. A son tour Si Mohammed a laissé une nombreuse descendance, on la trouvera énumérée dans le tableau ci-après :

SI MOHAMMED BEN MILOUD

| SI MOHAMMED Décédé en 1877 (?) | | | | | | | | | | | |
|--|-----------------------------------|--|----------------------------|--|---|---|---|---|---|---|---|
| (1) | (2) | (3) | (4) | (5) | (6) | (7) | (8) | (9) | (10) | (11) | |
| Si Abdelkader décédé à Tlemcen en 1888 | Si El. MILIANI V. à Tlemcen | Si Mourai, V. à Tiout | Si BEN AHMED V. à Tiout | Si Zerrouki, V. à Tiout, aveugle | Si MOHAMMED assassiné par les Cheurfa le 24 janvier 1884 | Si AHMED, surnommé ben Ioussef, V. à Tiout | Si El. KHELLADI — mort en bas âge. | dit ouid el. Figuigoua Si AHMED, dit ouid el. Figuigoua | dit ouid el. HAMANIA Si AHMED, dit ouid el. HAMANIA | dit ouid el. HAMANIA Si El. KHELLADI, dit ouid el. HAMANIA | dit ouid el. HAMANIA Si El. KHELLADI, dit ouid el. HAMANIA |
| Si Abdelkader — Si Ahmed — Si Abdelkader V. à Tiout | | Si Mohammed, Si Abdelkader, Si Bou Medien. | sans postérité. | | Si Mohammed. | sans postérité. | | sans postérité. | | mort en bas âge. | |

(1) (2) (3) (4) Nés de la même mère.
(5) (6) (7) (8) Nés de la même mère.

(9) Né d'une femme originaire de Figuig.
(10) (11) Nés d'une femme originaire des
Hamian.

Tiout et s'y fixa il y a de cela environ 121 ans (années lunaires). [D'après les renseignements fournis par Si El Miliani, un des membres de cette famille, vivant à Tlemcen].

¹ Les deux fils de celui-ci ont été successivement les représentants des autorités françaises dans le Ksar. L'aîné, Mostefa ouid el hadj Saheli, fut assassiné par les Cheurfa en février 1872 ; son frère El Hadj el Miliani, qui lui succéda comme caïd, a subi récemment le même sort (29 mars 1895).

Lors de nos premières expéditions dans la région des Ksour, là où les Turcs eux-mêmes n'avaient jamais fait que de rares et courtes apparitions, le marabout de Tiout, comme tous les indigènes de ces contrées, montra la plus grande hésitation à entrer en relations avec les chrétiens envahisseurs. Mais au bout de quelques années, lorsqu'il put se rendre compte que toute résistance était inutile et sans profit pour lui, lorsqu'il vint surtout à constater l'avantage qu'il avait à n'entretenir que de bons rapports avec les Français, maîtres de Tlemcen, où il possédait encore des propriétés, il changea complètement d'attitude. Venu spontanément à nous, il s'efforça depuis lors à servir nos intérêts dans la région qu'il habite, en se plaçant très ouvertement du côté de nos représentants et en nous renseignant sur les agissements de nos adversaires. Cette manière de faire était d'autant plus méritoire que lui et ses fils avaient à lutter dans le Ksar même de Tiout contre un parti puissant, celui des Cheurfa, qui y représentait l'élément hostile aux chrétiens, et l'on sait quelle est généralement l'influence et la vénération dont jouissent ces descendants du prophète auprès des musulmans. Au cours de cette lutte devaient tomber successivement, en 1872, le caïd Mostefaould hadj Saheli, et en 1880, un des marabouts eux-mêmes, Si Mohammed ben Miloud¹.

¹ Le parti des marabouts n'était pas non plus exempt de tout reproche. C'est ainsi qu'en mars 1874, Mohammed ben Bahli, frère utérin du marabout Si Mohammed ben Miloud, blessait mortellement

Lorsque au commencement de 1881, le lieutenant de Banières vint faire une tournée dans ces régions, c'est à Tiout qu'il installa son quartier général. Grâce au concours dévoué qu'il rencontra chez Si Abdelkader, alors chef de la zaouia, il put se tenir exactement au courant de tous les agissements de Bou Amama et se rendre un compte bien exact de la situation des esprits dans cette région à cette époque.

Aux débuts de l'insurrection, les marabouts de Tiout, cernés de toutes parts par les forces des rebelles, menacés même par eux et trop éloignés pour pouvoir espérer dans le secours de nos postes, se virent dans la nécessité de restreindre leurs relations avec les autorités françaises. Mais toutes les fois que les circonstances le permirent et particulièrement dès que la colonne Colomieu eut occupé Méchéria, ils s'empressèrent de reprendre, comme par le passé, le rôle qu'ils avaient toujours joué vis-à-vis de nous.

Bientôt même, notre installation à Aïn Sefra, c'est-à-dire à proximité du siège de la zaouia, allait leur permettre de nous prouver encore mieux leur dévouement toujours désintéressé. On ne tarda pas à le reconnaître, car les premiers représentants de l'autorité française qui vinrent prendre possession du nouveau poste du Sud, surent mettre utilement à contribution leur bon vouloir et il fut facile de constater alors qu'ils

un indigène des Ahlaf, Mohammed ben Medjebas. Le meurtrier avait attendu sa victime un soir qu'elle rentrait chez elle et lui avait tiré un coup de fusil presque à bout portant.

ne cherchaient pas à tirer profit de la situation. Les rapports entretenus avec eux étaient donc excellents et rien ne faisait prévoir qu'il pût en être autrement, lorsque l'on apprit, non sans étonnement, au cours de l'année 1885, qu'un marocain, affilié à l'ordre des Derkaoua¹, nommé Mohammed Chaoui, avait reçu l'hospitalité à la zaouia de Tiout, pendant près de deux mois, sans que l'autorité en ait été informée ni par le marabout, Si Abdelkader, ni par le caïd du Ksar. On se souvint alors que quelques années auparavant (1880) au cours d'un voyage qu'il avait fait au Tizimi², Si Abdelkader était passé à Medaghra et que, bien accueilli du vieux cheikh des Derkaoua, Si Mohammed bel Arbi, notre ennemi déclaré, il avait reçu le chapelet de l'ordre de ce saint personnage lui-même.

Si Abdelkader protesta contre cette accusation par une lettre adressée au Commandant supérieur d'Aïn Sefra. Dans ce document, il en appelait au témoignage du lieutenant de Castries, qui se trouvait dans la région des Ksour à l'époque du retour de son voyage en 1880 et auquel il avait raconté alors tous les détails de sa visite à Medaghra, ainsi que le séjour qu'il avait dû y faire, pendant quatorze jours, pour soigner sa

¹ Il y a lieu de rappeler ici que les Derkaoua de l'Ouest forment la branche occidentale des Chadelia et que les Ioussefia dérivent de ces mêmes Chadelia. Voir à ce sujet : Rinn, Marabouts et Khonans. Si Abdelkader ben Miloud lui-même, a indiqué son ordre comme une branche des Zerroukia, des Chadelia et des Mechichia.

² District de l'oued Ziz entre le Reteb et le Tafilalet.

santé altérée. En même temps, il faisait observer qu'il était lui-même chef d'une confrérie religieuse, que, comme tel, il donnait l'ouerd¹, et que, si les prières de son ordre avaient quelque analogie avec celles des Derkaoua, il n'était pas pour cela Derkaoui. Quant à Mohammed Chaoui, il avait été son hôte à Bou Denib, en 1880, et n'avait pas cru mal faire en l'hébergeant à son tour, d'autant qu'il s'était présenté à la zaouia muni d'un permis de circuler régulier délivré par l'autorité française pour se rendre à Saïda dans un but commercial. Il terminait enfin en sollicitant l'autorisation d'aller s'installer à Tlemcen où il possédait des biens venant de ses ancêtres et il exprimait l'espoir que cet éloignement lui permettrait ainsi qu'aux siens d'échapper aux calomnies dont ils étaient en ce moment l'objet, malgré les témoignages d'estime qu'ils avaient toujours reçus des autorités françaises.

Or, au moment où cet incident se produisait, les bruits les plus menaçants avaient, disait-on, cours parmi les tribus marocaines du Sud-Ouest. D'après ces on-dit, le vieux chérif de Medaghra, malgré son grand âge, retrouvant une vigueur juvénile, allait marcher contre les Français à la tête de toutes les forces du désert, Beraber, Doui Menia, etc. A Aïn Sefra on s'était ému, peut-être outre mesure, de tous ces rancars. En tous cas, pour couper court à toute difficulté

¹ La règle.

ultérieure, à toute velléité secrète ou avouée de correspondance entre la zaouïa de Tiout et celle de Medaghra, on appuya auprès de l'autorité supérieure la demande de Si Abdelkader. Celle-ci fut alors accueillie favorablement par le Général commandant la Division d'Oran¹.

Si Abdelkader et ses frères se retirèrent à Tlemcen. Lui-même y mourut en 1888, sans avoir pu revenir dans sa zaouïa.

Sa mort faisait disparaître le prétexte précédemment invoqué pour obtenir son éloignement de Tiout ainsi que celui de ses frères. Aussi l'année suivante dut-on se départir de la rigueur imposée et autoriser d'abord un des marabouts à revenir à Tiout pour s'occuper des intérêts de la famille restés en souffrance depuis leur départ. Bientôt même la mesure fut étendue à tous les autres membres de la famille et presque tous se hâtèrent de profiter de cette disposition bienveillante pour rentrer dans le cercle d'Aïn Sefra.

Actuellement le chef de la zaouïa, Si Zerrouki, frère puîné de Si Abdelkader, se montre animé du meilleur esprit, mais une infirmité (il est aveugle) le tient à l'écart et il ne s'occupe en général que de la

¹ La mesure prise à l'égard du marabout de Tiout et de sa famille n'avait pas manqué d'émouvoir ceux qui avaient été à même d'apprécier les services qu'ils avaient rendus ou qu'ils pouvaient rendre encore. Certains membres de la députation algérienne eux-mêmes, considérant cette mesure comme excessive, crurent devoir intervenir auprès du Général commandant la division d'Oran pour obtenir qu'elle soit rapportée. Leurs démarches n'eurent aucun succès.

zaouïa et des choses spirituelles relatives à l'ordre dont il est le chef. C'est un de ses frères, Si Moulay qui est plus spécialement chargé des relations avec le monde extérieur. C'est avec lui que nos autorités ont les rapports les plus fréquents; c'est à lui qu'elles s'adressent quand il y a quelque affaire à traiter; c'est à lui en un mot que revient le rôle politique dans cette famille.

L'ordre des Ioussefia qui a son siège à la zaouïa de Tiout, compte de nombreux Khouan parmi les Amour, mais, excepté à Tiout, il n'en possède aucun dans les Ksour du cercle d'Aïn Sefra. Nous indiquerons dans le tableau ci-après, quelle est la répartition de ces Khouan.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMS DES MOKADDEM. | NOMBRE de KHOUAN | OBSERVATIONS. |
|------------------------|--------------------------|------------------------|--|
| Tiout..... | Bel lazid ben Aïssa..... | 40 | (D) appartenant à une fraction dissidente. |
| Oulad Abdallah (D) .. | Djelloul ould Ali..... | 22 | |
| Oulad Gottib (D)..... | » | 10 | |
| Medabiah (D)..... | » | 20 | |
| Merinat..... | Mohammed ben Khalif.. | 20 | |
| Oulad Chahmi (D)... | » | 10 | |
| Oulad Amenr..... | » | 15 | |
| Oulad Sliman..... | » | 20 | |
| Oulad Aliat..... | » | 50 | |
| | Total..... | 207 | |

L'examen de ce tableau permet de constater la réelle influence que possède chez les Amour, la zaouïa de Tiout. C'est là une force qui aurait pu être

utilisée à notre profit, si nous avons su mieux l'employer au moment opportun. Actuellement, elle se trouve annihilée par la prépondérance qu'a su acquérir dans la région Bou Amama. Mais il est à espérer que cette situation se modifiera et qu'un jour nous pourrions tirer un heureux parti des bonnes dispositions à notre égard des marabouts de Tiout.

En dehors des Khouan qu'ils possèdent dans le cercle d'Aïn Sefra les Ioussefia de Tiout comptent également chez les Hamian Chafâa¹ de nombreux serviteurs.

Aux Beni Metharref ils ont un mokaddem nommé El Kebir ben Abderrahman, qui jouit parmi les Hamian d'une certaine influence.

Dans le cercle de Géryville et particulièrement chez les Oulad Maallah, ils ont encore six Khouan et une centaine de Khoddam (serviteurs)².

¹ Les Bekakra, Oulad Mansoura, Beni Metharref, une partie des R'iatra (Djemba) sont Ioussefia. S'ils n'ont pas le chapelet, ils donnent au moins une aumône religieuse chaque année.

² On trouve encore des descendants de Si Ahmed ben Ioussef à Relizane, à Aumale et chez les Meggan de Boghar. Ils ont pour serviteurs religieux les Hassasna (annexe de Saïda), une partie des Harrar (cercle de Tiaret), des Oulad Chaïb (cercle de Biskra) et des Oulad Nail (cercle de Djelfa).

D'autres descendants du saint de Miliana, après avoir séjourné à Saguiet el Hamra, seraient venus s'installer à Fez, à Meknès et à Taza. Eux-mêmes auraient donné naissance à d'autres branches qui compteraient des serviteurs chez les R'iatra, les Oulad Aïssa et les Beni Hassen.

Enfin les Oulad Si Zerrouki, qui habitent comme nous l'avons dit chez les Zekkara auraient pour serviteurs en outre des gens de cette tribu, tous les Houara.

Pour terminer cette énumération que nous donnons d'après les

RELEVÉ DES INFLUENCES RELIGIEUSES DANS LES KSOUR D'AÏN SEFRA.

| KSOUR. | Ordres religieux, zaouia ou tribus maraboutiques qui comptent des serviteurs dans les ksour. | NOMS DES MOKADDEM. | NOMBRE de KHOUAN. | OBSERVATIONS. |
|-------------------|--|---|-------------------|---|
| Aïn Sefra..... | Kerzazia..... | El Hadj Belkacem ben Djilali | 25 | En outre tous les habitants de Tiout versent au marabout Si Zerrouki 3 mesures d'orge par an. |
| | Ziania..... | El Hadj Seddik ben Abdallah, ex-caïd... | 25 | |
| | Taïbia..... | » | 20 | |
| | Kadria..... | » | 2 | |
| | Kerzazia..... | Hamidou Bali bel Hamouda..... | 8 | |
| Tiout..... | Ziania..... | Aachour ben Aachour..... | 4 | |
| | Taïbia..... | Allel bel Habri..... | 5 | |
| | Kadria..... | Abderrahman ben Maarouf..... | 8 | |
| | Oulad Sidi Tadj. | El Hadj Sliman bel Bachir..... | 2 | |
| | Derkaoua..... | Tahar ben Hellou | 25 | |
| Aïn Sfisfifa..... | Ioussefia..... | Bel lazid ben Aïssa..... | 40 | |
| | Kerzazia..... | El Hadj Mohammed ben Abdallah, caïd.. | 30 | |
| | Ziania..... | El Hadj Ali ben Moussa | 25 | |
| Moghrar tahtani.. | Kadria..... | El Hadj Kaddour ben Tahar..... | 6 | Tous les habitants de ce ksar paient en outre la redevance religieuse à la zaouia de Sidi Cheikh. |
| | Taïbia..... | Mohammed ben Ahmed..... | 10 | |
| | Tidjania..... | Maamar ben Daho, ex-caïd | 5 ⁽¹⁾ | |
| | Oulad Sidi Tadj. | Bou Alem ben Kaddour..... | 15 | |
| Moghrar foukani.. | Taïbia..... | Mohammed ben Abdallah | 12 | |
| | Kadria..... | El Aredjould Taïeb ben Cheikh..... | 8 | |
| Asla..... | Kerzazia..... | » | 7 | En outre tous les habitants du ksar paient une redevance à la koubba de Si Ahmed el Medjdoul. |
| | Taïbia..... | » | 6 | |
| | Kadria..... | Djelloul bel Arbi | 12 | |

(1) Tous les Khouan de cet ordre existant à Moghrar tahtani appartiennent à la famille du mokaddem, originaire des Oulad Abdelkerim (cercle de Géryville). Elle est venue s'installer dans ce ksar en 1845.

renseignements fournis par Si El Miliani ben Mohammed, quelques indigènes habitant chez les R'enanema se feraient passer faussement pour descendants de Si Ahmed ben Ioussef. Ils auraient pour serviteurs les Rehamna des Oulad Djelloul (Doui Menia), les habitants du Tizimi et les Mad'id Sebbah.

Voir également Rinn, Marabouts et Khouan.

2° *Ksour marocains.*

ICH.

A 30 kilomètres environ au sud-ouest d'Aïn Sfissifa, sur un oued auquel il donne son nom, on rencontre un misérable Ksar, bâti à flanc de coteau, c'est le village marocain d'Ich. Dominé partout, sauf vers le sud, par les montagnes, il est construit dans une vallée encaissée à l'est par les dernières ramifications du Djebel Mzi, au nord par celles de Djebel Saïga et à l'ouest par le Djebel Rekaïz.

De nombreuses routes ou pistes muletières aboutissent en ce point. La plus importante et une des plus praticable est celle qui vient d'Aïn Sfissifa. Moitié en plaine et moitié en montagne, sablonneuse jusqu'à Rosfet bel Hared, pierreuse sur le reste de son parcours, assez bonne cependant pendant son trajet, elle franchit l'oued Metharref, avant d'atteindre le défilé dangereux appelé Kheneg Ich.

Une piste assez difficile part de Ben Ikhou¹, et atteint Ich, en passant par le Kheneg Aïssa et Foum ez Zegag, en laissant le Djebel Saïga au nord-ouest.

Une autre piste plus difficile encore unit également Ben Ikhou à Ich. Elle se dirige par le Kheneg Oum el

¹ Point d'eau, situé à 2 kilomètres du débouché nord du col de Founassa, qui sert de gîte d'étapes entre Aïn Sefra et Djenien bou Resk. On y a construit récemment un poste-abri où quelques cavaliers du makhzen tiennent garnison.

Arba presque parallèlement à la première, mais un peu au sud de celle-ci.

Une route directe unit Ich à Figuig. En quittant ce Ksar elle suit une direction nord-sud ; d'abord en montagne, elle rencontre dans cette partie de son trajet quelques endroits difficiles ; puis, lorsqu'elle atteint la plaine, elle devient excellente, suivant alors parallèlement le cours de l'oued Ich. A partir du point d'eau assez important de Mzil¹, elle se bifurque : un premier embranchement continuant au sud, atteint vers Rahat El Maïz² la route de Djenien bou Resk à Figuig, tandis que le second embranchement, suivant toujours la vallée de l'oued Ich, franchit un boyau long de 500 mètres, très dangereux, d'environ 15 mètres de largeur qui domine à gauche le Djebel Mzi et à droite un contrefort du Djebel Beni Smir, pour atteindre cette fois, à El Hadj Mimoun la route de Djenien bou Resk à Figuig.

Enfin une deuxième piste en partant d'Ich se dirige vers le nord-ouest. Arrivée à environ 5 kilomètres de ce Ksar, près de la Koumba de Sidi

¹ 15 litres à la minute.

² C'est la route suivie par le colonel Colonieu revenant de Figuig en 1868 :

« Cette route plus courte, écrivait-il alors, constamment plate, »
 » sauf un col nommé Zegag dont la montée douce et d'environ »
 » 500 mètres fait communiquer par une pente analogue avec la large »
 » vallée d'Ich et débouche sur la rivière même dont on a ainsi évité »
 » les détours ».

Abdallah¹, elle forme patte d'oie : un des embranchements rejoint le chemin d'Ich à Aïn Sfissifa au Teniet Ougaïn, un second se dirige franchement vers l'ouest, passe par Chabet El Amra pour arriver à Si Mohammed El Kenadil, et un troisième atteint Douissa, puis El Attatich (oued el Hallouf) par Rosfet el Ardjem.

D'après la tradition, les berbères qui occupent Ich, n'y seraient installés que depuis le 8^e siècle de l'hégire. Une fraction des Oulad Azouz, originaires d'Aïn Sfissifa² seraient les fondateurs de ce village.

Ich est entouré d'une ceinture de vieilles murailles, hautes de 4 mètres que flanquent quelques tours aujourd'hui ruinées. Trois portes donnent accès à l'intérieur du Ksar, au nord, au sud et à l'ouest. Les jardins situés le long de la rivière à l'ouest du village, contiennent environ six cents palmiers, qui produisent des dattes de médiocre qualité³. Les Ksouriens y

¹ Près de la Koubba de Sidi Abdallah, prenait également naissance le sentier ouvert en 1882, par la colonne d'Aïn Sefra aux ordres du Commandant Marmet, sentier facile, qui aboutissait au col de Serdj dans le Djebel Beni Smir.

² Suivant Féraud, les Oulad Azouz, habitants d'Aïn Sfissifa, et originaires de Figuig, seraient des Chérifs Idrissides (Revue africaine, Cheurfa du Maroc).

³ D'après le colonel Colonieu, Ich est au milieu d'une vallée ayant environ 2 à 3 kilomètres de large. Cette vallée est légèrement mamelonnée à proximité du Ksar. Des dunes et un plateau, les uns et les autres d'assez grande largeur, dominant le lit encaissé de la rivière, lit dans lequel se trouve l'oasis, dans une situation qu'on ne saurait mieux comparer qu'à celle d'Arba fougani (cerce de Géryville).

cultivent également de l'orge, du maïs, du blé et des légumes divers, carottes, oignons, etc. Depuis deux ans, suivant l'exemple des gens d'Aïn Sfissifa, quelques habitants d'Ich ont essayé la culture de la pomme de terre. Leur tentative a eu le meilleur succès et ils sont décidés à étendre encore davantage l'importance de cette nouvelle culture.

A 600 mètres au nord du Ksar, non loin de la rivière, on trouve trois sources abondantes qui servent à l'irrigation des jardins. Une séguia qui traverse le Ksar¹ amène l'eau à proximité de la mosquée².

Les femmes des Ksouriens tissent des burnous et des haïks qui sont vendus aux nomades, Beni Guil, Oulad Sidi Cheikh R'araba. C'est à ces tribus qu'ils achètent la matière première nécessaire à cette fabrication, car depuis qu'ils ont été raziés, il y a quelques années, par les fractions voisines des Amour, ils ne possèdent plus de troupeaux pouvant leur fournir la laine indispensable.

Il y a environ trente familles à Ich ; cinq d'entre elles sont à peu près dénuées de toutes ressources. On compte dans cette population soixante fantassins et cinq cavaliers.

Le caïd d'Ich n'est pas nommé par le Sultan. Désigné par le djemâa, il est simplement agréé comme cheikh par ce souverain et ne reçoit aucun cachet. En 1890,

¹ Il n'y a aucun puits à Ich.

² Celle-ci située dans le Ksar est dépourvue de minaret.

le chef actuel du Ksar, Cheikh Naïmi ben Ali se rendit à Fez. Admis auprès de Moulay el Hassan, il reçut de lui en présent quatre burnous en drap.

La population d'Ich se partage en quatre fractions dont les chefs forment la djemâa du Ksar. Ce sont, avec Cheikh Naïmi, Moulay Achour ben Iahou, Mohammed ben Abdallah et Taïeb ben Ali. Les gens d'Ich paient un impôt annuel de 75 francs qui est versé entre les mains du caïd de Figuig.

La justice est rendue par un taleb originaire d'El Oudar'ir qui demeure à Ich et reçoit pour ses fonctions une indemnité annuelle de 150 francs. Les appels sont portés à Figuig.

La plupart des habitants de ce Ksar sont serviteurs religieux de Moulay Taïeb. Tous les ans chacun d'eux remet au mokaddem de cet ordre qui vit parmi eux un burnous, à titre de ziara.

Neuf familles environ, sont affiliées à l'ordre des Kadria. On trouve du reste au nord et près du Ksar une Kheloua de Si Abdelkader el Djilani, le fondateur de cet ordre.

Vers l'est et à proximité du village se voit encore la Koubba de Sidi bou Azza.

Le Ksar d'Ich, un des plus petits et des plus pauvres de la région, a subi de tout temps la tyrannie des nomades voisins. Pendant longtemps les Hamian y ont ensiloté¹. De leur côté, les Amour, qui vivent à

¹ Principalement les Goulad Farès (Djemba).

proximité dans les montagnes, y faisaient durement sentir leur influence.

C'est sans doute grâce à leur intervention, que nous dûmes l'accueil plein de duplicité des habitants d'Ich, lorsque, dans les premières années qui suivirent la signature du traité de 1845, nous entrâmes peu à peu en relations avec les populations du Sud-Ouest. Cependant lorsqu'en janvier 1856, la colonne du Sud-Ouest se rassembla à Aïn ben Khelil, la djemâa d'Ich fut seule à venir se présenter. Elle protesta de son désir de se soumettre à la France. Ses propositions furent acceptées et un de ses membres, Bou Amama ould Taïeb bel Abbès, fut investi des fonctions de caïd (30 janvier)¹.

Mais ces démonstrations ne devaient pas être plus sincères que les précédentes; les habitants d'Ich ignorant la vraie mission de la colonne, avaient espéré

¹ En rendant compte de ces faits au Gouverneur général, le général Cousin-Montauban, qui commandait alors la province d'Oran, écrivait: « C'est là un résultat que je n'ai point voulu négliger et » qui aidera plus tard à nos projets sur le Sud-Ouest lorsque le » moment sera venu de trancher cette question si intéressante au » point de vue de la tranquillité et de nos relations avec les oasis de » l'intérieur de l'Afrique. »

Quoi qu'il en soit, cette nomination était contraire aux stipulations du traité de 1845. Le Gouverneur général ne put s'empêcher de le faire remarquer au général de Montauban, lorsqu'il proposa en juillet 1857 d'installer à Aïn ben Khelil une annexe du cercle de Sebdo et d'y rattacher le caïdat d'Ich. La nomination de ce chef indigène dut être considérée comme non avenue et il fut prescrit d'éviter à l'avenir, dans ces régions, tout ce qui pouvait porter atteinte à la lettre et à l'esprit du traité.

en se donnant à nous se mettre à l'abri pour l'avenir du joug odieux des nomades. Lorsqu'ils virent nos troupes s'éloigner, lorsqu'ils reconnurent qu'ils n'avaient plus rien à espérer ni même à redouter de nous, ils changèrent brusquement d'attitude. Le caïd nommé par nous refusa de venir chercher son burnous d'investiture et déclara qu'il était marocain et non Français.

Les préoccupations constantes que nous causait l'organisation des Hamian, l'abandon d'Aïn ben Khelil en 1857, devaient nous faire négliger encore longtemps ces régions méridionales. Aussi lorsqu'en 1861, le commandant Dastugne, Commandant supérieur de Sebdo, vint parcourir la région des Ksour il évita celui d'Ich semblant ainsi complètement abandonner les idées préconisées cinq ans auparavant.

Dès lors, il ne fut plus question de notre part de chercher à mettre de nouveau la main sur ce Ksar. Malgré sa situation sur une des routes qui mènent à Figuig, nos colonnes ont rarement campé à proximité d'Ich. Pour la première fois, en 1868 (4 avril), une colonne française aux ordres du lieutenant-colonel Colonieu, vint dresser ses tentes sous les murs du Ksar¹. En 1881-82 nos troupes occupées à pourchasser les Amour dans leurs montagnes visitent le Ksar bien

¹ « Les habitants d'Ich, écrivait alors le colonel, entrèrent immédiatement en relations d'échange des minces produits locaux qu'ils possèdent. Nul dégât ne leur fut commis. Ils n'ont eu, comme nous, qu'à se louer de notre passage dans leur pays ».

souvent et n'ont en général qu'à se louer des habitants. Ceux-ci depuis cette époque, ont toujours cherché à entretenir les meilleures relations avec nous, n'hésitant pas à nous tenir souvent au courant des agissements des nomades marocains, lorsque ceux-ci préparaient un coup de main contre nos administrés. Les Amour ont eu particulièrement à se plaindre de cette attitude à notre égard des gens d'Ich; ils s'en sont vengés en les rançonnant et en leur enlevant il y quelque temps, comme nous l'avons dit, tous leurs troupeaux. C'est ainsi que les Oulad bou Chareb (Amour) qui, à la suite de leur fuite dans l'Ouest, avaient pendant un certain temps, ensiloté à Ich, n'y font plus actuellement aucun dépôt. Ce sont, maintenant les Oulad Sidi Cheikh R'araba qui y emmagasinent leurs approvisionnements tandis que les Beni Guil (Beni Goummen) qui avaient un instant suivi cet exemple, s'en sont retirés par crainte des dégradations des Amour et ne déposent plus leurs réserves que dans les Ksour de l'oasis de Figuig.

FIGUIG.

De Laghouat au Tafilalet, du Tell au Gourara, l'oasis de Figuig est l'agglomération de populations la plus considérable que le voyageur puisse rencontrer sur son chemin. Située au fond d'une sorte de dépression que dominant des hauteurs généralement peu élevées mais souvent abruptes, comme le Djebel

Grouz¹, elle nourrit de nombreux indigènes, répartis entre plusieurs Ksour².

C'est là le véritable centre d'action de la région au sud-ouest de l'Algérie, car c'est l'entrepôt où tous les nomades de la contrée viennent déposer leurs approvisionnements, c'est le lieu d'asile et de ravitaillement accoutumé de nos dissidents en temps d'insurrection, c'est le refuge habituel des coupeurs de route et des batteurs d'estrade qui peuvent attendre en toute sécurité l'occasion de tenter de nouveau la fortune; c'est enfin le point de convergence presque forcé de toutes les routes de la contrée.

Cette grande importance de l'oasis de Figuig provient de sa situation géographique. Placée en effet au Sud-Ouest et au pied du pàté montagneux des Amour de l'Ouest, elle en commande toutes les issues. Une semblable position, qui fait déjà la force des nomades dans leurs luttes contre nous, deviendrait aux mains d'un adversaire bien organisé une menace sérieuse pour l'Algérie. Car la non-occupation de Figuig sera perpétuellement à notre désavantage, en laissant toujours ouverte sur notre flanc une sorte de porte d'accès par où un envahisseur audacieux pourra, en

¹ D'après Elisée Reclus, l'altitude moyenne de l'oasis est de 700 mètres et les hauteurs diverses qui l'entourent s'élèvent à 2 ou 400 mètres au-dessus de la plaine.

² Elisée Reclus estime la population totale de l'oasis à 15.000 âmes; Camille Sabatier (la question du Sud-Ouest) l'évalue à 12.000 et G. Rohlfs dans la relation de son voyage, à 10.000 seulement.



suisant, comme l'a montré jadis le Général Saussier, le long couloir formé par la chaîne des Ksour, atteindre Laghouat c'est-à-dire le centre de l'Algérie.

Mais ce n'est pas seulement sa position au débouché des montagnes du côté d'Aïn Sefra qui fait l'importance de Figuig, c'est aussi sa situation à la sortie de la vallée de l'oued el Hallouf, au moment où cette rivière devenant l'oued Zousfana va tracer la route du Gourara ; c'est encore la facilité des communications qui existent entre cette grande oasis et les régions situées à l'Ouest et au Sud-Ouest, comme la plaine de Tamlelt ¹, le pays des Doui Ménia et plus loin le Tafilalet.

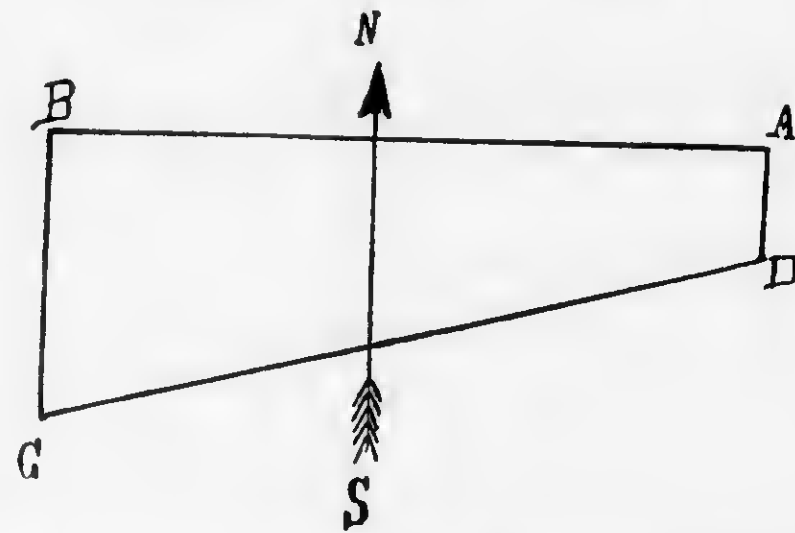
Toutes ces directions constituent des routes bien jalonnées que l'on peut diviser en cinq groupes :
1^o Routes du Nord : de Figuig (El Oudar'ir) au Chott Tigri avec deux embranchements sur Aïn ben Khelil et Aïn Sfissifa ².

¹ En berbère, la blanche.

² Voir la figure page 460. Les étapes sont représentées par des points carrés, les points d'eau intermédiaires de quelque importance par des points ronds.

Ces renseignements sur les routes qui convergent à Figuig, ainsi que le croquis qui y est annexé, sont extraits d'un mémoire établi en janvier 1882, par le Capitaine de Castries, chef de la brigade topographique du Sud oranais (1881-1882), et publié dans le Bulletin de la Société de Géographie de Paris (2^e trim. 1882, p. 401 et suivantes). Il a déjà été question de cet officier précédemment à propos d'une tournée qu'il fit dans les Ksour en 1880, comme lieutenant adjoint au bureau arabe de Sebrou.

Est à l'ouest les ksour de : El Hammam tahtani¹, El Hammam foukani¹, El Maïz, Oulad Sliman, El Oudar'ir ce dernier occupant le sommet à l'angle A B C.



Sur le petit côté B C long de 2 à 3 kilomètres, on trouve en allant du nord au sud, les ksour de El Abid et de Zenaga²; ce dernier est de beaucoup le plus important de tous³.

¹ Ces deux ksour sont désignés parfois sous l'appellation collective de El Hammamin, c'est-à-dire les 2 Hammam.

² Il y a donc 7 ksour dans l'oasis de Figuig.

Le général Daumas dans son ouvrage : le Sahara algérien, daté de 1845, en indique cependant 12

C'est qu'il ajoute à l'énumération que nous venons de faire les noms suivants : 1° Oulad Sidi Abdelouafi; c'est une petite zaouia située entre El Abid et El Oudar'ir dont les membres habitent pour la plupart ce dernier Ksar; 2° Beni Ounif (que le Général appelle Beni Ounnis); 3° Tar'la. Ce sont deux Ksour (le second est aujourd'hui ruiné) situés dans de petites oasis au sud-est de Figuig; 4° Beni Aroun; 5° El Meharza. Ksour ruinés de l'oasis de Figuig dont il sera parlé dans la note suivante.

³ D'autres Ksour, aujourd'hui ruinés ou disparus, ont jadis existé dans l'oasis de Figuig ou dans ses environs. Ce sont :

1° Beni Krim, au sud d'El Maïz. Les habitants de ce Ksar, long-

Le côté C D serait formé par un fossé qui protégerait

temps en hostilité avec leurs voisins d'El Maïz ont fini par être absorbés par eux.

2° El Meharza, dont les ruines s'aperçoivent au milieu des palmiers à l'est d'El Oudar'ir. Ce Ksar aurait été absorbé par ses deux voisins, El Oudar'ir et Oulad Sliman.

Le Général Daumas (Sahara Algérien, 1845, p. 261), le mentionne dans son énumération des Ksour de Figuig. Le lieutenant-colonel de Colomb, dans sa « Notice sur les oasis du Sahara » (1860, page 110 et suivantes), le place à l'ouest d'El Oudar'ir et ajoute qu'il est à peu près ruiné. Le plan dressé en 1866 par le lieutenant Parisot (*), le place entre El Abid et El Oudar'ir. Enfin sur un croquis établi à la fin de la même année (Novembre) par le lieutenant d'état-major de Pellieux, d'après les renseignements fournis par le Colonel de Colomb (croquis destiné à être annexé à un rapport du Général Deligny, commandant la province d'Oran, rapport adressé au Maréchal de Mac-Mahon, Gouverneur général, pour lui proposer l'occupation de Figuig) El Meharza est figuré entre El Oudar'ir et Oulad Sliman et au sud du suivant.

3° Beni Aroun (ou Haroun). Les ruines de ce Ksar seraient situées au nord du précédent entre El Oudar'ir et Oulad Sliman.

Le Général Daumas en fait également mention (Sahara Algérien, loc. cit.). Le lieutenant-colonel de Colomb dans sa Notice (loc. cit.), dit que c'est un tout petit hameau et le place entre El Meharza et El Oudar'ir. Enfin le croquis sus-visé du lieutenant de Pellieux lui assigne un emplacement entre El Oudar'ir et Oulad Sliman et au nord d'El Meharza. Le Général Deligny écrit en même temps que les deux Ksour d'El Meharza et de Beni Aroun, à peu près ruinés à cette époque, comptaient cependant encore ensemble 200 habitants pouvant fournir 50 fusils. Il n'y aurait donc que quelques années que ces deux Ksour qui ne figurent plus parmi les lieux habités de l'oasis de Figuig, ont été définitivement abandonnés.

4° Tar'la, dans l'oasis du même nom, au sud-est de Figuig. Les

(*) Le travail de M. Parisot avait été exécuté d'après les plans levés en 1855 par un officier du bureau arabe de Géryville qui avait été envoyé en mission, avec un goum de 300 chevaux, pour faire le tour de l'oasis aussi près que possible. (Général Colonieu. Journal de marche de la colonne de 1868).

au sud la R'aba¹ de palmiers de cette oasis contre les incursions des cavaliers nomades.

Le côté D A, d'une longueur d'un kilomètre environ, est formé par les jardins du Ksar de El Hammam tahtani.

L'intérieur de ce quadrilatère, sauf sur une base de deux kilomètres environ, parallèle au côté C D, est rempli par des jardins séparés par des murs enchevêtrés assez élevés et permettant aux Figuigiens de faire avec succès la guerre de partisans.

« Entre El Hammam foukani et El Maïz s'étend au
» nord, la colline allongée dite Zriga Sidi Abdelkader,
» du nom d'une koubba voisine. Les pentes occiden-
» tales de cette colline, s'abaissent depuis El Maïz
» jusqu'à El Oudar'ir et vont se raccorder avec les
» dernières déclivités du Djebel el Haïmer, formant

habitants de ce Ksar, aujourd'hui complètement ruiné, se sont réfugiés aux Beni Daritz de Zenaga.

Le Général Dammas (ouvrage cité) le mentionne ainsi que le lieutenant-colonel de Colomb (notice citée). Le Général Deligny dans le rapport sus-visé estime à 200 âmes la population rémnie de Tar'la et de Beni Ounif, autre Ksar, situé un peu plus au sud; et il évalue à 50 ou 60 le nombre de fusils qu'ils peuvent mettre en ligne. Il y a donc également lieu de penser que le Ksar de Tar'la n'est plus habité que depuis un nombre restreint d'années.

5° El Khenig, dans l'oasis du même nom au sud de Figuig. Comme pour le précédent, les habitants de ce Ksar, auraient été chercher asile à Zenaga dans le quartier des Beni Daritz.

¹ R'aba, pl. R'ieb, forêt, fourré de broussailles. En Algérie, aussi forêt de dattiers (c'est le sens sous lequel ce mot est pris ici), oasis, et même jardin de dattiers (à Biskra). Général Parmentier, brochure citée.

ALGERIENNE 1904 DE

Le 1904. 1904 de 1

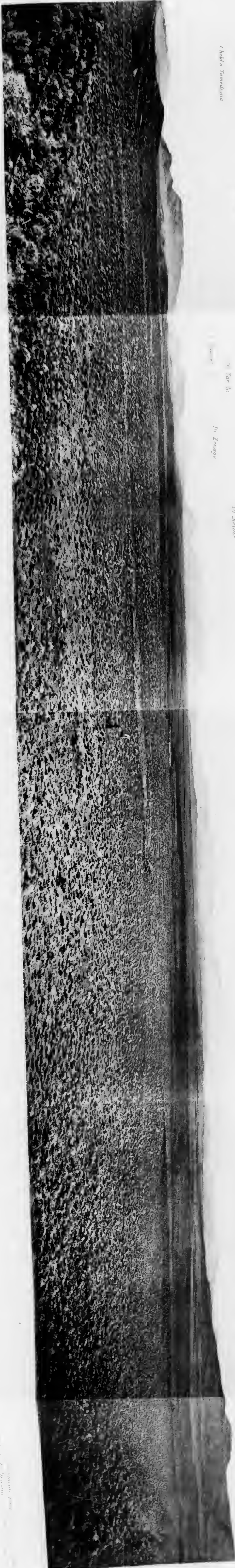
Fig. 1. Djerman Foukani



Cliché de M. de La Martinière

Vue de la plaine précé-

Documents pour servir à l'Etude
du Nord Ouest Africain — Tome II page 465



habla Tomodina

de planer

de Sar de

de Zeraga

de Mellac

de Erwan

de Fingig

de Mars

de boni Joud

habla boni Joud

Vue de la plaine pendant l'été

de Sar de

» ainsi un col très bas qui ouvre la route de Figuig
» vers le nord ².

» La face occidentale de l'oasis comprise entre El
» Abid et Zenaga a vue sur l'étroite vallée de Chegguet
» el Abid, issue du Djebel Grouz.

» Au sud de Figuig, l'horizon est borné par une
» série de petites montagnes qui sont en allant de
» l'ouest à l'est, le Djebel Melias, le Djebel Teniet el
» loudhia, le Djebel Tar'la et le Djebel Sidi Ioussef, et
» enfin de petites éminences rouges appelées Djebel
» el Haïmer, comme celles qui sont situées au nord de
» Figuig. Cette chaîne, d'un relief moyen de 200
» mètres au-dessus de la plaine, est traversée par
» deux rivières : 1^o Chegguet ¹ el Abid, qui réunie à
» l'oued Takroumet va passer entre le Teniet el loudhia
» et le Djebel Tar'la ; 2^o l'oued el Ardja, la grande

² Ce col est si peu accentué que les indigènes ne lui ont pas donné de nom. (Capitaine de Castries).

¹ Le mot Chegguet, transcription euphonique de Chegga, se rencontre souvent ainsi que ses dérivés (Cheguignet, Chegog, Chegag) dans la terminologie topographique du Sud de l'Algérie. Il désigne une vallée étroite allongée entre deux chaînes parallèles. Il est rare dans la région des Ksour, que les chaînes principales orientées, suivant la loi immuable de l'Afrique septentrionale, du nord-est au sud-ouest, n'aient pas au pied de leur versant sud-ouest une petite montagne courant parallèlement à leur direction et formant une chegga. Ces petites chaînes rappellent souvent dans les moindres détails, les ravins et les crêtes de la montagne principale dont elles semblent s'être détachées et être un éclat (Chelkha). On les appelle dalaâ (plur. deloua) à cause de leur forme qui est quelquefois légèrement cintrée. (Capitaine de Castries).

» rivière de Fignig qui prend successivement, en aval
» d'El Ardja, les noms des diverses oasis situées sur
» son cours.

» L'oued el Ardja, après avoir déerit une grande
» boucle dans l'est, s'échappe au sud-ouest entre le
» Djebel Tar'la et le Djebel Sidi loussef.

» Un long espace dénué de toute végétation et plan
» comme une aire s'étend depuis l'oued el Khenig
» jusqu'à El Hammam tahtani, les indigènes l'appel-
» lent Bar'dad¹.

» Le sol de l'oasis, à l'exception de la partie située
» entre El Oudar'ir et Zenaga, est plan, avec une très
» faible inclinaison vers le sud.

» Les jardins d'El Oudar'ir sont séparés de ceux de
» Zenaga par un ressaut rocheux de 50 mètres de
» hauteur et franchissable sur un seul point, par où
» passe la rue reliant El Oudar'ir à Zenaga. A droite
» de cette rue et sur la crête même du rocher, se trouve
» un petit groupe de maisons appelé El Oubbad, où
» habitait en 1882 le marabout Sidi Cheikh bou el
» Anouar et ses clients. Vis-à-vis, se voit la Koubba²
» de Sidi ben Aïssa³.

» Au pied du rocher, la rue incline à l'est jusqu'à

¹ Bar'dad (pl. ber'dadid) a, dans le Sud oranais, la signification particulière de : surface plane et dénuée de végétation. (Capitaine de Castries.)

² Mausolée.

³ L'ancêtre des Oulad Sidi ben Aïssa. (Voir chapitre V, Oulad Sidi Cheikh R'araba.)

» sa rencontre avec celle des Oulad Sliman, puis se
» dirige sur le Ksar des Zenaga dont elle traverse les
» jardins.

» Une autre voie longeant la séguia¹ de Zadert, met
» en communication El Abid et Zenaga. Elle n'est
» bordée de murs qu'à partir de son entrée dans l'oasis
» des Zenaga, du côté d'El Abid, elle traverse une
» clairière de palmiers non clôturée. A l'ouest de cette
» rue, il existe un espace assez étendu sans palmiers
» où les Zenaga font leurs labours.

» Une troisième rue partant de Zenaga se dirige à
» l'est sur Bar'dad, en traversant les jardins des Zenaga
» qui s'allongent au sud et finissent sur l'oued el
» Khenig par un angle aigu connu sous le nom de
» Kraa ez Zenaga^{2,3}.

Enfin des ruelles partant des Ksour permettent
l'accès des jardins ; et en dehors de l'oasis se trouvent
des chemins plus ou moins praticables qui permettent
de communiquer d'un Ksar à l'autre.

A l'ouest de l'oasis, près des trois Ksour d'El Ouda-
r'ir, d'El Abid et de Zenaga, on aperçoit en permanence
un certain nombre de tentes ; ce sont les Guithana⁴
qui abritent une population misérable, appartenant à

¹ Canal d'irrigation.

² La jambe de Zenaga.

³ Capitaine de Castries, loc. cit.

⁴ C'est-à-dire, les tentes, au singulier : Guithoun, mais ici par extension le nom de Guithana est aussi donné aux habitants de ces tentes.

toutes les tribus nomades des environs. Vivant dans une condition très précaire, ils pourvoient à leur subsistance en vendant aux Ksouriens des charges d'alfa, de bois, de charbon et de goudron¹.

« Les Ksour sont bâtis en pisé et percés de rues » plus larges que ne le sont généralement celles de » nos oasis du Sud oranais. »

Chaque Ksar renferme une mosquée, bâtie le plus généralement au-dessus de la source. De nombreux talebs, tant de Figuig que des tribus marocaines, y font leurs études. La mosquée d'El Maïz est la plus renommée pour son enseignement.

Les habitants de l'oasis de Figuig, outre leurs palmiers et quelques figuiers, ne cultivent guère dans les jardins qui entourent leurs Ksour que les légumes des oasis sahariennes : navets, oignons, piments, etc... Les labours sont faits sur une très petite échelle et toujours à la pioche.

Quelques Figuigiens cependant vont cultiver de l'orge ou du blé dans les petites oasis qui dépendent de Figuig et qu'on trouve le long de l'oued el Hallouf et de ses affluents. Les gens de Zenaga vont jusque sur l'oued El Aouedj, affluent de gauche de l'oued Zous-

¹ D'après le capitaine de Castries, les Guithana d'El Oudar'ir appartenaient principalement en 1881 aux Oulad Abdallah (Amour) et aux Beni Guil. Autour de Zenaga et d'El Abid, campaient de préférence à cette époque les indigents des Oulad Gottib (Amour), les Zoua et quelques tentes des Oulad Djerir ; à ceux-ci s'ajoutaient alors, beaucoup de nos dissidents privés par l'émigration de leurs dernières ressources.

fana. La terre y est, paraît-il, très fertile et le rendement de 100 pour un. Toutefois, la production de l'orge et du blé est insuffisante pour les besoins de la population : des achats de blé, orge, sont faits aux nomades et plus particulièrement aux Beni Guil.

Il n'y a pas à Figuig d'industrie proprement dite ; on y fabrique, comme dans tous les Ksour du Sud algérien, des vêtements arabes, burnous, haïks, habaïa, etc., généralement d'un tissu grossier que les Ksouriens vendent aux nomades. On estime qu'il faut deux mois à deux femmes pour faire trois burnous¹.

Les prix habituels de ces différents objets varient suivant la qualité et le travail, pour les :

| | |
|------------------------------------|-------------|
| Haïks ordinaires de . . . | 10 à 20 fr. |
| Haïks rouges (de femmes) de | 30 à 60 fr. |
| Habaïa de | 10 à 15 fr. |
| Burnous de | 10 à 20 fr. |
| Kheïdous ¹ de | 40 à 60 fr. |

La matière première (laine), est achetée aux nomades à raison de 1 fr. la toison.

A Zenaga, on fait des broderies de soie sur cuir très appréciées des indigènes. Dans ce genre, on fabrique dans ce Ksar des djebira très renommées.

Les habitants de l'oasis ne paient pas d'impôts. Ils

¹ D'après le capitaine de Castries, on fabriquerait encore à Figuig les beaux haïks verts, appelés Bou Khedira, qui servent principalement à recouvrir les palanquins.

¹ Burnous noir. C'est à Mascara que se fabriquent les plus renommées dans la province d'Oran.

prélèvent seulement 1/10 sur le produit de leurs terres (achour) qu'ils distribuent aux pauvres et, en outre, donnent quelques charges d'ânes de dattes et d'orge pour l'entretien du makhzen du caïd de Figuig.

Voici quelques détails concernant plus spécialement chacun des Ksour.

EL HAMMAM TAHTANI.

On trouve dans ce Ksar trois familles principales. Ce sont : les Oulad Hammadi, les Oulad Addi ¹ et les Oulad Oueddaï.

El Hammam tahtani est placé sous les ordres du représentant du Sultan à Figuig ². Il est administré de la même manière que les autres Ksour, c'est-à-dire qu'un cheikh, assisté d'une djemâa, règle toutes les questions intéressant le Ksar.

Le personnage le plus influent serait depuis 1893 El Arbiould Mohammed, des Oulad Hammadi, homme d'une quarantaine d'années, intelligent, brave, mais peu fortuné.

¹ Le chef de cette famille, Mohammed ben Addi, âgé de 35 ans environ, et qui jouissait d'une réelle autorité dans le Ksar dont il était le personnage le plus influent, a été tué en 1893 par des indigènes d'Aïn Chaïr qui avaient razié les troupeaux du Ksar et à la poursuite desquels il s'était lancé.

² C'est actuellement le caïd Mohammed ben Aoumar el Merakchi. Ce fonctionnaire marocain prend dans sa correspondance le titre de pacha. C'est ainsi également qu'il est désigné par les indigènes de la région.

A propos de ce délégué du Sultan dans l'oasis, voir tome 1^{er}, Chapitre III.

Les trois fractions d'El Hammam tahtani vivent en bonne intelligence entre elles. Avant l'installation d'un délégué du Sultan à Figuig, les indigènes de ce Ksar prenaient parti pour Zenaga contre El Oudar'ir. Actuellement en cas de lutte ils marcheraient avec les Oulad bou Ras ¹ contre les Beni Daritz ² qui leur ont tué quelques hommes.

Ils sont dans les plus mauvais termes avec leurs voisins d'El Hammam fokani ³ qu'ils accusent de leur voler l'eau servant à irriguer les jardins, ce qui donne lieu à des rixes continuelles. Ils vivent en bonne intelligence avec El Abid, El Oudar'ir, Oulad Sliman, ainsi qu'avec les nomades.

Les ordres religieux suivants comptent chez eux des adhérents :

| DÉSIGNATION des ORDRES RELIGIEUX. | NOMS DES MOKKADEM. | NOMBRE de KOUANS. |
|---|---------------------------------------|-------------------------|
| Taïbia | Mohammed ben Addi ben Abbal | 40 |
| Kerzazia | Zenaguiould Messaoud | 30 |
| Kadria | Sidi Ahmed ben Chadli | 10 |
| Ziania | Hammou Addi ben bou Zian | 2 |
| Derkaoua | Si Mohammed ben Djilali | 10 |

¹ Fraction de Zenaga.

² Autre fraction de Zenaga.

³ C'est ainsi qu'en 1893 sans la présence à Figuig de Si Taïeb, fils de Bou Amama, il est probable que ces deux Ksour en seraient venus aux mains. Motif de cette prise d'armes : assassinat ayant le vol pour mobile d'un indigène d'El Hammam fokani par un indigène d'El Hammam tahtani, aux environs du Chott Tigri. Quand l'intervention du marabout se produisit, trois indigènes des deux Ksour avaient déjà été assassinés.

Il n'y a pas de zaouia à El Hammam tahtani.

La justice est rendue comme dans tous les pays musulmans : les différends entre particuliers sont portés devant un taleb habitant le Ksar même ou un autre Ksar, au choix des deux parties. Les affaires criminelles sont soumises à la djemâa qui juge suivant le droit musulman et est également chargée de l'exécution des jugements rendus par les talebs ou les cadhis.

El Hammam tahtani est bâti sur une petite éminence d'où l'on domine tous les autres Ksour de l'oasis.

Il est situé à 300 mètres environ au sud-est¹ de El Hammam foukani et à environ 1 kilomètre à l'est d'El Maïz.

Au sud du Ksar et à 10 mètres environ se trouvent les deux Koubbas de Si Ahmed bel Kheir et de Si Ahmed ou Cheikh.

Il n'y a pas de puits à l'intérieur d'El Hammam tahtani, mais seulement des citernes. On y trouve une mosquée sans minaret.

Quelques indigènes des Beni Guil et des Doui Menia ont leurs magasins dans ce Ksar. Ils y confient,

¹ Le capitaine de Castries, et après lui tous ses imitateurs, ont placé El Hammam tahtani au sud-ouest d'El Hammam foukani, tandis qu'il est en réalité au sud-est. Le renseignement rectificatif fourni à ce sujet par le capitaine Regnault se trouve confirmé par les informations rapportées par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie (mai 1894).

à la garde des habitants, un peu de beurre, des grains et de la laine.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMS DES CHEFS en 1893. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transport. | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|------------------------|----------------------------|--------------|---------------------|--------------------|----------------------------------|---------|-------|-------------------------------|---------|---------|
| | | maisons | fantassins armés | cavaliers armés | chameaux | mulets. | ânes. | moutons | chèvres | boeufs. |
| Oulad Hammadi... | El Arbiould Mohammed. | 15 | 40 | 2 | » | 2 | 25 | 50 | 30 | » |
| Oulad Addi. | » | 25 | 60 | » | » | 4 | 40 | 100 | 100 | » |
| Oulad Ouédai. | Hammou Taïeb | 10 | 20 | » | » | 2 | 20 | 40 | 40 | » |
| | Totaux..... | 50 | 120 | 2 | » | 8 | 85 | 190 | 170 | » |

Comme on peut s'en rendre compte par la lecture de ce tableau, les gens d'El Hammam tahtani ne possèdent qu'un petit nombre de bestiaux. Cela tient à ce que craignant les razzias de leurs voisins, ils préfèrent acheter au fur et à mesure des besoins les animaux nécessaires à leur consommation¹. Cette

¹ Ajoutons ici quelques renseignements sur El Hammam tahtani, fournis par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie (mai 1894). Ils évaluent le nombre des maisons de ce Ksar à 50 ou 60. Ils ajoutent que l'on y trouve une grande « source d'eau chaude », qui sert à alimenter des bains. Les habitants, qui seraient surtout des travailleurs, fabriqueraient d'après eux de la poterie et s'adonneraient principalement à la culture. On ne trouverait dans leur Ksar qu'un seul magasin fort mal achalandé et la forêt de palmiers qui l'environne ne contiendrait que 800 à 1.000 de ces arbres. Enfin, les gens d'El Hammam tahtani posséderaient 100 à 120 fusils (à piston ou à 2 coups). Il n'existerait pas de marché dans ce Ksar.

coutume n'est pas particulière à El Hammam tahtani : elle est généralement répandue dans les autres Ksour.

Notons pour finir que les Oulad Abdallah (Amour) possèdent quelques jardins à El Hammam tahtani.

EL HAMMAM FOUKANI.

Ce Ksar, habité par quatre familles : les Oulad Anan, les Oulad Ali ou Aïssa, les Oulad Mimoun¹ et les Oulad Ali ou Amar, est, comme le précédent, placé sous l'autorité du représentant du Sultan dans l'oasis. Il est administré par une djemâa de 16 membres², présidé (1893) par le chef des Oulad Anan, Kaddour ould el Hadj. C'est de beaucoup l'homme le plus influent du Ksar ; il a environ 45 ans et jouit d'une certaine fortune. Après lui vient Mimoun ben Amar, le chef des Oulad Mimoun ; c'est un homme d'expérience qui a à peu près le même âge ; puis Kada ould Daoud, chef des Oulad Ali ben Aïssa, contemporain des deux premiers, homme riche et connu pour sa bravoure, enfin Ammou Antar, chef des Oulad Ali ou Amar, personnalité âgée de 65 ans.

Les gens d'El Hammam foukani sont les ennemis mortels de ceux d'El Hammam tahtani qu'ils accusent

¹ D'après El Achmaoui, cité par Féraud (Cheurfa du Maroc. Revue africaine), les Beni Mimoun (Oulad Mimoun) de Figuig sont des chérifs idrissides.

² 4 membres par famille.

à leur tour, à tort ou à raison, de leur couper constamment l'eau destinée à l'arrosage de leurs jardins et de leurs palmiers¹.

En cas de lutte générale, les habitants de ce Ksar ont pour alliés les Beni Daritz, les Oulad Sliman et la moitié d'El Maïz. Ils entretiennent de bonnes relations avec les Beni Guil, les Oulad Djerir et les Amour.

Ils sont serviteurs religieux de Moulai Taïeb et cet ordre qui compte chez eux une trentaine de Khouans, y a pour mokaddem Moulai Bachir ben Mansour el Menesser². Les autres ordres, Kerzazia, Kadria, Derkaoua n'y comptent chacun que quelques adhérents³.

A 6 ou 800 mètres au nord-est du Ksar, on remarque la Koumba de Sidi Abdelkader ben Mohammed et à côté, les jardins et les quelques constructions de la zaouïa d'Es Saheli, qu'habitent des marabouts.

¹ En 1893, l'assassinat d'un habitant d'El Hammam foukani par un indigène d'El Hammam tahtani, amena des complications.

² D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, ce mokaddem serait en relation avec les bandits qui infestent la région et « s'occuperait de leurs affaires ».

³ Les Oulad el Heurma, appelés aussi les Heurem, famille de marabouts de même origine que les Oulad Sidi Tadj, sont fixés depuis longtemps à El Hammam foukani. C'est à cette famille qu'appartient l'agitateur Bou Amama qui a lui-même longtemps résidé dans ce Ksar. Le chef des Oulad el Heurma est actuellement Si Tadj bel Menouar, dont le père Si El Menouar ben Cheikh bel Heurma, oncle et beau-père de Bou Amama, fut assassiné en juin 1888, à Hadjerat-es-Senn sur l'oued el Hallouf, par une bande de malfaiteurs, voir Chapitre VI.

C'est le taleb Moulai Abdeldjebbar qui rend la justice.

Annuellement, le Ksar verse quelques charges d'âne de dattes ¹ pour les besoins du makhzen du caïd de Figuig.

El Hammam foukani, bâti en plaine, est entouré de murs élevés et bien entretenus, flanqués de tours les dominant de 1^m à 1^m50.

La forêt de palmiers commence à environ 1 kilomètre au sud du Ksar.

Pour l'arrosage des jardins, on utilise des puits d'une profondeur de 4 à 5 mètres.

C'est en somme un Ksar peu considérable où un petit nombre de nomades seulement emmagasinent leurs approvisionnements ².

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMS DES CHEFS en 1893. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|------------------------|----------------------------|--------------|----------------------|---------------------|-----------------------------------|---------|-------|-------------------------------|---------|---------|
| | | maisons | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres | boeufs. |
| Oulad Anan | Kaddour ould el Hadj. | 18 | 45 | » | » | 1 | 60 | 120 | 100 | » |
| Oulad Ali ou Aïssa.... | Kada ould Daoud | 11 | 25 | » | » | 1 | 20 | 50 | 45 | » |
| Oulad Mimoun..... | Mimoun ben Amor ... | 26 | 50 | » | » | 1 | 30 | 70 | 100 | » |
| Oulad Ali ou Amar .. | Hammou Antar | 25 | 50 | » | » | 2 | 60 | 100 | 110 | » |
| | Totaux..... | 80 | 170 | » | » | 5 | 170 | 340 | 355 | » |

¹ 4 ou 5 au plus.

² Les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, portent à soixante le nombre des maisons

EL MAÏZ.

Ce Ksar que l'on a quelquefois partagé en deux villages bien distincts : El Maïz foukani et El Maïz tahtani, n'en forme en réalité qu'un seul, mais à la suite d'incidents divers (vols, querelles de toute nature, meurtres, etc.), il y eut scission et le Ksar se partagea en deux quartiers auxquels on a pris l'habitude de donner les noms que nous venons d'indiquer. Les habitants des deux quartiers ainsi formés pour bien marquer leur scission, ne laissèrent subsister entre eux qu'une seule ouverture à laquelle fut adaptée une porte que l'on fermait en cas de conflit ¹.

d'El Hammam foukani. D'après eux, les jardins du Ksar seraient irrigués par une grosse « source d'eau chaude » sur le parcours de laquelle seraient installés des bains. Les habitants, réputés pour les plus travailleurs des Ksour de Figuig, fabriqueraient de la poterie ou cultiveraient leurs jardins dans lesquels croitraient 1.000 à 1.200 palmiers. Enfin, on trouverait, dans ce Ksar, 100 à 120 fusils (à pierre ou à 2 coups). Il n'y existe pas de marché.

¹ Avec le temps cette inimitié n'a fait que s'accroître. Les événements tout récents que nous allons rapporter montrent comment ces discordes se sont souvent étendues à l'oasis entière.

Il y a quelques années, nous apprenons le capitaine Regnault, une nouvelle lutte a mis à feu et à sang l'oasis : tous les Ksour sans exception y prirent part. L'origine de cette lutte est assez embrouillée.

La tante d'un jeune orphelin, Hammou Aïssa, d'El Maïz, convoitait les biens de son neveu sur lesquels elle prétendait avoir des droits ; l'affaire fut portée devant le cadhi de Zenaga. La tante prit comme homme d'affaires, Hamuou Bou ould el Hadj Brahim, d'El Maïz, qui se fit représenter devant le cadhi par El Hadj bou Medien, des Oulad Merzoug de Zenaga ; de son côté le neveu confiait ses intérêts à Baza Orifi, des Beni Daritz, de Zenaga, soit opposé à celui des Oulad Merzoug.

Pendant que l'affaire était en instance, Baza Orifi assassina

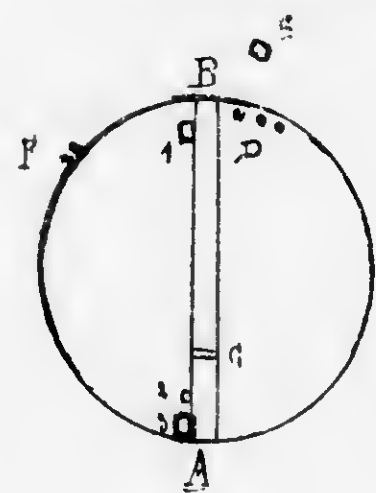
Différents talebs rendent la justice ; ce sont : Si Abdelkader ben Hadjelil, Si Mohammed el Cadhi, et Si bou Zian Hamzian.

Les appels des jugements sont portés devant le cadhi de Zenaga et la révision des sentences de ce dernier peut être demandée, soit au Tafilalet, soit à Fez.

Le ksar d'El Maïz qui a une forme à peu près circulaire, est traversée à son centre par une rue, mi-partie couverte, mi-partie à ciel ouvert. Un mur d'enceinte enveloppe le ksar, sauf dans la partie sud-est où cette enceinte est formée par les murailles des maisons. Trois portes, dont une très petite donne accès dans le ksar, une à chaque extrémité de la grande rue, l'autre à l'ouest. Enfin il y a trois sources dans le ksar ; elles alimentent des séguias qui servent à irriguer les jardins et les palmiers¹.

L'exploitation la fameuse carrière de sel gemme de R'mat. Cette carrière, d'un accès difficile et qu'on ne peut exploiter qu'à l'aide de torches, se trouve dans le Djebel Melah, à l'ouest de Mouih-es-Sifer, au nord-ouest de Figuig.

¹ Schéma du ksar d'El Maïz, d'après le capitaine Regnault :



- N
↑
1. — Djemaâ (mosquée) des Oulad Berrah.
2. — Djemâa El Oustania.
3. — Djemâa el Kebir (sans minaret).
A-B-F. — Portes.
A-B. — Grande rue.
C. — Porte séparant les 2 quartiers.
D. — Trois sources.
S
↓
E. — Zaouia Sidi Abdeldjebar.

Les Oulad Djerir et les Beni Guil¹ emmagasinent peu à El Maïz ; tous les Amours y déposent des approvisionnements.

La lisière de la forêt de palmiers se trouve à environ 1 kilomètre au sud d'El Maïz ; tout l'espace intermédiaire est cultivé en jardins².

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|-----------|-------------------|------------------|-----------------------------|---------|-------|-------------------------|---------|--------|
| maisons | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres | bœufs. |
| 400 | 600 | 3 | 20 | 10 à 15 | 500 | 900 | 900 | » |

OULAD SLIMAN.

Le Ksar des Oulad Sliman est situé à environ 1 kilomètre 500 à l'ouest de celui d'El Maïz et à 2 kilomètres à l'est de celui d'El Oudar'ir. C'est un des Ksour de l'oasis de Figuig qui fait le moins parler de lui. Ses habitants au caractère calme, à l'esprit pacifique, vivent en bonne intelligence avec ceux des autres Ksour et se bornent en cas de conflagration générale à rester neutres, ou prennent parti pour les

¹ D'après le capitaine de Castries, les Beni Guil posséderaient quelques jardins à El Maïz.

² D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, El Maïz aurait bien moins d'importance. Ce Ksar ne contiendrait qu'une soixantaine de maisons et serait entouré de 6 à 700 palmiers seulement. Enfin les habitants posséderaient 100 à 120 fusils (à pierre ou à 2 coups). Il n'y a pas de marché dans ce Ksar et l'eau qu'on y trouve y est très fraîche.

uns ou les autres suivant l'intérêt du moment. Actuellement ils sont alliés aux Beni Daritz de Zenaga.

Les principales familles des Oulad Sliman sont : les Oulad Iahia, les Oulad Ameur, les Oulad Hassoun et les El Oudarna.

Les Oulad Iahia et les Oulad Hassoun se disent originaires de M'zab, qu'ils auraient quitté à une époque assez reculée. Les Oulad Ameur viennent du Tafilalet. Quant aux Oudarna, ce seraient les premiers habitants du Ksar Oulad Sliman.

Les personnages les plus influents du Ksar, sont : en premier lieu, Lakhdar ben Hammou, le chef des Oulad Ameur, homme expérimenté et riche, âgé d'une cinquantaine d'années. Il n'est pas rare de voir les Beni Daritz et le caïd de Figuig lui-même venir le consulter. Il a une influence réelle sur le Ksar et sur une bonne partie des habitants de Figuig. Après lui, viennent : Brahim ben Kerroum, le chef des Oulad Iahia, homme d'une quarantaine d'années appartenant à une excellente famille ; et Si Mohammed ben Hassoun, personnage d'une bonne extraction, connu par sa bravoure et âgé d'environ 50 ans. La quatrième fraction, celle des Oudarna n'a par elle-même aucune influence, aucune personnalité marquante n'est à signaler dans son sein.

Le Ksar des Oulad Sliman, est administré par sa djemâa, sous la haute direction du représentant du Sultan dans l'oasis.

L'ordre des Taïbia dont le mokaddem est Si Moham-

med ben Kribia ¹, compte 30 Khouans dans le Ksar Oulad Sliman. Celui de Kerzaz comprend 14 Khouans que dirige le mokaddem Moussa ben Mohammed. On y trouve également 35 Khouans Kadria dirigés par le mokaddem Ahmed ben bou Beker, et une koubba, consacrée à Si Abdelkader el Djilani, se trouve au nord du Ksar contre le mur d'enceinte. Les Ziania (Kenadsa) sont au nombre de trente et leur mokaddem est Lakhdar ben Hammou. Enfin il y a un ou deux Khouans Derkaoua.

Il existe aux Oulad Sliman deux mosquées dont une seule possède un minaret.

Les gens du Ksar Oulad Sliman font juger leurs différends par un taleb d'El Oudar'ir, Si Ahmed ben Moussa. Les crimes sont jugés par la djemâa.

Les Oulad Sliman s'imposent tous les ans une contribution volontaire de 12 charges d'âne de dattes et de 3 ou 4 sacs d'orge pour la subsistance du makhzen et des khialas du caïd de Figuig.

Ce Ksar, bâti en plaine, est entouré de murailles de 4 mètres de hauteur en bon état d'entretien, renforcées de tours flanquantes. Cette enceinte n'est percée que de deux portes, l'une au nord, connue sous le nom de Bab el Berrani, l'autre au sud appelée Bab er R'aba.

Les jardins ne confinent au Ksar que dans sa partie sud ; dans la même direction la forêt de palmiers en est éloignée d'une distance d'un kilomètre et demi

¹ Si Mohammed ben Kerbia d'après les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie.

environ. Autrefois, il y avait sur la lisière nord de l'oasis de Figuig et non loin des Oulad Sliman quelques fortifications, mais le manque d'entretien n'a pas tardé à amener leur ruine, aujourd'hui les fossés sont comblés et les murs écroulés.

On trouve beaucoup de sources aux Oulad Sliman ; elles réunissent leurs eaux dans des ségnias, qui viennent irriguer les jardins et les palmiers après avoir traversé souterrainement le Ksar.

Les Oulad Sliman ont vendu la moitié de cette eau aux gens de Zenaga, mais ils ne se gênent pas pour la leur couper à la moindre discussion.

Toutes les fractions des Oulad Djerir ont des silos chez eux, ainsi que quelques fractions des Beni Guil¹.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMS DES CHEFS en 1893. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSES en troupeaux | | |
|------------------------|----------------------------|--------------|----------------------|---------------------|-----------------------------------|---------|-------|---------------------------|----------|---------|
| | | maisons. | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. |
| Oulad Iahia.... | Brahim ben Kerroum..... | 43 | 30 | » | » | 2 | 25 | 60 | 60 | » |
| Oulad Aneur .. | Lakhdar ben Hammou..... | 30 | 50 | » | » | 2 | 65 | 90 | 90 | » |
| Oulad Hassoun. | Si Mohammed ben Hassoun. | 30 | 55 | » | » | » | 60 | 100 | 100 | » |
| El Oudarna.... | Barka Embarehi. | 30 | 60 | » | » | » | 45 | 80 | 80 | » |
| | Totaux | 103 | 195 | » | » | 4 | 195 | 330 | 330 | » |

¹ D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, le Ksar des Oulad Sliman ne

EL OUDAR'IR.

El Oudar'ir est par son importance le deuxième Ksar de la région ; la première place étant dévolue au Ksar de Zenaga.

Les principales fractions qui l'habitent sont les suivantes :

1° Les Cherafa, parmi lesquels on cite par ordre d'influence, Hammou Djibour ou Cheikh, Hammou ou Cheikh, et Djelloul ou Cheikh ; 2° les Beni Guimal ; 3° les Oulad Maklouf ; 4° les Oulad Zian ; 5° les Oulad Sidi Abdelouafi.

Ces derniers possèdent une petite zaouia située entre El Abid et El Oudar'ir¹.

Le chef des Beni Guimal, Moulay Hamdoun Ali, personnage d'une cinquantaine d'années, riche et expérimenté, est de beaucoup le plus influent du Ksar. Il y commande, mais sans titre officiel ; le caïd de Figuig ne fait jamais rien sans le consulter.

Après lui on cite : 1° son contemporain Moulay Aïssa ben Djibour, homme d'expérience, appartenant à une

contient 80 maisons. Ses habitants, tous d'origine étrangère, posséderaient 200 fusils (à pierre, ou à 2 coups) et 10 chevaux. On fabriquerait chez eux une grande quantité de vêtements de laine et on n'y trouverait que deux magasins où l'on vendrait des marchandises européennes, de l'huile et des dattes ; 1.000 à 1.200 palmiers entoureraient le Ksar, dans lequel les Oulad bel Guiz, des Doui Menia, auraient quelques dépôts.

¹ D'après le capitaine de Castries, une simple porte séparerait la zaouia du Ksar d'El Oudar'ir.

bonne famille et ayant de la fortune; 2^o Hammon Djibour ou Cheikh, le chef des Cherafa, âgé de 55 ans environ, et de condition semblable; 3^o Djelloul ou M'hammed, le chef des Oulad Maklouf, 60 ans, et 4^o Ahmed ou bou Medien, homme de bonne famille, connu par son intrépidité.

Comme les Ksour précédents, El Oudar'ir est placé sous l'autorité du caïd de Figuig. Ses habitants, n'ayant pas été les plus forts dans leur lutte avec ceux de Zenaga, se sont tournés du côté de l'autorité et pour se faire bien venir du représentant du Sultan, ils lui ont donné pour lui et son makhzen une maison sise au nord du Ksar et ayant entrée de l'extérieur¹.

Pour l'administration intérieure, Moulai Hamdoun est, comme nous l'avons dit, le chef reconnu du Ksar; il y commande avec l'aide d'une djemâa où chaque fraction est représentée par quatre membres. En cas de décès, le successeur désigné de Moulai Hamdoun serait Moulai Aïssa ben Djibour.

Les habitants d'El Oudar'ir sont chérifs idrissides; l'ordre religieux des Derkaoua est le seul auquel

¹ Cependant, d'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, lors de l'arrivée du caïd dans l'oasis, les gens du pays s'entendirent pour ne pas mettre à sa disposition de maison d'habitation. Il dut rester sous la tente pendant huit jours. Le marabout de Kenadra informé de cette situation lui envoya aussitôt l'autorisation de s'installer dans sa zaouia. C'est là qu'il habiterait encore. Cette zaouia serait une grande construction située en face de la porte d'El Oudar'ir.

quelques-uns d'entre eux soient affiliés¹; il compte dans le Ksar 30 Khouans et 2 mukkadens: Si bel Kasseu ben Zian et Moulai El Hadj Abdelhak².

Les Oudar'ir sont en général assez bien avec les gens des autres Ksour, sauf avec ceux de Zenaga qui leur ont enlevé la suprématie sur Figuig en leur arrachant de vive force la possession de la source de Zadert³.

Les gens d'El Oudar'ir, en tant que chérifs, ne paient pas d'impôts. Ils prélèvent seulement pour la réception des hôtes, une quantité de dattes et d'orge, proportionnée à la quantité d'eau à laquelle chaque habitant a droit.

Pour la justice, ils s'adressent à leur taleb Si Ahmed ben Hamou; les affaires criminelles, sont portées devant la djemâa chargée également de l'exécution des jugements.

Bâti comme le précédent en plaine, le Ksar d'El Oudar'ir est comme lui entouré de murailles élevées, et en bon état. Deux portes seulement donnent accès dans l'intérieur, une au nord, l'autre au sud. Dès que

¹ On y trouverait cependant aussi comme conséquence de l'origine des habitants du Ksar, de nombreux serviteurs d'Onazzan dont le mukkadden serait Moulai El Arbi el Iman.

² D'après le capitaine de Castries, au nord du Ksar se trouverait le caravansérail de Dar el Beïda, appartenant au marabout de Kerzaz. C'est là que ce saint personnage séjournerait chaque année quand il vient à Figuig faire sa récolte de ziaras.

³ Cette source est toujours gardée par un poste de 40 hommes qui occupent un bordj construit à proximité par les gens de Zenaga.

la nécessité s'en fait sentir, comme au moment où un conflit avec un autre Ksar vient à éclater, ces moyens de défenses sont augmentés, les murs sont percés de créneaux, des fossés sont creusés.

Les sources ¹ qui alimentent ce Ksar sont situées à 100 mètres au nord. Il en part deux séguias qui, après avoir passé sous les murs du Ksar, viennent arroser la r'aba placée entre El Oudar'ir et Zenaga. Citons encore une autre source appelée Aïn Tir'ez et située à 100 mètres au sud du Ksar, et surtout Aïn Zadert, qui sort de terre à 50 mètres à l'est. Quant aux jardins, on les arrose à l'aide des puits qu'on y a creusés.

Chaque fraction a sa mosquée; une seule d'entre celles-ci, située au centre du Ksar, a un minaret. Tout autour d'El Oudar'ir on aperçoit un grand nombre de Koubbas dont les principales sont : au nord, la Koubba de Si Abdelkader el Djilani, celle de Si Mohammed ou Mohammed, et celle de Si Ali ou Aïssa, et au sud-ouest celle de Sidi Abdelouafi.

A 1 kilomètre 500 environ à l'est du Ksar, campent une quinzaine de tentes de Guithana, originaires des Oulad Abdallah (Amour).

¹ D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, les eaux de ces sources seraient chaudes et auraient toutes une odeur sulfureuse. Les mêmes agents estiment à 2.000 ou 2.500 le nombre des palmiers qui entourent El Oudar'ir. Ils ajoutent que les dattes qu'ils produisent sont réputées dans le Sahara comme étant meilleures que celles du Touat, mais cependant inférieures à celles de l'oued Saoura.

Tous les nomades fréquentant l'oasis de Figuig (Beni Guil, Oulad Djerir, Amour) ensilotent à El Oudar'ir.

On trouve dans ce Ksar quelques magasins où se vendent des étoffes en laine fabriquées dans le pays, des burnous de même origine, du sucre, du thé, des bougies, etc.... Un marché se tient deux fois par semaine, le samedi et le mardi : on y vend quelques ânes, quelques chameaux amenés par les nomades et beaucoup de dattes. Il est fréquenté par toutes les tribus qui ont des dépôts dans ce Ksar.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMS DES CHEFS en 1893. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|------------------------|------------------------------|--------------|------------------|---------------------|-----------------------------------|---------|-------|-------------------------------|----------|---------|
| | | maisons. | fusils armés. | cavaliers armés. | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. |
| Cherafa..... | Hamou Djibour ou Cheikh ... | 50 | 110 | 1 | » | 2 | 60 | 150 | 150 | » |
| Beni Guimal..... | Moulai Hamdou Ali..... | 60 | 130 | 1 | » | 6 | 110 | 60 | 70 | » |
| Oulad Maklouf..... | Djelloul ou M'hammed..... | 70 | 150 | 1 | » | 7 | 120 | 50 | 200 | » |
| Oulad Ziau..... | Moulai Ahmed ou ben Medien.. | 80 | 170 | 1 | » | 20 | 100 | 50 | 100 | » |
| Oulad Sidi Abdelouafi. | Moulai Ahmed ou Addou..... | 40 | 90 | » | » | 3 | 45 | 45 | 60 | » |
| | | 1 | | | | | | | | |
| | Totaux..... | 300 | 650 | 4 | » | 38 | 435 | 355 | 580 | » |

¹ D'après les informations qu'ils ont recueillies, les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie évaluent seulement à 150 le nombre des maisons d'El Oudar'ir, et à 2.000 ou 2.500 le nombre des palmiers. Ils ajoutent que les habitants de ce Ksar ne posséderaient que 250 à 300 vieux fusils à pierre, quelques fusils à 2 coups et quelques renington provenant de Melila.

EL ABID.

Situé à 500 mètres au sud-ouest de celui d'El Oudar'ir, le Ksar d'El Abid est habité par quelques fractions de nègres affranchis¹, dans nous donnons ici l'énumération :

| NOMS DES FRACTIONS. | Nombre de familles dans chaque fraction. | NOMS DES CHEFS. |
|------------------------|--|-----------------------|
| Aït Amor..... | 15 | Sliman ould Mohammed. |
| Imemsa..... | 21 | Ould Brahim Mansour. |
| Oulad Ali..... | 20 | M'hammed ou Ali. |
| Oulad Dahman..... | 15 | Hammou Cheikh. |

El Abid est un Ksar ouvert. Comme El Oudar'ir, il reste neutre dans les luttes qui surgissent entre les autres Ksour.

Les habitants d'El Abid sont entièrement sous la dépendance de ceux de Zenaga², qui leur ont confié la garde des sources d'Ifli n'ta Zadert et d'Ifli n'ta Zeggoun. La première de ces sources sort de terre à 10 mètres à l'ouest de celle de Zadert, la seconde en est éloignée de 200 mètres environ et de 300 mètres du Ksar.

¹ Nous indiquerons plus loin quelle est, à notre avis, l'origine de la population nègre ou métis d'El Abid.

² Nul doute, a écrit le capitaine de Castries, que ce Ksar ne soit bientôt absorbé par les Zenaga, comme celui des Meharza l'a été par les Oudar'ir et les Oulad Sliman.

Dans l'intérieur d'El Abid, se trouve une source très abondante, dont l'eau pour les trois quarts appartient aux gens de Zenaga. Trois autres petites sources, au débit insignifiant, jaillissent encore du sol au milieu du Ksar.

La forêt de palmiers commence à 300 mètres au sud du Ksar¹.

ZENAGA.

C'est le Ksar le plus important de l'oasis de Figuig²; c'est le seul de tout ce groupe qui ait à sa tête un caïd particulier nommé par le Sultan.

Nous donnons ici l'énumération des principales familles de ce Ksar et la liste des personnalités composant la djemâa en 1893. Ce sont en réalité les notabilités les plus marquantes de la localité :

¹ D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, El Abid contiendrait 120 maisons qui abriteraient une population d'origine étrangère, pouvant disposer de 120 à 150 fusils et dont le personnage le plus influent serait Ahmed ed Djamaï, mokaddem d'Ouazzan.

La mère de Bou Amama et un de ses frères habiteraient El Abid et n'y seraient l'objet d'aucune considération particulière.

La forêt de palmiers qui entourerait ce Ksar comprendrait 1.000 à 1.500 de ces arbres. On n'y tiendrait pas de marché et le commerce local serait absolument nul.

² D'après le capitaine de Castries, les jardins de Zenaga occupent plus d'un quart de la superficie de l'oasis, et, comme on le verra par la suite, les habitants de ce Ksar possèdent en outre presque tous les palmiers des oasis extérieures.

| FRACTIONS | NOMS des | Nombre de maisons | NOMS des personnages marquants composant la djemâa du Ksar en 1893. (par ordre d'influence). |
|--------------------------|--|-------------------------|--|
| | SOUS-FRACTIONS. | | |
| Beni Daritz | Aït Moussa ou Tidir . | 100 | Daho Brahim. Hammou Cadhi. Draoui ould Hamida. Hammou Bou. |
| | Beni Daritz | 220 | Hammou M'hammed. Ahmed bou Amar. El Arabi bou Amar. Bou Zian bou Zaïd. Ahmed ben Hakkou. El Arabi ben Hakkou. |
| Oulad Saïd | Ould Hammou | 65 | Ahmed ou Tami. Hammou Marouf. Hammou Dada ou Beddia. Touhami ould Messaoud. |
| | Oulad Sellam..... | 80 | Hammou Abi. Hammou Bella. Iamani bou Sellam. |
| Oulad Sliman ou M'hammed | Oulad Merzoug (y compris les Oulad bou Ras)..... | 80 | El Hadj Mohammed ben Merzoug caïd. Sliman ou Doudou. Kebir ou Merzoug. Medjdoub ben bou Ras. |
| | Athamna ou Ichafin .. | 120 | Ali ou bou Tkhil. Ahmed ben Moussa. Abid Sadok ben Athman. Hammou Ali ben Athman. |

Les Oulad Moussa ou Tidir, de même que les Oulad Merzoug, sont les premiers habitants de Zenaga.

Les Beni Daritz viennent en partie des Ksour ruinés de Tar'la et d'El Khenig.

Les Oulad Hammou sont originaires de Bou Kaïs.

Les Oulad Sellam sont sortis de R'assoul (cercle de Géryville).

Les Oulad bou Ras sont venus d'Asla (cercle d'Aïn Sefra) et les Athamna de Fez et d'El Oudar'ir.

Zenaga est partagé en deux sofs¹. Ce sont, d'un côté, les Beni Daritz que dirigent Hammou M'hammed, de l'autre les Oulad bou Ras ou Merzoug qui obéissent au caïd actuel de Zenaga, El Hadj Mohammed ben Merzoug.

Au premier sof, appartiennent les Beni Daritz, les Oulad Hammou, les Oulad Moussa ou Tidir et la moitié des Oulad Sellam ; au deuxième les Oulad Merzoug, les Athamna et la moitié des Oulad Sellam.

Les personnalités les plus influentes de Zenaga, sont : Hammou M'hammed, 35 ans, riche, de très bonne famille, rival du caïd.

El Hadj Mohammed ben Merzoug, 40 ans, caïd depuis 3 ou 4 ans, riche, d'une excellente famille.

Ali bou Tkhil, 50 ans, très écouté de sa fraction ; Kebir ould Merzoug, 55 ans, guerrier renommé, s'est distingué dans différents combats ;

Sliman ou Doudou, 55 ans, sage, expérimenté.

Le Ksar de Zenaga relève directement du Sultan du Maroc. Il ne dépend en rien du caïd de Figuig qui

¹ Partis.

réside à El Oudar'ir. Il est commandé par un caïd particulier, qui est, ainsi que nous l'avons vu, El Hadj Mohammed ben Merzoug. Celui-ci administre avec l'assistance d'une djemâa dont nous avons donné plus haut la composition. Ce fonctionnaire ne jouirait pas, paraît-il, d'une grande influence : en 1893, ses administrés auraient tiré sur son frère et il aurait songé alors à se mettre du côté du sof des Beni Daritz. Son concurrent, Hammou M'hammed, est au contraire très écouté non seulement des gens de Zenaga, mais même de tous les Ksouriens ¹.

Les habitants de Zenaga vivent en très bons termes avec les nomades voisins : Oulad Djerir, Beni Guil, Amour qui presque tous ont des dépôts importants chez eux. Chacun des deux sofs a ses alliés et ses ennemis parmi les autres Ksour de l'oasis. Actuellement les Beni Daritz ont pour alliés les Oulad Sliman, El Hamman fokani et la moitié d'El Maïz ; les Oulad Merzoug ou bou Ras comptent dans leur parti El Hammam tahtani et l'autre moitié d'El Maïz.

De nombreux ordres religieux se partagent l'influence à Zenaga. On en trouvera l'énumération dans le tableau ci-contre.

La justice est rendue par le cadhi Si Mohammed ould El Hadj qui a la réputation d'être un jurisconsulte distingué. Il est malheureusement très vieux

¹ Si l'on en croit les indigènes, lorsque le Sultan écrit à son représentant à Figuig, il parle plus souvent d'Hammou M'hammed que d'El Hadj Mohammed ben Merzoug.

et doit avoir pour successeur, d'après la promesse du Sultan, El Fodhil ben Hammou, homme d'un savoir très restreint, qui a déjà reçu un cachet du Sultan. Les appels sont portés à Fez.

| ORDRES RELIGIEUX. | NOMBRE de KOUANS. | NOMS DES MOKKADEMS. |
|-------------------|-------------------|------------------------------|
| Kerzazia..... | 80 | El Hadj El Kebir ben Hammou. |
| Ziania..... | 40 | Hammou Beddiaï. |
| Taïbia..... | 100 | Moulai El Arbi ou Ahmed. |
| Kadria..... | 30 | Hammou Allal. |
| Derkaoua..... | 25 | Si Mohammed el Aïa. |
| Nasseria..... | 25 | El Fodhil ben Hammou. |

C'est la djemâa qui juge tous les crimes.

Zenaga verse une redevance très variable pour l'entretien du makhzen du caïd de Figuig.

Ce Ksar situé à 3 kilomètres environ au sud de celui d'El Oudar'ir, est entouré de murailles percées de créneaux avec tours flanquantes de distance en distance. Sauf du côté du sud, il est entouré de palmiers ¹.

Le Ksar ne possède ni sources ni puits. L'eau lui vient soit des sources d'El Abid, soit de celles de

¹ Ce Ksar, nous apprend le capitaine de Castries, est traversé dans son extrémité ouest, par un torrent formé de la réunion de Chegguet el Abid avec le ravin de Takroumet. Le quartier situé sur la rive droite est habité par la fraction des Beni Daritz et par les anciens habitants des Ksour ruinés de Tar'la et de El Khenig.

proximité de l'oued el Hallouf qui change fréquemment de nom avant d'atteindre Nakhelat ben Brahmî où il devient définitivement l'oued Zousfana¹.

Voici l'énumération des diverses oasis situées autour de Figuig avec quelques renseignements sur chacune d'elles :

1° El Ardja, est à 6 kilomètres environ au nord de l'oasis de Figuig. Ses 10.000² palmiers appartiennent moitié aux Oudar'ir, moitié aux Oulad Abdallah (Amour); les Oulad Sliman en possèdent cependant un petit nombre. Dans la traversée de cette oasis, l'oued renferme quelques trous³ pleins d'une eau bonne et très abondante, et qui serait suffisante pour une forte colonne d'une dizaine de mille hommes.

2° A mi-route entre cette oasis et celle de Figuig on rencontre le groupe de palmiers de Menou Azzouz qui est bien moins importante qu'El Ardja.

3° Bel Habbezat, situé à 3 kilomètres à l'est d'El Ardja renferme 30 palmiers appartenant aux Oulad Abdallah et aux Medabiah (Amour).

¹ A partir d'El Ardja, l'oued el Hallouf prend le nom des différentes oasis qu'il traverse. Sa direction est est-ouest jusqu'à 1 kilomètre environ à l'ouest de Bel Habbezat, puis il s'infléchit vers le sud sud-ouest, direction qu'il conserve dans le reste de son parcours alors qu'il a pris le nom d'oued Zousfana.

Les crues de cet oued sont assez peu importantes.

² La plupart des chiffres donnés ici, reproduits d'après le capitaine Regnault, paraissent exagérés.

³ En arabe chria.

Une source y donne une eau peu abondante, mais suffisante pour 50 cavaliers.

4° El Djeninat, placé sur l'oued ben Guermach, se divise en :

a. — Djenan foukani, petite oasis de 100 palmiers, appartenant aux Oulad Gottib (Amour). On y trouve un seul trou d'eau qui en plein été pourrait à peine suffire à abreuver 10 hommes.

b. — Djenan tahtani, grande oasis de 10.000 palmiers, où l'on trouve de l'eau en abondance et qui appartient également aux Oulad Gottib¹.

5° Nakhelat el ferifera, situé à 6 kilomètres au sud de Bel Habbezat, n'est qu'un groupe de trois touffes de palmiers appartenant aux Oulad Hammou de Zenaga. On y trouve une grande excavation où l'eau est très abondante.

6° Nakhelat Thoual ne comprend que quelques palmiers, qui se dressent à 200 mètres à l'est du groupe précédent. Ils appartiennent également aux Oulad Hammou.

7° Mezzour'a, grande oasis de 20.000 palmiers, appartenant aux Zenaga.

8° Oulad Refia, 300 palmiers aux Zenaga.

9° Hadjemar, 150 palmiers aux Zenaga.

10° Djenan Bellal, 170 palmiers aux Zenaga.

¹ D'après le capitaine de Castries, les Oulad Gottib auraient acheté les deux oasis d'El Djeninat aux Oulad Sliman, peu de temps avant 1881.

11° Tar'la, à 7 kilomètres au sud de Nakhelat el ferifera, est une oasis de 15.000 palmiers qui jadis contenait un Ksar dont les habitants se sont réfugiés aux Beni Daritz (Zenaga)¹.

12° Djenan Tafilala, petite oasis de 120 palmiers appartenant aux Zenaga et où on ne trouve pas d'eau.

13° Hadjemad, oasis de 3 à 400 palmiers aux Zenaga, également sans eau.

14° Hameslou², 30.000 palmiers aux Zenaga, sauf quelques palmiers aux Oulad Gottib.

15° Meghrour, oasis de 500 palmiers située à 1 kilomètre à l'est de la rivière et qui appartient aux Zenaga. On y trouve beaucoup d'eau.

16° Tafilala, plantation de 400 palmiers à 1 kilomètre à l'ouest de la rivière, qui appartient aux Zenaga.

17° Aïn Sefra, oasis de 40.000³ palmiers située à 1 kilomètre 500 à l'est de la rivière et appartenant aux Zenaga. On y trouve en abondance une eau légèrement saumâtre.

¹ Entre Tar'la et El Djeninat on trouve dans l'oued une très grande quantité d'eau légèrement saumâtre.

² Meslou, d'après le capitaine de Castries.

³ Ce chiffre donné par le capitaine Regnault est exagéré, ainsi que nous avons pu le constater en 1882, un grand nombre de palmiers de ce groupe sont presque ensevelis du côté sud par les dunes de sables. NL.

18° Tasra, oasis de 7.000 palmiers aux Zenaga. Elle contient une source d'eau saumâtre ; les palmiers de cette oasis ne sont jamais arrosés.

19° Beni Ounif, situé à 8 kilomètres au sud de Figuig, est un petit Ksar d'une vingtaine de maisons, siège de la zaouia de Si Sliman ben bou Smaha, le grand-père du grand Sidi Cheikh. Le Ksar est habité par des harratin de Zenaga, chargés de l'entretien des palmiers, et par quelques familles des Oulad Sidi El Hadj Brahim (Oulad Sidi Cheikh R'araba). Le chef de la zaouia, Si Mohammed ben Abderrahman, est un vieillard d'une soixantaine d'années. Les tribus qui apportent des offrandes religieuses à cette zaouia sont les Mehaïa, les Hamian, les Amour et les habitants de Figuig.

Le Ksar est bâti à 600 mètres à l'est de Garet el Hamir⁴ et la zaouia à 50 mètres au nord.

Les palmiers, au nombre de 10.000, sont au sud. Ils appartiennent pour les 5/6 aux Zenaga et pour le surplus aux Oulad Sidi Cheikh, aux Oulad Djerir et aux Amour.

Cinq sources, dont une très abondante entre le Ksar et la zaouia, arrosent cette oasis et fournissent une eau très bonne. Elles alimentent cinq séguias qui vont arroser les jardins et les palmiers.

⁴ Beni Ounif est compris entre deux oueds généralement à sec : à l'ouest l'oued Sidi Aïssa, à l'est, l'oued Guemoun Sider.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|-----------|-------------------|------------------|-----------------------------|---------|-------|-------------------------|---------|--------|
| maisons | fantassins armés. | cavaliers armés. | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres | bœufs. |
| 20 | 40 | 3 | 4 | 2 | 30 | 20 | 200 | » |

20° Djenan ed Dar (ou Bou Saïd), petite oasis de 100 palmiers située à 1 kilomètre au sud des Beni Ounif et en dépendant. On y trouve deux puits fournissant une eau potable en quantité suffisante pour 100 cavaliers.

21° Bou Resfan, à 1 kilomètre à l'est des Beni Ounif, comprend 50 palmiers appartenant à la zaouia de Si Sliman ben bou Smaha. On y rencontre un puits d'eau bonne, et assez abondante pour abreuver 80 cavaliers.

22° Tarf, à 4 kilomètres à l'ouest de Djenan ed Dar, compte 50 palmiers aux Zenaga. Il y a un puits d'eau bonne et suffisante pour 50 cavaliers.

23° Melias, à 8 kilomètres à l'ouest des Beni Ounif, comprend 200 palmiers aux Zenaga. On y trouve une source avec bassin dont l'eau est bonne et pourrait abreuver 150 cavaliers.

24° Nakhelat ben Brahmi, c'est le dernier groupe de palmiers appartenant aux Zenaga au sud de Figuig.

25° Takroumet, petite oasis située à proximité d'El Abid. Les habitants de ce Ksar irriguent leurs palmiers avec les eaux d'Aïn Takroumet.

26° El Khenig. Cette oasis, propriété des Zenaga,

renfermait autrefois un Ksar dont les habitants, comme ceux de Tar'la, auraient cherché un refuge aux Beni Daritz (Zenaga).

L'anarchie la plus complète ne cesse de régner dans l'oasis de Figuig. Pour des motifs souvent futiles, deux Ksour en viennent aux mains et comme chacun d'eux a pour partisans soit des Ksour entiers, soit des fractions de Ksour, la lutte ne tarde pas à devenir générale et il n'est même pas rare de voir des membres d'une même famille combattre dans les rangs opposés. Une des luttes les plus acharnées est celle à laquelle a donné lieu la possession de la source de Zadert¹. Elle s'est terminée par la victoire des gens de Zenaga et la défaite de ceux d'El Oudar'ir.

Le capitaine de Castries, dans son mémoire sur l'oasis de Figuig, a rapporté cet épisode dans les termes suivants : « Seul, le Ksar de Zenaga ne renferme point » de source et ses habitants irriguent leurs palmiers » avec les eaux de l'Aïn Zadert, qui jaillissent à gros » bouillous entre El Abid et El Oudar'ir. Zadert, dis- » putée tour à tour par El Oudar'ir, El Abid et Zenaga, » a été la cause des plus grands conflits qui ont divisé » Figuig. El Abid, trop faible pour se mesurer avec » ses puissants voisins, s'est depuis longtemps retiré » de la lutte qui subsiste toujours entre El Oudar'ir et » Zenaga. En 1877, les deux oasis rivales, à la suite » d'un accommodement, procédèrent à une répartition

¹ Ou Tadert.

» des eaux qui ramena un peu de paix à Figuig, mais,
 » quelque temps après, les Zenaga tentèrent de capter
 » Aïn Zadert à leur profit, en creusant un canal sou-
 » rain. Leurs entreprises furent déjouées par les Ouda-
 » r'ir, qui, pour en prévenir le retour, isolèrent la
 » source au moyen d'un fossé transversal creusé en
 » aval. Les Zenaga, dont les palmiers se desséchaient,
 » ne se découragèrent pas ; ils reprirent leur ancienne
 » mine, la firent descendre sous le fossé des Oudar'ir et
 » l'amènèrent à proximité de la source. Le lendemain,
 » une explosion formidable ébranla l'oasis, tuant tout
 » ce qui était à proximité ; les eaux de Zadert s'élan-
 » cèrent dans la longue tranchée fumante des Zenaga.
 » Les Oudar'ir remis de leur stupeur coururent aux
 » armes, mais les Zenaga, vainqueurs, restèrent les
 » maîtres de Zadert. Ils y firent construire un bordj¹,
 » où, depuis, ils entretiennent en permanence 40
 » fantassins, armés de fusils et de tromblons. Chaque
 » année, les gens d'El Oudar'ir vont porter à Fez leurs
 » récriminations contre les Zenaga, sans pouvoir
 » obtenir du Sultan autre chose que de stériles
 » promesses.

» Ces détails seraient vains, s'ils n'aidaient à saisir
 » la cause principale, l'unique cause² des guerres

¹ Bordj, pluriel bradj, abradj et broudj, fort, château, tour, maison fortifiée ; toute construction isolée en pierres ; en Algérie, aussi maison de campagne. (Général Parmentier, brochure citée.)

² Cette affirmation est peut-être un peu exclusive, car si importante que soit la question pour ces populations, elle ne peut être leur unique préoccupation.

» intestines, qui divisent les oasis sahariennes. L'eau
 » acquiert, dans ces régions, une valeur que nous ne
 » soupçonnons pas. C'est ainsi que la kharrouba d'eau,
 » c'est-à-dire, le droit perpétuel de disposer du tiers
 » de la source, deux fois par mois pendant une heure
 » se vend à Zenaga au prix moyen de six cents francs¹.

» C'est sans doute la guerre souterraine des Zenaga
 » et d'El Oudar'ir qui a donné naissance à cette fameuse
 » légende qui tendait à faire des habitants de Figuig
 » de véritables sapeurs du génie² ».

Actuellement la situation à Figuig est la suivante :
 deux Ksour se disputent le prééminence, Zenaga et
 El Oudar'ir. Ce dernier n'est pas encore remis du
 coup que lui a porté Zenaga en lui enlevant la source
 de Zadert. Il cherche à lancer le Ksar rival dans des
 luttes et se garde bien d'y entrer afin de ne pas

¹ Le règlement des eaux de Figuig est des plus compliqués. Les propriétaires de kharrouba complètes ont en général des bassins dans lesquels ils emmagasinent leurs eaux. La mesure de la kharrouba s'obtient en faisant flotter dans un bassin un récipient de 1 litre 1/2 dont le fond est percé d'un trou excessivement petit. Quand le récipient est rempli, le seraïf (distributeur d'eau) compte une kharrouba et coupe l'eau. (Capitaine de Castries.)

² Rappelons cependant, d'après le général Daumas (ouvrage cité, page 264), qu'en « 1793, lorsque le bey Mohammed el Kebir s'empara » d'Oran, il avait avec lui des habitants de Figuig qui minèrent et » firent sauter presque tous les forts avancés de la place ; et que, » lorsque Abdelkader faisait le siège d'Aïn Mahdi, en 1838, il appela » à lui un nommé Taïeb ben Beza, de Figuig, pour enseigner à ses » fantassins la science de destruction qu'il avait apprise de ses » compatriotes. »

s'affaiblir et de pouvoir prendre sa revanche dès qu'il aura quelques chances de succès. Cette époque paraît devoir encore être assez éloignée si l'on considère quelle supériorité Zenaga possède sur El Oudar'ir au point de vue de la population, du nombre de cavaliers et de fantassins.

De l'attitude des autres Ksour peut dépendre le succès de l'un ou l'autre parti, mais connaissant le caractère mobile de leurs concitoyens, aucun d'eux n'ose marcher contre son adversaire même avec l'alliance de tous les autres Ksour qui pourraient l'abandonner au moment où il lui serait impossible de reculer.

Ces luttes perpétuelles ont engendré des haines que n'a pu faire cesser la conclusion de la paix et qui n'attendent pour éclater que la plus petite occasion, le premier prétexte venu.

La question de prééminence de Zenaga et d'El Oudar'ir mise de côté, l'oasis est divisée en deux sofs qui sont, d'un côté les Beni Daritz de Zenaga avec les Oulad Sliman, El Hammam fokani et la moitié d'El Maïz; de l'autre, les Oulad Merzoug ou bou Ras de Zenaga, avec El Hammam tahtani et la moitié d'El Maïz. Les deux Ksour d'El Oudar'ir et d'El Abid restent neutres.

Il ne faudrait pas croire que, grâce à ces divisions, la conquête de l'oasis pourrait s'effectuer sans coup férir et sans qu'il soit besoin de mettre en ligne des forces imposantes, appuyées par une forte artillerie. On

aurait au contraire à surmonter une résistance d'autant plus vive que la disposition des jardins aux murs tracés dans toutes les directions, aux ruelles étroites permet de l'organiser dans les meilleures conditions. Pour repousser l'envahisseur, pour arrêter le conquérant, les ennemis de la veille feraient taire leurs rancunes et uniraient leurs efforts dans la résistance.

Mais en dehors de ces moyens de défenses intérieures, il est bon de citer au moins pour mémoire, les quelques défenses extérieures¹ que l'on trouve aux abords de l'oasis. Ce sont :

1° Un mur crénelé, s'amorçant à l'ouest du Ksar d'El Oudar'ir et allant rejoindre la clôture est de ses jardins devant les Oulad Sliman. Une tour élevée à hauteur de Dar el Beïdha flanque cette muraille ou plutôt permet d'y placer une sentinelle ayant vue sur l'extérieur. Peu rassurés par la présence de nos colonnes sur l'oued el Hallouf pendant les derniers mois de 1881, les Oudar'ir élargirent alors le pied de cette muraille, en y élevant une banquette d'un mètre d'épaisseur, pouvant recevoir des défenseurs.

2° Un fossé de deux mètres de largeur sur un mètre de profondeur, creusé en 1870, lors de l'expédition de Wimpffen sur l'oued Guir et s'étendant depuis la tour d'El Oudar'ir jusqu'à hauteur d'El Maïz.

¹ On a fait beaucoup de bruit des murailles et des tours de Figuig qui, à en croire certains échos seraient le nec plus ultra de la fortification indigène. Il faut rabattre beaucoup de toutes ces descriptions.

3° Une muraille raccordant l'extrémité du fossé précédent au Ksar d'El Maïz¹.

4° Un mur crénelé au sud de Zenaga couvrant la seule face du Ksar qui ne soit pas encadrée de palmiers. Ce mur s'appuie d'une part, sur les jardins des Beni Daritz et de l'autre sur la rivière.

5° Un fossé couvrant Kraa ez Zenaga et s'appuyant au sud sur la rivière et au nord sur la rue qui débouche sur Bar'dad.

Nous sommes encore peu renseignés sur l'origine exacte de la population des Ksour de Figuig. Il est à supposer que la grande majorité des indigènes de cette oasis est de souche berbère et que l'intrusion de l'élément arabe ne s'y est fait sentir que fort légèrement, par suite du contact forcé où ces Ksouriens se sont trouvés depuis des siècles avec des tribus arabes d'origine makilienne ou zorbiennne.

L'histoire de Figuig est encore trop incertaine pour qu'il soit possible d'élucider complètement une semblable question. Cependant, Ibn Khaldoun, l'auteur de l'Histoire des Berbères, qui nous a laissé un si précieux monument sur l'origine des populations primitives du Nord de l'Afrique, nous apprend que

¹ Ces trois ouvrages étaient destinés à couvrir au nord El Oudâr'ir, Oulad Sliman et El Maïz, car ces Ksour placés vis-à-vis du large col par lequel on accède à Figuig de ce côté, étaient les plus découverts. Nous avons dit, dans la description que nous avons donnée du Ksar Oulad Sliman que ces fortifications qui étaient en bon état en 1881, tombent actuellement en ruines.

l'on trouvait à Figuig des Matr'ara, fraction de la tribu berbère des Beni Faten, qui était fort dispersée : car on trouvait des représentants de ces Matr'ara dans le Tonat, dans tout le Maghreb central et même en Ifrikia¹. A l'époque où vivait cet écrivain, c'était même une famille matr'arienne qui commandait à Figuig, celle des Beni Sid el Molonk. Et Ibn Khaldoun complétait ses renseignements en donnant de l'oasis la description suivante : « Figuig se compose de plusieurs » bourgades rapprochées les unes des autres et » formant une grande ville dans laquelle affluent tous » les produits de la civilisation nomade. Elle est » considérée comme une des principales villes du » désert, et grâce à son éloignement du Tell, elle » jouit d'une entière indépendance². »

Mais ce qui mieux que les données vagues de l'histoire nous prouve l'origine berbère des habitants de l'oasis, c'est le fait avéré pour tous ceux qui ont quelque peu fréquenté ces populations, que l'emploi de la langue berbère s'est conservée presque dans toute sa pureté parmi elles jusqu'à nos jours. Un usage aussi prolongé montre bien que ce ne peut être que leur langue maternelle que les Ksouriens parlent encore entre eux à l'heure actuelle et qu'ils emploient de préférence à l'arabe dont ils se servent cependant également. Eloignés du Tell, isolés au milieu des

¹ A peu près la Tunisie actuelle.

² Ibn Khaldoun, Livre I, page 240.

arabes nomades que des migrations successives amenaient en contact avec eux, ils ont su se maintenir indépendants, grâce à la force naturelle de la position qu'ils occupaient et à l'importance qu'acquerrait leur oasis aux yeux de leurs voisins comme lien rapproché de ravitaillement et d'emmagasinage.

En effet, avant notre arrivée en Algérie, l'oasis de Figuig avait toujours joui en réalité d'une indépendance absolue. Les Turcs, qui avaient pu se montrer du côté d'Aïn Sefra et s'avancer même parfois jusqu'à Aïn Chaïr, ¹ ne paraissent pas s'être aventurés à proximité de l'oasis. C'eût été peut-être pour eux une opération difficile à mener à bien que de venir s'attaquer à cette reine du Sud-Ouest. L'histoire ne nous dit pas qu'ils y aient songé. Par contre elle nous a gardé le souvenir de deux expéditions faites contre Figuig par les Sultans marocains ou leurs lieutenants.

La première qui eut lieu sous le règne de Moula Ismaël, amena l'occupation de Figuig par ce souverain ²

¹ Une tradition chez les Hamian veut que les puits de Mengoub, à 14 kilomètres à l'est d'Aïn Chaïr, aient été creusés par les Turcs lors d'une expédition dans ces parages.

² Nous avons indiqué précédemment (Chapitre I), les motifs qui nous ont amené à placer cette expédition en 1679, sous le règne de Moula Ismaël, le seul souverain marocain qui ait fait accepter suffisamment son autorité dans tout le Maghreb pour qu'un historien ait pu écrire que de son temps « un juif ou une femme pouvaient aller de Oudjda à l'oued Noun sans que personne osât leur demander » d'où ils venaient, ni où ils allaient ».

Un pèlerin musulman, Moulaï Ahmed nous a laissé une relation du voyage aux lieux saints, qu'il accomplit du vivant de ce prince.

et peut-être aussi l'installation d'une garnison d'Abid ¹ dans l'oasis.

La seconde qui date de 1806 ², se produisit sous le règne de Moulaï Sliman. En reparaisant à Figuig, les marocains cherchèrent alors à y faire un établissement durable; toutefois ils ne semblent guère y avoir réussi, car leur présence dans l'oasis, à cette époque, ne paraît pas avoir laissé de traces bien profondes ³, et moins d'un demi-siècle après, il a fallu

A l'aller, comme au retour, en 1709 et 1710, il visita l'oasis de Figuig et il nous apprend qu'à la tête de l'oasis était alors un caïd appelé Mohammed es Ser'ir ed Draï el Djezri, « Khalifa de son souverain Abdelmalek ben Ismaël ». Or, nous savons, d'après l'auteur d'El Tordjemaue que Moulaï Abdelmalek, un des fils de Moula Ismaël, qui devait plus tard lui succéder un instant et qui avait dû en 1703 se soustraire à la colère paternelle en allant chercher un refuge dans le mausolée de Moula Idris à Zerhoum, fut investi par son père en 1718 du gouvernement du Sous. Il est très probable qu'en 1709, époque du voyage de Moulaï Ahmed, il était gouverneur d'une autre province, le Tafilalet par exemple, d'où dépendait l'oasis de Figuig et que c'est lui que veut désigner ici notre voyageur.

On peut également en conclure que très probablement l'autorité du Sultan du Maroc se maintint à Figuig au moins jusqu'à la mort de Moula Ismaël survenue en 1727.

¹ Corps de troupe recruté exclusivement parmi les nègres et qui fut créé par Moula Ismaël. Ce souverain les répartit sur tout le territoire marocain et constitua avec eux de véritables colonies militaires.

C'est peut-être une de ces colonies qui a donné naissance au Ksar d'El Abid de l'oasis de Figuig ?

² A propos de cette expédition, voir chapitre I^{er}.

³ C'est grâce à l'auteur d'El Tordjemaue seul que nous avons gardé le souvenir de ces deux occupations de Figuig par les maro-

la crainte occasionnée aux Figuiguiens par nos progrès incessants pour les amener à faire appel eux-mêmes à

cains. Mais leur présence toute momentanée et passagère dans l'oasis à ces deux époques ne pourrait suffire pour justifier de notre part en 1845, l'abandon complet des droits que nous pouvions avoir sur une aussi importante position située bien à l'est du méridien de Nemours. Il est peu probable d'ailleurs que le plénipotentiaire marocain qui a signé le traité de Lalla Mar'nia, se soit appuyé sur ces faits antérieurs pour réclamer la possession de Figuig. Nous-mêmes nous n'avions à cette époque que des notions très vagues et erronées de la véritable situation. Car lorsqu'en 1843, nous avons essayé de résoudre la question de limite avec le Maroc, nous avons compris Figuig dans la dépendance de l'Algérie. Voir Tome I^{er}, Planche I. Et l'année même de la signature du traité, le Général Daumas écrivait : « Figuig relève du Maroc, mais n'en dépend réellement » que depuis une vingtaine d'années. Avant cette époque les contributions ne s'y percevaient que très mal et très difficilement. » L'empereur en finit en envoyant une armée qui bombardait les douze villages et les frappa d'une amende considérable. Depuis cette leçon sévère, aucun d'eux n'a tenté de se soustraire à l'impôt, qui est d'un demi-boudjou par dattier, payé en argent, et que vont percevoir, chaque année après la moisson, quelques cavaliers marocains. » (Sahara algérien, 1845, page 269).

Nous n'avons pu vérifier, au point de vue historique cette assertion du savant Général. Aucune chronique, aucun document à notre connaissance ne parle d'une expédition des marocains à Figuig, vers 1825.

Le livre du Général Daumas, ainsi qu'il le dit lui-même (page 12) « n'est que la mise en ordre de documents recueillis, pendant deux années, de la bouche même de 2.000 arabes. »

Il est probable que celui d'entre ces informateurs qui lui a fourni ces renseignements historiques faisait allusion à l'expédition de 1806 dont il n'avait pu préciser la date. On sait, en effet, combien les indigènes ont peu la notion exacte du temps.

Si, en outre, ces faits lui ont été rapportés par plusieurs informateurs, chacun d'eux, pour les mêmes motifs, n'a pu que lui donner des renseignements contradictoires et par suite augmenter encore les

l'autorité du Sultan du Maroc et à se revendiquer de ce souverain.

Quoi qu'il en soit, le traité de 1845 en reconnaissant les droits du Maroc sur l'oasis de Figuig avait créé une situation dont nous allions avoir à subir les

difficultés qu'il éprouvait à établir la date exacte de cette expédition. Celle qu'il indique d'une façon du reste fort peu précise ne serait alors qu'une moyenne.

D'autre part, si véritablement les Marocains ont fait une nouvelle expédition sur Figuig, vers 1825, il semble difficile d'admettre qu'ils y aient envoyé, par la suite, chaque année, quelques cavaliers du Makhzen pour récolter l'impôt ; car la région manquait complètement alors de sécurité et des cavaliers en petit nombre ne s'y seraient pas aventurés. Enfin il n'y a pas à douter que si actuellement, la situation s'est un peu modifiée à ce point de vue, c'est que notre présence dans ces parages a amené insensiblement les tribus de ces contrées à accepter au moins nominativement le joug du Maroc par crainte de celui du chrétien.

Du reste, il y a toujours lieu, en thèse générale, quand on se renseigne auprès des indigènes de se garder de leur exagération habituelle, en particulier lorsqu'il s'agit de faire appel à leurs souvenirs historiques, car la légende facilement se mêle au merveilleux dans leurs récits.

Quant à l'impôt sur les palmiers que le Maroc exigeait des Figuiguiens, d'après le général Daumas, il est certain qu'au moment de notre installation à Aïn Sefra, en 1881, ceux-ci n'étaient alors astreints à payer aucune contribution de cette espèce et d'après les renseignements recueillis dans le pays, il ne paraît pas qu'il en eut jamais été autrement.

Depuis 1883, c'est-à-dire depuis l'installation d'un caïd marocain dans l'oasis, chaque Ksar, selon son importance, donne à ce fonctionnaire une ou deux charges d'ânes de dattes et d'orge à l'époque de la récolte. En outre, chaque Ksar à l'aide d'une contribution extraordinaire imposée à ses habitants, constitue une sorte de caisse destinée à payer et à nourrir les cavaliers du Makhzen et les courriers qui apportent les lettres du Sultan.

conséquences. Les populations de l'oasis comme toutes celles de la même région, nomades ou Ksouriens, furent d'abord fort perplexes sur le sort qui leur avait été réservé par cette convention diplomatique, mais dès qu'elles en connurent les principales dispositions, elles n'hésitèrent pas à rompre avec toutes leurs traditions d'indépendance et à faire acte de déférence envers le Sultan.

Trop éloigné pour pouvoir exercer une action directe sur ces indigènes, certain d'ailleurs de n'obtenir d'eux que des protestations d'obéissance, ce souverain se borna pendant de longues années à écrire aux personnages les plus marquants de l'oasis pour les engager à s'interposer et à faire cesser les luttes intestines. Mais ce que l'influence problématique du Sultan ne pouvait obtenir, c'était d'empêcher Figuig de devenir peu à peu le refuge et le lieu de ravitaillement de tous nos mécontents, de tous ceux qui pour un motif quelconque, plus ou moins légitime, avaient ou croyaient avoir à se plaindre de nous. Etant donné l'importance de la position de Figuig, cette situation ne pouvait qu'être une menace pour nos intérêts sans cesse grandissants dans ces régions. L'insurrection de 1864 le prouva surabondamment et il fut établi alors que des expéditions comme celle du colonel de Colomb qui vint camper à El Ardja en avril 1866 sans pouvoir s'attaquer à ce foyer de désordre, ne pouvaient qu'être préjudiciables à nos intérêts. C'est dans cette pensée qu'à la fin de décembre

1866, le Général Deligny, commandant la Division d'Oran, proposa au Gouverneur général, Maréchal de Mac-Mahon, de diriger une expédition contre Figuig. Il fit ressortir qu'il existait dans cette oasis plus de 30 familles algériennes, presque ruinées, dans l'impossibilité de se mouvoir, et n'ayant guère pour vivre d'autres ressources que le brigandage. C'était là que se formaient et se recrutaient les bandes qui à cette époque, sillonnaient incessamment les Hauts Plateaux et le Sahara¹. Nos tribus comme les tribus marocaines étaient très fatiguées de cet état de choses. Aussi le Général Deligny pensait-il pouvoir compter sur la coopération des unes et des autres en vue de faire cesser une semblable situation².

¹ L'une de ces bandes avait, dans le courant de ce même mois de décembre, fait éprouver des pertes considérables à une fraction des Hamian R'araba qui avait étendu ses campements jusque dans les environs d'Asla et de Chellala.

Une autre, peu après, avait poussé une pointe au delà d'El Goléa et enlevé des troupeaux aux Chaamba.

² Voici quelle était à ce moment la situation politique du sud et du sud-ouest de la province d'Oran :

Si-Lala s'était retiré dans l'Aouguerout, au milieu des Meharza, serviteurs des Oulad Sidi Cheikh. On pouvait donc le considérer comme momentanément hors de cause.

Si Ahmed ben Hamza, son neveu, s'était retiré au delà de l'oued Guir avec un très petit entourage, et les Beraber lui marchandèrent, disait-on, très rigoureusement l'hospitalité qu'ils lui donnaient.

La plus forte masse de nos émigrés, réunie sous le patronage de Si Sliman ben Kaddour, neveu de Sidi Cheikh ben Taïeb, se tenait dans la vallée de l'oued Guir.

Quant à Sidi Cheikh ben Taïeb lui-même, il s'était réfugié avec quelques tentes au Tafilalet.

Revenant, quelques jours après ¹, sur la nécessité de cette opération, le Général Deligny montrait que l'apparition d'une force imposante devant Figuig aurait un immense retentissement dans toute la zone saharienne, aussi bien celle dépendant de l'Algérie que celle relevant du Maroc.

« L'opération sur Figuig, ajoutait-il, offre au surplus
 » la perspective de sortir avantageusement d'une
 » situation précaire, en quelque sorte humiliante,
 » compromettante pour la sécurité publique, qu'affecte
 » gravement toute nouvelle venue de l'Ouest et toute
 » fable inventée pour nous inquiéter. Ne sommes-nous
 » pas tenus sans cesse en garde et en méfiance contre
 » l'esprit remuant de nos tribus sahariennes, dont une
 » seule pourrait, dans un moment donné, découvrir
 » nos débouchés du Tell sur des étendues considé-
 » rables.

» Vis-à-vis de nos tribus du Tell quelle pénible
 » situation ! voilà trois ans que dure l'insurrection du
 » Sud et nous n'en n'avons pas encore pu voir la fin ;
 » c'est faire douter de nous ! nos troupes à Tiaret, à
 » Géryville et à Seb dou ne mènent point une vie
 » normale et ces efforts constants pour les approvision-
 » nements de Géryville ne constituent-ils pas de
 » lourdes charges !

» Nous ne pouvons nous dissimuler que notre
 » situation n'est pas régulière et que tout nous incite

¹ 15 janvier 1867.

» à la rendre meilleure. Evidemment, avec de la
 » prudence, de la longanimité, en conservant une
 » défensive passive, nous conjurerons tout gros
 » danger, mais le mal passera à l'état chronique, triste
 » héritage à laisser derrière soi !

» Je me résume : Dans ma conviction l'opération
 » est très bonne, sera fructueuse en résultats et pourra
 » clore pour des années l'ère des insurrections. Dans
 » aucun cas, elle ne saurait rien présenter de dange-
 » reux et de compromettant. »

C'est en s'inspirant de ces considérations que le Maré-
 chal de Mac-Mahon soumit au Ministre de la Guerre ¹
 le projet du Général Deligny, en lui adressant des propo-
 sitions pour la composition du corps expéditionnaire ²

¹ Maréchal Niel. Il venait de prendre possession de son porte-
 feuille. Cette question fut une des premières qui lui fut soumise en
 arrivant aux affaires.

² Le corps expéditionnaire dont la constitution était proposée,
 devait comprendre trois colonnes, d'un effectif total de 6.000 hommes
 et 1.100 chevaux ou mulets.

1^o Colonne de Géryville, sous les ordres du colonel de Colomb :

1.350 hommes ;
 340 chevaux ou mulets.

2^o Colonne de Saïda, sous le commandement du Général Martineau :

2.500 hommes ;
 370 chevaux ou mulets.

3^o Colonne de Seb dou sous la direction du Général Lacretelle :

2.200 hommes ;
 355 chevaux ou mulets.

Enfin une 4^o colonne, dite de ravitaillement, sous les ordres du
 Général Péchot, devait être constituée et apporterait si cela était
 nécessaire des approvisionnements à Aïn ben Khelil.

et en réclamant l'envoi du matériel nécessaire à cet opération ¹.

¹ La question du matériel d'artillerie à emporter était de celle qui avait préoccupé le plus le général Deligny. Il écrivait à propos des pièces de 4 rayés de montagnes alors en usage : « J'ai étudié la » question avec soin, parce qu'elle m'a sans cesse préoccupé quand » je me présentais devant un Ksar. J'ai expérimenté l'effet de cette » artillerie à El Maïa, Ksar abandonné (réoccupé depuis) sur lequel » j'ai fait tirer une trentaine de coups. J'ai fait la même expérience » à El Abiod Sidi Cheikh. . . J'ai regretté d'avoir fait ces expériences » devant la troupe et sous les yeux des indigènes, car c'était enlever » aux pièces leur prestige.

» Les obus percent les murs, ils en percent 2, 3 et même 4 ; ils » éclatent dans l'intérieur des chambres, soulèvent de la poussière, » occasionnent une grande fumée. Mais l'obstacle reste intact. Il se » dresse toujours devant l'assaillant, car il n'offre ni brèches ni » éboulements. L'artillerie de montagne, pour faire brèche dans le » pisé, se trouve actuellement dans de moins bonnes conditions que » l'ancienne à âme lisse. Celle d'aujourd'hui a incontestablement » plus de pénétration ; elle ébranlerait davantage un mur en pierres. » Au demeurant, il doit s'agir non de trouser des murs, mais de les » ébranler et de les démolir.

» Je crois que nous ne pouvons compter sur un pareil résultat qu'en » employant le canon de 12 à très petite charge.

» La prise de Laghouat n'a été dû qu'aux deux pièces (un canon » et un obusier) emmenés par le Général Péliissier. Il a fallu moins » de 50 coups tirés à petite charge, à 130 mètres des murs, pour » faire une brèche de 20 mètres dans un mur en pisé de 16 mètres » d'élévation. Le résultat a été dû principalement à l'obus qui avait » moins de pénétration que le boulet et occasionnait plus d'ébranle- » ment dans le mur.

» En résumé, partant avec de l'artillerie de montagne et quoi » qu'on pût m'affirmer, je conserverai des doutes sur l'efficacité des » moyens et je prévois le cas où il y aurait à remplacer par des » sacrifices en hommes l'impuissance de l'artillerie. Avec quatre, et » même à la rigueur avec deux canons, approvisionnés en tout de 300

La réponse ministérielle ne se fit pas attendre. Elle disait en substance que l'Empereur Napoléon III, n'admettait pas la possibilité d'entreprendre une opération de cette importance sans en prévenir préala-

» coups, il me semblerait au contraire qu'on pourrait s'en tirer sans, » pour ainsi dire, perte d'hommes. »

Mais pour amener ce matériel de 12, il fallait traverser un pays dépourvu de routes. Prévoyant l'objection le général Deligny écrivait :

» En 1852, nous rendant de Géryville à Laghouat, nous étions » très préoccupés de la marche de nos canons ; nous avons rencontré » quelques obstacles, mais jamais la marche n'a été retardée par » l'artillerie. Au retour, nous ne nous en sommes pas même occupés, » quoique nous traversions le Djebel Amour en travers, en passant » par Tadjemout, Aïn Mahdi, le défilé de Foum Reddad, Mouïla, » Khadra, etc. . .

» Sur la route de Saïda à Figuig, il n'y a pas d'accidents de » terrain de cette nature à redouter et dans ma conviction l'artillerie » attelée peut marcher à l'allure de l'infanterie, ne pas la retarder si » ce n'est accidentellement, considération sans grande importance. »

Le Général Princeteau, commandant l'artillerie en Algérie, ayant exprimé un avis identique à celui du Général Deligny, le Maréchal de Mac-Mahon demanda au Ministre de mettre à sa disposition une batterie de 12 rayé de campagne, celle qui se trouvait déjà en Algérie étant répartie entre les trois provinces pour l'instruction des hommes et n'étant pas disponible.

En ce qui concerne le combat qu'il y aurait lieu sans doute de livrer à l'intérieur des Ksour, le Général Deligny avait fait préparer des modèles d'échelles. Car, écrivait-il : « cheminer par les rues sans » se prolonger par les terrasses serait une opération des plus » mauvaises. A part quelques enseignements que fournit l'étude de » ce qui s'est passé à Zaatcha, il n'y a pas beaucoup de rapports à » établir entre la situation de ce village et celle des villages de » Figuig, qui sont pour la plupart en saillie sur le mur d'enceinte » de l'oasis dominés à l'extérieur et complètement découverts du » côté de l'assaillant. Ceux-ci peuvent donc être assaillis non seule-

blement le Gouvernement marocain¹; que nos goums pouvaient comme en 1859 ou 1866 poursuivre nos dissidents au delà de nos frontières sans provoquer les réclamations du Maroc, mais qu'il n'en serait probablement pas de même d'une expédition préparée avec des moyens d'action considérables où nos voisins pourraient voir une atteinte à l'intégrité de leur territoire.

« Au lieu de n'attribuer, écrivait alors le Maréchal
» Niel, cette expédition qu'au désir bien légitime
» d'assurer la sécurité de notre frontière en mettant
» un terme aux incursions des dissidents qui gênent
» nos caravanes, on ne manquerait pas de nous prêter

» ment de front, mais latéralement aussi par plusieurs points à la
» fois. »

Enfin, d'après le plan proposé par le Général Deligny et l'avis émis par le Général Le Brettevillos, commandant le Génie en Algérie, l'attaque devait se porter sur le Ksar d'El Oudar'ir. La prise de ce village paraissait devoir entraîner la reddition de tous ceux situés à l'est et permettre de concentrer ensuite tous les efforts sur le Ksar de Zenaga, le plus important de l'oasis.

¹ Dès les premiers jours de janvier 1867, le Général Deligny, sur les instructions du Maréchal de Mac-Mahon, avait informé de ces projets d'expédition notre Ministre à Tanger, M. Aymé d'Aquin, en le priant d'aviser Si Mohammed Bargach, Ministre des Affaires Étrangères du Sultan, de la nécessité où nous nous trouvions de poursuivre et de châtier, même sur le territoire marocain, nos dissidents algériens puisque le Sultan était impuissant à le faire par lui-même.

Le 8 février suivant, notre représentant au Maroc faisait connaître que la Cour de Fez n'avait fait aucune réponse à la communication, mais il considérait le Makhzen comme suffisamment prévenu et il engageait les autorités algériennes à agir comme il leur conviendrait.

» des vues ambitieuses et de les exploiter contre nous.

» D'un autre côté, prévenir le Gouvernement serait
» donner aux habitants de Figuig la possibilité de
» fuir ou de se préparer à la défense.

» Sans doute, l'oasis de Figuig est un centre de
» population fort gênant pour nous, mais en admettant
» que nous l'amenions facilement à composition, nous
» ne pouvons avoir la pensée d'occuper longtemps une
» position si éloignée de nos postes, et alors le danger,
» un moment conjuré, ne tarderait pas à renaître à
» moins que nous ne rasions les villages et abattions
» les palmiers qui en constituent la richesse ! »

Mais c'était là une extrémité que le Gouvernement d'alors condamnait absolument¹. L'abstention la plus absolue fut donc prescrite au Maréchal de Mac-Mahon et le projet du Général Deligny sur Figuig dut être abandonné².

¹ A ces considérations le Maréchal Niel ajoutait que la résistance vaine éprouvée au siège de Zaatcha était de nature à provoquer notre circonspection, que si Figuig réduite à ses propres ressources, ne pouvait tenir longtemps, il fallait prévoir le cas où les nomades viendraient augmenter ses moyens de défense et nous contraindraient à faire le siège en règle d'une oasis qu'il était impossible d'investir complètement en raison de son étendue.

² La situation de notre Sud-Ouest nécessitait cependant de notre part une action ou au moins une démonstration contre nos dissidents installés à cinq journées de Figuig. On songea alors à confier cette opération à la colonne de Géryville forte de 1.500 hommes et placée sous les ordres du colonel de Colomb. Mais ce projet ne fut pas mis à exécution et cependant une opération dans ces parages était si néces-

C'était en somme le respect intégral du traité 1845 auquel nous nous arrêtons, après cependant en avoir fait si bon marché en 1859 chez les Beni Snassen.

La nécessité de la lutte engagée avec les rebelles

sairo qu'on dut se résoudre en 1870 à laisser le Général de Wimpffen faire son expédition de l'oued Guir.

En attendant on eut recours à un moyen terme : Dans le courant de l'année 1867, des négociations furent entamées avec le Gouvernement marocain en vue de rechercher, d'un commun accord, les moyens d'arrêter l'insurrection et de faire rentrer dans le devoir les tribus marocaines toujours disposées à prêter leur concours aux rebelles.

Le remède auquel on s'arrêta pour ramener le calme dans ces régions, fut de placer à la tête de ces turbulentes et rapaces tribus, une personnalité connue qui put leur en imposer par sa situation et son influence religieuse. Le choix de l'Empereur du Maroc s'arrêta sur le fils aîné de Sidi Cheikh ben Taïeb, Si el Hadj el Arbi, qui était détenu depuis longtemps à Oudjda. Il fut relâché et nommé Khalifa du caïd d'Oudjda à Figuig. On plaça sous son commandement non seulement cette oasis, mais encore les populations marocaines du Sahara placées au sud-ouest de l'Algérie : Oulad Djerir, Beni Guil, Doui Menia, Amour. Vers le 10 octobre 1867, Si El Hadj el Arbi, arriva à Figuig et prit possession de son commandement. Ce fut à peu près le seul acte d'autorité qu'il put faire, car les tribus marocaines répondirent à son appel froidement et sans enthousiasme. Mais ses menaces aux rebelles eurent au moins le don d'arrêter leurs tentatives contre nos gens. Bien plus les dissidents ruinés se voyant dorénavant placés entre nos colonnes et Si el Hadj el Arbi qui promettaient de ne point les ménager, et se trouvant dès lors en butte à l'hostilité des tribus marocaines qui les supportaient difficilement, vinrent se grouper autour de Si Sliman ben Kaddour, avec l'arrière-pensée de nous faire bientôt leur soumission.

Quant à Si El Hadj el Arbi, son autorité était, en somme, méconnue de tous ; il ne trouva rien de mieux au bout de quelque temps que de faire cause commune avec les Oulad Sidi Cheikh Cheraga. Ainsi se termina cette tentative d'organisation de ces régions par l'Empereur du Maroc. Voir chap. VII et chap. IX.

allait cependant nous amener encore une fois sous les murs de Figuig, le 1^{er} avril 1868¹, mais notre présence dans ces parages n'était qu'un incident de

¹ Le 1^{er} avril 1868, la colonne Colonieu faisait son apparition sous les murs de Figuig et allait camper à Tar'la.

« La position de ce camp, écrit le colonel Colonieu dans son rapport » d'ensemble, est très belle au point de vue défensif, si on se représente que nous étions séparés de Figuig par une plaine unie, où » notre cavalerie pouvait fonctionner et que nous dominions une berge » au pied de laquelle coule la rivière et d'où nous apercevions tous » les palmiers et tous les Zenaga. Notre camp était à 1.800 mètres de » l'oasis ».

« Dès notre arrivée, ajoute encore le colonel, les gens de Figuig » m'écrivaient que n'étant pas sujets français, ils étaient dispensés de » tout acte de courtoisie envers une puissance étrangère, mais qu'ils » me priaient de garder la même attitude toute pacifique qu'ils comp- » taient tenir. Je leur fis répondre que je n'avais rien à leur offrir ni à » leur demander, les troupes étant largement fournies, que leurs » coreligionnaires seuls (les goumiers de la colonne) désiraient s'appro- » visionner chez eux, affaire qui ne me regardait pas... Tout » allait donc pour le mieux, sans les continuelles bravades de nos » arabes. Ces derniers ne s'en tinrent même pas aux bravades, ils » enlevèrent un troupeau de moutons et de chèvres qui était au pâtu- » rage. Les envoyés qui vinrent le réclamer trouvèrent ce troupeau en » marche sur Figuig, où je le renvoyais...

» L'enlèvement de ce troupeau et l'entrée de trois ou quatre » hommes dans les blés firent craindre aux habitants de Figuig des » dégâts plus considérables. Une « *fezza* » générale de tous les » Ksouriens eut lieu et me donna le moyen de vérifier leurs forces, » qui se déployèrent sur un seul rang le long des palmiers. J'évalue » à environ 700 le nombre de fusils qui vinrent ainsi se montrer, » pendant que le troupeau volé était renvoyé. Cette « *fezza* » se dispersa » sur mon invitation qui leur fut transmise par les hommes venus » réclamer pour les dommages causés.

» En raison de notre rapprochement de la ville, les relations étaient » rapides, et tout s'expliqua pour le mieux. Pas un coup de feu de part

cette lutte et l'on peut dire que dorénavant nous allions éviter la proximité de la grande oasis de peur d'amener quelque complication diplomatique. C'est ainsi qu'en 1870, le Général de Wimpffen ne fut autorisé à entreprendre son expédition de l'oued Guir qu'à la condition expresse de ne point s'attaquer à Figuig, ni même de s'en approcher.

Mais, les événements qui allaient se dérouler devaient encore démontrer chaque jour davantage la nécessité d'en finir avec ce foyer de désordre ; car tous les mécontents, tous les dissidents, Oulad Sidi Cheikh ou autres, en faisaient non seulement leur refuge, mais leur centre de ravitaillement et leur base d'opérations.

Malgré cela jusqu'en 1881, nous semblâmes garder vis-à-vis de l'oasis de Figuig une sorte de prudente réserve en nous en tenant toujours éloignés.

» et d'autre. Seulement les habitants fermèrent leurs portes et refusèrent
» toutes transactions avec les indigènes de la colonne. ...

» Les renseignements statistiques que j'ai pris à la suite m'ont
» démontré que cette *fezza* représentait le maximum des forces dont
» Figuig peut disposer dans ses palmiers, en laissant une faible garde
» dans chaque Ksar. J'ignore les chiffres donnés par les statistiques
» antérieures, mais j'ai constaté qu'il n'existe pas plus de 1.200 fusils
» dans tous les Ksour réunis. Evidemment, je ne fais point la part des
» nomades, qui, à un moment donné, pourraient prendre part à la
» défense. Toutefois c'est bien douteux... Le refus de transaction sur
» un large pied avec nos gens rendait un séjour plus prolongé
» complètement inutile. Je partis donc le 3 Avril pour revenir à
» Géryville. »

Bull. de la Société de Géographie d'Oran, 3^e trimestre 1891, p. 310-311).

Il fallut les nécessités de la répression de l'insurrection de Bou Amama et la résolution prise par le Gouvernement de créer un poste dans le Sud-Ouest algérien, pour nous contraindre à reparaitre dans les parages immédiats de Figuig. L'obligation d'assurer la sécurité du nouveau poste projeté nous avait amenés à purger de toutes les bandes qui l'occupaient le pâté montagneux au nord-est de Figuig.

C'est à cette opération qu'avaient été employées nos colonnes dans les derniers mois de 1881. Les mouvements qu'elles avaient dû opérer dans ce but ne pouvaient que les entraîner à proximité de l'oasis. Elles s'y montrèrent en effet fréquemment à cette époque sans chercher tout d'abord à entrer en relations directes, avec ses habitants¹. Cependant, en novembre 1881, le Général Delebecque, commandant la division d'Oran, qui dirigeait l'ensemble des opérations de nos troupes dans la région, prévenu de la présence dans l'oasis de deux jeunes espagnols, enlevés par les insurgés lors des massacres de Khalfallah, résolut de profiter de cette circonstance pour se rendre compte des dispositions à notre égard des Figuigiens. Il écrivit dans les premiers jours de novembre à la

¹ Dans les derniers jours d'octobre, les opérations en cours amenèrent la colonne Delebecque à venir camper à Raknet Beni Smir ; elle y resta quatre jours. Les Figuigiens émus de la proximité de nos troupes, se livrèrent alors à une mousquetterie plus bruyante que meurtrière dans le but de nous prouver qu'ils ne manquaient pas de poudre et qu'ils ne redoutaient pas une attaque de notre part.

djemâa de l'oasis pour lui réclamer la remise de ces prisonniers espagnols, et profita de la circonstance pour s'efforcer de faire comprendre aux Figuigiens que leur intérêt était de ne pas donner asile à nos dissidents¹, ajoutant que la présence de nos troupes dans les Ksour de la région d'Aïn Sefra relevant de notre autorité, ne devait leur inspirer aucune inquiétude.

La réponse faite par la djemâa ne fut qu'une fin de non-recevoir. Elle ne pouvait laisser aucun doute sur les dispositions foncièrement malveillantes des habitants de Figuig à notre égard.

Quelque temps après (janvier 1882), l'attitude hostile des Figuigiens s'accroissait encore. Ils refusaient de commercer avec les Amour qui nous avaient fait leur soumission, tout en les laissant libres cependant d'enlever de l'oasis les approvisionnements qu'ils avaient pu y laisser en dépôt. Mais accentuant encore peu après leurs mauvaises dispositions, ils refusaient de rendre à deux indigènes de Chellala-Dahrania (cercle de Géryville) des marchandises qu'ils avaient déposées dans l'oasis et les retenaient prisonniers sous prétexte d'espionnage.

Tel était l'état des esprits dans l'oasis, lorsque se produisit un incident qui amena les Figuigiens à faire acte d'hostilité ouverte contre nous.

¹ On signalait alors la présence dans l'oasis de Figuig de 150 à 200 tentes de dissidents, originaires du cercle de Géryville, que le manque de chameaux avait empêché de suivre dans l'Ouest leurs compatriotes.

La colonne d'Aïn Sefra placée sous le commandement du commandant Marmet, manœuvrait dans la région à la poursuite des dissidents, lorsque son chef, fut informé le 27 février 1882 au soir, de la présence à l'ouest de l'oasis de Figuig d'une fraction des Amour non soumis. Profitant de la nuit pour les surprendre, le commandant Marmet avec une partie de sa colonne¹ marcha contre eux et s'engagea pour les atteindre dans le Téniet el Ioudia, qui aboutit à l'ouest de l'oasis presque en face du Ksar de Zenaga. Les Amour, avertis bientôt de notre présence par leurs éclaireurs, s'empressèrent d'abattre leurs tentes et de chercher à fuir. Quelques feux de salve furent alors envoyés dans leur direction pour arrêter ou tout au moins gêner leur mouvement. Mais une partie des balles mal dirigées par suite de l'obscurité qui régnait encore allèrent tomber dans les jardins de l'oasis et même dit-on dans Zenaga. Il n'en fallait pas tant pour exciter contre nous les Figuigiens. Ils prirent aussitôt les armes et escaladant les crêtes vinrent nous attaquer, dans le défilé où nos troupes s'étaient engagées pendant la nuit². Cette position était trop inégale, nous dûmes reculer et une fois

¹ L'autre partie de la colonne opérait en même temps contre des douars de Hamian dissidents.

² Cet engagement sous Figuig avait ému l'Angleterre et l'Espagne. Les ambassadeurs de ces puissances ne le cachèrent pas au Gouvernement français. A la suite de cette double démarche, le Général Billot, Ministre de la Guerre, recommanda de n'opérer dans la zone frontière qu'avec la plus grande circonspection afin d'éviter toute complication diplomatique.

sortis du col, nous pûmes facilement infliger une rude leçon à nos agresseurs ¹.

L'hostilité manifeste des Figuigiens en cette circonstance, la situation importante de leur oasis au point de vue militaire amenèrent le général Saussier commandant le 19^e corps d'armée à considérer comme indispensable pour nous la possession de cette oasis. Il écrivit à ce propos au Ministre de la guerre le 2 mai 1882 :

« Notre organisation défensive sur toute la frontière marocaine..... nous permet d'attendre les événements, mais cette sécurité relative ne nous est acquise qu'avec une grande dépense d'argent et d'hommes. Je crois qu'il serait bon d'en finir d'un

¹ A la suite de cette affaire, le Ministre de la Guerre adressa ses félicitations aux troupes pour le dévouement et la vigueur qu'elles avaient montrés.

Voici quelles avaient été les conclusions du rapport établi par le commandant Marmet après cet engagement: « Les gens de Figuig » cédant à leurs sentiments hostiles qui s'accroissent de plus en plus, » ont jugé l'occasion propice de détruire une petite troupe française. » D'où vient cette hostilité? Ils se sont sentis directement frappés par » la soumission des Amour, dont les montagnes avec leurs défilés » abrupts et leur population guerrière, constituaient leur meilleur » rempart.

» En contraignant les Amour à se soumettre, M. le Général de » division Delebecque n'a laissé aux gens de Figuig d'autre défense » contre nous que les murs et les jardins de l'oasis qu'ils recon- » naissaient insignifiante. Aussi l'appui qu'ils donnent aux Amour » insoumis et les privations qu'ils font subir aux Amour soumis en » leur fermant le marché de Figuig, n'ont-ils d'autre but que de rendre » cette soumission éphémère afin de reconquérir leurs anciens rem- » parts ».

» coup en nous emparant de Figuig, qui, si vous » voulez bien regarder sur une carte, vous paraîtra un » véritable bastion sur notre frontière. Il prend à revers » tous les Beni Guil, nos ennemis invétérés et dont » les incursions chez nous ont été si fréquentes dans » ces derniers temps. Il est surtout une magnifique » tête de ligne pour notre chemin de fer que nous » ne pouvons pas laisser à Méchéria et l'empereur » du Maroc nous le céderait volontiers pour deux » batteries d'obusiers ou l'équivalent.

« Dans le cas où j'aurais votre consentement pour » une pareille opération, je ferais sortir le Général » Delebecque par Aïn ben Khelil avec une forte » colonne. Il passerait au Chott Tigri, traverserait le » pays des Beni Guil, laisserait un fort détachement à » Aïn Defla pour observer les contingents ennemis et » les contenir et descendrait sur l'oasis de Figuig pour » en faire l'investissement à l'ouest tandis que j'y » arriverais par l'est d'Aïn Sefra avec ce que j'aurais » pu rassembler de disponible dans la division d'Alger, » en infanterie et artillerie ; mais pour que le résultat » fut assuré et obtenu dans de bonnes conditions, il ne » faudrait pas perdre un instant et pouvoir commencer » le mouvement dès le 15 mai ».

En même temps (5 mai) le gouverneur général ¹ adressait des propositions semblables au ministre des Affaires Étrangères. Il faisait ressortir que le seul moyen

¹ M. Tirman.

d'arriver à rendre le calme au sud-ouest algérien était de poursuivre le cas échéant, sur le territoire marocain, comme nous y autorise le traité de 1845, tout parti dissident ou hostile dont le voisinage ou les incursions peuvent inquiéter nos tribus ¹. Mais il était nécessaire que notre action militaire pût toujours avoir un point d'appui lui permettant de s'exercer dans de bonnes conditions et de façon à précéder et à appuyer au moment opportun notre action diplomatique. Car avec les cabinets musulmans toute négociation qui ne repose pas sur une attitude militaire énergique, n'aboutit qu'à des attermoiements incompatibles avec des résultats pratiques.

Dans cet ordre d'idées, ce qui atteindrait le plus sûrement le but à obtenir serait l'occupation de Figuig dont la position est la seule, d'après l'autorité militaire, d'où nos colonnes puissent exercer sur la zone frontière une protection suffisante pour empêcher toute incursion sur notre territoire.

M. Tirman rappelait à ce propos, qu'aussi loin qu'on puisse remonter dans la correspondance des généraux qui ont commandé la Division d'Oran, on retrouve cette même opinion exprimée d'une façon très explicite et on est frappé de l'insistance avec laquelle ces officiers généraux reviennent constamment sur cette question

¹ Le Gouverneur Général ajoutait pour compléter sa pensée, qu'il serait nécessaire en même temps de négocier avec le Maroc pour qu'il nous reconnaisse le droit d'occupation temporaire des points nécessaires à notre occupation militaire défensive.

de l'occupation de Figuig au triple point de vue de l'action politique et de l'action commerciale.

Enfin le Gouverneur général rappelait les lettres de son prédécesseur ¹ au sujet de la question du traussaharien, lettres qui avaient fait ressortir l'importance du tracé passant près de Figuig et se prolongeant sur l'oued Saoura avec l'objectif lointain d'Iu Salah :

« L'importance commerciale et politique de Figuig, » ajoutait-il, ressort en effet nettement de toute la » correspondance de mes prédécesseurs avec votre » département et l'imité des informations sur ce point » est telle que je ne crois pas avoir besoin de répéter » ici ce qui a souvent déjà été écrit et publié à ce » sujet ».

Enfin, parlant des droits du Sultan sur Figuig, M. Tirman écrivait : « La cession de ces droits ou » simplement l'autorisation d'occuper temporaire- » ment Figuig peut rapporter à S. M. Cherifienne » plus d'argent qu'il n'en tirera jamais de ce pays; » et une convention de ce genre nous permettrait » de triompher diplomatiquement des résistances » espagnoles ou anglaises. L'empereur qui craint » fort l'ingérence de ces deux puissances et qui » apprécie la loyauté de nos bons procédés et de » nos ménagements à son égard, estimerait peut-être » que son véritable intérêt est d'accueillir nos pro- » positions.

¹ M. Albert Grévy.

» D'ailleurs l'occupation par la France d'une oasis
 » située à plus de 350 kilomètres du littoral, à l'est
 » du méridien de Nemours, occupation faite unique-
 » ment dans un but défensif, rendu tout à fait
 » évident par les derniers événements ¹, ne saurait
 » porter ombrage à aucune puissance européenne.

« L'Espagne elle-même qui a sur nos chantiers
 » d'alfa de la Division d'Oran tant de ses nationaux
 » dont la sécurité l'a justement préoccupé, ne saurait
 » nous savoir mauvais gré de faire le nécessaire :
 » pour sauvegarder les intérêts de ceux de ses sujets
 » établis sur notre territoire algérien.

« Une occupation de ce genre ne saurait avoir
 » en réalité pour les puissances européennes plus
 » d'importance que ces empiètements qui ont lieu
 » chaque jour en Asie de la part de l'Angleterre ou de
 » la Russie, sur les pays à demi-sauvages voisins de
 » l'empire chinois, empiètements qui font reculer la
 » barbarie au profit de la civilisation. »

« Si avec l'assentiment du Maroc nous pouvons
 » temporairement nous installer à Figuig,
 » nous aurons trouvé le seul remède possible et efficace

¹ Allusion au combat du Teniet el Ioudia dont nous avons parlé plus haut et à l'affaire toute récente (26 avril) du Chott Tigri où l'escorte (350 hommes) de la mission topographique du Capitaine de Castries avait été surprise dans sa marche par un groupe compact de 6.000 fantassins et 1.800 cavaliers tant marocains que dissidents ; nos pertes avaient été sensibles mais celles de l'ennemi bien autrement considérables.

» à ces difficultés du Sud Oranais contre lesquelles nous
 » nous débattons en vain depuis tant d'années.

« Et nous pouvons le faire, d'après l'opinion du
 » Général Saussier et le sentiment presque unanime
 » des anciens officiers généraux de la Division d'Oran
 » sans avoir à redouter une résistance bien sérieuse,
 » tant en raison de la situation topographique de Figuig
 » qu'en raison des rivalités et des haines séculaires
 » qui séparent les habitants de ses Ksour. »

« Il est indispensable que cette occupation ait
 » lieu immédiatement, dut-elle être présentée à
 » l'empereur au moment de l'ouverture des négocia-
 » tions comme un fait déjà accompli auquel nous
 » aurait contraint les nécessités stratégiques de
 » notre action militaire contre les auteurs de l'attaque
 » du 26 avril. » ¹

Malgré la valeur de ces arguments le Gouvernement

¹ Affaire du Chott Tigri mentionnée plus haut.

Quelques jours après l'envoi de ces propositions d'occupation de Figuig au Gouvernement, le bach agha de Fenda, Si Ahmed ould Cadhi, qui toute sa vie nous a donné tant de preuves de dévouement écrivait spontanément (13 mai 1882) au Gouverneur général :

» Les événements du Sud Oranais méritant aujourd'hui une
 » attention toute particulière, j'ai l'honneur de soumettre à votre
 » haute approbation mon avis sur la protection des lignes
 » françaises.

» Il est de toute urgence que le Sultan du Maroc protège effica-
 » cement ses frontières ; le passage sur le sol français des tribus
 » marocaines entraînerait des complications. Dans le cas où il serait
 » impuissant à empêcher l'asile qu'on accorde dans ses États aux
 » indigènes rebelles de l'Algérie, il devient nécessaire qu'il

ne crut pas devoir se départir de la ligne de conduite précédemment adoptée; le projet du Général Saussier n'eut pas de suite et nos colonnes continuèrent dans les premiers mois de 1882 à venir camper aux environs de la grande oasis toutes les fois que leurs opérations contre Bou Amama où les dissidents les amenaient dans ces parages.

Depuis lors nos relations avec Figuig n'ont plus été que des relations de voisinage, quoique cette oasis soit restée l'asile et le lieu de ravitaillement des bandits de toutes les tribus environnantes et particulièrement de ceux des Amour.

Dans les débuts de notre installation à Aïn Sefra, les gens de Figuig n'avaient en somme négligé aucune

» consente que les troupes françaises poursuivent ces rebelles sur le sol marocain.

» Dans tous les cas l'occupation de Figuig s'impose comme une grande nécessité.

» De quelle façon, sans occuper Figuig, protège-t-on, Aïn ben Khelil, Aïn Sefra, Mechéria, le Kheider ?

» Ces quatre centres que l'on peut appeler le pays de la poudre ne purent de longtemps être livrés efficacement à la colonisation.

» Il sera aussi difficile de les peupler d'européens s'ils ne sont pas protégés.

» En occupant Figuig, il faut aussi maintenir les Doui Menia d'un côté, les Beni Guil et Oulad Djerir de l'autre.

» Comme conséquence directe de l'occupation de Figuig, on peut être certain d'une paix durable. Les Oulad Sidi Cheikh et toutes les tribus rebelles se soumettront forcément. Elles rentreront dans le devoir n'ayant plus ni les parcours qu'elles ont depuis Méchéria jusqu'à Figuig, ni Figuig leur grand dépôt et centre d'opération ».

occasion de nous témoigner des intentions hostiles. Mais dans les premiers jours de juin 1882, convaincus sans doute de notre intention de nous installer définitivement dans la région, ils semblèrent vouloir revenir à de meilleurs sentiments en demandant les premiers à nouer avec nous des relations commerciales et de bon voisinage¹. Ce fut le Khalifa de l'amel d'Oudjda, El Hadj Ahmed ber Rabah, qui, se trouvant momentanément à Figuig², fut chargé de la négociation. Il vint à Aïn Sefra et déclara au Commandant supérieur que les gens de l'oasis désiraient ouvrir leurs marchés non seulement à nos indigènes, mais encore aux commerçants européens qui voudraient les fréquenter³. Il

¹ Jusqu'alors les Figuigiens comme tous les nomades marocains de ces régions avaient été compris dans la mesure générale d'interdiction de nos marchés qui avait été prise par les autorités de la division d'Oran.

² Il avait été envoyé à Figuig par l'amel sur les ordres du gouvernement marocain qui désirait probablement se rendre compte par l'intermédiaire d'un de ses agents, de la véritable situation de ces régions. Sa mission terminée, El Hadj Ahmed revint à Oudjda.

Entre autres instructions de son gouvernement, il lui avait été prescrit de rendre visite au Commandant supérieur d'Aïn Sefra, comme il le lui apprit lui-même en entretenant celui-ci de l'affaire de Teniet el Ioudia. Ce fait permet de supposer qu'un des buts de sa mission était de faire la lumière sur cette affaire qui avait motivé de la part des Figuigiens de nombreuses réclamations adressées au Sultan.

³ Afin de donner aux lettres, adressées par la djemâa de Figuig aux autorités d'Aïn Sefra, une marque certaine d'authenticité, le Khalifa El Hadj Ahmed promit de remettre un cachet aux deux grandes personnalités de l'oasis qui étaient alors, El Hadj bou Medien de Zenaga (père du caïd actuel de ce Ksar), et Moulay Ahmed ou Mali, d'El Oudar'h. Tous deux sont aujourd'hui décédés.

ajouta que, si une colonne poursuivant des dissidents, était amenée à camper près des murs de Figuig, l'autorité française devrait agir comme elle fait pour les Ksour algériens, c'est-à-dire que les gens de Figuig viendraient vendre à notre camp, que la troupe ne pourrait pas pénétrer dans l'oasis, mais que les officiers pourraient la visiter.

C'était un brusque changement dans l'attitude des Figuigiens qui jusqu'alors avaient montré des sentiments tout autres à notre égard et avaient paru plutôt rechercher constamment les moyens de nous prouver leur animosité. Les autorités algériennes ne crurent pas devoir rejeter complètement ces avances qui pouvaient être en somme avantageuses pour nos administrés, Ksouriens ou nomades. On encouragea leurs rapports commerciaux avec Figuig, mais on ne put étendre ces dispositions conciliantes aux négociants européens comme l'avaient demandé les Figuigiens, car la situation n'était pas encore suffisamment assise pour les autoriser à nouer des relations directes avec l'oasis.

La visite faite à Figuig par le Khalifa de l'amel d'Oudjda, les vœux sans doute exprimés alors par quelques habitants, l'espoir d'éviter des complications ultérieures ou du moins de les résoudre plus facilement, le désir enfin d'augmenter l'étendue de l'autorité impériale. toutes ces considérations amenèrent le Sultan en 1883 à reconnaître la nécessité d'installer à Figuig un représentant de l'autorité

chérifienne¹. Cette idée avait été, dit-on, préconisée auprès de Moulay El Hassani, par notre représentant à Tanger, M. Féraud, qui y avait reconnu le moyen de faciliter les rapports de nos gens et en particulier de notre nouveau poste d'Aïn Sefra avec les populations marocaines voisines.

Les débuts du nouveau fonctionnaire marocain semblèrent en effet avoir une assez heureuse influence sur nos rapports avec l'oasis, bien que les Figuigiens eussent affecté dès le premier abord de ne pas vouloir tolérer la présence chez eux d'un délégué du Sultan. Mais cette attitude toute momentanée, n'allait pas tarder à se modifier. Le fait se produisit le jour où nous nous décidâmes à couvrir notre position d'Aïn Sefra, en occupant Djenien bou Resk. Cette détermination de notre part amena immédiatement les récriminations des habitants de Figuig, qui crièrent bien haut que nous empiétions sur le territoire marocain, et qui ne se gênèrent pas pour annoncer qu'ils étaient prêts à défendre leurs droits les armes à la main. Cette attitude pleine d'arrogance qui n'aurait pas dû nous troubler, car nous avions la force et le droit pour nous et les Figuigiens sont en somme plus vantards que belliqueux, eut cependant un plein succès. Nous abandonnâmes presque précipitamment nos premiers travaux d'installation à Djenien

¹ Jusqu'alors nous avons correspondu avec la djemâa de Figuig pour toutes les affaires que nous avons eu à régler avec l'oasis.

bou Resk. La jactance des gens de Figuig s'en fit un titre de gloire; ils s'empressèrent de colporter dans toutes les tribus la nouvelle du succès qu'ils venaient de remporter.

De pareils incidents étaient en somme regrettables; ils furent exploités contre nous non seulement dans l'oasis, mais aussi parmi les nomades du cercle d'Aïn Sefra qui virent un relâchement dans la ligne de conduite précédemment adoptée par nous, et c'est, depuis lors, que la plupart de ces nomades ont commencé à abandonner notre cause pour venir se réfugier à Figuig ou dans la région avoisinante¹.

Jusqu'en 1888 cependant ces départs n'avaient été généralement qu'isolés, lorsque le 1^{er} juillet de cette année arriva à Figuig un nouveau caïd, Si Aomar Soussi, qui propageant les bruits les plus dénués de fondement amena la désorganisation des Amour du cercle d'Aïn Sefra¹.

Depuis le remplacement de ce fonctionnaire marocain, dont nous avons obtenu le rappel, nos rapports avec l'oasis ou plutôt avec le caïd de Figuig qui a seul qualité pour correspondre officiellement avec nous, se sont rétablis comme par le passé. Désormais aucun fait saillant, digne d'attirer l'attention, n'est à signaler.

En résumé, nos relations avec Figuig depuis notre installation à Aïn Sefra ne sont pas parvenues à nous

¹ Voir à ce propos chapitre IV, Amour.

ouvrir l'accès de cette oasis, et personne d'entre nous ne peut se vanter d'y avoir pénétré¹. A l'exception de quelques commerçants indigènes, nos négociants malgré les avances faites par les Figuigiens en 1883, n'ont pas osé s'y aventurer. Cependant, on doit constater que notre commerce avec Figuig a subi un réel accroissement, dû surtout à l'ouverture de la voie ferrée de Méchéria à Aïn Sefra qui, en facilitant les transports, a permis au commerce local de prendre un plus grand essor.

Auparavant Figuig tirait exclusivement ses approvisionnements de Fez et de Melila par Debdou. C'est ainsi que le Commandant supérieur d'Aïn Sefra signalait en 1885 la présence dans l'oasis d'un riche négociant de Fez, El Bekkali qui y fixait chaque année, pour quelques mois, sa résidence.

D'autre part, un courant d'échange a existé de tout temps entre Figuig et le Tafilalet. Il semblerait que ce courant tende de plus en plus à se développer au profit de notre marché d'Aïn Sefra.

Les tableaux statistiques suivants feront mieux constater que tous les raisonnements, quelle a été en

¹ Le seul européen qui ait visité les Ksour de Figuig est G. Rohlf. Le capitaine de Castries qui a souvent campé avec nos différentes colonnes aux environs de l'oasis en 1881-82, n'a pénétré dans aucun Ksar. Depuis cette époque, un très petit nombre d'officiers des affaires indigènes, tel que le commandant Godron, Commandant supérieur de Gélyville, alors qu'il était chef du bureau arabe d'Aïn Sefra, ont pu traverser la forêt de palmiers, mais sans s'y arrêter et sans s'approcher d'aucun Ksar.

1893, l'importance des transactions d'Aïn Sefra avec Figuig et le Tafilalet.

Importations. — OBJETS ET DENRÉES VENUS DU TAFILALET ET DE FIGUIG A AÏN SEFRA EN 1893.

| DÉTAILS. | Burnous et haïks. | Peaux de chèvres | Peaux de flail. | Peaux de moutons. | Poils de chèvres. | Dattes. |
|---------------|-------------------|------------------|-----------------|-------------------|-------------------|--------------|
| Quantité..... | 10.000 | 7.700 | 320 quintaux | 75 quintaux | 65 quintaux | 320 quintaux |

Exportations. — OBJETS ET DENRÉES PARTIES D'AÏN SEFRA POUR LE TAFILALET ET FIGUIG PENDANT L'ANNÉE 1893.

| DÉTAILS. | Savon. | Café. | Sucre. | Rouge. | Merrites en fer. | Semoule. | Huile. | Allumettes. | Coton. | Cotonnades et tissus assortis. | Soteries. | Parances assorties. | Tannin. | Acier. | Fer battu. | Suif de monton. | Fusiline. | Droguerie assortie. |
|--------------|--------|-------|--------|--------|------------------|----------|--------|--------------------------------------|--------|--------------------------------|-----------|---------------------|---------|--------|------------|-----------------|-----------|---------------------|
| Quantité ... | 300 qx | 20 qx | 180 qx | 170 qx | 180 qx | 180 qx | 100 qx | 90 caisses de 50 grosses par caisse. | 45 qx | " | " | " | " | " | " | 12 qx | 135 qx | " |
| Valeur..... | " | " | " | " | " | " | " | " | 80.000 | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | " | " | fr. |

Ce n'est là en somme que le début de relations commerciales qui pourront dans l'avenir prendre un plus grand essor, si comprenant mieux nos intérêts,

nous nous décidons à prendre des dispositions qui permettent à nos commerçants de lutter avantageusement avec l'importation étrangère dans ces parages éloignés.

On trouve à Figuig une petite colonie juive qui réside dans l'oasis depuis de longues années. La plupart de ces juifs habite Zenaga, quelques-uns El Maïz. Ils se livrent surtout à la fabrication des bijoux, travaillent les métaux précieux. Ce sont eux qui paraissent avoir exploité jadis les gisements cuivreux que l'on a trouvés à l'est de Tiout et où ils avaient creusé quelques amorces de galeries d'exploitation.

Depuis quelques années, il a été importé dans l'oasis un certain nombre d'armes perfectionnées, remington ou Winchester. La plupart proviennent de Melila par l'intermédiaire des Beni Guil. Auparavant, les Figuigiens ne possédaient que de mauvais fusils à pierre ou à piston et quelques tromblons.

C'est à Zenaga et à El Oudar'ir que l'on trouve le plus de fusils se chargeant par la culasse.

Le caïd de Figuig a sous son autorité tous les Ksour¹ de l'oasis qui s'administrent séparément sous sa haute surveillance. Seul Zenaga a un caïd particulier, complètement indépendant, nommé par le Sultan et qui relève directement de ce souverain.

Le commandement du caïd de Figuig comprend en

¹ Ainsi que nous l'avons déjà dit, le caïd de Figuig habite le Ksar d'El Oudar'ir.

outre les Amour, et, depuis quelques années, les Beni Guil. Mais il n'a sur ces nomades qu'une action toute nominale et son rôle principal consiste à s'efforcer de maintenir la paix dans l'oasis. Pour y parvenir, il doit user surtout d'intrigues, car les forces mises à sa disposition (20 Mokhazeni et 20 Khiala), sont insuffisantes pour en imposer aux turbulents Ksouriens.

Aussi peut-on dire que la parole du caïd de Figuig n'est pas plus écoutée des habitants de l'oasis que ne l'était jadis celle de son maître, quand, avant l'installation de ce représentant de son autorité, il leur adressait par lettre quelque remontrance.

Placé nominalemeut sous les ordres de l'amel d'Oudjda, le caïd de Figuig a toujours cherché à s'affranchir de cette tutelle et on peut dire qu'à l'heure présente le lien qui unit le subordonné au chef est devenu excessivement léger¹.

Nous donnerons ici pour clore cette étude de la grande oasis du Sud-Ouest, un tableau récapitulatif des renseignements statistiques que nous possédons sur elle².

¹ Voir Tome I, page 217.

² Tous ces renseignements ont été fournis par le capitaine Regnault, sauf ceux sur El Abid, qui proviennent des informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES SUR L'OASIS DE FIGUIG.

| NOMS DES KSOUR. | NOMS DES CHEFS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|---|---|--------------|----------------------|---------------------|-----------------------------------|---------|-------|-------------------------------|----------|---------|
| | | Maisons. | fontassins armés. | cavaliers armés. | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. |
| Oasis de Figuig proprement dite. | | | | | | | | | | |
| El Hammam tahtani.. | Si Mohammed ben Aoumar el Merakchi, caïd de Figuig..... | 50 | 120 | 2 | » | 8 | 85 | 190 | 170 | » |
| El Hammam foukani.. | | 80 | 170 | » | » | 5 | 170 | 340 | 355 | » |
| El Maïz..... | | 400 | 600 | 3 | 20 | 15 | 500 | 900 | 900 | » |
| Oulad Sliman..... | | 103 | 195 | » | » | 4 | 195 | 330 | 330 | » |
| El Oudar'ir..... | | 300 | 650 | 4 | » | 38 | 435 | 355 | 580 | » |
| El Abid..... | | 120 | 150 | » | » | » | » | » | » | » |
| Zenaga..... | El Hadj Mohammed ben Merzoug, caïd.. | 665 | 1480 | 34 | 3 | 35 | 1.350 | 740 | 850 | » |
| Totaux..... | | 1.718 | 3.365 | 43 | 23 | 105 | 2.735 | 2.855 | 3.185 | » |
| Oasis situées aux environs de Figuig et en dépendant. | | | | | | | | | | |
| Beni Ounif..... | » | 20 | 40 | 3 | 4 | 2 | 30 | 20 | 200 | » |
| Totaux généraux.. | | 1.738 | 3.405 | 46 | 27 | 107 | 2.765 | 2.875 | 3.385 | » |

CHAPITRE SEPTIÈME.

Les tribus au Sud et au Sud-Ouest de Figuig :
Oulad Djerir, Doui Menia. L'oued Zousfana et
l'oued Guir : les Ksour que l'on rencontre dans
leurs vallées.

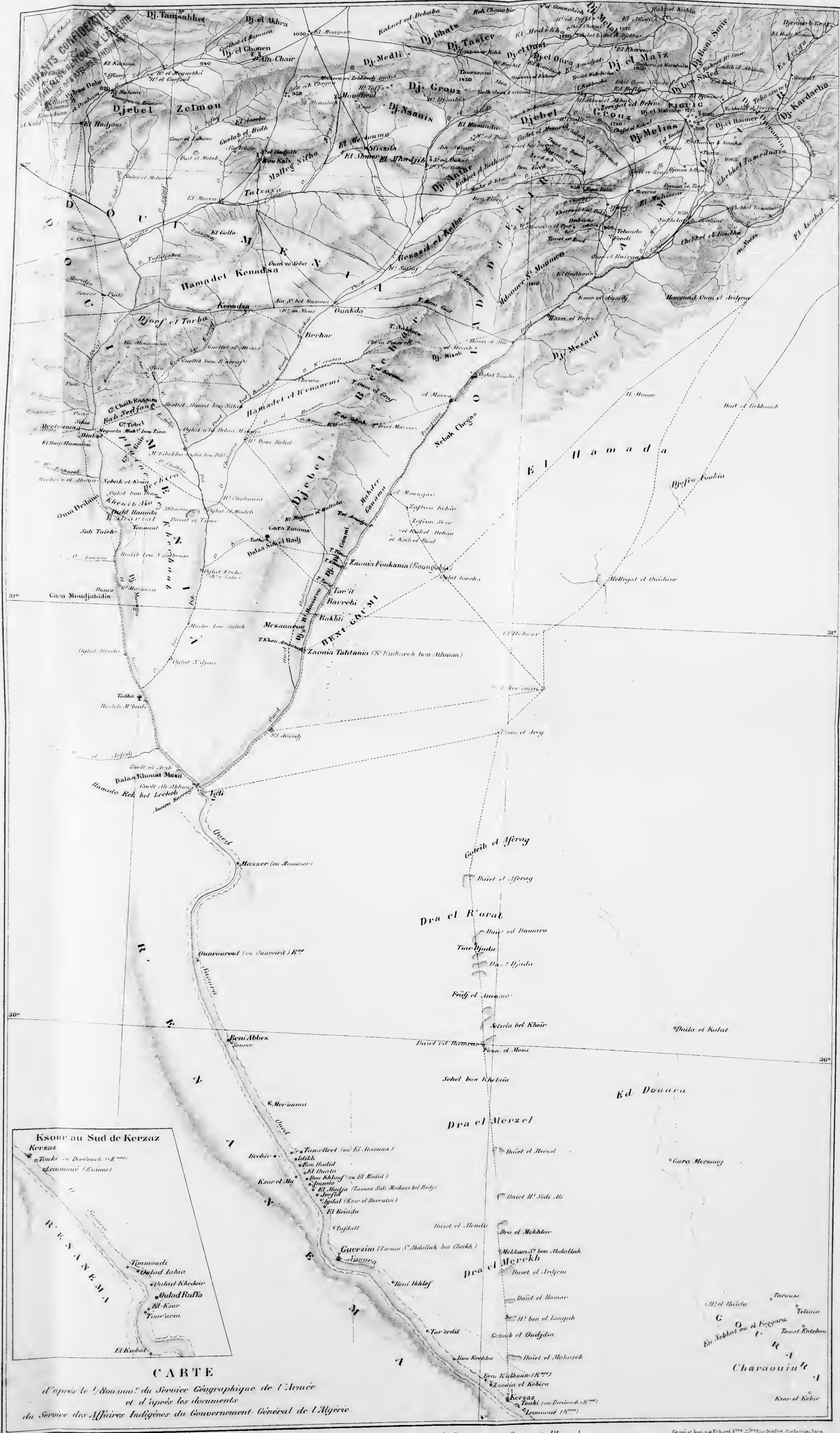
Au sud-ouest de Figuig s'étend une région, importante par sa situation géographique, par les vallées qui la creusent, par les routes qui la traversent, par les populations qui l'habitent. C'est le pays des Oulad Djerir et des Doui Menia ¹.

Ces tribus ont eu et ont encore, même à l'heure actuelle, une grande influence dans cette partie du Sahara. Il faut chercher l'origine de cette situation longtemps prépondérante, autant dans l'organisation spéciale qu'avaient ces nomades et dans l'importance

¹ C'est ici le lieu de rappeler que toutes les populations, nomades ou sédentaires, qui habitent ces régions et dont nous allons nous occuper dans le présent chapitre, ne sont pas dénommées dans le traité de 1845 : l'article 4 de cette convention, qui indique les sujets respectifs des deux Etats contractants, n'en fait aucunement mention ; l'article 6 constate simplement l'inutilité d'une délimitation dans un pays que l'on considérait alors comme sans eau et inhabitable.

VALLÉE DE L'OUED ZOUSEFANA
Partie comprise entre
FIGUIG, L'OUED GUIR ET LA ZAOUIA KERZAZ

PL. IV. VOL. II.



Ksour au Sud de Kerzaz
Kerzaz
Touki (ou Derbouach) (K¹⁸⁹²)
Lemmoué (Kouine)
R. ZOUSEFANA
Timmoudi
Ouled Tabia
Ouled Khedair
Ouled Radfa
El-Ksar
Touarain
El-Ksabat

CARTE

d'après le 1/800.000^e du Service Géographique de l'Armée
et d'après les documents
du Service des Affaires Indigènes du Gouvernement Général de l'Algérie.

des contingents dont ils pouvaient disposer, que dans la force de la position sur laquelle ils avaient su s'appuyer.

Les vallées de l'oued Zousfana et de l'oued Guir qui leur servaient de place d'armes, s'avancent en effet comme un coin vers le sud, et cette disposition n'a pas peu contribué à donner autrefois aux tribus qui occupent la région ainsi délimitée et dont elles ont fait leur réduit, la prééminence qu'elles avaient su conquérir sur les contrées environnantes. Si aujourd'hui la situation s'est un peu modifiée, c'est que notre voisinage et l'action indirecte que nous exerçons sur ces populations, sont venues transformer leurs conditions d'existence.

Avant de donner sur ces tribus les indications que nous possédons, il nous paraît indispensable d'étudier l'échiquier sur lequel elles se meuvent, échiquier marqué principalement à l'est par l'oued Zousfana et à l'ouest par l'oued Guir, grossi sur sa rive gauche par un affluent important l'oued bou Dib qui collige toutes les eaux de la région comprises entre les vallées immédiates des deux fleuves ¹.

Oued ZOUSFANA.

L'oued Zousfana est formé par la réunion à Nakhelat

¹ La plupart des renseignements que nous allons donner dans ce chapitre sont extraits de travaux établis en 1893 par M. le capitaine Regnault, actuellement chef de bureau arabe à Oran.

ben Brahmi¹, de l'oued el Aouedj, qui vient de Zoubia, et de l'oued el Hallouf, qui sous différents noms a contourné l'oasis de Figuig.

A partir de Nakhelat ben Brahmi, l'oued Zousfana prend une direction nord-est-sud-ouest et n'en dévie jamais d'une manière sensible. Les deux rives sont d'abord encombrées par les sables sur une bande de 3 kilomètres environ; en dehors du sable, à droite et à gauche, le terrain est pierreux et légèrement mamelonné surtout sur la rive droite.

A 18 kilomètres de Nakhelat ben Brahmi, le lit de l'oued s'élargit, des dunes de 5 à 6 mètres se dressent sur la rive droite, c'est Oum el Haïran, où l'on trouve un puits d'eau abondante et assez bonne, qui a une profondeur totale de 6 mètres et 2 mètres d'eau². Conservant toujours des rives sablonneuses, garnies d'une végétation saharienne, l'oued Zousfana atteint 13 kilomètres plus loin El Hadhour. Ici son aspect change: à l'est et à l'ouest, le lit de la rivière est garni d'une très grande quantité de tamarix qui forment

¹ Cette localité est constituée par une dune d'une épaisseur et d'une élévation beaucoup plus considérables que celles qui l'environnent. Cette dune qui occupe une surface d'environ 100 mètres carrés et à une hauteur de 4 mètres, est complantée d'une centaine de palmiers. Dans le lit de l'oued, en face et à environ 200 mètres de ces palmiers se trouvent quatre puits peu abondants pouvant abreuver 150 chevaux.

² Il pourrait suffire à abreuver une centaine de chevaux. Autour de ce puits, on trouve les vestiges d'anciens puits entièrement comblés. Il est à supposer qu'il serait facile de les revivifier. C'est, dit-on, le manque de pâturages qui les a fait abandonner.

un rideau épais sur chaque rive. Au centre de la rivière, existe un puits de même contenance et de même débit que celui d'Oum el Haïran¹.

Jusqu'à Ksar el Azoudj, point situé à 5 kilomètres d'El Hadhour, le sable subsiste sur les deux rives qui sont boisées et dont la crête se relève progressivement. A Ksar el Azoudj même, la rive droite domine le lit de l'oued d'environ 6 mètres et devient ferme et pierreuse. L'oued Zousfana fait ici un coude vers l'ouest en s'élargissant; son lit bordé sur la rive gauche de tamarix, est couvert dans son milieu des mêmes arbres entremêlés de roseaux, ce qui indique la présence de l'eau au moins à certaines époques de l'année².

A partir de Ksar el Azoudj, l'oued Zousfana suit toujours jusqu'à Zaouia Foukania, premier ksar des Beni Gounni, la même direction nord-est-sud-ouest. Ses rives ne sont plus aussi ensablées, particulièrement la rive droite sur laquelle se trouve la piste conduisant à Hassi el Begri³, puits situé à 10 kilomètres de là. Douze kilomètres plus loin que ce dernier point, à

¹ Comme en ce point, on trouve à El Hadhour d'anciens puits aujourd'hui comblés.

² On aperçoit à Ksar el Azoudj sur la rive droite qui a l'aspect d'un gour à flancs abrupts, les vestiges d'un mur en pisé, restes d'un Ksar probablement très ancien. En montant sur la berge, on découvre sur le plateau d'autres traces de constructions.

³ Ce puits, placé sur la rive gauche, ne donne qu'une eau saumâtre.

Hassi el Mir¹, l'oued Zousfana présente toujours le même aspect général, cependant le sable s'éloigne en certains endroits un peu des rives.

A El Morra² (22 kil.) le lit de l'oued s'élargit un peu, mais son aspect reste le même, c'est à dire que l'on y trouve beaucoup de sable, pas d'eau et quelques rares touffes de tamarix³.

Après El Morra, et à hauteur de Nebak Chegga, les rives de l'oued Zousfana sont presque débarrassées du sable qui les encombraît, le sol est ferme et dur. L'aspect est le même jusqu'à El Moungar⁴ (28 kil.) où l'on trouve quelques redirs remplis à l'époque des pluies⁵.

De là à Zaouia Foukania (22 kil.), le premier ksar des Beni Goumi, on ne rencontre qu'un seul point d'eau : El Aouina, situé à 12 kilomètres environ au

¹ Groupe de deux puits sur la rive droite de l'oued, qui donnent une eau bonne et assez abondante. Pour en avoir une plus grande quantité il suffit de creuser le sol à une faible profondeur : 2 mètres environ.

² A mi-route entre ce point et le précédent, se trouve Oglat Touila, sur la rive gauche de l'oued ; on y trouve de l'eau bonne et assez abondante.

³ A El Morra, il y a un puits sur la rive droite de l'oued dont l'eau est bonne et abondante. On pourrait s'en procurer davantage en creusant de nouveaux puits comme à Hassi el Mir.

⁴ Marché en berbère.

⁵ A un kilomètre au nord de Moungar, sur la rive droite de l'oued Zousfana se trouvent au point dit : « Madher Gouama », des terres de culture mises en valeur par les habitants du Tar'it et de Barrebi (Beni Goumi).

nord de Zaouia Foukania. El Aouina est placé en face du Téniet el Aouidja, à 600 mètres sur la rive gauche de l'oued Zousfana. On y trouve plusieurs puits dont un seul est entretenu : il contient une eau bonne et abondante. A proximité on aperçoit les ruines d'un ksar et un groupe d'une vingtaine de palmiers, appartenant aux habitants de Zaouia Foukania et aux Margnebiin, fraction de la tribu des Oulad Ioussef (Doui Menia).

Entre Zaouia Foukania et Igli, l'oued Zousfana qui a toujours la même direction nord-est-sud-ouest, court d'un côté entre la forêt de palmiers des Beni Goumi, situé à l'est, et les ramifications du Djebel Bechar qui le domine de 300 mètres environ à l'ouest. Il présente à peu près le même aspect que précédemment, si ce n'est qu'on trouve en face de Barrebi et de Tar'it, quelques excavations, pleines d'eau et alimentées par le trop plein de la séguia qui, partant de Barrebi, vient aboutir à l'oued Zousfana.

A la saison des pluies, les crues de cet oued ne sont pas dangereuses. Il a un cours très étendu et avant d'atteindre les ksour, les sables qui encombrent son lit, ont eu largement le temps d'absorber la plus grande partie des eaux de chaque crue.

A partir de Nakhelat ben Brahmi la vallée de l'oued Zousfana est limitée à l'est d'abord par le Djebel Mezarif éloigné de 10 kilomètres environ de la rivière, et plus au sud depuis Hassi el Mir jusqu'à Igli par les pentes occidentales de la Hamada. A l'ouest cette

ceinture est formée successivement par les hauteurs peu élevées, où se trouvent les points d'eau de Bou lala, Merirès, Tebouda¹, Fendi², etc., puis par le petit massif aux pentes abruptes que l'on nomme Medaouer sidi Moumen³, et enfin à partir d'Hassi el Mir jusqu'aux environs d'Igli par le Djebel Bechar et ses ramifications.

Cette chaîne⁴ d'abord éloignée d'une vingtaine de kilomètres de l'oued Zousfana s'en rapproche de plus en plus, tandis qu'une autre ramification continue à former la ceinture est de l'oued bou Dib⁵; la bifurcation a lieu au Teniet es Sebah. A Monugar, il le force à faire un conde, puis il s'éloigne de nouveau de l'oued pour venir le rejoindre à 10 kilomètres plus

¹ Oasis contenant de nombreux palmiers.

² Belle oasis où l'on compte environ 2.000 palmiers appartenant en majeure partie aux Amour. Les Oulad Djerir en possèdent quelque peu. Il s'est livré là un combat contre les dissidents le 2 avril 1882.

³ Au pied de Medaouer sidi Moumen, se trouve une belle source portant le même nom (Aïn sidi Moumen) qui abrite quelques palmiers, et une koubba. Les Oulad Djerir y font des cultures.

⁴ Le Djebel Bechar s'étend sur une longueur de 150 kilomètres son relief maximum est de 4 à 500 mètres au-dessus de la plaine, ses sommets rocheux sont à peu près nus; le bois y est rare, mais le mouflon et la gazelle y abondent et les Oulad Djerir y passent à chasser une grande partie de l'été.

⁵ Les cols ou passages qui servent à franchir le Djebel Bechar dans cette première partie de la chaîne, sont du nord au sud: le Teniet et Tagnana, large et très praticable; le Teniet Beni Guil, le Teniet en Nakhela, le Teniet el Korima et le Teniet oum el Graf, d'un accès moins facile et peu fréquentés.

au sud, formant ainsi une espèce de cirque de 5 kilomètres de profondeur, appelé Raknet el Hadjadj; puis il longe l'oued sur la rive droite et à une distance variant entre 500 mètres et 1 kilomètre. Il domine alors cette rive de 300 mètres environ. Il est très difficile de traverser le Djebel Bechar à Raknet el Hadjadj où on ne trouve que deux petits cols tout justes praticables à des piétons.

Entre Raknet el Hadjadj et Zaouia Foukania, il n'existe qu'un seul col: celui d'El Aouidja en face d'El Aouina. Il est large et facile.

Le Djebel Bechar qui à partir de Zaouia Foukania porte le nom de Djebel Beni Goumi, prend celui de Djebel Beni Ouvarou entre Tar'it et Zaouia tahtania. Éloigné alors sur toute cette étendue de 500 mètres à 1 kilomètre de l'oued Zousfana, il n'est praticable que sur les points suivants qui sont en allant du nord au sud:

Teniet Tiour, à 1 kilomètre au nord de Zaouia Foukania. C'est un col large et facile, long d'environ 1 kilomètre. Teniet Remel en face de Zaouia foukania. C'est un passage très difficile, à peine praticable aux piétons. Teniet Tar'it, en face du ksar du même nom, col facile et large, d'une longueur de 1.500 mètres qui débouche à 500 mètres de la rivière. Teniet Khou Amrouch, vis-à-vis de Zaouia tahtania; c'est un passage facile, long d'environ 500 mètres. Après ce dernier col, le Djebel Bechar s'abaisse tout d'un coup pour donner passage à l'oued Hadennès qui prend

naissance sur le versant ouest de la montagne et vient se jeter dans l'oued Zousfana entre Zaouia tahtania et le point d'eau d'El Aouedj¹.

Enfin à 1 kilomètre du confluent de l'oued Guir vient finir le groupe de rochers isolés que l'on appelle un peu prétentieusement peut-être Djebel Kerkour et au pied duquel se trouve le chabet du même nom.

Dans tout son parcours de Nakhelat ben Brahmi à Igli, l'oued Zousfana ne reçoit aucun affluent digne de remarque. Ceux que l'on rencontre sur la rive droite ne sont que des torrents presque toujours à sec qui ne peuvent amener que fortuitement à l'oued les eaux déposées par les pluies sur les cimes du Djebel Bechar.

OUED GUIR.

L'oued Guir, dans la partie inférieure de son cours dont nous nous occupons plus spécialement ici, est toujours à sec en été, mais il suffit de creuser à une faible profondeur pour trouver de l'eau potable. Il y a quelques trous toujours pleins été comme hiver, d'une eau excellente². Enfin sur les rives et à peu de distance de la rivière, on trouve fréquemment des groupes de puits³.

¹ 20 puits sur la rive gauche, eau bonne et très abondante.

² Ce sont ces trous que les Arabes appelle « guelta », au pluriel guelt ».

³ « Oglat » en arabe.

En hiver l'oued Guir roule une quantité d'eau considérable. Si l'année n'est pas trop pluvieuse, la rivière déborde faiblement, couvrant une partie des cultures des Doui Menia, et laissant après son retrait un limon fertilisant. Mais si les pluies se sont montrées très abondantes, les inondations causent des dégâts considérables, comblant les puits, emportant les cultures. C'est ce qui s'est produit en 1893.

Après ces crues, il se forme des fondrières¹ dans le lit de la rivière, ce qui oblige à prendre d'assez grandes précautions pour la traverser².

« L'oued Guir, a écrit le général de Wimpffen, prend » sa source au massif élevé qui donne également nais- » sance, au nord, à la Moulouia. Il coule d'abord dans » un terrain accidenté et rocheux qui retrécit son lit » et le rend impropre à la grande culture. Cette pre- » mière partie de son cours doit à la configuration du » sol et à l'absence de toute eau stagnante, une salu- » brité très favorable aux habitations sédentaires, aussi » est-elle peuplée de nombreux Ksour qui, au moyen » de petits barrages prennent à la rivière l'eau néces- » saire à leurs jardins.

¹ « Ennetzil » ou « rouarouar » en arabe. En général ces fondrières n'existent que dans les endroits, où le lit de l'oued est sablonneux. Lorsqu'on voit des galets en assez grande quantité on peut être à peu près sûr qu'il n'y a pas de fondrières.

² Le lit de l'oued Guir est encombré de tamarix, de « Guetaf »-arroche (*atriplex halimus*) — et de « Djell » — soude (*suaeda vermiculata*).

» A Djorf et Torba, la vallée s'ouvre¹ permet les irrigations et présente les premières cultures étendues
 » Le lit est large, obstrué de bancs de sable et bordé de
 » broussailles de tamarix ».

A 15 kilomètres environ, plus au sud la vallée se resserre de nouveau et traverse le défilé appelé par les indigènes Kheneg Guir². C'est en sortant de cette gorge que l'oued Guir reçoit à droite l'oued Djihani³ et deux kilomètres plus loin à gauche l'oued Mennouna⁴. Puis après s'être grossi de l'oued Zguilma⁵ (rive droite) la rivière longe Goleïb Chiheb ou les Doui Menia⁶, possèdent des cultures bien irriguées, et atteint, un peu au Sud du gué de Mohammed bou Zian⁷ et à une

¹ L'oued Guir vient de recevoir alors sur sa rive gauche l'oued Zelmou qui lui amène les eaux des environs d'Aïn Chair, puis l'oued Talzaza dans le bassin duquel se trouvent les Ksour de Sfisifa, El Ahmar, Mour'eul, et Bou Kaïs, décrits dans le chapitre V.

² C'est le Kheneg mta Balloul de l'expédition de 1870.

³ L'oued Djihani prend naissance dans le Kreb el Hamada, et court dans une direction ouest-est avant d'atteindre l'oued Guir. On y trouve toujours une eau abondante et bonne.

⁴ On trouve sur cette rivière au lieu dit Aïn Mennouna, une ancienne oasis auprès de laquelle la colonne de Wimpffen a campé en 1870.

⁵ L'oued Zguilma est formé par la réunion des deux oueds Zguilma et Sekhouna : il sort du Kreb el Hamada et suit également une direction ouest-est. On y trouve un puits fournissant une eau bonne et très abondante.

⁶ Les oulad bel Guiz et les oulad bou Anan.

⁷ Du nom d'un indigène qui a été emporté par une crue en voulant traverser l'oued en cet endroit.

dizaine de kilomètres de Kheneg Guir, le confluent de l'oued bou Allala¹ (rive droite).

Continuant son cours vers le sud, l'oued Guir reçoit à 12 kilomètres de là l'oued Hassi Embarek, puis après un nouveau trajet de 13 à 14 kilomètres, il parvient aux deux gour de Touniat² en face de la koubba de Sidi Taïeb qu'il laisse à deux kilomètres à l'ouest sur la rive droite, et gagne, 6 kilomètres plus bas, Hadib ben N'sidhoum où se trouvent quelques puits ensablés³ sur la rive gauche. A partir de ce point, jusqu'à Oglat Berda c'est-à-dire pendant 26 kilomètres environ, la rivière est dominée sur cette même rive gauche par les hauteurs appelées Djebel Moungar d'une élévation moyenne et approximative de 500 mètres.

Dans cette partie de son cours, l'oued Guir reçoit à 2 kilomètres au sud de Hadib ben N'sidhoum, l'oued Zougag (rive droite), longue gouttière qui collige les eaux de la grande hamada située à l'ouest, puis il

¹ L'oued bou Allala ouvre la route du Tafilalet ; il prend sa source dans le Kreb el Hamada et court dans une direction ouest-est. C'est par là que le voyageur allemand G. Rohlfs atteignit l'oued Guir. Il campa à Hassi bou Allala, puits fournissant de bonne eau, et rejoignit ensuite l'oued Guir à quelques kilomètres de là vers le sud.

² En creusant le sol au pied de ces gour on peut se procurer une eau excellente et en grande abondance. Une vaste construction entoure la Koubba de Sidi Taïeb. Toutes les fractions des Doui Menia y laissent en dépôt ce qu'elles ne peuvent emporter lors de leurs migrations.

³ D'après des renseignements dignes de foi, il serait facile de curer ces puits. On y trouverait une eau bonne et abondante, à une profondeur de 7 mètres.

atteint, 7 kilomètres plus bas, Glat Mazouza, point où l'on trouve quelques puits sur la rive gauche et où s'amoncellent sur la rive droite des dunes peu étendues ; il arrive enfin après un trajet de 3 kilomètres à hauteur de la gara Moudjahidin, qui est située à 600 mètres de la rive droite et où les indigènes de la région ont un cimetière.

C'est à 15 kilomètres de cette gara que se trouve Oglat Berda¹, où vient finir le Djebel Moungar. On trouve en ce point un groupe de 10 à 15 puits, de 3 mètres de profondeur, pouvant fournir une eau excellente. Puits qui sont situés à 600 mètres sur la rive droite. 8 kilomètres plus au sud, l'oued Guir reçoit à gauche son affluent le plus important, l'oued bou Dib, dont le cours semble tracer en quelque sorte la bissectrice de l'angle formé par l'oued Zousfana et l'oued Guir.

Dès lors ce dernier va être accompagné sur sa rive gauche par une dune de 3 à 5 kilomètres de largeur tandis que sur sa rive droite, il atteindra successivement quatre kilomètres plus bas que le confluent de l'oued bou Dib, les puits d'Hadib M'badi², puis plus loin encore à 16 kilomètres du précédent le confluent de l'oued el Arfedj³.

¹ Les habitants d'Igli ont des terres de culture en cet endroit.

² Il y a en cet endroit beaucoup de puits dans lesquels on trouve l'eau à 3 mètres de profondeur.

³ L'oued el Arfedj tire son nom d'une plante qui pousse en abondance sur ses bords ; le « rhanterium adpressum » des botanistes.

Enfin à 20 kilomètres d'Hadib M'badi et presque à hauteur de Dalaa Khouat Mazit, colline rocheuse de 50 à 60 mètres, l'oued Guir passe devant un bouquet de 6 ou 7 palmiers, au pied desquels se trouve une vaste dépression, remplie d'une eau très abondante et de la meilleure qualité ; c'est Guelt el Arib.

Terminant enfin son cours l'oued Guir atteint, 5 kilomètres plus au Sud, une dépression semblable à la précédente, connue sous le nom de Guelt Ali Abbou, puis franchissant les ruines d'un ancien barrage¹ qu'une crue a emporté jadis, il va s'unir 2 kilomètres plus bas au gué de Taourta², à l'oued Zousfana pour former avec lui l'oued Saoura.

OUED BOU DIB ET SES AFFLUENTS.

Le principal affluent de l'oued Guir dans la région dont nous nous occupons est l'oued bou Dib qui draine toutes les eaux de la région à l'ouest du Djebel Bechar.

L'oued bou Dib prend naissance dans les hauteurs au sud du Djorf et Torba ; il coule d'abord dans une direction nord-ouest sud-est, laissant à gauche un petit lac appelé Sfaïa alimenté par des infiltrations et auprès duquel se dressent trois touffes de palmiers³. Il atteint Gueltet Ahmed ben Salah à 6 kilomètres du confluent de l'oued bou R'arrafi qui lui amène les eaux

¹ Es Sedd, en arabe.

² Ou Tamezit.

³ Eau légèrement saumâtre.

de la Hamada de Kenadsa et arrose successivement Gueltet el Atrous¹ et Bou R'arraf².

A 8 kilomètres de Gueltet Ahmed ben Salah, l'oued bou Dib passe auprès de puits en partie ensablés³, connus sous le nom d'Oglat n'ta Dalaa M'daga. Puis à M'bibikha⁴, c'est-à-dire 5 kilomètres plus loin, il reçoit l'oued bed Douibat et change alors de direction. Il va dorénavant courir vers le sud-ouest. C'est après avoir accompli ce changement de direction qu'il reçoit à droite l'oued Chelkha, puis à gauche l'oued Chebania⁵ au point de Oglat el Hadeb, situé à 16 kilomètres de M'bibikha et à 3 kilomètres à l'est d'une grande daya connue dans la région sous l'appellation de Daiat et

¹ Eau très bonne, en assez grande quantité au pied d'une falaise élevée.

² Eau saumâtre. Ce point est à 9 kilomètres à l'est de Sfaïa et à 5 kilomètres à l'ouest de Gueltet el Atrous. On y trouve quelques palmiers.

³ Eau bonne et abondante.

⁴ Appelé aussi Oglat bou Dib ; il y existe plusieurs puits. En creusant le sol on trouve à 1 mètre de profondeur une eau très bonne et très abondante.

⁵ Il prend naissance dans le djebel Bechar et porte alors le nom de oued el Haouimi. Il passe d'abord à Hassi Doui Belal où l'on trouve quelques puits donnant une eau excellente et des palmiers abandonnés, reçoit à gauche, 3 kilomètres plus loin, l'oued Menou Arar dans le lit duquel on découvre en abondance de l'excellente eau en même temps que des palmiers, et atteint Hassi Chebania à 6 kilomètres de Hassi Doui Belal. C'est à partir de cet endroit que l'oued prend le nom d'oued Chebania. On trouve là un puits de bonne eau et quelques palmiers. En creusant le sol on peut se procurer beaucoup d'eau.

Tiour, et au milieu de laquelle est le point d'eau d'El Abbasia où l'on est assuré de trouver beaucoup d'eau en tout temps.

A 15 kilomètres d'Oglat el Hadeb, l'oued bou Dib longe sur sa rive droite les puits peu abondants dénommés Oglat Freha¹ et reçoit en même temps à gauche l'oued Kroa². 14 kilomètre plus loin, il atteint le bas-fond de Madher ben Salah³ où poussent de nombreux tamarix, et arrive enfin un peu plus bas sur la rive gauche à Oglat Ndjoui où se trouvent beaucoup de puits contenant de l'eau de bonne qualité. C'est à quelques kilomètres de là, en suivant une direction sud-ouest, que l'oued bou Dib atteint l'oued Guir.

Le principal affluent de l'oued bou Dib, dont nous parlerons spécialement, est l'oued bed Douibat. Il est formé de la réunion de plusieurs ruisseaux, la plupart innommés qui sortent des pentes sud du Djebel Grouz et se réunissent un peu au nord de Hassi ed Dahar⁴. Il porte alors le nom d'oued el Kheroua⁵ qu'il conserve jusqu'à Ouakda. A 15 kilomètres avant d'atteindre

¹ Ou Hassi Si Lala. Ces puits ont besoin d'être assez souvent curés.

² Il vient du Djebel Bechar et n'offre rien de particulier.

³ Entre Madher ben Salah et El Abbasia, sur la rive droite de l'oued bou Dib se trouve une série de gour peu élevés.

⁴ Un seul puits. Eau bonne et abondante.

⁵ Cet oued, comme tous ceux de la région, n'a d'eau qu'à l'époque des pluies.

ce ksar, il rencontre Hassi Safsaf¹, point d'eau qui tire son nom d'une rangée de peupliers placés auprès du puits au milieu de la rivière.

A Ouakda, l'oued Kheroua prend le nom d'oued Béchar, qu'il garde encore après avoir quitté cet oasis située à 13 kilomètres environ d'Ouakda.

Continuant son cours vers le sud-ouest la rivière change une dernière fois de nom au moment de recevoir l'oued R'erassa² et prend dès lors celui d'oued bed Douibat jusqu'à son confluent avec l'oued bou Dib à M'bibikha.

BAHARIAT ET KHECHAAB.

Les Bahariat³ étaient autrefois un vaste marais qui a été desséché. De nombreuses séguias⁴ ont conduit dans la plaine de Khechaab ses eaux destinées à l'arrosage des cultures. Actuellement de ces marais, il ne reste qu'une grande guelta⁵ longue de 600 mètres sur 100 mètres de large.

¹ L'eau y est bonne et suffisante pour une centaine de cavaliers. On la trouve à deux mètres du sol. Il serait facile de s'en procurer une plus grande quantité en creusant le sol autour du premier puits.

² Affluent de gauche, son confluent est situé à environ une trentaine de kilomètres de M'bibikha. On trouve sur le cours de cette rivière une source auprès de laquelle croissent une centaine de palmiers abandonnés. Dans le lit de l'oued R'erassa, il suffit de creuser à une faible profondeur pour trouver de l'eau en abondance.

³ C'est-à-dire les petites mers.

⁴ Canaux d'irrigation.

⁵ Mare, flaque d'eau, bas-fond où l'eau séjourne.

La plaine de Khechaab où les Doui Menia ont la plus grande partie de leurs cultures¹, est comprise entre l'oued Chelkha, Megsem N'djoua, l'oued Guir et une ligne allant de Hadib ben N'sidhoum à l'oued bou Dib.

C'est une plaine très fertile où l'on trouve l'eau à une faible profondeur. Une multitude de séguias y amènent l'eau de l'oued Guir et des Bahariat. Elles sont comblées à chaque crue de la rivière.

Les Doui Menia ont également une partie de leurs silos dans cette plaine, généralement à proximité des aires où ils battent le blé. Contrairement à la généralité

¹ Parlant de ces cultures, le général de Wimpffen a écrit :

« Sur une largeur qui atteint 10 kilomètres et une longueur d'au moins 25 kilomètres, un faisceau considérable de canaux et de bras de rivière arrose de grands espaces couverts de céréales. Les tamarix qui à l'exclusion de tout autre arbre, croissent sur ce terrain en quantité telle qu'ils forment sur certains points de véritables forêts donnent avec leurs bois des éléments de barrages qui dérivent dans toutes les directions. Les clairières laissées libres dans les intervalles de cette vigoureuse végétation sont toutes cultivées, à l'exception cependant du milieu de la vallée où s'élève une ligne de hautes dunes de sable. »

Et ailleurs il dit encore :

« La récolte a lieu vers la fin d'avril. Les Doui Menia ne fument pas leurs terres, les laissent reposer pendant un an, et doivent l'abondance de leurs récoltes aux crues périodiques du fleuve. Le système complet de canalisation qui s'étend sur la plus grande partie du cours d'eau est du reste une des meilleures preuves de la périodicité de ces crues. Cette périodicité seule explique des travaux aussi considérables, ayant demandé de nombreuses années de labours et exigeant en outre un entretien constant. Une première crue a lieu en automne et permet les labours, d'autres viennent au printemps donner aux céréales tout leur développement. La vallée de l'oued Guir doit à ces irrigations une insalubrité très grande pendant l'été. »

des nomades, les Doui Menia ont encore, en sus de leurs silos, des cabanes en pisé qui leur servent de magasins et dans lesquels ils déposent leurs tellis¹ pleins d'orge.

La vallée de l'oued Guir et de ses affluents que nous venons de parcourir est limitée à l'ouest par une grande hamada dont le voyageur allemand Gerhard Rohlfs qui l'a traversée par deux fois, en 1863 et en 1864, estime la largeur de l'Ouest à l'Est, à 100 kilomètres. D'après les renseignements que les indigènes lui ont fournis elle aurait du Nord au Sud une étendue égale à 5 journées de marche. Il nous apprend que dans la traversée de la Hamada, aussi loin que s'étend la vue, on ne découvre pas de hauteur, on n'aperçoit ni le moindre arbre ni le moindre buisson, que le sol ferme et dur est couvert de petites pierres pointues qui rendent la marche pénible. Il ajoute que le bord occidental de cette hamada est de 800 mètres au-dessus du Tafilalet et qu'elle s'incline vers l'Est de telle sorte qu'à son extrémité orientale, elle n'est pas plus élevée que le niveau de l'oasis du Tafilalet.

La ceinture orientale du bassin de l'oued Guir est nettement marquée dans sa partie Sud par la chaîne du Djebel Béchar, qui se rattache vers le Nord, par l'intermédiaire du Djebel Antar, à la muraille rocheuse et abrupte du Djebel Grouz d'où sort l'oued Kheroua, un des affluents de l'oued bou Dib.

Des hauteurs de moindre importance, mais cepen-

¹ Sac double en tissu de laine et poil.

dant dignes d'être signalées, séparent les différents bassins des affluents de gauche de l'oued Guir. C'est d'abord le plateau connu sous le nom de Hamadet Kenadsa auquel se rattachent les hauteurs de Djorf et Torba, puis en continuant vers le Sud les élévations qui forment le flanc gauche du Kheneg Guir et dont le prolongement vers le Sud donne naissance au Gour Guir au Nord des Bahariat.

CHEMINS.

De nombreux chemins sillonnent les deux vallées de l'oued Guir et de l'oued Zousfana, les faisant communiquer entre elles ou facilitant leurs relations avec les contrées voisines. Ces chemins à peine tracés sont plutôt des pistes créées par l'usage que des routes proprement dites.

Nous décrirons ici les plus importants en les divisant en 2 groupes principaux : *a*, les chemins de la vallée de l'oued Guir, *b*, ceux de la vallée de l'oued Zousfana.

Dans le premier groupe, nous placerons les chemins qui conduisent de l'oued Guir,

1° au Tafilalet,

2° à El Hadjoui,

3° à Kenadsa et à Béchar,

4° sur l'oued Zousfana, pour gagner ensuite Figuig ou Aïn Sefra,

5° aux Beni Goumi,

6° à Iqli et aux Ksour de l'oued Saoura.

Dans le second, les chemins qui mènent :

1° d'Iqli à Figuig et à Aïn Sefra,

2° des Beni Gourmi à Bechar.

CHEMINS DE L'OUED GUIR.

Tous les chemins compris dans ce groupe partent d'un point central, appelé Mertouma, qui est placé sur la rive gauche de l'oued bou Allala à 5 kilomètres du gué dit Megueta Mohammed bou Zian sur l'oued Guir.

1° *Chemin du Tafilalet*¹.

Cette piste, après avoir remonté l'oued bou Allala, atteint la Hamada par le col de Khou-Adjeur. Elle quitte plus tard cette même hamada par le col de Nila pour descendre dans une plaine coupée par les affluents de l'oued Amerbouh et qui s'étend jusqu'à R'orfa (Tafilalet). Cette piste est très bonne sur tout son parcours, sauf dans la traversée du col de Khou-Adjeur.

¹ Le général de Wimpffen indique un autre chemin pour aller de l'oued Guir au Tafilalet. C'est le plus direct en venant de Figuig. Il part de Djorf et Torba.

1^{er} jour, de Djorf et Torba à Mouih-es-Sifer, eau ;

2^e jour, à Hamada, près d'Euch el R'obab (nid du corbeau), longue marche sans eau ; d'Hamada, les Doui Menia prétendent apercevoir la cime du Djebel Tseldj (la montagne de neige) ;

3^e jour, à Nekhet el Alenda, près d'Oglat Misserdein, pas d'eau ;

4^e jour, à Oglat el Ichachera, près de Tabi emt, eau ;

5^e jour, arrivée aux Ksour de Kasbet Oulad Sliman et El Mansour Tafilalet).

De Mertouma à Teniet Khou-Adjeur, la distance est d'environ 40 kil. Elle n'est coupée que par un point d'eau, celui de Feggara n'ta bou Allala, à 12 kil. de Mertouma.

De Teniet Khou-Adjeur à Teniet Nila, la distance est de 45 kilomètres environ sans eau. Les points principaux que l'on rencontre dans cette partie de la route sont :

El Djefadjef, à 10 kilomètres de Teniet Khou Adjeur, dans la vallée de l'oued Zougag.

Er Reteïma, 8 kilomètres plus loin. Il y avait autrefois un grand arbre en cet endroit ; il a été coupé et remplacé par un redjem¹.

El Areïdj, à 10 kilomètres du précédent, est situé dans un oued peu profond, affluent de l'oued Sobti.

Arigat Serham, 10 kilomètres encore plus loin, se trouve auprès d'un oued tout-à-fait sec, affluent également de l'oued Sobti.

La traversée du col de Nila est facile. On trouve dans ce col un groupe de deux puits, appelé Hassi Talha. Ils contiennent de très bonne eau, presque à fleur de terre.

D'Hassi Talha aux Ksour de R'orfa, la distance est de 50 kilomètres. On ne rencontre sur tout ce parcours qu'un seul point d'eau, Hassi Chebbi, situé à mi-route sur l'oued du même nom. Il y a là un puits, contenant

¹ Signal, point de repère ; construit généralement en pierres sèches.

une eau excellente que l'on trouve à 2 mètres de profondeur.

On rencontre encore à 2 kilomètres au nord du précédent et sur la rive gauche de l'oued Chebbi, un autre puits donnant également de bonne eau : c'est Kelkemia. Enfin, 3 kilomètres $1/2$ plus au nord, se trouve un dernier puits d'une eau abondante et très bonne ; on nomme cet endroit Tisserdemin.

2° *Chemin d'El Hadjoui.*

A 6 kilomètres environ de Mertouma, on rencontre dans l'oued Zguilma un puits d'eau potable et, après un nouveau parcours de 7 kilomètres environ, on atteint dans l'oued Djihani un nouveau puits contenant peu d'eau, mais de bonne qualité. Jusqu'alors, la piste très large a été partout très praticable.

En quittant l'oued Djihani et avant d'atteindre l'oued Issen, situé à 10 kilomètres plus loin et où l'on ne trouve que de l'eau saumâtre, on longe le défilé connu sous le nom de Kheneg Guir, par un bon chemin, situé sur la rive droite et à 300 mètres du cours de la rivière qui a, en cet endroit, 600 mètres de largeur.

A 17 kilomètres de l'oued Issen, on trouve à El Meridja, un puits et une source d'eau bonne et abondante, auprès de quelques palmiers. 15 kilomètres plus loin, on atteint l'oued el Ahmar ; on y rencontre une chria, fournissant en abondance une eau excellente.

A 15 kilomètres de là, on arrive à Trafedjar'et sur l'oued Guir ; l'eau y est également bonne et abondante.

Quittant dès lors, la rive droite, on passe sur la rive gauche pour remonter la vallée de l'oued Zelmou qui conduit, après un trajet d'une vingtaine de kilomètres et par une bonne piste, à El Hadjoui, ksar situé à proximité d'un ruisseau dont les eaux saumâtres déposent de la magnésie sur ses bords.

3° *Chemin de Kenadsa et de Béchar.*

Ce trajet peut s'accomplir en une seule journée jusqu'à Kenadsa, malgré la longueur du chemin qui est de 45 kilomètres environ.

Après avoir longé l'oued bou Allala sur sa rive gauche et traversé l'oued Guir à Megueta Mohammed bou Zian, on franchit le bas-fond de Defâa et on arrive à Megsem N'djoua (10 kilomètres de Mertouma). La piste, assez bonne, est ici un peu sablonneuse. Elle passe entre les deux Gour de Chaïb Rassou el de Gour Tebel.

De Megsem N'djoua à Sfaïa, sur l'oued bou Dib, la distance est de 12 kilomètres ; le chemin suivi est assez bon.

De Sfaïa à Bou R'arraf sur l'oued du même nom, le parcours est de 9 kilomètres en bonne piste. L'eau de Bou R'arraf est saumâtre, mais à 6 kilomètres de là, à Gueltet el Atrous, on trouve de l'eau excellente.

La piste de Gueltet el Atrous à Kenadsa est également bonne. Une distance de 15 kilomètres sépare ces deux points. A un kilomètre avant d'arriver à Kenadsa, se dresse le mamelon appelé Sebka ou Richa

Sidi Hamou bou Ali, d'où l'on aperçoit la Zaouïa à ses pieds.

De Kenadsa à Béchar, la distance à parcourir n'est plus que de 14 kilomètres.

A 2 kilomètres à l'est de Kenadsa, on trouve Aïn Cheikh, d'où partent deux séguias qui amènent l'eau de cette source dans l'oasis.

A 7 kilomètres de Kenadsa, à Haouissi en Nous, on rencontre de l'eau excellente et assez abondante.

4° *Chemin conduisant à l'oued Zousfana.*

Pour se rendre de Mertouma sur l'oued Zousfana et rejoindre sur cette rivière le chemin d'Igli à Figuig et Aïn Sefra, il y a deux pistes également praticables :

- a) Chemin de Mertouma à Ksar El Azoudj,
- b) Chemin de Mertouma à El Morra.

a) Le chemin de Mertouma à Ksar El Azoudj s'embranché sur celui de Kenadsa à Sfaïa.

En quittant ce dernier point, la piste passe à plusieurs kilomètres au nord de Gueltet Ahmed ben Salah et, contournant Redjem Lekaam, chaînon d'une hauteur moyenne de 60 mètres, elle atteint l'oued Douifa à 22 kilomètres de Sfaïa. Là se trouve une chria qui fournit en tout temps une eau bonne et très abondante. Pendant 5 kilomètres, la piste suit les rives légèrement sablonneuses de l'oued Douifa jusqu'à son confluent avec l'oued bed Douïbat.

A 12 kilomètres de ce confluent, elle atteint l'oued

R'erassa en un point où se trouve un groupe de 60 palmiers, auprès d'une chria donnant beaucoup d'eau de bonne qualité.

De l'oued R'erassa à El Mizab, la distance est de 40 kilomètres pendant lesquels la route franchit le Djebel Bechar au col appelé Teniet Nakhela.

Ce col a une longueur de 6 kilomètres, d'abord assez difficile pendant les deux premiers kilomètres où il ne peut livrer passage qu'à deux cavaliers de front, il s'élargit ensuite et devient très accessible. Au milieu du passage, on trouve la grande chria d'Ouzerelt où, à l'ombre de quelques palmiers, on trouve une eau excellente et fort abondante.

De la sortie du col au Djebel Mizab, il y a 5 kilomètres. Au sommet de cette montagne, on trouve une source dont les eaux s'écoulent en cascade jusqu'au pied de la hauteur, formant dans le fond un petit bassin à peine suffisant pour abreuver 150 hommes.

Du Djebel Mizab à Ksar el Azoudj, le trajet est d'une quarantaine de kilomètres. Sur tout ce parcours la piste est bonne ; elle coupe quelques affluents de droite de l'oued Zousfana.

b) Le chemin de Mertouma à El Morra s'embranché sur celui de Kenadsa à Megsem N'djoua.

De ce point à l'oued Er Remlia, sur une distance de 5 kilomètres, on ne trouve pas d'eau, même en creusant le sol : la piste est alors très sablonneuse. 5 kilomètres plus loin, on atteint Gueltet Ahmed ben Salah par un bon chemin et au-delà jusqu'à M'bibikha sur un

parcours de 13 kilomètres, la piste est encore excellente.

De M'bibikha, on gagne Hassi Doui Belal (15 kil.), sur l'oued el Haouimi, puis Menou-Arar (19 kil.), d'où l'on atteint 10 kilomètres plus loin Téniet Sebbah, point de franchissement du Djebel Bechar. Ce col est facile, sauf sur un espace d'une dizaine de mètres où les cavaliers sont obligés de mettre pied à terre.

A 10 kilomètres de Téniet Sebbah, on atteint par un bon chemin Tléïet Mazouz, redirs généralement pleins d'eau à la saison des pluies. La piste se continue ensuite en bon terrain pendant 20 kilomètres environ jusqu'à El Morra.

5° *Chemin des Beni Goumi*¹.

En partant de Mertouma, ce trajet s'accomplit en deux jours. Le premier jour, après avoir franchi l'oued Guir à Megueta Mohammed bou Zian, on traverse les terrains de culture des Doui Menia et, après un parcours de 27 kilomètres, on s'arrête en un endroit de la plaine de Khechaab.

Le lendemain, on atteint 5 kilomètres plus loin l'oued bou Dib à Mecherrem où l'on ne peut se procurer d'eau qu'en creusant le lit de la rivière jusqu'à une profondeur de 2 mètres environ.

A 5 kilomètres de là, on aperçoit quelques touffes de palmiers. Elles abritent un puits, c'est Hassi Che-

¹ Un travail peu considérable suffirait en général pour rendre ce chemin praticable aux voitures, d'après le capitaine Regnault.

bania, sur l'oued du même nom. L'eau est très abondante en cet endroit; il suffit de creuser le sol pour s'en procurer.

A 12 kilomètres de Hassi Chebania, on gagne l'oued Kroa, autre affluent de l'oued bou Dib, qui ne contient pas d'eau; puis on arrive, 6 kilomètres plus loin, à Dalaa Sidi el Hadj, après avoir rencontré à moitié chemin un magnifique talha¹. De Dalaa Sidi el Hadj à l'oued Hadennès, la distance est de 14 kilomètres. Il ne reste plus que 9 kilomètres à parcourir pour atteindre Tar'it. Pendant ce court trajet, la piste toujours bonne franchit le Djebel Beni Goumi, au col de Tar'it².

6° *Chemin des Ksour de l'oued Saoura*.

A 2 kilomètres de Mertouma, en se dirigeant vers le Sud, on rencontre le groupe de maisons de Diabat et 2 kilomètres plus loin, on laisse, à 600 mètres à l'est, une petite hauteur au sommet de laquelle se trouve le tombeau d'El Hadj Hammou. Enfin, après avoir parcouru une distance de 12 kilomètres depuis Mertouma, on atteint Mechera el Ahmar, dans l'oued Hassi Embarek, à 2 kilomètres de son confluent avec l'oued Guir. On trouve en cet endroit un puits contenant de l'eau de bonne qualité et quelques palmiers.

¹ *Acacia Tortilis*.

² Un autre embranchement quitte la piste que l'on vient de décrire à 1 kil. à l'est de l'oued Kroa, près de la gara Zouïma et atteint Zaouïa foukania par le Teuïet Tiour. Ce chemin est également très bon.

A 8 kilomètres de Mechera el Ahmar, on laisse à l'ouest du chemin la hauteur de Oum Dribina¹, puis 3 kilomètres plus loin on rencontre le Ksar ould Hamida aux Onlad bou Anan ; enfin à 5 kilomètres de là, on atteint l'oued Guir à Toumiat et on suit dorénavant son cours en passant par les différents endroits déjà décrits et que nous ne ferons qu'indiquer ici :

De Toumiat à Hadib ben N'sidhoum, 6 kilomètres ; très bonne piste d'Hadib ben N'sidhoum à Glat Mazouza, 8 kilomètres. On franchit l'oued Zougag à 2 kilomètres du point de départ ; le reste du parcours s'accomplit à travers une dune qui couvre la rive droite de l'oued Guir. De Glat Mazouza à Oglat Berda, 18 kilomètres, route bonne, jalonnée par la gara Moudjahidin.

D'Oglat Berda à l'oued el Arfedj, 24 kilomètres, la route est jalonnée par un talba placé à peu près à moitié chemin et en face du point d'eau d'Hadib M'badi, sur l'oued Guir.

L'oued el Arfedj à Dalaa Khouat Mazit, 5 kilomètres, la piste toujours bonne franchit cette dalaa par un passage facile et continue dans les mêmes conditions pendant 4 kilomètres à travers la Hamida Rek bel Leheb. Enfin 2 kilomètres plus loin, on franchit l'oued Saoura à Taourta, un peu au-dessous du point de confluence de l'oued Guir avec l'oued Zousfana et on aboutit à Iqli.

¹ On écrit aussi, à tort, à notre avis : Medrabin.

CHEMINS DE L'OUED ZOUSFANA¹.

1° D'Iqli à Figuig et Aïn Sefra.

A partir d'Iqli la piste suit la rive gauche de l'oued Zousfana ; d'abord large et assez ensablée, car elle longe le pied de l'Erg, elle atteint au vingt-troisième kilomètre l'important point d'eau d'El Aouedj. Puis laissant l'Erg à droite, elle devient excellente et arrive après un nouveau parcours de 23 kilomètres à Zaouia tahtania. Dès lors, la route très ensablée va longer jusqu'à Zaouia foukania les palmiers des Ksour des Beni Gouni qui se dressent à 500 mètres à l'ouest.

De Zaouia foukania à El Aouina et à Moungar², la piste suivant toujours la rive gauche de l'oued Zousfana est bonne et dépourvue de sables. A 6 kilomètres

¹ Un travail peu considérable suffirait, en général, pour rendre ces chemins praticables aux voitures, d'après le capitaine Regnault.

² D'El Aouina à Moungar, au lieu de suivre le cours de l'oued Zousfana, on peut suivre une autre route située à l'est et jalonnée par les points d'eau suivants :

El Ksib el Biod, plusieurs puits, beaucoup d'eau bonne à 0^m,30 de profondeur.

El Ksib el Atchan à 2 kilomètres au nord du précédent, puits nombreux, mais ensablés pour la plupart ; en creusant à une faible profondeur, on trouve beaucoup d'eau de bonne qualité. 10 palmiers appartenant aux gens de Zaouia foukania.

Zafran Ser'ir, à 5 kilomètres au nord du précédent, un seul puits, eau bonne, 20 palmiers ; un redjem (signal) à 400 mètres environ à l'ouest indique ce point d'eau.

Zafran Kebir à 6 kilomètres au nord du précédent et à 6 kilomètres sud-est de Moungar, 10 puits, eau excellente et abondante.

au nord de Moungar, elle passe sur la rive droite qu'elle suit jusqu'à El Morra ; le chemin est excellent.

A El Morra, la piste franchit l'oued Zousfana et se développe de nouveau sur la rive gauche au milieu des sables. Elle atteint ainsi Hassi el Mir.

A partir de ce point, elle se développe en meilleur terrain jusqu'à Hassi el Begri, mais à 8 kilomètres au sud de ce dernier point, elle passe de nouveau sur la rive droite qu'elle ne va plus quitter. C'est ainsi qu'elle atteint Ksar el Azoudj. Elle est alors large et bonne, quoiqu'une partie soit ensablée et une partie pierreuse.

De Ksar el Azoudj la piste, se maintenant toujours sur la rive droite, atteint successivement El Hadhour, Oum el Haïran et enfin Nakhelat ben Brahmi. Dans tout ce parcours, elle est bonne et praticable malgré la présence d'un peu de sable.

De Nakhelat ben Brahmi on peut gagner Aïn Sefra soit en remontant la vallée de l'oued El Aouedj jusqu'à Zoubia, puis en empruntant la vallée de l'oued Douis pour arriver à notre poste de Djenien bou Kesk, soit en remontant pendant quelques kilomètres l'oued el Aouedj et en se dirigeant ensuite sur Oglat et Hadj Mohammed pour aboutir à Moghrar tahtani en passant par Oglat Djedida et El Outidat, sur l'oued Namous.

De Nakhelat ben Brahmi deux pistes conduisent également à Figuig. Elles remontent toutes deux la vallée de l'oued Zousfana, l'une passant par Tar'la aboutit aux Hammamin, l'autre passant par Beni Ounif et El Khenig conduit à Zenaga.

2^e Des Beni Goumi à Béchar.

Ce trajet s'effectue en trois étapes de 30 à 35 kilomètres.

Dans la première étape, on va jusqu'à Hassi Doui Belal sur l'oued El Haouimi (41 kil.). Cette piste, très bonne sur tout son parcours, mais sans eau, traverse en quittant Zaouia foukania le Teniet Tiour puis atteint à El Megsem el Hallaba (quinzième kilomètre) le Djebel Bechar.

La seconde étape va d'Hassi Doui Belal à l'oued R'erassa (18 kilomètres). La route est très bonne, elle traverse une longue plaine connue sous le nom d'Ham-madet el R'enanemi avant d'atteindre l'oued R'erassa.

La troisième étape, longue d'environ 30 kilomètres, amène à Béchar en suivant la rive gauche de l'oued bed Douibat (14 kil.).

POPULATIONS.

Les populations qui habitent la région que nous venons d'étudier sont nomades ou sédentaires.

Les premières comprennent deux tribus de forces très inégales : les Oulad Djerir au Nord-Est, les Doui Menia dans le reste de la contrée. Comme nous le verrons, ils en dépassent souvent les limites pour aller camper dans des régions voisines où ils possèdent également des intérêts importants.

Les secondes embrassent les Ksour qui se trouvent sur les affluents de l'oued Guir ou à proximité, comme

Ouakda, Béchar et Kenadsa et ceux du bas Zousfana, connus sous le nom de Beni Goumi.

C'est dans cet ordre que nous allons examiner ces différents groupes de populations.

OULAD DJERIR.

Lorsque les Doui Menia vinrent s'implanter dans la vallée de l'oued Guir, ils trouvèrent cette contrée occupée depuis environ 1285 par des Arabes Zor'ba, les Hamian, qu'y avait amenés l'arabisme, le fondateur de la dynastie des Beni Zian à Tlemcen.

Ils les en chassèrent et s'établirent à leur place. Toutefois une fraction des Hamian parvint à se maintenir dans le nord-est, vers Béchar et Ouakda et dans les montagnes escarpées qui dominent ces petits Ksour. C'est d'elle que descendent les Oulad Djerir. Depuis longues années, ceux-ci ont cessé toute lutte avec leurs vainqueurs : puis, oubliant leur origine et obéissant au désir de rester dans le pays où ils sont encore aujourd'hui, ils se sont laissé entraîner dans la sphère d'action des Doui Menia et sont devenus leurs fidèles alliés.

Les Oulad Djerir ne devaient pas tarder à reconnaître les avantages d'une telle union, imposée d'abord par la nécessité ; car trop faibles pour pouvoir résister seuls aux entreprises de leurs voisins, comme les Beni Guil ou les Oulad Sidi Cheikh, ils ne pouvaient que bénéficier d'une alliance qui leur permettrait de faire

face à toutes les entreprises et de tirer profit de toutes les expéditions heureuses accomplies de concert.

Cette alliance offensive et défensive s'est maintenue intacte jusqu'à nos jours. Nous verrons plus loin quel était le rôle que les Oulad Djerir étaient appelés à y jouer.

Les Oulad Djerir constituent une petite confédération qui comprend deux fractions : les Assassa et les Mefalla, partagées elles-mêmes en deux tribus, embrassant chacune plusieurs douars.

Les intérêts généraux de la confédération sont réglés par une assemblée composée des caïds et des notables des différentes tribus. Cette assemblée se réunit généralement chez le marabout de Kenadsa qui dirige la discussion et donne des conseils qui sont toujours écoutés.

A la tête de chacune des tribus des Oulad Djerir sont placés, depuis le commencement de 1893, des caïds investis par le sultan¹. Ils sont assistés d'une djemâa

¹ A cette époque, une députation des Oulad Djerir, composée de Bel R'azi ould Ahmed Mansour, pour les Oulad el Mir, Mohammed ben Mokaddem, pour les Oulad Dada, M'hammed ould Sliman pour les Oulad Kouïder, et Moussa ould Dahman, pour les Oulad bed Diar, et conduite par Cheikh Abdennebi ben El Haoussine se rendit auprès du sultan. En route la maladie força le chef de ce miad à interrompre son voyage. Arrivée à Fez, la députation se présenta au sultan qui ne voulait qu'un seul caïd pour toute la confédération des Oulad Djerir, et l'homme de son choix était Cheikh Abdennebi. Mais, profitant de son absence, les autres envoyés exagérèrent sa maladie et le représentèrent comme prêt à mourir. Sur cette affirmation, le sultan se décida à nommer chacun d'eux caïd de la fraction qu'il représentait et leur fit les cadeaux habituels : un cheval, un fusil à répétition, une tente, un cachet, des vêtements.

| FRACTIONS | NOMS DES | | | | NOMBRE de | |
|---------------------------------|-------------------------|---|--|--|----------------|-----------------|
| | TRIBUS. | CAÏDS. | DOUARS. | CHEFS OU NOTABLES. | Tentes | Gul-thana. |
| Mefalha. | Oulad el Mir... | Bel R'azi ould Ahmed Mansour. | Oulad Mellouk..... | Fékir Mohammed ould Seddik..... | 30 | 40 ² |
| | | | Oulad el Mir proprement dits..... | Bel R'azi ould Ahmed Mansour..... | 30 | 40 ² |
| | Total..... | | | | 60 | 20 |
| | Oulad Dada .. | Mohammed ben Mokaddem ould Ahmed ben Seddik | Oulad el Haouari..... | Ben Abdelmalek ould Ahmed ben Seddik.. | 45 | 45 ² |
| Oulad Dada proprement dits..... | | | Mohammed ben Mokaddem ould Ahmed ben Seddik..... | 45 | 8 ² | |
| Total..... | | | | 60 | 23 | |
| Assassa ³ | Oulad Kouider.. | M'hammed ould Sliman..... | Oulad Ali..... | Mohammed ould Embarek..... | 30 | » |
| | | | Oulad bou Zian... .. | Ben M'hammed ould M'hammed..... | 20 | » |
| | | | El Hassinat..... | M'hammed ould Sliman | 40 | » |
| | | | Oulad Ameur | Saheli ben Ameur ... | 16 | » |
| | | | Oulad bou Djemaâ. | Moussa ben Bou Djemaâ..... | 18 | » |
| Total..... | | | | 144 | » | |
| Oulad bed Diar. | Moussa ould Dahman..... | Oulad bed Diar..... | Mansour ould Dahman | 40 | » | |
| Totaux généraux..... | | | | | 304 | 43 |
| | | | | | 347 | |

¹ Comme à Figuig, ce sont les tentes les plus misérables qui se réfugient aux abords des ksour où elles peuvent se procurer quelques ressources en vendant du bois, faisant des transports etc..

² Installées à Béchar.

³ Les Assassa ont, en outre, une de leurs fractions, les Oulad Hamida, 40 tentes, avec les Idersa (Doui Menia) sur l'Oued Guir.

composée de 10 à 12 membres choisis parmi les indigènes les plus expérimentés et les plus influents dans chaque fraction.

Parmi les personnages marquants de la confédération il faut citer en première ligne, Cheikh Abdennebi ben El Haoussine du Douar El Hassinat, des Oulad Kouïder (Assassa). Bien qu'il n'ait aucun titre officiel, c'est le véritable chef des Oulad Djerir, son influence s'étend à toutes les fractions de la confédération. Il la doit, disent les Oulad Djerir, à sa bravoure intrépide jusqu'à la témérité; le premier au feu ou dans un passage difficile, le dernier en cas de retraite, tel serait, d'après eux, Cheikh Abdennebi. Le commencement de sa réputation date de l'attaque des Oulad Djerir à Nekhila par Si Sliman ben Kaddour en 1882. Cheikh Abdennebi a actuellement une cinquantaine d'années, il passe pour riche.

Après lui, il faut citer les caïds des 4 tribus, dont l'influence à peu près égale, ne s'étend pas au-delà de leur fraction.

M'hammed ould Sliman, le caïd des Oulad Kouïder, est un homme de 35 ans environ¹.

Le caïd des Oulad Dada, Mohammed ben Mokaddem ould Ahmed a environ 45 ans. C'est un homme riche et généreux.

Bel R'azi ould Ahmed Mansour, le caïd des Oulad

¹ Ce fut lui l'orateur de la députation envoyée au Sultan en 1893.

el Mir est âgé de 60 ans environ ; il passe pour brave et expérimenté.

Quant au caïd des Oulad bed Diar, Moussa ould Dahman, c'est un homme riche, âgé d'une soixantaine d'années et sans grande notoriété.

Les Oulads Djerir sont serviteurs religieux de la zaouia de Kenadsa, siège de l'ordre des Ziania. Le chef de cet ordre possède sur eux une influence considérable, ils sont entièrement à sa dévotion. Il perçoit chez eux à titre de ziara, un bœuf par tente pris dans le troupeau à son choix, et par donar une peau de bouc de beurre. On lui donne en outre tout ce qu'il désire. Son mokaddem est le caïd Mohammed ben Mokaddem ould Ahmed.

Les Oulad Kouïder sont en outre serviteurs religieux de la zaouia de Sidi Abdallah ben Cheikh¹ qui perçoit chez eux, comme ziara, un mouton par tente.

La secte de Derkaoua a pour mokaddem, Mohammed ould Sliman. Elle compte environ 80 Khouans, qui versent chaque année entre les mains de leur mokaddem des ziara dont le montant, assez élevé, varie entre 200 et 250 fr.²

¹ A Guerzim, sur l'oued Saoura.

² L'ordre des Derkaoua, comme celui des Snoussia, nous est foncièrement hostile. Cet ordre se répand de plus en plus dans le sud de l'Algérie et chez les peuplades marocaines avoisinantes. Mais en raison des dispositions marquées par cette secte à notre égard, les indigènes n'osent pas avouer qu'ils y sont affiliés, bien au contraire, ils s'en cachent avec grand soin, si bien qu'il nous est très

Bou Amama a environ 16 serviteurs religieux aux Oulad Djerir et un mokaddem Mohammed Saïah ben Zian.

Les différends entre particuliers sont portés devant le taleb Si Aïssa ben Merah. Appel de ses jugements peut être porté à Figuig et en cas de contestation nouvelle au Tafilalet. Les crimes et délits sont jugés par les djemâas de chaque tribu à qui incombe également le soin de faire exécuter les jugements rendus par le taleb précité ou par les cadhis de Figuig et du Tafilalet.

Chaque année, les Oulad Djerir expédient à Oudjda des caravanes, chargées des produits de leur industrie qu'ils vont échanger contre des céréales que leur sol ne produit pas en quantité suffisante pour leur consommation. La nécessité de se procurer ainsi de quoi subvenir à leur subsistance les a contraints également à reconnaître avec plus ou moins de sincérité l'autorité du Sultan ; en effet, ils paient annuellement des impôts, préférant se soumettre à ces contributions que de voir mettre l'embargo sur leurs caravanes lorsqu'elles arrivent dans le Tell marocain.

Ce sont les caïds qui recueillent ces redevances et les portent à Fez ou à Oudjda. Elles s'élèvent pour le Zekkat, à un monton pour 5 chameaux ou pour 21 à 100 montons, et pour l'achour, au dixième du revenu

difficile de connaître le nombre de ses adeptes même dans les tribus marocaines. Le chiffre donné ici, comme ceux que nous indiquerons plus loin pour les Doui Menia, doit être pour ce motif, fort inférieur à la réalité.

des terres. Cette dernière redevance est distribuée aux pauvres, suivant la coutume des pays musulmans.

Le centre des pérégrinations des Oulad Djerir est marqué par les 2 ksour d'Ouakda et de Béchar.

Ils portent leurs campements suivant les saisons et les circonstances dans une région très étendue dont nous essaierons de donner ici les limites.

Au nord¹ ce territoire de parcours serait circonscrit par une ligne brisée passant par Mour'eul, le Djebel Grouz, Figuig, l'oued Dermel, Zoubia, l'oued Safsaf et l'oued Zebicha.

A l'ouest, par une ligne dont les points principaux sont Kenadsa, Oum es Seba, El Morra, oued Safsaf.

Au sud, par la ligne passant par El Morra, et le Teniet es Sebbah.

A l'est par l'oued Namous.

En temps de paix les Oulad Djerir sont disséminés sur tout le territoire par groupes plus ou moins nombreux. En temps de guerre, ils resserrent leurs campements et se réunissent par groupes assez forts pour pouvoir résister au moins à une première attaque.

La nécessité de trouver de l'eau, d'avoir des pâturages frais les oblige à changer fréquemment de place. Leurs campements habituels en temps de guerre, sont :

En été : Nekhila, Ben Zireg,

¹ Il est bien rare que les Oulad Djerir s'approchent de la limite nord par suite du voisinage des Beni Guil leurs ennemis acharnés contre lesquels ils ne sont pas en force pour lutter, mais lorsque par hasard ils sont en paix avec eux, alors ils s'avancent même quelquefois jusqu'à Oulakak.

En hiver : Djebel Bechar, oued Zousfana,
 Au printemps : oued Namous, au sud d'El Outed,
 En automne : à Bechar même.

Leurs terrains de culture sont à El Morra, sur l'oued Zousfana. Ils s'étendent à 12 kilomètres au sud de ce point et à cinq kilomètres au nord sur une largeur moyenne de trois kilomètres. Ils produisent une quantité d'orge insuffisante aux besoins de ces nomades, ce qui les oblige à envoyer chaque année une caravane faire des achats de céréales à Oudjda.

Outre les palmiers qu'ils possèdent à Ouakda et à Bechar, les Oulad Djerir sont également propriétaires d'un certain nombre des dattiers de l'oasis de Fendi de ceux de Tebouda, de Bou Iala, de Sidi Moumen et de Nekhaïla¹. Mais la récolte des dattes produites par ces palmiers n'est généralement pas suffisante pour les besoins de ces nomades, aussi sont-ils contraints d'envoyer en automne² une caravane au Tafilalet ou au Gourara pour y faire des achats de dattes.

¹ Petite oasis à l'est du Djebel Mezarif arrosée par deux sources. C'est un des lieux de campement des Oulad Djerir.

² Généralement fin octobre.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES DOUARS. | NOMBRE de | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|----------------------|--------------|------------|--------------------------------|---------|-------|----------------------------|----------|---------|
| | fantassins. | cavaliers. | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | bovins. |
| Oulad Mellouk.. ... | 70 | 20 | 150 | » | 120 | 3.000 | 3.000 | » |
| Oulad el Mir..... | 80 | 40 | 350 | » | 150 | 4.000 | 4.000 | » |
| Oulad El Haouari ... | 120 | 20 | 300 | » | 140 | 4.000 | 4.000 | » |
| Oulad Dada..... | 50 | 20 | 150 | » | 80 | 2.500 | 2.500 | » |
| Oulad Ali..... | 70 | 18 | 180 | » | 90 | 2.000 | 2.000 | » |
| Oulad bou Zian..... | 50 | 10 | 150 | » | 80 | 3.000 | 3.000 | » |
| El Hassinat..... | 80 | 10 | 160 | » | 150 | 3.500 | 3.500 | » |
| Oulad Aneur..... | 35 | 10 | 100 | » | 30 | 3.500 | 3.500 | » |
| Oulad bou Djemâa .. | 40 | 10 | 200 | » | 50 | 4.000 | 4.000 | » |
| El Oussaïf..... | 50 | 12 | 150 | » | 60 | 3.500 | 3.500 | » |
| Oulad bed Diar..... | 90 | 30 | 300 | » | 120 | 4.000 | 4.000 | » |
| Totaux..... | 735 | 200 | 2.495 | » | 1.070 | 37.000 | 37.000 | » |

DOUI MÉNIA.

Les Doui Menia forment une grande confédération qui occupe toute la vallée inférieure de l'oued Guir et étend ses campements à l'ouest jusqu'au district de R'orfa (Tafilalet) où ses nomades possèdent des propriétés.

D'après une tradition rapportée par le général de Colomb dans sa *Notice sur les oasis du Sahara*¹, les

¹ Publiée dans la *Revue algérienne et coloniale* (juillet, septembre et octobre 1860).

Doui Menia habitaient autrefois le Sahel au Sud-ouest de Sous sur les bords de l'Océan Atlantique. « Une » année la sécheresse était grande dans leurs pays, » les troupeaux erraient maigres et affamés dans les » plaines calcinées. Un douar s'éloigna du gros de la » tribu, à la recherche de pâturages moins fréquentés » et plus frais. Il s'avança vers le levant, guidé par » l'instinct des chameaux, les brises de l'Est appor- » taient à ces animaux l'odeur des herbes vertes et des » fleurs. Un jour le troupeau tout entier, au lieu de » rentrer comme d'habitude dans le centre du douar » au soleil couchant, échappa aux bergers et continua » sa route en trottant. Le douar suivit ses traces, et, » quelques jours après, le trouva rassasié et couché » dans les hautes herbes de l'oued Guir dont une » récente inondation avait ravivé la végétation. L'heu- » reux douar que le hasard ou le merveilleux instinct » de ses chameaux avait conduit sur cette terre féconde » envoya des émissaires au reste de la tribu, qui vint » toute entière s'y établir. Les Doui Menia ne quittè- » rent plus l'oued Guir, dont les pâturages étaient pré- » férables à ceux du désert qu'ils avaient abandonné. » Ils chassèrent vers le Nord les Hamian¹ qui l'occu- » paient, et, comme ils étaient nombreux, forts et » entreprenants, ils devinrent bientôt la terreur des » tribus voisines. »

¹ Les Hamian avaient été amenés dans ces régions par Iar' moracène, souverain de Tlemcen.

La tradition rapportée par le général de Colomb laisse le champ libre à toutes les conjectures en ce qui concerne l'origine des Doui Menia. Elle confirme seulement la véracité d'un fait déjà presque démontré par les données historiques, à savoir que les Doui Menia, venant des régions de l'Ouest, ont expulsé les Hamian de la vallée de l'oued Guir.

D'ailleurs, la connaissance que nous avons à l'heure présente de ces nomades permet d'affirmer que chez eux l'élément arabe domine. Aussi faut-il rechercher très probablement l'origine des Doui Menia dans les tribus arabes que l'invasion musulmane a amenées jadis dans ces contrées méridionales ; or nous savons que ce sont les Makil qui se sont presque exclusivement répandus dans le Sud marocain¹, s'arrêtant, les uns, comme les Doui Mansour², sur l'oued Drâa, tandis que les autres, comme les Beni Mokhtar³, occupaient le Sous et s'avançaient jusqu'au littoral de l'Atlantique. C'est donc très vraisemblablement aux arabes Makil

¹ A chaque pas dans les régions du Sud, on trouve des débris des hordes makiliennes plus ou moins transformées aujourd'hui par leur contact séculaire avec des populations berbères. Nous les retrouverons au Touat, sur l'oued Drâ (Arib, Tadjakant, Doui Belal) et aussi au Sous.

² Comme nous l'avons déjà vu, une partie des Doui Mansour fut transportée plus tard sur l'oued Za par Abou Hammou II, souverain de Tlemcen. C'est l'origine des Hallaf.

³ Parmi les Beni Mokhtar, les Doui Hassan avaient occupé le littoral du Sous, tandis que les Chebanate et les Rokaïtate s'installaient vers l'intérieur.

qu'ont été empruntés les principaux éléments qui ont constitué la confédération de Doui Menia¹ tandis que les autres provenaient soit de fractions berbères transformées par le contact, soit de tribus arabes de souche différente².

Telle est l'hypothèse que nous formulons en attendant que des données plus certaines aient pu nous fixer sur l'origine de cette grande tribu.

A l'heure présente, la puissante confédération des

¹ Suivant une légende qui a cours dans le Sud-ouest et que nous a rapportée le capitaine Regnault, le premier des chérifs hassani qui vint s'installer à Sidjilmassa amena d'Orient avec lui son serviteur Eddi El Menia et vingt cavaliers commandés par Djérir. Le premier serait le père des Doui Ménia, le second celui des Oulad Djerir.

En écartant le côté merveilleux de cette légende, il reste cette conception très vraisemblable, à savoir que les Doui Menia ont été les premiers « serviteurs » des Chérifs hassani.

Ceux-ci, sans doute, en les groupant autour d'eux et en les organisant en une forte confédération (à la tête de laquelle ils avaient peut-être réellement placé leur serviteur Eddi El Menia d'où le nom de Doui Menia, (ceux de, les gens de Menia (*)) n'avaient d'autre but que de trouver un solide appui pour leur autorité naissante.

Puis, plus tard, lorsque les Sultans hassani, installés à Fez ou à Maroc, se furent à peu près désintéressés des choses du Sud, les Doui Menia unis aux Oulad Djerir, livrés à eux-mêmes, surent conserver leur organisation fédérative, et, grâce à elle, se faire redouter pendant de longues années, de tous leurs voisins.

² Nous trouverons en effet dans la tribu des Oulad Djelloul des exemples de ces différents cas. L'avenir permettra, sans doute, d'en signaler d'autres.

(*) Menia signifie également « endroit inexpugnable » « forteresse ». D'où l'expression de Doui Menia pourrait signifier « les gens de la forteresse ».

Doui Menia comprend cinq tribus partagées en six caïdats¹. Ce sont :

| NOMS DES TRIBUS. | | NOMS DES CAIDS. |
|---------------------|---------------------|----------------------------------|
| Oulad Sliman. | Oulad Ioussef..... | Nadjem ould Djoudi. |
| | Oulad Djelloul..... | Mohammed ben Sliman. |
| | Idersa..... | Ali Hadjadj. |
| Oulad bou Anan..... | Iaïch ould Moussa. | El Kebir ould Kaddour. |
| Oulad bel Guiz..... | | Ahmed ben Touhami ould Belkheir. |

Chacune de ces tribus s'administre séparément sous l'autorité de son caïd respectif. Celui-ci, pour tout ce qui concerne les intérêts communs de la tribu, est

¹ Déjà en 1864, Taleb el R'azi des Idersa possédait un cachet.

En 1876, les cinq principaux chefs des Doui Menia se rendirent auprès du Sultan qui se trouvait à Oudjda. C'étaient : Taleb el R'azi pour les Idersa, Si bou Smaha pour les Oulad Ioussef, Salem ben Rahmoun pour les Oulad Djelloul, Kaddour ben Tabar pour les Oulad bel Guiz. Chacun d'eux reçut de Moulai el Hassan un cachet de caïd. La plupart de ces personnages sont aujourd'hui disparus.

En janvier 1892, une nouvelle députation de notables, parmi lesquels se trouvaient Mohammed ben Sliman des Oulad Djelloul, El Kebir ould Kaddour des Oulad bel Guiz, Iaïch ould Moussa des Oulad bou Anan et le caïd Taleb el R'azi des Idersa, se rendait à Fez emportant quelques présents pour le Sultan qui les nomma tous caïds. Mais Taleb el R'azi, trop vieux, fut relevé de ses fonctions et remplacé par Ali Hadjadj. Le cachet et les présents destinés à ce dernier lui furent rapportés par son oncle, le caïd des Oulad Djelloul, Mohammed ben Sliman. Le cachet du caïd Nadjem ould Djoudi, des Oulad Ioussef, lui fut apporté par Si El Arbi, en septembre 1892. Enfin, en février 1893, Ahmed ben Touhami ould Belkheir se rendit en députation à Fez avec des gens des R'enanema et des Oulad Djerir, et fut également nommé caïd des Oulad bel Guiz.

assisté d'une djemâa composée des notables de chaque fraction. Cette djemâa a en outre des attributions judiciaires, car elle constitue un véritable tribunal, jugeant les crimes et délits de droit commun, et chargé également de faire exécuter les jugements rendus par les talebs ou, en appel, par les cadhis du Tafilalet, de Figuig ou de Fez.

Les talebs examinent les contestations entre particuliers. Les parties peuvent faire appel de leurs sentences devant un des cadhis cités plus haut à leur choix. Toutefois, au lieu de recourir à cette juridiction il n'est pas rare de voir les plaideurs s'adresser aux marabouts de Kerzaz ou de Kenadsa qui arrangent l'affaire.

Bien qu'ayant une administration séparée et des intérêts parfois divergents, les tribus qui constituent la confédération des Doui Menia se montrent généralement solidaires les unes des autres. L'une d'elles vient-elle à être attaquée? Toutes les autres prennent les armes pour la secourir. La confédération elle-même est-elle menacée ou l'occasion se produit-elle de nuire à un ennemi ou de faire du butin? Nouvelle prise d'armes générale. Une tribu étrangère sollicite-t-elle l'appui de la confédération? Les chefs se concertent et décident s'il y a lieu de répondre à cet appel.

Voici comment se décide généralement ces prises d'armes.

Le caïd dont la tribu est menacée ou attaquée, dont on a sollicité l'appui ou qui a eu connaissance des faits

de nature à nuire à la confédération, prévient ses collègues qui se réunissent chez lui. La situation ayant été bien examinée sous toutes ses faces, on décide, s'il y a lieu, de convoquer l'assemblée générale¹.

Le tambour est alors porté sur le Gour'Tebel² au Sud de Megsem N'djoua³ et retentit bientôt pour convoquer tous les Doui Menia⁴.

L'Assemblée général réunie, on expose la situation, puis on décide à la majorité des voix, si, oui ou non, il y a lieu de prendre les armes. Dans l'affirmative, l'assemblée avant de se séparer élit le commandant en chef qui va diriger toutes les opérations⁵, et alors même qu'on n'en serait pas très content dans la suite, on évite

¹ C'est ce qui se fait ordinairement.

² « Tebel » signifie tambour.

³ C'est le Bab en Nedjoua des cartes.

⁴ On a laissé s'accréditer la légende que les sons de ce tambour étaient perçus par tous les Doui Menia lorsqu'ils sont campés sur l'oued Guir. Cela est tout à fait exagéré, car les sons de cet instrument sont de dimension ordinaire. A la vérité, les fractions campées à proximité de Gour Tebel l'entendent seules. Elles préviennent les autres si cela n'a déjà été fait par les soins du caïd. D'ailleurs, lorsqu'il se produit un fait de nature à mettre en mouvement tous les Doui Menia, il transpire forcément, et tout le monde étant sur le qui-vive, l'assemblée générale se réunit très promptement.

⁵ En 1893 on désignait la caïd Iaïchould Moussa comme étant plus susceptible qu'aucun autre d'être investi du commandement en chef en cas d'une action commune de la confédération. Avant lui, c'était Taleb el R'azi qui était désigné. Ce dernier qui est aujourd'hui trop âgé pour exercer aucun commandement, était le neveu de Taïeb ben Ammar qui avait eu en 1862 le haut commandement du Zegdou.

de le changer pendant toute la durée de la campagne pour ne pas en compromettre le succès.

La prise d'arme générale votée, si l'une des tribus refusait de fournir son contingent, elle risquerait d'être exclue de la confédération. Mais le fait ne s'est jamais produit, parce que les railleries et les sarcasmes des autres fractions l'amènent toujours à se joindre à elles.

Si une fraction de tribu refuse de marcher, elle est raziée à fond. A cet effet, le Commandant en chef convoque un certain nombre de cavaliers de chaque tribu, et à leur tête il se porte contre la fraction rebelle. S'il ne s'agit que de quelques individualités, après avoir pris l'avis des caïds, le commandant en chef leur inflige de fortes amendes dont le montant sert à récompenser ceux qui se distinguent pendant la durée des opérations. Il ne faudrait pas croire cependant que ces règles toutes conventionnelles fussent rigoureusement observées, comme le serait chez nous un règlement d'ordre public. L'esprit d'indépendance de ces populations ne pourrait le tolérer. Nous verrons, du reste, plus loin par un exemple récent que ces tribus sont quelquefois divisées et qu'elles se livrent parfois entre elles des luttes sanglantes.

Tous les hommes valides doivent prendre les armes soit qu'ils campent d'ordinaire au Tafilalet¹ ou qu'ils appartiennent aux fractions nomades de la confédération.

Le contingent est divisé en cinq fractions ou corps

¹ Comme les guithana de Figuig.

appelés Khoumous (un par tribu) commandés par leur caïd. Un sixième Khoumous est fourdi par les Oulad Djerir¹ sous les ordres de leurs caïds.

Les forces de la confédération, non compris le contingent de leurs alliés, s'élèvent à environ 5000 fantassins et 1.500 cavaliers².

Les hostilités terminées, on procède au partage du butin. L'assemblée générale décide la part à offrir au commandant en chef et à chacun des caïds. Ceux-ci, généralement, n'acceptent qu'une partie de ce qui leur est offert. Le reste est partagé entre les cinq khoumous proportionnellement au nombre d'hommes fournis par chacun d'eux et à raison de deux parts par cavalier et d'une par fantassin³.

Ces prises d'armes deviennent de plus en plus rares; il n'y en a pas eu depuis 1885⁴.

¹ C'est la réunion des contingents des Doui Menia et des Oulad Djerir ainsi organisés que l'on appelle « Zegdou ». Chez les tribus plus au Nord, et particulièrement chez les Beni Snassen, les forces alliées se nomment « Ahl el Leff ».

² Le général de Wimpffeu évaluait, en 1870, les forces des Doui Menia à 3.100 fantassins et 1.350 cavaliers. Cependant, d'après M. C. Sabatier, dans une lutte engagée deux ou trois ans auparavant avec les Ahl R'orfa du Tafilalet, les Doui Menia, unis à leurs alliés habituels (Oulad Djerir, Amour) avaient pu mettre sur pied 1.100 cavaliers seulement et 5.000 fantassins.

³ Les Oulad Djerir ont les mêmes droits que chacun des khoumous des Doui Menia.

⁴ Nous avons conservé le souvenir des dernières prises d'armes dans lesquelles les contingents de la confédération se réunirent dans

Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que les fractions des Doui Menia ne se livrent jamais à des

un but de défense ou d'attaque en commun. Nous en donnons ici l'exposé.

1° En 1862, le Ksar de Mezaourou, situé sur l'oued Zousfana et habité par les Oulad Djerrar, fraction des R'enanema de l'oued Saoura, était en hostilité avec les autres ksour des Beni Goumi où les Doui Menia ont des propriétés. Les habitants de Mezaourou ayant eu l'audace d'attaquer une caravane des Doui Menia qui allait au Gourara, ces derniers décidèrent de détruire le ksar. Après un siège de deux mois, Mezaourou fut ruiné et les débris de sa population se dispersèrent, les uns allèrent retrouver les R'enanema sur l'oued Saoura, les autres se retirèrent dans leur pays d'origine vers le Draa et le Sous où, sans doute, ils avaient encore quelques attaches. Dans cette expédition, les 6 khoumous avaient été commandés par Taïeb ben Aumar des Oulad Ali (Idersa).

2° En 1865, à la suite d'une dispute survenue à l'abreuvoir entre les gens de Serr'in (El R'orfa) et les Oulad Iousséf, les 6 Khoumous commandés par Kaddour ould Salem ben Tahar, des Oulad bel Guiz, vinrent mettre le siège devant Serr'in. Ce ne fut qu'en 1868, année appelée dans le Sud « Aam el R'orfa », que ce siège prit fin. A la suite de leur victoire, les Doui Menia et les Oulad Djerir se partagèrent la plus grande partie des « Melks » de Serr'in. Les palmiers furent divisés en deux lots qui, d'après les bases du partage, furent attribués, l'un aux Oulad Sliman, formant trois khoumous, l'autre aux Oulad bou Anan, Oulad bel Guiz et Oulad Djerir, formant les trois autres khoumous.

3° En 1870, les 6 khoumous, commandés par Si El Arabi ould Si bou Hafs, des Oulad Sidi ben Aïssa (Oulad Sidi Cheikh R'araba) qui campaient généralement à cette époque avec les Oulad Sliman, se levèrent contre nos colonnes que le général de Wimpffen conduisait sur l'oued Guir. Une partie des Oulad Sliman qui se trouvaient près de Zer'amra, au sud de la Hammadet El Kebir, ne put rejoindre les contingents réunis près de Sidi Taïeb.

4° En 1885, au mois de janvier, les familles des Oulad Djerrar qui étaient sur l'oued Drâa revinrent aux Beni Goumi et, profitant de l'éloignement des Doui Menia, s'emparèrent par surprise de Meza-

actes d'hostilité isolés. Bien au contraire, chacune d'elles conserve toujours sa liberté d'action indivi-

ourou; occupé seulement par quelques Khammès. La plupart de celles qui étaient avec les R'enanema ne tardèrent pas à les y rejoindre.

Les Doui Menia, campés sur l'oued Guir, ne vinrent pas immédiatement chasser les usurpateurs. Ils se flattaient de reprendre facilement le ksar lorsque la saison serait venue d'y installer leurs campements. Mais à cette cause d'inimitié d'autres griefs allaient bientôt s'ajouter.

En effet, au mois d'avril suivant, 60 cavaliers des Doui Menia vinrent faire une excursion dans les Ksour de la R'aba des R'enanema et tuèrent deux hommes de cette tribu. Ceux-ci ne tardèrent pas à user de représailles : un parti de 50 cavaliers alla rôder autour des campements de l'oued Guir et tua 5 hommes aux Doui Menia. La querelle prit alors des proportions plus grandes. Il ne s'agissait plus seulement de reprendre Mezaourou, mais de venger le sang versé. Une expédition générale fut résolue. Les Oulad Djerir qui ne demandaient qu'à suivre les Doui Menia au combat pour participer au butin, amenèrent leurs contingents : 1.500 fantassins et 140 chevaux furent réunis. Au lieu de perdre leur temps à faire le siège de Mezaourou, véritable nid d'aigles sur un rocher à pic où quelques hommes peuvent défier une armée arabe ne disposant que de moyens d'action insuffisants, les Doui Menia et les Oulad Djerir résolurent d'aller attaquer les R'enanema dans leurs oasis. Et s'ils venaient à s'enfermer dans leurs Ksour, on pourrait couper leurs palmiers, dévaster leurs jardins, leur infliger enfin des pertes de toutes sortes.

Ces derniers, d'ailleurs, n'attendirent point l'ennemi ; ils se concentrèrent en avant de leur R'aba (forêt de palmiers) au nombre de 700 hommes de pied. Le reste des hommes valides fut laissé à la garde des Ksour. Ce ne fut qu'en juillet que les Doui Menia arrivèrent aux Beni Abbès où le marabout de Kerzaz, se rendant en Algérie, les rencontra. Ce personnage religieux offrit en vain sa médiation. Les Doui Menia exigeaient comme condition de paix l'abandon immédiat de Mezaourou. Les R'enanema refusèrent et poussèrent l'audace jusqu'à marcher à la rencontre de leurs adversaires, bien supérieurs en nombre. Le premier engagement eut lieu près des Beni Abbès ; deux hommes des Doui Menia et 14 des R'enanema restèrent sur le

duelle et a toujours le droit d'attaquer, quand elle le juge à propos, les tribus ennemies. Mais si l'entreprise qu'elle veut engager était de nature à nécessiter, à un moment donné, l'intervention des autres tribus, elle devrait, au préalable, obtenir leur assentiment.

Par contre, personne ne peut s'attaquer à une tribu étrangère et amie. Si cette défense est transgressée et que quelque razzia ait été faite, les caïds écrivent aux fractions qui ont eu à supporter cette razzia, qu'ils tiennent à leur disposition tout ce qui leur a été enlevé. S'il y a eu mort d'homme, ils font connaître aux parents des victimes les noms des meurtriers et leur laissent toute liberté de venir se venger comme bon leur semble.

terrain. La colonne assaillante marcha sur Tamettret, où elle croyait entrer sans résistance, pensant que la majeure partie des habitants se trouvait avec les combattants des Beni Abbès. Mais elle fut reçue à coups de fusil et ne put forcer l'entrée du Ksar. Elle se contenta de dévaster l'oasis en coupant un grand nombre de palmiers.

Les R'enanema qui avaient combattu aux Beni Abbès s'étaient retirés dans l'Areg, soit pour y attirer leurs ennemis, soit pour les éviter. Quand ils en sortirent après deux jours de marche, ils avaient perdu 20 hommes morts de soif et étaient tellement exténués que les Doui Menia n'eurent qu'à se présenter pour les mettre en déroute. Ils leur tuèrent encore 18 hommes sans éprouver aucune résistance. Le marabout de Kerzaz implora la pitié des vainqueurs et les empêcha de poursuivre leurs succès, promettant au nom des R'enanema l'abandon de Mezaourou. Cette convention fut passée par écrit entre le marabout et les trois chefs des Doui Menia, Taleb el R'azi, Kaddour ould Facia et le cheikh Ali ould Ahmed. Les Doui Menia remonterent dans leurs campements ayant gagné leur cause, mais n'emportant que fort peu de butin.

D'une manière générale, les tribus des Doui Menia campent pendant l'hiver et l'été dans la plaine de Khechaab et dans la vallée de l'oued Guir où se trouvent toutes leurs terres de culture ; pendant l'hiver, elles s'occupent des labours, des ensemencements ; pendant l'été, elles font la moisson¹. Elles sont alors groupées et, en cas de prises d'armes générales, les contingents seraient rapidement réunis.

Il n'en est pas de même au printemps et à l'automne, saisons auxquelles elles se séparent soit pour aller chercher des pâturages, soit, à l'époque de la maturité des fruits, pour aller vivre auprès des Ksour du Tafilalet² et des Beni Goumi où elles ont de grandes propriétés et faire la cueillette des dattes.

Elles sont alors très disséminées et, en cas d'attaque,

¹ Ce ne sont là, nous ne saurions trop le répéter, que des règles générales, que ces populations, qui ne sont soumises à aucun frein, observent avec plus ou moins d'exactitude, suivant l'intérêt du moment. Depuis quelques années, elles semblent tendre de plus en plus à s'en affranchir.

« Lors des fortes chaleurs, les Doui Menia, a écrit le général de Wimpffen, d'après les dires des otages de cette tribu qu'il avait ramenés de son expédition, s'installent sur les plateaux voisins et vont même à une ou deux journées de marche sur les terrains plus salubres de l'oued Zousfana et de l'oued bou Dib. L'oued Zousfana ne possède que des puits profonds ; dans l'oued bou Dib, ils le sont moins et ce bassin a, en outre, des sources assez abondantes. La température dans la vallée du Guir est douce en hiver, il n'y neige jamais ; mais en été, les chaleurs y sont très fortes et le siroco violent. ».

² C'est dans le district d'El R'orfa que les Doui Menia ont ces

il est possible qu'elles n'aient pas le temps de se rassembler¹.

En outre, elles ont en tout temps quelques tentes à El R'orfa (Tafilalet) ; ce sont celles qui, par suite de leur état de misère, manquent même de moyens de transport et ne peuvent suivre les autres dans leurs migrations. Les indigènes des Doui Menia, qui habitent ainsi constamment le Tafilalet, sont appelés par leurs coréligionnaires Guithana ; les autres nomades du Sud-Ouest les dénomment généralement Rouasia², c'est-à-dire individus sans ressources. Le Rouasi vit ainsi à El R'orfa jusqu'au jour où la fortune lui sourit,

propriétés. Voici l'énumération de ces propriétés ainsi que celle des Ksour de ce groupe :

| | | |
|----------------------------|---|---|
| 1° Serr'in..... | } | Les Oulad Ioussef y possèdent $\frac{1}{5}$ des palmiers. |
| | | Les Oulad Djelloul — 10.000 — |
| | | Les Oulad bel Guiz — beaucoup — |
| 2° Messifi..... | | Les Oulad bel Guiz — $\frac{1}{5}$ — |
| 3° Djedid..... | } | Les Oulad bou Anan — $\frac{1}{6}$ — |
| | | Les Oulad bel Guiz — beaucoup — |
| 4° Tir'eddouin... | | Ksar habité par des Juifs. |
| 5° Oulad Abder-rahman..... | } | Les Idersa y possèdent 10.000 palmiers |
| | | Les Oulad bel Guiz — beaucoup — |
| 6° El Gesba..... | } | Les Doui Menia n'ont pas de propriété dans |
| 7° Oulad Bedilla.. | | ces deux Ksour. |

¹ C'est d'ailleurs ce qui s'est produit en 1870, ainsi que nous venons de le voir.

² « Rouasia », au singulier « Rouasi » (de « ras », tête, pluriel « rons »), au sens propre, individu qui n'a que sa tête, qui n'a plus aucune ressource.

C'est le synonyme de « semmach » (de « chems », ou impropre-

il abandonne alors ses compagnons de misère et retourne habiter dans sa fraction d'origine.

Les Doui Menia reconnaissent au moins nominale-ment l'autorité du Sultan. Ils obéissent à ses ordres, en tant toutefois que ceux-ci ne gênent pas leurs projets.

Ils paient l'impôt à raison de 1 mouton pour 5 chameaux ou pour 21 à 100 moutons, 1 mouton par fraction complète de 100 moutons.

En outre, ils distribuent aux pauvres, à titre d'achour, le $\frac{1}{10}$ des produits de la terre.

Mais il faut considérer ces impôts plutôt comme des dons volontaires que comme des redevances obligatoires, car le sultan ne dispose d'aucun moyen pour les contraindre à les payer, s'ils venaient à refuser de le faire.

Les Doui Menia récoltent une quantité d'orge suffisante pour leurs besoins dans les bonnes années ; quelquefois même ils peuvent en vendre à leurs voisins.

Ils trouvent facilement du bois pour leur usage journalier dans le lit des oueds et dans les montagnes.

Nous dirons maintenant quelques mots de chacune des tribus constituant cette grande confédération.

ment, « semch », soleil), autre expression vulgaire pour désigner un pauvre diable.

En un mot, suivant la pittoresque expression du caïd El Habib ould Mebkhout, des Oulad Mansoura (Hamian), les Rouasia d'El R'orfa, c'est le village nègre des Doui Menia. — Capitaine Fariau, chef de l'annexe de Méchéria.

OULAD IOUSSEF.

Les Oulad Ioussef se partagent en plusieurs fractions qui sont :

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de tentes. | NOMS DES NOTABLES. |
|----------------------------|----------------------|---|
| Oulad Aïd (2 douars)..... | 100 | Embarek ould Abdallah. |
| | 100 | Kerroum ould Messaoud. |
| Oulad Saïdan | 150 | Nadjem ould Douldi. — caïd de la tribu — |
| Marguehiïn | 80 | Mokaddem ould Abderrahman. — el Hadj el Arbi — |
| El Haouschiïn..... | 70 | Mokaddem Khelifa ould bou Azza. |
| El Merabtin. | 80 | Si El Madani ould M'hammed. |
| Oulad Ameur et El Haouamel | 90 | Mokaddem Sliman ould Djelloul. |
| Total..... | 670 | |

Les personnages les plus importants de cette tribu sont : le caïd Nadjem, homme de 32 ans, connu par sa bravoure, qui s'est distingué lors de l'incursion de Si Sliman ben Kaddour en 1882, et le mokaddem Ould Abderrahman el Hadj el Arbi. Mais l'influence de ces deux personnalités ne s'étend pas au-delà des Oulad Youssef.

Les indigènes de cette tribu sont serviteurs religieux des marabouts des Beni Abbès et de la zaouia de Kerzaz. L'ordre qui a son siège à cette zaouia compte chez eux trois mokaddems, ce sont avec Ould Abderrahman el Hadj el Arbi, Khelifa ould bou Azza et Sliman ould Djelloul. Il compte environ 200 Khouans dans la tribu¹.

¹ Bou Amama compte aussi de nombreux serviteurs dans cette région.

Comme il n'existe pas de taleb chez les Oulad Ioussef, ils s'adressent pour le règlement de leurs questions litigieuses, à ceux des Oulad bel Guiz : Taleb el R'azi et Si Mohammed ben Djilali, ou à celui des Oulad bou Anan, El Hadj Mohammed.

Leurs terrains de culture sont situés :

1° Dans la plaine de Khechaab, près de la séguia dite El Ioufia.

2° à Nebka, au nord des Bahariat.

3° à El Morra sur la rive droite de l'oued Guir, près de Sidi Taïeb.

Ils ensilotent à Hadibat m'ta Messaada et à Moul Tebel, au sud de Megsem N'djoua, où ils ont construit, en 1892, quatre maisons et creusé deux puits.

Leurs campements habituels sont :

En hiver, dans la plaine de Khechaab, sur l'oued Chelkha.

Pendant cette saison, l'oued Guir roule une quantité considérable d'eau ; les Oulad Ioussef abreuvent leurs troupeaux dans cet oued, aux puits d'El Aouar¹, dans Khechaab et à ceux de Kheneg².

Au printemps, sur l'oued Zousfana, de Moungar à Igli ; ils abreuvent leurs troupeaux dans les ksour des Beni Goumi, à El Aouina, à Zafran el Kebir, à Zafran Ser'ir, à El Ksib el Biod et à El Ksib el Atchan ; Sur l'oued Saoura, d'Igli à Tamettret au commencement

¹ 12 puits, les uns bons, les autres mauvais.

² 4 puits dans l'oued Guir.

de la forêt de palmiers des R'enanema. Ils trouvent l'eau dans l'oued et dans les ksour ; A Daïat et Tiour, dans la vallée de l'oued bou Dib ; sur l'oued Hassi Embarek et dans la Hammada.

En été, Dans la plaine de Khechaab, pour la moisson.

A l'automne, près des ksour de R'orfa ; près des ksour des Beni Goumi ; ils s'installent près des jardins, mangent les fruits et font la cueillette des dattes ; Dans la Hammada ; sur l'oued Saoura.

Les Oulad Ioussef possèdent des jardins et des palmiers dans les ksour des Beni Goumi : à Zaouia Foukania, Barrebi, Tar'it, Mezaourou. Ils y ont également quelques maisons où ils déposent une partie de leur récolte. Ils possèdent également un grand nombre de palmiers à Serr'in (R'orfa) exactement 1/5 de la totalité des palmiers de cette oasis.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|------------------------------|--------------|-------------|-------------|--------------------------------|---------|-------|----------------------------|----------|---------|
| | tentes. | fantassins. | cavalliers. | chameaux. | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | bovins. |
| Oulad Aïd | 200 | 300 | 100 | 400 | » | 250 | 4000 | 4000 | » |
| Oulad Saïdan | 450 | 260 | 60 | 300 | » | 300 | 1500 | 1500 | » |
| Marguebiin | 80 | 150 | 50 | 500 | » | 150 | 800 | 800 | » |
| El Haouachiin | 70 | 100 | 40 | 200 | » | 120 | 600 | 600 | » |
| El Merabtin. | 80 | 150 | 40 | 300 | » | 150 | 500 | 500 | » |
| Oulad Aneur et El Haouamel.. | 90 | 320 | 40 | 300 | » | 200 | 300 | 200 | » |
| Totaux | 670 | 1280 | 330 | 2000 | » | 1170 | 7700 | 7600 | » |

OULAD DJELLOUL.

Les Oulad Djelloul se divisent en trois fractions principales : Messaada, Rehamna¹ et Oulad Erzag, qui se subdivisent elles-mêmes de la manière suivante :

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de tentes. | | NOMS DES NOTABLES. | |
|-------------------------|---|--------------|-------------------------|--------------------------|
| | sur l'Oued Guir. | ou Toulelet. | | |
| Messaada. | Oulad Cheikh M'hammed. | 20 | 5 | El Arabiould Sliman. |
| | Oulad Aïssa (ou Hassasna) | 15 | 5 | M'hammed ben Abdelmalek. |
| | Oulad Zebban (ou Oulad Taleb ben Mohammed.) | 40 | 4 | Mohammed ben Hassonn. |
| | Oulad bou Taïeb..... | 50 | 4 | Tahar ben Zebban. |
| | Oulad Ahmedben Embarek | 15 | 4 | M'hammed bel Arbi. |
| | El Hamanda. | 20 | 4 | Abdelkaderould Mohammed. |
| | El Hachelfa..... | 8 | 4 | Allah ben Dahan. |
| | Chouafa..... | 15 | 4 | Slimanould Ali. |
| | Dhorma..... | 10 | 4 | Mohammedould el Aribi. |
| | Totaux de Messaada.. | 183 | 20 | Ahmed ben Maamar. |
| Rehamna. | Oulad en Nasseur..... | 10 | 4 | Bou Sekirould Brahim. |
| | Cheban..... | 12 | 4 | Mohammed ben R'ellouk. |
| | Mouabib..... | 8 | 4 | El Habib ben el Aredj. |
| | El Maatig..... | 6 | 4 | Mohammed ben Abdelkader. |
| | Totaux des Rehamna.. | 36 | 4 | Ioussefould Barka. |
| Oulad Erzag. | Oulad el Aribi ben Hammou..... | 10 | 4 | Abdallahould Rezoug. |
| | Oulad Mansour..... | 15 | 4 | Taïebould Hammou. |
| | Oulad bou Bekeur..... | 20 | 4 | Mohammed bel Hadj. |
| | El Alilat..... | 8 | 4 | Mimounould Abdelouahab.. |
| | Oulad Mezouri..... | 10 | 4 | Salahould bou Bekeur. |
| | Oulad Litim..... | 10 | 4 | Ali ben Maamar. |
| Totaux des Oulad Erzag. | 73 | 4 | Abdallah ben Ahmed. | |
| Totaux généraux..... | 292 | 20 | Abdelkaderould Touhami. | |

¹ Ou Oulad ber Rahmoun.

Les Hamamda sont originaires des Mehaïa.

Les Oulad Cheikh M'hammed, les Oulad Aïssa, les Oulad Zebban et les Oulad bou Taïeb viendraient de Figuig.

Enfin les Oulad Ahmed ben Embarek et les Hachelfa seraient venus de Sagniet el Ahmra.

La discorde la plus complète règne dans cette tribu qui est divisée en deux partis : D'un côté les Messaada avec le caïd Mohammed ben Sliman, homme d'environ 45 ans d'une excellente famille¹ sans influence en dehors de sa fraction ; de l'autre, les Oulad Erzag et les Rehamna qui voudraient avoir pour caïd Rahmounould M'hammed², jeune homme de 22 ans qui jouit d'un grand crédit dans ces deux fractions³.

Les Oulad Djelloul sont serviteurs de divers ordres religieux. Nous résumerons dans le tableau suivant les renseignements que nous possédons à ce sujet.

¹ Cette famille a déjà donné un chef aux Oulad Djelloul, Sliman ben Abdelmalek, grand père du caïd actuel.

² En 1892, ils ont envoyé une députation au Sultan Moulai el Hassan pour protester contre la nomination du caïd Mohammed ben Sliman et demander celle de Rahmounould M'hammed. Le Sultan ne voulut pas faire droit à cette requête.

³ En cas de lutte entre les deux partis, les Oulad Ioussef et les Oulad bel Guiz marcheraient avec les Messaada.

| NOMS DES | | | NOMBRE de Khouans. |
|----------------|---|---|--------------------------|
| FRACTIONS. | ORDRES qui y comptent des affiliés. | MOKADDEMS existant dans chaque fraction. | |
| Messaada | Kerzazia... | Mokaddem Mohammed ben Sliman-caïd. | 50 |
| | Ziania | » | 1 |
| | Taïbia | » | 2 |
| | Derkaoua.. | » | 5 |
| | Kadria..... | » | quelques |
| Rehamna | Kerzazia... | » | 8 |
| | Derkaoua.. | » | 3 |
| | Ioussefia... | » | tous |
| Oulad Erzag .. | Kadria..... | » | quelques |
| | Kerzazia... | Abdallah ould Rezoug | 7 |
| | Derkaoua.. | » | 3 |
| | Kadria..... | » | quelques |

Les Oulad Djelloul n'ont pas chez eux de taleb rendant la justice; ils soumettent généralement leurs contestations au taleb Si Mohammed ben Djilali des Oulad bel Guiz.

Comme tous les Doui Menia, les Oulad Djelloul cultivent dans la plaine de Kechaab.

Leurs campements habituels sont : en hiver : dans la plaine de Kechaab ; au printemps : sur l'oued Zousfana ; en été : dans la plaine de Kechaab si la récolte est bonne, et sur l'oued Zousfana dans le cas contraire ; en automne : au Tafilalet et aux Beni Goumi.

Les Oulad Djelloul possèdent de grandes propriétés

aux Beni Goumi, à Tar'it, à Bakhti et à Mezaourou. A Serr'in (R'orfa) ils sont propriétaires de 10.000 palmiers.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES en transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | | |
|--------------------------|----------------------------|-------------|------------|------------------------------|---------|-------|----------------------------|----------|---------|---|
| | tentes. | fantassins. | cavaliers. | chameaux. | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | bovins. | |
| Messaada. | Oulad Cheikh M'hammed... | 25 | 40 | 10 | 90 | » | 50 | 750 | 750 | » |
| | Oulad Aïssa..... | 15 | 30 | 6 | 50 | » | 40 | 300 | 300 | » |
| | Oulad Zebban..... | 44 | 70 | 15 | 120 | » | 90 | 750 | 750 | » |
| | Oulad bou Taïeb | 50 | 75 | 14 | 120 | » | 150 | 100 | 100 | » |
| | Oulad Ahmed ben Embarek.. | 15 | 25 | 7 | 80 | » | 40 | 300 | 300 | » |
| | El Hamanda..... | 20 | 35 | 6 | 40 | » | 60 | 200 | 150 | » |
| | El Hachelfa..... | 8 | 15 | 4 | 20 | » | 12 | 100 | 100 | » |
| | Chouafa | 16 | 30 | 8 | 100 | » | 40 | 300 | 300 | » |
| | Dhorma..... | 10 | 15 | 5 | 20 | » | 30 | 150 | 150 | » |
| Totaux des Messaada..... | 203 | 335 | 75 | 640 | » | 512 | 2950 | 2900 | » | |
| Rehamna. | Oulad en Nasseur | 10 | 15 | 9 | 30 | » | 25 | 20 | 50 | » |
| | Cheban..... | 12 | 20 | 3 | 40 | » | 20 | 300 | 100 | » |
| | Mouabib..... | 8 | 15 | 2 | 30 | » | 15 | 60 | 60 | » |
| | El Maatig..... | 6 | 15 | 1 | 30 | » | 10 | 70 | 70 | » |
| Totaux des Rehamna..... | 36 | 65 | 15 | 130 | » | 70 | 450 | 280 | » | |
| Oulad Erzag. | Oulad el Aribi ben Hammou. | 10 | 20 | 5 | 40 | » | 30 | 80 | 80 | » |
| | Oulad Mansour..... | 15 | 25 | 6 | 30 | » | 25 | 120 | 120 | » |
| | Oulad bou Bekeur..... | 20 | 30 | 10 | 60 | » | 50 | 250 | 250 | » |
| | El Alilat..... | 8 | 15 | 3 | 50 | » | 15 | 140 | 140 | » |
| | Oulad Mezouri..... | 10 | 38 | 7 | 150 | » | 20 | 450 | 150 | » |
| Oulad Litim..... | 10 | 20 | 5 | 200 | » | 25 | 800 | 800 | » | |
| Totaux des Oulad Erzag.. | 73 | 148 | 36 | 530 | » | 165 | 1840 | 1510 | » | |
| Totaux généraux..... | 312 | 548 | 126 | 1300 | » | 747 | 5240 | 4720 | » | |

IDERSA.

Les Idersa se divisent en cinq fractions de la manière suivante :

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de tentes. | | NOMS DES NOTABLES. |
|------------------------|----------------------|-----------------|--------------------------------|
| | sur l'oued Guir. | au Taflelet. | |
| El R'iout | 30 | 30 | Brahim ben el Hassen. |
| Oulad Ali | 50 | 10 | El R'aziould Ahmar. |
| Oulad Erzoug..... | 150 | » | Ali Hadjadj, caïd de la tribu. |
| Oulad Neseir..... | 120 | 6 | » |
| Tielsa | 20 | 8 | Hadidould Brahim. |
| | 370 | 54 | |
| Totaux..... | 424 | | |

Le caïd Ali Hadjadj administre la tribu avec une djemâa. Il n'est pas de grande tente; aussi a-t-il été difficilement accepté par les Idersa qui ont envoyé sans succès une députation au Sultan pour demander son remplacement par El R'aziould Ahmar.

Au point de vue des influences religieuses, on trouve chez les Idersa une centaine de Khouans Kerzazia (dont le mokaddem est Mohammed ben Seddik, d'El R'iout) et 20 Khouans Ziania. Mais, ils sont surtout serviteurs de la Zaouia tahtania (Beni Goumi).

Les Idersa n'ont pas chez eux de taleb rendant la

justice. Ils s'adressent pour cela au taleb des Oulad bou Anan ou à ceux des Oulad bel Guiz.

Ils cultivent également à Khenib Aïa sur la rive gauche de l'oued Guir en face de Medrabin, et à Dechira dans la plaine de Khechaab.

Ils ensilotent dans cette même plaine et particulièrement à Khenib Aïa.

Leurs campements sont habituellement les mêmes que ceux des deux fractions précédentes.

Ils possèdent de grandes propriétés à Tar'it, à Barrebi et à Zaouia tahtania (Beni Goumi). Ils ont également 10.000 palmiers au ksar des Oulad Abderahman (R'orfa).

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|------------------------|--------------|------------|------------|-----------------------------------|---------|-------|----------------------------|----------|---------|
| | tentes. | fantassins | cavaliers. | chameaux | mulets. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. |
| El R'iout..... | 60 | 90 | 22 | 80 | » | 90 | 3000 | 3000 | » |
| Oulad Ali..... | 60 | 80 | 25 | 150 | » | 120 | 2000 | 2000 | » |
| Oulad Erzoug..... | 150 | 200 | 40 | 450 | » | 350 | 1500 | 1500 | » |
| Oulad Neseir..... | 126 | 250 | 50 | 350 | » | 300 | 1000 | 1000 | » |
| Tielsa | 28 | 40 | 5 | 40 | » | 70 | 250 | 250 | » |
| Totaux..... | 424 | 660 | 142 | 1070 | » | 930 | 7750 | 7750 | » |

OULAD BOU ANAN.

Les Oulad bou Anan se partagent en sept fractions qui sont :

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de tentes ¹ | NOMS DES NOTABLES. |
|------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| El Abadla..... | 100 | Iaïchould Moussa, caïd de la tribu. |
| Oulad Iaïch..... | 50 | Mohammed ben Mrabet. |
| Soualem..... | 120 | Cheikh Kaddourould el Facia. |
| Diabat..... | 40 | Taieb ben Ali. |
| Oulad Abdelouahab... | 80 | Mohammed Taleb. |
| Khouissiin..... | 60 | El Fekir Kaddourould Miloud. |
| El Begara..... | 20 | Mohammed ben Zianould Kaddour. |
| Total..... | 470 | |

¹ Les chiffres que nous donnons ici sont extraits du travail établi en 1885 par M. le Sous-lieutenant Niquet.

Iaïchould Moussa, le caïd de la tribu, est un homme de soixante ans environ qui est riche et possède une réelle influence sur toutes les fractions des Doui Menia¹.

Nommons encore comme personnages marquants Cheikh Kaddourould el Facia, homme d'expérience, âgé d'environ 65 ans et connu par sa bravoure, et son contemporain, Mohammed Taleb, cité également par sa connaissance des hommes et des choses, ainsi que par sa fortune.

On compte chez les Oulad bou Anan une centaine

¹ C'est à lui, selon toute probabilité que serait dévolu le commandement en chef de tous les Khoumous en cas de prise d'armes générale.

de Khouans Kerzazia. Cet ordre y a 4 mokaddems, ce sont : aux Khouissiin, El Fekir Kaddourould Miloud ; aux Oulad Abdelouahab, Mohammed ben Kerroum ; aux Soualem, Aliould Moussa ; et aux Begara, Djilali ben Abbou.

Les Ziania ont aussi un mokaddem dans cette tribu, c'est Mohammed Taleb.

Enfin les marabouts des Beni Abbès (oued Saoura) y comptent également des serviteurs.

La justice est rendue par le taleb El Hadj Mohammed.

Les Oulad bou Anan, cultivent à Nebak el Kraa, dans la plaine de Khechaab et à 3 kil. à l'est de Medrabin, à Oglat bou Dia, dans cette même plaine.

Ils ont là un ksar d'une trentaine de maisons servant de magasins. Ils en ont autant (30 maisons) à Diabat entre l'oued bou Allala et l'oued Hassi Embarek. Enfin ils possèdent encore le ksarould Hamida (20 maisons) à 2 kilomètres au sud-est de Medrabin.

Aux Beni Goumi, les Oulad bou Anan n'ont de propriétés qu'à Mezaourou.

Ils possèdent en outre 1/6 des palmiers (environ 10.000) de Djedid (R'orfa).

Leurs campements habituels sont :

En hiver : la plaine de Khechaab et la vallée de l'oued Guir.

Au printemps : la Hammada, l'oued bou Dib, et la vallée de l'oued Guir.

En été : la plaine de Khechaab et la vallée de l'oued Guir.

En automne: Mezaourou (Beni Goumi) et Djedid (R'orfa).

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

(Néant.)

OULAD BEL GUIZ.

Les Oulad bel Guiz se divisent en 8 fractions ainsi réparties entre leurs deux caïds :

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de tentes. | NOMS DES NOTABLES |
|---|----------------------|--|
| <i>El Kebir ould Kaddour caïd.</i> | | |
| Oulad Hammou | 80 | Azzi ben Salem. |
| Oulad Djaber | 60 | Ahmed ben Maamar. Salem ould Brahim. |
| Sninat | 30 | Brahim bel Hadj el Hachemi. |
| Oulad Iacoub ¹ | » | » |
| El Metran | 70 | Kaddour ben Salah. El R'azi ould Tahar. |
| Total des tentes soumises au caïd El Kebir | 240 | |
| <i>Ahmed ben Touhami caïd.</i> | | |
| Oulad Aïssa | 60 | Abdelkerim ould M'hammed ben Chimiani. |
| Oulad Sidi bou Zian | 80 | Si Smaïn ould el Hadj Abderrahman. |
| Oulad el Haoufi | 20 | Ahmed ould Touhami ould Bel Kheir. |
| Total des tentes soumises au caïd Ahmed | 160 | |
| Total général | 400 | |

¹ Les Oulad Iacoub sont dispersés par groupe de deux ou trois tentes dans les autres fractions avec lesquelles elles campent. Nous ne les citons que pour mémoire.

Le caïd El Kebir ould Kaddour¹, âgé d'une quarantaine d'années, est le plus influent ; il a de la fortune. Il s'est distingué en 1882 dans la lutte contre les Zoua.

Le caïd Ahmed ould Touhami, âgé seulement de trente ans, n'a pas autant de crédit.

Il faut citer encore comme personnages marquants :

El R'azi ould Tahar, homme d'expérience qui a une grande influence sur tous les Doui Menia et auquel ils s'adressent souvent pour le règlement de leurs questions personnelles.

Ben Abdallah ould el Aïredj, des Oulad Djaber, homme riche d'une soixantaine d'années, et Brahim bel Hadj el Hadi, homme de cinquante ans, assez riche.

L'ordre des Kerzazia a chez les Oulad bel Guiz peu de Khouans. On compte chez eux 25 Khouans Ziania et un mokaddem de cet ordre, El Hadj Mohammed ben Ali. Par contre les Kadria y sont nombreux.

Deux talebs rendent la justice chez les Oulad bel Guiz, ce sont : Taleb el R'azi et Si Mohammed ben Djilali.

Cette tribu cultive sur les deux rives de l'oued Guir, près de Goleïb Cliheb, et dans la plaine de Khechaab, au nord des Bahariat.

Les Oulad bel Guiz ensilotent à Moul Tebel sur le

¹ C'est le fils de l'ancien caïd Kaddour ben Tahar assassiné par les Ouled Djerir en 1883. Le caïd El Kebir passe pour être lié d'amitié avec Si Kaddour ben Hamza.

gour du même nom, au sud de Megsem N'djoua, et à Mertouma sur l'oued bou Allala. En ce dernier endroit les silos sont très nombreux. Ils sont gardés par quelques tentes qui reçoivent pour leur salaire deux mesures d'orge par charge de chameau. Chaque famille des Oulad bel Guiz a au moins un silo, quelques uns en ont jusqu'à trois.

En outre, les Oulad bel Guiz possèdent à Mertouma deux petits Ksour ou groupes de maisons servant de magasins.

Les campements habituels des Oulad bel Guiz sont :

En hiver et en été : sur l'oued Guir, près de Mertouma, l'hiver pour les labours, l'été pour la moisson. Quand ils ne trouvent pas d'eau dans l'oued, ils abreuvent leurs troupeaux à Mertouma et à Mennouna.

Au printemps : sur les rives de l'oued bou Allala, sur le cours supérieur de l'oued bou Dib. Ils abreuvent à Gueltet Ahmed ben Salah, Bou R'arraf et Gueltet el Atrous.

A l'automne : ils se rendent alors au Tafilalet où ils possèdent, dans le district de R'orfa, à Messifi, 1/5 des palmiers ; à Djedid, à Serr'in et aux Oulad Abderahman de grandes propriétés. Ils vivent alors des fruits ; et la cueillette des dates terminée, ils reviennent sur l'oued Guir.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|--------------------------|--------------|------------|-------------|--------------------------------|---------|-------|----------------------------|----------|---------|
| | tentes. | fantassins | cavalliers. | chameaux | mulets. | ânes. | montons. | chèvres. | bovins. |
| Oulad Hammou..... | 80 | 200 | 30 | 200 | 1 | 120 | 700 | 700 | » |
| Oulad Djaber..... | 60 | 120 | 15 | 300 | 1 | 90 | 600 | 600 | » |
| Suinat..... | 30 | 60 | 9 | 200 | » | 45 | 800 | 800 | » |
| Oulad Iacoub..... | » | 35 | 6 | 6 | » | 40 | 250 | 250 | » |
| El Metran..... | 70 | 150 | 35 | 180 | 1 | 150 | 900 | 900 | » |
| Oulad Aïssa..... | 60 | 120 | 20 | 200 | » | 180 | 1800 | 1800 | » |
| Oulad Sidi bou Zian..... | 80 | 180 | 35 | 300 | » | 180 | 1000 | 1000 | » |
| Oulad El Haoufi..... | 20 | 60 | 12 | 200 | » | 60 | 1500 | 1500 | » |
| Totaux..... | 400 | 925 | 162 | 1586 | 3 | 865 | 7550 | 7550 | » |

La région dans laquelle se meut la grande confédération des Doui Menia pourrait, d'après ce que nous venons de voir, être délimitée de la manière suivante :

Au nord : par une ligne partant de El Megren sur l'oued Guir, et passant par El Morra (oued Talzaza), Gueltet el Atrous (oued bou R'arraf), le confluent de l'oued R'erassa avec l'oued bed Douibat, Teniet Sebbah et Mouggar (oued Zousfana).

A l'est : par une ligne passant à une dizaine de kilomètres des oueds Zousfana et Saoura depuis Mouggar jusqu'à Tamettret.

Au sud : par une ligne partant de Tamettret et allant rejoindre les ksour de R'orfa.

A l'ouest : par une ligne partant des ksour de R'orfa et aboutissant à El Megren.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES SUR L'ENSEMBLE
DES DOUI-MENIA.

| NOMS DES TRIBUS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports | | | RICHESSES en troupeaux | | |
|---------------------|--------------|------------|-----------|----------------------------------|--------|-------|---------------------------|---------|--------|
| | tentes | fantassins | cavaliers | chameaux | mulets | ânes | moutons | chèvres | bovins |
| Oulad Joussef..... | 670 | 1.280 | 330 | 2.000 | » | 1.170 | 7.600 | 7.700 | » |
| Oulad Djelloul..... | 312 | 548 | 426 | 1.300 | » | 747 | 4.720 | 5.240 | » |
| Oulad Idersa..... | 424 | 660 | 442 | 1.070 | » | 920 | 7.750 | 7.750 | » |
| Oulad bou Anan..... | 470 | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Oulad bel Guiz..... | 400 | 925 | 462 | 1.586 | 3 | 865 | 7.750 | 7.550 | » |
| Totaux..... | 2.276 | 3.413 | 760 | 5.956 | 3 | 3.742 | 28.240 | 27.620 | » |

KSOUR.

OUAKDA.

Le Ksar d'Ouakda est situé à 22 kilomètres à l'Est de Kenadsa et à environ 100 kilomètres au Sud-ouest de Figuig, sur l'oued el Kheroua, au moment où cette rivière prend le nom d'oued Bechar.

Bâti en plaine sur la rive gauche et à environ 800 mètres de l'oued, le ksar compte une quarantaine de maisons.

Les palmiers au nombre de 10.000 environ, s'étendent à l'Ouest du village sur les deux rives de l'oued, jusqu'à 1 kilom. 500 au Nord du ksar et à 1 kilomètre au Sud; ils occupent une largeur moyenne de 500 mètres.

Le ksar est entouré de murs crénelés avec tours flanquantes, placés surtout à proximité des trois portes qui donnent accès l'une sur les palmiers, l'autre vers le Sud dans la direction de Bechar, et la dernière vers le Nord dans celle de Figuig.

Les habitants d'Ouakda sont berbères d'origine et de langue. Une partie d'entre eux servent de khamunés aux nomades qui possèdent des palmiers dans l'oasis.

A la tête du ksar est placé un cheikh qui l'administre avec un djemâa. Ce cheikh appelé El Hadj Mohammed ben Haddou est un homme d'une quarantaine d'années qui jouit d'une réelle influence dans le ksar. Citons encore, Ben Haddou, oncle du chef du ksar, et Mohammed ould Ahmed ben Chamek. Les gens d'Ouakda¹ se partagent en deux fractions d'égales forces :

Les Oulad Haddon, 20 familles,
et les Oulad Chamek, 22 familles.

Au point de vue religieux ils sont sous la dépendance absolue du marabout de Kenadsa dont ils sont les serviteurs. Celui-ci vient chez eux chaque année recueillir des ziara. en dattes et en orge, au moment de la récolte. C'est à lui également qu'ils versent l'impôt zekkat pour qu'il le fasse parvenir au Sultan.

La justice est rendue par Si Mohammed ben Salah, taleb originaire de Laghouat. Pour les affaires graves, ils s'adressent à la zaouia de Kenadsa et dans certaines circonstances le marabout examine l'affaire lui-même.

¹ On a jadis évalué à 400 le nombre des habitants d'Ouakda. Ce chiffre paraît exagéré.

C'est à lui en tout cas qu'ils versent les amendes prononcées.

Une source donnant une eau bonne et abondante, se trouve dans le ksar, en même temps qu'un puits près de la mosquée; celle-ci se dresse avec son minaret au milieu du village.

Cinq sources arrosent les jardins, la principale¹ est située sur la rive gauche de l'oued au milieu des palmiers et au Nord du ksar. On y trouve également une trentaine de puits dont l'eau est à une faible profondeur.

Les 10.000 palmiers d'Ouakda n'appartiennent pas tous aux ksouriens : un tiers environ est la propriété des oulad Djerir (oulad Kouider et oulad bed Diar) et de la zaouïa de Kenadsa.

Les habitants d'Ouakda cultivent dans leurs jardins de l'orge, du blé, du bechna² en quantité suffisante pour leurs besoins, et en général tous les légumes que l'on récolte d'ordinaire dans les oasis sahariennes. Les principaux arbres fruitiers que l'on trouve chez eux, sont le figuier, le pêcher, l'abricotier, le grenadier, la vigne.

Les gens d'Ouakda ne font pas de commerce, leur seule industrie est la fabrication de burnous, de haïks et aussi de tapis en laine blanche non teints qu'ils échangent contre l'orge et l'argent des nomades. C'est chez ces derniers qu'ils se procurent la laine nécessaire à cette fabrication.

¹ Ain Sidi bel Kassem d'après le sous-lieutenant Niquet (1885).

² Sorgho.

Ils possèdent cependant un millier de moutons ou de chèvres, auxquels il faut adjoindre 5 ou 6 chameaux et 4 ou 5 chevaux.

On estime à une centaine le nombre de fantassins armés que peut fournir ce ksar. Ce chiffre semble exagéré.

Les relations sont assez tendues entre Ouakda et Béchar, le ksar voisin. En 1890, les habitants de ce dernier village voulant venger la mort d'un des leurs tué il y a fort longtemps par ceux d'Ouakda, assassinèrent un Ksourien qui travaillait dans un jardin. Les deux ksour en vinrent aux mains : il y eut 12 tués du côté de Ouakda et 8 du côté de Béchar. Le marabout de Kenadsa intervint et réussit à les reconcilier, mais leurs relations sont restées froides.

A proximité du ksar se trouvent trois Koubbas, ce sont : à l'ouest et à 50 mètres de l'enceinte les Koublas de Si Abdelmalek ben Malah et de Si Aïssa ben Malah, à l'Est et à 100 mètres des murs, celle de Sidi Salah.

BÉCHAR.

Le ksar de Béchar¹ est situé à environ 13 kilomètres au Sud de Ouakda et à 14 kilomètres à l'Est de Ke-

¹ D'après le voyageur allemand G. Rohlfs qui a visité l'oasis de Béchar en 1863, (il l'appelle « Bu-Schar ») elle contiendrait deux petits ksour et non un seul. Tous les renseignements que nous avons recueillis à diverses sources, c'est-à-dire auprès d'indigènes ayant visité Béchar, sont en contradiction formelle avec cette assertion de l'explorateur allemand.

nadsa sur la rive droite de l'oued Bechar, à 600 mètres environ de cet oued, au milieu des palmiers.

Le ksar compte une centaine de maisons protégées par une enceinte de hautes murailles, percées de créneaux et flanquées par quatre tours. Deux portes donnent accès dans l'intérieur du ksar, l'une au Nord dans la direction de Ouakda, l'autre au Sud, dans celle des Beni gonmi.

Les habitants de Bechar, berbères de race et de langue, étaient autrefois installés à Zekkour, à un kilomètre à l'est de l'emplacement actuel de leur ksar. Ils ont abandonné ce point pour venir s'installer là où ils sont aujourd'hui parce que leur ancien ksar tombait en ruines.

Le cheikh de Bechar, El Hadj ould Hanou Allah tient son autorité de la zaouïa de Kenadsa. Il est assisté d'une djemâa, composée des notables des autres fractions.

La population de ce ksar se partage en quatre fractions, qui sont :

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de familles. | NOMS DES NOTABLES. |
|------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Oulad El Hareïch | 10 | M'hammed ben Hairech. |
| Oulad Hammou Barka. | 5 | El Hadj Hammou Barka. |
| Oulad Hamou Allah.. | 6 | El Hadj Hammou Allah, cheikh. |
| Oulad Seddik..... | 13 | Moulai Bel Kassem ould Daho. |
| Total..... | 34 | |

Tous les habitants de Bechar sont serviteurs religieux de la zaouïa de Kenadsa, à laquelle ils donnent annuellement un panier de dattes par famille.

Les litiges sont réglés par le taleb Si Abderrahman, mais les affaires graves sont portées devant le marabout de Kenadsa.

Un puits est creusé dans la mosquée ; il fournit l'eau nécessaire aux ablutions.

Une source située à 300 mètres à l'Est du ksar pourvoit à la consommation des habitants. Ceux-ci ont en outre construit avec l'aide des Oulad Djerir un barrage sur l'oued Bechar à environ 1 kilom. 500 au Nord du ksar. De ce barrage partent deux seguias, l'une se développe sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche de l'oued. Les eaux qu'elles amènent servent à l'arrosage des jardins et des palmiers, aussi n'a-t-il pas été nécessaire de creuser des puits.

L'oasis compte environ 90.000¹ palmiers produisant d'excellentes dattes. La plus grande partie de ces palmiers appartient à la zaouïa de Kenadsa, aux Oulad bel Guiz (Doui Menia) et aux Oulad Djerir².

Dans les jardins, séparés les uns des autres, par des murs en « teubes »³, il y a une très grande quantité

¹ D'après un travail établi en 1885 par M. le sous-lieutenant Niquet le nombre des palmiers serait seulement de 40.000. L'appréciation de la quantité de palmiers existant dans une oasis est une chose des plus délicates, même pour des indigènes. Les chiffres donnés sont donc forcément très approximatifs.

² Ceux-ci possèdent également des maisons dans le ksar.

³ Briques en terre séchées au soleil.

d'arbres fruitiers : grenadiers, pommiers, pêchiers, figniers, abricotiers. Les ksouriens y cultivent l'orge, le blé et la luzerne. Celle-ci est envoyée au marabout de Kenadsa pour la nourriture de ses chevaux et aux oulad Djerir dans un but analogue. La production en orge et en blé est suffisante pour l'alimentation des gens de Béchar. Ceux-ci se livrent à la fabrication de quelques vêtements grossiers qu'ils vendent aux nomades et ne possèdent qu'environ 300 chèvres, quelques montons demman¹ et 5 ou 6 chameaux. Ils ont la garde de quelques bœufs appartenant au marabout de Kenadsa.

Il y a dans le ksar de Béchar environ 80 fantassins et

¹ Montons à poils du Sahara central, et de l'Afrique centrale et méridionale, à propos desquels M. de Quatrefages a écrit : « Les » moutons ont le poil ras chez les Nègres à cheveux laineux tandis » que les animaux de même espèce sont laineux chez leurs voisins, » hommes à peau lisse, d'origine caucasique ».

Le général de Wimpffen, dans les documents qu'il nous a laissés à la suite de l'expédition de l'oued Guir, nous a donné sur le demman les renseignements suivants :

« Cet animal est plus haut et plus gros que le mouton ordinaire, noir et sans laine. Sa viande est très bonne. La brebis est remarquable par sa fécondité. Bien nourrie avec la luzerne des jardins, elle produit a-t-on assuré au général, 4, 5 et jusqu'à 7 petits à la fois, et cela à deux reprises dans le cours d'une année. La quantité de lait qu'elle fournit est en rapport avec sa fécondité. Mais cette race demande sans doute des soins particuliers, car les nomades des contrées de l'oued Guir n'en ont point dans leurs troupeaux. Le général affirme du reste que ce mouton ne peut supporter l'ardeur du soleil et que pour cette raison, on le garde dans des étables. »

4 cavaliers armés de fusils, mais pour leur défense les ksouriens comptent surtout sur les Oulad Djerir, leurs protecteurs attitrés.

C'est en leur absence que les gens d'Onakda sont venus attaquer Bechar en 1890, et provoquer la lutte entre ces deux villages, lutte que nous avons rapportée précédemment.

A proximité de Bechar se trouvent deux koubbas, celle de Sidi Abdallah¹ et celle de Sidi Aïssa².

Sous les murs du ksar et à des distances variables campent les « Gnithana » des Oulad Djerir trop pauvres pour suivre leurs coreligionnaires dans leurs migrations.

KENADSA.

Le ksar de Kenadsa, un des plus importants de ces contrées en tant que siège de l'ordre des Ziania, est placé au pied d'une Hamuada, à laquelle il a donné son nom, à 30 kilomètres à l'Est de Foned Guir, à 22 kil. à l'Ouest d'Ouakda et à 14 kilomètres à l'Ouest de Bechar.

« L'oasis, a écrit le général de Wimpffen, entourée » à grande distance d'un terrain sablonneux, dépourvu » de toute végétation et prenant sur certains points le

¹ D'autres renseignements donnent Sidi Moumen, marabout des Oulad Djerir.

² Ancêtre de la fraction des Oulad el Haïrech, qui habitent le ksar.

» caractère d'une sebka recouverte d'une croûte
 » blanchâtre, a l'austère physionomie qui convient à
 » ce saint lieu. Les palmiers peu nombreux ne récréent
 » pas l'œil par une masse agréable de verdure; un
 » minaret élevé attire seul de loin l'attention. Les
 » abords de l'est présentent cependant une particularité
 » saisissante, la conduite d'eau qui alimente en partie
 » le ksar est bordée sur 2 kilom. d'une ligne de pal-
 » miers très pittoresque. Des habitations tombent en
 » ruine sur certains points, les autres ont néanmoins,
 » pour la plupart, un cachet de propreté qu'on ne trouve
 » pas d'habitude dans les ksour, les rues sont également
 » moins sales, et au centre la mosquée convenablement
 » bâtie, est l'objet d'un entretien constant. Le ksar
 » protégé par le souvenir traditionnel de Si M'hammed
 » bou Zian, n'a ni porte ni enceinte défensive, et l'oasis
 » ainsi qu'à Bou kaïs, est adossée au Nord à une arête
 » rocheuse et complètement découverte au Sud. Les
 » jardins possèdent un peu d'orge....., leur ensemble
 » a un aspect misérable¹ dénotant que leurs proprié-
 » taires demandent plutôt leur bien-être aux quêtes
 » et au commerce qu'à la culture de la terre. Ils ont
 » cependant quelques troupeaux et des terres cultivées
 » sur la route suivie par la colonne pour atteindre
 » l'oued Guir à Djorf et Torba. »

¹ Ces jardins subissaient depuis plusieurs années les ravages des sauterelles, lorsque la colonne de Wimpffen est venue camper auprès de ce ksar en 1870. Les habitants découragés avaient à peu près abandonné toute culture.

Les habitants de Kenadsa¹ forment environ 200 familles ainsi réparties² :

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de familles. |
|------------------------------------|---------------------------|
| Oulad Si M'hammed bou Zian..... | 20 |
| Oulad bou Zian | 10 |
| Oulad Mohammed..... | 12 |
| Oulad Abdallah | 6 |
| Oulad Saïd..... | 7 |
| Oulad Bouïah..... | 50 |
| Oulad Sidi Dekhissa..... | 15 |
| Oulad bel Guiz (Doui Menia)..... | 70 |
| Etrangers (diverses origines)..... | 10 |
| Total..... | 200 |

Tous les Ksouriens sont serviteurs religieux de la zaouïa. Ils ne paient pas cependant de ziaras fixes au marabout, mais ils cultivent ses propriétés.

Les nomades (Doui Menia, Oulad Djerir, Oulad en Nasseur, Beni Guil et une partie des Beraber) lui donnent un monton par tente chaque année, et les Doui Menia y ajoutent de l'orge.

¹ La plupart des renseignements que nous donnons ici sur Kenadsa sont extraits d'un travail dû à M. le lieutenant Nocher, adjoint au bureau arabe d'Aïn Sefra.

² Le voyageur allemand G. Rohlfs qui a séjourné à Kenadsa en 1863 estime à 5.000 âmes le chiffre de la population de ce Ksar. A Fillias, dans son récit sur « l'expédition de l'oued Guir » l'évalue à 2.000 âmes, il ajoute qu'un quartier du Ksar est uniquement occupé par les Juifs.

Le marabout et les membres de sa famille ne paient aucune redevance au Sultan. Bien au contraire, celui-ci, qui les a en grande considération, leur envoie souvent des présents.

Les contestations entre les gens du ksar, celles entre les nomades qui viennent pour faire régler leurs différends, sont examinées par l'imam de la mosquée, qui est chargé de trancher le débat. Le marabout juge en dernier ressort ; mais les affaires graves sont toujours portées directement devant lui. Du reste, il est constamment accessible à tous dans sa demeure, sauf le vendredi qu'il consacre exclusivement à ses devoirs religieux.

Tous les palmiers de l'oasis appartiennent au marabout ou à sa famille. A leur ombre pousse dans les jardins la végétation ordinaire des oasis sahariennes. L'eau pour l'arrosage de ces plantations est fournie par un grand nombre de puits disséminés au milieu des cultures.

Ce sont encore des puits, au nombre d'une trentaine environ, qui fournissent l'eau à l'intérieur du ksar, conjointement avec la source dont parle le général de Wimpffen. Cette source¹, située à l'est et à 2 kil. du ksar, est très abondante ; elle est connue sous le nom de Aïn Cheikh. Deux séguias conduisent ses eaux dans les jardins.

¹ Une autre source, Aïn Sidi Embarek, sort de terre à 500 mètres au nord du ksar dont elle alimente les habitations.

Le marabout de Kenadsa possède un troupeau de 300 chameaux, 650 moutons ou chèvres et une centaine de bœufs.

La famille du marabout possède également une vingtaine de chevaux qui servent à monter les 20 cavaliers du ksar. On estime, en outre, à 300 le nombre de fantassins armés de fusils que ce village pourrait mettre sur pied¹.

Les Doui Menia ensilotent à Kenadsa de l'orge, des dattes et du beurre².

Enfin on trouve à l'intérieur du ksar deux mosquées, dont une seulement est surmontée d'un minaret, et trois koubbas, dédiées à Lalla Aïcha bent Cheikh, à Si Mohammed ben Ahmed et à Moul Rodah.

La création du ksar de Kenadsa est due à Si El Hadj M'hammed ben Abderrahman ben Abou Zian³, plus connu sous les noms de Moulai bou Zian ou de Si M'hammed bou Zian. Ce saint personnage, né vers le milieu du XVII^e siècle de notre ère, d'une famille de chérifs fixé à l'embouchure de l'oued Drâa, étudia

¹ Ce chiffre que nous avons puisé dans les renseignements fournis par la division d'Oran, semblerait indiquer que la population est encore moins nombreuse que ne l'avait indiqué A. Fillias.

² Il est à supposer que ce sont surtout des fractions des Oulad bel Guiz dont un certain nombre de familles habitent le ksar, comme nous l'avons vu. Nous n'avons pas d'autres renseignements à ce sujet.

³ D'après de Foucauld, les marabouts de Kenadsa descendraient de Moulai Abdallah el Rezouani, enterré à Merakech.

d'abord à Fez. Chassé de cette ville par ordre du sultan Moula Ismaël à la suite d'une accusation de magie, il se rendit à La Mecque où Dieu lui accorda le don de Kerama, c'est-à-dire le pouvoir de faire des miracles. C'est à son retour de la ville sainte qu'il s'arrêta chez les Doui Menia, au lieu dit Kenadsa, pour y fonder une zaouïa qui est devenue le centre du ksar actuel.

Les fidèles accoururent en foule autour de lui pour écouler sa parole sainte, et son influence grandit bientôt dans tout le Sahara. Il l'employa surtout à ramener dans cette contrée la sécurité sur les routes. C'est la tâche que se sont également imposée ses successeurs. Aussi la spécialité des Ziania est-elle de conduire les caravanes et de les protéger contre les coupeurs de routes.

Les bénéfices rapportés par ce genre de service sont considérables ; c'est pourquoi les propriétés des Ziania sont nombreuses, aussi bien à Kenadsa qu'aux Beni Goumi, au Tafilalet et sur l'oued Drâa.

De là également est née la grande importance commerciale acquise autrefois par le ksar de Kenadsa, dont les caravanes venaient jadis jusqu'à Tlemcen. Mais la fréquentation de nos marchés par ces indigènes a diminué de plus en plus « à partir du jour où nous » leur avons interdit sur notre territoire une des » branches les plus lucratives de leur négoce avec nos » tribus, c'est-à-dire la vente des esclaves¹. »

¹ Général de Wimpffen.

Le commerce de Kenadsa est cependant assez important, car les nomades viennent s'y procurer des marchandises provenant de Melila, d'Oudjda et d'Aïn Sefra.

Les adeptes des Ziania sont nombreux aussi bien au Maroc que dans le Sahara. On en trouve également, mais en moins grand nombre en Algérie, dans les deux provinces d'Oran et d'Alger.

Au Maroc, on les rencontre sur l'oued Draa, au Tafilalet, chez les Doui Menia, les Oulad Djerir, les Beni Guil, à Aïn Chair, à Figuig, chez les Mehaïa, les Augad, les Beni Snassen. Dans le Sahara, ils comptent des adhérents aux Beni Goumi, dans le Gourara, le Touat et jusque dans le Soudan. Dans la province d'Oran, on en trouve surtout chez les Hamian et les Augad de l'Annexe d'El Aricha où chaque année un parent du marabout, délégué par lui, vient les visiter, avec l'assentiment des autorités algériennes¹.

Cet ordre religieux est, en somme, animé d'un grand esprit de tolérance. Il a toujours refusé de s'inféoder à tel ou tel sof, préférant garder une neutralité absolue.

¹ L'ordre a aussi des adeptes dans le Tell Oranais ; ils étaient jadis bien plus nombreux et le chef de l'ordre en tirait grand profit à l'époque où les Turcs étaient maîtres de la Régence d'Alger. « Un » des représentants de la secte, moyennant un certain droit, marchait, » pour la préserver de toute agression, à la tête de chaque caravane » qui mettait en relation l'ouest algérien avec l'intérieur de l'Afrique. » Général de Wimpffen.

C'est ce qui explique l'attitude prise par le marabout, lorsqu'en 1870, le général de Wimpffen vint camper à proximité de Kenadsa. Le camp à peine installé, le commandant de la colonne reçut la visite du marabout qui vint à lui avec tous les talebs formant son conseil.

« Ces pieux personnages, écrit le général, confortablement vêtus, respirant généralement la santé, d'une physionomie souriante, de formes douces et agréables et montés sur de beaux mulets, à côté desquels courent à pied de vigoureux nègres du Soudan, rappellent assez nos moines du moyen-âge. »

Le chef de la zaouia, Si Mohammed ben Abdallah¹, lui affirma que son plus vif désir était le rétablissement de l'ordre dans le sud-ouest et qu'il faisait des vœux pour le succès de nos entreprises. En même temps il offrait comme bienvenue au général de Wimpffen des vivres de toute sorte, cent sacs d'orge et 300 moutons.

L'attitude prise en cette circonstance par Si Mohammed ben Abdallah était, du reste, conforme aux principes de l'ordre. Si la pratique habituelle de

¹ Si Mohammed ben Abdallah est mort au commencement de 1895, il avait environ 70 ans. C'est son fils, Si Brahim, âgé d'une quarantaine, qui, après l'avoir longtemps secondé dans la direction de l'ordre, lui a succédé. Comme son père, le nouveau chef de la Zaouia de Kenadsa a toujours entretenu les meilleures relations avec les autorités françaises.

l'hospitalité lui a fait donner parfois asile à nos ennemis¹, il n'a jamais excité personne contre nous. Bien au contraire, sa façon d'agir après 1881 a été des plus correctes et ce sont des insurgés Tidjania ou Ziania qui firent les premiers leur soumission.

Aujourd'hui, les relations de nos autorités avec la zaouia sont toujours excellentes et, étant donné l'esprit de conciliation de cet ordre religieux, on peut affirmer qu'il ne contrecarrera jamais les projets que nous pourrions former pour notre extension dans ces régions, si nous savons nous-mêmes ne pas contrecarrer ses tendances essentiellement pacifiques.

BENI GOUMI.

On désigne sous le nom de Beni Goumi² un groupe de ksour situés principalement sur la rive gauche de l'oued Zousfana, ainsi que les indigènes qui les habitent.

¹ On ne saurait lui reprocher également d'avoir approvisionné nos dissidents, car cette manière d'agir est pour lui une affaire de conscience et de commerce et non une alliance de guerre.

² D'où vient cette dénomination? Nous l'ignorons absolument. Est-ce un souvenir des anciens maîtres du pays que les guerres et les invasions ont respecté? Ces premiers possesseurs étaient-ils les Beni Gommi, cette fraction des Abdelouad dont nous parle Ibn Khaldoun et qui, abandonnant leurs frères, s'étaient inféodés aux Beni Merin? L'avenir, sans doute, permettra de répondre à toutes ces questions, quand ces populations nous seront mieux connues.

Ces ksour, échelonnés sur une distance d'une vingtaine de kilomètres¹, sont du nord au sud :

Zaouia foukania, appelé aussi Zaouia Boungabia ou Zaouia m'ta Sidi Abdelmalek Boungab,

Tar'it,

Barrebi,

Bakhti,

Mezaourou, ksar ruiné sur la rive droite de l'oued²,

Zaouia tahlania, appelé encore Zaouia Sidi Embarek ben Athman.

Ils sont complètement indépendants les uns des autres. Deux d'entre eux sont habités par des marabouts : Zaouia foukania et Zaouia tahtania.

Le ksar de Bakhti n'est occupé que par des khammès des Doui Menia.

Les deux ksour de Tar'it et de Barrebi ont à leur tête des caïds qui ont été nommés en 1892 par le Sultan.

Les Beni Goumi, très pacifiques, sont peu ou point guerriers. Trop faibles pour résister à une attaque sérieuse, vu le manque d'entente entre les différents ksour, ils cherchent généralement à s'arranger à l'amiable chaque fois qu'ils ont quelque différend avec

¹ Distance calculée d'après les renseignements recueillis par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie. M. C. Sabatier, dans son « *Itinéraire de Figuig au Touat* » (Möbacher, 1876), l'évalue à 14 kilomètres seulement.

² Il existe encore dans cette région d'autres ksour ruinés, ce sont Tkoumit et Brika sur la rive gauche de l'oued Zousfana, Ksar bou M'hammed et Tiasit sur la rive droite.

leurs voisins, les Doui Menia et les R'enanema de l'oued Saoura. Ils n'ont recours au sort des armes qu'à la dernière extrémité.

Du reste, en cas de nécessité, ils trouveraient certainement un appui sérieux chez les Doui Menia. Car ceux-ci, qui ont de très grandes propriétés aux Beni Goumi, auraient tout intérêt à protéger ces ksour contre toute tentative venant de l'extérieur.

La population des Beni Goumi comprend des marabouts, des arabes, des harratin¹ et des nègres affranchis ou esclaves. L'administration est la même dans chacun des ksour : à sa tête est placé un caïd, assisté d'une djemâa, ou le chef de la zaouia.

Dans les Zaouias, le chef de chacune d'elle commande en maître absolu dans son ksar. Il ne réunit la djemâa que dans les cas les plus graves et encore cette djemâa n'a-t-elle qu'une voix consultative.

Pour la justice, chaque ksar possède un taleb qui juge les affaires d'intérêt privé. Les parties peuvent faire appel devant un des cadhis nommés par le Sultan (cadhi du Tafilalet, de Figuig ou de Fez).

¹ Au singulier hartani. Contrairement à une opinion souvent énoncée, l'hartani n'est ni un esclave affranchi, ni un sang mêlé issu d'un blanc avec une négresse, c'est le descendant des anciens propriétaires des oasis, réduit à la condition de cultiver pour ses vainqueurs la terre dont il était jadis le possesseur et qui lui a été enlevée par droit de conquête. (Voir Colonieu, voyage au Gourara et à l'Aouguerout, Bul. de la Soc. de Géographie de Paris, 1^{er} trimestre 1893, p. 65, et de Foucauld, Reconnaissance au Maroc, p. 10 à la note, etc., etc.)

La djemâa s'érige, en outre, en tribunal pour juger les crimes et délits; elle prononce des dommages-intérêts. Elle est aussi chargée de l'exécution des jugements rendus par les talebs ou en appel par les cadhis.

Les Beni Goumi ne paient pas d'impôts au Sultan. Ils s'imposent seulement du 10^e de leurs récoltes (achour) en faveur des pauvres.

ZAOUIA FOUKANIA.

Zaouia foukania est le siège d'une zaouia peu importante, fondée il y a environ deux ou trois siècles par Si Abdelmalek Boungab¹, d'où les noms de Zaouia m'ta Sidi Abdelmalek Boungab ou plus simplement Zaouia Boungabia qu'on lui donne quelquefois. Elle comprend deux fractions maraboutiques venues de points différents :

1^o Les Oulad ben Djerad qui comprennent 8 familles et dont les membres les plus influents sont les deux frères Brahim et El Hachemi ben Djerad.

2^o Les Oulad Sidi Abdelmalek Boungab qui forment 40 familles, dont les membres les plus marquants

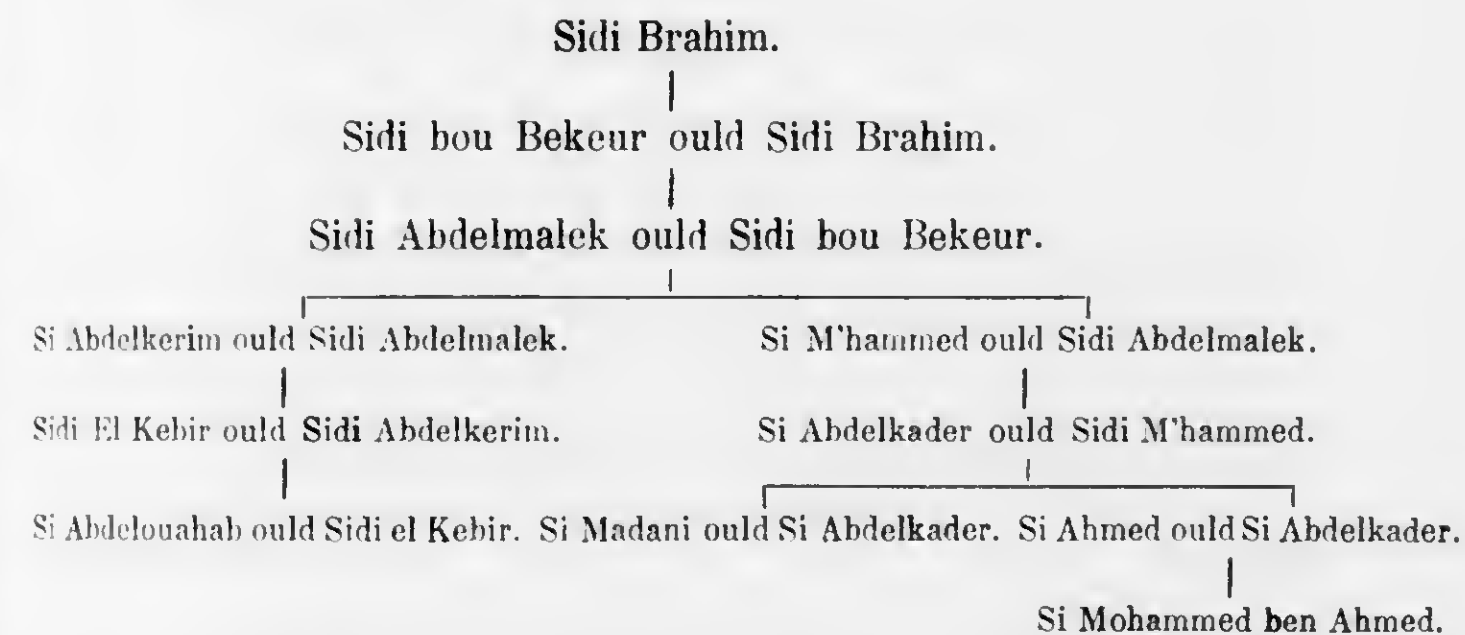
¹ En juillet 1882, Si Kaddour ben Hamza, lancé à la poursuite des Doui Menia, campés alors dans ces parages, atteignit Zaouia foukania, venant déjà de tenter la fortune à Barrebi et à Tar'it. Il savait que les Oulad Ioussef (Oulad Sliman) ont des dépôts à Zaouia foukania; aussi, usant de ruse, il demanda aux marabouts de la zaouia de lui ouvrir les portes du ksar « pour l'amour de Dieu ». Ceux-ci, trop faibles ou trop confiants, donnèrent accès aux gens de Si Kaddour qui livrèrent aussitôt le ksar et la zaouia au pillage.

sont : Si Mohammed ben Ahmed, le chef de la zaouia et son cousin Si Djilali ben Abdelmalek.

Les premiers sont originaires de Kerzaz qu'ils ont quitté il y a environ deux ou trois siècles, à la suite d'une brouille avec leurs parents.

Les Oulad Sidi Abdelmalek Boungab sont originaires de Saguiat el Ahmra.

La généalogie de cette famille depuis un certain Sidi Brahim est la suivante :



Si Mohammed ben Ahmed, le chef actuel de la zaouia, est un homme d'une cinquantaine d'années, très conciliant, expérimenté et jouissant d'une grande influence dans le ksar.

Le commandement du ksar est dévolu aux membres de la famille des Oulad Sidi Abdelmalek Boungab. Il appartient de droit au plus âgé des descendants de Si Abdelmalek à la mort du titulaire.

La djemâa dont est assisté le chef de la zaouia dans

les circonstances graves, est composée d'une quinzaine de notables : les harratin en sont exclus.

Les serviteurs religieux de Zaouia foukania sont les Oulad Dada et les Oulad El Haouari des Mefalha (Oulad Djerir) qui leur donnent annuellement un mouton par tente à titre de ziara. Ce ne sont pas les seuls dons que reçoive la zaouia : à certaines époques, particulièrement au moment de la moisson, les marabonts de cette zaouia vont faire des quêtes chez les Doui Menia. Le produit est destiné aux besoins de la zaouia. Ils recueillent ainsi annuellement environ 30 charges de chameau d'orge.

Les habitants de Barrebi et de Tar'it leur font aussi quelques présents en reconnaissance de leur intervention qui fit cesser une lutte entre ces deux ksour.

Les habitants de Zaouia foukania sont affiliés aux ordres religieux d'Ouazzan¹, de Kerzaz et de Kenadsa.

La justice est rendue par le taleb Mohammed ben El Arabi.

Les habitants de Zaouia foukania sont exempts d'impôts, en vertu d'un titre qui leur a été remis par le sultan Moula Ismaël². Le sultan Moulai El Hassan au moment où il chercha à faire valoir les droits plus ou moins contestables qu'il pouvait avoir sur les

¹ D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, le mokaddem des Taïba s'appellerait Si Naïmi.

² Probablement à l'époque de son expédition sur Figuig, c'est-à-dire vers 1679.

populations placées au sud-ouest de l'Algérie, leur avait écrit pour les inviter à venir faire viser ce titre par lui ; mais, arguant de leur pauvreté qui les empêchait d'entreprendre un tel voyage, ils avaient décliné cette invitation. A la suite de ce refus, le sultan leur a fait connaître par une nouvelle lettre qu'il maintenait la faveur jadis octroyée à leurs aïeux par son illustre ancêtre.

Le ksar de Zaouia Foukania est bâti sur la rive gauche et à environ 600 mètres de l'oued Zousfana. Il est entouré de murailles en « teubes », hautes de 4 mètres et percées de créneaux ; une seule porte, au sud-est, donne accès dans l'intérieur. A 500 mètres de cette porte, vers l'est se dresse la Koubba de Sidi Abdelmalek Boungab.

La forêt de palmiers s'étend au nord et à l'ouest du ksar sur une longueur de 5 kilomètres environ et une largeur moyenne de 300 mètres.

Les jardins et les palmiers n'appartiennent pas tous aux habitants de Zaouia Foukania. Quelques fractions de la tribu des Oulad Ioussef (Doui Menia) y ont des propriétés. Ce sont :

| | | | |
|----------------|-----------------|----|----------|
| Les Marguebiin | qui y possèdent | 10 | jardins. |
| Les Haouachiin | — | 3 | — |
| Les Merabtin | — | 9 | — |

Ces mêmes fractions possèdent en outre des maisons dans le ksar où elles mettent en sûreté une partie de leurs approvisionnements, soit :

Les Marguebiin : 100 charges de chameau d'orge.

Les Haouachiin : 20 charges de chameau d'orge.

Les Merabtin : 50 — — —

et aussi une petite quantité de dattes, de beurre et de laine. Il n'y a pas d'eau dans le ksar même, mais à 5 mètres de la porte d'entrée se trouve une source dont l'eau bonne et abondante suffit aux besoins de la population.

Une autre source existe au milieu des jardins et à environ 1.200 mètres au nord-nord-ouest du ksar. Ses eaux ainsi que celles de nombreux puits creusés au milieu des palmiers, ne servent qu'à l'arrosage.

Dans les jardins on cultive de l'orge, du bechna, du maïs et une petite quantité de blé; en outre ils produisent beaucoup de légumes. L'orge est à peu près suffisante pour la consommation des habitants pendant 6 mois, le reste du temps, ils se nourrissent de dattes dont les meilleures espèces sont les « feggous » et les « kalta ».

Les ressources en fourrages sont assez grandes; le drinn¹ qui pousse dans l'Erg passe pour être de meilleure qualité que celui des environs d'Aïn Sefra et les chevaux le mangent très volontiers.

Le bois est assez abondant soit dans le lit de l'oued Zousfana (tamarix) soit dans la montagne qui se trouve sur la rive droite et dans l'Erg : les principales espèces

¹ *Aristida pungens*, très gracieuse graminée qui vient dans les sables. La graine de cette plante est connue des indigènes sous le nom de « loul ». Ils la mangent en temps de disette.

que l'on y trouve sont le talha, le retem¹ et le cedra².

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|-------------------------------|----------------------------------|----------------------|----------|-------------------------------|-------|----------|----------------------------|---------|---|
| | maisons. fantassins armés. | cavalliers armés. | chameaux | mulet. | ânes. | moutons. | chèvres. | boeufs. | |
| Oulad Djerad | 8 | 70 | 10 | 2 | » | 50 | 100 | 100 | » |
| Oulad Sidi Abdelmalek Boungab | 40 | | | | | | | | |

TAR'IT.

Le ksar de Tar'it³ est situé à 6 kil. au sud de celui de Zaouia Foukania. Ce ksar est habité en majeure partie par des harratin qui se partagent en trois fractions, alors qu'il n'y en a qu'une seule d'arabes. Ce sont:

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de familles. | NOMS DES NOTABLES | OBSERVATIONS. |
|------------------------|------------------------|-------------------------|---|
| Oulad bel Kheir.. | 40 | Salem ould Belkheir.... | Harratin |
| Oulad Bezzag.... | 7 | Abdallah Bezzag..... | |
| Oulad Rabah.... | 5 | Mohammed ould Rabah. | Arabes. Nègres affranchis des Oulad bel Guiz (Doui Menia). |
| Oulad bou Feldja. | 10 | Taieb ben Ali | |
| Oulad Krindji.... | 4 | » | |
| Total..... | 66 | | |

¹ *Genista juncea* — genêt d'Espagne.

² *Zizyphus lotus* — jujubier sauvage.

³ En juillet 1882, Si Kaddour remontant l'oued Zousfana à la poursuite des Doui Menia, vint sommer les habitants de Tar'it de lui ouvrir les portes de leur Ksar; ceux-ci refusèrent et Si Kaddour dut s'éloigner après un échange de coups de fusil.

En 1892, deux habitants de ce ksar, Taïeb ben Ali et Salem ould Belkheir, se sont rendus en députation auprès du Sultan avec des délégués de Barrebi, Zaouia tahtania, Igli et le fils du marabout de Kenadsa¹, Moulai el Hassan, qui ne cherchait qu'un prétexte d'affirmer ses droits sur ces régions, nomma ces deux indigènes caïd de Tar'it, et plaça sous le commandement du premier la seule fraction des Oulad bou Feldja, laissant au second l'autorité sur les autres fractions.

Le caïd Taïeb ben Ali est un homme de bonne famille qui a perdu par ses prodigalités la grande fortune qu'il tenait de son père.

Le caïd Salem ould Belkheir est un hartani, âgé d'environ 50 ans, assez riche et très écouté de ses administrés, de même origine.

L'influence de ces deux chefs est purement locale.

Les habitants de Tar'it vivent en bonne intelligence avec les nomades et les autres ksouriens. Ils ont été cependant en lutte jadis avec leurs voisins de Barrebi pour des motifs futiles; la paix a été rétablie entre eux, grâce à l'intervention des marabouts de Zaouia Foukania².

¹ Le Sultan avait invité Si El Arbi des Doui Menia à lui amener les notables de ces régions sahariennes.

² En 1894, le Ksar de Tar'it fut le théâtre d'un épisode de la lutte qui divise actuellement les Doui Menia. Des gens des Oulad bou Anan, qui se trouvaient dans ce ksar, furent attaqués à l'improviste la nuit par leurs adversaires des Messaada (Oulad Djelloul). Ceux-ci leur tuèrent plusieurs hommes et, les ayant chassés du Ksar, s'y installèrent en maîtres.

Trois ordres religieux ont des adeptes chez eux :

Celui de Kenadsa à qui ils donnent de l'orge et des dattes comme ziaras.

Celui de Kerzaz qui est représenté dans le ksar par le mokaddem Bel Kassem ould Ali ou Tahar.

Celui d'Ouazzan dont le mokaddem est Mohammed ben Merzoug.

La justice est rendue par le taleb Abdallah ould Bel Kassem, de la fraction des Oulad bou Feldja.

Le ksar est bâti sur un plateau rocheux. C'est un carré de 500 mètres de côté environ, enveloppant une soixantaine de maisons; ses murailles hautes de 4 mètres sont percées de créneaux, une seule porte au sud permet d'y pénétrer. Des dunes se trouvent sur sa face nord et ouest. Le flanquement de l'enceinte est assuré au moyen de 5 tours. Au milieu du côté ouest se trouve un puits dont l'eau très abondante est à une profondeur de 10 mètres environ.

La forêt de palmiers s'étend à 4 kil. au nord et à 1 kil. au sud du ksar, sa largeur moyenne est de 300 mètres.

Comme à Zaouia Foukania une partie des palmiers et des jardins est possédée par des étrangers.

C'est ainsi que les Marguebiin des Oulad Ioussef (Doui Menia) y possèdent 3 jardins.

En outre 2 fractions des Idersa (Doui Menia) possèdent :

Les Oulad Erzoug, 3 jardins.

Les Oulad Ali, 2 jardins.

Enfin la zaouia de Kerzaz est également propriétaire de 3 jardins et celle de Kenadsa de 6.

Quant aux palmiers, les Messaada des Oulad Djelloul (Doui Menia) en possèdent 2.800 et les Oulad Ergag de la même tribu près de 4.000.

Ces étrangers possèdent également dans le ksar quelques maisons où ils emmagasinent de l'orge, des dattes, du beurre et de la laine.

Les cultures, les ressources en bois et fourrages sont les mêmes qu'à Zaouia Foukania.

Les jardins sont arrosés par de nombreux puits et par une séguia venant de l'Erg et passant à environ 500 mètres sur la face est du ksar.

Les harratin de Tar'it possèderaient une soixantaine de fusils à pierre et les arabes de ce ksar une quarantaine de ces mêmes armes. On trouverait également dans le ksar une dizaine de chevaux.

BARREBI.

Le ksar de Barrebi¹ est situé à 3 kil. environ au sud de Tar'it².

¹ D'après le sous-lieutenant Niquet (1885), Barrebi est le ksar le plus important des Beni Goumi. Comme à Tar'it, Si Kaddour tenta vainement de se faire ouvrir les portes de ce ksar en juillet 1882. Accueilli par des coups de fusil, il dut s'éloigner avec ses gens non sans avoir, dit-on, tué un des fils de Taleb el R'azi.

² D'après le capitaine Regnault, de Tar'it à Barrebi la distance est de 6 kilomètres et elle serait la même de Barrebi à Bakhti. Les renseignements recueillis par les agents indigènes déjà cités ont permis de rectifier ces données.

De même que dans ce dernier ksar nous trouvons à Barrebi deux caïds nommés en 1892 par le Sultan et dans les mêmes conditions. Ils se répartissent de la manière suivante le commandement des différentes fractions habitant le ksar.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE DES FAMILLES. | NOMS DES NOTABLES. |
|----------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|
| Caïd Mohammed ben Saïd. | | |
| Oulad Allal..... | 60 | El Haoussine ould Embarek. |
| Oulad Jacoub..... | | Mokaddem Embarek ould ben Brahim. |
| Oulad Sidi-Brahim... | | Mohammed ben Saïd-caïd. |
| Oulad Aïssa..... | | Hammouin Cheikh. |
| Caïd Mohammed ben Taïeb ben Mir. | | |
| Oulad Moussa..... | 40 | Mohammed ben Taïeb ben Mir-caïd. |
| Oulad Cadhi..... | | Ahmed ou Cadhi. |
| Total. | 100 | |

Le plus influent est le caïd Mohammed ben Saïd ; sa fraction est d'ailleurs la plus nombreuse. C'est un homme de 45 ans environ qui est assez riche.

Sous le rapport de la fortune, l'autre caïd est mieux partagé, car il possède, dit-on, 2.000 palmiers¹.

Tous deux sont assistés d'une djemâa, mais leur influence ne s'étend pas en dehors de l'oasis.

¹ C'est là évidemment, pour la région, une grosse fortune. On peut se rendre compte de sa valeur relative en se basant sur ce fait que le prix moyen d'un palmier à Tar'it est de 30 francs.

Enfin la zaouia de Kerzaz est également propriétaire de 3 jardins et celle de Kenadsa de 6.

Quant aux palmiers, les Messaada des Oulad Djelloul (Doui Menia) en possèdent 2.800 et les Oulad Ergag de la même tribu près de 4.000.

Ces étrangers possèdent également dans le ksar quelques maisons où ils emmagasinent de l'orge, des dattes, du beurre et de la laine.

Les cultures, les ressources en bois et fourrages sont les mêmes qu'à Zaouia Foukania.

Les jardins sont arrosés par de nombreux puits et par une séguia venant de l'Erg et passant à environ 500 mètres sur la face est du ksar.

Les harratin de Tar'it possèderaient une soixantaine de fusils à pierre et les arabes de ce ksar une quarantaine de ces mêmes armes. On trouverait également dans le ksar une dizaine de chevaux.

BARREBI.

Le ksar de Barrebi¹ est situé à 3 kil. environ au sud de Tar'it².

¹ D'après le sous-lieutenant Niquet (1885), Barrebi est le ksar le plus important des Beni Goumi. Comme à Tar'it, Si Kaddour tenta vainement de se faire ouvrir les portes de ce ksar en juillet 1882. Accueilli par des coups de fusil, il dut s'éloigner avec ses gens non sans avoir, dit-on, tué un des fils de Taleb el R'azi.

² D'après le capitaine Regnault, de Tar'it à Barrebi la distance est de 6 kilomètres et elle serait la même de Barrebi à Bakhti. Les renseignements recueillis par les agents indigènes déjà cités ont permis de rectifier ces données.

De même que dans ce dernier ksar nous trouvons à Barrebi deux caïds nommés en 1892 par le Sultan et dans les mêmes conditions. Ils se répartissent de la manière suivante le commandement des différentes fractions habitant le ksar.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE DES FAMILLES. | NOMS DES NOTABLES. |
|----------------------------------|-------------------------|----------------------------------|
| Caïd Mohammed ben Saïd. | | |
| Oulad Allal..... | 60 | El Haoussineould Embarek. |
| Oulad Jacoub..... | | Mokaddem Embarekould ben Brahim. |
| Oulad Sidi-Brahim.... | | Mohammed ben Saïd-caïd. |
| Oulad Aïssa..... | | Hammouin Cheikh. |
| Caïd Mohammed ben Taïeb ben Mir. | | |
| Oulad Moussa..... | 40 | Mohammed ben Taïeb ben Mir-caïd. |
| Oulad Cadhi..... | | Ahmed ou Cadhi. |
| Total. | 100 | |

Le plus influent est le caïd Mohammed ben Saïd ; sa fraction est d'ailleurs la plus nombreuse. C'est un homme de 45 ans environ qui est assez riche.

Sous le rapport de la fortune, l'autre caïd est mieux partagé, car il possède, dit-on, 2.000 palmiers¹.

Tous deux sont assistés d'une djemâa, mais leur influence ne s'étend pas en dehors de l'oasis.

¹ C'est là évidemment, pour la région, une grosse fortune. On peut se rendre compte de sa valeur relative en se basant sur ce fait que le prix moyen d'un palmier à Tar'it est de 30 francs.

La justice est rendue par le taleb Daoud.

Les habitants de Barrebi sont serviteurs religieux d'Onazzan et de Kenadsa. Le mokaddem des Taïbia se nomme Embarek ould Brahim, et celui des Ziania Kerroum ould . . .

Le ksar est bâti sur un plateau rocheux qui se termine par une pente assez raide à 200 mètres au sud. Au nord du ksar, et à 300 mètres environ, se trouve une excavation de près de 450 mètres sur une profondeur de 3 mètres. Elle a été produite par l'extraction des matériaux nécessaires à la construction du village.

Les murs de Barrebi sont en pierres. Ils ont une hauteur de 3 mètres et sont percés de créneaux. Deux portes donnent accès dans l'intérieur, l'une à l'ouest, l'autre au sud.

A cent mètres de la porte ouest se trouve la Koubba de Sidi Brahim Arian Ras¹ et à 500 mètres de la porte sud, celle de Sidi Abdelaziz.

On a creusé dans le roc, au milieu du ksar un puits de 7 mètres de profondeur. L'eau qu'il fournit suffirait aux habitants en cas de siège.

En outre une source qui sort de terre à 500 mètres à l'ouest du ksar, alimente une séguia servant à l'arrosage des jardins en même temps que les nombreux puits qui y sont creusés. Le trop plein de la séguia s'écoule dans l'oued Zousfana.

¹ Le ksar de Arian Ras, du district de Tsabit (Gourara) est habité par des marabouts originaires des Oulad Abdessemoud de Deldoul. C'est sans doute un marabout originaire de ce ksar qui a été enterré là.

La forêt de palmiers qui entoure le ksar à l'ouest et au nord, s'étend dans cette direction où elle va rejoindre la forêt de Tar'it.

Les étrangers propriétaires de jardins et de palmiers à Barrebi, sont :

1^o la zaouia et quelques familles de Kenadsa.

2^o tous les Idersa (Doui Menia).

3^o 4 fractions des Oulad Ioussef (Doui Menia), les Oulad Saïdan, les Merabtin, les Haouachiin et les Oulad Aneur.

Lorsque l'année est très bonne, la récolte d'orge est assez abondante pour la consommation d'une année ; dans les années moyennes, elle suffit à peine pour six mois.

En dehors des palmiers, les principaux arbres fruitiers sont, comme dans tous les ksour, le figuier, l'abricotier, le pêcher, le pommier, le cognassier, le poirier, le prunier. Il y a également quelques pieds de vigne.

Mêmes ressources en bois et fourrages, que dans les ksour précédents.

On évalue à 60 le nombre des maisons du ksar. Sa population pourrait fournir 120 à 150 fantassins munis de fusils à pierre. On y trouve 5 chevaux.

BAKHTI.

Le ksar de Bakhti est situé à 3 kil. au sud de Barrebi. Ses habitants sont, comme nous l'avons dit, les

Khammès des Rehamna, des Oulad Djelloul (Doui Menia).

Ils n'ont pas d'administration particulière, parce qu'ils sont considérés comme faisant partie intégrante des Rehamna et sont administrés comme eux. Ceux-ci sont, du reste, propriétaires de la majeure partie des palmiers et des jardins.

Ce ksar a été jadis entre les mains des R'enanema. Les Doui Menia le leur ont enlevé il y a environ 35 ans.

Les habitants de Bakhti sont serviteurs religieux de Kerzaz. On trouve chez eux un mokaddem de cet ordre du nom de Abdallah¹.

Le taleb El Hassan y rend la justice.

Le ksar de Bakhti est bâti en plaine, il a la forme d'un carré flanqué à chaque angle d'une tour dominant de 1 mètre les murailles élevées elles-mêmes de 5 mètres et percées de créneaux sur toute leur étendue. Une seule porte se trouve à l'est.

Le ksar est entouré de tous côtés sauf à l'est de palmiers et de jardins.

À l'est, il est dominé par une petite éminence sur laquelle s'élève la Koubba de Sidi bel Iazid.

À l'intérieur du Ksar, il n'y a qu'un seul puits, près de la mosquée; l'eau en est bonne et abondante. Elle se trouve à 1 mètre 50 de profondeur.

¹ Ali d'après les agents indigènes déjà cités. Il y aurait également dans ce ksar quelques Khouans Taïbia.

Une séguia partant de la hauteur qui domine le ksar à l'est arrose les palmiers et les jardins. On ne trouve aucun puits dans l'oasis, en revanche il existe dans l'oued, en face de la forêt de palmiers, de nombreux trous toujours pleins d'eau.

En fait d'arbres fruitiers, en dehors des palmiers, on ne trouve que quelques figuiers.

Les ressources en bois et fourrages sont les mêmes que dans les autres ksour.

Il y aurait dans ce ksar environ 60 fantassins et un cavalier, tous armés de fusils à pierre¹.

MEZAOUROU.

C'est un misérable ksar ruiné d'une vingtaine de maisons, perché sur un rocher de la rive droite de l'oued Zousfana entre Bakhti et Zaouia tahtania.

Il a été enlevé par les Doui Menia aux Oulad Djerrar²

¹ D'après d'autres renseignements l'importance de ce ksar serait encore moindre; il ne comprendrait en tout qu'une dizaine de maisons.

² Les Oulad Djerrar ont une origine commune avec les R'enanema de l'oued Saoura.

Après la ruine de leur ksar en 1885, les Oulad Djerrar allèrent s'établir sur l'oued Draa. Depuis cette époque, ils ont fait la paix avec les Doui Menia et entretiennent avec eux des rapports amicaux.

Actuellement, ils s'allient souvent aux R'enanema pour opérer de concert avec eux quelque fructueux coup de main.

Les Oulad Djerrar sont peu nombreux; lorsqu'ils demeuraient à Mezaourou, ils ne pouvaient qu'avec peine réunir 60 hommes.

Ils subsistent habituellement avec les ressources du pays de Drâa et à défaut s'en viennent en caravane au Tafilalet.

et a été la cause de deux luttes sanglantes entre ces nomades en 1862 et en 1885.

Les palmiers appartiennent tous aux Doui Menia ; les Oulad Djerir leur ont rendu la part qu'ils avaient reçue à la suite de la prise de possession du ksar.

ZAOUIA TAHTANIA.

Le petit ksar de Zaouia tahtania¹ appelé aussi Zaouia Sidi Embarek ben Athman² ou simplement Zaouia ben Athman, est situé sur la rive gauche de l'oued Zousfaoua à environ 9 kilomètres au Sud de Bakhti. Il comprend une vingtaine de maisons, habitées par la descendance du marabout Sidi Embarek ben Athman³ soit environ 60 à 80 personnes.

Au nombre des habitants de ce ksar, il faut citer le Mokaddem des Taïbia Sidi M'barek ou Chadli, vieillard de 90 ans qui jouit d'une grande considération dans le pays.

Son fils Si Mohammed ben M'barek a été de ceux qui répondant à l'appel du Sultan en 1892, se sont rendus en députation auprès de ce souverain.

Il fut alors nommé caïd du ksar. La réputation de

¹ La plupart des renseignements que nous donnons sur ce ksar ont été fournis par les indigènes déjà cités.

² D'autres renseignements donnent zaouia Sidi Saïd ben Athman.

³ Ainsi que nous le verrons les marabouts de Zaouia tahtania sont de la même famille que les oulad ben Athman d'Igli.

son père lui a procuré une certaine influence dans les Beni Goumi.

La plupart des palmiers de l'oasis appartiennent aux Oulad Neseir et aux Oulad Ali des Idera et à quelques tentes des Oulad Aïd des Oulad Ioussef (Doui Menia).

On compte dans le ksar une trentaine de fusils à pierre.

Évaluant l'importance des populations du Sud-ouest le général de Wimpffen écrivait dans son rapport d'ensemble sur l'expédition de l'oued Guir :

« Je n'exagérerai rien, en fixant à 80.000 le chiffre » des habitants de la fertile vallée de l'oued Guir et à

¹ Le général de Wimpffen comprend dans ce chiffre en sus des Doui Menia, les tribus qu'ils entraînaient dans leur sphère d'action, c'est-à-dire les oulad Djerir et les Amour et quelquefois les Beni Guil. Il embrasse également, parmi les sédentaires, les ksour situés au Sud des Beni Guil, depuis Figuig jusqu'à Aïn Chaïr.

Quoi qu'il en soit, cette évaluation semble très exagérée.

Celle donnée par M. C. Sabatier dans son livre intitulé « Touat, Sahara, Soudan » paraît plus près de la vérité : nous la résumons ici :

Sédentaires :

| | |
|-------------------------------|---------|
| Figuig | 12.000 |
| Beni Goumi..... | 3.000 |
| Ouakda, Bechar Aïn Chaïr..... | } 8.000 |
| Slissifa, Mour'eul..... | |
| Bou Kaïs, El Ahmar..... | |

Nomades :

| | |
|--------------------|----------|
| Doui Menia | } 40.000 |
| Oulad Djerir | |
| Amour | |
| Beni Guil..... | |

Total..... 63.000

» 50.000 environ celui des oasis et tribus qui vivent
 » entre cette zone et notre frontière, soit une population
 » totale de 130.000 âmes au moins, que nous avons en
 » avant de nous, à des distances faciles à franchir.

Et ailleurs, il avait déjà dit : « Les Doui Menia comp-
 » tent 18 à 20.000 âmes... Riches et puissants par le
 » nombre de leurs guerriers qu'on ne doit pas évaluer
 » à moins de 4.000, ils ont en outre sous leur dépen-
 » dance des oasis et des tribus qui sur un simple appel
 » leur apportent le concours de leurs fusils. Avec de
 » tels moyens et des positions défensives de premier
 » ordre comme en renferme leur territoire, on com-
 » prend qu'ils aient pu résister à toutes les invasions
 » arabes. Jamais subjugués, ils se disaient invincibles
 » et cette renommée que nul ne songeait à leur contes-
 » ter, faisait rechercher leur alliance.. Ils ont été de
 » tout temps la tête et l'âme de la ligue¹ dite des Zeg-
 » dou², formée plus particulièrement des Oulad Djerir
 » et des Amour.

¹ De Foncauld nous apprend que tous les groupes formant les Beraber se réunissent quelquefois dans les mêmes conditions, élisent un chef unique et rassemblent leurs forces pour frapper un grand coup. Mais ce fait est rare, en raison de la discorde qui les divise généralement.

² Le mot « Zegdou » paraît d'origine berbère ; son étymologie est encore à déterminer. Le général Daumas (Sahara algérien) le fait venir du verbe arabe « zer'ed », fourmiller, qui se prononcerait au désert « zegued », mais rien ne justifie cette hypothèse.

Cette expression servait à désigner l'ensemble des contingents armés de la sorte de confédération dont les Doui Menia étaient l'âme, et par

» Cette confédération pesait par sa vigoureuse cons-
 » titution, par le nombre et la valeur de ses contingents
 » par son ancienne réputation d'invincible sur toutes
 » les oasis, sur toutes les tribus du Sud-ouest. Elle a
 » sous sa dépendance directe les Oulad Djerir et les
 » Amour. Sur les autres¹, son action est moins immé-
 » diate; mais elle s'en fait craindre et respecter. Elle
 » affirme même à leur égard un droit de suzeraineté,

extension, l'ensemble des tribus composant cette confédération, mais, en aucun cas, elle ne pouvait servir à indiquer une seule de ces tribus: le général Daumas a donc commis une erreur en faisant de Zegdou le synonyme de Doui Menia.

¹ Les Beni Guil joignaient quelquefois leurs contingents à ceux des Doui Menia, Oulad Djerir et Amour. Plus rarement les Beraber et particulièrement les Aït Atta et les Aït Izdek prenaient part aux expéditions. Quelques informateurs prétendent même que parfois les Hamian s'y associaient également.

Le lieutenant-colonel Daumas, dans son livre : *Le Sahara algérien* (1845), a fait voir le rôle politique joué par cette confédération dans le sud oranais. Il montre en même temps la façon dont ces pillards exécutaient leurs coups de main : « Les Zegdou, écrit-il, incessamment tourmentés par un instinct de pillage et de dévergondage, outre qu'ils s'immiscent à toutes les querelles de leurs voisins, notamment à celles des ksour de Figuig, font souvent des razzia sur les Chaanba et les Oulad Sidi Cheikh Cheraga. Des espions adroits vont à la découverte, et, sur leur indication, une partie de la tribu, douze ou quinze cents hommes quelquefois, montés à deux sur des chameaux aux flancs desquels pendent des outres pleines d'eau et les provisions du voyage se portent sur le lieu du coup de main, tombent à l'improviste sur les troupeaux mal gardés et les enlèvent. S'ils trouvent de la résistance, des deux cavaliers l'un tient le chameau, l'autre fait le coup de fusil. Ces expéditions hasardeuses sont souvent poussées à de grandes distances.

» Si ces pillards ont leurs ennemis naturels, ils ont aussi leurs amis: » tels par exemple, les Hamian Cheraga et R'araba, et les Oulad Sidi

» en exigeant une sorte de tribut comme prix des
 » incursions qu'elle veut bien ne pas diriger contre
 » elles. Nos Hamian et nos Trafi eux-mêmes n'avaient
 » pas échappé à ce tribut, ils l'ont acquitté jusque vers
 » 1853 ».

Grande, en effet, avait été la puissance de cette association de contingents armés, connue sous le nom de Zegdou, qui, au milieu du désarroi général où vivaient les populations du Sud avant notre apparition dans ces contrées, dominait sur tout le Sahara oriental. Pendant longtemps on avait vu chaque année ces rassemblements d'écumeurs et de pillards envahir les territoires des tribus de l'est¹ et, poussant devant eux les populations affolées, sans respect même pour le caractère sacré des marabouts, s'avancer quelques fois jusqu'au cœur du Djebel Amour². Durant les premiers

» Cheikh R'araba. On se souvient que les deux grandes fractions des
 » Oulad Sidi Cheikh ont été pendant quelques temps divisées ; les
 » Zegdou avaient alors pris parti dans la querelle, et, malgré la paix
 » qui s'est faite, ils sont restés ce qu'ils étaient, alliés des uns par
 » habitude, ennemis des autres par intérêts »

¹ A chaque pas dans le sud oranais on retrouve le souvenir de ces incursions. C'est ainsi que par deux fois le ksar de Chellala Gueblia (cercle de Géryville) a été ruiné par les bandes du Zegdou. On rapporte encore qu'en 1824, Si Mohammed el Kebir et Tedjini, marabout d'Aïn Madhi, dirigeant une opération militaire sur le Tell oranais, se croisa sur l'oued Sidi en Nasseur avec une troupe de ces pillards qui allait écumer elle-même le Sud du Beylik d'Oran. Si Mohammed l'attaqua et la dispersa, mais une blessure reçue au cou l'obligea à rentrer à Aïn Madhi.

² « On remarque à gauche d'El R'icha (Djebel Amour), écrit le
 » colonel Trumelet (Histoire de l'insurrection de 1864), un mamelon

temps de notre occupation, leurs incursions n'avaient pas cessé : en 1849, par exemple, les habitants de Tadjerouna (annexe d'Aflou) menacés par eux avaient dû creuser un fossé de défense pour mettre leur ksar à l'abri des tentatives de leurs bandes.

» Depuis notre occupation du Sahara, écrit en 1860
 » le colonel de Colomb, les contingents des tribus qui se
 » dispersaient effrayés dans toutes les directions, réunis
 » et maintenus par des officiers énergiques, ont tenu
 » tête à l'orage au lieu de fuir devant lui ; ils ont battu
 » à différentes reprises ces Zegdou¹ dont une union
 » factice faisait toute la force, et aujourd'hui les rôles
 » sont complètement changés : au lieu d'attaquer les
 » tribus liguées ne peuvent plus songer qu'à se défendre sur leur territoire, ou plutôt à se mettre à l'abri
 » en fuyant dans les montagnes inabordables des
 » Beraber. »

» taillé en cône tronqué, au sommet duquel se voit encore une
 » muraille d'enceinte renfermant quelques maisons ruinées. C'est la
 » vieille El R'icha. Autrefois la sécurité était médiocre dans ces
 » parages, les Zegdou, ces pillards marocains, ces écumeurs du
 » Sahara poussaient quelquefois leurs expéditions jusque dans l'inté-
 » rieur du Djebel Amour. Pour se mettre à l'abri de ces hardis coquins
 » les populations étaient obligées de se jucher au même étage que les
 » aigles. Les gens d'El R'icha avaient donc choisi ce piton pour y
 » construire leur village. ».

¹ Entre autres par le lieutenant colonel de Colomb lui-même, alors capitaine et commandant supérieur de Géryville, qui, le 11 janvier 1855, leur donna une rude leçon à Zoubia, à quelques lieues de Figuig. Deux ans après, le 19 mars 1857, le même officier atteignait les Oulad Djerir au pied du Djebel Bechar, à 2 heures d'Ouakda et leur infligeait un grave échec après un engagement assez vif.

L'insurrection de 1864 allait modifier de nouveau cet état de choses, sans cependant rendre à la confédération toute son ancienne prépondérance. Il était bien certain que lorsque les rebelles auraient usé leurs premières forces, ce serait parmi les tribus marocaines qu'ils chercheraient à recruter de nouveaux adhérents. C'est ce qui se produisit en effet à la fin de 1865. A ce moment le jeune marabout Si Ahmed ben Hamza poursuivi par nos colonnes alla chercher un refuge dans le Sud-ouest espérant y reconstituer ses forces pour préparer une nouvelle campagne. Mais un incident qu'il n'avait pas prévu faillit compromettre dès le début ses efforts : dès qu'il mit le pied sur le territoire des Doui Menia, ceux-ci dépourvus de tout préjugé se présentèrent en force pour lui signifier les conditions auxquelles ils consentaient à accorder, à lui et à ses goums, un séjour plus ou moins prolongé dans leur pays. Le marabout dût subir toutes leurs exigences. Mais bientôt l'instinct du pillage l'emportant sur toute autre considération, Si Ahmed vit accourir autour de lui un millier de fantassins des Doui Menia, Oulad Djerir et Amour. Avec leur aide, il allait pouvoir livrer au lieutenant colonel de Colomb, le sanglant combat de ben Hatab (16 mars 1866).

On pouvait craindre désormais de voir les rebelles obtenir de ces populations un concours empressé dans leur lutte contre nous. Mais il fallait compter avec leur esprit mobile, avec leurs habitudes d'indépendance : Si Ahmed en fit encore l'expérience en janvier 1867.

En effet, ayant voulu, à cette époque, tenter une incursion sur le territoire des Hamian avec l'aide des Doui Menia et des Beni Guil, il ne put les décider à prendre les armes et à risquer leur vie pour la défense d'intérêts dont les profits leur paraissaient problématiques.

Néanmoins l'état de trouble qui régnait dans ces régions préoccupait le gouvernement. Des négociations furent entamées avec la cour de Fez pour arriver à modifier une pareille situation. L'entente entre les deux cabinets finit par s'établir et on s'arrêta de concert à un moyen terme qui parut susceptible de porter un coup décisif à l'insurrection. Le fils aîné de Sidi Cheikh ben Taïeb, Si El Hadj el Arbi, qui était détenu depuis quelques années à Oudjda fut relâché et nommé Khalifa de l'amel d'Oudjda à Figuig avec autorité sur les populations marocaines du Sud-ouest, les Doui Menia, Oulad Djerir, Beni Guil, Amour et les gens de Figuig.

Mais, accueilli plus que froidement par ses administrés, Si El Hadj el Arbi vit sa mission échouer auprès des tribus marocaines qui accueillirent sans enthousiasme leur nouveau chef.

Vis-à-vis de nos fractions rebelles les résultats furent meilleurs. Se sentant menacés par cette autorité nouvelle à la moindre agression sur notre territoire, elles se groupèrent autour de Si Sliman ben Kaddour et l'engagèrent à demander l'aman pour elles et pour lui.

Il s'y résolut et vit sa demande bien accueillie. En somme le résultat désiré par nous se trouvait presque

complètement obtenu puisque le retour de la plupart des fractions rebelles avait fait disparaître dans ces régions une partie des éléments de désordre. Mais, si nous n'allions plus avoir à lutter que contre des tribus marocaines, celles-ci allaient de plus en plus prêter leur concours aux Oulad Sidi Cheikh, démoralisant par leurs incursions incessantes nos populations et leur faisant perdre toute confiance en leurs forces. C'est ainsi qu'en janvier 1870, les Zoua unis à leurs alliés marocains, opéraient un important coup de main sur nos Hamian. Cette razzia, en enlevant à nos administrés 16.000 moutons et 2.000 chameaux, avait occasionné la mort de 40 de nos cavaliers indigènes et réduit à la plus extrême misère des familles de plusieurs douars. Nos tribus justement effrayées d'une prochaine et plus formidable attaque qu'elle présentait étaient partagées entre l'idée d'aller chercher un refuge dans notre Tell ou celle de passer à l'ennemi.

En présence d'une pareille panique susceptible de s'étendre au moins jusqu'à la province d'Alger il ne restait plus qu'à « marcher contre ces envahisseurs » toujours habiles à déjouer nos mesures défensives. » C'est ce que proposa le général de Wimpffen qui commandait alors la province d'Oran. Malgré tout l'intérêt qui s'attachait à la réalisation d'un tel projet, le gouvernement d'alors hésita longtemps à accorder l'autorisation nécessaire. Il craignait en effet d'engager l'armée d'Afrique dans une expédition aussi lointaine, et qui pouvait à la fois inquiéter la cour de Fez, froisser les

susceptibilités de l'Angleterre et troubler l'opinion publique en France par les craintes que devait faire naître une nouvelle prise d'armes. On céda cependant sur les instances du général de Wimpffen qui montra l'intérêt que nous avions à relever auprès des indigènes notre prestige un instant compromis et à leur prouver que toute rébellion, d'où qu'elle vient, serait promptement réduite. Mais les instructions qu'il reçut étaient accompagnées de prescriptions restrictives qui rendaient singulièrement difficile l'accomplissement de sa mission¹. Il l'accepta cependant, non sans écrire au moment de se mettre en route : « Il me semble qu'à » Paris on ne s'est pas suffisamment rendu compte de » la situation qui nous est faite par des tribus frontières » qui ne sont à l'empire du Maroc que d'une façon

¹ Le ministre de la Guerre, Maréchal Le Bœuf, avait écrit le 13 mars 1870 au Gouverneur : « L'Empereur pense que dans l'état » actuel des esprits, une expédition qui ne paraîtrait pas sérieusement » motivée pourrait produire le plus fâcheux effet sur l'opinion publi- » que. Tenez donc la main à ce que le général de Wimpffen ne » s'engage pas légèrement, que son mouvement ait pour but de » rassurer et protéger nos tribus sahariennes et qu'il tienne un » compte sérieux des observations contenues dans ma dépêche du » 11 courant. Ecrivez-moi à chaque courrier pour me tenir au cou- » rant des opérations. »

Et le Gouverneur général, renchérissant encore sur ces instructions avait ajouté en transmettant cette lettre : « Limitez vos opérations » autant que possible;..... souvenez-vous que les Zegdou sont » marocains, et que nous n'avons pas de contribution de guerre à » leur imposer. Si vos goums sont assez forts pour agir par eux- » mêmes, employez-les plutôt que des troupes régulières..... Restez » le moins possible sur le territoire marocain. »

» nominale, et qui ne connaissent d'autres règles que
 » leur caprice ou la force qui les réprime. Le gouver-
 » nement marocain a proclamé lui-même, à diverses
 » reprises, cette vérité. »

Répondant en même temps à une suggestion du gouverneur général, il ajoutait qu'il s'efforcera d'utiliser l'esprit conciliant qu'avait généralement montré Sidi Cheikh ben Taïeb², le chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba, quoique son fils aimé El Hadj el Arbi ait soulevé contre lui, pour les entraîner contre nous, les populations qui subissent d'ordinaire son influence.

Enfin, s'inclinant devant les injonctions qui lui avaient été adressées, il terminait en disant : « Je prendrai seulement, ainsi que me l'a précisé Votre Excellence, les mesures propres à prévenir tout insuccès : je n'exigerai rien d'oasis susceptibles de présenter une résistance compromettante. Enfin, j'agirai à la fois avec prudence et adresse, ainsi qu'on doit l'attendre d'un vieil Africain habitué aux indigènes et ayant pour lui une longue expérience de leurs qualités et de leurs défauts. »

² Sidi Cheikh, trop vieux désormais pour jouer un rôle bien actif, s'en tenait, en apparence du moins, aux termes de la convention d'Oglat Sedra laquelle avait cimenté la paix entre nos Hamian et les tribus marocaines du Sud-ouest. Quant à Si Kaddour et à si Lala, réfugiés chez les populations du Sud-ouest (Doui Menia, Oulad Djerir, etc.), ils se préparaient, disait-on, à tenter de nouveau la fortune avec leur aide.

C'est dans ces conditions qu'allait s'engager¹ l'expédition de l'oued Guir, qui malgré les résultats incomplets qu'elle a pu donner a procuré au moins au sud oranais une tranquillité absolue pendant les tristes événements de 1870.

Le général de Wimpffen concentra sa colonne à Aïn ben Khelil et avant de s'enfoncer dans le Sud-ouest, il adressa une proclamation aux populations de ces contrées pour leur rappeler les injonctions successives qui leur avaient été faites par le Sultan leur souverain en vue de les amener à respecter le sol algérien, et pour leur annoncer en même temps qu'il ne venait leur réclamer, comme « sérieuses garanties de paix », que des otages devant assurer dans l'avenir la neutralité absolue de leurs tribus, mais qu'il se réservait toutefois de châtier leur témérité si elles l'y obligeaient. Préoccupé en même temps d'assurer ses derrières pendant la marche en avant, le général de Wimpffen prescrivait, dès son arrivée à Aïn ben Khelil, au colonel de Lajaille,

¹ En même temps notre représentant au Maroc, M. Aymé d'Aquin, sur la demande du Maréchal de Mac-Mahon, annonçait à la Cour de Fez l'expédition du général de Wimpffen, l'avisant que celui-ci ne dépasserait la frontière qu'autant que les renseignements qu'il recueillerait sur place lui montreraient la possibilité d'atteindre les rebelles : qu'il n'agirait pas contre la confédération du Zegdou malgré l'appui qu'elle avait toujours donné à Si Kaddour, mais que, s'il les trouvait mêlés aux rebelles, il ne pourrait faire aucune distinction. Le Ministre des Affaires Etrangères du Sultan, en remerciant de cette communication, s'empressa d'annoncer l'envoi aux caïds marocains de la frontière des ordres nécessaires pour seconder, dans la mesure du possible, les mouvements du général de Wimpffen.

des Chasseurs d'Afrique, de remonter avec une colonne légère¹ jusqu'à Ras el Aïn des Beni Mathar et, de là, de descendre vers le Sud en poussant devant lui les Beni Guil et les Oulad Sidi Cheikh R'araba; en même temps il lui donnait rendez-vous le 2 avril à Souf el Kesser, se réservant d'achever lui-même si cela était nécessaire l'œuvre ainsi commencée. La colonne de Lajaille, accomplissant sa mission avec la plus grande célérité, débouchait le 31 mars, dans la plaine de Tamelelt par le Teniet ed Defla, lorsqu'elle aperçut, au pied du Djebel Grouz, à une distance de 15 à 20 kilomètres, plusieurs grands douars que les éclaireurs signalèrent comme appartenant aux Beni Guil. Le colonel de Lajaille dirigea aussitôt la marche de sa colonne de leur côté, afin de leur expliquer le but de son apparition dans le pays. Mais arrivé à leur portée il aperçut à 4 kilomètres en avant de la direction suivie un groupe d'environ 300 cavaliers, ayant avec lui autant de fantassins, immobile en bataille et protégeant la retraite dans le Djebel Grouz des moutons et des chameaux que l'on y poussait de toutes parts, depuis que la colonne était en vue. Devant cette attitude qui semblait présenter un caractère hostile, le colonel porte en avant, au trot, le goum des Hamian, leur donnant comme première réserve le goum du Tell, en appuyant le mouvement avec sa cavalerie et se faisant suivre

¹ Cette colonne comprenait quatre compagnies du 2^e Tirailleurs, cinq escadrons de Chasseurs d'Afrique, une section d'artillerie de montagne et les goums.

aussi vite que possible par le reste de ses forces; mais pour se conformer jusqu'à la fin au rôle de conciliation dans lequel il lui avait été prescrit de se renfermer, il recommanda à ses chefs arabes de s'avancer avec mesure, de retenir leurs contingents, et de n'engager d'affaire qu'autant qu'ils seraient formellement provoqués. Dans la crainte que ses ordres ne fussent mal exécutés, il fit marcher avec les goums, le lieutenant Magne, chef du bureau arabe de Sebdou, en lui réitérant ses instructions et en lui enjoignant d'envoyer aux marocains un parlementaire.

En exécution de cet ordre, le caïd Bou Bekeur ould Mimoun¹ se détacha de son goum lorsqu'il fut à 500 mètres des Beni Guil. Avant qu'il eut pu parler, un indigène, qu'on sut plus tard être Si Maamar, fils de Sidi Cheikh ben Taïeb, sortit du côté opposé, se mit à l'injurier d'abord et à insulter ensuite les autorités françaises dont il était le représentant. Ces imprécations terminées, quelques coups de fusils furent tirés par les marocains et alors les Hamian à bout de patience chargèrent sur eux.

En un clin d'œil le goum des Beni Guil fut en pleine déroute; cinquante de leurs cavaliers restèrent sur place, et parmi eux on reconnut, blessé grièvement, Moulai Ferah, autre fils de Sidi Cheikh ben Taïeb. Ce

¹ Caïd des Mehaïa. Cette tribu marocaine avait dû, en 1868, à la suite de revers successifs, venir nous demander l'hospitalité. Placés d'abord dans le cercle de Géryville, les Mehaïa étaient venus depuis peu s'installer au milieu des Hamian.

jeune marabout, malgré tous les soins dont on l'entoura ne tardait pas à succomber à ses blessures.

Nos goums seuls engagés dans cette affaire, avaient eu 2 tués et 4 blessés. Outre les pertes en hommes qu'ils avaient fait subir à l'ennemi, ils lui avaient pris 70 juments harnachées et avec les armes leurs cavaliers, 150 tentes ainsi que tous les objets qu'elles contenaient, plus 2.000 moutons.

Sous l'empire de la réserve que lui imposaient les instructions du général de Wimpffen, le colonel de Lajaille ne crut pas devoir poursuivre ses avantages et le 1^{er} avril il venait camper à Souf el Kesser, au lieu de rendez-vous que lui avait assigné son chef. Celui-ci l'y rejoignait le lendemain avec le reste de ses forces.

Il était à présumer que la nouvelle de la mort d'un des fils de Sidi Cheikh ben Taïeb allait nuire au succès des efforts de conciliation que n'avait cessé de tenter le général de Wimpffen depuis son entrée en campagne¹.

¹ En principe, la colonne du colonel de Lajaille devait rester à Aïn ben Khelil pour couvrir nos tribus sahariennes et assurer les ravitaillements. Le général de Wimpffen, en présence des événements qui venaient de se produire et pour parer aux éventualités futures, se décida à enlever au colonel de Lajaille ses 4 compagnies de tirailleurs, que devaient venir remplacer des zouaves venus de Tlemcen.

En même temps, de petites colonnes gardaient les débouchés du Tell et protégeaient les derrières du corps expéditionnaire en empêchant l'ennemi de tenter quelque hardie incursion.

Le colonel Lefebvre était, à cet effet, à Titen Iahia avec la colonne d'El Haçaïba (Magenta); le commandant Gand avec la colonne de

Il le constatait lui-même dans le compte-rendu de cette affaire qu'il avait adressé au gouverneur. A Alger, on s'en émut davantage et dès que son rapport y fut parvenu, le maréchal de Mac-Mahon, se hâta de lui renouveler, en les accentuant, ses précédentes instructions. Il s'exprimait ainsi: « J'ai reçu votre lettre du » 3 avril sur le combat du 31 mars. J'admets que vous » restiez sur le territoire marocain aussi longtemps » que vous croirez avoir chance d'y joindre nos dissi- » dents, ou bien d'entrer en arrangement avec les » tribus marocaines de la frontière. Toutefois, il y a » un inconvénient grave à y séjourner, cette circons- » tance pouvant permettre à nos dissidents de rassem- » bler contre nous des forces considérables, en excitant » les populations marocaines, même éloignées de la » frontière. Le gouvernement n'admettrait point que, » par suite d'un séjour prolongé dans un pays dont » nous devons respecter le territoire et où nous ne » pouvons pénétrer que pour atteindre les algériens » insoumis, vous l'engagiez dans des opérations de » nature à nous amener des complications avec le » gouvernement marocain. »

Expédiées le 14 avril d'Alger, ces instructions ne pouvaient, quelque diligence qu'on fit, parvenir assez à

Tiaret, chez les Harrar, au sud de Frenda; le lieutenant-colonel de Curten à Géryville et le général Marmier avec 8 escadrons près du Djebel Amour. Enfin une petite colonne, partie de Saïda et établie à Sfisifa (les Saules) sur le Chott Chergui, devait assurer la liaison entre ces divers groupes.

temps au général de Wimpffen¹ qui, dès le 3, avait quitté Souf et Kesser, se dirigeant sur l'oued Guir.

Le 6, la colonne campait à Mengoub, le 8 elle atteignait Bou Kaïs où furent laissés quelques malingres et les impedimenta²; le 10, elle arrivait à Kenadsa et y recevait le meilleur accueil du marabout et de la population. Le lendemain enfin, elle atteignit l'oued Guir à Djorf et Torba et trouvait cette rivière fortement grossie par les pluies³. La direction normale à suivre était dorénavant le cours de l'oued Guir, mais comme au sud Djorf-et-Torba, ce fleuve se resserre en un

¹ Elles furent transmises télégraphiquement à la subdivision de Tlemcen avec ordre de les faire parvenir au général de Wimpffen par courriers sûrs et duplicata. Elles ne devaient cependant arriver au général que le 25 avril, sous les murs d'Aïn Chaïr.

² A la suite d'une convention passée avec la djemâa de Bou Kaïs, la population évacua le ksar et alla se renfermer dans une koubba, située à 100 mètres de l'oasis.

³ « Nous arrivâmes sur cette rivière, écrit le général de Wimpffen, » le 11 avril, le jour même d'une crue abondante, due sans doute à » un violent orage qui avait renversé nos tentes sous les murs de » Kenadsa.... L'oued Guir roulait, à notre arrivée, un gros volume » d'eau rapide et limoneuse et, pour des imaginations françaises cher- » chant partout l'image de la patrie, avait l'aspect de certaines » parties de la Loire. » Il est présumable que la crue qui fit déborder l'oued Guir au moment de l'arrivée de nos troupes sur ses rives, était due à une autre cause qu'un simple orage. Quelle qu'elle ait été, en effet, la violence de celui-ci, il n'aurait jamais pu provoquer qu'une inondation momentanée, tandis que, comme nous le verrons, l'élévation des eaux persista pendant tout le séjour de nos troupes sur la rivière. Il est donc plus probable que ce débordement était dû à la fonte annuelle des neiges dans les sommets élevés où l'oued Guir prend sa source.

défilé¹ assez étroit qui ne finit qu'à quelques kilomètres de Goleïb Chiheb, la colonne fut contrainte par les accidents prononcés des rives à s'en écarter. Cependant par la faute des guides qui ne l'éloignèrent pas assez de la rivière, elle suivit un terrain pierreux, mamelonné et coupé de lignes de rochers à défilés étroits. Bientôt dépassant l'oasis abandonnée de Mennouna, nos troupes atteignaient le débouché² de ces ravins qui doivent à leur réseau inextricable le nom de Chebka et y établissaient leur camp au milieu de nombreux talha.

Dès lors, la colonne allait suivre la vallée même de l'oued Guir; dépassant Goleïb Chiheb, elle venait camper aux Bahariat, au centre d'un terrain d'érosion dont les nombreux gours ferment la vallée à l'ouest (13 avril).

C'est là que les Doui Menia, les Oulad Djerir, les Oulad Sidi Cheikh et leurs alliés³ attendaient nos

¹ Kheneg Guir.

² Kheneg Mennouna et non Kheneg ben Nouna comme le porte à tort l'itinéraire de la colonne. D'après le journal de marche, l'itinéraire suivi par la colonne de Djorf et Torba à Kheneg Mennouna, fut franchi au milieu « de difficultés inouïes, à travers un terrain extrême- » ment raviné, à pentes très dures et très pierreuses », tandis que la route directe sur Goleïb Chiheb, « parfaitement marquée par des » sentiers à peu près parallèles, aurait permis d'éviter les défilés de » Mennouna. Pour cela, au sortir du camp, il suffisait de prendre à » gauche, c'est-à-dire de s'éloigner de la rive de l'oued Guir, au lieu » de s'en rapprocher, en se rejetant à droite dans les défilés. »

³ Les Beraber avaient également envoyé quelques contingents. Ceux des Beni Guil, des Amour, figuraient également parmi nos adversaires.

troupes. Ils s'étaient retirés en arrière du fleuve avec leurs familles et leurs troupeaux, et s'étaient fortement établis, avec toutes leurs forces disponibles¹ sur une longue ligne de hauteurs de la rive droite. Pour les atteindre, il fallait franchir un réseau inextricable de canaux gonflés par la dernière crue, ainsi qu'un épais rideau de tamarix.

On ne devait pas tarder à se rendre compte de toutes les difficultés qu'on allait avoir à vaincre. Dès le lendemain, en effet (14 avril), on tenta de faire établir par une section du génie, soutenue par une compagnie de zonaves, des passages sur les nombreux canaux séparant le camp du lit de l'oued Guir. Mais nos travailleurs furent bientôt attaqués par des tirailleurs ennemis, ainsi que trois autres compagnies de zouaves

¹ Le général de Wimpffen évalue ces forces à 8.000 hommes. Nous avons déjà vu que la plus grande partie du contingent des Oulad Sliman (Doui Menia) qui se trouvaient près de Zer'amra, n'avait pu rejoindre en temps utile les contingents rassemblés sur l'oued Guir.

Il est probable que sans la crue du fleuve qui les contraignit à se réfugier sur la rive droite, les Doui Menia et leurs alliés nous auraient attendus au milieu des cultures de la plaine de Khechâab. Là, grâce aux nombreux canaux qui sillonnent cette plaine, grâce à la vigoureuse végétation de tamarix qu'on y trouve à chaque pas, ils auraient pu nous opposer une singulière résistance. Mais surpris eux-mêmes et acculés par l'inondation sur les dunes situées au milieu de la vallée, ils n'ont pu profiter d'aucun des avantages que pouvait leur procurer leur pays.

« C'est groupés autour de ces dunes, a écrit le général de Wimpffen, avec leurs familles, leurs troupeaux, toutes leurs richesses, que les Doui Menia, protégés par leur rivière, leurs canaux gonflés... nous bravèrent... »

envoyées, d'autre part, en reconnaissance. Cette double attaque fut vigoureusement repoussée, mais il resta bien évident que la position, convertie comme elle l'était par des marais infranchissables, était inabordable de front.

La situation aurait pu devenir embarrassante si le lieutenant Mohammed ben Daoud¹, du 2^e chasseurs d'Afrique, avec un goum de 200 chevaux, n'avait heureusement découvert un gué à trois kilomètres en amont. Le lendemain, le général de Wimpffen, utilisant ce passage, traversait la rivière. Quelques troupes restaient à la garde du camp et le reste de la colonne, allégée le plus possible, franchissait avec difficultés ces terrains inondés où les hommes avaient parfois de l'eau jusqu'aux aisselles.

Vers dix heures, on est à proximité de l'ennemi à El Toumiat, et le général peut reconnaître la position formidable qu'il occupe. La ligne des dunes au sud-est d'Oum Dribina où il est installé est parallèle à la rivière; elle n'est séparée de la colonne que par une forêt de tamarix de 7 à 8 kilomètres de front sur 3 kilomètres de profondeur. Cette forêt est criblée de canaux, de fossés, dont quelques-uns ont plus de 2 mètres d'eau. L'ennemi qui se croit inattaquable dans une telle position n'a pas jugé nécessaire de disputer le passage de la rivière.

¹ Sans doute, celui connu sous le nom de Megueta Mohammed bou Zian, dont nous avons parlé précédemment.

Commencé à 11 heures du matin, le combat finissait à 5 heures du soir¹. Toutes les résistances étaient brisées et les Doui Menia, renonçant à la lutte, remettaient, à titre d'otages, onze notables de leur tribu².

La colonne restait sur le champ de bataille et ne regagnait son camp des Bahariat que le 17. Le général de Wimpffen réglait alors les dernières conditions de la soumission des tribus vaincues, leur imposant l'obligation de fournir des chameaux pour compléter le convoi de la colonne et de livrer les derniers dissidents originaires de la province d'Oran qui se trouvaient encore dans leur camp.

¹ C'est à tort que l'on a appelé quelquefois cet engagement : combat d'El Bahariat, au lieu d'El Toumiat, du nom de la localité près de laquelle il s'est produit, ou simplement, combat de l'oued Guir. Nos pertes avaient été de 23 tués, dont un officier de chasseurs et 28 blessés, dont deux officiers de zouaves. Si El Arabi ould Si bou Hafs, des Oulad Sidi ben Aïssa, que les confédérés avaient choisi pour chef, avait été tué dans l'action, ainsi que son fils qui commandait l'aile gauche.

Les Doui Menia devaient conserver très vivement le souvenir de cette expédition qui nous avait amenés au cœur de leur pays, c'est-à-dire dans la région où ils puisent le plus clair de leurs ressources. C'est pourquoi, comme nous le constaterons plus loin, dès notre apparition à Aïn Sefra en 1881, ils se montrèrent très hésitants sur le parti à prendre. Il ne fallut rien moins que les hostilités qu'engagèrent contre eux les trois marabouts (Si Kaddour, Si Sliman et Bou Amama) pour les contraindre à se déclarer ouvertement nos adversaires.

² Deux tribus, les Oulad Ioussef et les Oulad Sliman, qui avaient cherché à nous échapper par la fuite, étaient atteintes le 16 avril par le général Chanzy à la tête d'un fort parti de cavalerie et contraintes, après avoir vu razzier une grande partie de leurs troupeaux, de se soumettre à toutes nos conditions.

Le 19, la colonne reprenait la route du nord, se dirigeant directement sur Kenadsa, sans cependant s'y arrêter cette fois et faisant successivement étape à Guellet Ahmed ben Salah, à Guellet el Atrous sur l'oued bou R'arraf et à Oun es Seba, au nord de Kenadsa. Le 22, elle était à Bou Kaïs où le petit dépôt que nous y avions laissé venait de subir les furieuses attaques des Beni Guil, refusant de traiter avec nous comme les Doui Menia. De là, la colonne se portait sur Aïn Chaïr¹, pour y châtier ces mêmes Beni Guil et les habitants de ce ksar qui avaient prêté main-forte à ces nomades dans leurs audacieuses tentatives sur Bou Kaïs.

Enfin, après l'attaque infructueuse d'Aïn Chaïr, attaque que nous avons précédemment relatée, nos troupes rentraient à Aïn ben Khelil le 7 mai, ramenant les otages des Doui Menia, qui s'étaient volontairement livrés à elles comme garantie de l'exécution des promesses faites.

En amenant à sa suite les notables des tribus vaincues, le général de Wimpffen avait pour but principal, ainsi qu'il l'écrivit, « de les mettre à même, dans un

¹ C'est là que le colonel de Lajaille rejoignit la colonne du général de Wimpffen amenant un convoi de ravitaillement dont le besoin commençait à se faire sentir et apportant les instructions du gouverneur général, en date du 14 avril, dont nous avons précédemment parlé. La jonction des deux colonnes eut lieu le 25 à 9 heures du matin : l'attaque du ksar commença le soir même à 4 heures 1/2. La colonne resta campée sous les murs d'Aïn Chair le 26 et le 27 et se porta le 28 à Mengoub.

» court séjour au milieu de nous, d'apprécier la
 » puissance de nos moyens d'action, l'état de nos
 » établissements en Algérie et les ressources d'une
 » civilisation dont ils n'avaient aucune idée¹. »

Conformément à ce programme, on leur fit visiter les principaux établissements militaires, des usines, des exploitations agricoles et, lorsque le général fut convaincu qu'ils avaient acquis une idée assez exacte de nos forces et de notre organisation, qu'ils avaient compris les avantages qu'auraient pour eux une situation de tranquillité qui s'établirait dans le sud-ouest, il les renvoya dans leurs foyers. Au moment du départ, ils demandèrent à emporter chez eux, comme preuves des conférences qu'ils avaient eues avec nous, un écrit contenant les engagements qu'ils avaient pris et les promesses que nous leur avions faites en retour.

Cette note, sorte de convention, que signa le général de Wimpffen, était ainsi rédigée :

« Les chefs des Douia Menia réunis à Oran s'engagent, au nom de leur djemâa, vis-à-vis du général commandant la Province,

» 1^o A ne plus prendre les armes contre les tribus
 » soumises aux Français ;

¹ C'était, à notre avis, bien peu connaître le nomade que de croire qu'il serait attiré par le spectacle d'une civilisation dont il n'a que faire. Quoi que l'on dise et quoi que l'on fasse, il trouvera son genre de vie, libre et sans souci, bien au-dessus du nôtre, plein d'exigences et de conventions.

» 2^o A imposer la même obligation aux Amour et
 » aux Oulad Djerir ;

» 3^o A contenir les Beni Guil, en les menaçant, au
 » besoin, de leur courir sus, dans le cas où, nonobstant
 » leur avis et leurs conseils, ils accompliraient, soit
 » par eux-mêmes, soit en se joignant à d'autres, des
 » incursions contre les populations de la province
 » d'Oran ;

» 4^o A interdire l'accès de leur territoire à Si
 » Kaddour ben Hamza et à ses bandes :

» 5^o Enfin, à tenir fréquemment le commandant
 » de la subdivision de Tlemcen au courant des
 » événements qui se produiront de leur côté.

» En échange de ces engagements, les Français
 » promettent l'oubli complet du passé aux Doui Menia
 » et à tous ceux qui adhéreront aux intentions de paix
 » qu'ils ont formellement exprimées. Ils les assurent
 » contre les excursions des Hamian et leur accordent
 » pleine liberté avec garantie de toute sécurité pour
 » venir commercer dans le pays soumis à la France.
 » Exceptionnellement, et jusqu'à ce que de nouvelles
 » dispositions aient été prises, les gens des Doui Menia
 » jouiront du privilège d'être affranchis du paiement
 » de toute espèce de droits de douanes quand ils se
 » présenteront porteurs d'une lettre de leurs chefs
 » constatant leur origine.

» Au contenu de cet écrit, revêtu du cachet
 » du chef de la province d'Oran, ont complètement
 » adhéré : le cheikh Mohammed ben Dahan, de la

» fraction des Oulad Sliman ; le cheikh Mbarek ould
 » Cheikh Moussa et le cheikh El Aïachi bel Kassem,
 » de la fraction des Oulad bou Anan ; le cheikh
 » Mohammed ben Aïssa, de la fraction des Oulad bel
 » Guiz ; le cheikh Mohammed ben Hassoun, de
 » la fraction des Oulad Djelloul, et Sidi Ben Ed
 » Din ben Ech Chellali qui, sachant seul écrire, a
 » signé le présent, par délégation de tous les autres.

» Oran, le 17 juin 1870.

» *Le général de division, commandant la Province d'Oran,*

» Signé : DE WIMPFEN,

» BEN EDDIN BEN ECH CHELLALI. »

Quelle qu'ait été l'issue de notre tentative sur Aïn Chaïr, l'expédition du général de Wimpffen avait eu un grand retentissement dans tout le sud-ouest¹. A peine nos soldats avaient-ils quitté l'oued Guir, que les Doui Menia et les Beraber se réunissaient pour reconstituer leurs contingents et parer à l'éventualité d'une nouvelle invasion. Les principaux notables avaient montré les avantages pour la confédération d'une union intime entre toutes ses parties lorsqu'on

¹ Le gouvernement marocain fut informé par voie diplomatique du résultat de la campagne et des faits qui s'y étaient produits. En accusant réception de cette communication, le ministre marocain, Si Mohammed Bargach, assura qu'elle « serait accueillie avec la plus » grande satisfaction par la cour du Maroc, qui aurait ainsi une » nouvelle preuve de ses bonnes relations avec la France, auxquelles » le sultan Sidi Mohammed attache le plus grand prix. »

se trouvait aux prises avec un ennemi de l'extérieur, et ils s'étaient engagés, sous le sceau du serment, à se prêter un mutuel appui si le Chrétien reparaisait dans la contrée. Mais en même temps, ils convenaient de ne plus attaquer, sous quelque prétexte que ce soit, les indigènes soumis à la France, se réservant de sévir avec la dernière rigueur contre tous ceux qui nous fourniraient un prétexte pour franchir la frontière¹.

Le retour des otages vint encore augmenter les bonnes dispositions des esprits à notre égard et, pendant quelque temps, les populations de ces contrées semblèrent avoir à cœur le respect de la foi jurée.

Mais c'était là une attitude que des nomades, accoutumés à ne supporter aucun frein, ne pouvaient conserver bien longtemps. Aussi les incursions des Doui Menia, des Oulad Djerir et des Amour, leurs alliés, ne tardèrent-elles pas à recommencer avec une audace toujours croissante au détriment de nos tribus.

Tant que Si Sliman avait su se faire accepter des Hamian, ceux-ci, sous ce chef audacieux, avaient suffi pour arrêter les tribus marocaines. Mais, lorsqu'il eut disparu de la scène, il fallut songer à placer à la tête de ces nomades une personnalité susceptible de les grouper et de leur donner confiance en leurs propres forces.

¹ Si Kaddour et Sidi Cheikh ben Taïeb avaient assisté à cette réunion ; ils s'étaient efforcés d'empêcher l'adoption de ces dispositions. Mais on leur fit comprendre qu'on ne leur viendrait plus en aide quand il s'agirait d'aller tenter la fortune contre nous et qu'on les expulserait du pays s'ils y occasionnaient du désordre.

Le choix de l'autorité tomba sur un capitaine de cavalerie, d'origine indigène, ancien élève de Saint-Cyr, le capitaine Mohammed ben Daoud, dont le père, agha des Douair, nous avait servi fidèlement. Sous sa direction, les Hamian reprirent confiance et, concentrant leurs forces, purent parer à toutes les éventualités. Mais, serviteur religieux, par sa famille, de l'ordre de Kenadsa, le capitaine Ben Daoud sut en même temps user heureusement de l'influence du chef de l'ordre, Si Mohammed ben Abdallah dans l'ouest, pour faire arriver à El Aricha des députations de toutes les tribus marocaines limitrophes. C'est ainsi que le 27 juin 1872, avait lieu dans ce poste une entrevue les caïds des Hamian et les délégués des Doui Menia, Oulad Djerir et Amour¹, auxquels s'étaient joints trois frères du chef de l'ordre de Kenadsa qui depuis plusieurs mois parcouraient les tribus algériennes et marocaines du sud-ouest, s'efforçant de créer entre elles des relations d'amitié.

L'accord qui fut alors conclu, eut un grand retentissement dans le Sud². Mais quoi qu'on put faire, un

¹ Si parmi les Doui Menia, les Oulad Sliman, ainsi que le constataient à cette époque les autorités oranaises, nous avaient montré jusqu'alors le plus d'hostilité, c'est que, depuis quelques années, ils avaient subi l'influence de Si Kaddour; les Oulad bel Guiz et les Oulad bou Anan, au contraire, avaient toujours été disposés à vivre en paix avec nos Hamian.

² Le 26 octobre suivant, des délégués des Beni Guil, au nombre de plus de 80, se présentaient à leur tour à El Aricha. Un arrangement semblable était conclu avec eux.

tel arrangement ne pouvait avoir un effet de longue durée, car le mal qu'il voulait combattre, mal qui avait surtout son origine dans l'organisation de la société arabe, réclamait des remèdes plus radicaux. Aussi, au bout de quelque temps, la situation devint-elle aussi troublée que par le passé et les relations si péniblement établies redevinrent encore une fois de plus en plus difficiles. Il ne fallut rien moins qu'un manque absolu de ressources, à la suite de mauvaises récoltes, pour décider les Doui Menia, en 1879, à solliciter l'autorisation de venir s'approvisionner sur nos marchés¹. Cette permission leur fut bénévolement accordée, à la condition qu'ils ne donneraient plus asile à Si Kaddour, ni aux autres dissidents. Ils promirent ce qu'on voulut et une fois leurs achats terminés, ils se hâtèrent de rentrer dans leur pays, oubliant totalement les engagements pris.

La situation était toujours la même lorsque l'insurrection de 1881 éclata². Les relations que Bou Amama

¹ Nous avons vu que pareille demande avait été faite en même temps par les Amour.

² C'est ici le lieu de rappeler qu'en 1880, c'est-à-dire peu après qu'il eut été prescrit aux autorités de la frontière, comme nous l'avons vu, de s'en tenir à la stricte observation du traité de 1845, en ce qui concerne les populations du sud-ouest, le gouverneur général faisait demander à la Cour de Fez, par l'intermédiaire de notre légation, des lettres prescrivant aux caïds des Doui Menia, Oulad Djerir, Beni Guil et Amour, de veiller à ce que nos explorateurs ne soient pas inquiétés dans leurs travaux d'étude du Transsaharien. C'était là reconnaître implicitement les droits du Maroc sur certaines de ces tribus qui, pour quelques-unes, n'ont même pas été dénommées dans le traité.

depuis son installation à Moghrar avait su établir avec les populations au sud-ouest de Figuig, devaient lui faire trouver parmi elles, quelques ressources en hommes dès les débuts de l'insurrection. Ils vinrent se mêler aux contingents plus nombreux fournis par nos tribus insurgées.

Notre installation à Aïn Sefra, à la fin de 1881, en nous rapprochant des Doui Menia et des Oulad Djerir, semblait devoir encore aggraver cette situation. Car à ce moment, les trois marabouts Si Kaddour ben Hamza, Si Sliman ben Kaddour et Bou Amama, qui soutenaient la lutte contre nous, avaient transporté leurs campements dans les régions qu'habitent ces tribus ou dans le voisinage. Il était certain que si ces trois chefs de rebelles ne parvenaient pas à entraîner tous ces nomades contre nous, ils devraient au moins trouver chez eux de multiples ressources.

C'est ce que sembla démontrer le coup de main, exécuté le 2 avril 1882 par le commandant Marmet, commandant supérieur d'Aïn Sefra, sur les campements de Bou Amama, installés à Fendi¹, c'est-à-dire sur le territoire des Oulad Djerir.

L'asile donné par les populations de ces contrées à nos sujets rebelles, l'aide qu'elles leur avaient prêté en diverses circonstances dans leurs agressions contre notre territoire, méritaient cependant une répression.

¹ Nous avons poursuivi les fugitifs jusqu'à Oglat ben Zireg à l'ouest de Fendi.

Mais comme nous ne voulions plus nous lancer dans des expéditions pouvant nous entraîner au-delà de la limite normale de nos possessions, force fut de chercher un autre expédient. C'est alors que les autorités de la Division d'Oran, de concert avec l'amel d'Oudjda, décidèrent d'interdire l'accès de nos marchés aux nomades du sud-ouest : Doui Menia, Oulad Djerir, étendant cette prohibition aux ksouriens de la même région.

Par suite du manque à peu près complet de récolte dans toute la partie orientale du Maroc, cette mesure qui fut étendue à presque toutes les tribus marocaines limitrophes, devait gêner beaucoup ces populations et quelques-unes ne devaient pas tarder à faire des démarches pour en obtenir le retrait.

C'est ainsi que dans la première quinzaine de mai 1882, une députation des Doui Menia se présenta à Aïn Sefra¹. Protestant des dispositions pacifiques à notre égard de leur tribu, elle demanda l'accès de notre territoire pour leurs caravanes, s'engageant à faciliter le retour en Algérie de nos tribus révoltées. Cette demande fut accueillie, et la démarche des Doui Menia eut du retentissement dans le Sahara. La suite des événements devait nous prouver que ces nomades

¹ Cette démarche avait été, pour ainsi dire, préparée un mois auparavant par le retour de 90 tentes des Rezaïna et de l'ex-caïd Sassi, qui s'étaient réfugiés chez les Doui Menia, après avoir abandonné Si Sliman ben Kaddour. Ce retour avait été facilité et protégé par les Doui Menia, et particulièrement par le Cheikh Ali ben Ahmed, chef des Oulad Djelloul, qui les accompagna jusqu'à Aïn Sefra.

allaient s'efforcer de tenir leurs engagements, en aidant nos dissidents à rentrer et que, si un instant ils semblaient s'en affranchir, c'était sous l'influence des menaces des marabouts.

Les Oulad Djerir, qui marchent toujours de concert avec les Doui Menia, ne tardèrent pas à suivre leur exemple. L'interdiction de nos marchés fut également levée en leur faveur.

Les bonnes relations que tous ces nomades entretenaient alors avec nous, l'aide qu'ils nous prêtaient pour ramener les tentes rebelles, avait profondément irrité les chefs de l'insurrection. En juillet 1882, Si Kaddour et Si Sliman, unissant leurs efforts et entraînant Bou Amama à leur suite, vinrent tomber sur les Doui Menia et les Oulad Djerir. Le sort des armes fut presque toujours défavorable à ces derniers¹. Les marabouts leur firent essayer de grandes pertes. A maintes reprises ces populations réclamèrent notre appui, faisant ressortir que nos tribus révoltées n'attendaient que notre apparition pour abandonner les Oulad Sidi Cheikh et se replacer sous notre autorité. Il fut

¹ Le marabout de Kenadsa que tous les événements qui se produisaient à proximité de sa résidence, avait pour ainsi dire isolé et qui n'avait cessé d'entretenir des relations avec nos autorités, particulièrement avec le général commandant la subdivision de Tlemcem, avait dû les interrompre brusquement. Il s'en excusa dans une lettre datée du 15 juillet et adressée à cet officier général, expliquant que vu leur petit nombre et craignant pour leur personne, lui et les siens, avaient dû s'abstenir, car ils étaient dans l'impossibilité de rien faire.

alors décidé que nous n'interviendrions qu'autant que les Doui Menia et les Oulad Djerir battus et réfugiés sur notre territoire¹, y seraient poursuivis par leurs ennemis².

A la fin de décembre 1882, les Doui Menia et les Oulad Djerir, divisés entre eux, et dès lors hors d'état de continuer la résistance, sollicités en outre par la nécessité de profiter du moment propice aux semailles

¹ Cela impliquait que nous nous reconnaissions un territoire bien défini dans ces régions, ce qui est contraire aux stipulations du traité de 1845.

² On ne peut s'empêcher de regretter une semblable décision en songeant aux avantages qu'une solution contraire aurait pu nous procurer pour l'avenir, en facilitant plus tard nos projets d'extension. Il est bien certain que les Doui Menia comme les Oulad Djerir qui avaient, en somme, gardé le souvenir de l'expédition de 1870, en nous voyant nous installer à Aïn Sefra, pensaient que nous allions vouloir être seuls maîtres dans ces régions. En venant à nous, ils avaient sans doute l'arrière-pensée de se voir garantir la possession d'un territoire fort riche où ils sont installés depuis de longues années. Mais, à ce moment même nous venions de décider qu'il n'y avait plus à admettre au sud du Teniet es Sassi, l'existence entre les deux territoires, d'une limite qui nous empêchât de faire poursuivre par nos goums les tribus ou fractions marocaines coupables de coups de mains contre nos administrés, et nous complétions bientôt ces instructions, peut-être sous la pression de considérations de politique extérieure, en déterminant que l'attitude à observer par nos colonnes était la défensive offensive. Ce sont ces considérations qui avaient sans doute dicté la décision à prendre à l'égard des Doui Menia et des Oulad Djerir. Quoiqu'il en soit, une toute autre solution semblait si bien s'imposer que le Gouverneur général ne put s'empêcher d'écrire au Président du Conseil :

« C'est là une situation de nature à mériter toute notre attention » et l'intérêt politique que nous avons à maintenir dans leurs bonnes

sur leurs terrains de l'oued Guir et de ses affluents, terrains où Si Sliman ben Kaddour était venu établir ses campements, entamèrent des ouvertures de paix. Le marabout ne la leur accorda qu'à de dures conditions¹ et bientôt des bandes, dont des Doui Menia et des Oulad Djerir faisaient partie, furent signalées dans le Sud algérien.

L'année 1883, débutait pour Si Sliman sous d'heureux auspices. Il voyait autour de lui la plupart de nos dissidents : la plus grande partie, sinon la totalité des Doui Menia et des Oulad Djerir reconnaissait son autorité, les Beni Guil paraissaient disposés à les suivre et les Beraber eux-mêmes semblaient ne pouvoir refuser de lui fournir leurs contingents. C'est alors

» dispositions à notre égard les ksouriens de Figuig, les Doui Menia
 » et les Oulad Djerir pourra nous imposer un jour une intervention
 » plus effective dans ces régions, soit que cette intervention s'exerce
 » pour soutenir nos alliés, soit que nous ayons à agir chez eux le
 » jour où supputant les inconvénients de notre alliance, ils laisseraient
 » les marabouts s'approcher trop près de notre territoire. »

La suite des événements allait rendre inutile cette intervention, qui, si nous avions su l'opérer à temps, aurait peut-être changé la situation que nous avons à l'heure présente dans ces régions.

¹ Le marabout avait voulu imposer aux Doui Menia et aux Oulad Djerir de marcher avec lui contre nous. La plupart d'entre eux n'avait pas voulu accepter cette condition qui était contraire, disaient-ils, aux ordres du Sultan, mais surtout qui était opposée à leurs intérêts d'avenir. L'intérêt du moment l'emporta cependant, et une conséquence de ce nouvel état de choses fut de contraindre le cheikh des Oulad Djelloul, Ali ben Ahmed, que nous avons vu, quelques mois auparavant, contribuer à la soumission de 90 tentes des Rezaïna à venir se placer sous notre protection.

que sur les énergiques réclamations de notre diplomatie, la Cour de Fez intervint. Par des intrigues adroitement menées, l'amel d'Oudjda Si Abdelmalek, homme des plus habiles, parvint à désagréger peu à peu, les éléments divers qui s'étaient groupés autour de Si Sliman, et celui-ci, abandonné de tous, alla périr misérablement chez les Aït Tser'rouchen, qui l'assassinèrent.

En même temps, les autorités de la Division d'Oran entamaient des pourparlers avec les Oulad Sidi Cheikh Cheraga et négociaient leur retour. Bou Amama, désormais presque seul, n'allait pas tarder à chercher un refuge au Gourara.

Tous ces événements avaient profondément modifié la situation du sud-ouest. On pouvait croire que les Doui Menia et les Oulad Djerir qui s'étaient vus dans l'obligation de subir la domination de Si Sliman, allait renouer les anciennes relations avec nous. Il n'en fut rien cependant, car ils tenaient à tirer vengeance des razzias qu'ils avaient subies des Hamian et des Trafi, récemment rentrés sur notre territoire, pendant qu'ils étaient en dissidence. Bientôt même l'on apprit qu'une partie des Doui Menia, unie aux Beraber, se préparait à opérer une incursion contre nos tribus nomades des cercles de Sebdou et de Géryville¹.

¹ Ce fut Taleb el R'azi, le caïd des Doui Menia, qui nous en informa (janvier 1884). A quel mobile avait-il obéi ? Nous l'ignorons absolument.

En tous cas, l'entente entre les Doui Menia et les Beraber, était

Toutes les précautions furent aussitôt prises pour parer à toute éventualité et les Doui Menia furent avisés que tout acte hostile de leur part ou qu'ils n'empêcheraient pas, dans les limites du possible, de la part des Beraber, aurait comme conséquence pour eux, l'interdiction de nos marchés et des parcours dont usent nos nomades sans préjudice des représailles que nous pourrions exercer.

Cette menace sembla d'abord avoir atteint son but, car les Doui Menia annoncèrent presque aussitôt l'envoi prochain d'une députation pour cimenter les bonnes relations et obtenir un arrangement à l'amiable avec ceux des nôtres à qui ces populations marocaines reprochaient de leur avoir enlevé des chameaux et des moutons.

Mais un incident qui se produisit peu après vint montrer le peu de foi qu'il fallait accorder aux protestations et aux avances des Doui Menia. Le 18 avril 1884, une caravane des Khenafsa et des Meharza

si peu faite, qu'en mai 1884, on signalait de la frontière une grande expédition dirigée le mois précédent par les Doui Menia, contre une fraction des Beraber, les Messoufa (Imsouffa) de la subdivision des Aït Hachchou, appartenant à la grande tribu des Aït Atta. Ceux-ci prévenus, s'étaient réfugiés au-delà de l'oued Drâa. Les Doui Menia les y avaient atteints et avaient réussi d'abord à faire des prises assez importantes ; mais en rétrogradant avec leur butin, ils trouvèrent l'oued Draâ grossi par de fortes pluies et rendu momentanément infranchissable. Ils durent rester six jours sur le bord de ce cours d'eau pour attendre la fin de la crue. Au moment où ils se préparaient à le passer, ils furent assaillis par les Messoufa qui leur reprirent tout leur butin et leur tuèrent en outre une cinquantaine d'hommes.

(Gourara) venant de Géryville où ces gens avaient été commercer et avec laquelle se trouvaient deux indigènes algériens qui se rendaient au Gourara pour y faire des achats, fut arrêtée et complètement enlevée à El Meharreg à 40 kilomètres au sud de Mengoub¹ par une bande de Doui Menia. Trois des caravaniers furent tués, les autres s'enfuirent. Dès que le produit de la razzia eut été amené sur l'oued Guir, Taleb el R'azi s'empressa de faire connaître aux autorités d'Aïn Sefra que le butin fait avait été saisi sur son ordre et celui des autres chefs des Doui Menia ; en même temps il demanda de lui faire savoir si dans la caravane dépillée ne se trouvaient pas des Algériens afin qu'on put leur restituer ce qui leur avait été pris². La réponse adressée à Taleb el R'azi, en même temps qu'elle contenait la liste des pertes subies par les deux Algériens qui faisaient partie de la caravane, lui faisait connaître que nous ne pouvions tolérer que les routes commerciales entre l'Algérie et le Gourara ne fussent pas absolument libres. Mais on put bientôt constater que les chefs des Doui Menia hésitaient à nous accorder la satisfaction désirée en nous payant l'indemnité légitimement due à nos deux administrés. Un délai d'un mois leur fut accordé pour s'acquitter, en les menaçant

¹ Dans l'oued R'arbi, au sud de Benoud.

² Il en profita également pour protester des bonnes intentions des Doui Menia à notre égard, ajoutant que ceux-ci n'en voulaient qu'aux Gourariens qui avaient fait cause commune contre eux, en 1888, avec Si Sliman et Bou Amama.

en cas de refus de leur fermer nos marchés et de leur interdire l'accès de notre territoire. Puis, peu après, le Général commandant la Division d'Oran, informé que des caravanes marocaines se présentaient à Aïn Sefra pour se rendre dans le Tell, et craignant que les Doui Menia ne missent à profit le délai d'un mois pour s'approvisionner de grains sur nos marchés, prononçait par mesure préventive et seulement provisoire, l'interdiction de nos marchés à l'égard de ces nomades. Quelques jours après, les Doui Menia, qui avaient été avisés de cette mesure, ayant paru, dans différentes lettres, ne vouloir donner aucune satisfaction à notre légitime revendication, la fermeture de nos marchés fut définitivement prononcée à leur rencontre (août 1884).

La conséquence immédiate de cette mesure fut d'amener les Doui Menia et les Oulad Djerir à chercher à se réconcilier avec tous leurs voisins, avec lesquels ils étaient en inimitié depuis si longtemps. C'est ainsi que vers la fin de 1884, Taleb el R'azi se rendit au Tafilalet à la tête d'une députation et fit la paix avec les Beraber. L'oncle du sultan, Moulai Rechid, qui vit au Tafilalet, fut, dit-on, pris pour arbitre. Il obtint la restitution de part et d'autre de tout le butin qui avait été fait. Déjà, au mois de novembre un arrangement avait été conclu avec les Beni Guil avec lesquels les Doui Menia vivaient en mésintelligence depuis qu'ils avaient été razzés par eux, en 1881, à Talzaza, entre Bou Kaïs et Kenadsa.

Cependant après ces arrangements l'attitude des Doui Menia parut changer tout à coup ; ils semblèrent vouloir renouer avec nous de bonnes relations et restituèrent quatre des chameaux volés, en avril 1885. C'est qu'à ce moment, ils songeaient déjà à tirer vengeance des Oulad Djerrar qui avaient récemment réoccupé le ksar de Mezaourou¹. Mais cette réparation était insuffisante, et l'on dut maintenir la mesure de prohibition précédemment édictée, jusqu'au complet règlement de cette affaire.

Quelque temps après (septembre) on apprit qu'une députation à la tête de laquelle se trouvait le chef des Oulad Djelloul, Cheikh Ali ben Ahmed, se disposait à venir nous offrir pleine et entière satisfaction. Mais Cheikh Ali fut surpris par la mort au moment où il allait mettre son projet à exécution, et le règlement

¹ « Que penser de ces luttes constantes entre les Doui Menia, » Oulad Djerir et R'enanema, etc...., écrivait alors le commandant » supérieur d'Aïn Sefra, sinon que toutes ces tribus se considèrent » comme de petites puissances absolument indépendantes, bataillant » entre elles et réglant à leur guise leurs différends. Ils ne songent » pas plus à recourir à l'arbitrage du Sultan de Fez que celui-ci, de » son côté, ne songe à s'occuper de leurs querelles. Pour préciser » ma pensée, je suppose que les menaces dont on nous entretient » depuis quelque temps se réalisent : que les Beraber, Doui Menia » et autres forment avec Figuig une coalition contre nous, n'est-il » pas à peu près certain que le Sultan déclinera toute responsabilité » à l'égard de ces événements, alléguant son impuissance à contenir » des tribus que nous respectons, cependant, comme soumises à son » autorité et faisant partie de son empire ? N'y a-t-il pas là une ano- » malie évidente, une fausse situation dont nous sommes seuls à subir » les inconvénients. »

de l'affaire fut encore ajourné. Ce ne fut qu'en mai 1886 qu'elle fut définitivement réglée : Le 11 de ce mois le général Détrie, commandant la division d'Oran, de passage à Aïn Sfisifa, reçut alors la visite d'un notable des Doui Menia, qui vint protester des bonnes dispositions des gens de sa tribu à notre égard et solliciter le retrait de la mesure d'interdiction de nos marchés, antérieurement prise. Sur l'assurance qui lui fut alors donnée que cette prohibition serait rapportée dès que nos administrés auraient été complètement indemnisés du préjudice qui leur avait été causé, deux autres notables, Cheikh Sliman ould Ali ben Ahmed des Doui Menia, et Cheikh Sliman ould El Haouissine des Oulad Djerir, ne tardèrent pas à se présenter à Aïn Sefra apportant la somme de 601 fr. 60 représentant le montant du reliquat de l'indemnité exigée¹.

A la suite de ces incidents, nos relations avec les populations placées au sud-ouest de Figuig semblèrent s'améliorer au moins momentanément. Si quelques vols à main armée étaient encore signalés, ils étaient l'œuvre de malfaiteurs agissant dans un but de rapine ou de vengeance et ne revêtaient aucun caractère d'hostilité à notre égard ; ils ne pouvaient par suite exercer d'influence fâcheuse sur les relations de voisinage.

¹ Peu de temps après, le 14 septembre, les Doui Menia qui ont l'inimitié tenace et qui n'avaient pas oublié les traitements que leur avait fait subir Bou Amama en 1882 razziaient complètement dans la vallée de Zousfana une caravane de 14 chameaux revenant de chez les Angad où le marabout les avait envoyés chercher des approvisionnements.

Cette situation se maintint jusqu'au jour où le Sultan Moulay El Hassan sembla vouloir affirmer davantage sa politique dans ces régions en y faisant acte d'autorité plus effective. Cette attitude de la Cour marocaine ne pouvait qu'avoir une répercussion chez ces populations, en les rendant sinon hostiles, du moins plus agressives vis-à-vis de nous.

C'est à la fin de 1891, que se produisit cette accentuation dans la politique généralement suivie par le Makhjen chérifien. Obéissant peut-être alors à une influence étrangère, le Sultan parut se préoccuper des projets d'extension qu'on nous prêtait dans le sud ; et afin de contrecarrer toute action future de notre part, il songea à amener les populations de ces contrées à faire elles-mêmes acte d'adhésion à l'empire marocain et à accepter volontiers des chefs nommés par lui. Pour réaliser ce programme, il avait besoin d'un agent dévoué et sûr, qui put se faire écouter des habitants de ces contrées et leur montrer tout l'intérêt qu'ils pouvaient trouver dans l'adoption de ces idées. Son choix s'arrêta sur un personnage de la Cour Chérifienne, qui, par sa charge de *porte-fusil*, l'approchait fréquemment et avait su s'attirer sa confiance. Ce personnage, appelé Si el Arbi El Meniaï, était originaire de cette fraction des Doui Menia qui habite la plaine de Fez¹. Si El Arbi,

¹ On y trouve aussi des fractions des Oulad Sidi Cheikh, des Hamian et des Mehaïa. Elles y sont venues à la suite des Oulad Sidi Cheikh, au moment où ils ont été internés dans l'ouest de l'empire marocain en 1872.

mmi des instructions de son maître, partit aussitôt pour le Touat et profita de son voyage pour visiter les Doui Menia, les Beni Goumi et tout l'oued Saouira. C'est à son instigation que s'organisa la députation des notables des Doui Menia, qui se rendit à Fez en janvier 1892. Celle-ci obtint la nomination de plusieurs caïds et le renouvellement de leurs mandats pour trois autres déjà investis deux ans auparavant¹.

Peu après le fils du marabout de Kenadsa se rendait également à Fez avec les notables des Beni Goumi et d'Igli. Ceux-ci se voyaient également investis des fonctions de caïd pour chacune des agglomérations de populations qu'ils représentaient. Enfin au commencement de l'année 1893, les Oulad Djerir, suivant l'exemple général, envoyaient à leur tour une députation au Sultan. Les principaux membres de cette députation recevaient aussi des cachets de caïd.

Ces voyages à la Cour Chérifienne, ces nominations de caïds, quelque peu d'importance qu'aient auprès des indigènes marocains les chefs ainsi investis, devaient forcément produire une certaine agitation dans les populations de ces contrées. L'expédition du Sultan au Tafilalet, le bruit qui se répandit un instant de sa venue dans la région, contribuèrent encore à augmenter cette effervescence. Elle se traduisit par une série de coups de mains dirigés sur nos gens dans le cercle

¹ C'étaient les caïds Mohammed ben Sliman des Ouled Djelloul, Nadjem ould Djoudi des Oulad Iousséf et Iaïch ould Moussa des Oulad bou Anan.

d'Aïn Sefra. Bientôt même les Oulad Djerir qui donnaient asile à nos Oulad Sidi Tadj dissidents, n'hésitèrent pas à venir camper (juin 1894), en deux douars de cent tentes chacun à El Hadj Mimoun, c'est-à-dire à 8 kilomètres au sud-ouest de notre poste de Djemien bou Resk. Ils avaient avec eux quelques tentes de nos dissidents. Invités à décamper, un des douars s'y décida, mais l'autre ne bougea pas ; son chef M'hammed ould Sliman, caïd des Oulad Kouïder, refusa même d'entrer en relations avec l'envoyé du Commandant supérieur d'Aïn Sefra qui lui avait été adressé.

Profitant d'une manœuvre exécutée par la compagnie montée du 1^{er} étranger qui tient garnison à Aïn Sefra, le chef du bureau arabe de ce poste, escorté de quelques cavaliers du Makhzen, vint inviter lui-même les Oulad Djerir qui, entre temps, s'étaient portés sur l'oued Douis à 14 kil. de Djemien bou Resk, à se retirer hors de la portée normale de nos postes. Il éprouva un nouveau refus très catégorique de la part de M'hammed ould Sliman.

Devant cette attitude, il ne restait plus qu'à faire usage de la force pour faire respecter l'étendue du territoire placé normalement sous notre domination.

Les ordres nécessaires furent donnés sans retard en vue de faire intervenir la force, mais avant qu'ils fussent parvenus à Aïn Sefra, les Oulad Djerir avaient levé leur camp et s'étaient retirés dans l'ouest.

Ce résultat était en somme regrettable puisque les

Oulad Djerir s'étaient retirés quand et comme ils avaient voulu. Ils ne se firent pas faute de se vanter de ce prétendu succès et continuèrent à envoyer leurs troupeaux pâturer sur notre territoire, malgré les défenses réitérées qui leur avaient été adressées à cet effet. On dut faire reconduire jusqu'à la limite normale de nos possessions tous les troupeaux qui s'infiltraient ainsi sur le sol algérien. A la fin d'octobre 1894, on dut même prendre une mesure plus rigoureuse en faisant saisir et vendre un troupeau qui avait été trouvé sur l'oued Namous par le commandant supérieur d'Aïn Sefra et qu'un parti d'Oulad Djerir avait tenté de reprendre de vive force aux mokhazeni chargés de l'escorter, en blessant l'un d'eux¹.

La situation, après les divers incidents que nous venons de relater elle se serait probablement encore aggravée, si les populations de ces contrées n'avaient été alors très divisées.

¹ Quelques individualités des Doui Menia avaient également envoyé leurs troupeaux sur l'oued Namous. Ils en furent également expulsés. Mais l'un d'eux, Sliman ben Ali ben Ahmed, dont il a été fait déjà mention, vint à Aïn Sefra et déclara soi-disant au nom de sa fraction les Oulad Djelloul, que celle-ci était prête à nous payer l'impôt et à reconnaître notre autorité si nous voulions lui assurer notre protection sur son territoire actuel contre les Oulad Ioussef et les Oulad bel Guiz, alliés des Beni Guil. Il était facile de voir que ce n'était là qu'un prétexte invoqué par Sliman ben Ali ben Ahmed pour pénétrer sur notre territoire et y faire paître ses troupeaux qu'il y avait déjà amenés. On ne put que lui prescrire de retourner dans l'ouest ajoutant qu'on lirait avec intérêt les lettres officielles que la djemâa de sa tribu nous adresserait.

Il faut remonter jusqu'à l'insurrection de 1881 pour retrouver en partie la source de ces inimitiés. A cette époque troublée, Si Sliman, Si Kaddour, Bou Amama, avait pesé extrêmement sur les populations du sud-ouest, attirant les unes à eux, combattant les autres, faisant de leurs alliés de la veille, leurs ennemis du lendemain, partageant des tribus de même origine en deux camps différents, provoquant, en un mot, de profondes divisions¹ dans ces contrées.

¹ C'est ainsi qu'une partie des Oulad Bel Guiz avait suivi la fortune de Si Sliman et avait même participé à sa lutte contre les Doui Menia et les Oulad Djerir. Nous rappellerons brièvement ici cet épisode, en résumant les événements qui l'ont accompagné ou suivi.

Peu de temps avant les débuts de l'insurrection de 1881, Kaddour ben Tahar, caïd des Oulad bel Guiz, investi par le Sultan en 1876, avait eu un différend à régler avec les Oulad Djerir à propos d'une razzia effectuée sur ceux-ci par son fils El Kebir. Il ne voulut pas se soumettre aux conditions qui lui avaient été imposées par le marabout de Kenadsa, pris pour arbitre, ainsi que les autres chefs des Doui Menia. Furieux, il quitta sa tribu, emmenant avec lui deux douars, les Oulad Hammou et les Oulad Aïssa, et alla se mettre au service de Si Kaddour ben Hamza.

Lorsque Si Sliman parut sur l'oued Guir, c'est-à-dire vers la fin de 1881, Kaddour ben Tahar et ses gens vinrent renforcer les contingents de ce marabout. Mais le caïd des Oulad bel Guiz ne tarda pas à regretter sa démarche et, trouvant que Si Sliman exigeait trop de lui, il prit la fuite avec les siens. Le marabout se mit à sa poursuite et parvint à razzier le donar des Oulad Aïssa qui gagna ensuite le Tafilalet. Quant à Kaddour ben Tahar, entraînant à sa suite la fraction des Oulad Hammou qui comprenait environ 50 tentes, il retourna chez Si Kaddour.

Au commencement de février 1883, désireux peut-être de se rapprocher de son pays d'origine, le chef marocain sollicita l'autorisation de venir habiter au milieu des tribus algériennes, à la condition toute-

C'est là qu'il faut chercher la cause originelle de la lutte qui mettait aux prises les Doui Menia et les Beni Guil au commencement de l'année 1893. Les premiers faisant appel aux Beraber, leur demandèrent de marcher avec eux contre leurs ennemis communs et auparavant de leur fermer l'accès de leur marchés. Les Beraber acceptèrent. Informés aussitôt de ce qui se passait les Beni Guil, qui se trouvaient dans la nécessité d'envoyer des caravanes au Tafilalet pour se ravitailler, expédièrent aussitôt une députation au marabout de Kenadsa pour solliciter son intervention. Le marabout s'y refusa tout d'abord, déclarant que les Beni Guil, une fois leurs affaires réglées, s'empresseraient, suivant leur habitude, de violer leur parole en attaquant par surprise les Doui Menia; puis, se ravisant quelque temps après, il convoqua à sa zaouïa les délégués des

fois de conserver son titre de caïd. Déjà l'autorité française se préparait à faire bon accueil à cette demande, lorsque l'on apprit, que revenant sur son projet, Kaddour ben Tahar avait résolu de faire la paix avec les Doui Menia et de retourner parmi eux. A la fin de février 1883, il se séparait de Si Kaddour, pendant le séjour du marabout au Gourara.

L'entente se rétablit assez vite avec les Doui Menia; mais ceux-ci conseillèrent à Kaddour ben Tahar d'aller trouver le marabout de Kenadsa pour se réconcilier par son entremise avec les Oulad Djerir. Kaddour ben Tahar, arriva avec trois cavaliers vers le 4 mars à Kenadsa. Il y passa la nuit et, le lendemain matin, il fut assailli et tué, ainsi qu'un de ses compagnons par douze fantassins des Mefalha (Oulad Djerir) campés à Bechar.

Kaddour ben Tahar se défendit vaillamment avec l'aide des gens campés auprès de la zaouïa. Sur les 12 Oulad Djerir assaillants, cinq avaient été tués et six blessés.

deux partis. A la suite de cette entrevue une trêve d'un an fut conclue¹.

Cette suspension d'armes parut tout d'abord devoir être respectée des deux parts. Mais à la fin de 1894, les divisions qui partageaient depuis longtemps les Doui Menia, ayant amené un conflit, les Beni Guil en profitèrent pour venir attaquer les alliés habituels de ceux-ci, les Oulad Djerir. Dans les premiers jours de novembre, les Oulad Farès² (Beni Guil) alors campés à Mechera el Metamir, entre le Djebel Tendirara et le Chott Tigri, tombaient sur les Oulad Djerir, campés dans l'oued Zousfana au nord d'El Azoudj, et leur enlevaient 500 chameaux et une vingtaine de troupeaux de moutons. Lancés à la poursuite des ravisseurs, les Oulad Djerir les atteignaient sur l'oued el Hallouf, au nord de Figuig, et leur reprenaient 60 chameaux. Cette agression, suivie bientôt de deux autres coups de main aussi heureux pour les Beni Guil, avaient mis les Oulad Djerir dans une situation très précaire. Les Oulad Sidi Tadj et les Amour, qui s'étaient réfugiés auprès d'eux, se hâtèrent de les abandonner et les Oulad Djerir s'étaient vus dans la nécessité d'implorer l'intervention des Oulad Sidi Cheikh Cheraga. Si Kaddour, désireux de répondre à

¹ Les Beni Guil se hâtèrent d'envoyer une grande caravane au Tafilalet. Ils la firent accompagner d'une députation destinée à traiter de la paix avec les Beraber.

² Le reste des Beni Guil, qui reconnaissent plus volontiers l'autorité du caïd Abderrahman, installé à El Mahroug, à l'ouest du Djebel Tendirara, étaient partis en même temps en expédition contre les Beraber.

cet appel, et d'augmenter d'autant son influence, s'était aussitôt empressé de demander l'autorisation de marcher contre les Beni Guil à la tête de tous les goums du Sud Oranais. Cette proposition ne put être acceptée car elle était contraire à la ligne de conduite suivie jusqu'ici, c'est-à-dire de ne pas nous immiscer dans les dissensions des fractions marocaines entre elles.

A la même époque, une lutte intestine divisait deux fractions des Doui Menia, les Oulad bou Anan et les Oulad bel Guiz. L'inimitié qui partageait ces deux fractions datait de fort loin. Déjà en 1881 elles avaient été en hostilité. A cette époque les Oulad bel Guiz soutenaient la politique de Si Kaddour et campaient avec lui. Joignant alors leurs contingents à ceux des Aït Izdek, ils avaient aidé le marabout à razzier d'autres fractions des Doui Menia, Oulad Sliman et Oulad bou Anan.

De leur côté ces derniers, pendant la même période, s'étaient toujours montrés hostiles aux Oulad Sidi Cheikh. Un seul de leur douar avait marqué quelque hésitation sur le choix du parti à servir, en faisant cause commune tantôt avec Si Kaddour, tantôt avec les Oulad Sliman.

Après l'apaisement qui suivit la rentrée en Algérie des Oulad Sidi Cheikh et l'assassinat de Si Sliman, il sembla un instant que les anciennes inimitiés étaient oubliées. Il n'en était rien cependant et après divers incidents survenus entre les deux fractions hostiles, Si Taïeb, le fils de Bou Amama, tenta infructueusement

en juin 1894 de réconcilier, ces ennemis irréconciliables.

Vers le 15 octobre suivant, un nouvel incident vint définitivement mettre le feu aux poudres. Les Oulad bel Guiz, alors campés au Tafilalet et mécontents de voir les Oulad bou Anan installés auprès d'eux, leur intimèrent l'ordre de s'éloigner de la région. Sur le refus des Oulad bou Anan, les deux fractions en vinrent aux mains et se livrèrent un furieux combat où les Oulad bel Guiz perdirent, dit-on, 90 hommes et les Oulad bou Anan, quinze.

Pour pouvoir prolonger la lutte, les deux partis cherchèrent aussitôt à recruter des partisans, en faisant appel à leurs anciens alliés de 1881.

C'est ainsi que les Oulad bel Guiz vinrent réclamer l'assistance des Oulad Sidi Cheikh Cheraga pour le règlement de leur différend. Ils obtinrent d'eux, dit-on, une assez forte somme¹, destinée à les aider à payer le prix du sang versé. Mais bientôt semblant changer d'avis, les Oulad bel Guiz allaient camper auprès des

¹ On pourrait s'étonner de voir les Oulad Sidi Cheikh faire de telles largesses à des tribus marocaines ; c'est cependant pour eux une obligation qui leur est imposée par leur situation, de répondre aux sollicitations qui leur sont adressées. Comme toutes les grandes familles arabes, ils ont des clients vis-à-vis desquels ils ont des obligations auxquelles ils ne sauraient se soustraire.

Une des principales est de les soutenir en cas de calamité, dussent-ils se gêner eux-mêmes, parce que, s'ils agissaient autrement, ils perdraient non seulement toute influence, mais ils iraient même à l'encontre de leurs intérêts, car ce qu'ils prêtent dans ces occasions, leur est rendu plus tard dans une large mesure.

Beni Guil et leur versaient une certaine somme d'argent pour prix de leur concours.

De leur côté les oulad bou Anan s'étaient tournés vers les Beraber (Aït Atta), recherchant leur alliance et leur protection. Ils avaient également trouvé un appui chez les Mefalha (Oulad Djerir) qui se préparaient, dit-on, à tenter la fortune sur les Oulad bel Guiz.

Telle était la situation de cette partie du Sahara au commencement de l'année 1895 : elle était, comme on peut s'en rendre compte, fort embrouillée. D'un côté les Oulad Djerir et les Beni Guil étaient en lutte, de l'autre les Oulad bou Anan et les Oulad bel Guiz. Ceux-ci avaient unis leur sort aux Beni Guil, tandis que les oulad bou Anan avaient trouvé des alliés chez les Oulad Djerir. Mais en même temps les Oulad Sidi Cheikh sollicités à la fois par des fractions appartenant à l'un et à l'autre camp, s'étaient vus dans l'obligation pour soutenir leur prestige de chefs religieux, de leur prêter secours à l'un et à l'autre soit les armes à la main, soit par un subside d'argent.

Il était à présumer qu'à quelque temps de là, une influence maraboutique quelconque profitant du moment d'accalmie qui régnait momentanément au début de l'année dans ces contrées à la suite des premières hostilités finirait par obtenir des deux partis une suspension d'armes au moins passagère, quitte à reprendre la lutte avec autant d'animosité au bout de peu de temps sous le premier prétexte venu.

La première partie de cette prévision s'est effective-

ment réalisée. Car, à l'heure actuelle (mai 1895), Bou Amama, dont le prestige religieux s'est toujours maintenu très vivace dans ces régions, est parvenu, par l'intermédiaire de son fils Taïeb, son négociateur habituel, à amener la réconciliation entre les divers partis et à faire cesser, momentanément au moins, ces désordres.

CHAPITRE HUITIÈME.

L'oued Saoura¹ et les populations qui peuplent sa vallée.

L'oued Saoura² est formé par la réunion à Taourta³ à un kilomètre au nord-ouest du Ksar d'Igli, de l'oued Zousfana et de l'oued Guir.

¹ G. Rohlfs écrit Zaoura et Ssaoura. On trouve aussi Messaoura, Mesaoura, M'saoura. — Quant à la notation Nsaoura que nous avons relevée dans un auteur, elle n'est justifiée par rien et ne peut provenir que d'une erreur d'acoustique. — Les indigènes emploient de préférence l'appellation Saoura (l's Saoura) et plus on s'approche de cette rivière, plus l'emploi de cette expression seule se généralise.

² Reproduction d'un travail de M. le Capitaine Regnault, chef de bureau arabe, complété 1° par les indications données par le voyageur allemand G. Rohlfs, qui a descendu le cours de l'oued Saoura en 1864, se rendant à In Salah (Résumé historique et géographique de l'exploration de G. Rohlfs, dû à Malte-Brun); 2° par un travail sur l'oued Zousfana, l'oued Guir et l'oued Saoura, établi en 1885 par le Sous Lieutenant Niquet, adjoint au bureau arabe d'Aïn Sefra; 3° par un travail de M. C. Sabatier intitulé : Itinéraire de Figuig au Touat et Description de la vallée de l'oued Messaoura, et publié dans le « Mobacher » de janvier-février 1876; 4° par les informations recueillies par les indigènes du Gouvernement général de l'Algérie (juin 1894); et 5° par les renseignements trouvés dans les archives de la Division d'Oran.

³ Ou Tamezit. Il y a là quelques excavations où l'eau ne tarit jamais.

Il court dans une direction générale sud-est à travers une vallée dont la largeur moyenne varie entre 1 et 3 kilomètres, vallée limitée à l'est par l'Erg et s'étendant fort peu à l'ouest, sur la rive droite.

Entre Igli et les Beni Ikhlef, on trouve dans le lit de l'oued Saoura, une série d'excavations pleines, en tout temps, d'une eau généralement potable. En outre, sur les rares points de la rivière où il n'existe pas de pareilles excavations, il suffit de creuser à une faible profondeur dans le lit pour trouver la couche aquifère¹. Au sud des Beni Ikhlef l'eau que l'on trouve dans l'oued est saumâtre.

A l'époque des fortes pluies d'hiver, l'oued Saoura se transforme en torrent impétueux qui ravage tout sur son passage. Il se répand alors dans les jardins et jusqu'au pied des Ksour, déracinant les arbres, emportant tout².

¹ C'est ainsi qu'à Kerzaz, d'après G. Rohlfs, l'oued Saoura « n'a » d'eau à sa surface qu'au moment des plus grandes pluies de l'hiver; » cependant, il en conserve sous terre toute l'année, ainsi que » l'indiquent les traces d'humidité laissées sur le sable de son lit ».

Nota. — Les citations de G. Rohlfs que nous donnons sont extraites du Résumé de son voyage publié par Malte-Brun.

² D'après M. C. Sabatier, chaque année l'oued Saoura, grossi par les pluies de printemps tombées sur les montagnes voisines de sa source (Djebel el Aïachi), montre un courant superficiel qui dure quelques jours et atteint toujours la R'aba des R'enanema et Kerzaz, parfois la région de Bouda dans le Touat, et même, de loin en loin, chaque dix-huit ans, assure la tradition, le Ksar de Taourirt à l'extrême sud du Touat. Il rappelle en outre que d'après les observations barométriques de G. Rohlfs, il y a 250 mètres de dénivellation entre Igli et Sali (Touat).

Il y a quatre ans, à Igli, quatre cents palmiers furent déracinés ¹.

La ceinture de cette rivière est formée à l'est par l'Erg, qui entre Igli et Guerzim, n'est guère éloignée de 1 à 2 kilomètres de son cours. De Guerzim à Kerzaz, la vallée s'élargit et les sables s'éloignent de plus en plus. A hauteur de Kerzaz, ils sont

¹ « Quant au lit de l'oued Saoura, nous apprend G. Rohlfs, il est » plutôt envahi par les palmiers que par l'eau ». Ceci explique les dégâts commis par les crues du fleuve.

Nous croyons devoir donner ici, à titre documentaire, une description du lit de l'oued Saoura que nous avons recueillie dans les archives de la Division d'Oran. Nous ignorons quelle en est la valeur, les rares voyageurs qui ont visité cette région, n'ayant généralement suivi que la rive gauche de l'oued Saoura au milieu des palmiers, et ne s'étant généralement pas attachés à suivre le lit de la rivière même qui se confond généralement comme nous venons de le voir avec les plantations de palmiers riveraines.

D'après ces informations, d'Igli aux Beni Abbès, le lit de l'oued Saoura aurait une largeur moyenne d'environ 4 kil. Après les Beni Abbès, sur une longueur de 10 kil., il se resserrerait en une gorge de 250^m seulement, pour reprendre ensuite sa largeur de 4 kil. A Tamettret, nouvelle gorge jusqu'à Bou Hadid. De cet endroit à El Madja, il prend une largeur de deux kilomètres. A Anefid, nouvelle gorge de 200^m de largeur, peu longue et à la suite de laquelle il s'élargit sur un kil. environ. De Agdal à El Beïada, gorge étroite de 250^m, suivie d'un nouvel élargissement de 5 kil. jusqu'aux Beni Ikhlef. Là, l'oued se resserre encore jusqu'à Kerzaz (250^m environ) pour s'élargir ensuite sur 2 kil. jusqu'à Lemmoué.

Enfin de Tamettret à Agdal, ce qui confirmerait ce que nous avons déjà dit, tout l'oued Saoura ne serait qu'une succession de palmiers : la forêt s'étendrait sur une largeur moyenne de 2 kil. dans tout le lit de l'oued entre l'Erg d'un côté et les hauteurs rocheuses de la rive droite de l'autre.

à environ 12 kilomètres de ce Ksar, et se rapprochent ensuite graduellement du cours de la rivière.

A l'ouest la ceinture est formée par les pentes de la Hamada qui à partir d'Igli vient se terminer au bord de l'oued par des ressauts ¹ de 7 à 8 mètres. Plus loin, à partir de Guerzim ², une chaîne de collines rocheuses qui vient du nord-ouest, accompagne ainsi que nous l'apprend G. Rohlfs, la rive droite de l'oued. Cette chaîne qui a d'abord une élévation d'environ 500 mètres, va en s'abaissant au fur et à mesure qu'elle se rapproche de Kerzaz où elle n'a plus guère que 120 mètres d'altitude pour disparaître tout à fait à peu près à hauteur de Lemmoué.

La vallée de l'oued Saoura est très fertile. On y trouve une quantité considérable de palmiers produisant des dattes de bonne qualité.

Les meilleures espèces sont les suivantes :

- 1° Les Cherka : rouges, assez grosses, molles, transparentes, petit noyau, longueur 5 centimètres.
- 2° Les Hartan : jaunes, molles, transparentes, très

¹ Djorf.

² D'après les renseignements recueillis par le Capitaine Regnault, l'oued Saoura serait dominé entre Bechir et Guerzim, à une distance moyenne de 500 mètres, par une série de gour reliés entre eux de manière à former une petite chaîne de montagnes qui n'offrirait que quelques rares passages seulement praticables aux piétons. A 14 kil. plus à l'ouest se dresserait une chaîne de montagnes qui courrait parallèlement à la rivière ; sa hauteur serait de 5 à 600 mètres au-dessus du niveau de la hamada.

hâtives, mûrissant en juillet, longueur 5 centimètres.

3° Les Ba-Makhlouf: d'assez médiocre qualité, mais très précoces.

4° Les Amcharret: longues, noires, molles, transparentes.

5° Les Khalta ou Timbea: noires, sèches, longues de 5 centimètres.

6° Les Feggous: jaunes, molles, transparentes, se mettent en pain et sont exportées.

7° Les Tinhoud: jaunes, sèches, très bonne espèce, en petite quantité.

Toutes ces variétés de palmiers ne se retrouvent pas dans toute la région de l'oued Saoura. C'est ainsi que parmi les espèces que nous avons nommées, celle appelée Hartan ne se trouve pas à Igli, ni plus au Nord. Presque toutes les variétés citées se retrouvent des Beni Abbès aux Oulad Rafa, tandis qu'on rencontre rarement celle appelée Tinhoud, qui est si recherché au Gourara, et qu'on ne trouve pas du tout, la hamira, la datté commune de ce dernier pays.

Les jardins ne sont généralement pas clos de murs, mais simplement entourés de clôtures en branches de palmiers. Il y pousse quantité d'arbres fruitiers donnant des produits d'assez bonne qualité, tels que figuiers, pêchers, abricotiers, grenadiers, pommiers. On y rencontre également de rares amandiers et quelques pieds de vigne.

Dans ces jardins, on cultive de l'orge, une faible quantité de blé, de bechna, du maïs et des légumes de toutes sortes. Enfin, avantage fort appréciable dans le Sud, on trouve beaucoup d'eau, soit dans l'oued, soit en creusant à une faible profondeur le sol de cette vallée ou au pied de l'Erg.

Pour l'arrosage de leurs plantations, les indigènes de ces contrées se servent de l'eau que leur fournissent les nombreux puits¹ qu'ils ont creusés dans leurs jardins, ou bien ils utilisent celle de l'oued Saoura, ou même celle que leur amènent quelques rares ségiuas alimentées par des sources et quelquefois même par des fegaguir.

Pendant la période estivale les habitants abandonnent les Ksour, n'y laissant qu'une garde, et vont vivre sous la tente, soit dans la hamada, soit dans l'Erg.

La culture des palmiers et des jardins est leur principale occupation. Leurs femmes tissent quelques burnous; c'est la seule industrie de ces populations vouées généralement à la plus grande pauvreté. Chaque famille n'a pour tout bien que deux ou trois chèvres et un nombre égal de brebis de la race demman. Avant 1880, une brebis de cette espèce se

¹ Le système employé pour puiser l'eau dans les puits est celui dont on se sert généralement dans tout le Sahara: le système à bascule dans lequel la peau de bouc employée au puisage est remplacée par un panier en alfa. Les puits munis de cet appareil sont appelés par les indigènes « rraziz », au singulier « rerraz ».

vendait 4 à 5 fr. Sa valeur est aujourd'hui de 20 à 25 francs grâce à la richesse relative que notre voisinage a fait naître jusqu'à dans ces contrées pourtant assez reculées. Le numéraire qui était autrefois fort rare, y a été apporté par nos caravanes qui se rendent chaque année au Gourara, devenues elles-mêmes plus riches d'argent : il y a été amené surtout par les commerçants de Figuig, en relations d'affaires de plus en plus grandes avec nos marchés de la frontière. Les habitants de l'oued Saoura n'en sont pas moins dans une situation très précaire, esclaves ou victimes des nomades qui les rançonnent et qui les méprisent.

C'est le voisinage de ces derniers qui empêche nos caravanes de suivre l'oued Saoura pour se rendre au Gourara. Ce serait cependant une voie facile, praticable à toutes les époques de l'année, la plus directe de toutes, offrant toutes les ressources désirables, en eau et mêmes en vivres ; ce serait la grande route du Sud¹ sans la présence des Doui

¹ Le général de Colomb l'apprécie ainsi dans sa notice sur les oasis du Sahara (1860) :

« Faut-il comparer entre elles, les routes qui aboutissent au Touat » et au Gourara ? Un seul coup d'œil suffit pour établir cette comparaison : l'avantage, quant aux distances, reste forcément à la route » de Figuig et de l'Oued Messaoura, en vertu de deux axiomes de » géométrie : la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un » autre, et une perpendiculaire à une ligne ou à un plan est plus » courte qu'une oblique La voie de Figuig au Touat par » l'oued Zousfana et l'oued Messaoura, est, je ne saurais trop le

Menia et des R'enanema¹. Les premiers au nord de l'Erg, les seconds au milieu même des sables, sont toujours en quête de quelque coup de main à opérer.

La fertilité relative que la vallée de l'oued Saoura retire de l'abondance de ses eaux, a dû amener de bonne heure l'homme à venir s'y fixer. Les cultures qu'il y créa l'attachèrent au sol et la nécessité d'abriter et de mettre en sûreté ses récoltes autant que sa famille lui firent construire des Ksour. L'invasion musulmane avait pu modifier cet état de choses, implantant seulement dans la contrée quelques familles maraboutiques, lorsqu'il y a environ deux siècles apparurent vers l'ouest les hordes envahissantes des R'enanema. Des berbères anciens possesseurs du sol, ceux qui étaient trop faibles pour résister furent chassés de leurs antiques demeures ou n'eurent d'autres ressources que de se mêler à leurs vainqueurs ou d'aller chercher un refuge dans les Ksour les plus importants de la région, tels que : Iqli, Beni Abbès, Agdal, Beni Ikhlef, qui plus forts, avaient pu faire respecter leur indépendance.

» répéter, la seule route naturelle de la France vers le Soudan :
 » quand je dis la France, je dis l'Europe, car de longtemps encore le
 » commerce des peuples chrétiens ne trouvera un accès facile en
 » Afrique que par les possessions françaises. »

¹ Et les incursions des Beraber devrions-nous ajouter.

Les populations qui occupent la vallée de l'oued Saoura se partagent en trois groupes :

1° Celles d'origine berbère, restes des premiers possesseurs du sol; on les rencontre dans les Ksour que nous venons d'énumérer et à Timmoudi;

2° Les R'enanema, qui, ainsi que nous le verrons, occupent un grand nombre de Ksour le long de la rivière;

3° Les familles maraboutiques. Elles sont au nombre de trois: la première de beaucoup la plus importante a fondé à Kerzaz, à 170 kilomètres environ d'Igli une zaouïa renommée qui est le siège d'un ordre religieux très répandu dans cette partie du Sahara. Les deux autres familles, les Oulad Sidi Abdallah ben Cheikh et les Oulad Sidi El Madani bel Hadj ont installé également leurs zaouïas sur l'oued Saoura mais un peu plus au nord, à Guerzim et à El Madja; leur influence est, comme nous le verrons très restreinte ¹.

Avant d'aborder l'étude des différents Ksour bâtis le long de l'oued Saoura, nous dirons quelques mots des R'enanema ² qui peuplent la plus grande partie du cours de cette rivière.

Cette tribu se partage en quatre grandes fractions de la manière suivante :

¹ On trouve encore sur l'oued Saoura, comme nous le verrons, au cours de cette étude, d'autres familles maraboutiques; aux Beni Abbès, à Timmoudi et à El Ksar.

² G. Rohlfs écrit Rlnema.

| NOMS DES FRACTIONS | NOMBRE de familles | RÉPARTITION DES FAMILLES entre les ksour | NOMS DES CAÏDS | |
|-----------------------------|--------------------|--|--|----------------------------|
| Oulad Hassenin ou Chemancha | Oulad El Guid ... | 60 | dont 20 familles de harratin à Bou Khelouf | El Mamoun ould Abderahman. |
| | Oulad ben Abid .. | 30 | dont 10 familles de harratin à Ksar el mâ | |
| | El Ataamin | 40 | dont 15 familles de harratin à El Madja | |
| | Djenchath | 20 | à Tim'narin | |
| Giraoua | Oulad Erzoug | 210 | 1° 70 familles dont 20 de harratin à Bou Hadid | Mebrouk ben Kerroum. |
| | | | 2° 20 familles à Ksar el Mâ. 3° 120 familles dont 30 de harratin à El Khedeir | |
| El Ataouina ou Gourdaue | Oulad Hammou .. | 60 | 1° 40 familles dont 10 de harratin à El Ouata | Allah ould Mansour. |
| | | | 2° 20 familles aux Beni Abbès | |
| El Ataouina ou Gourdaue | Gourdane | 120 | 1° 60 familles dont 30 de harratin à Tamettret | El R'ali ould Mokhtar. |
| | Serahin | 60 | 2° 60 familles à Ancfid | |
| | El Maadid | 100 | 60 familles dont 30 de harratin à Tamettret | Mohammed ould Brahim. |
| | | | 100 familles dont 30 de harratin à Ammès | |
| Total | 700 | | | |

Les R'enanema ¹ pourraient, dit-on, mettre en ligne environ 1.200 fantassins (harratin compris) et 250 cavaliers.

¹ A propos d'une autre fraction de cette tribu, les Oulad Djerrar vivant aujourd'hui sur l'oued Drâa, voir chapitre VII.

G. Rohlfs fait une tribu distincte des Ataouina qu'il place les premiers, sur l'oued Saoura. Les R'enanema viennent ensuite d'après lui; ils les divisent en Oulad Chodehr au nord de Kerzaz et Oulad Graoui ou simplement Graoui au sud.

Comme dans toutes les tribus du Sud-Ouest, le caïd de chaque fraction est assisté d'une djemâa composée des notables. Dans les autres Ksour de sa fraction où il n'a pas sa résidence, chaque caïd est représenté par un « *Khalifa* » (lieutenant) ou un cheikh qui commande en son nom.

D'après les traditions locales, les R'enanema avant de venir s'installer sur l'oued Saoura, habitaient le littoral de l'Atlantique, dans la région de Sous. C'étaient alors des nomades, vivant exclusivement sous la tente et possédant beaucoup de chevaux et de mehari¹.

Depuis leur installation dans ces contrées ils ont complètement modifié leur genre de vie. Devenus sédentaires, ils ne se servent plus de la tente que pour camper au milieu des jardins pendant les

¹ Quelle est l'origine des R'enanema? Le problème est difficile à résoudre en l'état actuel de nos connaissances. D'après les traditions recueillies dans le Sud oranais, les R'enanema viendraient, comme nous venons de le dire, de la région du Sous, c'est-à-dire d'une contrée qui a été jadis envahie par les arabes de la tribu de Makil. Il y aurait donc quelque chance pour qu'ils fussent, eux aussi, de souche makilienne. D'après l'avis de lettrés marocains, habitant Fez, qui ont été consultés sur notre demande, cette hypothèse semblerait justifiée. D'après eux, les R'enanema sont d'origine saharienne, car une fraction de la tribu des Haïaina, aux environs de Fez, porte le même nom, et l'on sait que ces Haïaina ont été amenés du Maghreb el Onst (Algérie) au Maghreb el Aksa (Maroc) par Brahim el Lemtouni, oncle de Ioussef ben Tachefin alors que ledit Brahim venait de recruter des contingents au Sahara pour lutter contre son neveu Ioussef au V^e siècle de l'hégire. Or à cette époque, les arabes Makil n'avaient guère dépassé vers l'ouest le sud algérien.

chaleurs torrides de l'été¹. Seuls quelques bergers se dispersent avec les troupeaux sur les deux rives de l'oued dont ils ne s'éloignent pas à plus de deux heures de marche².

Bien que renommés par leur instinct du pillage, les R'enanema sont en outre, au dire de G. Rohlf³, décriés comme lâches par les tribus environnantes, car ils n'attaquent que les voyageurs sans défense⁴.

¹ Ils se contentent souvent, assure-t-on, de misérables gourbis, recouverts avec les herbes qui croissent dans l'Erg.

² D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, les R'enanema posséderaient encore de très bons chevaux.

³ D'après les mêmes informations, tout l'oued Saoura étant la propriété d'un petit nombre de personnes, marabouts ou autres qui détiennent la plus grande partie des palmiers, il n'est pas étonnant que les R'enanema soient si voleurs, car ils n'ont absolument rien dont ils puissent vivre.

⁴ Pour bien faire connaître le caractère des R'enanema nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le récit rapporté par un des agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie de son passage à Tamettret : « A notre arrivée, écrit-il, plus de 20 harratin, » enlevés dans le Touat par les R'enanema et devenus leurs esclaves, » accourent vers nous pour nous prier de les secourir. Ces » malheureux puisent de l'eau et travaillent du point du jour à midi » et de 3 heures du soir jusqu'au coucher du soleil pour une demi- » livre de dattes qu'on leur donne par jour ; ils sont complètement » nus été comme hiver. Nous leur offrons quelques dattes et un peu » de pain qu'ils acceptent en pleurant, mais à peine nous étions- » nous éloignés d'eux d'une cinquantaine de mètres qu'un homme » des R'enanema vint leur retirer le pain que nous venions de leur » donner ».

Citons encore ce passage de G. Rohlf : « La passion de ces fils du » désert pour le pillage et le vol, peut s'expliquer par la nécessité ;

Chose presque exceptionnelle chez des musulmans, il y a chez les R'enanema une fraction qui passe pour impie : les gens qui la composent ne prient, dit-on, jamais, ne font point le carême et semblent absolument étrangers aux pratiques ordinaires de l'Islam. Ce sont les Ataouma, appelés aussi Gourdane¹. Mais partout ailleurs dans l'oued Saoura, la religion de Mahomet est plus respectée : dans chacun des Ksour indépendants comme dans ceux habités par les autres fractions des R'enanema se trouve une mosquée².

A l'exception des Ksour de Bechir, de Guesbet Sidi Cheikh Mohammed ben Addou, de Ksar el ma et d'El Ksebat, tous les autres Ksour de la vallée de l'oued Saoura sont bâtis sur la rive gauche de l'oued, à peu de distance à l'ouest de l'Erg³.

Ces Ksour, sauf celui de Bechir, de Zaouia el Kebira et de Kerzaz, sont entourés de murs bâtis en pierres jusqu'à un mètre environ au-dessus du sol et en « teubes » à la partie supérieure.

» l'oued Saoura, en effet, ne présente pas comme les autres rivières
» un lit large qui pourrait permettre de faciles cultures et fournir
» beaucoup de dattes ; on n'y voit qu'une étroite bordure de
» dattiers, encore appartiennent-ils presque tous au chef de la
» zaouia (de Kerzaz). Les indigènes ont l'air pauvres et amaigris, et
» la faim parle par leurs yeux ».

¹ Il en serait de même des Maadid de la même tribu.

² A Kerzaz seulement la mosquée est accompagnée d'un minaret.

³ Cela semblerait indiquer que la rive droite de l'oued, que nous savons déjà généralement accidentée, est en outre la plupart du temps dépourvue d'eau.

Le flanquement est obtenu au moyen de tours construites en « teubes » et qui dominent de 1 mètre environ le mur d'enceinte.

Les ressources en bois de la vallée de l'oued Saoura sont assez considérables : dans l'oued, on trouve du tamarix ; dans l'Erg, à une distance de 8 à 10 kilomètres des Ksour du « retem » et de l'« alenda' » ; dans la montagne à l'ouest² du « talha ».

Comme fourrage, on trouve du « drinn » et du « nessi »³ dans l'Erg. Ce drinn est de la même qualité que celui que l'on rencontre dans les mêmes conditions dans la région des Beni Goumi. En cas de famine les indigènes de ces contrées en mangent les graines, appelées « loul ».

Les habitants de l'oued Saoura ne paient pas d'impôt au Sultan, mais comme tous les musulmans ils donnent aux pauvres le dixième (achour) des produits de la terre.

IGLI⁴.

Le Ksar d'Igli est bâti sur une légère élévation de terrain situé à environ un kilomètre au sud-

¹ *Ephedra alata*. — Plante médicinale dont les fruits sont comestibles.

² Cette montagne serait assez peu boisée. — D'après une ancienne chronique, on y trouverait des ânes sauvages (?)

³ Nessi, *aristida obtusa*, plante fourragère du Sahara que les chevaux mangent avec avidité.

⁴ Ou Gueli. D'après G. Rohlfs qui a visité ce Ksar en 1864, c'est « un très misérable nid. Il est impossible à un voyageur d'y trouver

est du confluent de l'oued Guir et de l'oued Zousfana et sur la rive gauche de l'oued Saoura.

D'après une tradition locale, des gens originaires des Glaoua ¹ seraient venus à une époque fort reculée, s'installer dans la région d'Igli. Ils auraient fondé au sud du Ksar actuel, sur une hauteur, appelée Djebel el Kebir, un village aujourd'hui en ruines, auquel ils donnèrent le nom d'Igli en souvenir de leur pays d'origine.

Vers 1730, un marabout appelé Sidi Cheikh Mohammed ben Athman ², originaire du Touat ³, vint à son tour dans la contrée et y fonda le Ksar dont nous nous occupons. Outre sa famille, il amenait avec lui celle des Oulad el Aïachi, originaire également du Touat. Pendant quelque temps de bonnes relations existèrent entre les

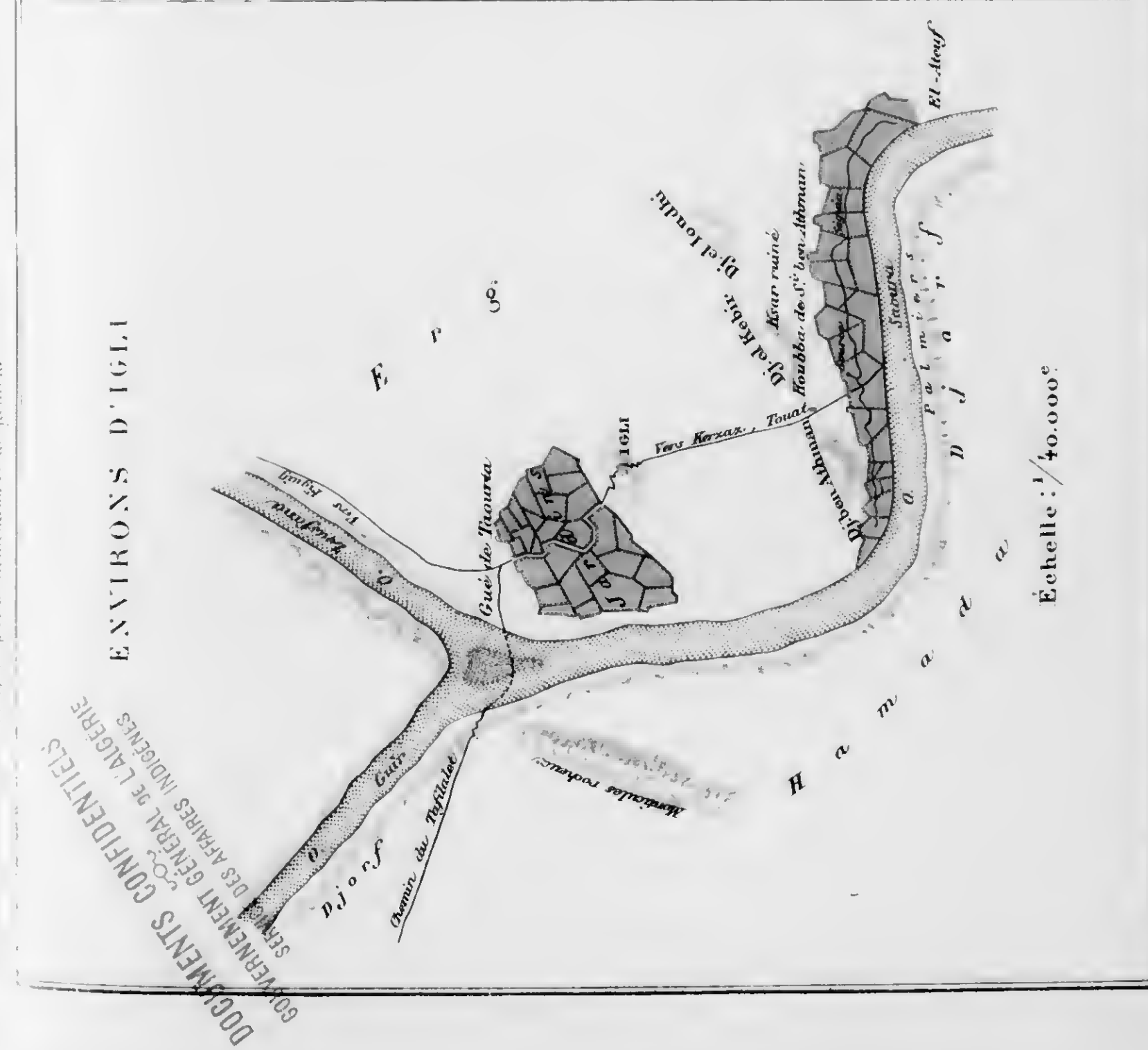
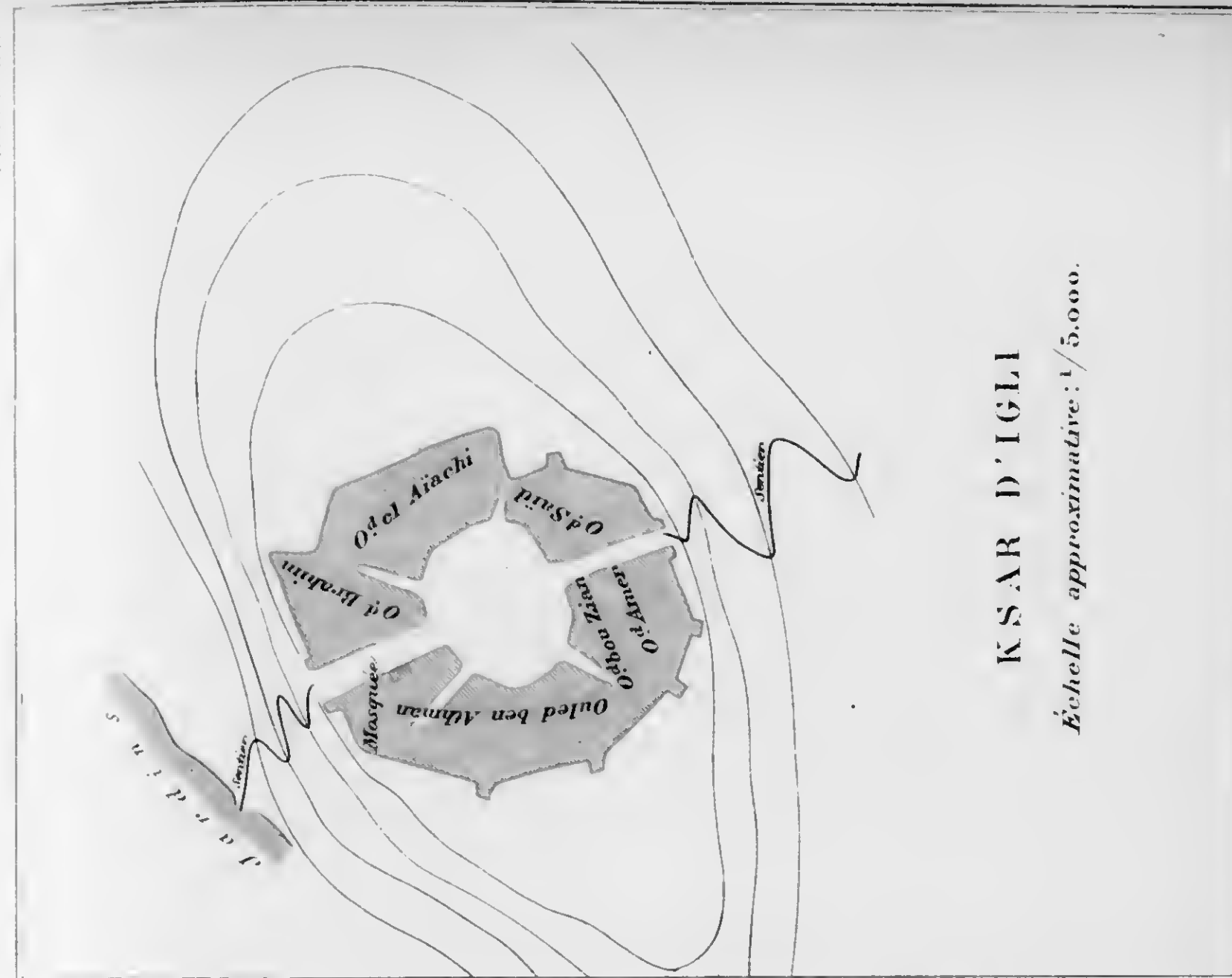
» quelque chose, les habitants eux-mêmes ont beaucoup de peine pour
» subvenir à leurs propres besoins. »

La plupart des renseignements que nous donnons sur Igli sont extraits d'un travail dû à M. le Lieutenant de la Gardette, chef de bureau arabe.

¹ Les Glaoua occupent les pentes septentrionales du Grand Atlas, au nord de Tizi-n-Glaoui, col qui unit le pays de Merakech à la vallée de l'oued Idermi. Cette dernière rivière concourt avec l'oued Dadès à la formation de l'oued Drâa.

² Sidi M'hammed ben Athman d'après d'autres renseignements.

³ D'autres disent du pays de Kerzaz. Les Oulad ben Athman d'Igli sont de la même famille que les Oulad ben Athman de Zaouia tahtania, à 40 kil. au nord, sur l'oued Zousfana. Ils n'ont pas de zaouia à Igli et leur influence tout à fait locale ne s'étend guère en dehors du Ksar.



nouveaux venus et les anciens maîtres de la contrée, qui cependant avaient la réputation de pillards émérites; ces excellents rapports étaient dus sans doute au caractère religieux des Oulad ben Athman. Mais le respect des Glaoua pour leurs voisins ne tarda pas à s'amoindrir, si bien que les Oulad ben Athman, las de ce manque d'égards et craignant les représailles que pouvaient leur attirer les tentatives de ces pillards endurcis, prirent un parti extrême: ils expulsèrent les Glaoua de leur montagne, ruinèrent leur Ksar et les contraignirent à se réfugier, dans leur pays d'origine, disent les uns, à venir habiter avec eux, disent les autres¹.

Les Oulad ben Athman et les Oulad El Aïachi peuvent donc être considérés comme les fondateurs du Ksar actuel d'Igli.

A ces deux fractions, d'autres sont venues se joindre ultérieurement. Ce sont:

- 1° Les Oulad Brahim²;
- 2° Les Oulad bou Zian³;

¹ D'après G. Rohlfs les habitants d'Igli sont « chellah » et se défendent d'appartenir à la grande famille arabe.

² Seraient les descendants d'un enfant abandonné par une caravane du Djebel Amour revenant du Touat et recueilli par les Oulad el Aïachi. Ayant épousé plus tard une fille de cette fraction, il aurait fait souche dans la contrée.

³ Seraient, au dire des gens d'Igli, les descendants d'un juif, venu du Touat, qui se convertit à la religion musulmane et se fixa dans le pays. Il y serait arrivé à l'époque où le jeune Brahim, père des Oulad Brahim, fut recueilli.

3° Les Oulad Saïd ¹.

4° Les Oulad Amer ².

Enfin il convient d'ajouter à cette énumération 4 ou 5 familles juives qui exercent à Iqli la profession de bijoutiers et ont été « achetées » ³ au Tafilalet par les gens d'Iqli. Ils ont leur cimetière dans le Djebel El Iondhi.

Jusqu'à ces derniers temps, le Ksar d'Iqli, absolument indépendant, était administré par une djemâa composée des notables de chaque fraction. En 1892, lorsque le Sultan invita Si El Arbi El Meniaï à lui envoyer des personnalités de ces régions sahariennes, Si Chadli ben Si Mohammed ben Saïd, des Oulad ben Athman, répondit à l'appel et se rendit auprès de Moulaï El Hassan qui le nomma caïd d'Iqli, en même temps qu'il accordait une semblable investiture aux notables des Beni Gouni qui avaient fait également le voyage ⁴.

¹ Origine inconnue.

² Origine inconnue.

Quelques personnes mentionnent encore une autre fraction, celle des Oulad Baab; d'après les renseignements recueillis par le lieutenant de la Gardette, ce nom ne devrait s'appliquer qu'à deux familles des Oulad Brahim.

³ Voir à ce sujet, de Foucauld : Reconnaissance au Maroc, page 399.

⁴ On dit que Si Mohammed ben M'barek, de Zaouia tahtania, qui, ainsi que nous l'avons vu, faisait partie de la députation et fut nommé caïd de son Ksar, intrigua pour empêcher son parent Si Chadli de se rendre à Fez. Il espérait sans doute se faire donner par le Sultan le haut commandement des Oulad ben Athman et par suite des deux Ksour d'Iqli et de Zaouia tahtania.

Depuis cette époque, le Sultan Moulaï El Hassan, pendant son séjour au Tafilalet, a confié les fonctions de caïd à El Mamoun ould Mohammed ou Ali, des Oulad Brahim, personnage très âgé, le plus écouté du Ksar et qui passe pour être très riche.

Après lui il faut citer Aïssa ou Aga et Ahmed ben Abdallah, qui jouissent d'une certaine influence.

Au point de vue religieux, les gens d'Iqli sont surtout serviteurs religieux d'Ouazzan. Le mokaddem des Taïbia de ce Ksar est Mohammed ou Taïeb, des Oulad Amer, personnage très considéré de tous. On trouve également quelques Khouans Kerzazia : ils ont pour mokaddem, Mohammed ben bou Azza des Oulad El Aïachi qui a une certaine influence. Enfin on y rencontre un petit nombre de serviteurs de l'ordre de Kenadsa : leur mokaddem Mohammed ber Rached ou Kassou est des Oulad bou Zian; son influence ne s'étend pas en dehors de sa fraction.

La justice est rendue par le taleb M'hammed ben Ali. Les appels sont portés devant le cadhi du Tafilalet ou devant ceux de Figuig ou de Fez.

Le mur d'enceinte du Ksar a 6 ou 7 mètres d'élévation. Sur une hauteur de 1 m. 50 environ, il est construit en pierres; le reste est bâti en « tenbes » ¹ La partie orientale de cette enceinte

¹ Toutes les maisons du Ksar sont construites de même. G. Rohlfs prétend qu'elles sont fort mal édifiées.

est constituée par une série de saillants et de rentrants qui favorisent le flanquement; la partie occidentale affecte au contraire une forme polygonale. Au centre du village se trouve une place à peu près circulaire d'où partent les rues qui donnent accès dans les différents quartiers. Deux portes, l'une au nord, l'autre au sud, reliées par la rue principale conduisent vers l'extérieur. La première mène aux jardins, puis à Zaouia tahtania, ou au gué de Taourta et à l'oued Guir. La seconde débouche dans la direction des jardins du sud et dans celle de Kerzaz.

La mosquée se trouve à droite et à moitié chemin entre la porte nord et la place centrale. On y trouve un puits d'une profondeur de 15 mètres dont l'eau suffirait à la consommation des habitants en cas de siège¹.

Les jardins situées au Nord commencent immédiatement au bas de la colline sur laquelle est construit le Ksar. Ils sont séparés les uns des autres par des murs en « teubes² ».

Ceux du Sud sont échelonnés le long de l'Oned Saoura. Cette rivière après s'être éloignée d'Igli en courant vers le sud s'infléchit un moment vers l'est;

¹ Dans le lit de l'Oued Saoura, à l'ouest d'Igli, on rencontre l'eau en temps ordinaire à 3 ou 4 mètres de profondeur.

² G. Rohlf s a trouvé ces jardins fort mal cultivés. D'après lui, le sable y envahit tout, à ce point que beaucoup de dattiers sont enterrés jusqu'à la couronne.

elle est alors bordée par les plantations d'El Ateuf, qui continuent à accompagner la rivière lorsqu'elle a en opéré brusquement un nouveau changement de direction vers le sud-ouest¹. A 1.500 mètres de ce conde l'oued Saoura atteint les jardins d'El Kherraz et, à 7 ou 800 mètres de là ceux d'Abbou Amar. Enfin à environ 2 kilomètres plus en aval il parvient à ceux d'Akkacha. C'est la limite méridionale des dépendances d'Igli. Il y a en ce dernier point un Ksar ruiné². Les puits sont très nombreux dans les jardins appartenant aux habitants d'Igli. Leur profondeur moyenne est de 6 à 7 mètres.

Indépendamment des puits qui y ont été creusés, les jardins d'El Ateuf sont également arrosés à l'aide de séguias, alimentées par une source assez abondante et dont les eaux ont été captées³.

Les habitants d'Igli cultivent dans leurs jardins

¹ Elle la conserve jusqu'à Mazzer où définitivement elle prend la direction sud-est.

² Il était auparavant habité par quelques Khammès. Les gens d'Igli se sont décidés à le détruire de leurs propres mains, vers 1880, parce qu'il servait de refuge à une foule de maraudeurs qui s'y installaient en maîtres, s'y défendaient contre les propriétaires et mangeaient impunément leurs fruits. En 1882 l'oasis a été incendiée par Si Kaddour, mais les palmiers ont repoussé.

³ Autrefois les jardins au nord du Ksar étaient irrigués par des séguias venues du barrage (Es Sedd) que les habitants avaient construit dans le lit de l'oued Guir à 3 kilomètres du Ksar. Ce barrage a été jadis emporté par une crue. El Aïachi cite la localité d'Es Sedd près de laquelle il est passé en 1662, sans donner aucune explication.

tous les légumes que l'on rencontre d'ordinaire dans les oasis sahariennes.

D'après les indigènes originaires de ce Ksar, les forêts de palmiers connus sous les différents noms d'El Ateuf, El Kherraz, Abbou Amar et Akkacha, qui sont échelonnés le long de l'oued, n'auraient que 150 à 200^m de largeur. Quelques gourbis s'y trouvent disséminés, ils servent d'abris aux gardiens placés là, pour empêcher les tentatives des maraudeurs et les larcins des caravanes de passage.

L'oasis d'Igli, c'est-à-dire, l'ensemble des plantations de palmiers dépendant de ce Ksar, contiendrait, au dire des indigènes, 300.000 palmiers ¹.

Comme aux Beni Goumi, l'Erg qui s'avance jusqu'à 150 ou 200 mètres du Ksar², pourrait fournir d'excellents pâturages. Le bois se trouve aussi en assez grande quantité, car le tamarix pousse en abondance dans le lit de l'oued et on trouve dans les environs en assez grand nombre des betoum ³, des cedras, etc.

Les habitants d'Igli qui possèdent environ 400 fusils à pierre ou à piston, fabriquent eux-mêmes leur poudre ou l'achètent soit aux Doui Menia soit aux gens de Kerzaz.

¹ C'est aussi le chiffre donné par M. C. Sabatier, dans son livre : « Touat, Sahara et Soudan ».

² D'après G. Rohlf's à Igli l'invasion des sables serait encore plus considérable. Le Ksar serait entouré de tous côtés par de hautes collines de sable.

³ Pistacia atlantica.

Ils vendent leurs dattes et en général les produits de leurs jardins aux Doui Menia et aux R'enanema. Parmi les denrées qui font l'objet de transactions sur le marché d'Igli, il faut citer le « henné » qui s'y vend en assez grande quantité. C'est là que viennent s'approvisionner les Oulad Djerir, les Doui Menia, les Oulad Sidi Ali bou Chenafa et nos Hamian.

Trois petites collines sont situées au sud et à 1 kil. d'Igli, un peu au nord d'El Ateuf. Ce sont, en allant de l'ouest à l'est: le Djebel ben Athman, le Djebel el Kebir et le Djebel El Ioudhi. Le premier a 12 à 15 mètres d'élévation au-dessus de la plaine environnante. Entre lui et le suivant, le Djebel el Kebir, se trouve la Koubba de Sidi ben Athman ¹. Le Djebel el Kebir est le plus élevé, il atteint environ 30 mètres. C'est à son sommet que se trouvent les ruines du Ksar des Glaoua.

Enfin le Djebel Ioudhi à la même hauteur que le Djebel ben Athman; c'est là que les juifs d'Igli enterrent leurs morts. Ces différents monticules ont fourni la plupart des pierres employées dans la construction du Ksar d'Igli.

Les gens de ce Ksar vivent en assez bonne intelligence avec les Doui Menia qui leur laissent la

¹ D'après G. Rohlf's, on voit également à proximité d'Igli le tombeau d'un chérif d'Ouazzan assassiné il y a une quarantaine d'années par les R'enanema. Citons encore la Kheloua de Sid bou Iahia, située à 10 mètres des murs du Ksar, vers le sud.

libre possession de leurs jardins et de leurs palmiers ¹. Ils vont même labourer fort loin sur la rive droite de l'oued Guir, à Oglat Berda ².

Mais c'est surtout avec les Beni Abbès que les gens d'Igli sont en désaccord. On raconte qu'il y a quelques années, un homme des Beni Abbès, nommé Ben Allah, qui possédait de grandes propriétés dans son Ksar d'origine, fut dépossédé par ses concitoyens. Il vint réclamer l'intervention des marabouts d'Igli pour obtenir la restitution de ces biens. Ceux-ci, ayant accepté de servir de médiateurs, envoyèrent plusieurs députations aux Beni Abbès pour leur demander d'accorder la satisfaction réclamée par Ben Allah. Leurs démarches étant restées sans résultats, ils prirent les armes et vinrent attaquer les Beni Abbès. Dès la première rencontre, deux harratin des Beni Abbès et un notable d'Igli furent tués. Le marabout de Kerzaz s'efforça sans succès d'intervenir entre les adversaires. En 1892, le Sultan Moulaï el Hassan remit même au caïd Si Chadli, qu'il venait d'investir, une lettre dans laquelle il donnait l'ordre aux habitants d'Igli de faire la paix avec les Beni Abbès. Cette lettre fut lue dans la mosquée, mais les Ksouriens refusèrent

¹ Depuis 1865, les Doui Menia posséderaient des maisons et des jardins à Igli (ce renseignement fourni par les archives de la Division d'Oran n'a pu être contrôlé).

² On dit même qu'ils cultivent également à Moungar, sur la même rivière.

d'obtempérer aux injonctions du Sultan. Ce ne fut qu'en mai 1894 que la paix fut signée grâce à l'intervention du marabout d'El Madja, Si Ahmed ben Madani.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports. | | | RICHESSES en troupeaux. | | |
|----------------------------|--------------|------------|-----------|-----------------------------------|---------|-------|-------------------------------|----------|---------|
| | maisons | fantassins | cavaliers | chameaux | mulets. | ânes. | moutons | chèvres. | boeufs. |
| Oulad ben Athman | 50 | 75 | 4 | » | » | 30 | » | 275 | » |
| Oulad el Aïachi | 50 | 150 | 3 | » | » | 41 | » | 130 | » |
| Oulad Brahim | 18 | 37 | 1 | » | » | 15 | » | 66 | » |
| Oulad bou Zian | 33 | 49 | 1 | » | » | 16 | » | 44 | » |
| Oulad Saïd | 18 | 30 | » | » | » | 10 | » | 41 | » |
| Oulad Amer | 11 | 18 | » | » | » | 9 | » | 33 | » |
| Totaux | 180 | 359 | 9 | » | » | 121 | » | 589 | » |

¹ Le chiffre de la population d'Igli est évalué actuellement à mille âmes. G. Rohlf's l'avait estimé à 1500 âmes : « Autrefois dit-il, Igli était plus peuplé, cependant l'insuffisance de la nourriture résultant de l'envahissement continu des sables du désert sur la partie cultivable des environs, a forcé une grande partie des habitants à émigrer. »

MAZZER ¹.

A une vingtaine de kilomètres au sud d'Igli, on trouve le village de Mazzer, bâti sur une falaise de la rive gauche de l'oued Saoura, à proximité de l'Erg.

¹ Ou Mouizzer. — G. Rohlf's écrit Masehr, il donne aussi la forme Masseder. M. C. Sabatier donne Maïzer.

Ce Ksar, qui dépend du précédent, est habité par 10 familles de harratin et 10 familles originaires d'Igli¹. Il possède environ 2.000 palmiers, arrosés à l'aide de fegaguir creusés dans la colline où s'élève Mazzer. Ceux-ci alimentent des séguias qui amènent l'eau dans les jardins². L'une d'elles située à un kilomètre au nord du Ksar appartient à la zaouia de Kerzaz ainsi que les palmiers qu'elle arrose³.

OUAROUROUT⁴.

A une vingtaine de kilomètres de Mazzer s'étendent sur la rive gauche les jardins de Ouarourout. Là était autrefois un Ksar dont on voit encore les ruines au milieu des palmiers et qui a succombé sous les coups de voisins plus puissants.

Les jardins sont cultivés par les habitants des Beni Abbès qui n'y laissent aucun gardien sous prétexte que personne n'oserait toucher à des plan-

¹ D'après Rohlf's, Mazzer n'est habité que par quelques familles, les autres ayant été décimées par les guerres et la famine.

² « Quant aux habitants du Ksar, écrit M. C. Sabatier, ils puisent » l'eau qui leur est nécessaire à un puits très profond situé au sommet » de la montagne et entièrement creusé dans une pierre bleue très » dure. La légende veut que ce puits ait été creusé, il y a plusieurs » centaines d'années, par des chrétiens, pour servir à l'exploitation » d'un minéral précieux. »

³ On trouverait en outre dans l'oasis une source chaude.

⁴ Ou Ouareïrit. C. Sabatier écrit Ouarouritz. G. Rohlf's donne Ararau et le Commandant Bissuel Ouarouzout.

tations de palmiers appartenant en grande partie à la zaouia de Kerzaz¹.

Deux sources et des puits serviraient à l'arrosage des jardins où croîtraient quelques pieds de vigne.

BENI ABBÈS.

Le Ksar des Beni Abbès est situé à 25 kilomètres d'Ouarourout au milieu d'une forêt de palmiers sur la rive gauche de l'oued Saoura, et à peu de distance de l'Erg.

La population de ce village comprend les fractions suivantes :

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de maisons. | NOMS DES NOTABLES. |
|---------------------------|-----------------------|----------------------------|
| Merabtin | 40 | Sidi Abdallah ben Touhami. |
| Oulad Ahmed | 30 | Ahmed ben Abdallah. |
| Oulad Mahdi | 30 | Ben Ali ben Saïd. |
| Oulad ben Cherki | 20 | Ahmed ben Chadli. |
| Oulad Cherki | 50 | Bel Kasseni ben Cherki. |
| Oulad Raho | 30 | El Hachemi Raho. |
| Oulad Saïd | 25 | » |
| Oulad Aobid | 15 | Mohammed ben Aobid. |
| Oulad bou Azza ben Abbou. | 30 | Ahmed bou Azza. |
| Harratin | 40 | » |
| Total | 310 | |

¹ La zaouia posséderait à Ouarourout 2.500 palmiers. 70 autres appartiendraient à Si M'hammed ould Sid El Kebir de Kerzaz. D'après le sous-lieutenant Niquet, le chiffre total des palmiers de cette oasis serait de 10.000.

Les Merabtin sont originaires du Tafilalet: les Oulad Ahmed viendraient d'El Maïz (Figuig); les Oulad Mahdi, Oulad ben Cherki et Oulad Cherki seraient issus des Oulad Neseïr, des Idersa (Doui Menia).

Le Ksar est divisé en deux partis rivaux occupant chacun un quartier différent: d'un côté les Merabtin, de l'autre le reste des habitants. Le quartier occupé par ces derniers est construit au sommet d'une crête calcaire élevée de 50 mètres environ et située à 800 mètres de Foued Saoura. A l'est et au pied de cette crête se dresse la partie du village habitée par les Merabtin ¹.

En 1893, les Beni Abbès ont envoyé une députation au Sultan Moulay El Hassan. Parmi les notables qui la composaient se trouvaient Mohammed ben Abdesselam ben Abderrahman, le chef du parti des Merabtin, homme d'une trentaine d'années et Sliman bel Hadj, le chef de la fraction adverse. Sliman bel Hadj mourut à Fez avant d'avoir été investi. Ce fut son concurrent qui fut nommé, au mécontentement de toute la fraction rivale qui réclama à grands cris la nomination du fils du défunt, Ahmed ben Sliman bel Hadj, jeune homme d'une vingtaine d'années.

Les Beni Abbès vivent actuellement en assez

¹ Le voyageur musulman El Afachi qui est passé aux Beni Abbès en 1662 dit qu'à cette époque cette dénomination était donnée à un groupe de trois Ksour.

bonne intelligence avec leurs voisins. Ils ont été cependant en hostilité pendant plusieurs années, ainsi que nous l'avons vu, avec les gens d'Igli. On conserve également le souvenir de leur lutte avec les Ataouna (R'enanema). Commencé il y a une quinzaine d'années, ce conflit ne prit fin que tout récemment grâce à la pacifique intervention du marabout de Kerzaz; mais cette paix ne semble pas bien assise et les Beni Abbès se considèrent comme sous la perpétuelle menace d'une attaque de leurs rapaces voisins.

Les Beni Abbès sont serviteurs religieux de la zaouia de Kerzaz dont ils travaillent les jardins et les palmiers d'Ouarourout. Comme Ziaras, ils ne versent à la zaouia qu'un peu d'orge. On trouve aussi aux Beni Abbès des Kadria, des Ziania et surtout des Taïbia.

Les Merabtin ¹ des Beni Abbès comptent eux mêmes des serviteurs religieux chez les Oulad Ioussef et les Oulad Bou Anan, des Doui Menia. Le chef religieux de cet ordre tout local est Si Abdallah ben Touhami ².

Le taleb M'hammed ould Merrra est chargé de rendre la justice.

¹ D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, on les appellerait dans le pays « Oulad men la Ikhaf », les enfants de celui qui n'a pas peur.

² D'après le sous-lieutenant Niquet, il y aurait aux Beni Abbès une Koubba dédiée à Sidi Athman El R'erib.

D'après G. Rohlfs, le Ksar des Beni Abbès contiendrait 600 âmes ¹ « ses maisons seraient mieux bâties » que celles d'Igli. Les habitants sont habillés plus proprement : cependant les enfants courent généralement tout nus dans les rues. L'idiome employé est le chellah ; cependant tous comprennent et parlent l'arabe. La source (située à l'extrémité méridionale des jardins)² qui coule continuellement fait que le sol, outre des dattes, produit d'autres fruits, tels que des raisins, des figues et des pêches³.

La forêt de palmiers⁴ s'étend à 5 kilomètres au nord et à 1 kilomètre au sud sur une largeur de 500 mètres.

Tous les jardins et les palmiers ne sont pas la propriété exclusive des Beni Abbès. Les Ataouna

¹ Ce chiffre paraît inférieur à la réalité, si on admet pour certain celui des maisons du Ksar appartenant à chaque fraction, chiffre que nous avons indiqué précédemment d'après le capitaine Regnault.

² La seguia à laquelle elle donne naissance est connue sous le nom d'El Abbasia. Cette seguia passe à 500 mètres à l'est du Ksar.

³ Il ne semble pas que l'état de prospérité sous lequel G. Rohlfs a vu le Ksar des Beni Abbès se soit maintenu, car un des agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie qui y a séjourné en juin 1894, signale les habitants comme vivant dans la plus grande misère, perpétuellement en proie à la famine. Même moyennant finance, notre voyageur ne put se procurer l'orge pour ses chevaux ou mulets. Il ajoute que le Ksar est actuellement sous la dépendance des R'enanema. D'autres renseignements portent en effet que 20 familles des Oulad Hammou (Graoua) y sont installées actuellement.

⁴ L'oasis contiendrait 30.000 palmiers, d'après le sous-lieutenant Niquet.

y possèdent 3 jardins ; la zaouïa de Kerzaz en a deux avec 300 palmiers : Si M'hammed ben el Kebir de Kerzaz en possède 5 avec 1.000 palmiers et Si Ahmed bel Kebir 2 avec 200 palmiers.

On compte aux Beni Abbès environ 250 fantassins ¹ et 8 cavaliers. Ils possèdent une trentaine d'ânes, 400 à 500 moutons ou chèvres et quelques bœufs.

MARHOUMA ².

A 20 kilomètres des Beni Abbès, on atteint sur la rive gauche de l'oued Saoura, la région appelée El Gour. C'est là que commence le pays proprement dit des R'enanema. A droite de la direction suivie, non loin de l'oued s'élèvent deux collines (Coudiat el Kahla et Coudiat el Hadid) entre lesquelles se voient les ruines d'un grand village abandonné connu sous le nom de Marhouma. Il appartient ainsi que les terrains de culture qui l'entourent aux Ataouna. Sa destruction ne date que de 1893. Elle a été accomplie par les Oulad bel Guiz (Doui Menia) dans les circonstances suivantes. Pendant le séjour de Moulai el Hassan au Tafilalet en 1893, le caïd de Timmi, Hassoun, s'était vu couper la route par un parti de

¹ D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, ils ne disposeraient que 120 fusils à pierre environ.

² C. Sabatier écrit : Meraouma. Cet endroit n'est pas cité par G. Rohlfs.

R'enanema qui l'avait dépouillé et lui avait enlevé les présents qu'il portait au Sultan. Ce souverain voulant tirer vengeance de cette injure engagea aussitôt les Doui Menia à marcher contre la tribu à laquelle appartenait les pillards et à la châtier sévèrement. La plupart des fractions des Doui Menia craignant de s'aliéner pour l'avenir les R'enanema et de se fermer à tout jamais la route du Touat et d'In Salah où ils s'approvisionnent de dattes, refusèrent d'obtempérer aux ordres du Sultan. Seuls les Oulad bel Guiz prirent les armes : ils marchèrent sur Marhouma, s'en emparèrent et mirent le village à sac ; treize de ses habitants furent tués dans cette affaire ¹.

Il y aurait en cet endroit une vingtaine de puits pouvant fournir une eau excellente, des terres de culture et pas de palmiers ².

EZ ZIREG ³.

Autre Ksar en ruines. Il appartenait aux Ataouna qui possèdent toujours les palmiers qui en dépendent.

¹ Tous les renseignements que nous venons de donner ont été rapportés par le voyageur indigène déjà cité.

² D'après C. Sabatier, Marhouma n'a jamais été « habitée que » durant le temps des semences, aux moissons. L'unique culture du Ksar est celle du blé et de l'orge, elle occupe une étendue d'environ « cent « sekkas ». C'est ce que nous apprend aussi le Capitaine Regnault : d'après lui, Marhouma serait plutôt une ferme qu'un village.

³ On trouve aussi « Ben Zireg ». Il faut sans doute identifier cette localité avec le Ksar de Zbitch dont parle G. Rohlfs.

Il a été détruit jadis par les Doui Menia dans une de leurs luttes avec les R'enanema.

TAMETTRET ¹ OU KSAR EL ATAOUNA.

On comprend sous ce nom un groupe de deux Ksour appartenant aux Ataouna, à environ 15 kil. au sud de Marhouma. Il y a quatre ou cinq ans seulement que les habitants de Tamettret, qui étaient jusque là réunis en un seul Ksar, se sont scindés. Ils ont construit depuis lors deux Ksour séparés l'un de l'autre par une distance de deux kilomètres. Chacun d'eux abrite une soixantaine de familles, moitié de R'enanema, moitié de harratin.

Le Ksar oriental est bâti au pied et à l'ouest d'un ressaut de terrain, sorte de gara, de 15 mètres d'élévation, d'où l'on domine complètement les palmiers. Deux fegaguir creusés dans cette hauteur, alimentent des séguias, qui concourent avec l'eau des puits à l'irrigation des jardins. Entre les deux Ksour il y a quelques puits. Mais à l'intérieur de chacun d'eux il n'en existe pas.

C'est à partir de Tamettret que commence la R'aba ² (forêt de palmiers) des R'enanema.

Les habitants de ce Ksar passaient jadis pour

¹ Autres orthographes : Tamentir't, Tametart, Tametert. C. Sabatier écrit : Tsamertsetz.

² Le « bled r'aba » (pays de la forêt) de M. C. Sabatier qui s'étendrait, d'après lui, jusqu'à Anefid, où commencerait le « bled Kerzaz ». Celui-ci comprendrait tout le pays depuis Anefid jusqu'à El Ksebat.

serviteurs religieux de Si Ahmed ben Ioussef. Ils ont aujourd'hui une réputation bien établie d'impiété.

Leur caïd, El R'ali ould Mokhtar, habite le Ksar oriental ¹.

BECHIR ².

C'est un petit Ksar ouvert d'une cinquantaine de feux, bâti sur une petite éminence de la rive droite de l'oued Saoura, presque à hauteur de Tamettret. Une source, située à l'ouest du village, lui fournit les eaux nécessaires à l'alimentation de ses habitants. Ceux-ci sont des Graoua, de la fraction des Oulad

¹ D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, l'oasis de Tamettret contiendrait 2.000 palmiers. Les habitants du Ksar posséderaient une soixantaine de fusils à pierre et douze chevaux.

Il est à remarquer que les renseignements rapportés par ces agents sont généralement bien au-dessous de ceux habituellement donnés au point de vue du nombre des palmiers des différentes oasis de l'oued Saoura, et de l'armement des habitants de cette même contrée. Ceux-ci sembleraient d'après eux en nombre beaucoup plus restreint qu'on ne l'écrit d'habitude et ils ne détiendraient que quelques mauvais fusils à pierre pour leur défense ou pour l'attaque des caravaues.

² Les renseignements que nous donnons sur ce petit Ksar ont été recueillis par le capitaine Regnault. Il est également cité par M. C. Sabatier dans son Itinéraire de Figuig au Touat, mais cet informateur le place entre Marhouma et Tamettret, à 12 kil. au sud du premier et à 10 au nord du second.

Ce village est également mentionné par le voyageur musulman El Aïachi, qui y séjourna, mais les indications qu'il donne à son sujet sont trop vagues pour servir à la détermination de sa situation géographique.

Hammon (R'enanema) placés sous l'autorité du caïd Allah ould Mansour qui habite El Ouata.

IDIKH ¹.

Ce Ksar est situé à 1 kilomètre environ de ceux de Tamettret sur la rive gauche de l'oued Saoura, au milieu des palmiers. Ses habitants sont des Serahin (Ataouna). On y compte une vingtaine de maisons et deux puits. Une seule porte, située à l'ouest donne accès dans l'intérieur. Comme tous les administrés du caïd R'ali ould Mokhtar, les habitants de ce Ksar passent pour impies. Ils disposeraient d'environ 25 fusils à pierre. Le Khalifa du caïd des Ataouna à Idikh est Si Embarek ould Sebti.

BOU HADID ².

Ce Ksar est bâti sur une éminence de quelques mètres d'élévation à un kilomètre au sud d'Idikh. Il est habité par des Oulad Erzoug (Graoua) et sert

¹ Autres orthographes : Iddir, Idir', Adir', Ouidir, Hider.

² Autre orthographe, Bou Haddid. Tous les informateurs ont toujours placé ce Ksar au sud d'Idikh, cependant les renseignements recueillis par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie lui assignent un emplacement plus au sud entre El Madja et Anefid ; ce dire mérite confirmation, car ces agents ont pu commettre une erreur en parlant d'un Ksar auprès duquel il n'ont fait que passer au milieu de la nuit. Jusqu'à plus informé nous le maintiendrons, dans son ancienne situation, ainsi que l'a fait le capitaine Regnault dont nous reproduisons ici la plupart des renseignements.

de résidence au caïd de cette fraction, Mebrouk ben Kerroum.

C'est un village de 70 maisons ¹ auquel on accède par deux portes à l'est et à l'ouest. Les palmiers qui en dépendent sont situés au couchant.

Les habitants de Bou Hadid sont serviteurs religieux de Zaouia el Kebira ². A 100 mètres de la porte occidentale se trouve une koubba dédiée à Si Brahim ben Ahmed.

GUESBET SIDI CHEIKH MOHAMMED BEN ADDOU.

C'est une maison isolée placée à 600 mètres au sud ouest de Bou Hadid ³ sur la rive droite de l'oued Saoura.

EL OUATA ⁴.

Ce ksar situé sur la rive gauche de l'oued Saoura à 1 kil. 500 au sud de Bou Hadid, contient une quarantaine de maisons. Il est habité par les Oulad Hammou, des Graoua, et sert de résidence au caïd de cette fraction, Allah ould Mansour. Deux portes, à l'est et à l'ouest, donnent accès dans le

¹ D'après M. C. Sabatier, ce Ksar serait le plus peuplé de la R'aba des R'enanema.

² Zaouia dépendante de celle de Kerzaz et dont il sera bientôt parlé.

³ M. C. Sabatier qui l'appelle Ksar Cheikh Addou, en fait un petit Ksar situé à 1 kil. 500 de Bou Hadid, au milieu de 5.000 palmiers et défendu par 20 fusils.

⁴ Autres orthographes, Oouta, El Oouta, El Ooutz.

Ksar. Un puits à l'intérieur du village fournit l'eau nécessaire aux Ksouriens.

Les habitants d'El Ouata sont serviteurs religieux de la zaouia de Sidi Madani bel Hadj (El Madja), située un peu plus au sud sur le cours de l'oued Saoura.

Ils disposeraient d'une trentaine de fusils à pierre et de 7 chevaux.

BOU KHELOUF ¹.

Ce Ksar, bâti au milieu des palmiers, à environ 500 mètres au sud d'El Ouata, est habité par les Oulad Hasseïn. Leur caïd El Mamoun ould Abderrahman y réside. Ce village compte environ 80 maisons. Une porte située à l'est donne accès dans l'intérieur.

Les Oulad Hasseïn passent pour riches; ils posséderaient beaucoup de chameaux.

Les habitants de Bou Khelouf sont serviteurs religieux de Zaouia el Kebira.

AMMÈS ².

Ce Ksar, situé au milieu des palmiers et à 500 mètres au sud du précédent, est habité par les

¹ Autre orthographe: Bou Khlouf.

Il faut sans doute identifier cette localité avec le Bou Chalouf de G. Rohlf.

D'après le capitaine Regnault, ce Ksar serait également connu sous le nom d'El Madid.

² Autres orthographes: Ammas, Hammaz, Hammech.

Il faut sans doute identifier ce Ksar avec celui d'El Mais de G. Rohlf.

Maadid (R'enanema). Il sert de résidence à leur caïd Mohammed ould Brahim. On y compte une centaine de maisons¹. Un puits creusé près de l'unique porte, située à l'est du Ksar, fournit l'eau aux habitants. Ceux-ci, comme les Ataouna, passent pour complètement impies.

KSAR EL MA ².

C'est un petit Ksar situé sur la rive droite de l'oued Saoura. Il est habité par une cinquantaine de familles dont 30 des Oulad ben Abid (y compris 10 familles de harratin) et 20 des Oulad Erzong.

On y trouverait une quarantaine de fusils à pierre et 15 chevaux.

EL MADJA ³ OU ZAOUIA SIDI MADANI BEL HADJ.

Ce Ksar est situé à 1 kilomètre au sud de celui d'Ammès. Il est habité par les Ataamin (Oulad Hasseïn) commandés par Mansour ould M'hammed et Abderrahman ben Barka. Les palmiers croissent à l'ouest du Ksar. Celui-ci qui compte une qua-

¹ M. C. Sabatier prétend que ce Ksar est aussi important que celui de Bou Hadid.

² Ksar el Mâ n'est cité dans l'énumération des Ksour de l'oued Saoura que par le capitaine Regnault, le Commandant Bissuel et les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie. Cette localité doit correspondre à l'une de celles citées par G. Rohlfs et qui n'ont pu être identifiées : Rhaba ou Oulad Derar.

³ Autres orthographes : El Maja, Oulmaja (G. Rohlfs).

rantaine de maisons, n'a qu'une seule porte à l'est, près d'elle est creusé un puits qui fournit l'eau nécessaire à l'alimentation.

A proximité du Ksar, se trouve la zaouia de Sidi Madani bel Hadj, dont le chef est aujourd'hui Si Ahmed ben Madani ¹ et qui n'est qu'une branche de la zaouia de Sidi Abdallah ben Cheikh (Guerzim). Les habitants d'El Madja donnent annuellement à leur zaouia, à titre de ziaras, un panier de dattes et une kharrouba d'orge par famille.

ANEFID ².

Ce Ksar est situé au milieu des palmiers à 1 kil. au sud d'El Madja. Il est habité par 60 familles des Ataouna et 20 familles des Oulad Hasseïn. Le caïd des Ataouna y est représenté par M'hammed ben Regineg et Rezeg ould M'barek. Celui des Oulad Hasseïn par Cheikh ould Kaddour ould Cheikh.

Les puits servant à l'alimentation des habitants sont à l'extérieur du Ksar. Une seule porte située à l'est donne accès dans l'intérieur.

Les gens de Anefid ont une réputation bien établie d'impiété ³.

¹ D'après les informations recueillies par les agents indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, Si Ahmed ben Madani aurait quelque influence chez les R'enanema.

² G. Rohlfs écrit Ainfil; M. C. Sabatier donne Ann-Fith; le Commandant Bissuel, En Nefid, qui paraît la meilleure version.

³ C'est ici, d'après M. C. Sabatier, que finit la R'aba des R'enanema.

AGDAL ¹. — (KSAR EL HARRATIN).

Jusqu'à ces derniers temps, ce Ksar, situé à 1 kilomètre au sud d'Anefid était parvenu, au prix de lutttes incessantes, à se maintenir indépendant. Mais le Sultan ayant nommé caïd un de leurs concitoyens Mohammed ben Salah, les Ksouriens ne voulurent pas l'accepter pour chef et se placèrent volontairement sous l'autorité des Oulad Erzoug (R'enanema). Le caïd de cette fraction a choisi pour son Khalifa dans le Ksar, Mohammed ben Daho, personnalité dont l'influence dans le pays passe pour supérieure à celle du caïd qu'il est chargé de représenter.

On compte à Agdal une centaine de maisons. La porte d'entrée du Ksar est située à l'ouest. Il y a un puits à l'intérieur du village et on en trouve de nombreux à l'extérieur.

Les habitants d'Agdal seraient pour la plupart des harratin venus du Gonrara : d'où le nom que l'on donne quelquefois à ce village de Ksar el Harratin.

EL BEÏADA ².

C'est un petit Ksar de quelques maisons dont l'entrée est située à l'est. Il dépend de la zaouïa de Kerzaz.

¹ Autre orthographe : Aguedal. G. Rohlfs écrit Agdakk.

² Autre orthographe : El Beïoda. Il faut sans doute identifier cette localité avec une de celles que G. Rohlfs place entre Agdal et Guerzim : Diada et El maja.

TAFDALT.

On nomme ainsi un point d'eau situé au sud d'El Beïada à mi-chemin de cette localité à Guerzim. Il y a là de nombreux puits et une dizaine de palmiers appartenant aux habitants d'Anefid.

GUERZIM ¹ OU ZAOUÏA SIDI ABDALLAH BEN CHEIKH.

Ce petit Ksar, à 15 kil. d'El Beïada, ² est connu également sous le nom de Zaouïet Guerzim et de Ksar Oulad Sidi Abdallah ben Cheikh. Il n'est habité que par deux familles de marabouts des Oulad Sidi Abdallah ben Cheikh et 15 familles de harratin. Ces Ksouriens disposeraient d'une vingtaine de fusils à pierre.

Cette zaouïa est fort peu importante. Elle n'a comme serviteurs religieux que les Oulad Hasseïn (R'enanema) qui lui donnent comme ziaras un panier de dattes par famille, les Oulad Kouider (Oulad Djerir) et une partie du Ksar voisin des Beni Ikhlef ³.

La zouïa possédait autrefois environ 600 palmiers dans chacun des Ksour suivants, devenus depuis la propriété des R'enanema; Bou Hadid, El Ouata, Ammès, Bou Khelouf, Anefid, Agdal.

¹ Autre orthographe : Guersim.

² Si Kaddour détruisit une partie de ce Ksar en 1882.

³ Les Aït Atta (Beraber) compteraient également chez eux des serviteurs de cette zaouïa.

Le chef de la zaouia est actuellement Si El Mekki ben Ahmed¹.

BENI IKHLEF²

Le Ksar des Beni Ikhlef, à 12 kilomètres au sud de Guerzim, est indépendant. Les principales fractions qui l'habitent sont les suivantes :

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de familles. | NOMS DES NOTABLES. |
|------------------------|------------------------|------------------------------|
| Oulad Aoumer | 60 | Cheikh Allah ben Ioussef. |
| El Kodja..... | 45 | Cheikh Ahmed ben Taïeb. |
| Oulad Abdallah | 55 | Cheikh Moussa ben Abdelmalek |
| Oulad Mellouk..... | 45 | Mebrouk ben Miloud. |
| Total..... | 195 | |

Les Kodja seraient originaires de l'oued Drâa, les Oulad Abdallah du Tafilalet et les Oulad Mellouk des Beni Hassen de l'Est.

Le personnage le plus influent du Ksar est Cheikh Allah ben Ioussef, homme d'une cinquantaine d'années. Après lui viennent Mebrouk ben Miloud, son contemporain, Cheikh Moussa ben Abdelmalek (55 ans) et Cheikh Ahmed ben Taïeb (35 ans)

¹ D'après le sous-lieutenant Niquet, les palmiers de Guerzim appartiendraient aux Ksour voisins et en grande partie à Kerzaz.

² Autre orthographe: Beni Yeklef. C'est le Beni Chelif de G. Rohlf.

Le Ksar est administré par une djemâa composée de notables de chaque fraction en nombre variable suivant l'importance de la fraction. En cas d'égalité, la voix de Cheikh Allah ben Ioussef est prépondérante.

Les Beni Ikhlef vivent actuellement en bonne intelligence avec tous leurs voisins.

Depuis l'établissement des R'enanema dans la vallée de l'oued Saoura, ils étaient constamment en lutte avec ces pillards qui ne cherchaient qu'à dévaster leurs récoltes et à voler leurs dattes. Le marabout de Kerzaz s'est interposé, il y a cinq ans environ, et a réussi à rétablir la paix, que les chefs des deux partis se sont engagés, par un serment prêté à la zaouia de Sidi Madani bel Hadj, à respecter. Il fut convenu qu'en cas de rupture du pacte conclu, l'agresseur paierait une forte amende et qu'en cas de contestations le marabout de Kerzaz serait chargé de déterminer le parti qui aurait eu les premiers torts.

Les Beni Ikhlef sont serviteurs religieux de la zaouia de Sidi Abdallah ben Cheikh, dont le mokaddem est Akdelfodhil ben M'barek. Ils lui versent annuellement à titre de ziaras une guessâa d'orge par famille.

Ils sont également serviteurs religieux de la zaouia de Kerzaz, à laquelle ils versent chaque année une redevance d'un « tellis » de paille par maison.

On compte enfin dans ce Ksar, deux Khouans Kadria.

Pour la justice, ils portent leurs différends devant les talebs de Kerzaz.

Le Ksar des Beni Ikhlef est bâti à 1 kilomètre 500 de l'oued Saoura sur une gara dominant la forêt de palmiers qui l'entoure, et s'étend à 6 kilomètres au sud et à 8 kilomètres au nord sur une largeur moyenne de 2 kilomètres. On ne trouve dans ce Ksar qu'un seul puits près de la mosquée; l'eau s'y rencontre à une profondeur de 6 mètres environ. Elle serait suffisante pour la population en cas de siège. Deux portes donnent accès dans le Ksar, une à l'ouest, l'autre au sud.

TAR'ERDIT ¹.

A quinze kilomètres au sud des Beni Ikhlef, est un Ksar en ruines, entouré de 200 palmiers et appartenant à la zaouia de Guerzini.

BOU KHECHBA ².

Autre Ksar ruiné à dix kilomètres sud de Tar'erdit, et dont les palmiers seraient cultivés par les gens des Beni Ikhlef qui en seraient propriétaires de moitié avec la zaouia de Kerzaz.

¹ Il faut sans doute identifier cette localité avec celle de Tousougourt de G. Rohlf.

² Autre orthographe : Bou Rechba.

BENI R'ALBOUN.

Nouveau Ksar ruiné à dix kilomètres au sud du précédent.

ZAOUIA EL KEBIRA.

Située à environ deux kilomètres au sud des Beni R'alboun, Zaouia el Kebira est un Ksar ouvert au milieu des palmiers. C'était là qu'habitaient primitivement les marabouts de Kerzaz. Ils n'y ont plus qu'une zaouia secondaire dépendant de la zaouia-mère et dont le chef actuel est Si El Hadj Mohammed ben Djerad. Il est en même temps le chef du Ksar dans lequel il commande en maître absolu, ne convoquant la djemâa que dans les cas très graves.

Les serviteurs religieux de cette zaouia sont : sur l'oued Saoura, les habitants de Bou Khelouf et de Bou Hadid, et en Algérie, les Oulad Serour (Hamian). Ceux-ci versent annuellement une somme de 1.000 à 1.200 francs de ziaras.

L'oued Saoura, à hauteur de Zaouia el Kebira, ne contient pas d'eau potable. Celle que l'on obtient en creusant le lit de la rivière est saumâtre.

Il y a environ 100 maisons dans le Ksar qui est bâti à peu de distance à l'ouest de la gara Tioglamin. Deux Koubbas s'élèvent à proximité de ce village : elles sont dédiées à Si Ahmed ben Moussa et à Sidi bou Feldja.

KERZAZ ¹ OU ZAOUIA KERZAZ

Le Ksar de Kerzaz, situé à six kilomètres au sud de Zaouia El Kebira, est le siège de l'ordre religieux des Kerzazia ², dont le chef actuel est Si Ahmed ben El Kebir, surnommé Bou Hadjadja ³.

« Kerzaz, dit G. Rohlfs, est la capitale de l'oued »
 » Saoura, non seulement à cause du nombre de »
 » ses habitants, mais aussi à cause de la grande »
 » influence que le chef de la zaouia exerce sur le »
 » parcours du fleuve, ainsi qu'à cause de sa »
 » richesse ».

Le Ksar compte environ 200 maisons, réparties en trois quartiers séparés, qui s'échelonnent le long de l'oued Saoura. Au centre se trouve la zaouia et les habitations des marabouts, au nord et au sud, les demeures des nègres (esclaves ou affranchis) de ces saints personnages, et celles des étrangers venus chercher un asile à peu près inviolable dans la zaouia ou s'y instruire dans les doctrines de l'ordre.

Kerzaz, nous apprend G. Rohlfs, est sans murs, »
 » ses maisons sont construites en terre glaise »
 » (teubes), comme celles de tous les autres

¹ Autres orthographes : Kersaz, Karsaz.

² Ou Ahammediin.

³ Les adeptes appellent le chef de l'ordre « Moulai Kerzaz » (maître de Kerzaz).

» Ksour ; la mosquée est grande et blanchie à »
 » l'intérieur, un minaret d'environ 25 mètres la »
 » signale au loin ; en y comprenant les esclaves, »
 » elle peut avoir 2.000 habitants, ¹ et est sous tous »
 » les rapports le chef-lieu de l'oued Saoura. La »
 » principale culture, est ici comme sur tout le »
 » cours du fleuve, celle des dattiers ² ; on y recueille »
 » les mêmes sortes de dattes qu'au Tafilalet, et »
 » en outre une espèce excellente appelée : benout- »
 » ech-cherq, qui n'est cultivée que sur ce fleuve. »
 » On y récolte aussi du froment, de l'orge, du »
 » millet du Soudan ou bechna, aussi nommé »
 » dor'na, ainsi que du coton, dont l'arbuste atteint »
 » une très grande hauteur. En fait de légumes : »
 » des pastèques, des melons et des choux. Enfin, »
 » on obtient du poivre rouge et des grenades ».

L'ordre des Kerzazia fut fondé, à la fin du XVI^e siècle, par Si Ahmed ben Moussa El Hassani, chérif idrisside, né à Kerzaz vers 1502 et mort dans cette localité vers 1608. Sa doctrine, identique à celle des Chadelia, est toujours suivie par ses adeptes. Mais chose particulièrement remarquable cet ordre s'est toujours posé en protecteur du Ksourien, c'est-à-dire

¹ Des renseignements récents, que nous ne pouvons toutefois donner que sous toutes réserves, évalue cette population à un millier d'âmes seulement.

² Les palmiers qui dépendent de Kerzaz se développent sur une vaste étendue le long de la rivière, au nord et au sud et sur une largeur de 150 mètres.

du faible et de l'humble, représenté principalement dans ces régions par des éléments d'origine berbère contre le nomade, c'est-à-dire le puissant et l'orgueilleux¹, de souche arabe ou berbère.

La zaouia de Kerzaz passe pour très pauvre quoiqu'elle possède de nombreux biens sur l'oued Zousfana, l'oued Saoura et au Gourara². Mais tous les grands maîtres de l'ordre ont toujours donné l'exemple de l'austérité, du désintéressement et de la libéralité. Du reste, les mokaddems de l'ordre ne sont tenus de prélever pour le grand maître sur les ziaras qu'ils perçoivent qu'une quote-part laissée à leur générosité.

Les adeptes de l'ordre des Kerzazia sont répandus dans les tribus limitrophes de l'Algérie et du Maroc. On les trouve en Algérie chez les Oulad en Nehar, les Hamian Djemba et les Amour, au Maroc chez les Beni Snassen, les Mehaïa, les Beni Guil, les Doui Menia et à Figuig³. La zaouia de Kerzaz possède à

¹ C'est la doctrine contraire qui est professée à Kenadsa où pour assurer la tranquillité des routes et les rapports commerciaux, on protège surtout les nomades. Comme le fait remarquer le Commandant Rinn (Marabouts et Khouan, p. 344), il y a peut-être là le principe d'une rivalité possible entre les deux ordres des Ziania et des Kerzazia, tous deux cependant dérivés des Chadelia.

² Notamment dans les districts de Deramcha, Tsabit, Bouda et Timmi.

³ C'est chez les Doui Menia et les Beni Guil qu'ils forment les groupes les plus compacts.

Fez, non pas une succursale, mais une sorte de communauté qui a la spécialité de déterminer au point de vue de l'agriculture l'époque précise de chaque saison et d'appeler les bénédictions d'Allah quatre fois par an sur les produits du sol.

Les Khouan Kerzazia² ont toujours affecté de se tenir en dehors des luttes politiques. Cependant le chef de l'ordre s'interpose volontiers entre des partis en guerre, cherchant surtout à empêcher l'effusion du sang.

Depuis longues années que les autorités françaises sont entrées en relations avec lui, le grand maître des Kerzazia, s'est toujours montré plein de déférence vis-à-vis d'elles. En 1881, presque au moment de notre installation à Aïn Sefra, le chef de l'ordre actuel, prit en main la direction de la zaouia, succédant à son père; depuis lors il a su conserver vis-à-vis de nous une attitude des plus correctes allant même jusqu'à nous offrir son entremise pour ramener à nous une partie de nos dissidents après l'insurrection. Chaque année, généralement au printemps, il demande pour l'un des siens l'autorisation de parcourir les tribus algériennes et d'y recueillir des ziaras.

Si Ahmed ben el Kebir a deux fils, Si Ali et Si M'hammed, mais sa succession religieuse appartient

² Le chapelet de l'ordre port comme signe distinctif un grain jaune au milieu des cent grains habituels.

à un de ses cousins Si Abderrahman ben M'hammed, l'aîné de la famille après lui¹.

TOUKI² OU DERDOUCH.

Ksar ruiné au milieu des palmiers à 2 kil. 500 au sud de Kerzaz.

LEMMOUÉ³.

C'est encore un Ksar⁴ ruiné à 3 kil. au sud de Touki, entouré également de palmiers appartenant actuellement à la zaouia de Kerzaz qui les a achetés aux habitants de Timmoudi.

TIMMOUDI.

Le Ksar de Timmoudi est à 25 kilomètres au sud de Kerzaz.

¹ « La dignité de cheikh, nous apprend G. Rohlfs, ne passe pas » ici comme dans les autres zaouias du père au fils, mais bien au plus » âgé marabout de toute la tribu. Cela a cependant le mauvais effet » qu'il ne se trouve jamais à la tête de la zaouia une famille puissante; » de là les pillages et vols des R'enanema, qui rendent inabordable » l'oued Saoura pour les voyageurs étrangers ».

² Il faut peut-être identifier cette localité avec celle de Ksar el K'dim, Ksar également ruiné, à peu de distance au sud de Kerzaz, cité par le sous-lieutenant Niquet.

³ Oumeh de G. Rohlfs, l'Hammeh de M. C. Sabatier; on trouve aussi El Oumouih.

⁴ Lors de son passage, G. Rohlfs y trouva installés une famille de gardiens et quelques esclaves.

Il comprend les fractions suivantes :

| NOMS DES FRACTIONS. | NOMBRE de familles. | NOMS DES NOTABLES. |
|------------------------|------------------------|-----------------------|
| Oulad Embarek..... | 100 ¹ | Embarek ben Ahmed. |
| Oulad bou Kelmoun..... | 60 | Mohammed bou Kelmoun. |
| Oulad ben Khala..... | 20 | Dahan bou Khala. |
| Oulad ben Amara..... | 30 | Bou Amara. |
| Oulad ben Taleb..... | 50 | Addi ben Taleb. |
| Oulad ber Rahmoun..... | 60 | Abdallah ben Kamoun. |
| Oulad ben Iahia..... | 30 | Abdallah ben Iahia. |
| Total..... | 350 | |

¹ Si l'on en croit G. Rohlfs ces chiffres seraient exagérés. Timmoudi, nous apprend ce voyageur qui a campé à proximité de ce Ksar, compto aujourd'hui environ 3 à 400 habitants. Il était antérieurement sur la rive droite du fleuve. Les ruines de l'ancien Ksar sont encore aujourd'hui (1864) bien conservées. Il fut détruit par les Ait Atta et ensuite reconstruit sur la rive gauche; mais sur cette rive ce Ksar est déjà à sa quatrième reconstruction. Les Doui Menia l'ont déjà détruit trois fois pour se venger des pillages dont ils étaient victimes. G. Rohlfs ajoute d'autre part que Timmoudi est occupé par les R'enanema ce qui est contredit formellement par les renseignements recueillis par le sous-lieutenant Niquet en 1885 et le capitaine Regnault en 1893.

Les Oulad Embarek, Oulad bou Kelmoun, Oulad bou Khala, Oulad ben Amara et Oulad ben Taleb, sont dit-on, des autochtones.

L'origine des Oulad ber Rahmoun est inconnue. Quant aux Oulad ben Iahia, ils viendraient du Gourara.

Le chef incontesté du Ksar est Embarek ben Ahmed, homme de plus de 70 ans, très vénéré de tous, qui est mokaddem de Kerzaz. Il est assisté d'une djemâa.

En 1892, quatre notables de Timmoudi se rendirent à Fez, en même temps que le chef de l'ordre des Kerzazia. Le Sultan voulut nommer l'un d'eux qui n'était autre qu'Embarek ben Ahmed, caïd de Timmoudi. Mais lui refusa disant que ce Ksar dépendait de Kerzaz.

Tous les habitants sont serviteurs de cette zaouia, à laquelle ils versent annuellement en ziara 0 fr. 25 par homme.

Ce Ksar est le siège d'une petite zaouia appelée Zaouia Si Mohammed ben Daoud, qui n'a aucune notoriété.

Les habitants de Timmoudi sont souvent en lutte avec leurs voisins les R'enanema.

On raconte qu'il y a cinq ou six ans, ceux-ci ayant tiré sur un des leurs à Lemmoué, sans pourtant le blesser, ils poursuivirent les agresseurs et leur tuèrent un homme. La paix ne fut rétablie qu'après le versement d'une forte somme d'argent à la famille de la victime.

Les gens de Timmoudi tentent également des coups de main au loin. C'est ainsi qu'ils vivent en mauvaise intelligence avec les Beraber Aït Khebbach¹. Ils se font réciproquement des razzias quand ils se rendent d'un pays dans l'autre pour leur commerce.

¹ Ou Aït Ounbegi, fraction des Aït Atta, qui habitent l'oued Draa et le district de Reteb (oued Ziz). Ils s'avanceraient aussi quelquefois sur la hamada entre le Tafilalet et l'oued Guir et occuperaient même des Ksour plus au sud comme nous le verrons à la fin de ce chapitre.

Le Ksar de Timmoudi est bâti en plaine à 800 mètres environ de l'oued Saoura et à 1 kilomètre à l'ouest de l'Erg. Il est entouré de palmiers sauf dans la partie sud. Deux grandes portes y donnent accès, l'une à l'ouest, l'autre au sud. C'est à 10 mètres de cette dernière que se trouve le seul puits qui fournisse l'eau nécessaire aux besoins des habitants.

Quatre Koubbas sont à signaler à proximité du Ksar: la première, à 500 mètres au sud, est dédiée à Sidi el Fari; la seconde, à 1 kilomètre à l'est, à Sidi Mohammed ben M'hammed; la troisième, à 1 kilomètre au sud, à Sidi M'hammed ben Ali; et la quatrième, à 400 mètres au sud, à Sidi el Kebir ben M'hammed.

La forêt de palmiers¹ s'étend sur une vaste étendue au nord et au sud du Ksar sur une largeur moyenne de 5 à 800 mètres.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

| NOMBRE de | | | RESSOURCES pour transports | | | RICHESSES en troupeaux | | |
|-----------|------------|------------|----------------------------|--------|-------|------------------------|---------|--------|
| maison* | fantassins | cavalliers | chameaux | mulets | ânes. | moutons | chèvres | boeufs |
| 310 | 400 | 5 | 50 | 1 | » | 600 | 600 | » |

¹ D'après G. Rohlf, les palmiers qui entourent le Ksar appartiennent presque exclusivement à la zaouia ou aux marabouts de Kerzaz.

OULAD IAHA.

Ce Ksar, situé à 2 kilomètres au sud de Timmondi, appartient aux Oulad Erzoug des Graoua (R'enanema) dont le caïd, Mebrouk ben Kerroum, habite plus au nord à Bou Hadid.

OULAD KHEDEIR ¹.

Autre Ksar des Oulad Erzoug à 4 kilomètres du précédent. Il a été pris et pillé par Si bou Bekeur ben bou Bekeur, frère de l'agha Si Hamza, en 1882. Les renseignements de cette époque évaluent sa population à 800 âmes et indiquent que la forêt de palmiers qui l'entoure est considérable.

OULAD RAFA ².

C'est, d'après G. Rohlfs, le second en importance des Ksour de l'oued Saoura. Il contiendrait, d'après ce voyageur, plus de 2.000 habitants et appartiendrait aux Graoua (R'enanema).

Les renseignements récents le placent à 1 kil. 500 au sud des Oulad Khedeir, et le font dépendre de Kerzaz. Ils indiquent pour chef de la djemâa un indigène du nom de Ould Cheikh Embarek et portent

¹ Autre orthographe : Oulad Khedir, Oulad Kebir.

² Autre orthographe : Oulad Raffa, Oulad Rafea. Le voyageur musulman El Aiachi le nomme Oulad Rafia.

que les habitants disposent d'une quarantaine de fusils à pierre et de 13 mehara ¹.

EL KSAR.

C'est un petit Ksar, situé à quatre kilomètres au Sud des Oulad Rafa, qui est habité par des marabouts très pauvres, les Oulad Sidi Abdallah ben Amar, qui appartiennent à la famille des marabouts de Kerzaz.

Ce Ksar fut pris et pillé par Si Bou Bekeur ben bou Bekeur en 1882. Il ne put retenir ses gens ivres du pillage des Ksour voisins et malgré ses bonnes relations avec les marabouts de Kerzaz, il ne put arrêter leurs déprédations.

El Ksar dont la population était évaluée en 1882 à 150 âmes, contient une quinzaine de fusils à pierre et est entouré de 200 palmiers environ.

TIMR'ARIN ²

A moins d'un kilomètre au sud-ouest d'El Ksar se dresse la Kasba de Timr'arin, habitée par des R'enanema. Elle fut également prise et pillée par Si Bou Bekeur ben bou Bekeur, frère de l'agha Si Hamza, en 1882. Sa population était alors évaluée à 90 âmes.

¹ M. C. Sabatier signale un peu au sud des Oulad Rafa, à droite de l'oued Saoura, un très petit Ksar nommé Sidi Ali, qui posséderait environ 2.000 palmiers. Ce sont les seuls renseignements que nous possédions sur cette localité.

² Autre orthographe : Tin R'arin, Timrharhin.

EL KSEBAT ¹

A El Ksebat, le lit de la rivière est, d'après G. Rohlfs, envahi par une plantation de palmiers appartenant aux marabouts de Kerzaz. Ce voyageur nous apprend en outre que cet endroit, le dernier sur l'oued Saoura, est placé sur la rive droite.

Les renseignements récents indiquent que cette localité, située à 17 kilomètres au sud de Timr'arin, comprend deux Ksour ² appartenant aux R'enanema et habités tant par des gens de cette tribu que par des harratin et des nègres affranchis de la zaouia de Kerzaz.

El Ksebat fut pris et pillé par Si Kaddour en 1882.

Les palmiers qui en dépendent appartiennent partie aux R'enanema, partie à la zaouia de Kerzaz.

CHEMINS.

Pour terminer cet exposé, nous donnerons quelques indications sur les pistes généralement suivies dans ces contrées en prenant pour point

¹ Autres orthographes : El Kesbat, Kasbah, Kassabi, Kessabi, El Quessabi, El Guessabi ; le traducteur d'El Aïachi donne El Kasbat.

² C'est ce que semblerait indiquer El Aïachi en parlant « des villages qu'on appelle El Kasbat ».

de départ la localité la plus méridionale, celle d'El Ksebat. Nous examinerons d'abord la route du nord-ouest, celle qui suivant la vallée de l'oued Saoura mène à Igli et de là sur l'oued Guir ou sur l'oued Zousfana.

Nous dirons ensuite quelques mots de la voie qui conduit vers le Sud ; puis nous parlerons de la communication qui existe avec le nord-est et de celles qui se dirigent vers l'ouest.

1^o Route du Nord-Ouest

D'EL KSEBAT A KERZAZ.

Dans cette première partie, la piste passe successivement auprès des Ksour de Timr'arin ¹, El Ksar, Timmoudi et des ruines de Lemmoué et de Touki. Elle est partout large, mais en partie ensablée, en partie rochense. Jusqu'à Lemmoué, elle laisse les palmiers à l'ouest, puis à partir de ce point, elle court tantôt au milieu de la forêt de dattiers, tantôt au dehors.

DE KERZAZ A ZAOUIA EL KEBIRA.

Trois pistes unissent ces deux localités :

La première suit la hamada de la rive droite ; elle est excellente ².

¹ Entre Timr'arin et El Ksebat l'oued Saoura fait un coude vers l'ouest, nous apprend G. Rohlfs.

² Elle continue dans les mêmes conditions sur la rive droite jusqu'à Bechir où elle va rejoindre le chemin de la rive gauche à Tamettret.

. La seconde, assez bonne, traverse la forêt de palmiers.

La troisième, très bonne et sans obstacles, est la plus habituellement suivie. Elle se rapproche de l'Erg en laissant les palmiers à l'ouest.

DE ZAOUIA EL KEBIRA AUX BENI IKHLEF.

En quittant Zaouia el Kebira la piste de la rive gauche passe auprès des ruines des Beni R'alboun, laissant toujours les palmiers à l'ouest. Elle est assez bonne dans cette partie de son trajet jusqu'aux Beni Ikhlef.

DES BENI IKHLEF À GUERZIM.

La piste est bonne, elle laisse encore les palmiers à l'ouest.

DE GUERZIM A EL BEÏADA.

On rencontre à peu près à mi-route le point d'eau de Tafdalt. La piste qui est très bonne passe à 600 mètres à l'est d'El Beïada, laissant les palmiers à l'ouest.

D'EL BEÏADA A AGDAL.

Dans cette partie de son parcours, la piste est légèrement ensablée. Elle passe au pied des murs d'Agdal.

D'AGDAL A ANEFID.

Longeant la forêt de palmiers, la piste passe également au pied et à l'est de l'enceinte d'Anefid.

D'ANEFID A EL MADJA.

Dans ce trajet la piste qui est bonne, passe à 350 mètres à l'est d'El Madja, laissant les palmiers à l'ouest.

D'EL MADJA A AMMÈS.

Laisant toujours les palmiers à l'ouest, la piste passe sous les murs d'Amnés.

D'AMMÈS A BOU KHELOUF.

La piste, traversant les palmiers, passe à 200 mètres environ à l'ouest du Ksar de Bou Khelouf.

DE BOU KHELOUF A EL OUATA

La piste, se maintenant au milieu des palmiers, longe les murs d'El Ouata.

D'EL OUATA A BOU HADID.

La piste, dans ce trajet, reste en dehors des palmiers et à l'est du Ksar.

DE BOU HADID A IDIKH.

Les palmiers, restant à l'ouest, la piste passe à 200 mètres à l'est d'Idikh.

D'IDIKH A TAMETTRET.

La piste, traverse les palmiers et longe la face ouest du Ksar de Tamettret.

DE TAMETTRET ¹ AUX BENI ABBÉS.

Sur ce parcours la piste est très ensablée. A 10 kil. au nord du point de départ, on traverse le petit col appelé Megsem Tamettret et on arrive un peu plus loin à Marhouma, pour gagner ensuite les Beni Abbès qu'on laisse un peu sur sa gauche.

DES BENI ABBES A IGLI.

La piste est bonne sur tout ce parcours. Elle est jalonnée à moitié chemin, entre Ouarourout et Mazzer par un talha, puis elle atteint Akkacha et arrive à Igli en passant entre le Djebel Athman et le Djebel El Kebir.

2^o Route du Sud.

C'est la route suivie par G. Rohlfs pour atteindre Arian Ras (district de Tsabit-Gourara).

D'El Ksebat, on gagne en suivant l'oued Saoura, Foum El Kheneg ² où la rivière franchit une chaîne de montagnes formée par des grès noirâtres et qui est appelée ici El Mekassem. Il y a là, à la bonne saison, un peu d'eau, mais on n'en trouve jamais en été.

¹ C'est ici que la piste de la rive droite se réunit à celle de la rive gauche.

² Le Fouhm El Chink de G. Rohlfs.

De Foum El Kheneg on gagne ¹ à l'est une petite vallée appelée El Foggara où l'on trouve un puits de 6 mètres de profondeur et les ruines d'un Ksar abandonné depuis longtemps ², Ksar qui se dressait sur un rocher encore percé de nombreuses cavernes.

D'El Foggara on se dirige sur El Atchane, colline peu élevée qui vient rompre la monotonie de la hamada déserte que l'on a parcourue jusqu'alors.

D'El Atchane on continue la marche dans les mêmes conditions, puis, laissant à gauche la route de Charouin, on traverse pendant quelque temps un terrain de sebkha où le sel affleure partout, avant de parvenir à Arian Ras.

3^o Route du Nord-Est.

Cette piste qui, partant de Kerzaz conduit le voyageur sur l'oued Namous dans les environs d'El Outed, est fort difficile dans la première partie de son parcours lorsqu'elle franchit l'Erg qu'elle ne quitte qu'au delà du point appelé Foum el Areg, pour se continuer plus loin à travers la hamada qui s'étend sur la rive droite de l'oued Namous.

¹ En continuant encore pendant quelque temps à suivre la vallée de l'oued Saoura, on aurait pu atteindre plus au sud-ouest Kesabiet Sidi Saïd, un des Ksour du district de Bouda.

² « Il était habité par les *Wegelage* qui levaient un fort tribut sur les caravanes », nous dit G. Rohlfs. Nous avouons ignorer quelles populations le voyageur allemand a voulu désigner ici.

4^o Routes de l'Ouest¹.

a. — ROUTE DU TAFILALET.

La route généralement suivie pour se rendre de l'oued Saoura au Tafilalet part des Beni Abbès et se dirige sur l'oasis de Tabelbalet² qu'elle atteint après un trajet de trois petites journées de marche, sans eau.

De Tabelbalet, trois autres étapes d'une trentaine de kilomètres amènent au lieu dit Zerzour où l'on trouve de l'eau. Un nouveau trajet d'une soixantaine de kilomètres conduit enfin à un puits appelé Hassi

¹ Les renseignements que nous donnons ici nous ont été obligamment communiqués par le capitaine Devaux, chef du bureau arabe de Géryville.

² Cette oasis est très étendue. Sa longueur est d'environ 8 kilomètres de l'est à l'ouest et sa largeur de 5 kilomètres du nord au sud, mais les palmiers ne sont pas très denses et il y a plusieurs clairières assez vastes dans la « raba ». Celle-ci est arrosée par une centaine de feznaguir.

L'oasis est enfermée entre des collines peu élevées qui la limitent au sud, et l'Erg er Raoui au nord.

Tabelbalet comprend trois ksour : l'un d'eux est complètement ruiné ; les deux autres sont :

1^o Le ksar Makhlouf habité par des Beraber (Aït Khebbach) et leurs harratin (30 feux en tout), tous fort misérables.

2^o Le ksar Zekri habité par des marabouts (Merabtin) et une fraction de « djouad », les Oulad Mekki. Ce sont tous de grands chasseurs.

Enfin, les Oulad Moulat, ces fameux pillards du désert, campent quelquefois dans la région de Tabelbalet, d'où ils partent pour tenter leurs coups de main dans toutes les directions.

Taous où l'eau se rencontre en abondance. Deux jours de marche mènent de ce point à Abouam (Tafilalet).

b. — ROUTE D'IGLI A TABELBALET.

Deux jours et demi de marche sans eau séparent Igli du petit ksar de Zer'amra¹. De là, trois petites étapes mènent à Tabelbalet en passant par Ouggart. Il y a de l'eau à chaque étape.

¹ Ksar Mezghemour de la carte Dastugue. C'est un petit ksar où vivent misérablement une trentaine de familles au plus, originaires des Beraber, sans doute des Aït Khebbach. Ce ksar, placé en dehors des routes fréquentées, n'a aucune importance.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Les Oulad Sidi Cheikh, leur origine, leur histoire, leur rôle politique.¹

Les chefs de la famille des Oulad Sidi Cheikh font remonter leur origine jusqu'à Abou Beker Es Seddik², le beau-père et le successeur du prophète. Ils sont donc de la seconde noblesse musulmane, la première étant celle des Cheurfa, qui descendent du prophète par Fathma, fille de Mahomet et femme d'Ali.

Abou Beker fut un des premiers adeptes de Mahomet. Il se nommait Abd el Kaba. En embrassant le culte, il prit le nom d'Abdallah, et plus tard,

¹ Ce chapitre est la reproduction d'un travail établi, en 1886, par M. le capitaine Pansard, chef du bureau arabe de Géryville. Nous n'avons fait qu'y apporter les modifications indispensables pour le faire cadrer avec le reste de cet ouvrage et pour le mettre à jour. Nous y avons ajouté également des annotations dont les archives du Gouvernement général de l'Algérie nous ont fourni la plupart du temps la matière.

² « Es Seddik », le véridique.

lorsqu'il donna sa fille Aïcha à Mahomet, il changea de nouveau son nom en celui d'Abou Beker¹.

Les Bou Bekria prétendent que dès les premiers temps de l'Islam, ils habitaient la Mecque, d'où ils auraient été expulsés à la suite de désordres religieux dont ils avaient été les instigateurs.

Ils se seraient dirigés vers l'Ouest et auraient habité l'Égypte pendant quelques années.

On les retrouve en Tunisie au XIV^e siècle de notre ère.

Obligés de quitter ce pays, ils viennent dans l'Ouest vers le commencement du XV^e siècle.

Si Maamar ben el Alia² était alors le chef de la famille des Bou Bekria. Suivi de nombreux serviteurs, il vint s'établir dans la vallée de l'oued el Golita. C'est sur ce cours d'eau que s'élevèrent plus tard les Ksour des Arbaouat.

Les Akerna, les Oulad Ziad, et les Rezaïna seraient issus des serviteurs³ de Si Maamar ben el Alia.

Les Bou Bekria séjournèrent pendant quatre générations sur les rives de l'oued el Golita. Les tombeaux des descendants de Si Maamar ben el Alia, c'est-à-dire des chefs de la famille des Bou Bekria, Si Aïssa, Si bel Haïa, Si Bou Lila, et Si

¹ Le père de la vierge.

² Ou mieux Si Maamar ben Sliman el Alia.

³ Ces serviteurs se nommaient Akerm, Ziad et Rézine.

Bou Smaha, qui y ont été élevés attestent l'authenticité de cette version.

Un des descendants de Si Maamar ben el Alia, Sidi Abdelkader, qu'on appela plus tard Sidi Cheikh, fut le fondateur de l'étonnante et incontestable puissance de la famille, de cette puissance qui s'est transmise presque intacte, pendant des siècles, de génération en génération, dans sa descendance directe, n'ayant aucun droit, aucune force pour se maintenir, n'ayant d'autre base, d'autre appui que le nom vénéré et le souvenir des vertus de l'homme qui l'a créée.

Sidi Abdelkader, dit Sidi Cheikh, fut marqué du sceau des élus, alors qu'il était encore dans le sein de sa mère.

Nous donnons telle qu'elle est admise par les gens du pays, la légende qui s'attache à sa biographie.

Un jour Chéfiria bent Sidi Ali ben Saïd, enceinte de Abdelkader, se rendait à R'assoul, quand un lion vint sur elle pour la dévorer. « Ibrahim ! Ibrahim ! crie le petit Abdelkader à son frère aîné, sauve notre mère, sinon je le ferai moi-même. — Non, répondit Ibrahim, ça sera moi qui la sauverai, » et Ibrahim saisissant le lion par les oreilles le conduisit ainsi jusqu'à R'assoul.

Le jeune Abdelkader n'avait que sept ans quand son père Mohammed le conduisit en visite au Cheikh El Hadj ben Amer, le fondateur du Ksar de ce nom.

Le marabout prit l'enfant entre ses bras et l'élevant en l'air il le baisa bouche à bouche et par insufflation

le remplit de son souffle, puis il s'écria : « Je l'ai commencé, c'est au cheikh Abderrahman de l'achever¹. »

Quelque temps après l'avoir présenté au cheikh El Hadj ben Amer, Mohaumed conduisit encore son fils Abdelkader au cheikh Abd el Djébar dont un mekama est à Chellala Dahrania.

En arrivant le père descendit de sa monture et invita son enfant à descendre, ce que celui-ci refusa de faire ; alors le cheikh Abd el Djébar dit à Mohammed : « C'est donc ainsi que vous élevez vos enfants dans des sentiments d'orgueil ? » Le jeune Abdelkader qui avait entendu ces paroles enleva son cheval et répondit aussitôt : « ô cheikh, Dieu ne souffre pas dans ses élus le plus petit sentiment d'orgueil, fût-il seulement du poids d'une graine de moutarde. »

Là-dessus, le cheikh se mit en devoir de gourmander l'enfant ; mais celui-ci partageant l'espace avec la main, la terre s'entr'ouvrit, des flots s'en échappèrent et le sol s'enfonça sous les pieds du cheikh et de sa suite.

« Abdelkader, lui cria son père Mohammed, quand on rend visite à quelqu'un on le fait sans hauteur. » L'enfant fit signe à son père, et partageant

¹ Mot à mot : « Je l'ai allumé, je lui ai donné le mordant, c'est au cheikh Abderrahman de lui donner la teinture ». Le cheikh Abderrahman désigné ici était un marabout des plus savants et des plus vénérés qui habitait alors Saguiet el Hamra.

de nouveau l'espace avec la main, la terre reprit sa forme première.

Abdelkader était un jour au Téniet Ez Ziar¹ quand il y rencontra ses parents venus pour le tuer. Avec le secours de Dieu il les tint à distance et leur dit : « le soufi sortira du tuf »²; et s'enfonçant sous terre, il alla reparaitre à travers le tuf de l'oued Et Taleb. Pendant sa marche souterraine sa jument favorite le suivait à la surface du globe. Dès son apparition, il la retrouva et monta dessus.

Plus tard, ses oncles et ses frères ayant conçu le dessein de le tuer, Abdelkader invoque Dieu et la terre les engloutit avec leurs armes. Cependant par pitié, il ne voulut pas les faire périr, mais il leur dit : « Jamais il ne sortira d'entre vous ni saint, ni conquérant ».

Un nouveau miracle lui fit changer son nom d'Abelkader en celui de Sidi Cheikh.

Une femme d'El Abiod, ayant laissé tomber son enfant dans un puits, implora le secours d'Abdelkader. Le fils de Mohammed accourut en un instant sous terre, saisit l'enfant avant qu'il ne touchât la surface de l'eau. En même temps, un autre Abdelkader, le plus grand des saints de l'Islamisme, Abdelkader el Djilani accourut de Bagdad à l'invocation de la

¹ Entre Arba et El Abiod Sidi Cheikh.

² Jeu de mot arabe qui porte sur la consonnance des deux mots : « soufi », homme de bien, aimé de Dieu, et « sefa », tuf.

mère de l'enfant; mais ayant un plus long trajet à faire, il arriva trop tard. « Qui donc appelait cette femme? » s'écria-t-il. « Sans doute répondit le fils de Mohammed, celui qui a le degré le plus éminent de sainteté. » C'est moi, répondit le Djilani, et pour qu'on ne nous confonde plus, je veux que désormais on t'appelle Sidi Cheikh et non plus Abdelkader. »

Sidi Cheikh s'en fut dans le Tell chez les Trara. A son arrivée, il descendit de cheval, et pria les gens du pays de faire boire sa jument. Ils répondirent qu'il n'y avait pas d'eau. « Enlevez-lui la selle, dit-il, et laissez-la faire. » La jument gravit alors la montagne; arrivée au sommet, elle frappa du pied la terre et en fit jaillir une source. Sidi Cheikh dit alors à sa bête : « Ne conviendrait-il pas de rester ici? » — « Non, dit-elle, retournons à El Abiod »; et Sidi Cheikh s'en retourna dans sa patrie malgré les instances des Trara.

Sidi Cheikh passa une partie de son existence dans des cellules souterraines où il se livrait aux pratiques de la dévotion. Le nombre de ces cellules fut de cent dix.

Sidi Cheikh avait étudié dans les principales villes du Maghreb, il avait parcouru beaucoup de pays, stationné dans les grandes zaouias; quand il vint s'établir dans la contrée qui avait été le berceau de sa famille, il avait acquis un grand renom de sainteté et de sagesse; il y acquit très rapidement une grande

beaucoup de prudence et de sagesse, et ne leur demanda pour tout impôt qu'une redevance annuelle en nature, destinée à subvenir aux frais de son immense hospitalité. Son renom de sainteté lui attirait une grande quantité d'étrangers ou de pèlerins qui venaient lui demander sa bénédiction ; il était l'arbitre de toutes les causes ; ses jugements étaient acceptés sans murmure.

Il avait dû fonder à El Abiod, pour recevoir et nourrir tous ces visiteurs, une maison d'hospitalité, une zaouia, qui a été le noyau des Ksour connus aujourd'hui sous le nom d'El Abiod¹ Sidi Cheikh. Cette zaouia fut bâtie sur un terrain où était déjà installé un chérif Marocain descendant de Si Abdelkader el Djilani et nommé Sidi Bou Tkhil. Ce mokaddem dut céder la place².

¹ El Abiod doit son nom à un puits blanc qui y fut creusé du vivant de Sidi Cheikh et qui existe encore aujourd'hui. Dans les premiers temps on disait, en arabe, El Hassi El Abiod, le puits blanc. Plus tard quand ce lieu devint célèbre, les indigènes pour abréger un nom de lieu trop long à prononcer supprimèrent le mot El Hassi (le puits) et se bornèrent à prononcer celui d'El Abiod (le blanc). Il entre dans le génie de la langue arabe de faire l'ellipse du substantif et de ne se servir que de l'adjectif. Cela se fait surtout pour les choses bien connues et dans un but d'abréviation facile à comprendre. C'est ainsi que nous trouvons fréquemment répétés sur nos cartes les mots : El Beïda, El Hamra, El Khadra, etc., la Blanche, la Rouge, la Verte, pour la source Blanche, la source Rouge, la source Verte (F. Gourgéot, Situation politique de l'Algérie).

² Voir au sujet de Sidi bou Tkhil ce que nous avons dit : chap. VI.

Sidi Cheikh vécut 84 ans (1544-45 à 1630 de J.-C.-921-1035 de l'hégire);

En mourant Sidi Cheikh laissa un testament par lequel il affranchissait ses nombreux esclaves nègres et les désignait, eux et leurs descendants, pour être les surveillants et les administrateurs du temporel de la zaouia qu'il avait fondée. Ces affranchis sont les ancêtres des Abid actuels.

D'après la tradition Sidi Cheikh termina sa vie à Stitten.

¹ Sentant sa fin approcher il prescrivit à ceux qui l'entouraient de placer son corps, dès qu'il aurait exhalé son dernier soupir, sur une chamelle blanche, à laquelle ils laisseraient le choix de la direction. A la première station de la chamelle, on devait laver le corps du saint, et, à la seconde, l'enterrer. Les gens de Stitten se conformèrent à la volonté exprimée par le marabout et cinq d'entre eux suivirent la chamelle de loin pour rendre les derniers devoirs à celui que Dieu venait d'appeler à lui. Après avoir marché tout le jour dans la direction du sud, la chamelle s'arrêta et s'accroupit non loin du lieu où Sidi Cheikh était venu souvent se recueillir et prier. Sachant qu'il n'y avait pas d'eau dans les environs, les Stitténiens furent fort embarrassés pour satisfaire à la première partie des

¹ Cette légende est extraite en entier de l'ouvrage du Colonel Trumelet intitulé: L'Algérie légendaire, p. 166.

devoirs exprimés par le saint homme. Ils se consultèrent et décidèrent qu'il fallait inviter, en y mettant des formes, bien entendu, la chamelle à se lever et à pousser jusqu'au Kheneg Bou Djelal, où ils trouveraient infailliblement de l'eau dans quelque infractuosité de rocher. Malgré les exhortations les plus pressantes, l'animal ne bougea pas. Persuadé que la chamelle y mettait de l'entêtement, l'un des Stitténiens leva son bâton pour l'en frapper, quand un chacal parut soudain à quelques pas de la bête, en jetant un glapissement plaintif que répéta l'écho. Le saint fit en même temps un mouvement qui rompit ses liens, et glissa lentement à terre comme s'il y eût été attiré par des mains invisibles. Tout aussitôt le chacal gratta la terre et il en jaillit une source limpide et abondante qui, depuis n'a pas tari.

Les témoins de ce miracle se mirent en devoir de laver le corps dans les eaux de cette source, laquelle pour perpétuer le souvenir de ce prodige fut appelée: l'Aïn el Mars'el ou el Mracil.

Les Stitténiens enveloppèrent ensuite le corps du marabout dans ses burnous et le déposèrent dans un araar ¹ pour y passer la nuit.

Le lendemain, à la pointe du jour, la dépouille mortelle de Sidi Cheikh fut de nouveau chargée sur la chamelle qui prit, sans hésiter une direction sud-

¹ Thuya.

ouest. Elle marcha sans s'arrêter pendant tout le jour et toute la nuit, prenant les meilleurs chemins avec un instinct que ceux qui la suivaient ne se lassaient pas d'admirer.

Bien qu'ils fissent la route à pied, nos Stitténiens ne ressentait pourtant aucune fatigue, miracle qu'ils attribuèrent tout naturellement à la puissance miraculeuse de Sidi Cheikh. Enfin, le second jour vers midi, ils arrivèrent chez les Oulad Sidi Cheikh, au milieu des serviteurs indigènes du saint homme. La chamelle s'agenouilla, au centre des cinq Ksour, les cordes qui retenaient sur son dos le précieux fardeau se dénouèrent d'elles-mêmes et elle le déposa à terre, doucement. Les Khoddam de Sidi Cheikh arrivèrent aussitôt; les gens de Stitten les instruisirent des dernières volontés de leur chef et leur racontèrent les prodiges dont ils avaient été témoins. Une fosse fut creusée sur le lieu même où la chamelle avait déposé le saint marabout. Le lendemain, aux premiers feux du jour, les Oulad Sidi Cheikh furent saisis d'admiration quand ils s'aperçurent qu'une merveilleuse Koubba avait été élevée sans le secours de la main des hommes, sur la tombe de cet ami de Dieu.

Sidi Cheikh laissa dix-huit enfants dont plusieurs moururent en odeur de sainteté.

En mourant, Sidi Cheikh Adelkader laissa comme instructions spirituelles la recommandation expresse à ses descendants de suivre la voie des *Chadelia*.

La personnalité de Sidi Cheikh Abdelkader avait

été si brillante et si célèbre qu'à sa mort, ses descendants et aussi les enfants de ses collatéraux et ascendants, prirent le nom de Oulad Sidi Cheikh.

Sidi Cheikh avait été fait mokaddem des *Chadelia*, par Si M'hammed ben Abderrahman es Saheli, disciple de Si Ahmed ben Ioussef el Miliani, chef d'un ordre religieux se rattachant à la chaîne principale des *Chadelia*.

Aujourd'hui, des groupes entiers, ou des individus de la famille des Oulad Sidi Cheikh sont affiliés à d'autres ordres religieux tels que *Derkaoua*, *Kadria*, et *Taïbia*.

L'ancien agha de Géryville et des Hamian, Si Sliman ben Kaddour, était Taïbi, et, comme tel, relevait spirituellement du chérif d'Ouazzan. C'est ce qui explique l'intervention officieuse de Moulay Abd-Es-Selam en diverses circonstances intéressant Si Sliman.

Les Oulad Sidi Brahim, descendants du frère de Sidi Cheikh, ont tous le chapelet de Tidjania; il en est de même des Oulad Sidi Mohammed ben Sliman, descendants de Si Tahar, frère de Sidi Cheikh.

Les branches seigneuriales des Oulad Sidi Cheikh font offrande tous les ans, à la zaouia de Si Abderrahman es Saheli, située à Saheli, sur le haut oued Gnir, d'un tapis, d'un chameau et d'une négresse.

L'étude des attaches ou servitudes religieuses chez les Oulad Sidi Cheikh est une question des plus

complexes, il est difficile de poser des règles absolues, car dans une même fraction il y a souvent des tendances fort divergentes.

La confrérie des Cheikhia est organisée comme les autres : elle a ses affiliés, ses khouan, ses mokaddems. Le corps et les membres de cette confrérie sont bien nets, mais la tête est un peu vague. Aussi a-t-on pu dire que c'était plutôt un faisceau d'influences maraboutiques, aux maîus d'individus très divisés, mais ayant tous une origine commune et plaçant leur autorité religieuse sous le double patronage de leur ancêtre, le grand Sidi Cheikh, et de leur guide spirituel Si Abou Hassan Chadeli, dont ils suivent plus ou moins les rituels¹. Car Sidi Cheikh en mourant avait laissé la recommandation expresse à ses descendants de suivre la voie des Chadelia, en y ajoutant, comme dekr² spécial, trois fois la récitation de la « fatiha » à chacune des cinq prières de la journée.

Voulant profiter des divisions qui existaient entre

¹ Les zaouias d'El Abiod ne sont pas, il n'y a aucun doute à ce sujet, le centre de la confrérie ; elles sont un lieu de pèlerinage, un point de concentration de ziaras, mais ce n'est pas d'El Abiod que partent les instructions aux fidèles. Si Hamza à Aflou, Si Kaddour et Si Eddin à Géryville veulent chacun avoir leur part d'influence religieuse et, tout en se faisant publiquement bonne mine, se font concurrence. Il y a aussi la concurrence des Zoua R'araba qui prétendent également être les héritiers de la « baraka ».

² Le sens propre et usuel de ce mot, est : mention, exposé, énonciation. — C'est l'oraison spéciale et distinctive de la congrégation.

les diverses branches de la famille, Bou Amama chercha à unir par les liens du chapelet tous les Oulad Sidi Cheikh et tout ce qui tenait à eux par les liens de l'ancienne vassalité. Il se fit passer pour Kotb ou grand saint, créa un nouvel ordre religieux et une nouvelle doctrine. Il enseigna qu'un marabout, quel que fût l'éclat de sa sainteté, pendant sa vie, ne pouvait plus, une fois mort, conserver la baraka, et que les grâces dont il avait été gratifié pendant son existence, étaient transmises par Dieu à celui qui s'en serait rendu digne, par sa grande piété et sa vie ascétique.

Bou Amama fit croire qu'il avait été choisi par Dieu pour être le successeur du grand saint Sidi Cheikh et enseigna que tout fidèle, bien qu'appartenant déjà à un ordre religieux, pouvait, sans pécher, s'engager dans la voie qu'il venait de tracer. Il institua un nouveau Dekr, un nouveau chant religieux et fit mettre par écrit sa nouvelle doctrine ; il fit des mokaddems qu'il répandit partout où il put. La nouveauté lui attira des fidèles, et c'est ainsi que Bou Amama se créa une influence sérieuse partout où sa doctrine se propagea.

Voici en quoi consiste le Dekr inauguré par le marabout de Moghrar : Après chacune des cinq prières, tout fidèle doit faire un premier tour de chapelet¹ en prononçant à chaque grain la première

¹ Le chapelet des Oulad Sidi Cheikh a un grain de corail.

moitié de la profession de foi : « Il n'y a d'autre Dieu que Dieu » puis un second tour en prononçant la formule dite El Istir'far : « Je demande pardon à Dieu, toujours vivant, toujours présent » ; puis un troisième tour en répétant la formule dite Es Salat Ala En Nabi : « Béni soit le Prophète » ; et enfin dix tours successifs de chapelet en prononçant la première formule.

Bou Amama impose en outre aux lettrés une prière ou invocation surrogatoire qu'ils doivent réciter à l'aube du jour et au coucher du soleil.

On voit que Bou Amama a été un novateur. Dans le remarquable travail qu'il a publié sur la confrérie de Sidi Mohamed ben Ali Senoussi ¹

¹ Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1884, page 145 à 227.

Nous compléterons les indications données ici en citant ce qu'a écrit dans un récent travail M. Martin, interprète militaire à Géryville, sur la doctrine de Bou Amama et sur l'ordre religieux qu'il a fondé.

Bou Amama, écrit-il, paraît appliquer assez exactement la doctrine du Cheikh Senoussi. Il passe d'ailleurs pour être en relations suivies avec El Hadj El Mahdi ould Ba-Djouda, mokaddem des Senoussia à In Salah et même avec la zaouia mère de Djar'boub (aujourd'hui Koufra). Son enseignement est aussi fortement nuancé de senoussisme : ainsi, il professe, par exemple, qu'en toutes circonstances, il est licite de pardonner aux musulmans, de les ménager et d'oublier leurs erreurs, mais qu'il faut être impitoyable pour le chrétien. Encore, et comme Cheikh Senoussi, Bou Amama a eu soin d'éviter de fermer son ordre aux affiliés des autres confréries ; au contraire, il donne son dekr à tous, Taïbia, Cheikhia, Kadria, Tidjania, etc., sans leur demander autre chose que d'ajouter ses formules à celles qu'ils sont déjà habitués à réciter.

Quoique les mokaddems et les Khouan de Bou Amama se cachent

H. Duveyrier représente Bou Amama comme affilié à cette confrérie. La zaouia fondée par lui en 1875 à Moghrar Tahtani serait un couvent Senoussien.

prudemment, les renseignements que l'on possède, suffisent pour établir que ce marabout a fondé une confrérie particulière, qui, quoique dérivée des Cheikhia est bien distincte de ceux-ci puisque ses adeptes reçoivent de leur cheikh un dekr spécial. Les Amamia portent bien quelquefois des offrandes à la zaouia d'El Abiod, mais c'est comme hommage à l'ancêtre de leur cheikh et sans préjudice des offrandes qui reviennent à celui-ci. Bou Amama lui-même envoie des offrandes à Sidi Cheikh : de même la zaouia d'El Abiod, quoique zaouia mère elle-même, envoie ses offrandes à Es Saheli, parce que Si M'hammed ben Abderrahman Es Saheli fut l'initiateur Chadeli de Sidi Cheikh. On peut donc dire que l'ordre de Bou Amama (les Amamia) est un sous-ordre dérivé de celui des Cheikhia comme celui-ci est un sous-ordre dérivé des Chadelia.

Les mokaddems de Bou Amama qui se disent en Algérie mokaddems de Sidi Cheikh, donnent ouvertement le chapelet de ce saint pourvu d'un morceau de corail. Cependant d'après un informateur digne de foi, dont toutefois l'assertion n'a pu être vérifiée, Bou Amama aurait institué un autre chapelet. Celui-ci porterait comme marque distinctive, au lieu du morceau de corail de Sidi Cheikh, un morceau de cuir rouge (« cherka ») cousu sur ses deux bords opposés pour former une sorte de petit bracelet ou fourreau de deux centimètres environ de longueur, qui embrasse le cordon du chapelet. Si ce chapelet est resté jusqu'ici inconnu, c'est que, d'après le même informateur, les Amamia le tiennent soigneusement caché, qu'ils ne le prennent qu'au moment de la prière et à l'écart des non-initiés et qu'ils ont l'habitude de porter ostensiblement au contraire le chapelet d'un autre ordre quelconque, Taïbia, Kadria, mais le plus souvent celui des Cheikhia.

La zaouia de Bou Amama est sans cesse fréquentée par nombre de voyageurs et de fidèles qui le tiennent au courant de toutes les nouvelles et entretiennent sa correspondance, qui est très active, avec tous ses affiliés.

D'après les renseignements qui ont pu être recueillis, le nombre

Duveyrier signale que bou Amama envoya en 1873, des émissaires au Sénégal pour y prêcher le « Trik es Senoussia » et la guerre sainte contre la France.

On sait que l'un des côtés saillants des doctrines des Senoussia est de ne pas être exclusives et de chercher à rassembler, en un seul faisceau, les ordres religieux qui, souvent divisent, plutôt qu'ils n'unissent, les populations musulmanes. On peut rester Derkaoui, Aïssaoui, etc. . . tout en devenant Senoussi.

Nous avons indiqué que c'est de ce même principe que procède la doctrine créée par Bou Amama, qui

des Khouan Amamia que l'on rencontre dans le Sud-Ouest est approximativement le suivant :

| | |
|-------------------------------------|-----|
| Mehaïa | 400 |
| Zoua R'araba..... | 200 |
| Beni Guil..... | 500 |
| Doui Menia..... | 400 |
| Oulad Djerir | 200 |
| Beraber..... | 600 |
| R'enanema | 50 |
| Gourara et particulièrement Deldoul | 100 |

En Algérie, les Amamia sont très nombreux dans la région des Hauts Plateaux : dans le cercle de Gélyville seul, on trouve d'après les derniers renseignements qu'il a été possible de se procurer : 8 mokaddems, 610 Khouan (initiés, mot à mot, frères), 60 Khouaniat (femmes initiées) et 2.120 Khoddam (serviteurs), tandis que les Cheikha, qui sont en somme dans leur pays, n'ont eux-mêmes que 8 mokaddems, 1.054 Khouan, 400 Khouaniat et 2.733 Khoddam. Ces chiffres sont intéressants à comparer, même en tenant compte de ce fait que si les Khoddam sont assez facilement connus beaucoup de Khouan se dissimulent.

Voir également à propos de Bou Amama : chap. IV, et chap. VI, et plus loin.

recevait sans doute, et reçoit probablement encore, le mot d'ordre de Djerboub.

H. Duveyrier prétend que les Oulad Sidi Cheikh sont tous snoussisés, et que, par leur entremise, leurs serviteurs religieux sont soumis à l'influence des Senoussia. C'est à cette influence qu'il attribue tous les incidents marquants qui se sont produits de 1864 à 1883 période pendant laquelle les Oulad Sidi Cheikh sont restés en dissidence.

« Il suffit de se rappeler cette longue révolte, dit-il, » pour comprendre ce que, sous l'influence de la » confrérie (celle de Snoussia) les Oulad Sidi Cheikh » ont été et sont encore capables de faire contre nous, » hors des limites actuelles de nos possessions. Leur » noblesse originelle, dont ils sont pourtant si fiers, ne » les empêche nullement d'agir d'une manière » déloyale. Le 4 septembre 1859, muni d'une lettre » pressante de recommandations de Sidi Hamza, chef » des Oulad Sidi Cheikh, nous nous présentions à El » Goléa, ville soumise à leur influence religieuse, » mais alors encore indépendante de la France. Nous » dûmes nous estimer très heureux d'en sortir la vie » sauve, après avoir entendu discuter en Conseil, » plusieurs heures durant, si oui ou non on nous » tuerait. Un mois après, un administrateur très » expérimenté, qui avait étudié dès l'enfance la langue » et le caractère des Arabes, le brave et sympathique » Commandant Margueritte, nous disait à Laghouat : » « Autant je connais l'homme, rien ne m'étonnerait

» que tout en vous envoyant la lettre de recommanda-
 » tion pour les gens d'El Goléa, Sidi Hamza les eût
 » fait prévenir directement, d'avance, d'avoir à se
 » comporter, vis-à-vis de vous, aussi mal que possible ».
 » Un an plus tard, environ, nous étions campés dans
 » une des vallées désertes du Tassili, ou plateau des
 » Azdjer, à mille kilomètres d'El Abiod Sidi Cheikh.
 » Un jour que nous allions, suivant notre coutume,
 » nous accroupir dans le cercle de notre protecteur
 » Ikhe Noûkhen, chef actuel de la Confédération,
 » celui-ci, nous désignant un étranger vêtu à l'arabe,
 » et le visage soigneusement caché dans les plis de
 » son haïk : « Regarde bien cet homme ! Le connais-
 » tu ? — Non. — Eh bien ! c'est ton ami Hamza
 » qui l'a envoyé ici, pour m'engager à te tuer, ou
 » pour qu'il te tue lui-même si je refusais de le
 » faire ! »

H. Duveyrier fait remarquer un peu plus loin que c'est par l'ordre religieux des Chadelia que le Senoussisme se propage en secret. Nous avons relaté que, dans les instructions spirituelles qu'il a laissées en mourant, Sidi Cheikh a recommandé à ses descendants de suivre la voie des Chadelia. L'opinion que les Oulad Sidi Cheikh sont senoussisés n'est donc pas dénuée de fondement. La confrérie de Sidi Mohammed ben Ali Snoussi, personne ne l'ignore, est l'ennemie irréconciliable et réellement dangereuse de la domination française dans le Nord de l'Afrique, aussi bien en Algérie, qu'en Tunisie et au Sénégal, et de tous les

projets tendant à étendre notre influence dans l'intérieur de l'Afrique.

L'influence de la confrérie des Snoussia est d'autant plus difficile à combattre que la propagande discrète qu'elle fait, prend les voies détournées. C'est, dit encore H. Duveyrier, par une tactique qui est alternativement un modèle d'esprit patient, de connaissance du cœur humain, de souplesse, de ruse et d'audace, que la confrérie de Sidi Mohammed ben Ali Senoussi a pu, dans le court espace de quarante-six ans, arriver à exercer une influence prépondérante sur les populations nombreuses, étrangères entre elles par la race, et par les intérêts, qui sont répandues sur un aussi vaste territoire.

Partout où ils se sentent sérieusement surveillés, les Snoussia dissimulent leurs aspirations et cachent même leurs qualités. Ils s'insinuent d'abord sous le manteau d'autres confréries, telles que celles des Chadelia, des Derkaona, des Rahmania, etc.... qui sont issues de la même souche, mais qui se montraient au début où se montrent même encore moins radicales que la leur, et ils travaillent à gagner par leur science, par leur discernement et leur assurance, les premières places dans la magistrature, comme dans le professorat et le clergé ».

Cette digression qui n'était pas sans utilité, nous a un peu éloigné de notre sujet principal. Revenons-y.

Pour des raisons ignorées, Sidi Cheikh désigna dans son testament comme chef de famille et héritier de ses pouvoirs politiques et religieux, le troisième de ses enfants Si el Hadj bou Hafs qui était né d'une fille de Si Ahmed el Medjdoub¹.

¹ Avec nos idées de précision et de régularité en toutes choses, nous admettons généralement que l'ordre de succession chez les Oulad Sidi Cheikh est soumis à des règles fixes et que la « baraka » (*) se transmet dans cette famille de mâle en mâle et par ordre de primogéniture.

D'habitude, il est vrai, chez ces marabouts, comme d'ailleurs dans la plupart des confréries religieuses musulmanes, le cheikh désigne, de son vivant ou au moins par testament, celui qui doit lui succéder ; et celui-ci pour pouvoir exercer son autorité a, en outre, besoin de la ratification des autres membres de sa famille ou des principaux de l'ordre qu'il doit diriger. Ce sont encore ces derniers, en cas de non-désignation préalable, qui sont appelés à choisir le nouveau cheikh.

Rien n'indique que ce choix s'exerce toujours sur le fils aîné du défunt. Bien au contraire, ne voyons-nous pas Sidi Cheikh lui-même appeler à lui succéder son troisième fils ? Et plus tard Si el Hadj bou Hafs, n'ayant que des enfants en bas-âge, n'a-t-il pas transmis ses pouvoirs à son frère Si El Hadj Abdelhakem ?

Plus près de nous, Si Hamza, l'agha actuel du Djebel Amour, né

(*) D'après la légende, le chef de la famille des Oulad Sidi Cheikh aurait en sa possession une bague mystérieuse (khatem) qui serait l'insigne de son pouvoir religieux ; il serait également détenteur du livre où sont inscrites les formules de l'initiation ou rites de l'ordre religieux dont le saint d'El Abiod a été le fondateur.

Cet anneau qui n'est rien moins que celui au moyen duquel le grand Sliman (Salomon), le fils de Daoud (David), commandait aux génies, il n'a été donné à aucun des enfants d'Adam de le voir, pas même à son détenteur, parce qu'il brille d'un tel éclat que le téméraire qui oserait porter son regard sur cet éblouissant et merveilleux bijou perdrait la vue instantanément. Il aurait pourtant été fait exception à la règle en faveur du gendre du Prophète Mohammed, le khalifa Ali ; il en donne la description dans un de ses poèmes ; il se composait de deux triangles superposés formant une étoile à six raies.

Si el Hadj bou Hafs continua l'œuvre de son père ; il se fit aussi une réputation de justice et de sainteté et attira à lui des offrandes avec lesquelles il constitua une zaouïa, dont, après sa mort, il laissa la direction à ses nègres. C'est la zaouïa de Sidi el Hadj bou Hafs.

Les fils des nègres de Sidi Cheikh et de Si El Hadj bou Hafs, sont loin de suivre les intentions des fondateurs des deux zaouïas ; ils sont les âmes damnées de la famille, et les redevances qu'ils perçoivent toujours, et dont ils se montrent fort avides, sont employées à l'entretien de leur luxe et à la satisfaction des passions de leurs patrons.

Les pauvres et les pèlerins qui trouvaient toujours une abondante nourriture à la zaouïa, n'y reçoivent plus une datte et ne sont même plus admis à visiter les tombeaux des saints s'ils sont trop dénués pour y déposer une offrande.

en 1859, n'avait que trois ans lorsque son père Si Bou Bekeur, mourut (1862). La succession fut dévolue au frère de ce dernier Si Sliman et se transmit ensuite successivement à ses autres frères Si Mohammed, Si Ahmed, pour être enfin recueillie par Si Kaddour en 1868. Celui-ci, né vers 1850, de la négresse esclave Embarka bent Iaïch (*), s'est vu souvent reprocher cette origine, qui, d'après quelques-uns, aurait dû le rendre inhabile à hériter de la puissance spirituelle et temporelle. Quoiqu'il en soit, l'autorité de Si Kaddour est incontestable et tous les autres membres de la famille, quels qu'ils soient, savent faire taire leurs ambitions ou leurs jalousies personnelles lorsqu'il fait appel à leur concours.

(*) Embarka bent Iaïch vivait encore récemment chez les Oulad Aïssa bel Abbès de Mascara.

Si El Hadj bou Hafs mourut en 1660 de J.-C. (1070-1071 de l'Hégire) laissant neuf enfants, tous trop jeunes pour lui succéder. Il transmit ses pouvoirs spirituels et temporels à son frère, quatrième fils de Sidi Cheikh, Si El Hadj Abdelhakem.

Celui-ci transmitt l'héritage à son fils Si bou Hafs ben el Hadj Abdelhakem, mais si bou Hafs, fatigué des discussions soulevées par les représentants de la branche aînée, remit le commandement et la direction spirituelle des Oulad Sidi Cheikh à son cousin Si el Hadj Eddin ben el Hadj bou Hafs, puis il partit pour l'Orient, et mourut, dit-on, dans la ville du Caire.

Si el Hadj Eddin a sa Koubba au Ksar qui porte son nom, au sud de Brézina. Son fils, Si ben Eddin, fonda le second Ksar d'El Abiod qui, bâti à l'est de la Koubba de Sidi Cheikh, prit le nom de Ksar Chergui. De ce moment, l'ancien Ksar fut désigné sous le nom de Ksar R'arbi.

En mourant, Si ben Eddin laissa la direction des Oulad Sidi Cheikh à son fils Si el Arbi, mais celui-ci ne garda pas longtemps la plénitude des attributions seigneuriales et religieuses de ses prédécesseurs.

A l'époque où nous sommes arrivés (seconde moitié du dix-huitième siècle) la Koubba du grand Sidi Cheikh attirait de nombreux visiteurs et les offrandes des pèlerins constituaient de très gros revenus. Ces revenus étaient encaissés par le chef unique des

Oulad Sidi Cheikh, c'est-à-dire par le représentant de la branche issue d'El Hadj bou Hafs. De là une jalousie très grande chez les descendants de Si El Hadj Abdelhakem qui réclamèrent leur part de revenus, alléguant les droits que leur avaient créés, à la direction de la zaouia, la suprématie momentanée de Si El Hadj Abdelhakem et le renoncement volontaire du fils de celui-ci en faveur de Si El Hadj Eddin.

N'ayant pu faire admettre ses prétentions, le représentant des Oulad Abdelhakem, Si Sliman ben Kaddour, âgé de dix-neuf ans, résolut de trancher le différend par les armes. Il gagna à sa cause les Hamian et marcha à leur tête contre les Oulad el Hadj bou Hafs dont il razzia les troupeaux sur l'oued Seggueur.

Si el Arbi répondit par une autre razzia faite sur l'oued R'arbi.

Ces deux coups de main furent le point de départ de la grande scission qui, désormais, allait séparer les Oulad Sidi Cheikh en deux groupes, en deux sofs à jamais irréconciliables : les Cheraga (ou partisans des Oulad bou Hafs) et les R'araba (ou partisans des Oulad Abdelhakem) habitants du Ksar R'arbi.

Les habitants des Ksour d'El Abiod Sidi Cheikh sont encore divisés aujourd'hui en Cheraga et R'araba.

Ces Ksour, au nombre de six, sont :

1° Le *Ksar Chergui* ou *Ksar des Oulad Sidi El Hadj*

bou Hafs, fondé, nous l'avons dit, par Sidi ben Eddin, petit-fils de Sidi El Hadj bou Hafs, il est habité par une centaine de familles des Oulad Sidi Lazer'em, Ber'adid, Oulad el Bachir R'enanecha, Oulad Sidi El Hadj Eddin Fetaït¹.

2° Le *Ksar R'arbi* ou *ksar des Oulad Sidi El Hadj Abdelhakem*, occupé actuellement par une vingtaine de familles.

3° Le *Ksar des Oulad Sidi M'hammed Abdallah*, qui ne comprend que quatre maisons abritant seulement trois familles.

4° Le *Ksar des Oulad Sidi bou Douaïa*² — 2 familles, fondé par les descendants de ce personnage au commencement de ce siècle.

¹ Les Fetaït ne sont pas issus des descendants de Sidi Cheikh, mais inféodés à ceux-ci. Les Fetaït sont de Touggourt. Ceux qui sont à El Abiod sont les descendants de quelques individus de cette fraction qui ont été amenés comme domestiques par Si el Hadj Eddin qui, à son retour de La Mecque, est passé par Touggourt. Les Fetaït étaient les abid de la Koubba de Si el Hadj Eddin, construite dans le Ksar qui porte ce nom, par Si ben Eddin. A ce titre, ils recevaient et se partageaient les ziaras offertes à cette Koubba. Cet état de choses dura jusqu'en 1864. A cette époque, les Fetaït prirent part au mouvement insurrectionnel; mais ils ne suivirent les Zoua que jusqu'à Benoud et rentrèrent à Si El Hadj Eddin qu'ils abandonnèrent peu de temps après pour El Abiod.

² Le petit Ksar des Oulad Sidi bou Douaïa ne date que du commencement de ce siècle. Il a eu pour fondateur Si bou Bekeur el Mazouzi et Si ben Zian el Mazonzi. Ce dernier n'est mort qu'après l'insurrection de 1864.

5° Le *Ksar des Oulad Sidi El Hadj Ahmed*, appelé aussi *Tin Ket*¹ — 5 familles.

6° Le *Ksar Rahamna*², actuellement inhabité et en ruines.

En résumé, sauf le Ksar Chergui, qui a conservé ses habitants et se reconstruit peu à peu, les autres Ksour sont actuellement presque totalement ruinés et inhabités³.

¹ Le Ksar des Oulad Sidi El Hadj Ahmed a été fondé vers la fin du XVIII^e siècle, par Si Maamar ben Djilali et Si El Hadj Cheikh ben Ioussef, grand-père de Si Kaddour ould bou Bekeur, ancien caïd du Ksar R'arbi, qui en 1880 fut interné dans le cercle de Mascara.

Le général Daumas (*Sahara algérien*, p. 225) cite à tort Tin-Ket, comme formant un village distinct. Voici ce qu'on raconte au sujet de ce groupe de population : A l'époque des luttes entre les Chéraga et les R'araba, les Oula Sidi El Hadj Ahmed, dès que des discordes recommençaient, gardaient d'abord la neutralité, pour se tourner finalement du côté du parti vainqueur. Un jour que l'avantage était resté aux Chéraga, les Oulad Sidi El Hadj Ahmed vinrent, suivant leur habitude, protester de leur dévouement auprès de Si Eddin ben Tahar, chef du ksar Chergui. Celui-ci, en les voyant venir, ne put s'empêcher de dire à son entourage : « Décidément les Oulad Sidi El Hadj Ahmed ne changeront jamais. » Leur lâcheté est comme le Tinket (maladie du chameau considérée comme incurable) ! elle n'a pas de remède. » Le mot fut répété et pendant longtemps, on n'appela plus le ksar habité par cette fraction que ksar Tinket.

² Le petit Ksar des Rahamna a été bâti par les descendants de Si ben Abderrahman, fils de Sidi Cheikh, à une époque qu'on ne peut préciser, mais qui paraît postérieure à Si ben Eddin.

³ L'alimentation en eau des habitants de ces ksour, ainsi que l'irrigation des quelques jardins ou cultures qu'ils mettent en valeur, est assurée par environ 150 puits. L'abondante nappe qui fournit

Après une série de combats indécis, mais dans lesquels l'avantage resta facilement aux R'araba, Si El Arbi dut leur céder la moitié des revenus de la zaouia de Sidi Cheikh.

Si Sliman ben Kaddour fonda alors, dans le Ksar R'arbi, la zaouia de Si el Hadj Abdelhakem.

Cet arrangement fut de courte durée; les Cheraga regrettaient la concession faite et se prétendaient lésés par la construction de la zaouia de Si El Hadj Abdelhakem. De là, de nouveaux conflits, de nouvelles luttes entre les deux branches rivales, et

cette eau est à 7 mètres au dessous du niveau de la plaine cultivée.

Pour l'arrosage on fait monter l'eau à la surface du sol à l'aide d'un appareil à puiser, fort ingénieux, qui consiste essentiellement en un récipient en forme d'entonnoir, taillé dans une peau d'animal (généralement une peau de chameau).

Plongé dans l'eau du puits, ce récipient est élevé à l'aide de deux cordes attachées à chacune de ses ouvertures; ces dernières sont constamment maintenues à la même hauteur, afin d'empêcher l'écoulement du liquide. Mais lorsque l'appareil atteint la margelle du puits, l'ouverture la plus large continue seule son ascension, attirée qu'elle est par la corde qui glisse sur la poulie supérieure; en même temps l'autre ouverture suit le mouvement de la seconde corde et vient s'engager sur une deuxième poulie placée au niveau de la margelle. C'est par là que se déverse toute l'eau puisée: elle va remplir un bassin construit près du puits et d'où partent de nombreux canaux d'irrigation.

Un animal (âne, cheval ou chameau) imprime aux deux cordes leur mouvement simultané d'ascension. Un homme suffit à la surveillance de l'appareil.

Les habitants d'El Abiod ne cultivent que du blé et de l'orge; l'étendue cultivée par eux pourrait être facilement quadruplée.

la création d'une troisième zaouia spécialement consacrée à Si El Hadj bou Hafs.

A partir de cette époque, l'histoire des Oulad Sidi Cheikh n'est plus que le récit de rivalités politiques et de compétitions d'intérêts qui divisent les deux branches ennemies et les arment à chaque instant l'une contre l'autre.

Des guerres opiniâtres et meurtrières, des guerres sans merci, comme le sont d'habitude les guerres de religion, durent jusqu'en 1829, époque où deux combats sanglants livrés à Tonadjer et à Oum el Firan, firent sentir la nécessité d'une transaction et d'un accord. Il fut alors convenu que les offrandes et les dons seraient divisés en trois parts égales:

L'une pour la zaouia de Sidi Cheikh, située dans le Ksar Chergui;

La seconde pour la zaouia de Si El Hadj bou Hafs (chef de la branche aînée), bâtie également dans le Ksar Chergui;

La troisième, pour la zaouia de Si el Hadj Abdelhakem (chef de la branche cadette) fondée dans le Ksar R'arbi.

En réalité, la zaouia de Sidi Cheikh étant restée dans le Ksar Chergui, les Cheraga eurent deux parts et les R'araba une seule.

Ce mode de partage est encore en vigueur.

Toutes les offrandes apportées ou envoyées à El Abiod sont reçues à la Koubba de Sidi Cheikh et réparties comme nous venons de l'indiquer.

Les deux zaouias des Cheraga sont administrées aujourd'hui par trois abid qui se partagent les revenus :

Zaouia de Sidi Cheikh : Mohammed ould el Hadj Nasseur, El Haouari ben Ahmed.

Zaouia de Si El Hadj bou Hafs : Mohammed ben Eddin.

La Zaouia R'arbia (Si el Hadj Abdelhakem) est administrée par neuf abid :

Bou Hafs ben Allal,
Cheikh ben Allal,
Abderrahman ben el Hadj Mohammed,
Ben Eddin ben Ahmed,
Larbi ould bou Douaïa,
Khatran ben Ahmed,
Bou Hafs ben Cheikh,
Bou Hafs ben el Arech,
Cheikh ben Ahmed.

On voit que les Abid Cheraga, ont au point de vue du *temporel*, une supériorité marquée sur ceux des R'araba, dont les revenus, en raison de leur nombre, sont assez maigres.

Sur les ziaras on prélève toujours une certaine part qui est attribuée aux boabs (portiers) chargés de l'entretien des Koubbas. C'est ce qu'on appelle el Meftah (la clef).

Les Koubbas élevées à El Abiod sont au nombre de huit :

1° Sidi Cheikh¹. — Boab : El Hadj Djelloul ; Abid Cheraga.

¹ La Koubba de Sidi Cheikh détruite le 15 août 1881, par M. le Colonel de Négrier, a été reconstruite après le retour des Oulad Sidi Cheikh en 1883. Les ossements du saint qui avaient été exhumés et emportés à Géryville, ont été déposés dans la nouvelle Koubba.

2° Si el hadj Abdelhakem, *fiis du précédent*. — Boab : El Hadj Djelloul ; Abid Cheraga.

3° Si El hadj bou Hafs, *fiis de Sidi Cheikh*. — Boab : Cheikh ben Miloud ; Abid Cheraga.

4° Si ben Eddin, *petit-fiis de Si el Hadj bou Hafs*. — Boab : Cheikh ben Miloud ; Abid Cheraga.

5° Sidi Brahim ben Mohammed, *frère de Sidi Scheikh*. — Boab : Si el Menouar ben Smaïn, des Oulad bou Douaïa.

6° Si el Hadj ben Cheikh, *fiis de Sidi Cheikh*. — Boab : Si bou Hafs ben Eddin, des Oulad Sidi el hadj Ahmed.

7° Sidi ben Abderrahman, *fiis de Sidi Cheikh*. — Boab : Si el Bachir ben Mammâr, des Oulad Sidi Abderrahman.

8° Si El Hadj M'hammed Abdallah, *fiis de Sidi Cheikh*. — Boab : Messaoud, abid.

Des vertus religieuses et sociales du grand Sidi Cheikh, il ne reste aujourd'hui que le souvenir et les légendes hagiographiques, mais cela suffit pour permettre aux descendants du saint d'El Abiod de porter le titre de Marabout, et d'exploiter aux mieux de leurs intérêts temporels la vénération du nom de leur ancêtre.

C'est de cette exploitation que vivent exclusivement les principaux personnages des familles d'El Hadj bou Hafs et d'El Hadj Abdelhakem qui sont restées les deux branches seigneuriales des Oulad Sidi Cheikh, et qui ont continué à percevoir plus ou moins régulièrement les ziara¹ et la R'efara de la plupart des tribus vassales de leurs ancêtres. Quand

¹ La « ziara » est l'offrande volontaire ou facultative ; la « r'efara » est au contraire la redevance fixe que les seigneurs religieux perçoivent sur leurs vassaux.

cette ressource vient à leur manquer, les Marabouts lancent ou conduisent eux-mêmes des rezzou sur les non-payants et ils se font hardiment coupeurs de routes. Mais comme ils le font avec une grande bravoure, cela ne les déconsidère pas autant qu'on pourrait le croire aux yeux des sahariens et malgré leur arrogance ou leurs exactions, ils conservent toujours le prestige attaché à leur origine maraboutique.

Cependant ces procédés leur ont aliéné la confiance de nombreux groupes appartenant surtout aux branches collatérales de leur propre famille. C'est ainsi que depuis 1766 plusieurs chefs désireux de continuer en paix les pratiques religieuses préconisées par Sidi Cheikh ont quitté El Abiod et se sont installés dans le Tell. Les principales localités où on les retrouve aujourd'hui sont : les Oulad Mimoun et les Beni Smiel (de Lamoricière), les Oulad Balar' (de Daïa), les Oulad Zaïr et les Oulad Khalfa (d'Aïn Témouchent), les Lar'ouat des Douair (d'Oran), les Oulhassa (de Remchi) et les Béni Snouss (de Lalla Mar'nia).

Les chefs de ces familles, ainsi séparés des branches seigneuriales ou sahariennes, se sont érigés en représentants de l'ordre des Oulad Sidi Cheikh, ils donnent l'affiliation religieuse aux gens de la contrée. Ces familles n'ont à leur tête aucune individualité marquante, aucun lien ne les réunit ; chacune d'elles se dirige à son gré et cherche à accaparer à son

profit le plus de ziara possible ; leur prestige est peu considérable. Le rôle religieux de ces Oulad Sidi Cheikh du Tell est bien effacé ; quant à leur rôle politique, il est nul. Si quelques individualités vont parfois en pèlerinage à El Abiod ou visitent quelques membres des branches sahariennes, cela ne tire pas à conséquence.

Le traité de Lalla Mar'nia, du 18 mars 1845, entre la France et le Maroc, vint jeter un certain trouble dans les deux fractions de la descendance du grand saint Sidi Cheikh ¹.

¹ En 1845, lorsque le traité fut conclu, notre inexpérience n'avait pris aucun ombrage de l'expression Oulad Sidi Cheikh R'araba inscrite dans l'article 4 de cette convention. On connaissait mal les Oulad Sidi Cheikh dont les premières ouvertures de soumission n'eurent lieu que l'année suivante. On nous dit alors que parmi ces Oulad Sidi Cheikh, ceux de l'est (Cheraga) ou d'El Abiod étaient sujets français, mais que par contre, les Oulad Sidi Cheikh de l'ouest (R'araba) qui étaient à Figuig et entre cette ville et le Tafilalet étaient marocains. Nous trouvâmes ces désignations d'orientaux — Cheraga — et d'occidentaux — R'araba — suffisamment claires et explicites : chaque groupe ayant ses Ksour comme points d'attache et repères géographiques.

Ceux qui acceptèrent cette rédaction ignoraient, sans doute, que nos Oulad Sidi Cheikh d'El Abiod se divisaient eux aussi en orientaux — Cheraga — et occidentaux — R'araba, — ces deux qualificatifs n'étant plus employés ici comme désignations géographiques, mais comme appellations politiques de deux sofs rivaux, appellations qui tirent leur origine de l'orientation des constructions édifiées par chacun des partis. D'où, les deux branches rivales comme leurs clients et adhérents respectifs prirent dans le langage usuel le nom de Oulad Sidi Cheikh Cheraga, Oulad Sidi Cheikh R'araba.

On ne dit pas la branche aînée ou la branche cadette, ce qui est une expression toute française et on ne dit guère non plus les Oulad

Trouvant que la clause qui les concernait manquait

Sidi El Hadj bou Hafs ould Sidi Cheikh ou les Oulad Sidi El Hadj Abdelhakem ould Sidi Cheikh, ce qui est trop long.

On emploie aussi fréquemment pour désigner les membres de la famille de Sidi Cheikh l'expression « Zoua », c'est-à-dire gens de la zaouia.

Il y a les Zoua Cheraga, gens de la zaouia orientale, et les Zoua R'araba, gens de la zaouia occidentale.

Le singulier de Zoua est « Zaoui ».

En 1845, dans son livre du « Sahara algérien » (p. 229), le colonel Daumas donnait ainsi la situation de nos tribus des Oulad Sidi Cheikh :

Les Oulad Sidi Cheikh Cheraga ensilotent à El Abiod, Sidi El Hadj Eddin et Brézina, et campent entre l'oued Zergoun au sud, Stitten au nord, Bou Alem à l'est, et les Arbaouat à l'ouest.

Les Oulad Sidi Cheikh R'araba ensilotent à Sidi El Hadj Abdelhakem, Sidi El Hadj Ahmed, Sidi bou Douaïa, Tinket, Bou Semr'oun et Asla et campent depuis El Abiod jusqu'à Figuig *au sud de leurs montagnes*.

Leur quartier général était en ce moment (1845) à Benoud, sur l'oued R'arbi (*) qui est la rivière de Bou Semr'oun et entre cette rivière et l'oued Namous.

Quant aux localités de Sidi El Hadj Ahmed, Sidi El Hadj Abdelhakem, Sidi bou Douaïa et Tinket, ce sont les quatre Ksour des R'araba adjacents à la zaouia R'arbia dans l'oasis même d'El Abiod Sidi Cheikh. Alors, comme encore aujourd'hui, il était de notoriété que tout le pays entre Stitten et Figuig était le pays des Oulad Sidi Cheikh français inféodés aux Zoua Cheraga et aux Zoua R'araba.

(Extrait d'un rapport présenté au Conseil du gouvernement, en Mai 1885, par M. le Commandant Rinn, conseiller, à propos des droits d'occupation sur Djenien bou Resk).

De son côté, le commandant Deligny, chef du bureau arabe de

(*) Cette rivière est connue aussi sous le nom d'oued Khebiz. Les nomades, qui vivent généralement à l'est de sa vallée, l'appellent plus communément oued R'arbi, la rivière occidentale, tandis que ceux de l'ouest, les tribus du cercle d'Aïn Sefra par exemple, la dénomment volontiers oued Chergui, la rivière orientale.

de clarté, les chefs des deux fractions envoyèrent à

Mascara, dans une notice sur cette grande famille indigène, portant la date de 1849, avait soutenu une thèse semblable, basée sur d'autres arguments.

L'influence que les Cheraga et les R'araba, avait-il écrit, tirent d'une même origine, les ressources qu'ils doivent à la charité des mêmes arabes, rien n'a été modifié (depuis l'accord de 1766). Les Hamian Cheraga (Trafî) ne se sont pas plus déplacés que leurs seigneurs religieux. Depuis 83 ans, les Oulad Sidi Cheikh d'El Abiod n'ont pas fait un pas de plus dans l'Ouest. Ils sont Cheraga par leurs positions territoriales et leurs influences.

En 1786, ils appelaient à eux le bey Mohammed parce que Chellala se refusait à reconnaître leur suzeraineté et payait l'impôt religieux aux Cheurfa de Fez. Plus tard, on les vit chaque année jouissant du privilège spécial de traiter de leurs intérêts avec le bey arriver à Oran pour offrir à celui-ci des autruches conduites par des esclaves. Chaque automne leurs tentes répandues entre Taoudmout et Ras-el-Ma y restaient le temps nécessaire aux approvisionnements de grains.

Puis quand vint Abdelkader, qui se disait l'héritier des Turcs, on vit les Oulad Sidi Cheikh se soumettre à lui et l'escorter pendant son expédition d'Aïn Mahdi. Mais cette entente allait être brisée, le jour où l'émir faisait mettre à mort le cheikh des Angad, El Romari (voir tome I^{er}, page 20, à la note) qui était l'ami de Si Hamza.

Quant à Sidi Cheikh ben Taieb il ne se présenta pas de sa personne à Abdelkader lors du siège d'Aïn Mahdi, mais il délégua auprès de l'émir son frère Si Kaddour pour faire les affaires de la tribu et continua plus tard à lui verser des contributions.

Ce fut, nous l'avons vu (chap. II), peu après la signature du traité de Lalla Mar'nia que nous entrâmes pour la première fois en contact avec les Oulad Sidi Cheikh. Au mois d'avril de cette année, le colonel Géry fut envoyé avec une colonne dans la direction de Stitten. Parvenu à ce Ksar, qui était la limite marquée de sa course, il se décida à marcher sur Brézina.

Nous donnerons ici quelques détails complémentaires sur les opérations accomplies pendant cette dernière partie de l'expédition.

Le 27, la colonne atteignait R'assoul; le 30, elle parvenait

Fez une délégation pour demander des explications

à Brézina que l'on trouvait abandonné après avoir enlevé de vive force le passage du Kheneg el Gorri. Le même jour, dans l'après-midi, un rassemblement de cavaliers et de fantassins, signalé dans l'oued Seggueur, était vigoureusement dispersé. L'ennemi laissait, dans cette affaire, 30 morts sur le terrain ; Mohammed ben Moussa, de la tente de Si Hamza, était grièvement blessé, et Tedjini ben Mansour, frère d'Abdallah ben Mansour, le chef des Oulad Moumen, était fait prisonnier.

Par lui, on apprenait que les deux branches des Oulad Sidi Cheikh, oubliant leur mésintelligence pour se réunir et conjurer le danger commun, avaient prêché la guerre sainte, et au nom de la religion menacée, appelé toutes les tribus à se ranger sous leur bannière, annonçant que les vrais croyants du Nord et de l'Ouest avaient pris les armes et que Abdelkader allait s'avancer avec une armée innombrable de marocains. Les Lar'onat du Ksel (Rezeïgat, Oulad Aïssa et Oulad Moumen) (*) avaient fourni leurs contingents à Si Hamza. C'étaient ceux qui venaient d'être si vivement dispersés.

Avant de quitter Brézina, pour reprendre la route du Nord, les magasins et les jardins des Oulad Sidi Cheikh furent ruinés et dévastés ; enfin au moment de partir, la djemaâ du ksar vint faire sa soumission.

Le 2 mai, en arrivant sur l'oued Cheria, à 11 kilomètres au nord d'Aïn Guettar, la colonne se trouva en présence de Sidi Cheikh ben Taïeb, à la tête de 500 cavaliers et de 450 fantassins fournis par les Oulad Ziad, les Rezaïna, les Derraga et le Zegdou. Il s'avancait pour faire sa jonction avec Si Hamza dans la plaine de Stitten où « tous les chrétiens devaient trouver leur tombeau ». Chargés vigoureusement par nos trois escadrons, les cavaliers du marabout s'enfuyaient presque sans résistance ; en même temps, notre infanterie abordait franchement les fantassins de Sidi Cheikh, restés en réserve, les chassait de leur position et les refoulait sur l'escadron de spahis au moment où ils cherchaient à se rallier. La déroute fut complète et la nuit qui s'avancait arrêta seule la poursuite des vaincus.

Après cet engagement, le colonel Géry continuant sa route vers le

(*) A cette époque, les Gueraridj, autre fraction des Lar'onat, réduits à la plus grande misère, avaient attaché leur fortune à celle des Derraga.

sur la situation nouvelle que leur faisait le traité¹. Le Gouvernement marocain répondit aux envoyés, avec une certaine loyauté que, vivant sur un territoire ayant appartenu aux Turcs (d'Alger) ils étaient tout naturellement les sujets de la France, qui avait pris leur succession.

C'était en somme la stricte observation des stipulations contenues dans l'article V du traité de Tanger², article dans lequel le Gouvernement marocain nous avait implicitement reconnus comme les successeurs des Turcs en Algérie.

Les Oulad Sidi Cheikh se résignèrent, lentement

Nord, regagnait Mascara, le 17 mai, en passant par Aouinet bou Beker, Guetifa et Frenda.

Rendant compte de cette expédition, le général de La Moricière écrivait au Maréchal Bugeaud : « Il est bien naturel de concevoir que » le colonel Géry, ayant poussé jusqu'à Brézina, 20 lieues au sud de » Stitten, s'étant approché à deux marches de l'arche sainte d'El Abiod, » les Oulad Sidi Cheikh aient fait quelques efforts pour conserver leur » indépendance, et se donner l'air d'avoir empêché le chrétien de » venir jusque chez eux.

» Je ne comptais traiter toute cette question des Oulad Sidi Cheikh » qu'après l'échange de la ratification du traité. J'espérais que cette » opération serait faite lors du départ de l'expédition de Chellala, » dans laquelle le général Cavaignac devait s'approcher à environ 18 » lieux d'El Abiod ; et dans tous les cas, je comptais faire précéder le » départ du général Cavaignac par quelques négociations avec les » marabouts. Nos Khalifas de Tlemcen et de Mascara, qui sont leurs » arrière-petits-cousins, devaient nous servir dans cette affaire. »

¹ Cette députation était composée de Si Djelloul ben Hamza, Si Kaddour ben Taïeb, frère de Sidi Cheikh, et Si Bou Alem ould Mohammed.

² Voir le texte de ce traité : Tome I.

il est vrai, à devenir des sujets français. Ils attendirent jusqu'en 1846 pour faire des ouvertures de soumission. En avril 1847, les deux tribus réunies se portèrent sur le passage de la colonne Renault entre Sidi el Hadj ben Aneur et les Arbaouat, pour y protester de leur dévouement à la France; elles offrirent un cheval de Gada et les R'araba payèrent dix-huit mille francs d'amende pour avoir manqué à leurs promesses de 1846; les Cheraga n'eurent à verser que 6.000 francs¹.

Les impôts furent régulièrement payés pendant les années 1847 et 1848².

¹ Les députations envoyées au Général Renault, étaient conduites par Djelloul ben Hamza, cousin germain du Khalifa Si Hamza et par Si Mohammed, frère de Sidi Cheikh ben Taïeb. Les chefs des deux branches s'excusaient par la bouche de leurs délégués de ne pas se présenter eux-mêmes, alléguant que du temps des Turcs, musulmans comme eux, ils étaient dispensés de leur hommage personnel vis-à-vis du Bey. Ces délégués ajoutaient qu'en ne compromettant pas leur prestige religieux par une démarche humiliante vis-à-vis des chrétiens, les chefs des Oulad Sidi Cheikh seraient mieux à même d'empêcher leurs clients de prendre part à la guerre sainte à laquelle les conviaient les prédications fanatiques d'El Hadj Abdelkader et de Bou Maza.

On fit bon accueil aux députés et on les renvoya avec les titres de caïd des Oulad Sidi Cheikh Cheraga et caïd des Oulad Sidi Cheikh R'araba. (Nos frontières sahariennes, par le commandant Rinn : Alger, 1886).

² D'après les rôles statistiques de 1848, les Oulad Sidi Cheikh Cheraga se composaient à cette époque de 400 tentes possédant 800 chameaux et 80.000 moutons; les Oulad Sidi Cheikh R'araba comprenaient 550 tentes, recensées pour 1.000 chameaux et 100.000 moutons.

A cette époque le chef de la branche aînée, celle des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, était Si Hamza ould bou Beker; celui des Oulad Sidi Cheikh R'araba était Sidi Cheikh ben Taïeb.

L'ambiguïté du traité de 1845 ne devait pas manquer de nous susciter des embarras.

En novembre 1848, Sidi Cheikh ben Taïeb envoya une députation à Oran, pour être fixé définitivement, prétendait-il, sur la situation de sa tribu par rapport à la France. A Oran, on était, paraît-il, encore bien moins fixé sur cette question de limites que ne l'étaient les délégués de Cheikh ben Taïeb; il s'ensuivit que le général Loyré d'Arbouville, qui commandait la province par intérim, montra visiblement dans sa réponse aux envoyés, une hésitation qui ne leur échappa pas: ils comprirent que nous n'étions pas bien sûrs de nos droits sur les populations qu'ils représentaient¹.

Sidi Cheikh ben Taïeb sut tirer parti de notre indécision relativement à la situation politique et géographique des R'araba dont il était le chef, il

¹ En 1847 et 1848 a écrit le commandant Deligny, dans la notice déjà citée, ils (les Oulad Sidi Cheikh R'araba) payèrent l'impôt, campèrent et déménagèrent librement dans tout le pays des Hamian Cheraga, et s'approvisionnèrent dans le Tell. Cet état de choses a changé à la suite de la prise d'Abdelkader et de la conversation tenue aux Hamian Djemba qui avaient été pour se soumettre à Oran. Il fut dit à cette occasion que les Djemba et les Oulad Sidi Cheikh R'araba étaient sujets marocains. Sidi Cheikh ben Taïeb sachant que nous les rejetions et qu'il ne serait pas réclamé par le Maroc résolut dès lors de profiter d'une position qui le rendait indépendant.

n'hésita pas à se faire une situation indépendante: dans les premiers jours de 1849 il fit répandre assez adroitement le bruit que le Sultan du Maroc l'avait nommé Khalifa du Sud de ce pays. A quelques jours de là deux fractions des Hamian Cheraga, les Oulad Ziad et les Oulad Abdelkerim¹, décomposées par la ruse et la trahison, se laissaient enlever par les cavaliers des Oulad Sidi Cheikh², les fractions soumises des Hamian R'araba défectionnaient et nous avions à enregistrer l'assassinat du caïd des Oulad Ziad qui fidèle à ses engagements avait voulu s'opposer à l'enlèvement des siens³.

¹ Si l'on ajoute foi aux récits de la plupart des chroniqueurs, Abdelkerim, ancêtre de cette fraction, était contemporain de Si Mohammed ben Sliman, père de Sidi Cheikh.

² Les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub, avaient également suivi le mouvement. Ces descendants de l'oncle du grand Sidi Cheikh étaient venus à nous en avril 1847 avec les Zoua Cheraga, sous le commandement de Djelloul ben Hamza. Avec eux ils avaient payé l'impôt cette année là et la suivante.

En 1849, ils s'associèrent à la fortune de Sidi Cheikh ben Taïeb et le suivirent dans l'Ouest; mais ils ne restèrent pas longtemps en défection: en 1850 las de courir les aventures et n'osant pas, d'autre part, retourner auprès des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, qu'ils venaient d'abandonner pour se jeter dans le cas opposé, ils allèrent présenter leur soumission à Tlemcen et campèrent dans le cercle de Sebdu, auquel, en 1859, ils furent régulièrement rattachés.

Les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub ont été replacés dans le cercle de Géryville par décision du Gouverneur général du 4 novembre 1878.

³ Dès que le bruit propagé par Sidi Cheikh ben Taïeb, de son élévation au commandement du sud marocain, eût été connu à Mascara et à Oran, le colonel Maissiat, commandant la subdivision de Mascara,

A la suite d'opérations qui durèrent plus de deux mois, le général Pélissier, commandant la province

craignant que cette nouvelle et les menées de Sidi Cheikh ne provoquassent quelque agitation parmi nos nomades, s'empressa de prescrire aux Hamian Cheraga de venir camper au nord du chott Chergui, comptant ainsi les soustraire à toutes les influences hostiles et avoir au besoin entre les mains un instrument d'agression. Toutes les fractions des Trafi, déjà travaillées par les marabouts n'obéirent pas et les Rezaïna particulièrement dessinèrent leurs velléités de défection en allant s'installer à Bou Guern. Tous les Goums de la Iacoubia se jetèrent vers le Sud pour tourner les populations qu'on voulait atteindre. Une colonne, aux ordres du colonel Maissiat, quitta Mascara le 10 janvier 1849 pour appuyer ce mouvement. Mais les Rezaïna inquiets du mouvement des goums, s'étaient hâtés de remonter dans la direction du Djebel Beguira. C'est dans les environs que le colonel Maissiat les atteignit, c'est de là qu'il les ramena pour les installer entre Taoudmout et Marhoum.

La promptitude de cette repression ne fut pas cependant suffisante pour contrebattre et neutraliser l'influence prise par Sidi Cheikh ben Taïeb: le 14 février suivant, deux fractions des Hamian Cheraga, campées au sud de Saïda, les Oulad Ziad et les Oulad Abdelkerim, levaient leurs tentes à l'improviste et prenaient la route du Sud-Ouest. Le caïd des Oulad Ziad était tué en essayant d'arrêter le mouvement. Peu de jours après, les fractions soumises des Hamian R'araba, campées non loin de Daya, suivaient cet exemple et pour donner plus d'éclat à leur rupture avec le chrétien, insultaient par une fusillade nocturne, avant de partir, le poste avancé de la place. A la suite de ces événements des bandes de maraudeurs paraissaient jusqu'aux environs de Tlemcen, l'inquiétude gagnait les tribus sahariennes et l'obligation de se resserrer pour éviter le danger des razzias leur causait une gêne insupportable. Il était urgent de porter remède à cette situation. Pour en sortir on adopta la combinaison suivante: deux colonnes sortant du Tell, l'une par Saïda, aux ordres du général Pélissier, commandant la province d'Oran, l'autre par Sebdu, ayant pour chef le commandant de la subdivision de Tlemcen, général de Mac-Mahon, devaient se porter dans la région des Chott suivies de toutes nos tribus sahariennes, laissant les immenses troupeaux de ces

d'Oran, parvint à rétablir la tranquillité dans le Sud et le Gouvernement français, désireux de compléter cet heureux résultat, adressa des représentations au sultan Moulay Abderrahman qui blâma sévèrement Sidi Cheikh ben Taïeb, et plus tard l'attira sous un prétexte quelconque à Fez, où il le retint prisonnier.

Rendu à la liberté sous condition, quelques mois après, le chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba, se résigna pour son compte personnel à vivre à l'écart, sans cesser cependant de nous être hostile et de nous créer des embarras chaque fois que l'occasion s'en présentait¹. Quoi qu'il en soit, Sidi Cheikh ben Taïeb

dernières envahir tous les pâturages, refoulant au loin les tribus hostiles. Bientôt, le général de Mac-Mahon, s'étant avancé jusqu'à Aïn ben Khelil, une troisième colonne était organisée à El Aricha sous les ordres du colonel Mellinet. Pendant ce temps, le général Péliissier opérait dans les Ksour du Sud-Ouest et se faisait livrer tous les grains qui s'y trouvaient, retirant ainsi à Sidi Cheikh le moyen de se ravitailler facilement.

La lassitude commençait à se manifester dans le camp de Sidi Cheikh. Bientôt, la scission s'opérait : lui-même, suivi de ses fidèles, se retirait vers Figuig, tandis que les fractions qu'il avait entraînées et plusieurs mêmes qui n'avaient jamais été soumises, se portaient à Djenan el Adham, toutes disposées à venir à nous. Le Sud se trouvait dégagé, nos troupes rentrèrent dans le Tell et deux colonnes d'observation furent seules laissées au Kheider et à El Aricha (mai 1849). Enfin dans les derniers jours de l'année, les Hamian se décidaient à reprendre, (comme l'avait déjà fait une centaine de leurs tentes au mois de juin précédent), leurs campements normaux et à se soumettre.

¹ Au mois d'août 1850, Sidi Cheikh ben Taïeb, impuissant à se maintenir sur l'oued bou Ardjem, à la suite d'une razzia qu'il venait d'opérer sur les Beraber, vint se réfugier à Ras-el-Aïn des

ne s'est trouvé mêlé directement à aucune action de guerre de 1849 à 1864, c'est-à-dire durant une période de quinze années.

Beni Mathar. Là sa position était très critique, abandonné de tout le monde, n'ayant plus avec lui qu'un douar des Oulad Ziad, il en était réduit à se défendre des coups de main qui lui venaient de l'Ouest par les Beni bou Zeggou, du Sud par les Beraber, de l'Est par nos Hamian. Les périls de cette situation avaient détaché de lui les derniers Djemba ; ses troupeaux qu'il était obligé de maintenir près de ses campements souffraient et mouraient faute d'espace et de pâturages ; enfin le dernier convoi qu'il avait envoyé du côté de Taza pour s'approvisionner en grains, venait de lui rentrer après deux mois d'absence, n'apportant que quelques charges de chameaux et ayant employé une grande partie de l'argent destiné aux achats de grains à se frayer une route à travers des populations turbulentes du Maroc qui le retenaient à chaque pas. Telle était la situation des Oulad Sidi Cheikh R'araba à cette époque, lorsque Si Kaddour ben Taïeb, frère de Sidi Cheikh se décida à écrire aux autorités de la Division d'Oran pour leur annoncer sa prochaine arrivée en vue de traiter de la soumission de sa tribu. Lorsqu'il se présenta à Tlemcen, Si Kaddour afficha, tout d'abord, des prétentions inadmissibles, réclamant pour son aîné un commandement égal à celui de Si Hamza ou tout au moins l'autorisation de vivre avec les Hamian R'araba. Ces propositions n'étaient pas acceptables, la première parce qu'on ne voulait créer dans le Sud aucune rivalité, la seconde parce que en l'adoptant, c'eût été laisser l'ennemi sur notre frontière de l'Ouest, ayant devant lui tout le Sahara marocain pour nous échapper. On lui fit comprendre qu'on pouvait seulement autoriser les Zoua R'araba, soit à venir s'installer dans le Tell auprès des membres de leur famille qui y étaient fixés déjà depuis longtemps, soit à aller se placer sous les ordres de Si Hamza. Après beaucoup d'hésitations, Si Kaddour accepta, et les Oulad Sidi Cheikh R'araba reprenaient aussitôt (novembre 1850) leurs anciens campements à El Abiod.

Mais ce rapatriement avait porté ombrage à Si Hamza qui allait perdre le monopole des redevances religieuses dont il avait seul

Laissons un instant ce personnage pour nous occuper du rôle joué pendant cette même période par la branche aînée des Oulad Sidi Cheikh.

Lorsqu'en 1852 la révolte suscitée par Si Mohammed ben Abdallah fit comprendre qu'il était indispensable d'occuper le Sahara pour assurer

le bénéfice chez les nomades. Ne pouvant empêcher le rapprochement des tribus dont l'éloignement lui était plus profitable, il réunissait un goum de 5 à 600 chevaux et allait opérer une razzia sur les Oulad Maallah qui étaient entrés en relations avec les Zoua R'araba, auprès desquels ils devaient camper en vertu d'ordres donnés par l'autorité de Mascara. Puis, voulant se soustraire aux reproches que sa conduite devait lui attirer et se dispenser de rendre compte de quoi que ce soit, Si Hamza s'enfonçait dans le Sud dans la direction de Mزاب.

A la suite de ces faits, les Hamian Cheraga (Trafî) étaient distraits du commandement de Si Hamza et replacés sous l'autorité directe du commandant de la subdivision de Mascara. Il en était de même des Oulad Sidi Cheikh R'araba, qui recevaient pour caïd Si Kaddour ben Taïeb.

Le « Moniteur Algérien » du 28 février 1852, annonçant la rentrée des Oulad Sidi Cheikh R'araba et la nomination de Si Kaddour ben Taïeb aux fonctions de caïd de cette tribu, ajoutait : « Le frère de Si Kaddour, le fameux Sidi Cheikh ben Taïeb, à la suite duquel une grande partie des tribus de l'Ouest s'étaient soulevées en 1849, paraît avoir complètement renoncé à ses projets ambitieux et s'est établi avec ses douars à l'endroit qui lui avait été assigné ».

En réalité les Zoua R'araba n'étaient venus à nous que poussés par la nécessité. Ils ne nous avaient demandé qu'un asile momentané et leur soumission, peu sincère, ne pouvait ni ne devait être durable. On les vit en effet bientôt reprendre le chemin de l'Ouest et le 28 novembre 1853, le Commandant de France et le Capitaine Lacreteille allaient se trouver sur le versant est du chott Tigri, en présence de Sidi Cheikh ben Taïeb et des contingents des Oulad Sidi Cheikh et des dissidents des Rezaïna et des Hamian Chafaa.

la tranquillité du Tell et de la Colonie, le chef de la branche aînée était Si Hamza ben bou Bekeur, il avait été élevé en avril 1850 à la dignité de Khalifa des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, sous la condition d'amener la soumission des Chaanba Berazga et Monahdi ainsi que celle du Mزاب¹.

Au commencement de cette année Si Hamza était chancelant ; il y avait à craindre, non pas qu'il se mit à la remorque de Si Mohammed ben Abdallah qu'il considérait comme un trop petit personnage, mais que, profitant des troubles suscités par lui, il se mit à la tête de la révolte, entraînant avec lui toutes les tribus qui obéissaient à son ascendant religieux.

¹ En septembre 1849, Si Hamza dans une lettre adressée au Gouverneur général (général Charon), semblait annoncer l'intention formelle de se rapprocher de nous. Deux mois après (novembre 49) on apprit subitement qu'il était allé établir ses campements aux environs de Moghrar, qu'il avait eu une entrevue avec Si Kaddour, frère de Sidi Cheikh ben Taïeb, et que son influence se substituant à celle de ce dernier, il avait attiré autour de lui les Hamian dissidents. Mais cette manœuvre du marabout n'avait d'autre but que de lui permettre de prendre position. On s'en rendit bientôt compte à Oran, lorsqu'on reçut une nouvelle lettre de lui contenant de nouvelles ouvertures. Il lui fut répondu que nous n'avions l'habitude de traiter avec les gens qu'après nous être entendus avec eux. Enfin après quelques mois d'hésitations et de tergiversations, Si Hamza se décida à répondre à cette invitation, en envoyant à Mascara son frère Si Naïmi et son fils Si bou Bekeur. A la suite d'une entente avec ces envoyés, ceux-ci acceptèrent les conditions imposées par nous, et le chef des Zoua Cheraga fut nommé Khalifa des Oulad Sidi Cheikh (nomination prononcée à titre provisoire par le Gouverneur général le 23 avril 1850, rendue définitive par

Si Hamza ben bou Bekeur n'avait jamais fait acte public de soumission, avec son approbation, toutes les tribus nous étaient soumises ; mais, de

l'approbation du général d'Hautpoul, ministre de la guerre, du 14 mai suivant).

Le commandement du nouveau Khulifa comprenait les tribus suivantes :

Oulad Sidi Cheikh d'El Abiod,
Lar'ouat du Ksel,
Trafî,
Oulad Ziad,
Makena,
Oulad Sidi En Nasseur,

et les Ksour de :

Bou Alem,
Stitten,
R'assoul,
Brezina,
Arba,
El Abiod,
Chellala,
Bou Semr'oun.

Enfin Si Hamza s'engageait à nous amener les Chaamba Berazga et Monahdi et à tenter de soumettre à notre autorité « la ville des » Beni Isguen ce qui amènerait nécessairement un jour la chute » du Mzab ».

Cette nomination n'était pas de nature à engager l'avenir. En lui donnant un titre, nous prenions seulement l'engagement de lui laisser exercer paisiblement une influence qu'il possédait indépendamment de nous. Nous restions toujours les maîtres de cesser toutes relations avec Si Hamza dans le cas où l'épreuve à laquelle nous allions le soumettre ne produirait aucun avantage pour la tranquillité des tribus sahariennes sur lesquelles il avait toujours exercé une grande influence. Ce fut là la pensée qui servit de guide dans la conclusion de cette affaire aussi bien à Alger qu'à Paris.

sa personne, il se tenait à l'écart. Il avait cependant son chargé d'affaires, son cousin Si Djelloul ben Mohammed ben Hamza, celui qui avait été envoyé au général Renault et qui servait d'intermédiaire habituel entre lui et les Commandants de la subdivision de Mascara et de la Province. On conçoit les inquiétudes qu'une situation si incertaine devait inspirer au Commandant de la Province et au Gouverneur général.

Il suffisait en effet, d'une boutade, d'une simple froissement de ce chef qu'on savait ou qu'on croyait susceptible, capricieux et changeant, pour bouleverser toute la Province et peut-être toute l'Algérie.

Il fallait à tout prix l'amener à nous, le séduire par l'appât d'une grande situation politique, correspondant à sa situation religieuse et en faire notre agent pour qu'il ne devint pas le chef de nos ennemis.

Le général Péliissier obtint de lui qu'il eut une entrevue à Sfid, avec le capitaine Saal, chef du bureau arabe de Mascara. Cette entrevue qui fut troublée par un coup de feu¹ parti par accident, dit-on, n'eut pas

¹ D'après un rapport établi par M. de Colomb, le coup de feu partit de l'escorte de Sidi Hamza ben bou Bekeur et aurait traversé la tente entre lui et le capitaine Saal. Le colonel Trumelet dans son ouvrage « Les Français dans le désert » fait ainsi le récit de cet incident : « Le » 3 juin 1850, Si Hamza arrivait à l'endroit convenu (Sfid) avec un » goum assez nombreux. Le chef du bureau arabe de Mascara paraissait » bientôt après suivi de quelques spahis et de cavaliers arabes, parmi » lesquels on remarquait un des frères de Si Hamza, Si Naimi,

un grand résultat ; mais peut-être rompit-elle la glace et fut-elle une préparation aux événements qui suivirent. Si Hamza, nous l'avons dit, était chancelant. Descendant d'une longue suite de marabouts puissants et vénérés, il ne pouvait guère, sans avoir à combattre avec sa conscience, passer avec armes et bagages dans le camp des Chrétiens ; il sentait bien aussi qu'en se rapprochant de nous, qu'en nous servant, il perdait de son influence religieuse. Ces considérations lui firent prêter l'oreille aux pressantes sollicitations du Chérif d'Ouargla¹, il alla même jusqu'à lui envoyer des cadeaux en lui annonçant qu'il se rendrait, sous peu, « de sa personne » auprès de lui.

Les menées de Si Hamza arrivèrent à la connaissance de l'autorité.

» soumis depuis quelque temps déjà et qui voyait de mauvais œil la
» démarche que faisait son aîné, démarche qui détruisait toutes ses
» espérances d'ambition.

» Le chef du bureau arabe et le Khalifa ne tardèrent pas à
» s'entendre et Si Hamza, enchanté de l'envoyé des français et des
» promesses qu'il lui faisait au nom de l'autorité dont il était le repré-
» sentant, lui demandait une seconde entrevue pour le lendemain,
» lorsqu'une balle partit du goui du chef du bureau arabe et vint
» siffler entre ce dernier et le Khalifa, qui grâce à un mouvement que
» fit son cheval ne fut pas atteint, Si Hamza sentit de suite d'où venait
» le coup et se contenta de le donner à entendre : c'était son frère
» Naïmi qui avait dirigé la main de l'assassin, soit pour faire croire à
» une trahison de notre part, soit pour hériter, en le tuant, de l'in-
» fluence et du commandant du Khalifalik. Cet espoir fut trompé, car
» il était arrêté, séance tenante ainsi que son complice et on les
» dirigeait sur Mascara. »

¹ Mohammed ben Abdallah.

Le général Pélistier voulant en finir, résolut de le faire arrêter avant que sa défection fut consommée¹.

Une petite colonne aux ordres du commandant Deligny, alors directeur des affaires arabes de la Province, fut organisée et envoyée dans le Sud au mois d'avril 1852. Le commandant Deligny avait pour mission d'aller vers les campements de Si Hamza, de le surprendre le plus possible par sa venue, de triompher ainsi de son indécision habituelle et de l'amener à prendre ouvertement parti pour nous.

C'était jouer gros jeu. Cette expédition fut conduite avec beaucoup de vigueur, une grande habileté et un immense bonheur.

La colonne était déjà à Aouinet bou Bekeur, que Si Hamza, campé entre R'assoul et Téniet et Temenr ne se doutait pas qu'elle était dans le pays, ou du moins qu'elle y vint pour l'obliger à prendre un parti décisif.

De Aouinet bou Bekeur, le commandant Deligny écrivit au Marabout d'être le lendemain à R'assoul pour avoir une entrevue avec lui, et laissant ses impedimenta sous bonne garde, il partit en même

¹ Il est à peu près certain aujourd'hui que les menées signalées à la charge de Si Hamza étaient le fait des intrigues du sof des Zoua R'araba, intéressés en la personne de Sidi Cheikh ben Taïeb, leur chef, à compromettre Si Hamza vis-à-vis de nous, et à envenimer les germes de désordre qui déjà existaient dans sa propre famille. Ces intrigues étaient favorisées par l'une des femmes de Si Hamza, Rekaïa bent el Heurma, fille d'un fanatique marocain qui était à la dévotion de Sidi Cheikh ben Taïeb.

temps que sa lettre, avec son infanterie montée à mulets, marcha toute la nuit, et arriva au point du jour à R'assoul, à peu près au moment où le Marabout recevait son invitation.

Mis tout à la fois au pied du mur, acculé à des montagnes escarpées qu'il ne pouvait franchir que par un étroit passage, sentant bien que s'il tentait de s'éloigner, on pouvait le traiter en ennemi, lui faire beaucoup de mal et lui enlever une grande partie de ses immenses troupeaux, Si Hamza mit subitement de côté toutes ses indécisions et tous ses scrupules et il vint au camp de fort bonne grâce.

Le commandant de la colonne fut assez habile pour le retenir auprès de lui sous différents prétextes, autant qu'il fallut pour donner le temps de demander au général Pélissier et de recevoir de lui une lettre adressée directement au marabout, dans laquelle il l'engageait à l'aller voir à Oran.

Si Hamza comprenant bien qu'on le traiterait en ennemi s'il refusait de se rendre à l'invitation du commandant de la Province, fit contre fortune bon cœur et se mit en marche vers Oran avec la colonne¹.

Arrivé à Kheneg es Souk, le commandant Deligny sentant à certaines effervescences qu'il se tramait quelque chose et craignant que les populations sahariennes ne tentassent de lui enlever l'hôte qu'il

¹ Tout le récit donné ici est en partie emprunté à une « Notice sur les Oulad Sidi Cheikh » due au général de Colomb.

fallait à tout prix emmener dans le Tell, le remit au lieutenant de Colomb avec mission de le conduire d'une seule traite à Frenda sous l'escorte de l'escadron de spahis et de le garder à vue jusqu'à l'arrivée de la colonne.

Le Marabout arrivé à Oran fut choyé par tous, mais il y resta interné jusqu'au mois de novembre 1852.

A cette époque, il fut décidé qu'on le ramènerait avec une colonne dans son pays, qu'on lui constituerait un commandement politique¹ et qu'on établirait à El Biod² (Géryville) au centre des espaces parcourus par les nomades du nouveau Khalifa, un poste où pourrait rester, sous la protection d'une

¹ Par décision du Ministre de la guerre (général de St-Arnaud) du 12 janvier 1853, le Khalifalik des Oulad Sidi Cheikh était reconstitué, et Si Hamza ben bou Bekeur renommé Khalifa. Son commandement comprenait les tribus des Oulad Sidi Cheikh Cheraga et R'araba, les Lar'ouat du Ksel, les Makena et les Hamian Cheraga (Trafi), les Ksour de Bou Alem, Stitten, R'assoul, Brezina, El Abiod Sidi Cheikh, Arba et Chellala.

Quelques jours après (20 février) les Oulad Iacoub Zerara étaient rattachés au commandement du Khalifa des Oulad Sidi Cheikh.

Enfin une décision ministérielle du 27 juillet 1853 accordait au Khalifa Si Hamza un traitement annuel de 12000 francs.

² Il y avait là jadis un grand Ksar habité par les Gueraridj (Lar'ouat du Ksel). — La colonne Géry, en 1845, en retrouva les ruines qui étaient considérables. Ce Ksar, écrit le commandant de Martimprey, chargé du service topographique à la dite colonne, avait été abandonné à une époque récente, à la suite de guerre des Lar'ouat avec leurs voisins.

faible garnison, un officier chargé de le surveiller et de diriger ses actes.

Pendant son internement à Oran, son frère En Naïmi ¹ fut choisi pour le remplacer dans son commandement; on lui forma un aghalik composé de 12 caïdats ².

Cédant à son tour aux sollicitations du chérif d'Ouargla, le nouvel agha n'avait pas tardé à passer à l'ennemi.

Dès les premiers jours de son installation, Si Hamza ben bou Bekeur donna d'excellentes preuves de son bon vouloir.

Le général Pélissier l'emmena avec lui dans son expédition sur Taghoulat et le jour même où le Général y rentrait victorieux par la brèche, Si Hamza, avec un goum de 600 chevaux et quelques spahis razziait les Larbâ et les Oulad Naïl sur l'oued en Nsa et leur enlevait 25.000 moutons et 15.000 chameaux. C'était répondre noblement à la confiance qu'on lui avait rendue.

Le lieutenant de Colomb qui avait eu de très bonnes relations avec le marabout, pendant son rapide voyage de Kheneg es Souk à Frenda, et pendant son séjour à Oran fut chargé de la mission

¹ Celui qui aurait tenté de le tuer lors de l'entrevue de Sfid.

² Ces 12 caïdats étaient : 3 tribus des Lar'ouat, Stitten, R'assoul, Brézina, Makena, Oulad Sidi Tifour, El Maïa, Tadjerouna, Oulad Sidi Cheikh, El Abiod.

d'organiser le nouveau commandement d'El Biod et de guider le Khalifa dans des voies convenables, de maintenir dans une juste mesure la puissance politique qu'on lui confiait, et de sauvegarder les intérêts et la dignité de l'administration française, tout en lui laissant une latitude et une initiative suffisantes, c'est-à-dire de serrer le frein sans trop le faire sentir et sans le rendre jamais blessant.

Si Hamza était d'une humeur en apparence très versatile, mais quand son intérêt était en jeu, il était d'une rare ténacité. Il était en outre extrêmement avide; ce n'était pas de l'amour qu'il professait pour l'argent, mais de l'idolâtrie. Tous les dons qu'il recevait en nature, il les entassait dans ses magasins d'El Abiod Sidi Cheikh, de Brézina ou de R'assoul, et les y laissait se perdre, se pourrir, sans profit pour personne.

Antithèse vivante, le Khalifa était un personnage difficile à déchiffrer : tour à tour sérieux ou capricieux comme un enfant gâté; malaisé à mettre en selle, mais y restant des journées entières; curieux comme une femme ou indifférent à l'excès, aujourd'hui flexible comme un roseau, demain ferme comme un chêne. Voulait-il faire admettre une de ses idées, il contournait, louvoyait, n'arrivait pas au fait directement; il tâchait d'amener la conversation sur ce qu'il désirait. S'il sentait son attaque compromise, il battait prudemment en retraite, recommençait sa tentative, se retirait de nouveau et continuait ce

manège jusqu'à ce qu'il obtint ce qu'il demandait ou qu'on lui refusât par un non catégorique¹.

¹ M. F. Gourgeot, interprète principal de l'armée d'Afrique en retraite, a donné de son côté (Situation politique de l'Algérie, p. 11) du caractère de Si Hamza l'appréciation suivante :

« Presque tous les descendants de Sidi Cheikh passent pour avoir
 » peu de suite dans les idées, pour être d'un caractère léger, emporté,
 » pour manquer de sens politique et parfois de raison, pour négliger
 » les prescriptions du Coran et être d'une avidité légendaire...
 » ... Tons ceux qui ont connu Si Hamza, notre ancien Khalifa, se
 » souviennent de ses distractions étonnantes. Il lui est arrivé maintes
 » fois, alors qu'il paraissait écouter avec la plus vive attention des
 » explications qu'il avait provoquées touchant des sujets intéressants,
 » il lui est arrivé, dis-je, d'interrompre brusquement son interlocuteur
 » pour lui demander où il s'était procuré les brillants boutons de
 » son habit ou pour lui dire que dans le désert il fait plus chaud que
 » sur les bords de la mer... Notre Khalifa était d'un caractère très
 » indécis et d'une avidité qui s'alliait peu avec la haute position qu'il
 » occupait et avec l'influence qu'il exerçait sur des milliers de musul-
 » mans dont il était le seigneur respecté et obéi. Ainsi il ne craignait
 » pas de s'abaisser en faisant le commerce des œufs d'autruche ».

Enfin le colonel Trumelet (l'Algérie légendaire, p. 153) nous a laissé du Khalifa le portrait suivant :

« Si Hamza, qui pouvait être âgé de trente à trente-trois ans en 1852,
 » était un homme superbe, et de traits on ne peut plus attachants.
 » Paraissant énorme par l'effet des nombreux burnous et cafetans
 » superposés dont il était revêtu, d'une taille assez élevée et
 » distinguée; tout l'air enfin d'un grand seigneur musulman; les
 » yeux grands, noirs et d'une douceur extrême, tempérés encore
 » par des sourcils épais, longs, soyeux et des cils de plusieurs rangs
 » tamisant son regard troublant; la barbe noire fournie, coupée à
 » l'arabe, et tranchant sur le teint mat de son visage; les dents
 » magnifiques, nacrées et bien rangées; les lèvres un peu épaisses;
 » la tête forte, et rendue volumineuse par le nombre de ses
 » chachias et de ses haïks en laine et en soie. Sa voix est douce,
 » harmonieuse, sans éclats; le geste est moelleux, sobre et plein de
 » dignité; les allures chérifiennes plutôt que guerrières ».

Une lettre écrite le 18 août 1856 par le capitaine de Colomb, commandant supérieur de Géryville, au colonel Durrieu, commandant de la subdivision de Mascara peut trouver sa place ici; elle complétera cette esquisse du portrait et du caractère de Si Hamza¹. Quoique écrite, il y a trente ans, elle renferme des renseignements précieux :

« Mon Colonel,

» Depuis longtemps Si Hamza fait une opposition
 » sourde à tous mes actes, à tout ce qui émane du
 » bureau arabe, il met le désordre dans les tribus en

¹ Il a paru d'autant plus utile de transcrire cette lettre que les faits qui y sont relatés présentent un trait de similitude frappant avec l'attitude qu'a eue vis-à-vis du chef du bureau arabe de Géryville (capitaine Pansard), le fils de Si Hamza, Si Eddin, notre agha actuel, pendant une absence que fit, en 1885, le commandement supérieur du cercle. Des lettres irrespectueuses, peu dignes, furent adressées à cet officier par l'agha Si Eddin profondément froissé de ce qu'il eut osé ne pas accueillir, les yeux fermés, les plaintes qu'il formulait contre un caïd dont il convoitait la place pour un des siens. Dans cette circonstance, l'agha Si Eddin se montra sous son vrai jour: sous des dehors froids, réservés, il cache un caractère passionné, facilement irritable et enclin à l'indépendance.

Les plaintes de l'agha se reposaient sur la dénonciation calomnieuse d'une prostituée, Fatma bent Abdelkader, de Stitten, plus connue sous le nom de bent Aïcha el Kahala; cette femme avait alors pour époux (?) M'hammed ould el hadj Nouar, également de Stitten. C'est le caïd de cette tribu qui était visé dans les accusations calomnieuses lancées par ce couple peu recommandable. A la suite de ces intrigues, bent Aïcha el Kahala fut internée à Chellala Dahrania, et son souteneur puni de 4 mois de prison. Fatma, condamnée le 11 juin 1888 à 20 ans de travaux forcés pour infanticide s'est évadée peu de jours après sa condamnation, elle se serait réfugiée à Figuig.

» excitant contre les caïds en place, leurs compé-
 » titeurs; il rend par ses intrigues mon commande-
 » ment impossible; la régularité de notre adminis-
 » tration, l'impartialité de notre justice qui se sont
 » nécessairement accrues depuis la création du
 » bureau arabe et l'installation de son personnel, le
 » gênent beaucoup, et il ne sait pas le déguiser. Il
 » n'obéit à aucun ordre, ou s'il le fait, c'est avec un
 » mauvais vouloir évident.

» Pour la fête du 15 août qui a été célébrée ici
 » avec beaucoup de pompe, parce qu'elle est en
 » même temps l'anniversaire de l'inauguration du
 » poste et que j'ai voulu en faire une Ouada dans
 » laquelle toutes les tribus du cercle se réunissent
 » et fraternisent une fois par an, pour cette fête, dis-je,
 » au lieu d'être ici le 14, comme je l'y avais engagé,
 » il n'est arrivé que le 15 à 4 heures du soir.

» Le matin, j'avais passé la revue des goums et
 » son absence avait été remarquée de tout le monde,
 » et, sans doute, diversément interprétée.

» Aujourd'hui, Monsieur le chef du bureau arabe,
 » ayant reçu du caïd des Oulad Ziad Cheraga une
 » plainte contre un Derrer du douar des Djeramna,
 » dont la plume servait les intrigues de Naïmi ben
 » Cheikh, auquel Sidi Hamza, malgré que les Oulad
 » Ziad ne relèvent pas de son commandement, cherche
 » à vendre la place du caïd, a donné l'ordre à ce
 » Derrer de quitter le douar des Djeramna, et d'aller
 » camper avec les siens (les Oulad Sidi El Hadj ben

» Ameer); ni le Derrer, ni le chef du douar des
 » Djeramna n'ont fait d'observations. C'était un ordre
 » bien simple qui ne devait froisser personne et,
 » cependant, quelques instants après, le chef du
 » bureau arabe recevait de Si Hamza, la lettre ci-
 » incluse qui est aussi grossière et aussi injurieuse
 » que possible¹.

» J'ai immédiatement écrit au Khalifa qu'il n'avait
 » en aucune façon à se mêler des affaires des
 » Oulad Ziad, que sa manière de faire, depuis
 » quelque temps me déplaisait beaucoup et que
 » je vous envoyais la lettre qu'il venait d'écrire à
 » M. Burin.

¹ Voici la traduction de cette lettre :

Si Hamza à M. le lieutenant Burin.

Après les préliminaires habituels,

Vous saurez que vous semez le trouble chez les arabes.

Vous usez de répression sans motifs au point que vous empri-
 sonnez un derrer sans griefs.

Vous écoutez les conseils des caïds et avec leurs conseils il doit
 survenir du trouble chez les arabes.

Si du trouble a lieu chez les arabes, ce n'est pas à eux qu'il faudra
 vous en prendre, mais bien aux caïds qui vous conseillent.

Cet état de choses ne date pas de longtemps, il n'a lieu que
 depuis l'hiver de cette année; vous avez ouvert vos oreilles aux
 paroles des méchants au point que vous emprisonnez les gens du
 Makhzen et de là surgira un grand désordre.

Écrit par ordre, etc.

Pour traduction conforme :

L'Interprète assermenté,

Signé : POBEAU.

» Sidi Hamza, m'a répondu la lettre ci-jointe². Je
 » vous laisse à juger, mon Colonel, s'il m'est possible
 » de supporter une pareille insolence. Ma première
 » pensée a été de le faire arrêter et de l'interner dans
 » le fort jusqu'à décision du Général commandant
 » la province.

² Voici la traduction de cette lettre :

Si Hamza au capitaine de Colomb.

Après les préliminaires habituels.

Ecrivez de quelle façon vous servez et moi j'écrirai de quelle façon
 je sers.

Vous me dites une fois que vous avez assez de moi, et moi, je vous
 dis mille fois que j'ai assez de vous.

J'ai assez des propos et des paroles inconvenantes.

Ecrivez et j'écrirai ou bien nous nous expliquerons devant les chefs.

On connaît vos services et on connaît les miens.

J'ai entendu de vous des propos que je n'avais jamais entendu
 depuis que je suis au monde.

Ecrit par ordre, etc.

Pour traduction conforme :

L'interprète assermenté.

Signé : POBEAU.

La lettre du capitaine de Colomb qui avait provoqué cette réponse
 était ainsi conçue :

Au très excellent, très parfait et saint personnage Si Hamza ben
 bou Bekeur.

Que le salut soit sur toi ainsi que la miséricorde et les bénédictions
 divines ; ensuite,

Tu n'as à te préoccuper en rien des Oulad Ziad,

Quant à l'intrigant que M. Burin a emprisonné, il a agi vis-à-vis
 de cet homme, comme il agira vis-à-vis de tous ceux qui lui
 ressemblent.

Quant à la lettre que tu as écrite, je l'enverrai au Général, j'ai
 assez de ta manière de faire et je saurai écrire au Général quelle est
 ta manière de servir depuis les trois mois qui viennent de s'écouler.

» J'ai reculé devant cette extrémité qui pourrait
 » amener des complications fort graves ; j'ai préféré,
 » dans l'intérêt général, faire taire ma légitime
 » rancune et tâcher de conserver le statu quo
 » jusqu'à décision du Général. Je vous envoie
 » M^r Burin pour expliquer verbalement toute cette
 » affaire et la conduite du Khalifa, depuis que cet
 » officier est à Géryville.

» J'ai l'honneur de vous prier de l'envoyer jusqu'à
 » Oran, auprès du Général commandant la province.

» Si on n'abaisse pas l'orgueil et les prétentions
 » du Khalifa, l'administration française est impos-
 » sible ici ; il faudra tout simplement un commandant
 » supérieur qui jouera le rôle de sergent vétéran,
 » et un chef du bureau arabe qui sera le scribe et le
 » très humble serviteur du marabout. Il faudra en
 » un mot reculer de vingt ans et perdre l'influence
 » et la considération acquises au nom français par
 » quatre années d'une administration impartiale
 » et protectrice de tous les intérêts ; je doute, du
 » reste, qu'un pareil pas en arrière fût possible, si
 » on pouvait jamais se résoudre à le faire. Les
 » tribus du cercle, les Trafti surtout, se soulèveraient,
 » plutôt que de retomber dans le chaos d'où nous
 » les avons sortis et de se soumettre encore aux
 » exactions exorbitantes auxquelles nous les avons
 » soustraits.

» Pour moi, mon Colonel, je me retirerai ou je
 » maintiendrai la position telle que je l'ai faite ; j'ai

» soulevé très haut le drapeau de la France, je l'ai
 » étendu sur tout ce pays, ce n'est pas ma main qui
 » le repliera et qui l'abaissera.

» Sidi Hamza veut un pouvoir absolu, sans
 » contrôle, il s'irrite des bornes imposées à son
 » avidité et à ses féroces rancunes; il ne supporte
 » pas les entraves que lui met une administration
 » sage, régulière et impartiale. Longtemps, je l'ai
 » maintenu, j'ai pour cela lutté de ruse et de finesse
 » avec lui, il m'a fallu une patience, un esprit de
 » conciliation prodigieux.

» Aujourd'hui je suis à bout; je le prévoyais
 » depuis longtemps, je voyais que la situation était
 » trop tendue pour ne pas rompre au premier
 » prétexte.

» Vous voyez, mon Colonel, que le prétexte a été
 » bien futile.

« Il est inutile de vous dire que M. Burin, chef du
 » bureau arabe, n'est pour rien dans tout cela; si le
 » Marabout a été froissé, irrité, ce n'est pas par le
 » personnel du bureau arabe, mais seulement par
 » l'invitation; du reste, depuis que M. Burin est à
 » Géryville, il a absolument marché dans nos eaux
 » et a suivi exactement la ligne de conduite que je
 » lui ai tracée: la rupture qui a eu lieu aujourd'hui
 » était inévitable. J'ai eu l'honneur de vous dire que
 » je le pressentais depuis longtemps; elle est tout
 » simplement le résultat du peu d'esprit d'ordre et
 » de conduite du Khalifa, je puis même dire, du peu

» de solidité de sa cervelle et de la pression exercée
 » par nous sur ses instincts d'avidité insatiable et de
 » haine contre tout ce qui nous montre quelque
 » dévouement ».

On peut penser, d'après cela si le rôle de son
 mentor politique était ardu; il fallait quelque-
 fois jouer avec lui au plus fin, ou, ce qui était
 mieux, déjouer par une extrême franchise ou une
 bonne foi à brûle-pourpoint, ses finasseries de
 Marabout; il fallait enfin toujours faire de la poli-
 tique avec lui, souvent sans autre guide que le
 tact personnel.

Cette situation dura huit ans, de 1852 à 1860, et
 pendant cette période, le chef des Oulad Sidi
 Cheikh sacrifia tout, non certainement à notre
 amitié, mais à la grande position que nous lui
 faisons; il sacrifia tout, depuis les répugnances très
 mal déguisées de son entourage jusqu'à son influence
 religieuse qui, dans tout le pays ne relevant pas de
 son pouvoir politique, était sensiblement altérée
 depuis ses relations avec les chrétiens.

Si Hamza mourut subitement le 21 août 1861, à
 Alger, où il avait été appelé pour répondre à des
 accusations portées contre lui par les gens d'Ouargla.
 Sa mort, mise alors sur le compte du choléra, fut
 donnée par les indigènes comme le résultat d'un
 empoisonnement par les Français.

Plus tard, il fut affirmé qu'il y avait bien eu
 empoisonnement, mais par la main d'une de ses

femmes, Talia bent Rabah, agissant à l'instigation du parti intransigeant de la famille, qui ne pardonnait pas au Marabout sa soumission à la France. Si Hamza ben bou Bekeur, avait été fait chevalier de la Légion d'honneur le 1^{er} juin 1853 et officier le 3 mars 1854.

On peut dire que jusqu'à sa mort, la fidélité de Si Hamza ben bou Bekeur ne s'est jamais démentie. C'est à lui que le colonel Durieu doit d'avoir pu, en 1853, traverser, sans coup férir, le Sahara, Metlili et le M'zab et planter pour la première fois le drapeau de la France sur les vieilles Kasbas de N'goussa et d'Ouargla.

C'est grâce à lui aussi, que le commandant Colonieu commandant supérieur du cercle de Géryville et le lieutenant Burin, chef du bureau arabe, purent parcourir sans risques le Gourara et l'Aougueroût en 1861.

Mais il faut bien reconnaître qu'en ce temps là, les populations au delà de l'Erg ne nous craignaient, ni ne nous haïssaient. Elles ne voyaient en nous que les successeurs et les continuateurs des deys d'Alger, dont l'activité politique ne s'était jamais tournée de leur côté.

Elles étaient du reste rassurées par la présence, entre elles et nous, de cette principauté héréditaire des Oulad Sidi Cheikh dont le prestige religieux était alors dans tout son éclat. A cette époque, les Snoussia n'étaient pas encore devenus une puissance. Depuis, les choses ont changé du tout au tout.

H. Duveyrier qui, en 1861, réussit à vivre au milieu des Touareg, et à pénétrer leur vie intime, ne renouvelerait certainement pas aujourd'hui ce qu'il a fait il y a trente-cinq ans.

Le massacre de la mission Flatters et, en 1886, l'assassinat du lieutenant Palat à deux journées de marche au nord d'In Salah, disent assez ce que nous devons attendre, non seulement des populations Touareg, mais aussi peut-être de celles du Touat, du Gourara et du Tidikelt¹.

Le fils aîné du Khalifa Si Hamza, Si bou Bekeur lui

¹ Les commerçants arabes comme les Touareg, voient dans toutes nos entreprises, chemins de fer ou explorations, la ruine de leurs ressources, et tant qu'ils croiront pouvoir le faire impunément, ils mettront tout en jeu pour s'opposer à notre extension dans le Sahara. Chaque explorateur, fût-il même isolé, ne sera jamais à leurs yeux qu'un espion envoyé pour reconnaître et « écrire » le pays, afin d'y revenir plus tard en force et de s'en emparer. Il est facile de conclure de tout cela qu'il sera toujours impossible, comme on s'en était flatté un instant, de nouer des relations avec les peuplades sahariennes et de leur persuader que nous avons des moyens de trafic leur permettant de vivre en renonçant à la traite.

Cette inimitié contre nous des nomades d'au delà de l'Erg est peut-être plus dangereuse que celle des Touareg. Ceux-ci n'ont aucune influence dirigeante sur les nomades du nord des Areg dont ils n'approchent jamais en groupes nombreux; ils n'ont en réalité que l'audace de leurs coups de main sur les troupeaux des Chaamba qui les détestent. Nos ennemis arabes du Sud-Ouest, sont plus nombreux, mieux groupés, et ils ont pour satisfaire leur haine, comme moyen autrement puissant et efficace, cette propagande panislamique faite chez nos sujets musulmans par tous les émissaires et agents des divers ordres religieux qui pullulent au Tidikelt et au Gourara. Tous ces ordres, ou à peu près, subissent l'influence des doctrines snoussiennes et les appliquent avec l'exagération du fanatisme et de l'ignorance.

succéda, mais il déchet comme titre et comme solde ; il ne fut plus khalifa, mais seulement bach agha, avec traitement annuel de huit mille francs.

Comme lieutenant de son père, Si bou Bekeur nous avait beaucoup fréquentés, il s'était fait à nos idées ; doué d'une nature franche et ouverte, il était plutôt Mokhazeni que Marabout. Foulant aux pieds les récriminations violentes de son entourage religieux et particulièrement celle des Abid Sidi Cheikh, il accepta la position sans arrière-pensée.

Il mourut le 23 juillet 1862 après avoir exercé son pouvoir pendant à peine un an, empoisonné très probablement par ceux qui voulaient faire cesser à tout prix le servage dégradant, à leurs yeux, que la famille avait accepté.

C'est à lui que l'on doit l'arrestation du chérif Mohammed ben Abdallah. Dans cette circonstance il fit preuve d'une vigueur et d'une énergie peu communes.

Le chérif s'étant évadé de Laghouat où il était emprisonné, Si bou Bekeur le poursuivit pendant quatre jours et quatre nuits, le rejoignit à huit journées de marche de R'adamès. Après un combat sanglant, il le fit prisonnier, les armes à la main. — Le décès de Si bou Bekeur fut une perte réelle pour nous. Son influence s'était accrue par ses qualités personnelles de vigueur et de bonté ; il serait devenu comme son père un aide intelligent, mais plus docile et plus dévoué. Sa mort, comme celle de son père, donna lieu

à des commentaires calomnieux vis-à-vis de Talia bent Rabah, à laquelle on attribua plus tard un troisième empoisonnement, celui de son second mari, le caïd Djelloul ben Mohammed ould Hamza¹.

Si Sliman, le second fils de Si Hamza ben bou Bekeur, fut appelé à succéder à son frère bou Bekeur. Il était alors âgé de 22 ans².

Le jeune bach agha se montra d'abord assez soumis en apparence. Il se contentait d'opposer aux conseils qu'on lui donnait, cette force d'inertie qui est le

¹ Après la mort du Khalifa Si Hamza, Si Djelloul avait épousé sa veuve, Talia bent Rabah, dont il vient d'être parlé. Si Djelloul serait bien mort empoisonné par cette femme. Le capitaine Pansard, chef du bureau arabe de Géryville a eu entre les mains un papier, écrit par Tahar ben Abdelkader, de Brézina, le 2 octobre 1864, dans lequel il est dit qu'au moment de mourir, Si Djelloul a déclaré que sa mort était le fait de Talia bent Rabah, des frères de cette femme, Mohammed et M'hammed et de leur mère Khadra bent Sliman. Cette déclaration a été faite en présence de nombreux témoins cités dans la pièce à laquelle il est fait allusion ; plusieurs d'entre eux sont encore de ce monde.

Si Djelloul répudia Talia bent Rabah aussitôt après avoir fait cette déclaration. — Il mourut quelques jours après.

Le rédacteur de l'écrit en question est mort en 1864. Talia bent Rabah est aujourd'hui mariée au cadhi des Oulad Sidi Cheikh, Si el Arbi ben Tehar.

Si Djelloul ben Mohammed était dévoué à notre politique. Il a laissé un fils, Si bou Hafs, le chef actuel du Makhzen des Zoua que l'on dit être à la dévotion absolue de Si Kaddour ben Hamza.

² Si Sliman, de même que ses frères Mohammed et Ahmed était fils de Rekaïa bent el Heurma dont il a été parlé précédemment, Rekaïa est actuellement avec Si Kaddour ben Hamza. Si Sliman fut nommé bach agha par décision du 23 septembre 1862 ; comme son frère il touchait un traitement annuel de 8.000 francs.

propre du caractère arabe et contre laquelle viennent se briser les meilleures intentions et la meilleure volonté à faire le bien. Son orgueil dépassait toutes limites et l'influence excessive qu'il tenait de la position élevée à laquelle il se trouva tout d'un coup placé, acheva de le raffermir dans ses mauvaises pensées. Il ne sut pas comme son père, résister aux sollicitations du dehors, il crut à la promesse de gens qui désiraient sa perte, et le fanatisme de son déplorable entourage aidant, il ne douta plus que la mission de chasser les Français de l'Algérie ne lui fut dévolue. Il savait pouvoir compter sur une grande partie des populations du Cercle et était persuadé que le Tell même n'attendait que le moment favorable pour répondre à son appel. Il avait bien jugé.

La combinaison qui consistait à placer tout notre Sud entre les mains de feu le Khalifa et de son frère Si Zoubir portait avec elle un danger en ce sens qu'elle mettait tout le pays compris entre Géryville et Ouargla aux mains de la famille de Si Hamza, de plus elle augmentait de l'influence des armes, l'influence religieuse de la maison des Oulad Sidi Cheikh, et la fidélité des populations sahariennes placées sous le commandement des Oulad Hamza, se subordonnait à la fidélité de ceux-ci. Mais il faut bien le reconnaître, cette politique avait été nécessaire, et il était alors de toute impossibilité de faire autrement.

C'est poussé par son oncle Si Lala ¹, personnage ambitieux et fanatique que le jeune Sliman fit défection et souleva contre nous les populations de son commandement. C'est Si Lala qui fut l'âme du mouvement insurrectionnel: après la mort de Si Sliman, il devint le conseil de son successeur, Si Mohammed, et plus tard la tête du jeune frère de celui-ci, Si Ahmed, le quatrième fils du Khalifa.

Il n'entre pas dans cette étude de faire le récit de l'insurrection de 1864; nous relaterons simplement les principaux faits qui s'y rapportent en nous attachant principalement à mettre en lumière le rôle joué par les membres marquants des Oulad Hamza.

C'est dans la deuxième quinzaine du mois de février 1864 que se consumma la défection du bach agha Si Sliman ben Hanza.

Voici en quels termes le capitaine Burin, commandant supérieur de Géryville, rendit compte de cet événement à l'autorité supérieure (Lettre du 17 février 1864).

« J'ai l'honneur de vous rendre compte d'une » nouvelle très grave qui m'arrive à l'instant. Le » caïd Si Mohammed ben Naïmi ² des Oulad Sidi

¹ Si Lala avait été nommé agha d'Ouargla le 30 décembre 1861 en remplacement de Si Zoubir. On voulait le récompenser ainsi de la vigueur qu'il avait montrée dans l'affaire de la prise du Chérif Si Mohammed ben Abdallah. Si Lala touchait un traitement annuel de 4.000 francs. Il avait été fait Chevalier de la Légion d'honneur par décret du 11 décembre 1861.

² Si Mohammed ben Naïmi est des Oulad Sidi el Arbi, branche aînée; s'est réfugié depuis fort longtemps au Maroc où il est encore.

» Cheikh Zoua, vient d'arriver à Géryville pour
 » prévenir que sa tribu est en pleine défection et
 » qu'elle se dirige rapidement vers le Sud. D'après
 » Si Mohammed ben Naïmi, les moteurs de ce
 » désordre sont : le bach agha Si Sliman ben
 » Hamza, son frère Si Mohammed ben Hamza, et
 » leur oncle Si Zoubir ben bou Bekeur. l'ex-agma
 » d'Onargla qui se sont décidés à abandonner notre
 » cause, et à aller chercher refuge chez les Châanba
 » d'El Goléa. en y entraînant de gré ou de force
 » la plus grande partie du personnel religieux.

» Je ne puis croire encore à pareille aberration
 » chez le bach agha Si Sliman. Ce jeune chef
 » ne peut, à ce point, s'être laissé entraîner par
 » les sollicitations de parents jaloux, mécontents
 » et celles de gens mal intentionnés ne cessant de
 » lui dire, il paraît, qu'il est sans autorité et que
 » son influence religieuse disparaît tous les jours
 » par suite de ses rapports avec nous. . . ».

Deux jours après, le capitaine Burin qui s'était
 porté rapidement à Brézina, écrivait à la subdivi-
 sion :

« . . . Au moment où je quittais Géryville, une
 » lettre de Si Sliman me parvenait. Dans cette
 » lettre l'ex-bach agha protestait encore de son
 » dévouement à notre cause. Cependant d'après
 » tous les renseignements qui m'étaient parvenus,
 » il ne m'était plus permis d'hésiter, il fallait que
 » je sache nécessairement à quoi m'en tenir. J'ai pu,

» bien avant mon arrivée à Brézina, me convaincre
 » que la défection du bach agha Si Sliman était
 » réelle et j'ai l'honneur de vous transmettre les
 » renseignements qu'il m'a été possible de recueillir
 » sur ce grave événement.

» Depuis quelque temps déjà, les Oulad Sidi
 » Cheikh Zoua s'étaient dispersés peu à peu dans
 » le Sahara, ainsi qu'ils avaient l'habitude de le
 » faire tous les ans, et la zaouïa de Si Sliman
 » s'enfonçait tout doucement dans la direction du
 » Sud-Est, sous prétexte d'y rechercher des pâtu-
 » rages nécessaires aux troupeaux de moutons et de
 » chameaux. Les lettres de service parvenaient au
 » bach agha qui y répondait exactement, et rien,
 » absolument rien, ne pouvait faire prévoir que
 » ce chef indigène avait l'intention d'abandonner
 » notre cause. De sa personne, il était à Si El
 » Hadj Eddin, sous prétexte d'y faire ses dévotions,
 » mais en réalité pour pouvoir, en correspondant
 » avec nous, couvrir le mouvement de la retraite
 » de la zaouïa et des gens qu'il emmenait avec
 » lui. Ce mouvement avait, m'assure-t-on, commencé
 » le mardi 16 février, dans la direction du Sud-Est,
 » et ce n'est que jeudi matin 18 février, que Si
 » Sliman a quitté Si El Hadj Eddin avec quelques
 » cavaliers qu'il avait conservés auprès de lui ».

» Ainsi, mon Général, Si Sliman a bien réelle-
 » ment abandonné notre cause, emmenant avec lui
 » sa zaouïa, son frère Si Mohammed ben Hamza,

» l'ex-acha Si Zoubir et une centaine de tentes des
» Oulad Sidi Cheikh Chéraga.

« . . . En résumé, mon Général, l'ex-bach agha
» Si Sliman est parti, sans que je puisse encore
» aujourd'hui trouver le plus léger prétexte à sa
» défection. Il s'est dirigé sur Metlili, ce qui me
» ferait craindre que l'acha Si Lala et toutes les
» populations de son aghalik ne se déclarent aussi
» en défection.

» Dans la tournée que je viens de faire dans
» l'aghalik d'Ouargla, rien ne pouvait faire supposer
» que nous étions à la veille d'aussi graves événe-
» ments. . . ».

Quelles ont été les causes déterminantes de cette défection à laquelle on s'attendait si peu? Cette question est trop complexe pour que nous y répondions par une affirmation.

Suivant les uns, ce serait à l'instigation de Si El Fodhil, son khodja bâtonné par l'ordre du commandant supérieur¹ pour avoir frappé des spahis

¹ Un témoin oculaire nous a déclaré que Si El Fodhil avait en effet été bâtonné à Ouargla par ordre du capitaine Burin parce qu'il s'était livré à des voies de fait sur un des spahis qui accompagnaient cet officier. Si El Fodhil pour témoigner de son profond mépris pour notre autorité serait allé jusqu'à déchirer le burnous rouge du spahi.

Dans une lettre datée du 14 mars 1864, le Commandant supérieur donne les renseignements suivants sur le compte du khodja de Si Sliman ben Hamza :

« Si El Fodhil est arrivé dans le Cercle de Gélyville dans
» le courant de l'année 1861, et sa présence n'a été connue que lorsque
» Si Sliman fut nommé bach-acha. Cet intrigant venait de l'Est et

au bureau arabe de Gélyville, que Si Sliman aurait décidé sa défection. Selon d'autres, il conviendrait de l'attribuer à la persuasion, dans laquelle était le bach agha, que l'autorité française avait des tendances

» avait trouvé asile dans la zaouia des Oulad Sidi Cheikh. Arrivé au
» pouvoir, Si Sliman écarta brutalement de lui tous les serviteurs
» de son père et de son frère et malgré nos conseils ne s'entoura que
» de gens qui se posaient à l'écart en ennemis des français. »
C'est ainsi qu'il lit de Si El Fodhil son khodja et son conseiller intime.

« A plusieurs reprises, soit à cause des plaintes qui m'étaient portées
» contre Si El Fodhil, soit à cause de certaines expressions désagrè-
» ables qui se trouvaient dans les lettres écrites de sa main, j'avais
» prié Si Sliman de se débarrasser d'un homme qui ne pouvait que
» lui attirer des désagréments. Mais, malgré les promesses les plus
» formelles, l'ex-bach agha a toujours persisté à le conserver auprès
» de lui.

» Vous savez, mon Général, tous les ménagements que j'étais
» obligé de conserver avec Si Sliman, aussi je n'insistais pas trop
» brusquement sur ce que nous voulions obtenir de lui et je ne voulais
» pas me butter contre la force d'inertie qui faisait le fond de son
» caractère. J'attendais patiemment une occasion favorable pour lui
» démontrer combien il était urgent qu'il se débarrassât de Si El
» Fodhil. Pendant une dernière tournée à Ouargla, je croyais avoir
» trouvé cette occasion. Si el Fodhil faisait l'objet de réclamations
» très vives de la part de deux des spahis qui m'accompagnaient.

» Ces spahis se plaignaient même des mauvais traitements que leur
» avait fait subir cet homme. Je déclarai à Si Sliman que son khodja
» ne pouvait pas rester plus longtemps dans le Cercle, puisque tout
» le monde se plaignait de lui. L'ex-bach agha me promit de la manière
» la plus formelle de le renvoyer ; il le lit même éloigner de la colonne ;
» mais j'ai su depuis qu'il l'avait conservé à son service et que sa
» confiance en lui n'avait fait que s'accroître. Quant aux antécédents
» de Si El Fodhil, il me serait très difficile de vous les donner d'une
» manière exacte. Si El Fodhil serait originaire des Oulad
» Madhi (Cercle de Bou Saâda) ; il se serait sauvé de son pays à la

à amoindrir son pouvoir et à l'annihiler lui-même aux yeux des siens.

Pour permettre de juger en toute connaissance de cause la conduite de Si Sliman ben Hamza et de son entourage, nous croyons utile de reproduire ici les lettres qu'il écrivit au Commandant supérieur de Géryville et au Gouverneur général pour exposer ses prétendus griefs; nous opposerons ensuite à ces deux missives le rapport que le Commandant supérieur de Géryville adressa à l'autorité supérieure pour expliquer les motifs, qui, selon lui, déterminèrent l'ex-bach agha à tourner ses armes contre nous. Nous ferons remarquer que c'est dans les premiers jours de mars 1864, lorsqu'il se dispose à marcher vers le Nord à la tête des rebelles, lorsqu'en un mot sa défection est flagrante, que Si Sliman réclame l'intervention du Gouvernement de l'Algérie pour faire cesser une situation qui, d'après lui, n'était plus tenable.

» suite de certains démêlés avec l'autorité française; il avait reçu à la
» zaouia des Oulad Sidi Cheikh un accueil d'autant plus empressé
» qu'il se posait en homme qui fuit les chrétiens.....

» Je ne puis terminer cette lettre sans vous dire combien je suis
» persuadé que les conseils pernicieux de Si El Fodhil ont eu une
» influence considérable sur la conduite actuelle de l'ex-bach agha Si
» Sliman. »

Si El Fodhil assistait au combat d'Aoninet bou Bekeur le 8 avril 1864, où il fut blessé grièvement. Il mourut au Gourara en 1879. — Un de ses frères Si Lasri qu'il avait emmené avec lui en 1861 est encore chez les Zoua Cheraga. Il habite dans la tente de Si Hamza ould bou Bekeur qui est marié à la fille de Si El Fodhil. »

Voici ces lettres :

Lettre écrite le 16 mars 1864 au Commandant supérieur de Géryville par Si Sliman ben Hamza.

« Du jour où vous vintes dans ce pays et que
» votre commandement s'exerça sur toutes ses
» régions, mon père Si Hamza alla vers vous de son
» propre gré; il ne cessa de faire des louanges sur
» votre drapeau, jusqu'au jour de sa mort, qui le
» surprit encore à votre service. Ensuite, mon frère
» Si bou Bekeur le remplaça dans ses fonctions, il
» fit comme mon père, et, comme lui aussi, il
» mourut.

» Quant à moi, depuis deux ans que je suis à
» votre service, je croyais avoir été investi des
» mêmes honneurs que mon père et mon frère,
» mais il n'en était rien, et mon commandement
» avait été réduit à peu de chose par les chefs du
» Gouvernement. Cependant je pris patience et me
» résignai à mon sort; mais pendant que vous étiez
» en France je fus surveillé et le capitaine Cholleton
» prêta l'oreille aux bruits malveillants qui se
» répandaient sur mon compte. Bientôt ces bruits
» furent connus de tout le monde; vous-même vous
» fûtes entraîné par les exagérations du Capitaine et
» d'autres et vous les avez crus. Quant à moi,
» j'étais dans la tranquillité la plus complète et
» ne m'en émus nullement. Lorsque vous m'avez
» envoyé l'ordre d'aller camper à Sidi Cheikh, je

» me suis empressé d'y aller. C'est après cet
 » événement que tous les arabes parlaient de moi. J'en
 » reçus qui venaient de chez vous et qui me dirent :
 » « N'ayez aucune confiance en vos chefs. » Je ne
 » les écoutai point et je me croyais encore avec vous
 » comme je l'ai toujours été jusqu'au moment où
 » Saka m'apporta une lettre de M. Cholleton et
 » me dit que le Capitaine réuni avec ses goums
 » était dans l'intention de se saisir de moi. ¹ Ne
 » doutant plus alors que j'étais trahi je quittai votre
 » pays. Si Hamza en mourant, nous avait recom-
 » mandé à vous et nous avait placé sous votre
 » tutelle. Vous n'avez pas tenu compte de ses
 » recommandations et vous avez prêté l'oreille à
 » des bruits mensongers. — Aujourd'hui, vous
 » pouvez mettre à ma place celui qui me dénigrait

¹ Ce Saka était le frère de Miloud ben Abderramhan, dit aussi Saka, qui a joué un rôle dans la fuite de Si Hamza ben bou Bekeur en novembre 1878. Saka était employé comme espion par le Capitaine Cholleton. De même que presque tous les indigènes qui font ce métier, Saka jouait double jeu et servait les deux camps. Il a été assassiné par Si Kaddour ben Hamza dans les circonstances suivantes :

Quelque temps avant la mort de Si Ahmed ben Hamza (octobre 1868), Saka, qui était au service du jeune marabout, s'oublia devant quelques personnes à dire que Si Kaddour et son frère Si Eddin étaient comme lui, Saka, de vulgaires fils de négresse. Cette appréciation fut portée à la connaissance de Si Kaddour ben Hamza qui se promit de venger l'offense.

Il emmena Saka dans une caravane qui allait au Talifalet et pendant la route il le tua d'un coup de fusil en lui disant : « Vois ce que peut faire un fils de négresse ».

» auprès de vous. Ecrit par ordre de Sliman ben
 » Hamza. »

P. S. — « Je suis réuni avec tous les habitants
 » du Sud : les Khenafsa, les Mekhadma, les
 » Monadhi, les Châanba d'Ouargla, les Chaânba
 » Bérzga, et autres que je maintiens dans le devoir.
 » J'ai rendu les troupeaux des Rezeïgat, et les
 » chameaux des Oulad Moumen, ainsi que tout ce
 » qui se trouvait chez moi appartenant à d'autres
 » tribus. Enfin voici mon dernier mot : Si vous
 » voulez le bien, nous sommes prêts ; Si vous voulez
 » le mal, nous sommes également prêts ».

Cette adressée au Gouverneur général est ainsi conçue :

» Notre défunt père Si Hamza a pris de vous le
 » drapeau (commandement) que vous avez bien voulu
 » lui donner et vous a servi comme un fils sert son
 » père ainsi que vous l'avez vu et pouvez le préciser.

» Il s'est toujours maintenu dans cette voie jusqu'à
 » son décès à Alger. Il en a été de même de son fils
 » Si bou Bekeur, jusqu'à sa mort. Ils ont toujours été
 » dans la prospérité et n'ont jamais manqué d'hon-
 » neurs, ni de votre part, ni de celle des Arabes, ni
 » de la part du bureau arabe. J'ai servi comme mon
 » père et comme mon frère et j'ai toujours exécuté vos
 » ordres, jusqu'au moment où un changement est
 » survenu du côté du bureau arabe et même des
 » Arabes.

« Nous avons patienté jusqu'au moment où nous

» avons entendu dire qu'on nous faisait garder à
» vue de crainte que nous ne prissions la fuite.

» Nous pensions que nous étions chargé de
» surveiller les Arabes pour les empêcher de fuir;
» par suite d'intrigues et de mauvais propos le
» bureau arabe a donné l'ordre de nous garder à
» vue: Entourez-le comme une bague entoure le
» le doigt, ont-ils dit, et saisissez-le.

» Lorsque nous avons appris cela, notre raison
» est sortie de ses bornes et nos membres ont
» tremblé. Nous ne nous sommes éloigné du
» bureau arabe qu'après avoir acquis la certitude
» qu'on voulait nous nuire.

» Nous sommes au milieu de nos tribus d'où
» nous ne bougerons qu'après avoir reçu des ordres
» de votre bienveillance, ordres qui nous éclairent
» sur ce que nous devons faire.

» Nous vous faisons connaître ce que nous avons
» sur le cœur, c'est à vous à décider ».

L'attitude qu'avait prise Si Sliman jurait un peu avec la forme soumise de sa lettre. Le bach-acha était bien comme il le déclarait, au milieu de nos tribus, mais les cavaliers de ces tribus étaient à cheval et avaient déjà déployé leurs étendards pour marcher vers le Nord. Comme on le voit d'ailleurs, sa lettre ne renferme que l'énumération de griefs vagues et mal définis.

Le Maréchal Pélissier ne voulut voir dans cette lettre que l'expression d'un orgueil froissé et il n'y

répondit pas. Il se refusait d'ailleurs de croire à la possibilité d'une insurrection, tant l'influence du jeune marabout sur les tribus du Sud lui paraissait douteuse; et il n'était point seul à émettre cette opinion: dans un rapport officiel au Gouverneur (1^{er} mars), le Général Legrand qui, en l'absence du Général Deligny, commandait par intérim la province de l'Ouest, disait: « Si Sliman a cru, par un retour » soudain au mysticisme religieux, conquérir sur la » population saharienne l'ascendant qu'exerçaient » son père et son frère bou Bekeur. Fatalement » entraîné, il a voulu se révéler et a peut-être » conçu le projet d'essayer ses propres forces. Je » crois seulement qu'il a mal choisi le moment. »

Le Général Deligny voyait les choses d'un autre œil. Sa longue pratique des populations du Sud lui permit de mesurer d'un seul coup l'étendue du danger et dès son retour à Oran il fit connaître au Gouverneur la situation vraie: « Notre organisation » saharienne, lui écrivit-il (15 mars), se détraque. » Les cercles de Géryville et de Sebdo sont » décomposés par l'action simultanée des Oulad Sidi » Cheikh Chéraga et des Oulad Sidi Cheikh R'araba » s'efforçant d'entraîner les populations, les unes » dans le Sud et les autres dans le Sud-Ouest. Du » côté de Sebdo la question est toute locale; il n'en » est pas de même du côté de Géryville ».

Le Général avait, plus qu'aucun autre, qualité pour tenir ce langage. Nul plus que lui ne connaissait

à fond la politique tortueuse des grandes familles indigènes, les agissements des marabouts et l'esprit mobile des Sahariens. Habitué qu'il était depuis de longues années à débrouiller l'écheveau d'intrigues continuellement ourdies aussi bien par les chefs de tribus en quête d'un commandement que par les aghas et bach aghas nommés par nous, en raison du prestige militaire ou religieux qu'ils tenaient de leurs ancêtres, mais dont les appétits n'étaient jamais satisfaits, il se rendit exactement compte des complications qu'allait faire naître la prise d'armes des Oulad Sidi Cheikh. Il espéra néanmoins qu'il pourrait étouffer l'insurrection dans son germe, et faisant appel aux sentiments de piété filiale dont il le croyait pénétré, il écrivit (19 mars) à Si Sliman la lettre que voici :

« A notre enfant chéri, Si Sliman ben Hanza.

» J'étais absent, en France, j'arrive et j'apprends
» que tu t'es éloigné de nous, écoutant les mauvais
» conseils de gens qui ont abusé de ton jeune âge
» et de ton inexpérience.

» J'ai été peiné de ta conduite. Pendant plus de
» douze ans, j'ai vécu en amitié avec ton père (que
» Dieu lui fasse miséricorde !). C'est moi qui, toujours,
» de loin comme de près, l'ai guidé dans sa manière
» d'agir, et je ne l'ai pas rencontré une seule fois
» sans qu'il ne m'ait remercié de lui avoir ouvert
» les yeux et de l'avoir mené dans le véritable chemin
» du bien, des honneurs et de la considération.

» De son vivant, la maison des Oulad Sidi

» Cheikh, était arrivée à se placer au premier rang
» parmi celles qu'on cite, non seulement dans la
» province d'Oran, mais dans l'Algérie tout entière.
» Elle était connue jusque de l'autre côté de la
» mer, chez les Grands et le Sultan de la France.

» A Alger, ton père (que Dieu lui soit miséri-
» cordieux !) m'a écrit avant de mourir, pour me
» recommander ses enfants ; il m'a dit : « Je te
» confie le soin de ceux que je vais laisser après
» moi ; je te prie de les conseiller et de les garder
» dans cette même voie où j'ai marché, soumis à
» tes ordres et docile à toutes tes remontrances. »

» C'est en raison de ce passé et pour rester fidèle
» aux dernières paroles de l'auteur de tes jours
» que je viens te demander en son nom quel est
» le but que tu prétends atteindre.

» A l'heure qu'il est, je ne t'ai pas encore
» retiré mon affection : elle est toujours la même
» que naguère ; j'ai fait pour toi ce que je devais,
» je puis encore faire plus qu'il conviendrait, si je
» ne te jugeais que d'après tes fautes.

» Au nom de la vénération, des vertus de tes
» ancêtres et de la mémoire de ton père, rentre
» en toi-même, et réfléchis mûrement. Dis-moi ce
» qui te tourmente et je puis encore préparer ton
» retour.

» Cette lettre sera la dernière que je t'écris ; si
» tu ne reviens pas dans le bon chemin, ne t'en
» prends pas à moi-même ; j'aurai accompli les

» volontés suprêmes de ton père, j'aurai fait pour
 » toi tout ce qui était en mon pouvoir et il
 » adviendra ce que Dieu aura ordonné. »

Mais les reproches tout paternels du Général furent sans effet sur le fils de Si Hamza. Au lieu de se soumettre et d'accepter le pardon qui lui était si généreusement offert, Si Sliman, fit aussitôt appel à toutes les tribus de son aghalik.

« Suivez la bonne voie, écrivit-il à leurs chefs, Dieu
 » vous engage dans la guerre sainte et vous avez les
 » moyens de la faire.

» Emigrez d'abord, puis combattez.

» Voici le moment attendu et désiré.

» Dieu vous fera triompher.

» Je marche sur Géryville avec les guerriers
 » saints. ».

Voici maintenant le rapport du Commandant supérieur de Géryville ; ce document que nous reproduisons in-extenso est daté du 26 février 1864.

« Je reçois à l'instant votre dépêche du 24 février
 » par laquelle vous m'invitez à vous faire connaître,
 » sans délai, mon appréciation personnelle sur la
 » défection du bach-agma Si Sliman ben Hamza,
 » ainsi que les motifs que les indigènes restés fidèles
 » à notre cause assignent à cette défection.

» Je vais essayer de répondre aussi clairement que
 » possible aux questions que vous me posez dans
 » votre lettre précitée.

» Vous savez, mon Général, dans quelles condi-

» tions Si Sliman ben Hamza fut nommé bach-agma.
 » A la mort de Si bou Bekeur (juillet 1863) la famille
 » des Oulad Sidi Cheikh se hâta d'implorer de
 » l'autorité française la continuation du pouvoir
 » politique entre les mains du nouveau chef religieux
 » investi. Si Sliman ben Hamza, frère du défunt Si
 » Sliman n'avait jamais été en scène qu'à l'ombre de
 » son père et de son frère aîné ; il avait grandi dans
 » la 'zaouïa et ne s'était fait remarquer que par son
 » caractère froid et ses manières réservées.

» Nous espérons que, bien dirigé, ce jeune
 » homme pourrait rendre d'utiles services à notre
 » cause.

» Depuis le jour de son investiture, nous n'avons
 » cessé d'avoir pour ce chef indigène tous les ména-
 » gements que comportait sa position et qu'indiquait
 » une bonne politique. Nous espérons ainsi l'amener
 » peu à peu à se faire à nos exigences administra-
 » tives.

» Malgré cela, nous n'avons rencontré chez Si
 » Sliman qu'une grande raideur, une énorme
 » susceptibilité, et, au mois d'août dernier, nous
 » profitâmes de sa présence à Oran, pour prier
 » M. le Général commandant la Division de vouloir
 » bien lui donner de sévères conseils.

» Enfin, dans notre rapport de fin d'année 1863,
 » nous n'avons pu nous empêcher de dire quoiqu'avec
 » toute la réserve que nous étions obligé de garder :

» Si Sliman est une personnalité indigène trop

» importante dans le cercle de Géryville, pour que
 » nous ne cherchions pas à analyser son caractère;
 » à vrai dire, malgré tous nos efforts, nous ne
 » sommes pas encore parvenus à nous faire sur son
 » compte une idée bien arrêtée.

» Si Sliman n'est pas comme son père, un homme
 » avide d'argent et d'honneurs. Il est loin d'avoir
 » le caractère hardi et chevaleresque de son frère
 » Si bou Bekeur, dont la fin prématurée est regret-
 » table sous tous les rapports; Si Sliman, sous des
 » dehors insignifiants, cache une grande et une
 » énorme susceptibilité; très soumis en apparence,
 » il oppose, à bien des conseils qu'on lui donne,
 » cette force d'inertie qui est le propre de tous les
 » personnages religieux et qui décourage d'autant
 » plus que lorsqu'on vient se heurter contre elle,
 » on s'aperçoit que l'on est encore bien éloigné du
 » but que l'on se propose d'atteindre.

» L'époque de la tournée administrative annuelle
 » dans l'aghalik d'Ouargla était arrivée. Cette année,
 » une complication semblait pouvoir surgir chez les
 » Châanba Oulad Allouch de Metlili. Des mesures
 » de répression étaient ordonnées par M. le
 » Gouverneur général, afin de prévenir le retour
 » de désordres pareils à ceux auxquels les Châanba
 » avaient pris part dans l'oasis de Guerrara (M'zab).

» Parmi ces mesures d'ordre, l'internement pen-
 » dant un an à Géryville, du caïd Ahmed ben
 » Ahmed des Châanba Oulad Allouch, avait été

» signifié à l'agha d'Ouargla afin d'en assurer l'exé-
 » cution.

» Soit impuissance, soit crainte de complications
 » auxquelles il ne pourrait seul tenir tête, soit
 » affection pour le caïd compromis, l'agha Si Lala
 » n'exécuta point l'ordre.

» Prévenus par le journal *Le Mobacher*, par les
 » Mozabites, les Oulad Allouch protestèrent à leur
 » façon, en se groupant autour de la tente de leur
 » caïd, et annonçant indirectement l'intention de
 » s'opposer par la force à l'arrestation de leur chef.

» La tranquillité du reste, n'était pas troublée
 » et de bonnes nouvelles nous arrivaient de
 » Metlili et d'Ouargla.

» Il importait cependant que l'ordre d'internement
 » du caïd des Oulad Allouch reçut son exécution,
 » mais il était à désirer toutefois que cette mesure ne
 » fut pas l'objet de complications sérieuses.

» Les choses en étaient à ce point lorsque le bach
 » agha Si Sliman fut appelé à Oran.

» Prévenu qu'en raison de l'agitation signalée à
 » Metlili, il serait probablement envoyé seul à
 » Ouargla, il déclara à M. le Général Commandant
 » la Division, qu'il ne pourrait aller visiter les
 » populations placées sous le commandement direct
 » de son oncle, sans y être accompagné par le
 » Commandant supérieur du Cercle, sous les ordres
 » duquel il s'engageait à mener à bonne fin, toutes
 » les missions dont on voudrait bien le charger.

» Conformément aux ordres de M. le Général
 » Commandant la Division, je partis le 16 décembre
 » de Géryville à la tête d'un peloton de 25 spahis
 » et d'une goum de 120 chevaux, j'arrivais le 19
 » à Tadjerouna, où je fus rejoint par l'ex-bach
 » agha.

» Le 25 nous étions à Metlili, où nous recevions
 » un accueil qui dépassait de beaucoup mes espérances.
 » En effet, comme mes dépêches vous l'ont déjà
 » appris, mon arrivée à Metlili, à la tête de ma
 » faible escorte et la présence du bach agha Si
 » Sliman, de l'agha Si Lala, avaient, à mes yeux
 » rallié les indécis, les hommes de bonne volonté,
 » et fait évanouir, par l'isolement, toutes les
 » velléités de résistance, même passive, qui s'étaient
 » traduites en parole chez les Chaanba Oulad
 » Allouch.

» Bien pénétré des ordres de M. le Général
 » Commandant la Division me prescrivant d'employer
 » exclusivement le concours des chefs et agents
 » indigènes à mes opérations de détail, je passai
 » les trois journées des 26, 27, 28 à faire rentrer
 » l'impôt, à causer avec les hommes influents du
 » pays et à écouter des réclamations ayant trait à
 » des intérêts privés.

» Dans la journée du 29, voyant que le caïd
 » Ahmed ben Ahmed persistait à se tenir à l'écart,
 » n'ignorant pas qu'il était simplement caché dans
 » l'oasis, et voulant démontrer à tous ma détermi-

» nation bien arrêtée de ne pas me contenter d'un
 » semblant d'obéissance, je déclarai formellement
 » au bach-agha Si Sliman et à l'agha Si Lala, qu'il
 » leur fallait prendre toutes les dispositions néces-
 » saires pour opérer dans la journée même l'arres-
 » tation du caïd des Oulad Allouch. Quelques heures
 » après, Ahmed ben Ahmed, m'était amené par le
 » bach agha Si Sliman.

» Ce chef indigène, interrogé sur sa conduite et les
 » motifs de son refus de venir à Géryville, me répondit
 » que la crainte seule d'être déporté en France l'en
 » avait empêché, mais qu'il était prêt à me suivre.

» L'ex bach agha Si Sliman s'étant rendu respon-
 » sable de l'obéissance du caïd Ahmed ben Ahmed,
 » ne voulant pas rompre brusquement en visière
 » avec des populations que j'allais laisser derrière
 » moi en allant à Ouargla, persuadé en outre que
 » la perception de l'impôt à Metlili, une fois assurée,
 » nous garantissait la neutralité de tous ceux qui
 » l'avaient versé, je n'hésitai pas sur la demande de
 » Si Sliman, à laisser en liberté, à Metlili, le caïd
 » Ahmed ben Ahmed, lui promettant en outre de
 » vous soumettre la demande de borner à six mois
 » son internement à Géryville en raison de son
 » obéissance, qui, quoique tardive, n'en avait pas
 » moins eu lieu.

» J'arrivai à Ouargla le 2 janvier et j'en repartis
 » le 15, après avoir passé quatorze jours à faire
 » payer l'impôt, et à régler les affaires pendantes.

» De retour à Metlili le 8, je demandai à Si
 » Sliman où était Ahmed ben Ahmed, et je lui fis
 » comprendre qu'il fallait absolument que les ordres
 » de M. le Gouverneur général fussent exécutés.

» Après deux jours d'hésitation le bach agha
 » s'absenta pendant 24 heures et m'amena la tente
 » de Ahmed ben Ahmed qui avait pris la fuite.

» Je ne doutai point que celui-ci ne rejoignit ;
 » tout le monde m'affirmait qu'il ne pouvait abandon-
 » ner sa famille, et je repris la direction de Géryville,
 » après avoir confié au bach agha, la tente, les
 » femmes et les enfants.

» Rentré à Géryville, et voulant m'assurer si
 » Ahmed ben Ahmed, avait enfin rallié sa tente,
 » j'écrivis au bach agha pour lui demander s'il était
 » arrivé et quel était le nombre de femmes et
 » enfants qui étaient arrivés dans son douar. Si
 » Sliman me répondit une lettre dont j'ai l'honneur
 » de vous adresser ci-joint l'original et la traduc-
 » tion.

» Depuis la défection de Si Sliman, j'ai appris que
 » j'avais été de sa part l'objet d'une mystification.
 » Son absence pendant 24 heures à Metlili n'avait
 » eu pour but que d'aller s'entendre avec les Chaânba
 » Berazga et leurs chefs, afin de me donner une
 » satisfaction momentanée pour me mieux cacher
 » leurs projets antérieurs.

» Le 17 février, le caïd Si Mohammed ben Naïmi,
 » des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, vint me dire

» que le bach agha Si Sliman se disposait à fuir
 » dans le Sud; cette nouvelle, à laquelle j'étais loin
 » de m'attendre, me surprit au plus haut point et
 » depuis le jour où j'ai pu me convaincre par moi-
 » même que la défection du bach agha était un fait
 » positif, j'ai cherché à m'expliquer ce qui avait pu
 » déterminer cet acte de folie. J'ai questionné les
 » indigènes qui étaient avec moi et le résultat de
 » mes recherches consciencieuses est celui-ci:

» Si Sliman a fait défection parce qu'il ne pouvait
 » se plier à nos exigences administratives, exigences
 » que nous avons pourtant toujours cherché à rendre
 » le plus légères possible.

» Si Sliman a fait défection parce que son orgueil
 » excessif de Marabout n'a jamais pu comprendre
 » qu'on lui refusât la révocation d'un bon chef
 » indigène et la nomination à sa place d'une de ses
 » créatures.

» Ainsi que n'a-t-il pas fait pour obtenir de nous
 » la révocation des caïds des Oulad Iacoub, des
 » Rezeïgat, des Oulad Ziad, des Oulad Abdelkerim.
 » Pouvions-nous pourtant en bonne conscience,
 » sacrifier nos meilleurs caïds au bon plaisir et aux
 » rancunes d'un jeune homme de 22 ans?

» Si Sliman a fait défection parce qu'il était froissé
 » de la position indépendante que l'agha Si Lala
 » avait su se faire à Ouargla.

» Si Sliman a fait défection parce qu'il a subi
 » l'influence des gens malveillants qui l'entouraient.

» Jetons un coup d'œil rapide sur les gens dont il
 » avait fait ses conseillers intimes: Si Zoubir, son
 » oncle, ancien agha d'Ouargla, qui ne pouvait nous
 » pardonner de lui avoir enlevé une position qu'il
 » avait réussi à rendre très lucrative;

» Si Mohammed ben Hamza, frère de Si Sliman,
 » jeune taleb d'une vingtaine d'années, très suffisant,
 » affectant de n'avoir pas de rapports avec nous, et
 » n'ayant respiré, depuis sa naissance que l'air vicié
 » de la zaouia;

» Si El Fodhil, khodja de Si Sliman, taleb venu
 » de l'Est, on ne sait pourquoi, et qui ne cessait de
 » souffler à son maître les conseils les plus perni-
 » cieux;

» Les nègres (Abid) de la zaouia, gens avides, ne
 » vivant que du produit des offrandes et ne cessant
 » de répéter à leur maître que son étoile pâlisait,
 » que les Français avaient empoisonné son père et
 » son frère, et que le même sort lui était réservé
 » s'il n'y prenait pas garde. Et à ce propos, nous ne
 » pouvons nous empêcher de constater combien
 » cette croyance est encore enracinée chez les Oulad
 » Sidi Cheikh.

» Tous les mécontents avaient trouvé chez Si
 » Sliman une oreille complaisante disposée à recueil-
 » lir les bruits qui nous présentaient comme les
 » ennemis de sa famille.

» La meilleure preuve que je puisse vous donner,
 » mon Général, que la défection de Si Sliman n'est

» due qu'aux instigations des gens malveillants qui
 » composaient son entourage et qui ont su habile-
 » ment exciter son orgueil et son fanatisme, c'est
 » que l'ex-bach agha n'a pu réussir à entraîner avec
 » lui qu'un nombre restreint d'individus et pas un
 » seul de nos caïds. Je l'affirme, mon Général, sans
 » crainte d'être démenti plus tard, c'est dans le
 » caractère orgueilleux, dans l'énorme susceptibilité,
 » dans le fanatisme religieux de Si Sliman et de
 » son entourage qu'il faut chercher l'explication des
 » événements.

» L'ex-bach agha a été de ma part l'objet de ména-
 » gements excessifs: je comprenais combien il était
 » important de ne pas créer des complications dans un
 » pays où l'influence religieuse joue un si grand rôle.
 » Si malgré tous mes efforts, je n'ai pu prévoir ni
 » empêcher ce qui arrive, j'ai du moins la conscience
 » d'avoir fait ce que j'ai pu pour prévenir les compli-
 » cations qui sont venues troubler d'une manière si
 » inattendue la tranquillité du cercle de Géryville. »

Dans les premiers jours d'avril, Si Sliman était
 signalé sur l'oued Zergoun qu'il remontait. On le
 disait tout à fait décidé à lever le masque et à
 proclamer le Djehad.

Le 8 avril, à la pointe du jour, il attaquait le
 colonel Beauprêtre dans son camp d'Aouinet bou
 Bekeur. On sait ce qui se passa. La colonne entière fut
 détruite.

Si Sliman, atteint en pleine poitrine par un coup de

revolver tiré pas l'ordonnance du colonel Beauprêtre, trouva aussi la mort.

La contagion insurrectionnelle ne tarda pas à gagner tout le Sud de l'Algérie : après les Harrar vinrent les Oulad Chaïb, de la province d'Alger, puis les Larbâa qui furent enlevés par les Oulad Sidi Cheikh.

La défection des Larbâa est suivie par les tribus du cercle de Boghar, quelques tentes de Téniet el Haäd, de Médéa, et enfin par la grande confédération des Oulad Madhi de Constantine. Il est inutile de dire que ce mouvement jeta une perturbation dans nos trois provinces. Des colonnes de troupes sont mises en mouvement de tous côtés, mais sans grand succès, quelques-unes mêmes ont à soutenir des combats difficiles dont les révoltés se glorifient comme de victoires, et l'insurrection monte jusqu'aux Flitta et aux Beni Ourar', d'Ammi-Moussa¹.

¹ Il nous paraît utile de rapprocher de ce que nous venons de dire les appréciations du général Margueritte sur ces événements déjà loin de nous. Elles sont extraites d'une lettre qu'il écrivit le 20 août 1864 au maréchal Randon, alors Ministre de la Guerre qui l'avait prié de lui faire connaître ses impressions.

Le général Margueritte fait allusion aux faits qui se sont particulièrement produits dans la province d'Alger :

« Ce qui se passe en Algérie est si important et l'intérêt que vous lui portez si connu, que je crois bien faire en vous faisant part, suivant le désir que vous m'en avez témoigné, de mes appréciations sur la situation présente de la province d'Alger.

« Les causes de cette nouvelle crise sont multiples. Un certain malaise pèse sur le peuple arabe depuis deux ou trois ans ; il

Après la mort de Si Sliman ben Hamza, son frère Si Mohammed, troisième fils du Khalifa Si Hamza, lui succéda et devint le chef de l'insurrection. D'un aspect moins rude que son frère Si Sliman, le jeune marabout (il avait 21 ans) était aussi orgueilleux, aussi fanatique et plus implacable peut-être. Vivant constamment

» provient de l'introduction dans ses mœurs d'un excès de réglementations et de sujétions nouvelles, insuffisamment appuyées par la force, ou indiquées par la nécessité. Le fanatisme assoupi pendant une assez longue période, s'est réveillé par l'action de ses plus fervents adeptes, sans que l'on se soit assez préoccupé de le combattre. L'autorité divisée a montré, dans ses luttes, nos faiblesses au peuple arabe et s'est dépouillée ainsi de son prestige.

» Des excès de langage et de convoitise contre les droits et prérogatives des chefs indigènes ont été commis et connus d'eux.

» Les essais de nos formes administratives et judiciaires faits sur la plupart des chefs arabes et sur les tribus qui avoisinent nos centres, ont été l'occasion de prêts usuraires, de transactions de toutes sortes, auxquels les juifs, avec leur funeste habileté, ont su les entraîner, et la source de mille vexations imputées en mauvaise part à l'autorité française. Les Arabes, dans leur ignorance de nos formes judiciaires, sont convaincus que nous avons organisé ce système pour les pousser ainsi avec préméditation vers une ruine complète. Toutes ces causes d'inquiétude et de malaise habilement exploitées par les ennemis de notre domination, avaient déjà disposé les Arabes à prêter l'oreille à toutes suggestions faisant espérer le changement de cet état de choses et il faut bien le dire, la satisfaction de leur besoin naturel d'agitation.

» C'est dans ces conditions qu'a eu lieu l'insurrection des Oulad Sidi Cheikh, avec des circonstances déterminantes que je ne connais pas suffisamment et qu'il serait trop long de développer.

» Le premier mouvement imprimé par eux a été parfaitement suivi, et il en est résulté la première phase insurrectionnelle..... ».

(« Le Général Margueritte », par le général Philebert, page 347 ; ouvrage paru d'abord dans le Spectateur militaire, 1882).

dans la zaouïa, il ne venait que très rarement à Géryville ; il était facile de s'apercevoir qu'il regardait comme une souillure tout contact qu'il avait avec l'autorité française. Ce ne fut point en se présentant comme le vengeur de Si Sliman que Si Mohammed ben Hamza invoqua l'aide des chefs indigènes et des tribus dont il lui fallait l'appui. Ce fut expressément en sa qualité de Marabout et de défenseur de l'Islamisme.

C'est ce qu'il fit dire aux chefs des Oulad Ziad, des Chaouïa, des Oulad Mansour, des Oulad bou Affif et à El Hadj Kaddour ben Sahraoui qui était alors caïd des Oulad Sidi Khaled.

« — Sachez, écrivit-il à ce dernier, qu'un devoir rigoureux nous incombe. Il nous faut ensemble faire revivre la Souna du Prophète, qui s'est éteinte au contact des infidèles.

» Comment, en effet, resterions-nous impassibles, comment nos cœurs pourraient-ils ne pas tomber en défaillance devant le spectacle des Musulmans qui, auprès des ennemis de Dieu et de son envoyé, croupissent dans l'égarement, gémissent dans l'affliction ?

» Mais non, vous ne vous abstenrez point, vous êtes en état de faire avec succès la guerre sainte, vous êtes bien armés et votre bravoure est connue.

» D'ailleurs, en restant inactifs, nous n'aurions aucune excuse à produire le jour où nous serons appelés à comparaitre devant le tribunal de Dieu.

» L'heure que j'attendais pour ouvrir le Djihad est arrivée conformément à nos désirs. Grâce en soient rendues au Très-Haut et qu'il nous permette de venger d'une manière éclatante nos frères qui ont combattu dans le sentier de la foi. S'il plaît à Dieu, nous infligerons aux mécréants un châtiement beaucoup plus rude que celui que nous leur avons fait éprouver hier.

» Dieu a dit : Aidez-vous mutuellement à pratiquer le bien et la piété ¹ ».

Ce message souleva parmi les nomades une indicible émotion. Les Harrar se prononcèrent immédiatement en faveur du Marabout ; les Trafi suivirent leur exemple, et du Djebel-Antar au Djebel-Amour, aussi bien que de la ligne des Oasis à la lisière du Tell, toute la population fit cause commune avec les Oulad Sidi Cheikh.

Habilement dirigé par son oncle Si Lala, Si Mohammed conduisit assez vigoureusement les tribus insoumises. Il montra de l'activité, de l'énergie et de l'intelligence.

Le 26 avril 1864, il chercha à s'opposer au passage de la colonne du général Martineau qui venait ravitailler Géryville ; il livra un combat acharné à la colonne sur le plateau de Ben Hattab. Le succès répondit tellement peu à son attente qu'il se retira au sud du Ksel et n'osa plus tenter qu'un faible

¹ Coran, Chap. V, verset 3.

effort dans le défilé de l'oued El Biod pourtant bien facile à défendre.

Après cette tentative qui ne lui réussit pas plus que la première, il parvint à entraîner les Harrar et le Djebel Amour, qui, jusque-là avaient fait preuve, vis-à-vis de lui, d'une certaine tiédeur. Se croyant dès lors assez fort, il se porta au nord de Stitten et le 13 mai 1864 il essaya de se heurter contre la colonne du général Deligny; mais il fut vigoureusement châtié de sa témérité et le lendemain, la colonne entra sans coup férir dans Stitten. Pendant la marche du général Deligny sur Géryville, un petit engagement eut encore lieu, puis ce fut tout. Si Mohammed se retira dans l'extrême Sud où il resta quelque temps dans l'inaction.

Le 10 juillet au point du jour, le jeune Marabout, qui, conduit par Si Lala, s'était avancé par une marche forcée jusqu'au sud-est de Frenda, surprenait les Harrar Cheraga installés sur la Haute-Mina; quelques douars furent enlevés de force; d'autres, à l'instigation de El Hadj Kaddour ben Sahraoui, passèrent du côté des dissidents.

Le 12, à 3 heures du soir, les Marabouts attaquaient Frenda avec 2.000 hommes tant de cavalerie que d'infanterie. La garnison forte de 80 hommes seulement, eût été gravement compromise sans l'appui que lui presta le bach agha Si Ahmed ould Cadhi.

L'attaque de Frenda avait surtout pour but de prouver aux arabes que les Oulad Sidi Cheikh étaient

encore en mesure de tenir la campagne. Le retour offensif de Si Mohammed ould Hamza eut tout l'éclat d'un triomphe et plusieurs tribus des cercles de Saïda et de Mascara prirent une attitude douteuse.

Des lettres interceptées par le bach agha de Frenda, firent connaître que l'attaque du 12 contre cette ville avait été combinée avec les Sdama, les Flitta, les tribus de la Jacoubia et une partie des Hachem Cheraga qui tous, avaient promis d'accueillir à bras ouverts le Marabout, s'il réussissait à pénétrer dans le Tell.

Si Lala qui se défiait du caractère versatile des Arabes, chercha des appuis solides et les trouva, d'abord dans le Djebel Amour, puis chez les Larbâa, lesquels trahirent le vieil agha Eddin ben Iahia qui dut se réfugier à Taguin après avoir été dépossédé de tous ses biens.

L'insurrection gagna alors la province d'Alger.

Vers la fin du mois de septembre, Si Mohammed ould Hamza était encore maître du Djebel Amour — Si Lala, avec El Hadj Kaddour ben Sahraoui, avait établi ses campements en arrière du chott Chergui, pour mieux peser sur les Trafi et les Rezaïna dont il attendait la défection.

Pour faire face aux éventualités, plusieurs colonnes furent organisées.

Trois de ces colonnes sous les ordres des généraux Martineau-Déchesnez, Deligny et Jolivet, devaient

opérer séparément dans le Sud. Les deux premiers étaient à Frenda, Jolivet campait au Kreider.

Dans la journée du 29 septembre, il apprit que Si Lala venait de traverser le chott et se dirigeait sur Bedrous. Il se mit à sa poursuite après avoir laissé la garde du camp à un bataillon du 17^e de ligne. Le Général espérait, en voyageant la nuit, passer inaperçu. Mais lorsqu'il atteignit Bédrous la place était vide.

La colonne repartit immédiatement dans la direction d'El Kerch, où paraissaient des feux et où elle arriva à la pointe du jour. Si Lala prévenu de son approche était remonté vers le Nord. Le Général s'acharna à la poursuite du Marabout et, sans donner à sa troupe le temps de se reposer, il se porta sur les puits d'El Beïda (qu'on lui avait dit être distants de trois lieues seulement) dans l'intention d'y passer la nuit. La colonne, éprouvée par les tortures de la soif, sema son parcours de trainards. Au bout de trois heures de marche, aucun indice n'étant venu révéler la présence de l'eau, le général Jolivet prit les devants avec deux escadrons du 11^e Chasseurs et arriva enfin au puits d'El Beïda. Les cavaliers remplirent les bidons qu'ils avaient demandés aux fantassins ; un escadron repartit en toute hâte ; l'autre mit pied à terre et resta avec le Général.

Aussitôt les hauteurs voisines se couvrirent de fantassins ennemis et, des ravins, débouchèrent d'innombrables cavaliers poussant de grands cris.

Le général Jolivet disposa sa petite troupe (103 hommes, officiers compris) en carré, et pendant une heure et demie, il résista aux attaques furieuses des insurgés, sans se laisser ébranler ni entamer.

Mais Si Lala, ne laissant que ses fantassins devant l'escadron, surpris à El Beïda, s'était lancé à fond de train, avec tous ses cavaliers contre la colonne. Sans s'attarder à livrer combat à la colonne principale, il alla massacrer jusqu'à 15 kilomètres en arrière les éclopés et les trainards qui furent égorgés, puis décapités.

La colonne fit des pertes considérables, 27 tués, 48 blessés et 150 hommes disparus.

Le lendemain, les Rezaïna informés pendant la nuit du succès du Marabout se ruèrent contre une compagnie du 17^e de ligne détachée du Kreider pour surveiller leurs mouvements et l'anéantirent.

Si Lala ne s'endormit pas sur ses lauriers : après s'être porté rapidement du Kreider sur Daya, il pénétra le 5 octobre dans la subdivision de Tlemcen et entraîna à sa suite les tribus les plus importantes ; le 8, il incendiait les fermes européennes de Si Ali ben Ioub (aujourd'hui Chanzy) et le lendemain celle de Thessalat.

Ce fut son dernier succès. La colonne Deligny se mit en marche et chassa devant elle les populations insurgées.

Débusqué des positions qu'il occupait à Titen Iahia, au sud-ouest de Daya, serré de près par nos colonnes,

Si Lala battit en retraite et repassa le chott (21 octobre).

Ce mouvement de recul décida El Hadj Kaddour ben Sahraoui à faire sa soumission ¹. Quelques fractions du cercle de Géryville suivirent son exemple.

De son côté, le Général Yusuf quittait Djelfa le 5 octobre, refoulait les goums ennemis, et, après avoir contraint les tribus du cercle de Boghar à demander l'aman, pénétrait dans le Djebel Amour, où il réinstallait l'agha Eddin ben Iahia.

Cette opération qui coïncidait avec celle du général Deligny, en marche sur Tajderouma eut un double effet : Si Mohammed ould Hamza et ses contingents se réfugièrent précipitamment dans l'oued Zergoun, et les fractions les plus considérables des Oulad Naïl et des Larbaa firent leur soumission.

Au commencement de l'année 1865, le cercle de Géryville presque en entier, était en insurrection. Une portion des Oulad Iacoub Zerara, des Ahl Stitten et des Oulad Sidi en Nasseur étaient seules restées ou rentrées dans le devoir. Les autres tribus étaient groupées autour de Si Mohammed ould Hamza. Les Trafi avaient fui dans l'extrême Ouest et s'étaient

¹ On donne également à cette soumission le prétexte suivant : L'une des femmes de l'agha du Djebel Amour, Eddin ben Iahia, parente d'El Hadj Kaddour, aurait été insultée, dit-on, par Si Mohammed ould Hamza, lors de son incursion dans cette montagne au mois d'août 1864.

serrés autour du chef des Oulad Sidi Cheikh R'araba, Sidi Cheikh ben Taïeb.

Les choses en étaient là quand le général Deligny vint s'établir à Géryville, d'où il rayonnait pour assurer la soumission des tribus voisines du poste.

Sous la menace des colonnes Deligny et Margueritte, Si Mohammed ould Hamza, se réfugia dans le Djebel Tismert¹, entraînant à sa suite et loin de leur pays, des tribus dont la plupart étaient fatiguées de le suivre.

Le 27 janvier 1865 la colonne Deligny ² quittait Géryville et se dirigeait vers le Sud-Ouest. Craignant de la voir déboucher par El Abiod, les dissidents appuyèrent à l'ouest et s'établirent sur l'oued R'arbi et sur l'oued Namous où ils se croyaient hors d'atteinte. Le Marabout vint camper de sa personne au pied de Garet Sidi Cheikh, près de Benoud.

Le général Deligny qui se savait surveillé du côté d'El Abiod avait pris la détermination de pousser sur les camps des insurgés par une direction opposée. Le 4 février à 10 heures du matin, l'avant-garde de la colonne composée de cavaliers du goum et conduite

¹ Au sud-ouest d'El Abiod Sidi Cheikh.

² Cette colonne était composée de 2 bataillons d'infanterie aux ordres du colonel de Colomb ; de 3 escadrons de cavalerie, commandés par le chef d'escadrons de Gallifet, 800 chevaux de goum parmi lesquels figuraient les Harrar, sous les ordres d'El Hadj Kaddour ben Sahraoui, qui était devenu l'ennemi acharné de son ami de la veille.

par El Hadj Kaddour ben Sahraoui, débouchait à Garet Sidi Cheikh, où étaient campées celles des forces des rebelles qui avaient pour mission de couvrir le douar de Si Mohammed ben Hamza.

El Hadj Kaddour ben Sahraoui fondit impétueusement sur les campements des insoumis, les traversa et les culbuta¹.

Après une lutte acharnée, le Marabout frappé à la tête, à l'épaule, la poitrine traversée d'une balle, tomba sanglant sous le ventre de son cheval. Il mourut dix-sept jours après le combat, le 22 février.

« Il serait difficile, dit le colonel Trumelet, de préciser de quel fusil venait la balle qui a déterminé la glorieuse fin de Si Mohammed oul Hamza: tout ce qu'on en sait, c'est que le fils d'El Hadj Kaddour et celui de Si Ahmed ould Cadhi, se disputèrent l'honneur de lui avoir porté le coup mortel¹ ».

¹ Nous renvoyons, pour le récit de ce combat, l'un des plus remarquables comme action de guerre entre indigènes, au livre du colonel Trumelet: « Histoire de l'insurrection de 1864 », seconde partie, p. 193 et suivantes.

¹ Plus tard, ce ne fut plus le fils d'El Hadj Kaddour ben Sahraoui qui revendiqua cet honneur, mais bien l'ex-*agha* lui-même, ainsi qu'on peut le constater par la lecture des opuscules qui, après sa révocation, ont été publiés dans le but de préparer l'opinion publique à sa réhabilitation.

Des renseignements puisés à bonne source, nous autorisent, d'ailleurs, à dire que cette mort ne doit être attribuée ni à l'un ni à l'autre des personnages qui viennent d'être cités. Si Mohammed ben Hamza a été tué par un simple cavalier des Harrar, Bel Haggat bel Hachemi, de la fraction des Temaïma (Oulad Zouai), de laquelle il est originaire (capitaine Pansard).

Le combat de Garet Sidi Cheikh eut pour résultat de ramener à nous le reste des Oulad Iacoub qui étaient en insurrection, et quelques fractions importantes des Lar'ouat du Ksel.

Les Oulad Ziad, très dévoués aux Oulad Hamza, transportèrent pieusement Si Mohammed dans leur tribu où comme nous l'avons dit plus haut, il mourut le 22 février.

Les Oulad Ziad s'empressèrent de reconnaître pour chef et pour successeur le jeune frère du Marabout, Si Ahmed ould Hamza, âgé de 12 ans.

Quelques jours avant qu'il ne succombât, Si Mohammed ould Hamza avait rassemblé autour de sa couche, les personnages les plus influents des Oulad Ziad, des Lar'ouat du Ksel et des diverses fractions qui suivaient sa fortune; il leur avait fait jurer devant sa mère qui était aussi celle de Si Sliman et de Si Ahmed, de venger la mort du premier et la sienne, et de soutenir son jeune frère.

Les tribus ou fractions groupées autour de la zaouïa qui jurèrent fidélité au successeur de Si Mohammed ould Hamza sont les suivantes:

Oulad Ziad:

Rezaïna:

Une fraction des Rahman (province d'Alger);

Une fraction des Oulad Chaïb (province d'Alger);

Une fraction des Oulad Naïl (province d'Alger);

Une fraction des Harrar avec l'ex-caïd Safi;

Une fraction des Akerma, les Ferah et les Oulad bou Douaïa :

Les trois tribus des Lar'onat du Ksel (sauf les Oulad Aïssa) ;

Cinq ou six familles des Ahl Stitten ;

Cinq ou six familles des Ahl Ouïakel.

C'est Si Lala qui devient encore l'âme de la révolte et qui guide et soutient son troisième neveu. Après avoir essuyé une défaite à Hassi bou Rouba, point situé à douze lieues au sud d'Ouargla, il rejoignit à Hassi bou Zid son frère Si Zoubir ¹ qui, jusque

¹ Si Zoubir, frère du Khalifa Si Hamza, fut nommé agha d'Ouargla le 10 février 1854. Il relevait du Khalifa. L'aghalik d'Ouargla se composait de 5 caïdats :

1^o Caïdat d'Ouargla comprenant : la ville d'Ouargla, les Ksour annexés dits « Chetout », le Ksar Rouissat, le Ksar Ba-Meulil ; chacun de ces Ksour avait un cheikh relevant de l'autorité du caïd d'Ouargla ;

2^o Caïdat de N'goussa ;

3^o Caïdat des Saïd Mekhadma ;

4^o Caïdat des Saïd Atba ;

5^o Caïdat des Chaamba bou Rouba (Hab er Rih, souffle du vent).

Si Zoubir exerça son commandement jusqu'en décembre 1861, époque à laquelle il fut remplacé par son frère Si Lala qui était son Khalifa. Manquant d'énergie et de vigueur, Si Zoubir n'a marqué son passage au pouvoir que par ses exactions nombreuses. L'extrait suivant d'une lettre qu'écrivit à son sujet, le 14 juin 1854, le capitaine de Colomb au Colonel commandant la subdivision de Mascara, donne une juste idée de son caractère :

«Je n'en fais pas moins partir Si Zoubir pour Mascara (il allait payer l'impôt d'Ouargla) ; qu'il soit à la côte ou ici, son action est, je crois, à peu près la même.

» S'il est parti d'Ouargla avant d'avoir tout perçu, c'est, je crois,

là s'était tenu à l'écart. Il remonta avec lui vers le Nord et établit ses campements de manière à boire à Kert, à El Allagah et à Si El Hadj Eddin. Les

» qu'il avait peur. C'est vous dire qu'il est incapable de la
 » sauvegarder avec les moyens qu'il y aurait à sa disposition. Je ne
 » l'ai vu ici et n'ai pu le voir qu'en présence de son frère. Je n'ai eu
 » de lui à mes nombreuses questions, qu'un sourire insignifiant ; Si
 » Hamza a toujours pris la parole pour lui. Peut-être qu'à Mascara,
 » à 60 lieues de son mentor, il sera plus expansif et que vous pourrez
 » le juger.

» Je désire beaucoup me tromper sur son compte, mais je le crois
 » sans intelligence et surtout sans énergie. On dirait que la question
 » d'Ouargla ne le regarde pas ; il est pour elle, au moins en apparence,
 » d'une indifférence que j'ai de la peine à m'expliquer. Un simple
 » chaouch accompagné du goum qu'il a eu à sa disposition eût fait,
 » il me semble, mieux que lui.

»Je ne sais si je parviendrai à obtenir une suite convenable
 » pour l'agha d'Ouargla. J'ai prêché Si Hamza à ce sujet, mais je
 » crains bien que la jalousie qu'il nourrit contre tous les membres de
 » sa famille soit un obstacle à ce que j'aurais voulu. Cependant il m'a
 » dit hier que son frère avait fait laver au savon ses burnous et ses
 » haïks. Il a ajouté que le malheureux portait sans avoir dans sa
 » poche, sa bourse, de quoi payer une tasse de café. Et tout cela il
 » me le dit en présence de vingt personnes ; j'en rougis pour lui
 » jusqu'au blanc des yeux ».

Les fils de Si Zoubir se sont séparés de Si Kaddour ben Hamza en janvier 1886 et sont allés s'installer à Igront (Gourara).

Si Zoubir avait été fait Chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 16 mars 1859.

L'envoi successif à Ouargla de deux membres de la famille des Oulad Sidi Cheikh, comme représentants de l'autorité française, devait être d'un utile profit pour l'extension de l'influence de cette famille dans ces régions. Il nous a paru intéressant de compléter les renseignements donnés ici, en faisant brièvement l'exposé de l'influence que les Oulad Sidi Cheikh ont su prendre sur les populations de ces contrées et particulièrement sur les Chaamba, et

deux frères avaient réuni autour d'eux toute la tribu des Oulad Sidi Cheikh à l'exception de la

en montrant quelle transformation a subi leur crédit à l'heure présente.

A la suite de la nomination à l'aghalik d'Ouargla (1854) de Si Zoubir, frère du Khalifa Si Hamza, le nombre des Khouans Cheikhia augmenta sensiblement dans cette région et particulièrement chez les Mekhadma, les Beni Thour et les Chaamba (*).

Ces derniers, du reste, ont été, de tout temps, les clients des Oulad Sidi Cheikh, au même titre que la plupart des nomades du cercle de Géryville.

De nos jours encore, les Chaamba paient volontairement à leurs seigneurs des redevances annuelles bien déterminées.

C'est ainsi que les Mouadhi, en outre des offrandes facultatives déjà si nombreuses, versent une redevance obligatoire des plus lourdes : elle comprend le quart (en nature ou en valeur) de la totalité des jeunes chameaux nés dans l'année. Ce sont les abid d'El Abiod qui viennent clandestinement percevoir ce droit seigneurial. Dans les années non pluvieuses, les Mouadhi vont faire des

(*) Les Chaamba se divisent en :

1° Chaamba Berazga (de Metlili), dépendant du cercle de Ghardaia. Ils comprennent 3 caïdats :

- a. — Ksar de Metlili,
- b. — Oulad Abdelkader,
- c. — Oulad Allouch.

2° Chaamba Mouadhi, ressortissant de l'Annexe d'El Gotea. Ils ont été récemment (14 avril 1895) partagés en 5 caïdats :

- a. — Oulad Aïcha,
- b. — Oulad Feradj,
- c. — Monadhi,
- d. — Oulad Sidi El Hadj Iabia,
- e. — Oulad Zid.

3° Chaamba d'Ouargla, rattachés au poste de ce nom. Ils forment 3 tribus :

- a. — Chaamba Oulad Smail,
- b. — Chaamba Guebala,
- c. — Chaamba Oulad ben Saïd.

4° Chaamba d'El Oued, formés de la réunion de tentes originaires des diverses fractions et réfugiées dans le sud de la division de Constantine.

zaouïa, qui était avec le jeune Si Ahmed ould Hauza.

dévotions extraordinaires au tombeau de Sidi Cheikh. C'est un nouveau prétexte à offrandes religieuses si l'on veut que le saint marabout intercède efficacement auprès de Dieu pour obtenir la pluie bienfaisante qui doit féconder la terre.

Quant aux Berazga, leurs redevances annuelles sont réparties comme il suit :

- 1° A Si Eddin ben Hamza et Si Kaddour ben Hamza. 100 moutons ;
- 2° Aux Oulad Sidi El Hadj bou Hafs..... 30 chameaux ;
- 3° Aux Oulad Sidi El Hadj Eddin..... 100 moutons.

En outre 12 burnous sont remis à un abid de Sidi Cheikh, Dahman ben Cheikh, installé au milieu des Chaamba et qui est chargé depuis quelques années du recouvrement de cette redevance.

Enfin des burnous, des cotonnades, du sucre, du café et d'autres denrées d'une valeur totale de 1500 fr. sont envoyés annuellement à Bou Amama.

Toutes ces redevances, qui sont envoyées ou remises aux destinataires au moment de la migration dans le Sahara, sont supportées par les 3 tribus des Berazga divisées au point de vue contribution féodale en 12 groupes distincts que les remaniements administratifs et les nouvelles subdivisions n'ont pas fait disparaître.

En dehors de ces dîmes que notre domination n'a pu abolir, les Berazga font individuellement d'autres dons qui, tout en étant moins importants, qu'autrefois, en raison de la surveillance exercée par l'autorité, n'en sont pas moins très onéreux pour ces populations peu fortunées.

En outre, chaque année, les Chaamba se réunissent autour de la Koubba élevée à la mémoire de Sidi Cheikh, près de Metlili, et égorgent, en l'honneur de ce saint, 15 moutons et 2 chameaux qui servent à la préparation des 100 guessaa de couscous qui doivent être distribués aux assistants.

Cette Koubba (*) est élevée sur l'emplacement où, dit-on, Sidi

(*) Naguère toutes les caravanes allant au Mzab étaient astreintes à verser un droit d'un franc à la zaouïa de Sidi Cheikh à leur passage. L'autorité française a aboli cette coutume.

Ils avaient avec eux :

Les Ahl Fetaït (habitants de Si El Hadj Eddin) ;

Les Oulad Aïssa (des Lar'ouat) ;

Les Oulad Allouch (Châanba Berazga) ;

Les Mekhadma ;

Les Chaanba bou Rouba ;

Les Chaanba Mouadhi ;

L'ex-agma bou Dissa (des Oulad Mokhtar de Boghar) et Ben Nasseur ben Chora, l'infatigable rebelle des Larbâa.

Cheikh a fait sa prière. Elle n'a été construite qu'en 1881 après la destruction du tombeau d'El Abiod par le colonel de Négrier et en signe de protestation contre cette profanation.

De la même époque date la construction à proximité de la précédente, de la Koubba en l'honneur de Si El Hadj bou Hafs, au pied de laquelle tous les ans a lieu un festin dans la composition duquel entrent 10 moutons et une chamelle.

Si depuis quelques années, les tribus dont il s'agit ne donnent pas autant que par le passé aux Oulad Sidi Cheikh Cheraga et montrent un peu moins d'enthousiasme pour eux, il ne faut pas en attribuer la cause à de la tiédeur pour les descendants du saint d'El Abiod, à un détachement progressif de leurs seigneurs. Les motifs en sont que les Chaanba, population avide d'indépendance et d'anarchie, ont vu d'un mauvais œil la soumission des Cheraga et leur retour à l'obéissance. Ils ont toujours regardé les Oulad Sidi Cheikh comme les champions de l'indépendance du Sud ; les voyant abandonner la partie et accepter, du moins en apparence, notre domination, les Chaanba ont tourné leurs regards vers celui qui depuis 15 ans est resté rebelle, c'est-à-dire vers Bou Amama. Les prodiges et miracles attribués à ce marabout les ont séduits ; aussi le considèrent-ils comme celui qui fera triompher l'islamisme. Bou Amama de son côté ne reste pas inactif ; il fait faire une propagande très active ; ses amis et représentants préchent l'émigration en attendant le moment de mettre en jeu les moyens violents.

Dans les premiers jours de 1865, Si Ahmed ould Hamza et son entourage remontaient insensiblement à l'Est, de manière à se relier à Si Lala. La zaouïa, les Rezeïgat, les Rahman, etc., s'étendaient vers El Abiod Sidi Cheikh, tandis que les Oulad Ziad, les Oulad Moumen, et les Harrar commandés par Safi suivaient les vallées de Bou Semr'oun et de Chellala et se rapprochaient des Arbaouat, en occupant les eaux et les pâturages de Tazina, de l'oued Dir'em, de Douis et de Mouilah.

Bientôt toutes les communications de Géryville avec les Ksour furent interceptées.

Si Ahmed Tedjini se trouvait à Bou Semr'oun où il essayait de ramener dans le devoir les Oulad Ziad, ses serviteurs religieux.

Les choses en étaient là, lorsque le 23 mars, le colonel de Colomb qui commandait la colonne de Géryville apprit de source certaine que Si Lala réunissait les contingents rebelles à El Itima et que les gens des tribus qui entouraient Si Ahmed Tedjini, auquel elles avaient refusé leur appui, se rassemblaient sur l'oued El Golita près des Arbaouat avec un mois de vivres.

Le colonel de Colomb se mit en route sur Sidi Amar où il arriva le 26 mars. Les traces de l'ennemi n'ayant pu être relevées, le commandant de la colonne descendit vers le Sud pour menacer les tribus insoumises campées au-dessous de Si El Hadj Eddin ; il arriva le 31 à Cheria. Le 1^{er} avril, il s'engagea

dans le Kheneg Souas et ne tarda pas à apprendre qu'un goum nombreux marchait sur ses traces et menaçait ses derrières : c'était le goum rassemblé aux Arbaouat par Si Ahmed ould Hamza. Un petit combat fut livré, dans lequel le goum ennemi fut mis en déroute. Au début de l'action, des éclaireurs envoyés en reconnaissance apprenaient au commandant de la colonne, qu'ils avaient trouvé les populations rebelles campées dans la sécurité la plus complète à l'est d'El Abiod Sidi Cheikh.

Le lendemain 2 avril, le colonel de Colomb se mettait en route sur ce point où il arrivait le soir. Il y trouva le goum ennemi occupé à faire boire ses chevaux. Le Colonel lança sur lui sa cavalerie ; la poursuite fut poussée jusqu'à près de 6 kilomètres dans les dunes qui s'étendent au sud d'El Abiod. Le 5 il campait à Arba ; le 6 il se dirigeait sur Chellala en passant par la vallée de Douis et dressait ses tentes sur la rive gauche de l'oued Dir'em. Le camp était à peine installé que l'ennemi était aperçu à 3 ou 4 kilomètres au nord-ouest, allumant des feux.

Le Colonel l'envoya inquiéter par quelques cavaliers du goum dans l'espoir que les rebelles ne manqueraient pas de leur donner la chasse et qu'ils pousseraient la poursuite jusqu'à portée de nos armes. C'est en effet ce qui arriva.

Le Colonel partit alors au trot avec deux escadrons de hussards, soutenus par deux compagnies du 1^{er} bataillon d'Afrique, en longeant un pli de terrain

qui dérobaît son mouvement à l'ennemi ; arrivé à hauteur de son flanc gauche, le colonel de Colomb fit brusquement à droite et lança ses deux escadrons sur les cavaliers rebelles qu'ils fusillèrent à bonne portée et mirent en pleine déroute.

Le 7, la colonne se portait sur Chellala Dahrania. Dans la matinée, le goum ennemi se montrait à nouveau sur les hauteurs éloignées, il se dirigeait vers Asla ; il ne reparut plus de la journée. La colonne s'établit sous le Ksar de Chellala.

Pendant la nuit, le colonel de Colomb était avisé que Si Lala, revenu de Si El Hadj Eddin par El Abiod et les Arbaouat, et ayant rallié en passant le goum de son neveu, était venu établir son camp à Chellala Gueblia, où il avait été rejoint par les contingents battus la veille par la colonne à l'oued Dir'em. Le Colonel n'hésita pas à se porter à sa rencontre. Dans le combat de Chellala qui dura près de quatre heures, nos troupes eurent à essuyer des charges furieuses des goums ennemis qu'elles mirent en complète déroute. Si Lala ne resta pas en arrière, il fit preuve d'une vigueur et d'une impétuosité remarquables. Mais nos troupes étaient aguerries et elles opposèrent à cette fougue de l'ennemi, un calme et un sang-froid qui ne se démentirent pas un seul instant : il est vrai de dire qu'elles étaient commandées par un officier ayant l'habitude de la guerre dans le Sahara, la parfaite connaissance du pays et celle du genre d'ennemis

qu'il avait à combattre, qualités indispensables à tout commandant de colonne appelé à faire la guerre en Algérie.

Après le combat de Chellala, la colonne de Colomb rentra à Géryville.

Dans la crainte que le Colonel, dont ils connaissaient l'activité ne se disposât à continuer la campagne, les Marabouts mirent prudemment la zaouïa en sûreté à Benoud, restant de leur personne avec les Oulad Ziad et les Harrar de Safi dans les environs de Chellala. Malgré les sérieuses leçons qui leur avaient été infligées dans les premiers jours d'avril, les Oulad Sidi Cheikh Cheraga étaient loin d'avoir renoncé à la lutte. Ils font tous leurs efforts pour gagner les Hamian et les Trafi à leur cause. Mais ceux-ci soutenus par Sidi Cheikh ben Taïeb, ennemi des Cheraga, vis-à-vis desquels il ne veut pas prendre un rôle d'infériorité, ne tiennent compte ni de leurs promesses ni de leurs menaces et s'enfoncent dans l'Ouest. Bou Bekeur ben Zian et El Arbi bel Aredj, des Trafi¹, furent les seuls

¹ Bou Bekeur ben Zian, le père d'El Aggoun, chef actuel du makhzen des Derraga était caïd; il appartenait à une famille influente. Son frère, Kaddour ben Zian, avait été notre premier caïd des Trafi. Bou Bekeur s'était jeté dans les rangs des Oulad Sidi Cheikh par jalousie de voir son oncle El Hadj bou Tkhil prendre auprès de nous plus d'influence qu'il n'en avait lui-même.

El Arbi bel Aredj était depuis notre domination caïd des Derraga Cheraga. Sans dignité, il suivait celui qui lui donnait le plus. Il se mit à la remorque de Bou Bekeur ben Zian qu'il suivit dans sa défection. Il est mort à Djidjelli où il avait été interné.

qui consentirent à faire leur soumission à Si Ahmed ould Hamza.

Ayant échoué de ce côté, les Oulad Sidi Cheikh Cheraga essayèrent d'entraver les relations que Si Mohammed ben Taïeb¹ et El Hadj bou Tkhil cherchaient à nouer avec nous. Tous deux promettaient, en échange d'un commandement, de nous ramener les dissidents sur lesquels s'étendaient leur influence et leur action. Nous avions acquiescé à leur proposition; mais les intrigues des marabouts les mirent dans l'impossibilité de tenir leur promesse; ils furent réduits à nous revenir avec leur donar seulement.

Les chefs de l'insurrection passèrent le mois d'avril, et une partie du mois de mai, à empêcher les soumissions; ils sentaient que l'esprit des

¹ Si Mohammed ben Taïeb, frère de Sidi Cheikh ben Taïeb, le chef de la branche cadette, avait été caïd des Oulad Sidi Cheikh R'araba, mais devant l'influence croissante du Khalifa Si Hamza et les tracasseries de ce dernier, il se réfugia au Maroc auprès de son frère. Il y resta jusqu'à l'insurrection de 1864 qui lui fournit l'occasion de nous offrir ses services.

Outre l'influence que lui donnait sa parenté avec Sidi Cheikh ben Taïeb, Si Mohammed ben Taïeb devait aussi beaucoup à ce qu'il était le beau-frère d'El Hadj bou Tkhil. Celui-ci, le père du caïd actuel des Derraga R'araba, appartenait à une famille très influente des Trafi; avant notre domination les Trafi lui étaient entièrement soumis; il les commanda quelque temps avec le titre de caïd des caïds. C'était un homme sage, de bon conseil, bien connu par sa générosité. A son influence personnelle s'ajoutait celle qu'il tenait de son alliance avec Sidi Cheikh ben Taïeb. El Hadj bou Tkhil était l'oncle de Bou Bekeur ben Zian dont il a été parlé précédemment.

populations qui suivaient leur fortune n'était plus avec eux et que leur fidélité devenait de jour en jour plus chancelante.

Bou Bekeur ben Zian et El Arbi bel Aredj qui subissaient les violences tyranniques du jeune Si Ahmed ould Hamza, cherchaient aussi à échapper au Marabout, sous le drapeau duquel ils s'étaient rangés par la crainte d'être razzés.

Cette disposition de ces adhérents forcés n'avait point échappé à Si Ahmed, qui avec une froide cruauté fit assassiner d'abord Bou Bekeur ben Zian, réservant le même sort à El Arbi bel Aredj.

Ce crime que le marabout n'avait même pas cherché à justifier par un prétexte quelconque, souleva un violent orage contre lui. Tous les Trafi et les Oulad Ziad demandèrent que ce meurtre fut vengé : ils allèrent même jusqu'à solliciter l'aide. Mais l'entourage de Si Ahmed réussit encore une fois à calmer les esprits et à rétablir les affaires : les Trafi subirent ce nouvel affront ; ceci se passait dans le courant du mois de mai. L'été se passa dans le calme. Mais, dès le mois de septembre, une vague inquiétude commença à se répandre dans les tribus ; on parlait d'une incursion des dissidents ; les Hamian, voulant sans doute se mettre en bons termes avec les Oulad Sidi Cheikh qui tenaient les routes du Sud qu'ils devaient suivre pour aller au Gourara, firent défection. Si Mohammed ben Taïeb fut obligé de nouveau de s'enfuir au Maroc. Quant à El Hadj bou Tkhil qui

était campé au milieu des Chafâa, il dut les suivre, malgré lui, et faire cause commune avec l'insurrection.

Si Ahmed se trouva dès lors à la tête de forces relativement importantes. Aussi dans les premiers jours d'octobre se mettait-il en mouvement, accompagné de son oncle Si Lala, qui dirigeait les opérations : il prend pour objectif les Hauts Plateaux avec l'intention de tenter quelque entreprise sur nos tribus du Tell.

Nous ne suivrons pas les marches et contre-marches auxquelles donna lieu la poursuite vigoureuse de l'ennemi par la colonne du colonel de Colomb. Plusieurs combats sanglants furent livrés, parmi lesquels celui de Ben Hattab (16 mars 1866) qui nous coûta beaucoup de monde.

La colonne rentra à Géryville le 17 mars 1866. Elle reprit de nouveau la poursuite le 21 mars. Le 26 elle était à Naama, et le 30 les goums de la colonne surprenaient par une marche rapide les campements de Sidi Cheikh ben Taïeb qui étaient établis au nord de Figuig. Le colonel de Colomb qui comptait trouver la zaouia de Si Ahmed ould Hamza sur l'oued el Hallouf prenait la direction du Sud ; mais le jeune marabout pour échapper à ses coups, s'était réfugié sous les murs de Figuig avec les Oulad Ziad et Lar'ouat du Ksel.

L'état de ses approvisionnements ne lui permettant pas d'aller plus au sud, le Colonel se porta rapi-

dement vers le nord-ouest. Le 14 avril après avoir marché toute la journée et la nuit du 13 au 14, il arrivait dans les traces d'une émigration considérable. Nos goums fondirent sur elle et lui enlevèrent 2.500 chameaux chargés de tentes et bagages, 20.000 moutons et une centaine de chevaux.

L'émigration atteinte se composait de douars appartenant aux Rezaïna, aux Oulad Ziad, aux Akerma, aux Harrar et aux Oulad Sidi Cheikh R'araba. Après quarante journées de marches pénibles, la colonne rentra à Géryville. De son côté, la colonne de Sonis avait poussé une pointe hardie sur l'oued R'arbi; elle avait mis en déroute les contingents rassemblés autour de Si Lala. Elle alla même jusqu'à l'oued Namous, à Garet el Guefoul, où nos goums parvinrent à tomber sur les campements de Si Lala.

Le Marabout parvint à s'échapper, mais sa tente fut enlevée avec ses bagages, son burnous d'investiture, une grande quantité de bijoux de prix appartenant à ses femmes.

Réduites à la plus extrême misère et dans le dénûment le plus complet, les populations qui, de gré ou de force, étaient restées attachées à la fortune de Si Lala se dispersèrent dans toutes les directions. Quelques fractions se résignèrent à demander l'aman.

L'effet des divers combats livrés par les colonnes de Colomb et de Sonis avait été de laisser un peu

de répit à nos troupes. Si Ahmed ould Hamza n'était plus, pour quelque temps du moins, en état de reprendre la campagne. Quant à ses oncles Si Lala et Si Zoubir, la dernière défaite qui leur avait été infligée sur l'oued Namous les avait réduits à la misère ou à l'indigence.

Dans le courant du mois d'avril ils tentèrent des démarches auprès du commandement de Géryville; ils disaient n'attendre qu'une occasion pour faire leur soumission, mais leurs prétentions étaient tellement exorbitantes qu'elles furent repoussées. Voici ce qu'écrivit vers cette époque Si Zoubir au colonel de Colomb:

« Lorsque j'ai reçu votre lettre, je me suis » empressé de la communiquer à mon frère et à » mon neveu, pour amener un accord général. Ils » m'ont dit ceci: s'ils veulent quitter Géryville, » nous retournerons dans notre pays et nous le » repeuplerons. Toute haine cessera et nous inspi- » rerons de la confiance ».

Si Zoubir ajoutait: « Si votre intention est de » vouloir une paix générale, abandonnez le Ksar » (Géryville) je m'y installerai, et de là nous » calmerons l'agitation actuelle, les Arabes prendront » confiance et le travail se fera sans secousse ».

La situation des rebelles qui s'étaient réfugiés sur le territoire marocain, était à peu près semblable à celle de ceux qui avaient suivi la fortune des Oulad Hamza. Au début de l'insurrection, ils pouvaient

payer en argent et en cadeaux l'hospitalité qu'ils étaient allés chercher dans l'Ouest; mais lorsque la misère les eut visités, ils ne firent plus pour les marocains que des hôtes gênants et incommodes, mangeant leurs pâturages, buvant leurs eaux, sans autre indemnité que la reconnaissance gratuite que, seule, ils pouvaient leur témoigner; aussi les pillaient-ils sans la moindre vergogne.

Cette situation était devenue intolérable pour nos populations rebelles. Si Ahmed ould Hamza, manquant de l'influence nécessaire sur les tribus marocaines pour les amener à modifier leurs dispositions à l'égard de ces populations, celles-ci cherchèrent d'un autre côté la protection qu'elles ne trouvaient point auprès de la branche aînée des Oulad Sidi Cheikh; elles s'adressèrent à Si Sliman ben Kaddour, l'un des neveux de Sidi Cheikh ben Taïeb, le chef de la branche cadette.

Si Sliman, alors âgé de 26 ans et dont l'ambition n'était plus un mystère pour personne, possédait toutes les qualités d'un vigoureux et hardi chef de partisans; il aspirait après le moment où il pourrait les employer utilement; aussi n'hésita-t-il pas un seul instant à saisir l'occasion que lui offrait la fortune, de jouer un rôle qui le mit en évidence, en accordant son patronage aux populations qui le sollicitaient.

Avant de poursuivre le récit des événements auxquels vont se trouver mêlés les deux branches

des Oulad Sidi Cheikh, il est utile d'indiquer quelle était la situation des Oulad Sidi Cheikh R'araba, au moment de leur entrée sur la scène politique; il faut pour cela remonter à 1864.

On a vu plus haut que Sidi Cheikh ben Taïeb, le chef des Zoua R'araba, n'avait été mêlé directement à aucune action de guerre contre nous pendant la période de 1849 à 1864.

Mais à partir du mois de mai de cette dernière année, c'est-à-dire quelques jours après la défection et la mort de Si Sliman ben Hauza, tué à Aouinet bou Bekeur, Si el Hadj el Arbi, l'un des fils de Si Cheikh ben Taïeb, à qui il en coûtait sans doute de ne point se mêler aux affaires qu'avait provoquées son cousin, reprit la suite des intrigues qu'avait cessées, ostensiblement du moins, son père. Il provoqua la défection des Oulad Sidi Brahim et de 700 tentes des Trafi. Il s'était adjoint dans cette opération, son cousin, Si Sliman ben Kaddour qui s'essayait à la vie politique. Sidi Cheikh ben Taïeb qui avait déjà pu apprécier le caractère ambitieux et aventureux de son neveu et qui redoutait de lui voir prendre à son détriment un ascendant trop considérable sur les Zoua R'araba, Sidi Cheikh, disons-nous, s'empressa de reprendre la direction des opérations et chercha à enlever les Hamian Djemba. Comme en 1849, le Gouvernement français adressa des protestations au Sultan du Maroc contre les agissements de Sidi Cheikh ben Taïeb qui fut appelé

de nouveau à Fez. Mais craignant d'y être emprisonné il se dispensa de se rendre à l'appel du Sultan.

Au commencement d'octobre 1864, le fils aîné de Sidi Cheikh ben Taïeb, Si el Hadj el Arbi, ayant eu l'imprudence de se rendre dans l'amalat d'Oudjda pour y acheter des grains fut immédiatement arrêté et incarcéré¹. Dès que Sidi Cheikh ben Taïeb eut connaissance de cette arrestation, il envoya un autre de ses fils Si Sliman à Fez pour réclamer l'élargissement de son frère. Mais Si Sliman ne réussit pas dans cette négociation. Il fut lui-même retenu comme otage et emprisonné comme son frère Si el Hadj el Arbi.

Cette double arrestation amena Sidi Cheikh ben Taïeb à composition; renonçant à ses projets sur les Hamian Djemba, il vint nous offrir ses services et son dévouement; nous acceptâmes.

A la suite d'une entente entre le Gouvernement de l'Algérie et celui du Maroc, le fils aîné de Sidi Cheikh ben Taïeb était remplacé dans sa prison d'Oudjda par ses deux fils et nommé (1867) Khalifa du caïd d'Oudjda à Figuig avec autorité sur les tribus du Nord².

¹ Avec Si El Hadj el Arbi, avait été arrêté son fils Taïeb qui l'accompagnait.

² Voir à ce propos chap. VI et chap. VII.

Le commandement ainsi constitué à Si el Hadj el Arbi comprenait les Mehaïa, les Beni Guil, les Amour, les Oulad Djerir, les Doui Menia, les Ksour de Figuig, d'Aïn Chaïr, de Mour'eul, de Sfissifa, d'El Ahmar, de Bou Kais, d'Ouakda, de Bechar, etc. Il s'engageait à

Telle était, au commencement de 1867, la situation de la branche cadette des Oulad Sidi Cheikh.

C'est à partir de ce moment que les Zoua R'araba se posent sérieusement en concurrents des Cheraga, et cherchent à jouer un rôle prépondérant dans la revendication de l'influence qu'ils tiennent de leur origine.

Les seules fractions qui à cette époque étaient groupées autour des chefs rebelles étaient les suivantes :

| | |
|---------------------------------|------------|
| Oulad Ziad R'araba | 350 tentes |
| Oulad Ziad Cheraga | 300 |
| Derraga { Brahmia | } 200 |
| { Oulad bou Douaïa | |
| Oulad Maïllah | 100 |
| Oulad Sidi Cheikh Cheraga | 300 |
| Oulad Aïssa | 150 |
| Oulad Moumeu | 200 |
| Guerraridj | 100 |
| Rezeïgat | 300 |
| Rezaïna | 250 |
| Oulad Abdelkerim | 220 |

Total..... 2.470 tentes

Ces populations s'étaient toutes enfoncées dans le Maroc et se trouvaient groupées les unes autour de Si Ahmed ould Hamza, les autres autour de son

employer influence religieuse, persuasion, force, argent, enfin tous les moyens dont il pourrait disposer, pour éloigner de gré ou de force, du territoire marocain, refouler jusqu'au delà de la frontière les dissidents marocains. Comme otages, il laissait son fils Si Taïeb et un enfant qui lui était né d'une négresse pendant sa détention à Oudjda, sans compter son frère Si Sliman toujours retenu prisonnier à Fez.

cousin Si Sliman ould Kaddour, neveu et rival de Sidi Cheikh ben Taïeb.

Si Ahmed ould Hamza s'était transporté de sa personne avec la tribu des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, chez les Oulad Djerir, à Bechar. En janvier 1867, le jeune marabout se proposa de tenter une incursion sur les Hamian, avec le concours des Doui Menia et des Beni Guil. Son frère, Si Kaddour ben Hamza, avait été chargé par lui de gagner à sa cause ces tribus marocaines; mais celles-ci refusèrent nettement de se mêler des affaires de Si Ahmed et de leur prêter leur appui.

Vers la fin du mois de mars, les rebelles conduits par Si Ahmed et par Si Sliman ben Kaddour, qui s'était rallié au chef de la branche aînée, tentent une entreprise sur notre territoire; ils tombent sur les Bekakra et les Mer'aoulia et sur quelques autres fractions des Hamian qu'ils razzient. Les contingents ennemis se dirigent ensuite sur nos Ksour; le 1^{er} avril ils se présentent devant Asla, les deux Chellala et Bou Semr'oun, enlèvent les troupeaux des habitants et imposent à ceux-ci des contributions de guerre assez fortes. Après ces opérations ils rentrent sous Figuig qu'ils quittent bientôt pour se porter sur l'oned Guir, où ils prennent leurs campements d'été. La tranquillité se rétablit encore pour quelque temps.

Peu après, un coup funeste était porté à la puissance et à l'influence de Si Ahmed ould Hamza.

Ce jeune marabout compromettait encore une fois la cause qu'il représentait par une de ces violences irréfléchies qui déjà lui avaient aliéné l'affection d'un grand nombre de ses adhérents: il razziait les troupeaux du caïd Mohammed ould el Hadj Ahmed, des Oulad Abdelkerim, tribu dont 220 tentes marchaient sous ses drapeaux. L'effet de cette mauvaise action ne tarda pas à se faire sentir. Les Rezaïna, les Oulad Abdelkerim et les Oulad Maïllah désertèrent sa cause et se réfugièrent auprès de Sidi Cheikh ben Taïeb; ces fractions furent suivies de près par d'autres et bientôt Si Ahmed ould Hamza n'eut plus avec lui que quelques douars de Lar'oual du Ksel.

Le 17 décembre 1867, Si Sliman ben Kaddour, qui avait rompu complètement avec son cousin, faisait sa soumission.

Cette démarche que Si Ahmed considérait comme une trahison inspira au jeune marabout l'idée de se venger de son cousin. Il réunit autour de lui les quelques fractions qui étaient restées fidèles à sa cause, les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, entre autres, et il fondit sur les Hamian et sur les Mehaïa, campés dans les environs d'Aïn ben Khelil, et les razziait complètement. Il caressa un instant l'espoir de surprendre les Trafi, mais une marche rapide de la colonne de Géryville déjoua ses projets, et le contraignit à la retraite.

Le 3 mars, ses contingents, qui avaient été

signalés à Aïn Malah, sont défaits entièrement par nos goums aux ordres de Si Sliman ben Kaddour à Daïat Moul el Djennâa.

Si Mâamar ben Djedid qui, en l'absence de Si Ahmed, son cousin et beau-frère, commandait en qualité de Khalifa du Marabout, fut tué. Ce qui avait échappé tombait sous les coups du marabout et de l'agha de Sebdu, qui avec son gomm s'était lancé à la poursuite des rebelles et leur avait coupé la retraite. A partir de ce moment, une sécurité complète régna dans le Sud.

Dans le courant d'octobre 1868 le bruit de la mort de Si Ahmed ould Hamza qui s'était réfugié dans le Tafilalet, se répandit dans le cercle. On prétendit que c'était le choléra qui avait tué le jeune Marabout, mais pour beaucoup il aurait été empoisonné.

Si Ahmed ould Hamza laissa deux très jeunes fils, dont se chargea leur oncle Si Kaddour ben Hamza.

Celui-ci, accepté comme chef des forces insurrectionnelles, en prit la direction.

Dès la première quinzaine de janvier 1869 des renseignements de divers côtés nous apprenaient que Si Lala et son neveu Si Kaddour ben Hamza s'étaient réconciliés et paraissaient méditer de reprendre la campagne de concert et de tenter une incursion sur le territoire de Laghouat. L'auteur de cette réconciliation était Sidi Cheikh ben Taïeb : elle avait été faite par l'entremise de son fils Si El Hadj El Arbi.

Un grand conseil, où furent appelées toutes les

tribus marocaines, fut tenu à Kenadsa dans les premiers jours de janvier. Si El Hadj El Arbi des Oulad Sidi Cheikh R'araba en fit partie.

Les chefs de l'insurrection avaient gagné à leur cause le Marabout d'Aïn Mahdi, Si Ahmed Tedjini, qui avait envoyé des subsides à Sidi Cheikh ben Taïeb. Les deux branches, faisant taire tout ressentiment de famille ou d'ambition, faisaient alliance pour lutter contre nous.

Vers le milieu de janvier, après un appel énergique à tous les fanatiques, la colonne ennemie partait de Kenadsa ayant Aïn Mahdi pour objectif. Quelques jours après, elle était signalée dans les environs de Fekarine et enfin à 60 kilomètres Est de Géryville : elle se dirigeait sur le Djebel Amour.

Le commandant de la colonne de Géryville, ayant appris que les campements de l'ennemi étaient restés sans défenseurs et pouvaient facilement être enlevés par notre gomm, ordre fut donné au jeune Sliman ben Kaddour de se porter sur ces campements. La colonne française se rendit à Timendert pour surveiller le passage des contingents ennemis à leur retour. C'est là que le commandant de la colonne de Géryville apprit le résultat du combat d'Oum Dehdeb à mi-chemin entre Aïn Mahdi et El Haouita, dans lequel le Colonel de Sonis mit en déroute complète les forces insurrectionnelles (1^{er} février 1869).

Le lendemain, 2 février, nos éclaireurs signa-

laient des feux nombreux au sud du Djebel Tonila des Makena. Nos troupes se portèrent à toute vitesse sur El Abiod Sidi Cheikh, où elles arrivèrent en trois jours ayant franchi dans cet espace de temps 140 kilomètres. L'ennemi surpris par une marche de nuit se dispersa devant nos forces, refusant le combat et couvrant ses trainards de sa cavalerie.

Pendant ce temps, Si Sliman ben Kaddour se portait rapidement sur l'oued Guir, où campaient les populations dissidentes : parti de Géryville dans la nuit du 28 au 29 janvier avec 200 hommes et son goum il surprenait le 5 février à El Morra les campements de Si Kaddour ben Hamza et de ses adhérents et, en l'absence de leurs contingents, il les razziait de la façon la plus complète. Il revint avec un butin considérable, 2.000 chameaux et de nombreux troupeaux de moutons.

En récompense de cet important coup de main, Si Sliman était nommé le 4 avril, agha de Géryville¹.

A partir de ce moment, toute tentative hostile sérieuse cessa. Nos tribus s'attendaient cependant à une revanche de la part des Oulad Sidi Cheikh;

¹ Si Sliman, avec le titre d'agha, obtint un traitement annuel de 2.400 francs. Il avait sous sa dépendance directe les populations des Ksour de R'assoul, Méchéria, Brézina, El Abiod Sidi Cheikh, les Arbaouat, les Chellala et Bou Semr'oun.

Les autres tribus relevaient directement du Commandant supérieur.

elles étaient restées sous l'influence de la panique produite par l'invasion des forces insurrectionnelles.

Cette panique avait été assez considérable pour qu'aucun goum n'eût osé aller brûler une amorce même contre les trainards ennemis.

Le Makhzen n'avait songé qu'à fuir, l'ennemi n'avait jamais rencontré que les pantalons rouges de nos soldats. Le goum de Laghouat lui-même ne s'était pas joint à la colonne de Sonis. Les Harrar avaient mis onze jours pour venir de la Haute Mina à Aïn el Orak, distance qu'une troupe d'infanterie parcourt en huit étapes ordinaires; cependant ils connaissaient le résultat d'Oum Debdeb et avaient reçu l'ordre d'arriver à Géryville à toute vitesse.

Quoi qu'il en soit, l'effet moral du combat d'Oum Debdeb, et de la razzia de notre goum fut immense chez les tribus marocaines; les chefs ennemis, aigris par la honteuse défaite qu'ils avaient essuyée se rejetaient de l'un à l'autre les torts de l'aventure. Le fils de Sidi Cheikh ben Taïeb, Si el Hadj el Arbi reprochait à Si Lala et à Si Kaddour ben Hamza leur prudence personnelle au moment de faire parler la poudre, leur refus de combat contre la colonne de Géryville qui les avait chassés ignominieusement de la ville sainte d'El Abiod Sidi Cheikh, en face des tombeaux de leurs ancêtres. Si Lala et Si Kaddour ben Hamza ripostaient que c'était la trahison de Si El Hadj El Arbi qui était la cause

laient des feux nombreux au sud du Djebel Touila des Makena. Nos troupes se portèrent à toute vitesse sur El Abiod Sidi Cheikh, où elles arrivèrent en trois jours ayant franchi dans cet espace de temps 140 kilomètres. L'ennemi surpris par une marche de nuit se dispersa devant nos forces, refusant le combat et couvrant ses trainards de sa cavalerie.

Pendant ce temps, Si Sliman ben Kaddour se portait rapidement sur l'oued Guir, où campaient les populations dissidentes : parti de Géryville dans la nuit du 28 au 29 janvier avec 200 hommes et son goum il surprenait le 5 février à El Morra les campements de Si Kaddour ben Hamza et de ses adhérents et, en l'absence de leurs contingents, il les razziait de la façon la plus complète. Il revint avec un butin considérable, 2.000 chameaux et de nombreux troupeaux de moutons.

En récompense de cet important coup de main, Si Sliman était nommé le 4 avril, agha de Géryville¹.

A partir de ce moment, toute tentative hostile sérieuse cessa. Nos tribus s'attendaient cependant à une revanche de la part des Oulad Sidi Cheikh ;

¹ Si Sliman, avec le titre d'agha, obtint un traitement annuel de 2.400 francs. Il avait sous sa dépendance directe les populations des Ksour de R'assoul, Méchéria, Brézina, El Abiod Sidi Cheikh, les Arbaouat, les Chellala et Bou Semr'oun.

Les autres tribus relevaient directement du Commandant supérieur.

elles étaient restées sous l'influence de la panique produite par l'invasion des forces insurrectionnelles.

Cette panique avait été assez considérable pour qu'aucun goum n'eût osé aller brûler une amorce même contre les trainards ennemis.

Le Makhzen n'avait songé qu'à fuir, l'ennemi n'avait jamais rencontré que les pantalons rouges de nos soldats. Le goum de Laghouat lui-même ne s'était pas joint à la colonne de Sonis. Les Harrar avaient mis onze jours pour venir de la Haute Mina à Aïn el Orak, distance qu'une troupe d'infanterie parcourt en huit étapes ordinaires ; cependant ils connaissaient le résultat d'Oum Debdeb et avaient reçu l'ordre d'arriver à Géryville à toute vitesse.

Quoi qu'il en soit, l'effet moral du combat d'Oum Debdeb, et de la razzia de notre goum fut immense chez les tribus marocaines ; les chefs ennemis, aigris par la honteuse défaite qu'ils avaient essuyée se rejetaient de l'un à l'autre les torts de l'aventure. Le fils de Sidi Cheikh ben Taïeb, Si el Hadj el Arbi reprochait à Si Lala et à Si Kaddour ben Hamza leur prudence personnelle au moment de faire parler la poudre, leur refus de combat contre la colonne de Géryville qui les avait chassés ignominieusement de la ville sainte d'El Abiod Sidi Cheikh, en face des tombeaux de leurs ancêtres. Si Lala et Si Kaddour ben Hamza ripostaient que c'était la trahison de Si El Hadj El Arbi qui était la cause

de leur fuite précipitée, car c'était lui qui nous avait prévenus, disaient-ils, de courir sus aux campements laissés sans défense. A ces récriminations, se joignaient l'anxiété de l'avenir et la crainte de représailles de notre part. De là, ces discussions qui amenèrent la séparation de Si El Hadj El Arbi et de son père avec Si Kaddour ben Hamza et Si Lala. Les vieilles haines de famille reprirent le dessus et chacun songea à se mettre en sûreté. Si Kaddour et Si Lala, après avoir réuni les débris de leurs douars pillés, se réfugièrent à l'ouest du Tafilalet; Sidi Cheikh ben Taïeb et son fils se rejetèrent au nord-ouest des immenses parcours des Beni Guil, tant pour se mettre à l'abri de nos coups que de ceux de Si Kaddour ben Hamza et de Si Lala.

La situation de Sidi Cheikh ben Taïeb et de Si El Hadj el Arbi était pleine d'anxiété; ils songèrent à négocier en désavouant la trahison insigne de Si El Hadj El Arbi et en nous accablant de protestations plus mensongères les unes que les autres¹.

Les tribus marocaines les plus exposées, consultées à ce sujet, se rangèrent à l'avis du chef des Zoua R'araba; des ouvertures furent faites et aboutirent à la convention d'Oglat-Sedra qui fut conclue le 23 juillet. On s'y engageait de part et d'autre à ne

¹ Il espérait également obtenir par notre intermédiaire l'élargissement de ses fils toujours retenus prisonniers à Fez.

plus accueillir les tentes qui viendraient à émigrer et à se tenir réciproquement au courant des faits pouvant intéresser la sécurité, comme les mouvements de Si Kaddour, laissant aux Hamian libre passage sur le territoire marocain pour poursuivre le marabout si l'occasion s'en présentait. On décidait en outre de se restituer mutuellement les animaux volés et de soumettre toutes les questions encore en litige à la décision de l'amel d'Oudjda et de l'autorité française. Le résultat le plus clair de cette convention fut que les Hamian, serviteurs religieux de Sidi Cheikh ben Taïeb, reprirent leurs campements du Sud et couvrirent la trouée de l'Antar. Leur présence dans ces parages créa une sécurité passagère sur les Hauts Plateaux.

Pendant la première quinzaine de janvier 1870 des bruits venus de l'Ouest imputaient à Sidi Cheikh ben Taïeb des propos qui témoignaient chez lui d'un certain état d'irritation. Il semblait qu'on dût s'attendre à le voir reprendre bientôt les hostilités.

De son côté, Si Kaddour ben Hamza se préparait, disait-on, à tenter un coup de main sur une de nos tribus fidèles, les Oulad Serour (Djemba).

Bientôt on acquit la certitude qu'une sérieuse incursion des contingents marocains auxquels devaient se joindre les rebelles qui avaient abandonné la cause de Si Kaddour ben Hamza se préparait activement, et avec des moyens d'action importants, à reprendre la campagne sur nos tribus soumises.

Il entra, disait-on, dans le projet de ces forces réunies de pousser jusque sur les Hauts Plateaux. Comme toujours, ces bandes ne semblaient pas douter du succès. Une expédition dans le Maroc fut décidée.

Le général de Wimpffen qui la commandait quittant Oran le 15 mars, la colonne fortement constituée prenait pour objectif l'Oued Guir, sur lequel s'étaient réfugiées celles de nos populations rebelles qui suivaient la fortune de Si Kaddour ould Hamza et du vieux Sidi Cheikh ben Taïeb, ou tout au moins de son fils, Si El Hadj El Arbi.

L'agha de Géryville, Si Sliman ben Kaddour, qui déjà nous avait rendu de bons services mais dont en réalité la proximité du commandement français gênait un peu les goûts autoritaires et ses dispositions à pressurer ses administrés, était nommé, le 28 juillet 1870, sur la proposition du général Chanzy, commandant la subdivision de Tlemcen, agha des Hamian. En agissant ainsi on espérait que placé dans le voisinage de la frontière marocaine, dont les tribus paraissaient déjà avoir oublié les leçons que leur avaient données récemment la colonne de Wimpffen, il serait beaucoup plus utile qu'à Géryville, qui n'était pas menacé et qui n'avait rien à redouter des incursions de l'ennemi.

Quelques jours avant (15 juillet) Sidi Cheikh ben Taïeb qu'on prétendait âgé de 90 ans, était mort à Figuig. Ce vieux chef des Oulad Sidi Cheikh

R'araba, dont la vie avait été agitée, et qui ne nous avait fait des offres de soumission que pour nous disposer à intervenir auprès du Sultan du Maroc pour qu'il lui rende ses fils, retenus en qualité d'otages, passa la plus grande partie de son existence sur le territoire marocain, toujours mêlé à des intrigues, tantôt donnant asile à nos rebelles et faisant cause commune avec eux, tantôt poussant les tribus de la frontière de l'Ouest sur nos populations soumises, toujours en un mot s'attachant à nous créer des embarras dans cette partie du Sahara.

A sa mort, le commandement des Zoua R'araba passa entre les mains de son fils Si Mâamar¹. Le nouvel ordre de choses était d'autant plus favorable à nos intérêts, dans cette partie du Sud algérien, que l'héritier de Sidi Cheikh ben Taïeb était, à ce moment, dans les meilleurs termes avec son cousin Si Sliman ben Kaddour, notre agha des Hamian.

Grâce aux bonnes relations qui existaient entre les deux cousins et à l'énergie de Si Sliman ben Kaddour nous pûmes traverser la triste période de notre guerre avec l'Allemagne, sans que la paix et la sécurité fussent sérieusement troublées dans le sud-ouest de la province d'Oran.

¹ Ce fut lui véritablement qui devint le chef actif des Zoua R'araba au détriment de son frère aîné Si El Hadj el Arbi, tué l'année suivante, à Oglat Sedra, dans un engagement contre Si Kaddour, en même temps que son autre frère Si Sliman, l'ancien prisonnier de Fez.

Quel qu'ait été le mobile qui dicta à Si Sliman ben Kaddour sa ligne de conduite dans ces circonstances difficiles pour nous, nous n'en devons pas moins reconnaître que la fermeté de son commandement nous a évité bien des embarras alors surtout qu'il nous eût été difficile pour ne pas dire impossible d'y parer ou d'y remédier.

Malheureusement les qualités de Si Sliman ben Kaddour, étaient gâtées par la cupidité, une rapacité extrêmes; on dut lui retirer son commandement¹ (19 décembre 1871). Il fut autorisé à se retirer dans la plaine de la M'léta.

Quant aux Zoua Cheraga, pendant toute cette période, ils avaient d'abord fait peu parler d'eux.

Dans le courant du mois de mars 1871, la nouvelle s'étant répandue que Si Kaddour ben Hamza faisait des offres de soumission à l'agha de la lacoubia Si Kaddour ould Adda, autorisé par le Général commandant la division d'Oran à se mettre en rapport avec le Marabout et à entamer avec lui des pourparlers en vue de sa soumission dont les conditions devaient être débattues contradictoirement entre les deux parties.

Si Kaddour ben Hamza avait accepté le rendez-vous demandé, et sa rencontre avec notre agent devait avoir lieu le 24 mars à Bon Guern à la pointe ouest du chott Chergui. Le chef des Oulad Sidi Cheikh Cheraga devait être accompagné, disait-

¹ Voir chap. IV.

on, de Si Sliman ben Kaddour. Il manqua au rendez-vous.

On ne tarda pas à reconnaître que Si Kaddour ould Hamza, cherchait à endormir notre vigilance et se moquait de nous; aussi ordre fut-il donné le 5 avril, à la colonne du lieutenant-colonel Renaud d'Avène des Méloizes, forte de 700 hommes d'infanterie, de 644 chevaux de cavalerie régulière et d'une section d'artillerie de se diriger sur les campements de Si Kaddour toujours établis au Kheneg El Hada sur la frontière marocaine, point de rassemblement de ses contingents, et de porter son camp de Sidi Djilali, chez les Beni Snouss aux puits de Magoura dans la tribu des Oulad en Nehar. Si Kaddour qui, sans doute, n'était pas prêt encore, n'avait point cessé de chercher à nous donner le change sur ses projets. En effet deux marabouts venus le 3 avril au camp de Sidi Djilali, assuraient que les intentions du chef de la branche aînée étaient des plus pacifiques, et ils promettaient de faire connaître le 6 ou le 7 au plus tard, la réponse définitive de Si Kaddour, aux propositions qui lui avaient été faites.

Les véritables intentions du Marabout furent bientôt connues.

Le 17 avril au matin, Si Kaddour ould Hamza, décidé à jeter le masque se mettait en marche à la tête de ses contingents. Informé de ce mouvement le colonel des Méloizes, commandant la colonne, se

lance à la poursuite de Si Kaddour et l'atteint non loin de Magoura. Nous ne décrivons pas les péripéties émouvantes de ce combat, dans lequel les contingents de Si Kaddour qui eut un cheval tué sous lui firent des pertes énormes.

Après cet échec, Si Kaddour avait repassé la frontière au Kheneg el Hada avec les débris de ses bandes et s'était provisoirement établi sur les eaux d'Oglat Sedra, chez les Beni Mathar du Maroc; il n'y resta pas longtemps et s'enfonça dans le Sud-Ouest.

Dans les premiers jours de juin, Si Kaddour, revenu chez les Beni Guil, multipliait ses démarches auprès d'eux pour les décider à reprendre les armes et à tenter quelque aventure sur nos tribus de l'Ouest.

Mais ils rejetèrent les propositions de Si Kaddour qui, faute d'alliés, se vit obligé de remettre à des temps plus heureux l'agression qu'il avait méditée.

Le 3 juillet, un djich de 300 chevaux commandé par Si Lala, tombait sur deux douars des Beni Ouassin, du cercle de Lalla Mar'nia, campés près de la frontière et les razziait. Le goum, aidé des spahis du poste, se mit à la poursuite des pillards et leur reprit quelques bestiaux.

A la même époque Si Zoubir, frère de Si Lala, était chez les Beni Isguen (M'zab) et se montrait disposé, affirmait-on, à entrer en pourparlers avec nous et à nous faire sa soumission.

Quant à Si Kaddour ould Hamza, il s'était peu à peu rapproché de notre frontière.

Dans le courant de juillet il était venu établir ses campements à El Meridja, chez les Beni Mathar (du Maroc). Si Maâmar ben Cheikh qui avait refusé de se joindre à lui, était campé à Oglat Sedra au sud du premier de ces points.

Si Kaddour n'avait pas pardonné à son cousin Si Maâmar ben Cheikh de n'avoir point répondu à son appel lorsqu'il lui avait demandé son concours pour envahir notre territoire. Pour se venger de ce qu'il appelait son abandon, Si Kaddour surprenait ses campements le 3 août à Oglat Sedra et lui infligeait des pertes très sérieuses. Deux des frères de Si Maâmar, El Hadj El Arbi et Si Sliman ben Cheikh furent tués dans cette journée.

A dater de ce jour, Si Maâmar devint l'ennemi mortel de son cousin Si Kaddour. Aussi sollicita-t-il de l'autorité française la faveur d'amener, sur notre territoire, sa famille et ses adhérents, et de les installer au milieu de nos tribus. Cette autorisation lui fut accordée. Il nous avait demandé en outre l'autorisation de joindre ses goums aux nôtres lorsque l'occasion se présenterait de combattre Si Kaddour. Nous verrons plus loin qu'il ne la laissa pas échapper.

Si Kaddour, qui n'avait pas abandonné ses projets d'incursion, avait quitté Meridja pour reprendre dans le courant d'octobre ses campements d'Oglat Sedra, d'où il cherchait à ramener les Beni Guil à sa

cause. Quelques jours après, il se rapprochait de notre frontière de l'Ouest, pour faciliter la défection des Hamian qui fuyaient les exactions de Si Sliman ben Kaddour et pour profiter des renforts et des renseignements que lui apporteraient ces fractions.

La jonction achevée, Si Kaddour se porte rapidement vers le chott R'arbi qu'il prolonge au sud, passe audacieusement dans la nuit du 10 au 11 novembre, entre les deux colonnes qui étaient parties d'El Aricha et de Daya pour arrêter le mouvement de défection des Hamian et qui tenaient le détroit formé par les deux chotts, il poussa ensuite dans le Nord jusqu'à Ras en Nouala, à 30 kilomètres au sud d'El Haçaïba (Magenta) et jusqu'au puits de Marhoun, à 45 kilomètres au sud-ouest de Saïda. razzie sur son chemin les Beni Mathar du cercle de Daya et les Hamian de Si Sliman ben Kaddour. Il repasse le chott Chergni, au Kreïder dans la journée du 13, et reprend en toute hâte avec le produit de son audacieuse expédition le chemin de ses campements du sud-ouest.

Si Kaddour était campé dans les premiers jours de décembre à Kheroua, au sud-ouest d'El Abiod Sidi Cheikh, avec des forces que des renseignements évidemment exagérés portaient au chiffre de 1.600 cavaliers et 2.000 fantassins. De son campement, il lançait des coureurs sur celles de nos tribus les plus voisines. Il venait d'envoyer au Gourara une colonne de ravitaillement qu'il avait dû faire escor-

ter par une grande partie de ses forces; par suite ses campements se trouvaient à peu près dégarnis de défenseurs. Aussi, semblait-il que le moment fut, on ne peut plus favorable, pour essayer contre lui un mouvement d'ensemble qui serait exécuté par nos contingents indigènes, soutenus par nos colonnes mobiles. Ce fut, en effet, la combinaison adoptée, et les préparatifs, poussés activement, permirent de mettre nos colonnes en mouvement sous peu de jours.

L'expédition ayant été décidée, nos goums appuyés à distance par les colonnes mobiles de Daya, Sebdou, Géryville et Laghouat, furent lancés dans la direction des campements de Si Kaddour, qu'ils attaquaient le 23 décembre dans les environs d'El Mengoub, non loin du champ du combat où avait été tué son frère Si Mohammed ould Hamza, le 4 février 1865; après une heure de combat, ils mettaient les contingents ennemis en pleine déroute après leur avoir tué environ 150 cavaliers.

Un butin considérable tomba entre les mains de nos gens, ainsi que deux drapeaux et le cachet de Si Kaddour qui, blessé, s'échappa à grand peine et presque seul. Si Lala avait reçu également une blessure, mais elle ne présentait aucun caractère de gravité.

Le lieutenant-colonel Gand qui continuait à appuyer nos goums avec sa colonne, arrivait le 25 décembre à El Mengoub où il recevait la soumis-

sion d'un grand nombre de fractions de tribus qui marchaient avec Si Kaddour et qui avaient sollicité l'aman.

L'Agha Kaddour ould Adda avait continué avec ses gours la poursuite et atteignait les populations qui suivaient la fortune de Si Kaddour beu Hamza; il parvenait à les cerner et à les pousser vers la colonne.

La femme de Si Kaddour et deux de ses fils, Hamza et Mohammed, étaient parmi les prisonniers.

Les douars rebelles tombés entre les mains de Kaddour ould Adda, formaient environ 1.200 tentes. Si Kaddour ould Hamza et Si Lala s'étaient enfuis avec quelques cavaliers seulement et dans le plus grand dénûment. Le premier, abandonné par la majeure partie de ses partisans, se retira près de Tabelkoza.

Si Maâmar ben Cheikh avait pris avec ses contingents une part très active au combat d'El Mengoub du 23 décembre 1871. Sa vengeance était satisfaite. N'ayant plus rien à redouter, de quelque temps du moins, des entreprises de son consin, lequel avait été poussé dans l'extrême Sud et abandonné de ses adhérents, Si Maâmar exprima, au retour de cette expédition, le désir de reprendre le chemin du Maroc, avec ses contingents; mais ces derniers appartenaient à des familles algériennes en défection depuis 1849 et 1864, et le Gouvernement ne pouvait accueillir favorablement la demande du chef de la

branche cadette. Mécontent de la décision de l'autorité française, il se retirait au Maroc en nous accusant d'ingratitude, bien que nous n'ignorions pas que c'était l'envie seule de se venger de Si Kaddour qui l'avait fait notre allié; Si Maâmar redevenait notre ennemi.

Le mouvement de concentration sur Géryville des tentes tombées entre nos mains à la journée d'El Mengoub s'effectua lentement.

Les tribus qui avaient fait défection en 1864 et plus tard, et qui jusqu'ici, avaient suivi la fortune des Oulad Hamza, rentrèrent peu à peu sur leurs territoires.

Ces fractions étaient dans un état de misère qui, certainement, n'a pas été sans peser fortement sur leur détermination de rentrer dans leur pays.

Quant à la famille de Si Kaddour ben Hamza et aux Oulad Sidi Cheikh Cheraga, ils furent internés dans le cercle de Mascara. Les Zoua R'araba faits prisonniers à Mengoub furent envoyés: les uns dans le bach aghalik de Frenda, les autres dans la province de Constantine. Des négociations furent entamées avec les Oulad Sidi Cheikh Cheraga, pendant les derniers mois de l'année 1872. Leurs délégués, sous la direction de Si Eddin ould Hamza, le frère cadet de Si Kaddour, se présentèrent à Alger le 4 janvier 1873.

Ils venaient d'Oran, où le Général Osmont, commandant la Division d'Oran, leur avait notifié les conditions d'aman imposées aux membres de la

famille ainsi qu'à leurs adhérents. Ils retournèrent à Metlili pour les faire connaître aux intéressés. Un délai de trois mois leur avait été accordé pour prendre une décision. A l'expiration de ce délai, Si Eddin adressait au Gouverneur général une lettre dans laquelle il l'informait, à la date du 21 mai, que ses parents n'avaient pas encore pris de décision relativement à leur soumission, mais que lui persistait pour son propre compte dans l'intention qu'il avait manifestée. Une lettre d'aman lui fut adressée pour lui permettre d'effectuer son retour sur notre territoire; il n'en profita point.

Ainsi qu'on l'a vu, Si Sliman ben Kaddour après l'affaire de Mengoub avait été autorisé à fixer sa résidence dans la plaine de la M'léta.

Il était facile de prévoir que lui, saharien, ne supporterait pas longtemps cette existence inactive et incolore, cet emprisonnement dans les montagnes du Tell, qu'il s'était imposé avec l'arrière-pensée évidente d'y attendre des jours meilleurs; son goût, ses aptitudes pour le commandement absolu, pour les aventures de guerre, devaient le rappeler irrésistiblement à la première occasion, dans la région des oasis.

Dans la nuit du 11 au 12 avril 1873, il abandonnait ses campements et disparaissait avec sa femme, ses enfants et les membres de la famille de Si Maâmar, son cousin, qui campait avec lui. Il s'était dirigé sur le Maroc.

Le 11 mars 1874, Si Sliman ben Kaddour, qui n'avait point encore donné signe de vie depuis qu'il s'était enfui de la M'léta, tomba tout à coup et comme la foudre sur nos tribus campées, sans se garder, aux environs de l'oned Chéria, au sud de Géryville, il les razzie et s'enfuit rapidement dans l'Ouest en poussant devant lui les troupeaux et le butin qu'il avait capturés. Encouragé par le succès, Si Sliman voulut recommencer une expédition qui lui avait coûté si peu d'efforts. Le 13 juin, il fond à la tête des insonnis qu'il a réunis sur la frontière marocaine, sur des douars des Trafi campés sur les bords du chott Chergni et il fait là un butin considérable. Mais nos gens lancés à sa poursuite l'atteignent à Nefich, au sud du Djebel-el-Mallah, où s'engage un combat des plus acharnés. Si Maâmar ben Cheikh, le chef des Zoua R'araba, qui était redevenu notre ennemi, y est tué, ainsi que 37 cavaliers des rebelles. Si Sliman est blessé, son drapeau est pris, son cousin est entre nos mains. Le reste des bandes de notre ex-agma est dispersé dans la montagne et tous les troupeaux enlevés aux Trafi sont ramenés. Ce succès nous coûtait la vie de Djedid ben Zian, caïd des caïds des Trafi, et de El Arbi ben Kaddour, caïd des Derraga Cheraga.

Si Allal ben Cheikh ben Taïeb, né en 1862, devint par la mort de son frère Si Maâmar, le chef de la branche cadette des Oulad Sidi Cheikh, sous la tutelle effective de son cousin Si Sliman, le

chef réel des Zoua R'araba. Si el Hadj Abdesselam El Ouazzani, chef de l'ordre de Moulai Taïeb, s'était chargé, d'accord avec l'autorité française et le Gouvernement marocain, de la mission assez délicate de persuader aux Oulad Sidi Cheikh qui étaient restés fidèles au drapeau de Si Sliman ben Kaddour, de consentir à leur internement sur le territoire marocain. Après des pourparlers et des hésitations Si Sliman finit cependant par se laisser convaincre et cédant au conseil que lui donnait Si El Hadj Abdesselam, il se rendit dans le courant de l'année 1876 auprès du Sultan, qu'il assura de sa soumission à ses ordres et de son intention bien arrêtée de ne tenter à l'avenir aucune entreprise contre les tribus des territoires algériens. Le Gouvernement marocain fixa à Si Sliman la ville de Meknès pour résidence; plus tard il était autorisé à établir ses campements dans les environs de Fez.

Au commencement de 1878, le jeune Si Hamza ould bou Bekeur, qui vivait auprès de son oncle Si Kaddour ould Hamza, se brouilla avec ses parents, à la suite, sans doute, de quelque froissement d'amour-propre ¹.

La situation s'aggrava au point que le jeune Hamza en arriva à rompre avec Si Kaddour, dont il quitta furtivement les campements pour se rapprocher de nous. Il espérait que l'autorité française lui tiendrait

¹ En octobre 1885 Si Hamza ould bou Bekeur a failli se séparer de son oncle Si Eddin à la suite d'une querelle survenue entre eux à propos de dix moutons offerts à Si Hamza.

compte de cette démarche toute spontanée et qu'il serait plus heureux que ses oncles dans ses offres de soumission; il se présentait en effet à Géryville le 15 février 1878 et nous demandait l'aman. Le Commandant supérieur le dirigeait sur Mascara et lui remettait une lettre de présentation pour le Général commandant la subdivision. Pour démontrer qu'il n'était point compromis et qu'il ne pouvait être confondu avec les chefs de l'insurrection, ses parents, il alléguait qu'il n'était âgé que de cinq ans quand se produisirent les événements de 1864; il ajoutait qu'il ne pouvait donc être rendu responsable des faits accomplis pendant son enfance et même plus tard, puisque c'était son oncle, Si Kaddour, qui s'était emparé du pouvoir et qui persistait à le détenir à son préjudice. S'il venait à nous, ajoutait-il, c'est qu'il avait été séduit par la bienveillance et la générosité de l'autorité française, à laquelle il se livrait avec confiance et sans arrière-pensée, se résignant d'avance aux destinées qu'elle voudrait bien lui faire et se soumettant d'avance aux conditions qu'elle croirait devoir lui opposer.

On ne laissait pas ignorer au jeune marabout qu'il lui fallait renoncer à habiter Géryville, et qu'il ne pourrait, de quelque temps du moins, être investi d'un commandement dans notre Sahara.

Il est clair, pour qui connaît le désir de « heurma » ¹

¹ Honneurs, considération.

de Si Hamza, que ces dispositions de l'autorité à son égard ne durent être que médiocrement de son goût; néanmoins, il ne laissa rien voir du mécontentement qu'il en éprouvait. Quand au bout de quelques mois, Si Hamza s'aperçut qu'on ne voulait rien faire pour lui et qu'on ne paraissait lui savoir aucun gré de l'acte de soumission auquel il s'était décidé, il ne songea plus qu'à regagner le pays où il avait laissé sa famille et ses serviteurs.

Il demanda l'autorisation de faire une tournée parmi les tribus du cercle de Géryville pour y recueillir, de la générosité des Khoddam de son saint ancêtre, quelques dons en argent dont il avait le plus pressant besoin: en effet, à Mascara, il vivait exclusivement des libéralités du « Baïlik »¹ qui ne suffisaient pas à satisfaire ses goûts de luxe et de dépense.

Sa demande ayant été agréée, le jeune Hamza vint à Géryville. Après avoir fait quelques tournées chez ses serviteurs religieux du cercle, il sollicita l'autorisation d'aller faire ses dévotions à El Abiod Sidi Cheikh.

Cette autorisation fut accordée par M. le Général commandant la subdivision. Si Hamza partit le 4 novembre 1878, avec le Commandant supérieur de Géryville qui se rendait à El Abiod pour assister aux réunions des caravanes partant pour le Gourara.

¹ Gouvernement.

On arriva à El Abiod le 6; Bou Amama, le futur chef de l'insurrection de 1881, s'y trouvait.

Le 8 novembre, Si Hamza, après avoir demandé et obtenu l'autorisation d'aller coucher chez Bou Allam bel Hadj, ancien caïd des Oulad Abdelkerim, qui avait marié sa mère au jeune marabout un mois auparavant, Si Hamza, disons-nous, prenait la fuite et regagnait en toute hâte les campements de Si Kaddour sur l'oued Guir.

D'après l'enquête faite à Géryville, la fuite de Si Hamza, aurait été le résultat d'un complot ourdi par ses serviteurs immédiats: Si Hamza ben Douina, les nègres Abdallah et Belkheir, le marabout Bou Amama, le bouab de la Koubba d'El Abiod, Eddin ben Sliman et le domestique du jeune marabout, Miloud ben Abderrahman dit Sakka.

Dans le rapport qu'il établit à cette occasion, le capitaine Créput, commandant supérieur de Géryville, après avoir relaté les conditions dans lesquelles avait eu lieu la fuite de Si Hamza exposa ainsi les motifs qui d'après lui avaient déterminé le départ du jeune marabout:

« Les causes probables du départ de Si Hamza » sont complexes: on peut attribuer la résolution » du jeune marabout à l'ennui que devait lui faire » éprouver la perspective d'un internement dans » le Tell, après avoir joui d'une liberté relative » de plusieurs mois, liberté accompagnée de toutes » les jouissances d'amour-propre qu'il eût pu

» souhaiter même en occupant une des plus hautes
» positions dans le pays.

» Cette perspective se compliquait, paraît-il, de
» réclamations pour une dizaine de mille francs
» de dettes, qu'il aurait eu le temps de contracter
» pendant son séjour à Mascara.

» Il éprouvait un violent chagrin d'être séparé des
» siens, de son jeune frère surtout; ainsi, le jour de
» l'Aïd, après la fin du Ramadan, il aurait été pris
» d'une si grande tristesse au souvenir d'un éloi-
» gnement dont il ne pouvait prévoir la fin, qu'il
» n'aurait pu rien manger, au dire de plusieurs
» témoins oculaires.

» Aux considérations qui précèdent, on peut ajouter
» aussi les suggestions intéressées des gens qui
» devaient voir d'un œil jaloux la venue d'un jeune
» Marabout dans le pays, et l'accueil que lui avait fait
» une partie de la population, toutes choses d'ailleurs
» qui pouvaient se traduire pour eux par une dimi-
» nution sensible dans le chiffre de leurs revenus,
» c'est-à-dire des offrandes religieuses des serviteurs
» de Sidi Cheikh. Je veux parler des Zoua Cheraga
» qui habitent le ksar Chergui d'El Abiod Sidi
» Cheikh.

» Enfin, l'on peut admettre aussi que le jeune
» Marabout, trompant dès le premier jour notre bonne
» foi, n'est venu sur notre territoire qu'en qualité
» d'espion, envoyé par ses oncles, pour reconnaître et
» compter leurs serviteurs, et prendre *de visu*, surtout

» dans le cercle de Géryville, des renseignements de
» toute nature pouvant favoriser l'accomplissement
» de projets futurs. Dans ce cas, sa fuite était iné-
» vitable, et, sa mission remplie, il ne s'agissait plus
» pour Si Hamza que de trouver l'occasion
» d'accomplir son dessein dans les meilleures condi-
» tions de sécurité possible.

» Le voyage d'El Abiod devait lui en fournir les
» moyens, et nous avons vu comment il a su les
» mettre à profit.

» Toutefois jusqu'à présent nous ne pouvons faire
» que des conjectures plus ou moins fondées sur
» un départ dont la cause véritable nous échappe
» encore, et que nos serviteurs les plus autorisés
» sont également incapables d'expliquer d'une manière
» satisfaisante.

» A mon avis, les causes du départ de Si Hamza
» sont complexes, et elles tiennent à la fois des
» mobiles que nous venons d'énumérer ».

Parmi les gens qui paraissent avoir joué un rôle
sérieux dans la fuite de Si Hamza ould bou Bekeur,
nous avons cité Hamza ben Douina¹. Ce personnage
était récemment encore le Khalifa de l'agha Si
Eddin ben Hamza, il est le frère de Cheikh ben
Douina qui a été interné en Corse; c'est aussi le
frère utérin de Bou Hafs ben Kaddour, ex-caïd

¹ Hamza ben Douina est actuellement caïd de la tribu d'El Abiod Sidi Cheikh. Ses fonctions auprès de l'agha sont occupées par le fils aîné de celui-ci, Si Ahmed.

du Rezeïgat et de Mohammed ben Kaddour, caïd des Oulad Sidi Cheikh Cheraga.

Le capitaine Créput, dans le rapport dont nous venons de donner un extrait, dit à propos de Hamza ben Douina :

» Avant le départ de Si Hamza pour El Abiod, il avait été question d'envoyer sur l'oned Guir le nègre Abdallah, porteur de lettres pour la famille du Marabout, et un certain nombre de tentes qui devaient venir le rejoindre.

» Cet individu devait partir d'El Abiod le 8, en même temps que la caravane. Au moment où j'allais monter à cheval aux Arbaouat, Si Hamza ben Douina me demanda d'accompagner le nègre Abdallah, afin d'activer l'arrivée des tentes du jeune Marabout. J'autorisai avec plaisir le départ qui éloignait pour quelque temps du moins de Si Hamza un homme dont les allures ne me plaisaient point et qu'à tort ou à raison je considérais comme un mauvais conseiller, exerçant sur l'esprit du jeune homme la plus fâcheuse influence.

» Ce départ ayant été décidé en présence même de Si Hamza, celui-ci me demanda de différer de quelques instants son départ pour écrire une lettre à sa famille, il me rejoignit sur le chemin des Arbaouat.

» Le soir je fus fort étonné de voir revenir dans ce Ksar, le nègre Abdallah et Si Hamza ben

» Douina qui me raconta que les gens d'El Abiod n'avait pu se mettre d'accord au sujet du partage des ziaras que leur avait valu le passage de la caravane sous leurs murs.

» Voici comment je m'explique aujourd'hui ce fait : Si Hamza ouïd bou Bekenr, ayant témoigné quelque hésitation à partir, son conseiller et confident, ben Douina, l'aurait menacé de l'abandonner et de retourner seul sur l'oned Guir. Cette menace avait produit son effet, et c'est à ce moment que le départ a dû être arrêté, ainsi que toutes les dispositions qui devaient nous en dissimuler la connaissance aussi longtemps que possible. »

Dans un autre rapport adressé le 24 décembre 1878 à la subdivision, le commandant de Condé, Commandant supérieur par intérim, s'exprime ainsi :

« Après la lecture du rapport établi par M. le capitaine Créput, j'ai cherché, sans vouloir établir une contre-enquête, à me former une opinion sur les faits accomplis et à déterminer, aussi exactement que possible, la part de responsabilité qui incombe à chacun.

« Je ne me suis pas arrêté à l'examen des conditions dans lesquelles le Marabout a quitté Géryville; je n'ai pas discuté l'opportunité ou la non-opportunité de son voyage à El Abiod Sidi Cheikh; je n'ai pas étudié les circonstances qui ont entouré ce voyage;

» ces questions ont été entièrement traitées par M.
» le capitaine Créput dans son rapport.

» Je me suis borné tout d'abord à rechercher
» quelles ont pu être les causes du départ de Si
» Hamza.

» Après les nombreuses affirmations qui lui garan-
» tissaient liberté complète chez nous et entière
» facilité de retour auprès des siens dès qu'il en
» témoignerait le désir, après toutes les prévenances
» dont on l'avait entouré, après toute la latitude
» qu'on lui avait laissée de parcourir les différentes
» tribus de notre territoire, on a lieu de s'étonner,
» d'être profondément surpris que le Marabout se
» soit esquivé dans les conditions que nous connais-
» sons.

» En quittant Géryville pour se rendre à El Abiod
» Sidi Cheikh, Si Hamza, de qui les bagages se com-
» posaient de trois caisses, chacune du volume d'une
» cantine, laissait dans différentes tribus du Cercle
» un nombre relativement considérable de moutons
» ou chameaux qui lui avaient été offerts et qui sont
» encore entre les mains des donateurs. Le détail qui
» a pu en être relevé et qui n'est sans doute pas
» complet, figure sur l'état ci-joint. Ces ziaras
» évaluées en argent atteignent la somme approxi-
» mative de vingt mille francs.

» Si, en quittant Géryville, le Marabout avait
» conçu le projet, ou même s'il avait eu quelque
» intention de ne pas revenir, n'aurait-il pas préala-

» blement réalisé cette somme en tout ou en partie?
» Cela paraît difficile à ne pas croire.

» Je ne pense donc pas que le plan de départ de
» Si Hamza ait été réalisé par lui à Géryville même.
» M. le capitaine Créput signale, il est vrai, dans
» son rapport, que dès avant son départ de ce poste,
» le Marabout avait paru en proie à une grande
» tristesse, et que le jour de l'Aïd Sérir (dernier jour
» du Ramadan) le chagrin qu'il éprouvait de se
» sentir loin des siens était assez profond pour avoir
» tous les caractères d'une maladie; mais faudrait-il
» conclure de là, qu'en raison de son état moral, il a
» quitté Géryville sans esprit de retour? Ne peut-
» on supposer que cette disposition d'esprit a sim-
» plement facilité la tâche de ceux qui souhaitaient
» son départ pour l'oued Guir, et qui ne cherchaient
» qu'à le provoquer? Il est certain que depuis
» longtemps la famille de Sidi Hamza faisait tous ses
» efforts pour le décider à revenir. Elle a dû, dans
» ce but, employer l'influence des serviteurs qui
» l'accompagnaient: Si Hamza ben Douina, Bel
» Kheir, Abdallah.

» D'autre part nous connaissons l'impression pro-
» duite sur M. le capitaine Créput, par la manière
» d'être du Marabout de Moghrar¹ dans l'entrevue
» d'El Abiod, manière d'être qui donnait à penser
» que ce Mekkadem ne négligerait rien pour éloigner

¹ Bou Amama.

» de nous le chef religieux que nous accueillions si
» favorablement.

» Il me paraît indubitable que les gens de Si
» Hamza, secondés par le Marabout de Moghrar, par
» les Abid de la zonia d'El Abiod, par les indigènes
» du Ksar (Chergui enfin, ont dû profiter de la
» présence de leur maître à El Abiod pour faire agir
» sur son imagination tous les ressorts du fanatisme
» religieux et du sentiment de la famille, et qu'en
» évoquant dans son esprit les faits se rattachant à
» la fin tragique de son père et de son grand-père,
» ils ont amené ce jeune homme à prendre une
» détermination qu'il n'eût peut-être pas prise dans
» un autre milieu ».

Dans les premiers jours de 1879, Si Eddin ould Hamza qui n'avait pas profité de la lettre d'aman qu'il avait sollicitée, en 1873, et son neveu, Si Hamza ould bou Bekeur, organisent avec les Zona Cheraga et les Doui Menia, une harka de la force d'une centaine de cavaliers et de trois cents fantassins à mehara et se mettent en mouvement avec Brézina pour objectif. Leur marche est si habilement dissimulée depuis les Beni-Goumi. leur point de départ, qu'ils réussissent à surprendre et à razzier le 17 décembre, aux environs de Brézina un millier de chameaux appartenant aux cavaliers du Makhzeu des Derraga et aux Oulad Ziad. Il faut dire que ceux-ci, malgré les ordres donnés par l'autorité locale, avaient laissé descendre leurs chameaux au

sud et à proximité de Brézina, négligeant de se couvrir et de prendre les précautions les plus élémentaires.

Parmi les chameaux enlevés s'en trouvaient aussi appartenant au caïd et à des gens de Brézina et à des Châamba campés près de ce point.

A la fin de janvier 1880 le bruit d'une prochaine incursion, que voudrait tenter Si Kaddour ould Hamza, avait pris une certaine consistance. D'après des renseignements qui semblaient présenter quelque précision, ce personnage avait réuni d'importants contingents aux environs de Kerzaz, sur l'oued Saouira ; on ajoutait qu'il se proposait, avec le concours des Beraber, de pénétrer sur notre territoire par deux points différents. Mais soit en raison de l'interdiction faite aux tribus de la frontière du Maroc, par le Sultan Moulay El Hassan, soit à cause du manque de ressources et de la perte de l'influence des chefs de l'insurrection, de Si Kaddour en particulier, si maltraité à l'affaire d'El Mengoub, il ne fut pas donné suite aux projets d'incursion qu'on lui avait prêtés, et l'année 1880 se termina dans un état parfait de paix.

La situation du personnel dissident au 1^{er} janvier 1881 était la suivante :

Si Kaddour, son frère Si Eddin et leur neveu Si Hamza, étaient tous campés dans les environs d'Igli.

Pendant la dernière période de troubles dont nous

venons de tracer l'histoire à grands traits, Si Kaddour et Si Eddin n'avaient pas fait d'offres sérieuses de soumission. Le premier, nous l'avons vu, nous avait tenrés lorsque l'agha Kaddour ould Adda s'était entremis, pour nous le ramener.

Quant à Si Eddin, nous nous rappelons que sur sa demande il lui avait été envoyé une lettre d'aman dont il s'était dispensé de profiter. Il n'avait à son actif de guerre que la razzia exécutée le 17 décembre 1879 de concert avec son neveu Si Hamza sur les chameaux du Makhzen des Derraga.

Si Lala était aussi campé avec ses neveux chez les Doui Menia. Ce personnage a été jusqu'à ces dernières années l'individualité la plus marquante des Oulad Sidi Cheikh; instigateur de la révolte de 1864, homme de guerre d'une certaine valeur et d'une rare audace, nous l'avons toujours trouvé devant nous dans les combats que nous avons livrés dans le Sud algérien pendant ces vingt dernières années. Il a exécuté, sur notre territoire et jusque dans le Tell, des pointes d'une témérité inouïe et les hardies et sanglantes journées de Sidi Ali ben Ioub, de Hassi ben Hattab, et d'Aïn el Beïda en 1864, sont là pour attester que nous avons en Si Lala, un adversaire qui n'était pas, certes, à mépriser.

Quant à Si Zoubir ould bou Bekeur, le frère de Si Lala, il est mort au Gourara en 1879. Il n'avait pris qu'une part sans importance aux faits insurrectionnels.

Quelques tentes seulement des Oulad Sidi Cheikh Cheraga étaient rentrées sur notre territoire après avoir obtenu l'aman. Les fractions de cette tribu, qui étaient restées campées avec les marabouts, étaient celles des Oulad Sidi El Arbi, fractions dont sont originaires Si Kaddour, Si Eddin, Si Hamza et les Oulad Sidi Lazr'em.

Pour ce qui est des Zoua R'araba, ou de la branche cadette, dont quelques-uns étaient tombés entre nos mains à la journée d'El Mengoub (23 décembre 1871) ils avaient été internés les uns dans le Bach-Aghalik de Frenda, les autres dans la province de Constantine. Ces tentes avaient été rapatriées en 1878, sur le désir qui en avait été exprimé par le Gouvernement marocain; quelques-unes sur leur demande avaient été autorisées à habiter les Ksour du Cercle de Géryville où elles avaient des jardins.

Les Oulad Sidi Cheikh de l'Ouest, rentrées sur le territoire Marocain, campaient dans le sud de l'amalat d'Oudjda.

Quelques-uns d'entre eux ont rejoint Si Allal, le cinquième fils de Sidi Cheikh ben Taïeb et le chef nominal de la branche cadette.

Si Sliman ben Kaddour, s'est rendu sur les conseils d'El Hadj Abd es Salem El Ouazzani, le chef de l'ordre de Moulaï Taïeb, auprès du Sultan du Maroc qui lui a assigné la ville de Meknès pour résidence.

Jusqu'au mois d'avril la situation politique du Sud

parut satisfaisante. Rien en apparence dans l'attitude générale de nos tribus ne faisait prévoir l'insurrection qui allait éclater tout d'un coup et avoir pour prélude le lâche assassinat d'un officier du bureau arabe de Géryville et de deux spahis de son escorte. Seuls les agissements du marabout de Moghrar portaient ombrage à l'autorité française qui cherchait le moyen de se débarrasser de cette personnalité naissante dont l'influence commençait à se faire sentir parmi nos nomades et surtout chez les Hamian Djemba.

Les Oulad Sidi Cheikh étant restés à peu près étrangers à la rébellion, nous ne suivrons pas Bon Amama dans ses marches et contre-marches. Disons toutefois que les Zoua ont suivi avec beaucoup d'intérêt les péripéties de la lutte engagée entre nous et le Marabout de Moghrar.

Prévoyant, sans doute, qu'elle aurait pour résultat d'amener à leur portée les populations dissidentes, ils entrèrent de bonne heure en pourparlers avec elles et n'épargnèrent pas les promesses pour les attirer à eux. Si Kaddour ben Hamza, réduit à une centaine de tentes appartenant aux Zoua R'araba et à quelques tentes des Oulad Ziad, émigrées depuis l'insurrection de 1864, ne pouvait que se féliciter du coup de fortune qui lui donnait l'espoir de ressaisir son ancienne action sur les tentes englobées autrefois dans le commandement de ses pères.

Si Allal ould Sidi Cheikh ben Taïeb, le chef de la branche cadette, était effacé par Si Sliman ben

Kaddour qui avait réussi à s'échapper de Meknès, et était venu s'installer au milieu des tribus marocaines voisines de notre frontière, où il s'était constitué un entourage assez nombreux. Son activité, sa bravoure, ses coups de main heureux et surtout sa réputation de générosité, semblaient devoir lui donner l'avantage sur son rival, Kaddour ben Hamza, dans les prétentions qu'ils s'efforçaient d'exercer l'un et l'autre sur la possession des campements des Trafi, qui formaient le gros des forces des rebelles.

Toutefois ces nomades ne paraissaient pas témoigner grand empressement à obéir aux invitations insinuantes des deux marabouts. Les Lar'ouat du Ksel et Oulad Ziad, connus pour leur dévouement aux Zoua Cheraga, manifestèrent les premiers leur intention bien arrêtée de rejoindre Kaddour ben Hamza, mais ils ne purent mettre de suite leur projet à exécution : il fallait traverser le pays des Doui Menia et ceux-ci refusaient le passage. Le marabout vint au-devant d'eux et leur apporta des grains qu'ils échangèrent contre des troupeaux. Vers le 15 septembre, Si Sliman ben Kaddour avait réussi à réunir autour de lui les Rezaïna, les Oulad Abdelkerim, le douar Oulad bou Azza de la tribu des Akerma, un douar des Oulad Serour, les Harrar de Freuda, et les Oulad Taleb Cheikh, sous la promesse qu'il s'emploierait pour obtenir leur rapatriement, promesses que ce groupe de dissidents pouvait croire sincères, puisqu'en ce moment, le

marabout était en relations avec l'autorité française. Mais ils reconnurent bientôt qu'ils avaient été abusés; les Harrar ne parvinrent à le quitter qu'après avoir sacrifié à peu près tout ce qu'ils possédaient. Les autres se gardèrent bien de les suivre.

Néanmoins le caïd des Derraga R'araba, l'ex-caïd El Hadj Hamza, le caïd des Oulad Maallah et celui des Oulad Abdelkerim, parvinrent à s'échapper en abandonnant leur famille et leurs troupeaux.

Les autres Trafi allèrent s'installer à Aïn Chaïr où vint les rejoindre Bou Amama; ils espéraient pouvoir s'approvisionner de grains sur ce point; mais ils ne tardèrent pas à éprouver les effets des inimitiés qui existaient de date ancienne entre eux et les Beni Guil. Ils eurent avec ces tribus marocaines une rencontre très meurtrière, à la suite de laquelle ils résolurent d'aller trouver Kaddour ben Hamza. Leur voyage fut protégé par les Beraber et par les Doui Menia à qui ils payèrent le droit de passage.

Bien entendu il n'y avait rien de fixe dans ces trois groupes; les fractions qui les composaient changeaient à chaque instant, suivant le plus ou moins d'accord qui régnait entre elles. Ces fluctuations indiquaient assez le manque d'entente et de cohésion des adhérents de Bou Amama dont le prestige diminuait de jour en jour; il ne pouvait plus se faire écouter de ceux qui avaient naguère

soutenu sa cause avec tant d'enthousiasme. Il éprouvait le retour des choses humaines en subissant les effets de cette mobilité du caractère arabe qui lui avait été si favorable. Ses relations avec Si Kaddour ben Hamza et Si Slinan laissaient à désirer: quelle pouvait être l'attitude de l'obscur marabout en présence des chefs orgueilleux des Zona? Il nourrissait d'ailleurs contre eux un ressentiment qu'il ne se donnait pas la peine de cacher. Il n'avait pas oublié qu'ils l'avaient abandonné à ses propres forces dans l'entreprise qu'il avait conduite pour la glorification de la vraie religion. Ceux-ci de leur côté, n'avaient pas vu sans jalousie le rôle qu'avait joué dans ces événements un homme qu'ils regardaient comme leur étant bien inférieur. Malgré ces causes de dissentiment, il y eut rapprochement entre ces trois personnages vers le mois de janvier 1882. C'est ce qui a donné lieu aux bruits qui ont couru à cette époque au sujet d'une prétendue expédition qu'ils devaient faire contre nos tribus soumises. On avait même dit qu'ils avaient obtenu le concours de Mohammed bel Arbi, chef de la zaouïa de Medaghra. Il ne faut voir dans cette réunion momentanée des trois marabouts autour des Ksour du Tafilalet et dans les pourparlers qui s'en sont suivis, qu'une manœuvre, imaginée pour nous tenir en éveil. On a cru que Si Kaddour ben Hamza avait provoqué ce rassemblement de dissidents dans l'espoir de les

retenir auprès de lui, il aurait même signifié à Bou Amama d'avoir à quitter un commandement qui ne devait pas lui appartenir. Quoi qu'il en soit, de toutes les menaces d'incursion prêtées à ces trois personnages réunis ou séparés, il n'en est aucune qui se soit réalisée. Les Trafi ne paraissaient pas disposés à se prêter à ces desseins belliqueux si toutefois ils ont jamais existé. Soit épuisement, soit manque de chevaux, ils ne prirent aucune part, ni à la razzia, effectuée à la fin de 1881 par Si Sliman ben Kaddour contre les Hamian Chafaà, ni à l'affaire de Tigri, où Bou Amama, paraît-il, commandait en personne; les contingents qui coopérèrent à ces deux coups de main, ne comprenaient que des marocains. A la fin de l'année 1881, les dissidents étaient partagés en trois groupes, les uns au Tafilalet avec Bou Amama, les autres plus au nord avec Si Sliman ben Kaddour et quelques-uns avec Si Kaddour ben Hamza.

L'année 1882 se passa sans incident marquant.¹ Les populations dissidentes, réduites à la plus profonde misère, passant alternativement des mains de Si Kaddour ben Hamza, dans celles de son cousin Si Sliman ben Kaddour, fatiguées de cette vie d'aventures, commencent à manifester l'intention de revenir sur notre territoire; à la fin de l'année,

¹ Voir au chap. VII, le récit de la lutte engagée en 1882 par les trois marabouts contre les Doui Menia.

392 tentes des Trafi avaient réussi à échapper aux marabouts et avaient fait leur soumission.

A cette époque des négociations étaient entamées au nom du Gouvernement par le général Thomassin, commandant la division d'Oran, pour obtenir le retour des Oulad Sidi Cheikh Cheraga dans le cercle de Géryville; ces négociations confiées à Si bou Hafs ben Kaddour, caïd des Rezeïgat¹, aboutirent.

En mai 1883, Si Eddin ben Hamza et son neveu Si Hamza ould bou Bekour rentraient sur notre territoire. Si Eddin ben Hamza, désigné par la famille comme « porte-heurma » fut investi agha des Oulad Sidi Cheikh Cheraga.

Si Eddin et son neveu ramenaient sur notre territoire de nombreux dissidents.

Le nouvel aghalik était constitué des caïdats suivants :

- 1° d'El Abiod Sidi Cheikh ;
- 2° de Brézina ;
- 3° de R'assoul ;
- 4° des Oulad Sidi El Hadj ben Aneur ;
- 5° de Méchéria (du Ksel) et de Kérakda ;
- 6° de Stitten ;
- 7° des Lar'onat du Ksel, qui formaient trois tribus rattachées depuis 1872 à l'annexe d'Aflou, et qui jusqu'à nouvel

¹ Si bou Hafs ben Kaddour a été révoqué le 21 juin 1888 sur la demande expresse de l'agha Si Eddin qui avait eu à se plaindre de sa manière de servir.

ordre devaient n'en plus former qu'une dépendant du cercle de Géryville avec le caïd Bou Hafs ould Kaddour pour chef¹.

» Cette mesure, écrivit le général Thomassin, peut faire naître quelques inquiétudes et certains mécontentements parmi les populations et chefs indigènes de la Division d'Oran, si elle est mal comprise.

» J'appelle particulièrement votre attention sur ce point, afin que vous soyez tenu avec soin, par

¹ Le groupe de tribus, connu sous le nom de Lar'ouat du Ksel (Lar'ouat El Ksel), a pris son nom du pâté montagneux, le Djebel Ksel, qui domine le pays qu'elles habitent d'ordinaire. Ces nomades se divisaient primitivement en cinq fractions distinctes : Rezeïgat, Oulad Moumen, Gueraridj, Oulad Aïssa et Oulad Amran. Cependant, du jour où pour la première fois nous les avons organisés, nous ne les avons partagés qu'en quatre tribus, confondant les Oulad Amran avec les Oulad Aïssa, en raison de la faiblesse numérique de ces deux fractions. Cette division subsista jusqu'en 1864 ; pendant toute cette période, les Lar'ouat avaient, pour centre de leurs campements, les montagnes du Ksel ; ils dépendaient du cercle de Géryville. Ils furent des premiers à embrasser la cause du bach-agma Si Sliman révolté : les liens de vassalité religieuse qui les attachent aux Oulad Sidi Cheikh, les ont, de tout temps, fait considérer comme les plus fanatiques et les plus dangereuses de toutes les tribus qui reconnaissent la suprématie de ces derniers. Aussi lorsque quelques-unes de leurs fractions rentrèrent dans le devoir en 1865, ne crut-on pas possible de les réinstaller dans leur pays et les plaça-t-on sous la surveillance et l'autorité de l'agma des Harrar Cheraga, El Hadj Kaddour ben Saharaoui. Ceux de leurs douars, qui furent ramenés après l'expédition du mois de décembre 1871, reçurent la même direction et les Lar'ouat dont le nombre de tentes était alors bien inférieur à ce qu'il était en 1864 ne furent plus répartis qu'en deux caïdats : Oulad Moumen et Rezeïgat. C'est groupés de la sorte qu'ils furent compris dans l'annexe d'Aftou, lors de sa création en 1872 (arrêté gouvernemental du 27 septembre). Quelques mois plus tard (août 1873) un troisième caïdat

» les Commandants supérieurs, au courant de tout ce qui se rapportera à cette question.

» Il importe que tous les représentants de l'autorité à tous les degrés de la hiérarchie comprennent la valeur du mobile qui a engagé le Gouvernement à accepter le retour des Oulad Sidi Cheikh et de leurs chefs.

» Ce mobile est d'apporter un soulagement à l'occupation actuelle du Sud-Ouest qui depuis deux ans nous impose de lourds sacrifices en hommes et en argent, ramenant dans cette région nos dissidents et une famille dont l'influence religieuse est toujours assez vivace pour constituer un danger permanent lorsque ceux qui la détiennent échappent à notre autorité.

» Aux chefs indigènes qui pourraient prendre ombrage de la nouvelle situation de Si Eddin, on s'efforcera de faire comprendre que le commandement a souci des intérêts de chacun et que son intention n'est pas de laisser les chefs des Oulad Sidi Cheikh se rétablir sur le pied d'auto-

était créé : les Oulad Amran, Oulad Aïssa et Gueraridj jusqu'alors réunis aux Oulad Moumen, en étaient séparés et formaient la tribu des Oulad Aïssa ou Gueraridj. En 1881 les Lar'ouat du Ksel ne tardèrent pas à faire cause commune avec l'insurrection. Entraînés d'abord par Bou Amama, ils l'abandonnaient bientôt pour Si Kaddour. Lorsqu'en mai 1883, ils revinrent à nous, ils furent replacés dans le cercle de Géryville et d'abord constitués en un seul caïdat ; mais peu de temps après (septembre 1883) on en revenait à l'ancien fractionnement existant avant 1881. C'est celui qui subsiste encore aujourd'hui.

» rité qu'ils avaient avant 1864, on fera remarquer que la situation créée aujourd'hui, ne leur donne, en somme, action que sur des fractions peu importantes et qu'elles ne comprennent aucune des tribus des Trafi.

» Tel est le sens général dans lequel doit être envisagée la réinstallation des Oulad Sidi Cheikh sur notre territoire.

» L'autorité compte sur l'esprit de dévouement de ceux qui la représentent pour que chacun se pénètre du but visé et travaille, dans son rayon d'action, à ce que ce but soit obtenu ».

Par lettre du 20 mai 1883, le Commandant de la division faisait connaître l'adoption des mesures suivantes :

1° Restitution immédiate des biens disponibles des Oulad Sidi Hamza déjà rentrés ;

2° Restitution des biens en location soit à l'expiration des baux, soit de suite à l'amiable ;

3° Pas d'intervention pour les biens aliénés ;

4° En dehors des frères et des descendants directs du Khalifa Si Hamza, amende égale au triple de l'impôt annuel, en sus de cet impôt et de celui afférent à l'année du départ ;

5° Ziaras autorisées dans le cercle de Géryville.

Les dispositions bienveillantes qui viennent d'être mentionnées étaient complétées dans le courant de septembre 1883 par l'allocation d'une pension annuelle

de 60.000 francs aux Oulad Sidi Hamza, à raison de 15.000 francs pour chacun des personnages suivants :

Si Lala, Si Kaddour, Si Eddin et Si Hamza.

Si Lala n'ayant pas donné de preuve réelle de soumission, il fut décidé que sa part ne lui serait pas remise.

En juin 1884 la pension faite à Si Kaddour ben Hamza était portée de 15.000 francs à 18.000 francs²; l'augmentation était prélevée sur la somme affectée à son oncle Si Lala; sur cette même somme, une pension annuelle de 6.000 francs fut accordée à Si El Moradj ben Naïmi à partir du 1^{er} juillet 1884.

Enfin dans le courant de juin 1884, les tribus des Oulad Sidi Tifour et des Makena, le Ksar de Bou Alem, et celui d'El Maïa, qui faisaient partie de l'annexe d'Aflon, étaient distraites de cette circonscription administrative, rattachées au cercle de Géryville et englobées dans l'aghalik des Oulad Sidi Cheikh Cheraga.

L'année 1883 a été marquée par un autre fait qui a aussi son importance: nous voulons parler de la mort de Si Sliman ben Kaddour.

Au commencement de 1883, ce Marabout, ainsi que Bou Amama, s'était rendu au Gourara pour se ravitailler. C'est là qu'il avait été abandonné par la plus grande partie de ses contingents.

² La pension de Si Kaddour ben Hamza fut suspendue à partir du 3^e trimestre 1886. Elle lui fut rendue à partir du 3^e trimestre 1889, après la visite qu'il fit à Géryville à M. le Général commandant la Division le 31 mai 1889.

Il revint vers la fin d'avril, mais les ressources qu'il en rapportait et qui, consistaient en dattes et grains, furent vite épuisées. Les marchés du Tafilalet lui étaient rigoureusement fermés par ordre du Sultan et les Beni Guil qui désiraient rester en paix avec nous, afin de venir habiter leurs campements habituels du chott Tigri, refusaient de lui venir en aide.

Ostensiblement ils étaient même en hostilité avec les Zoua R'araba quoiqu'ils ne cessassent jamais d'entretenir des relations secrètes avec le Marabout. Ce dernier se trouva donc dans une situation très précaire, obligé pour vivre, de piller des donars de Beraber et même des Beni Guil. Au mois de juillet il était à Ras Moulouïa, lorsque Bou Amama, jugeant la position intolérable, et craignant même que Si Sliman réduit à la dernière extrémité ne le livrât pour obtenir l'aman, s'enfuit à Fignig et se réfugia au Ksar d'El Hammam Foukani. Cet exemple fut suivi par plusieurs tentes et Si Sliman ne se fiait plus à ses propres forces, conçut le projet de se rendre chez les Beraber. Les Oulad Sidi Cheikh s'y opposèrent et lui proposèrent d'aller se placer sous l'autorité du Sultan du Maroc.

Il n'accueillit pas cette demande et presque tous les Zoua, des membres mêmes de sa famille, se rendirent à Oudjda.

Le marabout se décida alors à mettre son projet à exécution. Il établit ses campements dans le Djebel

Tseldj près des Aït bou Onchchaouen (Aït Tser'rouchen).

Il fit alliance avec eux, quoiqu'il eut récemment razié quelques fractions des Beraber, et que son cousin Si Maâmar ben Cheikh eut, il y a quelques années, tué plusieurs individus des Aït bou Onchchaouen qui sont enterrés à Anoual. Les Aït bou Onchchaouen cachaient des intentions hostiles et n'avaient attiré le Marabout que pour se débarrasser de lui. Ils y étaient poussés par le Sultan du Maroc et désiraient venger la mort de leurs frères¹. Ils

¹ Nous avons vu que c'est grâce aux menées secrètes de l'amel d'Oudjda Si Abdelmalek, agissant d'après les ordres du Sultan, que Si Sliman avait été attiré dans ce guet-apens (voir chap. VII).

Il y a lieu de mettre ici en regard du récit officiel que nous reproduisons, celui qui a été rapporté au capitaine Pansard par un témoin digne de foi. D'après cet indigène, Si Sliman avait dans son entourage un homme des Beni Guil, appelé Abderrahman. Cet homme surprit un jour une de ses femmes en flagrant délit d'adultère avec Si Sliman ben Kaddour. Trop faible pour espérer demander aux armes vengeance de cette injure, il agit par la ruse. Il travailla en secret pour brouiller Si Sliman avec les Beraber et fit si bien que ceux-ci attirèrent le chef des Zoua R'araba dans un guet-apens et le tuèrent. — Les 12 cavaliers qui composaient sa suite étaient : ben Nifoud, des Oulad Sidi El Hadj ben Cheikh ; Mansour ben... des Lar'ouat ; Cheikh ben Sliman, des Mehabda ; Kroun ould Sliman, des Rezaïna ; Cheikh ould El Arbi ben El Aredj, des Derraga R'araba, tué ; Mohammed ben bou Zian, des Derraga R'araba, tué ; Ben Chérif bou Hartani, des Derraga Cheraga, tué ; Ali ben Mendani, des Oulad Maïllah ; Ben Aneur ben Lazr'em, des Oulad Ziad R'araba ; Ben Eddin ould Ali ben El Aredj, des Derraga R'araba ; Abderrahman el Guili et un nègre.

invitèrent Si Sliman qui s'était établi à Anoual, à se rendre dans leurs campements.

Le Marabout, confiant dans les promesses faites, accepta et alla dans un de leurs douars avec 12 cavaliers. Les Beraber leur servirent à déjeuner et pendant le repas à un signal donné, ils firent feu sur eux et tuèrent Si Sliman et sa suite.

A la suite de ce massacre, les Aït Bou Ouchchaouen allèrent piller le douar de Si Sliman, mais ils ne poursuivirent pas ses partisans qui prirent la fuite, et revinrent sur notre territoire. La famille de Si Sliman se rendit dans l'Amalat d'Oudjda. Son fils, Cheikh, blessé à la cuisse depuis plusieurs mois dans une rencontre avec les Oulad Sidi Mohammed ben Ahmed, fut transporté chez les Mehaïa et mourut de suites des sa blessure.

Dans le courant du mois d'avril 1884 Si Kaddour ben Hamza qui n'était entré en relations avec nous que par lettre, se présentait à Brézina; le général Thomassin, commandant la Division, s'était rendu sur ce point où il recevait la soumission de ce marabout.

Autorisé à établir ses campements dans la partie qui forme la limite extrême du territoire du cercle de Géryville, Si Kaddour a pendant longtemps usé largement de cette faculté.

Si Lala ould bou Bekeur était encore campé au mois de juin 1885 dans les environs d'El Goléa; il se tenait à l'écart et ne paraissait pas vouloir faire sa

soumission. A cette époque un « Rekkas » venu d'Ouargla lui apprit qu'une harka était dirigée contre lui; Si Lala prit rapidement le chemin du Gourara et s'installa à Hassi In Bibal entre le Touat et El Goléa.

A la fin de juin, Si Lala ould bou Bekeur, cédant très probablement aux instances de ses neveux, rejoignait les campements de Si Kaddour à Hassi bou Zid. Il adressait en même temps au Commandant supérieur de Géryville, une lettre dans laquelle il déclarait se placer sous la protection du Gouvernement français et être prêt à exécuter ses ordres (17 juillet 1885).

L'autorité supérieure estimant que cette démarche devait être suivie d'un acte effectif ostensible, ne laissant aucun doute sur le caractère de la soumission, décida qu'une entrevue aurait lieu entre son représentant français et Si Lala.

Comme celui-ci avait donné à entendre qu'en raison de son grand âge et de son état maladif, il ne pouvait dépasser Sebahi sur l'oued Seggueur, on fit comprendre à Si Lala qu'il devait venir au moins jusqu'à Brézina, ainsi que l'avait fait son neveu Si Kaddour.

Plus tard, Si Lala, était avisé que le général Détrie, commandant la division d'Oran, ferait au mois de mai 1886, une tournée dans le sud de la Province, il était invité à profiter de cette occasion pour se présenter à lui à Brézina: Si Lala arrivait dans ce

Ksar le 17 mai : le Général commandant la division, forcé de rentrer à Oran avait dû modifier son itinéraire et devait venir à Géryville sans passer à Brézina. Un officier du bureau arabe, accompagné de Si Hamza ould bou Bekeur et de plusieurs autres personnages de la famille, fut envoyé à Brézina pour informer Si Lala de ce contre-temps et pour l'engager à pousser jusqu'à Géryville. Malgré les instances les plus vives de ses parents, Si Lala refusa de dépasser Brézina et reprit le jour même le chemin d'Hassi bou Zid.

On a dit qu'à son retour il avait voulu quitter son neveu et se réfugier au Gourara avec les Djeramma et quelques tentes de Chaanba; il en aurait été empêché par Si Kaddour ben Hamza, qui se serait opposé à son départ.

Pour apprécier exactement les sentiments de Si Lala à notre égard, il suffit de lire les lignes suivantes; elles sont extraites de deux lettres écrites en 1884, l'une à Si Eddin ben Hamza, par le fils de son frère, Si Mohammed ben Kaddour; l'autre par Si Kaddour ben Hamza au Commandant supérieur de Géryville :

« Notre père Si Kaddour ben Hamza, est-il dit dans » la première de ces lettres, a été invité par les gens » du Gourara à se rendre chez eux. Lorsqu'il nous a » quittés nous devons continuer notre route sur » Hassi bou Zid, où il doit nous rejoindre. Il avait » recommandé à Si Lala de se joindre à nous, mais au

» moment de lever le camp, Si Lala s'y est refusé, » jurant qu'il ne nous suivrait pas plus loin dans cette » direction. Dans cette occurrence nous avons cru bon » de rester auprès de Si Lala jusqu'au retour de notre » père qui alors le fera suivre..... Dans tous les cas » nous arriverons incessamment avec ou sans lui ».

Dans la seconde lettre, datée du 1^{er} juin 1884, Si Kaddour dit :

« J'ai remis la lettre de M. le général Thomassin à » notre oncle Si Lala ould bou Bekeur; après en avoir » pris connaissance il m'a déclaré que son intention » était de ne pas venir vers vous. J'ai séjourné » plusieurs jours chez lui; mais je l'ai quitté en » voyant qu'il n'accepterait pas les propositions de » M. le Général, ni mes conseils. »

Si Lala s'est tenu constamment en dehors de nous jusqu'à ces jours derniers ¹.

Il est important de relater que de son côté Si Kaddour a persisté longtemps à rester éloigné de notre rayon d'action ².

¹ Si Lala s'est présenté au Commandant supérieur à Géryville, le 19 juillet 1895, faisant acte de soumission absolue. On lui alloua le traitement annuel de 6000 francs qui devait être primitivement prévu pour lui. Si Lala ne devait pas en jouir longtemps : il est mort le 1^{er} janvier 1896.

² Dans une lettre adressée le 14 août 1887 au Gouverneur Général par le général Gand, commandant la Division, on lit le passage suivant : « J'ai en entre les mains et je l'ai peut-être encore une lettre de Si Kaddour, dans laquelle il affirme qu'il se gardera toujours de toute souillure, du contact avec l'infidèle. Sa conduite jusqu'à ces derniers jours, prouve qu'il tient à ne pas violer son serment ».

Quelles sont les considérations qui dictaient la conduite de Si Kaddour et de son oncle ? A quelles inspirations obéissaient-ils en se refusant à venir ouvertement à nous ? Questions complexes que nous ne cherchons pas à résoudre.

On peut s'en faire cependant une idée par les quelques lignes suivantes extraites d'un rapport établi à Géryville en 1887 :

« Si Kaddour, par sa situation actuelle, dit le
 » Commandant supérieur dans ce rapport, se trouve
 » vis-à-vis de nous dans un état d'indépendance à peu
 » près complet : notre action sur lui et sur les gens
 » qui forment son entourage, est, il faut bien le
 » dire, absolument nulle ; il le sait mieux que
 » personne, et il a intérêt majeur à ne rien changer
 » à cet état de choses. Un pied chez nous, l'autre
 » dans le Gourara, il peut faire face à toutes les
 » éventualités. Qu'un vent d'insurrection souffle
 » un jour et nous le verrons nous échapper, sans
 » que nous puissions lui porter le moindre coup.
 » En restant à l'écart comme il a fait jusqu'à ce
 » jour, son but est évidemment de maintenir intacts
 » son influence et son prestige religieux, qu'il
 » compromettrait en rompant franchement avec ses
 » hésitations.

» En attendant, Si Kaddour et tous les Oulad Sidi
 » Cheikh refont leur fortune, reconstituent leur goum.
 » Eux qui avaient à peine dix chevaux quand ils ont
 » fait leur soumission, en ont aujourd'hui près de 80. »

Quoi qu'il en soit, la situation fautive, ambiguë, de Si Kaddour ben Hamza et de son oncle Si Lala était gênante pour nous. Elle portait une sérieuse atteinte à notre autorité et nuisait à notre prestige sur les populations que nous commandons : elle laissait, pour tout dire en un mot, subsister un point noir dans notre horizon politique.

A l'heure actuelle le rapprochement de ces personnages est un fait accompli, extérieurement tout au moins. Il s'est effectué petit à petit, au fur et à mesure que se fermait le chemin du Tafilalet et du Gourara et qu'il ne restait plus qu'à nous tendre la main. L'âge et la maladie sont aussi pour beaucoup dans les déterminations des deux marabouts qui n'ont plus la vigueur nécessaire pour supporter les fatigues et les privations des luttes ouvertes. Peut-être aussi les fils n'ont-ils pas l'intelligence et l'énergie de leurs pères. Accessibles aux avantages matériels que procure le voisinage des postes français des Hauts Plateaux et du Tell, ils comparent le luxe et l'abondance de la vie dans l'entourage de Si Eddin et de Si Hamza avec l'ascétisme de leur existence dans le désert.

Aussi Si Kaddour ben Hamza qui s'était rencontré pour la première fois à Brézina au mois d'avril 1884 avec le général Thomassin, se présentait le 31 mai 1889 à Géryville au général Détrie, commandant la division d'Oran. Il y revenait une deuxième fois au mois de février 1892 au moment du voyage

du général Thomassin, inspecteur d'armée en tournée, et enfin tout récemment, en mai 1895, il se rencontrait à El Abiod avec le général Boitard et arrivait quelques jours après à Géryville.

En mars 1892, Si Kaddour était venu saluer à El Goléa, M. Cambon, Gouverneur général, lors de son voyage dans l'extrême Sud, et, dans l'intervalle de ces diverses visites, il s'employait à différentes reprises auprès des populations du Gourara en faveur de notre influence.

L'acte officiel de soumission de Si Lala est, nous venons de le voir, de date toute récente. Mais, depuis quelque temps déjà, il semblait avoir cessé de jouer auprès de ses neveux le rôle de mauvais conseiller. L'attitude déférente de ses fils qui recherchaient le contact des autorités était la préparation de la soumission absolue du père.

La longue étude qui précède a fait suffisamment ressortir le rôle politique des Oulad Sidi Cheikh et nous dispense de le développer.

Les Oulad Sidi Cheikh représentent une force dans le Sud algérien, puissance atténuée, il est vrai, mais non négligeable. A nous de l'utiliser au mieux de nos intérêts.

RELEVÉ DES TENTES D'ORIGINE ALGÉRIENNE

RÉFUGIÉES DANS LES TRIBUS DU SUD-EST DU MAROC
OU DANS DES LOCALITÉS DU SUD EN DEHORS DE NOTRE ACTION IMMÉDIATE,
au premier semestre 1895.

| TRIBUS ou LOCALITÉS à elles résident à l'époque. | NOMBRE de tentes algériennes qui y résident. | ANNÉE de leur émigra- tion | TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires. | CIRCONSCRIPTIONS administratives algériennes auxquelles elles appartiennent. | | | OBSERVATIONS. |
|--|--|-------------------------------------|---|--|--------------------|-----------------|---|
| | | | | Cercles ou annexes. | Subdivi- sions. | Divi- sions. | |
| Beni Guil..... | 1 | 1881 | Rezaïna Cheraga..... | Saïda. | Mascara. | Oran. | Toutes les tentes du cercle d'Aïn Sefra en dissidence qui sont mentionnées ici, campent indifféremment avec les Beni Guil et les autres tribus marocaines voisines suivant l'intérêt du moment. La plupart étaient récemment encore, par exemple, avec les Oulad Djerir comme il a été montré dans le travail consacré aux tribus d'Aïn Sefra au cours de cet ouvrage. Quelques-unes de ces tentes, presque toutes des Oulad Abdallah et principalement la fraction des Oulad El Aouer ne quittent guère le Djebel Beni Smir. La plupart des Oulad Gottib (40 tentes environ) viennent d'aller rejoindre Bou Amama. |
| | 1 | 1864 | Rezaïna R'araba..... | D° | D° | D° | |
| | 7 | 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1881 | Oulad Zian R'araba..... | Tiaret. | D° | D° | |
| | 52 | 1881 | M'rabtïn R'araba..... | D° | D° | D° | |
| | 5 | 1864 | Oulad Ziad Cheraga.... | Géryville. | Aïn Sefra. | D° | |
| | 3 | 1881 | Oulad Ziad R'araba..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1881 | Oulad Maallsh..... | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1864 | Rezeïgat..... | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1864 | Oulad Moumen..... | D° | D° | D° | |
| | 3 | 1864 | Oulad Aïssa ou Gueraridj | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1864 | Oulad Sidi Tifour..... | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1864 | Arbaouat..... | D° | D° | D° | |
| | 9 | 1864 | Oulad Abdallah..... | Aïn Sefra. | D° | D° | |
| | 6 | 1885 | D° | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1886 | D° | D° | D° | D° | |
| | 5 | 1887 | D° | D° | D° | D° | |
| | 43 | 1888 | D° | D° | D° | D° | |
| | 6 | 1889 | D° | D° | D° | D° | |
| | 3 | 1894 | D° | D° | D° | D° | |
| 1 | 1885 | Oulad Gottib..... | D° | D° | D° | | |
| 10 | 1888 | D° | D° | D° | D° | | |
| 3 | 1889 | D° | D° | D° | D° | | |
| 17 | 1891 | D° | D° | D° | D° | | |
| 30 | 1894 | D° | D° | D° | D° | | |
| A reporter.. | 216 | | | | | | |

| TRIBUS ou LOCALITÉS où elles résident actuellement. | NOMBRE de tentes algériennes qui y résident. | ANNÉE de leur émi- gration. | TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires. | CIRCONSCRIPTIONS administratives algériennes auxquelles elles appartiennent. | | | OBSERVATIONS. |
|---|--|--------------------------------------|---|--|--------------------|-----------------|--|
| | | | | Cercles ou annexes. | Subdivi- sions. | Divi- sions. | |
| Report... | 216 | | | | | | |
| | 62 | 1884 | Medabiah..... | Aïn Sefra. | Aïn Sefra. | Oran. | |
| | 1 | 1888 | D° | D° | D° | D° | |
| | 4 | 1884 | Oulad Selim..... | D° | D° | D° | Continues appartenant à une des trois fractions: Merinat, Oulad bou Cha- reb, Oulad Chahmi, qui consti- tuaient l'ancienne tribu des Oulad Setim. |
| | 2 | 1885 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1886 | D° | D° | D° | D° | |
| | 3 | 1887 | D° | D° | D° | D° | |
| | 10 | 1888 | Merinat..... | D° | D° | D° | |
| | 7 | 1889 | D° | D° | D° | D° | |
| | 39 | 1888 | Oulad bou Chareb..... | D° | D° | D° | |
| | 44 | 1888 | Oulad Chahmi..... | D° | D° | D° | |
| | 3 | 1888 | Oulad Ameur..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1888 | Oulad Sliman..... | D° | D° | D° | |
| Beni Guil (suite). | 63 | 1888 | Oulad Aliat..... | D° | D° | D° | |
| | 16 | 1894 | Cheurfa..... | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1886 | Oulad Sidi Tadj..... | D° | D° | D° | Sont allés rejoindre tout récemment Bou Amams. |
| | 13 | 1893 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1889 | Akerma..... | Méchéria. | D° | D° | Cette tente originaire de Laghouat habitait depuis plus de 20 ans les Akerma. |
| | 1 | 1889 | Oulad Mansonra..... | D° | D° | D° | Aux Oulad Ali bel Hassen (Beni Guil). |
| | 2 | 1881 | Riatra Oulad Ahmed... | D° | D° | D° | Aux Oulad Farès (Beni Guil) |
| | 2 | 1893 | D° | D° | D° | D° | D° |
| | 4 | 1893 | Mer'aoulia..... | D° | D° | D° | D° |
| | 3 | 1894 | D° | D° | D° | D° | Aux Oulad Brahim Beni Guil. |
| | 7 | 1874 | Oulad Farès..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1889 | Frahda..... | D° | D° | D° | Aux Oulad Farès Beni Guil |
| | 2 | 1890 | D° | D° | D° | D° | D° |
| | 4 | 1894 | D° | D° | D° | D° | D° |
| | 4 | 1874 | Oulad Toumi..... | D° | D° | D° | |
| Total..... | 518 | | | | | | |

| TRIBUS ou LOCALITÉS où elles résident actuellement. | NOMBRE de tentes algériennes qui y résident. | ANNÉE de leur émi- gration. | TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires. | CIRCONSCRIPTIONS administratives algériennes auxquelles elles appartiennent. | | | OBSERVATIONS. |
|---|--|--------------------------------------|---|--|--------------------|-----------------|--|
| | | | | Cercles ou annexes. | Subdivi- sions. | Divi- sions. | |
| | 1 | 1881 | Oulad Ziad R'araba..... | Géryville. | Aïn Sefra. | Oran. | Avec Si Allal. |
| | 3 | 1884 | Derraga R'araba..... | D° | D° | D° | D° |
| | 1 | 1864 | Rezeigat..... | D° | D° | D° | D° |
| | 3 | 1864 | Oulad Moumen..... | D° | D° | D° | D° |
| | 21 | 1894 | El Abiod Sidi Cheikh (Mehabda)..... | D° | D° | D° | D° |
| | 6 | 1885 | D° | D° | D° | D° | D° |
| | 1 | 1889 | Akerma..... | Méchéria. | D° | D° | Aux Oulad Sidi Mohammed cette tente originaire de La- ghouat habitait depuis plus de 20 ans avec les Akerma. |
| Oulad Sidi Cheikh R'araba (Zoua R'araba). | 6 | 1889 | Oulad Mansoura..... | D° | D° | D° | Aux Oulad Sidi Mohammed |
| | 4 | 1885 | D° | D° | D° | D° | |
| | 4 | 1885 | Oulad Toumi..... | D° | D° | D° | |
| | 9 | 1880 | D° | D° | D° | D° | |
| | 7 | 1881 | Oulad Embarek..... | D° | D° | D° | Aux Oulad Sidi el Hadj Abdelhakem. |
| | 2 | 1894 | D° | D° | D° | D° | Aux Oulad Sidi el Hadj Brahim. |
| | 1 | 1889 | Akerma..... | D° | D° | D° | Cette tente originaire de Laghouat habitait depuis plus de 20 ans avec les Akerma. |
| | 4 | 1887 | Oulad En Nehar R'araba. | El Aricha. | Tlemcen. | D° | Avec Si Allal. |
| Total..... | 73 | | | | | | |
| | 1 | 1881 | Akerma..... | Géryville. | Aïn Sefra. | Oran. | Bou Amams a en outre avec lui 40 tentes des Oulad Gottib (Amour) et 15 des Oulad Sidi Tadj qui ont quitté tout récemment les Beni Guil chez lesquelles elles s'étaient primitivement réfugiées. A ces chiffres il faut ajouter une quarantaine de tentes des Oulad Sidi Cheikh R'araba (Oulad Sidi Ica Aïssa et Oulad Sidi El Hadj Brahim), une centaine de tentes des Oulad Djerir et environ 150 des Doui Menia; soit au total 500 tentes pouvant fournir environ 6 à 700 fusils. |
| | 1 | 1888 | Oulad Moumen..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1889 | Beni Thour..... | Ghardaïa. | Laghouat | Alger. | |
| | 1 | 1880 | Mekhadma..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1890 | D° | D° | D° | D° | |
| Avec Bou Amams. | 4 | 1894 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1884 | Chaamba Oulad Smaïl... | D° | D° | D° | |
| | 5 | 1890 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1891 | D° | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1892 | D° | D° | D° | D° | |
| A reporter.. | 48 | | | | | | |

| TRIBUS ou LOCALITÉS où elles résident actuellement. | NOMBRE de tentes algériennes qui y résident. | ANNÉE de leur émi- gration. | TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires. | CIRCONSCRIPTIONS administratives algériennes auxquelles elles appartiennent. | | | OBSERVATIONS. |
|---|--|--------------------------------------|---|--|--------------------|-----------------|---------------|
| | | | | Cercles ou annexes. | Subdivi- sions. | Divi- sions. | |
| <i>Report...</i> | 18 | | | | | | |
| | 5 | 1871 | Chaamba Guebala | Ghardaïa. | Laghouat | Alger. | |
| | 12 | 1890 | D° | D° | D° | D° | |
| | 5 | 1891 | D° | D° | D° | D° | |
| | 13 | 1892 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1893 | D° | D° | D° | D° | |
| | 12 | 1895 | D° | D° | D° | D° | |
| | 13 | 1890 | Chaamba Oulad bou Saïd. | D° | D° | D° | |
| | 7 | 1891 | D° | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1892 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1894 | D° | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1881 | Metlili | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1889 | D° | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1890 | D° | D° | D° | D° | |
| | 4 | 1891 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1893 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1888 | Oulad Abdelkader | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1890 | D° | D° | D° | D° | |
| | 6 | 1891 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1878 | Oulad Allouch | D° | D° | D° | |
| | 3 | 1879 | D° | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1888 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1889 | D° | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1891 | D° | D° | D° | D° | |
| | 5 | 1893 | D° | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1890 | Chaamba Mouadhi | El Goéla. | D° | D° | |
| | 1 | 1891 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1864 | Oulad Aïcha | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1880 | D° | D° | D° | D° | |
| | 17 | 1889 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1890 | D° | D° | D° | D° | |
| <i>A reporter...</i> | 146 | | | | | | |

| TRIBUS ou LOCALITÉS où elles résident actuellement. | NOMBRE de tentes algériennes qui y résident. | ANNÉE de leur émi- gration. | TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires. | CIRCONSCRIPTIONS administratives algériennes auxquelles elles appartiennent. | | | OBSERVATIONS. |
|---|--|--------------------------------------|---|--|--------------------|-----------------|----------------------------|
| | | | | Cercles ou annexes. | Subdivi- sions. | Divi- sions. | |
| <i>Report...</i> | 146 | | | | | | |
| | 4 | 1891 | Oulad Aïcha | El Goéla. | Laghouat | Alger. | |
| | 3 | 1895 | D° | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1888 | Oulad Zid. | D° | D° | D° | |
| | 7 | 1889 | D° | D° | D° | D° | |
| | 12 | 1890 | D° | D° | D° | D° | |
| | 14 | 1891 | D° | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1892 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1894 | D° | D° | D° | D° | |
| | 21 | 1895 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1895 | Oulad Sidi El Hadj Iahia. | D° | D° | D° | |
| <i>Total.....</i> | 213 | | | | | | |
| <i>Cherifa.....</i> | 2 | 1884 | Megan. | Méchéria. | Aïn Sefra. | Oran. | |
| <i>Total.....</i> | 2 | | | | | | |
| | 4 | 1891 | Rezaïna R'araba | Saïda. | Mascara. | Oran. | |
| | 1 | 1892 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1893 | D° | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1891 | Oulad Ziad R'araba | Géryville. | Aïn Sefra. | D° | |
| | 1 | 1864 | Derraga Cheraga | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1864 | Derraga R'araba | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1881 | D° | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1864 | Oulad Abdelkerim | D° | D° | D° | |
| <i>Total.....</i> | 14 | | | | | | |
| | 1 | 1881 | Rezaïna R'araba | Saïda. | D° | Oran. | |
| | 3 | 1864 | Akerina | Géryville. | D° | D° | |
| | 2 | 1864 | Oulad Abdelkerim | D° | D° | D° | |
| | 5 | 1867 | Mer'aoulia | Méchéria. | D° | D° | |
| <i>Total.....</i> | 11 | | | | | | <i>Aux Oulad bou Anan.</i> |

| TRIBUS ou LOCALITÉS où elles résident actuellement. | NOMBRE de tentes algériennes qui y résident. | ANNÉE de leur émigra- tion. | TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires. | CIRCONSCRIPTIONS administratives algériennes auxquelles elles appartiennent. | | | OBSERVATIONS. |
|---|--|--------------------------------------|---|--|--------------------|-----------------|---------------|
| | | | | Cercles ou annexes. | Subdivi- sions. | Divi- sions. | |
| Figuig..... | 1 | 1881 | Oulad Ziad R'araba..... | Géryville. | Aïn Sefra. | Oran. | |
| | 4 | 1864 | Oulad Abdelkerim..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1884 | Oulad Moumen..... | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1881 | El Abiod Sidi Cheikh... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1877 | Bou Semr'oun..... | D° | D° | D° | |
| Total..... | 9 | | | | | | |
| Oued Saoura..... | 1 | 1881 | Oulad Maallah..... | Géryville. | Aïn Sefra. | Oran. | |
| Total..... | 1 | | | | | | |
| Gourara. { El Hadj Guelman. El Haïha..... Tabelkoza..... El Ke' (près de Timmimoun./ | 1 | 1884 | Oulad Abdelkader..... | Ghardaïa. | Laghouat. | Alger. | |
| | 1 | 1880 | D°..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1881 | Oulad Allouch..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1888 | D°..... | D° | D° | D° | |
| Total..... | 4 | | | | | | |
| Tidikelt In Salah..... | 1 | 1883 | Oulad Zid..... | El Goléa. | Laghouat. | Alger. | |
| Total..... | 1 | | | | | | |
| Touareg Hoggar..... | 4 | 1871 | Oulad Zid..... | El Goléa. | Laghouat. | Alger. | |
| Total..... | 4 | | | | | | |
| Zaouia d'Es Saheli.... | 1 | 1864 | Rezaïna R'araba..... | Saïda. | Mascara. | Oran. | |
| Total..... | 1 | | | | | | |
| Tafilalet..... | 1 | 1864 | Rezaïna R'araba..... | Saïda. | Mascara. | Oran. | |
| | 3 | 1881 | D°..... | D° | D° | D° | |
| | 7 | 1881 | Oulad Ziad R'araba... | Géryville. | Aïn Sefra. | D° | |
| | 1 | 1881 | Derraga Cheraga..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1881 | Akerma..... | D° | D° | D° | |
| | 4 | 1864 | Oulad Moumen..... | D° | D° | D° | |
| | 1 | 1880 | D°..... | D° | D° | D° | |
| | 5 | 1874 | Oulad Aïssa ou Gueraridj | D° | D° | D° | |
| Total..... | 23 | | | | | | |

| TRIBUS ou LOCALITÉS où elles résident actuellement. | NOMBRE de tentes algériennes qui y résident. | ANNÉE de leur émigra- tion. | TRIBUS ALGÉRIENNES d'où elles sont originaires. | CIRCONSCRIPTIONS administratives algériennes auxquelles elles appartiennent. | | | OBSERVATIONS. |
|---|--|--------------------------------------|---|--|--------------------|-----------------|---------------|
| | | | | Cercles ou annexes. | Subdivi- sions. | Divi- sions. | |
| Bekh El Hach (Ait Atta) | 1 | 1864 | Rezaïna R'araba..... | Saïda. | Mascara. | Oran. | |
| | 1 | 1881 | D°..... | D° | D° | D° | |
| Total..... | 2 | | | | | | |
| Oued Zid..... | 2 | 1864 | Oulad Abdelkerim..... | Géryville. | Aïn Sefra. | Oran. | |
| Total..... | 2 | | | | | | |
| Oulad El Radj..... | 1 | 1864 | Rezaïna R'araba..... | Saïda. | Mascara. | Oran. | |
| | 1 | 1881 | D°..... | D° | D° | D° | |
| Total..... | 2 | | | | | | |
| Mekkeh..... | 1 | 1864 | Rezaïna R'araba..... | Saïda. | Mascara. | Oran. | |
| | 1 | 1876 | D°..... | D° | D° | D° | |
| | 2 | 1881 | D°..... | D° | D° | D° | |
| | 13 | 1864 | El Abiod Sidi Cheikh... | Géryville. | Aïn Sefra. | D° | |
| Total..... | 17 | | | | | | |
| Meknes..... | 1 | 1874 | Bou Semr'oun..... | Géryville. | Aïn Sefra. | Oran. | |
| | 1 | 1877 | D°..... | D° | D° | D° | |
| Total..... | 2 | | | | | | |
| Résidence inconnue.. | 1 | 1881 | Kaabra..... | Tiaret. | Mascara. | Oran. | |
| | 1 | 1881 | Oulad Sidi En Nasseur.. | Aflou. | D° | D° | |
| | 17 | 1864 | Oulad Ziad R'araba..... | Géryville. | Aïn Sefra. | D° | |
| | 3 | 1888 | Bekakra..... | Méchéria. | D° | D° | |
| | 3 | 1889 | D°..... | D° | D° | D° | |
| | 6 | 1895 | R'iatra Oulad Messaoud. | D° | D° | D° | |
| Total..... | 31 | | | | | | |

CARTOGRAPHIE.

Lorsqu'en 1843, on put prévoir le moment où la question de l'établissement d'une frontière entre l'Algérie et le Maroc allait s'agiter, on dut se préoccuper de réunir à l'avance toutes les données que l'on pouvait posséder sur la question. C'est le résumé de ces recherches, qui se trouve figurer sur la carte reproduite, dans le tome 1^{er}¹, carte qui fut adressée, cette même année, par le Ministre de la guerre au Gouverneur général de l'Algérie. Sur ce document, la limite présumée entre les deux États se trouve indiquée par une ligne colorée qui dans le sud laisse Figui bien à l'est, c'est-à-dire sur le territoire supposé algérien.

Deux ans après, cependant, par le traité de Lalla Mar'nia nous reconnaissons les droits du Maroc sur la grande oasis saharienne, en même temps que nous acceptons de considérer comme superflu tout tracé de limite au Sud du Teniet es Sassi.

Se conformant aux termes mêmes de la convention entre les deux Hautes Parties contractantes, l'auteur de la carte qui s'y trouvait annexée², arrêtait brusque-

¹ Planche I.

² Tome I^{er}, planche VII.

ment au Teniet es Sassi, le tracé de la ligne pointillée destinée à y représenter la frontière des deux États.

Il était naturel de penser que c'était sur ce document que les géographes allaient s'appuyer à l'avenir pour représenter sur leurs cartes la limite maroco-algérienne. Néanmoins il n'en a généralement pas été ainsi, au moins jusqu'à ces derniers temps, et l'examen des principaux travaux cartographiques édités, avec ou sans caractère officiel, depuis 1845, va nous faire voir de quelle manière les cartographes, même les plus consciencieux, ont su tenir compte de ces indications. Un semblable examen nous permettra en outre de constater que, sur les documents publiés avant 1882 par le gouvernement français lui-même ou sous ses auspices, la limite entre les deux États a toujours été prolongée au sud du Teniet es Sassi. Quant aux principales cartes françaises ou étrangères que nous aurons l'occasion de citer également, elles reproduisent toutes ce même tracé vers le sud malgré son inexactitude¹.

¹ Ces questions de frontière prennent chaque jour une plus grande importance, surtout à une époque comme la nôtre où les nations européennes se disputent la possession des moindres parcelles disponibles du globe. Par suite du manque de documents officiels, n'a-t-on pas vu récemment des plénipotentiaires, chargés de fixer des limites, obligés de s'en rapporter aux renseignements fournis par les cartes dues à un géographe fort éminent, mais cependant sans caractère officiel reconnu. S'il est donc nécessaire que les cartes reproduisent exactement les limites qui ont été assignées par les traités, il est néanmoins indispensable qu'elles n'engagent pas l'avenir en cherchant à définir des frontières là où règne encore l'incertitude. Ce serait peut-être en effet fournir pour plus tard un argument de discussion à

C'est dans l'ordre que nous venons d'indiquer que nous allons passer en revue ces différents documents.

I. — DOCUMENTS OFFICIELS OU PUBLIÉS SOUS LES
AUSPICES DU GOUVERNEMENT.

1^o Carte de l'Empire du Maroc de E. Renou, 1845. Echelle du 2.000.000^e.

Ce document fut publié à la suite de l'ouvrage du même auteur, intitulé « Description géographique de l'Empire du Maroc », ouvrage qui porte la date de 1846 et fait partie de l'« Exploration scientifique de l'Algérie »¹.

Dans le tracé de la frontière qu'il a adopté, l'auteur de cette carte n'a pas tenu un compte suffisant des termes du traité de Lalla Marn'ia, dont le texte était cependant reproduit intégralement dans son volume. Aussi la limite commune aux deux États qu'il a indiquée, est-elle erronée. Il la fait partir d'un point de la côte situé à environ 10 kilomètres à l'est de l'embouchure de la Moulouia et la dirige, presque normalement

un adversaire, comme cela a failli se produire pour nous lors du récent conflit avec le Siam. Il fut alors question en Angleterre d'opposer à nos revendications sur la possession de la rive gauche du Mekong, les données fournies par une carte extraite d'un de nos atlas les plus modernes qui fait actuellement autorité en France. Dans ce document cartographique, les droits du Siam étaient reconnus sur une vaste région de la rive droite du fleuve à hauteur de Khone. Voir atlas de géographie moderne de Schrader, Prudent et Anthoine, 1^{re} édition, carte n^o 42.

¹ Sciences historiques et géographiques, Tome VIII.

vers le sud-est : dans ce trajet, elle passe, entre Oudjda et Lalla Marn'ia, dans le Tell et entre Bou Semr'oun et Chellala sur les Hauts plateaux. La ligne ainsi déterminée laisse au Maroc, en même temps que Bou Semr'oun, Ommegrar (Moghrar) et Figuig. Un peu au Sud de Chellala, la limite tracée par E. Renou se partage en deux branches. L'une d'elles va vers l'est contournant le Mzab au Sud : elle marque les confins méridionaux des possessions algériennes. Quant à la branche de l'ouest, elle contourne les ksour du sud-ouest, puis décrivant une grande courbe au sud, elle va passer au delà des Beni Gonmi : en ce point elle se dirige vers l'ouest et va rejoindre l'oued Draa près de son embouchure.

En indiquant un semblable tracé, M. E. Renou paraît avoir eu principalement la pensée de montrer les limites respectives des terres habitables et du Désert dans le nord-ouest de l'Afrique. La preuve en est que dans l'angle sud-est de cette même carte, il a figuré, autour du Tonat, une limite identique à celle qu'il avait employée pour marquer les confins de l'Algérie et du Maroc. Aussi le Touat a-t-il sur ce document l'apparence d'une île au milieu du Désert.

2^o Carte de l'Empire du Maroc du capitaine d'État-major Beaudoin, 1848. Echelle du 1.500.000^e publiée au Dépôt de la guerre.

Ce document, très remarquable et encore utile quelquefois à consulter, indiquait au sud du Teniet es Sassi un tracé de frontière des plus fantaisistes. L'au-

teur, en voulant sans doute tenir un compte trop exagéré des articles 4 et 5 du traité de Lalla Mar'nia où se trouvent déterminés les tribus et ksour dépendant de chacun des deux États, a oublié que l'article 6 de cette même convention considère toute délimitation dans le Sud comme superflue.

La limite indiquée par le capitaine Beaudouin, au delà du Teniet es Sassi, va passer entre les deux Chotts, dont l'ensemble constitue le Chot R'arbi, et atteint ensuite un point à égale distance entre Ich et Aïn Sfisifa; puis contournant les 2 Moghrar et les autres ksour du cercle d'Aïn Sefra actuel qu'elle laisse en Algérie, elle court directement vers El Abiod Sidi Cheikh. Parvenue à proximité de ce ksar, elle s'arrête brusquement pour revenir sur ses pas, sous un angle très aigu, en suivant d'abord le cours de l'oued El Abiod, puis celui de l'oued R'arbi jusqu'aux Areg. Là, s'inclinant légèrement vers l'est, elle laisse à l'occident c'est-à-dire au Maroc, le Gourara et le Touat; arrivée enfin à hauteur d'In Salah, elle s'infléchit brusquement vers l'ouest pour venir s'arrêter définitivement à hauteur du district de Regan.

3° Carte de la province d'Oran, du dépôt de la Guerre. Echelle du 400.000°. Editions successives de 1855-1862-1867-1877.

En quittant le Teniet es Sassi, la limite tracée sur ce document, se dirige vers le Chott R'arbi, qu'elle coupe en deux parties. Elle court ensuite directement au sud jusqu'au 32°50 de latitude N. Là, tournant brusque-

ment à l'est, elle atteint bientôt la crête du Djebel Doug qu'elle suit jusqu'à son extrémité orientale. S'infléchissant alors, de nouveau vers le sud, elle va rejoindre le cours de l'oued Ich un peu au sud de ce ksar qu'elle laisse à l'ouest, c'est-à-dire au Maroc.

4° Carte de la frontière entre l'Algérie et le Maroc, à l'échelle de 1/200.000^e, dressée d'après les documents existant au Service topographique du 19^e Corps d'armée. — Alger 1877

Cette carte, qui s'arrête un peu au sud du Teniet es Sassi, n'indique de tracé de frontière qu'entre la mer et le Teniet.

5° Carte générale de l'Algérie du dépôt de la Guerre. Echelle du 1.600.000^e — 2 feuilles, 1869, revue en 1874.

La limite indiquée suit d'abord, à partir du Teniet es Sassi, une direction nord-ouest sud-est, pour aboutir entre les chotts des Mehaïa et des Hamian (chott R'arbi). Se prolongeant ensuite vers le sud sud-est, elle vient passer un peu à l'ouest de Galoul et se termine à 4 ou 5 kilomètres à l'ouest d'Aïn Sfisifa.

6° (a) — Carte générale de l'Algérie publiée par le dépôt de la Guerre. — Echelle du 800.000^e, 1876, 4 feuilles.

(b) — La même revue en 1882 — 4 feuilles.

La limite indiquée au sud de Teniet es Sassi est la même que dans la carte précédente.

(c) — La même revue en 1889 — 4 feuilles.

Aucune limite d'indiquée au sud du Teniet es Sassi.

7° Carte de l'Afrique du colonel de Lannoy de Bissy—publiée par le service géographique de l'armée. — Echelle du 2.000.000^e — 1882-1889, 63 feuilles.

La limite indiquée ne dépasse pas au sud le Teniet es Sassi.

8° Carte du sud Oranais, au 1/400.000^e, publiée par le dépôt de la Guerre en 1855. Revue et complétée, en 1883, d'après les travaux de MM. de Castries, capitaine, Delcroix et Brosselard, lieutenants. — une feuille.

La même, tirage ultérieur, 4 feuilles.

Aucun tracé de frontière n'est indiqué au sud du Teniet es Sassi.

9° Carte du Sud Oranais, du service géographique de l'armée. Echelle du 200.000^e, 1886, 15 feuilles.

Aucun tracé de frontière n'est indiqué au sud du Teniet es Sassi.

10° Carte d'Afrique à l'échelle de 1/8.000.000 publiée par le Service géographique de l'armée. — 1892.

La limite et les teintes s'arrêtent au Teniet es Sassi.

II. DOCUMENTS NON OFFICIELS PUBLIÉS EN FRANCE.

1° Carte de l'Algérie, de Dufour (Atlas universel) 1860. Echelle du 1.425.000^e.

Sur cette carte, la frontière se prolonge au sud du Teniet es Sassi : elle atteint d'abord le chott R'arbi qu'elle partage en deux parties et va finir ensuite un peu à l'ouest d'Aïn Sfisifa. C'est en somme la repro-

duction de la limite indiquée par les cartes du dépôt de la Guerre à la même époque.

2° Afrique (en trois feuilles), de F. Schrader, F. Prudent et E. Antoine (atlas de géographie moderne), partie nord-ouest, carte N° 48. Echelle du 15.000.000^e 1890-1892.

La frontière entre les deux États est indiquée sur cette carte par un pointillé, accompagné d'un double liseré de couleur, violet pour les possessions françaises, bistre pour celles du Maroc. Depuis la mer, le tracé adopté suit une direction général S.E. qui après avoir coupé le chott R'arbi, va passer à égale distance entre Aïn Sefra et Figuig, et se prolonge ensuite un peu au delà des montagnes qui s'éparent ces deux centres de populations. Là, tournant brusquement au sud-ouest, la ligne pointillée va finir sur l'oued Zousfana au sud de Figuig. Au delà de ce point, la limite n'est plus indiquée. Elle est cependant prolongée par des hachures de teinte violette destinées à marquer les limites de la zone d'influence française. Celles-ci se dirigeant vers l'ouest vont atteindre l'oued Draa au grand coude qu'il fait au sud de Taouegrouit. ¹

3° (a). Algérie et Tunisie, carte politique. Echelle du 3.800.000^e.

(b). Algérie. Echelle du 2.500.000^e de Vidal-Lablache (atlas général), 1894.

¹ La première édition (1890) dirigeait ces hachures de teintes violettes de l'oued Zousfana au cap Blanc.

Sur ces deux cartes, la frontière est figurée de la mer au Teniet es Sassi par un pointillé accompagné d'un liseré de couleur. Le liseré seul se prolonge au sud jusqu'à un point situé entre Ich et Aïn Sfisfifa.

4° Carte du Sahara et du nord-ouest de l'Afrique, de P. Vuillot. Echelle du 4.000.000^e, 1894, annexée à l'ouvrage intitulé : « Exploration du Sahara ».

Aucun tracé de frontière n'est indiqué au sud du Teniet es Sassi.

5° Afrique (en trois feuilles), de Vivien de St-Martin et F. Schrader (atlas universel de Géographie), feuille nord-ouest, N° 58. Echelle du 10.000.000^e, 1895.

La frontière indiquée sur cette carte par un double liseré, bistre et violet, qui au sud du Teniet es Sassi, coupe le Chott R'arbi, passe entre Ich et Aïn Sfisfifa, entre Figuig et Djenien bou Resk, puis tournant presque aussitôt au S.O. va rejoindre l'oued Zousfana. Au delà, le liseré violet (algérien) seul se continue. Il accompagne l'oued Zousfana dans son cours jusqu'à Igli et se prolonge même un instant au delà de ce ksar, et toujours vers le sud-ouest.

6° Carte de l'Afrique à l'échelle de 1/10.000, éditée par la Société de Géographie de Paris, 1895.

III. DOCUMENT PUBLIÉS A L'ÉTRANGER.

1° Nordwestliches Africa, Kiepert's Handatlas. Echelle du 5.000.000^e, 1871.

La frontière est représentée sur cette carte par un trait ponctué, renforcé d'un double liseré de couleur, rouge pour l'Algérie, jaune pour le Maroc, et qui va de la mer jusqu'au sud de Moghrar. Au delà le trait ponctué, accompagné seulement d'un liseré jaune se poursuit dans une direction S. E. Il s'arrête à proximité de Tiressanin (Timassinin ?) laissant au Maroc le Gourara, le Touat et le Tidikelt.

2° (a). Mittel und Nord Afrika (west theil), blatt N° 45^a. Echelle du 14.000.000^e.

(b). Das mittelländische meer und Nord Afrika. — Echelle du 7.500.000^e.

Handatlas von A. Stieler. 1875. ¹

Sur ces deux cartes, la frontière de l'ouest de l'Algérie est figurée par un double liseré de couleurs différentes, qui se continue au sud du Teniet es Sassi. Après avoir coupé le Chott R'arbi la limite ainsi indiquée va passer entre Ich et Aïn Sfisfifa laissant Figuig à l'ouest. Au delà elle atteint les Areg et les franchit par une courbe inclinée au sud-est. Arrivée enfin à hauteur de Tabelkosa, elle change encore de direction et se prolongeant vers l'est, atteint successivement Hassi In Ifel et R'adamès, sur la limite de la Tripolitaine.

3° Nordwest Afrika von A. Petermann (Stieler's Handatlas N° 69). Echelle du 12.500.000^e, 1879.

La limite figurée par un double liseré de couleurs

¹ Ces deux cartes ont été publiées successivement en 1875. La seconde passe pour avoir été revue par H. Duveyrier.

différentes, coupe le Chott R'arbi, et va passer à proximité d'Aïn Stissifa, puis, laissant à l'ouest l'oasis de Figuig, elle se dirige vers le sud et se termine brusquement en atteignant les Areg.

4° Marocco, (carte du génie anglais). Echelle du 1.584.000^e, 1889.

Aucun tracé de frontière n'est indiqué au sud du Teniet es Sassi.

5° Das Sultanat Marokko von Paul Schnell. Echelle du 1.750.000^e, 1890-1892.

Aucun tracé de frontière n'est indiqué au sud du Teniet es Sassi.

6° Afrika in 6 blättern (A. Stieler's Handatlas). Echelle du 1.000.000^e, 1892.

Dans cette carte, la limite est prolongée au sud du Teniet es Sassi jusqu'à un point situé entre Ieh et Aïn Stissifa.

7° Spezial Karte von Afrika (10 blättern) von Herman Habenicht.—Sektion West-Sahara (1). Echelle du 4.000.000^e, 1892.

La frontière est indiquée depuis la mer par un trait coupé, accompagné d'un double liseré de couleur orange pour le Maroc, violet pour l'Algérie. A partir du Teniet es Sassi, ce liseré est tracé en hachures. Il laisse alors à l'est successivement Aïn ben Khelil, Aïn Stissifa, Moghrar et se prolonge jusqu'à proximité de l'oued Namous. A ce point le trait coupé accompagné seulement dès lors du liseré orange tourne brus-

quement au sud-est. Il va passer maintenant au sud des Bahariat sur l'oued Guir et, se prolongeant ensuite dans la même direction à travers la hamada et la région de l'oued Ziz, va atteindre l'oued Draa au moment où il tourne à l'ouest c'est-à-dire, au sud de Tamegrout. Il accompagne enfin cette rivière jusqu'à son embouchure.

8° Afrika in 6 blättern, von R. Lüddecke, 1/10.000.000.



GÉNÉALOGIE
DES
OULAD SIDI CHEIKH

NOTA. — Les Tableaux généalogiques que nous reproduisons ici ont été établis en 1896, par le capitaine Pansard, chef du bureau arabe de Géryville, aujourd'hui chef de bataillon commandant supérieur du cercle de Tiaret.

GÉNÉALOGIE
DES
OULAD SIDI CHEIKH

1^{re} PARTIE.

1. KHALIFE ABOU BEKER.
2. SLIMAN BEN BOU SMAHA.

KHALIFE ABOU BEKER ES SEDIK.

Abderrahman.

Mohammed.

Sofian.

Azeraou.

El Médiou.

Toufl.

Iazid.

Zidan.

Aïssa.

Mohammed ech Chabih.

Tsoudi.

Aïssa.

Ahmed.

Zid.

Asker.

Hafidh ben Hermet Allah.

Akil.

Saad.

Sliman.

Maamar.

Aïssa bou Lila.

Ben Haïa.

Bou Smaha.

Sliman.

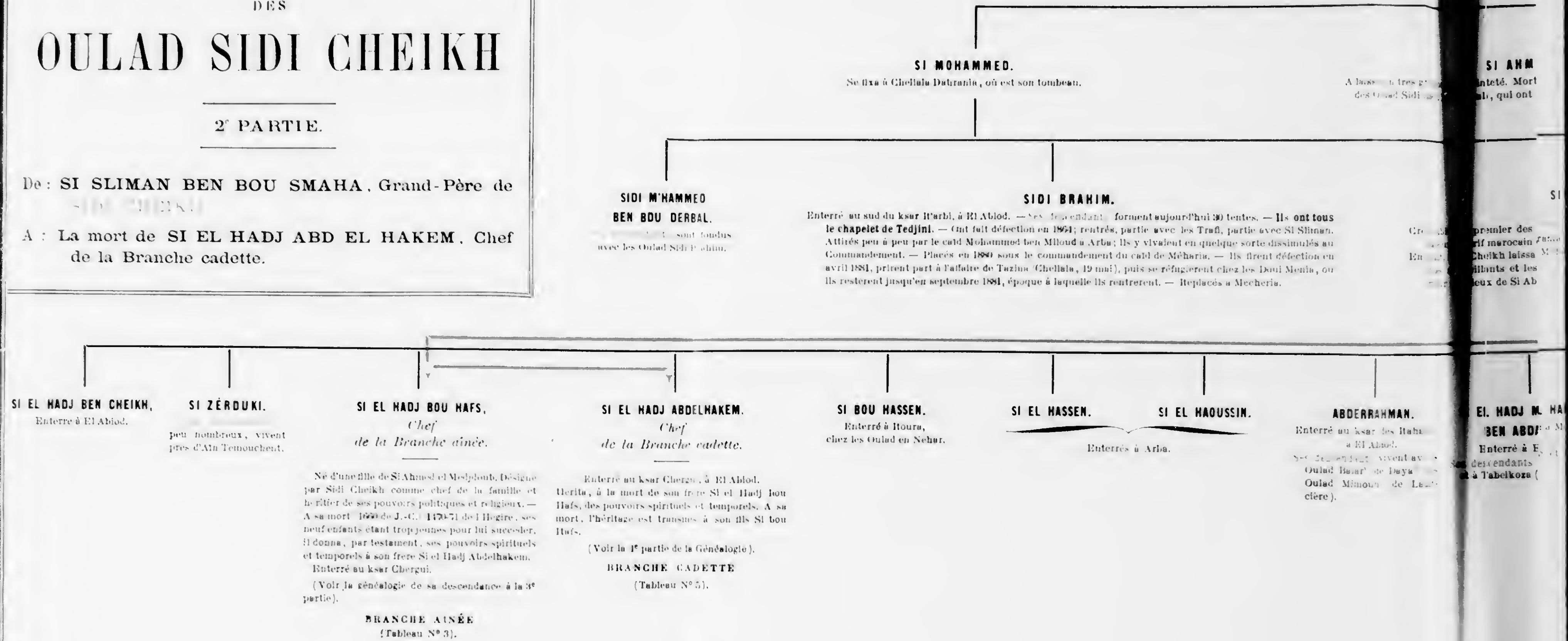
GÉNÉALOGIE

DES

OULAD SIDI CHEIKH

2^e PARTIE.

De : **SI SLIMAN BEN BOU SMAHA**, Grand-Père de
 A : La mort de **SI EL HADJ ABD EL HAKEM**, Chef
 de la Branche cadette.



SI SLIMAN BEN BOU SMAHA.

SI AHMED EL MEDJOUB BOU RAMAR.

Vaissé un très grand renom de sainteté. Mort à Asla, où il a une koubba. Son tombeau est à Chellata Dahran. — Ancêtre des Oulad Sidi Ahmed et Medjoub, qui ont toujours conservé une certaine indépendance vis-à-vis des Oulad Sidi Cheikh.

LALLA-SIFIA.

Patronne du ksar de Ain-Sfissa, et mère de la tribu des Oulad En Nehar, qui est restée non seulement dissidente, mais même ennemie des Oulad Sidi Cheikh proprement dits.

ABDELKADER dit SIDI CHEIKH.

Né en 951 de l'Hégire (1544-1545 de J.-C. — Mort en 1035 de l'Hégire (1620 de J.-C.)
Créa à El Abiod le premier des six ksours actuels, celui qui est dit ksar Harbi ou Si el hadj Abdelhakem. Ce ksar fut bâti sur un terrain où était déjà installé un chef marocain descendant de Si Abdelkader el Djilani et nommé Si bou Fkhal. Ce Mokkadem dut céder la place. En mourant, Sidi Cheikh laissa un testament par lequel il affranchissait ses nombreux esclaves noirs et les désignait, eux et leurs descendants, pour être les surveillants et les administrateurs du temporel de la Zaoua. Ces affranchis sont les ancêtres des Abid actuels. — Sidi Cheikh était serviteur religieux de Si Abderrahman es Saheli, dont la Zaoua est près de Bou Denib.

SIDI TAHAR.

Les descendants sont connus sous le nom de Oulad Sidi Mohammed ben Sliman.
Ont pris la fuite en 1864; ont habité chez les Beni Sulei et forment aujourd'hui 24 tentes: 17 chez les Oulad Baïar' Pouaga; 4 chez les R'atra Oulad Mossaoud et 6 chez les Mer'oulla.
Ont tous le chapelet de Tedjini.

SIDI AHMED

Les descendants sont connus sous le nom de Oulad Sidi Mohammed ben Sliman.
sont à Chellata Dahran, se sont les Oulad Sidi Mohammed ben Sliman.

SI EL MAOUSSIN.

ABDERRAHMAN.

Enterré au ksar des Rahmans, à El Abiod.
Ses descendants vivent avec les Oulad Bab' (de Daya) et les Oulad Mouann (de Lamordière).

SI EL HADJ MOHAMMED BEN ABDALLAH.

Enterré à El Abiod.
Ses descendants sont au Maroc et à Tabelkoza (Gourara).

SI MOSTEFA.

Enterré à El Abiod.
Ses descendants sont, partie à Ain Temouchent, partie chez les Oulhassa des environs de Raehgoun.

SI MOHAMMED BEN CHEIKH.

Enterré à El Abiod; d'anciens disent à In Salah, où se trouve le gros de ses descendants, dont une fraction existe près d'Ain Temouchent.

SI BEN AÏSSA

(LE BOITEUX).
Enterré à Figuig, chez les Beni Omif, à côté de Si Sliman ben bou Smaha.
Ses descendants sont chez les Beni Gull et chez les Doui Menla.

SIDI TADJ.

Enterré aux Oulad Si el Hadj Ahmed.
Ses descendants sont à Figuig, chez les Amour et aux environs des deux Meghrar.
Ancêtre de Bou Amama, le chef de l'insurrection de 1881.

SI BOU NOUAR.

Enterré à Mellil.
Ses descendants sont à In Salah et au Tidikelt.

SI EL HADJ EDDIN.

Enterré à Arha.
Ses descendants sont fort disséminés.

SI EL HADJ BRAHIM.

Enterré à M'chear (Ahtan).
Ses descendants sont au Maroc et chez les Beni Gull.

aujourd'hui 30 tentes. — Ils ont tous les Trad, partie avec Si Sliman, et en quelque sorte dissimulés au M'charia. — Ils tirent défecien en se cachant chez les Doui Menla, où — Replacés à M'chéria.

AN BEN BOU SMAHA.

— Ancêtre
Beni Cheikh.

LALLA - SIFIA.

Patronne du ksar de Ain Sidsifa, et mère de la tribu des Oulad En Nohar, qui est restée non seulement dissidente, mais même ennemie des Oulad Sidi Cheikh proprement dits.

SIDI TAHAR.

Ses descendants sont connus sous le nom de Oulad Sidi Mohammed ben Sliman.
Ont pris la fuite en 1861; ont habité chez les Beni Saïel et forment aujourd'hui 24 tentes: 17 chez les Oulad Balar' Fouaga; 4 chez les Ri'atra Oulad Messaoud et 6 chez les Mer'aoulla.
Ont tous le chapelet de Tedjini.

SIDI AHMED.

Ses descendants sont connus sous le nom de Oulad Sidi Mohammed ben Sliman.
Sont à Chellala Dahrada, ce sont les boabs de la Kouba de Sidi Mohammed ben Sliman.

SIDI ABDERRAHMAN.

Mort sans laisser de descendants.

(1860 de J.-C.)
Ce ksar fut bâti sur un terrain où était déjà
aut ceder la place.
et les désignait, eux et leurs descendants, pour
des Abid actuels. — Sidi Cheikh était

SI OUMER.

Ses descendants sont connus sous le nom de Oulad Sidi Cheikh.

**SI BEN AÏSSA
(LE BOITEUX).**

Enterré à Figuig, chez les Beni Ounif, à côté de Si Sliman ben bou Smaha.
Ses descendants sont chez les Beni Gull et chez les Doui Menia.

SIDI TADJ.

Enterré aux Oulad Si el Hadj Ahmed.
Ses descendants sont à Figuig, chez les Amour et aux environs des deux Meghrar.
Ancêtre de Bou Amama, le chef de l'insurrection de 1881.

SI BOU NOUAR.

Enterré à Mellili.
Ses descendants sont à In Salah et au Tidikelt.

SI EL HADJ EDDIN.

Enterré à Arba.
Ses descendants sont fort disséminés.

SI EL HADJ BRAHIM.

Enterré à Meghrar Tahtani.
Ses descendants vivent au Maroc et chez les Beni-Gull.

SI EL MADANI.

Ses descendants sont aux environs d'El Brail, entre les Oulabassa et les Oulad Khalifa.

SI EL HADJ AHMED.

Enterré avec son frère El Hadj Abdelhekem, à El Abiod.
Ses descendants sont les Oulad bou Asria, Ouled Sidi Mezouz.

MOHAMMED.

AHMED.

ABD EL HAKEM.

IOUSSEF.

EL HADJ CHEIKH.

BOU BEKEUR.

KADDOUR

Né vers 1844. Cald d'El Ablod Sidi Cheik.
Révoqué le 17 juin 1894.
Déjà investi en 1897. En fuite en 1870, au moment de la colonne Gand. Comme il était mal avec Si Sliman ben Kaddour, il se réfugia pendant quelque temps auprès de Si Kaddour ben Hamza, puis à Fez, où il resta 18 mois; quand Si Sliman ben Kaddour s'enfuit de la Mléta en 1873, Kaddour ben bou Bekeur vint résider dans la Mléta, où il resta 4 ans, puis à Frenda. En 1881 il fit partie du goum commandé par Bel Hadri, le fils du Bach Agba de Frenda et se sauva de Mousalok le 19 mai, avec d'autres fuyards et deux chasseurs d'Afrique qu'il amena à Géryville.

BOU BEKEUR
Né vers 1872.

BRANCHE CADETTE

SIDI EL HADJ ABD EL HAKEM

BOU MOUS EL HADJ

SI ZIAN

SI KADOUR

SI DHAMAN

SI KERROUM

SI MOUS EL HADJ

SI ZIAN

SI KADOUR

SI DHAMAN

SI KERROUM

SI MOUS EL HADJ

SI ZIAN

SI KADOUR

SI DHAMAN

SI KERROUM

SI MOUS EL HADJ

SI ZIAN

SI KADOUR

SI DHAMAN

GÉNÉALOGIE

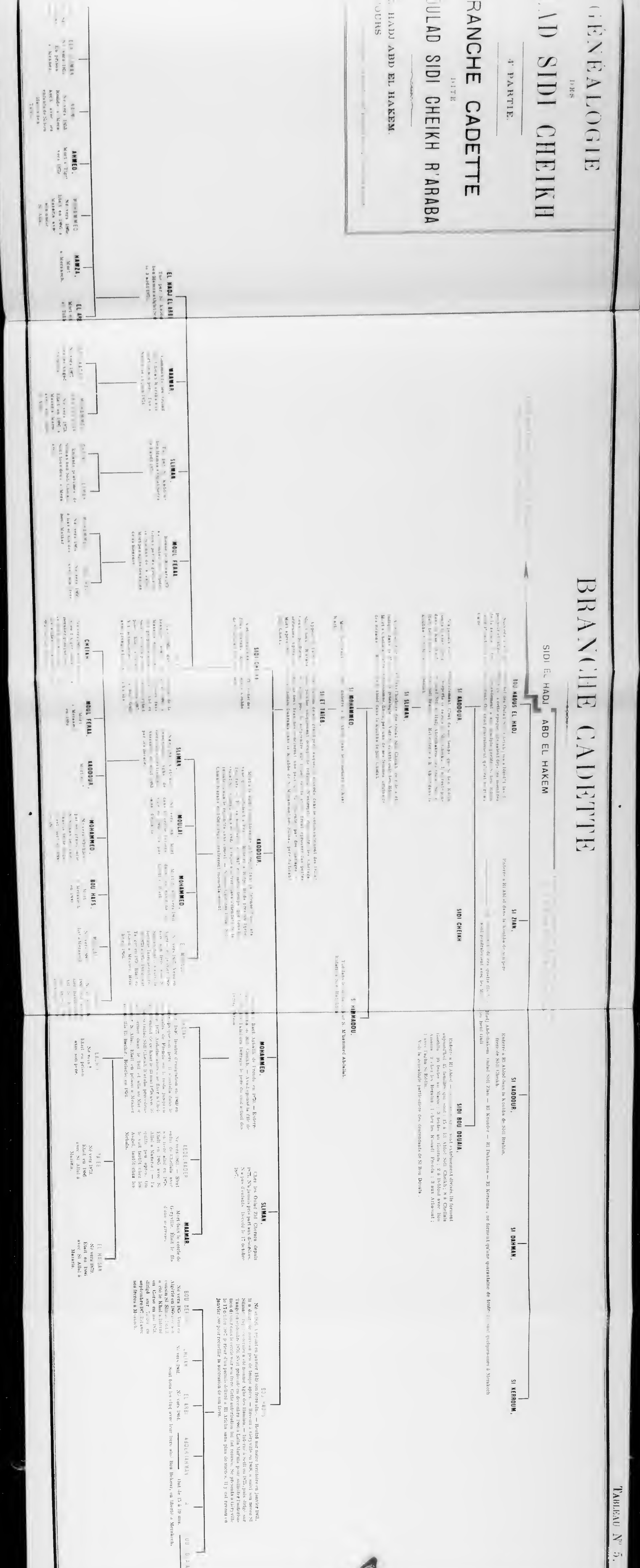
DE SIDI SIDI CHEIKH

4^e PARTIE

BRANCHE CADETTE

DES OULAD SIDI CHEIKH R'ARABA

EL HADJ ABD EL HAKEM



SIDI BOU DOUAÏA.

SI SLIMAN.

SIDI

BOU HADJUS.

MOHAMMED
A Chelha
Oudja.

SLIMAN.

CHEIKH.

MOHAMMED. ABDELKADER. MOHAMMED.

SI MOHAMMED.

SI CHELLALI.

SI MOHAMMED EL MEKALLECH

SI MOHAMMED.

CHEIKH
A Oudja.

MOHAMED
A
Ras el Ain
des Beni-
Methar.

LALA
Darti
en 1981.
Est
à Guelfat
(Maroc).

ADUMER.

CHEIKH.

EL ARBI.

MEKALLECH
A Oudja.

SI BOU BEKEUR

EL MIR

CHEIKH

AHMED.

LALA.

SLIMAN

SI BOU BEKEUR
A Oudja.

MUHAMMAD
A Oudja.

LALA
A Oudja.

MOHAMMED
A Oudja.

SI BOU BEKEUR
A Oudja.

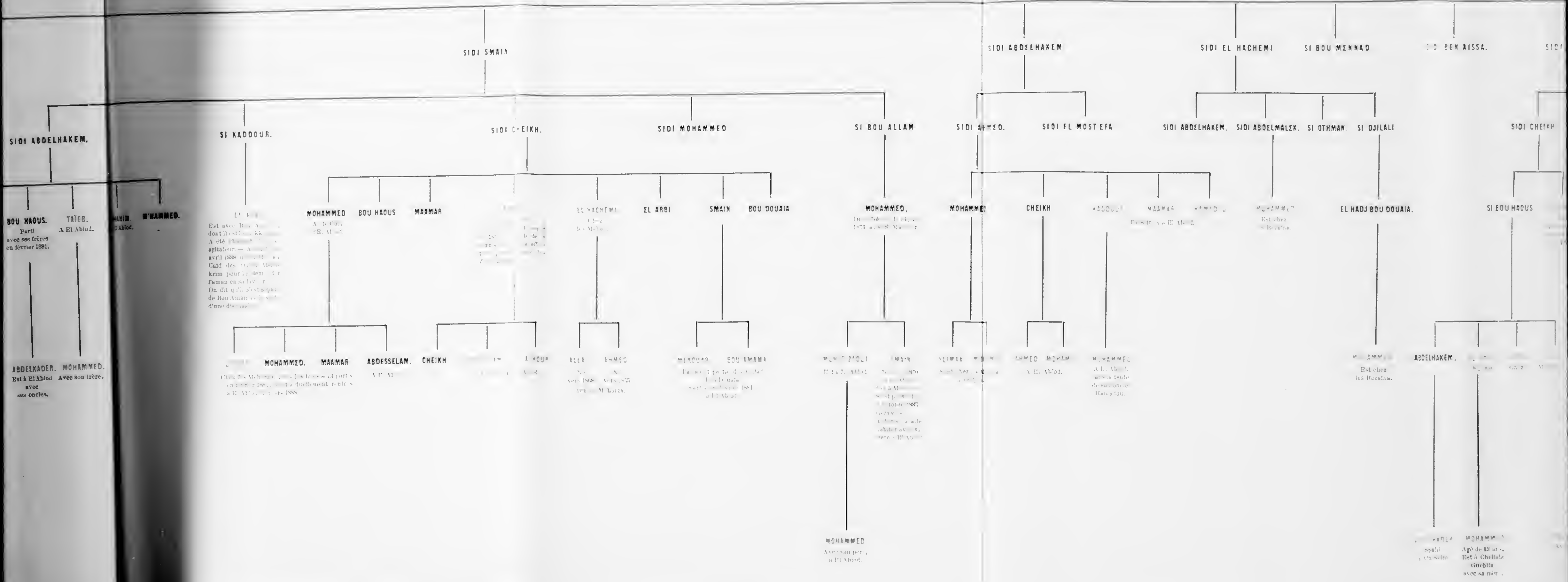
SIDI ABDELHAKEM

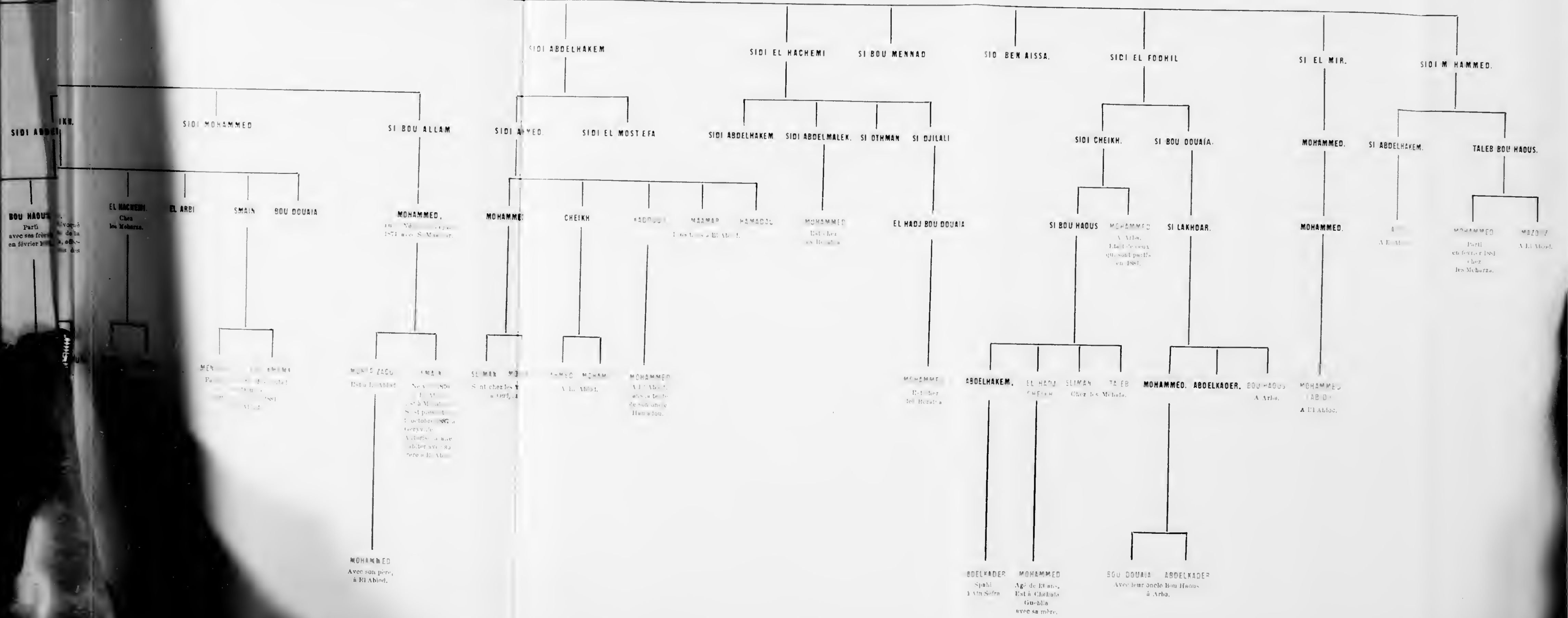
BOU HADJUS

M HAMMED

BOU HADJUS
A Oudja.

M HAMMED
A Oudja.





PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS.

- Pline.
- Edrisi (Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed el). — Description de l'Afrique et de l'Espagne, traduction Dozy et de Gouje.
- El Bekri (Abou el Obeïd). — Description de l'Afrique septentrionale, traduction de Slane.
- Ibn Khaldoun (Abou Zeïd Abderrahman). — Histoire des Berbères, traduction de Slane.
- Abou el Qassem ben Ahmed ez ziani (El Tordjeman). — Le Maroc de 1631 à 1812, traduction Houdas.
- Mohammed es Ser'ir ben el Hadj ben Abdallah el Oufrani (Nozet el Hadi). — Histoire des souverains du XI^e siècle, traduction Houdas.
- Imam el Aïachi. — Voyage depuis le pays des Ait Aïach, dans le Maroc, jusqu'à Tripoli, et retour, traduction de A. Berbrugger.
- Monlai Ahmed. — Voyage depuis la zaouïa En Nasria jusqu'à Tripoli, et retour, traduction de A. Berbrugger.
- Graeber de Hemso. — Specchio geografico et statistico dell'imperio di Marocco.
- Walsin Esterhazy. — De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger (1840).
- Général Daumas. — Le Sahara algérien (1845).
- Docteur F. Jacquot. — Expédition du général Cavaignac dans le Sahara algérien en 1847.
- Pellissier de Reynaud. — Annales algériennes.
- H. Duveyrier. — Les Touareg du Nord.
- Le même. — La confrérie de Si Mohammed ben Ali Es Senoussi, Bulletin de la Société de Géographie de Paris. 1884.

- G. Rohlf. — Résumé historique et géographique de son exploration au Tonat et à In Salah, par Malte-Brun.
- Le même. — Meine erster Aufenthalt in Marokko und die oasen Draa und Tafilet.
- Le même. — Mittheilungen de Petermann. 1864.
- Général de Colomb. — Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent, Revue algérienne et coloniale, juillet, septembre et octobre. 1860.
- Général Colonien. — Voyage au Gourara et à l'Aouguerout. Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1892. 1893 et 1894.
- Le même. — Journal de marche et rapport d'ensemble des opérations de la colonne de Géryville en février, mars et avril 1868, Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran, juillet, août, septembre. 1891.
- Général de Wimpfen. — Lettre au Président de la Société de Géographie de Paris sur l'expédition de Foued Guir. Bulletin de la Société de Géographie de Paris. Janvier. 1872.
- A. Fillias. — Récits militaires. L'expédition de Foued Guir.
- Colonel Trumelet. — L'Algérie légendaire.
- Le même. — L'insurrection de 1864.
- Commandant Rinn. — Nos frontières sahariennes. 1886.
- Le même. — Marabouts et Khonan.
- Camille Rousset. — La conquête de l'Algérie.
- Vicomte de Foucauld. — Reconnaissance au Maroc.
- E. Mercier. — Histoire de l'Afrique septentrionale (Berbérie).
- Général Philebert. — Le général Margueritte.
- E. Reclus. — Nouvelle géographie universelle, T. XI. L'Afrique septentrionale.
- F. Gourgeot. — Situation politique de l'Algérie (1881).
- Féraud. — Les Cheurfa du Maroc, Revue africaine. 1877.
- C. Sabatier. — Itinéraire de Figuig au Tonat et description de la vallée de l'oued Messaoura. Mobacher. Janvier et Février 1876.
- Le même. — La question du Sud-Ouest (1881).
- Le même. — Tonat, Sahara et Soudan.
- Commandant Bissnel. — Le Sahara français.

- Capitaine de Castries. — Notes sur Figuig, Bulletin de la Société de Géographie de Paris. 1882.
- Général Parmentier. — Vocabulaire arabe-français des principaux termes géographiques.
- Lieutenant-colonel Sir R. L. Playfair and D^r H. Brown. — A Bibliography of Morocco.
- Lieutenant-colonel Sir R. L. Playfair. — A Bibliography of Algeria.
- Turlin, Accardo et Flamand. — Le pays du mouton.
- Etc.

DOCUMENTS MANUSCRITS MIS A CONTRIBUTION

- Colonel Géry, commandant la subdivision de Mascara. — Journal des opérations de la colonne expéditionnaire du sud, du 14 avril au 17 mai 1845.
- Commandant Deligny, chef du bureau arabe de Mascara. — Notice historique sur les Oulad Sidi Cheikh. 27 mai 1849.
- Colonel de Colomb, commandant la subdivision d'Annale. — Note sur les Oulad Sidi Cheikh et sur le cercle de Géryville. 1869 (?).
- Général Chanzy, commandant la subdivision de Tlemcen. — Rapport sur la situation du sud de la subdivision de Tlemcen et sur la nécessité d'une réorganisation des populations sahariennes. 19 juin 1870.
- Général de Wimpfen, commandant la division d'Oran. — Rapport d'ensemble adressé au Gouverneur général à la suite de l'expédition de Foued Guir. 25 mai 1870.
- P. G. — Histoire de la famille des Oulad Sidi Cheikh. Vigie algérienne. N^{os} des 6, 8, 9, 10, 12 et 13 septembre 1881.
- Capitaine Guénard, chef du bureau arabe à Oran. — Les Oulad Sidi Cheikh. Résumé de leur histoire depuis leur origine jusqu'à leur révolte. Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran. N^o 15. Octobre, novembre et décembre 1882.
- Sous-lieutenant Rochas, adjoint au bureau arabe d'Aïn Sefra. — Renseignements sur les Beraber et les Ksour de Bechar, Ouakda, Bou Hais et Aïn Chair. — Juin 1883.

- Sous-lieutenant Niquet, adjoint au bureau arabe d'Aïn Sefra. — Renseignements sur les Oulad Djerir, les Doui Menia, l'oued Saoura et les R'enanema. 16 novembre 1885.
- Capitaine Pansard, chef du bureau arabe de Géryville. — Histoire des Oulad Sidi Cheikh. Juillet, août 1886.
- Capitaine de Saint-Julien, chef de l'Annexe de Méchéria. — Les Beni Guil. 1^{re} partie. 31 mai 1893. Les Beni Guil. 2^e partie. 24 juillet 1893.
- Lieutenant Regnault, adjoint au bureau arabe d'Aïn Sefra. — Les populations sédentaires de l'oued Saoura. 9 juin 1893.
- Le même. — Les populations nomades et sédentaires de l'oued Zousfana. 9 juin 1893.
- Le même. — Les Doui Menia. 9 juin 1893.
- Le même. — Les Oulad Djerir. 20 septembre 1893.
- Le même. — Les Oulad Sidi Cheikh R'araba. 20 septembre 1893.
- Le même. — Figuig. 20 septembre 1893.
- Lieutenant de la Gardette, adjoint au bureau arabe de Mascara. — Renseignements sur le Ksar d'Igli. 1^{er} août 1893.
- Interprète militaire Piogé, du bureau arabe de Méchéria. — Renseignements sur Aïn Chair, Bou Kaïs, Sissifa, El Ahmar et Mour'eul. 27 juin 1894.
- Lieutenant Nocher, adjoint au bureau arabe d'Aïn Sefra. Kenadsa. Août 1894.
- Le même. — Ich. Août 1894.
- Interprète militaire Martin, du bureau arabe de Géryville. — Notice sur les ordres religieux dans le cercle de Géryville. 20 mai 1895.
- Lieutenant Massoutier, adjoint au bureau arabe de Ghardaïa. — Notice sur les ordres religieux dans le cercle de Ghardaïa. 3 juin 1895.
- Archives de la section des Affaires Indigènes de l'État major de la division d'Oran.
- Archives du service des Affaires Indigènes au Gouvernement général de l'Algérie.
- Archives historiques du Ministère de la Guerre.
- Archives du Ministère des Affaires Étrangères.

TABLE DES MATIÈRES.

| | PAGES |
|------------------------|-------|
| AVERTISSEMENT. | VII |
| Observations. | XV |

CHAPITRE PREMIER.

| | |
|--|---|
| Les articles 4 et 5 du traité de 1845. — Considérations sur la situation historique et politique à l'époque du traité. — Abdalkader et la cour de Fez. — Difficultés diplomatiques. — Les erreurs commises. — Leurs conséquences. — Interprétations du traité par les autorités algériennes et par le Ministère des Affaires Étrangères. | I |
|--|---|

CHAPITRE SECOND.

| | |
|--|----|
| L'occupation du Sud Oranais. — Nos intérêts commerciaux dans cette région. | 73 |
|--|----|

CHAPITRE TROISIÈME.

| | |
|---|-----|
| Caractères généraux des régions qui bornent à l'Ouest la province d'Oran. — Les Hauts Plateaux Sud-Occidentaux, les Chotts. — Le pays de Figuig. — Le Sahara septentrional (Hamadas et grandes vallées). — Le sol. — Les ressources en eau. | 172 |
|---|-----|

CHAPITRE QUATRIÈME.

| | |
|---|-----|
| Les tribus sous la dépendance normale de l'Algérie, entre le Teniet es Sassi et Figuig : Hamian, Amour, Cheurfa et Oulad Sidi Tadj. | 193 |
|---|-----|

CHAPITRE CINQUIÈME.

| | |
|---|-----|
| Les tribus sous la dépendance du Maroc entre le Teniet es Sassi et Figuig : Mehaïa, Beni Guil, Oulad Sidi Ali bou Chenafa, etc. — Description sommaire du Dahra marocain. | 350 |
|---|-----|

CHAPITRE SIXIÈME.

| | |
|---|-----|
| Les Ksour algériens et marocains du Sud-Ouest de l'Algérie. — Figuig. | 410 |
|---|-----|

CHAPITRE SEPTIÈME.

| | |
|---|-----|
| Les tribus au Sud et au Sud-Ouest de Figuig : Oulad Djerir, Doui Menia. L'oued Zousfana et l'oued Guir : Les Ksour que l'on rencontre dans leurs vallées. | 544 |
|---|-----|

CHAPITRE HUITIÈME.

| | |
|--|-----|
| L'oued Saoura et les populations qui peuplent sa vallée. | 696 |
|--|-----|

CHAPITRE NEUVIÈME.

| | |
|---|-----|
| Les Oulad Sidi Cheikh, leur origine, leur histoire, leur rôle politique. | 758 |
| — | |
| Relevé des tentes d'origine algérienne réfugiées dans les tribus du Sud-Est du Maroc ou dans des localités du Sud, en dehors de notre action immédiate, au premier semestre 1895. | 929 |
| Cartographie. | 936 |
| Généalogie des Oulad Sidi Cheikh. | 949 |
| Principaux ouvrages consultés. | 951 |

TABLE DES PLANCHES.¹

| | PAGES |
|--|-------|
| PLANCHE I. — Reproduction d'une carte exécutée en 1840 d'après les indications du général turc Mustapha ben Ismaël. | 25 |
| PLANCHE II. — Plan d'Aïn Chair | 391 |
| PLANCHE II ^{bis} . — Croquis de la plaine d'Aïn Chair et ratta- chement du Ksar. | 391 |
| PLANCHE III. — Environs de Figuig. | 458 |
| PLANCHE IV. — Vallée de l'oued Zousfana | 545 |
| PLANCHE V. — Environs d'Igli — et Ksar d'Igli. | 711 |
| PLANCHE VI. — El Abiod Sidi Cheikh. | 765 |
| — | |
| Le Teniet es Sassi. — Vue prise du Sud | 2 |
| Vue de la région au Sud du Teniet es Sassi, prise du sommet de la crête marocaine | 26 |
| Vue de la région au Nord du Teniet es Sassi, prise du sommet de la crête marocaine | 27 |
| La vallée vers Figuig, vue prise de Hadjerat Niguil. | 121 |
| Vue de la plaine précédant Figuig | 465 |

¹ Ces planches ont été reproduites sous la direction de M. Accardo, géomètre principal du Service topographique de l'Algérie, Chef du service des cartes et plans du Gouvernement général de l'Algérie.

Achevé d'imprimer le 28 février 1896,

par la Maison L. DANIEL, de Lille.





*Documentaires
Lunars.*

DOCUMENTS

pour servir à l'étude de

NORD OUEST AFRICAIN

TOME III.

LES OASIS DE L'EXTRÊME-SUD ALGÉRIEN.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU

NORD OUEST AFRICAÏN

RÉUNIS ET RÉDIGÉS PAR ORDRE DE

M^r JULES CAMBON

Gouverneur général de l'Algérie,

PAR

H.-M.-P. DE LA MARTINIÈRE,

Directeur du Cabinet
au service des Affaires Indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.

N. LACROIX,

Capitaine d'infanterie hors cadre,
Chef de bureau arabe
détaché au service des Affaires Indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.



GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES

M DCCC XCVII

BK14
015
3

AVERTISSEMENT.

Les régions, dans lesquelles la France s'est toujours trouvée en contact avec le Maroc, ont fait l'objet des Documents sur le Nord Ouest Africain parus jusqu'ici : ce sont celles qu'avait en vue, à proprement parler, le traité de délimitation de 1845, qu'elles fussent situées au Nord ou au Sud du Teniet el Sassi. — Les tomes III et IV, que nous imprimons aujourd'hui, sont consacrés aux Oasis Sahariennes, connues dans le public sous le nom un peu trop généralisé de Touat, et que le traité de 1845 a passées sous silence.

Il y a peu d'années, on n'eût pas cru nécessaire d'aborder l'étude de ces pays lointains. L'intérêt politique qu'ils présentent à l'heure actuelle, est la conséquence même des progrès de notre domination dans l'Afrique du Nord. Ce n'est pas un sentiment de vaine gloire qui nous a conduits à étendre cette domination : c'est la

force des choses. — Les tribus que nous avons successivement soumises au Sud de nos possessions vivaient dans un état d'insécurité qui les forçait à guerroyer sans cesse ; nous leur imposons la paix, mais par cela même, nous nous obligeons à les protéger et nous sommes entraînés, pour le faire, à reculer incessamment les limites de notre action. Il y a là une sorte de loi qu'ont subie, ainsi que l'a remarqué un jour Lord Salisbury, toutes les nations civilisées en contact avec des peuples barbares. — D'autre part, la pénétration de l'Afrique est devenue le fait capital de ce dernier quart de siècle : elle a fait naître une sorte de concurrence entre les nations européennes et les contraint, dans les régions dépendant de la sphère d'influence reconnue à chacune d'elles, à constituer leur autorité de telle façon qu'elle ne puisse être contestée.

Or, nous ne pouvons plus aujourd'hui considérer nos établissements dans le Nord de l'Afrique comme purement méditerranéens.

Le véritable caractère de l'intérêt qui s'attache pour nous à la possession des oasis sahariennes a pu ne point apparaître à tous les yeux par suite des prétentions que le Maroc a affichées sur ces régions. On a cru qu'elles étaient simplement l'objet d'un litige entre l'Empire Chérifien et nous. C'était une erreur. — Il était naturel que la Cour de Fez invoquât, en vertu d'un passé bien éloigné aujourd'hui, des droits que la nature ne lui a pas donnés. Les princes musulmans, et en général les Orientaux, sont habiles et hardis dans leurs revendications, partout où les peuples civilisés se contentent

d'affirmer leurs droits sans les réaliser dans le fait : ils connaissent, par une expérience quasi quotidienne, les jalousies, qui divisent entre elles les puissances européennes et ils sont experts à en tirer parti ; — mais, quelles qu'aient été, en ce qui concerne le Touat, les affirmations du Maroc et sa tenacité, la nature des choses n'en a pas moins placé les oasis sahariennes dans l'arrière-pensée algérienne. Aussi les paroles de M. Ribot, Ministre des Affaires Étrangères, affirmant à la tribune du Parlement, en 1892, que la prise de possession du Touat était une affaire de police algérienne, n'ont-elles jamais fait l'objet d'une contestation quelconque.

L'apparence ne doit donc pas nous égarer. Il importe de distinguer soigneusement ce qu'on a appelé avec un peu d'exagération la question du Touat de la question marocaine, et de considérer l'intérêt que sa solution présente pour nous à un autre point de vue que celui de nos rapports avec l'Empire Chérifien. Nous nous sommes créés des droits dans le nord de l'Afrique, par le fer et par le sang, non moins que par l'immense service que nous avons rendu à l'Europe en détruisant la honte de la piraterie barbaresque ; ces droits nous ont été solennellement reconnus par le traité de 1890, qui a déterminé notre sphère d'influence dans cette partie du continent africain. — La possession du Touat, ainsi qu'on le verra, est la condition nécessaire de l'exercice de ces droits.

L'Afrique du Nord semble n'être, de la Mer Rouge à l'Atlantique, qu'un vaste désert, barrière infranchissable pour toute entreprise. Une seule voie la traverse

entièrement, le Nil, qui pénètre à l'est au cœur du Continent noir. A l'ouest, le traité de 1890 nous a reconnu un droit éminent sur les territoires qui relient nos possessions du Soudan à l'étroit bourrelet de terre fertile qui s'étend le long de la Méditerranée, et dont l'Algérie et la Tunisie forment la plus grande part. — Ce traité ne nous a-t-il donné qu'une satisfaction en quelque sorte platonique, et comment doivent s'exercer ces droits pour être réels et utiles? — Les volumes que nous donnons sont destinés à nous éclairer en partie sur ces points.

Dans cette pensée nous ne nous sommes point bornés, comme précédemment, à faire porter nos études sur la géographie politique et sur l'histoire : la géographie physique a pris plus d'importance et nous publions des études géologiques du plus grand intérêt. — Le Sahara n'est pas cette étendue de sables inhabités qu'on se figure volontiers. Tous ceux qui l'ont parcouru savent par expérience combien peuplées sont parfois ces étendues qui apparaissent désertes et silencieuses. — Dans cette étrange nature, tout aime à se dissimuler : les plantes et les eaux cherchent sous le sable un abri eontre l'ardeur du soleil ; les hommes eachent avec soin l'orifice des puits où ils sont accoutumés d'aller boire. Les parties du pays vraiment infertiles et inhabitées sont les parties rocheuses. — Certains indices semblent indiquer que ces régions ne seraient pas sans posséder des richesses minéralogiques. C'est de ce côté qu'ont été dirigées les recherches de plusieurs des explorateurs dont nous avons encouragé les

travaux et nous espérons que l'avenir récompensera les efforts qui ont été tentés dans cette voie.

Un incessant passage de caravanes relie le Soudan au Maroc, au Fezzan et à la Tripolitaine ; c'est par là qu'ont passé les apôtres de l'Islam qui ont converti l'Afrique centrale dans le courant de ce dernier demi-siècle. La propagande religieuse et le commerce allaient de compagnie. Quant à l'Algérie et à la Tunisie, la suppression de l'esclavage les a pour une grande part fermées aux caravanes : le fisc a fait le reste.

Ainsi, entre l'Algérie et le Soudan, dans ces régions même qui, aux termes du traité de 1890, sont sous notre influence, tout nous échappe. Un mouvement, dont on a peut-être grossi l'importance commerciale, mais dont on ne saurait exagérer la gravité morale et politique, rattache incessamment les parties les plus fanatiques de l'univers musulman, je veux parler du Maroc et de Djerboub des Snoussia, aux régions du Centre Africain qui constituent les plus récentes conquêtes de l'Islam. Ce serait se leurrer que de fermer les yeux sur des mouvements de cette nature et il importe aussi bien à la civilisation chrétienne en général qu'à la sûreté de notre propre domination au Soudan et en Algérie, que notre police soit effectivement exercée dans ces régions qui semblaient jusqu'ici sans intérêt pour l'Europe et pour nous.

Or, de toutes les voies suivies par les caravanes dans le Nord-Ouest Africain, la plus peuplée et la plus fertile, est assurément la vallée de l'oued Saoura, qui relie, comme les grains d'un chapelet, les Oasis Sahariennes :

elle permet pendant de longs jours de suivre une route jalonnée de villes et de villages; elle forme une sorte de couloir placé au centre du Sahara, et par où passent inévitablement les caravanes qui vont du Maroc à Tin Bokkou, dans l'Aïr ou à Murzuk. La puissance qui y dominera occupera le carrefour où se rencontrent les routes les plus importantes du Sahara; elle fermera au Maroc l'accès de l'Afrique musulmane et pourra surveiller étroitement les menées du panislamisme dans cette partie du monde; enfin elle tiendra sous sa main les magasins d'approvisionnement et de réserve des Touaregs Haggars, et sera par là maîtresse du commerce de cette immense région.

Nous avons donc raison de dire plus haut que l'intérêt de la possession du Touat dépasse de beaucoup celui du règlement d'un litige avec le Maroc. Il est d'ordre plus général et n'est autre que de savoir si les droits, qui nous ont été reconnus en 1890, dans l'intérêt de la civilisation, seront une réalité ou une chimère.

Cependant, il n'a pas paru jusqu'ici nécessaire d'entamer l'action décisive qui réglerait d'un seul coup, et sans grand effort, cette question déjà vieille.

Le Gouverneur général de l'Algérie qui représente, s'il comprend sa mission, la France dans l'Afrique du Nord, a fait successivement et d'accord avec M. le Commandant du XIX^e corps, les diverses propositions que comportaient des projets d'occupation sans cesse repris, remaniés, et sans cesse abandonnés. En même temps, il s'occupait de préparer les voies à notre action; il entrait en relations

plus intimes avec les populations lointaines et il étudiait le mode suivant lequel pourrait s'exercer notre domination.

Les divers ouvrages, forts, bordis et fortins qui ont été construits depuis six ans au sud de Géryville, d'El Goléa et de Ouargla répondent au même ordre d'idée; ils prolongent notre occupation, protègent nos tribus et serviront de base à des opérations ultérieures, vers ces oasis, but prochain de notre activité.

Chacune de ces oasis Sahariennes constitue, suivant la coutume berbère, une sorte de municipalité, sans lien avec les oasis voisines; elle est elle-même divisée en partis opposés, qui, suivant les circonstances, se montrent favorables tantôt au Maroc, tantôt à la France: les sédentaires, petites gens, y sont en opposition avec les nomades; on y craint les Touaregs, mais de toutes les influences, les plus puissantes sont les influences religieuses. — Au Gourara, au Touat, dans l'Aouguerout et dans le Tidikelt, les ordres religieux se disputent la prééminence et quelques-uns nous sont dévoués: les Cheikhs, par exemple qui dominent à Tabelkora ou les Tidjanias qui sont en relation avec les Touaregs et les royaumes du Centre Africain.

On voit par là de quelle importance sont les relations cordiales que, depuis 1891, le Gouvernement Général entretient avec les chefs de divers ordres religieux. Avant tous les autres, il faut mettre les Cheurfa d'Ouazzan, chefs de l'ordre de Moulai-Taïeb, dont l'autorité religieuse est prédominante dans l'Ouest. Le vieux Chérif Si Abd Es Selam que l'on avait négligé nous est revenu tout

entier : il a poussé le dévouement jusqu'à se rendre au Gourara sur la demande du Gouverneur de l'Algérie, malgré son âge et ses infirmités : par des actes solennels, qu'il importe de ne pas laisser tomber de désuétude, il a placé, partout où se trouve notre drapeau, ses mokaddems et ses Zaouias sous sa protection et sous notre autorité. — Ses successeurs continuent sa tradition.

Grâce à ces influences, le nom français a des amis dans les lointaines régions qui entourent In Salah, et bien des esprits y sont déjà accoutumés à l'idée de voir nos couleurs flotter sur les murs des Kasbas du Tidikelt.

A la vérité, on ne saurait soumettre ces pays, inhabitables pour les Européens, à une administration analogue à celle de nos bureaux arabes.

Il serait plus facile et plus sage de ne point chercher à l'administrer. Un officier, résident supérieur et n'intervenant pas dans les affaires locales qui ne sont point autres que des affaires municipales ; — des postes pour protéger et surveiller les chefs investis par nous : — un tribut léger, suffisant pour marquer la soumission et calculé d'après les frais d'occupation ; — une troupe de police, recrutée chez les gens du pays et un courrier régulier ; voilà tout ce qu'il faut pour établir économiquement dans les oasis sahariennes le pouvoir le plus fort qu'elles auront jamais connu : Voilà tout ce que nous projetons. — La mise en œuvre de moyens d'action efficaces, mais simples, est seule possible dans ces régions éloignées. Ainsi, les solutions ont été préparées ; elles sont faciles, et si les circonstances extérieures à la question le

permettent, aussi prochaines qu'on voudra. Il serait souhaitable que la France fut enfin en pleine possession de son empire. Elle pourrait ainsi suivre comme puissance musulmane une politique dégagée de toute préoccupation immédiate.

Nul ne saurait mesurer la force que pourrait lui donner une politique fidèlement suivie à l'égard des musulmans, dans le nord de l'Afrique. Il importe surtout que la France en ait une, et pour que cette politique soit puissante et profitable, il la faut active, intelligente des mœurs et respectueuse des croyances. — On parle souvent de Panislamisme et de ses dangers : il ne faut pas lui donner de la force sous prétexte de le combattre. L'Islam est déchiré par des dissensions profondes et le Turc, par exemple, n'a pas de pire ennemi que l'Arabe. — Les Révolutions futures du monde musulman auront pour théâtre, par une sorte de contraste, les plus anciens pays du vieux monde et les régions les plus récemment découvertes du Centre Africain : leur contre coup se fera sentir aux peuples les plus puissants de l'Europe. La France, empire musulman, pourra être appelée à jouer un rôle qui ne sera pas indigne d'elle, et il lui appartient de s'y préparer dès aujourd'hui¹.

J. C.

¹ Les renseignements contenus dans ce volume ont été mis à jour jusqu'au mois de juin 1897.

OBSERVATIONS.

Dans le cours de cet ouvrage, on a adopté comme règle de transcription française des noms arabes, celle qui a paru le plus se rapprocher de l'usage et de la prononciation phonétique. Afin de simplifier on a évité de transcrire en français les pluriels sous leur forme arabe, ainsi, au lieu d'écrire au pluriel Cheurfa, Kiad, Mokadmine, on a préféré Chérifs, Kaïds ou caïds, Mokaddems. Pour ce qui concerne l'équivalence de **ع** on s'est arrêté au r' généralement usité. Quoiqu'il en soit, on a dû laisser subsister l'orthographe adoptée gh, rg, g, dans les termes consacrés par l'usage.

On a réuni en une seule liste, placée à la fin du tome suivant, l'ensemble des ouvrages consultés pour l'établissement des deux volumes.

H. M. et N. L.

TROISIÈME PARTIE

LES OASIS DE L'EXTRÊME-SUD ALGÉRIEN

I

Étude historique, politique et économique.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU

NORD OUEST AFRICAÏN

CHAPITRE PREMIER.

Nos premiers rapports avec le Grand Désert. — Différentes tentatives d'exploration dans le Sahara. — Le commerce du Sud-Algérien. — Les projets de Chemin de fer transsaharien. — Des nécessités politiques d'occuper les Oasis de l'Extrême-Sud. — De la sécurité de notre domination dans le Sahara algérien.

Lorsqu'au mois de février 1841, le général Bugeaud débarquait à Alger, il trouvait la colonie dans une situation précaire qui avait soulevé les clameurs de l'opinion. La puissance d'Abd-el-Kader y était redoutable, l'émir dominait par une armée imposante, par ses places fortes, par les facilités que lui donnaient et la proximité du Maroc¹ et son prestige religieux, la

¹ Voir le 1^{er} chapitre du II^e volume de ces Documents.

masse des tribus toujours prêtes à répondre à son appel, et le système d'escarmouches par lequel on l'avait combattu n'avait servi qu'à exciter son ardeur. Toutefois, grâce à l'activité et à l'énergie du nouveau Gouverneur Général, la situation n'allait pas tarder à se modifier; tandis que la possession de contrées où nous n'avions pas hésité à pénétrer nous était assurée, nos conquêtes nouvelles s'étendant, on percevait en haut lieu la nécessité de recueillir d'utiles informations sur les régions méridionales qui prolongeaient la colonie dans le Sud, et au contact desquelles s'arrêtait alors notre domination.

C'est ainsi que, dès l'année suivante, cette préoccupation décide l'ouverture d'une sorte de grande enquête conduite par le lieutenant-colonel Daumas, Directeur Central des Affaires Arabes, et qui précède bientôt la publication, en 1845, de l'ouvrage « *Le Sahara Algérien* ». Aussi bien, et à cette même époque, le traité de Lalla Mar'nia ne nous montrait que trop l'importance de ces choses du Sud, si longtemps négligées. N'avions-nous pas commis de graves erreurs, des fautes, dans la rédaction de cette convention, où le Maroc profita si complètement de notre ignorance ?

Déjà l'année précédente, nous avions commencé à aborder les Hauts-Plateaux. En Mars-Avril, le général Marey-Monge, opérant contre les Oulad-Naïl, s'était avancé jusqu'à 25 lieues de Laghouat. Après la signature du traité, le colonel Géry parcourait les Hauts-Plateaux Oranais et arrivait jusqu'à Brézina. Malgré

ces heureux résultats, l'opinion publique hésitait à approuver ces tentatives. Car, ainsi que l'a écrit le lieutenant-colonel de Colomb (*Notice sur les Oasis du Sahara*, 1860, p. 1), « à une époque où l'on connaissait » à peine le Tell Algérien, pour qui était à Oran et à » Alger, les villes de Mascara, de Tlemcen et de Médéa » étaient des oasis en plein désert; pour qui était dans » ces villes de l'intérieur, Saïda, Tiaret, Teniet-el-Had, » tous les postes qu'on venait de créer sur les limites » du Tell, étaient au bout du monde. Ceux de nos » officiers qui faisaient la guerre, qui observaient, » savaient seuls à quoi s'en tenir. Mais pour tout le » monde, le désert commençait au delà de ces postes, » et il fut un temps, dans la province d'Oran, par » exemple, où une colonne qui s'était hasardée jusqu'au » Chott, croyait être arrivée aux limites du possible, » et avoir atteint une ligne au delà de laquelle l'air » n'était plus respirable que pour les nègres et les » antilopes ».

Quoi qu'il en soit, il fallait reconnaître que le Sahara passait à l'ordre du jour, et le concours des Sociétés savantes devenait actif pour s'y intéresser.

Malheureusement, après les soucis d'Abd-el-Kader, ce devaient être les embarras de la politique intérieure qui retardèrent toute action dans l'Extrême-Sud. Des spécialistes, il est vrai, tels Prax, et plus tard Aucapitaine, proposaient de rendre la vie à ces contrées par la réorganisation des anciennes caravanes qui, avant notre venue en Barbarie, partaient du Maroc, de Fez,

de Meknas pour gagner Tripoli, la Mecque, en franchissant toute la Régence.

« Pour développer, écrivait Prax, le commerce que
 » les pèlerins de l'Algérie font avec La Mecque, il
 » convient de demander tous les ans au consul de
 » France, résidant à Djedda, un état de transactions
 » opérées entre les marchands de La Mecque et les
 » pèlerins des différents points du monde musulman.
 » Ces renseignements, publiés par le journal arabe qui
 » s'imprime à Alger, seraient pour les pèlerins de nos
 » possessions un puissant stimulant. Au lieu de partir de
 » l'Algérie, avec des écus, ils prendraient les marchan-
 » dises dont le placement leur serait signalé comme
 » certain et lucratif. En supposant que sur le nombre
 » des musulmans d'Algérie qui vont à La Mecque, il y
 » en eût cent pouvant chacun trafiquer avec 10.000 fr.,
 » il s'agirait d'un million de marchandises prises
 » annuellement en Algérie pour l'exportation et d'un
 » autre million de denrées reçues en échange¹ ».

Mais il faut attendre jusqu'à la fin de 1851, sous le gouvernement du général Randon, pour que l'idée de la pénétration dans le Sahara s'affirme. Le souci de la sécurité de notre installation dans le Tell nous décide alors à nous établir définitivement sur les Hauts-Plateaux. C'est ainsi que la création du poste de Géryville est suivie de l'occupation de l'oasis de Laghouat. Toutefois il est déjà aisé de prévoir que Géryville et

¹ *Revue de l'Orient*, 1849.

Laghouat ne seront que deux étapes dans cette marche vers le Sud que nous serons sans cesse obligés de poursuivre; car c'est là une des caractéristiques les plus frappantes de notre conquête, autant que de notre politique en Algérie, que l'obligation d'enlever tout refuge aux mécontents et aux criminels fuyant notre administration et nos lois.

Pour le succès de cette progression nécessaire de notre domination, il nous fallait compléter les notions vagues et insuffisantes que l'on possédait sur ces régions lointaines. Il ne convenait pas moins d'exploiter, au meilleur sens politique du mot, le courant commercial que l'on cherchait à y renouer. Mais les premières tentatives sur les oasis du Touat viennent se butter devant l'hostile méfiance des indigènes.

C'est ainsi qu'échouent deux missions confiées en 1854 et en 1855 à un chérif d'Ouazzan, El Hadj Mohammed ben Ahmed qui est dénoncé comme chrétien par une caravane de Rezaïna, Algériens, alors en voyage au Gourara. L'administration n'avait pas osé charger d'une mission analogue le sous-lieutenant Dastugue du bureau arabe de Mascara, qui avait projeté d'aborder ces mêmes oasis.

Vers l'Est, dans une direction opposée, nos tentatives de négociations avec les Touareg, en se multipliant, devaient produire des résultats plus heureux; c'est ainsi que se succèdent le voyage du capitaine de Bonnemain (1856) à R'adamès, celui de l'interprète militaire Ismaël Boudërba (1858), à R'at, et enfin le grand voyage (1860-

61) d'Henri Duveyrier à travers le Sahara, exploration qui devait nous rapporter de si précieux renseignements. A la même époque, en 1860, le lieutenant-colonel de Colomb publie son intéressante « *Notice sur les Oasis du Sahara et les routes qui y conduisent* », où il étudie le Gourara et le Touat, « qui sont, pour lui, un long trait d'union entre nos possessions et Tin Bouktou¹, et qu'il considère comme la seule voie française vers le Soudan. »

¹ L'orthographe du nom de cette ville a donné lieu, jusqu'à présent, à de nombreuses dissertations. On pouvait espérer que notre occupation de la cité soudanaise apporterait dans le débat de nouveaux arguments, qui permettraient de fixer l'opinion à cet égard. Il n'en a rien été et notre incertitude est restée toujours la même.

En 1355, Ibn Batouta, qui a séjourné dans cette ville, la mentionne dans ses écrits ; il la nomme *تنبوكتو* *Tombouktou*.

Mais ce ne fut que plus d'un siècle plus tard, vers 1490, que le nom de la cité mystérieuse apparaît dans les annales européennes. A cette époque, Jean II de Portugal, devenu « roi de Guinée », envoie par la Gambie des ambassadeurs au roi de *Tungubutu* et aux autres souverains noirs (*).

Quelques années plus tard (1550), Léon l'Africain, dans sa « *Description de l'Afrique* (**), mentionne la ville de *Tombutto* et son royaume ; son traducteur français, Jean Temporal (1556) transcrit *Tombut*.

C'est sur ces données que l'on a vécu jusqu'au XIX^e siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment où des voyageurs européens ont pu aborder la ville soudanaise et en rapporter des indications plus certaines. Le premier en date, René Caillié, orthographe : *Temboctou*, tandis que le grand voyageur Barth, et, après lui, le D^r O. Lenz, écrivent *Timbouctou*.

Du reste, Barth donne à ce sujet de précieuses indications : « Cette

(*) Schirmer. — *Le Sahara*, p. 370.

(**) 1^{re} édition : 1550. — 2^e édition (Ramusio) : 1590.

Au lendemain de ces tentatives plus ou moins heureuses, après cette ample moisson d'informations, on pouvait se demander ce qu'il allait en découler, et si, forts des connaissances recueillies, nous n'allions pas rendre notre progression plus décisive. Mais on vivait

» ville n'est pas très ancienne, écrit-il (*), et, quoique d'après la relation d'Ahmed Baba sa fondation soit due entièrement aux Imouchar', il n'est nullement invraisemblable que, dès le début, une partie des habitants de la ville ait appartenu à la nation sonrhaï, et mon opinion est que la forme originelle du nom était la forme sonrhaï *Toumboutou*, d'où les Imouchar' firent *Toumbouktou*, forme transformée dans le cours des temps en *Toumbouktou*.

» Le son « ou » dans la première syllabe du mot appartient au nom original et cela, non seulement dans la forme sonrhaï, mais aussi dans la forme arabe ; mais cette voyelle s'est peu à peu transformée en « i » et presque tous les Arabes actuellement disent et écrivent Timbouktou ou plutôt Tinbouktou — *تنبوكتو* — sans voyelle longue ; l'accentuation tombe sur la deuxième syllabe. La raison, pour laquelle vraisemblablement la ville prit ce nom, est qu'elle était placée, à l'origine, dans un affaissement, entre deux dunes de sable : *toumboutou* (mot sonrhaï) signifie *creux* ou *sein de la mère* ; c'est sur cette dernière signification du mot que s'appuie aussi la niaiserie qui fait dériver ce nom d'une esclave qui y aurait accouché (**).

» Si le mot était tamachek, la forme originelle serait avec un i ; mais, même alors, le nom ne signifierait pas source ou puits, car

(*) *Reisen*. — Tome IV, p. 419. Traduction due à l'obligeance de M. A. Bernard, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger.

(**) Sans doute, il faut, de même, faire bon marché de la légende citée par M. Félix Dubois, dans son récent ouvrage : « *Tombouctou la Mystérieuse* », légende d'après laquelle la fondation de Tin Bouktou serait due aux Touareg Maksara. Ceux-ci attirés, au dire de cet auteur, par les avantages du site, y avaient installé un dépôt d'approvisionnements dont ils avaient confié la garde à quelques esclaves, placés sous l'autorité d'une vieille femme de confiance appelée *Tomboutou*, « la mère au gros nombril ». C'est de ce campement, que serait née la ville actuelle qui aurait gardé le nom populaire de « la mère au gros nombril ».

à une époque où notre administration était satisfaite d'exercer une action indirecte sur Ouargla et sur l'ensemble des tribus Chaamba, grâce au concours des chefs des Oulad Sidi Cheikh. Toute notre politique saharienne évoluait alors sur le seul terrain économique. A vouloir nouer des relations avec les populations du grand Désert et, par elles, avec le Soudan, la France

» *tin* en tamachek, comme nous l'avons vu, a une tout autre signification. »

La question se résume donc à savoir si on se trouve en présence d'un mot *sonrhāi*, Toumboutou, dont Barth donne le sens, ou d'une expression berbère (tamachek) dont la signification serait à trouver.

Une étude faite sur place peut seule donner la solution du problème.

En attendant, c'est, à notre avis, aux écrivains arabes, que nous devons nous en rapporter, malgré leur peu de science étymologique en général, malgré leur ignorance presque totale de la langue berbère. Eux seuls, en effet, ont pu, mieux que quiconque, se trouver en relations avec des informateurs dignes d'un certain crédit.

En tout cas, la plupart d'entre eux écrivent *تنبكتو* ce que nos arabisants modernes, les plus accrédités traduisent par *Tenbektou* (*).

Cette orthographe ramène à la notation berbère *Tinbouktou* (**) ou

(*) Voyez de Slane. — *Conquête du Soudan par les Marocains*. — Revue Africaine, tome I, 1856, p. 287.

E. Mercier. *Histoire de l'Afrique septentrionale*, tome III, p. 12, etc.

(**) Il est à remarquer que Barth écrit (sauf sur les gravures qui accompagnent son ouvrage — édition allemande — où il emploie la forme *sonrhāi* Toumboutou) *Timbouctou*. Cette dernière orthographe, adoptée également par le D^r Lenz, n'est, en somme, que la forme berbère dans laquelle la lettre *n* a été remplacée par un *m*, suivant la substitution grammaticale usitée dans la plupart des langues européennes, lorsque, dans un mot composé, la lettre *n* se trouve placée devant un *b*, un *m* ou un *p*. C'est la même raison qui nous fait souvent écrire, à tort, puisque le mot arabe s'écrit avec un ن (noun) et non un ب (mime), Chaamba pour Chaanba.

consacrait ses efforts dans le Sud-Algérien. Sous l'empire de ces idées d'échanges, on en arriva à oublier le principe essentiel que le prestige de la force a seul raison des hésitations de populations musulmanes. Cette erreur était consacrée par les plus fallacieuses illusions, alors que nous attribuions une prospérité tout à fait chimérique aux populations nomades ou sédentaires qui, dans ces contrées reculées, ne vivent que de privations misérables, bornant à un degré extrême leurs besoins déjà fort restreints. La vérité de cette obligation d'user du prestige de nos armes pour

mieux Tin Bouktou, qui, jusqu'à plus ample informé, nous paraît la plus rationnelle.

En effet, Duveyrier a montré (*) que beaucoup de noms de localités du Sahara, aux appellations berbères (tamachek), commencent par le technique *In* (*en, wan, ouan, ouen*), forme masculine, ou *tin* (*tan, ten*), forme féminine; en français, celui, celle de... , l'endroit, la localité de....

C'est ainsi que l'on trouve dans la première forme : In Ifel, In Sokki, In Amedjen, En Nefis, En Tehent, etc., et dans la seconde : Tin Erkouk, Tin Oulaf, Tin Menssar, Tin Iagguin, Tin Tahout, etc., expressions empruntées à la langue tamachek (tamahak) dans laquelle elles ont une signification précise, peut-être encore ignorée aujourd'hui, mais que l'on déterminera facilement le jour où l'on connaîtra mieux ce dialecte berbère.

Tin Bouktou (**) signifierait donc, la localité de Bouktou; le sens exact de ce dernier mot restant encore inconnu.

(*) *Touareg du Nord*, p. XXXI et p. 471. Voir également : Hauoteau, *Grammaire tamachek*, 2^e édition, 1896, p. 27. Bissuel, *Touareg de l'ouest*, p. XIV.

(**) Au dire de M. Mirante, interprète militaire, chargé de la rédaction du journal arabe, le *Mobacher*, tous les nègres du Soudan, qu'il a eu l'occasion d'interroger pendant l'assez long séjour qu'il a fait à El Goléa, prononceraient Tin Bouktou.

vaincre la timidité, autant que l'opposition dans nos relations avec les populations, apparut clairement lorsqu'en 1860 on tenta derechef la route du Sahara Occidental. Le commandant Colonieu et le lieutenant Burin se virent fermer l'entrée du Gourara, alors que sans escorte, sans moyens suffisants, ils ne pouvaient en imposer aux fanatiques¹.

Les mêmes causes allaient encore infirmer le traité dit de R'adamès, signé en 1862 par le commandant Mircher et le capitaine de Polignac, convention qui prétendait à l'ouverture, pour nos caravanes et grâce au concours des Touareg, des routes du Sahara.

D'ailleurs, l'insurrection des Oulad Sidi Cheikh ne tarde pas à profondément troubler le Sud-Algérien et à distraire l'attention de ces projets économiques. C'est ainsi que l'on attend dix années pour reprendre les essais de pénétration. A l'Est, Dourneaux-Duperré et Joubert s'efforcent alors et en 1874, de s'aboucher avec les Touareg Azdjer; ils sont assassinés sur la route de R'adamès à R'at. En même temps, le voyageur Soleillet, grâce à l'appui de la Chambre de Commerce d'Alger, reconnaît la route d'In Salah, mais arrêté au Ksar le

¹ Devant la commission supérieure du Transsaharien, le général Colonieu a rappelé ces faits (Séance du 30 juillet 1879 des 1^{re} et 3^e sous-commissions.)

Arrivé au Touat, a-t-il raconté, l'entrée des Oasis lui ayant été refusée sous prétexte qu'elles dépendaient de l'Empereur du Maroc, il offrit d'exhiber une autorisation écrite de ce souverain, et ne reçut que la réponse ci-après: « Nous nous moquons de l'Empereur du Maroc comme de toi, chien de chrétien! »

plus septentrional de ce district, il doit en toute hâte se rendre aux sommations qui lui sont faites de rebrousser chemin. Cet insuccès découragea momentanément d'autres tentatives vers le Sud-Ouest, et les efforts se portent pendant plusieurs années et plus volontiers au Sud et au Sud-Est. Il convient alors de mentionner les voyages de Largeau 1875-1876-1877, des Pères Paulmier, Ménoret et Bouchand 1876, ces derniers religieux massacrés par leurs guides Touareg avant d'atteindre Hassi In Ifel, et enfin de L. Say 1877.

En 1878, se manifesta une sorte de renaissance de la question du Sahara; de par l'intérêt qu'inspire au public le plan gigantesque de l'ingénieur Duponchel, qui ne visa rien moins qu'à construire un chemin de fer transsaharien, mille projets surgissent, tandis que les conférences se multiplient en France. Le Gouvernement, saisi et comme pénétré de l'intérêt d'unir l'Algérie au Soudan pour drainer à travers les espaces sans fin du Grand Désert les marchandises du centre africain, décide, après avoir réuni une commission spéciale¹, l'envoi d'une mission dirigée par le lieutenant-colonel Flatters.

¹ Dénommée communément: Commission supérieure du Transsaharien. Elle fut instituée par décret du 13 juillet 1879 sur la proposition de M. de Freycinet, Ministre des Travaux publics.

Elle avait pour mission « l'étude des questions relatives à la mise » en communication par voie ferrée de l'Algérie et du Sénégal avec » l'intérieur du Soudan. »

La plupart des projets de chemins de fer à travers le Sahara soumis à son examen abordaient la région du Touat.

Une première tentative ne donne que des résultats insuffisants (1880). Une seconde en 1881 est terminée par l'anéantissement de la mission qui va se faire massacrer à Bir R'arama dans les plus lamentables circonstances.

Cependant les tentatives d'exploration se continuent.

A la fin de 1881, les Pères Richard, Morat et Poulard, qui essaient de gagner R'at, sont assassinés aux environs de R'adamès, et en 1883, commence la série des levers de M. Foureau, dans le Sahara.

Vers 1885, on songe de nouveau au Touat.

Le lieutenant de cavalerie Palat veut gagner Tin Boukton par cette voie. Parti de Géryville avec un indigène des Oulad Sidi Cheikh, Bel Arbi Ould Naïmi, il se rend d'abord à El Goléa; puis, suivant l'Oned Megniden, il atteint Tabelkoza dans le Tin Erkouk, et visite successivement Zaouiet ed Debbar', Adr'ar, El Mabrouk, El Hadj Guelman, Semmota, d'où il s'avance jusque chez Bou Amama, à Deldoun.

De retour dans l'Aouguerout, il quitte définitivement les Oulad Sidi Cheikh qui l'avaient accompagné jusqu'alors, pour se confier aux gens des Oulad ba Hammou, venus sous le prétexte de le chercher au nom d'Abdelkader ben Badjouda, d'In Salah. Peu de temps après, à Hassi Cheikh, sur la route d'In Salah, il est assassiné par ses guides avec son interprète Belkassem en Février 1886¹.

¹ Il est à peu près démontré que ce crime n'a été commis ni à

La même fin était réservée à un autre voyageur français, Camille Douls, qui, trois ans plus tard, en 1889, partait du Maroc pour gagner Tin Bouktou par le Touat. Il était victime entre l'Alouef et l'Akabli, les uns disent de ses deux guides des Ibatanaten¹, les autres d'Arabes Dermechega² qui vivent de rapines sur les routes du Touat.

Depuis cette époque de nombreux essais de pénétration dans le pays des Touareg³ se sont encore produits.

Mais en résumant tous ces voyages et en les étudiant, on peut se convaincre de la fragilité autant que de la pauvreté de leurs résultats, si on en excepte toutefois la belle et studieuse exploration d'Henri Duveyrier et quelques-uns des itinéraires de M. Foureau.

Beaucoup de ces voyageurs, au surplus, ont eu comme mobile principal les plus grandes illusions.

l'instigation de Bou Amama ni à celle des gens du Gourara, ni même à celle d'Abdelkader ben Badjouda, d'In Salah, qui fit rechercher les coupables et ne les relâcha qu'après les avoir fait marquer d'un fer rouge. Les soupçons se sont portés, sans preuves bien établies, sur Si Lala ben bou Bekeur, notre ancien Agha d'Ouargla, qui se trouvait alors au Gourara.

¹ Touareg de l'Azaouad, la contrée au Nord de Tin Bouktou, que Douls avait rencontrés au Reggan et avec lesquels il avait passé marché pour le conduire à Tin Bouktou.

² Ou Dermechaka. — Voir à propos de cette tribu : Deporter, *Extrême Sud de l'Algérie*, p. 359.

³ Allusion aux explorations de MM. Foureau (1890, 1892, 1892-93, 1893-94, 1894-95, 1895-96); G. Méry (1892, 1892-93) et B. d'Attanoux (1894).

Aussi bien, et pour faire cesser de dangereuses autant que coûteuses idées, il faut établir que le bilan des échanges dans le Sahara se réduit à peu de choses. L'agriculture y est nulle ; et il est de toute évidence que l'on ne pourra tirer aucun profit réellement appréciable des espaces vastes et stériles du grand désert. Tout au plus, et autour des puits existants ou de ceux que l'on parviendra à forer, développera-t-on par une meilleure distribution des eaux la culture du palmier : par là, évidemment on étendra la surface productive des rares oasis de verdure. Déjà quelques expériences tentées ont donné des résultats satisfaisants. En les continuant, en les multipliant, on améliorera le sort des populations, on rendra moins précaires leurs moyens d'existence, car on diminuera, du même coup et heureusement, les chances de famines si fréquentes au milieu de la désolation de cette contrée ; enfin et au point de vue politique on fixera peut-être plus solidement quelques nomades au sol qui les nourrira ; mais de là à espérer dans le Sahara une source de richesses futures il y a la distance qui sépare un rêve de la réalité.

Sous le rapport commercial les motifs de notre pénétration sont moins chimériques mais peu décisifs néanmoins. Le négoce dans le Sahara se fait de deux manières : il y a le procédé qui consiste à alimenter les habitants du Grand Désert de denrées et d'objets fabriqués qu'ils ne peuvent se procurer chez eux, c'est le commerce d'approvisionnement, il y a ensuite et

surtout le commerce de transit qui s'effectue entre les ports de la Méditerranée et de l'Océan d'une part et le Soudan d'autre part. Or à l'heure présente et sauf des exceptions presque insaisissables les deux mouvements échappent à l'Algérie. Les raisons de cette quarantaine fâcheuse, comme imposée à notre colonie, sont multiples et ne datent pas d'hier.

Déjà, en 1849, Prax, qui venait d'explorer le Sud de la Tunisie et de la province de Constantine, écrivait :

« Les marchands d'El Oued s'approvisionnaient à » Tunis et non à Constantine parce que nous ne les » avons pas encore invités à venir sur nos marchés et » parce qu'en outre nous ne pouvions leur offrir des » denrées à leur convenance. » (*Revue de l'Orient*, 1849).

Puis quand nous arrivâmes dans les villages du Sud Algérien, un officier du bureau arabe de Médéa, le lieutenant de Sanvitale, constatait « qu'il ne se vend » dans les Ksour du Sud aucun objet de fabrique française, on n'y trouve guère que des produits de » l'industrie anglaise, cotonnades, armes, etc. qui leur » viennent de l'Est par Tunis et de l'Ouest par le » Maroc. »¹ (*Revue de l'Orient*, mars 1854). On conçoit à plus forte raison que la situation était la même dans le Gourara, dans le Touat, et les marchandises que les négociants du Mزاب y emportaient provenaient princi-

¹ Déjà en 1845, Daumas avait écrit : « Alger fournissait autrefois » au Touat..... A la faveur de la guerre, les Anglais ont accaparé » tout ce commerce. » *Sahara algérien*, p. 296.

palement de la régence de Tunis et de R'adamés. Toutefois cette voie ne devait pas non plus tarder à perdre de sa vitalité de par la suppression de la traite des nègres. Quant à la route de l'Ouad Saoura, elle jouissait comme maintenant d'un juste renom d'insécurité ; les nomades (Doui-Menia, R'enamena, Beraber et autres) y exerçant de constantes déprédations. C'est à peine si par l'influence religieuse des marabouts de Kerzaz, quelques caravanes parvenaient et parviennent encore à atteindre le Tafilalet ou Figuig.

Au Tidikelt cependant, l'activité commerciale est plus marquée. In Salah, est, en effet, comme l'étape et l'intermédiaire désigné entre R'adamés et Tin Bouktou.

L'occupation de cette dernière ville est venue porter un grand préjudice à ces intérêts commerciaux.

Ce serait donc se leurrer profondément que d'attribuer une grande importance au commerce des groupes d'oasis du Gourara, Touat, Tidikelt en particulier et à celui du Sahara en général.

Ce fut à la fin du XVI^e siècle que cessèrent les échanges commerciaux qui unissaient le Touat au Soudan. A la disparition de l'Empire Sonrhaï les routes se fermèrent et la prospérité de Tin Bouktou, le grand marché occidental, commença à décliner. Les Touareg qu'aucune puissance ne retenait plus eurent vite fait de désoler toutes les régions¹. Dans le même

¹ Il faudrait pourtant se garder de croire que les Touareg ont de tout temps demandé au pillage le plus clair de leurs ressources.

Jadis, avant la constitution de l'empire Sonrhaï, ils ont formé un

temps, mais plus au nord, une autre voie se fermait également. Ouargla, la grande ville du Sud Algérien, la Reine du Désert ainsi qu'on l'appelait communément, entretenait d'actives relations avec le Touat et avec Agadés. Cette capitale de l'Aïr, que les Sonrhaï avaient conquise au début du XVI^e siècle, voyait sa prospérité, sa puissance ruinée par les luttes intestines de ses habitants, et ainsi se précipitait avec cette décadence la profonde modification de l'état économique du Sahara.

De nos jours, la pacification de la vallée du Niger, provoquée par notre établissement à Tin Bouktou, concourt de plus en plus à développer le courant qui s'effectue vers l'Ouest et par la voie du Sénégal. On ne saurait, en effet, prétendre imposer aux marchandises du Soudan la longue, dangereuse et partant dispendieuse voie terrestre. On ne saurait, également,

état puissant dont la capitale, au dire de Duveyrier, s'appelait Es Souk. Ce sont eux qui auraient fondé ou plutôt restauré Tin Bouktou et une partie des Ksour du Tidikelt. L'Empire Sonrhaï, dont le centre d'action était au Soudan, a détruit leur puissance, les a en partie refoulés et a étendu sa domination jusqu'au Touat, jusqu'à l'Aïr. C'est de cette époque que semble dater le principal changement d'existence des Touareg. Toujours en lutte pour parer aux incertitudes du lendemain, leur esprit d'individualité et d'indépendance a été poussé au maximum. De là cette absence totale d'organisation politique un peu étendue et ce manque absolu d'autorité supérieure responsable que l'on remarque chez eux. L'État chez les Touareg n'existe pas, en effet, et dans les différentes confédérations (du moins aimons-nous à les désigner ainsi), il est difficile de trouver même une personnalité de quelque puissance et dont l'autorité soit respectée.

oublier que les guerres cessant dans le bassin du Niger, le recrutement des esclaves y devenant de plus en plus difficile, le négoce des caravanes en sera radicalement et heureusement changé.

Les appréciations les plus optimistes évaluent à 200 millions environ le montant de la valeur de toutes les transactions qui s'opéraient à travers le Grand Désert au temps déjà éloigné de la prospérité relative que certains lui attribuent. Cette estimation approchée se rapporte à l'ensemble des contrées Sahariennes, c'est-à-dire à toute la région désertique qui s'étend de la vallée du Nil à l'Atlantique. De nos jours ces chiffres sont bien réduits, et à une dizaine de millions¹ les statistiques les plus récentes évaluent le commerce dit Saharien, la Tripolitaine y figurant pour 7 à 8 millions.

Presque toutes les marchandises s'acheminent vers le Soudan par les trois voies de R'adamès, R'at et l'Aïr à l'Ouest, de Mourzouk et Kaouar au Centre, et de Djalo et Koufra à l'Est. De plus en plus, les transactions avec le Touat diminuent, et se réduisent aux choses strictement nécessaires à l'existence des populations de ces contrées.

Or, en raison de leurs conditions d'existence, leurs besoins sont des plus restreints.

« Le Touat, le jardin du désert, est loin, a écrit

¹ Commandant Rebillet, communication faite au congrès de Carthage.

» M. Schirmer¹, de subvenir aux besoins d'une population très dense, dont la plus grande partie ne mange pas à sa faim. Il est des familles, dit M. Rohlf, qui passent une semaine entière sans avoir autre chose que des dattes pour se nourrir. Et il faut encore compter avec les tribus nomades, qui viennent percevoir en nature la rançon des sédentaires. Beaucoup émigrent: on rencontre dans nos villes du Sud de l'Algérie des hommes au teint brun qu'on nomme Gourariens, mais qui, en réalité, sont originaires de toutes les parties du Touat. »

La datte, la base de cette alimentation, est le seul produit de ces contrées; ses habitants doivent y trouver non seulement le fond de leur nourriture, mais encore les ressources indispensables pour se procurer les objets et les denrées de première nécessité.

C'est, en effet, en échangeant ce fruit, que les gens du Gourara et du Touat obtiennent annuellement des tribus algériennes, le blé, la laine, les moutons, la

¹ *Le Sahara*, p. 309, 310 :

« L'alimentation, écrit le même auteur (p. 248) ne varie guère dans toute l'étendue du désert; quelques dattes, et une pâte de bouillie d'orge ou de sorgho, voilà le fond de la nourriture du riche et du pauvre; le nomade, qui n'a souvent pas de farine, la remplace par un peu de lait. On vit avec luxe lorsqu'on combine les trois genres d'aliments, comme au Souf et dans l'Aïr. Quant à la viande, elle est réservée pour les grandes solennités ».

« Le régime alimentaire des Touareg, écrit de son côté M. Raibourdin (*Les âges de pierre du Sahara central*, p. 140), est fort simple. La mère du futur chef des Azdjer m'a assuré qu'elle ne vivait absolument que de lait. »

viande sèche, etc., et en général les choses les plus indispensables à leur existence.

C'est encore avec la datte que les habitants du Tidikelt achètent aux Touareg Ahaggar ou Taïtok leur protection. On conçoit donc que si la récolte vient à manquer, la misère est grande dans ces régions où l'activité humaine n'a pas d'autres ressources à mettre en valeur.

Aussi bien l'idée de l'établissement d'une voie ferrée à travers le désert a trouvé des opposants même parmi les plus éminents voyageurs qui aient exploré ces régions. C'est ainsi qu'au mois d'avril 1881, le D^r Lenz, de retour de son voyage à Tin Bouktou, avait, dans une conférence faite à Berlin pour rendre compte de son exploration, présenté comme irréalisable et chimérique l'exécution d'un chemin de fer transsaharien¹. Il réitéra son appréciation le lendemain en présence de notre ambassadeur le comte de Saint-Vallier auquel le D^r Nachtigal, président de la Société de Géographie de Berlin, l'avait présenté.

« Ces deux savants voyageurs, écrivait à ce propos notre représentant en Allemagne, n'apprécient pas l'idée d'un chemin de fer transsaharien ; ils la regardent comme absolument chimérique et irréalisable. Suivant eux, la nature du sol, le climat, les habitants, tout se réunit pour en rendre l'exécution

¹ Revenant sur cette question dans le récit de son voyage. (*Timbouktou*, T. II, p. 376 et suiv.), le D^r Lenz concluait, cette fois, que le projet d'un Transsaharien était « encore incertain et nuageux. »

» impossible. Ils affirment qu'on s'est bercé, en France, des plus regrettables illusions quand on a émis la pensée de lancer une voie ferrée à travers l'inconnu, les immenses espaces, les solitudes arides, les déserts mouvants, dénués d'eau potable, dépourvus de toute végétation, où ne se trouvent pas de populations agglomérées, ni sédentaires, mais que sillonnent des bandes nomades vivant de rapines, de pillages et de crimes.

» La France, d'après les deux voyageurs, aurait au contraire une belle et enviable mission civilisatrice à remplir, si elle portait ses efforts, ses capitaux, sa puissance d'expansion sur les contrées avoisinantes de l'Algérie et du Sénégal, en limitant sagement sa tâche et en avançant peu à peu dans une voie qui serait féconde, si chaque pas en avant était proportionné à la base solide qu'un progrès antérieur aurait permis de constituer. »

M. Barthélemy Saint-Hilaire, Ministre des Affaires Étrangères, s'était empressé de communiquer l'opinion des deux savants au Gouverneur Général de l'Algérie, M. A. Grévy. Dans son accusé de réception, ce haut fonctionnaire, tout en déclarant que les appréciations d'hommes aussi autorisés que les deux célèbres voyageurs ne pouvaient qu'être prises en sérieuses considérations, crut devoir formuler certaines réserves. Nous donnerons ici de longs extraits de la lettre qu'il adressa en cette circonstance au Ministre, car elle contient à notre avis, malgré certaines opinions peut-être trop

exclusives. le programme de pénétration saharienne appliqué en partie après 1881.

« Les opinions émises par les deux savants allemands, »
 » écrivait M. A. Grévy, relativement au rôle de la »
 » France dans le Nord-Ouest du continent africain, »
 » quoique excessives, ainsi que j'aurai l'honneur, je »
 » l'espère, de vous le démontrer, sont cependant, sauf »
 » la question de mesure, partagées par quelques per- »
 » sonnalités algériennes joignant à l'expérience de la »
 » politique indigène du Sahara un sens critique exercé »
 » et le calme qui convient à des esprits bien équilibrés.

» Les savants allemands dans leur conversation avec »
 » M. de Saint-Vallier n'ont fait, malgré leur science, »
 » aucune différence entre les régions qui nous sont »
 » accessibles par l'Algérie et le pays des Touareg, par »
 » exemple ; ils n'ont pas vu ou voulu voir que notre »
 » Sahara algérien est, sur certains points, limitrophe »
 » de pays occupés par de nombreuses populations »
 » sédentaires, habitant une région productive, la seule »
 » où les farouches hordes des Ahaggar viennent s'ap- »
 » provisionner facilement. Je veux parler des régions »
 » du Gourara, du Touat et du Tidikelt qui occupent »
 » plus de 600 kilomètres comptés sur les méridiens »
 » d'Oran et de Nemours, au sud de notre Sahara »
 » Algérien de l'Ouest, et où vivent des populations »
 » sédentaires réparties dans plus de 300 Ksour, popu- »
 » lations agricoles, industrielles et commerçantes qui »
 » cultivent environ 8.000.000 de palmiers.

» C'est dans ces régions que se réfugient nos dissi-

» dents algériens ou les tribus marocaines qui »
 » n'obéissent pas à l'influence de l'empereur ; c'est »
 » de là qu'elles partent en razzia contre nos tribus »
 » soumises de l'extrême Sud qui, resserrées dans »
 » le rayon de protection de nos postes extrêmes, ne »
 » peuvent se développer librement et augmenter leurs »
 » richesses pastorales sur des territoires où nous ne »
 » pouvons, dans l'état actuel des choses, leur assurer »
 » la sécurité.

» Aussi, comme l'ont très bien dit les deux savants »
 » allemands à M. le comte de Saint-Vallier, la France »
 » avant de s'engager dans l'entreprise périlleuse de la »
 » construction d'un chemin de fer transsaharien »
 » a-t-elle bien d'autres devoirs à remplir dans le Nord »
 » de l'Afrique.

» Je n'ai pas à discuter ici le plus ou le moins de »
 » convenance qu'il y a d'augmenter l'étendue de nos »
 » possessions algériennes à l'Est ou à l'Ouest de leurs »
 » limites actuelles ; ce sont des desiderata que seul »
 » le Gouvernement de la République a le droit et »
 » le devoir de poursuivre ou de remettre à une autre »
 » époque.

» Mais, il est certain que si les personnalités algé- »
 » riennes, dont je viens de vous parler plus haut et dont »
 » je partage du reste les opinions en cette matière, »
 » n'ont pas repoussé ou combattu l'idée de la création »
 » d'un chemin de fer transsaharien tel qu'on le com- »
 » prenait généralement en France, c'est uniquement »
 » dans le but de ne pas détourner de l'Algérie un

» courant d'idées qui lui était certainement utile et qui
 » ne pouvait qu'amener des études et plus tard des
 » créations indispensables à l'affermissement et au
 » développement de l'influence française dans le Sahara
 » du Nord, qui est géographiquement algérien et qui
 » doit l'être politiquement.

» Il est évident, en effet, qu'avant d'étudier sérieu-
 » sement la question de création d'un chemin de fer
 » transsaharien, il faut être maître du Sahara algérien
 » aussi bien politiquement qu'économiquement, ce qui
 » ne peut se faire que par la création de lignes ferrées,
 » qui n'auront peut-être aujourd'hui qu'une utilité
 » politique ou stratégique, mais qui peuvent devenir
 » avant peu des lignes commerciales productives.

» C'est en raison de ces considérations, je le répète,
 » que les hommes de bon sens en Algérie, n'ont pas
 » combattu les divers projets de chemin de fer transsa-
 » harien qui ont été étudiés, lesquels partant des prin-
 » cipaux ports de la côte algérienne avaient presque
 » tous un objectif commun : Tin Bouktou ou le coude
 » du Niger à Bouroum. On espérait que, quel que fut le
 » tracé adopté, on le mettrait à exécution au moins à
 » travers l'Algérie et notre Sahara algérien, ce qui
 » doterait notre colonie d'une ou plusieurs voies stra-
 » tégiques perpendiculaires à la côte et appuyées sur
 » des postes avancés dont j'ai du reste proposé la
 » la création, il y a quelques mois.

» Maîtres alors du Sahara algérien, nous pourrions
 » songer sans nous bercer d'illusions chimériques à

» étendre notre influence et notre action directe sur
 » les populations sédentaires de l'extrême Sud que dans
 » l'état actuel des choses, nous sommes impuissants à
 » plier définitivement sous notre autorité.

» Mais je ne saurais trop le répéter, avant de songer
 » à traverser le Sahara par une voie ferrée, il faut,
 » avant de ne rien entreprendre, occuper d'une
 » manière permanente et définitive le Sahara algérien,
 » en y plaçant des postes qui y assurent d'abord la
 » sécurité¹.

» Plus tard, quand ces populations algériennes de
 » l'extrême Sud auront acquis la sécurité, elles ser-
 » viront de points de départ ou de base à des accrois-
 » sements ultérieurs d'occupation, facilités par les
 » lignes ferrées qui rejoindront nos postes extrêmes au
 » littoral.

» Ces trois lignes ferrées sont les premiers tronçons
 » des trois tracés transsahariens qui ont été préconisés
 » et plus ou moins sommairement étudiés.

» De tous ces tracés, celui qui se maintiendra le plus
 » longtemps au milieu des populations sédentaires et
 » productrices sera évidemment le meilleur à tous
 » égards, tant au point de vue des facilités qu'aura sa
 » construction que du but économique et politique
 » qu'il est destiné à atteindre.

» Dans cet ordre d'idées qui s'impose, le tracé de

¹ Voir à propos des projets de création de nouveaux postes pré-
 sentés par M. A. Grévy, Tome II, pp. 104, 242 et 274.

» Biskra à Ouargla, traversant environ 400 kilom.
 » d'oasis malsaines pour les Européens et ne pouvant
 » dépasser Ouargla. puisque, au devant, nous n'avons
 » que des sables inhabités jusqu'au massif des Touareg
 » Ahaggar. n'offre qu'un intérêt stratégique: ses
 » avantages sont peu importants, puisque le Sahara
 » algérien ne dépasse guère Ouargla.

» Le tracé par Laghouat et Metlili ne peut aller
 » plus loin que Goléa; il offrirait des avantages straté-
 » giques et politiques importants, mais qui ne se
 » manifestent pas d'une manière directe; enfin ses
 » avantages économiques sont presque nuls au delà
 » de Metlili.

» Le véritable tracé, réunissant toutes les conditions
 » que j'ai indiquées plus haut, est celui qui partant
 » d'un point quelconque de la province d'Oran, tra-
 » versant la mer d'Alfa pendant plus de 200 kilom..
 » ayant un point d'appui solide à hauteur de Figuig
 » par la création d'un poste dans la région des Ksour
 » de l'Ouest¹, se dirigera par Igli et le long de l'Oued
 » Saoura sur In Salah.

» Je ne veux pas examiner ici l'utilité qu'il pourrait
 » y avoir à diriger cette ligne ferrée sur un point quel-
 » conque du Niger; une opinion sérieuse à cet égard
 » ne pourrait être avancée qu'à la suite d'études qui

¹ La lettre citée ici porte la date du 18 mai 1881. A ce moment, nous l'avons vu, la création d'un poste dans la région des Ksour du Sud-Ouest n'était qu'à l'état de projet, encore incertaine. Le poste d'Aïn Sefra ne fut créé qu'à la fin de l'année 1881.

» ne seraient utilement faites que lorsqu'on aurait
 » atteint In Salah.

» Mais poussée jusqu'à ce point la ligne, dont je
 » parle, serait tout à fait à l'abri des critiques que
 » MM. Lenz et Nachtigal font du tracé général du
 » chemin de fer transsaharien.

» La ligne d'Oran-In Salah traverserait en effet
 » jusqu'à la hauteur de Figuig des territoires qui nous
 » appartiennent, occupés par des populations séden-
 » taires et productives; plus au Sud, elle traverserait
 » la ligne des Ksour installés sur l'Oued Zousfana; à
 » Igli elle descendrait la fertile vallée de l'Oued
 » Saoura, drainant ainsi la région à l'est occupée
 » par les Ksour peuplés du Gourara, de l'Aougue-
 » rout, du Bouda, du Timmi, du Tidikelt, du Bled
 » Reggan.

» Cette ligne, qui, dès ses débuts, aurait un certain
 » trafic assuré, est essentiellement stratégique; elle
 » annule l'action des Ksour de Figuig et des nom-
 » breuses et belliqueuses populations berbères qui
 » pèrègrinent entre Figuig et Igli. Elle permet de
 » couper court aux incursions des Oulad Sidi Cheikh¹,
 » et de détruire leur influence au Gourara et au Touat;
 » elle permet également d'amener à notre discrétion
 » les Touareg Ahaggar dont tous les ravitaillements
 » et le commerce se font à In Salah et au Bled Reggan.

¹ Rappelons ici que les Oulad Sidi Cheikh Cheraga étaient alors en insurrection depuis 1864; ils n'ont fait leur soumission qu'en 1882.

» Ce n'est guère que par ce moyen que l'on peut
 » espérer amener à composition ces forbans du Sahara
 »
 » En résumé, et comme je le disais au début de cette
 » lettre, le résultat que la France doit chercher en
 » Algérie dans l'établissement d'un chemin de fer
 » transsaharien est la transformation économique et
 » politique, à son profit, des pays productifs¹ et des
 » populations sédentaires qui existent au Sud de nos
 » possessions. Lorsque nous aurons vaincu les premières
 » difficultés résultant du climat, de l'action des voisins
 » insoumis à l'ouest aussi bien qu'à l'est, alors, mais
 » alors seulement, nous pourrons étudier la possibilité,
 » en même temps que la convenance de réunir nos
 » possessions de l'Afrique du Nord à celles de la côte
 » ouest par une voie ferrée.
 » Mais, avant tout, il importe, il est même indispen-
 » sable de donner la sécurité à nos populations du
 » Sahara algérien et c'est pour cela que j'insiste pour
 » que le Gouvernement prenne en considération les
 » propositions de réorganisation des commandements
 » du Sud que je lui ai soumis dernièrement, proposi-
 » tions qui sont complétées par celle qu'a formulée
 » M. le Consul Général de France à Tripoli relati-
 » vement à l'établissement d'un agent consulaire à
 » R'adamès. »

¹ Nous avons dit qu'elle était, à notre sens, l'importance minimale de cette production.

C'est en s'appuyant sur les considérations développées ici par M. A. Grévy, que le Conseil général des Ponts et Chaussées, dans sa séance du 20 juin 1881, émit l'avis que puisque l'entreprise d'un chemin de fer transsaharien ne pouvait être abordée que lorsqu'on aurait occupé d'une manière permanente et définitive le Sahara algérien, il y avait lieu d'ajourner toute décision sur le choix d'une ligne pour amorce de ce chemin de fer, et de ne donner suite aux avant-projets présentés qu'autant que l'exécution en serait réclamée dans un intérêt politique et stratégique.

Telle fut la conclusion de la grande enquête ouverte en juillet 1879 par M. de Freycinet.

Par ce rapide exposé, nous aurons mis suffisamment en relief les illusions qui fréquemment ont eu cours sur la prospérité commerciale et sur l'avenir réservé dans ce sens au Sahara.

A la fin du second chapitre du deuxième volume de ce travail, nous avons déjà exposé combien la situation économique en Algérie était peu faite pour permettre aux produits de notre industrie de lutter contre la concurrence étrangère, qui, s'effectue victorieusement par les voies parallèles du Maroc et de la Tripolitaine. Il convient donc d'espérer les meilleurs résultats des mesures nouvelles prises depuis lors par le Gouvernement de la Métropole et sur les propositions du Gouverneur Général de l'Algérie, pour la modification des tarifs douaniers appliqués dans les ports de notre colonie, afin d'augmenter au profit de notre négoce national les

faibles trafics qui se peuvent effectuer vers ces contrées déshéritées¹.

¹ Voici le texte même de l'important décret qui a été pris dans ce but :

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre du Commerce de l'Industrie, des Postes et Télégraphes :

Vu l'article 15 de la loi du 16 avril 1895, ainsi conçu :

« Un règlement d'administration publique déterminera les catégories de marchandises susceptibles d'être expédiées, en exemption des droits de douane et d'octroi de mer, des ports de l'Algérie à destination des contrées situées en dehors du territoire soumis aux régimes des douanes et de l'octroi de mer.

» Le même règlement fixera :

» 1^o L'époque de son entrée en vigueur ;

» 2^o Les points par lesquels les marchandises devront sortir dudit territoire ;

» 3^o Les conditions et garanties auxquelles sera subordonnée l'exonération des droits ; »

Vu les propositions du Gouverneur Général de l'Algérie ;

Vu les avis du Ministre des Finances, du Ministre de l'Intérieur et du Ministre de la Guerre ;

Le Conseil d'État entendu ;

Décède :

Art. 1^{er}. — Est soumise aux dispositions du présent règlement l'exemption des droits de douane et d'octroi de mer prévue par l'article 15 de la loi du 16 avril 1895.

Art. 2. — Les marchandises qui peuvent être admises à bénéficier de cette exemption sont les suivantes :

1^o Les sucres bruts ou raffinés originaires des colonies françaises : les sucres bruts exportés directement des fabriques de la métropole ; les sucres bruts ou raffinés expédiés de la métropole à la décharge des comptes d'admission temporaire de produits indigènes ou des colonies françaises ;

2^o Les cafés, thés, poivres, cannelles, clous et griffes de girofle,

A mesure que la connaissance du Sahara et des conditions qui y régissent notre politique se sont

macis, muscades, piments et huiles minérales importés directement en France ou en Algérie d'un pays hors d'Europe ;

3^o L'alcool contenu dans les parfumeries alcooliques, les vernis à l'alcool et tous autres produits d'origine française retenant de l'alcool à l'état de mélange ;

4^o L'alcool employé à la préparation des médicaments, produits chimiques et autres produits d'origine française obtenus au moyen de la dénaturation de l'alcool.

Art. 3. — Pour bénéficier de l'exemption, les marchandises doivent être expédiées de l'un des ports de Nemours, Oran, Arzew, Mostaganem, Alger, Bougie, Philippeville ou Bône, à destination des contrées situées en dehors du territoire soumis au régime des douanes et de l'octroi de mer.

Les droits afférents à ces marchandises seront consignés ou garantis au bureau des douanes du port d'entrée.

Art. 4. — Les expéditions se feront en colis plombés. Le service pourra exiger le changement de tout emballage devenu propre à favoriser des soustractions malgré le plombage : il aura la faculté de dispenser du plombage les marchandises qui, par leur nature, ne se prêtent pas à l'apposition des plombs.

Le prix des plombs est fixé à 25 centimes l'un.

Art. 5. — Les marchandises devront être représentées, dans le délai maximum d'un an à partir de la consignation ou de la date de la soumission cautionnée, à l'un des bureaux de El Oued, Touggourth, El Goléah, El Abiod Sidi Cheikh, Djenien Bou Resk, El Aricha, Lalla Mar'nia, avec leurs plombs et emballages intacts, et accompagnées de la reconnaissance de la consignation ou de l'acquit-à-caution.

Le Ministre des Finances pourra, en cas de nécessité, suspendre l'ouverture de l'un de ces bureaux aux opérations de sortie. La décision sera portée à la connaissance des intéressés par un avis inséré au *Bulletin officiel* du Gouvernement Général de l'Algérie.

Art. 6. — Après reconnaissance de l'identité des marchandises, leur

complétées, on a perçu l'importance des chapelets d'oasis s'égrénant du Gourara au Tidikelt et qui,

passage à l'étranger ou leur pénétration dans le territoire non assujéti sera assuré par une escorte.

L'autorité de laquelle relèvera le chef de l'escorte fixera le jour et l'heure du départ, en tenant compte, autant que les exigences du service le permettront, des intérêts des transporteurs.

Un arrêté du Gouverneur Général fixera :

1° Les conditions dans lesquelles devra s'effectuer le service des escortes ;

2° Par points de sortie, la distance minimum à laquelle les escortes pourront cesser ;

3° Le tarif des indemnités à acquitter pour ce service par les transporteurs au bureau de sortie ;

4° S'il y a lieu, un minimum de poids pour les réexpéditions à destination de l'étranger ou du territoire non assujéti.

Après le retour de l'escorte, la reconnaissance de consignation ou l'acquit-à-caution sera régularisée et renvoyée au bureau d'émission.

Art. 7. — En cas de réexpéditions partielles, les reconnaissances de consignation ou acquit-à-caution seront annotées à chaque opération.

Art. 8. — Toute substitution de marchandises, tout déficit non déclaré et ne provenant pas manifestement du déchet naturel des produits entraînera l'application de l'article 54 de la loi du 8 floréal an XI.

Les colis dont le plombage n'aura pas été reconnu intact pourront être admis en décharge de la consignation ou de l'acquit-à-caution après vérification intégrale et si le service n'élève aucun doute sur l'identité du chargement.

Art. 9. — Les droits afférents aux marchandises qui n'auraient pas été représentées seront définitivement acquis au Trésor, et, lorsqu'ils auront été simplement garantis, le recouvrement en sera poursuivi au vu des soumissions avec intérêt de retard au taux de 5 % à partir de la date de ces soumissions.

Art. 10. — Les sommes consignées devront être réclamées par les ayants-droit au bureau d'expédition dans le délai de six mois à dater

orientés du Nord au Sud, constituent de merveilleux relais créés par la nature pour aider à la traversée du Désert.

du jour où ils auront été avisés par le service de la régularisation de la consignation au bureau de sortie.

Art. 11. — Les transporteurs et caravaniers, qui, au lieu de se rendre à la destination déclarée après reconnaissance au bureau de sortie, effectueraient un transport rétrograde sur le territoire algérien, deviendraient passibles des peines édictées par les articles 41 et suivants de la loi du 28 avril 1816, 1^{er} et suivants de celle du 2 juin 1875.

Art. 12. — Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, le Ministre des Finances, le Ministre de la Guerre, le Ministre de l'Intérieur, ainsi que le Gouverneur Général de l'Algérie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin des lois* et au *Bulletin officiel* du Gouvernement Général de l'Algérie, pour être appliqué à dater du 1^{er} février 1897.

Fait à Paris, le 17 décembre 1896.

FÉLIX FAURE.

Par le Président de la République :
*Le Ministre du Commerce, de l'Industrie,
des Postes et Télégraphes,*
HENRY BOUCHER.

Le Ministre des Finances,
GEORGES COCHERY.

Le Ministre de la Guerre,
BILLOT.

Le Ministre de l'Intérieur,
LOUIS BARTHOU.

D'autre part et comme suite à ce décret, le Gouverneur Général de l'Algérie a pris un arrêté fixant les conditions dans lesquelles devra s'effectuer le service des escortes pour les marchandises admises à transiter en Algérie, à destination du Maroc et des oasis sahariennes. Les autorités locales des bureaux de sortie constitueront avec des cavaliers à cheval ou à méhari une escorte qui accompagnera les transporteurs de marchandises.

L'escorte se composera de deux ou trois cavaliers, suivant que le

En effet, si l'avantage économique est, à l'heure actuelle, insuffisant pour justifier l'occupation de ces contrées, on n'en saurait dire de même des obligations que nous impose notre domination africaine.

Ne convient-il pas, en effet, que nous mettions nos tribus à l'abri des attaques des pillards dissidents¹ qui

convoi comprend huit ou soixante bêtes de somme au maximum, et de quatre cavaliers, si le nombre des bêtes de somme dépasse soixante. L'indemnité de route pour les cavaliers est fixée à 2 fr. 50 par homme et par jour.

La distance à laquelle les marchandises seront accompagnées varie suivant le bureau de sortie : El Goléa, 30 kilomètres ; El Oued, Touggourt, 90 kilomètres ; Lalla Mar'nia, jusqu'à la frontière du Maroc ; Djenien Bou Resk, 17 kilomètres (sur les routes de Figuig) ; El Abiod Sidi Cheikh, jusqu'à Benoud, et à 50 kilomètres sur toutes les autres routes se dirigeant vers le Sud.

C'est là, en résumé, un premier pas fait dans une voie des plus heureuses pour l'avenir économique de l'Algérie et pour l'extension de notre influence dans le Sud. D'ailleurs, si le décret précité présente réellement, comme quelques uns l'ont déjà écrit, des imperfections et des lacunes, on le constatera à l'usage et il sera alors facile d'y remédier en y apportant toutes les modifications qui seront reconnues nécessaires.

¹ C'est ainsi, par exemple, que le 15 février 1896, dix tentes des Chaanba Mouadhi se sont enfuies dans l'Ouest et sont allées rejoindre leurs frères qui s'y trouvaient déjà installés. Un exode encore plus considérable s'accomplit le 3 mai suivant : à cette date, 45 tentes des Chaanba Mouadhi (37 des Oulad Sidi El Hadj Iahia et 8 des Oulad Aïcha) et 7 des Chaanba Berazga allèrent à leur tour rejoindre Bou Amama.

Il y a lieu de citer également les 5 tentes des Chaanba qui, en mars 1896, sont allées se réfugier chez les Touareg, aux environs de R'adamès, et ont participé à l'assassinat du marquis de Morès, en juin suivant, ainsi qu'au pillage de sa caravane.

sous forme de rezzou vont s'organiser puis se réfugier dans ces oasis¹.

¹ Le 26 septembre 1893, un rezzou de 30 Chaanba dissidents montés à mehari surprénait 2 bergers des Chaanba Guebala et les contraignait à le guider jusqu'à Hassi bel Haïrane (devenu depuis Fort Lallemand) où se trouvait à ce moment un poste du cordon sanitaire destiné à empêcher la propagation de l'épidémie cholérique qui sévissait. Ce poste composé de 6 cavaliers et d'un convoyeur était surpris au milieu de la nuit et les indigènes, qui en faisaient partie, étaient complètement dépouillés et tués ; un d'eux obtenait seul la vie sauve du chef de la bande Amar ben bou Khechba. Le rezzou, se dirigeant ensuite vers l'est, atteignait Hassi Matmat où il s'emparait de 250 chameaux et, s'enfonçant vers le sud, gagnait Hassi Tozeri ; sa présence était signalée en cet endroit dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre. Dès que la nouvelle de ce coup de main fut connue, tous nos postes du sud, El Goléa, Ghardaïa, Touggourt, El Oued, lancèrent des partis de cavaliers à la poursuite de cette bande. Un seul de ces goums, celui de Taïbet el Guebli (cercle de Touggourt), fort de 40 cavaliers à mehari, put retrouver les traces du rezzou ; il les suivit sans relâche et, dépassant El Biod, parvint, après huit jours de marche, à atteindre les pillards à Malah el Guefoul. Là, eut lieu un engagement désastreux pour nos gens qui y perdirent 18 des leurs (10 tués, 8 blessés) et furent obligés de battre en retraite sans avoir pu reprendre leurs chameaux.

A la même époque (29 septembre 1893), une autre bande, comprenant seulement 4 Chaanba dissidents, montés à mehari, enlevait quarante chameaux choisis parmi les plus beaux de ceux qui se trouvaient au pâturage aux environs d'Hassi El Aïcha, à 70 kilomètres au sud d'Ouargla. Un goum de 25 cavaliers, lancé à la poursuite de cette bande, ne peut l'atteindre.

Amar ben bou Khechba, dont le nom est mentionné plus haut, est un des bandits les plus réputés du sud. Il est en dissidence depuis le mois de février 1884.

Son père, Mohammed ben Haoued, dit Bou Khechba, originaire des Oulad Feredj des Chaanba Mouadhi, s'était également illustré par ses brigandages (Voir à ce sujet : Capitaine Le Châtelier, *Les Madaganat*,

Nous ne devons pas moins nous prémunir de l'agitation mauvaise qu'entretiennent les fanatiques de ces

p. 4 et passim — et Commandant Bernard, *Deux missions françaises chez les Touareg*, p. 163).

On retrouve le nom d'Amar ben bou Khechba dans la plupart des actes de brigandages qui se commettent dans le Sahara algérien, aussi bien contre nos tribus qu'au préjudice des autres nomades sahariens.

Un grand nombre de ces rezzous s'organisent dans les campements de Bou Amama et comprennent presque exclusivement des gens de son entourage, principalement Chaanba dissidents. Mais le plus souvent aussi la bande se rassemble au Touat; le fond en est alors presque toujours fourni par les Chaanba dissidents réfugiés dans ces contrées, auxquels viennent se joindre un certain nombre de leurs frères vivant avec Bou Amama et tous les gens sans aveu, en quête d'aventures, qui pullulent au Touat.

Pour montrer toute l'insécurité de ces contrées, il paraît intéressant d'indiquer ici les principaux coups de main effectués, depuis trois ans environ, dans le Sahara algérien :

1^o mai 1894. — Enlèvement de 240 chameaux aux Touareg Azdjer et Ahaggar par un rezzou de trente Chaanba dissidents.

2^o 29 mai 1894. — Enlèvement de 40 chameaux aux Saïd Otha sur l'oued Mehaïguen par 7 Chaanba dissidents.

3^o juillet 1894. — Enlèvement de 200 chameaux aux Touareg à Teskrest (nord-ouest de Tabelbalet) par 25 Chaanba dissidents et 15 Zoua R'araba.

4^o Un mois plus tard, le 8 septembre 1894, une bande de Chaanba dissidents s'empare en plein jour du troupeau de Fort Mac-Mahon.

Ce rezzou était composé d'environ 50 cavaliers, montés à mehari, dont six habitent le Gourara; tous les autres étaient des Chaanba dissidents réfugiés auprès de Bou Amama.

Partie de Tiberr'amine, le 6 septembre, la bande de pillards rencontra en route une caravane de Khenafsa qui, venant d'El Goléa et de Fort Mac-Mahon, pouvait lui fournir des renseignements utiles, tant sur le troupeau de ce dernier poste que sur le convoi de vivres qui y était attendu.

Ainsi avisé, le rezzou se dirigeait sur Hassi Chouiref où il savait

lointains repaires. S'il y a beaucoup d'exagération dans l'intérêt économique que présente la jonction du Niger au Sud-Algérien, par contre, on ne saurait nier l'impé-

trouver un poste vigie de deux goumiers détachés de Fort Mac-Mahon, et les enlevait. Ces deux prisonniers, menacés de mort, se voyaient contraints de guider les pillards et de les amener, en se dissimulant dans les bas-fonds, jusqu'auprès du troupeau (93 bœufs et 377 moutons) dont ils s'emparaient en même temps que de 3 bergers. Ces prises ainsi que les mehara enlevés, étaient aussitôt dirigées sur le Gourara et le rezzou, continuant sa marche, allait s'embusquer à Hassi bou Khanfous.

Le lendemain, 9 septembre, à 10 heures et demie du soir, au moment où précisément la lune venait de disparaître, favorisant ainsi une surprise, le convoi de ravitaillement annoncé atteignait ce point d'eau. Il était escorté par un peloton de 100 hommes du 1^{er} tirailleurs, commandé par le sous-lieutenant de la Selve et destiné à la relève de la garnison de Fort Mac-Mahon. Après une première décharge de mousqueterie, une partie des dissidents se jeta sur le convoi et y portait le désordre, tandis que le reste, surpris de trouver devant soi une aussi forte troupe française dont la présence ne lui avait pas été signalée, restait à l'écart.

Mais l'escorte, restée groupée, après un moment d'incertitude causée par la surprise et l'obscurité, n'avait pas de peine à repousser les assaillants et à rester maîtresse du terrain. Dans la lutte nous avions malheureusement 5 tués dont 2 Français, et huit blessés dont un Français. Quant aux pillards qui étaient parvenus à entraîner quelques chameaux et leurs chargements, ils laissaient 10 morts sur le terrain.

Trois contre-rezzous furent aussitôt organisés. Un, fourni par les Mouadhi, perdit les traces de la bande et rentra sans avoir rien fait. Les deux autres, organisés chez les Chaanba Berazga, poursuivirent les pillards jusqu'au Gourara et parvinrent à reprendre quelques bestiaux, mais conformément aux instructions formelles qu'ils avaient reçues de n'avoir aucun conflit avec les Ksour de cette région, ils durent cesser toute poursuite, abandonner toute idée de représailles, quand ils eurent constaté que tous les ksour du Gourara accordaient

rieuse obligation qui s'impose à nous de nettoyer ces foyers d'intrigues dangereuses.

refuge et protection aux bandits et que l'on ne pourrait rien obtenir sans faire parler la poudre.

5^o 17 décembre 1894. — Enlèvement à Bou Chachoua (80 kil. au sud de Tadjerouna) de 150 chameaux appartenant aux Oulad Iagoub de l'Annexe d'Aflou, par 8 cavaliers montés à mehari, venant des campements de Bou Amama.

6^o avril 1895. — Enlèvement de 700 chameaux et de 20 nègres, appartenant aux Touareg à Ouhan, entre R'at et R'adamès; pillage de 3 caravanes à Tabankort; et enlèvement des chameaux des Oulad Salia, par une bande de 60 malfaiteurs formée au Touat et comprenant des Chaanba dissidents, des Zoua, des Djeramna et quelques Mekhadema. C'est cette même bande qui, à son retour, arrêta M. Foureau, le 4 mai, à El Biod et tua deux hommes de l'escorte de cet explorateur.

7^o 4 avril 1895. — Enlèvement, à El Feidj, (25 kil. nord d'El Goléa), de 35 chameaux appartenant aux Oulad Allouch (Chaanba Mouadhi), par 12 Chaanba dissidents.

8^o 25 avril 1895. — Enlèvement, à Bou Khechba (sud-ouest d'El Khobna, oued Zergoun), par des Chaanba dissidents, de 200 chameaux appartenant aux Mekhadema.

9^o mai 1895. — Enlèvement, sur l'oued Zergoun, de 35 chameaux aux Oulad Allouch (Chaanba Mouadhi) par cinq malfaiteurs restés inconnus.

10^o octobre 1895. — Enlèvement de deux postes de surveillance des Chaanba Berazga, aux environs d'El Khobna, par 22 Chaanba dissidents. En même temps une autre bande d'une quarantaine de Chaanba dissidents cherchait, sans succès, l'occasion d'attaquer le convoi de ravitaillement de Fort Mac-Mahon.

11^o février 1896. — Enlèvement, par 12 Chaanba dissidents, entre Tit et In R'ar de 200 chameaux appartenant aux Oulad Zenan.

12^o 13 février 1896. — Enlèvement, à El Morr Lachehab, de 18 chameaux appartenant aux Oulad Sidi El Hadj Cheikh, des Arbaouat (cercle de Géryville).

13^o 9 juin 1896. — Assassinat du marquis de Morès et pillage de

De semblables motifs de sécurité nous ont forcés en 1852 à déborder du Tell sur les hauts plateaux, c'est

sa caravane, à El Ouatia, par une bande de Touareg, la plupart des Ifor'as et quelques Chaanba partis en dissidence depuis le mois de mars précédent.

14^o 12 août 1896. — Enlèvement, aux abords de Fort Mac-Mahon, de 72 mehara, dont 68 aux spahis sahariens, par un rezzou d'une trentaine de Chaanba dissidents dirigés par Amar ben bou Khechba.

15^o fin octobre 1896, un rezzou de 80 à 100 Chaanba dissidents se rassemble au Touat pour opérer dans le sud algérien et le Sahara. Il se partage en 4 bandes :

La première, de 35 Chaanba, enlève, le 22 octobre, à Hassi Oulad Zid, un poste de garde indigène de la ligne télégraphique; dévalise ensuite, au sud de Matmat, une caravane allant à Ouargla; et enlève 250 chameaux aux Oulad Djama, de Taïbet el Gueblia;

La seconde, de 5 Chaanba seulement, enlève 60 chameaux aux Troud quelques jours après;

La troisième opère contre les Ahaggar et leur enlève à Hassi Gouira (à l'est d'In Salah) 120 chameaux;

La quatrième prit, croit-on, la direction de R'adamès avec l'intention présumée de se rabattre ensuite sur le Nefzaoua pour y tenter la fortune. Elle ne paraît avoir réussi dans aucune de ses tentatives.

16^o 31 octobre 1896. — Assassinat du lieutenant Collot et de trois de ses compagnons (2 tirailleurs et 1 spahis sahariens) par 3 Chaanba dissidents, embusqués dans l'oued R'allousen, sur la route d'El Goléa à Fort Miribel, pour arrêter le courrier.

17^o 11 novembre 1896. — Enlèvement, à Hassi Smiheri, par 7 dissidents des Chaanba, de 60 chameaux appartenant aux Beni Thour.

18^o 2 décembre 1896. — Enlèvement, à Bel Iaddin sur l'oued Zergoun, par 50 Chaanba dissidents, de 350 chameaux appartenant aux Larbâa.

La fréquence autant que l'audace de ces actes de brigandages décida le Gouvernement Général de l'Algérie à entreprendre une série d'opérations destinées à assurer la police dans ces régions. En même temps qu'il ordonnait aux autorités militaires de la province d'Alger

ainsi que plus tard encore nous avons dû nous installer à Aïn Sefra en 1881, à R'ardaïa en 1882, à El Goléa en 1891.

de poursuivre le rezzou, le Gouvernement Général prescrivait à la division d'Oran de lui couper la route. Le commandant Godron fut chargé de l'exécution de cet ordre.

Dès que la nouvelle du coup de main de Bel Iaddin avait été connue à Géryville, tous les cavaliers du makhzen disponibles avaient été envoyés occuper les puits de la région de l'Erg, pour essayer de couper la route au rezzou. Aussi, lorsque dans la soirée du 6 décembre, le commandant Godron, sur les ordres qu'il avait reçus, quitta Géryville, n'avait-il avec lui que quelques cavaliers. Mais il eut soin, avant son départ, d'envoyer aux caïds des Trafi les plus rapprochés du Sud, l'ordre de venir le rejoindre le plus tôt possible avec leur goum.

Le 9, la petite troupe arrivait à Hassi Khanfoussi, situé à 45 kilomètres au sud de Benoud. Là, Si Kaddour ben Hamza se joignait à elle avec 26 cavaliers des Oulad Sidi El Hadj bou Hafs, tous les autres étant en caravane.

Le 11, la colonne forte en tout de 46 chevaux atteignait l'oued Namous à Djorf el Akhal après une marche très pénible de 95 kilomètres à travers la Hamada bet Touadjin, entièrement recouverte de grosses pierres. Il fallait se hâter, car il y avait déjà huit jours que le coup de main avait eu lieu. On espérait cependant que les malfaiteurs, après la traversée de l'Erg, avaient dû mettre moins de précipitation à regagner leurs campements afin de donner aux chameaux volés un peu de répit, et de diminuer parmi eux les déchets provenant de la fatigue et des privations.

Le 12 décembre, entre l'oued Namous et Hassi Mezzou, la colonne atteignit une partie du rezzou à la poursuite duquel elle était; il se défendit avec acharnement. Les Chaanba eurent un mort et un blessé. Le commandant Godron réussit à capturer 103 chameaux et fit 11 prisonniers dont le blessé. De notre côté, un spahi fut frappé d'une balle au bas ventre et mourut peu après.

Les prisonniers firent connaître que le reste du rezzou avait pris la

D'ailleurs c'est au Touat que chaque hiver certaines des tribus du Sud de notre Colonie se rendent en cara-

direction d'Hassi Mezzou, en plusieurs groupes, après le partage du butin, qui avait eu lieu la veille.

Le commandant continuant sa poursuite arriva le lendemain, 14 décembre, à Hassi Mezzou sans faire aucune rencontre. Sa troupe s'était alors grossie de 70 cavaliers des Trafi ou du makhzen.

Le jour suivant, il se dirigea sur Noukhila, petite oasis et ksar en ruines, situé à 16 kilomètres de Hassi Mezzou, où il découvrit les traces d'un deuxième groupe de chameaux poussés par les gens du rezzou.

Après quatre heures de marche forcée, la colonne atteignit le groupe au pied du djebel Mezarif, sur la rive gauche de l'oued Zousfana.

Les Chaanba défendirent chaudement leur part de prise, soit 54 chameaux, mais ils durent tout abandonner et ils purent se sauver grâce à l'impossibilité où l'on se trouvait de les poursuivre au milieu des rochers de la montagne.

On alla de Noukhila nuitamment sur El Hafaïr, puis à Oglat Zafrani, où l'on arriva le 16 décembre. Plus de 500 kilomètres en dix jours avaient été franchis. Oglat Zafrani est situé à 10 kilomètres de l'oued Zousfana, à l'entrée Nord des ksour des Beni Goumi.

Entre El Hafaïr et Zafrani 400 chameaux furent pris. Parmi eux étaient 12 chameaux du rezzou poursuivi et plusieurs autres qui portaient la marque de l'État et avaient été volés il y a quelques mois à Fort Mac-Mahon.

Ces 400 chameaux appartenaient à des dissidents actuellement campés avec Bou Amama.

Sur ces entrefaites, le commandant Godron, renforcé de 120 nouveaux cavaliers des Trafi, apprit que d'autres dissidents, prévenus de l'arrivée de la colonne, s'étaient jetés dans le Grand Erg, vers Hassi Mer'imim et Hassi Ouskir.

Il dirigea, en conséquence, la suite de ces opérations de ce côté; et trois caravanes qui revenaient du Gourara furent surprises successivement ainsi qu'un douar de 7 tentes.

Après avoir exploré la hamada d'Hassi Ioucha et ses environs, et

vane pour s'approvisionner de dattes ; au cours de ces migrations elles sont exposées aux attaques de maraudeurs, tandis que là-bas elles subissent parfois de détestables et fanatiques influences.

C'est ainsi qu'au mois de janvier 1893, Si Kaddour ben Hamza et les nomades du Sud oranais qui se trouvaient au Gourara étaient prévenus qu'un fort parti de Beraber marocains les attendaient à la sortie des oasis pour les piller. L'attaque se produisit en effet, et malgré les précautions prises par nos indigènes ils y perdirent quatre des leurs et environ une centaine de chameaux. On sut plus tard que l'expédition avait été préparée de très longue main et qu'elle était composée d'environ 70 cavaliers d'Aït Khebbach¹ ; mais si la nationalité de ces individus était assez nettement marocaine, le lieu de l'attaque ne permettait pas à notre diplomatie d'en saisir la cour chérifienne, qui dans les satisfactions à nous accorder aurait puisé la reconnaissance des droits que nous lui méconnaissons dans cette même contrée. On peut donc avancer que la nécessité de cette domination policière ne cessera de nous entraîner. Aussi faut-il considérer notre action sur ces oasis comme une simple étape.

D'ailleurs le développement de notre établissement

envoyé une reconnaissance aux Beni Goumi, le commandant Godron acquit la conviction que le reste des dissidents s'était replié dans l'Erg d'Igli. Voyant d'autre part ses vivres prêts à manquer, il se décida à cesser la poursuite et à rentrer à Géryville.

¹ Voir Tome II, p. 746.

dans la vallée du Niger ne saurait tarder à nous inspirer une unité sans cesse croissante dans notre politique du Sahara. On doit en effet se rendre, d'ores et déjà, un compte exact que les conséquences seront complexes de notre présence à In Salah comme à Timimoun¹.

Si nous devons trouver venant dans les Ksour du Tidikelt des populations telles que les Ahaggar et les Taïtok qui jusqu'à présent s'étaient jalousement tenues éloignées de notre contact, au nord la situation méritera également la plus grande attention ; de Timimoun, le plus grand Ksar du Gourara, celui où vraisemblablement porteront nos efforts, à Charouin, autre centre de populations dont les habitants ont tous des cultures sur l'Oued Saoura, il y a à peine quarante kilomètres.

Or la vallée de l'Oued Saoura est ouverte de tous côtés, sauf à l'Ouest où les dunes d'Iguidi l'isolent un peu ; à l'Est et au Sud elle prolonge, tout au contraire, de vastes plaines, le reg d'Adjemor, le Reg Tidjentarin, le Tanezrouft d'Ahent² tandis qu'au Nord-Ouest, la

¹ « In Salah est aux Touareg de l'Ahaggar et de l'Adrar Ahenet » ce que R'adamès est aux Azdjer : une protégée et une table ouverte. » (Schirmer, *le Sahara*, p. 357).

« Sans les coutumes, sans les présents, les victuailles que les gens » d'In Salah donnent aux Ahaggar, ces derniers seraient exposés à mourir de faim ». (Davyrier, *les Touareg du Nord*, p. 298).

² La prise de possession du Touat, nous l'avons déjà montré, ne peut s'accomplir que par deux directions bien déterminées : 1^o par le Nord, c'est-à-dire par la vallée de l'Oued Zousfana-Saoura qui est la route normale et la plus directe. (Voir Tome II, p. 143 et p. 702).

2^o Par l'Est, c'est-à-dire par le Meguiden et l'Oued Mia ; c'est la direction la plus excentrique.

trouée, comprise entre l'Oued Guir et les oasis du Tafilalet, la continue sans la borner en donnant accès à toutes les populations berabers des contreforts de l'Atlas Marocain, telles les Doui Menia, les R'enanema, les Aït Atta, Ait Izdeg et aussi les Onlad Moulat, dont les caravanes se rendent journellement dans la vallée de l'Oued Saoura. Quelques-unes y ont des entrepôts de grains et de marchandises, et parfois, ainsi que le cas s'en est maintes fois présenté dans les annales de cette partie du Sahara, elles choisissent ces régions pour le terrain de leurs luttes, et nous avons déjà vu que grâce seulement à l'influence religieuse des marabouts de Kerzaz les caravanes peuvent circuler avec quelque sécurité. Aussi des voies d'accès bien déterminées qui du Sud-Algérien menaient à ces oasis, celle de l'Oued Zousfana et de l'Oued Saoura fut-elle écartée par notre diplomatie. Il est à prévoir toutefois que dès le lendemain de notre installation au Touat, la sécurité de notre établissement et les besoins d'alimentation nous conduiront à aborder, autant qu'à utiliser la vallée de Saoura-Zousfana. Il n'apparaît même pas que nous puissions procéder différemment. On devra donc s'attacher à la solution d'une question que par une sorte d'appréhension nous cherchons non seulement à éviter, mais à taire.

Ayant exposé la nécessité d'occuper les oasis de l'Extrême-Sud, véritable et simple action de police, il importe d'en préciser l'urgence. Aussi bien le Touat, qui n'est pas encore une province chérifienne, le

deviendra sous peu ; et on le voit bien au seul examen du compte-rendu des séances de cette commission de 1879, dite du Transsaharien, alors que quelques-uns de ses membres les plus compétents établissaient qu'à cette époque le Touat n'était pas encore marocain. C'est ainsi que le général Colonien déclarait que l'indépendance des habitants de ces oasis ne pouvait être mise en doute, et que la suzeraineté que pouvait y prétendre l'Empereur du Maroc était exclusivement religieuse.

Henri Duveyrier, le célèbre explorateur saharien, exprimait une semblable opinion : d'après lui « les » droits du souverain marocain sur le Touat sont » purement religieux, c'est-à-dire que ni la population, » ni les chefs de ce pays ne lui payent de tribut ; ils le » reconnaissent comme une espèce de pape, si on peut » s'exprimer ainsi, mais il n'a aucune autorité directe » sur le pays. »

La Commission supérieure du Transsaharien ne trouva pas ces arguments suffisants pour établir expressément que le Touat était nettement en dehors de l'action chérifienne¹ ; reconnaissant cependant la supériorité d'un tracé par cette contrée, elle pensa un instant qu'on pourrait trouver la solution du problème en obtenant du Maroc, par voie diplomatique, le droit de passage pour une ligne de chemin de fer.

¹ Voir, à ce sujet, ce que nous avons dit à propos des droits du Maroc sur le Touat, Tome II, p. 41 et suivantes.

Cette question sera reprise avec de nouveaux détails historiques au cinquième chapitre de ce volume.

Aussi M. Tissot, notre ancien ministre au Maroc, fit-il aisément saisir tous les inconvénients de cette conception, qui révélait une singulière méconnaissance de l'état politique des pays voisins de l'Algérie et du Sahara. On devait selon lui « s'abstenir de toute négociation avec le Gouvernement marocain, pour le passage par le Touat. En fait, on obtiendrait probablement le consentement de l'Empereur ; mais le lui demander, serait lui reconnaître sur cette contrée des droits de souveraineté dont nous avons jusqu'à ce jour ignoré l'existence ; ce serait en même temps faire perdre au tracé occidental l'avantage qu'a toujours le tracé par l'est, de n'emprunter le territoire d'aucune puissance étrangère. D'un autre côté, en ne négociant pas, on s'exposerait à d'autres inconvénients ; les populations du Touat, si elles croyaient leur indépendance menacée par notre entreprise, ne manqueraient sans doute pas de se mettre spontanément sous la protection de l'Empereur du Maroc, et l'on verrait surgir alors des difficultés diplomatiques ».

Ces considérations ayant prévalu, la Commission décida de n'étudier qu'un tracé évitant toute complication internationale et pour marquer l'idée qui avait présidé à cette résolution, la Commission supérieure, dans sa séance du 28 juin 1880, émit l'avis qu'il y avait lieu « de s'abstenir de tout acte ou de toute mesure de nature à impliquer reconnaissance des droits du Maroc sur les tribus non dénommées dans le traité

» de 1845 et situées au Sud du 32° degré et demi de latitude Nord¹. »

Ce programme politique était habile, très prudent, il évitait par certains côtés de fâcheuses difficultés diplomatiques, et d'autre part il précisait excellemment la tâche à accomplir, en faisant ressortir les avantages que présenterait, pour la pénétration de notre action dans le Sahara, la possession des oasis du Gourara, du Touat et du Tidikelt.

¹ En même temps, la Commission supérieure exprimait l'opinion qu'il y avait lieu :

1° de s'efforcer d'établir des relations amicales et suivies avec les principales tribus :

2° de créer dans ce but un poste militaire français aux environs de Moghrar et de relier autant que possible ce poste au réseau algérien par l'établissement d'un chemin de fer.

Les événements qui se produisaient alors dans la province d'Oran allaient faire constater de nouveau la nécessité de la création d'un poste dans cette région de Moghrar (voir, à ce sujet, tome II, p. 111 et suiv., et p. 430), poste réclamé déjà depuis deux ans par la Division d'Oran. Peu après même, la ligne du chemin de fer de Saïda, prolongée d'abord jusqu'à Méchéria, puis plus tard jusqu'à Aïn Sefra, venait achever de donner satisfaction aux indications de la Commission (Voir, à ce sujet, Tome II, p. 143).

En ce qui concerne plus particulièrement les relations à établir avec les tribus, notre installation à Aïn Sefra, en nous rapprochant d'elles, devait en faciliter l'accomplissement. Ce fut, en effet, ainsi que nous l'avons déjà indiqué (V. tome II, p. 677, note 2), le programme que nous semblâmes vouloir suivre primitivement avec les Oulad Djerir et les Doui Menia, mais que nous ne voulûmes pas poursuivre jusqu'au bout en les soutenant contre les Oulad Sidi Cheikh, de crainte d'être entraînés trop loin ; si alors nous avions su nous attirer les sympathies de ces populations, il est probable que nous pourrions espérer aujourd'hui en tirer un grand profit pour faciliter notre accès dans la vallée de Zousfana.

Dans le chapitre suivant, nous examinerons, en les analysant, les différents moyens qu'étudia, pour l'occupation de ces régions, le Gouvernement Général de l'Algérie : nous verrons l'activité déployée à cet effet, tandis que nous opposerons à cette attitude, et comme pour la mettre en lumière, la politique tenace du Gouvernement Chérifien. Ce sera en résumé, l'histoire depuis dix ans. de la question du Touat.

CHAPITRE SECOND.

La question du Touat depuis dix ans.

Pendant plusieurs années il sembla que le désastre de la mission Flatters avait porté un coup fatal à nos entreprises dans le Sahara. Au reste l'insurrection de Bou Amama devait, dès 1881, nous obliger à concentrer nos efforts dans la province d'Oran ; mais à la rentrée des Oulad Sidi Cheikh, en 1883, on se préoccupa d'utiliser cette famille pour le développement de notre politique dans l'Extrême-Sud. Dès la fin de décembre 1884, le général Détrie, commandant la division d'Oran, était l'objet de leurs plus pressantes sollicitations¹, aussi proposait-il de dériver sur les oasis du

¹ L'agha des Oulad Sidi Cheikh Cheraga, Si Eddin ben Hamza, avait espéré un accroissement de commandement par le rattachement de diverses tribus à son aghalik. Quant à son neveu, Si Hamza, il avait demandé avec instance la création d'un grand commandement

Gourara l'activité autant que la force d'expansion de ces indigènes.

Invité à faire connaître quels étaient à son avis les voies et moyens à employer, pour atteindre le but qu'il indiquait, cet officier fit observer que « le » caractère absolument pacifique de l'implantation ne » pouvait être exigé, car si les musulmans consentent » assez facilement à venir à nous, à nous fréquenter, » ils nous interdisent d'aller à eux, et ce n'est que » par la pression et la force qu'au début nous les » amenons à subir, soit notre présence, soit même celle » de nos agents. L'expérience des diverses tentatives, » faites par des explorateurs en pays musulmans, » indique bien l'exactitude de cette assertion..... Ce » n'est que chez les Meharza et les Khenafsa qu'il » semble possible, tout d'abord, d'établir pacifiquement » notre influence..... Ce n'est qu'avec les personnages » riches, importants, accessibles à l'ambition et » espérant tirer d'un commandement honneur et » profit, que nous pouvons nous faire des partisans. » Lorsque cette préparation serait terminée, que nous » aurions comme base des Ksour reconnaissant les » Oulad Sidi Cheikh Cheraga et comme points de

en sa faveur, commandement qui lui avait été, du reste, à peu près promis en 1883, au moment de sa rentrée.

Les aspirations des Oulad Hamza s'étaient portées :

- 1° Sur le sud de la division d'Alger;
- 2° Sur le Djebel Amour (annexe d'Aflou);
- 3° Sur les Trafi et Oulad Ziad (cercle de Géryville) qui n'avaient pas été englobés dans l'aghalik des Oulad Sidi Cheikh Cheraga.

» repère et d'appui un certain nombre de notabilités » dans les autres, il serait sans doute indispensable » d'envoyer au Gourara une certaine force pour » imposer à la masse des habitants la reconnaissance » de notre domination ¹. »

Bien accueilli à Alger, ce projet fut soumis, dans les termes suivants, à l'appréciation de M. de Freycinet, Ministre des Affaires Étrangères, par M. Tirman, Gouverneur Général de l'Algérie :

« Les Oulad Hamza ont des serviteurs religieux » établis dans le Gourara; il ne semblerait pas » impossible, dès lors, d'obtenir, à l'aide de ces » relations, que des notables Gourariens vinsent » solliciter la protection de l'autorité française. Il n'est » pas question ici d'une prise de possession effective, » encore moins d'un projet d'expédition militaire; les » Oulad Hamza seraient, au contraire, avertis que

¹ En même temps, sur les instances de la division d'Oran, l'agha Si Eddin s'occupait à nouer des relations avec les notabilités du Gourara. Bientôt il annonçait l'arrivée prochaine d'une députation des Khenafsa, conduite par Cheikh Hammou bel Hadj Ahmed, d'El Hadj Guelman, homme tout dévoué aux Oulad Hamza. Mais on reconnut bientôt que Cheikh Hammou était le seul personnage d'importance de cette députation. Les trois autres membres étaient de simples commerçants venus pour leurs intérêts. Ni les uns, ni les autres n'étaient investis de mandat régulier permettant d'entamer des négociations.

Dans ces conditions, le chef de bataillon Fossoyeux, commandant supérieur du cercle de Géryville, sollicita d'être envoyé au Gourara. On ne crut pas devoir lui en accorder l'autorisation, jugeant inutile de recommencer l'expérience faite jadis par le commandant Colonieu.

» toute aventure de leur part, ayant le moindre
 » caractère de violence, vis-à-vis des gens du Gourara,
 » serait hautement désavouée par le Gouvernement
 » français. L'entreprise à tenter est toute pacifique ;
 » elle aurait pour but de garantir aux gens du Gourara,
 » moyennant un léger tribut, le protectorat français,
 » leur indépendance et la liberté de leur commerce.
 » Cette combinaison n'est pas d'ailleurs sans précédents
 » dans l'histoire de notre occupation : c'est dans les
 » mêmes conditions, en effet, que la France avait pris
 » sous sa protection la confédération du Mزاب et
 » qu'elle aurait pu, dès 1857, étendre son influence
 » jusque sur In Salah, si elle avait écouté les propo-
 » sitions que vinrent lui faire, à cette époque, des
 » délégués de cette région ¹. »

¹ Tout récemment encore cette assertion était reproduite dans un travail du commandant Rebillot, attaché militaire à la Résidence de France à Tunis : « *Les relations commerciales de la Tunisie avec le Sahara et le Soudan*, p. 75. »

Déjà, en 1879, le voyageur F. Soleillet, s'appuyant sur les dires de M. Mac-Carthy, avait déclaré, devant la Commission supérieure du Transsaharien, que les « Touatia » avaient envoyé, en 1857, des mandataires à Alger, offrant de reconnaître la suzeraineté de la France et de payer un tribut, si la France, de son côté, s'engageait à s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures, et que l'on avait refusé ces ouvertures. Mais, dans une séance ultérieure de la même Commission, M. Pomel, faisant bonne justice de cette assertion, avait rappelé que deux seulement de ces envoyés étaient parvenus à Alger et que, loin de les repousser, on leur avait offert le protectorat français. Mais ils ne s'étaient pas jugés porteurs de pouvoirs assez étendus pour conclure un traité et l'affaire n'avait pas eu de suite.

Le Département des Affaires Etrangères ne crut pas devoir approuver ces propositions. Car on y envisageait les inconvénients qui seraient à même de se produire si on dirigeait l'action de cette famille indigène « vers » une région où ses agissements ne manqueraient pas d'éveiller les susceptibilités du Gouvernement marocain ».

Toutefois la question du Touat commença de s'imposer alors qu'au lendemain du meurtre du lieutenant Palat, en 1886, les gens des oasis, par crainte d'une juste répression de notre part, envoyèrent une députation au Sultan du Maroc pour lui demander de nommer un des leurs, gouverneur du Gourara.

Au reste, et ainsi que l'écrivait à ce propos M. Tirman, chaque fois que « les musulmans, voisins du Sud de l'Algérie, ont infligé à la France, sous forme d'assassinat ou de massacre, un de ces sanglants affronts qui affirment à leurs yeux et notre impuissance et la force de l'Islam, le même fait se reproduit ».

On apprit alors que des réponses de la Cour Chérifienne étaient parvenues dans les oasis et que Moulay El Hassan y avait annoncé sa ferme volonté de prendre à bref délai toutes les dispositions nécessaires pour placer l'ensemble de ces régions sous son autorité. C'était là une éventualité pleine de dangers pour l'avenir et comme le symptôme des difficultés que désormais nous devons rencontrer.

L'installation d'un Gouvernement régulier dans ces

contrées, en admettant même qu'il n'y eût jamais qu'une simple autorité nominale, était de nature à entraver notre liberté d'action.

C'est en s'inspirant de ces considérations, que notre représentant au Maroc, M. Féraud, fut invité à s'enquérir de l'authenticité des écrits attribués au Sultan et à obtenir de lui un démenti formel comme « les bons rapports entretenus avec ce souverain verain permettaient d'y compter ».

La réponse de Moulai El Hassan ne se fit pas attendre; ainsi qu'on l'avait prévu, elle déclarait fausses et apocryphes les lettres attribuées à l'Empereur du Maroc par les gens du Touat.

Cependant M. Féraud constata dans sa correspondance que la lettre du Ministre du Sultan était moins catégorique que l'entretien qu'il venait d'avoir avec son maître, et au cours duquel Moulai El Hassan avait renié la paternité de ces lettres.

Les renseignements recueillis par le Service des Affaires Indigènes des divisions d'Alger et d'Oran confirmèrent d'ailleurs l'authenticité de ces documents. On eut la certitude que la Cour de Fez continuait ses menées dans l'ensemble des oasis.

Ces appréhensions se vérifièrent lorsque le marabout de Kenadsa (août 1887) nous annonça qu'une députation du Touat, comprenant 75 personnes (cheurfa, harrar, nègres affranchis), était passée récemment à sa résidence, se rendant à la Cour Chérifienne pour y protester contre les constructions que nous élevions

à El Goléa et réclamer le rattachement des populations du Touat à un des amalats du Maroc. Moulai Ali Ould Moulai Smaïn, chef de la zaouia de Kounta, conduisait cette députation.

M. Féraud fut alors d'avis (décembre 1887) qu'il ne convenait pas de se « préoccuper outre mesure de » ces relations plus platoniques que sérieuses entre » le Makhzen et des populations si éloignées du centre » d'action du Gouvernement Chérifien », alors que la suprématie de ce dernier était narguée par les Zemmour, habitant à quatre heures de marche de Meknas¹, et qui vivent à peu près en révolte perpétuelle :

« A mon avis, écrivait encore M. Féraud, une » démarche diplomatique auprès de S. M. Moulai » El Hassan pour l'inviter à ne pas accueillir les » demandes de protectorat marocain, que quelques » ambitieux du Touat lui adressent dans un but » d'intérêt personnel, serait plus nuisible qu'utile. » On s'exposerait, sans nul doute, à une polémique » interminable sur le droit d'intervenir dans un » pays où lui, pas plus que nous, n'avons jamais » pénétré et où nous ne pénétrons probablement » pas de sitôt. Cette polémique serait d'autant plus » inopportune qu'elle éclaterait précisément au moment même où diverses puissances nous attribuent » les projets les plus ambitieux sur le Maroc ».

En terminant, M. Féraud proposait, si les intrigues

¹ Résidence à cette époque de la Cour Chérifienne.

marocaines continuaient dans ces contrées, d'utiliser à notre profit l'influence incontestable du Chérif d'Ouazzan et, au besoin, d'obtenir de lui l'envoi d'un de ses fils dans ces pays pour y faire de la propagande française en rassurant les indigènes sur nos intentions. Appelé à donner son avis sur cette proposition, le général Détrie, commandant la division d'Oran, estima que l'influence du Chérif d'Ouazzan semblait déchuë et que l'action, d'ailleurs éloignée, qu'il pouvait y exercer, serait à ce moment peu efficace. Il ajouta que, pour lui, la venue d'un fils du Chérif au Gourara n'aurait d'autre résultat que de lui rapporter des aumônes, mais qu'après son départ, il resterait peu de traces de son passage. Il est vrai que le général Détrie n'admettait pas davantage le projet du Gouvernement Général d'employer les Oulad Sidi Cheikh ; car, selon lui, les Oulad Hamza ne pouvaient seconder nos vues sans nuire à leurs intérêts, leur influence ne s'étendant que sur un nombre limité de districts. Il lui paraissait préférable de se borner à traiter les gens du Gourara avec bienveillance, chaque fois que l'occasion s'en présenterait, et d'attirer leurs caravanes sur les marchés algériens.

C'est à cette manière de voir que se rallièrent le Gouverneur Général (M. Tirman) et le Ministre des Affaires Étrangères (M. Goblet) ; car « toute » intervention de personnages marocains en notre » faveur risquait d'attirer l'attention de la Cour de » Fez plus qu'il ne conviendrait ».

Cependant, reçue avec empressement à la Cour Chérifienne, la députation en revenait dans les premiers mois de 1888, accompagnée de deux mokhazeni marocains et d'un taleb chargé de se renseigner sur le pays et ses habitants, en vue d'une organisation ultérieure. Des lettres du Sultan furent de nouveau répandues dans le pays. Mais des dissentiments surgirent, dès le retour de la députation, de par l'ambition et la rapacité de son chef, Moulai Ali Ould Moulai Smaïn¹, et l'élan qui poussait les

¹ Ce personnage, chef de la zouia de Kounta, avait été l'organisateur de la députation. On prétend que n'ayant pu grouper autour de lui que des membres du Sof Sefian, le moins nombreux, il avait fait jouer à un homme acheté à prix d'argent le rôle de notabilité importante du Sof Ihamed et l'avait présenté au Sultan comme appartenant au parti le moins considérable du Gourara.

Ce Moulai Ali avait voulu tirer un profit personnel du voyage à la Cour Chérifienne, dans l'espoir d'être investi par Moulai el Hassan du haut commandement des populations touatiennes.

Quoi qu'il en soit, la députation s'en revint comblée de présents par le Sultan. En arrivant au Gourara, Moulai Ali fit diriger sur sa zaouia de Kounta la plupart de ces présents, et lui-même se rendit chez les Oulad Saïd, puis à Timimoun. Là, le cheikh de cette ville, Mohammed Salem Ould el Hadj Abderrahman, les frères de ce dernier, et les notables du pays lui reprochèrent vivement les démarches qu'il avait faites auprès du Sultan pour obtenir le commandement du Touat. Ils lui déclarèrent que sa qualité de Chérif et de chef de zaouia était un titre suffisant et qu'ils ne lui en reconnaîtraient aucun autre. Ils le mirent ensuite en demeure de déposer, entre leurs mains, les lettres qui lui avaient été remises par le Sultan. Moulai Ali s'y étant refusé, Mohammed Salem et ses partisans le dépouillèrent de ses vêtements et lui enlevèrent les lettres et son cheval. Ils lui auraient fait probablement un mauvais parti s'il n'avait réussi à se réfugier dans la zaouia de Si El Hadj Belkassem,

populations des oasis vers le Maroc ¹ s'en trouva diminué.

voisine de Timimoun. Les gens de cette zaouia intervinrent et obtinrent de Mohammed Salem la restitution du cheval et des vêtements de Moulai Ali qui regagna son pays ; les lettres restèrent entre les mains de Mohammed Salem.

Les membres de la députation envoyée au Sultan n'avaient pas été étrangers à l'accueil que Moulai Ali avait reçu à Timimoun. Ils avaient été fortement indisposés contre le chef de la zaouia de Kounta, non seulement à cause de l'attitude qu'il avait prise vis-à-vis d'eux à Meknas, mais aussi parce que ce personnage s'était approprié la plus grande partie des cadeaux remis par l'Empereur du Maroc à la députation.

¹ En mars 1889, c'est-à-dire presque à la même époque, M. Massicault, résident général de France à Tunis, avisait le Ministre des Affaires Étrangères que des Touatiens s'étaient établis en grand nombre à Tunis dans les dernières années. Plusieurs d'entre eux avaient fait valoir leur qualité d'habitants de contrées indépendantes, limitrophes de l'Algérie, pour réclamer la protection française et avaient été placés sous l'autorité morale d'un cheikh de leur pays appartenant à l'ordre religieux de Moulai Taïeb. Le cheikh des marocains à Tunis ayant émis la prétention d'étendre son autorité sur les gens du Touat, considérés par lui comme sujets chérifiens, M. Massicault se demanda s'il ne conviendrait pas de réunir tous les membres de la colonie originaire de ce pays sous l'autorité du délégué du chérif d'Ouazzan et de leur conférer des certificats de protection française.

Il parut au Ministre des Affaires Étrangères que cette dernière proposition ne pourrait être acceptée qu'autant que nous aurions définitivement pris parti sur la nature des rapports que nous entendons avoir avec les populations indépendantes du Sahara, limitrophes de l'Algérie. C'est dans ces conditions que le Gouverneur Général fut appelé à donner son avis sur la question.

M. Tirman estima qu'il y avait de graves dangers à placer les Touatiens de Tunis sous l'autorité d'un marocain, délégué ou non du chérif d'Ouazzan ; car ce serait leur reconnaître la qualité de sujets

Quoi qu'il en soit, la Cour de Fez persévérerait dans ses projets ; car la présence de nouveaux délégués marocains au Gourara était encore signalée en septembre 1889.

Cette situation préoccupait le Gouvernement Général de l'Algérie qu'inquiétaient en outre le manque de sécurité de nos tribus de l'Extrême-Sud, les agissements de Bou Amama, toujours réfugié à Deldoun, et les tentatives des Touareg. M. de Freycinet, Président du Conseil, Ministre de la Guerre, prescrivit, au mois d'octobre 1890, au général Bréart, commandant le 19^e Corps, de préparer un projet de colonne à effectif restreint (4 à 600 hommes), pouvant aller installer une garnison à In Salah, en prenant la voie d'El Goléa.

Ce travail fit ressortir l'élévation des dépenses autant que l'insuffisance numérique de la colonne. Dans ces conditions on ajourna un projet qui n'offrait

du Sultan et notre intérêt est de traiter en populations indépendantes, les habitants de toutes les oasis du Sahara central. C'est la règle qu'ont toujours suivie les autorités algériennes dans les relations avec ces étrangers ; c'est la même raison qui avait empêché récemment d'expulser du territoire algérien un gourarien, car il aurait fallu en raison de l'éloignement de son pays, le faire conduire à la frontière marocaine, ce qui entraînait implicitement la reconnaissance comme marocaines des oasis du Gourara.

Adoptant cette manière de voir, le Ministre des Affaires Étrangères prescrivit à M. Massicault de refuser au cheikh des marocains toute juridiction sur les gens du Touat, de ne pas les laisser sous l'autorité du délégué du chérif d'Ouazzan et de rechercher si parmi eux il ne s'en trouverait pas un auquel on pourrait confier la gestion des intérêts de ses compatriotes.

point assez de garanties pour pénétrer dans un pays sur lequel nous manquions de données précises.

On redoutait notamment l'agitation extrême qu'aurait causée notre venue parmi ces populations, et qui eût été favorable aux pires ambitions.

Il était en outre à craindre que l'action sur In Salah n'empêchât pas les populations du Gourara et du Touat de rechercher et d'obtenir l'appui du Maroc. L'établissement du protectorat marocain aurait donc pu en être précipité.

Pour répondre à ces dernières idées, le général de Miribel, chef d'Etat-Major de l'armée, s'attacha à l'étude d'un projet qui eût consisté à franchir la limite de nos possessions actuelles. L'effectif de la colonne, formée dans la division d'Oran, eût été de 3.500 hommes et la dépense se serait élevée à 1.200.000 fr. Descendant au Gourara par l'oued Zousfana, Igli et l'oued Saoura, l'expédition aurait séparé du Maroc les populations de cette partie du Sahara, et finalement nous serions entrés en possession de territoires reconnus à notre influence par la convention anglo-française du 5 août 1890, à ce moment toute récente. Par une lettre, en date du 11 décembre 1890, M. Tirman faisait ressortir au Président du Conseil les avantages d'une telle combinaison.

Des pourparlers avec des chefs indigènes du Sahara algérien et des notabilités des oasis devaient aboutir à une entrevue avec le Gouverneur général, qui pré-

parait un voyage dans le Sud, quand le Conseil des Ministres, dans sa séance du 13 décembre 1890, estima que l'époque n'était pas opportune pour y donner suite¹.

Quelques jours après, le 27 janvier 1891, M. Tirman signalait au Président du Conseil, M. de Freycinet, l'importance des groupes de dissidents qui se formaient à Deldoun autour de Bou Amama². Les agissements de ce marabout étaient de nature à provoquer notre

¹ En tout cas, on hésita non point parce que le ksar d'Igli devait être considéré comme marocain, mais parce qu'il pouvait nous être contesté. Cependant la plupart des cartes allemandes laissent Igli dans la zone algérienne.

C'est d'ailleurs en considération de l'importance de la route de l'oued Saoura, qu'Igli commande, que le prolongement du chemin de fer d'Aïn Sefra sur Djenien bou Resk fut étudié et plus tard entrepris. (Voir T. II, p. 144, note 1).

² Dans les premiers jours de janvier 1891, Bou Amama avait adressé à un caïd de l'annexe d'El Oued une lettre où il affirmait avoir reçu pleins pouvoirs des Touareg Azdjer et Ahaggar pour traiter de la paix avec les Chaanba d'El Oued, d'Ouargla, de Metlili et d'El Goléa, voulant ainsi prouver, sans doute, aux yeux des Chaanba, fréquemment victimes des incursions des Touareg, que c'était de lui que dépendait leur sécurité. Quoi qu'il en soit, on apprenait peu après, à la fois par la division de Constantine et par celle d'Oran, que le Sultan du Maroc avait adressé une lettre à Bou Amama, par l'intermédiaire du caïd de Figuig. Dans cet écrit, Moulay El Hassan engageait le marabout à s'abstenir de tout acte d'hostilité contre les Français et à renvoyer de son entourage les dissidents algériens qui tenteraient des incursions contre nos tribus sahariennes. C'était, en somme, engager Bou Amama à ne nous fournir aucun prétexte à nous immiscer dans les choses du Touat. Bientôt même l'annonce de l'envoi de nouvelles lettres du Sultan parvenait à Oran. Dans l'une, Moulay El Hassan

attention, aussi semblait-il au Gouverneur que le moment était venu de hâter l'occupation d'El Goléa¹ autant que de préparer notre approche d'In Salah et des régions comprises dans notre zone d'influence.

La réponse du Gouvernement de la métropole impliquait peu d'espoir que l'ajournement de la solution de cette question ne fût point définitif. Aussi bien et tandis que l'on convenait que la première partie de ce programme était ainsi presque accomplie, on établissait qu'une expédition militaire dans l'Extrême-Sud n'était point possible avant l'automne.

Sur ces entrefaites le bruit d'une prochaine action du Maroc au Touat se répandait parmi nos tribus. On y annonçait que le Sultan avait ordonné à son oncle, Moulai Rechid du Tafilalet, de réunir 1.400 cavaliers et fantassins pour être dirigés sur le Touat et le Tidikelt. On prêtait également au Makhzen chérifien l'intention d'élever des constructions à

recommandait aux habitants du Gourara de ne pas conserver Bou Amama chez eux et de l'expulser du territoire marocain s'il persistait dans ses agissements; l'autre, adressée à Bou Amama, était, dit-on, conçue dans le même sens.

¹ La création d'un poste permanent à El Goléa, à la date du 1^{er} janvier 1891, avait été arrêtée en principe. Il fut occupé dans les premiers jours de février de cette même année. Un arrêté gouvernemental du 14 novembre 1892 a complété cette organisation en créant, à partir du 1^{er} janvier 1893, une annexe d'El Goléa, rattachée au cercle de Ghardaïa et ayant sous sa dépendance le Ksar d'El Goléa et les Chaanba Mouadhi. Enfin, sur la proposition de M. Cambon, et par une décision prise en août 1897, El Goléa a été érigée en chef-lieu de cercle.

Timimoun et à In Salah. De leur côté, les populations de ces régions, mises depuis longtemps en éveil par nos projets d'extension, se considéraient comme menacées par la récente occupation d'El Goléa. Redoutant l'arrivée de nos troupes et la prise de possession de leurs territoires, elles faisaient, disait-on, des offres de soumission au Maroc. Enfin, Bou Amama, que cette situation ne pouvait laisser indifférent, en profitait pour augmenter son personnage.

Nos atermoiements autant que l'incertitude de notre attitude tendaient donc à affaiblir le prestige de notre autorité. C'est du moins ce que comprit, dès son arrivée, le nouveau Gouverneur Général de l'Algérie, et au mois d'août 1891 M. Jules Cambon écrivait combien il lui paraissait nécessaire « qu'enfin » la France prit une résolution qui assurerait définitivement la tranquillité en Algérie et sa domination dans le Sud algérien. »

« Les oasis du Touat, du Gouara et du Tidikelt, » ont servi de refuge à tous les hommes de nos » tribus plus ou moins compromis, et ont été le » centre de toutes les agitations qui se produisent » contre nous : c'est là, à Deldoun, que s'est réfugié » Bou Amama qui nous poursuit de sa haine et qui » cherche, par tous les moyens, à encourager les » insurrections, les razzias et les défections. D'un » autre côté, le souvenir du massacre de la mission » Flatters, qui n'a pas été vengée, écarte le nom des » Touareg qui l'ont concerté. Enfin les nécessités de

» la politique nous ont conduit à reconnaître la
 » suzeraineté de la Porte sur R'adamès et sur R'at :
 » il en résulte que si nous laissons échapper le Touat,
 » qui est la plus grande ligne d'eau et de population
 » se dirigeant à travers le Sahara vers l'intérieur de
 » l'Afrique, comme d'autre part la ligne des oasis
 » de R'adamès-R'at ne nous appartient plus, nous
 » n'aurons plus de voie de pénétration facile et sûre
 » dans le Sahara, et le traité conclu avec l'Angleterre
 » l'an dernier (déclaration du 4 août 1890), relative-
 » ment à l'Hinterland algérien, sera devenu une
 » lettre morte entre nos mains. »

Mais le Ministre des Affaires Étrangères émettait
 l'avis que nous n'avions « aucun intérêt à nous
 » emparer de vive force du Touat » ; tandis « qu'en
 » agissant à la fois par la menace et par la persuasion,
 » nous pourrions amener les tribus à se placer sous
 » notre protection. Cela suffirait pour le présent et
 » même pour l'avenir. Notre politique n'est pas, en
 » effet, de nous créer à nous-mêmes des nécessités
 » d'occupation coûteuse, mais d'établir solidement
 » notre influence au Sud de l'Algérie et d'empêcher
 » surtout que d'autres ne nous barrent la route du
 » Soudan et ne puissent nous prendre à revers en
 » cas d'hostilité. »

M. Ribot s'était en même temps élevé contre l'idée
 » d'une marche d'Aïn-Sefra sur Igli, « comme étant de
 » nature à créer une vive agitation dans toutes les
 » tribus limitrophes, et peut-être à éveiller quelques

» inquiétudes en dehors du Maroc. La nécessité de nous
 » prémunir contre les attaques de flanc auxquelles
 » nous serions exposés pouvait nous entraîner, d'ail-
 » leurs, à des dépenses considérables, et enfin, notre
 » établissement à Igli ne pourrait se maintenir que
 » par une occupation permanente et coûteuse. »

C'est en s'appuyant sur ces considérations que
 l'on en vint à abandonner toute idée d'expédition
 par Igli, pour adopter la route par El Goléa qui
 devait nous permettre « d'opérer dans une région
 » qui est le prolongement des territoires que nous
 » occupons déjà, et à une distance du Maroc qui
 » nous mettrait sans doute à l'abri d'une surprise.
 » D'autre part, au point de vue diplomatique, nous
 » avons toutes chances d'éviter ainsi des difficultés
 » qu'il importait de prévoir et dont il eut été
 » imprudent de ne pas tenir compte. La marche par
 » El Goléa devait donc avoir pour effet, selon toute
 » apparence, de restreindre, en même temps, les
 » frais et les risques de l'entreprise. »

Ces considérations prévalurent et le commandant
 du 19^e Corps reçut l'ordre, tout en mettant à l'étude
 un projet de marche éventuelle par El Goléa, de se
 borner à renforcer la garnison et les approvisionne-
 ments de ce poste, de façon à pouvoir réprimer
 rapidement tout désordre ou à agir, si l'indépendance
 des oasis du Sud venait à être menacée. En même
 temps M. Ribot, se basant sur certains bruits en
 circulation à la Cour Chérifienne, bruits d'après

lesquels les Touatiens, loin d'appeler à eux le Sultan du Maroc, se montraient passionnés pour leur indépendance et remplis de crainte pour les conséquences d'un conflit, prêt à éclater dans leur pays, engageait le Gouverneur Général à utiliser ces sentiments s'ils existaient réellement.

Cependant la Cour Marocaine poursuivait ses intrigues dans les oasis où nos adversaires, autant que les auteurs de troubles, puisaient des encouragements à leurs méfaits.

M. Cambon proposa alors d'organiser dans nos postes de l'Extrême-Sud algérien des forces légères toujours prêtes, libres dans leur action et capables par leur mobilité même de répondre à la mobilité dans le désert de nos ennemis. D'autre part, les agissements du Gouvernement Chérifien provoquaient l'envoi à Fez de six délégués par Ksar. Dans le Sud-Ouest de notre colonie, les prétentions de souveraineté de Moulay El Hassan remontaient jusqu'aux localités d'Oulakak et de Dermal. Le Gouverneur Général de l'Algérie fut donc amené, en octobre 1891, à demander la préparation d'une expédition militaire, destinée à rassurer nos populations, à maintenir notre prestige et à défendre nos droits multiples. En terminant, M. Cambon réclamait en outre la prompt formation d'un bataillon monté à méhari, pour faire la police de Sahara. Mais, ainsi que l'écrivait le Président du Conseil, M. de Freycinet, « la question du Touat semblait alors présenter des

» dangers plus graves par la forme qu'elle avait
» revêtue dans les derniers temps, et par l'importance
» qu'elle avait prise auprès de certaines puissances ».

« Du reste, écrivait encore M. de Freycinet, une
» expédition militaire dans la région saharienne, à
» une très grande distance de nos postes les plus
» éloignés, est une de ces opérations hardies dont
» le succès dépend surtout de la préparation préalable.
» Or, celle que nous projetons, bien qu'il en soit
» question depuis longtemps, a, je crois, besoin
» non pas d'être mieux étudiée, mais d'être précédée
» de quelques dispositifs qui en rendent ensuite
» l'exécution plus facile ».

Dans ces conditions, le Gouvernement s'arrêta aux résolutions suivantes qui motivèrent une demande de crédits au Parlement :

1° Augmentation des forces militaires chargées de la surveillance et de la police du territoire de l'Extrême-Sud ;

L'on avait prévu la constitution à El Goléa d'une colonne mobile d'environ 600 hommes, comprenant, outre la garnison mobile de ce poste, portée à 150 hommes dont 120 montés à méhari, ainsi que cela avait déjà été décidé, deux compagnies d'infanterie, un peloton de cavalerie, une section d'artillerie, et ayant toujours à sa disposition un équipage de 300 chameaux pour porter, au besoin, un convoi de vivres et une partie de l'infanterie. Cette colonne mobile était destinée, en principe, à appuyer les

négociations, qu'on jugerait utile d'entamer avec le Touat, par l'intermédiaire des influences locales ou extérieures dont on pourrait disposer; son rôle devait donc se borner à de simples démonstrations militaires, sans opérations de guerre proprement dites.

2^o Concentration rapide, par le prolongement de la voie ferrée d'Aïn Sefra à Djenien bou Resk, d'une troupe sur les points les plus éloignés de la division d'Oran, afin d'être en mesure d'opposer une résistance immédiate aux manifestations qu'auraient tentées les populations du Sud-Est du pays voisin.

Deux propositions de loi furent déposées à cet effet sur le bureau de la Chambre, le 14 novembre 1891, par les Ministres de la Guerre et des Travaux Publics. Elles furent adoptées, après déclaration d'urgence, dans la séance du 21 décembre suivant et aussitôt portées au Sénat (23 décembre). Cette assemblée votait à son tour, le 30 du même mois, le crédit demandé pour l'augmentation des forces militaires du Sud, et approuvait un peu plus tard (22 janvier 1892) le projet relatif au chemin de fer de Djenien bou Resk.

En même temps et conformément aux vues du Gouvernement, on cherchait à utiliser les influences indigènes dont nous disposions pour aborder les oasis.

Des négociations avaient déjà été engagées, dès le mois d'avril 1891, par l'intermédiaire d'un indigène des Achèche (annexe d'El Oued), avec le cheikh d'In

Salah. En cherchant à se rapprocher de nous, ce personnage demandait que nous lui garantissons sa situation actuelle, en l'investissant des fonctions de caïd ou de khalifa.

Ces pourparlers se poursuivaient et Si El Madhi ben Badjouda annonçait sa prochaine soumission¹, pendant qu'au nord les Oulad Sidi Cheikh conduisaient à Géryville des délégués d'une partie des oasis du Gourara² qui déclaraient reconnaître notre autorité.

¹ Au cours de ces négociations, Si El Madhi avait laissé entrevoir son intention de demander que le burnous d'investiture lui fût porté par un officier français. Le Conseil des Ministres ne crut pas devoir autoriser l'envoi d'un officier; il lui parut préférable d'employer un intermédiaire officieux n'engageant pas, en cas d'accident, le Gouvernement ou de faire venir le cheikh d'In Salah en un point de notre territoire où il serait reçu avec toutes les démonstrations convenables.

² C'est au mois d'août 1891 que M. Cambon avait confié personnellement aux Oulad Hamza la mission de se rendre au Touat pour y recueillir des adhésions à la domination française et contrebalancer les tentatives que faisait alors dans un but analogue la Cour de Fez.

L'agha Si Eddin et son neveu, Si Hamza, alors caïd de Stitten, résolurent de ne rien tenter avant de s'être assuré le concours de Si Kaddour, avec lequel ils arrêteraient les moyens de mener à bien la mission dont ils étaient chargés. Dans ce but, ils se rendirent ensemble aux campements de Si Kaddour, alors installé à Hassi bou Zid, et parvinrent à le décider, malgré son état de santé, à se rendre lui-même au Touat, en compagnie de Si Hamza et du fils de l'agha Si Eddin, Si Ahmed. Si Kaddour, qui avait dû faire le voyage en palanquin, s'arrêta à El Hadj Guelman (Djereifat), laissant à ses neveux le soin de parcourir les Ksour

Enfin le grand chérif d'Ouazzan, Moulai Abdesselam, qui avait été amené en Algérie, se montrait disposé à

du Gourara et de lui amener les représentants de ces groupes de population.

Malgré les agissements hostiles des envoyés du Sultan qui, à ce moment même, parcourent le Gourara, s'efforçant de leur côté de décider des notables des oasis à les suivre à la Cour Chérifienne, les Oulad Hanza réussirent complètement dans leur mission. Le 25 novembre 1891, un miad (députation) de 15 indigènes du Gourara, qu'accompagnaient trois des Chaamba dissidents de l'entourage de Bon Amama, arrivait à Géryville. En même temps, Si Hauza rapportait une lettre de la djemaa des Oulad Mokhtar du Tidikelt qui faisait acte de soumission, et Si Kaddour faisait connaître qu'il avait reçu l'adhésion écrite des districts de Timmi et de Timimoun et l'adhésion verbale de ceux de Bouda, de Tsabit, des Oulad Saïd et de Brinkan. La députation comprenait :

1° Cheikh Hammou ben el Hadj Ahmed, des Oulad Habbas du Ksar d'El Hadj Guelman, personnage important, tout dévoué à Si Kaddour qui a épousé une de ses filles au commencement de 1890.

2° Cheikh ben Hafs ben Ahmed, des Khenafsa (Oulad Sliman), du Ksar de Tar'iaïret (Djereïfat).

3° Ahmed ben Cheikh, du Ksar de Tar'iaïret (Djereïfat).

4° Abdallah ben El Hadj Abdelkader, du Ksar d'Ir'ezzer (Djereïfat).

5° Allal ben Nouar, du Ksar d'El Kef (Djereïfat).

6° M'hammed ben Ahmed, des Khenafsa (Oulad Abid), du Ksar d'Ir'ezzer.

7° Mohammed bel Kheir, du Ksar d'Ir'ezzer.

8° Aïssa ben Hammou, des Khenafsa (Oulad Hossein), du Ksar d'El Kef.

9° Allal ben Hadj Ahmed, du Ksar d'El Kef.

10° Cheikh Nadjem ben Mohammed (*), notable des plus importants des Khenafsa de l'Aouguerout.

(*) Cheikh Nadjem avait primitivement accepté de se joindre à la députation qui devait se rendre auprès du Sultan. Dès qu'il connut cette détermination, Si Kaddour, envers lequel ce notable des Khenafsa avait contracté quelques dettes,

se rendre au Touat, malgré son âge avancé et en dépit des intrigues étrangères qui l'avaient entouré au

11° El Hadj Mohammed ben Abdelmoula, cheikh des Khenafsa du Ksar de Tiberr'amin (Aouguerout).

12° Si M'hammed ben Hanza, Zaoui (**), habitant chez les Khenafsa de l'Aouguerout.

13° Cheikh El Arbi ben Maazouz, kebir des Meharza de Tabelkoza (Tin Erkonk).

14° El Hadj M'hammed ben bou Douaïn, des Meharza de Fatis (Tin Erkonk).

15° El Hadj Mohammed ben Allal des Meharza de Fatis (Tin Erkonk).

Cette députation signait à Géryville une reconnaissance écrite de la domination de la France sur les districts du Gourara que chacun de ses membres représentait. Quelques jours avant (28 janvier 1892), sept délégués, venus à Alger, avaient été reçus par le Gouverneur Général en présence du chérif d'Ouazzan et de Si Eddin. Ils avaient déclaré s'en remettre à leurs chefs religieux. Ceux-ci les avaient exhortés à accepter le protectorat de la France, à l'abri de laquelle ils s'étaient placés eux-mêmes.

lui écrivit de venir les lui payer avant de se mettre en route, et dès qu'il fut auprès du marabout, celui-ci lui persuada de se rendre à Géryville au lieu d'aller à Foz. Cheikh Nadjem se laissa convaincre, mais lorsqu'il voulut avoir ses bagages, restés entre les mains des envoyés marocains, il éprouva de la part de ceux-ci un refus catégorique de les rendre. Informé de ces faits, M. Cambon lui fit remettre une indemnité suffisante.

(**) Si M'hammed ben Hamza est des Oulad Sidi Cheikh. C'est de lui, alors âgé d'une douzaine d'années, que parle le capitaine de Colomb, commandant supérieur de Géryville, dans sa notice intitulée : *Exploration des Ksour et du Sahara de la province d'Oran* (1858, p. 29 et 30), comme se livrant à la chasse aux rats pour prouver ses talents cynégétiques. Ce personnage habite l'Aouguerout depuis 1884. Tout entier à la dévotion de Si Kaddour, il est en quelque sorte son représentant au Touat. C'est le marabout lui-même qui l'a installé dans ce pays : il lui donne des émoluments mensuels qui se montent à 30 fr. et de plus deux charges de blé tous les six mois. C'est lui que Si Kaddour avait envoyé parcourir les oasis les plus au sud et qui avait obtenu la promesse formelle des principaux notables de ces districts (Bouda, Tsabit, Oulad Saïd, Brinkan) de suivre la voie que le marabout indiquerait. C'est lui également qui avait rapporté les lettres d'adhésion de Mohammed ou Salem, le cheikh de Timimoun, et de Mohammed ou el Hadj Ioussef, notable de ce Ksar.

Maroc. Ce personnage se mit en route escorté par des cavaliers, fournis par les Oulad Sidi Cheikh et par les Trafi.

C'est alors que le chérif d'Ouazzan se décidait à aller visiter ses adhérents au Touat et à partir en même temps que le miad qui allait retourner dans ses foyers.

Il paraît intéressant de montrer ici en regard quels avaient été les agissements du Maroc au Touat pendant toute cette période.

C'est au mois de mars 1891, que le Sultan, alors à Merakech, avait envoyé successivement trois émissaires au Touat (*). Les deux premiers, Si Mohammed es Slassi er Rechidi et Si el Arbi el Meniaï, passèrent par Fez ; le troisième, le caïd Bou Azza el Bokhari, gagna directement la région des Ksour. Tous les trois étaient munis de lettres chérifiennes adressées aux habitants des oasis du Gourara, du Touat et du Tidikelt. Par ces lettres, dont la teneur était identique, Moulaï El Hassan invitait les populations de cette partie du Sahara à s'abstenir, si elles ne voulaient pas s'exposer à des conséquences très fâcheuses pour elles, de toute entreprise contre les Français, et les engageait vivement à lui envoyer leurs principaux notables.

Er Rechidi parcourut les oasis en donnant partout lecture de la lettre chérifiennne. El Meniaï, qui devait au retour s'arrêter pour un semblable motif chez les Doui Menia (voir Tome II, p. 685), limita sa mission au Touat. Tous deux réussirent à déterminer un notable du Timmi, Ba Hassoun ould el Hadj Mohammed, à les accompagner. Ce personnage, qu'escortaient un de ses cousins, deux Khenafsa de l'Aouguerout et un Zaoui d'In Salah, était autorisé à parler au nom du sof lhamed. Er Rechidi étant mort à Kerzaz, au retour, Si El Arbi el Meniaï revint seul à Fez, après une absence qui n'avait pas duré moins de 9 mois (26 décembre 1891).

Un mois après, le caïd Bou Azza rentra à son tour, ramenant

(*) Peu de temps auparavant, la présence d'un autre émissaire marocain, le caïd Mohammed Delimi, avait été signalée au Touat ; accompagné de quelques cavaliers du makhzen, il avait visité Deldoun où il avait reçu des présents de Bou Amama et des habitants ; il s'était rendu, ensuite, à Timmi d'où il était revenu à Bouda, puis dans le Gourara, avant de reprendre la route du Nord.

Ce voyage avait eu une grande importance, car il avait montré qu'un personnage, comme le chérif

deux indigènes du district de Bouda, Mohammed Abdelkader ben el Hadj Belkassem et Sid El Hadj ben el Bekri et précédant de quelques jours une délégation de Timimoun composée de :

- 1^a Mohammed ou Salem bel Hadj Mohammed Abderrahman qui représentait plus particulièrement le sof Sefian (*).
- 2^a El Hadj Ahmed ben ed Daou el Hadj.
- 3^a El Hadj Mohammed bel Hadj Abdelaziz.
- 4^a Ahmed bel Hadj Mohammed el Gandour.
- 5^a Sid Ahmed ben Sid Salem.
- 6^a El Hadj Abdallah bel Hadj Mohammed El Mabrouk.
- 7^a Mohammed ben Abdelkader.
- 8^a Allal bel Hadj Abdelhakem, des Khenafsa.
- 9^a El Hadj Mohammed ben Mohammed, de Brinkan.

Tous ces divers délégués, auxquels s'était joint Moulaï Ali ould Moulaï Smaïn, chef de la zaouia de Kounta, qui était à Fez depuis quelque temps, remirent au Sultan différents cadeaux, parmi lesquels étaient sept nègres. A leur tour, les délégués reçurent des présents de Moulaï El Hassan, et il fut spécifié entre eux et le Souverain marocain que les habitants du Touat n'auraient à payer au makhzen des redevances d'aucune espèce.

En même temps, dix personnages des Ksour du Touat étaient investis par Moulaï el Hassan des fonctions de caïds ; c'étaient :

- 1^o Ba Hassoun, nommé caïd de Timmi.
- 2^o Mohammed Abdelkader ben el Hadj Belkassem, nommé caïd de Bouda et de Tamentit.

(*) C'est ce même Mohammed ou Salem qui, nous l'avons vu tout à l'heure, avait peu de temps auparavant envoyé à Si Kaddour une lettre d'adhésion à la France. Il se trouvait à Fez au moment où le chérif d'Ouazzan était au Gourara et ne cacha pas à un membre de notre légation le mécontentement que lui avait causé, lorsqu'il l'avait connu, le peu d'empressement montré vis-à-vis de ce saint personnage par certains Ksour de son pays. Il ajouta que s'il avait été présent, il serait sorti avec tous les habitants de Timimoun au-devant du chérif et lui aurait fait une magnifique réception. Il fit parvenir ses excuses au chérif et l'assura de son entier dévouement. Sur les conseils de la légation, le chérif écrivit à Mohammed ou Salem pour le remercier de ses intentions.

d'Ouazzan, prenant la route du Touat, était parti de l'Algérie, après nous en avoir demandé la permission et non celle du Sultan. Puis, en somme, il avait révélé aux habitants des Ksour du Gourara que les influences religieuses nous étaient favorables¹.

Tout en approuvant la généralité de ces dispositions, le Président du Conseil, M. de Freycinet, prescrivit

3° Mohammed ou Salem, caïd de Timimoun.

4° Abdelkader ould el Hadj Abdesselam, caïd des Khenafsa du Gourara.

5° Cheikh el Mahfoud, caïd des Oulad Saïd.

6° Cheikh Brahim, caïd de Charouin.

7° Mohammed ben Cheikh, caïd des Khenafsa de l'Aouguerout.

8° Amar ould Abdelmoula, caïd de Deldoun.

9° El Hadj El Mahdi ould Abdelkader Badjouda, caïd d'In Salah et d'une partie du Tidikelt.

10° Mohanmed ould El Hadj Ahmed Mahmoud, caïd de l'autre partie du Tidikelt.

¹ Peu avant cette époque, le Sultan Moulai El Hassan, qui savait quelle influence la confrérie de Moulai Taïeb possédait dans cette partie du Sahara, avait sollicité du grand chérif l'envoi de l'un de ses fils au Touat, et ne l'ayant pas obtenu, avait tout au moins réclamé que l'un d'eux vint à sa Cour.

Le chérif lui avait envoyé son fils, Moulai el Arbi, qui demeura six semaines à Fez. Moulai El Hassan affecta de traiter ce jeune homme avec la plus grande faveur et de le combler de cadeaux. A la suite de ce voyage, Si Abdesselam se laissa aller à écrire une lettre à ses serviteurs au Touat, dans laquelle il les engageait à avoir pour le Sultan la déférence qui lui était due. Cette lettre était heureusement écrite dans le style oriental qui est naturellement très vague et, tout en étant un signe de la bonne volonté du chérif à l'égard du Sultan, elle ne pouvait constituer, entre les mains de celui-ci, une arme bien redoutable pour nous.

de s'abstenir d'utiliser des agents pouvant engager le Gouvernement et donner à notre action un caractère officiel. Une telle circonspection était due à l'allure que certaines puissances paraissaient vouloir donner à la question du Touat, en la transformant en question purement marocaine, malgré les déclarations très nettes faites à la tribune par M. Ribot.

Déjà on avait pu pressentir cette action des puissances étrangères lorsqu'on avait vu le Sultan, malgré les préoccupations que pouvait lui causer à cette époque la révolte de l'Andjera aux portes de Tanger et la main qu'y avait une légation étrangère, convoquer à Fez les caïds de l'amalat d'Oudjda et s'entretenir avec eux des mesures à prendre pour s'opposer à notre occupation éventuelle des oasis du Touat. On ne devait pas tarder à reconnaître à quelle influence il fallait attribuer l'attitude nouvelle de la Cour de Fez. En effet, on sut bientôt que l'Espagne, irritée du récent échec de ses négociations commerciales avec la France, et l'Italie, jalouse de notre situation dans le nord de l'Afrique, avaient, avec l'appui de l'Allemagne et de l'Autriche, manifesté au Cabinet de Londres les inquiétudes que leur causaient nos prétendus projets sur le Maroc et avaient sollicité son concours pour une intervention commune dans le différend qui avait surgi entre la France et l'Empire Chérifien.

Répondant à cette invitation, lord Salisbury émit l'avis que, si le Sultan avait quelques griefs contre

la France, il devait les formuler et les soumettre au Gouvernement Français¹.

C'est alors (janvier 1892) que M. Souhart, notre chargé d'affaires à Tanger, reçut de Si Feddoul Gharnit, Ministre des Affaires Étrangères du Sultan, une note l'informant que, puisque le Gouvernement Français n'avait pas renoncé, malgré les protestations antérieures du Makhzen, à ses prétentions sur le Touat, le Sultan en avisait les puissances qui prenaient intérêt à sauvegarder l'intégrité du territoire marocain. En même temps, le ministre chérifien demandait, au nom de son souverain, au Gouvernement Français de lui prouver la légitimité des droits de la France sur ces oasis.

M. Souhart, d'après les instructions de son Département, répondit à la note du Makhzen en déclarant que le Gouvernement Français se réservait d'agir, dans cette question, de la manière et dans les conditions qu'il croirait nécessaire et que, d'ailleurs, la Légation de Tanger n'était pas autorisée à entrer en discussion à ce sujet avec la Cour de Fez.

¹ La volumineuse correspondance, qu'ont déjà produite les affaires du Touat, montre que notre diplomatie au Maroc n'a été que trop encombrée de cette question. Sur ce sujet, les avis de nos représentants à Tanger ont été unanimes et très nets. Instruits par l'expérience autant de l'inefficacité de leur action à ce point spécial que du mauvais effet, produit par l'attitude qu'on leur faisait prendre, les différents ministres, que nous avons eus dans le pays voisin de notre colonie, n'ont pas manqué de faire ressortir que la solution des affaires du Touat leur paraissait dépendre principalement de l'Algérie.

Mais la partie la plus originale de la lettre du Ministre de Moulai el Hassan était celle où il tâchait de se servir, au profit du Maroc, du silence du traité de 1845, relativement au Touat. Invoquant les articles 1 et 4 de cet acte diplomatique, Si Feddoul avançait que, si l'on n'a pas délimité le Sahara, c'est que « la terre ne s'y laboure pas et » qu'elle sert de pacage aux Arabes des deux empires ». Or le Touat est un pays « dans lequel il y a des » villages, des hameaux, et des cultures ». Les plénipotentiaires de 1845 ont donc reconnu implicitement que la possession doit en appartenir sans conteste au Makhzen.

Si Feddoul disait encore : « Le Sahara, qui est » indivis entre les deux gouvernements, est le » même que celui sur lequel les deux pays faisaient » paître leurs troupeaux, du temps des Turcs ». Or l'art. 1^{er} de la convention de délimitation de 1845 spécifie que « les limites, qui existaient autrefois » entre le Maroc et la Turquie, resteraient les » mêmes entre l'Algérie et le Maroc ». Comme les tribus algériennes « n'ont jamais fait paître leurs » troupeaux à l'époque des Turcs » dans le Sahara du Touat, c'est-à-dire dans la bande déserte qui entoure les oasis du Touat, il s'en suivait, dans l'opinion du Gouvernement Marocain, que ces oasis devaient lui appartenir.

Enfin l'agent chérifien terminait en déclarant que « personne ne saurait être blâmé de ne pouvoir

» faire ce qui est au-dessus de ses forces ». C'était presque un aveu d'impuissance indiquant que nous avions peu à tenir compte, à cette époque, du Maroc.

En même temps, sur les instances de M. Waddington, notre ambassadeur à Londres, lord Salisbury promettait de faire tous ses efforts pour éteindre cette soi-disant question marocaine. L'apaisement se fit en effet; on put le constater quand une nouvelle note du Makhzen parvint à la Légation de Tanger, à la fin d'avril 1892. Conçue en termes plus mesurés que la première, elle n'en maintenait pas moins les droits que le Maroc croit avoir sur le Touat. Il ne fut pas répondu à la nouvelle communication du Gouvernement Marocain, parce que notre manière de voir dans la question du Touat était trop connue du Sultan pour qu'il fût utile de poursuivre avec lui un échange de notes, désormais sans utilité pratique.

Toutefois M. Cambon crut devoir émettre un avis opposé: il eut été préférable, à son sens, de répondre à cette note, car « le jour où nos partisans » du Gourara, soutenus par le concours effectif de » ceux de nos sujets qui ont chez eux des amitiés » ou des intérêts, croiront le moment venu de » secouer la servitude qu'on veut leur imposer, le » Maroc renouvellera ses protestations et invoquera » le précédent de notre silence. Il ne faut attribuer » (le ton plus modéré de la dernière note) qu'à » l'attitude plus ferme que nous avons prise à l'égard

» des prétentions du Maroc, et dans l'avenir le Sultan » ne nous estimera qu'en raison de l'énergie dont » il nous sentira capable ».

A la même époque M. Cambon jugeait opportun de reprendre le projet de voyage, conçu par son prédécesseur et se mettait en route en février 1892 pour El Goléa. A Laghouat se joignait à lui le général Thomassin, membre du Conseil supérieur de la guerre, qui, chargé de la haute inspection du 19^e corps d'armée, étudiait la situation politique de l'Extrême-Sud de la colonie.

La présence de ces hauts personnages impressionna vivement les populations¹: les Touareg se hâtèrent de reporter leurs campements dans le désert à près de 400 kilomètres; en même temps Si Kaddour qui, sauf de rares entrevues avec les Généraux commandant

¹ La mise en jeu de toutes les influences que nous avions employées dans le Sud, simultanément ou séparément, chérif d'Ouazzan, Oulad Sidi Cheikh, etc., n'avait pas été sans susciter une certaine agitation dans les régions que le Maroc cherchait à nous disputer.

Il était indubitable qu'il régnait dans les oasis une grande incertitude sur l'issue du conflit latent, existant entre nous et le Maroc, ainsi qu'un état de trouble et de malaise qui livrait le pays à toutes les intrigues. Cette agitation avait dépassé les bornes du Touat: depuis plusieurs mois, les Touareg et les tribus nomades qui habitent cette partie du Sahara, s'étaient livrés à une série de rezzou et d'attaques de caravanes comme on n'en avait pas vu depuis longtemps. Nos Chaamba eux-mêmes s'étaient permis des pilleries et il en était résulté une certaine insécurité dans les régions de l'Extrême-Sud algérien. C'est le sentiment de cette situation qui avait même obligé le Gouverneur Général à faire rentrer en Algérie l'explorateur Fourcau

la division d'Oran, s'était toujours tenu à l'écart de l'autorité française, venait saluer le Gouverneur Général et lui engageait sa foi, pour reprendre avec les siens la politique qui nous avait jadis donné, par le concours de son père Si Hamza, l'ancien sultanat de Ouargla. Le chef des Oulad Sidi Cheikh promettait de diriger au profit de notre cause ses efforts vers les oasis. Pour une telle entreprise, Si Kaddour demandait l'autorisation de se rendre au Touat avec un goum de 1.000 cavaliers, soutenu par une troupe de 500 fantassins, renforcé de quatre pièces d'artillerie, servies au besoin par des tirailleurs indigènes.

C'était là une combinaison¹ qui, en cas d'insuccès, avait l'avantage de ne point entamer notre prestige en engageant le Gouvernement, et M. Cambon,

quoiqu'il n'eût rempli que la première partie de sa mission. Telle était la situation au moment de l'arrivée du Gouverneur à El Goléa. On conçoit le retentissement que sa présence dans cette oasis éloignée devait avoir dans le Sahara, retentissement qui se répercuta jusque chez les Touareg qui, comme nous l'avons dit, se hâtèrent de s'enfoncer dans le Sud.

¹ A la vérité, deux objections étaient faites à ce projet. La première était que sa réalisation amènerait le rétablissement de l'aristocratie arabe. Cela était tout à fait erroné; car, loin de chercher à « donner de grands commandements dans le Sud et à créer » de grandes influences dans les tribus, où le sentiment féodal n'existe pas, loin de vouloir recommencer l'erreur commise au Mzab en instituant des caïdats, on ne songeait qu'à « exercer une » action utile dans des pays qui ne nous étaient pas soumis, en » utilisant les influences locales quelles qu'elles fussent ».

La deuxième objection portait sur ce point que, si nous nous

dans les propositions qu'il adressait dans ce sens au Département des Affaires Étrangères, ne manquait pas de le faire ressortir. D'ailleurs l'action, en s'exerçant au Nord des Oasis, pouvait également se faire sentir vers le Sud du côté d'In Salah, où des négociations se poursuivaient avec le Cheikh Badjouda, et il était loisible de penser à l'efficacité qu'aurait eue dans cette direction un goum d'Acheche et de Troud, recrutés dans l'annexe d'El Oued. Enfin on pouvait, en complétant le programme de notre progression vers le Sud, occuper un point du Sahara, tel Timassinin, El Biod ou Hassi Messeguem, tandis que l'on venait de construire le bordj d'Hassi el Meï, à 150 kilomètres au sud d'El Oued.

Telles étaient les propositions que M. Cambon adressait au Gouvernement métropolitain au commencement de l'année 1892. Il les renouvelait au mois de juillet suivant en les précisant.

servons des Oulad Sidi Cheikh, nous ne sommes point sûrs qu'ils ne recommenceront pas, d'ici à quelques années, l'insurrection qui, de 1864 à 1882, a troublé le Sud Oranais. On ne peut « s'arrêter » davantage à cette objection. L'histoire des Oulad Sidi Cheikh » jusqu'en 1864 démontre que cette famille nous a servis avec » dévouement tant qu'on l'a traitée avec égard ».

« Pendant 18 ans, ils ont troublé le Sud-Ouest et nous n'avons » pas pu les réduire. Nous avons fini par faire la paix et peut-être » n'avons-nous pas tenu exactement les promesses que nous leur » avons faites alors. Cependant, si nous avons vécu avec eux, depuis » lors, sur un certain pied de défiance, il faut bien reconnaître que » si l'ordre était souvent troublé dans le Sud de la province de » Constantine et de celle d'Alger, il ne l'était point, là où ils se » trouvaient ».

« Il ne semble pas, écrivait-il alors au Président
 » du Conseil, M. Loubet, que la solution de cette
 » question puisse être retardée au delà de l'hiver
 » prochain. En effet, malgré les protestations que
 » nous avons adressées au Sultan du Maroc, celui-ci
 » n'en a pas moins continué à désigner des caïds
 » dans les oasis du Touat et il a envoyé 150 cavaliers
 » environ pour soutenir l'autorité de ses agents.
 » D'autre part, si la question marocaine venait à
 » s'ouvrir, par suite de l'impatience de quelqu'une
 » des puissances européennes, il est certain qu'il y
 » aurait le plus grand intérêt à ce que les difficultés
 » que nous avons au Touat fussent tranchées et qu'il
 » fût impossible de nous opposer le fait accompli en
 » faveur du Maroc. Enfin il faut tenir compte de
 » l'état d'esprit des indigènes. Qu'on le veuille ou
 » non, il règne un certain mécontentement chez les
 » indigènes du Tell, et tout le bruit qui s'est fait
 » depuis quelque temps, au Parlement et dans la
 » presse, autour de certains abus qui ont pu être
 » commis en Algérie, en est en partie la cause.
 » Dans le Sud, la domination française est moins
 » discutée, parce que les indigènes y sont moins
 » mêlés à nos luttes et à nos polémiques. Mais c'est
 » par l'affirmation de son autorité et de sa puissance
 » que la France peut seulement y conserver son
 » prestige. On ne peut se rendre compte de la
 » gravité de l'échec qu'ont infligé à notre influence
 » la mort de Flatters et l'indifférence que nous avons

» montrée à le venger. Aujourd'hui, tous les habitants
 » du Sahara savent parfaitement que la France et
 » le Maroc se disputent le Touat; si nous n'agissons
 » pas, nous donnons à nos indigènes du Sud une
 » preuve de faiblesse qui en mécontentera beaucoup
 » et qui sera très probablement une cause de
 » troubles.

» Il faut donc en terminer par prudence avec la
 » question du Touat et, tout au moins, faire acte
 » d'énergie.

» Il est certain que la solution la plus nette et
 » la plus décisive serait l'envoi d'une colonne qui
 » permettrait d'établir définitivement notre domi-
 » nation dans les oasis de l'Extrême-Sud..... Si
 » le Gouvernement estime qu'il n'y a pas lieu de
 » diriger une colonne de ce côté, il faut ou
 » renoncer définitivement au Touat, et le dire,
 » ou chercher quels moyens d'action nous pourrions
 » employer à défaut de nos forces régulières ».

Puis, M. Cambon proposait de confier aux Oulad
 Sidi Cheikh une expédition dans ces régions où, par
 deux fois, nous les avons envoyés l'année précédente
 et où ils comptent de nombreux adhérents. Il ajoutait
 que pour l'exécution de cette entreprise, les Oulad
 Sidi Cheikh demandaient une troupe indigène de 800
 à 1.000 cavaliers, et de 500 fantassins et une batterie
 de montagne¹. « Grâce à cette force ils pourraient

¹ Les Oulad Sidi Cheikh ne demandaient aucune subvention,

» s'établir dans les oasis qui leur appartiennent et
 » nous pourrions y nommer des caïds et étendre notre
 » protectorat sur ces régions éloignées.....¹ Ce serait
 » une expédition purement indigène.... et qui suffirait
 » à nous assurer les résultats que nous poursuivons....²»

mais simplement des armes et des munitions pour ceux qui allaient les accompagner et des avances d'orge pour les chevaux.

Les membres de cette famille religieuse, dans la pensée de M. Cambon, ne devaient avoir que le commandement nominal de l'expédition. On devait y introduire des cavaliers originaires des Hamian et des Trafi n'appartenant pas du tout aux Oulad Sidi Cheikh. L'emploi de l'artillerie, qui devait avoir un effet moral considérable, exigeait la présence d'européens, soit que le Gouvernement désignât spécialement des officiers, soit qu'on n'utilisât que des hommes n'appartenant pas à l'armée ou des officiers en congé. C'est à des officiers dans cette situation, pris parmi ceux qui ont pratiqué les indigènes, que M. Cambon aurait voulu confier la conduite de l'expédition.

¹ On comptait sur la soumission immédiate des oasis où, par les Oulad Sidi Cheikh, nos partisans sont en majorité : on espérait que notre extension rapide et progressive dans le Nord séparerait du Maroc le reste du pays et mettrait fin aux intrigues de cette puissance avec le Touat. Au point de vue diplomatique le fait accompli eût été alors, pensait-on, en notre faveur, en même temps que la présence de quelques pièces d'artillerie serait devenue une garantie contre toute idée de révolte.

² Pendant le long séjour que fit le Sultan à Fez, le Gouvernement Chérifien avait subi un rude assaut de la diplomatie britannique, au moment où le Ministre d'Angleterre, sir Charles Evan Smith, venant au printemps de 1892 présenter ses lettres de créance, traita par la même occasion des conditions d'une convention commerciale à établir pour abaisser les taxes perçues par les douanes marocaines à l'exportation des céréales. On avait négocié aussi pour l'installation à Fez d'un vice-consulat de carrière britannique, puis on avait agité la

Pour compléter et assurer cette action limitée au Gourara, le Gouverneur proposait de donner enfin une sanction aux pourparlers engagés depuis longtemps avec In Salah, dont le chef El Hadj El Mahdi, qui venait de recevoir un burnous d'investiture du Sultan, avait cependant fait savoir qu'il était toujours dans les mêmes dispositions et que, si nous lui envoyions un délégué, escorté d'une

question d'une modification du fameux article 11 de la conférence de Madrid de 1880, relatif aux droits pour les étrangers d'acquiescer et de posséder des propriétés au Maroc. Des incidents très vifs se produisirent, tels que l'émeute de la population de Fez, soulevée à la simple annonce que le pavillon anglais flotterait sur la maison concédée par le Sultan pour y installer le vice-consulat. Le Ministre d'Angleterre avait dû quitter la ville sans avoir pu terminer aucune des affaires qui, après la présentation de ses lettres de créance, avaient motivé son séjour auprès de la Cour Marocaine. On assure même que Moulay el Hassan, offensé de tout ce qui se passa, fit dans la suite parvenir son sentiment à la reine d'Angleterre par l'intermédiaire d'une des ambassades britanniques, accréditées auprès d'une puissance européenne.

C'est dans ces conditions qu'au mois de septembre 1892 arriva à Fez l'ambassade du comte d'Aubigny, venant présenter ses lettres de créance et régler certaines affaires fort intéressantes, telles que l'indemnité réclamée par le Gouvernement Général de l'Algérie à la suite de l'agression dont une caravane de Hamian avait été victime, l'année précédente, en allant commercer dans les oasis du Tafilalet. Notre Ministre obtint du Sultan la totalité de la somme réclamée par le bureau arabe de Méchéria et la destitution du caïd qui commandait le district où l'attaque avait eu lieu. Le makhzen concéda ensuite, — et pour une question d'intérêt général dont notre Légation de Tanger avait bien voulu se charger, — quelques améliorations dans la voirie de Tanger. Une affaire récente et malheureuse avait de même attiré l'attention générale sur les conditions défectueuses où s'effectuait la

troupe de 200 cavaliers indigènes, il l'accueillerait et serait heureux de recevoir de ses mains notre burnous et notre cachet. Une pension de 6.000 fr. par an était le prix qu'il demandait pour une soumission complète.

Il était certain que si nous occupions les points principaux du Tidikelt, en même temps que les oasis du Gourara, la partie intermédiaire, qui constitue le Touat proprement dit, tomberait dans nos mains.

Mais le Gouvernement pensa qu'il y avait lieu de retarder l'action projetée vers le Touat, en présence du bon accueil reçu à Fez par notre ambassadeur au Maroc, le comte d'Aubigny, au moment de la présentation de ses lettres de créance. Le Gouverneur de l'Algérie profita de ce répit pour compléter les informations de nature à aider à la réussite de nos entreprises dans le Sahara.

De nouveaux émissaires furent envoyés par

police locale et indigène de Tanger. Un sujet anglais avait été tué par les gardes du pacha au cours d'une ronde de nuit. Les responsabilités avaient été mal définies. Quoi qu'il en soit, le makhzen avait payé une indemnité à la famille. Notre Ministre profita de son passage à la Cour pour appeler toute l'attention du Sultan sur les modifications et les réformes qu'il y avait lieu d'apporter, et c'est à lui que l'on dut les améliorations très sensibles qui, pendant les années suivantes, furent constatées dans l'état des choses de la ville de Tanger. Notre représentant conclut enfin une sorte de convention commerciale, dont il est impossible de ne pas reconnaître la portée, concernant les mesures propres à protéger au Maroc les marques de fabrique françaises.

M. Cambon dans les oasis, en vue de rapporter des renseignements sur la situation politique exacte de ces régions. Les chefs indigènes, appelés à jouer un rôle éventuel dans cette entreprise, furent mandés à Alger et longuement interrogés.

Enfin le Gouvernement Général de l'Algérie chargea les trois divisions d'étudier dans le détail l'itinéraire que suivraient nos goums, dans le cas où nous adopterions ce mode d'intervention. Ces différentes enquêtes permirent d'apprécier la situation. Les tentatives, faites en notre nom et pour le succès de notre cause par le chérif d'Ouazzan et par les Oulad Sidi Cheikh, avaient impressionné les populations du Sud, et on pouvait juger le moment d'autant plus favorable à une expédition indigène, légère et partant peu coûteuse, qu'en réalité la Cour Chérifienne, malgré l'étendue et la fréquence de ses manœuvres, n'avait pas encore procédé à une prise de possession effective d'aucun des territoires que nous envisagions.

On estimait avec raison qu'une simple démonstration suffirait à déterminer en notre faveur le mouvement que nous avions préparé et nous ouvrirait les oasis; car, placés entre nous et le Maroc, les principaux personnages de ces pays attendaient, pour prendre ouvertement parti, une manifestation décisive de notre part; le général O'Neill, commandant la Division de Constantine, pensait qu'une escorte de cent cavaliers était suffisante pour accompagner

jusqu'à In Salah l'officier chargé d'aller porter le burnous d'investiture au cheikh Badjouda ¹.

Mais les événements s'étaient succédés; le Maroc, par des investitures de caïds, n'avait négligé aucune occasion d'affirmer son autorité sur les oasis; il en résultait que si nous voulions faire intervenir à ce moment une expédition indigène, il fallait prudemment l'outiller en raison des difficultés nouvelles qu'elle pourrait rencontrer.

Dans ces conditions, M. Cambon renouça à la pensée de tenter une expédition sans une dépense plus grande et qu'une étude approfondie évaluait à 900.000 fr.

Un rapport dans ce sens était adressé au commencement d'octobre 1892 à M. Loubet, Président du Conseil. Le Gouverneur Général y exposait que, d'après les rapports des divisions d'Alger et d'Oran, les moyens d'action à employer pour aborder le Gourara, en usant des contingents indigènes, nécessiteraient un effectif d'environ deux mille combattants, moitié cavaliers, moitié fantassins, sous la direction d'officiers des affaires indigènes, détachés à cet effet.

Le concours d'une batterie d'artillerie était jugé indispensable à la réussite de l'expédition qui aurait en pour bases Aïn-Sefra, Géryville et El Goléa.

Quel rôle allait-on réserver cette fois aux Oulad

¹ Précédemment on a vu que le Conseil des Ministres n'avait pas autorisé l'envoi de cet officier.

Sidi Cheikh qui à l'origine devaient être l'instrument unique de notre intervention au Touat? Pouvait-on espérer, en présence du développement pris par l'influence marocaine dans les régions touatiennes, qu'ils nous rendraient encore les mêmes services?

Il était facile de se rendre compte qu'ils avaient dû s'inquiéter des progrès de l'administration marocaine s'établissant dans des oasis qu'ils considéraient comme leur propriété et que, dans l'incertitude où les avaient laissés nos atermoiements, ils avaient ménagé leurs intérêts immédiats de ce côté, obéissant à une habitude caractéristique de l'esprit musulman.

Il paraissait donc sage de ne plus donner aux Oulad Sidi Cheikh une situation dont ils pourraient abuser, mais de s'adresser en même temps aux Hamian, quelles que pussent être les difficultés qui en résulteraient dans nos relations avec les Zoua. Car, on devait considérer que les partisans de ces derniers au Gourara sont les nôtres et qu'il en sera encore ainsi lorsque nous y tenterons un effort quelconque, bien qu'ils n'aient pu s'opposer, comme nous l'espérons, à l'installation des agents du Maroc ni obtenir le maintien du statu quo.

Quant au Tidikelt où les manœuvres de la Cour de Fez, poursuivies sans interruption, et notre retard à lui répondre, avaient décidé Badjouda à accepter l'investiture du Sultan, ainsi qu'il nous l'avait fait connaître lui-même, sa conquête exigeait, à cette

heure, aux yeux du général O'Neill, commandant la Division de Constantine, une colonne de 600 hommes et une dépense de 617.000 francs. Aussi la dépense à prévoir paraissant trop élevée, tout projet d'expédition au Tidikelt fut-il écarté par le Gouvernement.

En outre, estimant qu'en tout état de cause, il y avait lieu de créer, au-dessous d'El Goléa, des postes fortifiés, destinés à assurer notre domination et la police du Sahara par une série d'étapes, M. Cambon exprimait l'avis, qu'il importait d'avoir en main, pour occuper ces bordjs, d'autres forces que celles que nous employions, à cette heure, dans le Sud algérien, forces qui étaient incapables d'y tenir longtemps garnison et de battre le pays. Il proposait donc d'approprier nos moyens d'action au climat, en transformant les Chaanba en un makhzen, comme on l'a fait si heureusement dans le Sud de la Tunisie, avec les Ouar'amma, qui, de turbulents et insoumis qu'ils étaient, sont devenus d'utiles et de précieux auxiliaires¹.

« A dire vrai, écrivait M. Cambon, le caractère
 » à donner à l'expédition a changé et s'est modifié
 » avec la nature du problème qu'elle doit résoudre
 » à notre profit; ce n'est plus une lutte locale entre
 » des partis infimes, se disputant le pouvoir
 » municipal de ces oasis lointaines. Pour un pareil
 » conflit, il eut suffi d'une expédition légère qui

¹ La dépense devait s'élever annuellement à 1.800 francs par cavalier.

» n'aurait pas, en effet, trouvé d'obstacles sérieux
 » chez des populations, livrées à elles-mêmes et
 » prévenues en notre faveur. Mais nos lenteurs
 » ont donné au Maroc le temps de modifier à son
 » profit et du tout au tout la situation qui existait
 » au commencement de cette année. Les
 » populations des oasis ont accepté sans opposition
 » les caïds du Sultan: elles devaient en effet se
 » soumettre au premier qui se présenterait, qu'on
 » le veuille ou non. Le nouvel état de choses
 » exige un effort plus considérable si nous voulons
 » n'employer que des indigènes pour y mettre fin.

» Les avantages, que le Gouvernement
 » semblait chercher l'an dernier dans une entreprise
 » purement indigène, résidaient d'abord dans la
 » modicité relative des dépenses et ensuite dans
 » la faculté de couvrir en quelque sorte notre
 » action et de ne point lui donner le caractère
 » d'une intervention directe. Il n'en est plus ainsi
 » et, puisque nous sommes les maîtres dans le
 » choix des moyens, il faudra au moment opportun
 » choisir le plus décisif ».

» . . . Au commencement de cette année, une
 » intervention purement indigène était assurée du
 » succès, ses résultats sont plus douteux aujourd'hui,
 » si nous ne la préparons pas dans des conditions
 » telles qu'elle emporte toutes les résistances.

» Mais, puisque, d'une part, nous nous
 » trouvons en présence d'obstacles plus difficiles

» à surmonter, et que, d'autre part, le Gouver-
 » nement se considère comme ayant une pleine et
 » entière liberté d'action ¹, il semble qu'il y aurait
 » lieu, même au risque d'un léger retard dans
 » l'exécution de cette affaire, de ne rien laisser
 » au hasard et de reprendre le projet d'une expé-
 » dition militaire qui, aujourd'hui comme l'année
 » dernière, semble préférable à toute autre ».

Le Gouvernement ne put accueillir ces propositions, et la solution de la question fut encore ajournée. Cependant, comme il fallait tenir compte, dans nos projets d'extension, de la situation créée par les agissements de la Cour Chérifienne dans le Touat, on dut arrêter une ligne de conduite à suivre pour leur réalisation. Des instructions furent adressées ²

¹ Dans une lettre plus récente, le Président du Conseil avait exprimé l'avis qu'il n'y avait pas lieu de se préoccuper du Maroc puisqu'il faut « considérer le Touat comme relevant de la France » et que nous pourrions « régler cette affaire au moment qui nous paraîtrait » le plus opportun et par des moyens dont nous n'avons à rendre « compte à personne ».

Toutefois, il lui paraissait nécessaire d'aviser la Cour de Fez de l'intervention de nos goums, si elle venait à se produire, car la situation, que le Sultan a prise au Touat, ne lui permet plus de regarder cette intervention avec résignation, comme il l'eût sans doute fait auparavant. Dans ces conditions, notre action, quelle qu'elle fût, devait être préparée de telle sorte qu'elle ne laissât place à aucune incertitude sur les résultats.

² Novembre 1892. A ce moment des notables du Tidikelt, se réclamant du Maroc, adressaient au capitaine Almand, qui dirigeait alors les travaux de construction d'un bordj à Hassi In Ifel, une protestation contre l'occupation de ce point par l'autorité française.

aux trois Généraux commandant les Divisions algériennes; elles s'appuyaient sur le principe, posé tout récemment par le Président du Conseil, que nous ne devons pas entrer en discussion avec le Sultan, au sujet des titres d'après lesquels nous considérons le Touat comme relevant de la France.

D'ailleurs, on se plaisait à croire que l'action du Maroc, dans cette région, n'avait point eu le caractère de possession administrative et politique qu'avec nos habitudes d'esprit nous sommes appelés à lui donner, en l'exagérant. Le Sultan avait investi comme caïds les chefs déjà reconnus des oasis, et il avait pris l'engagement, ainsi que le rapportaient nos émissaires, de ne point se mêler de l'administration du pays, se bornant à donner à son intervention le caractère religieux d'un rappel à l'unité des musulmans.

A la vérité l'usage que nous avons fait des influences religieuses à notre dévotion avait été pour le Sultan la source de graves inquiétudes. Il nous fallait donc redoubler d'efforts pour amener la clientèle religieuse des Taïbia à devenir notre clientèle.

D'autre part, en encourageant le mouvement de nos caravanes du Sud Oranais, nous devions mettre à profit toutes les occasions qui s'offriraient d'augmenter nos relations avec les oasis et de nous y créer des amitiés, ou même de nous assurer le concours des notables par des dons et par la promesse de gratifications renouvelables.

En même temps, une mission spéciale se rendait dans le Sud Oranais pour y étudier le régime des eaux souterraines ¹.

Ces mesures étaient complétées par la construction de bordjs au-delà des points extrêmes de nos possessions effectives, et aussi par l'organisation de makhzen dont la proposition, comme on l'a vu, avait été soumise au Gouvernement. Déjà un bordj s'élevait à Ber Resof dans la Division de Constantine, sur la route du Souf à R'adamès, un autre devait bientôt être installé à Hassi In Ifel, au sud d'El Goléa. On voulait ainsi créer des points d'appui et de correspondance à l'aide desquels il serait possible de dominer et de surveiller ces vastes espaces, en calmant la turbulence des tribus qui les parcourent. La ligne R'adamès-In Salah une fois atteinte, il devenait facile de la dominer en occupant Hassi Messeguem et Timassinin. « Ce jour » là, que nous ayons pris ou non les oasis sahariennes, » In Salah sera prêt de tomber d'elle-même entre » nos mains, car nous tiendrons les avenues de son » commerce. »

Telles étaient les grandes lignes du programme arrêté par le Gouverneur Général.

C'est celui qui a été suivi jusqu'ici et qui doit, un jour ou l'autre, nous donner la solution du problème.

Mais le Maroc poursuivait sans relâche et avec une extrême ténacité la domination des régions

¹ Mission Jacob, dont il sera parlé au chap. III.

situées au Sud-Ouest de l'Algérie et l'on ne tardait pas à apprendre (avril 1893) que le Sultan venait d'investir les caïds de cinq Ksour ou fractions de l'oued Zousfana et de l'oued Saoura.

M. Cambon en prit texte pour appeler de nouveau l'attention du Gouvernement sur la question du Sud et exposer ses vues personnelles sur la conduite à tenir en présence des empiètements du Maroc et de la Tripolitaine.

« L'action du Maroc, sur notre frontière et au » Touat, écrivait-il à ce propos, se continue avec » une persévérance, et, j'ajoute, avec une intel- » ligence remarquable des conditions dans lesquelles » nous nous trouvons à son égard, et il n'est pas » douteux pour moi qu'elle est dirigée par des » représentants des puissances européennes, fort » avisés....

»..... La solidité de notre établissement en » Algérie dépend directement de l'état politique des » régions du Sud et de celui du Maroc. Au Sud, le » souci de notre sécurité, non moins que la convention » du 5 août 1890, nous obligent à ne pas laisser se » fermer devant nous les routes qui conduisent au » Soudan, à occuper les points qui commandent le » Sahara, et à ne pas permettre la constitution, autour » de nos possessions, de centres de ravitaillement » pour des insurrections futures, et même pour des » incursions à main armée comme celles que le Maroc » semble avoir récemment encouragées. Les influences

» musulmanes cherchent à s'opposer à nos desseins et
 » à se donner la main au-dessous de nos possessions ;
 » à l'est, le Kaïmakam de R'adamès..... affecte de
 » dire aux Touareg Azdjer..... qu'ils dépendent de
 » la Porte ; à l'ouest, le Sultan du Maroc, craignant
 » les résultats de la visite que les Ahaggar ont faite
 » à Alger, il y a cinq mois, les invite à venir le
 » voir ; il nous conteste le Touat qui est justement
 » placé au-dessous de nos possessions et qui est, dans
 » le Nord-Ouest de l'Afrique, la voie la plus facile et
 » la plus habitée, pénétrant du Nord au Sud dans
 » l'intérieur.

» En ce qui concerne notre marche vers le Sud, je
 » n'attache qu'une importance médiocre aux tentatives
 » faites contre nous par les fonctionnaires turcs de
 » R'adamès et de R'at et, si nous savons
 » agir rapidement et avec décision l'hiver prochain,
 » occuper les points que j'ai indiqués comme néces-
 » saires entre In Salah et R'adamès, et inspirer aux
 » populations sahariennes, le sentiment qu'on peut
 » commercer en paix dans cette région, la route
 » de l'Aïr et du Soudan nous sera désormais et
 » définitivement ouverte par les voies pacifiques
 » et économiques.

» Il n'en est pas de même au Touat, tous nos
 » retardements n'ont fait que rendre plus difficiles,
 » mais aussi plus nécessaires, des opérations que nous
 » eussions pu faire sans efforts, il y a dix-huit mois
 » Nos populations du Sud ne doivent

» pas se demander plus longtemps vers qui elles
 » doivent se tourner. La question marocaine doit être
 » dégagée, en fait aussi bien qu'en droit, de celle du
 » Touat, afin qu'étant réduite au Maroc même, notre
 » diplomatie puisse la traiter à Fez, avec cette
 » indépendance dans l'esprit et ce désintéressement
 » qui caractérisent, si remarquablement, l'action de
 » certaines nations européennes auprès du Makhzen ».

En même temps, M. Cambon faisait observer que nous ne pouvions laisser le Sultan, qui venait de nommer un caïd à Iqli, affirmer de prétendus droits sur cette localité. « La main mise du Maroc, écrivait-il à ce propos, sur l'importante position d'Iqli est un acte nouveau et précis sur lequel nous ne pouvons pas fermer les yeux Il y aurait lieu aujourd'hui de déclarer au Makhzen que l'occupation d'Iqli, si elle se produit, constitue un acte d'empiètement caractérisé sur un territoire que le traité de 1845 n'a pas attribué au Maroc, et, pour appuyer cette protestation, d'autoriser enfin l'occupation définitive de la vallée de l'oued Dermel, du point qui, seul, peut servir de terminus à la ligne que nous voulons construire d'Aïn-Sefra à Djenien bou Resk ».

Ces vues parurent recevoir l'assentiment du Gouvernement de la métropole ; néanmoins, des réserves furent faites par le général Loizillon, Ministre de la Guerre, qui s'éleva contre toute idée d'occupation permanente de Dermel, avant l'ouverture de la ligne

ferrée, comme pouvant nous exposer à des complications interminables et, dans ce sens, il parut préférable de se borner à montrer nos troupes de temps à autre dans cette région. C'était là, d'ailleurs, la pensée du Département des Affaires Étrangères. Quant au reste on estima « que pour le moment, la » marche, engagée dans la direction d'In Salah et » jalonnée par des postes successifs, paraissait être » le plus sûr moyen de gagner toujours du terrain, » de façon à pouvoir porter le coup décisif, lorsque » nous serons suffisamment rapprochés du Tidikelt ».

Mais, un événement d'une haute importance allait survenir et faire remettre à une époque indéterminée tout projet d'occupation du Tonat. En effet, on apprit bientôt que Moulay El Hassan, mettant à exécution un projet dès longtemps caressé, se décidait à se rendre au Tafilalet, pour y prier, disait-on, sur la tombe de son ancêtre, fondateur de la dynastie filali, Moulay Ali Cherif. Sa Majesté Chérifienne devait profiter de ce voyage pour étudier l'état politique du Sud de son Empire, régler les conditions de sa domination dans l'Extrême-Sud et, sinon revenir lui-même par Figuig, du moins renvoyer par cette voie une partie des forces qui l'accompagnaient.

De grands approvisionnements avaient été rénnis en prévision de ce voyage à Ksabi ech Cheurfa sur la hante Moulouia, et dans le bassin de l'oued Ziz.

Le 29 juin 1893, Moulay El Hassan quittait Fez,

à la tête d'une armée évaluée à 15.000 fantassins, 3.000 cavaliers et quelques batteries d'artillerie de montagne, et, franchissant l'Atlas à Tizi n' Telremt, il débouchait dans cette vallée du Ziz qui aboutit au Tafilalet.

L'arrivée du Sultan dans ces régions excita à un degré extrême l'attention des populations Sahariennes. On y voyait l'intention bien marquée de Moulay El Hassan d'étendre son action le plus loin possible au Sud de son Empire. L'imagination des indigènes lui prêtait, d'ailleurs, les projets les plus audacieux; et le déploiement des forces qu'il avait avec lui, donnait quelque vraisemblance à ces projets.

Il ne faut donc point s'étonner des marques de soumission que reçut Sa Majesté Chérifienne.

Déjà avant de quitter l'oued Ziz, elle avait donné audience à une délégation des oasis, conduite par Ba Hassoun, le caïd de Timmi, qui s'était flatté de ramener des troupes marocaines pour tenir garnison dans les Ksour.

De plus, une démarche de Si Kaddour, de nos Oulad Sidi Cheikh, fut surprise par le docteur Linarès, qui accompagnait le Sultan dans son déplacement ¹.

¹ Le 14 juillet 1893, c'est-à-dire au moment où Moulay El Hassan était en route pour se rendre au Tafilalet, Si Kaddour ben Hamza lui écrivait une longue lettre dans laquelle il lui rendait hommage. Cette démarche inattendue rendit perplexe le Sultan; il s'empressa de la communiquer à M. le médecin-major Linarès, notre compatriote qui est détaché auprès de lui par le Ministère de la Guerre.

L'action religieuse fut de même considérable, puisque Moulaï El Hassan réussit à maintenir sous sa dépendance le jeune héritier du fameux Mohammed bel Arbi el Derkaoni.

Mais le Sultan fut arrêté dans ces succès par les

Avisé de ces faits, le Gouverneur Général de l'Algérie n'eut pas de peine à montrer l'intérêt qu'il y avait à ce que le Sultan écartât promptement la demande que lui avait présentée Si Kaddour.

En même temps, une enquête était faite à Géryville pour connaître les motifs de la conduite de Si Kaddour. On ne put exactement les fixer; cependant on pensa que la cause déterminante devait être l'interdiction de récolter des ziaras, édictée cette année-là en raison de la situation précaire des indigènes, interdiction qui avait été notifiée aux Oulad Sidi Cheikh peu de jours avant que Si Kaddour n'écrivît sa lettre. D'ailleurs, l'attitude de Si Kaddour s'explique pour qui connaît la mobilité d'esprit des indigènes. L'opposition qu'il a faite, en 1883, au retour des Oulad Sidi Cheikh et le peu d'empressement qu'il avait mis jusqu'alors à en accepter le fait accompli, malgré les efforts des siens. Si, à cela, on ajoute l'effet produit dans tout le Sahara par le voyage du Sultan au Tafilalet, le prestige religieux exercé par ce souverain en tant que Chérif dans tout le Nord-Ouest africain, et la conception vague qu'ont les indigènes de la question de nationalité, on comprendra que le moindre mécontentement ait pu déterminer Si Kaddour à agir comme il l'a fait.

Quoi qu'il en soit, le mécontentement de Si Kaddour était réel, on put s'en rendre compte en novembre 1893, quand brusquement, et sans en avoir averti au préalable l'autorité locale, il partit pour le Gourara, se contentant d'informer de sa détermination le commandant supérieur de Géryville et de lui annoncer qu'il partait pour aller recueillir des créances et régler des intérêts en souffrance. Ce ne fut qu'en août 1894 qu'il se décida à rentrer sur les instances répétées des siens, mécontent, dit-on, de voir son influence diminuer au Gourara parmi ses serviteurs religieux par suite des agissements du Maroc.

événements de Melila. Au moment où il venait de visiter Abouam, le grand entrepôt, où se font dans le Sud les échanges entre les caravanes du Nord et celles qui vont au Soudan et au Touat, il dut revenir en toute hâte à Merakech, le 19 décembre, pour y recevoir l'ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne, le Maréchal Martinez Campos.

Notre situation dans le Sahara n'avait donc eu que peu à souffrir du voyage du Sultan. D'ailleurs l'occupation récente de Tin Boukton, la construction de deux nouveaux bordjs, à Hassi el Homour (Fort Mac-Mahon) et Hassi Chebbaba (Fort Miribel), marquaient la persistance de notre politique.

Le moment parut favorable au Gouverneur Général de l'Algérie pour établir notre suprématie dans le Sahara. Cette fois, l'objectif principal devait être In Salah, point central du désert, placé au carrefour des routes qui unissent le Maroc au Soudan, au Bornou et à la Tripolitaine et dont la possession par suite assurerait notre domination sur toutes les régions sahariennes parcourues au Sud par les Touareg, au Nord par les Chaamba.

Cet avis ne fut pas partagé par le général Mercier, Ministre de la Guerre. « L'occupation d'In Salah » seule, écrivit-il, aurait l'inconvénient de laisser » libre carrière aux menées du Maroc au Touat et » de donner le loisir à la population d'y organiser » la résistance. Le Sultan, pour nous empêcher de » remonter l'oued Saoura, ne manquerait pas de

» nous susciter des difficultés diplomatiques en
 » cherchant un appui, suivant son habitude, chez
 » les représentants des puissances étrangères ».

» Si nous nous contentions de prendre Timimoun,
 » nous couperions court, il est vrai, aux revendications du Maroc qui accepterait sans doute le
 » fait accompli, mais les Touareg Ahaggar nous
 » échapperaient, In Salah, leur seul débouché et
 » leur seul centre d'approvisionnement, nous est
 » nécessaire pour les mettre en notre puissance ».

Dans ces conditions M. Cambon proposa : 1^o de présenter au Parlement une demande de crédit pour assurer la sécurité de nos frontières sahariennes, ébranlées par les événements de Tin Boukton¹ et de réserver sur la somme totale une somme suffisante pour nous permettre au mois d'octobre suivant de marcher sur Timimoun et In Salah, et au besoin sur In Salah seulement ; 2^o d'organiser une troupe saharienne, destinée à l'occupation des postes de l'Extrême-Sud² ; 3^o enfin, d'aider, autant que possible, au développement rapide des voies ferrées vers le Sahara et de constituer une zone franche de droits de douane au Sud de l'Algérie.

¹ Massacre du colonel Bonnier et de ses compagnons.

² La loi du 5 décembre 1894 vint donner satisfaction à ce desideratum en créant des troupes sahariennes, tirailleurs et spahis. On organisa immédiatement (décret du 9 décembre 1894), une compagnie de tirailleurs sahariens et un escadron (2 pelotons) de spahis sahariens montés à méhari.

Le Ministre des Affaires Étrangères, M. Casimir-Périer, tout en reconnaissant la situation qu'avaient créée les récents incidents dont le Sahara avait été le théâtre, y trouva la justification de la préférence marquée par son Département à l'adoption d'une méthode « qui a déjà porté quelques fruits et, le jour
 » venu, facilitera et assurera notre marche, après
 » l'avoir, très momentanément retardée
 » L'effet moral dû à ces mesures (l'établissement
 » récent du bordj de Hassi In Ifel et la construction
 » des Forts Mac-Mahon et Miribel) a contribué à
 » réduire à de justes proportions et à rendre éphémère
 » l'action qu'aura eue, sur les populations des oasis,
 » le récent voyage de Moulay El Hassan au Tafilalet ;
 » les habitants du Sahara paraissent avoir compris
 » de quel côté se trouve la véritable puissance et
 » à qui l'avenir doit forcément appartenir.

» L'attitude des Oulad Sidi Cheikh et les récentes
 » démarches si caractéristiques de Si Kaddour ben
 » Hamza, tant auprès de Moulay El Hassan que
 » vis-à-vis de nos autorités algériennes, ne sauraient
 » guère nous laisser de doutes sur le travail qui
 » s'est fait, ces temps derniers, dans l'esprit des
 » Sahariens, et qui semble devoir, en fin de cause,
 » tourner entièrement à notre avantage. Pour confirmer dans ces dispositions les Ksouriens des oasis
 » et les nomades du désert, il suffira provisoirement
 » d'affirmer notre action par les moyens préconisés
 » par le Gouvernement Général de l'Algérie, le

» renforcement de nos troupes sahariennes, l'établis-
 » ment aussi rapide que possible de nos voies ferrées,
 » l'augmentation éventuelle des crédits affectés à la
 » police de nos frontières, enfin la recherche d'une
 » entente directe avec les indigènes par la voie de
 » pourparlers ».

Un événement d'un autre caractère, la mort de Moulay El Hassan, allait nous obliger à une extrême et momentanée circonspection. En effet, autant il eût été avantageux de résoudre le problème des oasis avant la mort du Sultan, autant il était à craindre que les puissances étrangères, nos rivales dans l'Afrique du Nord, n'émissent la prétention de faire de l'occupation des oasis du Sud le prétexte qu'elles invoqueraient pour soulever la question du Maroc. En même temps, il convenait de prévoir le cas où, profitant des troubles, qui accompagnent généralement les changements de règne au Maroc, une action européenne viendrait à se produire sur un point de la côte marocaine et où il nous faudrait, sans doute, répondre à une prise de gage par une autre prise de gage.

C'est ce que s'empressa de faire remarquer M. Cambon au Ministre des Affaires Étrangères, M. Hanotaux, en lui demandant de nous tenir prêts à toute éventualité et dans ce but de réunir des approvisionnements à Aïn Sefra et à Lalla Mar'nia.

Dans ces conditions, il paraissait impossible de songer (1894) à envoyer une expédition au Gou-

rara¹. On se borna à prévoir l'achèvement de Fort Mac-Mahon et le jalonnement des lignes d'étapes sur Fort Miribel et Fort Mac-Mahon par l'achèvement et le cloisonnement des puits existant, ainsi que par le forage de nouveaux puits sur ces mêmes directions².

Peu après, le commandant Godron, commandant supérieur de Géryville, accompagné des lieutenants S. du Jonchay et de Lamotte, et de l'interprète militaire Palaska, franchissait l'Érg et allait toucher à l'oasis de Tabelkoza.

¹ Des troupes avaient déjà été mises en mouvement pour aller constituer à El Goléa la colonne expéditionnaire; elles durent rétrograder. Des approvisionnements avaient été constitués dans la même intention dans ce poste.

² Le Gouverneur général avait également préconisé la construction, par le service des affaires indigènes, de petits bordjs qui seraient occupés par quelques goumiers ou des familles appointées, suivant le système adopté par les Russes dans l'Asie centrale. Les points choisis étaient : Aïn Guettara sur la crête du Tadmaït, Ksar Feggaguir, localité située à peu de distance de Bou Gueuma, et qui domine la route d'In Salah à Timinoune, Hassi Souiniat à peu de distance du Tabelkoza.

Mais le général Hervé, commandant du 19^e Corps, fit observer qu'il ne pourrait assurer la construction de ces bordjs, sans craindre une attaque qui entraîneraient une intervention qu'on semblait vouloir éviter. En tout cas, le point d'Aïn Guettara, lui parut bien choisi et comme le jour où nous serons à In Salah il faudra le construire, mieux valait l'édifier tout de suite. Quant au Ksar Feggaguir, il devait par sa situation, si nous nous y installions, engager de suite la question du Gourara, nous exposer à des attaques et nous contraindre à soutenir immédiatement les troupes de protection primitivement employées. Pour Hassi Souiniat, il était inutile, car, lorsque nous serons au Gourara, tout le Nord tombera forcément.

Il y était reçu avec des promesses de soumission et nous rapportait la certitude que les gens des oasis n'attendaient que notre venue pour accepter notre domination.

En même temps, on étudiait un projet de construction de deux nouveaux forts situés, l'un à Ferkla, sur la route de Fort Miribel à In Salah l'autre entre Fort Mac-Mahon et Timimoun, à 90 kil. environ de ce dernier point.

Un incident, survenu dans le Sud-Ouest de nos possessions, vint subitement changer la situation : le Maroc sembla vouloir entrer en scène. En effet, une colonne marocaine ou plutôt une harka, qui représente assez bien ce que nous appelons un parti de cavalerie, d'une cinquantaine d'hommes, commandés par un nommé Si El Hassan El Oudr'iri¹, descendit du Tafilalet, par ordre de Moulay Rechid, oncle du Sultan². Cette petite troupe se dirigea vers les Ksour des R'enanema, situés le long de l'oued Saoura, c'est-à-dire sur la route la plus fréquentée pour aller des oasis de l'Extrême-Sud au Tafilalet et du Gourara au Maroc et en Algérie. Les R'enanema, maîtres de cette voie, craignant les ambitions du Makhzen, nous avaient demandé, au commencement de 1894, à se placer

¹ C'est-à-dire originaire d'El Oudar'ir, un des Ksour de Figuig.

² Voir à propos de ce personnage qui n'a aucune fonction officielle, mais qui exerce cependant une grande influence dans la contrée comme le représentant de la famille régnante, Tome II, p. 101. Il passe pour notre adversaire déclaré.

sous notre protection. Mais, conformément aux prescriptions du Gouvernement, nous n'avions pu accueillir leurs propositions. Or, une vieille injure à venger et les sentiments qui les animaient à l'égard du Maroc, les avaient poussés, dans le courant de 1894, à assassiner au passage le caïd de Timmi, Ba Hassoun ould el Hadj Mohammed et le caïd des Oulad Mokhtar, qui se rendaient à Fez pour porter leurs hommages au Sultan¹. Ce double meurtre avait causé une grande émotion à Fez et au Touat chez les Ihamed, qui sont les partisans de l'influence marocaine. Le Makhzen voulait punir cette injure : il

¹ A la fin de novembre 1894 le caïd de Timmi et son compagnon, Mohammed ould el Hadj Ahmed, caïd des Oulad Mokhtar, se mettaient en route pour Fez. Ils emmenaient avec eux, pour être offerts en présent au Sultan, 22 esclaves, 7 chevaux de main et une somme de 400 douros (2.000 francs). Trois individus des Beraber leur servaient de guides et de sauvegarde (Zetat. Voir tome I, p. 312) pour la traversée du Tafilalet et des tribus Beraber. Arrivée sur l'oued Saoura, la caravane fut assaillie de nuit par les R'enanema qui tuèrent les deux caïds et s'emparèrent de tous les présents destinés au Sultan, mais laissèrent la vie sauve et la liberté aux guides et aux autres personnes de la caravane contre lesquels ils n'avaient aucun motif de haine.

Ce fut, dit-on, la vengeance qui arma les R'enanema contre Ba Hassoun. On raconte que, vers 1880, ceux-ci, ayant dirigé un rezzou contre le Touat, furent surpris par Ba Hassoun qui, se trouvant en force, s'empara de douze d'entre eux, les emprisonna dans une maison solidement close et y mit ensuite le feu. Cet acte de barbarie avait amené de la part des R'enanema une haine féroce contre son auteur et ils avaient profité de l'occasion qui se présentait à eux pour en tirer vengeance.

y trouvait l'occasion de mettre la main sur le chemin du Gourara et peut-être sur le Gourara lui-même.

Les cavaliers marocains partirent donc: ils rencontrèrent dans l'oued Saoura les Hamed du Touat et une bande de Touareg Taïtok, venus là pour piller sous la conduite d'Ould Gueradji, au nombre d'environ 1.500 hommes plus ou moins bien armés. Ils détruisirent dix Ksour (Tamettret, Bon Hadid, El Ouata, Ammès, Anefid, El Beïada, Ksar el Ma, Oulad Khedeir, Timr'arin, El Ksebat), menacèrent ceux où ils ne purent entrer et finirent par faire la paix sur l'intervention du marabout de Kerzaz. Ils se séparèrent ensuite, laissant derrière eux, dix Ksour ruinés, les hommes massacrés et emmenant les femmes et les enfants pour les vendre sur les marchés du Maroc¹; les Marocains furent même obligés de s'interposer pour empêcher les Taïtok de continuer à rançonner.

Cependant tous les Marocains ne rentrèrent pas au Tafilalet. Le caïd El Hadj Ahmed ben R'ezzouk el Boukhari², accompagné d'une vingtaine de cavaliers poursuivit jusqu'au Gourara, et pénétrant dans cette région d'oasis, il s'établit à Timimoun, commença la construction d'un petit bordj pour lui, sa famille

¹ On s'étonnera de voir des musulmans réduire en esclavage d'autres musulmans. Mais il faut observer que les R'enanema ont la réputation d'impies et qu'ils sont l'objet du mépris des vrais croyants. Voir Tome II, p. 708.

² Désigné communément sous le nom de caïd El Hadj.

et ses cavaliers et prit le titre de « *pacha* » du Sultan.

C'était évidemment une prise de possession bien peu effective que cette présence à Timimoun d'un caïd et de 25 cavaliers, mais les habitants de ces pays y voyaient une démarche officielle à laquelle nous ne nous opposions pas. M. Cambon, dès qu'il eut été avisé, s'empressa de demander que des observations très nettes fussent adressées au Gouvernement Chérifien. Conformément à ce désir, notre chargé d'affaires à Tanger, M. Collin de Plancy, fit aussitôt des représentations au Maklzen, mais elles n'amenèrent aucun résultat et le caïd El Hadj Ahmed ben R'ezzouk continua de résider à Timimoun. Il y eut plus, Si Mohammed Torrès, représentant de Sa Majesté Chérifienne auprès des légations de Tanger, se plaignit à M. Collin de Plancy. Le fonctionnaire marocain assimilait à une violation de frontière les études que nos officiers venaient de terminer sur le terrain pour le projet d'établissement d'un bordj entre Fort Mac-Mahon et les oasis du Gourara.

D'autre part, dans le courant du mois d'octobre de la même année, trois indigènes s'étaient présentés à Fort Mac-Mahon remettant à l'officier qui commandait ce poste une lettre de protestation du Pacha El Hadj. En retournant ce document à son auteur, on ne manqua pas de déclarer aux porteurs, que les oasis étant dans la sphère d'influence de la France, le Gouvernement de l'Algérie ne reconnaissait à aucun envoyé de la Cour Chérifienne le droit de s'y

établir, et qu'il ne pouvait donc y avoir de question intéressant les deux gouvernements, comme on voulait le prétendre au sujet de contrées où nous nous réservions d'agir quand bon nous semblerait.

Mais sur ces entrefaites, et pour la première fois, la Cour Chérifienne opposait une manière de refus aux demandes d'indemnités que leur présentait notre légation touchant les déprédations commises sur notre frontière occidentale de l'Algérie ¹.

On pouvait déduire de l'ensemble de ces faits que notre situation paraissait s'être modifiée à Fez. A traiter ainsi les affaires du Sud, les populations, qui ignoraient notre action diplomatique, pouvaient penser que nous nous en désintéressions. Au moment même où s'affirmait l'ingérence marocaine, les inconvénients étaient graves, car ils affectaient ainsi et très directement le prestige de notre domination

¹ Ce n'est même que tout récemment (octobre-novembre 1896), que la Cour de Fez s'est décidée à régler cette question. Sur la demande de notre représentant au Maroc, M. B. de Monbel, un délégué du Gouvernement Général de l'Algérie, le commandant Calley St-Paul, commandant supérieur du cercle de Mécheria, accompagné d'une des plus importantes personnalités des Hamian, le caïd El Habib ould Mebkhout, des Oulad Mansoura, s'est rendu à Tanger pour défendre les intérêts de nos administrés auprès du Makhzen. Après quelques entrevues avec l'agent que le Gouvernement Chérifien avait lui-même envoyé à cet effet à Tanger, le bien fondé de nos revendications fut admis et le solde des indemnités dues à nos sujets, que la légation réclamait depuis quelque temps déjà, fut enfin versé. Nous avons examiné dans les volumes précédents les difficultés de ces questions de parties et le procédé employé jusqu'alors pour les régler. Dans le cas présent, une situation nouvelle a été créée.

dans le Sahara, tandis que des difficultés pouvaient en résulter sur le terrain diplomatique de par l'encouragement tacite que désormais nous donnions aux entreprises du Sultan vers les oasis.

« Ainsi, écrivait M. Cambon, il ne s'agit plus des » vues éloignées d'une politique africaine aventureuse, » mais de notre intérêt immédiat et de la paix de » nos possessions mêmes. Nous ne pouvons » aujourd'hui laisser un prétendu pacha et ses 25 » hommes s'établir insolemment à Timimoun et » parler au nom de son maître à ces populations » timides qu'il y a quatre ans, le chef de notre » Gouvernement déclarait à la tribune dépendre » uniquement de notre police. »

Le Gouverneur Général de l'Algérie reprit en conséquence ses projets antérieurs et demanda au Gouvernement de la métropole l'envoi d'une colonne au Touat. Admettant toutefois que les événements de Madagascar fussent de nature à empêcher un mouvement de troupes, M. Cambon proposait alors d'en revenir à l'action des Oulad Sidi Cheikh, procédé qui ne réclamait aucun crédit et permettait de tirer parti des événements, sans engager plus directement qu'il ne convenait la responsabilité du pouvoir central.

Cependant, le chef de notre légation de Tanger, en conformité des instructions du Département des Affaires Étrangères, écrivait à nouveau, en septembre 1895, à Si Mohammed Torrès qu'il ne pouvait exister de pacha marocain au Touat, que le Gouvernement

français considérait cette contrée comme exclusivement algérienne et qu'il ne saurait de ce fait admettre, sous aucun prétexte, l'ingérence du Makhzen¹.

Ces représentations étaient renouvelées le mois suivant, puis en janvier 1896. A cette époque nous protestions également contre l'emprisonnement d'une centaine d'individus des R'enanema que le Makhzen chérifien avait fait capturer et conduire à Merakech.

Cette généreuse intervention de notre part n'eut aucun résultat; aussi paraît-il qu'il eût peut-être été

¹ D'après les bruits en circulation au Gourara en avril 1896, le pacha El Hadj Ahmed ben R'ezzouk avait reçu de Fez la mission d'organiser politiquement tout le Sahara indépendant, et y avait généralement assez mal réussi.

Pour se conformer aux instructions reçues, il avait convoqué, disait-on, tous les caïds investis par le Sultan, et leur avait annoncé que leurs administrés auraient dorénavant à payer un impôt, devant consister en une sorte de lezma fixe très légère et en quelques prestations en nature pour l'entretien du Makhzen. C'est ainsi que la contribution réclamée aux Meharza devait être de cinq charges d'orge, deux de blé, dix de dattes et mille francs en argent. Celles des Khenafsa devait être la même.

En même temps que les caïds, le pacha avait convoqué, pour s'assurer par lui-même de leur esprit de soumission, les principaux notables du pays, ainsi qu'Ould Gueradji des Taïtok et le marabout Abidine. Mais ces derniers avaient refusé de se rendre à Timimoun et suivant leur exemple, plusieurs autres personnages avaient opposé un semblable refus. L'attitude prise par ces personnalités en cette circonstance, le mécontentement non déguisé des populations, à l'encontre de ses exigences trouvées trop lourdes et la crainte avouée par tous d'avoir à subir de plus en plus dans l'avenir les exactions du Makhzen, avaient inquiété le pacha El Hadj Ahmed ben R'ezzouk qui avait cru devoir demander au Sultan de renforcer son autorité par l'envoi d'une force de 200 cavaliers.

préférable de ne pas s'exposer à une fin de non recevoir dont le retentissement ne manqua pas d'être exploité dans un sens défavorable à notre prestige.

Sur ces entrefaites, un officier des affaires indigènes, le commandant Godron, commandant supérieur du cercle de Géryville, eut l'occasion de reconnaître personnellement et en toute sécurité, jusqu'aux premiers villages du Gourara, la route qui unit ces oasis au sud de la province oranaise.

Le Service des Affaires indigènes du Gouvernement Général de l'Algérie profita immédiatement de ces circonstances excellentes et, tout en améliorant les puits de cette voie, confia à un savant géologue M. Flamand, la mission de reconnaître et d'étudier le régime des eaux dans la région comprise entre El Abiod Sidi Cheikh et le Gourara. Au cours de ses travaux, M. Flamand traversa le Tin Erkouk étendit son itinéraire jusqu'au Tadmait et rentra par Fort Mac-Mahon.

M. Cambon estima que l'on devait saisir cette occasion et proposa de prendre cette voie dite de l'Erg par la vallée de l'oued R'arbi pour atteindre Tabelkoza et les oasis qui subissent directement l'influence des Oulad Sidi Cheikh. Ces derniers devaient encore être nos agents d'exécution les plus actifs, mais leur rôle était plus restreint, car on leur adjoignait deux pelotons de cavalerie, deux compagnies d'infanterie et une section d'artillerie sous le commandement d'un officier supérieur. Un

fort goum doublait cette action, tandis qu'une colonne, dite d'observation, organisée à Aïn Sefra, surveillerait les tribus orientales du pays voisin dans la direction de l'oued Zousfana¹. La conception d'une telle expédition était vivement appréciée par notre légation de Tanger. Notre représentant, M. de Monbel, faisait, dans sa correspondance au Département des Affaires Étrangères, ressortir les multiples avantages que notre diplomatie devait retirer auprès du Makhzen chérifien du règlement définitif de la question dite du Touat.

Tout paraissait donc militer en faveur d'un tel projet; mais les mêmes considérations politiques, qui jusqu'alors avaient arrêté toutes nos entreprises, prévalurent une fois encore. La situation était d'ailleurs aggravée par ce fait que nous ne devions plus avoir devant nous des populations livrées à elles-mêmes, comme jadis, mais au contraire des villages ayant senti s'exercer l'influence du Sultan marocain, avec d'autant plus de force que nos hésitations avaient été plus longues.

L'on apprenait de plus que Sa Majesté Chérifienne, poursuivant l'exécution de ses plans sur les oasis, avait décidé le remplacement du pacha El Hadj

¹ M. Cambon se rendit lui-même dans le courant de juin 1896, accompagné de M. le commandant Godron et de M. Flamand, dans la vallée de l'oued R'arbi, et il y eut plusieurs entrevues à ce sujet avec les Oulad Sidi Cheikh, et notamment avec Si Kaddour.

Ahmed ben R'ezzouk, et confié ses fonctions à deux nouveaux fonctionnaires placés chacun à la tête de l'un des sofs ou partis Ihamed et Sefian qui se partagent la population des oasis sahariennes¹.

Afin de parer dans la limite du possible aux conséquences de cet abandon momentané de la question, notre diplomatie fut chargée d'adresser de nouvelles représentations au Gouvernement marocain, lui rappelant que nous ne pouvions admettre la persistance de ses agissements dans ces contrées. Pour la première fois, la Cour de Fez répondit qu'elle était prête si nous l'acceptions à soumettre la question à un arbitrage. Bien que cette solution doive apparaître avec toute évidence comme la pire de toutes, car le prestige de notre domination musulmane ne saurait vis-à-vis des indigènes s'accommoder d'un tel arrangement, on ne pourra se dissimuler que c'était là un précieux indice. Le Sultan semblait ainsi admettre, et pour la première fois, que les droits du Maroc sur le Touat étaient discutables, et c'était là une manière de succès pour notre diplomatie, mais ce n'était que cela. On ne saurait en effet oublier, ainsi que l'écrivait M. Cambon, que « le Sahara a été dévolu à notre

¹ Les deux fonctionnaires marocains, nommés à ces nouvelles charges, furent : 1° Driss bel Kouri Cherardi, qui fut caïd de Figuig d'octobre 1886 à juillet 1888 et que la récente décision du Makhzen marocain a mis à la tête du sof Ihamed, avec résidence à Timmi; 2° Mohammed ben Aomar el Merakchi, tout récemment encore caïd de Figuig, qui a été placé à la tête du sof Sefian, avec résidence à Timimoun.

» domination : nous ne saurions y reconnaître, même
 » en fait, aucune autre souveraineté que la nôtre,
 » aussi bien au Touat et à In Salah que partout
 » ailleurs. Il importe que les indigènes soient bien
 » convaincus que l'occupation effective de ces régions
 » n'est pour nous qu'une question de temps; qu'un
 » peu plus tôt, un peu plus tard, quand l'heure
 » nous paraîtra venue, cette occupation se fera, sans
 » que nous ayons à tenir compte des protestations
 » auxquelles elle viendrait à donner lieu, et qu'elle
 » se fera sûrement ».

Telle était l'état de la question au printemps 1897 alors qu'une ambassade marocaine allait venir en France.

En résumé, durant dix ans, nous avons reconnu, avec une netteté de plus en plus accentuée, la nécessité d'annexer à notre domaine algérien ces oasis, mais par une sorte de fatalité nous avons, en une suite interminable d'atermoiements, rendu cette question extrêmement confuse.

Un instant vint où il parut nécessaire de changer de tactique; au lieu de songer à une conquête de vive force, on résolut d'amener les populations à nous par la persuasion en utilisant les influences religieuses dont l'action est en générale efficace sur l'esprit des musulmans. C'était, parmi les différentes méthodes de politique à suivre, une des plus rationnelles, trop souvent négligée depuis notre installation en Algérie; car, mieux que tout autre, ce procédé peut utilement

préparer les voies à notre influence et nous permettre de pénétrer au milieu de populations qui ont vécu, jusqu'à présent, dans une indépendance presque complète.

Cependant une action s'imposait et le Gouvernement Général de l'Algérie ne cessait de se préoccuper de la situation de ces contrées extrêmes, troublées par les incursions de bandes de maraudeurs venant du Touat ou des campements de Bou Amama. Dans ces conditions, il fallut se résoudre à une solution d'attente, capable d'exercer une surveillance plus efficace sur ces territoires en nous rapprochant du but final de nos efforts. C'est alors que fut décidée, de concert avec l'autorité militaire, la création de fortins ou bordjs, destinés à jalonner les routes du Touat.

Cette création prouvait à toutes les tribus, qui nous échappent encore, notre volonté de leur faire respecter l'ordre et la sécurité. Mais ce plan de pénétration pacifique, excellent en lui-même, ne pouvait porter tous ses fruits qu'à la condition expresse d'être poursuivi sans arrêt et avec la même et sûre méthode employée jusqu'à ces derniers temps. Dans le Sahara quand on occupe un point, on n'occupe que ce point, et, dans ces régions d'une topographie si différente des nôtres, rien n'est plus aisé à une troupe que de passer à quelques kilomètres et hors d'atteinte de ces ouvrages. Il fallait donc procéder autant par l'effet moral produit par notre

établissement progressif que par la sécurité que donne aux caravanes la certitude que les points d'eau les plus abondants sont entre nos mains.

Toutefois, et justement en raison de notre établissement de plus en plus étendu dans l'Extrême-Sud, les événements qui s'y produisent intéressent par cela même de plus en plus le prestige de notre domination.

Après ces tentatives multiples il devient indispensable d'asseoir notre domination politique dans ce pays pour témoigner la volonté de la France. Il nous faut, en décourageant les fauteurs de désordre et en châtiant les brigands, donner du même coup à ceux qui veulent se rapprocher de notre domination la preuve formelle de la puissance de sa protection.

Les indigènes, ignorant les dessous des conditions politiques qui nous régissent, s'accommodent mal de nos tergiversations; ils y voient un signe de faiblesse de notre part et nous nous ménageons ainsi de redoutables difficultés pour l'avenir¹.

L'étude précédente qui résume les efforts accomplis

¹ Pour terminer ce long exposé, il nous paraît nécessaire de résumer brièvement ici ce que pensent actuellement les adversaires de tout projet sur le Touat.

Nos constantes hésitations, nos perpétuels atermoiements, disent-ils, ont permis au Maroc, qui n'avait sur les régions du Touat que des droits très contestables, en tout cas depuis longtemps négligés, d'y faire acte de domination en y installant ses représentants officiels.

Au début, lorsque l'on songea pour la première fois à prendre possession de cette très vaste région, les conséquences de son occupation apparurent comme des plus graves; on y vit l'origine de

durant ces dernières années par le Gouvernement Général de l'Algérie pour étendre notre domination sur les oasis du Sud serait incomplète, si nous n'indiquions l'organisation que l'on avait projetée d'accorder à ces territoires.

On sait que les populations des oasis de l'Extrême-

difficultés ultérieures avec le Maroc. Alors cela était peut-être exagéré; aujourd'hui c'est la vérité. Car maintenant la route nous est barrée de ce côté, comme elle nous l'a été jadis par les Turcs à R'at.

Quelles qu'aient été les déclarations faites à la tribune par divers membres du Gouvernement français, quelles qu'aient été les protestations souvent renouvelées de notre diplomatie auprès de la Cour Chérifienne, il y a là un fait accompli devant lequel nous sommes contraints de nous incliner.

Agir autrement serait peut-être nous préparer de très graves complications d'avenir qu'embrouillerait sans doute encore à plaisir quelque nation européenne.

D'ailleurs, en admettant que nous puissions un jour remettre sur le tapis la question du Touat, elle est pour l'instant tout à fait insoluble, tant que la question d'Égypte ne sera pas liquidée; car il est certain que l'Angleterre trouvera là un prétexte pour s'immiscer davantage dans les choses du Maroc et riposter par un refus motivé à toute nouvelle invitation à évacuer l'Égypte.

D'autre part, ce n'est pas seulement sur le Touat que l'action du Maroc s'est fait sentir, toutes les populations à l'ouest de la vallée Zousfana-Saoura, Doui Menia, Beraber, etc., qui auparavant jouissaient d'une entière liberté d'allure, ont été plus ou moins travaillées par les agents du Maroc. Elles sont prêtes à tout événement et rien ne dit qu'en cas d'intervention de notre part au Touat, elles ne soient disposées à venir en masse aider à repousser l'envahisseur.

Dans ces conditions, l'occupation du Touat peut avoir pour nous, à l'heure actuelle, trois graves inconvénients; elle peut: 1° nous entraîner à des opérations militaires hors de proportions avec l'importance du pays conquis; 2° nous créer des complications diplomatiques européennes; 3° provoquer l'ouverture de la question marocaine, la Cour de Fez ne pouvant plus se désintéresser des choses du Touat.

Sud sont diverses; Arabes, Berbères Zenata ou autres, Touareg, nègres mêmes, s'y coudoient en des agglomérations très disparates où la race prédominante impose son cachet particulier. Chacun de ces groupes subit des influences multiples, intérieures ou extérieures; quelquefois les deux à la fois: mais tous se partagent entre les deux grands partis (sofs) rivaux qui divisent le Touat depuis des siècles, les Ihamed et les Sefian. Si à cela on ajoute l'indépendance absolue dans laquelle les habitants ont vécu de tout temps, on sentira l'étendue des difficultés que nous rencontrerons lorsqu'il s'agira de leur apporter avec notre domination les règles de notre administration.

C'est à la fin de 1891, lors de la venue à Géryville d'un miad touatien, que fut examinée, pour la première fois, la question de notre installation dans les oasis et la manière dont nous devons y exercer notre pouvoir.

Dans l'acte de soumission qu'ils avaient alors signé, les délégués gourariens avaient accepté la présence permanente d'officiers français dans leur pays, comme intermédiaires naturels entre les populations nouvellement soumises et le Gouvernement français. En outre ils s'étaient engagés, au nom des habitants des oasis, à remettre les clefs de leurs Kasbas à l'autorité française¹ et à

¹ Il avait d'abord été question d'exiger la remise pure et simple

payer un très léger tribut¹. Enfin ils avaient fait la promesse de remplir fidèlement les emplois qui leur seraient confiés².

Ces différentes stipulations pouvaient faire espérer l'installation à bref délai de notre domination au Touat, on dut se préoccuper de la manière dont on allait organiser ce pays.

M. Cambon indiqua les grandes lignes de l'organisation qu'il désirerait donner à ces groupes d'oasis:

« Quant à l'administration du Gourara et du
» Touat, écrivait-il à ce propos, nous ferons en sorte
» que les populations de ces régions soient adm-
» nistrées par les officiers qui commandent dans
» les cercles avec lesquels ces populations ont le
» plus de rapports et nous trouverons des indications
» pour l'avenir dans le fait seul que nous sommes
» entrés en communication avec le Gourara par le
» Sud Oranais.

» Cette organisation du Touat, du Gourara et du

des Kasbas elles-mêmes à l'autorité. Mais les envoyés firent des difficultés pour accepter une pareille clause; car, comme l'écrivait le commandant supérieur de Géryville, « les Kasbas en question ne sont
» pas seulement des ouvrages fortifiés construits dans l'intérêt de la
» défense du pays, ce sont aussi les magasins de réserve où les
» Ksouriens enferment tous leurs approvisionnements. C'est donc une
» grosse responsabilité que prendraient les notables que d'engager
» ainsi les biens de leurs coreligionnaires. »

¹ On avait tenu surtout à ce que le mot tribut fût prononcé.

² Pour mieux se les attacher on songea même à accorder de suite aux principaux d'entre eux des émoluments mensuels.

» Tidikelt, si jamais nous pouvons y procéder, ne
 » pourra être étudiée utilement que lorsque nous
 » pourrons prendre la question dans son ensemble.
 » J'estime que pour éviter des difficultés ultérieures
 » que pourrait nous créer, soit dans le pays même
 » soit au dehors, une annexion administrative, il
 » importe de respecter les institutions locales et de
 » n'établir de ces populations à nous que des rapports
 » de vassalité, nous en remettant à l'avenir pour
 » resserrer progressivement les liens qui nous les
 » rattacheront. Des officiers devront être appelés
 » à nous représenter dans ces oasis, mais dès
 » aujourd'hui je me préoccupe du rôle qui pourra être
 » donné aux Oulad Sidi Cheikh, et tout en étant
 » disposé à les récompenser des services qu'ils nous
 » ont rendus, je ne voudrais pas qu'ils pussent
 » devenir une source de difficultés, étant donné
 » surtout la constitution politique des oasis du
 » Gourara. J'aimerais mieux leur donner des comman-
 » dements de Makhzen et des titres que des comman-
 » dements territoriaux ».

Lorsqu'en juillet 1892, M. Cambon renouvela
 auprès de M. Loubet, Président du Conseil, ses propo-
 sitions en vue de confier une expédition aux Oulad
 Sidi Cheikh, la question de l'organisation des régions
 à conquérir vint de même à l'étude. Reconnaissant
 qu'il ne fallait pas songer à soumettre immédiatement
 et effectivement ces contrées éloignées à notre
 administration, le Gouverneur proposa d'y constituer

simplement une sorte de protectorat respectant les
 hommes et les institutions et y assurant la police.
 « Dans ce but, et en attendant que nous puissions
 » occuper par des forces régulières françaises les
 » principales des oasis du Touat, il y aurait lieu d'y
 » constituer une sorte de milice locale commandée
 » par des officiers français et indigènes nommés par
 » nous ».

C'est encore l'idée d'un protectorat qui prévalut
 quand on songea tout récemment, en 1896, à
 reprendre les projets antérieurs. On pensa alors qu'il
 convenait de laisser à chaque village d'abord ses
 modes particuliers d'administration, en un mot son
 autonomie habituelle. Mais pour faciliter la tâche
 du représentant, que nous allions installer au
 Gourara, au milieu d'une multitude de Ksour de
 toute importance, on était résolu d'y constituer des
 groupements placés sous la haute direction d'une
 notabilité prise dans la région et qui serait devenue
 notre intermédiaire avec les populations¹. Quelques
 officiers des affaires indigènes, assistés d'un Makhzen
 judicieusement choisi, auraient coopéré au fonction-
 nement de ce protectorat, sous la haute direction d'un
 commandant supérieur, sorte de résident militaire,
 chargé plutôt d'un service de police et de contrôle
 que d'une administration proprement dite.

¹ La liste de ces notabilités avait été établie.

CHAPITRE TROISIÈME.

Le Touat et ses habitants. — Aperçus géographiques.

Notions historiques.

Mœurs. — Climat. — Maladies.

APERÇUS GÉOGRAPHIQUES.

« Il est assez difficile de donner une définition
 » exacte de ce qu'on appelle le Touat. Géographi-
 » quement, ce pays n'existe pas. Ce n'est ni une
 » vallée de fleuve comme l'Égypte, ni un plateau
 » rayé de lits de rivière comme le Mزاب, ni un
 » bas-fond comme la plaine d'Ouargla : on y trouve
 » un peu de tout cela. Le Touat n'est pas davantage
 » une région ethnographique : on y voit vivre
 » côte à côte presque toutes les races qui peuplent
 » l'Afrique du Nord. Ce n'est, enfin, même pas
 » un état politique ; les oasis qui le composent
 » n'ont de commun ni l'autorité qui les commande,
 » ni l'intérêt qui les fait agir. On ne peut donc
 » guère définir le Touat que de la façon suivante :
 » Une série d'oasis situées entre le plateau de
 » Tadmait, les dunes de l'Erg, celles d'Iguidi et

» le plateau de Moudir, et qui ne sont ni maro-
 » caines, ni touareg, ni turques, ni — du moins
 » jusqu'à nouvel ordre — françaises¹ ».

Cet ensemble d'oasis, auquel nous appliquons le nom générique de Touat, suivant un usage communément adopté, est partagé en trois groupes distincts : au nord, le Gourara², adossé à l'Erg, qui l'envahit même en partie ; au sud, le Touat³ proprement dit, dont les oasis s'égrènent le long et à proximité de l'oued Saoura, devenu l'oued Messaoud ; au sud-est le Tidikelt⁴ perpendiculairement à l'alignement des districts du Touat et s'y rattachant par son extrémité occidentale.

¹ H. Schirmer, *le Touat, étude de géographie physique et économique*. Annales de géographie, 1891-92, p. 404.

² Le nom de Gourara vient de guerara qui signifie « bas-fond où se colligent les eaux. » Les auteurs arabes, comme Ibn Khaldoun, appellent cette région Tigourarin. Ainsi que l'a montré de Slane (*Conquête du Soudan par les Marocains*. Revue africaine, 1856, p. 288, note), Tigourarin est une forme plurielle berbère dont le singulier est Tigourart. D'après M. Gourgeot, interprète principal de l'armée en retraite, le sens primitif de Tigourarin était : les Gourariens.

³ D'après de Slane (*loco citato*) le mot Touat paraît être la forme féminine berbérisée du mot arabe ouah (oasis). En copte, ouah signifie endroit habité (Schirmer, *le Sahara*, p. 285).

⁴ Suivant M. René Basset (*Notes de lexicographie berbère*, 4^e fascicule, p. 9), le mot Tidikelt signifie « la réunion. » Ce mot viendrait de la racine *d-k-l* qui veut dire se réunir, s'assembler. Ajoutons qu'en tamahak, réunion se dit : « *adoukel* » et que le technique *ti*, si souvent employé dans la formation des noms berbères, est un pronom, au genre féminin, signifiant : celle, dont la forme masculine est *i*, celui. On le retrouve accolé avec la préposition *n*, de, sous la forme *in*, *tin* dont nous avons déjà parlé.

Le commandant Bissuel, ancien chef du service des Affaires indi-

Le Gourara est divisé lui-même en douze districts dont voici l'énumération :

| | |
|------------------|---------------------|
| 1° Tin Erkouk, | 7° Timimoun, |
| 2° Oulad Saïd, | 8° Zoua et Deldoun, |
| 3° El Haiha, | 9° Der'amcha, |
| 4° Charouin, | 10° Tsabit, |
| 5° Teganet, | 11° Aouguerout. |
| 6° El Djereifat, | 12° Sbâ. |

Le Touat proprement dit, appelé aussi, d'après Rohlfs¹, le petit Touat, se subdivise en onze districts².

gènes au Gouvernement Général de l'Algérie, dans des notes manuscrites sur la signification primitive des noms de la plupart des localités de la région touatienne, notes que nous devons à son obligeance et auxquelles nous aurons à faire de fréquents emprunts, donne du mot Tidikelt une étymologie différente. Pour lui, cette expression viendrait de *idikel*, qui signifie, en tamahak, paume de la main — plateau d'une balance — en somme quelque chose de légèrement creux. Cette nouvelle étymologie paraît d'autant plus acceptable qu'elle semble bien s'adapter à la configuration générale de la contrée en question, et l'on sait combien les indigènes sont habiles à appliquer aux localités de leur pays des noms qui en peignent exactement les principales particularités. D'ailleurs, on trouve, en quelque sorte, la confirmation de l'étymologie donnée par le commandant Bissuel, dans l'*Haouh*, ouvrage écrit en langue berbère (dialecte du Sous), publié et traduit récemment (in *Revue africaine*, 1897) par M. Luciani, sous-chef de bureau au Gouvernement Général de l'Algérie. L'expression *tedikelt* (p. 76 du tirage à part) — au pluriel, *tedakal* (p. 120) — y est employée, en effet, pour désigner la paume de la main.

¹ *Reise*, p. 159.

² Les gens du pays, nous apprend Rohlfs (*Reise*, p. 135), réservent la dénomination de Touat au pays situé au sud de Bouda et de Timmi.

Les tribus du Sud oranais comprennent dans le Gourara les districts de Bouda, Timmi, Bou Faddi, Tamentit et Tasfaout.

Ce sont :

| | |
|-----------------------|------------------------------|
| 1° Bouda, | 7° Zaouiet Kounta, |
| 2° Timmi, | 8° Inzegmir, |
| 3° Bou Faddi, | 9° Sali, |
| 4° Tamentit, | 10° Reggan, |
| 5° Tasfaout-Fenourin, | 11° El Kseibat. ¹ |
| 6° Tamest, | |

Le Tidikelt comprend six districts qui sont :

| | |
|------------|---------------------|
| 1° Aoulef, | 4° In R'ar, |
| 2° Akabli, | 5° In Salah, |
| 3° Tit, | 6° Foggaret ez Zoua |

Toute la région du Touat est comprise sensiblement entre le 30° et le 27° degré de latitude nord-est et entre le méridien 0 et le 3° degré de longitude ouest. Elle se trouve par suite sur les mêmes méridiens qu'Oran et Mostaganem et à l'est de celui de Nemours. Sa longueur approximative est de 400 kil. sur une largeur très variable atteignant parfois jusqu'à 60 kil. environ.

Il ne faut pas envisager le Touat comme une succession d'oasis se rattachant les unes aux autres, mais bien, comme une série d'oasis s'échelonnant du nord au sud pour le Gourara et le Touat proprement dit, de l'est à l'ouest pour le Tidikelt, et séparées souvent entre elles par de grands espaces désertiques.

Au nord, le Gourara n'est à proprement parler

¹ Nous comprenons ce groupe de deux petits Ksour dans le Touat, car placé à peu près sous la latitude de Tasfaout, il se rattache géographiquement à cette région. Le commandant Deporter en a formé un groupe à part à la suite du Tidikelt.

qu'une vaste et immense dépression, au sol à peine incliné, où devaient se déverser, bien avant les formations récentes, tous les cours d'eau qui descendaient des hauts plateaux oranais. Alors la barrière de l'Erg n'existait pas; les grands oueds qui colligeaient ces eaux, l'oued Namous, l'oued Zousfana (Saoura), etc., apportaient tous leur tribut liquide à ces régions méridionales. Celles-ci formaient sans doute à cette époque une succession de grands fleuves, de grands lacs à estuaires, identiques au lac Tchad des temps modernes et à la région des *mares* du Niger, aux abords de Tin Bouktou. L'oued Namous s'y déversait par un vaste estuaire dont on retrouve aujourd'hui les vestiges dans la sebkha du Gourara. Celle-ci, avec ses falaises rougeâtres et très découpées, où sont bâtis nombre de Ksour¹, a un foud humide et bonheur en hiver qui se couvre même quelquefois de quelques centimètres d'eau, mais, en été, son sol se dessèche, devient dur et peut facilement être traversé².

¹ Marcel Frescaly (lieutenant Palat), *Journal de route*, p. 256.

« Toutes les oasis, avait déjà écrit le commandant Colonieu, dans son *Voyage au Gourara* (Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1^{er} trimestre 1893, p. 54), sont bâties sur les dépressions qui y aboutissent ».

² C'est au commandant Deporter (*Extrême-Sud de l'Algérie*, p. 125) que nous empruntons ces détails sur le sol de la sebkha, conséquence d'après lui des pluies d'hiver. Rohlf dit au contraire (*Reise*, p. 144) que son fond reste toujours desséché, car elle ne reçoit aucun apport d'oued, ni aucune eau de pluie.

Aujourd'hui tous les grands oueds venant de l'Atlas sont morts ou du moins ne portent plus leurs eaux, même après les plus fortes crues qui suivent les périodes très pluvieuses du nord, au delà de la limite sud des plateaux de hammada (zone d'épandage des grands oueds); mais si leurs lits se sont desséchés, si l'accumulation des sables est venue obstruer et même effacer en partie leurs cours, si la dépression qui les recevait s'est asséchée, la quantité d'eau qui tombe, de l'automne au printemps, sur les pentes des montagnes du nord, est toujours considérable. Absorbée par le sol, elle s'écoule comme autrefois vers le sud, mais en nappe souterraine, qui affleure rarement la surface. Aussi pour donner la vie à ces régions méridionales, l'homme a-t-il dû s'ingénier à aller chercher l'eau dans le sous-sol.

Partout, en effet, dans ces contrées, on trouve de forts courants d'eau souterrains, l'explorateur Rohlf s'en a particulièrement constaté: il a vu, dans tout le Touat, de puissants écoulements se dirigeant du nord-est au sud-ouest vers l'oued Saoura¹.

Dans d'autres régions, comme au Tin Erkouk,

¹ Rohlf, *ouvrage cité* p. 158.— Voir également: Deporter, *Extrême-Sud de l'Algérie*, p. 164.

Parlant de ces contrées, Ibn Khaldoun (t. I, p. 191) avait déjà écrit: « Derrière l'Areg, du côté du midi, on trouve une portion » des contrées djeridiennes où les dattiers abondent ainsi que les » eaux courantes. »

régions généralement situées au nord du Gourara et sur la lisière de l'Erg, la nappe souterraine se rapproche de la surface du sol; aussi nombre de palmiers, dans cette partie du Touat, n'ont-ils pas besoin d'irrigation.

Toute la contrée au sud du Gourara participe des mêmes conditions hydrologiques. C'est toujours une grande dépression plus ou moins comblée, dans la suite des temps, par de puissants atterrissements, ceux-ci limitant entre eux des dépressions secondaires où viennent mourir les oueds descendant du Tadmait. C'est là que sont venues s'installer les oasis du Touat méridional.

Ici, comme au Gourara, les conditions sont les mêmes; l'eau se trouve en abondance dans tout le sous-sol. La nappe qu'elle forme s'alimente sans doute elle aussi par le nord, mais on doit tenir compte également des très nombreuses rides, oueds et ravine-ments venant de l'est, c'est-à-dire du Tadmait, dont les dernières pentes s'allongent jusqu'aux environs de Sali.

Le Touat septentrional participe du système général, mais il se rattache aussi à celui du Meguiden. Cette longue dépression, en effet, après avoir contribué pour la plus grande partie à l'alimentation des oasis de l'Aouguerout, dont la sebkha n'est qu'un reste de l'ancien lit de l'oued, se prolonge elle-même par une nouvelle dépression, appelée par les indigènes Oued el Hadjar, dans la direction du Timmi.

Ce groupe d'oasis, celui de Tamentit qui lui fait suite, celui de Bonda même, un peu plus au nord, se trouvent précisément placés dans le réceptacle final des eaux du Meguiden; et la sebkha desséchée de Tamentit qui aujourd'hui, au dire de Rohlf's, « ne » contient jamais d'eau provenant d'un apport de » rivière ou d'une chute de pluie¹ » est, à son tour, le dernier vestige de l'ancien estuaire de cet oued.

Avant le dépôt des formations géologiques récentes, aux temps reculés où nous nous sommes placés, l'oued Saoura était également tributaire de la grande dépression gourarienne et s'étendait même au delà des oasis du district de Reggan. Plus tard lorsque les phénomènes clysmiens diminuèrent d'intensité, lorsque les eaux venant du nord pénétrèrent peu à peu plus difficilement dans les régions insensiblement obstruées par les sables, lorsque les actions érosives dues aux agents atmosphériques (vents) devinrent prédominantes, l'oued Saoura, seul entre tous les oueds qui descendent comme lui des pentes méridionales de l'Atlas, put lutter contre l'envahissement des sables. On le vit alors réduire peu à peu la largeur de son cours et prendre progressivement la physionomie et la disposition qui le caractérisent de nos jours.

Cet oued en effet est, entre tous, celui qui peut réunir, à un moment donné, la masse d'eau la plus

¹ « Er (la Sebkha) halt nie Wasser, weder durch Zufluss noch » durch Niederschlag ». Rohlf's, *Reise*, p. 144.

considérable, et, par un effort violent, débarrasser alors son lit de tous les obstacles qui ont pu s'y accumuler. C'est qu'effectivement, il sert de gouttière finale à toutes les eaux qui tombent sur une vaste étendue de pays aux sommets souvent élevés, étendue qui embrasse toutes les pentes de l'Atlas depuis le 3^e degré jusqu'au delà du 6^e degré de longitude ouest. En outre, depuis Igli, sa rive droite est constituée par une berge rocheuse, d'abord il est vrai peu élevée, mais qui atteint 500 mètres à Guerzim¹ et a encore 120 mètres à Kerzaz. Jamais les sables ne se sont accumulés en grande masse sur cette rive. Aussi menacé seulement par ceux venant de l'est, l'oued Saoura s'est toujours trouvé dans les meilleures conditions pour empêcher l'obstruction complète de sa vallée. D'ailleurs, aujourd'hui encore dans les grandes crues, il coule très loin vers le sud, et la tradition assure que tous les 18 ans² l'eau coule jusqu'à hauteur de Taourirt dans le bas Touat³.

¹ Voir à ce sujet : tome II, p. 697 et suivantes.

² C. Sabatier, *Itinéraire de Figuig au Touat* in Mobacher. Janvier et Février 1876.

³ D'après M. Pouyane (*Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie*, publication du Ministère des Travaux publics, p. 116), cet oued roule quelquefois (à peu près tous les 15 ans) de l'eau de surface jusqu'à Timadanin (Reggan), mais jamais au delà.

Il est certain, ajouterons-nous, que ces grandes crues ne peuvent se produire qu'à la suite de pluies générales et persistantes dans la haute région tout entière qui sert de bassin primordial d'alimentation à l'oued Saoura.

Nous avons peu de données exactes sur le cours de l'oued Saoura à l'ouest du Touat. G. Rohlf, qui en 1864 en a suivi tout le cours supérieur, a constaté qu'au sud d'El Ksebat (Kessabi), dernier Ksar que nous ayons mentionné sur ce cours d'eau dans une étude précédente, il faisait un grand coude vers l'est. En même temps les hauteurs, qui depuis Timmoudi s'étaient éloignées de sa rive droite, revenaient, au sud de ce coude, barrer son lit, suivant une direction est-ouest. Mais l'oued, se frayant un passage à travers ces hauteurs rocheuses, composées de grès noirs, et certainement peu élevées, nous dit le voyageur allemand, les franchissait au défilé² appelé Foum el Kheneg (Foum el Khang)¹.

¹ Foum signifie proprement, bouche, et, en toponymie, embouchure, débouché. — Kheneg (Khang) désigne un défilé, un passage étroit.

² C'est à G. Rohlf (*ouvrage cité*, p. 131) que nous empruntons ces renseignements. La route qu'il a suivie lui a fait franchir ces collines un peu à l'ouest du défilé. Les détails qu'il nous donne sur la région parcourue, et particulièrement sur la rive droite de l'oued, sont en contradiction avec ceux qu'a recueillis et résumés, en 1881, le capitaine Coÿne dans son intéressant opuscule : *Une ghazzia dans le grand Sahara*. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici, en regard l'un de l'autre, le récit du voyageur allemand et la description de l'officier français.

Parti d'El Ksebat à 2 heures de l'après-midi, G. Rohlf descendit d'abord le cours de l'oued jusqu'à 5 heures du soir. « Là, nous dit-il, » l'oued faisait un fort coude vers l'est. Nous passons sur la rive » droite et nous atteignons au bout d'une demi-heure les hauteurs » qui s'éloignaient du fleuve depuis Timmoudi et qui courent ici de » l'ouest à l'est. Nous franchissons ces rochers certainement peu » élevés et formés de grès noirs et nous nous trouvons ensuite sur le

Au delà de cette gorge, l'oued Saoura poursuit son cours, comme précédemment, dans une direction

» versant sud de la hauteur. A 7 heures nous avons atteint de nouveau
 » l'oued Saoura qui s'était frayé un passage à travers la colline,
 » passage appelé Foum el Chink (*). Nous poursuivîmes ensuite
 » jusqu'à huit heures du soir dans le lit de l'oued qui continue à
 » couler dans son ancienne direction. »

De son côté le capitaine Coÿne écrit (p. 34) : « Le cours de l'oued
 » Saoura est très tortueux au-dessus du Kheneg. Ce Kheneg est
 » formé, sur la rive droite, par une ligne de hauteurs que la rivière
 » paraît avoir coupées à leur extrémité et qui s'élèvent verticalement
 » au-dessus de la rivière d'environ 150 ou 200 mètres, laissant
 » seulement un passage étroit, en console, élevé de 3 mètres au-
 » dessus du lit proprement dit, et large de 4 mètres environ. Au-
 » dessus et au-dessous du Kheneg, le lit de la rivière est plat et
 » s'étale largement sur les deux rives. En face de l'escarpement, et
 » sur la rive gauche, la montagne de la rive droite se continue par
 » une ligne de rochers, ayant à peine 3 mètres de hauteur, et que
 » l'on traverse facilement avec des chameaux chargés. Il est bon
 » d'ajouter qu'au-dessus du Kheneg la montagne qui serre de près
 » le lit de la rivière, jusque bien au nord d'El Kessabi, n'est jamais
 » à moins de 15 mètres de la rive proprement dite, laquelle n'est élevée
 » au-dessus du fond de la rivière que de 3 mètres. En face d'El
 » Kessabi, cette ligne de hauteurs s'est déjà beaucoup abaissée et
 » n'est plus qu'une simple colline : à ce même point, l'oued Saoura
 » a un lit de 6 à 7 kilomètres de largeur, plein de palmiers. Au
 » Kheneg même, les rochers du fond du lit forment une sorte de
 » barrage qui retient l'eau et dans lequel il y a deux grandes gueltas
 » pleines, en tout temps, d'une eau qui est un peu saumâtre, mais
 » cependant potable. »

Enfin complétons encore ces données, en ajoutant que, d'après les
 informations rapportées par les agents indigènes du Gouvernement
 Général de l'Algérie, « la gorge, appelée Foum el Kheneg, est située
 » entre deux collines qui portent le nom de El Mekassem. »

(*) G. Rohlfs écrit Foum el Chink suivant la prononciation allemande qui
 représente par « ch » la lettre arabe ح que nous figurons par kh.

générale Sud-Est. Dans tout son parcours, son lit, au dire de Rohlfs, est si humide et si saturé d'eau qu'il suffit de gratter la surface à un ou deux pieds de profondeur pour se procurer du liquide¹; jusqu'au fond du Tonat, une longue hammada accompagne l'oued sur la rive droite; elle en constitue le rebord et c'est sur elle que s'appuie le grand massif de dunes connu sous le nom d'Ignidi.

La rive gauche, d'abord constituée par une hammada, élevée et pierreuse, suivant Rohlfs, se relèverait vers l'Est pour former, à une dizaine de kilomètres de l'oued, une ligne de hauteurs peu élevées² qui séparent l'oued Saoura du bassin Gourariou.

A 7 kil. de Foum el Kheneg, le lit encaissé de l'oued Saoura n'a pas plus de 60^m de large, d'une rive à l'autre : il est couvert d'une végétation abondante de tarfas, de retems et d'alendas et la nappe liquide affleure en quantité à cet endroit dans de grands trous. La vallée elle-même, dans laquelle il coule, n'a guère ici plus de 7 à 800^m³.

Un peu plus loin, on signale encore un point important Talahiat et Fokra, lieu qui prend son nom

¹ Rohlfs, *Le Touat*, article paru dans le *Globus*, 1893, n° 17, p. 275.

² Parti de l'oued Saoura à 10 heures du soir, G. Rohlfs atteignait ces hauteurs vers minuit après une marche très rapide dans une direction Sud-Est.

³ Coÿne, *ouvrage cité*, p. 17.

d'un arbre colossal ¹, dont l'ombre pourrait abriter, disent les indigènes, une caravane entière. Au pied de cet arbre géant jailliraient dans l'oued des sources nombreuses ².

Plus loin encore, à hauteur de Bouda, à quelque distance de l'oued même, dans les collines qui le longent à l'est, on a signalé une foggara importante, Hassi ben Ahmed. C'est là, d'après M. Pouyanne, que l'oued Saoura prendrait le nom d'oued Messaoud ³.

Un peu après, l'oued fait un coude vers l'ouest et s'éloigne de Tamentit. Alors son lit, au dire de Flatters, se présente comme un fond de reg sans

¹ Sans doute un talha comme l'indique le nom de cette localité. Le mot talahiat est un diminutif pluriel de talha. Il désigne ordinairement dans le Sahara un petit bouquet de talhas.

² C. Sabatier, *Itinéraire de Figuig au Touat*, 1876. Ce mémoire, paru d'abord dans le *Mobacher*, a été reproduit par M. Pouyanne, dans les « *Documents relatifs à sa mission au sud de l'Algérie* ».

³ *Ouvrage cité* p. 113.

Les avis sont très partagés en ce qui concerne le point où l'oued Saoura prend le nom d'oued Messaoud. — De Colomb (*Notice sur les oasis*, p. 20) ne lui fait prendre cette dénomination qu'à partir de Bouda ; il la lui conserve jusqu'à Tassaout où il lui fait prendre le nom d'oued Touat.

G. Rohlfs (*ouvrage cité* p. 159) écrit qu'il ne prend le nom d'oued Messaoud qu'à partir de Tassaout.

C. Sabatier (*Itinéraire de Figuig au Touat*) le lui donne à partir d'El Ksebat.

Enfin Deporter (*Extrême Sud de l'Algérie*, p. 163) le lui fait prendre au sud de Kerzaz, après qu'il a décrit un grand coude vers l'ouest.

sable ¹. Puis, revenant vers l'est et reprenant peu à peu son ancienne direction générale, il se rapproche insensiblement des oasis du Touat proprement dit et vient passer ainsi à proximité des Ksour du Tassaout ; bientôt même, à partir de Fenourin et dans toute la traversée du Touat, il va longer la forêt de palmiers qui s'avance jusqu'à sa berge gauche, tandis que sur la rive opposée on n'aperçoit que des dunes semblant dans le lointain se confondre avec le ciel ². Lorsqu'enfin l'oued arrive à hauteur de Zaouiet Kounta, son cours se confond presque avec la grande sebkha qui s'étale alors sur sa rive gauche.

C'est sur le bord oriental de cette sebkha que sont bâtis les Ksour de Zaouiet Kounta et d'Inzegmir. Au delà l'oued Messaoud longe le district de Sali avant d'arriver au Reggan où sa vallée est envahie par les sables. Elle ne présente plus alors que des cuvettes successives et plus ou moins étendues. Plus loin, le lit reparaît avec ses berges bien marquées.

Que devient ensuite l'oued Messaoud ? où va plus loin son cours souterrain ? On a déjà longuement disserté sur cette question sans l'avoir encore définitivement résolue. Duveyrier avait pensé que se repliant, pour ainsi dire, sur lui-même, il allait rejoindre l'oued Drâa, à travers les dunes d'Iguidi

¹ Flatters, *Journal de route*, 2^e mission, p. 295.

² Rohlfs, *Reise*, p. 155 et 156.

où le bassin même de sa vallée disparaissait sous des masses de sable ¹. C'était là, a priori, une hypothèse bien invraisemblable et dont l'invraisemblance même s'est encore accrue quand les observations, faites par de Foucauld, sont venues reculer le cours de l'oued Drâa vers l'Ouest et le Nord.

En 1880, M. C. Sabatier², après une consciencieuse et savante enquête, admit que l'oued Messaoud, masqué un instant par l'Iguidi, aboutissait au Niger. Cette nouvelle hypothèse, conforme aux indications que les gens du Touat avaient données à G. Rohlfs, ainsi qu'il le mentionne sur sa carte, était cependant difficile à concilier avec la faible altitude du Touat. Les renseignements recueillis par le commandant Bissuel sur la direction des vallées de l'Adrar Ahenet³, vinrent annihiler ces suppositions et faire aboutir l'oued Messaoud au Djouf⁴. De là, naquit alors la pensée que l'oued Teli, croisé par Lenz au sud de Taodenit et qu'il avait trouvé si riche en eau, était le prolongement

¹ Duveyrier, *Touareg du Nord*, p. 26.

² *Mémoire sur la Géographie physique du Sahara central* in Bul. de la Société de Géog. d'Oran, 1880, p. 271 et suivantes — et *Géographie physique du Sahara central*. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès d'Alger 1881, p. 989 et suivantes.

³ *Les Touareg de l'Ouest*, 1888.

⁴ C. Sabatier, *Touat, Sahara, Soudan*, 1891, p. 10.

du fleuve touatien ¹. Mais l'altitude de l'oued Teli, en cet endroit, 150 mètres environ, paraît être un sérieux obstacle à l'adoption de cette dernière hypothèse; ne vaut-il pas mieux supposer que l'oued Messaoud aboutit, comme tant d'autres, à un bas-fond sans issue.

« Tous les renseignements, a d'ailleurs écrit » Flatters, paraissent confirmer qu'il y a une sebkha » d'embouchure au confluent (de l'oued Messaoud et » de l'oued Akabara), avec végétation (zeïta, baguel, » drin, etc.). Ce serait un fond où s'arrêtent les deux » oueds. Ce fond se continue au Sud avec interposition » de hautes dunes, à l'ouest du Tanezrouft² qui est un » reg absolument plat et non un plateau de hammada » y aboutissant et l'on peut le considérer à la rigueur » comme un oued.....; mais il n'y aurait pas de

¹ « L'oued Teli, dit Lenz (*Timbouctou*, tome II, p. 72), est un lit de » rivière de largeur moyenne, pourvu de berges escarpées encore fort » nettes, et formées de tuf calcaire très poreux, faiblement coloré en » rouge et disposé en longues et étroites terrasses. On y a creusé » plus de cent puits, qui ont toujours de l'eau. L'antique ville de » Taoudeni, qui est dans le voisinage, vient en chercher là, car celle » de la ville est trop salée, c'est ainsi qu'ont été creusés ce grand » nombre de puits... Cette rivière, si riche en eau, doit rouler » sous une couche de sable, une masse liquide assez considé- » rable, pour qu'un grand nombre de puits en soient toujours » suffisamment pourvus. »

² Le Commandant Bissuel, d'après les indications fournies par les Taïtok (*Touareg de l'Ouest*, p. 44), dit du Tanezrouft que pour ces populations c'est le « Khelaa » des arabes, le pays abandonné, inhabitable, « le pays de la soif et de la faim », le désert en un mot; on

» thalweg, apparent.... Ce système serait analogue
 » à celui de l'oued R'ir et du bas de l'oued Ir'arr'ar,
 » mais avec entremèlement de hautes dunes et de
 » larges espaces plats de reg et de hammada, ce qui
 » lui enlève le caractère d'oued, même pour les
 » indigènes les plus enclins à donner de l'extension à
 » cette dénomination¹ ».

L'orientation générale du Gourara et du Touat proprement dit, dont nous venons de tenter d'esquisser à grands traits l'aspect général, est nord-sud, tandis

retrouve le Tanezrouft sur la route du Soudan, à l'ouest et au sud du puits d'In Azoua.

Le commandant Deporter le définit à son tour : plaine basse et caillouteuse sans végétation.

Enfin L. Rabourdin, membre de la 1^{re} mission Flatters, dans son mémoire intitulé : *Les âges de pierre du Sahara central*, p. 153, note. — dit que le mot tanezrouft, synonyme, en tamachek, de hammada, indique un plateau rocheux.

Flatters lui-même (*Journal de la 1^{re} mission*, p. 44) écrit que le mot tanezrouft signifie hammada en berbère.

¹ *Journal de route de la 2^e mission*, p. 327. Revenant sur la question dans sa correspondance, Flatters écrivait (p. 431) : « Le » Tanezrouft n'est pas un plateau, c'est un reg en contre-bas de » l'Ahenet, *reg gassi* jaune et par place rouge, absolument plat, c'est » le « bahr », la mer disent les arabes. On peut admettre l'hypo- » thèse de M. Sabatier, mais la suite du Saoura est une dépression » avec reg et quelques dunes et hammadas et plus à l'ouest que ne le » suppose M. Sabatier. L'oued Akabara ou Botha y va au Sud » d'Akabli. L'oued Tirhedjert finirait au Tanezrouft qui lui-même » est le bord en pente ouest (s'il y a pente) de la dépression dont le » fond vrai serait plus loin au sud par le Djouf ».

Rappelons encore que parlant de l'oued Messaoud, Ibn Khaldoun, a écrit (Tome I, p. 128) : « C'est auprès de cette dernière localité » (Reggan) qu'il disparaît dans les sables. »

que celle du Tidikelt, dont nous allons parler maintenant, est est-ouest. Les limites générales de cette dernière région sont marquées, au nord par les pentes en gradins successifs du Tadmait, à l'est par l'oued Farès Oum el Lill et l'oued Botha, prolongement de l'oued Massin, au sud par ce même oued Botha devenu l'oued Akabara (oued Arak, oued Iahret), qui longe ici les derniers escarpements du plateau de Moudir, à l'ouest enfin par la hammada pierreuse que G. Rohlfs a parcourue entre le Reggan et l'Aoulef.

Le plateau en hammada qui borde l'oued Akabara, plateau dont les points les plus élevés se trouveraient sur la rive droite escarpée de cet oued, vers les hauteurs appelées Tidjentarin, s'inclinerait en pente très douce vers le nord, constituant au pied du Tadmait une immense dépression de forme allongée qui, dans la suite des siècles, a été plus ou moins comblée par les dépôts alluvionnaires, apport des nombreux oueds, au lit primitivement torrentueux, qui descendent de ce même Tadmait.

Transformée ainsi par ces apports sur une grande étendue, cette grande dépression s'est changée en une longue plaine peu mouvementée qui nourrit une végétation assez vigoureuse pour ces arides régions et où croissent les nombreuses plantes sahariennes comme le belbel et le drin et particulièrement le dhomran, signalé partout par G. Rohlfs. Le voyageur allemand a, en effet, reconnu cette longue bande de végétation, souvent de plus de 25 kil. de large,

dit-on, depuis l'Aoulef jusqu'à la hammada de Ber el Hamra¹, hammada située à l'ouest de Farès Oum el Lill. Les indigènes, par un euphémisme qui leur est habituel, ont donné à cette zone de végétation, le nom de « r'aba » forêt. Ils y trouvent des pâturages pour leurs troupeaux et ils y ont creusé une multitude de puits, de 5 à 10 mètres et quelquefois de 15 mètres de profondeur, dont ils augmentent sans cesse le nombre, suivant les déplacements de leurs troupeaux².

Les oasis de cette région se sont installées soit dans la plaine même, soit au pied des dernières pentes du Tadmait, suivant un alignement caractéristique, mais à proximité des ondulations qui en sont les dernières ramifications, ondulations où elles vont puiser par des feggaguir l'eau nécessaire à l'irrigation des jardins.

La nappe qui alimente celle-ci plus élevée que celle que l'on trouve dans le sous-sol de la raba vient très probablement du Tadmait, et G. Rohlfs a constaté qu'elle coulait du nord au sud comme au Touat³.

¹ Ber el Hamra, le pays rouge. Cette expression de ber (pays) se rencontre quelquefois dans la toponymie saharienne.

² Voir à propos de cette région, un intéressant mémoire, que nous avons utilement consulté, dû à M. le capitaine Le Châtelier: *Note sur le régime des eaux du Tidikelt*. Bul. de la Soc. de Géog. de Paris, 3^e trimestre 1886, p. 364. Voir également du même: *Description de l'oasis d'In Salah*, mémoire déjà cité.

³ G. Rohlfs, *ouvrage cité*, p. 190. Pour le voyageur allemand cependant (p. 212) c'est l'oued Massin « qui vraisemblablement » effectue l'irrigation d'In Salah: car il se ramifie souterrainement » dans le Tidikelt jusqu'à ce qu'il soit ramené à la surface au moyen » des feggaguir ».

NOTIONS HISTORIQUES.

Les anciens ont certainement connu¹, au moins de nom, les groupes d'oasis appelés Gourara, Touat et Tidikelt. Il est malheureusement impossible d'essayer d'assimiler les dénominations modernes avec celles recueillies, pour la plupart, d'une manière très confuse, par le géographe Ptolémée.

Mais on admet généralement aujourd'hui que le Ger de Pline l'ancien, jusqu'où parvint Suetonius Paulinus, est identique au Ghir de Léon l'Africain et à l'oued Saoura actuel². C'est très probablement aux populations qui occupaient ces trois groupes d'oasis que les géographes grecs et romains appliquèrent la dénomination vague de Gétules ou Mélando-Gétules³. Elles gardèrent leur indépendance pendant toute la durée en Afrique de la domination romaine, vandale et byzantine. Leur éloignement même dut les mettre

¹ Nous empruntons la plupart de ces données historiques aux *Notes de lexicographie berbère* (4^e fascicule) de M. René Basset.

² D'Anville fut le premier, en 1745 qui établit cette identité (mémoires de l'Académie des Inscriptions (ancienne série) t. XXVI, p. 81. *Sur les rivières de l'Intérieur de l'Afrique*). Voir également Vivien de Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique dans l'Antiquité*, 1863, p. 425-449.

³ R. Basset, *ouvrage cité*, p. 6.

D'après Duveyrier, le Touat était habité, aux temps antiques, par des Gamarantes. « Les auteurs grecs et latins, nous dit-il, » indiquent le Tafilalet comme limite ouest de leur territoire. » (*Touareg du Nord*, p. 294).

à l'abri des premières conquêtes musulmanes. A quelle date furent-elles converties à l'islamisme? On ne peut se livrer à ce point de vue qu'à des conjectures.

Après avoir échappé aux conquêtes de Moussa ben Noceïr, qui porta ses armes victorieuses jusqu'au Tafilalet actuel (707 après J.-C.), ces populations durent vraisemblablement subir l'influence des Miknassa qui, vers 757, fondèrent à Sidjilmassa un royaume, véritable centre de prosélytisme d'une secte Kharedjite, tenant de l'ibadisme et du sofrisme. L'un des plus illustres des souverains (Beni Ouaçoul, Beni Midrar) de cette dynastie, Abou Mansour El Iasa (790 à 823), « soumit, nous dit Ibn Khaldoun, » les oasis du désert au midi de Sidjilmassa¹ ». Mais la domination des Beni Midrar, comme celle des Beni Khazroun, leurs successeurs, dut être toujours plus nominale qu'effective.

Lorsque les Ketama et les Sanhadja eurent repoussé les Zenata dans le Maghreb el Aksa, les Beni Ouassin, c'est-à-dire les Beni Abdelouad, les Beni Toudjin, les Beni Mzab, les Beni Merin allèrent s'établir sur le territoire situé entre le Za et la Moulouia; puis s'étant multipliés, ils poussèrent de nouvelles ramifications dans le désert, au sud des deux Maghrebs et même jusque dans le Zab et les déserts de l'Ifrikia qui y touchent. Ils y reconnurent d'abord l'autorité des

¹ Ibn Khaldoun. T. I, p. 262.

princes des Miknassa et ensuite celle des émirs de Maghraoua. Puis lorsque la puissance Sanhadjienne fut sur son déclin, les Beni Ouémannou et les Beni Iloumi, autres tribus Zénatiennes, se partagèrent les provinces du Maghreb central. Ils s'y maintinrent même lorsque les arabes hilaliens, ayant renversé les restes de la puissance des Sanhadja, marchèrent contre les Zenata du Maghreb central, et contraignirent les Beni Ouassin à reculer. Alors les Beni Merin vinrent s'installer dans le Sahara, de Tigourarin à Debdou, et, depuis la Moulouia jusqu'à Sidjilmassa, d'où ils partirent plus tard pour fonder une dynastie à Fez. En même temps les Beni Badin, (Beni Abdelouad, Beni Zerdal, Beni Mzab et Beni Rached), occupaient la partie orientale du même désert, au sud du Maghreb central depuis Figuig jusqu'au Mzab, où ils avaient pour voisins les arabes Hilaliens. Parmi ces derniers, les Zor'ba n'allèrent pas tarder à faire alliance avec les Beni Badin et à s'installer dans le Mzab et le Djebel Rached. Puis lorsque les Beni Badin furent opposés par les Almohades dans le Maghreb central aux Beni Ouémannou et aux Beni Iloumi, les Zor'ba, leurs alliés, y entrèrent à leur suite. C'est alors, que leurs voisins, les arabes Makiliens, parurent dans cette partie du Sahara où aujourd'hui encore l'on retrouve leurs traces à chaque pas¹.

¹ Ibn Khaldoun. T. I, p. p. 50-87. T. III, p. p. 296-305 et suivantes.

Soumises au moins nominalemeut aux Almoravides, les oasis semblent avoir échappé complètement à la domination almohade; car les chroniques, relatives aux événements qui se sont produits à Sidjilmassa sous les derniers souverains de cette dynastie, ne les mentionnent pas.

Il n'en fut pas de même sous les Mérinides. En 1315, le prince Abou Ali Omar, fils du Sultan Abou Saïd Othman, qui, après s'être révolté contre son père, avait obtenu de lui le Gouvernement de Sidjilmassa, organisa une armée, prit à son service des Arabes Makiliens et marcha sur le Touat. « Il s'empara alors, nous dit Ibn Khaldoun, des » places fortes du désert, réduisit les bourgades » de Touat, de Tigourarin et de Tamentit »¹. Il sut y maintenir son autorité jusqu'au jour où, de nouveau révolté, il fut pris et mis à mort par ordre de son frère, le Sultan Abou el Hassen Ali qui avait succédé à Abou Saïd. Dès lors le Touat dut passer sous la domination mérinide. Il ne semble pas cependant que l'action exercée par les souverains du Maghreb ait été alors bien effective, car Ibn Khaldoun nous apprend que, pendant les guerres entreprises ultérieurement par Abou el Hassen, le lien fragile qui rattachait cette région à la dynastie mérinide n'avait pas tardé à se rompre. Sur les conseils de Iahia ben el Azz,

¹ Ibn Khaldoun. T. IV p. 194.

notable des Beni Snassen, Abou el Hassen résolut de faire la conquête de ces contrées.

« Ayant reçu du Sultan le commandement d'un » corps d'arabes, Ibn el Azz pénétra dans le désert et » occupa les Ksour¹ ». Mais cette conquête avait profondément irrité les Doui Obeïd-Allah, arabes Makiliens, dont le territoire dans le Tell « s'étend de » Tlemcen à Oudjda et de là jusqu'à l'embouchure de » la Moulouia, puis vers le midi jusqu'à la source du » Za² ». Ils s'indignèrent de se voir ainsi privés d'un pays qu'ils considéraient comme leur possession, car,

¹ Ibn Khaldoun. T. I, p. 121.

² Ibn Khaldoun. T. I, p. 120.

« Etablis dans le désert occidental et devenus voisins des Zenata, » avait déjà écrit Ibn Khaldoun, T. I, p. 116-117, les Makil se » multiplièrent au point de peupler les plaines et les solitudes du » Maghreb el Aksa. Ayant soumis ces contrées, ils formèrent, avec les » Zenata, une confédération qui ne se brisa jamais. Lorsque les » Zenata s'emparèrent du Maghreb et en occupèrent les villes, leurs » anciens alliés, les Makil, restèrent seuls dans le désert, et s'y » étant multipliés d'une manière vraiment extraordinaire, ils » soumièrent les bourgades que ce peuple y avait construites. De » cette manière ils devinrent maîtres des Ksour de Sous, du côté de » l'occident, et de ceux du Touat, de Bouda, de Tamentit, de Reggan, » de Teçabit et de Tigourarin du côté de l'orient; chacun de ces lieux » forme un séjour à part et possède de nombreux bourgs, des dattiers » et des eaux courantes. La population de ces localités se composait » principalement de Zenata, et dans chacune d'elles l'on se disputait » le commandement par l'intrigue et par les armes. En poussant » vers ce côté leurs expéditions nomades, les Makil y établirent » leur autorité et imposèrent aux habitants un tribut et des contribu- » tions dont ils se firent un revenu et un moyen d'agrandir leur » puissance ».

« quand ils entrent dans le désert, ils poussent » jusqu'aux bourgades de Touat et de Tamentit, et » quelquefois ils font un détour à gauche pour » atteindre Teçabit et Tigourarin ¹ ». Les Kharadj (Doui Obeïd-Allah) levèrent alors l'étendard de la révolte contre le nouveau Sultan mérinide Abou Einane (1353), ils se réfugièrent à Tsabit au moment où Ibn Batouta, revenant de Tin Bouktou, passait à Bouda ².

Vingt ans plus tard, l'émir Zianite Abou Hammou II, chassé de Tlemcen par le Sultan mérinide Abdelaziz, allait demander asile aux Zenata du sud avec lesquels les Beni Zian, d'origine Zenatienne eux-mêmes, avaient toujours conservé des relations. Il trouva un refuge au Gourara (1372) où il arriva presque seul ³. Mais, menacé dans sa retraite par les Arabes Makiliens du Maghreb central, récemment soumis au Sultan mérinide et qui s'étaient engagés auprès d'Abdelaziz à envoyer une expédition contre lui, il songeait à se réfugier au Soudan, lorsque le souverain marocain mourut. Le jeune âge du nouveau Sultan Es Saïd II, les événements qui accompagnèrent son élévation au trône permirent à Abou Hammou II de quitter le Gourara pour rentrer à Tlemcen ⁴.

¹ Ibn Khaldoun. T. I, p. 120.

² Ibn Batouta, traduction Defrémery et Sanguinetti. t. IV, p. 446. Voir également Journal asiatique, mars 1843, p. 239.

³ Ibn Khaldoun. T. IV, p. 389.

⁴ Ibn Khaldoun. T. I, p. 461. T. IV, pp. 389 et 401.

A l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire à la fin du XIV^e siècle, la région touatienne avait atteint un haut degré de prospérité. Le Touat proprement dit, occupé par une fraction des Ouémannou, comprenait, au dire d'Ibn Khaldoun, plus de deux cents bourgades ¹. Une d'elles, Tamentit, était très peuplée; elle servait de station aux caravanes du Maghreb qui se rendaient au Soudan ou qui en revenaient; elle avait supplanté Bouda d'où partaient auparavant les marchands qui se dirigeaient vers Oualata. Mais les brigandages des Arabes du Sous, qui se plaisaient à piller les voyageurs et à intercepter les caravanes, avait dû contraindre les commerçants à abandonner cette route pour s'en frayer une nouvelle par Tamentit.

Au nord le Gourara renfermait une centaine de Ksour. Ces localités très florissantes abritaient une nombreuse population, appartenant presque toute entière aux Beni Ialeddès, branche des Beni Ouémannou ou, comme l'affirment quelques-uns, de la grande tribu des Maghraoua. On y trouvait également des représentants d'autres tribus, tant Zenatiennes que berbères, tels que des Ouratr'ir, des Beni Mzab,

¹ T. III, p. 298. — Ailleurs Ibn Khaldoun (T. I, p. 240) nous apprend que « depuis Touat, au midi de Sidjilmasa, jusqu'à » Tamentit, dernière ville de cette région, on rencontre une population sédentaire et fort nombreuse, composée de Matr'ara (Beni » Faten), dans laquelle une foule de Berbères, appartenant à diverses » tribus, sont venus se mêler. »

des Beni Abdelouad, et des Beni Merin¹. Toutes ces populations se livraient à la culture de jardins où, à l'ombre des dattiers, croissaient la vigne et des arbres fruitiers.

Alors, nous apprend Ibn Khaldoun, au Touat et au Gourara, on creusait des puits artésiens comme on le fait encore aujourd'hui dans l'oued R'ir².

Le commerce de ces contrées était très florissant. Apportées à Tlemcen par des commerçants italiens, les marchandises européennes s'acheminaient vers Sidjilmassa et de là gagnaient Oualata aux portes du Soudan, par le Gourara, le Touat et le Tidikelt. Les caravanes en rapportaient en échange des plumes d'autruches, de l'ivoire, de la poudre d'or, des cuirs, des noix de kola et surtout des esclaves³.

D'ailleurs les arabes nomades et surtout les Doui Obeïd Allah, cette tribu makilienne qui « devait au » hasard de sa première émigration la possession » d'un territoire aussi utile », se transportaient chaque année, dans la région touatienne et venaient prendre leur quartier d'hiver dans le Touat et à

¹ Généralisant la question, Ibn Khaldoun écrit autre part (T. III, p. 179) : « on trouve les Zenata dans les pays des dattiers » depuis R'adamès jusqu'au Sous el Aksa, et l'on peut dire qu'ils » forment à peu près toute la population des villages situés dans » les régions dactylifères du désert ».

² Ibn Khaldoun. T. III, pp. 297 et suivantes. — T. I, p. 196.

³ E. de la Primaudaie, *Le commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française*. Revue algérienne et coloniale. Tome III, p. 280. — Abbé Bargès, *Tlemcen*, p. 206-214.

Tamentit. Parfois les Beni Amer, tribu Zor'bienne, venaient avec eux partager les pâturages du Gourara. Et quand tous ces nomades quittaient le Tell pour se rendre dans ces régions, les caravanes fournies par les villes du Tell se joignaient à eux et les accompagnaient à Tamentit où elles prenaient une escorte pour le Soudan¹.

Parfois même, les Sanhadja au « litham », ces ancêtres des Touareg, poussaient leurs courses jusqu'au bord méridionale de l'Erg et servaient aussi d'intermédiaire au commerce².

Alors, le Gourara avait, au dire de Léon l'Africain, un chef particulier³.

Des cadis éclairés rendaient au Touat la justice et

¹ Ibn Khaldoun, t. III, p. 299.

² Ibn Khaldoun, t. I, p. 191.

³ « Principem quemdam proprium habent » écrit Léon l'Africain. (*De Africa descriptione*. Leyde, 1632. t. II, p. 618). Ce fait semble confirmé par ce que rapporte Colonieu (Bul. de la Soc. de géog. de Paris, 1893, p. 67. *Voyage au Gourara*) : « Parmi les oasis de Tin » Erkouk, rapporte-t-il, celle d'Adr'ar (Ouadrar) a longtemps joué le » rôle de capitale des Arabes et ce n'est qu'à la fin du siècle dernier » qu'elle a perdu ce rang pour disparaître presque entièrement. » Adr'ar et probablement les tribus arabes qui s'y rattachaient » mettaient huit cents cavaliers et plusieurs milliers de fantassins » sous les armes. Un sultan y gouvernait et se revêtait d'or et de » soie. Nous avons visité ce qui reste de cette reine des oasis et sur » ses débris nous avons fait l'aumône au petit fils de son dernier » sultan. C'était, en 1861, un vieillard couvert de haillons, » autrefois né dans la pourpre. La destruction d'Adr'ar date d'une » soixantaine d'années. » Nous verrons d'ailleurs plus loin le voyageur El Aiachi parler incidemment de l'émir de Tigourarin.

jouissaient dans ce pays d'une grande influence. L'histoire nous a conservé le nom de l'un d'eux, Abdallah el Asnoui, qui, dans les dernières années du XV^e siècle, eut à lutter contre un agitateur religieux, Moussa ben Aïssa el Mer'ili et Tazouni¹, originaire de Tlemcen et disciple du célèbre Si Abderrahman et Thaalebi, enterré à Alger. A cette époque, les royaumes berbères du nord de l'Afrique semblaient se fondre dans des luttes intestines, et les chrétiens, bientôt seuls maîtres de l'Espagne, se préparaient à entamer à leur tour la Berbérie.

L'esprit surexcité par les défaites de l'Islam en Europe, El Mer'ili prêcha qu'il fallait accuser du malheur des temps présents les « gens de l'erreur » et particulièrement les Juifs auxquels la trahison rapportait de si gros bénéfices et dont l'influence était grande à Sidjilmassa et dans les contrées environnantes². Après avoir persécuté les juifs à Sidjilmassa, El Mer'ili vint au Touat où la prospérité des Ksour autant que le désir d'échapper au fanatisme, qu'avaient surexcité, dans le Maghreb, les succès répétés des chrétiens, avait attiré un grand nombre de juifs³. Il voulait y continuer son œuvre, mais, il se trouva dès

¹ Le cheikh Abou Ras (*Voyages extraordinaires*, traduction Arnaud) qui lui donne d'abord ce nom (p. 172), l'appelle ensuite (p. 184) Mohammed ben Abdelkerim, nom sous lequel nous voyons, au témoignage de Barth, qu'il est connu au Sahara.

² Cheikh Abou Ras, p. 185.

³ G. Rohlfs nous apprend en effet (*ouvrage cité* p. 144)

l'abord en butte à l'opposition du cadî Abdallah et ne parvint à la briser qu'en s'appuyant sur les fétouas rendus en sa faveur par les plus célèbres docteurs musulmans de l'époque et par la plupart des eulémas de Fez, de Tlemcen et de Tunis. Il l'emporta enfin, et, en 1492¹, l'année même de l'expulsion des juifs d'Espagne, la synagogue du Touat était détruite, en même temps que chaque tête de juif était payée 7 mitkhals (environ 100 frs.) par l'agitateur lui-même. Rassemblant ensuite ses nombreux adhérents, El Mer'ili voulut marcher contre les Beni Ouattas auxquels il reprochait leur tiédeur, mais ses bandes étaient mises en déroute par le Sultan Ahmed ben

que différentes localités du Touat et particulièrement Tamentit étaient habitées autrefois par des Juifs, aujourd'hui convertis à l'Islam.

Revenant sur cette question dans un article paru dans le *Globus* en 1893 (N^o 17, p. 276), il a écrit. « Conn. plusieurs autres » centres de ce pays, Tamentit était autrefois habité par des Juifs » qui, lors de l'invasion musulmane, furent convertis de force ou » exterminés. Aujourd'hui il ne serait pas possible de trouver un » seul Juif dans le Touat. Et ceux-mêmes parmi les habitants » actuels, qui se disent descendants des Juifs, ne montrent sur » leur visage aucune trace de leur origine; par le mélange avec » les nègres du Soudan, la couleur de leur peau est devenue aussi » foncée que celle des autres habitants du Touat. Toutefois l'acti- » vité et l'industrie de leurs ancêtres se sont conservées, ils font le » commerce et toute espèce de métiers, sont cordonniers, tailleurs, » armuriers, serruriers ».

¹ Léon l'Africain, *De Africa descriptione*. Leyde, 1632, t. II, p. 617.— Marmol, traduction P. d'Ablancourt, 1667, t. III. l. VII, ch. XI. III.

Iahia ben Abou Amrane el Ourtassi et lui-même devait aller chercher un refuge au Soudan ¹.

Les Juifs rentraient bientôt au Touat, et l'un d'eux, animé par la vengeance, tua le fils d'El Mer'ili.

Celui-ci accourut aussitôt du Soudan, pour venger à son tour la mort de son fils, mais la mort le surprit en arrivant ².

La tradition a conservé le souvenir de ces événements, mais en les altérant et en y rattachant l'origine du nom du Gourara. Le lieutenant-colonel de Colomb, qui l'a recueillie, la rapporte comme il suit ³:

« Un Juif nommé Gourari vivait alors à Timimoun ;

¹ Il y enseigna, dit-on, la jurisprudence et le Coran.

Il fut accueilli à Gagho par le roi de Sonrhaï, Askia el Hadj Mohammed, qui lui posa diverses questions de politique et de gouvernement. Les réponses d'El Mer'ili, qui ont été conservées, sont empreintes d'un caractère de fanatisme et de cruauté que nous ne devons pas nous étonner de retrouver chez l'agitateur du Touat.

Barth a rencontré sur la route de Tin Telloust à Agadès, un oratoire connu des indigènes sous le nom de Mekam Cheikh ben Abdelkerim. « Cet oratoire, nous apprend-il (trad. Ithier, t. I, p. 219), fut fondé » par le fameux Mohammed ben Abdelkerim *ben Marhili*, qui trans- » planta l'Islamisme dans les régions centrales du Soudan et étendit » jusqu'à ces lieux la lutte formidable qui, de pays en pays, sembla » devoir envahir même les contrées situées au delà de l'équateur. » Barth indique en outre que Mohammed ben Abdelkerim mourut en 1533.

² El Mer'ili serait enterré dans la Koubba de Zaouiet Cheikh ben Abdelkerim (district de Zaouiet Kounta). D'après Deporter (*Extrême-sud de l'Algérie*, p. 196), ce saint personnage serait un des ancêtres des marabouts de Kerzaz.

³ *Notice sur les oasis du Sahara*, p. 10.

» c'était un homme juste quoiqu'il ne marchât pas » dans la voie indiquée par le Prophète ; il était riche » et, contrairement aux habitudes de sa race, grand » et généreux. Il prit beaucoup d'empire sur les gens » du pays, et, peu à peu, faussa leur religion en leur » faisant adopter des pratiques de la sienne.

« Vint du Soudan un marabout nommé Cheikh » Abdelkerim ; il s'établit à Bou Ali dans le Touat, » où avaient pénétré déjà les fausses doctrines qui » partaient de Timimoun. Etonné que des musulmans » s'écartassent ainsi de la vraie religion, Cheikh » Abdelkerim prit des informations et apprit ce qui se » passait. Il monta à cheval, alla trouver à Timimoun » Sidi Moussa ould Messaoud ¹ qui était resté pur, et » tous deux tuèrent le juif Gourari et ramenèrent les » habitants aux doctrines de l'Islam ².

» Le nom de Gourara, c'est à dire sectateurs de » Gourari, resta aux habitants, et par suite, au pays » qu'avaient envahis les mauvaises pratiques. »

Les troubles suscités par El Mer'ili, sa tentative de conquête du Maroc avaient très probablement entraîné l'intervention du souverain du Maghreb dans les Ksour et l'occupation, au moins, momentanée du

¹ C'est sans doute le saint Marabout de ce nom enterré à Ouallen qui est désigné ici. Nous aurons occasion de parler de lui au chapitre II du tome IV à propos de cette dernière localité.

² « On voit à Bou Ali, ajoute le colonel de Colomb, la Koubba qui » couvre le tombeau de Cheikh Abdelkerim, et une Zaouïa qu'il y » fonda et qui est occupée par ses descendants ».

pays. Mais les données que nous possédons sur cette période de l'histoire du Maroc sont trop vagues, trop incertaines pour qu'on ne puisse se livrer à ce sujet qu'à des conjectures.

En tout cas, la soumission des oasis avait dû être de courte durée, car lorsque le Sultan Saadien Abou el Abbas Ahmed el Mansour conçut le projet de conquérir le Soudan, il voulut s'assurer d'abord d'une des principales routes qui y mènent et résolut de s'emparer au préalable du Touat et du Gourara. L'expédition très fortement organisée fut confiée par lui à ses deux meilleurs généraux, les caïds Mohammed ben Bareka et Ahmed ben el Haddad. L'armée marocaine atteignit les oasis après soixante-dix jours de marche. Sommés de se rendre, les habitants refusèrent. Il fallut donner l'assaut à chaque oasis qui toutes furent défendues avec le plus grand courage, mais la victoire resta enfin aux troupes chérifiennes¹ (1581).

En 1653, au dire d'El Aïachi, le Gourara était administré par un émir, plus ou moins indépendant. C'est la rapacité de ce personnage qui amène l'écrivain musulman à parler de lui. Il nous apprend en effet que les habitants du pays avaient dû faire transporter à El Goléa les 1.500 volumes qu'avait laissés, en mourant, un saint marabout, Si Mohammed ben

¹ *Nozhet el Hadi*, traduction Hondas, pp. 154 et 154. — De Slane, *Conquête du Soudan par les Marocains*. Revue Africaine, 1856, p. 288.

Ismâïl, volumes dont ce chef avait voulu s'emparer¹. El Aïachi, traversant ces contrées en 1662, c'est-à-dire neuf ans après les événements qu'il raconte, et qui était muni de lettres de recommandation de l'émir de Sidjilmassa² pour tous les pays qui dépendaient de lui jusqu'au Touat, s'arrêta à Tsabit. Il y constata avec amertume l'ignorance des populations : « Je ne » trouvai point dans cet endroit, nous dit-il, un seul » marabout, un homme pieux ou un savant ; ce sont » tous des ignorants, qui ne savent pas même écrire, » des gens de commerce dont les moyens d'existence » sont principalement basés sur la vente des dattes³ ». En tous cas, les liens qui rattachaient les oasis du Touat au Maroc devaient être bien fragiles, car, dès 1667, Moulay Rechid envoyait une expédition dans le sud de son empire pour rattacher encore une fois au Maroc le Touat et les autres provinces dépendant du Tafilalet. Les oasis durent envoyer au Sultan une députation pour faire acte de soumission et lui porter des présents⁴.

¹ El Aïachi, traduction Berbrugger, pp. 30 et 31.

² Emir el belad (gouverneur du pays) nous dit El Aïachi, p. 11 sans le nommer ; plus loin (p. 23) il nous apprend que le souverain de Sidjilmassa était alors le prince Ech Chérif.

³ El Aïachi, p. 22. Pour se rendre au Touat, l'écrivain musulman était passé par la vallée de l'oued Guir, il y avait trouvé une paix profonde, grâce à la police rigoureuse qu'y exerçait l'émir de Sidjilmassa (p. 15).

⁴ Mouette, *Histoire des conquêtes de Moulay Archy* (Moulay Rechid.) 1683, p. 55.

Quelle fut, après Moulaï Rechid, l'action exercée au Touat par les souverains du Maghreb. Les historiens sont muets à ce sujet. Toutefois, il semble probable que cette action se maintint intacte, au moins pendant quelque temps ¹, sous le règne despotique de son successeur immédiat, Moula Ismaël, qui sut donner une si forte organisation à son empire. Cependant les préoccupations de sa lutte contre les Turcs ont dû l'amener peut-être, lui aussi, à se désintéresser de ces oasis. Mais, il est certain que pendant les 30 années de désordres sans nom qui suivirent son règne, les liens, qui pouvaient encore unir le Touat au Maroc, se rompirent de nouveau.

Le long et sage règne de Moulaï Mohammed, venant après cette période d'anarchie, fut réparateur, mais il fallut ne plus prétendre exercer une action sérieuse sur un grand nombre de populations du Maroc, et encore moins sur les anciennes conquêtes du Sud ².

¹ Il est d'ailleurs à remarquer que Moula Ismaël monta sur le trône en 1672, c'est-à-dire cinq années après que son frère et prédécesseur Moulaï Rechid eût soumis les oasis. Cependant Palat, *Journal de route* p. 219, signale à Ouadrar (Tin Erkouk) un bordj ruiné qui porterait le nom de Moula Ismaël et où le sultan entretenait un Makhzen.

² E. Mercier, *Hist. de l'Afrique Septentrionale*, t. III, p. 543.

Une tradition indigène, recueillie à Géryville en septembre 1891, donne sur cette période historique, des détails qu'il est bon de noter ici. Ils sont dus à un indigène d'Aoukedim (Timmi), Moulaï Hassan ben Moulaï El Mehdi, venu à Géryville pour réclamer notre protection.

D'après lui, depuis Moula Ismaël jusqu'à Moulaï Sliman inclusivement, les Sultans du Maroc auraient, en réalité, exercé une action

Il faut venir jusqu'aux temps modernes pour voir les chérifs de Fez reprendre le chemin de ces contrées. En 1808 Moulaï Sliman y dirige lui-même une expédition heureuse, au cours de laquelle il contraignit les habitants à lui verser l'impôt ¹.

Des données historiques que nous venons de développer on peut conclure que dans ce que nous appelons la région touatienne, les souverains des différentes dynasties qui se sont succédé au Maghreb el Aksa, n'ont jamais pu installer leur autorité d'une façon durable; soumises un instant par la force, les oasis grâce à leur éloignement ne tardaient pas à reprendre leur indépendance. C'est que le Touat est le véritable hinterland du Maghreb central (Algérie), le territoire des Zenata d'Ibn Khaldoun ², qu'il prolonge

directe et effective sur les pays touatien. Pendant toute cette période, selon lui, les habitants du Touat payaient l'impôt; le Sultan nommait des caïds et des cadis, choisis dans le pays, ou venant du Maroc; sous le règne de Moulaï Abdallah, un Ksar, aujourd'hui ruiné, fut construit au Timmi pour le Makhzen marocain, un autre fut édifié, en même temps, à Timimoun: ce dernier, qui existerait encore, serait toujours habité. A partir de Moulaï Abderrahman, l'action des Sultans, au dire de cet informateur, ne s'est plus exercée d'une façon tangible, et les populations de ces contrées, oubliées du passé, ne se sont souvenues des souverains chérifiens que lorsque la crainte de la venue des chrétiens les a amenées à revendiquer la qualité de sujets marocains.

¹ Et Tordjeman, traduction Houdas, p. 189.

² T. III, p. 180. Un des Ksour du district de Teganet dans le Gourara est appelé encore aujourd'hui Ksar Zenata.

Il faut cependant noter ce passage du cheikh Abou Ras (traduction Arnaud 1885, p. 162).

« La population de Figuig, Tigrarine (Tigourarin), du Touat et

au Sud, et qu'il y a toujours eu entre ces deux régions extrêmes, affinité de race et d'intérêts. Sans être non plus effective, l'action des émirs Zianites, tant qu'ils ont gouverné à Tlemcen, y fut toujours plus considérable et c'est au Gourara, comme nous l'avons vu, qu'Abou Hammou II, chassé de ses états, put trouver au milieu de ses frères Zenata un refuge momentané.

Jusqu'ici nous avons étudié l'action que les peuples du Nord ont pu exercer sur le Touat; il nous reste à examiner celle qui vint des populations situées au Sud. Il est hors de doute en effet qu'au moins le bas Touat et le Tidikelt se sont trouvés mêlés plus ou moins directement aux luttes soutenues par leurs voisins immédiats, les Sanhadja (Zanaga) au litham, que nous avons vus s'avancer parfois jusqu'au bord méridional de l'Erg¹. Ces Sanhadja formaient, au dire d'Ibn Khaldoun, depuis le Nil jusqu'à l'Atlantique, un long cordon qui séparait le pays des Noirs, des deux

» de la plus grande partie du Mzab, descend des Sanhadja. » Et l'auteur arabe a le soin d'ajouter : « Dieu sait mieux que personne la » vérité absolue ». On peut d'ailleurs supposer qu'Abou Ras, compilateur dépourvu de toute critique, a voulu parler des Miknassa, tribu Sanhadja du Tafilalet, dont quelques fractions purent se fixer au Touat.

¹ « Il existe, dit Carette, entre les mouvements qui, à diverses » époques, agitérent les contrées les plus méridionales du grand » désert et les révolutions des contrées septentrionales de l'Afrique, » des rapports de synchronisme qu'il n'est pas sans intérêt de faire » remarquer. La domination du désert paraît avoir été alternativement » entre les mains des tribus du Soudan septentrional et des peuples » berbères limitrophes. » *Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Algérie*, p. 229.

Maghrebs et de l'Ifrikia. Une de leurs tribus les Guedala, à l'époque où écrivait le savant historien¹, se trouvait en face des Doui Hassan, branche de la tribu arabe des Makil, qui habitait le Sous el Aksa; les Lemtouna et les Ounziga² (ou Ontriga) avaient devant eux les Doui Obeïd-Allah, Makiliens du Maghreb el Aksa; les Messoufa étaient vis-à-vis des Zor'ba, tribu arabe du Maghreb central; les Lamta, se trouvaient en face des Riah, tribu arabe qui occupait le Zab et les campagnes de Bougie et de Constantine, et enfin, les Targa se tenaient vis-à-vis des Soleïm, tribu arabe de l'Ifrikia. Ce sont, sans doute, ces Lemtouna, ces Ounziga et peut-être aussi ces Messoufa, qui fondèrent ou tout au moins soumièrent une partie des Ksour du Touat et du Tidikelt, où nous retrouvons encore aujourd'hui des fractions targuies³. Mais on ne peut se livrer à ce

¹ T. II, p. 104.

² Il faut sans doute identifier les Ounziga d'Ibn Khaldoun avec les Zuenziga que Léon l'Africain (Édit. J. Temporal 1556, p. 317) place dans la partie du désert qui « commence aux confins de Tégaza, du » côté de Ponant, suivant son étendue devers Levant, jusqu'aux » limites d'Haïr, désert auquel habite le peuple Targa. »

³ « Avant l'invasion de ces berbères (les Zenata) dans le Touat, » nous dit Duveyrier (*Touareg du nord*, p. 294), les Touareg du » Ahaggar (Sanhadja) auraient étendu leur domination sur les oasis » méridionales de l'archipel, mais Ibn Khaldoun n'en fait pas » mention. » Et plus loin (p. 298), il ajoute : « A une époque qu'il » serait difficile de préciser, les Touareg auraient abandonné aux » Touatiens et aux Oulad ba Hammou le territoire qu'ils occupent » aujourd'hui, mais sans renoncer aux droits que la conquête leur » avait conférés. »

sujet qu'à des conjectures, car les traditions historiques manquent à peu près totalement en ce qui concerne le Tidikelt. En tout cas, toute cette région extrême du Touat dut subir au moins le contre-coup des événements qui se produisirent dans le Sahara méridional à ces époques reculées.

À IX^e siècle, les Lemtouna fondent un royaume berbère à Aoudaghost¹. Il devait tomber deux siècles plus tard, sous les coups des Almoravides qui conquéraient à la fois le Maroc et les contrées du Niger et leur imposaient des rois de leur race. Alors le Touat dut être englobé par la conquête almoravide et subir la domination de ces marabouts. Car ils sortaient, comme nous l'apprend Ibn Khaldoun, de ces mêmes Messoufa et Lemtouna, qu'il plaçait aux abords du Touat.

À XIII^e siècle, les rois de Mali (Maliukés) sont maîtres du Sahara. Le plus grand d'entre eux Koukour Moussa (le Mença Mouça d'Ibn Khaldoun) étend son autorité jusqu'au désert qui avoisine Ouargla². En 1324³, ce monarque faisait un pèlerinage à La Mecque, à la tête d'une armée de 60.000 hommes, il passait par Oualata et le Touat et

¹ Barth (Traduction Ihier, t. I, p. 225) place cette ville « vers les » contrées lointaines de Fouest, dans le voisinage de Tedjigdja » (Tijikja de la carte Vuillot) et de Ksar el Barka (Kacer el Barka » de Vuillot), au pays de Teganet ».

² Ibn Khaldoun, tome 2, p. 112.

³ Date donnée par Ibn Khaldoun.

laissait une grande partie de son armée, malade, dans ces oasis, où elle se fixait¹.

Mais après la mort de Koukour Moussa, les Sanhadja, que, nous appellerons désormais les Touareg, reprennent le dessus et un des successeurs du souverain sondanais, au dire encore d'Ibn Khaldoun, était obligé d'envoyer une armée faire le blocus de Takedda, ville où résidait un chef « lithamien » qui prenait le titre de Sultan². Cette diversion n'empêcha pas les Touareg de pousser leur conquête jusqu'à l'Air et de fonder Agadès³ (1438).

En même temps, les Sourhaï prennent la prépondérance sur le Niger ; à la fin du XV^e siècle, leur souverain Mohammed ben Abou Beker, plus connu sous le nom d'Askia Mohammed ou d'Askia le Grand, donne toute son extension au nouvel empire nègre, Agadès est reconquise⁴ et, partageant ses états en quatre vice royautes, Askia le Grand, crée entre autres celle de Bankou,

¹ Ces détails se trouvent dans la Chronique du Soudan que Barth a attribuée à tort à Ahmed Baba, et dont quelques fragments ont été traduits par Ralfs. *Zeitschrift der deutschen morgenlandischen Gesellschaft*, t. IX, 1855, p. 525.

L'auteur de la Chronique du Soudan est Abderrahman es Sa'di et Tin Boukti (Dubois, *Tombouctou la Mystérieuse*).

² Ibn Khaldoun. T. II, p. 115.

³ Parmi les cinq peuples qui contribuèrent particulièrement à la fondation de cette ville, Barth (traduction Ihier, t. I, p. 226) cite les Gourara de Taouat (Touat). Le rapprochement de ces deux noms est au moins caractéristique.

⁴ En 1515, d'après Barth.

comprenant toute la contrée depuis Gao et Tin Bouktou, sur le Niger, jusqu'au Touat¹. En même temps il organisait une armée régulière où figuraient des escadrons auxiliaires de Touareg².

Mais, la conquête du Soudan par les Marocains (1590-1591) devait anéantir ce puissant empire et briser les liens qui pouvaient encore l'unir au Touat. Ce fut le signal qu'attendaient les Touareg pour reparaitre dans les régions méridionales du Sahara; les Kel Oui reprennent alors possession de l'Aïr et les Aouelimmiden se rapprochent de plus en plus du Niger, ne laissant subsister, entre les pays nègres et le Touat, d'autres rapports que des rapports commerciaux de plus en plus rares.

POPULATIONS — ETHNOGRAPHIE.

Des données historiques que nous venons d'exposer, il résulte que des populations d'origines diverses ont, au cours des siècles, successivement occupé la région des oasis du Touat. Ce furent d'abord d'après les uns les Mélando-Gétules ou, suivant Duveyrier, la race subéthiopienne des Garamantes. A ces peuplades, il faut sans doute attribuer les nombreuses traces d'industrie primitive que l'on retrouve partout dans le Sahara. sous forme de

¹ Félix Dubois, *Tombouctou la Mystérieuse*, p. 132.

² Félix Dubois, *ouvrage cité*, p. 133.

silex taillés, de haches et de lances, mêlés de fragments de poteries grossières. Ce serait encore à elles qu'il faudrait attribuer l'établissement des premières oasis et l'aménagement de ces conduites souterraines, appelées Feggaguir, conduites à l'aide desquelles elles auraient pu donner la vie aux oasis.

Plus tard vinrent les Berbères. Ils appartenaient principalement à la grande famille Zénatienne. C'étaient surtout des Beni Ouémannou et des Beni laledès, auxquels s'étaient joints, au milieu du bouleversement de tribus qu'amena l'invasion arabe, d'autres Zenata, Onrtatr'ir, Beni Mzab, Beni Abdelouad et Beni Merin. A ceux-ci se mêlèrent dans le Nord, des Matr'ara (berbères Beni Faten) et sans doute quelques familles des Miknassa (Sanhadja) venus du Tafilalet, tandis que les Sanhadja au litham (Touareg) s'imposèrent dans le Sud.

Les arabes hilaliens apparurent ensuite, Zor'ba et Makil. Ils refoulèrent les Zenata et se substituèrent à eux dans une partie des Ksour.

Enfin les nègres du Soudan vinrent à leur tour amener, par leurs conquêtes, un nouvel élément ethnique, mais s'ils ont disparu en tant que population libre et prédominante depuis la chute de l'empire Sonrhāï, ils n'en ont pas moins laissé par le métissage des traces profondes de leur passage chez les habitants de ces contrées, traces d'ailleurs entretenues depuis cette époque par les apports constants et ininterrompus

de nègres esclaves du Soudan, toujours nombreux au Touat¹.

On a longuement disserté sur l'authenticité d'une race primitive autochtone² (les Garamantes de Duveyrier) ayant peuplé, aux temps primitifs, tout le Sahara. Les uns, avec Duveyrier³ et Barth⁴, ont affirmé son

¹ « La population du Touat tout entier, nous dit Rohlf (Globe, article cité, p. 275), est fortement mêlée de sang soudanais, aussi la couleur de la peau est-elle plutôt foncée que claire; de même le nez aquilin, qu'on rencontre chez la plupart des arabes, disparaît ici entièrement et fait place au nez droit et au nez écrasé des nègres ».

« Il y a au Touat, nous dit à son tour Barth (tome I, édition allemande, p. 275), des familles nègres établies là depuis longtemps. Elles appartiennent principalement à la race Poullo (Foulah) ».

« D'après la tradition arabe, écrit Léon Roches, les Fellata (Foulah) formaient une petite tribu, qui, chassée du Tell par la misère, se réfugia au Soudan. La supériorité de leur race et de leur intelligence leur donna un tel ascendant sur les populations de la Nigritie qu'ils en convertirent à l'islamisme un grand nombre, combattirent les autres avec leurs néophytes et parvinrent à fonder des empires dont ils devinrent les chefs ». Lettre de L. Roches, consul général de France à Tunis au général de Martimprey, commandant supérieur des forces de terre et de mer, 29 mai 1860.

Cette origine des Foulah, acceptée par plusieurs savants, a été signalée pour la première fois en 1820, par Mollien, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, t. I, p. 273, et, en 1853, par Boilat, *Esquisses sénégalaises*, t. I, p. 389.

² Voir sur cette question des races du Sahara, l'intéressant chapitre qu'y a consacré M. Schirmer, dans son livre : *le Sahara*, p. 218 et suiv.

³ *Touareg du nord*, p. 280.

⁴ *Reisen*, t. I, p. 242 et suiv.

existence, en la rattachant à la grande famille nègre du Soudan. D'autres, comme Carette¹, y ont reconnu une population particulière beaucoup plus voisine du noir que du blanc et n'ayant de la race noire, ni le nez aplati, ni les lèvres épaisses, ni les cheveux crépus, quoique cependant ses traits ne soient pas complètement ceux de la race blanche.

Au contraire, pour M. le D^r Weisgerber, ancien membre de la mission Choisy, cette race, qu'il a étudiée dans l'oued R'ir, n'est pas pure, c'est un mélange de deux races, mélange qui dénote une parenté berbère et une parenté nègre.

Le général Faidherbe² est encore plus explicite. D'après lui il n'y a jamais eu dans l'Afrique septentrionale que des Berbères et des Arabes, tous de race blanche; et s'il a existé des habitants noirs dans les oasis du nord du Sahara, ce n'est que lorsque les Berbères et les Arabes en ont été chercher au Soudan.

La question d'ailleurs est d'autant plus difficile à résoudre³ que les points de repère dans l'antiquité,

¹ *Origines et migrations des principales tribus de l'Algérie*, p. 305.

² *Recherches anthropologiques sur les tombeaux mégalithiques de Roknia*, p. 7 et *Revue africaine*, 1867, p. 68.

³ D'après un touatien, dont l'abbé Bargès a traduit le manuscrit, « dans les temps anciens, le Sahara du Touat n'était pas habité: il en était de même d'Ouargla, de l'oued R'ir, du Fezzan et du *Tourghra* dans le voisinage de l'Égypte. Ce fut notre Seigneur Dhou'l Kornéïn qui amena les noirs dans ces contrées et les peupla. » Le Touat est habité par cinq peuples différents: les Noirs, qui sont

les textes ethnographiques, font à peu près complètement défaut, et il ne semble pas que la science ethnographique soit, dès maintenant, en état de dire quels furent les aborigènes du Sahara.

Quoiqu'il en soit, il existe au Touat, un groupe ethnique, véritable caste de serfs ou de fermiers, ce sont les Haratin¹ (au singulier Hartani) qui constituent dans toute cette région le fond de la population. Ils y sont très nombreux, formant généralement le quart, et même le tiers dans certaines régions, de la population totale.

Le commandant Colonieu, malgré leur couleur noire, qui les a fait souvent prendre pour des affranchis ou des fils d'affranchis, c'est-à-dire des

» les plus anciens dans le pays, les Touareg, les Zenata, les Arabes
 » et les juifs. Ces derniers se sont faits musulmans et ont embrassé la
 » religion des arabes. Quant aux Zenata ils ont conservé leur langage,
 » qui est le berbère. » Abbé Bargès, *Le Sahara et le Soudan*. Revue
 de l'Orient, février 1853. L'auteur du manuscrit arabe, traduit par
 l'abbé Bargès, était un indigène d'Aoulef chargé par le capitaine
 Boissonnet (aujourd'hui général de division en retraite) de recueillir
 des renseignements sur le Sahara.

¹ Cette dénomination d'Haratin, formant comme une classe à part dans la population, se retrouve appliquée à une partie des habitants des Ksour des Beni Goumi, de tout l'oued Saoura supérieur (voir tome II) et de l'oued Draa. A propos de ces derniers, de Foucauld (*Reconnaissance au Maroc*, p. 122) « a remarqué, en tous lieux, que
 » le teint des Haratin est d'autant plus noir qu'ils sont plus compacts,
 » d'autant plus clair que les Chellaha (Berbères) auxquels ils sont
 » mélangés sont plus nombreux ». Il constate encore la présence d'Haratin sur l'oued Dadès, une des sources de l'oued Draa, mais pas au delà, vers l'Est (p. 224).

nègres¹, n'hésite pas à en faire une race à part. « Cette
 » couleur noire, nous dit-il², est plus bleue que celle
 » des nègres, leur nez n'est pas épaté, leur front n'est
 » pas déprimé ; ils sont plus grêles, plus intelligents,
 » ils n'ont pas les marques et tatouages soudaniens ;
 » bref, ils offrent tous les caractères d'une classe à
 » part dans la race noire ».

Nègres ou non, les Haratin semblent être les anciens propriétaires du sol. Dépossédés par l'invasion des Zenata, ils restèrent les serviteurs des berbères et plus tard des arabes. « Le hartani,
 » nous dit Colonieu³, n'est point serf, ni attaché à
 » la glèbe. C'est plutôt l'ancien client romain. Chaque
 » hartani a dans son Ksar son *sîd*, son patron,
 » dont il travaille les jardins et les palmiers,
 » moyennant certaines conventions usuelles, mais
 » sans que rien l'y oblige. Le patron emploie son
 » hartani à tout ce qu'il veut ; sa protection lui
 » fait une loi de lui obéir. Le hartani peut posséder,
 » bien peu sont dans ce cas ».

En somme les haratin constituent aujourd'hui la race la plus malheureuse du Touat ; ils n'ont conservé que leur fierté et leur intelligence et ne veulent pas être confondus avec le nègre qui est

¹ C'est l'opinion de Rohlf's qui fait des Haratin des descendants d'arabes et de nègres, mais hommes libres (*Globus, article cité*, p. 275).

² *Voyage au Gourara*. Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1^{er} trim. 1893, p. 65.

³ Bull. de la Soc. de Géog. de Paris, 3^e trim. 1894, p. 455.

esclave ou affranchi. Appeler un hartani, nègre ou affranchi, c'est lui faire la plus sensible des injures. Enfants, ils fréquentent assidûment les écoles et apprennent rapidement à lire, à écrire et à réciter les versets du Coran; beaucoup de derrer¹ des tribus sahariennes, particulièrement dans le Sud algérien, viennent du Gourara. Le nègre de son côté méprise l'hartani parce qu'il le considère comme un meurt de faim; le nègre a sa nourriture et ses vêtements assurés, il est la chose du maître, l'hartani n'est rien; il faut qu'il travaille pour vivre, mais le travail ne lui est pas assuré. Le nègre est rivé à la chaîne du maître qui le nourrit, l'hartani est enchaîné à la misère.

Ce sont presque exclusivement les haratin, chassés par la misère et la pauvreté de leur pays, qui fournissent la grande quantité d'émigrants que l'on rencontre dans les villes du Sud de l'Algérie; très travailleurs ils se livrent souvent à la culture maraîchère. On les désigne improprement sous le nom de Gourariens, quoique la plupart proviennent du Touat proprement dit, et particulièrement de Timmi, de Bouda, de Tamentit, de Sali et des Oulad el Hadj².

¹ Educateur d'enfants, maître d'école.

² C'est du moins l'assertion de Deporter, *Extrême-Sud de l'Algérie*, p. 109. Il ne faut pas l'admettre d'une façon exclusive, car M. Foureau au moment d'atteindre Hassi el Mongar (*Mission de 1893-1894*, p. 37) rencontra « une caravane de Chaanba, habitant Zaouiet Kahala » qui, avec des Oulad ba Hammou et des Zoua d'In Salah, convoiaient » à El Goléa des haratin du Tidikelt en quête de travail. »

Les berbères ont conservé au Gourara le nom de Zenata; au Touat proprement dit, on les appelle Kebala, c'est-à-dire *refoulés*. Ce sont tous des Ksouriens par excellence, sédentaires, cultivateurs, industriels et commerçants; par contre, les arabes, leurs voisins, qui habitent les Ksour, sont moins sédentaires, plus aventuriers, et aussi plus insouciant quand il s'agit d'affaires commerciales. Les berbères sont guerriers chez eux; quand on les attaque, ils se tiennent sur la défensive et se défendent énergiquement; les arabes se battent en rase campagne et vont au devant de l'ennemi pour prendre l'initiative de l'attaque. Aussi les Ksour, où les berbères sont en majorité, sont-ils bien fortifiés tandis que ceux où domine l'élément arabe n'ont que des murailles en ruines¹.

Les berbères possèdent quelque fortune; ce sont eux qui organisent les caravanes pour aller chercher les produits du Soudan, mais ce sont les arabes presque toujours qui, associés au bénéfice des négociants berbères, conduisent les caravanes et courent les risques et périls du voyage; le marchand berbère ne risque pas sa personne, il ne risque qu'une certaine somme d'argent.

Si on examine le groupement des oasis, plus particulièrement arabes, on trouve que leur distribution

¹ « Les Meharza, dit le commandant Colonieu, n'ont pas d'oasis » fortifiés, ils n'ont que des maisons isolées dans les palmiers ». *Voyage au Gourara*, 1894, p. 453.

territoriale répond à des conditions stratégiques bien déterminées. Les arabes occupent le Nord et l'Est, formant une ligne de places fortes, aujourd'hui bien déchues, opposées à toute agression du Sud et de l'Ouest et constituent une occupation militaire très rationnelle pour un peuple envahisseur. C'est un front de bataille faisant face à l'ouest et dont l'aile droite, celle à portée des renforts, est surtout très forte. On sait que les arabes du Gourara (Meharza, Khenafsa, Oulad Iaïch) sont d'origine makilienne comme leurs frères les Mekhadema et les Saïd, prédécesseurs des Chaamba dans la région de Metlili et d'Ouargla.

Les berbères fuyant la conquête islamique envahirent le Touat et s'y installèrent en déposant les Haratin, cultivateurs du sol, dont ils firent leurs fermiers. Plus tard, les arabes, continuant à progresser, ont contraint les berbères à reculer. Le venue des arabes se fit sans doute par le nord-est. Ce fut le Tin Erkouk qui dut subir la première agression des conquérants. Arrêtés bientôt par les oasis restées berbères, les arabes s'attachèrent à se créer un rempart contre tout retour offensif de leur part. Pour cela, ils prolongèrent leur ligne d'occupation vers le sud en s'emparant des oasis les plus à l'est, jusqu'à In Salah. L'avantage de cette occupation était de les mettre à l'abri comme pasteurs; ces habitudes pastorales se sont conservées jusqu'à nos jours. La lutte a dû cesser lorsque la conversion des berbères fut achevée, mais elle avait dû durer

longtemps, car, ainsi que nous l'avons vu, la tradition et l'histoire nous apprennent qu'il existait encore au Touat, à la fin du XV^e siècle, des fractions berbères professant le judaïsme¹.

Depuis cette époque les deux races se sont quelque peu mélangées quoique, nous le répétons, les oasis de l'ouest soient restées plus particulièrement berbères, principalement au Gourara où les Zenata constituent le groupe le plus important. Encore nombreux au Touat proprement dit², ils ne se rencontrent plus que comme individualités au Tidikelt.

Les arabes au contraire sont répandus dans le Touat tout entier. La plupart habitent des Ksour, mais un grand nombre d'entre eux au Tidikelt ont conservé des habitudes pastorales et préfèrent demeurer sous la tente³. C'est ainsi que « les Zoua (d'In Salah) vont » en estivage sur le territoire d'El Goléa : dans l'oued » Mia, l'oued Chebbaba, l'oued Sekhouna, ils » s'avancent même jusqu'à l'Areg Khaem et les » gour El Aggabi dans le nord-est d'El Goléa. Ils sont

¹ On retrouve partout, comme nous l'avons déjà montré à plusieurs reprises, la tradition de populations professant le judaïsme, habitant autrefois le Touat. Nous avons vu G. Rohlfis signalant le fait pour Tamentit, il en serait de même, au dire de Deporter, pour Brinkan.

² Contrairement à l'assertion de Deporter que nous suivons ici, le capitaine Godron, dans un mémoire datant de 1894, affirme qu'il n'y a pas de Zenata au Touat proprement dit, ce qui est contraire, du moins, aux données historiques.

³ Le lieutenant-colonel de Colomb (*mémoire cité*, p. 45) affirme qu'à Bouda et à Tassaout quelques fractions s'adonnent à la vie nomade.

» ainsi tout autant les nomades du cercle de Ghardaïa
 » que du Tidikelt¹ ». Les Oulad ba Hammou, leurs
 voisins, gravitent dans le même cercle, mais leurs
 terrains de parcours s'étendent plutôt à l'est dans le
 Madher et l'oued Massin, et au sud vers le Mouidir
 et le Deggant où ils se trouvent constamment en
 contact avec les Touareg Ahaggar et particulièrement
 les Tedjehe Mellet (Oulad Messaoud).

Dans l'est du Gourara, les arabes forment une
 agglomération aujourd'hui bien déchue et qui
 représente les débris des anciennes tribus maki-
 liennes installées dans cette région à l'époque de
 l'invasion arabe. Leurs chefs prenaient alors, comme
 nous l'avons déjà indiqué, le titre d'émir. Agissant
 en véritables sultans, ils « étaient devenus de
 » redoutables tyrans, impitoyables pour leurs ennemis,
 » leurs voisins et même leurs serviteurs. Leur
 » tyrannie amena des luttes intestines, des émi-
 » grations, des massacres. L'étranger prit part à
 » ces luttes, et de massacres en massacres, de
 » destruction en destruction, leur capitale², autrefois

¹ F. Foureau, *Mission de 1893-1894*, p. 36. Cet explorateur a
 rencontré des campements de Zoua dans le haut oued Mia. « Depuis
 » près de deux ans, nous dit-il (p. 26), ils n'ont pas quitté la région
 » et leurs tentes ne se sont jamais rapprochées d'un village depuis
 » cette époque. Quelques-uns des propriétaires se contentent d'aller
 » de temps en temps au Mzab ou à In Salah pour s'y ravitailler ».

² Nous avons vu que le commandant Colonieu la nomme Adr'ar.
 C'est l'Ouadrar de Deporter. Le lieutenant Falconetti, dans un
 travail récent, l'appelle Oudjgak.

» si florissante, devint un monceau de ruines. Les
 » survivants de ces dissensions s'éloignèrent car le
 » doigt de Dieu s'était appesanti sur leur cité; ils
 » se réfugièrent à Brinkan et chez les Touareg, où
 » ils sont encore aujourd'hui. Il ne revint que
 » quelques familles qui vivent aujourd'hui au
 » milieu des débris de toute cette splendeur, débris
 » que les sables leur disputent ».

Parmi les arabes, avec lesquels on les confond
 souvent, quoiqu'un grand nombre d'entre eux
 doivent se rattacher de préférence aux berbères par
 leur origine, on trouve des Cheurfa. Peu nombreux
 au Gourara, ces descendants plus ou moins authen-
 tiques du Prophète constituent au contraire au
 Touat proprement dit une fraction importante de
 la population. Ce sont généralement les descendants
 des marabouts, qui, après la conquête musulmane,
 ont assumé la tâche de convertir les populations
 berbères de ces contrées. Leur présence en aussi
 grand nombre au Touat proprement dit, où ils
 occupent seuls des Ksour entiers avec leurs
 haratin et leurs nègres, semble indiquer que les
 anciens habitants de cette région se montrèrent
 particulièrement rebelles à toute conversion.

On sait, d'autre part, que, de tout temps le
 Tafilalet a été le lieu d'exil où les souverains
 marocains internaient les Cheurfa qui pouvaient
 leur porter ombrage. Rien ne dit que ceux-ci
 n'aient souvent préféré venir s'établir au Touat

où ils pouvaient mieux échapper à toute surveillance.

Au Tidikelt, on ne rencontre presque point de Cheurfa. L'élément arabe, qui n'a pas eu à lutter avec les Zenata dans cette région comme dans le nord, a dû prendre du premier jour la prédominance. Il l'a toujours gardée depuis. Par contre la noblesse religieuse des Oulad Sidi Cheikh devait étendre son action jusque là. Elle y a pris en effet une situation particulière que nous étudierons plus loin. Pour des causes identiques il en fut de même parmi les arabes du Gourara. Mais, ici, leur action rendue plus directe par le voisinage immédiat y est devenue prépondérante.

Les nègres sont nombreux au Touat ; ils constituent dans tous les Ksour un groupe assez important de la population. On les rencontre, toutes proportions gardées, en bien plus grand nombre au fur et à mesure que l'on s'avance vers le Sud. La plupart, au dire de Rohlf s sont esclaves ; ce sont des noirs, importés principalement du Bornou et des pays haoussas¹. Mais ce qui prouve qu'il ne faut pas, non plus, s'exagérer l'importance de cette partie de la population, c'est que le même voyageur estime² qu'il n'y a pas plus de quatre ou cinq notables dans tout le Touat qui possèdent vingt esclaves ; les gens les plus considérables n'en ont qu'un petit nombre. Le nègre esclave est

¹ Rohlf s. Globus, *article cité*, p. 275.

² *Reise*, p. 166.

obligatoirement nourri, vêtu et logé par son maître ; il est protégé d'ailleurs par le code islamique appliqué rigoureusement au Touat dans toutes ses prescriptions paternelles. Si l'esclave souffre de la faim chez son maître, on oblige ce dernier à le vendre. Les mauvais traitements lui sont rarement infligés et jamais sans motif. Si ce n'était cette torture morale, que nous lui attribuons volontiers et qu'il a rarement, de se savoir marchandise, sa condition matérielle est cent fois préférable à celle du hartani, pour lequel du reste il professe à son tour le plus souverain mépris¹.

Quelques groupes de Touareg vivent en permanence au Tidikelt ; on n'en rencontre pas dans le reste du Touat. Ceux du Tidikelt sont d'ailleurs fort peu nombreux et les renseignements que nous possédons à leur sujet sont très indécis et même contradictoires. A part quelques individualités d'origine noble, Ahaggar à Ksar el Arab (In Salah), Kel Amellel à Ksar el Arab, à Meliana (In R'ar), à Sahela Tahtania (Foggaret ez Zoua), la plupart sont imrad. Les plus forts groupements se rencontrent dans les districts d'In R'ar et d'Akabli où ils habitent des Ksour. Partout ailleurs, ils se

¹ Colonieu, *Mémoire cité*, 1893, p. 73. Les Touatiens, ajouterons-nous, ne comprennent pas le sentiment d'humanité qui a présidé à l'abolition de l'esclavage : pour eux l'homme noir n'est pas l'égal de l'homme de race blanche et si Dieu ne lui a donné ni la couleur ni l'élégance de forme de l'homme blanc, c'est qu'il a voulu en faire le serviteur de celui-ci.

contentent de huttes en branches de palmiers ou de tentes en peau comme leurs congénères nomades. En automne, la plupart des Ahaggar, des Kel Amelliel (Tedjehe-n-ou-Sidi) et des Taitok, arrivent au Tidikelt, venant, au dire de G. Rohlf, échanger des dattes contre de la chair d'antilope ou de gazelle séchée au soleil. Ils perçoivent alors la « r'efara » la rançon du sédentaire sous forme de dattes ou de grains.

Ainsi que nous l'avons déjà montré, il n'y a pas de juifs au Touat ; on en rencontre cependant quelques individualités isolées au Gourara, particulièrement à Timimoun¹. Ils viennent généralement du Maroc et c'est sans doute par cette voie qu'il s'en est infiltré au Mzab.

Quelle est l'importance de la population du Touat ? On a beaucoup écrit sur cette question, pour aboutir généralement à des résultats très disparates, car ils étaient basés sur des données, provenant de renseigne-

¹ Toutefois, il y a lieu de noter cette phrase, contenue dans un manuscrit arabe, traduit par Cherbonneau : « Les Juifs, qui sont en grand nombre au Touat, y comptent plusieurs synagogues ». *Indication de la route de Touggourt à Tombouctou*. Revue Algérienne et coloniale. Sept. 1860

Ajoutons, à titre de renseignement, qu'il y a à In Salah un juif marocain, Iousséf ben Atia, que les gens du pays ont contraint de se faire musulman et de prendre le nom de Mohammed ben Abderahman. L'existence dans cette oasis de « Juifs convertis à l'Islamisme » avait, d'ailleurs, déjà été signalée par un des survivants de la 2^e mission Flatters. (F. Patorni, *Les tirailleurs algériens dans le Sahara*, p. 42).

ments fournis par des indigènes, et l'on sait combien les indigènes sont éloignés de toute conception statistique.

Le premier, le lieutenant-colonel de Colomb, en 1860, a cherché à en établir l'évaluation : d'après lui, le chiffre de la population du Touat dépasserait peut-être 300.000 âmes¹. Peu après, le commandant Colonieu (1861) émit l'opinion qu'il pouvait y avoir dans le Gourara et le Touat plus de 100.000 habitants². En 1886, M. Pouyanne, dans son enquête sur le projet d'un chemin de fer transsaharien par l'ouest³, arrivait au chiffre de 289.750 âmes⁴.

La même année, le lieutenant Devaux, adjoint au bureau arabe de Géryville, dans un mémoire descriptif de la région touatienne, donnait l'évaluation suivante.

| | |
|-------------------|-------------------|
| Gourara. | 46.600 habitants. |
| Touat. | 46.100 » |
| Tidikelt. | 15.930 » |
| TOTAL. | 108.630 » |

En 1890, le Commandant Deporter⁵ arrivait à un

¹ *Notice sur les oasis*, p. 28.

² *Voyage au Gourara*. Bul. de la Soc. de Géog. de Paris, 1894, p. 435.

³ *Documents relatifs à la mission dirigée au Sud de l'Algérie*, publication du Ministre des Travaux publics, p. 152.

⁴ C'était approximativement le chiffre (300.000) que Palat indiquait la même année comme étant la population approchée du Touat. Marcel Frescaly (Palat), *Journal de route*, p. 248.

⁵ *Extrême sud de l'Algérie*, p. p. 406, 164 et 211.

total plus élevé. Nous résumerons le résultat de ses estimations dans le tableau ci-après.

| SUBDIVISIONS RÉGIONALES | ZENATA | CHEURFA | HARATIN | ARABES | NÈGRES | TOUAREG | POPULATION | |
|----------------------------|--------|---------|---------|--------|--------|---------|------------|-----------------------|
| | | | | | | | TOTALE | en CHIFFRE ROND |
| Gourara | 23.356 | 2.762 | 17.913 | 16.416 | 13.099 | » | 73.546 | 80.000 |
| Touat | 8.570 | 10.081 | 33.227 | 25.506 | 17.624 | » | 95.008 | 100.000 |
| Tidikelt..... | 60 | 1.532 | 6.224 | 10.537 | 4.194 | 200 | 22.747 | 23.000 |
| TOTAUX | 31.986 | 14.375 | 57.364 | 52.459 | 34.917 | 200 | 191.301 | 203.000 |

En 1891, M. C. Sabatier¹, après discussion des chiffres précédents, donnait les évaluations suivantes :

| SUBDIVISIONS RÉGIONALES | CHEURFA | HARATIN | ARABES et ZENATA | | NÈGRES | POPULATION TOTALE |
|----------------------------|---------|---------|------------------------|--------|---------|----------------------|
| | | | | | | |
| Gourara | 2.762 | 17.913 | 107.478 | 13.099 | 141.252 | |
| Touat | 10.080 | 33.267 | 60.000 | 17.624 | 120.971 | |
| Tidikelt..... | 1.532 | 6.224 | 24.000 | 4.194 | 35.950 | |
| TOTAUX | 14.374 | 57.404 | 191.478 | 34.917 | 298.173 | |

En dernier lieu enfin (1894), le capitaine Godron, chef de l'annexe d'El Goléa, dans un travail sur le Touat, présentait des chiffres très inférieurs à tous

¹ *Touat, Sahara, Soudan*, p. 163.

les précédents. Ils sont reproduits dans le tableau ci-dessous :

| SUBDIVISIONS RÉGIONALES | ZENATA | CHEURFA | HARATIN | ARABES | | NÈGRES | POPULATION TOTALE |
|----------------------------|--------|---------|---------|---------|------------------|--------|----------------------|
| | | | | NOMADES | SÉDEN- TAIRES | | |
| Gourara | 5.930 | 173 | 4.155 | 600 | 2.480 | 1.950 | 15.288 |
| Touat | » | 1.477 | 2.650 | » | 3.360 | 1.835 | 9.322 |
| Tidikelt.. .. | » | 230 | 1.860 | 2.000 | 1.950 | 1.420 | 7.460 |
| TOTAUX..... | 5.930 | 1.880 | 8.665 | 2.600 | 7.790 | 5.205 | 32.070 |

Ces derniers chiffres sont évidemment très au-dessous de la réalité ; mais, ils n'en sont pas cependant aussi éloignés qu'on pourrait le croire : car, si les oasis ont été jadis très prospères, elles sont actuellement bien déchuës¹. On ne peut faire un pas dans toute la région du Touat sans rencontrer des plantations de palmiers abandonnées, où ces arbres délaissés et livrés à eux-mêmes ne produisent plus ou presque plus, faute de soins et d'arrosage et sont

¹ L'opinion de Rohlf's est cependant à noter. Le voyageur allemand est le seul qui ait parcouru le Touat dans toute sa longueur. Il était donc plus à même que tout autre de se prononcer sur le chiffre de la population qui l'habite. Il ne l'a pas fait et s'est contenté d'écrire dans le *Globus*, en 1893, (p. 275) : « Nous n'osons pas » donner une estimation précise, mais nous faisons seulement remarquer que le Touat, le Gourara et le Tidikelt doivent être » surpeuplés, si l'on en juge par l'émigration qui chaque année se » produit vers l'Algérie et le Maroc. »

envahis par les sables. Ce n'est partout que ruines d'anciens Ksour et d'anciennes Kasbas, dont les habitants ont fui ou disparu. Les guerres, la misère ont fait leur œuvre; nombre d'oasis que, sur la foi de renseignements volontairement exagérés, nous considérons comme contenant un Ksar important, abritent seulement quelques maisons isolées à moitié vides. Aussi l'exode des Touatiens est-il considérable. On les rencontre partout, aussi bien dans le Sud Algérien comme nous l'avons montré, qu'à Tunis où ils ont une colonie importante, à Agadès, à R'at, à R'adamès, à Tripoli, au Maroc¹.

Il est évident qu'il existe encore au Touat des centres d'une certaine importance; Timimoun, Adr'ar (Timmi), Tamentit sont dans ce cas; mais ces localités sont aujourd'hui bien tombées. Les habitants des oasis du Nord, celles qui se trouvent les plus rapprochées du Tell, parviennent encore à vivre avec une facilité relative. Mais dans le Sud la misère est toujours très grande et plus on avance dans cette direction, plus elle augmente.

C'est ce que confirme G. Rohlfs, lorsque, arrivé au Touat, il remarque que « les affections de l'estomac » sont naturellement inconnues dans ce pays où la » plupart des habitants ne sont jamais rassasiés en » raison de la disette permanente qui y règne. Pour » montrer par exemple, ajoute-t-il, la sobriété avec

¹ Duveyrier, *Touareg du Nord*, p. 295.

» laquelle on vit ici, je citerai le fait suivant; le » Mokaddem (des Taïbia), qui m'a accompagné de » Timmi à Sali, m'ayant prié d'acheter des grains » pour sa famille afin qu'elle eût de quoi vivre » pendant son absence, je lui demandai quelle » quantité lui était nécessaire; il me répondit que » sa famille, composée de huit personnes, se contentait » d'une demi-mesure d'orge pour quatre jours, tant » qu'elle pouvait manger des dattes à volonté. » Lorsqu'on saura que la demi-mesure en question » n'est pas une fois aussi grande qu'un *setier de Brème*, » on pourra se rendre compte de quelle maigre pitance » se contentent la plupart des habitants de ce pays. » En réalité, il y a des familles qui restent huit jours » sans manger aucun aliment où il entre de la farine » et qui se nourrissent uniquement de dattes. Je ne » parle pas de viande, car il est rare, même dans les » premières familles, qu'il en vienne tous les jours » sur la table¹ ».

Au Tidikelt, Rohlfs a été le témoin d'une véritable famine « occasionnée par un retard survenu dans l'arrivée d'une caravane chargée de grains, attendue depuis plus de 16 jours ». Lui-même faillit en souffrir, à cause du nombre « d'hôtes affamés » qu'il lui fallait chaque jour héberger².

D'ailleurs les gens du Touat, comme tous les

¹ G. Rohlfs, *Reise durch Marokko und durch die grosse Wüste*, p. 168-169.

² G. Rohlfs, *Ouvrage cité* p. 199.

Sahariens, sont obligés de rechercher un surcroît de nourriture parmi les plantes qui croissent naturellement dans leur pays.

La plus précieuse pour eux est sans contredit le drin¹, arthratherum pungens, graminée aux racines traçantes qui pousse dans les sables et produit un épi contenant un grand nombre de petites graines ressemblants à du très petit millet. Cette graine, appelée *loul*, constitue une nourriture très saine. Chaque année elle arrive à point vers la fin du printemps pour suppléer chez les pauvres, qui n'ont pu faire de grands approvisionnements, au manque de dattes. Tout le monde, hommes, femmes, enfants, travaille en même temps à la récolte, et une famille de quatre ou cinq personnes arrive facilement à réunir une douzaine de charge, pouvant assurer sa subsistance pendant deux mois si ce n'est plus. On ne se

¹ On le nomme *Sebot* en Tripolitaine. Sur les bords de l'Atlantique, il porte le même nom ou encore celui d'*Illig* (Coÿne, *Une ghazzia dans le grand Sahara*, p. 16).

Pour Duveyrier, c'est incontestablement la plante la plus répandue dans le Sahara, celle qui rend le plus de services aux Sahariens par son chaume pour la nourriture des troupeaux, par sa graine pour l'alimentation de l'homme.

« Quand on se préoccupera, dit-il, d'améliorer les voies de communication dans le Sahara, en y creusant des puits et en créant autour de ces puits des pacages pour les caravanes, on fera bien certainement des semis de *loul*, car on ne peut trouver une plante qui convienne mieux au climat du Sahara que l'*arthratherum pungens* ».

Touareg du Nord, p. 204.

contente pas seulement de récolter la graine sur la plante même, on retourne même les fourmilières pour y rechercher les approvisionnements de *loul* qu'ont pu patiemment y amasser les industrieuses fourmis¹.

Le *loul*, réduit en farine, se mange en galette, mais on en fait plus généralement une sorte de bouillie, *l'assida*, en le faisant cuire avec un peu d'eau ou de lait, du beurre, du piment rouge et une ou deux dattes. C'est, en quelque sorte, un mets national, et les plus riches eux-mêmes ne le dédaignent pas. Duveyrier, qui s'est vu dans la nécessité d'en faire usage, reconnaît que, la faim aidant, ce n'est pas un aliment à mépriser².

Citons encore une orobanche, le *dhanoun* — *phelipcea violacea* — qu'au dire de Palat, les habitants du Touat mangent cuite ou crue³.

¹ Foureau, *Mission au Tademaït*, 1890, p. 72.

² *Ouvrage cité*, p. 204.

³ Marcel Frescaly (Palat), *Journal de route*, p. 200.

Palat ajoute que cette plante a à peu près le goût de la patate.

D'après Duveyrier (*ouvrage cité*, p. 185), c'est une plante à tige unique, sans branches ni feuilles, haute de 60 centimètres, n'apparaissant que dans les sables. Pour la manger, les indigènes la font bouillir, puis sécher au soleil, afin de pouvoir la réduire en farine. La fécule ainsi obtenue est mélangée à d'autres substances alimentaires.

Palat parle ailleurs (p. 186) d'un végétal qu'il semble différencier et qu'il avait déjà rencontré dans le Sahara tunisien : c'est une grosse asperge noire à chair rose. Les Touatiens, nous dit-il, la réduisent en farine et en font du *consouss*; on la nomme *tarsouts* : elle n'a ni feuilles ni racines.

Dans son récent vocabulaire des noms des plantes algériennes et sahariennes, M. Foureau identifie le *tarsouts* avec le *dhanoun*.

On conçoit que dans de pareilles conditions d'existence, la population ne puisse être aussi dense qu'on a voulu le faire croire. Malheureusement on ne possède même pas un point de départ fixe pouvant servir de terme de comparaison pour l'ensemble.

LANGUES.

Plusieurs langues différentes sont parlées au Touat : c'est une conséquence de la diversité des races qui habitent ces contrées.

Toutefois la langue arabe, telle qu'on l'emploie en Algérie, est en usage partout.

Dans les oasis où l'élément berbère domine, Zenata et Haratin se servent du chelha, qu'au Gourara on appelle aussi zenatia. Comme tous les dialectes berbères, il varie souvent d'un Ksar à l'autre, même très rapprochés. Au Touat et au Gourara, d'après M. R. Basset qui l'a étudié, son caractère distinctif est l'altération de certaines consonnes, prononcées par des populations fortement mélangées de sang nègre¹.

Le lieutenant-colonel de Colomb a essayé, d'après l'emploi de la langue, de distinguer les oasis berbères des oasis arabes. Mais, il a constaté que l'adoption du chelha pouvait tout aussi bien avoir été provoquée

¹ R. Basset, *note citée*, p. 24. « On trouve, dit encore ce savant linguiste, p. 4, dans le dialecte parlé dans ces oasis des phénomènes phonétiques particuliers au oulof et à quelques langues soudaniennes ».

par des relations de voisinage ou d'affaires. Il cite, par exemple le Ksar de Sidi Mansour (Tin Erkonk) où l'on parle berbère, bien que les Oulad Sidi Mansour, qui se prétendent descendants de Si Ahmed ben Ioussel el Miliani¹ soient évidemment arabes.

D'après le même informateur, on parle chelha dans tout le Gourara ; dans tous les Ksour des Zoua excepté à Deldoun ; dans celui de Charef (Aouguerout) ; dans ceux des Der'amcha, excepté à El Mertala ; de Tsabil, excepté à El Habla ; de Seba ; d'El Guerara ; de Meragnen, Ouina et Tililan (Timmil) ; de Tamenlit ; de Tasfaout ; de Tamest ; de Zaglou et de Bon Ali (Zaouiet Koumta) ; de Tiloulin (Inzegmir) ; de Reggar².

En somme, comme le dit Duveyrier, le berbère (chelha, zenatia) est resté la langue nationale du Touat, quoique l'arabe y soit devenu la langue écrite commerciale et religieuse³.

Les nègres parlent entre eux une langue soudanienne, à laquelle on donne communément le nom de *Kouria*.

¹ Fondateur de l'ordre des Ioussafia. Voir tome II, p. 440 et suiv.

² De Colomb, *mémoire cité*, p. 28 et 29.

³ Duveyrier, *ouvrage cité* p. 295.

Il est à noter que les Haratin n'ont pas de langue particulière et que dans les oasis où on ne parle qu'arabe, ils ne font usage que de cette langue, c'est même là un argument sur lequel on s'est appuyé pour démontrer qu'ils ne pouvaient être les derniers représentants d'une race aborigène qui aurait eu sans doute son langage spécial.

Enfin, au Tidikelt, en dehors des groupes de populations targnies qui parlent forcément leur langue d'origine, il n'est pas rare de trouver des gens faisant usage du tamahak.

SOFS.

La plupart de ceux qui se sont occupés du Touat ont constaté que les districts de cette région sont partagés en deux partis, deux sofs politiques, ennemis irréconciliables.

Ils ont appris que ces deux sofs se nomment Ihamed et Sefian; mais nul d'entre eux n'a expliqué d'une manière satisfaisante, soit l'origine de ces deux divisions politiques, soit celle des noms appliqués à chacune d'elles.

Ainsi, ni le lieutenant-colonel de Colomb, dans sa « *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent* »¹, ni le commandant Colonien, dans le rapport établi à la suite de son « *Voyage au Gourara et à l'Aouguerout* »², ni Duveyrier dans le chapitre qu'il a consacré au Touat, dans son livre, « *les Touareg du Nord* »³, n'ont donné à ce sujet, des indications même à peu près précises.

¹ Revue algérienne et coloniale, Juillet, Septembre et Octobre 1860.

² Publié dans le Bulletin de la Société de Géographie de Paris, 1^{er} trim. 1892, 1^{er} trim. 1893, et 3^e trim. 1894.

³ P. 290 et suiv.

Seuls le commandant Deporter¹ et, après lui, le commandant Bissuel² ont donné, touchant les Ihamed et les Sefian, quelques renseignements exacts, il est vrai, mais cependant encore fort obscurs.

Nous allons essayer de les compléter.

Au nombre des tribus hilaliennes installées dans l'est, de Biskra au Djerid, en 1187, se trouvait celle des Djochem.

Elle comprenait les fractions et sous-fractions énumérées dans le tableau ci-après³:

| | | | | | | | | |
|---------|---|----------|---|-------|---|--------|-------------|--------|
| Djochem | { | Acem | { | Kholt | { | Hareth | | |
| | | Mokaddem | | | | | Sefian..... | Klabia |
| | | Djochem | | | | | | |

Ces Djochem avaient, peu auparavant, pris parti pour la famille des Ibn R'ania qui, chefs des îles Baléares sous les Almoravides, essayèrent un instant de résister aux Almohades et en particulier au Khalife Abou Ioussouf Iakoub el Mansour.

Dès qu'il eut complètement vaincu les Ibn R'ania, El Mansour, pour mettre à tout jamais les Djochem et d'autres tribus qui avaient aidé ses ennemis,

¹ *Extrême-Sud de l'Algérie*, p. 108.

² *Le Sahara français*, p. 16.

³ Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, t. II, p. 12.

dans l'impossibilité de lui nuire, se décida à les dépayser.

Les Djochem furent alors poussés du Djerid et des Zibans vers le Maghreb el Aksa. El Mansour les installa dans le Tamesna, vaste plaine entre Salé et Maroc.

« Ainsi, par la force des événements, l'élément » arabe se fixait au cœur de la race berbère. Son » établissement sur les bords de l'Atlantique *allait* » devenir un sujet de troubles incessants et une cause » d'affaiblissement pour l'empire almohade ¹ ».

Dès 1225, moins de trente ans après, deux des fractions des Djochem, les Sefian et les Kholt rentrèrent en effet en scène. On les vit s'unir entre elles pour lutter contre les Khalifes almohades, puis, brusquement se diviser : l'une soutenant les Khalifes, l'autre les nombreux agitateurs de l'époque.

Parfois, elles tinrent ensemble en échec les armées almohades et « s'avancèrent en maîtres » jusqu'à Maroc ² ».

C'est surtout vers 1240 que leurs querelles s'envenimèrent : « Pendant longtemps, dit Ibn » Khaldoun, les tribus de Sefian et de Kholt se » livrèrent à des hostilités mutuelles, et comme » les Kholt s'étaient attachés à la cause d'El

¹ Mercier, *ouvrage cité*, t. II, p. 120.

² Mercier, *ouvrage cité*, t. II, p. 147.

» Mamoun (le sultan almohade) et de ses fils, les » Sefian prêtèrent leur appui à Iahia ibn en Nacer » qui disputait à ce prince le Khalifat du Maroc. » Er Rechid (fils d'El Mamoun) ayant fait mettre » à mort Masoud ibn Hamidan, chef des Kholt, » ceux-ci prirent le parti de Iahia ibn en Nacer, » et les Sefian passèrent aussitôt du côté d'Er » Rechid ¹ ».

Masoud ibn Hamidan était frère de Hilal ibn Hamidan, chef des Kholt au moment où el Mansour déporta les Djochem au Maghreb. A Masoud ibn Hamidan succéda son neveu Iahia ibn Hilal ibn Hamidan. La famille des descendants des Hamidan était donc, cela est incontestable, la première des Kholt, celle qui dirigeait le parti opposé à celui des Sefian.

On comprend, par suite, qu'à un moment donné, les deux partis aient été désignés, l'un sous le nom de Sefian, et l'autre sous celui de Hamed, pluriel, sous une forme plus ou moins correctement berbérisée, de Hamidan ou Hamed ².

¹ *Hist. des berbères*, t. I, p. 62.

² Il est d'ailleurs tout naturel que les Kholt aient eux-mêmes cherché à se donner un autre nom, attendu que Kholt n'était en définitive qu'un surnom injurieux de la tribu. Celle-ci s'appelait à l'origine (Ibn Khaldoun, t. I, p. 26 et 64) Beni Montafik ; elle fut désignée à une certaine époque sous le nom de Kholt (c'est-à-dire intrigue, désordre) probablement parce qu'elle s'était fait particulièrement remarquer parmi les tribus qui suivirent une de ces nombreuses sectes, nées dans les premiers siècles de l'hégire et

Les deux partis subsistèrent vivaces, irréconciliables jusque vers la fin de l'empire des mérinides, les successeurs des Almohades. Ibn Khaldoun les cite souvent; il connaît leur sort jusqu'à la fin du XIV^e siècle. Les Almohades, nous apprend-il, par exemple, préférèrent les Sefian et s'allièrent à eux par des mariages. Les Merinides aimèrent les rivaux des Sefian et prirent des femmes chez eux.

Ce sont les intrigues de ces tribus, leurs guerres de cousins « si toutefois on peut donner le nom de guerres » à une série ininterrompue de meurtres, de trahisons et d'attentats de toute sorte¹ qui, durant fort longtemps, augmentèrent l'anarchie dans toute l'étendue du Maghreb.

En résumé la tribu des Kholt (celle-ci ayant à sa tête les descendants de Hamidan ou les Ihamed) jouèrent durant presque deux siècles (du XIII^e à la fin du XIV^e siècle) un rôle considérable au Maghreb. Elles eurent par suite, dans l'ouest, leurs partisans et leurs ennemis. Les Sefian s'inféodèrent surtout aux Almohades; les Ihamed aidèrent les Mérinides à supplanter les Almohades.

C'est certainement à cette époque que le Touat subissant, malgré son éloignement, le contre-coup des divisions du Maghreb, se partagea en Sefian et Ihamed.

désignées sous le nom de Khelat (intrigues, extravagances). (Ibn Khaldoun, t. II, p. 502 et suiv.).

¹ Mercier, *ouvrage cité*, t. II, p. 178.

Peu bouleversé par les événements qui se sont déroulés au Maghreb depuis les Mérinides jusqu'à nos jours, le Touat a, par tradition, continué à vivre politiquement séparé en Sefian et Ihamed. On naît encore au Gourara, au Touat et au Tidikelt, Sefian ou Ihamed, sans se douter, bien entendu, de l'origine de ces partis que les siècles ont entourée d'obscurité, et en reste divisé en conséquence¹.

Le commandant Colonieu, il faut le reconnaître, avait pressenti la genèse spéciale de la division des Touatiens en Sefian et Ihamed: « Pour nous, a-t-il écrit, nous croyons que c'est un reste de guerres féodales entre deux familles rivales, une guerre de Guelfes et de Gibelins, dont les chefs ayant disparu, les masses sont restées divisées². »

Cette division en deux sofs opposés n'est pas d'ailleurs spéciale au Touat, on la retrouve dans la plupart des Ksour du Sud, jusqu'au Djerid tunisien, où encore aujourd'hui les deux partis rivaux luttent d'intérêts et d'influence. Mais ce n'est qu'au Touat qu'ils ont conservé les noms particuliers de Ihamed et de Sefian. Parmi les premiers, il faut compter en général tous les Ksour où l'élément arabe domine. Quelques-uns cependant restent neutres dans les

¹ Ces recherches historiques sur l'origine des Ihamed et des Sefian sont dues au commandant Emperauger, ancien commandant supérieur du cercle de Tebessa.

² *Voyage au Gourara*. Bull. de la Soc. de Géog. de Paris, 1^{er} trimestre 1893, p. 85.

dissensions que ces divisions provoquent. Quant aux oasis berbères elles appartiennent d'ordinaire au parti Sefian, quoique un certain nombre d'entre elles se rattachent aux Ihamed : quelques-unes également restent neutres.

Des deux partis ce sont les Ihamed, ainsi que nous l'avons déjà montré, qui se montrent le moins hostiles à notre influence. Ils sont les plus nombreux, mais les Sefian passent au Touat pour les plus courageux.

Les relations, que les nomades, Arabes, Beraber ou Touareg, entretiennent avec le Touat, les ont amenés à prendre parti pour l'un ou l'autre sof. Toutefois les tribus algériennes, assez éloignées de ces régions, n'ont jamais dû prendre une part active à ces luttes intestines. Mais, lorsqu'elles venaient faire leurs approvisionnements annuels dans les Ksour de leur parti, elles n'hésitaient pas à prêter leur appui au sof auquel elles s'étaient inféodées ; il n'était pas rare autrefois de voir les caravanistes tenter des coups de main sur les oasis adverses et jamais sur celles de leur bord. A Timimoun même, quand les Trafi passaient devant l'oasis, ils échangeaient généralement des coups de fusil avec les habitants auxquels ils cherchaient d'ordinaire à voler quelques nègres ou négresses dans les jardins.

Quant aux tribus marocaines, plus rapprochées du Touat, elles profitent encore de ce voisinage pour

venir de temps en temps mettre à contribution les oasis du parti opposé et faire gratis ample provision de dattes. Un mois avant l'arrivée du commandant Colonieu au Gourara, une troupe de Beraber était venue opérer de cette manière contre l'oasis de Keberten qu'ils avaient mise à sac, tuant quelques malheureux et enlevant quelques esclaves.

Daumas nous a conservé également le souvenir d'une de ces luttes qui eut pour Timimoun des conséquences terribles.

Vers 1835, les Beraber, secondés par les Meharza, vinrent tenter un coup de main sur le grand marché du Gourara. « L'ennemi, écrit Daumas, s'était divisé » en deux bandes, dont l'une s'était cachée dans les » palmiers, et dont l'autre se porta ouvertement vers » les puits. Les assiégés, trompés par cette ruse, » coururent en masse à la défense de leurs eaux » menacées, et, à la faveur du combat qui s'engagea » sur ce point, le corps de réserve escalada la place » dégarnie et s'en empara. Pendant huit jours ce fut » un horrible pillage : tout ce qui pouvait porter une » arme fut massacré, toutes les femmes, et même les » petites filles furent violées ; toutes les maisons » furent ruinées, détruites, et les vainqueurs ne se » retirèrent qu'après avoir mis le feu aux magasins de » dattes. Ils n'avaient pas découvert cependant toutes » les cachettes où les habitants de la malheureuse ville » avaient enfoui leur argent, et beaucoup retrouvèrent » leur petit trésor où ils l'avaient mis, sous les

» conduits des eaux. Les magasins d'approvision-
 » nement étaient d'ailleurs si abondamment pourvus
 » qu'on put retrouver assez de dattes pour suffire aux
 » premiers besoins. En face de cette calamité publique,
 » la djemâa rendit un décret par lequel il était ordonné
 » à chacun de déclarer ses ressources et de les mettre
 » à la disposition de tous. Des distributions furent
 » faites; les tribus arabes des environs qui commer-
 » cent avec Timimoun, et dont l'intérêt était de venir
 » à son secours, lui apportèrent des grains, des
 » moutons, etc.; quelques mois après, enfin, elle
 » renaissait de ses ruines et recommençait à vivre¹ ».

Treize ans plus tard, en 1848, la guerre recommence,
 mais elle ne met en présence cette fois que des habi-
 tants du Touat. Ce fut, au témoignage de Rohlf's, la
 lutte la plus grande qui ait désolé ces contrées. Les
 oasis du Timmi, du Touat méridional et du Tidikelt
 prennent les armes contre celles du Tsabit². « Brinkan,
 » nous dit le voyageur allemand, eut alors à soutenir
 » les plus violentes attaques. Abdelkader ben Badjouda,
 » le cheikh d'In Salah, et El Hadj M'hammed du
 » Timmi, avec toutes leurs forces, vinrent l'assiéger
 » pendant 24 jours et elle eût succombé si le cheikh du
 » Bouda et celui du Gourara s'étaient joints à l'entre-
 » prise, mais l'un et l'autre restèrent neutres. Brinkan
 » sortit donc sinon victorieuse, du moins invaincue de

¹ Dumas, *Le Sahara algérien*, p. 283.

² Rohlf's, *Reise*, p. 165.

» ce conflit, mais nombre d'habitants avaient été tués
 » et la moitié des palmiers coupés. Ceux-ci portent
 » aujourd'hui des fruits et rien ne rappellerait cette
 » lutte si un monceau de carcasses de chevaux tués ne
 » gisait devant la nouvelle Kasba¹ ».

D'après le commandant Colonieu, on compterait
 parmi les Ihamed les tribus suivantes :

Toutes les tribus Targuies.

Les Doui Menia.

Les Hamian Djemba (du cercle de Mécheria).

Les Trafi (du cercle de Géryville) moins les Oulad Serour.

Les Oulad Moumen (des Lar'ouat el Ksel, du cercle de
 Géryville).

Les Gueraridj (des Lar'ouat el Ksel, du cercle de Géry-
 ville).

Parmi les Sefian, on citerait :

Les R'onanema (de l'oued Saoura).

Les Ida ou Belal (du Sud marocain).

Les Hamian Chafaâ (du cercle de Mécheria).

Les Rezaïna (de l'annexe de Saïda).

Les Oulad Ziad (du cercle de Géryville).

Les Rezeïgat (des Lar'ouat el Ksel, du cercle de Géryville).

Les Oulad Serour (des Trafi, du cercle de Géryville).

Quant aux oasis, sans entrer dans le détail de leur
 répartition comme Ihamed ou Sefian, détail que nous
 donnerons plus loin, on peut dire, d'une manière
 générale, que celles qui appartiennent au premier
 de ces sofs sont :

Au Gourara, celles des Meharza et des Khenafsa.

¹ Rohlf's, *Reise*, p. 139.

Au Touat proprement dit, celles de Timmi, Tamest, Inzegmir et Sali.

Au Tidikelt, la région presque tout entière.

Aux Sefian se rattachent :

Au Gourara : Timimoun, Charouin, Tsabit.

Au Tonat : Bouda, Tamentit et Reggan.

CONFRÉRIES RELIGIEUSES.

Dans un pays où les tolba sont en grand nombre, où les cheurfa et les marabouts sont également très répandus, où se sont multipliées à l'infini les zaouias, refuges assurés pour les nombreux étrangers qui viennent attirés par le commerce, les confréries religieuses devaient trouver un terrain fort facile d'expansion.

Les principales de celles que l'on rencontre dans le Nord africain sont, en effet, largement représentées au Touat. Elles y possèdent des biens, souvent immenses, provenant soit de dotations soit d'aumônes, dues à la piété des fidèles.

On conçoit quelle influence peuvent leur donner pareilles richesses unies au prestige religieux dont elles jouissent dans un pays où les habitants sont si attachés à leur religion.

En Algérie, où nous dominons les chefs de confrérie, leurs khouan ont intérêt à nous ménager et à paraître accepter de bon gré notre souveraineté. Au Maroc où notre action est contrebalancée par bien d'autres,

des intérêts communs peuvent seuls amener un certain rapprochement entre ces mêmes chefs et les représentants de notre puissance. Mais, au Touat, pays éloigné, vivant d'une vie propre, en dehors des influences extérieures et où la haine du chrétien est le premier article de foi, ces confréries n'ont de raison d'être qu'en se montrant tout à fait intransigeantes.

On l'a bien vu lorsque le chérif d'Ouazzan s'est rendu au Touat : ses partisans eux-mêmes, malgré leur nombre, n'ont pu ou voulu lui ménager la réception à laquelle il s'attendait. Plus loin de nous encore, en 1860, Si bou Bekeur, le fils de notre Khalifa Si Hamza, qui accompagnait dans leur voyage le commandant Colonieu et le lieutenant Burin, voyait ses avances repoussées, comme venant du *chef des renégats*¹.

Ce sont là des faits dont il faut tenir grand compte, car ils montrent que, dans ce pays, l'esprit hostile à notre expansion est le même chez le khouan Snoussia que chez l'adepte des Taïbia. C'est même là une des causes pour lesquelles la maison d'Ouazzan, dont les adeptes sont les plus répandus au Touat avec ceux de Si Abdelkader Djilani (Kadria), si elle n'en a pas vu diminuer le nombre, a du moins perdu, depuis quelques années, une partie de son influence. Et il suffirait qu'une personnalité un peu marquée vint à paraître au Touat en ce moment pour provoquer chez les Taïbia de ce pays un mouvement séparatiste.

¹ Colonieu, *Voyage au Gourara*, 1894, p. 430.

Cela montre également que nous ne viendrons réellement à bout de ces régions qu'en nous y imposant par la force et que si, dans le même but, nous voulons utiliser les Oulad Sidi Cheikh, nous ne devons pas hésiter à leur fournir les moyens les plus efficaces pour qu'ils mènent à bien leur tâche.

Les principales confréries religieuses qui ont des adeptes au Touat sont celles des Taïbia, des Kadria, des Cheikhia, des Kerzazia, des Tidjania, des Snoussia, des Bakkaïa, des Derkaoua, des Ziania.

Voici, en quelques mots, quelle est l'extension de chacune d'elles dans cette contrée.

Taïbia. — La confrérie de Moulai Taïeb est incontestablement celle qui est la plus répandue dans tout le Touat. Elle compte des adhérents dans tous les districts et il n'est pas rare de trouver des Ksour dont la population entière est affiliée à la confrérie d'Ouazzan. Elle possède une zaouia à Erg Chache (Akabli) et une autre au Timmi, appelée Zaouia Bekria ou Zaouia Sid el Bekri.

Le voyageur allemand, G. Rohlfs, qui a visité le Touat sous l'égide du chérif d'Ouazzan et s'y est trouvé en contact avec plusieurs mokaddems de la confrérie, évalue¹ à 50.000 francs le total des ziaras récoltées par les chérifs envoyés, chaque année, d'Ouazzan. C'est, à son avis, pour un pays aussi pauvre, un tribut relativement considérable.

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 165.

Kadria. — Cette confrérie, la plus ancienne de l'Islam, est très répandue dans tout le Sahara. Elle compte particulièrement de très nombreux adeptes au Touat où elle pourrait presque contrebalancer les précédents, s'ils avaient plus de cohésion. En effet, comme toutes les confréries religieuses un peu anciennes, qui n'ont conservé que de rares relations avec le siège primitif de la confrérie (on sait que celui des Kadria est à Bar'dad), celle-ci a subi l'influence de personnalités religieuses locales qui ont su grouper ses adeptes à leur profit. C'est ainsi que pendant longtemps les Bakkaïa de Tin Bouktou qui, ainsi que nous le verrons plus loin, possèdent des zaouias importantes dans le sud du Touat, ont eu la prépondérance. Mais aujourd'hui une nouvelle personnalité a surgi qui semble vouloir rassembler les forces éparses des Kadria et constituer dans le Sahara occidental un très puissant élément de résistance avec lequel il nous faudra peut-être compter un jour. C'est vers l'Est que les Kadria tournent actuellement leurs regards, attirés par un personnage religieux important, le Cheikh Ahmed Ma-El-Aïneïn ech Chinguiti venu tout récemment (décembre 1896) à Merrakech pour faire hommage au Sultan Moulai Abdelaziz. Il a été reçu en grande pompe par le souverain marocain qui connaissait son influence et avait évidemment intérêt à la ménager. Ajoutons, d'après un renseignement fourni par l'amel actuel d'Oudjda, Si Driss ben laïch, que Cheikh Ahmed serait le

frère de Saad Bou, le marabout sénégalais, notre pensionné.

Les Kadria ont une zaouia importante dans l'Aouguerout, à Zaouia Sidi Abdallah.

Cheikhia. — Les Oulad Sidi Cheikh étendent leur influence surtout dans le nord-est du Gourara, sur les populations d'origine arabe qui y vivent : Oulad Iaïch, Meharza, Khenafsa. C'est ainsi que la plupart des Ksour de l'Aouguerout, d'El Djereïfat et du Tin Erkouk leur sont inféodés. Ils ont également quelque action aux Oulad Saïd, à Deldoun et à Timimoun.

Au Tidikelt, les Zoua d'In Salah, les Oulad Sidi El Hadj M'hammed, parmi lesquels vivent les descendants de Si bou Nouar, un des 18 fils de Sidi Cheikh, sont naturellement les clients des Oulad Sidi Cheikh ; les Oulad Mokhtar paient la r'efara aux abid de la Zaouia de Si El Hadj bou Hafs. Les Oulad ba Hammou donnent même la ziara aux Oulad Sidi Cheikh, quand un membre de cette famille se rend dans leur pays. L'action des Oulad Sidi Cheikh sur ces arabes en général et sur les Oulad Badjouda en particulier était même jadis beaucoup plus considérable ; du temps du Khalifa Si Hamza, El Hadj Abdelkader Badjouda vint plusieurs fois à El Abiod Sidi Cheikh pour apporter des offrandes religieuses.

Kerzazia. — Cette confrérie qui s'est toujours posée en protectrice du Ksourien compte un certain nombre de serviteurs dans l'ouest du Gourara et dans le nord du

Touat. Elle possède du reste de nombreux biens dans cette région, notamment à Tsabit, aux Der'amcha, à Bouda et au Timmi. L'orientation même de ces biens semble indiquer que le choix de leur emplacement a été fait dans un but bien déterminé : celui de jalonner la route qui du grand marché de Tamentit se dirige vers le Nord par l'oued Saoura. Les Kerzazia compteraient également quelques adhérents dans le district de Zaouiet Kounta.

Tidjanja. — Cette confrérie religieuse, qui est en décadence dans presque tout le Sahara indépendant, compte encore quelques adhérents au Touat. Ils se rattachent non à la secte algérienne qui a son siège principal à Aïn Mahdi et qui reçoit la direction de Temacin, ou de Guemar, mais à la branche marocaine, issue de celle d'Algérie et qui suit des doctrines un peu différentes.

Snoussia. — On s'est, en général, beaucoup exagéré l'importance de l'action de cette confrérie religieuse. Comme toutes les confréries naissantes, et l'on sait qu'elle est de date relativement récente, elle a dû débiter par un redoublement de fanatisme et de prosélytisme. Il lui fallait, en effet, non seulement se faire accepter des populations, mais encore se créer parmi elles le plus possible de partisans, source de tous les revenus. La période active des Snoussia paraît aujourd'hui terminée et ils semblent rentrer de plus en plus dans la catégorie des

confréries religieuses qui tiennent surtout à garder les positions acquises.

Au Tidikelt, depuis 1860, c'est-à-dire depuis le voyage du commandant Colonieu et du lieutenant Burin au Gourara, il s'est formé une communauté de Snoussia. Les adhérents se sont recrutés principalement chez les Oulad ba Hammou qui ont abandonné peu à peu les Cheikhia. Un de leurs chefs El Hadj Abdelkader Badjouda fut longtemps le mokaddem de l'ordre : il dirigeait la zaouia d'In Salah. Aujourd'hui encore tous les Oulad ba Hammou, sauf deux fractions, sont Snoussia. D'après Deporter, les Snoussia compteraient encore des adhérents à Tamentit où une partie de la population leur serait affiliée, et quelques-uns seulement à Timimoun.

Bakkaïa. — Les Bakkaïa qui, comme nous l'avons dit, se rattachent aux Kadria, avaient jadis leur centre à Tin Bouktou. Ils étaient alors dirigés par Cheikh el Bakkaï, le protecteur de Barth. A la suite des événements qui ont succédé à la mort de ce dernier, ils perdirent leur influence et les Touareg des environs de Tin Bouktou, sous l'action successive du tidjani El Hadj Omar et de ses descendants, les abandonnèrent pour s'affilier aux Tidjania de la branche marocaine¹.

¹ C'est en effet à la branche marocaine nous le répétons que se rattachent tous les Tidjania non seulement du Sahara occidental, mais encore du Soudan, du Sénégal, etc.

Au Touat, particulièrement dans le sud et au Tidikelt, les Bakkaïa ont toujours conservé une certaine influence, due autant à l'existence à Zaouiet Kounta de leur zaouia-mère qu'à la protection qu'ils ont su accorder de tout temps au commerce avec le Soudan.

Le chef spirituel de cette confrérie est actuellement Sidi Alaouata, petit-fils de Sidi Mokhtar, l'ainé de Cheikh el Bakkaï, en résidence à Haribongo dans l'Aribinda. Il ferait également de fréquents et assez longs séjours à Zaouiet Kounta, dont il dirigerait lui-même la zaouia.

Abidin, le frère d'Alaouata, est l'homme d'action, le guerrier de la famille. Il ne craint pas de se mettre à la tête des contingents fournis par les affiliés pour une action commune. C'est lui qui dirige particulièrement les trois zaouias bakkaïtes que les habitants d'In Salah entretiennent dans leur oasis en récompense de la protection maraboutique que les Bakkaï leur accordent.

Derkaoua. — Cette confrérie ne compte que quelques adhérents au Touat. Mais ici, comme partout, les Derkaoua, dissidents des Chadelia, pratiquent le puritanisme le plus outré ; comme partout encore, ils se montrent hostiles à toute autorité, à tout gouvernement, serait-il musulman, ce qui fait leur succès auprès des masses.

Ziania. — Ils sont très peu nombreux au Touat

et ne compteraient, d'après Deporter, que quelques adhérents parmi les nomades d'In Salah.

ARMEMENT.

Il n'y a pas bien longtemps, tous les habitants du Touat n'étaient armés que de ces longs fusils à pierre, munis d'une courte crosse, qui sont toujours en usage dans le Sahara marocain. Ils y joignaient quelques pistolets, également à pierre, des sabres et des poignards.

Au Tidikelt, où l'influence du voisinage des Touareg a toujours été très grande, la plupart des habitants, et principalement les Oulad ba Hammou, portaient également la lance et le poignard de bras¹. Ils en font, du reste, toujours usage.

Depuis quelques années, les armes européennes pénètrent un peu au Touat. Déjà, en 1864, El Hadj Abdelkader Badjouda avait confié à Rohlf, pour qu'il lui fit remettre une platine neuve à Tripoli, un pistolet à deux coups « d'un travail tout spécial² ».

Il est certain, d'ailleurs, que les principaux personnages du Touat ont dû, de tout temps, faire venir de l'étranger des armes de luxe. En 1862, un voyageur indigène³ constatait que les gens de Timimoun et de tout le Gourara possédaient de belles

¹ Duveyrier, *Touareg du Nord*, p. 295.

² Rohlf, *Reise*, p. 204.

³ Ali ben Merin dans *Les caravanes françaises au Soudan* du D^r Maurin, p. 14.

armes venant de Constantinople ou du Maroc, et quelques-unes fabriquées dans le pays même.

Aujourd'hui, il entre au Touat par la voie de l'oued Saoura, et même par celle de R'adamès, des fusils à deux coups, anglais et belges; mais le nombre de ceux, qui arrivent par la première de ces voies, ne paraît pas très considérable, parce qu'ils ne peuvent y parvenir que par des échanges successifs. Il en est à peu près de même de la voie R'adamès-In Salah, car une partie des armes qui pénètrent, par là, sont surtout exportées au Soudan. Toutefois, nos récents projets d'occupation auraient amené les gens de Timimoun à faire venir quelques remington.

Mais, c'est peut-être de Tunisie qu'il s'introduit le plus d'armes européennes au Touat. Tous les habitants de ce pays qui se rendent dans la Régence pour y travailler (ce sont principalement des haratin qui ne possèdent généralement pas d'armes, ou du moins n'en ont jamais quand ils s'expatrient pour venir chercher de l'ouvrage dans le Nord) reviennent, munis de fusils ou de carabines de l'ancien système à piston: ils les ont achetés à des marchands indigènes tunisiens qui en font le commerce. La plupart de ces touatiens, à leur retour dans leur pays, passant par nos postes du Sud, l'attention des représentants de l'autorité française a été attirée sur ces faits. Il les ont signalés, et des instructions ont été données pour ne laisser pénétrer au Touat, par cette voie, que des armes se chargeant par la bouche.

KSOUR. — HABITATIONS.

Tous ceux qui ont écrit sur le Touat se sont complus à donner une longue énumération des Ksour disséminés sur toute la vaste étendue qu'occupe cette région. Il est probable que cette liste, qui augmente sans cesse, sera considérablement réduite le jour où nous nous déciderons à occuper les oasis¹. En effet, comme le dit très bien le commandant Colonieu, il y a nombre d'oasis où il n'existe « qu'une habitation » isolée et fortifiée, appartenant à une famille riche » où à une réunion de quelques marabouts, quelquefois même à un seul homme qui a pour compagnons de son isolement quelques haratin et ses esclaves. Ces kasbas isolées ont leur nom qui est généralement un nom de famille ou de fraction. D'autres fois, on les appelle kasba de *un tel*. Les marabouts généralement respectés de tous ont le plus spécialement des habitations isolées afin de se distinguer de la masse, de donner leur nom à un lieu habité et laisser ainsi un souvenir. Souvent ce nom a la prétention de s'appeler oasis, zaouia, et on fait précéder le nom de la fraction

¹ « Les arabes, nous dit le lieutenant-colonel de Colomb, ne tarissent pas quand ils parlent de leur Ksar natal ; mais quand, après avoir noté leurs interminables récits, ou en cherche la substance, on ne trouve que puérilité ou exagération. » *Ouvrage cité*, p. 27.

» ou du marabout du mot Ksar ou Zaouia ou Kasba » de *un tel* ou des Oulad *un tel* ». ¹

La façon dont les Ksour sont édifiés varie extrêmement suivant la nature du terrain sur lequel ils sont construits, l'importance de la population qui les occupe, les moyens de défense dont celle-ci dispose. Fréquemment aussi les habitations sont isolées ou disséminées par petits groupes. Mais, quel que soit le mode de groupement adopté, il y a toujours dans l'oasis un emplacement judicieusement choisi où s'élève une kasba, c'est-à-dire une sorte de citadelle où chacun trouve un local pour serrer ses objets les plus précieux et ses approvisionnements et qui sert en même temps de refuge en cas d'attaque extérieure. Ces kasbas, sauf celles des grandes oasis, sont généralement prenables par le manque d'eau ; car, elles ne sont approvisionnées qu'au moyen de peaux de bouc, qu'il faut y transporter à l'avance.

Une troupe européenne munie de canons aurait vite raison de ces petits réduits où en cas de danger s'entasse toute la population de l'oasis. Le moindre obus y ferait alors de cruels ravages. Quelquefois, comme à Sidi Mansour, le Ksar, de forme rectangulaire, est constitué par deux parties juxtaposées, et limitées par des murs dentelés de créneaux : l'une des enceintes renferme les habi-

¹ *Voyage au Gourara*, Bul. Soc. de Géog. de Paris, 1893, p. 54.

tations des Ksouriens, l'autre sert de refuge aux petites caravanes ¹.

D'autres fois, comme aux Oulad Aïach, le Ksar se compose de deux petites enceintes distantes l'une de l'autre d'environ 200 mètres ². Parfois même, comme dans ce Ksar ruiné qu'a visité Palat, à proximité d'Adr'ar, il est défendu par une double muraille dans l'intérieur de laquelle court un couloir à deux étages, large de 2 mètres et permettant d'utiliser deux lignes de créneaux superposés, tandis que les maisons des Ksouriens le remplissent se serrant les unes contre les autres ³.

La plupart de ces Ksour ont été bâtis sur la lisière des oasis et s'ils se trouvent actuellement entourés de palmiers, c'est que leurs abords ont été gagnés peu à peu par les plantations. On en rencontre également qui ont été bâtis sur une éminence comme ce Ksar de Mebrouk que Palat a trouvé abandonné depuis cinq ans ⁴, comme celui de Tasfaout, au dire de Deporter.

Dans les oasis les plus riches, les jardins sont entourés d'un mur d'enceinte flanqué de distance en distance par de petites kasbas rectangulaires qui forment autant de petits Ksour et ont à chaque angle des bastionnets à trois étages de créneaux. Les murs formant courtine en sont crénelés et en outre dentelés au sommet,

¹ Colonieu, *mémoire cité*, 1892, p. 80.

² Colonieu, 1892, p. 81.

³ Palat (Marcel Frescaly), *Journal de route*, p. 220.

⁴ *Ouvrage cité*, p. 225.

ce qui donne un aspect pittoresque aux constructions. Ces dentelures seraient cependant de faibles abris, car elles sont formées seulement de quelques briques rondes superposées ¹. C'est une disposition défensive signalée par le commandant Colonieu. Il l'a trouvée employée dans l'Aouguerout où toutes les oasis sont reliées ainsi, à Timimoun, dont il a longé l'oasis à une distance de 200 mètres. Mais ici il a constaté également l'existence d'une grande kasba servant de réduit qui « est d'une forme pareille à celle des » autres (les petites kasbas de l'enceinte), c'est-à-dire » quadrangulaire, mais ses dimensions sont bien plus » considérables, les courtines ont environ 200 mètres » de côté, la hauteur de leurs murs est de 8 à 10 » mètres : trois étages de créneaux les défendent. Les » bastions sont plus élevés de 1 mètre, ils ont quatre » étages de feu. Le tout est entouré d'un fossé sans » eau. Les bastions des angles de la kasba sont » parfaitement construits en briques de terre, cuites » au soleil; aussi chaque orage cause-t-il quelques » dégâts que l'on se hâte de réparer. Contre les murs » des courtines, à l'intérieur, sont adossées des » maisons dont les terrasses communiquent. Aux » étages des maisons se trouvent aussi des créneaux. » ainsi qu'au rez-de-chaussée. Quant au fossé, les » habitants prétendent pouvoir le remplir d'eau. En » tout cas, toutes les feggaguir sont au pouvoir de

¹ Colonieu, *mémoire cité*, 1892, p. 89.

» l'assaillant, qui peut les couper sans avoir le moindre
 » danger à courir. Deux puits publics sont creusés
 » dans la citadelle; chaque habitant possède un
 » magasin dans cette citadelle dont toute la surface est
 » couverte de constructions et de rues étroites pour
 » la communication. Chacun tient ses richesses les
 » plus précieuses et une partie de ses provisions dans
 » son magasin de la citadelle. En cas d'une attaque
 » sérieuse, on ne défend jamais la ville elle-même,
 » tout le monde court se réfugier dans la kasba. Les
 » murs de la ville ont trop de développement pour le
 » nombre de fusils, tandis que c'est l'inverse qui a
 » lieu pour la citadelle. Si ce mode de résistance est
 » le meilleur contre les tribus pillardes, il serait au
 » contraire très désavantageux contre une force
 » régulière munie d'engins destructeurs. Chaque
 » bombe, chaque obus, chaque fusée feraient des
 » victimes dans une agglomération aussi dense. Au
 » centre de la courtine ouest se trouve une porte
 » défendue par des mâchicoulis et nommée Bab Sidi
 » El Hadj.

» En cas d'alerte, des cris immenses, où se
 » mêlent les voix d'hommes, de femmes et d'enfants
 » se font entendre. Ces cris sont ce que l'on nomme
 » *el bezz*, c'est le signal du pays en danger. A ce
 » signal tous les hommes prennent les armes et
 » se rendent aux remparts de la citadelle, les
 » femmes les suivent en poussant des cris et
 » brûlant des parfums sur leurs traces pour que

» les mauvais génies ne suivent pas leurs maris et
 » pour éloigner les djinns malfaisants de la guerre ¹ ».

D'autres centres importants ne sont pas aussi bien défendus que Timimoun. Brinkan, par exemple, qui a été visité par Rohlf, est sans mur d'enceinte, mais elle possède deux kasbas d'un périmètre considérable ².

Le centre le plus important de tout le Touat serait, au dire du même voyageur, Tamentit, ville de 6.000 âmes à ce qu'il prétend, qui possède une kasba. « Plusieurs rues longues et étroites, garnies
 » de chaque côté de petites boutiques de détaillants,
 » y constituent ce qu'il y a de plus attrayant
 » pour l'étranger ³ ».

Citons encore, comme localités importantes, Adr'ar (du Timmi) qui malgré sa déchéance n'en est pas moins encore un marché important, et au Tidikelt Ksar el Arab, qui, suivant Rohlf, contiendrait 1.550 habitants « sans compter les nombreux
 » étrangers qui y séjournent pour leurs affaires ⁴ ».

Toutes les constructions édifiées par les gens du Touat sont bâties en toubes, briques de terre séchées au soleil. Aussi les Ksouriens appréhendent-ils la pluie, car au moindre orage un grand nombre de

¹ Colonieu, *Mémoire cité*, 1892, p. 89-90.

² G. Rohlf, *Reise*, p. 139.

³ *Ouvrage cité*, p. 143 et suiv.

⁴ *Ouvrage cité*, p. 188.

maisons tombent en ruines. Cependant lorsqu'ils ont à élever un édifice un peu important, tel qu'une kasba, ils en soignent davantage la construction, c'est ainsi que les assises en sont généralement établies, jusqu'à une hauteur de deux mètres environ au-dessus du sol, avec des pierres reliées par un mortier de terre.

Quelques Ksour enfin, principalement au Tonat proprement dit, sont bâtis complètement en pierres. Toutes ces habitations sont recouvertes de terrasses comme dans nos Ksour du Sud. Elles ne comprennent généralement qu'un rez-de-chaussée, autour d'une cour intérieure quand le terrain le permet. Les gens aisés ont quelquefois une pièce ou deux au premier. « Le sol est formé par une couche de sable » fin et jaune des dunes, laquelle est balayée et » renouvelée tous les huit jours. Le sable sali qui » sort des maisons est mis en litière aux animaux, » chèvres et ânes, et porté dans les jardins quand il » est couvert de fumier. Les maisons sont tenues » constamment propres et débarrassées, paraît-il, des » insectes qui dans nos Ksour du Nord dévorent les » malheureux habitants¹ ».

Au Tidikelt, les habitations ont généralement un aspect plus sordide. Ce ne sont d'ordinaire que

¹ De Colomb, *Notice citée*, p. 43. G. Rohlf's constate, non sans étonnement, le grand nombre de latrines qui existent dans chaque village du Tonat, dans les maisons aussi bien que dans les rues et sur les places publiques, chaque maison, en effet, en dehors de ses latrines particulières, en entretiendrait de publiques. *Reise*, p. 170.

des huttes en terre argileuse, dont les murs n'ont pas plus de 2^m à 2^m50. Ils supportent un lit de « Khecheb », recouvert d'une simple couche d'argile¹.

A chaque pas au Touat, et particulièrement au Gourara, on rencontre des ruines d'anciennes Kasbas, d'anciens Ksour, des oasis abandonnées où les palmiers bour sont les seuls témoins qui restent d'une ancienne prospérité. Les divisions, les luttes intestines ont amené peu à peu la diminution de la population et avec elle l'abandon progressif des cultures. Alors le désert reprenant ses droits, les sables sont venus recouvrir les anciennes plantations, comblant les puits et achevant petit à petit d'effacer la prospérité passée. Les sables d'ailleurs dans la région du Gourara paraissent gagner tous les jours vers le Sud. Le commandant Colonien cite le Ksar de Sidi Mansour situé dans une enceinte formée par des dunes. Celles-ci, malgré les précautions prises par les habitants, précautions consistant à arrêter les sables au sommet des dunes par des haies de palmes, grandissent tous les jours².

Jadis les Khenafsa et les Meharza occupaient un plus grand nombre de Ksour qu'à l'heure présente; ils ont dû peu à peu abandonner tous ceux situés à

¹ Le Châtelier, *Description de l'oasis d'In Salah*, p. 28.

² *Voyage au Gourara*, 1892, p. 80.

l'est, tels que Ksar Faggaguir, Hassi Remadj, pour ne citer que ceux que nous avons déjà signalés.

« On trouve tout le long du chemin, nous dit le » commandant Colonieu, de grandes quantités de » feggagnir abandonnées, de conduits comblés et de » palmiers bour, ou sauvages, qui sont autant de débris » de l'ancienne splendeur des oasis dont on voit les » ruines. Ces ruines ont un aspect très pittoresque. De » loin, on croirait voir le reste de vieux châteaux féo- » daux. Les palmiers bour sont ce qui survit des anciens » palmiers des oasis détruites. On en trouve presque » partout. Tout accuse que les pauvres oasis ont cruel- » lement souffert de la guerre. ¹ »

ADMINISTRATION. — JUSTICE.

Il n'existe pas de confédération du Touat unissant par un lien politique les diverses populations qui habitent ces contrées. Le pouvoir local, au contraire, s'émiette à l'infini : dans les oasis berbères il est aux mains d'une djemâa, tandis que dans les Ksour où l'élément arabe est prépondérant, il appartient à des chefs de noble extraction, ayant souvent un caractère religieux.

Les Berbères ont, en somme, conservé leur antique organisation de la djemâa, que nous avons retrouvée en Kabylie. Chez eux, quelques hommes peuvent parfaitement avoir dans cette assemblée

¹ Colonieu, *Mémoire cité*, 1892, p. 85.

une autorité incontestée, et jouir personnellement d'une certaine initiative, mais c'est le résultat d'une influence de fait, non de droit. Elle peut s'exercer dans les affaires de minime importance, mais dans les questions d'intérêt général, elle reste sans force contre la volonté populaire. C'est surtout par les alliances de famille, par le nombre et la richesse des parents que cette influence s'établit aujourd'hui.

Il n'en a pas été toujours ainsi. Il fut un temps où des familles d'origine arabe implantées dans les oasis berbères y avaient la prépondérance et l'autorité. C'étaient les descendants de chefs, souvent de noblesse religieuse, autrefois nommés par les sultans du Maroc, alors que ceux-ci étendaient leur suzeraineté sur les oasis. Les souverains du Maghreb avaient créé en leur faveur de véritables fiefs, qu'ils transmirent en apanage à leurs héritiers. Aujourd'hui que les djemâas, reprenant les antiques traditions, ont ressaisi de plus en plus le pouvoir, l'ancienne autorité de ces familles se réduit à une puissante influence, comme celle de Mohammed ou Salem bel Hadj Mohammed Abderrahman à Timimoun.

Chez les Arabes, au contraire, l'influence du chef et surtout du chef religieux est restée toute puissante. C'est ce qui fait la force des Oulad Sidi Cheikh au Touat, et particulièrement au Gourara où la plupart des districts du Nord-Est leur sont inféodés.

Au Touat proprement dit, où les marabouts et les cheurfa abondent, l'influence est plus partagée. Il y a

là quelques grandes familles, qui ont su conserver entre leurs mains toute l'autorité, comme au Timmi, à Zaouiet Koumta. Au Tidikelt, à In Salah, c'est encore l'élément arabe qui prédomine avec les Oulad Badjonda.

Le chef, quand il y en a un, qu'il doive son autorité à sa naissance ou à ses vertus personnelles, règle les contestations et les questions de police et juge au criminel. Dans ce dernier cas, il se fait toujours assister par deux ou trois notables.

Lorsqu'il inflige une amende, c'est lui qui en recueille le montant. Il a, à sa solde, un chaouch, un khodja, mouedden (muezzin), un forgeron, etc. et prélève des ziaras pour payer les dépenses qui en résultent.

Quel que soit, du reste, le pouvoir de ces chefs, il est peu de districts où il ne soit tempéré par une djemâa, à laquelle incombe au moins l'administration intérieure des Ksour.

Dans toutes les oasis où l'élément berbère domine, l'autorité dirigeante est la djemâa : elle possède, en même temps que les pouvoirs politiques et administratifs, les pouvoirs judiciaires en ce qui concerne la répression des crimes et délits. Ses décisions sont souveraines et sans appel : au besoin elle les fait exécuter elle-même.

Chaque Ksar nomme pour chacun des quartiers de l'oasis des délégués ou *dhoman*, dont la réunion forme la djemâa ; ils nomment un chef : *Cheikh*, *amin* ou *amrar*.

L'autorité de la djemâa, s'étend à tout ce qui intéresse le Ksar : lorsque le besoin s'en fait sentir elle fait des règlements nouveaux ; elle abroge ou modifie les anciens, décide de la paix ou de la guerre, vote les impôts, en fixe la quotité, la répartition et l'emploi.

Au point de vue judiciaire, elle connaît les crimes, délits ou contraventions et peut prononcer la peine de mort : elle punit d'amendes les infractions aux règlements ou kanoun.

Le cheikh a pour auxiliaires naturels les dhoman, qui l'aident dans tous les détails de l'administration : ils lui doivent obéissance et sont responsables envers lui de tout ce qui se passe dans leurs quartiers.

L'administration s'exerce à peu près de la même façon dans tous les Ksour. Elle comporte seulement trois employés : l'*fouakaf*, le *berrah* ou crieur public, le *kicl-el-ma* ou répartiteur des eaux ¹.

Les fonctions de l'*fouakaf* sont multiples. Il est chargé de la garde de la porte qu'il ouvre et qu'il ferme aux heures voulues. Il reçoit tous les étrangers qui se présentent, les répartit dans la ou les maisons des

¹ Nous empruntons tous les renseignements que nous allons donner sur l'administration intérieure des oasis au lieutenant-colonel de Colomb, *Notice citée*, p. 33 et suivantes. Le même auteur avait en soin précédemment (p. 30) de faire connaître que, si l'administration intérieure des Ksour est à peu près la même dans toutes les oasis depuis Sidi Mansour jusqu'à In Salah, il peut cependant y avoir quelques dissimilitudes dans les détails. Aussi a-t-il pris plus particulièrement comme exemple Adrar du Timmi comme on prend la moyenne d'un ensemble de chiffres différents.

hôtes (chaque Ksar en possède au moins une) et prévient les familles qui doivent les héberger. Il a la garde du tambour, qui sert pendant le ramadhan à indiquer l'heure où le jeûne doit commencer, ou bien en cas d'alerte, à avertir les habitants dispersés dans les jardins. Il est en outre l'officier de toutes les bonnes familles du Ksar.

En récompense de ces divers services, on lui paye l'*âda* (coutume). Celle-ci consiste en un régime de dattes et un *guemmoun* (planche de blé ou d'orge) par jardin, un morceau de chaque mouton tué dans le Ksar, et aussi dans le droit de faire deux fois par an des quêtes où on lui donne de l'orge et des dattes.

Le berrah, comme son nom l'indique, est chargé d'annoncer à la population les décisions des chefs ou de la djemâa, et, en général, tout ce qui peut l'intéresser. En même temps, le berrah est le chef des haratin et l'exécuteur des hautes œuvres. Il reçoit également une âda d'un régime de dattes et d'un guemmoun par jardin.

Les fonctions du kiel-el-mâ sont des plus importantes : c'est lui qui est chargé de la répartition des eaux. Il possède pour le mesurage une planchette généralement en cuivre, percée de trous ayant entre eux une proportion connue, qui permet d'évaluer le débit des canaux, et de répartir l'eau dans toutes les proportions. C'est lui qui règle aussi les heures de répartition pour la nuit et

pour le jour. La division première de l'eau est toujours facile entre les propriétaires originaires ; elle consiste à faire autant d'ouvertures de même diamètre à une même hauteur qu'il y a de parts égales à faire, et à attribuer à chacun le nombre de parts qui lui reviennent. Mais cette première répartition faite, viennent les ventes et cessions d'eau, faites le long du trajet du conduit de chacun des premiers propriétaires. La foggara s'ensable, a besoin d'être nettoyée ; tous les acheteurs n'ont pas la quantité d'eau qui leur a été vendue ; de là, des contestations que le kiel-el-ma est chargé de régler, au moins en ce qui concerne les quantités, après que le cadî, s'il y a lieu, a établi le droit de chacun.

Il n'y a généralement qu'un seul kiel-el-ma par district. Il touche un âda d'un régime de dattes et d'un guemmoun par jardin.

Les fonctions d'ouakaf, de berrah et de kiel-el-ma sont ordinairement héréditaires dans la même famille.

Dans les grands centres, à Timimoun, à Adr'ar, à In Salah, un cadî est chargé de régler les affaires de jurisprudence civile ; celui d'Adr'ar se fait représenter dans les Ksour peuplés du Timmi par des adoul dont il ratifie ou infirme les jugements. Le cadî d'Adr'ar, au dire du lieutenant-colonel de Colomb, serait toujours fourni par la medersa de Melouka.

Partout où il existe des cadis, ils sont nommés par les djemâas ou les chefs qui ont en main l'autorité. Les mariages, les divorces et en général toutes les questions qui se rapportent à l'idée religieuse sont du ressort des imans des mosquées auxquels on donne le nom de chahed ¹.

Chaque Ksar un peu important possède un bâtiment un peu plus vaste et un peu mieux entretenu que les autres constructions, qui sert de mosquée. Quelques-unes sont pourvues d'un minaret peu élevé.

La mosquée sert de lieu de réunion pour la prière en commun ; beaucoup d'habitants vont même y faire la sieste en été et y passer la journée. La plupart des mosquées possèdent des propriétés provenant de donations pieuses ; elles sont administrées par un oukil, sous la direction de la djemâa. Les fonctions d'oukil de la mosquée sont purement honorifiques.

Les crimes et les délits sont fort rares, ils sont punis suivant le cas, de l'exil, de la bastonnade, de l'exposition en public, etc.

Le viol et l'adultère sont punis de la flagellation en place publique. Dans tous les Ksour un peu importants, on voit fixé au milieu de la place publique le poteau de justice auquel on attache le coupable pour le flageller et l'exposer nu au mépris public.

Le vol est également puni de la flagellation, mais le

¹ C'est celui qui dit la *chehada*, la profession de foi.

voleur est ensuite tellement en butte à la réprobation générale, qu'il est obligé de s'expatrier. Sa femme, ses filles, si elles ne le suivent pas dans son exil, ne trouveront pas à se marier.

Le vol est d'ordinaire le fait des esclaves. Le maître en est responsable : il punit l'esclave ou le fait punir.

Le meurtre est puni de mort.

Le séducteur s'il est connu, est puni d'amende et exilé. Quant à la fille séduite (le fait est très rare), elle est, qu'elle soit blanche ou négresse, convertie d'un accoutrement ridicule et promenée sur un âne dans tout le village. Les enfants la couvrent de huées et de fumier, et la battent avec des branches de palmier. Enfin, elle est chassée du pays.

MŒURS. — COUTUMES. — VÊTEMENTS. —
NOURRITURE.

« Le naturel des habitants du Touat, dit Rohlf, est
» beaucoup plus pacifique que celui des populations
» qui l'entourent. Cela a pu changer beaucoup avec
» le temps (une génération a passé depuis l'époque
» où j'ai visité le Touat) : les alertes incessantes, la
» crainte d'être *dévorés* par les Français, le fanatisme
» surexcité pourraient expliquer pareil changement.
» On vante avec raison l'hospitalité, la droiture et la
» fidélité des Touatiens, et je leur dois cette recon-
» naissance que pendant tout le temps de mon séjour

» dans leur pays, pas le moindre objet ne m'a été
» dérobé ¹ ».

C'est aussi l'opinion du Commandant Colonieu : pour lui, les habitants des oasis sont bons, hospitaliers, peu vindicatifs, amis des plaisirs sensuels, très probes dans leurs relations commerciales ou amicales, mais fanatiques à l'extrême dans leurs convictions religieuses ². C'est bien, en effet, le fanatisme religieux qui a amené jusqu'ici ces populations à s'opposer à toute immixtion européenne et à accueillir comme elles le font nos dissidents et en général tous ceux qui veulent échapper à notre répression. Elles se rendent parfaitement compte cependant des avantages qu'elles pourraient retirer de notre contact pour le bien être matériel et la prospérité de leur pays : elles ne demandent même qu'à entretenir avec nous des relations de bon voisinage, car elles sont aussi intéressées que nous pouvons l'être au maintien de la paix et de la sécurité sans

¹ G. Rohlfs, *article cité*. *Globus*, 1893, p. 275.

² Le lieutenant-colonel de Colomb exprime aussi un avis identique. Voir p. 32 de sa *notice déjà citée*.

A côté de ces diverses opinions, il est bon de placer celle de Palat : « Combien de gens malhonnêtes dans ce pays ? Sans être chauvin, » écrivait-il, on peut être fier d'être français, en vivant chez les » musulmans. Les mensonges les plus grossiers, les plus impudents, » s'épanouissent ici en toute liberté. Il y a bien longtemps que je n'ai » vu le visage d'un honnête homme ». *Journal de route*, p. 314.

Il faut ajouter que ce passage est extrait de la dernière lettre parvenue à la famille de l'infortuné voyageur et que, lorsqu'il l'a écrite, il était déjà en butte aux multiples contrariétés qui ont été, en quelque sorte, le prélude de sa mort.

lesquelles elles ne peuvent se livrer à leur commerce d'échange, ni envoyer dans nos ksour du Sud ces robustes et bons travailleurs dont il est fort rare que la conduite donne lieu à des plaintes.

A la suite de l'assassinat de Palat, en 1886, toutes relations cessèrent brusquement avec les oasis. Pendant sept mois, on ne vit aucune caravane de Touatien paraître ni à Géryville, ni à Ghardaïa. Les Gourariens avaient cherché par leur accueil à décourager le malheureux explorateur et à l'empêcher de pousser plus loin. N'ayant pu y réussir, ils le laissèrent partir, sachant bien quel sort lui était réservé, mais préférant en laisser la responsabilité à d'autres. Il fut tué, le 6 février 1886, par ses guides originaires d'In Salah et de l'Aoulef, dans un endroit écarté ¹, et le crime ne fut connu, pour la première fois, à Ouargla, que le 23 mars suivant.

Si Rohlfs a pu aussi facilement parcourir les oasis, en 1864, c'est qu'il voyageait, comme il le dit lui-même, sous le masque de l'Islam et avec l'appui

¹ L'endroit où Palat fut assassiné n'a jamais pu être déterminé d'une façon exacte. On admet généralement, sur la déposition de son domestique nègre, laissé par lui au Gourara, que le crime eut lieu dans l'oued Afliassez, à Hassi Cheikh, mais les déclarations de ce nègre sont sujettes à caution ; on a indiqué également, sur la foi d'autres informateurs, les points suivants : 1° Megueta El Hadj bou Hafs dans l'oued Afliassez : 2° La Gantra mta Tin Zelaouin, à proximité du même oued : 3° Tizliouin au sud du même oued : 4° Ang Djemel, à une demi journée d'In Salah : 5° l'oued Littilia, sans doute l'oued Tilia, à une journée de marche à l'ouest d'In Salah.

du chérif d'Onazzan. Il est certain qu'aujourd'hui où les populations du Touat se sentent menacées de la venue des chrétiens, un explorateur européen voyageant dans les mêmes conditions que Rohlf, serait vite arrêté dans sa marche.

Toute la population du Touat se partage en trois castes bien distinctes : Ce sont : en premier lieu, les cheurfa et les djouad, c'est-à-dire les blancs ou les fils de blancs avec les négresses ; puis viennent les haratin, et, enfin, les nègres. Les premiers mènent une vie de loisirs ; ce sont les propriétaires et les haratin leurs métayers. Ces derniers ont droit au cinquième des produits des jardins qu'ils cultivent et à cinq pour cent des bénéfices provenant des marchandises qu'ils sont chargés de vendre.

Le métier de boucher est exclusivement réservé aux haratin ou aux nègres affranchis, aux fils d'esclaves.

Les forgerons et maçons sont exempts de corvées personnelles à la condition qu'ils travaillent gratis pour le Ksar.

Dans les Ksour où l'on fait paître le troupeau en commun, chaque maison fournit à tour de rôle le berger et est responsable des accidents survenus par la négligence de ce gardien.

On a souvent parlé de la dissolution des mœurs des Touatiens. Cet amour des plaisirs sensuels est réel, mais on ne le rencontre, en général, que dans la basse classe de la population ; les femmes

des *djouad*, comme en tout pays musulman, restent enfermées chez elles et ne sortent jamais qu'accompagnées par leurs négresses ou des femmes d'haratin¹.

La licence des mœurs provient de l'oisiveté et surtout de la misère. Ce sont là les pourvoyeurs de la débauche dans un pays où la femme ne connaît pas le mot pudeur, où regorgent les mendiants, où la hideuse famine fait, tous les ans, son apparition. Le patron doit aide et protection à son client *hartani* en échange de son dévouement et de son labeur, mais cette protection reste souvent illusoire et le bénéfice le plus clair en revient au seigneur. Puis, que l'*hartani* meure, sa femme, sa fille n'ont plus pour vivre que les aumônes toujours insuffisantes du maître. Elles courent alors les jardins et vivent de leurs charmes. Ce sont généralement des veuves ou orphelines d'haratin ou des négresses que leurs maîtres livrent à ce commerce pour en tirer profit.

« Tous les jours, nous dit le Commandant Colonieu,

¹ Parlant de la femme chez les Khenafsa, Palat dit qu'elle occupe chez eux une position supérieure à celle de ses sœurs d'Algérie. Elle ne se voile pas, prie parfois en public, peut causer librement avec les hommes et n'a pas de rivales officielles auprès de son mari. Mais si le Khanfoussi n'a qu'une épouse à la fois, en revanche il divorce facilement.

Palat cite encore le cas de la femme du Cheikh d'El Hadj Guelman, qui, au dire de celui-ci, grâce à son intelligence, commandait en son absence, *ouvrage cité*, p. 230.

» des jeunes femmes venaient mendier dans les tentes
» et savaient parler à voix basse ».

Dans ce pays, où les étés sont très chauds, le milieu du jour est généralement employé à dormir, pendant que les haratin et les nègres s'occupent de l'arrosage des jardins ou font la sieste sous les palmiers.

Au déclin du jour, tout le monde s'éveille; « les
» femmes des riches montent sur des terrasses pour
» humer les premières bouffées fraîches du soir et
» travailler à leur tissage, pendant que celles des
» malheureux et les négresses préparent les aliments.

« Les hommes sortent et vont s'assurer du travail
» des serviteurs, on conduit dans les jardins les
» quelques chèvres ou brebis à poil ras (*demman*)
» que chaque famille possède pour se procurer le
» lait destiné à *affranchir les dattes*. Après le repas
» du soir, on se répand en foule dans les jardins
» pour y jouir de la douce température; les joueurs
» de flûte se font entendre; les chanteurs les
» accompagnent de la voix et en frappant de leurs
» mains en cadence; les négresses et les enfants
» jouent et dansent: les hommes graves forment
» des *miad* où l'on cause des nouvelles du jour,
» des histoires passées, tout en fumant le tabac
» acheté dans les oasis au sud de Timmi. La pipe
» du fumeur passe de bouche en bouche, les
» groupes principaux se tiennent près des portes,
» l'entrée de ces portes est un long vestibule ouvert,

» garni de larges bancs en pierre où se tiennent
» des réunions et où couche toujours nombreuse
» compagnie.

« Comme on le voit la première partie de la
» nuit est toute au mouvement, à la joie, au
» plaisir, au travail; les serviteurs sont occupés
» dans les jardins à l'arrosage. Ce n'est qu'après
» le milieu de la nuit que les chants cessent peu
» à peu; chacun se dispose à dormir au frais; les
» riches et leurs femmes sur les terrasses, les
» nègres et haratin sur le sable, dans les jardins
» à portée de leurs travaux, le calme règne ensuite
» jusqu'à l'appel matinal du muezzin qui convoque
» à la prière. Les hommes prient avec une ferveur
» affectée, vont ensuite à leurs affaires, visiter
» leurs jardins, pendant que les femmes ont repris
» leurs travaux et que le déjeuner se prépare;
» après quoi chacun ira chercher le coin le plus
» frais pour la sieste »¹.

Telle est, en été, l'existence journalière des gens du Touat; elle ne varie guère du nord au sud, sauf dans certaines situations toutes locales et particulières.

En hiver, les Touatiens se confinent davantage chez eux, mais les hommes continuent à passer leur vie sur les places publiques ou dans les jardins, les femmes dans leurs intérieurs ou sur les terrasses.

Comme l'a dit Rohlf, le Touatien est hospitalier.

¹ Colonieu, *Voyage au Gourara*, 1893, p. 73-74.

Dans toutes les oasis, l'étranger est assuré d'être hébergé pendant trois jours. Dans les principaux Ksour, il y a un tour établi parmi les familles aisées pour l'hébergement des hôtes.

L'ouakaf est chargé de prévenir celle dont le tour est arrivé de la venue des voyageurs et de la maison où ils sont installés. Aussitôt un nègre esclave est envoyé pour veiller à leurs besoins et leur apporter leur nourriture. Il ne les quitte que le troisième jour après le repas du soir.

Les hôtes sont divisés suivant leur état social en quatre catégories, qui prennent le nom du genre de nourriture qu'on leur offre.

Rohlf s signale la véritable passion qu'ont les Touatiens pour l'opium dont ils font une grande consommation¹. Tous prisent et fument un tabac récolté dans leur pays.

Pour les Touatiens, comme pour les orientaux, la femme grasse est l'idéal de la beauté. Rohlf s, qui l'avait déjà constaté au Touat, en fit particulièrement l'observation à In Salah. « Il y a, nous dit-il, des femmes ou » jeunes filles si grasses qu'à vingt ans, elles ne » peuvent plus se lever ni se mouvoir.

» Naturellement ce phénomène ne s'observe que » dans les classes les plus élevées et les plus riches, » on engraisse les jeunes filles avec du lait et du » beurre de chamelle et on les tient enfermées dans un

¹ Rohlf s, *Reise*, p. 153.

» étroit espace jusqu'à ce qu'elles aient atteint le degré » voulu de graisse¹ ».

Dans le Gourara du Nord, le costume est en général le costume arabe, mais dépouillé de tout son luxe. Plus au Sud, hommes et femmes sont généralement vêtus d'étoffes de coton, quelquefois teintées en bleu. D'ailleurs la plupart des Touatiens sont généralement fort peu vêtus. Au Tidikelt, la majorité des habitants et particulièrement les Oulad ba Hammou, portent le costume des Touareg. Mais comme ils font usage du voile blanc au lieu du voile noir, on les appelle quelquefois Touareg blancs. Les Settaf d'Akabli ont seuls conservé le voile noir.

En ce qui concerne la chevelure, les uns, parmi les hommes, se rasent toute la tête, ne laissant, comme les Touareg, qu'une crête sur le sommet du crâne, allant du front à la nuque ; d'autres ne se rasent qu'un seul côté². Quant aux enfants on ne leur laisse généralement qu'une touffe de cheveux au-dessus de l'oreille droite.

Les Cheurfa portent un anneau d'or ou d'argent à une oreille.

Les nègres esclaves, les haratin sont généralement vêtus d'un pantalon et d'une gandoura (chemise) presque aussi courte qu'une blouse et serrée à la taille

¹ Rohlf s, *Globus*, 1893, p. 275.

² D'après Rohlf s, au Timmi personne ne porte la moustache. *Reise*, p. 142.

par une ceinture de cuir ; pour coiffure une chéchia graisseuse, rarement un haïk.

Chez les esclaves, ces habits sont en lambeaux et quelquefois à peine suffisants pour cacher leur nudité¹.

La mise des femmes seule offre quelques singularités.

« Elles ont ici, nous dit Palat, un vêtement presque
» élégant ; un haïk rayé de blanc, noué sous le menton
» et faisant une coiffure à la vierge, puis retombant en
» plis amples autour du corps, auquel il est lié par une
» cordelière en laine à gros glands de couleur ; quelques
» unes drapent même ce haïk derrière elles de façon
» à former ce que les françaises appellent une tournure.
» Ainsi vêtues de blanc, marchant lentement dans
» leurs jupes traînantes et faisant sauter à chaque pas
» les glands de leur cordelière, ces femmes à peau
» blanche et à grands yeux noirs avivés de Koheul
» ont un charme particulier² ».

Toutes portent comme les femmes indigènes d'Algérie des bracelets de pied et de main en corne, en bois, en étain, cuivre, argent et or, ainsi que d'immenses pendants d'oreilles fort lourds. Toutes également ont de fort belles chevelures dont elles prennent grand soin.

Les négresses portent en guise de robe un haïk de laine fendu sur les côtés jusqu'à la ceinture, retenu aux épaules par des agrafes et serré à la taille par une corde de laine, le soir elles remontent ce haïk au-dessus de la tête et s'en coiffent. Toutes portent des verroteries

¹ Palat, *ouvrage cité*, p. 233.

² Palat, *ouvrage cité*, p. 233.

blanches ou rouges, mêlées à des ornements de cuivre, des bracelets de faïence et de corne et des anneaux de pied en fer ou en cuivre.

A ces ornements, elles ajoutent des cauris, petits coquillages qui servent de monnaie au Soudan ; elles les assemblent, les cousent sur du cuir et se font ainsi des colliers.

Les négresses et les hartaniat sont toujours tête nue. Leur coiffure est formée d'un certain nombre de tresses retombant tout autour de la tête jusqu'à la naissance du cou ; sur le sommet de la tête les cheveux sont maintenus lisses. Pour se coiffer, elles laissent retomber tout naturellement leurs cheveux autour de la tête ; puis après les avoir peignés, elles se ceignent d'une corde destinée à séparer la partie qui doit rester lisse de celle qui doit être tressée. Ces tresses se terminent par des bouts d'ambre, de corail ou des cauris. Au dire du Commandant Colonieu, auquel nous empruntons ces renseignements, cette coiffure ne manque pas de grâce.

Les jeunes filles se distinguent en ce qu'elles n'attachent pas leur haïk sur l'épaule, mais sous l'aisselle gauche. L'épaule gauche reste nue¹.

La datte est la base de la nourriture de tout le Touat. Pour le riche comme pour le pauvre, pour le chérif comme pour le hartani, c'est le principal aliment. Les classes pauvres s'en nourrissent presque

¹ Le lieutenant-colonel de Colomb, *Notice citée*, p. 44, dit au contraire que c'est l'épaule droite.

exclusivement, mais comme cet aliment, quoique sain, est très échauffant presque tous les habitants un peu fortunés des oasis possèdent quelques chèvres, dont le lait rafraichissant est destiné, suivant leur expression, à *affranchir les dattes*.

Chez les plus riches, on mange, chaque jour, un couscous généralement mal préparé, auquel on mélange, d'après Palat, des lentilles¹, et qui est toujours très épicé. La viande est rare; on ne la mange presque jamais fraîche, mais le plus souvent salée et séchée au soleil. Elle est apportée d'ordinaire par les nomades qui y trouvent un élément de trafic. Au Tidikelt, d'après Rohlfs, ce sont les Touareg, qui se livrent à ce commerce. Au Gourara et au Touat, nos tribus algériennes importent chaque année de la viande ainsi préparée².

A cette alimentation, il faut ajouter quelques fruits et légumes cultivés dans les jardins. Nous en parlerons plus loin à propos des cultures.

Mais, comme nous l'avons déjà montré, les produc-

¹ C'est la seule fois que nous ayons trouvé cette légumineuse mentionnée au Touat. Elle n'y est pas cultivée et n'a jamais été signalée comme article d'importation habituel. Palat a dû généraliser un fait isolé.

² Pour conserver la viande de bœuf ou de mouton, les indigènes la découpent en lanières étroites qu'ils font sécher au soleil sur des cordes. La viande préparée par ce procédé se dit *Kaddid* ou *hachim*. Les gens aisés la conservent, après l'avoir salée, dans un mélange d'huile et de graisse. Cette préparation prend, dans ce cas, le nom de *Khelia*.

tions du sol sont insuffisantes dans tout le Touat pour nourrir les habitants de ce pays. Les quelques céréales qu'ils cultivent, en plus de celles qui sont importées, ne profitent qu'aux riches, et les plus pauvres doivent se contenter de dattes et de plantes comestibles qui croissent naturellement dans la contrée. Aussi le pays regorge-t-il de mendiants et lorsqu'une caravane du nord arrive dans une oasis quelconque du Touat, elle est littéralement assaillie par des vieillards mourant de faim, de chétifs enfants criant misère, des femmes demi-nues tendant la main; tous sont des haratin. C'est qu'il leur est difficile de vivre sur un sol qui ne leur appartient pas et dont ils ne récoltent pour eux que le cinquième des produits obtenus par leur labeur.

Il est enfin à noter que dans la vie commune tout le monde au Touat fait usage de la division de l'année en mois solaires, et non en mois lunaires qui ne sont employés que par les gens instruits, principalement dans la correspondance. Ils disent: Jenouaïr, Fefraïr, Mars, Abril, Maio, Jounio, Joulïo, Roust, Stember, Ktoibr, Nvembr et Dseibr. Cet usage se retrouve d'ailleurs depuis l'oued Draa jusqu'au Fezzan: il a été imposé par le retour, à période fixe, des cultures¹.

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 194. — de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, p. 169.

C'est là évidemment, comme le fait observer Rohlfs, un reste de l'ancienne domination chrétienne dans le nord de l'Afrique. C'est, en

CLIMAT. — MALADIES

Le climat du Touat participe de celui de tout le Sahara. Il est donc des plus chauds et la température, extrêmement élevée pendant le jour, doit baisser d'une façon très sensible après le coucher du soleil.

D'après les tableaux annexés par M. Thévenet à son *Essai de climatologie algérienne*, la température maxima du Touat serait en janvier de + 15° et en juillet de + 40°, la température minima serait en janvier de 0° et en juillet de + 24°, mais ce ne sont là que des déductions tirées des observations faites dans nos postes du Snd.

On peut cependant se rendre compte de leur exactitude relative en les comparant aux indications que Rohlf s nous a rapportées de son voyage dans ces contrées.

Le 14 août 1864, en effet, se trouvant à Brinkan, l'explorateur allemand a constaté que son thermomètre, placé dans une chambre, marquait + 36°, et le lendemain + 38° à une heure et demie de l'après-midi. Le 20 août à Adr'ar, du Timmi, le thermomètre indiquait à 1 h. 1/2 de l'après midi + 42° à l'ombre; le 25 août, avant le lever du

effet, l'année julienne qui est employée : lors du séjour du voyageur allemand à In Salah, les habitants se disaient en Septembre quand en réalité on était déjà en Octobre.

soleil + 23°, et l'après-midi à l'ombre + 37°. Le 9 septembre, à Meharza (Sali), le thermomètre exposé dehors la nuit, marquait, avant le lever du soleil, + 25°. A Ksar el Arab (In Salah), le 5 octobre, le thermomètre placé dehors, la nuit, marquait, avant le lever du soleil, le matin, + 24°; l'après-midi, suspendu dans la chambre, + 30°.

Rohlf s fait, en outre, remarquer que toutes ces observations ont été faites dans des chambres complètement ouvertes qui laissaient pénétrer l'air extérieur.

La grande chaleur diminue peu à peu, nous apprend-il encore, et, vers le mois de Novembre, on entre dans une saison relativement fraîche. Il fait même assez froid dans la partie nord du Touat. En janvier 1886, Palat, alors à Semmota (El Djereifat), se voyait dans la nécessité de se vêtir plus chaudement pour supporter la basse température¹ qu'il faisait à cette époque.

Il pleut rarement au Touat. Duveyrier parle de sécheresses de vingt cinq ans², c'est là un fait peut-être exagéré pour le nord du Gourara où les pluies d'hiver sont suffisantes au dire de Deporter pour rendre boueux le fond de la Sebkhah du Gourara;

¹ Palat, *ouvrage cité*, p. 314.

² *Touareg du nord*, p. 295. Ailleurs (p. 373), Duveyrier réduit les périodes de sécheresse à 12 ans.

Cependant Rohlf s a écrit (*Globus, article cité*, p. 275) « Si les » habitants du Touat tout entier prétendent que la pluie ne tombe » jamais chez eux, il ne faut pourtant ajouter foi à ce qu'ils racontent » qu'avec une grande réserve. »

mais déjà, au Timmi, on peut en constater l'exactitude, car le sol de la Sebka de cette région reste toujours desséché, d'après Rohlf, la pluie n'y venant jamais apporter son tribut d'humidité.

L'existence, dans une atmosphère aussi sèche, devrait être à l'abri des maladies infectieuses qui rendent certaines régions presque inhabitables surtout pour l'Européen. Il semble en être ainsi à In Salah, au Touat proprement dit, où probablement le vent du désert, que rien n'arrête, peut circuler librement sous les palmiers et chasser les miasmes. Mais la situation est différente au Gourara et particulièrement dans l'Aongueront, à Deldoun, à El Metarfa (Der'amcha), aux Oulad Saïd, à Timimoun et à Tabelkoza (Tin Erkouk). Là, évidemment les oasis sont plus abritées, l'air circule moins facilement, l'eau séjourne plus volontiers dans des bas-fonds d'un sol peu déclive, chargé de matières organiques, et, perméable, sans doute, à la surface seulement. Aussi la fièvre paludéenne, le *them* des oasis du Sud algérien, l'*ikroudh* des gourariens, sévit-elle quelquefois très fortement dans cette partie du Touat, détruisant même, certaines années, au dire du capitaine Coÿne, tous les habitants d'un Ksar¹.

Par contre, chez les habitants du Touat proprement dit et du Tidikelt qui comme les Touareg s'habillent plutôt de cotonnades que de laine, les affections de

¹ Coÿne, *Une ghazzia dans le grand Sahara*, p. 40.

poitrine et la phtisie sont fréquentes¹. Pour les mêmes causes, le rhumatisme est une infirmité presque générale². Ces maladies sont la conséquence des refroidissements occasionnés par les différences de température auxquelles ils sont exposés en été. En effet, à cette époque de l'année, la température du jour se maintient toujours dans les environs de + 40° à l'ombre, tandis que les nuits sont fraîches.

D'ailleurs Rohlf a constaté que les affections de toute nature étaient nombreuses dans toute la partie du Touat qu'il a parcourue. Si on n'y voit pas autant de maladies d'yeux que dans les oasis du Tafilalet et de l'oued Draa, cela tient, nous apprend-il, à ce que les habitants ont l'habitude de se laver. Cependant d'après des renseignements récents, les gens du Touat utiliseraient pour guérir les maux d'yeux, la *thomela*, minéral dont on trouve des gisements dans leur pays. La même substance servirait encore à soigner les maux de gorge.

Comme nous l'avons déjà vu, les maladies provenant de l'estomac sont, au dire du même voyageur, inconnues dans un pays où presque tous vivent de privations. Ils posséderaient toutefois, suivant de nouvelles informations, un remède contre les maux d'estomac. C'est *Pouankal* ou *menkel*, autre minéral propre à la contrée, qu'ils absorberaient dans ce

¹ Rohlf, *Reise*, p. 168.

² Schirmer, *le Sahara*, p. 261.

cas, après en avoir délayé une petite quantité dans l'eau.

Contrairement à l'affirmation de Rohlf's qui prétend que les maladies vénériennes n'existent pas au Touat, on en rencontre comme partout ailleurs. C'est ainsi que pour combattre les accidents externes de la syphilis les Touatiens font usage de la *thomela*¹. Enfin d'après Daumas, les *tobba* (médecins) du Touat seraient très renommés : ils auraient des remèdes contre toutes les maladies et sauraient même atténuer les effets de la petite vérole en pratiquant l'inoculation du virus par une incision entre le pouce et le premier doigt².

¹ Bissuel, *Le Sahara français*, p. 32.

² Daumas, *Le Grand Désert*, p. 84.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Productions du Touat.

§ I. PRODUCTIONS MINÉRALES¹.

Nous résumerons, dans ce court exposé des productions minérales du bassin de l'oued Saoura et des régions qui le limitent, nos connaissances acquises à ce jour, en nous servant des documents rapportés ou des faits signalés par les explorateurs, des renseignements dus aux indigènes et de quelques observations personnelles².

¹ C'est au savant et obligeant concours de M. G. B. M. Flamand, chargé de conférences à l'École supérieure des sciences d'Alger, qu'est due l'étude que nous insérons ici sur les productions minérales du Touat. Son récent voyage au Tin Erkouk et dans le Meguiden, ses études antérieures, ses travaux personnels le désignaient tout spécialement pour traiter avec toute l'autorité voulue cette importante question. Pour compléter ces données, M. Flamand a bien voulu rédiger un mémoire spécial, placé en appendice à la fin de ce volume, où il a exposé, en un aperçu général, nos connaissances géologiques actuelles sur le Touat et les régions limitrophes.

² Voir les notes bibliographiques (2), (3) et (4) de l'*Aperçu général sur la géologie de l'Archipel touatien et des régions limitrophes* (Appendice).

Nous traiterons des espèces minérales dans l'ordre suivant : métalloïdes, métaux (par famille), silice et silicates, en indiquant, au fur et à mesure, les applications locales.

MÉTALLOÏDES.

COMBUSTIBLES MINÉRAUX (MINÉRAUX DU CARBONE).

Diamant. — Il est bien peu probable que cette gemme existe dans l'archipel touatien; néanmoins nous citerons à ce propos, au simple titre de document curieux, les dires de *Cid-el-Hadj-Abd-el-Kader-ben-Abou-Bekr-et-Touati*, qui avait été chargé par M. le capitaine *Bou-Senna* (Boissonnet) de recueillir des renseignements sur le Touat et qui avait reçu de cet officier des instructions à cet effet¹: « Quant aux » diamants, j'en ai trouvé dans notre pays au milieu » de certaines pierres noires. Il nous a été impossible » d'en prendre des fragments parce que les pierres » qui les contiennent sont d'une dureté telle qu'on » ne peut les casser avec un outil de fer et que même » elles cassent le fer. Ces diamants qui croissent » dans le cœur des pierres se présentent sous la » forme de grains de grenade; ils sont excessi- » vement pesants et brillent comme le verre de

¹ Abbé Bargès, *Le Sahara et le Soudan*. Documents historiques et géographiques, recueillis par le *Cid-el-Hadj-Abd-el-Kader-ben-Abou-bekr-et-Touati*, traduits de l'arabe, in *Revue de l'Orient* (Bull. Soc. orientale de France), février 1853, p. 12.

» Pharaon, reflétant une couleur qui tient du blanc » et du bleu ». Et le même indigène ajoute plus loin¹: « pour ce qui est des pierres noires qui » contiennent les diamants, on en trouve entre » Ouellen et Agably ».

Agably, c'est Akabli, au S.-O. d'In Salah. Ouellen (Oualen) est dans la partie N.-O. de l'Adrar Ahenet.

Charbons fossiles. — Houille. — Nous indiquerons dans un paragraphe suivant², à propos de l'extension des terrains carbonifères³ dans le Sahara occidental, les conditions de possibilité de l'existence des terrains *houillers* d'une part vers la vaste région des dunes d'Iguidi, à l'ouest et au nord-ouest de la rive droite de l'oued Saoura, et d'autre part bien au delà dans le Sahara sud-oriental, dans la région d'Eguélé⁴. Nous avons cité, en même temps, l'opinion émise par M. J. Bergeron⁵, à propos du terrain houiller dans son exposé des résultats géologiques des missions de

¹ Abbé Bargès, *Loc. cit.*, p. 13.

² Appendice : Aperçu général sur la géologie, etc.

³ O. Lenz, *Timbouctou*, traduction Lehautcourt, 1886, t. I et II.

Beyrich, *Bericht über die von Overweg auf der Reise von Tripoli nach Murzuk und von Murzuk nach Ghat gefundene Versteinerungen* (Zeitschrift der deutschen geologischen Gesellschaft, 1852).

G. Stache, *Verhand. d. K. K. Akad. der Wissensch.*, Wien, juin 1882.

⁴ F. Foureau, *Ma mission chez les Touareg Azdjer*, 1894, p. 236 et suiv.

⁵ J. Bergeron, *Résultats des voyages de M. Foureau au point de vue*

M. Fonreau. Ce sont là les derniers faits précis que nous puissions indiquer sur cette question ; à ce jour, il n'y a donc pas dans le Sahara de gisement reconnu du terrain houiller proprement dit, de *houille vraie*¹.

Lignite et produits charbonneux. — Nous citerons pour mémoire les dépôts étagés à différents niveaux, sous une faible épaisseur et de peu d'étendue, qui se montrent interstratifiés dans les assises limono-salines à coquilles d'eaux douces ou saumâtres de certaines sebkhas, telles que celles que nous signalons² entre Hassi el Azz et Hassi el Meharzi, dans l'oned Rekama et à Hassi Aïcha, dans de nombreux points de l'Erg,

de la géologie et de l'hydrologie de la région méridionale du Sahara algérien, in Mémoires de la Soc. des Ing. civils de France, janv. 1897.

¹ En 1854, un indigène El Hadj Mohammed ben Ahmed el Ouazzani, qui avait déjà fait pour son compte le voyage de Tin Bouktou à différentes reprises, était chargé d'une mission dans le sud en vue de lier des relations avec ces régions et de préparer les moyens d'expédier plus tard des caravanes dans ces contrées pour y faire du commerce. Il revint à Alger le 12 août, prétendant avoir poussé jusqu'à Tin Bouktou, et rapportant un échantillon de houille, soi-disant trouvé dans les environs d'In Salah. (Archives du Gouvernement Général de l'Algérie). Suivant le capitaine de Polignac, qui a rapporté les mêmes faits (*Résultats obtenus jusqu'à ce jour par les explorations pour pénétrer dans le Soudan*, avril 1862, p. 4), le morceau de houille présenté par cet indigène comme provenant d'une mine du Touat avait été pris au Maroc. « Sa fable, ajoute-t-il, fut découverte ».

² G. B. M. Flamand, *De l'Oranie au Gourara* in Algérie nouvelle. Alger 1896-97.

Le même, *Note sur la géologie du Sahara Nord-Occidental*. Bull. Soc. géol. de France 1896, t. XXIV, pag. 891.

au nord-est du Gourara (Tin Erkouk). Ces dépôts se montrent formés de débris charbonneux noirs avec fragments très menus de végétaux (roseaux) transformés en lignite, le tout mélangé de calcaire pulvérulent sali ; cette formation incohérente, très restreinte, ne saurait être utilisée.

SOUFRE.

Soufre natif. — Non loin du Touat, le soufre natif a été signalé par M. G. Rolland dans la région orientale du Tadmaït (bassin de l'oued Ir'arr'ar), dans le bas oued Mia, à 50 kil. en aval d'Hassi In Ifel, dans la *daïa Kebril*¹. Ce soufre prend naissance par suite de la décomposition des gypses des atterrissements quaternaires par des produits organiques (excréments) sous l'influence de la chaleur et de l'humidité. C'est là un type de gisement du soufre assez fréquent dans le Sahara et sur les Hauts Plateaux². Ces gisements sont peu importants. Les indigènes les utilisent sur place pour traiter les maladies de peaux (la gale) des chameaux.

¹ G. Rolland, *Géologie et hydrologie du Sahara algérien et aperçu géologique sur le Sahara de l'Océan Atlantique à la mer Rouge*, 1890, p. 173. Notons incidemment que le mot arabe *kebril* signifie soufre.

² Tel le gisement assez abondant qui se trouve, dans des conditions identiques, très connu des indigènes, au lieu dit El Kebrilia (la soufrière), dans le Chott R'arbi, un peu à l'ouest de la route d'Oglat Nadja à El Aricha.

Dans les ravinelements du nord-ouest du Tadmaït même, vers l'oued Aflissez, on nous a signalé¹ plusieurs gisements de soufre natif en rapport avec des dépôts gypseux, mais il a été impossible de faire préciser si ce soufre était en relation avec des dépôts limono-gypseux quaternaires des dépressions comme à Daïa Kebrit, ou bien s'il se trouvait au milieu de bancs de gypse fibreux bien en place, interstratifiés dans les marnes cénomaniennes. En 1893, M. le capitaine Lamy remettait à M. l'ingénieur Jacob des échantillons de soufre provenant de Daïa Kebrit, déjà indiqué. Ce soufre a donné à l'analyse² :

| | |
|---|----------|
| Sulfates (évalués en sulfate de chaux)..... | 1.442. |
| Soufre total..... | 59.29. |
| Soit en soufre libre..... | 53.96 %. |

D'une manière générale, il semble que la plus grande quantité du soufre, utilisé par les gens de l'archipel tonatien pour la fabrication de la poudre, vient du nord³ apportée par les caravanes, c'est-à-dire du Maroc et aussi de l'Algérie; car, malgré les entraves mises au commerce de cette matière dans la colonie par la législation en vigueur, nos tribus de l'ouest et de l'est se livrent au commerce clan-

¹ Les indigènes Si M'hammed ben Hamza de Tiberr'amin et Si Mohammed ben Cheikh, le chef du Makhzen d'El Abiod Sidi Cheikh.

² Note sur un gisement de soufre dans l'oued Mia, in Rapport de mission de M. l'ingénieur Jacob, juin 1893.

³ De Colomb, Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent, p. 42.

destin du soufre. Il s'échange contre les produits du pays sur la plupart des marchés des nombreux Ksour du Gourara et du Touat. On peut citer, entre autres, les ksour des districts de Timimoun¹, des Oulad Saïd² et de Tsabit au Gourara, ceux du Timmi au Touat.

MÉTAUX.

OR.

Or. — On indique depuis fort longtemps l'or comme un produit d'échange rapporté par nos caravanes³ revenant du Gourara, du Touat ou du Tidikelt. Cet or n'est point extrait du sol de ces contrées, il provient des régions soudaniennes⁴ où son plus important marché est Araonan⁵ dans l'Azaouad et Tin Bouktou.

C'est à l'état de poudre d'or⁶, de pépites, de lingots,

¹ Commandant Deporter, *Extrême sud de l'Algérie*, 1890, p. 127.

² Commandant. Deporter, *Loc. cit.*, p. 133.

³ D' A. Maurin, *Les caravanes françaises au Soudan*. Relation de voyage d'Ali ben Merin, 1863, p. 27.

⁴ « Le commerce rapporte du Soudan de l'or en poudre (*teber*), » de l'or en lingot ». De Colomb, *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent*, p. 42.

« Les Touareg apportent à In Salah de la poudre d'or » Dumas, *Le Sahara algérien*, p. 295.

⁵ Barth, *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale*. Trad. Ithier, t. IV.

⁶ Abbé Bargès, *Tlemcen*, 1859, p. 206.

E. de la Primaudaie, *Le commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française*, in *Revue algérienne et coloniale*, t. III, p. 820.

voire d'or ouvré, que ce métal est importé par les grandes caravanes (*Akabar*) et qu'il se répand des principaux marchés de Ksar Abenkour et de Ksar Touki, du district de Bou Faddi (Touat) ¹, dans toutes les autres oasis, où l'échangent les indigènes de nos tribus ².

Les Touatiens connaissaient la poudre d'or qui était apportée chez eux par les Soudaniens depuis les temps les plus anciens ³; il est donc bien probable que si le

¹ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 181.

² Les principaux Ksour ou districts où se fait l'échange de l'or — poudre, pépites et lingots — sont, d'après le commandant Deporter (*Loc. cit.*):

Au Gourara :

Le district des Oulad Saïd, p. 133.

Timimoun (district du même nom), p. 127.

Brinkan (district de Tsabit), p. 157, un des principaux centres d'échange.

Au Touat :

Le district de Timmi, p. 171.

Celui de Bou Faddi, p. 181.

Celui de Sali, p. 203.

Titaf (district de Tamest), p. 192.

Timadanin (district de Reggan), p. 207, marché important.

Au Tidikelt :

Ksar El Arab (district d'In Salah), p. 231.

³ Ibn Khaldoun (*Hist. des Berbères*, trad. de Slane, t. II, p. 113) parle de quatre-vingts charges de poudre d'or emportées par le souverain soudanais Mansa Moussa dans son pèlerinage. El. Oufrani, dans le *Nozhet el Hadi* (trad. Houdas, p. 167), nous apprend qu'à la suite de la conquête du Soudan par les Marocains, le sultan du Maghreb, Moulai Ahmed el Mansour, reçut tant de poudre d'or qu'il ne payait plus ses fonctionnaires qu'en métal pur et en dinars de bons poids. Cette surabondance du métal précieux fit donner au souverain marocain le surnom de *ed Dehebi*, le doré.

Touat contenait des gisements aurifères, ils seraient, au moins partiellement, mis en valeur, depuis longtemps, ou tout au moins seraient connus.

FER.

Fer natif. — Le fer natif a été signalé depuis longtemps sous forme de *fer météorique* au Ksar de Tamentit ¹. « On y voit devant la grande mosquée » une pierre grise qui est, dit-on, tombée du ciel ; elle » est tellement dure que ni le fer ni l'acier ne peuvent » l'entamer, tellement lourde qu'il n'y a pas de force » humaine capable de la faire mouvoir ».

En 1864, lors de son voyage aux Ksour de l'oued Saoura, G. Rohlfs put voir cette météorite. Voici la description qu'il en donne : « Mais ce que les indigènes » (de Tamentit) vantent comme étant pour eux la chose » la plus remarquable, c'est une pierre noire qu'ils » disent être tombée du ciel et qui est placée dans la » cour de la Kasba. D'après eux, cette pierre, d'abord » en argent, s'est transformée en fer. Je l'ai vue, mais » je n'ai pu l'examiner de près : il me fut défendu de » la toucher. Son diamètre est d'environ un demi-mètre, » extérieurement noire et comme marquée par de » nombreuses empreintes de doigts ; il n'y pas de doute » que nous ayons là une simple pierre météorique ² ».

¹ De Colomb, *Loc. cit.*, 1860, p. 19.

² G. Rohlfs, « *Tuat* » in *Globus*, 1893, n° 17, p. 277. Le même, *Reise durch Marokko*, etc., p. 145.

Les nombreuses empreintes de doigts, dont parle G. Rohlfs, sont les *cupules* dues à l'action de l'air (pression) pendant le temps du passage de la météorite au travers de l'atmosphère terrestre.

Fer sulfuré (Fe S²). — *Pyrite cubique*. — *Marcasite (Pyrite blanche)*. — Nous avons constaté la présence de petits cristaux de pyrite de fer cubique : cubes, dodécaèdres pentagouaux, disséminés, ainsi que quelques petits nodules ferrugineux pouvant appartenir à de la marcasite altérée, dans les parties calcaréo-marneuses des calcaires crétacés cénomaniens de la terrasse supérieure du Tadmait, au sud de la gara Kerboub, flanc nord de la gara El Feïdj : il se pourrait que des gisements un peu importants de ces espèces minérales existassent plus au sud, vers le bas Gourara et le Touat moyen. Nous reviendrons sur ce sujet à propos de la *thomela*, produit minéral employé pour la teinture par les indigènes du Touat.

Les oxydes du fer. — La présence de simples produits ferrugineux a été indiquée par plusieurs voyageurs au sud (Tidikelt) du plateau du Tadmait : Soleillet, dans son itinéraire d'El Goléa à In Salah, cite dans sa descente sur le Ksar de Méliana une hammada « appelée El Chaab (terrain raviné), remplie » de pierres rougeâtres qui paraissent être du fer »¹ et M. F. Foureau signale également dans son raid d'Hassi

¹ P. Soleillet, *L'Afrique occidentale, Algérie, Mزاب, Tidikelt*, avec une carte, 1877, p. 250 (journée du 5 mars).

El Mongar, sur le versant sud du Tadmait (septième journée), les grès ferrugineux à sphéroïdes¹. Or, nous parlerons plus loin² de l'extension de ces grès à sphéroïdes, qui, par place, présentent souvent une concentration telle de produits ferrugineux, quelquefois aussi d'oxyde de manganèse, qu'ils constituent de véritables minerais. Mais ce ne sont là que des accidents ordinairement assez peu développés au moins dans les régions où il a été donné de les étudier : Atlas algérien et Meguiden. En résumé, on ne connaît dans ces contrées, à ce jour, aucun gisement de minerai de fer exploitable. Au sud-est, dans le Tassili, et au sud dans l'Ahaggar, Ismaël bou Derba³ et Henri Duveyrier⁴ ont signalé le minerai de fer « en » massifs plus ou moins considérables ».

¹ F. Foureau, *Notes sur la route d'El Goléa à Hassi El Mongar*, 1893, p. 15.

Le même, *Rapport sur ma mission au Sahara*, octobre 1893, mars 1894, p. 34.

² In Appendice : Aperçu général sur la géologie, etc.

³ Ismaël bou Derba. — « Touskirine (vallée d'Issaoui).... » au-dessus apparaît un filon de carbonate de fer dont l'épaisseur » varie de 5 à 10 mètres, à une inclinaison de 35° S.-E. Il est » encaissé dans des grès auxquels il communique sa teinte noire ». *Voyage à R'at* (août-décembre 1858), in *Revue algérienne et coloniale*, décembre 1859, p. 270.

⁴ H. Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 142. « J'ai constaté la » présence du fer en plusieurs endroits : notamment à Azel-en- » Bangou, dans les environs du mont Têlout, sur le rebord nord » du Tassili, dans le ravin d'In Akkh, autour des puits artésiens » d'Ihanaren, dans la vallée d'Ouararet. Les renseignements des » indigènes signalent aussi ce minerai sur d'autres points du Tassili » et du Ahaggar ».

Ocres. — La mine d'alun d'In Has, située dans le reg d'Adjemor, au delà de Tiounr'ir'in, à 70 kilom. au sud de Foggaret ez Zoua (Tidikelt), et dont il sera parlé plus loin, serait, d'après le lieutenant-colonel Flatters¹, accompagnée de mines d'ocre rouge et jaune, dans des dépressions entourées de gour.

D'autre part, Si M'hammed ben Hamza, de Tiber-amin (Aouguerout), le même indigène qui, tout jeune, accompagnait déjà M. le D^r P. Marès dans son voyage d'exploration du Sahara oranais, auquel nous montrions un faible affleurement d'une poche d'*argile ocreuse* jaune clair, très homogène, de l'oued R'arbi (entre Hassi bel Mahi et Bou Aroua), nous affirma qu'il en existait de semblables en certains ravins venus du Tadmait, dans la région de l'Aouguerout, et également dans le district de Timimoun. On sait que les Touareg emploient cette substance pour la teinture et pour les soins hygiéniques de la peau².

L'industrie du fer paraît limitée chez les Touatiens ; elle se borne au travail des taillandiers et des forgerons, à la production d'outils³. La plus grande partie de la matière première — fer ou acier, ainsi que des produits manufacturés — outils, fil de fer, etc. —

¹ Lieutenant-colonel Flatters, *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie*, 2^e mission, p. 309.

² H. Duveyrier, *Touareg du Nord*, p. 146.

³ De Colomb, *Loc. cit.*, 1860, p. 41.

vient du nord, du Maroc¹ par le Tafilalet et de l'Algérie² — Sud oranais et Mzab (Chaanba), — par les caravanes de nos tribus³ de l'ouest et de l'est⁴.

MANGANÈSE.

Manganèse. — Nous ne pouvons que signaler les concentrations restreintes d'oxyde de manganèse qui, par place, se rencontrent, accompagnant les produits ferrugineux dans les grés néocomiens.

Nous citerons également les *enduits* d'oxyde de manganèse qui recouvrent, par place, les éléments calcaires et gréseux des poudingues de hammadas de divers niveaux et qui sont assez généralement répandus du nord au sud — à Hassi bel Mahi (oued R'arbi), à la gara Oum Ed Dhar (zone d'épandage) et jusque sous les masses de sables de l'Erg.

Au Tadmait, en certains points, les calcaires crétaés du sommet se montrent noircis par de faibles enduits et dentrites d'oxyde de manganèse.

¹ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, 1860.

Brinkan. — (District de Tsabit, Gourara) reçoit le fer, etc... du Maroc, p. 157.

District de Bouda (Touat), p. 167.

District de Timmi (Touat) reçoit le fer du Tafilalet, p. 171.

District de Tamentit (Touat), p. 179.

District d'Aoulef (Tidikelt), p. 215.

District d'In Salah (Tidikelt), p. 232, etc.

² Daumas et de Chancel, *Le Grand Désert*, nouv. édit., p. 53.

³ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, 1890. Au Gourara, sur les marchés du district de Timimoun, p. 127, sur ceux des Oulad Saïd, p. 133.

⁴ Duveyrier (*Touareg du nord*, p. 142), indique également que tout le fer employé par les Touareg leur est apporté par le commerce.

CUIVRE. — PLOMB. — ÉTAÏN.

On ne connaît point de minerais de ces métaux dans le bassin de l'oued Saoura. Seuls, les grès de la vallée de Meguiden montrent, dans quelques-uns des ravine-ments qui les entaillent — ouest de la gara Kerboub, du Baten au Hassi Targui (direction nord-sud) —, quelques couches argilo-gréseuses avec des taches vertes et noires semblables aux « mouches » de malachite et d'oxyde de cuivre, si fréquentes dans les formations gréseuses des montagnes des Ksour¹.

Le cuivre, le plomb, l'étain, dans l'archipel toua-tien, presque tous de provenance européenne, font l'objet, soit bruts, soit ouvrés, d'échanges pour les caravanes venues du nord, particulièrement du Maroc par le Tafilalet².

Antimoine. — L'usage du sulfure d'antimoine (Stibine, $Sb^2 S^3$) pour l'hygiène et la parure des

¹ Toudjin (N.-E. de Tazina) — Aïn Tessela et Tiourtelt (N.-E. du Djebel Djara) — Aïn Tiloula (N. de Tiout), flanc sud du Djebel Aïssa (Aïn Sefra) — ce dernier point, avec Tiourtelt, (*), avait donné lieu à un commencement très sérieux de recherches.

² Commandant Deporter, *Loc. cit.*, 1890, principaux marchés du cuivre, du plomb et de l'étain :

| | |
|------------------------|---------|
| Tsabit (Gourara)..... | p. 157. |
| Bouda (Touat)..... | p. 167. |
| Timmi (Touat)..... | p. 171. |
| Tamentit (Touat) | p. 179. |
| Aoulef (Tidikelt)..... | p. 215. |

(*) J. Pouyanne, *Notice minéralogique*, 1889, p. 29.

yeux est très répandu dans toutes les oasis. On le désigne sous le nom de *Koheul*, mais « *Koheul* en » arabe signifie tout ce qui *noircit*, donc, sous ce » nom, on emploie indistinctement ou le sulfure de » plomb ou le sulfure d'antimoine, suivant la facilité » de se le procurer¹ ». Nous ajouterons que des indigènes nous ont quelquefois également désigné sous cette même appellation des poudres minérales composées d'oxyde de manganèse² ou d'oxyde de cuivre³. Il est donc très difficile d'obtenir par les indigènes des renseignements précis s'ils ne sont porteurs d'échantillons.

Nos nomades du sud oranais rapportent quelquefois du *Koheul*, au retour de leurs caravanes annuelles, mais on n'a point indiqué la nature de ce produit et, pour Duveyrier, le *Koheul* (sulfure d'antimoine), qui se vend à Timimoun et que l'on trouve sur les marchés du Mزاب, est de provenance marocaine⁴. De Colomb l'indique aussi, dans le Touat, comme un produit venu du nord⁵. Cependant le général Daumas⁶ signale

¹ Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 142.

² Poudre minérale d'oxyde de manganèse prise sur place à Hassi el Hadri et à Kheneg Azir, près de Géryville.

³ Recueillie à Gara Toudjin, au N.-E. de Tazina (cercle de Géryville).

⁴ H. Duveyrier, *Coup d'œil sur le pays des Beni Mزاب et sur celui des Chaanba occidentaux* (avec une carte), in Bull. Soc. Géog. de Paris, 1859, p. 234.

⁵ De Colomb, *Op. cit.* pl. 42, 1860, p. 42.

⁶ Daumas, *Le Sahara algérien*, 1845, p. 285.

le sulfure d'antimoine¹, que rapportent les Chaanba, comme tiré *des mines du Touat*.

D'autre part, une faible quantité de ce produit pourrait peut-être provenir du gisement d'El Barakat², près de R'at.

MAGNÉSIUM.

Chlorure de magnésium (Mg Cl²) et *Sulfate de magnésie* (SO⁴ Mg). — Les chlorures et sulfates de magnésie se rencontrent, en plus ou moins grande proportion, dans presque tous les dépôts limonosalins des sebkhas, accompagnant le sel gemme (sel vivant) et le gypse (sulfate de chaux). Il en est du moins ainsi pour les dépôts des chotts et des sebkhas du nord. On peut donc penser qu'ils doivent se rencontrer aussi dans les vastes bas-fonds salins qui se montrent, si nombreux et si étendus, tout au long du développement des oasis, du Tin Erkouk au Reggan et à l'est dans le Tidikelt.

Carbonate de magnésie [(CO³)²Mg.Ca]. — Le carbonate de magnésie, associé en proportions variables au carbonate de chaux, formant les « *dolomies* » (CO³)² Mg. Ca.) et les calcaires dolomitiques, constitue des assises épaisses dans la puissante formation des

¹ En tamahak, le nom du sulfure d'antimoine est *tazoult*. Or, dans le district de Zaouiet Kounta, de Colomb, (*Op. cit.* p. 22) cite un Ksar du nom de Tazoul (ou Tazoult, d'après Deporter, *Op. cit.* p. 196) qui est bâti dans un petit mamelon de roches noires et habité par une malheureuse population d'haratin.

² Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 142.

calcaires crétacés (turonien) du plateau du Tadmaït; ces dolomies se montrent en masses cristallines à éclat nacré — rosé, à la gara El Feïdj et à la gara Kerboub.

ALUMINIUM.

*Alun*¹, 3 (SO³) Al² O³ + SO³ K²O + 24 H²O. (*Sulfate double d'alumine et de potasse*). — Ce minéral impur est abondant dans le Gourara, le Touat et le Tidikelt; très employé pour la teinture dans les Ksour mêmes, il fait aussi l'objet d'un commerce assez considérable avec le nord². Duveyrier signalait déjà sa présence sur les marchés du Mzab et son origine, en 1857³: « l'alun vient du pays de » Tamentit, on le recueille sans avoir à payer de droit. » C'est l'article le moins cher, une charge de » chameau ne valant que 20 à 30 francs »; puis, plus tard, Soleillet⁴ faisait, au sujet d'El Goléa et de Metlili, les mêmes remarques: « le Touat envoie au » Mzab une grande partie de ses produits tels que: » henné, salpêtre, alun.... ». On sait, d'autre part,

¹ Voir plus loin la note au sujet des Pierres précieuses.

² De Colomb, *Op. cit.*, p. 42.

Le Châtelier, *Description de l'oasis d'In Salah*, in Bull. de correspondance africaine, publication de l'Ecole des Lettres d'Alger, 1885, p. 452.

³ Duveyrier, *Coup d'œil sur le pays des Beni Mzab et sur celui des Chaanba occidentaux* (avec 1 carte), in Bull. Soc. Géog. Paris, octobre 1857, p. 234.

⁴ P. Soleillet, *Voyage d'Alger à l'oasis d'In Salah*. Alger, 1874, pp. 121, 126, 130.

que l'alun vendu à In Salah, très abondant, provient de deux gîtes miniers du nord du Moudir, que Duveyrier nous signale : le premier est situé sur l'oued Tetch-Oùlli, affluent de l'oued Akabara, l'autre très connu, très fréquenté des indigènes, à In Has dans le reg d'Adjemor¹. Le lieutenant-colonel Flatters² a déterminé, par renseignements, l'emplacement de ce dernier gisement : il serait à environ 70 kil. au S.-E. de Foggaret ez Zoua au delà (30 kil.) de Tiounr'ir'in³. Cette mine, nous l'avons vu précédemment, serait accompagnée d'une mine d'ocre.

Un autre gisement, plus à l'ouest, à El Kerdassa, a été indiqué par M. Le Châtelier⁴, mais il faut sans doute identifier cette localité avec l'une des précédentes indiquée par H. Duveyrier pour le nord du Moudir.

En outre des gisements d'alun d'In Has et de Kerdassa, de nombreux Ksour de l'archipel touatien sont connus comme centres de production de l'alun, ce sont, dans le Gourara :

District de Timimoun⁵;

¹ H. Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 144.

D'après le même auteur, il en existe dans l'est, dans la vallée d'Ouarâret, au nord de R'at et à Serdelès. « C'est la production » minérale la plus commune du pays des Touareg ».

² Lieutenant-colonel Flatters, *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie* (2^e mission), p. 309.

³ Tioundjiguin de la carte de Le Châtelier, jointe à la *Description de l'oasis d'In Salah*, in Bull. de correspondance africaine, publication de l'École supérieure des Lettres d'Alger, 1885, p. 246 et suiv.

⁴ Le Châtelier, *Loc. cit.*, p. 280.

⁵ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 127.

Dans le Touat :

District de Tasfaout-Fenourin : à Tasfaout¹;

District de Reggan, à Ain ech Chebbi², sur la route du Tidikelt, où se trouve un gisement considérable;

Dans le Tidikelt :

District d'Aoulef³;

District d'Akabli⁴, à Ksar Sahel⁵ où l'alun et le salpêtre se trouvent en abondance, et dans le district d'In Salah⁶.

Argiles. — (*Silicates d'alumine hydratés*). — Les *argiles communes* et impures des dépôts quaternaires anciens et récents paraissent devoir être très développées dans la vallée de l'oued Saoura et dans le Tidikelt. Le plus grand nombre des Ksour (habitations et murs), étant, d'après tous les renseignements, à de rares exceptions près, bâtis en briques cuites au soleil (*Toubes*).

A Hassi el Homeur (Fort Mac-Mahou), dans la vallée de Méguiden, on utilise comme *toubes* les dépôts argilo-sableux rouges quaternaires qui combrent les cuvettes des faibles ondulations des grès crétacés inférieurs, et, quelquefois aussi, directement, les

¹ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 185.

Daumas, *Le Sahara algérien*, p. 187.

² De Colomb, *Loc. cit.*, p. 23.

³ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 215.

⁴ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 217.

⁵ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 219.

⁶ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 231.

argiles bariolées de la formation gréseuse elle-même. Puis dans cet immense développement de dépôts limoneux des berges actuelles des oueds et les fonds des grandes sebkhas, il doit exister certainement de multiples gisements d'argiles à brique et de terres à poterie.

L'argile à poterie se rencontre d'ailleurs au nord, dans le plateau du Tadmaït, où on l'a précédemment signalée à la Gara ben Aouissa, dans la région d'Hassi Mezzer¹: cet important gisement donne une argile de couleur jaune, exploitée par les Oulad ba Hamniou, les Oulad Khelifa, les Oulad Makhlen, les Oulad Zenan et les gens d'In Salah et de l'Aoulef.

Nous citerons, comme se rapprochant de ce type de gisement, les masses argilo-marneuses cénomaniennes des falaises du Baten du Tadmaït que nous signalons au nord et au sud de ce plateau².

Il existe une mine d'argile exploitée dans le district d'Akabli, près du Ksar Sahel, au voisinage d'un gisement d'alun cité plus haut³.

CALCIUM.

Calcite. Carbonate de chaux. Calcaire (Ca³ Ca). — A propos de ce minéral, on ne peut que donner des

¹ J. Pouyane, *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie*, 1886. Itinéraire d'El Goléa à In Salah et à l'Aoulef, p. 106.

² Appendice. — Aperçu général sur la géologie, etc. (Calcaires crétacés, quaternaires anciens et récents).

³ Commandant Deporter, *Extrême sud de l'Algérie*, 1890, p. 219.

indications très générales. Les calcaires, employés tantôt comme pierres à chaux, tantôt comme matériaux de construction, paraissent très répandus dans les régions qui nous occupent. Les différents facies de cette espèce minéralogique sont décrits dans leur ordre chronologique de formation dans l'aperçu géologique sur l'ensemble de ces régions.

Calcite cristallisée (spathique). — Elle existe en filons et filonnets dans les calcaires crétacés. La calcite montre en certains points des cristaux rhomboédriques atteignant 8 et 10 centimètres d'axe: Tadmaït (gara Kerboub), Chebket Brezina, Kheneg Zoubia dans la chaîne atlantique.

Le *calcaire cristallin*, associé à du carbonate de magnésie, forme toute une série de calcaires plus ou moins dolomitiques et constitue les assises puissantes des calcaires turoniens (plus particulièrement): ils sont donc très développés dans tout le Tadmaït¹

¹ G. Rohlf, *Reise durch Marokko*, 1864.

G. Rolland, *Géologie et hydrologie du Sahara algérien et aperçu géologique sur le Sahara de l'Atlantique à la mer Rouge*.

Roche, In *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par le lieutenant-colonel Flatters*.

F. Foureau, *Mission au Tadmaït*, 1890.

Le même, *Mission au Sahara et chez les Touareg Azdjer*, octobre 1893-mars 1894.

G.-B.-M. Flamand, *De l'Oranie au Gourara in Algérie nouvelle*, 1896-97.

et dans les reliefs de la partie sud occidentale de la chaîne saharienne du nord : — Zoubia, Chebka Tamednaïa — et au delà, au Djebel Bechar, — au sud du Tadmait (Itinéraire de G. Rohlfs). Le calcaire cristallin est d'autre part signalé au Gourara, dans la partie septentrionale de l'oued Mebrouk¹, près de la sebkha du Gourara, et sous forme de marbre blanc dans l'oued Itel (Tadmait)².

Calcaire marneux. — Certaines assises du terrain cénomaniien se montrent formées d'un calcaire compact marneux, à cassure conchoïdale et à grain très fin ; c'est un type se rapprochant assez du calcaire lithographique (chaîne atlantique, Tadmait).

Calcaires travertineux. — *Tufs.* — Les calcaires travertineux tufacés forment sur de grandes surfaces, la croute, la carapace des plateaux de hammadas, mélangés de poudingnes à ciment calcaire vers la base. D'épaisseur variable, atteignant parfois 4 et 6 mètres (Bonib er Raïb, Melk Sliman), ce calcaire présente, surtout vers le haut, des parties très pures, très homogènes qui fournissent une bonne pierre à chaux et de bons matériaux de construction. Partout où existent des plateaux de hammadas, on est presque certain de rencontrer cette formation, toutefois elle n'atteint son maximum de puissance et ne présente ses

¹ Marcel Frescaly (lieutenant Palat), *Journal de route et correspondance* (avec 1 carte), 1886, p. 224.

² Abbé Bargès, *Le Sahara et le Soudan*.

caractères de légèreté et d'homogénéité que sur le couronnement du plateau tout à fait supérieur (hammada de haut niveau). Le plus ordinairement blancs, ces calcaires se montrent parfois colorés en rose par des oxydes de fer. Ils occupent des surfaces considérables et disparaissent sous les dunes de l'Erg.

Travertins. — Les travertins à végétaux déposés par des sources aux temps quaternaires sont très restreints comme surface. Ils sont aussi souvent très siliceux. On les rencontre à Hassi Cheikh, à Hassi Izi, dans l'Erg et vers Msafra, dans la zone d'épandage des grands oueds.

Calcaire farineux. — Les dépôts calcaires à fossiles d'eau douce et saumâtre des sebkhas se montrent en petites couches très minces, bien litées, rappelant le facies des tripolis miocènes du Tell. De fines coquilles fossiles blanches y sont accumulées en nombre considérable et constituent, à elles seules, presque tout le dépôt. A la surface, les petits bancs se désagrègent donnant une *farine calcaire* d'un blanc éclatant, très légère, douce au toucher, que le moindre vent soulève et emporte sur les dunes siliceuses voisines. Cette farine calcaire se montre dans les fonds des couloirs des sebkhas et des daïas desséchées de la zone d'épandage et de l'Erg, depuis Metilfa jusqu'auprès de Tabelkoza. Elle existe, d'après les renseignements des indigènes qui nous accompagnaient, au delà, au S.-O. (sebkha du Gourara). C'est

cette formation (sol blanc) qui dans l'Erg constitue le *sol dur* des oueds ou des feidjs de la zone des grandes dunes.

C'est très probablement à cette *farine calcaire* que le commandant Colonien fait allusion quand il parle de l'habitude qu'ont « les Tonatiens, quand ils envoient » des vêtements à la vente, de les saupoudrer de » craie blanche, afin de donner au tissu un aspect » plus brillant et de le faire paraître serré¹ ».

On sait, en effet, que les indigènes désignent sous le nom de *Tifkert* — تفكرت — une craie qui, réduite en poudre, leur sert à *blanchir* et à *préserver* les berrons.

Les deux centres, où se fabrique plus particulièrement la *chaux vive*, sont pour le Gourara :

Timimoum², dans le district de ce nom.

Ksar el Kebir³, dans celui des Onlad Saïd.

Gypse. — *Sulfate de chaux hydraté* ($\text{SO}^4\text{Ca} + 2\text{H}^2\text{O}$). — (*Pierre à plâtre*). — Le gypse est commun dans toute la région saharienne; nous verrons⁴ que dans la chaîne atlantique il affecte différents types de gisement et qu'il se présente, soit en dykes d'origine

¹ Commandant Colonien, *Voyage au Gourara et à l'Aouguerout* (1860), in Bull. Soc. Geog. Paris, t. XIV, 1^{er} trim. 1893, p. 91.

² Commandant Deporter, *Extrême-sud de l'Algérie*, p. 127.

³ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 133.

⁴ Appendice.

éruptive (massifs ophito-gypsenx), soit en couches *sédimentaires*: intercalations répétées dans les strates argileuses colorées des grès crétacés inférieurs, bancs puissants dans les marnes verdâtres cénomaniennes. Enfin, nous l'avons observé, formant dans les immenses sebkhas et heïchas soit des encroûtements cristallins, soit des couches régulières alternant avec les limons argilo-sableux, cela particulièrement dans les sebkhas au sol annuellement remanié par les crues.

Jusqu'à ce jour on ne connaît point, en dehors des gisements ophito-gypseux des montagnes des Ksour et du Djebel Amour, de pointements de gypse *éruptif* dans le bassin de l'oued Saoura ou dans les régions immédiates, et les couches gypsifères paraissent très rares et très subordonnées dans les argiles bariolées de l'étage des grès (crétacé inférieur) du Meguiden.

Albâtre gypseux. — Par contre, les marnes plus ou moins argileuses du cénomaniens se montrent très riches en *gypse*; d'énormes bancs de ce minéral se montrent à cinq ou six niveaux différents, compris entre les dernières assises des grès à sphéroïdes et les premières couches de calcaire marneux cénomaniens. C'est un gypse fibreux présentant parfois des lits de 0^m,30 d'épaisseur à l'état fibreux; dépassant aussi 1 mètre lorsqu'il est compacte. Ce gypse est souvent blanc; il est très pur. Il se montre aussi parfois coloré par des matières organiques, il prend alors une teinte grise —

voire noire. — Sous l'action d'eaux dissolvantes et de réductions, agissant sur place, les calcaires (calcaires marneux particulièrement) donnent naissance, au contact des couches gypsenses, à des pseudo-cargueules, cavernueuses, scoriacées, dont les cavités se tapissent secondairement de *calcite* cristallisée, jaune de miel.

Ces bancs de gypse cénomaniens existent sur le flanc septentrional du Tadmait : Gara Samani, Gara El Feidj, Gara Kerboub¹, Gara El Aggaïa, et sur le flanc méridional : nord d'Hassi el Mongar. Ils se montrent dans quelques-uns des ravinements qui déchirent le plateau supérieur où d'après les renseignements précités², ils donneraient par décomposition du soufre natif.

Gypse des sebkhas. — Mais les gisements les plus étendus sont les dépôts gypseux des sebkhas et des heïchas si nombreuses dans les dépressions sahariennes. Le gypse se montre là en masses blanches, formant des croûtes blanches, épaisses, craquantes, associées à des sels étrangers : sulfates et chlorures de magnésie, de potasse et de soude et formant comme l'écume de ces vastes cuvettes salines. Ces produits dus à l'évaporation superficielle constituent souvent de véritables *ponts*, laissant au-dessous d'eux des espaces vides, ou cachant des terrains *mouvants*. Cela rend quelquefois dangereuse la traversée des sebkhas.

¹ Voir Appendice.

² Voir précédemment : Soufre.

Gypse fer de lance. — Le plus ordinairement le gypse, souillé de matières étrangères : argiles, sables, matières organiques — cristallise, puis agglutine ses cristaux en masses au milieu de limon argileux, c'est le *barrag* — *جراوف* des arabes — l'étincelant — le gypse en fer de lance; l'autre, le gypse plus ou moins compacte ou cristallin, c'est le *djibs* *جيبس*.

Roses du Souf. — On sait que si, par suite d'infiltrations d'eaux séléniteuses dans les sables, des cristaux de gypse s'édifient, ils s'imprègnent si fortement de grains de sable que souvent dans de semblables cristaux le gypse n'est plus là qu'une sorte de squelette, provoquant la forme cristalline. Un semblable cristal a fourni à l'analyse jusqu'à 58 % de silice ou sable quartzeux¹.

Ces cristaux de gypse sableux trapezéens se groupent en gerbes, en rosaces, de formes très variées, connues sous le nom de *roses du Souf*. Les groupements cristallins de ce genre se rencontrent souvent dans les sebkhas.

Les couches argilo-gypseuses à gypse fer de lance, gris ou jaunâtres, sont les plus développées, formant assez souvent les bords surélevés des sebkhas, véritables berges dominant les fonds limono-salins à sel gemme : — leur dépôt, dans ce cas, s'est donc effectué antérieurement à ces derniers; mais en bien des points on ne saurait établir cette distinction.

¹ G. Rolland, *Géologie du Sahara algérien*, p. 381.

L'extension des dépôts de gypse cristallin et de limons gypsifères est considérable : elle comprend toutes les sebkhas de l'archipel touatien, du Gourara, du Touat, du Tidikelt : Timimoun — Tamentit — In Zeguir, etc., — et presque toutes les dépressions d'âge quaternaire récent que l'on rencontre sur les routes qui conduisent du nord — par les hammadas et l'Erg du Gourara — en y comprenant certains estuaires du cours des grands oueds (de l'oued Seggneur à l'est à l'oued Guir à l'ouest).

Le plâtre se fabrique en assez grande quantité à Timimoun¹, à Ksar el Kebir des Oulad Saïd² et dans l'Aoulef³.

Anhydrite. — Karsténite ou sulfate de chaux anhydre (SO^4Ca). — L'anhydrite, jusqu'à ce jour, n'a été signalée que dans les gisements de gypse d'origine éruptive, c'est-à-dire dans les montagnes des Ksour et dans le Djebel Amour.

POTASSIUM

Nitrate ou azotate de potasse (Azo^3K) (*Nitre ou salpêtre*). — Tous les voyageurs sont unanimes pour indiquer comme importante l'exploitation du nitrate

¹ Commandant Deporter, *Extrême-sud de l'Algérie*, p. 127.

² Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 133.

³ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 215.

de potasse dans la région touatienne ; toutes nos enquêtes — statistiques commerciales de nos cercles et annexes du sud, renseignements fournis par nos caravanes, dires indigènes — nous montrent, de tout temps, le nitre comme faisant l'objet d'un commerce relativement considérable avec toutes les contrées (nord et sud) avec lesquelles les populations des oasis font des échanges. Déjà, à propos du soufre, nous avons dit comment, grâce à un commerce clandestin, tous nos Ksour Sud oranais — Bou Semr'oun, Brezina, Moghrar — étaient abondamment pourvus des éléments nécessaires à la fabrication de la poudre : soufre venant en fraude de l'Algérie (produits français) ou du Maroc par Figuig et Ich (produits anglais), *salpêtre* provenant du Gourara et du Touat, importé surtout au moment du retour de nos caravanes annuelles.

Dès 1844, le capitaine Carette indiquait pour l'oued Mzab la provenance saharienne de la plus grande quantité du salpêtre employé sur place dans les cités mozabites pour la préparation de la poudre¹.

Duveyrier, plus tard (1857), précisait et le lieu d'achat et le prix du produit : « le salpêtre, que les » Chaamba vont acheter aux Oulad Mhammoud, à onze » journées sud-ouest d'El Goléa, se vend à des prix

¹ Capitaine Carette, *Recherches sur la Géographie et le Commerce de l'Algérie méridionale. Exploration scientifique de l'Algérie, 1844*, p. 231.

» qui varient depuis 0 fr. 50 cent. jusqu'à un franc la » livre¹ ».

Soleillet, pendant son séjour dans le Mzab, au retour de son voyage à In Salah, étudiant le commerce de transit de Metlili, donne comme principales productions du Gourara et du Tidikelt importées « l'alun, le » salpêtre² », puis parlant du Touat il cite également, comme marchandises importantes, venant sur les marchés du Mzab, « l'alun et le salpêtre³ ». — « La » poudre fait l'objet d'un commerce important au » Mzab, elle se fabrique sur une grande échelle et » se vend 3 et 4 francs le kilog⁴ ».

Cinq Zoua du Tidikelt. que ce voyageur amenait en Algérie pour lier des relations commerciales, apportaient également avec eux du salpêtre⁵ comme type de marchandise pouvant être facilement échangée.

D'ailleurs dans le volume II de l'Exploration scientifique de l'Algérie, dès 1844, le capitaine Carette⁶

¹ H. Duveyrier, *Coup d'œil sur le pays des Beni Mzab et sur celui des Chuanba occidentaux*, avec une carte, in Bull. Soc. Géog. Paris, octobre 1857, p. 234.

² P. Soleillet, *Voyage d'Alger à l'oasis d'In Salah*. — Rapport présenté à la Chambre de commerce d'Alger, 1874, p. 126.

Voir aussi du même, *L'Afrique occidentale. Algérie, Mzab, Tidikelt*, 1877 (avec une carte), p. 81.

³ P. Soleillet, *Voyage d'Alger à l'oasis d'In Salah*, p. 130.

⁴ P. Soleillet, *Voyage d'Alger à l'oasis d'In Salah*, p. 130.

⁵ P. Soleillet, *Voyage d'Alger à l'oasis d'In Salah*, p. 121.

⁶ Capitaine Carette, *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale*. — *Exploration scientifique de l'Algérie*, 1844, p. 555.

dans les tableaux montrant le détail des opérations d'échange auxquelles se livrent les principales villes et tribus du Sahara algérien, tableaux qui terminent son étude sur le commerce de l'Algérie méridionale, indique de très nombreuses localités où le salpêtre est importé, venant du Gourara, du Touat ou du Tidikelt.

De Colomb, en 1860, cite la poudre comme produit industriel, le salpêtre comme production du sol dans les oasis du Touat¹.

La quantité de poudre que brûlent nos indigènes et les Touatiens pour célébrer la moindre fête, la moindre réjouissance, est au dire de tous inimaginable. On sent que nous sommes ici, dans l'archipel touatien, au vrai *Bled el Baroud*, au pays de la poudre, et si les auteurs diffèrent dans l'estimation du prix de vente de cette poudre, tous insistent sur son abondance. « La poudre s'y fabrique (à Timimoun) sur les lieux et » se vend dix-huit sous la livre; le salpêtre qui sert à sa » fabrication vient d'un lac salé (sebkha) qui se trouve » à quelques lieues à l'ouest, il se vend cinq sous la » livre² ».

Le lieutenant Palat (Marcel Frescaly) écrit du ksar

¹ De Colomb, *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent*, 1860, pp. 10, 14, 41.

² Daumas et de Chancel, *Le Grand Désert*, 1848, p. 68, 1883 (nouvelle édition), p. 57.

Daumas, *Le Sahara algérien*, 1845. La poudre fabriquée dans le Touat coûte 9 à 10 sous la livre, p. 285.

d'El Hadj Guelmane (Gourara): « On ne doit pas » s'étonner de la fréquence des combats dans une » contrée où le salpêtre abonde dans la sebkha (sebkha » de Timimoun) et où la poudre européenne vaut » 5 francs et celle du pays 2 francs la livre ¹ ».

Echantillon de nitre de la sebkha du Gourara. — En 1862, un indigène algérien, nommé Ali ben Merin, fut envoyé au Gourara par un commerçant de Saïda, M. Jacques Solari ², avec une caravane de 68 chameaux portant toutes sortes de marchandises. Il en rapporta, entre autres objets ou produits, un échantillon de salpêtre très beau, parfaitement cristallisé et d'apparence très pure. Soumis à l'analyse, cet échantillon fut reconnu comme ne renfermant pas moins de 63 % de *nitrate de potasse pur*. « Au dire » d'Ali ben Merin, des gisements immenses de salpêtre » existaient dans le Gourara, qui suffiraient à l'appro- » visionnement de toutes les puissances européennes » qui aiment tant à faire parler la poudre ³ ». Cette découverte passa alors inaperçue; nous reviendrons

¹ Marcel Frescaly (lieut. Palat), *Journal de route et correspondance*, 1886, p. 252.

² M. G. Solari avait eu, un instant, en 1860, l'intention de se joindre au commandant Colonieu et au lieutenant Burin, lors de leur voyage au Gourara. Il ne s'y décida pas au dernier moment et se contenta de leur confier 1.800 kilog. de marchandises diverses que des indigènes dévoués devaient se charger de vendre au Gourara.

³ D^r A. Maurin, *Les caravanes françaises au Soudan*. Relation de voyage d'Ali ben Merin, conducteur de la caravane de M. J. Solari. Alger, 1863, p. 27.

plus loin, à propos d'un autre échantillon de *salpêtre* raffiné de la sebkha de Timimoun, sur l'importance de ce produit et sur le résultat de son analyse.

Terres salpêtrées. — Le capitaine du génie Carette signalait déjà, en 1844¹, de nombreux points du sud où les matériaux provenant des ruines et des terres salpêtrées étaient exploités par les indigènes pour l'extraction du salpêtre; il citait entre autres: Nefta, le Djebel Berga, à l'ouest de Khanguet Sidi Nadji, puis l'oasis des Ziban (Kaïada), l'oued Djerf (affluent de l'oued Djedi), le lac de Msila (Hodna) et l'oued Djedi, aux environs des villages d'El Amoura, El Hamel, El Aleg Bou Ferdjoun, Dis Ben Nzô, Bou Saada, enfin l'oued R'ir, — puis pour une dernière région, l'oued Mzab. — L'auteur cité ajoute: « L'oued » Mzab en contient aussi, mais en moindre quan- » tité; cependant il n'est pas un seul village de cette » oasis où l'on ne fabrique de la poudre. Presque » tout le salpêtre, que cette fabrication consomme, » vient de l'Afrique centrale d'où il est apporté en » pains par les Touareg », — lisez Chaanba. Et, d'autre part, à El Outaïa, à 12 kilomètres de Biskra, le service des poudres et salpêtres avait organisé autrefois une exploitation des terres salpêtrées. Une rivière avait été

¹ Capitaine Carette, *Recherches sur la Géographie et le Commerce de l'Algérie méridionale*. — Exploration scientifique de l'Algérie, 1844, p. 231-232.

détournée pour le lavage des terres. Le sel était extrait ensuite des eaux de lavage par évaporation ¹.

Reprenant en 1852 l'étude du pays des Ziban, l'ingénieur Dubocq indiquait : « Près de l'oasis de Lioua, dans » le zab Guebli (sud constantinois), existe un plateau » où des nitrières assez importantes (terres salpêtrées) » étaient anciennement exploitées par les indigènes » eux-mêmes ». A propos des procédés d'extraction et de raffinage par les arabes du salpêtre de cette région, il entrait dans quelques détails que nous reproduisons ². « L'exploitation se fait sur des terres prises dans les » constructions d'une partie de l'oasis, aujourd'hui en » ruines, et sur les résidus des anciens lessivages, que » l'on reprend, après un certain intervalle, dans les » tas assez considérables qui existent au nord-ouest » de l'oasis. Ces matériaux sont d'abord soumis à un » lessivage à l'eau froide dans des réservoirs en argile » battue, d'une capacité de deux litres au plus. On les » laisse séjourner, au contact de l'eau, pendant un » espace de deux ou trois jours. On soutire ensuite, au » moyen d'un conduit en roseau, placé à la partie » supérieure du réservoir et bouché par un fausset en » bois, les eaux chargées des sels solubles que renfer- » maient les terres, et on les soumet à une première » concentration dans des bassins exposés à l'action du

¹ Renseignements fournis par M. le Capitaine Cagniard.

² Dubocq, *Mémoire sur la constitution géologique des Ziban et de l'oued R'ir, au point de vue des eaux artésiennes de cette portion du Sahara*, in *Annales des mines*, tome II, 1852, p. 249.

» soleil ; la majeure partie du sulfate de chaux entraîné » en dissolution se précipite sur les parois de ces » bassins, et la concentration du nitre s'achève, au » moyen de la chaleur dans de petites chaudières en » cuivre dont la capacité ne dépasse pas 10 à 15 litres ¹. » Un échantillon de terre salpêtrée pris à l'est du » village a donné à l'analyse les proportions suivantes :

| | |
|-----------------------------------|--------|
| » Nitrate de potasse..... | 4.14 |
| » Chlorure de potassium..... | 1.44 |
| » Chlorure de sodium..... | 5.70 |
| » Chlorure de magnésium..... | 0.69 |
| » Sulfate de magnésie..... | 0.83 |
| » Sulfate de chaux..... | 34.80 |
| » Carbonate de chaux..... | 4.35 |
| » Phosphate de chaux..... | } 5.05 |
| » Argile..... | |
| » Sable siliceux..... | 17.65 |
| » Peroxyde de fer..... | 4.15 |
| » Eau et matières organiques..... | 21.20 |
| | 100.00 |

¹ Voici, d'après le capitaine Carette, le détail du dispositif employé pour l'extraction du nitrate des terres salpêtrées et qui s'applique en partie à la même région des Ziban : « Dans tout le pays où nous » venons de signaler la présence du salpêtre, le procédé d'extraction » est invariablement le même, et aussi simple que grossier. Les » terres imprégnées de nitre sont jetées dans une fosse de forme » conique creusée dans le sol. Elles sont retenues un peu au-dessus » du fond par un grillage horizontal en bois ; c'est dans l'espace » libre ménagé par cet appareil que les eaux de lavage versées sur » les terres viennent se réunir avec le salpêtre qu'elles entraînent. » Une rigole pratiquée dans la partie inférieure met celle-ci en » communication avec une autre fosse en contre bas de la première,

» Le salpêtre que cette terre fournit est blanc, un peu rosé, assez déliquescent ; il renferme :

| | |
|------------------------------|--------|
| » Nitrate de potasse..... | 70.60 |
| » Nitrate de soude..... | 4.00 |
| » Chlorure de sodium..... | 13.60 |
| » Chlorure de magnésium..... | traces |
| » Sulfate de chaux..... | 0.90 |
| » Eau..... | 8.20 |

100.00

» Sa composition se rapproche ainsi de celle du nitre brut ou de première cuite des salpêtriers ; les indigènes l'emploient en cet état, après l'avoir séché au soleil pour la confection de la poudre, mais il serait nécessaire de le soumettre à un raffinage pour pouvoir l'admettre dans nos poudreries.

» La proportion de salpêtre, que l'oasis de Lioua pourrait livrer, paraît d'ailleurs fort limitée, et, il est probable que la quantité produite annuellement dans les quelques villages des Ziban, tels que El Kantra, Doucen, El Guema, Thouda, où l'on exploite comme à Lioua des matières salpêtrées provenant d'anciennes constructions, ne suffiraient pas à alimenter une raffinerie d'une manière régulière et continue ; car on aurait bientôt épuisé, en conservant les méthodes arabes, les matériaux salpêtrés

» au fond de laquelle on place un vase destiné à recevoir le liquide.
» Le liquide évaporé au feu laisse déposer le salpêtre ».

Capitaine Carette, *Recherches sur la Géographie et le Commerce de l'Algérie méridionale*. Exploration scientifique de l'Algérie, 1844, p. 231.

» existant, ainsi que le tas de matières lessivées, dans lesquelles le salpêtre se reproduit au contact de l'air ; et il serait, sans doute, difficile de faire adopter aux indigènes les méthodes plus délicates suivies par les salpêtriers, dans l'industrie des nitrières artificielles ».

Echantillon de nitrate (salpêtre) de la sebkha de Timimoun. — Au cours de notre mission saharienne (mars-mai 1896), à l'un de nos campements de l'Erg, dans la région de Tin Erkouk (Gourara), un indigène gourarien, qui conduisait vers les Ksour de l'Oranie, à El Abiod Sidi Cheikh ou à Brézina, une petite caravane chargée de produits du Gourara : dattes, vêtements, menus objets, nous remit plusieurs morceaux de salpêtre (Melah m'ta el Baroud) qui composait la charge d'un de ses chameaux.

Ce salpêtre du Gourara est un sel blanc, brillant, formé de cristaux de 0 cent. 5 à 1 centimètre, enchevêtrés en une masse présentant encore la forme courbe des vaisseaux dans lesquels on l'a purifié ; il était superficiellement recouvert d'une légère couche adventive de sable qui avait pénétré les *gueraras* dans lesquelles on le transportait. C'est un produit raffiné.

L'indigène indiqua comme provenance de ce produit la zone de la sebkha de Timimoun située à l'ouest, non loin du Ksar du même nom. D'après ce même informant, il y aurait quantité de ce sel que l'on extrait de la sebkha même.

Plusieurs analyses de ce produit ont été faites sur des échantillons moyens.

Un premier dosage rapide, fait par M. Ch. Langlois, avait donné pour le *produit brut* :

| | |
|-------------------------------------|---------|
| Humidité à 100°..... | 3.94 % |
| Sable et insoluble (silicates)..... | 6.23 % |
| Nitrate de potasse..... | 60.00 % |
| Nitrate de soude..... | 20.00 % |

les sels étrangers étant des chlorures, nitrates, sulfates de potasse, de soude, de magnésie, de chaux et les sulfates à l'état de traces.

Deux autres analyses quantitatives de ce produit ont été faites par M. L. Simon, Contrôleur principal des Mines, au laboratoire du service des mines d'Alger, sous la direction de M. l'Ingénieur en chef Jacob. En voici le procès-verbal d'analyse :

Éléments dosés (%) ¹.

| | ÉCHANTILLON A : %. | ÉCHANTILLON B : %. |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Sable et résidu insoluble retenus par filtre taré après dissolution dans l'eau. | 0,65 | 1,05 |
| Acide sulfurique..... | 0,27 | Traces. |
| Id. phosphorique..... | Néant. | Néant. |
| Id. azotique..... | 54,31 | 55,60 |
| Chlore..... | 1,48 | 0,20 |
| Chaux..... | 0,11 | 0,16 |
| Magnésie..... | 0,13 | 0,14 |
| Potasse..... | 30,46 | 31,92 |
| Soude..... | 12,41 | 10,69 |

¹ Dans la prise les échantillons ont été débarrassés par grattage

Composition probable (%).

| | ÉCHANTILLON A. | ÉCHANTILLON B. |
|--|----------------|----------------|
| Chlorure de sodium..... | 2,43 | 0,32 |
| Sulfate de potasse..... | 0,58 | Traces. |
| Azotate de chaux..... | 0,32 | 0,47 |
| Azotate de magnésie..... | 0,48 | 0,52 |
| Azotate de potasse..... | 64,69 | 68,50 |
| Azotate de soude..... | 30,32 | 28,86 |
| Sables et matières insolubles dans l'eau..... | 0,65 | 1,05 |
| Total..... | 99,37 | 99,72 |

Le Contrôleur des Mines chargé du Laboratoire,
SIGNÉ : L. SIMON.

La richesse en nitrates — nitrate de potasse et nitrate de soude — de ce produit *raffiné* par des procédés indigènes est donc considérable. Il est d'autre part très intéressant de rapprocher ces nombres 64,69 68,50%, richesse en nitrate de potasse, de la teneur 63% en nitrate de potasse de l'échantillon rapporté par l'indigène algérien Ali ben Merin, conducteur de la caravane de M. J. Solari, d'après l'analyse faite en 1862¹.

de la plus grande partie du sable rouge qui souillait la surface des cristaux.

Les dosages ont été effectués sur les échantillons pulvérisés et desséchés à l'étuve.

¹ D^r A. Maurin, *Les caravanes françaises au Soudan*, Relation de voyage d'Ali ben Merin, conducteur de la caravane de M. J. Solari, 1863, p. 27.

En réunissant l'ensemble de toutes ces données, tant analyses d'échantillons que relations d'explorations et renseignements indigènes, on peut déduire qu'il existe dans tout l'archipel touatien des gisements de nitrates présentant une réelle importance, et que ces gisements paraissent, d'autre part, être en général facilement exploitables dans les conditions matérielles et économiques de la vie indigène.

Quant à leur façon d'être, à leur nature, on ne saurait être affirmatif. Sommes-nous là en présence de *terres salpêtrées* ou de sortes de *nitrières* très probablement *naturelles* de *houssage*, dont la production constante de salpêtre serait due à des conditions que nous ne soupçonnons même pas, ou bien sont-ce des gisements *en place*, riches, étendus, du type des bassins à *caliches* du Chili et du Pérou? — Nous venons de voir qu'en l'état actuel de nos connaissances on ne pourrait répondre avec certitude. Toutefois, en considérant les grandes quantités de ce sel exportées, et cela très anciennement déjà, dans toutes les directions (Mzab, Ksour oranais et marocains, Soudan) par les Touatien, en remarquant l'opposition de certaines idées émises par l'ingénieur Dubocq au sujet des nitrières des Ziban et des faits que viennent affirmer les assertions positives de tous les voyageurs qui ont abordé ces régions, on serait porté à croire que l'on se trouve ici, au moins pour quelques localités d'extraction, en présence de *gisements riches*, de *nitrates* et non simplement de *terres salpêtrées*?

Voici les noms des plus connus des Ksour auprès desquels s'exploite actuellement le salpêtre, ou les districts qui en renferment des gisements :

Gourara : *Oulad M'hammoud* (district de l'Aouguerout).— On y ramasse du salpêtre d'excellente qualité ¹.

Lalla Rabha ou Zaouiet Rabha (Aouguerout).— On y trouve du salpêtre d'excellente qualité ².

Keberten (Aouguerout) ³.

Timimoun (sebkha de Timimoun) ⁴.

Sbâ (district de Sbâ) ⁵;

Et *Guerara* (district de Sbâ). Les habitants de ces deux Ksour ne vivent que du commerce assez considérable du salpêtre qu'ils extraient du sol entre Guerara — Sbâ et Bouda (bas-fonds d'El Melah), entre Guerara et Meraguen (district de Timmi) — vaste cuvette de la sebkha Maoua ⁶.

Touat : *Meraguen Zaouiet Sidi M'hammed es Salem*

¹ De Colomb, *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent*, 1860, p. 14.

H. Duveyrier, *Coup d'œil sur le pays des Beni Mzab et sur celui des Chaamba occidentaux* (avec une carte), in Bull. Soc. Géog. Paris, oct. 1859, p. 234.

Commandant Deporter, *Extrême-sud de l'Algérie*, 1890, p. 115.

² Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 115.

³ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 115.

⁴ Daumas et de Chancel, *Le Grand Désert*, 1848, p. 68, 1883 (édition nouvelle), p. 53.

Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 127.

⁵ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 159.

⁶ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 161.

(district de Timmi) possède un gisement de salpêtre de très bonne qualité ¹.

Tililan Zaouiet Sidi M'hammed ben Ioussef (Timmi), salpêtre d'excellente qualité ².

Tarahmoun (Timmi), salpêtre d'excellente qualité ³.

Tidikelt. : *Aoulef* (district d') compte, parmi ses productions naturelles, le salpêtre ⁴.

Akabli (district d') compte, parmi ses productions naturelles, le salpêtre ⁵.

In Salah (district d') compte, parmi ses productions naturelles, le salpêtre ⁶.

Au sud-est de la région des Touareg Azdjer, on connaît l'existence des gisements de *l'oued Tikhammalt* et des *environs de R'at* ⁷. Plus au sud, chez les Touareg, « il n'est point douteux qu'on en trouve (du salpêtre) » en quantité importante dans les pays similaires » ; et « si le commerce français demandait du salpêtre au » Touat, les Touareg ne tarderaient probablement pas » à lui faire concurrence ^{8, 9} ».

¹ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 175.

² Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 175.

³ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 175.

⁴ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 215.

⁵ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 217.

⁶ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 281.

⁷ Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 144.

⁸ Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 144.

⁹ En se basant sur des considérations de zones de mêmes latitudes et sur l'existence de dyke, éruptifs, de roches basaltoïdes et de granites du Tassili, plateau du massif du Ahaggar, ainsi que sur la présence

Poudre. — Nous venons de voir l'origine de deux des éléments qui entrent dans la composition de la poudre : le *salpêtre*, produit raffiné des matières premières très abondantes extraites du sol même ; le *soufre* en grande partie, sinon totalement, importé par les caravanes venues du nord : le troisième élément, le *charbon de bois* se prépare dans certains ksours, dont il constitue souvent la seule industrie. Il provient de diverses essences très développées et répandues en certaines *raba* tout au long du cours de l'oued Saoura : Gourara et Touat, et aussi dans le Tidikelt (*raba* d'In Salah).

Dans le Mzab et les Ksour du nord, les indigènes emploient le bois de laurier rose (*defla*) ¹.

Au Gourara, le *talha* (*Acacia gummifera* ou *arabica*,

du sel gemme dans la *sebkha* d'Amadr'or, M. l'Ingénieur Souleyre (*) émettait tout dernièrement l'idée de l'existence probable de gisements de nitrates, comparables à ceux du Chili et du Pérou, dans la zone de la *sebkha* d'Amadr'or et du plateau d'Eguéré. Les centres de production de nitre, que nous venons de citer pour le Gourara, le Touat et le Tidikelt, sont très éloignés vers le N.-O. de la région sus-indiquée et compris entre les latitudes 27° 10' et 29° 30', et nous avons vu, d'autre part, que les formations géologiques de la grande dépression de l'oued Saoura ne comprennent aucun massif de roches éruptives anciennes ou récentes.

¹ Cap. Carette, *Recherches sur la Géographie et le Commerce de l'Algérie méridionale.* — Exploration scientifique de l'Algérie, 1844, p. 232.

Colonieu, *Voyage dans l'Aouguerout et au Gourara*, 1860.

De Colomb, *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent.*

(*) Aug. Souleyre, *Un point de géographie à éclaircir.* — Existe-t-il des nitrates dans l'Afrique du nord? in *Revue scientifique*, 12 septembre 1896, n° 11, p. 348.

Weld; Benth; gommier), le belbel (*Anabasis articulata*, Moq. Tand) dans le district des Oulad Saïd ¹.

Les districts de Teganet ², de Charouin ³ en font un grand commerce ⁴.

Au Touat: pour les Ksour de Bonda et particulièrement Ben Drâa (ou Ben Draou), le principal d'entre eux, le charbon est l'objet d'une vente importante. L'essence employée est le karanka (*Calotropis procera* R. Br) ⁵. Cette essence est réputée pour cet usage, et le charbon qui en provient est très recherché, il est d'un emploi général dans les oasis touatiennes ⁶.

Dans tous les Ksour du district de Tasfaout-Fenourin, le charbon, provenant des *raba* de la vallée de l'oued Saoura ⁷, est exploité. Il en est de même dans le district de Sali.

Au Tidikelt, c'est particulièrement aux environs et à l'ouest de Ksar el Kebir qu'on se livre à la fabrication du charbon.

SODIUM.

Chlorure de sodium (sel gemme). — Nous verrons plus loin que le *sel gemme* du bassin de l'oued Saoura

¹ Commandant Deporter, *Extrême-sud de l'Algérie*, 1890, p. 133.

² Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 137.

³ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 145.

⁴ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 165.

⁵ Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 180.

⁶ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 167.

⁷ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 185.

se présentait en deux types de gisements bien distincts, le *sel gemme éruptif*, massif des gisements ophito-gypseux ¹, le *sel gemme sédimentaire* des dépôts quaternaires récents des sebkhas.

Le premier se montre en d'assez nombreux pointements peu étendus comme surface, et n'est exploité que par les ksouriens de l'Atlas et consommé sur place. Il ne fait l'objet que d'un commerce très restreint et local. Les principaux points exploités sont: Djebel Melah près R'assoul — Djebel Mouilah près des Arbaouat — Aïn Ouarka au S.-O. de Bou Semr'oun — El Melah, à l'ouest de Figuig, dans l'est Teniet el Melah au débouché de l'oued Zergoun.

Le *sel gemme sédimentaire*, très répandu dans toute cette région, se montre déjà abondant dans la zone d'épandage des grands oueds au nord de l'Erg: la sebkha Melah M'ta Zirara — El Morr chergui — Gour Raoua — montrent des couches épaisses de sel gemme, exploité par les pasteurs pendant leur hivernage, et surtout par les caravanes de passage.

A la sebkha de Zirara, le sel se montre en bancs de 0,30 à 0,50, servant de substratum aux fines strates de *farine calcaire* à fossiles d'eaux douces et saumâtres, sur lesquelles reposent des bancs irréguliers d'argiles gypsifères et de gypse fer de lance en dépôts de 10 à 20 centimètres. C'est un sel gris, un peu sali par les matières étrangères, argiles et produits organiques

¹ Voir Appendice: roches éruptives (note).

charbonneux ; il est un peu magnésien par place, mais les indigènes l'emploient directement, tel qu'il est.

On sait que le chlorure de sodium se rencontre dans presque toutes les sebkhas, sensiblement dans les mêmes conditions de gisement, toujours plus ou moins mélangé de gypse.

Au Gourara et au Touat, il fait l'objet d'exploitation en vue d'échanges contre les produits du Soudan, et les caravanes qui se dirigent vers Tin Bouktou emportent toujours des quantités considérables de ce produit.

Très nombreuses sont les localités où on l'exploite ; aussi ne citerons-nous que quelques-unes d'entre elles.

Au Gourara :

La sebkha de Timimoun, vers El Hadj Guelman, présente, en certains points, des plaques de 5 centimètres d'un sel très blanc cristallisé¹.

Le sel de cette sebkha est encore exploité aux Oulad Saïd (Ksar el Kebir)².

Dans le district de Zoua et Deldoun, au ksar de Touki, on recueille un sel fin de très bonne qualité et recherché³.

Au Touat :

Dans le district de Timmi (Adrar) et dans le district de Tamentit, existent de vastes espaces couverts de terrains salsugineux exploités çà et là.

¹ Marcel Frescaly (lieut. Palat), *Journal de route et correspondance*, p. 252.

² Commandant Deporter, *Extrême-sud de l'Algérie*, p. 134.

³ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 149.

Enfin dans le Tidikelt, le district de l'Aoulef compte le sel gemme parmi ses productions naturelles d'échange¹.

« Tout le sel qu'emploient les Touareg (Azdjer) » vient de la sebkha d'Amadr'or, qui d'après les indigènes serait la plus belle mine connue dans tout le Sahara, ou des salines du Fezzan².

Barth signale un gîte de sel du nom d'En Mellel, situé à un jour sud du puits de Tin Sliman (oued Botha)³, c'est-à-dire à deux journées au sud d'In Salah, dans la grande dépression comprise entre le plateau du Tadmaït et celui du Mouidir⁴.

¹ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 215.

² Duveyrier, *Touareg du nord*, pp. 143 et 412. L'existence de ce gisement se trouve confirmé dans la description suivante de la sebkha d'Amadr'or, extraite de l'ouvrage intitulé : *Les deux missions du colonel Flatters, racontées par un membre de la 1^{re} mission*, p. 233. « La sebkha est une cuvette à peu près circulaire de 2 à 3 kilomètres de largeur dont le fond, formé d'argile violacée, est un peu en contre-bas du sol de la plaine ; un bourrelet formant levée de 2 mètres de hauteur l'entoure complètement. Elle est située au pied des derniers contreforts du Djebel Ahaggar, qui sont fort élevés ici. C'est un gîte sec de sel gemme dont la puissance est évidemment très considérable. On remarque deux excavations qui ont servi à extraire le sel : ces puits ont 4 à 5 mètres de largeur et sont assez profonds. On y voit le sel en bancs épais ; il est blanc ou rougeâtre. A côté de la sebkha passe la route, abandonnée maintenant, qui mène au pays d'Aïr et au Soudan ; cette route est très large et parfaitement tracée ; à peu de distance est un cimetière considérable qui indique combien cet endroit fut jadis fréquenté. »

³ Barth, *Travels and Discoveries in North and central Africa*, 1857, t. I, p. 560.

⁴ Depuis longtemps en pays arabe on exploite aussi de véritables marais salants (sebkhas), en concentrant le sel des terres argilo-salines

Presque tout le sel consommé dans l'Adrar Ahenet vient du Touat. Il en existe, il est vrai, mais de fort

des fonds. Le sel gemme provenant de ces divers gisements est purifié par les indigènes par dissolution dans l'eau et cristallisation successive. Un échantillon de sel gemme rouge du chott Mel'ir, qui présente bien le type moyen ordinaire de ce sel raffiné, peut servir d'exemple ; il contient :

| | |
|---------------------------------|--------------|
| Chlorure de sodium..... | 88.41 |
| Chlorure de potassium..... | 0.89 |
| Chlorure de magnésium..... | 4.32 |
| Sulfate de chaux..... | 1.30 |
| Carbonate de chaux..... | 0.09 |
| Péroxyde de fer..... | 0.15 |
| Sable siliceux..... | 0.47 |
| Eau et matières organiques..... | 4.37 |
| | <hr/> 100.00 |

Les indigènes du Tonat exploitent aussi les *terrains salés*, dépôts actuels de remaniement vers le nord-est. Ce sont des sels très impurs à Touggourt où on a pu les étudier avec détail. Les terres détrempées des sebkhas dans lesquelles se réunissent les eaux pluviales fournissent aussi du sel aux habitants. Elles renferment :

| | |
|---------------------------------|------------------|
| Chlorure de sodium..... | 38.44 |
| Chlorure de potassium..... | 16.97 |
| Chlorure de magnésium..... | 2.42 |
| Chlorure de calcium..... | 3.04 |
| Sulfate de chaux..... | 3.01 |
| Carbonate de chaux..... | 0.92 |
| Carbonate de magnésie..... | 0.38 |
| Péroxyde de fer..... | 4.07 |
| Péroxyde de manganèse..... | 0.06 |
| Argile..... | 5.34 |
| Sable quartzeux..... | 16.28 |
| Eau et matières organiques..... | 9.07 |
| | <hr/> 100.00 (*) |

(*) Dubosq, *Mémoire sur la constitution géologique des Ziban et de l'oued R'ir*, in *Annales des mines*, t. II, 1852, p. 249.

mauvaise qualité et mélangé à de la terre, à Belessa, au nord-est de Silet¹.

Soude carbonatée. — On sait qu'il existe dans la nature plusieurs carbonates de soude :

Le *natron* : carbonate neutre de soude à 10 équivalents d'eau ($\text{CO}^3 \text{Na}^2 + 10 \text{H}^2\text{O}$).

La *thermonatrite* : carbonate neutre de soude monohydraté ($\text{CO}^3 \text{Na}^2 + \text{H}^2\text{O}$).

Le *trona* (Urao) : sesquicarbonate de soude hydraté [$(\text{CO}^3)^3 (\text{Na}^2 \text{H}^2\text{O})^2$].

Le *natron* se rencontre dans les plaines basses, dans les lacs (lacs Natron (Égypte) des régions chaudes, où il se forme par réaction du carbonate de chaux sur le chlorure de sodium (sel gemme). Ce sel, très efflorescent par suite de l'évaporation des eaux, forme des encroûtements mélangés d'argiles limoneuses que l'on exploite. Il est ordinairement impur et le plus souvent altéré ; en s'effleurissant, il se transforme au contact de l'air en carbonate neutre de soude monohydraté (thermonatrite).

La *thermonatrite* accompagne toujours, dans les gisements, le natron.

Le *trona*. — Sesquicarbonate de soude (Bahar et Trounia, N.-O. de Mourzouk¹), (Trona du Fezzan),

¹ Commandant Bissuel, *Touareg de l'ouest*, 1888, p. 78.

(Urao de Vénézuëla), se montre ordinairement en masses fibro-compactes ou grenues d'une dureté relativement grandes (2, 5-3) et, au contraire des sels précédents, il ne s'effleure point à l'air et présente, dit-on, assez de compacité pour être employé dans les constructions de murailles. Il se montre en bancs de faible épaisseur, il peut être employé aux mêmes usages que le *natron*.

On comprend que, de composition si voisine, de caractères assez communs, ces sels aient pu souvent être confondus sous une même dénomination par les indigènes. En signalant les gisements de natron, nous sous-entendons, pour les mêmes localités, l'existence possible des deux autres minéraux.

Le *natron* ou *trounia* des arabes porte chez les Touareg les noms de : *Oksem*, *Ouksem*, *El Atroïn*; il est aussi connu dans le Touat sous le nom de *Kelbou* ².

On connaît des mines de *kelbou* :

Près du ksar d'El Mansour dans le district de Tasfaout-Fenourin (Touat) ³.

Au sud-est de Sahel, dans le district d'Akabli ⁴.

Le natron reçoit sa principale application dans les préparations tinctoriales, comme mordant, c'est un produit d'une grande importance commerciale. Il

¹ Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 144.

² Commandant Deporter, *Extrême-sud de l'Algérie*, p. 187.

³ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 187.

⁴ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 219.

entre également dans la matière médicale des indigènes ¹.

Le *natron* ou *nathroïn* *نطرون* est désigné aussi par les indigènes sous le nom vague de *bourak* *بورق* qu'ils donnent également à la plupart des sels de soude ou d'autres bases ².

Dans les oasis, indépendamment des applications précédemment indiquées, le natron est employé à la fabrication du savon. On sait que souvent aussi les indigènes extraient ce sel de certaines plantes : *belbel* ³ (*Anabasis articulata*, Moq. Tand.), *guetaf* ⁴ (*Atriplex halimus*).

Soleillet, en 1874, indiquait dans son rapport l'importance de la *trounia* « sorte de carbonate de » soude obtenu par l'incinération et le lavage des » cendres d'une plante connue sous le nom arabe de » bulbul (*belbel*) ⁵ que l'on rencontre fréquemment » dans les terrains du Sahara imprégnés de sel ⁶ ».

Les indigènes qui habitent ou parcourent les bords de la *sebkha Safioun*, au nord d'Ouargla, fabriquent la

¹ Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 144.

² *Kachef-er-Roumouz* de Abd-er-Rezzaq-ed-Djezaïri, *Traité de matière médicale arabe*. Traduction du docteur Luc. Leclerc, 1874, p. 59.

³ P. Soleillet, *Voyage d'Alger à In Salah*. Rapport présenté à la Chambre de commerce d'Alger, 1874, p. 52.

⁴ *Kachef-er-Roumouz*, *Loc. cit.*, p. 59.

⁵ Ou baguel.

⁶ P. Soleillet, *Loc. cit.*, p. 52.

troumia « qui est employée par quantités considérables » en Algérie et vient jusqu'à Médéa où elle est » utilisée par les *teintureries indigènes* ».

Sulfate de soude. — Nous avons signalé précédemment l'existence, dans une daïa de la région de la zone d'épandage des grands oueds, de suintements d'eau très chargée en sels et particulièrement en sulfate de soude. C'est pendant les recherches que M. le commandant Godron et M. le lieutenant Sarton du Jonchay exécutaient dans les bas oueds Seggueur et R'arbi — au creusement du puits de Zebeïrat (Daïat el Habessa) — qu'ils constatèrent la présence, à peu de profondeur, d'une nappe liquide suintant à travers une couche de grès sableux très meuble et dont l'eau, à l'évaporation au soleil, donnait presque immédiatement un dépôt sub-cristallin de *sulfate de soude*. Depuis 1896, ce puits a été abandonné et comblé.

Azotate de soude. — *Nitrate de soude.* (Voir plus haut *Nitrate de potasse (Salpêtre)*).

SILICE ET SILICATES.

Silicium. — *Silice* (SiO_2). — Les minéraux de la silice, à l'exception du *quartz hyalin* cristallisé, qui ne se rencontre qu'accidentellement en géodes (druses

ou fossiles, remplis intérieurement de cristaux secondaires de quartz), se montrent très répandus sur toutes les immenses surfaces que nous venons de parcourir et si aujourd'hui les indigènes utilisent peu ces minéraux, les hommes des époques préhistoriques et actuelles qui les ont précédés ont, on peut le dire, couvert le sol des débris d'outils et d'armes en silex¹.

Quartz. — Le quartz, outre le fait ci-dessus cité, se montre en cailloux roulés, ou en fragments bréchoïdes dans les grès quartziteux *dévonien* et les grès à sphéroïdes *néocomien*. Ce sont ces petits galets de quartz qui, très développés dans la partie supérieure du grès du crétacé inférieur, lui ont fait donner le nom de *grès à dragées*. Ces petits galets sont diversement colorés, mélangés à du sable ou à du sable et de l'argile, ils constituent le *sol de reg*. Les *grès quartziteux* du dévonien forment souvent de véritables brèches à éléments assez grossiers — Hassi el Azz — Hassi Aïcha — mais ils se montrent au contraire en beaucoup de points avec un grain assez fin et constituent de véritables *quartzites*, particulièrement sur la bordure sud de l'Erg occi-

¹ L. Rabourdin, *Mémoire sur les âges de pierre du Sahara central*, in Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par le lieutenant-colonel Flatters (1^{ère} expédition), p. 260.

G. B. M. Flamand, Association française pour l'avancement des Sciences. Congrès de Bordeaux, 1895.

dental, entre le puits d'Ounaden et le reg de Tabelkoza (Gourara)¹.

Ces grès quartziteux, à grains plus ou moins fins, ont été utilisés par les hommes de la période préhistorique, qui les taillaient assez grossièrement ; on les rencontre à l'état de haches, de pointes de flèches, de grattoirs, etc., dans les nombreuses stations du Meguïdien et particulièrement dans ces sortes de *campes retranchés* naturels de cette grande dépression.

Silex calcédonieux. — Ménéilite. — Les silex calcédonieux avec des facies multiples, les rognons de calcédoine, les silex jaspés passant à la ménéilite, se rencontrent très développés à divers niveaux dans les *calcaires marneux* de l'étage cénoomanien. Les silex de cette formation sont surtout constants dans la partie moyenne de l'étage. — Ils se montrent également en *bancs*, atteignant quelquefois 0^m30 d'épaisseur, dans les calcaires massifs *turonien*s. L'extension de ces deux terrains crétacés, ainsi que celle des zones supérieures à rognons siliceux (pour le Tadmait), indique la fréquence des silex. Il faut ajouter que les terrains de transports — poudingues des terrains quaternaires — en contiennent, à l'état de cailloux roulés, des quantités considérables. Ce sont ces rognons siliceux, noirs, roulés, qui dominent sur les plateaux hammadiens et y rendent la marche si difficile.

¹ G. B. M. Flamand, *De l'Oranie au Gourara in Algérie Nouvelle*. Alger, 1896-97.

Les silex — silex calcédonieux, silex résinites, calcédoines, faux jaspes — abondent dans les ateliers de taille et les stations préhistoriques de tout le Sahara. Dans l'Erg, on en trouve en différentes stations des fonds d'oueds et de feidjs, sur le sol blanc crayeux. De nombreux échantillons de ces outils préhistoriques ont été retaillés afin de pouvoir servir comme « pierre à fusil ».

*Grès. — Meulière*s. — Les grès sont quelquefois utilisés comme *pierre meulière*s ; et les indigènes, pour lesquels les moulins à grains sont des objets de première nécessité, les taillent dans des assises à grains moyens et à éléments bien tenaces. Palat, entre Zaouiet Debbar⁷ et Adrar (Tin Erkouk), indique¹ que « le sol est fouillé » à une faible profondeur ; des dalles sont brisées ; » elles ont servi à faire des moulins à main dont » se servent les femmes arabes pour préparer le repas » de chaque jour ».

Jaspes. — Les indigènes sahariens possèdent presque tous des pierres à aiguiser qui sont de véritables jaspes — jaspes verts et gris. — On n'en connaît point la provenance exacte. Il en existerait, d'après les indigènes (Si M'hammed ben Hamza, de Tiberr'amin, déjà cité), dans le Batcn, au sud de l'Aouguerout.

¹ Marcel Frescaly (Lieut. Palat), *Journal de route et correspondance*, 1886, p. 217.

SILICATES.

Serpentine. — (*Silicate magnésien hydraté*). — La serpentine existe dans le massif du Ahaggar. On n'en connaît point actuellement de gisement au nord de la dépression du Tidikelt. On sait que tous les Touareg portent des anneaux de bras qu'ils fabriquent eux-mêmes.

La serpentine est une pierre très tendre (dureté : 3) qui se laisse très facilement tailler au couteau. Duveyrier¹ indique comme gisement Tahodaït-tan-Hebdjan (rebord méridional du Tassili), sur la route directe de R'at à In Salah, non loin du ravin de Tahodaït-tan-Tamzerdja.

Actuellement les Touaregs retirent les blocs de serpentine, avec lesquels ils font les plus jolis bracelets, du Djebel Ahaggar à Tibelbilaouin, à une journée ouest de l'Oued Menyet².

Pierres précieuses. — Le « *Cid El Hadj Abd-el-Kader-ben-Abou-Bekr-et-Touati* »³ indique, dans sa relation de voyage au Sahara et au Soudan, l'existence de très nombreuses pierres précieuses : rubis, saphir,

¹ Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 143.

² Renseignement de M. le Capitaine Fournier, chef du poste de Ouargla.

³ Abbé Bargès, *Le Sahara et le Soudan*. Documents historiques et géographiques, 1853.

etc., sur lesquelles il s'étend longuement, mais sans apporter aucune indication locale précise, sauf pour les prétendus diamants qu'il signale entre Ouallen et Akabli; « relativement aux lieux où nous avons » découvert les pierres que nous avons apportées, en » nous conformant aux ordres du capitaine Abou Assen » (Boissonnet), il faut savoir que c'est entre Aïn Ghyr, » Tyt et Aoulef ». Il ne faut ajouter aucune foi à ce dire.

Les pierres précieuses qui ont été signalées par les indigènes aux autres informateurs, comme provenant du Touat viennent *très vraisemblablement*, pour la plupart, des Indes, de l'antique marché de l'Ancien Monde. Apportées par les Hindous dans l'Yémen¹, elles gagnent ensuite Djeddah et La Mecque d'où elles se dispersent dans tous les pays de l'Islam.

Émeraude. — (*Silico-aluminate de Glucine.*) — Duveyrier² écrit que l'on a trouvé des *émeraudes* dans le Touat et qu'au nord de Djerma les arabes prétendent qu'ils se les procurent en fouillant d'anciens tombeaux. Il avait lui-même rapporté d'El Goléa des cristaux, qui, dit-il, y ressemblent³. Jusqu'à ce jour,

¹ Niebuhr, *Description de l'Arabie*, Paris, 1779.

² Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 68 et 143.

³ Et l'auteur ajoute (p. 143) : « Il est probable qu'une exploration » complète des montagnes des Touareg et des bassins qui en » dépendent ferait retrouver l'ancienne émeraude garamatique des » musées ».

ce renseignement n'a jamais été confirmé; il est d'abord plus que probable que les *cristaux d'émeraude*, même venant du Touat, avaient une toute autre origine et qu'ils ne se trouvaient dans cette région que par suite d'échanges ¹.

En 1882, le capitaine Bernard, qui avait fait partie de la première mission Flatters, écrivait en publiant l'histoire de la deuxième mission ²: « Dimanche 6 » février.... La caravane campe à quelque distance des » guelta dans un oued sablonneux. Autour du camp on » trouve dans l'oued beaucoup d'émeraudes de toutes » dimensions; quelques-unes sont grosses comme un » œuf. M. Santin en fait ramasser presque une demi » charge de chameau. Le colonel promet une récom- » pense à tout homme qui rapportera une de ces » pierres ». Ce point est situé entre Temassint et Inzelman-Tikhsin.

¹ MM. Dorez frères, bijoutiers à Alger voulurent bien nous confier un cristal d'émeraude, que leur père possédait depuis 20 ans environ. Cette émeraude vient certainement du Mزاب, d'où elle avait été apportée, avec de la poudre d'or, par un indigène; à cette époque se faisaient encore, entre le Mزاب et Alger, des échanges directs, des achats de poudre d'or et d'autres produits venant du Sahara central et du Soudan. Cette émeraude est un *Béryl* (Aigue-marine), elle se présente sous forme de prisme hexagonal très allongé — 0^m,15 longueur du prisme — 0^m,05 en moyenne, d'épaisseur entre deux faces parallèles du prisme. Finement striée longitudinalement, elle est d'une teinte très variable, suivant le point considéré, et, peu franche. Elle a déjà été utilisée dans ses parties les plus pures. Le canon d'émeraude est entièrement dégagé de toute gangue.

² Cap. Bernard, *Deuxième mission Flatters*. Historique et rapport. 1882, pp. 89 et 310.

Cette indication de la présence des émeraudes sur le flanc occidental du Djebel Ahaggar, donnée par M. le capitaine Bernard, dans l'exposé général de la marche et de l'histoire de la deuxième Mission Flatters, ne se retrouve nettement dans aucune des dépositions des survivants de la mission, dépositions qui sont jointes au rapport comme documents à l'appui de la première partie. Seul, le récit du tirailleur Messaoud ben Saïd ¹ (p. 310) vient fournir une nouvelle donnée sur ce sujet: « 18 Février — marché un peu » à l'est dans une plaine analogue à celle que l'on » a vue la veille, à quelques kilomètres du camp » du 17; campé dans une sebkha de petite dimension; » il n'y a pas de sel. Une heure de marche au delà, » trouvé un oued bien boisé de tamarix qui poussent » dans le sable, très abondant en ce point; le sable est » mélangé de cailloux parmi lesquels se trouvent » beaucoup d'émeraudes atteignant parfois les dimen- » sions d'un œuf ».

Mais, voici au sujet de cet exposé (journée du dimanche 6 février) et de ces dépositions un complément très précieux d'information extrait d'une correspondance toute récente (juillet et septembre 1897) de M. le Chef d'escadron d'artillerie, Frédéric Bernard, l'auteur déjà cité:

« Le fait de la trouvaille d'émeraudes m'a été

¹ Messaoud ben Saïd, originaire de la fraction des Oulad Derradj, tribu des Oulad Sahnoun, annexe de Barika, subdivision de Batna, était soldat au 3^e régiment de tirailleurs algériens.

» signalé pour la première fois par le nommé
 » Messaoud ben Saïd qui s'est rappelé ce fait en
 » voyant sur la table de mon bureau, où je l'interrogeais
 » à Alger, une bague qui portait précisément une
 » assez belle émeraude. Il m'a d'ailleurs été confirmé
 » par un autre tirailleur, Amar ben Haoua, échappé
 » au massacre. D'après Messaoud ce serait M. Roche,
 » Ingénieur des Mines, qui aurait déclaré que les
 » pierres vertes, trouvées au puits où campa la
 » mission les 6, 7 et 8 février, étaient des émeraudes.
 » Le Colonel Flatters aurait promis une récompense
 » à ceux qui en apporteraient à l'Ingénieur et aurait
 » chargé M. Santin de diriger ces recherches.
 » Messaoud signale un autre endroit où il y aurait
 » des émeraudes; cet endroit est situé sur l'itinéraire
 » qu'il a suivi pour aller de Bir el Gharama au
 » Ahaggar, c'est-à-dire suivant son interrogatoire ¹,
 » à un jour de marche N.-E. du Hassi Messeguef.
 » Quant au mot arabe qui a servi à Messaoud et à
 » l'autre indigène à désigner ces pierres, c'est bien,
 » je crois me le rappeler : زمرد; et c'est bien le
 » mot arabe qui signifie émeraude.

» Je crois le fait bien avéré, tant est qu'un fait
 » affirmé par les indigènes puisse l'être. »

Enfin dans une autre publication parue en 1884,

¹ Cap. Bernard, *La deuxième mission Flatters, historique et rapport*, p. 311. Voir la carte annexée au rapport.

Messaoud ben Saïd, le même tirailleur déjà cité, indique, dans une nouvelle déposition, que, dans la vallée de l'oued Driss, « on trouve une pierre verte » d'un certain éclat. Messaoud en recueillit un » morceau dans lequel un juif d'Ouargla tailla quatre » châtions de bague ¹; » l'indigène ne donne point à entendre, toutefois, que l'on ait ici affaire à une émeraude, ou bien à tout autre pierre verte, il n'établit aucune comparaison. A l'exception du fait précédent, et encore ignore-t-on la véritable nature de la pierre verte dont il est question, aucune des émeraudes recueillies par les membres de la seconde mission Flatters n'est parvenue dans le Nord. On ne possède donc au sujet de l'existence certaine des émeraudes du Ahaggar que les dépositions des indigènes que nous venons de citer. Nous indiquerons à titre de document la version du châanbi Cheikh-ben-Boudjemâa, ancien guide de la mission Flatters, version assez différente des assertions de Messaoud ben Saïd et Amar ben Haoua; nous devons ces derniers renseignements à M. le Capitaine Fournier, Chef du poste de Ouargla ².

« Le point où le Lieutenant-Colonel Flatters a » fait ramasser les *pierres vertes* s'appelle Sebikat el » Melah; celles-ci se trouvaient parmi des pierres

¹ F. Patorni, *Les tirailleurs algériens dans le Sahara. Récits faits par trois survivants de la mission Flatters*, 1884, p. 123.

² Renseignements contenus dans la lettre du 3 août 1897.

» noires éparpillées sur une surface de 300 mètres
 » carrés et variaient comme dimensions, de la
 » grosseur d'une bille à celle d'un œuf d'autruche.

» M. l'Ingénieur Beringer s'occupait du choix des
 » pierres et ne prenait que celles qui résistaient au
 » marteau. Il avait pu en faire réunir quatre caisses,
 » aucune fouille n'ayant été faite on ignore si, à
 » cet endroit, il existe de ces pierres vertes dans le
 » sol.

» Le Lieutenant-Colonel Flatters, qui avait con-
 » naissance que ce point possédait de ces pierres,
 » avait engagé, la veille de l'atteindre, le guide Abed
 » des Hoggar à le faire camper à ce lieu — mais,
 » ce targui lui avait répondu, sans doute à dessein,
 » qu'il ignorait ce point

» Le Colonel avait alors envoyé Cheikh ben
 » Boudjemâa et Mohammed Ould Moumen des Adzjer
 » à la découverte, et, ceux-ci avaient pu conduire
 » la mission au campement demandé. »

« ... Le Colonel avait promis de fortes récompenses
 » à ceux qui lui rapporteraient des *pierres vertes*.

» Il existerait un autre emplacement de *pierres*
 » *vertes* à Oseksem dans l'oued Iza'r'ar au pied de
 » la gara Djenoun et, celles-ci se trouveraient sur
 » une étendue de 1 kilomètre carré, les pierres
 » étant espacées de 2 à 3 mètres; ce point est situé
 » entre Haci Gharis et le Tifedest.

» Le Colonel Flatters avait voulu s'y rendre, mais
 » les guides Touareg, pour l'empêcher de mettre son

» désir à exécution, prétextaient qu'il allait manquer
 » d'eau, et, qu'il s'écarterait beaucoup de son
 » itinéraire. »

D'autre part on trouve une confirmation de la
 version du Commandant Bernard dans l'ouvrage
 intitulé : *Les deux missions du Colonel Flatters*, due
 à un membre de la première mission ¹. « Dans le
 » sable autour du camp, on remarque une foule de
 » pierres vertes, que Roche reconnaît bien vite pour
 » être des émeraudes. Chacun se met à la recherche
 » de ces gemmes, et Santin est chargé par le Colonel
 » d'en faire la récolte. Le chef de la mission a
 » promis une récompense à tout homme qui en
 » rapporterait. Ces pierres sont tellement abondantes
 » qu'on en remplit presque une cantine; quelques-
 » unes atteignent la taille d'un œuf. »

ADDENDA.

*Thomela*². — *طيلة* On trouve dans tout le Touat
 proprement dit, d'après le commandant Deporter, un
 minéral appelé par les indigènes *Thomela* servant à
 teindre en bleu, pour le tannage des peaux³ et pour la
 fabrication d'une encre indélébile.

¹ *Les deux missions du Colonel Flatters*, racontées par un membre
 de la première mission, Paris, sans date.

² Commandant Deporter, *Extrême-sud de l'Algérie*, p. 167.

³ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 219.

La Thomela que l'on rencontre « dans ces régions » doit être un sulfate de fer (?). Elle a une saveur » acidulée et une action corrosive énergique, elle teint » en noir en la mélangeant à l'écorce de grenade ; » elle entre également dans la composition d'une » encre arabe d'un beau noir indélébile. On l'emploie » encore pour combattre les accidents extérieurs de » la syphilis »¹.

On en signale des mines à :

- Ben Draa — district de Bouda¹ ;
- Adrar — district de Timmi² ;
- Tamentit — district de Tamentit³ ;
- Abenkour — district de Bou Faddi⁴ ;
- El Mansour — district de Tasfaout-Fenourin⁵ ;
- El Hamer — district de Tamest⁶ ;
- Zaouiet Kounta — district de Zaouiet Kounta⁷ ;
- Ksar el Kebir — district d'In Zegmir⁸ ;
- El Meharza — district de Sali⁹ ;

¹ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 167.

² Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 171.

³ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 179.

⁴ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 183.

⁵ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 187.

⁶ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 191.

⁷ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 195.

⁸ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 199.

⁹ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 203.

Sahel (au sud-est de ce Ksar) — district d'Akabli (Tidikelt)¹.

Ouankal. — Une deuxième substance, dont nous ne connaissons pas le nom équivalent en français, ni la composition, est l'*Ouankal*. C'est, d'après le même auteur², une « substance minérale de couleur jaunâtre, » servant à faire les teintures, surtout le bleu, dans la » composition duquel elle entre spécialement. Elle » sert aussi à fixer et à renforcer le ton du henné sur » la main. Cette substance n'a ni saveur, ni odeur. On » en rencontre des mines importantes dans les districts » de Sali et de Reggan, » à El Meharza, district de Sali³, à Timadanin, district de Reggan⁴.

On en signale encore des gisements à Tasfaout⁵, district de Tasfaout-Fenourin⁶, et à Tilioulin, district d'In Zegmir (Touat el Henné); ce dernier très important⁷.

En résumé, les minéraux dont la présence a été signalée dans le bassin de l'oued Saoura et dans les régions avoisinant le Touat, soit à l'état de *gîtes*

¹ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 219.

² Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 187.

³ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 203.

⁴ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 207.

⁵ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 187.

⁶ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 187.

⁷ Commandant Deporter, *Loc. cit.*, p. 199.

importants, soit simplement à l'état d'*indices*, sont les suivants :

Produits charbonneux (Tourbe fossile).

Soufre natif.

Météorite holosidère (Fer natif).

Pyrite, Marcasite (Fer sulfuré).

Limonite, Hématite rouge (Oxyde de Fer).

Ocres.

Oxyde de Manganèse.

Malachite, Azurite (Carbonate de Cuivre).

Stibine (?) (Sulfure d'Antimoine).

Chlorure de Magnésium.

Sulfate de Magnésium.

Dolomie (Carbonate double de Chaux et de Magnésie).

Alun (Sulfate double d'Alumine et de Potasse).

Calcite (Carbonate de chaux, Pierre à chaux, marbre, calcaire sublithographique, travertins calcaires, tufs calcaires, calcaire farineux).

Gypse (Sulfate de chaux hydraté, Pierre à plâtre, Albâtre gypseux).

Anhydrite, Karsténite (Sulfate de chaux anhydre).

Nitre ou *Salpêtre* (Azotate de Potasse).

Azotate de Soude.

Sel gemme (Chlorure de Sodium).

Natron (Carbonate de Soude).

Sulfate de soude.

Quartz (Silice), *Silex* calcédonieux, *Menilite*, *Grès*, *Meulières*, *Jaspöides*.

Argiles (Silicate d'alumine hydraté), *Argile* à poterie, *Argile* à foulon, etc.

Serpentine (Silicate de magnésie hydraté).

Émeraude (?) (Silico — Aluminate de Glucine).

Parmi ces minéraux, les seuls exploités et utilisés par les indigènes sont les suivants :

Soufre.

Oxyde de fer (colorants).

Ocres.

Oxyde de Manganèse (Koheul).

Oxyde de cuivre (Koheul).

Stibine (?) (Koheul).

Dolomie (Pierre à chaux, pierre d'appareil).

Calcite (Pierre à chaux, pierre d'appareil, marbre, calcaire farineux) (conservation des étoffes).

Alun (teintureries).

Gypse (Pierre à plâtre).

Nitre (Fabrication de la poudre).

Sel gemme.

Natron (Savon, teintureries).

Quartz, Silex, Jaspöides (Pierres à fusil, pierres à aiguiser, ornements),

Argiles (Poteries, terre à foulon, etc.)

Serpentine (Objets d'ornements chez les Touaregs).

Émeraude id. (?)

A ces productions il faut ajouter :

La *Thomela* et l'*Ouankal* employés dans l'art de la teinture.

§ II. — PRODUCTIONS VÉGÉTALES.

OASIS. — PUIITS. — FOGGARA. — CULTURES.

Les oasis sont situées, soit au milieu des sables et tout autour d'une sebkha comme au Gourara, soit dans le lit d'un ancien cours d'eau, comme dans l'Aougue-rout, soit encore le long d'une grande rivière comme au Touat proprement dit. Elles sont généralement adossées à des pentes douces où elles vont puiser les eaux nécessaires à leur alimentation.

Au Gourara, les plus importantes sont situées au bord de la grande sebkha, formant le centre de cette région. Parlant de l'une d'elles, l'oasis d'El Hadj Guelman, Palat estime qu'elle a la même étendue que celle de Gafsa qui contient environ 250.000 palmiers. « Elle s'étend, nous dit-il, dans le fond de la sebkha » et, grâce à des pépinières et à de jeunes plantations, » elle rejoint presque celle des Oulad Saïd, plus » grande encore. De même, les oasis de Timimoun, » El Kef, etc., envahissent le lit de l'ancienne mer et » l'on peut, dès à présent, prévoir le moment où la » sebkha entière formera une immense forêt de » palmiers¹ ».

Au Touat, toutes les oasis sont échelonnées le long des dernières pentes qui descendent du Tadmait ou à proximité des chaînes de hauteurs qui s'y rattachent

¹ Palat, *Ouvrage cité*, p. 299.

et constituent la ceinture de l'oued Messaoud, ceinture dont le système est encore d'ailleurs fort mal défini.

Au Tidikelt, presque toutes les oasis sont placées au débouché des oueds qui descendent du Tadmait, cherchant vraisemblablement à profiter des apports alluvionnaires que ces cours d'eau ont constitués dans la plaine.

La culture des jardins est la principale occupation du Touatien. Le maître, le propriétaire ne travaille pas ; il a toujours, au moins, un esclave pour arroser ses palmiers, il ne lui reste qu'à visiter ses jardins de temps en temps. La culture du palmier n'est d'ailleurs pas très fatigante. Cependant les soins à leur donner sont incessants : au printemps, il faut les sarcler et relever la terre en entonnoir au pied de chacun d'eux pour y faire séjourner les eaux ; on coupe ensuite une certaine quantité de fleurs de façon à ne pas fatiguer l'arbre par une production excessive. Ils peuvent ainsi produire tous les ans et donner des fruits de bonne qualité. Il est rare cependant que plus de la moitié des arbres produisent, par suite d'une alternance périodique. Les mauvaises récoltes suivent les bonnes ou en sont séparées par de médiocres.

On peut calculer à trois cents le nombre de palmiers que porte un hectare. A six ans, cet arbre donne déjà un produit rémunérateur ; à dix ans, il est en plein rapport et sa vieillesse, loin de diminuer son rendement, ne fait que l'augmenter.

La récolte des dattes s'effectue en automne. Il existe

pendant des variétés hâtives, qui se récoltent plus tôt. C'est ainsi qu'au Tidikelt, d'après Rohlfs, les premières dattes se cueillent en mai, la fécondation ayant été effectuée en Février¹.

Quand vient le moment de la cueillette, un homme grimpe sur l'arbre pour couper les régimes. C'est une opération dangereuse qui occasionne des accidents : les chutes sont souvent mortelles et les blessures faites par les fortes épines des djerid, qu'il est presque impossible d'éviter, s'enveniment fréquemment et sont toujours fort douloureuses. Pour ces travaux les plus riches propriétaires abandonnent à leur khammès une part de la récolte et la moitié du bois d'émondage. Au fur et à mesure que l'on cueille les dattes, on les emmagasine dans des chambres bien fermées où elles se conservent d'autant plus longtemps qu'on les a laissées dessécher plus ou moins sur l'arbre.

Dans les districts nord du Gourara, Tin Erkouk, El Haïha, Teganet, où l'on a à lutter contre l'envahissement des sables, la culture du palmier est beaucoup plus pénible et oblige le cultivateur à un travail incessant, analogue à celui des habitants du Souf.

Pour créer un jardin, on doit le plus souvent procéder de la manière suivante : Après avoir enlevé environ 3^m de la couche supérieure de sable, on creuse un puits de 3^m50 à 4^m50 de profondeur, au centre du

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 195.

terrain déblayé. Pendant les premières années, on cultive quelques légumes autour du puits ; les années suivantes on agrandit peu à peu l'espace déblayé et on approfondit le terrain afin d'amener le sol du jardin à 1^m50 au-dessus du niveau de la nappe aquifère. C'est alors qu'on plante les jeunes palmiers. Au fur et à mesure qu'ils se développeront, ils pousseront leurs racines jusqu'à l'eau, mais ils auraient péri si on les avait plantés directement dans l'eau.

Dans ces régions, la direction des vents ainsi que leur durée, leur intensité et leur périodicité, sont choses indispensables à connaître ; la prospérité des cultures dépend souvent de cette connaissance. L'expérience seule, en effet, permet de déterminer de quel côté de l'entonnoir il faut rejeter le sable qui tend toujours à redescendre dans le jardin. Elle sert encore de guide quand il s'agit d'établir sur le faite des dunes, qui entourent la plantation, des lignes de branches de palmiers destinées à détourner les sables.

Dans ce but, du côté du vent régnant et perpendiculairement à sa direction, on dispose en ligne des branches serrées de palmiers qu'on enfonce profondément. Du côté opposé, on place au contraire ces lignes en haies parallèles, dans la direction du vent, de telle façon que le sable chassé par lui ne soit pas arrêté, mais poussé dans ces espèces de couloirs.

L'arrosage n'exige un certain travail que dans les oasis où il n'y a que des puits et où il faut, par conséquent, élever l'eau par un moyen quelconque.

Ces puits sont généralement munis de deux montants en maçonnerie réunis par une traverse supérieure, à laquelle est fixée l'*adjebed*, bascule formée d'un tronc de palmiers. A la longue branche de l'*adjebed* pend une corde munie à son extrémité d'un seau, tandis qu'au bout de l'autre branche est attachée une grosse pierre pour faire contrepoids. Le récipient qui sert à puiser l'eau, la *guenina*, a la forme d'une grande gamelle. Il est fait de palmes tressées ou formées d'un cercle de bois, auquel on a attaché une peau de bouc ou de chamelon. Comme le plateau d'une balance, ce récipient est fixé par quatre ficelles à la corde que soulève la bascule. Les habitants des Ksour sont très adroits pour puiser de l'eau avec cet appareil. Une secousse suffit pour remplir la *guenina* quand elle arrive au niveau de l'eau, chaque coup de bascule durant à peu près six secondes et la *guenina* contenant environ 8 litres, il en résulte que chaque appareil, bien manié, peut fournir environ 80 litres à la minute. Souvent d'ailleurs, il y a 2 ou 3 bascules au même puits, ce qui augmente encore le débit.

Ce mode d'arrosage est exclusivement employé dans quelques ksour du Tin Erkouk, d'El Haïha, de Charouin et du Teganet¹, où la nappe d'eau est à petite profondeur. Dans cette région les puits ne servent qu'à l'irrigation des petites cultures, car les

¹ Le commandant Colonieu ne cite que Tabelkoza et Sidi Mansour.

palmiers peuvent aller chercher eux-mêmes dans le sous-sol l'humidité qui leur est nécessaire.

Partout ailleurs, l'irrigation se fait surtout à l'aide des *feggaguir* (au singulier *foggara*). On nomme ainsi de longues galeries creusées dans les ondulations qui avoisinent les oasis. Quelques-unes mesurent plus de trois kilomètres de longueur et sont même souvent assez hautes pour qu'un homme puisse y marcher debout. Sur tout le parcours de la galerie et à des distances variables sont creusés des puits. Fréquemment même, ceux-ci sont forés à quelque distance de la galerie centrale; ils lui sont alors reliés par des galeries latérales. Ces galeries, dans leur ensemble, sont généralement souterraines, mais parfois aussi elles sont creusées en tranchée et recouvertes de larges dalles destinées à empêcher l'ensablement; quelquefois même la galerie centrale est maçonnée. Le sol de cette dernière est creusé en pente, de façon à donner aux eaux qu'elle collige un écoulement vers un point convenablement choisi d'où il sera facile d'amener l'eau dans les parties à irriguer.

« Une première *foggara* ainsi établie peut devenir,
 » si la nappe est abondante et le terrain à cultiver
 » bien choisi, l'objectif d'une infinité de *feggaguir*
 » latérales, car chaque particulier peut creuser sa
 » *foggara*, et la faire aboutir à la *foggara* mère. Il a
 » droit, à la sortie, à la quantité d'eau qu'il a
 » amenée dans la *foggara* primitive. Il existe, dit-on,
 » des *feggaguir*, qui ont jusqu'à 80 branches et dont

» l'eau est divisée à sa sortie en autant de parties proportionnelles¹ ».

La foggara exige pour son établissement un long travail, mais ensuite l'arrosage se fait sans effort, il n'y a qu'à entretenir les galeries et les séguias, en ne les laissant pas s'ensabler.

Rohlf s nous apprend que la foggara s'emploie dans tout le Touat concurremment à tous les autres modes d'arrosage².

Les feggaguir sont innombrables dans la région Touatienne : le commandant Colonien, dans sa marche de Bel R'azi à Tiberr'amine, sur une distance d'environ 40 kil., a traversé 30 feggaguir ayant de 70 à 100 puits. Tous les travaux d'eau, construction et entretien des feggaguir, forage des puits, établissement et curage des canaux d'irrigation, sont l'œuvre des nègres.

Le palmier est la grande richesse des oasis. Il leur donne la vie et assure leur existence. Sans le palmier, l'habitant du désert n'aurait pour vivre que des ressources insuffisantes. Par son industrie, il a su transformer cet arbre presque sans valeur et s'en faire

¹ Deporter, *Sahara algérien, Gourara, Touat, Tidikelt*, p. 20. Le système des feggaguir n'est pas particulier, comme on l'a cru longtemps, au témoignage de Duveyrier, au Touat et au Fezzan. On le trouve employé dans toutes les parties de l'Afrique du Nord et même en Perse où il existe un grand nombre de ces galeries d'alimentation sur les plateaux arides que traverse la route de Kerman à lezd (Schirmer, *le Sahara*, p. 225).

² Globus, *article cité* p. 275.

un auxiliaire précieux¹. Au dire de Rohlf s, le palmier n'atteint au Touat proprement dit, qu'une faible hauteur, mais son bois est meilleur pour la construction que celui des oasis occidentales. Il en existe dans ce pays un grand nombre de variétés, produisant des fruits de toutes qualités. Rohlf s, qui ne peut être que bon juge en la matière, puisqu'il est le seul européen qui ait parcouru le Sahara depuis l'oued Drâa jusqu'à l'oasis de Koufra, constate que dans l'Afrique du Nord, plus on va vers l'ouest, meilleures sont les dattes. Pour lui, celles du Tafilalet et de l'oued Drâa surpassent en arôme et en douceur celles du Touat ; et celles-ci surpassent à leur tour celles du Djerid tunisien, qui valent mieux elles-mêmes que les dattes des déserts tripolitains².

Les meilleures espèces³ sont les Tinakour⁴ et les

¹ A l'état sauvage, le palmier a des tiges plus minces, des palmes plus courtes ; il buissonne volontiers au ras du sol ; il donne des fruits petits et sans noyau. C'est ainsi qu'on le rencontre, dans les parties incultes de l'oasis de Koufra et dans les oasis désertes au Sud de la grande Syrte : Maradé et Abou Naïm. Il paraît être originaire du désert lybique (Schirmer, *le Sahara*, p. 285).

² Rohlf s, *Globus, article cité*, p. 275. — Confer : *Ibn Batouta*, trad. Defrémery et Sanguinetti IV, p. 376. — Mircher, *Mission de Ghadamès*, p. 152.

³ Rohlf s (*article cité*, p. 275) fait observer que la plupart de ces variétés ont des noms berbères. Il en conclut que les premières plantations ont été faites par des populations d'origine berbère. Tini en Zenatia du Touat, teïni en tamahak, signifient datte.

⁴ Cette datte, la plus appréciée au Touat, est petite et fondante.

Tinehond¹ qui se vendent sur les lieux, dans les meilleures années, au moins 20 fr. la charge. Rohlfé cite également comme un fruit exquis la datte Bou Makhlouf (Ba Makhlouf) qui est une datte hâtive.

Au second rang, il faut placer les variétés appelées Tilemson², Almira³ (cette dernière se dessèche et n'est alors comestible qu'après avoir été réduite en poudre), Tineidjel et Adekli⁴ qui se vendent 15 fr. la charge.

La 3^e qualité comprend les Tegazza⁵, Tinasseur⁶ et Tikerbouch⁷, qui se vendent 10 fr. la charge.

Ces espèces sont généralement les seules qu'achètent nos nomades.

Il existe encore bien d'autres variétés. Rohlfé, qui en donne une énumération, n'en a cité que quelques-unes parmi les centaines qu'il a entendu nommer.

¹ C'est l'espèce la plus estimée de nos nomades, dont les plus riches en rapportent toujours quelques charges. Elle figure avec honneur dans les diffas. Cette datte de forme ovoïde, de couleur jaune doré, à drupe très ferme, se conserve très bien.

² Datte rouge, dure et un peu âpre.

³ La datte almira est de beaucoup la plus répandue. Elle forme les 95 pour cent des achats de nos tribus du Sud oranais. Elle est brune, très foncée, légèrement transparente et longue de 0^m03.

⁴ Datte noire, rayée et très bonne.

⁵ Grosse datte transparente. Elle prendrait une couleur rouge quand le palmier est près de l'eau, blanche quand il en est éloigné.

⁶ Datte longue de 4 à 5 centimètres, mince, blanchâtre.

⁷ Datte jaune, courte, très serrée.

Nous signalerons encore :

1^o Les dattes molles, telles que les Hartan¹ (Ahartan), les Semat, les Timoudi. On les met en pain en les comprimant dans des peaux.

2^o Les dattes de qualité inférieure. Elles sont innombrables. Nous citerons les variétés suivantes : Tazerzaït, Tinekesri, Lebrel, Aïssa ben Moussa, Titiran, Lefkir Ali, Aïssa Ali, Oukech, Naalouf, Bou Feggous, Ba Khemda, Bemmamou, Bent Cheikh, Bou Arif et Deguel ;

3^o Les espèces hâtives, telles que les Tademamet, Cheikh Mohammed, El Ouarghia, Ba Makhlouf, Ahmed Malik, Zizaou, Abad, Tibahouin, Merad, Gaz, Baba Alla, Bir ed Dhob.

Les dattes de rebut — *hachef* —, les noyaux — *alef* —, concassés et gonflés dans l'eau, sont donnés à manger aux animaux : chameaux, chevaux, moutons etc.

La datte est au Touat l'objet d'un important commerce d'échange avec les nomades du Sahara qui gravitent autour de ces oasis, tels que ceux du sud de l'Algérie (division d'Oran et d'Alger) et les Touareg de l'Ahenet. Aussi a-t-on dit, avec raison, que les Touatiens faisaient deux parts de leur récolte : une pour leur usage particulier, l'autre pour l'échange et l'exportation.

On a cherché à apprécier l'importance de la produc-

¹ Datte rouge, très bonne. Les Gonrariens en apportent fréquemment sur nos marchés du Sud.

tion des dattes fournies annuellement par le Touat. Pour cela, on a été amené à déterminer le nombre des palmiers qui pouvaient exister dans les oasis. Nous résumerons, dans le tableau ci-après, les diverses estimations qui ont été produites à ce propos.

| SUBDIVISIONS régionales. | Commandant FOSSOYEUX, Commandant supé- rieur de Géryville. | Capitaine ORVILLE, chef du bureau arabe de Salda. | M. POUYANNE ingénieur en chef des mines. | Lieutenant DEVAUX, adjoint au bureau arabe de Géryville. | Commandant DEPORTER, commandant supé- rieur de Ghardaia. | M. SABATIERI, ancien député. |
|-----------------------------|---|--|--|---|---|---------------------------------|
| | 1880 (1) | 1886 (2) | 1886 (3) | 1886 (4) | 1890 (5) | 1891 (6) |
| Gourara | 908.500 | 3.000.000 | 1.747.000 | 900.000 | 2.527.000 | » |
| Touat | 1.519.800 | 3.000.000 | 1.316.000 | 1.520.000 | 2.948.500 | » |
| Tidikelt..... | 367.200 | 1.000.000 | 902.000 | 360.000 | 1.326.000 | » |
| TOTAUX... | 2.794.500 | 7.000.000 | 6.965.000 | 2.780.000 | 6.801.500 | 10.048.000 |

La diversité même de ces chiffres prouve combien il est difficile d'apprécier le nombre de palmiers existant

¹ Chiffres relevés dans un travail inséré par M. Pouyanne dans l'ouvrage cité ci-dessous, p. 132, travail qui avait été établi à l'aide des témoignages d'une quarantaine de Gourariens.

² Chiffre contenu dans une lettre insérée dans le même ouvrage de M. Pouyanne, p. 136.

³ Chiffres donnés par M. Pouyanne dans ses « Documents relatifs » à une mission dirigée au sud de l'Algérie » p. 150.

⁴ Mémoire manuscrit déjà cité. Les chiffres donnés par M. Devaux se rapprochent très sensiblement de ceux du commandant Fossoyeux.

⁵ Chiffres extraits de l'ouvrage « Extrême sud de l'Algérie »

⁶ Total donné dans l'ouvrage intitulé « Touat-Sahara-Soudan », p. 197.

au Touat, même, comme l'a fait M. Pouyanne, dans sa consciencieuse étude sur l'établissement d'un chemin de fer transsaharien, en cherchant à s'appuyer sur un terme de comparaison pris dans une oasis dont le nombre de palmiers fut connu¹. Il est, en effet, facile de se rendre compte de l'incertitude de ce procédé, car pour qui a vu une oasis, le chiffre de palmiers varie extrêmement sur une même étendue, en raison de leur plus ou moins grande densité.

Dans ces conditions, il ne semble pas possible de se baser sur l'évaluation plus ou moins exacte du nombre de palmiers existant au Touat pour apprécier la production de ce pays; il faudrait, en effet, pouvoir partir de données plus certaines que celles provenant des renseignements, plus ou moins exagérés, fournis par les Gourariens ou par ceux de nos indigènes qui visitent passagèrement ces régions.

Rohls qui, en somme, est le seul européen qui ait parcouru presque tout le Touat, et qui, par suite, aurait eu mieux que tout autre le droit de parler, s'est bien gardé de le faire. Il s'est contenté de dire, dans une note de son article sur le Touat, paru dans le *Globus* en 1893: « Les Français parlent de neuf millions de » palmiers; ce chiffre me paraît exagéré ».

On a cherché également à donner le rendement en dattes fourni par chaque pied de palmiers.

Ici, encore, les appréciations varient extrêmement.

¹ M. Pouyanne avait pris comme terme de comparaison l'oasis d'Ouargla recensée, en 1873, pour l'assiette de l'impôt.

En 1880, le commandant Fossoyeux ¹ indiquait, pour le rendement en dattes sèches d'un palmier en année ordinaire, un poids au moins égal à 20 kilogrammes ; ce qui faisait à peu près 25 à 30 kilogrammes de dattes fraîches.

En 1886, le capitaine Graulle estimait qu'au Gourara chaque pied de palmier donnait à peine 50 litres de dattes par an ; au Touat, d'après le même, les arbres, d'un très faible rapport, ne produisaient environ que 30 litres par an ² ; mais au Tidikelt, la production se relevait et chaque palmier donnait annuellement 70 litres ³.

De son côté, M. Sabatier faisait observer à la même époque que la production varie considérablement avec les régions. Faible à Laghouat, à Bou Semr'oun, à Tiout, elle est sensiblement plus élevée à Ouargla, à Moghrar, à Figuig et atteint son maximum aux Beni

¹ Cité par M. Pouyanne, p. 149.

² Cette différence de production du dattier, entre ces deux régions voisines, avait déjà été signalée par le lieutenant-colonel de Colomb, (*notice citée*, p. 24). Pour lui, les palmiers du Touat proprement dit sont moins productifs que ceux du Gourara. Les habitants, ajoute-t-il, soignent peut-être leurs dattiers avec moins d'attention, ou, comme ils le disent, la culture du tabac leur nuit-elle.

³ Lettre du capitaine Graulle, insérée dans l'ouvrage de M. Pouyanne, déjà cité, p. 136. Combinant ces données avec le chiffre de palmiers qu'il indiquait pour le Touat (voir le tableau inséré plus haut), M. Graulle trouvait pour cette région une production totale annuelle de 3.100.000 litres de dattes, soit, Gourara : 1.500.000 litres, Touat proprement dit : 900.000 litres, Tidikelt : 700.000 litres.

Gounni, au Tafilalet, au Touat. La véritable patrie du dattier est donc au dessous du 32° degré de latitude. En même temps la production varie suivant les années ; généralement une année très bonne suit une année médiocre. Enfin dans les années fertiles, le rendement varie, lui-même, entre une demi charge et deux charges de chameaux, la charge variant à son tour entre 180 et 220 kilogrammes. Au contraire, dans les années mauvaises, la production par pied peut tomber de 20 à 60 kilogrammes. De là, M. Sabatier concluait qu'il fallait évaluer la production moyenne au Touat à 40 ou 50 kilogrammes ¹, par arbre.

M. Pouyanne enfin, se basant sur de nouvelles considérations, s'arrêtait à son tour au chiffre de 40 kilogrammes par pied ².

Mais, ici encore, ces estimations, malgré tout le soin et toute la conscience avec lesquels elles ont été établies, ne sauraient être acceptées qu'à titre d'indications. L'on ne doit en retenir avec certitude que le fait avancé par M. Sabatier, à savoir que le rendement par pied de dattier augmente, toutes proportions gardées, au fur et à mesure que l'on avance vers le Sud.

Quand on réfléchit, d'autre part, au nombre de tribus sahariennes qui, en plus des populations du

¹ Mémoire inséré par M. Pouyanne dans son ouvrage déjà cité, p. 148.

² D'après M. Rolland, dans l'oued R'ir, la production n'est que de 15 à 17 kilogrammes par pied.

Touat même, vivent au dépens des oasis. on ne peut s'empêcher d'admettre à priori que la production des dattiers de cette région soit tout à fait considérable¹. Il est probable même que cette production a été jadis plus considérable encore ; car, dans ce pays de la lutte pour la vie, ce ne sont que ruines de Kasba, canaux abandonnés, feggaguir comblées, palmiers *bour* (délaissés), qui font de la contrée un pays de ruines. Alors peu à peu les palmiers disparaissent et le sol qu'ils recouvraient de leur ombre rentre progressivement dans les conditions climatériques des terres voisines, dévorées par l'ardeur du soleil.

Sous les palmiers croissent, comme dans nos Ksour du Sud, des arbres fruitiers qui abritent de petits carrés (*guemmoun*) de céréales et de légumes. Toutes ces diverses cultures sont bien entendues dans tout le Touat ; le fumier, tous les résidus que l'on retire des maisons, les cendres sont soigneusement recueillis².

¹ Les dattes sont, avec le tabac, les principaux articles d'exportation du Touat à Tin Bouktou. Barth. édit. anglaise, t. V, p. 36. — Lenz, *Timbouctou*, t. II, p. 167.

² C'est sans doute dans un but identique que, suivant Rohlf, on multiplie au Touat les latrines publiques et privées. Léon l'Africain, dans un langage imagé, a constaté également avec quel soin les habitants du Gourara fumaient leurs terres : « Et pour mieux le faire » rapporter (leur pays), ils les fument (leurs terres), au moyen de quoy » ils ont coutume de bailler leurs maisons aux étrangers, sans louage, » pour retirer seulement le fiens de leurs chevaux, lequel ils gardent » fort curieusement, voire et ne sauroient recevoir plus grand

et les femmes, les esclaves sont constamment occupés à les transporter dans les jardins ; c'est un excellent engrais pour les légumes que l'on y cultive et même pour les palmiers.

Les semailles se font en grattant simplement la terre avec le *fala* sorte de hoyau très large¹. On arrose ensuite tous les jours pour assurer une bonne venue et une bonne récolte.

Les arbres fruitiers qui croissent dans les oasis sont : des figuiers, des amandiers, des cognassiers, des abricotiers, des pommiers, des pêchers, des grenadiers, ceux-ci en petit nombre et de médiocre qualité, au dire de Rohlf, car la chaleur développe leurs fruits trop promptement et en dessèche le suc.

A cette énumération, il faut ajouter une espèce de cédratier dont la présence a été constatée par Soleillet² dans les jardins de l'oasis de Meliana (Tidikelt) et peut-être aussi le citronnier que Duveyrier croit ne pas être rare au Touat³.

Le long de ces arbres grimpent quelques pieds de

» déplaisir, que de veoir quelqu'un sortir hors la maison pour aller » du corps, tellement qu'ils le reprennent fort aprement, disans s'il » n'y a pas lieu dedans, pour ce faire ». Léon l'Africain, édit. Jean Temporal, 1556, p. 310.

¹ Les Touatiens emploient encore un autre instrument, le *fas*, petite pioche et hachette tout à la fois.

² *Rapport à la Chambre de commerce d'Alger*, p. 90.

³ *Touareg du Nord*, p. 155.

vigne; ils fournissent aussi, d'après le voyageur allemand, un raisin qui comme la grenade mûrit trop vite ¹ et se dessèche.

On cultive très peu de céréales au Gourara, quelques très petites planches dans les jardins. Cette culture, suivant le lieutenant-colonel de Colomb, serait plus développée au Touat proprement dit, où la faculté d'irriguer permettrait d'ensemencer de grandes surfaces en orge et blé, si bien que les habitants ne seraient pas obligés de demander des céréales aux caravanes ². Rohlf s'exprime une opinion toute opposée; pour lui, on cultive des céréales dans le Touat tout entier, mais la récolte que l'on en fait est loin de suffire à l'alimentation des habitants; ils doivent faire venir le complément du Tell ³. Les céréales cultivées sont :

L'orge,
Le blé,
Le maïs,
Le millet (tasfaout), le mil des nègres ⁴,
Le sorgho (bechena) qui, comme le précédent,

¹ Des informateurs indigènes, envoyés par le Gouvernement Général de l'Algérie, ont constaté, à El Barka (Deldoun), en fin Juin, que « le raisin, qui était à maturité, ressemblait à de petites » mûres sauvages ».

² Notice citée, p. 24.

³ Rohlf s, *Reise*, p. 163.

⁴ On cultive le mil à In Salah. Rohlf s, *Reise*, p. 189.

semé en août, se récolte en octobre, ce qui permet de faire une double récolte par an ¹.

Les légumes ne manquent pas. Nous citerons :

Le haricot; c'est, d'après Rohlf s, une espèce particulière que l'on cultive au printemps ². Elle serait très bonne.

Le petit pois,
Le pois chiche,
La fève,
Le chou,
L'oignon,
L'ail,
Le persil,
La carotte,
Le navet,
La rave,
Le melon,
La pastèque,
Le concombre,
La citrouille,
La courge,
Le gombo,

Le piment et particulièrement la variété appelée par les indigènes *felfelt - et - thiour* (piment des oiseaux). Ce piment est tout au plus gros comme une cerise, très rouge et extrêmement fort. Séché et

¹ Rohlf s, *Reise*, p. 163.

réduit en poudre, il suffit d'une très petite quantité pour assaisonner un grand plat.

L'aubergine,

La tomate,

et un peu aussi depuis quelques années, dit-on, la pomme de terre.

En sus de ces légumes, on cultive encore les plantes suivantes :

1° Le tabac : c'est la variété rustique qui est très forte et dont l'odeur est très piquante ¹, que l'on cultive dans les oasis, particulièrement dans le Touat proprement dit, surtout dans le sud. Si les palmiers de cette région sont si peu productifs, c'est, au dire des habitants, dire rapporté par le lieutenant-colonel de Colomb, parce que la culture de cette solanée leur nuit. Le principal marché du tabac est à Sali ².

Le tabac du Touat est très apprécié à Tin Bouktou où on l'exporte ³. Dans l'oued Drâa où on l'emploie aussi, on lui préfère celui de l'oued Noun ⁴. On le cultive également quelque peu au Gourara ⁵. Palat l'a constaté et il en a vu vendre en feuilles. Il l'a trouvé petit, noirâtre, de qualité inférieure. Les

¹ *Touareg du nord*, p. 184.

² Rohlf, *Reise*, p. 165.

³ F. Dubois, *Tombouctou la Mystérieuse*, p. 293. — Lenz, *Timbouctou*, t. II, p. 167. — Barth. Edit. anglaise, t. V, p. 36.

⁴ De Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, p. 123.

⁵ D'après Rohlf et le commandant Bissuel, le tabac n'est pas du tout cultivé à In Salah. Rohlf, *Reise*, p. 189. — Bissuel, *Touareg de l'ouest*, p. 61.

habitants le hachent de leur mieux et le fument soit dans d'imperceptibles pipes qui servent en Algérie à fumer le kif, soit plus simplement dans un fémur de mouton raclé avec soin ¹.

2° Le cotonnier : il est très cultivé au Touat proprement dit, dans l'Aoulef, à Akabli et à In Salah.

Le commandant Colonieu a trouvé des cotonniers arborescents au Gourara ². Palat a constaté que le coton, récolté dans cette région, était beau et solide. Rohlf l'a vu cultivé au Touat dans les jardins où il réussit très bien. On l'y utiliserait avec soin. D'après Duveyrier, il fleurit au Touat, comme au Fezzan, dès le mois de juin.

3° L'indigotier : cette plante est, d'après Duveyrier, cultivée au Touat comme au Fezzan ³. L'indigo y est d'ailleurs, comme nous le verrons, employé en teinture.

4° Le henné (*lawsonia inermis*) : cette plante se rencontre au Touat, d'après Rohlf, à l'état sauvage. Cultivé déjà sur l'oued Saoura ⁴, le henné l'est également au Touat, depuis Deldoun jusqu'au district d'In Zegmir, où sa culture est très importante, d'où le nom de Touat el Henné qu'on donne souvent à ce dernier district.

¹ Palat, *Ouvrage cité*, p. 229 et 236.

² Le fait est confirmé par Ali ben Merin, le chef de la caravane, envoyée, en 1862, au Gourara par M. J. Solari; d'après lui, le coton croît dans cette région spontanément et à l'état arborescent. — D^r Maurin, *Les caravanes françaises au Soudan*, p. 26.

³ *Touareg du Nord*, p. 162.

⁴ Voir t. II, p. 717.

On cultive cet arbrisseau, qui s'élève jusqu'à trois et quatre mètres, pour ses feuilles qui sont l'objet d'un grand commerce. On les cueille en juillet, on les fait sécher au soleil et on les réduit en poudre.

Les indigènes, et surtout les femmes, s'en servent pour teindre leurs ongles, l'extrémité des doigts, la paume des mains, les orteils, les cheveux : on l'emploie également à teindre la crinière, le dos et les jambes des chevaux, surtout lorsqu'ils sont de couleur blanche.

5° Le pavot : il est, suivant Rohlfs, très cultivé dans le nord du Touat proprement dit, en vue de l'extraction de l'opium. Il ne l'est pas à In Salah¹.

6° Le chanvre : il est également cultivé au Touat. Les indigènes fument les extrémités des tiges de cette plante, c'est-à-dire les feuilles, les fleurs et les graines. Elle produit les mêmes symptômes que l'opium.

7° La garance : cette plante est cultivée au Gourara (Timimoun, Oulad Saïd) et dans l'Aoulef, mais c'est surtout à Bermata, dans le district de Sali, que sa culture est le plus développée. Elle est employée en teinture².

8° L'anis : cette plante est l'objet d'une certaine culture dans quelques districts du Touat.

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 165 et 189

² Il y a une quarantaine d'années la garance était encore cultivée dans les jardins des ksour du Sud oranais, où elle croissait même spontanément. Voir : D^r Leclerc, *Les oasis de la province d'Oran*, in *Gazette médicale de l'Algérie*, 1858, tirage à part, p. 43.

9° Le trèfle : la variété cultivée au Gourara et au Touat proprement dit est appelée par les indigènes *fossa*. Elle a une végétation très active. On la coupe tous les vingt jours, temps suffisant pour qu'elle repousse de plus d'un pied. Suivant le lieutenant-colonel de Colomb, quand on ne la fauche pas, elle atteint la hauteur d'un homme. Les Touatiens la donnent en fourrage à leurs chevaux, quand ils en ont, leurs chèvres, leurs moutons et leurs ânes. Ils la font sécher pour l'hiver.

A cette liste, il faut ajouter parmi les plantes, poussant naturellement dans la région des oasis :

1° Le séné : il vient au Touat à l'état sauvage comme d'ailleurs dans tout le Sahara et croît naturellement dans les jardins. On en distingue deux variétés¹.

2° Le belbel ou baguel (*anabasis articulata*) : c'est une salsolacée commune au Sahara où elle croît généralement dans des terrains imprégnés de sel. Par l'incinération et le lavage des cendres on en extrait du carbonate de soude, appelé *trounia* par les indigènes ; on en fait également du charbon.

3° La menthe : elle croît naturellement dans les jardins sur le bord des seguias ; on l'emploie à aromatiser le thé.

4° Le karanka (*calotropis procera*) : c'est un arbuste de 2 à 3 mètres de hauteur à suc blanc, épais, vénéneux et irritant comme le suc de l'euphorbe².

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 163 et 189.

² Suivant Nachtigal, le suc de cette plante, connue au Kanem et au

Les arabes se purgent quelquefois avec une décoction de ses branches. Les Touareg se servent des plus gros d'entre eux pour faire des pommeaux de selle¹. Il croît naturellement au Touat où on en fait, d'après Rohlf's et de Colomb², d'excellent charbon employé dans la préparation de la poudre. On en trouve aussi quelques pieds dans les jardins. Il formerait de véritables forêts dans l'oued Messaoud.

5° Le gommier : il en existe deux variétés, l'acacia tortilis (ou arabica), que les arabes appellent *talha*, et les Touareg *absak*, et l'acacia cavenia³, connu sous le nom de *tamat*⁴ que lui donnent les Touareg.

Le talha est très répandu dans tout le Sahara et ses graines sont très recherchées des chameaux. Il est particulièrement commun au Touat où il s'étendrait, au dire des gens de l'Aouguerout, jusqu'au Tidikelt, se développant aussi dans la partie occidentale du Tadmait.

Borkou sous le nom d'*Ochar*, est employé par les Haddad du Kanem pour empoisonner leurs flèches.

¹ *Mission de Ghadamès*, p. 329.

² *Notice citée*, p. 10.

³ Le tamat est-il bien l'acacia cavenia, comme l'indique le commandant Bissuel, d'après une identification faite au jardin d'essai du Hamma par les Touareg Taitok (*Touareg de l'ouest*, p. 58)? C'est l'opinion adoptée primitivement par M. F. Foureau (*Mission de 1893-1894*, p. 32). Mais cet explorateur, dans un ouvrage récent (*Essai de catalogue des noms arabes et berbères des plantes algériennes et sahariennes*), se range à l'avis de Duveyrier (*Touareg du nord*, p. 166) et en fait une simple variété du talha.

⁴ Le nom arabe de ce gommier, d'après Duveyrier, serait *ankich*.

Les arbres de cette variété forment de petites raba (bouquets de bois), au pied de la falaise de ce plateau¹. Ils s'alignent d'ordinaire le long des ravinements qui en descendent, croissant dans les apports argileux des fonds de dépression.

Leurs troncs sont assez souvent droits, mais peu élevés en dessous des premières branches ; d'autres ont des troncs plus ou moins couchés et tordus. On en trouve qui ont 1^m 80 de circonférence à 1 mètre du sol et leur hauteur atteint 14 à 15 mètres. Ceux de 1^m 30 de circonférence avec 10 à 11 mètres de hauteur sont assez nombreux². Mais le plus grand nombre atteignent 8 mètres avec une circonférence moyenne de 0^m 70. Ils présentent un branchage serré et très dense, avec une tête souvent arrondie.

La gomme³ exsude des grosses et des petites branches ; elle forme des chapelets de globules de différentes grosseurs ou découle en petites stalactites. Elle est d'abord translucide et blanchâtre, ou légèrement colorée en jaune. Douce et excellente au goût, dans cet état, elle se dilue facilement dans l'eau. Elle

¹ M. Flamand les signale dans les mêmes conditions dans la vallée de Meguiden. Bull. de la Soc. de Géog. commerciale de Paris, 9^e et 10^e fascicule, 1896.

² Foureau, *Mission au Tadmait*, 1890, p. 53.

³ La gomme est une production malade de l'arbre, provoquée par une haute température et sous l'influence souvent renouvelée des vents du sud. Elle sort spontanément des gerçures que la chaleur détermine sur l'écorce de l'arbre. Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 165.

devient à la longue opaque et prend alors une couleur foncée. Les indigènes l'emploient ainsi, au dire de Palat: ils en font de l'encre ou s'en servent pour teindre les étoffes¹. Dans tout le Touat le bois de talha est employé à la fabrication du charbon.

Le tamat n'a pas le port du talha; comme lui cependant il produit de la gomme. On le rencontre le plus souvent en buisson. M. Foureau signale particulièrement le tamat dans les oueds descendant du Djebel el Akhal vers le Tidikelt.

Ces deux variétés fournissent également des écorces à tan de très bonne qualité et très employées des indigènes². Au dire de Duveyrier, les gousses de tamat serviraient au même usage³; ses fleurs également, d'après le commandant Bissuel⁴.

¹ Palat, *Ouvrage cité*, p. 178. Lui-même en a récolté un échantillon brun noirâtre qui lui a donné une couleur bistre très franche de ton.

² Foureau, *Mission de 1893-1894*, p. 38.

³ On a signalé aussi à Duveyrier un autre acacia, appelé *aggara*, qui pousserait également au Touat et dont les gousses seraient de même utilisées en tannerie. Cet arbre serait connu au Ahaggar sous le nom de *tadjdjar*. — *Touareg du nord*, p. 166.

C'est sans doute le même arbre dont parle Rohlfs. D'après des renseignements qu'on lui avait fournis, il croîtrait dans le Touat méridional où on le nommerait *tisilith*. — *Reise*, p. 163.

Suivant le commandant Bissuel, les prisonniers Taïtok, faits à In Ifel en 1887, ont pu identifier, au jardin d'essai du Hamma, le *tadjart* de leur pays, avec l'acacia *eburnea*, févier à épines blanches. — *Touareg de l'ouest*, p. 58.

⁴ *Touareg de l'ouest*, p. 125.

§ III. ANIMAUX DOMESTIQUES ET SAUVAGES.

Dans un pays où la question d'alimentation est la perpétuelle et constante préoccupation de la grande majorité des habitants, les animaux domestiques sont forcément moins nombreux que dans des régions moins déshéritées.

Le chameau, est, toutes proportions gardées, peu répandu au Touat. La nécessité de le nourrir d'hachef, l'éloignement des pâturages, les habitudes sédentaires de la plupart des habitants et par suite leurs déplacements moins fréquents les ont amenés à ne faire qu'exceptionnellement l'élevage du chameau. Toutefois les Khenafsa et surtout les Meharza, autant par tradition que par suite du voisinage de l'Erg et de sa végétation qui leur créent une situation particulière, possèdent toujours des chameaux. Ils ont, pour cela, des bergers nomades qui se déplacent avec leurs animaux.

Il en est de même au Tidikelt et particulièrement à In Salah, où la vie nomade n'a jamais été abandonnée par les Oulad ba Hammou, les Zoua, etc., et où on trouve d'abondants pâturages dans la raba.

Il y a peu de chevaux au Touat, ainsi que l'a constaté Rohlfs, à cause sans doute, de la difficulté de les nourrir avec autre chose que de l'hachef, régime dont, suivant Palat, ils ne se

trouveraient pas bien ¹. Les plus riches seuls en possèdent; c'est en effet un signe certain de fortune et de considération.

En tout cas les chevaux de ce pays sont réputés dans tout le Sahara. « Le cheval du Touat est proverbiallement aussi célèbre, a écrit Barth, parmi les habitants du désert que les femmes des Imanan ou la richesse de Tunis ».²

Il n'existe pas de bœufs au Touat, mais on y trouve des moutons de la race demman, appelés *tili* en zenatia du Touat, moutons à poils, dont nous avons déjà parlé dans le 2^e volume de ces Documents ³. Rohlf s nous apprend, et le renseignement nous est confirmé par les informations recueillies à Géryville, que les moutons du nord de l'Algérie, importés au Touat, perdent leur laine dès la deuxième année pour la remplacer par des poils ⁴. Parlant des moutons des Touareg, qui sont de la même race que ceux du Touat, M. Foureau ⁵ nous dit qu'ils « ressemblent plutôt à des chèvres; leur tête » fortement busquée, ornée d'énormes oreilles pendantes, est bien celle du mouton, mais ils ont seulement quelques touffes de laine sur les épaules et parfois sur la croupe, tout le reste du corps étant recouvert de poils courts et durs. Les Touareg disent

¹ Palat, *Journal de route*, p. 236.

² Barth, *Reise*, édit. allemand. T. I, p. 463, note.

³ Voir tome II, p. 620, note.

⁴ Globus, *article cité*, p. 276.

⁵ *Mission de 1893-1894*, p. 62.

» que ces moutons supportent mieux la soif que ceux » de nos contrées. Ils ont aussi plus de poids et fournissent une plus grande quantité de viande ».

On nourrit au Touat les moutons avec l'hachef, le fossa et les faies et épluchures provenant des légumes.

Les Touatiens possèdent en outre des chèvres; elles leur fournissent le lait indispensable pour combattre les effets d'une alimentation dont la datte, fruit très échauffant, est la base presque exclusive. Chaque habitant un peu riche en a quelques-unes. On les nourrit comme les moutons. A El Hadj Guelman, Ksar principal d'El Djereifat, Palat nous apprend qu'une cinquantaine de chèvres et de demman constituent tout le troupeau de ce Ksar ¹.

On trouve également au Touat des ânes, très vigoureux. Il s'en exporte au Mzab. On les nourrit également de dattes de rebut. Les meilleurs viennent du Sud.

D'après des renseignements recueillis à Géryville, il n'y aurait pas de chiens au Touat. Cela paraît cependant peu probable, car il n'y a pas de raison pour que les habitants du Touat et surtout ceux du Tidikelt n'en aient pas quelques-uns quand les Touareg leurs voisins en possèdent. au dire de Duveyrier, trois espèces différentes ². Il est probable qu'il en existe comme dans

¹ Ils paissent, nous dit-il, des brins d'herbe, un peu d'agga (*Zygophyllum cornutum*), et se nourrissent surtout de dattes de qualité inférieure. — *Ouvrage cité*, p. 235.

² *Touareg du nord*, p. 224.

l'oued R'ir où on les engraisse, suivant Jus, avec des dattes pour les manger.

On signale aussi l'existence de chats, nourris toujours avec des dattes.

Parmi les volatiles, Rohlf's ne cite que la poule qui atteindrait la taille d'un poussin de nos contrées.

En fait d'animaux sauvages, le voyageur allemand avance qu'il n'en existe aucune espèce particulière à moins de faire des recherches dans le monde des insectes. Il a seulement constaté l'existence du moineau franc et d'une espèce d'hirondelle domestique qui est indigène au Touat, et a la queue non découpée et le plumage gris.

Il semble naturel d'y ajouter l'oiseau Gamme (Tonleïter) que le même explorateur a rencontré dans l'oued Touil (oued Massin) peu après son départ du Tidikelt. Il « appelle ainsi un petit oiseau noir avec la queue et » la pointe des ailes blanches qui a coutume de s'approcher familièrement des caravanes et pousse alors » quatre notes régulièrement descendantes à la manière » d'une gamme¹. »

Palat complète ses renseignements de quelques données nouvelles, touchant plus particulièrement la

¹ Rohlf's, *Reise*, p. 213. — M. G. B. M. Flamand (*de l'Oranie au Gourara*, in *Algérie nouvelle*, février 1897) signale la présence du même oiseau, appelé vulgairement *gammier*, dans l'Erg. Il est, d'après lui, « de la grosseur du merle et commun dans tout le Sahara ; ainsi » que l'alouette huppée, il accompagne les voyageurs, se perche sur » les arbustes et lance cinq notes aiguës détachées avant de reprendre » son vol. »

partie nord-est du Gourara. Au Tin Erkouk, il a rencontré fréquemment des corbeaux qui s'envolaient lourdement¹. Dans les Djereïfat, à El hadj Guelman, comme à Semmota, il a pu constater que le nombre des oiseaux était restreint. « Il se borne à deux pies- » grièches aux cris aigus, pareils au grincement d'une » girouette rouillée, quelques sveltes bergeronnettes » courant sur le sable à la poursuite des insectes, un » *ouïad brahim* (?) qu'on appelle ici *bou bechir* (le père » de la nouvelle) une hirondelle grisâtre et une sorte » de faucon blanc. » Ces trois derniers n'apparurent à notre voyageur que de temps à autre.

Les reptiles venimeux ne se montrent point en hiver ; Palat qui se trouvait dans le district d'El Djereïfat au mois de décembre, n'a donc pu constater leur présence ; mais on lui a affirmé qu'ils étaient très nombreux en été.

Les rats abondent, au dire du même voyageur. Il les croit d'une espèce particulière ; il en a tué un qui était gris tacheté de noir et long de 10 centimètres ; sa tête énorme occupait un quart de la longueur du corps ; ses yeux, noirs et très brillants, étaient aussi gros que chez les rats algériens.

Les phalènes sont nombreuses, nous apprend-il encore².

Il reste, cependant, un fait à noter : la puce et la

¹ Palat, *Journal de route*, p. 217.

² *Ouvrage cité*, pp. 296 et 297.

pinaise sont inconnues dans les oasis. Espérons que nous ne les y importerons pas un jour comme nous l'avons fait au Mzab.

« Quant à la vermine (*pediculus vestimenti*, etc.), » dit encore Palat, abondante et trop facile à transporter, elle paraît être le principal article d'exportation du pays. »

§ IV. — INDUSTRIE.

On a souvent prétendu, et certains rapports de nos officiers l'affirment encore, que l'industrie des habitants du Touat se bornait à la fabrication de quelques tissus grossiers et à la confection de ces paniers et corbeilles, tressés avec des feuilles de palmier, que nos caravanes rapportent chaque année en assez grand nombre.

En parlant ainsi, on n'envisageait qu'un seul côté de la question; car si le Tonatien travaille pour le nomade (et les articles qu'il fabrique pour lui sont plus nombreux qu'on ne l'a dit), il travaille également pour ses besoins personnels. Dans le premier cas, il s'efforce surtout de se procurer un surcroît de ressources en fabriquant, dans les meilleures conditions de bas prix possible, tous les objets recherchés par le nomade; dans le second, il cherche à subvenir par lui-même à toutes les nécessités de sa propre existence.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que les habitants du Touat ont su tirer tout le parti possible des productions

naturelles de leur pays. Sauf la laine, qui leur manque et qu'ils sont contraints d'acheter aux tribus qui s'approvisionnent chez eux, ils ne demandent strictement au commerce extérieur que ce qu'il leur est impossible de produire eux-mêmes.

Peut-être même faut-il voir dans ce fait une des causes pour lesquelles les Tonatiens ont pu, jusqu'à présent, rester isolés et résister aussi bien à toute ingérence européenne.

Leurs besoins, d'ailleurs, sont restreints; ils se contentent généralement du nécessaire, trouvant inutile de rechercher le superflu. Cependant, dans les riches zaouias, chez les personnages les plus influents, on trouve un certain confort et même un luxe relatif, qui ne peut qu'avoir quelque répercussion sur la production locale.

De tout temps, chez le sédentaire du Sahara, l'industrie familiale par excellence a été celle du tissage et de la fabrication des vêtements nécessaires aux membres de la famille ou destinés à la vente aux nomades. Le Touat n'échappe pas à la règle générale. Cette branche d'industrie y a même pris un assez fort développement, en raison des demandes toujours grandes des tribus. C'est là, en effet, que les plus pauvres d'entre eux sont assurés de trouver les vêtements à bon marché qui leur sont nécessaires, ou que les plus riches se procurent, à bon compte, de quoi vêtir leurs khammès ou leurs serviteurs.

Aussi le tissage à la main, depuis le nord du Gourara

jusqu'au fond du Tidikelt, prend-il aux femmes tout le temps qu'elles ne consacrent point aux soins domestiques. Pour ces travaux, elles utilisent la laine apportée chaque année par les caravanes du nord ou le coton récolté dans le pays.

Dans les oasis les plus septentrionales, situées au bord de l'Erg, où le cotonnier ne se rencontre qu'à l'état isolé, on ne travaille à peu près que la laine et on en fait des vêtements (bernous, haïks, melahfa) généralement assez ordinaires. Dans toutes les oasis au sud de Timimoun, on met également en œuvre la laine et le coton. Les tissus, fabriqués à Deldoun, aux Der'amcha, à In Salah, sont entre tous particulièrement réputés, à cause de leur finesse et du fini de leur travail.

Quelquefois même on emploie la soie. Celle-ci est alors importée. En la mélangeant avec la laine, on confectionne des ceintures de femmes¹ (*Grab*), dont quelques-unes, merveilleusement travaillées, feraient, dit-on, honneur à nos meilleurs fabricants de Saint-Etienne et de Lyon².

On fabrique encore des sangles pour chameaux³, des

¹ En 1885-86, la caravane annuelle de Oulad Sidi Cheikh en a rapporté 60 à 10 francs pièce.

² D^r Maurin, *Mémoire cité*, p. 26.

³ En 1890-91, les caravanes du Sud oranais, ont rapporté 2922 sangles qu'elles ont payé 0 fr. 10, pièce. Deux ans plus tard (1892-93), elles en achetaient encore 1053 au prix de 0 fr. 25, pièce.

gueraras¹ (sacs de chargement), et des cordes en poils de chameaux² dont les indigènes se ceignent la tête en guise de turban.

Les femmes font, en outre, des tapis de coton, remarquables autant par leur solidité que par leurs teintes bizarres³.

Les couleurs employées en teinture sont tirées des produits naturels du pays, tels que :

L'écorce de grenade ;

La gomme du tallia, qui, récoltée sur l'arbre après un certain temps, a pris une couleur foncée, utilisée pour teindre les étoffes.

La garance, récoltée dans le pays ;

L'indigo, autre production du pays ;

La *thomela*, substance qui, mélangée avec l'écorce de grenade, produit une couleur noire indélébile.

L'ouankal minéral qui entre particulièrement dans la composition du bleu⁴. C'est, sans doute, avec ce minéral qu'est obtenue cette coloration bleue dont parle le D^r Maurin et qui serait d'une solidité extrême, résistant à tous les lavages⁵ ; et l'on sait que la teinte bleue est la plus difficile à fixer sur les cotonnades.

¹ Nos caravanes en achètent quelquefois. En 1892-93, les tribus du Sud oranais ont acheté 82 gueraras et 85 en 1893-94. Ces sacs valent une dizaine de francs sur nos marchés.

² En 1878-79, les tribus du sud oranais ont acheté 9375 de ces cordes, valant 5 francs pièce sur nos marchés.

³ D^r Maurin, *loco citato*.

⁴ Deporter, *Extrême-sud de l'Algérie*.

⁵ D^r Maurin, *loco citato*.

Les cuirs (*filali*) sont généralement importés du Sud marocain; toutefois, on en fabrique également au Touat. Il ne pouvait, d'ailleurs, en être autrement dans un pays où les gisements d'ahm sont assez nombreux¹. Nos caravanes importent souvent des peaux de mouton destinées sans doute à cette fabrication: c'est ainsi qu'en 1888-89, elles en ont importé 1.720, et 860 l'année suivante.

Avec les cuirs, on fabrique des objets de toute nature, tels que:

Chaussures (babouches) d'un admirable travail²;

Ceintures;

Cartouchières;

Blagues à tabac (*halaoua*); en 1876-77, nos nomades en ont rapporté 2.921, valant 8 francs pièce sur nos marchés,

Petits sacs ou bourses; en 1894-95 nos nomades en ont rapporté 80, vendus 22 francs pièce sur nos marchés;

Sachets en cuir (*znag*) que les femmes portent suspendus à la ceinture comme ornement; ils sont généralement fabriqués à Timimoun;

¹ Cependant, il y a lieu de noter que, suivant le lieutenant-colonel Monteil, « tous les cuirs baptisés du nom de maroquins (*filali*), teints » en jaune ou en rouge, sont préparés et teints à Kano, et sont, de ce » point, exportés vers la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie et le » Maroc ». — *De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad*, p. 382.

² D' Maurin, *Mémoire cité*, p. 26. — Rohlf s nous apprend (*Reise*, p. 145) que le métier de cordonnier est toujours florissant à Tamentit.

Articles de sellerie indigène.

A cette énumération, il faut ajouter la fabrication des outres pour le transport et la conservation des liquides.

Tous les Tonatiens emploient leurs loisirs à la confection d'objets en vannerie de toutes formes. Ils utilisent pour cela la feuille de palmier. Les articles ainsi fabriqués sont demandés par les nomades qui les achètent à très bas prix. Ce sont principalement:

Des *gueneïn* (sing. *guenina*), sorte de corbeilles rondes; il y en a de toutes dimensions, depuis la tasse à boire jusqu'au *delou*, servant à puiser l'eau d'un puits;

Des *kefaf* (sing. *kouffa*), paniers;

Des *safet* (sing. *safa*), autre genre de paniers;

Des *tebouga* (sing. *tebag*), plat ou plateau, que l'on utilise dans toutes les tentes des nomades pour servir des dattes;

Des *taouadir* (sing. *tadrâ*), petits paniers en forme de boule, munis d'un couvercle terminé en pointe; la femme indigène en fait son coffret à bijoux;

Des *keskaset* (sing. *keskas*), entonnoirs pour cuire le couscous¹;

Des nattes pour bâts de chameaux vendus 0 fr. 50 sur nos marchés;

Des cordes de toutes dimensions;

Des filets de chargements, etc.

¹ Le *keskas* est un panier en forme de cône tronqué dont la grande base est ouverte et la petite fermée par un tamis assez serré.

Les Meharza et Khenafsa fabriquent également des bâts de chameaux.

Le travail du bois ne doit pas être d'ailleurs négligé, car on trouve dans le district de Sali un ksar qui porte le nom caractéristique de Kasbet en Nedjara, la kasba des menuisiers.

Avec l'argile, on fait des poteries grossières dont on se sert dans tout le Touat.

Il est probable qu'on utilisait autrefois au Touat l'huile extraite du fruit de l'amandier, suivant une pratique usitée dans le Sahara, au dire de Duveyrier¹.

Parmi les plantes que les habitants des oasis cultivent dans un but industriel et commercial, il faut citer particulièrement le tabac. Celui du Touat est très répandu dans le Sahara central et occidental ; il est l'objet, dans son pays d'origine, d'une certaine manipulation pour laquelle on utilise le carbonate de soude (natron, *trounia*, ou *kelbou*). Au Touat, comme en général dans tout le Sahara, on emploie le tabac sous toutes ses formes.

Le tabac à priser est obtenu par le pilage. Très probablement les Touatiens, à l'imitation des Touareg, dont ils copient souvent les usages, mêlent à la poudre ainsi obtenue un huitième de natron et la prennent, en cet état, aussi bien par le nez que par la bouche².

¹ *Touareg du nord*, p. 169.

² *Touareg du nord*, p. 184.

D'autres plantes encore sont utilisées par l'industrie locale, comme le henné, le belbel, etc. ; nous en avons parlé précédemment.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, le charbon est fabriqué dans plusieurs districts ; tous, sauf celui des Oulad Saïd, sont placés à proximité de l'oued Messaoud. C'est, en effet, dans la vallée de cette rivière que les habitants de ces districts vont chercher le bois nécessaire à cette fabrication. Ils utilisent surtout dans ce but le talha et le belbel. Le meilleur charbon vient des Oulad Saïd et du Tsabit. Bouda, Timmi, Bou Faddi en font également le commerce.

Les Touatiens produisent encore, comme nous l'avons déjà montré, une assez grande quantité de poudre. Le charbon, qui entre dans sa composition, est spécialement fabriqué, au dire de Rohlf¹ et du lieutenant-colonel de Colomb², avec l'arbuste appelé Karanka, plusieurs fois déjà mentionné ; le salpêtre est extrait des nombreux gisements existant dans le pays ; quant au soufre, il provient de la décomposition naturelle des gypses si fréquents dans ces contrées ou bien il est importé, principalement du Nord. Mais cette industrie paraît avoir beaucoup diminué par suite de l'introduction de plus en plus considérable de poudres étrangères à bas prix, particulièrement par la Tunisie.

Complétons cette énumération en parlant des

¹ *Reise*, p. 163.

² *Notice citée*, p. 10.

articles de bijouterie fabriqués au Touat. Ils sont en argent et en or massif. Ce sont des boucles d'oreilles ou des chaînettes à brins tordus, des bracelets et des périsclélides. Tous ces bijoux sont coulés dans des matrices ; ils sont plus remarquables par la pureté du métal que par la main-d'œuvre artistique ¹.

Le travail du fer n'est pas non plus négligé. Comme dans tout le Sahara, les forgerons jouissent de la considération publique. Rohlf s nous dit que les métiers d'armuriers et de serruriers sont toujours florissants à Tamentit ². Dans tout le Touat on fabrique des outils, principalement des outils de jardinage (fas, fala) et on répare les armes. On fait également des poignards, des sabres, et de ces grands fusils à courte crosse, encore en usage dans le Sud marocain. Mais avec l'introduction de plus en plus grande des armes européennes, cette industrie est appelée un jour ou l'autre sinon à disparaître, du moins à périlcliter.

CONCLUSIONS.

En dehors des nécessités politiques que nous avons précédemment examinées, on s'est souvent demandé quel parti économique nous pourrions tirer du Touat le jour où nous en prendrions possession. Il est évident que dans un pays aussi déshérité, où la majeure partie de la population mène constamment une existence

¹ D' Maurin, *Mémoire cité*, p. 26.

² *Reise*, p. 145.

précaire, on ne trouvera jamais les éléments nécessaires pour en faire une région de grande production comme les contrées les plus fécondes de la terre. Tel qu'il est cependant, le Touat offre des ressources de diverse nature qui, sagement mises en valeur, pourront procurer à ces oasis une prospérité relative, totalement inconnue aujourd'hui.

L'étude, que nous venons de faire, a permis déjà de s'en rendre compte. Nous chercherons, pour conclure, à en préciser davantage les points les plus essentiels.

Une des premières conditions à rechercher pour obtenir le développement économique normal d'un pays, est d'en faciliter l'accès. Or ici, nous nous trouvons dans une situation particulièrement défec-tueuse due à la position géographique du Touat, très éloigné au sud de l'Algérie.

Parmi les routes qui conduisent de la colonie algérienne aux oasis, deux doivent particulièrement attirer notre attention, celle de l'oued Saoura et celle de Laghouat-Ghardaïa-El Goléa.

La première est incontestablement la plus directe. Elle mesure d'Aïn Sefra, terminus actuel de la ligne ferrée, à Brinkan dans le Tsabit 675 kil. environ, soit :

| | |
|---|----------|
| D'Aïn Sefra à Figuig..... | 113 kil. |
| De Figuig à Igli (approximativement) .. | 230 kil. |
| D'Igli à Brinkan (d°)..... | 332 kil. |

Elle aura 63 kilomètres de moins, le jour où le

terminus du chemin de fer sera reporté à Djenien bou Resk.

Nous avons vu précédemment les raisons qui avaient fait, au moins momentanément, abandonner toute idée de pénétration par cette voie. Nous n'y reviendrons pas, et nous étudierons plus particulièrement l'autre route au point de vue où nous nous sommes placés. D'ailleurs, qu'importe ici la direction à suivre ? Les considérations dans lesquelles nous allons entrer, sont d'ordre général et les critiques que nous pourrions formuler s'appliqueraient, le cas échéant, aussi bien à l'un qu'à l'autre de ces chemins.

La seconde route a son point d'origine à Berrouaghia, terminus également d'une voie ferrée. Elle mesure

| | |
|--------------------------------|----------|
| De Berrouaghia à Laghouat..... | 319 kil. |
| De Laghouat à Ghardaïa..... | 190 kil. |
| De Ghardaïa à El Goléa..... | 268 kil. |
| D'El Goléa à Tabelkoza..... | 245 kil. |
| Ou d'El Goléa à In Salah..... | 460 kil. |

soit en tout 1022 ou 1237 kilomètres.

Dans la première partie, c'est-à-dire de Berrouaghia à Laghouat, les transports s'effectuent par charrois. A partir de Laghouat, toutes les marchandises s'expédient par convois de chameaux. Ces transports, on le comprend, grèvent extrêmement notre budget en augmentant d'une façon considérable les dépenses de ravitaillement de nos postes du Sud, ainsi que le prix des moindres marchandises.

C'est ainsi qu'actuellement le transport d'une

tonne de matériel est payée par l'administration militaire :

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| Entre Berrouaghia et Laghouat | 165 fr.88 |
| Entre Laghouat et Ghardaïa..... | 83 60 |
| Entre Ghardaïa et El Goléa | 139 36 |
| Soit en tout..... | 388 fr.84 |

de Berrouaghia à El Goléa.

Au delà, les frais sont encore très élevés : l'administration paie à l'entrepreneur pour le transport d'une tonne de matériel :

| | |
|--|---------------------|
| Entre El Goléa et Fort Mac-Mahon | 282 fr.50 |
| Entre El Goléa et Fort Miribel..... | 272 50 |
| Entre El Goléa et In Ifel..... | 270 00 ¹ |

Il est juste d'ajouter que pour diminuer ces dépenses, l'administration fait transporter une partie des denrées par les convois périodiques bi-mensuels constitués

¹ Il en résulte qu'un hectolitre de vin de Médéa, livré à 17 francs en gare de Berrouaghia, revient à :

33 fr. 60 à Laghouat,
41 fr. 95 à Ghardaïa,
55 fr. 90 à El Goléa,

et 83 fr. environ dans chacun des trois forts du sud.

D'autre part, si le vin est transporté en fût jusqu'à Laghouat, il doit, dans cette place, être transvasé dans des tonnelets de 50 litres, pour pouvoir être expédié à dos de chameaux dans les postes plus au sud. De là, de nombreuses pertes occasionnées, tant par le transvasement que par les accidents qui se produisent en cours de route : le vin aigrit à la suite d'une exposition prolongée au soleil ; une partie du liquide s'évapore sous l'action de la chaleur ; le chameau qui le

avec des prolonges du train. Mais ici encore l'économie qu'on réalise n'est que relative à cause de l'usure prématurée du matériel sur des routes mal tracées, et généralement non empierrées, et il y a en plus les pertes d'animaux occasionnées par les fatigues extrêmes. Du reste, ces convois périodiques, ainsi organisés, ne vont que jusqu'à Laghouat. Un tiers environ des approvisionnements, expédiés annuellement sur cette place, y parviennent de cette façon. On utilise aussi quelquefois les prolonges pour diriger du matériel de Laghouat sur Ghardaïa (1/20^e environ des expéditions annuelles), mais la majorité des transports se fait à dos de chameaux.

On comprend que dans ces conditions, les dépenses faites annuellement pour chacun des trois forts du sud dépendant d'El Goléa, Fort Mac-Mahon, Fort Miribel et In Ifel, s'élèvent, malgré le faible effectif de leur garnison, à plus de 200.000 francs pour les deux derniers et à plus de 300.000 pour le premier.

porte, gêné par la forme des tonnelets qui compriment ses flancs, se décharge brusquement et les jette violemment à terre, en provoquant leur débordage et l'écoulement du liquide, etc.

Mais où ces pertes sont surtout considérables, c'est surtout sur le transport des pommes de terre. Sur un quintal de ce tubercule, expédié à El Goléa, il n'arrive, en état d'être consommé, qu'une vingtaine de kilogrammes, le reste est gâté et ne peut être utilisé. Pour remédier à cet état de choses et pouvoir fournir aux troupes cet aliment indispensable, le commandement a dû tout récemment prescrire de faire faire des essais de culture de pomme de terre par la garnison d'El Goléa.

Aussi doit-on désirer ardemment de voir prolonger le plus promptement possible jusqu'à Laghouat le chemin de fer qui s'arrête aujourd'hui à Berrouaghia. Des considérations budgétaires ont seules retardé jusqu'à présent son achèvement.

La construction de cette ligne ne présentera de difficultés que pendant les 45 premiers kilomètres jusqu'à Boghari, à cause du terrain accidenté à traverser. Au delà, les difficultés disparaissent : déjà même la plateforme, sauf sur certains points en lacune, est presque partout construite. Tout récemment, le service des Ponts et Chaussées a proposé d'achever et de mettre en exploitation immédiate, le tronçon de Boghari à Laghouat. Cette proposition n'a pu être encore adoptée bien que les Ponts et Chaussées aient fait ressortir que, malgré la dépense qu'entraînerait le transport sur route jusqu'à Boghari des rails, traverses et matériel de la voie, cette solution ferait gagner trois années pour la mise en exploitation de la ligne complète et réaliserait sur les transports de la Guerre seuls, une économie annuelle de 200.000 francs.

Il est encore une autre dépense qui grève considérablement le budget de la Guerre; c'est celle occasionnée par le déplacement des militaires voyageant isolément. Le tableau ci-après fera ressortir les allocations et dépenses qu'ils occasionnent à l'heure présente, et celles qui les remplaceront lorsque la voie ferrée sera construite jusqu'à Laghouat seulement.

| | INDEMNITÉS ALLOUÉES ACTUELLEMENT ENTRE BERROUAGHIA ET LAGHOUAT (349 KIL.). | | INDEMNITÉS QUI SERONT ALLOUÉES QUAND LA VOIE FERRÉE SERA OUVERTE (1). | |
|------------------------|--|----------------------------|---|----------------------------|
| | pour absence temporaire | pour déplacement définitif | pour absence temporaire | pour déplacement définitif |
| Officiers supérieurs.. | 89.23 | 179.17 | 27.76 | 45.92 |
| Capitaines..... | 76.85 | 129.70 | 25.76 | 37.14 |
| Lieutenants..... | 70.85 | 105.75 | 23.76 | 30.75 |
| Hommes de troupe.. | 54.75 | » | 7.63 | » |

Les économies, réalisées sur ces dépenses spéciales par l'ouverture de la ligne de Laghouat, auront donc également une réelle importance. Elles seraient encore plus considérables si on pouvait espérer voir prolonger, à bref délai, le chemin de fer jusqu'à El Goléa.

| | MONTANT DES INDEMNITÉS ALLOUÉES ACTUELLEMENT ENTRE EL GOLÉA ET BERROUAGHIA. | | INDEMNITÉS QUI SERAIENT ALLOUÉES S'IL EXISTAIT UN CHEMIN DE FER (777 kil.) (2). | |
|------------------------|---|----------------------------|---|----------------------------|
| | pour absence temporaire | pour déplacement définitif | pour absence temporaire | pour déplacement définitif |
| Officiers supérieurs.. | 251.53 | 460.55 | 66.08 | 100.28 |
| Capitaines..... | 209.45 | 331.40 | 60.08 | 90.62 |
| Lieutenants..... | 177.45 | 258.45 | 44.08 | 56.79 |
| Hommes de troupe.. | 86.20 | » | 17.29 | » |

¹ Le décompte des indemnités à allouer par voie ferrée a été fait d'après le tarif de la ligne Berrouaghia-Blida, soit : officiers, 0 fr. 04 par kilomètre; hommes de troupe, 0 fr. 02.

² Le décompte des indemnités à allouer par voie ferrée a été fait d'après le tarif de la ligne Berrouaghia-Blida, soit : officiers, 0 fr. 04 par kilomètre; hommes de troupe, 0 fr. 02.

Le tableau qui précède met en regard les allocations perçues par les officiers, les dépenses occasionnées par le déplacement des hommes de troupe isolés qui se rendent actuellement d'El Goléa à Berrouaghia, et celles que ces mêmes déplacements nécessiteraient si cette ligne était construite.

Mais il est une autre question qu'il y a lieu également d'envisager. C'est celle de la subsistance des animaux de transport. Ce sont des chameaux, avons-nous dit, qui effectuent à partir de Laghouat la plupart des transports et tous depuis Ghardaïa. Or, de Laghouat jusqu'à l'entrée de la chebka du Mzab, ces animaux trouvent facilement le long de leur parcours, ou en s'en écartant plus ou moins, les pâturages qui leur sont nécessaires, mais, au milieu des roches de la chebka, la situation change, la végétation disparaît et on ne trouve rien à proximité de la piste tracée. Ce n'est qu'en approchant d'El Goléa, lorsque les sables commencent à se montrer, que la végétation reparait.

Plus loin encore, dans la direction du Touat, les mêmes inconvénients se représentent. A ce point de vue, pourtant la route d'El Goléa au Gourara est peut-être un peu plus favorisée à cause de la proximité des dunes sur une partie du parcours : mais le medjebed d'In Salah qui franchit les plateaux pierreux du Tadmait est tout à fait déshérité. Là, en effet, on ne peut nulle part s'écarter de la route tracée; la maigre végétation que l'on rencontre est généralement localisée aux oueds et aux bas-fonds, et elle

disparaît bien vite avec les nombreux convois de chameaux qui fréquentent actuellement cette piste, jusqu'à Fort Miribel. En outre, les pluies sont trop rares dans ces régions pour qu'on puisse espérer voir la nature réparer promptement ces effets destructeurs. Auparavant les caravanes indigènes qui suivaient ces parcours n'étaient jamais assez nombreuses ni assez fréquentes pour qu'il pût en résulter des inconvénients de ce genre.

Dans ces conditions, on conçoit l'importance que prend dans ces contrées cette question des pâturages et celle qu'elle prendra le jour où nous serons au Touat : car l'absence de pâturages empêchant l'emploi des chameaux, il n'y a plus de moyens de transports et par suite les opérations sont arrêtées.

Il y a là, pour notre pénétration saharienne des difficultés d'avenir dont on ne se préoccupe peut-être pas suffisamment. Cependant, toute marche en avant de notre part, toute occupation d'un point quelconque nécessite et nécessitera de plus en plus, au fur et à mesure que nous avancerons, l'organisation de convois et par suite l'emploi de nombreux chameaux. Sur les routes qu'on leur fait parcourir ces animaux doivent trouver l'eau indispensable à leur abreuvement et les pâturages nécessaires à leur nourriture. Mais les puits, quand il en existe, sont souvent peu nombreux et ne débitent qu'une faible quantité d'eau, qui, elle-même, la plupart du temps, ne se renouvelle que lentement. De là, grosse perte de temps, chaque fois

qu'il s'agit de faire boire les chameaux d'un convoi important. Souvent, aussi, les pâturages manquent aux abords immédiats des puits ou sont épuisés, et les chameaux qui n'ont rien trouvé sur leur route à travers les plateaux pierreux, sont obligés chaque jour d'aller chercher au loin dans les rares oueds de la région, une nourriture quelquefois des plus maigres. De là, une nouvelle perte de temps, sans compter les dangers auxquels on s'expose, en laissant ces animaux de transport s'éloigner de la sorte. A la rigueur, il est vrai, on peut leur donner de l'orge comme on le fait à Fort Miribel, mais ce procédé, sans compter qu'il est onéreux, ne peut être qu'un palliatif passager et qu'il ne faudrait pas trop souvent renouveler.

Déjà, les routes conduisant aux trois forts de l'Extrême-Sud algérien actuel (Fort Mac-Mahon, Fort Miribel, In Ifel) sont à peu près dénudées et aux abords de ces postes les pâturages sont de plus en plus éloignés¹.

¹ Cette destruction de la végétation aux abords immédiats de nos postes peut quelquefois, dans ces régions où les dunes se forment si facilement, avoir des conséquences graves pour l'avenir du poste lui-même. Sur les hauts plateaux oranais où cet inconvénient est moindre puisque la végétation est relativement plus abondante et mieux répartie, la dénudation produite à proximité des postes par les besoins incessants de leur existence (pâturages ou litière des animaux, combustible) a de tout temps attiré l'attention des autorités. C'est ainsi que des plantations d'arbres ont été créées tout autour de Géryville. Le général Thomassin, que cette question préoccupait, avait même prescrit, alors qu'il commandait la division d'Oran, de tenter la régénérescence, par des semis, de l'alfa, détruit aux environs immédiats des localités occupées. Ces essais n'ont jamais réussi.

Que sera-ce le jour où nous serons au Touat ?

Cette destruction de la végétation a d'ailleurs encore une autre cause, c'est la nécessité pour les détachements de passage, ou pour les troupes en stationnement dans les postes, de se procurer le combustible indispensable à la cuisson des aliments. A cet égard les exigences de notre manière de vivre sont excessives; là où le Saharien se contenterait de peu, il nous faut beaucoup, c'est-à-dire, toutes proportions gardées, au delà des ressources naturelles du pays. En marche, tout le long de la route, on recueille tout le bois que l'on peut rencontrer; à l'étape, on complète sa provision aux environs; dans les postes, on constitue de grands approvisionnements de combustible tant pour les besoins du poste même que pour ceux des troupes de passage. Peu à peu, les arbres, les moindres plantes ligneuses, qui ont échappé à la dent des chameaux, sont anéantis. Il faut alors aller très loin pour trouver le combustible indispensable.

En résumé, notre genre de vie n'est pas fait pour ces régions et si nous voulons nous y implanter, il nous faudra, soit imiter ceux qui l'habitent et adopter un mode d'existence plus simple, soit nous décider à utiliser les voies et moyens que la science moderne a mis entre nos mains.

A l'heure actuelle, les Anglais, dans leur campagne de pénétration au Soudan égyptien, ont eu à envisager des considérations de même ordre. Elles les ont amenés

à reconnaître que la seule façon de progresser dans ces régions, consistait à n'avancer qu'en se faisant suivre de la locomotive.

Une pareille dépense n'est en réalité qu'une économie bien entendue. Le cas du chemin de fer de Laghouat est là pour le montrer. Car personne ne niera que s'il était construit depuis plusieurs années, les grosses économies réalisées soit sur le ravitaillement de cette place et de celles qui en dépendent, soit sur les frais de route des officiers et des hommes de troupe, n'auraient largement et depuis longtemps, compensé les dépenses de premier établissement de cette voie ferrée.

D'ailleurs un chemin de fer n'est pas seulement indispensable pour la mise en valeur du pays à occuper, c'est encore la marque la plus certaine d'une prise de possession effective, l'indice indiscutable du fait accompli.

L'occupation du Touat amènera, du reste, très probablement une transformation économique dans les oasis. Bien que nos projets soient de n'y appliquer qu'un système administratif particulier, empreint de la plus grande modération et laissant aux habitants toute l'autonomie possible, il est probable que nous serons amenés bientôt à les modifier. Car si, comme tout paraît le démontrer, les gisements de salpêtre, d'alun ou d'autres matières minérales qui y ont été signalés ont réellement quelque importance, l'industrie européenne cherchera promptement à les mettre

en valeur. L'introduction de l'élément européen au Touat nous obligera à modifier notre manière de faire, afin de pouvoir donner à ces exploitations toute la sécurité qui leur est nécessaire, d'où découlera la nécessité d'assurer d'une façon tout à fait stable notre domination sur ce pays.

En même temps la mise en valeur de ces exploitations amènera des ressources nouvelles dans ces contrées; car elles réclameront l'emploi d'une main-d'œuvre assez nombreuse. On trouvera celle-ci facilement dans le pays même où bien des habitants, forcés actuellement de s'expatrier pour chercher du travail, seront heureux de trouver sur place un emploi rémunérateur de leur activité¹.

En outre, il sera sans doute nécessaire de rechercher d'abord, quels sont les droits d'usage des indigènes sur ces gisements et de les indemniser, s'il y a lieu. Étant donné, en effet, l'esprit de modération avec lequel nous voulons agir, notre prise de possession ne pourra en aucun cas prendre un caractère vexatoire, sauf, cependant, sur les points où nous aurons rencontré quelque résistance.

Enfin, il sera indispensable d'assurer à ces produits

¹ Il est probable, d'ailleurs, que si la main-d'œuvre locale était insuffisante, on trouverait facilement l'appoint de travailleurs nécessaires dans le sud marocain. En effet, chaque année un assez grand nombre d'habitants de l'oued Drâa, de l'oued Dades etc., et même de l'oued Sous viennent faire la moisson ou chercher du travail en Algérie. Ils afflueraient sans doute au Touat s'ils étaient certains d'y trouver à s'employer.

miniers un débouché facile vers le nord, leur permettant d'atteindre le littoral sans que leur prix de revient soit grevé de frais de transports excessifs. Là, encore, la seule solution pratique est dans l'établissement d'une voie ferrée.

Celle-ci aura d'ailleurs un trafic assuré dans le transport des marchandises importées au Touat, dans celui des vivres et du matériel de toute nature nécessaires aux quelques troupes qui y tiendront garnison, ou aux Européens employés sur les exploitations qui pourront y être créées; dans celui enfin des produits naturels du pays qui vraisemblablement seront livrés de plus en plus à l'exportation.

Notre présence, en effet, appuyée sur une ligne de chemin de fer, susceptible d'amener rapidement la force nécessaire pour faire respecter notre volonté et d'assurer, par conséquent, la tranquillité du pays, permettra de donner aux oasis tout leur développement cultural, de revivifier toutes celles qui sont depuis longtemps abandonnées, et même d'en créer de nouvelles.

Pour atteindre ce but la première condition à remplir sera de faire l'étude très complète du régime hydrologique du pays. Tous les renseignements s'accordent pour reconnaître que les eaux sont très abondantes et à peu de profondeur dans toute la région, et il ne paraît pas impossible qu'on n'arrive à en augmenter encore considérablement le débit, en pratiquant des sondages profonds. L'expérience faite actuel-

lement au Mzab, où un forage de 300 mètres de profondeur a été entrepris, ne pourra, si elle réussit, qu'encourager à multiplier de pareilles tentatives partout où le succès en paraîtra assuré.

Rien n'empêchera de confier une partie de ces travaux à l'initiative privée. Les particuliers ou les sociétés, qui parviendraient ainsi à créer de nouvelles plantations, jouiraient du bénéfice de la loi musulmane qui veut que la terre morte appartienne à celui qui la revivifie.

L'application d'un semblable programme, en amenant l'extension des cultures, contribuera certainement à la transformation des circonstances économiques actuelles du pays. Anjourd'hui, au Touat, la propriété se trouve principalement entre les mains d'un petit nombre, marabouts, djouad, etc., la majeure partie de la population est réduite à l'état de khammès. C'est elle surtout qui devra profiter des nouvelles créations d'oasis, et toute cette plèbe, qui aujourd'hui arrive difficilement à manger à sa faim, trouvera, à son tour, dans les produits du sol de quoi se procurer par des échanges les céréales qui lui manquent.

Le bien-être, qui en sera la conséquence, en restreignant d'abord l'émigration amènera peu à peu ensuite un accroissement certain dans la population. On ne pourra donc avoir la crainte de voir les bras manquer à la culture, et l'extension du travail libre, qui en résultera, compensera largement la suppression de l'esclavage.

D'ailleurs, l'abolition de la traite n'aura d'autre conséquence que d'empêcher de nouveaux apports de nègres et de ne plus permettre de combler les vides qui peuvent se produire parmi eux. Il n'en résultera aucune diminution dans le chiffre de la population, car comme cela s'est produit au Mzab, aucun esclave ne voudra vraisemblablement profiter de la liberté qu'on lui accordera ; la plupart préféreront rester auprès de maîtres chez lesquels ils sont assurés de trouver chaque jour leur subsistance ¹.

Avec le développement des cultures viendra un rendement plus considérable des productions naturelles. La principale d'entre elles, la datte, qui n'a actuellement de débouchés que chez les nomades qui viennent s'approvisionner dans les oasis, en trouvera immédiatement de nouveaux, soit chez les indigènes de l'Algérie, toujours friands de ce fruit, soit dans l'industrie européenne qui pourra l'utiliser pour la fabrication de l'alcool ; la datte est, en effet, un des fruits les plus sucrés qui existent, et doit être plus avantageuse à distiller que la plupart des matières employées actuellement à cet effet. D'autre part, les meilleures qualités de ce fruit, qui actuellement sont relativement peu cultivées, trouveront un placement facile sur les

¹ Lorsqu'on proclama au Mzab l'abolition de l'esclavage et la liberté des esclaves, la plupart de ceux-ci préférèrent rester chez leurs maîtres : 8 d'entre eux seulement acceptèrent la liberté qu'on leur offrait. Mais le lendemain 5 de ceux-ci se ravisaient, et revenaient chez leurs maîtres.

marchés européens ; cela ne pourra qu'encourager les Touatiens à les cultiver davantage et à perfectionner leur culture pour donner un produit meilleur encore.

D'autres productions pourront encore profiter, ipso facto, de ce développement, comme le henné, plante aborigène qui fournit une poudre tinctoriale très recherchée dans tous les pays musulmans, et le tabac, qui s'exporte non seulement dans le Sud algérien, mais aussi dans tout le Sud marocain et jusqu'à Tin Bouktou. Sa qualité est, dit-on, médiocre ; la manipulation doit d'ailleurs en être défectueuse. Il sera facile de porter remède à ces défauts tant par le perfectionnement de la main-d'œuvre ; que par l'introduction des variétés les meilleures.

Il faut citer encore le coton, qui donne des produits beaux et solides, d'après Palat, et serait susceptible d'un développement important.

Enfin, il est encore une production naturelle qui doit attirer particulièrement notre attention, car elle pourra procurer facilement un rendement rémunérateur. Nous voulons parler du gommier, dont on rencontre de nombreux spécimens dans tout le Touat et les contrées limitrophes. Jusqu'à présent, ainsi que nous l'avons montré, ces arbres n'ont été l'objet, de la part des Touatiens, que d'une exploitation très restreinte, réduite à leurs quelques besoins personnels. Ils sont susceptibles cependant de fournir des produits d'un écoulement facile sur nos marchés européens.

Ceux-ci sont de deux sortes : la gomme et les écorces à tan.

Il est aujourd'hui reconnu que lorsqu'un gommier atteint un diamètre de 0^m 70 à 0^m 80, et on en trouve fréquemment de cette dimension dans ces contrées, il arrive à produire de 0 kil. 500 à 1 kil. de gomme par an. Or la gomme vaut actuellement de 160 à 225 francs les 100 kil., suivant qualité. C'est un prix très rémunérateur pour un produit qu'on n'a que la peine de récolter.

L'échantillon que Duveyrier avait rapporté du Sahara était d'aussi belle qualité que la gomme de la côte de l'Océan¹.

Les profits à retirer de l'exploitation des écorces à tan, provenant de ces acacias, sont également importants, quoique dans de moindres proportions. En effet ce genre d'écorce vaut actuellement sur le marché de Londres de 25 à 33 francs les 100 kil., suivant qualité.

Ce sont là des richesses qui ne pourront rester inexploitées et notre premier devoir en nous installant au Touat, sera de prendre les mesures les plus rigoureuses pour en empêcher la destruction.

En effet, en dehors des oasis, les gommiers, avec les tamarix, sont à peu près les seuls arbres de ces régions. Les indigènes, dont les besoins sont restreints, les respectent généralement assez, mais en sera-t-il de même lorsqu'une troupe européenne aura pris

¹ *Touareg du nord*, p. 165.

garnison au Touat. Ses besoins matériels, toujours considérables, l'obligeront à rechercher du combustible pour la cuisson de ses aliments.

Si elle récolte, dans ce but, les plantes ligneuses qui croissent dans le Sahara, elle détruit du même coup la seule végétation susceptible de maintenir les sables ; si elle s'attaque aux gommiers ou aux tamarix, elle anéantit les seules essences arborescentes du pays.

Dans les premiers temps, on détruira ainsi tout ce qui croît aux abords du point occupé. Puis, plus tard, lorsque l'occupation sera définitivement organisée, lorsque, suivant les règlements en vigueur, un marché sera passé pour la fourniture du combustible nécessaire aux garnisons, l'adjudicataire ne pourra remplir les conditions de son cahier des charges, qu'en exploitant les arbres de la région et peu à peu disparaîtra la seule végétation arborescente qui croisse dans ces contrées peu fortunées.

L'exemple de ce qui s'est passé sur certains points du Sud algérien où les hauteurs boisées ont été en grande partie dénudées, est trop près de nous pour que nous puissions l'oublier.

Dans ces conditions, il sera toujours préférable de n'entretenir en permanence dans ces contrées qu'une troupe indigène, vivant à la mode indigène, comme vivent nos troupes sahariennes de récente formation.

Enfin, une fois les mesures de préservation adoptées pour empêcher la destruction des gommiers, il y aura lieu de se préoccuper de leur exploitation. Celle-ci

pourra être laissée aux indigènes, mais il sera nécessaire alors de leur enseigner la manière la plus profitable de récolter la gomme ou l'écorce à tan et d'augmenter le produit des arbres sans les faire périr. La récolte, ainsi obtenue, pourra ensuite être pour eux l'objet d'échange comme cela se pratique au Sénégal.

On a également préconisé l'organisation de grandes exploitations, concédées à des sociétés, à charge par elles, non seulement de tirer profit des gommiers existant, mais encore d'en planter de nouveaux. Dans ces conditions, pour que le rendement obtenu par les concessionnaires soit suffisamment rémunérateur, il serait utile que l'État assurât lui-même la surveillance des plantations afin d'empêcher les vols et surtout d'obliger les nomades et les caravanes de passage à s'écarter des plantations.

En résumé, le Touat est susceptible de fournir un certain nombre de produits utiles à notre commerce et à notre industrie, et cela en quantité plus considérable qu'on ne l'a cru jusqu'à présent. Leur mise en valeur ne pourra s'effectuer qu'autant qu'on aura diminué, dans les plus grandes proportions possible, les frais de transport entre ce pays et le littoral, c'est-à-dire lorsqu'on aura créé une voie ferrée.

Le coût de l'exploitation de cette ligne pourra d'ailleurs être réduit très largement, si on se décide à lui appliquer un principe, mis en vigueur dans un grand nombre de colonies étrangères : celui de propor-

tionner le nombre des trains à l'importance du trafic. Un ou deux trains par semaine dans les deux sens sont en effet suffisants sur les lignes de ce genre à faible rendement, où l'on a intérêt à réduire le plus possible, les frais d'exploitation. Rien n'empêchera d'ailleurs la compagnie exploitante d'en augmenter le nombre chaque fois que le trafic le nécessitera.

La création de ce chemin de fer aura pour nous de multiples avantages : elle assurera de suite et sans conteste notre domination sur ces contrées ; elle nous permettra de vivre dans le pays sans en détruire les maigres ressources ; elle nous procurera enfin de sérieuses économies dans le ravitaillement de nos postes du Sud.

D'ailleurs d'autres l'ont dit avant nous : « Avoir la » prétention de soumettre et de pacifier le Sahara avec » des colonnes militaires péniblement ravitaillées par » des bêtes de somme, sera toujours une chimère » irréalisable, obtenir ce résultat par la construction » progressive d'une voie de fer ouvrant et explorant » le pays à l'avant, en même temps qu'elle en garantit » la soumission à l'arrière, est au contraire une opération des plus simples et qui ne livre rien au » hasard¹ ».

¹ Rinn, *Nos frontières sahariennes*, p. 83.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Le Commerce du Touat.

A l'Ouest du Sahara, le Touat, comme le Fezzan au centre, est un véritable carrefour où viennent se réunir un certain nombre de voies commerciales. C'est aussi un lieu de ravitaillement où s'approvisionnent les nomades qui gravitent dans les contrées environnantes.

Grâce à cette situation exceptionnelle dont le simple examen d'une carte permet d'apprécier toute l'importance, le rôle joué par le Touat dans les relations à travers le Sahara, a dû être jadis relativement considérable. Sa décadence actuelle tient à des causes diverses, ainsi que nous allons le montrer.

La région touatienne était autrefois, à proprement parler, une grande station de transit, où venaient s'accumuler les marchandises avant d'être réexportées au Nord ou au Sud. C'est d'ailleurs la caractéristique du commerce du Sahara tout entier de ne se faire

généralement que par des centres, jouant le rôle d'intermédiaires successifs.

Il devait en être déjà ainsi pour ces contrées dans l'antiquité; malheureusement, les données historiques sur cette période nous manquent à peu près complètement et nous ne pouvons nous livrer à ce propos qu'à des conjectures.

Ce n'est qu'à la fin du IX^e siècle que l'on constate pour la première fois, dans les historiens arabes, l'existence d'une route fréquentée qui, partant du Djerid tunisien, passait par Ouargla et le Touat pour aboutir au coude de Bourroum¹ sur le Niger.

Au XIII^e siècle, Bouda, qui pendant quelque temps avait été le grand entrepôt commercial du Touat, se voit supplantée, à la suite des brigandages des nomades, par Tamentit. Là, arrivaient, par la voie de Sidjilmassa, les marchandises européennes venant de Tlemcen où les commerçants italiens (véniens et génois) occupaient deux fondouks dans le quartier de la Kaïsarlah². De Tamentit, elles gagnaient Oualata et le Soudan. C'est par Oualata, le Touat et R'adamès que les fidèles, venant du Sud, se rendaient alors en pèlerinage à La Mecque.

¹ Schirmer, *le Sahara*, p. 331 et suiv.

² Abbé Bargès, *Mémoire sur les relations commerciales de Tlemcen avec le Soudan*. Revue de l'Orient, 1853, p. 333 et suiv. — Le même, Tlemcen, 1859, p. 206-214.

E. de la Primaudaie, *Le commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française*. — Revue Algérienne et Coloniale, t. III, p. 820.

Deux siècles plus tard, Tin Bouktou hérite, sous la domination de Mohammed Askia, de la plus grande partie du commerce de Oualata et entretient des relations actives avec Tunis par le Touat¹.

Enfin au XVI^e siècle, la chute de l'empire Sonrhâï et la conquête du Soudan par les marocains vont amener les Touareg à déborder les frontières. Bientôt leurs brigandages auront, sinon complètement ruiné, du moins fortement diminué les relations commerciales du Touat avec le Soudan, en même temps que se fermait peu à peu, pour des motifs identiques, la route d'Ouargla à Agadès par la Sebkhâ d'Amadr'or.

A la même époque, au Nord sous les exigences des Turcs, les rapports avec le Touat se restreignaient chaque jour. « Le commerce se faisait alors sous le » bernous, presque en cachette, parce que celui qui » vendait était censé possesseur de quelques biens. » Si un espion turc (et il y en avait partout), s'en » apercevait, une amende frappait immédiatement le » marchand. La spoliation était alors la règle gouver- » nementale. Il est résulté de cette éducation une » grande défiance chez tous les indigènes et une ten- » dance à cacher ce qu'ils possèdent². »

Dans ces conditions, la part du Touat, dans le commerce de transit du Sahara, devait diminuer de plus en plus. Ouargla, Constantine, Tlemcen, qui jadis

¹ Schirmer, *Le Sahara*, p. 337.

² D^r Maurin, *Les caravanes françaises au Soudan*, p. 15.

recevaient par son intermédiaire les produits du Soudan, cessèrent peu à peu toutes leurs relations avec cette contrée.

Telle était la situation au moment de notre débarquement en Algérie. Sous notre administration, plus régulière que celle des Turcs, les routes commerciales du Touat, on pouvait l'espérer, allaient se rouvrir. Mais, au moment où la conquête presque achevée, on recherchait les moyens de rétablir ces relations, l'abolition de la traite des nègres apporta un nouvel obstacle à leur reprise. En même temps, les marabouts du Touat, poussés par leur ardeur religieuse, ne se faisaient pas faute d'exciter la défiance des habitants et de les empêcher d'entrer en rapport avec nous.

D'autre part nos exigences douanières ne pouvaient qu'apporter une nouvelle entrave à tout développement commercial.

Le décret du 28 avril 1874, en conférant à l'oasis de Biskra la situation de pays franc, fut un premier remède apporté à cette situation. On devait en attendre les meilleurs résultats, d'autant qu'en 1882, les luttes entre les Touareg fermèrent, à peu près complètement, la route de R'adamès à In Salah, ce qui contraignit les commerçants de cette dernière localité à venir de plus en plus s'approvisionner au Mzab.

Malheureusement, les dispositions, prises en 1874, pour empêcher le refoulement vers le Nord des marchandises en provenance de Biskra, n'avaient pas été suffisantes, et, pour remédier à cet état de choses,

on crut bien faire en supprimant, par décret du 26 avril 1884, la franchise du marché de Biskra. Quelques mois après, la paix était conclue entre les fractions targuies et la route de R'adamès était ouverte de nouveau au commerce d'In Salah.

Cependant, depuis cette époque, le Mzab a conservé, une partie de la clientèle qu'il s'était acquise dans cet intervalle. Mais, afin de satisfaire aux demandes de ses clients, il a dû chercher, en dehors de nos marchés, un comptoir où il put s'approvisionner avec un bénéfice suffisant. Il l'a trouvé en Tunisie, particulièrement à Gabès et aussi à Tunis même, mais au profit du commerce étranger.

C'est pour favoriser les intérêts du négoce français et détourner vers l'Algérie ce courant commercial, qu'a été rendu le décret du 17 décembre 1896, créant des marchés francs dans le Sud Algérien. On ne peut encore en apprécier les résultats.

Telle est actuellement la situation. Les détails, que nous allons donner sur les différentes routes par où les marchandises accèdent au Touat, la feront encore mieux ressortir. Mais auparavant nous dirons quelques mots du commerce intérieur du Touat, ainsi que des monnaies qui y ont cours et des poids et mesures qui y sont employés dans les transactions.

Il y a lieu cependant de noter encore qu'on s'est généralement fort exagéré l'importance du commerce général du Touat. En l'état actuel, il n'est pas possible de l'apprécier avec des chiffres. Mais il est certain que

si une statistique pouvait être établie, on serait étonné du peu d'élévation des chiffres obtenus ; c'est qu'avec nos idées européennes nous nous faisons une toute autre conception du développement commercial d'un pays d'une étendue relativement aussi grande, sans tenir suffisamment compte des conditions spéciales dans lesquelles il se trouve. Les besoins des populations, qui l'habitent, sont restreints et les transactions qui se font avec le Soudan par l'intermédiaire des oasis ne portent que sur un petit nombre de marchandises, en quantité relativement minime.

MONNAIES.

Le mode de trafic le plus simple, employé au Touat, est le troc, c'est-à-dire l'échange d'une marchandise contre une autre marchandise. C'est ainsi qu'opèrent généralement nos tribus ; cependant dans leurs transactions, achats de dattes, vente de moutons, de laine, de beurre, de céréales, etc., les prix sont d'ordinaire évalués en numéraire, mais le paiement s'effectue par des échanges ; le prix des matières d'échange est toujours lui-même évalué en numéraire.

Il existe en effet du numéraire au Touat, mais cette contrée n'a pas de système monétaire particulier. Elle emprunte aux pays voisins les monnaies qui y ont cours et leur impose une valeur fictive qui varie généralement avec les régions.

On trouve ainsi, à côté des pièces de monnaie

marocaines, de la monnaie française, qui y afflue même de plus en plus, et des pièces de 5 francs espagnoles, moins nombreuses cependant qu'autrefois.

Toute cette monnaie est apportée aussi bien par les caravanes des nomades que par les Touatiens qui, après être venus chercher du travail sur le littoral, s'en retournent ensuite dans leur pays.

Les renseignements que nous possédons sur les valeurs monétaires employées au Touat ne sont pas uniformes.

Cette diversité provient sans doute de ce que ces informations ont été recueillies dans des régions différentes et à des époques également différentes ; cela prouverait, comme nous l'avancions plus haut, que la valeur des monnaies utilisées au Touat subit de fréquentes variations suivant les années, les localités où la rareté plus ou moins grande de numéraires, dans tel ou tel district.

Parmi les indications données ci-après, les unes datent déjà d'une quarantaine d'années, les autres sont plus récentes, mais ne se rapportent qu'au Gourara.

Renseignements anciens. — Ils remontent, pour la plupart, à 1860 et sont dus au commandant Colonieu qui les a recueillis au cours de son voyage au Gourara. Le voyageur allemand, G. Rohlfs, qui a parcouru le Touat en 1864, a donné de son côté quelques indications dans son journal de route ; elles présentent avec les

précédentes des différences légères que nous noterons au cours de notre étude.

Les monnaies en usage dans les oasis, à l'époque du voyage du commandant Colonieu, étaient les suivantes. En premier lieu la pièce française de 5 francs, appelée *douro* par les indigènes. Sa valeur était au Timmi de 5 fr. 35 ou 16 oukia ; au Tidikelt de 5 fr. ou 15 oukia seulement. Rohlf s lui donne une valeur un peu plus forte ; elle ne valait que 17 oukia au Touat contre 32 à 32 1/2 au Maroc.¹

Le *douro bou medfa* (le douro aux canons ; c'est la pièce de 5 francs espagnole que les indigènes nomment ainsi à cause des deux colonnes d'Hercule qui sont frappées au revers et qu'ils prennent pour des canons), qui valait 6 francs au Touat proprement dit (18 oukia) et 5 fr. 35 (16 oukia) au Tidikelt.

Le rial, valant 6 oukia ou 24 mouzouna, soit 2 francs.

La rebia, valant 6 mouzounas ou 6 oudjough, soit 0 fr. 50.

L'oukia (once) ou dirhem valant 4 mouzounas, soit, 0,333.

On comptait généralement 3 oukia dans le franc.

Prise isolément, l'oukia passait pour 0 fr. 35.

Le tenin valant 3 mouzounas, soit 0 fr. 25.

Enfin la mouzouna ou oudjh (face) dont la valeur était comprise entre 0 fr. 075 et 0 fr. 08. C'était une toute petite pièce d'argent.

¹ Rohlf s, *Reise*, p. 169.

Suivant Rohlf s les pièces marocaines de 10 mouzounas ne valaient que 6 mouzounas et même, au Touat proprement dit, 4 mouzounas ou 1 oukia. Il ajoute qu'on avait coutume de les partager pour obtenir de la petite monnaie, qui circulait ensuite comme mouzouna, car il n'y avait pas de monnaie de cuivre en circulation¹.

On employait encore une monnaie fictive n'existant pas ou plutôt n'existant plus : le mithkal, et aussi, suivant Rohlf s, le Kountar. D'après le voyageur allemand, le Kountar valait au Touat 1000 mithkals², ou 1600 francs³. Cela mettait la valeur du mithkal à 1 fr. 60. Mais au Tidikelt, le mithkal avait sans doute une valeur double, car Rohlf s indique, autre part, que, dans cette région, 150 mithkals valaient 500 francs⁴.

La monnaie d'or était très rare au Touat, au temps du commandant Colonieu, car nos tribus n'y apportaient jamais que de la monnaie d'argent en circulation en Algérie. Les quelques pièces d'or, qu'elles y introduisaient, n'étaient pas acceptées par tous les habitants ; la majorité les refusait. Quelques-uns cependant les recevaient, mais conditionnellement afin de s'en servir

¹ Rohlf s, *Reise*, p. 169.

² Au Maroc le Kountar (Kintar) vaut seulement 100 mithkals. Erckmann, *Le Maroc moderne*, p. 160.

³ Rohlf s, *Reise*, p. 150.

⁴ Rohlf s, *Reise*, p. 184.

dans les achats faits à nos nomades. Toutefois des caravanes du Tafilalet passaient pour avoir, à cette époque, recherché avidement l'or français au Timmi et en avoir offert une prime considérable 5 à 10 %.

Rohlfs, en 1864, éprouva beaucoup de difficultés à faire le change de sa monnaie d'or au Tidikelt; il finit pourtant par trouver un marchand de R'adamès qui lui offrit de la lui changer à 50 % de perte; un autre, après lui avoir proposé de la peser comme la poudre d'or pour l'évaluer en mithkals, ce qui lui aurait occasionné une perte de 5 % seulement, se ravisa sous prétexte que les pièces d'or françaises, dont il était muni, contenaient moitié cuivre¹. L'un et l'autre n'avaient cherché en somme qu'à opérer une fructueuse spéculation au détriment du voyageur allemand.

Renseignements récents. — C'est à Palat que nous devons ces indications. Cet explorateur a noté dans la partie de son journal de route² qui nous est parvenue quelles étaient les monnaies employées au Gourara au moment de son passage.

D'après lui, on se sert surtout dans cette région de l'oukia marocaine et de la pièce de 0 fr. 20 française qu'on appelle tsmenin et qui vaut ici 0 fr. 23. La première est subdivisée au couteau en demies et en quarts (mouzounas), ce qui est un moyen très pratique

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 176.

² P. 241 et suiv.

de faire de la monnaie. On emploie également une pièce marocaine appelée rebia¹ (quart de rial). Puis viennent le *frak* ou franc, le *rial*, le *mithkal* et une pièce turque appelée *tsmenia aouak* qui vaut la moitié d'un *soltani* ou pièce de 5 francs.

Le tableau suivant indiquera, d'ailleurs, la valeur et la provenance des monnaies en circulation au Gourara, d'après Palat. Ce sont toutes des monnaies d'argent.

| NOMS des MONNAIES | ORIGINE | VALEUR au GOURARA |
|-------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| Mouzouna..... | marocaine..... | fr. 0 08 |
| Tsmenin..... | pièce française de 0 fr. 20.. | 0 23 |
| Oukia..... | marocaine..... | 0 30 |
| Rebia..... | française ou marocaine.... | 0 50 |
| Frak dzaïri..... | française..... | 1 » |
| Rial dzaïri..... | française..... | 2 » |
| Tsmenia aouak..... | turque..... | 2 50 |
| Mithkal..... | marocaine..... | 3 50 |
| Soltani..... | française..... | 5 » |

Les pièces de cuivre ne sont pas admises; quant aux monnaies d'or, on reçoit seulement la pièce de 20 francs et encore passe-t-elle difficilement.

¹ L'éditeur de Palat a écrit ce nom de deux manières différentes: zebega et roega, qui nous paraissent l'une et l'autre erronées. Nous avons rectifié cette dénomination d'après celle donnée par Colonieu pour la pièce de monnaie de valeur correspondante.

On emploie aussi des monnaies conventionnelles ; le *frak touati* et le *rial touati* qui valent respectivement 0 fr. 90 et 1 fr. 80.

Les pièces françaises sont acceptées de préférence à celles d'Italie ou de l'Espagne, contrairement à ce qui se passe au Maroc, ce qui prouve l'influence de plus en plus grande prise insensiblement par les intérêts français dans les affaires de ces régions.

Ajoutons enfin, pour compléter ces divers renseignements, que les Soudanais, dans leurs échanges avec les Touatiens, quand il y a lieu de faire l'appoint, se servent de cauris (Kouri du Soudan, *cyprea moneta*, en arabe *ouda*, pluriel *oudia*). Les marchands du Touat acceptent cette étrange monnaie bien qu'elle n'ait pas cours dans leur pays et ils s'en servent lorsqu'ils ont eux-mêmes à faire des appoints aux négociants soudanais ou quand ils envoient des caravanes au Soudan.

POIDS ET MESURES.

Au Touat on utilise ¹, comme poids, la monnaie d'argent. On ne l'emploie d'ailleurs de cette manière que pour peser les objets ayant une certaine valeur sous un petit volume.

¹ C'est encore au Commandant Colonieu que nous empruntons la plupart des renseignements que nous donnons ici. Nous avons en même temps utilisé la notice, déjà mentionnée, du lieutenant Devaux.

C'est la pièce espagnole appelée *douro bou Medfa* ¹ qui sert à faire les pesées. Elle représente une *oukia* (once) qui équivaut par suite à 27 grammes 045, poids de la pièce espagnole. Dix-sept *aouak* (pluriel de *oukia*) forment une livre, équivalant à 459 gr. 765 ². Les subdivisions monétaires sont également utilisées, comme subdivisions de l'*oukia*.

Pour les longueurs, on emploie la palme, appelée *cheber*, la coudée nommée *drâa*, et le pas désigné sous le nom de *khatoua*.

Quelques commerçants utilisent aussi une mesure graduée, la *cala*. C'est la coudée employée au Maroc, elle est plus grande que le *drâa* du Touat.

Les liquides et certaines denrées de quelque valeur, comme l'huile, le miel, ne se vendent pas d'une façon uniforme. Chaque marchand a ses vases particuliers qui lui servent de mesure. Les essences se vendent au flacon et au jugé. Le beurre se vend de même en bloc et à vue d'œil.

Pour les grains, les dattes, les mesures sont loin d'être uniformes dans tout le Touat. Chaque district ou groupe de districts a son unité particulière qu'il est difficile de déterminer d'une façon absolue par comparaison avec nos mesures.

¹ Il est probable que l'on emploie aujourd'hui la pièce de 5 francs française. Nous n'avons pu le vérifier.

² A poids égal il faudrait un peu plus de 18 pièces de 5 francs françaises.

Cette unité est essentiellement variable et elle est fictive en ce sens qu'il n'existe pas, comme chez nous, un vase d'une capacité la représentant exactement; on la nomme la *guessâa*.

Elle se subdivise pour le mesurage des grains en un nombre variable de *zegguen* (au singulier *zegguenia*, espèce de boisseau) partagées elles-mêmes en *mestemen* (au singulier *mestemouna*), lesquelles comprennent chacune un certain nombre de poignées. La poignée est prise, sans se servir du pouce, avec les quatre autres doigts de la main.

Pour les dattes, on emploie également l'*hamel* (la charge), qui équivaut approximativement au chargement d'un chameau de moyenne taille. La valeur de l'*hamel* n'est pas identique dans toutes les oasis.

On distingue l'*hamel* de Timmi, celle de Bouda et de Tsabit, celle de Timimoun, de Tamentit et des Zoua. C'est celle de Timmi qui est le plus en usage: elle comprend six *guessâa*. La *guessâa* se partage en 12 *zegguen*, comprenant chacune 8 *mestemen* de six poignées de grains l'une.

Au Timmi, la *zegguenia* sert aussi pour le mesurage des dattes. Elle se divise alors en 12 palmées (*lahoua*) de dattes, c'est-à-dire, douze fois ce que l'on peut retirer de dattes d'un tas, en y introduisant la main et la soulevant à plat, la paume en dessus.

Dans le Bouda et le Tsabit, la charge est de 10 *guessâa*, comprenant chacune 6 *zegguen*. La valeur de la *zegguenia* étant la même qu'au Timmi, il en résulte que

la charge de Tsabit et de Bouda est inférieure d'un sixième à celle de Timmi.

A Timimoun, chez les Zoua, à Tamentit, la charge comprend 60 *guessâa*. Dans ces localités la *guessâa* est seulement un peu plus forte que la *zegguenia* de Timmi, mais elle renferme 10 *mestemen* tandis que la *zegguenia* de Timmi n'en contient que 8.

Pour mesurer les dattes on se sert également d'un vase quelconque que l'on remplit en le comblant autant qu'on peut, sans cependant en tasser le contenu; le même vase rempli de blé ou d'orge correspondra comme valeur à un nombre déterminé de fois son contenu de dattes.

Les échanges se font également par charge, une charge de chameau en céréales correspondant à tant de charges de dattes. C'est même fréquemment ce dernier système qui est employé de préférence au précédent, surtout lorsqu'après une récolte peu abondante, les dattes étant chères, on veut arriver à un plus grand degré d'approximation.

COMMERCE INTÉRIEUR. — MARCHÉS.

A l'intérieur du Touat le mouvement commercial n'est pas très considérable, il porte principalement sur l'échange des produits naturels du pays contre les divers articles d'importation, denrées alimentaires ou marchandises de première nécessité.

Ce sont surtout les céréales qui motivent ces transactions. Bien qu'on les cultive au Touat proprement dit, la production de cette région ne paraît pas suffisante pour assurer la nourriture de tous ses habitants. Ils sont obligés de faire venir le surplus des oasis du Nord quand nos tribus ne les y apportent pas elles-mêmes. Ils en achètent ainsi en quantités d'autant plus grandes que c'est chez eux, comme le constate Rohlf, que les gens du Tidikelt et particulièrement ceux d'In Salah viennent à leur tour s'approvisionner.

Autrefois, alors que le commerce avec le Soudan était prospère, que les relations avec R'adamès étaient plus suivies, il se produisait un contre-courant : une partie des marchandises, importées par ces deux directions, s'écoulait jusqu'à Tamentit et gagnait ensuite soit Brinkan, soit Timimoun ; elles n'étaient point échangées, mais vendues, et c'est de cette manière que le numéraire affluait vers le sud du Touat.

Maintenant que ces routes sont moins fréquentées, le trafic par le Sud diminue chaque jour au profit du commerce du Nord.

Les productions particulières à chaque oasis sont également l'objet d'échanges qui profitent au commerce local. Timimoun répand dans tout le Touat ses cuirs ouvragés ; l'alun, le salpêtre constituent, de même, pour plusieurs localités de production, des articles de commerce assez importants. Le henné s'exporte d'Inzegmir à In Salah qui n'en produit pas ou peu :

souvent même ce dernier district fournit des dattes à l'Aoulef qui, bien que pays de production, n'en récolte pas toujours suffisamment pour sa consommation. Le charbon fait aussi l'objet d'un commerce très actif dans les divers districts où l'on s'adonne à sa fabrication et particulièrement aux Oulad Saïd, le marché le plus important du Gourara, par ses produits naturels, après Timimoun.

Suivant Rohlf¹, Timimoun, Adr'ar et Tamentit sont les principaux marchés du Touat. Tous les renseignements confirment ces indications du voyageur allemand. Cependant Timimoun doit être placée en première ligne parce que cette oasis est à la fois un centre de productions naturelles (dattes, salpêtre, etc.), un centre industriel (poudre, cuirs ouvragés, vêtements, etc.), et un centre de commerce et de transit.

Adr'ar du Timmi réunit les mêmes conditions, mais à un degré moindre que Timimoun ; elle reçoit d'ailleurs les marchandises de seconde main.

Tamentit a été jadis le grand entrepôt de transit des marchandises provenant ou à destination du Soudan. Elle est restée, au dire de Rohlf qui l'a visitée, une place de commerce relativement importante. Ses habitants ont conservé l'activité et l'industrie de leurs ancêtres. Bon nombre d'entre eux sont cordonniers, tailleurs, armuriers, serruriers. On y voit plusieurs

¹ *Reise*, p. 166.

longues rues garnies de petites boutiques de chaque côté¹.

Après ces importants marchés de productions, il faut immédiatement placer In Salah qui est surtout une place de transit pour les marchandises du Soudan ; on y fabrique cependant des vêtements estimés et la proximité de gisements d'alun et de salpêtre y donnent lieu également à un certain négoce. Brinkan (Tsabit), au nord, joue à peu près le même rôle par rapport au Maroc, mais à un degré bien moindre, car le transit qui s'y opère n'est pas comparable à celui d'In Salah. Les marchés de Timadanin (Reggan), de Zaouiet Heïnoun (Aoulef) sont surtout alimentés par les marchandises importées du Soudan.

Il en est de même de Kasbet Sidi El Abed (Akabli), qui sert de point de concentration habituel aux caravanes se dirigeant sur le Niger.

Enfin quelques localités semblent avoir monopolisé la vente de certaines denrées. C'est ainsi que, d'après Rohlf, Sali serait le grand marché du tabac. De même Inzegmir fait un grand commerce de henné, très cultivé d'ailleurs dans tout le district de ce nom.

COMMERCE EXTÉRIEUR. — VOIES COMMERCIALES.

Quatre routes commerciales, venant du nord et plus ou moins fréquentées, aboutissent au Touat.

¹ Rohlf, *Reise*, p. 145.

Ces chemins sont de l'ouest à l'est :

1° La route du Maroc qui va de Figuig ou du Tafilalet au Touat par l'oued Saoura ;

2° Les routes du Sud oranais par l'oued Namous ou l'oued R'arbi ;

3° Les routes du Meguiden et de l'oued Mia ;

4° La route de R'adamès ;

5° La route de R'at.

Enfin, le Touat se relie au Soudan par l'intermédiaire de l'Adrar Ahenet, d'où partent deux routes :

La première va au sud-ouest sur Tin Bouktou par le Tanezrouft, Mabrouk et l'Azaouad ;

La seconde, par Timissao, atteint le Niger plus à l'est, ou se dirige sur le pays Haoussa.

1° ROUTE DU MAROC.

Nous avons décrit dans le 2° volume de ces Documents la route du Maroc par l'oued Saoura¹. Que l'on parte du Tafilalet ou que l'on vienne de Figuig, cette route aboutit au Touat dans l'un des districts suivants : Charouin, Tsabit ou Bouda.

¹ Voir tome II, p. 545 et suiv., 564-751 et suiv., 754.

Il existe encore une autre route plus directe pour se rendre du Touat au Tafilalet, elle passe par Tabelbalet. Elle est fort peu connue : le capitaine Coÿne dans son mémoire : *Une ghazzia dans le grand Sahara*, en a cependant donné une description par renseignements. Cet itinéraire, d'accès difficile et privé généralement d'eau, manque complètement de sécurité. Pour ces motifs, il n'est presque pas fréquenté, excepté par les gens en quête d'aventures.

Cette direction, très fréquentée au moyen âge, l'est beaucoup moins aujourd'hui ; le petit nombre de caravanes chargées de marchandises qui la parcourent n'évitent le pillage des nomades qu'en se plaçant sous la protection de personnalités religieuses importantes, telles que les marabouts de Kerzaz et de Kenadsa ou même, depuis quelques années, Bou Amama qui a su acquérir une influence incontestable dans ces régions.

En outre, tous les nomades du Dahra marocain, Beni Guil, Zoua R'araba, ou autres qui s'approvisionnent généralement de dattes au Tafilalet, et plus au sud, les Oulad Djerir et les Doui Menia, lorsque la récolte de leurs palmiers a été insuffisante, viennent aussi quelquefois en acheter au Touat¹. Ils en profitent souvent pour faire du négoce, soit en s'associant à des commerçants de Figuig, soit plutôt pour leur compte personnel.

Voici l'énumération des marchandises importées au Touat par cette route. Ce sont :

Du thé vert²,
Des épices,

¹ Tous ces nomades affluèrent au Touat en 1878. La récolte des dattes avait été, cette année là, très mauvaise dans l'ouest, particulièrement au Tafilalet. Il en résulta au Touat un grand renchérissement sur les prix habituels.

² Le thé noir n'est généralement pas apprécié par les indigènes qui lui préfèrent le thé vert. Ils le consomment en infusion très forte, à laquelle ils ajoutent généralement de la menthe, de l'armoise, de l'ambre, etc.

Du safran,
Du sucre,
Du café,
De l'huile,
Des bougies,
Des allumettes,
Des parfums,
Des roses sèches,
Du savon,
Du papier,
Des tasses et autres ustensiles en faïence et porcelaine.
Des cotonnades anglaises,
Quelques tissus de soie (foulards ou autres),
De la soie en écheveau,
Des gandouras (chemises) rayées à petites manches,
Du fil,
Des aiguilles (surtout des aiguilles à matelas pour coudre les gueraras),
Du filali,
Des articles de sellerie indigène,
Du soufre (kebrit) raffiné,
Des bracelets en corne,
Des cornes montées en poires à poudre,
Des armes, fusils et sabres (en petit nombre),
Des articles de quincaillerie,
De la ferblanterie,
Des marmites en fer,
Des vases de cuivre (marmites, aiguières, plateaux),

Du fer en barre,
 Du plomb,
 Du cuivre,
 De l'étain.

A cette liste, il faut ajouter un petit nombre de chevaux, vendus par les nomades marocains, et les moutons qu'à l'exemple de nos indigènes, ils amènent avec eux. Ils apportent en même temps :

Du blé,
 De l'orge,
 Du beurre fondu et salé, appelé *dehan*,
 Du *klila*, sorte de fromage très dur et cassé en morceaux.

Ce fromage en séchant devient dur comme de la pierre. On le mange au Touat, d'après Daumas¹, pilé et mélangé avec de la farine de maïs et délayé avec du lait ou de l'eau.

De la laine,
 Quelques vêtements confectionnés d'un tissu fin,
 Des gueraras, sacs en laine pour charger les marchandises sur les chameaux.

La plupart de ces marchandises sont consommées au Gourara et au Touat proprement dit : très peu parviennent au Tidikelt. D'ailleurs les principales denrées, importées par cette voie, sont le thé et les

¹ *Le Grand Désert*, p. 199.

cotonnades anglaises¹ ; l'importation de toutes les autres est relativement insignifiante.

A part les dattes, les marchandises, exportées par la même voie, ne sont pas très nombreuses

Ce sont :

Du henné,
 Du tabac²,
 Du piment rouge,
 Du koheul,
 Des articles de vannerie,
 De l'alun,
 Du salpêtre,
 Du sel,
 Des vêtements de laine, fabriqués avec la laine importée.

Il faut y joindre les quelques marchandises suivantes qui représentent seules l'ancien commerce de transit du Soudan au Maroc par le Touat.

Ce sont :

Des étoffes de coton du Soudan,
 Quelques dépouilles d'autruche ;
 Quelques peaux de buffles,

¹ Rohlf's, *Reise*, p. 166. Le voyageur allemand dit même que ce sont les seules marchandises qui soient importées du Tafilalet.

² Quant au tabac, écrit de Foucauld (*Reconnaissance au Maroc*, p. 35), une fois sorti des villes je le verrai disparaître complètement jusqu'au Sahara ; mais là je trouverai vers Tisint, Tatta, Aqqa, une vaste région où tout le monde le fume du matin au soir : les tabacs à la mode y sont ceux du Touat, du Drâa et surtout de l'oued Noun.

Un peu d'ivoire (très rarement),

Un peu d'or (très rarement).

Quelques esclaves, mais toujours en petit nombre, car l'occupation de Tin Bouktou a bien diminué la traite qui ne se fait plus guère qu'à l'est de cette ville dans les régions qui échappent encore à toute domination européenne. Déjà, en 1864, Rohlfs avait constaté le peu d'importance de ce commerce qui a encore diminué depuis. « Du Soudan, écrit-il, il n'arrive guère » chaque année, au Touat et par conséquent au Maroc, » plus de mille esclaves. On serait même, je crois, » plus près de la vérité en n'adoptant que le chiffre » de 500. Car, où sont les esclaves? Ceux qui sont » conduits directement du Touat au Maroc ne sont » guère plus de quelques centaines, qui sont amenés » sur les marchés de Fez ou du Tafilalet. Au Touat, » même les gens les plus considérables n'en possèdent » pas plus de vingt et on ne compte pas plus de 4 ou 5 » notables dans ce cas. En ce qui concerne l'or, il ne » faut pas non plus se croire en Californie; si on admet » qu'en moyenne il n'en arrive chaque année qu'en- » viron 50 livres, c'est un maximum. Quant aux » défenses d'éléphant, je suis tout à fait hors d'état » d'indiquer même approximativement s'il s'en écoule » beaucoup du Touat au Maroc. Les cotonnades, les » plumes d'autruche du Soudan comme les autres » articles ne méritent aucune mention ¹. »

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 166.

2^o ROUTES DU SUD ORANAIS.

Les routes du Sud oranais seront décrites ultérieurement au commencement du volume suivant.

Elles ne sont pas seulement fréquentées, chaque année, par nos nomades, mais aussi par un certain nombre de petites caravanes de Gourariens, appartenant le plus souvent aux districts les plus rapprochés de l'Erg. En effet les habitants de ces régions, profitant de la sécurité des routes, amenée par notre domination, n'hésitent pas à venir faire leurs dévotions à El Abiod Sidi Cheikh et à apporter en même temps sur nos marchés du Sud des produits de leur pays. Ce sont principalement des dattes, du henné et du salpêtre. C'est, en effet, par leur intermédiaire, que cette dernière matière est introduite clandestinement dans nos Ksour du Sud; là, les habitants, malgré toute la surveillance exercée, se livrent en cachette à la fabrication de la poudre, ce qui amène de temps en temps des accidents.

Ces petites caravanes, qui ne sont jamais bien nombreuses, ni même très importantes, rejoignent ensuite leur pays, non sans s'être munies au préalable de quelques marchandises achetées avec le prix de la vente de leur chargement d'arrivée. Elles emportent ainsi :

Du savon,
Des allumettes,

Des parfums (principalement de l'eau de Cologne).
De l'eau de fleur d'oranger,
Des cotonnades,
Des articles de quincaillerie,
De la ferblanterie,
Des marmites, etc.

Les échanges qui se font par leur entremise entre l'Algérie et le Touat sont d'ailleurs de peu d'importance.

Ce sont, en effet, nos tribus qui ont plutôt le monopole du trafic qui se fait par cette voie. Leurs caravanes annuelles souvent considérables y vont porter une grande quantité de denrées, principalement des denrées alimentaires et des laines, qu'elles échangent contre les produits du pays et surtout contre des dattes. En voici l'énumération d'après les rapports fournis annuellement par la Division d'Oran.

Blé. — Il provient du Tell où les nomades vont l'acheter chaque année.

Orge. — Les caravanes en emportent relativement peu, en comparaison surtout de la quantité de blé qu'elles exportent.

Farine. — Nos nomades en transportent rarement au Touat pour la vente; cette denrée n'est en effet signalée que deux fois dans les rapports fournis par la Division d'Oran: la première fois en 1878-79, où les caravanes en emportèrent 1.117 charges (soit au

minimum 1.676 quintaux, en évaluant la charge à 150 kilog. seulement) et la seconde, en 1892-93, où 20 charges seulement (30 quintaux) furent exportées. Cependant nos administrés en emportent chaque année une certaine quantité, pour leur nourriture personnelle en cours de route; c'est pourquoi il n'en est pas fait mention dans les rapports annuels.

Semoule. — Denrée encore plus rarement emportée que la précédente. Elle ne figure qu'en 1886-87, où nos nomades en transportèrent 250 kharoubas, soit, en évaluant la kharouba à 1 décalitre, 25 hectolitres.

Fèves. — L'exportation de ce produit, qui était insignifiante en 1876-77, atteignait en 1894-95: 37.244 kilog., exportés principalement par les Hamian.

Pois chiches. — Cette denrée ne fait pas l'objet d'une exportation régulière.

Fromage (klila). — Semblable à celui que les tribus marocaines transportent également au Touat. Il s'en exporte chaque année une grande quantité excepté, bien entendu, lorsque la production du lait a baissé, par suite de la sécheresse et du manque de pâturages qui en est la conséquence.

Beurre fondu (dehan). — Les observations qui précèdent peuvent s'appliquer également à ce produit. Il se transporte dans des pots ou dans des outres.

Graisse de mouton. — Toujours exportée en grande quantité.

Epices (principalement du poivre noir et des clous

de girofle). — L'exportation de ces épices n'est pas régulière, ou du moins elles ne figurent pas toujours dans les déclarations faites par les indigènes des denrées emportées par eux.

Huile. — La majeure partie est transportée par les Hamian ; cette exportation est, du reste, irrégulière.

Anis. — Il s'en emporte parfois quelques charges, ainsi que du romarin et de l'armoïse (le thym de nos soldats).

A ces denrées alimentaires ou entrant dans la composition des aliments, il faut ajouter.

Les *moutons*, toujours emmenés en grand nombre par les nomades.

Les *chèvres*, rarement et en très petit nombre.

Les *chevaux*, même observation que ci-dessus.

Le tableau ci-après résume les indications fournies sur l'exportation de ces trois espèces d'animaux par différents rapports de la Division d'Oran.

| ANNÉES. | MOUTONS. | CHÈVRES. | CHEVAUX. | ANNÉES. | MOUTONS. | CHÈVRES. | CHEVAUX. |
|---------|----------|----------|----------|---------|----------|----------|----------|
| 1860-61 | 16.000 | » | » | 1887-88 | 1.172 | » | » |
| 1875-76 | 1.571 | » | » | 1888-89 | 4.502 | » | » |
| 1876-77 | 4.040 | » | » | 1889-90 | 7.194 | » | » |
| 1878-79 | 3.777 | » | 5 | 1890-91 | 2.153 | 15 | 7 |
| 1880-81 | 5.980 | » | » | 1892-93 | 2.480 | » | » |
| 1883-84 | 2.002 | » | » | 1893-94 | 3.512 | » | » |
| 1885-86 | 2.127 | » | » | 1894-95 | 4.485 | » | 22 |
| 1886-87 | 5.335 | 40 | » | | | | |

On voit que si l'exportation des chèvres et des chevaux est insignifiante, celle des moutons est toujours assez considérable. En 1860 particulièrement, elle est montée à un chiffre qu'elle n'a jamais atteint depuis. C'est que cette année là, au dire du commandant Colonieu, au rapport duquel le renseignement est emprunté, les nomades, partis en grand nombre en caravane, n'emportèrent à peu près que des moutons comme articles d'échange. La moyenne annuelle des moutons exportés est d'environ 3.600 ; lorsque ce chiffre descend au-dessous, c'est que les nomades ont décidé, pour un motif ou un autre, de ne pas faire cette année là d'achats considérables au Touat.

Ajoutons à cette liste des denrées exportées :

Les peaux de mouton que nos nomades emportent de temps en temps.

La laine (toisons) qui constitue toujours un des plus forts articles d'échange.

Voici le relevé des quantités de laine exportées pendant un certain nombre d'années.

| ANNÉES. | QUANTITÉS DE TOISONS EXPORTÉES. | VALEUR SUR NOS MARCHÉS. | ANNÉES. | QUANTITÉS DE TOISONS EXPORTÉES. | VALEUR SUR NOS MARCHÉS. |
|---------|---------------------------------|-------------------------|---------|---------------------------------|-------------------------|
| 1876-77 | 30.645 | 61.290 ^{fr.} | 1888-89 | 21.605 | 34.747 ^{fr.} |
| 1878-79 | 66.355 | 132.710 | 1889-90 | 22.071 | 34.611 |
| 1880-81 | 18.090 | 26.180 | 1890-91 | 21.042 | 31.733 |
| 1883-84 | 6.261 | 12.522 | 1892-93 | 48.898 | 86.368 |
| 1885-86 | 38.769 | 74.164 | 1893-94 | 13.900 | 30.600 |
| 1886-87 | 59.819 | 95.170 | 1894-95 | 56.770 | 34.075 |
| 1887-88 | 3.050 | 9.870 | | | |

De toutes les denrées que nous venons successivement d'énumérer, un certain nombre, comme le blé, l'orge, les fèves, les laines, le fromage, le beurre, la graisse de mouton, la viande séchée, etc., sont transportées au Touat par tous les nomades des Hauts-Plateaux oranais sans distinction. Mais, il en est quelques-unes, parmi elles, qui sont plus particulièrement introduites dans les oasis par les tribus placées à l'ouest de la province d'Oran ou avoisinant le Tell : Angad, Oulad En Nehar, Beni Mathar, Rezaïna, Amour et surtout Hamian. Ceux-ci par exemple apportent au Touat la presque totalité des denrées suivantes :

Pois chiches,
Poivre noir (épices),
Huile,

auxquelles il faut ajouter du savon et des bougies.

Par contre les tribus du cercle de Géryville (Oulad Sidi Cheikh, Lar'ouat du Ksel, Trafi) ne transportent presque jamais de ces denrées. Ils n'ont fait que très rarement exception à cette règle, comme on pourra s'en rendre compte par le tableau ci-après, extrait des rapports annuels des caravanes.

| ANNÉES | ÉPICES (POIVRE NOIR) | | HUILE | | | SAVON | POIS CHICHES | | BOUGIES | | GRAINS DIVERS |
|---------|-------------------------|-------------|------------|-----------|---------|---------|-----------------|-----------|---------|---------------------------|------------------|
| | Hamian | Amour | Hamian | Traf | Amour | | Hamian | Traf | Hamian | Rezaïna Beni Mathar | |
| 1876-77 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| 1878-79 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| 1880-81 | » | » | 6 outres | 2 charges | » | » | 20 kgs | 2 charges | » | » | » |
| 1883-84 | » | » | 155 litres | » | » | » | » | » | » | » | » |
| 1885-86 | 1540 kgs | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| 1886-87 | 32 kgs | » | 653 litres | » | » | 13 kgs | » | » | » | » | » |
| 1887-88 | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| 1888-89 | » | » | 46 litres | 1 outre | » | 94 kgs | » | » | » | » | » |
| 1889-90 | » | » | 460 litres | » | » | 30 kgs | 450 litres | » | 40 kgs | » | » |
| 1890-91 | » | » | 200 litres | » | » | 706 kgs | 150 kgs | » | 40 kgs | » | » |
| 1892-93 | 120 kgs | 50 couffins | » | » | » | » | 1280 litres | » | » | » | 600 kgs |
| 1893-94 | 1000 kgs | » | » | » | » | » | » | » | » | 80 kgs | » |
| 1894-95 | » | » | 300 kgs | » | 125 kgs | » | » | » | » | » | » |

C'est depuis 1862, que les Hamian¹ ont pris l'habitude de transporter la plupart de ces denrées au Touat. Leur exemple a été suivi par leurs voisins. A cette époque, les Hamian, encouragés par l'administration qui venait d'envoyer au Gourara le commandant Colonieu et le lieutenant Burin, et s'efforçait de développer nos relations commerciales avec les oasis, avaient emporté, lors de leur voyage annuel, des marchandises d'origine française. Ces marchandises furent généralement peu recherchées dans les oasis, sauf quelques-unes dont l'échange fut facile. Il faut citer en première ligne le poivre, les cotonnades et les mouchoirs d'indienne.

Vinrent ensuite le thé, le sucre, le savon, etc., dont l'écoulement fut un peu plus difficile. Le café ne trouva d'acheteur à aucun prix, les Gourariens n'en consommant pas. Ils en usent davantage maintenant, mais le café reste toujours pour eux une denrée de luxe dont un petit nombre seulement fait usage. Il en était d'ailleurs de même en Algérie au moment où

¹ C'est cette même année que se produisit la tentative dont nous avons déjà parlé, faite par M. J. Solari, de Saïda, pour entrer en relations commerciales avec le Gourara. Ali ben Merin, le chef de la caravane qu'il y envoya, avec des marchandises d'origine française, ne put en écouler qu'une faible partie. Il revint laissant le surplus en dépôt chez le principal notable de Timimoun, El Hadj Mohammed Abderrahman. En retour, celui-ci lui remit des marchandises pour une valeur approximative de 3.000 francs, consistant en peaux préparées et travaillées, matières d'or, salpêtre. Il lui fit en même temps des commandes de cotonnades, d'indigo et de gommes-laques.

nous y avons pris pied; les gens des villes en usaient à peu près seuls; c'est nous qui l'avons transformé de plus en plus en article de consommation générale.

De toutes les marchandises et denrées, rapportées du Touat par les caravanes algériennes, la principale est sans contredit la datte qui constitue pour tous les Sahariens l'aliment par excellence, à cause de ses grandes qualités nutritives sous un petit volume, et, en raison aussi de sa facilité de transport.

Le tableau ci-après fait connaître les quantités de ce fruit rapportées par nos nomades du Sud oranais, pendant différentes années.

| ANNÉES | NOMBRE de charges de dattes rapportées | QUANTITÉS de dattes exprimées en kilog. | VALEUR sur NOS MARCHÉS |
|---------|--|---|------------------------------|
| 1876-77 | 8.797 | 1.319.550 ^{kil.} | 879.700 ^{fr.} |
| 1878-79 | 8.730 | 1.309.500 | 873.000 |
| 1880-81 | 6.688 | 1.003.200 | 740.825 |
| 1883-84 | 3.409 | 511.350 | » ¹ |
| 1885-86 | 9.902 | 1.485.300 | 676.600 |
| 1886-87 | 14.041 | 2.106.150 | 929.620 |
| 1887-88 | 1.111 | 166.650 | 134.282 |
| 1888-89 | 8.820 | 1.323.000 | 602.475 |
| 1889-90 | 12.276 | 1.841.400 | 701.634 |
| 1890-91 | 10.569 | 1.585.350 | 373.956 |
| 1892-93 | 19.822 | 1.623.300 | 550.821 |
| 1893-94 | 8.612 | 1.291.800 | 462.015 |
| 1894-95 | 9.878 | 1.965.736 | 588.869 |

¹ Ce chiffre n'a pas été indiqué dans le rapport fourni par la Division d'Oran.

Ces dattes se vendent sur les marchés du Touat à des prix très variables qui dépendent de l'état de la récolte annuelle, de la variété de dattes achetées, de l'époque où s'effectue la vente (commencement ou fin de saison), de la localité où se fait la transaction, enfin de la qualité de l'acheteur, client habituel ou non du Ksar où s'opère l'échange.

Ainsi en 1886-87, les Hamian payèrent les dattes de 15 à 40 fr. la charge : tandis que les Megan (Hamian), qui ne se décidèrent à faire partir leur caravane qu'en mars 1887, les achetèrent à leur tour de 30 à 60 fr. la charge.

Après les dattes viennent les denrées et objets suivants :

Épices (harrou), principalement du poivre rouge ;
Henné.

Le tableau ci-après indique la valeur sur nos marchés des quantités rapportées de ces deux denrées pendant un certain nombre d'années.

| ANNÉES. | ÉPICES | | HENNÉ | | ANNÉES. | ÉPICES | | HENNÉ | |
|---------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| | VALEUR sur nos marchés. | VALEUR sur nos marchés. | VALEUR sur nos marchés. | VALEUR sur nos marchés. | | VALEUR sur nos marchés. | VALEUR sur nos marchés. | VALEUR sur nos marchés. | VALEUR sur nos marchés. |
| 1876-78 | fr. 10.472 | fr. 9.066 | 1888-89 | fr. 10.842 | fr. 4.692 | | | | |
| 1878-79 | 19.624 | 13.866 | 1889-90 | 6.560 | 4.328 | | | | |
| 1880-81 | » | » | 1890-91 | 6.348 | 4.659 | | | | |
| 1883-84 | » | 300 | 1892-93 | 8.480 | 7.581 | | | | |
| 1885-86 | » | » | 1893-94 | 4.549 | 3.702 | | | | |
| 1886-87 | 17.220 | 9.040 | 1894-95 | 8.161 | 8.746 | | | | |
| 1887-88 | 767 | 322 | | | | | | | |

Tabac. — Nos caravanes n'en achètent que très irrégulièrement ou du moins les rapports officiels n'en mentionnent souvent pas ou presque pas, les indigènes négligeant sans doute d'en faire la déclaration.

Articles de cuir (petits sacs, bourses, blagues, etc.).

Articles de vannerie d'une valeur très minime, rapportés en grand nombre.

Nattes pour bâts de chameaux,
 Filets de chargement,
 Bâts de chameaux.
 } Articles rapportés en
 } quantité relativement
 } restreinte.

Alun. — En petite quantité.

Salpêtre. — L'introduction de cette matière se faisant clandestinement, on ne peut savoir les quantités introduites.

Gueraras,

Sangles de chameaux,

Ceintures de femmes,

Cordes en poils de chameaux,

Haïks,

Bernous,

Melahfa (manteaux pour les femmes).

Voici, pour ces trois derniers articles, les quantités rapportées et leur valeur sur nos marchés pendant certaines années.

| ANNÉES. | BURNOUS | | HAIKS | | MELAHFA | |
|---------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|
| | QUANTITÉS rapportées. | VALEUR sur nos marchés. | QUANTITÉS rapportées. | VALEUR sur nos marchés. | QUANTITÉS rapportées. | VALEUR sur nos marchés. |
| 1887-88 | 441 | fr. 6.615 | 369 | fr. 5.585 | » | » |
| 1888-89 | 410 | 6.150 | 940 | 14.100 | » | » |
| 1889-90 | 352 | 4.400 | 1.095 | 12.970 | » | » |
| 1890-91 | 16 | 200 | 483 | 6.300 | 18 | 108 |
| 1892-93 | 548 | 10.960 | 80 | 934 | 1.723 | 17.230 |
| 1893-94 | » | » | 100 | 1.500 | » | » |
| 1894-95 | 184 | 2.208 | 756 | 8.790 | 153 | 765 |

Les nomades achètent d'autant plus volontiers tous ces vêtements qu'ils savent, par expérience, qu'à leur retour sur les Hauts-Plateaux, la différence de température les surprendra et qu'ils doivent se prémunir.

Il faut noter également l'habitude qu'ont les Touatians, quand ils mettent ces vêtements en vente, de les saupoudrer de craie blanche ; cela donne au tissu un aspect plus brillant, le fait paraître plus serré. C'est une coutume assez bizarre qui ne trompe personne, mais qui est peut-être nécessitée par la conservation du tissu.

Un haïk de laine ordinaire vaut ordinairement de 8 à 15 fr. Ce prix peut monter jusqu'à 25 et 30 fr. pour ceux d'un tissu fort serré. La valeur d'un burnous ordinaire est également de 8 à 15 fr., mais fort et épais il peut monter jusqu'à 30 fr. Ces prix sont doublés certaines années.

Enfin il faut ajouter à cette énumération :

Quelques ânes et quelques chameaux.

Ceux-ci achetés de temps en temps aux Khenafsa et aux Meharza et dont le prix varie suivant les années de 150 à 250 fr.

Voici la liste des achats de ce genre que nous avons pu relever dans les rapports fournis par la Division d'Oran.

| ANNÉES | NOMBRE de chameaux achetés | PRIX de L'UNITÉ | VALEUR TOTALE des animaux achetés |
|---------|----------------------------|-----------------|-----------------------------------|
| 1876-77 | » | » | » |
| 1878-79 | » | » | » |
| 1880-81 | » | » | » |
| 1883-84 | » | » | » |
| 1885-86 | » | » | » |
| 1886-87 | 31 | 200 | 6.200 |
| 1887-88 | 5 | 250 | 1.250 |
| 1888-89 | 7 | 230 | 1.610 |
| 1889-90 | 30 | 230 | 6.900 |
| 1890-91 | 8 | 150 | 1.200 |
| 1892-93 | » | » | » |
| 1893-94 | » | » | » |
| 1894-95 | 26 | 150 | 3.900 |

L'énumération, que nous venons de donner des denrées de toute nature rapportées du Touat par nos caravanes, embrasse toutes celles qui ont été importées depuis 1876-77, d'après les rapports fournis annuellement par la Division d'Oran. Malgré tout le soin avec lequel ceux-ci sont établis, il est cependant certain

qu'ils sont incomplets ; car, pour les dresser, on ne peut que se fier aux données fournies par les chefs indigènes qui sont obligés, eux-mêmes, de s'adresser à leurs administrés. Or, l'esprit de défiance de l'indigène le porte toujours à dissimuler sa richesse, car il a perpétuellement la crainte de voir les renseignements, qu'il pourrait fournir, servir de base à une augmentation d'impôt. Du reste, l'administration elle-même a intérêt à ne pas accroître encore cette défiance par des manœuvres trop inquisitoriales.

C'est ainsi que depuis 1876, le tabac et les sangles de chameaux, articles de consommation courante pour nos indigènes, n'aurait donné lieu qu'aux transactions suivantes si l'on admet l'exactitude des rapports établis à Oran.

| ANNÉES. | T A B A C. | | | SANGLES DE CHAMEAUX. | | |
|---------|---------------------------------|------------------|-------------------------|---------------------------------|------------------|-------------------------|
| | QUANTITÉS importées en Algérie. | VALEUR au TOUAT. | VALEUR sur nos marchés. | QUANTITÉS importées en Algérie. | PRIX de L'UNITÉ. | VALEUR sur nos marchés. |
| 1876-77 | 887 paniers | » | fr. 14.192 | » | » | » |
| 1878-79 | 816 paniers | » | 13.056 | » | » | » |
| 1880-81 | 2620 kilos | » | » | » | » | » |
| 1883-84 | 1 charge 1/2 | » | » | » | » | » |
| 1885-86 | 5000 bottes | 750 fr. | » | » | » | » |
| 1886-87 | » | » | » | » | » | » |
| 1887-88 | » | » | » | » | » | » |
| 1888-89 | » | » | » | » | » | » |
| 1889-90 | » | » | » | » | » | » |
| 1890-91 | 28 kilos | » | 56 » | 2.922 | 0 fr. 10 | 292 fr. 20 |
| 1892-93 | 10 bottes | » | 5 » | 1.053 | 0 25 | 263 25 |
| 1893-94 | » | » | » | 840 | 0 30 | 252 » |
| 1894-95 | 268 kilos | » | 134 » | » | » | » |

Il est certain cependant que le nomade achète chaque année une assez grande quantité de tabac. Il préfère même celui du Touat à tout autre, non à cause de sa qualité, mais parce qu'il se le procure facilement, au moyen d'une transaction simple pour lui. Au contraire l'achat d'un tabac sortant de nos manufactures l'obligerait à un voyage spécial dans un centre du territoire souvent éloigné. Il serait contraint en outre de faire un déboursé d'argent et il n'en a généralement pas ou il le réserve pour des circonstances plus importantes.

Il en est de même des sangles de chameaux, vendues à bas prix au Touat. Les nomades en achètent, très probablement chaque année, de grandes quantités aux Touatiens. Les perpétuels déplacements de la vie pastorale ne permettent, en effet, généralement pas à leurs femmes de se livrer à un autre travail que celui du tissage des *fidjs*¹, pour la confection desquels on n'a besoin que de quelques petits piquets fichés en terre.

Certains articles même ne sont jamais déclarés par les indigènes ; tels sont le koheul (sulfure d'antimoine) et le salpêtre. Le premier n'est vraisemblablement rapporté par nos tribus qu'en petite quantité, et, pour ce motif, les nomades jugent sans doute inutile d'en parler. Il est peut-être même une autre considération qui les pousse à agir ainsi : ce serait la crainte de voir leur grenier du Touat envahi par les Européens, le jour où les richesses minérales qu'il contient seraient uni-

¹ Bandes d'étoffe pour tente, en poils de chameaux et laine.

versellement connues. C'est là, certainement, un sentiment qui les guide plus souvent qu'on ne pense.

Quant au salpêtre, ils en dissimulent, à bon escient, l'importation, sachant parfaitement que nous en prohiberions rigoureusement l'introduction dans nos tribus¹.

D'autre part, certaines marchandises, comme les burnous, haïks, melahfa, ne sont pas toujours mentionnées dans les rapports annuels de la division d'Oran, bien que ces objets, d'utilité constante, donnent évidemment lieu chaque année à des transactions entre nos nomades et les Touatiens.

En outre, les rapports établis par les autorités oranaises, ne visent que les grandes caravanes annuelles; ils ne tiennent pas toujours compte des petits groupes fournis par les différents Ksour du sud de cette région qui se rendent dans le Touat en se joignant aux grandes caravanes, et ils ne parlent souvent pas davantage des petites caravanes de Ksouriens et aussi de nomades qui gagnent le Touat isolément et à toute époque de l'année.

Dans ces conditions, il est difficile d'évaluer exactement l'importance des échanges effectués entre le Touat et l'Algérie par la voie du Sud oranais.

¹ Depuis le 17 mai 1881, la vente du soufre, du salpêtre, du plomb et autres substances de même nature a été soumise aux mêmes formalités que le commerce de la poudre. Il ne peut en être délivré aux indigènes que sur autorisations délivrées exclusivement par les généraux commandant les divisions et les subdivisions et par les préfets et sous-préfets.

Une autre difficulté matérielle d'appréciation, à laquelle du reste il serait facile de remédier, est le manque d'uniformité dans l'estimation des quantités de denrées exportées et importées. En effet les déclarations des chefs indigènes ne sont pas faites d'une façon identique dans chacun des postes dont dépendent les tribus se rendant en caravanes au Touat. Là, par exemple, on calcule le blé emporté par charge, ailleurs par kilogramme, autre part encore par *kharouba*; pour l'huile on emploie aussi bien le kilogramme, que le litre, la charge et même l'outre, mesure très variable puisqu'elle dépend de l'espèce et de la grosseur de l'animal dont la dépouille a servi à sa fabrication; pour le henné, on se sert du kilogramme, de la charge, du *mezoued*¹, petit sac formé de la peau d'un chevreau².

¹ C'est du mot *mezoued* que nous avons fait *musette*.

² Afin de pallier à ces difficultés, nous avons dû, au cours de cette étude, adopter un mode d'évaluation pour certaines de ces mesures. C'est ainsi que nous avons estimé la *charge* à 150 kilog. Ce chiffre ne peut être qu'un minimum, car la charge d'un chameau peut monter au double. Mais nous avons dû tenir compte de cette considération que nos nomades, surtout quand ils reviennent du Gourara avec des animaux fatigués et mal nourris au cours du voyage, ne leur imposent souvent qu'un chargement assez faible.

La *kharouba* a été évaluée à un décalitre, ce qui n'est exact que pour certaines localités, car cette mesure de capacité employée par nos tribus du Sud oranais varie d'un lieu à l'autre et équivaut quelquefois même à un double décalitre.

Pour l'hectolitre de blé nous avons adopté la valeur de 78 kilogrammes et pour celui d'orge, celle de 60 kilog. L'annuaire de

Quoi qu'il en soit, on peut cependant se rendre un compte suffisant de l'importance des transactions opérées par cette voie commerciale en comparant, d'après les rapports de la division d'Oran et suivant les déclarations faites, la valeur des marchandises exportées à celles des marchandises importées.

Nous réunirons dans le tableau ci-contre (page 409) les données que nous possédons à ce sujet depuis 1876.

Les bénéfices réalisés par nos tribus sont en moyenne de 120 % ; mais chaque année, certaines d'entre elles, qui font leurs achats dans des conditions particulièrement favorables, obtiennent des rendements encore plus considérables. C'est ce qui est arrivé, par exemple, à la caravane des Trafi en 1876-77, qui a pu réaliser, cette année-là, un bénéfice extraordinaire de plus de 500 %. Il est probable que si le rendement obtenu à la même époque par les tribus du Sud oranais nous était connu, la moyenne générale eût été bien inférieure à ce chiffre.

Nous compléterons les données du tableau de la page 409 en y ajoutant le relevé suivant (page 410) qui donne le détail des importations et des exportations opérées pendant une année. Nous avons choisi la

l'Observatoire du Montsouris de 1884 donne pour l'hectolitre de blé de 76 à 80 kilog. et pour celui d'orge de 56 à 64. Nous avons pris la moyenne.

Pour l'hectolitre de fèves nous l'avons évalué à 60 kilog. Cette estimation nous a été fournie par un commerçant en grains d'Alger.

| ANNÉES. | EXPORTATIONS | | | Importations | | MONTANT des pertes subies pendant la route (chameaux morts, vols etc.) | BÉNÉFICE | | OBSERVATIONS |
|---------|------------------------------|-------------------------------------|---------|---|---------|--|----------|---|--------------|
| | VALEUR des denrées exportées | MONTANT de l'argent monnayé exporté | TOTAUX | VALEUR moyenne sur nos marchés des denrées rapportées | NET | | % | | |
| 1876-77 | 93.794 | 10.000 | 103.794 | 686.400 | 563.356 | 542,7 | fr. | Les chiffres donnés ne visent que la caravane des Trafi et autres tribus de l'est de la province d'Oran. Les tribus de l'ouest, Haouan, etc. ont également réalisé de beaux bénéfices ; aucun chiffre n'a été donné à leur sujet. Ensemble des tribus de la Division d'Oran. | |
| 1878-79 | 443.815 | » | 443.815 | 1.061.104 | 603.289 | 135,9 | fr. | | |
| 1885-86 | 257.203 | 53.458 | 310.661 | 740.776 | 424.508 | 136,6 | fr. | | |
| 1886-87 | 365.421 | 60.828 | 427.249 | 975.882 | 538.583 | 126,0 | fr. | | |
| 1887-88 | 40.042 | 150 | 40.192 | 94.146 | 51.004 | 128,3 | fr. | | |
| 1888-89 | 227.391 | 49.300 | 276.691 | 647.239 | 255.151 | 92,2 | fr. | | |
| 1889-90 | 234.593 | 65.421 | 299.714 | 742.907 | 417.443 | 139,2 | fr. | | |
| 1890-91 | 210.652 | 74.508 | 285.160 | 577.524 | 288.014 | 101,0 | fr. | | |
| 1892-93 | 279.136 | 100.872 | 380.008 | 610.654 | 189.438 | 49,1 | fr. | | |
| 1893-94 | 167.798 | 23.868 | 191.666 | 482.136 | 285.645 | 149,0 | fr. | | |
| 1894-95 | 243.732 | 91.317 | 335.049 | 626.897 | 282.998 | 84,4 | fr. | | |

Quand vient la fin de l'automne, lorsque la récolte des dattes est faite, elles vont s'approvisionner de ce fruit dans les régions du Sud où il abonde. Pour les tribus du Sud oranais, ces parages étaient jadis le Tafilalet, l'oued Zoufana (Saoura), le Touat et Ouargla, aujourd'hui, toutes se rendent au Touat; elles ont à peu près abandonné les autres centres d'approvisionnement.

Le tableau suivant montrera le nombre, la composition de l'importance des caravanes que les nomades du Sud oranais ont envoyées au Touat depuis 1875.

| ANNÉES. | NOMBRE de caravanes annuelles. | COMPOSITION DES CARAVANES | HOMMES | FEMMES | ENFANTS | TOTAL des personnes | NOMBRE de chameaux emmenés |
|----------------------|------------------------------------|---|--------|--------|---------|---------------------|----------------------------|
| 1875-76 | 1 ^{re} | Rezaïna (cercle de Saïda) | 800 | 226 | 75 | 1.401 | 3.593 |
| | | Oulad Iagoub (annexe d'Aïlou) | | | | | |
| | | Trafi (cercle de Géryville) | | | | | |
| 2 ^e | Beni Mathar (cercle de Daya) | 900 | » | » | 900 | 2.200 | |
| | Hamian (cercle de Sebou) | | | | | | |
| Totaux de 1875-76... | | | 1.700 | 226 | 75 | 2.001 | 5.793 |
| 1876-77 | 1 ^{re} | Hamian | 768 | » | » | 768 | 2.963 |
| | | Beni Mathar | 17 | » | » | 17 | 70 |
| | | Totaux de la 1 ^{re} caravane ... | 785 | » | » | 785 | 3.033 |
| | 2 ^e | Trafi | 1.549 | » | » | 1.549 | 4.848 |
| | | Harrar (du bach aghalik de Frenda) ... | 22 | » | » | 22 | 227 |
| | | Harrar (cercle de Tiaret) | 21 | » | » | 21 | 208 |
| | | Rezaïna | 256 | » | » | 256 | 751 |
| | | Tribus de l'annexe d'Aïlou | 96 | » | » | 96 | 285 |
| | | Totaux de la 2 ^e caravane ... | 1.944 | » | » | 1.944 | 6.319 |
| | | Totaux de 1876-77... | 2.729 | » | » | 2.729 | 9.352 |
| 1878-79 | » | Ensemble des caravanes du Sud oranais. | 2.450 | 766 | 323 | 3.539 | 9.540 |

| ANNÉES. | NOMBRE de caravanes annuelles. | COMPOSITION DES CARAVANES | HOMMES | FEMMES | ENFANTS | TOTAL des personnes | NOMBRE de chameaux emmenés | |
|--|--|--|--------|--------|---------|---------------------|----------------------------|-------|
| 1880-81 | 1 ^{re} | Trafi | 1.370 | 566 | 348 | 2.284 | 6.434 | |
| | | Lar'ouat (annexe d'Aïlou) | 92 | 22 | » | 114 | 246 | |
| | | Totaux de la 1 ^{re} caravane | 1.462 | 588 | 348 | 2.398 | 6.680 | |
| | 2 ^e | Hamian | 278 | 10 | » | 288 | 745 | |
| Totaux de 1880-81 | | | 1.740 | 598 | 348 | 2.686 | 7.425 | |
| 1883-84 | 1 ^{re} | Hamian (ensemble des tribus) | 838 | 145 | 27 | 1.010 | 2.881 | |
| | 2 ^e | Hamian (Megan et Mer'aoulia) | 38 | 5 | » | 43 | 198 | |
| | 3 ^e | Hamian (Megan et Oulad Embarek) ... | 15 | » | » | 15 | 80 | |
| | Totaux de 1883-84 ... | | | 891 | 150 | 27 | 1.068 | 3.159 |
| 1885-86 | 1 ^{re} | Hamian (ensemble des tribus) | 1.359 | » | » | 1.359 | 6.158 | |
| | 2 ^e | Hamian (Megan) | 10 | » | » | 10 | 42 | |
| | 3 ^e | Tribus et ksour du cercle d'Aïn-Sefra. | 309 | » | » | 309 | 1.438 | |
| | 4 ^e | Tribus du cercle de Saïda | 520 | » | » | 520 | 1.712 | |
| | 5 ^e | Makhzen de Géryville | 90 | » | » | 90 | 261 | |
| | 6 ^e | Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub (cercle de Géryville) | 42 | » | » | 42 | 220 | |
| | 7 ^e | Oulad Sidi Cheikh | 57 | » | » | 57 | 160 | |
| Totaux de 1885-86 | | | 2.387 | » | » | 2.387 | 9.691 | |
| 1886-87 | 1 ^{re} | Hamian | 1.765 | 479 | 169 | 2.413 | 7.636 | |
| | 2 ^e | Angad (annexe d'El Aricha) | 11 | » | » | 11 | 62 | |
| | | Oulad En Nchar (annexe d'El Aricha). | 25 | » | » | 25 | 94 | |
| | Totaux de la 2 ^e caravane | | | 36 | » | » | 36 | 156 |
| | 3 ^e | Rezaïna Cheraga (cercle de Saïda) ... | 200 | 67 | 8 | 275 | 836 | |
| | | Rezaïna R'araba (cercle de Saïda) ... | 145 | 58 | 4 | 207 | 636 | |
| | | Oulad Sidi Khelifa Cheraga (cercle de Saïda) | 11 | 6 | » | 17 | 58 | |
| | | Oulad Attia (cercle de Saïda) | 4 | » | » | 4 | 20 | |
| | Totaux de la 3 ^e caravane | | | 360 | 131 | 12 | 503 | 1.550 |
| | 4 ^e | Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub | 46 | 8 | » | 54 | 204 | |
| 5 ^e | Oulad Sidi Cheikh (cercle de Géryville). | 110 | » | » | 110 | 310 | | |
| | Lar'ouat du Ksel (cercle de Géryville). | 159 | 25 | » | 184 | 528 | | |
| | Môchèria (cercle de Géryville) | 18 | 7 | » | 25 | 55 | | |
| Brézina (cercle de Géryville) | 34 | 15 | » | 49 | 140 | | | |
| Totaux de la 5 ^e caravane | | | 321 | 47 | » | 368 | 1.003 | |

| ANNÉES. | NOMBRE de caravanes et d'individus. | COMPOSITION DES GARAVANES | HOMMES | FEMMES | ENFANTS | TOTAL des personnes | NOMBRE de chameaux emmenés |
|--------------------|---|--|--------|--------|---------|---------------------------|-------------------------------------|
| 1886-87 (suite) | 6 ^e | Trafi | 505 | 134 | » | 639 | 2.067 |
| | 7 ^e | Tribus et ksour du cercle d'Aïn Sefra | 294 | » | » | 294 | 1.259 |
| | | Totaux de 1886-87 | 3.327 | 799 | 181 | 4.307 | 13.875 |
| 1887-88 | 1 ^{re} | Oulad Sidi Cheikh | 324 | » | » | 324 | 798 |
| | 2 ^e | Arbaouat | 20 | » | » | 20 | 60 |
| | | Oulad Sidi Ahmed el Medjloub | 64 | » | » | 64 | 200 |
| | | Totaux de la 2 ^e caravane | 84 | » | » | 84 | 260 |
| | 3 ^e | Cherfa (cercle d'Aïn Sefra) | 5 | » | » | 5 | 24 |
| | 4 ^e | Oulad Sidi Tadj et Sonala (cercle d'Aïn Sefra) | 14 | » | » | 14 | 49 |
| | Totaux de 1887-88 | 427 | » | » | 427 | 1.131 | |
| 1888-89 | 1 ^{re} | Rezaïna | 309 | » | » | 309 | 1.412 |
| | 2 ^e | Trafi | 964 | » | » | 964 | 4.131 |
| | 3 ^e | Oulad Sidi Cheikh | 396 | » | » | 396 | 1.360 |
| | 4 ^e | Cherfa et Oulad Sidi Tadj | 43 | » | » | 43 | 111 |
| | 5 ^e | Hamian (1 ^{er} voyage) | 322 | » | » | 322 | 1.882 |
| | 6 ^e | Hamian (2 ^e voyage) | 150 | » | » | 150 | 950 |
| | Totaux de 1888-89 | 2.184 | » | » | 2.184 | 9.846 | |
| 1889-90 | 1 ^{re} | Angad et Oulad En Nehar | 24 | » | » | 24 | 106 |
| | 2 ^e | Rezaïna et Beni Mathar | 575 | » | » | 575 | 2.505 |
| | 3 ^e | Hamian (1 ^{er} voyage) | 1.272 | » | » | 1.272 | 5.091 |
| | 4 ^e | Trafi | 1.122 | » | » | 1.122 | 3.652 |
| | 5 ^e | Oulad Sidi Cheikh | 345 | » | » | 345 | 1.432 |
| | 6 ^e | Hamian (2 ^e voyage) | 166 | » | » | 166 | 738 |
| | Totaux de 1889-90 | 3.504 | » | » | 3.504 | 13.524 | |
| 1890-91 | 1 ^{re} | Hamian | 1.946 | 335 | 184 | 2.465 | 6.328 |
| | 2 ^e | Angad et Oulad En Nehar | 57 | » | » | 57 | 259 |
| | 3 ^e | Trafi | 920 | 247 | 79 | 1.246 | 3.513 |
| | 4 ^e | Oulad Sidi Cheikh | 433 | 34 | » | 467 | 1.401 |
| | 5 ^e | Rezaïna et Beni Mathar | 430 | 110 | » | 540 | 1.973 |
| | 6 ^e | Amour | 28 | 4 | 4 | 36 | 111 |
| | Totaux de 1890-91 | 3.814 | 730 | 267 | 4.811 | 13.585 | |

| ANNÉES. | NOMBRE de caravanes et d'individus. | COMPOSITION DES GARAVANES | HOMMES | FEMMES | ENFANTS | TOTAL des personnes | NOMBRE de chameaux emmenés |
|---------|---|-------------------------------------|--------|--------|---------|---------------------------|-------------------------------------|
| 1892-93 | 1 ^{re} | Rezaïna et Beni Mathar | 539 | » | » | 539 | 1.694 |
| | 2 ^e | Hamian | 2.157 | » | » | 2.157 | 7.678 |
| | 3 ^e | Trafi | 1.071 | » | » | 1.071 | 2.933 |
| | 4 ^e | Oulad Sidi Cheikh | 188 | » | » | 188 | 735 |
| | 5 ^e | Amour | 226 | » | » | 226 | 841 |
| | Totaux de 1892-93 | 4.181 | » | » | 4.181 | 13.881 | |
| 1893-94 | 1 ^{re} | Tribus du cercle d'Aïn Sefra | 56 | » | » | 56 | 229 |
| | 2 ^e | Hamian | 650 | » | » | 650 | 4.090 |
| | 3 ^e | Oulad Sidi Cheikh | 313 | » | » | 313 | 1.127 |
| | 4 ^e | Trafi | 1.113 | » | » | 1.113 | 3.464 |
| | Totaux de 1893-94 | 2.132 | » | » | 2.132 | 8.820 | |
| 1894-95 | 1 ^{re} | Amour | 123 | 37 | 12 | 172 | 631 |
| | 2 ^e | Rezaïna et Beni Mathar | 365 | 158 | 26 | 549 | 1.715 |
| | 3 ^e | Hamian | 1.177 | 248 | 81 | 1.506 | 7.071 |
| | 4 ^e | Trafi | 1.355 | 516 | 226 | 2.097 | 5.692 |
| | 5 ^e | Oulad Sidi Cheikh et Lar'onat | 210 | 27 | 33 | 270 | 680 |
| | Totaux de 1894-95 | 3.230 | 986 | 378 | 4.594 | 15.789 | |

De l'examen de ce tableau il résulte que les plus fortes caravanes sont fournies généralement, chaque année, par les deux importants groupes de tribus connus sous le nom de Trafi et de Hamian, auxquels il faut joindre les Oulad Sidi Cheikh et les Lar'onat du Ksel. Puis viennent les tribus du cercle d'Aïn Sefra (Amour, Oulad Sidi Tadj, Cherfa) et les Ksour de ce cercle ainsi que ceux du cercle de Géryville, qui, chaque année, fournissent leur contingent, et enfin les Rezaïna, les Beni Mathar et autres tribus de l'annexe

de Saïda, les Angad et les Oulad En Nehar de l'annexe d'El Aricha, qui gagnent quelquefois au Touat soit en formant des caravanes isolées, soit en se réunissant aux Hamian.

Avant 1881, les Harrar de Frenda et de Tiaret se rendaient aussi parfois dans les oasis. Les Oulad lagoub d'Aflou suivaient également de temps en temps leur exemple. Les uns et les autres ne s'y rendent plus actuellement, les Harrar se contentent d'acheter leurs dattes aux Trafi, et les Oulad lagoub vont faire leurs approvisionnements de dattes au Mzab et même parfois à Ouargla.

D'autre part, l'effectif total des caravanes annuelles est extrêmement variable d'une année à l'autre. Cela tient à des causes diverses : souvent le manque de sécurité qui règne dans le Sahara retient la plupart des nomades chez eux et un petit nombre d'entre eux seulement se risque à entreprendre le voyage. Souvent aussi la récolte des dattes n'a pas été bonne, d'où un certain renchérissement sur les prix de ce produit qui arrête les projets de nos administrés.

En 1879, par exemple, les tribus du Sud oranais décidèrent de ne pas envoyer de caravanes au Touat cette année là, sous prétexte que la récolte des dattes avait été médiocre. Le véritable motif de cette abstention, qui ne pouvait que leur porter un préjudice sérieux, était l'insécurité qui régnait alors dans le Sahara.

D'ailleurs, l'année suivante elles organisèrent leur

voyage comme d'habitude. Mais les Touatiens demandèrent de leurs dattes un prix si élevé, que, parmi les Hamian, les Sendan, avisés de ce fait peu de jours après leur départ, préférèrent rebrousser chemin que de continuer jusqu'au Gourara. D'autres tribus des Hamian ramenèrent leurs chameaux avec le chargement qu'ils avaient au départ.

La même année, les Trafi eurent à subir au Gourara même deux coups de main, où ils perdirent 112 chameaux. Ils accusèrent de ces faits des maraudeurs des Doui Menia, et des dissidents, attachés à la fortune de Si Kaddour, en insurrection depuis 1864. Malgré ces incidents les Trafi tentèrent d'opérer leurs transactions habituelles dans les ksour où ils avaient coutume de s'approvisionner. Mais devant les conditions onéreuses qui leur furent faites, la plupart, ne voulant pas imiter les Hamian, résolurent de s'en affranchir, en poussant jusqu'à la limite nord du Touat proprement dit, quelques-uns se décidèrent même à aller jusqu'au Tidikelt. Tous n'eurent qu'à se louer de leur résolution : les uns revinrent avec un bénéfice de 50 fr. par chameau (leur groupe comprenait 550 de ces animaux), les autres (avec 4.400 chameaux) firent un bénéfice de 100 fr. par chameau, les derniers (avec 1.298 chameaux) réalisèrent un bénéfice de 200 fr. par animal : c'étaient ceux qui avaient été jusqu'au Tidikelt.

Deux mois après, l'insurrection éclatait et interrompait momentanément les relations commerciales entre

le Sud algérien et le Touat. En 1883 les caravanes reprirent le chemin des oasis. La situation politique du Sud venait en effet de se modifier par suite du retour définitif de la presque totalité des dissidents. Toutefois les Hamian seuls, qui avaient été les moins éprouvés par l'insurrection, à laquelle même une partie d'entre eux n'avaient pas pris part, purent entreprendre le voyage. Les Trafi, en effet, avaient besoin de se refaire et le peu de chameaux qu'ils possédaient encore n'étaient pas en état de supporter les fatigues d'un tel déplacement.

Ce n'est qu'en 1885 que les caravanes reprirent leurs cours normal. Elles atteignirent dès l'année suivante un effectif important.

Mais en 1887, la plupart des tribus du Sud oranais renoncèrent à envoyer des caravanes au Touat. Pour justifier leur résolution, elles invoquèrent plusieurs motifs : 1° les profits réalisés étaient loin de compenser les fatigues éprouvées et les risques courus ; 2° les Touatiens, l'année précédente, malgré l'infériorité de la qualité des dattes, n'en avaient pas moins demandé un prix élevé ; 3° l'excédant des besoins de chaque tente s'était écoulé difficilement les années auparavant et le prix de revient n'en avait pas été suffisamment rémunérateur ; 4° la sécheresse persistante et les maladies avaient éprouvé les chameaux qui n'étaient pas en état d'entreprendre le voyage ; 5° l'abstention de nos administrés devant, ils l'espéraient du moins, amener les Touatiens à leur faire des avances pour

renouer les relations. Les Trafi, les Hamian, les Rezaïna et la généralité des Amour s'en tinrent strictement à cette détermination ; quelques petites caravanes s'organisèrent cependant, le plus fort groupe fut fourni par les Oulad Sidi Cheikh qui ont des intérêts au Touat. Ils furent suivis par les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub, les gens des Arbaouat et quelques fractions du cercle d'Aïn Sefra (Cheurfa, Oulad Sidi Tadj et Souala), pour lesquelles le voyage au Gourara est à peu près indispensable.

En 1888, l'abondance de la récolte des dattes au Gourara ayant permis aux habitants de ces contrées de les céder à des conditions favorables à nos administrés, ceux-ci reprirent le chemin des oasis. Ils revinrent satisfaits et de leurs transactions et de l'accueil qu'ils avaient reçu. La caravane des Rezaïna fut la plus favorisée. Arrivée au début de la campagne, et n'ayant été précédée par aucune autre, elle profita des avantages réservés aux premiers arrivants. Seule la petite caravane du cercle d'Aïn Sefra ne réalisa qu'un bénéfice médiocre, parce qu'elle n'avait pas poussé assez loin son voyage et qu'elle s'était arrêtée dans les oasis du nord naturellement les plus visitées. Elle avait d'ailleurs été très éprouvée par la mortalité des chameaux. Toutefois, les Hamian se décidèrent à envoyer également une caravane aux Beni Gounni sur l'oued Zousfana. Cette caravane forte de 222 hommes et 1.830 chameaux, et qui n'avait emporté que de l'argent monnayé, rapporta de ce voyage 1.727 charges

de dattes de différentes espèces, et réalisa un bénéfice de 57 %.

En 1891, les Rezaïna, les Trafi et les tribus de l'aghalik des Oulad Sidi Cheikh se rendirent comme d'habitude au Touat pour y faire leurs approvisionnements. Mais les Hamian, avertis que les dattes étaient, cette année là, à vil prix au Tafilalet, préférèrent se rendre dans cette région. Nous avons vu dans le 2^e volume de ces Documents ¹ quelle fut l'issue de cette tentative. Nos administrés se virent refuser au Tafilalet la faculté d'opérer aucune transaction et durent se retirer précipitamment, après avoir supporté l'attaque de bandes armées, qu'ils repoussèrent, il est vrai, mais non sans avoir subi des pertes sérieuses.

Pour compléter les renseignements que nous venons de donner sur le commerce fait avec le Touat par les tribus du Sud oranais, nous dirons maintenant quelques mots sur l'organisation et la marche de leurs caravanes et sur la manière dont s'opèrent les transactions dans les oasis.

ORGANISATION, MARCHÉ ET FONCTIONNEMENT DES CARAVANES DU SUD ORANAIS.

Chaque année, les tribus du Sud oranais, avant de se mettre en route pour le Touat, se renseignent sur l'état de la récolte des dattes dans ce pays et sur les

¹ Voir : t. II, p. 99.

prix qui pourront leur en être demandés. Ce n'est que lorsque ces indications leur sont parvenues, qu'elles prennent une décision.

Celle-ci une fois arrêtée, toutes les fractions, qui doivent prendre part au voyage, se mettent en marche pour le lieu de rendez-vous fixé : c'est-à-dire suivant le cas pour Moghrar Tahtani, Bou Semr'oun, El Abiod Sidi Cheikh, Brezina, Si El Hadj Eddin, etc. Chacun se rend auparavant dans les Ksour où il emmagasine ses grains, afin d'y faire ses provisions. A la date arrêtée, tout le monde se trouve réuni au point de concentration choisi.

Là, la caravane s'organise définitivement. Dans ce but, les notables de chaque fraction se réunissent et déterminent l'ordre dans lequel les groupes principaux, généralement de même origine, devront s'avancer successivement sur la direction à suivre, de façon à profiter de tous les points d'eau du parcours sans qu'il y ait encombrement. En même temps, l'itinéraire à suivre est arrêté, car il peut varier d'une année à l'autre, suivant l'état de sécurité de la région à traverser, ou même suivant l'état des eaux, des pâturages, etc.

Chaque groupe principal lui-même est partagé en groupes secondaires, comprenant 30 à 60 chameaux, escortés de 6 à 12 hommes, que suivent les femmes et les enfants partis avec eux.

Ainsi organisée, la caravane se met en route sous la conduite des guides (*delil*, *khebir* ou *menir*) dont

l'expérience est surtout nécessaire dans la traversée des plateaux avant d'aborder l'Erg.

La marche s'effectue en bon ordre ; les groupes secondaires de chameaux marchent à 100 ou 150 mètres les uns des autres. Un chameau perd-il sa charge, le groupe s'arrête. les autres continuent sans s'occuper de lui, et il reprend sa marche dès que l'animal a été rechargé.

Une fois dans l'Erg la marche se continue dans les mêmes conditions, mais on avance lentement ne faisant pas plus de 2 kilom. à l'heure au maximum et en laissant les chameaux pâturer à droite et à gauche. Nos nomades, contrairement à la pratique habituelle des Touareg et en général des tribus du Sahara méridional, n'attachent pas leurs chameaux les uns aux autres par files de 15 ou 20, ils les laissent marcher isolément, mais lorsque la caravane est nombreuse et que les groupes se suivent à courte distance, ils contraignent leurs chameaux à marcher plus rassemblés dans les traces de ceux qui les ont précédés et qui ont amené peu à peu, par le piétinement, le sable à prendre plus de consistance.

En même temps une partie des hommes récolte du drin que l'on entasse dans des filets. Il servira à la nourriture des animaux quand on sera à l'étape ou à l'arrivée au Gourara.

Quelques puits jalonnent les routes qui traversent l'Erg. Les caravanes s'y arrêtent pour y faire provision d'eau. Mais comme leur débit n'est généralement pas

suffisant, il n'y a que les petites caravanes qui peuvent y abreuver leurs chameaux.

Ces puits atteignent d'ordinaire de grandes profondeurs, 40 ou 50 mètres et plus. Ils sont, la plupart du temps, creusés cylindriquement et ne sont maçonnés que dans leur partie supérieure. Celle-ci même se termine, presque toujours, par une voûte, à travers laquelle a été ménagée une étroite ouverture pouvant livrer tout juste passage à un homme. Cet orifice est bouché aussi exactement que possible par une pierre dont on a soin, par surcroît de précautions, de luter les joints avec de la craie mouillée, de l'argile ou du drin.

Lorsqu'une caravane arrive à un puits, les uns s'empressent d'en dégager l'orifice ; les autres recherchent l'appareil de puisage (poulie, traverse et montants en bois de retem) qui est d'ordinaire dissimulé dans une cachette à proximité, cachette connue généralement des guides.

Pour puiser de l'eau en grande quantité, on fait d'habitude descendre dans le puits un homme qui se charge de remplir les récipients qu'on lui fait parvenir. Pour le faire descendre on le place dans une guerara, fixée à deux cordes, et on le laisse couler, les cordes frottant sur les pierres de l'ouverture qu'on a eu soin de border de gueraras pour éviter un frottement trop considérable. En effet l'orifice du puits n'est généralement pas placée exactement sur la cavité principale du fond, de sorte qu'il est difficile de remplir les vases

d'en haut, sans y faire descendre un homme. Quelquefois même, il est nécessaire de curer le puits avant d'y rien puiser. Car, malgré les précautions prises, il a pu s'ensabler, ou bien, lors du dernier puisage effectué, quelques matières organiques y ont été abandonnées, amenant la contamination de l'eau. La première que l'on retire est alors donnée aux chameaux qui la boivent, d'ordinaire, sans répugnance et impunément.

L'opération du puisage terminée, les caravaniers ont soin, avant de se remettre en route, de replacer tout en l'état où ils l'avaient trouvé.

Puis la marche reprend. Quelquefois, les dunes sont très tourmentées et assez élevées, il faut pour les franchir faire de nombreux zigzags sur leurs flancs, mais, contrairement aux idées reçues, le déplacement n'y est point trop pénible. car les caravanes y ont tracé elles-mêmes la route. En suivant toujours les mêmes pistes elles ont comprimé peu à peu le sol et l'ont rendu plus praticable.

En quelques points seulement, sur des mamelons assez élevés, on ne peut passer que un à un sur la piste tracée.

Enfin, les chercheurs de drin, montés sur les plus hauts sommets, signalent les palmiers des premières oasis du Gourara.

Quand on y parvient les habitants de ces oasis, avertis par des éclaireurs, attendent généralement les caravanes. Ils savent que le premier désir de tous, dès

l'arrivée, c'est d'obtenir de l'eau. Aussi trouve-t-on tous les puits extérieurs de l'oasis, puits destinés aux caravanes, occupés par leurs propriétaires.

Chacun s'empresse de faire son prix avec eux pour abreuver ses animaux. Cette opération, malgré le nombre souvent considérable de ces derniers, se fait rapidement, grâce à l'habileté des habitants de cette partie du Gourara à puiser de l'eau avec leur bascule. Les propriétaires des puits reçoivent, pour leurs peines, un modique salaire qui serait, au dire du commandant Colomieu, de 2 jointées de farine par troupeau de moutons de 200 à 250 têtes et par trentaine de chameaux.

Suivant le même explorateur, auquel nous empruntons la plupart de ces renseignements, les caravanes ne s'arrêtent pas dans les oasis du nord du Gourara qui produisent des dattes en plus petite quantité et de moins bonne qualité que les oasis, situées au sud de la grande sebkha; cependant si les chargements n'ont pas été complétés au Timmi ou au Touat proprement dit, on les achève au retour chez les Meharza ou à El Haïha.

En thèse générale, chacune des tribus, qui se rendent annuellement au Touat, a l'habitude d'aller faire ses achats toujours dans les mêmes oasis; souvent même beaucoup d'achats se font par avance, soit d'une année à l'autre, soit au printemps par de petites caravanes envoyées par nos administrés; ce n'est que, lorsque l'oasis, où l'on a coutume de trafiquer, n'a pas été favorisée par une assez bonne récolte pour suffire aux

besoins de ses clients que la tribu va compléter ses achats dans une autre.

Arrivées au Gourara, les caravanes trouvent des pistes assez bien tracées qui unissent les différents Ksour; elles les suivent jusqu'au moment où elles atteignent leur point de dislocation habituelle.

Avant de se séparer, on fixe l'époque et le lieu de la réunion pour le retour, en tenant compte du temps ordinairement nécessaire aux échanges qui varie de 15 à 20 jours.

Voici d'après le commandant Colonieu¹, comment se répartissent les tribus du sud oranais pour faire leurs achats de dattes.

Les Hamian Chafaa se rendent aux oasis des Zoua et de Der'amcha, c'est-à-dire à Deldoun, aux Oulad Rached, à Metarfa, etc.; quelquefois, suivant les besoins, ils poussent jusqu'à Keberten (Aouguerout) et Sbâ.

Les Hamian Djemba vont au Tsabit, c'est-à-dire à Brinkan, à El Habla et dans les Ksour qui en dépendent. Un seul Hamiani, au dire du commandant, achetait en 1860 ses dattes au Timmi, à la zaouïa de Melouka.

Les Trafi se rendent au Timmi, à l'exception de la tribu des Oulad Serour qui va faire ses achats dans les oasis de Bouda, c'est-à-dire à El Mansour, Ben Draou, et aux Ksour qui en dépendent.

¹ *Voyage au Gourara*. Bull. de la Société de Géographie de Paris, 1^{er} tr. 1893, p. 58 et suiv.

Toutes les autres fractions s'installent dans le Timmi, de la manière suivante :

Les Oulad Maallah et les Brahmia, des Derraga R'araba, organisent leurs campements à Adr'ar.

Les Derraga Cheraga s'installent à Zegaga Amerad, plateau situé entre les oasis des Oulad Ouankal, des Oulad Ali et des Oulad Ouchen, où ils font leurs achats, les Akerma entre les oasis de Taridalet et des Oulad Brahim¹.

Les Oulad Abdelkerim, grossis du restant des Derraga R'araba, se placent à Aoukedim, aux Oulad Aroussa, aux Oulad Aïssa, aux Beni Tamer et à Zaouiet Sidi el Bekri. Les Oulad Ziad Cheraga et R'araba font leurs achats dans les oasis des Zoua, et à El Ouadjda et Taoursit, Ksour du district de Timimoun.

Les Rezaïna se placent tous à Tamentit.

Les Lar'ouat et les Oulad Sidi Cheikh font leurs achats dans l'Aouguerout, chez les Khenafsa et chez les Cheurfa.

Lorsque la récolte des dattes au Timmi ne suffit pas aux demandes des acheteurs ou que le prix en est trop élevé, une portion des Trafi va compléter ses provisions au groupe de Tamest, traversant pour cela les districts du Tamentit et de Tasfaout-Fenourin.

Les données fournies par le commandant Colonieu sur la dispersion des caravanes dans le Touat, données

¹ Nous rétablissons ici un passage, qui a été tronqué dans le texte officiel du voyage du commandant Colonieu, reproduit par le Bulletin de la Société de géographie de Paris.

que nous venons de reproduire, ne doivent être acceptées qu'à titre d'indications générales, car nos tribus semblent pour la plupart s'affranchir de plus en plus des exigences des anciens usages et préférer aller trafiquer là où elles trouvent le plus d'avantages. Cependant certaines d'entre elles, les Oulad Sidi Ahmed el Medjdoub, clients habituels des Oulad Saïd, les Rezaïna qui de temps immémorial s'approvisionnent à Tamentit, continuent à suivre l'ancienne tradition et ne s'en écartent que lorsqu'ils ne peuvent faire autrement.

En 1885, lorsque les Rezaïna se présentèrent à Tamentit, ils y trouvèrent des gens des Hamian qui étaient venus commercer dans ce Ksar, contrairement à l'usage établi d'après lequel le district de Tamentit est réservé aux Rezaïna. Ceux-ci refusèrent d'entrer à Tamentit tant que les Hamian y seraient et une rixe faillit s'engager. Les Hamian finirent par céder et se retirèrent. Dès lors toute difficulté cessa.

Le tableau ci-après, extrait des rapports annuels fournis par la division d'Oran, montrera dans quels districts nos nomades du Sud oranais ont opéré leurs transactions pendant quatre campagnes différentes. Un second tableau, que des renseignements plus circonstanciés donnés par les autorités oranaises ont permis de dresser, fera voir dans quels districts chaque tribu des Hamian s'est approvisionnée pendant trois de ces campagnes.

| TRIBUS | 1886-1887 | 1889-1890 | 1892-1893 | 1893-1894 |
|---|--|--|---|--|
| HAMIAN (ensemble des tribus).... | Teganet. Charouin. Tsabit. Bouda. Timmi. Tamentit. Deldoun. Aouguerout. Timimoun. Der'amcha. El Haïha. | Voir le tableau suivant. | Voir le tableau suivant. | Voir le tableau suivant. |
| ANGAD ET OULAD EN NEHAR..... | Der'amcha. | Teganet. | » | » |
| REZAÏNA ET BENI MATHAR..... | Tamentit. Sali. | Tamentit. Timmi. Bouda. | Tamentit. | » |
| RAFI { DERRAGA CHERAGA..... DERRAGA R'ARABA..... OULAD MAALLAH..... AKERMA..... OULAD SEROUR..... OULAD ABDELKERIM..... OULAD ZIAD R'ARABA..... OULAD ZIAD CHERAGA..... | Tsabit. | Timmi. Bouda. Aouguerout. Tsabit. | Timmi. Oulad Saïd. Bouda. Tsabit. Der'amcha. | Timmi. Oulad Saïd. Bouda. Tsabit. Der'amcha. |
| OULAD SIDI AHMED EL MEDJDOUB.. | Oulad Saïd. | Oulad Saïd. | Oulad Saïd. | Oulad Saïd. |
| ARBAOUAT..... | Timimoun. Tin Erkouk. | Tsabit. | Bouda. | Bouda. |
| OULAD SIDI CHEIK..... | Oulad Saïd. Timimoun. | Aouguerout. | Timimoun. Deldoun. Der'amcha. | Timimoun. Deldoun. Der'amcha. |
| Lar'ouat ou Ksel { REZEÏGAT..... OULAD MOUMEN..... OULAD AÏSSA OU GUERARIDJ. | » » » | Aouguerout. Charouin. Timimoun. | » » » | » » » |
| EL ABIOD SIDI CHEIKH..... | » | Tin Erkouk. | » | » |
| BREZINA..... | » | Timimoun. | » | » |
| MÉCHERIA..... | » | Der'amcha. | » | » |
| AMOUR..... | Timimoun. Oulad Saïd. Der'amcha. Tsabit. Deldoun. Teganet. | » | Teganet. El Haïha. Charouin. Der'amcha. Timimoun. Aouguerout. Tsabit. | Oulad Saïd. Teganet. Aouguerout. |

| TRIBUS DES HAMIEN | 1889-1890 | | 1892-1893 | 1893-1894 |
|--------------------------|---|------------------------------------|---|--|
| | 1 ^{er} Voyage | 2 ^e Voyage | | |
| BEKAKRA | Der'amcha. Aouguerout. Tegamet. El Haiha. Charouin. | » | Tsabit. Aouguerout. Tegamet. Deldoun. Charouin. | Tegamet. Charouin. Der'amcha. Tsabit. |
| OULAD MANSOURA..... | Tegamet. Tsabit. | Tegamet. Deldoun. Der'amcha. | Tsabit. Timmi. | Tegamet. Deldoun. Der'amcha. |
| AKERMA | Tegamet. Tsabit. Deldoun. | » | Tsabit. Timmi. | Tegamet. |
| R'IATRA OULAD AHMED..... | Der'amcha. Tegamet. | » | Der'amcha. Deldoun. | Timimoun. Tegamet. |
| R'IATRA OULAD MESSAOUD.. | Oulad Saïd. | » | Der'amcha. Deldoun. | Timimoun. Aouguerout. |
| OULAD EMBAREK..... | Charouin. Bouda. Timmi. | » | Der'amcha. | Der'amcha. |
| MER'AOULLA..... | Charouin. Oulad Saïd. Aouguerout. Tegamet. | » | Charouin. Aouguerout. | Charouin. Deldoun. Tsabit. Timimoun. |
| MEGAN | Der'amcha. | » | Timmi. | Der'amcha. Oulad Saïd. El Haiha. Charouin. |
| SENDAN..... | Tegamet. El Haiha. | » | Tegamet. | Tegamet. |
| FRAHDA..... | Tsabit. Bouda. | » | Tsabit. | Tsabit. |
| OULAD FARES..... | Tsabit. Bouda. | » | Tsabit. Timmi. | Tsabit. |
| OULAD TOUMI..... | Tsabit. | » | Bouda. | Aouguerout. Tsabit. Djereïfat. Oulad Saïd. Charouin. |
| BENI METHARREF..... | » | Tsabit. Deldoun. Der'amcha. | Tsabit. Bouda. | » |
| OULAD SEROUR..... | » | » | Aouguerout. Timmi. Tsabit. | Tegamet. |

Une fois arrivée à destination, la caravane installe ses campements. Si elle est peu nombreuse, elle se place dans l'*haouch* de l'oasis, où l'on met les animaux de transport à l'abri des maraudeurs.

Les plus pauvres de la caravane sont chargés, moyennant une rétribution, de la garde des chameaux, quelquefois aussi on loue des bergers parmi les malheureux des Ksour.

Puis chacun vaque à ses affaires. Mais, avant qu'il soit procédé aux échanges, les djemâas des différentes oasis fixent l'évaluation en numéraire de chaque article: dattes, moutons, laine, beurre, fromage, grains, etc., etc.

C'est d'après ce tarif établi non sans débat contradictoire avec les intéressés, que les transactions vont s'opérer.

Le tableau ci-après indique le tarif obtenu par les Hamien pendant deux campagnes.

| DÉTAIL DES DENRÉES | 1886-87 | 1890-91 |
|-------------------------------------|---------|---------|
| DENRÉES ACHETÉES | | |
| | fr. | fr. |
| Charge de dattes tinehoud..... | 65 » | 45 » |
| d ^e hamira..... | 30 » | 25 » |
| d ^e tinasseur..... | 40 » | 17 50 |
| d ^e tegazza..... | 30 » | 25 » |
| d ^e blanches..... | » | 15 » |
| Charge de henné..... | 150 » | 150 » |
| Charge d'épices (poivre rouge)..... | 100 » | 100 » |

| DÉTAIL DES DENRÉES | 1886-1887 | 1890-91 |
|--------------------------------------|-----------|---------|
| DENRÉES VENDUES | | |
| | fr. | fr. |
| Toison de laine | 2 » | 2 50 |
| Charge de blé (30 kharoubas) | 120 » | 125 » |
| d° d'orge (30 kharoubas) | 65 » | 50 » |
| d° de fromage (30 kharoubas) | 120 » | 225 » |
| d° de graisse (20 outres) | 255 » | 200 » |
| d° de viande sèche (30 kharoubas) .. | 225 » | 150 » |
| d° de fèves (30 kharoubas) | 125 » | 100 » |
| d° de pois chiches (30 kharoubas) .. | 105 » | 75 » |
| Le mouton | 30 » | 25 » |
| L'outre de beurre | 45 » | 40 » |
| Le litre d'huile | 3 » | 2 » |
| La kharouba de semoule | 1 50 | » |
| Le kilog. d'anis | 5 50 | » |
| Le kilog. de savon | 2 » | 1 20 |
| Le kilog. de bougie | » | 1 50 |

Les premiers échanges sont ceux des moutons vivants contre des fleurs de dattiers, coupées au moment de la floraison¹, des dattes de rebut (hachef), des noyaux de dattes (alef), du trèfle (fossa), du drin, du dhomran ; avec lesquels on alimentera le reste des moutons et les chameaux ; on choisit pour cela les

¹ Nous avons vu que les Ksouriens ont l'habitude d'enlever à chaque pied de palmier la moitié des régimes en fleurs pour ne pas fatiguer l'arbre par une production excessive.

moutons maigres et fatigués. Il faut en effet assurer d'abord l'existence des animaux que l'on a avec soi. Le peu de drin qui a pu être ramassé le long de la route est bien vite épuisé et hors des oasis on ne voit pas un brin d'herbe à moins de faire un assez long trajet. Quand il existe aux environs un peu de drin, comme entre le Bouda et le Timmi, nos nomades y envoient paître leurs chameaux¹, mais les animaux ne trouvent pas là une nourriture suffisante. Il faut acheter le supplément nécessaire aux Ksouriens et malgré ces achats, on se rend de temps en temps dans les endroits souvent éloignés, où poussent du drin et du dhomran pour faire des provisions de ce fourrage.

On procède ensuite à l'échange des bonnes dattes contre les moutons, les caravanes cherchent d'abord à se débarrasser de ces bêtes ovines dont l'entretien sur place est toujours difficile et onéreux.

Après l'échange des moutons vient celui du beurre, du blé, de l'orge, des fèves, de la laine, etc.

Une fois ces échanges terminés, il se fait un nouveau trafic : les caravaniers n'ayant plus que de l'argent monnayé complètent leurs achats avec ce numéraire et obtiennent généralement une baisse sensible dans les prix établis d'abord conventionnel-

¹ Lorsque nos tribus, aussi bien celles du Sud oranais que les Mouadhi de la division d'Alger, viennent trafiquer dans l'Aouguerout, elles envoient leurs chameaux au pâturage à Hassi el Meharzi, sous la garde de quelques bergers.

lement, car l'argent est très recherché au Gourara, et d'ailleurs le temps presse, la caravane va repartir et il faut écouler les marchandises à tout prix.

Enfin quelques jours avant le départ, il se fait un commerce assez considérable de haïks, de bernous, de melahfa, que les caravaniers achètent généralement à très bon marché.

En dernier lieu chacun fait sa provision d'ustensiles de ménage, paniers de diverses formes, entonnoirs, plateaux, etc., tressés en feuilles de palmiers.

Enfin les transactions étant terminées, chaque groupe se dirige vers le point de rassemblement choisi. Là, la caravane se reconstitue et reprend à petites journées la route du Nord.

Parties généralement à la fin de novembre, les caravanes sont ordinairement de retour dans leurs foyers dans les premiers jours de février. Si les transactions se sont faites dans de bonnes conditions, certaines tribus repartent quelquefois avec des chameaux frais pour faire de nouveaux achats, où même les fractions qui n'avaient pas voulu prendre part au premier voyage se ravisent et se mettent en route à leur tour.

3^o ROUTES DU MEGUIDEN ET DE L'OUED MIA.

La description de ces routes sera donnée dans le volume suivant. C'est par elles que s'écoule la plus grande partie du commerce du Sud algérien avec le

Touat. Ouargla et surtout le Mzab sont à la tête de ce trafic.

Il y a plus d'un siècle, Ouargla, le pays d'origine des Mozabites, était un centre commercial des plus importants, en relations fréquentes avec le Touat et surtout avec le Soudan par Agadès. Les divisions, les luttes intestines et aussi les brigandages des Touareg ont amené sa décadence et la ruine de son commerce.

En 1874, quelques années avant notre installation définitive dans cette oasis, Soleillet constatait que ses habitants étaient contraints d'aller s'approvisionner en marchandises au Mzab. Les caravanes d'In Salah s'y montraient pourtant encore de temps en temps et le voyageur français trouvait, en dépôt, dans l'oasis, attendant l'arrivée d'une de ces caravanes, des objets de commerce européen destinés à El Hadj Abdelkader ben Badjouda ¹, le chef des Ouiad ba Hammou d'In Salah.

A la même époque, les mozabites faisaient la plupart de leurs achats dans l'oasis de Biskra à laquelle un décret du 28 avril 1874 avait conféré la situation de pays franc. Ces grands pourvoyeurs de tout le Sud, quoique n'allant jamais eux-mêmes au Touat, y entretenaient alors, par l'intermédiaire de leurs commissionnaires Chaanba, un assez fort courant commercial. Ils importaient dans cette région des céréales, du savon, de la bougie, des allumettes, du

¹ Soleillet, *Rapport à la Chambre de commerce d'Alger*, p. 52 et suivantes.

sucre, du café, etc. Ils en rapportaient en échange du filali, des plumes, des dépouilles et des œufs d'autruches, des cordes de palmiers, des peaux d'antilopes et de panthères, des objets et des armes targuis, des cuirs bruts, de l'ivoire, du bekhour (benjoin), du henné, de l'alun, du salpêtre, des ânes et surtout des nègres et des négresses¹.

Avec le salpêtre on fabriquait au Mzab beaucoup de poudre. Le commerce de cette matière s'y faisait

¹ En 1859, lors du voyage de Duveyrier à El Goléa, il put recueillir, à son passage au Mzab, quelques indications sur les relations commerciales existant entre ce pays et le Touat.

Parmi les articles de commerce reçus des oasis, il fallait citer alors en première ligne les esclaves des deux sexes, venant presque tous d'In Salah.

Les dépouilles et œufs d'autruche formaient également un article important : ce négoce était presque exclusivement entre les mains d'un ou deux israélites de Ghardaïa. Une belle dépouille d'autruche mâle se vendait de 100 à 150 francs et même encore plus cher.

Les Touatiens apportaient aussi de l'or, tant en poudre que façonné en anneaux et en bracelets. Duveyrier ne put se procurer le prix de ces objets.

Le henné, apporté en grande quantité du Touat, se vendait, en gros, 0 fr. 57 le demi kilogramme.

L'alun, venant de Tamentit, était l'article le moins cher. Une charge de chameau ne valait que de 20 à 30 francs.

Le salpêtre, apporté par les Chaamba des Oulad M'hammoud (Aouguerout), se vendait à Ghardaïa depuis 0 fr. 50 jusqu'à 1 franc la livre.

Timimoun expédiait au Touat les articles suivants de provenance marocaine : le sulfure d'antimoine qui se vendait 0 fr. 68 la livre ; les roses sèches, de 0 fr. 80 à 1 franc ; le plomb, 0 fr. 80 la livre ; et des bracelets pour les femmes en corne de buffle.

Bull. de la Soc. de Géog. de Paris, 1859, p. 233 et suiv.

sur une grande échelle ; le kilogramme de poudre se vendait de 3 à 4 fr.¹.

Le commerce des nègres y était également florissant, car le mozabite ne faisait pas seulement venir la marchandise humaine pour la revendre avec profit, mais aussi pour l'employer à la culture et à l'arrosage des jardins qu'il a su créer dans ce pays déshérité.

Notre présence à Ghardaïa est venue arrêter complètement ce double trafic entre le Mzab et le Touat et porter, en même temps, un préjudice sensible au commerce local.

Déjà en 1876, la Chambre de commerce d'Alger s'était préoccupée de cette question qui est, en somme, la raison de l'abandon relatif des routes commerciales du Sahara algérien. Elle avait alors proposé d'admettre les engagements de nègres dans des conditions analogues à celles des coolies pour les mers de l'Inde². C'était évidemment la traite déguisée, mais c'était pour l'époque un moyen certain, fort probablement le seul, de rétablir et même d'étendre le courant commercial entre l'Algérie, le Touat et le Soudan. Aujourd'hui les mozabites prétendent qu'avant l'interdiction du commerce des esclaves, leurs relations commerciales avec le Touat étaient beaucoup plus considérables.

Lorsque le décret du 26 avril 1884 eut supprimé la

¹ Solcillet, *Rapport cité*, p. 126 et suivantes.

² Flatters, *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie*, p. 312.

franchise de l'oasis de Biskra, les mozabites cherchèrent une autre localité où ils pussent s'approvisionner à bon compte. Ils la trouvèrent à Tunis et surtout à Gabès. Ce port tunisien ne fit, du reste, que reprendre son ancienne importance, car, lorsqu'il y a plus d'un siècle la décadence d'Onargla amena l'abandon de ce débouché, le mouvement commercial se porta d'abord par Radamès sur Gabès et Tunis; ce fut seulement vers 1850 que l'insécurité des routes du sud de la Régence, fit appuyer les caravanes encore plus à l'est vers Tripoli¹.

Cependant, les mozabites, n'ayant pas de correspondants à Gabès, le trafic se fit par l'intermédiaire des Chaanba Guebala et de quelques Mekhadema, heureux de tirer parti de leurs chameaux.

Ces nomades ne sont pas de simples caravaniers, commanditaires des mozabites; ils achètent pour leur propre compte et vont revendre à ces derniers, ne laissant à peu près à Onargla que ce qui est nécessaire aux besoins de cette localité.

En quittant Gabès et aussi Tunis où ils vont quelquefois, ils prennent la direction du Sud par Douz pour franchir la frontière tunisienne au sud des grands chotts; de là ils arrivent directement en huit jours à Onargla et au Mzab. De cette manière, les caravanes ne peuvent être atteintes; elles échappent à nos postes de douanes, passant au delà du

¹ *Mission de Ghadamès*, p. 37.

rayon soumis à leur surveillance par le décret du 24 juillet 1890, rayon qui s'arrête à la ligne El Oned Touggourt. Les principales marchandises, qui arrivent actuellement au Mzab, venant de Gabès, sont les suivantes: sucre, café, clous de girofle, poivre noir en grains, cordages, cotonnades assorties et savon. Toutes sont d'origine étrangère. Il s'importe de cette manière annuellement au Mzab, pour être expédiés sur les oasis du Sahara, environ 800 quintaux de sucre, d'une valeur moyenne de 70.000 francs. La quantité de café est beaucoup moindre; elle se limite à un maximum de 30 quintaux valant à peu près 10.000 francs. La faiblesse de ces chiffres provient de ce que les populations de ces oasis consomment surtout du thé qui leur arrive du Maroc.

Pour les autres marchandises, c'est-à-dire, clous de girofle, poivre noir, cotonnades et savon, le transit moyen annuel est de 25.000 francs. A cette énumération, il faut ajouter, au moins pour mémoire, d'autres articles d'exportation venant d'Alger, de Biskra ou d'autres points que Gabès. Ils entrent pour 35.000 francs dans les transactions annuelles.

D'après les déclarations de commerçants mozabites, ces dernières marchandises seraient les suivantes:

Bougies,
Coton brut,
Parfums de toute sorte,
Musc,

Safran,
Miroirs,
Armes,
Bimbeloterie.

À Mzab toutes ces marchandises sont achetées par les dix ou douze plus grands commerçants du pays qui les emmagasinent pour être ensuite livrées à l'exportation qu'ils ne font pas eux-mêmes.

Ils vendent, en effet, leurs marchandises, sur place, soit au comptant, soit à crédit, partie à des Chaamba de Metlili ou même d'El Goléa et partie à des caravaniers du Tonat¹, qui vont les revendre avec d'assez gros bénéfices dans leur pays. Toutes ces transactions ne se font en général que pendant la saison froide.

Le tableau ci-contre donne le relevé des marchandises qu'un indigène des Chaamba Berazga est allé vendre à Timimoun en janvier 1891 ; 13 chameaux avaient suffi à emporter cette cargaison.

Les relations avec In Salah et Foggara sont également fréquentes. Avant 1881, elles l'étaient beaucoup moins. À cette époque l'insurrection de Bou Amama, qui avait fermé la route du Nord, et la rupture, survenue peu après, entre les Onlad ba Hammou et les Imanr'assaten, rupture qui avait rendu impraticable

¹ À In Salah, ce sont principalement les Zoua qui font ce trafic, ou encore les Chaamba Mouadhi.

| DÉSIGNATION des DENRÉES | QUANTITÉS EMPORTÉES | PRIX D'ACHAT au Mzab | PRIX de vente à Timimoun |
|--|------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| Cotonnade..... | 750 mètres | fr. 0 26 le mètre | fr. 0 36 le mètre |
| de | 2000 de | 0 40 de | 0 60 de |
| de | 30 de | 0 40 de | 0 63 de |
| de | 700 de | 0 35 de | 0 50 de |
| de | 400 de | 0 35 de | 0 50 de |
| Monchoirs..... | 1200 de | 0 40 l'un | 0 80 l'un |
| Bernous..... | 20 | 7 50 de | 10 » de |
| Haïks de coton..... | 12 | 4 » de | 5 » de |
| Couvertures..... | 20 kilog. | 3 50 l'une | 5 » l'une |
| Savons (3 caisses)..... | 200 de | 0 90 le kilog | 2 » le kilog |
| Sucre..... | 200 de | 0 90 de | 2 » de |
| Café..... | 50 de | 3 50 de | 5 » de |
| Huile..... | 100 litres | 1 20 le litre | 2 » le litre |
| Bougies..... | 10 kilog. | 1 80 le kilog | 2 40 le kilog |
| Poivre en grains..... | 300 de | 2 90 de | 5 » de |
| Safran..... | » | 1 60 » | 2 » » |
| Mastic de chio..... | 50 kilog. | 8 » le kilog | 10 » le kilog |
| Gomme laque (pour teindre la laine en rouge)..... | 20 de | 1 60 de | 2 50 de |
| Gomme laque (pour teindre la laine en rouge)..... | 15 de | 2 50 de | 3 50 de |
| Soufre..... | 20 de | 0 80 de | 1 50 de |
| Espèce de parfum..... | 4 douzaines | 18 » la douz. | 25 » la douz. |
| Pommade noire sentant presque le musc employée comme parfum..... | 3 kilog. | 172 » le kilog | 193 » le kilog |
| Gordages..... | 100 de | 1 75 » | 3 » de |
| Aiguilles..... | 20 paquets | 1 » le paquet | 2 » le paquet |
| Pioches..... | 10 | 2 50 l'une | 4 » l'une |
| Fil de fer..... | » | 1 35 le kilog | 2 » le kilog |

la route de R'adamès, détournèrent momentanément presque tout le courant commercial du Touat en général et d'In Salah en particulier vers le Mzab. A la reprise des affaires, en 1884, lorsque le calme fut partout rétabli, les négociants mozabites conservèrent une grande partie de leur nouvelle clientèle¹.

Les principaux d'entre eux ont toujours eu d'ailleurs à In Salah des correspondants qui viennent quatre ou cinq fois par an au Mzab. Ils y font des approvisionnements de marchandises qu'ils écoulent ensuite, principalement chez les Touareg.

En 1891, un des associés d'une des plus fortes maisons du Mzab, la maison Aïssa ben Mohammed frères, reconnaissait avoir des correspondants non seulement à In Salah et à Foggara, mais même à Tin Bouktou. Ces derniers venaient quelquefois aux Beni Isguen pour régler leurs affaires, voir les marchandises et faire leurs commandes et offres. Tout ce trafic transitait par le Touat. La maison Aïssa ben Mohammed frères avait alors 35.000 francs de créances sur In Salah, Foggara et Tin Bouktou et elle attendait sans crainte qu'on lui apportât chez elle les paiements en marchandises et en espèces. Les bénéfices étaient très rémunérateurs. Voici d'ailleurs, d'après un relevé dressé à la même époque, le mouvement d'affaires qui s'est opéré entre le Touat et le Mzab pendant l'année 1890.

¹ Le Châtelier, *Description de l'oasis d'In Salah*, p. 79.

| DÉSIGNATION DES DENRÉES | MONTANT des TRANSACTIONS |
|-------------------------------|--------------------------------|
| EXPORTATIONS DU TOUAT | |
| | fr. |
| Anes, dits du Touat..... | 60.000 |
| Alun..... | 20.000 |
| Salpêtre..... | 5.000 |
| Plumes d'antruches..... | 25.000 |
| Peaux..... | 30.000 |
| Armes et objets targuis..... | 20.000 |
| Total des exportations..... | 160.000 |
| IMPORTATIONS AU TOUAT | |
| Cotounades..... | } dits mali..... |
| Foulards..... | |
| Mouchoirs..... | |
| Indienne..... | |
| Sucre et café..... | 30.000 |
| Savon..... | 12.000 |
| Verroteries..... | 30.000 |
| Objets de quincaillerie..... | 20.000 |
| Fer en barres..... | 10.000 |
| Total des importations..... | 162.000 |

En outre, les mozabites avaient, en même temps, environ 150.000 francs de capitaux engagés au Touat à titre de créances.

Si les caravanes du Touat viennent volontiers faire leurs approvisionnements au Mzab et aussi, quoique dans une moindre proportion à Ouargla, car les commerçants de cette oasis ne sont pas assez riches pour être munis de toutes les denrées et autres articles demandés par les Touatiens, elles ne dépassent guère ces localités. Il est très rare, en effet, qu'elles aillent chercher des marchandises à Gabès, préférant se rendre à R'adamès qui est relativement moins éloigné de leur pays. Il est rare également, pour les motifs indiqués ci-dessus, de voir des marchandises venant de Gabès être dirigées directement d'Ouargla sur les oasis.

Il faut noter cependant, malgré leur peu d'importance, les quelques relations qui se sont établies, depuis peu d'années entre le Souf et la région d'In Salah. En effet, la plupart des actes de pillage que nous avons eu à enregistrer dans le Sud, depuis quelques années, ont été commis par de petites bandes qui s'étaient formées au Touat. Ces bandes, ayant ramené dans ces régions le butin qu'elles avaient fait, les habitants du Souf ont dû y envoyer des mandataires pour réclamer leurs biens. Ceux-ci ont cherché à récupérer les frais de leur voyage, en emportant une petite pacotille.

Parmi les indigènes du Sud algérien qui trafiquent avec le Touat, il faut particulièrement citer les Chaanba

Mouadhi. Ceux-ci en effet ne retirent pas de leurs palmiers d'El Goléa une production de dattes suffisante pour les besoins de leurs tentes. Ils sont, par suite, obligés d'aller chercher ailleurs le complément indispensable. Dans ce but, ils organisent chaque année, comme les tribus du Sud oranais, une ou plusieurs caravanes dont l'ensemble constitue ce qu'ils appellent *l'haoucha*. Elles vont principalement dans l'Aouguerout faire leurs approvisionnements de dattes, mais en 1896, quelques groupes ont également visité les districts des Oulad Saïd, de Deldoun, du Tin Erkouk et d'El Djereïfat.

Les rapports fournis par les autorités d'El Goléa permettent d'apprécier l'importance du mouvement commercial qui se fait par leur entremise. Il y a quelques années encore il était relativement fort peu considérable ; alors les Mouadhi, qui se rendaient dans les oasis pour faire leurs achats, n'emportaient à peu près que de l'argent.

C'est ainsi qu'en 1891, ils avaient emporté une vingtaine de mille francs, déduction faite de la valeur d'un nombre insignifiant de charges de blé, de sucre et de viande de gazelle séchée¹. De même, en 1893, à part quelques charges de viande de gazelle et des bernous, ils ne s'étaient munis que d'argent. Toutefois, ils avaient dans l'Aouguerout, cette année là, un crédit

¹ Les Mouadhi sont de grands chasseurs de gazelle. Ils en consomment chaque année une assez grande quantité, ou en font sécher la viande pour la conserver.

de 115 moutons qui y avaient été conduits quelques temps auparavant ; ils s'en firent rembourser la valeur en dattes.

Depuis 1894, les Mouadhi ont modifié leur manière de faire. Ils emportent moins d'argent et plus de marchandises diverses. La vente de ces dernières au Touat leur procure avec des bénéfices assez forts une augmentation de ressources. Cette même année, ils emportèrent de la sorte 32 quintaux de sucre, 8 quintaux de poivre, 120 quintaux de toisons de laine et 2 charges de peaux de moutons.

En 1896, ils donnèrent encore plus d'extension à leurs importations au Touat. Ils se mirent en route avec seulement 1,880 fr. de numéraires et les denrées ci-après dont ils trouvèrent à se débarrasser à un taux rémunérateur.

| DÉSIGNATION des denrées emportées | QUANTITÉS emportées | VALEUR à El Goléa | VALEUR au TOUAT |
|---|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Sucre de Gabès..... | 6.700 kil. | 5.360 ^{fr.} » | 8 016 ^{fr.} 25 |
| Poivre noir de Gabès... | 2.271 kil. | 2.498 10 | 4.158 10 |
| Savon..... | 100 kil. | 120 » | 200 » |
| Coupons d'étoffe..... | 46 | 1.900 » | 2.772 50 |
| | Totaux | 9.878 10 | 15.146 85 |

Devant ces heureux résultats, il est probable que les Mouadhi continueront à l'avenir de profiter de leur voyage annuel aux oasis pour y importer de plus en

plus de marchandises. Dorénavant d'ailleurs, ils sont assurés de se procurer sur place, et par suite plus facilement, les denrées qui leur sont nécessaires pour ces transactions. En effet, depuis deux ans environ des négociants mozabites, dérogeant aux habitudes de leurs compatriotes, qui ne dépassaient jamais Ouargla au sud, sont venus s'installer à El Goléa, où ils ont construit de grands magasins, véritables entrepôts pour le trafic avec les caravanes des régions sahariennes. Quoiqu'il en soit le mouvement commercial qui s'opère par l'haoucha des Mouadhi sera toujours d'une importance secondaire et le montant total de leurs transactions ne pourra être jamais bien considérable. La population de ces tribus n'est pas en effet assez nombreuse pour qu'il puisse en être autrement et l'effectif total des caravanes, qu'ils envoient presque tous les ans au Touat est par suite relativement restreint. En 1894 même, où l'état sanitaire n'avait pas été bon chez ces indigènes, beaucoup d'entre eux ne purent entreprendre ce voyage.

Toutes ces caravanes ne rapportent d'ailleurs du Touat que des dattes et un peu de henné qui ne profitent en grande partie qu'à eux-mêmes puisqu'ils réservent presque tout pour leur consommation personnelle.

Le tableau ci-après, en faisant connaître l'effectif des caravanes pendant un certain nombre d'années, montrera en même temps les quantités de denrées qu'elles ont rapportées chaque fois.

| ANNÉES | NOMBRE de caravanes ayant composé l'haoucha | EFFECTIF TOTAL | | CHARGES de dattes | CHARGES de henné |
|--------|--|----------------|----------|-------------------------|------------------------|
| | | Hommes | Chameaux | | |
| 1891 | 1 | 196 | 667 | 667 | 10 |
| 1893 | 8 | 426 | 607 | 601 | 3 |
| 1894 | 1 | 77 | 288 | 287 | » |
| 1896 | 6 | 112 | 533 | 511 | » |

Toutefois ce mouvement d'échanges laisse entre les mains de nos administrés un certain bénéfice qui ne peut que les encourager à lui donner plus d'extension. En 1896, par exemple, il a atteint les chiffres suivants :

| EXPORTATIONS | | | Importations | MONTANT des pertes subies pendant la route (chameaux morts, vols etc.) | BÉNÉFICE | |
|---------------------------------------|---|-----------|---|---|-----------|-----|
| VALEUR des denrées emportées | MONTANT de l'argent monnayé emporté | TOTAL | VALEUR moyenne à El Goléa des denrées rapportées | | NET | % |
| fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | |
| 9.878 10 | 1.880 » | 11.758 10 | 27.043 25 | 2.935 » | 12.350 15 | 105 |

Il vient enfin, chaque mois, à El Goléa, quelques petites caravanes du Touat et principalement d'In Salah.

Elles apportent surtout du henné et aussi

Des dattes,
De l'alun,
Des chertanes (cordes en lif)¹,
Des guenanites (cordages),
Du filali,
Des plumes d'autruche,
Du thé.

Elles emportent :

Des étoffes,
Du sucre,
Du café,
Des instruments aratoires,
Des parures de femmes (bracelets, bagues),
Des ustensiles de ménage.

Il est venu ainsi à El Goléa dans le cours de 1896, aussi bien du Gourara que du Touat proprement dit ou du Tidikelt, cinquante petites caravanes formant un total de 442 hommes et de 358 chameaux.

C'est ce qui rend d'autant plus intéressante la tentative faite par les négociants mozabites dont nous avons parlé plus haut. Deux d'entre eux Salah Kraoua, de Ghardaïa, et El Hadj Brahim ben El Hadj, d'El Ateuf, ont fait, en 1896, un chiffre d'affaires déjà important, qui est monté pour le premier à 20.000 fr. et pour le second à 15.000 fr. Un début aussi heureux permet d'espérer que leurs

¹ Fibre de palmier.

efforts, sagement encouragés, donneront chaque jour plus d'importance à ce mouvement commercial et que les populations du Touat, que les frais excessifs de douane, d'entrepôt et de marché ont jusqu'ici tenu éloignées de nos comptoirs, viendront de plus en plus faire des échanges sur nos marchés.

Le récent décret du 17 décembre 1896, dont nous avons parlé au premier chapitre de ce volume, est encore trop rapproché de nous pour qu'on puisse en apprécier les résultats sur notre commerce du Sud, mais il permet aussi d'espérer que notre négoce national profitera de plus en plus du trafic, si faible qu'il soit, qui se fait entre le Sud algérien et le Touat, et cela, au détriment du commerce étranger dont le principal débouché est actuellement en Tunisie.

Toutefois, il sera toujours difficile d'empêcher complètement nos négociants indigènes du Sud de s'approvisionner dans la Régence de Tunis, parce qu'il se fait en même temps par cette voie une importante contrebande de guerre qui attire particulièrement l'indigène et qui échappe généralement à notre surveillance la plus active, grâce aux précautions prises par les délinquants et à la connivence de leurs coreligionnaires.

Des saisies opérées, de temps en temps, permettent de se rendre compte de l'importance de ce trafic clandestin. C'est ainsi, qu'en juillet 1889, une caravane de 4 indigènes des Beni Thour (Ouargla), venant de Tunis

et se dirigeant sur Ouargla, fut arrêtée à Bir Alenda, au sud-ouest d'El Oued. Les 15 chameaux qui la composaient étaient chargés de 58 fusils (carabines et mousquetons de cavalerie ancien modèle, fusils à baguette à 2 coups), deux pistolets, deux revolvers, 14 kilogrammes de poudre et 1.120 kilogrammes de marchandises diverses (blé, pois chiches, arachides; déchets de soie, toile, couvertures, bernous, objets de toilette pour les femmes et d'habillement pour les indigènes). Tout ce chargement provenait de Tunis; les armes avaient été achetées chez un armurier anglais de cette ville.

En 1893, M. G. Méry, revenant de son exploration chez les Azdjer, trouva aux environs d'Hassi Matmat deux chameaux dont les propriétaires s'enfuirent à son approche. L'un de ces animaux était chargé de poudre, l'autre de sucre.

La plupart des poudres qui s'introduisent ainsi dans notre Sud, et dont une partie parviendrait même au Touat, sont d'origine étrangère et particulièrement anglaise.

Palat a pu constater que la poudre européenne se vendait 5 fr. la livre au Gourara¹.

Il n'y a pas à espérer d'enrayer jamais complètement ce trafic clandestin. Toutefois on pourrait peut-être le réduire dans une très grande proportion en adoptant les idées émises, en 1893, dans le sein de la commission,

¹ *Journal de route*, p. 252.

instituée à cette époque par le Gouvernement Général de l'Algérie pour étudier les moyens de développer les relations commerciales dans le Sud algérien.

On fit alors ressortir que si au lieu de n'autoriser la vente de la poudre qu'à des conditions presque prohibitives, on laissait plus de liberté à ce commerce, au moins dans les régions du Sud, les indigènes ne chercheraient pas à se procurer des poudres étrangères au prix de grandes fatigues et au risque d'encourir de sévères condamnations. Il n'y aurait pas, d'ailleurs, d'inconvénients à leur laisser acheter de la poudre de traite, car les armes perfectionnées que nous possédons aujourd'hui permettent de considérer comme une quantité négligeable les engins qui nécessitent l'emploi de ce genre de poudre. En outre, en autorisant et en réglementant, d'une façon spéciale pour les régions du Sud, la vente et le commerce de cette poudre, on aurait le triple avantage de procurer au Trésor des recettes importantes qui lui échappent actuellement, de permettre à l'administration de connaître la quantité de poudre achetée par les indigènes, et de décourager enfin la contrebande en réduisant les bénéfices que le trafic de la poudre lui assure sous le régime prohibitif en vigueur.

4^o ROUTES DE R'ADAMÈS.

C'est surtout par In Salah que les habitants du Touat sont en relations avec R'adamès. Il est fort rare

que leurs caravanes se rendent dans cette ville en passant par le sud de nos possessions algériennes.

Deux routes conduisent d'In Salah à R'adamès. La première, celle du Nord, suit partout l'oudjh de l'Erg; c'est la route des rezzous et des voleurs. Elle est généralement peu fréquentée. La route du Sud, par le Timr'ert et Timassinine, l'est bien davantage; c'est le chemin habituel des caravanes paisibles¹.

La première est jalonnée à partir d'In Salah par les localités suivantes :

Hassi Oulad Messaoud,
 Farès oum el Lill,
 Oued Massin,
 Hassi Messeguem ou Hassi Aouleggui, quand le
 puits de Messeguem est comblé,
 Daïa ben Abbou,
 El Biod,
 Tin Iagguin,
 In Amedjen,
 El Oudjh,
 El Allam el Akhor,
 El Allam El Douni,
 Hassi Imoulaï,
 R'adamès.

La seconde est marquée par :

Hassi Oulad Messaouad,
 Farès oum el Lill,

¹ F. Fourreau, *Mission de 1892*, p. 58

Oued Massin,
 Areg er Rih,
 Tilemmas Hamian,
 Oued Malah,
 Timassinine,
 Tadjentourt,
 Tabenkourt,
 Bela R'adamès,
 In Eïdi,
 Bir Gafgaf,
 Hassi Tifoçaïn,
 R'adamès.

Ici, comme partout dans le Sahara, lorsque plusieurs pistes, plus ou moins parallèles, unissent deux mêmes points, ou passe facilement de l'une à l'autre suivant les circonstances. C'est ainsi qu'en 1864, G. Rohlf s'a suivi la première de ces routes jusqu'à Hassi Messeguem; ayant gagné ensuite Timassinine, il a pris la seconde pour atteindre R'adamès.

In Salah emprunte son importance commerciale à sa position géographique. Placée à l'extrémité sud-ouest du Touat, au pied du Tadmait, elle est en quelque sorte la porte d'entrée par où arrivent toutes les marchandises venant de R'adamès et qui, de là, se répandent dans tout le Touat ou ne font que traverser le Tidikelt pour être exportées au Soudan.

Cette situation fait plutôt d'In Salah, un comptoir de transit qu'une place munie de grands capitaux.

La plupart des négociants que l'on y trouve sont des

Oulad Mokhtar de Ksar el Kebir, quelques-uns sont originaires de R'adamès. Presque tout le transit qui se fait par cette localité est monopolisé entre leurs mains.

C'est la tribu maraboutique des Touareg Ifor'as qui s'est faite la protectrice de la route qui unit In Salah à R'adamès, sans compter l'influence qu'y exercent également jusqu'à un certain point les Oulad ba Hammou. Ce sont ces mêmes Ifor'as et aussi, dans une certaine limite, les Isakkamaren qui ont accaparé à peu près tout le trafic de cette route, soit qu'ils transportent des marchandises pour leur propre compte, soit qu'ils se louent comme convoyeurs¹. C'est ainsi qu'en 1864, G. Rohlf s'a gagna R'adamès avec la caravane, chargée de plumes d'autruche, d'un marchand de R'adamès que convoyaient des Ifor'as qu'il appelle des Oulad Sidi El Hadj el Faki.

Le voyageur allemand évaluait alors l'importance du commerce de plumes d'autruche qui se faisait par cette voie à 20.000 francs par an. En outre, il s'exportait d'après lui à R'adamès de l'ivoire, de la poudre d'or, des cotonnades foncées en bandes étroites, provenant du Soudan et des esclaves des deux sexes, dont le nombre, d'ailleurs peu considérable, ne dépassait pas quelques centaines par an². Plus tard Flatters a relevé

¹ Duveyrier, *Touareg du Nord*, p. 360. — Le Châtelier, *In Salah*, p. 79.

² Rohlf s'a, *Reise*, p. 189.

qu'il se produisait également des contre-courants dans ce commerce des nègres.

« Il n'est pas rare, écrit-il, de voir une caravane » conduire des esclaves d'In Salah à R'adamès et en » ramener d'autres de R'adamès à In Salah ou récipro- » quement. J'ai vu, ajoute-t-il, par ici, un nègre qui a » été vendu trois fois à R'adamès et deux fois à In » Salah; ce n'est qu'à la cinquième vente qu'il a » trouvé un maître qui a bien voulu l'affranchir et il » est resté avec lui comme domestique¹ ».

Quelque temps avant Rohlf, le commandant Mircher avait estimé la valeur des frais de transport d'une charge de chameau entre R'adamès et In Salah à 2 mithkals 1/3 d'or, le cantar (kounter), soit environ 50 francs les 50 kilogrammes².

Les marchandises importées à In Salah par cette voie étaient, d'après le même explorateur allemand, le drap, les cotonnades blanches, le café et le sucre. Les échanges qui s'effectuaient alors entre les deux centres sahariens étaient assez importants, car c'est par là que s'approvisionnaient tous les marchands du Touat qui ont pour clients habituels tous les nomades des contrées environnantes, Touareg, Berbères ou Arabes.

Il en est cependant de cette route comme de toutes celles qui parcourent le Sahara, elle se trouve quelquefois momentanément fermée aux caravanes par

¹ Flatters, 2^e mission, p. 312.

² Mission de Ghadamès, p. 51.

suite d'hostilités engagées entre les nomades ou pour tout autre motif. Elles se rouvrent ensuite au trafic quand les causes qui les avaient fait abandonner ont disparu.

C'est ainsi que de 1873 à 1875, les dissensions, qui partagèrent les Azdjer et les Ahaggar, contraignirent ces derniers à ne plus fréquenter le marché de R'adamès. Il en fut de même, en 1881, à la suite du massacre de la mission Flatters¹.

En même temps l'insurrection du Sud oranais, en empêchant les tribus algériennes de venir trafiquer, comme d'habitude, dans le nord du Touat, amenait une décroissance marquée dans les affaires de cette région. Bientôt même, la rupture survenue entre les Oulad ba Hammou et les Imanr'assaten interrompait totalement les relations avec R'adamès. Pendant toute cette période qui se prolongea jusqu'au milieu de l'année 1884, les Isakkamaren de l'Ahaggar purent seuls faire parvenir quelques caravanes de marchandises à In Salah.

Ce furent les négociants du Mzab qui profitèrent le plus de cette situation. Lorsqu'enfin la paix fut conclue, en 1884, entre les Oulad ba Hammou et les Imanr'assaten, les caravanes reprirent aussitôt le chemin de R'adamès. Mais les Mozabites conservèrent une partie de leur nouvelle clientèle.

D'après le capitaine Le Châtelier, à qui nous

¹ Le Châtelier, *Description de l'oasis d'In Salah*, p. 80.

empruntons la plupart de ces renseignements ¹, il n'y eut pas plus de 150 charges de marchandises transportées de R'adamès à In Salah, pendant les derniers mois de 1884, dès la réouverture de cette route, soit une valeur d'environ 75.000 francs. En même temps les exportations montaient à une centaine de mille francs, défalcation faite de la part des convoyeurs. Le même informateur évalue le total des importations annuelles effectuées par cette voie à 300.000 francs seulement, donnant un bénéfice d'une centaine de mille francs aux intermédiaires. « Ces » données, ajoute le capitaine Le Châtelier, sont » d'ailleurs plutôt au-dessus qu'au-dessous de la » vérité; elles représentent ainsi une appréciation » moyenne trop forte ».

Les marchandises, importées par cette voie à In Salah, sont, pour la moitié, des cotonnades blanches, noires et bleues; viennent ensuite le sucre, le café, le thé, les épices, la quincaillerie, des chéchias, des mouchoirs de soie et de coton, des chaussures, etc.

Outre les esclaves et quelques produits du Soudan, l'exportation porte principalement: sur l'alun, le henné, le salpêtre, les plumes d'autruche, les cuirs tannés et les peaux de chèvres dont la production a beaucoup augmenté dans tout le Sahara, devant les demandes croissantes des Etats-Unis d'Amérique, grand consommateur de ce produit.

¹ *Description de l'oasis d'In Salah*, p. 79-80.

On voit combien le mouvement d'échanges entre R'adamès et In Salah est relativement peu considérable. Il est probable même que l'occupation de Tin Bouktou, en arrêtant momentanément les relations de la ville soudanaise avec le Touat, l'a même fait encore quelque peu baisser.

Si on accepte les chiffres que nous avons donnés, le commerce du Touat n'entrerait que pour 1/10 dans le total des affaires du marché de R'adamès, évalué par le lieutenant-colonel Rebillet à 2 millions de francs par an ¹.

Cet important marché du Sahara n'est d'ailleurs lui-même qu'une station de transit d'une part entre In Salah et Tripoli, de l'autre entre R'at et Tripoli. C'est dans cette dernière ville même qu'il faut chercher le véritable point d'origine du trafic qui se fait dans l'une et l'autre de ces directions. Là, s'est constitué un groupe de négociants, connus sous la dénomination générale de *Société italo-juive*, disposant d'un capital de roulement de 3 millions de francs environ et qui a accaparé en entier le commerce de R'adamès. Cette société achète les marchandises soit à Malte, soit en Italie, les emmagasine et les remet ensuite aux caravaniers du Djebel, en échange des produits que les commerçants de R'adamès ont reçus par l'intermédiaire des Touareg.

Comme les négociants de Tripoli ne peuvent pas trouver en toutes saisons des convoyeurs sur R'adamès,

¹ Lieutenant-colonel Rebillet, *Les relations commerciales de la Tunisie avec le Sahara et le Soudan*, p. 11.

ils ne se contentent pas d'acquiescer au moyen d'échanges de cette place, mais ils renvoient presque toujours les caravanes avec un chargement complet et ils consignent chez des négociants de R'adamès, pour y être vendues par ceux-ci, des quantités considérables de marchandises diverses à l'usage des habitants du Sahara central et du Soudan. Les gens de R'adamès, deviennent ainsi non plus des négociants, agissant pour leur propre compte, mais des commissionnaires opérant pour des maisons de Tripoli.

C'est certainement là une des principales raisons qui empêchent la réouverture complète de l'ancienne route commerciale de Gabès à R'adamès. Les efforts les plus louables, faits dans ce sens depuis quelques années par le Gouvernement tunisien, n'ont donné jusqu'à présent que des résultats peu importants, mais cependant encourageants pour l'avenir si l'on continue à opérer avec méthode et ténacité.

Quant à la route sur In Salah qui nous occupe plus spécialement ici, quoi qu'il arrive, il est probable qu'elle finira par être totalement abandonnée. Le fait se produira le jour où le commerce des esclaves ne sera plus toléré dans les possessions ottomanes, et lorsque nous aurons créé un *modus vivendi* entre les Touareg et nous. Alors les caravanes du Touat viendront sur notre territoire par la raison que nous pourrons plus facilement que les autorités turques leur garantir la sécurité des routes et créer les points d'eau qui leur seront nécessaires.

5^o ROUTE DE R'AT.

Une route, tracée à travers des régions montagneuses, réunit In Salah à R'at. « Les Isakkamaren » dans le Tassili, et les Kel R'aris dans le Moudir en commandent les principaux passages »¹. Son trajet est jalonné par le Kheneg el Hadid et Amgnid, ce carrefour de routes dont le général Philebert a signalé toute l'importance².

Ce sont les Isakkamaren qui effectuent le transport des marchandises qui suivent cette direction. Celles-ci consistent principalement en objets de fabrication indigène tels que selles de mehara, sabres, cuirs ouvrés, etc. Mais les transactions qui s'opèrent par cette voie sont, d'après le capitaine Le Châtelier, fort restreintes. Une douzaine de chameaux tous les ans accompliraient seuls ce voyage. Les achats seraient faits à R'at contre du numéraire, la proximité de R'adamès et de Tripoli empêchant complètement

¹ Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 376.

² *La conquête pacifique de l'intérieur africain*, p. 187. Duveyrier indique, sur la carte qui accompagne son ouvrage intitulé : les Touareg du nord, un itinéraire un peu différent pour la route d'In Salah à R'at. Elle serait, d'après ces données, jalonnée par les points suivants : Ti-ouen-Hedjen, Ti-ouen-Kenin, Aguellachen (à 60 kil. au sud d'Amgnid, d'après Flatters qui y a campé), Tihodaïen (au pied du rebord méridional du Tassili du nord. D'après une indication contenue dans le texte du livre de Duveyrier, [p. 143] ce point s'appellerait Tadohaït-tan-Hedjan), Tididji, In Imenas, Tin Esokal et R'at.

d'importer aucune marchandise du Touat ¹. Le mouvement d'affaires opéré de la sorte ne dépasserait pas 5 ou 6.000 francs par an.

Il est cependant à noter qu'au temps de Richardson et de Barth qui l'ont constaté, tous deux, à dix ans d'intervalle, les solides cotonnades soudanaises, originaires de Kano, si réputées dans tout le Sahara où l'on préfère généralement le coton à la laine, parvenaient à Tin Bouktou par la voie de R'at ou celle de R'adamès à In Salah. Il s'en expédiait ainsi, au dire de Barth, au moins 300 charges par an pour Tin Bouktou et le Sahara occidental.

S'il ne s'exporte plus de ces cotonnades au Sahara occidental, le commerce en est cependant toujours florissant. Le lieutenant-colonel Monteil l'a noté lors de son passage à Kano. « On peut dire, écrit-il en » effet, que cette ville vêt les deux tiers du Soudan » et presque tout le Sahara central » ².

6° ROUTES DE TIN BOUKTOU ET DU SOUDAN.

Trois routes principales unissent le Touat au Soudan. Ce sont : la route de l'ouest qui va directement à Tin Bouktou, celle du centre qui se dirige vers le coude du

¹ Le Châtelier, *ouvrage cité* p. 78. Un document récent parle cependant, sans préciser, de marchandises européennes parvenant en petites quantités d'In Salah à R'at.

² Lieutenant-colonel Monteil, *De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad*, 1895, p. 282.

Niger et celle de l'est qui aboutit à Kano par Agadès. Les deux premières ont leur point d'origine à Akabli et leur parcours se confond tout d'abord, jusqu'à Tirechoumin, où l'on ne trouve qu'un puits donnant une eau très abondante, mais saumâtre. Là, la route se bifurque.

« La branche occidentale se dirige, droit au sud, sur » Ouallen, point très important en ce qu'il s'y trouve » une *guetta* où, en tout temps, les caravanes sont » assurées de trouver, en abondance, de l'eau excel- » lente : aussi toutes y passent-elles. En quittant la » guetta, la route se dirige sur le petit lac dit Adjelmam » Amessedel près d'In Ihahou (ou In Ziz), puis suivant » une direction sud-ouest, traverse l'oued Tirehart. » s'engage dans le Tanezrouft, passe à Am Renman où » elle coupe la route, peu fréquentée, qui conduit de » l'Adrar Ahenet à Taodenit, et où quelques puits, » peu profonds, donnent une petite quantité d'eau de » qualité médiocre ; elle se dirige ensuite sur Mabrouk » qu'une route transversale réunit à Arouan. De » Mabrouk on peut, ou prendre cette route trans- » versale ou se rendre directement à Tin Bouktou.

» La branche orientale traverse la région de l'Adrar » Ahenet, passe au pied et à l'ouest de la montagne » de ce nom et se dirige sur Timissao. Il y a, en cet » endroit, un puits qui donne, en abondance, une eau » de très bonne qualité : ce point est situé au pied » d'un contrefort du Tassili Tan Adar. De Timissao, la » route se dirige sur l'Adrar des Aoulimmiden,

» s'engage à In Ouzel, dans une gorge d'accès facile,
» et, arrivée à Ifernan, se bifurque.

» L'une des branches se dirige, à l'ouest, sur
» Mabronk où elle rejoint la route de Tin Boukton.

« L'autre continuant à suivre une direction sud-
» ouest passe au Ksar Irachar d'où, probablement,
» une route passant par Aferadj-onan-Illi et suivant
» la vallée de l'oued Tir'lit, doit aboutir à Bamba sur
» le Niger (cette route n'est pas connue). Du Ksar
» Irachar, où on commence à trouver des eaux
» courantes, la route se dirige sur la forêt d'An-ou-
» Mellel qu'elle traverse, va aboutir à Bourroum, au
» coude du Niger, et par un embranchement dont le
» point de départ est, probablement, à An-ou-Mellel
» même, à Gogo, sur le même fleuve, au-dessous du
» coude. (A partir d'An-ou-Mellel ces routes ne sont
» pas connues ¹ ».

La troisième route aboutit par Agadès dans le Soudan central. Elle a son point d'origine à In Salah.

En quittant cette localité, le chemin se dirige à travers le Moudir, vers Ouahaïen, point situé à l'ouest de l'Adrar Ahenet; puis, laissant au sud les oasis de Tit et de Silet, il va au Sud-Est sur la gorge de l'oued R'sour, gorge étroite et impraticable par laquelle cette rivière s'est frayé un passage; les caravanes contournent cette gorge par le nord, en gravissant les pentes du Tassili. Lorsqu'elles en sont redescendues à l'autre

¹ Bissuel, *Le Sahara français*, p. 103 et suiv.

extrémité, elles reprennent la direction primitive qui les conduit aux puits d'In Azona et d'Assiou qui, situés sous la même latitude, ne sont séparés que par une faible journée de marche¹. Assion est une étape de la route de R'at à Agadès. Les deux chemins vont dès lors se confondre se dirigeant ensemble vers l'Air, puis plus loin vers le Soudan à Kano ou à Kouka.

De ces trois routes, les deux dernières seraient actuellement très peu fréquentées; c'est par là pourtant que les Tonareg amèneraient au Touat la majeure partie des esclaves qui y parviennent encore.

Par la route centrale s'importaient autrefois directement au Touat² et s'importent encore actuellement la plus grande partie des plumes et des dépouilles d'autruche provenant du Niger. Ce commerce a aujourd'hui un peu baissé par suite de la diminution de production au Soudan.

La route de l'est devait être assez suivie jadis, alors que les commerçants du Touat étaient nombreux à Agadès. Barth, il y a quarante ans, y constatait encore leur présence en ces termes: « Les Touatiens,
» écrivait-il, sont encore maintenant comme leurs devanciers d'il y a trois siècles, les principaux
» commerçants d'Agadès. Ils semblent tout à fait
» appropriés au caractère particulier de ce marché:
» en effet, ils ne sont pas aisés, ce sont plutôt

¹ Bissuel, *Le Sahara français*, p. 106.

² Bulletin du Comité de l'Afrique française (1897). *Renseignements coloniaux*, p. 12.

» des détaillants. Ils s'accroupissent tranquillement
 » auprès de leur petit stock de marchandises et
 » cherchent à en tirer le plus de profit possible.
 » C'est ainsi qu'ils accaparent la plus grande partie
 » des céréales ou plutôt des grains des nègres, surtout
 » le Pennisetum, au moment où ils sont à bon compte,
 » c'est-à-dire quand arrivent les caravanes de grains
 » du Damergou, et lorsque les prix sont montés, ils
 » cherchent à s'en défaire par petites quantités. La
 » spéculation des céréales est assurément à l'heure
 » actuelle la principale affaire à Agadès, mais les
 » branches commerciales, qui ont procuré à cette
 » localité dans les temps antérieurs influence et
 » richesse, ont pris d'autres directions.

» Je ne remarque qu'ici ce fait particulier que les
 » habitants du Touat, quoique voyageurs très entre-
 » prenants et commerçants adroits, ne deviennent
 » jamais de riches négociants. Presque tout l'or avec
 » lequel ils font le commerce appartient aux gens de
 » R'adamès et leur gain ne leur permet que de se bien
 » nourrir et vêtir, chose à laquelle ils tiennent entre
 » toutes. C'est un fait remarquable que les Kel Oui ont
 » fréquenté en grand nombre, jusque dans les temps
 » modernes, le marché du Touat et étaient exclus
 » tout à fait de ceux de R'at et de Mourzouk, tandis
 » que maintenant au contraire ces derniers leur sont
 » ouverts; mais le premier s'est fermé à son tour ¹ ».

¹ Barth, *Reisen*, t. I, p. 435.

Quant à la route du Touat à Tin Bouktou, route autrefois très fréquentée, elle a perdu actuellement de son importance. Jadis la traite des nègres constituait l'appoint le plus considérable des transactions qui s'opéraient dans cette direction. La conquête de l'Algérie, puis, il y a quelques années, l'occupation du Mزاب sont venues successivement diminuer ce trafic en retirant au commerce de transit du Touat ces différents débouchés.

C'est ainsi qu'en 1882 une baisse subite de 50 % sur le prix des nègres s'est produite à In Salah¹. Tout récemment enfin la prise de Tin Bouktou a porté le dernier coup à cette branche commerciale.

D'ailleurs l'importance du trafic qui se faisait par là a-t-elle été jamais bien considérable? En 1862 le capitaine de Polignac² avait évalué à 1 million le chiffre annuel des affaires entre R'adamès et Tin Bouktou. Barth avait été plus affirmatif; pour lui toutes les estimations données étaient fort exagérées. Il l'avait particulièrement constaté, lors de son passage à Tin Bouktou, mais il s'était montré trop exclusif en disant que le tabac et les dattes étaient les principaux articles d'importations que les oasis sahariennes expédient sur le grand marché du Niger, c'est que pendant tout son séjour à Tin Bouktou, il n'avait vu

¹ Le Châtelier, *Description de l'oasis d'In Salah*, p. 77.

² *Mission de Ghadamès*, p. 193.

arriver du Touat qu'une vingtaine de charges de ces deux denrées. Il ajoutait que les gens du Touat qui s'adonnent à ce trafic ne sont que les représentants des négociants de R'adamès et que ce sont les capitaux de ces derniers qui sont engagés ¹.

Ce dernier fait devait être confirmé par le docteur Lenz qui, tout en reconnaissant que le tabac et les dattes venaient spécialement du Touat, constatait à son tour que « les négociants de R'adamès jouaient » un rôle très important à Tin Bouktou où ils » apportaient toutes les marchandises d'Algérie, de » Tunis et de Tripoli » ². Alors, chaque année, au printemps et à l'automne, deux grandes caravanes partaient de Kasbet Sidi El Abed, dans l'Akabli, se dirigeant sur Tin Bouktou ; on les appelait *akabar*. Elles comptaient jusqu'à 4 et 500 chameaux, quelquefois davantage et comprenaient des groupes qui venaient l'In Salah, du Touat proprement dit, du Gourara, du Tafilalet et même de Figuig, c'étaient généralement les arabes Mazil et surtout les Sekakna qui en étaient les convoyeurs ³. Les Kounta qui habitent au nord de Mabrouk se livraient également à ce commerce par caravane. En dehors de ce mouvement régulier de caravanes, il s'en organisait encore d'autres à des époques indéterminées ; celles-ci, qui

¹ Barth, édition anglaise, t. V, p. 36.

² D^r Lenz, *Timbouctou*, t. II, p. 167.

³ Bissuel, *Touareg de l'ouest*, p. 24.

étaient d'ordinaire beaucoup moins fortes, étaient connues sous le nom de *zouirig*.

La route généralement suivie était celle de Mabrouk que nous avons décrite, mais il arrivait parfois qu'obliquant plus à l'ouest, on se dirigeait sur Taodenit où une partie des marchandises était échangée contre du sel qui prend une grande valeur à Tin Bouktou. Quelquefois même, suivant l'exemple des caravanes marocaines, on partait avec la moitié des chameaux à vide et en passant à Taodenit on complétait leur chargement avec du sel.

C'était généralement les négociants d'In Salah qui fournissaient le plus fort contingent à toutes ces caravanes. La sécurité de la route leur était assurée au nord par les Oulad ba Hammou qui, dans ces régions, sont assez forts pour faire contrepoids aux Touareg. Au sud, c'est-à-dire au point d'arrivée des caravanes, les marabouts El Bakkaï, ont joué jusqu'à ces derniers temps, le même rôle. En échange, les négociants d'In Salah entretenaient dans leur ville trois zaouias bakkaïtes. Depuis, cette famille a perdu toute influence à Tin Bouktou même, mais elle a toujours une action sur les routes qui y mènent par ses parents, les Kounta de Mabrouk, à l'ouest, par les Touareg Aouelimmiden à l'est.

Jadis les Taïtok, de l'Adrar Ahenet, exigeaient un droit de passage et de protection des caravanes parcourant la route de Tin Bouktou. Mais ils ont reconnu qu'étant eux-mêmes tributaires des marchés

du Tidikelt, ils remboursaient au centuple la refara qu'ils se faisaient payer; ils ont cessé de l'exiger¹.

Les principales marchandises, exportées du Touat à Tin Bouktou, étaient :

Les cotonnades européennes de toute sorte,
 Les cotonnades de Kano,
 Les mouchoirs,
 La soie,
 Les draps,
 Les vêtements (bernous, haïks),
 Les armes (fusils, sabres),
 La poudre,
 Les aiguilles,
 Les miroirs,
 Les ustensiles de ménage,
 La coutellerie,
 Les bougies,
 Les allumettes,
 La verroterie,
 Le papier,
 Les épices,
 Le sucre,
 Le café,
 Le thé,
 Le tabac,
 Les dattes,
 La parfumerie,

¹ Deporter, *Extrême-Sud de l'Algérie*, p. 448.

Les objets de sellerie indigène,
 L'huile, etc..

Les caravanes en rapportaient de l'or, en petite quantité¹,

De l'ivoire, en petite quantité,
 Des cotonnades foncées en bandes étroites,
 Des plumes d'autruche,
 Des cuirs bruts,
 De la cire,
 De l'encens,
 Du musc des civettes,
 De l'indigo,
 De la gomme (en petite quantité),
 Et enfin des esclaves.

C'est à In Salah que venaient affluer la plus grande partie de ces marchandises. En 1886, le capitaine Le Châtelier évaluait la moyenne des affaires qui se faisaient entre cette place et Tin Bouktou à 150.000 ou 200.000 francs par an, les importations dans la cité soudanaise figurant dans ce chiffre pour les trois quarts. Ce mouvement commercial représentait un arrivage au Touat de 250 esclaves, enfants et femmes principalement.

A la suite de l'occupation de Tin Bouktou, les relations furent, un instant, suspendues entre les oasis et cette ville. Mais, les Touatiens qui l'habitent, devant notre

¹ Nous avons vu précédemment que Rohlf's (*Reise*, p. 166) évaluait à 50 livres au maximum la quantité de poudre d'or importée annuellement au Touat.

attitude conciliante, ne tardèrent pas à reprendre confiance. Les caravanes reparurent bientôt comme par le passé.

Il est certain, toutefois, que dans un avenir rapproché, lorsque les voies d'accès du Sénégal au Soudan se seront développées, cette route commerciale perdra de son importance relative. L'abolition absolue de la traite et l'afflux de plus en plus grand des marchandises européennes par la voie du Niger, en seront les principales causes déterminantes. Cependant elle ne sera jamais complètement abandonnée, car les populations du Touat, comme celles du Soudan, auront toujours besoin d'échanger les produits naturels de leurs pays.

APPENDICE.

Aperçu général sur la géologie du bassin de l'oued Saoura et des régions limitrophes ¹.

Malgré les observations recueillies par les explorateurs ² qui ont parcouru ces régions, malgré les renseignements nombreux communiqués par les savants spécialistes ³, par les officiers des cercles du

¹ Comme nous l'avons déjà indiqué, cet aperçu géologique est dû à M. G. B. M. Flamand.

² Laing : 1825-1826. — René Caillié : 1828. — Duveyrier : 1860. — Colonieu et Burin : 1860. — Gerhard Rohlfs : 1864. — Soleillet : 1874. — Oscar Lenz : 1880. — Palat : 1886. — Camille Douls : 1889. Et pour les régions sahariennes limitrophes : Ismaël bou Derba : 1858. — Barth : 1850-1855. — Richardson : 1845 et 1850. — Owerweg : 1850-1851. — Vatonne : 1862. — Erwin von Bary : 1876.

³ Abbé Bargès, *Sahara et Soudan*, 1853, revue de l'Orient. De Colomb, *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent*, Paris, 1860.

D^r Maurin, *Les caravanes françaises au Soudan*, 1862.

A. Pomel, *Le Sahara*, Alger, 1872.

Largeau, *Le Sahara*, Paris, 1881.

C. Sabatier, *Itinéraire de Figuig au Touat*, 1876.

J. Pouyanne, *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie*. Paris, Imprimerie Nationale, 1886.

Capitaine Graulle, in Pouyanne, *loc. cit.*, 1886.

Capitaine Coÿne, *Une ghazzia dans le grand Sahara*, Alger, 1881.

Capitaine Bernard, *Deuxième mission Flatters*, Alger, 1882.

Commandant Deporter, *Extrême sud de l'Algérie*, Alger, 1890.

Commandant Deporter, *Sahara algérien*, Alger, 1891.

Commandant Bissuel, *Le Sahara français*, Alger, 1891.

sud¹, et provenant des indigènes, caravanes annuelles ou émigrants, malgré les études faites au cours des récentes missions² qui ont approché ces contrées, on ne possède que d'incomplètes et imparfaites données sur les richesses minérales, sur l'âge et sur la nature des formations géologiques du bassin de l'oued Saoura.

Si, d'une part, ceux qui ont rapidement traversé ces pays n'étaient pas toujours suffisamment préparés pour ces études spéciales, il faut remarquer aussi combien de difficultés insurmontables elles eussent fait naître pour celui qui dans les conditions de tels voyages les aurait tentées.

Tenu à suivre une route déterminée, ne pouvant s'écarter que très peu du medjebed sur lequel les *Khebir* guident les caravanes, le voyageur la plupart

¹ Les rapports inédits de MM. les officiers chefs des cercles, annexes, postes du Sud : MM. le colonel Didier, les capitaines de Castries, Redier, Fariau, du Jonchay, Cotte, Pouget et Fournier, les capitaines du génie Digue et Almand, les lieutenants Pein et Falconetti.

² *Mission de l'Ingénieur Pouyanne*, Imprimerie Nationale. Paris, 1880.

Mission Flatters, (1879-1880), Documents officiels, Imprimerie Nationale. Paris, 1881.

G. Rolland, *in mission Choisy*, Imprimerie Nationale. Paris, 1890.

Missions F. Fourcau, Paris, 1890-92, 1893-94, 95.

Mission de l'Ingénieur Jacob, Rapport inédit officiel, 1893.

Mission du commandant Godron, Rapport inédit officiel, 1895.

Mission G. B. M. Flamand, Rapport officiel inédit. B. S. G. F. 1896 — *de l'Oranie au Gourara*. Alger, 1896-97.

du temps juge à distance, il ne peut trop souvent questionner; et il lui faut borner ses recherches strictement à la route qu'il suit, c'est-à-dire, dans la plupart des cas, au milieu des plaines, le long des berges alluvionnaires des oueds, sur la partie médiane des plateaux, toujours loin des accidents de terrain : failles, falaises, lit de torrents, que l'on évite avec soin et qui, justement, pourraient être féconds en observations.

D'autre part, il est évident que les indigènes ne connaissent, comme produits naturels, que ceux qui chez eux reçoivent une application facile et journalière; ignorants des premières notions scientifiques, peu industriels, les renseignements qu'ils fournissent, au point de vue particulier qui nous occupe ici, sont très bornés. Encore se gardent-ils parfois de nous renseigner sur ce qu'ils savent, le plus souvent par indifférence, parfois par crainte vague.

Néanmoins, nous possédons aujourd'hui, grâce à ces informations de différentes sources, qui dans bien des cas s'appuient et se contrôlent, des données générales nous permettant de fixer, provisoirement, dans les grandes lignes, la nature géologique des terrains, dépendances de l'archipel touatien, et de préciser pour certaines localités, assez nombreuses, les ressources minérales qui y sont d'ores et déjà exploitées, pour leurs besoins propres, par les indigènes. Nous donnerons ici, une rapide description géologique de cette contrée, nous avons exposé

précédemment les ressources minérales qu'elle renferme¹.

TERRAIN DÉVONIEN.

Les vastes plateaux, les bas-fonds des sebkhas, les plaines, les vallées secondaires qui, au Nord-Ouest et à l'Ouest du Tadmait, forment la grande dépression de l'oued Saoura, les régions qui la limitent : Tadmait, Meguiden, bassin des oueds Massin, Botha, Akabara ou Iahret (dépression du Tidikelt), paraissent présenter dans leur ensemble une constitution géologique simple.

Et, quoique formés de terrains appartenant à des périodes géologiques distinctes, le sol et le sous-sol constitués, eux-mêmes, par des assises presque lithologiquement semblables, à éléments minéralogiques peu variés, montrent, répétées à l'infini, les mêmes formations, sous le même facies, et cela sur d'immenses espaces.

On sait que l'existence de terrains paléozoïques a été reconnue dans la partie nord-occidentale du Sahara, depuis les rivages de l'Atlantique (région du cap Noun) jusque vers le Tafilalet, sur le versant méridional des contreforts de l'Anti-Atlas et loin vers le Sud, au-delà². Ils avaient été reconnus

¹ Voir chapitre quatrième : Productions minérales du Touat.

² O. Lenz, *Bericht über die Reise von Tanger nach Timbuktou und*

antérieurement au Maroc même par Coquand¹. En ce qui concerne plus spécialement la région qui nous occupe, en 1870, un officier de la colonne du général de Wimpffen trouvait sur le flanc même de la région du Guir, extrémité S. E. de l'Atlas marocain (Aïn Chaïr), — au Kheneg ben Nouna, à une journée de marche de Djorf et Torba, le *Dévonien* bien caractérisé par des fossiles, (*Rhabdocrius verus. Goldf.*), déterminés par M. A. Pomel².

C'est une formation puissante de grès, plus ou moins

Senegambien (Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin, 1881).

O. Lenz, *Geologische Karte von West-Afrika* (Petermann's geographische Mittheilungen, taf. I, 1882). — G. Stache. *Verhandl. d. k. h. Akademisch.* Wien, 22 juin 1882.

La carte géologique (1882) de O. Lenz montre des erreurs considérables pour plusieurs régions, particulièrement en ce qui concerne le Sud de Figuig, l'oued Zousfana et l'oued Guir, et le Sud-Ouest. M. Pomel a bien voulu nous en signaler plusieurs autres pour le littoral Atlantique.

A. Pomel, *L'Algérie et le Nord de l'Afrique aux temps géologiques.* Association française pour l'avancement des Sciences. Alger, 1881, p. 42.

¹ H. Coquand, *Description géologique de la partie septentrionale de l'empire du Maroc.* Bull. Soc. géologique de France, 2^e série T. IV, 1847, pp. 1188-1249.

Le même, *Sur la Constitution géologique de quelques parties de l'empire du Maroc.* (C.R.) t. XXIV, p. 857-860.

Le même, *Description géologique de la partie septentrionale de l'empire du Maroc,* t. XXV, p. 312.

² A. Pomel, *Le Sahara,* Alger, 1872, p. 27.

A. Pomel, *Aperçu sur la géologie du continent africain.* Association

quartziteux, très ferrugineux, toujours de teintes plus ou moins sombres

O. Lenz rencontrait des assises semblables (déterminées par analogie) au Nord et au Sud des dunes d'Iguidi ¹. Plus loin encore ², ces mêmes grès apparaissent depuis le front septentrional des dunes d'Iguidi, ils suivent la rive droite de l'oued Saoura, où ils

française pour l'avancement des sciences. Clermont-Ferrand, 1876, p. 4.

A. Pomel, *Les grès dits nubiens sont de plusieurs âges*. Bull. Soc. géologique de France, série 3. T. IV, 1876, p. 526.

G. Rolland, *Géologie du Sahara et aperçu géologique sur le Sahara de l'océan Atlantique à la mer Rouge*, Paris, 1890, p. 190.

Général de Wimpffen, *Journal de marche de la Colonne expéditionnaire du Sud-Ouest*, mars 1870, inédit.

¹ D. Lenz, *Timbouctou*, traduction Lehautcour, 1886, T. II, p. 71.

G. Stache, *Verhandl. d. K. K. Akad. der Wissensch.* — Wien, juin 1882.

² G. Rohlfs, *Reise durch Marokko und durch die grosse Wüste über Rhadames nach Tripoli*. — Bremen, 1882, 3^e édition.

Voir aussi : G. Rolland, *Géologie du Sahara*, p. 345.

Le même, p. 344, avait écrit :

« Cette grande zone paléozoïque avait déjà été traversée plus à l'est par René Caillié, dans son itinéraire du Djouf au Tafilalet (1828). D'après la relation du voyage de Caillié (René Caillié, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Djenné dans l'Afrique centrale*, (1830) et malgré ses expressions évidemment impropres au point de vue géologique, je considère les hammadas situées au sud-ouest et à l'ouest de la dépression des oasis du Tafilalet comme étant constituées essentiellement par des grès noirs ou noirâtres, analogues aux grès dévoniens qui se trouvent si développés au S.-E. de ces régions, sur le versant nord du Ahaggar ».

Pouyanne, *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie*, Paris, Imprimerie nationale, 1886.

constituent les berges rocheuses des grès noirs de Foum el Kheneg, au Sud du Ksar de Kerzaz, grès noirs que M. A. Pomel considère, d'après les renseignements qui lui ont été transmis, comme identiques aux grès dévoniens du Sahara central; ils descendent ainsi en bordure à l'ouest, accompagnant l'oued jusqu'au bas Touat.

Plus au Sud encore, vers le district de Reggan, sur la rive gauche de l'oued Saoura (oued Touat), G. Rohlfs « a traversé, entre les oasis du Touat et » du Tidikelt, une plaine rocheuse en contre-haut » d'une soixantaine de mètres, laquelle semble, » d'après la relation de ce voyageur, présenter les » mêmes grès dévoniens ¹ ».

A l'Est du lit de l'oued Saoura, à 295 kil. Est un peu Nord du ksar d'Igli, dans la masse du grand Erg, entre Hassi Ouchen et les dunes de Ben Naourou, par 31° de latitude, M. l'Ingénieur Jacob ² (1893) indiquait un affleurement de grès bruns très durs, n'occupant que quelques mètres de surface, et où ne se montrait aucun fossile; quelques jours auparavant, à El Mehassa, sa mission avait rencontré des cailloux roulés de ces mêmes grès assez clairsemés, trop nombreux cependant pour avoir « été apportés par la main de l'homme ».

¹ G. Rolland (d'après G. Rohlfs) loc. cit., p. 345, et *carte géologique du Sahara, du Maroc à la Tripolitaine et de l'Atlas à l'Ahaggar*, au 1 : 5.000.000°. Paris, Imprimerie nationale, 1886.

² Ingénieur Jacob, *Rapport de mission*, inédit, 1893.

Enfin, au cours de notre mission (mars-mai 1896)¹, nous signalions ces grès bruns quartziteux au nord de Tabelkoza (Tin Erkouk), à Hassi el Azz, dans l'oued Rekama, au campement de Guern ech Chouff, à Hassi Aïcha; puis sur la bordure méridionale de l'Erg, perçant les terrains de reg en des surfaces très restreintes, des roches lithologiquement très voisines, que nous identifions avec les premières, et, qui se montrent vers Ounaden, Hassi el Hamar, et les regs au nord-ouest de Souinat, — reg Tahantas et extrémité orientale du reg Tabelkoza². On n'y a pas, jusqu'à ce jour, trouvé de fossiles.

L'ensemble des pointements de ces grès bruns quartziteux de l'Erg forme une ellipse dont l'axe est sensiblement parallèle à la direction de la rive atlantique; il se peut que sous les dunes cette formation se prolonge au sud-ouest jusqu'aux reliefs gréseux dévoniens de l'oued Saoura (sud de Kerzaz). C'est en raison de l'analogie de facies, et des considérations sus-énoncées que M. l'Ingénieur Jacob et

¹ G. B. M. Flamand, *Rapport inédit*. Voir aussi du même : *Note sur la géologie du Sahara nord-occidental*. Bull. Soc. géol. de France, troisième série, 1896, t. XXIV, p. 891.

Le même, *De l'Oranie au Gourara*, in « Algérie nouvelle », Nos 8, 13, 14. Alger, 1897.

² Nous avons rencontré en outre des blocs erratiques de faible dimension et des fragments de ces roches dans la zone d'épandage de l'oued R'arbi, un peu au Sud d'Oummat Ghebira, sur le medjebed d'Hassi Cheikh, et aussi près de ce puits même. Elles ont fourni dans toute la région de l'Erg et du Meguiden — des matériaux pour la taille des outils de l'époque néolithique.

nous, avons considéré ces grès comme se rattachant à la formation dévonienne du Sud marocain.

On sait d'ailleurs que le terrain dévonien a été reconnu depuis longtemps par Owerweg, Ismaël bou Derba, Duveyrier, la mission Flatters, M. F. Foureau, dans le Sahara central et au Fezzan, au sud et au sud-est de l'archipel touatien (On pense qu'il constitue les plateaux du Mouïdir(?)), les monts Iraouen, le Tassili des Azdjer, vers R'at, dans le grand Erg oriental, et qu'il s'étend jusque dans l'Aïr¹.

CARBONIFÈRE. — HOULLER.

Aucune constatation précise de l'existence du terrain houiller proprement dit n'a été faite, jusqu'à ce jour, dans le Sahara.

¹ Barth, *Travels in Afrika*, 1855.

Ismaël bou Derba, 1858, in Vatonne, *Mission de Ghadamès*, p. 278, 1863, fossiles déterminés par H. Coquand.

Owerweg in Beyrich, *Bericht über die von Owerweg auf der Reise von Tripoli nach Murzuk und von Murzuk nach Ghat gefundene Versteinerungen* (Zeitschrift der deutschen geologischen Gesellschaft. Band IV. Berlin 1852).

Duveyrier, *Touareg du Nord*, p. 33, 63 et suivantes.

Roche, *Sur la géologie du Sahara septentrional*, C. R. Académ. Sciences, 1880, p. 890.

Erwin von Bary, *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1877.

F. Foureau, *Missions au Sahara, Mes deux Missions chez les Touareg*, 1892-93. *Mes deux itinéraires sahariens*, 1894-95.

Dans le grand Erg (Mes itinéraires sahariens), décembre 1895, — mars 1896.

Owerweg, en 1850, dans la chaîne de l'Aousak, au nord-est de R'at, découvrait dans une argile rouge une empreinte de plante fossile « *Sigillaria* » dont la détermination est due à Beyrich¹. C'est là, la seule preuve de l'existence du terrain « carbonifère ou » houiller s'il reste encore admis que ce genre de » plantes est étranger au dévonien² ».

Dans le Nord-Ouest africain sa présence est plus certaine, tout au moins pour la région tellienne. En effet, sur le versant septentrional de l'Atlas marocain « le botaniste Balansa a observé au Djebel Okris au » sud de Merrakech et pas loin de Miltsin des *schistes* » à *fougères* qui sont presque toujours les révélateurs » certains du combustible³ ». Deux autres botanistes, MM. Moreau et Ocker avaient précédemment fait cette même constatation⁴, en un point très proche du même gisement.

Au delà de l'Anti-Atlas, dans la partie occidentale du désert, le D^r O. Lenz a signalé, entre l'oued Drâa et les dunes d'Iguidi (à la limite de la hammada de Djouf-el-Bir à Kerb en Negar), une région où se montrent très

¹ Owerweg in Beyrich, *loc. cit.*

² A. Pomel, *État actuel de nos connaissances sur la géologie du Soudan, de la Guinée, de la Sénégambie et du Sahara*. Association française pour l'avancement des sciences. Clermont-Ferrand, 1876, p. 2.

³ A. Pomel, *l'Algérie et le nord de l'Afrique aux temps géologiques*. Ass. fr. pour l'av. des sc., Alger, 1881, p. 43.

⁴ Communication verbale de M. Pomel.

développées de minces plaques calcaires blanches à *Productus*, qui appartiennent aux formations carbonifères¹.

Au delà (Es Sfiat) apparaît un terrain rocheux couvert de nombreux cailloux roulés de quartz, parmi lesquels se trouvent en quantité des fossiles paléozoïques.

Ces fossiles: crinoïdes, brachiopodes, ont été déterminés par M. Stache²; un certain nombre de *Productus* y caractérisent le calcaire carbonifère inférieur³, non le *terrain houiller*.

¹ D^r O. Lenz, *Timbouctou*, trad. Lehautcourt, 1886, pp. 51-53-384. Le même, *Zeitschrift d. Gesell. für Erdkunde*, zu Berlin, 1881.

² G. Stache, *Fragmente einer Afrikanischen Kohlenkalk. Fauna aus dem Gebiete der West-Sahara* (V. K. K. d. Akad. Wissensch. Wien., juin 1882).

G. Rolland, *Géologie du Sahara*, 4^e partie, ch. 1, p. 343 et suivantes.

Le même, Carte géologique, pl. IV.

³ M. de Lapparent les considère comme synchroniques des calcaires de Visé (Dinantien-Culm). *Traité de géologie*, 11^e partie, 3^e édition, Paris, 1893, p. 866.

Remarque: — Voir la carte géologique in Petermann's Mitteilungen, 1882.

C'est cette formation qui, avec les grès dévoniens, sous la teinte grise, occupe sur la carte du D^r O. Lenz tout le vaste espace compris entre le cap Noun, l'Adrar sud-occidental et l'Atlas marocain jusqu'à Figuig, et même un peu au delà. Sa limite orientale épouse sensiblement le méridien de Zoubia, passe à Kerzaz, comprenant tout le Tafilalet et les dunes d'Iguidi. Or rien ne justifie cette extension *totale* vers l'Est: Djorf et Torba, Fom el Kheneg ne sont que des îlots très restreints, émergeant des dépôts alluvionnaires — tertiaires ou quaternaires — qui occupent

Dans le Sud-Est, M. F. Foureau, au cours de ses dernières missions¹, a rapporté de très nombreux échantillons de roches et de fossiles de l'étage carbonifère² de l'Erg d'Issaouan et du plateau d'Eguélé. Suivant les observations de cet explorateur, le triangle formé par Timassinine et le lac Mihero, comme base, avec Hassi Tadjentourt, comme sommet, comprend, disposées parallèlement à la base et en allant vers le N.-E., des bandes formées d'assises, *déconiennes*³ d'abord, puis *carbonifères* « et en continuant dans cette » direction on pourrait, peut-être, rencontrer le terrain » houiller⁴ ».

M. F. Foureau, indépendamment des fossiles carbonifères marins : *Productus cora*, *crinoïdes*, etc., a signalé l'existence des végétaux carbonifères du genre *Lepidodendron* ainsi que celle de grès ferrugineux avec traces de *charbon*⁵.

Tout récemment, M. J. Bergeron⁶ a indiqué les

d'immenses espaces, marqués à tort sur la carte comme paléozoïques. Les formations secondaires, d'ailleurs, occupent certainement, dans toute cette région nord-orientale, des surfaces notables.

¹ F. Foureau, *Rapport sur ma mission au Sahara et chez les Touareg Azdjer*, octobre 1893-94.

² Fossiles déterminés dans les laboratoires de Géologie de la Faculté des Sciences de Paris par M. Munier-Chalmas.

³ Flatters, *1^{re} mission*, 1879.

⁴ F. Foureau, *Ouvrage cité*, p. 236. Voir la carte spéciale, p. 235.

⁵ F. Foureau, *Loc. cit.* Voir du même, *Mission chez les Touareg*, 1894-95. — *Dans le Grand Erg*, 1895-96.

⁶ J. Bergeron, *Résultats des voyages de M. Foureau au point de vue de la géologie et de l'hydrologie de la région méridionale du Sahara algérien*, p. 6, in Bull. Soc. Ing. civils de France, janvier 1897.

résultats au point de vue de la géologie des voyages de M. F. Foureau. Voici ce qu'il écrit à propos du terrain houiller : « Au Sud de la dépression d'El » Djoua (qui s'étend au pied de la falaise bordant » le plateau de Tim'ert), le sol devient plus acci- » denté. Il est formé encore pendant quelque temps » par les marnes et les gypses inférieurs aux calcaires » cénomaniens ; puis commence une série de bancs » calcaires et de grès. Les affleurements disparaissent » très fréquemment sous les dunes de sable de » l'Issaouan. Ces calcaires sont parfois très riches » en fossiles carbonifériens : *Productus* voisins de » *Pr. cora*, *Spirifer*, *Chonetes* et gastropodes nom- » breux ; les débris d'encrines sont particulièrement » abondants. Très fréquemment ces fossiles sont » usés, polis par le frottement du sable. Les grès sont » riches en débris de végétaux, notamment de » *Lepidodendron*. Souvent ces végétaux ont été » moulés en limonite. Il est à remarquer, d'ailleurs, » que dans le Carboniférien, comme dans le Dévo- » nien, la limonite est très abondante.

» Ce qu'il y a de plus curieux dans ces grès, c'est » la présence de traces de charbon ; c'est la première » fois que dans le Carboniférien de la région saha- » rienne, on rencontre ce combustible. Mais ce ne » sont que des traces, et il serait très intéressant de » savoir si ce charbon se trouve en plus grande » quantité. Malheureusement, comme je l'ai déjà dit, » les sables de l'Erg d'Issaouan couvrent une très

» grande partie de ces affleurements carbonifériens,
 » ce qui rend toute recherche difficile, si non même
 » impossible.

» Le Carboniférien occupe une grande surface ; ses
 » affleurements s'arrêtent à peu près au niveau de
 » l'oued Assekkifaf. A partir de cette dépression, ce
 » sont d'autres grès caractérisés par une faune dévo-
 » nienne. Ils n'ont été reconnus par M. Foureau que
 » jusqu'à l'altitude de 640 mètres, dans l'oued
 » Izecrate, point terminus atteint par lui. S'il ne
 » nous a pas fourni de renseignements sur les régions
 » situées plus au Sud, c'est que les Touareg Azdjer,
 » malgré tous les engagements antérieurs, n'ont
 » jamais voulu le laisser pousser plus loin. »

On voit donc que si, aujourd'hui, ces multiples découvertes, qui embrassent des régions immenses, laissent quelque peu place à l'espoir, aucune d'elles ne vient confirmer d'une façon indubitable l'existence de la houille dans les régions sahariennes¹.

¹ M. A. Pomel, dans son exposé sur l'Algérie et le Nord de l'Afrique aux temps géologiques, écrit à ce propos : « Dans le sud de l'Algérie on sait positivement que ce sont les assises inférieures à la formation houillère qui recouvrent les granites et les gneiss dans tout le massif montagneux du Ahaggar : mais on ignore s'il n'y a pas quelque lambeau houiller dans les plis de ce terrain dévonien, ce qui n'est pas impossible et pourrait même être soupçonné, d'après certains indices, pour le sud du Fezzan. » Et plus loin, M. Pomel ajoute : « Peut-on dire que le terrain houiller manque absolument en Algérie ? » Évidemment non. Mais s'il existe quelque part, il est tellement caché, qu'il nous reste comme inaccessible ». — Association française pour l'avancement des sciences, Alger, 1881.

TERRAINS CRÉTACÉS.

CRÉTACÉ INFÉRIEUR. — GRÈS.

Contrairement à ce qui a été observé dans le Sahara central¹ et au Kheneg ben Nouna dans l'oued Guir², le terrain cénonanien ne repose pas directement sur le terrain dévonien dans la région de l'Erg et du Megnidien³. En effet les assises calcaires (cénonanien et thronien), qui constituent la partie supérieure du vaste plateau du Tadmaït, reposent ici directement sur un ensemble marne-gypseux de 60 à 80 mètres d'épaisseur⁴ (cénona-

¹ Dans la chaîne de l'Amsak, Owerweg in Beyrich, *loc. cit.* — A Serdelès, Duveyrier, *Touareg du Nord*, p. 63.

² A. Pomel, *Aperçu sur la géologie du continent africain*. Association française pour l'avancement des sciences, 1876, p. 4.

³ G. Rolland, *Géologie du Sahara et aperçu géologique sur le Sahara de l'Océan Atlantique à la Mer Rouge*. 4^e partie, p. 343 et suivantes.

G. B. M. Flamand, *Note sur la Géologie du Sahara nord occidental*. Bull. de Géol. de France, 3^e série, t. XXIV, 1896, p. 81.

⁴ M. J. Bergeron, dans sa notice sur les résultats géologiques et hydrologiques des voyages de M. F. Foureau, dit à ce propos de l'extension du terrain cénonanien de la falaise du plateau de Tinghert : « Sous le cénonanien dans cette même falaise se voient des argiles et des gypses attribuées jusqu'à présent à ce même étage, mais qui appartiennent peut-être au Trias. * »

Nous ferons remarquer que, dans le Sahara algérien, partout où le terrain cénonanien se montre avec la composition ci-dessus décrite, c'est-à-dire : grands bancs calcaréo-marneux reposant sur une série puissante d'alternances de bancs de gypse et de marnes jaunes ou

* J. Bergeron, *Résultats des voyages de M. F. Foureau au point de vue de la géologie et de l'hydrologie de la région méridionale du Sahara algérien*. Extrait des Mémoires de la Société des Ingénieurs civils de France. Bull. de janvier 1897. Paris.

nien moyen et inférieur avec fossiles caractéristiques : *Ost. flabellata* et *Ost. olisiponensis*, etc., qui se montre lui-même superposé à une série puissante de couches gréseuses et argilo-gréseuses fissiles (très colorées : rouges, lie de vin, vertes) et caractérisées dans la partie supérieure de la formation par de très nombreux cailloutis et petits galets de quartz. Ce sont les grès à dragées de MM. Pomel et Ponyanne¹, considérés par eux comme néocomiens dans le Djebel Amour et les montagnes des Ksour et comme albiens par M. A. Péron².

Au Nord le point le plus rapproché de la dépression du Meguiden, où ils se montrent avec des caractères bien francs, tout à fait identiques, et dans les mêmes conditions de gisement, est la vallée d'éro-

verdâtres : — ces dernières bien litées en concordance parfaite avec les assises gypseuses qui s'y intercalent et avec les couches calcaires qui les surmontent, renferment, de la base aux assises les plus élevées de nombreuses *ostrea flabellata*. Ex. : bande saharienne développée de Brézina à Figuig (260 kil.), falaise occidentale du plateau du Mzab, Djebel Tismert, Sba-et-Tin, Chebket-Brézina, au S.-O. d'El Abiodh Sidi Cheikh, Baten (Tadmaït) ; puis, dans les montagnes des Ksour : Djebel Bes-Segguia, Djebel Maghzel, Djebel Guebar Rechim Djebel Milok Dalrania, etc....

¹ A. Pomel, *Le Sahara*, 1872.

A. Pomel et J. Ponyanne, *Texte explicatif de la carte géologique au 1 : 800.000^e des provinces d'Alger et d'Oran*, 1881.

A. Pomel, *Stratigraphie générale de l'Algérie*, 1890.

² A. Péron, *Essai d'une description géologique de l'Algérie*. Annales des Sciences géologiques, 1883.

Cotteau, Gauthier et Péron, *Description des Echinides fossiles recueillis jusqu'ici en Algérie et considération sur leur position stratigraphique*, Paris, 1874, 1895.

sion de Sba-et-Tin et de la Chebket Brezina, au sud-ouest d'El Abiod Sidi Cheikh.

Ce sont ces grès qui, en grande partie, forment le sol même de la vallée du Meguiden. Nous les avons observés depuis la gara Samani jusqu'à Hassi Targui, au pied même du Baten, puis de Hassi Agoninin (Hassi Moulai Guendouz) à Fort Mac-Mahon (Hassi el Homeur), enfin, depuis le Baten au Sud d'Hassi Targui jusque vers Hassi el Hamar à la bordure méridionale de l'Erg (reg Tahantas)¹,

Fortement érodés, ils montrent, par place, de nombreuses dépressions (*madher*) que, par partie, des dépôts d'atterrissements sont venus combler, formant ainsi le sol dur de *reg* à *fond sableux* et à petits graviers de quartz. Nous les avons reconnus jusqu'auprès des Ksour du Gourara.

Leurs couches, très faiblement ondulées, se relèvent insensiblement vers le sud-ouest ; elles se montrent très développées sur les flancs mêmes de la Gara el Aggaïa². M. F. Foureau³ les signale,

¹ G.-B.-M. Flamand, *De l'Oranie au Gourara*, in « Algérie nouvelle », n^{os} 8, 13, 14. Alger, 1896-1897.

² Indication de M. le capitaine Almand, Grès assimilés aux grès albiens du Djebel Amour par M. G. Rolland. (Note manuscrite). Lieutenant Pouget, *Itinéraire d'Hassi el Homeur à Hassi Isfaouen* (1894). Inédit.

Lieutenant Falconetti, *Renseignements sur la région de Fort Mac-Mahon*, 1896. Inédit.

³ P. Soleillet, *L'Afrique occidentale. Algérie, Mzab, Tidikelt* (avec carte), 1877, p. 251.

F. Foureau, *Note sur la route d'El Goléa à Hassi Mongar*, p. 15, et communication verbale.

plongeant au Nord, au S.-E. du Tadmait, sur le medjebed d'In Salah; — ils occupent, en ce dernier point, la même position relative, par rapport aux couches cénomaniennes, que celle, signalée ci-dessus, à la lisière du Sahara et au pied du Baten.

D'autre part, leur relèvement régulier vers le S.-E. et les indications fournies par quelques itinéraires d'indigènes permettent d'indiquer leur existence sur le revers occidental et sud-occidental, à la limite des plateaux calcaires entre le pied des escarpements du Tadmait et la vallée proprement dite de l'oued Saoura¹. Cette large dépression serait donc comprise entre deux *bandes gréseuses*: l'une dévonienne sur la rive droite, l'autre crétacée (néocomienne) au pied même du Baten².

¹ Marcel Frescaly (Palat), *Journal de route et correspondance* (avec une carte), 1886.

² Nous ajouterons au sujet du Meguiden et des dépressions et des plaines de l'Aouguerout et du Tin Erkouk: les terrains de grès et les grès y dominant, les nebak et les areg n'y sont que très subordonnés, ainsi que les dépressions limonenses des daïas: les nebak et les areg se montrent surtout développés en deux bandes distinctes vers les bordures septentrionale et méridionale. Les grès très développés, tendres dans leur masse, se sont durcis à l'extérieur par suite d'un cimentage plus serré des grains de quartz; une oxydation superficielle, due à la capillarité très grande de ces roches, est venue recouvrir d'un enduit silico-ferrugineux noir, souvent manganésifère, les parties exposées à l'air. Alors, sous l'action lente de la chaleur et sous l'action constante des vents, par le passage répété des poussières sableuses, emportées dans l'atmosphère, ces grès se sont peu à peu polis et guillochés.

En de nombreux affleurements, plus particulièrement sur les

Dans l'Atlas algérien¹ — montagnes des Ksour (Géryville)² (*Voir les notes 1 et 2*), Djebel Amour (Er R'icha,

plateaux des petits gour, sur les parois des faibles escarpements que forment ces grès dans le Meguiden, ils se montrent sous un faciès spécial très remarquable (Hassi Targui, Gara Kerboub) celui de *grès à sphéroïdes*, que l'on rencontre aussi dans le Djebel Amour et dans les chaînes montagneuses de Géryville (El R'elida). Sous l'action, pour ainsi dire, seule agissante, des vents qui règnent en maîtres dans ces pays, des *érosions éoliennes* se produisent; les grains de quartz des sables, projetés violemment contre les parois des rochers ou filant à leur surface, usent peu à peu les parties tendres de la roche, les désagrègent et entraînent aussitôt au loin les éléments ainsi détachés. Il ne reste bientôt plus que les parties dures, sphéroïdes isolés, groupes de sphères accolées, ellipsoïdes, dégagés en relief, et qui peu à peu ne s'usent pas ou peu, se polissent ou s'enduisent de la patine silico-ferrugineuse jaune, brune ou noire, dont nous avons parlé. En certaines parties du Meguiden, on marche sans discontinuité sur des *sphéroïdes* détachés de la roche-mère, pendant plusieurs kilomètres et d'après ce que l'on savait déjà par les rapports et d'après nos renseignements personnels, les *grès à sphéroïdes* s'étendent d'un bout à l'autre du Meguiden.

Les indigènes donnent aux points où sont développées ces formations spéciales le nom de *kerboub*, — pilules. Ces boules, ces pilules ont un diamètre variable de quelques millimètres à quelques centimètres; elles sont loin, d'autre part, d'être bien régulières, c'est pourquoi il nous paraît préférable de donner à ces grès le nom de *grès à sphéroïdes*. Quelques-uns de ces sphéroïdes sont creux: la croûte extérieure est alors ordinairement un magma de petits grains de quartz, reliés par un ciment silico-ferrugineux très compact, très foncé; l'intérieur plus ou moins rempli de sable et de cristaux microscopiques de gypse.

Deux facteurs ont concouru à rendre plus facile l'action érosive éolienne: les variations extrêmes annuelles de la température et le mode de formation des dépôts sableux des temps géologiques qui, par la suite, ont constitué ces grès. La disposition très particulière en cercles et en hélices des zones des grains de ces *sphéroïdes* indique

Enfous)³, montagnes des Oulad Naïl (Bou Saada) — ces mêmes grès néocomiens montrent des affleurements de *stipites* (lignites); vers le Djebel Djara et à Aïn Sefra, ils renferment des filons cuivreux.

CRÉTACÉ MOYEN ET SUPÉRIEUR.

Le plateau de Tadmaït ou la *Chebka*⁴ de Tadmaït, suivant la très juste expression de M. G. Rolland, est constitué par des formations géologiques appartenant aux étages moyen et supérieur (cénomaniens, turonien, sénonien) du terrain crétacé.

Nous avons signalé antérieurement qu'elles reposaient au nord⁵, au nord-ouest⁶ et au

des dépôts de peu de fond, là où naissent après chaque flux, de très nombreux tourbillons minuscules; c'est à eux qu'est due cette aggrégation globulaire des éléments des grès.

Il faut encore ajouter à ces causes le retrait qu'ont subi plus ou moins ces roches à la suite des actions de dynamique générale.

¹ Notice minéralogique sur l'Algérie. Alger, 1889.

² G. B. M. Flamand, *Rapport de mission*, Années 1890-92 (Carte géologique). Inédit.

³ G. Rolland, *Ouvrage cité*, p. 128.

⁴ G. Rolland, *Géologie et hydrologie du Sahara algérien et aperçu géologique sur le Sahara de l'Atlantique à la mer Rouge*. Paris, 1890. Le même, C. R. Acad. Sciences, 8 juin 1880.

⁵ G.-B.-M. Flamand, *Note sur la géologie du Sahara nord occidental* (Hammada, Grand Erg. Méguiden, Tin Erkouk). Bull. Soc. Géol. de France, 3^e série, t. XXIV, 1896, p. 891.

Le même, *De l'Oranie au Gourara*, in « Algérie nouvelle » 1896-97, N^{os} 8-13.

⁶ Capitaine du génie Almand, 1894. — Lieutenant Pouget. *Ren-*

sud¹ sur les grès à *sphéroïdes* et à *dragées* de l'étage néocomien; les marnes et argiles cénomaniennes, couronnées par des couches épaisses de calcaires massifs, se montrent en falaises abruptes, très élevées au nord (70 à 100 mètres)², au Nord-Ouest (120 mètres) et relativement plus basses (40 à 60 mètres)³ sur le revers méridional du plateau; ici, elles dominent en escarpement la longue dépression du Tidikelt, depuis le Nord du district d'Aoulef jusque vers le Madher Souf, au Nord-Est d'Hassi Messeguem⁴.

Les couches les plus inférieures du cénomaniens, marnes et argiles, avec intercalation, à différents

seignements et rapports. Itinéraire d'Hassi el Hameur à Hassi Isfaouen, 1894. Inédits.

¹ P. Soleillet, *L'Afrique occidentale. Algérie, Mزاب et Tidikelt*, avec une carte 1877, p. 251.

Marcel Frescaly (lieut. Palat), *Journal de route et correspondance*, avec une carte, p. 217 et suiv.

F. Foureau, *Mission au Tadmaït*, 1890.

² G.-B.-M. Flamand, *De l'Oranie au Gourara*. Lieutenant Falconetti, *Renseignements sur la région du Fort MacMahon*, 1886.

³ G. Rohlf's, *Reise durch Marokko und durch die grosse Wüste über Rhadames, nach Tripoli*. Bremen, 1864 (3^e édition).

F. Foureau, *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique*, 1863. Le même, *Une mission au Tadmaït*, 1890.

Le même, Communication personnelle.

⁴ On sait que d'après Roche, in deuxième mission Flatters (*Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie*) et C. R. Acad. Sciences, 1880, ils s'étendent au delà du plateau de Tinr'ert.

niveaux, de bancs de gypse épais, forment les falaises de l'ensemble du Bâten : baten ou djebel Samani, baten Kerboub, gara Kerboub, gara El Feïdj, au Sud et au sud-est de l'Aouguerout¹. Ce sont ces couches inférieures qui forment la base de la masse du premier plateau du Tadmait; les bancs de gypse fibreux et saccharoïdes sont souvent cachés par les éboulis, marnes et blocs calcaires, mais, de place en place, on peut les observer néanmoins : djebel (baten) Samani, et baten Kerboub, au Sud de la gara du même nom (région du Meguiden). Les indigènes, qui nous accompagnaient, nous ont en outre signalé des gypses en bancs intercalés dans les marues dans plusieurs des nombreuses vallées qui entaillent profondément ce plateau. Si ces derniers renseignements étaient confirmés, ils prouveraient l'existence du cénomaniens inférieur au fond ou sur les flancs des grandes coupures des parties sub-centrales du plateau et ils modifieraient très sensiblement les conditions de recherche des points d'eau pour la région centrale et occidentale du Tadmait. Les calcaires marneux (à *ostrea flabellata*), supérieurs aux assises précédentes, forment le couronnement du plateau sur toute l'étendue de son front nord, dominant la dépression du Meguiden. Mais, immédiatement au-dessus, vient une seconde série de calcaires cristallins souvent très dolomitiques qui s'étendent au loin vers le Sud.

¹ Renseignements recueillis de Si M'hammed ben Hamza, de Tiberr'amin, par nous, au cours de notre mission (mars-mai 1896).

Ces calcaires, en bancs très puissants, appartiennent à l'étage *tyronien*. Ils continuent ceux de la falaise d'El Goléa¹ et constituent le sol de hammada du premier plateau du Tadmait. Corrodés, guillochés, déchiquetés ou polis par le sable et les eaux, oxydés à la surface, arides, ils n'offrent aucune ressource en eau ou en pâturages; ils sont, pour ainsi dire, impraticables, en dehors des étroits *medjebel* qui les traversent.

La succession générale de ces terrains est la même que celle qu'ils présentent dans la chaîne de l'Atlas du Sud de la province d'Oran à la limite du désert², de Brézina à Figuig. En particulier, il faut signaler l'identité absolue des coupes de détail que présentent le Baten (Tadmait) et les chaînes de la R'elida, du Tismert, de la Chebket Brézina et Sba-et-Tin dans la région d'El Abiod Sidi Cheikh³. Un lambeau de ce terrain paraît exister au sud de Kerzaz. Dans le nord-ouest, dans l'oued Guir, le cénomaniens fossilifère

¹ G. Rolland, *Géologie et hydrologie du Sahara algérien et aperçu géologique sur le Sahara de l'Atlantique à la mer Rouge*, p. 178. Paris, Imprimerie nationale, 1890.

² A. Pomel, *Le Sahara*, 1872.

A. Pomel et J. Pouyanne, *Texte explicatif de la carte géologique de l'Algérie au 1 : 800.000^e*, 1881.

J. Pouyanne, *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie*, 1886.

³ G.-B.-M. Flaman, *Rapports de missions pour l'établissement de la carte géologique au 1 : 200.000^e du Sud oranais* adressés à MM. A. Pomel et J. Pouyanne, directeurs du service géologique de l'Algérie. Années 1893, 1895, 1896. Inédits.

a été reconnu lors de l'expédition du général de Wimpffen¹ et dans l'extrême Sud-Est, au Sud du plateau de Tin'ert².

Le premier plateau calcaire crétacé, uniforme, se développe en bordure du Tadmait, au nord et au nord-ouest, très probablement aussi à l'ouest³, sur une largeur variant de 20 à 40 kilomètres; à peine ondulé, il présente néanmoins dans son ensemble un vaste pli synclinal dont l'axe, dirigé N.-N.-E.-O.-S.-O., est très approximativement tracé par le cours de l'oued Mia. Les légères dépressions qui s'y rencontrent, de faible étendue, ont été peu à peu comblées par les apports limoneux; elles constituent les madher ou les sols sableux ou graveleux des regs.

Sénonien. — La puissance de ces précédentes formations calcaires est considérable. Au-dessus se montre encore une seconde série également marno-calcaire (*sénonien*, craie supérieure) dont la détermi-

¹ A. Pomel, *État actuel de nos connaissances sur la géologie du Soudan, de la Guinée, de la Sénégambie et du Sahara*, in Bull. Ass. fr. avanc. Sci., 1876, p. 4.

² *Deuxième mission Flatters. Documents officiels*, 1884. Roche, *Géologie du Sahara algérien*, C. R. Acad. des Sciences, 1880.

Duveyrier, *Touareg du nord*.

³ Renseignements fournis par des indigènes.

nation et, par conséquent, la séparation et la délimitation nettes avec le groupe précédent n'a pu toujours être faite, surtout pour la région rarement traversée qui nous occupe. M. Rolland¹, sur sa carte géologique du Sahara, attribue à cet étage la totalité du second plateau du Tadmait, comprenant ainsi tout le bassin du haut oued Mia jusqu'à Hassi Khechba, au nord-est d'In Ifel².

Les nombreux oueds, qui, au nord, à l'ouest et au sud, entaillent le plateau, établiraient alors leurs bassins seulement dans les assises cénomaniennes du plateau inférieur.

Les couches calcaires des terrains *sénoniens* forment, eux aussi, d'immenses hammadas, plus arides encore, s'il se peut, que celles décrites précédemment. C'est également, d'après M. Rolland, cette formation qui se montrerait sur les plateaux successifs rencontrés par Soleillet dans son voyage au Ksar Méliana et par M. F. Foureau dans son raid d'El Goléa à Hassi Mongar; elle constituerait les masses du djebel El Akhal (djebel Tidikelt), du djebel El

¹ G. Rolland, *Géologie du Sahara algérien et aperçu géologique sur le Sahara de l'Océan Atlantique à la mer Rouge. Chap. II. : Étude d'ensemble sur les terrains crétacés du Sahara septentrional*, p. 179 et suiv.

² G. Rolland, *Carte géologique du Sahara, du Maroc à la Tripolitaine et de l'Atlas au Ahaggar*. Pl. IV, in. *loc. cit.*

Le même, *Aperçu sur l'histoire géologique du Sahara depuis les temps primaires jusqu'à l'époque actuelle*. Bull. Soc. Géol. de France. 3^e Série, t. XIX, p. 237, 1891.

Abiod, qui dominant de l'est à l'ouest la bordure méridionale, première plate-forme (cénomaniens) du Tadmaït.

Le terrain sénonien n'a point été signalé à l'ouest dans le bassin de l'oued Saoura; au contraire dans toute la région orientale au delà d'Hassi Messeguem, il paraît très développé et s'étend dans l'est dans tout le sud de la Tripolitaine (Hammada el Homra) et remonte jusqu'au nord dans le Sahara tunisien¹.

TERRAINS TERTIAIRES.

Il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances géologiques sur les formations du bassin de l'oued Saoura et des régions qui le limitent, d'indiquer d'une façon précise l'existence de terrains tertiaires, pour l'archipel touatien lui-même; mais il faut en excepter le vaste quadrilatère borné par les

¹ Roche, *Géologie du Sahara algérien*. C. R. Acad. sciences, novembre 1880.

Deuxième mission Flatters, *Documents officiels*. Paris, 1881.

Ismaël bou Derba, *Revue algérienne et coloniale*, 1859.

Duveyrer, *Touareg du Nord*, 1864.

Vatonne, *Mission de Ghadamès*, 1863.

Owerweg in Beyrich, *Bericht über die von Owerweg auf der Reise von Tripoli nach Murzuk und von Murzuk nach Ghat Gefundene Versteinerungen* (Zeitschrift der deutschen geologischen Gesellschaft, 1852).

Barth, *Travels and discoveries in North and central Africa*, 1857.

A. Pomel et J. Pouyanne, *Carte géologique de l'Algérie au 1 : 800.000^e*, 1889, et texte explicatif.

falaises crétaées du Mzab à l'est, l'oued Namous à l'ouest, l'Atlas oranais au nord et le Méguiden au sud, qui présente, au contraire, un très grand développement en surface et en puissance d'un étage de ces terrains.

TERRAIN ÉOCÈNE.

On sait que pour le Sahara algérien, dans la partie orientale de la région des daïas, plusieurs lambeaux des terrains éocènes suessonniens, quelque peu fossilifères (terrain et niveau à phosphate de chaux dans le Tell) ont été reconnus par M. Pierrodon¹ (1887-88) vers la daïa Mzabi (Ogla Mdaguine) et plus à l'est Daïa Touilha (Moul Adam) et à Dzioan.

Plus loin, vers le sud d'El Goléa, le terrain crétaé supérieur se termine par des calcaires crayeux parfois pulvérulents à rognons siliceux « présentant » une similitude incontestable de facies minéralogique » avec les calcaires à silex du nord et du nord-est » du Sahara algérien lesquels sont nummulitiques » et correspondent au suessonien² ». Ce sont ces calcaires qui forment l'îlot suessonien situé à 200 kil. au nord-est d'El Goléa³, signalé par M. G. Rolland

¹ Pierrodon in A. Pomel, *Explication de la 2^e édition de la carte géologique provisoire de l'Algérie au 1 : 800.000^e*.

Voir A. Pomel et J. Pouyanne, *Carte géologique en 4 feuilles*, 1889.

² G. Rolland, *Géologie et hydrologie du Sahara algérien et aperçu géologique sur le Sahara de l'Océan Atlantique à la mer Rouge*, p. 176.

³ A. Pomel et J. Pouyanne, *Carte géologique provisoire de l'Algérie au 1 : 800.000^e 2^e édition*, feuille du S.-E.

au cours de sa mission. Cet auteur, dans sa carte géologique du Sahara au 1 : 5.000.000^e indique aussi ce terrain sous la même teinte conventionnelle que celle du crétacé supérieur, au nord du Sahara algérien ¹. Enfin, ainsi formé de calcaires à silex, le suessonien pourrait peut-être montrer quelques lambeaux isolés dans la partie orientale du Tadmait, entre In Sokki et Hassi Messeguem ², mais aucune constatation précise, en ce sens, n'a encore été faite.

TERRAIN MIOCÈNE.

La formation, attribuée à cet étage dans le Sahara ou *Terrain des gour* ³, est très développée dans tout le Sud oranais depuis la dernière ride montagneuse de l'Atlas : montagnes des Ksour et Djebel Amour, jusque dans la région même de l'Erg où elle disparaît cachée sous l'amoncellement des sables. Formé par des dépôts continentaux : poudingues à très gros éléments calcaires et gréseux, grès grossiers, graviers

¹ G. Rolland, Carte géologique du Sahara, du Maroc à la Tripolitaine et de l'Atlas au Ahaggar (1886) in *loc. cit.*, pl. IV.

² Lettre de l'Ingénieur Roche à M. G. Rolland, in *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par le lieutenant-colonel Flatters* (correspondance officielle et privée des membres de la mission), p. 439.

³ G.-B.-M. Flamand, *Note sur la géologie du Sahara nord-occidental*. Bull. Soc. géol. de France, 3^e série, t. XXIV, 1896, p. 893.

Le même, *De l'Oranie au Gourara*, in « Algérie nouvelle », 1896-97.

et sables, le *terrain des gour* constitue la masse même des gour géants de Brezina (gara Bent-el-Khass, gour Si El Hadj bou Hafs, Sidi Mohammed ben Abdallah) et les gour de Melk Sliman et de Benoud, dans l'oued R'arbi. Entaillé profondément par les oueds torrentueux venus du nord, ce terrain a donné naissance aux hautes falaises qui terminent brusquement les plateaux de hammada (oued R'arbi, oued Namous, oued Zousfana) et aux brusques dépressions appelées *Mehareg*, sorte de chotts, vastes excavations sans issues, profondes de 20 à 30 mètres qui se montrent au milieu des plateaux hammadiens.

La puissance de ce *terrain des Gour*, l'uniformité de composition de ses assises, son homogénéité minéralogique impriment un caractère spécial à toute cette vaste région du Sud oranais.

M. Pomel ¹ a le premier signalé la présence et déterminé l'âge tertiaire (miocène) de petits lambeaux d'un terrain, exclusivement formé par des poudingues à éléments calcaires, sur la lisière du Sahara, immédiatement au nord de l'oasis de Brézina, sur l'oued Seggueur et dans l'Atlas oranais au djebel Gourou, dans le djebel Amour; et, M. J. Pouyanne ² signalait ces mêmes poudingues à Tiout; plus tard, nous en indiquions des îlots importants en aval de l'oued

¹ A. Pomel, *Le Sahara*, 1872, p. 64.

² J. Pouyanne, *Mission dirigée au sud de l'Algérie*.

A. Pomel et J. Pouyanne, *Texte explicatif de la carte géologique provisoire*, 1881.

Melah (Kerakda), à Ksar El Ahmar, au sud-est de Géryville, au nord des Arbaouat, et au sud-ouest du djebel R'oundjaïa¹; nous avons d'autre part montré que ces poudingues, dont les couches inférieures sont uniquement formées de galets calcaires et de silex calcédonieux empruntés aux terrains cénomaniens et turoniens (fossiles roulés et repris), très fortement relevés vers le nord, passent dans leur partie supérieure à des couches présentant des éléments calcaires de plus en plus petits, qui se mélangent d'éléments gréseux, qui peu à peu subordonnés qu'ils étaient deviennent dominants; ils constituent alors des graviers et enfin des grès grossiers, passant parfois à des sables simplement agglutinés. A certains niveaux, ils s'intercalent d'argiles marneuses très subordonnées, marno-gypseuses (rarement) en certains points, silico-calcaires en d'autres.

Ces dernières couches, mises au jour, lorsqu'elles se creusent en cuvettes, donnent souvent naissance à des redirs. La continuité des couches de poudingue et des assises gréseuses s'observe particulièrement à l'ouest de Brezina, au nord de Kerakda près du rocher de sel, et surtout au sud-ouest de la Chebket Brezina, entre le Ksar ruiné de Kkeroua et les premières pentes de la Chebka.

¹ G.-B.-M. Flamand, *Rapports de mission pour l'établissement de la carte géologique au 1:200.000^e du Sud oranais*, adressés à MM. les Directeurs du service géologique de l'Algérie, 1892-94. Ibidem, 1896 (inédits).

Ce terrain avec le faciès gréseux se montre dans toutes les coupures qui entaillent les plateaux de hammada depuis la lisière saharienne : Brezina, El Abiod Sidi Cheikh, Kheneg Namous, Kheneg Zoubia, jusque vers la dépression de Méguiden dans l'oued Zergoun, l'oued R'arbi, l'oued Namous, l'oued Zousfana; en dehors du cours des grands oueds du Sahara oranais, il atteint son extension la plus grande en surface dans la zone d'épandage entre les parallèles de Raknet el Halib et du 2^{me} Mekam Sidi el Hadj bou Hafs, à la bordure septentrionale de l'Erg¹; dans l'Erg, il apparaît, mais rarement, sur les pentes et sur les flancs des gour qui n'ont point encore été totalement envahis par les sables.



G. B. M. Flamand ad. nat. del.

GOUR SUD-EST DE CHAT OU EL HAOLI
ZONE D'ÉPANDAGE DES GRANDS OUEDS
(SAHARA ORANAIS).

Plus au sud (bordure nord du Méguiden) le terrain des gour apparaît encore formant avec le plateau hammadien qui le surmonte le substratum des dunes de l'Erg.

¹ G.-B.-M. Flamand, *De l'Oranie au Gourara* in « Algérie nouvelle » 1896-1897.

La puissance de ce terrain des gour est considérable, à Brézina, et au nord du Ksar Kheroua elle dépasse certainement 300 mètres, et les seules assises calcaréo-sableuses très homogènes des gour sont bien visibles sur 80 mètres à Bent El Khass, sur 70 mètres à Melk Sliman et à 35 mètres au-dessous du sol se montrent encore identiques (puits de l'oued R'arbi).



G. B. M. Flamand ad. nat. del.

GOUR A L'OUEST DE GARET TEBEL
ZONE D'ÉPANDAGE DES GRANDS OUEDES
(SAHARA ORANAIS).

Cet ensemble de dépôts continentaux, jusqu'à ce jour sans fossiles, montrent des *discordances angulaires*, nombreuses avec les terrains quaternaires anciens classés antérieurement dans le quaternaire récent et qui constituent des plateaux presque horizontaux ; les couches de ce terrain tertiaire sur toute la lisière du Sahara se relèvent à 35° et viennent s'appuyer sur les derniers contreforts atlantiques. Du Nord au Sud, ils présentent de longues ondulations toujours bien visibles, mais surtout remarquables aux *orgues* de Melk Sliman, à Djelid Foukani, vers Oummat Ghebira et au sud-est de Chat-ou-el-Aouli¹.

¹ G.-B.-M. Flamand. *Note sur la géologie du Sahara nord-occidental*. Bull. Soc. géol. de France, 3^e série, t. XXIV, 1896 p. 891.

Le *terrain des gour* avait été classé antérieurement comme quaternaire ancien¹. C'est au cours de nos différentes missions (1894-96) que nous constatons les relations de *continuité* et de ces dépôts rouges gréseux *du terrain des gour* et des poudingues de Brézina et de ceux qui les représentent à l'Est de Khéroua, et au Sud de la Ghelida, et, que nous précisions les relations de position stratigraphique de ce terrain avec les terrains crétacés les plus récents (turonien) et les formations quaternaires les plus anciennes (sol des hamuadas) avec lesquelles il se montre en discordance.

Contrairement à l'observation faite (en séance) par M. E. Ficheur², le terrain tertiaire miocène (oligocène(?)) ou *terrain des gour* n'avait aucunement été signalé dans le *Sahara oranais*, où, les formations qui le représentent, puissantes et étendues sur des surfaces considérables, avaient été jusqu'à ce jour classées dans le terrain *quaternaire ancien*. Le lambeau peu

¹ D^r P. Marès, *Note sur la géologie du Sahara dans le sud de la province d'Oran*. Bull. Soc. géol. de France, 2^e série, t. XIV, 1857.

D^r P. Marès, in *Exploration des Ksour et du Sahara de la province d'Oran de Colomb*, 1858.

A. Pomel, *Le Sahara*, 1872.

A. Pomel et J. Pouyanne, *Texte explicatif de la carte géologique au 1 : 800.000^e*, 1881, p. 139.

G. Rolland, *Géologie et hydrologie du Sahara*, 1890.

A. Pomel, *Stratigraphie générale de l'Algérie*, 1890.

² C. R. *De la réunion extraordinaire de la Société géologique de France en Algérie*, séance du 14 octobre. Blida, p. 1075, 1896.

étendu de poudingues de Brézina seul appartient à la bordure nord saharienne¹. Des deux autres points auxquels M. E. Fichet fait allusion, l'un, celui du Djebel Gourrou est situé sur le revers *septentrional* du Djebel Amour, l'autre, celui de Tyout, au milieu des alignements *des montagnes des ksour* : tous deux éloignés d'environ 50 kil. à vol d'oiseau des premiers atterrissements sahariens et séparés d'eux par la presque totalité du massif élevé du grand Atlas.

M. l'ingénieur Jacob², en considérant ce terrain comme quaternaire ancien l'a rencontré jusqu'auprès de Hassi Onchen, et les nombreux renseignements, que nous possédons, laissent à penser avec une quasi-certitude, qu'ils s'étendent bien au delà, tout au long de l'oued Saoura, au Sud et à l'Ouest.

Dans le Nord de l'archipel touatien, Palat indique³ la présence de ce terrain près des Ksour d'El Hadj Guelman et de Semmota. Le même voyageur fournit d'autres indications sur quelques points du Tin Erkonk

¹ On sait, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et, en insistant sur l'importance de la détermination de M. A. Pomel, que le lambeau *restreint* de Brézina, limité comme composition lithologique aux poudingues calcaires de la base avait été classé primitivement par ce savant dans le miocène (*Sahara* 1872) et marqué comme *cartennien* sur la carte géologique de l'Algérie (1881), puis comme *oligocène*, sur la 2^e édition de cette carte (1889-90). Voir les textes explicatifs correspondants.

² Ing^r Jacob, Rapport de mission, inédit, 1894.

³ Marcel Frescaly (lieut. Palat), *Journal de route et correspondance*, avec une carte, 1886, p. 304.

qui ne laissent que bien peu de doute (Ksar d'Adr'ar¹), et, plus loin, la description qu'il donne des *rivages* de la Sebkha de Timunomt répond exactement au faciès habituel de ce terrain dans le bas oued R'arbi, et, géologiquement les berges de cet oued : Djelid tahtani, Djelid foukani, Djelid oustani, au Sud du redir de Bou Arona), doivent correspondre aux escarpements « *El Djereifat* », qui ont donné leur nom collectif au district de la partie orientale de la Sebkha du Gourara, mêmes terrains ronges, même nature gréseuse, mêmes altitudes assez élevées (80 mètres)².

D'autre part, il existe toute une série de plateaux et de plaines, plus ou moins élevés, entre le bord occidental du Tadmaït et le lit d'alluvions récentes de l'oued Saoura, formant très souvent, à leur partie supérieure des sols de hammadas caillouteuses, de nombreux gour sur lesquels s'installent très souvent les Ksour et qui paraissent d'après les renseignements pouvoir, *pro parte*, être assez vraisemblablement attribués à ce même terrain tertiaire³.

On ne possède *aucune* donnée sur l'extension de ce terrain des gour vers le Sud, au delà des Ksour du

¹ Marcel Frescaly (lieut. Palat), *Ouvrage cité*, p. 217.

² Marcel Frescaly (lieut. Palat), *Ouvrage cité*, p. 224.

³ D'après certains informateurs indigènes (Si M'hammed ben Haniza de Tiberr'amin, Si Mohammed ben Cheikh d'El Abiod Sidi Cheikh) il y aurait lieu de croire que de nombreuses *seggaguir* sont établies dans ces terrains.

Gourara, tant pour la dépression du Saoura même que pour les revers sud du plateau du Tadmaït, d'Hassi Messeguem à l'Aoulef.

TERRAINS QUATERNAIRES

*Quaternaire ancien*¹. — On comprend ordinairement sous le nom de *terrain quaternaire ancien*, partie du *terrain subatlantique* de M. A. Pomel, c'est-à-dire : poudingues, calcaires travertinaux et tufs des plateaux hammadiens de hauts et bas niveaux, et le *terrain rouge des gour* (que nous avons classés dans les *terrains tertiaires*), puis aussi l'ensemble des formations indiquées par M. A. Péron sous le nom de *terrain saharien*

¹ D^r P. Marès, *Note sur la constitution géologique du Sahara dans le sud de la province d'Oran*. Bull. Soc. géol. de France, 2^e série, t. XIV, 1857.

Ville, *Exploration géologique du Mزاب, du Sahara et de la région des Steppes de la province d'Alger*. 1872.

Ville, *Voyages d'exploration dans le bassin du Hodna et du Sahara*, 1868.

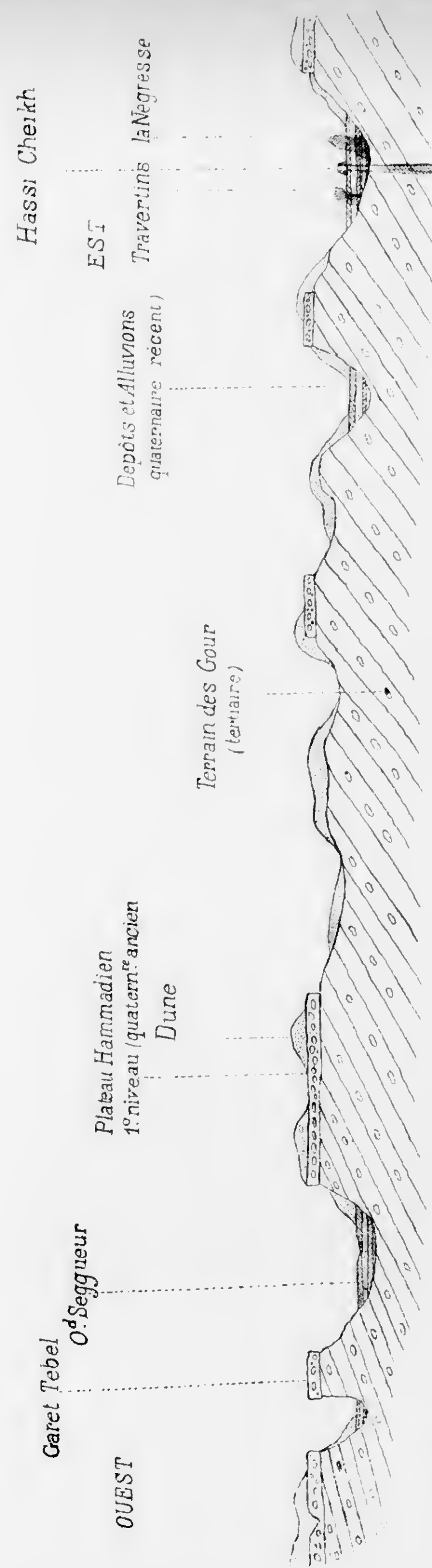
A. Pomel, *Le Sahara*, 1872.

A. Péron, *Essai d'une description géologique de l'Algérie*, in Annales des Sciences géologiques, p. 186, 1883.

A. Pomel et Pouyanne, *Texte explicatif de la carte géologique de l'Algérie au 1 : 800.000^e*, 1881.

G. Rolland, *Géologie et hydrologie du Sahara algérien et aperçu géologique sur le Sahara de l'Océan Atlantique à la mer Rouge*. Imprimerie nationale, Paris, 1890.

G.-B.-M. Flamand, *Note sur la géologie du Sahara nord-occidental*. Bull. Soc. géol. de France, 3^e série t. XXIV, 1896.



COUPE SCHEMATIQUE PRISE DANS LA ZONE D'EPANDAGE DE L'OUED RARRI
ENTRE L'OUED SEGQUEUR (GARA-TERRA) ET HASSI CHEIKH

et que l'Ingénieur Ville fut le premier ainsi désigner. Le *quaternaire ancien*, pour la région qui ici nous occupe, est pour nous beaucoup plus restreint, il comprend dans les grandes lignes, les quatre terrasses hammadiennes dont la plus ancienne est peut-être même tertiaire (pliocène?) et quelques autres formations : tufs, travertins etc. d'importance secondaire.

Le terrain quaternaire le plus ancien est formé, dans toute la région des hammadas et dans la zone d'épandage des grands oueds, par des dépôts continentaux, caillouteux, à gros éléments reliés par un ciment calcaréo-siliceux; il est constitué par d'épais bancs de poudingues qui forment les surfaces rugueuses du sol des hammadas et les terrasses qui s'étagent à *quatre* niveaux différents le long du lit des grands oueds. Parfois aussi il y a, vers la partie supérieure, des poudingues intercalés de calcaires tufacés bien développés.

Cette formation est très variable d'épaisseur — en moyenne, 5 à 6 mètres — mais, en certains points (Melk Sliman, Benoud) elle atteint une dizaine de mètres.

Les éléments en surface (calcaires cénomaniens et turoniens et silex) de ces poudingues, sous l'action constante du pulvérin sableux et des vents, ont été guillochés et gravés; peu adhérents, ils se détachent par suite de la dissolution et de la destruction des ciments qui les agglutinent, et, isolés, durcis, oxydés, ils impriment aux hammadas leur aspect caractéristique, ils y

rendent pénible et fatigante la marche des caravanes, en dehors des *medjebds* étroits qui y sont tracés.

C'est à ce terrain qu'il faut rapporter toutes les tables supérieures des gour, très développées en puissance et en étendue dans le Sahara oranais septentrional; elles se montrent depuis le dernier ridement atlantique jusqu'à la dépression du Méguiden; des érosions successives nombreuses les ont peu à peu fait disparaître vers le Sud, où elles ne se constituent plus de larges plateaux hammadiens, mais des îlots très restreints, formant au-dessus du terrain rouge toutes les terrasses des gour (gour Chatou-el-Haouli, garet Tebel, gara d'Hassi Cheikh, gour du premier məkam Sidi El Hadj bou Hafs), particulièrement dans la zone d'épandage des grands oueds et jusque dans les dunes de l'Erg.

Dans le Nord (vallée de l'oued R'arbi), le terrain quaternaire ancien se montre sur la rive droite, en quatre étages superposés, bien visibles dans le système des gour du Mechaïch. Ça et là, dans l'Erg, un peu au Sud-Ouest d'Hassi el Azz par exemple, le même terrain apparaît à une trentaine de mètres au dessus du fond des feidjdj, coupant d'une ligne droite l'amoncellement des sables. Plus loin qu'Hassi El Azz, en plein Erg, il disparaît complètement, pour réapparaître plus au sud, sur la bordure nord de la dépression du Méguiden: à quelques centaines de mètres de la Koubba de Moulai Guendouz (Nord du puits d'El Agouinin) et au Nord-Ouest de ce point,

vers Ounaden et Morfog Chems — dominant le sol de reg si caractéristique de cette région.

Ce sont les dépôts quaternaires anciens formant le sol des hamadas de bas niveau ou terrasses inférieures (les plus récentes) qui, dans la région d'épandage des grands oueds sahariens, au nord, ont donné naissance aux divers *seuils* qui se rencontrent dans les couloirs, les dépressions et les daïas; ils ont constitué, dans ces parties érosées du *terrain des gour*, surtout à la fin de l'époque quaternaire, de véritables barrages naturels qui ici, dressés en obstacles, s'opposaient aux écoulements des eaux des crues, détournant celles-ci les rejetant dans les méandres où leur force était vaincue, ou bien, là, moins élevés, se laissaient franchir et permettaient alors aux masses liquides de pénétrer en torrents violents jusqu'aux parages du Méguiden. L'action érosive de ces inondations successives créait de nouveaux gour, creusait de nouveaux bas-fonds et préparait ainsi pour la crue suivante un libre passage au milieu des dépôts compacts de la période géologique précédente¹.

Il est difficile d'affirmer par des observations positives l'existence de ce terrain quaternaire ancien pour la région que traverse l'oued Saoura; sans doute, il se montre dans toute la partie du bassin de l'oued Saoura, compris entre Kerzaz et le nord

¹ G.-B.-M. Flamand, *De l'Oranie au Gourara*, in « Algérie nouvelle », 1896, n° 13, pp. 195 et 196.

(oued Guir, oued Zousfana). Et nous avons pu en constater l'existence un peu au Sud-Ouest du Kheneg Zoubia; d'autre part des renseignements l'indiquent à la hauteur de Ksar el Azoudj et même au delà¹. Dans le Gourara, au Nord de la Sebkha, Palat l'indique au sommet d'une gara au sud-ouest du Ksar d'Ouadrar². Nous venons de le signaler sur la lisière méridionale de l'Erg; dans la vallée de Méguiden même, il en existe des lambeaux, formant de longues surfaces elliptiques, recouvertes de sol de reg (quaternaire récent), et alternant, très subordonné comme étendue, avec les grès néocomiens et les *nebak*.

La teinte gris-foncé, par laquelle sont représentés les alluvions quaternaires dans la carte géologique du Sahara de M. G. Rolland³, recouvre toute la vallée du Méguiden, et l'espace immense compris entre le rebord occidental du Tadmait et la ligne rocheuse de grès dévoniens de la rive droite de l'oued

¹ Lieutenant Boule, du poste de Djenien bou Resk (cercle d'Aïn Sefra). Communication personnelle.

² Marcel Frescaly (lieut. Palat), *Journal de route et correspondance*, avec une carte, 1886, p. 220.

³ Carte géologique du Sahara, du Maroc à la Tripolitaine, et de l'Atlas au Ahaggar au 1 : 5.000.000^e; sous cette teinte sont compris : le terrain des gour précédemment décrit, le terrain quaternaire ancien (poudingue des hamadas) et le terrain quaternaire récent, in G. Rolland, *Géologie et hydrologie du Sahara algérien et aperçu géologique sur le Sahara de l'Océan Atlantique à la mer Rouge*, 1886, pl. IV.

Saoura. Au S.-E., d'après la même carte, ce terrain comble entièrement la vaste dépression du Tidikelt (oued Massin, oued Botha). Nous avons déjà vu, que, pour le Méguiden, il fallait beaucoup restreindre son extension. Pour toute la partie occidentale du Tadmait, là où se dressent les nombreux Ksour des divers districts et les palmeraies innombrables, des études de détail permettront seules, dans l'avenir, une délimitation de ces diverses formations; mais, cependant d'après les descriptions¹ et les renseignements émanés des indigènes, l'existence de ces terrasses caillouteuses paraît certaine, et, pour le Tidikelt en particulier, toute la zone située au sud du Tadmait semble devoir se rapporter à cette formation. Cette zone traversée par G. Rohlfs pour se rendre d'In Salah à R'adamès, se montre coupée de nombreux et profonds ravinelements et de dépressions d'où émergent çà et là des plateaux calcaires².

Travertins. — C'est en partie au quaternaire ancien, peut-être même au pliocène et non au quaternaire récent, qu'on doit rapporter les travertins calcaires à fossiles végétaux, relevés par nous, dans les régions de la zone d'épandage (Hassi Cheikh) et de l'Erg

¹ G. Rohlfs, *loc. cit.*

Colonieu, *Voyage au Gourara et à l'Aouguerout*, 1860. Bull. Soc. géog. Paris, 1^{er} trimestre 1892; 2^e trimestre 1893; 3^e trimestre 1894. Deporter, *Extrême-sud de l'Algérie*, 1890.

² G. Rohlfs, *loc. cit.*

(2^e mekam Sidi El Hadj bou Hafs). Ces travertins occupent la partie médiane des dépressions; ils se dressent, en blocs émergeant du sol blanc des daïas, au milieu d'un chaos de roches siliceuses et calcaires, ils atteignent parfois de grandes dimensions (une douzaine de mètres à Hassi Cheikh ¹) et occupent des surfaces relativement peu étendues; en ce dernier point où ils sont le plus développés, ils affectent communément la forme de piliers, de colonnades irrégulières; des dépôts massifs, situés près des puits et de la Kheloua Sidi Cheikh, montrent vaguement des figures humaines. Ils rappellent dans leur ensemble les alignements des menhirs de Carnac.

Quaternaire récent ². — A cette formation appar-

¹ G.-B.-M. Flamand, *De l'Oranie au Gourara*, « in Algérie nouvelle », 1898, n° 13, p. 198.

Leur forme étrange, leur nature toute différente de celle des formations environnantes, — le milieu ambiant, — ont contribué à leur faire donner par les indigènes une origine surnaturelle (voir la légende de Sidi Cheikh, chap. III).

² Voir pour les études de détail de ces diverses assises et des facies différents de ces formations pour la partie orientale, du Sahara :

A. Pomel et J. Pouyanne, *Texte explicatif de la carte géologique au 1 : 800.000^e de l'Algérie*, 1881.

Tissot., *Texte explicatif de la carte géologique au 1 : 800.000^e de la province de Constantine*, 1881.

A. Péron, *Essai d'une description géologique de l'Algérie*, in *Annales des Sciences géologiques*, 1883, p. 184 et suiv.

A. Pomel, *Stratigraphie générale de l'Algérie*. Id. 1890.

G. Rolland, *Géologie et hydrologie du Sahara algérien et aperçu sur la géologie du Sahara de l'Atlantique à la mer Rouge*, 1890, ch. II, p. 273.

tiennent les dépôts d'atterrissements; — cailloux roulés, peu ou non agglutinés, les graviers, les sables et surtout les limons qui comblent en bien des points, le long des berges des grands oueds, les parties érosées des hammadas de bas niveaux. Ces dépôts se montrent en général recouverts par les formations limoneuses et caillouteuses actuelles, particulièrement dans les lits majeurs des oueds et dans les grandes dépressions. C'est aussi à cette époque que se sont formés les fonds limoneux des cuvettes comprises dans les légères ondulations des plateaux de hammadas. Ces cuvettes argileuses retiennent l'eau un certain temps (redir) donnant naissance à des daïas, véritables petites oasis de verdure, isolées au milieu de ces vastes surfaces arides.

Il y a eu, à notre avis, et il y a encore actuellement, car ces dépôts continuent à se former de nos jours, une séparation du sable et de l'argile; une véritable décantation des éléments siliceux s'opère sous l'action combinée des eaux et du vent; les matières argileuses restant dans les fonds, les tapissent à la longue d'une couverture imperméable, et produisent ainsi peu à peu un *colmatage* suffisant pour la retenue des eaux.

Atterrissement subatlantique. — *Calcaires travertineux.* (*Carapace*). — A la partie supérieure des poudingues (quaternaire ancien) des hammadas, de tous les niveaux, mais plus particulièrement, sur le cou-

ronnement des plateaux, se montrent, sur une épaisseur très variable (de quelques centimètres à plusieurs mètres), des calcaires travertineux, blanchâtres, empâtant les éléments calcaires et siliceux des terrains sous-jacents; ils forment ainsi des poudingues et des brèches au contact des couches plus anciennes; mais cette partie inférieure, en général peu épaisse, passe bientôt au calcaire franc, quelquefois tufeux, et fournissant souvent d'assez bons matériaux de construction.

Cette carapace calcaire se relie directement au terrain quaternaire ancien; elle a continué à s'édifier, avec des temps d'arrêt, pendant la période suivante (quaternaire récent), et se forme encore à l'époque actuelle. C'est à cette carapace que se rattachent les dépôts crayeux testacés des surfaces des terrasses qui dominent les grands cours d'eau et les plaines. « Elle résulte d'une sorte d'incrustation stalagmitique » superficielle par suite de l'évaporation des eaux » plus ou moins salées et séléniteuses qui remontent » par capillarité. L'origine de cet atterrissement paraît » avoir été clysmienne ¹ ».

L'étendue de cette formation dans le Sahara septentrional est considérable. C'est elle qui constitue les surfaces immenses des plateaux de hammadas de l'Atlas à l'Erg, du Mzab à l'oued Saoura, et elle

¹ A. Pomel, *Texte explicatif de la carte de l'Algérie au 1 800.000^e*, 1889, 1^{re} édit., p. 189.

se montre encore à la partie supérieure des gour qui sont parfois visibles sous l'épais manteau des dunes jusque vers le Méguiden; là, elle est polie et striée par les sables.

Elle accompagne partout le terrain quaternaire ancien dans son extension vers le sud; et, c'est peut-être à elle qu'il faut rapporter les hammadas calcaires signalées par G. Rohlfs au Sud du Tadmait dans son itinéraire de l'Aoulef à R'adamès en passant par In Salah ¹.

Mais les dépôts les plus importants de cet ensemble de formations sont ceux des fonds argilo-gypseux et gypso-salins de certaines *daïas* des *sebkhas* et des *heïchas*, tant en raison des surfaces relativement considérables qu'ils occupent, que des ressources minérales, entre autres, le sel gemme, qu'ils peuvent présenter.

Dans les longs couloirs, dans les dépressions, dans les *metalefs*, produits par les érosions successives auxquelles ont été soumises les masses silico-argileuses rouges du terrain des gour et les poudingues et les corniches tufacées des hammadas de haut et de bas niveau, se sont déposés, lentement, au sein d'eaux tranquilles, saturées de produits salins, (gypse et sel gemme), de carbonate de chaux pulvérulent et de limons argilo-gypseux, présentant une série d'alter-

¹ G. Rohlfs, *Reise durch Marokko und durch die grosse Wüste über Rhadamès nach Tripoli*. Bremen, 1882 (3^e édition).

nances, répétant les mêmes assises dans le même ordre de succession. Quelquefois cependant à la base de cette série s'observent « des poudingues, des sables »¹. Innombrables sont les fossiles des assises farineuses blanches calcaires, — cardiums, mélanies, mélanopsides, planorbes, paludines, physes, — appartenant par conséquent à des espèces d'eaux douces et d'eaux saumâtres, et que l'on trouve exactement, côte à côte dans des gisements communs. Les cardiums toutefois forment en certaines sebkhas, à eux seuls des couches de près d'un mètre d'épaisseur, et cela sur une étendue considérable.

A ces coquilles fossiles viennent quelquefois s'ajouter des traces organiques végétales : traces de roseaux que nous avons pu observer dans les couches ordinairement silico-calcaires, salies par des résidus tourbeux ; dans l'Erg, à Hassi el Azz (oued Abdelkerim), à Hassi Aïcha². Vers Hassi Meharzi, les planorbes et les physes accompagnent souvent ces couches tourbeuses noires.

La diversité de la nature minéralogique de ces dépôts, la présence de types fossiles d'eaux douces (fluviales et lacustres) et d'eaux saumâtres, les

¹ Tissot, *Texte explicatif de la carte géologique du département de Constantine au 1 : 800.000*, 1881.

² G.-B.-M. Flaman, *De l'Oranie au Gourara*, in « Algérie nouvelle, 1896, n° 14.

alternances des couches, tout indique une succession de *phases* au cours desquelles les eaux des crues, venant du nord, d'abord douces, donnèrent primitivement, par précipitation, des sels dissous, les pulvérins calcaires, auxquels correspondent, en plus grand nombre, les planorbes, les physes et les mélanies, puis, ces eaux devenant par concentration, conséquence de l'évaporation, de plus en plus salines, produisirent dans la suite les dépôts argilo-gypseux auxquels correspondent le plus généralement les zones à cardiums, et les couches de sel gemme. Pour certains de ces lacs ou estuaires des grands fleuves quaternaires du Sud, l'évaporation dans certains cas, devait même être complète. Enfin le cycle précédent terminé, une nouvelle crue ramenait, dans le bas-fond, des eaux douces chargées de limon, et les dépôts, semblables aux précédents venaient peu à peu de nouveau combler la dépression. On ne voit la possibilité de la formation de ces heïchas et sebkhas que dans les alternances successives de saisons de grande sécheresse et de périodes de hautes crues.

Ce sont les masses puissantes des sables des grandes dunes, les espèces littorales des mollusques fossiles du revers sud de l'Atlas, les dépôts salins : gypse et sel gemme, et, surtout la présence du *cardium edule* et de quelques autres coquilles marines fossiles, qui, il y a quelque vingt ans, étaient considérés (Bourguignat¹,

¹ Bourguignat, *Malacologie de l'Algérie*, 1864.

Ville¹, Desor², Martins³, Escher de la Linth) comme preuves convaincantes de l'existence d'une mer saharienne à la fin de l'époque quaternaire. M. A. Pomel, le premier, a montré l'impossibilité d'une pareille hypothèse⁴, puis, et après lui, bien des géologues⁵ ont également combattu cette idée de mer saharienne. Nous ajouterons que les altitudes des principales sebkhas, étudiées dans le Sahara oranais, varient entre 403^m (Daïa el Habessa)⁶, 380^m (oued Rekama)⁷, 330^m

¹ Ville, *Exploration géologique du Mzab, du Sahara et de la région des steppes de la province d'Alger*, Paris, 1872, 4^e, p. 115.

² Desor, *Die Sahara*. Bâle, 1871.

Le même, *Aus Sahara und Atlas*. Wiesbaden, 1865.

Le même, *La mer saharienne*, réponse à M. Pomel. Neuchâtel, 1879.

³ H. Martins, *Tableau physique du Sahara oriental*. — *Revue des Deux Mondes*, 1864.

H. Martins, *Du Spitzberg au Sahara*, Paris, 1866, p. 551.

⁴ A. Pomel, *Le Sahara*, 1872, p. 48 et suiv.

Le même, *La mer intérieure d'Algérie et le seuil de Gabès*, 1873.

Le même, *Revue scientifique*, 10 novembre 1877.

Le même, *Géologie de la province de Gabès*. Assoc. avanc. sciences, 1877.

⁵ Zittel, *Die Sahara*, 1883.

Tournouër, *Sur quelques coquilles marines recueillies par divers explorateurs dans la région des Chotts sahariens*. Association française pour l'avancement des sciences, avec planche. Paris, 1878, p. 608.

G. Rolland, *Géologie et hydrologie du Saharien algérien, et aperçu géologique sur le Sahara et l'Océan Atlantique à la mer Rouge*, 1890, p. 187 et suivantes.

⁶ D^r P. Marès, *Détail des observations indiquées dans une note lue à la Soc. météor. de France* (14 juillet 1857), et faites dans le sud de la province d'Oran. — In *Annuaire de la Soc. météor. de France*, 1859, t. II, p. 222.

⁷ G.-B.-M. Flamand, *Mission mars-mai* 1896.

(Hassi Aïccha) et 340^m au N.-E. de Tabelkoza¹, ce qui montre toute l'impossibilité d'une communication entre les masses liquides qui ont donné naissance à ces dépôts et la mer, à la fin de l'époque quaternaire. Nous venons de voir que ces dépôts lacustres fluviaux et d'estuaires (à planorbes, à mélanies, à physes) étaient produits par des eaux qui, par périodes, redevenaient saumâtres (à cardiums). Ils sont en tout comparables aux atterrissements qui se forment actuellement dans les plaines basses² du littoral (Macta). Mais, ici, dans le Sahara, la salure des eaux est due à la dissolution des masses gypseuses et salines de nature sédimentaire et éruptive, si puissantes et si développées dans toute la chaîne atlantique³. M. le D^r P. Marès⁴ a étudié ces formations au nord du grand Erg en un point très septentrional de ce que nous appelons *la zone d'épandage des grands oueds*, à la daïa

¹ Id.

² Communication de M. A. Pomel.

³ « Le sel du Sahara n'est pas plus un délaissé de mer que celui, » accompagné également de gypse des Hauts-Plateaux et du Tell. » dont l'origine n'est certainement pas celle-là, mais doit résulter » des concentrations de tout ce que les eaux, pendant des siècles, y » ont accumulé de dissolutions opérées sur l'Atlas et l'Ahaggar. » Presque tous les terrains en sont imprégnés dans ces parages, et il » existe, en outre, des montagnes entières de sel gemme, associé à » des typhons de roches dioritiques. » A. Pomel. — *Le Sahara*, 1872, p. 87.

⁴ D^r P. Marès, *Note sur la constitution géologique du Sahara dans le Sud de la province d'Oran*. Bull. Soc. géol. de France, 2^e série, t. XIV, 1857.

el Habessa ; plus au Sud nous les avons étudiés. Dans toute cette région en bordure de l'Erg, ces dépôts de sebkhas sont très abondants, ils se montrent dans tous les fonds de *hofra*, dans tous les oueds que le sable n'a pas envahi (Ounakel, Souïd, Oued Seggueur gara Tebel, Hassi Cheikh, Msafra, etc.). Dans l'Erg même, nous les avons observés près d'Hassi el Azz, dans l'oued Abdelkerim, dans l'oued Rekama (Guern Chouff), à 12 kil. au N.-E. de Tabelkoza, à Hassi Aïcha, partout où le sable, qui recouvre la presque totalité de ces dépôts, laisse percer un peu du sol même. L'étendue dans l'Erg de ces sekkhas est très restreinte ; mais leur présence constante dans l'axe des grandes vallées est une indication précieuse, car elle démontre qu'il y a continuité entre ces dépôts depuis la zone d'épandage du Nord jusqu'au Tin Erkouk, bien près de la grande sebkha du Gourara.

En certaines de ces sebkhas, au deuxième Mekam Si El Hadj bou Hafs, à Hassi el Azz, sur la route suivie par les Oulad Sidi Cheikh à Tabelkoza, nous avons observé des dépôts sableux, meubles, à concrétions sphéroïdes et bacillaires, calcaires, dus certainement à *des eaux artésiennes*, amenant au jour les éléments siliceux des terrains sous-jacents. Ces concrétions présentent la plus grande analogie avec ceux de la station célèbre de Ternifine (Palikao près Mascara dans la plaine d'Eghis), si riches en ossements fossiles de grands mammifères.

Le sel gemme (exploité) qui occupe les parties

inférieures de ces cuvettes atteint en quelques endroits près d'un mètre d'épaisseur : hyalin, bien cristallisé, il est suffisamment pur.

Le sel gemme a été signalé par le D^r P. Marès dans la daïa el Habessa ¹ ; il existe en couches épaisses — 0^m40 à 0^m50 en moyenne — dans une sebkha à quelques kilomètres au Nord-Ouest de Hassi Zirara, et, là, il est exploité par les indigènes des caravanes de passage. On en rencontre encore vers Gour Raoua et au nord-est de ce point à Aïn Amara, Hassi el Morr. On sait que très nombreuses sont les localités, où, sur les rivages des sebkhas et surtout ceux de la grande sebkha du Gourara, on exploite ce produit.

Nous ajouterons que dans une de ces sebkhas au Nord-Est de l'Erg (Zebeirat)², dans des travaux de recherches, des puisatiers ont recueilli à 2 mètres environ au-dessous du sol, des eaux à écoulement assez abondant, tellement sursaturées de produits salins qu'à l'air sous l'effet d'une très faible évaporation, elles se prennent presque immédiatement en masses cristallines, très riches en *sulfate de soude*, mêlé de quelques impuretés. *D'après les renseignements indigènes*, c'est aussi du sous-sol de certaines sebkhas³,

¹ D^r P. Marès, in de Colomb, *Exploration des Ksour et du Sahara de la province d'Oran*, p. 45.

« Croûte épaisse d'environ vingt-cinq centimètres ».

² Renseignements obligeamment communiqués par MM. le commandant Godron et le lieutenant du Jonchay.

³ Gourara, Touat, Tidikelt.

à de faibles profondeurs sous des couches gypso-sableuses et de sel gemme, que proviennent les *salpêtres* exploités par les habitants de certains Ksour¹ pour la fabrication locale de la poudre et, l'exportation de ce produit, grossièrement raffiné, à R'adamès et surtout au Mzab² et dans quelques Ksour de l'Atlas méridional.

Enfin, l'on a signalé, depuis longtemps, la présence de soufre natif, mélangé aux couches gypseuses superficielles, toujours en des points où les limons argilo-gypseux sont en contact avec des produits de nature organique (excréments d'animaux)³.

L'extension de la sebkha du Gourara est considérable et les descriptions des explorateurs ou des indigènes, que nous en possédons, lui donnent tous les

¹ Voir : Ressources minérales du Touat.

Marcel Frescaly (lieut. Palat), *Journal de route et correspondance*, avec 1 carte, 1886, p. 252.

Deporter, *Extrême-sud de l'Algérie*, 1890, passim.

Renseignements indigènes, etc. (Documents inédits).

² P. Soleillet, *Voyage d'Alger à l'oasis d'In Salah*. Rapport présenté à la Chambre de commerce d'Alger, 1874, p. 77, 121, 126, 130, 142.

Depuis l'époque où s'accomplissait ce voyage, comme nous le verrons plus loin, cette exportation a bien diminué par suite de la contrebande de poudre étrangère qui se fait par le sud tunisien. Voir chap. VII, commerce.

³ G. Rolland, *Géologie et hydrologie du Sahara algérien et aperçu géologique sur le Sahara de l'Océan atlantique à la mer Rouge*, 1890, p. (Soufre de la daïa Kebril).

mêmes caractères que nous venons de décrire pour les dépressions bien plus restreintes de la zone d'épandage et de l'Erg.

« Au Sud des collines s'étend, grise et coupée par » des bandes vert-sombre, la sebkha du Gourara (oued » Mebrouk, partie septentrionale). Sur la gauche, les » collines sont escarpées à pic (El Djerôifat), nous » descendons dans l'oued à 80 mètres environ en » contre-bas...¹ ».

¹ Marcel Frescaly (lieut. Palat), *Journal de route et correspondance*, avec carte, 1886, p. 224.

De son côté, Rohlf, parlant des sebkhas de Timmi et d'In Salah, a écrit :

« Tamentit n'est séparé de l'oasis de Timmi que par la sebkha » de ce nom qui a une longueur de 4 kil. sur une largeur de » 2 kil. 1/2 et qui s'étend, en forme d'ovale, ayant son axe nord- » sud, jusqu'auprès de Tamentit... La sebkha elle-même, » couverte de sa couche et brillante de sel, ne mérite pas tout à fait » ce nom, car, comme celle de Timimoun, elle ne contient jamais » d'eau amenée par une rivière ou provenant d'une chute de pluie ».

Rohlf, *Reise durch Marokko, Uebersteigung des grossen Atlas. Exploration der oasen von Tafilet, Tuat und Tidikelt und Reise durch die grosse Wüste über Rhadames nach Tripoli*, 3^e édition, Brême, 1882, p. 145.

« La sebkha, qui baigne à l'ouest toute la lisière de la forêt de » palmiers de l'oasis (d'In Salah), se couvre également d'eau au » printemps; mais cette eau est salée. On a d'ailleurs déjà » commencé à la rendre labourable et, dans quelques années, elle » aura sans doute disparu et sera convertie en une forêt de palmiers ».

Rohlf, *Ouvrage cité*, p. 190.

Enfin, les informateurs indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, allant en juin 1894, de Fom el Kheneg à Arian Ras (Tsabit), après avoir dépassé El Atchane, ont dû traverser une

Le sol, presque partout couvert d'une couche blanchâtre, craquante sous les pas, montre en certaines parties des limons argilo-gypseux qui, chaque année, dit-on, après la saison des pluies du nord, se chargent d'humidité. C'est là un fait comparable à ce qui se passe pour beaucoup de ces dépressions à dépôts salins. Les dangers que présentent les traversées de ces espaces, rendus ainsi mouvants, sont dans le Sahara devenus légendaires¹.

Le terrain quaternaire récent, représentant le sol des sebkhas, est très développé au Gourara dont la sebkha immense se développe en un premier bassin entre le Ksar El Hadj Guelman et Timimoun et dans le vaste prolongement S.-O., jusqu'au district des Zoua.

A l'est dans l'Aouguerout, au sud-ouest du Ksar de Bou Guemma jusqu'au Ksar Tala, puis plus au Sud au débouché de l'oued Afissiez, se montrent également des fonds de sebkhas assez étendus; enfin, au Sud de Deldoul, la sebkha de Seba.

sebkha pendant une heure (de 8 à 9 heures du matin), « c'est, » disent-ils, un sol sablonneux recouvert de sel, dans lequel hommes » et bêtes enfoncent. La surface en est aussi brûlante que du feu ».

¹ De Colomb, *Exploration des Ksour et du Sahara de la province d'Oran*, 1858. Légende de la daïa el Habessa, p. 45.

Une daïa du même nom existe à 10 kil. E. de Hassi el Melah sur l'oued Khechaba, affluent de gauche du bas oued Mia. Comme celle des environs d'Hassi bou Zid, elle engloutirait bêtes et gens au dire des indigènes. Voir: *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par le lieutenant-colonel Flatters*, p. 283.

Sol de daïa

Medjebed (piste)

Siouf

Sol de daïa



L'ERG (GRANDS DUNES) Vue prise au Nord de Hassi-el-Az. (SAHARA ORANAIS).

G. B. W. Homard phot. et del.

Entre les plus connues, dans le Touat, sont : la sebkha de Bouda Foukani, la sebkha de Timmi, celle au sud d'El Ahmar et l'une des plus étendues, sur la rive droite de l'oued Saoura, à l'ouest de Zaouiet Kounta et du district d'Inzegmir.

Pour toutes les autres formations attribuées au quaternaire récent (par analogie de faciès ou de composition), le sol silico-limoneux des daïas, la carapace calcaire des plateaux de hammadas, etc. passent en partie localement aux formations *actuelles*, il en est de même des éboulis des pentes, des dépôts caillouteux incohérents et des limons des anciennes vallées. Ces formations ont, vers le sud, dans l'archipel touatien et le Tadmait — et au nord, plateaux hammadiens de l'oued Saoura, une extension, fonction des accidents orographiques généraux que présentent dans ces contrées les terrains les plus anciens que nous venons d'étudier.

On ne saurait actuellement leur assigner de limites précises.

LES DUNES.

Les géologues et les voyageurs qui se sont occupés de l'étude des *dunes* ont publié, depuis longtemps, sur cette importante question, de très nombreux travaux, traitant en détail de l'orographie, de l'extension et surtout de l'origine de cette formation; renvoyant pour ces données générales et pour les hypothèses

diverses qui ont été mises en jeu à leur sujet aux mémoires originaux¹ des auteurs, nous ne dirons que

¹ Pour ne citer que les principaux :

D^r P. Marès, *Note sur le Sahara de la province d'Oran*, Bull. Soc. géol. de France, 2^e série, t. XIV, 1857.

A. Pomel, *Le Sahara*, 1872.

Le même, *Texte explicatif de la carte au 1 : 800.000^e*, 1889, p. 201.

Vatonne, *Études sur les terrains et sur les eaux des pays traversés par la mission*, in *Mission de Ghadamès*, 1863, p. 201.

G. Rolland, *Géologie et hydrologie du Sahara Algérien et aperçu géologique sur l'Océan Atlantique à la mer Rouge, 1890 : les grandes dunes de sable du Sahara*, p. 322. Voir : carte géologique, pl. IV.

Le même, *Sur les grandes dunes de sable du Sahara*. C.R. Acad. Sciences, 1881.

Le même, Id. Bull. Soc. géolog. de France, t. X, p. 30.

Le même, Id. Revue scientifique, mars 1881.

V. Largeau, *Le Sahara*, 1877.

Le même, *Voyage à Ghadamès*, Bull. Soc. géog. Paris, 1875.

Le même, *Le Sahara algérien et les déserts de l'Erg*, 1881.

H. Duveyrier, *Les Touareg du Nord*, p. 5.

Le même, *Commission supérieure pour l'examen du projet de mer intérieure dans le sud de l'Algérie et de la Tunisie*, p. 279 et suivantes, 1882.

Pouyanne, *Documents relatifs à la mission dirigée au Sud de l'Algérie*, 1886.

D^r O. Lenz, *Timbouctou*, 1887, pp. 55 et 383.

K. Zittel, *Die Sahara*, 1883.

G. Rohlfs, *Loc. cit.*, 1864.

Documents relatifs aux deux missions dirigées au sud de l'Algérie par le lieutenant-colonel Flatters, 1884.

A. Péron, *Essai d'une description géologique de l'Algérie*, in *Annales de géologie*, 1883, p. 74.

Commandant Colonieu, *Voyage au Gourara et à l'Aouguerout* (1860), in Bull. Soc. géog. Paris, 1^{er} trim. 1892, 1^{er} trim., 1893 ; 3^e trim. 1894.

Lieutenant-colonel de Colomb, *Notice sur les oasis du Sahara et*

quelques mots résumant nos observations personnelles touchant le *grand Erg occidental*, observations qui modifient très sensiblement les connaissances acquises jusqu'en ces dernières années sur cette partie peu visitée du Sahara¹.

La surface, occupée par les dunes de l'Erg occidental, se limite au N.-E. à Hassi bou Zid, passe un peu au nord d'Oum-es-Sif (2^e mékam Sidi el Hadj bon Hafs), se continue obliquement jusqu'au Nord d'Hassi

les routes qui y conduisent, in *Revue algérienne et coloniale*. Juillet, septembre et octobre 1860.

Le même, *Exploration des Ksour et du Sahara de la province d'Oran*, 1858.

Ch. Martins, *Du Spitzberg au Sahara*, Paris, 1886, p. 560.

F. Foureau, *Mission au Tadmaït*, 1890.

Le même, *Mission au Sahara*, 1892-1893.

Le même, *Missions Saharariennes*, 1893-1894-1895.

Le même, *Dans le grand Erg*, 1896, etc.

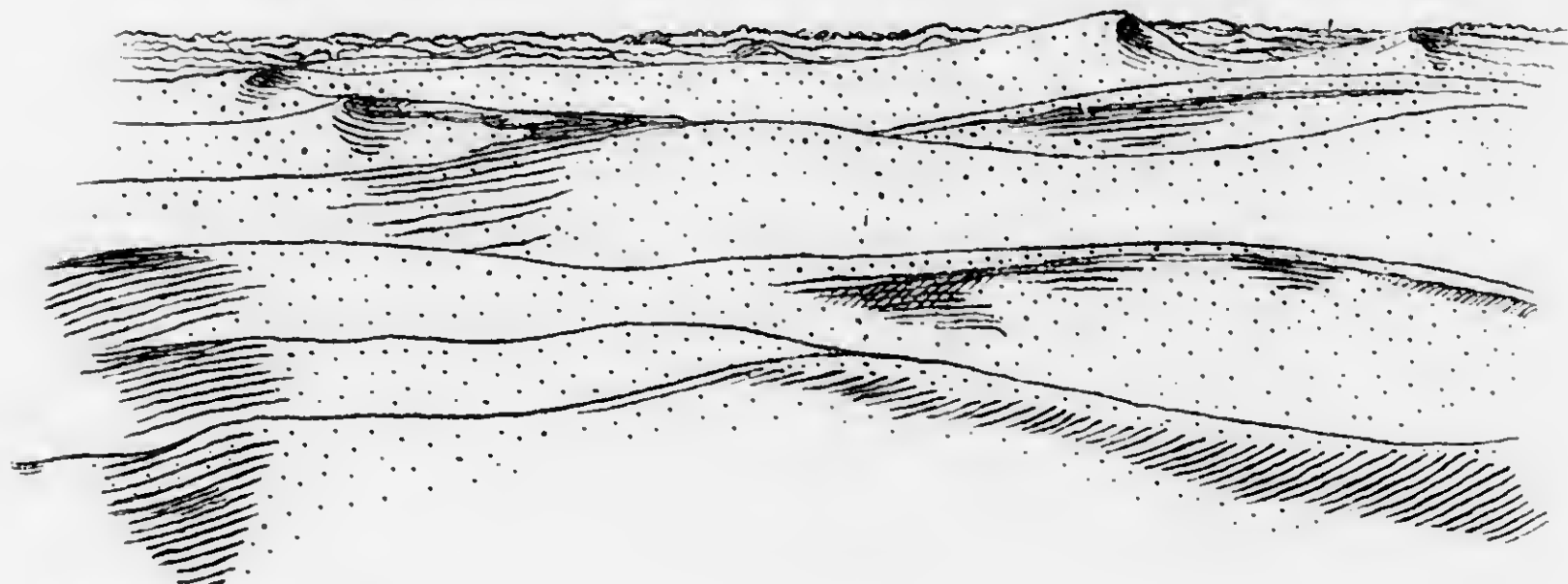
Voir aussi les cartes annexées à ces différents ouvrages.

¹ M. l'Ingénieur Jacob, accompagné de M. Bernard, garde général des forêts et de M. le lieutenant Fariau, du bureau arabe de Géryville, a, au cours de sa mission saharienne, abordé l'Erg au sud de l'oued Namous et l'a parcouru jusqu'à Hassi Ouchen ; puis, dans une autre partie de son voyage, il en a parcouru la limite N.-E. (région d'Hassi bou Zid) et orientale (bas oued Seggueur).

C'est dans le rapport du voyage à Tabelkoza (juin 1895) de M. le commandant Godron, accompagné par MM. le lieutenant Sartou du Jonchay, chef du poste d'El Abiod Sidi Cheikh, le lieutenant de Lamothe, adjoint au bureau arabe de Géryville, et l'interprète militaire Palaska, que MM. de Lamothe et Palaska, dans l'itinéraire détaillé qu'ils en ont dressé, ont fait ressortir, *les premiers*, la faible largeur de l'Erg *vrai*, qu'il fallait traverser pour se rendre au Tin Erkouk en suivant le medjebed des Oulad Sidi Cheikh.

Ouchen et descend ainsi avec une direction moyenne S.-O. jusqu'à l'oued Saoura.

Toute la partie comprise entre Raknet el Halib (bas oued R'arbi), Bab Guefoul (bas oued Namous) et une ligne passant par Hassi Cheikh et Msafra doit être détachée de l'Erg vrai; c'est, nous l'avons vu, le pays des gour et des sebkhas : la zone d'épandage des grands oueds¹.



G. B. M. Flamand ad. nat. del.

SIOUF DE L'ERG (GRANDES DUNES) (Vue prise au sud de Hassi el Azz).
(SAHARA ORANAIS).

A l'est, le grand Erg se limite par la vallée de l'oued Seggueur et aux falaises du plateau crétacé du Mzab, et vers l'ouest à la vallée de l'oued Saoura. Vers le sud, l'Erg vient mourir en faibles ondulations dans la partie septentrionale du Méguiden.

¹ G.-B.-M. Flamand, *De l'Oranie au Gourara*, in « Algérie nouvelle », N° 14 (1896), n° 5 (1897).

Partout, depuis Metilfa, Chebikat Meriem et les Dour jusqu'entre Msafra et Oum es Sif, et vers Hassi Ouchen, les gour nombreux, les couloirs de reg et de sebkhas, les daïas et les heïchas, les plateaux de hammadas, partiellement recouverts de dunes, forment un ensemble parfaitement distinct de l'Erg vrai : c'est une région intermédiaire à celle des hammadas, et des grands oueds, formant une suite de lagunes, d'estuaires de grands lacs, de sortes de marigots, qu'emplissaient les eaux tantôt douces, tantôt saunâtres, pendant la période géologique précédente.

La surface occupée par l'Erg vrai est, de ce fait, très diminuée; sa traversée oblique de Msafra au reg de Tabelkoza présente un maximum de 90 kilomètres, encore coupée çà et là par des fonds de feidjs, il est vrai très subordonnés. On voit par là combien se restreint sa largeur.

L'Erg vrai, loin de se montrer uniforme et constant, se subdivise lui-même en régions naturelles bien caractérisées, très inégalement réparties, mais affectant toujours la disposition en zones parallèles comme pour les grandes régions telliennes. L'oudjeh, la bordure de l'Erg, est ici peu nette; les gour nombreux et les plateaux très découpés modifient beaucoup l'aspect que présente dans le Sud de la province de Constantine l'Erg oriental.

Le sable constitue les sommets, les contreforts des chaînes, les pentes et le fond des vallées, les dépressions de toutes sortes des plateaux, et si l'on

retrouve ici toutes les formes des accidents et des reliefs orographiques connus, on les voit très modifiés, très différents des types des régions montagneuses rocheuses : la nature lithologique même du terrain opère ce changement. « Vues de loin ces » dunes rappellent aussi quelquefois l'apparence de » *névé*¹ ». Le sable mouvant et léger a remplacé le roc résistant et les actions éoliennes, là, presque négligeables, sont ici toutes puissantes pour adoucir les reliefs et les modeler. Alternant avec les grandes chaînes des Areg orientées généralement N.-N.-E. S.-S.-O. et, les séparant, s'alignent de larges dépressions sableuses ondulées (feidjs ou oueds), dans les parties basses desquelles se développe une végétation arbustive assez intense. Le sable, ayant envahi toutes les surfaces des pentes ou des plateaux des gours (très surbaissés : 20^m, 30^m) et des bas-fonds, s'étend aujourd'hui sur le fond de ces vallées où la végétation qui s'y montre croît sur de petites *nébak* secondaires.

Au contraire, sur les fonds de sebkhas ne croît jamais aucune plante.

Quelquefois le fond blanc fossilifère de sebkha apparaît (Hassi El Azz, oued Rekama, Hassi Aïcha) et les vents emportent les tests légers des coquilles, les déposent sur les flancs des dunes en si grande quantité qu'ils modifient la couleur et parfois la composition chimique de celles-ci.

¹ Ch. Martins, *Du Spitzberg au Sahara*, p. 561.

Les puits de l'Erg occidental sont remarquables, et l'eau, à l'encontre de ce qui a été constaté, dans la zone correspondante pour le Sud de la province de Constantine, y est excellente.

Les altitudes, atteintes par les grandes chaînes des dunes au-dessus du sol des feidjs dans l'Erg occidental, sont loin d'être considérables dans toute la région comprise entre Zebeirat, Metilfa au nord et le Méguiden ; elles ne dépassent jamais 70 mètres, et c'est là une valeur maximum (au-dessus du col, medjebed d'Hassi El Azz à Hassi el Meharzi). Leur hauteur moyenne se maintient entre 45 et 55 mètres.

Tr'atir. — La région méridionale de l'Erg occidental, depuis Hassi el Meharzi jusqu'à la vallée de Méguiden, Hassi Aïcha, Ounaden, et jusqu'à la Koubba de Moulai Guendouz, présente une allure très particulière, une entité géographique nouvelle : le *tar'tar'*¹.

Un *tar'tar'* (pluriel *tr'atir'*) est un vaste plateau sableux, véritable fouillis sans feidj ni or'ourd de quelque importance et sur lequel ne se montre aucun alignement de dunes un peu étendu.

L'expression de *tar'tar'* s'applique soit à un plateau sableux où la marche est indécise, l'orientation très difficile — plateau vrai — dominant les dépressions, les ouidan ou les sahan, et sur lequel on accède

¹ G.-B.-M. Flamand, *De l'Oranie au Gourara*, in « Algérie nouvelle », n° 14 (1897), n° 5, p. 68.

par des pentes sablonneuses plus ou moins raides, — soit à de véritables plaines à peine ondulées.

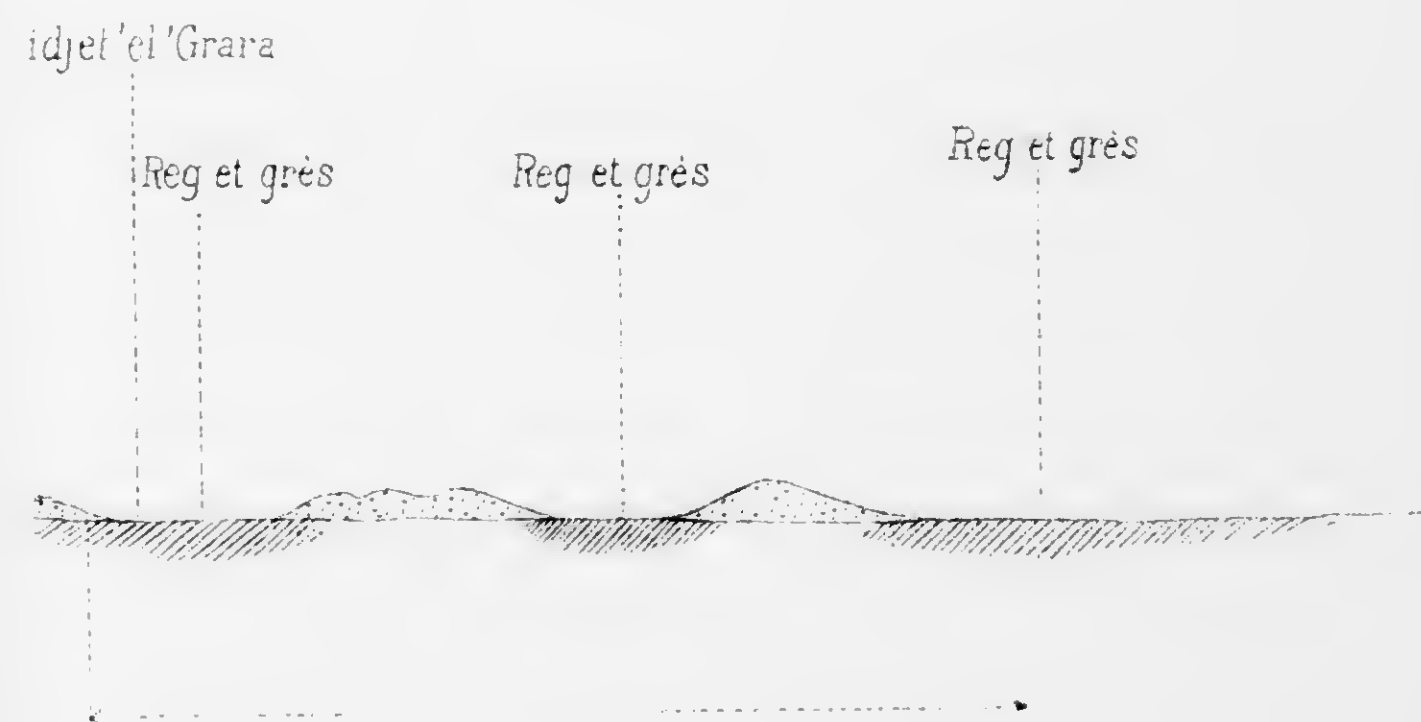
Les *tr'atir* limitent l'Erg au sud et paraissent se développer au sud-ouest au delà du groupe du Tin Erkouk; ils correspondent très vraisemblablement à un sous-sol de plateaux hammadiens.

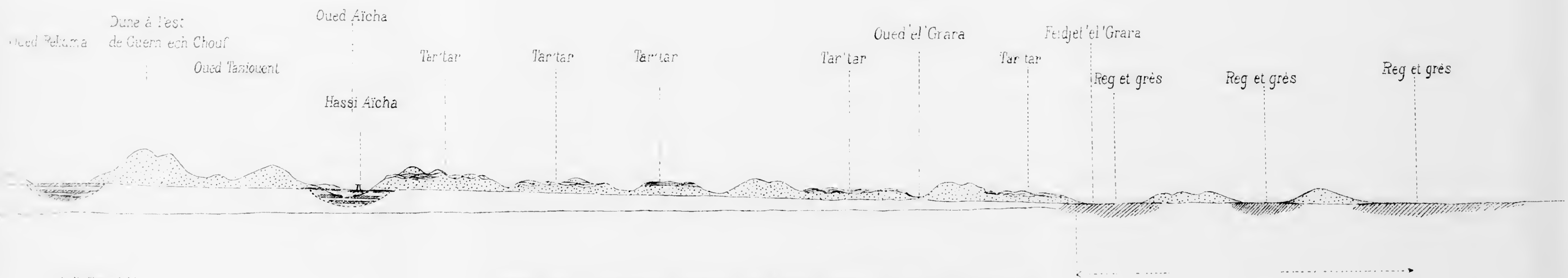
La composition minéralogique des dunes varie peu. Ordinairement entièrement siliceuses, elles se montrent très accidentellement silico-calcaires, et sur des points très limités. Dans la zone d'épandage — vers Oummat Ghebira — et au N.-E. de Chat-ou-el-Haouli — les dunes présentent une coloration brune spéciale, provenant du mélange, en proportion très notable, des particules brunes siliceuses et silico-argileuses du terrain des gour et des alluvions brunes avoisinantes au sable jaune commun. Plus rarement encore — Msafrâ (2^e mekam Sidi El Hadj bou Hafs) et oued Seggueur (S.-O. de Chat-ou-el-Haouli) des sables — jaunes d'ocre très intense, amenés au jour par des eaux artésiennes (temps quaternaire récent), soulevés par les vents, viennent en s'ajoutant modifier localement la composition des dunes voisines.

M. A. Pomel ¹ considère les grandes dunes du

¹ A. Pomel, *Le Sahara*, 1872.

Le même, *Texte explicatif de la carte géologique de l'Algérie au 1 : 800.000^e*, 1889, p. 202.





G. B. M. Flemming del.

SCHEMA DE LA DISPOSITION DES TRAITIR ENTRE L'OUED REKAMA ET LE MEGUIDEN.

Sahara comme le dernier terme des formations géologiques quaternaires les plus récentes. Elles se forment encore de nos jours ¹.

FORMATIONS ACTUELLES.

Les formations actuelles sont très limitées comme surface dans toutes les régions sahariennes voisines de l'archipel touatien et du bassin de l'oued Saoura, qu'il a été donné jusqu'ici de parcourir.

Elles consistent principalement en dépôts, plus ou moins cohérents, dus au remaniement des assises précédemment étudiées : brèches, poudingues repris sur place, cailloutis, graviers, sables, et alluvions limoneuses du cours des grands oueds et des dépressions, cônes de déjection des torrents, dépôts argilo-gypseux et salins des sebkhas et des heïchas, déplacés par de nouvelles crues.

On a vu plus haut que la *carapace calcaire* des Hauts-Plateaux des hamandas continuait à notre époque à édifier de fines assises testacées. Cette carapace, en englobant, en cimentant les éléments sporadiques du sol, forme des sortes de poudingues peu compacts ; tels les poudingues à sphéroïdes

¹ Quant au massif compact des dunes d'Ignidi, qui se développe en d'immenses surfaces dans le Sahara sud occidental depuis la rive droite de l'oued Saoura jusqu'à l'Adrar, nous renvoyons pour son étude aux publications de René Caillié et du D^r O. Lenz.

R. Caillié, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné*, 1830.

D^r O. Lenz, *Timbouctou*, 1886.

gréseux et ciment calcaire vacuolaire du Méguiden, d'Hassi Targui et de Kerboub.

Souvent, aussi, les pentes argilo-calcaires, les grès mêmes, sous l'influence de l'évaporation et de la capillarité, se recouvrent de grumeaux ou de plaques calcaires qui peu à peu se cimentent, se durcissent et finissent parfois ainsi à consolider les terrains sous-jacents.

A ces formations actuelles il faut ajouter les éboulis des pentes (pro parte) et les travertins, débris végétaux qui paraissent, en certains points, postérieurs aux couches de calcaire farineux à planorbes et à physes et aux limons argilo-gypseux à *cardium edule* (Oued Zergoun).

Dans l'ensemble, elles n'ont donc que peu d'importance et il serait tout à fait impossible de préciser leur extension; on ne peut qu'en indiquer les conditions générales.

Il faut néanmoins en excepter les dunes de sables — sables argilo-salins à la base — plus ou moins consolidés des *nebak* (nebka) qui obstruent les larges lits et les rives des cours d'eau, et les *areg* isolés des plaines (Erg Zemoul, Erg Isfaonen, dans le Méguiden) et les petites dunes du type des Habilat des plateaux hammadiens.

ROCHES ÉRUPTIVES.

On sait que les roches éruptives sont très répandues dans le Sahara central : roches basaltoïdes des vallées du plateau d'Eguéré¹, du plateau (Tassili)² des Azdjer, du massif de l'Ahaggar³, au sud et au sud-est de la région qui nous occupe; mais aucune roche éruptive *en place* n'a été signalée jusqu'à ce jour, ni dans le Tadmait, ni dans aucune des grandes dépressions qui l'entourent.

Pour le bassin même de l'oued Saoura, il faut remonter très haut vers le nord et atteindre les

¹ J. Roche, *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par le lieutenant-colonel Flatters* (deuxième mission).

Études géologiques : voyage d'Amguid à Inzelman Tisim, p. 341.

² Ismaël bou Derba, *Voyage à R'at*, août-décembre 1858, in *Revue algérienne et coloniale*, 1859, p. 264. — Roches déterminées par le D^r Marès

H. Duveyrier, *Les Touareg du nord*, p. 33 et suiv.

J. Roche, *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par le colonel Flatters* (première mission). Études géologiques et hydrologiques, p. 213. — Ces roches confiées aux soins de M. l'Ingénieur Rolland ont été déterminées par M. Michel Lévy.

Le même, *Loc. cit.* (deuxième mission). Voyage d'Hassi Messeguem à Amguid, p. 332.

³ Ismaël bou Derba, *Loc. cit.*, p. 264.

H. Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 33 et suiv.

Erwin von Bary, *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde* Berlin, 1880.

massifs montagneux de l'Atlas algérien et marocain pour rencontrer des pointements éruptifs nombreux, mais formés alors, exclusivement, de roches *gypso-ophitiques des rochers de sel*, signalées depuis longtemps dans les montagnes des Ksour et le Djebel Amour¹.

« En trois points du Sahara algérien, dans la vallée » de l'oued Djedari, près des gour Ouargla et dans la

¹ Ces pointements éruptifs se montrent : dans le Djebel Amour, au sud-est du Djebel Ongal ; au Khanguet el Melah (dans l'annexe d'Aflou) ; à Aïn Tessela ; à Tiourtelt — à Aïn Ouarka (djebel Chemarikh) ; au djebel Malah (dans le cercle de Géryville), ils ont été signalés par :

J. Pouyanne, *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie*.

A. Pomel et J. Pouyanne, *Carte géologique de l'Algérie au 1 : 800.000^e*, 1881-1889.

A. Péron, *Essai d'une description géologique de l'Algérie*, in *Annales des Sciences géologiques*, 1883.

Le même, *Notices stratigraphiques in Echinides fossiles de l'Algérie*.

Au Djebel Zerga près de Djenien bou Resk (sud-ouest d'Aïn Sefra), dont a parlé le premier le D^r Bleicher, in Thomas : *Roches ophitiques de la Tunisie*, in *Bull. Soc. géol. de France*, 1891, p. 440.

Et enfin vers l'oued Sehague, sur la route d'Aflou à Enflour (annexe d'Aflou), sur le flanc oriental du djebel Malah (Dir ech Chemakhen), — à Zerigat el Malah, au nord-est de l'Aïn Malah dans le cercle de Géryville, — au Kheneg el Hadjadj, — à Aïn Tiloula (deux pointements) (cercle d'Aïn Sefra), — et au djebel Melah (à l'ouest de Figuig), etc. Ces huit derniers pointements ont été relevés au cours de nos missions de 1892 à 1895 (Rapports annuels à MM. les Directeurs du Service géologique de l'Algérie).

» plaine d'Hassi Berkan¹, région d'El Goléa, M. l'ingénieur Rolland a recueilli des échantillons d'une roche, déterminée comme dolérite andésitique à structure ophitique par M. Michel Lévy. Ces échantillons n'ont point été « d'ailleurs trouvés en place. Deux de ces » échantillons semblent façonnés de main d'homme » et, d'après les guides, « ce sont des débris de moulins » tonareg ».

A notre avis et contrairement à l'opinion de M. Rolland, ces échantillons de roches proviennent plutôt de gisements ophitiques du nord. Nous avons plus tard, signalé la présence de types semblables, sous forme de laches polies, de polissoirs et de pilons néolithiques) dans de nombreuses stations de *Pierres Ecrites (Hadjera Mektouba)* et d'*Abris sous roches* du Sud oranais².

D'autre part, nous avons constaté l'existence³, à l'état de *cailloux roulés*, des roches éruptives : ophites et roches des gisements ophitiques : calcédoine verte avec épidote, tuf siliceux amphibolique altéré, etc., à divers niveaux

¹ G. Rolland, *Géologie et hydrologie du Sahara algérien et aperçu géologique sur le Sahara de l'Océan Atlantique à la mer Rouge*, 1890, p. 357-358.

² G.-B.-M. Flamand, *Notes sur les stations nouvelles ou peu connues de Pierres écrites — (Hadjra Mektouba) du Sud oranais*. C. R. Acad. Insc. et Bel. Lettres, 19 fév. 1892, et *Anthropologie*, mars avril 1892.

³ Le même, *Note sur la géologie du Sahara nord-occidental*. Bull. Doc. géol. de France, 1896, p. 891.

dans les terrains quaternaires anciens, poudingues des hammadas : particulièrement dans le poudingue très épais (bas niveau) qui surmonte le puits d'Hassi bel Mahi (oued R'arbi) et, dans le poudingue quaternaire (niveau supérieur) le plus ancien, près des gour de Brézina (oued Seggueur), dont les éléments proviennent tous de la chaîne atlantique.

TABLE DES GRAVURES.

(Ces gravures ont été exécutées d'après les dessins originaux et croquis de M. G.-B.-M. Flamand).

| | PAGES |
|---|-------|
| Gour Sud-Est de Chat ou el Haouli. Zone d'épandage des grands Oueds (Sabara Oranais) | 503 |
| Gour à l'Ouest de Garet Tebel. Zone d'épandage des grands Oueds (Sahara Oranais) | 504 |
| Coupe schématique prise dans la zone d'épandage de l'Oued R'arbi entre l'Oued Seggueur (Garet Tebel) et Hassi Cheikh (Hors texte) | 508 |
| L'Erg (Grandes Dunes), (Vue prise au Nord de Hassi el Azz) (Sahara Oranais) (Hors texte) | 526 |
| Siouf de l'Erg (Grandes Dunes), (Vue prise au Sud de Hassi el Azz) (Sahara Oranais) | 530 |
| Schéma de la disposition des Tr'atir' entre l'Oued Rekama et le Meguiden (Hors texte) | 534 |

TABLE DES MATIÈRES.



| | PAGES |
|------------------------|-------|
| AVERTISSEMENT. | VII |

CHAPITRE PREMIER.

| | |
|---|---|
| Nos premiers rapports avec le Grand Désert. — Différentes tentatives d'exploration dans le Sahara. — Le commerce du Sud-Algérien. — Les projets de chemin de fer transsaharien. Les nécessités politiques d'occuper les Oasis de l'Extrême-Sud. — De la sécurité de notre domination dans le Sahara-Algérien. | I |
|---|---|

CHAPITRE SECOND.

| | |
|--|----|
| La question du Touat depuis dix ans. | 49 |
|--|----|

CHAPITRE TROISIÈME.

| | |
|---|-----|
| Le Touat et ses habitants. — Aperçus géographiques. — Notions historiques. — Mœurs. — Climat. — Maladies. | 124 |
|---|-----|

CHAPITRE QUATRIÈME.

Les productions du Touat. 241

CHAPITRE CINQUIÈME.

Le Commerce du Touat. 367

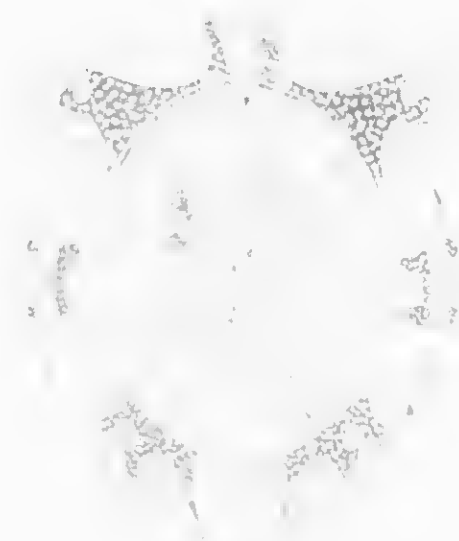
APPENDICE.

Aperçu général sur la géologie du bassin de l'oued Saoura
et des régions limitrophes. 473

Achevé d'imprimer le 10 octobre 1897.

par la Maison L. DANIEL, de Lille.





DOCUMENTS

pour servir à l'étude du

NORD OUEST AFRICAIN

TOME IV.

LES OASIS DE L'EXTRÊME-SUD ALGÉRIEN.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU

NORD OUEST AFRICAIN

RÉUNIS ET RÉDIGÉS PAR ORDRE DE

M^r JULES CAMBON

Gouverneur général de l'Algérie,

PAR

H.-M.-P. DE LA MARTINIÈRE,
Directeur du Cabinet
au service des Affaires Indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.

N. LACROIX,
Capitaine d'infanterie hors cadre,
Chef de bureau arabe
détaché au service des Affaires Indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.



GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE
SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES

M DCCC XCVII

OBSERVATIONS.

Dans le cours de cet ouvrage, on a adopté comme règle de transcription française des noms arabes, celle qui a paru le plus se rapprocher de l'usage et de la prononciation phonétique. Afin de simplifier on a évité de transcrire en français les pluriels sous leur forme arabe, ainsi, au lieu d'écrire au pluriel Cheurfa, Kiad, Mokadmine, on a préféré Chérifs, Kaïds ou caïds, Mokaddems. Pour ce qui concerne l'équivalence de ع on s'est arrêté au r' généralement usité. Quoiqu'il en soit, on a dû laisser subsister l'orthographe adoptée gh, rh, g, dans les termes consacrés par l'usage.

On a réuni en un atlas séparé les cartes des itinéraires et des régions dont il est traité dans le présent volume.

H. M. et N. L.

214
015
4

QUATRIÈME PARTIE

LES OASIS DE L'EXTRÊME-SUD ALGÉRIEN

II

Les routes d'accès d'Algérie aux Oasis. — Description
détaillée du Gourara, du Touat et du Tidikelt.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU

NORD OUEST AFRICAÏN

CHAPITRE PREMIER

Les routes d'accès d'Algérie au Touat par le nord
de cette région. — Les routes de l'Erg.

Nombreuses sont les routes qui unissent le pays compris entre Figuig et Laghouat avec les régions situées au Sud, là où se succèdent les groupes d'oasis connues sous le nom de Gourara, Touat et Tidikelt. Mais l'obstacle, que forme la longue bande de dunes de l'Erg, empêche toutes ces voies d'être également accessibles ; aussi, n'est-ce que suivant des lignes bien déterminées, placées généralement sur le prolongement du cours des oueds descendant du revers méridional des Hauts-Plateaux, que les voyageurs opèrent d'ordinaire la traversée de ces régions.

De toutes ces voies de communication la plus occidentale est celle de l'oued Zousfana (oued Saoura) ; puis viennent successivement, en allant vers l'Est, la route de l'oued Namous, celle de l'oued R'arbi (oued Khebiz), celle de l'oued Seggueur et celle de l'oued Zergoun¹.

Par une conséquence logique des choses, chacun de ces chemins est la voie naturelle que suivent, dans leur voyage annuel aux oasis, les tribus des Hauts-Plateaux qui habitent à son extrémité septentrionale.

C'est ainsi qu'au Maroc les Beni Guil prennent la route de l'oued Saoura, qu'empruntent également les Doui Menia et les Oulad Djerir, tribus dont la nationalité n'a pas été déterminée par le traité du 18 mars 1845.

En Algérie, les Amour d'Aïn Sefra, les Hamian et leurs voisins du N. et du N.-E., les Oulad En Nehar

¹ Zergoun est le nom donné au minium ; ce mot signifie encore boucle, anneau.

Nous ne citons que pour mémoire la route tracée par ce cours d'eau qui se perd à l'entrée de l'Erg, avant d'atteindre l'oued Seggueur. Cette voie de communication n'est du reste généralement suivie que par les nomades de l'annexe d'Aflou qui se rendent au Mzab. Dans les premières années de l'occupation de Géryville, alors que notre influence commençait à s'étendre dans les régions plus au sud, ce fut par cette route que nos premières colonnes se dirigèrent vers Ouargla. C'est ainsi qu'en 1854, le colonel Durrieu, parti d'El Maïa, suivit un instant le cours de l'oued Zergoun, pour aller visiter le Mzab et organiser notre nouvelle conquête d'Ouargla que le Khalifa Si Hamza venait de soumettre. C'est la même voie que suivaient généralement plus tard les Commandants supérieurs du cercle de Géryville lorsqu'ils se rendaient en tournée dans ces contrées, alors placées sous leur autorité.

et les Rezaïna, suivent plus généralement la voie tracée par le cours de l'oued Namous, tandis que les Trafi et les Oulad Ziad prennent de préférence la vallée de l'oued R'arbi et que les Oulad Sidi Cheikh atteignent les régions gourariennes, soit en faisant un détour par l'oued Seggueur, soit plutôt par une voie intermédiaire et plus directe.

De là, la division des routes que nous étudierons successivement en commençant par celle située le plus à l'ouest.

Mais auparavant il convient de donner une description rapide des régions que ces routes traversent.

Au sud de la chaîne atlantique (montagnes de Figuig, montagnes des Ksour, Djebel-Amour), s'étend une vaste région désertique qui sépare les territoires de campement et de transhumance de nos tribus oranaises des palmeraies et des Ksour de l'archipel touatien. Cette région se subdivise en grandes zones naturelles, disposées elles aussi, suivant la loi générale des reliefs du Nord-Africain, c'est-à-dire très sensiblement du N.-E. au S.-O.

Les routes, suivies par nos caravanes qui périodiquement se rendent sur les marchés de l'Extrême-Sud, coupent successivement ces grandes zones. Inégales en profondeur, elles sont d'un parcours plus ou moins difficile, suivant la nature des terrains qui les constituent, suivant aussi les ressources en eaux et en pâturages qu'on y rencontre.

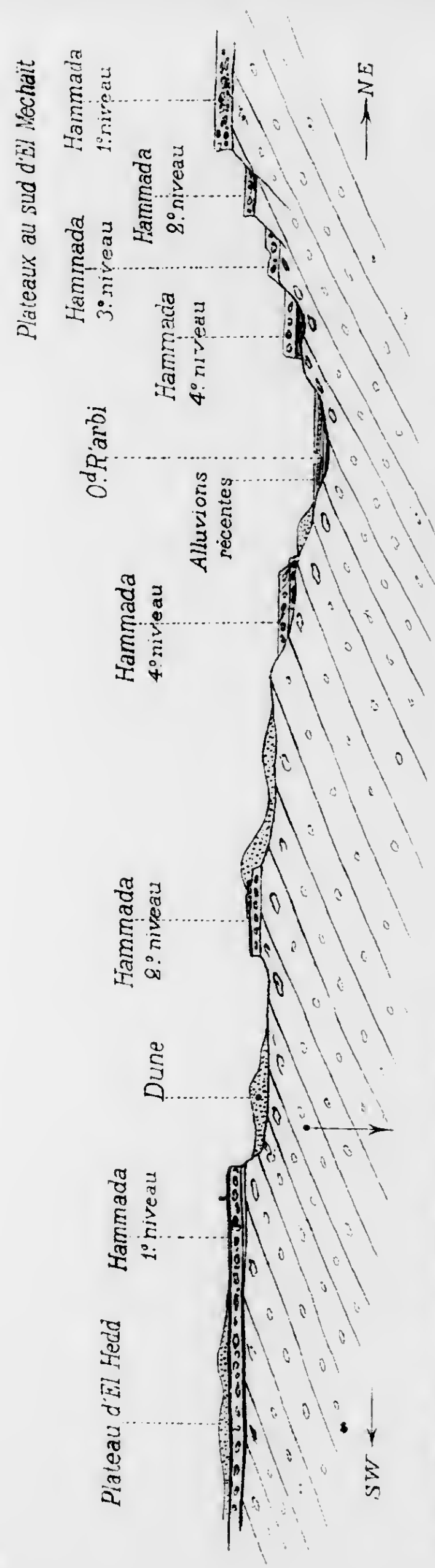
Les itinéraires des principales routes d'accès au Touat, décrits dans ce chapitre, donnent pour chaque étape le *détail* très précis des accidents du sol, des productions rencontrées, des ressources en eau. Mais il faut considérer que ce détail est relevé aux environs immédiats du *Medjebed* suivi; par suite, vus de cette manière, les pays traversés perdent leurs caractères généraux, et cela à un tel point, qu'il peut en naître parfois une confusion. C'est ainsi qu'en se basant seulement sur les détails répétés des itinéraires fournis par les renseignements des indigènes, l'on assignait tout récemment encore à l'Erg des limites septentrionales, qui se confondaient avec les extrémités méridionales des vallées précises des grands oueds sahariens (Raknet el Halib, etc.), alors qu'en réalité la région de l'Erg vrai ne commence qu'à plus de cent kilomètres au sud de ces points¹.

Les *Medjebeds* que suivent les caravanes dans le Sahara oranais, de l'Atlas aux oasis du Gourara, traversent du Nord au Sud les régions suivantes :

- Les Hammadas,
- La zone d'épandage des grands Oueds²,
- L'Erg (Dunes),
- Le Meguiden (terrain de reg).

¹ Rapport de Lamothe et Palaska, 1895. — Rapport inédit à M. le Gouverneur Général de l'Algérie, présenté par M. G. B. M. Flamand, juin 1896. — Du même, *De l'Oranie au Gourara* in *Algérie nouvelle*, 1896-97.

² Voir *Algérie nouvelle*, novembre-décembre 1896, et l'Appendice du présent volume.



G. B. M. Flamand del. Terrain rouge des Gour (tertiaire).
COUPE SCHEMATIQUE DE LA VALLÉE DE LOUED KARBI
DRESSÉE NE-SW ET PRISE EN PERS AU NORD DE HASSI EL KHANTOISSI

Les Hammadas sont de vastes espaces, couronnements de plateaux, presque horizontaux ou très légèrement ondulés. Le sol est dur, caillouteux, très pénible à la marche; ils sont composés d'éléments le plus souvent roulés, parfois anguleux, provenant par érosion des masses rocheuses du Nord, et, cimentés, après coup, sur place par des dépôts travertineux calcaires, qui atteignent parfois plusieurs mètres d'épaisseur. Ces travertins, calcaires ou calcaréo-siliceux, ordinairement légers, sonores, prennent quelquefois une densité et une ténacité très grande; ils forment alors une carapace que les actions éoliennes sculptent et polissent. C'est la surface rocheuse, guillochée et polie de cette carapace qui constitue la nature de sol que les indigènes nomment *Hammada*¹.

Les plateaux de Hammada naissent au pied même de la dernière barrière crétacée qui limite au Nord le Sahara, du Maroc à la Chebkha du Mزاب; ils s'étendent compacts jusqu'à la *zone d'épandage* c'est-à-dire sur une largeur variant entre 150 à 170 kil., de Brézina à Hassi Bou Zid (oued Seggueur) et de El Abiod Sidi Cheikh à Raknet el Halib (oued R'arbi), du Kheneg Namous à Bab Guefoul (oued Namous).

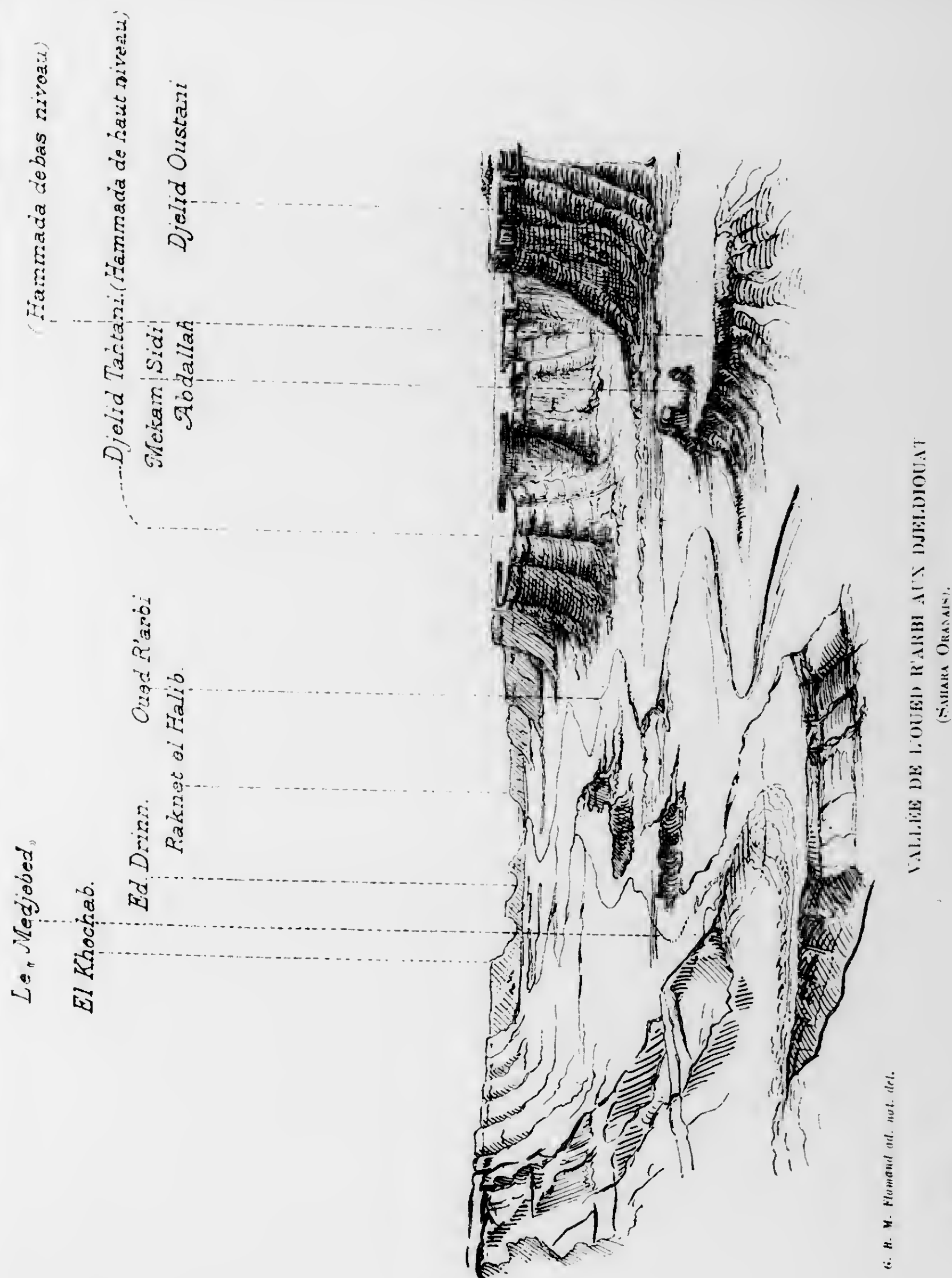
Au delà, bien loin dans le Sud, on peut les suivre jusqu'au Meguiden ou vers Ounaden. Morfog Semch (Koubba de Moulai Guendouz) la carapace blanche,

¹ On a vu (Tome III, Appendice) que les Hammadas peuvent être lithologiquement et géologiquement très différentes.

crayense, apparaît encore, couronnant les dépôts rouges des gorr; mais ici les plateaux de Hammada, sous l'action destructive d'érosions violentes, ont été divisés par des ravinelements profonds et aujourd'hui morcelés, isolés, ils ne présentent plus que très réduits leurs caractères propres; c'est ainsi qu'ils se montrent dans toute la zone d'épandage. Puis, plus au Sud encore, postérieurement aux phénomènes d'ablation, les apports siliceux, dus à l'action mécanique, résultante des vents, sont venus recouvrir ces plateaux, et combler les passes et les couloirs d'érosion, donnant naissance à l'amoncellement des dunes ou Grand Erg. Dans cette dernière région les plateaux de Hammada s'indiquent seulement çà et là par quelques alignements rocheux de la carapace perçant le lourd manteau de sable.

Les hammadas forment dans leur ensemble un long plateau très faiblement incliné vers le Sud; il ne se développe à leur surface qu'une très maigre végétation arbustive¹. Néanmoins quelque temps après les périodes de pluie, dans les déclivités argileuses, se concentre l'humidité, et suivant la quantité d'eau tombée, suivant la nature plus ou moins perméable du sol, en ces points s'établissent temporairement des *relirs* qu'entourent des plages où croissent des herbages menus qu'utilisent les troupeaux. En dehors de ces

¹ Les cercles d'Aïn Sefra et de Géryville in *Le Pays du mouton*, par A. Turlin, F. Accardo et G. B. M. Flamand, publication du Gouvernement général de l'Algérie, 1894.



légères dépressions toujours très réduites, le sol caillouteux est d'une aridité absolue; les points d'eau constants y sont des plus rares, la hammada est la région désertique par excellence ¹.

Aussi les caravanes évitent-elles avec soin ces plateaux inhospitaliers et dangereux à parcourir. Elles ne les traversent ordinairement à l'aller que tout à fait à leur lisière nord, entre El Abiod Sidi Cheikh et Benoud par exemple et entre Brézina et Si El Hadj Eddin et un peu au delà, toujours sur de faibles parcours, pour éviter les *coudes* des Oueds; cependant au retour, lorsque nos caravanes, chargées des produits de leurs transactions, abordent les régions du Sud, où sont parfois à craindre les rezzous des tribus marocaines indépendantes, elles n'hésitent point à affronter la traversée des hammadas, avec ses longs jours sans eau, et ses difficultés de marche, laissant la route ordinairement suivie, ses puits, ses pâturages pour les chameaux, son Medjebed tout tracé, pour éviter les attaques des pillards.

Les Oueds Sahariens. — Les plateaux hammadiens sont coupés du Nord au Sud par de profondes et larges gouttières. Ce sont les oueds que nous avons cités précédemment au début de ce chapitre et qui, après avoir drainé les eaux du massif atlantique, vont les porter, à l'époque des crues, jusqu'à la *zone d'épandage*, à deux cents kilomètres au sud de nos Ksour, après

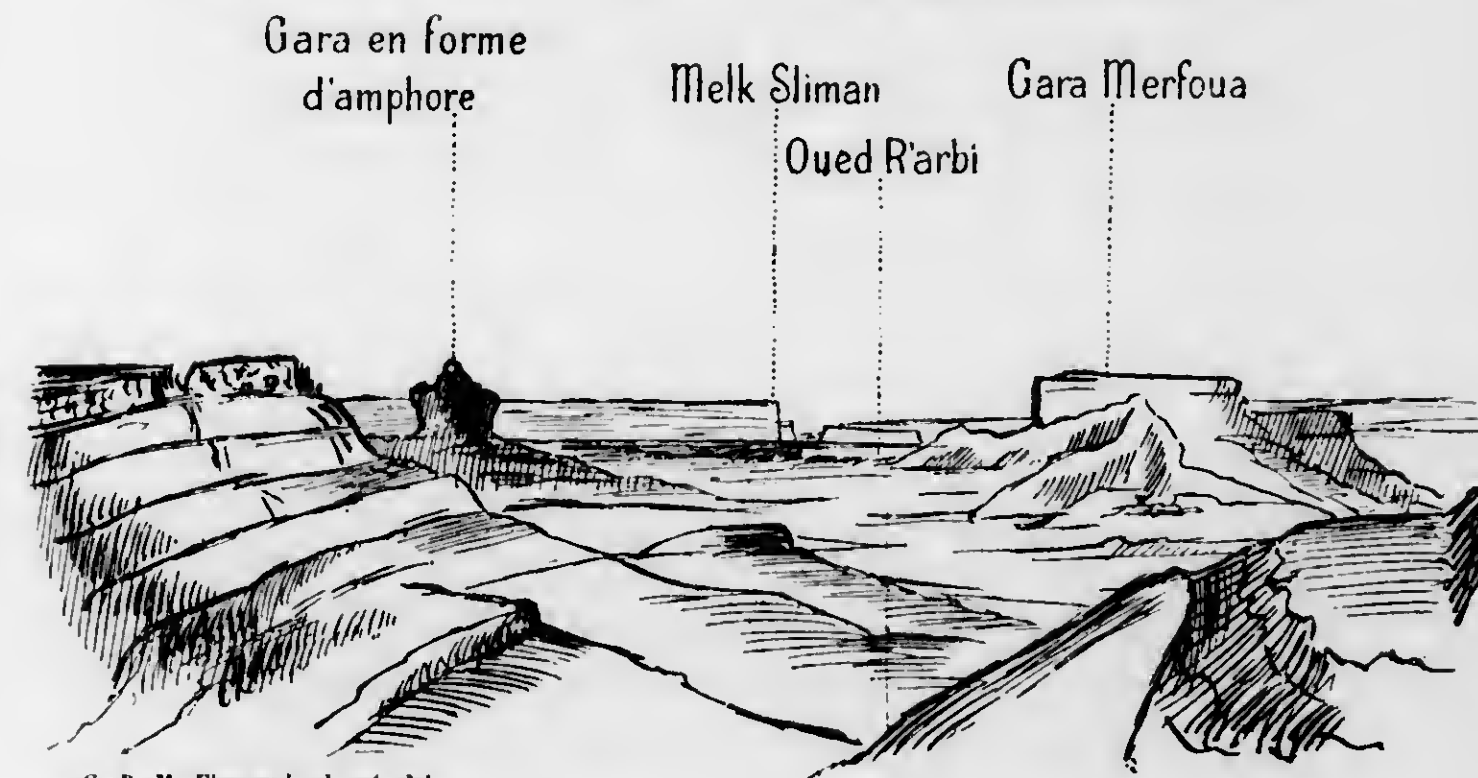
¹ Voir l'Appendice à la fin du précédent volume.

avoir franchi par des passages étroits la grande muraille calcaire qui barre au nord le Sahara : Kheneg el Arouïa, El R'ar, Kheneg Namous, Kheneg Zoubia. Ces oueds s'élargissent aussitôt et ont périodiquement des crues automnales ou printanières qui contribuent à développer une très abondante végétation arbustive et herbaeée sur tout le long parcours de leur lit majeur. Les vallées de ces grands oueds, souvent larges de plusieurs kilomètres, sont creusées brusquement dans des dépôts rouges de nature gréseuse. Limitées par des falaises abruptes, elles contournent, de distance en distance, de gigantesques *témoins*, les *gour*, découpés par l'érosion à même la masse du substratum des hamniadas. Ces falaises et ces *gour* atteignent parfois près de quatre-vingts mètres de hauteur : Gara Bent el Khass, Melk Sliman, Djeldiouat, et impriment à la région un caractère tout particulier.

Les grands oueds, couverts de pâturages riches et variés, possèdent de nombreux redirs, des puits fréquents relativement abondants et peu profonds dont l'eau, en général, est d'excellente qualité ; on comprend donc toute l'importance du rôle que jouent ces vallées dans l'économie de la vie de nos tribus pastorales. C'est là que l'hiver descendent la plupart des troupeaux du Sud et des Hauts-Plateaux.

A l'époque des crues, et seulement alors, l'eau vive coule dans les lits de ces oueds ; mais en dehors de ces périodes exceptionnelles, l'oued n'est plus qu'un fleuve de sable, aucun filet liquide n'apparaît à la surface.

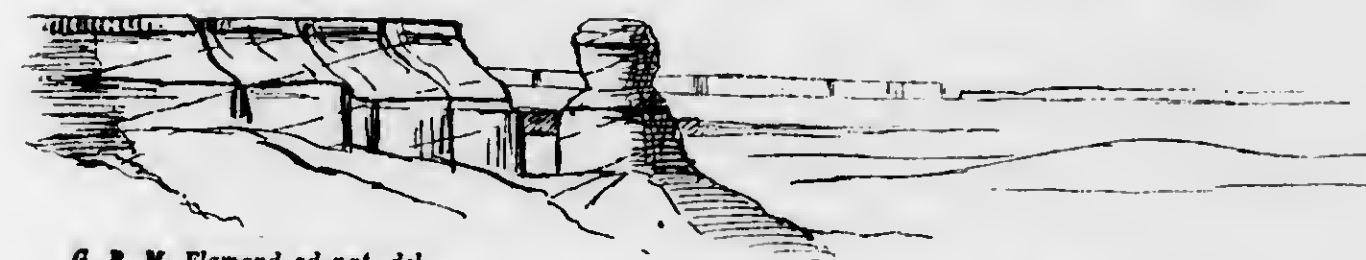
Des *redirs* assez nombreux et une végétation toujours vigoureuse indiquent seulement la proximité de l'eau.



G. B. M. Flamand ad nat. del.

DIFFÉRENTES FORMES DE GOUR (AU NORD DU KSAR DE BENOUD)
VALLÉE DE L'OUED R'ARBI
(SAHARA ORANAIS).

En effet la nappe liquide est souterraine ; on l'atteint, sous l'amoneèlement des sables et des couches d'allu-



G. B. M. Flamand ad nat. del.

GARA EN FORME D'AMPHORE (AU NORD DU KSAR DE BENOUD)
VALLÉE DE L'OUED R'ARBI (Vue prise de l'ouest)
(SAHARA ORANAIS)

vions, à des profondeurs variables et croissantes dans la direction de l'aval (Sud).

Ces grandes et riches vallées, grâce aux ressources de toutes sortes qu'on y rencontre, aux facilités relatives de la marche, sont donc les voies les plus naturelles et les plus sûres qu'on puisse suivre pour descendre vers le Sud; aussi voit-on tous les itinéraires de nos caravanes annuelles les emprunter sur un parcours d'environ deux cents kilomètres, c'est-à-dire jusqu'à leurs pertes.

Zone d'épandage des grands oueds. — Au retour de sa mission dans l'extrême Sud oranais (mars-mai 1896), M. G. B. M. Flamand fit connaître l'existence¹ et l'importance, au point de vue de l'hydrographie de cette partie du Sahara, d'une région très caractérisée qu'il nomma *Zone d'épandage des grands oueds*. Intermédiaire entre la région des hammadas et celle du Grand Erg, elle était jusqu'à ce jour tour à tour confondue avec elles; sa connaissance faisait reculer de cent kilomètres les premières dunes du Grand Erg.

Les cartes les plus récentes du Sahara oranais portaient au Nord la limite de l'Erg jusque vers Zebirat-Raknet el Halib-Bab Guefoul, mettant ainsi en contact direct les grandes dunes et les points qu'atteignent encore de nos jours les plus hautes crues de ces oueds. Cette représentation est absolument contraire à la vérité. Entre la dernière falaise des plateaux hammadiens, tournés vers le sud, et l'Erg vrai, s'étend tout un

¹ Rapport officiel inédit à M. le Gouverneur Général de l'Algérie, juin 1896.

vaste espace très accidenté, dans lequel s'ouvrent de larges couloirs à sol durci légèrement et recouvert partiellement de sable où la marche est très facile.

Voilà, pour ce qui intéresse la route des caravanes, la description de cette région empruntée à l'auteur lui-même¹:

« D'une façon générale, depuis R'ourd en Noubia et » Daïa Hamera (vallée de l'oued Seggueur), et en » remontant au Nord, vers Hassi Bou Zid et Zebirat, » s'étend de l'est à l'ouest, jusqu'au delà de Garet » Guefoul et de la Kheloua Sidi Brahim, la région très » caractéristique et très spéciale d'*épandage des grands » oueds*. Disposée en écharpe et faisant suite d'une » façon constante aux plateaux de hammadas et aux » cours d'eau bien définis qui les entaillent, cette zone » occupe un vaste parallélogramme, dont l'axe dirigé » N.E.-S.O. a quatre cents kilomètres de développe- » ment; sa largeur est maximum entre Daïa Oum ed » Dhar et Hassi Zirara, elle atteint bien près de » quatre-vingt-cinq kilomètres. Cette immense surface » est le réceptacle d'une partie des eaux de grandes » crues des oueds Seggueur, R'arbi, Namous; à l'Est, » au delà du lit de l'oued Seggueur, des études de » détail permettront sans doute, dans l'avenir, d'y » rattacher les espaces qui s'étendent au Sud des Daïas » de l'oued Zergoun; à l'Ouest, elle doit se poursuivre

¹ G. B. M. Flamand, *De l'Oranie au Gourara* in Algérie nouvelle, Alger, 30 août 1896, N° 13, page 194 et suivantes.

» jusqu'aux falaises de l'oued Saoura entre Igli et
» Beni-Abbès.

» Les *Gour*, que nous avons vus précédemment se
» détacher des falaises à Melk Sliman, à Merfona, se
» multiplient ici à l'infini ; des érosions ont peu à peu
» vermiculé, pour ainsi dire, les plateaux de Hammada
» qui se prolongeaient autrefois jusqu'au Méguiden
» avant l'envahissement des dunes. C'est une succession
» ininterrompue de cirques, de couloirs, de dépressions
» de toutes sortes qui ont été creusées sous l'action des
» crues puissantes qui se sont produites depuis les temps
» reculés des périodes quaternaires et qui se manifestent
» encore, mais très rarement, de nos jours. Au milieu
» de ces *évidements*, surgissent des gour aux formes
» géométriques, aux pentes abruptes, montrant dans
» leurs coupes, les assises gréseuses rouges des terrains
» sahariens, toujours couronnées par la carapace cal-
» caire travertineuse ou par les poundingues à gros
» éléments sur lesquels s'établit le sol rocaillieux des
» plateaux. »

Dans les couloirs et dans les dépressions, le sol se
montre sous deux aspects « distincts, terrain rouge
» de reg dur et bas fonds de sebkhas avec dépôts
» de couches crayeuses pulvérulentes d'assises de
» tourbes, de gypse et de sel gemme. » Les puits
assez rares dans cette région sont souvent profonds,
bien maçonnés, pourvus pour la plupart de piliers et
de poutres pour le jeu de poulies ; ils donnent presque
tous abondamment une eau excellente. Non loin des

puits et sur les plateaux, partout où se forment des
petits massifs de dunes, les caravaniers trouvent des
pâturages largement suffisants pour les besoins des
bêtes de somme.

« Les caravanes ne suivent pas toujours les *Medjebels*
» des bas fonds, où fatalement les ramènent les points
» d'eau, les pâturages, les abris ; elles s'élèvent aussi
» au sommet des gour et gagnent les plateaux élevés,
» ce qui abrège ordinairement leur marche et leur
» permet d'éviter les lieux peu sûrs et aussi de dissi-
» muler leur présence.

» Dès que l'on a atteint ces sommets, en gravissant
» par des ravinelements les pentes inclinées des falaises,
» l'horizon s'élargit tout à coup et l'on retrouve pres-
» que, avec l'espace infini, l'aspect désertique des
» hammadas du Nord, leur sol pierreux aux cailloux
» glissants et guillochés ; seulement ici les plages
» rocheuses sont de plus en plus restreintes en surface
» à mesure que l'on s'avance vers le sud. Le sable,
» d'abord accumulé en petits amas de quelques déci-
» mètres de hauteur, s'élève en *R'eridat*¹ qui, d'abord
» isolées, se groupent ensuite en chapelets glanduleux.
» Ces chapelets se resserrent, ici ils deviennent plus
» denses, ils se rejoignent, doublent leur masse et,
» peu à peu, s'accumulent en *Arigat*² compacts, élevés
» et puissants ; ces dunes masquent alors le plateau

¹ Diminutif de *r'ourd*, haute dune.

² Diminutif de *areg* (au sing. *ery*).

» solide sur lequel elles reposent. Tels sont les Or'roud
 » de la bordure de l'Erg : El Laghouati entre Gour
 » Raoua et Zirara, Selselat el Melah, Guern Ali¹.

Cette *zone d'épandage* des grands Oueds est donc dans son ensemble facilement praticable sur tout son parcours, particulièrement pour les caravanes qui comptent le temps pour rien et qui, afin d'éviter un faible obstacle, n'hésitent pas à faire un long détour ; en deux points : Dune de Laghouati et Dune de Guern Ali, sur la route des Oulad Sidi Cheikh, l'accumulation de sable *meuble* rend pendant quelques courts instants la marche difficile ; mais ces passages sont bientôt franchis. En dehors de l'espace compris entre Zebirat et El Mehareg (Salselat El Melah), la *zone d'épandage* est peu connue dans les détails, bien que tous les itinéraires de nos tribus du Sud-Oranais la traversent.

L'Erg (les grandes dunes). — La partie méridionale de la zone d'épandage constitue l'oudjh ou la bordure de l'Erg. « Son faible développement et surtout
 » l'existence de Gour nombreux et de plateaux pro-
 » fondément découpés n'ont pas permis à cette région
 » de revêtir les caractères qu'elle affecte dans le Sud-
 » Est de l'Algérie ou de les présenter à un même
 » degré »². L'Erg vrai se développe vers le Sud jusqu'à

¹ G. B. M. Flamand, *De l'Oranie au Gourara*, in *Algérie nouvelle* n° 13, 1896, p. 199.

² G. B. M. Flamand, *De l'Oranie au Gourara*, in *Algérie nouvelle*, n° 14, septembre 1896, p. 205.

la longue dépression du Meguiden, envahit les oasis du Tin Erkouk, et se prolonge au-delà vers le Sud-Ouest jusqu'à la vallée de l'oued Saoura, c'est-à-dire, jusqu'au tracé le plus occidental de nos itinéraires. Au Nord, sa limite, très oblique sur le méridien, passe sensiblement par une ligne ondulée à quelques kilomètres au sud d'Hassi Bou Zid (oued Seggueur) se dirigeant vers Oum-es-Sif (2^e Mekam Sidi El Hadj Bou Hafs)¹ au Sud de l'oued R'arbi. Cette ligne prolongée se relève un peu vers le Nord (région du bas Oued Nanous) jusqu'à Kheloua Sidi Brahim, considérée comme l'entrée de l'Erg ; à l'ouest de ce point occidental, c'est-à-dire vers l'oued Saoura, l'Erg est trop peu connu pour être actuellement fixé avec précision.

L'étendue de l'Erg de l'Est à l'Ouest, en le limitant au Ksar d'Igli, est de bien près de six cents kilomètres ; sa largeur entre le 2^e Mekam Sidi el Hadj Bou Hafs et Ras er Reg de quatre-vingt-dix kilomètres environ², en suivant la marche oblique à laquelle on est tenu.

Cette immense surface sableuse se subdivise en zones de reliefs et de dépressions très inégalement réparties, auxquelles viennent s'ajouter les plateaux et les plaines

¹ *Rapport officiel* de MM. de Lamothe et Palaska.
Rapport officiel de M. G. B. M. Flamand.

² De Lamothe et Palaska, *loco citato*.
 G. B. M. Flamand, *loco citato*.

désignés par les indigènes sous le nom de tr'atir' (sing. tar'tar')¹.

Les chaînes compactes des grandes dunes, élevées de soixante à quatre-vingts mètres au-dessus du sol dur du fond des Daïas, dépassent bien rarement cette altitude. Dirigées Est-Nord-Est, Ouest-Sud-Ouest, elles comprennent des chaînes secondaires qui se fondent en ramifications multiples; puis, alternant avec les grandes chaînes des Areg, se montrent de larges dépressions sableuses, *Feidj* ou *Oued*, dans les parties basses desquelles se développe une végétation intense d'arbustes: retem, drin, genêts et graminées.

« Contrairement aux idées le plus généralement
 » reçues, la région du sable n'est point celle du vrai
 » désert essentiellement aride; c'est, au contraire, le
 » plus souvent la providence des caravanes. Là, en
 » effet, et seulement là, en dehors des points où
 » l'homme est parvenu à aménager les eaux profondes,
 » se trouve quelque végétation, et souvent, cette végé-
 » tation y devient relativement luxuriante. Elle com-
 » prend un ensemble d'espèces de plantes succulentes
 » à la manière de celle des zones maritimes qui four-
 » nissent la pâture recherchée des chameaux: Roetama,
 » Calligonum, Zilla, Atriplex, etc..... prennent sur
 » les sables la proportion de grandes broussailles.
 » *Arthraterum pungens*, le *Drin* des Sahariens, pré-

¹ G. B. M. Flamand, *De l'Oranie au Gourara*, in *Algérie nouvelle*, n° 5, janvier 1897, p. 66 et suivantes.

» cieuse graminée dont le grain, *loul*, sert de céréale
 » naturelle, s'y développe presque en tapis à la manière
 » de l'alfa des Hauts-Plateaux¹ ».

« Si les grandes dunes offrent aux caravanes des
 » traversées pénibles, laborieuses et lentes », elles
 rachètent cet inconvénient par l'abondance de leurs pâturages².

M. A. Pomel, le savant auteur que nous venons de citer, insiste d'ailleurs sur ce rôle important des grandes dunes au point de vue de la richesse *relative* et appropriée de leurs ressources.

Les puits de l'Erg, malheureusement peu nombreux, très espacés, de profondeur variable (30^m Hassi El Azz, 14^m Hassi Aïcha, et quelques mètres seulement à la bordure méridionale: Ounaden, Hassi er Reg, etc.), d'autant moindre qu'on s'avance plus avant vers le Sud, donnent tous une eau véritablement excellente, fait qui contraste avec ce que l'on sait des eaux des puits de tout notre Extrême Sud-Est (Missions F. Fourreau). Construits par les Gourariens, puisatiers très habiles, ces puits sont ou boisés, ou maçonnés, tous de très faible ouverture.

Le *Medjebed*, tracé par les pas nombreux des chameaux des caravanes, serpente au milieu de ces accumulations de sable, où, presque toujours, il s'indique

¹ A. Pomel, *Le Sahara, Observations de géologie et de géographie physique et biologique, avec des aperçus sur le Soudan*, Alger, 1872, p. 18.

² A. Pomel, *loco citato*, p. 19.

assez nettement, soit par un sol sableux plus tassé où s'accumulent les excréments des bêtes de somme, et, dont les vents n'effacent jamais totalement les traces, soit par les débris de toute nature laissés lors du passage des caravanes. Les accidents du terrain, quoique peu accentués, se distinguent néanmoins et s'individualisent; et, avec un peu d'attention, on arrive après quelque temps à fixer l'allure successive des détails du pays traversé, et par conséquent à la possibilité de les reconnaître. On voit donc qu'en définitive le *Grand Erg* est loin d'être inaccessible dans les conditions très ordinaires d'un voyage dans les régions sahariennes.

*Le Meguiden et les terrains de reg.*¹— Immédiatement à la limite méridionale de l'Erg commence une région toute différente de celles que l'on a déjà parcourues et dont le type se retrouve très haut vers le Nord dans les vallées des montagnes des Ksour. Dès que l'on a quitté les dernières rides des tr'atir' de l'Erg, le sable cesse brusquement. Aux arènes siliceuses succède un terrain de grès rouge qui, faiblement ondulé, perce çà et là en bancs épais, mais ce qui domine dans cette région est un sol dur, le *reg*, formé d'arènes siliceuses de remplissages reconsolidés sur place et qu'occupent les légères dépressions dont

¹ Deporter, de Colomb, Colonieu, *loc. cit.* et rapports de MM. Pouget, Falconetti, Capitaine Almand, de Lamothe et Palaska, G. B. M. Flamand.

l'ensemble doucement incliné au Sud-Ouest constitue la vallée de Meguiden. Le sol de reg, montre toujours, mélangés au sable fin et meuble, des cailloutis, des graviers de quartz, souvent en très grande proportion, ce qui lui donne l'aspect d'un fond de rivière uniformément plat.

Sur ces terrains de reg s'accumulent en certains points de petites dunes; le Meguiden montre plus particulièrement deux régions où elles se développent: une zone septentrionale peu éloignée de l'Erg même, et une zone méridionale assez irrégulière et discontinue.

Les terrains de reg très faciles à la marche des caravanes occupent d'immenses espaces dans toute cette partie du Sahara; des limites de l'Erg, ils s'étendent (avec solution de continuité) jusqu'au pied du Baten (Tadmaït), qu'ils contournent au Sud-Ouest; ce sont les *terrains de reg*, que traversent les *Medjebeds* qui conduisent de l'Erg à l'Aouguerout et aux autres districts du Gourara: Tin Erkouk, Timimoun, etc.

Ces terrains de reg se montrent déjà, mais alors emprisonnés par des ceintures de petites dunes, sur l'Oudjh Sud de l'Erg depuis le Tin Erkouk (Tabelkoza, Tahantas) jusque vers El Goléa.

Les puits de cette dernière région, qui confinent aux Ksour mêmes du Touat, sont nombreux, toujours très peu *profonds*; ils donnent une eau très bonne et abondante. Ils se répartissent plus particulièrement pour le Meguiden en deux zones: septentrionale et

méridionale, l'une à la bordure de l'Erg, la seconde à quelque distance du pied des hautes falaises du plateau crétacé du Tadmait.

Absolument dénudés et arides, ces terrains de reg ne laissent croître aucune plante. Les ressources en pâturages nécessaires aux troupeaux et aux caravanes se trouvent seules dans les groupes de petites dunes (Nebak ou Areg) dont on a parlé plus haut.

Aux époques qui suivent les pluies (très rares), les bas-fonds argileux (Mahder) se recouvrent rapidement d'une végétation menue d'herbages très appréciés des troupeaux.

On est donc souvent tenu de quitter temporairement le *Medjebel* pour laisser paître les bêtes de somme, soit en cours de route, soit pour le choix des campements; dans le pays que sillonnent les itinéraires de nos caravanes, ces déplacements ne sont jamais considérables.

Au delà du Meguiden, au Sud, s'étendent les arides plateaux hammadiens du Tadmait, vers l'Ouest et le Sud-Ouest se développent les Ksour, les palmeraies et les jardins du Gourara et du Touat, but de l'exode annuel de nos tribus.

1^o ROUTE DE L'OUED ZOUSFANA-SAOURA.

Nous avons déjà donné une description détaillée de cette importante voie de communication qu'une crainte peut-être exagérée de complications diploma-

tiques nous a empêchés jusqu'ici d'aborder; nous rappellerons simplement que c'est la seule logique et naturelle que l'on puisse suivre pour atteindre, avec le moins de difficultés possible, le Gourara en venant du Sud oranais¹.

2^o ROUTE DE L'OUED NAMOUS.

Cet itinéraire suit, depuis Moghrrar jusqu'à Garet el Guefoul, le lit même de l'oued, évitant ainsi sur ce long parcours la région des hammadas. Au delà, c'est la zone d'épandage des grands oueds jusqu'auprès de Kheloua Sidi Brahim, point où l'on entre dans les Areg qui s'étendent jusqu'au Ksar des Oulad Aïssa et se prolongent au delà dans la direction générale de cet itinéraire. Il est suivi par tous les Hamian, les Amour du cercle d'Aïn Sefra, les Oulad En Nehar de l'annexe d'El Aricha, les Rezaïna et les autres tribus de l'annexe de Saïda qui se joignent souvent à eux pour accomplir ce voyage.

L'itinéraire généralement adopté est le suivant (Planche I)²:

¹ Nous avons donné (tome II, page 702) l'appréciation émise par le Général de Colomb en 1860 sur la valeur de cette voie de communication qui traverse une région relativement habitée, où l'eau ne manque pas et dont l'ouverture, en nous mettant en relations avec des populations nouvelles, créerait forcément de nouveaux débouchés à notre commerce.

² Cet itinéraire est en réalité excessivement variable et nous ne pouvons forcément indiquer ici que la voie la plus fréquentée. Mais il

Les caravanes se concentrent à Moghrar Tahtani et gagnent ¹ :

| | |
|------------------------------|---------|
| 1° El Outed..... | 30 kil. |
| 2° El Azoudj Foukania..... | 49 kil. |
| 3° Zaouch..... | 37 kil. |
| 4° Garet el Guefoul..... | 43 kil. |
| 5° Zemlet Mansour..... | 37 kil. |
| 6° Khelouat Sidi Brahim..... | 26 kil. |
| 7° Ras el Ma..... | 46 kil. |
| 8° Bel Haziél..... | 39 kil. |
| 9° Hassi el Amri..... | 30 kil. |
| 10° Oulad Aïssa..... | 43 kil. |

Soit..... 380 kil

est bien certain que la force et la composition de la caravane, l'époque de l'année où elle voyage, la sécurité dans la région parcourue, l'abondance de l'eau dans les redirs, la fatigue des animaux, etc., tout est motif à modification pour la route suivie par des voyageurs, car ceux-ci peuvent avoir intérêt, pour un motif de sécurité ou autre, à ne pas prendre exactement le parcours habituel ou simplement à gagner du temps en doublant les étapes. C'est ainsi qu'en 1886, la caravane annuelle des Hamian a mis huit jours pour accomplir le trajet entre Moghrar et les Oulad Aïssa (Teganet), tandis qu'elle a parcouru la même distance, en 1889, en 13 et 14 jours pendant les deux voyages accomplis par ces mêmes nomades cette année-là.

¹ Dans cet itinéraire, comme dans tous ceux que nous donnons ci-après, les distances ne sont généralement qu'approximatives. Cependant, la position de quelques points, sur le parcours de la plupart d'entre eux, ayant été déterminée astronomiquement (en latitude, Mission de l'Ingénieur Jacob, 1892-93; — en latitude et en longitude, Mission G.-B.-M. Flamand, mars-mai 1896), un grand nombre de distances ont pu déjà être rectifiées avec une certaine approximation.

En quittant Moghrar ¹, la route passe au milieu d'un terrain pierreux sur une étendue d'environ trois kilomètres; elle s'engage ensuite dans des monticules (nebak) de sable mouvant, encombrant le lit de l'oued Namous. Au 7^e kil. on atteint Garet er R'achoua où, lorsqu'il a plu, on a chance de rencontrer de l'eau dans une daïa située à l'est de la gara ².

Laissant ensuite à droite la rivière et son lit sablonneux, la route suit un terrain solide et plat, parsemé de petites pierres jusqu'aux abords du Teniet El Athen ³ (13^e kil.) où elle se continue sur des roches plates de grès. Au delà l'aspect du sol ne change pas: les sables durcis alternent avec les roches plates et la route gagne ainsi le Teniet Tamar ⁴ (17^e kil.), après avoir laissé à

¹ Nous avons utilisé pour l'établissement de cet itinéraire les rapports établis par les bureaux arabes d'Aïn Sefra, de Méchéria et de Saïda, à la suite du voyage annuel au Gourara des tribus de ces cercles ou annexes. Nous avons également eu recours au journal de route du lieutenant Fariau, adjoint au bureau arabe de Géryville, qui a accompagné (1892-93) la mission Jacob, pendant sa traversée du Sud oranais; nous avons enfin consulté avec profit l'itinéraire de Moghrar à Hassi el Mansour, établi par le capitaine Rigal, chef du bureau arabe d'Aïn Sefra, à la suite de sa reconnaissance des points d'eau de la vallée de l'oued Namous.

² Végétation: (toutes les fois qu'il sera possible, nous indiquerons sous cette rubrique les plantes qui croissent le plus communément dans chaque localité citée et qui peuvent soit servir à la nourriture des chameaux ou des chevaux, soit être employées comme combustible); à Garet er R'achoua, on trouve de l'alenda (ephedra alata), du drin (aristida pungens) et du baguel (anabasis articulata).

³ Végétation: reguig (helianthemum), remt (haloxylon articulatum) guetaf (atriplex halimus), retem (retama roëtam, genêt), baguel.

⁴ Végétation: remt, reguig, regga (helianthemum metilense).

l'ouest le Ksar ruiné de Sidi Brahim Gorich et longé la petite oasis de Zilekh, à l'entrée du col appelé Kheneg Namous¹.

Descendant alors des plateaux, la route traverse une plaine absolument unie, et parsemée de cailloux ronds de petites dimensions. Elle atteint ainsi la petite vallée de Feraat Mezzin² (27^e kil.) qui, venant du N.-O., va bientôt s'unir à l'oued Namous. Trois kilomètres séparent Feraat Mezzin d'El Outed; le terrain toujours le même ne change qu'à environ un kilomètre de ce dernier point. Alors la route entre dans les sables (nebak) qui marquent le lit de la rivière.

On trouve à El Outed (30^e kil.) cinq puits très abondants et même inépuisables au dire des indigènes. L'eau s'y rencontre à 2^m 50 du sol et il y en a en toute saison.

¹ Le passage du Kheneg Namous est quelquefois impossible, lorsque la rivière a coulé, à cause des fonds mouvants qui la rendent infranchissable. Dans ce cas on peut utiliser un sentier qui, remontant le Feraat Beguar, passe à l'extrémité du Djebel Taouzant, traverse l'oued Khaoukhat et entre dans la Chebket Beïdha pour se diriger sur El Outed. En un seul point, le passage de la chebka est difficile mais il serait aisé de l'aménager.

D'après les renseignements fournis par les indigènes, renseignements contrôlés par les observations faites sur place par M. l'Ingénieur Jacob, on est toujours sûr, en creusant dans le lit de l'oued Namous, de trouver de l'eau; la profondeur seule est variable, sans jamais être à El Outed et à Hassi El Mamoura supérieure à 10 ou 12 mètres.

² Végétation: baguel, drin.

Dès la sortie du Teniet Tamar, El Outed¹ est signalé par deux pitons isolés (El Outidat) qui sont situés à l'ouest des puits² et à proximité de ceux-ci.

En quittant El Outed, pour éviter les sables, la route laisse le cours de la rivière un peu à sa droite; elle traverse alors un sol caillouteux, mais non difficile, qui la conduit aux abords de six puits très abondants en toute saison (39^e kil. 500); ce sont ceux de Oglat Djedida³. Puis, laissant toujours l'oued Namous à l'ouest, elle gagne successivement, à travers un terrain solide et légèrement caillouteux,

¹ Végétation: drin, guetaf, retem, baguel, nessi (aristida plumosa), roseaux, tamarix.

² Il y a là dix puits situés sur la rive droite et fournissant une eau bonne et abondante.

³ Ces puits, situés à une certaine distance de la rive gauche de l'oued Namous, forment deux groupes de trois puits chacun, distant l'un de l'autre d'une centaine de mètres. Dans chacun de ces groupes un seul puits donne de l'eau, les autres sont comblés. L'eau, potable quoique un peu magnésienne, est à 3^m,50 de la surface du sol. Ces puits sont creusés dans le thalweg qui amène dans l'oued Namous les eaux de Garet Sidi Cheikh et non Garet el Hamian comme le porte la carte au 200.000^e. Lors des fortes pluies, ils sont comblés par les alluvions; en outre dans les très grandes crues de l'oued Namous, un bras de cette rivière vient se déverser dans le thalweg d'Oglat Djedida.

Végétation: drin, baguel, remerône (?), tamarix.

A 5 kil. d'Oglat Djedida, sur la rive droite de l'oued Namous, se trouvent les redirs de Bou Sir qui retiennent une grande quantité d'eau pendant un mois après les pluies. On y rencontre des térébinthes, des jujubiers, du guetaf, du drin et du nessi.

Feraat Makh (45^e kil. 300)¹, Feraat Djerab (56^e kil. 900)² et Bouib Rahil³ (62^e kil. 700)⁴.

A partir de ce dernier point, la route se rapproche du lit de la rivière, elle devient par suite légèrement sablonneuse sans toutefois que l'accès en soit difficile. On atteint ainsi les pitons sablonneux de Guethran⁵ (72^e kil.), auprès desquels sont de nombreux et vastes redirs, ainsi qu'à Zafran⁶, situé à 4 ou 5 kil. de ce dernier point. Continuant toujours à l'est de la rivière, à travers un terrain constamment sablonneux, mais praticable, le chemin atteint successivement les pitons isolés d'El Azoudj Foukania (79^e kil.), puis ceux d'El

¹ Végétation : drin, reguig, alenda, makh (arbuste ressemblant beaucoup au genêt).

² Feraat Makh et Feraat Djerab sont deux petites vallées qui descendent des pentes de l'Hammada Chergui.

Les expressions de Chergui et de R'arbi (de l'est et de l'ouest) doivent la plupart du temps être prises dans un sens tout local, suivant le lieu où l'on se trouve ou celui qui est décrit. C'est le cas ici où la description donnée de l'oued Namous et de l'itinéraire snivi dans cette vallée est empruntée aux renseignements fournis par les nomades fréquentant cette région ou aux indications rapportées par des officiers ou des voyageurs, qui puisaient eux-mêmes leurs informations auprès des indigènes les accompagnant. L'Hammada Chergui n'est donc chergui que par rapport à la vallée de Namous. Voir à ce propos, tome II., p. 790, note.

³ Végétation : alenda, baguel, reguig, drin, guetaf, nessi, remt, arta (*calligonum comosum*), dhomran (*traganum nudatum*).

⁴ Redirs dans l'oued après les pluies ; végétation : baguel, remt, retem, etc., tamarix.

⁵ Même végétation que précédemment.

⁶ La position de Zafran est marquée par un éperon rocheux sur la rive droite de l'oued Namous.

Azoudj Tahtania¹ (86^e kil. 600). Auprès de chacun de ces points existent quelques redirs.

Dès El Azoudj Foukania, on aperçoit vers le Sud un triple piton, à l'est duquel se trouve Hassi El Mamoura (90^e kil. 400)². Il y a là quatre puits indigènes comblés par les éboulements, mais faciles à raviver.

A partir d'Hassi El Mamoura la nature du sol change ; de légèrement sablonneux qu'il était précédemment, il devient plus solide. La route, laissant toujours le lit proprement dit de la rivière à l'ouest, continue cependant dans la vallée de l'oued Namous et se maintient ainsi jusqu'à Mahser Ould el Arbi (98^e kil.) où se trouvent de vastes redirs, situés sur un escarpement à l'est du chemin suivi.

Traversant ensuite un terrain où apparaissent alternativement l'argile et les sables, le chemin atteint un étranglement de l'oued où les berges plus rapprochées ont plus d'élévation. Entre elles, et au milieu de la vallée, se dresse la Gara Bel Kebich³ (109^e kil. 500) auprès de laquelle on trouve des redirs insignifiants. A 3 kil. au Sud, dans une situation identique, nouvelle éminence, c'est Djorf Raha³, avec quelques redirs de très minime débit.

Dès lors, le sable va se montrer de plus en plus, au fur et à mesure que la route s'avance vers le Sud.

¹ Même végétation que précédemment.

² Végétation : nessi, guetaf, dhomran, baguel, retem, jujubier, tamarix, roseaux.

³ Végétation : reguig et regga.

A Zaouch ¹ (116^e kil. 400) sont de vastes redirs auprès desquels les caravanes campent d'ordinaire. De là, la route suivie passe à El Ethelat ² (125^e kil.), avant d'atteindre les redirs de Melzem Amar ³ (132^e kil. 700), puis gagne successivement Djorf el Atfal ⁴ (144^e kil. 200) et Garet el Guefoul (159^e kil. 400). Dans ce trajet, elle est devenue de plus en plus sablonneuse, tant qu'elle s'est maintenue à l'ouest du lit proprement dit de la rivière; mais, après avoir dépassé la gara, appelée Betna el Abed, qui marque la terminaison méridionale de l'Hammada Chergni et avant d'atteindre Garet el Guefoul ⁵, elle passe sur la rive opposée. Coupant alors l'oued Namous et gravissant l'escarpement de l'Hammada R'arbi, elle se prolonge, au sud légèrement ouest, à travers un plateau rocheux et uni, dominé sur sa droite par un

¹ Végétation : bou khelala (*Zollichofferia spinosa* et *arborescens*), drin, nessi, tamarix.

² Végétation : bou khelala, nessi, remt, retem, reguig.

³ Végétation : guetaf, baguel, nessi.

⁴ Végétation : drin, baguel, retem, nessi, reguig. *Atfal* est le pluriel de *tefol*, enfant.

« A Djorf el Atfal, le cours de l'oued Namous est assez fortement encaissé entre de petites collines rocheuses qui dominent son lit. Les berges, formées de conglomérat alternant avec des couches de sable, ne sont pas cependant très raides. Elles s'élèvent, des deux côtés, au-dessus d'épais buissons de cèdres et d'arbustes épineux qui poussent en abondance dans tous les oueds sahariens. »

Le Châtelier, *Madaganat*. Revue africaine, 1886, page 86.

⁵ Végétation : remt, regga, drin, nessi, reguig, retem, el had (*cornulaca monocantha*, soude).

exhaussement également rocheux, qui a une direction N.-E.-S.-O.

Après Garet et Guefoul, le sol toujours rocheux est parsemé de langues de sable de peu d'épaisseur et la route, d'où l'on aperçoit à l'est la cavité formée par la vallée de Namous et les sables qui en marquent les abords, conserve le même aspect jusqu'à Guerin Zahia ¹ (169^e kil. 400) et Gara Zeïga ² (184^e kil. 400) dont les approches sont marquées par une dune de certaine importance.

A partir de ce dernier point, le terrain se parseme en outre de pierres roulantes en même temps que les langues de sable augmentent d'épaisseur. La route arrive ainsi successivement à Zemlet Mansour ³ (196^e kil. 400), El Guebeirat ⁴ (202^e kil. 400), Stehat ⁵ (213^e kil. 400) et Khelouat Sidi Brahim ⁶ (222^e kil. 400). Ce dernier endroit, signalé par une grosse pierre noire, marque l'entrée de la route dans l'Erg. Désormais le chemin restera dans l'Erg, jusqu'aux Oulad Aïssa ⁷.

¹ Végétation : drin, reguig, nessi, retem, alenda, baguel ; pas d'eau.

² Végétation : reguig, remt, drin, nessi ; pas d'eau.

³ Végétation : reguig, remt, drin, nessi ; pas d'eau.

⁴ Végétation : remt, nessi ; pas d'eau.

Les Guebeirat sont des tombeaux situés à l'ouest de la route et provenant d'une caravane sur laquelle une épidémie cholérique a sévi autrefois.

⁵ Végétation : nessi, reguig, el had ; pas d'eau.

⁶ Végétation : drin, alenda, nessi ; pas d'eau.

⁷ Dans l'Erg on trouve presque partout du drin.

A 2 kil. au sud de Sidi Brahim, s'étend une vaste dépression de 11 kil. de longueur, à fond solide, où croissent le bou khelala, le remt et le nessi, c'est la Daïa Bou Khelala. En quittant son extrémité sud, la route suit une ligne de petites daïas, séparées les unes des autres par des dunes. De très grosses pierres blanches, affleurant le sol, signalent enfin le point de Ras el Ma (268^e kil.), à partir duquel les daïas vont devenir plus rares. La route suivie atteint ensuite Zegag¹ (283^e kil.), puis Bel Haziél² (307^e kil.). Un peu plus loin, à partir d'Agueb el Ouachi (327^e kil.), les difficultés de la marche à travers les sables augmentent. On gagne dans ces conditions Hassi el Anri³ (337^e kil.) où se trouve un puits intarissable. Il est recouvert par des peaux cousues que maintiennent des pierres; l'eau se trouve à 1^m 80 du niveau du sol.

Continuant à travers les sables, le chemin atteint Dra el Azel⁴ (349^e kil.). Désormais, la marche à travers l'Erg jusqu'aux Oulad Aïssa va devenir excessivement pénible par suite de l'élévation des dunes. C'est dans ces conditions que la route gagne Hassi Haëda⁵ (358^e kil.) où se trouve un puits dont le niveau de l'eau

¹ Végétation : drin, el had, nessi, alenda, azel (calligonum comosum) : cette dernière plante atteint souvent dans le Sahara presque la taille d'un arbre ; pas d'eau.

² Végétation : drin, nessi, alenda, el had, azel ; pas d'eau.

³ Végétation : el had, alenda, nessi, drin.

⁴ Végétation : drin, alenda, azel.

⁵ Végétation : azel, drin, el had, alenda.

est à 1^m,60 de profondeur. Il est peu abondant, si on ne prend la peine de le curer, et ne pourrait suffire à abreuver plus de cent chevaux. D'Hassi Haëda à Tsmäide (366^e kil.) les dunes prennent de plus en plus d'importance. Tsmäide¹ est signalé par deux grands palmiers isolés; il existe, en cet endroit, une vaste nappe d'eau, à 0^m,80 au-dessous du sol; il suffit de creuser un peu le sable pour voir l'eau apparaître. De Tsmäide aux Oulad Aïssa² (380^e kil.), les dunes très élevées sont fort pénibles à franchir. Parvenue enfin aux Oulad Aïssa, la route traverse l'oasis (palmiers) pendant 300 mètres environ et se dirige droit vers le sud sur l'oasis de Tasfaout (Charouin).

Tel est l'itinéraire généralement suivi par les caravanes des diverses tribus algériennes qui empruntent d'ordinaire la vallée de l'oned Namous pour se rendre au Gourara. Mais des causes multiples peuvent faire varier cet itinéraire: il peut arriver par exemple que les caravanes prennent une route parallèle à la voie habituelle, tout en ne s'en écartant pas cependant d'une manière bien sensible, c'est le cas qui se présente le plus souvent; ou bien le chemin ordinaire manquant de sécurité, les voyageurs se voient dans la

¹ On donne dans cette région le nom générique de *Tsmäide* aux puits, peu profonds, creusés dans des lits d'oueds ou dans des cuvettes à fond argileux remplies de sable où les eaux pluviales forment des nappes souvent temporaires. Plus au sud, on les nomme plus communément : *Tilemmas*, au pluriel : Tilemamis.

² Ksar du district d'El Haïha.

Végétation : reguig, el had, drin, el agaïa (?).

nécessité de s'en éloigner complètement, en empruntant une voie toute différente. C'est ainsi que les tribus algériennes citées plus haut, au lieu de se concentrer à Moghrar Tahtani, vont quelquefois se réunir en un point de la tête de l'oued R'arbi, généralement Bou Semr'om et gagnent de là à travers l'hammada le district d'El Haïha¹.

Dans ce cas, l'itinéraire suivi le plus fréquemment, à partir de Bou Semr'om, est celui que nous indiquons ci-après :

| É T A P E S | | DISTANCES approxima- tives | OBSERVATIONS |
|----------------------------|--------------------------|----------------------------------|--|
| N ^{os} d'ordre | NOMS DES ETES | | |
| 1 | Kheneg el R'ar..... | 20 kil. | Redirs nombreux et abondants dans l'oued R'arbi. |
| 2 | Feraat-Mezzin..... | 16 | Il existe en ce point 3 puits et des redirs. |
| 3 | Oummat El Hachim..... | 22 | Nombreux redirs entre ce point et le précédent. A Oummat El Hachim, les caravanes font une provision de 7 jours d'eau. |
| 4 | El Had..... | 28 | Pas d'eau; terrain rocailleux et difficile. |
| 5 | Ed Demekhat..... | 30 | d° |
| 6 | Habel Ali ben Aïssa..... | 35 | Pas d'eau; l'hammada finit à Habel Ali ben Aïssa. |
| 7 | Ras el Assel..... | 36 | Pas d'eau; terrain facile, les dunes commencent à Ras el Assel. |
| 8 | Sidi Maamar..... | 45 | Pas d'eau; dans l'erg. |
| 9 | Feraat Djedid..... | 35 | Pas d'eau; le puits d'Hassi Djedid à 25 kil. au sud de Sidi Maamar a été comblé en 1894 par les Chaamba dissidents. Ce puits, qui a 40m. de profondeur, se trouverait à trois jours de marche à l'ouest de Hassi Ouchen. |
| 10 | Daïat Merour'a..... | 35 | Pas d'eau; dunes. |
| 11 | El Horsa..... | 25 | Pas d'eau; à 15 kil. au sud de Daïat Merour'a se trouve Hassi Ben Tin, puits très abondants; grandes dunes. |
| 12 | El Haïha..... | 35 | Ksar du Gourara à 15 kil. des Oulad Aïssa. |
| TOTAL..... | | 380 kil. | |

¹ C'est la route que suivaient généralement les Hamian avant notre occupation d'Aïn Sefra. Les Rezaïna et les autres tribus du cercle de

3^o ROUTE DE L'OUED R'ARBI.

Cet itinéraire traverse les hammadas d'El Abiod Sidi Cheikh vers Bouib er Raïb Chergui, un peu au Sud de Melk Sliman et de Mengoub; en ces points il traverse l'oued R'arbi et remonte presque immédiatement sur les falaises des plateaux hammadiens de la rive droite. Continuant au Sud sur ces plateaux, il descend à travers les Mehareg, pour s'établir ensuite dans la zone d'épandage qu'il quitte comme l'itinéraire précédent à Mekamat Sidi Cheikh (*Foum el Areg*), point où il pénètre dans les grandes dunes. Le Medjebed les parcourt dans une direction presque Nord-Sud jusqu'au reg de Tabelkoza à quelques kilomètres au Nord de ce ksar.

Cette route, appelée d'ordinaire assez improprement route de l'oued R'arbi, bien qu'elle n'atteigne cet oued que sur une minime partie de son parcours, est suivie par les tribus du cercle de Géryville: Trafi et Oulad Ziad.

Saïda suivaient alors de préférence la route de l'oued R'arbi qui aboutit à Sidi Mansour (Tin Erkouk). Les caravanes du cercle d'Aïn Sefra l'empruntent encore quelquefois, lorsque pour une cause ou une autre elles craignent de suivre l'oued Namous. C'est ainsi qu'en 1887, les Cheurfa d'Aïn Sefra, après avoir concentré leur caravane à Mengoub sur l'oued R'arbi, ont gagné directement Sidi Mansour en une marche rapide de 7 jours et l'année suivante (1888) la caravane annuelle des Hamian, après s'être concentrée à Moghrar Tahtani, gagna le Gourara par la route habituelle des Trafi que nous allons décrire bientôt.

Après s'être concentrées à El Abiod Sidi Cheikh, les caravanes suivent généralement l'itinéraire ci-après (planche II) ¹ :

| | |
|-----------------------------|----------|
| 1° Botma ber Remad | 43 kil. |
| 2° Melk Sliman | 36 400 |
| 3° Mengoub | 13 600 |
| 4° Oued Lesan R'arbi | 31 |
| 5° Oued Tonmiat | 24 |
| 6° Robt el Maza | 37 |
| 7° Teniet Sidi Sliman | 82 |
| 8° Aoummani | 46 |
| 9° Hassi ben Henniche | 21 |
| 10° El Meritah | 10 |
| 11° Sidi Mansour | 10 |
| Total | 354 kil. |

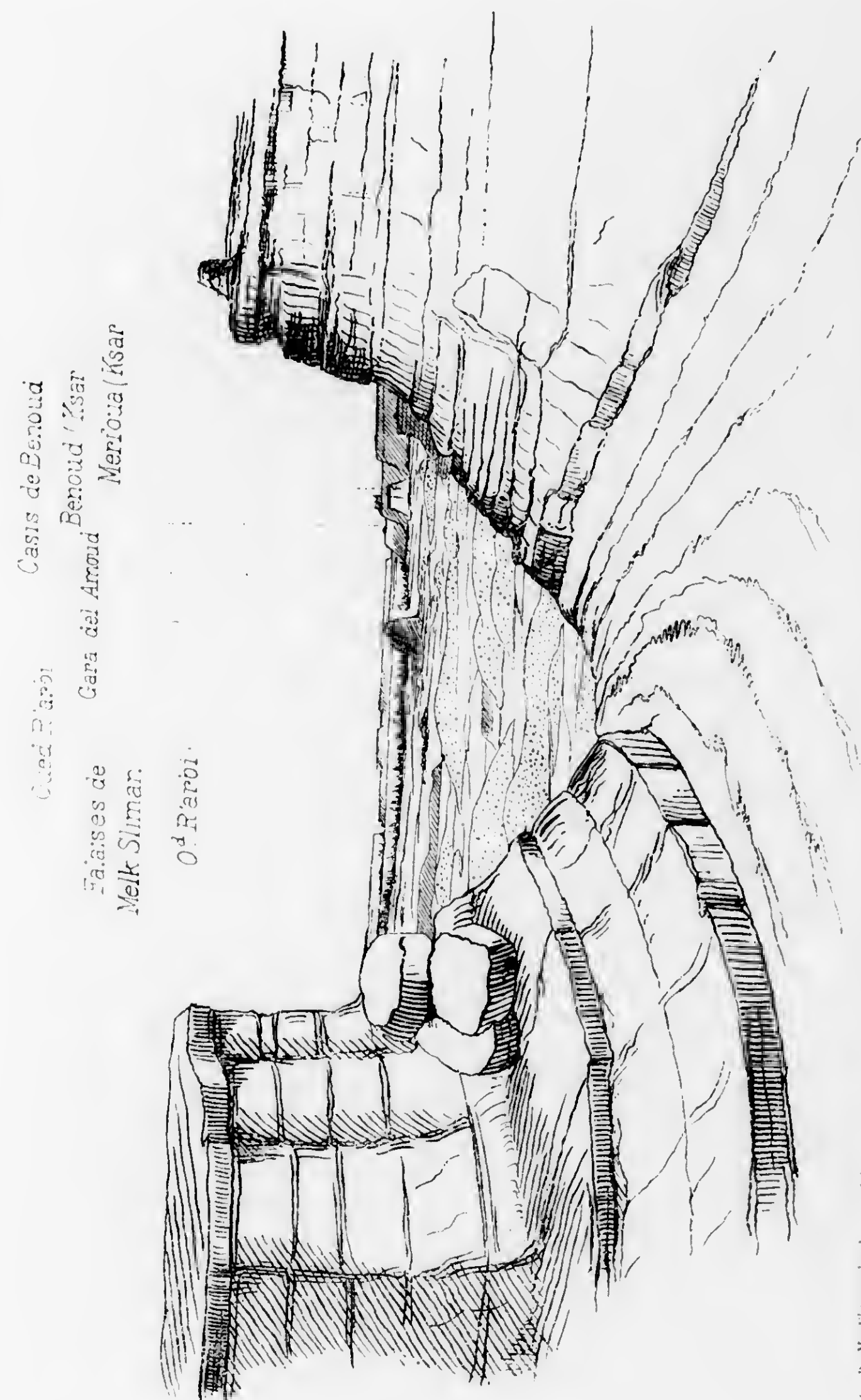
A Garet en Naam, entre Robt el Maza et Teniet Sidi Sliman, les Oulad-Ziad se séparent des Trafi pour prendre la route ci-dessous :

| | |
|--------------------------------|----------|
| Étapes antérieures | 208 kil. |
| 7° Selisel el Ouara | 13 |
| 8° Garet et Hamra | 31 |
| 9° Feidjat Oum el Baguel | 27 |
| 10° Hassi Ouchen | 33 |
| 11° Hassi Ghambou | 30 |
| 12° Tabelkoza | 21 |
| Total | 363 kil. |

¹ Nous avons utilisé pour l'établissement de cet itinéraire :

1° Pour les trois premières étapes, les rapports annuels sur les caravanes du cercle de Géryville depuis 1884 ;

2° Pour le reste du parcours (sauf l'exception que nous indiquerons ci-après), le journal de route du lieutenant Fariau, déjà cité.



G. B. M. Fariau, *id. nat. del.*
BOUIBER-RAIB-CHERGHI ET LA VALLEE DE L'OUED RARBI (Vue prise au Nord de Besoud
SAHARA - ORANAIS).

En quittant El Abiod Sidi Cheikh, la route longe l'extrémité nord-est du Djebel Tismert et gagne, à travers un plateau de hammada, au sol ferme et pierreux, l'oued ber Remad, au lieu dit Botma ber Remad (43^e kil.); continuant ensuite son trajet dans les mêmes conditions, elle atteint l'oued R'arbi à Melk Sliman ¹ (79^e kil. 400). S'engageant alors dans la vallée de cet oued, elle en suit le cours jusqu'à Mengoub ² (93^e kil.) qui est le véritable point de départ et de concentration des caravanes allant au Gourara par cette voie.

Dès lors, les voyageurs, qui se dirigent vers le sud, vont abandonner l'oued R'arbi. Une fois les dunes de Mengoub dépassées, c'est d'abord ³ la Gara

¹ Parvenues sur l'oued R'arbi, les caravanes se dispersent le long de la rivière pour faire pâturer les chameaux et faire les provisions d'eau avant d'affronter la traversée de l'Erg où, pendant plusieurs jours, on ne trouvera aucune ressource en eau. Souvent même, si la caravane n'est pas pressée, elle fait séjour pour se préparer de toutes façons à affronter les épreuves de la marche ultérieure.

Tout le long de l'oued R'arbi, entre Benoud et Kef el Fokra, on trouve la nappe d'eau à une faible profondeur.

² Mengoub est situé au pied des dunes qui couvrent la rive droite de l'oued R'arbi sur environ 8 kil. de long. En quelque point que l'on se place, la vue y est limitée par les sables du côté du sud.

On trouve dans le Sahara beaucoup de groupes de puits nommés Mengoub (par exemple dans le chott R'arbi, à l'est d'Aïn Chair, etc.): ils sont tous ouverts dans le tuf: mengoub signifie: creusé à pic.

³ A partir de Mengoub, la description de l'itinéraire que nous donnons est extraite d'un travail dû au lieutenant Fariau, aujourd'hui capitaine, chef de bureau arabe, attaché au service des affaires indi-

Metsired¹ (98^e kil. 250) qu'ils atteignent. Elle tire son nom de sa forme rappelant très exactement un plat en bois monté sur un pied.

Au delà de cette gara qui est surmontée d'un redjem², la route suivie d'ordinaire monte sur une hammada très unie, mais pierreuse par endroits. Du sommet de ce plateau, en se retournant, on aperçoit alors, bornant l'horizon, la chaîne de montagnes des Ksour et on se trouve dans l'axe de la grande trouée de Nekhaïla³, d'où vient l'oued Bou Semr'oun, une des têtes de l'oued R'arbi. Mais dès que l'hammada est franchie, la vue se restreint, on cesse d'apercevoir les montagnes que l'on distinguait encore quelques minutes avant.

De Metsired, le medjebed se dirige franchement vers le sud; on peut alors apercevoir, du côté de l'est, les dunes de Sif⁴ ed Delim, ainsi nommées d'une autruche mâle (delim) qui y fut tuée jadis. A cette distance les retems qui les surmontent ressemblent à des chameaux au pâturage.

gènes du Gouvernement général de l'Algérie, qui, en 1892-93, a accompagné l'ingénieur Jacob dans la mission de reconnaissance du régime des eaux du Sud qui avait été confiée à celui-ci.

¹ Metsired, petit plat, diminutif de metsred, sorte d'écuelle en bois, avec pied, dans laquelle on sert le couscous.

² Redjem : borne, signal.

³ La carte au 800.000^e du service géographique orthographe Noukhila.

⁴ Sif, plur. siouf, sabre; au figuré : dune allongée en forme de lame de sabre.

La route pénètre ensuite dans la région des Habilat qui a pris son nom des bandes de sable qui la sillonnent et qui figurent de loin des cordes séparées par des intervalles de hammada. La marche y est facile.

Au delà on rencontre successivement le ravin de Seheb¹ Miet² (105^e kil. 300), et l'oued Lesan³ Chergui (108^e kil.); enfin, abandonnant après un parcours de plus de 14 kilomètres la région des Habilat, on arrive à l'oued Lesan R'arbi⁴ (124^e kil.). Un peu plus loin vers le Sud, la route traverse la région des Mechterkat⁵ formée de petites dépressions séparées par des intervalles de hammada. Elle atteint, bientôt après, un oued inconnu (134^e kil.) de 300 mètres environ de largeur qui va se perdre dans les dunes de Ben Naourou, après être passé au point de Djorf el Ogab⁶. Puis après avoir traversé l'oued Demekhat (141^e kil.), elle parvient à l'oued Toumiat⁷ (148^e kil.)⁸, non loin des éminences jumelles⁹ dont cette vallée tire son nom.

¹ Seheb : plaine.

² Miet : mort (adj.).

³ Lesan : langue.

⁴ Alt. 760^m; lat. N. 31° 50' 30'' (Ing. Jacob).

⁵ Mechterkat, sing, mechterek, associé, au figuré : terrains de même configuration et voisins les uns des autres.

⁶ Ogab : aigle.

⁷ L'oued Demekhat comme l'oued Toumiat se perd dans les dunes de Ben Naourou.

⁸ Alt. 760^m; lat. N. 31° 37' 10'' (Ing. Jacob).

⁹ Toumiat : jumeaux, jumelles.

Après la traversée des Toumiat, la route monte sur la hammada d'El Geta¹ d'où l'on aperçoit bientôt (156^e kil.), au loin vers l'est, une coupure laissant voir une berge, c'est El Kherachel. En même temps se dessinent à l'horizon, vers le sud-est, trois petits pitons; ce sont les dunes de Ben Naourou où vont se perdre les oueds rencontrés précédemment. C'est 8 kilomètres plus loin que l'on gagne, à Ras el Mehareg (164^e kil.), l'entrée de la région dite des Mehareg²: là on ne rencontre que des arbrisseaux, principalement du remt, poussant par touffes isolées sur un sol nu, ce qui donne à cette contrée l'aspect d'un endroit dévasté par un incendie³.

C'est à un kil. de Ras el Mehareg que se trouve la Kheloua de Sidi Cheikh, où ce saint personnage aurait, dit-on, passé sept années de son existence. Viennent ensuite le Redjem el Mehareg (166^e kil.), puis la Kheloua de Sidi Aïssa, fils de Sidi Cheikh (169^e kil.), que longe successivement la route avant de déboucher dans un vaste cirque, limité dans sa partie ouest par les Gour El Menasseb⁴ (172 kil.). Au

¹ Geta: brigands.

² Mehareg: lieu incendié.

³ Cette région se compose d'une série de bas-fonds communiquant entre eux par des passages assez étroits. Les plateaux qui limitent ces bas-fonds sont couronnés de dunes.

⁴ Menasseb: on nomme ainsi les trois pierres disposées en triangle dans le foyer et qui forment trépied pour la marmite; au figuré groupe de trois gour disposés en triangle.

delà, la route atteint Koridat¹ el Had (176^e kil.) et, après être passée au lieu dit Djedar² er Remah³ (178^e kil.), placé entre deux gour⁴ distants de 150 mètres et surmontés chacun d'un djedar, elle longe le pied du gour El Beg⁵ (183^e kil.), pour arriver, à deux kilomètres de là, au lieu dit Robt⁶ el Maza⁷ (185^e kil.), situé au pied d'une dune⁸.

C'est cinq kilomètres plus loin (190^e kil.) que l'on sort de la région des Mehareg. La route franchit alors un petit défilé de 40 mètres de longueur sur 4 de largeur, appelé Zegag⁹, parce qu'il rappelle vaguement une rue d'un Ksar. Ce défilé franchi, on débouche sur les Steïhat¹⁰, c'est-à-dire sur une région formée d'affleurements rocheux à surface lisse rappelant les

¹ Diminutif de r'ourd, ghourd, plur. ar'rad, aghrad, que les nomades de cette partie du Sahara prononcent kourid, akrad.

² Djedar, littéralement mur, muraille, et dans le cas présent, espèce de tombe, quelquefois simplement, pyramide de pierres servant de signal.

³ Romh, plur. remah, lance.

⁴ La légende rapporte que deux Chaanba ennemis, qui chassaient individuellement, se rencontrèrent à certain jour. Chacun monta sur une gara, s'embusqua et visa son adversaire. Mais l'un d'eux, plus malin, avait placé sa chéchia au bout d'un bâton. Elle seule fut atteinte par le naïf adversaire qui fut tué.

⁵ Beg: punaise.

⁶ Robt: lien, attache.

⁷ Maza, chèvre.

⁸ Alt. 670 mètres (Ingénieur Jacob).

⁹ Zegag, rue.

¹⁰ Steïhat, diminutif de stah, terrasse.

terrasses des maisons arabes: d'où son nom. Mais bientôt quittant Steïhat (197^e kil.), le voyageur longe d'abord la daïa de Reddad¹ Aïcha², immense dépression aux berges à pic de 20 mètres de hauteur et pénètre ensuite (200^e kil.) dans la région des Metalef³, qui tire son nom de son uniformité, car un individu égaré ne saurait s'y retrouver.

Dès lors le sol, qui était généralement découvert, commence à disparaître dans une couche de sable; à l'est de la route se dressent de petites dunes, dites El Archan⁴ (202^e kil.), où pousse du retem, et l'on atteint ainsi Garet en Naam (208^e kil), gara isolée, où la caravane annuelle des tribus du cercle de Géryville se scinde d'habitude. Les Trafi, passant à droite de la gara, se dirigent sur le Ksar de Sidi Mansour par Hassi ben Henniche, tandis que les Oulad Ziad, prenant à l'est de la même gara, vont déboucher à Tabelkoza après avoir fait étape à Hassi Onchen.

¹ Reddad, colère.

² Aïcha, nom propre de femme.

³ Mot à mot, lieu de perdition, de ruine.

⁴ Dans cette région, archan — arich (pluriel, araïch) — désigne aussi bien la végétation, qui croît sur une dune assez élevée et qui sert de point de repère dans l'Erg, que la dune elle-même où pousse cette végétation.

A. — *Route des Trafi*¹.

En quittant Garet en Naam, la route franchit le col d'El Merkh entre les dunes, et traverse ensuite la plaine très pierreuse de Sahan Mouina où se trouvait jadis un puits qui a été abandonné et s'est comblé, depuis qu'un homme s'y est noyé en puisant de l'eau. Au delà elle atteint Teniet Sidi Sliman bou Smaha, col entre des dunes où se trouve un mekam (267^e kil. 500.)

En sortant de Teniet Sidi Sliman, on aperçoit une grande dune distante d'environ 7 kil., au pied de laquelle se trouve une toute petite daïa, appelée Douit er R'ozlan où l'on rencontre souvent de l'eau. A 2 kilomètres de là on entre dans l'Erg.

Jusqu'alors, la route se trouvait frayée au point que l'on pouvait la reconnaître, même la nuit. Désormais, la caravane doit mettre à sa tête un guide connaissant parfaitement le pays. Il n'y a plus en effet de piste tracée; l'aspect des dunes change d'une année à l'autre.

Le chemin habituellement suivi passe à Kebt el

¹ Les Trafi et les Oulad Ziad se rejoignent ensuite au Gourara à Timimoun. — Pendant quelques années, après l'insurrection de 1881, les Trafi ont suivi la même route que les Oulad Ziad; depuis 1890, ils ont définitivement repris la route de Sidi Mansour que le commandant Colonien indiquait, dès 1861, comme leur voie de parcours habituel.

Cette dernière partie de l'itinéraire des Trafi a été établie d'après les rapports annuels des caravanes.

Ouachi avant d'atteindre une daïa de médiocre grandeur, appelée Daïa el Kahla. Franchissant ensuite une dune élevée, il gagne successivement Daïa el Alenda, Daïa el Alam et, après avoir contourné la haute dune d'El Hammara, arrive à d'autres dunes moins élevées, appelées Aoummani (313^e kil.), où commence un oued qui, se dirigeant vers le sud-est, va passer à Hassi Ouchen¹. Au delà, la route passe à Hofer el Legràa, sorte de daïa ou de bas-fond, où les animaux trouvent à pâturer au milieu d'une végétation assez abondante de drin, de markh, d'azel, d'alenda et d'had. Puis viennent les dunes très élevées de Zguir, après lesquelles on atteint successivement le puits mort, appelé Hassi Tinouanou, où jadis l'eau se rencontrait, dit-on, très profondément, et bientôt après Daïa Roumadia², daïa dont le fond est dépourvu de toute parcelle de sable.

C'est à une heure de là que l'on trouve Hassi ben Henniche (334^e kil. 500), où les caravanes renouvellent d'habitude leurs provisions d'eau, après avoir abreuvé leurs chameaux. Une nouvelle marche de trois heures conduit à la daïa d'El Meritah (344^e kil. 500), puis l'on gagne la petite daïa, appelée Daïa el Gacem, où se dresse un redjem, et franchissant enfin la montagne de sable de Ben Allah, on atteint le Ksar de

¹ Les Khenafsa auraient creusé un puits dans cet oued, à moitié chemin entre Aoummani et Hassi Ouchen. Ce puits serait connu sous le nom d'Hassi bel Euroug.

² Roumadia, couleur de cendre.

Sidi Mansour (Tin Erkouk), situé sur la limite de l'Erg (354^e kil.)¹.

B. — Route des Oulad Ziad².

C'est à Garet en Naam (207^e kil. 800), nous l'avons dit, que les Oulad Ziad se séparent des Trafi, lors de leur voyage annuel au Gourara. Laissant à droite cette gara, ils se dirigent sur Tabelkoza par Hassi Ouchen.

Pendant les onze premiers kilomètres de la marche dans cette direction, on aperçoit sur la droite une chaîne de hautes dunes, appelées par les indigènes Selasel³ Toual⁴ (du kil. 207 au kil. 218). Entre temps, à cinq kilomètres de Garet en Naam, on a longé une autre gara isolée, appelée Garet el Habar⁵ (212^e kil).

Bientôt la route atteint une chaîne de petites dunes dont la traversée est pénible; ces dunes sont connues des indigènes sous le nom de Selisel el Ouara⁶ (221^e kil.).

¹ Les distances données ici sont fournies par des renseignements indigènes. Elles sont par suite sujettes à caution; car les éléments d'appréciation sont difficiles à mettre en œuvre, surtout dans une région aussi mouvementée où la marche, par suite de l'accumulation de plus en plus grande des sables, devient de plus en plus pénible et fatigante. Il est en conséquence très probable que les distances que nous donnons devront plus tard être modifiées, quand on connaîtra mieux le pays.

² La description, que nous allons donner de la première partie de cette route, est extraite du travail déjà cité du lieutenant Fariau qui l'a parcourue jusqu'à Hassi Ouchen.

³ Selsela, plur. selasel, chaîne.

⁴ Touil, plur. toual, long.

⁵ Habar, outardes (terme collectif).

⁶ Ouaar, difficile.

En les quittant (226^e kil.), on pénètre d'abord dans le Teniet el Markh qui a pris son nom de l'arbrisseau qui s'y rencontre; puis, trois kilomètres plus loin (229^e kil.), dans le défilé de Foun¹ el Kelba², formé par de petites dunes. Sur la droite de ce défilé s'aperçoivent les dunes de Guerin³ Abbou⁴.

Plus au sud (236^e kil.), la route se prolonge sur un terrain analogue à celui rencontré aux Steïhat, des affleurements rocheux séparés par des parties sableuses avec dunes à droite et à gauche. On trouve d'abord dans cette direction une petite gara isolée de 7 mètres de hauteur, surmontée d'un redjem. C'est Garet el Mallema⁵ (241^e kil.), qui a pris son nom d'un forgeron mort en cet endroit; puis viennent successivement :

Au 243^e kil. et à 1 kil. à gauche de la direction suivie, les dunes d'El Metilfa;

¹ Foun, bouche.

² Kelba, chienne.

³ Guerin, compagnon inséparable, petite corne, de guern, corne, et par extension, pic.

⁴ On signale dans le voisinage une daïa où parfois, dans les années pluvieuses, se rencontre de l'eau; elle est connue sous le nom de Daïa Oum Djedran. C'est une immense dépression dont le sol est couvert de très abondantes efflorescences magnésiennes. A l'est de cette daïa on aperçoit les dunes de Guern et Touareg (Pic des Touareg, d'un parti de Touareg qui y succomba) et de Guern el Hofra (pic de la fosse, d'une daïa qui se trouve à son pied).

⁵ Mallema, artisan. Dans cette partie de l'Algérie, ce mot est pris dans le sens de forgeron.

Au 244^e kil., un terrain parsemé de pierres noires et appelé de ce fait Mehasa¹ el Akhal²;

Au 245^e kil. et vers la droite, une gara dénudée, appelée Gara Sebbar;

Au 248^e kil., un nouveau terrain parsemé de pierres, mais blanches cette fois; d'où son nom de Mehasa el Abiod³;

Au 252^e kil., et un kil. à l'ouest de la direction suivie, la gara appelée Garet el Hamra⁴;

Au 255^e kil., une hammada de pierres noires, dite de ce fait Hammada el Kahla et que la route traverse;

Au 257^e kil., nouvelle gara connue sous le nom de Garet Sidi Cheikh Chellali el Meddah⁵;

¹ Mehasa, endroit pierrecux.

² El Akhal, noir.

³ El Abiod, blanc.

⁴ El Hamra, rouge.

⁵ Meddah : chanteur, improvisateur. Ce Sidi Cheikh Chellali était un chanteur-poète-improvisateur des Oulad Sidi Cheikh R'araba, fraction des Oulad bou Douaïa. Très célèbre dans la région devenue depuis le cercle de Géryville, il avait pour habitude, au retour du Gourara, de s'arrêter au sommet de cette gara et d'y réciter des vers. Très mordant dans ses improvisations, il s'était fait beaucoup d'ennemis. Il fut tué à Askoura, au nord-est du Chott Chergui, par un indigène des Oulad Amara, fraction des Oulad Ziad R'araba. Le meurtrier, effrayé de son crime et tout contrit, s'en vint trouver Si Bou Bekeur, père de Si Hamza, notre premier khalifa des Oulad Sidi Cheikh : « j'ai tué le Chellali, lui dit-il; moi, arabe, j'ai tué » mon maître! » A quoi, Si Bou Bekeur aurait répondu : « Toi tu » as tué la bouche malfaisante et moi, s'il plait à Dieu, je te sauverai » du feu de l'enfer. »

Au 260^e kil., Souk¹ el Meharza², petit plateau de 1 kil. de longueur, limité à ses extrémités par des tas de cailloux et que traverse la route suivie ;

Au 261^e kil. et à 500 mètres sur la droite de la direction suivie, petite gara affectant la forme d'un gourbi en pisé, on la nomme Garet el Azoudj ;

Au 262^e kil., Sahan³ Mouina⁴, plateau où s'engage la route et qui s'étend jusqu'à l'entrée de l'Erg. A mesure que l'on avance, les dunes de droite et de gauche se resserrent, la vue est en même temps limitée au sud par les sables.

Au 274^e kil., Mekamat⁵ Sidi Cheikh, reposoirs en l'honneur de Sidi Cheikh. C'est en même temps l'entrée de l'Erg : Foum el Areg.

Dès lors le sous-sol disparaît complètement : on ne peut plus avancer qu'en franchissant des dunes. La direction à suivre est marquée par une ligne de « *feidjas* »⁶, défilés où les dunes sont moins élevées.

¹ Souk : marché.

² La légende veut qu'une caravane des Oulad Ziad, se rendant au Gourara, se rencontra en ce point avec une caravane des Meharza se rendant à Géryville ; au lieu de poursuivre leur voyage, les membres des deux caravanes échangèrent leurs marchandises et retournèrent dans leur pays.

³ Sahan : plateau, assiette. On désigne ainsi une cuvette à bords raides dans les dunes, une dépression brusque, peu étendue et profonde.

⁴ Mouina était la fille d'un sultan (?) qui, dit la légende, se maria sur une petite gara de ce plateau.

⁵ Mekamat, plur. de Mekam, reposoir.

⁶ Feidja : plur. fouaïdj, col, passage, défilé.

Néanmoins, lorsque la pente des sables est trop raide, on est obligé d'établir des rampes d'accès.

A 4 kil. de l'entrée de l'Erg, la route suivie contourne encore une dépression appelée Daïa Djortala¹ (277^e kil.), avant d'atteindre Feidjat Oum el Baguel² (279^e kil.), vaste défilé de 5 kil. de longueur.

Au delà, la ligne des feidjas se continue et on rencontre successivement :

kil. 283. — Feidjat el Beïdha.

kil. 285. — Feidjat es Sif.

kil. 291. — Feidjat el Far³.

kil. 294. — Feidjat ben Moussa.

kil. 296. — Feidjat el Ouara.

kil. 299. — Feidjat et Touila.

kil. 305. — Feidjat en Nab⁴.

kil. 308. — Feidjat el Garet.

kil. 312. — Hassi Ouchen⁵.

Le puits de Ouchen⁶ a 18^m 50 de profondeur ; il est maçonné et muni de montants en bois : sa largeur à l'ouverture est de 1 mètre carré, il va en s'élargissant dans le bas. Ce puits est creusé dans la partie nord d'une dépression de 600 mètres de longueur, orientée du S.-O. au N.-E., dépression couverte d'efflorescences blanchâtres de sulfate de chaux. A

¹ Djortala, nom d'une plante.

² Alt. 575^m ; lat. N. 30° 30' 7" (Ingénieur Jacob).

³ Far, rat.

⁴ Nab, vieille chamelle.

⁵ Ouchen, nom propre.

⁶ Lat. N. 30° 15' (Ingénieur Jacob).

l'ouest et à 80 mètres du puits, se voient deux tombes blanchies à la chaux. Ce sont celles de deux indigènes, des Zoua, morts en 1891 en tombant dans le puits¹. L'eau y est bonne et abondante.

Le forage et la construction de ce puits sont dus à un Meharzi, nommé Mohammed ben Ouchen, du Ksar de Sidi Mansour.

D'Hassi Ouchen à Tabelkoza la distance est facilement franchie en un jour par les fantassins des Meharza. Nos caravanes mettent deux jours à la parcourir.

En quittant la dépression d'Ouchen², on atteint

¹ D'après MM. de Lamothe et Palaska, un de ces saints personnages se serait appelé de son vivant Si Saoud el Meharzi.

² La partie de l'itinéraire, que nous donnons ici d'Hassi Ouchen à Tabelkoza, est empruntée au rapport établi par le lieutenant de Lamothe, adjoint au bureau de Géryville, et l'interprète militaire Palaska à la suite du voyage qu'ils ont accompli, en juin 1895, à Tabelkoza, sous les ordres du commandant Godron, commandant supérieur de Géryville, assisté du chef de poste d'El Abiod Sidi Cheikh, le lieutenant du Jonchay.

Le capitaine Fariau, qui n'a pas dépassé, au sud, Hassi Ouchen, rapporte, d'après des renseignements indigènes, que la route de ce point à Tabelkoza est jalonnée par les feidjas suivants :

| | |
|----------------------|----------------------|
| Feidjat el Hamra, | Feidjat el Beg, |
| Feidjat Oum Serhan, | Feidjat el Azel, |
| Feidjat el Kohail, | Feidjat et Talha, |
| Feidjat el Djemel, | Feidjat er Retem, |
| Feidjat el Merkl, | Feidjat er Roumadia, |
| Feidjat el Had, | Feidjat el Hamar, |
| Feidjat el Kelida, | Hassi Ghambou, |
| Feidjat el Ateuch, | Feidjat el Loul, |
| Feidjat el Ariana, | 3 autres feidjas, |
| Feidjat et Tar'tar', | Tabelkoza. |
| Feidjat er Rima, | |

bientôt l'Erg, appelé Robb en Nebbs (314^e kil.). Au delà de cette dune, on rencontre l'oued Chelif qui va du S.-E. au N.-O. Cette disposition fait que les petites dunes détachées des berges coupent obliquement la direction à suivre et qu'il faut les franchir une à une. Enfin après avoir gravi une dune plus forte que les autres (316^e kil.), on trouve un sable plus consistant où la marche devient facile. On traverse ainsi successivement cinq dépressions très ensablées que séparent des arêtes de plus ou moins d'importance. Toutes ces dépressions présentent un même aspect : toutes ont leurs flancs tapissés de plantes sahariennes.

Lorsque l'on a traversé la dernière de ces dépressions, on a encore à franchir une dune au delà de laquelle, après un parcours de 2 kil. 500, on atteint l'oued Chenif, (326^e kil.), marqué en ce point par une daïa assez profonde, qu'entourent de beaux pâturages.

En quittant l'oued Chenif, la route traverse successivement deux dépressions et trois dunes, avant d'atteindre l'oued el Mech (333^e kil.) : on nomme ainsi trois dépressions, séparées entre elles par de fortes dunes.

Enfin franchissant une dune plus importante encore quoique d'accès facile, on entre dans la grande cuvette où se trouve Hassi Ghambou¹. Deux gour, surmontés tous deux d'un djedar, en marquent

¹ Que l'on devrait écrire R'ambou, mais en raison de la prononciation locale (Kambou) nous préférons l'orthographe adoptée.

l'entrée; viennent ensuite une « *hofra* »¹ assez large, que coupe de l'est à l'ouest une petite dune, puis, plus loin une nouvelle dune de séparation, et enfin une dernière dépression peu marquée cette fois (700 mètres de largeur) et limitée au sud par une arête. C'est à 1 kil. 500 de là que se trouve Hassi Ghambou (342^e kil.).

Les diverses dépressions que l'on vient de franchir ne sont en réalité que des coupures dans la grande cuvette d'Hassi Ghambou. L'orientation est-ouest des chaînes de dunes qui séparent ces dépressions est bien marquée.

Cependant ces chaînes détachent elles-mêmes des ramifications perpendiculaires, orientées nord-sud, grâce auxquelles on peut presque constamment cheminer dans les sillons qu'elles ont constitués. — La route n'est pas d'ailleurs très difficile et sauf au passage des siouf le sable est peu épais et suffisamment consistant.

Le puits de Ghambou est situé au fond d'une petite daïa sablonneuse, semée de débris rocheux en décomposition. Il est très étroit et a la forme d'un parallélogramme quadrangulaire de 0^m30 de côté. Il est maçonné et muni d'un appareil de puisage en bois. Sa profondeur est de 8^m50. Il fournit en abondance une eau d'excellente qualité, fraîche et agréable au goût².

¹ Hofra, fosse, dépression.

² Ce puits a été creusé par un ancien habitant du Ksar In Hammou, nommé Mohammed bel Hadj Abderrahman.

Une gara surmontée d'un djedar domine Hassi Ghambou. A un kil. au Sud, une dune limite la grande cuvette où se trouve ce puits. Après l'avoir franchie, on atteint une nouvelle dépression, riche en végétation, et au delà de laquelle on rencontre encore trois arêtes, avant d'atteindre l'Hofra d'El Ouassa (347^e kil. 800), puis un kil. plus loin, après avoir franchi deux dunes, la dépression de Bent el Abid où le sous-sol apparaît par larges plaques et où de nombreux gour dominant les sables.

Plus au sud, la route franchit successivement sept chaînes de dunes parallèles, avant d'atteindre une dépression où l'on chemine quelque temps. C'est l'Hofra de Tihat (354^e kil.) dont le fond est marqué par un palmier isolé. Les sables y laissent en plusieurs endroits affleurer le sous-sol. La présence du palmier dénonce la proximité de l'eau de la surface du sol.

A partir de Tihat, la végétation cesse, les sables deviennent nus, et les plantes sahariennes disparaissent.

Au sud, l'Hofra de Tihat est formée par une dune que franchit la route et au delà de laquelle se trouve une nouvelle et profonde dépression. De nombreuses petites dunes sillonnent cette dernière de leurs nombreuses ramifications, mais comme elles sont parallèles à la direction suivie, elles permettent de cheminer dans les sillons qu'elles forment entre elles.

Enfin apparaît la dune qui marque la sortie de l'Erg (357^e kil.). Dès qu'elle est franchie, on atteint la plaine

de reg où se trouve Tabelkoza (363^e kil.). Cette plaine étendue, de forme carrée, est complètement nue. Elle est orientée du N.-E. au S.-O. et bordée sur toutes ses faces par des dunes. Le terrain y est solide, sans sable et semé de graviers fins.

4^o ROUTES DE L'OUED SEGQUEUR.

L'itinéraire, partant de Brézina, suit très sensiblement le cours ondulé de l'oued Seggneur entre Brézina et Arichet el Moktaa, à l'exception des plateaux de Hammadas développés immédiatement au sud de Brézina sur la rive gauche de l'oued, entre ce Ksar et Si El Hadj Eddin, puis, de ce dernier point à Gour el Kherga (sur la rive droite). Au delà d'Arichet el Moktaa à Hassi bou Zid, le medjebed traverse la hammada par la dépression de Sahb el Khil. Du puits de Bou Zid au 2^e Mekam Sidi El hadj bou Hafs (au nord de Msafra), l'itinéraire traverse obliquement la zone d'épandage et l'ondjh de l'Erg. Du 2^e Mekam Sidi El Hadj bou Hafs jusqu'à Hassi er Reg, l'itinéraire traverse l'Erg proprement dit et aborde entre Ras el Erg et Tabelkoza les terrains de reg du Meguiden.

Il faut comprendre sous la rubrique de routes de l'oued Seggneur les deux principaux chemins suivis par les Oulad Sidi Cheikh, les Lar'ouat du Ksel et les gens des Arbaouat pour se rendre au Gourara. Ces voies de communication ne se confondent que dans la seconde partie de leur parcours (planche III). Dans la

première, l'une emprunte le cours de l'oued Seggneur jusqu'à Hassi bou Zid et se dirige ensuite sur Hassi el Morr, tandis que l'autre, abandonnant presque aussitôt la même rivière, se dirige vers le sud, à partir de Si El Hadj Eddin et va rejoindre le premier itinéraire vers Hassi el Morr. C'est celle-là qu'utilisent généralement nos caravanes dans leur voyage annuel quoique l'eau y soit plus rare, mais elle est la plus courte.

Nous examinerons d'abord la première de ces voies de communication. Elle a été suivie récemment par nos officiers et nous devons à cette reconnaissance des données certaines. Nous verrons ensuite la route directe sur laquelle nous ne possédons que les renseignements fournis par les indigènes.

A. Routes par Hassi bou Zid.

De Brézina¹, que nous prenons comme point de départ, à Si El Hadj Eddin² (23^e kil.), le chemin est tracé par une bonne piste carrossable qui se dirige du N.-N.-E., au S.-S.-O. A la sortie du Ksar de Brézina, la route, qui traverse en ce point une première fois l'oued Seggneur, est envahie par les sables. Au delà de l'oued, elle débouche dans une vaste plaine, parsemée de gour innombrables.

¹ Ksar du cercle de Géryville.

² La description, que nous donnons ici de la route de Brézina à Tabelkoza, est la reproduction presque textuelle du rapport établi par le lieutenant de Lamothe et l'interprète militaire Palaska, à la suite de leur voyage au Gourara sous les ordres du commandant

Au 10^e kil., on arrive à hauteur des gour de Bent el Khass, que suivent immédiatement ceux de Sidi Mohammed ben Abdallah. Cinq kilomètres plus loin, on atteint de nouveau le lit de l'oued Seggneur que la route suit pendant cinq autres kilomètres. Là encore la route est légèrement encombrée par les sables. Enfin, 1.500 mètres plus loin, la piste tracée s'arrête au bord de la envette de Si El Hadj Eddin. On y descend par un talus assez raide et après 2 kil. de marche on arrive aux puits de Si El Hadj Eddin (23^e kil.). Ils sont au nombre de deux : l'un d'entre eux a été récemment maçonné, muni d'une margelle et d'un abrevoir. L'eau est à 4 mètres du sol, elle est abondante, mais a un assez

Godron, commandant supérieur du cercle de Géryville, assisté du lieutenant du Jonchay, chef du poste d'El Abiod Sidi Cheikh.

L'itinéraire suivi par ces officiers fut le suivant :

| | |
|---|------------------------------|
| 1 ^o Si El Hadj Eddin | 23 ^{kil.} |
| 2 ^o Sbaïhi | 44 500 |
| 3 ^o Sahb el Khil | 48 |
| 4 ^o Hassi bou Zid | 41 500 |
| 5 ^o Hassi Izi | 20 |
| 6 ^o Hassi Teldja | 31 |
| 7 ^o Hassi Cheikh | 27 |
| 8 ^o Hassi Zirara R'arbia | 15 |
| 9 ^o Selselat el Melah | 50 |
| 10 ^o Msafra | 32 |
| 11 ^o Hassi el Azz | 30 |
| 12 ^o El Meharzi | 20 |
| 13 ^o Hassi er Reg. | 28 |
| 14 ^o Tabelkoza | 4 400 |
| Total | 414^{kil.}400 |

fort goût sulfureux qui s'atténue du reste après des puisages répétés.

Ces puits sont situés à l'extrémité est d'une grande envette convertie de tamarix et de genêts de toute beauté. A peu de distance au sud, deux Koubbas se dressent au milieu des ruines de l'ancien Ksar de Si El Hadj Eddin, abandonné depuis 1864.

En quittant les berges sablonneuses (25^e kil. 500) de la envette de Si El Hadj Eddin, on débouche sur un vaste plateau où l'on aperçoit à l'est les gour d'El Adjaïz, de Garet et Anz, etc. tandis qu'à l'ouest, l'horizon est borné par une ligne de hauteurs qui semble continue. La marche s'exécute sur un bon terrain, semé de petits cailloux et parsemé de ces plantes ligneuses qui poussent dans le Sahara.

Au 41^e kil. on atteint un affluent de l'oued Seggneur et 1.600 mètres plus loin, on trouve les deux puits d'Onm el Mi, profonds de 37^m50^l, qui fournissent une eau saumâtre et désagréable au goût, que boivent cependant les animaux.

Après Onm el Mi, la route atteint Gour el Kherga (52^e kil.) et suit de nouveau le lit de l'oued Seggneur qu'elle ne quitte plus jusqu'à Arichet el Moktaa. Deux kil. et demi plus loin, on trouve Mechera el Hassa (54^e kil. 500), redir qui contient de l'eau à la suite des pluies. On passe ensuite près du puits

¹ Un de ces deux puits a été récemment aménagé comme celui de Si El Hadj Eddin.

de Si El Hadj bou El Anouar¹ qui a été creusé sur une éminence de la rive gauche de Foned Seggneur² (65^e kil. 100) et Pon arrive à Sbaïhi³ (67^e kil. 500).

Au delà de ce point, la route, suivant toujours le lit de Foned Seggneur, laisse à droite une gara rochense, appelée Kheloua Sidi Cheikh.

A cinq kil. de Sbaïhi, des « djedar », placés sur l'une et l'autre rive (72^e kil. 600), indiquent la direction à suivre pour atteindre un redir placé non loin de là sur la rive gauche. Des buissons de tamarix entourent ce redir.

Une dizaine de kil. plus loin, les bords de Foned Seggneur, qui jusque là étaient assez éloignés l'un de l'autre, se resserrent à l'endroit appelé Deiga. De là on aperçoit, barrant Foned Seggneur, la Gara Djedar qui domine le puits récemment construit à Aïad (86^e kil. 600), à travers un sol rocheux très dur. A hauteur d'Aïad, Foned Seggneur fait un léger coude vers l'est, puis passe au pied de Dakhelet el Haoud. Là, se trouve sur la rive gauche une gara

¹ Alt. 660 mètres. — Les altitudes données dans cet itinéraire ont été relevées sur un baromètre altimétrique de poche.

² Une remarque générale doit être faite à propos des noms portés par les localités dans Foned Seggneur et en général en pays arabe, c'est qu'ils ne s'appliquent pas uniquement à des points particuliers ou, sauf de rares exceptions, à des accidents du sol, mais qu'ils servent à désigner des régions tout entières d'une certaine étendue (8, 10 et même 20 kil.).

³ Alt. 660 mètres.

qui forme un véritable belvédère et d'où la vue s'étend fort loin dans toutes les directions.

La route atteint ensuite Melzem el Ahmar, gara conique qui s'élève à l'entrée d'une crique rochense de la rive droite (101^e kil. 500), puis elle suit encore Foned Seggneur pendant 10 kil., jusqu'à Arichet el Moktaa (110^e kil.). Là, abandonnant Foned, qui continue vers le S.-E., elle se dirige au S.-O., sur la dépression de Sahb el Khil (115^e kil. 500).

Cette dépression, qui conduit de Foned Seggneur à Bou Zid, est large et peu profonde. Elle se dirige du N.-N.-E. au S.-S.-O. Ses bords, d'un relief de peu d'importance, ne présentent aucun accident digne d'être noté.

La première partie de cette dépression est connue sous le nom d'Arichet el Haoued qui est celui d'une gara que l'on y rencontre dès le début. D'une autre gara, située sur la berge sud, on aperçoit au loin quelques pointes de la région d'Ouahadda, ainsi que la ligne de hauteurs qui porte le nom de Loidret et la Gara Menissirat.

Après un parcours de 19 kil. (134^e kil. 500), la dépression de Sahb el Khil prend le nom particulier de Djofra. De nombreux gour sont alors disséminés sur la rive droite. La route traverse ensuite une grande quantité de cuvettes sans importance, puis un petit plateau, avant de franchir d'innombrables ravinelements qui la contraignent à de nombreux crochets. Enfin après avoir traversé une dernière cuvette, dominée par

une gara surmontée d'un signal, on arrive sur le bord de l'Hofra de Bou Zid ¹.

C'est une vaste dépression ² dont le fond est

¹ Alt. 455 mètres.

² Voici d'après la légende d'où viendrait le nom de Bou Zid. Jadis habitait dans le chott R'arbi une fraction guerrière d'Arabes hilaliens venus avec Iakoub Zirari. Les chefs de cette tribu étaient alors Si Diab ben R'anem, Zid, Bou Zid et Sidi Ahmed Helali.

Celui-ci avait une fille d'une beauté merveilleuse, Zadjia qui avait épousé le chérif de Fez, Ben Hachem. Diab aimait aussi la belle Zadjia qu'il considérait comme sa fiancée; aussi ce fut avec une profonde douleur qu'il se vit préférer un rival plus riche et plus puissant.

Ayant tué, à la suite d'une altercation, Chaalane ben Lokmane, le cheikh des Beni Snassen, chez lesquels lui et les siens venaient chaque année faire leurs provisions de grains, Diab s'enfuit, par crainte de représailles, dans le Sud avec toute sa tribu. Mais auparavant, toujours éperdument épris de Zadjia, il courut à Fez et enleva son amie. Ben Hachem, lancé à sa poursuite avec une puissante armée, la vit bientôt disséminée sur les routes du désert par la soif. Accompagné seulement de quelques cavaliers, le chérif atteignit Diab dans l'oued Mazzer au point appelé aujourd'hui Kheloua Sidi Cheikh et s'y fit massacrer avec tous ses compagnons.

Leur victoire interdisait aux Arabes hilaliens toute pensée de retour vers le Nord. Ils restèrent dans le pays et creusèrent des puits en un point qu'ils appelèrent Hassi Bou Zid du nom d'un de leurs chefs.

Au nord de Bou Zid se trouve Garet Zid qui doit aussi son nom à l'un des chefs des hilaliens.

La légende rapporte à ce sujet que Redahoum Zaïd, fiancée du chef Sidi Ahmed, ayant été enlevée par le cheikh des Beni Smiel, Iousséf, Zid et Diab se mirent à sa poursuite et ramenèrent la fugitive. Mais à leur retour leurs femmes se prirent de querelle: chacune prétendait que son mari était le plus valeureux. Excités par elles, les deux chefs en vinrent à un combat singulier où Zid trouva la mort.

Désespéré d'avoir tué son frère d'armes, Diab creusa sa tombe et voulut s'y ensevelir avec lui. Mais ses compagnons l'en empêchèrent,

recouvert d'une couche blanche de sulfate de chaux. De tous côtés, la vue est arrêtée par les berges sablonneuses, dont les tons d'un jaune mat viennent trancher violemment avec la blancheur éclatante du fond.

Les puits au nombre de sept, dont trois en activité, sont creusés dans la partie orientale de la dépression,

car un guerrier de cette valeur ne peut périr ainsi, il doit vivre pour l'honneur et la gloire de sa tribu.

C'est en souvenir du vaillant guerrier qui y a son tombeau, que la gara porte encore aujourd'hui le nom de Garet Zid.

La légende, que nous transcrivons ici, a été recueillie par MM. de Lamothe et Palaska. Ce n'est qu'un épisode du cycle des Hilal, cette chanson de geste arabe antérieure au XV^e siècle, dont les héros sont Bou Zid et Diab ben R'anem.

Le souvenir s'en est conservé dans tous les lieux qu'ont pu traverser des fractions de la grande tribu hilalienne dans leurs migrations successives. On le retrouve partout:

Au sud de Khartoum (Brun-Rollet, *Le Nil blanc et le Soudan*, 1855, p. 75).

Dans la Haute-Nubie et au Kordofan (d'Escayrac de Lauture, *Le Désert et le Soudan*, 1853, p. 259 et suiv. — Lane, *Manners and Customs of the modern Egyptians*, 1846, t. II, p. 122).

Dans le sud tunisien (P. Blanchet, *Le djebel Demmer*, in *Annales de Géographie*, 1897, p. 251).

En Kabylie (*Ki-tab el Adouani*, traduction Féraud, 1868, p. 77 et 81).

Ibn Khaldoun a parlé, sans leur accorder aucune autorité (trad. de Slane, t. I, p. 41), de ces récits épiques qui se rapportent à l'invasion des Hilal en Afrique au XI^e siècle.

Voir également à propos de ce cycle dont nous aurons l'occasion de citer d'autres épisodes: R. Basset, *Un épisode d'une chanson de geste arabe*, in *Bull. de correspondance africaine*, 1885, p. 136 et suiv. — et Masqueray, *Chronique d'Abou Zakaria*, p. 105, note 1.

ils ont une profondeur de 37^m 50 et fournissent en abondance une eau excellente ¹.

En quittant Bou Zid on gravit d'abord les pentes sablonneuses de la dépression; la marche va être dès lors lente et difficile; elle ne dépassera pas trois kil. à l'heure.

La route suivie franchit successivement de nom-

¹ Le capitaine Redier, qui a visité la dépression de Bou Zid en 1892, en donne la description suivante qui vient corroborer et compléter celle que nous avons reproduite ici.

Cette dépression est à fonds de sebkhia. Le sol y est couvert de nombreux cristaux de gypse et d'efflorescences salines. Les puits sont (1892) au nombre de 8, peu éloignés les uns des autres, 100 mètres environ. Il serait possible d'en creuser encore une grande quantité. Ils s'ensablent facilement et leur curage est indispensable chaque fois que la quantité d'eau à puiser doit être de quelque importance. Leur profondeur est sensiblement la même (28 à 38 mètres) jusqu'à l'eau. La nappe, qui les alimente, passe pour inépuisable. L'eau est bonne, quoique d'un goût un peu fade.

Voici les noms des divers puits existant à cette époque :

1° Hassi bou Naama. — Entouré d'une enceinte de pierres qui le protège plus efficacement que les autres contre l'envahissement des sables, ce puits est le seul qui n'ait pas besoin d'être curé.

2° Hassi Oulad Zaïd.

3° Hassi Zaouia.

4° Hassi Oulad Si Tahar.

5° Hassi Oulad Aïcha.

6° Hassi Sid Lala.

7° Hassi Oulad Sid El Hadj Iahia.

Ces six derniers puits sont à poulie, en usage, mais ont besoin d'être curés lorsqu'on est resté longtemps sans y puiser.

8° Hassi Sid Hamza, inutilisé depuis 1888. Ce puits passe pour être le premier qui ait été construit en cet endroit. Il serait facile de le remettre en service. Bois et pâturages un peu éloignés.

breuses chaînes de dunes parallèles que séparent de profondes dépressions au fond généralement solide.

A 4 kil. de Bou Zid on arrive à l'oued Meharzi (161^e kil.) où se dresse à 1.200 mètres sur la droite de la direction suivie la Gara el Meharzia, dont le tronc de cône noir, visible de fort loin, peut servir de point de direction au voyageur venant d'Izi.

Après avoir traversé une nouvelle dépression on atteint l'oued Archan el Morr (163^e kil.) dans lequel, à 1.500 mètres au N.-O., se trouvent les puits d'El Morr, creusés en 1880 sur l'initiative de Si Kaddour ben Hamza. Ils sont au nombre de dix : deux seulement ne sont pas comblés par les sables ¹.

L'eau qui se trouve à 3^m 50 du sol est fraîche, mais très salée et imbuvable pour tous autres que les chameaux.

Après Archan el Morr, la route gravit une dune et arrive à l'oued Chouatine (169^e kil.) où s'élève la gara du même nom. Sur la gauche, on distingue un instant la gara de Bourchiba, puis traversant une

¹ El Morr : amer.

D'après le lieutenant Fariau, ces puits seraient dénommés Hassian el Morr Chergui, pour les distinguer de deux autres groupes de puits situés l'un et l'autre sur les directions suivies pour se rendre au Gourara et dont l'un (le plus à l'ouest) est connu sous le nom d'Hassi el Morr R'arbi et l'autre situé au sud-sud-est du précédent Hassi el Morr el Oustani. — D'après le même officier la position des puits d'El Morr Chergui serait signalée par une petite gara surmontée d'un redjem.

nouvelle dépression que ferme à l'est l'Arich de Bent Saïd, on atteint les puits d'Izi¹ (177^e kil.).

Ces puits au nombre de deux sont creusés au centre d'une daïa dont la berge sud-ouest est formée de hautes dunes que jalonnent l'Arich Izi et l'Arich Bou Kerafa. Ils sont maçonnés² et munis de montants

¹ Alt. 445^m; le lieutenant Fariau, d'après l'Ingénieur Jacob, donne 550^m (voir p. 94).

² Ces puits auraient été creusés jadis, dit la légende, par une fraction des Beni Amer : les Zebirat ; El Hadj ben Zaïrit était alors le chef des Beni Amer. C'était un homme impie et violent qui s'était emparé des biens de Sliman ben bou Smaha, ancêtre de Sidi Cheikh. Aux réclamations du marabout qui le menaçait de la colère céleste, Ben Zaïrit répondit avec ironie, en faisant un jeu de mots intraduisible en français : « J'ai dépouillé Sidi Nasseur et Dieu m'a rendu » victorieux (Nasseur en arabe veut dire le victorieux) ! J'ai dépouillé » Ben Ameer et Dieu m'a comblé de bienfaits (Amer signifie l'homme » comblé de bienfaits) ! Je te dépouille et Dieu me pardonnera (Bou » Smaha : l'homme doux, rempli de mansuétude) ! » Le marabout se » mit en prière : « O mon Dieu, dit-il, puisse ton courroux anéantir » El Hadj et sa famille ! Fais que cette terre les engloutisse ; si » l'impie demeure jusqu'à la prière du dohr, je ne serai plus des gens » purs ! »

Aussitôt les djenoun sortirent de terre et dévorèrent El Hadj ben Zaïrit et les siens.

Cette scène se passait à la Daïa El Habessa, à l'ouest de Bou Zid. Aujourd'hui encore les arabes sont persuadés que ce point maudit par Si Sliman ben bou Smaha est toujours habité par des génies affamés de sang humain. En réalité cette daïa très profonde, couverte de coquillages, est garnie de sables mouvants, humides, dans lesquels il est impossible d'avancer sans s'enliser.

Au nord de la Daïa El Habessa se trouvent les puits de Zebirat, d'une profondeur de 25 mètres environ. Ils fournissent de l'eau de bonne qualité.

en maçonnerie. L'eau qui se trouve à 42^m 50 de profondeur est abondante et bonne¹.

Au sortir de la daïa d'Izi, la route s'engage dans la haute et épaisse chaîne de dunes qui en forme la rive sud-ouest. Cette chaîne, très difficile, a environ 40 mètres de relief. Il faut 40 minutes pour la franchir. On tombe ensuite dans une dépression, puis on passe successivement aux pieds de Erg ben Chaïb, Erg Selim, Sif Touil. Tous ces arichs sont d'ailleurs semblables et il faut l'œil exercé d'un Chaanbi pour les distinguer : ce sont cependant les seuls points de repère au milieu de cette région tourmentée qu'on ne saurait mieux comparer qu'à une mer démontée qu'une main toute puissante aurait subitement solidifiée.

La route se poursuit avec la plus grande monotonie, passant d'une dépression dans une autre, franchissant des arêtes toujours parallèles. A 10 kil. d'Izi, elle laisse sur la droite la dépression de Ben Saïd (187^e kil.), qui, dit-on, conserve l'eau pendant quelque

¹ D'après le lieutenant Fariau, lors du passage de la mission Jacob en janvier 1893, un seul des deux puits d'Izi était en activité.

Le même officier donne sur l'origine du nom de Izi la légende suivante :

Lorsque la construction du puits fut terminée quelqu'un s'écria : « Ma izzina che », il ne nous suffira pas ! — A quoi un autre répondit : « Azzi ; ala khater Bou Zid », il suffira parce qu'il y a Bou Zid, faisant allusion au puits de Bou Zid qui n'est pas trop éloigné.

temps après les grandes pluies et où les chameaux trouvent alors parfois à se désaltérer.

Deux kilomètres plus loin la route descend dans une vaste dépression où s'élève une gara en pierre, appelée Gara Djeder (190^e kil.), puis dépassant la Gara Merzaza (194^e kil.) et le Guern El Melah, elle atteint le bord de la dépression de Teldja. Quelques instants après on arrive au puits de ce uou (203^e kil.).

Ce puits est situé dans une daïa qui, d'après les dires des indigènes, ne serait qu'une des branches du delta formé par l'oued R'arbi. Il est maçonné et muni de deux montants également en maçonnerie. Sa profondeur est de 60 mètres et l'eau qu'il fournit est bonne et abondante ¹.

En quittant Hassi Teldja, la route s'engage aussitôt dans la dune qui borde au sud-ouest la dépression où se trouve ce puits. Le chemin suivi est beaucoup moins difficile que celui parcouru antérieurement : la direction des chaînes de dunes est généralement parallèle à celle qui est suivie et presque tout le temps

¹ Teldja : neige.

Ce puits a été creusé au XV^e siècle de notre ère par Si M'hammed Debbar', fondateur de la Zaouiet Debbar' près de Tabelkoza ; on voit encore à quelque distance du puits les ruines des maisons du marabout. — Ce puits doit probablement son nom à la couleur blanchâtre du sol de la daïa et des dunes environnantes.

A l'est, à 100 mètres du puits, est situé, d'après le lieutenant Fariou qui a visité cet endroit en 1893, un mekam dédié à Si El Hadj bou Hafis ; les indigènes prétendent que ce mekam est placé à une distance du puits égale à sa profondeur, de l'orifice au fond. Ce puits serait le meilleur de la région.

on chemine dans les sillons que laissent entre elles les ondulations sablonneuses.

On marche d'abord sur Bou Aroug, situé à 4 kil. d'Hassi Teldja (208^e kil.), puis sur une ligne de hauteurs qui bordent l'oued Metana (216^e kil.). Cet oued forme une sorte de couloir, dépourvu de sable entre deux dunes.

Laisant ensuite sur la droite les deux Gour Metanine ¹, la route se dirige à travers un terrain sablonneux, accidenté par des coupures sans importance, mais nombreuses, sur une tête de gara noire qui se dresse au-dessus d'une profonde dépression.

Elle franchit ensuite une dune de faible élévation, descend dans une nouvelle dépression encombrée par les sables et arrive aux Gour Hameïra (231^e kil.) qu'elle laisse sur la gauche ².

Après les Gour Hameïra, où la route franchit une sorte de col, elle atteint Daïa El Hameïra (233^e kil. 700) daïa qui conserve, dit-on, pendant quelque temps les eaux de pluie ; puis elle se dirige sur la Gara Tin, dont la pointe émerge au-dessus de la ligne de hauteurs qui barre l'horizon vers le sud.

La marche est à ce moment d'autant plus facile que la route traverse alors un bon terrain de reg, qui

¹ Ces gour et l'oued, dont il vient d'être question, devraient leur nom à une plante que l'on ne trouve qu'en ce point dans le Sahara, aux dires des indigènes qui fréquentent cette région.

² Pendant ce trajet, on aperçoit au sud, Gorinet el Beïd, et au nord-ouest la Gara Ben Delina.

subsiste jusqu'à proximité des bords de la daïa de Hassi Cheikh, où les sables reparaissent.

Cette daïa, dont le grand axe est orienté nord-sud, est couverte d'un dépôt salin blanc. On trouve d'ailleurs, au sud-ouest et à peu de distance du puits, un gisement de sel.

Les puits ¹ (235^e kil.) sont au nombre de deux, ils sont maçonnés, un seul est en activité. Celui-ci a une profondeur de 38 mètres. Il fournit une eau agréable, bien que légèrement salée, mais son débit est limité.

Les montants en maçonnerie sont remplacés ici par un grossier appareil fait de branches de retem formant entre elles un angle aigu.

Une traverse à laquelle est fixée une poulie les réunit aux deux tiers de leur hauteur ².

En s'éloignant d'Hassi Cheikh, la route suit encore pendant dix minutes le fond de la daïa, avant de gravir la berge orientale est, à hauteur de la Gara Tin (237^e kil.).

En ce point les sables cessent presque entièrement; on suit une dépression coupée par des daïas et par deux chaînes de dunes.

¹ Alt. 450 mètres.

² Le puits d'Hassi Cheikh tire son nom du grand Sidi Cheikh.

Ce saint personnage, dit la légende, voyageant dans la région, trouva un marabout, nommé Sidi Abdelkerim, occupé à forer un puits: « Tu fais là, lui dit-il, une œuvre agréable à Dieu! la » caravane altérée pourra étancher sa soif et appellera la bénédiction » de Dieu sur l'homme de bien qui a creusé ce puits. »

A ces paroles, l'eau jaillit subitement et Sidi Cheikh demande à

La route franchit la première à un col qui s'ouvre entre les deux gour des Oulad Moulat (240^e kil. 700) ¹.

Une large dépression sépare ces gour de l'Arich Sidi Abdelkerim ² (242^e kil. 700). Au sortir de la daïa

boire, mais l'autre lui refuse. Aussitôt le saint personnage invoque la malédiction divine et le puits tarit sans que jamais l'eau n'ait reparu depuis.

Continuant sa route, le marabout rencontre non loin de là un Meharzi creusant aussi un puits. Il lui fait la même demande.

« Seigneur, lui répond l'ouvrier, ces puits et l'eau qu'ils donnent » sont à toi. »

Après avoir bu, Sidi Cheikh bénit l'œuvre et dit :

« Cette eau est salée et bonne. »

« Celui qui la boira sera remis de ses fatigues. »

La légende ajoute que si des rixes éclatent auprès du puits, l'eau disparaît aussitôt.

Un autre jour, Sidi Cheikh était plongé dans les méditations et la prière. Il n'avait auprès de lui qu'une seule esclave noire. Tout à coup débouchent, dans la daïa, des pillards montés à mehara, au grand effroi de la servante qui accourt en criant auprès de son maître.

« Misérable esclave! s'écrie celui-ci, tu oses interrompre ma » prière! », et il saisit une poignée de sable qu'il lance dans la direction du rezzou en disant :

« Pour toi et pour les autres! »

Aussitôt la servante, les pillards et leurs montures sont changés en pierres.

C'est ainsi que les dévots arabes expliquent les innombrables débris qui couvrent le sol de la daïa, et dont les formes, avec un peu d'imagination et de bonne volonté, rappellent assez bien celles des chameaux montés en guerre.

¹ Ce lieu a été rendu célèbre par les Oulad Sidi bou el Anouar, fraction des Oulad Sidi Cheikh, qui y mit en pièces un rezzou des Oulad Moulat.

² C'est sur le versant sud de la chaîne de dunes que s'est passée,

sablonneuse de Sidi Abdelkerim, la route débouche sur une sorte de plateau qu'enserme à l'est et à l'ouest une ligne de hauteurs. C'est un véritable oued qui porte d'ailleurs le nom d'oued Zirara; le terrain y est très bon et complètement dépourvu de sables. La route suit cet oued jusqu'au puits de Zirara R'arbia¹ (250^e kil.). Celui-ci fournit en abondance une eau d'excellente qualité, mais il a une profondeur de 60 mètres qui rend le puisage fort lent².

Il est maçonné et muni de deux montants en maçonnerie.

Deux mekams dominent la cuvette de Zirara, l'un à l'ouest, l'autre au sud; ce dernier a été élevé en l'honneur de Sidi Cheikh.

Au delà de Zirara, la route parcourt le fond de la hofra et s'engage ensuite dans l'oued qui la prolonge.

dit-on, la scène que nous avons rapportée plus haut entre Sidi Cheikh et Sidi Abdelkerim.

Un mekam et un cercle en pierres, indiquant la bouche du puits, marquent l'emplacement de cette scène mémorable.

¹ Alt. 450^m.

Hassi Zirara R'arbia a été, dit la légende, creusé par Mebarka bent El Khass qui lui donna le nom de sa fille préférée Zirara.

La poétique figure de Mebarka bent El Khass domine cette partie du Sahara. C'est sur la Gara Bent El Khass, située entre Brézina et Si el Hadj Eddin, que se trouvent les ruines du ksar où, prétend-on, cette femme célèbre a vécu. — Voir à ce sujet : colonel Trumelet, *Les Français dans le désert*, p. 258 et suivantes.

² D'abondants pâturages entourent Zirara. Les différents points d'Hassi Izi, Hassi Teldja, Hassi Cheikh et Zirara sont connus d'ailleurs par leurs excellents pâturages renommés dans cette partie du Sahara.

Elle suit ce dernier pendant 5 kil. 500 et arrive à la Chebka d'El Morr (256^e kil.). L'aspect de la contrée est assez difficile à démêler : ce ne sont que vastes dépressions courant du nord-ouest au sud-est et limitées par des chaînes sablonneuses, parallèles entre elles.

Bientôt (259^e kil.), laissant à gauche la Domr'a Rih, la route change brusquement de direction vers l'ouest et traversant une étroite bande de sables, va tomber dans la daïa où sont creusés les quatre puits d'El Morr¹ (261^e kil. 400). Un seul est encore visible, quoiqu'en partie envahi par les sables. Les trois autres, situés au sud du premier, sont complètement comblés, mais il serait facile de les débayer, car l'eau est à 3 mètres au maximum de la surface du sol. Toutefois l'eau fournie par ces puits est imbuvable pour les hommes et les chevaux, à cause de son amertume.

Ces puits, creusés dans un sol dur et consistant, ne sont pas par cela même maçonnés.

Après être sortie de la daïa et avoir traversé une nouvelle dépression, la route débouche dans une vaste plaine, qui s'étend au loin à droite, pour retomber bientôt dans un autre bas-fond et s'engager ensuite dans un massif de dunes que l'on franchit en quinze minutes, c'est ce qu'on nomme la dune Laghouatine.

Au delà, se trouve un oued au lit sablonneux et cependant très praticable à la marche, suivi bientôt

¹ Alt. 445 mètres.

C'est ce groupe de puits que le lieutenant Fariau dénomme Hassi El Morr el Oustani. Voir p. 61 à la note.

d'une nouvelle dune, du sommet de laquelle on aperçoit au loin vers le sud-ouest le piton appelé Guern bent bou Amama¹. Cette dune forme la rive nord-ouest d'une dépression sablonneuse que ferme vers le nord la dune Laghouatine.

La route traverse ensuite un plateau, creusé à droite par le lit d'un oued, et aborde aussitôt après une nouvelle et épaisse dune que l'on franchit en trente minutes. Son versant sud-ouest aboutit dans une dépression où le sable se montre encore pendant dix minutes.

Le puits de Gour Raoua² (278^e kil.) est creusé au pied des gour du même nom. Il est maçonné en pierres sèches sans montants. Sa profondeur est de cinq mètres. Il fournit une eau fortement salée et peu abondante.

Au delà d'Hassi Gour Raoua, la route suit une espèce de lit d'oued couvert d'une légère couche de sable dans lequel la marche est très facile, surtout pour les chameaux. De temps à autre, quelques petites dunes de peu d'importance viennent barrer le passage. A un col qui s'ouvre entre la Guern Ali et la Guern Dia (288^e kil. 100), le sable se trouve en quantité plus grande, sans être cependant assez abondant pour retarder la marche. A 4 kil. 500 plus loin, après le passage d'une petite dune, les hauteurs, entre les-

¹ Voir p. 91.

² Altitude : 445 mètres. — Raoua : terrain désaltéré. Voir p. 91, note 1.

quelles chemine la route, s'écartent l'une de l'autre ; le sable disparaît complètement et, après un léger ressaut, le chemin débouche dans une grande dépression appelée El Mehareg. Une autre lui succède immédiatement dont le grand axe, orienté N.-O.-S.-E., s'appuie d'un côté aux gour Miatin, de l'autre à la guern désignée sous le nom de Domr'a. Un ressaut sépare cette dépression de la Hafra de Selselat el Melah (300^e kil.).



G. B. M. Flaman, ad. nat. del.

DUNE DE GUERN ALI (Vue prise à l'ouest)
ZONE D'ÉPANDAGE (SAHARA ORANAIS).

Celle-ci, orientée N.-S., est fermée au sud-ouest par une barre de sable qui porte le même nom.

Dans le fond se trouve un mekam dédié à Si El Hadj bou Hafs. La route la traverse obliquement et s'engage ensuite dans une dune, qu'elle franchit de même obliquement, en 40 minutes.

Aussitôt après, se trouve un plateau où le sable disparaît et sur la droite duquel se creuse la dépression appelée Nebka el Hamara. La route descend dans cette dernière et en suit la berge est. Le fond est recouvert d'une couche blanche d'apparence solide, apparence

trompeuse ; car, si les chameaux viennent à s'y engager ils y enfoncent profondément : la mince couche calcaire cache des sables mouvants.

Cette dépression permet de contourner le massif sablonneux qui suit immédiatement Selselat el Melah et qui se prolonge pendant près d'une heure dans la direction sud.

La route arrive alors à hauteur du Foum Diba (281^e kil. 600) qu'elle laisse à gauche. Il faut ici quarante minutes pour franchir la dune que prolonge l'arich vers l'ouest. Le sable disparaît ensuite et de nombreux Djedar jalonnent la route.

Le Keber el Mekhadmi¹, que l'on trouve bientôt, est le point où les caravanes font étape (313^e kil. 700).

C'est un banc de sable de faible importance après lequel on tombe dans un bas-fond, limité par les contreforts de la Domr'a Mekam Sidi El Hadj bou Hafs. La route laisse celle-ci à gauche. A sa base, se creuse une dépression au fond de laquelle est le Mekam² de Sidi El Hadj bou Hafs (319^e kil. 300). A partir de ce point la route s'ensable ; le Mekam est même complètement envahi. Le sable augmente de plus en plus, et on ne le quitte plus jusqu'au reg de Tabelkoza.

¹ Le lieutenant de Lamothe écrit Keber El Khatemir ; nous avons rectifié cette appellation d'après une indication du lieutenant du Jonchay, chef du poste d'El Abiod Sidi Cheikh.

² Il y a deux Mekams de ce nom ; celui-ci est généralement désigné sous le n^o 1.

En s'éloignant du Mekam, la route franchit une épaisse dune en un col nommé Feidjat el Had (320^e kil. 400), pour déboucher ensuite dans une dépression sillonnée de petites dunes qui détachent les siouf les plus importants de la ceinture (321^e kil. 500). Trois kil. plus loin, se creuse, en forme de tronc de cône renversé, la dépression de Selselat Faradji (324^e kil. 800).

Cette partie du trajet est certainement la plus embrouillée et la plus difficile : les dunes succèdent aux dunes, elles se croisent dans un inextricable enchevêtrement. La régularité, d'abord observée dans leurs directions, semble ici faire complètement défaut. Cependant, si l'on regarde avec un peu d'attention, on s'aperçoit que les chaînes principales ont bien toujours une orientation constante, oscillant autour d'une ligne N.-S.

Elles détachent perpendiculairement à elles-mêmes des contreforts qui les relient en se ramifiant à leur tour dans le fond des cuvettes. Aux cols et sur les plateaux, le réseau est plus complexe, et les siouf s'entremêlent sans ordre apparent, phénomène dû, sans doute, à l'action des vents qui viennent tourbillonner en ces points.

Au milieu de ce fouillis, la route fait de nombreux lacets, cherchant à cheminer dans les sillons, ce qui rend les directions fort difficiles à relever. Elle est jalonnée par les traces laissées par les carcasses des chameaux que les caravanes ont semées le long du chemin.

De Selselat Feradji, la route se dirige sur la dépression de Souk (327^e kil. 400), qu'un épais massif de dunes sépare de celle de Msafra ¹ (332^e kil. 600).

Celle-ci est complètement recouverte de sable et profondément creusée. La route, après l'avoir traversée, se prolonge en suivant toujours le flanc ouest de la longue succession de dépressions qui se continue depuis Hassi Cheikh. A chaque instant, des dunes viennent couper la direction suivie : à leurs pieds se creusent des daïas, peu étendues, mais presque toujours très profondes. Cependant d'une façon générale, on peut dire que la partie de la route, comprise entre Msafra à Hassi El Azz, est beaucoup moins difficile et moins pénible que celle entre Selselat el Melah et Msafra.

Au delà de ce point, la route se continue dans ce terrain relativement facile et vient aboutir à Oum es Sif ². C'est d'ordinaire un gîte d'étape des caravanes. Oum es Sif est marqué par une légère dépression au pied d'une dune à laquelle s'applique en réalité cette dénomination.

Quinze cents mètres plus loin, la route laisse à gauche une autre dépression en forme d'entonnoir, au fond recouvert d'une couche blanche. A ce moment une chaîne de dunes se dresse devant le voyageur, tandis que partout ailleurs sa vue s'étend au loin sur

¹ Altitude : 440 mètres.

² Un peu avant Oum es Sif, au 2^e Mekam Sidi El Hadj bou Hafs, commence la traversée réelle de l'Erg.

l'Erg. De tous côtés, ce ne sont que des dunes dont les lignes de faite ondulées fument sous l'action du vent. Devant lui, en même temps, sur la rive gauche de la dépression qui s'ouvre à ses pieds, s'élève la Guern Ghardaïa.

Un instant, la route se dirige sur elle, mais bientôt la laissant à gauche, elle va passer au Teniet bou Hadjla (350^e kil. 300), pour marcher ensuite sur la Guern Sidi Abdelkerim.

Il lui faut encore franchir la chaîne dont celle-ci est le point culminant. Le Teniet Sidi Abdelkerim ouvre à travers le massif un chemin relativement facile, sur le flanc gauche de l'arich (353^e kil. 600). Celle-ci vient tomber dans la dépression de Sidi Abdelkerim dont il suit pendant quelque temps le flanc ouest.

Dans le fond de cette dépression, les sables diminuent d'épaisseur ; par places même le sous-sol apparaît. Les sables disparaissent même complètement à Rekaïm (357^e kil.). Ce sont deux daïas d'inégale étendue qui se suivent sans discontinuité et dont le fond est recouvert d'une couche blanche de sulfate de chaux. A leur sortie les sables reprennent.

Ce ne sont plus des chaînes que la route doit franchir mais des ramifications dont les vagues se succèdent rapidement et rendent la marche difficile.

Une gara surmontée d'un djedar indique la direction d'Hassi el Azz ¹ où la route vient aboutir (352^e kil.).

¹ Altitude : 390 mètres.

Ce puits n'est pas creusé dans la partie la plus déprimée de la daïa où il se trouve, mais sur un petit ressaut ¹. Il est maçonné en pierres sèches et muni de montants en bois. Sa profondeur est de 18 mètres ². L'eau y est bonne, mais peu abondante; quelques travaux d'aménagements en augmenteraient probablement le débit.

Au sortir de la dépression d'El Azz ³, la route prend la direction sud-est pour franchir l'énorme dune qui

¹ Ce puits est dû à un Meharzi nommé Ba el Azz, du Ksar In Hammou, qui, étant à la chasse, entendit, d'après la légende, une voix lui disant : « Ba el Azz, creuse ici un puits et tu trouveras de l'eau ».

Il crut d'abord être l'objet d'une illusion, mais de nouveau la voix répéta les mêmes paroles : certain alors d'une intervention surnaturelle, il retourna dans sa famille et revint creuser un puits à l'endroit indiqué.

² L'opération du puisage de l'eau à Hassi el Azz, comme dans la plupart des puits un peu profonds du Sahara, est fort longue avec les moyens rudimentaires dont disposent les indigènes. Une corde, à chaque extrémité de laquelle est attaché un delou (seau en peau), passe sur la poulie. Deux hommes tirent sur la partie ascendante en s'accompagnant d'une complainte composée surtout de cris inarticulés. La façon défectueuse dont sont construits les puits arabes s'oppose à l'établissement d'un mode de tirage plus rapide comme celui, par exemple, employé dans les Ksour, qui consiste à faire puiser l'eau par un chameau. La maçonnerie ne pourrait jamais supporter le poids d'un delou de 40 à 50 litres.

³ Trois routes conduisent d'Hassi el Azz au Gourara. La première par l'oued El Meharzi est la plus facile; elle offre en outre l'avantage d'être partout couverte d'excellents pâturages pour les chameaux. C'est celle dont nous donnons la description ici; elle est la plus fréquentée et généralement suivie par nos caravanes.

Les deux autres, plus à l'ouest, sont encombrées par des massifs de dunes plus nombreux et plus difficiles.

sépare cette daïa de l'oued Gueblia. La direction de celui-ci est est-ouest, comme d'ailleurs celles de toutes les autres Hofras qui restent à traverser jusqu'à Tabelkoza. L'oued Gueblia (363^e kil.) est pour ainsi dire divisé en deux parties par une petite dune qui court parallèlement à son axe. Il est séparé de l'oued El Khadem ¹ par une chaîne de dunes plus haute et plus difficile encore que celle précédemment traversée.

Après avoir atteint le fond de cet oued (367^e kil. 500), la route se dirige, à travers son lit tourmenté, sur la crête qui forme sa bordure au sud ².

S'élevant ensuite sur les pentes de la dune, la route suit un instant la ligne de faite du massif, puis va tomber dans l'oued El Hadj Mohammed. Le fond de cette nouvelle Hofra (371^e kil. 200) est profondément raviné, encombré de petites dunes qui se détachent des crêtes de la ceinture, et coupé par de nombreux bas-fonds, dans lesquels le sous-sol affleure. L'un d'eux, plus considérable que les autres, est marqué par une gara tronconique et recouvert d'une couche calcaire blanche. Au 371^e kil. 600, la route passe près du Mekam d'El Hadj Mohammed, le parrain de l'oued.

Une dune épaisse forme ensuite un obstacle difficile

¹ Khadem : négresse esclave.

² Dans ce trajet, la route passe près d'une petite gara servant de tombeau à une négresse qui, pendant un voyage au Gourara, trouva la mort en cet endroit. D'où le nom de « vallée de la négresse » donné à cet oued.

à franchir pour atteindre l'oued El Meharzi (379^e kil. 300).

Comme celui de ses voisins, le lit de l'oued El Meharzi est encombré par les dunes, entre lesquelles s'étendent d'innombrables petites daïas recouvertes de leur blanche couche de sulfate de chaux. Par place un djedar ou de petits tas de cailloux indiquent la direction. Aucun point d'ailleurs n'est particulièrement remarquable. Ce ne sont que des crêtes tranchantes de sionf, des arichs aux formes éternellement semblables. Le lit de l'oued et ses flancs sont couverts d'une riche végétation de plantes sahariennes qui au printemps viennent unir leurs tons de vert tendre au jaune cru des sables.

La route continue monotone jusqu'au Hassi El Meharzi (382^e kil.), aujourd'hui complètement envahi par les sables et dont l'emplacement est seulement marqué par un tas de petites pierres.

Cependant à quelques mètres à peine plus loin, on trouve une petite daïa, complètement déblayée, qui jadis était, au dire des indigènes, recouverte par les sables tandis que le puits était en bon terrain. Mais les sables ont changé de place couvrant ce qu'ils épargnaient autrefois¹.

¹ Il avait paru avantageux de revivifier ce point d'eau, situé à mi-route entre Hassi el Azz et Tabelkoza. Il fut l'objet de travaux d'aménagement pendant l'été de 1896. Mais dès que nos travailleurs se furent retirés, les gens de Gourara s'empressèrent de combler de nouveau le puits.

Cinq cents mètres plus loin, la route traverse un cimetière où sont ensevelies les déponilles des Oulad Ziad, composant une caravane massacrée par un rezzou de Touareg.

En abandonnant l'oued El Meharzi, la route aborde la dune qui le sépare de l'oued bent Maamar (386^e kil. 600).

Celui-ci, comme le précédent, est profondément raviné et encombré par les dunes. Cependant, dans les parties les plus déprimées, le sous-sol émerge. La direction à prendre est indiquée par un djedar. La route suit d'abord la rive nord; puis, traversant obliquement la dépression, elle atteint les dunes de la berge sud. Après les avoir franchies, on se trouve sur une sorte de plateau tourmenté qui forme comme le prolongement de l'oued bent Maamar (388^e kil. 600).

L'oued Rekamou (390^e kil.) qui vient ensuite est semé de daïas assez importantes, dont les taches blanches étincellent entre les lignes mates des dunes. L'une d'elles, la plus grande, offre aux pieds un terrain solide, on pourrait y creuser un puits avec chance de succès.

Puis une chaîne de hautes dunes vient barrer la route; on la franchit par un col. De son point culminant, on aperçoit les oasis¹. C'est Ras Chouf (397^e kil.).

¹ « Nous ne voyons d'abord qu'une mer jaune, écrivent MM. de » Lamothe et Palaska, partout c'est le bled El Khouf où se pressent » les vagues de sable. Enfin, à l'aide de nos lunettes, nous finissons » par apercevoir dans le lointain une tache sombre, c'est le Reg de

En descendant les pentes méridionales de ces dunes, on aborde l'oned Alenda (398^e kil. 500) et peu après, l'oned El Azel (399^e kil.).

Puis, après avoir traversé une nouvelle dépression, la route débonche dans l'oned Retem (404^e kil.).

Dans cette partie du chemin, les dunes succèdent aux dunes avec une monotonie fatigante. De quelques sommets, on aperçoit encore la ligne de palmiers de Tabelkoza qui se rapproche de plus en plus.

Au fur et à mesure que l'on avance d'ailleurs, les dunes diminuent d'importance et de hauteur; elles se pressent nombreuses, se suivent rapidement, mais on se rend compte que l'on n'est plus dans l'Erg et que le sable ne sera plus le seul maître.

Une dernière dune, celle-là haute et large, marque la fin de l'Erg (407^e kil.). Ses pentes sablonneuses, convertes de retems, viennent mourir dans le reg (407^e kil. 100).

Le reg qui précède Tabelkoza est une vaste plaine nue, orientée du N.-E. au S.-O. et bordée sur toutes ses faces par des dunes. Le terrain y est solide, sans sable et semé de graviers fins (terrain de reg).

En débranchant dans le reg, la route se dirige d'abord sur une petite gara, puis sur Hassi Er Reg (410^e kil.).

- » Tabelkoza à l'extrémité duquel nous distinguons les palmiers.
- » Bientôt nos yeux s'habituent à cette lumière brumeuse, et nous
- » apercevons alors, à l'œil nu, les premières oasis du Gourara. Un
- » vent violent soulève autour de nous des tourbillons de sable et nous
- » fait apprécier notre but beaucoup plus loin qu'il n'est réellement ».

Ce puits, profond de 5^m 50, est maçonné et dépourvu de montants. Il fournit une eau abondante et d'excellente qualité.

A 3.800 mètres de là, se trouve un nouveau puits (413^e kil. 800) également maçonné et sans montants. C'est Hassi El Abid, dont la profondeur n'est que de 2 mètres et qui fournit également de très bonne eau.

600 mètres plus loin, la route franchit la petite dune (414^e kil. 400) qui encadre l'oasis de Tabelkoza, et se dirige sur la Koubba de Sidi El Mokhfi qui en marque l'angle N.-O.

B. Route directe de Si El Hadj Eddin à Hassi el Morr.

Cet itinéraire traverse les plateaux hammadiens depuis Si El Hadj Eddin jusqu'à quelques kilomètres de l'oued ber Rennad, pour entrer, au nord de la Gara Oum ed Dhar, dans la zone d'épandage des grands oneds qu'il traverse jusqu'au puits d'El Morr et qui se prolonge encore au delà, jusqu'au sud de Hassi Gour Raoua. Lorsque les pluies ont été abondantes, que les redirs sont pleins, la caravane annuelle des Oulad Sidi Cheikh et des autres nomades, qui suivent la même voie pour se rendre au Gourara, évite une partie du détour par Hassi bou Zid en suivant l'itinéraire¹ ci-après :

| | |
|------------------------------------|--------------------|
| 1 ^o Bab el Hadjadj..... | 20 ^{kil.} |
| 2 ^o Oued Mazzer..... | 40 |

¹ L'itinéraire que nous donnons ici, de l'origine à Hassi el Morr, a été extrait des rapports annuels des caravanes et complété ou rectifié

| | |
|--------------------------------------|--------|
| 3° Retmaïa (oued Torba) | 40 |
| 4° Mechera Melilfa (oued R'arbi).... | 28 |
| 5° Abedjia..... | 32 |
| 6° Hassi el Morr..... | 24 |
| 7° Guern Ali..... | 42 |
| 8° Keber el Mekhadmi..... | 24 500 |
| 9° Oum es Sif..... | 25 |
| 10° Hassi el Azz..... | 33 |
| 11° Hassi el Meharzi..... | 20 |
| 12° Ras Chouf .. | 13 |
| 13° Tabelkoza..... | 19 400 |

Total.... 360^{kil}900

A quelques kilomètres de Si El Hadj Eddin, le chemin suivi d'habitude par ces nomades vient passer entre Garet el Mouallem et Dekhilet er Rer'ioua, pour atteindre ensuite Garet Sidi ben Eddin, à l'endroit nommé Oum en Nebk mta Zebboudj. De là, la route gagne une daïa¹ assez considérable, connue sous le nom de Bab el Hadjadj² et complètement dépourvue d'eau; elle gravit ensuite la hammada et après

par les renseignements que nous a obligeamment communiqués le lieutenant du Jonchay, chef du poste d'El Abiod Sidi Cheikh, qui a parcouru et connaît admirablement toutes ces régions.

¹ Végétation : reguig, rega, rcmt, nessi, adjerem (anabasis articulata).

² Le nom d'El Hadjadj, que l'on retrouve souvent dans le Sahara, marque généralement un lieu habituel de réunion ou de séjour des pèlerins se rendant à la Mecque, lorsque jadis ils gagnaient les lieux saints par la route de terre. C'est ainsi qu'autrefois les Oulad Sidi Cheikh, qui voulaient accomplir le pèlerinage, se réunissaient en cet endroit, avant d'aller rejoindre au Gourara la grande caravane saharienne qui s'organisait dans le même but dans cette contrée.

quelques kilomètres de parcours sur ce plateau, vient descendre dans une dépression, de 1 kil. de largeur environ, appelée Ras el Kebch¹. Remontant ensuite sur le plateau, le chemin ne tarde pas à traverser une région (20 kil. environ de Bab el Hadjadj) caractérisée par l'existence de 5 petites daïas. Au delà la route vient tomber dans l'oued Mazzer. Franchissant d'abord l'oued Mazzer el Kebir d'une largeur de 3 à 4 kil., qui est complètement privé d'eau, elle aborde ensuite l'oued Mazzer es Ser'ir² large d'environ 200 mètres, et, après l'avoir franchi à son tour, remonte sur la hammada. Après un nouveau parcours de 15 kil. sur le plateau, pendant lequel elle rencontre successivement 4 petites et une grande daïas, la route parvient à l'oued ben Djereïfat, large de 3 à 4 kil. Elle y rencontre deux petits oueds, distants l'un de l'autre de 2 kil. environ et une vingtaine de daïas³, puis elle gagne l'oued

¹ C'est la source de l'oued Kebch dans lequel se jette l'oued Mazzer.

² D'après le lieutenant du Jonchay, qui a suivi l'oued Mazzer de sa source à son embouchure, il n'y a qu'une rivière de ce nom. L'oued Mazzer Ser'ir, mentionné ici d'après les renseignements fournis par les indigènes pour l'établissement des rapports des caravanes annuelles, doit être un bras sans importance. Suivant le même officier, la largeur de l'oued Mazzer, très variable, n'atteint jamais plus de 2 kil. et se resserre quelquefois jusqu'à 50 mètres. Il en est de même de l'oued ben Djereïfat dont il sera bientôt parlé. Tous ces oueds sont des routes naturelles allant des environs d'El Abiod Sidi Cheikh à la zone d'épandage de l'oued R'arbi.

³ Le nombre de ces daïas varie à l'infini selon la route suivie qui n'est jamais deux fois exactement la même avec le meilleur guide.

Torba¹ qu'elle franchit à son tour, ainsi que deux autres petits oueds qui le suivent et que séparent une distance d'environ 4 kil.². Débouchant alors dans l'oued Torba R'arbia, la route en suit un instant le lit jusqu'à l'endroit où ce cours d'eau prend le nom de Retmaïa³, endroit où l'on trouve quelquefois de l'eau dans des redirs. Franchissant en ce point cette même rivière, la route remonte sur la hammada; pendant 5 kil., elle parcourt alors ce plateau, traversant successivement sept daïas avant d'aborder l'oued ber Remad⁴ et gagner l'oued R'arbi à proximité des dunes d'Archan et Thir en un endroit où l'on trouve de l'eau⁵.

¹ Torba, argile, terre à foulon.

² Ce sont les Ouidan et Trob, Torba Chergnia, Onstania, R'arbia. — Lieutenant du Jonchay.

³ D'après le lieutenant du Jonchay, on arrive à Retmaïa, qui est un point de l'oued Torba, peuplé de retems, en suivant le cours de l'oued Torba Chergnia. Cela semblerait démontrer que les Ouidan et Trob ont leur confluent en amont de Retmaïa. L'oued Torba Chergnia serait, suivant le même informateur, le seul important, les autres n'auraient qu'un cours d'une faible longueur.

⁴ L'oued ber Remad se jette dans le daïa d'Oum el Mi qui se déverse dans l'oued R'arbi après avoir formé dans une crevasse calcaire le grand redir de Metilfa dont il sera bientôt fait mention.

⁵ Des dunes appelées Archan et Thir, l'oued R'arbi va se perdre dans la daïa Oummat R'ebira, la daïat el Kebira du lieutenant de Lamothe (voir p. 100). De là on suit très bien, malgré l'encombrement des sables, l'ancien lit de l'oued R'arbi qui aboutit à Hassi Cheikh, à Hassi Zirara, tandis qu'une autre branche se termine, comme nous l'avons vu précédemment (p. 64), à Hassi Teldja, mais tout cela vient en somme finir aux alentours d'Hassi Zirara R'arbia et des puits salés environnants. — Lieutenant du Jonchay.

Gharb Oum el Mi



G. B. M. Flouquet ad phot. del.

REDIR DE METILFA (OUED R'ARBI) à l'EST de RASSET et HAÏB
SABRA (DANAS).

Huit fois la route traverse le cours sinueux de l'oued R'arbi, avant de se prolonger au sud-ouest de Gara Tin, dans la direction d'un oued de 2 kil. de largeur qu'encombrent les rochers. C'est à Mechera¹ el Metilfa, un peu au nord-ouest de Oum ed Dehar, qu'elle franchit cet oued, se dirigeant d'abord sur Chebiket Meriem, gara dont elle longe l'extrémité est, puis sur la pointe de l'Erg Chat² ou El Haouli³ pour venir tomber ensuite dans la dépression d'El Abedjia où l'eau fait totalement défaut⁴. Traversant alors cette hofra large de 5 kil., elle atteint les dépressions appelées Mehareg, pour gagner enfin l'hofra d'El Morr où se trouve le puits de ce nom⁵ et d'où l'on se dirige sur Hassi Gour Raoua. Au delà, le chemin suivi par les caravanes se confond avec celui décrit dans l'itinéraire précédent, il n'y a donc pas lieu d'y revenir.

¹ Mechera signifie proprement gué. Dans cette partie du Sahara, il est employé dans le même sens que redir.

² Chat : brebis.

³ Haouli : agneau.

⁴ Il n'y a d'eau nulle part sur la route que nous décrivons, pas plus à El Abedjia qu'ailleurs, quand les redirs sont à sec. Lorsqu'il a plu, il se forme à El Abedjia un grand redir. Une dune, qui domine cette dépression, porte le même nom qu'elle.

⁵ C'est Hassi El Morr R'arbi du lieutenant Fariau (voir ci-après p. 90 et 97), appelé aussi El Morr Lachehab à cause sans doute de la proximité de la dune de Ben Lecheb.

En dehors des itinéraires que nous venons de faire connaître, nous en possédons quelques autres où l'on peut trouver des indications précieuses sur les voies secondaires c'est-à-dire sur celles qui unissent entre elles les routes principales que nous venons d'étudier.

Ce sont :

1° L'itinéraire d'Hassi Ouchen à Hassi bou Zid, qui a été suivi en 1892-93 par la mission Jacob ;

2° L'itinéraire d'Hassi Ouchen à Hassi Cheikh, suivi en juin 1895 par le commandant Godron à son retour de Takelkoza ;

3° L'itinéraire d'Hassi Cheikh à Mengoub (oued R'arbi), faisant suite au précédent et suivi par le commandant Godron pour se rendre à Moghrar et à Aïn Sefra.

1° *Itinéraire d'Hassi Ouchen à Hassi bou Zid*¹.

Le medjebed d'Hassi Ouchen à Hassi bou Zid traverse d'Hassi Ouchen à Mekamat Sidi Cheikh (Foum el Areg) les grandes dunes de l'Erg. De ce point en suivant d'abord une direction nord-sud jusque vers la Daïa Oum ed Djedran, puis, de cette dernière daïa s'inclinant obliquement sur les méridiens jusqu'à Hassi bou Zid, il se maintient en entier dans la zone d'épandage et l'oudjh de l'Erg.

Le voyageur, qui suit cette direction (planche IV), s'engage d'abord sur la route suivie par les Oulad Ziad

¹ Extrait du travail du lieutenant Fariau déjà cité. Les gîtes

pour se rendre au Gourara, et va passer successivement¹, comme ces nomades, mais en sens inverse de la description que nous avons donnée, à Feidjat Oum el Baguel (32^e kil.), à Garet el Hamra (59^e kil.), pour aboutir à 1 kil. à l'est de Daïa Oum Djedran (76^e kil.) où l'on abandonne définitivement la route des Oulad Ziad.

Cinq kil. plus loin, le chemin suivi descend dans un vaste entonnoir, appelé Daïa Chehba² nita el Meberreh³, des rochers qui l'entourent et qui rappellent vaguement des chameaux agenouillés⁴.

d'étape de la mission Jacob, à laquelle il appartenait, furent les suivants :

| | |
|---|---------------------|
| 1° Feidjat Oum el Baguel | 32 ^{kil.} |
| 2° Garet el Hamra..... | 27 |
| 3° Daïa Oum Djedran..... | 17 |
| 4° Point situé à 17 kil. en deçà des dunes de Ben Naourou. | 26 |
| 5° Hofrat el Ga el Oustania..... | 38 |
| 6° Dra el Azel..... | 24 |
| 7° Gouirat el Gohouan..... | 28 |
| 8° Hassi Teldja..... | 18 |
| 9° Toumiat el Homeur..... | 20 |
| 10° Bou Zid..... | 22 |
| Total | 252 ^{kil.} |

¹ Voir ci-dessus la description de cette partie de la route p. 44 et suiv.

² Acheheb, féminin chehba: blanc, blanchâtre.

³ Mot à mot, agenouillée, et dans ce cas, chameau agenouillé.

⁴ Cette daïa contenait de l'eau bonne à la consommation au moment du passage de la mission Jacob. En outre le sol de la daïa était couvert, par endroits, d'éclats de silex taillés révélant le passage de l'homme

Peu après (84^e kil.), on rencontre une nouvelle petite daïa où se trouve un puits nommé Hassi ben Ferdjallah, du nom du Chaanbi qui l'a fait creuser.

L'orifice de ce puits est fermé par une pierre plate. Une pierre formant auge et des perches, gisant sur le sol, en signalent seules la présence. Sa profondeur est de 60 mètres environ ¹.

Au delà, la route suit une région de petites dunes formant des défilés à sol de reg.

Au 93^e kil., se dresse, sur la droite de la direction suivie, la chaîne des dunes de Soltan el Archan, qui tire son nom de la végétation qui y croît.

Après le 102^e kil. ², le chemin traverse une région caillouteuse, entrecoupée d'espaces sablonneux et descend ensuite (113^e kil.) dans une vaste dépression, appelée Mehareg el Ahmar ³ el Oustani ⁴. Six kilomètres, plus loin (119^e kil.), il atteint les dunes de Ben Naou-

préhistorique dans ces régions; un atelier de silex taillé était certainement établi en ce point. On y trouve également beaucoup d'écailles d'œufs d'autruche, mais ce fait n'est pas particulier à cette daïa, car on en rencontre un peu partout dans le Sahara.

¹ En décembre 1892, lors du passage de la mission Jacob, ce puits ne paraissait pas contenir d'eau, mais des gouttelettes, adhérentes à la surface interne de la pierre fermant l'orifice, dénotaient une certaine humidité. Il est probable qu'il suffirait de creuser très peu pour atteindre la nappe d'eau.

² L'altitude au 102^e kil, c'est-à-dire au point où campa la mission Jacob, fut trouvée de 585^m.

³ Ahmar, rouge.

⁴ Oustani, mitoyen.

rou ¹ d'une largeur de 2 kil. et en effectue la traversée en laissant la plus élevée à 1 k. 500 à gauche de la direction suivie. Après les dunes de Ben Naourou, le chemin franchit une petite hammada de 1 kil. de largeur, au delà de laquelle on rencontre successivement :

Au 122^e kil., une chaîne de petites dunes de 3 kil., de largeur ;

Au 125^e kil., une grande dépression dite Mehareg el Ahmar ech Chergui, de 5 kil. de longueur sur 1 kil de largeur ;

Au 130^e kil., la grande dépression de Hofra el Gà er R'arbia que l'on aperçoit sur la gauche ;

Au 140^e kil., la dépression de Hofra el Gà el Oustania ² qui a 5 kil. de longueur et au delà de laquelle la route franchit quelques dunes ;

Au 147^e kil., la dépression de Hofra Semmota, large de 2 kil. suivie également par des dunes ;

Au 150^e kil., la dépression de Hofra el Ga ech Cherguia, entourée d'une chaîne de dunes qui court à son pied. Au delà, sur la gauche, s'aperçoit une grande ligne pierreuse dite Ed Dour ³ et dans l'angle extrême une petite gara à teinte rouge, dite : Kef el Ogab ;

Au 152^e kil., une chaîne de dunes élevées que le chemin franchit ;

¹ Voir page 37, note 7. Ben Naourou était un indigène des Khenafsa, fraction des Nouara, qui mourut en cet endroit.

² Alt. 610^m; lat. N. 31° 17', 16'' (Ing. Jacob).

³ Dour, tournant.

Au 154^e kil., une grande daïa, appelé Daïa el Bordj ou Daïa el Amoud ¹;

Au 160^e kil., la grande dune blanchâtre d'El Acheheb, que l'on aperçoit sur la droite.

Au 164^e kil., les petites dunes connues sous le nom de Drâ el Azel ².

¹ Amoud, montant de tente. Cette double dénomination vient de deux rochers isolés qui affectent l'un la forme d'un bordj, l'autre d'un montant de tente.

² Lat. N., prise sur le versant est de ces dunes, 31° 24'; alt. 560 mètres.

La mission Jacob campa le 2 janvier 1893 au kil. 165 parce qu'il était à proximité du puits d'El Morr R'arbi qui, d'après le guide, était situé au pied d'une grande dune voisine.

La provision d'eau de la mission était épuisée et bien que l'eau d'El Morr fut sans doute de très mauvaise qualité, il fut jugé prudent d'en puiser quelques tonnelets devant servir au besoin aux chevaux.

La mission s'était approvisionnée d'eau à Mengoub (oued R'arbi), le 19 décembre, et n'avait pu, depuis, que remplir quelques tonnelets à Hassi Ouchen. Les indigènes qui l'accompagnaient avaient aussi puisé quelques guerbans (peaux de bouc) à Daïa Oum Djedran et Daïa Chebba mta el Meberreh.

De Dra el Azel à Hassi el Morr R'arbi l'itinéraire est le suivant :

On longe la chaîne des dunes de Dra el Azel, puis le versant est de la grande dune d'El Arroudj; on laisse sur la gauche, après 4 kil., une daïa à efflorescences salines que les Chaamba Mouadhi¹ et les Oulad Sidi Cheikh exploitent pour leur consommation personnelle. Au delà, on franchit de petites dunes, et on tombe, au bout de 7 kil., dans une vaste dépression de 5 kil. de longueur entourée de dunes: c'est la Daïa El Morr R'arbi. Elle est couverte d'une couche blanche, on y trouve des coquillages en grand nombre.

Il n'existe plus, en cet endroit, qu'un puits en activité sur les 16 qui existaient autrefois; il est maçonné, muni de montants en bois; sa profondeur est de 9 mètres. Son eau est très amère et ne peut servir

En quittant ce dernier endroit la route traverse une région composée de daïas, à sol de mehareg séparée par des plateaux.

A l'horizon, sur la droite, s'aperçoivent les dunes du puits de Raoua¹ à l'ouest desquels se dressent le piton de Guern bent bou Amama².

Bientôt la route monte (174^e kil.) sur une hammada, laissant à gauche une daïa à berge élevée: c'est le Dour el Oustani. Franchissant ensuite (177^e kil.) la chaîne des dunes de El Abbedjia, elle traverse une nouvelle hammada et va descendre par un petit col (179^e kil. 300) dans la Daïa Chat ou el Haouli, qui tire son nom de deux gour situés à hauteur du 181^e kil. 500 et dont le plus élevé est appelé nadjja (brebis) et le plus petit haouli (agneau).

Peu après (183^e kil. 300) la route franchit quelques dunes, puis, laissant sur la droite (186^e kil.) la gara ronde d'El Mdaouer et sur la gauche (189^e kil.) les dunes de Oummat Goubirat³ el Khezine⁴,

qu'à abreuver les chameaux. Il y en a toute l'année en quantité moyenne.

Ce puits, creusé dans la partie septentrionale de la daïa, est situé sur une des routes suivies par les caravanes des Oulad Sidi Cheikh se rendant au Gourara (voir pages 61, 69).

¹ Il faut sans doute identifier ce puits avec celui de Gour Raoua dont il a été question précédemment, p. 70.

² Voir page 70.

³ Goubira, petit tombeau.

⁴ Khezine, enfouissement.

elle atteint les dunes de Gouirat el Gahouan¹ (192^e kil.)².

A 4 kil. 500 de là, la route rencontre la Gara Oum Redjem, ainsi nommée du redjem qui la surmonte. Elle signale la Daïa es Souid³. Au delà, la marche continue à travers des dunes séparées par de petites dépressions, et aboutit enfin (204^e kil.) à une daïa au fond de laquelle se trouve Hassi Teldja⁴.

En s'éloignant de ce puits la route traverse la chaîne des dunes qui entoure la dépression de Hassi Teldja, puis elle longe (210^e kil.) la Gara el Henchir⁵ et laisse ensuite, à droite (211^e kil. 500), la Hofra el Bair⁶. Peu après la vue distingue vers le Sud les dunes d'El Fasi⁷. C'est à courte distance de ce point (214^e kil. 500) que la route rencontre et franchit les dunes de Babanat. Au

¹ Gahouan, pyrethrum macrocarpum.

² Lat. N. 31° 31' 15" (Ing. Jacob).

³ Souid, *sueda vermiculata*. Lors du passage de la mission Jacob, cette daïa contenait un peu d'eau. Toute la région d'alentour porte le nom générique de Mouat el Kenès, d'une tribu en voyage qui y périt de soif, les chameaux ayant pris peur et s'étant sauvés avec les provisions d'eau.

⁴ Lat. N. 31° 32' 51" (ing. Jacob).

Au moment du passage de la mission Jacob (janvier 1893), l'eau de ce puits, qui passe pour la meilleure de la région (voir p. 64), avait une odeur fortement sulfurée, due, sans doute, aux matières organiques en décomposition et à un puisement non suffisamment répété.

⁵ Henchir, domaine, rume.

⁶ Bair, chameaux.

⁷ D'un commerçant de Fez qui y mourut.

delà, laissant à gauche (217^e kil. 300) la Gara el Hamra et à droite (219^e kil. 500) la Daïa el Hamra R'arbia¹, elle longe (227^e kil.) les dunes de Sif ed Delim avant d'atteindre (228^e kil. 500) la dune Bou Kerafa², haute de 80 mètres dont elle suit le versant sud, pour aboutir enfin à la dépression (230^e kil. 800) de Tounniat el Homeur³ qui doit son nom aux deux gour de couleur rouge qui s'y trouvent.

Après un nouveau trajet de 5 kil. laissant sur la droite le puits de Izi⁴, le chemin se dirige sur Hassi el Morr⁵ (242^e kil. 800); une petite gara, surmontée d'un redjem, signale l'emplacement de ce puits.

La route continue ensuite sur une légère couche de sable au milieu de dunes de moyenne grandeur, pour

¹ Cette daïa contenait un peu d'eau au moment du passage de la mission Jacob (janvier 1893).

² De Kerref, retrousser la lèvre supérieure (se dit du cheval). La dune de Bou Kerafa doit, sans doute, son nom à la raideur de ses pentes qui la font ressembler à la lèvre retroussée d'un cheval. Les dunes de Babanat et de Bou Kerafa sont très reconnaissables à leur crête tranchante terminée par un piton aigu dominant les dunes environnantes. Du sommet de la dune de Bou Kerafa, on aperçoit à ses pieds au nord les dunes de Debâ et à l'horizon vers le nord-ouest se devinent les gour de Arich et Tir; au sud se dressent les dunes de Selselat el Melah et de Gorinat el Melah.

³ Alt. 620 mètres.

Homeur, plur. de ahmar (masculin) et hamra (féminin) : rouge.

⁴ Voir p. 62.

⁵ Le lieutenant Fariau dénomme ce point dont il déjà été question p. 61 : Hassian el Morr Chergui.

atteindre enfin la daïa (252^e kil.) où se trouvent les puits de Bou Zid ¹.

2^o Itinéraire de Hassi Ouchen à Hassi Cheikh.

Le medjebed d'Hassi Ouchen à Hassi Cheikh traverse dans sa première partie, au nord d'Hassi Ouchen, les grandes dunes de l'Erg jusqu'au nord d'Hassi ben Khelil; puis, de là, il pénètre dans la zone d'épandage qu'il traverse jusqu'à son point terminus.

En quittant Hassi Ouchen ², la route (planche V) suit d'abord le fond de la cuvette où se trouve ce puits; elle est d'un accès assez facile bien que fréquemment coupée par de petites dunes. Le chemin suivi longe ensuite le flanc ouest de la dépression pour éviter les innombrables ravinelements du fond, puis après avoir traversé un petit col, il atteint la dépression de Safra, dont il suit le grand

¹ Alt. 550 mètres (Ing. Jacob). Nous avons vu (p. 62) que d'après les observations faites par les officiers qui accompagnaient le commandant Godron, l'altitude serait seulement de 445 mètres.

² Extrait du rapport de MM. de Lamothe et Palaska déjà cité. Voici quels furent les points où ils campèrent pendant cette partie de leur voyage:

| | |
|-----------------------------------|--------------------|
| 1 ^o Safra..... | 11 ^{kil} |
| 2 ^o | 47 |
| 3 ^o | 47 |
| 4 ^o Hassi el Morr..... | 36 |
| 5 ^o Hassi Cheikh..... | 25 |
| Total..... | 166 ^{kil} |

axe, laissant à gauche l'Arich et Tassidan. Peu après, ayant franchi une petite dune (11^e kil.), il continue encore pendant dix minutes à travers le bas-fond de Safra, et vient aborder une dune d'un accès facile qui marque la limite de cette hofra. Au delà ¹, s'étend la dépression d'Oum el Haoud (12^e kil.), couverte de nombreux débris rocheux en décomposition. Une dune la sépare de Mahssa el Ateuch (19^e kil.). La route suit un terrain uni et facile, coupé seulement de temps à autre par de petites dunes. Le sable, encore abondant, mais partout consistant, ne forme pas un obstacle à la marche.

Au 38^e kil. le lit de la dépression suivie se creuse en une quantité de petits et profonds entonnoirs. Bientôt la route (41^e kil.) parvient à l'emplacement de Hassi ben Khelil, aujourd'hui complètement invisible et où on n'a jamais pu trouver d'eau. Plus loin, le sable diminue de plus en plus. Un instant la vallée s'élargit et forme une forte cuvette où viennent s'arrêter une série de lignes de hauteurs parallèles dirigées du sud au nord.

La route s'engage ensuite dans un couloir resserré entre deux énormes dunes (57^e kil.) et aborde bientôt un immense plateau de hammada recouvert d'une très légère couche de sable. Aucun accident du sol n'attire le regard, mais au loin, à l'est et à l'ouest, s'aperçoivent des chaînes de dunes qui tantôt s'écartent et

¹ Désormais, on quitte l'Erg pour marcher en terrain plat et facile.

tantôt se rapprochent, tout en restant toujours assez éloignées pour que l'œil n'en puisse distinguer aucun détail.

Au 89^e kil. la route franchit une petite dune, bien vite traversée, puis elle continue à travers le plateau, qui se creuse maintenant de nombreuses daïas sans profondeur, comme sans importance¹; une gara, surmontée d'un djedar, indique la direction. Plus loin une petite éminence marque le 105^e kil., et la marche se continue ensuite sur le même plateau jusqu'au moment où une grande daïa, bornée au nord par une petite dune, vient en former la limite. Dès ce moment le sable disparaît et fait place à une succession de dépressions sans profondeur dans lesquelles on trouve un bon terrain de reg.

Au 119^e kil., la route s'ensable de nouveau et vient aborder une petite dune qu'il faut vingt minutes pour traverser. Au delà elle débouche dans une grande dépression profondément ravinée. De petites daïas la coupent. Leurs bords sont généralement encombrés de sable; cependant la marche s'exécute sans difficultés.

La dune de Ben Lecheb (130^e kil.) ferme cette dépression vers le nord; la route contourne d'abord

¹ Parvenus à cette partie de leur itinéraire, MM. de Lamothe et Palaska notent qu'ils pouvaient alors reconnaître parmi les dunes qui couraient à l'est de la direction suivie quelques-unes de celles auprès desquelles ils étaient passés lors de leur voyage d'aller au Gourara.

cette dernière pendant dix minutes, puis elle la franchit en un col très déprimé, après lequel elle tombe dans une nouvelle cuvette. Une petite échancreure conduit de cette dernière dans la vaste hofra d'El Morr; on y rencontre beaucoup de sable jusqu'au bord de la daïa où se trouvent les puits d'El Morr (141^e kil. 500)¹.

D'El Morr à Hassi Cheikh existe un medjebed bien marqué. Il franchit d'abord la dune qui forme le bord de la Hofra, puis après une première dépression, il débouche sur un vaste plateau que recouvre un bon terrain de reg; plus loin, il traverse une succession de bas-fonds aux berges sablonneuses, sortes d'oueds dirigés du nord au sud. Le terrain très accidenté est semé de gour et d'arichs nombreux. En avant la gara d'Hassi Cheikh et la Gara et Tin servent de points de direction. Une petite dune forme la rive ouest de la Hofra d'Hassi Cheikh, dans laquelle il faut marcher encore trente minutes avant d'arriver au puits (166^e kil.) de ce nom.

3^o Itinéraire d'Hassi Cheikh à Mengoub (oued R'arbi).

Cet itinéraire remonte au nord par la zone d'épandage jusqu'à Raknet el Halib, point où il emprunte le cours de l'oued R'arbi, dont il suit la vallée jusqu'à

¹ C'est Hassi El Morr R'arbi, dont il a été question précédemment p. 61, 85 et 90.

Mengoub. En quittant Hassi Cheikh¹ le chemin (Planche VI) suit d'abord, pendant quatre kilomètres et demi, le fond sablonneux de la hofra où se trouve le puits ainsi désigné. Il en sort par un col qui sépare cette hofra d'une profonde dépression voisine; les sables cessent un moment dans celle-ci pour reprendre bientôt jusqu'au sommet de la rive où ils font place à une bande de hammada large de 800 mètres. Le chemin longe ensuite l'oued Zegag où l'on aperçoit la Gara Tebel², et s'engage bientôt après sur une pente sablonneuse, qui aboutit au fond de cet oued (8^e kil.). Puis il suit le cours de cette même rivière toute parsemée de daïas blanches, et vient aboutir à un col qui le fait déboucher dans l'oued Sguir 10^e kil. 800).

Laissant, à ce moment, à gauche la Gara Sguir, la route s'engage dans la direction jalonnée au loin par les Gour Nakil. A ce moment l'aspect

¹ Extrait du rapport d'itinéraire de MM. de Lamothe et Palaska. Leurs principaux gîtes d'étapes furent :

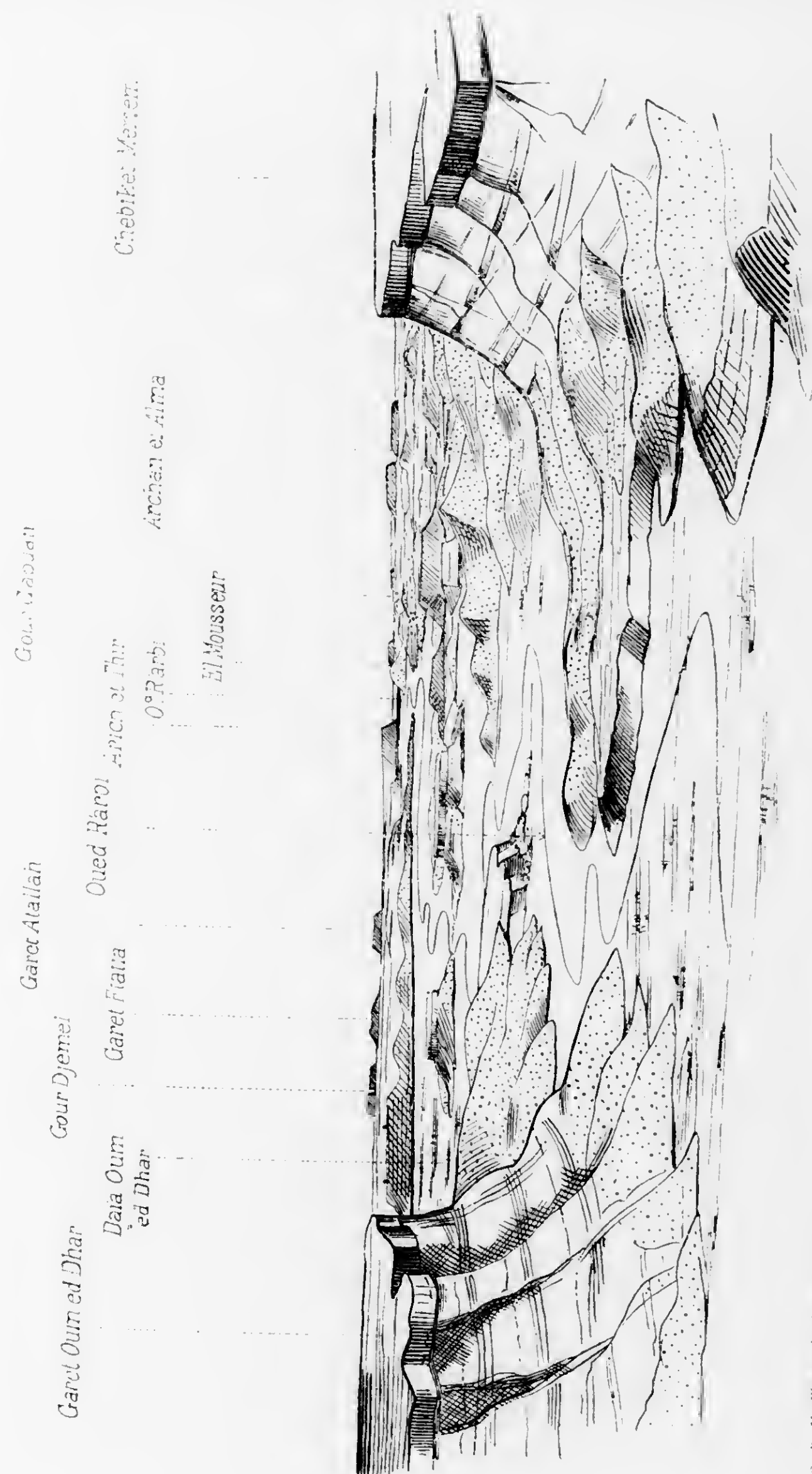
| | |
|--|-----------------------|
| 1 ^o Chat ou el Haouli | 21 ^{kil} 600 |
| 2 ^o Raknet el Halib | 48 400 |
| 3 ^o Hassi Khanfousi | 50 000 |

De là ils atteignirent :

| | |
|---|------------------------|
| 4 ^o Hassi Mezar'ba près de Mengoub | 19 500 |
| Total | 139 ^{kil} 500 |

² Tebel, tambour.

Jadis, dit la légende, cette gara était habitée par un homme qui battait du tambour avec tant de force qu'on l'entendait jusqu'au puits d'Hassi Cheikh.



G. B. M. Flouand ad. not. del.

ZONE DÉPANDAGE DE L'OUED RARBI SUD. Vue prise de la Gara Oum ed Dhar SAHARA ORANAIS.

général de la contrée change rapidement : la végétation diminue et les rives très éloignées de Foued sont la plupart du temps constituées par de longues falaises à pic.

A partir des Gour Nakil (15^e kil. 500) la marche s'effectue sur la dune de Chat ou el Haouli. Le lit en cet endroit est couvert d'un sable noir, résultant de la décomposition des roches dont les débris jonchent le sol.

A partir du 17^e kil., le terrain se ride en une infinité de petites veines de sable dont la plus haute n'a pas 1^m50 d'élévation, mais qui sont cependant un obstacle sérieux à la rapidité de la marche. Laisant ensuite Foued Sgnir se diriger plus à l'ouest, le chemin s'avance à travers un terrain sablonneux jusqu'au pied des contreforts est de la dune de Chat ou el Haouli (21^e kil. 600). Au delà le sable persiste jusqu'à une seconde dune après laquelle s'ouvre une grande plaine couverte de riches pâturages.

Mais le sable reparait bientôt et l'on traverse encore une dune assez large à laquelle succède un bon terrain de reg. Au delà, le chemin gravit, par une pente raide, une petite élévation de 400 mètres de large, et vient tomber ensuite dans un terrain recouvert d'un sable noirâtre et semé de débris de gour et de rochers ; on dirait en voyant cette région que quelque cataclysme est venu y porter le ravage.

Le sable continue ensuite jusqu'à une nouvelle dune qui domine la vaste dépression, appelée Daïa el

Kebira¹ (40^e kil. 800). Dès lors, le terrain redevient consistant; cependant on trouve encore un peu de sable; mais au 47^e kil. 800, après avoir laissé à gauche une petite dune, le chemin s'engage dans une sorte de faille, située entre deux falaises presque à pic où l'eau a creusé un petit chenal bien visible.

Cette faille se termine vers le nord par une pente rapide, par laquelle le chemin vient déboucher dans un oued, prolongement de l'oued R'arbi. Le terrain y est consistant et semé de petits cailloux multicolores et très durs. Sur la rive gauche se dresse un éperon détaché, l'Arich et Tir; le chemin passe au pied. Bientôt une large brèche dans cette même rive indique le commencement de l'oued Archan el Halma (55^e kil.) qui va se perdre du côté de Bon Zid, après être passé à la Daïa el Habessa².

Plus au nord et toujours sur la rive gauche s'élèvent les Gour Chebiket Meriem. Enfin le chemin arrive au bord de l'oued R'arbi lui-même dont on aperçoit le lit profondément creusé, à l'ouest de la direction suivie. Une pente sablonneuse très raide permet d'en atteindre le fond où se dresse la gara de Raknet el Halib (70^e kil.)

Désormais, le chemin va suivre le lit de l'oued

¹ La daïa Ouamat R'ebira du lieutenant du Jonchay, voir p. 84. Ce bas-fond est constitué, à proprement parler, par une série de dépressions N.-S. très larges, très vastes et dont les trois principales s'étalent jusqu'au pied de la dune de Chat ou el Haouli.

² Voir page 62, note 2.



G. B. V. Flourens ad not del.

ZONE D'ÉPANDAGE DE L'OUED R'ARBI (Vue prise à l'Est de la GARA OUBAIS-DHAR (SAHARA OUBAIS)).

R'arbi sauf quand il s'agira d'éviter un des nombreux lacets que fait cette rivière en coulant entre des berges escarpées. Son tbalweg est marqué par un fossé creusé par les eaux. Presque partout son lit est couvert d'une véritable forêt de tamarix en arbres.

Au 82^e kil. 700, un rocher se dresse sur la rive droite : on l'appelle Khechab. A 5 kil. 800 plus loin (88^e kil. 500) et toujours sur la rive droite, nouveau rocher, connu sous le nom de Djelid tahtani. Là le chemin abandonne un instant le lit de l'oued et gravissant la berge gauche il la suit pendant quelque temps, ce n'est qu'à Djelid oustani que le chemin se confond de nouveau avec le lit de la rivière.

Bientôt après, se dresse Djelid foukani (98^e kil. 800); on nomme ainsi une gara de poudingues, creusée de grottes. Ces rochers sont situés à l'extrémité sud-est d'une anse dans laquelle débouche le Chaabet Haouba.

Au delà, toujours sur la rive droite, surgit la longue dune de Bou Aroua. La route la gravit, après avoir abandonné le lit de l'oued ; puis, après l'avoir franchi, elle se dirige sur Hassi Khanfousi ¹ (120^e kil.).

Ce puits profond de 11^m 50 est creusé dans le lit même de l'oued R'arbi, au milieu d'une forêt de tamarix. Sur la rive gauche, un mekam dédié à Si Ahmed Tedjini domine son emplacement. Il n'est pas maçonné, mais muni seulement d'un revêtement en

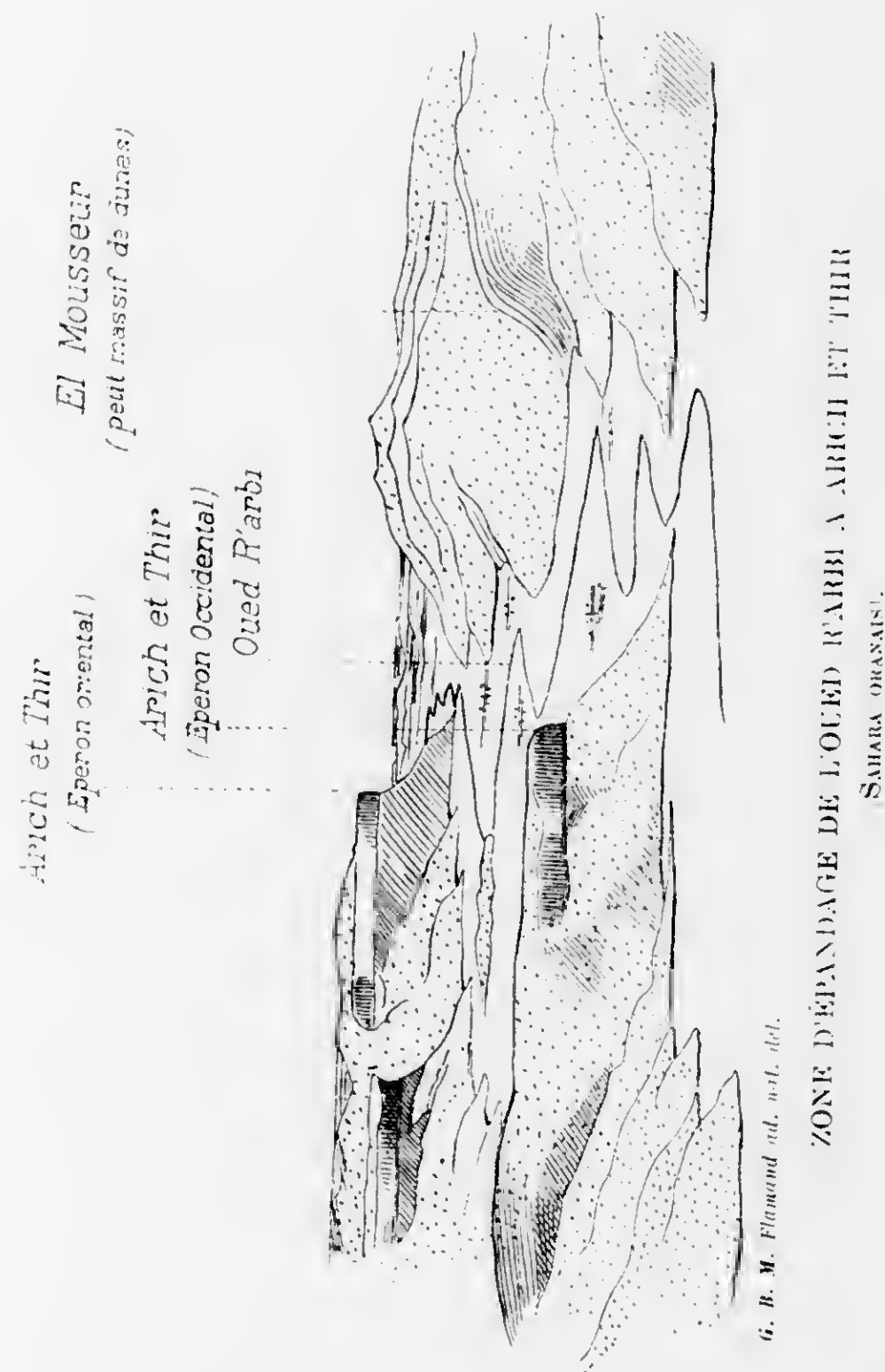
¹ L'oued ber Remad, affluent de gauche de l'oued R'arbi, que suit pendant quelque temps le chemin d'El Abiod Sidi Cheikh à Hassi Khanfousi, a son confluent un peu en amont de Bou Aroua.

bois sur une profondeur d'un mètre. L'eau, comme d'ailleurs dans tous les puits de l'oued R'arbi, est de médiocre qualité, quoique buvable. Elle est suffisamment abondante.

En quittant Hassi Khanfousi le chemin suit d'abord pendant 3 kil. la rive droite de l'oued, pour s'engager de nouveau ensuite dans le lit de la rivière à proximité des puits de Zebaret ben Ramdan (125^e kil. 200). L'un d'eux est à demi comblé et l'autre entièrement; ils fournissent une eau mauvaise à cause de sa grande amertume. Ces puits, dont la profondeur est de 10 mètres, ne sont pas maçonnés, mais ils sont revêtus de bois sur 0^m 75 et munis de montants en bois.

Un peu plus loin (128^e kil.) se dresse sur la rive gauche le rocher, dit Kef el Fokra. Une distance de 11 kil. 500 sépare celui-ci (132^e kil. 500) du puits de Mezar'ba, près de Mengoub. Ce dernier est creusé dans un redir où s'accumulent les eaux au moment des pluies. Cette position déprimée a fait de ce puits le réceptacle de toutes les impuretés. Aussi les eaux que l'on y puise prennent-elles un goût et surtout une odeur sulfureuse caractéristique, dus aux matières organiques en décomposition ¹.

¹ C'est ce qui arrive du reste à presque tous les puits sahariens quand ils ne sont pas fréquentés. Leurs eaux tiennent en dissolution du chlorure de sodium, de la magnésie et du sulfate de chaux; ce dernier sel, mis en présence de quelques matières organiques en décomposition, donne lieu à la production d'une quantité plus ou moins grande de sulfure, qui donne à l'eau cette odeur sulfureuse que l'on remarque dans tous les puits abandonnés depuis longtemps.



G. B. M. Flimand. del. nat. del.

Ce puits, profond de 2^m50, est en partie boisé; il n'a pas de montants pour faciliter le puisage.

A gauche s'étend la dune de Mengoub, au pied de laquelle se creusent les puits de Mengoub. D'ailleurs, depuis Hassi Khanfousi, le lit de l'oued est très sablonneux. Les tamarix y poussent en bouquets serrés entre lesquels il faut se frayer un passage. Sur certains points poussent des roseaux; c'est un indice de la grande proximité de l'eau.

Pour clore cet exposé des divers itinéraires qui unissent les hauts plateaux oranais aux oasis du Gourara, nous donnerons ici une description de la route qui va d'El Goléa à Hassi Bou Zid, et qui a été suivie en 1892 par le capitaine Redier, chef du bureau arabe de Géryville ¹.

ROUTE D'EL GOLÉA A HASSI BOU ZID.

L'itinéraire généralement adopté est le suivant (Planche VII) :

| | |
|--------------------------|-------------|
| Hassi Bedjiaf | 32 kil. 500 |
| Hassi Achia | 27 |
| Rebag el Aïdouni | 28 |
| Foum el Aleb | 32.500 |
| Angaret el Hameïda | 36 |
| Hassi bou Zid | 20 |
| | <hr/> |
| | 176 kil. |

¹ Cet officier, qui était accompagné dans ce trajet par M. Broussais, conseiller général du département d'Alger, a bien voulu mettre à notre disposition ses notes de route. Nous les avons reproduites presque textuellement.

En quittant El Goléa, on se dirige au N.-O. sur le piton le plus occidental des Bakrat. Laissant à l'ouest les puits artésiens, récemment forés, de Bel Aïd et de Bel Bachir, on marche en terrain de reg à travers la vallée de l'oued Seggueur. A droite se dresse la falaise formant la vallée où viennent déboucher (Enteg es Ser'ir, Enteg el Kebir) les routes d'Onargla et de Ghardaïa.

A gauche, à 5 kil. 600 environ, apparaissent les dunes de l'Erg.

Au 7^e kil. 400, le chemin s'engage dans une nebka qui s'avance dans la vallée et qu'un détour vers l'ouest permettrait d'éviter. On la nomme Zetaïat el Harneb, à cause des touffes de zeïta ¹ que l'on y rencontre (9^e kil. 300). Vers le 11^e kil., un bas-fond de reg assez étendu, appelé Roknat Ioussef, vient couper cette nebka que l'on quitte définitivement au 12^e kil. pour reprendre la marche en terrain de reg. Deux kil. plus loin (14^e kil.), on laisse à 4 kil. à l'ouest la dune de Demr'at Ioussef, au pied de laquelle se trouve le puits appelé Bir Ioussef, situé à 15 kil. 600 d'El Goléa.

Ce puits, d'une profondeur de cinq mètres, peut fournir, quand il est curé, une eau bonne et abondante : cent chameaux peuvent s'y abreuver. Mais bien que recouvert d'une pierre qui en dissimule l'ouverture et en rend difficile la découverte, il est souvent à demi comblé par les sables. Quoiqu'il en soit, il pourrait être utilisé dans le cas où l'on vou-

¹ Zeïta, limoniastrum Guyonianum.

drait couper en deux l'étape d'El Goléa à Hassi Bedjiaf. Au delà, le chemin suivi, après avoir rencontré successivement deux tombes anciennes placées au bord de la piste (16^e kil. 600), puis un peu plus loin (20^e kil.) la tombe d'un berger chaanbi tué jadis par les Tonareg, atteint le pied des Bakrat ¹ (20^e kil. 500) et les contourne en les laissant à l'est et en s'engageant dans un passage qui les longe et vient déboucher vers le nord en suivant de très près le pied oriental du grand Erg. Dès lors, on va se diriger sur le piton appelé Tonmiat el Farch qui est le plus occidental de ceux que l'on a devant soi. En même temps, l'horizon est borné, au loin à l'est, par le massif du Sbâa qui n'est autre que le prolongement de la falaise d'El Goléa.

Quatre kilomètres plus loin (24^e kil. 200), on voit encore quelques vestiges des déblais effectués par un chaanbi, Ali ben Hamza, qui chercha à creuser un puits en cet endroit, mais arrêta ses travaux à une profondeur de 15 mètres à la suite de la chute d'un chameau dans le puits en construction. Au 29^e kil. 700, le chemin qui jusqu'alors a été presque constamment en terrain de reg, c'est-à-dire plat et excellent, atteint une vaste dépression en forme de cirque allongé. On l'appelle Hofra Torba ; elle est bordée d'une ligne de petites dunes nommée Abla Keboul. C'est à l'extré-

¹ Ce sont six gour, dont les quatre premiers, dit la légende, représentent quatre chamelles vierges, tandis que les deux autres figurent leur gardien et un chameau mâle.

mité de ce bas-fond que se trouve le puits de Bedjiaf (32^e kil. 500) d'une profondeur totale de 40 mètres avec 9 mètres d'eau. Ce puits, qui est inépuisable, fournit une eau excellente; on l'aperçoit d'un kil. de distance. Il est creusé dans le « *tachenkit*¹ » et est muni de montants en bois pour installer une poulie. On ne trouve dans ses environs immédiats ni bois ni pâturages.

En quittant Hassi Bedjiaf, le chemin se dirige sur l'extrémité sud-ouest du Djebel Teboutat et vient passer à 1 kil. à l'ouest (34^e kil. 600) des Toumiat el Farch. Puis, franchissant (38^e kil.) la ligne idéale qui unit la pointe S.-O. du Djebel Teboutat el Kahal à la dune appelée Guern Oum el Baguel, il s'engage dans un défilé assez retréci formé à l'est par les pentes escarpées du Teboutat et à l'ouest par l'oudjh² de l'Erg; on y trouve (41^e kil. 800) un mekam dédié à Sidi El Hadj bou Hafs.

Depuis Hassi Bedjiaf la marche s'est accomplie en terrain de reg, pierreux et légèrement accidenté; la nature du sol va maintenant changer. C'est à partir de Daïa Retmaïa (42^e kil. 800) que cette transition s'opère: au delà commencent les sables de l'Erg.

La daïa en question est située au pied du piton de Sbeïa qui forme l'extrémité nord du Djebel Teboutat el Abiod; elle ne contient pas d'eau. Il s'en détache un

¹ Expression employée dans cette partie du Sahara pour indiquer la couche de terre glaise.

² Oudjh: lisière (de l'Erg); littéralement: visage, face, front.

sentier qui conduit d'Achia à El Ogaïla, puits situé à 8 kil. vers l'est sur la route d'El Goléa à Ghardaïa.

A peine entré dans l'Erg, le chemin pénètre dans le Feidj el Hadjadj (44^e kil. 600), puis franchit la Hofra ben Hadroug (47^e kil. 800) pour passer ensuite (48^e kil. 800) à l'est de la Guern ben Hadroug et entrer peu après (50^e kil. 300) dans le Feidj Arich ez Zin, situé au pied du massif de dunes du même nom. Bientôt après, il s'engage entre les deux fouaidj El Matmourin (53^e kil.) et laissant à l'ouest (54^e kil. 500) la Guern Sidi ben Eddin, qui a reçu son nom du mekam élevé en l'honneur de ce saint personnage quelques centaines de mètres plus loin, il atteint enfin Hassi Achia (59^e kil. 500) qui est situé au point le plus bas d'une dépression à sol de torba.

Ce puits, d'une profondeur totale de 30 mètres avec 2^m 30 d'eau, est creusé dans la torba et le tachenkit; il est muni de montants pour installer une poulie. Cent chameaux pourraient y boire et, au dire des indigènes, son débit pourrait être encore augmenté en le creusant davantage. On trouve aux environs du bois et des pâturages¹.

¹ D'Hassi Achia partent deux routes sur Brézina, l'une suivant exactement la vallée de l'oued Seggneur et passant par les points d'En Noubia, Daïa el Ahmra, situés dans cette vallée. Cette route, qui a été suivie en 1888 par M. L. Teisserenc de Bort, a l'inconvénient d'un parcours de quatre journées entières (entre Hassi Achia et Daïa el Ahmra) sans eau, tandis que l'autre, celle décrite dans cet itinéraire, permet de trouver le point d'eau d'Hassi bou Zid le quatrième jour. (Capitaine Redier).

Au delà d'Hassi Achia, le chemin s'engage d'abord dans le Feidj ed Dhob (64^e kil. 200) pour venir passer ensuite à hauteur (68^e kil. 800) de Djedar Ould el Beï, ainsi nommé d'un chaanbi qui mourut en cet endroit et y fut enterré. Puis laissant à l'est (71^e kil. 100) le Feidj Keltoum, il vient passer entre la Guern Keltoum à droite et la Guern Guelb el Ahmar à gauche (73^e kil.), pour déboucher peu après dans le Feidjat er Reg (77^e kil. 600), grand bas-fond assez semblable à celui dans lequel est creusé Hassi Achia. Bientôt, laissant encore à droite la Guern el Bekra (79^e kil. 500), au pied de laquelle (et à 1.200 mètres de la direction suivie) se trouve un Feidj du même nom, il atteint (81^e kil. 800) et franchit le Feidj el Kelb. Trois kilomètres plus loin, à Siguen el Khatir (84^e kil. 500), au milieu d'une région abondamment pourvue de pâturages, deux arbres se dressent à proximité de la route. Ils sont d'une espèce très voisine de celle appelée Sag¹ (plur. Siguen) par les indigènes. Au delà à Djedar Aïssa (86^e kil. 800), se trouve la tombe d'un chaanbi, nommé Aïssa, mort à cet endroit; elle est surmontée d'une petite colonne. Peu après la dune forme une sorte de

¹ Le capitaine Redier n'a pu se procurer d'autres indications sur ces arbres, restés en dehors de sa route. Il n'est donc pas possible d'en déterminer exactement l'espèce. Rappelons seulement que dans son catalogue des plantes sahariennes, M. F. Foureau cite une ombellifère, le « Scandix Pecten-Veneris », dont le nom arabe est *Sak er R'orab*.

plateau très fourni en pâturages, c'est Rebag el Aïdouni (88^e kil.), localité complètement privée d'eau et située à l'ouest de la Guern el Aïdouni.

Depuis Hassi Achia, la marche à travers l'Erg avait été rendue pénible en plusieurs endroits par la hauteur des dunes à franchir. A partir de Rebag el Aïdouni, la route est en général plus facile. Elle va côtoyer une dépression¹ continue qui n'est coupée que par des dunes de peu d'élévation sauf cependant au col situé entre les Groun el Mekamat dont le passage est très difficile, mais de peu de longueur (1 kil. environ).

En s'éloignant de Rebag el Aïdouni, le chemin suivi laisse successivement à l'ouest la Guern Neceïra² (89^e kil. 500) et les Groun Zerdeb el Had (91^e kil. 700) et à l'est la Guern Bent el Guendouz (92^e kil. 700), avant d'atteindre au 96^e kil. 400 un bas-fond remarquable par une gara peu élevée, située à l'une de ses extrémités et appelée Gara Zerga.

Un peu plus loin, se présente le col difficile dont nous avons parlé, situé entre les Groun el Mekamat³ (98^e kil. 700 au sommet du col). Viennent ensuite la

¹ C'est cette dépression qui seule va indiquer la direction, car les pitons (groun, sing, guern), qui étaient utilisés précédemment, sont dorénavant beaucoup moins saillants. (Capitaine Redier).

² A gauche et au pied de cette guern se trouve le Feidj du même nom, à fonds de reg. Il y existait autrefois un puits comblé actuellement et dont il n'existe plus trace. (Capitaine Redier).

³ Ces groun tirent leur nom des mekamat de Si el Hadj bou Hafs situés dans une dépression placée à l'ouest du col. On ne peut les apercevoir du col en question. (Capitaine Redier).

Guern el Leïa¹, qui se dresse à l'est de la direction suivie (104^e kil. 200), et la Guern Rebag el Baïr, qui surgit à l'ouest (112^e kil). Puis, le chemin amène entre les deux Groun Foum el Aleb (120^e kil.) sur un plateau assez élevé d'où la vue s'étend au loin dans la direction du nord². L'eau y fait complètement défaut, mais on y trouve des pâturages et du bois comme à l'ordinaire.

Foum el Aleb peut être considéré comme la sortie du grand Erg proprement dit. A partir de ce point la masse de sable se forme encore en dunes, mais celles-ci sont beaucoup moins élevées et entrecoupées par des espaces de reg de plus en plus fréquents et étendus. Par suite la route devient de plus en plus facile; le passage dans les petites dunes que l'on traverse s'effectue sans trop de peine. Dans les parties du sol non recouvertes par le sable, la piste apparaît fréquemment. C'est du reste, avec quelques djedar placés dans les endroits apparents, ce medjebed qui indique la direction.

En quittant Foum el Aleb, le chemin, après avoir laissé à gauche la Demr'at Delaine (121^e kil. 600), ne tarde pas à atteindre et à traverser la dépression d'Ach en Neceur (127^e kil. 600), puis, plus loin, le bas-fond de Haoud el Hadjar (133^e kil.) qui tire son nom des pierres de couleur brune que l'on y trouve. Peu après,

¹ Le plus élevé des pitons de la région. (Capitaine Redier).

² Du sommet de l'un des groun, on aperçoit à l'est les pics saillants de Noubia, et de Korid el Kihal; en face, celui d'Hassi Mestour; à l'ouest, celui de Bou Kerafa. (Capitaine Redier).

se dresse à droite du medjebed (135^e kil. 300) une gara sablonneuse de couleur blanchâtre. Elle porte à son sommet un djedar connu sous le nom de Sid el Hadj M'hammed, à cause d'un mekam placé sous l'invocation de ce saint personnage qui se trouve non loin de là, mais hors de vue, sur la gauche de la direction suivie.

Au 140^e kil., le chemin passe entre deux nouveaux mekamat dédiés à Sidi el Hadj bou Hafs; puis laissant ensuite à l'ouest le djedar Hassi Mestour (144^e kil. 600), il atteint le puits de ce nom, un kilomètre plus loin (145^e kil. 500).

Hassi Mestour est un puits effondré, dont on trouve actuellement le fonds à 18 mètres.

La région, dans laquelle il est situé, est particulièrement intéressante. Dans tous les environs se révèle la présence de l'homme depuis les temps les plus reculés. On y trouve en grande quantité des silex taillés, des parcelles d'œufs d'autruche pétrifiés et travaillés, des débris de poterie, des vestiges d'habitation. Une petite construction en pierres sèches subsistait encore en 1892 à une centaine de mètres du puits, à moitié ruinée; elle devait être habitée à une époque récente, car les boiseries qui en formaient la toiture étaient encore à cette époque en parties intactes. Des tombes nombreuses se trouvent sur les hauteurs environnantes. Les légendes qui circulent dans le pays sont d'ailleurs d'accord avec ces suppositions.

Le puits est creusé dans le tachenkit au milieu

d'une daïa circulaire de 200 mètres de rayon. Son orifice a un diamètre de 3 mètres. On voit encore à côté les traces d'un abreuvoir comme en font les indigènes¹.

Après Hassi Mestour, la direction suivie laisse d'abord à 2 kil. à l'est une dune assez élevée, appelée Guern Bou Kerafa (149^e kil. 300) puis un peu plus loin et à l'est également les Djedirat Abdallah (150^e kil. 300) et gagne enfin la dune d'Angaret Hameïda (156^e kil. 400) au pied de laquelle se trouve une vaste dépression riche en végétation, mais dépourvue d'eau².

D'Angaret Hameïda à Hassi bou Zid l'étendue de sable à parcourir est peut-être plus considérable relativement que dans le trajet de Foum el Aleb à Angaret Hameïda. Mais, cependant la marche y est encore plus facile à cause du peu d'épaisseur de la couche sablonneuse. Dans ce parcours, le medjebed

¹ Il semble certain que l'on pourrait remettre ce puits en état sans grosses difficultés. Au dire des indigènes, qui n'ont pas précisé l'époque à laquelle il s'est effondré, il donnait une eau excellente et très abondante. (Capitaine Redier).

² L'étape de Foum el Aleb à Angaret Hameïda est un peu longue en raison de la nature du terrain parcouru et serait trop pénible pour des fantassins. Néanmoins il est prudent de la parcourir en entier pour n'avoir le lendemain qu'une marche de peu de durée, de façon à pouvoir refaire à Hassi bou Zid sa provision d'eau. En sens inverse ou dans le cas où Hassi Mestour serait mis en état, il serait préférable de faire étape à ce puits. On pourrait également s'arrêter entre Hassi Mestour et Angaret Hameïda, si l'on voulait égaliser les deux étapes. (Capitaine Redier).

est visible pendant plus de la moitié du chemin dans les nombreux bas-fonds que l'on traverse.

A 2 kil. d'Angaret Hameïda (157^e kil. 800), on aperçoit au loin à l'est une gara de teinte noirâtre au pied de laquelle se trouve une dépression appelée Sebakh el Abed.

Laisant ensuite à 5 kil. à l'ouest (162^e kil.) la dune (arich) de Sedjeret el Aïdouni, le chemin entre bientôt (163^e kil.) dans un long bas-fond que suit le medjebed pendant plus d'un kilomètre et qui se nomme Sebakh el Baïr. Un peu plus loin (164^e kil. 800), deux djedar sont placés à droite et à gauche de la direction suivie; celui de droite, le plus rapproché du medjebed, est situé sur une gara dominant les bas-fonds, dit Sebakh Djedar, dans lesquels aurait jadis existé un puits aujourd'hui comblé et dont on ne voit plus traces.

Au 165^e kil. un nouveau djedar est signalé sur la gauche du chemin, c'est le djedar Maama, élevé sur une dune (arich) à laquelle il donne son nom. Peu après, le medjebed atteint et franchit (168^e kil. 500) la dune appelée Soltan el Archan qui tire son nom des retems remarquables qui y ont poussé. De là le chemin vient passer à l'ouest et au pied d'une gara ensablée et assez élevée (170^e kil. 400) sur laquelle se trouvent deux djedar non dénommés, puis laissant très loin à l'est deux gour (172^e kil. 300) dont l'une appelée Gara Zerga est peu élevée, tandis que l'autre Mehalgueter Rous, placée au nord de la première, est beaucoup plus importante, il atteint bientôt (173^e kil. 300) la

très vaste dépression à l'extrémité nord de laquelle se trouve Hassi bou Zid (176^e kil.) et dont nous avons déjà parlé antérieurement¹.

TRAVERSÉE DE L'ERG OCCIDENTAL (GRANDES DUNES).

Il est nécessaire d'insister quelque peu sur les conditions de la traversée de la région des Areg, et d'établir au moins d'une façon générale les grandes lignes de cette partie des parcours des différents itinéraires qui ont été décrits.

En effet l'on vient de voir que d'après les nouveaux documents recueillis *sur place* au cours des plus récentes explorations, les cartes de toute cette zone du Sahara devaient être profondément modifiées : De Colomb et de la Ferronnay² dans la carte de leur itinéraire indiquent la bordure nord de l'Erg vers Raknet el Halib et Zebeïrat, les dunes sont même figurées comme s'étendant au Nord de la Daïa Oum ed Dhar. Plus tard le commandant Colonieu, lors de son voyage au Gourara et à l'Aouguerout, reconnu comme entrée véritable des Areg, le Teniet el Merkh³ point situé très bas au Sud des Mehareg ; mais la carte annexée à son travail (publiée seulement en 1892-93-94) porte, pour

¹ Voir pp. 58 et 59.

² Capitaine de Colomb, *Exploration des Ksour et du Sahara de la Province d'Oran*, 1858, avec carte de l'itinéraire, levée et dessinée par le lieutenant de la Ferronnay.

³ Commandant Colonieu, *Voyage au Gourara et à l'Aouguerout* in Bull. de la Société de Géographie de Paris, 1^{er} trimestre 1892, p. 73.

l'espace compris entre le bas oued R'arbi et le bas oued Seggneur la même erreur de limite septentrionale de l'Erg¹. Pour tous les auteurs, comme pour tous les géographes qui se sont occupés de cette région saharienne, le grand Erg commençait, ainsi qu'on l'a dit, à la *perte* des Oueds, ce qui lui donnait une largeur du Nord au Sud de plus de deux cents kilomètres. Si, à cette étendue considérable de dunes à franchir, on ajoute l'idée d'aridité absolue, et la conception d'immenses dunes de sable meuble atteignant de trois cents à quatre cents mètres² de hauteur, on comprend facilement combien cet *obstacle* de l'Erg pourrait être regardé par tous comme presque infranchissable pour tout autre que l'indigène.

Les cartes au $\frac{1}{800.000}$ du Service géographique de l'Armée portent la limite de l'Erg occidental au Nord à Zebirat-Raknet el Halib ; là elle s'infléchit et, par une direction Nord-Sud, accompagnant au loin les plateaux d'Ed Dour, elle devient oblique à l'extrémité Sud oriental de celui-ci à Ounakel, puis par une direction Sud-Ouest, elle gagne Kheloua Sidi Brahim au Sud du Bab Guefoul (bas oued Namous), pour se prolonger au delà dans la même direction.

¹ Cette carte fut dressée en 1864 par Duveyrier qui utilisa pour son établissement, non seulement le levé inédit, dressé dès son retour par le Commandant Colonieu, mais encore ses propres travaux antérieurs, ceux du capitaine de Colomb, ainsi que les divers renseignements qu'il avait pu recueillir lui-même.

² C'est ce qui se présente dans l'Erg oriental (Missions Foureau).

M. l'Ingénieur Jacob le premier, dans son rapport de mission (Décembre 1892, Février 1893), fournit des indications très précieuses sur les limites de l'Erg, il indique l'extrémité Sud de Sahar Monina comme « le commencement des Areg », sur l'itinéraire qu'il suit : c'est le Foum el Areg des indigènes.

« L'itinéraire que nous avons suivi au retour d'Hassi » Ouchen, écrit M. Jacob, se tient à partir de Daïa » Oum Djedran sur ce qu'on peut appeler les limites » de l'Erg à condition de ne voir dans cette expression » qu'une indication vague. Ce n'est plus l'Erg bien » caractérisé comme à Hassi Ouchen, à Hassi Achia, » c'est une région où le sable ne recouvre qu'impar- » faitement la surface du sol, où on peut faire plusieurs » kilomètres de dunes pour retrouver ensuite la ham- » mada ou les dépressions à fond gypseux dépourvues » de sable¹. » C'est à vrai dire la zone d'épandage de M. G. B. M. Flamand, l'Oudjh de l'Erg.

Pour une autre route suivie, celle des Oulad Sidi Cheikh, M. de Lamothe (1895)², dans son rapport sur la reconnaissance des routes du Gourara, indique le changement de la nature du sol à la dépression de Mekam Sidi El Hadj bou Hafs. « La route s'ensable à » partir de ce point, écrit-il ; le sable augmente de plus » en plus, nous ne le quitterons plus jusqu'an reg de » Tabelkoza. » La carte manuscrite jointe à ce rapport

¹ Ing^r Jacob, *Rapport officiel inédit*.

² De Lamothe, *Rapport officiel*.

indique comme limite probable de l'Erg au Nord, une ligne passant par le point cité et le puits de Bou Zid. Les observations de M. de Lamothe réduisaient l'Erg du Nord au Sud à la distance entre le Mekam Sidi El Hadj bou Hafs et le Reg de Tabelkoza, c'est-à-dire cent kilomètres environ. La carte au $\frac{1}{2.000.000}$ publiée par le Service géographique de l'Armée (feuille de Laghouat) tient compte dans une certaine mesure de ces nouvelles données.

En mars, mai 1896, la mission de M. G. B. M. Flamand reprenait l'itinéraire des Oulad Sidi Cheikh, par l'oued R'arbi, en reliant Tabelkoza au Fort Mac-Mahon, au Megniden et au Tadmait, et en relevant, en latitude et longitude, la position des points principaux de cette route. M. G. B. M. Flamand indiquait alors la limite entre l'Erg et cette zone très particulière, confondue avec l'Erg, à laquelle il donne le nom de zone d'épandage et dont on a parlé plus haut ; il étudiait d'autre part en détail l'orographie générale de l'Erg¹.

Voici ce que dit cet auteur sur la traversée de l'Erg :

« Dans la zone des grandes dunes de l'Erg depuis » Oum es Sif (un peu au Sud du 2^e Mekam Sidi El » Hadj bou Hafs), le sol sableux, tassé par le passage » constant des caravanes, n'a plus du tout la mobilité » du sable des *Nebak* ; résistant il ne retarde pas trop

¹ G. B. M. Flamand, *Rapport officiel inédit à M. le Gouverneur Général de l'Algérie*, juin 1896.

Le même, *De l'Oranie au Gourara*, in *Algérie nouvelle*, n^o 14, septembre 1896, p. 204.

M. l'ingénieur Jacob le premier, dans son rapport de mission (Décembre 1892, Février 1893), fournit des indications très précieuses sur les limites de l'Erg, il indique l'extrémité Sud de Sahau Mouina comme « le commencement des Areg », sur l'itinéraire qu'il suit : c'est le Foum el Areg des indigènes.

« L'itinéraire que nous avons suivi au retour d'Hassi » Ouchen, écrit M. Jacob, se tient à partir de Daïa » Oum Djedran sur ce qu'on peut appeler les limites » de l'Erg à condition de ne voir dans cette expression » qu'une indication vague. Ce n'est plus l'Erg bien » caractérisé comme à Hassi Ouchen, à Hassi Achia, » c'est une région où le sable ne recouvre qu'impar- » faitement la surface du sol, où on peut faire plusieurs » kilomètres de dunes pour retrouver ensuite la hau- » mada ou les dépressions à fond gypseux dépourvues » de sable¹. » C'est à vrai dire la *zone d'épandage* de M. G. B. M. Flamand, l'Oudjh de l'Erg.

Pour une autre route suivie, celle des Oulad Sidi Cheikh, M. de Lamothe (1895)², dans son rapport sur la reconnaissance des routes du Gourara, indique le changement de la nature du sol à la dépression de Mekam Sidi El Hadj bou Hafs. « La route s'ensable à » partir de ce point, écrit-il; le sable augmente de plus » en plus, nous ne le quitterons plus jusqu'au reg de » Tabelkoza. » La carte manuscrite jointe à ce rapport

¹ Ing^r Jacob, *Rapport officiel inédit*.

² De Lamothe, *Rapport officiel*.

indique comme limite probable de l'Erg au Nord, une ligne passant par le point cité et le puits de Bou Zid. Les observations de M. de Lamothe réduisaient l'Erg du Nord au Sud à la distance entre le Mekam Sidi El Hadj bou Hafs et le Reg de Tabelkoza, c'est-à-dire cent kilomètres environ. La carte au $\frac{1}{2,000,000}$ publiée par le Service géographique de l'Armée (feuille de Laghouat) tient compte dans une certaine mesure de ces nouvelles données.

En mars, mai 1896, la mission de M. G. B. M. Flamand reprenait l'itinéraire des Oulad Sidi Cheikh, par Foued R'arbi, en reliant Tabelkoza au Fort Mac-Mahon, au Megniden et au Tadmait, et en relevant, en latitude et longitude, la position des points principaux de cette route. M. G. B. M. Flamand indiquait alors la limite entre l'Erg et cette zone très particulière, confondue avec l'Erg, à laquelle il donne le nom de zone d'épandage et dont on a parlé plus haut; il étudiait d'autre part en détail l'orographie générale de l'Erg¹.

Voici ce que dit cet auteur sur la traversée de l'Erg :

« Dans la zone des grandes dunes de l'Erg depuis » Oum es Sif (un peu au Sud du 2^e Mekam Sidi El » Hadj bou Hafs), le sol sableux, tassé par le passage » constant des caravanes, n'a plus du tout la mobilité » du sable des *Nebak*; résistant il ne retarde pas trop

¹ G. B. M. Flamand, *Rapport officiel inédit à M. le Gouverneur Général de l'Algérie*, juin 1896.

Le même, *De l'Oranie au Gourara*, in *Algérie nouvelle*, n^o 14, septembre 1896, p. 204.

» la marche; au tassement par les hommes et par
 » les chameaux des interminables convois viennent
 » s'ajouter des actions favorables au durcissement de
 » ces masses arénacées; les excréments des chameaux
 » et des mehara longtemps accumulés sur des espaces
 » restreints limités à la largeur des caravanes non
 » seulement *indiquent le medjebed*, mais augmentent
 » sa praticabilité; les urines, en agglutinant les sables
 » forment des masses compactes que les indigènes
 » désignent sous le nom d'El Athan, et toutes ces
 » petites causes multipliées par le temps et agissant
 » constamment dans le même sens finissent par modi-
 » fier d'une façon sensible l'état des choses primitive-
 » ment existantes.

» Le *medjebed* présente bien quelques variantes,
 » mais elles s'écartent peu et reviennent rapidement
 » se souder à l'artère principale.

» Dans les grandes dunes de l'Erg la route est en
 » outre indiquée par la rareté des herbages, tondus
 » par les chameaux des caravanes; c'est, sur une aire
 » s'étendant à une petite distance du chemin suivi un
 » aspect caractéristique suffisant pour faire retrouver
 » les pistes, lorsque les sables ont effacé les traces les
 » plus récentes des convois. »

Sur le chemin suivi par les Oulad Sidi Cheikh ¹ « il
 » faut compter environ quatre-vingt-cinq kilomètres
 » d'Erg vrai, de grandes dunes pendant le parcours

¹ G. B. M. Flamand, *loco citato*, Février 1897, N° 6, p. 82.

» desquelles le medjebed est entièrement sableux.
 » Sur cette route existent deux puits: le premier Hassi
 » el Azz dans l'oued Abdelkerim à trente-sept kilomè-
 » tres de l'entrée de l'Erg, le second Hassi el Meharzi ¹
 » à vingt-six kilomètres du premier et à vingt-huit
 » kilomètres de la sortie de l'Erg. Enfin à la limite des
 » dunes existe un troisième point d'eau, Hassi er Reg
 » situé presque aux portes des oasis à la sortie de l'Erg
 » (Ras el Erg). Il faut de cette marche dans le sable
 » déduire encore quelques kilomètres de sol dur, à
 » fond de Daïa et de Sebkha, dispersés sur la totalité
 » du chemin, que l'on rencontre dans les vallées de
 » l'oued Abdelkerim, de l'oued Meharzi et de l'oued
 » Rekama ² ainsi que sur la fraction de route entre
 » Ras er Reg et Tabelkoza.

» Voici approximativement et plutôt fortes les dis-
 » tances qui séparent ces différents points:

| | |
|---|---------|
| » Du 2° Mekam Sidi el Hadj bou Hafs à Hassi el Azz. | 37 kil. |
| » De Hassi el Azz à Hassi el Meharzi | 24 » |
| » De Hassi el Meharzi à Hassi er Reg | 22 » |
| » De Hassi er Reg à Tabelkoza..... | 8 » |
| | 91 » |

» Les huit derniers kilomètres sans sable.

» On voit qu'il y a loin de ce nombre de quatre-vingt-
 » douze kilomètres (chiffre fort), qui exprime la totalité

¹ Ce puits depuis longtemps comblé par le sable a été mis en état pendant le courant de l'été 1896, puis de nouveau comblé. On pourrait facilement le faire revivre.

² C'est l'oued Rekamou du lieutenant de Lamothe.

» de la profondeur du Grand Erg suivant cet itinéraire,
 » à l'idée que l'on se faisait jusqu'alors de l'impossibi-
 » lité de sa pénétration.

» Les passages qui offrent le plus de difficultés sont
 » le Teniet Hadjela entre Hofra El Ga et l'oued Abdel-
 » kerim : l'ascension du col immédiatement au Sud
 » de Hassi el Azz (durée 20 minutes). altitude du col
 » soixante mètres : le col entre l'oued Gneblia et l'oued
 » el Khadem, (altitude cinquante-cinq à soixante mè-
 » tres) ; il faut ajouter les divers tr'atir' qui précèdent
 » les oueds Rekama et Er Retem. »

Voici, pour préciser le temps de marche des étapes
 dans l'Erg, un extrait résumé du carnet de route de
 M. G. B. M. Flamand, pris au retour de la mission,
 retour qui fut coupé de moins longs arrêts et plus
 homogène dans la marche.

« 1^{re} journée de marche, samedi 9 mai. — Limite Sud de
 » l'Erg, Tin-Haïmed à Hassi Aïcha.

» Lever : 4 h. 1/2 (pas de tente, coucher sur des gueraras).
 » Départ : 5 heures.

» Arrêt à 5 h. 40 minutes : chaînes de dunes élevées com-
 » mençant du Reg de Tahantas et allant jusqu'au Reg de Tabel-
 » koza. Les Siouf' ondulés montrent la direction générale de
 » leur alignement normale à l'axe des dépressions et des
 » chaînes.

» Végétation des dunes : arta, retem, genêts du Sahara, et
 » drin. Le convoi rejoint à 5 h. 50 minutes.

» On atteint et traverse le reg de Tabelkoza à 6 h. 10 minutes,
 » milieu du reg 6 h. 1/2.

» Fin du reg à 6 h. 45 minutes ; arrêt, relevé à la boussole
 » des positions des jardins et des ksour des oasis de Tahantas,

» Tabelkoza, vus du sommet de la dune qui domine le reg de
 » Tabelkoza à l'Ouest du medjebed suivi.

» Départ du convoi 6 h. 50 minutes.

» Nombreux quartiers taillés, rappelant quelques-uns les
 » tailles du Grand Pressigny (recueillis sur le reg de Tabel-
 » koza).

» Arrêt à 7 h. 20 minutes.

» A partir du reg de Tabelkoza, on traverse les tr'atir' :
 » Tar'tar', 1^o 2^o et 3^o d'Ascalou, dunes assez élevées sans
 » orientation générale de Siouf' ; l'ensemble est cependant
 » orienté comme lignes de dépressions parallèlement aux
 » chaînes d'El Azz.

» Convoi rejoint à 8 heures, reprise de la marche.

» 1^{re} dépression, 7 h. 20 minutes.

» 2^o dépression, 7 h. 45 minutes.

» 3^o dépression, 8 h. 15 minutes ; dans la 3^o dépression se
 » montre dans l'axe une petite chaîne de dunes et l'on aborde la :

» 4^o dépression, 8 h. 45 minutes (milieu).

» Ces deux dernières dépressions mal marquées.

» Des chardons et l'arta reparaissent.

» 9 h. 20 minutes, arrêt.

» Reprise de la marche, 9 h. 30.

» 10 h. 1/4 arrivée à Hassi Aïcha, sol blanc bien développé
 » en ressant depuis le fond de la dépression.

» Observations : baromètres, thermomètres.

» Observations astronomiques, latitude par α (petite Ourse).

» 2^e journée de marche, 10 mai, dimanche. — Séjour
 » pendant la matinée à Hassi Aïcha.

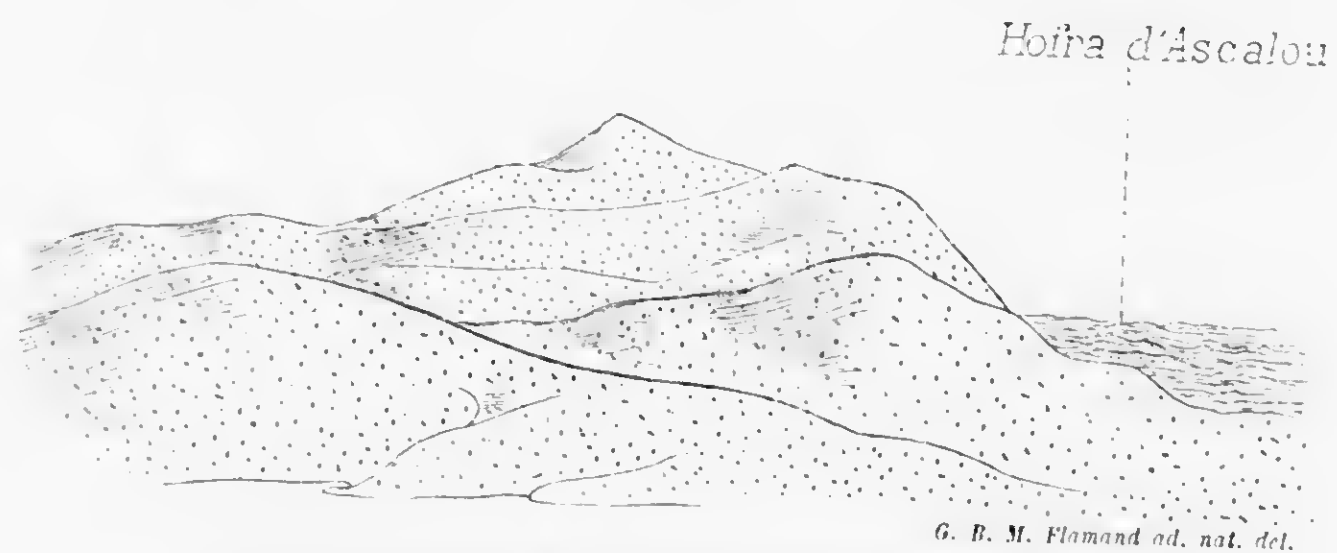
» Lever : 6 heures du matin ; observations pour la longitude
 » (angle horaire du soleil, de 7 h. 10 à 7 h. 25 minutes).

» Le matin, révision des notes d'itinéraire.

» Abrevement des chameaux et des chevaux.

» Départ d'Hassi Aïcha, 3 h. 15 s. Ciel couvert de cirrus
 » côté Ouest, quelques cirrus Est.

- » 1^{er} col, à 3 h. 40 séparant dépression d'Hassi Aïcha de
- » Talhi' ouent (?), belle végétation d'azel et d'alenda, un tamarix
- » au milieu de la vallée (3 h. 55), pas de végétation dans les
- » chaînes de dunes que l'on franchit aux cols.
- » Le convoi est rattrapé à 3 h. 55, dans la vallée.
- » 2^e col, chaîne de Guern ech Chouf à 4 h. 12, au delà de
- » l'oued Rekama.



DUNE DE GUERN ECH CHOUF (Au Nord de TABELKOZA)
(TIS ERKOKK).

- » 4 h. 45, départ.
- » 5 h. 20, col de grandes dunes entre l'oued Rekama et
- » l'oued bent Maâmar; sur ce chemin, on laisse à l'Ouest le
- » tar' tar'.
- » Faible végétation dans l'oued Bent Maâmar.
- » Quelques petits gorr de quaternaire récent apparaissent
- » dans l'axe de l'oued; on atteint le medjebed d'Hassi Aïcha à
- » Guern ech Chouf pris à l'aller, 5 h. 20 minutes.
- » Toujours direction N. O.
- » A 5 h. 40, on retombe sur le medjebed de Tabelkoza dans
- » l'oued bent Maâmar; la végétation dans un périmètre assez
- » étendu est presque entièrement délimitée par le passage des
- » caravanes.
- » Direction N.-N.O., petit arrêt (5 h. 40), on repart à 6 heures.

- » A Meharzi (6 h. 1/4) on trouve au sommet un plateau tar' tar'
- » à légères ondulations de dunes (Dour'a nta Meharzi).
- » 6 h. 1/2, on atteint l'oued Meharzi.
- » Végétation assez accusée sur les faites.
- » Arrêt 6 h. 45 (oued Meharzi).
- » Observations de position à la boussole, dîner, concher
- » sans tente.

- » 3^e journée, lundi 11 mai. — Départ du point d'arrêt du
- » 10 mai, à 3 h. 20 du matin.
- » Hassi El Meharzi à 4 h. 5.
- » 5 h. 10, oued Mekam nta el Mohaumed.
- » Dans l'oued Mekam, 5 h. 35, sol de carapace calcaire et de
- » gypse.
- » 6 h. 10, petite gara, à couche fossilifère.
- » 6 h. 35, col formé par deux plateaux tr'alir'.
- » 7 h. 10, oued el Khadem.
- » 8 h. 5, cols surbaissés.
- » 8 h. 25, oued Gueblia, végétation vive.
- » Col, presque au faite rencontré une caravane.
- » 8 h. 45, Hassi el Azz.
- » Les journées du 11 (après-midi) et du 12 ont été employées
- » au groupement du convoi, vivres et bagages, laissés sous la
- » garde de nos hommes à Guern ech Chouf, et auxquels nous
- » avons donné rendez-vous au puits de Hassi el Azz pour la
- » seconde semaine de mai; nous partîmes le 13 mai, au matin,
- » de Hassi el Azz pour regagner le Nord.

- » 4^e journée de marche. — El Azz à Oum es Sif. —
- » Mercredi, 13 mai. — Départ 4 h. 50; on suit l'oued,
- » nombreux dépôts quaternaires, gisement fossilifère; 6 h. 10,
- » départ du gisement, 7 h. 20, pointes de flèche en silex,
- » coquilles d'œufs d'antruches percées pour colliers.
- » 7 h. 35, on quitte l'oued pour monter dans le col qui mène
- » au Teniet Hadjela.
- » 7 h. 45, Teniet bou Hadjela.

- » Grande vallée (7 h. 50), végétation et dépôts comme dans
 - » la vallée d'Hassi el Azz.
 - » Hofra el Ga. 8 h. à 8 h. 40.
 - » 9 h. 10. arrêt; départ, 9 h. 35.
 - » (Terrain quaternaire noir et blanc).
 - » 9 h. 50, Ghardaïa, dune élevée à l'Est.
 - » A 9 h. 50. le convoi rejoint; parti de Hassi el Azz, il a
 - » atteint ce point sans avoir subi d'arrêt.
 - » Arrêt, 11 h.; départ, 12 h. 10; sol blanc dans la dépression
 - » et Feidj d'Oum es Sif développé sur 4 kil. environ N.-N.-E.
 - » Sif d'Oum es Sif. 200 mètres de longueur, ressemble à un
 - » barrage presque perpendiculaire à la direction du Feidj.
 - » A 9 h. 1/2. entrée dans la dépression de Msafra; grande
 - » dépression au Nord, terrain blanc à l'Est, au pied de la
 - » chaîne de dunes N.-S., Msafra : sol blanc.
 - » Arrêt, 1 h. 45 minutes, recherche de fossiles.
 - » Départ, 2 h. 45 minutes.
 - » 3 h. 20. Reboth mta Safra.
 - » Sigan (3 h. 40), dunes de 50 mètres d'altitude environ.
 - » Dans cette traversée, depuis 1 h. 45, série de plateaux
 - » sableux où percent les terrains blancs fossilifères avec
 - » dépression à l'Est. très facile à la marche, sable non meuble;
 - » région de Siouf difficile à franchir.
 - » Après le dernier petit col, 3 h. 40.
 - » Campement (le convoi arrive à 4 h. 1/2).
 - » Très près du point appelé Souk, à l'Est du campement,
 - » terre blanche, quaternaire récent avec travertins fossiles,
 - » roseaux calcaires et calcareo-siliceux en place, à 500 mètres
 - » à l'Est.
 - » Les tentes sont dressées, observations barométriques,
 - » thermométriques, recherches géologiques.
- » 5^e journée de marche, jeudi, 14 mai. — Départ, 4 h. 50
- » matin. — Dépression entre deux chaînes importantes de
- » dunes coupées de places difficiles à franchir, qui obligent à
- » beaucoup de détours un peu pénibles.

- » Entre Sigan et Zerdeb Ferradj, développement des Siouf;
 - » les Siouf iront S.-E., dans cette région.
 - » A 5 h. 55, le medjebed redevient bon.
 - » Plateau à 6 heures.
 - » — à 6 h. 20.
 - » Zerdeb Ferradj (Mekam mta Ferradj), eroûte blanche,
 - » dépression entre un grand groupe de dunes.
 - » 6 h. 30, arrêt, étude de l'emplacement d'un puits. Départ,
 - » 7 h. 55.
 - » 8 h. 35, petit arrêt, départ 8 h. 50. Feidjet el Had. La
 - » région entre Zerdeb Ferradj et Feidjet el Had, formée de
 - » plateaux de Siouf jusqu'à 8 h. 50, se nomme Feidjet el Adam
 - » (le passage des os), parce qu'il y est mort beaucoup de
 - » chameaux.
 - » 9 h. 10, fin de la région des Siouf (plateau ondulé).
 - » A 9 h. 1/4, Zerdeb el Had, une dépression à terre noire;
 - » la route laisse la dépression à l'Est à 200 mètres; col au
 - » N.-N.-O. de la dépression (9 h. 25); du col même, on aperçoit
 - » la dépression au N.-E. qui s'appelle Mekamat Sidi el Hadj
 - » bou Hafs; un kilomètre d'étendue du Nord au Sud et de
 - » l'Est à l'Ouest.
 - » A 9 h. 40, Mekam Sidi el Hadj de la Mekamat Sidi el Hadj
 - » bou Hafs, grosses pierres et branchages avec bouts de
 - » chiffons dans la partie méridionale de la Mekamat, à l'entrée.
 - » Nos Arabes se livrent à une fantasia en l'honneur de Sidi el
 - » Hadj bou Hafs. Ici finit réellement l'Erg; à partir de cette
 - » station, le medjebed s'établit sur un sol dur de carapace
 - » calcaire, de sable durci, de grès et poudingues, des terrains
 - » rouges sahariens et des travertins de hamuadas.
- » En résumé, en portant au retour la marche moyenne à
- » 4 kilomètres à l'heure :
- » *Journée du 9 mai.* — de Tin-Haïmed à Hassi Aïcha.
- » Départ, 5 heures matin; arrivée, 10 h. 15 minutes matin.
- » 4 h. 15 minutes de marche réelle; 16 kilomètres.

» *Journée du 10 mai.* — De Hassi Haïcha à la vallée de l'oued Meharzi (campement).

» Départ 3 h. 15 minutes soir, arrivée 6 h. 45 minutes;
» 3 heures de marche réelle ; 12 kilomètres.

» *Journée du 11 mai.* — De l'oued Meharzi à Hassi el Azz.

» Départ 3 h. 20 minutes matin, arrivée 8 h. 45 minutes;
» 4 h. 50 minutes de marche réelle ; 22 kilom. 500.

» La marche très rapide peut être évaluée à 5 kilomètres,
» route un peu différente de celle de l'aller.

» *Journée du 13 mai :* de Hassi el Azz à Sigan.

» Départ 4 h. 50 matin, arrivée 3 h. 40 soir ; 6 h. 50 de
» marche réelle ; 26 k. 500.

» *Journée du 14 mai :* Sigan à Mekam Sidi el Hadj bou
» Haïs.

» Départ 4 h. 50 matin, arrivée 9 h. 40 du matin ; 4 h. 50
» de marche réelle ; 11 kilomètres.

» De Tin-Hâimed à l'entrée septentrionale de l'Erg. Dis-
» tance sensiblement la même que par le medjebed de Ras
» er Reg.

» La largeur des grandes dunes de l'Erg est donc de
» 86 kilomètres en ce parcours.

» Les guides, les hommes d'escorte, les sokhars suivent
» presque constamment à pied, pieds nus pour la plupart ;
» ils font ainsi la majeure partie de la route.

» Donc en se basant sur les observations précédentes et,
» en ne considérant que les piétons, par une allure moyenne
» réduite à 3 kilomètres à l'heure et une durée de marche
» diurne de 6 heures, on pourra parcourir par jour 17 à 18
» kilomètres, c'est-à-dire, opérer la traversée du grand Erg
» en 5 jours, sur cet itinéraire. »

La mission G. B. M. Flamand fit à cheval la traversée
de l'Erg.

« Les chevaux, écrit cet explorateur, s'accommodent
» vite à ce sol mouvant, ils ne paraissent pas, à le
» fouler, éprouver une grande fatigue. D'une façon
» générale ils ne sont pas affectés par les conditions
» nouvelles dans lesquelles ils se trouvent dans ces
» régions.

» Nos neuf chevaux revinrent à Géryville en excel-
» lente santé après avoir fait en deux mois de voyage
» 1.400 kilomètres, deux traversées complètes du
» Grand Erg et doubler les étapes au retour vers le
» Nord. »

On sait qu'une partie du Goum, qui accompagnait
M. le commandant Godron et ses officiers, était com-
posé de 10 cavaliers.

Sur l'itinéraire passant par Hassi Ouchen pour
gagner Tabelkoza, la région de l'Erg à traverser est
aussi très restreinte. Hassi Ouchen est à 38 kilomètres
de Foum el Areg (entrée des Areg) et Tabelkoza n'est
éloigné que d'une cinquantaine de kilomètres, 51 kil.
d'après l'itinéraire de M. de Lamothe¹, et encore faut-il
déduire 12 kilomètres, longueur des parcours des
jardins de Tabelkoza à la limite méridionale de l'Erg ;
ce qui donne 89 kilomètres. M. le capitaine Fariau, qui
en 1892 accompagnait la mission Jacob, avait atteint
Hassi Ouchen ; cet officier indiqua, dès cette époque,
par renseignement dans une étude (inédite) sur

¹ Rapport de MM. de Lamothe et Palaska. Itinéraire de la
reconnaissance des routes du Gourara 1895.

« l'hypothèse d'une route d'El Abiod Sidi Cheikh à » Tabelkoza » la distance très approchée de 100 kil. C'est aussi sensiblement le chiffre tiré des documents de la mission Jacob en y comprenant le reg de Tabelkoza alors insoupçonné. On peut donc d'une façon générale admettre pour l'Erg occidental une largeur de 100 kilomètres en moyenne dans une direction un peu oblique au méridien. Cette valeur croît sensiblement vers le Nord-Est de l'Erg, tout au moins dans l'état actuel de nos connaissances. L'altitude variable de ces dunes (50, 60, 70 mètres. mission Flamand) ne paraît en aucun cas atteindre 100 mètres, elles seraient encore d'altitude moindre (40 mètres. mission Jacob) dans la partie occidentale. On a vu que les ressources en pâturages ne faisaient nullement défaut dans cette région des grandes dunes, et que bien au contraire, les pâturages pour chameaux y étaient excellents et variés. Quant au bois, il est très abondant partout¹.

Des études nouvelles viendront encore dans l'avenir faire connaître d'autres *passages praticables*, et la création ou l'aménagement d'autres points d'eau, sur ces pistes régulièrement suivies, feront peu à peu disparaître ou atténueront les difficultés inhérentes au pays lui-même. Ces routes seront alors plus fréquentées et par conséquent plus sûres.

¹ Colonieu, *Mémoire cité*, p. 76.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Les routes d'accès d'Algérie au Touat
par l'est de cette région.
Le Meguiden, le Tadmaït, l'oued Massin
et le reg d'Adjemor.

Par sa situation dans l'angle sud-ouest de l'Algérie française actuelle, le Touat se trouve en relations avec cette contrée aussi bien par le nord, ainsi que nous venons de le voir dans le chapitre précédent, que par l'est. C'est l'étude des différentes voies d'accès dans cette nouvelle direction que nous allons poursuivre ici.

Leur groupement sera facile à établir, car nous avons, à l'heure actuelle, pour atteindre ce but, une connaissance suffisante du terrain à parcourir.

Un examen superficiel d'une carte de ces contrées permet de constater qu'à l'est du Touat, s'étend un vaste plateau connu dans sa plus grande étendue sous le nom de Tadmaït, plateau dans lequel l'oued Mia et ses nombreux affluents ont creusé leurs vallées.

C'est ce plateau, qu'il va falloir aborder et franchir, si l'on veut gagner le Touat par l'est, à moins qu'on ne se décide à le tourner en suivant sa lisière nord par la large vallée de Meguiden¹, ou même que, par un long détour, on ne le contourne par le sud.

De là, trois faisceaux de route à suivre :

1° Celle du nord ou de l'oued Meguiden.

2° Celle du centre ou du Tadmait.

3° Celle du sud ou de l'oued Massin.

Depuis qu'un sentiment très exact de l'importance de la position d'El Goléa² nous a fait occuper cette localité

¹ Meguiden est très probablement employé par corruption pour Oumguiden, expression dont se sert le voyageur El Aiachi, dans sa relation de voyage, pour désigner cette même vallée. Les corruptions de ce genre sont du reste fréquentes dans les noms de lieux sahariens ; c'est ainsi que la localité de Oum Dribina sur l'oued Guir (Voir tome II, page 572) est fréquemment désignée sous le nom de Medrabin, etc.

D'après le commandant Deporter (*Extrême-Sud de l'Algérie*, p. 96), le mot Meguiden (Oumguiden) se rapproche beaucoup de celui de Amdjid, ou mieux, suivant la prononciation dure usitée dans ces contrées, Amgnid, qui désigne un endroit où l'on trouve beaucoup d'eau (amedjid en berbère veut dire : lieu humide). D'autre part El Aiachi, parlant de cette vallée, a écrit : « Il y a beaucoup de *malen*, » ou fosses remplies d'eau, dans cet oued ; on ne fait presque pas une » journée de marche sans en trouver. L'eau est douce, abondante et » les arabes de la contrée disent à ce sujet : Dans l'oued Oumguiden, » on ne s'inquiète pas de l'eau ; tous les jours on en trouve. »

² Ibn Khaldoun (trad. de Slane, t. I, p. 241) parlant de cette localité dit que c'est « un petit château (coléïa), situé bien avant dans » le désert et appelé la coléïa de Ouallen. Il sert, ajoute-t-il, de » résidence à une peuplade Matgharienne, et comme c'est un des » lieux les plus rapprochés du pays, habité par les porteurs du

pour y installer notre poste principal le plus avancé, au détriment d'Ouargla, qui est et demeurera une impasse sans issue, ainsi que l'a judicieusement écrit le commandant Deporter¹, en s'appuyant sur l'autorité du lieutenant-colonel de Colomb², c'est à El Goléa que la plupart des voies, conduisant au Touat, ont actuellement leur origine.

« L'oasis d'El Goléa, a écrit de son côté le lieutenant » Cauvet dans un intéressant et savant rapport sur la » nécessité de revivifier cette oasis et sur les moyens » d'y parvenir, est située dans la vallée de l'oued » Seggueur³, au point précis où cette rivière, sortant

» litham, on y voit arriver des bandes de ces nomades dans les années » où l'intensité de la chaleur les chasse de leurs déserts. Alors sur les » plateaux, à l'entour de ce château, ils jouissent d'un air plus » tempéré. »

Les arabes appellent aussi El Goléa, El Menia, c'est-à-dire l'endroit inexpugnable, la forteresse (voir tome II, p. 587). D'ailleurs El Goléa (Coléïa) est un diminutif de Guelaa (Kalaa) et signifie la petite forteresse, le petit château. Les Touareg la nomment Taourirt, c'est à dire petite élévation, colline, gara.

¹ Deporter, *Extrême-Sud de l'Algérie*, p. 34.

² « Ouargla est pour nous le fond d'une impasse ; elle ne conduit à » rien, elle n'a d'autre importance que la sienne propre, elle » n'emprunte rien des points qui sont en avant d'elle dans l'intérieur, » parce qu'ils sont trop éloignés et qu'on y aboutit, d'un autre côté, » plus rapidement et plus facilement. (Lieutenant-Colonel de Colomb, *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent*, p. 49).

³ L'oued Seggueur descend des hauts plateaux oranais et après un parcours d'environ 220 kilomètres dans une direction Sud-Sud-Est, il parvient à l'entrée de l'Erg à Daïa el Hamra. Au delà une série de daïas ou de dépressions jalonnent, à travers les dunes, son prolongement jusqu'à El Goléa. Là il « forme une grande vallée à

» de l'Erg qu'elle a traversé dans une direction Sud-
 » Sud-Est, s'en vient buter contre le plateau crétacé
 » sur lequel est assis le bassin supérieur de l'oued
 » Mia et repart par un coude brusque dans une direc-
 » tion perpendiculaire à celle qu'elle suivait primiti-
 » vement, en prenant le nom d'oued Meguiden et en
 » allant vers l'Ouest-Ouest-Sud, vers les Sebkhass de
 » l'Aouguerout et de l'oued Saoura.

» Par suite de ce brusque infléchissement du cours
 » de l'oued Seggueur, l'oasis d'El Goléa est placée
 » dans un bas-fond riche en eaux et fertile.

» D'autre part, sa situation lui donne une impor-
 » tance exceptionnelle, car il résulte de la disposition
 » naturelle du terrain que la falaise, qui borde le
 » thalweg de l'oued Seggueur, forme en même temps
 » la limite du bassin de l'oued Mia. El Goléa est donc
 » presque à cheval sur la vallée de l'oued Mia qui fait
 » partie du grand bassin méditerranéen de l'Ir'arr'ar
 » et sur celle de l'oued Seggueur qui fait partie du
 » grand bassin intérieur de l'oued Saoura.

» On conçoit les avantages d'un tel emplacement.

» fond plat, de 6 à 10 kil. de large, orientée d'une manière générale
 » du nord au sud, bordée à l'est par une haute falaise crétacée de
 » 75 mètres de haut, que longe le lit de la rivière et à l'ouest par les
 » premières dunes de l'Erg qui atteignent en ce point une hauteur
 » de 50 mètres environ. Cette vallée est à peu près libre de sable sur
 » une longueur de 20 kilomètres environ. En amont, elle disparaît
 » presque sous l'Erg. En aval, elle est séparée, par plusieurs chaînes
 » de dunes plus ou moins hautes, de la partie de l'oued Seggueur
 » qu'on nomme oued Meguiden ». (Lieutenant Cauvet, *Rapport cité*).

» El Goléa commande tout naturellement deux
 » vallées et permet à celui qui en est le maître de
 » passer facilement de l'une dans l'autre. Lorsqu'il
 » s'agira d'avancer dans le Sahara, la France y
 » trouvera une base d'opérations d'une importance
 » capitale pour étendre son action dans la direction
 » d'In Salah ou de l'oued Saoura ».

On se rend compte de l'importance de cette posi-
 tion ¹ : là est le point d'origine de tous les chemins
 qui, du sud de la province d'Alger, mènent au nord
 du Touat par l'oued Meguiden, ou au sud de la
 même région par l'oued Mia ; là encore doivent passer
 les voyageurs qui, venant du sud de la province de
 Constantine, de Touggourt comme d'El Oued, veulent
 se rendre au Gourara ; et si, pour gagner le Tidikelt,
 ils évitent El Goléa, ce n'est que pour rejoindre un
 peu plus au sud, vers Hassi In Ifel, la route ordinaire
 de l'oued Mia, qui mène à cette région.

Quant à la route qui contourne le Tadmait par
 le Sud, route jalonnée par Aïn Taïba et Hassi
 Messeguem, elle se rattache également au sud des
 deux provinces de l'Est, qu'on prenne Ouargla ou
 Touggourt comme point de départ. Elle a été reconnue
 sur une partie de son parcours, jusqu'à Hassi

¹ « El Goléa, écrivait déjà en 1880 le capitaine Parisot (Bulletin
 » de la Société de Géographie de Paris, février 1880, p. 142), est le
 » nœud véritable des routes des oasis du Touat et du Gourara aux
 » provinces d'Alger et de Constantine ». Cette localité dépendait
 alors de la province de Constantine.

Messeguem, par nos officiers et nos explorateurs et ne l'a été jusqu'à présent au delà que par le voyageur allemand Gerhard Rohlfs, en 1864, et par M. F. Foureau, en 1892, qui a exploré la partie comprise entre Messeguem et l'oued Feïoda; mais son excentricité, les difficultés de toute nature qu'elle présente et particulièrement le manque fréquent d'eau sur une partie du trajet, la rendent d'un accès peu aisé et surtout d'une utilité secondaire pour l'Algérie dans une marche en avant vers le Touat.

El Goléa n'a pas toujours été l'oasis déchuë que nous voyons aujourd'hui. Autrefois ses jardins s'étendaient depuis Bir Ioussef à 14 kil. au nord du Ksar, au débouché de l'oued Seggueur, jusqu'à la Sebkha el Melah¹, à 10 kil. au-dessous. Là vivait une colonie de Zenata², aujourd'hui à peu

¹ Sur les rives de la Sebkha el Melah, il suffit de creuser le sol à 0^m50 pour trouver la nappe superficielle.

² « La population du Ksar d'El Goléa, écrivait, en 1890, le lieutenant Cauvet, comprend des indigènes de sang mêlé, Haratin ou Zenata, répartis entre 37 foyers. On compte, au total, 46 hommes de cette fraction en âge de travailler.

» Cette population ne forme pas un tout homogène: c'est un ramassis d'éléments d'origines diverses, venus à une époque peu reculée. Sur les 37 familles on en compte 8 qui sont originaires de l'Est et dont l'ancêtre serait venu de Sétif assez récemment. 17 autres descendent des Zenata ou Haratin du Touat et du Tidikelt; 4 hommes sont des Haratin venus depuis quelques années du Touat. Enfin huit autres familles sont celles des nègres des Chaanba Mouadhi, libérés dans le pays et qui y ont fait souche. Quant à la race sédentaire autochtone qui aurait existé autrefois

près disparue; à l'est, dans le Meguiden, campaient en même temps des populations nombreuses¹; c'étaient les Meharza, les Oulad Chouikh, les Oulad Ahmed, les Oulad Iaïch, les Oulad Abd el Moulai, les Oulad Mhammoud. Alors la vie était assurée aux immenses cultures de l'oasis par l'abondance des eaux qui servaient à les irriguer et qui étaient fournies, non seulement par des sources naturelles, par des puits ordinaires, par plusieurs de ces rigoles de drainage, connues au Sahara sous le nom de feggaguir, mais encore, comme l'a si bien démontré en 1890 le lieutenant Cauvet et comme l'ont depuis confirmé les sondages exécutés, par des puits jaillissants et ascendants aujourd'hui disparus. Le sous-sol en effet, d'après les traditions indigènes², devait présenter trois

» dans le pays, celle des Tasil bou Henni qui était, disent les traditions, d'origine zénatienne, elle n'est plus représentée aujourd'hui à El Goléa que par une fort vieille femme de sang mêlé qui était mariée à un habitant du Ksar et par son fils. »

¹ Au Nord-Ouest vivaient en même temps, s'étendant jusqu'à l'oued Loua et l'oued Tekir, les Zebeïrat et les Oubeïrat, dont il a été fait mention au chapitre précédent à propos de la Daïa el Habessa.

Voir, à propos de ces diverses tribus, de Colomb, *Exploration des Ksour et du Sahara de la province d'Oran*, p. 8, et, le même, *Notice sur les oasis du Sahara*, p. 58 et suiv.

² C'est en 1887, pendant une tournée qui l'amena à El Goléa, que le commandant Deporter, commandant supérieur du cercle de Ghardaïa, recueillit ces traditions. Elles furent le point de départ des études qu'entreprit trois ans plus tard le lieutenant Cauvet,

nappes bien distinctes : la première, de 4^m 50 à 7^m50, était une nappe d'infiltration ; la seconde, qui se trouvait à 15 ou 20 mètres, après avoir percé un banc de roc de 1^m 50 d'épaisseur, était contenue dans les terres argileuses ; c'était le produit des infiltrations des terrains supérieurs ; enfin une troisième nappe, celle-là jaillissante, devait se trouver à 40 ou 45 mètres après avoir traversé un nouveau banc de roc d'environ 2 mètres d'épaisseur.

Les faits ont confirmé ces prévisions ; plusieurs sondages, exécutés sur ces données aux abords

pour rechercher les moyens de revivifier l'oasis d'El Goléa. Cet officier conclut dans un rapport des plus circonstanciés à l'existence certaine d'une nappe artésienne, en s'appuyant sur les considérations suivantes :

1^o Plusieurs sources sortent des argiles du terrain crétacé ; entre autres, l'Aïn Terfa, qui ne donne qu'un mince filet d'eau, dépose une boue argileuse verte. L'eau a donc une pression suffisante pour se frayer un passage à travers les bancs argileux.

2^o La nappe qui alimente les puits ordinaires d'El Goléa devrait son existence aux infiltrations verticales d'une nappe en pression à un niveau inférieur (*).

Ces observations, dont la justesse a été établie par le succès des forages, trouvèrent une nouvelle confirmation dans l'identité de composition des eaux de la nappe artésienne et de la nappe superficielle, ainsi que l'a montré l'ingénieur Jacob.

(*) « Dans une note insérée aux comptes rendus de l'Académie des Sciences » eu 1892, écrit M. l'ingénieur Jacob (dans le rapport qu'il établit à la suite de » la reconnaissance des points d'eau du Sud, effectuée par lui en 1892-93). » M. G. Rolland expose les mêmes faits d'après les renseignements que lui a » fournis M. le lieutenant Reibell, du 1^{er} tirailleurs. Sans vouloir en rien » diminuer le mérite des observations de cet officier, qui a pu en cela se rencontrer » avec M. Canvet, nous tenons à reporter à ce dernier la priorité d'observations qui » font honneur à leur auteur ».

d'El Goléa, ont fait abondamment jaillir l'eau du sein de la terre. Le premier de ces forages fut tenté dans la dépression en forme de cuvette de Bel Aïd, à 1.200 mètres du nouveau bordj¹. La nappe artésienne fut rencontrée à 45^m 70 de profondeur ; elle jaillit avec un débit de 857 litres à la minute et, n'ayant pas trouvé d'écoulement, elle remplit la dépression et forma un lac de 250 mètres de diamètre².

C'était là un heureux présage, qui permettait d'espérer qu'en se plaçant dans de meilleures conditions d'exécution, on pourrait pousser le forage plus profondément et atteindre la nappe artésienne principale qui vraisemblablement devait se trouver au-dessous de celle qu'on avait amenée au jour à Bel Aïd.

Les sondages ultérieurs confirmèrent encore ces

¹ Le nouveau bordj a été construit à 2.300 mètres à l'ouest de l'ancienne Kasba et de l'autre côté de l'oued Seggueur (planche VIII).

² Surprise par la formation de ce lac au milieu d'un terrain dépourvu de végétation, ignorant où le niveau de l'eau allait s'arrêter, l'autorité locale craignit un instant de voir l'eau déborder et causer de graves dégâts dans l'oasis située au sud. Ses préoccupations diminuèrent, quand, sous l'effort des eaux, la digue naturelle, qui séparait la dépression de Bel Aïd d'un autre bas-fond situé au nord, se rompit. La nouvelle cavité fut bientôt remplie et forma avec la première un lac unique en forme de huit dans lequel le niveau descendit à un mètre au-dessous du niveau primitif. Il n'a plus varié depuis. Toutefois, des digues ont été construites sur tout le pourtour du lac afin d'empêcher les débordements possibles, et le trop plein a été utilisé de telle sorte qu'il ne put se former de mares croupissantes : à cet effet, une ségnia de 700 mètres, devant servir de déversoir, a été creusée.

prévisions. Nous en résumerons le résultat dans le tableau ci-après.

| NOMS des PUITS. | Année de leur exécution. | Profondeur au sondage. | Profondeur de la nappe captée. | Débit par minute. | Température de l'eau. | QUALITÉ de L'EAU. |
|------------------------------------|--------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|-------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| | | | | | | |
| Bel Aïd..... | 1891 | 55 ^m 15 | 5 ^m 70 | 857 | 24° | Douce et très claire. |
| Djenan bel Bachir ¹ ... | 1891 | 67. 93 | 65. » | 2943 | 24° | Douce et très claire. |
| Hassi el Gara ² | 1891 | 81. 10 | 68. 70 | 2500 | 25° | Très bonne. |
| Reg Badriane ² | 1893 | 70. 25 | 68. » | 1000 | 26° | Très bonne. |
| Tin Bou Zid..... | 1893 | 82. 00 | » | 1500 | » | Très bonne. |
| Fonatis..... | 1893 | 81. 70 | » | 1600 | » | Très bonne. |
| Hatima..... | 1893 | 81. » | » | 1007 | » | Très bonne. |

¹ A 3.500 mètres, au nord-nord-ouest du nouveau bordj.

Primitivement une séguia non maçonnée amenait l'eau de ce puits dans l'oasis où de nombreuses ramifications la distribuaient dans les jardins. Mais l'énorme quantité d'eau déversée par ce puits étant beaucoup trop considérable pour la superficie à irriguer et l'écoulement n'étant pas suffisamment assuré en aval, il en était résulté que, le sol une fois saturé, l'eau commençait à stagner dans les séguias et au dehors, si bien que le sol de tous les jardins irrigués était entièrement détrempé et couvert de flaques d'eau. Pour parer à cet inconvénient, une immense séguia fut construite pour rejeter dans le lit de l'oued Seggueur l'eau en excédent ; celle-ci va se perdre, à 15 kil. en aval de l'oasis, dans le terrain sablonneux et perméable qui constitue le fond de la vallée.

² Entre le nouveau bordj, le casernement de la troupe et le lac de Bel Aïd. Ce puits permet d'irriguer les jardins du bordj, ceux de la troupe et ceux de l'oasis ; il subvient en même temps aux besoins de la garnison.

³ A 3.500 mètres au sud du nouveau bordj.

Les indigènes avaient été si heureux de voir forer ce puits, qui allait leur procurer l'eau nécessaire à leurs jardins et par suite en

En résumé, dans ces derniers sondages « on a » rencontré deux nappes jaillissantes : au-dessous, » on a pénétré dans des sables rouges argileux » renfermant la nappe artésienne principale et repré- » sentant soit le prolongement des grès albiens du » Djebel Amour, soit des couches de transition » entre le cénonanien et l'albien ¹. »

augmenter la valeur, qu'en attendant l'arrivée de leurs chameaux alors au loin dans le Sahara, ils exécutèrent eux-mêmes une bonne partie du transport du matériel lourd et encombrant de l'atelier de sondage, en le chargeant sur leurs épaules, et sur celles de leurs femmes, enfants, nègres et négresses. Dès que le forage fut terminé, la population laborieuse, qui devait en bénéficier, s'empressa d'utiliser la plus grande partie de cette eau à irriguer les groupes de palmiers environnants et de nouveaux jardins qui furent mis en culture. L'eau en excédent s'écoule naturellement dans le lit de l'oued Seggueur et est absorbée, à 4 kil. environ au sud de l'oasis, par les terrains perméables.

¹ G. Rolland, *Hydrologie du Sahara algérien*, p. 285.

« Les eaux de pluies et de neige, ajoute plus loin (p. 286) » M. Rolland, qui tombent sur les montagnes du Djebel Amour » et des Ksour, sont absorbées en partie par leurs grès perméables : » des nappes souterraines se forment et s'écoulent suivant le » pendage des couches vers le Sud-Sud-Est, acquièrent sous le » manteau des marnes cénonaniennes une pression croissante, et » contribuent à l'alimentation de la nappe profonde d'El Goléa, » où elles jaillissent à 1.600 mètres en contre-bas de leurs lieux » d'origine. D'autre part, les eaux météoriques du Sud Oranais » sont collectées par les affluents de l'oued Seggueur et des oueds » similaires de la partie occidentale du haut Sahara algérien : » l'écoulement permanent et les crues accidentelles de ces oueds » donnent lieu à une série d'infiltrations dans les atterrissements, » puis surtout dans les grandes dunes et ensuite dans les terrains » crétacés sous-jacents. Enfin le trop plein du réservoir d'eau » des dunes s'égoutte à leur base et alimente la nappe presque

Il existe donc bien, comme on le pensait, dans le sous-sol de la région d'El Goléa une vaste réserve d'eau qui, sagement utilisée, pourra rendre à cette oasis son antique prospérité et contribuer à la création en cet endroit d'un important centre de culture saharienne ¹.

» superficielle que renferment les alluvions des plaines adjacentes.
 » Celle-ci se trouve particulièrement abondante dans la plaine
 » d'El Goléa, en raison de la falaise crétacée qui non seulement
 » barre les eaux en aval, mais encore avec sa forme d'arc
 » concave, tend à les emprisonner ».

¹ La question de la mise en valeur de la région d'El Goléa, d'ailleurs déjà venue à l'étude, trouvera promptement sa solution naturelle le jour où l'on aura résolu le problème d'attirer dans cette contrée les bras qui lui manquent. La population actuelle du Ksar est, comme nous l'avons dit, en nombre infime et les Chaamba Monadli, fort peu nombreux du reste, ont montré jusqu'à présent bien trop d'habitudes d'indépendance individuelle pour qu'on puisse jamais espérer sérieusement les attacher au sol. C'est donc ailleurs qu'il faut aller chercher la solution désirée.

En 1890, à la suite d'un voyage d'étude accompli dans le Sahara algérien, M. Dybowski, actuellement directeur de l'agriculture et du commerce en Tunisie, proposa d'installer à El Goléa (comptes rendus des séances de la commission centrale de la Soc. de Géog. de Paris, 6 juin 1890) des colonies de nègres atlantiques. Aucune suite n'a été donnée à cette idée qui ne semble pas d'ailleurs devoir jamais amener de bons résultats; car bien rares seront les nègres, fort peu nombreux d'ailleurs, qui accepteront volontiers de quitter la vie relativement facile qu'ils mènent dans nos villes du Tell ou auprès de leurs maîtres indigènes, pour une existence de labeur et de privations.

D'autres, pour résoudre la question, ont proposé d'installer à El Goléa des pénitenciers agricoles où les nègres du Soudan viendraient purger les condamnations encourues par eux, en même temps que ceux d'entre eux, qui seraient astreints à la relégation, seraient, à l'expiration de leur peine, mis en possession d'une parcelle suffisante

On peut donc affirmer, après cette digression, que la position d'El Goléa ne tire pas seulement

pour les faire vivre. Un pareil projet ne saurait être que la réédition à El Goléa des tentatives de colonisation pénale effectuées en Nouvelle-Calédonie, tentatives qui, pour des causes multiples, ont donné de si mauvais résultats.

On a proposé enfin de confier la mise en valeur de ces terres à une compagnie, à une société d'actionnaires disposant de capitaux suffisants pour mener à bien cette entreprise, à une association ou congrégation religieuse qui trouverait, parmi ses membres, les travailleurs nécessaires à cette exploitation. C'est là qu'eût été peut-être la véritable solution du problème si un changement sensible ne paraissait s'être produit, depuis quelques années, dans la salubrité du climat de l'oasis d'El Goléa, salubrité qui auparavant était proverbiale dans le Sahara.

On a pensé qu'il fallait chercher la cause de cette transformation apparente dans les forages entrepris depuis 1891, car l'épanchement d'une grande quantité d'eau à la surface du sol, eau dont on ne trouverait pas, sans doute, l'utilisation immédiate, l'établissement, qui en serait la conséquence, d'un grand nombre de séguis (canaux non maçonnés pour l'irrigation des jardins, et aussi le peu de déclivité de certains points de l'oasis, où l'eau, venant affluer, constituerait une grande surface d'évaporation, ne pouvaient qu'amener un changement dans les conditions sanitaires de l'oasis. Au surplus étant donné la constitution géologique de la région, on devait se trouver ramené au principe posé tout récemment par M. le Docteur Catat: « L'infection paludéenne, a écrit ce savant » voyageur, est en rapport direct avec les couches géologiques du » sol de la région considérée. Lorsqu'une contrée est composée » d'une couche supérieure arénaïque, perméable par conséquent » et moindre comme épaisseur de dix mètres environ, que cette » couche sablonneuse est supportée par une couche inférieure » imperméable, on peut être certain, si une telle région est située » dans la zone des pays chauds, que la fièvre paludéenne existe là » et qu'elle existe avec une intensité d'autant plus grande que les » pluies (ici les eaux d'épandage) sont fréquentes et la végétation

son importance de sa situation géographique, mais encore de sa richesse au point de vue hydrologique.

» bien développée dans la région observée ». (ANAS. Congrès de Carthage, 1896, 2^e vol., p. 612).

Dès 1891, 22 cas d'affection paludique étaient signalés parmi la population indigène sédentaire ou nomade de l'oasis. — En 1892, jusqu'en septembre, 68 autres cas étaient constatés, et le médecin militaire, chargé du service sanitaire, inquiet de cette recrudescence, demandait que, par mesure de préservation, les indigènes fussent invités à évacuer leurs gourbis des jardins, tout au moins pendant la saison dangereuse de l'été et de l'automne, pour aller s'installer dans la plaine à une distance de 500 à 1.000 mètres, comme le faisaient déjà un certain nombre d'entre eux. Des instructions dans ce sens étaient aussitôt données à l'autorité locale, en même temps qu'une immense séguia était construite pour assurer l'écoulement de l'excédent de l'eau et son absorption au loin en aval par les terrains perméables ; de plus les jardins, où séjournaient des flaques d'eau, étaient asséchés par des rigoles convenablement disposées.

Toutefois, on ne manqua pas de faire observer que la fièvre paludéenne avait sévi précisément cette année-là, avec une égale intensité, dans tout le Sahara, et même en des points dépourvus d'eau : elle avait fait de nombreuses victimes ailleurs qu'à El Goléa, notamment dans les campements de Si Kaddou ben Hamza ; un douar des Chaamba, installé à Onallen (30 kil. environ d'El Goléa), avait été également très éprouvé. Enfin, détail caractéristique, les Chaamba Mouadli étaient venus se réinstaller à El Goléa dès le mois d'août, c'est-à-dire beaucoup plus tôt que d'habitude, à cause, disaient-ils, de la misère et de la *maladie* qui sévissaient dans le Sahara. Il n'y avait donc pas témérité à penser que si quelques nouveaux cas d'impaludisme s'étaient produits à El Goléa, un certain nombre de malades au moins avaient apporté d'autres points du Sahara les germes de leur affection. Aussi avait-on cru pouvoir affirmer qu'au point de vue sanitaire l'année 1892 avait été mauvaise, non pas spécialement à El Goléa mais dans tout le Sahara, et que la population d'El Goléa avait payé, comme celle des oasis, son tribut à une année exceptionnelle.

Pour des motifs identiques, on ne s'effraya pas davantage des

Là est peut-être le secret véritable du développement futur de cette localité, développement qui justifiera

quelques cas palustres qui furent traités, cette année-là, à l'hôpital militaire d'El Goléa et qui ne s'élevèrent d'ailleurs qu'à 3 % de l'effectif total de la garnison, dans laquelle, détail à noter, l'élément français est toujours peu nombreux. Mais, dès 1893, cette proportion montait à 7, 2 % de l'effectif, pour s'abaisser, l'année suivante (1894), à 6 % et atteindre, en 1895, la proportion exagérée de 20, 8 %. Dans tous ces chiffres d'ailleurs n'entrent pas en ligne de compte les officiers soignés à domicile, ni les hommes de troupe peu gravement atteints et traités à la chambre, notamment dans les dernières années.

Dans ces conditions, on pensa pouvoir affirmer que l'élévation progressive des eaux qui, en 1894, avait occasionné l'inondation momentanée des caves de l'hôpital, et la formation du lac de Bel Aïd, ajoutèrent les médecins (*), avait été la cause de cette modification sensible dans l'état sanitaire d'El Goléa.

Cependant, il semble qu'on aurait porté là un jugement un peu trop hâtif, car les renseignements les plus récents, quoique n'étant pas encore accompagnés de chiffres définitifs, montrent que depuis quelque temps les cas de paludisme sont redescendus à un chiffre normal à El Goléa, bien que la garnison de cette place ait été augmentée, pour l'exécution des travaux de construction, d'un détachement de 250 hommes du 2^e bataillon d'Afrique. C'est là un fait d'autant plus à noter que le médecin-chef de l'hôpital d'El Goléa écrivait en 1894, qu'« une population française serait décimée dans » cette oasis », et que les hommes du bataillon d'Afrique sont recrutés dans une catégorie d'individus les plus aptes à contracter des maladies endémiques.

Quoiqu'il en soit, nous devons tirer, de l'ensemble de ces faits, un enseignement pour la mise en valeur future non seulement de l'oasis

(*) Cependant ce lac, situé en terrain découvert, à 800 mètres du camp et de l'oasis, possède un niveau constant. D'ailleurs le docteur Catat a montré tout récemment (mémoire cité, p. 613) que les marais superficiels et apparents, surtout lorsque la nappe d'eau est profonde, ne sont pas les plus favorables à la genèse des effluves paludéens.

encore mieux le choix que nous en avons fait lorsque nous nous y sommes installés ¹.

d'El Goléa, mais aussi de toutes les oasis sahariennes placées dans des conditions semblables, qui pourront rentrer peu à peu dans notre sphère d'action.

C'est surtout par une culture bien développée et par la construction de rigoles d'irrigation et d'épanchement convenablement aménagées que nous pourrions tirer tout le parti possible de ces oasis sans avoir à craindre outre mesure les atteintes du paludisme. En même temps, nos efforts devront tendre à ne donner aux surfaces de culture qu'un développement proportionnel au chiffre de la population appelée à les mettre en valeur, d'où la nécessité de ne pratiquer des recherches pour amener les eaux souterraines à la surface du sol qu'au fur et à mesure des besoins et en raison même de l'accroissement du nombre de bras à employer à leur utilisation.

Quant aux travailleurs appelés à coopérer à ce développement cultural, il faudra les prendre moins parmi les nègres, sans doute les plus réfractaires à la malaria, mais trop peu nombreux, que dans cette race spéciale au Sahara, à laquelle appartiennent les Ronara de la province de Constantine et les Haratin du Touat. Il restera encore aux Français et en général aux Européens, qui sauront se plier aux exigences du climat, un rôle important à jouer, celui de diriger et de surveiller les exploitations qu'ils auront entreprises, de rechercher les meilleures méthodes de culture, de donner en un mot à ces contrées tout le développement économique qu'elles sont susceptibles de recevoir.

¹ Le lieutenant Cauvet exprime dans le rapport déjà cité une opinion différente :

« Par suite de l'extension ultérieure, écrit-il, que prendra l'action française dans l'Extrême-Sud, si le transsaharien réclamé par l'opinion publique s'exécute, les conditions dans lesquelles se trouve le Sahara algérien sont appelées à se modifier du tout au tout et il importe d'envisager, dès maintenant, les conséquences qui en résulteraient pour El Goléa.

» Sans doute le point d'El Goléa pourra, dans un avenir plus ou

Bien plus, les découvertes que nous y avons opérées ne sont peut-être que l'indice et le prélude d'autres découvertes ultérieures, plus importantes encore, que nous serons appelés plus tard à faire, quand la reconnaissance de la longue dépression du Megniden sera complète.

C'est ce que nous allons nous efforcer de démontrer avant d'étudier les routes qui sillonnent cette dernière vallée, en faisant un examen rapide de sa configuration telle que nous le permet l'état actuel de nos connaissances.

» moins éloigné, prendre une importance considérable au point de vue stratégique, servir de base d'opération ou de point d'appui pour pénétrer dans l'Extrême-Sud, mais son rôle s'arrêtera là, car il est certain que, lorsqu'on sera installé plus loin, on sera amené à abandonner cette voie ; que la pénétration se fasse par la vallée de l'Oued Ir'arr'ar ou par celle de l'Oued Saoura, la route intermédiaire d'El Goléa, que les circonstances nous auront seules forcés à adopter pour aller plus loin, sera naturellement délaissée au profit d'une route naturelle facile et plus directe passant par celle des deux vallées qui aura été choisie.

» Il est certain que si le transsaharien se fait, il passera soit à droite soit à gauche, mais pas par El Goléa qui perdra dès lors tout le reste de l'importance politique qu'elle a eue autrefois. Il ne lui restera plus comme élément de prospérité que la salubrité relative de son climat (*), la fertilité de son sol et l'abondance de ses eaux. »

(*) En écrivant ces lignes, le lieutenant Cauvet ne prévoyait pas les conséquences que sembleraient avoir, pour les conditions de salubrité d'El Goléa, les sondages que, sur ses indications, on allait y entreprendre.

ROUTES DE L'OUED MEGUIDEN.

Aperçus sur le Meguiden.

La dépression connue sous le nom de Meguiden forme le prolongement de l'oued Seggueur. Celui-ci après avoir buté, comme nous l'avons montré, contre le conde formé par la falaise crétacée d'El Goléa, à 25 kil. de ce Ksar, tourne brusquement avec celle-ci vers l'Ouest-Ouest-Sud et disparaît, presque aussitôt, au milieu des dunes qui ne sont que la continuation de celles qui bordaient précédemment sa rive droite¹.

Ce n'est qu'à environ 30 kil. de ce conde, dans la même direction Ouest-Ouest-Sud, après avoir franchi l'Erg Tellis, que l'on entre dans l'oued Meguiden proprement dit. Mais auparavant, il a fallu traverser une série de dunes, séparées par

¹ La rive droite de l'oued Seggueur est constituée par un petit escarpement, absolument dépourvu de végétation et servant d'appui aux dunes. Celles-ci sont alors peu élevées et ne présentent d'ordinaire aucune difficulté sérieuse ; elles laissent entre elles de longs boyaux de terrain solide (reg), où la marche est assez facile.

L'eau se trouve en abondance et à peu de profondeur dans la plaine (Djona) d'El Goléa et sur toute l'épaisseur des dunes : c'est la même nappe superficielle qui alimente par exemple le puits de Ben Kaddour, situé à 12 kil. au sud-ouest du Ksar et au pied du petit escarpement dont nous venons de parler ; là, il suffit presque de gratter le terrain sablonneux pour trouver l'eau à peu près partout.

D'ailleurs, le commandant Deporter n'a-t-il pas écrit (*ouvrage cité*, p. 94) : « Toute la vallée de l'oued Seggueur, de Ouallen au nord d'El Goléa, est très riche en eau ; il suffit de creuser à quelques mètres pour rencontrer la nappe ».

des terrains de reg, qui ne sont que des ramifications du grand Erg et dont les principales viennent passer au sud d'Ouallen, puis à Hassi Chemeder, pour aller aboutir à la falaise crétacée qui court au Sud.

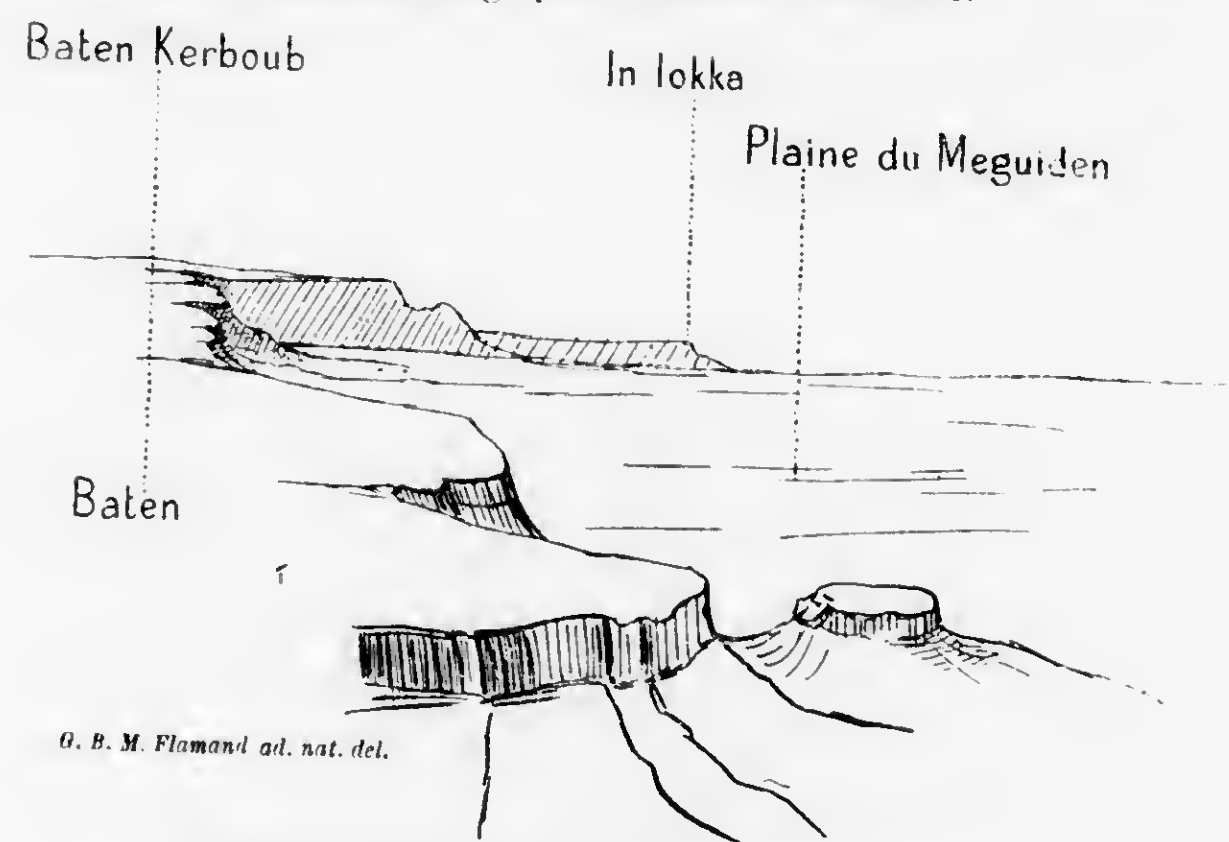
Lorsque la dépression de Meguiden se dégage de ces sables, elle a environ 20 kil. de largeur. Elle s'élargit peu à peu au fur et à mesure que l'on avance vers l'ouest, bordée au nord par les dunes du grand Erg, au sud par la falaise crétacée du Tadmaït qui s'infléchit au Sud-Sud-Ouest.

Aucun thalweg bien défini ne sillonne cette longue dépression ; ce n'est, en réalité, qu'une série de cuvettes successives, placées dans le prolongement les unes des autres, derniers vestiges sans doute de l'oued primitif qui a pu couler dans cette région dans les temps passés. En thèse générale, les points les plus bas de la vallée sont situés aux abords de la falaise crétacée ; on le constate particulièrement au sud d'In Bilel et de Fort Mac-Mahon où le fond de la cuvette mieux dessiné longe à peu de distance le pied de la falaise ; on le retrouve au nord de la Gara Kerboub qu'il contourne, puis plus loin vers Hassi Targui et à Hassi bou Ali. Au delà l'oued Meguiden mieux défini contournerait dans la direction de l'Aouguerout sous le nom d'oued bou Ali¹.

¹ Plus loin, d'après des renseignements encore incertains, l'oued bou Ali, qui n'a pas cessé de longer la falaise crétacée du Tadmaït, s'infléchirait avec elle vers le sud. Prenant alors une direction sud-

Sur tout ce parcours la grande dépression de Meguiden est toujours limitée au sud par la falaise crétacée dont nous avons parlé, falaise qui sous le nom de Baten¹, sous lequel elle est généralement connue, forme le rebord septentrional du Tadmaït.

Au nord, la limite en est marquée d'une façon moins apparente par les reliefs du sol cachés sous les dunes du grand Erg qui s'étendent au loin.



LE MEGUIDEN A L'OUEST DU BATEN KERBOUB.

ouest, il contournerait à l'est la ligne des Ksour de l'Aouguerout pour venir aboutir entre les Ksour d'Oufran et des Oulad Mhmmoud, au sud de ce district. Au delà tout porte à croire qu'il se prolonge dans la direction du Timmi où il irait se déverser dans la vallée proprement dite de l'oued Messaoud.

¹ Baten, expression arabe à sens multiples, qui signifie plus particulièrement ici flanc de montagne, falaise, escarpement rocheux se prolongeant.

Placée ainsi entre le Baten et l'oudjh de l'Erg qui s'avancent l'un et l'autre vers l'ouest dans des directions légèrement divergentes, la vallée de Meguiden s'élargit de plus en plus au fur et à mesure que l'on s'approche du Gourara. Elle a plus de 40 kil. à hauteur de Fort Mac-Mahon.

Le sous-sol du Meguiden est composé de grès tendres appartenant au terrain crétacé, à l'étage néocomien¹. Ces grès, assez tendres en général dans la masse, montrent à la surface une carapace dure ferrugineuse, de teinte foncée.

Ils présentent à certains niveaux des intercalations d'argiles et de strates gypseuses très subordonnées. Naturellement le sable les envahit plus ou moins, des nebka s'y accumulent constituant les areg isolés, que nous rencontrerons à chaque pas dans les itinéraires que nous allons décrire et qui donnent passage, suivant leur position relative et suivant leur plus ou moins de perméabilité, aux filtrations des eaux venues soit des massifs montagneux du nord, soit simplement du vaste

¹ Ces grès, lithologiquement semblables à ceux des Hauts-Plateaux et des montagnes des Ksour, ont été déterminés, en 1896, par M. Flamand, lors de son exploration au Tin Erkouk (Bul. de la Soc. géol. de France, année 1896, p. 891).

Auparavant, M. Rolland, sur renseignements, les avait attribués à l'étage albien.

M. Flamand les a observés jusqu'aux abords de Tahantas : ils forment, pour lui, un anticlinal et constituent, avec quelques lambeaux quaternaires récents, la dépression de Meguiden.

réservoir, constitué par le massif des dunes de l'Erg¹.

En tout cas, il existe dans toute la région une nappe d'eau à régime à peu près constant qui alimente les nombreux puits que l'on y rencontre, mais sur laquelle, cependant, les saisons exercent une influence assez marquée, car dans tous les puits existants le niveau de l'eau s'abaisse avec la sécheresse ou bien est fonction de la sécheresse de la région.

Le tableau ci-après résume nos connaissances

¹ « D'après les renseignements qui nous ont été donnés, écrit l'ingénieur Jacob dans son rapport déjà cité, la falaise crétacée (le Baten) se poursuivrait avec les mêmes caractères géologiques jusqu'au voisinage de l'oued Saoura. S'il en est ainsi et tout porte à croire qu'il n'y a pas de changement d'allure, l'oued Meguiden serait dans des conditions éminemment favorables à la réussite des forages artésiens. On serait dans les mêmes conditions qu'à El Goléa.

» Les ressources en eau de cette région sont certainement insuffisantes puisqu'une partie très sensible de la population émigre en Algérie.

» L'augmentation des forces productives des oasis du Gourara n'empêcherait pas leurs populations de rester tributaires des indigènes oranais pour les céréales et les moutons; l'importance des échanges ne pourrait qu'augmenter.

» D'un autre côté, la création de puits artésiens aurait un effet moral considérable et contribuerait dans une large mesure à assurer notre domination dans le pays.

» Il est certain qu'on ne pourrait pour le moment envoyer un équipage de sonde isolé dans une contrée aussi travaillée par les influences étrangères, mais nous croyons qu'il serait utile d'adjoindre cet équipage à la première colonne expéditionnaire qui opérera au Gourara. Bien entendu les hypothèses, que nous avons faites sur la constitution géologique de l'oued Meguiden

actuelles sur les eaux du Meguiden; on ne peut en conclure encore, comme on a essayé de le faire, que le niveau de l'eau soit de plus en plus rapproché de la surface du sol au fur et à mesure que l'on avance vers l'ouest¹.

| DÉSIGNATION DES PUIITS | PROFONDEUR TOTALE | HAUTEUR D'EAU CONTENUE | OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS |
|---|----------------------|------------------------------|--|
| 1^o Route du nord ou de l'Oudjh vers le Tin Erkouk | | | |
| Hassi Mechgarden.... | 1 ^m 25 | 0.55 | } puits souvent comblés par les sables, mais l'eau se trouve en cet endroit à une profondeur variant de 0,70 à 0,80. |
| Hassi Erg Sedra..... | 12.75 | 0.35 | |
| Hassi Djedid..... | » | » | près du précédent, comblé. |
| Hassi Iekna..... | 13. » | 0.35 | |
| Hassi el Heuzema.... | 6. » | 0.25 | { M. Flamand ne lui a reconnu que 5.90 de profondeur. |
| Hassi Moutal Guendouz.... | 6.50 | 0.50 | { M. Flamand ne lui a reconnu que 5.90 de profondeur. |
| Hassi Guedmaïa..... | 4. » | 0.25 | { M. Flamand lui a reconnu 4.20 de profondeur. |
| Hassi Hachtch (Ras er Reg) | 6. » | 0.60 | |

» jusqu'à la Sebkhâ, auraient besoin d'être vérifiées et il serait facile de faire cette reconnaissance en profitant de la protection de la colonne expéditionnaire ».

¹ C'est un officier, le lieutenant Pouget, chargé du service des renseignements à Fort Mac-Mahon, qui, après avoir reconnu, en 1894, la plupart des routes conduisant au Gourara, avait avancé que, par suite de l'élévation progressive des stratifications du sous-sol, plus on se rapprochait du Gourara, plus la nappe d'eau était près du sol et, par suite, facile à mettre à découvert. Il appuyait son dire sur un certain nombre d'observations de profondeurs relevées par lui-même ou mesurées d'après ses ordres. Mais ses observations n'avaient porté que sur un nombre limité de puits, et, d'autre part, ses indications

| DÉSIGNATION DES PUIITS | PROFONDEUR TOTALE | HAUTEUR D'EAU CONTENUE | OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS |
|--|----------------------|---------------------------|--|
| 2° Route du centre ou de la vallée vers le Tin Erkouk | | | |
| Hassi ben Kaddour... | 1. » | 0.30 | La nappe d'eau se trouve dans cette région à une profondeur variant de 0.70 à 0.80. |
| Hassi Nebka..... | 1.45 | 0.35 | |
| Hassi Chemeder..... | 6.50 | 0.50 | même observation; ce puits est souvent comblé par les sables. |
| Ouallen..... | 4.50 | 0.50 | Souvent comblé par les sables. |
| Hassi Debdebi..... | 10. » | 0.30 | |
| Hassi el Ahmar..... | 12. » | 0.50 | |
| Hassi Inhal..... | 14. » | 0.35 | |
| Hassi bou Kbanfous.. | 14.50 | 0.75 | |
| Hassi In Bilel..... | 14. » | 0.34 | |
| Fort Mac-Mahon..... | 4.70 | 0.90 | Puits banal. |
| (7 puits.) | 4.70 | 0.90 | |
| | 6.30 | 0.35 | |
| | 3.70 | 0.60 | |
| | 3.60 | 0.90 | |
| | 4.50 | 0.95 | |
| | 3.60 | 0.40 | |
| Hassi Zouaoui..... | 3.65 | 0.75 | |
| Hassi el Hamar..... | 5.50 | 0.45 | M. Flamand ne lui a reconnu que 3.50 de profondeur totale avec 0.60 d'eau. |
| Hassi Souiniat..... | 8. » | 0.50 | M. Flamand ne lui a reconnu que 2.40 de profondeur totale avec 1 ^m d'eau. |
| Hassi Hachich (Ras er Reg) | 6. » | 0.60 | Déjà cité plus haut. |

étaient quelquefois en contradiction avec celles recueillies par d'autres officiers. Dans ces conditions, il a paru utile de réviser et de compléter les données fournies par cet officier. Ce travail a pu être mené à bien, grâce à l'obligeant concours de M. le capitaine Cotte, chef

| DÉSIGNATION DES PUIITS | PROFONDEUR TOTALE | HAUTEUR D'EAU CONTENUE | OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS |
|--|----------------------|---------------------------|--|
| 3° Route A de Fort Mac-Mahon à El Kef (Gourara) | | | |
| Hassi Zouaï..... | » | » | Comblé au dire des indigènes. |
| Hassi Retem..... | 4.50 | 0.75 | |
| Hassi Remadj..... | » | » | |
| 4° Route B de Fort Mac-Mahon à El Kef (Gourara) | | | |
| Hassi Tissent..... | » | » | Comblé au dire des indigènes. |
| Hassi ben Raneb..... | 6 » | 0.50 | |
| Hassi Fersiga..... | 4.05 | 0.25 | Colonel Didier, novembre 1896. |
| Hassi Meharzi..... | 2.40 | 0.25 | do |
| 5° Route A de Fort Mac-Mahon à l'Aouguerout | | | |
| Hassi El Guessa..... | » | » | comblé, colonel Didier, novembre 1896. |
| Hassi Naga..... | 4.60 | 0.30 | colonel Didier, novembre 1896. |
| Hassi Maatallah..... | » | » | comblé, colonel Didier, novembre 1896. |
| Hassi Fersiga..... | 4.05 | 0.25 | déjà cité plus haut. |
| Hassi bou Demman... | 2.45 | 0.65 | colonel Didier, novembre 1896. |

de l'annexe d'El Goléa. Nous avons réuni les observations recueillies, à la suite de l'enquête qu'il a bien voulu faire, dans le tableau ci-annexé. Dans ce relevé, les profondeurs, fournies pour les puits de la route d'El Goléa à Fort Mac-Mahon, étaient déjà connues; les autres sont presque toutes nouvelles; une partie a été recueillie par le colonel Didier, commandant supérieur de Ghardaïa, pendant les opérations effectuées, en novembre et décembre 1896, contre les Chaamba dissidents qui venaient d'opérer un coup de main contre nos

| DÉSIGNATION DES PUIITS | PROFONDEUR TOTALE | HAUTEUR D'EAU CONTENUE | OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS |
|---|----------------------|---------------------------|--|
| 6° Route B de Fort Mac-Mahon à l'Aouguerout | | | |
| Hassi Mansour..... | 6.50 | 0.40 | puits situé au S.-O de Fort Mac-Mahon en dehors de la route suivie, cité ici pour mémoire. |
| Hassi Targui..... | 7 » | 0.40 | |
| Hassi Chouiref..... | 4.57 | 0.42 | colonel Didier, novembre 1896. |
| Hassi bou Haddi..... | » | » | puits situé dans la région au nord du précédent, comblé au dire des indigènes. |
| Hassi Djedid..... | 9.40 | 0.60 | |
| Hassi Lefaïa..... | 4 » | 0.30 | près du précédent, colonel Didier, novembre 1896. |
| Hassi bou Ali..... | 4.45 | 0.55 | |
| Hassi Feggaguir..... | 3.60 | 0.50 | colonel Didier, novembre 1896. |
| Hassi Isfaouen..... | 3.80 | 1.20 | d° |
| Hassi bou Demman... | 2.45 | 0.65 | déjà cité plus haut. |
| 7° Ligne de puits à l'Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest de la Gara El Aggaïa | | | |
| Hassi Inziren..... | 12.55 | 0.65 | colonel Didier, novembre 1896. |
| Hassi Messaïed..... | 8.65 | 0.35 | d° |
| Hassi In Iokka..... | 8.40 | 0.40 | d° |
| Hassi Djedid..... | » | » | à 8 kil. au S.-S.-O. d'Hassi Isfaouen au pied du baten de Bou Demman. |

nomades. Toutes les autres mesures ont été prises, en février 1897, par trois mokhazeni intelligents, envoyés spécialement à cet effet par le capitaine Cotte. Il est à peu près certain, comme on peut s'en rendre compte par l'examen du tableau ci-annexé, que les eaux d'Hassi Nebka, d'Hassi Mechgarden et peut-être d'Hassi Chemedet et d'Ouallen appartiennent au régime hydrologique du bassin d'El Goléa. Rien n'indique encore qu'il en soit de même au delà. En tout cas il manque encore une donnée pour être tout à fait fixé sur l'ac-

En dehors des puits ¹, placés sur les routes les plus fréquentées, que nous venons d'énumérer, il en existe beaucoup d'autres sur les directions secondaires, puits que chaque jour nous sommes amenés à découvrir. Le grand nombre même de ces divers puits vient confirmer les traditions conservées par les indigènes, traditions que nous avons déjà signalées et d'après lesquelles l'immense dépression de Meguiden a été connue, de tout temps, par l'abondance de ses eaux.

La plupart de ces puits existent depuis bien des années et leur forage exécuté par les habitants du pays, qui n'ont jamais disposé que de moyens rudimentaires, prouve qu'il sera facile, le cas échéant, d'en créer de nouveaux avec toutes chances de succès.

titude de la théorie, émise par le lieutenant Pouget à propos du Meguiden, c'est l'altitude relative des points où sont creusés les différents puits de cette région.

D'ailleurs les profondeurs de quelques-uns de ces puits, telles que nous les avons données, sont en contradiction, ainsi que nous l'avons indiqué dans la colonne d'observations, avec celles qui ont été mesurées par M. Flamand en 1896. La question reste donc encore indécise, tant qu'une reconnaissance spéciale, confiée à des personnes de toute garantie, n'aura pas été effectuée.

¹ Tous les puits du Meguiden fournissent une eau généralement bonne; elle n'a d'ordinaire que le défaut d'être à une température un peu élevée: 22° environ. C'est ainsi que M. Flamand a trouvé que l'eau du puits banal de Fort Mac-Mahon avait une température de 23° 3. A Hassi Moulay Guendouz il a constaté 20° 5, la température extérieure étant de 16° 5, à Hassi el Ahmar, 21° 2: à Hassi Souiniat, 21° 5, température extérieure 33°.

Toutefois, il sera toujours nécessaire, ainsi qu'on le fait généralement d'ailleurs, de prendre certaines précautions contre l'ensablement probable des points d'eau et de prévoir même souvent la nécessité de procéder à leur curage avant de pouvoir les utiliser; car la vallée de Meguiden, couverte de nombreuses dunes, semble être un des centres de production du sable. Balayés en permanence par des vents violents, les affleurements de grès, à peu près partout, sont détruits peu à peu ¹ et leurs éléments entraînés au loin ².

On comprend que, dans ces conditions, les indigènes

¹ Lorsque dans ces affleurements de grès, il se trouve un noyau plus résistant, la masse se désagrège peu à peu sous l'action érosive du vent, tandis que le noyau subsiste et devient ainsi le centre d'une sorte de bille gréseuse qui finit par se détacher. On rencontre à chaque pas de ces billes, isolées ou groupées en paquets, dans le Meguiden. Les indigènes les appellent kerboub. Elles sont particulièrement nombreuses aux abords de la gara située au sud de Fort Mac-Mahon, gara à laquelle elles ont fait donner le nom de Gara Kerboub.

² Dans ces conditions, on comprend qu'une margelle, quand il en existe, est insuffisante pour préserver un puits de l'ensablement et qu'il faut souvent un temps assez long pour procéder à son nettoyage. Pour parer à cet inconvénient nous avons souvent, sur les routes fréquentées par nos troupes et nos convois, recouvert les principaux puits d'une coupole en maçonnerie dont l'ouverture est tournée du côté opposé aux vents généralement régnant dans la localité. Malgré cela, de graves mécomptes peuvent être encore à craindre et il a toujours paru prudent d'adjoindre un convoi d'eau à toute troupe en marche. Grâce à cette précaution, on est assuré d'avoir de l'eau dès l'arrivée à l'étape et on peut attendre patiemment la fin du curage du puits.

aient suivi de tout temps des directions très variables dans la traversée du Meguiden. Car ils n'avaient pas seulement à envisager la localité à atteindre et l'état de sécurité présente de la direction à parcourir, mais encore les difficultés du trajet et la situation dans laquelle allaient se trouver les points d'eau qu'ils devaient rencontrer.

Deux directions principales étaient cependant plus généralement suivies par les voyageurs indigènes pour se rendre d'El Goléa au Gourara ou à l'Aouguerout.

La première, qui est la route la plus directe pour atteindre Tabelkoza, côtoie ou emprunte même, sur une grande partie de son parcours, le grand Erg, dont les premières pentes s'éloignent à peine quelquefois de 6 ou 800 mètres et dont les hauts sommets se détachent au loin au-dessus de l'horizon ¹.

¹ Cette route, appelée par les indigènes medjebed Iekna, du nom d'un des principaux puits situés sur son parcours, est décrite toute entière (itinéraire N° 19, p. 93 et suiv.) dans l'ouvrage du commandant Deporter : *Extrême-Sud de l'Algérie*. Les gîtes d'étapes indiqués par lui sont :

- 1° Ouallen ou Raknet el Khadem.
- 2° Erg Mebrouka (Foum Zegag).
- 3° Hassi Iekna (*).
- 4° Hassi el Heuzema.
- 5° Hassi Moulai Guendouz.
- 6° Hassi Guedmaïa.
- 7° Tabelkoza.

(*) D'après les traditions schariennes, ce puits aurait été foré par la fameuse Bent el Khass.

Toutefois, il sera toujours nécessaire, ainsi qu'on le fait généralement d'ailleurs, de prendre certaines précautions contre l'ensablement probable des points d'eau et de prévoir même souvent la nécessité de procéder à leur curage avant de pouvoir les utiliser; car la vallée de Meguiden, couverte de nombreuses dunes, semble être un des centres de production du sable. Balayés en permanence par des vents violents, les affleurements de grès, à peu près partout, sont détruits peu à peu ¹ et leurs éléments entraînés au loin ².

On comprend que, dans ces conditions, les indigènes

¹ Lorsque dans ces affleurements de grès, il se trouve un noyau plus résistant, la masse se désagrège peu à peu sous l'action érosive du vent, tandis que le noyau subsiste et devient ainsi le centre d'une sorte de bille gréseuse qui finit par se détacher. On rencontre à chaque pas de ces billes, isolées ou groupées en paquets, dans le Meguiden. Les indigènes les appellent kerboub. Elles sont particulièrement nombreuses aux abords de la gara située au sud de Fort Mac-Mahon, gara à laquelle elles ont fait donner le nom de Gara Kerboub.

² Dans ces conditions, on comprend qu'une margelle, quand il en existe, est insuffisante pour préserver un puits de l'ensablement et qu'il faut souvent un temps assez long pour procéder à son nettoyage. Pour parer à cet inconvénient nous avons souvent, sur les routes fréquentées par nos troupes et nos convois, recouvert les principaux puits d'une coupole en maçonnerie dont l'ouverture est tournée du côté opposé aux vents généralement régnant dans la localité. Malgré cela, de graves mécomptes peuvent être encore à craindre et il a toujours paru prudent d'adjoindre un convoi d'eau à toute troupe en marche. Grâce à cette précaution, on est assuré d'avoir de l'eau dès l'arrivée à l'étape et on peut attendre patiemment la fin du curage du puits.

aient suivi de tout temps des directions très variables dans la traversée du Meguiden. Car ils n'avaient pas seulement à envisager la localité à atteindre et l'état de sécurité présente de la direction à parcourir, mais encore les difficultés du trajet et la situation dans laquelle allaient se trouver les points d'eau qu'ils devaient rencontrer.

Deux directions principales étaient cependant plus généralement suivies par les voyageurs indigènes pour se rendre d'El Goléa au Gourara ou à l'Aouguerout.

La première, qui est la route la plus directe pour atteindre Tabelkoza, côtoie ou emprunte même, sur une grande partie de son parcours, le grand Erg, dont les premières pentes s'éloignent à peine quelquefois de 6 ou 800 mètres et dont les hauts sommets se détachent au loin au-dessus de l'horizon ¹.

¹ Cette route, appelée par les indigènes medjebed lekna, du nom d'un des principaux puits situés sur son parcours, est décrite toute entière (itinéraire N° 19, p. 93 et suiv.) dans l'ouvrage du commandant Deporter : *Extrême-Sud de l'Algérie*. Les gîtes d'étapes indiqués par lui sont :

- 1° Ouallen ou Raknet el Khadem.
- 2° Erg Mebrouka (Foum Zegag).
- 3° Hassi lekna (*).
- 4° Hassi el Heuzema.
- 5° Hassi Moulai Guendouz.
- 6° Hassi Guedmaïa.
- 7° Tabelkoza.

(*) D'après les traditions sahariennes, ce puits aurait été foré par la fameuse Bent el Khass.

La deuxième route, d'un accès plus facile et mieux jalonnée d'eau dès le début de son parcours, conduit à Hassi el Homeur où nous avons construit le poste de Fort Mac-Mahon¹; là, elle se bifurque pour atteindre soit le Gourara du nord, soit l'Aouguerout.

C'est cette route que nous étudierons plus particulièrement ici, car depuis notre installation à Fort Mac-Mahon, elle est devenue, pour ainsi dire, la route officielle que suivent les troupes en marche et les convois qui gagnent ce dernier poste ou en reviennent.

Les puits qui s'y trouvent ont été aménagés et recouverts d'une coupole et toutes les dispositions de ce genre ont été prises pour en rendre l'accès aussi facile que possible.

¹ Ces deux routes parallèles sont souvent très rapprochées, au moins dans la première partie de leurs parcours. Aussi arrive-t-il fréquemment que les indigènes trouvent avantageux de quitter l'une pour emprunter l'autre. C'est ainsi que la caravane des Mouadhi, qui s'est rendue dans l'Aouguerout, à la fin de 1891, pour faire ses provisions de dattes, a suivi l'itinéraire suivant :

- 1° Ouallen.
- 2° Erg Mebrouka.
- 3° Arigat el Meslem.
- 4° Hassi el Homeur.
- 5° Zemoul.
- 6° Hassi Fersiga.
- 7° Hassi el Meharzi.
- 8° El Grar.
- 9° Zaouïa Sidi Aoumar ben Salah (Aouguerout).

Itinéraire d'El Goléa à Fort Mac-Mahon¹.

En quittant El Goléa la route se dirige vers le Sud-Ouest à travers un terrain de reg facile à la marche. Au 2^e kil., après avoir coupé l'oued Seggueur, elle s'engage dans une série de dunes formant Poudjh de l'Erg; ces dunes peu élevées, coupées fréquemment de sol dur, laissent un couloir entre elles et les Abed el Guefoul, mamelons constituant la berge droite du lit secondaire de l'oued Seggueur. Ce couloir assez étroit présente bientôt des ravine-ments, profonds seulement de quelques mètres, mettant à découvert des assises de gypse terreux, dont la surface, semée de monticules de sable, présente une végétation abondante de zeïta. Plus loin, et jusqu'à Hassi ben Kaddour, le medjebed parcourt un plateau gréseux où croissent de nombreuses broussailles de retem. C'est dans une cuvette

¹ D'après un rapport d'itinéraire, établi par le capitaine du génie Almand, chargé de la construction de Fort Mac-Mahon, et des renseignements particuliers.

Cette route est ainsi jalonnée à partir d'El Goléa :

| | |
|----------------------------|----------|
| 1° Hassi ben Kaddour..... | 12 kil. |
| 2° Ouallen.... | 18 |
| 3° Hassi Debdebi..... | 20 |
| 4° Hassi el Abmar..... | 15 |
| 5° Hassi Inhal..... | 24 |
| 6° Hassi Bou Khanfous..... | 24 |
| 8° Hassi In Bilel..... | 26 |
| 9° Fort Mac-Mahon..... | 15 |
| TOTAL..... | 154 kil. |

de ce plateau, d'un diamètre de 50 mètres environ et peu profonde, que sont creusés, dans le sable, les deux puits de Ben Kaddour (12^e kilomètre).

Ils sont auprès d'un palmier, dont le tronc unique porte cependant trois tiges; ils ont 1 mètre de profondeur et 0^m 30 d'eau¹. Ces deux puits ont été pourvus d'une coupole qui empêche la contamination de leurs eaux par les matières organiques, comme cela se produisait autrefois. Un bassin commun d'une contenance de 12^m3 a été construit en prévision du passage des détachements de troupes.

Dans le voisinage on trouve l'eau en creusant à 0^m 70 du sol, mais le sable glissant ne permet pas d'approcher des excavations. On trouve du fourrage dans les dunes et du bois en abondance dans le voisinage².

En quittant Hassi ben Kaddour, la route traverse une ligne de dunes peu élevées, large de 300 mètres environ, avant d'arriver sur un plateau caillouteux semé de pousses de zeïta: le terrain est très bon à la marche. A cinq kilomètres de Ben Kaddour (17^e kil.), la piste coupe un ravin peu profond. De sa berge droite, au point où elle se raccorde avec le plateau, émergent de gros blocs calcaires. Ce ravin va se perdre à l'est, dans la Sebka el Melah, qui s'allonge jusqu'aux hautes dunes d'El Koceïba.

¹ Débit par 24 heures: 12^m3.

² Végétation: zeïta, retem, gadam (arenaria rubra).

Au 18^e kil., la piste d'Hassi Nebka¹ se détache à gauche, pendant que la route suivie se prolonge dans la direction d'Ouallen sur un terrain de reg, très facile à la marche.

¹ Nous décrivons ici brièvement cette variante du présent itinéraire, variante qui allonge la route ordinaire de 4 kil. 500 seulement, mais est d'un accès plus difficile. Elle est connue des indigènes sous le nom de Medjebed el Baten.

Lorsqu'on quitte au 18^e kil. la route d'Ouallen pour se diriger à gauche vers Hassi Nebka, on ne tarde pas à apercevoir les palmiers qui croissent aux abords de ce puits, on entre bientôt dans le sable puis dans des dunes peu élevées, mais extrêmement serrées. Cinq puits existent à Hassi Nebka (23^e kil. d'El Goléa); ils sont creusés dans le sable, à côté d'un ancien jardin contenant une soixantaine de palmiers. L'eau y est extrêmement mauvaise; on la rencontre à 0^m 70 du sol. Partout aux environs, il y a des dunes qui fournissent en abondance bois et pâturages.

En s'éloignant d'Hassi Nebka, la route laissant à gauche la Guern Azerazi, s'engage dans une série de dunes où la marche est extrêmement pénible. Après avoir gravi le Ras el Erg, la piste gagne un col d'où elle pénètre dans un long couloir bordé de dunes qui la conduit à une Sebka au pied du Baten, au débouché de l'Oued El Abiod. De là elle se dirige vers une ligne de gour détachés du plateau, franchit le col très encaissé qui les sépare et arrive dans un nouveau bas-fond continuant le Djoua (*), espace libre de sable plus ou moins large entre l'Erg et la falaise du plateau. A droite, on aperçoit, à 6 kil. environ, les palmiers d'Ouallen. On suit le pied de la falaise crétacée dont le relief n'est plus guère que de dix à douze mètres. Puis, une ligne de sable barre de nouveau la route; elle est assez peu large, mais haute de 6 mètres au moins, au point le plus élevé et difficile à franchir par les chameaux à cause de la rapidité de la pente. La route se continue sur un bon terrain entre la falaise et la dune.

(*) Djoua, littéralement fourreau, dénomination usitée chez les Sahariens pour désigner un long couloir limité par des reliefs de diverses natures, une dépression allongée.

À 25^e kil. cependant, il faut franchir un banc de sable, mais il ne présente aucune difficulté sérieuse. À ce moment, on distingue au fond d'une envette vers le sud-ouest la tête des palmiers d'Ouallen, sur lesquels on se dirige.

À Ouallen (30^e kil.) il existe deux puits ¹ d'une profondeur de 4^m50 ; ils fournissent une eau abondante et très bonne, et ont été recouverts d'une coupole. L'un d'eux est entouré d'une vingtaine de

Un talha sec, haut de 3 mètres environ, et un gros buisson de tamarix marquent le débouché de l'oued Chemeder dans le Djoua. La berge droite s'avance en pointe par le Moungar Chemeder, surmonté d'un djedar en pierres sèches. La falaise s'en va vers le sud, au loin vers Mouiat el Ben, la dune tourne avec elle de sorte qu'en suivant la même direction, la piste se dirige vers l'Erg. Le sol se couvre peu à peu de sable et lorsqu'on atteint Hassi Chemeder, situé dans une légère dépression, on est au pied de la dune. L'eau se trouve dans ce puits à 6^m50 de profondeur, mais comme celui-ci est foré dans le sable, il est généralement comblé. Le bois est rare à Hassi Chemeder et il n'y a pas de pâturages (14^e kil. 500).

Après avoir franchi la dune, la piste vient ensuite couper, suivant sa longueur, un vaste espace libre de sable, à fond d'argile et où le bois est assez abondant : il précède une nouvelle ligne de dunes qui n'est qu'une avancée vers l'est de l'Erg Debdebi. Plus loin, deux mamelons rocheux marquent le commencement d'un terrain de nebka pénible à la marche jusqu'à l'Erg Tellis que l'on traverse par un col, difficile pour les chameaux. Le Baten se rapproche peu à peu, en arrière d'un grand espace libre et plan. La piste tombe ensuite dans la plaine de reg de Debdebi, où elle va rejoindre la route par Ouallen, au moment où celle-ci va franchir la dune de Guern ech Cheikh (61^e kil. 500). Hassi el Ahmar se trouve 8 kil. plus loin (69^e kil. 500).

¹ Débit par 24 heures : 20^m3.

palmiers ; le second est creusé à environ 60 mètres, au sud-ouest du précédent ¹.

À delà la route s'engage dans les sables sans cesser d'être praticable et d'un accès facile.

À 38^e kil., elle entre en terrain de reg, laissant à gauche l'Erg Chemeder. À ce moment, on aperçoit devant soi l'Erg Debdebi et l'Erg Meriem et, entre les deux, l'Erg Tellis ; quelques bancs de sable, appelés El Guetatir, parsèment enfin la plaine avant d'atteindre Hassi Debdebi (50^e kil.) ², puits d'une profondeur de 10 mètres, auprès duquel on trouve du bois en abondance.

La route se continue ensuite en bon terrain, jusqu'au moment où elle vient couper (57^e kil.) la

¹ Les palmiers d'Ouallen, au nombre d'environ 300, forment des touffes isolées les unes des autres et à demi-enfouies dans de petites cuvettes séparées par des monticules sablonneux. Là existait encore au 17^e siècle, rapporte El Aïachi, un Ksar qu'il appelle Ouahna et dont, nous apprend-il, la fondation était due à un saint personnage du nom de Si Mohammed ben Moussa (*).

La tradition indigène, recueillie par le capitaine Cotte, fait de Si Mohammed ben Moussa un chérif qui quitta La Mecque pour se fixer à Saguïet el Hamra. De là, il se rendit chez les Beni bou Saïd de Lalla Mar'nia, puis il gagna les parages de Géryville et vint chez les Medabiah (voir tome II, p. 257) qui le revendiquent comme un des leurs. Il mourut à Ouallen, où il est enterré.

« Ouallen, nous dit le capitaine Coyne (*Une Ghazza dans le grand Sahara*, p. 12), est la station d'été des Chaanba qui y laissent sans » gardiens leurs immenses troupeaux paître dans l'Erg ».

² Débit par 24 heures : 12^m3.

(*) Si Mohammed ou Allal, d'après Daumas, *Le grand désert*, p. 49.

dune de Guern eeh Cheikh dont le relief (15 mètres environ) rend ce passage difficile pour les convois. La plaine de reg reparait ensuite, mais aux abords d'El Ahmar, le terrain change complètement : plus de reg, mais un sol de sable et d'argile rouge, d'où le nom d'El Ahmar donné au puits qui s'y trouve. Le grès sous-jacent affleure en de nombreux endroits.

Le puits d'El Ahmar (65^e kil.), entièrement creusé dans le grès, est profond de 12 mètres. Il donne, en très grande abondance¹, une eau excellente.

Au couchant, la dune du Sat el Ahmar est à 4 kil. du puits. Le sol est absolument nu jusqu'au Baten et aux dunes où l'on trouve du bois en abondance.

En quittant Hassi el Ahmar, la piste se tient à 5 kil. du Baten jusqu'au Moungar de l'oued Talha et circule sur un sol d'abord plat qui se moutonne peu à peu ; elle coupe la daïa El Ahmar, dépression sablonneuse de peu d'étendue où croissent quelques tamarix, puis quelques ravins venus du plateau, ravins marqués par des touffes de retem et de gadam. Entre les dépressions, le sol est caillouteux, couvert, par endroits, de billes de grès isolées ou groupées en paquets ; puis des bancs de grès affleurent jusqu'au point où les alluvions argileuses et les cailloux roulés calcaires de l'oued Talha viennent recouvrir le tout. Le thalweg de cet oued, réduit à une ravine minuscule, est marqué par une file de gommiers desséchés.

¹ Débit par 24 heures : 20^{m3}.

La piste s'éloigne du Baten et reprend la hammada pierreuse et sans végétation, jusqu'au moment où elle traverse une daïa couverte de dhomran et au delà de laquelle se trouve Hassi Inhal (89^e kil.).

Le puits d'Inhal a été creusé dans une légère dépression du plateau, dans un grès très dur. Il a 14 mètres de profondeur et donne une eau abondante¹ et bonne.

Au delà d'Inhal, le Baten s'éloigne de plus en plus de la direction suivie et le sol, de même nature que précédemment, porte peut-être moins de végétation encore. C'est ainsi que la piste atteint Hassi bou Khanfous, où l'on campe presque sur le roc vif (113^e kil.).

Le puits, creusé dans le grès, a 14^m 50 de profondeur. L'eau y est bonne et assez abondante².

En quittant Hassi bou Khanfous, on retrouve encore le même terrain que précédemment ; cependant, à hauteur de la Gara Samani, le roc diminue, le gros sable couvre le sol, mais l'aridité est parfaite ; pas la moindre végétation.

La Gara Samani est à environ 6 kil. à gauche de la direction suivie ; elle est complètement détachée du Baten. Au Nord de celui-ci, se découpe une grande gara signalant le débouché de l'oued Diba.

Plus haut, on voit la coupure de l'oued Arta et celle de l'oued Hadadi ; de l'autre côté de la Gara Samani, le Feïdj et au loin la Gara Kerboub.

¹ Débit par 24 heures : 12^{m3}.

² Débit par 24 heures : 10^{m3}.

En approchant d'In Bilel, dont la position est marquée par des djedar, la végétation reparait dans la dépression sablonneuse, mais toujours clairsemée et peu abondante.

Le puits d'In Bilel (139^e kil.), creusé dans le grès, a 14 mètres de profondeur. Il donne une eau assez abondante¹.

La piste se continue ensuite, toujours en même terrain, avec aussi peu de végétation. Des dunes se montrent à l'ouest, peu élevées et dont le pied est masqué par de hautes broussailles.

Hassi el Homenr (154^e kil.) occupe le fond d'une cuvette dont les bords à pente douce sont distants de 2 kil.; cette cuvette, comme sous le nom de Madher el Homenr, est barrée à l'ouest et au nord par une ligne de dunes. Le Baten est à 15 kilomètres; un seul puits dans le grès existait à cet endroit, quand nous nous y sommes installés; il avait 6 mètres 30 de profondeur et 0,35 d'une eau bonne et abondante².

Le bordj de Fort Mac-Mahon, que nous avons édifié en ce point, est situé par 29° 44' 27" de latitude nord et par 0° 40' 18" de longitude ouest³.

¹ Débit en 24 heures : 15^m3.

² Six autres puits ont été creusés et aménagés depuis cette époque et assurent actuellement l'alimentation de la garnison.

³ La position astronomique de Fort Mac-Mahon a été déterminée par M. Flaman au cours de son récent voyage au Tin Erkouk.

Il s'élève au nord de la large dépression du Meguiden proprement dit.

Ce fortin a été bâti dans une plaine de reg peu résistant, en raison de l'apport continu des sables amenés par les vents dominants du N.-E. et du S.-E. Il est entouré d'un cirque de petites dunes, variant de 3 à 20 mètres de hauteur, enserrant le fort à 900 mètres dans la partie où elles en sont le plus éloignées.

La région de Fort Mac-Mahon¹.

La région de Fort Mac-Mahon² peut se diviser en deux parties nettement distinctes, séparées par la ligne

¹ Extrait d'un rapport de M. le lieutenant Falconetti, officier des affaires indigènes, chargé du service des renseignements à Fort Mac-Mahon.

² La température de cette région oscille, pendant l'été et une partie de l'automne, entre + 44°,5 et + 50°,1 à l'ombre, et, pendant l'hiver et le printemps entre — 2° et + 20°. Le climat est très sain en raison de la sécheresse de l'air qui aide la majorité des individus à supporter sans souffrir les fortes chaleurs de l'été. Les pluies sont très rares : pendant la période du 1^{er} avril 1895 au 20 mars 1896, il a été donné d'observer à deux reprises seulement une ondée d'une durée de 3/4 d'heures environ, ondée dont l'influence a été très faible sur l'état de la végétation.

La nature du sol de la région permet la culture de la majorité des plantes potagères. Les bêtes à cornes, bœufs, moutons, chèvres, s'acclimatent dans d'assez bonnes conditions, les pâturages étant suffisamment abondants en toute saison. Il y a lieu néanmoins de faire des réserves pour l'acclimatation pendant l'été, qui ne peut être entreprise sans perte à cette époque, surtout si les bêtes à cornes proviennent des Hauts-Plateaux. — Lieutenant Falconetti.

de démarcation que trace la piste de l'Aougueront, jalonnée par les points d'eau de Bou Khanfons, Fort Mac-Mahon, Hassi Targui, Hassi Chouiref, Hassi bon Ali et le Ksar de Bou Guemma. Au nord de cette ligne, s'étend la région des dunes dispersées en chaînons parallèles, orientés de l'est à l'ouest, qui forment l'avant-chaîne du grand Erg. Elles se confondent peu à peu au nord avec les plateaux de l'Erg et s'étendent ainsi surbaissées d'El Goléa au Tin Erkouk.

La région, située au sud de la ligne de démarcation précitée, est la région des terrains d'érosion ou gour du Baten¹, vastes plateaux pierreux, complètement dénudés, d'un relief moyen de 70 à 100 mètres dont les pentes d'accès sont semées d'éboulis de roches

¹ Dans la région de Fort Mac-Mahon, les gour du Baten peuvent se diviser en trois groupes distincts :

1° Le groupe de la Gara ed Diba dont fait partie la Gara Kerboub :

2° Le Baten Samani, immense gara, qui se rattache au Tadmaït vers le Sud-Est ;

3° Les gour d'In Bilel, situés au nord du Baten Samani, enserrant entre eux et une partie des pentes nord de ce dernier, la vaste cuvette qui s'étend au sud du point d'eau d'In Bilel.

Toute cette région, complètement dépourvue de végétation sur le sommet des gour, ne présente d'intérêt, en ce qui concerne ces derniers, qu'au point de vue géologique.

Notons encore le passage d'El Feïdj entre la Gara ed Diba et le Baten Samani. Il est suivi par la piste directe d'In Bilel à l'Aougueront par Hassi Targui, piste qui permet d'éviter Fort Mac-Mahon. — Lieutenant Falconetti.

calcaires et argilo-gypseuses; on constate qu'en suivant le pied du Baten, les dunes manquent ainsi que dans le voisinage immédiat. La direction suivie par les vents dominants de la région explique l'absence de dunes.

Entre ces deux régions la différence existante est encore plus sensible au point de vue de la végétation qui est très abondante dans les dunes¹ et très faible dans les plaines qui entourent les gour.

Plusieurs pistes partent de Fort Mac-Mahon, les principales sont :

A. La route du Tin Erkouk par Hassi el Heuzema et Hassi Guedmaïa.

B. La route du Tin Erkouk par Hassi Moulai

¹ Dans les dunes ou dans le voisinage de celles-ci, on rencontre une grande variété de plantes, herbacées et arborescentes, parmi lesquelles les suivantes, recherchées par les chameaux, poussent en abondance : le drin, le dhomran, le bagnel, le nessi, le had, l'arta, l'alenda, la zeïta, le chedid (*zilla macroptera*), le merkh (*genista Saharae*), le r'essal (*halocnemon strobilaceum*), le dahnoun (*phelipœa arenaria*), l'habalia (*muricaria prostrata*). Le bois de chauffage est constitué par le retem que l'on trouve en grandes quantités dans les dunes situées au nord de Fort Mac-Mahon, à 18 kilomètres environ de ce point. Dans l'Erg Bou Khechba, cet arbuste atteint, ainsi que l'indique le nom de la région où il croît, la dimension de véritables hautes futaies. Il y a lieu de citer également le talia (*acacia tortilis*, gommier), que l'on trouve au pied des gour du Baten, dans les oueds rocheux. Cet arbre, indépendamment de la gomme qu'il produit, est un véritable bois de construction. Certains troncs de gommiers atteignent ici jusqu'à 0^m55 de diamètre et 8 à 10 mètres de hauteur. — Lieutenant Falconetti.

Guendouz et Hassi el Hamar; elle n'est en somme qu'une variante de la précédente.

C. La route du Gourara (El Kef) par Hassi Remadj.

D. La route du Gourara (El Kef) par Hassi ben Raneb et Hassi Meharzi.

E. La route de l'Aouguerout avec ses nombreuses variantes.

F. La route d'In Salah.

G. La route de l'Aoulef.

Le premier de ces itinéraires est, comme on pourra s'en rendre compte, impraticable à une colonne d'infanterie, en raison de l'éloignement des points d'eau et des difficultés d'accès que présentent les dunes à traverser; seul un groupe léger, monté à mehari, peut le traverser aisément. Le second au contraire pourrait être suivi par une colonne légère d'infanterie et de cavalerie, car il ne présente aucun obstacle sérieux à la marche.

Le 3^e et le 4^e ne nous sont connus que par quelques renseignements indigènes.

Pour les itinéraires qui constituent le 5^e groupe, itinéraires qu'une colonne comprenant infanterie et cavalerie suivrait facilement, nous donnerons quelques renseignements sur les plus connus, ne faisant qu'indiquer les autres.

Quant aux 6^e et 7^e itinéraires, ils ne nous sont connus que par des renseignements indigènes. Nous n'en parlerons que très succinctement.

A. — *Route du Tin Erkouk par Hassi el Heuzema et Hassi Guedmaïa* ¹.

En quittant Fort Mac-Mahon, on se dirige au nord, sur l'Erg el Homeur. Après un parcours d'environ deux kilomètres dans un terrain de reg ², on laisse à l'ouest un petit mamelon de grès, et on marche sur un sol recouvert d'une légère couche de sable qui augmente au fur et à mesure que l'on approche de l'Erg el Homeur ³. La direction suivie franchit cette dune au point le plus accentué par une série de passages peu difficiles.

De l'Erg el Homeur, on aperçoit à l'horizon une nouvelle dune de forme identique, sur laquelle on se dirige. C'est l'Erg Menegueb el Fras ⁴, que l'on atteint après avoir marché pendant 8 kil. environ, sur un sol de reg.

De cette dune, dont la traversée est également

¹ D'après les rapports de reconnaissance des lieutenants Pouget et Falconetti.

Cette route est ainsi jalonnée à partir de Fort Mac-Mahon :

| | |
|---|-------------|
| 1 ^o Hassi el Heuzema | 22 kil. 500 |
| 2 ^o Hassi Moulai Guendouz..... | 24 500 |
| 3 ^o Hassi Guedmaïa..... | 23 |
| 4 ^o Hassi Ras er Reg..... | 23 |
| 5 ^o Tabelkoza..... | 10 |

TOTAL 103 kil.

² Végétation : dhomran, aga (*zygophyllum cornutum*).

³ Végétation : drin, zeïta, gadam.

⁴ Végétation : retem, drin.

facile, on aperçoit l'Erg el Heuzema ¹. Il s'infléchit comme les précédents dans la direction sud-est sous le nom d'Erg el Melah ² et vient finir vers l'ouest et sur la plaine en pente très douce et en pitons de moins en moins élevés. On l'atteint en son point le plus bas après avoir marché, pendant 5 kil. environ, sur un terrain de reg, parsemé de loin en loin d'affleurements de grès.

A un kil. environ, au delà de l'Erg el Heuzema, on rencontre, au milieu d'un léger terrain de nebka, le puits connu sous le nom de Hassi el Heuzema ³ (22^e kil. 500) et qui, situé ⁴ sur le chemin direct d'El Goléa au Gourara, sert d'étape intermédiaire entre Hassi Iekna et Hassi Moulai Guendouz. La profondeur

¹ Végétation : retem, drin.

² En dehors des trois dunes signalées entre Fort Mac-Mahon et Hassi el Heuzema, la piste suit un sol de reg composé de grès recouvert d'une légère épaisseur de sable, rendant la marche un peu pénible.

En outre on rencontre entre les différents siouf ou dans les terrains de nebka qui précèdent les dunes, ainsi qu'auprès du puits d'El Heuzema, de nombreux bancs de gypse. — Lieutenant Pouget.

³ Végétation aux abords du puits : dhomran, gadam, had.

⁴ A 300 mètres au nord-est du puits on remarque, au pied d'un mamelon couvert de sable, où croissent de nombreux retems, les tombes de trois indigènes de la tribu des Beni Thour. En novembre 1892, au retour d'un voyage au Gourara où ils s'étaient rendus pour commercer, ces indigènes s'arrêtèrent à ce puits pour y passer la nuit et y faire boire les 14 chameaux, chargés de dattes, composant leur caravane. Au milieu de la nuit, ils furent tout à coup attaqués, volés et tués par quatre Chaanba dissidents qui les avaient suivis à courte distance depuis le Gourara.

du puits d'El Heuzema est de 6 mètres dont les deux derniers sont forés dans le grès rouge. L'eau est très légèrement magnésienne.

Le puits en contient un mètre cube et son débit est de 4 litres à la minute.

A partir d'El Heuzema la route se dirige à l'ouest, légèrement N.-O., et longe, dans les petites dunes d'El Heuzema, les pentes orientales de l'Erg bou Khechba, contrefort du grand Erg. Après un parcours de 5 kil. environ dans la direction suivie, qui n'est marquée par aucune piste, celle-ci apparaît, indiquée par trois sentiers parallèles, frayés sur le sol, formé de reg, reg qui s'étend d'une façon générale entre le point situé à 5 kil. d'El Heuzema où nous sommes parvenus, le débouché de la dune d'El Heuzema et la koubba de Moulai Guendouz ¹ qui se profile à quelque distance

¹ Le saint personnage qui fut enterré en cet endroit, Si Mohammed Moulai Guendouz, était, d'après le Commandant Deporter, originaire des Meharza.

Il fut, au dire du Colonel de Colomb (*Notice sur les oasis du Sahara*, p. 92 et suiv.), un des sept disciples de Si Ahmed ben Ioussef, connus dans la tradition indigène sous le nom de medebih (écorchés). A la mort de son maître, il serait venu habiter seul cette région et y aurait construit son hermitage à proximité d'Hassi Agouinin, puits appelé, depuis lors, Hassi Moulai Guendouz.

Des renseignements, récemment fournis au capitaine Cotte, chef de l'annexe d'El Goléa, par Si Kaddour ben Ali Khanfousi d'El Kef (Gourara), gardien actuel de la Koubba de Moulai Guendouz, complètent ces données. D'après lui, Moulai Guendouz fut bien un disciple de Si Ahmed ben Ioussef. Son maître le chassa de Merrakech avec six autres : Si Ahmed ben Hamouda, Si Mohammed Moulai Ouallen, Si M'hammed Moulai R'esef, Si M'hammed el Mokhfi,

sur la dune du même nom. Cette dernière forme vers l'ouest une partie de la ligne d'horizon, projetée sur les dunes d'Hassi Guedmaïa, qui constituent le dernier plan.

La route suivie laisse au nord l'Erg bou Khechba¹ et le Morfog es Semech, îlot isolé de dunes² présentant, sur une longueur de 55 kil., et une largeur moyenne de 5 kil., un relief de 25 mètres³.

Si M'hammed el Aroussi et, une femme, Lalla Moora. Tous les sept se réfugièrent chez les Doui Menia, mais expulsés par ces derniers ils résolurent de se rendre à La Mecque et n'ayant pu réussir à gagner la ville sainte, ils rebroussèrent chemin. Épuisés par leurs longues pérégrinations, ils succombèrent tous au retour avant d'avoir pu regagner le Maroc et furent enterrés : Si Ahmed ben Hamouda, dans l'oued Si Ahmed, au nord-est de Zirara ; Si Mohammed Moulai Ouallen, à Ouallen ; Si M'hammed Moulai Guendouz à El Agouinin ; Si M'hammed Moulai R'esef, au nord-est de la Gara El Aggaïa ; Si M'hammed el Mokhfi aux Beni Aïssi (Gourara) ; Si M'hammed el Aroussi, entre Charouin et Kerzaz ; et Lalla Moora, à Tassaout (Touat). Cet informateur ignore, cependant, pour quel motif le nom de medebih a été attribué aux sept disciples chassés par Si Ahmed ben Ioussef ; il n'a pas connaissance de la légende rapportée à ce propos par le lieutenant-colonel de Colomb.

Cette légende des medebih, ajouterons-nous, est plus généralement attribuée à M'hammed ben Aïssa, le fondateur de l'ordre des Aïssaoua (voir : Rinn, *Marabouts et Khouan*, p. 307).

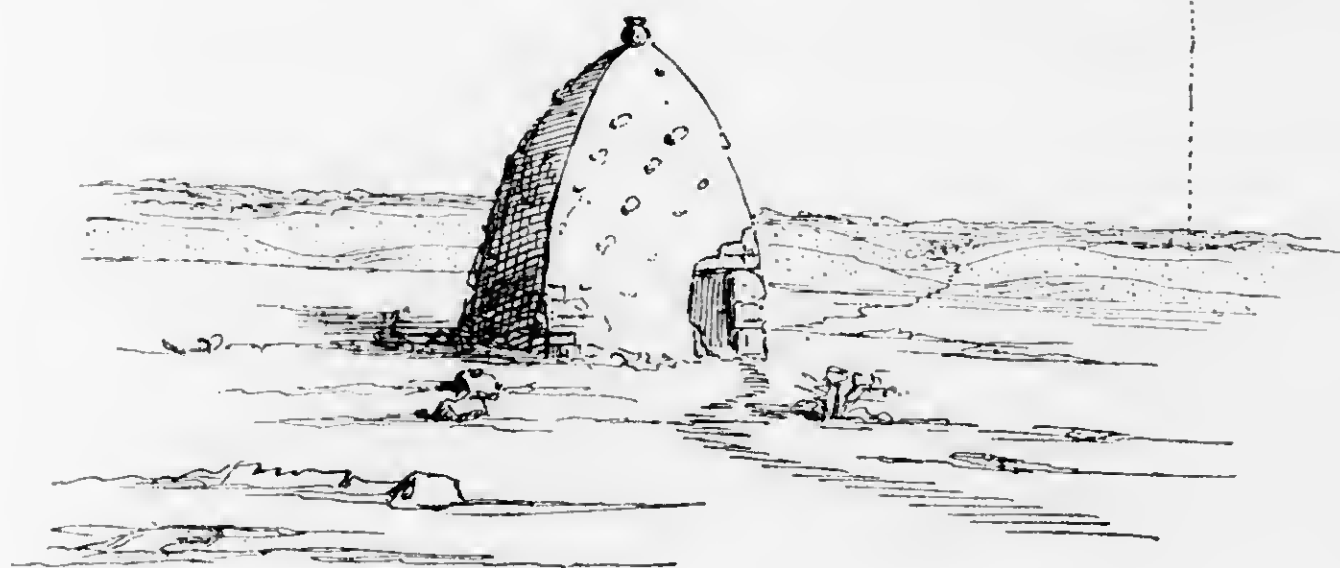
¹ Ainsi nommé de la grande quantité de retems qui y croissent. Khechba signifie pièce de bois ; au collectif : Khecheb, bois en général.

² Toute cette région de dunes est couverte d'une abondante végétation de retem et de drin.

³ Au sud de la direction suivie, on rencontre dans la plaine de reg, qui s'étend sur 40 kil. environ pour se terminer ensuite au pied de la ligne des gour du Baten et de la Gara El Aggaïa, de petits

La koubba de Moulai Guendouz, située à 28 kil. 500 d'Hassi el Heuzema, sert de point de direction pendant les deux derniers tiers du trajet à parcourir entre ces deux points. Le puits de Moulai Guendouz¹ est situé à 4 kil. au sud-est de la koubba dans un petit cirque de dunes (47^e kil). Il a une profondeur de 6^m50 avec coffrage en bois de retem à sa partie supérieure ;

Morfog Semech



G. B. M. Flamand ad nat. del.

KOUBBA DE MOULAI GUENDOZ
MEGUIDEN (limite de l'Erg)
(SAHARA)

il peut s'ensabler facilement et son curage demande environ deux heures de travail. Son débit est faible,

massifs d'îlots de dunes variables de formes et d'aspect suivant l'intensité des vents prédominants pendant une saison. On peut citer, parmi ces derniers, le Morfog Touil, orienté du sud au nord, atteignant une hauteur moyenne de 15 mètres sur un parcours de 9 kilomètres. — Lieutenant Falconetti.

¹ Longitude ouest : 1° 01' 19" 5 ; latitude nord : 29° 49' 52" (G. B. M. Flamand).

1/2 litre d'eau à la minute. La qualité de l'eau est médiocre, magnésienne et légèrement salpêtrée, néanmoins potable pour les hommes et les animaux.

De la koubba de Moulai Guendouz à Hassi Guedmaïa, la direction suivie s'étend de l'est à l'ouest dans un terrain de dunes dont l'accès est difficile, surtout dans la section de l'Erg Moulai Guendouz (6 kil.), où les dunes présentent des pentes raides et où les points de repère font complètement défaut. La piste suit ensuite pendant quelques kilomètres un terrain de reg peu résistant, puis entre dans la région des petites dunes d'Hassi Guedmaïa, couvertes de végétation¹ (70^e kil.).

Le puits de Guedmaïa se trouve dans une large dépression en forme de cuvette elliptique, dont le grand axe, orienté N.-S., atteint 4 kil., et le petit axe 2 kil. Il a une profondeur de 4 mètres et contient 0^m25 d'une très bonne eau; son débit est de 5 litres à la minute.

D'Hassi Guedmaïa à l'Erg Tahantas la direction à suivre s'infléchit légèrement vers le N.-O. dans un terrain couvert de dunes dont les sommets, peu élevés, ne sont plus recouverts de végétation; les bas-fonds seuls en sont garnis. Après avoir franchi une petite dune, située à l'ouest d'Hassi Guedmaïa, dune de deux kil. de largeur environ, on rencontre

¹ La végétation est dans ces dunes très variée: la plupart des plantes, croissant dans cette partie du Sahara, y sont représentées et en particulier, le drin, le retem, le baguel, l'alenda, le markh.

de nouveau la région des petites dunes garnies de végétation; elles sont connues, après le Feidj Tineserat, sous les noms d'Oum el Kheninnat et d'El Alendaïat. Ces dernières s'étendent jusqu'au pied de l'Erg Tahantas dont les sommets, situés à 13 kil. environ du Ksar de Tabelkoza (103^e kil.)¹ et des îlots de palmiers entourant les petits ksour rapprochés qui lui font suite, marquent la crête de la vaste dépression entourée de hautes dunes où sont situés ces Ksour, dépression qui se rattache peut-être à la grande Sebkhâ du Gourara.

B. — *Route du Tin Erkouk par Hassi Moulai Guendouz et Hassi el Hamar*².

La route suivie longe, dans un terrain de reg résistant, sur un parcours de 9 kil., l'Erg el Homeur³.

¹ On peut couper cette très forte étape en allant camper à Hassi Ras er Reg (Hassi el Hachich), puits de 6 mètres de profondeur situé au sud-ouest des dernières pentes de l'Erg Tahantas, à 10 kil. environ de Tabelkoza.

² D'après un rapport de reconnaissance de M. le lieutenant Falconetti.

Cette route est ainsi jalonnée à partir de Fort Mac-Mahon :

| | |
|---|---------|
| 1 ^o Hassi Moulai Guendouz... | 35 kil. |
| 2 ^o Hassi el Hamar..... | 28 |
| 3 ^o Hassi Souiniat..... | 12 |
| 4 ^o Tabelkoza..... | 21 |

TOTAL..... 96 kil.

³ Massif de petites dunes d'une largeur de 3 kilom. sur une longueur de 14 kil. environ, orientées en cet endroit de l'est à l'ouest. La végétation y est très abondante.

Au débouché de cet erg, on aperçoit, par un temps clair, la koubba de Moulai Guendouz qui sert de point de repère pour la traversée de la plaine de reg que l'on a devant soi. Cette plaine est sillonnée de dépressions peu accentuées où le terrain meuble rend la marche fatigante.

Au nord de la direction suivie, les dunes d'El Heuzema forment la ligne d'horizon et vont se joindre, à environ 3 kil. au nord de la koubba de Moulai Guendouz, avec le massif de dunes de ce nom. On se dirige sur le puits de Moulai Guendouz, situé, comme nous l'avons vu, à 4 kil. au sud-est de la koubba (35^e kil).

Pour atteindre ensuite Hassi el Hamar, la direction à suivre s'infléchit légèrement vers le S.-O. pour contourner, dans un terrain de reg, les pentes sud de l'Erg Moulai Guendouz.

A 6 kil. d'Hassi Moulai Guendouz, après avoir contourné l'éperon le plus saillant vers le sud de l'Erg précité, plusieurs pistes, venant des points d'El Heuzema, de Fort Mac-Mahon, d'Hassi Targui, convergent en cet endroit; elles deviennent ensuite parallèles et marquent sur le sol la direction du puits d'El Hamar, situé à 20 kil. vers l'O.-S.-O. Le parcours s'effectue dans un terrain de petits monticules de sable de très faible élévation, surmontés de touffes de dhomran et de zeïta, jusqu'à une large dépression garnie de végétation, dont le point le plus bas est marqué par le puits d'El Hamar (63^e kil.). Ce

puits¹, foré dans le sable et le grès rouge, a une profondeur de 5^m50 et renferme environ 0^m45 de très bonne eau; son débit est de 6 litres à la minute.

Au delà d'Hassi el Hamar, la piste traverse une série de petites dunes, d'une hauteur moyenne de 4 mètres, qui se succèdent à un intervalle très rapproché. Des groupes de palmiers² situés aux abords du puits d'Hassi Souiniat, visibles de petites crêtes qui séparent les différents mouvements de terrain, servent de point de direction. Le terrain à parcourir, formé de sable, est recouvert par place de hautes touffes de zeïta qui atteignent, à 6 kilomètres environ du puits de Souiniat, la hauteur de véritables futaies. Pendant tout le trajet, on rencontre d'abondants pâturages. Le puits de Souiniat (75^e kil.) est muni d'un coffrage intérieur de branches de retem et de troncs de palmiers, il a une profondeur totale de 8 mètres. Son débit est de 4 litres à la minutes.

D'Hassi Souiniat à Tabelkoza le chemin à suivre s'infléchit légèrement vers le N.-O.; on prend, comme point de direction, le point où l'Erg

¹ Longitude ouest : 1° 14' 03''; latitude nord : 29° 44' 25'' (Flamand).

On trouve du bois et des pâturages aux environs du puits, au pied des dunes situées au nord de ce point d'eau, dunes formées par de petits chaînons parallèles se dirigeant vers le nord-ouest et qui ne sont que la continuation de l'Erg Moulai Guendouz.

² Ils marquent l'emplacement des jardins de l'oasis dépendante d'un Ksar qui autrefois existait en cet endroit et que l'envahissement des sables a fait abandonner des Meharza qui y habitaient.

Tahantas, orienté N.-S., rencontre, sous un angle droit, le prolongement des chaînons de l'Erg Moulai Guendouz, orientés E.-O. L'Erg Tahantas borne complètement la ligne d'horizon à l'ouest, à 19 kil. environ d'Hassi Souiniat. Avant d'atteindre les premières pentes de cet erg, on parcourt un terrain de petites dunes mouvantes, d'accès assez difficile, parsemées çà et là de touffes de drin et de bouquets de retem.

A environ 10 kil. d'Hassi Souiniat, deux pistes nettement tracées, malgré la mobilité des sables, se bifurquent sous un angle peu ouvert, l'une se dirige au sud-ouest sur le Ksar de Tahantas, l'autre, au nord de la première, prend la direction de Tabelkoza.

La marche se continue sur un terrain de dunes de moins en moins recouvertes de végétation jusqu'à l'Erg Tahantas, massif de dunes mobiles en forme de faucille d'une longueur totale de 30 kil., sur une largeur de 6 kil. environ. La concavité, tournée vers les Ksour nord du Gourara, enferme la vaste plaine de reg située à l'est de l'Erg Tabelkoza. Le point de jonction de l'Erg Tahantas avec les prolongements de l'Erg Moulai Guendouz, qui a servi au début de point de direction, se trouve alors à environ 6 kil. au nord de la direction suivie.

Du sommet de l'Erg Tahantas, que l'on atteint après avoir traversé un terrain de dunes d'accès assez

difficile, on aperçoit à l'ouest les palmiers de l'oasis de Tahantas, qui servent de direction.

Au delà de ce même Erg, s'étend une plaine de 10 kil. où la ligne d'horizon est bornée à l'ouest par l'Erg Tabelkoza, d'où émergent les eimes de quelques palmiers qui marquent, derrière la première crête visible de l'Erg, l'emplacement de l'oasis de Tabelkoza. Ce Ksar (96^e kil.), ainsi que ceux d'Adr'ar et d'In Hammou, est situé dans une dépression allongée, orientée du N.-E. au S.-O. de l'Erg Tabelkoza. Les dunes, d'accès difficile qui enserment ces Ksour, sont dépourvues de végétation.

C. — Route du Gourara (El Kef) par Hassi Remadj.

De Fort Mae-Mahon on se dirige ¹ à l'ouest sur Hassi Zouaï (44 kil.), puits qui n'a pas été reconnu. De là on gagnerait, après un parcours d'une dizaine de kil., Hassi Retem, puits d'une profondeur de 4^m50² et, après un nouveau trajet de 50 kil., Hassi Remadj³. Ce dernier puits est situé auprès des ruines d'un ancien Ksar, près duquel croissent encore 90 palmiers. El Kef serait à 41 kil. d'Hassi Remadj; la marche, dans cette dernière étape, s'effectuerait tout le temps en un terrain de reg d'accès relativement facile.

¹ D'après les renseignements recueillis par le lieutenant Pouget.

² Renseignement fourni par le capitaine Cotte.

³ D'après le lieutenant Pouget on pourrait également atteindre Hassi Remadj par Hassi Souiniat qui en serait à 28 kil.

D. — Route du Gouvara (El Kef) par Hassi ben Raneb et Hassi el Meharzi.

Cette route n'est connue que par des renseignements indigènes ¹ très succincts. Elle passe par les puits suivants: Hassi Tissent (comblé); Hassi ben Raneb, 6 mètres de profondeur ²; Hassi Fersiga, 4^m05 de profondeur ³; Hassi Meharzi, 2^m40 de profondeur.

E. — Routes de l'Aouguerout.

Les caravanes, qui viennent de l'Aouguerout à Fort Mac-Mahon ou s'y rendent, suivent différents itinéraires que nous allons indiquer ici.

¹ Recueillis par le lieutenant Pouget.

² D'après le capitaine Cotte.

³ D'après le colonel Didier qui a reconnu ces deux puits en novembre 1896.

Le colonel a suivi une route différente entre Hassi Fersiga et Fort Mac-Mahon. Elle est ainsi jalonnée :

| | |
|-------------------------|---------|
| Hassi Naga | 50 kil. |
| Hassi Fersiga | 32 kil. |
| Hassi Meharzi (*) | 30 kil. |

Nous dirons quelques mots plus loin de cet itinéraire qui de Fersiga conduit aussi à l'Aouguerout.

(*) Hassi Meharzi est à 15 kil. au nord-nord-ouest de Hassi ben Demman.

A. Le premier ¹, dont nous donnerons ci-après la description, passe par :

| | |
|--|---------|
| Hassi Targui | 34 kil. |
| Hassi Chouiref | 20 kil. |
| Le sud de l'Erg Zemoul et Hassi bou Ali. | 32 kil. |
| Hassi bou Demman | 70 kil. |

et aboutit aux Ksour de l'Aouguerout.

B. Le second n'est qu'une variante du précédent. Il offre cependant l'avantage d'assurer aux voyageurs une route relativement facile, des étapes généralement peu longues et, à tous les gîtes d'étape, des puits suffisamment aménagés ². Il passe par :

| | |
|-----------------------------------|---------|
| Hassi Targui | 34 kil. |
| Hassi Chouiref | 20 kil. |
| Hassi Lefaïa | 20 kil. |
| Hassi bou Ali | 12 kil. |
| Ksar Feggaguir (ruines) | 26 kil. |
| Hassi Isfaouen ³ | 20 kil. |
| Hassi bou Demman | 22 kil. |

pour se terminer aux Ksour de l'Aouguerout.

¹ Il a été reconnu par le lieutenant Falconetti en 1895 et suivi en novembre 1896 par le colonel Didier dans ses opérations à la poursuite d'un rezzou de Chaanba dissidents.

² Cette route a été reconnue par le lieutenant Pouget.

³ D'après le lieutenant Pouget, on pourrait supprimer l'étape d'Hassi Isfaouen et aller directement de Ksar Feggaguir à Hassi bou Demman, ce qui réduirait la distance à parcourir d'une douzaine de kilomètres.

C. Le troisième passe par Hassi Naga. . . 50 kil.
 Le nord de l'Erg Zemoul et Hassi Fersiga. . 51 kil.
 Hassi bou Demman 48 kil.
 d'où l'on gagne les Ksour de l'Aouguerout¹.

D. Le quatrième, suivi quelquefois par les voyageurs isolés, part d'In Bilel et passe près d'Hassi Targui, en utilisant le défilé d'El Feïdj, entre le Baten Kerboub et le Baten el Feïdj; puis il s'engage dans le très long intervalle qui sépare le Baten Bedjounet et la Gara el Aggaïa, pour aller aboutir à Hassi Isfaouen et gagner de là Hassi bou Demman et les Ksour de l'Aouguerout.

ITINÉRAIRE A².

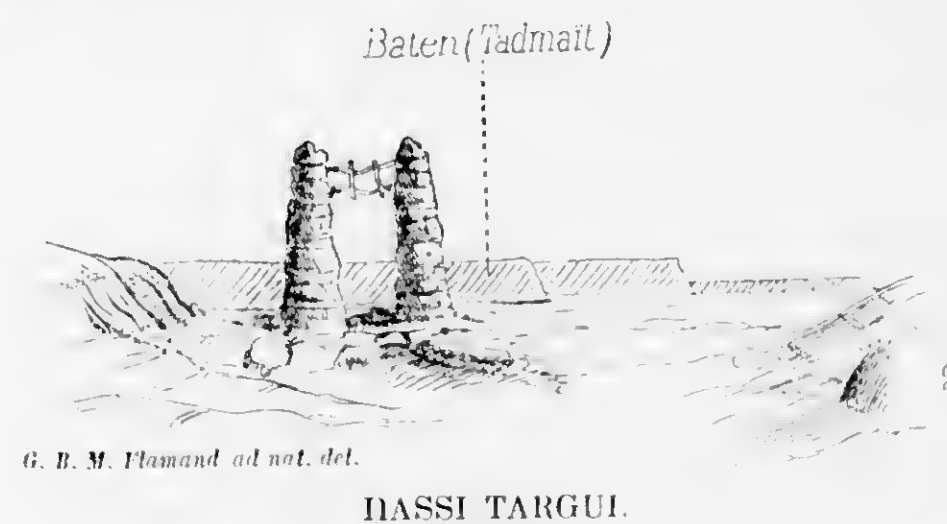
En quittant Fort Mac-Mahon, la Gara Kerboub, située à l'ouest de la Gara ed Diba et qui se profile sur le ciel suivant un trapèze, sert d'abord de point de direction.

A 800 mètres au sud du Fort, on aborde un massif de petites dunes d'accès difficile qui s'étendent sur un parcours de 1.200 mètres; et au delà, on traverse la plaine de la Gara ed Diba. On longe ensuite les pentes ouest de la Gara Kerboub, dans une série de dépressions, communiquant entre elles, dont le sol, composé d'argile, de sable et de rocaïlles, nourrit

¹ C'est la route, suivie par le colonel Didier en décembre 1896, dont nous avons parlé tout à l'heure.

² D'après le rapport de reconnaissance du lieutenant Falconetti.

une maigre végétation de nessi et de baguel qui pousse çà et là, dans le voisinage de quelques gommiers. La route se poursuit ensuite dans un bas-fond allongé où l'on rencontre une végétation de même nature que la précédente et une série de gommiers groupés par trois ou quatre arbres. Le puits d'Hassi Targui¹ (34^e kil.)², indiqué par un redjem situé à 300 mètres à l'ouest, se trouve au sud et à environ 12 kil. de la Gara Kerboub³. Il est foré dans des couches de grès rouge; sa profondeur est de 7 mètres.



G. B. M. Flamaud ad not. det.

En quittant Hassi Targui, on se dirige sur la pointe ouest de la Gara el Aggaïa, qui forme au sud-ouest une partie de la ligne d'horizon. La

¹ Ainsi dénommé, au dire des indigènes, parce qu'un Targui fut tué jadis à proximité.

² Le lieutenant Pouget a évalué cette distance à 28 kil. seulement.

³ Aux environs immédiats du puits et à 5 kil. au sud, on trouve du bois et des pâturages en abondance. A 500 mètres au nord, dans le lit de l'oued Targui, croissent un certain nombre de gommiers.

piste traverse, sur un parcours de 5 kil., un terrain rocailloux auquel fait suite un sol sablonneux, garni d'épaisses touffes de dhomran et de zeïta. Le puits d'Hassi Chouïref (54^e kil.)¹, situé à l'est de l'Erg Zemoul, massif de petites dunes très denses et allongées, comme son nom l'indique², a son orifice recouvert par deux larges dalles, qui rendraient difficile la découverte de son emplacement, s'il n'était marqué par deux redjems situés au nord et à 150 mètres du puits. Sa profondeur est de 4^m 57; son débit est de 5 litres à la minute. Il est foré dans un terrain de tuf et présente, dans son tiers supérieur, une maçonnerie en pierres et plâtre³.

D'Hassi Chouïref à Hassi bou Ali, la direction à suivre s'infléchit légèrement vers le sud de manière à éviter le terrain rocailloux, semé çà et

¹ Le 7 novembre 1896, le colonel Didier trouva ce puits comblé et dut le faire curer; l'opération dura deux heures. La première eau obtenue était noire et avait une odeur nauséabonde. Après qu'on en eut tiré 500 litres, avec lesquels on abreuva les melhara de la petite colonne, l'eau devint claire et bonne. Le colonel fait observer à ce propos que les puits de cette région ont généralement 4 mètres de profondeur avec une chambre ne contenant environ qu'un mètre cube d'eau, mais cette eau se renouvelle très rapidement lorsque le puits a été complètement curé. En douze heures, on peut y faire boire cinq cents chevaux et deux mille hommes, en outre les chameaux du convoi boivent la nuit. Ces remarques s'appliquent à tous les puits de la contrée.

(Extrait du journal de marche du colonel Didier.)

² Zemla, plur. Zemoul, dune allongée.

³ Dans l'Erg Zemoul et au pied de celui-ci, à 2 kil. du puits, on trouve de bons pâturages de drin et du bois de retem en abondance.

là de rochers rougeâtres qui émergent du sol, sur un parcours de 9 kil. environ, terrain que l'on rencontrerait si l'on prenait comme point de direction, en partant d'Hassi Chouïref, la pointe ouest de la Gara el Aggaïa.

On chemine ainsi dans une série de petites cuvettes allongées, garnies de dhomran, de drin, de quelques buissons de retem, et qui côtoient jusqu'à Hassi bou Ali le thalweg supposé de l'oued Meguiden.

Le point d'eau d'Hassi bou Ali (86^e kil.) situé dans l'oued Meguiden, qui prend à cet endroit le nom d'oued bou Ali, se trouve entre l'Erg el Aggaïa, au pied des contreforts de l'extrémité est de cette dune, et la Gara el Aggaïa. L'eau y est bonne, bien que légèrement magnésienne; la profondeur du puits est de 4^m 45¹.

D'Hassi bou Ali, on gague, par un parcours coupé de petites dunes qui retardent la marche, Hassi bou Demman (156^e kil.), puits de 2^m 45 de profondeur. De ce puits, une marche au sud, de 20 kil., amène à la Gara Tihamalin, avancée du Baten, d'où l'on aperçoit à 15 kil. à l'ouest une grosse construction en ruines, appelée par les indigènes Dib el Khali. Cette ancienne kasba est située sur un ados, assez élevé, derrière lequel se trouve, disent les indigènes, le Ksar de Bou Guemma et son oasis². On voit en

¹ On trouve du bois et des pâturages dans l'Erg El Aggaïa.

² De Bou Guemma partent également, à l'ouest et au nord-ouest, différents itinéraires conduisant à Deldoun, Timimoun, etc.

effet émerger la tête d'un assez grand nombre de palmiers ¹.

ITINÉRAIRE B².

Les deux premières étapes se confondent avec celles de l'itinéraire précédent. A partir d'Hassi Chouiref, la direction suivie n'est plus la même : on se dirige vers l'ouest et le sol, qui est généralement plat avec quelques bas-fonds peu encaissés, laisse apparaître çà et là quelques affleurements de grès, disposés en certains points en forme de gour.

Le grès forme le sous-sol : il est recouvert d'une légère couche de sable entretenant une certaine végétation ³ qui, à partir du 61^e kil., devient plus espacé. Les affleurements de grès deviennent alors plus nombreux : on est sur un sol de reg.

Vers le 67^e kil. on laisse, au nord et à environ 2 ou 3 kil., un petit mamelon pierreux. Plus loin (68^e kil.) se trouve sur un petit monticule un djedar visible à assez grande distance.

Dans les dépressions qui suivent on ne marche plus que sur du gravier ou des dalles de grès et le sol devient de plus en plus nu. De nombreux mamelons

¹ Extrait du journal de marche des opérations effectuées en novembre 1896 par le colonel Didier. Une reconnaissance faite par le Makhzen a évalué la distance entre la Gara Tihamalin et Bou Guemma à 20 kil.

² D'après le rapport de reconnaissance du lieutenant Pouget.

³ Dhomran, gadam, drin, had, hanna (hannet el Djemel).

se succèdent bornant quelques dépressions. C'est au milieu de la dernière qu'est situé Hassi Lefaïa ¹. Ce puits, dont l'orifice a 0,75 de diamètre, est creusé dans le grès : il a une profondeur de 4 mètres dont 0,30 d'eau claire ² et bonne (74^e kil.) ³.

Au sortir de la dépression dans laquelle se trouve Hassi Lefaïa, on quitte, en se dirigeant sur la pointe nord de la Gara El Aggaïa, la région des mamelons pour gagner la heïcha Moulai R'esef, recouverte de sable et où croît une abondante végétation ⁴.

¹ Ainsi nommé en raison des nombreuses vipères à corne (céraste) que l'on trouve en cet endroit.

Au cours de l'étape d'Hassi Chouiref à Hassi Lefaïa, on découvre l'Erg Moulai R'esef qui va se perdre vers l'est en décrivant un arc de cercle et précède la Gara el Aggaïa que l'on aperçoit, bornant l'horizon à l'ouest.

² Cette limpidité provient de ce que ce puits est assez fréquenté par les bergers des Zoua de l'Aouguerout, ce qui permet à l'eau de se renouveler fréquemment. A proximité, on voit les ruines d'une hutte en toubes construite par eux. Ce puits possède, à hauteur de la nappe d'eau et sur sa face nord, une galerie de 0^m40 de hauteur qui paraît l'alimenter.

³ Les pâturages font absolument défaut aux abords du puits, mais se trouvent en abondance dans la heïcha Moulai R'esef qui commence 2 kil. à l'ouest. Comme combustible, on devra se contenter de racines de dhomran ou des plantes qui poussent dans la heïcha.

⁴ Le zeïta, le drin s'y rencontrent en grande quantité et avec eux le dhomran, le hanna et le had. Au dire des indigènes, c'est dans cette heïcha et dans les dunes voisines que les caravanes se rendant dans l'Aouguerout et les indigènes du pays viennent le plus volontiers s'approvisionner de drin qu'ils vont vendre ensuite un bon prix. D'après la tradition indigène, cette heïcha et les dunes suivantes ont emprunté le nom qu'elles portent à un marabout, célèbre

Au 84^e kil. environ, on s'engage dans une première dune peu élevée et facilement franchissable, d'où l'on aperçoit, au S.-O. et à 30 kil. environ, un relief important du sol, paraissant avoir 100 mètres de hauteur; il est en forme de tronc de cône et constitue une avancée du Baten; c'est le Golib Bedjounet.

Le medjebed traverse ensuite une nebka fortement ondulée, avant d'arriver à la dune principale. On n'atteint le col, par où il faut la franchir, qu'après avoir monté et descendu plusieurs petites dunes intermédiaires. Au nord et au sud de ce défilé, dont la traversée obligera toujours les détachements ou convois à s'espacer et à s'allonger, deux pitons élevés en forment la ceinture: le plus élevé atteint 15 mètres.

Après ce passage difficile on marche sur un terrain de nebka jusqu'au puits de Bou Ali¹, situé à moins de 2 kil. (86^e kil.).

dans la contrée, Moulai R'esef, originaire du Touat, Mokaddem des Taïbia, qui serait mort dans ces dunes, vers 1650 (*), en accomplissant son 33^e pèlerinage à La Mecque.

Une koubba avait été élevée en son honneur en ce point, mais, depuis, elle aurait été ensevelie par les sables. — Lieutenant Pouget.

¹ Voir l'itinéraire précédent à propos de ce puits. L'étape d'Hassi Lefâia à Hassi bou Ali sera toujours pénible en raison de la traversée des dunes et de la hoïcha, formée sur la partie supérieure d'une couche de sable, apport de la dune et désagrégation des grès et calcaires de la Gara el Aggaïa. — Lieutenant Pouget.

(*) Ce personnage vivait au temps de Si El Hadj hou Hafis, le 3^e fils de Sidi Cheikh, mort en 1660. — Les renseignements recueillis par le lieutenant Pouget sur ce saint musulman, différent, comme on peut s'en rendre compte, de ceux que nous avons donnés précédemment et qui ont été fournis au capitaine Cotte par le gardien actuel de la Koubba de Moulai Guendouz.

C'est toujours la pointe nord de la Gara el Aggaïa qui sert de point de direction, quand on quitte Hassi Bou Ali. On traverse d'abord le madher qui avoisine ce puits. Là viennent se déverser tous les ravinements qui descendent de cette gara. Ils amènent dans ce bas-fond, que bordent une série de mamelons de grès, toutes les rares eaux pluviales qui tombent dans cette région. Aussi y trouve-t-on une certaine végétation de zeïta, drin, dhomran, artaa. En même temps de nombreux gommiers poussent dans le lit des ravins jusqu'au pied de la gara.

Le medjebed s'engage dans le ravin principal, mais le quitte presque immédiatement pour suivre un plateau de grès qui se termine en pente douce vers le ravin en question et s'étend au loin au nord.

Un peu avant de doubler la pointe nord de la gara, on rencontre une nouvelle série de ravinements qui se dirigent, cette fois, vers le nord et vont mourir dans des bas-fonds garnis de gommiers et d'une légère végétation¹. Ces ravins constituent l'oued Si El Arbi et l'oued Dekiker.

Vers le 101^e kil, on dépasse la pointe nord de la gara et la route prend une direction plus au sud; elle est pendant un instant parallèle au massif rocheux, puis s'en écarte pour aboutir, par un petit défilé situé au 109^e kil. environ², à de

¹ Dhomran, chebrag, artaa, negued, baguel, aggaïa.

² Depuis Hassi Bou Ali jusqu'à ce défilé, la marche s'est effectuée en terrain de reg.

vastes bas-fonds garnis de gommiers et, dans le thalweg un peu indécis, d'une très faible végétation analogue à la précédente; de nombreux petits ravins descendent de la Gara el Aggaïa¹.

Ces grands bas-fonds et les ravins qui y aboutissent sont limités par plusieurs mamelons de grès, avancées du plateau supérieur.

De là, on aperçoit à l'horizon le petit Ksar ruiné de Feggaguir, situé sur un plateau très peu élevé et qui va servir de point de repère.

On ne tarde pas, du reste, à atteindre la heïcha Feggaguir, à laquelle le Ksar a donné son nom. Là, viennent se perdre, après un cours très étendu, les ruisselets venant du Baten et connus sous le nom d'ouïdan Bedjounet².

Désormais, le sol est couvert de sable et la

¹ La Gara el Aggaïa est un plateau isolé, très éloigné du Baten, d'une hauteur d'environ 120 mètres. Elle tire son nom de la plante appelée par les indigènes : el aggaïa, que l'on y trouvait jadis en grande quantité et qui, d'après M. Foureau, ne serait autre que le zeïta. A sa base, on rencontre, comme en plusieurs autres points du Meguiden, des boules de grès, dites kerboub; on y voit également à chaque pas, comme aux abords de la Gara Kerboub et du Baten, des calcaires, paraissant provenir des éboulements des étages supérieurs du massif montagneux, qui est en partie ainsi constitué. — Lieutenant Pouget.

² C'est pourquoi l'expression heïcha, employée ici par les indigènes, paraît impropre; le nom de madher eût été mieux choisi.

Heïcha indique un bas-fond à sous-sol humide, tandis que madher signifie terrain d'alluvion, généralement couvert de végétation.

marche devient plus pénible; par contre la végétation est très abondante¹.

Au 112^e kil. on atteint Ksar Feggaguir², au pied duquel existe actuellement un puits en activité qui a plus d'un mètre d'ouverture, une profondeur de 3^m 60 et contient 0^m 50 d'une eau très bonne.

De Ksar Feggaguir on aperçoit, au sud-est, le Golib Bedjounet dont nous avons déjà parlé. Le Baten se dessine au loin, dans la direction du sud-est d'abord, puis sud: il se retourne ensuite vers le nord par une longue chaîne, le Baten bou Demman, qui se termine par le Moungar bou Demman,

¹ Zeïta, belbel, dhomran, r'assel.

² Ce Ksar très ancien était, d'après le rapport du lieutenant Pouget qui en a visité les ruines, de forme carrée; chacune des faces mesurait 25 mètres de longueur. Construit en pierres de grès, il avait sa porte, face à l'est, et possédait deux bastions, l'un à l'angle nord-est, l'autre à l'angle sud-ouest.

A l'intérieur, on distingue encore parfaitement une cour centrale sur laquelle s'ouvraient des pièces adossées aux quatre faces du mur d'enceinte. Cette disposition semblerait indiquer que Ksar Feggaguir servait surtout jadis de lieu de refuge et d'emmagasinage à des nomades.

De nombreuses feggaguir existaient autrefois en cet endroit au dire des indigènes, mais on n'a pu montrer au lieutenant Pouget qu'une série de puits peu espacés sur une surface plane et absolument comblés par les sables. Les indigènes lui ont toutefois affirmé que ces puits avaient tous à peu près la même hauteur d'eau et qu'ils étaient réunis entre eux par une galerie souterraine chargée d'amener leur eau aux points à irriguer.

Ksar Feggaguir est très fréquenté par les bergers des Zoua de l'Aouguerout et les Khenafsa du Gourara.

lequel borne l'horizon de Ksar Feggaguir vers le sud-ouest.

En quittant les ruines de ce Ksar, la marche continue dans la direction du sud-ouest à travers un terrain de sable formé de petits mamelons successifs, recouvert au printemps d'une puissante végétation¹. C'est la continuation de la heïcha Feggaguir dans laquelle viennent finir les ouidan Bedjounet d'une part, et de l'autre l'Erg Isfaouen, à 5 kil. environ vers le nord et dont les talus (ondjh) font face au sud et à l'ouest.

Pendant 9 kil. environ on marche péniblement dans ce terrain très meuble pour arriver dans un bas-fond plus aride où l'on retrouve le sol de grès absolument nu.

On gravit ensuite un mamelon qui borde la dépression au milieu de laquelle se trouve Hassi Isfaouen (132^e kil). Ce puits, creusé dans le grès, a une profondeur totale de 3^m 80 dont 1^m 20 d'eau très bonne. Son orifice circulaire a un 1 mètre de diamètre².

De là, on se dirige à l'ouest sur le Moungar bou Demman à travers un terrain de reg d'une marche

¹ Zeïta, dhomran, belbel, r'assel.

² Ce puits est sur la route suivie plus fréquemment par les caravanes qui vont de Tabelkoza, Timimoun ou Bou Guemma à In Salah, en suivant les ouidan Bedjounet. C'est un point par suite relativement fréquenté et c'est une des raisons pour lesquelles l'eau, souvent renouvelée, y est bonne.

facile et après 22 kil. de parcours on atteint Hassi bou Demman (154^e kil.), avant-dernière étape avant Bou Guemma, le Ksar le plus septentrional de l'Aouguerout.

ITINÉRAIRE C.

C'est la route suivie en 1891 par la caravane des Chaanba Mouadhi en se rendant dans l'Aouguerout pour y faire leurs achats de dattes. C'est également l'itinéraire suivi par le colonel Didier à son retour de l'expédition exécutée, en novembre-décembre 1896, à la poursuite des Chaanba dissidents qui venaient d'opérer un coup de main sur nos nomades.

De Fort Mac-Mahon on se dirige à l'ouest-sud-ouest et, après environ 33 kil. de parcours dans cette direction, on trouve le puits comblé de Hassi Guessa et, 18 kil. plus loin, on atteint Hassi Naga, puits de 4^m 60 de profondeur; 24 kilom. plus loin, au nord de l'Erg Zemoul¹, on trouve un nouveau puits comblé, Hassi Maatallah et, après un nouveau parcours de 32 kil., Hassi Fersiga, puits de 4^m 05 de profondeur. Une étape de 48 kil. conduit de là à Hassi bou Demman situé au sud-ouest, d'où l'on gagne soit Bou Guemma, soit Zaouïa Sidi Aoumar ben Salah, en passant par le reg d'El Gar où l'on ne trouve ni eau ni pâturages.

¹ La caravane des Chaanba Mouadhi, en 1891, marchant rapidement, était allée camper au nord de l'Erg Zemoul et s'était rendue directement ensuite à Hassi Fersiga.

ITINÉRAIRE D.

Cet itinéraire n'est généralement utilisé, comme nous l'avons dit, que par les voyageurs isolés qui vont d'El Goléa à l'Aouguerout et qui, pour un motif ou un autre, ont intérêt à voyager rapidement en ne s'arrêtant qu'à quelques points d'eau.

Sur la longue distance qui sépare In Bilel de Hassi Isfaouen, en passant par le défilé d'El Feïdj, et en longeant ensuite le Baten, on rencontre, à l'est et au sud-est de la Gara el Aggaïa, les puits d'Inziren¹, de Messeïed² et d'In Iokka³ reconnus par le colonel Didier en novembre 1896.

F. — Route d'In Salah.

Cette route⁴ s'embranché à Hassi Targui sur la route de Fort Mac-Mahon à l'Aouguerout. D'Hassi Targui, on gagne à travers le Meguiden le puits d'In Iokka, situé à l'est légèrement sud-est de la Gara el Aggaïa (distance parcourue : 44 kil. environ). De là, gagnant le Baten au sud, on monte sur le plateau par un des ravins qui l'échancrent (sans doute un des ouïdan Bedjounet) ; puis, après un parcours total

¹ Ou Amziren. Ce puits est situé au pied et au nord-ouest d'une gara qui porte le même nom.

² A 10 kil. à l'ouest d'Hassi Inziren.

³ A 8 kil. à l'ouest d'Hassi Messeïed.

⁴ Nous donnons cet itinéraire d'après les informations recueillies par M. G. B. M. Flamand auprès de Si M'hammed ben Hamza, Zaoui de l'Aouguerout, mentionné déjà au précédent chapitre. Une partie

d'environ 26 kil., on s'arrête sur le plateau au pied d'une gara semblable comme aspect à la Gara Kerboub, au lieu dit Sfeïra où il n'y a pas d'eau. Continuant ensuite à travers la hammada dure et jaune, on gagne, après un trajet d'environ 32 kil., l'oued Adreg, au puits de ce nom : « L'eau, d'après Soleillet, se trouve » ici très près du sol, et, pour la puiser, il suffit de » faire un simple trou à fleur de terre ; en toute » saison, on la rencontre à un mètre au plus de » profondeur¹ ».

Puis la route continue à travers la hammada couverte de pierres noires² jusqu'à ce que, débouchant dans

de cette route, à partir d'Hassi Adreg, a été suivie en 1874 par le voyageur Soleillet.

Distances approximatives entre les points principaux de l'itinéraire.

| | |
|----------------------|----------|
| D'Hassi Targui à | |
| Hassi In Iokka | 44 kil. |
| Sfeïra | 26 |
| Hassi Adreg | 32 |
| Hassi Aflissez | 42 |
| Aïn Souf | 88 |
| Daïa Bethinat | 40 |
| Miliana | 30 |
| TOTAL | 302 kil. |

¹ P. Soleillet, *L'Afrique occidentale, Algérie, Mزاب, Tidikelt*, p. 246.

² « Ces pierres sont de diverses grosseurs, mais toutes brillantes » et luisantes comme du jais poli et taillé ; elles ne sont nullement » adhérentes au sol et elles forment une couche si régulière qu'on les » dirait étendues avec un râteau : la terre qu'elles recouvrent ainsi » est une argile rougeâtre, toute fendillée. Il n'y a sur ces hammadas » aucune espèce de végétation ; l'on n'y rencontre également ni oiseau, » ni insecte, ni quoi que ce soit qui ait vie. »
P. Soleillet, *ouvrage cité*, p. 247.

l'oued Afliassez, elle atteint les tilemamis de ce nom¹ (42 kil.). Elle remonte ensuite le cours de cet oued au lit encombré de rochers, aux berges ravinées, et après avoir franchi la crête appelée Djebel el Akhal, elle parvient à l'oued Djir qui vient du nord-est (88 kil.). Descendant alors le cours de cet oued, la route le suit jusqu'à son confluent avec l'oued Sidi Ahmed qui vient d'Aïn Souf. Elle s'engage alors dans le lit de ce nouvel oued qu'elle descend un instant (90 kil) ; mais elle le laisse bientôt à l'est pour monter sur la hammada qu'elle va parcourir jusqu'aux escarpements du Baten qui domine Meliana, un des Ksour d'In Salah (100 kil.).

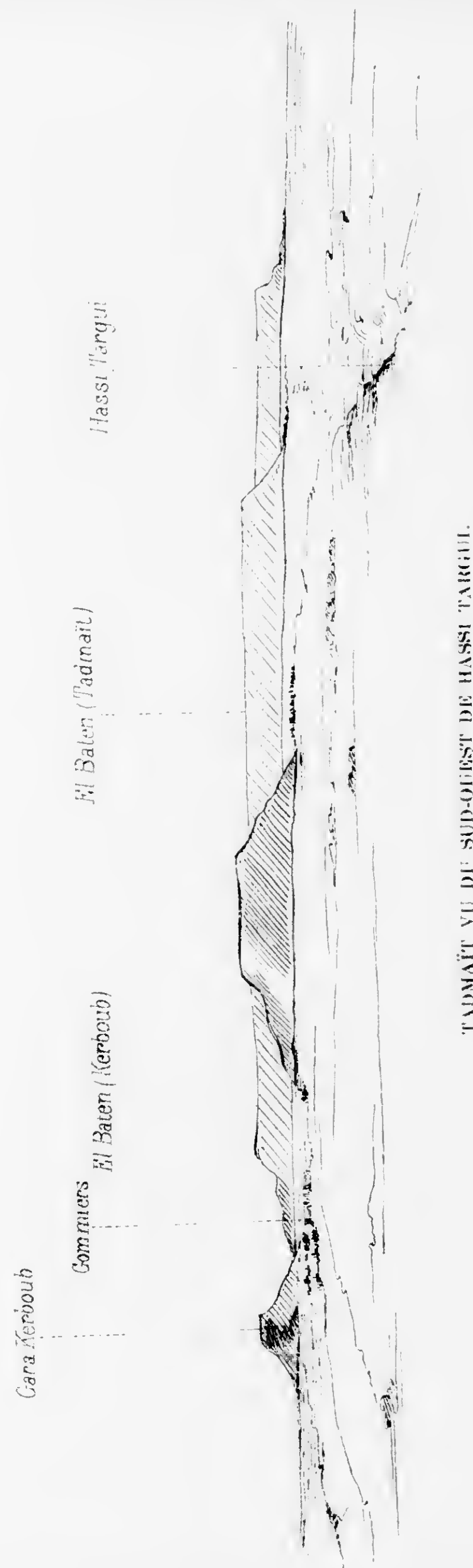
G. — *Route de l'Aoulef.*

Cette route² n'est que le prolongement de celle de Fort Mac-Mahon à l'Aouguerout. On atteint ce district par un des itinéraires précédemment indiqués et on gagne ensuite le Ksar le plus méridional, Zaouia Sidi Abdallah qui va servir de point de départ².

En quittant ce Ksar, on se dirige au sud en se

¹ Une autre route mène de l'oued Afliassez à Aïn Souf à travers une hammada pierreuse. De là on peut se rendre soit à l'ouest vers l'Aoulef, soit à l'est vers In Salah.

² Les indications très vagues que nous pouvons donner sur cette route ont été fournies par le même informateur indigène que celles de l'itinéraire précédent. Ces données sont d'ailleurs en partie confirmées par M. Le Chatelier (*Les Medaganat*, p. 90).



TADMAÏT VU DE SUD-OUEST DE HASSU TARGUI.

rapprochant du Baten et, après un trajet de 36 kil., on atteint l'oued Maoua, près de sa sortie du plateau, au puits de Oukert, puits peu profond au dire des indigènes. Une marche de 82 kil., à travers un plateau de reg et à proximité du Baten, conduit au petit district d'El Kseïbat, comprenant les deux petits Ksour d'In Belbel et de Kasbet Matriouen. A environ 24 kil. de là on gagne Hassi Tilia, dans l'oued de ce nom, puits également peu profond ¹. Une distance de 50 kil. environ reste encore à franchir avant d'atteindre l'Aoulef, auquel on parvient en contournant le Baten.

2° ROUTES DU TADMAÏT.

Le Tadmaït et l'oued Mia ².

A l'est du Touat, bordé au nord par le Megniden et au sud par l'oued Massin et la ligne d'oasis du Tidikelt, s'étend le vaste plateau crétacé à deux étages du Tadmaït, identique comme formation au

¹ D'Hassi Tilia, on peut se rendre directement à Sahela (In Salah) en suivant à travers le plateau situé à l'est une direction est-sud-est. Cette longue distance de plus de 180 kil. serait coupée à moitié chemin environ, au dire de Si M'hammed ben Hamza, par un puits situé dans un lit d'oued sablonneux, puits auquel cet informateur indigène donne le nom de Tar'bara (?).

² Pour cette description du plateau du Tadmaït, nous avons particulièrement utilisé :

1° Les différents rapports de reconnaissance dressés par le

plateau également à double étage qui se trouve au nord-est d'El Goléa ¹. Des deux plateaux qui le composent, le premier, le plateau inférieur, constitué par le cénomaniens, déverse ses eaux vers le nord-ouest, l'ouest et le sud-ouest, c'est-à-dire vers le Meguiden, le Touat et le Tidikelt.

Tout cet étage inférieur du Tadmait n'a d'ailleurs

capitaine du génie Digne qui fut chargé en 1894 de la construction de Fort Miribel.

^{2°} Les itinéraires et levés divers exécutés par le lieutenant Pein, chargé du service des renseignements à Fort Miribel.

^{3°} Les renseignements, obligeamment fournis par cet officier, par le capitaine Fournier, chef du poste d'Ouargla, et par le capitaine Cotte, chef de l'annexe d'El Goléa.

^{4°} Le rapport établi par M. l'ingénieur des mines Jacob à la suite de sa mission dans le Sud des divisions d'Alger et d'Oran (1893) pour l'étude hydrologique de ces régions.

En outre les principaux ouvrages mis à contribution ont été les suivants :

^{1°} *Documents relatifs à la mission Flatters*, publiés par le Ministère des Travaux Publics.

^{2°} Le Châtelier, *Description de l'oasis d'In Salah* (Bulletin de correspondance africain, 1885).

^{3°} G. Rolland, *Géologie du Sahara algérien*.

^{4°} F. Foureau, *Une mission au Tadmait en 1890*.

^{5°} Le même, *Rapport sur ma mission au Sahara et chez les Touareg Azdjer, octobre 1893, mars 1894*.

¹ Le plateau, que nous mentionnons ici, a son étage inférieur, large de 50 kil., limité par la falaise d'El Goléa. On retrouve celle-ci plus au nord vers Metlili et le Mزاب, tandis que le gradin de l'étage supérieur se dresse à 70 ou 80 mètres d'élévation près d'Hassi el Melah, se dirigeant vers Ouargla. La falaise crétacée du Meguiden n'est que le prolongement de celle d'El Goléa, de même que le gradin du plateau supérieur du Tadmait n'est que le prolongement de la falaise d'Hassi el Melah.

pas encore été abordé suffisamment pour qu'on puisse en donner une description bien exacte. Cependant la reconnaissance qui a été faite du chemin unissant Fort Miribel à Fort Mac-Mahon, a permis de constater que la petite falaise intermédiaire, marquée à l'est par le seuil de Maroket ¹, appartenant d'après l'ingénieur Jacob à l'étage turonien, se retrouvait ici un peu au nord de la Daïa bou Madhi. C'est de ce gradin secondaire, qui a conservé à peu près la même élévation (20 à 30 mètres), que serait détachée la Gara Kréma, signalée en cet endroit.

Cette berge partagerait, dans toute cette région, l'étage inférieur du Tadmait en deux parties d'allures parfaitement distinctes.

La première, qui s'étend au pied du gradin de l'étage supérieur du plateau, serait constituée par une suite de hammadas peu déclives, prolongement vers l'ouest du reg Frenta. Les oueds, qui s'y rencontrent, auraient un cours peu marqué et s'y étaleraient même parfois en des bas-fonds comme la Daïa bou Madhi ².

¹ Berge d'une vingtaine de mètres, qui correspond, d'après l'ingénieur Jacob, à Mechgarden et à la ligne des gour Ouargla.

² Un officier, le lieutenant Pein, qui a parcouru cette région, de Bou Madhi à Meksa, a cru constater, sans pouvoir l'affirmer, que toutes les eaux de cette partie de l'étage inférieur s'écoulaient vers l'est, c'est-à-dire, par l'oued Berrick vers l'oued Mia. Il croit même pouvoir avancer, d'après les renseignements encore incertains qu'il a pu recueillir, que toutes les eaux depuis Hassi Adreg à l'ouest suivaient une même direction. Quelle que soit encore l'incertitude de ces informations, il a paru bon cependant de les noter.

La seconde partie de l'étage inférieur, celle qui domine le Meguiden, perdrait ici l'aspect qu'elle avait primitivement à l'est, où elle formait une hammada en pente douce vers Maroket. Elle serait au contraire profondément ravinée et déchiquetée par les multiples sillons qu'y ont tracés les oueds se rendant au Meguiden, où ils débouchent par de larges brèches, taillées dans la falaise crétacée.

Celle-ci, connue sous le nom générique de Baten, se présente, à l'observateur éloigné, sous l'aspect d'un escarpement vertical surmonté d'une immense table horizontale et presque rectiligne. Mais, dès qu'on s'en approche, on constate que cette muraille verticale est profondément déchiquetée sur ses bords par de nombreux gour, et profondément échancrée à l'intérieur du plateau par d'abrupts ravins donnant passage aux rares eaux qui y tombent, comme l'oued el Abiod, l'oued Talha, l'oued bou Diba, l'oued Bedjounet, l'oued Mouilok, oueds qui ne nous sont encore à peu près connus que de nom.

La falaise crétacée qui domine l'oasis d'El Goléa de 70 à 80 mètres, et qui s'est abaissée ensuite, comme nous l'avons vu, jusqu'à n'avoir plus qu'une dizaine de mètres, à 25 kil. de l'oasis, au moment où par un coude brusque elle se dirige vers l'ouest-ouest-sud, se relève dans le Meguiden. Au Moungar el Abiod, elle n'a encore qu'une douzaine

de mètres, mais au Baten Samani ¹, elle mesure de 70 à 100 mètres, pour atteindre plus de 120 mètres dans la région d'El Aggaïa, au moment où elle va prendre une nouvelle direction vers le sud.

Avant d'atteindre le Moungar bou Demman, la falaise forme un vaste cirque, jalonné en avant, vers le nord, comme par une sentinelle avancée, par la Gara el Aggaïa. C'est là que viennent déboucher les deux plus grands oueds qui sillonnent l'étage inférieur du Tadmaït, l'oued el Adreg, formé de la réunion de plusieurs autres ravinements, et l'oued Afllissez ².

Au delà, la falaise crétacée s'infléchit vers le sud dans la direction du Tidikelt: elle perd alors son aspect tabulaire pour affecter des formes plus accidentées; ce n'est plus qu'une suite de gour se succédant depuis la Gara Tihamalin la plus au nord. La hauteur relative de cette falaise découpée semble

¹ Elle appartient toujours au cénomanien, comme l'a constaté M. G. B. M. Flamand en 1896, depuis le Baten Samani jusqu'au sud d'Hassi Targui.

² L'oued Afllissez, appelé également oued Badriane, prend naissance dans cette partie du Tadmaït, connue sous le nom de Djebel el Akhal et qui n'est que la crête dominante du plateau supérieur. D'abord simple ravin, il se creuse bientôt une gorge profonde, au fond encombré de débris rocheux, aux flancs déchiquetés, puis il trace son sillon à travers les hammadas de cette partie du plateau inférieur et vient déboucher dans le Meguiden par une coupure aux berges abruptes.

même diminuer ici par rapport au terrain environnant, car, à son pied, le sol se relève pour constituer une sorte d'avancée du plateau, avancée qui s'étend presque jusqu'à la ligne d'oasis du Touat et que sillonnent de nombreux ravinements, tels que l'oued Maoua, l'oued Dhomran, l'oued Tilia, l'oued Djedid, qui prennent naissance sur le plateau inférieur pour aller se perdre dans les bas-fonds du Touat. Le plateau inférieur lui-même paraît prendre dans cette direction l'aspect d'une hammada plus uniforme, parsemée de pierres noires et moins ravinée.

Vers le Tidikelt, la falaise du plateau inférieur est moins haute et moins continue¹ ; elle atteint son point culminant à Ang El Mehari. De larges brèches, jalonnées en avant par quelques témoins, l'écartent et donnent passage à une série d'oueds qui descendent de la crête du plateau supérieur ; celui-ci apparaît alors du sud comme une masse noirâtre : c'est le Djebel el Akhal² où prennent également naissance la plupart des grands oueds qui parcourent l'étage supérieur du Tadmait³. Par contre toutes les rivières qui s'en échappent au sud, vers le Tidikelt, sont courtes :

¹ D'après G. Rohlfs, 60^m au-dessus de la Sebkhah.

² Altitude 700 mètres, d'après M. Foureau, *Mission de 1893-1894*, p. 229.

³ Tels sont l'oued Mia, l'oued Moussa ben Iaïch sur le plateau supérieur, l'oued Afissiz sur le plateau inférieur.

« elles ont des berges énormes¹ dès leur naissance et »
 « peu après, aussitôt qu'elles atteignent le reg, elles »
 « s'épanouissent en filets à peine distincts et se »
 « perdent presque aussitôt. Leur végétation n'est »
 « composée que de quelques graminées et ombelli- »
 « fères et de très nombreux gommiers². »

« Cette forme de rivière explique parfaitement la »
 « constitution orographique du Tadmait, dont les »
 « pentes nord sont très douces et très longues, alors »
 « que ses pentes sud sont abruptes et tombent brus- »
 « quement sur le reg, s'abaissant en deux ou trois »
 « ressauts énormes, de près de 400 mètres³. »

C'est par les profondes échancrures que tracent ces cours d'eau que passent les chemins qui mettent en relation le bassin de l'oued Mia et le Tidikelt : les principales d'entre elles sont, de l'ouest à l'est, la

¹ Ces berges ont quelquefois plus de 250 mètres de hauteur. « Ces »
 « grands morues sont splendides, mais d'une absolue nudité. Leur »
 « couleur est uniformément marron rouge. Ils sont constitués par »
 « des grès mêlés d'assises de gypse cristallisé en lames et de »
 « puissantes couches de marnes vertes, rouges et jaunes. On y relève »
 « aussi des stratifications horizontales de calcaire gris contenant de »
 « grands fossiles en hélice qu'il est impossible de détacher. On »
 « trouve aussi de grandes ammonites ». »

F. Foureau, *Rapport sur ma mission au Sahara chez les Touareg Azdjer, 1893-1894*, p. 38.

² « Il est curieux de constater que ces gommiers ne se trouvent »
 « jamais sur le versant nord, tandis que parfois à 500 mètres »
 « seulement de distance horizontale ils jouchent les oueds du versant »
 « Sud ». F. Foureau, *ouvrage cité*, p. 40.

³ F. Foureau, *ouvrage cité*, p. 40.

gorge d'Aïn Souf, la coupure d'Aïn Guettara, et, à l'extrémité orientale du Djebel el Akhal, la Khanguet Adjeluan¹, qui donnent naissance à Foued Souf, Foued el Abiod et Foued Adjelman.

Au delà, vers le nord-est, les gradins qui limitent les deux étages du Tadmaït se rapprochent de plus en plus pour former bientôt le Djebel el Abiod, haute falaise profondément dentelée et découpée, s'avancant en promontoires irréguliers, dont le pied est relié au reg d'Adjemor, qui s'étend au sud, par une hamuada en pente douce. Cette partie du rebord du Tadmaït justifie bien son nom de Djebel el Abiod; elle est en effet composée de roches crétacées blanches mélangées de gypse, qui montrent au loin leurs éboulis blancs. C'est une succession de kefs presque à pic, à surface tabulaire ou à sommets coniques et troncconiques qui atteignent une altitude d'au moins 750 mètres. Le plus élevé de tous, le Koudiat M'rokba a, d'après M. Foureau, une altitude d'environ 965 ou 980 mètres, c'est-à-dire de 500 mètres environ au-dessus de la plaine située au sud.

De nombreux ravins s'en échappent : quelques-uns ont leurs têtes dans des gorges qui remontent de quelques kilomètres dans le massif même.

Tous viennent apporter le tribut de leurs eaux à cette succession de cuvettes isolées qui constituent

¹ En tamahak, le mot adjelman (aguelman) indique un réservoir naturel qui conserve l'eau indéfiniment, mais en plus ou moins grande quantité, suivant que les pluies ont été abondantes ou rares.

Foued Massin. Tant qu'ils sont en montagnes, ils ont des berges bien indiquées, parfois même très élevées avec beaucoup de gommiers, d'ethels et de sedras; en plaine au contraire les berges disparaissent, Foued s'étale en une multitude de petits filets, sur une grande largeur, avec végétation; les gommiers alors diminuent de taille et en nombre, et Foued prend plutôt un aspect de plaine d'alluvion¹.

Au delà du Djebel el Abiod, la falaise du Tadmaït² s'abaisse peu à peu vers Hassi Messeguen; là, elle ne présente plus qu'un escarpement de 40 à 50 mètres qui s'avance en promontoire au-dessus de la plaine de reg où se trouve ce puits.

Dès lors, le rebord du Tadmaït, changeant de direction, va courir au N.-O. vers Hassi In Sokki. Ce n'est plus alors qu'un plateau connu sous le nom particulier de Tisnaïa, « plateau fortement » décliné et découpé qui, de loin, forme une » ligne rigide qui trompe l'œil. Ce massif ne peut » mieux se comparer qu'à celui de Metlili. C'est la » même allure de montagne, ce sont presque les

¹ F. Foureau, *Mission au Tadmaït*, 1890, p. 64.

² C'est à la ligne allongée de gour qui domine Foued Massin et le reg de Messeguen, que les Touareg ont plus particulièrement donné le nom de Tadmaït, nom qu'a pris, par extension, le plateau, surtout dans la partie est et sud-est.

Tadmaït ou Tadmit signifie en tamahak, crête longue et d'une certaine largeur, gara allongée.

Voir : Lieutenant-colonel Flatters, *Journal de route*, 2^e mission, p. 300 et 310.

» mêmes formations géologiques, et il renferme.
 » comme la chebka du Mzab, un réseau de ravins
 » à sol relativement fertile, où poussent toutes sortes
 » de plantes. Les flancs et le sommet du plateau
 » sont en silex noir à cassure grise, et en calcaire
 » dur. Les fonds de rivières laissent à nu le
 » calcaire dolomitique jaune en grandes dalles plates ¹.
 » et les kefs élevés sont pour la plupart formés de
 » grès jaune excessivement dur et ayant la sonorité
 » du cuivre »².

De l'extrémité occidentale de ce plateau se détache en outre vers le N.-E. la crête dentelée du Tikantarat qui s'étend parallèlement à l'oued In Sokki, affluent de droite de l'oued Mia.

La plupart des nombreux ravins qui sillonnent le Tisnaïa ³ se déversent au nord-est dans la vaste cuvette du Madher ⁴ où leurs lits s'épanouissent dans des bas-fonds remplis de végétation, on forme, vers l'extrémité orientale plus connue sous le nom de Madher Souf, un « lacis de petits canaux circulant » entre des buttes argilo-sableuses de quelques

¹ Sfa des arabes.

² F. Fourreau, *ouvrage cité*, p. 57.

³ Le colonel Flatters en indique 21. *Journal de route, 2^e mission*, p. 304.

⁴ Tigmi des Tonareg.

Les pâturages abondants, que l'on y trouve, sont particulièrement recherchés par les nomades d'In Salah qui, pendant tout l'hiver, viennent s'y installer en grand nombre.

» mètres de hauteur, couvertes de retem, de driu.
 » etc. ¹. »

Du Tisnaïa descendent encore, à l'ouest, l'oued Ar'rid qui va rejoindre l'oued In Sokki un peu avant le confluent de l'oued Moussa ben Iaïch et, à l'est, l'oued Aouleggui ² qui, après s'être creusé un passage à travers le plateau entre des berges de 20 à 30 mètres de hauteur, vient déboucher dans le vaste bas-fond d'Hassi Messeguem ³.

L'étude que nous venons de faire nous a amenés insensiblement à nous occuper de l'étage supérieur du Tadmaït dont le rebord sud-est se confond, comme nous venons de le voir, avec celui du plateau inférieur.

Cet étage supérieur est accidenté, mais, ainsi que le fait remarquer l'ingénieur Rolland, il ne ressemble pas

¹ F. Fourreau, *ouvrage cité*, p. 55.

² D'après M. F. Fourreau (*ouvrage cité*, p. 58), l'oued Aouleggui, est à fond de sable et bordé de belles touffes d'éthel, ce qu'avait constaté également le colonel Flatters qui a suivi une partie de son cours, lors de la deuxième mission, et qui affirme que par son lit en pente faible, on peut accéder au sommet du plateau du Tadmaït, comme par le chemin suivi alors par la mission à travers le Tisnaïa.

³ D'après l'ingénieur Roche (lettre à M. G. Rolland), qui faisait partie de la deuxième mission Flatters, Messeguem est une plaine ou sebkhah de gypse, bordée par des escarpements crétaés; c'est, pour ainsi dire, un golfe de la plaine de reg d'Adjemor qui fait suite à la plaine d'Ir'arr'ar et se dirige sur In Salah.

à un massif montagneux, comme le représentaient les anciennes cartes : il est accidenté à la manière des « chebka » crétacées et son système orographique est simple¹. Il constitue le bassin du haut oued Mia, la rivière aux *cent sources*², bassin qui « est dessiné par » une grande ondulation concave dont l'axe est » dirigé vers N. 30° E. environ et incliné dans ce sens. » Quant à la direction des couches, qui au sud d'El » Goléa plongeait au S.-E., elle tourne graduel- » lement de plus de 90 degrés, de manière que, dans » la partie orientale du Tadmaït, le plougement a lieu » au nord-est-nord. »

Tout ce plateau supérieur appartient à l'étage turonien que surmontent les marres de la craie supérieure avec bancs de silex noirs.

Son rebord, que nous avons déjà défini vers le sud, est constitué au nord-ouest par la ligne des dalâas, c'est-à-dire par un plateau à pente insensible et constante, s'étendant vers l'est et terminé vers le nord par une falaise à pic de 40 à 60 mètres d'élévation moyenne. Cette falaise n'est à proprement parler, comme nous l'avons montré, que le prolongement de

¹ G. Rolland, *Géologie du Sahara Algérien*, p. 65.

² Mia peut dire : cent.

Ainsi que le fait remarquer le lieutenant-colonel Flatters dans le journal de route de la 2^e mission, (p. 281), l'oued Mia, surtout dans son cours inférieur, a de nombreux « *Siab* » (pluriel de *Saïba*, gouttière, rigole), c'est à dire de nombreuses branches ou thalwegs. Son nom signifie tout aussi bien dans l'esprit des indigènes, cent branches que cent sources.

celle de l'étage supérieur du plateau situé à l'est d'El Goléa. Elle tourne comme celle qui domine immédiatement cette oasis, et parallèlement à elle « vers le sud » ouest, de sorte qu'on les gravit également l'une » après l'autre quand on quitte El Goléa pour le sud¹. » Mais la saillie du gradin inférieur diminue progres- » sivement de ce côté; le gradin supérieur, au » contraire, conserve toute son importance, et la ligne » de relief à laquelle il donne lieu frappe bien davan- » tage le voyageur² ».

L'oued Mia, qui constitue la gouttière centrale où viennent se déverser toutes les eaux de l'étage supérieur, prend naissance dans l'angle sud-ouest de cet étage, dans cette crête élevée qui domine au loin le Tidikelt et qui a reçu le nom particulier de Djebel el Akhal, crête d'où nous avons déjà vu s'échapper vers le nord-ouest, l'oued Aflliszez. Sa direction générale est nettement nord-est, et il la conserve sur tout son parcours jusqu'au moment où il se perd au sud d'Ouargla. Très nombreux sur sa rive gauche, les affluents de l'oued Mia se rencontrent en moins grand nombre sur sa rive droite, mais l'un d'entre eux, l'oued In Sokki, grossi de l'oued Moussa ben

¹ On la retrouve, au nord-est du Tadmaït, dans la région d'El Hadj Moussa sur la route d'El Goléa à In Ifel. Là, la falaise qui appartiendrait, au dire du capitaine du génie Almand, à la craie supérieure, domine la dépression allongée de l'oued Djoua : c'est sur elle que s'appuient les dunes d'El Hadj Moussa.

² G. Rolland, *ouvrage cité*, p. 65.

Iaïch, prend une importance extrême, presque égale à celle de l'artère principale. En thèse générale, on peut poser ce principe que ces différents oueds tracent, à travers le plateau, des sillons qui augmentent de profondeur au fur et à mesure qu'on va vers le sud¹.

Formé de la réunion de deux de ces oueds, l'oued Diss² le plus important, qui vient du sud-ouest, et l'oued Tilemsin³ qui vient du sud, l'oued Mia, offre

¹ C'est ainsi que l'oued Sarret n'est encaissé que de 5 à 10 mètres, tandis que la hauteur des berges de l'oued Tilemsin est de 40 à 60 mètres ; c'est d'ailleurs celle de l'oued Mia à son confluent avec l'oued Tilemsin et on peut dire que cette hauteur diminue d'une façon constante depuis ce point jusqu'au confluent de l'oued Mia avec l'oued Chebbaba où elle est nulle. — Capitaine Digne.

« Tous les oueds du versant nord du Djebel el Akhal, à l'ouest de son côté M. Foureau, ont un cours relativement long ; ils ont d'abord un lit plat, sans berges et ce n'est qu'assez loin de leurs sources qu'ils commencent à s'encaisser. Leur végétation est composée de divers tamarix, de jujubiers, de retems et de quelques graminées et ombellifères ». — F. Foureau, *Mission de 1893-1894*, p. 39 et 40.

² « La véritable tête de l'oued Diss, nous apprend M. Foureau, est l'oued Ouassah el Bēda, d'autant mieux nommé que ses berges sont blanches et son thalweg relativement large. Cette rivière vient de l'ouest.

« La vallée de l'oued Diss, ajoute-t-il encore, a une largeur qui oscille entre 1.000 et 3.000 mètres. Elle est dominée par de grands mornes plutôt que par des berges (calcaire concrétionné cristallin), dont la hauteur varie entre 30 et 60 mètres. Le lit est couvert de beaux éthels et tarfas ; on y rencontre de nombreuses mécheras ». *Ouvrage cité*, p. 40 et 41.

³ Suivant M. Foureau, qui en a parcouru en partie le cours, l'oued Tilemsin nourrit une assez belle végétation. Dans son lit, généralement semé de gros galets, les mécheras succèdent aux

à ce confluent l'aspect d'une vallée large de près de mille mètres, où croît une abondante végétation de tarfas, d'éthels et de retems, auxquels se mêlent le gouzzah et le kromb et parfois le drin et le diss. Des berges élevées l'encaissent alors ; hautes de 40 à 60^m, elles surplombent directement son lit sur la rive gauche et s'en éloignent un peu sur la rive droite. D'ailleurs dans tout son cours supérieur l'oued Mia, qui décrit alors de nombreux méandres, est généralement encaissé entre de hautes berges. Celles-ci, quelquefois, s'abaissent ou s'éloignent sur la rive droite, mais elles conservent sur la rive gauche une hauteur moyenne de 30 à 40 mètres. C'est ce qui se produit au confluent de l'oued Mia, le premier affluent de gauche un peu important de l'oued Mia, où les berges de la rive droite sont moins élevées.

Quant au lit de l'oued formé d'argile ou de gravier, il est généralement d'un accès facile ; parfois cependant on y rencontre des bancs de gros galets roulés qui rendent alors la marche très pénible.

D'autre part, le lit ne garde pas longtemps sa largeur du début, il se retrécit bientôt et au confluent

mécheras. D'abord thalweg à peu près plat, l'oued coule bientôt entre des berges basses qui s'accroissent peu à peu, mais pour rester moins élevées, plus déclinées, plus coupées d'affluents que celles des rivières plus au nord. *Ouvrage cité*, passim.

de l'oued Miat ¹ il n'a plus que 300 mètres environ de large, tandis que le thalweg des petites crues est souvent très étroit.

Au delà, les berges de l'oued Mia sont fréquemment creusées par des ravins, d'importance plus ou moins grandes, mais qui, en découpant ses rives, leur donnent l'aspect d'une succession de gour.

A 18 kil. 500 environ du confluent de l'oued Miat, dans un coude de l'oued Mia, se trouve une grande méchera à fond rocheux, qui conserve quelque temps l'eau des crues. Elle a 10 mètres de largeur et près de 3 mètres de profondeur.

11 kil. plus loin, l'oued Mia reçoit à droite l'oued Aouleggui, sur le parcours duquel se trouve, à 26 kil. du confluent, un puits appelé lui-même Hassi Aouleggui.

A 9 kil. de là, de petites dunes de 4 à 5 mètres

¹ De la tête de l'oued Mia, c'est-à-dire du confluent de l'oued Diss et de l'oued Tilemsin, au confluent de l'oued Miat, sur un parcours d'environ 25 kil. 500, l'oued Mia reçoit à droite et à gauche de nombreux ravins, les plus importants sont sur la rive gauche l'oued Zerouroukh et l'oued Khallouchen. Dans tout ce trajet de l'oued il existe plusieurs Tilemanis dont les principaux sont : Tilemmas Tinkelmane à 8 kil. de la tête de l'oued Mia, Tilemmas Ferkla 7 kil. plus loin et Tilemmas Djelguem 6 kil. 500 plus loin encore.

D'une manière générale, on appelle *Tilemmas*, en tamahak, au pluriel *tilemanis*, une cuvette à fond argileux, remplie de sable où les eaux pluviales forment des nappes temporaires qu'on atteint en creusant des trous profonds à peine de 0^m 50.

Inziman est également une expression berbère qui indique un bas-fond marécageux avec végétation, une mare.

de hauteur viennent encombrer le lit de l'oued Mia : elles gagnent la rive droite sur laquelle elles s'étendent. Après leur traversée, l'oued se resserre entre des berges en pentes assez raides, formées d'éboulis de grosses pierres. Sa largeur alors n'excède pas 80 mètres. Au débouché de ce défilé, qui a près de 4 kil., se trouve une immense méchera de 200 mètres sur 20 mètres, où l'eau s'accumule lors des crues ; elle entretient sur ses bords une végétation très vivace où l'on remarque, en particulier, de fort beaux éthels.

Presque aussitôt après, le lit de l'oued Mia s'élargit ; il a alors environ 200 mètres et reçoit à gauche l'oued Azomogzès ¹ dont le lit de gravier, à pente régulière, n'a pas plus de 20 mètres à son confluent. Les berges qui encaissent cet affluent ont à peine 2 mètres d'élévation ; elles sont bordées de touffes d'éthel qu'on pourrait croire régulièrement alignées.

4 kil. plus loin, l'oued Mia reçoit à gauche l'oued Tiboukhar ² dans lequel s'est jeté plus haut l'oued Tineldjam. A son débouché, l'oued Tiboukhar s'étale en une sorte de delta raviné en tous sens et

¹ Autre orthographe : Gouzmougzouz. Les documents varient extrêmement sur l'orthographe de ce nom. Nous avons adopté celle de la carte de G. Rohlfis, confirmée par les données recueillies sur place par le lieutenant Pein qui a levé un grand nombre d'itinéraires dans cette région du Tadmait, et en a dressé une carte d'ensemble encore incomplète, mais des plus précieuses.

² Autres orthographes : Timboukhar, Tibourkar (lieutenant Pein).

formé de la réunion de cônes de déjection descendant des berges rocheuses qui l'enserrent et semblent se rejoindre à 1.500 mètres du confluent. Quant à l'oued Tiboukhar lui-même, encaissé d'environ 30 mètres, il a 20 mètres de largeur; son lit est parsemé de touffes d'éthel.

A partir de l'oued Tiboukhar, les berges de l'oued Mia sont plus escarpées sur la rive gauche, plus adoucies sur la rive droite. On se rend compte que le plateau qui les couronne doit s'abaisser vers l'est.

A 7 kil. environ de ce confluent, une trouée se produit sur la rive gauche, elle est large de 800 mètres et se prolonge vers le nord-ouest entre des hauteurs à formes mamelonnées de 30 à 40 mètres d'élévation. C'est par là que l'oued Tabaloult vient déboucher dans l'oued Mia.

3 kil. plus loin, nouvelle trouée mamelonnée et sablonneuse de 500 mètres de large environ; cette fois dans la rive droite.

Le lit de l'oued Mia s'élargit alors; il a près de 800 mètres. En même temps ses berges se sont adoucies; elles n'ont plus que 20 à 30 mètres de hauteur. Mais cette grande largeur ne dure guère, car 5 kil. plus loin, l'oued se resserre de nouveau et n'a plus que 200 mètres de large.

Il poursuit ainsi son cours sur un long trajet pendant lequel les seuls accidents à signaler sont: à un coude de l'oued, coude situé à 4 kil. environ du point précédent, des berges élevées couronnées de

gour ronds caractéristiques, puis 3 kil. au delà, à un nouveau coude, une grande méchera de 80 mètres de longueur sur 40 mètres de largeur environ.

Enfin, à près de 26 kil. de cette méchera, les berges de l'oued Mia commencent à s'abaisser d'une façon continue; 3 kil. plus loin, celles de la rive gauche n'ont plus que 15 à 20 mètres, et les grosses pierres qui formaient les hauteurs plus en amont sont remplacées maintenant par des cailloux ronds, usés par le sable qui y forme d'ailleurs quelques dunes. Après un trajet d'un kilomètre dans ces conditions, les hauteurs fuient vers la gauche et s'éloignent jusqu'à une distance de 11 kil. Dès lors, l'oued Mia sortant du plateau proprement dit, où jusqu'alors il avait serpenté encaissé, débouche dans la plaine, coupée çà et là par de faibles hauteurs et des dunes.

Presque immédiatement au lieu dit Nebbar'a, il se grossit, à droite, du Saïbet Boulokrab¹; puis 5 kil. plus loin, il atteint la Méchera el Abiod, vaste

¹ Cette rigole (saïba) met en communication l'oued Mia avec l'oued Meseddeli, affluent de l'oued In Sokki. D'après des renseignements, obligeamment recueillis par le Capitaine Cotte auprès de Djebala d'In Salah qui ont l'habitude de parcourir ces régions avec leurs troupeaux pendant la belle saison, le Saïbet Boulokrab ne serait qu'une dérivation de l'oued Mia vers l'oued In Sokki, dont il serait séparé par un seuil. En effet, lorsque l'oued Mia roule peu d'eau celle-ci suivrait la branche principale vers le nord-est. Mais, quand au contraire, la crue est forte, une partie des eaux s'échapperait par le Saïbet Boulokrab et se perdrait dans l'oued Meseddeli.

bas-fond au pied d'une falaise calcaire, qui forme sur 200 mètres environ la berge gauche de l'oued.

C'est enfin à 14 kil. de là, après avoir traversé un terrain de plus en plus plat, où, par moment même, il se divise en plusieurs bras et où la végétation devient de plus en plus rabougrie, quoique étant toujours abondante, qu'il arrive au confluent de l'oued Chebbaba¹, affluent de gauche.

¹ L'oued Chebbaba est formé par la réunion, à l'est et à proximité de Fort Miribel, de l'oued Loucham qui vient du nord-est et de l'oued Sekhoua qui vient de l'est.

L'oued Loucham trace à travers le plateau pierreux un sillon d'une vingtaine de kilomètres. Au moment de se joindre à l'oued Sekhoua il est encaissé entre des berges d'une dizaine de mètres.

L'oued Sekhoua prend naissance sur le plateau supérieur à environ 40 kil. en ligne droite, au sud-ouest de Fort Miribel. Dans son lit, d'abord à peine indiqué, qui court primitivement vers le nord-nord-est, on rencontre à une dizaine de kil. de la tête deux palmiers isolés qui marquent l'emplacement d'un puits généralement à sec. Dix kil. plus loin, l'oued Sekhoua reçoit à gauche l'oued Abjaz (*) qui vient de l'ouest et, ainsi grossi, s'incline à son tour vers l'est. Quelques palmiers qui croissent alors sur la rive gauche, près du confluent de l'oued Abjaz, signalent l'emplacement d'un nouveau puits.

Dès lors et jusqu'à Fort Miribel, où il prendra le nom d'oued Chebbaba, c'est-à-dire sur un parcours d'environ 23 kil., l'oued Sekhoua, qui a, à ce moment, une largeur moyenne de 2 à 300 mètres, court entre les pentes assez raides d'un plateau complètement aride et nu qui domine son lit d'une dizaine de mètres. On y trouve quelques maigres pâturages et de nombreuses mécheras : çà et là

(*) L'oued Abjaz (Abzaz) vient du plateau (dalâa) de Mezzar, plateau limité à l'ouest par des pentes abruptes de 80 mètres de hauteur environ. Son lit, d'abord à peine marqué par endroits, finit par s'encaisser entre des gour élevés, avant d'atteindre l'oued Sekhoua.

Là, croissent de nombreux éthels, entremêlés de diss et de dhouran qui encombrant son lit; on y trouve également plusieurs mécheras. La première, située à 100 mètres en amont du confluent de l'oued Chebbaba, est très profonde et lorsque la couche superficielle qu'elle emmagasine est épuisée, son fond, creusé en tilemmas, donne encore de l'eau. Au con-

quelques palmiers isolés ou par groupes, mais il n'y a pas de bois. L'oued Chebbaba, de Fort Miribel à son confluent avec l'oued Mia, a un cours d'une soixantaine de kilomètres, suivant une direction générale est. Large au début de 300 mètres, il se rétrécit à 4 kil. de son point de départ et n'a plus, dès lors, que 80 à 100 mètres. Ses deux rives sont dominées d'une dizaine de mètres par le plateau où il a tracé son lit sablonneux, plateau absolument nu, parsemé seulement de pierres et entrecoupé de quelques ravins qui viennent se déverser dans l'oued principal.

Sur un parcours de 27 kil. environ à partir de Fort Miribel, on rencontre encore dans son lit de nombreuses mécheras qui conservent l'eau un certain temps après les pluies. Jusqu'au 33^e kil. on y trouve de bons pâturages, assez abondants même; enfin entre le 8^e et le 28^e kil., on rencontrait, au moment de la construction du fort, un assez grand nombre d'arbres (éthel, etc.) pouvant assurer pendant quelque temps le chauffage du poste; ils ont bien diminué depuis.

Vers le 26^e kil., l'oued Chebbaba reçoit à gauche l'oued el Abiod, ravin qui trace à travers le plateau un sillon de plus de 20 kil. Aussitôt après, l'oued Chebbaba s'infléchit vers le sud-est, et lorsqu'au 32^e kil. il reprend la direction est, il reçoit à droite l'oued Seddeur qui vient du sud-ouest, après un cours très sinueux et très mouvementé et dont le confluent est marqué par une série de mamelons. A ce moment l'oued Chebbaba s'élargit, de nouveau, à 3 ou 400 mètres et le plateau s'abaisse. Il n'y a plus, dès lors, dans l'oued, ni pâturages, ni bois, ni mécheras.

Au 37^e kil., le lit de l'oued Chebbaba s'abaisse brusquement et forme une chute en cascade de 15 mètres de hauteur totale. Aussitôt après, l'oued n'a plus que 40 à 50 mètres de largeur: son

fluent même de l'oued Chebbaba. nouvelle méchera également importante qui conserve l'eau pendant deux mois au moins.

Au delà, l'oued Mia poursuit son cours, se dirigeant vers le nord-est, toujours rempli de la même végétation qu'entrecoupe tous les 3 ou 4 kil. une méchera plus ou moins abondante. Après un parcours dans ces conditions d'environ 15 kil., il reçoit à gauche l'oued Djedari qui arrive de l'est après un trajet d'environ 40 kil. à travers le plateau, trajet pendant lequel il offre une végétation très pauvre, excepté sur les derniers 500 mètres où il se couvre d'éthels.

Au delà, l'oued Mia décrit une courbe peu accentuée vers le nord jusqu'à In Ifel. Dans ce trajet d'environ 40 kil., la hammada qu'il parcourt devient moins pierreuse et moins noire; son lit, alors assez resserré et peu encaissé surtout sur sa rive gauche, contient encore des éthels, tandis que les sables commencent

fond est tantôt sablonneux, tantôt parsemé de fractions de rocs détachées des berges abruptes, hautes d'une quinzaine de mètres, qui l'enserrent. Le plateau à droite et à gauche s'abaisse au fur et à mesure que l'on descend l'oued, mais sa hauteur au-dessus du fond resté à peu près constante. La gorge, qu'il parcourt alors depuis le 37^e kil., est de nouveau coupée au 52^e par une chute, cette fois de 3 à 4 mètres seulement, chute au delà de laquelle l'oued très étroit reçoit à droite un affluent assez important qui vient du sud-ouest. Il s'élargit ensuite et le plateau ne domine plus son fond sablonneux que de 4 à 5 mètres.

Enfin vers le 57^e kil., un îlot surgit au milieu du lit. C'est à 3 kilomètres environ de là que l'oued Chebbaba atteint l'oued Mia, où la végétation reparait enfin avec abondance.

à s'étaler par îlots dans toute la région. A 20 kil. environ, avant d'atteindre In Ifel, l'Erg Sarret domine la rive gauche, en même temps que s'étale sur la rive droite le massif des dunes de Meseddeli qui couvre toute la région jusqu'à l'oued In Sokki¹. Le lit de l'oued Mia n'apparaît plus ensuite que comme une vallée assez confuse et souvent envahie par des dunes isolées ou par des chaînes sans cohésion. Il est alors surtout indiqué par la végétation qui y croît encore, jusqu'à ce que les berges de la rive gauche se dégarnissent de leurs sables qui s'éloignent un peu vers le nord, tandis que la rive droite en est toujours encombrée.

C'est au milieu de ces sables que l'oued Mia reçoit à droite son principal affluent, l'oued In Sokki, qui vient y déboucher par un estuaire vaste et confus qui disparaît sous les dunes qui y sont accumulées².

¹ L'Erg Sarret, qui atteint jusqu'à 60 et 70 mètres de hauteur, n'avait en 1879, au dire de M. Foureau, qu'une élévation moitié moindre (*Mission de 1893-1894*, p. 46). D'après le lieutenant Pein la même observation devrait être faite pour l'Erg Meseddeli.

² « Le confluent des deux oueds est très vaste, a écrit l'ingénieur » Roche, lors de la deuxième mission Flatters; il renferme quelques » gour, constitués par un grès rougeâtre à éléments quartzenx assez » fins, ou par un poudingue peu aggloméré à assez gros éléments » (10 à 20 centimètres). Ce poudingue est composé de fragments » roulés de calcaire et de silex provenant du terrain crétacé; parmi » les fragments de silex se trouvent quelques morceaux de quartz » scoriacé, noir à l'extérieur, à cassure blanche et cristalline et » dont l'aspect rappelle celui de la lave ». (*Journal de route*, 2^e mission, p. 313).

Quatre kil. plus loin, se trouve In Ifel¹, où l'oued Mia est large de 2 kil. Ici les terrains de transport — alluvions argileuses, poudingues de cailloux roulés plus ou moins cimentés — sables et graviers et couches argilo-gypseuses — se montrent en alternance dans les coupes observées en creusant des puits. Appartenant très probablement au quaternaire ancien, ces formations débutent à la base par un poudingue à gros éléments, atteignant près de 9 mètres d'épaisseur². Les couches argilo-gypseuses supérieures

¹ Latitude N. : 29°45'. longitude E. : 1°20' (Flatters).

² D'après le rapport de l'ingénieur Jacob. C'est dans cette couche que se trouve la nappe d'eau qui alimente les puits ordinaires d'In Ifel, nappe dont le niveau varie avec les crues et finit même souvent par se tarir.

Depuis l'installation du poste, le puits indigène et un autre, qui avait été creusé dès l'abord, ont dû être abandonnés à cause des éboulements dangereux qui s'y sont produits pendant les tentatives de restauration.

Quatre nouveaux puits ordinaires ont été creusés depuis lors, deux dans le lit de l'oued, les deux autres sur le plateau de la rive droite devant la face nord du bordj, où se trouve la porte d'entrée. Leur profondeur moyenne est de 6^m50 et de 12 mètres.

Mais ces puits, pouvant tarir complètement (cela est arrivé du reste), on songea que la localité d'In Ifel, située à 305^m d'altitude, c'est-à-dire notablement en contrebas d'El Goléa (alt. 383^m) et dans l'axe synclinal de l'étage supérieur du Tadmait, devait être éminemment favorable au forage d'un puits artésien. Un sondage fut entrepris dans la cour du bordj, le 22 décembre 1892; interrompu le 28 février 1893 à 56^m 65, il fut repris le 1^{er} mars suivant et poussé jusqu'à 73^m 70. Parvenus à cette profondeur le 23 mai 1893, les travaux furent suspendus à cause des chaleurs, au moment où on venait d'atteindre une couche d'argile blanche à veines roses, semblables aux couches d'argile qui dans le bas oued Mia et dans l'oued Seggueur

représenteraient, elles, les terrains quaternaires récents sur lesquels se sont déposés, depuis, les apports répétés des crues de notre époque et qu'envahissent actuellement les sables.

La vallée de l'oued Mia, aux environs d'In Ifel, est semée de dunes plus ou moins hautes couvertes de végétation. Certains mamelons escaladent les berges, mais se tiennent toujours dans son voisinage immédiat, de sorte que le lit de l'oued est jalonné par une ligne de verdure que l'on peut suivre en amont et en aval du haut des grandes dunes du plateau occidental, aussi loin que la vue peut porter. Le thalweg est seul libre de sable et partant de végétation. Celle-ci se compose en grande partie de bouquets de tamarix (éthels et fersiga), de grands massifs de retem; les petites dunes portent quelques touffes de drin, des pieds d'arta, d'alenda et de dhomran. Aussi la marche

servent de couverture aux nappes aquifères. Repris le 10 décembre de la même année, le sondage a dû être arrêté peu après à 80 mètres et même abandonné, par suite de rupture survenue dans le matériel de forage dont on ne put retirer les débris du trou de sonde.

Un nouveau forage fut entrepris le 1^{er} janvier 1895; suspendu le 18 mai à une profondeur de 60^m 85, à cause des chaleurs, il ne put être repris que le 7 décembre de la même année. Un nouvel accident de matériel le fit également abandonner, à 70^m 12, le 27 juin 1896.

Dans chacun de ces forages, on a rencontré la nappe superficielle vers 11^m 75 et une nappe ascendante vers 33^m 50, nappe qui remonte dans le tube jusqu'à 19 mètres du sol. En attendant la découverte de la nappe jaillissante, l'alimentation en eau du poste d'In Ifel est dorénavant assurée par cette nappe ascendante.

Un troisième sondage a été entrepris en décembre 1896, il n'est pas encore terminé.

en ce terrain très coupé et assez couvert ne permettait d'apercevoir l'ancien puits indigène que lorsqu'on était pour ainsi dire dessus ¹. C'est pour ce motif que le poste élevé en 1893 a été construit sur la rive droite, à environ 25 mètres de la berge ².

L'étude que nous venons de faire du haut oued Mia, s'arrête à In Ifel qui marque la limite est de la vallée supérieure. Au delà, l'oued poursuit

¹ A un kil. sur les pentes de hammada de la rive gauche se trouve la koubba de Sidi Abdelhakem, d'où le nom d'Hassi Abdelhakem donné aussi au puits. Cette koubba est une petite construction, de trois mètres sur cinq et de deux mètres de hauteur à l'intérieur, à propos de laquelle le colonel Flatters a écrit (décembre 1880) :

« Sidi Abdellakem, des Zoua (Oulad Sidi Cheikh, y mourut, il y a » environ 80 ans, il avait l'habitude d'y camper et il avait même » recommandé d'y transporter son corps s'il venait à mourir ailleurs. » Il y fut enterré et le pays prit son nom. Les Zoua ont élevé sur son » tombeau une koubba, qu'ils entretiennent soigneusement, faisant » venir à cet effet, tous les deux ou trois ans des maçons du Gourara. » On prétend qu'il y a des trésors dans la Koubba. Ce qui est certain, » c'est que les voyageurs ont l'habitude d'y déposer des offrandes, » du grain, des dattes, des ustensiles divers, des mouchoirs, etc. » La porte est ouverte, on peut se servir des objets déposés, se » nourrir des provisions, mais on prétend que personne n'a jamais » rien ramené par crainte de Sidi Abdelhakem qui punirait de » mort le profanateur ». *Journal de route, 2^e mission*, p. 388.

² Placé au point de réunion des vallées de l'oued Mia et de l'oued In Sokki, le poste d'In Ifel emprunte une grande importance à sa situation géographique. Car, dans une région où les redirs ou les mécheras sont souvent à sec, où les puits manquent totalement à une grande distance vers le nord-est et vers le sud-ouest, c'est le point de passage obligé pour ceux qui veulent gagner In Salah par Ain Guettara ou Adjemam, ou pour les contrebandiers et les coupeurs de route qui ont intérêt à éviter El Goléa.

son cours vers le nord-est, formant alors comme une large gouttière à travers les grès de la formation d'atterrissement, se dirigeant sur Ouargla ¹.

Mais cette étude de l'étage supérieur du Tadmaït resterait incomplète si nous ne décrivions également la vallée de son principal affluent, l'oued In Sokki qui trace dans le plateau un sillon plus considérable peut-être que l'oued Mia lui-même.

L'oued In Sokki ² a sa tête adossée à celle de

¹ Notons encore qu'aux abords d'In Ifel, l'oued Mia reçoit à gauche l'oued Sarret qui, par son cours sensiblement parallèle à l'artère principale, appartient aussi à la vallée supérieure. Né sur le plateau même, à proximité, comme nous le verrons, du medjebed d'El Goléa à Fort Miribel, l'oued Sarret se dirige d'abord pendant 8 kil. environ vers le nord, puis, tournant à l'est, il se développe à travers une hammada légèrement caillouteuse, noire sur sa rive gauche et blanche sur sa rive droite. Traversant ensuite un reg ondulé, il va s'épanouir bientôt après dans la Daïa Sarret aux pâturages abondants. Au delà, les dunes ont encombré son cours, si bien que son débouché (*) dans la vallée principale qui devait jadis s'effectuer par plusieurs branches, est aujourd'hui, à cause de l'encombrement des sables, à peu près impossible à déterminer.

Altitude de la Daïa Sarret : 315 mètres (Foureau).

² La description du cours de l'oued In Sokki que nous allons donner est empruntée principalement au *Journal provisoire de route de la 2^e mission Flatters*, publié par le Ministère des travaux

(*) Le lieutenant-colonel Flatters place son confluent en aval d'In Ifel, tandis que d'autres renseignements plus récents, mais qui auraient besoin d'être encore contrôlés, le font terminer en amont, un peu avant le confluent de l'oued In Sokki. Il paraît probable qu'avant l'accumulation relativement récente des sables de l'Erg Sarret, cet oued, grâce au peu d'inclinaison générale du sol de la région, s'épanouissait en un vaste madher, avant d'atteindre l'oued Mia. La Daïa Sarret ne serait plus qu'un vestige de cet ancien madher.

l'oued Malah qui, sous le nom d'oued Farès Oum el Lill, va rejoindre au sud l'oued Massin. D'abord ravin peu encaissé sur le plateau, il le traverse suivant une direction générale nord-est, presque parallèle au Djebel el Abiod. Pendant ce trajet, il reçoit, à gauche, l'oued Djedari et, à droite, l'oued Lefâa. Tournant ensuite au nord, puis presque immédiatement au nord-ouest, il atteint Hassi In Sokki. Là, il a une largeur de 1 à 2 kil., et ses berges très hautes et très abruptes, ainsi que les gours et les escarpements voisins, sont constituées par des marnes jaunes et blanches, un peu gypseuses, et par du calcaire marneux jaune avec bancs de silex noir. Le thalweg proprement dit est au pied de la berge gauche.

Le fond de l'oued, où sont plusieurs mécheras ¹, est occupé par des sables d'alluvions, surmontés d'un banc de gros cailloux roulés formant le sol de la vallée. C'est au milieu de ces sables que se trouve la couche d'eau à laquelle on est parvenu

publics et au Journal de route des capitaines Crochard et Ropert, des affaires indigènes, chargés en 1893 de la détermination, dans le sud, de la limite entre les divisions d'Alger et de Constantine.

¹ Il est à remarquer, comme le fait observer le lieutenant-colonel Flatters, que, si l'on a chance de trouver de l'eau en toute saison dans les mécheras de l'oued In Sokki, comme d'ailleurs dans celles de l'oued Mia, ou des autres oueds de la région, c'est cependant le printemps qui est la saison la plus favorable, parce que les pluies y sont plus abondantes qu'en automne.

au moyen d'un puits de 5^m 50 ¹. De grands éthels croissent dans les environs.

Au delà, l'oued In Sokki continue son cours au N.-O. jusqu'au confluent de l'oued Dhomran, affluent de gauche peu étendu, mais dont le lit contient beaucoup de pâturages. Remontant ensuite vers le nord, il reçoit à droite l'oued Ar'rid qui arrive du sud-est après de nombreux détours à travers la hammada et dont la tête est à environ 70 kil. en ligne droite.

Depuis le confluent de l'oued Ar'rid jusqu'à Tiour'i, situé beaucoup plus bas, l'oued In Sokki a, d'une manière générale, une largeur moyenne de 3 à 500 mètres, et ses berges ont de 30 à 50 mètres de hauteur. Les escarpements de ses rives sont constitués par des couches généralement horizontales, mais quelquefois faiblement ondulées, de marnes ou de calcaire marneux blanc, avec rognons de silex et géodes de carbonate de chaux spathique, devenant vers le haut, dur, compact et

¹ L'ouverture de ce puits a 0^m 60 de diamètre. Il est coffré en pierres plates et son emplacement est indiqué par un petit abreuvoir fait de pierres placées debout. L'eau que l'on y trouve est de bonne qualité : elle est à 2 mètres du sol. Il est parfaitement connu qu'une période de sécheresse de 6 à 8 années ne fait pas tarir ce puits. Il est donc probable qu'on obtiendrait un débit plus considérable que celui obtenu par la mission Flatters, en l'approfondissant et en l'élargissant ou mieux en creusant un autre puits à côté.

Le puits d'In Sokki a été creusé par le Zaoui Si Abdelkader ben bou Haf, qui est enterré sur la rive droite à proximité.

parfois cristallin. Ces marnes sont fréquemment dentelées et fouillées par le vent et le sable; leur extérieur est le plus souvent rougeâtre. Dans toute cette partie de l'oued In Sokki, on trouve, au milieu des alluvions de son cours, des mécheras retenant l'eau longtemps quand il a plu. En certains points, le poudingue et le sable d'alluvions ont été enlevés et le calcaire crétacé apparaît. Quant à la végétation elle est abondante; on y trouve des éthels de grande dimension, du sedra, du drin, du dhomran, du baguel, de l'artaa, de l'alenda, du retem, etc., et une grande quantité de plantes qui poussent après les pluies.

A 12 kil. de l'oued Ar'rid, à Méchera el Djemel, débouche dans la rive gauche l'oued Moussa ben laïch, affluent important qui trace, en quelque sorte, à travers l'étage supérieur du Tadmait, la bissectrice de l'angle formé par l'oued Mia, au nord du plateau, et l'oued In Sokki au sud. L'oued Moussa ben laïch, dont la tête est près d'Aïn Guettara dans le Djebel el Akhal, a lui-même pour principal affluent de droite, l'oued Ethel dont le cours, à végétation abondante, prend également naissance dans le Djebel el Akhal non loin d'Adjelmam.

Du confluent de l'oued Moussa ben laïch au débouché du Chabet Mermoha (rive gauche), c'est-à-dire pendant un trajet de 10 kil., les berges de l'oued In Sokki s'éloignent un peu et s'abaissent sensiblement, l'oued devenant un vallonnement très

accentué, mais médiocrement resserré dans la hammada. Le fond est de roche et de pierres roulées qui rendent la marche difficile. Ça et là, sur de longs espaces, fonds de méchera argileux et retenant l'eau longtemps, quand il a plu.

A 12 kil. du Chabet Mermoha, la berge de la rive gauche se relève et le lit de l'oued In Sokki se resserre. L'oued descend, en forme de gorge aux flancs maue-lonnés de 50 à 60 mètres et plus d'élévation, entre les hauteurs rocheuses et mes, d'un rouge noirâtre, qui constituent, sur la rive droite, la Hammada El Ahmar. En retrait sur la rive gauche, s'étale la dune de Megraoun qui va plus haut jusqu'au Chabet Mermoha et qui plus au nord envahit quelquefois la berge.

Après un trajet de 5 kil. la gorge resserrée ¹ de l'oued In Sokki ² s'élargit et l'oued reçoit immédiatement à droite l'oued Raoua qui vient directement du sud, après un parcours d'environ 60 kil. et est formé de la réunion de plusieurs petits ravins. Huit cents mètres plus bas, se trouve, au pied de la falaise, le tilemmas Raoua, qui donne encore un peu d'eau 3 ou 4 mois après les crues ³.

¹ D'après le lieutenant-colonel Flatters, à l'entrée de cette gorge se trouverait le puits comblé du Targui Kourzelli.

² Ici l'oued In Sokki prend le nom d'oued Megraoun. Plus bas, il change encore fréquemment de nom suivant les différents accidents de terrain qu'il rencontre. C'est ainsi qu'il s'appelle successivement, oued Merek, oued Tiour'i, oued bou Rezma, oued Kef el Ouar.

³ Nous donnons ce renseignement sur le tilemmas Raoua d'après le journal de route des capitaines Crochard et Ropert. Le lieutenant-

A 6 kil. du débouché de la gorge, les or'roud El Merék se dressent sur la rive droite, tendant à glisser dans l'oued, tandis que sur la rive gauche, en retrait sur la hammada, commencent les premiers chaînons de la haute dune de Megraonn.

A cet endroit le fond de l'oued est d'argile compacte, qui retient l'eau fort longtemps après les pluies. Il y a même des laisses d'eau qui indiquent jusqu'à 2^m 50 de profondeur à la crue. Puis le lit devient sablonneux et la marche plus pénible pour les chevaux. La végétation est moins puissante que dans la vallée supérieure. Les dunes passent de la rive droite sur la rive gauche laissant dans le thalweg de nombreuses traînées qui doivent absorber ou retenir une grande partie des eaux de crue.

A 16 kil. d'El Merék, se dressent sur la rive droite les or'roud de Tiour'i. Ici le fond de l'oued est parsemé de roches irrégulières et de cailloux roulés.

Au delà, le thalweg est toujours très nettement accentué, berges hautes en hammada, mais mame-

colonel Flatters, qui y a trouvé un peu d'eau, dit que c'est vraisemblablement une source qui donnerait beaucoup d'eau si elle était aménagée. Il ajoute qu'à partir de cet endroit, en remontant l'oued In Sokki, l'eau est assez fréquente et que, dans une période de 3 ans, l'oued lui-même coule en moyenne une fois à forte crue et une fois à crue moindre.

Près du tilemmas et sur le talus est, MM. Crochard et Ropert signalent deux « enchets », arbuste épineux qui croit sur les pentes méridionales du Djebel Ahaggar. On ne connaît pas d'autre sujet de cette essence dans la région d'In Sokki.

lonnées et non coupées à pic. Au moment d'atteindre Tiour'i, des petites dunes à droite et à gauche couvrent le plateau.

Après un trajet de 6 kil., l'oued arrive à 'Tiour'i'; là, les berges se resserrent et constituent un véritable canon encombré de roches, puis, vient un élargissement en forme de cirque à murailles à pic, après lequel nouveau canon dans des roches de montagne où les berges, hautes de 40 mètres, sont profondément déchiquetées et tombent en escarpements abrupts sur l'oued dont le lit est encombré de rochers et de cailloux roulés. On y trouve des mécheras très profondes et très coupées, souvent remplies d'eau. Auprès de la principale croit une touffe de palmiers.

Au débouché de la gorge de Tiour'i, qui a 7 kil., se produit un faible élargissement de l'oued, et les berges rocheuses s'abaissent alors à 20 ou 25 mètres : en bas est un calcaire blanc avec rognons de silex et géodes de carbonates de chaux spathique, devenant parfois, surtout vers le haut, dur et compact et présentant fréquemment alors des dendrites bleues.

¹ Ce point de Tiour'i était fréquenté par la bande de pillards qu'avaient formée les Chaamba dissidents sous le nom de Medaganat et qui de 1874 à 1884 a terrorisé tout le Sahara. Ils avaient établi un dépôt de vivres dans les grottes creusées dans la berge de la rive gauche.

La bande des Medaganat presque tout entière a été massacrée sur l'oued Draa, en 1884, par les Reguibat, contre lesquels ils avaient organisé un audacieux coup de main (Voir : Le Châtelier, *Les Medaganat*. Revue africaine, 1886).

La partie supérieure est occupée par une formation de 5 à 15 mètres de grès quaternaire rougeâtre à éléments quartzeux fin, surmonté d'une brèche de calcaire gréseux. Entre le calcaire blanc inférieur et le grès quaternaire, se trouvent parfois des marnes gypseuses rouges ou vertes plus ou moins feuilletées.

A l'est la hammada est quaternaire; au loin, vers l'ouest, elle devient blanche et probablement alors crétacée.

De ci de là, sur les deux rives, les sables s'accumulent par chaînes discontinues, le plus souvent à quelques centaines de mètres des bords.

A 5 kil. du débouché, la dune de Bou Rezma¹ marque, à la fois, le commencement du Kef el Ouar, et le passage des dunes de la rive gauche sur la rive droite bien qu'elles n'encombrent pas le lit.

Après Bou Rezma, l'oued décrit plusieurs détours à l'ouest, au nord-ouest, au nord, au nord-est, pendant lesquels il longe à droite le Kef el Ouar, berge rocheuse et abrupte élevée de 30 à 40 mètres², qui forme le bord de la Hammada el Atchan. En même temps la rive

¹ Cette dune est ainsi appelée du nom d'un jenne Chaanbi qui, vers 1865, se noya dans la méchera au pied de la berge. Autrefois, disent les indigènes, il y avait à cet endroit une méchera presque permanente; depuis la mort du Chaanbi le fond ne tient plus l'eau.

² Formée, d'après M. Foureau, de calcaire roux et blanc vacuolaire avec ammonites. *Mission de 1893-1894*, p. 47. Altitude de l'oued In Sokki au pied du Kef el Ouar, d'après le même: 335 mètres.

gauche est bordée par les dunes qui s'élèvent bientôt à 80 mètres au-dessus de la hammada.

A El Hachchana (13 kil. de Bou Rezma), à un léger coude vers le nord-ouest, la hammada de la rive droite apparaît sous la dune. Au pied de l'escarpement qu'elle forme, pousse une touffe de 5 ou 6 palmiers, ce qui dénote la présence de l'eau qui s'accumule d'ailleurs ici en plusieurs mécheras¹.

Le fond de l'oued sablonneux laisse du reste croître de nombreux éthels, entremêlés de drin, de halma, de had, etc.

A 25 kil. de Bou Rezma, cesse la berge de la Hammada El Atchan, appelée Kef el Ouar², qui n'a plus alors que 25 mètres de hauteur. Cinq kil. plus loin, l'oued In Sokki atteint la Gara Gahouan, crête allongée, formant cap qui marque le point de bifurcation de l'oued. Celui-ci se partage là, en effet, en deux branches principales, reliées par des branches secondaires. Celle de droite, la plus longue, va rejoindre l'oued Mia à In Ifel; on la nomme Saïba Gahouan. L'autre branche, beaucoup plus courte, va à l'ouest rejoindre l'oued Meseddeli avec lequel

¹ Lors du passage de la 2^e mission, le lieutenant-colonel Flatters a, du reste, constaté que l'oued In Sokki avait coulé au delà d'El Hachchana au printemps précédent.

² Des troncs secs d'éthels, accrochés très haut dans les anfractuosités de la rive de roche, montrent que les crues de l'oued In Sokki sont parfois considérables.— F. Foureau, *Mission de 1893-1894*, p. 47.

elle se confond, à 12 kil. d'In Ifel, pour former la Saïba Ferdjallah dont le confluent dans l'oued Mia est barré par les dunes de Meksem el Guefoul à 4 kil. sud-ouest d'In Ifel¹.

¹ L'oued Meseddeli vient du sud-ouest : il a environ 40 kil. au plus avec une branche nord-ouest qui va rejoindre l'oued Mia au-dessus de Mechera el Abiod à Nebbar'a, et une branche nord-est qui se réunit comme nous venons de le voir à l'oued In Sokki pour former la Saïba Ferdjallah. C'est dans le journal de route de la 2^e mission Flatters (p. 287 et 293), que nous avons puisé ces renseignements sur le cours inférieur de l'oued In Sokki et sur son affluent l'oued Meseddeli. Le levé annexé à l'itinéraire n'en fait pas mention, mais les indications contenues dans le journal de route ont paru suffisantes pour indiquer approximativement le tracé de ces oueds. Elles trouvent d'ailleurs leur confirmation dans les données recueillies par le capitaine Cotte, données que nous avons déjà mentionnées plus haut et d'après lesquelles la branche nord-ouest de l'oued Meseddeli, ne serait, à proprement parler, qu'une dérivation de l'oued Mia vers ce dernier cours d'eau, dérivation connue sous le nom de Saïbet Boulokhrab. En outre, suivant le même officier, l'oued Meseddeli, au moment de sa jonction avec l'oued In Sokki, serait large, plus large même que l'oued In Sokki au même point : son lit serait en même temps très boisé ; on y trouverait du drin en abondance.

M. Foureau qui, dans sa mission de 1893-1894 (p. 46-47), a abordé l'oued In Sokki, à Haniet el Baguel, c'est-à-dire à une dizaine de kilomètres du confluent de cet oued dans l'oued Mia, donne sur cette partie du cours une description un peu différente, description qui semble prouver une fois de plus que dans toute cette région les sables ont augmenté très sensiblement depuis quelques années et particulièrement depuis le passage de la mission Flatters. D'après M. Foureau, Haniet el Baguel est une « espèce de madher (*) qui » n'est autre que la perte de l'oued Meseddeli qui lui-même n'est que » la partie inférieure de l'oued In Sokki. Ce madher, à sol argilo-

(*) D'après le lieutenant-colonel Flatters (Journal de route, 2^e mission, p. 300), dans la région d'In Ifel le terme de madher s'emploie plus spécialement pour désigner un réseau de ravins.

Dans cet estuaire allongé qui mesure 32 kil. entre la Gara Gahouan et In Ifel, le lit de l'oued In Sokki, très élargi et cependant très bien marqué, enserme de véritables îles de hammada. Il y pousse une végétation abondante de drin, de had, d'éthels, etc. Des fonds d'argile forment mécheras quand il a plu : partout ailleurs les sables de la dune envahissent le lit.

L'estuaire, pendant les trente derniers kilomètres, porte plus particulièrement le nom de Metlag, c'est-à-dire, confluent, réunion, à cause des diverses branches entremêlées que forme l'oued dans cette région.

Puis toutes les branches disparaissent sous les dunes et l'oued In Sokki vient se réunir à l'oued Mia, au milieu de l'amoncellement des sables qui empêchent alors de déterminer exactement son lit¹.

» sableux, est envahi par les dunes et c'est sous leur masse que le » cours de l'oued In Sokki vient rejoindre celui de l'oued Mia ».

En remontant le Haniet el Baguel et l'oued Meseddeli, M. Foureau a rencontré un système assez confus de boucles, de branches, de rivières, disparaissant sous les dunes, qui ont pour point d'origine unique la Daïa In Sokki large épanouissement que forme l'oued de ce nom. « Le sol en est argileux, à petites buttes couvertes d'une » végétation véritablement très fourrée ».

Altitudes : Haniet el Baguel : 315 mètres ; Daïa In Sokki : 325 mètres (Foureau).

¹ Ainsi qu'on a pu s'en rendre compte, toute cette région des confluent de l'oued Mia, de l'oued In Sokki et de l'oued Sarret est encore fort mal définie. Aussi pour le second de ces oueds, avons-nous cru devoir mettre simplement en présence les renseignements recueillis par le colonel Flatters et ceux donnés par

Du rapide exposé que nous venons de faire de nos connaissances actuelles sur le Tadmaït, il résulte que ce plateau est constitué par des couches crétacées légèrement ondulées, au milieu desquelles les eaux ont creusé des sillons souvent importants, au fond desquels croît généralement une végétation abondante, contrastant étrangement avec l'aridité des hammadas environnantes.

C'est cette végétation, due évidemment à l'humidité du sous-sol d'alluvions qui avait fait croire à certains esprits que par des sondages appropriés on parviendrait à transformer la vallée de l'oued Mia, en y créant des oasis par l'irrigation, et qu'un jour viendrait où il serait possible d'aller d'Ouargla à In Salah à l'ombre des palmiers. Si jamais les tentatives faites dans ce sens à In Ifel venaient à aboutir à un heureux résultat, faudrait-il considérer cette réussite comme un premier pas dans la réalisation d'un tel rêve ? Cela serait au moins prématuré.

En tout cas, pour mener à bien semblable entreprise, il faudrait être maître incontesté du pays et avoir la certitude de pouvoir y assurer une sécurité absolue. Or, nous avons vu précédemment combien,

M. Foureau. Il est très probable que la déclivité du sol de toute cette partie du bassin de l'oued Mia est fort peu accentuée, ce qui a dû amener de fréquents déplacements du lit des oueds, bien avant même que les sables, qui les obstruent actuellement, aient pu prendre l'importance qu'ils semblent acquérir chaque jour davantage.

malgré nos trois postes d'In Ifel, de Fort Miribel et de Fort Mac-Mahon, notre action était peu étendue, puisqu'il y a quelques mois à peine, nous avons vu successivement, une partie des mehara des spahis sahariens enlevés aux abords de Fort Mac-Mahon, et un officier tué dans l'oued R'allousen, à quelques kil. au nord de l'oued Sarret, à 90 kil. au sud d'El Goléa.

Bien plus, il serait également indispensable d'être exactement fixé sur le régime hydrologique de la région et l'étude nécessaire, malgré tout le zèle déployé par nos officiers, est encore à faire.

Pour l'instant, il faut nous en tenir plus particulièrement à des données générales sur la topographie de la contrée et à une connaissance plus approfondie des directions à suivre pour en faire la traversée, directions imposées par la plus grande praticabilité du terrain à parcourir, et par les ressources en eaux et pâturages qu'on a chance d'y rencontrer en tout temps. L'étude que nous avons faite précédemment a permis de se rendre suffisamment compte de la conformation générale de la région. Il nous reste maintenant à parler des routes qui la traversent.

Ces routes peuvent être classées en trois groupes distincts :

- A. Route de l'étage inférieur.
- B. Route de la rive gauche de l'oued Mia.
- C. Route de la rive droite de l'oued Mia.

A. — *Route de l'étage inférieur.*

Cette route est, d'après les renseignements que nous avons pu recueillir, celle qui, de tout temps, a été le plus habituellement fréquentée par les caravanes allant d'El Goléa au Tidikelt.

On y trouve de l'eau sur tout le parcours ¹ et les pâturages y sont relativement suffisants ².

Si nous l'avons négligée jusqu'à présent, pour ne songer qu'à celle du plateau supérieur qui

¹ Toutefois les renseignements que nous possédons à ce sujet auraient besoin d'être contrôlés, car la plupart des puits, signalés sur le parcours de cette route, sont situés dans des lits de cours d'eau. Ce sont donc plutôt des tilemamis dans lesquels la nappe d'eau se maintient plus ou moins longtemps.

² C'est incontestablement cette route, comme on l'a déjà d'ailleurs fait remarquer, que M. Soleillet a suivi, en 1874, au moins dans sa dernière partie. Au début, il nous l'apprend lui-même, il s'est dirigé à l'est du chemin habituellement suivi par les caravanes allant d'El Goléa à In Salah (*Rapport à la Chambre de commerce d'Alger*, p. 75-76), mais un peu avant d'atteindre Hassi Adreg, il revient à la « route fréquentée par les caravanes et que, par précaution, il n'avait pas voulu suivre ». D'après lui, elle est « jalonnée » sur toute sa longueur par des puits situés dans chacun des « nombreux oueds qu'elle traverse, oueds que recouvrent d'épaisses touffes de jonc ne permettant aucun doute sur l'existence de l'eau dans cette zone » (*Rapport cité*, p. 76-77).

D'ailleurs les noms qu'il donne des principaux points visités par lui peuvent être identifiés avec ceux de localités aujourd'hui connues au moins par renseignements. Nous citerons par exemple :

1° Oued Frenta, c'est un des oueds qui sillonnent le reg Frenta.

2° Oued Brig, qui n'est autre que l'oued Berrik ou Berrègue.

3° Oued bou Madhi, c'est sans doute un oued qui se déverse

devait, par sa situation même, assurer immédiatement notre domination dans toute la haute région, nous n'avons plus de raison aujourd'hui pour continuer à agir ainsi et nous devons au contraire rechercher comment, le cas échéant, elle pourrait nous être utile.

D'ailleurs, si nous continuons à ne pas nous en préoccuper, il est à craindre qu'en cas d'expédition au Tidikelt, les coupeurs de route, les gens d'audace, toujours nombreux dans ces régions, ne veuillent profiter de notre négligence et essayer par là de nous prendre à revers, de gêner nos mouvements par une attaque inopinée et d'amener le désordre dans nos convois de ravitaillement.

A l'abri, par exemple, dans les ravins encaissés de l'oued Afliassez, ils pourraient se porter rapidement, soit au nord, dans le Meguiden, soit à l'est, sur le plateau supérieur et venir tenter la fortune autour de nos postes ou de nos convois. Nous avons donc un intérêt certain à bien connaître

dans la Daïa bou Madhi, daïa située sur le medjebed qui unit Fort Miribel et Fort Mac-Mahon.

4° Hassi Adreg, puits connu par d'autres renseignements, sur le plateau inférieur.

5° Oued Afliassez, cours d'eau connu, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises et à proximité duquel le lieutenant Palat fut assassiné.

6° Oued Souf, également connu par d'autres renseignements.

Si P. Soleillet a si mal tracé sur la carte l'itinéraire qu'il avait suivi, c'est que les observations d'orientation qu'il avait faites en cours de route étaient, pour une cause inconnue, des plus défectueuses.

cette route, à ne pas la laisser échapper complètement à nos vues immédiates; et sa situation même, en contrebas du plateau supérieur dont elle longe le gradin, nous en fait une obligation ¹.

Il paraît du reste, si les renseignements que nous avons pu recueillir sont exacts, qu'elle ne présente pas de grandes difficultés d'accès, sauf cependant dans la gorge de l'oued Afliassez, gorge qu'elle remonterait pendant un certain temps. C'est là en effet, qu'en novembre 1896, nos goums ont failli être arrêtés un instant par une poignée de Chaanba dissidents qui avaient su habilement s'embusquer dans les rochers d'où il fut difficile de les déloger.

Partout ailleurs, ce n'est que hammada relativement facile et sillonnée de lits d'oueds où croissent des éthels et en général les plantes habituelles de ces régions.

En quittant El Goléa, on suit d'abord la même route que pour se rendre à Fort Miribel (route que nous décrirons plus loin) par Koceïbat el Berania (30 kil.), Guern Oulad Iahia (23 kil.) et El Meksa (26 kil.). Au delà, le medjebed s'incline au sud-ouest et se dirige sur Hassi Ras er Reg (18 kil.) à proximité de l'oued Berrik.

On se dirige ensuite sur la Gara Berrik (20 kil.),

¹ En résumé, maîtres de la forteresse nous avons négligé jusqu'à présent le chemin de ronde.

² Complétés et contrôlés par l'itinéraire donné par M. Pouyane. *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie, 1886*, p. 105 et suivantes.

témoin isolé au milieu de la hammada, pour gagner plus loin Daïa bou Madhi ¹ (20 kil.), dépression dont le fond est rempli d'une assez vigoureuse végétation, les éthels y sont nombreux mais n'atteignent pas une grande hauteur ².

La route se continue à travers la hammada jusqu'à Hassi Mezzer ³ (36 kil.), sur l'oued Mezzer, cours d'eau qui vient du sud. Le puits de Mezzer est en dehors de la route, sur le cours de cet oued qu'il faut remonter un peu.

Au delà on trouve sur la hammada, Gara ben Aouissa (15 kil.), haute gara de 30 mètres. On y trouve, dit-on, de l'argile à poterie exploitée par les indigènes du Tidikelt, qui viendraient s'y approvisionner.

Les oueds qui sillonnent la hammada deviennent ensuite plus nombreux et plus marqués, puis la route s'engage dans une gorge qui longe la falaise supérieure et se rétrécit de plus en plus jusqu'à Hassi Adreg (50 kil.), où elle n'a plus que 50 mètres.

Ce puits, déjà cité, est situé sur la route de Fort Mac-Mahon à In Salah, route dont nous avons parlé

¹ La Daïa bou Madhi a été visitée par le capitaine Digne qui s'y est rendu de Fort Miribel.

² P. Soleillet signale des puits, ensablés lors de son passage, dans l'oued Messaouda, cours d'eau qu'il place entre l'oued Frenta et l'oued Berrik. Il parle également d'un autre puits situé dans la Daïa Maïza, entre Bou Madhi et Hassi Adreg.

³ Là aboutissent des pistes, venant du nord-est, du nord-ouest par l'oued Mezzer, du sud-est, c'est-à-dire du plateau supérieur, et de l'est, c'est-à-dire de Fort Miribel par l'oued Abjaz.

plus haut. Au delà, les deux routes se confondent, il paraît donc inutile d'en donner une nouvelle description ¹.

B. — Route de la rive gauche de l'oued Mia.

C'est sur cette route que se trouve le poste créé il y a quelques années au lieu dit Hassi Chebbaba, poste qui a reçu, depuis, le nom de Fort Miribel.

Quoique cette route ne présentât pas, alors, les mêmes ressources en eau que la précédente (les travaux exécutés depuis cette époque l'ont sensiblement améliorée), elle fut cependant choisie pour l'installation du nouveau poste, parce qu'elle traversait en diagonale l'étage supérieur du Tadmaït, et que par sa situation elle devait permettre une surveillance plus efficace de toute cette région élevée, déjà placée sous l'action plus éloignée et un peu excentrique du poste construit précédemment à In Ifel. Cette direction est d'ailleurs la plus courte de celles qui unissent El Goléa à In Salah, et, si elle était un peu moins suivie que la précédente par les caravanes c'est que, en outre de la question de sécurité moins grande, l'on n'était pas assuré de trouver à toutes les étapes les ressources en eau indispensables, et que celles en pâturages ² étaient peut-être elles-mêmes moins abondantes.

¹ Voir plus haut, itinéraire *F. Route d'In Salah.*

² Les ressources en eaux ont été déjà sensiblement améliorées

En quittant El Goléa, la route se dirige ¹ d'abord vers le sud, en suivant le lit de l'oued Seggueur, ayant l'Erg à droite et la falaise crétacée à gauche; le sol est sablonneux. Après un parcours de 4 kil., elle parvient à hauteur d'Hassi el Gara ², qu'elle laisse à gauche. Il y a là un groupe d'habitations à proximité de plantations de palmiers; celles-ci ont pris un plus grand développement depuis le forage en ce point du puits artésien mentionné plus haut. A partir de cet endroit, le medjebed se rapproche de l'Erg, puis il

sur une partie de ce parcours. Les travaux projetés ou en cours ne pourront que rendre la situation meilleure encore.

Depuis notre installation à Fort Miribel les pâturages ont encore notablement diminué sur toute la zone suivie par les convois de ravitaillement ou autres, forts quelquefois de plusieurs centaines de chameaux.

¹ La description de cet itinéraire est empruntée à différents travaux dus au capitaine Digne et au lieutenant Pein. Le rapport de reconnaissance de M. Foureau a été aussi utilement consulté surtout pour la dernière partie de l'itinéraire.

Les distances des principaux gîtes d'étapes sont approximativement :

| | |
|--------------------------|---------|
| Kocéibat el Berania..... | 30 kil. |
| Guern Oulad Iahia..... | 23 |
| El Meksa..... | 26 |
| Oued Sarret..... | 24 |
| Fort Miribel..... | 30 |
| Oued Tabalout.... | 44 |
| Oued Seddeur..... | 22 |
| Tilemmas Djelguem..... | 28 |

² Ce puits a pris son nom de la gara au pied de laquelle il a été creusé, gara qui est séparée d'une centaine de mètres de la falaise crétacée.

tourne légèrement vers l'ouest pour atteindre Aïn el Asel¹, à 9 kil. 500 d'El Goléa.

Après avoir traversé ensuite, pendant près d'un kilomètre, l'extrémité des dunes, la route s'engage de nouveau en terrain sablonneux entre l'Erg et la falaise. Puis, le sol semble se durcir à la surface qui forme une espèce de croûte de peu de consistance; celle-ci cède sous les pieds et l'on y enfonce bientôt profondément. C'est la Sebkhah el Melah, la grande réserve de sel, où tous les indigènes des environs viennent s'approvisionner.

Après avoir passé ensuite non loin du puits d'El Kocēiba ou Okchiba, le medjebed gravit la falaise, en pente douce, à cet endroit, et atteint au sommet un plateau pierreux et nu², qu'il traverse en se dirigeant au S.-S.-O. sur les deux puits assez abondants de Kocēiba el Berania³ (30^e kil.).

¹ L'emplacement de cette source est indiqué par une petite dune de sable surmontée d'un tarfa. A proximité, 6 palmiers, dont la possession est revendiquée par les Khenafsa du Gourara.

² D'après le capitaine Almand, ce plateau descendrait en pente douce depuis l'escarpement d'El Goléa jusqu'à Maroket, point situé, comme nous le verrons, à environ 25 kil. au sud du dit escarpement.

³ Appelés aussi par corruption El Okseiba. Les environs de ces puits étaient très fournis de pâturages et de bois. Les convois et détachements ont tout détruit et le manque de pluies de ces dernières années n'a pas permis à ces ressources de se reconstituer. Cette observation s'applique d'ailleurs en général à tout le Sahara et en particulier à cette ligne d'étapes.

Le débit des puits de Kocēiba el Berania a été évalué à 10^{m³} par 24 heures. Ces deux puits ont été recouverts d'une coupole et on a construit à proximité un bassin de 12^{m³} de contenance.

Au delà, il s'infléchit au S.-S.-E., pour traverser un terrain de reg dur, rocailleux et aride, qui fait partie de cette vaste étendue du plateau que l'on nomme Reg Frenta¹ et qui est plus particulièrement appelé ici Gantra Sidi El Abed. Après un parcours de 9 kil. environ sur ce plateau, le medjebed se redresse légèrement vers le sud pour passer entre une ligne de petits mamelons et atteindre le puits de Maroket² (45^e kil.), puits situé dans un bas-fond blanchâtre, au pied d'une berge d'une vingtaine de mètres de hauteur³. Là, la végétation apparaît en assez grande quantité⁴.

Puis, la route s'engage dans une sorte de couloir formé par l'Erg à l'ouest et le revers du plateau à l'est, et, après un parcours d'environ 8 kil. dans ces conditions, elle gravit la berge au Guern Oulad Iahia (53^e kil.) retrouvant au sommet le sol de reg dur et pierreux. Bientôt les dunes se rapprochent de plus en plus vers l'ouest, et le sol caillouteux se mélange de sable. Quelques petits ravins viennent couper le

¹ Le Reg Frenta s'étend à l'ouest jusqu'à l'oued Adreg.

² Ce puits donne environ 8^{m³} par 24 heures. Il a été recouvert d'une coupole et un bassin a été construit à côté.

³ D'après M. l'ingénieur Jacob, cette berge correspondrait à la ligne des gour Ouargla et à Mechgarden.

⁴ Nous répéterons pour cette végétation ce que nous avons dit pour celle de Kocēiba el Berania; elle a été détruite par les convois et détachements. Cette constatation fait ressortir combien les exigences de notre occupation peuvent devenir préjudiciables à nos intérêts mêmes.

chemin, avant d'atteindre la Daïa Sidi Hamza, daïa où l'on trouve le gypse pur en grande quantité, et où croissent des jujubiers.

A partir de là, le terrain parcouru est formé de gypse et de sable.

A 4 kil. de la Daïa Sidi Hamza, le medjebed escalade les pentes d'un petit plateau où il longe pendant une centaine de mètres l'extrémité des dunes précédemment signalées à gauche. Puis un kil. plus loin, il redescend dans une petite daïa où croissent quelques tamarix, et après avoir contourné un instant l'Erg El Meksa, il s'y engage résolument pour atteindre après une traversée de 800 mètres environ El Meksa (79^e kil.). Là, se trouvent deux puits creusés dans le sable, d'une profondeur de 1^m50 et qui donnent 10^m3 d'eau par 24 heures¹.

Le medjebed traverse ensuite l'Erg sans rencontrer de grandes difficultés, sauf en deux points que l'on trouve, le premier vers le 4^e kil., le second vers le 6^e kil., après El Meksa. En quittant l'Erg, la route atteint un bas-fond, appelé Houdh el Meksa, dont le sol de sable, mêlé de gypse, contient

¹ Un des puits a été recouvert d'une coupole; un bassin a été construit à proximité.

L'eau est un peu salée, mais les chameaux la boivent avec plaisir. Un bassin permet d'abreuver un grand nombre de ces animaux.

On trouve comme bois, principalement aux environs, de l'alenda. Après des puits, il y a, comme pâturages, du drin et de l'alenda, mais les chameaux trouvent de meilleures plantes sur les confins de l'Erg (had, dhomran, baguel).

quelques silex noirs¹. Il y a là de bons pâturages. A droite, on aperçoit Garet el Medjebed. Puis le sentier grimpe sur le plateau par une montée très difficile pour les chameaux². Le sol de cette gantra, excessivement plat, est couvert de gros cailloux qui rendent la marche pénible. La direction à suivre (S.-S.-O.) est jalonnée, à moitié chemin de l'oued R'allousen, par un djedar cylindrique en pierre de 3 mètres de hauteur. La route, le laissant sur la droite, continue au S.-S.-O. et atteint l'oued R'allousen par des berges assez accentuées. Celles de la rive gauche sont surtout très difficiles. Au delà le medjebed reprend à travers la hammada uniforme et noire, toujours dans la même direction, jusqu'à l'oued Sarret³.

Là, se trouve un puits, de 20^m50 de profondeur

¹ D'après M. Foureau qui l'a abordée également un peu plus au nord, le sol de l'Houdh el Meksa est composé alors de détritiques de calcaires violet noyés de sable et mélangés de beaux silex. — *Mission de 1893-1894*, p. 44.

² M. Foureau a également longé cette berge de la hammada un peu plus au nord. D'après lui, elle est formée, en ce point, de mamelons de calcaire dolomitique gris et hauts d'une quinzaine de mètres.

³ Dans cette traversée de la hammada, le sol partout découvert, se montre particulièrement dur aux pieds des chameaux, surtout aux abords des oueds R'allousen et Sarret. Depuis El Meksa jusqu'à l'oued Chebbaba ce ne sont en général que des plaines de roches affreusement dures, composées dans leur partie nord de divers calcaires gris ou bruns compacts, mais présentant des aspérités aiguës semblables à celles de la surface d'une rape. — Foureau. Conférence à la Soc. de géog. de Paris, 1894, p. 3.

jusqu'au niveau de l'eau, qui donne 6^m environ, par 24 heures, d'une eau excellente¹ (103^e kil.).

Au delà, la route continue sur le plateau en remontant, pendant 6 kil. environ, le long du lit de l'oued dont les berges diminuent graduellement de hauteur. Le sol, toujours plat et un peu dur pour les pieds des chameaux, est formé de petits cailloux, mélangés de sable. A environ 2 kil. de la tête de l'oued Sarret, la route passe à proximité d'une tombe isolée; puis, après avoir traversé quelques petites daïas à fond argileux, elle rencontre le petit oued Rejiag² dont elle suit un instant le lit. Enfin le sol, toujours plat jusqu'alors, devient plus accidenté un peu avant d'atteindre l'oued Chebbaba. Puis la route descend dans le lit de cet oued, dont les berges ont ici une dizaine de mètres de hauteur; elle le suit pendant environ 600 mètres pour rejoindre le bordj de Fort Miribel³ (133^e kil.), situé en aval, sur la rive gauche.

¹ Ce puits bien aménagé est muni d'un abreuvoir qui permet de faire boire beaucoup d'animaux à la fois.

On ne trouve de bois qu'à 1 kil. à l'est, du retem principalement : les chameaux ne trouvent qu'un peu de retem sur le plateau et quelques maigres pâturages à 1 kil. en aval dans l'oued.

² Affluent de l'oued Chebbaba.

³ Altitude : 430^m (Foureau).

Ce fort a été construit en 1894 sous la direction du capitaine du génie Digne. Il a été édifié sur la berge gauche de l'oued, haute ici de 10 mètres. Cette berge n'est que le prolongement du plateau pierreux de calcaire dur à silex auquel appartient toute la région environnante. Le lit de l'oued, formé en grande partie de tmechent (terre argileuse)

Au delà, le medjebed¹ gravit la rive opposée, en face du poste, en s'engageant dans un ravin pierreux, d'un accès difficile et long de 4 kil. Il en débouche sur un plateau semblable à ceux précédemment

et de sable, constitue ici une vaste cuvette d'une lieue de longueur sur 2 ou 300 mètres de largeur.

L'oued coule toutes les fois que la pluie tombe sans discontinuer pendant 24 heures.

Sept puits (on plutôt tilemamis) ont été creusés dans le lit de l'oued, à des distances variant entre 60 et 150 mètres du bordj. L'eau qu'ils fournissent est magnésienne et séléniteuse; le puits le plus rapproché donne en outre une eau légèrement ferrugineuse. Chaque puits débitant environ 2^m par jour, le débit total serait approximativement de 15^m; la nappe se trouve à une profondeur de 2^m 50 à 3 mètres.

La végétation qui existait dans l'oued a presque complètement disparu : aussi faut-il aller loin maintenant pour trouver le bois et les pâturages nécessaires. Cela oblige à entretenir constamment au bordj une provision de bois. Quant aux chameaux composant les convois des troupes de passage, il faut les nourrir avec de l'orge. Une dizaine de palmiers dont quelques-uns productifs existaient dans l'oued au moment de la construction du bordj : grâce aux plantations d'arbres de cette essence faites depuis cette époque, leur nombre s'est sensiblement accru.

¹ Depuis Fort Miribel jusqu'au point où le chemin atteint l'oued Mia, la marche s'effectue à travers le plateau par des sentiers assez bien tracés, qui se réunissent quelquefois pour ne former qu'une seule et large piste, bordée de tas de petites pierres, tas formés par toutes celles que les caravanes ont rejeté hors de la route, pour en rendre l'accès moins pénible aux chameaux. Mais, souvent, l'on est forcé de marcher à la file indienne si l'on ne veut pas cheminer parmi les pierres qui ne feraient qu'augmenter la fatigue aussi bien pour les chameaux que pour les piétons.

Ces observations s'appliquent du reste à toutes les routes un peu fréquentées qui traversent les plateaux sahariens.

« Après Chebbaba (Fort Miribel) les rivières se multiplient, leurs berges ont plus de hauteur, et la hammada de roches rugueuses tend

parcourus, qui s'étend à perte de vue. Après un trajet de 4 kil. sur ce plateau, la route rencontre une dépression de 1.500 à 2.000 mètres de longueur, contenant quelques touffes d'une végétation herbacée, c'est la Daïa El Hadj Brahim. Viennent successivement ensuite les deux Daïas El Hadj M'rabet, au sol argileux, où croissent de nombreux jujubiers¹ (seddeur). Puis la hammada devient rugueuse et difficile, jusqu'à 25 kil. de Fort Miribel, où le medjebed atteint l'oued Seddeur dans lequel l'on ne trouve que quelques représentants de l'arbuste qui lui a donné son nom. Le lit de cet oued, à peine encaissé, contient beaucoup de pierres. Huit kil. plus loin, le medjebed traverse l'oued Brahimat qui contient également quelques rares jujubiers; puis les mouvements de terrain s'accroissent à gauche de la direction suivie: les hauteurs de Tabaloult apparaissent à l'horizon et plus près un gros djedar qui marque la direction. Au moment de l'atteindre, la route s'infléchit très légèrement à droite et va s'engager dans un ravin pierrenx, long de 4 kil. et d'un accès difficile, qui débouche dans l'oued Tabaloult, où un puits de

¹ « à se transformer en un massif montagneux très accidenté, qui » continue à s'élever jusqu'à la crête du Djebel el Akhal, où il » atteint 700^m d'altitude. » Foureau, Conférence à la Soc. de géog. de Paris, 27 avril 1894, p. 4.

² Le forage d'un puits a été commencé dans cette daïa; il a été momentanément interrompu, à cause de l'insécurité qu'offre cette région depuis l'assassinat, en novembre 1896, du lieutenant Collot dans l'oued R'allousen.

29 mètres de profondeur a été creusé récemment¹ (177^m kil.). De nombreux éthels croissent dans le lit de cet oued où l'on trouve encore du retem, du gouzzah, etc., et d'assez bons pâturages.

En quittant l'oued Tabaloult, le medjebed s'engage dans un ravin qui présente, à droite, des berges rocheuses assez escarpées, d'une vingtaine de mètres de hauteur; à gauche, les berges, plus basses, n'ont qu'une dizaine de mètres et leur pente est plus douce. Comme beaucoup d'autres ravins de cette région, celui-ci a reçu des indigènes le nom d'oued Seddeur, à cause des jujubiers qui y croissent; on y trouve aussi quelques éthels. Le medjebed remonte cet oued au lit caillouteux, pendant environ 3 kil., puis, laissant, à 500 mètres à gauche, une gara haute d'environ 40 mètres, il débouche sur le plateau pierrenx qui constitue tout l'étage supérieur du Tadmaït depuis El Meksa.

Bientôt l'aspect du plateau, toujours plat et monotone, se modifie, l'horizon s'accidente: les Gour

¹ Altitude: 460 mètres (Foureau).

Pendant la construction de Fort Miribel, un poste avancé de quelques cavaliers avait été installé dans l'oued Tabaloult. Ceux-ci, pour se procurer l'eau nécessaire à leur subsistance, avaient creusé dans le lit de l'oued, rempli en cet endroit d'une végétation herbacée relativement abondante, un filemmas qui leur donnait chaque jour environ 1^m³ d'une eau assez bonne. Mais cette nappe n'étant pas permanente, on dut se préoccuper d'améliorer cette situation. Des recherches d'eau furent entreprises. Elles ont été couronnées de succès et la nappe permanente fut atteinte à 29 mètres.

Tiboukhar apparaissent au sud ¹. Le medjebel ne tarde pas à descendre le versant de la rive gauche de l'oued Tiboukhar ²; de nombreux ravins, remplis de pierres, comptent la direction suivie et rendent ce passage difficile. Enfin le medjebel atteint le lit de l'oued ³ (189^e kil.) large de 150 à 200 mètres, en suivant les flancs d'une sorte de cône de déjection formé en grande partie de tmechent. Le lit de cet oued, où croissent des éthels, des tarfas et des retems, est encaissé entre deux hautes berges et semé d'énormes galets.

Les falaises de la rive gauche ont 30 mètres d'élévation, celles de la rive droite ont près du double. A un kil. en aval du point d'arrivée, on aperçoit sur la rive droite une gara ronde caractéristique et plusieurs autres sur la rive gauche.

Le medjebel remonte l'oued Tiboukhar, pendant environ 200 mètres, puis, passe sur la rive droite et, au moment d'atteindre un palmier isolé dont l'existence semble déceler la présence d'une nappe souterraine d'eau, s'engage dans un ravin pierreux qui remonte vers le sud et dont le confluent est marqué par la tombe du marabout Sidi Djilali. En face sur la rive gauche de l'oued Tiboukhar, se trouve également la tombe d'un autre marabout.

¹ Altitude du faite entre l'oued Tabaloult et l'oued Tiboukhar : 330 mètres (Foureau).

² Autres orthographes : Timboukhar, Tibourkar.

³ Altitude : 430 mètres (Foureau).

En arrivant sur le plateau qui est ici mouvementé et rocheux, ce qui en rend l'accès difficile, une foule de gour se dessinent à l'horizon.

Après un trajet très court sur ce plateau, le medjebel descend dans l'oued Tineldjam par un ravin difficile et très encaissé dont il suit le flanc gauche, rocheux et escarpé de 50 mètres de hauteur ¹. L'oued Tineldjam (191^e kil.) lui-même est encaissé entre des berges de 40 à 60 mètres de hauteur. Son lit, d'une largeur moyenne de 200 mètres, est parsemé de gros galets et de détritrus rocheux : il renferme des éthels, des tarfas, et des retems. Le fond de l'oued est occupé par une grande méchera qui retient l'eau assez longtemps. De nombreux ravins viennent se déverser dans l'oued Tineldjam et donnent à cette région l'aspect de la Chebka du Mzab.

Le medjebel remonte le lit de l'oued Tineldjam, au milieu des roches, éboulées des rives, pendant environ 800 mètres, puis il s'engage dans un affluent de droite, l'oued Fersigue, qu'il suit jusqu'à son confluent avec un nouvel oued Seddeur (199^e kil.) où l'existence de tarfas et surtout de jones semblent annoncer la présence d'une nappe souterraine.

Il emprunte à son tour le lit de cet oued qui est

¹ D'après M. Foureau, « la descente dans l'oued Tineldjam est » abrupte et ne s'effectue qu'à la file indienne ; ce sont deux » escaliers de roche dure de chacun 20 à 25 mètres d'élévation et » séparés par un palier de 300 mètres ». *Mission de 1893-1894*, p. 21.

d'un accès assez difficile et lorsqu'il en atteint la tête, il se trouve sur un plateau facilement praticable, hammada à éléments fins et moyens, sillonnée par quelques ravins peu marqués. L'un d'eux, et le principal, l'oued Azomogzès (210^m kil.), dont les berges sont peu accentuées, a une largeur d'environ 50 mètres. On y trouve la même végétation d'éthiols, de tafas, de retems et de jujubiers. Au delà de cet oued, le medjebed continue sur la même hammada facile et, après un trajet d'environ 6 kil., il atteint l'oued Chebrag, par où s'opère la descente dans l'oued Miat. Cette descente est difficile à cause de l'inclinaison de la pente et des éboulis de roches.

Les berges de plus en plus hautes atteignent 30 et 40 mètres d'élévation dans l'oued Miat, que la route suit ensuite jusqu'à son confluent avec l'oued Mia¹ (223^m kil.). Celui-ci, large ici de 300 mètres est également encaissé entre de hautes berges. La végétation y est beaucoup plus abondante que dans tous les oueds rencontrés précédemment.

Après un parcours d'environ 4 kil. dans le lit de l'oued Mia, d'un accès relativement facile, le medjebed atteint Tilemmas Djelguem², simple trou dans le sable, de 2 mètres de profondeur, donnant de l'eau en abondance. puis, 6 kil. 500 plus loin, Tilemmas Ferkla où deux puits ont été aménagés ;

¹ Altitude : 460 mètres (Fourreau).

² Altitude : 480 mètres (Fourreau).

mais un seul donne de l'eau, car l'autre a été comblé. L'eau se trouve à 1 mètre 50 de profondeur².

² Ces puits, comme l'a constaté M. Fourreau, sont au fond d'une méchera. Après les crues, ils disparaissent sous la couche d'eau que conserve quelque temps cette méchera.

En 1894, le colonel Didier a visité également cette région. Il proposa d'installer à Tilemmas Ferkla un nouveau bordj, de préférence à Aïn Guettara primitivement désigné. A la suite de sa reconnaissance, il donna de la localité de Tilemmas Ferkla la description suivante qui complète les détails déjà connus :

» Les tilemmamis de Ferkla, car il y en a deux à 250 mètres l'un de l'autre, sont situés dans une dépression de l'oued Mia. Le lit proprement dit de l'oued (le lit mineur) se trouve sur la rive gauche de la vallée, dont le sol est constitué par un banc de gros gravier, qui surplombe de deux mètres le lit de l'oued. La vallée est elle-même dominée de 18 mètres par les bords du plateau, très escarpés sur les deux rives et plus particulièrement sur la rive gauche dont un contrefort commande le Tilemmas.

» L'eau qui s'y rencontre à 1^m 45 du sol provient des pluies qui tombent dans la région et des crues de l'oued. Après avoir traversé un banc de sable, elle est retenue par une couche d'argile formant une envette, dont il n'a pas été possible d'apprécier la profondeur, mais il est à présumer qu'elle est très abondante, car un seul trou, creusé et collé à la hâte, a donné dans une heure 650 litres d'eau débit qui aurait évidemment augmenté si on avait approfondi l'excavation ; deux autres trous creusés à quelques mètres du premier ont donné le même résultat.

» Le débit de la nappe dépend, il est vrai, des pluies et des crues, et elle finirait par tarir s'il ne tombait plus d'eau dans la région. D'après les gens qui connaissent le pays, une pluie de 24 heures remplit les tilemmamis pour dix ans.

» Les matériaux de construction, dont on a le plus besoin, eau, bois, sable, argile, moellons, se trouvent dans la vallée et tout à côté des tilemmamis...

» Il y a, dans cette région, beaucoup de bois sur tout le parcours de l'oued Mia et on y trouve aussi des pâturages dont la richesse s'accroît en raison directe de la fréquence des pluies. »

Au delà, la route se poursuit soit par le lit même de l'oued Mia qui forme ici plusieurs coudes dans l'un desquels se trouve le Tilemmas Tinkelmane¹ qui donne peu d'eau, soit par un raccourci dont l'entrée est marquée par deux touffes de palmiers, qui se dressent en face l'une de l'autre sur chaque rive de l'oued Mia. C'est à côté de la touffe de droite que commence le raccourci appelé Guetta² el Merabta. Au point culminant³ de cette traverse, se trouvent plusieurs tombes. De là on redescend dans l'oued Mia par le Guetta Chaanbi⁴ qui traverse des gorges abruptes et assez pittoresques et va rejoindre l'oued Mia par un ravin dont le fond est formé de tmechent.

Au 246^e kil. on atteint la tête de l'oued Mia, c'est-à-dire le confluent de l'oued Diss et de l'oued Tilemsin.

Le medjebed⁵ remonte ce dernier cours d'eau: il passe d'une rive à l'autre, comptant les nombreux méandres de la rivière par de fréquents raccourcis. Le lit de l'oued Tilemsin, semé de gros galets,

¹ Altitude : 525 mètres (Foureau).

² Guetta veut dire raccourci.

³ Altitude du point culminant : 590 mètres (Foureau).

⁴ A signaler, entre le Guetta Chaanbi et Tilemmas Tinkelmane, trois gour coniques juxtaposés qui s'aperçoivent à une grande distance.

⁵ Nous résumons la dernière partie de cet itinéraire d'après la reconnaissance faite en 1893 par M. Foureau.

nourrit cependant une assez belle végétation. Ses berges sont coupées par de nombreux ravins et s'abaissent de plus en plus, au fur et à mesure que l'on approche de la ligne de faite. Partout, il y a de l'eau, les mécheras succèdent aux mécheras¹; on y trouve successivement plusieurs tilemamis : Tilemmas el Adham, à 6 kil. du confluent avec l'oued Diss ; Tilemmas bou Lasba, 8 kil. 500 plus loin. Enfin, à 6 kil. 500 de ce tilemmas, le medjebed atteint le confluent de l'oued Seddeur, affluent de droite de l'oued Tilemsin, et abandonne celui-ci, pour remonter la vallée de son affluent. Les berges de l'oued Seddeur sont encore plus basses et les nombreux méandres qu'il décrit obligent à suivre encore de fréquents raccourcis, généralement assez mauvais, à travers un sol de hammada dure. Après un trajet de 8 kil. dans ces conditions, le medjebed atteint le plateau, où l'oued Seddeur ne forme plus qu'une forte rigole. Un nouveau parcours de 5 kil. 500 amène à la ligne de faite entre l'oued Seddeur, c'est-à-dire la vallée de l'oued Mia, et celle de l'oued Moussa ben Iaïch². Un ravin de 2 kil. facilite la descente dans le lit de ce dernier oued.

Celui-ci, affluent important de l'oued In Sokki, contient ici du retem, des jujubiers et quelques autres petites plantes, mais les éthels et les tarfas

¹ M. Foureau a parcouru cette route à la suite d'une crue qui avait rempli tous les moindres trous.

² Altitude : 610 mètres (Foureau).

sont absents¹. Les berges de la rive gauche ont, tout au plus, une douzaine de mètres et celles de la rive droite ne sont que de simples ondulations. On y trouve plusieurs mécheras.

Après avoir remonté le lit de l'oued Moussa ben Iaïch pendant un certain temps, on gravit la hammada fortement ondulée de la rive gauche pour retomber dans l'oued, après 4 kil. de parcours total. En face se dresse la petite gara, appelée Gara el Kahla, au pied de laquelle se trouve, dans le thalweg resserré ici, le Tilemmas Chebbaba mta Moussa ben Iaïch, qui conserve l'eau cinq ou six mois après les crues. Il suffit alors de creuser à 0,80 ou 1 mètre pour trouver la nappe sous-jacente. Le medjebed continue ensuite à travers la hammada, tantôt sur une rive tantôt sur l'autre et atteint, après un trajet de 9 kil. 500, la ligne de faite du Djebel el Akhal², dont la pente sud rapide et courte, comparativement à celle du nord qui est longue et douce³, est profon-

¹ « Cette disposition de la végétation arborescente n'est pas un fait accidentel, mais bien un fait normal qui se reproduit d'une façon constante dans les mêmes cas : cela prouve tout simplement que l'on approche du sommet et des sources. En même temps que les arbustes, disparaissent aussi les berges, et les rivières ne sont plus que des vallées presque plates au milieu de la hammada élevée qui constitue la crête du Tadmait. (Djebel el Akhal). » F. Foureau, *Mission de 1893-1894*, p. 30.

² Altitude : 630^m (Foureau).

³ « De ce sommet se déroule aux yeux vers le sud un immense et splendide horizon sur lequel se découpent des gour élevés,

dément ravinée et creusée d'énormes sillons qui labourent ses flancs. Le medjebed s'engage au milieu des roches bouleversées et des blocs énormes dans le ravin tortueux et difficile de l'oued Guettara, il décrit des circuits très longs sur le bord de ravins hérissés d'éboulis, par des sentiers en corniche. La descente, route ordinaire des caravanes, est vraiment effroyable : elle se développe sur plus de 2.000 mètres pour en faire tout au plus 1.000 en distance horizontale et pour en descendre 70. C'est ainsi qu'on atteint Aïn Guettara¹, petite source cachée dans les replis mêmes du ravin de ce nom, dont les berges, de plus en plus hautes, atteignent là plus de 70 mètres.

» taillés régulièrement comme si la main des hommes leur avait donné des formes géométriques. D'innombrables mamelons noyés dans le mirage, se superposent en véritable cascade ; ce sont les témoins des différents étages du Baten ou pente sud du Tadmait. » F. Foureau, *Mission de 1893-1894*, p. 31.

¹ Altitude : 520 mètres (Foureau).

Aïn Guettara, nom donné en général aux fontaines dans lesquelles l'eau tombe goutte à goutte. C'est précisément le cas ici où le filet d'eau qui alimente cette aiguade tombe goutte à goutte, au dire de M. Foureau, du haut de roches calcaires surplombantes en grandes stratifications horizontales. M. Foureau signale également à quelques mètres plus bas que la petite source, 4 ou 5 trous d'eau dans la roche, à l'abri de touffes de palmiers. Ils donneraient en abondance une eau excellente.

Les instructions données à M. Foureau ne lui prescrivaient pas de pousser au delà d'Aïn Guettara, mais il lui parut impossible de limiter son exploration à une localité aussi étrange ; il considéra comme indispensable de reconnaître les difficultés qui pouvaient exister plus loin et de s'avancer au moins jusqu'au pied des escarpements sud du Tadmait, dans la dépression du Tidikelt.

Le medjebed continue ensuite à descendre l'oued Guettara qui n'est encore qu'un ravin très étroit et très encaissé entre des berges abruptes et très élevées. Le sol en est fort difficile et jonché de roches énormes, de blocs gigantesques et d'éboulis de toutes sortes, au milieu desquels croissent de nombreux gommiers en touffes basses. Peu à peu cependant le ravin s'élargit et les berges deviennent moins raides. A 4 kil. environ d'Aïn Guettara, il s'élargit beaucoup et le medjebed suit ses berges en hammada peu dure et assez facile. De grands mornes de plus de 100 mètres les dominent d'assez loin.

Bientôt l'oued Guettara mesure plus de 1.000 mètres de largeur, entre des berges de 20 à 30 mètres, dominées au loin par deux ou trois étages de grands mornes. Le lit de l'oued, où se déroule le medjebed, est peuplé de gommiers et de quelques touffes de mrokba, et pavé de gros galets sur lesquels la marche est néanmoins facile. Après un trajet d'environ 7 kil. dans l'oued, le medjebed gravit la rive gauche pour marcher sur un terrain de hammada noire assez dure¹. 8 kil. plus loin, un raidillon d'une trentaine de mètres, assez difficile, conduit dans l'oued Oum Khelida², affluent de gauche de l'oued el Abiod.

Le medjebed descend l'oued Oum Khelida qui se

¹ Il y aurait, d'après M. Foureau, un autre chemin, qui passerait un peu plus à l'ouest, pour se rendre à Hassi Moungar; il serait un peu plus long.

² Altitude : 460 mètres (Foureau).

jette bientôt dans l'oued el Abiod. Il suit tantôt le lit, tantôt les bords de ces oueds en hammada facile; leur vallée est large et les berges peu élevées sont de grès en petits sphéroïdes agglutinés. Bientôt l'oued el Abiod s'élargit en madher au sol argileux, avec petites buttes de sable surmontées de drin et de mrokba. Au delà, le medjebed s'avance sur un bon sol de reg constituant une grande plaine plate qui s'ondule un peu plus loin¹.

Enfin, après avoir dépassé une petite gara noire, composée, comme tous les mornes de cette région, de grès noirs, rouges et gris, le medjebed traverse un immense reg plat, qui s'étend jusqu'au madher de l'oued el Batachi, rempli de gommiers et de drin. Cet oued, qui vient alors du N.-N.-O., est dominé sur sa rive gauche par un massif de gour de grès bruns et gris, de 15 à 25 mètres de hauteur. C'est au pied d'une petite gara isolée, qui émerge à quelques centaines de mètres au sud, que se trouve le puits appelé Hassi Moungar². La distance parcourue depuis l'oued Oum Khelida est d'environ 45 kil.

D'Hassi Moungar on aperçoit, à 18 kil. au S.-O. le Ksar Zaouïet el Kahla³.

¹ « L'oued el Abiod se divise et se perd dans la plaine en plusieurs » filets, comme toutes les rivières de cette région du reste ». F. Foureau, *Mission de 1893-1894*, p. 34.

² Altitude : 370 mètres (Foureau).

³ Pour revenir sur ses pas, M. Foureau avait résolu de reconnaître un autre passage de la montagne qui lui avait été signalé à l'ouest du

C. — Routes de la rive droite de l'oued Mia.

Toutes les routes, qui du Sud algérien mènent au Tidikelt par la rive droite de l'oued Mia, se réunissent à In Ifel. Cette localité est en effet le lieu de passage obligé des voyageurs qui veulent suivre cette voie d'accès, car, là seulement, dans un rayon très étendu de l'est à l'ouest et du sud au nord, ils sont assurés de trouver de l'eau.

Deux directions principales venant d'Algérie conduisent à cette localité. La première part d'Ouargla: les habitants de cette ville la prennent d'habitude. Elle suit constamment la vallée de l'oued Mia se maintenant d'abord sur la rive droite. Elle passe alors par :

| | |
|-----------------------------|---------|
| Hassi bou Khenissa. | 36 kil. |
| Oued Djedid | 40 |
| Hassi Djemel. | 33 |

chemin d'Aïn Guettara qu'il venait de parcourir. Ce nouveau chemin le conduisit à travers les gorges difficiles de l'oued Abkhokheune, affluent de l'oued Guettara, sur l'oued Tilemsin supérieur d'où il rejoignit l'oued Diss, dont il descendit le cours jusqu'à l'oued Mia. Cette reconnaissance lui permit de constater que, si le ravin de Guettara, compte une dizaine de kil., tout au plus, de route difficile, celui de l'oued Abkhokheune se tient pendant 30 kil. en défilé de montagne, en gorges abruptes dominées par des mornes à pic et très élevés d'un aspect splendide et d'un accès quelquefois même périlleux.

L'altitude de la ligne de partage des eaux entre l'oued Abkhokheune et l'oued Tilemsin fut trouvée de 630 mètres, celle de l'oued Abkhokheune à sa sortie des gorges, de 440 mètres et celle de l'oued Tilemsin supérieure de 600 mètres.

| | |
|---|---------|
| Siab | 45 kil. |
| Hassi ben Abdelkader (puits comblé) . . | 40 |
| Saïba Troudi | 5 |

Là, la piste fréquentée passe sur la rive gauche de l'oued. De Saïba Troudi on gagne In Ifel en deux fortes étapes.

| | |
|--------------------------|----------|
| Sedjeret Touila. | 55 kil. |
| In Ifel | 70 |
| TOTAL | 324 kil. |

La seconde direction part d'El Goléa; c'est la route suivie actuellement par les convois et les troupes qui se rendent à In Ifel. Elle est marquée par les étapes suivantes :

| | |
|--------------------------------------|----------|
| El Koceïba | 30 kil. |
| Guern Oulad Iahia. | 26 |
| Moui (Hassi) El Hadj Moussa. | 27 |
| Saab es Ser ¹ | 26 |
| Daïa Sarret ² | 27 |
| In Ifel | 10 |
| TOTAL | 146 kil. |

La situation particulière d'In Ifel fait donc de cette

¹ Les travaux de forage d'un puits entrepris en cet endroit ont été momentanément suspendus à la suite de l'assassinat du lieutenant Collot, en novembre 1896.

² Un puits a été foré en 1896, dans la Daïa Sarret. L'eau a été trouvée à 22^m 50 de profondeur. Ce puits qui donne 6^m 3 d'eau par 24 heures, a été recouvert d'une coupole et pourvu d'un bassin de 12^m 3.

localité, par rapport à l'Algérie, le véritable point initial des routes d'accès au Tidikelt¹ à travers la partie de l'étage supérieur du Tadmait qui s'étend au sud de l'oued Mia. Ces chemins, au nombre de deux, sont surtout fréquentés par les nomades d'In Salah et par les rezzous, ils se confondent dans la première partie de leur parcours et viennent déboucher au nord du Tidikelt, le premier par la gorge d'Adjelmam, le second par celle de l'oued Malah.

Ces deux routes ne nous sont encore connues en grande partie que par renseignements, tous les efforts de nos officiers et de nos explorateurs s'étant jusqu'ici portés principalement sur la reconnaissance de la

¹ En dehors des routes que nous avons plus particulièrement étudiées ici, le cours de l'oued Mia lui-même forme une voie d'accès toute naturelle que les indigènes suivent volontiers pour se rendre à In Salah. C'est ainsi que les caravanes, venant d'Ouargla, après avoir atteint In Iiel, continuent vers In Salah par l'oued Mia supérieur, remontant ainsi tout le cours de cette rivière.

Ce chemin, toujours fréquenté par nos indigènes, l'était également autrefois par les habitants du Tidikelt se rendant dans le Sud algérien, mais depuis l'occupation d'In Ifel, ils semblent avoir abandonné cette route qui avait, pour eux cependant, l'avantage d'être d'un accès généralement facile et de fournir presque sans interruption des pâturages pour les chameaux. Il est probable que si jamais nous nous installons au Tidikelt, cette route reprendra bientôt son ancienne importance surtout si, en même temps, nous poussons la locomotive jusqu'à Ouargla.

Il nous a paru inutile d'entrer dans plus de détails sur cette route qui se confond d'abord avec le cours de l'oued Mia, décrit précédemment, et qui emprunte ensuite dans sa dernière partie le chemin du Fort Miribel à In Salah par Ain Guettara.

région située au nord de l'oued Mia, dans le Tadmait supérieur.

In Ifel est donc le point d'origine commun de ces deux routes qui, après s'être confondues d'abord, comme nous venons de le dire, ne se séparent que bien plus au sud. En quittant cette localité, le medjebed se dirige au sud à travers la hammada de la rive droite et va traverser l'oued In Sokki à environ 10 kil. de son confluent, vers Meseddeli. « De là, nous apprend le » colonel Flatters, il va par la hammada de la rive » gauche de l'oued In Sokki, passant aux puits dits » Aïssa Oumballa, Madher el Had, Madher el Ahmar. » Le medjebed franchit l'oued In Sokki à Mechera » Djemel et va sur la hammada de la rive droite au » sud et au sud-sud-ouest¹ » coupant plusieurs détours de l'oued Ar'rid et se dirigeant sur Hassi In Sokki. Il franchit là l'oued In Sokki et monte sur la hammada de la rive gauche pour suivre ensuite une direction sud-sud-ouest. A 10 kil. de là, il franchit la tête de l'oued Dhomran².

¹ Flatters, *ouvrage cité*, p. 300. Ailleurs (p. 287) le colonel Flatters indique un itinéraire un peu différent, il est jalonné par :

| | |
|---------------|------------------------|
| Meseddeli. | Oued Raoua. |
| Kef el Ouar. | Oued Moussa ben Iaïch. |
| El Hachchana. | Oued Ar'rid. |
| Tiour'i. | Hassi In Sokki. |
| El Merek. | |

² D'après un rapport récent du capitaine Fournier, chef du poste d'Ouargla, l'oued Dhomran contiendrait beaucoup de pâturages.

C'est en ce point que les deux pistes se séparent, celle de droite se dirigeant sur Adjelmam, celle de gauche gagnant l'oued Malah.

A. MEDJEBED D'ADJELMAM

De l'oued Dhomran, le medjebed gagne, à travers la hammada, l'oued Ethel¹ et, de là, la gorge d'Adjelmam, où, comme son nom l'indique, se trouve une guelta creusée dans le roc d'où l'eau s'échappe en cascade après les pluies. Puis le medjebed atteint l'oued Reha et descend l'oued el Abiod qui le mène à Hassi Moungar, et à In Salah.

B. MEDJEBED DE L'OUED MALAH.

Ce medjebed, en quittant l'oued Dhomran, se rapproche du cours de l'oued In Sokki supérieur et vient déboucher, par une gorge plus accidentée que celle d'Adjelmam, dans l'oued Malah. Il suit le cours de cette rivière, qui prend bientôt le nom d'oued Farès oum el Lill, puis, laissant cet oued, il se dirige à l'ouest sur Kheneg et vient aboutir à Hassi Oulad Messaoud, au sud de Foggaret ez Zoua².

¹ Cet oued, d'après le même informateur, contiendrait beaucoup de bois et de pâturages.

² On peut également, d'après Flatters, de l'oued Malah gagner l'oued Reha et Hassi Moungar.

Voir, pour ces itinéraires, Flatters, *Journal de route*, 1^{re} mission,

3^o ROUTES AU SUD DU TADMAÏT.*Le reg d'Adjemor et l'oued Massin.*

C'est à Hassi Messeguem¹, c'est-à-dire à l'extrémité sud-est du Tadmait, que se réunissent les différentes voies d'accès, venant d'Algérie, qui permettent de contourner ce plateau par le sud. Le reg de petit gravier siliceux où se trouve ce puits forme là une

p. 20 et 24; 2^e mission, p. 287. D'après le colonel, cette route serait jalonnée ainsi qu'il suit depuis Hassi In Sokki :

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| Metlag oudian el Ethel. | Kheneg. |
| Skiki. | Hassi Oulad Messaoud. |
| Oued Malah. | Foggaret ez Zoua. |
| Oued Farès oum el Lill. | |

¹ Le puits de Messeguem (altitude 373 mètres, Foureau), creusé dans le gypse plus ou moins cristallisé et sableux, a une profondeur totale de 10^m 25 avec une épaisseur d'eau de 1^m 40. Cette eau, comme l'a reconnu l'ingénieur Roche (2^e mission Flatters, p. 316), est de médiocre qualité. Malgré cela, ce puits, situé à 5 jours d'In Salah, à 4 jours d'El Biod et à 6 jours de Timassinine, a une réelle importance. C'est là « que viennent boire toutes les caravanes et » tous les rezzous. Les gens d'In Salah y passent soit qu'ils aillent » à R'adamès, par la route de l'oudjh, ou par celle du Sud, soit » qu'ils se rendent à Amguid et à R'at, pour éviter des régions peu » peuplées et souvent troublées. Les Oulad ba Hammou et les Zoua » du Tidikelt y viennent en estivage ; tous les rezzous venant des » Abaggar, des Taïtok ou des Oulad Messaoud touchent à Hassi » Messeguem ». (Foureau, *Mission de 1892*, p. 62). Pour ces motifs, on avait songé un instant à établir en ce point un poste qui aurait assuré la sécurité de la région, surveillé les caravanes et étendu ainsi notre influence dans le Sahara. Mais on reconnut bientôt qu'au point de vue algérien, cette position était trop

vallée ¹ plate de 15 kil., qui va en s'élargissant vers le sud et est limitée à l'ouest par le Tadmaït et à l'est par le plateau de Tinr'ert ² : quelques dunes bordent à l'ouest la cuvette gypseuse, espèce de sebkhâ, où est creusé Hassi Messeguem ³. Au delà, la vue se

excentrique par rapport aux routes directes d'El Goléa et d'Ouargla à In Salah et que si jamais elle devenait une menace pour notre flanc on la réduirait à néant en envoyant quelques cavaliers du Makhzen combler le puits.

En novembre 1896, le capitaine Fournier a constaté que le puits avait été naturellement comblé par un éboulement des parois, éboulement qui s'était produit, au dire des indigènes, trois ans auparavant.

¹ L'oued Aouleggui, qui, comme nous l'avons dit, vient du Tadmaït, s'y épanouit en madher. « Cet oued se détourne ensuite » vers le sud pour contourner les dunes du Hassi et aller très » probablement joindre plus loin le système de l'oued Massin. » F. Fourcau, *Mission de 1892*, p. 61.

² Djebel Kihal des arabes. Ici les escarpements du plateau de Tinr'ert, très raides, ont souvent plus de 60 mètres de hauteur : ils sont constitués à la partie inférieure par une formation gypseuse blanche, surmontée d'une formation de marne ou de calcaire marneux quelquefois dolomitique, à extérieur rougeâtre et à cassure jaune ou, plus rarement, blanche. (*2^e mission Flatters. Études géologiques*, Ing. Roche, p. 33).

³ Plusieurs routes permettent d'atteindre Hassi Messeguem en partant du Sud algérien. Nous indiquerons les principales, en faisant connaître les points les plus importants qui les jalonnent.

1^o de Touggourt, on passe par

| | |
|--------------------------|----------------------------|
| El Goug, | Hassi el Bordj, |
| Aïn bou Semah, | Fort Lallemand, |
| Hassi Oulad Zid, | Hassi el Mokhanza Djedida, |
| Hassi bou Larouah, | Aïn Taïba, |
| Hassi Haoudh ech Cheikh, | Daïa ben Abbou, |
| Hassi bou Kheloua, | Hassi Messeguem. |

2^o de Touggourt, après avoir cheminé pendant quelque temps

déroule sur le reg d'Adjemor ou reg Ben el Asfar, vaste surface de reg jaune et fin qui s'étend sans aucune végétation jusqu'aux premiers contreforts du Moudir, c'est-à-dire à près de 200 kil. dans la direction du

dans la même direction, on peut prendre une route un peu plus à l'ouest et marquée par

| | |
|-------------------|---------------------------|
| Hassi Oulad Zid, | Hassi El Biod, |
| Hassi Tounsia, | Hassi R'ourd Oulad Iaïch, |
| Hassi R'enami, | Hammada Et Atchan, |
| Hassi Djeribia, | Takkounsit, |
| Hassi Tamesguida, | Oued Messeïed, |
| Hassi Chaanbi, | le Madher (Tigmi). |

3^o Route d'Ouargla et d'El Goléa.

Elles se réunissent à In Ifel d'où l'on peut gagner Messeguem par la Hammada el Atchan, dont la traversée est toujours pénible, et l'oued Messeïed. On peut encore, et c'est le chemin suivi par la deuxième mission Flatters, remonter l'oued In Sokki jusqu'au puits de ce nom, en empruntant un instant la route d'In Ifel qui passe par ce puits, et gagner de là Messeguem par la route qui traverse la Tisnaïa, route appelée par les indigènes medjebed Ilgou. C'est là une route assez suivie, surtout par les nomades qui vont en campement d'In Salah au Madher et à Messeguem. Aussi le medjebed est-il bien marqué.

Le colonel Flatters nous a rapporté la légende à laquelle il doit son nom (*Journal de route, 2^e mission*, p. 303) : « Vers le milieu » du XII^e siècle de l'ère chrétienne, Ilgou, chef des Zenata, » écrit-il, mena, dit-on, une expédition de Tamentit à R'adamès. Il » s'empara de cette dernière ville et la pilla, mais il avait compté » sans les chefs arabes de la tribu des Hilal, établis au Touat, Zid, » Bou Zid et Bou Diab ben R'anem, qui, le suivant à quelques » jours d'intervalle, allèrent l'attendre au retour à Tin Iagguin et le » tuèrent, lui et tous les siens. Ilgou est devenu légendaire et l'on » raconte encore son expédition et sa mort avec toutes les amplifi- » cations arabes imaginables ». Le colonel, qui écrivait son journal en cours de route, avait cru voir là un fait au fond historique, et il

sud. A l'ouest, on aperçoit les caps bleuâtres qui terminent en dentelures le Tinr'ert¹, prolongé vers le sud par le Djebel Iraouen. En avant du Tinr'ert, s'étale le massif de dunes appelé Areg er Rih, massif au nord duquel passe une des routes qui conduisent d'In Salah à R'adamès².

Au nord, le reg d'Adjemor vient finir à l'oued Massin, série de bas-fonds³ placés sur une même ligne sensiblement parallèle au Djebel el Abiod et indépendants les uns des autres, mais qui ne l'ont peut-être pas toujours été. Entre l'oued Massin et la falaise s'étend, sur une largeur de 16 à 24 kil., d'après M. Foureau⁴, une hammada noire

lui avait même semblé, bien à tort d'ailleurs, qu'il était noté par In Khaldoun, dans son histoire des Berbères au chapitre des Zenata. En réalité cette légende n'est qu'un souvenir, plus ou moins défiguré, d'un épisode de la lutte des Zenata contre les conquérants arabes, souvenir rattaché plus tard, par l'imagination des indigènes, au cycle hilalien des aventures de Bon Zid et de Diab ben R'anem.

¹ F. Foureau, *Mission au Tadmaït*, 1890, p. 60.

² « Il y a deux routes allant d'In Salah à R'adamès : l'une méridionale passant par l'oued Malah, Timassinine, Bela R'adamès, etc. : c'est la route des caravanes paisibles : l'autre, route de l'oudjh, partant de Messeguem, suit partout le pied de l'Erg, et le Madher ben Abbou est une de ses étapes. Cette dernière est plutôt fréquentée par les rezzous et les voleurs. » Foureau, *Mission de 1892*, p. 58.

³ Ces bas-fonds sont, d'après le capitaine Le Châtelier (*Description de l'oasis d'In Salah*), en allant de l'est à l'ouest, le Mehabet el Fersig, l'oued Halhaoula, l'oued Ragha et la dépression de Metlag.

⁴ *Mission au Tadmaït*, p. 62.

et dure de calcaire mélangé de silex avec quelques fragments de jaspe, qui se continue à l'ouest par un plateau gypseux parsemé de cailloux noirs. De nombreux ravins descendant du Tadmaït sillonnent cette hammada. M. Foureau qui, en 1890, a poussé une pointe dans cette région, énumère les principaux d'entre eux¹. Ce sont :

L'oued el Assel,
L'oued Mkhama,
L'oued el Ansiet²,
L'oued Adjere,
L'oued Nakhela,
L'oued Morra³,
L'oued Feïodha⁴.

L'exploration de M. Foureau n'a pas dépassé cet oued, qu'il avait atteint en deux étapes, venant

¹ Toutes ces rivières, d'après M. Foureau, contiennent non pas du sable de dunes, mais bien du gravier gros et fin, roulé des plateaux supérieurs par les crues. On y trouve des traces de campements importants. C'est que les Zoua ou les Oulad ba Hammou y font paître leurs troupeaux : ils trouvent, dans le haut des ravins du plateau, de bons pâturages et de nombreuses petites sources. (F. Foureau, *Mission au Tadmaït*, 1890, p. 62-63).

² Au point où il a coupé cet oued, M. Foureau a trouvé longitude est : 1° 56' 25'' ; latitude nord : 28° 07' 33'' et altitude 440 mètres.

³ D'après M. Foureau, dans le lit supérieur de cet oued, dans l'intérieur du plateau, se trouverait une source vive.

⁴ M. Foureau l'a atteint par 1° 43' de longitude est et 27° 51' 53'' de latitude nord, d'après ses calculs. Il a trouvé à ce point une altitude de 465 mètres.

d'Hassi Aouleggni. Du Koudiat Mrokba, situé un peu plus au sud, au dire des indigènes qui accompagnaient l'explorateur, un bon mehari, bien mené, partant au point du jour, peut arriver vers 4 heures du soir à Foggaret el Arab.

G. Rohlfs, qui, en 1864, a suivi la même route, se rendant d'In Salah à Hassi Messeguem¹, donne sur les oueds de cette contrée des renseignements un peu différents. Pour lui, l'artère principale qui collige les eaux du Tadmaït est l'oued Touil. « cours » d'eau relativement long, ainsi que son nom » l'indique, surtout, si, comme le font les indigènes, » on vient à donner également ce nom à l'oued » Massin qui n'est que son prolongement² ».

Pendant sa marche à travers la hammada de pierres

¹ Parti du Ksar el Arab, le 29 octobre 1864, G. Rohlfs atteignait Hassi Messeguem, le 6 novembre suivant, n'ayant effectué, pendant les quatre premiers jours du trajet que des étapes très courtes. Dans ce parcours, les points principaux où il passe sont successivement : Hassi bou Has, puits situé au sud d'Igusten, Hassi bou Ghirba, Foggaret el Arab où il séjourne et Hassi Sidi Djaller. Laissant ensuite au nord Foggaret ez Zoua, il passe près de Hassi Oulad Messaoud, et, après avoir traversé la hammada de Ber el Ahmra (le pays rouge), il atteint l'oued Hauk, qu'il regarde comme un des bras de l'oued Massin. Il en suit le cours, ce qui l'amène dans l'oued Touil qu'il remonte et vient passer à 2 kil. au sud d'Hassi Farès oum el Lill, puis à Hassi Meltga. Sa route se continue ensuite à travers la hammada du pied du Tadmaït, coupant successivement les différents oueds que nous allons énumérer bientôt.

² G. Rohlfs. *Exploration der oasen von Tafilet*. — *Tuat und Tidikelt*. Bremen, 1882, p. 213.

noires et aiguës³, qui s'étend au pied du Tadmaït, G. Rohlfs a rencontré successivement :

1^o L'oued Djemel, venant du nord-est, qui se jette dans l'oued Touil.

2^o L'oued Djedj, venant également du nord-est, qui va de même rejoindre l'oued Touil.

3^o L'oued Srebra, qui se réunit à l'oued Touil.

4^o L'oued Mokhamla, affluent de l'oued Touil, qui coule du nord au sud.

5^o L'oued Bou el Assas, autre affluent de l'oued Touil, qui coule également du nord au sud.

6^o L'oued Fidah, qui coule de même vers le sud.

7^o Plusieurs petits cours d'eau indiqués par l'explorateur, mais dont il ne donne ni le nombre, ni les noms.

8^o L'oued Lefaïa, qui vient de l'est-nord-est et coule vers l'ouest.

9^o L'oued Mora, qui descend du Tadmaït et se dirige au sud.

10^o Un cours d'eau innommé au lit insignifiant.

11^o L'oued Ajrab, formé de trois bras, qui une fois réunis se jetteraient, au dire des compagnons de route (l'ouareg) de l'explorateur, dans l'oued Touil. L'un d'eux vient du nord, l'autre de l'est et le dernier du sud.

³ « Si on débarrassait cette plaine, nous dit G. Rohlfs, de toutes » les petites pierres aiguës qu'on y trouve, elle pourrait servir de » grande salle de danse ». *Ouvrage cité*, p. 217.

12° L'oued Sitt ou Aïn Sitt¹ qui a de nombreux bras²

¹ G. Rohlf's fait observer que, malgré ce nom d'Aïn Sitt, on ne trouve aucune source sur le chemin, et il ajoute :

« La plus grande partie de ces petits cours d'eau ont cependant » à leur origine des puits (hassi) et des fontaines ; il ne faut donc » pas s'étonner de leurs noms qui sembleraient indiquer la présence » de l'eau, quand en réalité on en trouve si peu. En outre, je suis » persuadé que le courant d'eau se trouve généralement à une faible » profondeur et que par conséquent des aiguades pourraient être » établies avec peu de peine. » G. Rohlf's, *ouvrage cité*, p. 217.

Rappelons ici que dans l'oued Ansiett (l'oued Aïn Sitt de G. Rohlf's) M. Ponceau a trouvé des tilemamis remplis d'eau lors de son passage.

² Des données qu'il a recueillies sur place, des observations qu'il a pu faire en cours de route sur la configuration générale du pays, des renseignements qui lui ont été fournis par ses compagnons de route (des Touareg Iforas), G. Rohlf's a tracé une carte (Petermann's Geographische Mittheilungen, Jahrgang, 1865, Tafel 14) qu'il paraît utile d'analyser ici. D'après les indications qui y sont portées, pour G. Rohlf's, les divers bras, constituant l'oued Aïn Sitt, forment, après leur réunion, l'oued Ajrab qui coule vers l'ouest et se grossit bientôt de deux autres oueds portant le même nom et venant l'un du nord l'autre du sud. Après le confluent de ces trois cours d'eau, l'oued Ajrab continue à l'ouest et prend le nom d'oued Lefâïa. Il reçoit alors tous les cours d'eau qui descendent du Tadmâït, tels que l'oued Mora et l'oued Fidah. Au delà G. Rohlf's, contrairement aux dires de ses informateurs indigènes qui le font se jeter dans l'oued Tonil, fait perdre l'oued Lefâïa dans la plaine d'Adjemor. Il agit de même pour les cours d'eau suivants : l'oued Bou el Assas, l'oued Mokhamla et l'oued Srebra. Un tracé nord-sud de peu d'étendue indique les deux premiers ; le troisième, au cours d'abord parallèle aux précédents, est ensuite prolongé légèrement vers l'ouest. L'oued Djedj, qui vient après, est tracé de même, mais, en tournant à l'ouest, il devient l'oued Tonil. Puis ce dernier, grossi de l'oued Djemel, continue dans une direction ouest-sud-ouest, pour devenir bientôt l'oued Massin.

Le lieutenant-colonel Flatters, au cours de sa deuxième mission, a recueilli quelques renseignements sur cette même région.

« On appelle oued Massin, écrit-il¹, l'ensemble des » ravins ou oued, descendant du Tadmâït au sud et » se réunissant ou plutôt se perdant dans une » dépression de reg plat, dont un point plus bas que » les autres, et renfermant souvent un peu d'eau » dans des tilemamis (massin), est plus particuliè- » rement appelé Mellega (réunion, rencontre). Ce reg » va, par le sud-ouest et le sud, communiquer avec » l'autre reg, dit oued Akabara ou oued Bolha ».

Il donne, en même temps, la liste de ces oueds, d'après des renseignements, fournis en cours de route, par des indigènes.

Ce sont :

Oued Ansit,
Oued el Adjerem,
Oued Sebbat,
Oued Nekhilat,
Oued Fouada,
Oued Boukhsas,
Oued Lefâïa,
Oued Mekhamela,
Oued Zeriba,
Oued Djemel,
Oued Djadja,

¹ *Journal de route de la 2^e mission*, p. 308.

Oued Redjem,
 Oued Bou Khechba,
 Oued Dahra,
 Oued Medjebed,
 Oued Zamouri,
 Oued Nougneur,
 Chabet Dhomran,
 Oued Farès Oum el Lill¹,
 Oued Timekran.

« L'oued Ansit, ajoute encore le lieutenant-colonel
 » Flatters, peut être considéré comme tête du Mentga
 » qui va S.-O., recevant tous les oueds précédents,
 » jusques et y compris l'oued Timekran dont le point
 » de jonction, mal défini du reste, ainsi que ceux des
 » autres, serait Aïn el Kahla, à 40 kilomètres S.-E.
 » de Foggaret ez Zoua. Là, El Mentga tourne au sud
 » et se perd dans le reg. »

Plus tard (1885) le capitaine Le Châtelier en
 donnait un relevé un peu différent² :

Oued Hattel³,
 Oued Ansiet³,
 Oued Adjerem³,

¹ Par corruption, les indigènes disent aussi Iresmellil ou Faresmellil. G. Rhols écrit Jersmellil (*ouvrage cité*, p. 213).

² *Description de l'ouasis d'In Salah*, publiée dans le t. III du Bulletin de correspondance africaine, 1885.

³ D'après M. Le Châtelier, ces trois oueds iraient se perdre dans la dépression appelée Mehabes el Fersig.

Oued Nakhela¹,
 Oued Mourra¹,
 Ouidian Amesmi¹,
 Oued Lefaïa¹,
 Oued el Feïodha¹,
 Oued Bou Sarsas¹,
 Ouidian Lefaa¹,
 Ouidian Mekhamela¹,
 Oued Zeriba¹,
 Oued Djemel²,

deux petits ravins de 10 à 15 kil. non dénommés²,

Oued Khechba³,
 Ouidian Negguir³,
 Oued Zemmouri³,
 Oued el Hassi³,
 Oued Farès Oum el Lill³.

La hammada, que tous ces oueds sillonnent, n'offre aux animaux aucune espèce de nourriture; la végétation, en effet, se trouve reléguée dans les lits des rivières où croissent des gommiers, des éthels, des

¹ Tous ces oueds se perdraient, au dire de M. Le Châtelier, dans la dépression connue sous le nom d'oued Halhaoula et qui serait habituellement considérée comme formant un système indépendant.

² Suivant M. Le Châtelier, ces oueds se jetteraient dans une nouvelle dépression appelée Oued er Ragba.

³ Tous ces oueds se réuniraient, selon M. Le Châtelier, dans la dépression appelée Metlag, où commencerait le véritable thalweg de l'oued Massin, qui irait peu après se réunir à l'oued Farès Oum el Lill, pour former l'oued Botha.

retems, des gouzzahs, à l'abri desquels se développent, à la suite des pluies, quelques graminées.

M. Foureau, dans la pointe hardie qu'il a faite dans cette direction, n'a reconnu qu'un seul point d'eau dans l'oued Ansiet. Ce sont trois tilemanis creusés dans le sable de l'oued, qui ont 4 mètres de profondeur et 0^m 50 d'eau. On signale encore des tilemanis dans l'oued Ragba¹, et, au confluent de l'oued el Hassi et de l'oued Farès Oum el Lill, un puits important, Hassi Farès Oum el Lill, sans compter Hassi Meltga, puits bouché depuis longtemps et indiqué par G. Rohlf's comme étant dans l'oued Massin².

Telles sont les seules données que nous possédions sur cette voie d'accès au Tidikelt. Elles sont encore bien vagues et si jamais nous nous installons à In Salah, un de nos premiers devoirs sera de reconnaître cette route et peut-être même de reprendre le projet ajourné d'installation d'un poste à Messeguem.

¹ Sans doute l'Hassi Touil de la carte Foureau de 1888.

² D'après l'explorateur allemand, ce puits aurait été bouché au cours d'une guerre entre les Chaamba et les Touareg. Les premiers y auraient précipité les cadavres de leurs ennemis tués et les auraient recouverts ensuite de pierres et de sable.

| LIEUTENANT-COLONEL DAUMAS (1845) 20 ksour (1). | LIEUTENANT-COLONEL DE COLOMB (1860) 21 ksour. | COMMANDANT FOSSOYEUX (1880). — 18 ksour ² | LIEUTENANT DEVAUX (1886) 31 ksour (3). | COMMANDANT DEPORTER (1890) 27 ksour. | COMMANDANT GODRON (1894). 24 ksour ou oasis. |
|--|---|--|--|--|--|
| Timimoun. | Timimoun. Azekour. | Timimoun. | Timimoun. | Timimoun. Azecour ed Djedid. Azecour el Kedim. | Timimoun. Azzeecour. |
| | Tarouaïa. | | Tarouaïa. | Tarouia celi Cherguia. Tarouia er Rarbia. | Tarouia. |
| | Ghiat. | | Ghiat. | Ariat el Foukani. Ariat et Tahtani. | Adriat. |
| | Ghamamellel. | | Amellal. | Rermamellel. | Rermamellel. |
| | | Ouamenni. Tadellasset. | Ouamenni. Tadellasset. | El hadj Rached. El Ouameni. | El hadj Rached. El Ouameni. |
| | Massin el Arb. Amezeggar. | | | Tadelest. Massin el Arab. Amzeggar. | Tadelest. Massin el Arab. Amzeggar. |
| | Oulad Alla. | Oussat. Oulad Abba. | Oussat. Oulad Alla. | El Ousat. Oulad Alla. | El Ousat. Oulad Alla. |
| Zaouia Sid el hadj bel Kacem. | Zaouia Sidi el hadj ben el Kassem. | Zaouia Sidi el hadj bel Gacem. | Zaouiet Sidi Yedda. | Zaouiet Sidi el hadj Belkassem. | Zaouiet Sidi el hadj Belkassem. |
| Beni Mahallan. | Beni Mehlel Lichta. | Beni Mehlel. Lichta. | Beni Mahlat. Lechta. | Beni Mahlel. Lichta. | Beni Mahlel. Lichta. |
| | Beui Melouk. | Beni Mlek. | Beni Mlouk. | Kount. Faïza. | Kount. Feza. |
| | Sidi Idda. | Zaouia Sidi Idda. Taoursit. | Zaouiet Sidi Yedda. Taoursyt. | Beni Melouk. Addaha. | Beni Melouk. Addaha. |
| El Kachda. | Taourtsit. | El Ouachda. | El Oudjda. | Zaouiet Sidi Idda. Taoursit. | Zaouiet Sidi Idda. Taoursit. |
| Temamet. | Ouachda. Temana. | Temana. | Atamna. Oulad Tabela. | El Ouadjda. Temana. | El Ouadjda. Temana. |
| | Aghenet. | Tazgaket. | Tazgaket. | Tala. | Tala. |
| Oulad el hadj Ali. | Oulad el hadj | Oulad el hadj. Bouhaïat. | Oulad el hadj Bou Haïa. | | |
| Badrian. | | | Badryan. Maimou. Zigour. | | |
| | | Aït Souh. Atout Antab. | Aït Louh. Touat Entebou. El Kebir. Aïn Aman. Ifi. Taghzi. El Guebli. Ech Chergui. Taguila. | | |
| Tadmit. | Tameslouht. Tademait. Oulad el Mahdi. | | | | |
| Sammota | | | | | |
| El Kaf. | | | | | |
| Ir'ezor. | | | | | |
| El Telalet. | | | | | |
| Bel R'azi. | | | | | |
| Oulad Abbas. | | | | | |
| Oulad Saïd. | | | | | |
| Kali ou Bou Ali. | | | | | |
| Zaouiet Moulai el Taieb | | | | | |
| El Amer. | | | | | |
| El Haouinat. | | | | | |
| Guentour. | | | | | |
| Ourlana. | | | | | |

(1) Le lieutenant-colonel Daumas donne une liste des ksour non pas seulement du district de Timimoun, mais de tout le Gourara dont il sépare toutefois le bled Meharza et l'Aouguerout. Aussi les localités dont il cite les noms n'appartiennent-elles pas toutes en réalité au groupe de Timimoun, comme Badrian, Sammota, El Kaf, Ir'ezor, El Telalet, etc., mais à des circonscriptions voisines.

(2) Le commandant Fossoyeux place dans les Oulad Daoud (El Hatba et Charouin), les trois ksour de Tarouaïa, Ariat et Amellal qui, en réalité, sont dans la circonscription de Timimoun.

Les noms en italiques indiquent les ksour que cet officier supérieur comprend dans le groupe particulier des Beni Mehlel.

(3) Certains ksour, indiqués par le lieutenant Devaux, appartiennent à d'autres districts: Touat Rntebou au Teganet, Badryan aux Djerefat, et peut-être aussi Maimou, qui pourrait bien être la même localité que Zaouiet Maimoub, cité par le commandant Deporter et dont le commandant Godron met l'existence en doute, comme nous l'avons dit.

Les noms en italiques sont ceux des ksour que le lieutenant Devaux comprend dans le groupe des Beni Mehlel.

(4) C'est évidemment Tadmit qu'a voulu écrire le lieutenant-colonel Daumas.

CHAPITRE TROISIÈME.

Les districts du Touat. — Le Gourara.

GÉNÉRALITÉS.

La région du Touat ne nous est à peu près connue que par renseignements, c'est-à-dire par des données incertaines dont la valeur est proportionnée au degré de confiance inspiré par ceux qui les ont fournies. Cependant quelques voyageurs, en très petit nombre, ont pu aborder ces contrées; mais leurs travaux, quand ils nous sont parvenus, sont de valeur et d'importance très inégales, et ne présentent d'ailleurs un caractère de certitude qu'en ce qui concerne la route qu'ils ont suivie.

Le premier à citer est le major Laing (1825-1826) qui traversa le Tidikelt lors de son voyage de R'adamès à Tin Bouktou. Sa fin prématurée nous a privés des documents intéressants qu'il avait pu recueillir sur

cette partie du Touat : sa correspondance publiée en 1828 dans la *Quarterly Review* ¹ ne donne qu'une indication réellement inopportune celle de la position d'In Salah, modifiée d'ailleurs en longitude par une récente exploration de M. Foureau.

Trente-deux ans plus tard, en 1860, le commandant Colonieu et le lieutenant Burin visitaient le Gourara et s'avançaient jusque dans l'Aougueront. Ce voyage, dont les résultats ne furent connus du public qu'en ces dernières années, avait été entrepris surtout en vue du développement des relations commerciales entre l'Algérie et le Touat. Par suite ces explorateurs n'ont rapporté que des renseignements généraux sur la région, et leurs indications géographiques, d'ailleurs peu précises, ne s'appliquent qu'aux points principaux où ils s'étaient arrêtés ².

Quatre années après, en 1864, un voyageur

¹ Vol. XXXVIII, p. 101 et suiv.

² Bull. Soc. géog. Paris, 1892, p. 41 et suiv. : 1893, p. 53 et suiv. : 1894, p. 430 et suiv.

Le levé d'ensemble au 1.600.000^e, établi par le commandant Colonieu à la suite de son voyage (levé inédit), est très sobre de renseignements, ayant trait seulement aux localités où cet officier supérieur a campé. Le but que l'on s'était proposé d'atteindre en entreprenant ce voyage fait facilement comprendre que le commandant Colonieu devait éviter d'éveiller la méfiance des habitants en faisant des observations et en cherchant à se renseigner sur le pays.

C'est avec les quelques données consignées par Colonieu sur son levé, données complétées par les renseignements fournis par de Colomb et Duveyrier, que ce dernier a dressé la carte jointe au rapport publié dans le Bul. de la Soc. de géog. de Paris.

allemand, G. Rohlf, abordait le Touat par le Nord, le traversait du Nord au Sud et gagnait R'adamès après avoir parcouru une partie du Tidikelt. Le récit de son exploration est le document où se trouvent rassemblés les renseignements les plus certains que nous possédions sur cette région d'oasis ¹.

Depuis son voyage le Touat semble s'être fermé aux tentatives européennes et Soleillet en 1873 ne peut aller plus loin que Meliana dans le Tidikelt.

Cependant, en 1885-86, la région des oasis se rouvre pour Palat qui devait y trouver la mort. Son voyage n'a pas du moins été complètement inutile, car sa correspondance, publiée sous le titre de *Journal de route*, nous fournit des indications précieuses, quoique encore un peu vagues, sur les districts du Tin Erkouk et des Djereïfat et sur quelques-unes des oasis qui s'y trouvent.

Neuf années après (1894), des informateurs indigènes sont envoyés par le Gouvernement Général de l'Algérie et traversent le Gourara de l'ouest à l'est : leurs rapports font surtout ressortir combien on s'exagère d'habitude l'importance de toutes ces oasis.

Enfin en 1895-96, le Tin Erkouk était abordé successivement par les missions du commandant Godron, du lieutenant Falconetti et de M. G.-B.-M. Flaumand.

¹ G. Rohlf, *Reise durch Marokko, Exploration der Oasen von Tafilet, Tuat und Tidikelt.*

En résumé, à part le voyage de G. Rohlfs, qui a été relativement fructueux, les explorations de la région touatienne ne nous ont apporté que des données restreintes, totalement insuffisantes pour pouvoir entreprendre une description complète de ce pays.

Heureusement que par l'emploi d'une autre méthode, celle qui consiste à interroger les indigènes originaires du Touat qui fréquentent nos postes ou ceux de nos administrés qui ont visité les oasis, l'on a pu parvenir à réunir un ensemble de connaissances sur les localités méridionales.

Les résultats acquis par cette manière de procéder étaient forcément moins certains que ceux procurés par l'exploration directe ; ils étaient cependant d'autant plus précieux qu'au moment de notre débarquement en Algérie, nous n'avions que des notions très vagues sur la région touatienne. C'est à peine si les ouvrages d'auteurs anciens, arabes ou chrétiens, tels qu'Ibn Batouta, Ibn Khaldoun, Léon l'Africain, Marmol nous confiaient quelques renseignements généralement confus, indécis, et touchant au merveilleux. C'était là un bagage en somme très rudimentaire et tout à fait insuffisant pour satisfaire la curiosité de gens désireux de savoir ce qu'il y avait au delà de cette Algérie que nous étions en train de conquérir. Quelques écrivains plus modernes, tel que Shaw, avaient bien fourni à leur tour un petit nombre d'indications, mais elles ne reposaient, elles aussi, sur aucune base solide, et l'on pouvait considérer les

régions en question comme à peu près totalement inconnues.

D'ailleurs, dans les débuts, les préoccupations de la conquête du littoral détournaient la plupart des esprits de l'étude des questions relatives à l'arrière-territoire.

Toutefois, en 1836, d'Avezac publiait un intéressant travail où pour la première fois, grâce à une critique savante et érudite, apparaissaient avec un caractère de certitude, ignorée jusqu'alors, les positions géographiques des principales oasis du Touat. Ce travail était la traduction d'un manuscrit arabe dû à un certain El Hadj ben Eddin Laghouati, manuscrit dans lequel ce voyageur indigène donnait des renseignements non seulement sur Laghouat, sa ville natale, et ses environs, mais encore sur les régions qu'il avait parcourues dans le Sahara. Après avoir parlé du Mزاب, d'El Goléa et d'Ouargla, il donnait, entre autres, un itinéraire suffisamment exact d'El Goléa à Timimoun. Puis il décrivait ce Ksar ainsi que le Gourara, l'Aoulef, Tit, In Salah, etc.

D'Avezac avait accompagné cette traduction de notes critiques, pleines d'érudition, où il discutait les données fournies par l'auteur indigène et cherchait à en tirer les meilleures conclusions pour la construction d'une carte de cette partie de l'Afrique septentrionale, en utilisant en même temps les indications procurées antérieurement par d'autres auteurs.

Huit ans plus tard (1844) les travaux de deux membres de la Commission scientifique de l'Algérie,

Carette et Renou¹, venaient confirmer la plupart des conclusions du savant géographe.

L'année suivante, le lieutenant-colonel Daumas, après une enquête longue et minutieuse, publiait le *Sahara Algérien*, et précisait déjà davantage le groupement des oasis du Touat.

Bientôt même nos officiers, mis de plus en plus en contact avec les tribus du Sud, s'intéressaient chaque jour davantage à ces questions.

Dans la province d'Oran, le commandant Deligny² écrivait un travail complet sur les oasis du Gourara, du Touat et du Tidikelt et établissait par renseignements la première carte de cette archipel. A Biskra, où il était commandant supérieur, le lieutenant-colonel Seroka³ recueillait de nombreux renseignements sur le Touat et ses bourgades. En même temps, le lieutenant-colonel de Colomb, profitant de son long séjour à Géryville, réunissait une multitude de matériaux sur le même sujet et faisait paraître, en

¹ Carette, *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale*, p. 97 et suivantes.

Renou, *Notice géographique sur une partie de l'Afrique septentrionale*, p. 304 et suivantes.

Ces deux travaux, réunis en un seul volume, forment le tome II (Sciences historiques et géographiques) de l'*Exploration scientifique de l'Algérie*.

² Cité par le commandant Colonieu, in *Bul. Soc. de Géog. de Paris*, 1892, p. 42. Nous n'avons pu retrouver ce travail.

³ Cité par Cherbonneau, in *Itinéraire de la route de Tuggurt à Tin Bouktou*, article paru dans la *Revue algérienne et coloniale* septembre 1860.

1860, une étude approfondie sur les mêmes régions¹.

La question saharienne était alors à l'ordre du jour.

A la même époque Cherbonneau publiait, dans la *Revue algérienne et coloniale*, son *Itinéraire de Tuggurt à Tin Bouktou* où il donnait des détails sur différentes régions du Touat.

Deux ans plus tard, dans *Les caravanes françaises au Soudan*, le D^r Maurin racontait le voyage fait au Gourara par un indigène à la solde d'un négociant de Saïda, M. J. Solari et recueillait de nouveaux renseignements.

Interrompue un instant par les événements politiques, l'étude de la région touatienne reçut une nouvelle impulsion quand fut lancée l'idée d'un chemin de fer transsaharien. C'est alors que le commandant Fossoyeux, commandant supérieur de Géryville, dresse la liste des oasis du Gourara, du Tidikelt et du Touat avec le dénombrement des palmiers par ksar². Son exemple est suivi en 1886 par le lieutenant Devaux, adjoint au bureau arabe de Géryville, qui, dans un mémoire inédit sur le Touat, donne à son tour une énumération de tous les ksour par district, et cherche à évaluer l'importance de la population, le nombre de palmiers et la richesse des habitants.

¹ De Colomb, *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent*, in *Revue algérienne et coloniale*, t. III, 1860, n^{os} juillet, septembre et octobre, p. 29, 301 et 495.

² Publié par Pouyanne, in *Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie*, p. 132 et suiv.

La même année, le capitaine Le Châtelier donnait dans le Bulletin de correspondance africaine, sa *Description de l'oasis d'In Salah*, œuvre de recherches minutieuses et savantes autant que d'érudition.

Quatre ans plus tard, le commandant Deporter publie son grand et important travail sur ces régions, travail qu'il intitule *l'Extrême-Sud de l'Algérie*. Il y accumulait les matériaux les plus divers, les renseignements les plus circonstanciés, s'efforçant non seulement de donner le chiffre de la population, le nombre des palmiers, mais encore de préciser l'emplacement des différents ksour en indiquant les distances qui les séparent entre eux.

Enfin en 1893 une étude inédite du commandant Godron, alors capitaine et chef de l'annexe d'El Goléa¹, venait compléter et quelquefois même rectifier les données fournies par le commandant Deporter.

Telles sont brièvement exposées les principales études publiées ou demeurées manuscrites dont la région du Touat a été l'objet. Ce sont ces données de toutes sortes que nous allons essayer de mettre en œuvre et de coordonner de façon à montrer l'état actuel de nos connaissances sur ces contrées.

Malgré tout, elles ne pourront être encore que bien superficielles, car, non seulement les auteurs ne s'accordent pas sur le groupement des oasis entre elles,

¹ Successivement depuis commandant supérieur des Cercles de Géryville et de Ghardaïa.

mais ils varient extrêmement dans l'énumération des Ksour de chaque district, dans la situation respective de chacun d'eux, dans l'évaluation du chiffre de la population, dans l'indication de l'origine des habitants, dans le nombre de palmiers de chaque oasis, etc., etc.

Il ne pouvait en être autrement. Les voyageurs qui ont pu aborder le Touat, aussi bien que les auteurs qui ont recueilli des renseignements sur ce pays, l'ont vu en se plaçant à un point de vue particulier, ou ont interrogé des gens d'origines diverses ou d'un milieu social différent. Il est évident en effet qu'un indigène originaire du Touat pourra, s'il le veut bien, donner sur son pays des indications plus sûres, plus précises, plus circonstanciées, qu'un nomade qui ne l'a visité que par occasion. De même un hartani, souvent instruit et intelligent, pourra fournir de meilleures données qu'un nègre que les hasards de la vente ont amené pour peu de temps dans ces parages.

Aussi nous sommes-nous attachés à ne prendre dans ces renseignements que ceux qui nous paraissent revêtir un caractère de certitude ou de probabilité suffisante.

Dans cet ordre d'idées il ne nous a pas paru possible d'indiquer les distances respectives existant entre les Ksour, comme l'a fait le commandant Deporter. On sait en effet combien il est difficile, même pour un Européen exercé, d'apprécier sur le terrain une distance quelconque et la difficulté croît encore

quand il s'agit de mesurer mentalement l'espace séparant deux points hors de portée.

On comprend, par suite, la confiance limitée qu'on doit avoir dans les dires des indigènes pour lesquels une semblable évaluation est presque une nouveauté, car pour eux le temps n'existe pas et toute mesure de distance leur paraît superflue. Dans ces conditions nous nous sommes contentés de marquer, chaque fois que cela a été possible, les distances relevées par les quelques voyageurs qui ont parcouru le pays.

Pour des motifs identiques, nous n'avons pas cherché à évaluer par des chiffres généralement fantaisistes l'importance en palmiers de chaque oasis. Une pareille estimation, nous l'avons déjà fait remarquer ailleurs, est déjà difficile à faire dans nos oasis du Sud; à plus forte raison, quand il s'agit de ces contrées éloignées, est-elle à peu près impossible. Nous avons reproduit simplement les quelques données fournies par les voyageurs; elles seules pouvaient présenter un caractère de certitude, cependant relative, à cause du pessimisme marqué de quelques-uns et de l'optimisme voulu d'autres.

Nous avons dit ailleurs combien l'évaluation du chiffre de la population, donnée par la plupart des auteurs qui ont écrit sur le Touat, nous paraissait exagérée. Il est évident en effet que dans un pays aussi déshérité le nombre des habitants susceptibles d'y vivre doit être assez restreint. Toutefois comme il nous semblait indispensable de montrer par des

chiffres l'importance relative de la population des différents Ksour et, dans chaque Ksar celle des diverses races qui l'habitent, nous avons reproduit les données fournies à ce sujet par le commandant Godron bien qu'elles nous aient paru souvent, nous le répétons, légèrement inférieures à la réalité. Nous avons eu soin cependant d'indiquer, en même temps, en regard, toutes les fois que cela a été possible, l'estimation du nombre d'habitants qu'ont pu donner incidemment les différents explorateurs du Touat.

Enfin, nous nous sommes efforcés d'établir le sens primitif, l'étymologie des noms des différentes localités du Touat, considérant que les dénominations choisies par les indigènes répondent fréquemment à une particularité locale qu'il peut parfois être utile de connaître. Ces recherches nous ont permis de constater que par suite de la juxtaposition de races diverses au Touat, on y trouve des vocables berbères « arabisés » et réciproquement des mots arabes « berbérés » : les racines elles-mêmes de ces mots sont souvent altérées par une prononciation défectueuse qui a fini par passer dans l'écriture.

Aussi nous a-t-il paru nécessaire de ne pas trop nous avancer en fait d'étymologie, et de ne pas craindre d'abuser de la forme dubitative ¹.

¹ La plupart de ces recherches étymologiques sont dues, ainsi que nous l'avons déjà écrit, au commandant Bissuel. Nous en avons d'ailleurs marqué chaque fois l'origine de la manière suivante (B.).

C'est une notation semblable que nous allons adopter dorénavant

GOURARA.

Les limites de la région appelée Gourara sont assez difficiles à définir. En thèse générale, on peut écrire qu'elle est bornée au nord par l'Erg, dont les sables envahissent de plus en plus les districts septentrionaux; à l'est par la grande dépression de Meguiden et le Baten, au sud par le Touat proprement dit; à l'ouest par les dernières ramifications de l'Erg que Rohlfs a traversées en gagnant le Tsabit.

La plupart des douze districts du Gourara sont placés autour de la grande sebkha qui lui a fait donner son nom¹. Beaucoup d'indigènes, comme l'a indiqué

pour indiquer les sources où nous avons puisé et éviter de surcharger inutilement notre travail.

En se reportant à la bibliographie insérée à la fin du volume, on retrouvera facilement l'ouvrage visé.

C'est ainsi que (de C.) est mis pour: de Colomb; (C.), Colonieu; (De.), Deporter; (R.), Rohlfs; (G.), Godron; (P.), Palat; (R. B.), René Basset; (Da.), Dumas; (F.), lieutenant Falconetti; (D.), lieutenant Devaux; (Fo.), commandant Fossoyeux; (de La.), lieutenant de Lamothe; (Le C.), Le Châtelier; (Du.), Duveyrier; (G. G.), informateurs indigènes du Gouvernement général de l'Algérie. (M.) indique les renseignements recueillis par les autorités de Méchéria; (Gr.) ceux recueillis par les autorités de Géryville; (Gh.) ceux recueillis par les autorités de Ghardaïa; (S.) ceux recueillis par les autorités de Saïda.

¹ Nous avons déjà montré que Gourara ou Guerara, au pluriel Gueraïr, indiquent une dépression en forme de cuvette où l'eau des pluies se conserve plus ou moins longtemps, ce qui entretient une fraîcheur relative et permet à la végétation de se développer; Guerara est synonyme de daïa, mais c'est une daïa de grande dimension (B.).

de Colomb, réservent même la dénomination de Gourara aux districts situés à l'ouest et au nord de la sebkha, faisant de l'Aougueront, de Deldoun, des Der'amcha, du Tsabit et de Seba des groupes à part.

D'autres au contraire, surtout dans la province d'Oran, y ajoutent la partie septentrionale du Touat proprement dit, c'est-à-dire le Bouda, le Timmi et même le Tamentit. Par contre les Touareg donnent le nom général de Touat à tous les groupes d'oasis depuis le Tidikelt au sud jusqu'au Gourara au nord.

On a fréquemment cherché à définir quelle était la forme véritable de la grande sebkha du Gourara. Les cartographes se sont plu à en modifier successivement les contours et l'orientation sans avoir pu jusqu'à présent obtenir une précision suffisante.

Il est difficile en effet, tant qu'on n'aura pas fait sur place une étude spéciale de la question, d'être exactement fixé sur la configuration générale de ce grand bassin. Les indications fournies par les indigènes ne peuvent être que d'un secours très relatif, car elles manquent absolument de précision et de netteté. Ceux-ci d'ailleurs ne se préoccupent guère de semblables questions ou n'ont pas suffisamment parcouru le pays pour pouvoir répondre aux demandes qu'on leur adresse. Rien ne dit d'autre part que le fond de la sebkha ne soit par place encombré par des hauteurs (rochers ou dunes) qui, en arrêtant les regards, empêchent d'avoir une vue d'ensemble. Tels sont peut-être les gour Timfras que Deporter signale,

sur une indication plus ou moins exacte, au milieu de la sebkha.

Cependant un indigène intelligent, dont nous avons déjà eu occasion de parler, le zaoui Si M'hammed ben Hamza de Tiberr'amin, interrogé par le commandant Godron sur la forme de la sebkha, a tracé, d'abord sur le sable, ensuite sur le papier, une figure représentant une sorte de croissant allongé, dont la convexité serait tournée vers l'est, c'est-à-dire dans la direction du Meguiden et d'El Goléa. C'est bien là, du reste, la forme généralement admise par les cartes les plus récentes et c'est celle que nous nous sommes efforcés de reproduire en tenant compte de toutes les données, fournies par les voyageurs qui ont pu parcourir ces régions, ou recueillies par renseignement.

Il faut d'ailleurs tenir compte d'un fait qui est commun à toutes les sebkhas de ces régions, c'est que leurs limites telles que nous nous les représentons sont généralement indéfinies (car on ne peut souvent exactement indiquer où elles commencent et où elles finissent), essentiellement variables partout où elles ne sont pas nettement marquées par des escarpements. C'est particulièrement le cas pour la grande sebkha du Gourara, envahie par les sables au nord et à l'ouest et même semble-t-il légèrement au sud, comme Rohlf's l'a indiqué sur la carte qu'il a jointe au récit de son voyage paru en 1865 dans les *Mittheilungen* de Pétermann¹.

¹ *Mittheilungen*, n° XI, 1865, Tafel 14.

Les données recueillies par les divers voyageurs ou informateurs sur la sebkha sont en nombre assez restreint. Elles permettent cependant de fixer nos idées sur une portion de son étendue. Nous allons les examiner successivement.

C'est d'abord le commandant Colonieu qui, du plateau bas où se trouve l'ancien ksar de Keseïba, à une heure de marche au sud des Oulad Aïach (Tin Erkouk) aperçoit, sur la direction (sud) qu'il va suivre, trois gour juxtaposés, les gour R'eïlan, se présentant à l'horizon à l'entrée de la grande sebkha. Deux heures après, des sables amènent cet explorateur « dans un grand bassin bordé de berges. Sur la » gauche les berges, d'abord peu élevées, grandissent » à mesure que l'on marche, c'est l'entrée du grand » bassin du Gourara de ce côté de la grande sebkha¹ ». Enfin, après une marche de quatre heures et demie, le commandant Colonieu arrive à hauteur des « premiers Ksour des Khenafsa (El Djereïfat), tous » situés sur les berges de gauche » et gagne sur la rive opposée de la sebkha les Oulad Saïd, où il arrive une heure après.

Une nouvelle marche de trois heures lui est ensuite nécessaire pour atteindre Timimoun, dont la forêt de palmiers est visible des Oulad Saïd. « En partant, » écrit-il, nous descendîmes des dunes qui au bout

¹ Colonieu, *Voyage au Gourara*, in *Bull. Soc. Géog. de Paris*, 1892, p. 84.

» d'une heure de marche conduisent à une sebkha
 » dont le sol est rocheux à cet endroit. Nous remar-
 » quâmes sur ce rocher des empreintes d'huitres
 » marines. Il nous fallut une heure pour traverser la
 » sebkha et arriver à de petites berges en pentes
 » douces où commencent déjà les palmiers de Timi-
 » moun¹ ». De là le commandant Colonieu, après une
 marche de deux heures, à travers un plateau pierreux
 faisant suite à celui qui domine Timimouu à l'est,
 allait camper entre Taoursit à l'ouest et El Ouadjda à
 l'est. Une nouvelle étape de cinq heures dix minutes,
 en partie à travers la sebkha, l'amenait à Bel R'azi
 (Deldoun). En quittant Taoursit, « nous moutâmes,
 » dit-il, sur un plateau pierreux qui forme un
 » promontoire de la grande *Gada* de Timimouu dans
 » la sebkha. Au bout d'une heure de marche nous
 » descendîmes dans une baie de la grande sebkha du
 » Gourara; il nous fallut quatre heures dix minutes
 » pour traverser cette baie dont le sol est très salin
 » et offre des efflorescences de sel d'une grande
 » épaisseur; avant d'entrer dans la baie, on aperçoit
 » la dune de Bel R'azi² ».

En résumé le commandant Colonieu nous a rapporté
 des indications suffisamment précises sur certains
 points qu'il a visités, mais qui ne peuvent nous
 donner aucune vue d'ensemble sur la grande

¹ Colonieu, *Mémoire cité*, 1892, p. 88.

² Colonieu, *Mémoire cité*, 1892, p. 93.

dépression et sur la configuration de ses rives. Palat,
 de son côté, a fourni des indications plus détaillées
 que nous allons relever.

Suivant lui, depuis le Tin Erkouk jusqu'à la
 sebkha du Gourara, on chemine dans une sorte de
 couloir pratiqué entre deux lignes de dunes. « Ce
 » couloir va en se rétrécissant d'Hassi er Reg à
 » Tahantas et en s'élargissant de ce dernier point
 » à la sebkha, son minimum de largeur est d'environ
 » 3 kilomètres¹ ». C'est par là que Palat va atteindre
 le grand bas-fond du Gourara. « Au pied des collines,
 » écrit-il, s'étend, grise et coupée par des bandes de
 » vert sombre, la sebkha dont la pointe septentrionale,
 » large de 1.500 mètres, porte ici le nom d'oued
 » Mabrouk. Sur la gauche, des collines sont escarpées
 » et à pic. Cette disposition a valu à la partie du
 » Touat où nous sommes le nom d'El Djereïfat. A
 » droite, au contraire, commencent les ondulations
 » fauves des dunes qui s'étendent à perte de vue;
 » mais, çà et là, elles sont aussi interrompues par
 » des taches de verdure et une colline. Nous descen-
 » dons dans l'oued à environ 80 mètres en contre-
 » bas.... »².

Pendant son séjour à El Hadj Guelman, Palat

¹ Palat, *Journal de route*, p. 213. Ailleurs (p. 304), Palat écrit
 encore : « l'oued Mabrouk qui est le prolongement de la plaine de
 » Ras er Reg ».

² Palat, *Ouvrage cité*, p. 224.

exécute une excursion qui va lui permettre de nous tracer à grands traits un panorama de la sebkha.

« Après avoir traversé une partie de celle-ci, écrit-il, nous nous engageons dans une vallée pierreuse sans végétation. Après avoir contourné la gara principale ¹, nous montons le long d'une pente ardue à travers des blocs de grès rougeâtres envahis par le sable. Arrivés près du sommet nous nous arrêtons.

» A nos pieds s'étend la sebkha immense et grise. » Au loin, à une quinzaine de kilomètres, apparaît la rive opposée, avec la tache sombre de l'oasis de Timimoun noyée dans une brume légère. Quelques hauteurs, des palmiers isolés interrompent çà et là la monotonie du chott: du côté sud-sud-ouest, la vue est barrée par deux groupes qui font partie des Coudiat Kheïla et élèvent à 150 mètres d'altitude leurs masses grises sans végétation. De chaque côté on peut suivre les contours de ce que j'appellerai le golfe de Timimoun avec les nombreuses oasis qui le bordent. Tous ces villages sont pittoresquement bâtis au pied de falaises rougeâtres, très découpées et semées de ruines. Plus loin s'étendent

¹ Palat désigne sans doute ici un des deux « gour escarpés » qu'il avait précédemment (p. 227) signalés lors de son arrivée à El Hadj Guelman, comme « se dessinant au delà » de ce ksar et « masquant en partie la grande sebkha ». Il les désigne plus loin p. 257 sous le nom de Coudiat Kheïla et leur donne une élévation de 130 mètres au-dessus du niveau d'El hadj Guelman.

» les dunes, avec deux oasis qu'on devine dans les » sables, Tlalet et Badrian. Sur la droite, la côte » est plus rapprochée mais bien moins définie, à » cause du voisinage des dunes, qui ont sans doute » envahi une partie de la sebkha, et de la proximité » des oasis limitrophes, Arlad, Kali et les Oulad » Saïd qui empiètent de leur côté sur le lit de » l'ancienne mer ¹ ».

Telles sont les données que nous fournit Palat. Elles sont déjà plus nettes et nous permettent de nous mieux rendre compte de la configuration générale de la grande dépression. Elles définissent la situation de Timimoun placée sur les bords d'une sorte de golfe de la sebkha. Elles confirment ce que nous savions déjà, depuis le voyage du commandant Colonieu, que la rive ouest est très escarpée tandis que celle du nord est moins bien définie par suite de l'envahissement des sables. Il est à regretter qu'une fin prématurée ait empêché Palat de compléter ces renseignements par l'adjonction d'une carte ou d'un simple croquis qui aurait pu encore mieux fixer nos idées.

De tous les auteurs qui ont cherché à décrire les régions touatiennes, le commandant Deporter est le seul qui ait fourni une indication relative à la forme du grand bassin gourarien, qu'il est bon de noter ici. D'après lui, « auprès de Lichita, dans le district

¹ Palat. *Ouvrage cité*, p. 255 et suiv.

» de Timimoun, le grand bas-fond du Gourara se
 » rétrécit dans son milieu et forme une boucle qui
 » n'est rattachée à la sebkha même que par un
 » étroit passage. Cette boucle porte le nom d'El
 » Hofra. Sur une partie de son parcours sont situés
 » les Ksour de Kount, Faïza, Beni Melouk, Addaha,
 » Zaoniet Sidi Idda, Taoursit, El Oualjda et
 » Temana »¹.

Ces derniers renseignements paraissent d'autant plus acceptables a priori qu'ils ne sont pas en contradiction avec ceux fournis par le commandant Colonien et le lieutenant Palat.

En résumé nous possédons des indications très approximatives sur la configuration de la grande sebkha du Gourara, mais cependant suffisantes pour tenter d'en tracer sur une carte avec assez de certitude au moins les contours orientaux.

Les districts gourariens renferment environ 115 ksour, dont le plus grand nombre se trouve à proximité de cette même rive orientale. La population totale de tous ces villages est évaluée à environ 15.000 âmes par le commandant Godron. Elle comprend des arabes, des zenata, des haratin et des nègres.

¹ *Extrême-Sud de l'Algérie*, p. 129. D'autre part, le capitaine Coÿne dans son opuscule: *Une ghazzia dans le grand Sahara* (p. 36), rapporte que la petite colonne de Chaamba, dont il raconte l'expédition aventureuse, traversa la sebkha à son retour, se rendant de Charouin à Deldoun. Elle mit six heures à effectuer cette traversée. Le fond, dans la partie parcourue, était uni, très dur et couvert d'efflorescences de sel.

La population arabe du Gourara se subdivise à son tour, en :

1^o Cheurfa. — Ces descendants du prophète ne sont qu'en très petit nombre dans cette région. On n'en compterait, suivant le commandant Godron, pas plus de 173.

2^o Meharza. — Ces arabes sont d'origine makilienne comme leurs frères, les Khenafsa et les Oulad Iaïch, ils représentent actuellement les derniers descendants des conquérants arabes qui ont jadis refoulé vers l'ouest les Zenata premiers occupants du pays. Pendant longtemps toutes ces tribus ont nomadisé dans le Meguiden. Elles obéissaient alors à un *Sultan* qui tenait sa cour à El Goléa, rapporte de Colomb, à Adrar du Tin Erkouk, d'après Colonien dont les dires paraissent confirmés, ainsi que nous l'avons déjà montré, par des indications contenues dans le récit du voyageur El Aïachi et par les données de Léon l'Africain. Peu à peu les guerres meurtrières ont réduit leur nombre et les débris de ces anciennes tribus, trop faibles pour continuer à vivre complètement en nomades, se sont fixés à peu près à demeure dans des ksour qu'ils avaient conquis¹.

Les Meharza se subdivisent en huit fractions:

Oulad Salah,

Oulad Abbou,

Oulad M'hammed ben Taleb,

¹ De Colomb. *Notice sur les oasis*, p. 58 et suiv.

Oulad Lakhal,
 Oulad Messaoud,
 Oulad Ahmadi,
 Oulad Aïach,
 Oulad ben Rahla.

Cette tribu ne compte plus que quelques familles dans le Tin Erkouk. Elle tend à disparaître.

3° Khenafsa. — Comme les Meharza, les Khenafsa sont des arabes Makil.

On les appelle Khenafsa d'une particularité qui accompagna la mort de leur ancêtre ou fondateur. Ce personnage tomba par accident et mourut dans un puits où fourmillaient les *Khenafses* (scarabées, bonsiers). De là le nom de Khenafsa donné à ses descendants.

Les Khenafsa se subdivisent en quatre fractions :

Oulad Abbès,
 Oulad Abid,
 Oulad Hasseïn.

Oulad Sliman, y compris les Oulad El hadj Ali.

Cette tribu, qui comme la précédente tend à disparaître, ne compte plus que quelques familles dans les Djereifat et dans l'Aouguerout.

4° Oulad Iaïch. — Comme les deux précédentes, cette tribu est d'origine makilienne. Quelques familles la représentent encore dans l'Aouguerout. Elle tend également à disparaître.

5° Oulad M'hammoud. — Ces arabes qui habitent

un ksar de l'Aouguerout méridional, paraissent être de même origine que les précédents.

Comme eux, ils nomadisaient jadis, au dire d'El Aïachi¹, dire confirmé dans les temps modernes par le lieutenant-colonel de Colomb², dans le Meguiden.

D'autres fractions d'origine arabe existent encore dans le Gourara comme les Oulad Sidi Mansour : nous les indiquerons au fur et à mesure au cours de notre description de ce groupe d'oasis.

La confrérie religieuse qui compte le plus d'adhérents au Gourara est celle de Moulai Taïeb : viennent ensuite par ordre d'importance les confréries de Si Abdelkader Djilani (Kadria) et des Oulad Sidi Cheikh (Cheikhia).

Les sofs Ihamed et Sefian se partagent les oasis de la région comme partout au Touat ; le premier paraît être le moins hostile à l'influence française.

Le Gourara comprend, ainsi que nous l'avons déjà dit, douze districts.

Mais cette division est arbitraire, car certains réunissent en un seul groupe plusieurs de ces circonscriptions, comme le font les tribus du Sud oranais qui comprennent sous la dénomination d'Oulad Daoud les deux districts d'El Haïha et de Charouin et qui partagent souvent le district de Timimoun, en Beni Mehlel et Timimoun proprement dit. C'est que ces

¹ *El Aïachi*, trad. Berbrugger, 28.

² *Notice citée*, p. 60.

divisions reposent plutôt sur des liens d'intérêt et de race que sur la configuration du sol. Celle que nous avons adoptée, d'après Deporter, paraît être la plus logique.

TIN ERKOUK.

Au nord-est de la grande sebkha du Gourara, au pied du rebord méridional de l'Érg dont les sables l'envahissent en grande partie, se trouve le district du Tin Erkouk¹ appelé quelquefois Bted Meharza, du nom de la tribu arabe à laquelle appartiennent plus de la moitié de ses habitants. Le restant de sa population est composé de haratin, de nègres et d'une soixantaine de cheurfa, auxquels il faut ajouter une fraction d'environ 150 personnes de la tribu des Chaauba Mouadhi, établies là depuis 1845 à la suite de dissension avec leurs frères : ils appartiennent à la sous-fraction des Oulad Aïcha des Oulad Ahmed ben Amor. Ils avaient pour chef en 1891, le cheikh Ahmed ben Aggoun.

D'après le commandant Godron le district du Tin Erkouk est un des moins peuplés de la région ; il renfermerait à peine onze cents habitants, chiffre bien au-dessous de celui donné par le commandant Deporter qui est de 4.644 : ses habitants ne posséderaient pas plus de 4 chevaux.

¹ Erkou, en tamahak, signifie : croupir, se corrompre en parlant des eaux dormantes. Tin Erkouk voudrait peut-être dire, celle (la contrée) des eaux croupissantes (B.).

Contrairement à l'assertion de ce dernier auteur on ne rencontrerait pas dans cette région de Zenata (G.).

La confrérie de Moulai Taïeb est la plus répandue ; on trouve cependant quelques Kadria à Tabelkoza. Trois zaouias sont à signaler :

Zaouiet ed Debbar¹, Zaouiet Sidi Mansour et la zaouia des Oulad Sidi El hadj ben M'hammed, située dans l'oasis de Tabelkoza, oasis qui pour cette raison est quelquefois appelée Zaouia Kebira.

Tous les habitants du Tin Erkouk appartiennent au sof Hammed.

Ksour et oasis. — Le premier qui nous ait donné une énumération à peu près complète des ksour du Tin Erkouk est le lieutenant-colonel de Colomb (1860). D'après lui ce district ne comprendrait que douze ksour dont un ruiné, El Guesseïha¹ ; cinq d'entre eux, Sidi Mansour, Timertan, Oulad Aïach, Beni Aïssi, El Guesseïha, seraient à l'ouest, en ligne du nord au sud, sur la route suivie par les caravanes qui vont aux Oulad Saïd et à Timimoun. Les sept autres, Taziza, Iuhannou, Fatis, Oudgha, Tahantast, Zaouiat el Debbagh, Tabelkouza, seraient groupés à environ 45 kil. à l'est des premiers (de C.).

Plus tard Palat, en 1885, affirme que le Tin Erkouk renferme quatorze ksour, mais il n'en donne aucune

¹ C'est sans doute le même que le ksar ruiné d'El Kesciba signalé par le commandant Colonieu à une heure de marche au sud des Oulad Aïach.

énumération ¹. En 1890 Deporter porte le nombre des ksour à quinze, qu'il divise également en deux groupes éloignés de 30 kil. l'un de l'autre. Le groupe Chergui ou de l'est compte d'après lui dix ksour, dont Tabelkoza serait le plus important, tandis que le groupe R'arbi ou de l'ouest n'en compterait que cinq ; celui de Sidi Mansour serait le principal.

D'après les renseignements donnés en 1893 par le commandant Godron, le district ne comprendrait réellement que treize ksour habités et quinze oasis. Nous résumerons ci-après les données que nous possédons à ce sujet, et d'après lesquelles il y aurait réellement quatorze ksour et seize oasis.

1^o Tabelkoza ², appelé aussi Zaouia Kebira ³. — La population de cette oasis comprend des arabes

¹ Palat, *Journal de route*, p. 249.

Auparavant, en 1880, le commandant Fossoyeux avait donné une liste de onze ksour que nous allons reproduire. Le relevé, fourni par le lieutenant Devaux, en 1886, est identique sauf cependant pour l'orthographe de certains noms que nous indiquerons : Tabelkousa (Tabelkouza, D.), Tahantias (Taantest, D.), Zaouia Debbagh, Inhammon (Aïn Hammou, D.), Fatis, Oudrar (Oudgha, D.), Sidi Mansour, Timercan (Tinezman, D.), Tilaghamin, Oulad Ayach, Beni Aïssi.

² En tamahak, on nomme *tabelkost* la plante que les arabes appellent *aggāa* ; on la trouve particulièrement dans la région sud-ouest du Meguiden, vers la gara à laquelle elle a donné son nom, c'est le *limoniastrum Guyoniamm* des botanistes. Orthographes diverses : Tabelkouza (de C. : C. : D.), Tabalk'ouza (Da.), Tabelkoza (De. : G.), Tabelkozet (De.), Tabelkousa (R. : Fo...)

³ Pouyanne, *Documents relatifs à la mission dirigée au Sud de l'Algérie*, p. 105.

de la fraction maraboutique des Oulad Sidi el Hadj ben M'hammed, des arabes Melharza qui sont nomades, des harafin, des nègres et, comme nous l'avons déjà dit, une fraction des Chaamba Mouadhi (G.) ¹.

Cette oasis a été visitée en 1895 par le commandant Godron, alors commandant supérieur du cercle de Géryville, en décembre de la même année par le lieutenant Falconetti, des affaires indigènes, chargé du service des renseignements à Fort Mac-Mahon. Sa position a été déterminée par recoupement, en 1896, par M. G.-B.-M. Flamand qui est passé à proximité.

Elle serait, en latitude, de 29° 46' 45" et en longitude ouest de 1° 32' 5".

D'après la description que nous ont donnée ces voyageurs, l'oasis de Tabelkoza a la forme d'une ellipse de trois kilomètres de longueur sur un kilomètre de largeur dont le grand axe est dirigé du nord-est au sud-ouest.

Elle est située dans une dépression, où se trouvent plus au sud les oasis d'Adr'ar et d'In Hammon. Cette dépression est entourée par des dunes de 8 à 10 mètres de relief dépourvues de végétation ; les habitants de Tabelkoza y ont planté des haies de branches de palmier, qui constituent une protection insuffisante

¹ Il faudrait y ajouter, au dire du lieutenant Falconetti (1895), de petits groupes de dissidents d'origines diverses et de gens sans aveu qui campent dans les dunes voisines de Tabelkoza ou des oasis situées à proximité.

pour les plantations de leur oasis dont les premiers arbres sont déjà envahis par les sables.

Les palmiers clairsemés sont répartis en jardins dans lesquels chaque habitant a édifié sa maison. Le lieutenant Falconetti évalue leur nombre à deux mille. Leur arrosage s'effectue à l'aide de puits à bascule, appelés *verraz* ou *khettara*, dont nous avons précédemment donné la description.

Les jardins sont bien plantés et bien cultivés; les figuiers y poussent en abondance, ainsi que toutes sortes de légumes.

Les maisons, disséminées dans les palmiers, sont bâties en toubes (briques de terre). Elles sont réparties en deux groupes ou quartiers, appelés Tameslouh et Djedid, suivant qu'elles sont au nord ou au sud de la kasba.

Celle-ci occupe le centre de l'oasis et affecte la forme d'un carré de 30 à 40 mètres de côté, flanqué à chaque angle d'une tour, également carrée, de 3 mètres de côté. Les murs de 3 mètres de hauteur sont construits en toubes comme les maisons, et blanchis à la chaux. Ils sont crénelés mais n'ont aucune épaisseur. La porte a été percée dans la face ouest au pied de la tour de l'angle N.-O. Elle est basse et protégée par un petit ouvrage, sorte de demi-lune en toubes dont les murs sont à hauteur d'appui.

Cette kasba sert de magasin et de lieu de refuge aux habitants de l'oasis.

A l'est et à 200 mètres de la kasba se dresse une

suite ininterrompue d'habitations, formant autour d'elle une sorte de contre-garde pouvant constituer un obstacle sérieux pour un assaillant ¹.

L'oasis est percée de longues avenues, qui, toutes, viennent aboutir aux environs de la kasba.

Elle se parcourt d'ailleurs facilement en tous sens. Mais dans une attaque, si toutes les maisons étaient

¹ C'est au rapport établi par MM. de Lamothe et Palaska (mission Godron) que nous empruntons les détails donnés ici. Ces officiers ont parcouru l'oasis et en ont même rapporté quelques photographies, une entre autres de la ligne de maisons dont nous venons de parler.

Le lieutenant Falconetti donne cependant une description un peu différente de cette localité. Peut-être faut-il en chercher la cause dans ce que cet officier n'a pas parcouru l'oasis comme les précédents ou qu'il l'a vue sous un autre aspect, d'un point différent. Voici d'ailleurs le résumé de sa reconnaissance.

Parti de Fort Mac-Mahon le 12 décembre 1895, M. Falconetti, escorté d'une vingtaine de cavaliers, se dirigeait par Hassi Moulai Guendouz, Hassi el Hamar et Hassi Souiniat sur Tabelkoza. Pour aborder l'oasis, il lui fallut franchir l'Erg Tabelkoza. Il s'y engagea et quand il fut à six cents mètres des palmiers, il arrêta sa marche.

Ayant alors fait coucher ses chameaux dans un repli de la dune, il en confia la garde à dix cavaliers et s'approcha à pied avec le reste, à 200 mètres du ksar, sur un mamelon dominant ce dernier et d'où la vue pouvait embrasser complètement l'oasis. Aucun habitant ne parut; tous restèrent derrière les murs de leurs jardins. Le lieutenant Falconetti reconnut alors que le Ksar, placé au centre de l'oasis, était divisé en deux parties distinctes, dont la principale de forme rectangulaire, entourée de murs crénelés et pourvue d'une petite kasba située au sud, renfermait environ cinquante maisons bâties en toubes.

Continuant ensuite sa reconnaissance le lieutenant Falconetti visita les Ksour d'Adrar, d'In Hammou et de Zaouiet Debbar'. Il était de retour à Fort Mac-Mahon, le 16 décembre.

énergiquement défendues, il faudrait les enlever une à une et livrer une série de combats partiels.

D'ailleurs l'oasis de Tabelkoza constitue une position défensive excellente, enserrée, comme elle l'est, de tous côtés par un rempart naturel de dunes qui dominant la plaine environnante, plaine de reg, absolument nue. En outre, deux saillants placés aux extrémités nord-ouest et sud-ouest jouent le rôle de bastions se flanquant mutuellement, tandis que deux autres saillants, situés sur la face nord, peuvent servir de caponnière. Seul, l'angle nord-est est la partie la plus faible, car on peut s'en approcher de très près en restant constamment à couvert et les dunes de l'enceinte moins élevées n'ont aucun commandement devant elles.

Trois koubbas sont bâties sur la lisière de l'oasis. La première sur la lisière nord est une construction de forme carrée, de 4 mètres de côté, sans toit, au milieu de laquelle croissent des palmiers. Elle est précédée du côté de l'oasis par un terre-plein soutenu par des murs en maçonnerie d'un mètre d'élévation.

Au nord-ouest de l'oasis se dresse la koubba de Sidi el Moklifi. C'est un petit monument quadrangulaire surmonté d'une coupole.

Enfin une troisième koubba en forme de cône élevé se trouve à l'extrémité sud-est de l'oasis.

Notables.

Les principaux notables de Tabelkoza sont :

Si M'hammed ben el hadj Aomeur, chef de la famille et de la zaouia des Oulad Sidi el Hadj ben M'hammed. C'est un homme de prière et non de poudre qui n'appartient à aucun sof et dont l'influence ne s'étend pas au delà du Tin Erkouk. Agé de 35 ans environ en 1893¹, il était lié d'amitié avec Si Kaddour ben Hamza dont il écoutait volontiers les conseils. Depuis la mort du marabout, il est resté en relations avec les Oulad Sidi Cheikh. Il appartient cependant à l'ordre de Moulai Taïeb. Il habite le quartier de Tameslouh (Gr.).

Si M'hammed bel Abbès, homme de 65 ans environ, très vénéré dans le pays, cousin du précédent dont il est le conseiller et le guide (Gr.).

Si Mohammed ben el hadj Aomar, de la famille des précédents. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, sage, sans prétention, sans fortune et sans influence. Il remplit les fonctions de cadi (Gr.).

2^o Asclou². — C'est une petite oasis inhabitée, située à une faible distance au sud-ouest de Tabelkoza. Les palmiers en sont arrosés à l'aide de puits (G.).

¹ Les renseignements que nous donnons sur les personnalités du Gourara, du Touat et du Tidikelt datent pour la plupart de 1893.

² Orthographes diverses : Asclou (G.), Ascalou (De.).

3° Adr'ar ¹. — Cette oasis est habitée par des Meharza, des haratin et des nègres. Tous appartiennent à la confrérie de Moulaï Taïeb (G.).

Elle a été visitée par le commandant Colonieu et le lieutenant Burin en 1860, par Palat en 1885 et par le lieutenant Falconetti en 1895.

Nous avons vu précédemment combien le commandant Colonieu l'avait trouvée déchue de son ancienne splendeur. Là où il y a un siècle à peine commandait le chef influent des arabes de ces régions, il n'a plus trouvé que des ruines à peine peuplées ².

Palat, qui a abordé cette oasis en venant de Zaouiet ed Debbar³, nous en donne la description suivante :
 « Les palmiers, d'abord clairsemés dans la plaine.
 » se rapprochent, se groupent et finissent par former
 » une forêt. Un bordj ruiné, qui porte le nom de
 » Moula Ismaël, rappelle la domination marocaine.
 » C'est là que le Sultan entretenait un goum de
 » 400 chevaux. A cette époque aussi Adr'ar était
 » florissant; il possédait dix-huit sources ³ qui ali-
 » mentaient une très grande oasis. Les dunes se sont
 » avancées peu à peu, malgré les haies de palmiers
 » qu'on leur opposait; elles ont comblé les sources,

¹ Orthographes diverses : Oudgha (de C., D.), Onadrar (De.), Oudghar (P.), Oudjgak (F.), Adrhar (R.), Adghar (C.), Oudrar (Fo.). Adrar signifie montagne en tamahak (B.).

² Colonieu, *Voyage au Gourara*. Bull. de la Soc. de Géog. de Paris, 1893, p. 67.

³ Sans doute des feggaguir.

» et maintenant c'est tout au plus si le ksar compte
 » 300 habitants. Nous l'apercevons à 700 mètres sur
 » notre droite, derrière les hautes dunes qui
 » l'assiègent ¹ ».

Située dans la même dépression que Tabelkoza, d'après le lieutenant Falconetti, le Ksar d'Adr'ar voit la forêt de palmiers au milieu de laquelle il est bâti se poursuivre sans interruption jusqu'à In Hammou. Au delà même, cette ligne de palmiers se continue par un crochet vers l'est jusqu'à Tahantas. Le nombre total des palmiers qui dépendent de ces trois Ksour peut être évalué à 9.000 environ (F.). Le Ksar d'Adr'ar, d'après le même officier, serait entouré de murs crénelés assez bien entretenus. Il renfermerait environ 45 maisons.

4° In Hammou ². — Cette oasis est habitée par des Meharza (Oulad Lakhal), des haratin et des nègres. On y trouve deux chevaux (G.).

Le Ksar d'In Hammou est, au dire du lieutenant Falconetti, un peu plus important que le précédent. Comme lui il est entouré de murs crénelés, en assez bon état d'entretien.

¹ Palat, *Journal de route*, p. 219 et 220.

² Celui (l'endroit) de Hammou, nom propre (B). Orthographes diverses : In Hammou (De., G.). Inhammou (de C., Fo.), Aïn Hammou (D.).

Notables.

Le principal notable de ce Ksar, le plus riche, est le nommé Mohammed bel Hadj Abdelkader ben Lekhal, neveu de feu le cheikh Abdelhaï, de son vivant l'homme le plus influent du Ksar Fatis. Mohammed bel Hadj Abdelkader, qui a aujourd'hui une cinquantaine d'années, passe pour un homme de poudre, énergique et ambitieux. Il a été investi par le Sultan des fonctions de caïd et du commandement de cinq Ksour (Gr.).

Mohammed ben Abd El Hadj, c'est un homme assez riche qui n'a qu'une influence locale susceptible d'être utilisée.

Les Oulad Zoubir (Naimi, Ben Eddin, Mohammed et Bou Bekeur) fils de Si Zoubir, frère du khalifa Si Hamza, après avoir quitté, en janvier 1885, les campements de Si Kaddour ben Hamza, avec tentes et troupeaux, sont venus s'installer aux abords d'In Hammou. Ils y forment deux tentes. Ils s'y trouvaient lors de l'arrivée de Palat au Gourara et y sont encore.

5° Tahantas¹, ou mieux Tantès, mot qui signifie, en tamahak, endroit de la vache (De.)².

¹ Orthographes diverses : Stantas (Da.), Taantas (de La.), Tahantas (Fo., F., De., G.), Tahantast (De., de C.), Taantest (D.).

² Il serait préférable d'écrire *Ta-n-tès*. Conf. Hanoteau, *Grammaire tamachek*, 2^e édition, p. 27. Il y a encore, en tamahak, le mot *tantest* qui veut dire flamme et qui pourrait être également l'étymologie du nom de cette localité (B.).

Ce ksar, qui est habité par des Meharza, des haratin et des nègres, est bâti dans la plaine au pied des pentes sud de l'Erg Tabelkoza. Il est pourvu, au dire du lieutenant Falconetti, d'un tracé bastionné avec flanquement complet des faces¹.

« C'est, rapporte Palat, un rectangle qui a 65 mètres » de long sur 50 de large : il n'a qu'une seule porte, » étroite, tournée vers le nord. A chacun des angles » existe une tour carrée de 3 mètres de côté, destinée » à renforcer les murailles attenantes. Les remparts » sont composés de briques crues ; il suffirait d'un » coup de canon pour les jeter par terre »².

Tahantas, d'après le lieutenant Falconetti, renferme une trentaine de maisons en toubes, ainsi qu'une grande mosquée située au sud-est du village. Sa population, suivant Palat qui y a séjourné, serait d'environ 250 âmes.

¹ Après avoir fait la reconnaissance de la muraille d'enceinte de Tahantas et avoir constaté qu'il n'y était percé qu'une seule porte d'entrée, le lieutenant Falconetti confia la garde de cette dernière à un certain nombre de ses cavaliers afin d'empêcher d'entrer ou de sortir tout habitant indigène ou étranger. Lui-même, avec six cavaliers, entra dans le ksar et le visita, malgré l'opposition platonique des membres de la djemâa qui, se plaçant devant la porte, voulurent lui en interdire l'accès. Ces indigènes, aussitôt écartés, ne firent plus aucune opposition et la reconnaissance de l'intérieur du Ksar put s'effectuer sans difficulté.

² Palat, *Journal de route*, p. 209. Ce explorateur a profité de la nuit pour mesurer le ksar de Tahantas.

Notable.

Cheikh Mohammed Ould Cheikh Abdelhaï (G.).

6° Zaouiet ed Debbar'¹. — Cette zaouia est habitée par des Oulad Sidi el Hadj ben M'hammed, famille maraboutique d'origine arabe dont une branche réside à Tabelkoza; on y trouve aussi des haratin et des nègres. Elle s'élève, suivant le lieutenant Falconetti, qui en a reconnu le périmètre oriental, au centre d'une oasis clairsemée, au sud-est et à environ deux kilomètres de Tahantas. Elle est entourée de murs crénelés et possède une Kasba. Le nombre des maisons peut être évalué à 80 (F.).

Toutefois Palat, qui y a séjourné en 1885, nous dit que Zaouiet ed Debbar' n'est qu'un hameau composé de trois groupes d'habitations situées au milieu de l'oasis, de laquelle se détachent très au loin dans la plaine des groupes de palmiers. Il en évalue la population à 200 âmes et il ajoute que cette oasis est la seule du Tin Erkouk, qui soit arrosée par des canaux d'irrigation alimentés par des feggaguir².

Cette zaouia a été fondée, vers le commencement du XVI^e siècle, par Sidi M'hammed, surnommé Debbar', le tanneur.

¹ Le lieutenant Falconetti appelle ce Ksar simplement Ksar Zaouia.

Orthographes diverses : Zaouiet el Debbagh (de C., Fo., D.), Zaouiet ed Debbar (De., G.), Zaouiet ed Debagh (P.).

² Palat, *Journal de route*, pp. 213, 214.

Ce saint personnage, né dans un des Ksour de Seguia el Ahmra, était originaire des Oulad el Haoussin, chérifs issus de Fathma, la fille du prophète; son tombeau est à Tabelkoza.

Son petit-fils, appelé également M'hammed Debbar', était contemporain du grand Sidi Cheikh qui avait une grande amitié pour lui. Il fut le précepteur religieux et le conseiller de Si El hadj bou Hafs, héritier de la baraka de Sidi Cheikh.

Les Oulad Sidi Cheikh donnent des ziara à la zaouia Debbar' en souvenir des relations de leur ancêtre avec Si M'hammed Debbar'.

Ce dernier a son tombeau dans l'oasis d'In Hammou. Les adeptes de la zaouia Debbar' sont serviteurs religieux de la confrérie de Moulai Taïeb (Taïbia) et de celle de Moulai bou Zian (Ziania) (de La.).

Notables.

Si M'hammed ben Abdelhakem, le chef de la zaouia. C'est un homme de prière, réputé pour sa bienfaisance et âgé d'une cinquantaine d'années. Il possède beaucoup de palmiers et entretient des relations d'amitié avec les Oulad Sidi Cheikh, bien qu'il soit adepte de Moulai Taïeb, comme la plupart des gens du Tin Erkouk.

C'est lui qui, en 1895, lors du voyage du commandant Godron, à Tabelkoza, lui fit offrir, par l'intermédiaire de l'agha Si Eddin, un terrain planté de

palmiers et arrosé par une foggara, pour y construire une maison de commandement (Gr.).

Citons encore de la même famille : Si Abd el Mhammoud ben Abd el Kader et Si El Arbi ben Touhami.

Tous ces marabouts n'appartiennent à aucun sof (Gr.).

7° Fatis¹. — Cette oasis est habitée par des Meharza, des haratin et des nègres (G.).

Au dire de Deporter, les habitants n'ont d'autres moyens défensifs que les murs de leurs jardins qui sont crénelés (De.). Ils possèdent deux chevaux (G.).

Notables.

Abdelkerim bel hadj Kaddour². C'est un homme de bien, âgé d'une quarantaine d'années, appartenant aux Oulad Aïacha, la famille la plus influente du pays. Il possède beaucoup de palmiers et quelques chameaux. Nommé caïd par le Sultan, il commande à six Ksour. Comme la plupart des habitants du Tin Erkouk, il appartient au sof Ihamed sur lequel il a assez d'influence (Gr.).

El hadj Mohammed ben Allal. C'est un homme sans

¹ Peut-être *Afîs*, mot employé en Kabylie pour désigner un outil, sorte de lourd marteau, dont on se sert pour habiller les meules (B.). Orthographes diverses : Fatis (de C., De., G., Fo.), Fatiss (D.).

² Kerroum bel hadj Kaddour, d'après des renseignements fournis par Ghardaïa.

grande fortune qui appartient à une bonne famille, sans relations en dehors du district. C'est le rival du précédent (Gh.).

8° Tazliza¹. — Cette oasis est habitée par des Meharza, des haratin et des nègres (G.). Elle est située au nord-est et à 8 kil. de Tabelkoza, au milieu des sables qui l'enserrent de tous côtés (de La.).

En 1895, la mission du commandant Godron en a longé la face est, placée au pied de trois lignes de petites dunes plantées de haies en branches de palmiers. Les habitants ont fait en cet endroit de nombreuses plantations et la mission eut à traverser une véritable pépinière de jeunes palmiers, croissant vigoureusement au milieu des sables. De la dune qui borne l'oasis au nord, celle-ci apparut sous la forme d'un rectangle de 1.800 mètres de long sur 300 de large, orienté nord-sud. Comme à Tabelkoza, les palmiers clair-semés, sont répartis en nombreux jardins où chaque propriétaire a construit sa maison. Les cultures sont arrosées à l'aide de puits à bascule (de La.).

9° Taouanza².

Cette oasis, qui n'est mentionnée que par le commandant Deporter et le commandant Godron, serait habitée par des Meharza, des haratin et des

¹ Orthographes diverses : Taziza (de C.), Talziza (G.), Tazliza (De., de La.).

Cette oasis n'est pas citée par le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux.

² Orthographe unique : De., G.

nègres. Deporter ajoute que son ksar est entouré d'un mur d'enceinte crénelé, flanqué de tours carrées aux angles.

10° Ras er Reg el Guebli, Ras er Reg Chergui ¹.

Cette oasis, inhabitée d'après le commandant Godron, abriterait cependant, au dire du commandant Deporter, deux familles d'haratin. Elle n'est citée que par ces deux auteurs.

11° Zaouiet Sidi Mansour bou Kerkour ² (De.) ou Zaouiet Sidi Mansour (G.), plus communément appelée : Sidi Mansour (De., de C., C., Fo., D.) porte aussi les noms de Tedjouit et de Tadjetiout (De.).

¹ On ne s'explique pas cette double dénomination, donnée pour la première fois par Deporter : Tête du reg du sud, Tête du reg de l'est. En tamahak le mot *ataram* (*), qui signifie *ouest* et aussi le *bas*, est pris également dans le sens du *sud*, et, réciproquement, le mot *afella*, qui signifie *est* et le *haut*, est pris aussi dans le sens de *nord*, « parce » que le soleil qui se lève à l'est semble monter vers le nord, et qu'il » semble descendre du sud à l'ouest ».

C'est certainement cette idée qu'on a cherché à reproduire dans la double dénomination arabe qui nous occupe, mais alors c'est Ras er Reg ech Chergui, Ras er Reg ed *Dahari*, ou bien c'est Ras er Reg er *R'urbi*, Ras er Reg el Guebli. A notre avis, il y a lieu d'écrire : Ras er Reg ech Chergui, ou *el Foukani*, ou bien Ras er Reg el Guebli, ou Tahtani. C'est la topographie des lieux qui seule peut fixer le choix (B.).

² Kerkour, tas de pierres servant de jalon, de borne indicatrice. Synonyme de djedar et de mzara.

(*) Ouest se dit aussi *Idjedel n tafouk* (le coucher du soleil), est : *El keblet*, nord : *foui*, sud : *anchol*; mais dans la pratique, on dit : *chour Tin Bouktou* : direction de Tin Bouktou, *chour Idjedah* : direction d'Agadès (Idjedah signifie proprement les oiseaux), *chour Taourirt*, direction d'El Goléa, etc, etc. (B.).

D'après Colonieu, qui y a séjourné en décembre 1860, l'oasis de Sidi Mansour est « située dans une enceinte » circulaire formée par des dunes qui grandissent » chaque jour, malgré les précautions prises par les » habitants. Concentriquement, entre les dunes et » l'oasis qui forme centre, se trouvent quelques pauvres » jardins plantés de 2 ou 3.000 dattiers; trois ou quatre » étaient (alors) cultivés en orge, par planches, comme » dans les jardins à légumes de France. Les habitants » y cultivaient quelques choux; leurs jardins renfer- » maient quelques figuiers, vignes et cotonniers » arborescents » ¹.

Le Ksar est, comme nous l'avons dit, de forme rectangulaire. Il est constitué par deux enceintes fortifiées et juxtaposées, aux murailles crénelées : l'une renferme les habitations des Ksouriens, l'autre sert de refuge aux petites caravanes.

La population, des plus chétives, comprend des marabouts, d'origine arabe, descendants de Sidi Mansour, quelques haratin et quelques nègres (C.).

Ce Sidi Mansour était, au dire du lieutenant-colonel de Colomb, fils de Si Ahmed ben Ioussef, le saint de Miliana ². « Un jour, ajoute le même auteur, son » père irrité contre lui le prit par une jambe et le » lança dans les airs. La légende ne blâme pas cet

¹ Colonieu, *Voyage au Gourara*. Bul. Soc. de Géog. de Paris, 1892, p. 80.

² A propos de la descendance de ce saint personnage voir : Tome II, p. 440 et suivantes, et Rinn, *Marabouts et Khouan*, p. 273.

» excès de colère et de violence chez un homme qui
 » faisait profession de sainteté, elle ne raconte pas les
 » incidents de ce voyage aérien, elle dit seulement
 » que Mansour retomba sur les sables à l'endroit où
 » est aujourd'hui son tombeau, qu'il y creusa des
 » puits, y planta des palmiers et y eut des enfants
 » dont la descendance habite le Ksar actuel.

» Sidi Mansour, remarque encore cet écrivain,
 » est la première oasis au nord, les caravanes des
 » Trafi viennent y aboutir. Elles offrent toujours
 » une ziara aux descendants des marabouts et ceux-
 » ci leur donnent en échange quelques dattes de
 » leurs palmiers, dattes bénies qui rendront salutaires
 » et bienfaites celles que les Trafi mangeront
 » pendant leur séjour au Gourara »¹.

Tous les habitants de Sidi Mansour sont Taïbia. Ils n'appartiennent à aucun sof.

Le commandant Colonieu a évalué la distance entre Hassi ben Henniche et ce Ksar à 36 kil. Cette estimation paraît fort exagérée; elle est due sans doute aux difficultés de la marche à travers les sables.

12° Oulad Aïach².

Cette petite oasis n'est pas mentionnée par le commandant Deporter; elle a été pourtant visitée, en 1860, par le commandant Colonieu, qui la place à 12 kil. au sud-ouest du Sidi Mansour.

¹ Lieutenant-Colonel de colomb, *Notice citée*, p. 5 et 6.

² Orthographes diverses : Oulad Aïach (de C., C., G.), Oulad Ayach (Fo., D.).

Les pistes qui unissent ces deux oasis sont, d'après cet explorateur, bien tracées. En quittant Sidi Mansour il eut d'abord à traverser quelques faibles dunes qui le conduisirent à une plaine absolument nue, mais entourée de sable, où poussait une végétation considérable de drin et de retem. Enfin, près d'arriver aux Oulad Aïach, il dut franchir pendant une demi-heure des dunes de nouvelles formations qui avaient englouti une oasis dont on voyait encore quelques murailles surgissant dans les sables.

Les habitants, au nombre d'une soixantaine seulement suivant le capitaine Godron, sont des Meharza, des haratin et des nègres. Leur Ksar se compose de deux petites enceintes distantes l'une de l'autre d'environ 200 mètres (C.).

Leurs palmiers évalués à 6 ou 7.000 par le commandant Colonieu sont dans le prolongement de la ligne des deux Ksour, c'est-à-dire au nord et au sud. Le système d'arrosage est la foggara.

Tous les Oulad Aïach sont adeptes de Moulai Taïeb. Ils appartiennent au sof lhamed (G.).

13° Tilermin¹. — L'existence de cette oasis est mise en doute par le commandant Godron, qui affirme qu'on n'en connaît pas de ce nom dans le district. Elle est cependant mentionnée par le commandant

¹ Orthographes diverses : Tilaghmin (Fo., D.), Tilermin (De.).

Deporter ¹ qui la prétend habitée par des Meharza, des Oulad bel Rit, des haratin, des nègres et des Zenata, ceux-ci étant en majorité.

Le Ksar serait entouré d'un mur d'enceinte crénelé et ses palmiers seraient arrosés à l'aide de puits à bascule et de feggaguir. Enfin tous les habitants, affiliés à la confrérie de Moulai Taïeb, seraient du sof Ihamed.

14° Timezlan ². — Cette oasis est habitée par des Oulad Aïach, des haratin et des nègres (G.). Leur Ksar serait, d'après le commandant Deporter, entouré d'un mur d'enceinte flanqué de tours carrées. Ses jardins seraient arrosés à l'aide de puits et de feggaguir.

Tous les habitants seraient Taïbia. Ils appartiendraient au sof Ihamed (G.).

15° Anguelou ³. — Cette oasis est habitée par des Meharza Oulad Aïach, des haratin et des nègres (G.).

Le village qu'ils occupent serait, d'après Deporter, entouré d'un mur d'enceinte crénelé.

Tous sont Taïbia et du sof Ihamed (G.).

¹ Elle est également citée dans l'énumération des Ksour du Tin Erkouk donnée par le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux.

² Orthographes diverses : Timerlan (de G., Fo.), Timezlan (De., G., D.).

³ A rapprocher le mot tamahak *anguelous*, ange (angelus en latin) (B.).

Orthographes diverses : Inguellou (Da.), Anguelou (De., G.), Aneglou (De.).

16° Beni Aïssi. — Le commandant Godron affirme qu'il n'existe pas d'oasis ainsi dénommée au Tin Erkouk. Son nom est pourtant mentionné par le lieutenant-colonel de Colomb, par le commandant Fossoyeux, par le lieutenant Devaux et par le commandant Deporter.

Ce dernier nous apprend qu'il est habitée par des Zenata, des haratin et des nègres et que le Ksar qu'ils occupent est entouré d'un mur crénelé flanqué de tours ¹ carrées. Ses jardins seraient arrosés à l'aide de puits.

Ruines.

Au Tin Erkouk, comme dans toute la région touatienne, les ruines, les oasis abandonnées sont nombreuses. Nous résumerons ici les indications que nous possédons à ce sujet.

Le premier, le lieutenant-colonel de Colomb signale, parmi les villages en ruines de ce district, un Ksar qu'il appelle El Guesseïha, et qu'il place dans la partie ouest du pays.

Le commandant Colonieu en indique un plus grand nombre.

C'est d'abord un Ksar ruiné à 600 mètres au sud-est de Sidi Mansour, puis viennent ensuite :

Une kasba en ruine à mi-chemin de Sidi Mansour

¹ Nous avons vu précédemment que Si M'hammed el Mokhfi, un des medebih (égorgés) de Si Ahmed ben Ioussef, était enterré aux Beni Aïssi.

aux Oulad Aïach, à l'est de la piste qui unit ces oasis ;

Une oasis et un ksar engloutis par les sables, à une demi-heure des Oulad Aïach sur la route de Sidi Mansour ;

L'oasis et le ksar ruiné de Kesseïba, à 6 kil. au sud des Oulad Aïach, sur un plateau bas. On y trouve en abondance de l'eau, du drin et du retem, ainsi que les petits roseaux auxquels l'oasis doit son nom. C'est sans doute le même que de Colomb appelle El Guesseïha.

Dans une autre direction, Palat signale également un grand nombre de ruines. C'est ainsi qu'en allant de Tahantas à Zaouiet Debbar' ¹, il voit un bordj abandonné sur la gauche de sa route. « Nous en » rencontrerons beaucoup, ajoute-t-il, sur notre » chemin. Ainsi, j'en aperçois deux au sud-ouest, » les ruines rougeâtres sont d'un bel effet dans le » paysage » ².

¹ Maintenant que nous connaissons par le lieutenant Falconetti la position relative des oasis de Tahantas, de Zaouiet ed Debbar' et d'Adr'ar, qu'a vues successivement Palat, nous pouvons nous rendre compte de l'étrangeté de la route qu'il a suivie, étrangeté dont il ne nous donne pas l'explication. Arrivé le 11 décembre 1885 à Tahantas, venant d'Hassi Souiniat, il revient pour ainsi dire sur ses pas le lendemain en gagnant Zaouiet ed Debbar'. Le 13 décembre, il quitte ce dernier ksar en se dirigeant, nous dit-il, vers le sud-ouest, bien qu'il aille finalement passer auprès d'Adr'ar situé au nord-ouest.

² Palat, *Journal de route*, p. 212.

En quittant Zaouiet ed Debbar', Palat se dirige sur Adr'ar. Presque immédiatement, il laisse à 100 mètres à droite le bordj ruiné de Ksiba bâti au sommet d'une petite colline. Un peu plus loin, il passe entre trois collines dont la plus éloignée à gauche est surmontée de ruines. Ce sont les restes d'un fortin à peu près carré, bâti en pierres, au sommet de cette colline et qui domine la plaine du côté du sud.

Bientôt après, sur la droite de la direction suivie, apparaît « un autre bordj ruiné, également bâti » en pierres, mais de construction récente, il a » 20 mètres de côté. Près de là, les restes d'un » canal d'irrigation et deux ou trois vieux palmiers » marquent les traces d'anciennes cultures.

» 400 mètres plus loin s'élève sur la gauche une » autre forteresse abandonnée. A 2 kil. au delà on » trouve une koubba, monument presque informe, » de base rectangulaire, construit en briques crues, » et couronné par une boule de poterie verte. Tout » autour est un cimetière. A 100 mètres de là » s'étalent dans les dunes quelques jardins à côté » d'habitations ruinées. Plus loin, à 500 mètres, mais » sur le chemin suivi, se trouve un ksar ruiné » offrant une masse imposante » ¹.

A Adr'ar même, Palat signale encore, nous l'avons vu précédemment, le bordj ruiné, qui porte le nom de Moula Ismaël.

¹ Palat, *Journal de route*, pp. 219 et suiv.

Un peu plus loin, il trouve un autre bordj ruiné,
 « situé sur une petite colline de grès jaune et de
 » poudingue. Il est défendu par une double muraille
 » dans l'intérieur de laquelle court un couloir à
 » deux étages, large de 2 mètres et permettant
 » d'utiliser deux lignes de créneaux superposées. Des
 » maisons remplissent le bordj en se serrant les
 » unes contre les autres¹ ».

OULAD SAÏD.

Ce district situé sur la rive nord de la grande sebkha tire son nom d'une fraction de Zenata, les Oulad Saïd, qui forment la majorité des habitants. C'est le marché le plus important de la région après Timimoum. Il est très bien approvisionné et les tribus de l'ouest comme de l'est viennent y trafiquer.

Les Oulad Saïd s'adonnent particulièrement à la fabrication du charbon de bois qu'ils vendent dans tout le Gourara (De.).

Ils possèdent de nombreux palmiers, donnant des dattes estimées, et dont les plantations très étendues s'étendent jusque dans le lit de la sebkha (P.). Les jardins arrosés par d'abondantes feggaguir produisent en outre des fruits et des légumes de toutes

¹ Palat, *Ouvrage cité*, p. 220. Cette construction est, d'après cet explorateur, identique à celle des bordjs de Tahantas et de Zaouiet ed Debbar.

sortes, du tabac, de l'anis, un peu de garance et de coton.

Les productions minérales sont le sel, la chaux et le plâtre (De.).

D'après le commandant Godron les habitants de ce district se répartissent ainsi :

| | |
|--------------------------|------------------|
| Zenata | 400 |
| Arabes sédentaires | 100 |
| Cheurfa | 50 |
| Haratin | 370 |
| Nègres | 200 |
| Au total | 1.120 habitants. |

Il n'y a aucune zaouia chez les Oulad Saïd.

Suivant le lieutenant-colonel de Colomb, le premier qui nous ait rapporté quelques détails sur cette région, les Oulad Saïd comprendraient 24 ksour dont 22 seraient groupés sur un très petit espace et qu'on pourrait presque considérer comme des quartiers d'une même ville, séparés les uns des autres par des jardins, des murailles et des portes. Ce sont, d'après lui : Kali (ou Ksar ech Cheurfa), Aghelat, qui sont assez éloignés pour être distingués dans cette agglomération, Tazelaght, Aouri, Ksar ed Dahrani, Adahman, Salah ed Din, Ksar el Khattar, Souk el Berrani, Oulad Abdallah, Oulad ben Moussa, Akhelouf, Oulad Aroun, Abouddara, El Azoun, Oulad Affan, El Rahba, Afekak, Oulad Ahian, Tahallet, Imrad, Mamoura, Feraoun, Igheza¹.

¹ De son côté le commandant Fossoyeux donne l'énumération

Parlant de la même région, le commandant Colonien ne cite que le ksar des Oulad Saïd qu'il considère comme le seul important.

Les renseignements les plus récents, fournis par les commandants Deporter et Godron, montrent que la population des Oulad Saïd est réellement répartie en quatre ksour¹.

Ceux-ci, d'après le premier de ces informateurs, sont tous situés dans une vallée bien marquée, souvent coupée par les dunes et connue sous le nom d'oued er Remel. Leurs jardins sont arrosés par des *leggagnir*.

Voici ce que nous savons sur les ksour en question.

1^o Ksar el Kebir² (De., G.) appelé aussi Ksar Oulad Saïd (De.) ou simplement Oulad Saïd (C.).

C'est le plus important de tout le groupe. Il est

suivante des Ksour de ce district (1880) : Oulad Talha, Badrian, Naïmou, Ben Issi, El Kef, Azekour, Ougzoulem, Boudorra, Gharmaghour, Oulad Abdallah, Akhellouf, Slah ed Din, Ksar Oudaman, Aghman Taznet, Tazlalaght, Cheikh Mohammed, Oulad Aroum, Kali et Agblad.

Plus tard le lieutenant Devaux (1886) en donnait une liste un peu différente : Ougonzoulem, Boudona, Gharmaghour, Oulad Abdallah, Oukhallouf, Slah ed Din, Ksar Aoudaman, Ghanem Tazat, Oulad ba Moussa, Tazlagat, Cheikh Mohammed, Oulad Aroum, Kali et Agblad.

¹ Des renseignements recueillis à Mécheria indiquent comme existant dans le district des Oulad Saïd un Ksar, appelé *Meharza*, que nous n'avons vu citer nulle part ailleurs.

² Le grand ou l'ancien Ksar, Kebir étant pris dans le sens *d'atné* (B.)

divisé d'après le commandant Deporter, en seize quartiers qui sont :

Oulad Abdellil,

Oulad Haroun,

Oulad lakoub,

Seffah,

Kheloufa; ce serait le quartier le plus peuplé, il s'y trouverait un marché très important, connu sous le nom de Souk Cheikh Abdelkerim, marché qui se tiendrait tous les jeudis :

Kasbet Cheikh El Mahfoud; ce quartier serait habité par la famille dans laquelle a été choisi depuis bien longtemps le chef du pays ;

Kasbet Cheikh Mohammed,

Aoudhaman¹,

Ouassel Hadi,

Bondhara,

Oulad Moussa,

El Mansour,

El Azoun,

El Affan,

El Affekak,

Tahalelt.

Ces 16 quartiers seraient tous bâtis sur le bord de la sebkha au milieu des palmiers, à l'exception d'El Mansour qui en serait éloigné de quelques centaines de mètres (De.).

¹ Autre orthographe : Aoudanan (Gr.).

Le commandant Colonien, qui a campé pendant deux jours (5 et 6 décembre 1860) à 500 mètres de ce ksar, nous dit simplement qu'il est situé exactement au sud des Oulad Aïach et à environ 35 kil. de ce dernier (5 h. 1/2 de marche). A son arrivée il trouva les portes de l'oasis fermées ou même murées, les hommes aux créneaux prêts à se défendre, les femmes et les enfants dans les Kasbas qu'on approvisionnait d'eau. Il lui parut facile de s'emparer du Ksar par surprise.

La population de Ksar el Kebir est de 600 âmes. Elle comprend la totalité des Zenata qui habitent ce district soit 400, plus 50 arabes, 100 haratin et une cinquantaine de nègres (G.). La confrérie de Moulaï Taïeb y a seul des adeptes. Comme dans la plupart des oasis berbères le sof Sefian y est plus puissant que le parti Ihamed¹ (G.).

¹ Ali ben Merin, le conducteur de la caravane envoyée en 1862 par M. J. Solari au Gourara, a rapporté une description merveilleuse et certainement très exagérée des Oulad Saïd, description qu'a recueillie le D^r Maurin, dans son opuscule: *Les caravanes françaises au Soudan* (p. 11). Nous la reproduisons ici à titre documentaire.

» La ville des Oulad Saïd est très grande et aussi étendue que celle d'Oran. Il n'y a pas moins de 2 à 3.000 maisons: elles sont toutes blanches et spacieuses; il y a là de belles mosquées, moins grandes extérieurement que celles d'Alger, mais non moins ornées à l'intérieur. Ici, tout respire l'aisance et la richesse, les costumes, les habitations, les jardins et les environs de la ville, qui sont couverts de vignes et de plantations de figuiers. Dans la campagne on aperçoit un grand nombre de villages situés au milieu d'une forêt de palmiers, qui s'étend aussi loin que la vue puisse porter. Là,

Notables.

Il faut citer, en premier lieu, El hadj el Mahfoud ben Mohammed, homme d'environ 65 ans, juste, droit, très écouté, estimé des Trafi qui viennent trafiquer aux Oulad Saïd; il possède de nombreux palmiers. Il n'a d'influence que dans son district et chez les Meharza. Il a été investi par le Sultan des fonctions de caïd (Gr.). Il a appuyé sa candidature auprès de ce souverain par l'envoi de deux négresses (Gh.).

Vient ensuite Si El hadj Mohammed Abdelkerim ben el hadj Abdallah, d'une famille de tolba, désignée sous le nom d'Oulad el Kadhi; il habite le quartier d'Aoudhaman. C'est un homme âgé d'une quarantaine d'années, très riche en propriétés et en argent, qui est fort connu dans tout le Gourara où il a la réputation d'un homme de bien et de conciliation, restant en dehors des questions politiques. Il remplissait autrefois les fonctions de chahed et comme tel, était chargé de lire la prière à la mosquée. Il enseignait en même temps le Coran. Aujourd'hui, il remplit les fonctions de cadi (Gr.).

» viennent les produits du Soudan: les dents d'éléphants, la poudre d'or, les tissus de laine, kaïks et burnous et même les tissus de coton, qui vient naturellement et à l'état arborescent dans toute la contrée.»

2° Kali¹. — Cette oasis est habitée par des Cheurfa, des haratin et des nègres, formant, d'après le commandant Godron, une petite agglomération d'environ 230 âmes, soit 50 Cheurfa, 100 haratin et 80 nègres. Ses palmiers, suivant Palat, empiètent sur le lit de la sebkha.

Le mur d'enceinte qui entoure l'oasis serait en grande partie ruiné (De.).

La presque totalité des habitants appartient à la confrérie des Kadria. Ils ne font partie d'aucun sof (G.).

3° Arlad². — Cette oasis renferme, d'après le commandant Deporter, deux Ksour, séparés d'environ 500 mètres l'un de l'autre et appelés, l'un Arlad fonkani, l'autre Arlad tahtani.

Les plantations des palmiers, au dire de Palat, empiètent sur le lit de la sebkha.

Elle est habitée par des arabes, des haratin et des nègres.

Le commandant Godron évalue cette population à 150 âmes dont seulement 30 arabes pour 80 haratin et 40 nègres.

¹ Orthographe: Kali (de C., Fo., D., G.). Autres dénominations: Ksar ech Cheurfa (de C.), Kali el Djedid (De.), c'est-à-dire Kali le neuf, pour le distinguer de Kali el Kedim (De.), Kali le vieux, ancien Ksar dont on voit les ruines très anciennes à l'ouest du premier.

² Probablement *Arlal*, cuvette en bois, la *gnessâ* des arabes (B.). Orthographes diverses: Aghelat (de C.), Arlal (P.), Arlad (De., G.), Aghlad (Fo., D.).

La confrérie de Moulai Taïeb y est presque seule suivie. Les habitants sont du sof Hamed (G.).

4° Guentour¹. — Cette oasis abrite une population de 140 habitants, ainsi répartis: arabes 20, haratin 90, nègres 30. Ils se tiennent généralement en dehors des divisions politiques qui partagent le pays et n'appartiennent à aucun sof. Ce sont des Taïbia. (G.).

Ruines.

De nombreuses ruines ont été signalées au commandant Deporter dans cette région. Nous citerons: Kali el Kedim auprès duquel se trouve une foggara en activité, débitant une grande quantité d'eau, qui sert à irriguer les palmiers de Kali el Djedid.

Dans l'oasis d'Arlad se voient les vestiges de ruines anciennes.

Au sud et tout auprès de Guentour, sont les restes de Guentour el Khali ou Guentour el Kedim, Ksar ruiné, il y a une trentaine d'années, par les Beraber.

Enfin entre Guentour et Tasfaout Sidi Moussa (Charouin) on rencontre les ruines du Ksar de Sidi ben Nour, où l'on voit encore une koubba élevée à la mémoire de ce saint personnage.

¹ Orthographe unique (De., G.).

EL HAÏHA.

Ce district et le suivant s'étendent au nord de la sebkhia du Gourara. Tous deux auraient leurs Ksour situés dans la vallée de l'oued Er Remel, dont nous avons déjà parlé, vallée qu'envahissent chaque jour les sables de l'Erg (De.). C'est pourquoi, sans doute, les tribus du sud de la province d'Oran confondent généralement ces deux districts sous la dénomination d'Oulad Daoud, qui est le nom d'une fraction des Oulad Saïd¹, répandus dans plusieurs villages de cette partie du Gourara.

La proximité de l'Erg obligent les habitants à une lutte incessante contre l'envahissement des sables qui menacent constamment d'engloutir leurs plantations. Ils emploient dans ce but tous les moyens que nous avons précédemment indiqués.

Ce district est relativement pauvre en palmiers; il ne fournit que très peu de dattes qui suffisent à peine aux besoins des habitants. Ceux-ci se livrent principalement à la fabrication du charbon. Ils cultivent

¹ Ces Oulad Saïd seraient d'origine arabe.

C'est au commandant Godron que nous empruntons ce renseignement confirmé d'ailleurs par le commandant Deporter. Il y aurait donc eu au Gourara une tribu berbère et une tribu arabe des Oulad Saïd, la première habitant, comme nous l'avons dit, le district connu sous le nom d'Oulad Saïd, l'autre occupant les villages des circonscriptions d'El Haïha et de Charouin.

dans leurs jardins quelques fruits et quelques légumes, un peu de coton et du tabac (De.).

La population, composée de zenata, d'arabes, d'haratin et de nègres, est d'environ 550 âmes (G.).

Une petite Zaouïa de Zenata marabouts existe à Iakou, un des Ksour du district (G.).

La confrérie de Moulay Taïeb est la seule ici qui compte des affiliés. Tous les Zenata du district sont du sof Sefian (G.).

Le lieutenant-colonel de Colomb prétend qu'El Haïha contient neuf Ksour, qui sont, selon lui: Guentour, Ksar el Haratin, El Hamer, Touat Entebbou, Adjedir ed Dahrani, Adjedir el Guebli, Oulad Aïssa, Taghouzi et El Nebaat.

Mais il y a lieu de remarquer que Guentour appartient, comme nous l'avons montré, au district des Oulad Saïd, et que Touat Entebbou, Adjedir ed Dahrani, Adjedir el Guebli, les Oulad Aïssa, Taghouzi et El Nebaat doivent se rattacher au Teganet. Dans l'énumération de cette information, il ne reste donc que deux Ksour qui fassent réellement partie du district d'El Haïha, Ksar el Haratin et El Hamer.

Le commandant Colonieu ne mentionne même pas¹ cette circonscription.

¹ Le commandant Fossoyeux comprend sous la dénomination d'Oulad Daoud les deux districts d'El Haïha et de Charouin, comprenant d'après lui quinze Ksour: Touat Touzah, El Haïha, Iakou, Oulad Aïssa (appartient au Teganet), Lahmar, Aganthour (c'est le Guentour des Oulad Saïd), Tadjemdjam, Talaoui, Cherouin, Touraâta,

Les renseignements les plus récents, que nous possédions sur cette contrée, nous sont fournis par les commandants Deporter et Godron. D'après eux, il s'y trouve cinq Ksour, ce sont :

1^o Ksar el Arab (De., G.), appelé aussi par les Zenata, Tazzat¹ (De.).

Ce Ksar qui, suivant Deporter, serait placé au sud et à proximité du suivant, abriterait une population d'arabes Oulad Amar au nombre d'une soixantaine. D'après le commandant Godron, il faudrait y joindre 30 haratin et 25 nègres, en tout 115 habitants.

2^o Ksar Zenata (De., G.), appelé aussi Ksar el Kebir (De.), est souvent aussi dénommé El Haïha², ou même Oulad Daoud par les tribus du Sud oranais.

C'est le plus important du groupe. Sa population, qui serait de 205 âmes, comprendrait 140 zenata, 40 haratin et 25 nègres (G.). Il contiendrait, d'après les données fournies par un rapport annuel (1893) des caravanes de la division d'Oran, 70 maisons; ce nombre qui semble déjà excessif pour abriter une si

Tinekran, Taguelzi, Tarouaïa, Arit, Amellal. (Les trois derniers appartiennent réellement au district de Timimoun).

La liste donnée, dans les mêmes conditions, par le lieutenant Devaux ne comprend que douze Ksour, dont les noms diffèrent légèrement : Taounzah, Haïha, Iakou, Oulad Aïssa, Lahmar, Aganthour, Tidjemdjan, Talaou, Cherouin, Touraata, Tinekrin, Tagalzi.

¹ Peut-être *tazzert*, le figuier en kabyle (B.).

² Le Châtelier, *Medaganat*, p. 73. Cet auteur, qui orthographie le nom de ce Ksar Haheia, nous apprend que les Oulad Daoud sont en général hostiles aux Khenafsa.

faible population (en admettant comme exacts les chiffres donnés plus haut) est porté à 100 par M. Le Châtelier. Nous ne rappellerons que pour mémoire que le commandant Deporter avait donné celui de 400.

Ce dernier informateur nous apprend que Ksar Zenata est entouré d'un mur d'enceinte renforcé de tours flanquantes aux angles. D'après lui encore, ce village se partagerait en trois quartiers. Ce sont :

Maritis, habité par des zenata et où se voit une koubba dédiée à Si Ahmed ben Mansour.

Oulad bou Iahia, habité par des haratin et des nègres et où l'on trouve la rondha¹ de Moulai Abderahman.

Guebelt Noura, habité par des zenata.

Les jardins de Ksar el Arab et de Ksar Zenata sont tous arrosés à l'aide de puits à bascule.

3^o Iakou (De., G.). — Ce Ksar est habité par des Zenata marabouts, qui y possèdent, comme nous l'avons dit, une petite zaouïa. Sa population ne serait que de 55 âmes, soit 20 zenata, 15 haratin et 20 nègres (G.).

Il serait entouré d'un mur d'enceinte crénelé. Enfin tous les jardins seraient arrosés à l'aide de puits à bascule (De).

4^o El Hamer².

¹ Roudha, par terre, au figuré, tombeau.

² Orthographes diverses : El Hamer (de C., De., G.) Lahmar (Fo. D.). C'est peut-être El Hamar, le mamelon en dos d'âne (P.).

Ce ksar, un peu plus important que le précédent, contiendrait une population de 70 habitants, dont 30 zenata, 25 haratin et 15 nègres (G.). Ses jardins seraient arrosés à l'aide de puits et de feggaguir. Il serait entouré d'un mur d'enceinte (De.).

5° Idjemdjiam ¹.

Ce ksar est formé de maisons très rapprochées dont les murailles extérieures constituent l'enceinte; on n'accède à l'intérieur que par une seule ouverture (De.). Les habitants, au nombre d'une centaine, comprennent environ 50 zenata, 30 haratin et 25 nègres (G.).

Ruines.

Nous ne possédons aucun renseignement sur les ruines qui peuvent exister dans ce district. Il est probable qu'elles doivent être nombreuses en raison de l'envahissement croissant des sables de l'Erg.

CHAROUIN.

Ce district est sinon plus, du moins aussi misérable que celui d'El Haiha. Il est situé au sud-ouest de ce dernier, sur la rive occidentale de la grande sebkha, dans les dernières dunes de l'Erg.

Ce voisinage explique la lutte perpétuelle que les habitants ont à soutenir contre l'envahissement des

¹ Orthographe diverses: Idjemdjan (G.), Idjemdjiam (De.), Tadjemdjiam (Fo.), Tidjemdjiam (D.).

sables. Leurs palmiers sont arrosés à l'aide de rerraz et de feggaguir. La quantité de dattes qu'ils produisent suffit à la consommation locale; ils en vendent relativement peu. Ils cultivent encore dans leurs jardins avec les légumes ordinaires un peu de tabac et de coton, mais la fabrication du charbon de bois est leur principale occupation.

Les habitants de ce district, qu'on appelle les charouana, (de C., De.) ne sont pas plus de 400, répartis en zenata (210), haratin (100) et nègres (90) (G.).

On y trouve trois zaouias habitées par des marabouts Zenata et dépendant des Kadria. Deux d'entre elles, la zaouia de Takelzim et celle de Tinkram sont consacrées à Si M'hammed ben Aomeur; la troisième, à Tasfaout Sidi Moussa, est placée sous le vocable de Sidi Moussa el Messaoud.

Le sof Ihamed est le parti dominant. Les deux zaouias de Takelzim et de Tinkram restent neutres.

D'après le lieutenant-colonel de Colomb, on compte sept Ksour dans ce district, groupés dans les dunes sur une surface de trois lieues carrées: Charouin (Ksar el Kebir), Kasba el Arbi, Kasba el Kedina, Kasba ech Cheurfa, Oulad Hammou, Tinkran, Taguelzi.

Le commandant Colonieu ne fait qu'indiquer qu'il est administré par une djemâa ¹.

¹ Nous avons vu plus haut quels sont, d'après le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux, les Ksour de ce district qu'ils confondent avec celui d'El Haiha sous la dénomination d'Oulad Daoud.

Les commandants Deporter et Godron donnent les noms de quatre Ksour seulement, ce sont :

1^o Charouin ¹ appelé aussi Ksar el Kebir (de C., De., G.).

Ce Ksar, habité par des zenata, des haratin et des nègres, se composerait de plusieurs quartiers, à proximité les uns des autres. Ce sont Kasba el Arbi, Kasba ech Cheurfa ², Oulad Hachem et Ksar es Ser'ir.

Ce dernier est séparé des autres par une petite vallée. Les maisons de Charouin sont très rapprochées ; leurs murs extérieurs constituent l'enceinte (De.).

Suivant le capitaine Coÿne ³ ce village serait bâti sur la déclivité orientale de la petite colline où sont creusées les feggaguir qui l'arrosent. Les palmiers s'étalent au sud-ouest du Ksar et les feggaguir courent

¹ Orthographes diverses : Charouil (G.G.), Charouin (de C., De., G.), Cherouin (Fo., D.), Cherouine (Coÿne).

² Sans doute parce que quelques familles de Cheurfa y vivent comme l'indique d'ailleurs le commandant Deporter, contrairement à l'opinion du commandant Godron que nous suivons plus volontiers en ce qui concerne les populations de ces régions.

³ *Une Ghazzia dans le Grand Sahara*, p. 36.

D'après le même auteur « les gens de Charouin auraient une réputation bien établie de courage. En 1871, pendant que le faux chérif » Bou Choucha était campé sur l'oued Saoura, quatre cents fantassins » de R'euanaema surprirent une nuit les gens du Ksar en franchissant » le mur d'enceinte ; les habitants de Charouin, bien que pris » à l'improviste, se défendirent énergiquement et massacrèrent » la plus grande partie des assaillants dont quelques-uns à peine » purent s'enfuir ».

vers l'est dans la direction de la sebkha dont le bord est à 10 kil. de là.

Les trois confréries des Taïbia, Cheikhia et Kerzazia se partageraient également la population de ce Ksar.

Notable :

Cheikh Brabim, caïd investi par le Sultan (M.).

2^o Takelzim ¹. — Cette zaouia abrite des marabouts zenata, originaires de l'oued Saoura de Kerzaz, des haratin et des nègres.

Les murs extérieurs des maisons très rapprochées les unes des autres constituent une enceinte continue (De.).

3^o Tinkram ². — Cette zaouia, habitée par des marabouts zenata (Oulad Sidi Mohammed ben Amor), des haratin et des nègres, n'a pas de mur d'enceinte (De.).

4^o Tasfaout ³ Sidi Moussa (De., G.) ou El Messaoud (De.).

Cette zaouia est habitée par des marabouts zenata,

¹ Orthographes diverses : Taguelzi (de C., Fo.) Tagalzi (D.), Takelzim (De., G.).

² Tinkram, peut-être *Tin kerem*, celle des figuiers, le mot arabe étant précédé du déterminatif berbère (B.).

Orthographes diverses : Tinkran (de C.), Tinekran (Fo.), Tinekrin (D.), Tinkram (De., G.).

³ Tasfaout est le nom donné à In Salah au milieu des nègres. Rohlf's, *Reise*, p. 189.

des haratin et des nègres. Elle n'a pas de mur d'enceinte¹ (De.).

Ruines :

Entre Tasfaout Sidi Moussa et Tinkran, le commandant Deporter cite le ksar ruiné des Beni Sellem, où l'on trouve l'eau à la surface du sol.

TEGANET.

Ce district, connu également sous le nom de Telmin (de C.)², est situé au nord de la grande sebkha, dans les dernières dunes de l'Erg.

Comme celui d'El Haïha, ce district est très pauvre et la récolte de dattes suffit à peine d'ordinaire à la consommation locale.

Les habitants qui luttent sans cesse contre l'envahis-

¹ Le lieutenant-colonel de Colomb fait de Tasfaout Sidi Moussa un Ksar isolé, formant en quelque sorte un district à part.

² Teganet et Telmin sont, comme nous le verrons, les noms de deux des Ksour du district.

On appelle *teganet*, un terrain à ondulations peu accentuées et parallèles entre elles : le fonds de ces petits vallons est couvert de végétation et les croupes qui les déterminent portent des touffes de broussailles ligneuses. M. René Basset (*Notes de lexicographie berbère*, fascicule IV, p. 9) pense que ce mot dérive, soit de la racine G. N. (kabyle, *gen*), signifiant se reposer, dormir, soit de la racine Dj. N. (en tamahak, *edjen*, armée), ce qui ferait de Teganet (Tagant) l'équivalent de l'arabe Oum Asker (la mère des soldats) dont nous avons fait Mascara (B.).

sement des sables cultivent dans leurs jardins quelques fruits et quelques légumes, un peu de tabac et de coton. Ils se livrent surtout à la fabrication du charbon.

Sa population comprend à peine 600 âmes ainsi réparties ; zenata 220 ; haratin 210 ; nègres 170 (G.). Tous sont Taïbia et se rattachent au sof Sefian.

Le lieutenant-colonel de Colomb rapporte que ce district, qu'il appelle Talmin¹, est composé de la réunion de Ksour, agglomérés sur un très petit espace et habités chacun par une fraction de la famille générale. El Feggara seul, ajoute-il, est assez éloigné pour être compté à part et n'être pas compris parmi les quartiers du ksar principal. Mais nous avons vu que le même informateur plaçait à tort dans le district d'El Haïha les ksour de Touat Entebbou, Adjedir ed Dahrani, Adjedir el Guebli, Oulad Aïssa, Taghouzi et El Nebaat, qui doivent figurer dans celui-ci.

Les renseignements récents (De., G.) indiquent que ce district² renferme sept ksour³. Ce sont :

1° Telmin⁴.

Les habitants de ce Ksar, les Tlamena comme on les appelle, ne sont pas plus de 180, dont 80 zenata,

¹ Le commandant Colonieu orthographe de la même façon, mais il fait du Teganet et du Talmin deux groupes distincts.

² Il n'est pas mentionné dans leurs travaux par le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux.

³ M. René Basset (*Notice citée*, fascicule IV, p. 8) dit que ce district comprend trois ksour qui sont d'après lui : Ksar Oulad Daoud, Ksar Zenata et Teganet.

⁴ Orthographes diverses : Talmin (de C., C.), Telmin (De., G.).

50 haratin et 50 nègres (G.). Leur village, situé au milieu des dunes, se partage en cinq quartiers, dont le principal, appelé Ksar el Kebir ou Ksar ech Cheikh el Mazouz, est habité par le Cheikh qui a autorité sur tout le district. Viennent ensuite Cheikh el Amin (ou El Kasba), Ianama (20 maisons habitées par des haratin), Bou Hammou (24 maisons habitées par des haratin) et Afli. Telmin n'a pas de mur d'enceinte; mais des tours carrées, bâties sur des points élevés, servent à défendre l'approche des jardins. Ceux-ci sont arrosés à l'aide de puits, la nappe d'eau se trouvant à peu de profondeur. Ce ksar est administré par une djemâa (De.).

Notable.

Mohammed ben Cheikh el Mazouz.

C'est un homme de poudre, âgé d'environ 55 ans, appartenant à la meilleure famille du district. Il entretient de bonnes relations avec les R'enanema dont son pays n'est pas éloigné, et aussi avec les Oulad Sidi Cheikh. Son influence s'étend jusqu'à Timimoun en raison du concours qu'il peut apporter à ses amis en cas de lutte.

Il a été investi, au nom du Sultan, des fonctions de caïd (Gr.).

2° El Foggara ¹ appelé aussi En Naabat ² (De.).

¹ Orthographe diverses : El Feggara (de C.), El Foggara, (De., G.).

² Orthographe diverses : En Naabat (De.), En Nebaat (de C. qui le

Ce Ksar abrite une trentaine d'haratin (G.) qui sont les Khamnès des gens de Telmin. Les jardins sont arrosés par une foggara (d'où l'un des noms du village) donnant une assez grande quantité d'eau (De.).

3° Tarouzi¹. — Ce Ksar est habité par une population de 30 zenata, 15 haratin et 20 nègres, soit en tout 65 personnes environ (G.). Il est administré par une djemâa : les murs des jardins sont crénelés et l'arrosage s'effectue à l'aide de puits peu profonds et très abondants (De.).

4° Adjedir ² ech Chergui (De. G.), ou el Foukani (De.) ou ed Dahrani (de C.)³.

Ce Ksar a une population d'environ 55 habitants, soit 20 zenata, 20 haratin et 15 nègres. Il est entouré d'un mur d'enceinte (De.).

5° Adjedir er R'arbi (De., G.), ou el Tahtani (De.) ou el Guebli (de C.)⁴.

Ce village est habité par une population de 20 zenata, 25 haratin et 18 nègres, soit en tout 63 habitants environ (G.). Il est entouré d'un mur d'enceinte.

La réunion de ces deux Ksour, situés dans les dunes

range parmi les Ksour d'El Haïha en en faisant un village distinct d'El Feggara).

¹ Peut-être *tirzi*, la cassure (B.).

Orthographe diverses : Taghouzi (de C. qui le range parmi les ksour d'El Haïha), Tarouzi (De., G.).

² Peut-être *el Idjider*, l'aigle, en Kabyle (B.).

³ De Colomb range ce Ksar parmi ceux du district d'El Haïha.

⁴ De Colomb range ce Ksar parmi ceux du district d'El Haïha.

à petite distance ¹ l'un de l'autre, est connue sous le nom d'El Adjediret.

Leurs jardins sont arrosés par des puits abondants et peu profonds. La même djemâa les administre (De.).

6° Touat Entebou ^{2 3}. La population de ce Ksar situé dans les dunes comme les précédents, comprend 30 zenata, 30 haratin et 30 nègres (G.).

Les jardins sont arrosés par des puits et des feggaguir. Une djemâa l'administre.

7° Oulad Aïssa (de C., Fo., D., De., G.) ⁴.

Ce Ksar est habité par une population de 115 personnes environ, comprenant 40 zenata des Oulad Aïssa, 40 haratin et 35 nègres (G.).

¹ Le commandant Deporter rapporte que cette distance est de 1.500 mètres. Des renseignements recueillis à Méchéria la réduisent à 6 ou 800 mètres.

² Le lieutenant-colonel de Colomb range ce Ksar parmi ceux du district d'El Haïha et le lieutenant Devaux dans celui de Timimoun (Beni Malahl).

Orthographes diverses : Touat Entebbou (de C.), Touat Entebou (De., G., D.)

³ Peut-être Touat-n-Tebou.— Les Tebou, Tibbou ou Teda, sont, à l'est, les voisins des Touareg. En donnant, avec de Slane, au mot Touat le sens d'oasis, on traduirait le nom de ce Ksar par oasis des Tebou, ce qui peut faire supposer qu'il a été fondé soit par des captifs, soit par des émigrés de cette nationalité. Cette supposition n'est pas inadmissible bien qu'aucun document historique ne la confirme jusqu'à présent (B.)

⁴ Le lieutenant-colonel de Colomb place ce Ksar parmi ceux du district d'El Haïha, le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux le rangent parmi ceux du district qu'ils appellent Oulad Daoud (El Haïha et Charouin).

C'est le premier village que rencontrent nos caravanes arrivant au Gourara par la route de l'oued Namous.

D'après les rapports fournis chaque année sur ces caravanes, les Oulad Aïssa se composent de deux agglomérations de maisons, placées l'une au nord-ouest, l'autre au sud-est de la route suivie habituellement par nos nomades. Chacun de ces groupes d'habitations est alimenté par un canal d'eau vive. Le village du nord-ouest reçoit l'eau qui sort de l'Erg, le village sud-est reçoit celle amenée par un canal venant du nord-est. La route coupe ce dernier en deçà du dit village qu'elle longe à l'ouest. Elle traverse l'oasis pendant 300 mètres environ, laissant à l'ouest un tiers des palmiers et les deux autres tiers à l'est et se dirigeant ensuite droit au sud vers l'oasis de Tasfaout Sidi Moussa (Charouin) ¹.

Ruines.

Le seul Ksar ruiné, que nous connaissions dans ce district, est celui de Teganet, qui lui a donné son nom. Ce fut jadis un village assez important; il est aujourd'hui complètement abandonné. A proximité se trouve une koubba, dédiée à Si Baaziz (De., G.).

¹ Extrait du rapport des caravanes du Sud oranais de 1890-91, qui indique encore que l'oasis des Oulad Aïssa contient 35.000 palmiers. Celui de 1894-95 porte en outre que la population occupe 80 maisons. Ces chiffres que nous ne donnons que pour mémoire semblent a priori très exagérés.

EL DJEREIFAT.

Le district d'El Djereïfat ¹ est situé sur le bord oriental de la grande sebkha. Palat qui l'a abordé au nord par la pointe formée dans cette direction par l'oued Mabrouk, bras détaché de cette sebkha, nous apprend que la berge, à cet endroit escarpée et à pic, avait près de 80 mètres de hauteur.

La plupart des oasis de ce groupe ont leurs plantations sur le bord de la sebkha, où les palmiers s'étendent chaque jour davantage. Ceux-ci, tous arrosés par des feggaguir, produisent une grande quantité de dattes des variétés les plus estimées. A leur pied les habitants cultivent de l'orge, du blé, des oignons, des navets, des choux, un peu de coton et de tabac.

L'industrie locale produit quelques tissus de laine assez estimés (De.).

La population de ce district est fort restreinte; elle compte à peine 840 âmes, ainsi réparties :

400 arabes des Oulad Abbès, des Oulad Abid, et Oulad el Hadj Ali de la tribu des Khenafsa; la plupart sont sédentaires, quelques-uns seulement nomadisent dans l'Erg;

¹ Pluriel de Djerf, escarpement; ce district est aussi dénommé Khenafsa par les tribus du Sud oranais (Khenafsa mta Chott, Fo., D.) parce que le plus grand nombre de ses habitants sont des Khenafsa.

200 zenata, la plupart marabouts;

180 haratin;

60 nègres.

Ce district possède trois Zaouias, Zaouiet Sidi Moussa, Zaouiet Sidi el hadj es Soufi et Zaouiet Mainouh.

La confrérie de Moulai Taïeb est la plus généralement suivie. Les Oulad Sidi Cheikh y ont cependant une grande influence et de nombreux adeptes.

Le sof Ihamed est le parti dominant (G.).

Le lieutenant-colonel de Colomb écrit que ce district contient quatorze Ksour: El Meberouch, Semmouta, Babeïda, El Hadj Guelman, Taghiart, Tiliouin, El Kef, Ighezzer, Telalt, Firaoun, Aroun, Badrian, El Kef el Guebli, Beni Aïssi. D'après lui, El Hadj Guelman est le plus grand et le plus peuplé; tous ces Ksour sont bâtis au pied de l'escarpement qui domine la sebkha, à l'exception de Telalt, Firaoun, Aroun et Badrian qui s'élèvent sur le rocher.

Le commandant Colonieu qui est passé à proximité des premiers Ksour de ce district, venant des Oulad Aïach (30 kil. environ), nous dit simplement qu'ils sont tous situés sur la berge de la sebkha et environnés de Kasbas ruinées ¹.

¹ Le commandant Fossoyeux donne des Ksour de ce district la liste suivante: Mebrouk et Sammouta (abandonnés sans cause), Tiliouin, Babeïda, El Hadj Guelman, el Masmoura, Amrad, Faraoun, Ighezzer, soit sept Ksour habités.

Le lieutenant Devaux en énumère onze, ce sont El Mebrouk (ruiné),

Les commandants Deporter et Godron donnent une liste de dix-sept Ksour ou lieux habités.

Chacun de ces Ksour est administré par une djemâa. Deux seulement sont sous la dépendance d'El Hadj Guelman, ce sont Lazoula et Mamoura. Le nom d'un dix-huitième Ksar a été indiqué en 1894 par des informateurs indigènes envoyés par le Gouvernement Général de l'Algérie.

1° El Hadj Guelman¹.

Ce Ksar, d'après Palat qui y a séjourné en décembre 1885, est un des plus importants du district. Il est bâti au pied de l'escarpement et se compose d'un Ksar et d'une Kasba, séparés par une centaine de mètres et commandés, au moment du passage de cet explorateur, par deux frères rivaux.

La population, que Palat évalue à 500 âmes, chiffre évidemment exagéré, est composée de Khenafsa (Oulad Abbès²), qui mènent une existence demi-nomades et de quelques haratin et nègres³ (G.).

Sammouta, Tiliouin, Babeïdah, El Hadj Guelman, El Maamoura, Amrad, Faraoun, Ieghza, Beni Aïssa, El Kaf.

¹ Certains auteurs écrivant El Hadj *Guelman*; on peut se demander, en raison de la situation de ce Ksar à proximité de la sebkha, si son nom n'est pas une corruption d'*Adjelmam* (lac) précédé de l'article arabe El, mot que le commandant Deporter écrit *Aguelman* (B.).

Orthographe : El Hadj Guelman (de C., C., Fo., D., De., G.).

² Ce sont, au dire du capitaine Le Châtelier (*Medaganat*, p. 65) des Khenafsa de la fraction des Oulad Hasseïn.

³ Palat (*Ouvrage cité*, p. 234) affirme cependant que le nombre des esclaves est très grand à El Hadj Guelman. On en trouve, d'après lui, de trois à dix par maison, les négresses sont en majorité.

L'oasis d'El Hadj Guelman aurait la même étendue que celle de Gafsa (250.000 palmiers), elle s'étend de plus en plus dans le fond de la sebkha, et grâce à des pépinières et à de jeunes plantations, rejoint presque celle des Oulad Saïd, tout en se confondant avec ses voisines, les oasis de Baba Idda, Tar'iat et Tilioulin (P.).

Les maisons du Ksar sont bâties en toubes : ce groupe d'habitations n'est pas complètement fortifié, mais un mur crénelé entoure ses jardins et le relie à un village abandonné, situé à 1 kil. au sud-ouest. La Kasba, construite avec plus de soin, est bâtie en pierres jusqu'à 2 mètres du sol. Sa construction ne remonterait pas à plus de 25 ans. Elle a 4 tours et 2 portes, l'une au nord, l'autre au sud ; celle-ci, la principale, est munie d'un tambour en pisé qui la protégerait en cas d'attaque (P.).

La confrérie des Cheikhia compte parmi ses adeptes la moitié des habitants de ce Ksar, les Kadria et les Taïbia se partagent le reste (G.).

Les jardins sont arrosés à l'aide de feggaguir.

Le sof des Hamed y est prépondérant.

Notables.

Hammou bel hadj Ahmed.

C'est, nous dit Palat « qui s'est trouvé en rapport » avec lui pendant tout son séjour à El Hadj Guelman, » rapport dont en somme, il n'eut guère à se louer, » un homme d'une soixantaine d'années, rose, souriant,

» le nez fortement busqué, la barbe frisée, l'air d'un
» beau rabbin ».

Il a une grande influence sur ses coreligionnaires et est, dit-on, plus écouté que le caïd du district, investi par le Sultan, avec lequel il serait en opposition (M.). Le cheikh Hammou habite la kasba d'El Hadj el Guelman (P.); il est affilié à la confrérie des Cheikhia. Une de ses filles avait, du reste, épousé Si Kaddour ben Hamza (Gh.).

El Hadj Mohammed bel hadj Ahmed.

C'est le frère du précédent; il serait, d'après Palat, en rivalité avec lui et tout dévoué à l'influence marocaine. Il résiderait dans le ksar où il aurait toute autorité.

2° Lazoula ¹.

Ce Ksar, habité par un petit nombre d'arabes sédentaires, d'haratin et de nègres (G.), ne serait, d'après Deporter, qu'une dépendance du précédent, dont il ne se trouverait qu'à 2 k. 500 au nord-ouest, au milieu des dernières dunes de l'Erg. Les jardins seraient arrosés à l'aide de puits.

Tous les habitants seraient affiliés à la confrérie de Moulaï Taïeb et appartiendraient au sof Sefian.

3° El Mabrouk ².

Ce Ksar que Palat a visité en 1885 ³ a été, au dire de

¹ Orthographes diverses : Lazoura (P.), Lazoula (De., G.).

² Le béni. — Orthographes diverses : El Meberouch (de C.), El Mabrouk (P., D., Fo.), El Mabrouk (De., G.).

³ Palat, *Journal de route*, pp. 225 et 303.

ce voyageur, abandonné de ses habitants vers 1880. Il l'a vu perché sur une colline dans une situation pittoresque au milieu d'une petite oasis. Il est cependant cité, par les commandants Deporter et Godrou, comme toujours occupé. Sa population, suivant le dernier de ces informateurs, serait composée de Khenafsa, d'haratin et de nègres appartenant tous à la confrérie du Moulaï Taïeb, et partagés entre les sofs Sefian et Ihamed, ce dernier ayant cependant la prépondérance.

4° Semmota ¹.

C'est d'après Palat un petit hameau situé à 3 kil. d'El Mabrouk. Il est habité par des arabes (Khenafsa et Oulad El Hadj Ali), des haratin et des nègres (G.) et bâti sur le sommet de l'escarpement. Un mur d'enceinte l'entoure du côté opposé à la falaise et les palmiers de l'oasis s'étendent au pied de celle-ci jusqu'au bord de la sebkha.

Les habitants sont Taïbia, et appartiennent au sof Ihamed (De., G.).

5° Tiliouin ².

Ce Ksar habité par des arabes (Khenafsa et Oulad el Hadj Ali), est bâti au pied de l'escarpement sur le bord de la sebkha. Il est entouré d'un mur d'enceinte (De., G.).

¹ Peut-être du berbère *asemmoud*, froid (R. B., B.).

Orthographes diverses : Semmouta (de C.), Sammouta (Fo., D.), Sammota (Da.), Semmota (De., G., P.).

² Orthographe unique : de C., Fo., D., P., De., G.

Les habitants qui sont Taïbia, se partagent également entre les deux sofs Ihamed et Sefian (G.).

6° Baba Idda ¹.

Ce Ksar, habité par des Khenafsa, des haratin et des nègres, est bâti dans les mêmes conditions que le précédent. Il est entouré d'un mur d'enceinte. Tous les habitants sont Taïbia ² et appartiennent au sof Ihamed (De., G.).

7° Tariat ³.

Cette oasis, ainsi que les deux précédentes, est voisine d'El Hadj Gueluan (P.), et habitée par des arabes (Khenafsa et Onlad El Hadj Ali), des haratin et des nègres. Le ksar est entouré d'un mur d'enceinte. Tous ses habitants sont Kadria et appartiennent au sof Ihamed.

8° Asfiout ⁴ (G.).

C'est une petite zaouïa située dans la vallée appelée Indjellel. Elle est connue sous le nom de Zaouïet Sidi Moussa ou Messaoud. Les zenata marabouts qui l'habitent exclusivement sont peu nombreux : une trentaine environ. Tous sont Kadria et appartiennent au sof Sefian (G.).

¹ Orthographes diverses : Babeïda (Fo.), Babeïdah (D.), Babaïda (P.), Baba Idda (De., G.).

² D'autres renseignements recueillis à Méchéria en font des Cheikhia.

³ Peut-être *tahart*, le figuier (B.).

Orthographes diverses : *Taziart* (De., B.), *Taghiart* (de C., P.), *Tar'ïart* (G.), *Tariaret* (cité dans une lettre d'Oran de juillet 1885).

⁴ Autre dénomination : Indjellel (De.).

9° Oumerad ¹.

Ce n'est qu'un petit hameau habité par des zenata de la fraction des Oulad Sidi Moussa ou Messaoud, et des nègres. Il est situé au pied de l'escarpement au bord de la sebkhia et sur le flanc d'une vallée assez étendue appelée oued Rouïba. Tous les habitants sont Kadria et appartiennent au sof Sefian (De., G.).

10° Mamoura ².

Ce petit Ksar est habité par des Khenafsa et des nègres, appartenant à la confrérie de Moulay Taïeb et au sof Ihamed (G.). Il est bâti dans les mêmes conditions que le précédent mais sur le flanc opposé de la vallée de Poued Rouïba (De.).

11° Faraoun ³.

Ce Ksar, bâti au pied de l'escarpement, est entouré d'un mur d'enceinte crénelé. Il est habité exclusivement par des zenata et des nègres. Tous appartiennent à la confrérie de Moulay Taïeb et au sof Sefian (De., G.).

12° Irser ⁴.

Ce Ksar, habité par des Khenafsa, des haratin et

¹ Orthographes diverses : Amrad (Fo., D.), Oumerad (De., G.).

² Manoura, lieu fréquenté.

Orthographes diverses : Masmoura (Fo.), El Maamoura (D.), Mamoura (De., G.).

³ Orthographes diverses : Firaoun (de C.), Faraoun (Fo., D., De., G.).

⁴ Le torrent, la rivière en kabyle (B.).

Orthographes diverses : Ir'ezzer (Da.), Ighezzer (de C., Fo.), Ieghza (D.), Ir'zer (G.), Irzer (De.).

des nègres (G.), est bâti au-dessus de l'escarpement, sur une éminence qui la domine. Il est entouré d'un mur d'enceinte flanqué de tours carrées aux angles (De).

Les habitants sont Taïbia et appartiennent au sof Hamed (G.).

13° Tlalet¹.

Ce Ksar, habité par des arabes (Oulad Talha et Oulad El Hadj Ali), des zenata, des haratin et des nègres (G.), est bâti, au dire de Deporter, sur le bord de la sebkha au pied de l'escarpement et, suivant Palat, au milieu des sables qui ont gagné la sebkha. Il est sans mur d'enceinte mais une kasba, située sur le point le plus élevé, sert de réduit pour la défense et de magasin de dépôt pour les réserves et provisions des habitants. Ces derniers suivraient d'ordinaire le parti politique de Timimoun (De.).

14° Badrian² appelé aussi Zaouiet Sidi El Hadj Es Souf.

Cette petite zaouïa, habitée exclusivement par des zenata marabouts de la fraction des Oulad Sidi Mohammed ben Sliman (G.G.), quelques haratin et négresses, est bâtie, suivant Deporter, sur le bord de la sebkha au pied de l'escarpement et, d'après Palat,

¹ Peut-être, *Tahalet*, l'ivoire (B.).

Orthographes diverses : El Telalet (Da.), Telalt (de C., P.), Tlalet (De., G.).

² Orthographes diverses : Badriane (P.), Badrian (Da., de C., De., G.), Badryan (D.).

au milieu des sables qui ont envahi la sebkha. Elle est entourée d'un mur crénelé. Ses habitants, tous Taïbia, appartiennent au sof Sefiau (De., G.).

15° Zaouiet Mainouli (De.), appelée aussi Zaouiet Maïou (De.).

D'après certains renseignements recueillis par lui, le commandant Godron met en doute l'existence de cette zaouïa. Cependant des informateurs indigènes du Gouvernement Général de l'Algérie, qui sont passés à proximité en juillet 1891, ont pu constater son existence. D'après eux, cette zaouïa serait entourée de quelques palmiers. Ses habitants ne possèderaient qu'une quinzaine de fusils à pierre.

Elle serait bâtie, suivant le commandant Deporter, qui seul en avait parlé jusqu'ici, dans la même situation que la zaouïa précédente sur le bord de la sebkha au pied de l'escarpement. Ses habitants (zenata marabouts, haratin et nègres) suivraient le parti politique de Timimoun.

16° El Kef¹.

Ce Ksar est bâti sur l'escarpement. Il est entouré d'un mur d'enceinte crénelé. Au-dessous du village, adossé au flanc de la falaise, se trouve une Kasba, appelée Kasbet Djedida qui sert de réduit en cas d'attaque et de magasin de dépôt; quatre familles y habitent (De.). Les palmiers s'étendent au pied de l'escarpement, ils envahissent le lit de la sebkha (P.).

¹ Le rocher. — Orthographes diverses : El Kaf (De., D., De. G.), El Kef (de C.).

Cette oasis est habitée par des Khenafsa (nomades), des haratin et des nègres, affiliés à la confrérie de Moulaï Taïeb, dont il y a une zaouïa dans le ksar. Les deux sof, Ihamed et Sefian, s'y partagent la population (G.).

D'après des informateurs indigènes du Gouvernement Général de l'Algérie, qui ont visité ce ksar en juillet 1894, il serait entouré d'une oasis de 800 à 1.000 palmiers et ses habitants possèderaient une trentaine de fusils à pierre.

Notable :

Abdelkader bel hadj Abdesselam¹. C'est un ancien commerçant en tissus et articles indigènes qui a été investi par le Sultan du titre de caïd des Khenafsa du Gourara. Pour obtenir ces fonctions, il fit appuyer sa candidature par le caïd de Timmi.

Agé d'environ 45 ans, appartenant à une famille sans aucune notoriété, il n'a cependant d'autre influence que celle que lui procurent son argent et les biens qu'ils possèdent dans le pays. C'est cependant un homme de poudre, vigoureux, hostile à toute ingérence française, mais ambitieux. Lorsque Si Kaddour s'est rendu au Gourara, en 1891, pour y recueillir des adhésions à la domination française et contrebalancer les tentatives faites dans le même but par la

¹ D'autres renseignements le nomment Kouider bel hadj Abdesselam (ou Ben Hammou) (Gh.).

cour de Fez, Abdelkader bel hadj Abdesselam se présenta à lui et lui promit son concours, mais en même temps il agissait en sous-main pour tenir ses coreligionnaires à l'écart de nos partisans. Les Oulad Sidi Cheikh le comptent pourtant parmi leurs serviteurs. Il est également affilié à la confrérie de Moulaï Taïeb (Gr.). Il appartient au sof Sefian (Gh.).

Si Ahmed bel hadj Mohammed ou Salah. C'est le mokaddem de la zaouïa de Moulaï Taïeb à El Kef. Il est en même temps négociant à El Goléa où il possède un magasin d'épicerie. Il est en relations d'amitié avec le précédent (Gr.).

Allal bel hadj Abdelhakem. C'est un homme d'une soixantaine d'années, possesseur de quelque aisance et disposant d'une certaine influence politique. Au commencement de 1892, il fit partie du miad qui se rendit à Fez auprès du Sultan pour faire acte de soumission. Il ne fut pas agréé comme caïd. Il appartient à la confrérie de Moulaï Taïeb et au sof Sefian (Gh.).

17° Beni Aïssi¹.

Ce Ksar, habité par des Khenafsa, des haratin et des nègres, est bâti au pied de l'escarpement. Les habitants sont Taïbia et appartiennent au sof Ihamed.

18° El Kasba.

Ce petit Ksar, situé à moitié chemin d'Azekkour à El Kef, marque la limite entre les districts d'El Djereïfat et de Timimoun.

¹ Orthographes diverses : Beni Aïssin (R.), Beni Aïssa (D.), Beni Aïssi (de C., De., G.).

D'après les informateurs indigènes du Gouvernement Général de l'Algérie qui l'ont reconnu en 1894, il est habité par des Khenafsa, qui possèdent une quinzaine de fusils à pierre. Une oasis de 800 à 1.000 palmiers l'entoure¹.

Ruines.

Les ruines signalées dans ce district sont excessivement nombreuses. Le commandant Colonieu est le premier qui nous en parle.

En se rendant de l'oasis des Oulad Aïach aux Oulad Saïd, cet officier supérieur atteignit au sud et à une vingtaine de kilomètres de son point de départ, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, un grand bassin bordé sur la gauche de berges d'abord peu élevées, mais qui grandissaient au fur et à mesure qu'on avançait; c'était l'entrée de la grande sebkha. Ces berges étaient flanquées de huit à dix ksour abandonnés. Il trouva tout le long du chemin de grandes quantités de feggaguir délaissées, de conduits comblés et de palmiers *bour*, derniers survivants des oasis dont on voyait les débris. Ces ruines avaient un aspect très pittoresque: elles ressemblaient de loin, à de vieux châteaux féodaux.

Environ 10 kil. plus au sud, le même voyageur

¹ Le capitaine Le Châtelier, dans *les Madaganat*, p. 79, cite encore un autre Ksar qu'il dit exister au nord d'El Hadj Guelman. Il l'appelle Beni Abbès.

apercevait à l'est de sa route les premiers ksour des Djereïfat, tous situés sur la berge et environnés de kasbas ruinées.

Palat, qui a fait un séjour de plus d'un mois dans ce district (du 14 décembre 1885 au 25 janvier 1886) et qui l'a parcouru en détails, donne à ce sujet, dans son *Journal de route*, des renseignements assez nombreux, bien que sans doute encore incomplets. Il a visité « les ruines d'Allala¹, de Ba Salem, d'El » Mabrouk. Près de ce dernier village on voit les » restes d'une zaouïa de l'ordre de Moulaï Taïeb; » une mosquée presque sans toit est le monument le » plus intact depuis cinq ou six années. De là on » aperçoit au nord les Ksirat Kaddour et les ruines de » Sebbala, sur une petite éminence dans ce qu'on » appelle l'oued Mabrouk et qui est le prolongement » de la plaine de Ras er Reg.

» Les ruines des trois ksour des Oulad Lias, d'El » Marsa, des deux ksour de Tin Zellid, présentent » toutes les mêmes particularités que celles d'Allala, » de Ba Salem et d'El Mabrouk: un fossé, des tours » aux angles, une double muraille, et, détail curieux, » qu'on peut bien observer à El Marsa, absence » complète de porte. Les habitants de ces ksour

¹ Palat, parlant, ailleurs (p. 302) des ruines d'Allala, nous apprend qu'il y a, à l'endroit ainsi désigné, deux forteresses *berbères*. Elles sont situées à 2 kil. au nord de Semmota. « L'une d'elles, la plus ancienne » est régulièrement construite; on y voit encore un puits creusé dans » le roc. »

» devaient y entrer par des échelles qu'ils tiraient
 » après eux. Cette particularité et la position d'El
 » Marsa sur une roche en surplomb lui ont sans doute
 » valu son nom^{1 2} ».

Palat signale encore une *forteresse* ruinée sur une
 gara voisine de Semmota où il a découvert deux
 inscriptions berbères gravées sur les rochers et un
 énorme os fossile encastré dans le grès tendre³.

De son côté le commandant Deporter cite près de
 Faraoun, les ruines du ksar de Mahas, et entre Irzer et
 Tlalet un groupe de palmiers, bour et djali, appelé Bour
 el Medaga.

TIMIMOUN.

Le district de ce nom, que les tribus du Sud oranais
 partagent en deux groupes distincts : Beni Mehlel et
 Timimoun, est situé au sud-est de la sebkha du
 Gourara. C'est de beaucoup le plus important tant par
 le nombre de ses palmiers que par le chiffre de sa popu-
 lation. Celle-ci en effet est supérieure à celle des
 autres circonscriptions de cette contrée; bien qu'elle
 n'atteigne pas le total élevé qu'on lui attribue
 d'ordinaire, elle compte 4.600 âmes, se décomposant
 ainsi :

¹ El Marsa veut dire : le port.

² Palat, *Journal de route*, page 303 et suiv.

³ Palat, *Ouvrage cité*, pp. 294 et 295.

| | |
|----------------------|---|
| Zenata | 3.200 |
| Arabes nomades . . . | 120 |
| Cheurfa. | 13 dont 10 à Timimoun et 3 à Amzeggar. |
| Haratin. | 800 |
| Nègres | 467 (G.). |

La plupart des Ksour sont bâtis sur la rive même
 de la sebkha. Leurs plantations s'avancent dans le
 lit de ce grand bas-fond qui finira par ne former
 qu'une immense forêt (P.). Les palmiers au nombre
 de 200.000 pour Timimoun et les Ksour voisins, au
 dire des informateurs indigènes du Gouvernement
 Général de l'Algérie, s'étendent en une seule oasis
 jusqu'à El Kef, le premier Ksar de Khenafsa (G. G.).
 Ils sont arrosés par des feggaguir qui ont leurs têtes
 dans les escarpements ou dans les berges de la sebkha
 (De.). Les dattes qu'ils produisent en grande quantité
 sont très estimées suivant les uns (De.), de qualité infé-
 rieure à celle de Poud Saonra suivant les autres
 (G. G.). On cultive dans les jardins un peu de vigne,
 quelques figuiers et des légumes. Toutes ces cultures
 se font à la pioche; elles sont moins importantes que
 celles de Figuig (G. G.).

Les productions minérales sont : le sel, le salpêtre,
 Falun, la chaux et le plâtre (De.).

Les habitants de ce groupe possèdent une quaran-
 taine de chevaux dont 35 à Timimoun, le reste aux
 Beni Mehlel.

Les confréries religieuses de Moulai Taïeb et de Si

Abdelkader Djilani comptent le plus d'adeptes; la première a cependant la prédominance. On trouve dans ce district quatre zaouias: ce sont: la zaouia d'Ariat, Zaouiet Sidi Idda, Zaouiet Sidi el Hadj bel Hassen et Zaouiet Sidi Brahim (El Ouadjda).

Le sof Sefian, généralement suivi par les zenata, compte le plus de partisans (G.).

Les différents auteurs qui se sont occupés de la circonscription de Timimoun ont donné une énumération très variable et sans doute exagérée des Ksour qui s'y rencontrent et qui pour la plupart ne doivent être que des hameaux ou même des maisons isolées au milieu des palmiers. Le commandant Colonieu, qui a parcouru la région en 1860, s'est contenté d'écrire que c'était « un groupe comptant quelques oasis isolées et » distinctes, mais que l'oasis elle-même de Timimoun » est seule importante. La djemâa y jouit d'une » grande autorité pour les questions vitales ».

Le tableau ci-contre permettra de comparer les données fournies à ce sujet par les différents auteurs qui ont décrit ce district ou qui en ont parlé.

Nous allons résumer les connaissances que nous possédons actuellement sur les différentes localités de ce district¹.

¹ Les informateurs indigènes du Gouvernement Général de l'Algérie qui ont traversé le district de Timimoun en 1894, venant d'El Barka et de Bel R'azi (Deldoun), ont suivi une route jalonnée par les Ksour de Ouadjda, Beni Melouk, Beni Mehlel, Timimoun, Massin, Mezagga (Amzeggar), Ouamani (El Ouameni), Aalamellel (Rermamellel), Aghiatsa (Ariat), Et Tilmen, Azaccouren (Azekkour),

1° Timimoun¹.

La ville de Timimoun peut être considérée, par le nombre de ses habitants et par son importance commerciale, comme la principale du Gourara. Elle est située, d'après le commandant Colonieu, sur un plateau nu, incliné de l'est à l'ouest. L'oasis, dont les palmiers gagnent le lit de la Sebka par des petites berges en pente douce, est entourée d'un mur d'enceinte, en ligne droite à l'est, et flanqué de petites Kasbas en saillie, constituant autant de petits Ksour. Une grande Kasba sert de réduit. Nous en avons donné une description d'après le même voyageur au chap. III du Tome III².

nous utiliserons ici les renseignements qu'ils ont rapportés et nous noterons incidemment, d'après leurs données, le temps qu'ils ont mis pour se rendre d'un ksar à l'autre.

¹ Orthographe diverses: Timimoun (Fo.), Timimoun (de C., Da., D., De., G.), Timimount (G. G.).

Ce nom est peut-être la contraction de Tin Mimoun, celle de Mimoun (B., D.). Carette faisait de Timimoun ou Aït Mimoun (Aït Mimoun) le nom berbère de la population habitant la localité appelée Gourara (*Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale*, p. 103, et du même, *Origines et migrations des principales tribus de l'Algérie*, p. 430).

² D'après les informateurs indigènes du Gouvernement Général de l'Algérie qui l'ont visité en 1894, Timimoun est le plus grand ksar de toute la région depuis Figuig. Il est de forme carrée, à l'est un autre petit ksar le touche presque. Deux portes donnent accès à l'intérieur, une à l'ouest, l'autre au sud. Elles sont toujours ouvertes. On ne les ferme que lorsqu'il vient des étrangers pour trafiquer. Le ksar est traversé par deux séguias qui apportent l'eau nécessaire aux habitants. Ces derniers d'après leurs propres déclarations posséderaient 300 fusils à pierre et 15 chevaux seulement; il y aurait 500 maisons à Timimoun, mais la moitié est en ruines, comme le mur d'enceinte.

Suivant le commandant Deporter, Timimoun est partagé en six quartiers qui sont :

I. — Les Oulad Brahim.

II. — Les Mehadjeriin (descendants d'une tribu berbère professant le judaïsme, comme ceux de Touggourt).

III. — Les Oulad Mahdi.

IV. — Les Oulad Ioussef, habitant le haut quartier appelé aussi Kasbet el Kaïd ou Kasbet Oulad el hadj.

V. — Tadmaït, habité par des Mehadjeriin, tous forgerons, et des haratin.

VI. — Tameslouht.

Ces deux derniers quartiers sont séparés et peuvent être considérés comme les faubourgs de la ville ¹.

La population, suivant le commandant Godron, est d'environ un millier d'âmes ainsi composée :

| | |
|------------------------------|-----|
| Arabes sédentaires | 50 |
| Cheurfa | 10 |
| Zenata | 750 |
| Haratin | 100 |
| Nègres | 90 |

Presque tous les habitants sont Taïbia, le sof Sefian

¹ Palat de son côté indique que Timimoun est partagé en quatre quartiers seulement (*Journal de route*, p. 252). Auparavant Daumas et de Chancel qui dans le *Grand Désert* (p. 65) ont donné une description de Timimoun, peut-être un peu merveilleuse, avaient indiqué qu'elle était divisée en 9 quartiers : Oulad Brahim, Ghramelane, El Mendjour, El Djahak, El Kasba, Oulad Mhadi, Amaghrebou et Tademayt. D'après eux, chacun de ces quartiers a sa mosquée particulière et la seule remarquable est celle d'Amaghrebou.

compte le plus de partisans ; ce sont tous les zenata. Les arabes sont du parti Ihamed (G.).

D'après les informateurs indigènes du Gouvernement Général de l'Algérie, deux marchés se tiennent à Timimoun, le lundi et le vendredi. On y vend du sel, des piments, des haïks, des babouches (belr'a) de fabrication marocaine, des souliers de confection orientale, quelques ânes, quelques demman, des dattes, du thé, du sucre, des bougies.

Ces marchandises viennent de Ghardaïa et aussi de Géryville, mais la plus grande partie (sucre, thé, bougies, cotonnades), provient de Melila par Oudjda et Figuig. Tous ces articles sont apportés par les Doui Menia, les Meharza et les Khenafsa, etc.

Au dire des mêmes indigènes, les habitants de Timimoun paient une refara annuelle de 375 fr. par an aux R'enanema, et de 350 fr. aux Oulad ba Hammou, pour qu'ils les protègent contre toute incursion ¹.

Ils ajoutent, confirmant ainsi les données que nous avons déjà exposées, que la nourriture des gens de Timimoun, comme celle d'ailleurs de tous les autres Ksour du Touat, a, pour base principale, les deux espèces de dattes appelées *Betana* (?) et *Ahmira*, tandis

¹ Cette refara serait d'ailleurs payée par tous les Ksour du Touat, proportionnellement à leurs richesses, et au nombre de leurs habitants. Les uns l'acquitteraient entre les mains des R'enanema, les autres dans celles des Oulad ba Hammou. Seuls les Khenafsa et les Meharza, *confiants dans leur force*, disent les informateurs, (à cause de leur origine arabe plus vraisemblablement) ne versent rien (G. G.).

que les meilleures qualités sont réservées pour la vente. Les gens riches mangent, à leur dîner seulement, un peu de couscouss, mais tous les deux jours seulement. Eux seuls peuvent consommer de la viande, mais une fois par semaine, les jours de marché. Il y a des personnes qui n'en ont pas mangé depuis deux ou trois ans¹.

Quand un étranger arrive dans le pays, les habitants lui apportent chaque jour, à tour de rôle, des dattes le matin et un peu de couscouss le soir. Le couscouss est généralement fourni par quatre ou cinq familles, car celui que peut donner une seule famille ne suffirait pas à un seul homme.

D'autre part, le pain, à Timimoun et dans tout le Touat, affirmement-ils, consiste en une sorte de galette de 8 centimètres de diamètre sur 1 centimètre d'épaisseur. On emploie pour sa fabrication, un tiers de farine de blé, un tiers de farine d'orge et un tiers de poivre rouge (G. G.):

Notables.

La djemâa de Timimoun avait, en 1894, la composition suivante (G. G., Gr.).

¹ Il faut citer également la remarque suivante faite à Timimoun par les mêmes informateurs indigènes auxquels nous empruntons les renseignements rapportés ici :

« Quand nous avons fini de manger, nous disent-ils, et que nous jetions des os, immédiatement six ou sept individus se précipitaient dessus, les ramassaient et rongeaient le peu de viande qui pouvait y rester. »

I. Mohammed ou Salem bel hadj Mohammed Abderrahman.

C'est un homme de grande taille, au teint noir¹, âgé d'environ 45 ans, très riche: sa fortune consiste en jardins, en palmiers et en numéraire.

La famille, à laquelle il appartient, a toujours exercé une grande influence non seulement à Timimoun, mais dans tout le Gourara, influence due, sinon tout entière, du moins en grande partie, à l'activité commerciale que ses ancêtres comme lui ont su déployer. C'est ainsi que Mohammed ou Salem a des relations étendues dans l'Ouest, avec le Tafilalet et jusque sur l'oued Drâa; au Sud il est en rapport suivi avec le Tidikelt.

Quoique ouvertement hostile à la cause française il reçoit très bien tous les indigènes algériens qui se rendent à Timimoun². Sur sa proposition, les habitants de ce Ksar et des autres de la circonscription ont envoyé au Sultan en 1891, un convoi de 14 nègres. La même année le Sultan, l'a investi des fonctions de caïd de Timimoun. Il passe pour juste, mais très autoritaire.

¹ Déjà, en 1862, Ali ben Merin (in D' Maurin, *Les caravanes françaises au Soudan*, p. 12) avait tracé le portrait suivant d'El hadj Mohammed Abderrahman, le grand-père de Mohammed ou Salem, auquel il donne pompeusement le titre de Sultan: « *De race nègre,* » comme tous ceux qui l'entourent, le sultan paraît âgé de soixante » à soixante-cinq ans; il est très bien conservé et porte sa barbe qui » est toute blanche. »

² Voir à ce propos le chap. II du Tome III.

Comme en général tous les Zenata, il appartient au sof Sefian (Gr.).

II. — El Hadj Ahmed ben Daou El Hadj. C'est un homme très riche, âgé de 45 ans environ, qui est allé, il y a quelques années, à Fez pour solliciter du Sultan un emploi de caïd. Ce souverain le nomma khalifa (lieutenant) du caïd Mohammed ou Salem. Il entretient des relations avec le Tidikelt et jouit d'une grande influence politique (Gh.). Il passe pour le plus courageux de tous les membres de la djemâa (G.G.). Il appartient au sof Sefian.

III. — Moulai Ahmed Ould Sidi Othman, Mokaddem des Taïbia à Timimoun. A ce titre et comme fils d'un marabout réputé dans la contrée, il jouit d'une grande considération.

IV. — Le mokaddem Ouadal.

V. — El Hadj Abderrahman.

VI. — El Hadj Belkassem.

VII. — El Amel Ould El Hadj Belkassem.

VIII. — Ba Ali, frère du caïd Mohammed ou Salem.

IX. — Mohammed ou Salah.

X. — Mohammed ou Kasson.

XI. — Mohammed Ould ba Ioussef.

C'est, dit-on, le plus riche habitant de Timimoun.

Il posséderait 3.800 palmiers et 8 maisons ¹.

XII. — Si Mohammed ben Abdallah. C'est un

¹ Nos informateurs indigènes, en donnant ce renseignement, se hâtent d'ailleurs d'ajouter que sur ces 8 maisons, 6 sont en ruines et les 2 autres habitées par des locataires qui ne paient pas.

homme d'une soixantaine d'années, d'une famille de tolba haratin du Bouda, jouissant d'une modeste aisance. Il remplit les fonctions de cadi à Timimoun. Il a la réputation d'un homme très instruit dans sa religion, très versé en droit musulman, mais un peu rapace et pas toujours très juste. On le dit hostile à l'influence française (Gr.).

A cette liste des membres de la djemâa, il faut ajouter, d'après des renseignements fournis par le commandant supérieur de Ghardaïa :

El hadj Ahmed oul Da El Hadj.

C'est un homme qui jouit de quelque aisance et qui est d'une bonne famille du pays. Il appartient au sof Ihamed où il possède une certaine influence. C'est un khouan Taïbia (Gh.).

El hadj Mohammed ou Ba Hammou.

C'est également un homme d'une bonne famille et assez riche, écouté dans le sof Ihamed ; il est affilié aux taïbia (Gh.).

² Massin ¹ el Arab ² (De., G.) et Massin el haratin (De.).

Ce groupe de deux petits ksour, situés à proximité l'un de l'autre, au pied de l'escarpement (De.),

¹ Massin, le réservoir, est, à proprement parler, un bassin alimenté par une source d'un faible débit. Il est souvent employé comme synonyme de *tilemmas* ou *d'adjelmam* (B.)

² Autres dénominations: Massin el Harrar (De.), Massin el Arb (de C.), Massin (G. G.). Distance (en temps) de Timimoun à Massin : 32 minutes (G. G.)

comprend une centaine d'habitations. Le premier est habité par des zenata et des nègres, le second par des haratin et des nègres. Tous ces ksouriens sont Taïbia et du sof Sefian (G.).

3° Amzeggar ¹.

Ce petit ksar n'abrite qu'une trentaine de personnes dont trois cheurfa. Taïbia ; Sefian (G.).

Il serait en partie ruiné d'après Deporter qui le place au bord de la sebkha (De.).

4° El Ouameni ².

Ce ksar contient environ 110 habitants, zenata, haratin et nègres. Taïbia ; Sefian (G.). Il est bâti au pied de l'escarpement au bord de la sebkha et entouré d'un mur flanqué de tours carrées (De.).

5° Rermamellel ³.

Ce ksar contiendrait une population de 90 personnes

¹ Probablement Amma Azeggar, la mère du rouge. En Kabylie *Azeggar* désigne, au figuré, le feu de l'enfer, par opposition à *Azigzaou* (bleu ou vert) qui désigne, au figuré également, le bleu du ciel, le Paradis (B.).

Orthographes diverses : Amezeggar (de C.), Mezagga (G.G.), Amzeggar (De., G.).

Distance (en temps) de Massin à Amzeggar : 10 minutes (G.G.).

² Orthographes diverses : Ouamenni (Fo., D.), Ouamani (G. G.), El Ouameni (De., G.).

Distance (en temps) d'Amzeggar à El Ouameni : 24 minutes (G. G.)

³ Très probablement Arremi amellel, la ville blanche (B.)

Autre dénomination : Alla Mellel (De.).

Orthographes diverses : Ghamamellel (de C.), Amellal (D.), Aalamellel (G. G.), Rermamellel : (De., G.).

Distance (en temps) d'El Ouameni à Rermamellel : 27 minutes (G. G.).

environ, zenata, haratin et nègres (G.); une kasha existerait dans la partie haute. Taïbia ; Sefian. Il s'élève au pied de l'escarpement et est entouré d'un mur d'enceinte (De.).

6° Ariat ¹.

C'est une petite zaouia ² habitée par des zenata marabouts. Sa population d'une centaine de personnes comprend 60 zenata, 25 haratin et 15 nègres. Taïbia ; Sefian (G.).

7° Et Tilmen ³ (G. G.).

Ce ksar ou hameau ne nous est connu que par la dénomination que nous en ont donnée, dans le récit de leur voyage, les informateurs indigènes du Gouvernement général de l'Algérie qui sont passés à proximité.

8° Azekkour ⁴.

Ce ksar ⁵ est habité par environ 80 personnes, soit

¹ Orthographes diverses : Gliat (de C., D.), Adriat (G.), Aghiatsa (G. G.), Ariat (De.), Arit (Fo.).

Distance (en temps) de Rermamellel à Ariat : 24 minutes (G. G.).

² Deporter en fait deux ksour bâtis l'un près de l'autre (le premier Ariat foukani sur l'escarpement ; le second, Ariat tahtani, au pied) et entourés d'un mur d'enceinte.

³ Distance (en temps) d'Ariat à Et Tilmen : 15 minutes (G. G.).

⁴ La poutre (B.).

Orthographes diverses : Azekour (de C.), Azeccour (De.), Azzecour (G.). Distance (en temps) d'Et Tilmen à Azekkour : 18 minutes (G. G.).

⁵ Le commandant Deporter en fait deux ksour séparés, réunis cependant dans une même enceinte : Azekkour el Djedid (ou Azekkour ech cheurfa), habité par des cheurfa et des zenata, et Azekkour el Kedim (ou Ksar el R'arbi ou Oulad Atman) habité par des zenata, des haratin et des nègres.

une soixantaine de Khenafsa, une douzaine d'haratin et quelques nègres. Taïbia; Sefian (G.).

9° Taraouia¹.

Ce ksar contient une population de 80 personnes environ, dont 30 zenata, 25 haratin et 25 nègres. Taïbia; Sefian (G.).

Le commandant Deporter en fait cependant deux ksour distincts qu'il appelle Tarouia ech Cherguia et Tarouia er Rarbia. Entre eux, d'après lui, existeraient des ruines importantes, restes de deux anciens ksour.

10° El hadj Rached (De., G.).

C'est une petite oasis inhabitée appartenant aux gens d'El Ouameni (G.).

Là, se trouverait, au dire de Deporter, dans le ksar ruiné qu'on y trouve, une zaouia dédiée à Si Mohammed ben Ioussef. Les gens de Kali (Oulad Saïd) la fréquenteraient tous les ans.

11° Tadelest².

Ce ksar contiendrait environ 250 habitants, zenata, haratin et nègres. Taïbia; Sefian (G.). Il serait bâti au pied de l'escarpement et entouré d'un mur d'enceinte (De.).

12° El Ousat³.

¹ Orthographes diverses : Tarouaïa (de C.), Tarouiâa (D.), Tarouia (De.), Taraouia (G.).

² Orthographes diverses : Tadellasset (Fo.), Tadelasset (D.), Tadelest (De. G.).

³ Orthographes diverses : Oussat (Fo., D.), El Ousat (De., G.).

Ce ksar renfermerait une population de 300 âmes, zenata, haratin et nègres. Taïbia¹, Sefian (G.).

Il serait placé au milieu des palmiers sur le bord de la sebkha et entouré d'un mur d'enceinte (De.).

13° Oulad Alla².

La population de ce ksar est composée de zenata, d'haratin et de nègres. Taïbia; Sefian (G.).

Ce village, entouré d'un mur d'enceinte flanqué de tours aux angles, serait bâti sur le bord de la sebkha (De.).

14° Zaouiet Sidi el Hadj bel Kassem³.

C'est une petite zaouia, habitée par des zenata marabouts, des haratin et des nègres, en tout une centaine de personnes. Taïbia; Sefian (G.).

Elle serait bâtie sur la rive de la sebkha et serait entourée d'un mur d'enceinte (De.).

Cette zaouia est classée par les tribus du Sud oranais dans le groupe des Beni Mehlel.

15° Beni Mehlel⁴.

Ce ksar compte une population de 300 âmes environ,

¹ Suivant le commandant Deporter, les habitants de ce ksar seraient Kadria.

² Peut-être Oulad Allah, les enfants de Dieu (B.).

Orthographes diverses : Oulad Abba (Fo.), c'est probablement une faute d'impression, Oulad Alla (de C., D., De., G.).

³ Orthographe unique : (Da., de C., Fo., De., G.).

⁴ Orthographes diverses : Beni Mahallan (Da.), Beni Mahlal (D.), Beni Mahlel (C.), Beni Mahlel (De., G.), Beni Mehlel (G. G.), Beni Mehlel (Fo., de C.).

Distance (en temps) des Beni Mehlel à Timimoun : 51 minutes (G. G.).

formée de zenata, d'haratin et de nègres. On y trouverait 5 chevaux. Taïbia; Sefian ¹ (G.).

C'est le ksar le plus important du groupe des Beni Mehlel des tribus du Sud oranais, groupe auquel il donne son nom.

Il est bâti sur une éminence, à proximité de la sebkha, au milieu d'un terrain sablonneux entrecoupé de bas-fonds humides. Le mur d'enceinte qui l'entoure est flanqué de tours carrées reliées à des tours semblables défendant chaque foggara (De.).

Les Beni Mehlel posséderaient de 25 à 30 fusils à pierre. Leur oasis contiendrait 800 à 1.000 palmiers (G. G.).

16°. Lichta ².

Cette localité renferme environ 120 habitants, zenata, haratin, et nègres. Taïbia; Sefian ³ (G.).

Le Ksar est bâti au milieu des palmiers sur le bord de la sebkha. Les murs des jardins, presque partout crénelés, servent à la défense (De.).

¹ Le commandant Deporter range les Beni Mehlel au contraire dans le sof Ihamed, ce qui est contraire à la règle presque absolue que tous les zenata sont Sefian. Cependant comme il n'y a pas de règle sans exception, le fait s'il était réel, expliquerait peut-être pourquoi les tribus du Sud oranais font de ce ksar et de quelques autres un groupe spécial. D'ailleurs le même auteur nous apprend que les ksour des Beni Mehlel, de Lichta, de Kount et de Faïza ne suivent pas la politique de Timimoun et forment un groupe dirigé par la djemâa des Beni Mehlel.

² Orthographes diverses : Lechta (D.), Lichta (de C., Fo., De., G.).

³ Les habitants de ce Ksar seraient Ihamed d'après Deporter.

Ce Ksar fait partie du groupe des Beni Mehlel des tribus oranaises.

17° Kount (De., G.).

Ce village ne comprend que 75 habitants, zenata, haratin et nègres. Taïbia; Sefian ¹ (G.).

Bâti sur le bord de la sebkha, il est entouré d'un mur d'enceinte flanqué de tours (De.).

18° Faïza ².

Ce petit village ne compte qu'une trentaine d'habitants haratin et nègres. Taïbia; Sefian (G.).

Bâti sur le bord de la sebkha, il serait en partie ruiné. C'est une dépendance de Lichta ³ (De.).

19° Beni Melouk ⁴.

C'est un Ksar de 200 habitants, zenata, haratin et nègres. Taïbia; Sefian (G.). Il est bâti sur le nord de la sebkha et entouré d'une enceinte avec tours flanquantes aux angles (De.).

Les habitants de cette localité posséderaient une vingtaine de fusils à pierre. Leur oasis contiendrait de 800 à 1.000 palmiers (G.G.).

¹ Les habitants de ce Ksar seraient Ihamed d'après Deporter.

² Peut-être *El feïdha*, le profit (B.).

Orthographes diverses : Feza (G.), Faïza (De.).

³ C'est pour ce motif que Deporter classe sa population dans le parti Ihamed, comme celle de Lichta.

⁴ Orthographes diverses : Beni Mlek (Fo.), Beni Mlouk (D.), Beni Melouk (de C., De., G., G. G.).

Distance (en temps) des Beni Melouk aux Beni Mehlel : 52 minutes (G. G.).

20° Addaha ¹ (De., G.).

C'est un Ksar d'une centaine d'habitants, haratin ou nègres. Taïbia; Sefian (G.).

Ce Ksar, bâti au milieu des palmiers sur le bord de la sebkha, est une dépendance de Taoursit. Ses habitants sont les Khammès de ceux de ce dernier Ksar (De.).

21° Zaouiet Sidi Idda ².

Ce Ksar contient 150 habitants qui sont des zenata marabouts, des haratin et des nègres. Kadria; Sefian (G.).

Il est bâti sur la rive de la sebkha, et est entouré d'un mur d'enceinte (De.).

Les tribus du Sud oranais le rangent dans le groupe des Beni Mehlel.

22° Taoursit ³.

Ce Ksar contient environ 300 habitants, zenata, haratin et nègres. Taïbia; Sefian (G.). Il est bâti sur l'escarpement qui domine la sebkha et en forme la berge. L'enceinte crénelée qui l'entoure est flanquée de tours carrées (De.). Ce Ksar est compris par les tribus du Sud oranais dans le groupe des Beni Mehlel.

¹ Autre dénomination : Oulad Daha (De.).

² Orthographes diverses : Sidi Idda (de C.), Zaouiet Sidi Yedda (D.), Zaouiet Sidi Idda (Fo., De., G.).

Autre dénomination : El Amsahel (De.).

³ Peut-être *Tirsit*, le moulin en kabyle (B.).

Orthographes diverses : Taourtsit (de C.), Taoursyt (D.), Taoursit (Fo., De., G.).

Distance des Oulad Saïd à Taoursit : 31 kil. (C.), de Taoursit à Bel R'azi ; 31 kil. (C.).

D'après le commandant Colonieu qui y a campé en 1860, Taoursit est à 3 kil. d'El Ouadjda ; ces oasis sont peu peuplées. Leurs palmiers se réunissent par des palmiers bour.

23° El Ouadjda ¹ ou Zaouiet Sidi Brahim (De.).

Ce Ksar est habité par des zenata marabouts, des haratin et des nègres ; en tout 280 personnes environ. Taïbia ² ; Sefian (G.).

Il est bâti dans un bas-fond sur le bord d'un escarpement rocheux. Un mur d'enceinte crénelé l'entoure (De.).

Ce village est entouré de 1.500 à 2.000 palmiers. Ses habitants possèdent environ une cinquantaine de fusils à pierre (G.G.) ³. Il fait partie du groupe des Beni Mehlel.

¹ La préparée, la vigilante, celle qui est prête (à se défendre) (B.). Orthographes diverses : El Kachda (Da.), Ouachda (de C., G.), El Ouachda (Fo.), El Oudjda (D.), El Ouadjda (G.), El Ouadjda (De., G., G.), El Ouadja (Coÿne).

Distance (en temps) d'El Ouadjda aux Beni Melouk : 1 heure 27 minutes, et de Bel R'azi (Deldoun) à El Ouadjda : 6 heures 52 minutes (G., G.).

² Une partie des habitants de ce Ksar seraient Kerzazia (G., G.).

³ A propos de ce Ksar, les informateurs indigènes souvent mentionnés ont écrit : « Les habitants que nous avons interrogés, se » méfiant de nous, n'ont voulu fournir aucun renseignement. Depuis » le premier Ksar du Touat, nous nous étions bien aperçus que les » gens avaient une grande peur du Gouvernement français, mais » nous n'en avions jamais encore rencontré d'aussi effrayés que ceux » d'El Ouadjda. »

24° Temana¹.

Ce Ksar contient une population d'environ 200 âmes. comprenant des zenata, des haratin et des nègres. Taïbia; Sefian (G.).

Il est bâti sur un mamelon élevé, auprès de la berge de la sebkha qui forme de légers escarpements, au milieu d'un terrain sablonneux coupé de bas-fonds humides et salins. Un mur d'enceinte flanqué de tours carrées aux angles l'entoure (De.).

Il fait partie du groupe des Beni Mehlel.

25° Tala² (De. G.).

Ce Ksar renferme environ 250 habitants zenata, haratin et nègres. Taïbia; Sefian (G.).

Il est bâti dans les dunes, produites par des apports venant de la sebkha. Il n'a pas de mur d'enceinte, mais des tours carrées protègent les têtes de feggagnir³.

¹ Orthographe diverses : Temanet (Da.), Atamna (D.), Temaua (de C., Fo., De., G.).

² Autre dénomination : Tala in Hammou (De.) pour Tala n Hammou, la fontaine d'Hammou (B.).

Il faut peut-être identifier cette localité avec le petit Ksar des Oulad Tallia (sans doute les Oulad Tahela du lieutenant Devaux) dont le chef, El Hadj Ali, se montra particulièrement hostile au commandant Colonieu, proposant de faire assassiner ses envoyés. (*Voyage au Gourara*, in Bull. Soc. Géog. Paris, 1892, p. 88).

³ Le capitaine Le Châtelier, dans *les Medaganat* (p. 78), cite encore le nom de Berrian, petit Ksar situé à l'est de Timimoun presque dans l'Erg.

Ruines.

Nous n'avons d'autres détails sur les ruines existant dans ce district que ceux qu'a pu recueillir le commandant Deporter.

Il signale à proximité de Taraonia les ruines assez importantes de deux Ksour : El Djahelia (ruines très anciennes) et Moulai Ahmed.

Il cite encore, dans l'oasis d'El Hadj Rached, le Ksar de ce nom, dont les vestiges se trouveraient sur les bords de la sebkha ;

Puis auprès des Oulad Alla, l'ancien Ksar des Oulad Alla ben Iahia, dont les ruines abriteraient encore quatre familles d'haratin.

Enfin le colonel Didier, dans un rapport récent, cite le Ksar ruiné de Tin Oumer qu'il place à 15 kil. sud-est de Timimoun.

ZOUA¹ ET DELDOUN².

Ce district a une certaine importance, due tant à sa population qu'à la richesse de ses jardins. Il est sur la rive sud-est de la grande sebkha.

C'est dans cette région, à Deldoun même, que l'agitateur Bou Amama avait trouvé un refuge pendant quelques années.

¹ C'est-à-dire les gens de la zaouia.

² Autre orthographe plus fréquemment employée dans la province d'Oran : Deldoul. On trouve aussi Deldoum (R. B.).

La population de ce district peut être évaluée à 700 habitants, dont

400 zenata,

200 haratin,

100 nègres.

La moitié d'entre eux est affiliée à la confrérie de Moulai Taïeb, l'autre moitié à celle de Si Abdelkader Djilani. Les deux sofs Ihamed et Sefian y comptent des partisans. Ceux du premier sont les plus nombreux bien que l'élément berbère domine dans la population. Mais les zenata des deux zaouias de Touki et des Oulad Abdesselmad restent en dehors de tout parti politique.

On compte quatre zaouias dans cette circonscription. Ce sont, en sus de celles que nous venons de nommer, les zaouias d'Iguesten et d'El Barka. La première est habitée par des marabouts des Oulad Sidi Mohammed ben Amor; la seconde par des zenata marabouts. Toutes deux se rattachent à la confrérie d'Ouazzan.

Les deux autres, Touki et Oulad Abdesselmad, sont Kadria; elles sont habitées par des zenata marabouts.

On trouve dans ce district une quinzaine de chevaux (G.).

Les palmiers qui sont très nombreux, fournissent des dattes estimées. Leur arrosage se fait à l'aide de feggaguir, creusées dans une petite ligne de hauteurs située au sud-est des Ksour¹.

¹ Coÿne, *Une ghazzia dans le Grand Sahara*, p. 37.

On cultive en outre dans les jardins des fruits de plusieurs sortes, du tabac, du coton et du henné.

Les tissus fabriqués par les gens du pays sont réputés pour leur finesse et le fini du travail.

On recueille à Touki, un des Ksour de ce district, du sel de très bonne qualité, qui est très recherché (De.).

Les commandants Deporter et Godron, qui ont donné en dernier lieu quelques détails plus circonstanciés sur cette région, portent à sept le nombre des Ksour qui s'y trouvent. De Colomb cependant avait prétendu qu'elle en renfermait douze; cette assertion provenait de ce qu'il ne faisait pas de Deldoun un ksar unique mais une agglomération de six petits Ksour très rapprochés. Les noms donnés par lui sont les suivants: Bel Ghazi, Oulad Abd el Samat, Touki, Akbat, El Barka, Iguesten, et dans le groupe de Deldoun: El Mansour, Akebour, Ksar el Oustani, Oulad Abbou, Tademaït, El Adham¹.

Les renseignements, rapportés par les informateurs indigènes du Gouvernement général de l'Algérie, permettent de donner de ces Ksour l'énumération suivante:

¹ Le commandant Fossoyeux en 1880 a donné des Ksour de ce district la liste suivante: Oulad Abd es Samed, Ksar Touki, El Abadou, El Barka, Iguesten, Akbon, El Mansour, El Hendfan, El Oustan, Aourira, Oulad Abbou, Sahela. Le lieutenant Devaux donne un relevé un peu différent: ce sont, chez les Zoua: Oulad Abdessamad, Ksar Toukki, El Abad, El Barka, Agostan, et à Deldoul (Deldoun): El Guestan, Akbour, El Mansour, El Hendman, El Aourir, Djenan Assa, Ksar el Oustani, Oulad Abbou, Diar ed Djena, El Gnesbah, Salah mta Cheikh Abdallah, Salah mta l'el Adeb, Salah mta Sidi Yedda.

I. DELDOUN ¹.

Ce groupe comprendrait sept Ksour ² situés à proximité les uns des autres. Ce sont :

- 1° Oulad Abbou (de C., Fo., D., De., G. G.).
- 2° Aourour ³ (G. G.).
- 3° Kasba Azir (G. G.).
- 4° Es Sahela (Fo., G. G.).
- 5° Kebour ⁴ (G. G.).
- 6° El Mansour (de C., Fo., D., De., G. G.).
- 7° El Hadeban ⁵ (De., G. G.).

¹ Autre dénomination : Ksar Oulad Abdelmonlat (Coÿne).

Orthographes diverses : Deldoun (de C., C.), Deldoul (De., G.), Deldoun (R. B.).

Distance (en temps) des Oulad Rached (Der'amcha) à Deldoun : 3 heures 30 minutes (G. G.).

² Le commandant Deporter en énumère neuf qu'il considère comme les quartiers d'un grand Ksar unique, ce sont :

1° Ksar el Kebir, le plus important :

2° Oulad Abbou ;
3° Aourzir ;

{ entre ces deux Ksour se trouve la sebkhâ de Tadmit,
qui contient de l'eau salée après les pluies.

4° El Mansour ;

5° El Hadeban ;

6° Agbour ;

7° Djenet Bassa ;

8° Es Sahela el Foukania ;

9° Es Sahela et Taktania ;

³ Orthographes diverses : Aourira (Fo.), El Aourir (D.), Aourzir (De).

⁴ Autres orthographes : Akebour (de C.), Akbou (Fo.), Akbour (D.), Agbour (De).

⁵ Autres orthographes : Hendfan (Fo.), Hendman (D.).

C'est à 300 mètres au sud-ouest de ce dernier Ksar, dans une forte dune où se trouve la tête d'une foggara très abondante et à proximité de celle-ci, que se dresse la maison qu'occupait Bou Amama pendant son séjour dans ce district. Elle se distingue des autres en ce qu'elle est blanchie à la chaux (De., G. G.).

Notables.

El hadj Amar ben el hadj Ahmed, connu aussi sous le nom d'Amar ould Abdelmonla ¹, parce qu'il appartient à la famille noble des Oulad Abdelmoula.

C'est un homme d'action, âgé d'une cinquantaine d'années, riche en jardins et en palmiers, dont les relations s'étendent au Maroc et au Tidikelt et qui possède une réelle influence ² bien qu'il soit combattu par un parti hostile. Il est partisan du sof Ihamed, affilié à la confrérie d'Ouazzan et mokaddem des Oulad Sidi Cheikh ; il habite le Ksar des Oulad Abbou. Le Sultau l'a investi des fonctions de caïd du district (Gr.). C'est un grand ami de Bou Amama. En 1893, il est allé à Fez porter des présents au Sultan (Gh.).

Ba Salem ben Abderrahaman. C'est un homme d'une bonne famille qui possède une assez grande fortune. Il a de l'influence sur le sof Ihamed, mais n'en

¹ On le trouve aussi dénommé El hadj Amar ben el hadj el Mahdi (Gh.).

² Les informateurs indigènes déjà mentionnés prétendent au contraire qu'il n'a aucune autorité.

possède aucune en dehors du district. Il est affilié aux Taïbia (Gh.).

H. ZOUA.

Ce groupe comprend six Ksour, ce sont :

1^o Iguesten ¹.

Ce ksar qui contient, comme nous l'avons dit, une zaouïa Taïbia, est habitée par des zenata marabouts (des Oulad Sidi Mohammed ben Amor) dont la zaouïa mère est à Tinkram, dans le Charouin. On y trouve aussi des haratin et des nègres (De., G.).

2^o El Abad ².

C'est une toute petite oasis, dépendant d'Iguesten. Elle n'est habitée que par une seule famille d'haratin.

3^o El Barka ³.

Les deux tiers des habitants de ce ksar sont des Zoua des Oulad Sidi Cheikh, serviteurs de la confrérie d'Ouazzan : l'autre tiers est composé de marabouts des Oulad ben Abid Chergui, originaires de Tadla et qui ne sont affiliés à aucune confrérie religieuse.

Les gens d'El Barka, d'après leurs déclarations,

¹ Orthographe diverses : Iguesten (de C., Fo.), Agostan (D.), Igosten (De., G.).

² Abada, en berbère, est synonyme de Baten, flanc de montagne, colline allongée (B.).

Orthographe diverses : Akbat (de C.), El Abadou (Fo.), Oulad Abou (Coÿne), El Abad (D., De., G.).

³ El Barka (de C., Fo., D., De., G., G. G.).

Distance (en temps) de Deldoun à El Barka : 2 heures 10 minutes (G., G.).

possèderaient une quarantaine de fusils à pierre et deux chevaux. Leur oasis contiendrait 1.000 à 1.500 palmiers à l'abri desquels poussent quelques figuiers et de la vigne qui produit des raisins dont les grains ne sont pas plus gros que des mûres. Une grande segnia sert à l'irrigation de toutes ces cultures (G., G.).

Notable.

Sidi Abderrahman bel Fedhoul (M.).

4^o Touki ¹.

Ce ksar, qui renferme comme nous l'avons dit une zaouïa Kadria, est habité par des zenata marabouts, des haratin et des nègres. Il est entouré d'un mur d'enceinte (De.).

5^o Oulad Abdessamad ².

Ce Ksar, qui renferme comme nous l'avons dit une zaouïa Kadria, est habité par des zenata marabouts, frères de ceux de Zaouïet Sidi Idda (Timimoun).

¹ Peut-être *takouit*, mamelon sablonneux (B.).

Orthographe diverses : Toukki (D.), Touiki (Coÿne), Touki (de C., Fo., De., G.). Les informateurs indigènes déjà mentionnés, se rendant d'El Barka à Bel R'azi, après une marche d'une heure 23 minutes, aperçurent Touki à leur gauche et à une demi-heure de l'endroit où ils se trouvaient.

² Orthographe diverses : Oulad Abd el Samat (de C.), Oulad Abd el Samet (Coÿne), Oulad Abd es Samed (Fo.), Oulad Abdessamad (D.), Oulad Abd es Semod (De.), Oulad Abdessamad (G.).

6° Bel R'azi¹.

Le commandant Colonieu, qui a campé auprès de Bel R'azi en 1860, nous apprend que c'est une oasis dont le Ksar ruiné était à cette époque inhabité depuis une dizaine d'années ; les habitants, réfugiés à Deldoun, venaient seulement arroser de temps en temps les jardins qui subsistaient, mais les palmiers restaient incultes. Cette localité, disait encore le même informateur, est une des rares de cette région à proximité de laquelle on trouve d'abondants pâturages. Il les signalait dans des terrains sableux situés à 12 kil. de Bel R'azi, dans la direction de Taoursit. On y trouve en abondance, du drin, du belbel, du domrhan, de l'agga².

Depuis cette époque le Ksar de Bel R'azi a toujours été signalé comme inhabité.

En 1894, les informateurs indigènes du Gouvernement général de l'Algérie qui y ont séjourné ont pu constater qu'il était actuellement occupé. Mais sa population vit dans la plus grande misère. Ses habitants, qui sont tous Taïbia, posséderaient une vingtaine de

¹ Orthographes diverses : Bel Ghazi (de C., C.), Bel Razi (De.), Ben Razi (G.), Bel R'azi (B.).

Distance de Taoursit (Timimoun) à Bel R'azi : 31 kil. (C.).

Distance (en temps) d'El Barka à Bel R'azi : 2 heures 50 minutes ; et de Bel R'azi à El Ouadjda (Timimoun) : 6 heures 52 minutes (G. G.).

² Commandant Colonieu, *Voyage au Gourara*, in Bul. Soc. Géog. Paris, 1892, p. 93 et 1894, p. 447.

fusils à pierre. Leur oasis ne contiendrait que 1.000 à 1.200 palmiers¹.

Ruines.

Aucune ruine n'a été encore signalée dans ce district en dehors de celle de Bel R'azi déjà mentionnée.

DER'AMCHA.

Le district de Der'amcha² est le plus méridional des groupes d'oasis qui entourent la sebkha du Gourara. Il est situé à l'ouest-sud-ouest du précédent.

Sa population n'est guère que de 600 habitants soit :

| | |
|----------------------------------|-----|
| Arabes nomades et sédentaires de | |
| la tribu des Der'amcha..... | 250 |
| Zenata..... | 60 |
| Haratin..... | 180 |
| Nègres..... | 110 |

Tous sont Taïbia : la plupart d'entre eux appartiennent au sof Ihamed à cause de la prédominance de l'élément arabe dans la région. On n'y signale aucune zaouia (G.).

Les palmiers de cette circonscription fournissent de bonnes dattes. Leur arrosage s'effectue à l'aide de

¹ A cette liste de Ksour, le capitaine Coÿne (*Une ghazzia dans le grand Sahara*, p. 37) ajoute celui d'Akbal(?).

² Orthographes diverses : Deghamcha (de C., D.) Deghamecha (C.), Deremcha (De., G.), Der'amcha (Fo.).

feggaguir. Les jardins produisent des fruits et légumes ; on y cultive le coton, le tabac, le henné et l'anis (De.).

Tous ceux qui ont décrit cette région ont indiqué qu'elle contenait quatre ksour, seuls le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux en ont ajouté un cinquième le ksar de Keberten, que l'on s'accorde plus généralement à rattacher à l'Aougnerout¹.

Les quatre ksour des Der'amcha sont les suivants :

1° El Metarfa².

Ce ksar, qui est entouré d'un mur d'enceinte flanqué de tours, est habité par des arabes de la tribu des Der'amcha, quelques zenata, des haratin et des nègres (De.). Il renferme plus de la moitié de la population totale du district (G.).

Celle-ci est des plus pauvres ; elle possède une quarantaine de fusils à pierre. L'oasis contient 1.000 à 1.500 palmiers.

El Metarfa est placé sous l'autorité du caïd de Brinkan (G. G.).

¹ Le commandant Colonien place aussi Keberten dans ce district, bien qu'il écrive qu'il ne renferme que quatre grandes oasis dont il ne cite avec Keberten que Metarfa et les Oulad Rached.

Des renseignements fournis par les autorités de Méchéria placent également le Ksar des Oulad M'hammoud dans le district des Der'amcha. Il est plus généralement rattaché à l'Aougnerout comme Keberten.

² Distance (en temps) d'Arian Ras (Tsabit) à El Metarfa : 5 heures 15 minutes (G. G.).

Orthographe unique : El Metarfa (de C., Fo., D., De., G.).

Notable.

El Kebir Ould Si El Hadj Abderrahman (M.).

2° Es Sahela¹.

Ce ksar, qui est également entouré d'un mur flanqué de tours, est habité par des Der'amcha, des zenata, des haratin et des nègres (De.). Il est situé au milieu des sables qui l'enserrent de tous côtés. Aussi les habitants doivent-ils lutter sans cesse contre leur envahissement à l'aide de haies en branches de palmiers.

D'abondantes feggaguir irriguent l'oasis qui contient 1.000 à 1.500 palmiers. Les habitants possèdent une quarantaine de fusils à pierre.

La misère y est moins grande qu'à El Metarfa.

Es Sahela est placé sous l'autorité du caïd de Brinkan (G. G.).

Notable.

Cheikh Mohammed ben Abderrahman (M.).

3° Oulad Rached².

Ce ksar est habité par des zenata, des haratin et

¹ Orthographes diverses : Sahla (D.), Es Sahala (de C., De., G.). Distance (en temps) d'El Metarfa à Es Sahela : 1 heure 55 minutes (G. G.).

² Orthographes diverses : Oulad Rachel (de C.), Oulad Rached (C., Fo., D., De., G.).

Distance (en temps) d'Es Sahela aux Oulad Rached : 3 heures 35 minutes, et des Oulad Rached à Deldoun : 3 heures 30 minutes (G. G.).

des nègres. On y trouve une koubba dédiée à Si el Hadj Abderrahman (De.). Ce village est entouré d'un double rempart et d'un fossé.

Les habitants qui vivent dans la plus grande misère possèdent une quarantaine de fusils à pierre. Leur oasis contient 2.000 palmiers. Les Oulad Rached relèvent du caïd de Deldoun (G. G.).

Notable.

El hadj Abdelkader ben ? (M.).

4° Oulad Ali el Keracha ¹

Ce ksar est habité par des zenata, des haratin et des nègres. Il serait entouré d'un mur d'enceinte.

D'après des renseignements recueillis par les autorités de Méchéria, les deux ksour des Oulad Rached et des Oulad Ali el Keracha, distants l'un de l'autre de 800 mètres seulement, seraient généralement compris sous la dénomination commune de Oulad Rached.

Ruines.

Le commandant Deporter signale entre Es Sahela et les Oulad Ali el Keracha, sur une éminence placée à 8 kil. du premier, les ruines du Ksar d'El Khechaïba, avec quelques palmiers djali. On rencontrerait ensuite

¹ Orthographes diverses : Oulad Ali Keracha (de C.), Oulad Ali el Gueracha (De., G.), Oulad Ali el Keracha (Fo., D.).

deux autres Ksour ruinés, connus sous les noms de Oulad Ahmed et de Mezoura.

TSABIT.

Le district de Tsabit ¹ est celui de tous les groupes d'oasis du Gourara qui est le plus rapproché de l'oued Messaoud (Saoura).

Ses habitants ont connu jadis la fortune alors que leur pays servait d'entrepôt au commerce de transit entre la région méditerranéenne et le Soudan.

« Les bourgades de Tsabet, écrivait le voyageur El Aiachi en 1661, sont le rendez-vous des caravanes » qui viennent de Tim Bouktou, du canton d'Agri et » des différentes parties du Soudan. On y trouve des » étoffes de toutes espèces et des marchandises de tout » genre qui y arrivent en grande quantité. C'est » l'entrepôt des articles qui viennent du Maroc, à la » demande des gens du Soudan, tels que chameaux, » vêtements de draps et de soie ; de sorte qu'une cara- » vane qui se rend à Tsabet y trouve un marché » important ² ».

Cette antique prospérité est bien déchue aujourd'hui. Parmi les districts du Gourara le Tsabit est cependant

¹ Orthographes diverses : Tsabit (de C., De., G.), Tesabit (C.), Tessabit (D.), Tsabet (*El Aiachi*, trad. Berbrugger), Teçabit (*Ibn Khaloun*, trad. de Slane).

² *Voyage d'El Aiachi*, traduction Berbrugger, p. 23.

un des plus peuplés. Sa population est d'environ 2000¹ âmes, soit :

| | |
|--------------------------|-----|
| Arabes sédentaires | 320 |
| Zenata..... | 600 |
| Haratin..... | 800 |
| Nègres | 280 |

Les confréries religieuses des Taïbia et des Kerzazia se partagent presque exclusivement la population. Beaucoup sont cependant en même temps serviteurs des Oulad Sidi Cheikh. Suivant Rohlfs, il y aurait également des Ziania.

Le sof Sefian paraît être le seul parti politique suivi (G.).

Ce district produit des dattes recherchées par les nomades (De.). Les palmiers forment une forêt indistincte dont Rohlfs a suivi la lisière nord-est pendant deux heures de marche. Ils sont arrosés d'après lui, ainsi que les jardins, par une multitude de feggaguir et d'eaux vives qui se ramifient à l'infini² (R.). On cultive dans les jardins des légumes et fruits

¹ Ce chiffre et les suivants sont donnés par le commandant Godron. Ils sont très inférieurs à la réalité si on s'en rapporte à l'évaluation donnée pour certains Ksour par le voyageur Rohlfs. Mais l'importance d'une population est si difficile à apprécier même quand on est sur les lieux, où l'on subit souvent malgré soi des impressions de tout genre, qu'il paraît préférable de reproduire les nombres fournis par les deux informateurs en laissant à chacun le soin d'apprécier.

² Rohlfs, *Reise*, p. 140.

de toutes sortes ainsi que du coton, du henné et du tabac.

Les habitants se livrent à la fabrication du charbon et à la vente du bois (De.).

Le lieutenant-colonel de Colomb a donné pour ce district une liste de sept Ksour¹. Après lui, le commandant Colonieu a indiqué que cette région contenait soixante-dix oasis.

Plus tard le commandant Fossoyeux² et le lieutenant Devaux³ énuméraient chacun dix Ksours comprenant à tort dans cette région les deux oasis de Sebâ et Guerara.

Les commandants Deporter et Godron en citent dix tandis que G. Rohlfs qui a séjourné dans le pays n'en donne que huit⁴. Du reste le commandant Godron, d'après des renseignements fournis par quelques indigènes, met en doute l'existence de deux des Ksour dont il donne les noms.

Nous reproduirons cependant la liste qu'il nous en donne.

¹ Arian Ras, Brinkan, El Hammad, El Aïad, Oudjelan, El Maïz et El Hebela.

² Arian er Ras, Brinkan, Hammad, Ammour, El Ayad, Oudjelan, El Maïs, El Habela, Sbâa et Guerrara.

³ Arian Ras, Abrenkan, Hammad, Amour, El Ayad, Oudjelane, El Maïz, El Habela, Sebâa, El Gara.

⁴ Oerian Rass, Hamet, Brinken, Lahiaten, Ougelahn, El Maïse et Hebela (Rohlfs, *Reise*, p. 160). Ailleurs (p. 140) Rohlfs ajoute à cette liste le Ksar de Amer.

1° Brinkan ¹.

« Brinkan, au dire de Rohlf, mérite à tous égards
 » le titre de capitale du Tsabit, autant par l'étendue
 » de sa superficie que par le nombre de ses habitants ;
 » on peut évaluer sans exagération ce dernier à
 » 3.000 âmes. Cette ville possède trois mosquées qui
 » sont toutes sans minarets ; aucune ne se distingue
 » par ses formes architecturales. L'une est consacrée
 » à Sidi bou Zian, de Kenadsa, l'autre à Moulai Taïeb
 » d'Ouazzan, la troisième est appelée simplement la
 » grande mosquée. En outre la ville renferme deux
 » kasbas d'un périmètre considérable, bien qu'elle
 » soit elle-même sans mur d'enceinte ».

« On trouve à Brinkan, une infinité d'usages même
 » des plus infimes, qui, d'après la Bible, étaient
 » pratiqués chez les Israélites ² ».

Cela tendrait à confirmer la tradition rapportée par le commandant Deporter et suivant laquelle cette ville aurait été bâtie dès la plus haute antiquité par des berbères professant le judaïsme.

Suivant le même auteur Brinkan est actuellement habitée par des arabes, quelques cheurfa, des haratin et des nègres.

¹ Altération de *aberkan*, noir ; au Touat, *aberkan* désigne aussi un bleu très foncé, comme notre bleu de roi (B.).

Orthographes diverses : *Abrenkan* (D.), *Brinken* (R.), *Brinkan* (de C., Fo., De., G.).

Altitude de Brinkan : 148 mètres (R.).

² Rohlf, *Reise*, pp. 138 et suivante.

Notables.

Mohammed ben Abderrahman ben Mohammed el Mekki ¹.

C'est un homme d'environ 50 ans qui possède beaucoup de palmiers et quelque richesse en numéraire. Il appartient à la famille noble des Oulad Sidi Khaled ben el Oualid, et a été investi par le Sultan des fonctions de caïd de Brinkan et des Ksour d'Arian Ras. de Bou Amour et d'El Aïad, dans le Tsabit, et d'El Metarfa et d'Es Sahela chez les Der'amcha.

Mohammed ben Abderrahman entretiendrait de bonnes relations avec les Beraber et les Doui Menia. Hostile à toute ingérence française, il n'aurait d'après certains qu'une autorité relative. Il est affilié à la confrérie des Taïbia et appartient au sof Sefian (Gr., G. G.).

Si Embarek ben Abdelkerim, cadi de Brinkan.

C'est un homme d'environ 35 ans, appartenant à une famille maraboutique de Brinkan et jouissant d'une modeste aisance. Il remplit dans une des mosquées les fonctions de chahed, et enseigne le Coran. C'est un homme juste, droit, très simple et très estimé qui reste en dehors de toute question politique (Gr.).

¹ Des renseignements recueillis par les autorités de Méchéria le nomment Ben Mohammed ould ba Azizi, et d'autres provenant de Ghardaïa, Ben Mohammed ould Baba ben Khaled.

Mohammed Abderrahman ould Mohammed Abdelaziz. C'est un homme d'une certaine fortune qui appartient au sof Ihamed sur lequel il a dans son ksar quelque influence (Gh.).

El Hadj Mohammed ba Azizi (M.).

El Hossein Ould el hadj Taïeb (M.).

2° Arian Ras¹.

Ce ksar est situé, d'après Rohlf's qui y a séjourné, à une demi-heure de marche au nord-ouest de Brinkan.

« Arian Ras, écrit ce voyageur, est un ksar dont
» les maisons sont disséminées. Sa population est
» d'environ 800 âmes. Il est situé au milieu de
» hautes dunes qui reposent sur un sol argilo-calcaire.
» Des eaux vives (feggaguir) courent en tous sens,
» favorisant la culture des dattiers »².

D'après les renseignements recueillis par les informateurs indigènes du Gouvernement général de l'Algérie qui l'ont visité en 1894, ce ksar serait habité par des marabouts, appelés communément Oulad Arian Ras, et, suivant Deporter, originaires des Oulad Abdessemad (Zoua et Deldoun). A proximité du ksar se trouve la kasba. C'est de ce côté que s'étend l'oasis comprenant 1.000 et 1.500 palmiers. Tous les habitants

¹ Nu de la tête (B.)

Orthographe diverses : Arian el Ras (de C.), Arian er Ras (Fo., De., G.), Oerian Rass ou In Rass (R., p. 135). Arian Ras (D.).

Distance (en temps) d'Arian Ras à El Metarfa (Der'amcha) : 5 h. 15 m. (G.G.).

² Rohlf's, *Reise*, p. 136.

d'Arian Ras sont Taïbia¹ : ils possèdent une soixantaine de fusils à pierre et huit chevaux².

Ce Ksar est placé sous les ordres du Caïd de Brinkan.

¹ Le commandant Deporter dit Kerzazia.

² G. Rohlf's en 1864, les informateurs indigènes du Gouvernement Général de l'Algérie en 1894, ont suivi à peu près la même route pour atteindre Arian Ras.

G. Rohlf's, après être passé un peu à l'ouest de Foun el Kheneg, a atteint le cours de l'oued Saoura qu'il a descendu pendant une heure, puis se dirigeant au sud légèrement est, et cheminant une partie de la nuit il a atteint vers 8 1/2 du matin la petite vallée où se trouve la foggara qu'il appelle Foggara el Out ou el Outed, ayant marché jusque là pendant 9 heures. Il en repartait bientôt dans la direction d'Arian Ras qu'il atteignait, après avoir traversé une région de dunes, dernières ramifications de l'Erg, et avoir accompli une marche totale de 18 heures et demie depuis qu'il avait franchi les hauteurs à l'ouest de Foun el Kheneg.

Partis de Foun el Kheneg, les informateurs indigènes, dont il est ici question, se dirigeaient également sur El Foggara, où ils parvenaient après une marche de 7 h. 20. Se remettant ensuite en route, ils atteignaient après une nouvelle marche de 5 h. 25 une sebkha, au fond sablonneux et recouvert de sel, dans lequel bêtes et gens enfonçaient. La traversée de cette sebkha durait une heure, et, quinze minutes après, nos voyageurs arrivaient à Arian Ras, ayant marché pendant 13 heures 25 depuis El Foggara.

En résumé Rohlf's a mis 18 heures et demie pour venir d'un point voisin de Foun el Kheneg à Arian Ras tandis que nos indigènes sont allés de Foun el Kheneg à ce même Ksar en 20 heures 45. Il faut dire que Rohlf's, craignant une surprise, marchait très rapidement. Ajoutons qu'il existe encore deux autres routes pour atteindre le Gourara en venant de l'oued Saoura. Toutes deux se séparent de la première après la foggara d'El Outed, l'une va au nord vers Charouin et l'autre légèrement plus méridionale aboutit directement à Brinkan. Mais la route d'Arian Ras est celle qu'on prend en été : elle conduit rapidement à un lieu habité.

Rohlf's nous a donné de la foggara d'El Outed mentionnée ici une

3° Barioul¹.

Le commandant Deporter cite cette oasis comme habitée par quelques haratin et nègres khammès des gens de Brinkan. Le commandant Godron, tout en citant son nom, met en doute, sur la foi de quelques indigènes, l'existence d'un ksar de cette dénomination dans le Tsabit. D'ailleurs Deporter nous dit lui-même qu'on peut le considérer comme un faubourg d'Arian Ras.

4° Bou Amour².

Ce ksar, situé sur la lisière nord-est de la forêt de

description qui est confirmée par nos informateurs indigènes. Elle fournit une eau abondante dont profitent les voyageurs qui vont de l'oued Saoura au Tsabit. L'explorateur allemand a rencontré la nappe liquide à deux pieds et demi du sol dans le puits qu'il a déblayé tandis que nos indigènes, qui ont sans doute puisé leur eau à un puits de la foggara situé plus haut, n'ont trouvé l'eau qu'à six mètres de profondeur. Là existe, sur un rocher situé à proximité de la foggara, les ruines d'un ancien ksar jadis « habité, nous dit Rohlfs, par des » coupeurs de route (*) qui exigeaient un fort tribut des caravanes. »

¹ Barioul (De., G.). C'est probablement la plante que H. Duveyrier appelle *Boriel* et qu'il n'a rencontrée qu'à Tiferghasin, entre R'adamès et R'at (*Touareg du Nord*, p. 156). C'est une zygophyllacée, le *Tribulus mégistoptérus* (B.).

² Orthographes diverses : Amer (R.), Ammour (Fo.), Amour (D.), Bou Amor (G.), Bou Amour (De.).

(*) Rohlfs, *Reise*, p. 133.

Parlant de cette même localité dans le deuxième volume de ces Documents (p. 755), nous avions, sur la foi du résumé du voyage de Rohlfs, donné par Malte-Brun, indiqué que le ksar en ruines signalé ici avait été habité par les Wogelage. Or, le mot allemand que Malte-Brun traduit ainsi *Wogelagerer*, signifie proprement coupeurs de routes, brigands de grand chemin. Nous ne pouvions laisser passer cette erreur sans une rectification.

palmiers du Tsabit, est le premier que Rohlfs ait trouvé sur son chemin en quittant Brinkan.

5° El Aïad¹.

Ce ksar, selon Rohlfs, fait suite au précédent sur la lisière nord-est de la forêt de palmiers.

Il est habité par des arabes, des haratin et des nègres et entouré d'un mur d'enceinte (De.).

6° Ouadjelan².

Ce ksar vient après El Aïad, d'après Rohlfs, quand on suit la lisière nord-est de l'oasis en venant de Brinkan.

Il est habité par des arabes, des haratin et des nègres. Un mur d'enceinte l'entoure (De.).

Les habitants se partageraient également en Kerzazia, Cheikhia et Taïbia.

Notable.

El Hadj Ahmed (M.).

7° El Maïz³.

Ce ksar se trouve également, au dire de Rohlfs, sur la lisière nord-est de la forêt de palmiers après Ouadjelan, c'est, suivant le même voyageur, le plus important du district après Brinkan.

¹ Orthographes diverses : El Ayad (Fo., D.), Lahiat (R., p. 140), Labiaten (R., p. 160), El Aïad (de C., De., G.).

² Orthographes diverses : Oudjelan (de C., Fo.), Oudjelane (D.), Ougelahn (R.), Ouadjelan (G., De.).

³ En arabe, les chèvres.
Orthographes diverses : El Maïs (Fo.), El Maise (R.), El Maïz (de C., De., G.).

Il est habité par des arabes, des haratin et des nègres. Un mur d'enceinte le protège (De.).

Notable.

Ali bou Lahia (M.).

8° El Habla ¹.

C'est d'après Rohlf's le dernier et le plus méridional des ksour de la lisière nord-est de l'oasis de Tsabit. Il est habité par des cheurfa, qui, Rohlf's a failli en faire l'expérience, ne se gênent pas pour détrousser les voyageurs de passage.

Il compte encore dans sa population des haratin et des nègres. Un mur d'enceinte le défend contre toute surprise (De.).

Notables.

Moulai Ali ben Cherif. C'est un homme d'action, âgé d'une cinquantaine d'années, très riche, appartenant à une famille de cheurfa. Il a été investi des fonctions de caïd d'une partie des ksour du Tsabit. Très influent, ennemi de Bou Amama, il était en rapport avec Si Kaddour. Ses relations s'étendent dans tout le Touat. Il est affilié à la confrérie des Taïbia et

¹ Probablement *el habila* qui signifie cordelette, mais qui, dans le sud, désigne de longues dunes parallèles entre elles et d'un faible relief.

Orthographes diverses : El Hebela (de C.), El Habela (Fo., D.), Hebela (R.), El Habla (De., G.).

appartient au sof Ihamed. Il habite une kasba qui de son nom s'appelle Kasba Moulai Ali (Gr.).

Moulai Allal (M.).

9° El Hammad ¹.

Ce ksar est d'après Rohlf's situé au milieu de l'oasis.

Il serait habité par des arabes, des haratin et des nègres. Un mur d'enceinte l'entoure (De.).

Ses habitants sont moitié Taïbia, moitié Kerzazia (M.).

10° Ksar Iahia ².

Sur la foi de renseignements indigènes, l'existence de ce ksar a été mise en doute par le commandant Godron. Il n'y aurait là d'ailleurs, d'après Deporter, que des vestiges de constructions anciennes, habitées encore par quelques haratin et nègres.

Ruines.

Le commandant Deporter signale au sud-est et à 800 mètres de Brinkan les ruines du petit ksar d'Ech Chemis.

AOUGUEROUT.

Ce district est situé au débouché sud-ouest de la grande dépression de Meguiden, à 20 kil. environ du

¹ De hammada, allusion sans doute à la situation de ce ksar sur une hammada.

Orthographes diverses : Hammad (Fo., D.), Hamed (R., p. 140), Hamet (R., p. 160), El Hammad (de C., De., G.).

² Orthographe unique (De., G.).

Baten. Il comprend en réalité un groupe principal, l'Aouguerout¹ proprement dit que l'on nomme aussi Bled Khenafsa, et un certain nombre d'oasis détachées, toutes situées plus au sud : Oufran, les Oulad M'hammoud et Keberten.

Sa population, très mélangée, est d'environ 2.700 âmes, ainsi réparties :

| | |
|--------------------------|-------|
| Arabes sédentaires | 1.000 |
| Arabes nomades | 200 |
| Cheurfa | 50 |
| Zenata | 400 |
| Haratin | 800 |
| Nègres | 240 |

Les arabes de l'Aouguerout appartiennent aux deux tribus des Oulad Iaïch et des Khenafsa. Les premiers, qui sont les plus nombreux, sont presque exclusivement sédentaires. Les arabes nomades, en nombre relativement restreint, vont en été et au printemps camper dans le Meguiden où ils font pâturer leurs chameaux, leurs moutons et leurs chèvres.

Les confréries religieuses prédominantes sont celles des Kadria et des Taïbia. Les Oulad Sidi Cheikh y

¹ Orthographe : Ouoguerout (de C., P.), Ouaguerout (Coÿne), Aougrouit (D.), Aouguerout (Da., C., De., G.).

Les tribus du Sud oranais emploient l'expression d'Igrout pour désigner l'Aouguerout proprement dit, qu'elles considèrent comme constituant une grande ville. C'est dans le même ordre d'idées, semble-t-il, que le voyageur El Aiachi (trad. Berbrugger, p. 24), nous parle de *la ville d'Aouguert*.

ont également une grande influence. Ils possèdent d'ailleurs dans cette région de grandes propriétés particulièrement à Ksar el Hadj. Les Oulad Iaïch et les Khenafsa paient chaque année à la zaouia R'arbia d'El Abiod Sidi Cheikh, par adulte mâle, une refara d'une mesure de dattes.

On trouve dans ce district trois Zaouias : Zaouiet Sidi Aoumeur, Zaouiet Sidi Abdallah et la zaouia de Ben Aid.

C'est le sof Sefian qui compte le plus de partisans (G.).

Sauf pour Bou Guemma légèrement isolée au nord, toutes les autres oasis de l'Aouguerout proprement dit ont leurs palmiers qui se relient entre eux ne formant qu'une seule et même forêt, longue d'après Colonieu, de 18 kil. sur 2 kil. de largeur. Une multitude de feggaguir, ayant chacune 70 à 100 puits, viennent y porter la vie. Les villages sont fortifiés comme Timimoun et des murs d'enceinte les unissent entre eux embrassant en même temps les jardins. Sur ces murailles font saillie des kasbas carrées et bastionnées (C.).

A l'ouest de l'Aouguerout s'étend la sebkha de Charef, au fond parfois sablonneux. Elle commence un peu au nord du Ksar qui lui donne son nom et se termine un peu au sud de celui de Tala. A partir de Charef où elle a 5 kil. environ de largeur, elle s'élargit à mesure que l'on va vers le sud, sauf à son extrémité méridionale où elle a à peu près la même largeur qu'à Charef.

L'adeb, la ligne de hanteurs où sont creusées les feggaguir qui alimentent les jardins de l'Aouguerout, est parallèle au bord est de cette sebkha ¹.

Les palmiers de ce district produisent des dattes très recherchées. Les jardins donnent tous les légumes et fruits qu'on rencontre dans ces contrées. L'industrie locale fabrique quelques tissus de laine (De.).

Tous ceux qui ont écrit sur l'Aouguerout ont donné une liste à peu près identique des ksour que l'on y rencontre. Cependant à l'énumération généralement admise, le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux ont ajouté les noms d'un certain nombre de localités qui ne sont sans doute en réalité que de très petits hameaux ou même simplement des maisons isolées au milieu de propriétés particulières, comme celles que possèdent dans ce district les Onlad Sidi Cheikh ².

Il est enfin certains antens, comme Rohlfs, qui constituent un district particulier avec les oasis d'Oufran, des Onlad M'hammond et de Keberten,

¹ Coÿne, *Une ghazzia dans le Grand Sahara*, p. 37 et 38.

² Le commandant Fossoyeux a donné les noms suivants : El Kebir, Amaaman, Ili, Taglzi, El Gabli, Chargni, Tagouila, Yaala, Aoulay. Le lieutenant Devaux n'ajoute que deux noms de localités à la liste ordinaire : Yaala et Aoualia.

Rohlfs de son côté indique un ksar nouveau : Ramameneul et les autorités de Mechéria, sur renseignements en signalent trois autres : Djerif, Zakkour, et El Maïz. La totalité des habitants de ces trois ksour serait Cheikhia. Dans le premier habiterait un personnage important : Abdelkader Onld el hadj Abdesselam, caïd (?) de l'Aouguerout.

ou même rattachent l'un des deux premiers ou quelquefois tous deux à un autre district.

Voici l'énumération généralement admise des ksour de l'Aouguerout :

1^o Bou Guemma ¹.

Les habitants de ce Ksar sont des arabes sédentaires (Onlad laïch), des haratin et environ 70 nègres.

La moitié de la population est affiliée à la confrérie des Taïbia ; le reste se partage également en Kadria et Cheikhia ². Tous les habitants de ce ksar appartiennent au sof Hamed. Ils sont administrés par une djemâa.

On parle arabe à Bou Guemma. Les gens de ce ksar possèdent cinq chevaux (G.).

2^o Charef ³.

C'est, suivant le lieutenant-colonel de Colomb, le plus grand Ksar du district après le suivant. Sa population est formée de zenata, d'haratin et de nègres. On n'y trouve point d'arabes et par conséquent, pas de nomades. Tous les habitants sont Taïbia ; ils

¹ Pourrait signifier : le père du blé en arabe, mais il devrait alors s'écrire Bou Guemâa ; c'est peut-être encore Bou Djemâa (avec la même restriction, la permutation des sons *Dj* et *g* dur étant assez fréquente chez les Berbères (B.).

Orthographes diverses : Bou Guemma (de C., C., D., De.) Bouguemma (Fo.), Bou Ghenma (G.), Gogenin (R.), Bou Guema (Da.).

² D'autres renseignements les donnent tous comme Cheikhia (M.).

³ Orthographes diverses : Cherf (Da., de C., C.), Charef (Du., Fo., D., De., Gr.), Schürf (R.).

appartiennent au sof Sefian. On trouve dans ce Ksar quatre chevaux (G.).

Le commandant Deporter divise Charef en deux Ksour distincts, très rapprochés et se faisant face: Charef el Kebir, le plus important, habité par des zenata et Ksar Oulad el hadj Aoumeur, où demeurent des zenata et des haratin. On y parle zenatia (De.).

D'après le capitaine Coÿne¹ les palmiers de Charef s'étendent dans le lit de la sebkha à laquelle ce Ksar donne son nom. Le village lui-même est sur la rive est: il aurait le même mur d'enceinte que Zaouiet Sidi Aoumeur².

Charef est administré par une djemâa dont le chef est Cheikh Ahmed ould el hadj Aoumeur.

3^o Zaouiet Sidi Aoumeur ben Salah³.

Cette zaouia, comme son nom l'indique, a été fondée il y a plus d'un siècle et demi, par Sidi Aoumeur ben Salah⁴. Le Ksar qui s'est fondé autour de ce saint lieu est, d'après le lieutenant-colonel de

¹ Coÿne, *Une ghazza dans le Grand Sahara*, p. 37.

² Sans doute parce que le mur d'enceinte des jardins, au milieu desquels sont bâtis les ksour, relie entre elles, d'après Colonieu, toutes les oasis de l'Aouguerout.

³ Orthographe diverse: Zaouia Sidi Amar (de C.), Zaouia Sidi Aomar (Fo., Da), Zaouiet Sidi Aoumar (De.), Zaouiet Sidi Aoumeur (G.), Zaouia (R.), Zaouiet Sidi Omâr (Da.).

⁴ C'est peut-être à ce saint personnage que fait allusion El Aïachi (trad. Berbrugger, p. 26), quand il nous apprend qu'il a séjourné à la zaouia de Sid Omar ben Mohammed Salah el Ansari el Khazradji ech Chami.

Colomb, le plus considérable de l'Aouguerout. Il est, suivant Danmas¹, « protégé par un mur d'enceinte » de deux hauteurs d'homme et crénelé. Au centre » s'élève une petite kasba où les habitants mettent » leurs objets les plus précieux. A côté de la kasba » est la zaouia ».

Zaouiet Sidi Aoumeur est habité par les descendants du saint qui l'a fondée, par ses serviteurs religieux et par quelques zenata. Les trois quarts de la population sont Taïbia, le reste est Kadria². Les gens de Zaouiet Sidi Aoumeur n'appartiennent à aucun sof (G.).

Notables.

Si Abderrahman Ould Grabou, mokaddem de la zaouia et cheikh de la population (G.).

Abderrahman ben Abd el Kader, khouan des Cheikhia (M.).

4^o Akbour³.

Ce petit Ksar est habité par trois ou quatre familles des Oulad Iaïch de Bou Guemma, des zenata, des

¹ *Le Grand désert*, p. 89.

² D'autres renseignements font de tous les habitants de ce Ksar des Cheikhia (M.).

³ *Akbour* veut dire, en tamahak, le trot; *Kebour*, en arabe, les tombeaux: enfin l^o *ikaber* signifie en tamahak, mesure, ce qui serait assez en situation, mais le pluriel régulier serait *ikebran* 2^o le câprier, connu dans ce pays, se nomme *Kebbar*.

Orthographe diverse: Akbour (de C., Fo., D.), Agbour (De., G.), Akebor (R.), Akhbour (Da.).

haratin et des nègres. Tous sont Taïbia¹ et appartiennent au sof Selian (G.).

5^o Aboud².

Ce Ksar est habité par des zenata, des haratin et des nègres. Ils sont tous Taïbia et du sof Ihamed. On trouve à Aboud cinq chevaux (G.).

Notable.

El Hadj Mohammed el Arab, cheikh de la djemâa (G.).

6^o Ben Aïd³.

Ce Ksar est habité par 28 cheurfa marabouts et 112 arabes nomades qui, au printemps et en été, vont camper dans le Meguiden. Tous sont Kadria⁴; ils n'appartiennent à aucun sof (G.)⁵.

¹ D'autres renseignements les donnent également comme Cheikhia (M.).

² Orthographe diverses : Aboud (de C., Da., De., G.), Aboud (Fo.), Aaboud (D.), About (R.).

³ Autre dénomination : Zaouia el Kahla (Pouyanne, *Documents relatifs...*, p. 110).

Orthographe diverses : Ben Aïat (de C.), Ben Aïad (De.), Ben Aïd (G.).

Le nom de ce Ksar n'est cité ni par G. Rohlfs, ni par le commandant Fossoyeux ni par le lieutenant Devaux.

⁴ D'autres renseignements en font des Cheikhia (M.).

⁵ Le commandant Deporter donne sur la population de ce Ksar des renseignements tout différents. D'après lui elle est composée de zoua des Oulad Sidi el Hadj Mohammed (Oulad Sidi Cheikh) originaires de Foggaret el Kahla, dans le Tidikelt, comme nous le verrons bientôt. Des zoua de cette fraction campent en réalité à proximité, c'est là sans doute l'origine de la dénomination de Zaouia el Kahla, donnée, dit-on, aussi à Ben Aïd. Un des fondateurs de cette zaouia

Notable.

Hammadou Ould Sid Abdelhakem (G.).

7^o Tiberr'amin¹.

Ce ksar est habité par des Khenafsa, des zenata, des haratin, des nègres et quelques arabes des Oulad Zaïd. Les Khenafsa nomadisent dans le Meguiden.

La confrérie des Cheikhia a la prépondérance : les Taïbia et les Kadria y comptent également des adeptes. Les gens de Tiberr'amin sont du sof Ihamed, ils possèdent six ou sept chevaux².

Notables.

Mohammed ben Cheikh ben Kaddour.

C'est un homme d'environ 35 ans, d'une modeste aisance, de bonne réputation, appartenant à une famille très considérée dans le pays. Il a été investi par le Sultan en 1892 des fonctions de caïd des Khenafsa de

fit d'ailleurs le zaoui Sid Abdelhakem, enterré à In Ifel (voir plus haut chap. II).

¹ Orthographe diverses : Tiber'amin (de C.), Tiberghamin (C.), Tiberkanin (Fo., D., G.), Tiberramin (De.), Tibaramil (R.), Tiber'amin (Da.).

Distance de Bel R'azi (Deldou) à Tiberr'amin en passant par Charef : 35 kil. (G.).

² Environ 25 tentes des Oulad Sidi Cheikh Cheraga (Oulad Sidi El Hadj Mohammed (*)) habitant sous la tente, estivent sous les murs de Ben Aïd et de Tiberr'amin. Ils vont en hiver dans le Meguiden. C'est à ce groupe de tentes qu'appartient le zaoui Si M'hamed ben Hamza, dont nous avons parlé au 2^e chap. du Tome III.

* Une correspondance de Geryville, datant de 1885, nomme cette fraction des Zoua Cheraga, les Oulad Sidi el Arbi.

l'Aouguerout, mais il a donné sa démission en faveur de Kouider ben El Hadj Abdesselam.

Mohammed ben Cheikh jouit d'une certaine influence sur les Khenafsa, mais celle-ci ne s'étend pas au delà. Il est affilié aux confréries des Taïbia et des Cheikhia. C'est en même temps un fervent adepte de Bou Amama et comme tel, il est hostile à l'influence française (Gr.). Il appartient au sof Hamed (Gh.).

Si M'hammed ben Hamza.

C'est un homme d'une cinquantaine d'années, d'une fortune modeste qui paraît bien disposé en faveur de la cause française, mais intéressé. Il a des relations avec les Touareg et le Tidikelt. Sa qualité de zaoui lui donne une certaine influence.

8° Ksar el Hadj ¹.

Ce ksar est habité par des Oulad Iaïch de Bou Guemma, une dizaine de zenata, 4 ou 5 cheurfa, des haratin et des nègres.

Les quelques arabes qui y demeurent vont, en été et au printemps, camper dans le Meguiden. On trouve dans ce ksar quelques chevaux. Tous les habitants sont du sof Sefian (G.). Ils sont en même temps Taïbia, d'autres (M.) disent Cheikhia, ce qui paraît vraisemblable, car, d'après le commandant Colonieu, les Oulad Sidi Cheikh ont, dans cette partie de l'oasis, leurs principales propriétés de l'Aouguerout (palmiers et jardins).

¹ Ksar el Hadj (de C., C., Fo., D., De., G.). Ce ksar n'est pas cité par G. Rohlfs.

Notables.

Mohammed bel hadj Abdelkader, cheikh de la djemâa (G.).

El hadj bou Haous ben Abdelkader.

C'est un homme assez riche, d'une bonne famille qui n'a pas de relations en dehors de son ksar.

9° Tineklin ¹.

Ce ksar est habité par des haratin, quelques nègres et quelques arabes nomades qui vont passer l'été et le printemps dans le Meguiden.

Tous sont Kadria ² et n'appartiennent à aucun sof. Ils possèdent deux chevaux ³ (G.).

10° Tala ⁴.

La population de ce ksar se compose surtout de

¹ Le mot Tineklin était peut-être à l'origine Tin Akli, celle du nègre ou Tin Aklan, celle des nègres en tamahak (B.).

Orthographe diverses : Tinaklil (de C.), Tenglin (Fo.), Tinghlin (D.), Tineklin (De., G.), Tineklan (Pouyanne, *ouvrage cité*, p. 111), Tinkalil (R.). On trouve aussi Tinerlin.

² D'autres renseignements en font des Cheikhia (M.).

³ D'après le commandant Deporter, Tineklin s'appellerait encore Kasbet el Hamra, la kasba rouge. M. Pouyanne, (*ouvrage cité*, p. 110), fait de Kasbet el Hamra un Ksar distinct. Avant lui, Daumas avait écrit que Kasbet el Hamra était le chef-lieu de l'Aouguerout (*Sahara algérien*, p. 289) : ailleurs ce même auteur a dit que c'était un petit village, de 140 à 150 maisons, groupées au milieu de jardins bien plantés et de dattiers. On y cultivait la garance, le henné et du tabac estimé (*Le Grand désert*, p. 97).

⁴ La fontaine, en kabyle (B.).

Orthographe diverses : Tala (de C., Fo., D., De, G.), Talah (Da.), Tella (R.).

Autre dénomination : Ksar ech cheurfa (de C.).

cheurfa¹, auxquels il faut joindre quelques haratin et quelques nègres. Il n'y a pas d'arabes nomades (G.).

La confrérie dominante est celle des Taïbia; quelques habitants sont cependant Kadria. Tous appartiennent au sof Ihamed. Ils possèdent quatre chevaux (G.).

Ce ksar de Tala, aujourd'hui en partie ruiné, aurait été fondé par des berbères professant le judaïsme. Il fut pendant longtemps un centre important par son commerce². On y trouvait des kasbas bâties en pierre de construction ancienne. Le ksar est divisé en trois quartiers: il est entouré d'un fossé qui en défend les approches (De.).

11^o Zaouiet Sidi Abdallah³.

Cette zaouia est habitée par des marabouts dont on ignore l'origine, nous apprend le commandant Godron, venant de la zaouia Sidi Maabed, auprès de R'adamès, affirme le commandant Deporter⁴.

En tout cas, ils sont tous Taïbia et n'appartiennent à aucun sof. Ils possèdent un cheval (G.).

¹ Cette assertion du commandant Godron est en contradiction avec ce qu'avait écrit le commandant Deporter qui prétendait que dans ce Ksar les Oulad laïch dominaient.

² Le lieutenant-colonel de Colomb le cite encore comme le plus populeux du district.

³ Orthographe diverses: Zaouia Sidi Abdallah (de C., Fo., D.), Zaouia Monley Abdallah (Pouyane, *ouvrage cité*, p. 111), Zaouiet Sidi Abdallah (De., G.).

⁴ C'est-à-dire, des Ahl Azzi qui ont de nombreuses colonies au Tidikelt.

12^o El Oufran¹.

Cette oasis contient deux ksour distincts, mais très rapprochés.

Oufran ech Chergui habité par 60 ou 70 arabes² seulement.

Oufran er R'arbi occupé par des haratin et des nègres.

Tous font partie de la confrérie de Moulai Taïeb et sont du sof Ihamed (G.).

Oufran serait le seul ksar de l'Aougueront où les Oulad Sidi Cheikh n'auraient aucune influence. Politiquement cette oasis se rattache à Deldoun (De.).

Les trois oasis d'Oufran, des Oulad M'hammoud et de Keberten sont placées dans l'oued el Hadjar prolongement vers le sud-ouest de la dépression de Meguiden (De.).

13^o Oulad M'hammoud³.

Cette oasis est habitée par environ 70 arabes de la tribu des Oulad M'hammoud⁴, des haratin et des nègres. Tous sont Taïbia et du sof Ihamed (G.).

Cette oasis comme la précédente se rattache

¹ Peut-être *Ifriouen*, les aïles (B.).

Orthographe diverses: Onfran (de C., Fo., Da., De., G.), Aoufrane (D.), Ofra (R.).

² Les Oulad M'hammoud, d'après Deporter.

³ Oulad Mahmoud (de C., Fo., D., De., G., R.).

⁴ El Aïachi (trad. Berbrugger, p. 28), cite le nom de ces arabes. Il les accuse d'avoir comblé les puits du Meguiden dans la crainte d'une incursion de leurs ennemis les Beni Saïd.

politiquement à Deldoun (De). Aussi le commandant Fossoyeux l'a-t-il comprise parmi celles de ce district.

On trouve aux Oulad M'hammoud du salpêtre d'excellente qualité (De.). C'est pourquoi les habitants de ce Ksar se sont livrés de tout temps à la fabrication de la poudre (Da. ¹, de C.).

L'oasis des Oulad M'hammoud est, d'après le lieutenant-colonel de Colomb, la seule où l'on trouve des sources naturelles.

Notable.

Si Sliman ech Chouikhi, cheikh (G.).

14° Keberten ².

Cette oasis, située sur la route la plus fréquentée du Gourara au Touat, est habitée par des arabes (Khenafsa et Oulad el hadj Ali), des haratin et des nègres. Tous sont Taïbia et du sof Ihamed (G.).

On trouve à Keberten du salpêtre d'excellente qualité (De.).

Ruines.

D'assez nombreuses ruines existeraient dans l'Aouguerout. Quelques-unes seulement ont été signalées jusqu'ici, ce sont :

¹ Daumas, *Sahara algérien*, p. 290.

² Orthographe diverses : Keberten (de C., C., Fo., R.), Kabertan (D.), Kaberten (De., G.), Tekaberten (Da.).

Le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux ont rattaché l'oasis de Keberten aux Der'amcha sans doute à cause de son éloignement de l'Aouguerout proprement dit et sa distance peut-être plus rapprochée des Der'amcha.

Entre Bou Guemma et Charef, à l'ouest, Charef el Kedim, ruines d'un Ksar très ancien (De.).

Lalla Rabha ¹, Ksar en ruine, au milieu de quelques palmiers bour. On y trouve encore une foggara en activité (De.).

Tissidan, groupe de 7 Ksour en ruine à 3 kil. à l'ouest de Keberten (De.).

Dib el Khali, kasba ruinée à 5 kil. est de Bou Guemma ².

SEBA.

C'est le plus méridional des districts du Gourara, mais aussi le plus petit et le plus misérable. Sa population n'est, dit-on, que de 80 habitants partagés entre deux petits ksour, Sebâ ³ et Guerara ⁴. Ils se divisent de la manière suivante :

| | |
|-------------------------|----|
| Arabes sédentaires..... | 30 |
| Haratin..... | 25 |
| Nègres..... | 25 |

Chacun de ces ksour possède une petite zaouïa où

¹ Autres dénominations : Zaouïa Lalla Rabha (de C.), Zaouïet Rabha (De.), Lalla (G.).

² Renseignement recueilli par le colonel Didier.

³ Orthographe diverses : Sba (de C., R., De., G.), Sbaa (Fo.), Sebaa (D.), Seba (C.).

⁴ Guerara a le même sens que daïa ; une guerara est une daïa de grandes dimensions (B.).

Orthographe diverses : El Guerara (de C.), Guerara (Fo., C., De.), Guerrara (G.), El Gara (D.), Gerara (R.).

Le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux ont rattaché les deux ksour de Seba et Guerara au Tsabit.

vivent des marabouts arabes, affiliés à la confrérie des Kerzazia¹. Les habitants de ces deux ksour ne sont d'aucun parti (G.).

Malgré sa misère, ce petit district a une certaine importance par suite de sa situation sur la route du Gourara au Touat.

Les palmiers qui y croissent produisent des dattes très estimées. Ils ne forment qu'une oasis dont, suivant Rohlfs, le ksar de Guerara occupe l'extrémité sud-est. Les jardins fournissent également des légumes et des fruits, on y cultive aussi du coton, du tabac et du henné (De.).

L'extraction du salpêtre est, d'après Rohlfs, la principale ressource des habitants de ce district qui s'y livrent presque exclusivement².

¹ Le commandant Deporter prétend qu'il n'y a qu'une zaouia dans le district, à Guerara. Ce serait, d'après lui, une Zaouia Kadria.

² Entre Tsabit et Seba, on traverse d'après Rohlfs (*Reise*, p. 140) une plaine sans fin, couverte de sable grossier et de gravier; aussi loin que la vue se porte on n'aperçoit aucune colline, aucun arbre.

Par contre, suivant Deporter entre Bouda et Seba, on traverserait un bas-fond légèrement humide portant le nom caractéristique d'El Melah (le sel).

TABLEAU I.

| LIEUTENANT-COLONEL DE COLOMB (1860). 11 ksour. (1) | G. ROHLFS (1864). 12 ksour. | COMMANDANT FOSSOYEUX (1880). 12 ksour. | LIEUTENANT DEVAUX (1886). 13 ksour. | CAPITAINE LE CHATELIER (1886). 13 ksour. | COMMANDANT DEPORTER (1890). 13 ksour. (1) | COMMANDANT GODRON (1894). 13 ksour. (1) | RENSEIGNEMENTS recueillis par les autorités de Mécheria en 1898. 14 ksour. |
|---|---|--|---|---|---|---|--|
| Kasba Sidi Saïd. Oulad Bakhallah. Ben Draa. El Ghernarim. <i>Zaouia Chikh ben Aouar.</i> <i>Ben Illou.</i> <i>Zaouia Sidi Haïda.</i> <i>Oulad ben Dadouch</i> <i>El Mansour.</i> <i>Kasba Chikh.</i> <i>El Barka.</i> | Kasbah Sidi Saïd. Kasbah Bakhallah. Bendrahho. Rimari. Zaouia Chikh ben Ouar. Ben Illo. Zaouia Sidi Haïda. Mansour. Amarin. Oufkar. Oudrhar. Agarnelli. | Sidi Saïd. Akhallaf. Beni Draa. Zaouia Cheikh ben Ameur. Beni Alou. Zaouiet Sidi Haïda. El Mansour. El Amarin. El Merabbin Affar. Oudrar. Gharem Ali. Laghmar. Beni Ouadhoul. | Sidi Saïd. Akhallaf. Beni Draa. Zaouiet Cheikh ben Aourneur. Beni Alou. Zaouiet Sidi Haïda. El Mansour. El Amarin. El Merabbin Affar. Aouar. Gharem Ali. Laghmar. Beni Ouadhoul. | Kasbat Sidi Saïd (ou El Oukseïbat). Ba Khalla. Ben Adraou. Zaouiyat el Ghema- rina. Zaouiyat el Cheikh ben Aouar. Ksar beni Alhalou. Zaouiya Sidi Haïda. Mansour Bouda. Ksar Affare. Oudrar. Agherem Ali. Beni Ouazine. Kasbat Oulad Yâch. | El Kessâbet Sidi Saïd. Ba Khalla. Ben Draâ ou Ben Draou. Abel El Romara. Zaouiet Cheikh Aou- meur. Ben Illou. <i>Zaouiet Sidi Haïda.</i> <i>El Mansour.</i> Er Romarin. Zaouiet Afar. <i>Oudrar.</i> <i>Rern' Ali.</i> <i>Beni Ouazzel.</i> | El Kessâbet Sidi Saïd (1894). 13 ksour. (1) Ba Khalla. Ben Draâ. Abel Romara. Zaouiet Cheikh Aou- meur. <i>Ben Illou.</i> <i>Zaouiet Sidi Aïda.</i> <i>El Mansour.</i> Er Romarin. Zaouiet Afar. <i>Oudrar.</i> <i>Rern' Ali.</i> <i>Beni Ouazzel.</i> | El Keciha. Ba Khalla. Ben Draou. El Romara. Zaouiet Cheikh ben Aoumeur. Ben Illou. Zaouiet Sidi Haïda. El Mansour. El Amarin. Afar. Oudrar. Rern' Ali. Ouazzel. Oulad Iateh. |

1. Les noms en italique sont ceux des ksour appartenant au Bouda tantôt d'après l'auteur cité.

TABIEAU III.

| LIEUTENANT-COLONEL DE COLONEL 1860. | G. ROHLFS. 1864. | COMMANDANT FOSSOYEUX 1886. | LIEUTENANT DEVAUX. 1886. | COMMANDANT DEPORTER 1890. | COMMANDANT G O R D O N 1894. | RENSEIGNEMENTS recueillis par les autorités de Mécheriu. 1893. |
|--|--|--|--|---|--|---|
| Tazdaïa (1). Zaouia Sidi el Bekri (1). Timaliha (1). Kasba Sidi el Zelzouli. Tamentit. Amguid. Bou Faddi (2). Noum el Nass (2). | Zaouiet Sidi el Bekour (4). Tamelha (4). Kasbet Sidi Oualy. Tamentit. Amguid (3). Oulad el Hadj Mamoun. Bel Henij (3). | Tamelha (4). Kasbet Sidi Oualy. Armentith. Amguid. Oulad el Hadj Mamoun. Bel heudj. | Oulad Sidi ou Ali. Tamentit. Amguid. Kasbet oulad el Hadj El Mamoun. Oulad Yahia (Akhbon). | Oulad Sidi Ali. Tamentit. Amguid. Kasbet oulad el Hadj el Mamoun. Oulad Yahya. Oulad Ali Moussa (4). | Oulad Ali ben Moussa (4). Bou Selah (4). Toufari (4). Oulad Daoud (4). Gr'am Akbour (4). | |

(1) Ce ksar appartient réellement au Timmi.

(2) Ce ksar appartient au district de Bou Faddi, division non adoptée par de G.

(3) Le commandant Fossoyeux classe ce ksar dans le Bou Faddi, il n'est porté ici que pour mémoire.

(4) C'est un quartier de la ville de Tamentit.

CHAPITRE QUATRIÈME

Les districts du Touat. — Le Touat proprement dit

Le mot « Touat », prononcé aussi Tsouat par les indigènes, sert plus particulièrement à désigner l'ensemble des oasis qui s'échelonnent pour la plupart le long de la rive gauche de l'oued Messaoud, au pied des dernières pentes du Tadmait.

Au nord, les premiers groupes de ces oasis, Bouda, Timmi, Tamentit, Bou Faddi, occupent des vallées parallèles ou perpendiculaires à la vallée principale. Mais, à partir de Tasfaout, jusqu'à Sali, la majorité des Ksour s'élève sur la lisière orientale de la forêt de palmiers, qui, au dire de Rohlfs, s'étend à l'ouest jusqu'à la rive gauche de l'oued. A In Zegmir la berge s'infléchit et la forêt prend la même direction légèrement est¹. Mais ici le lit propre de l'oued s'est éloigné à l'ouest et depuis Zaouiet Kounta la berge

¹ Rohlfs, *Reise*, pp. 155 et 156.

surplombe un immense bas-fond, une vaste sebkha qui va en s'élargissant jusqu'à Sali. Son fond est encombré par les sables qui débordent de la rive droite; on les aperçoit, suivant Rohlfs, qui s'étendent à perte de vue dans la direction de l'ouest et se confondent à l'horizon avec le ciel.

Au sud de Sali, la vallée de l'oued Messaoud est encore obstruée par les sables qui s'étalent même assez loin sur la rive gauche. Au Reggan enfin le lit même du fleuve disparaît sous le manteau des dunes, qui cependant ne s'étendent pas assez loin vers l'est. pour menacer de leur envahissement les ksour de ce district.

La population du Touat serait, d'après le commandant Godron, composée de la manière suivante :

| | |
|-------------------------|-------|
| Cheurfa..... | 1.500 |
| Arabes sédentaires..... | 3.400 |
| Haratin..... | 2.700 |
| Nègres..... | 1.900 |

Ce qui donne un total de... 9.500 habitants.

Dans cette énumération le commandant Godron omet de citer l'élément berbère, représenté par les Zenata et indiqué pourtant avant lui par le commandant Deporter. C'est qu'à son avis il n'y a aucun représentant de cette race au Touat. Cette opinion est en contradiction flagrante avec une affirmation de Rohlfs qui a constaté l'existence d'éléments berbères au moins à Tamentit et Bou Amour (Tamest) ¹.

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 152.

Les seuls nomades que l'on rencontre au Touat sont des Oulad Moulat : une petite fraction de ces indigènes, les Oulad Ranem, composée d'une vingtaine de tentes, campe ordinairement sous les murs de Ben Draou (Bouda) (G) et va quelquefois s'établir sur l'oued Saoura dans les environs de Kerzaz; une autre vit dans les mêmes conditions à Taourirt (Reggan) ou à Sali ¹ (De.); enfin une troisième fraction de même origine est

¹ Les Oulad Moulat (en berbère Imoulaten) font partie des Doui Belal (Ida ou Belal) tribu du Sahel. Les Doui Belal, les Tadjakant (Djakana) et les Arib sont des populations mêlées (arabes makil et berbères) qui dominent dans la région dite Sahel (Sihal) laquelle s'étend entre le pays des Touareg à l'est, l'Adrar et le Tagant au sud, le Sous au nord et l'océan Atlantique à l'ouest. Les Oulad Moulat sont arabes; ils parlent néanmoins un langage peu intelligible pour les gens du Tell et même pour les habitants des oasis (*). Leurs campements les plus rapprochés de l'oued Drâa sont à deux jours de marche au sud. Ils s'habillent de toile de guinée bleue, ont le sabre droit des Touareg et des fusils à pierre à deux coups. Ils sont très entreprenants. Leurs maraudeurs s'aventurent très loin, on les voit sur l'oued Issen, chez les Doui Menia; sur l'oued Saoura, à Kerzaz; jusque chez les Touareg, au Tidikelt et même jusqu'à la limite du pays des noirs.

En 1870, au commencement de l'année, une caravane appartenant à une tribu de Chelouh, les Aït Oubibet (?), fut pillée par des Oulad Moulat bien qu'elle fût sous la sauvegarde d'une autre fraction de la même tribu. Une guerre civile qui dura deux ans fut la conséquence de cet acte de pillage. Le parti vaincu émigra dans l'est, et au commencement de 1872, on comptait à El Maïder, chez les Aït Ounbegni, entre l'oued Reteb et l'oued Drâa, deux cents tentes des Oulad Moulat; cent cinquante autres tentes s'installèrent à la même époque au Timmi et au Tsabit.

Les Oulad Moulat sont serviteurs religieux de Sidi el Razi au

(*) De Foucauld s'élève contre cette assertion; il n'a rien remarqué de semblable chez les Doui Belal qu'il a fréquentés.

devenue sédentaire. Elle occupe le ksar des Oulad Brahim au Timmi.

La population du Touat ne possède pas plus de 136 chevaux. Elle occupe dans cette région environ 156 localités habitées, parmi lesquelles 33 zaouias connues.

Les nombreux palmiers des oasis sont arrosés à l'aide de feggaguir qui toutes ont leurs têtes au nord-est, dans les reliefs de terrain qui constituent les dernières ramifications du Tadmaït. Sur quelques points, comme à Sali, la nappe aquifère est assez peu profonde pour qu'on puisse également utiliser les puits ordinaires.

Le Touat se partage, comme nous l'avons déjà écrit, en onze districts que nous allons successivement décrire.

BOUDA.

Le district de Bouda est situé tout entier dans une vallée, encore mal définie, qui serait parallèle à celle de l'oued Messaoud et en serait séparée d'une quarantaine de kilomètres (De.). Les ksour, placés dans

Tafilalet, de Sidi Ahmed el Habib (Zaouia El Mati) et de Sidi M'hammed ben Naccour (Tamegrout) sur l'oued Drâa.

(Extrait d'une correspondance de Tlemcen du 1^{er} février 1874. Ces renseignements ont été déjà pour la plupart reproduits par de Foucauld (*Reconnaissance au Maroc*, p. 153) sur une communication de l'interprète militaire Pilard).

Cf. Le Châtelier, *Madaganat* p. 85 et 160.— Deporter, *Extrême-sud de l'Algérie*, p. 372.

le haut de cette vallée, forment le groupe appelé Bouda foukani, tandis que ceux en aval constituent le Bouda tahtani.

C'était jadis le lieu de passage habituel des caravanes qui du Maghreb se dirigeaient vers le Soudan. Quoique bien déchue aujourd'hui, cette voie de communication est encore suivie pour se rendre sur l'oued Saoura ou en revenir.

La population du Bouda est d'environ un millier d'habitants se décomposant ainsi :

| | |
|--------------------------|--------------------|
| Arabes sédentaires | 400 |
| Haratin..... | 350 |
| Nègres | 250 ¹ . |

Les arabes, tous sédentaires, appartiennent aux tribus suivantes :

Oulad Melouk².

¹ M. Le Châtelier, à qui nous devons une intéressante étude sur le district de Bouda (in Bull. Soc. Géog. Paris, 1886, p. 590), reconnaît que sa population est composée d'éléments hétérogènes, arabes, berbères sédentaires, haratin et nègres. C'est d'ailleurs une opinion identique à celle exprimée par Deporter d'après lequel la population comprendrait : des arabes, quelques zenata, quelques cheurfa, des haratin et des nègres. Mais nous avons vu antérieurement que, suivant le commandant Godron, il n'y avait aucun zenata au Touat.

² Les Oulad el Moulouk, de M. Le Châtelier. Ils sont d'après lui, originaires de l'oued Guir.

Cet auteur donne d'ailleurs de la population du Bouda une répartition toute différente. Elle serait, suivant lui, répartie en quatre groupes : les deux plus importants, sont ceux des Oulad el Moulouk et des Oulad Iaïch, djouad de race arabe qui avec leurs haratin forment plus des deux tiers des habitants. Le second est plus nombreux

Oulad Ranem, qui seraient des Oulad Moulat devenus sédentaires.

Oulad Berbouch, issus des Berabich de l'Azaouad.

Oulad Sidi Ahmed ben Moussa de Kerzaz.

Oulad ben Dikki.

Oulad Sidi Abdallah ben Ali ¹ (G.).

Contrairement à ce qui se produit dans la plupart des districts du Touat, celui de Bouda appartient tout entier au sof Sefian ; toutefois ses habitants n'entretennent pas de relations très suivies avec les autres éléments du parti, aussi le Bouda constitue-t-il, en quelque sorte, un état indépendant, sur lequel les Oulad Melouk d'El Mansour exercent une certaine suprématie, grâce à la communauté d'intérêts qui unit tous les ksour.

La confrérie des Kerzazia a d'ailleurs une action prépondérante dans le district ; elle est pour beaucoup

que le premier, mais moins puissant, l'élément arabe y étant en très faible minorité. Un troisième groupe est constitué par des fractions maraboutiques indépendantes et le quatrième ne comprend guère que des affranchis de Moulai Kerzaz.

¹ Les Oulad Sidi Abdallah el Ghemarina de M. Le Châtelier.

A l'énumération que nous venons de reproduire, d'après le commandant Godron, il y aurait lieu d'ajouter les Oulad Iaïch, répandus dans ce district, suivant M. Le Châtelier, où, au dire de cet auteur, ils occuperaient les ksour qu'il appelle : Ksar Allalou, Ben Adraou, Ba Khalla, Kasbet Oulad Iaïch. Des renseignements recueillis à Méchéria reconnaissent d'ailleurs l'existence d'un ksar nommé Oulad Iaïch.

Ces Oulad Iaïch appartiendraient à une branche distincte de celle de l'Aouguerout (Le C.).

dans le groupement de la population de Bouda, groupement qui contraste avec l'anarchie habituelle des autres circonscriptions de la région touatienne (Le C.).

On trouve également dans ce district des Taïbia ¹.

Il y existe quatre zaouias : Zaouiet Afar, El Kesaïbet, Zaouiet Cheikh Aoumeur et Zaouiet Sidi Haïda (G.).

Les palmiers très nombreux, dit-on, fournissent en abondance des dattes renommées.

L'extrémité méridionale de l'oasis de Bouda est, d'après Rohlf's ², à l'ouest et à hauteur de l'extrémité septentrionale de celle du Timmi.

Les jardins, arrosés tous par des feggaguir, produisent des fruits et des légumes. On y cultive le coton, le henné, le tabac et le chanvre, dont on fume l'extrémité des tiges, le mil et le béchena.

La plupart des habitants se livrent à la fabrication du charbon et à la vente du bois qu'ils trouvent en grande quantité dans l'oued Messaoud et les vallées adjacentes. L'industrie locale produit encore quelques tissus de laine et de coton. Au Bouda, comme dans tout le Touat proprement dit, on recueille le produit minéral appelé thomela (De.).

Il existe dans tout le district une trentaine de chevaux (G.).

¹ Des renseignements, recueillis à Méchéria, donnent la prédominance dans le Bouda à la confrérie des Taïbia, qui comprendrait les deux tiers de la population, le reste seulement étant Kerzazia.

(G.).

² Rohlf's, *Reise*, p. 160.

On n'est pas exactement fixé sur le nombre de Ksour de ce district. Le lieutenant-colonel de Colomb en énumère onze, tandis que les plus récents renseignements, recueillis par les autorités de Mécheria, portent ce chiffre à quatorze.

Le tableau ci-contre réunit les données fournies à ce sujet par tous ceux qui ont écrit sur le Bouda.

Les deux principaux ksour sont Ben Draou dans le Bouda fonkani et El Mansour dans le Bouda tahtani. D'après certains informateurs, le premier peut être considéré comme le chef-lieu du district, mais le second est plus peuplé (De., G.), suivant d'autres El Mansour serait le plus important (Le C., C..R.).

Voici d'ailleurs le résumé des connaissances que nous possédons sur les différents ksour du Bouda. Les sept premiers appartiennent au Bouda fonkani; les autres au Bouda tahtani.

1° Ben Draou¹.

Ce ksar², habité par des arabes, issus des Oulad Ranem et des Oulad Berbouch, des haratin et des négres, compterait 4 quartiers distincts (De., G.).

¹ Fils du bras ou du contrefort, allusion sans doute à la situation topographique de ce ksar (B.).

Orthographes diverses: Ben Dra (de C.), Beudraho (R.), Beni Draa (Fo., D.), Ben Adraou (Le C.), Ben Draa (De., G.), Ben Draou (De., M.).

² Le vaste bas-fond salin d'El Melah, dont nous avons déjà parlé, commence à quelques kilomètres à l'ouest de Ben Draou et se continue vers Seba (De.).

De Ben Draou, part une route conduisant à Taodenit et de là à Tin Boukton (De.).

La population de Ben Draou est partagée entre les Taïbia et les Kerzazia qui se disputent l'influence (G.).

Notables.

Ba Ali ould Mohammed el Bachir. C'est un homme assez influent, en opposition avec le caïd du district qui réside à El Mansour. Il appartiendrait au sof Haamed (Gh.).

Mohammed el hadj ben Onneur. C'est également un homme assez influent qui partage avec le précédent la direction du parti opposé au caïd (Gh.).

Ali ben Abdelkerim (M.).

2° Zaouiet Afar¹.

Cette oasis est une propriété de Kerzaz, bien que les marabouts des Oulad Sidi Ahmed ben Moussa de Kerzaz qui l'habitent soient en très petit nombre; comme l'indique M. Le Châtelier, la population ne se compose guère que d'haratin et de négres, affranchis de Moulaï Kerzaz et dont la situation est analogue à celle des Abid des Oulad Sidi Cheikh.

Par suite le cheikh mokaddeu de la zaouia relève de deux influences: le caïd du district (G.) et le chef de l'ordre des Kerzazia (Le C.).

¹ Probablement *afara*, synonyme de *malher*, dépression où l'eau ne trouvant pas d'écoulement séjourne plus ou moins longtemps, conservant au sol une certaine humidité qui entretient la végétation (B.).

Notable.

Mohammed ould el Arbia (M.).

3° Er Romariin ¹.

Ce ksar serait habité par des Oulad ben Dikki, des haratin et des nègres, appartenant tous à la confrérie de Moulaï Taïeb (De., G.).

Notable.

Cheikh Salem ould el Gueraoni (M.).

4° Ahl er Romara ².

Ce ksar est habité par des Oulad Sidi Abdallah ben Ali, des haratin et des nègres ³. Ce ne serait à proprement parler, au dire de M. Le Châtelier, qu'une zaouïa dirigée par le chef des Oulad Sidi Abdallah.

Tous les habitants appartiennent à la confrérie de Moulaï Taïeb.

¹ Orthographes diverses : Amarin (R.), El Amarin (Fo., D.), Er Romariin (De., G.), El Amariin (M.).

² Orthographes diverses : El Ghernariim (de C.), Rlmara (R.), Zaouiyat el Ghernarina (Le C.), Ahel el Romara (De.), Ahel Romara (G.), El Romara (M.).

³ Cette population comprendrait encore, d'après le commandant Deporter, des Zoua, des Zenata et des Oulad Aïche (?).

Pour M. le Châtelier, elle est ainsi composée : marabouts berbères des Oulad Sidi Abdallah, 10 familles ; zenata et haratin, 90 familles, auxquelles il faut ajouter une famille des Oulad Iaïch, les Oulad el Graoni, qui s'est fixée, il y a une douzaine d'années, dans ce ksar.

Notable.

Sidi Moussa ould El Hadj (M.).

5° Ba Khalla ¹.

Ce ksar est habité par des Oulad Ranem, des haratin et des nègres ². Ils sont tous Kerzazia (G.).

Notable.

Ba Ala ben el Djazouli ³ (Le C., M.).

6° El Kescïbet Sidi Saïd ⁴.

C'est une zaouïa habitée par des marabouts issus des Oulad Melonk, d'après les commandants Deporter et Godron, de l'ancienne tribu arabe des Oulad Saïd, suivant M. Le Châtelier.

Il faut y ajouter quelques haratin et nègres.

Tous les habitants de cette localité sont Kerzazia.

¹ Orthographes diverses : Oulad Bakhallah (de C.), Kasbah Bachallah (R.), Akhallaf (Fo., D.), Ba Khalla (Le C., De., G., M.).

² Le commandant Deporter ajoute à cette énumération des zenata et M. Le Châtelier indique en plus deux familles d'Oulad Iaïch, en tout 70 feux.

³ Il serait le chef des Oulad Iaïch habitant ce ksar, d'après M. Le Châtelier.

⁴ Mot à mot, la petite kasba de monseigneur Saïd. Kasba veut dire roseau et citadelle. Kescïbat ou Ksaïbat est un diminutif (B.).

Orthographes diverses : Kasba (ou Kasbah) Sidi Saïd (de C., R.), Sidi Saïd (Fo., D.), Kasbat Sidi Saïd (Le C.), Oukscïbat (Le C.), El Kesaïbet Sidi Saïd (De., G.), El Kesciba (M.).

Notable.

El Hadj Mohammed Ould el Bechera.

7° Zaouiet Cheikh ben Aoumeur ¹.

Cette zaouia est habitée par des marabouts des Oulad Sidi Abbès ², des haratin et des nègres. Ils appartiennent tous à la confrérie des Kerzazia (G.).

Notables.

Si Mohammed bel Hadj Brahim (M.).

8° Ben Illou ³.

Ce ksar bâti, d'après Deporter, sur le bord d'une sebkha salée de quelques kilomètres de superficie est habité par des arabes ⁴ des Oulad bou Ali, des haratin et des nègres. Les habitants sont Taïbia (G.).

¹ Orthographes diverses : Zaouia Chikh ben Amar (de C.), Zaouia Chikh ben Omar (R.), Zaouia Cheikh ben Ameur (Fo.), Zaouiet Cheikh ben Aoumeur (De., M.), Zaouiyat el Cheikh ben Amar (Le C.), Zaouiet Cheikh Aoumeur (De., G.).

² Ce sont, suivant M. Le Châtelier, des marabouts berbères, descendant plus ou moins directement du fondateur de la zaouia dont ils portent le nom, Oulad Cheikh ben Amar. Ils constitueraient 5 ou 6 familles, auxquelles s'ajouteraient 45 familles environ d'haratin.

³ Orthographes diverses : Ben Illo (R.), Beni Alou (Fo., D.), Ksar Beni Allalou (Le C.), Ben Illou (de C., De., G., M.).

⁴ Les arabes qui habitent ce ksar sont, d'après M. Le Châtelier, des Oulad laïch : 250 feux.

Notables.

Almed ben El Hasscïn (M.).

Allal ben Se'rir (M.).

9° El Mansour ¹.

Ce centre est habité par les Oulad Cheikh Mohammed des Oulad Melouk, ainsi que par quelques familles des Oulad Ali du Timmi. Tous les autres habitants sont haratin ou nègres. Le ksar est entouré d'un mur d'enceinte protégé par un fossé (Le C.).

La confrérie des Taïbia est la seule suivie.

Notables.

Mohammed ben Abdelkader ben el hadj Belkassem.

C'est un homme d'action, âgé d'environ 50 ans, très riche en palmiers et en numéraire, très connu et très estimé. Il exerce une grande influence dans son district, grâce à son caractère conciliant et à sa sagesse.

A la suite d'un voyage qu'il fit à Fez, en 1892, les fonctions de caïd de Bouda et de Tamentit lui furent confiées par le Sultan. Avant cette investiture, il avait montré des dispositions plutôt favorables à l'égard de l'influence française. Il entretenait avec Si

¹ Le victorieux.

Orthographes diverses : El Mansour (de C., Fo., D., De., G., M.), Mansour (R.), Mansour Bouda (Le C.).

Distance en temps d'El Mansour à Adr'ar du Timmi : 1 heure (R., *Reise* p. 142).

Kaddour ben Hamza de très bonnes relations qu'il a continuées avec ses successeurs (Gr.).

Le caïd Mohammed ben Abdelkader est affilié aux deux confréries des Taïbia et des Kerzazia (Gr.).

Ba Ali ould Mohammed El Bachir (M.).

10° Rerm'ali¹.

Ce ksar est habité par des Oulad Melouk, des haratin et des nègres. Il serait entouré d'un mur d'enceinte (De.).

Tous les habitants sont Taïbia (G.).

Notable.

Salem ben Tahar (M.).

11° Ouderar².

Suivant le commandant Deporter, ce ksar serait habité par des Oulad Melouk, des haratin et des nègres. Pour M. Le Châtelier, il n'y aurait qu'une famille des Oulad Melouk; le reste des habitants comprendrait des haratin et des nègres affranchis de Moulai Kerzaz.

Cela semble d'autant plus vraisemblable que tous les habitants de ce ksar sont Kerzazia (G.).

¹ Arrem Ali, la ville élevée ou la ville d'Ali (B.).

Orthographes diverses : Agarmalli (R.), Gharem Ali (Fo., D.), Agheram Ali (Le C.), Rerm'Ali (De., G., M.).

² De Adrar, la montagne en tamahak (B.).

Orthographes diverses : Oudrhar (R.), Oudrar (Fo.), Audrar (D.), Ouaderare (Le C.), Ouderar (De., G., M.).

Notable.

El Aïch ould el Arbi (M.).

12° Zaouiet Sidi Haïda.

Cette zaouia est habitée par quelques marabouts arabes issus des Oulad Melouk¹, par des haratin et par des nègres (De.). Tous sont Kerzazia (G.)

Les marabouts de cette zaouia sont les conciliateurs attitrés de toutes les discordes locales; aussi, bien que suivant le sort du Bouda, restent-ils autant que possible en dehors de tout sof (Le C.).

Notable.

Si Mohammed el Mebrouk (M.).

13° Beni Ouazzel².

Ce ksar est habité par des Oulad Ranem, des haratin et des nègres³. Il serait entouré d'un mur d'enceinte (De.).

Tous les habitants sont Kerzazia (G.).

¹ D'après M. Le Châtelier, les Oulad Sidi Haïda, qui habitent cette zaouia, seraient de race berbère, descendants ou clients du fondateur de la zaouia.

² Orthographes diverses : Beni Ouadal (Fo.), Beni Ouadhol (D.), Beni Ouazine (Le C.), Beni Ouazzel (De., G.), Ouazzel (M.).

³ Ce ksar, au dire de M. Le Châtelier, ne renfermerait guère que des haratin et des nègres affranchis de Moulai Kerzaz.

Notable.

Mohammed Abdelkader ould el Hadj Mohammed (M.).

14° Oulad Iaïch¹.

Ce ksar, suivant M. Le Châtelier qui seul l'a décrit, serait habité par des Oulad Iaïch, des zenata et des haratin (Le C.).

Les habitants seraient Taïbia et Kerzazia (M.).

Notable.

Mohammed ben Aïcha (M.).

Ruïnes.

Le commandant Deporter signale à 800 mètres, à l'est d'El Mansour, les ruines de Kasbet Cheikh Mbarek, qui se trouvent au milieu de palmiers bour.

Entre El Mansour et Ouina (Timmi), se trouve un endroit appelé Bou Smet planté également de palmiers bour (De.).

TIMMI.

Le district de Timmi⁽²⁾ est situé au sud légèrement est du Bouda. La pointe septentrionale de ses palmiers

¹ Orthographes diverses : Kasbat Oulad Yaïche (Le C.), Oulad Iaïche (M.).

² La face, le front ; exemple : Timmi n adrar, le front de la montagne, la falaise (B.).

est, d'après Rohlf, à l'est et à hauteur de l'extrémité méridionale de l'oasis de Bouda.

Au sud, le Timmi s'appuie à la sebkha de Tamentit sur les bords de laquelle ses palmiers se réunissent à ceux du district de ce nom.

Cette circonscription, qui a toujours passé pour la plus importante, la plus peuplée de tout le Touat, et aussi, suivant l'expression de Rohlf, comme la mieux gouvernée, n'aurait plus à présent, au moins en ce qui concerne la population, l'importance qu'on lui attribuait. Cette population ne serait plus, en effet, que de 1.500 habitants, répartis de la manière suivante (G.) :

| | |
|-------------------------|-----|
| Cheurfa..... | 65 |
| Arabes sédentaires..... | 550 |
| Haratin..... | 500 |
| Nègres..... | 385 |

Les deux confréries des Taïbia et des Kerzazia y comptent seules des affiliés, mais la dernière domine.

Tous les habitants appartiennent au sof Ihamed. Ils possèdent une quarantaine de chevaux.

Le chef du district habite à Adr'ar, que l'on peut regarder comme la capitale de la circonscription. Il appartient à la famille la plus riche du pays (G.).

L'oasis contient de nombreux palmiers, arrosés par une multitude de feggaguir et produisant des dattes estimées. Les jardins bien cultivés donnent en abondance fruits et légumes. On y récolte du coton, du tabac, du henné, du tasfaout, du béchena, du chanvre.

L'industrie locale produit du sel, un peu de charbon et des tissus de laine et de coton (De.).

On trouve au Timmi treize petites zaouias.

Ce district renferme de nombreux ksour. Rohlf, qui l'a visité, en 1864, fixe leur nombre à vingt-huit¹. Mais tous ceux qui ont écrit sur cette région en ajoutent généralement une dizaine. Nous résumerons dans le tableau ci-contre les données fournies à ce sujet par les différents auteurs.

Il semble probable que la plupart des Ksour, dont on donne les noms d'ordinaire, n'ont en réalité que peu d'importance; ils doivent se réduire le plus souvent à un petit hameau ou même à quelque maison isolée.

Voici l'énumération des localités de ce district dont l'existence paraît la plus certaine.

1^o Adr'ar².

Au dire de Rohlf, « Adr'ar, la capitale du Timmi, » ne le cède guère en importance à Brinkan. Il » l'emporte même en tant que marché permanent, » et dans tout le Touat, il n'y a que trois marchés » principaux: Timimoun, Adr'ar et Tamentit. Adr'ar

¹ Rohlf, *Reise*, p. 160. — Ailleurs (p. 142), il avait écrit que Timmi était une grande oasis de 20 ksour. Enfin il fait de Meraguen (Merarghin) un groupe à part et il ne cite la localité de Taramouhn que sur la carte de son voyage.

² La montagne.

Orthographes diverses: Adghar (de C., C., Fo., D.) Adrhar (R.), Adrar (De., M.), Adr'ar (G.), Adgha (Gh.). Distance d'Adr'ar à Tamentit: 10 kilomètres (R.).

» a deux mosquées; la grande est de peu d'apparence, » lourde et massive. Des deux kasbas qui sont situées » à l'extrémité orientale de la localité, l'une est » habitée exclusivement par le cheikh¹ ».

Le commandant Deporter rapporte qu'Adr'ar est habitée par des Cheurfa, des arabes, des haratin et des nègres. Ces derniers domineraient.

Cette ville compterait seize quartiers qui sont:

- I. — Oulad Sid Hammou.
- II. — Kasba Moulai Taïeb, avec une zaouia très importante.
- III. — Oummat Zegag Meknès.
- IV. — Oummat Zegag ech Cheurfa.
- V. — Oummat el Djemâa, grande place du village, grand fondouk.
- VI. — Oummat el Haratin.
- VII. — Zegag el Chehoud.
- VIII. — El Rahba, le marché aux légumes.
- IX. — Kasbet el Hadj Hassen, résidence du chef du district.
- X. — Kasbet el Hadj M'hammed.
- XI. — Oummat el Hofra.
- XII. — Oummat Oulad Sid Ali.
- XIII. — Oummat el Hadj Mohammed,
- XIV. — Oummat bou Haïbou.
- XV. — Oummat Zegag ben Khaddir.
- XVI. — Tametter.

¹ Rohlf, *Reise*, p. 141.

Adr'ar posséderait trois portes : Bab Dahraoui, la porte des caravanes, c'est la plus fréquentée : Bab R'arbi, qui donne accès dans les jardins ; Bab Chergui, qui donne accès dans les autres ksour du district. Un mur d'enceinte, flanqué de tours aux angles, entourerait Adr'ar (De.).

La confrérie qui compte le plus d'adhérents dans ce ksar est celle des Taïbia. On trouve aussi des Kadria (G.).

Il y aurait à Adr'ar une mine de thomela (De.).

Notables.

Le premier caïd, investi par le Sultan dans ce district, avait été en 1892 Ba Hassoun ould El Hadj M'hammed, le fils de Si El Hadj M'hammed ould El Hadj Hassen qui fit un accueil si hospitalier à Rohlfs. Nous avons vu précédemment que Ba Hassoun avait été assassiné par les R'enanema en novembre 1894. C'était au point de vue politique un personnage très influent qui avait su prendre un ascendant incontesté sur tous les caïds du Touat. Dans le cas d'une expédition, il eut été certainement l'âme de la résistance contre les Français. La famille de Ba Hassoun serait, dit-on, originaire des Doui Menia (Gh.).

Sidi Safi ould Sidi El Barka (M.).

Moulai Ali Chérif (M.).

Mohammed ba Mekki, (M.).

El Hadj Brahim ould Cheikh (M.).

2° Ouina¹.

Ce serait, d'après Deporter, un ksar habité par des Cheurfa, originaires d'El Habla (Tsabit), des arabes, des haratin et des nègres. Il serait entouré d'un mur d'enceinte. On y trouverait de la thomela (De.).

Les habitants seraient Kerzazia (G.).

Notable.

El Hadj El Hassein (M.).

5° Mimoun².

Cette zaouia serait habitée par des marabouts arabes appartenant à la confrérie des Kerzazia, des haratin et des nègres (G.). Un mur crénelé avec tours flanquantes la défendrait (De.).

La koubba de Sid Charouini se trouve au sud au pied d'une forte dune.

Celle de Sid El Hadj Belkassem se dresse au milieu de palmiers bour entre Mimoun et Melouka (De.).

4° Melouka³.

¹ Orthographes diverses : Ouailna (de C.), Oueina (R.), Ouayennah (Fo., D.), Ouina (De., G., M.).

² Autre dénomination : Zaouiet Sidi M'hammed Salah (De., G.). Orthographes diverses : Mimoun (de C., R., M.), Zaouia Mimoun (Fo., D.).

³ Probablement de *Meloukia*, le gombo, hibiscus esculentus, légume mucilagineux très apprécié des orientaux qui le mangent en ragoût, avec de la viande. Il peut aussi se manger crû en salade (B.).

Orthographes diverses : Melouka (de C., De., G., M.), Meloukka (R.), Zaouia Amlaka (Fo.), Zaouiat Amlouka (D.).

Cette zaouia serait habitée par des marabouts arabes, originaires de Tabelbalet¹, des haratin et des nègres. Ils sont Taïbia (G.).

La zaouia de Melouka est célèbre par sa medersa.

Notables.

Si M'hammed ben Si El Habib.

C'est un homme de paix, âgé d'une cinquantaine d'années, appartenant à une famille de tolba : les Oulad Sidi Bel Bali. Il possède beaucoup de palmiers et remplit à la mosquée les fonctions de chahed. Il occupe également celles de cadi du Timmi et, comme tel, passe pour très juste. Il reste en dehors de toute question politique (Gr.).

El Hadj Didi (M.).

Sid el Barka ben Abdelaziz (M.).

El Hadj Mohammed ould el Hadj Abdelhak (M.).

El Hadj Safi (M.).

5° Bouzan².

Cette zaouia est habitée par des marabouts arabes, des haratin et des nègres. Elle serait entourée d'un mur d'enceinte crénelé (De.).

Rohlfs prétend qu'il y a deux ksour de ce nom.

6° Koussan³.

C'est une zaouia habitée par des marabouts, réputés

¹ Oasis située à l'ouest de l'oued Saoura. Voir t. II, p. 356.

² Orthographe diverses : Boussan (de C.), Bousahn (R.), Bouzane (D.), Bouzan (Fo., De., G., M.).

³ Orthographe diverses : Koussan (de C., M.), Kessam (Fo.), Koussame (D.), Koussam (De., G.), Kasbet Koussam (De.).

à cause de leur savoir ; ils sont originaires de Tabelbalet, comme ceux de Melouka et appartiennent à la confrérie des Taïbia (G.).

Un mur d'enceinte crénelé entourerait le ksar (De.).

7° Kasba Sid el Mahdi bou Chenouf¹.

Cette kasba serait habitée par de cheurfa, des haratin et des nègres. Elle formerait, avec les quatre suivantes, le groupe connu sous le nom de Berebâa² (De.).

Ses habitants sont Taïbia et Kadria.

8° Kasba Moulai Ahmed³.

La population de cette kasba est identique à celle de la localité précédente. Mais tous les habitants sont Taïbia. Cette kasba compte dans le groupe de Berebâa (De.).

9° Kasbet Ould Sid Ahmed⁴.

Cette kasba est habitée comme les deux précédentes. Elle appartient au groupe de Berebâa (De.).

¹ Orthographe diverses : Kasba Sid el Mehdi (de C.), Kasbat Sidi El Mahdi bou Chefta (Fo.), Zaouiat Sidi El Mahdi bou Chentouf (D.), Kasbet Sidi El Mahdi bou Chenouf (De., G.).

² C'est à ce groupe de Berebâa, qu'il faut sans doute attribuer des dénominations de ksour assez vagues que l'on trouve dans les différents auteurs. Nous citerons : Barba (2 ksour, R.), Be Reba el Kedim (de C.), Barbah (M.), Bou Rebaa ben Zouber (Fo.), Bou Kebaa ben Zouhir (D.), Kasba ben el Zebir (de C.), Bou Rbaat (G.).

³ Orthographe diverses : Kasba Muley Hamed (de C.), Kasbet Muley Ahmed (Fo., D., G.).

⁴ Orthographe diverses : Kasba Oulad Sidi Hamed (de C.), Kasbat Oulad Sidi Ahmed (Fo.), Kasba Ould Sid Ahmed (G.).

Tous les habitants sont Taïbia (G.).

10° Kasbet Abazou¹.

Cette kasba, identique à la précédente, compte dans le groupe de Berebâa.

Tous les habitants sont Taïbia (G.).

11° Kasbet el Merabtin².

C'est une zaouïa habitée par des marabouts originaires de Kerzaz. Elle appartient au groupe de Berebâa.

Tous les habitants sont Kerzazia (G.).

12° El Mahdia³.

C'est encore une zaouïa, dédiée à Sid Aoumeur ben Salah. Les marabouts arabes qui l'habitent sont originaires de Tisidan. Cette localité, entourée d'un mur d'enceinte flanqué de tours, serait bâtie sur la rive nord de la sebkha de Tamentit (De., de C.).

Tous les habitants sont Taïbia (G.).

13° Oulad Aroussa⁴.

Ce ksar, qui est, dit-on, fort ancien, est habité par des arabes venus de Saguiet el Hamra⁵. Avec eux

¹ Kasbet Abazou (De., G.).

² Orthographes diverses : Kasba el Meraboutin (de C.), Zaouïa el Merabtin (Fo.), Zaouïat el Mrabtin (D.), Kasbet el Merabtin (De.), Kasbet el Mrabtin (G.).

³ Orthographes diverses : El Mehdiâ (de C.), Lahadia (R.), Zaouya Mahdia (Fo.), Zaouïa Madya (D.), El Mahdia Zaouïet Sidi Aoumeur ben Moussa (De., G.), El Maddiha (M.).

⁴ Les enfants de la fiancée (B.).

Orthographes diverses : Oulad Arssa (Fo.), Oulad Aroussa (de C., R., D., De., G., M.).

⁵ Ils sont sans doute de la même origine que les Aroussiin du Tazeroualt, à propos desquels M. Le Châtelier a écrit (*Tribus du Sud-*

seraient des haratin et des nègres (De.). Tous sont Taïbia (G.).

Notable.

Abd es Seddikould Abdelkader ben el Aroussi (M.).

14° Kasbet Baba Ali¹.

Cette kasba ne serait en réalité qu'un faubourg du ksar précédent à proximité duquel elle se trouverait. Les arabes qui l'habitent (De.) seraient tous Taïbia (G.).

15° Akbour².

Ce ksar passe pour très ancien. Il aurait été des premiers construit au Timmi avec celui des Oulad Ouchen. Il est habité par des arabes, des haratin et des nègres. Au sud, adossée à une forte dune, se trouve la koubba de Sid El Hassein³ (De.). Tous les habitants de ce village sont Taïbia (G.).

16° Oulad bou Hafs⁴.

Ouest marocain, p. 50) que c'était une « tribu maraboutique, de la » descendance de Sidi Mohammed el Aroussi de Saguiet el Hamra. » Chassés de leur pays, ils se sont dispersés de différents côtés ».

¹ Orthographes diverses : Kasba Bah Ali (de C.), Kasbet Baba Ali (Fo., D., De., G.).

² Pour le sens étymologique, voir le ksar du même nom dans l'Aouguerout.

Orthographes diverses : Akbour (de C., D.), Jakabour (R.), Akhou (Fo.), Agbour (De., G., M.).

³ Le commandant Deporter ne place pas ce ksar sur le bord de la Sebkha de Tamentit comme l'avait fait le lieutenant-colonel de Colomb.

⁴ Orthographes diverses : Oulad bou Afa (de C.), Oulad Bouhafs (Fo.), Oulad bou Hafs (D., De., G., M.).

Le commandant Deporter réunit, dans une même enceinte crénelée, ce ksar et celui qu'il appelle El Keciba Oulad ben Ba. Cette localité, d'après lui, serait habitée par des arabes, des haratin et des nègres (De.).

Ce ksar ou ces ksour seraient bâtis sur la rive de la Sebkhâ de Tamentit (De., de C.)

Des renseignements recueillis à Mécheria font au contraire des Oulad bou Hafs et d'*El Keciba* deux ksour distincts.

On n'y trouve que des Taïbia (G.).

17° Oulad Aïssa¹.

Ce ksar est habité par des arabes. On y trouverait des vestiges de ruines fort anciennes (De.). Tous les habitants sont Taïbia (G.).

18° Oulad Brahim².

Ce ksar est habité par des arabes originaires des Oulad Moulât, des haratin et des nègres (De.). Tous seraient Taïbia (G.).

Le commandant Godron cite un deuxième ksar de ce nom dont les habitants seraient Kadria.

La djemâa de ce ksar était dans le district à la tête du parti opposé à Ba Hassoun (Gh.).

Notable.

Moulai Ali Ould Si Hammouda (M.).

¹ Orthographe unique : Oulad Aïssa (de C., R., Fo., D., De., G., M.).

² Orthographes diverses : Oulad Brahim (de C., Fo., D., De., G., M.). Oulad Sidi Ibrahim (R.).

19° Taridalet¹.

C'est un ksar habité par 50 cheurfa, des haratin et des nègres. On y trouve, en égale proportion, des Taïbia et des Kadria (G.). C'est entre ce ksar et celui des Oulad Brahim que se trouve, d'après Colonieu, le plateau de Zegaga Amerad où campent les Derraga Cheraga (Trafî), quand ils viennent faire leurs achats de dattes.

Notable.

Moulai Ali ben Sid Hammadi. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, sans grande fortune, appartenant à une famille de cheurfa, qui jouit d'une influence religieuse très considérable. En 1892, Ba Hassoun lui aurait rapporté de la cour de Fez un cachet de caïd, lui donnant autorité sur tous les cheurfa du Timmi. Il aurait particulièrement sous sa dépendance les ksour de Taridalet, El Habla (?), Oulad Ali, Oulad Ba Rached (?), Mausour (El Mansouria), Oulad Moulai bou Farès (El Areg) (Gh.).

20° Ba Abdallah el Kedim².

21° Ba Abdallah el Djedid³.

¹ Féminin de *aridal*, hyène (B.).

Orthographes diverses : Taridal (de C., C., D.), Taridalt (R., Gh.), Tiraldal (Fo.), Taridalet (De., G., M.).

² Orthographes diverses : Bou Abdallah el Kedim (de C.), Ba Abdallah el Kedim (De., G.).

³ Orthographes diverses : Bou Abdallah el Djedid (de C.), Beni Abdallah (R.), Bou Abdallah (Fo., D.), Ba Abdallah el Djedid (De., G.), Ba Abdallah (M.).

Ce sont deux kasbas situées en face l'une de l'autre qui ne constituent réellement qu'une seule agglomération. Les marabouts arabes qui l'habitent y entretiennent une zaouia (De., G.). La confrérie de Moulai Taïeb y compte seule des affiliés (G.).

22° Aoukedim ¹.

Ce ksar entouré d'un mur d'enceinte est habité par des cheurfa, des haratin et des nègres (De.).

Les confréries des Taïbia et des Kadria se partagent les habitants. Toutefois la seconde a le plus de partisans (G.).

Notable.

Moulay Hassan ben Moulay El Mahdi.

C'est le chef du ksar. En septembre 1891, il se réfugia momentanément à Géryville sous prétexte d'échapper aux persécutions du chef du district, Ba Hassoun et d'offrir ses services.

Cet indigène est le chef de la famille de cheurfa qui a fondé le ksar et qui l'habite avec sa clientèle libre et ses esclaves.

23° El Areg ² (M.).

Ce ksar serait habité par des arabes originaires

¹ *Aou Kedim*, lui le vieux (B.).

Orthographes diverses : Ougguendin (de C.), Gueddim (R.), Aouguedim (Fo., D.), Aoukedim (De., G.), Oukedim (M.).

² Autres dénominations : Areg ould Mouleï bou Farès (De.), Areg Oulad Mouley bou Farès (G.).

des R'enanema, avec leurs haratin et leurs nègres (De.). Tous seraient Taïbia (G.).

24° Kasbet Djedida ¹.

Cette kasba serait habitée par des arabes, des haratin et des nègres (De.). Tous seraient Taïbia (G.).

25° Oulad Ouankal ².

Ce ksar serait habité par des arabes, des haratin et des nègres. Les confréries des Taïbia et des Kadria y ont des partisans ; ceux de la première sont les plus nombreux.

26° Oulad Ouchen ³.

Ce ksar, qui comme Akbour passe pour un des premiers bâti au Timmi, serait habité par des cheurfa, des arabes, des haratin et des nègres. Au milieu du village se dresse la koubba de Si Sliman ben Ali, marabout vénéré (De.). Les Taïbia ont la majorité dans ce ksar où l'on trouve encore, mais en moins grand nombre, des Kadria (G.).

27° Kasbet Oulad bou Randjour ⁴.

Cette kasba, qui n'est à proprement parler qu'un

¹ La kasba neuve.

Orthographe unique : Kasbet Djedida (De., G.).

² L'*ouankal* est un produit minéral du Touat.

Orthographes diverses : Oulad Oungal (de C.), Oulad Oungahr (R.), Oulad Enghal (Fo.), Oulad Engal (D.), Oulad Ouankal (De., G., M.).

³ Ouchen, nom propre berbère.

Orthographes diverses : Ouled Ouchem (de C.), Oulad Ischen (R.), Oulad Echeham (Fo.), Oulad Ouchen (D., De., G., M.).

⁴ Orthographes diverses : Oulad bou Ghandjour (de C.), Kasbet Oulad bou Randjour (De., G.).

faubourg du ksar précédent à proximité duquel elle se trouve, serait habitée par des arabes et leurs serviteurs (De.). Tous suivraient la confrérie de Moulaï Taïeb (G.).

28° Oulad Ahmed¹.

On distingue ainsi une agglomération de trois petits ksour très rapprochés les uns des autres : El Mansour², Boukar³ et Oulad Hasseïn⁴ habités par des arabes et leurs serviteurs (De.). Tous seraient Taïbia (G.).

29° Oulad Ali⁵.

Ce ksar est occupé par des cheurfa, des arabes, des haratin et des nègres (De.), qui sont tous Kerzazia (G.).

30° El Mansouria⁶.

¹ Orthographes diverses : Oulad Hamed (R.), Oulad Ahmed (De., G., M.).

Peut-être faut-il identifier cette localité avec celle appelée par de C. : El Arg mta Oulad El Hadj Hamed.

² Orthographe unique : El Mansour (de C., R., Fo., D.).

³ Orthographes diverses : Boukar (de C., D., De.), Bokahr (R.), Bouskar (Fo.).

⁴ Orthographes diverses : Oulad Hasseïn (de C., De.), Oulad Hassen (R.), Oulad Ahssin (Fo., D.), Oulad Hassin (M.).

Rohlfs signale l'existence de deux ksour du nom de Oulad Hasseïn (Oulad Hassen).

⁵ Orthographes diverses : Oulad Ali (de C., Fo., D., De., G.), Oulad Aly (R.), Oulad Ali Cheurfa (M.).

Nous avons vu que quelques familles originaires des Oulad Ali habitaient El Mansour dans le Bouda.

⁶ La victorieuse.

Orthographes diverses : El Mansouria (de C., R., De., G., M.), El Mansouriya (Fo.), El Mansourya (D.).

Ce ksar est habité par des cheurfa Oulad el Hadj Salah avec leurs serviteurs (De.). Il est bâti sur la rive nord de la sebkha (de C., De.). Ses habitants sont Taïbia (G.).

31° Beni Tamert¹.

C'est une zaouia, habitée par des marabouts arabes. Ils sont peu nombreux et suivent la confrérie de Moulaï Taïeb (G.).

Ce village est bâti sur la rive est de la sebkha de Tamentit (De., de C.). Il est, d'après Rohlfs qui y a séjourné, au sud-est d'Adr'ar.

Notables.

El Hadj Mohammed ould el Guezouli (M.).

Mohammed Abdallah ould bou Naama (M.).

32° Zaouia Sidi El Bekri².

C'est une zaouia située sur la rive est de la sebkha (de C., De., R.), qui est habitée par des marabouts arabes, les Oulad Sidi El Hadj El Bekri et leurs serviteurs. Ils sont affiliés aux confréries des Taïbia et des Kadria, surtout à la seconde (G.).

D'après Rohlfs, les palmiers de cette zaouia servent de trait d'union sur le bord de la sebkha entre ceux du Timmi et de Tamentit³.

¹ Orthographes diverses : Beni Tamer (de C., R., Fo., D., De., M.), Beni Tamert (G.), Beni Toumret (De.).

² Orthographes diverses : Zaouia Sidi el Bickri (R.), Zaouiet Sidi el Bekri (D., De., G., de C.), Zaouiet Sidi el Bekeur (Fo.).

³ Rohlfs, *Reise*, p. 143.

33° Tasdaïa ¹.

Ce ksar, habité par des marabouts de la même famille que le précédent, est situé également sur la rive est de la sebkha (De.).

Tous les habitants sont Kadria (G.).

34° Kasbet Oulad Sidi Ali ².

Cette kasba, qui est occupée par des marabouts de la famille de ceux de Zaouiet Sidi el Bekri, est également construite sur la rive est de la sebkha (De.).

Ses habitants sont Kadria.

35° Timliha ³.

C'est une petite zaouïa habitée par des Oulad Sidi El Hadj el Bekri qui sont tous Kadria. Elle est également située sur la rive est de la sebkha (De., G.) ⁴.

36° Meraguen ⁵.

Oasis isolée au sud-ouest de Seba, sur le chemin de

¹ Le palmier nain (B.).

Orthographes diverses : Tazdaïa (De., de C.), Tasdaïa (G.).

² Orthographes diverses : Kasbet Oulad Sidi ou Ali (De.), Kasbet Oulad Sidi Ali (G.).

³ Peut-être *ti* (berbère) et *mliha* (arabe), mot à mot, celle, la bonne (B.).

Orthographes diverses : Timliha (De., G., de C.), Tamelha (Fo., D.).

⁴ Les quatre localités, appelées Zaouia Sidi el Bekri, Tasdaïa, Kasbet Oulad Sidi Ali et Timliha, forment un groupe dirigé par le chef de la zaouïa de Sidi El Bekri.

⁵ Orthographes diverses : Meraguen (de C., M.), Merarghin (R.), Zaouia Amergan (Fo.), Zaouiat Meraguen (D.), Meraguen Zaouiet Sid M'hamed es Salem (Se.), Meraguen Zaouiet Sid Mahmed es Salam (G.).

ce petit district au Timmi, au milieu d'une plaine uniforme et déserte ¹ (R.). Elle contient une zaouïa, habitée par des marabouts arabes, très misérables, suivant Rohlf; ils appartiennent à la confrérie des Kadria, mais restent en dehors de tout sof (G.). On trouve à Meraguen du salpêtre d'excellente qualité (De.).

37° Tinilan ².

Cette zaouïa, placée sous le vocable de Sid M'hammed ben Ioussef, est habitée par des marabouts arabes originaires du Bouda, et leurs serviteurs. Ils sont tous Kadria (G.). Suivant Rohlf, cette localité est célèbre par des gisements de salpêtre.

Le voyageur allemand, en se rendant de Meraguen à Adr'ar, a laissé à une heure de marche de sa route l'oasis et le ksar de Tinilan ³.

Il ajoute encore que ce ksar n'appartient pas à proprement parler au Timmi, car il est situé en dehors et à une heure de marche au nord-est de cette oasis et qu'il a une forêt de palmiers tout à fait distincte ⁴.

37° Tarahmoun ⁵.

¹ Rohlf, *Reise*, p. 191.

² Orthographes diverses : Tinilan (de C., M.), Tinnilahn (R.), Zaouia Tlelan (Fo.), Zaouiat Tsililane (D.), Tililan Zaouiet Sid M'hamed ben Youssef (De.), Tillilem (G.).

³ Rohlf, *Reise*, p. 141.

⁴ Rohlf, *Reise*, p. 160.

⁵ Orthographes diverses : Tarahmoun (de C., D., G.), Taramouhn (R.).

C'est un petit hameau, situé au sud de Tinilan et dans la même oasis, ses habitants sont des haratin, serviteurs des gens de Tinilan, et Kadria (G.). On y trouverait du salpêtre (De.).

Ruines.

Le lieutenant-colonel de Colomb signale seulement les ruines de Kasba el Cherf.

Le commandant Deporter donne à ce sujet quelques autres indications. Elles concernent les ruines suivantes :

1^o Baïzoun, ksar ruiné, sur une colline élevée, au sud de Mimoun.

2^o Meksoud Alla, ksar en ruines au sud de Meragnen.

TAMENTIT.

Ce district, situé au sud du Timmi, n'a d'importance que par la ville à laquelle il doit son nom et qui jadis a été le plus grand entrepôt du Touat. L'oasis qui en dépend borde à l'est et au sud la sebkhâ de Tamentit, qui, suivant Rohlf's, mesure environ 4 kil. de longueur, sur 2 kil. 500 de largeur, et s'étend en forme d'ovale, ayant son axe nord-sud jusqu'auprès de Tamentit¹.

¹ Rohlf's, *Reise*, p. 143.

Le commandant Godron assigne à ce district une population de 600 habitants qu'il divise en

| | |
|-------------------------|-----|
| Arabes sédentaires..... | 250 |
| Haratin | 200 |
| Nègres..... | 150 |

Quelle que soit la déchéance de cette partie du Touat, ces chiffres semblent très inférieurs à la réalité. C'est d'ailleurs ce que confirment, à la fois, la description de Tamentit, laissée par G. Rohlf's, bien que le chiffre de 6.000 habitants qu'il donne pour cette localité paraisse excessif, et les renseignements sur la même ville, recueillis par le commandant Deporter.

D'autre part, Rohlf's fait observer que la population de Tamentit est d'origine berbère (chellah)¹. Cette assertion est à noter car elle se trouve en complète contradiction avec les auteurs les plus récents; elle est cependant très plausible, car ainsi que le dit ailleurs le voyageur allemand, les ancêtres des habitants actuels de Tamentit professaient le judaïsme et l'on sait qu'il n'y a jamais eu de tribus juives dans l'Afrique du Nord que chez les berbères.

Les palmiers de l'oasis, tous arrosés à l'aide de feggaguir, produisent des dattes estimées. Les jardins, bien entretenus, donnent en abondance fruits et légumes. On y cultive le coton, le henné, le tabac, le chanvre, le tasfaout, le bechena.

L'industrie locale produit quelques tissus de laine

¹ Rohlf's, *Reise*, p. 152.

et de coton et des porte-monnaie-aumônières de toutes dimensions en filati, brodé en soie, que les Touareg appellent *tr'allebt*¹.

On trouve à Tamentit de la thomela (De.).

La population de cette circonscription est affiliée aux deux confréries des Taïbia et des Snoussia. Cette dernière ne se rencontre cependant qu'à Tamentit même.

Le sof Sefian compte seul des partisans parmi les habitants de ce district. Ceux-ci ne possèdent que deux chevaux.

Il n'existe dans cette région du Touat qu'une petite zaouia.

Le district de Tamentit, comme l'indique Rohlf, ne comprend à proprement parler que la ville de ce nom. Tous les autres ksour qu'on se plaît à énumérer sont simplement des quartiers de la ville même, très rapprochés les uns des autres, ou des faubourgs qui n'en sont pas très éloignés. D'après quelques auteurs on trouverait cependant, mais dans un rayon peu écarté et en nombre très restreint, des agglomérations isolées, disséminées dans l'oasis.

Voici d'ailleurs (Tableau III) le relevé des ksour de ce district donné par les différents auteurs qui se sont occupés de la question.

Les renseignements, que nous possédons actuel-

¹ Commandant Bissuel, *Touareg de l'ouest*, p. 98.

lement sur les localités qui existeraient réellement dans ce district, sont les suivants :

1^o Tamentit¹.

Rohlf a donné de Tamentit une description que nous reproduisons :

« C'est à tous égards la ville la plus remarquable
 » du Touat. Cette localité, avec les palmiers qui
 » l'entourent, constitue au point de vue politique une
 » oasis indépendante, gouvernée par sa djemâa et son
 » cheikh. Autrefois, comme plusieurs autres du
 » Touat, elle était habitée par des juifs ; ceux-ci lors
 » de l'invasion musulmane furent convertis de force
 » à la nouvelle religion ou exterminés, si bien
 » qu'aujourd'hui on ne trouve plus aucun juif, comme
 » d'ailleurs dans tout le Touat. Les habitants actuels
 » ont beau se dire descendants des juifs, rien ne
 » permet plus d'établir cette origine, car, par suite de
 » nombreux mélanges avec les nègres du Soudan, ils
 » sont devenus de couleur aussi foncée que le reste
 » des habitants du Touat. Cependant l'activité
 » proverbiale et l'industrie de leurs ancêtres s'est
 » conservée parmi eux ; le trafic, le commerce et
 » toutes espèces de métiers, tels que ceux de
 » cordonniers, de tailleurs, d'armuriers et de
 » serruriers sont encore aujourd'hui très pratiqués.
 » Tamentit même peut avoir environ 6.000 habitants,

¹ Orthographe diverses : Tamentid (Da.), Tamentit (de C., R., G., Fo., De., G., M.), Tementit (R. B., de Slane, trad. Ibn Khaldoun). Distance d'Adrar (Timmi) à Tamentit : 10 kilomètres (R.).

» une kasba, 5 mosquées, toutes sans importance
 » architecturale et sans minarets. On y trouve
 » plusieurs rues, garnies de petites boutiques de
 » chaque côté, offrant ce qu'il y a de plus attrayant
 » pour l'étranger. Ce que les indigènes vantent
 » comme le plus merveilleux, c'est une pierre que
 » l'on montre dans la cour de la kasba¹, et qui, d'après
 » leur dire, est tombée du ciel. Primitivement, elle
 » était en argent, par la suite elle s'est changée en
 » fer. Son diamètre est d'environ un demi-mètre; à
 » l'extérieur, elle est noire, brillante et couverte
 » d'empreintes de doigts. Il est fort possible qu'elle
 » soit tombée du ciel, seulement c'est un prodige
 » pour les habitants du Touat² ».

Le commandant Deporter a recueilli de son côté, sur Tamentit, des renseignements détaillés qui viennent compléter le tableau qu'en a tracé Rohlf.

Cette ville, d'après lui, compterait 14 quartiers distincts, ce sont :

- I. — Oulad Amar.
- II. — El Amamena.
- III. — Teferik³.
- IV. — Akbour⁴.

¹ Dans la mosquée du quartier des Oulad Ali ben Moussa, d'après Deporter.

² Rohlf, *Reise*, p. 144 et suiv.

³ Autre orthographe : Toufari (M.).

⁴ Autre dénomination : Gr'am Akbour [pour Arrem Akbour, la ville d'Akbour] (M.).

- V. — Oulad Ali ben Moussa¹.
- VI. — Bou Sellah².
- VII. — Afrakan.
- VIII. — Oulad Daoud³.
- IX. — Touzerir.
- X. — Oulad Ahmed.
- XI. — Oulad Iaconb.
- XII. — Tilaout.
- XIII. — Oulad M'hammed.
- XIV. — Oulad Mimoun.

Tous ces quartiers seraient réunis par un mur d'enceinte avec tours flanquantes, et percé de trois portes : au sud, à l'est et à l'ouest. Il y a deux marchés. Enfin la majorité des habitants appartiendrait à la confrérie des Suoussia.

Au nord de la ville se trouve la koubba de Moulai Taïeb, au sud celle de Sidi Nadjau.

A proximité se trouverait une carrière de marbre.

Notables.

Le district de Tamentit a été placé par le Sultan sous les ordres du caïd de Bouda, Mohamued ben Abdelkader ben el Hadj Belkassam.

¹ Le commandant Godron et les renseignements recueillis par les autorités de Méchéria en font un ksar séparé.

² Ou Bou Selah (M.).

³ Les renseignements recueillis par les autorités de Méchéria en font un ksar séparé.

On cite dans le quartier de Bou Sellah:

El Hadj Abdelkader ben Ba Hammou (M.).

El Hadj Salem (M.).

Si el Bekri ould Didi (M.).

El Hadj Mohammed ould Didi (M.).

2° Oulad Sidi Ali¹.

C'est la résidence de quelques marabouts, des Oulad Sidi El Bekri, tous Taïbia (G.).

3° Oulad Iahia².

Cette localité est habitée par des arabes des Oulad Iahia (Oulad bou Iahia, De.) qui sont Taïbia.

4° Kasbet Oulad El Hadj el Mamoun³.

Les habitants de cette localité sont tous Taïbia.

5° Amguid⁴.

On ne trouve que des Taïbia dans cette localité.

Ruines.

Le commandant Deporter signale au sud de Tamentit un ksar en ruines que la crédulité populaire se figure être hanté par les Génies.

Au nord, se trouve Kasbet Sid Iazouli.

¹ Orthographes diverses : Kasba Sidi El Zelzouli (de C.), Kasbet Sidi Oualy (Fo., D.), Oulad Sidi ou Ali (De.), Oulad Sidi Ali (G.).

² Autre dénomination : Akhbou (De.).

³ Orthographes diverses : Oulad el Hadj Mamoun (Fo.), Oulad el Hadj el Mamoun (D.), Kasbet Oulad el Hadj el Mamoun (D., G.).

⁴ Pour le sens étymologique de ce mot, voir chap. II.
Orthographes diverses : Ameguid (Fo.), Amguid (de C., D., De., G.).

BOU FADDI.

Le district de Bou Faddi, auquel on donne également le nom de Oulad el Hadj, est situé approximativement, d'après Rohlf's qui a longé la lisière sud de cette oasis, à moitié de chemin de Tamentit à Tassaout-Fenourin, qui sont séparés l'un de l'autre par une distance d'environ 15 kilomètres¹.

C'est à proprement parler un groupe de petits ksour très voisins que l'on rattache fréquemment à Tamentit comme l'a fait le lieutenant-colonel de Colomb et qui subit réellement l'influence politique de sa voisine. On comprend généralement dans ce district la petite oasis de Noum en Nas, placée, suivant Rohlf's, à environ 10 kil. à l'est de Bou Faddi.

La population de ce petit district est très faible. Elle comprend en tout 300 habitants, partagés ainsi qu'il suit :

| | |
|--------------------------------------|-----|
| Arabes sédentaires dont 12 cheurfa.. | 110 |
| Haratin | 100 |
| Nègres | 90 |

Ces arabes sont des Oulad El Hadj Khallat, originaires des Oulad Zenan de l'Aoulef, dans le Tidikelt.

Ce sont des convoyeurs habiles qui se rendent tous

¹ Rohlf's, *Reise*, p. 152.

les ans en caravane au Soudan, particulièrement à Tin Bonkton.

Tous les habitants de Bon Faddi sont serviteurs de Moulai Taïeb; ils sont en même temps du sof Sefian. Ils possèdent cinq chevaux. On ne trouve dans ce district qu'une petite zaouia, à Kasbet El Atsamena (G.).

Les palmiers de Bon Faddi, qui sont arrosés à l'aide de feggagnir, produisent des dattes recherchées par les nomades qui trouvent en même temps à se procurer dans cette oasis des produits du Soudan.

Les jardins donnent des fruits, des légumes, du tasfaont, du béchena, du coton, du henné, du tabac, du chanvre, etc.

L'industrie locale ne produit que quelques tissus de laine et de coton assez grossiers qui suffisent à peine à la consommation des habitants. On trouve dans ce district de la thomela (De.).

Le lieutenant-colonel de Colomb ne nous a donné aucune liste des petits ksour de Bou Faddi. Rohlfis qui pourtant a suivi la lisière de l'oasis en fournit un relevé qui ne paraît pas très exact: Alouchia, Ksar el Kebir, Kasbah Oulad bou Houmo (sans doute Hammou), Kasbah Djedida et Boumkour. Le premier de ces ksour appartient en effet au district de Tasfaont et parmi les autres, le dernier seul est connu. Il faut l'identifier avec l'Abenkour des autres auteurs.

Le commandant Fossoyeux énumère sept ksour: Ameguid (qui appartient en réalité au district de

Tamentit), Bel Hadj, Ksar Touki, Kasbet el Assama, Oulad El Hadj, Abenkour. Il rattache *Noum Ennas*, dont Rohlfis fait un groupe à part, au Tasfaont.

Le lieutenant Devaux réduit le nombre des Ksour de ce district à quatre: Ksar Touki, Kasbet el Assama, Oulad el Hadj et Abenkour. Il fait aussi de Noum Ennas, un ksar du district de Tasfaout.

Enfin les renseignements fournis par les commandants Deporter et Godron, qui se confirment mutuellement, comprennent dans ce district quatre ksour seulement. Ce sont:

1° Abenkour¹.

Ce ksar est habité par des Oulad El Hadj Khallat (De., G.). Il est entouré d'un mur d'enceinte, flanqué de tours carrées aux angles (De.).

Il s'y fait, dit-on, un commerce assez sérieux de poudre d'or, d'or ouvré et en lingot que les Oulad El Hadj rapportent du Soudan (De.).

2° Kasba El Atsamena².

C'est une petite zaouia habitée par des marabouts arabes et quelques nègres (G.). Elle peut être considérée comme un faubourg d'Abenkour (De.).

¹ *Abenkour*, au pluriel *ibenkar*: lieu où l'eau souterraine est si près du sol qu'il suffit de creuser à quelques décimètres, pour en obtenir. Deporter en fait un synonyme de *redir*, ce qui est une erreur à notre avis (B.).

Orthographes diverses: Boumkour (R.), Abenkour (Fo., D., De., G.).

² Orthographes diverses: Kasbet el Assama (Fo., D.), Kasbet el Atsamena (De., G.).

3° Touki ¹.

Ce ksar est habité par des Oulad el Hadj Khallat, des haratin et des nègres (G.). C'est également, dit-on, un marché assez important pour la vente de l'or du Soudan (De.).

4° Noum En Nas ²,

Cette oasis, située, d'après Rohlf, à environ 10 kil. à l'est de Bou Faddi, est habitée par des Oulad el Hadj Khallat, des haratin et des nègres. Douze chemra y sont établis (G.).

Le ksar qu'ils occupent serait entouré d'un mur d'enceinte avec tours flanquantes.

Ruines.

Le commandant Deporter signale à 4 kil. au nord d'Abenkour, les ruines du ksar de Ba el Hadj, où l'on trouve encore des palmiers et une foggara en activité.

TASFAOUT-FENOURIN.

Ce district comprend en réalité deux groupes séparés celui de Tasfaout ³ au nord et celui de Fenourin au midi.

¹ Peut-être Takouit, mamelon sablonneux (B.).

Orthographes diverses : Ksar Touki (Fo., D.), Touki (De., G.).

² Peut être Oum en Nas, ce qui, selon l'orthographe arabe, peut vouloir dire : la mère des gens, du cuivre ou du sommeil (B.).

Orthographes diverses : Noum Ennas (Fo., D.), Noum En Nas (De., G.), Noum El Nass (de C.), Nomeness (R.).

³ Le lieutenant-colonel de Colomb et le commandant Colonieu en font deux districts distincts.

La forêt de palmiers de Tasfaout, au dire de Rohlf, apparaît à l'ouest tout près de l'oued Messaoud lorsqu'on a dépassé Bou Faddi.

En descendant la vallée de cette rivière on atteint l'oasis de Fenourin ¹. Le voyageur allemand évalue à environ 15 kil. la distance qui sépare cette dernière de Tamentit ².

La population de ce district n'est que de 750 personnes, ainsi réparties.

| | |
|--------------|-----|
| Cheurfa..... | 300 |
| Arabes..... | 150 |
| Haratin..... | 200 |
| Nègres..... | 100 |

Ces chiffres du commandant Godron peuvent paraître faibles a priori, surtout si on les compare à ceux donnés par le commandant Deporter (population totale, 6.210 âmes). Ils donnent cependant une moyenne de 44 habitants par ksar, moyenne très acceptable lorsqu'on se souvient combien certains de nos ksour du Sud oranais, comme Aïn-Sefra par exemple, étaient dépeuplés au moment de notre occupation.

Les arabes de ce district sont, d'après le com-

¹ La dénomination de Fenourin seule est attribuée au district entier par le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux. Ce mot a été orthographié de différentes manières :

Tinnoughin (de C.), Fennorrhin (R., Fo.), Finoughine (D.), Fenourin (De.), Finnourin (G.).

² Rohlf, *Reise*, p. 152 et 161.

mandant Deporter, des Oulad el Hadj originaires des Oulad Zenan de l'Aoulef. Presque tous les habitants de Tasfaout-Fenourin sont Taïbia, sauf ceux des trois ksour suivant qui sont Kadria; Oulad ba Er Rechid, Kasbet Oulad Moulai El Mamoun et Kasbet el Harrar.

Le sof Sefian est le seul qui compte des partisans.

Ce district possède trois zaouias; on n'y trouve que 8 chevaux (G.).

Les palmiers qui s'étendent généralement à l'ouest des ksour produisent des dattes estimées. Ils sont irrigués à l'aide de feggaguir. Dans les jardins on cultive des fruits et des légumes ainsi que du blé, de l'orge, du coton, du lienné, du tabac, du chanvre, du béchena et du tasfaout, plante qui a donné son nom à un des principaux centres du district et au district lui-même.

La fabrication du charbon est pour les habitants une branche de commerce importante. Ils exploitent dans ce but le bois de l'oued Messaoud.

Des pâturages assez abondants permettent également l'élevage du chameau et de quelques troupeaux de demman.

Enfin on trouve dans ce district de la thomela et du kelbou (natron). Une mine d'ouankal et une d'alun existeraient à proximité du ksar de Tasfaout (De.).

Le nombre des ksour indiqué par le lieutenant-colonel de Colomb était de quatre seulement pour le groupe de Tasfaout et de huit pour celui de Fenourin. C'était pour le premier: Tasfaout, Abani, Kasba Hamed

Habhoul et Allouchia, pour le second, Mokra, Azi, El Mansour, Kasba El Arar, Oulad ben Rechid, Kasba Muley bou Fers, Zaouia Sidi Abdelkader et Sidi Youssef.

Rohlfs a donné une liste un peu différente quoique comprenant également douze noms. Ce sont Tasfaout, Tasfan (?), Abassi, Oudra, Benhami, Ouasi, Mansour, Kasbah Mouley El Hassen, Oulad Rachid, Kasbah ech Cheurfa, Kasbah Oulad Sidi Abderrahman, Kasbah El Horror et Sidi Youssouf.

Les renseignements les plus récents portent à dix-sept le nombre des localités habitées de ce district¹. La plupart étaient déjà citées par de Colomb et Rohlfs, quelques-unes par un des deux seulement. A leur liste ne sont venus s'ajouter que deux noms nouveaux.

Voici ce que nous savons sur ces diverses localités. Les quatre premières, qui constituent le groupe de Tasfaout proprement dit, suivent généralement la même direction politique que le Timmi.

¹ Le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux ont donné une énumération identique des 14 Ksour qu'ils considèrent comme appartenant à ce district. Elles ne diffèrent que par l'orthographe de certains noms. La voici: Tasfaout (Tassefout D.), Aïbar (Abani D.), El Alehya (El Alouchna D.), Banahmi, El Mansour, Oulad Mouley El Hassen, Oulad Rachid, (Oulad Berrachid, D.), Kasbet Lahrar, Sidi Youssef, Zaouiet Ahel Ghazel (Zaouiet Ahel Ghazi D.), Mokra (Mogra fougani et Mogra tahtani D.), Oulad Mouley Boufaris (Oulad Mouley bou Farès D.), Zaouiet Sidi Abdelkader, Noum Ennas (appartient au district de Bou Faddi).

1° Tasfaout¹.

C'est, avec El Mansour, le ksar le plus important du district (G.). Il se dresse sur une éminence rocheuse, entouré d'un mur d'enceinte. Toutes ses maisons sont bâties en pierres (De.).

Ses habitants sont des marabouts arabes originaires des Oulad Brahim (Timmi), des haratin et des nègres (De.).

2° Abani².

Ce ksar est habité par des Oulad el Hadj, des haratin et des nègres. On trouve à proximité des inscriptions en tinar³ (ou lybico-berbères) gravées sur les rochers de l'escarpement du plateau où sont creusées les feggaguir.

3° Kasbet Moulai Ahmed Abbou⁴.

Cette kasba est également occupée par des Oulad El Hadj avec leurs serviteurs (De.).

4° El Allouchia⁵.

Ce ksar a une population identique à celle des deux précédents (De.).

¹ C'est, suivant Rohlfs, le mil des nègres qui est ainsi désigné. Orthographes diverses : Tassefout (D.), Tasfaout (de C., C., R., Fo., De., G.).

² Orthographes diverses : Abani (de C., D., De., G.), Abassi (R.), Aïbar (Fo.).

³ L'alphabet des Touareg.

⁴ Orthographes diverses : Kasba Hamed Habhou (de C.), Kasbet Mouleÿ Ahmed Abbon (De., G.).

⁵ Orthographes diverses : Alouchia (de C.), El Alouchia (D.), El Alchya (Fo.), El Allouchia (De. G.).

Rohlfs, qui le comprend dans le Bou Faddi, prétend que cette dénomination s'applique à un groupe de trois ksour¹.

5° Oudra ou Oued R'ar².

C'est un ksar, entouré d'un mur d'enceinte, qu'habitent des cheurfa avec leurs clients et leurs serviteurs (De.).

6° Ben Ahmi³.

Ce ksar est habité de la même manière que le précédent.

Il est entouré également d'un mur d'enceinte.

7° Azzi⁴, appelé aussi Zaouiet Sid El Hadj Ali (De.).

C'est une petite zaouia habitée par des cheurfa et leurs serviteurs.

8° El Mansour⁵.

C'est, avons-nous dit, le plus important des ksour avec Tasfaout. Il est habité par des cheurfa, des haratin et des nègres. Son mur d'enceinte est en partie ruiné (De.).

9° Kasbet Oulad Moulai El Mamoun⁶.

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 160.

² La rivière de la grotte.

Orthographes diverses : Oudra (R., De., G.), Oued Rar (De.).

³ Orthographes diverses : Benhami (R.), Banahmi (Fo., D.), Ben Ahmi (De., G.).

⁴ Orthographes diverses : Ouasi (R.), Azi (de C.), Azzi (De., G.).

⁵ Orthographe unique : El Mansour (de C., R., Fo., D., De., G.).

⁶ Orthographe unique : Kasbet Oulad Moulai El Mamoun (De., G.).

Cette kasba est habitée par des cheurfa, des haratin et des nègres (De.).

10° Mekra ¹.

Ce ksar, aujourd'hui en partie ruiné, était jadis une ville très populeuse (De.).

11° Oulad Sidi Haroun ².

Ce ksar est habité par des cheurfa, des haratin et des nègres. Situé à proximité de Mekra, il peut être considéré comme faisant partie de la même agglomération (De.).

12° Oulad Moulai bou Farès ³.

Même population que le précédent.

13° Kasbet Oulad Moulai El Hassen ⁴.

Cette kasba est habitée par des cheurfa et leurs serviteurs ou esclaves.

14° Oulad ba Er Rechid ⁵.

¹ Peut-être *makera*, forme arabe du berbère *makeret*, la grande (la terminaison *et* étant traduite par le *ta marbouta* qui se lit *a* quand le mot termine la phrase ou quand le mot suivant commence par une consonne) (B.).

Orthographes diverses : Mokra (de C., Fo.), Mogra foukani et Mogra tahtani (D.), Mekra (De., G.), El Makra (S.).

² Orthographes diverses : Oulad Sidi Haroun (De.), Oulad Sidi Aroun (G.).

³ Orthographes diverses : Kasba Muley bou Fers (de C.), Oulad Mouley Boufaris (Fo.), Oulad Mouley bou Farès (D., De., G.).

⁴ Orthographes diverses : Kasbah Mouley El Hassen (R.), Oulad Mouley El Hassen (Fo., D.), Kasbet Oulad Mouley El Hassen (De., G.).

⁵ Orthographes diverses : Oulad ben Rechid (de C.), Oulad Rachid (R., Fo.), Oulad Berrachid (D.), Oulad ba Er Rechid (De., G.).

La population de ce ksar est identique à celle du précédent (De.). Rohlf, qui s'y est arrêté pendant quelques heures, descendit chez le chérif Moulai Saïd, qui, dit-il, était un des hommes les plus influents du Touat. Il mit ensuite environ deux heures pour gagner la lisière sud de l'oasis de Fenourin ¹.

Ce ksar, au dire de Deporter, est renommé « par la » beauté de son site ».

15° Kasbet el Harrar ².

Cette kasba est occupée par des arabes, des haratin et des nègres (De.).

16° Zaouiet Sidi Abdelkader ben Aoumeur ³.

Cette zaouia est habitée par des marabouts arabes et leurs serviteurs (De.).

17° Zaouiet Sidi Ioussef ⁴.

Cette zaouia a une population identique comme origine à la précédente.

Ruines.

Le commandant Deporter ne signale dans ce district que les ruines du ksar d'El Habas, à 2 kil. au sud de Zaouiet Sidi Ioussef.

¹ Rohlf, *Reise*, p. 152.

² La citadelle des gens de race pure, des nobles (B.).

Orthographes diverses : Kasba el Arar (de C.), Kasba el Horror (R.), Kasba Lahrar (Fo., D.), Kasbet El Harrar (De., G.), Kessibet El Harrar (De.).

³ Orthographes diverses : Zaouiet Sidi Abdelkader (de C., Fo., D.), Zaouiet Sidi Abdelkader ben Aoumeur (De., G.).

⁴ Orthographes diverses : Sidi Youssef (de C., Fo., D.), Sidi Youssouf (R.), Zaouiet Sidi Youssef (De., G.).

TAMEST.

Le district de Tamest est situé au sud du précédent. Il en est séparé, au dire de Rohlf's, par un intervalle très court où les palmiers sont clairsemés¹.

Ce canton, d'après le commandant Godron, est peu important. Il ne comprendrait qu'une population de 600 âmes se décomposant ainsi :

| | |
|-------------------------|-----|
| Arabes sédentaires..... | 250 |
| Haratin..... | 200 |
| Nègres..... | 150 |

Suivant le même informateur et contrairement à l'opinion émise par le commandant Deporter, il n'y aurait dans ce district ni cheurfa, ni zenata. Nous verrons que pour ces derniers, le fait est contredit explicitement par Rohlf's qui constate que les habitants de Bou Amour sont chellah c'est-à-dire au moins d'origine berbère².

La population de ce district passe pour très laborieuse, mais d'un caractère froid et peu communicatif (De.).

Elle est à peu près également partagée entre les confréries de Moulai Taïeb et de Si Abdelkader Djilani. Le sof Ihamed y compte seul des partisans. Enfin il existe dans le Tamest deux zaouias. On n'y trouve pas de chevaux (G.).

¹ Rohlf's, *Reise*, p. 152.

² Rohlf's, *Reise*, p. 152.

Les palmiers de ce district sont généralement à l'ouest des ksour ; ils produisent des dattes de qualité inférieure ; aussi le commerce en est-il peu actif. Les jardins arrosés à l'aide de feggaguir sont bien cultivés ; ils donnent des fruits et des légumes. On y récolte du coton, du tabac, du henné, du chanvre, du tasfaout, et surtout du béchena, du blé et de l'orge. L'industrie locale produit quelques tissus de laine et de coton. On trouve de la thomela dans la région (De.).

Le lieutenant-colonel de Colomb a donné pour ce district une liste de quatorze ksour : Kasba Sidi El Moktar, Bou Amar, Djedid, Oulad bou Yahia foukani, Oulad bou Yahia tahtani, Oulad Antar, Tamalt, El Hamer, Ikis, Oughezir, Adrar, Aghil, Tamasekht, Tiataf.

Rohlf's réduit ce chiffre à douze : Bou Amer, Oulad bou Lahiat, Djedid, Ikis, Oulad Anter, Tamello, Tamello el Hamer, Tuersakht, Arghil, Mekil, Tiourhirhin et Gibani. Ces trois derniers sont ordinairement classés dans le district voisin de Zaouiet Kounta. Enfin Rohlf's fait de *Tettaf* une oasis séparée¹.

D'après les commandants Deporter et Godron, le

¹ Le commandant Fossoyeux donne de son côté une liste de treize ksour : Touthafa, Gharamiarou, Baamour, Oulad bou Yahia el foukani, Oulad bou Yahia el tahtani, Ksar el Djedid, Oulad Antar, Ksar Temal, El Amer, Aikiss, Taourirt, Tmessakhet, Aghil. L'énumération donnée par le lieutenant Devaux ne diffère en général de la précédente que par l'orthographe de quelques noms. Cependant il y ajoute un ksar, Ouedhrar, que le commandant Fossoyeux comprend dans le district plus méridional de Zaouiet Kounta.

Tamest ne compterait réellement que douze Ksour. En voici l'énumération avec les quelques renseignements que nous possédons sur chacun d'eux :

1° El Hammer¹.

Ce ksar est le plus important du district : on peut le considérer comme le chef-lieu². Sa population est tout entière affiliée à la confrérie de Moulai Taïeb (G.). Rohlf s'y a séjourné pendant quelques heures, mais le récit de son voyage ne donne aucun détail sur cette localité, il ne fait que noter les heures de sieste qu'il y a passées.

2° Tamalet³.

Tous les habitants de ce Ksar sont Taïbia.

3° Oulad Antar⁴.

Ce ksar est également habité par des serviteurs d'Ouazzan (G.). La koubba de Sidi Brahim se trouve au sud et à 300 mètres (De.).

4° Djedid⁵, appelée aussi Zaouiet Sidi El Mokhtar.

¹ Peut-être El Hammar, mamelon, colline en dos d'âne (B.).

Orthographes diverses : El Hamer (de C., Fo., De.), El Ahmer (G.), Tamello El Hamer (R., p. 161), Hamer (R., p. 152), Lahmar (D.), El Ahmar (S.).

² Un rapport de Saïda (caravane de 1886-87) ne lui assigne que vingt-cinq maisons.

³ Orthographes diverses : Tamalt (de C.), Tamello (R.), Ksar Temal (Fo., D.), Tamalet (De., G.), Tamal (De.).

⁴ Orthographes diverses : Oulad Antar (de C., Fo., D., De., G.), Oulad Anter (R.).

⁵ Orthographes diverses : Djedid (de C., R., De.), Ksar ed Djedid (Fo., D.).

Autre dénomination : Zaouiet Sidi El Mokhtar (De.).

Cette zaouia est habitée par des marabouts originaires de l'Azaouad. Ils sont Kadria¹ (G.). Au sud une koubba dédiée à Si El Mokhtar (De.).

5° Oulad Bou Iahia R'arbia².

6° Oulad bou Iahia Cherguia².

Ces deux ksour, se faisant face et se trouvant très rapprochés l'un de l'autre (De), sont souvent confondus en un seul. Leurs habitants sont Kadria.

7° Bou Amour³.

C'est, d'après Rohlf s qui y a passé une nuit, le ksar le plus septentrional du Tamest. Les habitants sont d'après lui d'origine chellah (berbères).

8° Zaouiet Ikis⁴.

C'est une zaouia occupée par des marabouts arabes et leurs serviteurs. Tous sont Kadria (G.).

9° Temaskhet⁵.

Ce ksar serait fort ancien. Il ne contiendrait plus actuellement que quinze maisons (S.). Il est bâti en

¹ Un rapport de Saïda, sur la caravane de Rezaïna de 1886-87, indique que Djedid forme un groupe de trois ksour.

² Orthographes diverses : Oulad bou Yahia el foukani et el taltani (de C., Fo., D.), Oulad bou Lahiat (R.), Oulad bou Yahia rarbia ou serira et cherguia (De., G.).

³ Orthographes diverses : Bou Amar (de C.), Bou Amer (R.), Baamour (Fo., D.), Bou Amour (De., G.).

⁴ Orthographes diverses : Ikis (de C., R.), Aïkiss (Fo., D.), Zaouiet Ikis (De., G.), Zaouiet Akis (De.).

⁵ Orthographes diverses : Temasekhet (de C.), Tmersakht (R.), Tmessakhet (Fo.), Atmessakhet (D.), Temaskhet (De.), Temasket (G.), Temeskht (S.).

pierres et s'élève sur une éminence rocheuse (De.). Tous ses habitants sont Taïbia.

10° Ar'il¹.

Ce ksar, également fort ancien, serait bâti sur un mamelon élevé (De.). Rohlf's, qui y a séjourné et y passa une nuit, fut surtout frappé des sollicitations dont il fut l'objet de la part des habitants pour se faire donner de l'opium.

Il rapporte à ce propos que bien qu'il sut depuis longtemps que les Tonatiens cultivaient et consommaient de l'opium, il n'avait été nulle part ailleurs en butte à pareilles sollicitations pour obtenir de ce produit. Il cite particulièrement un vieillard qui le suppliait de lui en donner un petit morceau *pour l'amour de Dieu*, prétendant que depuis trois jours il n'avait rien mangé et que sans opium (les arabes disent *afioun*, nous apprend le voyageur allemand), il lui était impossible de manger, de boire, de travailler, en un mot de rien faire².

Les habitants de ce ksar sont Kadria (G.).

11° Titaf³.

L'oasis de Titaf, avec le ksar de ce nom, est située,

¹ Le bras : ce mot désigne aussi l'extrémité d'une surface, c'est-à-dire le bord. Il signifie aussi coudée, unité de mesure de longueur usitée dans la région (B.).

Orthographes diverses : Aghil (de C., Fo., D.), Arghil (R.), Aril (De., G.).

² Rohlf's, *Reise*, p. 153.

³ Orthographes diverses : Tiataf (de C.), Tettaf (R.), Touthafa (Fo.), Tionthaf (D.), Titaf (De., G.).

d'après Rohlf's, à 10 kil. à l'est de celle du Tamest et à la même hauteur qu'elle¹. Ce ksar, quoique plus peuplé qu'El Hammer, serait cependant moins important², car il se trouve sur une route moins fréquentée, suivie seulement par les caravanes qui veulent éviter les lieux habités du Touat pour gagner le Tidikelt ou en venir. Cette route est jalonnée par la ligne de Timmi, Tamentit, Noum En Nas, Titaf (De.). Ce dernier ksar serait partagé en trois quartiers séparés, peu distants les uns des autres, Oulad Sahar, Oulad Amar, Oulad el Hasseïn (De.).

Les habitants sont Kadria (G.).

12° Rerm Ianou³

Ce ksar, dont tous les habitants sont Taïbia (G.), serait politiquement rattaché à Zaouiet Kounta.

Ruines.

Le lieutenant-colonel de Colomb signale les ruines de Kasbet Sidi El Mokhtar et le commandant Deporter en précise l'emplacement au sud de Zaouiet Sidi El Mokhtar (Djedid).

¹ Rohlf's, *Reise*, p. 161.

² Un rapport de Saïda (caravane de 1886-87) lui assigne 40 ou 50 maisons.

³ Peut-être *Arrem in Anou*, la ville, le pays du puits (B.).

Orthographes diverses : Gharamiarou (Fo.), Gharamianou (D.), Rerm Ianou (De., G.).

ZAOUÏET KOUNTA.

Ce district, connu également sous le nom de Oulad Si Hammou bel Hadj¹, est situé au sud du Tamest.

La région où il se trouve est, d'après Rohlf's, un peu plus mouvementée : sur la rive gauche de l'oued Messaoud les palmiers, au dire du voyageur allemand, s'étendent jusqu'à la berge, si bien qu'on croirait voir devant soi comme une hauteur couverte d'une végétation arborescente : en face la rive droite s'étale à perte de vue en une grande plaine recouverte par les sables, plaine que l'on retrouve encore dans les mêmes conditions plus au sud, à Sali².

Mais ce que n'a pas noté l'explorateur précité parce que sans doute la route qu'il a suivie, d'ailleurs assez rapidement, l'a constamment tenu éloigné du cours de l'oued même, c'est que, entre les berges de la rive gauche dont il parle et le lit propre de cette rivière, s'étale la grande sebkha dont nous avons parlé³. Elle débute à hauteur du district de Zaouïet Kounta et s'étend progressivement jusqu'à Sali où elle atteint sa plus grande largeur (De., G.).

¹ Rohlf's écrit Oulad Sidi Houmo bou Hadj.

² Rohlf's, *Reise*, p. 155.

³ On trouve en quelque sorte la confirmation de ce fait dans le récit de G. Rohlf's lui-même. Car, arrivé à In Zegmir, il signale un léger infléchissement vers l'est dans la direction de l'oued, infléchissement qui se reproduit, ainsi qu'il l'écrit, dans la forêt de palmiers accompagnant le cours de la rivière depuis Fenourin.

La population de ce district ne serait que de 1.460 habitants, soit :

| | |
|-------------------------|-----|
| Cheurfa..... | 500 |
| Arabes sédentaires..... | 500 |
| Haratin..... | 300 |
| Nègres..... | 160 |

Tous appartiennent au sof Sefiau (G.).

Le commandant Godron prétend que tous les habitants de ce district sont Taïbia, sauf ceux du ksar d'El Beïod qui sont partagés entre les confréries de Moulaï Taïeb et de Si Abdelkader Djilani. La présence d'une zaouïa Bakkaïte à Zaouïet Kounta fait cependant supposer que la confrérie des Bakkaïa compte au moins quelques serviteurs dans ce canton.

Le district renferme cinq zaouïas. On y trouve vingt-cinq chevaux seulement (G.).

Tous les palmiers de ce groupe d'oasis sont arrosés à l'aide de feggaguir. Les dattes qu'ils produisent sont de médiocres qualités. Les jardins sont assez bien entretenus ; on y cultive moins le tabac et le henné, mais davantage le blé, l'orge, le tasfaout et le béchena. L'industrie locale fournit quelques tissus de laine et de coton. Le sol renferme de la thomela que l'on exploite.

Le lieutenant-colonel de Colomb a partagé ce district en trois groupes distincts : 1^o un groupe formé des deux ksour de Tiouririn et El Mahfoud¹ ; 2^o le groupe

¹ Ce ksar voisin de Tiouririn n'est signalé que par de Colomb. Il en existe également un de ce nom, signalé également par le même auteur dans le district d'In Zegmir.

de Zaglou qui comprendrait les ksour de Zaglou el Djedid, Zaglou el Kedim, Chebani, Mekkid, Oulad el Hadj el Bardja; 3^o le groupe de Bou Ali avec les ksour de Zaouiet Kounta (Bou Ali el Djedid), Kasba el Chorfa, Zaouia Chikh ben Abd el Kerim, Bou Ali el Beli, El Beïod, Tazoul; soit en tout douze ksour. Pour le commandant Colonieu deux groupes séparés seulement forment le district de Zaouiet Kounta: Zaglou et Bou Ali. Il n'indique ni le nom ni le nombre des localités habitées.

Rohlfs fournit au contraire une liste de vingt-quatre noms. Ce sont: Adrhar, Zaglou Amom, Zaglou Zoua, Oulad el Hadj Bordja, Taberkana (2 ksour), Zaouia Imenasser, Zaouia Kinnta, Tachfieh, Tarsourt, Ouedmerr, Siroh, Zaouia ech Chikh, Agrmammelleul, Bou Aly (4 ksour), El Baly, Bon el Gedeuck, Agrmammelleul II, Azaoua, Asegmer¹, Mafoud¹, Tidmain¹, Tetaoun ech Cheurfa¹, Tetaoun el Khass¹, Tiloulin¹.

La liste de Rohlfs a subi peu de modifications depuis qu'il l'a publiée². A part quelques localités

¹ Les renseignements les plus récents placent ce ksar dans le district d'In Zeguir. Par Asegmer d'ailleurs, Rohlfs a, sans doute, voulu désigner le ksar d'In Zeguir.

² Le commandant Fossoyeux énumère dix-neuf ksour. Sa liste est identique à celle du lieutenant Devaux sauf pour le premier ksar que celui-ci place dans le Tamest, comme l'avait fait le lieutenant-colonel de Colomb. En outre ces deux officiers divisent le district en deux circonscriptions distinctes: Zaouiet Kounta et Bou Ali. Voici le relevé des ksour donné par eux pour le premier groupe: Ouedhrar (Fo.), Tiouririn (Tiouririne, D.), Mekid (Meguid, D.), El Biod (El

placées dans un district voisin ou quelques kasbas nouvelles, les données fournies successivement par les commandants Deporter et Godrou sont à peu près pareilles. Nous les résumerons ici en disant ce que nous savons de chacun des lieux habités de ce district.

1^o Zaouiet Kounta¹.

Cette zaouia est habitée par des marabouts arabes originaires de la tribu des Kounta, fraction des Oulad Sid Mohammed el Kounti et des Oulad Smaïn qui habitent l'Azaouad. Elle est placée sous la haute direction du chef religieux actuel de la famille Bakkaï, Alaouata, qui vient de temps en temps y séjourner.

Rohlfs s'est arrêté pendant quelques jours à Zaouiet Kounta. Il était descendu chez Moulai Smaïn (Moula Ismaël), le mokaddem de la zaouia, auquel il ne put refuser de donner ses soins. Il reçut chez lui une hospitalité dont il n'eut qu'à se louer. Bien traité au point de vue de la nourriture, il fut logé dans une chambre garnie de tapis de Constantinople et de tentures précieuses que le saint homme avait rapportés

Beïodh D.), Oulad bou Hamad, Zaglou, Oulad el Hadj el Bardja, Tabarkana (Taberkana, D.), Zaouiet Kounta, El Menassir, Takaffif (Takhfif, D.), Adneur (Adeneur, D.). Pour le deuxième groupe: Zaouiet Cheikh ben Abdelkerim, Bou Ali (El Bali, Fo.), El Aada (El Ada, D.), Djaber, Rar Mamellal (Gharma Amalal, D.), Edhoua, Baouangni (Baouanghui, D.).

¹ Orthographes diverses: Zaouiet Kounta (de C., Fo., D., De., G.), Zaouiet Kinnta (R.).

Autre dénomination: Bou Ali el Djedid (de C.).

de ses voyages en Orient et au Soudan et dont il ne faisait usage, affirma-t-il, qu'en pareille circonstance.

La koubba, où sont enterrés les restes des saints personnages de la localité, a une forme toute particulière. On la prendrait plutôt pour une pagode hindoue que pour un tombeau musulman. En édifiant ce monument l'architecte a donné libre cours à toute sa fantaisie ¹.

Notable.

Moulaï M'hammed ben Si Mohammed ben Moulaï Smaïn ².

C'est le petit-fils du personnage dont nous parle Rohlf's. C'est un homme riche en palmiers qui a actuellement une quarantaine d'années ; il appartient à la famille chérifienne des Oulad El Hadj. Influent dans le pays, il commandait déjà avant d'avoir reçu en 1892 l'investiture du Sultan. C'est une des principales personnalités du sof Sefian. Il se montre à toute occasion très hostile à l'ingérence française (Gr.).

¹ Rohlf's, *Reise*, p. 154.

Le voyageur allemand fait aussi observer que c'est à Zaouiet Kounta qu'il a trouvé pour la première fois des produits allemands venus, soit du nord par l'entremise des Français, soit de l'ouest par celle des Anglais. Mais il ajoute, ce qui est un peu en contradiction avec ce qu'il vient de dire, que ces produits, bougies et allumettes de Vienne, avaient été rapportés de Tripoli.

² Appelé aussi quelquefois, comme nous l'avons vu au chap. II, Moulaï Ali ould Moulaï Smaïn.

2° Kasbet er Regagda¹.

Cette kasba, située à proximité de Zaouiet Kounta, n'en serait en réalité qu'une dépendance. Sa population se composerait également de marabouts arabes de la même origine (De.).

3° Oulad El Hadj El Bordja ².

Les habitants de ce ksar qui sont arabes passent pour avoir été abadites, puis ayant abandonné le kharedjisme, ils embrassèrent le rite malékite (De.).

Les habitants de cette oasis auraient peu de palmiers ; ils ne cultiveraient ni tabac, ni coton, ni céréales, ni légumes (De.).

4° Taberkant es Ser'ira ³.

5° Taberkant es Sebkha ³.

Ces deux ksour sont habités par des cheurfa et leurs serviteurs. On les appelle aussi Taberkant. A proximité du second, dont il n'est en réalité qu'un faubourg, se trouve un troisième ksar portant la même dénomination (De.).

6° Zaglou el Merabtîn ⁴ ou Zaglou ez Zoua.

¹ Orthographe unique : Kasbet er Regagda (De., G.).

² Orthographes diverses : Oulad El Hadj el Bardja (de C.), Oulad El Hadj Bordja (R.), Oulad El Hadj Berdja (Fo., D.), Oulad el Hadj el Bordja (De., G.).

³ La noire petite (ou nouvelle) et la noire de la sebkha. *Taberkant* est le féminin de *Aberkan*. Pour ce dernier mot, voir au chap. précédent ce que nous avons dit à propos de Brinkan (Tsabit) [B.].

Orthographes diverses : Taberkana (2 ksour, R.), (D.), Tabarkana (Fo.), Taberkant es Ser'ira et Taberkant es Sebkha (De., G.).

⁴ Orthographes diverses : Zaglou el Kedim (de C.), Zaglou el Merabtîn (De., G.), Zaglou ez Zoua (R., De.), Zaglou (Fo., D.).

Ce ksar est habité par des marabouts arabes originaires de la zaouia de Sidi Ali bou Hanini (De., G.).

Rohlfs est passé à proximité, sans s'y arrêter, en allant de Tamest à Zaouiet Kounta.

Les habitants ne cultiveraient ni tabac, ni céréales, ni légumes (De.).

7° Zaglou el Amoum ¹.

Ce ksar ne serait habité que par des arabes et leurs serviteurs (De.).

8° El Beïod ².

Ce ksar serait habité par des arabes des Oulad Sidi bou Hanini (De.) qui se partageraient également en Taïbia et Kadria (G.).

Ils cultiveraient le tabac, le henné, les céréales et les légumes (De.).

9° Kasbet el Hadj el Mekki ³.

Cette kasba est occupée par des marabouts arabes des Oulad Chadeli, des Oulad Sidi bou Hanini de Zaglou El Merabtin (De., G.).

10° Chebani ⁴.

Ce ksar serait habité par des cheurfa et leurs serviteurs (De.).

¹ Zaglou el Amoum (R., De.), Zaglou el Hamoum (G.), Zaglou Djedid (de C.).

² Le blanc.

Orthographes diverses : El Beïod (de C.), El Biod (Fo.), El Beïodh (D., De, G.).

³ Orthographe unique (De., G.). De Colomb place cette kasba dans le district d'In Zegmir.

⁴ Orthographes diverses : Chebani (de C., De., G.), Gibani (R.).

Rohlfs place cette localité dans le Tamest.

11° Adr'ar ¹.

Les habitants de ce ksar seraient des arabes, des haratin et des nègres (De.).

On cultiverait dans les jardins le tabac, le henné, les céréales et les légumes (De.).

12° Tiouririn ².

Ce ksar est habité par des cheurfa avec leurs clients et leurs nègres (De.). Rohlfs le place dans le Tamest.

13° Mekid ³.

Ce ksar est peuplé de la même manière que le précédent (De.). Rohlfs le comprend également dans le Tamest.

14° Takhefift ⁴.

Ce ksar est habité par des cheurfa et leurs serviteurs. On y fait de très importantes cultures de henné (De.).

15° Tazoul (ou Tazoult) ⁵.

Ce ksar, habité par des cheurfa et leur serviteurs,

¹ La montagne.

Orthographes diverses : Adrhar (R.), Ouedhrar (Fo., D.), Aderar (De., G.).

² *Aourir* en kabyle se traduit par mont ; le diminutif *taourirt* par mamelon, colline. *tiouririn* la chaîne de colline (B.).

Orthographes diverses : Thiouririn (de C.), Tiourhirhin (R.), Tiouririne (D.), Tiouririn (Fo., De., G.).

³ Orthographes diverses : Mekkid (de C.), Mekil (R.), Mekid (Fo., De., G.), Meguid (D.).

⁴ Orthographes diverses : Tachefieh (R.), Takafif (Fo.), Takhfiff (D.), Takhefift (De., G.).

⁵ *Tazouli*, en tamahak, veut dire le fer et, par extension, les armes. *Tazoult* est le nom du sulfure d'antimoine dont les indigènes

est bâti sur un mamelon de roches noires qui contiennent probablement du fer (de C., De.). Le lieutenant-colonel de Colomb cite à propos de cette localité le dicton suivant qui serait très répandu au Touat : « La figure et le cœur des gens de Tazoul sont aussi noirs que leurs rochers ».

16° Admer ¹.

La population de ce ksar est identique à celle du précédent.

17° Zaouiet Cheikh ben Abdelkerim ².

Cette zaouia est habitée par des marabouts arabes et leurs serviteurs (De., G.).

Rohlfs, qui y a passé une nuit, nous apprend qu'elle est toute voisine de Zaouiet Kounta. C'est là qu'est enterré Sid Abdelkerim le plus grand saint de tout le Touat. Il fut, nous dit le voyageur allemand, un des ancêtres de la zaouia de Kerzaz et comme tel descend de Moula Idris ³.

se servent pour se noircir les paupières : on l'appelle communément *koheul*, mais *koheul* ne désigne pas spécialement le sulfure d'antimoine, c'est tout ce qui noircit. Remarquons incidemment que Tazoult est le nom indigène de Lambessa dans la province de Constantine (B.).

Orthographe diverses : Tazoul (de C., De., G.), Tazoult (De.), Tarsourt (R.).

¹ Orthographe diverses : Ouedmerr (R.), Admeur (Fo.), Ademour (D.), Ademer (De.), Admer (G.).

² Orthographe diverses : Zaouia Chikh ben Abd El Kerim (de C.), Zaouia ech Chikh (R.), Zaouiet Cheikh ben Abdelkerim (Fo., D., De., G.).

³ Rohlfs, *Reise*, p. 155. A propos de ce personnage, voir Chapitre III du Tome III, Notions historiques.

18° Bou Ali el Kebir ¹.

Ce ksar, qui serait situé, suivant Rohlfs, tout près du précédent, comprendrait quatre ksour ne formant pour ainsi dire qu'un seul groupe ². Le commandant Deporter fait au contraire de Bou Ali el Kebir un ksar distinct, dont dépendent les quatre ksour ci-après. Bou Ali el Kebir est habité par des cheurfa et leurs serviteurs (De.).

19° El Bali ³.

Ce ksar a une population semblable au précédent (De.).

20° El Ada ⁴.

Même population que le précédent.

21° Rerm Amellel ⁵.

Même population que les précédents.

L'ancien ksar serait bâti sur une éminence assez élevée, le nouveau au pied (De.).

22° Bou Zegdad ⁶.

Ce ksar est habité par des arabes, des haratin et des nègres (De.).

¹ Orthographe diverses : Bou Ali el Beli (de C.), Bou Ali (4 ksour, R.), Bou Ali (El Bali, Fo.), Bou Ali (D.), Bou Ali El Kebir (De.), Bou Ali ben Kebir (G.).

² Rohlfs, *Reise*, p. 155.

³ Orthographe diverses : El Baly (R.), El Bali (De., G.).

⁴ La coutume (B.).

Orthographe diverses : El Aada (Fo.), El Ada (D., De., G.).

⁵ Arrem Amellel, la ville blanche (B.).

Orthographe diverses : Agrmabelleul I et II (R.), Rar Mamellal (Fo.), Gharina Amelal (D.), Rerm Amellel (De., G.).

⁶ Orthographe unique (De., G.).

23° Azaoua ech Chergui¹.

24° Azaoua er R'arbi.

Ces deux ksour, situés tout près l'un de l'autre, ne forment en réalité qu'une seule agglomération. Ils sont fortement atteints par les sables.

Leurs habitants sont des cheurfa et leurs serviteurs (De.).

25° El Menassir².

Ce ksar est également habité par des cheurfa et leurs serviteurs (De.).

Rohlfs en fait une zaouia.

Ruines.

Au sud d'Ad'rar, on trouverait, d'après Deporter, les ruines d'un ksar ancien, Adr'ar el Kedim.

IN ZEGMIR.

Le district d'In Zegmir³ ou le Touat el Henné⁴, comme l'appellent fréquemment les indigènes, est

¹ *Azaoua*, le tamarix (*galliea*) (B.).

Orthographes diverses : Azaoua (R.), Edhoua (Fo., D.), Azaoua chergui et r'arbi (De., G.).

² Zaouia Imenasser (R.), El Menassir (Fo., D.), El Menaeir (De., G.).

³ *In Zegmir* est le nom d'une variété de dattes (B.). On trouve aussi l'orthographe Inzegmirou (De., G.).

⁴ Dénomination tirée de la plante tinctoriale, connue sous le nom de henné (*lawsonia inermis*), qui est abondante dans tout le Touat et particulièrement dans ce district.

situé au sud du précédent, le long de la sebkha qui borde la rive gauche de l'oued Messaoud.

D'après Rohlfs, à In Zegmir, la berge de la sebkha qu'il prend pour celle de l'oued, car il s'en est tenu constamment à une certaine distance, s'infléchirait légèrement à l'est. La forêt de palmiers, qui, depuis Fenourin, s'étend jusqu'à la rivière, s'infléchit de la même façon¹.

Contrairement à l'opinion émise par le commandant Deporter, le commandant Godron affirme qu'il n'y a aucune famille de cheurfa dans les ksour de ce canton. Pour lui, c'est un des moins peuplés de la région. Il ne compterait que 300 habitants environ, savoir :

| | |
|-------------------------|-----|
| Arabes sédentaires..... | 150 |
| Haratin..... | 80 |
| Nègres..... | 70 |

D'ailleurs cet auteur, sans indiquer les motifs de cette manière de faire, place le ksar de Tittaouin ech Cheurfa dans le district de Zaouiet Kounta, ce qui est non seulement contraire aux données fournies par tous ceux qui ont écrit avant lui sur cette région, mais encore en contradiction avec la position relative de ce ksar indiquée par Rohlfs.

Toujours d'après le commandant Godron la confrérie de Moulai Taïeb compterait seule des affiliés dans ce district, sauf à Zaouiet Sidi Bellel, où tous les gens seraient Kadria, et à Tilioulin où la moitié seulement

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 156.

des habitants seraient serviteurs de Si Abdelkader Djilani.

Il y a lieu cependant de remarquer que le chef de la zaouia Bakkaïte de Kounta étend son influence sur ce canton et que la confrérie qu'il représente doit y avoir des affiliés.

D'ailleurs les Kadria de Zaouiet Sidi Bellel et de Tilioulin sont peut-être simplement des Bakkaïa, car ceux-ci, comme nous l'avons dit, ne constituent qu'une branche locale des Kadria.

Le sof Ihamed compte seul des partisans dans cette circonscription où l'on ne trouve qu'une seule zaouia (G.).

Les palmiers qui croissent à l'ouest des ksour de ce groupe sont irrigués à l'aide de feggaguir; ils produisent des dattes abondantes que les nomades, attirés par le grand commerce local du henné, achètent en assez grande quantité. Les cultures des jardins sont bien entretenues. On y récolte du tabac, du coton et surtout des céréales, tasfaout, béchena, orge, blé; mais la principale production est celle du henné, auquel le district doit une de ses dénominations.

L'industrie locale produit quelques tissus de laine et de coton. On trouve dans cette région de la thomela (De.).

Le lieutenant-colonel de Colomb a donné pour les ksour de ce district une liste de neuf noms, qui n'a été modifiée depuis que par l'adjonction de quelques noms

nouveaux et le rattachement de Tilioulin dont il avait fait un groupe à part¹.

Rohlfs a confondu, dans son énumération des ksour du Touat, ceux du district d'In Zegmir, district qu'il ne nomme même pas, avec ceux du canton de Zaouiet Kounta². Ailleurs, parlant du ksar d'Asegmer (In Zegmir), il nous dit que celui-ci est, comme beaucoup d'autres, situé au nord de Sali, sans compter plus dans une circonscription que dans l'autre³.

Plus tard le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux⁴ indiquaient dans cette région l'existence de douze ksour. Ce chiffre, porté à treize par le commandant Deporter, a été réduit de nouveau à douze par le commandant Godron qui, ainsi que nous l'avons dit, a cru devoir rattacher au district précédent le ksar de Tittaouin ech Cheurfa.

¹ El Kalfi, El Mahfoud, Oughezir, Anzegmir, Kasba el Hadj el Mekki (appartient au district de Zaouiet Kounta), Kasba el Alema, Tittaouin el Chorfa, Tittaouin el Kheras, et Tidmaïn.

² Rohlfs, *Reise*, p. 161. Ces ksour sont au nombre de six : Mafoud, Asegmer, Tetaoun ech Cheurfa, Tetaoun el Khass, Tidmaïn et Tilioulin.

³ Rohlfs, *Reise*, p. 156.

⁴ Les deux listes de ces officiers sont identiques, elles ne diffèrent que par l'orthographe de certains noms : Anzegmir (Anzguemir, D.), El Eulma, El Khalfi, El Mahfoud, Oughzir (Ouaghzira, D.), Tidmayen (Tidmyan, D.), Zaouiet Bellal (Zaouiet Sidi Bouhal, D.), Ksar Ghouzy (Ksar Ghouzi, D.), Tittaouin el Cheurfa (Tirtaouin Cheurfa, D.), Tittaouin el Akhras (Tirtaouin Lakherass, D.), Oulad Dahb (Oulad Daheb, D.), Tilioulin (Toulloulin, D.).

Voici, d'après toutes ces données, quels seraient les ksour de ce district :

1° In Zegmir¹.

Ce ksar, qui peut être considéré comme le chef-lieu du district, est le plus important marché du Touat pour la vente du henné.

2° Kasbet El Eulema².

Cette kasba située tout près du ksar précédent en est, en quelque sorte, une dépendance (De.).

3° Kasbet Djedida³.

4° Zaouiet Sidi Bellel⁴.

Cette zaouia est occupée par un petit nombre de marabouts arabes (G.).

5° El Khalfi⁵.

Ce ksar serait, d'après le commandant Deporter, également habité par des marabouts arabes.

6° Tidmaïn⁶.

¹ Orthographes diverses : Anzegmir (de C., Du., Fo.), Anzguemir (D.), Asegmer (R.), Inzegmir (De., G.), Zegmir (C.), Azguemir (Da.), Emezguemir (Le C.).

Autres dénominations : Ksar el Kebir (De.), Ksar el foukani (De.).

² La citadelle des savants.

Orthographes diverses : Kasba el Alema (de C.), El Eulma (Fo., D.), Kasbet el Eulema (De., G.).

³ Orthographe unique (De., G.).

⁴ Orthographes diverses : Zaouiet Bellal (Fo.), Zaouiet sidi Bouhal (D.), Zaouiet Sidi Bellel (De., G.).

⁵ Orthographes diverses : El Kalfi (de C.), El Khalfi (Fo., D., De., G.).

⁶ Peut-être *Timadanin* (pluriel de *Tamdint*) les villes (B.).

Orthographes diverses : Tidmayen (Fo.), Tidmyan (D.), Tidemayn (Le C.), Tidmaïn (de C., R., De., G.).

Ce ksar est habité par des cheurfa Oulad Moulai Abdallah (G.).

7° Tittaouin¹ ech Cheurfa.

8° Tittaouin¹ el Akhras.

Le commandant Godron rattache le premier de ces deux ksour, Tittaouin ech Cheurfa, au district de Zaouiet Kounta. La position géographique approximative indiquée par Rohlf's contredit cette assertion. Ce voyageur, en effet, en se rendant d'In Zegmir à Tilioulin², est passé chemin faisant à proximité de ces deux ksour rapprochés l'un de l'autre. Pour admettre l'hypothèse du commandant Godron il aurait fallu que Tittaouin ech Cheurfa fût au nord d'In Zegmir et sur la lisière de ce district et de celui de Zaouiet Kounta.

9° Bou Anguis³.

10° El Mahfoud⁴.

11° Ourezir⁵.

¹ *Tit*, en tamahak, signifie œil, source, au pluriel *Tittaouin*. Les Touareg de l'ouest écrivent *tihht*. Confer. : *ain*, en arabe, qui signifie également œil, source, au pluriel *aïoun* les sources, et *aïnin* (forme du duel), les deux yeux (B.).

Suivant Rohlf's (*Reise*, p. 156), les gens du pays prononceraient *Tetaoun*.

Orthographes diverses : Tittaouin (de C., Fo., De., G.), Tirtaouin (D.), Tettaouin et Tetaoun (R.).

² Rohlf's, *Reise*, p. 156.

³ Orthographes diverses : Bou Angui (De.), Bou Anguis (G.).

⁴ Orthographes diverses : Mafoud (R.), El Mahfoud (de C., Fo., D., De., G.).

⁵ Orthographes diverses : Oughezir (de C.), Oughzir (Fo.), Ouaghzira (D.), Ourezir (De., G.).

12° Tilioulin ¹.

Ce ksar, d'après Deporter, serait partagé en quatre quartiers, appelés : Oulad Mohammed Salah, Oulad Si El Hadj, Oulad M'hammed ben bou Zian, Aoumeur ben Ali. C'est ce qu'avait indiqué avant lui le lieutenant-colonel de Colomb qui avait fait de ce ksar un groupe à part, formé de la réunion de plusieurs ksour, englobés dans une même enceinte.

Au sud de l'agglomération se trouverait une forte dune sur la pointe septentrionale de laquelle se dresseraient les koubbas de Si Salah et de Si Aoumeur. On trouverait dans cette localité un gisement très important d'ouankal (De.).

Rohlfs nous apprend que la distance d'In Zegmir à Tilioulin est d'environ 12 kil. ².

13° Kasbet Oulad ed Dehbi ³.

Cette kasba, située à proximité du ksar précédent, n'en serait en réalité qu'une dépendance (De.).

Ruines.

M. Le Châtelier signale les ruines de Chebbi, ancien ksar dont il ne précise pas l'emplacement. Les palmiers à moitié enterrés dans les sables sont abandonnés ⁴.

¹ Orthographes diverses : Tiloulin (R., Fo.), Toulloulin (D.), Tilioulin (De., G.), Tilloulin (de C., C.).

² Rohlfs, *Reise*, p. 156.

³ Orthographes diverses : Oulad Dabb (Fo.), Oulad Daheb (D.), Kasbet Oulad ed Dehbi (De., G.).

⁴ Le Châtelier, *Medaganat*, p. 159.

SALI.

Le district de Sali est situé au sud de la sebkha dont les cantons de Zaouiet Kounta et d'In Zegmir bordent la rive orientale. Les ksour s'échelonnent le long de ce bas-fond qui est dominé par une haute berge, dernière ramification du Tadmaït vers l'ouest.

Sur cette berge s'étalent des dunes élevées où l'on trouve quelques pâturages, prolongement, sur la rive gauche, de l'oued Messaoud, des sables de l'Iguidi.

La population de ce district est d'environ 900 habitants, soit :

| | |
|--------------|-----|
| Cheurfa..... | 400 |
| Arabes..... | 100 |
| Haratin..... | 220 |
| Nègres..... | 180 |

Ces cheurfa, d'origine marocaine, sont des Oulad bel R'it. Bien que d'une bravoure contestable comme tous les ksouriens, ces cheurfa passent pour assez belliqueux ¹.

Les arabes sont originaires des Meharza du Tin Erkouk. Ils ont donné leur nom au principal ksar du district, où ils habitent pour la plupart. Les gens de ce canton, qui font le métier de convoyeurs et vont jusqu'à Tin Bouktou, possèdent, dit-on, de nombreux chameaux.

¹ Le Châtelier, *Medaganat*, p. 159.

La majorité des habitants est affiliée à la confrérie de Moulay Taïeb. Deux ksour seulement, Kasbet Oulad Moulay Abdelouahad et Kasbet Ba Bella, ont leur population en majorité Kadria.

Le sof Ihamed compte seul des partisans. Les habitants de ce district possèdent une vingtaine de chevaux (G.).

Les palmiers, qui croissent généralement à l'ouest des ksour, sont irrigués à l'aide de feggagnir¹. Ils produisent des dattes assez estimées. Les jardins bien cultivés produisent du blé, de l'orge, du tasfaout et du béchena, et un peu de henné très recherché à cause de sa qualité, mais ni tabac, ni coton. L'industrie locale fournit quelques tissus de laine. On rencontre des gisements de thomela et d'ouankal (De.).

Le lieutenant-colonel de Colomb a donné une liste de neuf ksour pour ce district. Ce sont : El Mansour, Bernata, Oulad Muley el Arbi, Oulad Muley Abd El Ouhahad, Kasba Sidi Chérif ben El Hachem, El Djedid, El Meharza, Kasba el Nedjar et Sahela.

L'énumération fournie par Rohlf s ne différerait de la précédente que par l'orthographe de certains noms et l'adjonction de trois ksour qui appartiennent en réalité au Reggan².

¹ M. Le Châtelier cite, dans ce district, une localité appelée R'ourd es Sali où les palmiers poussent sans irrigation, grâce au voisinage d'une nappe d'eau douce superficielle. *Medaganat*, p. 162.

² Voici la liste de Rohlf s : Oulad Mouley el Arbi, Ksar Djedid,

Le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux réduisaient ce nombre à huit¹. Mais le commandant Deporter, sur de nouveaux renseignements, les portaient à treize. C'est ce même chiffre qui est indiqué par le commandant Godron. Voici le relevé de ces ksour :

1° El Meharza².

Ce ksar, habité par des cheurfa, des arabes, des haratin et des nègres, est entouré de fortifications soigneusement entretenues par les habitants. Elles comprennent une enceinte extérieure, s'élevant au-dessus d'un large fossé circulaire rempli d'eau. Chacun des quatre quartiers qui partagent le ksar est protégé de même à l'intérieur, ainsi que la kasba située à quelques distances où réside le chef des Oulad bel R'it, Si Mohammedould Si El Habib.

Ce ksar est, dans ces conditions, à peu près inexpugnable pour les populations de ces contrées. L'impunité, qui se trouve ainsi assurée aux habitants, doit

Oulad Mouley Abd El Nahed, Sidi Cherif bel Hachim, El Mharsa, El Mansour, Termatter, Kasbah Bab er Lah, Kasbah Soucharah, Bahoh, Berichak et Asegla. Ces trois derniers appartiennent au Reggan.

¹ Voici la liste de ces deux officiers : El Mansour, Bermatta (Barmata, D.), Oulad Mouley el Arbi, Oulad Mouley Abdelouahad, Sidi Chérif bou El Hachem (Sidi Cherif El Hachemi, D.), Djedid, El Meharza, Mouley Ali.

² Autres dénominations : Ksar el Kebir (De.), Sali (Le C.).

Orthographes diverses : El Mharsa (R.), El Meharza (de C., Fo., D., De., G.).

être pour beaucoup dans leur audace et dans leur réputation de bravoure¹.

A l'ouest de cette localité se trouve une étroite région de dunes qui sépare l'oasis d'une plaine pierreuse que Rohlf s'a dû traverser pour gagner l'Aoulef².

Notable.

Si Mohammed ould Si El Habib. C'est un homme d'une soixantaine d'années, fort riche, qui possède une grande influence politique et religieuse, due à sa situation de chef des cheurfa Oulad bel R'it. Il entretient des relations suivies avec le Tidikelt et les Touareg. Affilié de l'ordre d'Ouazzan, il appartient au sof Ihamed (Gh.).

2° Ksar Djedid³.

Ce ksar est habité par des cheurfa et leurs serviteurs.

Notables.

Djedid ben Moulai Abdelkerim. C'est un homme énergique d'origine chérifiennne, âgé actuellement

¹ Le Châtelier, *Medaganat*, p. 159-160.

² Rohlf s, *Reise*, p. 170.

El Meharza est le point le plus méridional du Touat atteint par le voyageur allemand.

³ Orthographes diverses : El Djedid (de C.), Djedid (Fo., D.), Ksar Djedid (R., De., G.). Un document provenant de Ghardaïa réserve à ce ksar la dénomination de Sali.

d'environ 35 ans, qui est riche en palmiers et en chameaux. Il a été investi des fonctions de caïd, mais malgré sa fortune, n'a pas encore beaucoup de notoriété. Son oncle Si Mohammed ould Si Hassoun, qui était auparavant cheikh de la djemâa de Sali, était très écouté, le caïd actuel subit son influence. Il se montre ouvertement hostile à l'influence française (Gr.).

Djedid ould Moulai Ali Chérif. Cet indigène appartient à une bonne famille ; il est dans l'aisance et jouit dans la région d'une assez grande influence, mais il n'a pas de relations à l'extérieur. Il est affilié à la confrérie d'Ouazzan et partisan du sof Ihamed (Gr.).

3° Kasbet Oulad Moulai El Arbi¹.

4° Kasbet Moulai Abderrahman ould Ba Sidi².

5° Kasbet Sidi Chérif ben Hachem³.

6° Kasbet Oulad Moulai Abd El Ouahad⁴.

7° Kasbet El Haratin ou Kasbet En Nedjara⁵.

¹ Orthographes diverses : Oulad Mouley El Arbi (de C., R., Fo., D.), Kasbet Mouley El Arbi (De., G.).

² Orthographe unique (De., G.).

³ Orthographes diverses : Kasba Sidi Cherif ben El Hachem (de C.), Sidi Cherif bel Hachim (R.), Sidi Cherif bou El Hachem (Fo.), Sidi Cherif El Hachemi (D.), Kasbet Sidi Cherif ben Hachem (De., G.).

⁴ Orthographes diverses : Oulad Mouley Abdelouahad (de C., Fo., De.), Oulad Mouley Abd El Nahed (R.), Kasbet Oulad Mouley Abd El Ouahad (De., G.).

⁵ La citadelle des haratin ou des menuisiers.

Orthographes diverses : Kasba el Nedjar (de C.), Kasbet En Nedjara (De.), Kasbet El Haratin (De., G.).

8° Kasbet Moulai Abderrahman ould Moulai Ali ¹,
ou Kasbet el foukania ².

9° Kasbet Ba Bella ³.

10° Kasbet Si Mohammed el Malidi ⁴, ou El Allouchia ⁵.

11° Kasbet Moulai Ali ben Idris ⁶.

Toutes ces kasbas sont habitées par des cheurfa et leurs serviteurs (De.).

12° El Mansour ⁷.

Ce ksar est également habité par des cheurfa (De.).

13° Bermata ⁸.

Ce ksar serait habité par des arabes qui font le métier de convoyeurs sur les routes du Soudan. Leurs nègres cultivent dans les jardins du coton et de la garance en grande quantité (De.).

¹ Orthographe unique (De., G.).

² Orthographe unique (De.).

³ Orthographes diverses : Kasbah Bab er Lah (R.), Kasbet Ba Bella (De., G.).

⁴ Orthographe unique (De G.).

⁵ Orthographe unique (De.).

⁶ Orthographes diverses : Mouley Ali (Fo., D.), Kasbet Mouley Ali ben Idris (De., G.).

⁷ Le victorieux.

Orthographe unique (de C., R., Fo., D., De., G.).

⁸ Orthographes diverses : Bernata (de C.), Termatter (R.), Bermatta (Fo.), Barmata (D.), Bermata (De.), Bermatra (G.).

Ruines.

Le commandant Deporter indique comme ruines dans ce district :

1° Kasbet Bel Abbès, kasba située au sud de Kasbet Oulaï Moulai El Arbi.

2° Kasbet Moulai M'hammed au sud de Kasbet Oulad Moulai Abdelouahad.

REGGAN.

Le district de Reggan ¹ est situé au sud du précédent, sur la rive gauche de l'oued Messaoud, qui se trouve ici encombré par les sables.

Timadaini, le principal ksar, est un marché important fréquenté par les Touareg de l'Ahenet ou de l'Ahaggar. On y trouve des produits du Soudan. Il en part des caravanes qui se rendent à Tin Bouktou, à Taodenit, ou à R'adamès.

Ce district est le plus important du Touat par sa population qui est de 2.000 habitants environ, soit :

| | |
|--------------------------|-------|
| Cheurfa | 200 |
| Arabes sédentaires | 1.000 |
| Haratin | 500 |
| Nègres | 300 |

Cette population passe pour courageuse ; la nécessité

¹ Le mot paraît venir de *reg* sol ferme, de sable et de gravier, qu'on rencontre en pays plat ; aussi *reg* est-il pris, par extension, dans

de se défendre contre les fréquentes attaques des nomades a dû en effet aguerrir ces ksouriens.

Tous les habitants de ce canton sont affiliés à la confrérie de Moulay Taïeb. Cependant à Tin Oulaf R'arbia et à En Tehent, il y a quelques Kadria.

Le sof hamed est le seul suivi (G.).

On trouve dans cette région trois zaouias: à Ber Riche, à Zaouiet el Hachef et à En Tehent.

Les habitants du Reggan ne possèdent que 6 chevaux.

Ce district produit des dattes très estimées. Les jardins, bien cultivés, sont irrigués à l'aide de feggaguir. On y récolte du blé, de l'orge, du tasfaout, du béchena, mais pas de tabac ni de henné.

Les gens du Reggan pratiquent l'élevage du chameau. Ils ont des troupeaux de moutons demman, qui font l'objet d'un grand commerce.

L'industrie locale produit quelques tissus de laine et de coton. On récolte de la thomela (De.).

Le lieutenant-colonel de Colomb avait indiqué que ce district renfermait dix-sept ksour. C'était: Timmourt, Be Rich el Chorfa, Be Rich el Haratin, Oulad Raho (pour Baho), Anzeglouf, Timadanin, Kasba Oulad Hamidou Cherahil, El Nefich, Zaouia El Hachef, Kasba Oulad Allel, Tinoulaf el Gharbia, Tinoulaf

le sens de plaine. A considérer aussi le mot *Areggan* qui désigne les chameaux de selle au-dessus de l'âge de 8 ans (B.).

Orthographes diverses: Argan (R.), Erregan (D.), Reggan (de C., C., Fo., De., G.), Regan (de Slane, trad. Ibn Khaldoun).

el Cherguia, Entehent, Tegant, Agarafil, Taourirt el Hadjer, Taourirt el Gueblia.

Après lui, Rohlf s fournit une liste très incomplète des ksour du Reggan. Il rattache d'abord au district de Sali trois ksour qu'il place à 5 kil. au sud de ce dernier et qui font incontestablement partie du Reggan. Ce sont Berichak, Bahoh et Aseglouf. A ces trois nous il ajoute les quatre suivants qui, d'après lui, constituent le canton de Reggan: Nfis, Oudrar, Timadanin, et Taourirt.

Le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux¹ ont de leur côté donné un relevé de onze ksour qui, depuis, a été porté à seize par les commandants Deporter et Godron. En voici l'énumération:

1° Timadanin².

Ce ksar, important par son marché, fréquenté particulièrement par les Touareg de l'ouest, est la résidence du cheikh qui commande le district.

2° Tin Oulaf³ R'arbia.

3° Tin Oulaf³ Cherguia.

¹ Voici leur relevé avec les variantes d'orthographes.

Oulad Bahou, Anzeglouf (Azeglouf, D.), Timmourt (Tinnourat, D.), Berrich, Aït el Messaoud (Aït el Mesaoud, D.), En Nefis, Tinelaf (Tinoulafat, D.), Taourirt, Oulad Djebara, Timadanin, In Thint (Eutahant, D.).

² Les villes, pluriel de *tamdint*.

Orthographes diverses: Timadanin (de C., Fo., De., G.), Tinadanin (R.), Timadanine (G.).

³ Orthographes diverses: Tinoulaf (de C.), Tinelaf (Fo.), Tinoulafat (D.), Tin Oulaf (De., G.).

Ces deux ksour, bâtis très près l'un de l'autre, ne forment qu'une agglomération.

4° En Nefis ¹.

5° Aït el Messaoud ².

6° Anzeglouf ³.

Les habitants de ces deux derniers ksour sont khammès de ceux d'En Nefis (De.).

7° Zaouiet el Hachef ⁴.

Cette zaouia est habitée par des marabouts arabes et leurs serviteurs (De.).

8° El Mestour ⁵.

9° Ber Riche ⁶.

Cette zaouia est habitée par des marabouts arabes dont les serviteurs occupent un quartier distinct, connu sous le nom de Ber Riche El Haratin (De.).

10° Oulad Baho ⁷.

¹ Orthographe diverses : En Nefich (de C.), Nfis (R.), En Nefis (Fo., D., De., G.).

² Aït, en berbère, fils de, gens de; c'est l'équivalent de l'arabe, Beni, Oulad.

Orthographe diverses : Aït el Messaoud (Fo., De., G.), Aït el Msaoud (D.).

³ Orthographe diverses : Anzeglouf (de C., Fo., De., G.), Aseglouf (R.), Azeglouf (D.).

⁴ Orthographe unique (de C., De., G.).

⁵ Orthographe unique (De., G.).

⁶ Probablement Ber Arich, le pays des petits arbrisseaux. Arich désigne aussi un plateau élevé et pierreux où pousse le retem. Les deux sens peuvent être admis, selon la nature du terrain (B.).

⁷ Oulad (arabe) Baho (tamahak), les enfants du mensonge (B.).
Orthographe diverses : Oulad Raho (de C.), Bahoh (R.), Oulad Bahou (Fo., D.), Oulad Baho (De., G.).

11° Tinnourt ¹.

C'est un marché fréquenté par les Touareg de l'Ahenet (De.).

12° En Tehent ².

C'est une zaouia très importante de Moulai Abdelmalek er Reggani (De.).

13° Ta Arabt ³.

Ce ksar est habité par des arabes et leurs serviteurs (De.).

14° Taourirt ⁴.

Les habitants de ce ksar qui sont arabes ont mérité le nom de Guedouh ⁵, en raison de leur courage. Une fraction des Oulad Moulai y campe continuellement (De.). C'est un marché fréquenté par les Touareg

¹ Orthographe diverses : Tinnourt (de C., Fo., De., G.), Tinnourat (D.).

² Orthographe diverses : Entehent (de C.), In Thint (Fo.), Entahant (D.), En Tehent (De., G.).

³ C'est probablement le mot *arab* mis au féminin par le procédé berbère (intercalation du mot entre deux *t*) ce qui donne aussi le sens diminutif. Ici ce serait *Tarabt*, la (ville) arabe ou la petite arabe. — Ce peut être aussi *Ta*, celle, et *arab*, arabe ou des arabes; c'est le même sens (B.).

Orthographe unique (De., G.). Peut-être faut-il identifier Ta Arabt avec un ksar de Taha cité dans un itinéraire recueilli par renseignements par M. Pouyane (*Documents relatifs...* p. 115.).

⁴ La colline, le mamelon, la hauteur, diminutif de *ourir*, mont, en kabyle (B.).

Orthographe diverses : Taourirt (de C., R., Fo., D.), Taorirt (De., G.).

⁵ Le lieutenant-colonel de Colomb étend cette dénomination à tous les habitants du Reggan.

Alaggar de préférence à tous les autres du district ; ils y ont leurs clients.

15° Aril¹.

16° Azrafil².

Ces deux ksour, placés en face l'un de l'autre, sont habités par des arabes originaires de Taourirt (De.).

Ruines.

Le commandant Deporter signale à 1.500 mètres à l'ouest de Timadanin les ruines de Kasbet Oulad Hamidou.

EL KSEIBAT³.

Ce petit district est situé à l'est de la ligne d'oasis du Touat proprement dit, au pied du Baten occidental, sur la route qui va de Bou Guemma (Aougueroul) à l'Aoulef. Il a été mentionné, pour la première fois, incidemment par M. Le Châtelier dans son ouvrage intitulé *Les Medaganat* et a été décrit depuis par le commandant Deporter.

¹ Le bras, voir au Tamest le ksar du même nom.
Orthographe unique (De., G.).

² C'est l'ange chargé de la garde des âmes jusqu'à la résurrection. Ce jour-là, il sonnera de la trompette pour les rassembler et chaque âme rejoindra son corps dans son tombeau.

Orthographes diverses : Agarafil (de C.), Azrafil (De., G.).

³ Diminutif de kasba, roseau ou citadelle. On trouve aussi El Kseïret, diminutif de ksar (Le Châtelier, *Medaganat*, p. 90).
Orthographes diverses : El Kseïbet (De.), El Kseïbet (G.).

Ce groupe ne comprend que deux petits hameaux assez misérables, distants l'un de l'autre d'environ 8 kilomètres : In Belbel¹ et Kasbet Matriouen².

Le premier est habité par des marabouts arabes³ originaires de Zaouiet Heïnoun (Aoulef) avec leurs serviteurs. On y trouve la zaouïa de Si Mohammed Salah (Gr.). Le second abrite des marabouts arabes¹ originaires de Djedid (Aoulef).

La population totale est d'environ 110 habitants, soit par ksar une trentaine d'arabes sédentaires, 10 haratin et 10 nègres.

Tous ces habitants sont Taïbia.

Les palmiers, arrosés à l'aide de feggaguir, produisent des dattes de bonne qualité.

¹ Celui (le lieu abondant en) belbel, c'est le baguel des arabes, *anabasis articulata*.

Orthographes diverses : In Belbel (De., G.), Tabelbal (Gr.).

² *Matriouen* est probablement une corruption de *Melhrionen* pluriel de *melhrî*, petit (dans le sens de jeune) en tamahak : la citadelle des jeunes gens (B.).

Orthographe unique (De., G.).

³ Pour le commandant Godron, ce sont simplement des arabes, sans étiquette maraboutique.

CHAPITRE CINQUIÈME

Les districts du Touat. — Le Tidikelt.

La région, appelée Tidikelt, est située au nord-est du Reggan, le district le plus méridional du Touat, au pied de la falaise inférieure du Tadmait.

Vers l'ouest, des plateaux légèrement surélevés la séparent des bas-fonds du Touat. Rohlf s'en a trouvé le point culminant à 12 kil. à l'ouest d'Aoulef.

De son côté, M. Pouyanne a recueilli d'un indigène du Touat l'information suivante : « En partant de » Taourirt (Reggan), à la nuit tombante, on arrive à » peu près à 10 heures du matin à Aïn Cheikh dans un » bled (pays) nommé Chebbi. C'est un pays sablon- » neux à sol solide, un peu ondulé ; la route monte ; » on dit à Taourirt monter au Tidikelt et au Tidikelt » descendre au Touat ¹ ».

Cette région est, en somme, la moins vaste et la moins peuplée du Touat tout entier.

La majeure partie de sa population est nettement

¹ Pouyanne, *Documents relatifs à la mission*..... p. 115.

constituée par des éléments d'origine arabe, débris des anciennes tribus conquérantes du pays.

Ce sont, en allant de l'ouest à l'est :

1° Le groupe des Oulad Zenan : Actuellement sédentaires, ils ont pris presque tous les usages des Touareg avec lesquels ils sont en rapports constants. Ils habitent principalement les oasis occidentales de la région, c'est-à-dire dans les districts de l'Aoulef et d'Akabli. D'après de Colomb, on donne à la ligne de leurs ksour, le nom de Khot Oulad Zenan, la ligne des Oulad Zenan,

2° Le groupe des Oulad ba Hammou.

C'est le plus important du Tidikelt. Contrairement aux Oulad Zenan, les Oulad ba Hammou sont avant tout des nomades. Grâce à l'intelligence et au savoir-faire politique de leur ancien chef, El Hadj Abdelkader Badjouda, décédé en 1889, ils ont acquis dans le Tidikelt une situation prépondérante. Leur action s'étend même actuellement dans tout le Sahara occidental et jusque chez les Touareg Ahaggar où leur influence est considérable.

3° Le groupe des Oulad Mokhtar.

Ce sont les rivaux des Oulad ba Hammou, ils sont cependant moins nombreux, mais essentiellement commerçants. Leurs richesses leur donnent une grande part d'influence.

4° Le groupe des Zoua (Oulad Sidi El Hadj Mohammed), clients des Oulad Sidi Cheikh, qui possèdent quelques ksour.

On trouve encore dans le Tidikelt des cheurfa, qui habitent surtout les districts de l'ouest (Alouef et Tit). Ils ne seraient pas plus de 230 (G.).

La race berbère compte également des représentants dans la région. Ce sont d'abord des marabouts, les Ahl Azzi, originaires de la zaouia de Sidi Maabed, non loin de R'adamès : ils ont ici d'assez nombreuses colonies.

Viennent ensuite les Oulad Sokna qui habitent In Salah.

Enfin quelques fractions d'origine targuie se sont fixées dans la région.

D'ailleurs les Touareg du Ahaggar et de l'Ahenet fréquentent le Tidikelt. Nombre d'entre eux apparaissent à l'époque de la récolte des dattes pour échanger de la viande séchée de gazelle ou d'antilope contre ce fruit précieux. Ils se construisent alors des huttes en branchages qu'ils habitent pendant toute la durée de leur séjour¹. Quelques fractions même possèdent des palmiers dans la région. Nous résumerons, ci-après, les données fournies par le commandant Deporter sur les rapports des Touareg avec le Tidikelt.

I. — Touareg du Ahaggar.

Quelques-uns habitent Ksar el Arab (In Salah). La tribu noble des Kel Rela fréquente : Ksar el Arab, Kasbet foukania (Foggaret ez Zoua) et Asoul (Iguesten).

¹ Rohlf, *Reise*, p. 191.

Parmi leurs imrad, les Kel Imer fréquentent les ksour de l'Aoulef eeh Cheurfa ; les Dag Touan aheh, Ksar el Arab ; les Ikchmeden, Akbour (In Salah) ; les Dag Rali. Ksar Oulad el Hadj (In Salah). Les tribus maraboutiques qui se rattachent aux Kel Rela, fréquentent les localités ci-après : les Kel Moudir se rendent à Zaouiet Sidi el Hadj Belkassen ; ils ont leurs dépôts à Tit ; les Ikoutissen vont à El Mansour (Akabli) ; les Kel Amdjid viennent également à El Mansour, mais une partie d'entre eux se rend au ksar Oulad Belkassen (In Salah). Enfin les Kel Tifedest possèdent des palmiers dans les oasis de Zaouiet el Mâ, El Barka et Aouinet Sissa (In Salah). Parmi les autres tribus nobles les Ihoguelan fréquentent Sillafen (Foggaret ez Zoua) et Kasbet Baba (Iguesten) ; les Tedjehe n Esakkal, Kasbet foukania (Foggaret ez Zoua) ; les In Imba, Akbour (In Salah) ; les Ihadanaren, Ksar Der'amchia (In Salah).

Enfin, les Kel Ouhat, imrad des Tedjehe Mellet vont à Zaouiet Moulai Heïba (Foggaret ez Zoua).

Puis parmi les imrad des Imenan, les Ait Louhaïn, et les Klan ouan Taoussit vont à Djedid (In Salah) et les Kel Harrir à Foggaret ez Zoua.

II. — Touareg de l'Ahenet.

Les Kel Amellel (Tedjehe n ou Sidi) ont une dizaine de tentes à Meliana d'In R'ar et quelques-unes à Sahela tahtania (Iguesten). Ils possèdent des palmiers à Asoul (Iguesten) et vont camper à Ksar Lekhal (In R'ar).

Parmi leurs imrad, les Inokenaten fréquentent

Zaouiet Cheikh bou Naama ; les Oulad bou Tseggui habitent à In R'ar, Irsan et Ksar Lekhal ; les Oulad bou Hannini, vivent à Irsan ; et les Oulad Didoua à Asoul.

Les Tedjehe n Sellama, la tribu maraboutique qui se rattache au Kel Amellel, fréquentent Ksar Oulad El Hadj (In Salah). Ils ont leurs dépôts à Tit.

La tribu noble des Taïtok vient à Zaouiet Cheikh bou Naama (Akabli) et Ksar El Arab. Les Kel Ahnet, leurs imrad, vont dans l'Akabli à Erg Chache et à Zaouiet Cheikh bou Naama.

Parmi les tribus de sang mêlé, les Irredjenaten fréquentent Ksar el Arab ; quelques-uns même y habitent. Enfin les Dag Khadji vont à Ksar Oulad bel Kassem (In Salah).

La plupart des ksour du Tidikelt ne sont que des agglomérations de masures, de huttes en terre souvent disséminées au milieu des palmiers ; la dénomination de kasba ne s'applique plus généralement ici qu'à des groupes d'habitations entourées d'une enceinte.

Comme au Touat l'irrigation des palmiers se fait à l'aide de feggaguir. Les cultures, bien soignées dans la région occidentale, ne le sont pas autant vers l'est où la vie nomade attache moins les habitants au sol. Par contre les dattes y sont très estimées et sont exquisés, au dire de Rohlf.

Au point de vue commercial le Tidikelt est, comme nous l'avons vu, le centre d'un transit assez important entre le Soudan et la région méditerranéenne.

Les confréries religieuses, qui comptent le plus

d'affiliés, sont les Taïbia et les Kadria. Les Cheikhia et les Kerzazia se rencontrent chez les Zoua ; les Oulad Ba Hammou sont généralement Snoussia.

Le sof Ihamed est le seul adopté, le district de Foggaret ez Zoua reste neutre (G.).

Cette région est partagée, comme nous l'avons déjà vu, en six districts. L'action des Oulad Ba Hammou est surtout prépondérante sur la partie orientale, c'est-à-dire In R'ar, In Salah et Foggaret ez Zoua.

Le voyageur allemand, G. Rohlf, a traversé le Tidikelt de l'ouest à l'est, il nous a rapporté de précieux renseignements sur cette région, ayant visité successivement Aoulef, Tit, In R'ar et In Salah. Nous le suivrons pas à pas dans la description des oasis.

AOULEF.

Le district de l'Aoulef¹ est situé à l'est légèrement nord du canton de Sali, dans le Touat proprement dit. Le voyageur allemand G. Rohlf, pour se rendre d'El Meharza (Sali) à Timokten (Aoulef), a constamment suivi une direction de 65°. Sa marche, qui a duré au total 24 heures, s'est accomplie constamment à travers une plaine pierreuse et désolée, où n'apparaîtrait aucune végétation ; rien n'aurait arrêté la vue si quelque médiocre dune, plus ou moins stable, n'eût surgi de temps en temps. Cette plaine n'a guère plus

¹ Le lieutenant Devaux appelle ce district : *El Ghat*.

de 200 pieds au-dessus du Tidikelt et du Touat et son point culminant, marqué par une ligne de rochers appelée *Zouffia*, se trouve à environ 12 kil. à l'ouest de l'Aoulef¹.

Ce district se divise en deux groupes bien distincts : 1^o Aoulef ech Cheurfa, habité surtout, ainsi que son nom l'indique, par des Cheurfa : on y trouve neuf ksour. 2^o Aoulef el Arab, habité par des Oulad Zenan sédentaires : il comprend dix Ksour.

L'Aoulef est commandé par un cheikh qui, au temps de Rohlfs habitait le ksar Djedid et qui serait actuellement à Zaouiet Heïnoun, disent les uns (De., G.), à Zaouiet Moulai Heïba, affirment les autres² (Gh.).

La population de ce district est de 2.000 habitants, savoir :

| | |
|-------------------------|-------|
| Cheurfa..... | 200 |
| Arabes sédentaires..... | 1.000 |
| Haratin .. . | 500 |
| Nègres..... | 300 |

Les habitants sont affiliés aux deux confréries de Moulai Taïeb et de Si Abdelkader Djilani ; elles y ont une égale importance. On trouve enfin dans cette région trois zaouias.

Le sof Ihamed compte seul des partisans.

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 170 et 171.

² C'était, en 1860, Moulai Ahmedould Moulai Heïba (de C., C.), qui était le chef de la zaouia de Moulai Heïba (de C.).

Les habitants de l'Aoulef, pour la plupart Oulad Zenan, n'ont pas de chevaux, mais ils possèdent 300 mehara (G.) ; ils pratiquent du reste l'élevage du chameau et emploient ces animaux à faire du commerce avec le Soudan (De.).

Les caravanes du Nord se rendent rarement dans ce district. Toutefois en 1890-91, une caravane des Oulad Sidi Cheikh l'a visité.

L'industrie locale produit quelques tissus de laine et coton. On trouve dans ce district du sel, du salpêtre (De.).

« L'Aoulef, nous dit Rohlfs, a de beaux jardins et » produit des dattes exquis¹ ». On y récolte également des fruits et légumes de toutes sortes, ainsi que de la garance et de l'anis. L'arrosage de ces cultures s'effectue à l'aide de feggaguir.

Le lieutenant-colonel de Colomb a partagé le Tidikelt en deux commandements : les Oulad Zenan et In Salah. Le premier de ces commandements qui doit seul nous occuper ici comprend, d'après lui, 15 Ksour, soit : Timmaktan, Amer, Kasba Siid, Zaouia Muley Hiba, Ksar Oulad el Hadj, Aoulef, Djedid, Takaraft, Kasba el Haratin, Zaouia Haimoun, Kasba Oulad Sidi Ahmed, El Habib, Kasba El Hadj Abd El Kader, Akebli, Tit et Inghar. A part les trois derniers noms qui représentent en réalité des districts particuliers et non des ksour, la plupart des autres déno-

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 172.

minations se retrouvent dans les listes des ksour de l'Aoulef qui ont été données depuis.

Le commandant Colonieu, tout en admettant, comme de Colomb, le partage du Tidikelt entre les Oulad Zenan et In Salah, fait cependant un groupe à part de l'Aoulef.

Rohlf's, qui a visité cette région et a séjourné successivement à Timokten et à Djedid, donne sur les autres ksour du district les renseignements suivants :

« A une heure, au nord du ksar Djedid et dépendant » également de l'Aoulef, se trouve le ksar isolé » d'Aoulef Cheurfa. Les autres ksour de l'Aoulef ne » sont au contraire éloignés de ksar Djedid que d'un » jet de pierres. Ce sont au nord : Kasbah Belleul, » Takaraft et Kasbah Bab el Kerim : au sud : Kasbah » Zaouia Hainoun ¹ ».

Les renseignements les plus récents, fournis par les commandants Deporter et Godron, portent à dix-neuf les ksour de l'Aoulef ².

¹ Rohlf's, *Reise*, p. 172.

² Le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux ont donné une liste de seize noms que nous reproduisons ici : Zaouia Mouley Haïba (Z. Mouley Hiba, D.), Kasbet Mouley Seyed (Kasbat es Sid, D.), Oulad el Hadj, El Mahdiya (El Mahdia, D.), Akanous (Khannous, D.), Kasbet Idjemma (Kasbat Djenna, D.), Mouley Ali Chérif, Aoulef Cheurfa (Aoulif Cheurfa, D.), Timagden (Timagtan, D.), Takaraf (Tiguerfa, D.), Djedid, Kasba Bellal, Menlayakhaf (Oulad Menlaikhaf, D.), Zaouiet Ainoun (Hinoun, D.), Oulad El Hadj Daba, Oulad Achebal.

Les Oulad Sidi Cheikh qui se sont rendus en caravane dans l'Aoulef, en 1890-91, rapportèrent que ce district comprenait dix

Voici ce que nous savons sur chacun d'eux dans les deux groupes d'Aoulef el Arab et d'Aoulef ech Cheurfa.

I. — Aoulef el Arab.

1^o Zaouiet Heïnoun ¹, appelé aussi Aoulef el Arab ².

Il y a dans ce ksar une zaouia Taïbia réputée.

Cette localité est habitée par des Oulad Zenan, des Oulad Talha, des haratin et des nègres. Tous sont Taïbia (G.).

Notables.

El Hadj Mohammed ou Guenga et son frère Si El Hadj Ahmed (Gr.).

2^o Timokten ³.

C'est un marché fréquenté par les Ahaggar (Kel Rela et Kel Tazzolt) (De.).

Ce ksar est habité par une population d'origine arabe les Oulad Iahia (Le C.) qui sont Taïbia ou Kadria (G.).

3^o Inir ⁴.

ksour dont cinq habités par les Oulad Zenan et cinq par des Cheurfa qui forment la majorité de la population. C'étaient Zaouiet Mouley, Hiba, Zaouiet Hinoun, Timegtan, Takarraft, Ksar ben Sidi Mellouk, Khemous, Djedid Oulad Chebli, Kasbet el Djenna, Kasbet Belbel et Kasbet Amtat.

¹ Orthographes diverses : Z. Haïmoun (de C.), Kasba Zaouia Hainoun (R.), Z. Aïnoun (Fo.), Z. Hinoun (D., Gr.), Heïnoun (De., G.).

² Orthographe unique (De.).

³ Orthographes diverses : Timmaktan (de C., R.), Timagden (Fo.), Timagtan (D.), Timokten (De., G.), Timegtan (Gr.).

⁴ Orthographes diverses : Aner (de C.), Inir (De., G.).

Les habitants de ce ksar sont tous Taïbia (G.).

4° Kasbet ma Ikhaf¹.

C'est une petite zaouïa qu'habitent quelques marabouts (G.) originaires du Reggan (De.).

5° Djedid².

Les habitants de ce ksar sont Taïbia (G.).

6° Takaraft³.

C'est un marché fréquenté par les Ahaggar (Kel Rela) dont les habitants sont Kadria (G.).

Notables.

El Hadj Ahmed et Mohammed Abderrahman (Gr.).

7° Kasbet Belbel⁴ appelée aussi Kasbet Oulad Chebel⁵.

¹ Littéralement : Kasba, il ne craint pas : peut avoir le sens d'imprenable ou celui de fort des hommes sans peur (B.).

Orthographes diverses : Menlayakhaf (Fo.), Oulad Menlaïkhaf (D.), Kasbet ma Ikhaf (De., G.).

² Orthographe unique : (de C., R., Fo., D., De., G.).

³ Peut venir de *ikarafèn*, froid ; ce serait le féminin, la froide. Il est probable qu'il y a plutôt une interversion de lettres et qu'il faut lire Tarakaft, la caravane (B.).

Orthographes diverses : Takaraft (de C., R., De., G.), Takaraf (Fo.), Tiguerfa (D.), Takarraft (Gr.),

⁴ Nous avons vu que le belbel était *Panabasis articulata*, plante très commune au Sahara.

Orthographes diverses : Kasbah Belleul (R.), Kasba Bellal (Fo., D.), Kasbet Belbel (De., G.), Kasbet Belbal (Gr.).

⁵ Orthographes diverses : Kasbet Oulad Chebel (De.), Djedid Oulad Chebli (Gr.).

Cette kasba serait habitée par des arabes originaires du Reggan. Tous ses habitants seraient Taïbia.

8° Kasbet el Habadet¹.

9° Kasbet Omanet¹.

10° Kasbet el Foukania¹ appelée aussi Kasbet Ould Sid Ahmed el Habib².

Ces trois kasbas sont occupées par des arabes et leurs serviteurs, tous affiliés à la confrérie de Moulai Taïeb (G.).

II. — Aoulef ech Cheurfa.

1° Akhannous³.

C'est le ksar le plus important de ce groupe (De.).

2° Aoulef ech Cheurfa⁴.

Comme son nom l'indique ce ksar est exclusivement habité par des cheurfa.

3° Oulad el Hadj ba Khalla⁵ (ou Khellat).

Ce ksar serait en partie ruiné (De.).

4° Kasbet Djenna⁶.

¹ Orthographe unique (De., G.).

² Orthographes diverses : El Habib (de C.), Kasbet ould Sid Ahmed el Habib (De.).

³ Orthographes diverses : Akanous (Fo.), Khannous (D.), Akhannous (De.), Akhamous (G.), Khemous (Gr.).

⁴ Orthographe unique (R., Fo., D., De., G.).

⁵ Orthographes diverses : Ksar Oulad el Hadj (de C.), Oulad El Hadj (Fo., D.), Oulad el Hadj ba Khalla (De., G.), Oulad el Hadj ba Khellat (De.).

⁶ Citadelle de l'aile ou du paradis selon l'orthographe arabe (B.). Orthographes diverses : Kasba Idjemma (Fo.), Kasbet Djenna (D., De., G., Gr.).

Notable.

Si Mohammed ben Melouk. C'est un cherif des Oulad Moulai Heïba qui possède une grande fortune et s'occupe plus de ses intérêts que des questions politiques. Il a cependant une grande influence religieuse et entretient des relations avec les Touareg et l'ouest. Pour se soustraire à l'autorité du caïd de l'Aoulef, Mohammed Ould Moulai Heïba, avec lequel il est en désaccord, il a demandé à relever du caïd de Sali (Gr., Gh.).

5° Kasbet Ould Sid Mohammed Ould Sid el Mabrouk ¹.

6° Kasbet Sid ², appelée aussi Kasbet Moulai Ali ech Chérif ³.

7° Zaouiet Moulai Heïba ⁴.

C'est une zaouia réputée.

Notables.

Moulai Abdelkader ben Moulai Heïba ⁵. C'est un homme dans l'aisance appartenant à une bonne famille

¹ Orthographe unique : (De., G.).

² Citadelle du lion (B.).

Orthographes diverses : Kasba Siid (de C.), Kasba Mouley Sid (Fo.), Kasbet Sid (D., De., G.).

³ Orthographes diverses : Moulai Ali Cherif (Fo., D.), Kasbet Moulai Ali Cherif (De.).

⁴ Orthographes diverses : Z. Mouley Hiba (de C., D., Gr.), Z. M. Haïba (Fo.), Z. M. Heïba (De., G.).

⁵ Des renseignements, recueillis à Géryville, lui attribuent le nom de Si Mohammed ould Moulai Heïba.

qui aurait été investi par le Sultan de l'emploi de caïd (Gh.).

8° El Mahdia ¹.

9° Tiguidit ².

Ruines.

Le commandant Deporter signale, au sud d'Inir, le ksar en ruines de Sidi Aïssa où une très haute koubba est encore debout, et au sud-est de Kasbet el foukania, les ruines du ksar Heïnoun el Khah.

AKABLI.

Le district d'Akabli ³ est le plus méridional de tous les groupes d'oasis de l'Archipel tonatien. Situé au sud-est de l'Aoulef et au sud de Tit, il est éloigné, d'après Rohlf, d'environ 15 kil. de ce dernier. C'est le lieu de rassemblement des caravanes venant du Touat ou du Tidikelt pour se rendre à Tin Bouktou ⁴.

¹ Orthographes diverses : El Mahdiya (Fo.), El Mahdia (D., De., G.).

² Le banc de sable : *iguidi*, pluriel *iguiden*, synonyme d'*erg*, *areg*, région couverte de grandes dunes. *Tiguidit* est un diminutif, un *iguidi* en miniature (B.).

Orthographe unique : (De., G.).

³ Orthographes diverses : Akebli (de C., R., D.), Guebli (Fo.), Aqabli (C., Du.), Acabli (De., G.), Akabli (B., Le C.).

⁴ Rohlf, *Reise*, p. 193.

La population répartie en sept ksour s'élève à environ 1.000 habitants, soit :

| | |
|--------------------------|-----|
| Arabes sédentaires | 600 |
| Haratin..... | 250 |
| Nègres..... | 200 |

Deux tribus arabes, agrégées aux Touareg de l'Adrar Ahenet, et originaires des Berabich, les Mazil et les Sekakna, campent alternativement dans la région d'Akabli et dans l'Asedjradh. Ce sont de grands convoyeurs de caravanes constamment sur la route d'Akabli au Soudan ¹.

Les confréries religieuses des Taïbia et des Kadria comptent seules des affiliés dans ce district : la seconde a cependant la prépondérance.

Tous les habitants du district se rattachent au sof Ihamed. Il s'y trouve trois zaouias.

Les palmiers sont irrigués à l'aide de feggaguir ; ils produisent d'excellentes dattes qui font l'objet d'un actif commerce d'échange avec les Touareg Ahaggar. Les jardins fournissent des légumes et des fruits assez abondants.

L'industrie locale ne produit que quelques tissus de laine (De.).

On recueille à Akabli du salpêtre (De.). Cette localité « est en outre renommée pour ses mines d'alun. Il

¹ Bissuel, *Touareg de l'ouest*, p. 23 et 24. — Deporter, *Extrême-Sud de l'Algérie*, p. 342.

» doit s'y trouver également du soufre, mais on ne » saurait l'affirmer ¹ ».

Le lieutenant-colonel de Colomb a fait d'Akabli un ksar distinct du commandement des Oulad Zenan. Ces données ont été reproduites par le commandant Colonieu et les renseignements vagues rapportés par Rohlf s semblaient les confirmer.

Plus tard, le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux ont donné pour l'Akabli une liste de six ksour, parmi lesquels figure toujours un ksar du nom d'Akabli ².

Le commandant Deporter a porté le nombre des ksour à sept, chiffre que le commandant Godron a réduit d'une unité, supprimant le ksar Athram, cité par Deporter, sans expliquer les motifs de cette mesure sans appel.

Voici les renseignements que nous possédons sur ces sept ksour :

1° Zaouiet Cheikh bou Naama ³.

Cette zaouia serait habitée, au dire de Deporter, par des Oulad Sidi el Abed, originaires des Kounta de l'Azaouad.

¹ Rohlf s, *Reise*, p. 193.

² Voici la liste du commandant Fossoyeux et du lieutenant Devaux : El Mansour, Arekchache, Sahela, Akabli, Bou Taleha et Zaouiet Mouhâama.

³ *Naama* est le nom arabe de l'autruche, le nom tamahak est *anhil*, au féminin *tanhilt* (B.).

Orthographes diverses : Zaouiet Cheikh bou Naama (De., G.), Zaouiet bou Noua (Le C.).

Les habitants sont, suivant le commandant Godron, en majorité Kadria, mais la présence d'indigènes, originaires des Kounta dans ce ksar, fait supposer qu'ils appartiennent plutôt à la branche dérivée des Bakkaïa.

Il existe dans ce village, d'ailleurs entouré d'un mur d'enceinte, une kasba, auprès de laquelle sont deux koubba dédiées l'une à Sid El Abed, l'autre à Cheikh bou Naama.

Notable.

Si Hamza ben Mohammed Sid El Bakkaï; de la famille maraboutique des Oulad Cheikh ben Mokhtar (tolba). Il remplit les fonctions de cadî et jouit d'une grande réputation de justice. Il est souvent appelé à juger les différends entre les Touareg (Gr.).

2° Kasbet Sid el Abed¹.

Cette kasba très voisine de Zaouiet Cheikh bou Naama, dont elle fait en quelque sorte partie, est habitée par des marabouts arabes, probablement de même origine que les précédents. Bien que le commandant Godron en fasse des Taïbia, ils sont plutôt très probablement Bakkaïa.

3° El Mansour².

Ce ksar, d'après Deporter, serait habité par des

¹ Orthographe unique : De., G.

² Le victorieux.

Orthographe unique : Fo., D., De., G.

Oulad Zenan, des Oulad el Hadj M'hammed, des haratin et des nègres.

Suivant cet auteur ces Oulad El Hadj M'hammed seraient aussi appelés Timlefatin à cause de la coutume qu'ils ont prise aux Touareg de porter le voile.

Pour Duveyrier, le ksar d'El Mansour et celui d'Erg Chache seraient « occupés par une tribu targuie, » les Louinhédjen, qui antérieurement habitait les » environs d'El Barkat, au sud de R'at, mais qui a été » forcée d'émigrer par les anciens sultans des Touareg. » Les arabes donnent le nom de Settaf¹ à ces » Touareg² ».

Les Taïbia y dominant (G.).

4° Kasbet Oulad Zenan³.

Cette kasba, comme son nom l'indique, est occupée par des Oulad Zenan et leurs serviteurs.

5° Erg Chache⁴.

Ce ksar est habité par des Oulad Zenan, et des Settaf dont nous avons indiqué l'origine précédemment. D'autres les prétendent issus des Kounta de l'Azaouad. Ils y entretiendraient une petite zaouia (De.).

¹ Corruption du mot tamahak *isattafenin*, les noirs, c'est-à-dire, ceux qui portent le voile noir, les habitants du Tidikelt portant ordinairement le voile blanc.

² Duveyrier, *Touareg du nord*, p. 299.

³ Orthographe unique : (De., G.).

⁴ Chache est l'ensemble des calottes, turbans, etc., qui constituent la coiffure. — Chachia, calotte (B.).

Orthographes diverses : Arrekach (Du.), Arekchache (Fo., D.), Erg Chache (De., G.).

6° Sahel¹.

Ce ksar serait habité par des Oulad Zenan et une fraction de l'oullah, qui passent pour des tolba très instruits. Ils enseignent la jurisprudence et rendent des décisions très écoutées (De.).

Au sud-est de cette localité se trouveraient une mine de thomela, une mine d'alun, avec un banc d'argile et une mine de natron (De.).

7° Athram².

C'est une dépendance de Zaouia Cheikh bou Naama habitée par des Khammès de cette zaouia (G.).

Ruines.

Aucune ruine n'a été signalée dans ce district.

TIT.

C'est un très petit district sans grande importance. Il est situé au pied de la berge sud du plateau inférieur du Tadmaït.

Rohlfs a mis neuf heures pour aller d'Aoulef à Tit³. ayant constamment suivi une direction de 85°. A

¹ Le rivage.

Orthographes diverses : Sahel (D., De., G.), Sahela (Fo.).

² Probablement *ataram*, qui signifie à la fois ouest et en bas et peut se rendre en arabe par *r'arbi* et par *tahtani* (B.).

³ En tamahak, œil, source comme *ain*, en arabe (B.).

Orthographes diverses : Tit (de C., C., De., G.), Titt (R., Fo.), Tith (D.).

l'ouest et à proximité de cette oasis, vient mourir une crête de rochers de grès que le voyageur allemand avait dû d'abord franchir à 5 kil. d'Aoulef et qu'il eut ensuite constamment à sa gauche pendant toute sa route. A part ce mouvement de terrain le pays entre Aoulef et Tit est nu, désolé et complètement privé d'eau.

Au contraire à l'est de l'oasis, la région d'abord couverte de dunes, devient bientôt riche en pâturages pour les chameaux (alfa, domrhane, zeïta, etc.). Les indigènes lui donnent complaisamment le nom de rhaba (forêt) qui est plus ou moins justifié malgré l'abondance d'une végétation qui ne dépasse guère soixante centimètres¹.

La population de ce petit district n'est que de 360 habitants, ainsi répartis :

| | |
|-------------------------|-----|
| Cheurfa | 30 |
| Arabes sédentaires..... | 80 |
| Haratin..... | 50 |
| Nègres..... | 200 |

Ce petit nombre d'habitants appartient surtout à la confrérie de Si Abdelkader Djilani, quelques-uns seulement sont Taïbia. Il y a dans cette oasis une zaouia.

Le sof Ihamed est le seul qui ait des partisans.

Les palmiers arrosés par des feggaguir produisent des dattes de bonne qualité. Les cultures des jardins, bien entretenues, donnent des fruits et légumes.

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 172 et 173.

Les habitants pratiquent l'élevage du chameau dans la raba. Leur oasis est fréquentée par les Ahaggar et les Touareg de l'Ahenet (De.).

Le lieutenant-colonel de Colomb et le commandant Colonieu ont fait de Tit, un simple ksar du commandement des Oulad Zenan.

Le commandant Fossoyex et le lieutenant Devaux l'ont rattaché au district d'In Salah.

Rohlf's, qui a passé quelques heures dans cette oasis (de 5 h. du soir à 2 h. du matin), nous apprend qu'il ne s'y trouve que deux ksour : Ksar el Maraboutin et Ksar ech Cheurfa à l'ouest du premier.

Ces données sont confirmées et complétées par les renseignements recueillis par les commandants Deporter et Godron qui nous ont fixés exactement sur la dénomination habituelle de chacun de ces ksour.

1° Tit ou Zaouiet Tit¹.

Dans ce ksar se trouve une zaouia occupée par des marabouts originaires des Ahi Azzi, de la zaouia Sidi Maabed, à proximité de R'adamès (G.).

Les habitants de ce ksar occupent, d'après Deporter, trois quartiers distincts : Oulad El Ouahab, Oulad el Beï, Oulad Sidi Ali. Quelques fractions des Ahaggar y déposent leurs provisions et leurs richesses.

Au nord du ksar se trouve la koubba de Si Abderahman ou el Hadj (De.).

¹ Orthographes diverses : Titt (R.), Ksar Titt (Fo.), Ksar Tith (D.), Zaouiet Tit (De., G.), Tit (De., de C., C.).

2° El Kesseïbet ech Cheurfa¹.

Ce petit ksar est habité par une trentaine de cheurfa qui sont tous Kadria.

Ruines.

Aucune n'a été signalée.

IN R'AR

Le petit district d'In R'ar² ou Inr'ar³ est situé au pied de l'escarpement de l'étage inférieur du Tadmaït. Il se trouve à environ 35 kil. au nord-est de Tit¹.

À l'ouest de l'oasis on trouve un sol pierrenx qui s'étend jusqu'à Aïn Sidi Cheikh Ali. Là cesse la raba que nous avons vue commencer à Tit. Trois sources jalonnent le chemin de cette dernière oasis à In R'ar, Aïn Sidi Cheikh Ali est la plus orientale ; elle donne

¹ Orthographe unique : (De., G.).

² Celui (le lieu) de la grotte, de la caverne. In est berbère, R'ar arabe (B.). In Gher ou In Ghar écrit Duveyrier (*Touareg du Nord*, p. 471), endroit de Peau.

³ Le ravin.

Orthographes diverses : Inghar (de C.), Inrhar (R.), Ingharou (Fo., D.), In Rar (De.), In R'ar (G.), In Gher (Du.), In Ghar (Du.).

⁴ Rohlf's, *Reise*, p. 173. Le voyageur allemand, allant de Tit à In R'ar, a suivi constamment une direction nettement nord-est (45°). Parti de Tit à 2 heures du matin il était à 5 heures du soir à In R'ar, après s'être reposé quelques heures en route à Aïn Sidi Cheikh Ali. La distance entre les deux localités n'a pu être appréciée que sur la carte jointe au journal de route de l'explorateur.

la vie à une cinquantaine de palmiers et au passage de Rohlfs, un marabout s'était installé là sans craindre les pillages des Touareg et des Oulad ba Hammou, efficacement protégé d'ailleurs par sa misère contre leurs entreprises.

A l'est d'In R'ar la raba reparait et s'étend jusqu'à In Salah.

Dans cette même direction, à 9 kil. environ d'In R'ar, se trouve la localité de Zaouia Abidin, ainsi appelée actuellement parce que Si Abidin, le chef guerrier des Bakkaïa, avait eu l'intention de s'y fixer autrefois. Il n'y aurait là que quelques palmiers arrosés par une foggara et un important gisement de sel, mais pas une seule habitation¹.

La population de ce district est d'environ 1.250 âmes, soit :

| | |
|---------------|-----|
| Arabes | 600 |
| Touareg | 200 |
| Haratin | 300 |
| Nègres | 150 |

Ces arabes sont : 1^o des Oulad Djelloul, marabouts originaires du Niger ; ils jouent dans l'oasis le rôle le plus important et sont tous sédentaires ; 2^o des Oulad Khelifa, également marabouts originaires du Touat² ; ils sont également sédentaires (Le C.).

Les Touareg d'In R'ar sont les Oulad bon Tseggui,

¹ Renseignements fournis par la division d'Alger.

² Rohlfs (*Reise*, p. 194) prétend qu'ils viennent du Maroc. Il en fait des descendants des Oulad *Khalifi*.

imrad des Kel Amellel et depuis quelque temps des Oulad ba Hammou, et les Oulad bon Hammou, imrad des Taïtok¹ (Le C., De.). On les nomme aussi Touareg et Beïod (Touareg blancs). Comme tous les ksouriens ils seraient d'une bravoure relative en rase campagne².

Ce district subissait auparavant plus directement l'influence des Kel Amellel et de l'Aoulef. Mais pour échapper à la domination onéreuse des premiers, toute la population, même celle d'origine targuie, celle-ci étant devenue plus riche, s'est rapprochée d'In Salah, rompant même avec l'Aoulef. Actuellement les Oulad Badjouda ont la prépondérance (Le C.).

Tous les gens de cette oasis, quelle que soit leur origine, ont complètement adopté la langue et les usages des Touareg. La plupart habitent de simples huttes en branches de palmiers ou de petites tentes en peau³.

Presque tous sont Taïbia, sauf les gens de Kasbet Oulad Hadeqa et une partie de ceux de Kasbet Oulad Didi qui sont Kadria.

Le sof Hamed compte seul des partisans.

On trouve dans cette oasis deux petites zaouias.

¹ Duveyrier qui donne aux Touareg d'In R'ar la dénomination de Kel *Ingher* en fait des imrad des Kel Rela (Ahaggar). Ils servent de point d'appui aux nobles quand ils viennent au marché (*Touareg du nord*, p. 299 et 376).

Ce sont bien, au dire de Rohlfs des Kel Amellel (T'edjehen ou Sidi).

² Le Châtelier, *Medaganat*, p. 148.

³ Rohlfs, *Reise*, p. 174.

Les palmiers de ce district, arrosés par des feggaguir, ne produisent qu'une petite quantité de dattes. Les Kel Amellel en possèdent quelques-uns. Les cultures des jardins donnent quelques fruits et légumes. Les habitants élèvent des chameaux qui trouvent dans la raba les pâturages qui leur sont nécessaires.

Le lieutenant-colonel de Colomb a fait d'In R'ar un ksar du commandement des Oulad Zenan. Plus tard le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux ont placé cette localité dans le district d'In Salah. En même temps, ils ont donné cinq noms de ksour pouvant se rattacher au groupe¹ que nous étudions.

Rohlf s cependant, bien qu'il n'ait passé que quelques heures dans cette localité (de 5 heures du soir à 3 heures du matin), avait donné, avant ces deux derniers auteurs, des renseignements sur les ksour de cette localité. Suivant lui. « le ksar de Koheul est » le principal d'In R'er : ce district renferme encore, » indépendamment de Koheul, le ksar de Meliana » qui est au sud et ceux de Akebol et Isal, qui sont » situés au nord de Koheul. Tous ces ksour ne sont » pas éloignés de plus de 10 minutes les uns des » autres² ».

Les renseignements, recueillis par M. Le Châtelier et le commandant Deporter, et ceux du commandant

¹ Ce sont : Ingharou, El Akhol (El Kahel, D.), Akbour, Irsan (Erressan, D.), Meliana.

² Rohlf s, *Reise*, p. 173.

Godron ont permis de compléter de la manière suivante les données du voyageur allemand.

Il existe dans l'oasis d'In R'ar sept localités habitées. Ce sont :

1^o Ksar El Akhal¹.

Ce sont, au dire de Deporter, deux ksour situés très près l'un de l'autre et ne formant qu'une seule agglomération. On les nommerait : Ksar (ou Kasbet) el Akhal el foukani² et Ksar el Akhal es Sefflani³.

Cette agglomération recevrait aussi le nom particulier de Bled el Koheul⁴.

2^o Kasbet Oulad Ahmed Djelloul⁵.

C'est une petite zaouia habitée par des marabouts avec leurs serviteurs.

3^o Meliana⁶.

¹ Orthographe diverses : Koheul (R.), El Akhol (Fo.), El Kahel (D.), Ksar Lekhal (De.), Ksar el Kahal (G.).

² Le ksar noir supérieur (B.).

³ Le ksar noir de la plaine. On trouve une expression identique dans le langage des Kabyles de Djidjelli : les *Sefflia* sont les gens de la plaine, par opposition aux *Djebala*, les gens de la montagne (B.).

⁴ Le pays noir.

⁵ Orthographe unique : De., G.

⁶ Orthographe diverses : Meliana (R., Fo., D.), Miliana (De., G.).

Doit-on écrire Meliana ou Miliana? En 1864, le savant Berbrugger faisait observer dans la *Revue africaine* (p. 428) combien était inexacte l'assertion de ceux qui voulaient que la ville algérienne de Miliana ait conservé sans altération le nom qu'elle portait sous la domination romaine.

« Les indigènes, disait-il, prononcent Meliana, ce qui n'est pas » précisément Malliana, Maliana, Mauliana ou Maniana des docu-

Une partie des habitants de ce ksar sont des Oulad ba Hammou.

4° Akbour ¹.

Ce ksar, d'après Deporter, serait occupé par des Oulad Zenan et leurs serviteurs.

5° Kasbet Oulad Hadega ².

C'est une petite zaonia habitée par des Ahl Azzi qui, comme ceux de Tit, sont originaires de la zaouia Sidi Maabed, près de R'adamès (G.).

6° Irsan ³.

Presque tous les habitants de ce ksar sont d'origine targuie. C'est à eux principalement qu'on donne le nom de Touareg blancs ⁴ (De.).

7° Kasbet Oulad Didi ⁵.

» ments antiques. En outre, il est fort probable, d'après la forme
» même, que ce mot est berbère et antérieur à la conquête romaine ;
» car, ainsi que cela arrive le plus souvent dans les pays subjugués,
» le vainqueur avait adopté ici presque entièrement la terminologie
» géographique des vaincus ». L'existence au Tidikelt (à In R'ar et
dans le groupe d'Iguستن) de deux ksour portant le même nom que
la ville algérienne prouve l'exactitude de la conclusion de Berbrugger.
La véritable forme de ce nom d'origine berbère semble donc devoir
être Meliana.

¹ Pour le sens étymologique de ce mot voir à l'Aouguerout le ksar du même nom.

Orthographe diverses : Akebohl (R.), Akbour (Fo., D., De., G.).

² Orthographe unique : De., G.

³ Orthographe diverses : Isal (R.), L'erssan (D.), Irsan (Fo., De., G.).

⁴ Une correspondance d'Alger cite comme un de leurs chefs le nommé Bouhoubada.

⁵ Orthographe unique : De., G.

Cette kasba est occupée par quelques arabes et leurs serviteurs.

Ruines.

Aucune ruine n'a été signalée dans ce district.

IN SALAH.

Le district d'In Salah ¹ est, avec l'Aoulef, le plus important du Tidikelt.

¹ Rohlf's écrit Aïn Salah, la source de Salah, c'est d'après M. Le Châtelier (*Description de l'oasis d'In Salah*, p. 35) une étymologie « assez répandue dans le pays et d'après laquelle une ancienne » source, dont on connaît encore l'emplacement dans l'oasis, serait l'origine de ce nom. »

Cependant, dès 1846, Renou (*Description de l'empire du Maroc*, p. 140) avait fait observer avec juste raison, que ce nom « est un mot » berbère, souvent écrit et prononcé à tort Aïn Salah par les arabes » qui, ne connaissant pas la langue berbère, font souvent de parcellles » fautes quand ils parlent de lieux » dénommés par les peuples de cette origine.

Cette appréciation est exacte : le véritable nom de cette localité est, comme l'a écrit Duveyrier (*Touareg du Nord*, p. 290), In Salah, celui (l'endroit) de Salah, combinaison du technique In avec le nom propre Salah. Bien plus, les lettres écrites dans cette oasis à destination d'El Goléa, portent, comme indication de lieu d'origine, la forme féminine Tin Salah (communication verbale de l'interprète militaire Mirante, récemment détaché à El Goléa) ce qui, d'ailleurs, avait déjà été relevé antérieurement dans les dépositions de plusieurs des tirailleurs échappés au massacre de la mission Flatters (commandant Bernard, 2^e mission Flatters, p. 316, déposition de Messaoud ben Saïd, et Patorni, *Les Tirailleurs français dans le Sahara*, p. 11 et suiv. Déposition d'Ahmed ben Messaoud ben Djerima). Les Taïtok écrivent Salakh (Bissuel, *Le Sahara français*, p. 200). Le commandant Fossoyeux donne la version Salah.

Sa position, ou plutôt celle de Ksar el Arab, le principal centre de ce groupe, a été déterminée en 1825 par le major Laing, qui l'a placée par 27° 11' de latitude nord et 2° 15' de longitude est du méridien de Greenwich¹. Toutefois ces coordonnées n'ont pas été adoptées sans discussion : « Les géographes allemands, écrivait » en 1886 M. Pouyanne, ont rejeté l'indication de la » latitude ci-dessus pour placer In Salah plus haut², » en se fondant sur ce que les instruments du major » Laing avaient été abimés dans son voyage. Cette » raison semble bonne pour la longitude, les chrono- » mètres étant très faciles à déranger par le sable. Elle » ne semble pas admissible pour les latitudes relevées

¹ Voici le passage de la correspondance de Laing où ces coordonnées sont indiquées : « On the 27th October, our traveller left » Ghadamis and arrived at En Salah on the 3^d december. This is » the most eastern town of the province of Tuat and belongs to the » Tuaric. It is situated in lat. 27° 11' N., long. 2° 15' E. and is » considered to be distant from Timboctoo about thirty five days » journey. » Quaterly Review, 1828, t. 38, p. 102.

² « Si la détermination de la position d'In Salah, faite par Laing, » a écrit Rohlf (Reise, p. 187 et 188), est exacte, on doit rapprocher » le Djebel Tidikelt (le Baten) d'In Salah. Car le ksar le plus » septentrional de cette oasis, Zaouia, est à peine à 2 lieues de l'Ang » el Mehari, situé au nord-ouest et qui est le point le plus élevé du » Djebel Tidikelt. De même, il faut transporter In R'ar, Tit et » Aoulef plus au sud, car In Salah même se trouve à la même » hauteur que les ksour les plus méridionaux de l'oasis de Fenourin. » Je tire cette conclusion de ce que depuis Sali jusqu'à In Salah, je » me suis maintenu dans une direction est ou nord est, mais jamais » sud-est. Pour pouvoir déterminer exactement cette position, les » instruments me manquent. »

» au sextant. Cet instrument est facile à régler s'il est » dérangé; en cas de détérioration trop forte d'un » horizon artificiel, il est facile d'y suppléer en temps » calme, au moins pour l'observation du soleil, de » l'huile suffisant parfaitement en ce cas. L'horizon » même du sud du Tidikelt suffit certainement pour » une mesure de latitude à 2 ou 3 minutes au plus. » Enfin il est établi que le major Laing avait encore » au moins un sextant quand il a été assassiné, puisque » cet instrument a été vu par Caillié entre les mains » d'un de ses meurtriers, et le major Laing avait prouvé » ailleurs que les mesures astronomiques lui étaient » familières. Il paraît donc impossible de rejeter le » seul chiffre précis qu'on possède pour In Salah, pour » préférer une position fournie par un itinéraire dont » les points de départ sûrs sont très lointains, et dont » les éléments, distances et direction, sont susceptibles » de variations notables, sans sortir des limites des » erreurs d'observation.

» Si, de plus, on place à partir de Temassinin la » portion de l'itinéraire de Rohlf comprise entre ce » point et In Salah (tel qu'il est représenté sur la » carte des Mittheilungen), en prenant pour Temassi- » nin la nouvelle position déterminée par la mission » Flatters, In Salah descend beaucoup au sud, et il » suffit de faire subir à l'itinéraire une rotation d'en- » semble de 2 degrés, autour de Temassinin comme » centre, pour qu'In Salah vienne sur le parallèle » que lui assigne le major Laing. Les itinéraires

» entre le Tidikelt et l'Aouguerout conduisent à la
 » même conclusion. Tous ces motifs m'ont amené à
 » adopter pour In Salah la latitude du major Laing,
 » c'est-à-dire, 27° 11'.

» Pour la longitude le moyen de détermination qui
 » a paru le plus sûr a consisté à se servir de l'itinéraire
 » de Rohlf's à partir de Temassinin comme il est dit
 » ci-dessus. La longitude ainsi fixée est de 0° 16' à
 » l'ouest de Paris ¹ ».

Tout récemment enfin la question s'est de nouveau posée, lorsque, dans les derniers mois de 1893, M. Foureau accomplit la reconnaissance de la route d'In Salah jusqu'à Hassi Mongar. Il put alors constater que son itinéraire tendait à changer la longitude jusqu'ici généralement admise pour In Salah.

« Bien qu'un cheminement à la boussole, nous dit
 » M. Foureau, ne puisse jamais passer pour un docu-
 » ment absolument précis, je serais cependant tenté de
 » croire qu'il y a quelque chose de vrai dans cette
 » affirmation, car jusqu'à Hassi El Mongar j'ai presque
 » toujours fait du sud et parfois du sud-est. Il y a là
 » une erreur évidente et rien que de ce fait il est
 » certain qu'In Salah doit être reporté vers l'est.

» D'après le dessin de mon itinéraire, ajoute
 » M. Foureau, je trouve comme coordonnées probables
 » pour In Salah : latitude N. 27° 11' et longitude est 0°
 » 23' 40'' ».

¹ Pouyane, *Documents relatifs à la mission dirigée au Sud de l'Algérie*, p. 81 et 82.

Telles sont les coordonnées que nous avons adoptées pour la position d'In Salah. Elles placent cette localité sensiblement sur le même méridien qu'El Goléa, à 46 kilomètres à l'est en chiffre rond de la position donnée primitivement par Laing, qui était, comme nous l'avons dit, de 2° 15' de longitude est du méridien de Greenwich, soit du 0° 5' 14'' à l'ouest de celui de Paris.

Le voyageur allemand, Rohlf's, pour se rendre d'In R'ar à In Salah, a suivi une direction de 60°. Parti à 3 heures du matin, il abordait la sebkha d'In Salah à 6 heures du soir, ayant fait cependant un court arrêt à Aouinet Sissa; sa marche s'était constamment accomplie à travers la raba.

L'oasis d'In Salah s'étend du nord au sud; elle renferme plusieurs ksour qui sont tous bâtis sur la lisière est de la forêt de palmiers, auprès des dunes appelées Areg Sidi Moussa. « Une sebkha s'étend tout
 » entière à l'ouest des palmiers; elle se couvre au
 » printemps sur toute sa surface d'une couche d'eau
 » qui est salée. On a déjà commencé, nous dit Rohlf's
 » à qui nous empruntons ces renseignements, à la
 » mettre en culture et dans quelques années elle
 » aura complètement disparu et sera transformée en
 » palmeraie. »

« L'irrigation des palmiers se fait comme au Touat
 » à l'aide de feggaguir et il est à supposer qu'il existe
 » dans tout le Tidikelt un courant souterrain allant du
 » nord au sud, car la plupart des feggaguir ont cette
 » direction. Elles grossissent au printemps après les

» fortes pluies du nord : car, à In Salah, on reste
 » souvent de longues années sans voir la pluie ou s'il
 » vient à pleuvoir c'est tout à fait d'une façon insigni-
 » fiante¹ ».

Les productions naturelles sont ici les mêmes qu'au Touat : ce sont surtout des dattes. Elles sont de qualité supérieure. « Le sené croit également à l'état sauvage
 » dans les jardins, mais le tabac et le pavot à opium
 » ne sont pas cultivés. Les céréales et les légumes sont
 » les mêmes qu'au Touat ; on y cultive en outre une
 » autre variété de mil des nègres, appelée *tasfaout*². »

Le district produit en outre de l'alun et du salpêtre (De.). La mine d'alun se trouve dans la raba, auprès d'une demi-douzaine de puits dont le principal s'appelle Hassi El Aggaïa. Près de la mine sont trois mares petites et profondes, dont l'eau jaune foncé est extrêmement acide³.

Au point de vue commercial, In Salah est, comme nous l'avons vu, une simple localité de transit. Toutefois le trafic qui s'y fait y attire d'assez nombreux étrangers. « On y rencontre constamment, nous apprend Rohlfs,
 » des gens de Tin Bouktou, de R'adamès et du Touat
 » proprement dit, des Chaanba et des Mozabites qui
 » viennent y échanger les productions de leur pays⁴ ».

L'importance de la population d'In Salah a été

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 189-190.

² Rohlfs, *Reise*, p. 189.

³ Patoni, *Les tirailleurs algériens dans le Sahara*, p. 40.

⁴ Rohlfs, *Reise*, p. 188.

évaluée de différentes manières. Les chiffres, fournis en dernier lieu par le commandant Godron, paraissent inférieurs à la réalité ; toutefois, il semble bon de les noter parce qu'ils permettent d'apprécier d'une manière approximative la proportion qui existe très probablement entre les divers éléments de la population. Les voici :

| | |
|-------------------------|-----|
| Arabes nomades | 600 |
| Arabes sédentaires..... | 200 |
| Haratin | 400 |
| Nègres | 300 |

M. Le Châtelier ajoute à cette énumération, un élément berbère autochtone, les Oulad Sokna qui habitent principalement Ksar el Arab. Il donne également une origine berbère aux diverses fractions maraboutiques issues des Ahl Azzi, dont le centre principal est la zaouïa de Sidi Maabed, à proximité de R'adamès. Ce sont : 1^o les Oulad Belkasssem, les Oulad El hadj Belkasssem, les Oulad El Hadj et les Der'amcha.

Les arabes qui habitent In Salah appartiennent aux fractions ci-après¹.

| | | |
|-----------------------------------|---|------------------------------|
| Oulad ba Hammou ² . | } | Oulad Badjouda, |
| | | Oulad Hammou, |
| | | Oulad Hammeid Allah, |
| | | Oulad Zoummit, |
| | | Oulad Iaïch, Oulad Dahan. |

¹ La plupart des renseignements sur les populations qui vont suivre sont empruntés à la *Description de l'oasis d'In Salah* de M. Le Châtelier.

² Les Touareg Ahaggar leur donnent les noms de Aït ba Khamou

C'est aux Oulad Badjouda qu'appartient le commandement des Oulad ba Hammou. Ils comptaient primitivement dans la fraction des Oulad Hammou. Leur chef actuel, El Hadj el Mahdi, a succédé à son père El Hadj Abdelkader Ould Sid El Hadj Mohammed Badjouda, décédé le 27 mai 1889.

Les Oulad Dahan constituent un groupe tout à fait indépendant qui cherche constamment à se mettre en opposition avec les Oulad Badjouda et ne craint pas même de nous faire des avances.

D'après Rohlf, les Oulad ba Hammou tirent leur origine des Oulad M'hammoud de Tripoli¹.

| | | |
|------------------------------|---|--------------------------------|
| Oulad Mokhtar ² . | { | Oulad Mokhtar proprement dits, |
| | | Oulad Dahadj, |
| | | Oulad Haïda, |
| | | Oulad Boudjouda. |

Les Oulad Mokhtar sont moins nombreux que les Oulad ba Hammou, mais leurs richesses, leurs tendances pacifiques leur donnent une situation souvent prépondérante. Ils se rapprochent généralement des Zoua de Foggara, avec lesquels ils sont d'ailleurs en

ou de Dag Badjouda. Ils étendent du reste ces dénominations à tous les habitants du Tidikelt sans distinction.

Les Oulad Mokhtar, de leur côté, appellent les Oulad ba Hammou, les Ahl el Kouari.

¹ Rohlf, *Reise*, p. 193.

Une correspondance d'Aïn Sefra (mai 1886) fait des Oulad ba Hammou et des Oulad Mokhtar, un groupe ethnique de même origine, les Oulad Aneur Mellouk.

² Les Oulad ba Hammou leur donnent le nom de Ahl el Hofra.

communauté d'intérêt. Tous les Oulad Mokhtar sont sédentaires et s'occupent de culture ou de négoce. Ce sont eux qui ont à peu près le monopole de toutes les affaires qui se traitent sur place. Ce sont eux également qui dans le district se montrent les moins hostiles à l'influence française.

A ces deux grandes fractions il faut ajouter encore des petits groupes arabes peu importants. Ce sont :

1° Les Oulad Baba Aïssa, originaires de l'Azaouad.

2° Des Chaanba, dont sept tentes campent à proximité d'In Salah depuis nombre d'années.

Les Touareg qui fréquentent In Salah y viennent, d'après Rohlf, à l'automne au moment de la récolte des dattes¹. Ce sont des Ahaggar, Isakkamaren, Tedjehe-n-Eggali, Tedjehe-n-Essakal et Kel Amellel. Suivant le voyageur allemand qui se trouvait à In Salah à l'époque habituelle de leur séjour, les Isakkamaren, qu'ils appellent Sogmaren, sont les plus nombreux.

On trouve également à In Salah des juifs convertis².

Plusieurs confréries religieuses y sont en honneur : les Taïbia, les Kadria comptent des affiliés. Les Oulad Sidi Cheikh jusqu'en 1860 ont eu une situation prépondérante dans le district. Ils l'ont perdue à cette époque à la suite des circonstances suivantes.

Cette même année, à la nouvelle de la prochaine arrivée de l'Empereur en Algérie, le khalifa Si Hamza

¹ Rohlf, *Reise*, p. 200.

² Patoni, *Les tirailleurs algériens dans le Sahara*, p. 42.

put, grâce aux Zoua de Foggara, convoquer un miad de Touareg à El Goléa. Il put même amener trois d'entre eux en Algérie, avec l'approbation de toutes les tribus de cette partie du Sahara, sauf cependant celle des Oulad ba Hammou et des Oulad Zenan.

Si Hamza mécontenta les trois envoyés en ne leur attribuant pas auprès de l'autorité française l'importance qui leur était dévolue dans leur pays.

Cette impression fâcheuse fut augmentée par la mort de l'un d'eux avant d'avoir atteint son pays. Bientôt un nouveau grief contre Si Hamza vint se joindre à celui-ci : la même année, il écrivit à Timimoun que le commandant supérieur de Géryville devait accompagner au Touat la caravane habituelle des Trafi. Le chef de Timimoun répondit qu'il l'accueillerait avec empressement, mais les gens d'In Salah, que le khalifa avait négligé de prévenir, lui écrivirent qu'il devait bien savoir que le Touat n'était pas de son commandement, mais bien soumis au leur et qu'ils le lui prouveraient. En même temps ils envoyèrent au Timmi et à Timimoun l'injonction formelle de fermer leurs portes à tout français et de refuser d'entrer en pourparlers avec eux.

Les tribus du Ahaggar, celles qui habitent entre le Touat et Tin Bouktou, approuvèrent cette mesure et convinrent de s'allier, pour résister à toute agression de la part de Si Hamza.

C'est alors que sous l'influence de Mohammed ben Abdallah, qui vivait à ce moment près d'In Salah, où

il se préparait à tenter la fortune contre les Français, que El Hadj Abdelkader Badjouda et la plupart des Oulad ba Hammou s'affilièrent à la confrérie des Snoussia. Toutefois, s'ils n'ont pas conservé de relations directes avec les Oulad Sidi Cheikh, si El Hadj Abdelkader Badjouda ou ses successeurs ne se rendent plus, comme avant 1860, à El Abiod Sidi Cheikh pour y porter des redevances religieuses, ils n'hésitent pas cependant à remettre leurs offrandes aux membres de la famille des Oulad Sidi Cheikh qui se rendent chez eux, et paient la refara (un régime de dattes par palmier et par an) aux abid de la zaouia de Si El Hadj bou Haf's qui viennent les visiter (Gr.).

Il existe à In Salah une zaouia snoussia et c'est le chef des Oulad Badjouda, El Hadj El Mahdi, qui en est le mokaddem.

On trouve encore dans ce district des Ziania, sans doute parmi ceux qui sont en relations d'affaires avec la région de l'oued Guir ou celle de Figuig. Pour le même motif les Bakkaïa comptent d'assez nombreux adeptes. Cette confrérie possède trois petites zaouias dans le district, entretenues par la piété des fidèles reconnaissants des services rendus à leurs intérêts particuliers.

Tous les habitants du district appartiennent au sof Ihamed. Il se partagent également en deux partis, d'intérêts opposés, à la tête desquels sont d'une part les Oulad ba Hammou, de l'autre les Oulad Mokhtar. Au sof des Oulad ba Hammou, appartiennent les

ksouriens berbères Oulad Sokna, puis des marabouts, les Oulad Belkassem, les Oulad el Hadj bel Kassem. Le sof des Oulad Mokhtar comprend une partie des Oulad Sokna et parmi les marabouts, les Oulad El Hadj, les Oulad Haddi des Oulad Belkassem et les Der'amcha (Le C.).

Les gens d'In Salah possèdent une trentaine de chevaux et environ 250 mehara (G.).

Le lieutenant-colonel de Colomb a donné pour le district d'In Salah une liste de quatorze ksour confondant dans un même ensemble les ksour d'In Salah et ceux du groupe d'Iguesten et de Foggaret Zoua. Les ksour qu'il désignait étaient : Insalah, Ksar el Arb, Ksar el Djedid, Hassi El Hadjer, Oulad el Hadj, Oulad el Ben Kassem, Deghamcha, Zaouia, Iguesten, Zaouia Oulad Sidi El Hadj Mohammed, Sahala foukania, Sahala tahtania, Meliana, Feggugira. Les dix premiers étaient d'après lui groupés sur un espace assez restreint, tandis que les quatre autres étaient isolés au nord.

Le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux ont fourni tous deux une liste identique de dix-sept ksour dans laquelle ils font entrer six ksour appartenant aux circonscriptions de Titt ou d'In R'ar et la plupart de ceux du groupe d'Iguesten¹. Pour les

¹ Voici cette liste : Kasbet Oulad Mouley Ali (c'est sans doute la Kasbet Moulai Ali eeh Chérif de l'Aoulef eeh Cheurfa), Ksar Titt (Tith, D.), Ingharou, El Akhol (El Kahel, D.), Akbour, Irsan (Erressan, D.), Meliana, Ksar el Arb (Ksar el Arab, D.), Oulad bel

commandants Deporter et Godron, ce district contient douze ksour. Ce nombre semble cependant devoir être réduit à huit, car quatre, d'entre les villages désignés par ces auteurs, ne sont à proprement parler que des oasis cultivées par quelques haratin ou nègres qui y vivent sous des huttes de branches de palmiers.

D'ailleurs, d'après M. Le Châtelier, les maisons de presque tous les ksour sont généralement disséminées dans l'oasis, chacun construisant sa demeure en mottes de terre rouge, recouvertes de branchages, là où il campe d'ordinaire.

La plupart même de ces ksour n'ont pas d'enceinte.

Aussi comprend-on qu'un étranger au pays puisse facilement commettre des erreurs lorsqu'il s'agit de grouper suivant nos idées ces habitations éparses en village. C'est ce qui semble s'être produit pour Rohlf.

L'énumération des ksour qu'il fournit ne concorde pas exactement avec les données les plus récentes, et les plus dignes de foi. D'après ce voyageur allemand, les ksour ou districts sont, en allant du nord au sud : Zaouia, Ksar Djedid, Kasbah (?), Ksar el Arb, Kasbah Oulad Ba Djouda, Oulad bel Kassem et Oulad el Hadj. Deux ksour lui ont échappé : Akbour et Ksar Der'amcha, cités par les commandants Deporter et Godron¹.

Kassem, Oulad el Hadj, Deghamcha, Zaouiet Sidi el Hadj bel Kassem, Sahela (Sahel, D.), El Foggara (El Fegara, D.), Souhel, Hassi el Hadjar (Hassi Lahdjar, D.).

¹ La description, donnée par Soleillet du district d'In Salah qu'il a soi-disant vu du haut d'une dune située au sud de Meliana, est en

En résumé voici, d'après les renseignements qui paraissent les plus certains, quelles sont les localités habitées du groupe d'In Salah en allant du nord au sud :

1° Zaouiet Sidi El Hadj Belkassen¹.

Ce petit ksar, le plus septentrional du district, est occupé par les Oulad el Hadj Belkassen, marabouts les plus vénérés du pays. Il est entouré d'un mur d'enceinte (Le C.). Les habitants seraient tous Taïbia (G.).

2° Ksar Djedid².

Ce petit ksar, assez ancien malgré son nom, est habité par des Oulad ba Hammou (Oulad laïch), quelques Oulad Sokna et des haratin (Le C.). Ce sont également des Taïbia (G.).

3° Ksar El Arab³ ou Ksar el Kebir⁴.

« C'est, a écrit Rohlfs, le plus grand et le plus

contradiction sur bien des points avec les données les plus certaines de Rohlfs ou celles recueillies par tous ceux qui ont écrit sur ces régions d'après des renseignements indigènes. C'est ainsi que Soleillet identifie Meliana avec le ksar Zaouia de Rohlfs, la zaouia Sidi El hadj Belkassen des autres auteurs, quoique le voyageur allemand ait constaté par lui-même en cet endroit l'existence de deux ksour bien distincts, etc.

¹ Orthographe diverses : Zaouiet Sidi el Hadj Belkassen (Fo., D., De., G., Le C.) Zaouia (R.).

² Orthographe unique : de C., R., De., G., Le C.

³ Orthographe diverses : Ksar el Arb (de C., R., Fo.), Ksar el Arab (De., G., Le C., D.).

⁴ Orthographe unique : Le C., De.

» important des ksour d'In Salah. Il peut bien avoir
» 1.550 habitants sans compter les nombreux étran-
» gers qui s'y arrêtent pour commercer¹.»

« Ce ksar, nous dit à son tour M. Le Châtelier, est
» le centre commercial et politique d'In Salah et
» de tout le pays. Les chefs des deux partis et toutes
» les familles influentes y habitent, et autour d'eux
» s'est groupée une population nombreuse. Il est formé
» d'une longue rue qui a près d'un kilomètre et
» demi, à droite et à gauche de laquelle s'échelonnent
» irrégulièrement les maisons.

» La partie nord, qu'occupent les Oulad Mokhtar,
» est séparée de la partie sud, spéciale aux Oulad ba
» Hammou, par un petit espace libre, et dans chacun
» de ces quartiers le côté des Oulad Sokna est distinct
» de celui des arabes. Quant aux haratin, leurs masures
» sont situées à l'extérieur, dans la direction des
» jardins. Un certain nombre de maisons, appartenant
» principalement aux Oulad Mokhtar, servent de
» magasins de vente, ou plutôt de dépôt pour des
» marchandises, car il n'existe que fort peu de
» boutiques au sens propre du mot. Ces magasins
» sont loués aux étrangers ou occupés par les proprié-
» taires ».

Ksar el Arab « n'a point d'enceinte proprement dite ;
» d'un côté il confine à l'oasis, de l'autre les dunes
» l'enveloppent d'une large ceinture de sable² ».

¹ Rohlfs, *Reise*, p. 188.

² Paterni, *Les tirailleurs algériens dans le Sahara*, p. 41.

Dans la partie septentrionale du ksar se trouve le quartier ou faubourg de Terraga. C'est à proximité que se place la kasba des Oulad Mokhtar (Le C.), celle sans doute dont Rohlfs a fait un centre spécial sous le nom de *Kasbah*.

Notables.

El Hadj El Mahdi Ould El hadj Abdelkader Ould Sid el hadj Mohammed Badjouda.

C'est le chef de la famille des Oulad Badjouda qui commande aux Oulad ba Hammou. Il a été investi par le Sultan de l'emploi de caïd d'In Salah. Son commandement comprend outre les Oulad ba Hammou d'In Salah, ceux d'Iguesten et de Sahela. C'est un homme jeune encore, marié (une femme), ayant deux enfants, très riche, en relations suivies avec les Touareg Ahaggar et en général avec toutes les populations environnantes aussi bien du sud que de l'est et de l'ouest, ce qui lui donne une grande influence politique. Il fut un de ceux qui protestèrent contre notre installation à In Ifel. El Hadj el Mahdi appartient à la confrérie de Moulay Taïeb, il est en même temps, comme le fut son père, El Hadj Abdelkader, mokaddem des Snoussia. Ce dernier passe pour avoir été l'instigateur, avec quelques chefs touareg, du massacre de la mission Flatters et du meurtre du lieutenant Palat (Gr., Gh.)¹.

¹ El Hadj El Mahdi est le cadet des fils d'El Hadj Abdelkader. Déjà ce dernier avait été pris pour chef par les Oulad ba Hammou, à

Bou Amanua Ould el Hadj Abdelkader, frère du précédent. Il possède une certaine aisance, est marié (une femme) et a trois enfants. Il fut un des rédacteurs de la lettre de protestation contre notre installation à In Ifel. C'est un de nos adversaires les plus déclarés, qui a une grande influence politique et dont les avis sont très écoutés. Il est affilié aux Taïbia et aux Snoussia (Gh.).

El Hadj Mohammed Akaki. C'est un homme assez riche, sans grandes relations extérieures, mais qui appartient à une assez grande famille (Gh.).

Abderrahman ben Azzi.

C'est un homme d'une fortune modeste qui remplit depuis nombre d'années les fonctions de cadi et qui dispose, en raison de son origine maraboutique, d'une certaine influence. Il nous est hostile (Gh.).

Abbou ben el Hadj Ahmed, frère de Mohammed ben el Hadj Ahmed, dit Gaga, le chef des Oulad Mokhtar, récemment décédé. Abbou est un homme doux et honnête, qui au moment de la mort de son frère se trouvait en Tunisie où, depuis près de deux ans, il était employé au service des Mahsoulat du contrôle de Kairouan.

Si El hadj bou Hass, des Oulad Mokhtar, cousin du précédent.

Mohammed ben El Hadj Abderrahman, des Oulad Mokhtar, neveu d'Abbou.

cause de sa supériorité intellectuelle, au détriment de son frère El Hadj Mohammed, plus âgé que lui de cinq ans. (Rohlfs, *Reise*, p. 185).

Mohammed ben Dahadj ben el hadj Mokhtar, des Oulad Mokhtar, neveu de Si El Hadj bou Hass.

Si Abdemmebi ben Seddik ben Mabronk, des Oulad Mokhtar, ancien khodja de Gaga, mokaddem des Taïbia.

Si Belkassem ben Abdelkader el Azouzi, chahed (imam) de la mosquée des Oulad Mokhtar.

Abdelkader ben Ahmed ben Kouider, des Oulad Mokhtar.

El hadj Abdesselam ben Dahadj, caïd des Oulad Mokhtar, nommé par le sultan.

4° Kasbet Oulad Badjouda¹.

Cette kasba, que les Oulad ba Hammon étaient en train de construire lors du séjour de Rohlf's, est située au sud de Ksar el Arab², non loin de la demeure qu'occupe, dans ce dernier ksar, le chef de la famille des Oulad Badjouda. Elle est « composée d'un mur à » peu près circulaire, de la hauteur d'un double étage, » et percé de meurtrières et d'une seule porte. La » superficie intérieure est considérable. Il y a beaucoup » de petits gourbis constamment approvisionnés; on » s'y réfugie en cas de danger et chacun a sa place » marquée d'avance. Deux puits sont creusés dans » l'enceinte de cette citadelle. Elle est complètement » dégagée, sans maisons ni jardins attenants, et

¹ Orthographe diverses : Kasbah Oulad Badjouda (R.), Kasbet Oulad Badjouda (De., G.), Kasbat Badjouda (Le C.).

² Rohlf's. *Reise*, p. 187.

» aussi sans fossé, ni ouvrage avancé d'aucune » sorte¹ ».

5° Akbour².

Ce ksar n'est mentionné que par les commandants Deporter et Godron. Le premier le dit habité par des Oulad Mokhtar, des Oulad Iaïch, des haratin et des nègres.

6° Ksar Oulad Belkassem³.

Comme son nom l'indique, ce ksar est habité par les Oulad Belkassem, marabouts auxquels il faut joindre quelques Oulad Baba Aïssa (Le C.).

Notable :

El Hadj El Arbi bel Hadj.

Ce marabout est un des personnages les plus écoutés du Tidikelt. C'est chez lui que les caïds, les chefs les plus influents viennent prendre le mot d'ordre. Il est, dit-on, très riche et entretient des relations suivies avec les Touareg et tout l'ouest. C'est un de nos adversaires les plus acharnés. Il est Taïbia (Gh.).

7° Ksar Oulad el Hadj⁴.

¹ Patorni, *Loco citato*.

² Pour le sens étymologique voir le ksar du même nom dans l'Aouguerout.

Orthographe unique : De., G.

³ Orthographe diverses : Oulad El Ben Kassem (de C.), Oulad bel Kassem (Fo., D., R.), Ksar Oulad Belkassem (De., G., Le C.).

⁴ Orthographe diverses : Oulad El Hadj (de C., R., Fo., D.), Ksar Oulad El Hadj (Le C., De., G.).

Les habitants de ce ksar sont des Oulad el Hadj, marabouts, et des Oulad Baba Aïssa (Le C.).

8° Ksar Der'amcha¹.

Ce ksar est habité par les Der'amcha, marabouts, et quelques Oulad Baba Aïssa.

9° Foggaret el Arab².

C'est, d'après Rohlf, qui y a séjourné, un petit et misérable village ne comprenant que quelques habitants répartis dans un petit nombre de maisons. Au moment du passage de ce voyageur, les palmiers de cette oasis étaient presque tous encore jeunes, ce qui lui fit supposer que le village devait être de création récente³.

Suivant M. Le Châtelier, Foggaret el Arab serait la réunion de sept feggaguir échelonnées sur une étendue de 4 ou 5 kil., au sud et à égale distance de Foggaret ez Zoua et d'Iguesten.

Foggaret el Arab est la propriété presque exclusive des Oulad Boudjouda des Oulad Mokhtar. D'où la

¹ Orthographes diverses : Deghamcha (de C., Fo., D.), Ksar Deghamcha (Le C.), Ksar ed Deramcha (De., G.).

² Orthographes diverses : Fogara el Arb (R.), Foggaret el Arab (Le C., De., G.).

³ Rohlf, *Reise*, p. 208. A 8 kil. environ, à l'est d'In Salah, Rohlf avait trouvé (p. 207) auprès de Hassi bou Hass une autre plantation de jeunes palmiers qui semblait promettre d'heureux résultats en raison de la vigueur avec laquelle les jeunes plants paraissaient croître.

Distance (en temps) d'Hassi bou Hass à Foggaret el Arab : 4 heures (R.).

dénomination qu'on lui donne quelquefois de Foggaret Boudjouda (Le C.).

10° Zaouiet el Ma.

11° El Barka.

12° Aouinet Sissa.

Ces trois localités, signalées particulièrement par les commandants Deporter et Godron, ne sont que des oasis distinctes de palmiers, arrosées chacune par des feggaguir différentes. Elles ne sont habitées le plus souvent que par des haratin et des nègres, chargés de leur entretien.

Rohlf nous a donné de la source d'Aouinet Sissa, qu'il appelle Ain Sissa, et qu'il a rencontrée trois heures avant d'atteindre In Salah, la description suivante : « Cette source donne une eau imbuvable pour tout » autre que celui qui est très pressé par les ardeurs » de la soif. Cela provient de ce qu'on laisse les » chameaux s'ébattre, se rouler dans son eau et la » souiller. Auprès de cette source inhospitalière, un » unique palmier offre l'abri de son ombre à ceux qui » veulent se reposer¹ ».

El Barka serait à l'ouest de la sebkha d'In Salah.

Zaouiet El Ma, El Barka et Aouinet Sissa appartiennent aux Oulad Badjouda (Le C.).

M. Le Châtelier cite encore Foggaret el Kharbach aux Oulad Badjouda, au nord-ouest de Foggaret el Arab, et les feggaguir à peu près abandonnées de

¹ Rohlf, *Reise*, p. 175.

Khalfa et de Sahel, aux Oulad Mokhtar, à l'ouest de la sebkha et au nord-ouest de Ksar el Arab.

FOGGARET EZ ZOUA ET GROUPE D'IGUESTEN.

La situation de ce district a été reconnue par Rohlf's pendant son séjour à In Salah.

« Au nord d'In Salah, écrit-il, à environ 10 kilomètres, se trouve le ksar de Meliana, avec à l'est les quatre ksour des Oulad ba Hammou : Seulha, Seulha II, Hassi el Hadjar et Gousten, de manière que Gousten est situé exactement au nord-est d'In Salah, à une distance d'environ 30 kilomètres. Dans la même direction, au delà de Gousten, les quatre ksour de Foggaret ez Zona¹ ».

Presque tous les ksour de ce district, échelonnés au pied du Baten, ne sont en réalité que des agglomérations de maisons sans mur d'enceinte.

Les deux groupes d'oasis de Foggaret ez Zoua et Iguesten comprennent une population de 1.200 habitants, dont :

| | |
|----------------------|-----------|
| Arabes nomades | 600 |
| Haratin..... | 350 |
| Nègres..... | 250 (G.). |

Dans le premier groupe la population comprend surtout les Oulad Sidi El Hadj Mohammed (ou M'hammed), appelés communément Zoua.

¹ Rohlf's, *Reise*, p. 193. Les distances, données par le voyageur allemand, ne sont qu'approximatives. Elles nous paraissent exagérées les unes dans un sens, les autres dans l'autre.

Ce sont les descendants des anciens clients des Oulad Sidi Cheikh ; ils formaient jadis une tribu importante, dont nous avons rencontré déjà d'autres débris, particulièrement dans l'Aouguerout. Dans l'origine chacune de leur famille était plus spécialement attachée aux différentes familles issues du grand Sidi Cheikh ; par la suite elles se sont mêlées avec leur descendance. Quelques-uns d'entre eux appartiennent même à cette branche¹ mais le plus grand nombre fait remonter son origine à Si Mohammed ben Cheikh. Depuis, des mélanges nombreux ont effacé toute distinction et ils ne sont plus connus que sous l'appellation commune que nous avons donnée plus haut.

Les Zona se partagent en quatre fractions :

Les Oulad Sidi Dahman ou Dehamna,

Les Oulad Sidi bou Hafs,

Les Oulad Sidi Djilali ou Djeladjla,

Les Oulad Sidi el Hadj Cheikh qui se rattachent aux précédents.

En général, les Zoua, cherchent à se tenir à l'écart des divisions locales. Néanmoins, quand ils sont obligés de prendre parti, ils ont une tendance à se rapprocher des Oulad Mokhtar. Ils sont d'ailleurs en communauté d'intérêt avec ceux-ci, car c'est également par l'inter-

¹ D'après de Colomb, deux fractions des Oulad Sidi Cheikh, les Oulad Sidi bou Nouar et les Oulad Sidi Les'am vivent avec les Zoua. Il faut y ajouter une partie des descendants de Si Mohammed ben Cheikh, l'un des fils de Sidi Cheikh.

médiaire des uns et des autres que se fait une grande partie du commerce du Mzab avec ces régions. Les Zoua ne se rapprochent généralement des Oulad ba Hammou que dans les questions de politique extérieure. Toutefois ce sont eux avec les Oulad Dahan, qui nous font le plus d'avances. Il y a déjà plusieurs années qu'ils ont demandé l'envoi à Foggaret ez Zoua d'un atelier de puisatiers pour y exécuter des sondages.

A côté des Zoua et de leurs serviteurs, haratin ou nègres, on trouve dans le groupe de Foggaret ez Zoua, des Oulad Taleb Ali, descendants d'un marabout des Ahl Azzi et d'une femme des Zoua (Le C.).

La population du groupe d'Igusten est surtout composée d'Oulad ba Hammou, appartenant aux fractions suivantes :

Oulad Hammou,
Oulad Iaïch,
Oulad Zoummit,
Oulad Hameïd Allah,
Oulad Dahan.

On y trouve également des Oulad Sahia, originaires de l'Aoulef,

Des Oulad Taleb Ali, frères de ceux de Foggaret ez Zoua,

Des Oulad Didoua, anciens inrad des Kel Amellel, devenus, par leur émigration, inrad des Oulad Badjouda,

Des Ag Iali (trois tentes), qui viennent des Kel Amellel d'In R'ar,

Des Oulad el Hadj, frères de ceux du ksar Oulad el Hadj (In Salah),

Des Zoua appartenant aux fractions connues sous le nom de Dehamna, Oulad Sidi Djilali et Oulad Sidi el Hadj Cheikh,

Et quelques Chaanba.

Les Zoua sont naturellement serviteurs des Oulad Sidi Cheikh, mais les Djeladjla, les Dehamna et les Oulad Sidi El Hadj Cheikh sont restés plus particulièrement dévoués aux branches seigneuriales de la famille. Les Oulad Sidi bou Hafs passent pour s'en être détachés un peu depuis la fondation de la zaouïa de Moulai Heïba (Le C.).

On trouve également parmi les Zoua, des Kadria, des Taïbia et des Kerzazia (G.).

Dans le groupe d'Igusten les Oulad Sidi Cheikh comptent de même des adhérents ; on rencontre aussi des Taïbia, des Kerzazia et surtout des Snoussia.

Le sof Ihamed a le plus de partisans dans les deux groupes. En ce qui concerne les divisions locales, les Oulad Mokhtar ne comptent comme partisans dans le groupe d'Igusten que les Oulad el Hadj de Sahela tahtania.

Quant aux Zoua, ils restent généralement indépendants.

Les productions de ces deux groupes d'oasis sont les mêmes que celles d'In Salah. Toutefois les cultures, en raison des habitudes nomades de la plus grande partie de la population, sont moins soignées.

Toutes ces plantations sont irriguées à l'aide de feggaguir. On en compte neuf pour Foggaret ez Zoua, dont sept pour Foggaret el Kebira et Zaouiet Moulai Heïba, une pour Sillafen et une pour Zaouiet Heïnoun.

Dans la région d'Iguesten il ne reste plus que les feggaguir suivantes : Foggaret el Hadj Abdelkader appartenant aux Oulad Badjouda.

Foggaret Tranimet, aux Oulad Zoummit.

Foggaret bou Hafs, aux Oulad Mokhtar : c'est la seule qui soit bien entretenue.

Foggaret Sid el Hadj Ahmed, aux Zoua, à moitié comblée.

Foggaret Sidi Djilali, également aux Zoua, abandonnée comme la précédente. La réunion de ces deux dernières est appelée communément Fegguiguira (Le C.).

L'industrie locale est très rudimentaire, elle se réduit à peu de chose, le tissage de quelques vêtements de laine, la fabrication de tan de bonne qualité avec l'écorce de gommiers. Les habitants de ce district pratiquent en revanche l'industrie pastorale : élevage du chameau, du mouton (demman) et de l'âne. Ils vendent beaucoup d'animaux de cette dernière espèce au Mzab où ils sont très estimés.

Rohlfs fut le premier qui fournit des indications suffisamment précises sur ces groupes d'oasis. Auparavant ils étaient mal définis et les quelques localités connues étaient rattachées au district d'In Salah.

Le commandant Fossoyeux et le lieutenant Devaux s'étaient encore tenus aux mêmes données.

M. Le Châtelier, tenant compte des affinités de race et d'intérêt, a maintenu ce groupement dans sa *Description de l'oasis d'In Salah*. Mais les commandants Deporter et Godron sont revenus à la division de Rohlfs, conforme à la répartition territoriale.

Il y a, dans le groupe de Foggaret ez Zoua, quatre ksour, et huit dans celui d'Iguesten, appelé Kouari par les gens d'In Salah.

Ce sont :

I. — Pour le groupe de Foggaret ez Zoua.

1° Foggaret ez Zoua¹.

Ce ksar est habité par des Oulad Sidi bou Hafs et des Oulad Sidi Djilali.

C'est un des rares ksour de la région qui soit entouré d'un mur d'enceinte (Le C.).

La majorité des habitants est Cheikhia (G.).

Notables.

Si El Hadj Moussa ben Si bou Hafs. C'est un vieillard qui passe pour riche. Il jouit dans tout le Tidikelt et même chez les Touareg d'un grand renom de sagesse et de sagacité. Il possède une assez grande influence

¹ Orthographes diverses : El Foggara (Fo.), El Fegara (D.), Foggaret ez Zoua (Le C., De., G.).

Autres dénominations : Zaouia Oulad Sidi El Hadj Mohammed (de C.), Foggaret el Kebira (De.), Foggaret el Kahla (De.), Zaouiet el Kahla (De.), Zaouia el Kadera (Soleillet).

politique et religieuse. Il s'est offert, il y a quelques années, à servir d'intermédiaire pour amener une réconciliation entre les Chaamba Mouadhi et les Touareg. C'est lui enfin qui avec ses enfants a pris l'initiative de demander à l'autorité française le forage d'un puits artésien dans son pays (Gh.).

Abdelkader ben Cheikh.

C'est un homme d'environ 50 ans, riche. Il est allé en 1891 à Fez faire acte de soumission au Sultan. Il y est retourné en 1893 pour solliciter l'emploi de caïd de Foggaret ez Zoua et tenter d'obtenir, par l'intermédiaire du Sultan, la restitution de deux nègres saisis et mis en liberté au Mzab, quelques années auparavant. Il n'a reçu, dit-on, du souverain marocain qu'un accueil indifférent. Son influence ne s'étend pas au delà du groupe des Zoua qui nous sont hostiles et dont il est le chef de parti. Il est par suite l'adversaire acharné du précédent, bien qu'ils soient unis par des liens de parenté assez rapprochés. Il entretient des relations avec les Touareg et l'ouest (Gh.).

2° Zaouiet Moulai Heïba ¹.

C'est un groupe de quelques maisons réunies dans une petite enceinte qu'habitent des Oulad Sidi bou Hafs (Le C.). Tous sont Cheikhia (G.).

3° Sillafen ².

¹ Orthographe diverse : Zaouiya Mouley Haïba (Le C.), Zaouiet Moulai Heïba (De., G.).

² Orthographe diverse : Sillafen (Le C.), Cillafen (De., G.).

Ce ksar est habité par des Oulad Taleb Ali (Le C.). Une partie des habitants est Kadria (G.).

4° Zaouiet Heïnoun.

Ce n'est pas à proprement parler un ksar, mais une oasis, arrosée par une foggara. Deux familles d'haratin y demeurent (Le C.).

II. — Pour le groupe d'Iguesten :

1° Kasbet foukania ¹.

Ce sont quelques masures assez bien entretenues auprès d'une kasba. Les habitants sont des Oulad Ba Hammou appartenant aux fractions suivantes : Oulad Zoummit, Oulad Hammou, Oulad Iaïch.

Il faut y joindre quelques Chaamba (Le C.). On y trouve des Taïbia (G.).

2° Asoul ².

Cette localité est habitée par des Oulad ba Hammou (Oulad Zoummit, Oulad Hameid Allah), des Oulad Taleb Ali et quelques Chaamba (Le C.). On rencontre dans ce ksar des Taïbia .

3° Tarent ³.

Cette localité est habitée par des Oulad Zoummit, des Oulad Didoua et des Ag Iali. On y trouve deux

¹ Orthographe unique : Kasbet foukania (De., G.).
Autre dénomination : Kasbet Oulad Zoummit (De.).

² Orthographe unique : Le C., De., G.
Autre dénomination : Ksar Oulad Taleb Ali (De.).

³ Probablement *Tarremt*, village, hameau ; diminutif de *arrem*, ville, bourgade (B.).

Orthographe diverse : Taghemt (Le C.), Tarent (De., G.).

familles des Oulad Sokna, devenues nomades, et une tente de Chaanba. Les haratin seuls restent à demeure toute l'année (Le C.). Une partie des habitants est Kerzazia (G.).

Les trois localités qui précèdent reçoivent plus particulièrement le nom d'Iguesten.

4° Kasbet Baba¹.

Le commandant Deporter est le premier qui nous ait parlé de cette localité. Elle serait, d'après lui, habitée par des Oulad ba Hammou et leurs serviteurs.

5° Hassi El Hadjar².

Cette localité est habitée par des Oulad ba Hammou (Oulad Hameid Allah et Oulad Dahan).

Les jardins, comme ceux d'Iguesten, commencent à être envahis par les sables (Le C.). Une partie des habitants est Taïbia (G.).

Notable :

Baba ould Cheikh ben Kouider, des Oulad Dahan.

6° Sahela³ foukania.

Cette localité, occupée par les Oulad Dahan, les Oulad Iahia, frères de ceux de l'Aoulef, les Dehamna, et les Oulad Sidi El Hadj Cheikh, comprend deux

¹ Orthographe unique : De., G.

² Orthographe diverses : Hassi el Hadjer (de C.), Hassi el Hadjar (R., De., G., Le C.). Une faute d'impression a fait écrire à Rohlf (p. 193) Hars pour Hassi.

³ Orthographe diverses : Sahala (de C.), Sahel (D.), Souhel (Fo., D.), Sahela (Fo., De., G.).

groupes de maisons ; les Zoua occupent l'un d'eux. Cette oasis s'ensablerait de plus en plus chaque jour (Le C.). On trouve dans ce ksar des Taïbia (G.).

7° Sahela tahtania.

Cette localité renferme encore deux petits ksour distants de 300 mètres, dont les oasis sont séparées. Celui de l'est se nomme Metarfa, l'autre est plus spécialement appelé Sahela.

Les habitants sont des Zoua (Dehamna et Oulad Sidi El Hadj Cheikh).

On appelle Souhal les deux ksour de Sahela tahtania et de Sahela foukania.

8° Meliana¹.

Cette localité a été visitée en 1874 par P. Soleillet. Il nous apprend qu'au sud et à 500 mètres se trouve une dune assez élevée ; à l'est s'aperçoit le groupe principal des maisons de la localité, à l'ouest sont les jardins entourés de clôtures en toubes et arrosés par des séguias².

Les habitants sont des Zoua (Oulad Sidi Djilali).

Notable.

Mohammed ben Djilani.

C'est un homme d'une cinquantaine d'années, qui

¹ Orthographe diverses : Meliana (de C., Fo., D.), Miliana (Le C., De., G.).

² P. Soleillet, *Algérie, Mزاب, Tidikelt*, p. 264.

est dans l'aisance et jouit d'une grande influence religieuse. Il est en rapport avec les Touareg et en 1891 il a cherché à nouer des relations entre les Chaamba Mouadhi et les Touareg en s'adressant directement aux caïds et aux notables des Mouadhi. On prétend que c'est son fils qui a aidé les Touareg retenus prisonniers, à s'enfuir de Ghardaïa. Les antécédents de ce personnage prouvent son hostilité à la cause française (Gh.).

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS.

- Abd Er Rezzaq el Djezaïri. — Kachef er Roumouz. Traité de matière médicale arabe, traduit par le D^r Lucien Leclerc. — Alger, 1874.
- Aboulqasem ben Ahmed Ezziani. — Le Maroc de 1631 à 1812, extrait de l'ouvrage intitulé Ettordjeman Elmo'arib'an Douel Elmachriq ou'lmaghrib, publié et traduit par O. Houdas (publication de l'École des Langues Orientales Vivantes). — Paris, 1886.
- Angoulême (Charles de Valois, duc d'). — Voir Diego de *Torrès*.
- Anville (d'). — Sur les rivières de l'intérieur de l'Afrique, in *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* (ancienne série), t. XXVI, 1745.
- Arnaud (A.), interprète militaire. — *Voyages extraordinaires et nouvelles agréables*. Voir Mohammed Abou Ras.
- Avezac (d'). — *Études de géographie critique sur une partie de l'Afrique septentrionale*. Itinéraire de Haggy-ebn-el-Dyn-el-Aghouathy, etc. — Paris, 1836.
- Bargès (Abbé). — Le Sahara et le Soudan. Documents historiques et géographiques recueillis par le Cid-el-hadj-Abd-el-Kader-ben-Abou-Bekr-et-Touaty, avec un alphabet touareg inédit, traduit de l'arabe par l' — (Extrait de la *Revue de l'Orient*, cahier de février 1853). — Paris, 1853.
- Bargès (Abbé). — Mémoire sur les relations commerciales de Tlemçen avec le Soudan sous le règne des Beni Zeïyan (Extrait de la *Revue de l'Orient*, cahier de juin 1853). — Paris, 1853.
- Bargès (Abbé). — Tlemçen, ancienne capitale du royaume de ce nom. — Paris, 1859.

- Barth (Dr Heinrich). — *Reisen und Entdeckungen in Nord und Central Afrika in den Jahren 1849 bis 1855.* — Gotha, 1857-1858. — 5 volumes.
- Barth (Henry). — *Travels and Discoveries in North and Central Africa.* — London, 1857-1858. — 5 volumes.
- Barth (le Docteur). — *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855, traduit (résumé) de l'allemand par Paul Ithier.* — Paris et Bruxelles, 1860.
- Basset (René). — *Notes de lexicographie berbère, in Journal asiatique, 1887, n° 21.* — Tirage à part (4^e série), 1888. Paris.
- Berbrugger (A.). — *Voyage dans le sud de l'Algérie et des États barbaresques de l'ouest et de l'est par El Aïachi, traduit par — , in Exploration scientifique de l'Algérie (sciences historiques et géographiques, IX).* — Paris, imprimerie royale, 1846.
- Bergeron (J.). — *Résultats des voyages de M. Foureau au point de vue de la géologie et de l'hydrologie de la région méridionale du Sahara algérien, in Mémoires de la Société des Ingénieurs civils de France, Janvier 1897.*
- Béringer. — *Rapport de mission (coordonnées géographiques, topographie, météorologie) et correspondance, in Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par le lieutenant-colonel Flatters.* — Voir ce nom.
- Bernard (capitaine F.). — *Journal de route de la 2^e mission Flatters, historique et rapports rédigés au service central des affaires indigènes.* — Alger, 1882 (publication du Gouvernement général de l'Algérie).
- Bernard (commandant F.). — *Deux missions françaises chez les Touareg.* — Alger, 1896.
- Beyrich. — *Bericht über die von Owerweg auf der Reise von Tripoli nach Murzuk und von Murzuk nach Ghat gefundene Versteinerungen, in Zeitschrift der deutschen geologischen Gesellschaft.* — 1852.
- Eissuel (commandant H.). — *Les Touareg de l'Ouest.* — Alger, 1888.
- Bissuel (commandant H.). — *Le Sahara français.* — Alger, 1891.

- Bouderba (Ismaël), interprète au bureau arabe de Laghouat. — *Voyage à R'at (du 1^{er} août au 1^{er} décembre 1858), in Revue algérienne et coloniale, Décembre 1859.*
- Bourguignat (J.-R.). — *Malacologie de l'Algérie ou histoire naturelle des animaux mollusques, terrestres et fluviatiles, recueillis jusqu'à ce jour dans nos possessions du nord de l'Afrique.* — Paris, 1864. — 2 volumes.
- Caillié (René). — *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné, dans l'Afrique Centrale, précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Nalous et d'autres peuples, pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827, 1828; avec une carte itinéraire et des remarques géographiques par M. Jomard, membre de l'Institut.* — Paris, 1830. — 3 volumes.
- Carette (E.). — *Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale et particulièrement de l'Algérie, in Exploration scientifique de l'Algérie (sciences historiques et géographiques, III).* — Paris, imprimerie royale, 1843.
- Carette (E.). — *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale, in Exploration scientifique de l'Algérie (sciences historiques et géographiques, II).* — Paris, imprimerie royale, 1844.
- Catât. — *Notes sur l'infection paludéenne. C. R. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Carthage, 1896, p. 610.*
- Cherbonneau (A.). — *Indication de la route de Tuggurt à Tombouctou et aux monts de la Lune (Document traduit de l'arabe).* — Extrait de la Revue algérienne et coloniale. — Septembre 1860.
- Colomb (de). — *Exploration des ksour et du Sahara de la province d'Oran, ouvrage accompagné d'une carte de l'itinéraire levée et dessinée par M. de la Ferronnay.* — Alger, 1858.
- Colomb (de). — *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent, in Revue algérienne et coloniale, juillet, septembre et octobre 1860, tirage à part.* — Paris, 1860.
- Colonieu (commandant). — *Voyage au Gourara et à l'Aouguerout (1860), in Bulletin de la Société de géographie de Paris. 1^{er} trimestre 1892, 1^{er} trimestre 1893, 3^e trimestre 1894.*

- Compte rendu de la réunion extraordinaire de la Société géologique de France, séance du 14 octobre 1896. — Blida.
- Coquand (H.). — Sur la constitution géologique de quelques parties de l'empire du Maroc (Extrait d'une lettre à M. Elie de Beaumont). C. R. Académie des Sciences, t. XXIV, p. 857-860, 10 mai 1847.
- Coquand (H.). — Description géologique de la partie septentrionale de l'empire du Maroc, in Bulletin de la Société géologique de France 2^e série, t. IV, 5 juillet 1847, p. 1189-1249, avec une planche.
- Coquand (H.). — Description géologique de la partie septentrionale de l'empire du Maroc. C. R. Académie des Sciences, t. XXV, p. 312, 23 août 1847.
- Coÿne (capitaine). — Une ghazzia dans le grand Sahara. Itinéraire de la ghazzia faite, en 1875, sur les Braber par les Chamba et Metlili et de Goléa. — Alger, 1881.
- Daumas (E.). — Le Sahara algérien. Etudes géographiques, statistiques et historiques sur la région au sud des établissements français en Algérie. — Paris, 1845.
- Daumas (E.) et de Chancel. — Le Grand Désert ou itinéraire d'une caravane du Sahara au pays des nègres (royaume de Haoussa). — Paris, 1848.
- Defrémery (C.) et D^r B.-R. Sanguinetti. — Voir Ibn Batoutah.
- Deporter (commandant V.). — Extrême-sud de l'Algérie. — Alger, 1890.
- Deporter (commandant V.). — La question du Touat. Sahara algérien. — Alger, 1891.
- Desor. — Aus Sahara und Atlas. Vier Briefe an J. Liebig. — Wiesbaden, 1865.
- Desor. — Die Sahara. — Bâle, 1871.
- Desor. — La mer saharienne, réponse à M. Pomel. — Neufchâtel, 1879.
- Diego de Torrès. — Voir : Torrès.
- Dubocq. — Mémoire sur la constitution géologique des Ziban et de l'oued R'ir, au point de vue des eaux artésiennes de cette portion du Sahara, in Annales des mines, t. II, 1852.
- Dubois (Félix). — Tombouctou la Mystérieuse. — Paris, 1897.

- Duveyrer (H.). — Coup d'œil sur le pays des Beni Mezab et sur celui des Chamba occidentaux (avec une carte), in Bulletin de la Société de géographie de Paris, Octobre 1859, et, Revue algérienne et coloniale, t. II, 1860.
- Duveyrer (H.). — Les Touareg du Nord. — Paris, 1864.
- Duveyrer (H.). — Rapport sur les sables et les vents du Sahara. in Commission supérieure pour l'examen du projet de mer intérieure (voir ces mots).
- El Aïachi. — Voyage dans le sud de l'Algérie. — Voir A. Berbrugger.
- Faidherbe (général). — Voyage des 5 Nasamons d'Hérodote dans l'intérieur de la Lybie, in Revue africaine, 1867.
- Faidherbe (général). — Recherches anthropologiques sur les tombeaux mégalithiques de Roknia, in Bulletin de l'Académie d'Hippone, 1868; et tirage à part. — Bône, Mars 1868.
- Faucon (N.). — Le lieutenant Palat et sa mort tragique. — Mascara, 1886.
- Flamand (G.-B.-M.). — Note sur les stations nouvelles ou peu connues des *Pierres écrites* (Hadjra mektouba) du Sud oranais. C. R. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 19 février 1892. — Reproduit in Anthropologie, mars-avril 1892.
- Flamand (G.-B.-M.). — L'Atlas oranais et les régions limitrophes, in Nouvelles géographiques, mai 1892.
- Flamand (G.-B.-M.). — Recherches préhistoriques dans le Sud oranais. C. R. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Bordeaux, 1895, p. 319.
- Flamand (G.-B.-M.). — Note sur la géologie du Sahara nord occidental, in Bulletin de la Société géologique de France, 1896, t. XXIV, p. 891.
- Flamand (G.-B.-M.). — De l'Oranie au Gourara, in Algérie nouvelle. — Alger, 1896, Nos 12, 13, 14, et 1897, Nos 5, 6, 7, 8, 13 et 14 (avec une carte).
- Flamand (G.-B.-M.). — Les gommiers dans le Sahara oranais, in Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris, 1896 et Algérie nouvelle. — Alger, 1897, N^o 9.

- Flatters (lieutenant-colonel). — Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par le ——. Journal de route des deux missions. Rapports divers des membres de la mission. Correspondance. — Paris, Imprimerie nationale, 1884 (publication du Ministère des Travaux publics).
- Flatters (Les deux missions du colonel ——), racontées par un membre de la première mission, avec une carte. — Paris, sans date, publié dans la Bibliothèque d'Aventures et de Voyages.
- Fossoyex (commandant). — Oasis du Gourara, du Tidikelt et du Touat. Dénombrement des palmiers par ksar, in Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par M. Pouyanne. Voir ce nom.
- Foucauld (vicomte Ch. de). — Reconnaissance au Maroc (1883-84). — Paris, 1888.
- Foureau (F.). — Une mission au Tademayt (territoire d'In Salah) en 1890. — Paris, 1890.
- Foureau (F.). — Au Sahara. Mes deux missions de 1892 et 1893. — Paris, 1893, réédité en 1897.
- Foureau (F.). — Ma mission de 1893-1894 chez les Touareg Azdjer. Conférence faite à la Société de Géographie de Paris, le 27 avril 1894. — Paris, 1894; tirage à part.
- Foureau (F.). — Rapport sur ma mission au Sahara et chez les Touareg Azdjer, octobre 1893-mars 1894. — Paris, septembre 1894.
- Foureau (F.). — Mission chez les Touareg. Mes deux itinéraires sahariens d'octobre 1894 à mai 1895. — Paris, novembre 1895.
- Foureau (F.). — Dans le grand Erg. Mes itinéraires sahariens de décembre 1895 à mars 1896. — Paris, 1896.
- Foureau (F.). — Essai de catalogue des noms arabes et berbères de quelques plantes, arbustes et arbres algériens et sahariens ou introduits et cultivés en Algérie. — Paris, 1896.
- Hanoteau (général A.). — Essai de grammaire de la langue tamachek. Paris, Imprimerie impériale, 1860. — 2^e édition, Alger, 1896.
- Hoffmann (D^r). — In Mission de Ghadamès. Voir Mircher.
- Houdas (O.). — Nozhet Elhadî. Voir Mohammed Esseghir ben Elhadj ben Abdallah Eloufrani.

- Houdas (O.). — Le Maroc de 1631 à 1812. Voir Aboulqasem ben Ahmed Ezziani.
- Ibn Batoutah. (Voyages d'). — Texte arabe, accompagné d'une traduction par C. Defrémery et le D^r B.-R. Sanguinetti. — Paris, 4 vol., 1853-1858.
- Ibn Khaldoun. — Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale, traduite de l'arabe par M. le baron de Slane, interprète principal de l'armée d'Afrique. — Alger, imprimerie du Gouvernement, 1852, 4 volumes.
- Kachef er Roumouz. — Voir Abd Er Rezzaq.
- Lapparent (A. de). — Traité de géologie, 3^e édition. — Paris, 1893.
- Largeau (V.). — Voyage à Ghadamès, in Bulletin de la Société de géographie de Paris, novembre 1875.
- Largeau (V.). — Le Sahara, premier voyage d'exploration. — Paris, 1877.
- Largeau (V.). — Le Sahara algérien. Les déserts de l'Erg. — Paris, 2^e édition, 1881.
- Le Châtelier (A.). — Description de l'oasis d'In Salah, in Bulletin de Correspondance africaine, 1885, p. 266 et suivantes et tirage à part.
- Le Châtelier (A.). — Note sur le régime des eaux dans le Tidikelt, in Bulletin de la Société de géographie de Paris, 1886 et tirage à part.
- Le Châtelier (A.). — Notes sur les ksour de Bouda, in Bulletin de la Société de géographie de Paris, 1886.
- Le Châtelier (A.). — Les Medaganat, in Revue africaine, 1886, et tirage à part, Alger, 1888.
- Leclerc (D^r L.). — Les oasis de la province d'Oran ou les Oulad Sidi Cheikh, extrait de la Gazette médicale de l'Algérie. — Alger, 1858. — Tirage à part.
- Leclerc (D^r Lucien). — Voir Abd Er Rezzaq.
- Lenz (Oskar). — Bericht über die Reise von Tanger nach Timbuktu und Senegambien, in Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin, 1881.
- Lenz (D^r Oskar). — Timbuctou, voyage au Maroc, au Sahara et au Soudan, traduit de l'allemand par Pierre Lehautcourt. — Paris, 1886, 2 volumes.

- Leoni Africano (Giovan). — Della descrizione dell'Africa et delle cose notabili che quivi sono per, édité par Ramusio, in Primo volume delle navigationi et viaggi. Venise, 1550. — 2^e édition, Venise, 1554.
- Leo Africanus (J.). — De totius Africa descriptione, lib. IX, traduction de J. Florianns, Anvers, 1556, réimprimé à Zurich, 1559 et à Leyde (Elzévir, 2 volumes), 1632.
- Léon Africain (Jean). — Historiale description de l'Afrique par —, traduite en français. — Anvers, 1556.
- Léon l'Africain (Jean). — Description de l'Afrique, tierce partie du monde; traduction de Jean Temporal, 2 volumes, Lyon, 1556.
- Leo Africanus (John). — A geographical historie of Africa, written in Arabieke and Italian, translated et collected by John Pory. — London, 1600.
- Léon l'Africain. — De l'Afrique, contenant la description de ce pays. — Paris, imprimé aux frais du gouvernement, 4 volumes, août 1830.
- Leo Africanus. — The History and Description of Africa, réédition de la traduction de J. Pory, publiée par R. Brown. — London, 1896.
- Léon l'Africain. — Description de l'Afrique, tierce partie du monde, écrite par —, publiée par Ch. Schefer, in Recueil de voyages et de documents. 3 volumes en préparation. Tome I. Paris, 1896.
- Malte-Brun (V.-A.). — Résumé historique et géographique de l'exploration de Gerhard Rohlfs au Tonat et à In-Çalah, d'après le journal de ce voyageur publié par les soins d'Ang. Petermann. — Paris, 1866 (tiré à cent exemplaires).
- Marcel Frescaly (lieutenant Palat). — Journal de route et correspondance. — Paris, 1886.
- Marès (D^r P.). — Sur la constitution géologique du sud de la province d'Alger. C. R. Académie des Sciences, t. IX, N^o 20, p. 1039.
- Marès (D^r P.). — Note sur la constitution générale du Sahara dans le sud de la province d'Oran, in Bulletin de la Société géologique de France, t. XIV, 2^e série, 1857, p. 524.
- Marès (D^r P.). — Observations de météorologie et d'histoire naturelle faites dans le sud de la province d'Oran. C. R. Académie des Sciences, t. XLV, p. 26, 6 juillet 1857.

- Marès (D^r P.). — Observations météorologiques recueillies pendant les mois d'octobre, de novembre, décembre 1856 et janvier 1857 dans le Sahara au sud de la province d'Oran et dans le sud-est du Maroc, extrait de l'Annuaire de la Société météorologique de France. Tome V, p. 172, séance du 14 juillet 1857.
- Marès (D^r P.). — Détail des observations indiquées dans une note lue à la Société météorologique de France le 14 juillet 1857 et faites dans le sud de la province d'Oran, extrait de l'Annuaire de la Société météorologique de France. T. VII, p. 222, 27 décembre 1859.
- Marès (D^r P.). — Nivellement barométrique dans les provinces d'Alger et de Constantine, extrait de l'Annuaire de la Société météorologique de France. Tome XII, p. 174, 10 mai 1864.
- Marès (D^r P.). — Observations sur l'étendue d'eau qui couvrait le Sahara à l'époque quaternaire, in Bulletin de la Société géologique de France. Tome XXIII, p. 686.
- Marmol Caravajal (Luys del). — De la description general de Africa con todos los successos de guerras que a avido entre los infieles pel el Veedor —. — En Granada, en casa de Rene Rabut, 2 vol., 1573.
- Marmol (l'Afrique de), de la traduction de Nicolas Perrot d'Ablancourt, 3 volumes. — Paris, 1667.
- Martins (Ch.). — Tableau physique du Sahara oriental, in Revue des Deux Mondes, 1864.
- Martius (Ch.). — Du Spitzberg au Sahara, Paris, 1866.
- Mas-Latrie (le comte de —). Relations et commerce de l'Afrique septentrionale ou Maghreb avec les nations chrétiennes au Moyen-âge. — Paris, 1886.
- Maurin (D^r A.). — Les caravanes françaises au Soudan. Relation du voyage d'Ali ben Merin, conducteur de la caravane de M. J. Solari. — Paris, Alger et Constantine, 1863.
- Mercier (Ernest). — Histoire de l'Afrique septentrionale (Berbérie) depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française (1830). — Paris, Tomes I et II, 1888, Tome III, 1891.
- Mircher (commandant), capitaine de Polignac, ingénieur Vatonne et D^r Hoffmann. — Mission de Ghadamès (septembre, octobre, novembre et décembre 1862). Rapports officiels et documents à l'appui. — Alger, 1863.

- Mohammed Abou Ras ben Ahmed ben Abdelkader en Nasri. — Voyages extraordinaires et nouvelles agréables. Récits historiques sur l'Afrique septentrionale, traduit par A. Arnaud, interprète militaire. — Alger, 1885.
- Mohammed Essegahir ben El hadj ben Abdallah El onfrani. — Nozhet Elhadi. — Histoire de la dynastie saadienne au Maroc (1511-1670), traduction française par O. Houdas. (Publication de l'École des Langues orientales vivantes). — Paris, 1889.
- Mouette (Sr.). — Histoire des conquêtes de Mouley Archy (Moulay Rechid), connu sous le nom de roi de Tafilet, et de Mouley Semein (Moula Ismaël), son frère et son successeur, à présent régnant, contenant une description de ces royaumes, des lois, des coutumes et des mœurs des habitants, avec une carte du pays. — Paris, 1683.
- Nieburh. — Description de l'Arabie d'après les observations et recherches faites dans le pays même. — Paris, 1779 (nouvelle édition).
- Notice minéralogique par le service des mines de l'Algérie. — Alger, 1889. L'introduction est de M. J. Pouyanne, ingénieur en chef.
- Owerweg. — Voir Beyrich.
- Palat (lieutenant). — Voir Marcel Frescaly.
- Parisot (capitaine A.-V.). — La région entre Ouargla et El Goléa, in Bulletin de la Société de géographie de Paris, 1876 et 1880.
- Patoni (F.), interprète militaire. — Les tirailleurs algériens dans le Sahara. Récits faits par trois survivants de la mission Flatters et recueillis par —. — Constantine, Paris, 1884.
- Péron, Cotteau, Gauthier et (A.). — Description des échinides fossiles recueillis jusqu'ici en Algérie et considérations sur leur position stratigraphique. — Paris, 1874-1895.
- Péron (A.). — Essai d'une description géologique de l'Algérie pour servir de guide aux géologues dans l'Afrique française, in Annales des sciences géologiques, 1883.
- Philebert (général). — La conquête pacifique de l'intérieur africain. — Paris, 1889.
- Polignac (capitaine de). — Résultats obtenus jusqu'à ce jour par les explorations entreprises sous les auspices du Gouvernement général de l'Algérie pour pénétrer dans le Soudan, in Bulletin de la Société de géographie de Paris, 1^{er} semestre 1862 et réimpression, Alger, avril 1862.

- Polignac (capitaine de). — In Mission de Ghadamès. Voir : Mircher.
- Pomel (A.). — Le Sahara. Observations de géologie et de géographie physique et biologique, avec des aperçus sur l'Atlas et le Soudan et discussion de l'hypothèse de la mer saharienne à l'époque préhistorique, publié par la Société de Climatologie d'Alger. — Alger, 1872.
- Pomel (A.). — La mer intérieure d'Algérie et le seuil de Gabès. — Alger, 1873.
- Pomel (A.). — État actuel de nos connaissances sur la géologie du Soudan, de la Guinée, de la Sénégambie et du Sahara. C. R. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Clermont-Ferrand, 1876 ; tirage à part.
- Pomel (A.). — Les grès dits miubiens sont de plusieurs âges, in Bulletin de la Société géologique de France, série 3, tome IV, 1876, p. 526.
- Pomel (A.). — Géologie de la province de Gabès. C. R. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès du Havre, 1877.
- Pomel (A.). — De la mer intérieure du Sahara algérien, in Revue scientifique, 10 novembre 1877.
- Pomel (A.). — L'Algérie et le nord de l'Afrique aux temps géologiques. C. R. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès d'Alger, 1881, p. 42.
- Pomel (A.). — Géologie de la côte orientale de la Tunisie et de la petite Syrte (le lac Triton, la mer intérieure et les anciens rivages) in Bulletin de l'École supérieure des sciences d'Alger, 1884.
- Pomel (A.). — Stratigraphie générale de l'Algérie. — Alger, 1890.
- Pomel (A.) et J. Pouyanne. — Texte explicatif de la carte géologique provisoire au 1 : 800.000^e des provinces d'Alger et d'Oran. — Alger, 1881.
- Pomel (A.) et J. Pouyanne. — Texte explicatif de la carte géologique provisoire de l'Algérie au 1 : 800.000^e. — Alger, 1889.
- Pomel (A.) et J. Pouyanne. — Texte explicatif de la carte géologique provisoire de l'Algérie au 1 : 800.000^e. — Alger, 1890.

- Pouyanne. — Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par M. Pouyanne, ingénieur en chef des mines. Paris, imprimerie nationale, 1886 (publication du Ministère des Travaux publics).
- Pouyanne (J.). — Voir A. Pomel et J. Pouyanne.
- Primaudaie (F. Elie de la). — Le commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française. Publié sous les auspices du Ministère de l'Algérie et des Colonies, in *Revue algérienne et coloniale*, tomes II et III, 1860, et réimprimé en volume, Paris, 1861.
- Projet de mer intérieure. — Commission supérieure pour l'examen du — , dans le sud de l'Algérie et de la Tunisie présenté par le Commandant Roudaire. Travaux préliminaires. Travaux des sous-commissions. Travail final de la commission supérieure et rapport au Président de la République. — Paris, imprimerie nationale, 1882 (publication du Ministère des Affaires Étrangères).
- Rabourdin (Lucien). — Mémoire sur les âges de pierre du Sahara central (préhistoire et ethnographie). — Paris, 1882. Reproduit in Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par le lieutenant colonel Flatters (voir ce nom), p. 237 et suivantes.
- Rebillet (commandant). — Les relations commerciales de la Tunisie avec le Sahara et le Soudan (brochure confidentielle). — Nancy, 1896.
- Renou (E.). — Notice géographique sur une partie de l'Afrique septentrionale, in *Exploration scientifique de l'Algérie (Sciences historiques et géographiques, II)*. — Paris, imprimerie royale, 1844.
- Renou (E.). — Description géographique de l'empire du Maroc, in *Exploration scientifique de l'Algérie (Sciences historiques et géographiques, VIII)*. — Paris, imprimerie royale, 1846.
- Rinn (L.). — Marabouts et Khouan. Étude sur l'Islam en Algérie. — Alger, 1884.
- Rinn (L.). — Nos frontières sahariennes. — Alger, 1886.
- Roche. — Sur la géologie du Sahara septentrional. C. R. Académie des sciences, 29 novembre 1880, p. 890.
- Roche. — Rapport de mission. Études géologiques et hydrologiques. Correspondance, in Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par le lieutenant-colonel Flatters (voir ce nom), p. 175 et suivantes, etc.

- Rohlf (G.). — Reise durch Marokko, Uebersteigung des grossen Atlas, Exploration der Oasen von Tafilet, Tuat und Tidikelt und Reise durch die grosse Wüste über Rhadames nach Tripoli. — Bremen, 1882; dritte Ausgabe.
- Rohlf (G.). — Résumé historique et géographique par V.-A. Malte-Brun. — Voir ce nom.
- Rohlf (G.). — Tuat, in *Globus*, N° 17, p. 274 et suivantes, 1893.
- Rolland (G.). — C. R. Académie des sciences, 8 juin 1880.
- Rolland (G.). — Sur les grandes dunes de sable du Sahara. C. R. Académie des sciences, 18 avril 1881.
- Rolland (G.). — Sur les grandes dunes de sable du Sahara, in *Bulletin de la Société géologique de France*, t. X, p. 30.
- Rolland (G.). — Sur les grandes dunes de sable du Sahara, in *Revue scientifique*, 14 mars 1881, N° 20.
- Rolland (Georges). — Géologie du Sahara algérien et aperçu géologique sur le Sahara de l'Océan Atlantique à la mer Rouge; extrait des Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par M. Choisy, publication du Ministère des Travaux publics. — 1^{er} volume, rapport géologique. Paris, imprimerie nationale, 1890. — 2^e volume, rapport hydrologique. Paris, imprimerie nationale, 1894. — 3^e volume, planches (géologie et hydrologie), Paris, imprimerie nationale, 1890.
- Roudaire (commandant). — Voir : Projet de mer intérieure.
- Sabatier (C.). — Itinéraire de Figuig au Touat et description de la vallée de l'oued Messaoura, in *Mobacher, Journal officiel de l'Algérie*, janvier et février 1876. — Mémoire reproduit par Pouyanne (voir ce nom) in Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie.
- Sabatier (C.). — Mémoire sur la géographie physique du Sahara central in *Bulletin de la Société de géographie de la province d'Oran*, 1880.
- Sabatier (C.). — Géographie physique du Sahara central. C. R. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès d'Alger 1881, p. 989-995.
- Sabatier (C.). — La question du sud-ouest. — Alger 1881.

- Sabatier (C.). — Touat, Sahara et Soudan. Etude géographique, politique, économique et militaire. — Paris, 1891.
- Saint-Martin (Vivien de). — Le nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine. Etude historique et géographique (avec 4 cartes). — Paris, 1863.
- Sanvitale (le comte H. de). — Tribus du Sahara algérien. Les Ouled Nayls de l'ouest, in *Revue de l'Orient*, mars 1854.
- Schirmer. — Le Touat. Etude de géographie physique et économique, in *Annales de géographie*, 1891-92, p. 404.
- Schirmer (H.). — Le Sahara. — Paris, 1893.
- Schaw (Thomas). — Travels and Observations relating to several parts of Barbary and the Levant. — Oxford, 1738.
- Slane (Mac Guecklin de). — Conquête du Soudan par les marocains. Récit extrait de l'ouvrage d'un historien arabe, in *Revue africaine*, 1856, p. 287.
- Slane (de). — Histoire des Berbères. Voir : Ibn Khaldoun.
- Soleillet (P.). — Voyage de — d'Alger à l'oasis d'In Çalah. Rapport présenté à la Chambre de commerce d'Alger. — Alger, 1874 (autographie).
- Soleillet (P.). — L'Afrique occidentale. Algérie, Mzab, Tidikelt. — Paris, 1877.
- Stache (G.). — Fragmente einer afrikanischen Kohlenkalk. Fauna aus den Gebiete der West-Sahara, in *Verhandlungen der K. K. Akademie der Wissenschaften*. — Wien, juin 1882.
- Thévenet (D^r A.). — Essai de climatologie algérienne. — Alger-Mustapha, août 1896.
- Thomas. — Roches ophithiques de la Tunisie, in *Bulletin de la Société géologique de France*, 1891.
- Tissot. — Texte explicatif de la carte géologique provisoire de la province de Constantine au 1 : 800.000^e. — Alger, 1881.
- Torrès (Diego de). — Relation de l'Origine et Succès des Chérifs et de l'État des Royaumes de Maroc, Fez et Tarudaut et autres provinces qu'ils usurpent, traduit par C. D. V. D. D. A. (initiales de Charles de Valois, duc d'Angoulême). — Paris, 1667.

- Tournouër. — Sur quelques coquilles marines recueillies par divers explorateurs dans la région des chotts sahariens. C. R. Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Paris, 1878.
- Turlin (A.), F. Accardo et G.-B.-M. Flamand. — Le Pays du mouton. Des conditions d'existence des troupeaux sur les hauts plateaux et dans le sud de l'Algérie. — Alger, 1893 (publication du Gouvernement général de l'Algérie).
- Vatonne (ingénieur). — In Mission de Ghadamès. Voir : Mircher.
- Ville. — Voyage d'exploration dans les bassins du Hodna et du Sahara. — Paris, 1868.
- Ville. — Exploration géologique du Mzab, du Sahara et de la région des steppes de la province d'Alger. — Paris, 1872.
- Zittel (D^r K. A.). — Beitrage zur Geologie und Palæontologie der lybischen Wüste und der angrenzenden Gebiete von Ägyptien unter Mitwirkung mehrerer fachgenossen herausgegeben. — Cassel, 1883.

DOCUMENTS MANUSCRITS ET INÉDITS MIS A CONTRIBUTION.

- Général de Wimpffen, commandant la division d'Oran. — Journal de marche de la colonne expéditionnaire du Sud-Ouest (colonne de l'oued Guir). Mars-avril 1870.
- Lieutenant Devaux, adjoint au bureau arabe de Géryville. — Gourara, Touat, Tidikelt, Insalah. 1886.
- Lieutenant Cauvet, adjoint au bureau arabe de Ghardaïa. — De la nécessité de tenter des sondages artésiens à El Goléa pour revivifier l'oasis. 31 octobre 1890.
- Capitaine Redier, chef du bureau arabe de Géryville. — Itinéraire d'El Goléa à Géryville par la vallée de l'oued Seggueur. Avril 1892.
- Ingénieur Jacob. — Reconnaissance des points d'eau dans le Sud. Rapport de mission (1892-93). — Alger, 1893.

- Lieutenant Fariou, adjoint au bureau arabe de Géryville. — Journal de route de Géryville à Hassi bou Zid en passant par Aïn Sefra, l'oued Namous, l'oued R'arbi et les Areg, 1892-93. (M. Fariou accompagnait la mission Jacob).
- Capitaine Crochard, chef du bureau arabe de Djelfa, et capitaine Ropert, adjoint au bureau arabe d'El Oued. — Détermination, dans le Sud, de la limite administrative entre les divisions d'Alger et de Constantine. Journal de route. — Alger, 1893 (autographe).
- F. Foureau. — Notes sur la route d'El Goléa à Hassi Mongar. Rapport à M. le Gouverneur général de l'Algérie. 4 décembre 1893.
- Capitaine Almand, commandant le poste de Fort-Mac-Mahon. — Itinéraire d'El Goléa à Hassi El Homeur (Fort-Mac-Mahon). 26 décembre 1893. (Le capitaine du génie Almand était chargé de la construction du fort).
- Lieutenant de la Grange, du 1^{er} Tirailleurs. — Itinéraire d'El Goléa à Fort-Mac-Mahon par Ouallen. 19 janvier 1894.
- Capitaine Digne, commandant le poste de Fort Miribel. — Itinéraire d'El Goléa à Hassi Chebbaba (Fort Miribel). Janvier 1894. (Le capitaine du génie Digne était chargé de la construction du fort).
- Capitaine Digne. — Reconnaissance du chemin d'El Goléa à Ksar el Arab (In Salah), entre Fort-Miribel et l'oued Tilemsin. 1^{er} mai 1894.
- Capitaine Digne. — Itinéraire de Fort-Miribel à Hassi Mezzar. 1^{er} mai 1894.
- Capitaine Digne. — Itinéraire d'Hassi Chebbaba (Fort-Miribel) à Fort-Mac-Mahon. 1^{er} mai 1894.
- Capitaine Digne. — Itinéraire de l'oued Mia, du confluent de l'oued Miat au confluent de l'oued Chebbaba. 1^{er} mai 1894.
- Capitaine Digne. — Itinéraire de l'oued Seddeur depuis sa rencontre avec le chemin d'Hassi Chebbaba à In Salah jusqu'à son confluent avec l'oued Chebbaba. 1^{er} mai 1894.
- Capitaine Digne. — Itinéraire de Fort-Miribel au confluent de l'oued Chebbaba avec l'oued Mia. 1^{er} mai 1894.
- Capitaine Digne. — Itinéraire du confluent de l'oued Mia et de l'oued Chebbaba à Hassi In Ifel. 1^{er} mai 1894.

- Capitaine Digne. — Corrections à la carte au 1 : 800.000^e. 1^{er} mai 1894.
- Capitaine Godron, chef de l'annexe d'El Goléa. — Renseignements sur les populations du Gourara, du Touat et du Tidikelt. Zaouias, ordres religieux, sofs. 16 mai 1894.
- Lieutenant P. Pouget, chargé du service des renseignements à Fort-Mac-Mahon. — Itinéraire d'Hassi El Homeur (Fort-Mac-Mahon) à Hassi El Heuzema. 20 février 1894.
- Lieutenant P. Pouget. — Itinéraire d'Hassi El Homeur (Fort-Mac-Mahon) à Hassi Isfaouen. 7 mars 1894.
- Lieutenant P. Pouget. — Itinéraire d'Hassi El Homeur (Fort-Mac-Mahon) à Ras er Reg (région de Tabelkoza), retour par Hassi Souiniat et Hassi Zouaoui. 1^{er} mai 1894.
- Capitaine Rigal, chef du bureau arabe d'Aïn Sefra. — Reconnaissance exécutée sur l'oued Namous en vue d'un projet de recherches d'eau à effectuer. 23 mars 1894.
- Lieutenant de Lamothe et interprète militaire Palaska. — Rapport d'itinéraire établi par MM. — à la suite de la reconnaissance des routes du Gourara, exécutée par M. le commandant Godron, commandant supérieur du cercle de Géryville, accompagné de MM. le lieutenant Sartou du Jonchay, chef du poste d'El Abiod Sidi Cheikh, le lieutenant de Lamothe, adjoint stagiaire au bureau arabe de Géryville, et Palaska, interprète militaire. 22 juillet 1895.
- Lieutenant Falconetti, chargé du service des renseignements à Fort-Mac-Mahon. — Itinéraire d'Hassi el Heuzema à Tabelkoza par Hassi Moulai Guendouz et Hassi Guedmaïa. 25 novembre 1895.
- Lieutenant Falconetti. — Itinéraire d'Hassi Moulai Guendouz à Tabelkoza par Hassi el Hamar et Hassi Souiniat et reconnaissance des ksour orientaux du Tin Erkouk. 18 décembre 1895.
- Lieutenant Falconetti. — Renseignements généraux sur la région de Fort-Mac-Mahon. 20 mars 1896.
- G.-B.-M. Flamand. — Rapports de missions adressés à MM. les Directeurs du service géologique de l'Algérie de 1892 à 1897.
- G.-B.-M. Flamand. — Rapport officiel de mission adressé à M. le Gouverneur général de l'Algérie. Juin 1896.

Archives de la section des affaires indigènes de l'Etat-Major de la division d'Oran.

Archives de la section des affaires indigènes de l'Etat-Major de la division d'Alger.

Archives du service des affaires indigènes du Gouvernement général de l'Algérie.

Etc.

CARTOGRAPHIE.

I. — DOCUMENTS PUBLIÉS.

Colomb (commandant de). — Carte générale du groupe d'oasis du Gourara, du Touat et du Tidikelt et des voies suivies par les caravanes pour y aboutir, dressée sur renseignements par M. le ———, commandant supérieur du cercle de Géryville, dessinée par A. Moreau, lieutenant d'Etat-Major, autographiée d'après les ordres de M. le général de division de Martimprey, commandant supérieur des forces de terre et de mer. Echelle de 1 : 1.600.000^e sans date (cette carte fut dressée à Géryville ; elle venait d'être terminée lorsque le commandant de Colomb fut nommé (19 mai 1860) commandant supérieur du cercle de Laghouat).

Colomb (lieutenant-colonel de). — Carte générale du groupe d'oasis du Gourara, du Touat et du Tidikelt, dressée sur renseignements par le ——— et publiée sous la direction de M. V.-A. Malte-Brun. Echelle de 1 : 1.600.000^e, 1860. En papillon : Esquisse générale de l'Algérie d'après Mac-Carthy, indiquant les routes vers les oasis de l'intérieur. Gravée chez Erhard, 42 rue Bonaparte.

Colomb (lieutenant-colonel). — Carte des oasis du Gourara, de l'Ouoguerout, etc., dressée par renseignements, d'après les instructions de S. E. le maréchal Randon, par le ———, commandant à Laghouat, 1859-1860, gravée par les soins du dépôt de la Guerre. — Echelle de 1 : 400.000^e.

Colomb (lieutenant-colonel). — Carte des oasis du Timmi, du Touat, du Tidikelt, etc., dressée par renseignements, d'après les instructions de S. E. le maréchal Randon, par le ———, commandant à Laghouat, 1859-1860, gravée par les soins du dépôt de la Guerre. Echelle de 1 : 400.000^e.

- Dastugue (lieutenant-colonel H.). — Carte générale du commandement du Tafilala. Echelle approximative de 1 : 1.600.000^e, 1859-1861, in Bulletin de la Société de géographie de Paris, avril 1867. Cette carte s'étend au sud-est jusqu'au Gourara et au Touat qu'elle donne en partie. Elle s'arrête à l'est à Timimoun, au sud à Adr'ar (Timmi).
- Rohlf's (Gerhard). — Originalkarte von — Reise durch die Oasen von Tuat und Tidikelt und den nördlichen Theil des Tuaregs Gebietes (Nord-Afrika). Nach dem Tagebuch des Reisenden entworfen und mit Benutzung der Karten und Erkundigungen von Duveyrier, Colonieu und Burin, de Colomb, etc., gezeichnet von B. Hassenstein. Maasstab 1 : 2.000.000^e. En papillons : 1^o Die Südhälfte der Oasengruppen von Tuat, von Tsabit bis zum eigentlichen Tuat, nach den Angaben des Reisenden Gerhard Rohlf's und mit Berücksichtigung der Karten von de Colomb, gezeichnet von B. Hassenstein. Maasstab 1 : 1.000.000^e; 2^o Die Oasengruppe von Tidikelt. Nach dem Tagebuch und mündlichen Angaben G. Rohlf's gezeichnet von B. Hassenstein. Maasstab, 1 : 1.000.000^e. — In D^r A. Petermann's Mittheilungen aus Justus Perthes'geographischen Anstalt. — Gotha, Jahrgang 1865, tafel 14.
- Duveyrier. — Région comprise entre le Tell algérien et In Çalah, d'après les itinéraires du capitaine de Colomb, de M. H. Duveyrier et du commandant Colonieu et les renseignements de M. Duveyrier (1856-1861), dressé par M. Duveyrier, 1864, et publié dans le Bulletin de la Société de Géographie de Paris du 1^{er} trimestre 1892, en même temps que le voyage au Gourara et à l'Aouguerout du commandant Colonieu.
- Flatters (Mission du Colonel — au Sahara central, 1880-81). — Carte provisoire d'après les observations et les calculs de MM. Béringer et Roche et d'après les itinéraires dressés par M. Béringer. Echelle de 1 : 1.250.000^e, in Documents relatifs à la mission dirigée au sud de l'Algérie par le lieutenant-colonel Flatters (voir ce nom à la Bibliographie).
- Lenz (O.). — Geologische karte von West-Afrika, in D^r A. Petermann's Mittheilungen aus Justus Perthes'geographischen Anstalt. Gotha, Jahrgang 1882, tafel 1.
- Lenz (D^r Oskar). — Geologische karte von West-Afrika nach seinen in den Jahren 1874-1877 und 1879-1881 — unternommen

- Reisen entworfen. Maasstab 1 : 12.500.000^e, in D^r A. Petermann's Mittheilungen aus Justus Perthes'geographischen Anstalt. — Gotha, 1882. Band 28.
- Pomel (A.) et J. Pouyanne. — Carte géologique provisoire de l'Algérie. 4 feuilles, 1881. Echelle de 1 : 800.000^e.
- Pomel (A.) et J. Pouyanne. — Carte géologique provisoire de l'Algérie. 4 feuilles, 1890. Echelle de 1 : 800.000^e.
- Le Châtelier (A.). — Insalah, Tademait, Mouydir, par — , lieutenant chef du poste d'Ouargla. Echelle de 1 : 1.250.000^e, 1885. Carte annexée à l'ouvrage du même auteur intitulé : Description de l'oasis d'In Salah (voir à la Bibliographie).
- Deporter (commandant). — Carte par renseignements du pays au sud et au sud-ouest d'El Goléa, du Tidikelt et du pays occupé par les Touareg Ahaggar de l'ouest, dressée par le — . 1888-1889. Echelle de 1 : 800.000^e. 13 feuilles. Carte annexée à l'ouvrage du même auteur intitulé : Extrême sud de l'Algérie (voir à la Bibliographie).
- Tissot (G.). — Carte géologique provisoire du département de Constantine, 1890. Echelle de 1 : 800.000^e.
- Rolland (G.). — Carte géologique du Sahara, du Maroc à la Tripolitaine et de l'Atlas au Ahaggar. Echelle de 1 : 5.000.000^e, 1890. Carte publiée dans le volume de planches faisant partie de l'ouvrage du même auteur intitulé : Géologie et hydrologie du Sahara algérien (voir à la Bibliographie).
- Foureau (F.). — Mission au Tademayt, janvier, février, mars 1890 Itinéraire au 1 : 1.000.000^e, annexé à l'ouvrage du même auteur intitulé : Une mission au Tademayt en 1890 (voir à la Bibliographie).
- Foureau (F.). — Mission dans le Sahara. Itinéraire de 1893-1894, dressé en août 1894. Echelle de 1 : 400.000^e. Levé annexé à l'ouvrage du même auteur intitulé : Rapport sur ma mission au Sahara et chez les Touareg Azdjour, octobre 1893-mars 1894. (Voir à la Bibliographie).
- Flamand (G.-B.-M.). — Croquis de l'itinéraire suivi par la mission, dressé par lui-même, in Algérie nouvelle, 30 août 1896, n^o 13. Echelle approximative de 1 : 1.600.000.

II. — DOCUMENTS INÉDITS.

- Colonieu (commandant). — Itinéraire suivi par le — et le lieutenant Burin de Gényville au Gourara et à l'Aouguerout. Échelle de 1 : 1.600.000^e, 1860. (Autographie).
- Redier (capitaine). — Itinéraire d'El Goléa à Gényville par la vallée de l'oued Seggueur, avril 1892. Echelle de 1 : 400.000^e.
- Jacob (ingénieur). — Itinéraire suivi par la mission chargée de la reconnaissance des points d'eau dans le sud, 1892-1893. Echelle de 1 : 800.000^e.
- Fariou (lieutenant). — Levé en 15 feuilles de l'itinéraire suivi par la mission Jacob de Mengoub à Hassi Ouchen et d'Hassi Ouchen à Hassi bou Zid. Échelle de 1 : 400.000^e pour les feuilles 1 et 2 et de 1 : 200.000^e pour les feuilles 3 à 15. 1892-1893.
- Foureau (F.). — Itinéraire d'Hassi el Hadj Moussa à Hassir El Mongar, 4 décembre 1893. Echelle de 1 : 100.000^e. Levé annexé au rapport adressé au Gouverneur général de l'Algérie (voir Documents manuscrits).
- Pouget (lieutenant P.). — Itinéraire d'El Goléa à Hassi El Homeur (Fort-Mac-Mahon). Echelle de 1 : 100.000^e. Décembre 1893.
- Pouget (lieutenant P.). — Itinéraire d'Hassi El Homeur (Fort-Mac-Mahon) à Hassi Isfaouen. Levé fait à la boussole par le —, chargé du service des renseignements à Fort-Mac-Mahon. Mars 1894. Echelle de 1 : 100.000^e.
- Pouget (lieutenant P.). — Itinéraire d'Hassi El Homeur (Fort-Mac-Mahon) à Ras er Reg (10 kil. environ de Tabelkoza). Levé fait à la boussole par le —, chargé du service des renseignements à Fort-Mac-Mahon. Avril 1894. Echelle de 1 : 100.000^e.
- Pouget (lieutenant P.). — Itinéraire d'Hassi El Homeur (Fort-Mac-Mahon) à Hassi Heuzema. 1894. Echelle de 1 : 100.000^e.
- Digne (capitaine). — Itinéraire d'El Goléa à Hassi Chebbaba (Fort-Miribel). Février 1894.
- Besson (lieutenant), du 1^{er} Tirailleurs algériens. — Itinéraire d'El Goléa à Hassi El Homeur, dressé à El Goléa le 25 février 1894 par le —. Echelle de 1 : 100.000^e.

- Besson (lieutenant), du 1^{er} Tirailleurs algériens. — Environs d'El Goléa, levé au 1 : 5.000^e exécuté en février 1894 par le —.
- Rigal (capitaine). — Itinéraire de Moghrar tahtani à Hassi El Mamoura, annexé au rapport de reconnaissance exécuté sur l'oued Namous (voir Documents manuscrits), 23 mars 1894. Echelle de 1 : 100.000^e.
- Almand (capitaine). — Itinéraires du Meguiden (carte d'ensemble). Echelle de 1 : 800.000^e. 1894.
- Godron (capitaine). Carte de l'Annexe d'El Goléa, Gourara, Touat, Tidikelt, dressée à El Goléa, en septembre 1894, sous la direction du —. — Échelle de 1 : 400.000^e.
- Falconetti (lieutenant), chargé du service des renseignements à Fort-Mac-Mahon. — Itinéraire de Fort-Mac-Mahon à Hassi Moulai Guendouz, dressé à Fort-Mac-Mahon, le 23 mai 1895, par le —. Echelle de 1 : 100.000^e.
- Falconetti (lieutenant). — Itinéraire d'Hassi Moulai Guendouz à Tabelkoza, dressé à Fort-Mac-Mahon, le 25 décembre 1895, par le —. Echelle de 1 : 200.000^e.
- Falconetti (lieutenant). — Croquis du medjebed El Heuzema-Tabelkoza, dressé à Fort-Mac-Mahon, le 18 novembre 1895, par le —. Echelle de 1 : 200.000^e.
- Falconetti (lieutenant). — Croquis des ksour nord de la sebkha du Gourara (Tabelkoza, Oudgjak, In Hammou, Tahantas et Zaonia), dressé à Fort-Mac-Mahon, le 17 décembre 1895, par le —. Echelle de 1 : 400.000^e.
- Falconetti (lieutenant). — Région de Fort-Mac-Mahon, carte d'assemblage de divers levés d'itinéraires. Avril 1895-mars 1896. Echelle de 1 : 200.000^e.
- Lamothe (lieutenant de). — Itinéraire de Brezina à Tabelkoza et Aïn Sefra (mission du commandant Godron). Echelle de 1 : 400.000^e. 22 juillet 1895.
- Pein (lieutenant), chargé du service des renseignements à Fort-Miribel. — Itinéraire de Fort-Miribel à Hassi Mezzer, en suivant le cours de l'oued Sekhouna, dressé à Fort-Miribel, le 20 septembre 1895, par le —. Echelle de 1 : 100.000^e.

- Pein (lieutenant). — Itinéraire de Fort-Miribel à Hassi In Ifel, dressé à Fort-Miribel, le 20 octobre 1895, par le — . Echelle de 1 : 100.000^e.
- Pein (lieutenant). — Itinéraire de Fort-Miribel et de l'oued Loucham à Ras El Erg et Bent Chaouli, dressé à Fort-Miribel, le 27 octobre 1895, par le — . Echelle de 1 : 100.000^e.
- Pein (lieutenant). — Cours de l'oued Loucham (route de Fort-Mac-Mahon), dressé à Fort-Miribel, le 3 novembre 1895, par le — . Echelle de 1 : 100.000^e.
- Pein (lieutenant). — Itinéraire de l'oued Tibourkar et de l'oued Mia (de la route d'In Salah à la route d'In Ifel), dressé à Fort-Miribel, le 9 novembre 1895, par le — . Echelle de 1 : 100.000^e.
- Pein (lieutenant). — Itinéraire de Fort-Miribel à l'oued Tibourkar, dressé à Fort-Miribel, le 10 novembre 1895, par le — . Echelle de 1 : 100.000^e.
- Pein (lieutenant). — L'oued Abjaz, levé dressé à Fort-Miribel le 23 novembre 1895, par le — . Echelle de 1 : 100.000^e.
- Pein (lieutenant). — Ras El Erg, levé dressé à Fort-Miribel, le 28 novembre 1895, par le — . Echelle de 1 : 100.000^e.
- Pein (lieutenant). — Itinéraire de Fort-Miribel à Fort-Mac-Mahon, dressé à Fort-Miribel, le 15 décembre 1895, par le — . Echelle de 1 : 100.000^e.
- Pein (lieutenant). — L'Erg Bent Chaouli et ses pâturages, levé dressé à Fort-Miribel, le 12 janvier 1896, par le — . Echelle de 1 : 100.000^e.
- Pein (lieutenant). — L'oued Djedari, levé dressé à Fort-Miribel, le 1^{er} février 1896, par le — . Echelle de 1 : 200.000^e.
- Pein (lieutenant). — Carte d'ensemble des itinéraires levés par le — à travers le Tadmait. Echelle de 1 : 200.000^e.
- Collot (lieutenant), des Tirailleurs sahariens. — Itinéraire d'El Goléa à Hassi In Ifel, 16 mai 1896. Echelle de 1 : 100.000^e.
- Trépied, directeur de l'Observatoire d'Alger. — Mission Flamand dans le Sahara. Résultats des observations astronomiques faites du 30 mars au 22 mai 1896.
- Godron (commandant). — Itinéraires divers dans la région de l'Erg, sur l'oued Namous et l'oued Zousfana-Saoura, 1896-1897.

TABLE DES GRAVURES

(Ces gravures ont été exécutées d'après les dessins originaux et croquis de M. G. B. M. Flamand).

| | PAGES. |
|--|--------|
| Coupe schématique de la vallée de l'Oued R'arbi (dirigée NE-SW, et prise un peu au Nord de Hassi el Khanfoussi). (Hors texte). | 4 |
| Vallée de l'Oued R'arbi aux Djeldiouat (Sahara Oranais). (Hors texte) | 6 |
| Différentes formes de Gour (au Nord du Ksar de Benoud), Vallée de l'Oued R'arbi (Sahara Oranais) | 9 |
| Gara en forme d'amphore (au nord du Ksar de Benoud), Vallée de l'Oued R'arbi (Vue prise de l'ouest) (Sahara Oranais) | 9 |
| Bouib er Raïb Chergui et la vallée de l'Oued R'arbi (Vue prise au nord de Benoud) (Sahara Oranais). (Hors texte) | 34 |
| Dune de Guern Ali (Vue prise à l'ouest), Zone d'épandage (Sahara Oranais) | 71 |
| Redir de Metilfa (Oued R'arbi) à l'Est de Raknet el Halib (Sahara Oranais). (Hors texte) | 84 |
| Zone d'épandage de l'Oued R'arbi Sud (Vue prise de la Gara Oum ed Dhar) (Sahara Oranais). (Hors texte). | 98 |
| Zone d'épandage de l'Oued R'arbi (Vue prise à l'est de la Gara Oum ed Dhar) (Sahara Oranais). (Hors texte). | 100 |
| Zone d'épandage de l'Oued R'arbi à Arich et Thir (Sahara Oranais) (Hors texte). | 102 |

| | PAGES. |
|---|--------|
| Dune de Guern ech Chouf (Au nord de Tabelkoza) (Tin Erkoek). | 122 |
| Le Meguiden à l'ouest du Baten Kerboub. | 148 |
| Koubba de Moulai Guendouz. Meguiden (limite de l'Erg) (Sahara). | 175 |
| Hassi Targui. | 185 |
| Tadmaït vu du Sud-Ouest de Hassi Targui. (Hors texte). . . | 198 |

TABLE DES MATIÈRES.

| | PAGES |
|--|-------|
| CHAPITRE PREMIER. | |
| Les routes d'accès d'Algérie au Touat par le nord de cette région. — Les routes de l'Erg. | I |
| CHAPITRE DEUXIÈME. | |
| Les routes d'accès d'Algérie au Touat par l'est de cette région. — Le Meguiden, le Tadmaït, l'oued Massin et le reg d'Adjemor. | 129 |
| CHAPITRE TROISIÈME. | |
| Les districts du Touat. — Le Gourara. | 279 |
| CHAPITRE QUATRIÈME. | |
| Les districts du Touat. — Le Touat proprement dit. | 419 |
| CHAPITRE CINQUIÈME. | |
| Les districts du Touat. — Le Tidikelt. | 506 |
| Liste des principaux ouvrages consultés dans les Tomes III et IV. | 565 |
| Cartographie. | 583 |

Achévé d'imprimer le 10 octobre 1897,

par la Maison L. DANIEL, de Lille.





DOCUMENTS

pour servir à l'étude du

NORD OUEST AFRICAIN

TOME IV.

LES OASIS DE L'EXTRÊME-SUD ALGÉRIEN.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'ÉTUDE DU

NORD OUEST AFRICAIN

RÉUNIS ET RÉDIGÉS PAR ORDRE DE

Gouverneur général de l'Algérie,

PAR

H.-M.-P. DE LA MARTINIÈRE,
Directeur du Cabinet
au service des Affaires Indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.

N. LACROIX,
Capitaine d'infanterie hors cadre,
Chef de bureau arabe
détaché au service des Affaires Indigènes
du Gouvernement général de l'Algérie.



SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES

M DCCC XCVII

QUATRIÈME PARTIE

LES OASIS DE L'EXTRÊME-SUD ALGÉRIEN

II

Les routes d'accès d'Algérie aux Oasis. — Description
détaillée du Gourara, du Touat et du Tidikelt.

ATLAS

TABLE.



- PLANCHE I. — Route de l'oued Namous.
- PLANCHE II. — Route de l'oued R'arbi.
- PLANCHE III. — Route de l'oued Seggueur.
- PLANCHE IV. — D'Hassi Ouchen à Hassi Bou Zid.
- PLANCHE V. — D'Hassi Ouchen à Hassi Cheikh.
- PLANCHE VI. — D'Hassi Cheikh à Mengoub.
- PLANCHE VII. — D'El Goléa à Hassi Bou Zid.
- PLANCHE VIII. — Environs d'El Goléa.
- PLANCHE IX. — Itinéraires d'El Goléa au Tin Erkouk et à l'Aouguerout (Gourara) par le Meguiden.
- PLANCHE X. — Routes d'accès au Tidikelt par le Tadmaït.
- PLANCHE XI. — La région Touatienne et les itinéraires qui la relient à l'Algérie.

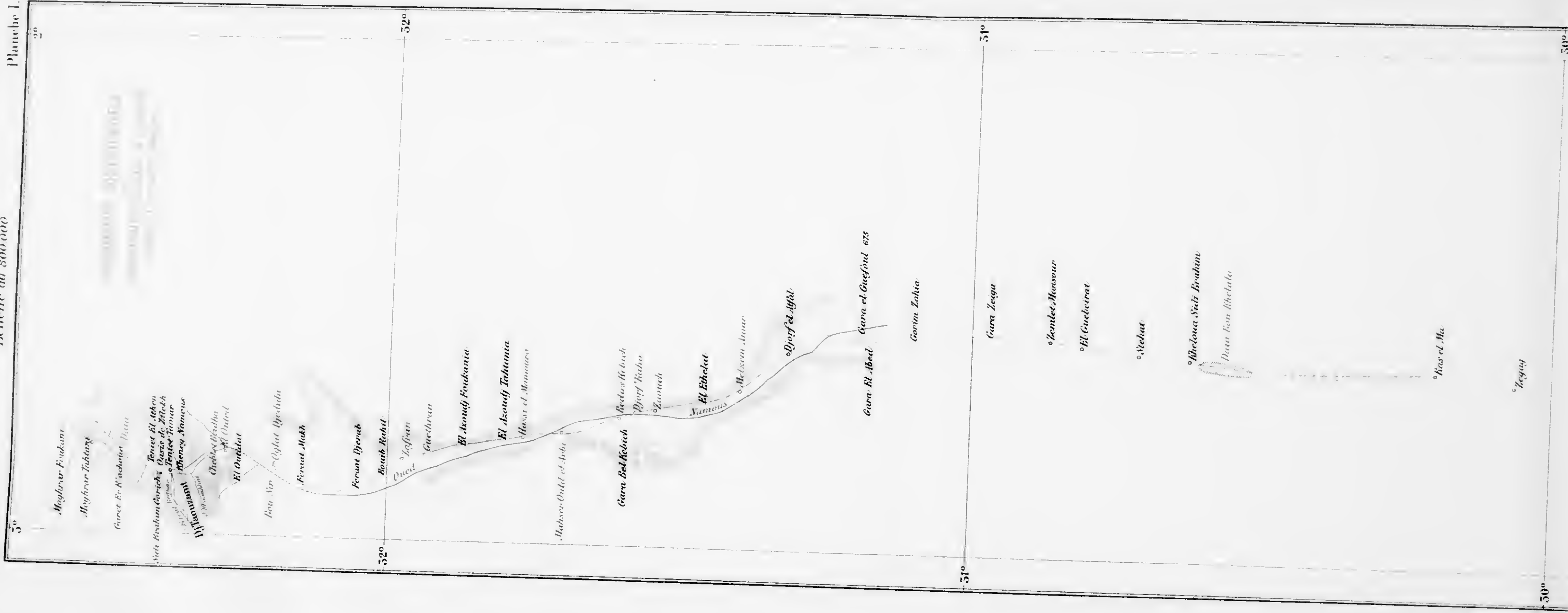


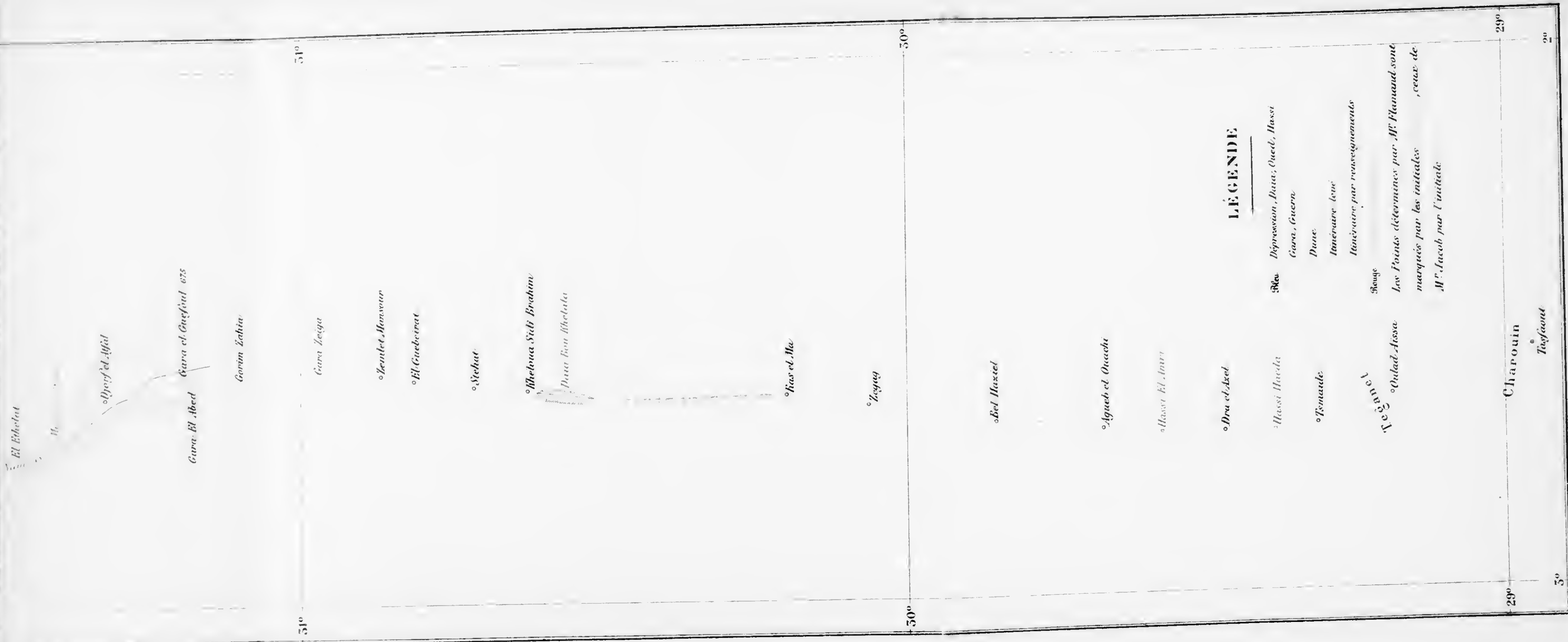
ROUTE DE L'OUED NAMOUS

D'après les renseignements fournis par le service des Affaires indigènes et les données rapportées par le lieutenant Favreau (Mission Jacob, 1893)

Echelle du 800 000

Planche I.





Mouchkat

Djebel Djebel
Djebel el Akhbar

Djebel Tamimat

Hammada

El Gata

Ras el Meharyg Dunes Ben Xouarou
Redjoun el Meharyg

Rhedoua Sidi Bissa

Gour el Menessob

Kouadit el Had

Djebel el Hamah

El Bsa

Zagay

Sekhwa

Dun Bouhad Acha

El Acha

Metalef

Gara en Naam

Gara el Achbar

Sécaouf Fouf

51°

Sécaouf Ouara

Traiet el Moubh

Foum el Bouha

Guerin Abou

508 Dun Dun Djedran

Garsél Madema

El Mousfi

Gour Sakhbar

Mehoua el Abiad

Gara el Hamra

Hammada el Kakhla

Gara Sidi Chebbi Chellat el Mestah

Gara el Bouh

Plaine de Sakhbar Mouine

Traiet Sidi Siman bou Sinaha

Platseau Sakhbar Mouine

Mohamat Sidi Chebbi

528 Foum el Areg

Dun el Areg

530 Dun el Areg

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

Fouf el Bouha

LÉGENDE

Shou Depression Dunes, Oued Houa

Gara Gour

Dun

Itinéraire loué

Itinéraire par renseignements

Shouge

Les Points déterminés par M. Flamand sont ceux de M. Locob par l'initiale

51°

51°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

50°

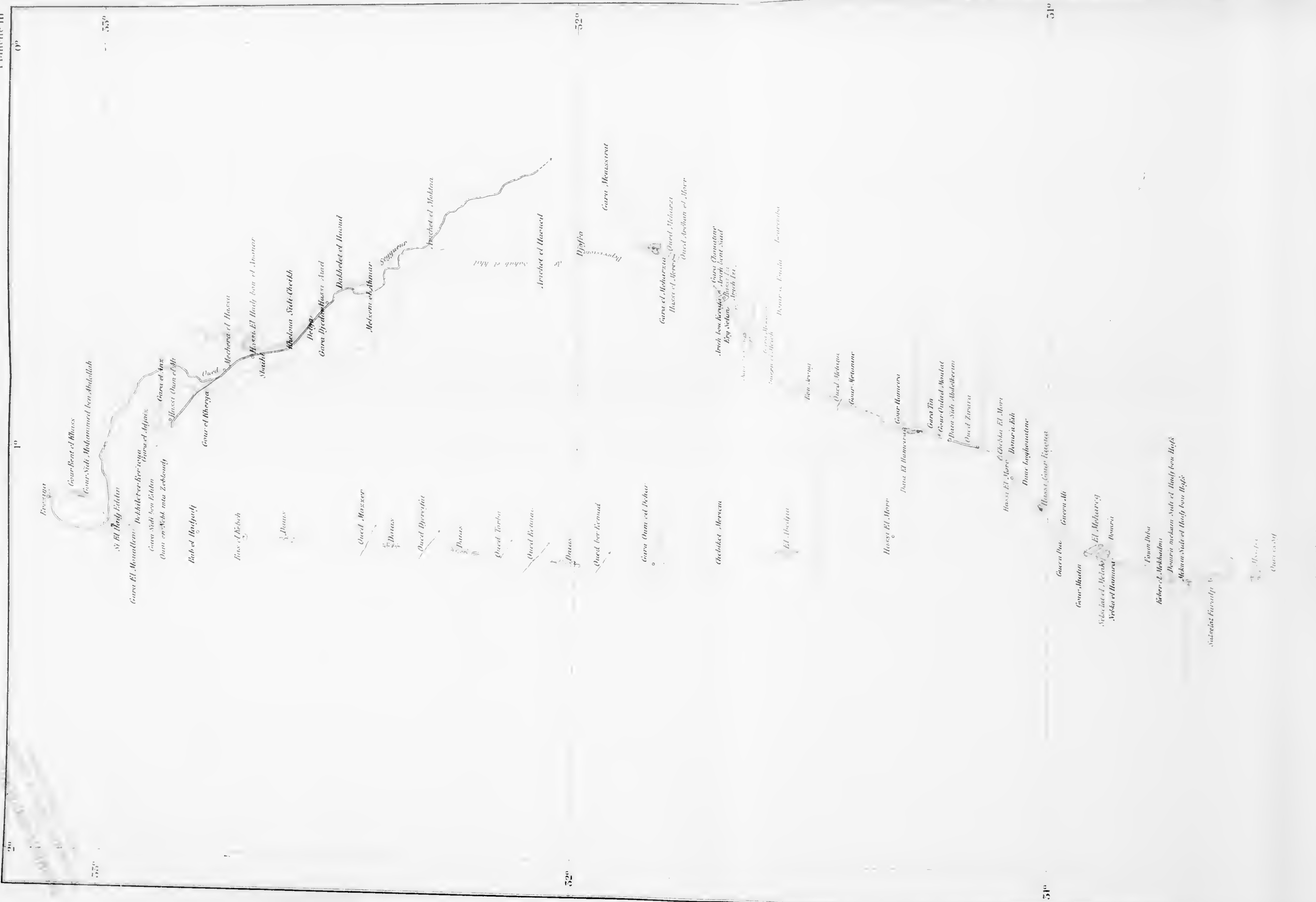
50°

ROUTE DE L'OUED SEGUEUR

Levee exécuté de Birzina à Tabolkeza par M. le lieutenant de Lamoignon (1897)
De Si El Hadj Bidin à Gou-Raoua donne par renseignements (l'ouvrage Du Joubert)

Échelle du 1:100,000

Planche III



LEGENDE

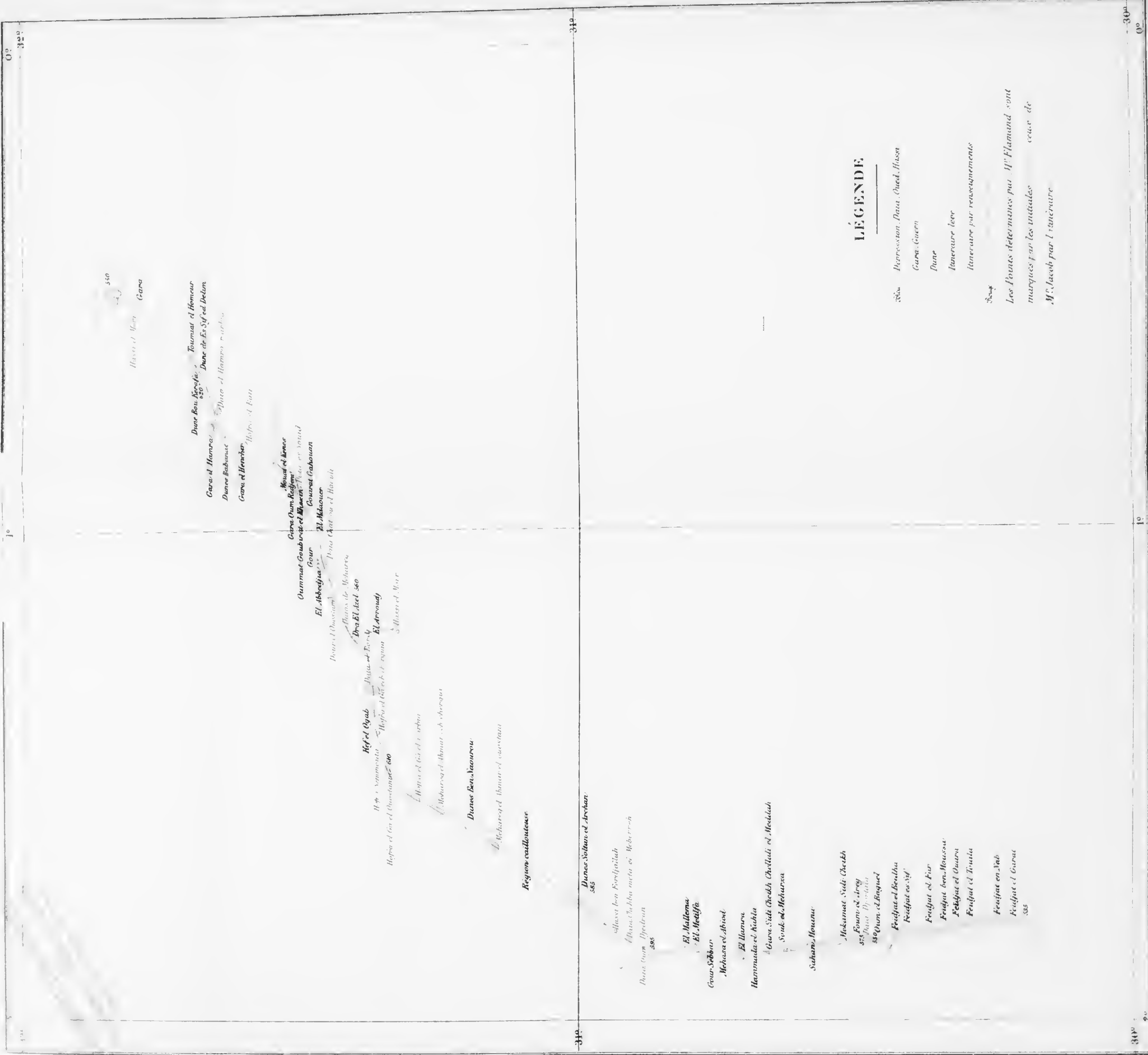
Levee exécuté de Birzina à Tabolkeza par M. le lieutenant de Lamoignon (1897)

D'HASSI OUCHEN A HASSI BOU ZID

Levee executee par M^{re} le lieutenant Fertiau 1892-93

Echelle du 800 000

Planche IV.



LÉGENDE

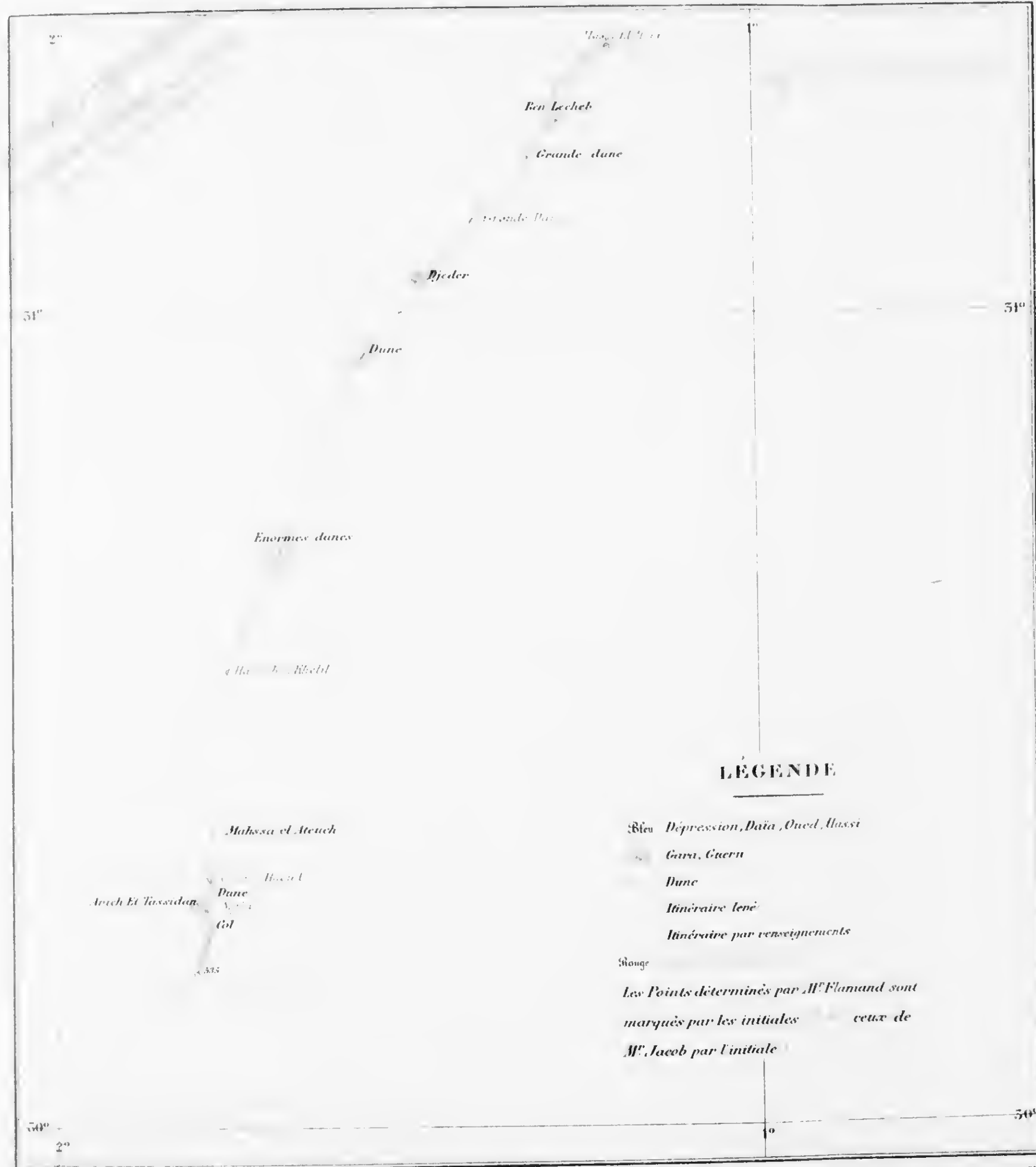
- Pression dans Oued Hassi
- Canal
- Route
- Itinéraire leze
- Itinéraire par renseignements
- Les Points déterminés par M. Flamand sont marqués par les initiales
- M. Jacob par l'initiale

D'HASSI OUCHEN A HASSI CHEIKH

Levé exécuté par M^e le lieutenant de Lamothe 1895

Échelle du 800,000

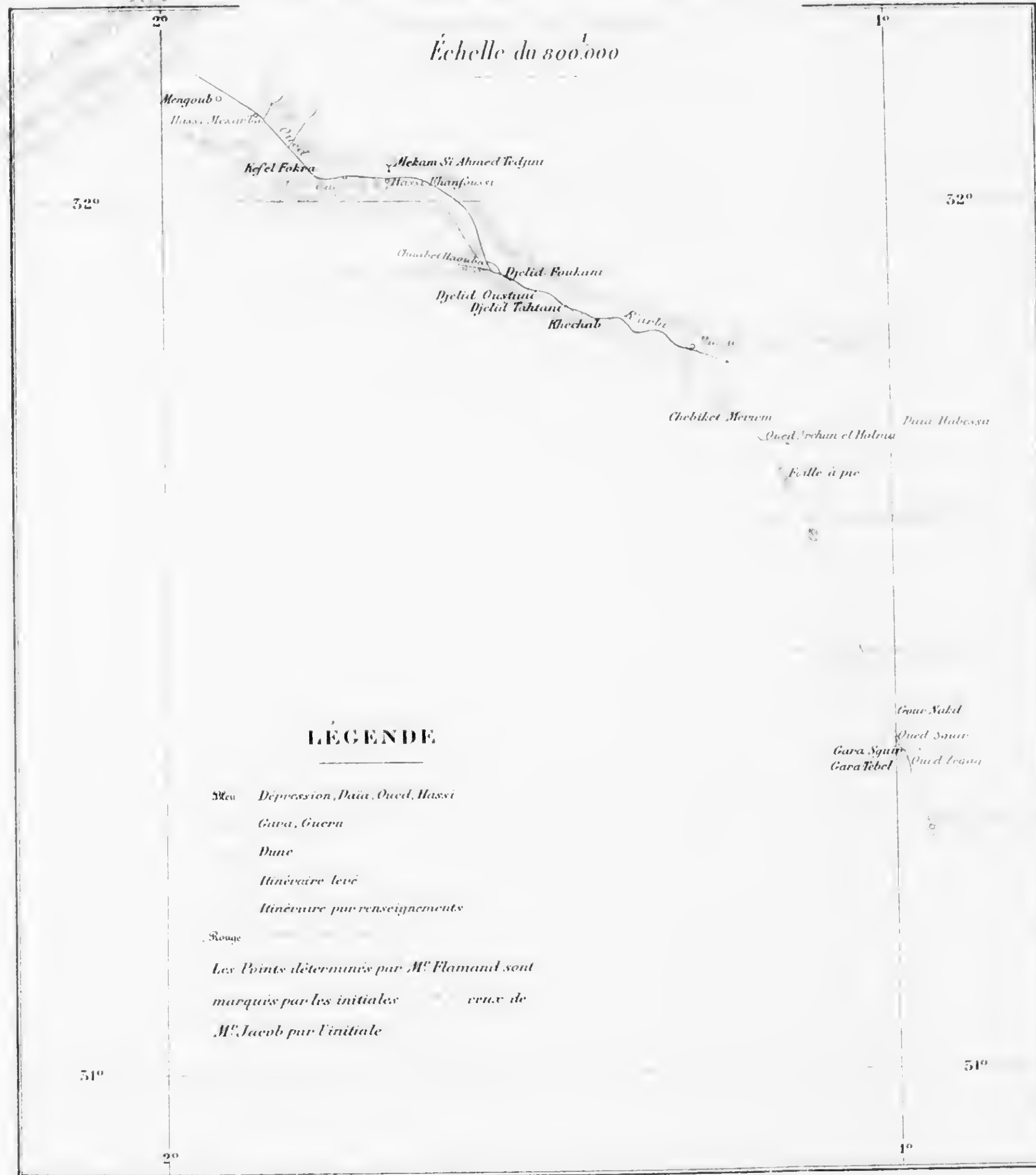
Planche V



D'HASSI CHEIKH A MENGOUN

Levé exécuté par M^r le lieutenant De Lamothe 1895

Planche VI.

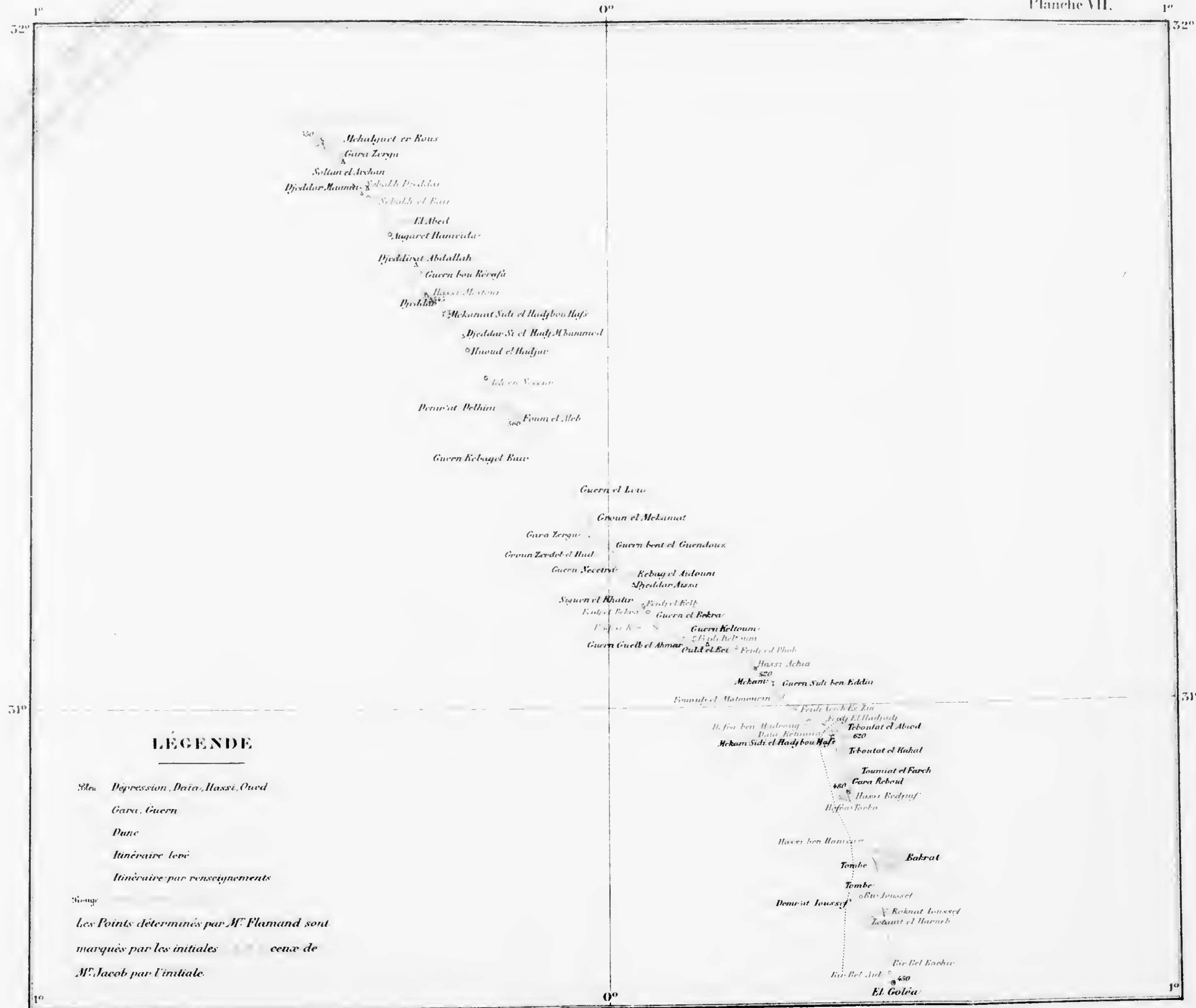


D'EL GOLEA A HASSI BOU ZID

Levé exécuté par M^r le Capitaine Redier 1892

Échelle du 800.000

Planche VII.



LEGENDE

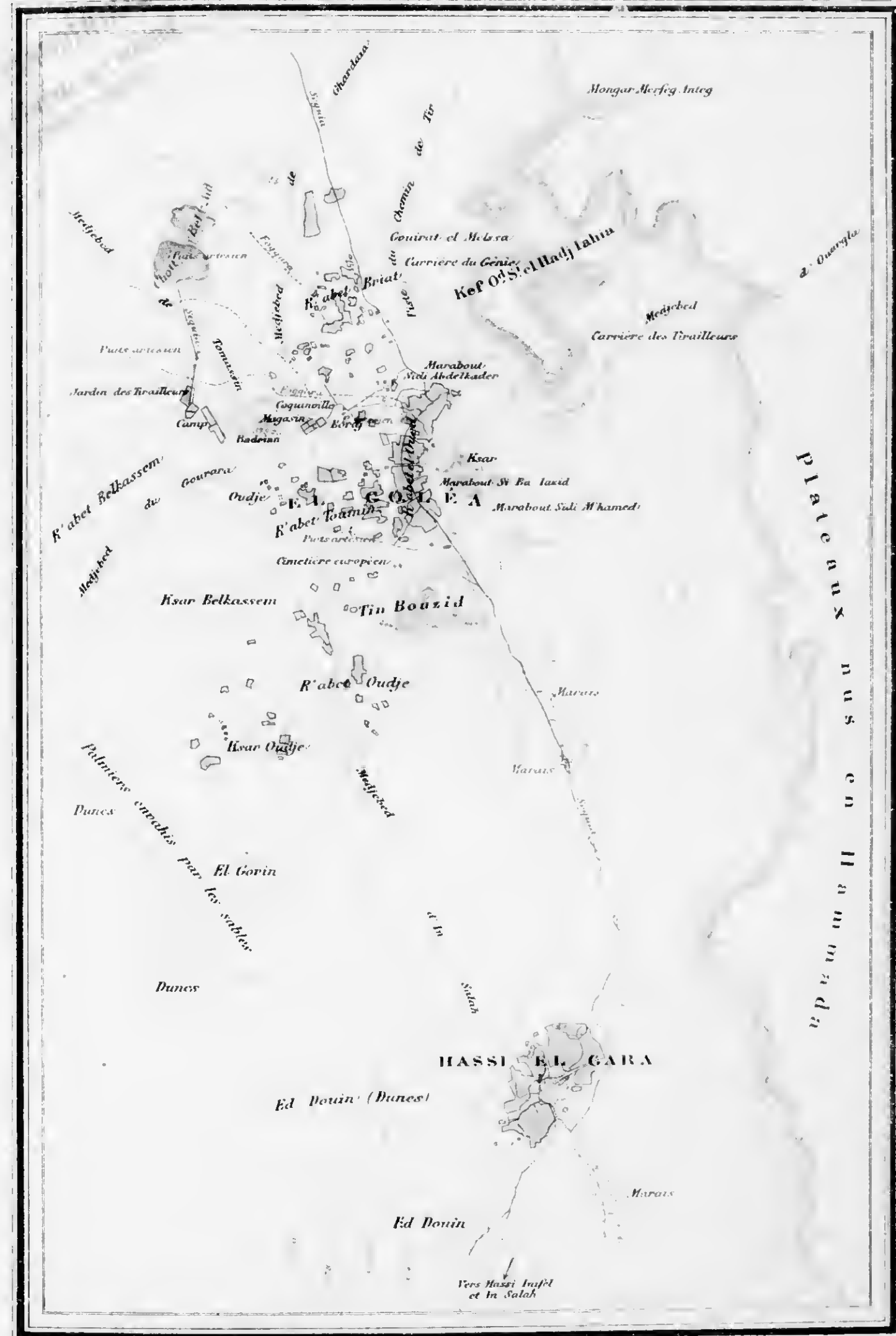
- Dépression, Dara, Hassi, Oued
 - Gara, Guern
 - Parc
 - Itinéraire levé
 - - - Itinéraire par renseignements
 - Groupe
- Les Points déterminés par M^r Flamand sont
marqués par les initiales ceux de
M^r Jacob par l'initiale.

ENVIRONS D'EL GOLÉA

Echelle au 1/40,000

D'après un levé au 1/5,000 de M^r le Lieutenant Besson.
Exécuté en Février 1894.

Planche VIII.





END